This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

590.L 591

ENCYCLOPÉDIE

MÉTHODIQUE,

OU

PAR ORDRE DE MATIÈRES;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,
DE SAVANS ET D'ARTISTES.

Précédée d'un Vocabulaire universel, *ſervant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM.* DIDEROT *&* D'ALEMBERT, *premiers Editeurs de l'*Encyclopédie.

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE.

HISTOIRE NATURELLE.
OISEAUX.
TOME SECOND.

A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Libraire, hôtel de Thou, rue des Poitevins;

A LIÈGE,

Chez PLOMTEUX, Imprimeur des États.

M. DCC. LXXXIV.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILÈGE DU ROI.

FAI

FAI

FAIRE LA TÊTE. (*fauc.*) C'eſt accoutumer un oiſeau, qu'on dreſſe pour la fauconnerie, à ſe laiſſer mettre le chaperon.

FAISAN.

BRISS. *tom. I, pag.* 226. Genre VIIe.
Pl. enl. 121 le mâle, 122 la femelle.
BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 253, *fig. pag.* 254.
Idem, *Port. d'oiſ. pag.* 61.
Phaſianus en Latin;
Fagiano, *faſano* en Italien;
Faiſan en Eſpagnol;
Faſan, *faſian* en Allemand;
Fazyan, *bażant* en Polonois;
Feaſant, *feſan* en Anglois.

Le ſeul nom de cet oiſeau rappelle ſon origine. Ce ſont, dit-on, les Grecs qui, en revenant de la conquête de la Toiſon d'or, rapportèrent le *faiſan* des bords du Phaſe dans leur patrie. Cette conquête, ſi le fait eſt vrai, eſt une de celles qui enrichiſſent les conquérans & leur patrie, ſans appauvrir ceux ſur qui la conquête eſt faite, que le temps accroît, au lieu d'en diminuer la valeur & d'en rendre l'effet nul à la longue. Ce qui ſemble autoriſer ce récit, c'eſt qu'encore aujourd'hui les *faiſans* ſont & plus beaux & en plus grand nombre que par-tout ailleurs dans les pays d'où ils furent, dit-on, apportés en Europe. De quelque contrée qu'ils y ſoient venus, leur eſpèce y a très-bien réuſſi, mais dans les parties méridionales ſeulement; car dans celles qui ſont au nord, ce n'eſt qu'à force d'art & de ſoins qu'on parvient à élever des *faiſans*; au lieu que dans les parties qui ſont au midi, ces oiſeaux multiplient & deviennent nombreux, abandonnés à eux-mêmes. Le genre paroît être répandu dans la plupart des contrées de l'ancien continent, ſi l'on excepte les terres froides & glacées; mais les eſpèces ſemblent être circonſcrites dans des eſpaces aſſez étroites, car elles ſont différentes dans les différentes régions; il paroît en même-temps qu'on ne trouve pas de *faiſans* dans le nouveau continent: les oiſeaux d'Amérique, auxquels on en a donné le nom, ne ſont pas des *faiſans*, & ils en diffèrent par des caractères trop marqués, pour qu'on puiſſe les placer dans le même genre.

Le *faiſan* eſt trop connu pour que j'en faſſe la deſcription: quelle que ſoit la différence du plumage entre le mâle & la femelle, il n'eſt pas, par la même raiſon, néceſſaire que je la faſſe remarquer; mais j'obſerverai que cette différence eſt conſtante dans toutes les eſpèces de ce genre; qu'elle eſt plus fortement exprimée que parmi la plupart des autres oiſeaux, ſi l'on excepte le coq, le dindon, & les oiſeaux d'eau à bec applati. C'eſt une raiſon de plus pour exclure du genre des *faiſans* les oiſeaux d'Amérique auxquels on en a donné le nom, & dont les mâles & les femelles ne diffèrent que par des nuances.

Quoique je regarde comme inutile de faire une deſcription détaillée du *faiſan*, je remarquerai que le mâle a, de chaque côté de la tête, à la partie ſupérieure & antérieure, une aigrette ou pinceau de plumes qu'il porte relevées dans certains temps, & toujours dans celui où il eſt en amour: ces pinceaux ſemblent lui former deux cornes ou deux cornets, qu'on prendroit pour les conques de l'oreille; le tour de ſes yeux eſt entouré d'une membrane charnue, d'un rouge fort vif; elle eſt apparemment cellulaire & caverneuſe, car elle eſt ſuſceptible de ſe gonfler & de ſe dilater, ſuivant les ſenſations que le *faiſan* éprouve: dans le temps de ſes amours, elle eſt dans une extenſion preſque continuelle; le rouge en eſt alors beaucoup plus animé, plus éclatant; elle devient feſtonnée ſur ſes bords, anguleuſe, & prend aſſez d'étendue pour envelopper toute la tête dans les momens où l'ardeur de l'oiſeau eſt la plus violente: on doit encore remarquer qu'il a un ergot à chaque pied, & que les plumes qui couvrent le croupion ſont échancrées à leur extrêmité en forme de cœur.

Les *faiſans* ſont du nombre des oiſeaux que les auteurs ont appellés *pulvérateurs*, c'eſt-à-dire qui aiment à gratter le ſable ou la terre sèche, à s'y rouler & à s'en couvrir; cependant, malgré cette inclination qui ſembleroit devoir leur faire rechercher les lieux ſecs & arides, les *faiſans* ſe plaiſent au contraire ſur les terres baſſes & humides, & c'eſt toujours aux environs des ruiſſeaux & des marres qu'on eſt plus certain d'en rencontrer: ils habitent les bois en plaine; ils s'y perchent pendant la nuit au haut des arbres, & durant le jour, ils ſont le plus ſouvent à terre, où ils cherchent leur nourriture: le grain en eſt la baſe; mais ils donnent auſſi la chaſſe aux inſectes, aux chenilles, aux vers; ils ſont avides de fruits, & ils paiſſent l'herbe, ſur-tout le mouron & les plantes potagères quand ils en trouvent. La femelle fait ſon nid au pied de quelqu'arbre, & le conſtruit de menus brins de bois & de fragmens de plantes sèches; elle pond douze à quinze œufs, plus petits que ceux de la poule, d'un gris-verdâtre, marquetés de petites taches brunes, & dont la coquille eſt très-mince. L'incubation eſt de vingt-trois à vingt-quatre jours: les jeunes *faiſans* ſuivent leur mère le lendemain qu'ils ſont nés, & cherchent eux-mêmes leur nourriture; elle conſiſte, dans les commencemens, principalement en chryſalides de fourmis, auxquelles on a donné

[illegible] & [illegible] ſont d'un naturel ſauvage [illegible] ſont un amour violent de la liberté & de l'indépendance; la captivité leur eſt odieuſe & inſupportable: ils s'y font moins que la plupart des autres oiſeaux; ils ne ceſſent que très-difficilement d'être inquiets, agités & de chercher les moyens d'échapper. Cet amour de l'indépendance eſt plus vif encore dans notre *faiſan* que dans pluſieurs de ceux qu'on nous a apportés des pays étrangers; ils ſe plient plus aiſément à la captivité & s'éloignent moins de la main qui les nourrit. Cependant, par une eſpece de contrariété, le *faiſan* plus agreſte, d'un caractere plus ſauvage que beaucoup d'autres oiſeaux, s'accouple & multiplie en domeſticité, tandis que des oiſeaux d'un caractere moins dur & qui ne paroiſſent pas éprouver des beſoins moins violens, refuſent de propager. Soit que cette différence vienne d'un ſoin plus grand qu'on a pris du *faiſan*, ſoit qu'elle ſoit l'effet d'une contradiction dans ſon caractère, l'homme en a profité pour multiplier l'eſpece. Sans nos ſoins elle n'exiſteroit que dans un petit nombre de nos provinces les plus heureuſement ſituées, & ne ſeroit nombreuſe nulle part.

La peſanteur du *faiſan*, ſon vol court & pénible, ſa ſtupidité qui le fait tomber dans tous les pièges qu'on lui tend, les oiſeaux de proie qui ſont avides de ſa chair, l'éclat de ſes couleurs qui le trahiſſent, ſa voix haute, aigue & déſagréable qui le décele, ſont autant de cauſes de ſa deſtruction & qui ont forcé l'homme, qui a voulu conſerver l'eſpece, de la prendre ſous ſa protection.

L'art de conſtruire les faiſanderies, d'y élever les oiſeaux auxquels elles ſont deſtinées, appartenant à l'œconomie ruſtique & tenant très-peu a l'hiſtoire naturelle du *faiſan*, je n'entrerai pas à cet égard dans de longs détails; je me bornerai aux faits principaux qui ont quelque relation avec le naturel de l'oiſeau.

Suivant Friſch, le *faiſan* libre n'a qu'une femelle; on en a donné juſqu'à ſept à un mâle dans l'état de captivité, & il leur a ſuffi; mais ordinairement on compte deux femelles pour un mâle. On les enferme dans des parquets conſtruits en plein air, dans leſquels cependant les *faiſans* puiſſent trouver un abri contre la pluie & l'ardeur du ſoleil; on les [illegible] ſoit en leur coupant le bout de l'aile, ſoit en couvrant les parquets d'un filet. Cette derniere méthode eſt la meilleure, parce qu'elle met à l'abri de l'oiſeau de proie. Les [illegible] peuvent ſe [illegible] dans [illegible] & prendre [illegible] les mâles ſeptembriſent en combats qu'ils ſe livrent. Si dans le déſert, leur vie reſpirée leur cauſe une agitation qui les énerve, l'exemple des parquets doit être de cinq à ſix mâles en tout; les mâles de l'année précédente ou de deux ans ſont les meilleurs. Si les poules ne couvent pas avant plus de trois ans. Le fond de leur nourriture eſt le froment, on y ajoute des légumes & principalement des lentilles & des pois; on leur donne auſſi des œufs de fourmis, & ils s'accommodent en général de toutes ſortes de grains & d'herbages, mais quelque nourriture qu'on leur donne, il faut a leur mesurer; les mâles trop gras ont moins d'ardeur; les femelles engraiſſées ſont moins fécondes & ſujettes a produire des œufs a coque molle & facile a écraſer; elles aiment a arranger elles-mêmes leur nid & le défont, quand on la prépare, pour le refaire a leur goût: elles ne pondent que tous les deux ou trois jours, & le plus communément douze a quinze œufs; on a pourtant quelquefois obſervé que le nombre en étoit beaucoup plus grand; on eſt dans l'uſage de les lever & de les faire couver par des poules; les petits naiſſent du vingt-quatre au vingt-cinquieme jour; les femelles *faiſans* ſuivent leur mère dès le lendemain de leur naiſſance, comme les jeunes poules; la maniere de les élever eſt a-peu-près la même, c'eſt pourquoi je renvoie à ce que j'ai dit ſur cet objet relativement aux pouſſins dans l'article du *coq*. *Voyez* COQ. Cependant je remarquerai que la nourriture des jeunes *faiſans*, dans les premiers temps, doit être de la mie de pain, des jaunes d'œufs durcis, des feuilles de laitue hachées, le tout réduit en pulpe très-fine & mêlé enſemble; on ne leur donne point à boire; on a ſoin de leur fournir à manger de grand matin, de leur en donner peu à la fois & ſouvent dans la journée; on ajoute à la fin de chaque ration des œufs de fourmis; de plus on les tient enfermés avec la couveuſe dans une boëte ſéparée en deux compartimens par des barreaux; l'un eſt deſtiné à contenir la couveuſe, l'autre à ſervir de lieu de ſpaciement aux *faiſandeaux* qui, en paſſant à travers les barreaux, ſortent de la caſe où eſt la mère & y rentrent quand ils veulent; on porte la couvée dans ſa boëte, à l'air & à un ſoleil doux dans les heures & les jours favorables; car, il faut éviter la roſée & la pluie qui ſont très-préjudiciables.

Les ſoins dont je viens de rendre compte, ne ſont pas ſi indiſpenſables qu'on n'y puiſſe changer quelque choſe. J'ai fait élever deux fois par des poules des jeunes *faiſans* d'une eſpèce de la Chine dont je parlerai bientôt & que je ne crois qu'une ſimple variété du nôtre. N'ayant pas d'œufs de

fourmis à leur donner, j'y ai ſubſtitué un aliment auquel les oiſeleurs donnent le nom d'*aſticot*. Ce ſont les vers de la mouche bleue qui dépoſe ſes œufs ſur la viande : avant de les donner aux *faiſandeaux* on les jette dans de l'eau chaude ſans être bouillante & qui en eſt encore éloignée ; on les y laiſſe quelque temps, on les retire vivans & on les donne à la couvée qui en eſt très-friande ; on mêloit en outre à la mie de pain & au jaune d'œuf durci, de la viande de bœuf maigre, bouillie, hachée très-menu, le tout par tiers ; on donnoit cette nourriture à diſcrétion le matin pour toute la journée, mais on diſtribuoit l'*aſticot* quatre à cinq fois par jour ; quelquefois on donnoit un peu d'herbage : comme la nourriture étoit sèche, on ne refuſoit pas à boire : on donnoit à diſcrétion une décoction d'ortie grièche : les jeunes *faiſans* ſe ſont très-bien élevés. L'uſage de l'*aſticot* & de la viande maigre de bœuf, pour remplacer les œufs de fourmis, eſt connu des oiſeleurs & des faiſandiers ; il avoit été indiqué par un des derniers à la perſonne qui me l'avoit enſeigné, & qui le pratique depuis pluſieurs années pour une éducation aſſez en grand de *faiſans dorés* & de *faiſans argentés* de la Chine.

Le ſecond mois on peut commencer à accoutumer les *faiſandeaux* à la nourriture du grain : on leur donne d'abord du millet ; mais on leur continue les œufs de fourmis ; il faut alors les mettre à portée de pouvoir ſe rouler dans le ſable ou la pouſſière, moyen qui les délivre de la vermine ; il faut auſſi avoir grande attention à ce que l'eau qu'on leur donne pour boiſſon, & qu'on ne refuſe que dans les premiers temps, ſoit très-pure. A la fin du troiſième mois les *faiſandeaux* muent ; c'eſt un temps critique, dans lequel les œufs de fourmis, dont l'uſage étoit interrompu depuis quelques ſemaines, devient utile. Cette époque paſſée, les jeunes *faiſans* ont échappé à-peu-près à toutes les maladies qui les menaçoient, & qui reviennent à celles des *pouſſins* : il eſt temps de les lâcher dans les bois qu'on en veut peupler ; mais accoutumés à être nourris & à un genre d'aliment particulier, ils ne ſçauroient pas d'abord découvrir celui qui leur convient, ni en trouver la quantité ſuffiſante ; on a donc ſoin de porter dans les bois la boëte où ils ont été élevés ; on leur laiſſe la liberté d'en ſortir pendant le jour, & celle d'y rentrer pour prendre de la nourriture qu'ils y trouvent & qui les y rappelle ; on en diminue la quantité de jour en jour ; on change la boëte de place pour les accoutumer à connoître le terrein & à ſuffire à leurs beſoins ; parvenus à ce terme, ils s'éloignent d'eux-mêmes & s'enfoncent dans le bois où leur naturel ſauvage ſe développe & leur fait bientôt oublier les ſoins que l'homme en a pris, puiſqu'en peu de temps ils ſont auſſi ombrageux & auſſi farouches que les *faiſans* nés en liberté : ces oiſeaux vivent de ſix à ſept ans.

Un fait de leur hiſtoire, connu des chaſſeurs & dont je ne ſçache pas que les naturaliſtes aient parlé, mérite cependant de n'être pas omis : les femelles qui vieilliſſent & qui ont probablement atteint cinq à ſix ans, non-ſeulement ceſſent d'être fécondes, ou ne le ſont plus que très-peu, ce qui eſt dans le cours ordinaire des choſes, mais elles prennent un plumage qui tient de celui du mâle & qui en approche d'autant plus qu'elles ſont plus vieilles, enſorte qu'elles reſſemblent à un mâle dont le plumage ſeroit terne & décoloré. M. le comte d'Angiviller m'ayant parlé, il y a douze à quinze ans de ces coqs faiſans à plumage terne & décoloré, je le priai de m'en procurer ; il voulut bien m'en envoyer un que je diſſéquai & dans lequel je trouvai un ovaire. Je l'en informai & l'aſſurai que c'étoit une femelle ; depuis M. Viq-d'Azyr a diſſéqué pluſieurs de ces mêmes *faiſans* & n'a trouvé que des femelles dont l'*oviductus* lui a fait reconnoître le ſexe, & dans leſquelles l'*ovaire* étoit ſi oblitéré qu'il n'a pu le découvrir : ayant été envoyé avec lui & deux autres de nos confrères dans la forêt de Saint-Germain, en 1776, pour des objets ſur leſquels Sa Majeſté avoit jugé à propos de faire conſulter la ſociété royale de médecine, nous parlâmes à M. Antoine, inſpecteur des chaſſes de cette forêt, des *faiſans-coquars*, car c'eſt le nom que les chaſſeurs donnent à ces oiſeaux : M. Antoine étoit inſtruit du fait que je viens de rapporter ; il nous dit que les *coquards* étoient de vieilles poules qui ne pondoient plus ou que très-peu, & qui prenoient un plumage approchant de celui du mâle. Ce fait a ſans doute échappé dans les faiſanderies, parce qu'on n'y conſerve que de jeunes femelles, & on l'a depuis vérifié par rapport à la femelle du *faiſan doré de la Chine*, parce qu'on conſerve ces animaux rares tout le temps de la durée de leur vie.

Il y a des *faiſans* mâles & femelles à plumage entièrement blanc, ſoit que cette variété ſoit naturelle à l'eſpèce, ſoit qu'elle ſoit un effet de la domeſticité : accouplés avec des *faiſans* communs, ils produiſent des *faiſans variés* ou à plumage mêlé de blanc & des couleurs du *faiſan commun* ; M. Briſſon leur donne le nom de *faiſan panaché* ; *tom. I, pag.* 267.

FAISAN BATARD.

BRISS. *tom. I, pag.* 268.

C'eſt le produit d'un *faiſan* mâle & d'une poule ; ce métis eſt un peu plus petit que le *faiſan* ; il tient beaucoup plus du mâle que de la poule ; il a des papilles charnues, d'un rouge fort vif autour des yeux, mais elles ne forment pas un cercle auſſi étendu que dans le *faiſan* ; il n'a pas non plus la queue ſi longue, ni raſſemblée de même en un faiſceau, mais elle eſt étalée, un peu relevée dans ſon milieu, & les plumes vont en diminuant conſidérablement du milieu ſur les côtés ; quant aux couleurs, ce ſont principalement celles du *faiſan*, mais fondues en un brun uniforme & brouillées enſemble, plus ou moins & diverſement altérées

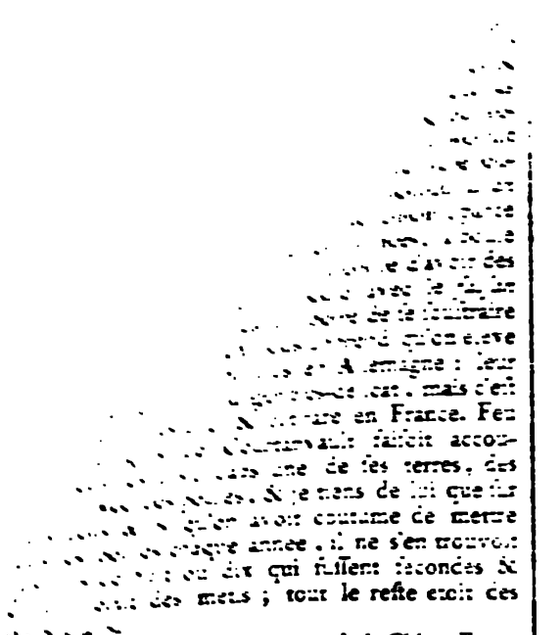

FAISAN BELLES-COULEURS de la Chine. Edw. *Voyez* FAISAN DORÉ.

FAISAN BLANC. *Voyez* FAISAN, fin de l'article.

FAISAN BLANC de la Chine. Briss. *Voyez* FAISAN NOIR ET BLANC de la Chine.

FAISAN BRUYANT. *Voyez* TÉTRAS.

FAISAN COMMUN de la Chine.

Il y a à la Chine un *faiſan* qui reſſemble beaucoup au nôtre, & qui probablement n'en eſt qu'une variété; on l'a apporté en Angleterre où il a multiplié, mais il eſt encore peu connu en France, & les auteurs n'en ont pas parlé: il y a ſept à huit ans que je reçus de Londres une paire de ces *faiſans*. M. Poivre, qui a fait pluſieurs voyages à la Chine, qui y a demeuré aſſez long-temps, vit mes nouveaux *faiſans*, les reconnut, & c'eſt à lui que je dois de ſçavoir qu'ils ſont l'eſpece de *faiſans* la plus commune à la Chine; qu'on en élève un grand nombre, & qu'on en ſert ſouvent ſur les tables. M. Sonnerat, dans le dernier voyage qu'il a fait aux Indes, a ſéjourné à la Chine, & il en a apporté le *faiſan* qui eſt le ſujet de cet article. Il eſt un peu plus petit que le nôtre, ſon plumage eſt le même, à quelques différences près; mais il lui reſſemble par ſon caractère dur, ſauvage & preſque indomptable. Ce qui prouve encore bien plus ſûrement l'identité de ſon eſpece avec celle de notre *faiſan*, c'eſt qu'il multiplie avec la femelle du nôtre, & qu'il produit une race féconde. Il a ſur la tête deux pinceaux de plumes en forme de cornes ou d'oreilles, comme notre *faiſan* en a; les yeux ſont de même entourés d'une membrane rouge, qui [illegible] & s'étend ſelon les circonſtances; les [illegible] qui couvrent le deſſus de la tête & le haut du cou ſont d'un vert à reflets violets & bleuâtres; mais vers le bas du cou il y a un collier de plumes d'un blanc éclatant, un peu plus large ſur les côtés que ſur le devant & le derrière: les plumes qui ſont au-deſſous ſont de la même couleur que le haut du cou. Le dos & les plumes ſcapulaires ſont rayées comme dans notre *faiſan*, mais le fond de la couleur ſur ces parties, & les raies en général, eſt d'une nuance moins foncée & plus éclatante. Il y a ſur le dos des taches plus larges que ſur celui de notre *faiſan*; elles ſont plus régulieres. & vues de loin elles ont l'apparence de ces taches à cercles concentriques, auxquelles on donne le nom d'yeux. Un curieux, qui avoit fait commerce long-temps d'oiſeaux étrangers, M. Chateau le pere, avoit mes *faiſans*, & me dit qu'il y en avoit eu anciennement une paire à Paris, qu'on les nommoit *faiſans-paons*. Ce nom étoit ſans doute relatif aux taches en forme d'yeux dont cet oiſeau paroît couvert quand on le regarde de loin, car de près ces taches n'offrent plus la même apparence; le bas du dos & le croupion ſont couverts de plumes d'un vert tendre, pâle, glacé de blanc & chatoyant. Le deſſous du corps eſt cendré, comme dans notre *faiſan*; mais le ſingulier-vineux qui fait le fond de la couleur eſt beaucoup plus clair & plus éclatant, les taches d'un violet-pourpre & noirâtre qui tranchent ſur ce fond, ſont plus petites que dans notre *faiſan*; elles ne coupent pas de même le fond entre-croiſé, mais elles ſont oblongues & finies à l'extrémité des plumes dans la direction de la nage. Les ailes & la queue ſont colorées & variées, à-peu-près comme dans notre *faiſan*; la queue eſt un peu moins longue. Le bec & les pieds ſont de la même couleur que dans le *faiſan* d'Europe. La femelle eſt un peu plus petite que le mâle, & il reſſemble à celle de notre *faiſan* commun, qu'il eſt difficile de trouver en quoi elles peuvent différer.

La paire de *faiſans* dont je viens de faire la deſcription fut placée à l'automne dans une maiſon de campagne où il y avoit des parquets propres à la recevoir, & où on étoit dans l'uſage d'élever des *faiſans*: la femelle mourut dans l'hiver: au printemps on donna au mâle une femelle de *faiſan noir & blanc de la Chine*; ces deux oiſeaux, quoique d'une groſſeur qui n'étoit pas aſſortie, s'accouplerent & produiſirent une race dont je parlerai à la fin de cet article, & qui, juſqu'à préſent, eſt demeurée ſtérile. Il y a trois ans que je rapportai à Paris le *faiſan* mâle de l'eſpece commune à la Chine; je lui donnai, au printemps de 1781, deux femelles du *faiſan* de notre pays: il les ſervit avec l'ardeur la plus vive. Cet oiſeau, qu'aucun traitement n'avoit pu adoucir, qui n'avoit pu s'habituer à la vue des perſonnes qui paſſoient fréquemment à la portée, s'approchoit, dans les

emportemens de ſon amour, de l'une des femelles, lors même qu'on étoit près de la grille de ſon parquet, & l'œil en feu, les pinceaux de ſa tête relevés, la membrane qui couvroit ſes joues écarlate, marchant de côté, la queue épanouie, il ſaiſiſſoit ſa femelle avec violence & jouiſſoit avec des mouvemens bruſques & impétueux qui répondoient à ſon naturel dur & ſauvage. Cependant les femelles, ſoit que ce fût un vice individuel, ſoit que c'en ſoit un de l'eſpèce quand elle eſt enfermée trop à l'étroit, arrachoient beaucoup de plumes au mâle & les avaloient; il y paroiſſoit inſenſible & ne faiſoit rien pour ſe ſouſtraire à ce traitement, qu'il ne paroiſſoit pas même chercher à éviter: je craignis qu'il n'en ſouffrît, & je retirai les femelles: elles avoient pondu douze œufs pendant leur cohabitation avec le mâle; ils avoient été mis à part; elles en pondirent après leur ſéparation encore dix-huit. Les douze premiers furent mis ſous une poule, & les dix-huit autres ſous une ſeconde poule. Il ſortit, au vingt-quatrième jour, dix faiſandeaux des douze premiers œufs; & voyant, après un délai ſuffiſant, qu'il n'en ſortoit pas des œufs pondus depuis la ſéparation des femelles avec le mâle, je les caſſai: il n'y en avoit qu'un qui eût été fécondé & dans lequel le petit étoit mort. Tous les autres étoient clairs. Je ne cite cette obſervation que parce qu'elle prouve qu'il n'en eſt pas du *faiſan*, au moins de celui dont je parle dans cet article, comme du coq dont une ſeule approche féconde la poule pour long-temps, & qu'au contraire, pour que les œufs dans cette eſpèce ſoient féconds, il eſt néceſſaire que l'accouplement ſoit renouvellé pendant tout le temps de la ponte.

Les dix faiſandeaux qui étoient nés des douze premiers œufs furent élevés avec les ſoins néceſſaires; mais différens accidens en ayant fait périr le plus grand nombre; trois ſeulement ſont parvenus au terme de leur grandeur & vivent encore, un mâle & deux femelles. Le mâle prit les couleurs de ſon père dans l'automne qui ſuivit ſa naiſſance. Je ne l'ai pas conſervé & je n'en ſuivrai pas l'hiſtoire. Quant aux deux femelles, je les ai miſes au printemps ſuivant avec le mâle qui leur avoit donné naiſſance; mais comme elles avoient le même vice que leur mère, celui d'arracher les plumes du mâle pour les avaler, je ne les ai laiſſées avec lui que peu de temps; les œufs pondus pendant cet intervalle ont été mis ſous une poule, & de quinze qui y ont été placés, il eſt né huit faiſandeaux, dont cinq ſe ſont très-bien élevés, ſçavoir deux mâles & trois femelles.

Le *faiſan commun* de la Chine peut donc produire avec la femelle du nôtre, & la race qui en provient eſt féconde, au moins de la part des femelles rendues au premier mâle. Je n'ai pas vérifié encore ſi cette eſpèce produit en n'accouplant enſemble que des mâles & des femelles iſſus de même race. J'ai quelques raiſons de préſumer que non, parce qu'une perſonne à qui j'ai donné le premier de mes jeunes mâles l'a accouplé avec deux femelles de notre *faiſan* dont les œufs n'ont pas été fécondés; mais, comme j'ignore ſi l'expérience a été faite comme elle devoit l'être, qu'on ne m'en a rendu qu'un détail très-ſuperficiel, & qui m'a été rapporté par un tiers, je la regarde comme inſuffiſante.

La reſſemblance du *faiſan commun* de la Chine avec le nôtre, relativement au plumage, au naturel dur & ſauvage, ſa faculté d'engendrer avec les femelles de celui de notre pays, & de produire une race féconde, au moins de la part des femelles, l'anecdote de la part des jeunes mâles qui proviennent de ſon accouplement, ou avec les femelles de notre *faiſan*, ou avec celles qu'il a produites, de prendre ſon beau plumage dès la première année, ſont autant de raiſons de regarder le *faiſan commun* de la Chine comme une variété du nôtre, & ce fait ne ſouffrira plus aucun doute ſi les mâles & les femelles de cette race ſont féconds entre eux. Il eſt vrai que le *faiſan doré* de la Chine a auſſi produit avec la femelle de notre *faiſan*, mais on n'a pu vérifier ſi les femelles provenues de cet accouplement étoient fécondes d'aucune manière; d'ailleurs, puiſqu'il y a à la Chine un *faiſan* qui a beaucoup plus de rapport avec le nôtre que n'en a le *faiſan doré*, il n'eſt guère probable que celui-ci ſoit une variété du nôtre, comme un très-habile & très-célèbre naturaliſte l'a conjecturé; car, comment l'influence du même climat auroit-elle agi différemment ſur deux races dans le même pays, & produit dans le même eſpace, ſous le même ciel, ſur la même terre, deux variétés ſi différentes l'une de l'autre? Je ne crois donc pas que, ni le *faiſan doré*, ni le *faiſan noir & blanc de la Chine*, ſoient des variétés du nôtre. Cependant j'ai dit au commencement de cet article, que le *faiſan commun de la Chine*, qui me paroît être une variété du nôtre, avoit produit, accouplé avec une femelle du *faiſan noir & blanc*. Ce fait eſt favorable à l'opinion que je n'admets pas, & ſemble rapprocher le *faiſan noir & blanc* du nôtre, en prouvant ſon rapport avec l'eſpèce que j'en crois une variété; mais j'ai dit en même-temps que le produit s'eſt trouvé ſtérile juſqu'à préſent; cette preuve n'a pas toute la force dont elle ſeroit ſuſceptible, parce que la femelle n'a été ni rendue au mâle dont elle eſt née, ni à un mâle de notre pays, & qu'elle n'a été miſe qu'avec un mâle de ſa race; on ne pourra rien obtenir d'abſolument déciſif, que la race provenue du *faiſan commun de la Chine* & du nôtre n'ait été accouplée avec des individus de même race ſeulement; car ſi ces individus ſont féconds, tandis que ceux provenus du *faiſan commun* & du *faiſan noir de la Chine* ne le ſont pas, il ſera évident que les premiers ne ſont que des variétés, tandis que les ſeconds conſtituent deux eſpèces ſéparées.

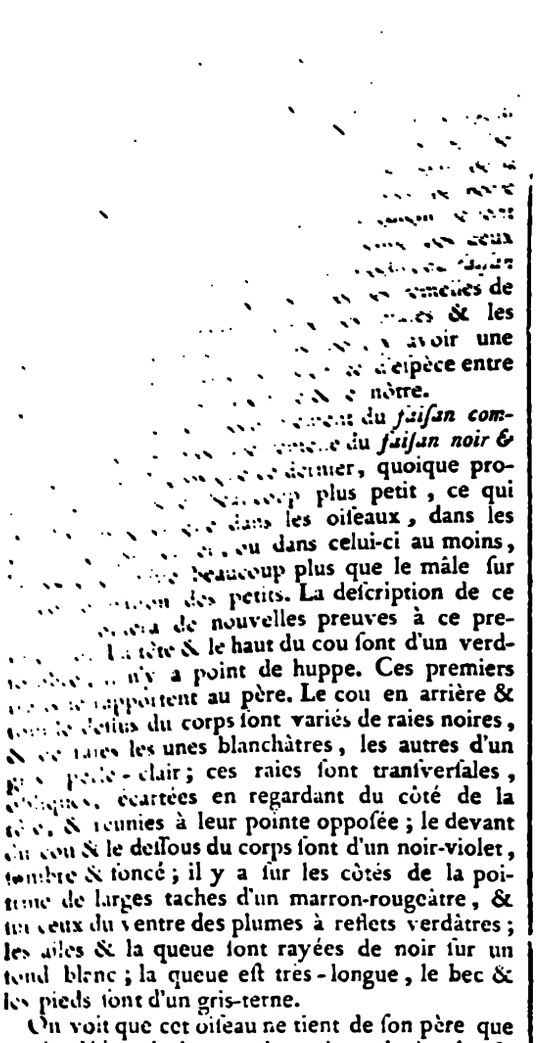

...ra cou où le père porte un collier ... taches blanchâtres qui perdent ... fond du plumage ; enſorte qu'à ... on reconnoît que tient plus de ſon père que le mâle ... même race, qui tient au contraire davantage de ſa mère. On voit donc que dans le mélange du *faiſan commun mâle de la Chine*, avec *la femelle du faiſan noir & blanc du même pays*, la femelle a en général plus influé ſur les petits que le mâle, & que parmi les jeunes qui ſont nés, le mâle a, en particulier, plus influé ſur les femelles, & la femelle ſur les mâles. Il ne faut pas croire, au reſte, que je ne me fonde que ſur l'obſervation de deux individus. L'accouplement dont je viens de rendre compte a eu lieu pendant trois ans de ſuite dans la ſaiſon convenable, & il en eſt réſulté chaque année une population nombreuſe ; mais un fait qui achève de prouver la ſupériorité de l'influence de la femelle ſur celle du mâle, c'eſt que les jeunes mâles n'ont pris, comme le *faiſan noir & blanc*, leur beau plumage qu'à la ſeconde mue ; que juſqu'à cette époque ils ont été entièrement bruns, tandis que, ſuivant le naturel de leur père, ils auroient dû, comme lui, changer de couleur la première année. Cette influence de la femelle, ſi marquée dans la forme, la taille & les couleurs, s'étend auſſi ſur le naturel ; car ces *faiſans* ſont ſuſceptibles de devenir très-familiers, & de s'apprivoiſer comme ceux qui ſont de la race de leur mère, tandis que le père & les petits qui en ſont nés avec la femelle de notre *faiſan* ſont toujours demeurés ſauvages & indomptables ainſi que le ſont & notre *faiſan* & le *faiſan commun* de la Chine.

Comme les *faiſans* dont je viens de parler ſont fort gros, que leur chair a été trouvée très-bonne, qu'ils s'élèvent ſans beaucoup de ſoins, & qu'ils ſe familiariſent aiſément, je les ai regardés comme une très-bonne acquiſition à faire pour les baſſes-cours. En conſéquence, j'ai cherché à les faire multiplier ; mais depuis deux ans j'en tiens inutilement un mâle & une femelle enfermés dans le même parquet. Cependant l'un & l'autre ont paru en chaleur ; le mâle a ſouvent pourſuivi la femelle, qui évite ſes approches, & on ne l'a vu que rarement réuſſir à la joindre & à en jouir ; la femelle a gardé le nid ſans avoir pondu, & a paru vouloir couver. Pour m'en aſſurer, je lui ai fait donner des œufs de poule, qu'elle a couvés juſqu'au moment où les petits ſont ſortis de la coquille ; elle a ceſſé à cet inſtant de garder le nid, comme ſi la vue des petits l'eût étonnée, tant ces races, produit du mélange d'eſpèces différentes, ſont des êtres imparfaitement organiſés. Quoi qu'il en ſoit, une des femelles provenues de l'accouplement du *faiſan commun de la Chine* avec la femelle du nôtre avoit pondu un an après ſa naiſſance, ſans avoir eu communication avec aucun mâle, & celle-ci n'a jamais pondu, même paroiſſant avoir envie de couver, & après avoir été cochetée par un mâle de

...ſeaux
...ſelles de
...âles & les
...avoir une
...d'eſpèce entre
...nôtre.
...ent du *faiſan com-*
...ſence du *faiſan noir &*
...dernier, quoique pro-
...plus petit, ce qui
...dans les oiſeaux, dans les
...ou dans celui-ci au moins,
...beaucoup plus que le mâle ſur
...des petits. La deſcription de ce
... de nouvelles preuves à ce pre-
... la tête & le haut du cou ſont d'un verd-
... n'y a point de huppe. Ces premiers
...rapportent au père. Le cou en arrière &
...deſſus du corps ſont variés de raies noires,
...raies les unes blanchâtres, les autres d'un
...-clair ; ces raies ſont tranſverſales,
...écartées en regardant du côté de la
...& réunies à leur pointe oppoſée ; le devant
...cou & le deſſous du corps ſont d'un noir-violet,
...ombré & foncé ; il y a ſur les côtés de la poi-
...trine de larges taches d'un marron-rougeâtre, &
...ceux du ventre des plumes à reflets verdâtres ;
...les ailes & la queue ſont rayées de noir ſur un
...fond blanc ; la queue eſt très-longue, le bec &
...les pieds ſont d'un gris-terne.

On voit que cet oiſeau ne tient de ſon père que par le défaut de huppe, la couleur de la tête & du haut du cou, les taches de couleur marron qui ſont ſur les côtés de la poitrine, & la couleur du bec & des pieds ; qu'il tient au contraire de la race de ſa mère par tout le reſte du plumage, ainſi que par la groſſeur ; j'ai oublié de dire qu'il en tient encore par la membrane rouge qui borde les yeux, qui eſt plus étendue, d'un rouge plus vif, & ſuſceptible d'une plus grande extenſion que dans le *faiſan commun de la Chine*.

La femelle, un peu plus petite que le mâle, tient de ſon père par le défaut de huppe, la couleur du bec & des pieds, par de larges taches rouſſeâtres ſur le deſſous du corps ; d'ailleurs elle reſſemble à ſa mère, elle a de même un peu de blanc ſur la gorge & les joues, elle eſt de même d'un brun-obſcur ſur le deſſus du ...s ſur le deſſous, outre les taches rouſ- ...eſt d'un brun plus décidé ; elle a auſſi,

ſa race. De ces deux faits oppoſés, le premier prouve que la faculté de pondre dans la première femelle, eſt indépendante de l'action du mâle; le ſecond, que la ſeconde femelle paroît privée de cette faculté dans toutes les circonſtances, & l'un & l'autre fait tendent à prouver que la première femelle eſt un animal fécond & parfait en ſon genre, la ſeconde un être ſtérile & incomplet; que par conſéquent les deux individus qui ont engendré la première femelle ſont de la même eſpèce, & que ceux de qui eſt née la ſeconde ſont d'eſpèces différentes.

FAISAN CORNU. *Voyez* NAPAUL.

FAISAN COURONNÉ des Indes. *Pl. enlum.* 118. BRISS. *tom. I. pag.* 278. *Voyez* PIGEON de l'île de Banda.

FAISAN de la Guiane *Pl. enlum.* 146. BRISS. *tom. I, pag.* 270. *Voyez* KATRACA.

FAISAN DE MONTAGNE. *V.* TÉTRAS (petit).

FAISAN DORÉ ou le TRICOLOR HUPPÉ de la Chine. *Pl. enl.* 217. BRISS. *tom. I, pag.* 271. *Genre VII.* *Phaiſan belles-couleurs* de la Chine. EDW. *tom. II, pag. LXVIII, pl.* 68 le mâle, 69 la femelle.

Le *faiſan doré* de la Chine eſt moins gros que le nôtre; mais il eſt plus libre dans ſa forme, plus dégagé & modelé ſur une taille plus effilée: il a la queue beaucoup plus grande & les pieds plus alongés; le deſſus de la tête eſt couvert de plumes longues, étroites, inclinées en arrière, douces & luſtrées comme la ſoie, du jaune de l'or, & que l'oiſeau relève à volonté pour s'en former une huppe; le derrière de la tête, ou l'occiput, eſt fourni de plumes coupées quarrément à leur extrêmité, douces au toucher, luſtrées & fort larges, d'une belle couleur orangée, traverſée par une barre d'un noir velouté; des plumes plus petites, mais coupées à-peu-près ſur le même modèle, d'un verd foncé & changeant, terminées par un bord noir, couvrent le deſſus du cou; les premières plumes, dans l'état de repos, tombent juſqu'à la moitié du cou & le couvrent en arrière & ſur les côtés; les ſecondes s'étendent ſur le dos & gliſſent les unes ſur les autres dans les mouvemens de l'oiſeau, de même que les longues & étroites plumes qui deſcendent du cou du coq commun ſur ſon dos; mais ſuivant les ſenſations du *faiſan*, il redreſſe les plumes de l'occiput, il les étale & il s'en forme un large panache, dont il s'entoure le cou & ſe couvre le dos, ou qu'il porte entièrement de l'un ou de l'autre côté; ce panache ne ſeroit pas mal comparé à un manteau que certains peuples portent ou ſur un bras ou ſur l'autre. C'eſt dans cette attitude que le *faiſan* en amour, & quand il s'approche de ſa femelle, porte de côté ſon panache. Le dos & le croupion ſont couverts de plumes longues, douces, de couleur d'or; les couvertures de la queue ſont, à leur origine, de la même couleur; mais dans la dernière moitié de leur longueur, elles ſont d'un rouge très-vif & très-brillant; elles ſont très-longues, fermes, & s'écartent ſur les côtés, où elles débordent la queue: la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un rouge d'écarlate; les jambes ſont brunes; les plumes ſcapulaires ſont d'un bleu foncé, changeant en un violet à reflets métalliques; les pennes de l'aile ſont brunes variées de rouſſeâtre; celles de la queue ſont rayées tranſverſalement & ponctuées de marron ſur un fond d'un brun foncé; l'iris eſt d'un beau jaune; le bec, les pieds, les ongles, ſont d'un jaune-clair.

La femelle n'a aucune des couleurs brillantes dont ſon mâle eſt paré; cependant le gris-de-fer dont eſt tout ſon plumage, nué & ondé de noir & de rouſſeâtre, ne lui meſſied pas & en font un oiſeau aſſez joli, ſi on ne le compare pas à ſon mâle, ſi on ne regarde pas ſa femelle à côté de lui. Ces beaux oiſeaux ont été apportés vivans de la Chine, dont ils ſont originaires. Ils ſe ſont faits au climat de l'Europe, & ont multiplié aſſez pour que l'eſpèce ne ſoit pas rare aujourd'hui. Cependant elle n'eſt pas non plus commune, & probablement elle ne le ſera jamais, parce qu'elle eſt délicate & qu'il naît, au moins dans nos contrées, beaucoup plus de mâles que de femelles. Ce n'eſt pas le froid de notre climat qui nuit au *faiſan doré*; il n'y paroît pas ſenſible, & ne ſemble pas en ſouffrir lorſqu'il eſt le plus rigoureux. Il eſt fort difficile de dire, & on ne ſçait pas ce qui fait ſouvent périr ſubitement ce bel oiſeau au moment où il paroiſſoit ſe porter très-bien. Peut-être eſt-ce l'humidité ou l'inconſtance de notre atmoſphère qu'il a peine à ſupporter. Il eſt ſouvent auſſi la cauſe de ſa propre deſtruction; car il eſt d'un naturel timide & ombrageux: il s'effarouche, s'étourdit aiſément, & les coups qu'il ſe donne dans les mouvemens violens dont il s'agite, lui ſont très-ſouvent funeſtes. Malgré ſon caractère naturellement ſauvage, impatient & ombrageux, le *faiſan doré* eſt ſuſceptible de ſe familiariſer; & dans le moment où j'écris cet article, je nourris un *faiſan doré* qui vient prendre à ma main les friandiſes dont je m'amuſe quelquefois à le régaler. La manière de ſoigner & d'élever ces oiſeaux eſt la même que j'ai décrite à l'article du *faiſan commun*. J'obſerverai ſeulement que ce n'eſt que la ſeconde année qu'on peut diſtinguer les jeunes mâles des femelles, parce que ce n'eſt qu'à la ſeconde mue qu'ils commencent à prendre leurs belles couleurs. Les vieilles femelles, au contraire, vers l'âge de cinq à ſix ans, commencent à quitter leur plumage & à prendre en partie celui du mâle, auquel elles deviennent d'autant plus reſſemblantes, qu'elles vivent plus long-temps.

Les œufs de *la faiſanne dorée* ſont d'un rougeâtre briqueté. Elle pond plutôt au printemps que la *faiſanne commune*, & ſouvent dès le mois

de mars, au lieu que notre faiſane ne pond qu'en avril ou même au mois de mai. L'inconvénient par cette raiſon, accompagne les faiſans ordinaires dans tous les endroits où ils commencent à entrer en chaleur.

FAISANDEAU.

C'eſt un jeune faiſan deſtiné pour monter, faire multiplier & élever des faiſans. *V.* FAISAN.

FAISAN DORÉ de Cayenne. *Pl. en.* 337. *Voyez* HOCCO.

FAISAN DORÉ de la Chine.

FAISAN DORÉ de la Chine. *Belon. ois. l. 3, pag.* 274.

Pl. enl. 337, le mâle; 338 la femelle.

Edw. ois. II, pag. LXXI. *pl.* 96.

Le faiſan doré de la Chine eſt plus gros que le faiſan d'Europe, il n'eſt ni auſſi fort, ni auſſi haut ſur pattes que le faiſan doré, il n'a pas non plus des couleurs auſſi éclatantes; mais, quoiqu'elles ne combinent qu'en noir, rouge & jaune, & ne ſoient pas éclatantes, ces couleurs ſont ſi bien mélangées, elles contraſtent ſi avantageuſement, que le faiſan doré de la Chine peut paſſer pour un des plus beaux oiſeaux; ſa tête eſt ornée d'une huppe, compoſée de plumes longues & effilées, d'un noir-pourpré, inclinées & retombantes en arrière; les yeux ſont entourés d'une membrane charnue, d'un rouge éclatant; elle couvre les joues, & ſuivant les affections de l'oiſeau, elle devient d'un rouge de feu, & s'étend en même-temps au point d'excéder de beaucoup la tête en-deſſus & en-deſſous; le deſſus du cou & de tout le corps eſt rayé de lignes obliques noires, très-fines, ſur un fond du plus beau blanc; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un noir-pourpre; les pennes des ailes & celles de la queue ſont couvertes comme le deſſus du corps: cependant les deux pennes du milieu de la queue ſont blanches ſans raies noires; la queue eſt très-longue & très-fournie, les plumes en ſont fort larges, & leurs longues barbes ſont inclinées en-bas, tandis que la tige tend à ſe relever; l'iris eſt jaune, le bec eſt d'un jaunâtre pâle; les pieds ſont d'un beau rouge, armés chacun d'un ergot.

La femelle, beaucoup moins grande que le mâle, n'a que peu de rouge autour des yeux, & la membrane, à laquelle cette couleur eſt due, n'eſt pas ſuſceptible de dilatation; elle a une ſorte de huppe beaucoup plus petite que celle du mâle, compoſée de même de plumes prolongées, relevées en arrière; la gorge eſt blanchâtre, ainſi que le bas des joues; le deſſus du corps eſt d'un brun mêlé d'une teinte de jaunâtre, le deſſous eſt varié confuſément de brun, de noirâtre & de blanc-ſale; les ailes & la queue ſont brunes, avec quelque mélange de noirâtre & de blanc-ſale; l'iris & le bec ſont d'un brun-jaunâtre; les pieds ſont rouges, mais la couleur eſt beaucoup moins vive que ſur les pieds du mâle.

Le faiſan blanc a été apporté de la Chine en même-temps que le faiſan doré. Il a de même manqué dans nos climats: l'eſpèce eſt plus rouille, & il eſt probable qu'elle ne viendra pas à une auſſi commune que celle de notre faiſan: je ne jetois pas même encore un ſeul que le faiſan blanc pourra devenir oiſeau de baſſe-cour; je n'ai ne peux pas eſpérer ni même à cauſe de ſon naturel ſauvage, & peut-être incompatible. Le faiſan blanc eſt au contraire très-facile à apprivoiſer; il n'eſt pas non plus fort difficile à élever; il l'eſt moins que le doré, & il ne craint, quand il eſt adulte, d'autres ſoins que ceux qu'on donne à toutes les volailles; il ne paroît très-gros de pouvoir être de leur nombre, pour peu qu'on ſoit de remarques à cet égard. Il reſte à ſavoir ſi le faiſan blanc, aſſez très-fort, ſe trouvera ne ſera pas dangereux pour les autres oiſeaux de baſſe-cour. Quant à nos bois, il n'y a pas d'apparence qu'il puiſſe jamais les peupler, non-ſeulement parce que ſa peſanteur, en retardant ſon vol, l'expoſe, comme tous les faiſans, à trop de dangers, mais parce que le blanc éclatant de ſon plumage l'annonce de trop loin à l'oiſeau de proie. L'accouplement de ſon bonheure au printemps, de même que le faiſan doré, & même ſouvent la femelle prend avant celle du doré; les œufs ſont d'un roux-clair obſcur, de la groſſeur des œufs de poule, qui ne ſont ni gros, ni petits. On élève les jeunes faiſans blancs comme les faiſans ordinaires; ils ne prennent leur beau plumage qu'à la ſeconde année, de même que les dorés: je ne ſache pas que perſonne ait encore obſervé que la femelle du faiſan blanc prenne, en vieilliſſant, les couleurs du mâle, comme on l'a remarqué par rapport à la femelle du doré. *Genre VII.*

FAISAN PANACHÉ. *Voyez* FAISAN, fin de l'article.

FAISAN-PAON. *Voyez* FAISAN COMMUN de la Chine.

FAISAN VARIÉ. *Voyez* FAISAN, fin de l'article.

FAISAN VERDATRE de Cayenne. *Pl. enl.* 338. *Voyez* MARAIL.

FALLOPPE. BELL. *Hiſt. des oiſ. pag.* 271, *fig.* 272, *pert. pag.* 66. *Voyez* FARLOUSE.

FARLOUSE, ou L'ALOUETTE DE PRÉS.

Pl. enl. 660, *fig.* 1.

BRISS. *ois. III, pag.* 343.

Farlouſe, fallope, ou *alouette de pré.* BELL. *hiſt. nat. des oiſ., pag.* 271, *fig. pag.* 272.

Lieu. lieu. pert. d'oiſ. pag. 66.

Locola di prato, en Italien;

The lark, en Anglois;

Wieſen-lerche, en Allemand;

Suivant M. de Salerne, on le nomme en différens endroits *petite alouette*, *alouette de bois* ou de *bruyères*, *alouette blanche*, *alouette folle*, *alouette perdeuſe*; *alouette brenne* en Beauce; *tique*, *tiki* en Sologne; *beloudie* en Provence.

La

La *farlouſe* eſt beaucoup moins grande que l'alouette commune; ſa longueur, du bout du bec à celui de la queue, n'eſt que de cinq pouces ſix lignes, elle a huit pouces dix lignes de vol; la tête, le derriere du cou & la partie antérieure & ſupérieure du corps ſont variés de noirâtre & d'olivâtre; le croupion & le deſſus de la queue ſont olivâtres ſans taches; la gorge, le ventre, les jambes & le deſſous de la queue ſont d'un blanc-ſale & jaunâtre; le devant du cou, la poitrine & les côtés ſont de la même couleur, mais ponctués de petites taches longitudinales noirâtres; il y a de chaque côté de la tête, au-deſſus de l'œil, une raie tranſverſale d'un blanc-jaunâtre; les pennes des ailes & de la queue ſont noirâtres, bordées d'olivâtre; l'iris eſt couleur de noiſette; la portion ſupérieure du bec eſt noirâtre, l'inférieure, couleur de chair, les pieds jaunâtres, les ongles bruns.

La *farlouſe* eſt moins commune que la plûpart des autres alouettes; elle aime les terreins humides, elle fait ſon nid à terre dans les prés bas & un peu marécageux, cependant elle ſe perche; ſon chant eſt très-agréable, il a quelque rapport à celui du roſſignol; elle ſe nourrit de vermiſſeaux, d'inſectes & de menus grains; elle ſe réunit en bandes l'automne, & même elle ſe mêle avec d'autres bandes de petits oiſeaux; mais il paroît qu'elle ne reſte pas l'hiver dans nos provinces, au moins qu'une grande partie s'en va: l'eſpèce eſt connue dans la plûpart des contrées de l'Europe. *Genre XXXIXe.*

La farlouſe blanche. Briss. *tom. III, pag.* 346, n'eſt qu'une variété de la précédente. Il me ſemble qu'il faudroit la regarder comme individuelle, & non pas l'indiquer, ainſi qu'on l'a fait, comme appartenant à un pays déterminé, puiſqu'on trouve par-tout des oiſeaux dont le plumage devient blanc.

Farlouse des Prés (grande). *Voyez* Sinsignote.

FARLOUZANE.

C'eſt le nom que M. de Montbeillard donne à une alouette de la Louiſiane, qui a en effet les plus grands rapports avec la *farlouſe*, un peu plus de grandeur, même fond de couleurs, mais ſeulement plus rembrunies: il eſt probable que c'eſt la même eſpèce, variée par l'influence du climat. *Genre XXXIXe.*

FAUCILLETTE. *Voyez* Martinet noir.

FAUCON.

Briss. *tom. I. pag.* 321. Genre VIIIe.

Pl. enl. 430, au bas de laquelle on a écrit, par erreur, *lanier.*

Bell. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 115, *fig. pag.* 117.

Idem. Idem. *Port. d'oiſ. pag.* 18.

Falco, en Latin;

Falcon, *falcone*, en Italien;

Halkon, en Eſpagnol;

Falck, *falcke*, *ſchwartz braune falck*, en Allemand;

Falcon, en Anglois;

Sokol, en Polonois.

J'ai fait obſerver dans différens articles, la difficulté qu'il y a de connoître les oiſeaux de proie, combien l'âge, le ſexe, les lieux qu'ils habitent font varier leur plumage, & mettent de différence entre les individus de même eſpèce; mais il n'eſt pas d'oiſeau de proie à qui cette propoſition, vraie en général, ſoit plus applicable, en particulier, qu'au *faucon.* On a, par les raiſons que je viens d'expoſer, méconnu les *faucons* d'âge, de ſexe, de pays différens, & on les a regardés comme autant d'eſpèces. Comme on s'eſt plus occupé de ces oiſeaux que d'aucun autre, on a commis plus de mépriſes, on a plus embrouillé leur hiſtoire, parce qu'on en a plus parlé, & qu'on a plus écrit à leur ſujet, ſans les avoir aſſez obſervés. Les limites qui me ſont preſcrites, ne me permettent pas d'entrer dans un examen détaillé & une diſcuſſion ſuivie de toutes les erreurs qui ont été commiſes. Un auteur célèbre, M. le comte de Buffon, a exécuté cette entrepriſe pénible & hériſſée de difficultés qu'il a vaincues par ſes ſoins & ſon application à réunir à l'eſpèce, à la ſouche, les variétés qu'on en avoit ſéparées mal-à-propos. Il ſera mon guide dans le labyrinthe que j'ai à parcourir, & ce que je dirai des *faucons*, ne ſera, en plus grande partie, qu'un extrait de ce qu'il en a écrit. Ne pouvant pas, par la nature de mon ouvrage, tranſcrire ſes obſervations en entier, je commence par la deſcription du *faucon*, qui ſe trouve en France.

» Ce *faucon* eſt gros comme une poule; il a dix-» huit pouces de longueur, depuis le bout du bec » juſqu'à celui de la queue, & autant juſqu'à celui » des pieds; la queue a un peu plus de cinq pou-» ces de longueur, & il a près de trois pieds & » demi de vol ou d'envergure; ſes ailes, lorſ-» qu'elles ſont pliées, s'étendent preſque juſqu'au » bout de la queue. »

Le *faucon*, dont on vient de lire les dimenſions, eſt repréſenté, *pl. enl.* 430. Il paroît avoir été deſſiné à l'âge de trois ans, paſſé lequel les mouchetures qui ſont ſur le ventre, diminuent en nombre, & le blanc, au contraire, devient plus dominant.

La baſe du bec eſt entourée, à ſa partie ſupérieure, de petites plumes étroites, blanchâtres, inclinées en arrière; la tête, le deſſus du cou, & de tout le corps, ſont d'un brun-noirâtre; les couvertures des ailes, & les plumes ſcapulaires ſont d'un gris-brun, chaque plume étant rayée tranſverſalement, à ſon extrêmité, de brun-noirâtre: il y a de chaque côté de la portion inférieure du bec une raie brune qui deſcend le long de la gorge, & qui forme une ſorte de mouſtache: la gorge eſt blanche, le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre le ſont auſſi, avec quelques traits dans la direction des plumes, d'un brun-noir, clairs-ſemés & fort étroits; le bas-ventre & les jambes ſont rayés en travers de brun

e *faucon d'Iſlande*. Briss. *tom. I, pag.* 336. ffère du nôtre qu'en ce qu'il eſt plus grand. e *faucon gentil*, Briss. *tom. I, pag.* 339. n'eſt pas même une variété dans l'eſpèce, eſt le nom qu'on donne, parmi les faucon- au *faucon* bien fait, bien dreſſé, d'une jolie

Vos anciens auteurs de fauconnerie ne comp- nt que deux eſpèces principales de *faucon*, *faucon gentil* ou *faucon* de notre pays & le *ucon pélerin* ou étranger, & regardoient tous autres comme de ſimples variétés de l'une l'autre de ces deux eſpèces ».....

L. de Buffon ajoute un peu plus bas : « En aſſemblant & reſſerrant les différens objets.... °. Il paroit qu'il n'y a en France qu'une ſeule ſpèce de *faucon* bien connue, pour y faire on aire ; que cette même eſpèce ſe trouve en Suiſſe, en Allemagne, en Pologne, & juſqu'en Iſlande, vers le nord ; en Italie, en Eſpagne, & dans les îles de la Méditerranée, & peut-être juſqu'en Egypte, vers le midi ; 2°. que le *faucon blanc* n'eſt dans cette même eſpèce qu'une variété produite par l'influence du climat du nord ; 3°. que le *faucon-gentil* n'eſt pas d'une eſ- pèce différente de notre *faucon* commun ; 4°. que le *faucon-pélerin* ou *paſſager*, eſt d'une eſ- » pèce différente, qu'on doit regarder comme » étrangère, & qui peut-être renferme quelques » variétés, telle que le *faucon* de Barbarie, le » *faucon Tuniſſien*, &c. Il n'y a donc que deux » eſpèces de *faucons* en Europe, dont la pre- » mière eſt naturelle à notre climat..... & » l'autre, qui ne fait qu'y paſſer, & qu'on doit » regarder comme étrangère. En rappellant donc » à l'examen la liſte la plus nombreuſe... au » ſujet des *faucons*, & ſuivant article par ar- » ticle celle de M. Briſſon, nous trouverons, 1°. » que le *faucon-ſors*, (Briss. *tom. I, pag.* 324), » n'eſt que le jeune de l'eſpèce commune ; 2°. que » le *faucon-hagard* ou *boſſu*, (Briss. *tom. I, pag.* » 324), n'en eſt que le vieux ; 3°. que le *faucon* » *à tête blanche*, & à pieds pattus, eſt une va- » riété, ou race conſtante dans cette même eſ- » pèce ; 4°. ſous le nom de *faucon-blanc*, M. Briſ- » ſon indique deux différentes eſpèces d'oiſeaux, » & peut-être trois ; car le premier & le troi- » ſième pourroient être, abſolument parlant, des » *faucons* qui auroient ſubi la variété commune » aux oiſeaux du nord, qui eſt le blanc. Mais » pour le ſecond, dont M. Briſſon ne paroît par- » ler que d'après M. Friſch, dont il cite la plan- » che LXXXI, ce n'eſt certainement pas un fau- » con, mais un oiſeau de rapine, commun en » France, auquel on donne le nom de *harpaye* : » (*nota*, c'eſt le *faucon blanc* de M. Briſſon, *tom. I, pag.* 326) ; « 5°. que le *faucon noir*, » (Briss. *tom. I, pag.* 327), « eſt le véritable » *faucon-pélerin* ou *paſſager*, qu'on doit regarder » comme étranger ; 6°. que le *faucon tacheté* n'eſt » que le jeune de ce même *faucon* étranger ; 7°. que » le *faucon brun*, (Briss. *tom. I, pag.* 331,) eſt » moins un *faucon* qu'un *Buſard*.....; 8°. que » le *faucon rouge*, (Briss. *tom. I, pag.* 332), » n'eſt qu'une variété dans l'eſpèce commune de » notre *faucon*.....; 9°. que le *faucon rouge des* » *Indes* eſt un oiſeau étranger....; 10°. que le » *faucon d'Italie*....(Briss. *tom. I, pag.* 336), » peut être encore regardé comme une variété » de l'eſpèce commune de notre *faucon*...; 11°. » que le *faucon d'Iſlande*, eſt une autre variété » de l'eſpèce commune, dont il ne diffère que par » un peu plus de grandeur ; 12°. que le *ſacre*, » (Briss. *tom. I, pag.* 337), « eſt une eſpèce dif- » férente, qu'il faut conſidérer à part ; 13°. que » le *faucon-gentil*, (Briss. *tom. I, pag.* 339), » n'eſt point une eſpèce différente de celle de » notre *faucon* commun....; 14°. que le *faucon-* » *pélerin*, (Briss. *tom. I, pag.* 341), n'eſt que » notre *faucon* commun, devenu, par l'âge, » *faucon-hagard*....; 15°. que le *faucon de Bar-* » *barie*, (Briss. *tom. I, pag.* 343), n'eſt qu'une » variété dans l'eſpèce du *faucon paſſager* ; 16°. » qu'il en eſt de même du *faucon de Tartarie*, » (Briss. *tom. I, pag.* 345) ; « 17°. que le *faucon à* » *collier*, (Briss. *tom. I, pag.* 345), n'eſt point un » *faucon*, mais un oiſeau d'un autre genre.... » (c'eſt la *ſoubuſe* de M. de Buffon) ; « 18°. que » le *faucon de roche* ou *rochier*, (Briss. *tom. I,* » *pag.* 349), n'eſt point encore un *faucon*, & » que c'eſt un oiſeau qu'il faut conſidérer à part ; » 19°. que le *faucon de montagne* ou *montagner*, » (Briss. *tom. I, pag.* 352), « n'eſt qu'une variété » du *rochier* ; 20°. que le *faucon de montagne cendré* » (Briss. *tom. I, pag.* 355), « n'eſt qu'une variété » de l'eſpèce commune du *faucon* ; 21°. que le » *faucon de la Baye de Hudſon*, (Briss. *tom. I,* *pag.* 356, « eſt un oiſeau étranger, d'une eſpèce » différente de celle d'Europe.....; 22° que le » *faucon étoilé*, (Briss. *tom. I, pag.* 359), eſt » un oiſeau d'un autre genre que le *faucon* ; 23°. » que le *faucon huppé des Indes*, (Briss. *tom. I,* *pag.* 360), « le *faucon des Antilles*, » (Briss. *pag.* 361), « le *faucon-pêcheur des Antilles*, (Briss. *tom. I, pag.* 361), « le *fau-con-pêcheur* » *de la Caroline*, » (Briss. *tom. I, pag.* 362), « ſont encore des oiſeaux étrangers dont il ſera » fait mention..... On peut voir, par cette » longue énumération, qu'en ſéparant les oiſeaux » étrangers, & qui ne ſont pas préciſément des » faucons, & en ôtant encore le *faucon pattu*, » qui n'eſt peut être qu'une variété ou une eſpèce » très-voiſine de celle du *faucon commun*, il y en » a dix-neuf, qui ſont réduites à quatre eſpèces : » ſavoir, le *faucon commun*, le *faucon paſſager*, le » *ſacre* & le *buſard*, dont il n'y a plus que deux » qui ſoient en effet des *faucons*. »

Il réſulte de ce qu'on vient de lire, & retranchant le *buſard* & le *ſacre* du nombre des *faucons*, que de dix-ſept que M. Briſſon compte en Europe,

d'après les auteurs, M. de Buffon n'en admet que deux; ſavoir, le *faucon commun* & le *faucon paſſager*; qu'il regarde les quinze autres comme des variétés, dont dix appartiennent au *faucon commun*, & cinq au *faucon paſſager*. Le lecteur ne verra pas ſans doute ſans ſurpriſe qu'un oiſeau auſſi indépendant que le *faucon*, qui ne multiplie pas en captivité, ſur la propagation duquel l'homme n'influe par conſéquent pas, ſoit ſujet à un auſſi grand nombre de variétés, tandis qu'elles ſont rares en général dans les autres oiſeaux libres, & dans ceux mêmes ſur qui, vivant près de nous, & profitant des changemens que nous faiſons ſubir aux végétaux, par la culture, nous devrions influer davantage. Mais il faut ſe ſouvenir que l'âge ſeul fournit deux variétés; ce qui diminue d'autant celles qui ſont à imputer à l'influence des climats; & ſi, comme on en peut douter, elle a autant d'action ſur le plumage des premiers âges que ſur celui des années poſtérieures, il s'enſuivra que deux *faucons-ſors*, nés ſous deux climats différens, n'auront pas le même plumage, & qu'ils formeront dans leur eſpèce une double variété, & comme jeunes, & comme nés en des pays différens; il en ſera de même pour les autres âges: ainſi, la même eſpèce variera doublement, & par l'âge, & par l'influence du climat.

Il ſeroit ſans doute néceſſaire, pour que le lecteur n'eût rien à déſirer, que je lui fiſſe connoître, par la deſcription, les variétés dont je n'ai fait qu'annoncer la réduction d'après M. de Buffon. Mais ſi je ne donnois pas à cette partie deſcriptive l'étendue ſuffiſante, il n'en réſulteroit aucune connoiſſance, & je porterois au-delà des limites dans leſquelles je dois me renfermer, cet article, qui n'a pu être abrégé, ſi j'entrois dans des deſcriptions pour leſquelles j'aime mieux renvoyer les perſonnes qui pourront les juger néceſſaires, à l'ouvrage de M. Briſſon, dans lequel on les trouvera avec tout le détail qu'on peut déſirer. Le plus grand nombre des lecteurs ſe rapportera avec moi aux ſoins que M. le comte de Buffon a pris de comparer les deſcriptions, de les apprécier, & de rappeller les variétés à leur eſpèce.

FAUCON A COLLIER. Briss. *tom. I, pag.* 345, *Voyez* SOUBUSE.

Faucon à collier, des Indes. *Voyage* aux Ind. & à la Ch. *tom. XI, pag.* 182.

Sa longueur eſt d'un pied quatre pouces du bout du bec à celui de la queue; la tête, la gorge, le derrière du cou, le dos ſont noirs, le deſſous du corps eſt blanc, les petites couvertures du deſſus des ailes ſont blanches, les autres ſont noires, les grandes pennes des ailes ſont de cette dernière couleur, & les moins longues ſont d'un gris-cendre & argenté; la queue eſt de cette même couleur; le croupion eſt blanc, le bec noir, l'iris & les pieds ſont rouſſeâtres.

M. Sonnerat dit que la femelle eſt un peu moins [illegible] que le mâle; que ſa couleur dominante eſt un gris-argenté; qu'il y a trois taches noires ſur chacune des couvertures du deſſus des ailes, & trois pareilles taches ſur les côtés des moyennes pennes de l'aile; les côtés du ventre, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc relevé par une bande longitudinale d'un roux-mordoré ſur le milieu de chaque plume; le bec eſt noir; l'iris & les pieds ſont de la même teinte que dans le mâle.

Si l'obſervation de M. Sonnerat eſt exacte, cette eſpèce préſente une exception très-remarquable dans l'hiſtoire des oiſeaux de proie; ſavoir une femelle moins groſſe que le mâle, puiſque c'eſt le contraire qui a lieu conſtamment; mais les couleurs plus vives du *faucon*, que M. Sonnerat regarde comme la femelle, & ſa taille moins forte, ſont des raiſons de préſumer que quelque circonſtance a trompé dans cette occaſion cet Obſervateur, ordinairement ſi exact. *Genre. VIIIe.*

FAUCON A TÊTE BLANCHE. Briss. *tom. I, pag.* 325. *Voyez* FAUCON.

FAUCON-BEC-JAUNE. En terme de fauconnerie, déſigne un faucon de peu de courage. *V.* FAUCON.

FAUCON BLEU. Edw. *glan. pag.* 33, *pl.* 225. *Voyez* OISEAU-ST.-MARTIN.

FAUCON BOSSU. C'eſt le faucon vieux. *Voyez* FAUCON.

FAUCON BRUN. Briss. *tom. I, pag.* 331.

M. de Buffon le regarde comme une variété dans l'eſpèce du *buſard*. *Voyez* BUSARD.

FAUCON-CHOUETTE (petit). Edw. *tom. II, pag. LXII, pl.* 62. *Voyez* CAPARACOCH.

FAUCON de Barbarie. Briss. *tom. I, pag.* 343. *Faucon Tuniſſien* ou *Punicien*. Bell. *hiſt. nat. des oiſ. tom. I, pag.* 343. *Voyez* FAUCON PASSAGER.

FAUCON de la Baye de Hudſon. Briss. *tom. I, pag.* 356. *Voyez* BUSE CENDRÉE.

FAUCON DE MONTAGNE, CENDRÉ. Briss. *tom. I, pag.* 355. *Voyez* FAUCON.

FAUCON DE ROCHE. Briss. *tom. I, pag.* 349. *Voyez* ROCHIER.

FAUCON de Tartarie. Briss. *tom. I, pag.* 345. Bell. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 116. *Voyez* FAUCON PASSAGER.

FAUCON d'Iſlande. Briss. *tom. I, pag.* 336. *Voyez* FAUCON.

FAUCON d'Italie. Briss. *tom. I, pag.* 336. *V.* FAUCON.

FAUCON-GENTIL. Briss. *tom. I, pag.* 339. *V.* FAUCON.

FAUCON-GENTIL. En terme de fauconnerie, eſt le faucon commun crêtelé. *Voyez* FAUCON.

FAUCON-HAGARD. C'eſt le faucon âgé de trois ans, ou plus. *Voyez* FAUCON.

FAUCON HUPPÉ, des Indes. Bris. *tom. I, pag.* 360.

Il eſt preſque de la groſſeur de l'autour; ſa tête

eſt noire, ornée d'une huppe, qui ſe diviſe, à ſon extrêmité, en deux parties flottantes ſur le cou; il eſt de couleur fauve, mais le deſſus du corps eſt de la même couleur que la tête; le deſſous eſt alternativement rayé de bandes noires & de bandes blanches; les pennes des ailes ſont noirâtres, & les moyennes ſont bordées de blanc; la queue eſt rayée alternativement de noir & de cendré; les pieds ſont couverts de plumes juſqu'à l'origine des doigts; l'iris eſt jaune, le bec noirâtre, les doigts ſont jaunes, les ongles noirs. *Genre VIIIe.*

FAUCON NOIR. BRISS. *tom. I, pag.* 327. *V.* FAUCON PASSAGER.

FAUCON PASSAGER.

Faucon noir & paſſager. Pl. enl. 469.

Faucon noir. BRISS. *tom. I, pag.* 327.

Il eſt de la groſſeur du *faucon* ordinaire. Le deſſus de la tête, du cou, le dos & le croupion ſont d'un brun-noirâtre; les couvertures du deſſus de la queue & des ailes ſont de la même couleur, bordées de rouſſeâtre: on voit auſſi quelque trace de cette couleur à la partie ſupérieure du cou: de chaque côté de la tête une tache noire forme aux coins de la bouche une ſorte de mouſtache qui s'étend vers le bas. Le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un brun-rougeâtre, avec une tache noire au bout de chaque plume; les pennes des ailes & de la queue ſont d'un brun-noirâtre, ſans mêlange en-deſſus, & rayées tranſverſalement, en-deſſous, d'un brun plus clair; l'œil eſt entouré d'une peau nue, couleur de plomb; le bec eſt de la même couleur, plus foncée, & nuée de rougeâtre-pâle, les pieds ſont d'une couleur de plomb, foncée; les ongles noirs.

On prend ce *faucon*, au paſſage en France, à Malthe, en Allemagne.

M. le comte de Buffon qui, comme je l'ai dit à l'article *du faucon*, a comparé, avec beaucoup de ſoin, les différentes eſpèces & variétés de cet oiſeau, décrites par les auteurs, rapporte au *faucon paſſager*, 1°. le *faucon* auquel Mrs Briſſon, *tom. I, pag.* 329; Edw. *tom. I, pag.* 111, *pl.* 3, donnent le nom de *faucon* tacheté. La principale différence de ce *faucon* avec le *paſſager*, conſiſte en ce que la gorge, le devant du cou, & tout le deſſous du corps, ſont blancs, variés de taches brunes.

M. Edwars dit qu'on le trouve à la Baye de Hudſon: ce peut être une variété produite par l'influence du climat, ou peut-être eſt-ce le *faucon-ſors*, ou le jeune de cette eſpèce, comme M. de Buffon le penſe.

2°. Le *faucon de Barbarie.* BRISS. *tom. I, pag.* 343.

Faucon tunicien ou *punicien.* BELL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 117.

M. Briſſon dit que ce *faucon* eſt un peu plus petit que le *faucon* commun; que le deſſus du corps eſt d'un cendré-pâle & bleuâtre; que la poitrine eſt d'un blanc-jaunâtre, mêlé d'une légère teinte bleuâtre; que le reſte du deſſous du corps eſt de la même couleur, mais ſans mêlange de bleuâtre, & que le bas-ventre & les jambes ſont variés de taches longitudinales noires; les pennes des ailes ſont noirâtres, bordées de blanc extérieurement, & la queue eſt bleuâtre, rayée en travers de ſept bandes brunes; le bec & les ongles ſont noirs, les pieds jaunes.

3°. Le *faucon de Tartarie.* BRISS. *tom. I, pag.* 345.

BELL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 116.

Celui-ci eſt de la groſſeur du *faucon* commun, rayé ſur les parties ſupérieures de lignes tranſverſales d'un cendré brun ſur un cendré plus clair; d'un blanc rouſſeâtre ſur le deſſous du corps, varié de lignes noirâtres longitudinales ſur le bas du devant du cou & le haut de la poitrine, & de raies tranſverſales de la même couleur ſur le reſte du deſſous du corps; il a le deſſus des ailes roux. *Genre VIIIe.*

FAUCON PATTU. BRISS. *tom. VI, Supplément, pag.* 22. *Voyez* FAUCON.

FAUCON-PÊCHEUR du Sénégal. *V.* TANAS.

FAUCON-PÉLERIN. BRISS. *tom. I, pag.* 341. *Voyez* FAUCON.

FAUCON ROUGE. BRIS. *t. I, p.* 332. *V.* FAUCON.

FAUCON ROUGE des Indes Orientales.

Faucon rouge des Indes. BRISS. *tom I, pag.* 333.

La femelle, d'un tiers plus groſſe que le mâle, a la tête large & applatie: la couleur de cette partie, ainſi que du derrière du cou, du dos & du deſſus des ailes eſt d'un cendré-brun; la gorge, le devant du cou, la poitrine, le ventre, le croupion & les cuiſſes ſont d'un orangé preſque rouge; il y a au bas du cou, ſur le devant, une tache longue cendrée, & quelques petites taches de la même couleur ſur la poitrine; la queue eſt rayée de bandes en demi-cercle alternativement brunes & cendrées; la baſe du bec eſt jaune, le reſte cendré; l'iris eſt brune, les pieds ſont jaunes, les ongles noirs: dans la femelle toutes les parties rouges le ſont moins, & les parties cendrées ſont moins foncées: ces *faucons* décrits par Aldrovande, avoient été envoyés des Indes Orientales au grand duc Ferdinand. Quelques-uns de nos anciens fauconniers parlent de *faucons rouges*, mais leurs deſcriptions ne mettent pas à portée de décider ſi ils ont voulu déſigner ces mêmes *faucons* des Indes qui pourroient peut-être s'éloigner aſſez pour être de paſſage en France. *Genre VIII.*

FAUCON-SORS: c'eſt le jeune *faucon.* *Voyez* FAUCON.

FAUCON TACHETÉ. BRISS. *tom. I, pag.* 329.

Idem. EDW. *tom. I, pag. III, pl. III.* *Voyez* FAUCON PASSAGER.

FAUCONNERIE.

C'eſt l'art de dreſſer & de gouverner les oiſeaux de proie. On emploie le même mot pour déſigner tantôt la chaſſe que l'on fait avec les oiſeaux,

tenoit l'équipage qu'y font reconnoître le nom qu'il a d'un usage plus fréquent dans les deux premiers cas.

La *fauconnerie*, considérée comme un art, traite des oiseaux, à pour objet, le choix qu'on en fait, la manière de les traiter, les soins qu'on en prend en santé ou en maladie.

Ce simple exposé suffit pour faire voir que les hommes se sont occupés longtemps de la *fauconnerie* à cause, une raison comme un autre importante. C'est aussi ce qui en effet pour les deux derniers siècles a fait regarder cet art comme un amusement pour les rois & les princes, & comme un divertissement qu'ils prenoient quelquefois, & auquel ils se montroient dans tout l'appareil de leur puissance, l'équipage de la *fauconnerie* est un reste de la magnificence de leurs ancêtres qui s'est conservé parmi les autres signes extérieurs qui annoncent leur pouvoir. La Allemagne où les mœurs ont moins changé, où avec de moins grandes possessions, un plus grand nombre d'hommes partagent les titres, les droits & l'existence des souverains, la *fauconnerie* est encore un art en honneur.

Je traiterai successivement dans cet article des parties de la *fauconnerie*, afin que ce que la nature de l'ouvrage auquel je travaille me permet d'en dire, présente sur cet art un précis aussi complet qu'il m'a été possible de le rédiger.

Si la *fauconnerie*, usitée dans les siècles passés, cultivée avec soin par nos peres, d'un avantage fort borné pour nous, & presque oubliée de nos jours, ne fixe pas notre attention comme un art nécessaire, elle la mérite comme un art curieux, comme un de ceux qui manifestent l'industrie & le pouvoir de l'homme. Il établit en effet, son empire, il l'exerce à la faveur de la *fauconnerie* sur les êtres les plus indépendans, sur ceux à qui la protection est la plus inutile, qui ont le plus de moyens de subvenir à leurs besoins, de se soustraire à son joug, le moins de dangers à courir avec plus de ressources pour y échapper; il asservit les caractères les plus indociles; il fixe, il rend sédentaires les êtres les plus inconstans, les plus accoutumés à changer de lieu, les plus avides de la liberté, ceux qui en souffrent le plus impatiemment la perte dans le premier essai qu'ils font de la captivité; il change le naturel, sans altérer le mécanisme; & après avoir, par la force ou par la protection qu'il accorde, subjugué les animaux attachés comme lui à la terre, l'homme étend, par le moyen de la *fauconnerie*, son empire sur les habitans de l'air; ils distinguent sa voix, ils la reconnoissent, ils y sont dociles, elle détermine leur volonté & dirige leurs mouvemens, au-dessus de lui, dans un éloignement où il n'a nul moyen de les atteindre, au milieu de l'espace où ils sont libres, qu'ils ont été accoutumés à traverser, & dans lequel ils ne sembloient que destinés à se jouer & à ne s'y mouvoir qu'à leur gré, sans reconnoître d'autre loi que celle de leur volonté.

Tous les oiseaux de proie ne sont pas propres à la *fauconnerie*; on n'y emploie que les espèces qui par des qualités que la nature leur a négligé les autres. Ces qualités sont la rapidité de l'aile, la force des mouvemens, le courage & l'acharnement à poursuivre la proie. On trouve dans les oiseaux, comme toutes les facultés dans les animaux, dépendre de l'organisation. La forme de l'aile rend le vol plus rapide ou plus lent; selon que la serre est plus longue ou plus courte, elle a plus de force. suivant qu'elle est plus aiguë ou plus mousse, l'oiseau atteint sa proie, l'attaque avec plus d'avantage & plus d'adresse. C'est dans l'aile & la serre, invariablement conformées, rendent, l'une son vol plus prompt, l'autre son attaque assez & sûre, poursuit sa proie avec ardeur; en la joignant il tombe sur elle avec la confiance qu'inspire l'habitude de la victoire, & les difficultés que la faire éprouver à vaincre, les ruses ou la force de son ennemi, ne font qu'irriter le courage d'un athlète accoutumé à vaincre; il s'acharne sur sa proie à proportion de la résistance qu'il éprouve, & qui ne fait que l'encourager. L'oiseau de proie, au contraire, à qui la nature a moins accordé d'avantages, se rebute aisément, il se lasse bientôt d'une poursuite qui le fatigue, & dont la durée plus grande a souvent été sans succès; il ne retire dans l'attaque à des efforts pénibles, qui ne lui ont que rarement procuré la victoire. Le premier ne revient jamais que vainqueur, & le second retourne souvent sans avoir engagé le combat. Il est donc important de nous former une idée juste de la conformation de l'aile & de la serre dans les oiseaux de proie, puisqu'elle nous indique leurs qualités, qu'elle nous fait distinguer ceux qui sont les plus propres à la *fauconnerie*; les oiseaux qu'on y peut employer, quoique moins utilement, & ceux qu'on doit en exclure.

Les auteurs anciens qui ont écrit sur la *fauconnerie*, n'en ont traité que la partie méchanique. Un sçavant a, de nos jours, approfondi & developpé la théorie de cet art qu'on avoit presque oublié: M. Huber, citoyen de Genève, qui réunit à une imagination active le talent d'observer, s'est occupé de la *fauconnerie* en homme de génie, en observateur qui compare les productions de la nature, qui lie ses connoissances, les augmente les unes par les autres, & qui, dans une découverte qu'il vient de faire, reconnoit la route qui conduit à une découverte nouvelle: il a composé un ouvrage qu'il n'a pas encore publié, mais dont il a bien voulu me communiquer un précis, & je lui suis redevable d'une grande partie des choses que j'exposerai dans cet article.

Ce sçavant divise les oiseaux, en considérant la conformation de leurs ailes, en *rameurs* & en *voiliers*; en s'occupant de la conformation de leurs serres, en *nobles* & *ignobles*.

Les *rameurs* s'élèvent dans les hautes régions

de l'air, ils y pourſuivent, attaquent & ſaiſiſſent leur proie à toutes les hauteurs, où ils fondent ſur elle comme un trait. Aucun des êtres qui traverſent les airs ne leur peut échapper, ſoit qu'ils cherchent leur ſureté en s'élevant, ou qu'ils fuient en côtoyant la ſurface de la terre : les oiſeaux *rameurs* doivent leurs avantages & la victoire, qui les ſuit par-tout, à leur ſeule conſtitution. Les voiliers ne s'élèvent qu'à une hauteur moyenne pour découvrir une proie courante ou qui ne s'élève jamais très-haut ; ils la pourſuivent à tire-d'aile, cherchent à la joindre ou par viteſſe ou par des ruſes, qui ſuppléent en eux aux facultés phyſiques.

L'aile dans les rameurs eſt mince, déliée, peu convexe, & fortement tendue quand elle eſt déployée.

Dans les voiliers elle eſt plus épaiſſe, maſſive, arquée & moins tendue pendant le vol.

Dans les rameurs les dix premières plumes de l'aile ſont entières ; elles conſtituent proprement la rame & forment un plan continu, parce que les plumes ſe touchent les unes les autres dans toute leur longueur, à la faveur de leurs barbes égales dans le trajet du tuyau. Dans ces oiſeaux la première plume de l'aile eſt plus courte que la ſeconde : on la nomme *cerceau ;* la ſeconde eſt la plus longue.

Dans les voiliers les cinq premières plumes de l'aile ſont échancrées, depuis leur milieu juſqu'à leur extrêmité. Ces cinq plumes ſont d'une longueur inégale. La première eſt beaucoup plus courte que les autres, la quatrième eſt la plus longue. L'extrêmité de cette aile, qui eſt la partie la plus importante pour le vol, forme une ſurface interrompue, entrecoupée par des ouvertures ou échancrures.

Les mouvemens de la première eſpèce d'aile, mince, pleine, fortement tendue, mue par une puiſſance active, ſont aiſés, rapides, forts, ils ont un effet complet ; ceux de la ſeconde eſpèce d'aile maſſive, convexe, entr'ouverte par des échancrures, mue mollement par des forces moins énergiques, ſont pénibles, lents, ont moins d'action, & produiſent moins d'effet.

Les oiſeaux rameurs, à la faveur de la conformation de leurs ailes, volent contre le vent, la tête haute & portée en-avant ; ils s'élèvent ſans peine dans les plus hautes régions, où ils ſe jouent dans tous les ſens & ſe portent de tous les côtés : les voiliers, au contraire, ne volent avec avantage que vent *arrière*, la tête baſſe & inclinée ; ils ne s'élèvent que pour découvrir leur proie.

Les fauconniers avoient remarqué la différence du vol que nous venons d'indiquer ; mais ils n'avoient conſidéré que l'effet, ſans en rechercher les cauſes ; ils déſignent ſous le nom d'*oiſeaux de haut vol* ou *de leurre*, ceux que M. Huber appelle *rameurs ;* & ſous celui d'*oiſeaux de bas vol, de baſſe volerie* ou *de poing*, ceux que M. Huber nomme *voiliers*, & auxquels il donne auſſi le nom d'*oiſeaux planans*. Cette dernière dénomination peint bien leur vol, lorſque les ailes étendues, immobiles, ſoulevées par le vent, ils ſont portés ſuivant ſon cours, ſans action de leur part, ou au moins avec une action très-bornée.

Les oiſeaux de *haut vol* & ceux de *bas vol*, ou les *rameurs* & les *voiliers*, ne diffèrent pas moins par la conformation de la ſerre que par celle des ailes.

La ſerre, dans les oiſeaux de proie, eſt une main ; mais c'eſt une main armée, qui empoigne, bleſſe, & qui réuniſſant encore les avantages que le pied peut fournir, preſſe & comprime du poids de tout le corps. C'eſt ce rapport avec la main & le pied tout-à-la-fois, qui a fait donner le nom de *talon* au doigt de la ſerre le plus court, de *long doigt* à celui qui excède les autres, de *petit doigt* à celui qui eſt externe, de *pouce* au doigt le plus interne & porté en même-temps en-avant. Les ongles plus ou moins longs, arqués, aigus, qui terminent les doigts, ſont les inſtrumens offenſifs dont la ſerre eſt armée.

Toutes ces parties concourant enſemble dans l'attaque, à proportion qu'elles ſont mieux conformées pour le but auquel elles ſont deſtinées, l'oiſeau aſſaillant a plus d'avantages.

Des doigts plus longs, plus déliés, ſont plus ſouples, plus agiles, plus forts : ils embraſſent une ſurface plus étendue ; mus par un levier plus long, ils étreignent plus fortement.

Des ongles plus arqués, plus acérés, pénètrent plus facilement, plus promptement & plus profondément, ils arrêtent plus aiſément, ils retiennent plus fortement, & font une plaie plus dangereuſe.

Un pied conformé de façon que le poids du corps ſe concentre en un point qui ſert de baſe, preſſe & comprime davantage que celui dans lequel le poids du corps ſe partage ſur une plus grande ſurface.

Tels ſont les avantages réunis dans la ſerre des oiſeaux de *haut vol* ou *rameurs*. Traités plus favorablement pour la pourſuite par la conformation de leurs ailes, ils ont pour l'attaque des armes plus aiſées à faire agir & d'un effet plus aſſuré. Ils doivent leur ſupériorité, ſur-tout, à la longueur de leurs doigts : on les reconnoît à ce caractère : M. Huber les conſidérant ſous ce point de vue, les a nommés *oiſeaux nobles*, & il appelle *oiſeaux ignobles* ceux dont les doigts ſont courts & maſſifs. Ces qualités & ces défauts admettent néceſſairement des degrés. Ainſi les *oiſeaux nobles* ont tous les doigts longs & déliés, les *oiſeaux ignobles* les ont gros & courts. Mais les uns & les autres, d'après la conformation de leurs doigts plus ou moins parfaite ou imparfaite, doivent être placés dans différens rangs de leur claſſe ; le faucon, par exemple, à la tête des *oiſeaux nobles*, & la buſe au dernier degré des *oiſeaux ignobles*.

Tous les oiſeaux de *haute volerie* ou *rameurs*

ſont en général en même-temps du nombre des *oiſeaux nobles*. Il en faut cependant excepter la *creſſerelle*, qui fait une claſſe à part, & qui, du nombre des rameurs par la conformation de ſes ailes, eſt, par celle de ſes ſerres, réduite au rang des *oiſeaux ignobles*. Tous les *oiſeaux de baſſe volerie* au contraire, ou les *voiliers*, ſont ignobles, mais à différens degrés.

Le bec, cette arme ſi redoutable dans les oiſeaux de proie, eſt plus arqué dans les *rameurs*; ſa courbure commence plus près de ſon origine; ſa pointe plus acérée, eſt accompagnée de chaque côté d'une échancrure & d'une aſpérité, qui la rendent plus propre à inciſer & à déchirer. Le bec des *voiliers* eſt moins arqué, ſa courbure commence à plus de diſtance de ſon origine, & ſa pointe plus mouſſe, eſt ſimple & unie ſur ſes côtés.

Enfin l'œil des *rameurs* eſt ordinairement noir; celui des *voiliers* eſt jaune, le plus communément.

En réſumant les objets ſur leſquels nous venons de nous étendre pour les faire mieux connoître, nous trouverons que les oiſeaux de proie, ceux au moins que l'Europe fournit, ſont diviſés en deux claſſes.

Celle des oiſeaux de *haute volerie*, appellés *rameurs* par M. Huber.

Celle des oiſeaux de *baſſe volerie* que M. Huber nomme *voiliers*.

Que les rameurs ſont tous, à l'exception de la *creſſerelle*, du nombre des *oiſeaux nobles*, & que les voiliers ſont tous des oiſeaux plus ou moins *ignobles*: que les caractères des *rameurs* ou *oiſeaux de haut vol*, qui ſont en même-temps *nobles*, ſont d'avoir les dix premières grandes pennes de l'aile entières, les doigts longs & déliés, le bec fort arqué, ſa pointe échancrée, l'œil noir. Que les caractères des *voiliers* ou oiſeaux de *baſſe volerie*, qui ſont en même-temps *ignobles*, ſont d'avoir les cinq premières grandes pennes de l'aile échancrées, d'inégale longueur; les doigts courts & maſſifs; le bec arqué, ne commençant à ſe courber qu'à quelque diſtance de ſon origine, ſa pointe ſimple, ſans échancrure, & l'iris jaune.

En entrant dans le détail de ces objets, nous trouverons que la *fauconnerie* n'employe que ſix à ſept eſpèces d'oiſeaux de *haut vol*, *rameurs* & *nobles*, & deux eſpèces ſeulement d'oiſeaux de *baſſe volerie*, *voiliers* & *ignobles*.

Il eſt très difficile de déterminer & de nommer préciſément ces différentes eſpèces, quoique peu nombreuſes, à cauſe de l'obſcurité & de la confuſion produites par l'extrême variété des noms employés en différens temps & par les divers auteurs. Je m'éloignerois trop de mon objet, & je courrois riſque de le perdre de vue ſi je l'entreprenois dans ce moment. C'eſt un travail qui ſera mieux placé en traitant de chaque eſpèce en partic

Je me contenterai donc, pour l'inſtant, de déſigner les oiſeaux enployés à la *fauconnerie* par les noms les plus généralement uſités.

Les oiſeaux de *haute volerie*, *rameurs* & *nobles*, ſont le *faucon*, le *gerfaut*, le *ſacre*, le *hobreau*, l'*émerillon*.

Les oiſeaux de *baſſe volerie*, *voiliers* & *ignobles*, ſont l'*autour*, l'*épervier*.

Mais ces eſpèces ont des variétés produites par l'âge, le climat, & ſur-tout par le ſexe. Ces variétés, dont pluſieurs ont été priſes pour des eſpèces, multiplient le nombre des oiſeaux employés dans la *fauconnerie*. La variété ſeule des ſexes le double, puiſque, dans chaque eſpèce, le mâle ou *tiercelet* eſt diſtinct de ſa femelle par ſa taille; que d'un tiers plus petit, il eſt regardé, par rapport à l'art, comme s'il conſtituoit une eſpèce à part. Je m'occuperai de ces différens objets en traitant des eſpèces.

M. Huber, après m'avoir fourni la baſe & la partie eſſentielle des faits que j'ai rapportés juſqu'à préſent, fait deux remarques.

Il obſerve que la diviſion des oiſeaux de proie en *rameurs* & en *voiliers*, fondée, par rapport à ceux qu'on trouve en Europe, ſur des caractères tranchans & fortement exprimés, laiſſe des doutes par rapport aux oiſeaux de proie qui vivent ſur les autres parties du globe. Il demande ſi parmi ces oiſeaux il n'y a pas des eſpèces intermédiaires qui tiennent des deux claſſes, qui les rapprochent & qui les lient.

Les voyageurs peuvent ſeuls répondre à cette queſtion intereſſante pour la *fauconnerie* & pour l'hiſtoire naturelle. Les peaux sèches d'oiſeaux qu'on envoie ne mettent pas à portée d'y ſatisfaire; il faudroit pouvoir examiner ces peaux, en grand nombre, à leur arrivée; il eſt trop tard quand, préparées & montées, elles ont été placées dans les collections, car les peaux alors ne ſont plus flexibles; on ne peut étendre les ailes, ni manier & examiner ces mannequins, objets de la curioſité de ceux qui les poſsèdent, ſans les endommager, ſans en altérer l'élégance & la diſpoſition, & c'eſt à quoi les poſſeſſeurs ſe refuſeroient.

On peut bien répondre, d'après quelques examens plus ou moins nombreux, que la diviſion établie, par rapport aux oiſeaux de proie d'Europe, paroît en général avoir lieu pour les oiſeaux de proie des autres parties du globe; mais on ne peut rien déterminer à cet égard, rien avancer de fixe & de précis. C'eſt moins à confirmer l'univerſalité de la diviſion qu'on doit s'attacher, qu'à connoître & ſaiſir ſes exceptions, ſi elle en admet. Nous invitons les voyageurs à s'occuper de cet objet important pour l'hiſtoire des oiſeaux; eux ſeuls peuvent fournir les éclairciſſemens demandés, à portée, comme ils ſont, d'examiner les oiſeaux vivans ou récemment tués, de ſe procurer toutes les eſpèces, & d'obſerver dans tous les lieux.

La ſeconde remarque de M. Huber a pour objet

le

le vol en général. Selon lui, tous les oiſeaux, même ceux qui ne ſont pas oiſeaux de proie, ſont *rameurs* ou *voiliers ;* mais ces deux claſſes, diſtinctes & iſolées, parmi les oiſeaux de proie, ſont rapprochées & liées parmi les autres oiſeaux par un grand nombre de nuances : de-là les combinaiſons multipliées dans le vol des oiſeaux ſuivant qu'ils appartiennent plus ou moins à l'une des deux claſſes. C'eſt ſur ces combinaiſons que les oiſeaux de proie qui les connoiſſent par inſtinct ou par expérience, dirigent leur plan d'attaque & ſe conduiſent dans la pourſuite ; que l'oiſeau de proie voilier laiſſe partir, ſans ſe mettre en mouvement, l'oiſeau rameur par excellence qu'il ne pourroit pas atteindre ; qu'au contraire l'oiſeau de proie rameur s'élance ſur toute ſorte de proie, également en état d'aſſaillir dans les hautes régions, & de ſe précipiter ſur ſa victime dans les inférieures : c'eſt de même, d'après ces combinaiſons du vol, que les mouvemens des oiſeaux de proie ſont réglés & déterminés pendant la pourſuite & autant que dure l'action. Ainſi les moyens de fuir & de pourſuivre ſont les mêmes ; les mouvemens pour échapper ſont fixés & déterminés dans la proie par ces moyens, & les mouvemens pour atteindre ſont modifiés dans l'oiſeau de proie ſuivant les facultés de l'animal qu'il pourſuit. La proie bornée, eſt néceſſitée dans ſes mouvemens ; l'oiſeau carnaſſier, le rameur ſur-tout, pleinement libre, déploie, reſſère & modifie ſes facultés ſuivant celles de ſa victime à laquelle il ſe proportionne.

Quoique les notions fournies par M. Huber ſoient neuves & intéreſſantes, elles laiſſent encore pluſieurs choſes à deſirer. Cet habile obſervateur ne nous a donné que les caractères extérieurs des oiſeaux de proie : c'eſt à l'anatomie à comparer les forces motrices des *rameurs* & des *voiliers ;* celles qui font agir leurs ſerres ; la longueur, l'arrangement des léviers que meuvent ces forces ; la fabrique, l'inſertion des muſcles qui les mettent en action ; la diſpoſition des tendons & l'augmentation de force que produiſent les poulies de renvoi autour deſquelles ils circulent ; à comparer les organes de la reſpiration & le degré de chaleur naturelle entre des êtres, dont les uns s'élèvent dans les hautes régions de l'air, y reſpirent librement & long-temps, ſans être incommodés ni rebutés par le froid piquant qui y règne, dont les autres, conſtitués en apparence de même, ne s'élèvent que rarement, & pour peu de temps au-deſſus des baſſes régions auxquelles ils ſemblent fixés. Toutes les fois que les actions ſont très-différentes, les organes diffèrent auſſi certainement beaucoup. Mais, outre que l'état de la ſcience ne nous fourniroit pas ſur ces objets tous les détails & toutes les lumières qu'on peut deſirer, en nous en occupant, nous nous écarterions trop de notre ſujet, & nous paſſerions les bornes que la nature de l'ouvrage nous preſcrit : je me contenterai donc d'avoir offert ces objets aux recherches des anatomiſtes, & après avoir indiqué les caractères, au moins extérieurs, qui nous font diſtinguer & diviſer les oiſeaux de proie, je paſſe aux moyens de ſe les procurer.

Manières de prendre les oiſeaux.

On prend les oiſeaux de proie ou dans le nid, ou formés & en état de ſubvenir eux-mêmes à leurs beſoins.

On appelle *niais* les oiſeaux qu'on déniche ; *ſors* ceux qu'on prend jeunes avant qu'ils aient mué pour la première fois, & *hagards* ceux qui ont déjà ſubi une ou pluſieurs mues ; différence qui ſe reconnoît aux mouchetures & aux nuances du plumage.

Les *branchiers* ſont des oiſeaux qui, ſortis du nid, ſautent de branche en branche, ſans pouvoir encore voler, ni atteindre leur proie. M. Huber veut qu'on néglige abſolument ces oiſeaux, & qu'on efface des termes de la *fauconnerie* le nom que quelques auteurs leur ont donné : il ſe fonde ſur ce que les branchiers déjà faits en partie, ſans être cependant tout-à-fait formés, s'habitueroient difficilement à la nourriture qu'on leur donneroit ; ſur ce que, avides de la liberté dont ils ont déjà joui, il ſeroit impoſſible de les retenir, ſans les ſoumettre aux exercices de l'*affaitage* ou de l'art de les dompter qu'ils ne ſeroient pas en état de ſupporter, à cauſe de la foibleſſe de leur tempérament & de la délicateſſe de leurs membres. On prend les oiſeaux dans l'*aire* ou nid, pendant qu'ils ſont encore couverts de duvet au moins ſur la tête. Plus âgés, ils ſe forment difficilement au régime qu'on eſt obligé de leur faire obſerver.

On les élève en liberté : la contrainte & la captivité amoliroient leur caractère & énerveroient les principes de leurs facultés, qui ne ſe développeroient qu'imparfaitement.

La plupart des choſes qui me reſtent à dire ſur cet article ſont communes entre les oiſeaux de haut & de bas vol ; mais il y a quelques obſervations particulières à chacune de ces deux ſortes d'oiſeaux. De quelqu'eſpèce que ſoient les *niais*, on leur attache des grelots aux pieds en les recevant ; puis on les place dans l'*aire* qu'on leur a préparé ; c'eſt pour *les oiſeaux de haut vol* un tonneau défoncé à un de ſes bouts, couché, couvert en-dedans d'un peu de paille, poſé ſur un mur bas, ou ſur un tertre à la portée du maître, l'ouverture tournée du côté du levant.

Pour les *oiſeaux de bas vol*, *l'aire* eſt une hutte de paille nattée : on la poſe ſur un arbre peu élevé à la portée de la main.

Un aſſemblage de planches qu'on adapte à l'ouverture du tonneau, ou à un des bords de la hutte figure une ſorte de table ; elle ſert aux premières courſes des jeunes oiſeaux, & à recevoir le *pât* ou nourriture qu'on leur donne. Elle

[illegible]

... les autres oiseaux qui ont été élevés en branchier avec lui, car l'éducation que je décris s'appelle *branchier* en terme de l'art.

Il arrive quelquefois que les jeunes oiseaux devenus trop indépendans, ne reviennent plus au pât & ne se prennent point par conséquent au piège qu'on tend sur la table. On se sert alors d'un filet comme pour les oiseaux adultes, & [illegible] depuis leur naissance de leur pleine liberté & dont la recherche & les moyens de les prendre vont nous occuper.

[illegible]

Le développement successif dont je viens de parler, est plus prompt dans les oiseaux de bas vol; il a coutume d'avoir atteint son terme trois semaines après la première sortie de l'aire. C'est le temps de prendre & de dresser ces oiseaux: cette différence entre ces deux classes est conforme à ce qui se passe en général dans la nature: [illegible] plus de temps à produire tout ce qui doit avoir plus de perfections, & c'est peut-être une des lois qui souffre le moins d'exceptions.

On prend de deux manières les jeunes oiseaux qu'on a élevés, au piège & au filet.

Le piège [illegible] une ficelle; on en attache

Manière de prendre les oiseaux de proie adultes.

L'âpreté des oiseaux de proie les fait aisément tomber dans tous les pièges: ils donnent même assez souvent dans ceux qui n'étoient pas préparés pour eux. Les oiseleurs & les chasseurs qui tendent leurs filets, voient assez fréquemment des oiseaux de proie s'abattre sur les *appellans*, & il ne tient qu'à eux de s'en emparer. Aussi n'est-il pas rare d'en prendre par occasion, & sans avoir eu le dessein d'en chercher. Mais quand on a cet objet pour but, on peut le remplir par les moyens suivans:

On prend les *éperviers*, les *émérillons*, les *hobreaux* aux *filets ſaillans*, tendus comme pour les alouettes, ſous leſquels on a placé quelque proie qui attire ces oiſeaux : on prend même quelquefois de cette façon des *faucons* & des *autours* ; mais la chaſſe ſpécialement deſtinée pour le faucon s'exécute autrement. Elle ſeroit extrêmement facile & bien ſimple ſi l'on pouvoit connoître les inſtans où cet oiſeau eſt affamé ; un filet aſſez large pour le couvrir ; un pigeon attaché ſous ce filet à un piquet par une longe d'un pied de long ſuffiſent dans cette circonſtance : mais ſi le faucon eſt repu, s'il traverſe les airs occupé d'un projet qu'il pourſuit, s'il découvre dans l'eſpace un objet dont l'attrait ſoit pour lui plus puiſſant que celui de la proie qui lui eſt préſentée, il la mépriſe, il paſſe & il y a de la difficulté à l'arrêter dans ſa courſe, & à l'attirer dans le piège. On y réuſſit cependant en excitant les ſentimens de cet être courageux, altier & jaloux.

Le faucon dont l'appétit eſt ſatisfait, dédaigne une proie fixée à terre, immobile, vers laquelle il lui ſuffit de s'abaiſſer pour s'en emparer : mais ſi elle paroît libre, ſi elle ſemble vouloir échapper, ſes mouvemens attirent l'attention de l'oiſeau qui plane, & les efforts qu'elle fait pour fuir le déterminent à la pourſuivre. Le chaſſeur le ſçait & en profite ; il tend ſes filets ; il place & fixe au centre une poulie ou un fort fil de fer courbé en arc ; il y paſſe une filière de trente à quarante toiſes de long, à l'extrêmité de laquelle il lie par les pieds un pigeon vivant ; il emporte avec lui cet oiſeau dans une loge où il ſe retire ; il y attend le paſſage d'un faucon ; ſouvent cet oiſeau eſt ſi élevé qu'il échapperoit aux regards du chaſſeur, ou il ne le découvriroit pas aſſez-tôt. Un troiſième oiſeau l'avertit à propos : c'eſt une *pie-grièche* privée ; elle a une boucle autour du corcelet ; elle eſt liée par cette boucle, au moyen d'une ficelle, à un piquet enfoncé près d'une loge de gazon qu'on lui a préparée. Si il paroît quelqu'oiſeau de proie dans les airs, la *pie-grièche* donne auſſitôt le ſignal, & le chaſſeur juge par ſes allarmes de l'eſpèce de l'oiſeau qui paroît ; ſi c'eſt une *buſe* ou tout autre ennemi peſant & peu dangereux, la *pie-grièche* ne s'agite que foiblement ; mais ſi elle ſe précipite dans la loge, ſi elle ſe retire au fond & fait effort pour ſe cacher autant qu'il lui eſt poſſible, le chaſſeur conclut qu'elle a découvert quelqu'oiſeau d'un genre noble, & à proportion qu'elle donne des ſignes d'une allarme plus vive, il juge avec plus de fondement que c'eſt un *faucon*. Alors il lâche le pigeon, dont la vue & ſon vol, qui paroît libre, déterminent l'oiſeau qui plane au haut des airs à baiſſer & à s'approcher au moins à portée de la vue humaine. Si l'oiſeau n'en fait pas davantage, ſi il ne fond pas ſur le pigeon, le chaſſeur le retire pour le lâcher une ſeconde fois ; ſon retour irrite le faucon qui s'abat & le *lie*. Alors le chaſſeur, à l'aide de la filière paſſée à travers la poulie, entraîne la proie & l'oiſeau acharné ; il les amène en un point que les filets puiſſent couvrir, & il les prend enſemble ; il n'a pas beſoin de ſe preſſer, ſi c'eſt un faucon ; ſon ardeur l'empêche de s'appercevoir du danger ; mais il faut de la promptitude dans l'exécution, ſi c'eſt un oiſeau qui ne *s'acharne* pas ou qui s'attache à ſa proie avec moins d'ardeur que le *faucon*.

Le moyen dont on vient de lire la deſcription réuſſit ordinairement ; cependant, ſi il ne produit pas ſon effet, il reſte encore une reſſource.

Au bout d'une gaule, d'un bois pliant, longue de quinze à vingt pieds, on attache un *faucon privé* que l'âge, ſes infirmités, ou ſes mauvaiſes qualités, rendent de nulle valeur ; le bout oppoſé de cette gaule eſt fixé en terre : au même bout auquel le *faucon* eſt lié par les pieds, on attache une filière que l'on fait paſſer par la poulie ou l'arc qui ſont fixés au centre des filets ; le chaſſeur ſe retire dans la loge où aboutit la filière ; il la tire au ſignal que donne la pie-grièche ; la gaule s'abaiſſe & ſe plie en arc vers la terre ; le *faucon* qui y eſt attaché, les ailes pendantes, la tête tournée en bas, repréſente par ſon attitude un oiſeau qui s'abat ſur une proie ; celui de ſon eſpèce qui l'apperçoit du haut des airs ſe précipite vers lui, quoiqu'il n'éprouve aucun beſoin, & ſe jette dans le piége. Les Iſlandois, auxquels l'invention en eſt due, le nomment dans leur langue *appât de la jalouſie*. Eſt-ce l'expreſſion propre ? Le *faucon*, qui, dans l'uſage que l'homme en fait, chaſſe ſouvent de concert & d'accord avec ſes ſemblables, eſt-il leur ennemi dans l'état de liberté ? Faut-il penſer que c'eſt pour diſputer & ravir ſans beſoin une proie ſans attrait, que le *faucon* qui jouit de tous ſes droits, de toutes ſes facultés, ſe précipite du haut des airs, ou le fait-il pour prendre part au combat, pour ſeconder un oiſeau de ſon eſpèce, que l'âge ou les infirmités ont affoibli ? Le *faucon* a trop de courage & de trop puiſſans moyens pour ne le pas préſumer généreux, plutôt que jaloux. Les diverſes façons de prendre les oiſeaux de proie, rapportées juſqu'à cet endroit, ſont fondées ſur leurs beſoins ou ſur leurs inclinations. Leur antipathie pour les oiſeaux de nuit a fourni le moyen ſuivant, qui leur eſt ſeul peut-être plus funeſte que tous les autres enſemble. Quelle eſt la cauſe de cette averſion ? Nous ne nous en occuperons pas pour l'inſtant : il ſuffit que le lecteur en ſoit prévenu, & qu'il ſçache comment l'homme l'a fait tourner à ſon avantage, ainſi qu'il a profité de toutes les habitudes & de toutes les inclinations des animaux autant qu'il les a connues.

Le *grand duc* eſt l'oiſeau de nuit dont on ſe ſert par préférence & le plus ordinairement pour attirer & prendre d'autres oiſeaux, & ſpécialement ceux qui ſervent à la *fauconnerie*. C'eſt par cette raiſon qu'il tient un rang parmi ces oiſeaux, qu'on le nourrit, qu'on en prend ſoin & qu'on l'inſtruit ;

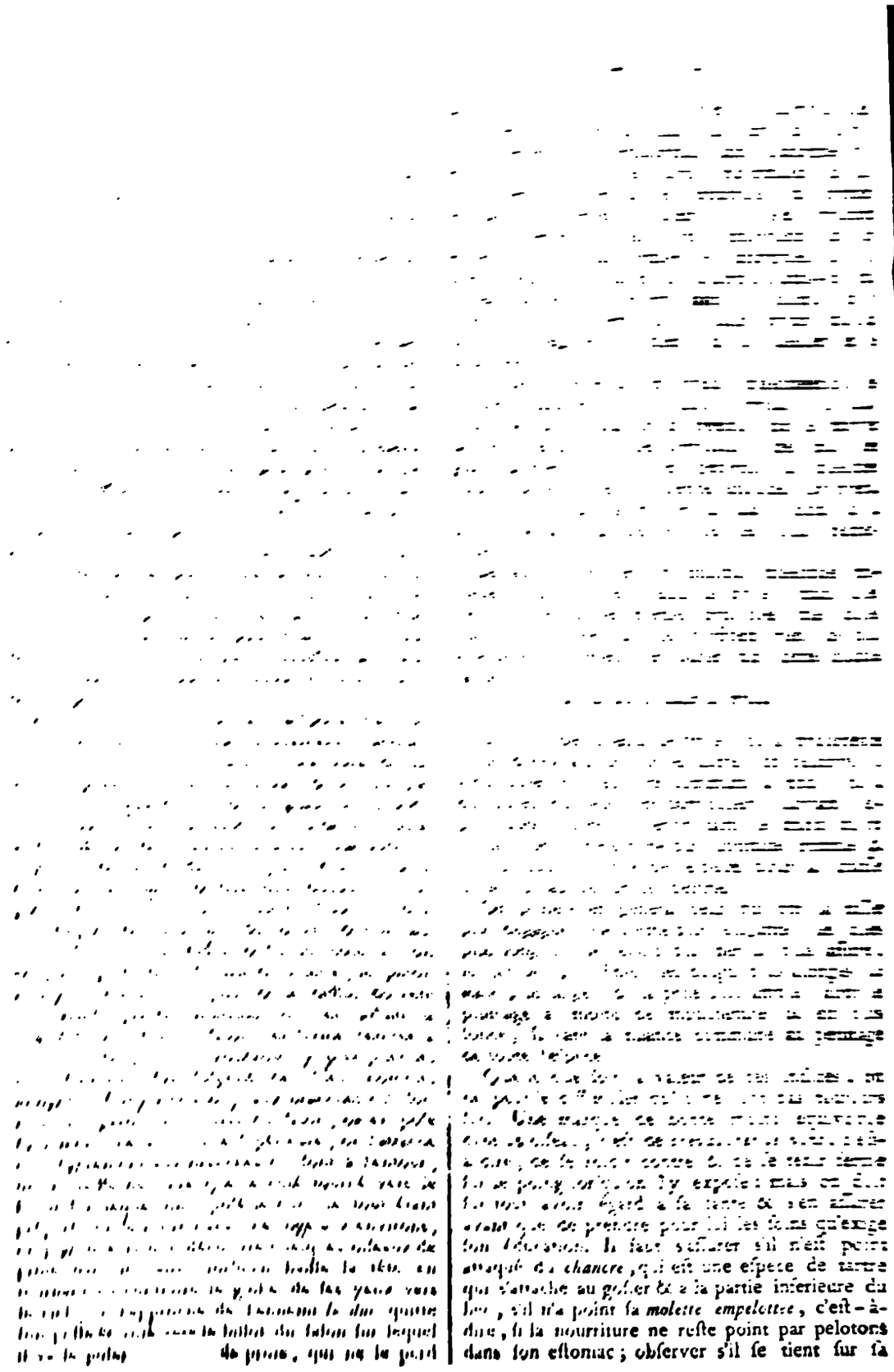

de poule, qui ne le gard

ſon eſtomac ; obſerver s'il ſe tient ſur ſa

perche ſans vaciller ; ſi la lange n'eſt point tremblante ; ſi les *emeuts* ou excrémens ſont blancs & clairs : les *emeuts bleus* ſont un ſymptôme de mort.

De l'affaitage ou de la manière de dreſſer les oiſeaux de proie.

La fierté des oiſeaux de proie, leur caractère indépendant & ſauvage dans l'état de liberté, ſont fondés ſur leurs facultés, ſur des moyens puiſſans de fournir à leurs beſoins. C'eſt en les privant quelque temps de ces avantages, en appeſantiſſant ſur eux le joug de la ſervitude & de l'indigence, qui briſent & qui plient juſqu'aux caractères, que l'art dompte celui des oiſeaux de proie ; que l'homme le modifie, le change à ſon gré, le forme & le dirige ſelon ſes vues, & qu'il les aſſervit à ſes volontés. Les oiſeaux, trompés par des ſecours qu'ils reçoivent de celui qui les y aſſujettit, qui les leur rend néceſſaires, s'habituent à ſa vue, paſſent de l'habitude à la ſoumiſſion & s'attachent par reconnoiſſance à leur tyran, qui, à force d'art, s'empare de tout leur être. Les détails dans leſquels nous allons entrer fourniront le développement & les preuves de ces aſſertions.

Auſſi-tôt qu'un oiſeau eſt pris, on lui impoſe des entraves : on lui attache aux pieds des ſonnettes ; à leur ſon, quand il jouira en apparence de la liberté, ſon maître le pourra ſuivre par-tout où il ſe retirera : on lui paſſe les jambes dans des *jets* ou ſortes de menottes, dont j'ai parlé plus haut ; ſur l'anneau qui tient à l'appendice des *jets*, eſt gravé le nom du maître du nouvel eſclave : on y paſſe une longe ou corde qui ſert à attacher l'oiſeau où l'on juge à propos. Si l'on eſt dans l'intention de le dreſſer, la main couverte d'un gant, on le prend ſur le poing, &, partageant une partie des fatigues auxquelles on le ſoumet, on le porte continuellement ; il ne doit avoir aucun repos, ne point prendre de nourriture, ne pas jouir du ſommeil un ſeul inſtant : il ſoutiendroit ou répareroit ſes forces ; on le ſçait, & le but eſt de les lui faire perdre ; ſa fierté diminuera avec elles, & l'épuiſement lui inſpirera les premiers ſentimens de la ſoumiſſion. Cette épreuve dure ordinairement trois jours & trois nuits, quelquefois davantage. Si l'oiſeau, trop altier ou trop robuſte, la ſupporte mieux qu'on ne le voudroit, s'il s'agite trop fréquemment ou trop violemment, s'il tente de ſe ſervir de ſon bec pour ſe défendre, de temps en temps on lui jette par jets de l'eau froide ſur le corps, ou on lui trempe la tête dans un vaſe qui en contient ; l'impreſſion qu'elle produit achève de l'abattre : il demeure quelque temps immobile & paroît rendu : on en profite, le plutôt qu'il eſt poſſible, pour lui couvrir la tête d'un *chaperon*.

Il eſt rare qu'après trois jours & trois nuits paſſés dans ces violens exercices, l'oiſeau conſerve toute ſa fierté ; que privé pendant le même temps de la lumière, de la vue du ciel & des campagnes dont il jouiſſoit, il n'ait pas perdu en partie l'idée de la liberté ; que l'attrait continue d'en être auſſi puiſſant ſur lui, & que l'épreuve qu'il a ſupportée n'ait pas amoli ſon caractère ; on juge des effets qu'elle a produits par la tranquillité de l'oiſeau, par ſa docilité à ſe laiſſer couvrir la tête du chaperon, qu'on lui ôte & qu'on lui remet ; par ſa promptitude à prendre, étant découvert, le *pât* ou la viande qu'on lui préſente de temps en temps. Ces différens exercices ſont autant de leçons : on les répète ſouvent pour en aſſurer le ſuccès qui dépend de l'habitude ; pour les rendre plus fréquentes, on donne des *cures*. Ce ſont de petites pelottes de filaſſe : elles produiſent un double effet ; en irritant l'eſtomac, elles provoquent ou augmentent l'appétit ; elles rempliſſent la fonction de purgatifs, excitent l'animal à ſe vuider & l'affoibliſſent : la perte des forces augmente ſa docilité ; l'appétit le rend plus âpre à prendre le *pât* ; il apprend à connoître celui qui le lui préſente ; il s'habitue & s'attache à lui peu à peu. Quand il paroît ſe livrer avec aſſez de franchiſe, il eſt temps de lui donner de nouvelles leçons.

On le porte dans un jardin ; on le poſe ſur le gazon, tenu à la longe ; on le découvre, & en lui montrant le *pât*, qu'on tient un peu élevé, on l'accoutume à ſauter ſur le poing. Quand il eſt aſſuré à cet exercice, on lui fait connoître le *leurre*. C'eſt une repréſentation de proie, un aſſemblage de pieds & d'ailes, ſur lequel on met la viande dont on nourrit les oiſeaux. L'habitude de prendre leur *pât* ſur le *leurre*, les accoutume à ſa vue, la leur rend agréable & le leur fait aiſément reconnoître. C'eſt pourquoi l'on s'en ſert pour les *réclamer* ou les rappeller, lorſque pour les faire chaſſer, après qu'ils ſont dreſſés, on les a mis en liberté, & qu'on s'eſt confié à la conduite qu'ils ſont maîtres de tenir.

L'inſtruction à laquelle les épreuves & les leçons précédentes ont conduit l'oiſeau, conſiſte donc à lui montrer le *leurre*, & l'attirer vers cet objet par l'attrait du *pât* dont il eſt couvert ; mais, pour qu'il y faſſe une plus grande attention, pour convenir en quelque ſorte avec lui d'un ſignal qui l'avertiſſe dans la ſuite par le moyen de l'ouïe, au défaut de la vue, en lui préſentant le *leurre*, on appuie le geſte de la voix & de cris qu'on répète toutes les fois qu'on renouvelle cet exercice.

Lorſque l'oiſeau eſt habitué au *leurre*, on lui donne ſes leçons en pleine campagne, mais en le tenant toujours attaché à la filière, qui doit avoir environ dix toiſes de long. On lui montre le *leurre* & on l'appelle du geſte & de la voix, d'abord à quelques pas de diſtance, & de jour en jour de plus en plus loin. Chaque fois qu'il vient au *leurre*, on *le ſert de la viande* dont on

le nourrit, & on lui en laiſſe prendre *bonne gorge* pour l'*affriander*; enfin, lorſque l'oiſeau fond ſur le *leurre* de la longueur de la filière, il eſt temps de lui donner l'*eſcap*, c'eſt-à-dire, de lui faire connoître & manier ſouvent le gibier auquel on le deſtine; ce qu'on exécute ou en attachant ce gibier ſur le *leurre*, ou en le laiſſant en préſence de l'oiſeau courir ou voler, d'abord attaché à une ficelle, puis en liberté. C'eſt la dernière leçon; tant qu'elle eſt néceſſaire, l'oiſeau continue d'être retenu par la filière; quand il eſt parfaitement *aſſuré*, on ſe confie à lui & on le met en liberté; c'eſt ce qu'on appelle *voler pour bon*.

Les détails dans leſquels je viens d'entrer ſont relatifs aux moyens de dreſſer les oiſeaux en général, mais pluſieurs exigent des ſoins particuliers, ſelon l'eſpèce dont ils ſont, leur âge, le climat où ils ſont nés, leur ſexe, & quelquefois même ſuivant la dureté plus ou moins grande de leur caractère individuel, enfin ſelon le vol auquel on le deſtine.

Les bornes qui me ſont preſcrites ne me permettent pas de ſuivre ces différents objets; mais pour ſuppléer, autant qu'il eſt poſſible, à ce que je ſuis forcé d'omettre, je citerai quelques exemples des éducations particulières les plus pénibles, d'après leſquelles le lecteur pourra juger de celles qui ſont plus aiſées & qui ſe trouvent en quelque ſorte compriſes dans les premières dont il n'y a guère qu'à retrancher pour former les ſecondes.

Affûtage des Gerfauts de Norwège.

Les oiſeaux ſont en général plus durs à dreſſer à proportion qu'ils ſont d'une eſpèce plus grande, plus âgés, qu'ils viennent de contrées plus ſeptentrionales: il n'y en a point de plus difficiles *à traiter* que les *tiercelets hagards des gerfauts de Norwège*. C'eſt par cette raiſon que je choiſis leur éducation pour premier exemple particulier.

La plus grande difficulté par rapport à ces oiſeaux, eſt de les *eſſimer* ou maigrir, ce qu'on appelle auſſi *baiſſer le corps*. Elle dépend de leur conſtitution robuſte, du temps écoulé depuis qu'on les a pris au moment où on les dreſſe loin des lieux qu'ils ont coutume d'habiter, de l'inaction dans laquelle ils ont vécu & de la qualité trop nourriſſante des viandes dont on les a remplis. Un jeûne rigoureux n'auroit qu'un effet momentané; moins abſolu, mais trop long, il pourroit faire tomber l'oiſeau dans le *maraſme*. Il s'agit donc de trouver un milieu, d'affoiblir les forces ſans en détruire le principe; d'amaigrir l'animal ſans le jetter dans le *maraſme*, & de ſe conduire de façon que le dépériſſement qu'on a occaſionné puiſſe être facilement réparé quand on le voudra.

On remplit ces vues en réduiſant la ration à peu-près à moitié de ce qu'elle ſeroit ſi l'on avoit l'intention que l'animal jouît de toutes ſes forces.

On paſſe dans l'eau & on lave les chairs qu'on lui donne; opération qui les rend moins nourriſſantes & laxatives. Les forces de l'oiſeau, moins nourri & vuidé plus ſouvent, baiſſent par cette double cauſe; mais ſon embonpoint n'eſt pas encore aſſez diminué, même après un mois de ce traitement.

Pour amener le gerfaut au point où on le deſire, on lui prépare le *pât* ſuivant:

On prend un cœur de veau; on le réduit, en le battant, en une ſorte de bouillie mucilagineuſe; on en forme une pelotte que l'on donne à l'oiſeau, après l'avoir laiſſé jeûner un peu plus long-temps qu'à l'ordinaire, pour le rendre plus âpre, & qu'il *faſſe gorge* de la pelotte entière.

Le lendemain, ou le ſur-lendemain du *pât* précédent, les forces & le corps étant ſuffiſamment baiſſés, on reprend la première nourriture de chair lavée, à demi-ration, & on la continue environ quinze jours, pendant leſquels on fait ſouvent *la tête* à l'oiſeau, c'eſt-à-dire, qu'on l'accoutume à ſe laiſſer mettre le chaperon.

Il eſt aiſé, dans les différentes éducations, de varier la qualité & la quantité des alimens, de prolonger & d'abréger le régime, ſuivant la force des eſpèces, celle des individus & le dégré de leur embonpoint.

La manière *de faire la tête* exige quelques détails indiſpenſables pour l'éducation du *gerfaut*, plus ou moins néceſſaires pour les autres éducations moins difficiles.

Vers les derniers quinze jours du régime, on bride une des ailes du gerfaut par le moyen d'un fil; on le mouille deſſus le dos, les côtés & le devant du corps, en lui jettant de l'eau avec une éponge, puis on porte la main devant & derrière la tête qu'on manie, mais ſans ôter ni relâcher le chaperon; enſuite, avec une aile de pigeon, que les fauconniers nomment un *friſt-fraſt*, on le frotte en appuyant ſur le dos ſur les côtés, & entre les jambes; on reporte la main vers la tête; ſi les mouvemens en ſont ſouples, obéiſſans à l'impreſſion de la main, on relâche le chaperon & on découvre à moitié un des deux yeux. On remet le chaperon en état plus ou moins promptement, ſuivant la contenance de l'oiſeau; on le frotte avec le *friſt-fraſt*; on découvre de nouveau un œil, & procédant par dégrés, rendant la lumière, l'ôtant tour à tour, & frottant dans les intervalles avec l'aile de pigeon, on parvient à découvrir les deux yeux, mais ſans ôter entièrement le chaperon, dans lequel le bec reſte toujours engagé.

Cette opération doit s'exécuter pour la première fois dans un lieu paiſible, ſolitaire, où il ne pénètre qu'une lumière foible; ſi on l'a commencée de grand matin, & ſi on l'a ſouvent répétée dans la journée, il eſt ordinaire que le gerfaut ſe trouve aſſez doux le ſoir, quoique découvert, pour qu'il ſoit à propos de le porter dans un lieu où il y ait pluſieurs perſonnes; mais elles doivent être

toutes placées de façon que l'oiſeau leur ſoit préſenté en face, qu'aucune ne paſſe derrière lui, ce qui l'effraieroit. Or, il eſt de la plus grande importance de lui éviter, au point dont nous parlons, tout ſujet de frayeur : elle retarderoit beaucoup ſon éducation, & le reporteroit en-deça du dégré où il eſt déjà parvenu. Du reſte, on traite le gerfaut dans le lieu habité, comme on a fait d'abord dans l'aſyle ſolitaire, & l'on continue de le découvrir, de lui remettre le chaperon, de lui faire ſentir le *friſt-fraſt* juſqu'au milieu de la nuit, dont on lui accorde le reſte pour ſe repoſer.

Quoique l'éducation du *gerfaut*, parvenue au point où je l'ai conduite, ſoit commencée depuis ſix ſemaines, elle n'eſt qu'ébauchée, & elle exige encore près de deux mois avant qu'elle ſoit achevée. Je partagerai par intervales les exercices qui ont lieu pendant cet eſpace de temps.

Les dix premiers jours on répète les leçons que j'ai décrites dans l'article précédent : on les commence le matin & on les continue juſqu'au milieu de la nuit ; mais peu à peu on laiſſe l'oiſeau plus long-temps découvert ; on l'accoutume au bruit, au mouvement, à la vue des chiens, qu'on tient en leſſe d'abord dans un plus grand éloignement & à une diſtance moindre de jour en jour : on donne à l'oiſeau, d'abord à demi découvert, quelques *bécades*, puis on lui en laiſſe prendre un plus grand nombre ſans mettre le chaperon, & on l'habitue enfin à prendre, ſans être couvert, ſa ration entière. Lorſqu'on l'y voit empreſſé, qu'il eſt d'ailleurs docile à ſes autres exercices & tranquille à la vue des objets qui l'entourent, ſon éducation s'avance ; on la continue de la manière qui ſuit :

Dans une chambre où n'entre que le maître, accompagné de deux aides, on a eu ſoin d'attacher ſur une table *une queue de bœuf*. On porte le gerfaut dans cette chambre : les aides s'y placent de façon qu'il les voye en face quand il ſera découvert. Le maître tient en ſa main une aile de pigeon récemment enlevée du corps de cet oiſeau & ſanglante : il la fait ſentir au gerfaut ; il s'acharne deſſus ; on le découvre ; on lui en laiſſe prendre quelques bécades, puis on la retire doucement vers la queue de bœuf, & l'oiſeau voulant ſe jetter ſur l'aile, on la laiſſe tomber à côté ; le gerfaut s'acharne ſur la queue de bœuf, ſans pouvoir ſe raſſaſier à cauſe de la nature du *pât* ou *tiroir*. On le laiſſe tirer quelque temps, & on le relève de cet exercice en lui montrant l'aile de pigeon qu'on reprend, qu'on tient dans le creux de la main. A meſure que l'oiſeau poſe ſur cette aile l'une ou l'autre de ſes ſerres, on élève doucement la main en faiſant le cri de *leurre*, mais à voix baſſe les premiers jours, & pendant qu'il eſt acharné ſur l'aile, on le couvre doucement avec le chaperon. On retire l'aile ; on recommence l'exercice ; l'oiſeau qu'on découvre s'acharne ſur la queue de bœuf ; on le relève par le moyen de l'aile de pigeon, avec laquelle on le *leurre*. Un des aides lui préſente ſa ration qu'il tient dans la main : on la lui laiſſe prendre ; on le couvre avant la dernière *bécade* ; on l'acharne encore quelques inſtans ſur l'aile & l'on finit par le frotter avec le *friſt-fraſt*.

On répète le lendemain l'exercice du jour précédent, en attirant l'oiſeau vers la table par un appât dont on le tient un peu plus éloigné, en hauſſant la voix pour le cri de *leurre*, en même-temps qu'on l'*acharne*.

Le ſoir du même jour, l'oiſeau étant placé ſur ſa perche & découvert, on poſe devant lui, à quatre à cinq pas, une lumière ; on ſe promène doucement, en prenant garde d'abord que l'ombre ne paſſe pas derrière lui, puis on l'y accoutume peu à peu, & lorſqu'il ne paroît plus ému des divers mouvemens qu'on fait, on ſe retire en emportant la lumière, & c'eſt à quoi une heure ou deux ſuffiſent.

Les quatorze ou quinze jours ſuivans, on renouvelle les mêmes leçons, mais *on les rend plus fortes*. On les donne en plein air ſur le gazon. On tient d'abord l'oiſeau fort court, & on le *leurre* de près ; mais on lâche graduellement ſa longe & on le *leurre* de plus loin, de façon que le quinzième ou ſeizième jour le *leurre* ſoit préſenté à cent cinquante ou deux cens toiſes. On l'accoutume en même-temps au cri de *leurre* dans toute ſa force & tel qu'on le fait en chaſſe. Pendant la durée de ces leçons, on diminue la ration d'autant plus qu'on approche du terme des quinze jours : on vuide l'oiſeau deux ou trois fois par le moyen *d'une cure d'ail & d'abſynte*, qu'on lui fait avaler *enveloppée d'étouppes*. On le couche chaque jour à la lumière, & on le fortifie dans l'habitude des mouvemens qu'il voit faire.

Les deux jours qui ſuivent les quinze ou ſeize précédens, on acharne le gerfaut ſur une poule ; le premier jour on ne le découvre qu'après qu'il eſt acharné, & on lui jette la poule à trois ou quatre pas ; le ſecond on commence par le découvrir ; on lui montre la poule à cinq ou ſix pas, & on l'avertit par le cri de *leurre*. L'un & l'autre jour, on le laiſſe ſe repaître de la poule, & pendant qu'il en fait curée, on parle, on crie, on tourne autour de lui pour le fortifier au bruit & au mouvement.

Le troiſième jour on *le tient ferme*, c'eſt-à-dire qu'on le nourrit peu, afin de le rendre plus âpre & plus sûr à la leçon du lendemain. Ce jour *on le leurre à deux cents toiſes ſans filière*.

L'éducation s'avance & les leçons changent. Le but des premières étoit de rendre l'oiſeau docile, en l'affoibliſſant, de l'aſſurer en l'attachant par les ſecours qu'on lui donne, de le faire au bruit & au mouvement, en l'y accoutumant peu-à-peu : il doit apprendre, par les nouvelles leçons, à

pourſuivre une proie qui veut s'échapper, ou à ſaiſir celle à laquelle il ſe deſtine. Je le nommerai leçon à la main. Cette leçon porte le faucon cinq ſemaines durant à trois jours, qui ſe paſſent dans les exercices ſuivans :

On attache dans une peau de lièvre un poulet qui paſſe la tête par un trou pratiqué à la peau, ou à une ficelle ſur une planche, comme ſi le lièvre étoit couché ſur le ventre. On montre le tout à quatre pas de l'oiſeau, à qui on porte ; le poulet retire la tête, mais les cris, les mouvemens augmentent le geſtus, qui s'acharne ſur la peau, en l'arrache, en lui donnant ſur le poil quelques becades enſanglantées, en le tirant, en le ſaiſiſſant & en tirant, mais à coup ſûr ſans défiance, & en communiquant quelque mouvement au cuir, qu'on tient toujours préſente manchule.

Les ſix jours ſuivans ſont conſacrés au même exercice, mais en lui donnant plus d'extenſion de jour en jour. On montre à peau qu'il ſert le matin, de plus en plus loin, on lui imprime plus de mouvement, on a plus ſoin de faire tirer par un paqueur, qui enfuite s'enfuit, en courant à toutes jambes, & on leve enfuite ; puis il monte à cheval, part au grand galop, en traînant après lui la peau. L'oiſeau ne l'entend d'abord que le bec ouvert, & halletant, mais l'exercice le met en haleine, & on ne ceſſe qu'à ce que l'oiſeau arrive le bec fermé ſans haleter. Cette leçon n'eſt pas ſeulement néceſſaire pour apprendre au geſtus à connoître le lièvre, mais pour le former & le mettre en haleine, ce qui eſt indiſpenſable pour quelque vol qu'on le deſtine : chaque fois qu'il atteint la peau, qu'il s'y acharne, on lui donne ſa curée deſſus. L'évocation ſervit faite à l'oiſeau étoit ſeulement pour le lièvre ; mais ſi l'on a pour but de lui faire voler le héron, la buſe, ou quelqu'autre oiſeau, après l'avoir mis en haleine, par l'exercice de la peau de lièvre, qu'on traîne traîneau, on lui fait connoître l'oiſeau auquel on le deſtine, & on l'y habitue, en le leurrant ſur une peau de l'eſpèce pour laquelle on le dreſſe, en lui jettant cette peau de plus en plus loin, en l'accoutumant à la lier en l'air pendant qu'elle retombe, en lui faiſant manger le vif, lui donnant, pour s'y acharner, des becades enſanglantées à travers les plumes, en lâchant la proie devant lui, le découvrant à l'inſtant qu'elle prend ſon eſſor, la lui faiſant lier d'abord à une foible hauteur, puis à une plus grande ; car lorſqu'il l'a une fois liée à trente pieds d'élévation, il la lie bientôt à cinquante, puis à cent ; enfin, à quelque hauteur qu'elle s'élève, & ſon éducation eſt finie.

Quoique je ſois entré dans beaucoup de détails, j'ai été forcé d'en omettre, auxquels la ſagacité du lecteur peut ſuppléer. Je me ſuis attaché à donner les moyens de dreſſer le plus indocile des oiſeaux, & de le former pour la proie à laquelle on le deſtine. On peut, en appliquant ſon exemple aux autres eſpèces, juger de la manière dont il convient de les traiter, ſuivant qu'elles ont vu le jour ou moins de rapport. C'eſt pourquoi je me renferme à leur égard dans mêmes généralités.

Du lièvre.

On traite un oiſeau encore plus ſévèrement que ſes gerfauts, relativement au régime : comme ils ſont plus forts, on ne les abat que par un jeune poulet d'abord. On commence à les prendre ſur le poing, & à leur faire la tête quand ils ſont à moitié *manſe*. On continue à les nourrir très-peu, à les affamer même au point qu'ils aient peine à mouvoir leurs ailes. C'eſt alors qu'on commence à les dreſſer, & leur éducation dure de trente à trente-cinq jours. Les trois premiers on leur donne, comme aux gerfauts, les leçons dans une chambre où l'on prépare ce qui eſt néceſſaire. Le quatrième on leur apprend, par le moyen de l'appât, à lâcher du poing ſur la tête, de la tête ſur le poing, & en répétant cette action à lâcher de terre ſur le poing, de l'homme de leur longe, qui doit avoir environ trois pieds : cet exercice s'appelle *jardiner*. Si l'oiſeau ſe montre docile, on commence à le *manner*, c'eſt-à-dire à remplir ſes forces par la nourriture, ou l'on ne fait que l'empêcher, pour ainſi-dire de mourir de faim, juſqu'à ce que la docilité engage à le mieux alimenter. Du cinquième au quinzième jour les leçons du leurre ſe donnent en plein air, de plus en plus loin ; les dernières à la diſtance de cent pas : celles de l'exercice, qu'on appelle *jardiner*, ſe donnent auſſi en plein air, & conſiſtent à lâcher du poing ſur une motte de gazon, du gazon ſur le poing : le maître poſant d'abord un genou en terre, & préſentant le poing baiſſé, puis le maître ſe tenant debout, & préſentant le poing de plus loin en plus loin ; le ſeizième jour on fait la longe pour leurrer : on exécute deux fois cette leçon à deux cent pas de diſtance chaque fois.

Le vingtième jour on donne au piquet un pigeon vivant. Quelquefois l'oiſeau a de la peine à s'y acharner, comme s'il ne connoiſſoit plus le vif : on doit peu s'en inquiéter.

Le vingt-un, ſuivant le vol auquel on deſtine le *ſacre*, on lui donne, ou la peau de lièvre, ſi on le deſtine à la chaſſe de ce quadrupède, ou une poule d'un brun obſcur, ſi on le dreſſe pour voler la *buſe* ; & enfin une poule d'un plumage rouſſeâtre, ſi on le dreſſe pour le vol du *milan*. Le lendemain on donne au piquet le *milan* ou la *buſe* même, après leur avoir émouſſé les ongles & le bec. Les jours ſuivans, juſqu'à la fin de l'éducation, les leçons conſiſtent, pour la chaſſe du lièvre, à en donner la peau, d'abord ſur la table, puis à terre, traînée & emportée à la courſe, comme pour les gerfauts ; enfin, à faire chaſſer le lièvre, même pourſuivi en plaine par des chiens, retardés dans leur courſe par *la plate-longe* :

ſi c'eſt pour *buſe* ou pour *milan*, à donner graduellement *l'eſcap* de ces oiſeaux, d'abord à la filière, puis libre, à des diſtances & des hauteurs de plus en plus grandes; enfin, ſuivant que les circonſtances l'indiquent, pour échauffer les oiſeaux, pour les animer, on les leurre dans des peaux de buſes ou de milans, & en les leur jettant, on les accoutume à les lier.

Des faucons.

Il n'eſt pas néceſſaire d'aſſujettir les *faucons* à un régime très-rigoureux; leur éducation n'exige qu'environ trente jours, & ne coûte pas autant de ſoins que celle des oiſeaux dont nous venons de parler. Les *faucons-niais* ſont quelquefois dreſſés en quinze jours; ils doivent cet avantage à ce qu'ils ſont preſque apprivoiſés quand on les reprend. L'éducation des faucons-*hagards* eſt plus longue que celle des *ſors*, & celle de ces derniers, que celle des *niais*. C'eſt une différence qui a lieu pour tous les oiſeaux qu'on dreſſe. Lorſque le corps du faucon eſt à demi-baiſſé, on commence à lui *faire la tête*; trois jours y ſuffiſent quelquefois: on lui donne enſuite des leçons dans la chambre; elles conſiſtent à lui apprendre à ſauter du poing ſur la table, de la table ſur le poing; le quinzième jour, à compter de celui où l'on a commencé à *faire la tête*, on donne au faucon, dans un champ, les leçons de cet exercice qu'on appelle *jardiner*; le vingtième celle du pigeon vivant au piquet; le vingt-deuxième celle de la *petite eſcap*, le pigeon étant tenu à la filière, & le faucon libre; le vingt-troiſième jour on ſe décide ſur l'uſage auquel on veut employer le faucon, & ſuivant qu'on le deſtine, on lui donne au piquet, pour la *corneille*, *une poule noire*, *une rouſſe*, *pour le milan*, *une dinde griſe*, *pour le héron*; le lendemain on le *tient très-ferme*: le lecteur ſe ſouvient que c'eſt lui donner fort peu de nourriture. Le vingt-cinquième jour on donne au piquet *la corneille*, *le milan*, ou *le héron*, leurs ongles émouſſés, & le bec convenablement pris dans une ſorte d'étui; car il ne faut pas que le faucon, ni les autres oiſeaux en général, éprouvent, avant d'être faits entièrement, une réſiſtance qui pourroit les rebuter: le lendemain & le ſur-lendemain une *demi-eſcap*; le vingt-huitième jour une *eſcap en liberté*, & plus élevée que les précédentes; le trentième jour *la grande eſcap*.

Il eſt à propos d'obſerver que quelques faucons décèlent leur inclination pour le *héron*, à la première vue de cet oiſeau; qu'il n'en eſt pas de même par rapport au *milan*, auquel ils ſe font cependant: que les plus tardifs deviennent auſſi bons que les autres, qu'ils exigent ſeulement plus de ces expédiens, dont je n'ai pas parlé dans cet article, mais qu'on peut ſe rappeller, d'après les précédens, comme de *leurrer dans la peau de l'animal*, *au vol duquel on deſtine l'oiſeau*, *&c.*

Quelques faucons ſe jettent, auſſitôt qu'ils ſont découverts, ſur toute ſorte de volatille: on les en eſtime moins, parce que c'eſt un ſigne qu'ils ne ſeront pas auſſi bons à l'uſage particulier auquel on les deſtine.

Je n'ai déterminé, ni par rapport aux faucons, ni par rapport aux ſacres, les jours où on leur donne des *cures*, & où on les baigne. Comme ces deux objets me ſemblent plus relatifs à la ſanté qu'à l'éducation, je crois qu'il ſuffit de dire que pendant l'éducation on donne à ces oiſeaux deux à trois fois des *cures*, & qu'on les baigne autant.

Pour les baigner, on les porte au bord de l'eau, on les y attache près du bord par la longe, on ſe retire à l'écart; on attend qu'ils aient pris le bain d'eux-mêmes, ou en les relevant & les tenant ſur le poing, par la longe, on les fait tomber dans l'eau. C'eſt au maître à juger, d'après les circonſtances, du beſoin des *cures* & du bain; mais le dernier ne doit ſe pratiquer que quand l'oiſeau commence à avoir beaucoup perdu de ſa fierté, & à ſe familiariſer.

Des émérillons.

La familiarité naturelle de ces oiſeaux les rend très-faciles à dreſſer, & abrége beaucoup leur éducation. On ne leur met point de chaperon; il ſuffit de les avoir portés ſur le poing quelques heures pendant deux ou trois jours, & de les avoir *affriandés* par quelques *bécades*, tandis qu'on les portoit, pour qu'ils ſoient empreſſés à voler vers le maître auſſitôt qu'ils le voyent. On les enferme alors dans une chambre dont la fenêtre ouverte eſt couverte d'une toile qui y eſt tendue; on les laiſſe en liberté dans cette chambre; ils volent ou ſautent ſur le maître auſſitôt qu'il y entre: alors il eſt temps de les porter en plein air, & de leur y apprendre à ſauter ſur le poing; c'eſt ce qu'on peut commencer dès le cinquième ou ſixième jour de l'éducation. Auſſitôt que l'émérillon ſaute ſur le poing, à la diſtance de vingt pas, il eſt temps *de lui donner à vif*, qu'on lui préſente dans le même éloignement; un aide lâche une alouette attachée à une longue & légère ficelle, l'émérillon ne manque pas de ſaiſir cette proie; mais auſſitôt qu'il la liée, il la prend dans ſon bec, pour la reprendre enſuite dans ſes ſerres & l'emporter: défaut commun à tous les émérillons, qu'il faut détruire dans leur éducation, & qui en eſt le ſeul article difficile. Pour y réuſſir, au moment où l'émérillon a ſaiſi l'alouette avec ſon bec, on tire la ficelle, en lui donnant une ſaccade; l'alouette échappe à l'émérillon, ou il ne lui reſte que la tête, dont il fait curée; on tire près de ſoi l'alouette, au moyen de la ficelle, & on la paſſe preſtement dans un crochet enfoncé exprès en terre; l'oiſeau vole ſur ſa proie avec une ſorte de fureur, & ne pouvant l'enlever, s'en raſſaſie

à terre à vos pieds, tandis que vous l'aſſurez du geſte & de la voix. A force de répéter cette leçon, vous lui faites perdre l'habitude d'emporter ſa proie, & vous pouvez vous en ſervir pour toute la menue volatile.

Des autours.

Le lecteur ſe rappellera ce qui a été dit au commencement de cet article, ſur la diviſion des oiſeaux, en *rameurs* & *voiliers*, ou oiſeaux de *haute* & *de baſſe volerie*. Il ſe rappellera également que les oiſeaux dont j'ai donné juſqu'à préſent *l'affaitage*, ſont des oiſeaux *rameurs*, & que les *autours* & les *éperviers*, dont il me reſte à parler pour le même ſujet, ſont des oiſeaux *voiliers*.

L'affaitage des autours eſt facile, & n'emploie pas au-delà de douze à quatorze jours; on ne met point de chaperon à ces oiſeaux; on les porte ſur le poing, en les tenant par la longe, dans les lieux les plus fréquentés, où il ſe fait le plus de bruit & de mouvement de toute eſpèce, tels que les marchés, les foires, la cour d'une ferme. Les autours ſe tourmentent d'abord exceſſivement, refuſent les alimens qu'on leur préſente, & ſecondent par-là même le but qu'on ſe propoſe, celui de les réduire par la faim & la fatigue: auſſi commencent-ils dès le cinq ou ſixième jour à ne plus être effrayés de ce qui paſſe autour d'eux; ils ne paroiſſent plus y faire attention, & ils ſaiſiſſent avec avidité toute la nourriture qu'on veut leur donner, & qui ne doit pas alors excéder un quart de leur *pât* ordinaire. Si dans les deux ou trois premiers jours ils refuſent conſtamment de prendre de la nourriture dans les lieux fréquentés, il faut les porter en un endroit ſolitaire, & lorſqu'ils ſont acharnés, les reporter dans les lieux où il y a du bruit & du mouvement.

Si le ſixième jour, l'autour paroît encore trop plein, on lui donnera le ſoir *la gorge de cœur de veau*; le lendemain il ſera en état de ſauter ſur le poing de la longueur de ſa longe à la première fois, & à la troiſième repriſe du double plus loin, par le moyen d'une corde ajoutée à la longe.

Le huitième jour on pourra le baigner le matin, le leurrer le ſoir à la longe à huit, à dix & à douze pas en trois repriſes. Le neuvième on *le tiendra ferme* le matin, pour le *réclamer* le ſoir en liberté à dix, vingt & trente pas.

Le dixième jour on lui donne un pigeon au piquet, & tandis qu'il y eſt acharné, on le lui enlève, en ne lui en laiſſant que la tête; on couvre le reſte de la main; l'autour fait curée de la tête, & voyant au poing, quand il a fini, le reſte du corps, il y ſaute leſtement. Il eſt bon, pour s'en mieux aſſurer, de le *réclamer* l'après-midi du dix, dans un verger, & de le rappeller de loin en loin au travers des arbres: s'il ſe montre franc à cet exercice, on peut s'en ſervir à la chaſſe le lendemain onzième jour de l'affaitage, ayant pris pour dernière précaution de le porter un peu long-temps le matin, & de *l'abbécher* très-peu.

Si votre intention n'eſt pas de changer les inclinations naturelles de l'autour, il volera de lui-même la perdrix, le lapin; mais ſi vous le deſtinez à un vol auquel la nature ne l'ait pas appellé dans l'état de liberté, vous ſerez, pour l'y dreſſer, *des montres*, comme pour le gerfaut, le faucon, *&c.* & vous le leurrerez de la même manière.

Des éperviers.

Les éperviers ſe dreſſent comme les autours; mais quoique plus foibles en apparence, ils ſont plus fiers, & leur éducation exige à-peu-près le double du temps qu'on emploie à celle des autours. Il y a, par rapport aux individus de cette eſpèce, des différences plus grandes que par rapport aux individus des autres eſpèces. Parmi les éperviers *niais* on en voit, dont l'éducation eſt finie en ſix ou huit jours, tandis qu'il faut en dreſſer d'autres pendant le double de ce temps. L'éducation des *paſſagers* va ſouvent à trois ſemaines, & quelquefois elle eſt achevée en dix ou douze jours. Il faut, avant de ſe ſervir de l'épervier à la chaſſe, inſiſter ſur-tout ſur les leçons dans le verger; l'y réclamer juſqu'à ce que l'oiſeau vous cherche de lui-même, quand vous vous cachez à deſſein. Il ſera d'un bon ſervice, s'il a été bien dreſſé; mais il faut l'exercer journellement, l'inaction le rendroit bientôt fier & indocile.

Je terminerai ce qui concerne l'affaitage, en remarquant qu'il eſt dans toutes les eſpèces des individus, quelquefois ſi durs, ſi inflexibles, que les ſoins qu'on en prend ne font que les irriter & les rendre plus indociles: ce ſont des êtres intraitables, qu'il faut abandonner, qu'on anéantiroit ſans les pouvoir adoucir. Etrange conformité entre tous les êtres ſoumis à un genre d'éducation quelconque!

Du ſoin des oiſeaux de proie en ſanté ou en maladie.

Nous conſidérerons d'abord les oiſeaux de proie dans l'état de ſanté.

On les nourrit avec de la tranche de bœuf & du gigot de mouton, coupés par morceaux, dont on a ôté avec ſoin la graiſſe & les parties tendineuſes; quelquefois on ſaigne des pigeons ſur leur viande, mais en général le pigeon ſert plus à les reprendre qu'à les nourrir. Pendant la mue on leur donne *deux gorges* par jour, mais modérées; on ne leur en donne qu'une, mais bonne, dans les autres temps. La veille d'une chaſſe on leur donne une gorge beaucoup moins forte que les autres jours, & quelquefois on les *cure*; une bécade de trop rendroit l'oiſeau languiſſant & nuiroit à *la volerie*. Vers le mois de mars, qui eſt le temps de l'amour, on fait avaler aux faucons

des cailloux de la groſſeur d'une noiſette : on imagine que ce remède bizarre, donné aux femelles, fait avorter leurs œufs, qui prennent alors de l'accroiſſement, & que les mâles à qui on en fait uſer en ſont rafraichis. Il ſe peut que les cailloux, par leur poids, par leur frottement ſur un eſtomac muſculeux & membraneux, beaucoup plus délicat que celui des oiſeaux granivores, nuiſent aux fonctions de ce viſcère, troublent & vicient les digeſtions ; il peut en arriver, en rendant les oiſeaux malades, en appauvriſſant leur nutrition, que les œufs ne ſe développent pas, ou qu'ils ſe flétriſſent dans les femelles, & qu'avec les forces, les deſirs s'amortiſſent dans les mâles : mais quoi qu'il en ſoit de l'effet des cailloux, on convient que c'eſt un remède dangereux, & dont il faut n'uſer que rarement. Il me ſemble qu'il ſeroit plus ſage d'y ſubſtituer un autre moyen qui produiroit le même effet ſans entraîner le même danger ; qu'une viande moins nourriſſante, ou la même viande, donnée avec moins d'abondance, rempliroit ſans riſque le but qu'on ſe propoſe.

Après la nourriture des oiſeaux, le lieu où on les tient eſt l'objet le plus intéreſſant. En hiver, on leur fait paſſer le jour dehors, & on les enferme la nuit dans des chambres échauffées. Qu'il me ſoit permis d'obſerver que la dernière partie de cette pratique n'eſt peut-être ni néceſſaire, ni utile ; ou que ſi je me trompe à cet égard, la néceſſité d'échauffer en hiver les lieux où l'on enferme le ſoir les oiſeaux de proie ne peut être fondée que ſur l'affoibliſſement de ces animaux, produit par la domeſticité. En effet, la plupart des oiſeaux qu'on traite de cette façon ſont originaires des pays froids, & les autres le ſont des pays au moins tempérés ; les uns habitent les montagnes, les autres les forêts ; ils s'y retirent la nuit dans le plus épais des bois, ou dans les antres & cavités des rochers ; ils y ſont à l'abri du grand froid & du vent, mais dans une température fort loin d'être échauffée. On approcheroit donc davantage, ce me ſemble, les oiſeaux de proie de l'état naturel, en les retirant la nuit dans des lieux ſimplement abrités, ſans le mêlange d'une chaleur artificielle. Il n'eſt pas hors de vraiſemblance qu'ils n'en ſeroient que mieux portans & plus forts. C'eſt ainſi, ſi l'on peut comparer des oiſeaux de rapine, & les tirans de l'air, au plus pacifique de tous les animaux qui paiſſent ſur la terre, que le mouton qui paſſe les nuits en plein air, qui y ſupporte la rigueur des ſaiſons, ſe porte mieux & devient plus fort que l'animal de ſon eſpèce qu'on continue, par habitude, ou par d'autres motifs, d'enfermer la nuit dans les étables, où une chaleur étouffante eſt une des cauſes qui concourent à l'affoiblir.

Le ſoir on attache les oiſeaux ſur la perche, de manière qu'ils ne puiſſent pas ſe nuire les uns aux autres ; on les découvre, on viſite & on nétoie exactement les chaperons. Les ordures qui s'y amaſſeroient pourroient offenſer & bleſſer les yeux ; on laiſſe dans la chambre une lumière pendant environ une heure, durant laquelle les oiſeaux ſe *repaſſent*, nétoient & luſtrent leur *pennage*.

Pendant l'été on les tient en lieu frais ; on met dans la chambre où ils ſont enfermés des morceaux de gazons, ſur leſquels ils aiment à ſe poſer ; on y place auſſi un bacquet, dans lequel ils ſe baignent. On ne peut pas cependant laiſſer en liberté toutes ſortes d'oiſeaux. Le gerfaut d'Iſlande, par exemple, & celui de Norwège ſont antipathiques ; ceux de Norwège ſont méchans entr'eux. Il faut attacher ces ſortes d'oiſeaux ſur le gazon avec des longes & les baigner tous les huit jours. Cette pratique eſt d'autant plus néceſſaire que l'été eſt la ſaiſon ordinaire de la mue, & que le bain eſt alors fort utile ; en effet, il amollit la peau, il rend le tiſſu des nouvelles plumes plus ſouple, plus extenſible, il en empêche le deſsèchement, & il en favoriſe de toute manière le développement ; auſſi voit-on, dans cette circonſtance, preſque toutes les eſpèces d'oiſeaux, chercher l'eau & ſe baigner plus ſouvent qu'en aucun autre temps.

Des maladies des oiſeaux.

La plupart des auteurs qui ont écrit ſur la *fauconnerie*, ont traité, dans le plus grand détail, des maladies des oiſeaux ; ils les ont diviſées à raiſon des parties qui en ſont le ſiège. Les bornes qui me ſont preſcrites ne me permettent pas de ſuivre les auteurs à cet égard, & m'obligent à ne parler que des maladies les plus ordinaires ou les plus fâcheuſes.

Les *taies* ſur les yeux, qu'on nomme auſſi, mais improprement, *cataractes*, ſont produites, ou par une cauſe interne, ou par la négligence à entretenir le chaperon propre. On ſe ſert contre cette maladie de l'alun calciné ou du blanc de l'*émeut* d'un autour, qu'on a fait ſécher. On ſouffle dans l'œil l'un ou l'autre ingrédient, réduit en poudre. On préfère le blanc de l'*émeut*, qui paſſe pour le meilleur remède.

Le *rhume* ſe reconnoît à un écoulement d'humeur par les naſeaux ; le remède eſt *d'acharner l'oiſeau ſur le tiroir* ; c'eſt-à-dire, de lui faire tirer ſur le poing des parties tendineuſes, comme un bout d'aile de poulet ou un manche de gigot, qui l'excitent ſans le raſſaſier ; on mêle auſſi dans ſa viande de la chair de vieux pigeon. L'exercice d'acharner ſur le *tiroir* eſt en général fort ſalutaire.

Le *panthis* eſt une difficulté de reſpirer, cauſée par quelque effort ; il ſe marque par un battement *de la mulette*, en deux temps, au moindre mouvement que fait l'oiſeau.

Le *crac*, dont le nom indique le caractère, vient auſſi d'un effort ; il ſe reconnoît au bruit que l'oiſeau fait en volant.

Ces deux maladies ſont incurables quand elles ſont la ſuite d'un effort violent ; lorſqu'elles n'ont été produites que par un effort médiocre, elles

se guérissent en faisant avaler à l'oiseau, [illegible] de manne pulvérisée, & en arrosant d'huile [illegible] qu'on lui donne.

Le chancre est de deux sortes, le jaune & le mouillé. Le siège du jaune est à la partie inférieure du bec ; celui du mouillé est dans la gorge. On guérit le premier, le second est incurable & contagieux ; l'oiseau qui en est attaqué, jette par le bec une mousse blanche. [illegible] l'on ne doit pas perdre de temps à le séparer [illegible] la crainte de la contagion. On guérit [illegible] jaune en le touchant & l'extirpant avec un [illegible] arrondi, garni de linge, & trempé dans du jus de citron, ou [illegible].

Les [illegible]

[illegible]

nous reconnoiſſons aujourd'hui pour de ſimples variétés, ou des eſpèces diſtinctes de celles du faucon. Il parle enſuite de trois eſpèces de ſacre, du gerfaut, & de cinq eſpèces d'autours, parmi leſquelles il place deux eſpèces d'éperviers, l'une plus grande, l'autre plus petite.

Ce qui me ſemble mériter attention, dans le traité de cet auteur, c'eſt qu'il diſtingue quatre eſpèces de vers qui occaſionnent la maladie nommée *filandres*. Objet qui n'eſt pas connu, qui mérite de l'être pour l'avantage de la *fauconnerie* & les progrès de l'hiſtoire naturelle.

Le dernier auteur dont je parlerai eſt Artelouche de Alagona. Son ouvrage eſt partagé par articles, ſans diviſion préliminaire. Il traite ſucceſſivement du nom, de la deſcription, du choix des oiſeaux, de la manière de les dreſſer, de les nourrir, de les gouverner, des ſignes & des remèdes de leurs maladies.

Ce qui appartient en propre à cet ouvrage, c'eſt que l'auteur diviſe les différentes ſortes de chairs en bonnes, reſtauratives, laxatives, défendues.

Les bonnes, ſelon lui, ſont la chair de vache, porc, mouton, lièvre, toute chair ſauvage, excepté le cerf & le ſanglier. Les chairs reſtauratives, ſont celles d'oye, de cane, de chevreau, de ſouris, de faiſan, de perdrix & de volaille en général.

La chair de poulet, le poulmon & le foie de porc ſont chaires laxatives.

Les défendues ſont celles de ſarcelle, de cormorand, de chouette, de corbeau & de corneille.

Ces auteurs, & tous ceux qui ont en général traité de la *fauconnerie*, dont on s'occupe peu depuis long-temps, ſont fort anciens; ils ont écrit dans un ſtyle difficile à entendre aujourd'hui; ils manquent d'ailleurs de méthode & d'ordre; ils ont employé les termes de l'art ſans les expliquer; ils paroiſſent n'avoir eu en vue que les gens déjà inſtruits, & n'avoir écrit que pour eux. Ce concours de circonſtances met hors de la portée des commençans leurs ouvrages, dans leſquels ils ne trouveroient pas les élémens dont ils ont beſoin. Les deſcriptions que ces auteurs ont faites des eſpèces ſont ſi courtes, ſi ſuperficielles, elles ſont empruntées de caractères ſi variables, & les figures auxquelles elles renvoyent, ſont ſi mal exécutées, qu'il eſt très-difficile de reconnoître pluſieurs des eſpèces dont ils ont parlé, & qu'il y en a à l'égard deſquelles c'eſt une choſe abſolument impoſſible. J'aurois donc manqué d'inſtructions & de lumières ſur la *fauconnerie*, ſi je n'avois trouvé les connoiſſances dont j'avois beſoin, dans l'article fourni ſur cet art dans la première édition de l'encyclopédie, par M. Leroi, lieutenant des chaſſes du parc de Verſailles, & dans l'extrait de l'ouvrage que m'a bien voulu communiquer M. Huber. Je dois au premier, qui réunit toutes les qualités qu'on deſire, & qu'on ne trouve pas dans les auteurs dont j'ai parlé, ce que j'ai dit ſur l'art de dreſſer les oiſeaux en général, ſur la manière de les gouverner en ſanté & en maladie. Je ſuis redevable au ſecond, de la diviſion des oiſeaux, des moyens de les prendre, des particularités dans l'art de les dreſſer, relatives aux eſpèces différentes.

L'emploi des différentes eſpèces d'oiſeaux de proie, pour les différentes ſortes de gibier & d'oiſeaux; les ruſes & les efforts de l'animal aſſailli, pour échapper ou réſiſter; les mêmes objets de la part de l'aſſaillant, pour joindre, ſaiſir ou abattre ſa proie; les moyens imaginés par l'homme pour ſecourir, diriger, encourager l'oiſeau aſſaillant: tous ces objets ſont une partie de la *fauconnerie* très-curieuſe. M. Huber avoit bien voulu me fournir un mémoire à cet égard; mais les choſes qu'il contient perdroient trop à n'être données que par un extrait, dont elles ne ſont pas ſuſceptibles: le mémoire entier deviendroit un ouvrage qui paſſeroit les bornes dans lequel doit être renfermé le mien, auquel la *fauconnerie* n'eſt au fond qu'acceſſoire. C'eſt donc dans l'ouvrage même que M. Huber publiera inceſſamment, qu'il faudra lire ce que j'ai été forcé d'omettre dans cet article, qui ſeroit devenu un traité de *fauconnerie*.

FAU-PERDRIEUX. BELL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 114. *Voyez* BUSARD.

FAUVETTE (la).

BRISS. *tom. III, pag.* 372. *Genre XL.*

Pl. enl. 579, *fig.* 1.

Findula, en Latin.

Les *fauvettes* ſont des oiſeaux de paſſage; elles arrivent dans nos campagnes, qu'elles animent par leurs mouvemens, qu'elles égayent par leurs chants, au moment où les arbres commencent à ſe couvrir de fleurs & des premières feuilles: elles vivent d'inſectes, & ne ſemblent deſtinées qu'à nous être utiles & à nous intéreſſer par leur voix gaie, harmonieuſe & variée qu'elles ſont entendre ſans ceſſe. On en connoît dans nos provinces dix eſpèces; neuf, dont le retour eſt au printemps; une dixième qui, ſuivant des mœurs oppoſés, arrive dans le moment du départ des autres *fauvettes* à l'automne. De celles qui reviennent au printemps, les unes préfèrent la ſolitude des bois, les autres ſe plaiſent dans nos jardins; il y en a qui ſe cachent ſous les roſeaux, d'autres dans les prairies. Toutes ſont des oiſeaux vifs, remuans, dont les accens ſont ceux de la gaieté; mais il leur manque à toutes la vivacité des couleurs dans le plumage; il eſt généralement terne & ſombre. Ainſi, la nature a réparti ſes dons, & tout n'eſt pas arbitraire dans ceux auxquels nous n'attachons d'autre idée que celle d'être agréable & de plaire; la nature ſemble en effet avoir connu le prix de ſes bienfaits, puiſqu'elle les a diviſés; que parmi les oiſeaux, le partage des uns a été la gaieté du caractère, les graces du chant; celui des autres, la beauté du plumage,

lui par ſes mœurs douces & aimables. Olina la repréſente comme ſuſceptible d'attachement & de reconnoiſſance ; il dit qu'à l'approche de ſon maître elle s'élance vers lui, & fait ſes efforts contre les mailles de la cage, pour s'en approcher ; qu'elle bat des ailes, & exprime ſa joie par un accent particulier, une voix plus affectueuſe. Cette obſervation d'Olina, peu conforme aux inclinations des oiſeaux en général, rentre d'un autre côté dans l'ordre naturel ; car les caractères gais ſont les meilleurs en général & les plus ſenſibles.

On trouve des *fauvettes à tête noire* dans les différentes parties de l'Europe, juſqu'en Suéde du côté du nord. Les auteurs parlent d'une variété de cette eſpèce, dont le plumage eſt mêlé de noir & de blanc. M. Briſſon la nomme *fauvette noire & blanche*, *tom. III*, *pag.* 383. Mais eſt-ce une variété conſtante ou individuelle ? Les auteurs ne le diſent pas.

Les Provençaux connoiſſent une autre variété dans la même eſpèce, qui fait race, & à laquelle ils donnent le nom de *petite colombaude*. Elle eſt un peu plus grande que notre *fauvette à tête noire* ; le deſſus du corps eſt d'une couleur plus foncée & preſque noirâtre ; la gorge eſt blanche, les côtés ſont gris. Cette *fauvette* aime l'ombrage, & ſe plaît dans les bois les plus touffus.

FAUVETTE BABILLARDE.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 384.

Pl. enl. 580, *fig.* 3.

Fauvette brune. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 340, *fig. ibid.*

Fauvette noire ou brune. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 85.

Sa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle du bec-figue. C'eſt l'eſpèce de *fauvette* la plus commune ; elle voltige ſans ceſſe ſur le bord des chemins, autour des buiſſons ; elle en ſort, y rentre inceſſamment : jamais elle n'eſt en repos ; elle s'élève d'un vol court, en pirouettant, & retombe preſque auſſitôt ; elle ne ceſſe de faire entendre, en s'élevant, un chant fort vif & aſſez agréable par ſa gayeté, quoique peu ſoutenu : rentrée dans l'épaiſſeur du buiſſon, elle a un autre accent, une ſorte de ſifflement beaucoup plus fort qu'on ne l'attendroit d'un auſſi petit oiſeau : les chenilles ſont ſa principale nourriture ; elle fait ſon nid près de terre, ſouvent dans les touffes d'herbes engagées dans les buiſſons ; ſes œufs ſont verdâtres, pointillés de brun. La *fauvette babillarde* a la tête cendrée ; le deſſus du corps d'un cendré-brun, de chaque côté de la tête une bande longitudinale d'un cendré-foncé au-deſſus de l'œil ; la gorge & le deſſous du corps d'un blanc lavé de rouſſeâtre ; les côtés & les jambes d'un gris clair ; les pennes de l'aile brunes, bordées de gris-rouſſeâtre, celles de la queue brunes, bordées de gris, excepté la plus extérieure de chaque côté, qui eſt blanche du côté extérieur, cendrée & bordée de blanc du côté interne ; le bec eſt noirâtre, les pieds ſont bruns. *Genre XLe.*

FAUVETTE BLEUATRE de Saint-Domingue.

» Elle n'a de longueur, » dit M. de Buffon, avant lequel perſonne n'en a parlé, « que quatre » pouces & demi ; tout le deſſus de la tête & du » corps en entier eſt d'un cendré-bleu ; les pennes » de la queue ſont bordées de la même couleur » ſur un fond brun : on voit une tache blanche » ſur l'aile, dont les pennes ſont brunes ; la gorge » eſt noire, le reſte du deſſous du corps blanc ». *Genre XLe.*

FAUVETTE de Cayenne, A GORGE BRUNE ET VENTRE JAUNE.

Nous devons à M. le comte de Buffon la connoiſſance de cette *fauvette* ; elle ſe rapproche, ſuivant ſon obſervation, du *gobe-mouche*, en ce qu'elle a le bec applati & élargi à ſa baſe. Suivant les principes de la méthode que nous ſuivons, ce ſeroit plutôt un *gobe-mouche* qu'une *fauvette*. Mais n'ayant pas vu cet oiſeau, & M. le comte de Buffon ne s'arrêtant pas aux traits qui pourroient le caractériſer, ſuivant la manière de voir des auteurs qui adoptent le plan des méthodes, je n'entreprendrai pas de fixer de quel genre il eſt. Au reſte, c'eſt un fort petit oiſeau, de la taille à-peu-près du *pouliot*. La gorge, le deſſus de la tête & du corps ſont d'un brun-verdâtre ; la poitrine & le ventre ſont d'un jaune-ombré de fauve.

FAUVETTE de Cayenne, A QUEUE ROUSSE.

M. le comte de Buffon décrit dans les termes ſuivans cette *fauvette*, dont aucun auteur n'a parlé avant lui.

» Sa longueur totale eſt de cinq pouces un » quart ; elle a la gorge blanche, entourée de rouſ- » ſeâtre, pointillé de brun ; la poitrine d'un brun- » clair, le reſte du deſſous du corps eſt blanc, » avec une teinte de rouſſeâtre aux couvertures » inférieures de la queue ; tout le manteau du » ſommet de la tête à l'origine de la queue, eſt » brun avec une teinte de roux ſur le dos ; les » couvertures des ailes ſont rouſſes, leurs pennes » ſont bordées extérieurement de roux, & la » queue entière eſt de cette couleur. *Genre XL.* »

FAUVETTE DE HAIE. *V.* FAUVETTE D'HYVER.

FAUVETTE DE HAIE de la Jamaïque. BRISS. Supplément, *tom. VI*, *pag.* 100 *V.* HABIT UNI.

FAUVETTE DE ROSEAUX.

Pl. enl. 581, *fig.* 2.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 378.

Elle a du bout du bec à celui de la queue, cinq pouces quatre lignes, huit pouces de vol ; le deſſus de la tête, du cou & de tout le corps d'un gris teint d'olivâtre ; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps jaunâtre ; les pennes de l'aile ſont d'un cendré-brun, bordées extérieurement d'un gris-olivâtre & de blanchâtre du côté interne ; celles de la queue ſont d'un cendré-brun, bordées de gris-olivâtre extérieurement ; le bec eſt d'un brun-rougeâtre ; les pieds ſont d'un jaune-orangé, les ongles gris.

La *fauvette de roſeaux* habite les marais & le bord des eaux; on la voit s'élancer du milieu des joncs & des herbes pour ſaiſir les *demoiſelles* & les autres inſectes qui voltigent au-deſſus des eaux: elle fait, comme le roſſignol, entendre ſon chant dans les belles nuits du printemps; elle niche ſous les roſeaux, les buiſſons, au milieu des marécages ou ſur les taillis au bord des eaux; ſes œufs, au nombre de quatre ou cinq à chaque ponte, ſont d'un blanc-ſale, marbrés de brun & plus tachetés vers le gros bout; le nid eſt fait avec art, compoſé de paille, de brins d'herbes sèches & garni d'un peu de crin en-dedans. *Genre XL.*

FAUVETTE des Alpes.

Pl. enl. 668.

Cet oiſeau n'a encore été indiqué par aucun auteur que par M. le comte de Buffon, auquel il a été envoyé de nos provinces méridionales. M. le baron de la Peyrouze, qui l'a obſervé dans les lieux qu'il habite, nous apprend qu'on le nomme *pégot* dans le haut Comminges, & il en parle de la manière ſuivante dans les mémoires qu'il m'a adreſſés.

Les rapports de cet oiſeau avec les *fauvettes* ſont trop éloignés, ſur-tout au moral, pour qu'on puiſſe lui en laiſſer la dénomination.

Le *pégot* a ſix pouces & demi de longueur, & dix pouces ſix lignes d'envergure; le deſſus du corps eſt d'un gris-ſombre, avec une tache noire dans le milieu de chaque plume; le bec eſt droit & applati vers ſa baſe; la mandibule ſupérieure eſt noire, l'inférieure eſt jaune en partie; la gorge eſt blanche, tachetée de noir; la poitrine eſt griſe; les flancs ſont rougeâtres; les jambes & les pieds ſont couleur de chair; la queue eſt compoſée de douze pennes étroites, l'aile de dix-huit; elles ſont griſes, preſque tronquées à leur extrémité.

Le *pégot* habite les ſommets les plus ſolitaires des montagnes arides, des Alpes & des Pyrénées, du Dauphiné & de l'Auvergne: ces oiſeaux vont toujours deux à deux; ils ne quittent jamais le ſommet des montagnes que lorſqu'il s'y élève, en hiver, des ouragans ou des tempêtes; alors ils ſe précipitent en troupes dans les valées, & ils ſont, ou ſi effrayés ou ſi ſtupides, qu'ils donnent aveuglément dans tous les pièges.

Le *pégot* ſe nourrit de graines & d'inſectes; il paroît fort mélancolique; la douceur monotone de ſon chant eſt très-analogue à ce caractère de triſteſſe.

Un *pégot*, que M. de la Peyrouze m'a envoyé avoit tous les caractères génériques de la *fauvette*, quoique cet oiſeau ait des habitudes fort différentes. Ainſi, ſuivant l'ordre méthodique, il eſt du XLe genre.

FAUVETTE DES BOIS ou ROUSSETTE.

BRISS. *tom. III, pag.* 393.

Rouſſette. BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 338, *fig. pag.* 339.

Idem, idem, *port. d'oiſ. pag.* 84.

Sa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle de la *fauvette* commune; il n'y a guère que les oiſeleurs & les habitans de la campagne, voiſins des bois où elle ſe retire, qui la connoiſſent; la gorge, le devant du cou, le ventre, les côtés & les jambes ſont rouſſeâtres; le reſte du plumage eſt varié agréablement de brun & de roux; la première couleur occupe le milieu des plumes, & la ſeconde leur ſert de bordure; la queue eſt brune ſans mêlange de roux; le bec eſt noirâtre, les pieds ſont blanchâtres; les œufs de cette *fauvette* ſont d'un bleu céleſte; elle fait ſon nid dans les taillis, y emploie de la mouſſe verte & le garnit de laine à l'intérieur; on la retrouve l'hiver dans nos provinces méridionales, & cette eſpèce confirme en particulier la conjecture que j'ai avancée à l'égard des *fauvettes* en général: ſçavoir, que leur migration ſe borne à paſſer dans les parties de l'Europe, où l'hiver eſt aſſez doux pour qu'elles y trouvent des inſectes & des vermiſſeaux pendant cette ſaiſon. *Genre XL.*

FAUVETTE D'HIVER, TRAINE-BUISSON, MOUCHET.

Mouchet. Pl. enl. 615, *fig.* 1.

Fauvette de haie ou *paſſe-buſe.* BRISS. *tom. III, pag.* 394. *Genre XL.*

Petit mouchet. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 375, *fig. pag.* 376.

Monet, mouchet petit, moineau de haie & gobe-mouche. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 94.

Gratte-paille en Brie.

Lorſque les autres *fauvettes* ſe retirent, ou nous ont déjà quitté, on voit arriver la *fauvette d'hiver;* elle commence au mois d'octobre à paroître autour des haies, le long deſqu'elles elle voltige fort bas & preſque toujours en petites bandes; il y a lieu de croire qu'elle nous vient des parties de l'Europe qui ſont plus ſeptentrionales; on la trouve en été dans la Lorraine, en Allemagne & juſqu'en Suède: elle y fait ſon nid & on nous dit qu'elle le poſe très-près de terre ou à terre même; que ſes œufs ſont d'un joli bleu ſans tache; que quand elle a des petits & qu'elle voit approcher quelqu'animal dangereux, elle ſort de ſon nid, marche ou voltige devant l'ennemi qu'elle craint, en contrefaiſant la bleſſée, qu'elle l'attire par cette ruſe, le détourne du lieu où eſt ſon nid, & qu'elle prend ſon eſſor pour y retourner, quand l'ennemi lui paroît ſuffiſamment hors de route. C'eſt une ruſe que la *fauvette d'hiver* ſçait employer à propos de même que la perdrix: nous ne pouvons guère juger dans nos contrées de ce ſoin qu'elle prend pour ſes petits; car, il eſt fort rare qu'il reſte dans nos campagnes quelque *fauvette d'hiver* pendant la belle ſaiſon, & c'eſt une choſe fort rare d'en trouver un nid. Ce n'eſt donc que quand le froid & le manque d'inſectes, qui en eſt la ſuite, chaſſe cette *fauvette* des pays du nord, qu'elle paſſe dans nos contrées plus tempérées où elle trouve encore de quoi vivre: car, l'hiver même

nos

nos campagnes ne ſont pas tout-à-fait ſans inſectes ; lorſqu'on y ſait attention, aux mois de janvier & de février, dans les jours les plus froids, aux heures où le ſoleil a le plus de force, & lorſque le ciel eſt ſerein, on voit de petites phalennes & des moucherons voltiger en aſſez grand nombre autour des haies, & ſi on cherche dans d'autres circonſtances ces petits animaux, on les trouve appliqués & engourdis ſur les tiges, entre les gerſures de l'écorce, dans les fentes des principales branches & des troncs des buiſſons. Ce peu de pâture ne ſuffiroit pas pour le grand nombre des différentes *fauvettes*, mais il fournit au beſoin d'une eſpèce qui ne vit peut-être que de ces inſectes que le froid ne détruit pas, & qu'elle trouve plus abondamment en été vers le nord, tandis qu'elle en manqueroit dans les régions qui ſont au midi. Cependant, lorſque le froid eſt extrême, la *fauvette d'hiver* s'approche des lieux & des aires où l'on bat le grain ; on en infère que la néceſſité l'oblige alors d'en vivre. Mais la néceſſité ne peut pas changer le mécaniſme des organes : ne ſeroit-ce donc pas plutôt pour profiter des charanſons, des petites chryſalides que le fléau fait tomber du grain ou détache d'entre les pailles de l'épi, que la *fauvette* s'approche des batteurs ; quoi qu'il en ſoit, c'eſt d'après cette habitude qu'on l'a nommée *gratte-paille* en certains endroits, nom qui exprime qu'elle cherche dans la paille plutôt qu'elle n'avale le grain qui en eſt tombé.

La *fauvette d'hiver* a cinq pouces trois lignes de long, huit pouces de vol ; le deſſus de la tête & du cou ſont variés de noirâtre qui occupe le milieu des plumes, de rouſſeâtre & de cendré dont elles ſont bordées ; le reſte du deſſus du corps eſt mêlé de noirâtre & de roux diſpoſés de la même façon ; il y a une petite tache blanche, ronde, d'un blanc-ſale à l'extrêmité des plus grandes couvertures du deſſus des ailes ; le croupion eſt d'un verdâtre-ſale ; les joues, la gorge, le devant du cou, la poitrine ſont d'un cendré-bleuâtre, ou de couleur de plomb ; le ventre eſt blanc ; les jambes, les côtés, le deſſous de la queue ſont rouſſeâtres ; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes, bordées extérieurement, les premières de rouſſeâtre, les ſecondes de verdâtre. Il y a une tache rouſſeâtre de chaque côté de la tête ; le bec eſt noirâtre ; les pieds ſont jaunâtres ; les ongles bruns.

FAUVETTE GRISE ou GRISETTE.

Pl. enl. 579, *fig.* 3.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 376, *pl. XXI*, *fig.* 1. *Genre XL.*

La *griſette* eſt un peu plus groſſe que le bec-figue : elle a cinq pouces ſept lignes de long, huit pouces de vol ; la tête, le derrière du cou & le deſſus du corps gris-cendré ; les tempes d'un gris-noirâtre ; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps d'un blanc lavé de rouſſeâtre ; les côtés & les jambes également lavés de rouſſeâtre ſur un fond gris ; les petites couvertures du deſſus des ailes griſes, les grandes brunes, bordées de roux : les pennes de l'aile brunes, bordées de gris-rouſſeâtre extérieurement ; douze pennes à la queue, dont les dix intermédiaires ſont brunes, bordées de gris, & la plus externe de chaque côté eſt d'un blanc-lavé de rouſſeâtre du côté extérieur, d'un cendré-clair, bordé de blanc du côté interne : l'iris eſt mordoré-clair, quelquefois orangée.

La *griſette* fait ſon nid de mouſſe des prés entrelacée de brins d'herbes sèches, ou d'herbes sèches ſeulement, plus fines en-dedans, plus groſſières en-dehors ; il contient quatre ou cinq œufs tachetés, ſur-tout vers le gros-bout, de rouſſeâtre & de brun ſur un fond gris-verdâtre ; on nomme en Provence cette fauvette *paſſerine* ; elle ſe plaît ſur les oliviers & les figuiers ; elle en mange les fruits qui rendent ſa chair très-délicate. Nos oiſeliers connoiſſent la *griſette* ; ils l'élèvent à cauſe de ſon chant qui eſt très-agréable & ils la nourriſſent comme le *roſſignol*. On trouve en Provence une autre *fauvette* qu'on y nomme *bouſcarle* ; elle eſt un peu plus petite que la *griſette*, à laquelle elle reſſemble par ſa forme ; tout le deſſus du corps eſt rouſſeâtre ; la gorge & le bas du ventre ſont blanchâtres ; le reſte du deſſous du corps eſt d'un roux-clair ; les pennes des ailes & celles de la queue ſont noirâtres bordées de rouſſeâtre. *Pl. enl.* 655, *fig.* 2.

FAUVETTE NOIRE & BLANCHE. BRISS. *tom. III*, *pag.* 383. *Voyez* FAUVETTE A TÊTE NOIRE.

FAUVETTE OMBRÉE de la Louiſiane.

Pl. enl. 709, *fig.* 1.

Elle eſt un peu plus grande que le tarin : le ſommet de la tête & les couvertures du deſſus de la queue ſont jaunes ; le reſte du deſſus du corps eſt olivâtre, pointillé de brun ; les couvertures du deſſus des ailes ſont noires bordées de blanc ; les pennes des ailes & de la queue ſont noirâtres bordées de gris-blanc, plus foncé ſur la queue ; le deſſous du corps, la poitrine, la gorge ſont tachetés de petits points noirs oblongs ſur un fond blanc ; il y a une teinte de jaunâtre ſur les côtés ; le bec eſt noir ; les pieds ſont couleur de plomb. *Genre XL.*

FAUVETTE ROUSSE (petite).

Pl. enl. 581, *fig.* 1.

Fauvette rouſſe. BRISS. *tom. III*, *pag.* 387.

Petite fauvette rouſſe. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 341, *fig. ibid.*

Fauvette rouſſe. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 85.

Elle n'a que quatre pouces huit lignes de long ; & ſix pouces dix lignes de vol ; tout ſon plumage eſt d'un gris-rouſſeâtre plus foncé en-deſſus, plus clair en-deſſous ; les pennes des ailes & de la queue ſont d'un gris-rouſſeâtre, bordées de la même couleur éclaircie ; elle forme auſſi de chaque côté de la tête une bande longitudinale ſur un fond plus rembruni. Cette *fauvette* ſe plaît dans les lieux habités, dans les jardins, les vergers & les potagers ; elle fait ſon nid ou ſur quelque touffe d'herbe haute, comme la ciguë, ou près de terre au pied

de quelque muraille parmi une touffe d'herbes ; les œufs, ordinairement au nombre de cinq, ſont d'un blanc-verdâtre, tachetés de points, les uns à demi effacés & les autres plus apparens, ſur-tout vers le gros bout.

FAUVETTE TACHETÉE.

Pl. enl. 581, *fig.* 3.

BRISS. *tom. III, pag.* 380.

Elle a, du bout du bec à celui de la queue, environ cinq pouces quatre lignes ; le deſſus de la tête & de tout le corps eſt varié de brun-rouſſeâtre, de jaunâtre & de cendré ; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont blanchâtres, excepté la poitrine qui eſt jaunâtre, tachetée de noir ; les pennes des ailes & de la queue ſont noirâtres, bordées de blanc du côté extérieur ; le bec eſt d'un brun-rougeâtre, les pieds ſont de la même nuance, & les ongles ſont noirs. Elle habite les prairies & y fait ſon nid à un pied de terre ſur quelque forte touffe de plantes ; elle ne le quitte pas lorſqu'on en approche & ſe laiſſe prendre plutôt que de l'abandonner ; ainſi cette *fauvette* réunit aux autres qualités aimables des oiſeaux de ſon genre, un attachement plus tendre pour ſes petits. *Genre XL.*

FAUVETTE TACHETÉE de la Louiſiane.

Pl. enl. 752, *fig.* 2.

Elle eſt de la grandeur de l'alouette des prés ; tout le deſſus du corps eſt d'un brun-foncé mêlé de cendré ; le deſſous eſt tacheté de traits noirs oblongs, ſur un fond jaunâtre-clair : il y a une raie blanche au-deſſus de l'œil ; une tache brune à ſon angle intérieur & poſtérieur ; les ailes & la queue ſont brunes ; le bec eſt noir ; les pieds jaunâtres. *Genre XL.*

FAUVETTE TACHETÉE du Cap de Bonne-Eſperance.

BRISS. *tom. III, pag.* 390, *pl. XXII, fig.* 2. *Genre XL.*

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur du *pinſon d'Ardennes* ; elle a le deſſus de la tête roux tacheté de noir au milieu des plumes, ſuivant la direction de la tige ; le deſſus du cou, le haut du dos ſont couverts de plumes noires bordées de gris-rouſſeâtre ; le bas du dos, le croupion & le deſſus de la queue ſont également couverts de plumes noires, mais bordées de [illegible] la gorge, le devant du cou & le deſſous du [illegible] ſont d'un blanc-ſale lavé de rouſſeâtre. & les côtés ſont variés de quelques taches noirâtres oblongues ; les pennes de l'aile ſont brunes bordées de roux ; celles du milieu de la queue ſont auſſi brunes au centre & rouſſes ſur les bords ; les externes de chaque côté ſont rouſſes. leur tige eſt brune ; elles ſont toutes étroites, pointues, & leurs barbes ont peu de connexité ; le bec eſt de couleur de corne ; les pieds & les ongles ſont gris-bruns.

FAUVETTE TACHETÉE du Cap de Bonne-Eſperance (la petite).

Pl. enl. 752, *fig.* 2.

Elle n'eſt pas auſſi groſſe que la *fauvette baillarde* : tout le deſſus du corps eſt d'un brun varié de rouſſeâtre ſur le bord des plumes ; il y a un trait blanc, tranſverſal, entre l'œil & le bec ; le deſſous du corps eſt d'un blanc lavé d'une légère teinte de jaunâtre, & moucheté de taches noirâtres oblongues ; la queue eſt très-longue ; les ailes n'atteignent guère au-delà de ſon origine ; les pennes du milieu ſont les plus longues, & les latérales vont en diminuant ; le bec eſt noirâtre, les pieds ſont rougeâtres. *Genre XL.*

FAUVETTE VERDATRE de la Louiſiane.

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur de la *fauvette à tête noire* ; elle a le ſommet de la tête noirâtre, le deſſus du cou cendré, le dos d'un verdâtre-clair ; un trait blanc s'étend au-deſſus de l'œil ; la gorge eſt blanche, le deſſous du corps gris-blanc ; les pennes des ailes & de la queue ſont noirâtres, bordées extérieurement de verdâtre. *Genre XL.*

FAVORITE (la).

Favorite de Cayenne. *Pl. enl.* 897.

C'eſt une eſpèce de poule-ſultane ; elle eſt à-peu-près de la taille du râle de genêt ; tout le deſſus du corps eſt d'un bleuâtre-clair, rembruni vers le bas du dos & le croupion ; le devant du corps eſt blanc ; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes ; le bec eſt lavé de jaunâtre & les pieds ſont blanchâtres ; le front eſt couvert d'une membrane nue blanchâtre. *Genre LXXXVIII.*

FEMELLE DU TOUCAN VERD de Cayenne. *Pl. enl.* 728. *Voyez* GRIGRI.

FENEROTET. *Voyez* POUILLOT.

FER A CHEVAL.

Merle à cuiller d'Amérique. BRISS. *tom. II, pag.* 242.

Grande ainette. CATESB. *tom. I, pag.* 33, *pl.* 33.

On ne ſait pourquoi Catesby a nommé ce merle *ainette*, puiſque la figure que cet auteur en donne n'offre aucun des caractères de l'alouette, & que dans le diſcours qu'il y a joint, il lui prête des habitudes oppoſées, comme celle de ſe percher : il eſt d'ailleurs fort éloigné de l'alouette par la taille, puiſqu'il eſt plus gros que notre merle. Le deſſus de la tête & du cou ſont bruns ; une raie blanchâtre s'étend de devant en arrière ſur le ſommet de la tête ; les joues & les côtés du cou ſont d'un gris-clair ; il y a de chaque côté, entre l'œil & la narine, une tache jaune, & derrière l'œil une raie longitudinale noire. Le deſſus du corps & les couvertures des ailes ſont variés de brun, de rouſſeâtre & de noirâtre : la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont jaunes ; mais il y a ſur la poitrine une large tache noire, dont le nom de *fer à cheval* donné à ce merle déſigne la forme & rappelle l'idée de ce trait qui le diſtingue plus que tous les autres. Les grandes pennes des ailes ſont brunes, les moyennes ſont variées de brun & de rouſſeâtre ; les pennes de la queue ſont brunes, pointillées de rouſſeâtre

ſur leurs bords : le bec eſt noirâtre, les pieds & les ongles ſont bruns. On trouve ce merle à la Virginie, à la Caroline, & dans beaucoup d'autres endroits de l'Amérique ſeptentrionale. Il a un chant aſſez agréable ; mais il ne le fait entendre qu'au printemps. Il vit principalement de menues ſemences. *Genre XXIIe.*

FIA-FIA. *Voyez* LITOURNE.

FI-FI. *Voyez* POUILLOT.

FIGUIER.

On donne le nom de *figuiers* à un aſſez grand nombre d'oiſeaux, la plupart très-petits & tous à bec effilé, ayant les mêmes caractères que le *bec-figue* & étant du même genre ou du XLe, ſuivant la méthode que nous avons adoptée. M. de Buffon remarque à leur égard que les eſpèces en ſont beaucoup moins nombreuſes dans l'ancien que dans le nouveau continent ; il n'en compte que cinq eſpèces dans le premier, & vingt-neuf dans le ſecond ; cette obſervation peut s'appliquer, comme nous l'avons fait dans une autre occaſion, à tous les oiſeaux en général qui ſe nourriſſent d'inſectes, plus nombreux en Amérique que ſur les terres cultivées & le ſol moins humide de l'ancien continent. Indépendamment des inſectes, les *figuiers* ſe nourriſſent de baies & de fruits qu'ils piquent & qu'ils ſucent. Ce ſont des oiſeaux voyageurs qui paſſent d'une contrée à une autre, ſuivant les ſaiſons ; c'eſt encore une obſervation de M. de Buffon, qu'ils ſont plus grands ſur le nouveau que ſur l'ancien continent ; ne ſeroit-ce pas parce que les inſectes qui leur ſervent de pâture ſont plus multipliés & plus grands eux-mêmes ? Les *figuiers* paſſent en Amérique du midi dans les pays du nord en été ; on les voit arriver à la Caroline, à la Virginie & juſqu'en Canada, d'où ils repaſſent dans les pays méridionaux lorſque le froid ſe fait ſentir. Ils entrent dans les jardins, & depuis qu'on a tranſporté d'Europe & multiplié le figuier en Amérique, ils ſe ſont habitués à béqueter ſon fruit, pour lequel ils témoignent beaucoup de goût, ce qui leur a fait donner le nom de *figuiers*, comme en Europe, & particulièrement dans nos provinces méridionales, on donne celui de *bec-figues* à de petits oiſeaux de paſſage, à bec effilé, qui vivent de même d'inſectes & de fruits, & qui ont de même un goût de préférence pour les figues. Ces anecdotes ſur les habitudes des *figuiers*, leurs rapports avec celles des oiſeaux dont ils ont d'ailleurs les caractères extérieurs, ſont des raiſons de plus pour les placer dans le même genre.

FIGUIER A CEINTURE.

Figuier cendré du Canada. BRISS. *tom. III, pag.* 524, *pl. XXVII, fig.* 1.

Le *figuier à ceinture* eſt à-peu-près de la groſſeur de *la fauvette à tête noire* ; la tête, le deſſus du cou & de tout le corps ſont d'un cendré-bleu très-foncé & preſque noir ; les couvertures des ailes ſont de la même couleur, mais le blanc qui termine les moyennes & les grandes, forme deux bandes tranſverſales ſur chacune des ailes ; il y a, ſur le ſommet de la tête, une tache jaune, & de chaque côté un trait blanc tranſverſal au-deſſus de l'œil, dont le tour eſt auſſi blanc ; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont blancs avec quelques taches brunes longitudinales ſur le devant du cou & ſur la poitrine ; une bande tranſverſale jaune, de deux lignes de large environ, s'étend entre la poitrine & le haut du ventre : les pennes des ailes & celles de la queue ſont d'un brun-noirâtre, bordées de cendré extérieurement ; le bec eſt noir ; les pieds & les ongles ſont bruns.

La femelle eſt brune ſur toutes les parties que le mâle a d'un cendré-bleu. *Genre XLe.*

FIGUIER A CRAVATE NOIRE.

Figuier à gorge noire de Penſilvanie. BRISS. *tom. VI, Sup. pag.* 104.

Moucherolle verte à gorge noire. EDW. *glan. part. II, pag.* 190, *ch. XC, pl.* 300.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *bec-figue* ; le deſſus du corps, depuis l'origine du bec à celle de la queue, eſt verd d'olive ; les côtés de la tête & du cou ſont d'un beau jaune, qui tranche entre les couleurs du dos & celles de la gorge & du devant du cou, qui ſont d'un très-beau noir ; le haut de la poitrine eſt jaune ; le bas de la même partie & le ventre ſont blancs ; les côtés ſont tachetés de noir ſur fond blanc : les petites couvertures des ailes ſont d'un verd d'olive, les moyennes & les grandes ſont cendrées, terminées de blanc qui forme deux bandes tranſverſales : les pennes des ailes & celles de la queue ſont d'un cendré foncé ; le bec eſt noir ; les pieds ſont bruns. *Genre XLe.*

FIGUIER A DEMI-COLLIER.

Sa longueur eſt de quatre pouces ſix lignes. Le deſſus du corps eſt d'un jaune-olivâtre, le deſſous d'un blanchâtre-cendré ; il y a entre le bas du cou & le haut de la poitrine une bande tranſverſale d'un jaune-pâle en forme de demi-collier, un trait tranſverſal, cendré, derrière les yeux ; le deſſus de la tête eſt jaunâtre ; les couvertures & les grandes pennes des ailes ſont brunes, les premières bordées de jaune, les ſecondes de blanchâtre du côté extérieur ; les pennes de la queue ſont cendrées, celles du milieu ſans aucun mêlange, & les latérales ſont bordées de blanc du côté interne ; le bec eſt noirâtre en-deſſus, blanchâtre en-deſſous. *Genre XLe.*

FIGUIER A GORGE BLANCHE.

Figuier de Saint-Domingue. BRISS *tom. III, pag.* 494, *pl. XXVI, fig.* 5, *Genre XLe.*

Il eſt de la groſſeur du *bec-figue* ; le deſſus de la tête & de tout le corps eſt d'un verd d'olive ; les joues, la gorge, le devant du cou, la poitrine ſont d'un blanc-ſale teint de jaunâtre, tacheté ſur le cou & la poitrine de points rougeâtres, le reſte du deſſous du corps eſt d'un jaune lavé ; les pennes des ailes ſont brunes,

bordées en-dehors de verd d'olive ; celles de la queue ſont d'un brun-olivâtre éclairci ſur les bords ; le bec & les pieds ſont brunâtres : la femelle a, ſur le deſſus du cou, un mélange de cendré parmi le fond olivâtre.

FIGUIER A GORGE JAUNE..

Figuier de la Louiſiane. BRISS. *tom. III, pag.* 500, *pl. XXVI, fig.* 4 le mâle. *Genre XLe.*

La longueur de ce *figuier* eſt de quatre pouces deux lignes ; il a ſix pouces quatre lignes de vol ; le deſſus de la tête, ainſi que de tout le corps, ſont d'un verd d'olive tirant ſur le jaune vers le dos ; les joues ſont d'un blanc-cendré ; la gorge, le devant du cou & la poitrine ſont d'un jaune brillant tacheté de rougeâtre ſur la poitrine ; le reſte du deſſous du corps eſt d'un jaune-lavé ; les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un cendré-bleuâtre, terminées de blanc, ce qui forme deux bandes blanches tranſverſales : les pennes des ailes ſont brunes, bordées de cendré-bleuâtre du côté extérieur : les deux pennes du milieu de la queue ſont d'un cendré-bleu, les latérales d'un cendré-brun, bordées de blanchâtre du côté extérieur ; la portion ſupérieure du bec eſt brune, l'inférieure griſe : les pieds & les ongles ſont gris.

La femelle n'a point de taches rougeâtres ſur la poitrine.

FIGUIER A GORGE NOIRE de Penſilvanie.

BRISS. *Supl. tom. VI, pag.* 104. *Voyez* FIGUIER A CRAVATE NOIRE.

FIGUIER A GORGE ORANGÉE.

Grand figuier de Canada. BRISS. *tom. III, pag.* 508, *pl. XXVI, fig.* 1, *genre XL.*

Sa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle de *la fauvette à tête noire ;* il a cinq pouces une ligne du bout du bec à celui de la queue, huit pouces de vol ; la tête, le deſſus du cou, du dos, les petites couvertures des ailes, d'un verd d'olive ; le croupion, les grandes couvertures des ailes, celles de la queue cendrées ; la gorge, le devant du cou, la poitrine orangés ; le haut du ventre d'un jaune pâle, les côtés d'un jaune olivâtre ; le bas-ventre d'un blanc-ſale ; les pennes des ailes brunes bordées de cendré du côté extérieur, de blanc du côté interne, les deux plumes du milieu de la queue cendrées, les latérales noirâtres du côté extérieur & à leur bout, blanches du côté intérieur ; la moitié ſupérieure du bec brune, l'inférieure blanchâtre à ſon origine ; les pieds & les ongles gris.

La femelle a les couleurs plus pâles que celles du mâle.

FIGUIER (petit.) A LONGUE QUEUE de la Chine. *Voyage aux Ind. & à la Ch. tom. II, p.* 206.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *troglodite ;* le deſſus de la tête eſt d'un roux-clair ; le derrière du cou, le dos, le croupion & le haut des ailes ſont d'un verd d'olive peu foncé ; les pennes des ailes d'un brun-olivâtre ; celles de la queue ſont très-étroites & très-grêles, & les deux du milieu ſont auſſi longues que tout le corps.

Ce *figuier* fréquente les lieux habités & les arbres que les Chinois ſont dans l'habitude de cultiver dans les cours qui partagent leurs corps de logis. *Genre LXe.*

FIGUIER A POITRINE ROUGE.

Figuier a tête jaune de Penſilvanie. BRISS. *Supl. tom. VI, pag.* 105, *genre XL.*

Moucherolle a gorge rouge. EDW. *glan. part. II, pag.* 193, *pl.* 301.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *bec-figue ;* il a le ſommet de la tête jaune, l'occiput noir, le deſſus du cou & de tout le corps d'un verd d'olive varié de noirâtre ſur le milieu de chaque plume, les joues, la gorge, le bas de la poitrine & le deſſous du corps blancs ; le haut de la poitrine d'un rouge foncé ; les pennes des ailes noirâtres, bordées extérieurement de verdâtre & celles de la queue noirâtres ; le bec, les pieds & les ongles noirs.

La femelle a moins de rouge que n'en a le mâle, & ſon plumage eſt d'un verd d'olive uniforme ſur le deſſus du corps ſans mélange de noir.

FIGUIER A TÊTE CENDRÉE.

Figuier tacheté de penſilvanie. BRISS. *tom. III, pag.* 502.

Moucherolle au croupion jaune. EDW. *glan. pag.* 97, *ch. XLV, pl.* 255.

Ce *figuier*, à-peu-près de la groſſeur du *bec-figue*, a la tête cendrée, le deſſus du corps d'un verd d'olive varié de noir ſur le dos, le croupion, la gorge, le devant du cou ; la poitrine d'un très-beau-jaune tacheté de noir ſur le bas du cou & la poitrine ; le ventre & le deſſous de la queue blancs ; les couvertures du deſſus de la queue noires, celles du deſſus des ailes d'un cendré-foncé, terminées de blanc, qui forme deux bandes tranſverſales ; ce qui paroit des pennes des ailes eſt d'un cendré-ſombre ; les deux pennes du milieu de la queue ſont noires, les latérales blanches dans leur milieu, bordées de noirâtre des deux côtés, & terminées à leur bout par la même couleur : le bec, les pieds & les ongles bruns. *Genre XLe.*

FIGUIER A TÊTE JAUNE.

Figuier à tête jaune de Canada. BRISS. *tom. III, pag.* 517, *pl. XXVII, fig.* 2.

Il a quatre pouces quatre lignes du bout du bec à celui de la queue ; le ſommet de la tête jaune, une tache noire de chaque côté, entre le bec & l'œil ; au-deſſus & derrière une autre tache blanche, le deſſus du corps varié de noir ſur le centre des plumes, & de verd d'olive ſur leurs bords ; le deſſous du corps d'un blanc-ſale : les côtés variés de marron, deux bandes tranſverſales jaunâtres ſur les ailes ; leurs pennes ſont noirâtres, bordées extérieurement, les moyennes d'olivâtre, les grandes de gris-blanc ; les pennes de la queue ſont noirâtres, bordées d'olivâtre en-dehors ; le bec eſt noirâtre ; les pieds & les ongles ſont bruns. *Genre XLe.*

On a repréſenté, *pl. enl.* 731, *fig.* 2, un *figuier*

uquel on a donné le nom de *figuier du Miſſiſipi.* Il paroît n'être qu'une variété de ſexe avec le précédent, dont il diffère ſeulement, en ce que ſes couleurs ſont plus foibles & qu'il n'a pas de taches ſur les joues.

FIGUIER A TÊTE JAUNE de Canada. BRISS. *tom. III*, *pag.* 517. *Voyez* FIGUIER A TÊTE JAUNE.

FIGUIER A TÊTE JAUNE de Penſilvanie. BRISS. *Supl. tome VI*, *pag.* 105. *Voyez* FIGUIER A POITRINE ROUGE.

FIGUIER A TÊTE ROUGE.

Figuier à tête rouge de Penſilvanie. BRISS. *tom. III*, *pag.* 488.

Tête rouge au corps jaune. EDW. *Glan. pag.* 99, *chap. XLVI*, *pl.* 256.

Sa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle de *la fauvette à tête noire* ; le ſommet de la tête eſt rouge, & le reſte du deſſus du corps d'un verd d'olive ; les joues, la gorge, & tout le deſſous du corps ſont d'un très-beau jaune ; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes ; le bec eſt noir ; les pieds ſont couleur de chair. *Genre XL.*

FIGUIER A TÊTE ROUGE de Penſilvanie. BRISS. *tom. III*, *pag.* 488. *Voyez* FIGUIER A TÊTE ROUGE.

FIGUIER A TÊTE ROUSSE.

Figuier de la Martinique. BRISS. *tom. III*, *pag.* 490, *pl. XXII*, *fig.* 4. Genre XL.

Sa longueur eſt de quatre pouces deux lignes ; il a le ſommet de la tête roux, le derrière de la tête & le deſſus du corps verd d'olive ; la gorge, le devant du cou, la poitrine jaunes, variés de taches longitudinales rouſſes ; le ventre & le deſſous de la queue d'un jaune-clair ; les couvertures & les pennes des ailes, ainſi que celles de la queue, ſont brunes, bordées extérieurement de verd d'olive, le bec brun, les pieds gris, les ongles noirs.

FIGUIER A VENTRE ET TÊTE JAUNES de la Louiſiane. *Pl. enl.* 704, *fig.* 2. *Voyez* FIGUIER PROTONOTAIRE.

FIGUIER A VENTRE GRIS du Sénégal. *Pl. enl.* 584, *fig.* 3. *Voyez* FIGUIER du Sénégal.

FIGUIER A VENTRE JAUNE du Sénégal. *Pl. enl.* 582, *fig.* 3. *Voyez* FIGUIER du Sénégal.

FIGUIER AUX AILES DORÉES.

Figuier cendré à gorge noire de Penſilvanie. BRISS. *Suppl. tom. VI*, *pag.* 109. Genre XL.

Moucherolle aux ailes dorées. EDW. *gl. part. II*, *pag.* 189, *pl.* 299.

Il eſt de la groſſeur du *bec-figue* ; il a le ſommet de la tête d'un jaune brillant, & une tache de la même couleur ſur le haut des ailes ; le deſſus du corps d'un cendré-bleuâtre ; les côtés de la tête blancs, traverſés d'une ligne noire ; la gorge, le devant du cou noirs, le deſſous du corps blanc, les pennes des ailes & de la queue d'un cendré-foncé, le bec noir, les pieds & les ongles bruns ; il arrive au printemps en Penſilvanie, & paſſe pour aller ſe fixer plus au nord pendant l'été.

FIGUIER AUX JOUES NOIRES.

Figuier de Maryland. BRISS. *tom. III*, *pag.* 506. Genre XL.

Gorge-jaune de Maryland. EDW. *glan. pag.* 56, *ch. XXVII*, *pl.* 237.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *bec-figue* ; le ſommet de la tête eſt d'un brun-rougeâtre, les côtés en ſont noirs ; le deſſus du cou, le dos, le croupion, les ailes & la queue ſont d'un verd d'olive foncé ; la gorge & la poitrine ſont d'un beau jaune, & le reſte du deſſous du corps eſt d'un jaune-pâle ; le bec & les pieds ſont d'un brun tirant au rougeâtre-pâle.

FIGUIER BLEU.

Figuier cendré de Canada. *Plan. enl.* 685, *fig.* 2.

Petit figuier cendré de Canada. BRISS. *tom. III*, *pag.* 527, *pl. XXVII*, *fig.* 6. Genre XL.

Moucherolle bleue. EDW. *glan. pag.* 91, *chap. XLII*, *pl.* 252.

Sa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle du *bec-figue* ; le deſſus de la tête, du cou & de tout le corps ſont d'un cendré-bleu foncé ; les joues, la gorge & le devant du cou ſont noirs ; le deſſous du corps eſt blanc ; ce qui paroît des pennes de l'aile eſt brun, bordé de cendré-bleu ; celles de la queue ſont noirâtres, bordées extérieurement de cendré-bleuâtre ; le bec noir, les pieds & les ongles bruns.

FIGUIER BLEU.

Figuier de l'Ile de France. *Pl. enl.* 705, *fig.* 1.

Figuier de Madagaſcar. *Pl. enl.* 705, *fig.* 3.

M. le comte de Buffon eſt le ſeul auteur qui ait connu juſqu'à préſent ce ſecond *figuier bleu.* Il regarde celui qui eſt repréſenté *fig.* 3, comme le mâle, & celui qui eſt repréſenté *fig.* 1, comme la femelle ; il les croit originaires de Madagaſcar.

Le mâle paroît à-peu-près, ſuivant la figure, de la groſſeur du *pouliot.* Il a la tête & le deſſus du corps d'un cendré-bleu, tout le deſſous eſt lavé de bleuâtre ; les pennes des ailes & de la queue ſont noirâtres, bordées de blanc ; la queue eſt plus longue que celle de la femelle, & les deux plumes extérieures, une de chaque côté, ſont blanches : le bec & les pieds ſont bleuâtres.

La femelle, un peu plus petite que le mâle, a le deſſous du corps blanchâtre, ſans mêlange de bleu, la queue plus courte ; les pennes en paroiſſent, dans la figure, blanches de leur origine à la moitié de leur longueur, noires dans le reſte, & bordées de blanc. *Genre XL.*

FIGUIER BLOND du Sénégal. *Pl. enl.* 584, *fig.* 2. *Voyez* FIGUIER du Sénégal.

FIGUIER BRUN.

Figuier de la Jamaïque. BRISS. *tom. III*, *pag.* 512. Genre XL.

Sa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle du *bec-figue* : tout le deſſus du corps eſt d'un brun-clair ; la gorge eſt d'un brun-foncé ; une raie de la même couleur paſſe par la ligne où l'œil eſt placé : le deſſous du corps eſt varié de noirâtre & de gris-roussâtre, mélanges à-peu-près comme ſur le plumage des alouettes ; les ailes & la queue ſont d'un brun-clair, & le bec eſt de la même couleur.

FIGUIER BRUN de Canada. BRISS. *tom. III*, *pag.* 515, *pl. XXVII*, *fig.* 4. *Voyez* FIGUIER tacheté de jaune.

FIGUIER BRUN de Saint-Domingue. BRISS. *tom. III*, *pag.* 513, *Voyez* FIGUIER tacheté de jaune.

FIGUIER BRUN du Sénégal. *Pl. enl.* 584, *n°.* 1. *Voyez* FIGUIER du Sénégal.

FIGUIER BRUN & JAUNE.

Figuier de la Caroline. BRISS. *tom. III*, *pag.* 486.

Meſange jaune. CATESB. *tom. I*, *pag.* 63, *Pl.* 63.

Roitelet jaune. EDW. *Glan. part. II*, *pag.* 139, *chap. LXVII*, *pl.* 277.

Sa longueur eſt de quatre pouces ſix lignes du bout du bec à celui de la queue : il a tout le deſſus du corps d'un très-beau verd-d'olive ; les grandes couvertures du deſſus des ailes brunes, bordées de verd-olive ; tout le deſſous du corps jaune, les pennes des ailes brunes, bordées extérieurement de verd-d'olive ; celles de la queue d'un brun-olivâtre, bordées d'un verd-d'olive brillant ; le bec, les pieds, les ongles gris-bruns. *Genre XL.*

FIGUIER BRUN-OLIVE.

Il a le deſſus de la tête, du cou & de tout le corps d'un brun-olivâtre, excepté les couvertures du deſſus de la queue, qui ſont d'une olive plus décidée ; la gorge, la poitrine, les côtes blanchâtres, tachetés de traits gris dans la direction des plumes, le ventre d'un blanc lavé de jaune, & le deſſous de la queue d'un jaune aſſez brillant ; les couvertures du deſſus des ailes brunes, terminées de blanchâtre ; les grandes pennes des ailes auſſi brunes, bordées de gris-clair ; celles de la queue teintes de même, excepté que les deux du milieu ſont d'un olive-jaunâtre, & que la plus externe de chaque côté eſt bordée de blanc ; le bec & les pieds ſont brunâtres. *Genre XL.*

FIGUIER CENDRÉ A COLLIER.

Figuier cendré de la Caroline. BRISS. *tom. III*, *pag.* 522.

Pl. enl. 731, *fig.* 1.

Meſange-pinçon. CATESB. *tom.* 1, *pag.* 64, *pl.* 64.

Il a quatre pouces quatre lignes de long ; la tête, le deſſus du cou & du corps d'un cendré-bleu, excepté le haut du dos qui eſt d'un verd-jaunâtre ; la gorge, le devant du cou & la poitrine ſont jaunes : une bande tranſverſale, d'un cendré bleuâtre, ſépare les couleurs entre le cou & la poitrine, & forme un demi-collier. Il y a ſur chaque aile deux bandes tranſverſales blanches ; depuis la poitrine juſqu'au-deſſous de la queue ; le plumage eſt blanc, avec quelques taches d'un jaune-rougeâtre ſur les côtés ; les pennes des ailes ſont noiratres, bordées en-dehors d'un cendré-bleu ; celles de la queue ſont colorées de la même façon, excepté les deux du milieu qui ſont d'un cendré-bleu ; la partie ſupérieure du bec eſt brune, l'intérieure eſt jaunâtre, ainſi que les pieds & les ongles. *Genre XL.*

FIGUIER CENDRÉ A GORGE CENDRÉE.

Tout ſon plumage eſt d'un cendré plus foncé ſur le deſſus du corps, & plus clair ſous le deſſous ; les pennes des ailes ſont cendrées, bordées de blanchâtre ; celles de la queue ſont noires, excepté les latérales, dont la plus externe eſt preſqu'entièrement blanche ; la ſuivante n'eſt blanche que dans la dernière moitié de ſa longueur, & la troiſième n'a de blanc qu'à ſon extrêmité ; le bec eſt noir à ſa partie ſupérieure, gris à l'inférieure ; les pieds ſont bruns. *Genre XL.*

FIGUIER CENDRÉ A GORGE JAUNE.

Figuier cendré de Saint-Domingue. BRISS. *tom. III*, *pag.* 520, *pl. XXVII*, *fig.* 3.

Sa longueur totale eſt de quatre pouces & demi ; le deſſus de la tête, du cou, le dos, le croupion ſont cendrés ; la gorge, le devant du cou ſont jaunes ; la poitrine & le reſte du deſſous du corps ſont blancs : il y a entre l'œil & la narine une raie jaunâtre, au-deſſous de l'œil une large tache noire, & derrière une tache blanche, deux bandes tranſverſales cendrées ſur les ailes, dont les couvertures ſont brunes à leur origine, terminées de blanc, & dont les pennes ſont d'un cendré-brun, éclairci ſur les bords ; la queue eſt colorée comme le ſont les pennes des ailes ; le bec, les pieds, les ongles bruns. *Genre XL.*

FIGUIER CENDRÉ A GORGE NOIRE de Penſilvanie. BRISS. *Suppl. tom. VI*, *p.* 109. *Voyez* FIGUIER AUX AILES DORÉES.

FIGUIER CENDRÉ de Canada. BRISS. *tom. III*, *pag.* 524. *Voyez* FIGUIER A CEINTURE.

FIGUIER (petit) CENDRÉ de Canada. BRISS. *tom. III*, *pag.* 527. *Voyez* FIGUIER BLEU.

FIGUIER CENDRÉ de Penſilvanie. BRISS. *tom. VI*, *ſuppl. p.* 107. *V.* FIGUIER GRIS-DE-FER.

FIGUIER CENDRÉ de Saint-Domingue. BRISS. *tom. III*, *pag.* 520. *Voyez* FIGUIER CENDRÉ A GORGE JAUNE.

FIGUIER CENDRÉ-TACHETÉ de Penſilvanie. BRISS. *Supp. tom. VI*, *pag.* 110. *Voyez* FIGUIER COURONNÉ D'OR.

FIGUIER COURONNÉ D'OR.

Figuier cendré-tacheté de Penſilvanie. BRISS. *Suppl. tom. VI*, *page* 110. Genre XL.

Moucherolle couronnée d'or. EDW. *glan. part. II*, *pag.* 187, *glan.* 208.

Ce *figuier* eſt à-peu-près de la groſſeur de la *fauvette* ; le ſommet de la tête & le croupion ſont d'un jaune brillant ; tout le reſte du deſſus du corps eſt d'un cendré-bleu ; les côtés de la tête & la gorge

ſont blancs ; une ligne tranſverſale noire paſſe au-deſſus des yeux ; le devant du cou & la poitrine ſont variés de noir & de cendré-bleuâtre ; les côtés ſont jaunes, tachetés de noirâtre ; le reſte du deſſus du corps eſt blanc : il y a deux raies blanches tranſverſales ſur les ailes ; leurs pennes ſont noirâtres, bordées de gris, & celles de la queue ſont ſimplement noirâtres ; le bec, les pieds & les ongles ſont de cette dernière couleur.

La femelle eſt d'un brun-rouſſeâtre ſur les parties que le mâle a d'un cendré-bleu ; elle n'a ni la ligne noire au-deſſus des yeux, ni les taches de cette couleur ſur la poitrine, comme le mâle.

FIGUIER de Bengale. BRISS. *tom. III*, *p.* 484. *Voyez* FIGUIER VERD & JAUNE.

FIGUIER de Canada. *Pl. enl.* 58, *fig.* 2. BRISS. *tom. III*, *pag.* 492. *Voyez* FIGUIER TACHETÉ.

FIGUIER (grand de Canada). BRISS. *tom. III*, *pag.* 508, *pl. XXVI*, *fig.* 1. *Voyez* FIGUIER A GORGE ORANGÉE.

FIGUIER de Cayenne. *Pl. enl.* 704, *fig.* 1. *Voyez* FIGUIER-GRIS-DE-FER.

FIGUIER de la Caroline. BRISS. *tom. III*, *p.* 486. *Voyez* FIGUIER BRUN & JAUNE.

FIGUIER de la Caroline. BRISS. *tom. III*, *p.* 522. *Pl. enl.* 731, *fig.* 1. *Voyez* FIGUIER CENDRÉ A COLLIER.

FIGUIER de la Jamaïque. BRISS. *tom. III*, *p.* 512. *Voyez* FIGUIER BRUN.

FIGUIER (le grand) de la Jamaïque. BRISS. *Suppl. tom. VI*, *pag.* 101.

Roſſignol de l'Amérique. EDW. *tom. III*, *p. CXXI*, *pl.* 121.

Ce *figuier* eſt auſſi grand que le *rouge-gorge* ; tout le deſſus du corps eſt d'un olivâtre ſombre, teint de jaunâtre ſur le croupion ; les côtés de la tête, la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont roux : deux bandes tranſverſales brunes s'étendent ſur les côtés de la tête de devant en arrière ; l'une eſt placée dans la même ligne que l'œil, & l'autre traverſe au-deſſous de l'orbite ; les pennes des ailes & de la queue ſont d'un olivâtre-rembruni ; la partie ſupérieure du bec eſt noirâtre, l'inférieure couleur de chair, les pieds & les ongles noirâtres. *Genre XL.*

FIGUIER de la Louiſiane. BRISS. *tom. III*, *pag.* 500, *pl. XXVI*, *fig.* 4. *V.* FIGUIER A GORGE JAUNE.

FIGUIER de la Martinique. BRISS. *tom. III*, *pag.* 490. *Voyez* FIGUIER A TÊTE ROUSSE.

FIGUIER de l'île de Bourbon. BRISS. *tom. III*, *pag.* 510. *Voyez* PETIT SIMON.

FIGUIER de l'île de France. *Pl. enl.* 705, *fig.* 1. *Voyez* FIGUIER BLEU.

FIGUIER de Madagaſcar. *Pl. enl.* 705, *fig.* 2. *Voyez* PETIT SIMON.

FIGUIER de Madagaſcar. *Pl. enl.* 705, *fig.* 3. *Voyez* FIGUIER BLEU.

FIGUIER (petit) de Madagaſcar. BRISS. *tom. III*, *pag.* 499. *Voyez* CHÉRIC.

FIGUIER de Mariland. BRISS. *tom. III*, *pag.* 506. *Voyez* FIGUIER AUX JOUES BRUNES.

FIGUIER de Penſilvanie. BRISS. *Suppl. tom. VI*, *pag.* 102. *Voyez* DEMI-FIN MANGEUR DE VERS.

FIGUIER de Saint-Domingue. BRISS. *tom. III*, *pag.* 494. *Voyez* FIGUIER A GORGE BLANCHE.

FIGUIER (petit) de Saint-Domingue. BRISS. *tom. III*, *p.* 496. *Voyez* FIGUIER VERD & BLANC.

FIGUIER DES SAPINS.

Méſange d'Amérique. BRISS. *tom. III*, *pag.* 576.

Méſange brune de l'Amérique. CATESB. *tom. I*, *pag.* 61, *pl.* 61.

On voit que les auteurs ne ſont pas d'accord ſur le genre de cet oiſeau ; il faudroit le voir en nature, pour prendre un parti fondé à cet égard. Quoi qu'il en ſoit, il a quatre pouces huit lignes de long ; la tête, la gorge & la poitrine jaunes, le ventre & le deſſous de la queue blancs, le deſſus du corps d'un verd d'olive ; les ailes & la queue gris-de-fer-bleuâtre, deux bandes blanches tranſverſales ſur les ailes ; le bec noir, les pieds d'un brun-jaunâtre : la femelle eſt entièrement brune.

L'habitude que cet oiſeau a de grimper le long des ſapins, lui a valu le nom de *figuier* par les uns, de *méſange des ſapins* par les autres : il ſemble ſe rapprocher des derniers oiſeaux, par la couleur de gris-de-fer-bleuâtre des pennes des ailes, par ſon ſéjour dans la Caroline, même pendant l'hyver ; car on ſçait que les *figuiers* ſont en général des oiſeaux de paſſage, qui ſe retirent pendant le froid dans les pays chauds, pour y chercher des inſectes dont ils ſe nourriſſent ; mais cette dernière raiſon n'eſt pas concluante, puiſqu'il reſte dans nos campagnes, même l'hyver, pluſieurs eſpèces d'oiſeaux qui vivent auſſi d'inſectes, & qu'en particulier la *fauvette d'hyver* n'y paſſe que cette ſaiſon.

FIGUIER du Miſſiſſipi. *Pl. enl.* 731, *fig.* 2. *Voyez* FIGUIER A TÊTE JAUNE.

FIGUIER du Sénégal.

Six oiſeaux du Sénégal ſeront compris ſous cette dénomination. Trois ſont repréſentés, *pl. enl.* 682 ; & trois autres, *pl. enl.* 684. Aucun des ſix n'avoit encore été repréſenté ni décrit : peut-être ne ſont-ce que deux eſpèces avec chacune deux variétés, comme M. le comte de Buffon le préſume. Mais dans l'incertitude ſur ce fait, je ferai une courte deſcription de ces ſix oiſeaux, d'après les planches enluminées. Le *figuier*, *n°* 2, *pl.* 582, eſt donné ſous le nom de *figuier tacheté* ; il eſt à-peu-près de la groſſeur du *pouliot* ; le deſſus de la tête, du cou, le dos, les couvertures des ailes, ſont variés de noir qui occupe le milieu des plumes, & de rouſſeâtre qui les borde ; le croupion eſt roux ; le deſſous du corps eſt d'un blanc-ſale ; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes, bordées de rouſſeâtre ; la queue eſt fort longue, & ſes pennes vont en diminuant du milieu ſur les côtés ; le bec eſt noir ; les pieds bruns

Le *figuier*, n° 3, mais plus petit que le précédent : tout le dessus du corps est d'un cendré-foncé, excepté aux couvertures du dessus de la queue ; le bas des reins est blanchâtre. Le dessous du corps est cendré, les couvertures du dessus des ailes, aussi petites & celles de la queue sont cendrées-olivâtres, bordées d'une ligne plus claire ; le bec est noir, les pieds cendrés. Le *figuier*, n° 4 de la même planche, n'est désigné que par le nom de *figuier du Sénégal*. Il est plus petit que les deux autres, d'un brun-olivâtre sur tout le dessus du corps, sur la queue & sur les ailes, dont les pennes intérieures sont bordées d'une nuance moins sombre ; tout le dessous du corps est roussâtre, le bec est noirâtre & les pieds bruns.

La queue beaucoup plus longue & étagée dans le premier *figuier*, me paroît une raison de le regarder comme une espece à part : la disproportion de taille entre les deux autres, m'empêcheroit aussi de n'en faire qu'une espece.

Les trois *figuiers*, dont on voit les figures dans la planche 682, sont plus grands. Le premier, ou celui qui est représenté, n° 1, sous le nom de *figuier brun*, approche de la taille de la *mésange* : tout le dessus du corps est d'un brun-uniforme, les ailes & la queue sont aussi du même brun ; le dessous du corps est blanchâtre, lavé de roux sur la poitrine & les côtés du cou, le bec est noir, les pieds jaunes.

Le *figuier*, n° 2, indiqué sous le nom de *figuier brun du Sénégal*, diffère du premier, en ce qu'il a la queue un peu étagée, qu'il n'est pas si grand tout-à-fait ; que le dessus de son corps, les ailes & la queue sont d'un brun moins foncé, & que tout le dessous du corps est lavé de roussâtre. En comparant les figures de ces deux oiseaux, représentées dans une attitude différente, & avec le changement que l'attitude peut apporter à la ressemblance, il paroît très-probable que c'est le même oiseau, dont la queue ne paroît étagée que dans le second, que parce qu'elle est relevée & présentée obliquement.

Le dernier *figuier*, ou celui que le n° 3 indique sous la dénomination de *figuier à ventre gris*, est de la grosseur du précédent, n'en diffère qu'en ce que le dessous du corps est d'un gris-cendré, ou d'un blanchâtre-bleu, & que le dessus est une teinte double teinte d'olivâtre qui borde les plumes. Mais le bec noir & les pieds jaunes de ces trois oiseaux, leur taille à-peu-près la même, & leurs couleurs semblables, à une nuance près, plus ou moins foncée, semblent les rapprocher & les réunir en une seule espece. Une petite doute, pour exploiter mon sentiment, que les trois *figuiers* de la planche 682, à en juger par l'extérieur, doivent être regardés comme trois especes différentes, jusqu'à ce que l'observation ait appris le contraire ; mais que les trois qui sont représentés, planche 682, à les juger de même par la forme & les couleurs, ne paroîtront former qu'une espece : qu'ainsi les six figuiers, compris sous la dénomination de *figuier du Sénégal*, doivent être réunis à quatre. *Genre XL.*

FIGUIER HUPPÉ.

Figuier huppé de Cayenne, *pl. enl.* 391, *fig.* 1.

C'est une espece nouvelle, indiquée par M. le Comte de Buffon, qui en parle dans les termes suivans : « Le dessous du corps est d'un gris-roux de marronne, & le dessus d'un brun-roux de suie ; il se distingue des autres *figuiers* par » la huppe, qui est composée de petites plumes » effilées, à demi-relevées, frangées de blanc, » sur un fond brun-noirâtre & hérissées jusque » sur l'os & sur la racine du bec ; il a quatre » pouces de longueur, en y comprenant celle » de la queue ; son bec & les pieds sont d'un » brun-jaunâtre. »

L'oiseau, dont on vient de lire la description, se trouve à la Guiane. Il y reste toute l'année, a le bec applati, triangulaire à la base, plus court que le bec des *figuiers*. & il se rapproche, par ces caractères, des *gobe-mouches*, parmi lesquels je crois qu'il doit être placé, suivant les principes de la méthode que je suis dans la rédaction de ce dictionnaire.

FIGUIER HUPPÉ de Cayenne, *pl. enl.* 391, *fig.* 2. *Voyez* FIGUIER HUPPÉ.

FIGUIER GRASSET.

Il y a sur le sommet de la tête une tache rousse ; le reste de la tête & le dessus du corps sont d'un cendré-olivâtre rembruni, varié de quelques traits noirs qui bordent les plumes ; le croupion est roux ; la gorge & le devant du cou sont roussâtres ; le dessous du corps est blanchâtre ; les pennes des ailes & de la queue sont brunes, bordées de grisâtre en dehors ; le bec & les pieds sont noirs.

Le nom de *grasset* a été donné à cet oiseau, par les habitans de la Lorraine, parce qu'il prend en effet beaucoup de graisse ; il se perche sur les arbres, de préférence aux autres arbres ; il a cette habitude avec plusieurs autres *figuiers* qui se trouvent dans la même contrée, & que les habitans nomment également *grasset* : tels sont le *figuier-aux-mirabelles*, le *figuier rousselve*, celui à *gorge-jaune*, &c. *genre XL*.

FIGUIER GRIS-DE-FER.

Figuier cendré de Pensylvanie. BRISS. *ann. VI, Supplément, pag.* 100. *Genre XL.*

Petit moucherolle à gorge-fer. EDW. *glean. part. II, pag.* 102, *fig. pl.* 102.

Il est moins gris que notre *bec-figue*. Tout le plumage de la tête du bec, à l'origine de la queue en-dessus, est d'un cendré-bleu ; les parties sont blanches. Il y a un trait noir transversal au-dessus de l'œil ; le dessous du corps est blanc ; les pennes des ailes sont d'un cendré-brun, celles de la queue d'un cendré-bleuâtre ; le

le bec eſt noir, rougeâtre en-deſſous à ſa baſe; les pieds & les ongles ſont noirs. La femelle n'a point de trait noir au-deſſus des yeux, & les pennes du milieu de ſa queue ſont d'un cendré-brun.

Ces oiſeaux paſſent l'été en Penſilvanie, ils y arrivent en mars, ils y commencent leur nid en avril, & ils lui donnent la forme d'un cylindre court, fermé par-deſſous.

L'oiſeau indiqué, *pl. enl.* 704, *fig.* 1, ſous le nom de *figuier de Cayenne*, diffère du précédent, en ce qu'il a le deſſus de la tête, les pennes des ailes, & celles du milieu de la queue d'un noir brillant : ce n'eſt peut-être qu'une variété.

FIGUIER NOIR.

Figuier noir & jaune de Cayenne. *Pl. enl.* 391, *fig.* 2.

Il a près de cinq pouces de long; la tête, la gorge, le cou, le deſſus du corps, les couvertures des ailes ſont d'un beau noir, qui ſe prolonge par mouchetures ſur le ventre, dont le milieu eſt blanchâtre, & dont les côtés ſont d'un jaune-orangé-clair; le même jaune eſt plus étendu & plus vif ſur les côtés de la poitrine; il colore la première moitié des pennes des ailes & de la queue, dont le reſte eſt noir; cependant les deux plumes du milieu de la queue ſont entièrement de cette dernière couleur, c'eſt auſſi celle du bec; les pieds ſont d'un brun-jaunâtre. Ce n'eſt pas, ſuivant nos principes, un *figuier*, mais un *gobe-mouche*.

FIGUIER NOIR ET JAUNE de Cayenne. *Pl. enl.* 391, *fig.* 2. *Voyez* FIGUIER NOIR.

FIGUIER OLIVE.

Figuier olive de Cayenne. *Pl. enl.* 685, *fig.* 1.

Cet oiſeau, commun à la Guiane, a environ cinq pouces de long; tout le deſſus du corps eſt d'un verd-d'olive-ſombre, & le deſſous d'un rouſſeâtre ſale; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes, le bec eſt de la même couleur, & les pieds ſont jaunâtres. En général les couleurs de cet oiſeau ſont ſombres, ternes & lavées. Il me paroit appartenir au genre du *gobe-mouche*.

FIGUIER-OLIVE de Cayenne. *Pl. enl.* 685, *fig.* 1. *Voyez* FIGUIER OLIVE.

FIGUIER ORANGÉ.

Figuier étranger. Pl. enl. 58, *fig.* 3.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *bec-figue*; le ſommet de la tête, les joues, la gorge ſont d'un jaune-orangé; une ligne tranſverſale brune paſſe au-deſſus des yeux, & une ligne de la même couleur au-deſſous; le deſſus du corps & les ailes ſont d'un brun légérement rougeâtre; il y a une bande tranſverſale blanche ſur le haut de l'aile; la poitrine, les côtés ſont jaunâtres, le reſte du deſſous du corps eſt blanchâtre; le bec eſt noir, les pieds jaunâtres. Ce *figuier* a été envoyé de Cayenne & de la Louiſiane. *Genre XLe.*

FIGUIER PROTONOTAIRE.

Figuier à ventre & tête jaunes de la Louiſiane. *Pl. enl.* 704, *fig.* 2.

Il a un peu plus de quatre pouces du bout du bec à celui de la queue; il eſt preſque auſſi gros qu'une *linotte*; la tête, le cou, la poitrine, ſont d'un jaune-jonquille dans la plupart des individus, d'un jaune-orangé dans quelques-uns; le dos eſt d'un verd d'olive-jaunâtre; le ventre eſt d'un jaune qui va en s'éclairciſſant vers la queue, dont le deſſous eſt blanchâtre; le croupion eſt cendré; les pennes des ailes & de la queue ſont noires ſur leur bord externe, & d'une teinte cendrée en-dedans; le bec eſt noirâtre à ſon bout, & blanchâtre à ſa baſe, & dans ſon milieu, il eſt très-long & très-fort; les pieds ſont auſſi fort longs & noirs. Ce figuier a en général, outre ſa grande taille, quelque choſe de particulier dans ſa forme; elle eſt plus alongée dans toutes les dimenſions, à proportion de la grandeur de l'oiſeau, excepté la queue qui eſt courte. *Protonotaire* eſt le nom que les habitans de la Louiſiane ont donné à ce *figuier*, qui eſt très-commun dans cette partie de l'Amérique. *Genre XLe.*

FIGUIER TACHETÉ.

Figuier de Canada. *Pl. enl.* 58, *fig.* 2.

Idem. BRISS. *tom. III, pag.* 492, *pl. XXVI, fig.* 2.

La longueur de ce *figuier*, du bout du bec à celui de la queue, eſt de quatre pouces neuf lignes; le deſſus du corps, à prendre du bas de la tête à la queue, eſt d'un verd-d'olive-clair; le deſſus, les côtés de la tête, la gorge & le deſſous du corps ſont d'un jonquille teinté ſur le bas du cou, la poitrine & les côtés de taches oblongues de couleur orangée; les plumes ſcapulaires & les grandes couvertures des ailes ſont brunes, bordées de jaune; les pennes des ailes ſont brunes, bordées de verd-d'olive du côté extérieur, & de jaune, couleur de ſoufre, du côté interne; les deux plumes du milieu de la queue ſont brunes, bordées de verd-olive, & les latérales ſont brunes en-dehors, jaunes en-dedans, terminées de brun; le bec & les pieds ſont brunâtres.

Ce *figuier* ne fait que paſſer en Canada; il eſt très-commun à la Guiane, où il fait ſon nid; il a un chant agréable.

Il paroit y avoir dans cette eſpèce une variété; elle a été repréſentée *pl. enl.* 58, *n°* 3; le deſſus du corps eſt d'un brun-clair; il y a une raie de la même couleur au-deſſus de l'œil, deux bandes blanches ſur le haut des ailes; leurs pennes & celles de la queue ſont d'un brun-rouſſeâtre; le ventre eſt blanchâtre; le ſommet de la tête; les joues, le devant du cou ſont jaunes, & les côtés ſont de cette même couleur, mais lavée : peut-être eſt-ce la femelle. *Genre XLe.*

FIGUIER TACHETÉ DE JAUNE.

Figuier brun de Canada. BRISS. *tom. III, pag.* 515, *pl. XXVII, fig.* 4. *Genre XLe.*

Moucherolle tacheté de jaune. EDW. *glan. pag.* 101, *chap. XLVII, pl.* 257.

Il a quatre pouces & demi du bout du bec à celui de la queue, ſept pouces ſept lignes de vol;

le deſſus du corps eſt varié de brun & de verd-d'olive ; il y a une large tache rouſſe derrière l'œil ; le deſſous du corps eſt jaune, tacheté de noirâtre ſur la partie intérieure du cou & ſur la poitrine ; le bas-ventre & le deſſous de la queue ; les jambes ſont d'un blanc-ſale & jaunâtre ; il y a une bande blanche tranſverſale ſur chaque aile, les pennes en ſont brunes, bordées de verd-d'olive du côté extérieur ; celles de la queue ſont colorées de même, excepté les deux plus extérieures de chaque côté, qui ſont blanches du côté intérieur & à leur bout ; les pieds & les ongles ſont bruns.

La femelle a la poitrine blanchâtre, tachetée de brun, & le verd-d'olive du deſſus du dos eſt moins luſtré que dans le mâle.

M. Briſſon a donné, ſous le nom de *figuier brun de Saint-Domingue*, *tom. III*, *pag.* 513, *pl. XXVIII*, *fig.* 5, une eſpèce qui a beaucoup de rapport à la précédente ; elle en diffère en ce que le *figuier brun* de Saint-Domingue eſt plus grand que celui de Canada ; que le deſſus du corps eſt brun ſans mêlange de verd-d'olive ; que le deſſous eſt d'un blanc-jaunâtre, varié de taches longitudinales brunes.

FIGUIER TACHETÉ de Penſilvanie. BRISS. *tom. III*, *pag.* 502. *Voyez* FIGUIER A TÊTE CENDRÉE.

FIGUIER TACHETÉ du Sénégal. *Pl. enl.* 582, *n°.* 2. *Voyez* FIGUIER du Sénégal.

FIGUIER VARIÉ.

Figuier varié de Saint-Domingue. BRISS. *tom. III*, *pag.* 529, *pl. XXVII*, *fig.* 5. *Genre XL*.

Grimpereau noir & blanc. EDW. *glan. pag.* 190, *pl.* 300.

Il peut être utile quelquefois d'indiquer le pays où un oiſeau a été trouvé ; & lorſqu'il n'habite qu'une contrée décidément, c'eſt une indication néceſſaire. Mais ſi la dénomination des oiſeaux, d'après le pays où on les a vus la première fois, eſt ſouvent fautive, parce qu'elle ſemble déterminer qu'ils ne ſe trouvent pas ailleurs, elle eſt ſur-tout vicieuſe par rapport aux *figuiers*, & à tous les oiſeaux qui, comme ceux-ci, paſſent une ſaiſon dans un pays, & une autre ſaiſon dans un autre : ainſi, c'eſt à bon titre qu'on a retranché de la dénomination donnée par M. Briſſon à ce *figuier*, le lieu où avoit été trouvé celui qu'il a décrit. Sa longueur eſt de quatre pouces neuf lignes ; tout ſon plumage eſt varié de noir, qui occupe le milieu des plumes, ſous la forme d'un trait longitudinal, & de blanc, qui entoure le noir ; le milieu du deſſous du corps, ſur le ventre, eſt blanc ſans mêlange ; les couvertures des ailes ſont noires, terminées de blanc, ce qui forme ſur chaque aile deux bandes tranſverſales ; les pennes des ailes & de la queue ſont auſſi variées de noir & de blanc ; le bec eſt noirâtre, les pieds ſont verdâtre. M. Sloane a trouvé ce *figuier* à la Jamaïque ; M. Edwards l'a reçu de Penſilvanie ; M. de Réaumur de Saint-Domingue, & je l'ai trouvé parmi des oiſeaux envoyés de la Louiſiane.

FIGUIER VARIÉ de Saint-Domingue. BRISS. *tom. III*, *pag.* 529. *Voyez* FIGUIER VARIÉ.

FIGUIER VERD ET BLANC.

Petit figuier de Saint-Domingue. BRISS. *tom. III*, *pag.* 496, *pl. XXVI*, *fig.* 2. *Genre XL*.

Il eſt un peu plus petit que le *bec-figue* : le deſſus de la tête & du cou ſont d'un cendré, teint d'olivâtre & de jaune ; le reſte du deſſus du corps & les plumes ſupérieures des ailes ſont d'un verd-d'olive tirant au jaune ; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un blanc-jaunâtre ; les pennes des ailes ſont brunes bordées de verd-d'olive, celles de la queue ſont d'un verd-d'olive rembruni ; le bec, les pieds, les ongles ſont gris-bruns. La femelle a des nuances plus foibles que le mâle.

FIGUIER VERD ET JAUNE.

Figuier de Bengale. BRISS. *tom. III*, *pag.* 44

Moucherolle verte des Indes. EDW. *tom. II*, *pag. LXXIX*, *fig. pl.* 79.

Sa longueur eſt d'environ quatre pouces huit lignes ; il a le deſſus du corps, à prendre de la base du bec en-deſſus à l'origine de la queue, d'un verd-d'olive ; les joues, la gorge & le deſſous du corps jaunâtres ; les couvertures ſupérieures des ailes ſont d'un brun-foncé, terminées de blanc, ce qui forme ſur chaque aile deux bandes de cette couleur ; les pennes des ailes ſont noirâtres & celles de la queue du même verd que le dos ; le bec, les pieds & les ongles ſont noirâtres. *Genre XL*.

FILET. (*chaſſ.*)

Réſeau de fil, de ficelle, quelquefois de ſoie, plus ou moins fort, dont les mailles ſont plus ou moins ſerrées & ont différentes formes, ſous lequel on prend les oiſeaux, ou à travers les mailles duquel les oiſeaux ſe prennent eux-mêmes.

Je n'ai pas traité de la manière de faire les *filets*, parce que c'eſt un art indépendant de la chaſſe & étranger à l'hiſtoire des oiſeaux. Mais j'ai dû donner les noms des *filets* qui ſervent à prendre des oiſeaux & faire connoître la manière de s'en ſervir. Ces *filets* ſont l'*araignée*, le *hallier*, les *nappes*, la *tiraſſe*, la *tonnelle*, les *filets* à prendre les *canards*, les *pluviers*. *Voyez* les différens noms de *filets* que je viens de citer, les mots CANARDS, PLUVIERS, &c.

FINGAH.

Pie-grieſche à queue fourchue de Bengale. BRISS. *tom. II*, *pag.* 189.

Pie des Indes à queue fourchue. EDW. *tom. II*, *pag. LVI*, *pl.* 56.

Le *fingah* eſt à-peu-près de la groſſeur de la *pie-grièche griſe* ; on le trouve dans le royaume de Bengale, dont les habitans lui ont donné le nom ſous lequel il eſt déſigné dans cet article. La tête, le dos & les couvertures des ailes ſont d'un noir brillant, avec des reflets de bleu, de pourpre &

de verd ; la poitrine eſt d'un cendré-noirâtre, le reſte du deſſous du corps eſt blanc ; les pennes des ailes & de la queue ſont d'un noir-ferrugineux, & celles de la queue vont en augmentant de longueur du centre ſur les côtés, ce qui la rend fourchue ; le bec eſt noirâtre & très-grand par proportion ; les pieds & les ongles ſont auſſi de la même couleur. *Genre XXI.*

FIST de Provence.

Cet oiſeau, quoiqu'il habite nos provinces méridionales, n'avoit pas été décrit avant que M. de Buffon en eût parlé & l'eût fait repréſenter, *pl. enl.* 654, *fig.* 1. Ceſt un des oiſeaux auquel on donne en Provence le nom de *bec-figue*. Il eſt, ſuivant la figure enluminée, auſſi grand qu'une *alouette* ; la partie ſupérieure de la tête & du cou ſont variés de noir ſur un fond brun ; le dos eſt de cette dernière couleur ; les couvertures du deſſus des ailes ſont noirâtres, bordées de gris-brun ; les pennes des ailes & de la queue ſont noirâtres bordées extérieurement de brun ; le devant du cou & la poitrine ſont tachetés de noir ſur fond blanc-ſale lavé de rouſſeâtre ; le reſte du deſſous du corps eſt gris-blanc ; le bec & les pieds ont une teinte rougeâtre. *Genre XL.*

FITERT ou TRAQUET de Madagaſcar.

Traquet de Madagaſcar. BRISS. *tom. III, pag.* 439, *pl. XXIV, fig.* 4. *Genre XL.*

Il eſt un peu plus grand que le *traquet* d'Europe : la tête, la gorge, le derrière du cou & le deſſus du corps ſont noirs ; les plumes ſcapulaires & les petites couvertures des ailes ſont de la même couleur, mais bordées d'un peu de rouſſeâtre ; la poitrine eſt rouſſe ; le devant du cou & le deſſous du corps ſont blancs ; il y a ſur l'aile une tache blanche à ſa partie ſupérieure ; les pennes des ailes ſont noirâtres, bordées de blanc du côté intérieur ; celles de la queue ſont noires ; le bec, les pieds & les ongles ſont de cette dernière couleur. Ce *traquet* a un chant agréable, en quoi il diffère des autres oiſeaux de ſon genre : on le trouve à Madagaſcar où les habitans le nomment *fitert*.

FLAMANT. *Voyez* PHÉNICOPTERE.

FLAMANT par les habitans de la Guiane. *Voyez* COURLIS ROUGE.

FLAMANT DES BOIS par les habitans de la Guiane. *Voyez* COURLIS DES BOIS.

FLAMANT GRIS par les habitans de la Guiane. *Voyez* COURLIS BRUN A FRONT ROUGE.

FLAMANT ROUGE. *Voyez* COURLIS ROUGE.

FLAMBANT. *Voyez* PHÉNICOPTERE.

FLAVÉOLE.

M. Linné eſt le premier qui ait fait connoître cet oiſeau : il le déſigne par la phraſe ſuivante : *emberiza griſea, facie flavâ ; ſyſt. nat. édit. XIII, pag.* 311, *n°* 14. Il ne nous apprend point dans quelle contrée on le trouve ; il dit ſeulement qu'il habite les pays chauds & qu'il eſt de la groſſeur du *tarin* ; ainſi tout ce que nous ſçavons ſur cet oiſeau ſe réduit au peu que je viens de dire, & à ce que le devant de la tête & la gorge ſont jaunes, le reſte du plumage gris. *Genre XXXV.*

FLAVERT.

Gros-bec de Cayenne. BRISS. *tom. III, pag.* 229, *pl. XI, fig.* 3.

Idem, *Pl. enl.* 152, *fig.* 2.

M. le comte de Buffon décrit cet oiſeau d'un ſeul mot en lui donnant le nom de *flavert*. Un verd-olivâtre-clair couvre tout le deſſus du corps, tout le deſſous eſt d'un jaune plus décidé, quoique tirant auſſi ſur l'olivâtre ; le bec eſt entouré de plumes noires à ſa baſe ; la gorge eſt de la même couleur ; le bec eſt cendré, les pieds & les ongles ſont gris. Le *flavert* eſt à-peu-près de la groſſeur du moineau-franc : on le trouve à Cayenne. *Genre XXXIV.*

FLULUTOIRE. *Voyez* CUJELIER.

FLUTTEUR. *Voyez* BOUVREUIL.

FLUTTEUR. *Voyez* CUJELIER.

FONDRE (*fauc.*) : ſe dit de l'oiſeau qui s'abat ſur ſa proie.

FORMES (*fauc.*) : nom générique qu'on donne en fauconnerie aux femelles des oiſeaux de proie.

FOSSETTE (*chaſſe*) : manière de prendre des oiſeaux à la *foſſette*. *Voyez* OISEAU.

FOU.

On a donné le nom de *fous* à des oiſeaux palmipèdes dont les doigts ſont unis par une membrane commune ; qui ont le bec droit, conique & crochu vers le bout ; les jambes avancées vers le milieu du corps, hors de l'*abdomen* ou bas-ventre & plus courtes que le corps, c'eſt-à-dire, qui n'atteignent pas à ſon extrêmité lorſqu'elles ſont étendues en arrière ; ils compoſent le genre CX^e^ de la méthode de M. Briſſon. On peut ajouter à ces caractères, que la pointe ſupérieure du bec eſt de trois pièces jointes par deux ſutures ; que les narines ne ſont pas apparentes, & qu'on voit à leur place deux ſillons ou rainures creuſées ſur le deſſus du bec ; que les ailes ſont très-longues & que la queue ne les dépaſſe pas ou très-peu.

Les *fous* ſont grands en général ; ils ſont bien armés ; ils ont toutes les apparences qui annoncent la force, & cependant ils ne ſe ſervent de leurs avantages, ni pour attaquer, ni pour ſe défendre. La ſtupidité eſt en quelque ſorte leur caractère ; ils n'ont d'autre inſtinct que celui de ſaiſir leur proie & celui de ſe multiplier ; hors de là ils ne connoiſſent rien ; aucun danger, la deſtruction même de leurs ſemblables, à côté d'eux, ne ſemblent pas les affecter : en mer, où ils s'avancent fort loin, ils ſe poſent ſur les vaiſſeaux, ſur leurs œuvres, comme en un lieu de ſûreté ; car, ils ſe perchent quoique palmipèdes ; ils ſe laiſſent approcher, prendre ou aſſommer les uns après les autres ; ſur terre, la vue de l'homme ne les intimide pas ; ſa proximité, ſa voix, ſes geſtes, le bruit de ſes armes, le maſſacre même

[illegible] leurs ſemblables ne les déterminent [illegible] ce n'eſt pas ſur mer la laſſi[illegible] des *fous* à ſe jetter ſur les [illegible] il arrive dans la traverſée à [illegible] de paſſage, qui ne ſont pas nageurs; [illegible] des vents contraires ont pouſſés [illegible] ſe repoſer ſur les flots, [illegible] ſont aigres; ils ſont très-bons nageurs, [illegible] ſoutenir un vol fort long, & [illegible] en rencontre au-delà de la diſtance [illegible] ont coutume de parcourir tous [illegible] n'eſt pas ſur terre l'inexpérience des [illegible] apparition de l'homme annonce à [illegible], qui produit leur ſécurité; car, [illegible] fréquentent ſouvent des lieux fréquentés, & ils [illegible] rencontre, d'après l'expérience, les [illegible] : il faut donc rapporter leur [illegible] défaut d'inſtinct, à un vice d'organiſation [illegible] la longueur de leurs ailes, diffi[illegible] employer, qui les empêcheroit de fuir? [illegible] rencontrent de les étendre ou d'échapper [illegible], s'enfuiroient de loin, & les plus [illegible] n'entendroient pas l'approche du deſtruc[illegible] ſemblables. Cependant le récit que [illegible] faire eſt fondé ſur le rapport des voyageurs, & je crois qu'on peut ne le pas regarder comme parfaitement exact, au moins, dans tous les points, ou qu'il ne doit être appliqué qu'aux *fous*, obſervés dans des îles déſertes où l'homme ne deſcend jamais; alors ſa vue ne les effraie pas & les autres animaux n'en ſont pas non plus intimidés; ceux-ci ſont probablement les derniers que l'expérience inſtruiſe, & ils en profitent moins qu'aucun autre; mais j'ai entendu dire à un grand nombre de perſonnes qui ont été à Cayenne, qu'à quelque diſtance de cette île, il y a un îlot appellé le *grand connétable*, lieu déſert qui ſert de retraite à une innombrable multitude d'oiſeaux de mer: on ajoute, que toutes les fois qu'on paſſe devant cet îlot, on ne manque pas de tirer quelques coups de canon, dans l'intention de ſe procurer l'amuſement de voir s'élever des tourbillons d'oiſeaux, parmi leſquels les voyageurs comptent les *fous*; ainſi dans cette retraite, autrefois déſerte, dont on approche plus ſouvent, où l'on fait des deſcentes, ces ſtupides oiſeaux le ſont moins que dans les lieux dont on n'approche pas, & la crainte de l'homme, l'effroi que cauſe le bruit de ſes armes, ſont le premier effet du développement de leur inſtinct; l'expérience, à force d'être réitérée, leur apprend à craindre; ſur mer elle n'eſt que paſſagère & ſans action ſur leurs organes groſſiers. Les *fous* vivent de poiſſon ſur lequel ils fondent en planant au-deſſus de la ſurface de l'eau; leur vol eſt beaucoup moins rapide que celui des *frégates*; il eſt auſſi moins ſoutenu; ils ne s'avancent pas à d'auſſi grandes hauteurs, & ne s'éloignent guère qu'à dix ou douze lieues de la côte dont leur vue annonce la proximité plus ſûrement que la rencontre des *frégates*. Celles-ci ſont auſſi des oiſeaux de mer dont les ailes ont encore plus d'étendue, qui leur ſervent mieux & qui traitent les *fous* en lâches. Auſſi-tôt qu'ils ont pris un poiſſon & qu'une *frégate* s'en apperçoit, elle pourſuit le *fou* qui la capture; elle le maltraite à coup de bec; celui n'eſt pas aſſez prompt pour échapper par la fuite devant un ennemi dont le vol eſt plus rapide, quoiqu'auſſi bien armé & ſouvent d'une corpulence plus forte que la *frégate*; il eſt trop lâche pour ſe défendre, & il ſe délivre de ſa pourſuite en regorgeant le poiſſon qu'il avoit avalé; le corſaire le livre en l'air, & l'aſſaillant ſçait ſi bien manœuvrer qu'il ramaſſe la proie au vol. C'eſt ſur les îlots déſerts & ſur les rochers où il y a quelque peu de terre que les *fous* ſe retirent la nuit & qu'ils font leur ponte; elle n'eſt que d'un de deux œufs, & cependant ces oiſeaux ſont très-communs, mais il ne paroît pas qu'ils aient beaucoup d'ennemis à redouter; les oiſeaux de proie ne peuvent guère les aſſaillir ſur la mer qu'ils tiennent tout le jour: & les ſommets iſolés où ils paſſent la nuit, où ils élèvent leurs petits, placés au centre des flots qui les environnent, ſont des lieux ſûrs par leur poſition & leur éloignement de la terre ſur laquelle ſont raſſemblés tous les ennemis qui feroient à craindre; ainſi la nature a donné la fécondité aux animaux environnés de périls & d'ennemis, & une action très-bornée dans le produit de la génération ſuffit pour multiplier beaucoup les individus dans le genre des *fous* qui n'ont pas de dangers à craindre. Leur eſpèce eſt répandue ſur toutes les mers en général, &, comme les autres oiſeaux d'eau, ils different moins ſuivant les climats qu'ils habitent que les oiſeaux de terre; quelques voyageurs les nomment *boubies* & appellent *guerriers* les frégates devant leſquelles ils fuient, en pouſſant un cri qui participe de celui de l'*oie* & du *corbeau*.

FOU. BRISS. CAT. *Voyez* FOU COMMUN.

FOU (grand).

BRISS. *tom. VI, pag.* 497. *Genre CX.*

CAT. *tom. I, pag.* 86.

Il eſt auſſi gros qu'une *oie*, & il a environ ſix pieds de vol; la tête, la gorge, le cou, la poitrine & le deſſus du corps ſont d'un brun-foncé, varié de taches blanches, fort petites & rapprochées ſur la tête, plus larges & moins nombreuſes ſur le cou, ſur la poitrine & ſur-tout ſur le dos; le deſſous du corps eſt d'un blanc-ſale; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes; l'iris eſt de couleur de noiſette; la peau nue entre l'œil & le bec eſt noirâtre; le bec eſt gris-brun; les pieds, les doigts, leurs membranes, les ongles ſont noirs: c'eſt ſur les côtes de la Floride qu'on trouve cet oiſeau, le plus grand qu'on connoiſſe de ſon genre; cependant, en l'année 1773, un habitant des environs de la ville d'Eu en trouva un dans la campagne près de cette ville; il l'approcha & le prit en lui jettant ſon habit ſur le corps; il parut

apide au point de ne pas ſe baiſſer, les premiers urs, pour amaſſer le poiſſon qu'on lui jettoit & s'il n'avaloit qu'autant qu'on le lui préſentoit à hauteur du bec; il demeuroit accroupi & refuit de marcher, mais en peu de temps il ſe fit à n nouveau genre de vie, devint familier & accoutuma à ſuivre ſon maître même avec importunité, en pouſſant de temps en temps un cri aigre c rauque. Il avoit, ſans doute, été emporté u large & égaré par quelque violent coup de ent & ne connoiſſant plus la route, la ſuite de on vol l'avoit amené ſur nos côtes. Sa deſcription & la manière dont il fut pris, ont été inſérées lans le journal de phyſique pour le mois de juin 1773.

Fou (petit).

Fou de Cayenne. *Pl. enl.* 973.

Cette eſpèce n'eſt connue que par la planche enluminée qui la repréſente, & la deſcription que M. le comte de Buffon en fait dans les termes uivans :

« Sa longueur, du bout du bec à celui de la » queue, n'eſt guère que d'un pied & demi; il a » la gorge, l'eſtomac & le ventre blancs, & tout » le reſte du plumage eſt noirâtre; il a été » envoyé de Cayenne ».

Le bec & les pieds paroiſſent jaunâtres d'après la figure colorée. *Genre CX.*

Fou blanc.

Briss. *tom. VI, pag.* 501. *Genre CX.*

Il eſt un peu plus grand que le *fou commun*. Sa longueur eſt de deux pieds ſept pouces; il a cinq pieds deux pouces de vol; tout le plumage eſt blanc, excepté les couvertures du deſſus des ailes les plus éloignées du corps & les pennes qui ſont brunes; la peau, dégarnie de plumes entre l'œil & le bec, eſt d'un rouge fort vif; le bec, les doigts, la membrane qui les unit ſont auſſi colorés en rouge, & les ongles ſont rougeâtres. Le *fou blanc* ſe trouve, ainſi que le *fou commun*, dans les régions chaudes ou tempérées de l'ancien & du nouveau continent; il eſt moins commun & ſe précipite plus rarement au-devant du danger, en ſe jettant en mer ſur les vaiſſeaux.

Fou brun (petit).

Fou brun. Briss. *tom. VI, pag.* 499.

Fou brun de Cayenne. *Pl. enl.* 974.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *canard domeſtique* : tout ſon plumage eſt brun, plus foncé en-deſſus & plus clair en-deſſous, excepté le croupion, le deſſus & le deſſous de la queue qui ſont d'un gris-blanc; la peau nue entre le bec & l'œil eſt rouge; le bec & les pieds le ſont auſſi : on trouve cette eſpèce en Afrique, & ſur les mers des pays méridionaux en Amérique. *Genre CX.*

Fou brun. Briss. *tom. IV, pag.* 499. *Voyez* Fou brun (petit).

Fou brun de Cayenne. *Pl. enl.* 974. *Voyez* Fou brun (petit).

Fou commun.

Fou. Briss. *tom. VI, pag.* 495. *Genre CX.*

Cat. *tom. I, pag.* & *pl.* 87.

Sa longueur eſt de deux pieds cinq pouces, ſa groſſeur celle d'une petite oie : il a cinq pieds de vol; tout le plumage eſt d'un cendré-brun, excepté la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes & le deſſous de la queue qui ſont blancs; les couvertures du deſſus des ailes les plus éloignées du corps & les pennes ſont d'un cendré-noirâtre; celles de la queue ſont d'un cendré-brun, & vont en diminuant des intermédiaires aux latérales; l'iris eſt d'un gris-clair, un eſpace nu entre le bec & l'œil eſt couvert d'une peau jaune; le bec eſt gris; les pieds, les doigts, la membrane qui les lie ſont d'un jaune-pâle, les ongles gris. Il y a dans cette eſpèce des individus dont le plumage eſt entièrement d'un cendré brun; d'autres qui ont tout le deſſous du corps blanc, & quelques-uns qui ſont de cette couleur ſur tout le corps. Les *fous communs* ſe trouvent ſur les mers de l'ancien & du nouveau monde; mais ils ſont plus communs dans les régions chaudes & ils ne paſſent pas au-delà des climats tempérés.

Fou de Baſſan.

Pl. enl. 278.

Briss. *tome VI, pag.* 503, *pl. XLIV.*

Oie de Baſſan par les François;

Soland gooſe par les Anglois;

Sula par les habitans de l'île Ferroë. M. Briſſon a donné ce nom en latin à tous les oiſeaux de ce genre.

Le *fou* de Baſſan eſt de la groſſeur d'une *oie*; il a trois pieds moins un pouce de long, cinq pieds trois pouces de vol; tout le plumage eſt d'un beau blanc, excepté les couvertures du deſſus des ailes les plus éloignées du corps, & les neuf plus grandes pennes des ailes qui ſont brunes; l'iris eſt jaunâtre; la peau, nue entre le bec & les yeux, eſt d'un bleu-foncé; il y a également une peau nue ſous le bec, & de chaque côté de ſa baſe, elles ſont bleues; le bec eſt bleuâtre : la membrane qui couvre les pieds eſt noire avec un trait bleuâtre ſur le pied, qui ſe ſubdiviſe en quatre traits étendus ſur chacun des doigts. Cet oiſeau ſe trouve dans l'île de *Baſſ* ou *Baſſan* dans le golfe d'Edimbourg & dans les autres îles Hébrides; il n'y reſte pas toute l'année, mais il y vient au printemps, y paſſe la belle ſaiſon, dépoſe ſes œufs dans les trous des rochers, & part à l'automne. La chair des petits, quoique conſervant le goût de poiſſon, n'eſt pas un manger abſolument mauvais; on leur fait en conſéquence la chaſſe & on les prend en graviſſant aux rochers, ou en deſcendant le long de cordes attachées à leur ſommet; les vieux ont la chair trop dure pour qu'on en puiſſe faire uſage; ces *fous*, pourſuivis dans leur retraites ſur des îlots qui ſont partie de l'Europe, ne ſont guère moins ſtupides que les autres oiſeaux de leur genre, fixés plus loin du ſéjour de l'homme; ce qui prouve que leur ſtupidité dépend de leur

l'autre *fourmigo* ſur les jambes preſque juſqu'à l'origine des doigts. *Genre Ier.*

FOUQUE NOIRE ET BLANCHE. Edw. *tom. II, pag. & pl.* 96. *Voyez* GREBE (petit.)

FOURBISSON. *Voyez* TROGLODYTE.

FOURMILIER.

M. le comte de Buffon eſt le premier qui ait bien connu les *fourmiliers* & qui en ait donné une idée juſte. Avant lui on les regardoit comme des merles. Ils en ont en effet les caractères; mais a ne les conſiderer que par la forme, il eût fallu en faire, dans le genre des merles, une ſection, dont les caracteres auroient été d'avoir la queue très-courte, & les pieds beaucoup plus longs à proportion que le *merle*; ils ſont conformes & modeles comme les *brèves*, & quoique ces derniers oiſeaux appartiennent à l'ancien continent, tandis que les *fourmiliers* n'habitent que le nouveau, ils doivent, ſelon les loix ſuivies juſqu'à préſent, pour établir des méthodes, être placés dans le même genre. Il n'y a d'autre difference extérieure entre les *brèves* & les *fourmiliers*, ſinon que les premieres ont des couleurs très-brillantes, & les *fourmiliers* des couleurs ſombres. On ne peut les comparer relativement aux habitudes, parce que celles des *brèves* ne nous ſont pas connues.

Les *fourmiliers* ſe tiennent en troupes; ils ſe nourriſſent d'inſectes, & principalement de fourmis; ils ſont à terre le plus ſouvent & rarement perchés; le genre contient un aſſez grand nombre d'eſpèces qui ne vivent pas ſéparément, mais qui ſe mêlent & cherchent enſemble leur proie: il y a ſouvent des différences entre les individus qui ont le plus de rapport, & les eſpèces paroiſſent en général ſoudiviſées en beaucoup de variétés. L'habitude de vivre en ſociété, de ſe mêler en eſt peut-être la cauſe, & il ſe peut qu'une ſociété générale conduiſe à une union plus intime des individus.

Les *fourmiliers* ont les ailes & la queue courtes; ils volent mal, jamais en plein air, & ils ne font guère que courir & s'élancer; leur voix eſt en général forte & ſingulière, quoique peu ſemblable dans les différentes eſpèces. Ils vivent dans les bois, loin des lieux habités, jamais dans les endroits découverts. « Ils conſtruiſent, avec des » herbes sèches, aſſez groſſièrement entrelacées, » des nids hémiſphériques, de deux, de trois & » quatre pouces de diamètre, ſelon leur propre » grandeur; ils attachent ces nids ou les ſuſpendent, » par les deux côtes, ſur des arbriſſeaux, à deux » ou trois pieds de terre: les femelles y dépoſent » trois à quatre œufs preſque ronds.

» La chair de la plupart de ces oiſeaux n'eſt » pas bonne à manger: elle a un goût huileux » & déſagréable, & le mélange digère des four- » mis & des autres inſectes qu'ils avalent, exhale » une odeur inſecte lorſqu'on les ouvre ».

C'eſt ſans doute un ſpectacle digne d'attention, & qui mérite qu'on y réfléchiſſe, de trouver dans les contrées où d'innombrables peuplades d'inſectes couvrent la terre, & ſemiroient par en détruire toutes les productions, des animaux deſtinés à en diminuer le trop grand nombre. Aucun ſol ne favoriſe autant la génération des inſectes, que le terrein humide & échauffé de l'Amerique meridionale, & c'eſt ſur cette même terre que la nature a placé des quadrupèdes, même de fort grands, deſtinés, par leur conformation, à ne vivre que d'inſectes; c'eſt-là qu'on trouve auſſi en plus grand nombre qu'en aucun autre endroit, des oiſeaux qui ne peuvent vivre que de ce même genre d'alimens, & en particulier les *fourmiliers*.

FOURMILIER A OREILLES BLANCHES.

C'eſt une des plus petites eſpèces de ce genre. Le deſſus de la tête, du corps & des ailes eſt brun, la queue eſt de la même couleur: les bas côtés des joues, la gorge, le haut du devant du cou ſont noirs: il y a une tache blanche au milieu & au bas du noir qui eſt ſur le devant du cou; une raie blanche s'étend de l'œil en arrière tranſverſalement & un peu obliquement; cette ligne eſt formée par des plumes un peu longues, larges, luiſantes. Ce ſont les plumes qui couvrent le meat auditif, un peu plus amples qu'elles n'ont coutume de l'être, plus fournies & plus relevées; il y a ſur la poitrine une barre tranſverſale rouſſe, le reſte du deſſous du corps eſt blanchâtre: le bec eſt noirâtre; les pieds ſont gris.

La femelle a le deſſus de la tête rouſſeâtre, la gorge blanche; les bas côtes des joues rouſſeâtres. Cette eſpèce de *fourmilier* paroit être rare. *Voyez* quant aux habitudes & au genre le mot FOURMILIER.

FOURMILIER de Cayenne. *Pl. enl.* 700, *fig.* 1. *Voyez* PALIKOUR.

FOURMILIER GRIVELÉ de Cayenne. *Pl. enl.* 823, *fig.* 1. *Voyez* BEFROI (petit.)

FOURMILIER HUPPÉ.

« La longueur moyenne de cette eſpèce de » fourmilier eſt de pres de ſix pouces; le deſſus » de la tête eſt orné de longues plumes noires, » que l'oiſeau redreſſe à ſa volonté en forme de » huppe; il a l'iris des yeux noire, le deſſous de » la gorge couvert de plumes noires & blanches; » la poitrine & le deſſous du corps noirs; tout » le reſte du corps eſt gris-cendré.

« La queue a deux pouces quatre lignes de » long; elle eſt compoſée de douze plumes éta- » gées, bordées & terminées de blanc; elle paſſe » d'un pouce les ailes pliées, dont les couver- » tures ſupérieures ſont noires terminées de blanc; » ces mêmes couvertures des ailes ſont dans quel- » ques individus de la couleur générale du corps, » c'eſt-à-dire, gris-cendre. La femelle a auſſi une » huppe;.... mais les plumes en ſont rouſſes, & » ſon plumage ne diffère de celui du mâle que » par une legère teinte de rouſſeâtre ſur le gris.

« Ces

« Ces *fourmiliers* ont le cri ſemblable à celui d'un » petit poulet .... »

M. le comte de Buffon, de l'ouvrage duquel j'ai emprunté la deſcription qu'on vient de lire, regarde comme une variété du *fourmilier huppé* un oiſeau repréſenté ſous le nom *de griſin* de Cayenne, *pl. enl.* 643, *fig.* 1, le mâle, 2 la femelle.

Le griſin n'a que quatre pouces & demi de long; le ſommet de la tête eſt noirâtre, la gorge eſt noire; ces couleurs ſombres ſont coupées par une raie blanche qui paſſe de la baſe du bec au coin poſtérieur de la tête à travers la ligne où l'œil eſt placé; tout le deſſus du corps eſt gris-cendré; la queue eſt d'un gris tirant au brun, terminée de blanc; le bas-ventre eſt blanchâtre; les couvertures des ailes ſont noires, bordées de blanc; l'aile eſt griſâtre, le bec noir, les pieds cendrés. *Genre XXII.* *Voyez* à ce ſujet le mot générique FOURMILIER.

FOURNEIRON de cheminée. *V.* ROSSIGNOL DE MURAILLE.

FOURNIER (le).

Fournier de Buénos-ayres. Pl. enl. 739.

Cet oiſeau ne nous eſt connu que par la planche enluminée qui le repréſente, & la deſcription que M. de Montbeillard a faite ſur un individu que M. Commerſon avoit apporté d'Amérique.

Sa longueur eſt de huit pouces & demi; la queue dépaſſe les ailes pliées d'environ un pouce; tout le deſſus du corps eſt d'un roux foncé, tirant au jaune vers l'origine de la queue; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un blanc-rouſſeâtre; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes touchées de rouſſeâtre ſur leurs bords; le bec & les pieds ſont d'un brun-clair.

Il paroît que M. Commerſon regardoit cet oiſeau comme étant du genre de *la grive*; *turdus fulvus* étoit le nom qu'il lui avoit donné, ſuivant une note de M. de Montbeillard; il n'a cependant aucun rapport avec *la grive*, ſelon les principes de la méthode que nous ſuivons; il ſemble en avoir beaucoup, d'après la figure, avec les *promerops*, & c'eſt parmi ces oiſeaux que M. de Montbeillard l'a placé. *Genre XXVIII.*

FOURNIER DE BUÉNOS-AYRES. *Pl. enl.* 739. *Voyez* FOURNIER.

FRAISE (la) ou CAILLE DE LA CHINE.

Caille des Philippines. BRISS. *tom. I, pag.* 254, *pl. XXV, fig.* 1.

Pl. enl. 126, *fig.* 2.

Caille de la Chine. EDW. *glan. pag.* 77, *chap. XXXVII, pl.* 247.

Elle n'eſt pas plus groſſe qu'une *alouette*. Le deſſus de la tête & de tout le corps eſt d'un brun-clair varié de noirâtre; la gorge eſt noire; le devant du cou & les joues ſont d'un beau blanc; une raie noire ſépare le blanc du cou d'avec la poitrine, qui eſt d'un cendré foncé, varié de quelques taches marron: le reſte du deſſous du corps & la queue ſont de couleur marron; les ailes d'un brun-clair: le bec eſt noir; les pieds ſont jaunâtres, les ongles bruns. On trouve cette petite caille aux Philippines, & à la Chine une variété de la même eſpèce, un peu plus groſſe, & dont la poitrine eſt tachetée de noir. On apprivoiſe ces petites cailles, & les combats des mâles ſont un amuſement pour les Chinois, qui parient pour l'un ou l'autre des combattans. *Genre VI.*

FRANCOLIN.

Pl. enl. 147, le mâle, 148 la femelle.

BRISS. *tom. I, pag.* 245, *pl. XXIII, fig.* 2 le mâle. *Genre VI.*

On a donné le nom de *francolin* à pluſieurs eſpèces d'oiſeaux différens. On confond ſur-tout ſouvent le *francolin* avec la *gelinotte*: en Italie même, où l'on trouve quelquefois le *francolin*, mais où il étoit très-rare il y a vingt ans, & où je ne pus me le procurer, malgré la recherche que j'en fis alors dans le pays même, on donne ſon nom à la *gelinotte*. Une perſonne qui m'avoit promis de m'envoyer de Padoue un *francolin*, m'envoya à mon retour à Paris une *gelinotte*, croyant, d'après la dénomination, que c'étoit l'oiſeau que je lui avois demandé. Celui auquel les auteurs conviennent d'appliquer le nom de *francolin* eſt du genre de *la perdrix* ou du ſixième de la méthode de M. Briſſon. Il ne diffère de la *perdrix* qu'en ce que le mâle a à chaque pied un éperon ou ergot, au lieu que la *perdrix* n'a qu'un tubercule; ſon bec eſt auſſi proportionnément plus long & plus fort. Il eſt à-peu-près de la groſſeur de la *perdrix rouge*: ſon plumage eſt très-agréablement varié, quoique les couleurs en ſoient toutes foncées. Il paroît, d'après les figures qu'on a données de cet oiſeau, & les deſcriptions qu'on en a faites, que le plumage n'eſt pas parfaitement ſemblable dans tous les individus. Je ne ſuivrai la deſcription d'aucun auteur, & je la donnerai d'après un individu que je conſerve. Le devant, les côtés de la tête, la gorge ſont d'un noir de velours; le derrière de la tête eſt noir, pointillé de taches blanches oblongues dans le ſens des plumes: il y a de chaque côté de la tête, au-deſſous de l'œil, une raie blanche tranſverſale; un large collier marron entoure le haut du cou, dont le bas eſt noir ſans taches en-devant, & tacheté en arrière de points blancs, ronds, de la largeur d'une lentille; le dos, les couvertures des ailes ſont variés de brun-noirâtre & de fauve: le brun occupe le milieu des plumes, le fauve les borde, & quelquefois il coupe le brun: il en réſulte une rayure parallèle à la direction des plumes; le bas du dos, au contraire, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue ſont rayés tranſverſalement de noir & de blanc-griſâtre; la poitrine, le ventre & les côtés ſont d'un très-beau noir; cette couleur s'étend ſans tache ſur la poitrine & le ventre; mais ſur les côtés elle eſt maculée de larges taches ovales, les unes blanches, les autres d'un fauve-clair; les ailes ſont

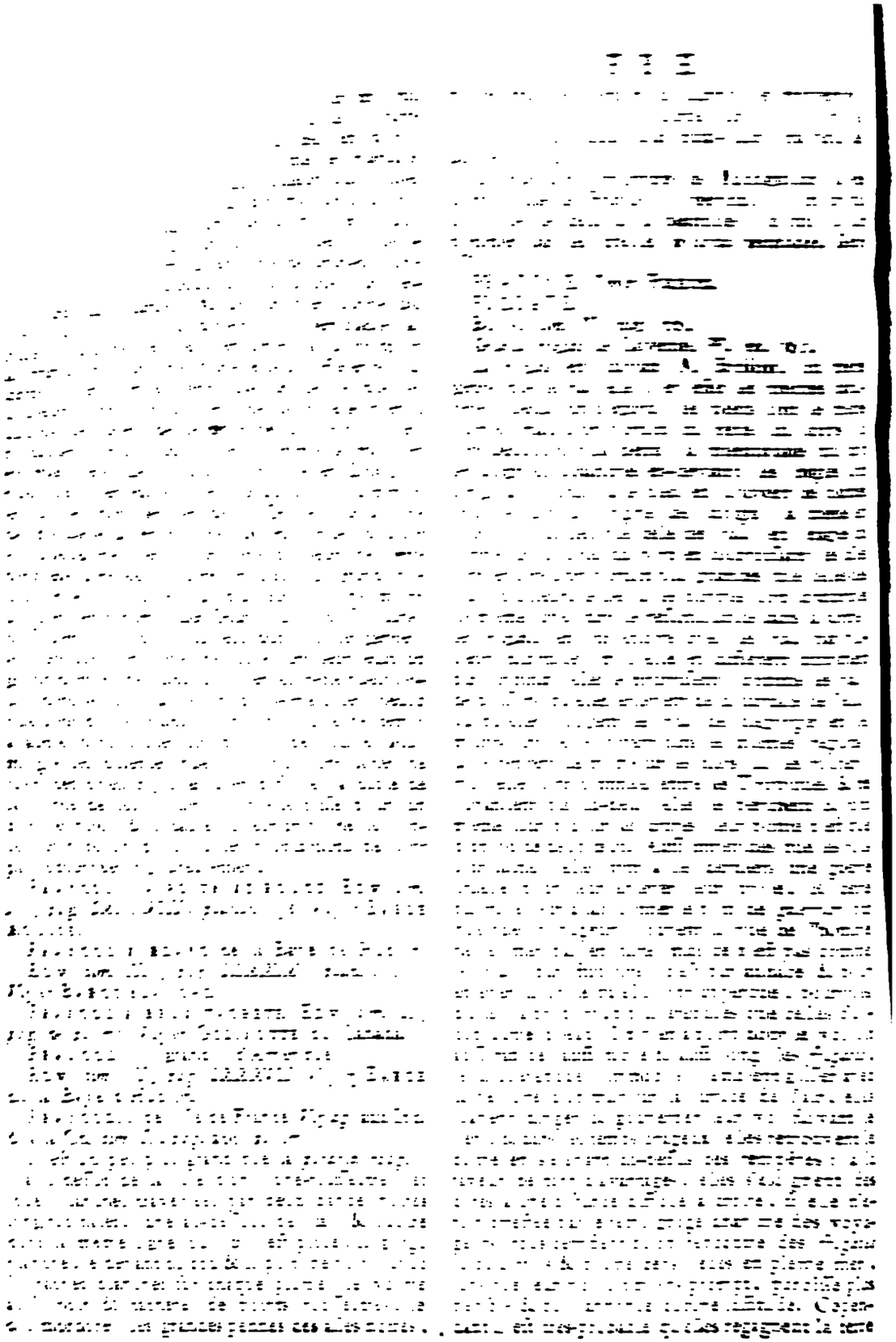

tous les jours, ou au moins quelque rocher; car elles n'ont pas les pieds assez larges pour nager avec avantage; & lorsqu'elles sont une fois posées sur l'eau, la longueur de leurs ailes doit rendre la reprise de leur vol très-difficile: aussi les voit-on, suivant les voyageurs, très-rarement s'arrêter sur les flots; mais la nuit ne borne pas leurs courses, & elles volent pendant son obscurité comme pendant le jour. Ainsi la longue tenue de leur vol explique comment elles peuvent s'éloigner de la terre à de si grandes distances & la regagner au besoin.

La *frégate* est au plus de la grosseur d'une poule; elle a près de quatorze pieds de vol: tout son plumage est d'un brun noirâtre, avec des reflets d'un rougeâtre & d'un violet sombres: elle a sous le bec une peau nue, rouge, susceptible de s'étendre, & qui, dans son expansion, forme une espèce de sac capable de contenir le plus gros œuf de poule: l'espace nue, entre le bec & l'œil, est brun; le bec est d'un gris-brun; les pieds sont rougeâtres & les ongles noirs. Telles sont les *frégates* mâles & adultes qu'on trouve sur les mers de l'Inde; on y en trouve aussi qui, avec le même plumage, diffèrent en ce qu'elles ont le ventre blanc, & qu'elles sont plus petites: on croit communément que ce sont les femelles. Cependant M. Brisson les a décrites en particulier, & les a nommées *petites frégates*, *tom. VI*, *pag.* 509. Enfin, d'autres *frégates* ont la tête, le cou, la poitrine blancs & le reste du plumage d'un brun ferrugineux, sans reflets; elles sont plus grandes, & n'ont pas de membrane ou peau nue sous le bec. Toutes les *frégates* apportées de l'Amérique, que j'ai vues, étoient de ces dernières, & toutes celles qui étoient venues de l'Inde étoient de celles que j'ai décrites les premières: il paroît cependant, par le témoignage des auteurs, qu'on trouve des unes & des autres dans les deux continens, & les sentimens se réunissent pour ne les regarder que comme des variétés de sexe; mais, malgré cette opinion générale, l'histoire des *frégates* paroît avoir besoin de nouvelles observations. *Genre CX.*

FRÉGATE. (petite) BRISS. *tom VI*, *pag.* 509. *Voyez* FRÉGATE.

FRÉGATE de Cayenne. (grande) *Voyez* FRÉGATE.

FRÊSACO. *Voyez* EFFRAIE.

FRESAYE. *Voyez* EFFRAIE.

FRETILLET. *Voyez* POUILLOT.

FREUX ou FRAYONNE.

Pl. enl. 884.

Corneille moissonneuse. BRISS. *tom. II*, *pag.* 16.

Graye, *grolle* ou *freux.* BEL. *Hist. nat. des oiſ. pag.* 283, *fig.* ibid.

Idem. Idem. *port. d'oiſ. pag.* 68.

Rook en Anglois;

Koore-Kraey en Hollandois;

Grawron en Polonois.

Le *freux* est l'espèce de corneille la plus nombreuse: tout son plumage est d'un noir-violet, plus brillant sur les parties supérieures que sur les inférieures; le bec & les pieds sont aussi noirs; mais un trait qui distingue le *freux*, c'est que la base du bec est entourée, au lieu des plumes qui reviennent en avant dans les autres corneilles, d'une peau nue, d'un gris-noirâtre, souvent farineuse & galeuse; le bec paroit aussi comme usé & avoir tous ses angles émoussés. Ce n'est pas que naturellement il ne pousse des plumes autour de la base du bec; on y en voit même quelques-unes assez souvent; mais à mesure qu'elles croissent, elles sont détruites par l'habitude que le *freux* a d'enfoncer le bec fort avant en terre. A la longue le germe des plumes s'épuise, & la peau se durcit, s'écaille, devient calleuse & couverte d'aspérités. Le *freux* diffère encore des autres corneilles en ce qu'il n'a pas de goût pour la chair, & qu'il ne s'approche pas des charognes; il est granivore; il vit aussi de vers, & particulièrement des larves du haneton, & de celles de différens insectes qu'il tire de la terre. Il vole pendant tout l'hiver en bandes nombreuses, se répandant durant le jour sur les terres labourées, & retournant le soir coucher au bois. On lui reproche de causer de grands dommages dans les terres nouvellement ensemencées, & de n'être pas moins nuisibles aux récoltes prêtes à moissonner. Les torts qu'on lui impute ont fait mettre sa tête à prix en Angleterre. Cependant il reste à décider si le *freux* ne rend pas plus de services, par la quantité d'insectes qu'il détruit, qu'il ne fait de tort en boulversant les semences, ou en consommant du grain. C'est un calcul qui demande à être vérifié par rapport au *freux* & à tous les oiseaux qui nous font le même genre de bien & de mal.

Les *freux* placent leur nid sur des arbres élevés, souvent près des lieux habités; plusieurs couples nichent sur le même arbre, quelquefois au nombre de dix ou douze. On prétend que quand ils construisent leur nid, l'un des deux oiseaux demeure pour le garder, tandis que l'autre va à la recherche des matériaux, sans quoi ce qu'il y a de fait du nid est pillé aussi-tôt & enlevé par les *freux* voisins, qui emportent les décombres pour avancer leur propre ouvrage. La femelle pond dans le courant du mois de mars, & dépose quatre ou cinq œufs. Le mâle & la femelle couvent alternativement, & ils dégorgent la nourriture pour alimenter les petits. On voit peu de *freux* en France dans l'été; ils se retirent vers le nord, où ils annoncent le printemps; au lieu que leur retour chez nous avertit de l'approche de l'hiver. Il paroît que l'espèce s'étend peu du côté du midi, puisqu'Aldrovande ne pensoit pas qu'on la trouvât en Italie. *Genre XIV.*

FRILLEUSE. *Voyez* ROUGE-GORGE.

FRIQUET.

Pl. enl. 267, *fig.* 1.

Moineau de campagne, ou le *friquet.* BRISS. *tom. III*, *pag.* 82.

Friquet. BEL. *Ad. nat. des oiſ. pag.* 363, *fig.* 364.

Moineau de noyer *friquet*. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 98.

Baum-ſperling en Allemand;

Je en Polonois;

Red headed ſparrow en Anglois;

Suivant M. de Salerne, le *friquet* eſt appellé *boulet* en Guyenne; *paſſereau de muraille* en Provence; *paſſière folle* en Saintonge: ailleurs *moineau de mur* ou de *muraille*; *petit moineau*; *moineau ſauvage*; *paſſereau*; *paiſſe de ſaule* en Anjou; *ſaulet* à Nantes; *petrat* ou *petrac* à Orléans.

Le *friquet* eſt un peu plus petit que le *moineau-franc*; il lui reſſemble par l'extérieur, mais il en diffère par les habitudes: le ſommet de la tête eſt d'un rouge-bai; les joues ſont d'un blanc-ſale, ponctué par une tache noire entre l'œil & le bec; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un gris aſſez agréable; le deſſous du corps eſt d'un gris-blanc: d'ailleurs, le plumage du *friquet* ne diffère guère de celui du *moineau-franc*, & ce qui les fait ſouvent confondre, c'eſt qu'avec le même plumage ſur les parties ſupérieures du corps & ſur les ailes, ils ont tous deux la gorge noire; mais, avec un peu d'attention, il eſt aiſé de diſtinguer le *friquet* d'avec le *moineau-franc*, dont le deſſus de la tête & les joues ſont cendrées, tandis que le ſommet de la tête eſt d'un rouge-bai dans le *friquet*, & que ſes joues ſont blanches, marquées d'un point noir.

Le *friquet* n'habite que les campagnes, & il s'approche rarement de nos demeures; il fréquente volontiers le bord des chemins; il ſe perche ſur les buiſſons & les arbres peu élevés; il eſt très-vif & toujours en action; ſon vol, ſon allure, tous ſes mouvemens ont de la grace & de la légereté; le *moineau-franc* paroît en comparaiſon gêné & peſant. Le *friquet* eſt moins hardi; ſon cri n'eſt point incommode, & il fait peu de tort, ſe contentant de graines & de fruits ſauvages, ſans piller, comme le *moineau*, nos récoltes dans nos vergers, & juſque dans nos granges & nos greniers. Il fait au printemps ſon nid dans des trous d'arbres creux, ou dans des fentes & des crevaſſes de vieilles murailles, ou de rochers & de monticules: les *friquets* ſe raſſemblent en troupes à la fin de l'été, volent en bandes pendant l'hiver. La femelle n'a pas la gorge noire ni le deſſus de la tête d'un rouge-bai.

Les auteurs ont décrit trois moineaux, que l'on peut regarder comme des variétés ou des eſpèces très-voiſines du *friquet*.

1°. *Le moineau de montagne*. BRISS. *tom. III*, *pag.* 79. Les traits les plus remarquables de cet oiſeau ſont d'avoir la tête d'un beau marron; le deſſus du dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue d'un gris-rouſſeâtre; de porter une tache de cette dernière couleur de chaque côté de la tête vers les oreilles, & d'avoir autour du cou une ſorte de collier blanc.

2°. *Le moineau à collier*. BRISS. *tom. III*, *pag.* Celui-ci, beaucoup plus reſſemblant au *friquet* que le précédent, n'eſt remarquable que par un collier blanchâtre, ce qui le rapproche du *moineau de montagne*; mais il n'en a pas les traits par leſquels ce dernier diffère du *friquet*, lequel, au contraire, *ce moineau à collier* reſſemble par ces mêmes traits.

3°. *Le moineau fou*. BRISS. *tom. III*, *pag.* Il paroit différer du *friquet* beaucoup plus que les deux précédens: il eſt auſſi gros que le *moineau-franc*, & nous avons vu que le *franc* eſt plus petit: le deſſus du corps eſt d'un gris-roux, varié de taches ferrugineuſes, excepté le croupion, ſur lequel il n'y a pas de taches; la gorge & le deſſus du corps ſont jaunâtres: on le trouve en Italie. Quelque différence qu'il paroiſſe y avoir entre cet oiſeau & le *friquet*, le nom de *moineau fou* ſemble les rapprocher du côté des habitudes, indiquer que le *moineau fou eſt pétulant* & remuant mouvement comme le *friquet*; & ce qui ſemble confirmer ce rapport, c'eſt que les mêmes noms qui ont fait donner en Italie le nom de *moineau fou* à la variété du *friquet*, ont fait appeller cet oiſeau en Saintonge *paſſière folle*.

Des trois oiſeaux dont je viens de parler, les deux premiers paroiſſent, par la taille & le plumage, n'être que des variétés du *friquet*, & le troiſième s'y peut rapporter à cauſe de ſes habitudes. *Genre XXXIII.*

FRIQUET HUPPÉ.

Moineau de Cayenne. *Pl. enl.* 181, *fig.* 1.

Moineau de la Caroline. *Pl. enl.* 181, *fig.* 2.

Des deux oiſeaux repréſentés dans la *pl.* 181, le premier ſe trouve à Cayenne; le ſecond ne m'eſt connu que par la planche qui en contient la figure. Le premier a ſur la tête une huppe d'un rouge fort vif, tirant ſur le cramoiſi; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont auſſi rouges, mais la nuance eſt plus claire: le derrière de la tête, du cou & tout le deſſus du corps, les ailes & la queue ſont d'un brun foncé, uni & ſans aucun mêlange; le bec eſt rougeâtre; les pieds ſont d'un gris-jaunâtre. J'ai reçu cet oiſeau de Cayenne une ſeule fois, & je ne l'ai jamais vu depuis, ni parmi les oiſeaux apportés de ce pays, ni dans aucune collection. M. de Buffon lui a donné le nom de *friquet huppé*. L'exemple du *foudi* autoriſe à admettre une variété ſi grande, produite par le climat & à rapporter au *friquet* cet oiſeau qui en a les caractères génériques & la taille. *Voyez* FOUDI.

Le ſecond oiſeau eſt plus gros: il a le devant de la tête noir, le ſynciput, les côtés & le devant du cou rouges; le deſſus du corps, les couvertures & les pennes moyennes des ailes d'un brun varié de quelques lignes noirâtres; les grandes pennes des ailes noires; le croupion rouge; les pennes de la

ne courtes, brunes, bordées de rouſſeâtre; une
e noire demi-circulaire ſépare le bas du cou de
oitrine qui eſt d'un fauve-rougeâtre; le milieu
ventre eſt d'un beau noir; les côtés ſont d'un
c-rougeâtre; le bec & les pieds ſont bruns.
de Buffon penſe que ce pourroit être la
elle de l'oiſeau que j'ai décrit le premier. La
plus forte de cet oiſeau, le défaut total de
pe, les plumes que la planche ſemble, au con-
re, repréſenter comme très-courtes ſur la
, la queue beaucoup moins longue, des cou-
leurs non moins brillantes & plus variées, s'op-poſent à cette conjecture.

FRIST-FRAST, (*fauc.*) c'eſt le nom qu'on donne à une aile de pigeon dont on ſe ſert pour frotter certains oiſeaux de proie dans le temps qu'on les dreſſe. *Voyez* FAUCONNERIE à l'article affaitage du gerfaut de Norwège.

FUITE, (*fauc.*) terme qui exprime le défaut d'un oiſeau ſujet à s'écarter.

FULMAR. *Voyez* PETREL-PUFFIN GRIS-BLANC de l'iſle de Saint-Kilda.

GABIAN. *Voyez* GOÉLAND.

GACHET.

Hirondelle de mer à tête noire ou *le gachet.* BRISS. *tom. VI, pag.* 214. *Genre CIII.*

C'eſt un oiſeau de la famille des *hirondelles de mer*; il a neuf pouces neuf lignes de longueur du bout du bec à celui de la queue; la tête, la gorge, le cou, le haut de la poitrine noirs; un cercle de petites plumes d'un gris-blanc autour des yeux; le deſſus du corps gris; le bas de la poitrine & le deſſous du corps blancs; les ailes d'un gris-cendré; la queue de cette dernière couleur, excepté la penne la plus externe de chaque côté, dont le bord extérieur eſt blanc entoure de gris; les pennes de la queue vont en s'alongeant ſur les bords, ce qui la rend fourchue; le bec eſt noir, les pieds d'un rouge-obſcur, les ongles noirs. Cette eſpèce d'hirondelle de mer, peu commune ſur nos côtes, qu'on voit quelquefois ſur nos rivières à la fin de l'été, a été obſervée en Amérique par le père Feuillée. Suivant les obſervations de ce voyageur naturaliſte, la femelle du *gachet* pond deux œufs, très-gros pour ſa taille, marbrés de taches d'un pourpre ſombre ſur un fond blanchâtre; elle les dépoſe ſur la roche nue.

GADRILLE. *Voyez* ROUGE-GORGE.

GAI. *Voyez* GEAI.

GAL. *Voyez* COQ.

GALINOTE (petite). *Voyez* MERLE DOMINIQUAIN de la Chine.

GALLERAND. *Voyez* BUTOR.

GAMBETTE. *Pl. enl.* 845. *Voyez* CHEVALIER AUX PIEDS ROUGES.

GANGA.

Gelynote des Pyrénées. BRISS. *tom. I, pag.* 195, *pl. XIX, fig.* 1. *Genre V.*

Pl. enl. 105, le mâle, 106 la femelle.

Petit coq de Bruyère *aux deux éguilles à la queue.* EDW. *glan. pag.* 84, *chap. XXXIX, pl.* 249.

Le *ganga* n'eſt pas plus gros qu'une *perdrix griſe*: il eſt du genre des *gelinotes*, d'avec leſquelles il diffère en ce qu'il a les ailes plus longues & deux filets à la queue qui la dépaſſent de la moitié de ſa longueur; ils ſont formés par l'expanſion des deux plumes du milieu de la queue, dont les barbes devinrent tout-à-coup très-courtes dans la dernière moitié de leur longueur: le *ganga* eſt d'un très-beau plumage, fort agréablement varié; le deſſus de la tête, du cou, du dos eſt nué d'olivâtre, de jaune-clair, de noir & de roux; le croupion eſt rayé en travers de noir & de roux; les couvertures du deſſus des ailes ſont nuées des mêmes couleurs que le dos, diſtribuées par tache d'une manière très-agréable; les joues ſont fauves; la gorge eſt noire; le devant du cou eſt olivâtre; il y a plus bas trois l tranſverſales, en forme de collier, deux n une rouſſe au milieu; le reſte du deſſous d eſt blanc; le bec & les pieds ſont cendr ongles noirs; le devant des pieds eſt couv duvet ou de petites plumes blanchâtres: leurs de la femelle ſont plus rembrunies & point de collier ſur le devant du cou, ma ment deux lignes noires fort étroites.

Les *gangas* habitent les parties les plus de l'Europe, & ſont communs ſur les cô frique. On n'en trouve que très-peu dans vinces meridionales de la France. On a re *pl. enl.* 130, ſous le nom *de gelinote du* un oiſeau qui ne paroit être qu'une va *ganga*. Il a, comme ce dernier, deux lon à la queue; il eſt un peu plus petit & ſon eſt moins varié & moins agréable; la gorge jaunâtre-clair; il y a un trait gris-cendré de côté dans la ligne où l'œil eſt placé; tout du corps eſt d'un fauve uniforme; la même s'étend ſur les ailes qui ſont tachées de noi dont les grandes pennes ſont brunes à leur blanchâtres ſur leur bord extérieur: le be doigts ſont bruns, les pieds ſont couverts en d'un duvet blanchâtre.

GARDE-BOUTIQUE. *Voyez* MA PÊCHEUR.

GARDE-CHARRUE. *Voyez* MOTTEU

GARLU.

Geai à ventre jaune de Cayenne. *Pl.*

Je n'ai pas vu cet oiſeau en nature, & peut donner l'idée que d'après la planch minée qui le repréſente; il eſt à-peu-pr groſſeur d'un *merle*, mais plus ramaſſé gros à proportion de ſa longueur; cinq ra s'étendent de devant en arrière, couvrent de la tête; une jaune au ſommet entre de brunes; ſur les côtés, au-deſſous de l'œ partie dans la ligne où il eſt placé, ſont de blanches; le bas des joues, le derrière du le deſſus du corps ſont d'un gris-brun; ſont d'un brun-foncé ou d'un noirâtre éc rouſſeâtre ſur le bord des plumes; la queue même couleur que les ailes; la gorge eſt l le devant du cou & tout le deſſous du co d'un jaune jonquille; le bec eſt noir, l ſont bruns-noirâtres. *Genre XVI.*

GAROT (le).

Pl. enl. 82.

BRISS. *tom. VI, pag.* 416, *pl. XXXVI*

Le *garot* eſt du genre du canard, mais be plus petit que le *canard domeſtique*; ſa l eſt de dix-huit pouces; ſon vol de deu

atre pouces ; il a la tête, le haut du cou & la rge d'un verd noir, changeant en violet & en rd-doré ; de chaque côté, entre le bec & l'œil, e large tache blanche ; le reſte du cou, la oitrine, le ventre, les côtés & les couvertures u deſſous de la queue d'un beau blanc ; le dos, croupion & les couvertures du deſſus de la eue d'un noir foncé ; les petites plumes ſcapuires variées de noir & de blanc ; les grandes ut-à-fait noires ; les petites couvertures du deſſus s ailes & les grandes les plus proches du corps oires, les moyennes blanches ; les grandes, placées au milieu, noires, terminées de blanc ; les atorze premières pennes des ailes noirâtres, les ſuivantes blanches, & les cinq plus proches u corps du même noir que le dos ; les pennes e la queue noirâtres ; l'iris d'un jaune de ſafran ; bec noir ; la partie nue des jambes, les pieds, s doigts d'un jaune-orangé ; leurs membranes d'un aune plus ſombre & les ongles noirâtres.

Tout ce qui eſt d'un beau noir dans le mâle eſt d'un gris-brunâtre dans la femelle, & ce qui dans le premier eſt d'un beau blanc, eſt dans celle-ci d'un blanc-ſale ; elle n'a ni la tache entre l'œil & le bec, ni la tête & le haut du cou verds à reflets, mais brunâtres.

Les *garots* fréquentent nos étangs pendant tout l'hiver & ſe retirent au printemps vers le nord. M. Linné nous apprend qu'ils nichent en Suède dans des creux d'arbres.

Suivant les obſervations de M. Baillon, les *garots* ſe tiennent preſque toujours à l'eau, ainſi que les *millouins* ; ils ne viennent à terre que pour y prendre un bain d'air qui deſsèche leurs plumes humectées & pénétrées par l'eau à la longue ; ils marchent très-mal, & leurs pieds trop délicats ſe bleſſent & ſe déchirent ſur le ſable ; il paroît difficile que ces canards deviennent domeſtiques, à moins qu'on ne les plaçât près de pièces d'eau où ils pourroient ſe tenir la plus grande partie du temps.

GARZETTE BLANCHE.

C'eſt un héron tout blanc plus petit que l'*aigrette*, à pieds & bec noirs ; on le connoît en Italie où on le nomme *garſetta*. On le trouve quelquefois en France ; j'en ai vu un qui avoit été tué près de Fontainebleau, & M. de Buffon parle d'une *garſette* tuée en Brie. M. Hollande a rapporté d'Egypte pluſieurs peaux d'un petit héron parfaitement ſemblable à la *garſette*, dont il ne diffère que parce que le bec eſt jaunâtre ; c'eſt ſans doute une variété, peut-être n'en eſt-ce qu'une non plus que M. Briſſon a décrit, *tom. V, pag.* 438, ſous le nom de *petit héron blanc*. Cette eſpèce ou cette variété de la *garſette*, en diffère par un jaune foncé ſur le deſſus de la tête & une teinte de jaune plus clair ſur la poitrine, par la couleur du bec & des pieds qui ſont jaunes. Il y a à Paris, dans le cabinet de M. des Moulins, une *garſette* toute blanche à bec & pieds noirs, qui a été apporté de Saint-Domingue : ainſi cette eſpèce ſe trouve, comme toutes celles du même genre, dans beaucoup d'endroits & dans des lieux très-éloignés les uns des autres. *Genre LXXXI.*

GAUTEREAU. *Voyez* GEAI.

GAVIAN. BEL. *Port. pag.* 35. *Voyez* MOUETTE TACHETÉE.

GAVION. *Voyez* CARACARA.

GAVOUÉ de Provence.

Pl. enl. 656, *fig.* 1.

C'eſt un *ortolan* qui a beaucoup de rapport à l'*ortolan* de *roſeaux* ; il eſt de la même taille ; les couleurs diffèrent peu ; je ne regarde ces deux oiſeaux que comme une variété l'un de l'autre. Le *gavoué* a les parties ſupérieures, la poitrine, les ailes & la queue variées de noir & de rouſſeâtre, le deſſous du corps gris ; une plaque noire de chaque côté de la tête, ſurmontée d'un trait blanc qui s'étend de l'œil en arrière ; la gorge brune, encadrée de chaque côté d'un trait longitudinal noir. On le trouve en Provence où on lui donne auſſi les noms de *chic-gavotte* & *chic-mouſtache*. *Genre XXXV.*

GEAI.

Pl. enl. 481.

BRISS. *tom. II, pag.* 47. *Genre XVI.*

Jay. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 288, *fig. pag.* 289.

Jay, jayon. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 70.

Ghiaudaia, gaza verla, berta en Italien ;

Gayo en Eſpagnol ;

Haer, haetzel, marcolfus, muſz-hecker, hocker ; &c. en Allemand ;

Jay en Anglois ;

Soyka en Polonois ;

Noet-ſkrika, korn-ſkrika en Suédois ;

Pica glandaria en Latin.

Dans différentes provinces de France, *jay, gay, gayon, jaques, gauterau, richard, girard.*

Le *geai* a à-peu-près les mêmes habitudes que la *pie* ; même pétulence, même action bruſque dans ſes mouvemens, même antipathie pour le repos & même propenſion à caqueter ; mais, avec la même vivacité, il eſt moins défiant & il ſe précipite plus inconſidérément dans le piège ; la vue des quadrupèdes carnaciers, tels que le renard, ou celle des oiſeaux de nuit, l'inquiette & l'agite ; il pouſſe un cri aigu auſſitôt qu'il les apperçoit, & ce cri eſt un ſignal qui raſſemble tous les *geais* des environs ; ils continuent de crier enſemble, comme ſi le nombre ou le bruit qu'ils font diminuoit le danger qu'ils ſemblent craindre ; mais au lieu d'y apporter remède, cette habitude leur eſt ſouvent funeſte, & eſt cauſe que c'eſt un des oiſeaux qu'on prend le plus aiſément à la pipée ; leur cri naturel eſt haut, rauque, fort & déſagréable ; ils ont une grande facilité à contrefaire les ſons qu'ils entendent, & ils apprennent à parler ; ils ont, comme la *pie*, l'habitude d'emporter & d'entaſſer ce qu'ils trouvent, ſans qu'on

ſçache encore quelle peut être la cauſe de cet inſtinct naturel à ces deux eſpèces d'oiſeaux.

Les *geais* ſe plaiſent dans les bois, d'où ils ſont des excurſions dans les campagnes voiſines. Ils préfèrent pour placer leur nid les chênes les plus touffus; ils le compoſent de racines entrelacées; la femelle y dépoſe quatre ou cinq œufs d'un gris-verdâtre tachetés des mêmes couleurs plus foncées. Les petits commencent à muer dès le mois de juillet, & cependant ils accompagnent le père & la mère juſqu'au printemps, ſuivant que la famille ſe ſépare.

Les jeunes & la femelle ont des couleurs moins vives que le mâle adulte, & leur plumage devient d'autant plus beau, qu'ils avancent davantage en âge; ils ſe nourriſſent de gland principalement, de fruits, tels que *cériſes*, *mures de haie*, *ſorbes*, &c.; de ſemences, comme *pois*, *aricots*. Ils ont auſſi du goût pour la chair, & ils détruiſent une aſſez grande quantité de jeunes oiſeaux qu'ils tuent dans le nid en l'abſence des pères & mères, mais ils exercent ſur-tout de grands dégâts ſur les œufs; ces déprédations ſont cauſes qu'on leur donne la chaſſe & qu'on les détruit autant qu'on le peut. On emploie contre eux les mêmes moyens que contre les corneilles, & on prend ſur-tout les *geais* à la pipée; on en fait ſouvent auſſi la chaſſe & on en détruit un très-grand nombre pour avoir les belles plumes rayées de bleu-clair, & de bleu plus foncé qui ſe voient ſur l'aile bâtarde. On connoît aſſez l'uſage auquel on emploie ces plumes qui ont beaucoup d'éclat, mais qui ont quelque choſe de dur & de roide, qui s'accorde mal avec la ſoupleſſe que doivent avoir les parures qu'on en embellit.

Le *geai* ſe trouve dans toutes les contrées de l'Europe, & il eſt bien probable que le *geai bleu de l'Amérique* n'en eſt qu'une variété. Il n'eſt pas très-rare de trouver dans nos contrées des *geais blancs*; leur plumage eſt d'une couleur plus ou moins pure; ils conſervent les plumes bleues telles qu'elles ſe voient ſur l'aile du *geai commun*; mais la même cauſe qui altère le reſte du plumage, influe auſſi ſur le bec & les pieds qui ſont blanchâtres, & ſur les yeux qui ſont rougeâtres.

Le *geai* ſe fait aiſément à la domeſticité & devient très-familier; il s'accommode dans cet état de preſque toute eſpèce de nourriture, & il vit de huit à dix ans. Il eſt ſi généralement connu, qu'il m'a paru ſuperflu de le décrire.

GEAI A VENTRE JAUNE de Cayenne. *Voyez* GARLU.

GEAI BLANC. BRISS. *tom. II, pag.* 51. *Voyez* GEAI.

GEAI BLEU de Canada. *Pl. enl.* 529. BRISS. *tom. II, pag.* 55. *Voyez* GEAI BLEU de l'Amérique ſeptentrionale.

GEAI BLEU de l'Amérique ſeptentrionale.

Geay bleu de Canada. BRISS. *tom. II, pag.* 55. *Geay bleu.* CAT. *tom. I, pag.* 15, *pl.* 15.

Idem. EDW. *pag.* 60, *ch. XXIX, pl.* 239.

Il eſt beaucoup plus petit & d'une forme plus alongée que notre *geai*; il a près de onze pouces du bout du bec à celui de la queue.

Les plumes qui reviennent en avant ſur la baſe du bec ſont bleuâtres; il y a derrière ces plumes un trait tranſverſal noir qui s'élargit un peu entre l'œil & le bec; les plumes du ſommet de la tête ſont longues, étagées du milieu ſur les côtés, d'un beau bleu & forment une huppe; le derrière du cou & le deſſus du corps ſont du même bleu que la huppe, & la nuance devient plus foncée en approchant de la queue; les joues & la gorge ſont d'un cendré-bleuâtre encadré d'une raie noire, élargie ſur le devant du cou; la poitrine & les côtés ſont d'un cendré-bleuâtre lavé d'une couleur vineuſe; le ventre & le deſſous de la queue ſont blancs; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont du même bleu que le dos; les grandes ſont d'un bleu éclatant, coupé par des barres noires & elles ſont terminées de blanc; les grandes pennes des ailes ſont d'un bleu-clair du côté extérieur; les moyennes ſont coupées de noir en travers ſur un fond bleu très-vif, & elles ſont terminées de blanc; la queue eſt étagée du centre ſur les bords; les pennes latérales ſont bleues, terminées de blanc; les intermédiaires ſont rayées tranſverſalement de noir ſur un fond bleu; les deux du milieu n'ont pas de blanc à leur extrêmité, & il remonte d'autant plus haut ſur les autres qu'elles ſont plus externes; le bec & les pieds ſont noirs. *Genre XVI.*

Ce *geai* eſt très-commun à la Louiſiane & fait, en grand nombre, partie des peaux qu'on envoie de cette contrée de l'Amérique. Il eſt d'une forme ſi élégante & d'un plumage ſi agréable, que ce ſeroit un des oiſeaux que les voyageurs devroient tenter de nous apporter vivants, comme objets de curioſité. Je les inviterois d'autant plus à cette tentative, que les *geais* ſont en général robuſtes & très-faciles à nourrir, puiſque preſque toute eſpèce d'aliment leur convient à-peu-près indifféremment.

GEAI BRUN de Canada.

Pl. enl. 530.

BRISS. *tom. II, pl. IV, fig.* 2.

Il n'eſt pas auſſi gros que notre *geai*: le deſſus de la tête & la gorge ſont d'un blanc-ſale & jaunâtre; le derrière & les côtés de la tête ſont d'un brun-noirâtre; le cou eſt blanchâtre, le reſte du deſſus du corps eſt brun; la poitrine eſt d'un gris-blanc; le ſurplus du deſſous du corps de cette dernière couleur, mais plus foncée; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes terminées de blanchâtre; les deux pennes du milieu de la queue ſont un peu plus longues que les latérales; le bec, les pieds & les ongles ſont noirâtres. *Genre XVI.*

GEAI DE BATAILLE. *Voyez* GROS-BEC.

GEAI de Bohême. *Voyez* JASEUR.

GEAI de Cayenne. *Pl. enl.* 373. BRISS. *tom. II, pag.* 52. *Voyez* BLANCHE-COIFFE.

GEAI de la Chine (le petit). *Voyag. aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 188, *pl.* 107.

Il eſt d'un tiers plus petit que le *geai* d'Europe: le front eſt blanc; la gorge noire; le deſſus de la tête & le cou d'un gris-foncé; les joues blanches; le deſſus & le deſſous du corps d'un gris-brun, plus foncé en-deſſus & plus clair en-deſſous; les pennes des ailes & celles de la queue brunes; l'iris rouſſeâtre; le bec & les pieds noirs. *Genre XVI.*

GEAI de la Chine à bec rouge.

C'eſt parmi les *geais* la plus belle eſpèce qui ſoit connue: celui-ci a environ dix-huit pouces du bout du bec à celui de la queue, qui eſt longue de onze pouces: il n'eſt pas auſſi gros que notre *geai*, mais il eſt, au contraire, ſwelt & dégagé. Le devant, les côtés de la tête, la gorge & le devant du cou ſont d'un très-beau noir; le ſommet & le derrière de la tête ſont couverts de plumes d'un bleu-clair, longues & dont l'oiſeau peut, en les relevant, ſe former une huppe; le dos eſt d'un cendré-foncé, légèrement lavé d'une teinte violette; le deſſous du corps eſt d'un gris-perlé avec une nuance ſuperficielle de bleuâtre; les pennes moyennes des ailes ſont d'un bleu glacé de violet, terminées de blanc; les grandes ſont colorées de même, mais elles n'ont que très-peu de blanc à l'extrêmité, les plus externes n'en ont point du tout.

La queue eſt compoſée de douze plumes étagées. La première, de chaque côté, eſt fort courte, & les deux du milieu excèdent les latérales de plus de trois pouces; elles ſont d'un bleu-clair, terminées de blanc; les latérales ſont bleuâtres à leur origine, noires dans leur milieu, blanches à leur extrêmité; le bec & les pieds ſont d'un beau rouge. M. Sonnerat, qui a rapporté cet oiſeau de la Chine, aſſure qu'il y eſt fort commun, qu'on en tient beaucoup en cage, que ces *geais* deviennent très-familiers, & que les Chinois les dreſſent à différens exercices, comme de mettre le feu avec une mêche allumée, dont ils tiennent l'extrêmité dans leur bec, à ces pièces de bas artifice qui ſont d'uſage à la Chine. *Genre XVI.*

GEAI du Pérou.

Il eſt de la groſſeur du *geai bleu de l'Amérique ſeptentrionale*, mais il a la queue plus grande, & il eſt en général d'une forme plus alongée; il y a trois touches d'un bleu d'azur ſur la tête, une à la racine du bec en-deſſus, les deux autres de chaque côté de la tête entre l'œil & le bec; le reſte de la partie ſupérieure des joues, le ſommet de la tête, les côtés & le haut du cou en arrière ſont blancs; le bas du cou en arrière ſe colore en un verd qui ſe fonce par nuances, qui ſe fond dans le blanc ſur les côtés, qui s'étend ſur tout le deſſus du corps, ſur les ailes & les ſix pennes intermédiaires de la queue. Cette couleur verte eſt depuis le dos juſqu'à l'extrêmité de la queue d'une nuance forte, ſans être ſombre, c'eſt, au contraire, un verd brillant; la gorge & le devant du cou ſont d'un très-beau noir; la poitrine & le deſſous du corps ſont d'un jaune couleur de ſoufre vif qui s'étend ſur les trois pennes latérales de la queue de chaque côté; elle eſt étagée du milieu ſur les bords; le bec eſt d'un noir foncé & les pieds ſont noirâtres. *Genre XVI.*

Ce beau *geai*, qui n'avoit pas été décrit, faiſoit partie de quelques oiſeaux envoyés du Pérou à M. Davila, garde du cabinet du roi d'Eſpagne, qui me les avoit adreſſés à Paris pour les lui faire préparer.

GEAI de Sibérie.

Il eſt à-peu-près de la taille du *geai bleu de l'Amérique*. La tête eſt couverte en-deſſus de plumes d'un roux-brun, aſſez longues pour qu'en les redreſſant l'oiſeau s'en forme une ſorte de huppe à la manière de notre *geai*; tout le deſſus du corps eſt d'un gris-brun; les plumes qui reviennent en-avant ſur la baſe du bec ſont blanchâtres; les joues & la gorge ſont d'un blanc-gris; le haut du cou en-devant & la poitrine ſont d'un jaunâtre-clair, le reſte du deſſous du corps eſt couleur de rouille; la queue eſt de cette dernière couleur, excepté les deux pennes du milieu qui ſont d'un cendré-brun; celles des ailes & leurs couvertures ſont de cette couleur; il faut en excepter l'aile bâtarde, la troiſième & quatrième pennes, à compter de dehors en-dedans, ſur leſquelles la couleur de rouille du deſſous du corps reparoît & y forme une raie longitudinale: le bec eſt noir, les pieds bruns. *Genre XVI.*

GEAI de Strasbourg. *V.* ROLLIER D'EUROPE.

GELINE. *Voyez* COQ.

GELINOTE.

Pl. enl. 474, le mâle; 475, la femelle.

BRISS. *tom. I, pag.* 191. *Genre V^e.*

Gelinote de bois. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 252; *fig. ibid. & port d'oiſ. pag.* 61.

En Latin, *gallina coryllorum.*

Bonaſa; perdice alpeſtre, en Italien;

Hazel-hun, rott-hun, &c. en Allemand;

Hazel-lien, en Anglois;

Hiaerpe, hierpe, en Suédois.

La *gelinote* eſt à-peu-près de la même groſſeur que la *bartavelle*, ou un peu plus groſſe qu'une *perdrix-rouge*; ſa longueur eſt de quatorze pouces; elle a près de dix pouces de vol; les ailes pliées ne s'étendent qu'au quart de la longueur de la queue; le deſſus du corps eſt varié de brun, de noirâtre, de cendré & de rouſſeâtre; ces couleurs coupent tranſverſalement les plumes & forment auſſi des taches; la partie ſupérieure du bec eſt couverte à ſa baſe de petites plumes noires; il y a une tache blanche au-deſſus de chaque narine, deux autres de même couleur au-deſſous, une entre l'œil & le bec, & la troiſième derrière l'œil, & de plus une ligne demi-circulaire rouge au-deſſus de l'œil, formée par une peau nue & couverte de papilles; la gorge eſt noire dans le mâle & griſâtre dans la femelle; les

plumes du devant du cou ſont rayées de noirâtre, terminées de blanc ſur un fond roux; le deſſous du corps eſt varié dans le milieu de brun & de blanc-ſale; ſur les côtés, de cette dernière couleur & de roufſeâtre, de maniere que le blanc prédomine & eſt preſque la ſeule couleur apparente; la queue eſt coupée en travers près de ſon extrémité, par une large bande noire, qui ne s'étend cependant pas ſur les deux plumes du milieu, le bec eſt noir, les pieds ſont couverts en-devant. *Voyez* pour la meſure de ſes longueurs, de plumes étalées, *planche*.

Les *gelinotes* habitent les bois qui ſont au pied & ſur le penchant des montagnes, & il paroît qu'elles y ſont déterminées par la température qu'elles y éprouvent, & peut-être encore davantage par les alimens qu'elles y trouvent; en effet, elles habitent également les bois en plaine dans les pays où la température & les productions ſont les mêmes que dans les regions plus méridionales ſur les montagnes ou ſur leurs penchans; elles ſe nourriſſent en été de baies & de fruits ſauvages, en hyver des chatons de bouleau, des bourgeons des ſapins, & des baies de genevriers. On dit qu'elles s'apparient dès le commencement de l'automne: ce qui a pu le faire conjecturer, c'eſt qu'on trouve alors les mâles auſſi bien qu'au printemps, par un appel qui contraſte le cri des femelles. Quoi qu'il en ſoit, la *gelinote* fait ſon nid à terre, parmi les touffes de bruyeres, ou ſous de baſſes branches de coudrier; elle pond de quinze à vingt œufs: ſa chair paſſe pour un excellent gibier, & c'eſt peut-être celui dont on fait en général le plus de cas.

GELINOTE A LONGUE QUEUE.

Cet oiſeau n'eſt connu que par la figure que M. Edwars a donné de la femelle, *pl. CXVII.*

Tout le deſſus du corps eſt d'un brun-rougeâtre; la même couleur s'étend ſur les couvertures du deſſus des ailes qui ſont pointillées de blanc; les pennes ſont noires, tachetées de blanc; le devant du cou eſt d'un brun-rougeâtre moins foncé que le dos; le reſte du deſſous du corps eſt d'un blanc-ſale, varié de noir, qui borde l'extrémité des plumes; la queue eſt étagée, de la même couleur que le dos, mais éclaircie, & les deux plumes du milieu excédent de beaucoup toutes les autres; caractere par lequel cette *gelinote* ſe rapproche des faiſans, ainſi que par la taille, qui eſt au-deſſus de celle des *gelinotes*; mais elle leur reſſemble par la conformation des pieds couverts en-devant juſqu'à l'origine des doigts d'un duvet brunâtre. *Geure V°.*

GELINOTE BLANCHE. BRISS. *tom. I, pag.* 216. *Voyez* LAGOPÈDE.

GELINOTE de la Baie d'Hudſon. BRISS. *tom. I, pag.* 201. *Voyez* GELINOTE de Canada.

GELINOTE (groſſe) de Canada, ou COQ DE BRUYERE A FRAISE.

BRISS. *tom. I, pag.* [illegible], *pl. XXI, fig.* [illegible]

Elle eſt un peu plus groſſe que notre [illegible] la tête & tout le deſſus du corps ſont [illegible] brun, de roux, de noir & de cendré [illegible] liée en quelques endroits; la gorge & [illegible] ou ſont aſſez variés de quelques taches & de [illegible] triangulaires brunes ſur un fond roux; [illegible] qui couvrent le haut de la poitrine ſont [illegible] terminées de grisâtre; elles forment [illegible] tranſverſale; il y a à chaque bout [illegible] plumes longues, noires, terminées [illegible] leur longueur en vert-doré; le reſte [illegible] du corps eſt rayé tranſverſalement de [illegible] de blanc-roufſeâtre; la queue eſt rayée [illegible] vers & variée de noir ſur un fond cen[illegible] plumes qui couvrent les pieds ſont d'un [illegible] le bec, les doigts & les ongles ſont [illegible] dride d'après lequel cette *gelinote* a été [illegible] a été envoyé du Canada.

M. Edwars a donné, *plan. p.* 79, *col.* [illegible] *pl.* 246, la figure d'un oiſeau qu'il nomme *bruyere à fraiſe*; & M. Briſſon, en [illegible] même oiſeau, la nomme *gelinote huppée* [illegible] *ſauvage*. Quoiqu'il y ait entre la groſſe [illegible] de Canada & celle de Penſilvanie des [illegible] tres-marquées, cependant elles ont des [illegible] d'après leſquels on eſt fondé à préſumer [illegible] *gelinote de Penſilvanie* eſt le mâle de cette [illegible] & que la *gelinote de Canada* eſt la femelle; [illegible] rapports ſont la taille, des appendices [illegible] longues que n'ont pas les autres eſpèces [illegible] *unies*, & la reſſemblance entre les climats [illegible] par ces oiſeaux.

La *gelinote* de Penſilvanie eſt plus grande [illegible] celle de Canada; mais on ſuppoſe que [illegible] mâle: la tête & le deſſus du corps ſont [illegible] noir & de différentes nuances de brun; [illegible] ſur le devant de la tête de longues plumes [illegible] l'oiſeau redreſſe à volonté, en forme de [illegible] la gorge & le devant du cou ſont d'un [illegible] orange; le deſſous du corps eſt couvert [illegible] ques taches noires en forme de croiſſans ſur [illegible] fond blanchâtre teint d'une nuance orangée; [illegible] plumes qui couvrent la partie poſterieure [illegible] ſont longues, & l'oiſeau peut, en les redreſſant, s'en former une ſorte de traîne, dont les plumes qui ſont au-bas du cou de la *gelinote* de Canada paroiſſent un diminutif; & c'eſt ſur-tout ce trait de reſſemblance qu'il paroît qu'a voulu rapprocher ces deux oiſeaux.

La *gelinote* de Penſilvanie entre en amour deux fois par an, au printemps & en automne. Le mâle rappelle les femelles par un battement d'aîles d'abord lent & gradué, puis précipité & roulant, qui imite le bruit d'un tambour; il fait ce bruit deux fois par jour, le matin vers neuf heures & le ſoir vers quatre heures: il met un intervalle qui dure ſept à huit minutes entre chaque roulement qui n'en dure qu'une; il ſe poſe ſur quelque arbre mort & ſur un tronc ſec, pour faire ſon

lui eſt ſouvent funeſte, car il avertit les chaſ-
rs, qui s'approchent de cet oiſeau méfiant &
ficile à joindre : s'ils ne le tirent pas ſans être
perçus, l'oiſeau prend ſon eſſor, & s'enfuit à
is ou quatre cents pas.

La femelle fait ſon nid à terre au pied de quel-
e gros arbre, ou près d'un tronc renverſé ; elle
nd de douze à ſeize œufs, qu'elle couve de
ngt à vingt-un jours ; elle a pour ſes petits un
tachement qui la porte, comme la *perdrix*, à
tirer ſur elle, par des feintes, les dangers dont
s ſont menacés : la famille ne ſe ſépare qu'au
rintemps ſuivant. Les oiſeaux de proie ſont fort
vides de ces *gelinotes*, dont ils détruiſent beau-
oup. En général toutes les eſpèces de ce genre ſont
ans tous les pays en but à la voracité des oi-
eaux de proie, & à la ſenſualité de l'homme ;
t c'eſt entr'eux, ainſi que M. de Buffon en fait
a remarque, une analogie de plus.

GELINOTE d'Ecoſſe.

BRISS. *tom. I, pag.* 199, *pl. XXII, fig.* 1.

Elle eſt un peu plus groſſe que la *gelinote* com-
mune, & elle en diffère ſur-tout par les habitudes,
ſi comme M. Briſſon le penſe, c'eſt le même
oiſeau que le *gallus palluſtris* ou *coq de marais* de
Geſner. La tête, le cou & tout le deſſus du corps
ſont rayés tranſverſalement de roux & de noirâ-
tre ; le deſſous du corps eſt couvert des mêmes
couleurs, excepté la gorge qui eſt rouſſe, & les
jambes & le deſſous de la queue qui ſont rayés
de brun, de gris & de rouſſeâtre ; le bec eſt
noirâtre ; les pieds ſont garnis en-devant juſqu'à
l'origine des doigts, de plumes effilées d'un gris-
blanc. *Genre V^e.*

GELINOTE des Indes. *Voyage aux Indes & à
la Chine. Tom. II, pag.* 164, *pl.* 96.

Elle eſt de la groſſeur du *ganga* ; ſon front eſt
blanc, entouré d'une bande noire ; le derrière
de la tête eſt rouſſeâtre, marqué de traits noirs
qui occupent le milieu de chaque plume ; le cou
eſt gris ; les plumes de la poitrine ſont de cou-
leur mordorée, terminées par une bande tranſ-
verſale blanche ; le reſte du deſſous du corps eſt
couvert de plumes dont la première moitié de
leur longueur eſt griſe & la ſeconde eſt noire ;
le deſſus du corps eſt ondé de bandes tranſver-
ſales noires & demi-circulaires ſur un fond rouſ-
ſeâtre ; les grandes pennes des ailes ſont brunâ-
tres, & les ſuivantes ſont griſâtres dans leur pre-
mière moitié, coupées enſuite par quatre bandes
tranſverſales, une noire, une blanche, une troi-
ſième ſemblable à la première, & la quatrième
d'un jaune-rouſſeâtre ; le bec jaunâtre, les pieds
bruns.

Cette *gelinote* a été trouvée à la côte de Co-
romandel. *Genre V^e.*

GELINOTE des Pyrénées. *Voyez* GANGA.

GELINOTE du Sénégal. *Pl. enl.* 130. *Voyez*
GANGA.

GELINOTE du Canada.

BRISS. *tom. I, pag.* 203, *pl. XX, fig.* 1 le mâle,
2 la femelle. *Genre V^e.*

Pl. enl. 131 le mâle, 132 la femelle.

Elle eſt un peu moins groſſe que la *gelinote*
commune ; la tête & le deſſus du corps ſont
rayés tranſverſalement de noirâtre & de gris-brun ;
il y a au-deſſus des yeux des caroncules ou four-
cils rougeâtres, quelques plumes d'un beau noir
autour du bec, derrière une tache blanche, de
chaque côté une pareille tache au-deſſous de l'œil ;
la gorge & la poitrine ſont noires, le reſte du
deſſous du corps eſt noir dans le milieu & varié
ſur les côtés de blanc, qui termine chaque plume,
de gris-brun & de noirâtre, diſpoſés par raies tranſ-
verſales ; les pennes de la queue ſont noires,
terminées de roux ; les doigts & les ongles ſont
gris & les pieds garnis de plumes d'un brun-gris ;
la femelle eſt plus petite que le mâle, & ſon
plumage eſt varié de rouſſeâtre, de gris-brun, de
noirâtre. On trouve cette eſpèce de *gelinote* au
Canada ; elle a beaucoup de rapports avec la *ge-
linote* décrite par M. Briſſon, *tom. I, pag.* 201,
ſous le nom de *gelinote de la Baie de Hudſon*, &
indiquée par Edwars, ſous celui de *francolin
brun-tacheté*, *tom. II, pag. LXXI, fig. pl.* 71. En
comparant cette planche de M. Edwars, faite
d'après la *gelinote de la Baie d'Hudſon*, avec la
planche enluminée, colorée à Paris d'après la *geli-
note* de Canada, il paroît que c'eſt le même oi-
ſeau, & qu'ainſi l'on doit retrancher, comme eſ-
pèce différente, la *gelinote de la baie d'Hudſon.*
Cet oiſeau eſt très-abondant dans tout le nord
de l'Amérique ; on en fait au commencement de
l'hyver des proviſions qu'on conſerve à la faveur
du froid ; on fait dégeler dans l'eau fraîche les *ge-
linotes* dont on veut faire uſage, à meſure qu'on
en a beſoin.

GELINOTE HUPPÉE. BRISS. *tom. I, pag.* 209.
Voyez ATTAGAS & LAGOPÈDE.

GELINOTE HUPPÉE d'Amérique. BRISS. *tom.
I, pag.* 212.

Coq de bois d'Amérique. CATESB. *appendice,
pag.* 1, *pl.* 1.

Elle eſt d'un tiers environ plus groſſe qu'une
perdrix ; tout le plumage eſt d'un brun-rouſſeâtre,
rayé tranſverſalement & confuſément de lignes
noires & de lignes blanchâtres ; les pennes des ailes
ſont noirâtres, tachées de rouſſeâtre du côté exté-
rieur ; la queue eſt noire en-deſſous, & de la même
couleur que le dos en-deſſus ; les plumes du deſſus
de la tête ſont longues, & l'oiſeau peut, en les
redreſſant, s'en former une huppe : il y a de chaque
côté du cou, près de la tête, un faiſceau de cinq
plumes couchées les unes ſur les autres ; elles
vont en décroiſſant ; la plus longue eſt la plus in-
térieure, & elle a près de trois pouces de long :
ces appendices ne reſſemblent pas mal à de pe-
tites ailes qui ſeroient placées aux deux côtés du
cou au-deſſous de la tête ; la femelle n'a point ces
appendices ; le mâle les tient ordinairement baiſſés,

& ne les [illegible] font couverts [illegible] les doigts [illegible] à la Caroline [illegible] *Genre V*.

GELINOTE HUPPÉE [illegible] *I*, *pag.* 214. [illegible] Canada.

GENRE.

C'est [illegible]

Il y a beaucoup [illegible] nouvelle preuve que les genres rapprochent des [illegible] qui ne sont pas éloignés, & qui, au contraire, se rapprochent par l'ensemble de leur organisation.

GERFAUT.

[illegible] *Hist. nat. des oif. pag.* [illegible]

Gerfault. BRISS. *tom. I*, *pag.* [illegible], *pl.* XXX, *fig.* [illegible]

Idem. *Gerfault* d'Islande, *pag.* [illegible], *pl.* XXXI.

Gerfault d'Islande, *pl. enl.* 210.

Gerfault de Norwege, *pl. enl.* 462.

Gerfault blanc des pays du Nord, *pl. enl.* 446.

Le *gerfaut* est le plus grand & le plus fort des oiseaux de proie employés dans la fauconnerie. Avec autant de courage & d'activité que le faucon, il a plus de puissance, mais moins de docilité; il est d'un naturel dur, difficile à dompter, à instruire & à gouverner. On trouvera ce qui est relatif à ces objets, au mot FAUCONNERIE. C'est le premier des oiseaux de haut vol, & par conséquent des oiseaux de fauconnerie : la femelle sert pour le vol de la cigogne, de la grue, du héron, & le mâle à des entreprises qui ne demandent pas autant de force. Considéré à la manière

[illegible]

Le *gerfaut* blanc a le dessus du [illegible] taches d'un [illegible] sur un fond blanc, & [illegible] dessus du corps [illegible] niere couleur, excepté quelques [illegible] noir sur les jambes, [illegible] est bleu[illegible] membrane qui en couvre la base, [illegible] d'un cendré-bleuâtre, les ongles [illegible] trouve dans les pays du nord : c'e[illegible] M. Brisson a décrite sous le nom d[illegible] *I*, *pag.* 370; il n'a pas connu le g[illegible] wege, qu'on n'avoit pas indiqué avan[illegible] Tous les *gerfauts* blancs n'ont pas [illegible] même plumage : il y en a dont le d[illegible] est couvert de taches brunes plus [illegible] plus grand nombre qu'on n'en voit

n a de preſque tout blancs : peut-
ıces dépendent-elles de l'âge.
LANC des pays du Nord. *Voyez*

Norwège. *Voyez* GERFAUT.
ſlande. *Voyez* GERFAUT.
tuc.) eſpèces de menottes de cuir
ıu de chien de mer, dont on revêt
ſeaux de proie qu'on veut dreſſer.
NERIE.

· *tachetée.* BRISS. *tom. V, pag.* 147.

ɔis donnent, ſuivant Aldrovande,
la à une perdrix de mer, dont la
a partie antérieure du deſſous du
ɛtés de brun & de blanc ſur un
lont le bas-ventre, les jambes, le
ɛue ſont tachetés de noir ſur un fond
; le deſſus du corps eſt varié de
les grandes pennes des ailes ſont
yennes mêlées de cendré & de
ɛſt blanchâtre, noire à ſon extrê-
es pieds ſont noirs.
(*fauc.*) chaſſer à l'oiſeau en terme

t repréſenté ſous le nom de *gobe-*
ıyenne. *Pl. enl.* 575, *fig.* 1.
ıté dans la *pl. enl. 566, fig. 3*, ſous le
uche à ventre blanc de Cayenne, un
che qui a tant de rapport avec le
ſt difficile de ne pas penſer que c'eſt
oi, ou tout au plus une très-légère

ɔ ſont à-peu-près de la grandeur de
te noire ; la partie antérieure de la
& le devant du cou, tout le deſ-
ɔnt d'un très-beau blanc qui repa-
ion ; il termine la queue & borde
des pennes de l'aile les plus pro-
le reſte du plumage, ſçavoir, le
te & du cou, le dos, les couver-
eurs pennes & celles de la queue
luſtré : le bec & les pieds ſont

ıche, repréſenté *planche* 566, n'a
ur le croupion ; le noir s'avance
devant de la tête, & les couleurs
moins pures. Ce ſont des diffé-
ɛres pour conſtituer deux eſpèces,
ıt elles ne ſont dues qu'au ſexe.
ıom que les ſauvages de la Guiane
iſeau, qui paroît commun ſur les
ıtent. Edwars décrit, *glan. pag. 287*,
ıs le nom de *moucherolle blanche &*
nouche de Surinam, qui diffère du
a le ſommet de la tête noir & du
; la proximité des lieux eſt une

raiſon de croire que ce n'eſt qu'une variété & peut-être un jeune de la même eſpèce.

GIP-GIP.

Martin-pêcheur du Bréſil. BRISS. *tom. IV, pag.* 510.

M. de Buffon donne à ce martin-pêcheur le nom de *gip-gip*, d'après ſon cri, que Marcgrave exprime par ces deux monoſyllabes : il eſt de la grandeur de notre martin-pêcheur ; la tête, le deſſus du cou & de tout le corps ſont d'un rouge-bai, varié de brun & de blanc ; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont blancs ; les ailes & la queue ſont rouſſeâtres ; il y a quelques taches tranſverſales brunes ſur les ailes ; le bec eſt noir, les pieds ſont bruns. *Genre LVIII.*

GIRARDINE. *Voyez* MAROUETTE.

GIRARD. *Voyez* GEAI.

GIROLE.

Alouette d'Italie. BRISS. *tom. III, pag.* 355. Genre XXXIX.

Les auteurs n'ont parlé de la *girole* que d'après Aldrovande, qui lui-même ne l'a obſervée qu'une fois. On peut donc douter ſi c'eſt une eſpèce ou une variété individuelle, & il n'y a que l'obſervation qui puiſſe réſoudre ce problême. L'oiſeau vu par Aldrovande avoit été tué aux environs de Bologne à la fin du printemps ; il avoit tous les caractères de l'*alouette* & la grandeur de l'*alouette commune* ; tout le deſſus du corps d'un marron éclairci ſur le bord des plumes ; le derrière de la tête ceint d'une ligne ou bandeau blanc ; le deſſous du corps blanc ſur un fond gris à l'origine des plumes ; les pennes des ailes marron, bordées de la même couleur affoiblie : les huit pennes du milieu de la queue colorées comme celles des ailes ; les ſuivantes variées de marron & de blanc ; la plus extérieure entièrement blanche ; le bec rouge, les pieds couleur de chair, les ongles blanchâtres.

GLAMET. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 35. *Voyez* MOUETTE TACHETÉE.

GLAUMET. *Voyez* PINSON.

GLOUT.

Poule-ſultane brune. BRISS. *tom. V, pag.* 531. Genre LXXXVIII.

Cet oiſeau ſe trouve en Allemagne : on le nomme *glutt* aux environs de Strasbourg : c'eſt une *poule-ſultane* de petite taille : la membrane qui couvre le front eſt d'un verd-jaunâtre ; le deſſus du corps eſt brun ; les joues, la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont blancs ; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes ; le bec eſt noir ; les pieds ſont d'un verd-jaunâtre ; les ongles ſont gris. Cette poule-ſultane a une voix haute, perçante, ſemblable au ſon d'un fifre.

GOBE-MOUCHE.

Les *gobes-mouches* ont le bec droit, comprimé horizontalement à ſa baſe, preſque triangulaire, un peu crochu à ſa pointe, & légèrement échancré des deux côtés à l'extrêmité de ſa partie ſupé-

meure, des poils plus ou moins longs, durs & terminables à des soies qui reviennent en avant sur les coins de l'ouverture du bec; ils vivent d'insectes, de mouches, de papillons, &c. ils habitent de préférence les bois, & s'y tiennent perchés sur les arbres, d'où ils s'élancent sur les insectes qui volent à leur portée, ou qui se posent sur les branches ou sur les feuilles; ils descendent rarement à terre, & n'y demeurent que peu de temps. Nous n'en connoissons que deux espèces en Europe; mais il y en a beaucoup de différentes dans les régions chaudes de l'ancien continent, & un nombre encore bien plus considérable dans les terres méridionales du nouveau Monde. M. de Buffon remarque que les *gobe-mouches* font en quelque sorte une classe de la famille des oiseaux carnassiers destinés à faire la chasse aux animaux d'une taille moyenne, & les *gobe-moucherolles* une dernière branche de la même famille, destinée à vivre d'insectes. C'est à cette destination qu'ils sont plus abondans, que les espèces sont plus multipliées dans les pays chauds, où les insectes sont plus nombreux & ne manquent jamais: c'est aussi par la même raison qu'ils sont en plus grand nombre & plus grands dans les contrées méridionales du nouveau continent où les insectes sont en même temps & plus abondans & plus grands. Après avoir fait ces remarques sur les *gobe-mouches*, M. de Buffon observe que ce genre nombreux est composé d'oiseaux de trois grandeurs différentes.

Les premiers ne sont pas si grands que les *traquets*: ce sont les *gobe-mouches proprement dits*.

Les seconds égalent ou surpassent de peu la taille du *traquet*, & M. de Buffon, pour les désigner, les nomme *tyrans*, & donne le nom de *tyrannet* à tous les oiseaux qui, avec les caractères propres à tous les *gobe-mouches*, en diffèrent par une taille aussi forte que celle de l'étourneau ou du pigeon ramier.

M. Brisson comprend tous les *gobe-mouches* sous un seul genre, qu'il a XXIVe de la méthode. Il admet trois espèces indiquées par M. de Buffon, comme remarquables par la grosseur du bec, en rangeant les autres plus faciles à distinguer, & mettant de l'ordre dans ce genre, qui est quelquefois confondu par le grand nombre d'espèces qu'il contient.

On doit ajouter aux observations précédentes, que les *gobe-mouches* n'ont pas le chant proprement dit, qu'ils n'ont qu'un ramage peu agréable, & qu'en général ce sont des oiseaux muets, c'est une conformité de plus avec les oiseaux de proie, & une marque qui s'étend uniformément sur la plupart des animaux affamés, par leur conformation, à la race de proie, & pour ainsi-dire punis par la nature des armes qu'elle leur a rendus nécessaires: mais une raison dans le cas plus immédiate, c'est que la recherche & la poursuite d'une proie exigent le silence beaucoup de temps, & que le chant appelle du secours.

GOBE-MOUCHE (le).

P. enl. 565, *fig.* 1.

BRISS. *tom. II, pag.* 357, *pl. XXXV,*

Genre XXIV.

Le *gobe-mouche* proprement dit pour

puisque c'est le seul oiseau de ce genre nom

qui fréquente nos campagnes, a cinq pouces

lignes de long, huit pouces & demi de v

celles de la teinte variée de gris & de brun; l

partie supérieure du corps, la queue & le

pennes, les pennes & leurs couvertures b

un peu de blanchâtre; la gorge blanche;

tuelles et sous la queue tachetés d'un brun-r

un fauve roussâtre; le bec noirâtre, blanchâ

base de la plus intérieure; les pieds & les

d'un brun foncé.

Les *gobe-mouches* arrivent au printemps

tent dès le mois de septembre: il n'est

qu'à leur arrivée un événement surprenant par de

qu'en sont par un grand nombre, apr

ment à la génération des insectes dont ils

vent. Ceux qui appartiennent à ce premier

ou qui ne font pas courir, suivant les anné

fondent dans les forêts, & il n'en paroît

dans les jardins à les plantes, pour qu'ils

s'y cacher cependant, avec un caract

vage & farouche, ils placent leur nid à d

sur les arbres allez bas, ou sur des buisso

composent ce nid, de laine entrela

racines, le tout assez mal disposé. En gé

oiseaux paroissent manquer d'intelligence, & le

dans leur extérieur: la femel

qu'à cinq mois. Suivant Aldrovande,

mence de muer toute l'année en Italie.

ne finisse.

GOBE-MOUCHE A BANDEAU BLANC.

M. Brisson a décrit, *tom. II, pag.* 374

deux *gobe-mouches* de Sénégal, qu'il a n

le premier *gobe-mouche à poitrine rouss*

second *gobe-mouche à poitrine noire*; on l

premiers, *pl. enl.* 565, sous les mêmes

noms, & n'a pas cru avec raison beau

rapports, ne se différoient que parce que

premier mâle est un peu plus petit, que

leurs sont plus foncés, mais le ton & la

sont les mêmes, & ces deux oise

sont dans le même climat; il est fort pr

d'après ces rapports, que ce sont deux

d'une même espèce, dont le plus grand

fortement coloré, est le mâle, & la femelle

mâle, c'est pourquoi je commencerai la des

par celui-ci.

Il est à-peu-près de la grosseur du *bec*

tête & la poitrine sont rouges; une bande

entoure la tête & forme une sorte de c

porte au-dessus des yeux; le dernier des

cendre, le reste du dessus du corps est

cendré, de noir & de blanc; la gorge, le

du cou & le reste du dessous du corps, à

mon de la poitrine, est blanc; les pennes

es, bordées extérieurement de gris; le
l'aile eſt coupé obliquement par une raie
ue forme l'extrêmité des grandes couver-
huit pennes intermédiaires de la queue
s; les deux latérales, de chaque côté,
même couleur, terminées à leur extrê-
rdées extérieurement de blanc: le bec,
& les ongles ſont noirs.
ouve ſur le *gobe-mouche à poitrine rouſſe*,
couronnement autour de la tête, que
poitrine noire. Cette partie eſt dans celui-
ux-clair; le deſſus de la tête eſt brun; les
noires; le deſſus du cou & la gorge d'un
ſſeâtre: le reſte du plumage ne diffère de
premier oiſeau que par une nuance plus
nre XXIV.

MOUCHE A COLLIER du Cap de Bonne-
. *Pl. enl.* 572, *fig.* 2.
tom. II, pag. 379. *Pl. XXXVI, fig.* 4.
BE-MOUCHE NOIR A COLLIER.
MOUCHE A COLLIER du Sénégal. BRISS.
. 370. *Voyez* GOBE-MOUCHE A GORGE
u Sénégal.
-MOUCHE A GORGE BRUNE du Sé-

ouche à gorge rouſſe du Sénégal. *Pl. enlum.*
.
ouche à collier du Sénégal. BRISS. *tom. II,*

-peu-près de la groſſeur du *gobe-mouche*
d'Europe: toutes les parties ſupérieures
rtes de plumes d'un gris-bleuâtre; la gorge
ant du cou ſont d'un brun-marron, qui
large plaque frangée ou bordée par une
e étroite qui ſépare cette tache brune du
couvre le reſte du deſſous du corps; les
uvertures du deſſus des ailes ſont noi-
grandes ſont blanches; les pennes ſont
endré foncé, bordé de blanc; la queue
re, & la plume la plus extérieure de
té eſt blanche du côté extérieur; le bec
ieds cendrés. *Genre XXIV.*
-MOUCHE A GORGE ROUSSE du Sé-
enl. 567, *fig.* 3. *Voyez* GOBE-MOUCHE
ROUSSE du Sénégal.
MOUCHE A LONGUE QUEUE BLANCHE
aſcar. BRISS. *tom. II, pag.* 427. *Voyez*
Madagaſcar.
MOUCHE A LONGUE QUEUE de Gingi.
nd. & à la Ch. *tom. II, pag.* 196.
e la groſſeur du *moineau-franc*; la tête,
le dos ſont noirs; le deſſous du corps eſt
croupion eſt blanc; la queue eſt com-
douze pennes, dont les deux du milieu
ıs longues, & les latérales vont en dimi-
u'aux dernières, qui ſont très-courtes:
plus longues ſont noires; les huit autres
que dans leur première moitié, & elles
ies dans la ſeconde: le bec eſt noir; les
jaunâtres. *Genre XXIV.*

GOBE-MOUCHE A LONGUE QUEUE de Madagaſcar. BRISS. *tom. II, pag.* 424.
Pl. enlum. 248, *fig.* 1. *Voyez* SCHET de Madagaſcar.

GOBE-MOUCHE A LONGUE QUEUE & A VENTRE BLANC de Madagaſcar. *Pl. enl.* 248, *fig.* 2. *Voyez* SCHET de Madagaſcar.

GOBE-MOUCHE A POITRINE NOIRE du Sénégal. *Pl. enl.* 567, *fig.* 2.
BRISS. *tom. II, pag.* 376. *Voyez* GOBE-MOUCHE A BANDEAU BLANC.

GOBE-MOUCHE A POITRINE ORANGÉE de Cayenne. *Pl. enl.* 831, *fig.* 1. *Voyez* GOBE-MOUCHE ROUX A POITRINE ORANGÉE de Cayenne.

GOBE-MOUCHE A POITRINE ROUSSE. *Pl. enl.* 567, *fig.* 1.
BRISS. *tom. II, pag.* 374. *Voyez* GOBE-MOUCHE A BANDEAU BLANC.

GOBE-MOUCHE A POITRINE TACHETÉE de Cayenne. *Pl. enl.* 574. *Voyez* GOBE-MOUCHE TACHETÉ de Cayenne.

GOBE-MOUCHE A TÊTE NOIRE de la Chine. *Voyag. aux Ind.* & à la Ch. *tom. II, pag.* 197.

Il eſt auſſi gros que notre *merle*: la tête eſt couverte de plumes longues, noires & étroites; le reſte du plumage eſt d'un gris-foncé ſur le deſſus du corps, éclairci ſur le deſſous & blanchâtre à la gorge: les pennes des ailes & celles de la queue ſont brunes, celles du milieu des dernières ſont terminées de grisâtre; les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un beau rouge: le croupion eſt d'un blanc ſale; l'iris rouge; le bec & les pieds noirs. *Genre XXIV.*

GOBE-MOUCHE A QUEUE FOURCHUE du Mexique. *Voyez* MOUCHEROLLE A QUEUE FOURCHUE du Mexique.

GOBE-MOUCHE A VENTRE BLANC de Cayenne. *Pl. enl.* 566, *fig.* 3. *Voyez* GILLIT.

GOBE-MOUCHE A VENTRE JAUNE.
Gobe-mouche à ventre jaune de Cayenne. *Pl. enl.* 569, *fig.* 2.
Gobe-mouche de Cayenne. BRISS. *tom. II, pag.* 404, *pl. XXXVIII, fig.* 4. Genre XXIV.

Il eſt un peu moins gros que le *roſſignol*: le ſommet de la tête eſt couvert de plumes brunes à leur extrêmité & d'un jaune-orangé à leur baſe; cette dernière couleur ne paroît pas quand les plumes ſont couchées: la tête eſt ceinte d'une zone blanche, dont les côtés paſſent au-deſſus des yeux, & qui en devant eſt interrompue par la baſe du bec; tout le deſſus du corps eſt brun & les plumes ſont bordées d'olivâtre: cependant les grandes couvertures du deſſus des ailes ſont bordées de roux: la gorge eſt blanche; le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un jaune-orangé dans certains individus, d'un jaune moins foncé dans d'autres, & il y en a dont le jaune n'eſt que citrin. Seroit-ce la différence du mâle à la femelle, des adultes aux jeunes? Le bec, les pieds, les

ongles ſont noirs. Ces jolis oiſeaux ſont ſouvent du nombre de ceux qu'on reçoit de Cayenne.

GOBE-MOUCHE BLANC du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 234, *fig.* 2.

BRISS. *tom. II, pag.* 414. *Voyez* GOBE-MOUCHE A TÊTE COULEUR D'ACIER POLI.

GOBE-MOUCHE BLEU des Philippines. *Pl. enl.* 660, *fig.* 1. *Voyez* AZUR (petit).

GOBE-MOUCHE BRUN de Cayenne.

Sa longueur eſt d'environ quatre pouces : tout le deſſus du corps eſt d'un brun-noirâtre, varié de fauve qui borde les plumes ; les mêmes couleurs s'étendent ſur les ailes & la queue ; mais le fauve eſt plus foncé ſur les ailes, & le noir domine ſur la queue, dont les pennes ſont frangées de blanchâtre : cette dernière couleur s'étend ſur tout le deſſous du corps, excepté la poitrine qui eſt rouſſeâtre ; le bec & les pieds noirs. *Genre XXIII.*

GOBE-MOUCHE BRUN de la Caroline.

Gobe-mouche cendré de la Caroline. BRISS. *tom. II, pag.* 108. Genre XXIV.

Petit preneur de mouches brun. CATESB. *tom. I, pag.* & *pl.* 54.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur de notre *gobe-mouche* : tout le deſſus du corps eſt d'un brun-cendré, le deſſous d'un blanc jaunâtre ; les pennes des ailes ſont d'un brun-rouſſeâtre, & les moyennes ſont bordées de blanc du côté extérieur ; la queue eſt brune ; la partie ſupérieure du bec noire, l'inférieure jaune ; les pieds & les ongles ſont noirs.

GOBE-MOUCHE BRUN de la Caroline. BRISS. *tom. II, pag.* [illegible]. *Voyez* GOBE-MOUCHE NOIRÂTRE de la Caroline.

GOBE-MOUCHE BRUN de la Martinique. *Voyez* MOUCHEROLLE BRUN de la Martinique.

GOBE-MOUCHE BRUN de la Martinique. *Pl. enl.* 508, *fig.* 1. *Voyez* GOBE-MOUCHE HUPPE de la Martinique.

GOBE-MOUCHE BRUN de Virginie. BRISS. *tom. II, pag.* 110. *Voyez* MOUCHEROLLE de Virginie.

GOBE-MOUCHE CENDRÉ de la Caroline. BRISS. *tom. II, pag.* 108. *Voyez* GOBE-MOUCHE BRUN de la Caroline.

GOBE-MOUCHE CITRIN de la Louiſiane.

Gobe-mouche de la Louiſiane [illegible] *fig.* 2.

[illegible] & deſſous du corps d'un [illegible] & deſſus du corps d'un [illegible] ſommet & le derrière de la tête, le corps & le deſſous du corps d'un [illegible] corps d'une couleur [illegible] & [illegible] ſont [illegible] & [illegible] *Genre XXIV.*

GOBE-MOUCHE d'Amérique. [illegible] tête, le ventre & la queue. *Voyez* PETIT NOIR d'Amérique.

GOBE-MOUCHE de Cayenne. BRISS. *tom.* [illegible] *Voyez* GOBE-MOUCHE A VENTRE JAUNE.

GOBE-MOUCHE de la Caroline. *Pl. enl.* 656. *Voyez* TYRAN de la Caroline.

GOBE-MOUCHE (grand) de la côte Malabar. *Voyag. aux Ind. & à la Ch. tom. II, pag.* 151, *pl.* III.

Il eſt de la groſſeur de la *grive* commune ; tout ſon plumage eſt noir avec des reflets couleur d'acier poli, excepté les grandes pennes des ailes, le ventre & la queue qui ſont d'un noir mat ; la penne la plus extérieure de chaque côté de la queue ſe prolonge au-delà des autres en un brin preſque totalement dénué de barbes ſur ſix pouces de longueur, & termincée enſuite par des filets ou barbes du côté extérieur ſeulement ; l'iris eſt rouge ; le bec & les pieds ſont noirs.

Cet oiſeau a le vol lourd & peſant ; il ſe tient caché pendant le jour & ne ſe montre qu'après le couché du ſoleil.

C'eſt le *drongo* de la côte de Malabar de M. le comte de Buffon. *Voyez* DRONGO. *Genre XXIV.*

GOBE-MOUCHE de la Jamaïque. BRISS. *tom. II, pag.* 410. *Voyez* GOBE-MOUCHE OLIVE de la Caroline & de la Jamaïque.

GOBE-MOUCHE de la Louiſiane. *Pl. enl.* 656, *fig.* 1. *V.* GOBE-MOUCHE CITRIN de la Louiſiane.

GOBE-MOUCHE de l'Iſle de France.

M. le comte de Buffon comprend ſous ce nom deux oiſeaux qui font partie de la collection du cabinet du roi, & qui lui paroiſſent, l'un le mâle, l'autre la femelle d'une même eſpèce. Tous deux ſont un peu moins gros que le *gobe-mouche commun* d'Europe : le premier ou le mâle a la tête noirâtre, les ailes d'un brun rouſſeâtre, le reſte du plumage varié de blanchâtre & de brun répandu peu régulièrement ; le ſecond ou la femelle a plus de blanc mêlé de rouſſeâtre ſur la poitrine & ſur le ventre ; le gris-brun de la tête & du corps eſt moins foncé. *Genre XXIV.*

GOBE-MOUCHE de Lorraine. *Voyez* GOBE-MOUCHE NOIR A COLLIER.

GOBE-MOUCHE (grand) de Madagaſcar.

Buffonnées.

BRISS. *tom. II, pag.* 382. *Voyez* KINKI-MANGU de Madagaſcar.

GOBE-MOUCHE de Pondichery. *Voyage aux Ind. & à la Chine, II, pag.* 118.

Il n'eſt pas tout-à-fait ſi gros qu'un [illegible] tête eſt d'un gris-cendré foncé ; une [illegible] traverſe chaque aile au-deſſus de [illegible] couvertes du côté ; le deſſous du corps & [illegible] ſont du même gris que la tête ; il y a ſur le [illegible] une bande blanche formée par [illegible] couvertures ; le devant du cou & le deſſous du corps ſont blancs, les pennes latérales de la queue ſont [illegible] ; le bec & les pieds ſont noirs. Cet oiſeau a un chant très-agréable, de ſorte qu'il eſt recherché par les Français qui habitent la côte de Coromandel, où on le trouve. *Voyez Voyage des Indes.* Si cet

c'eſt en effet un *gobe-mouche*, comme je n'en doute pas, d'après le rapport de M. Sonnerat; il faut obſerver à ſon égard qu'il diffère, par ſon chant agréable, des autres oiſeaux connus de ſon genre, qui n'ont qu'un cri rauque ou aigu, & qui ſont privés de la faculté de chanter.

GOBE-MOUCHE du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 572. *fig.* 1.

BRISS. *tom. II, pag.* 372. *Voyez* GOBE-MOUCHE NOIR A COLLIER.

GOBE-MOUCHE HUPPÉ de la Martinique.

BRISS. *tom. II, page* 362, *pl. XXXVI, fig.* 2. Genre XXIVe.

Gobe-mouche brun de la Martinique. *Pl. enl.* 568, *fig.* 1.

Un peu plus grand que notre *gobe-mouche*; celui-ci a tout le deſſus du corps brun, y compris les couvertures des ailes; les plumes de la tête ſont aſſez longues pour former une ſorte de huppe, quand l'oiſeau les redreſſe; elles ſont blanches à leur origine; tout le deſſous du corps eſt d'un cendré plus clair ſur le ventre; les pennes des ailes ſont brunes, bordées en-dehors de blanchâtre; la queue eſt entièrement brune; le bec & les ongles ſont bruns, les pieds cendrés.

GOBE-MOUCHE HUPPÉ de la rivière des Amazones. *Voyez* RUBIN.

GOBE-MOUCHE HUPPÉ de l'île de Bourbon. BRISS. *tom. II, pag.* 420.

Pl. enl. 573, *fig.* 1. *Voyez* GOBE-MOUCHE HUPPÉ du Sénégal.

GOBE-MOUCHE HUPPÉ de Madagaſcar. *Pl. enl.* 189.

BRISS. *tom. II, pag.* 388. *Voyez* DRONGO.

GOBE-MOUCHE HUPPÉ de Virginie. *Pl. enl.* 569, *fig.* 1.

BRISS. *tom. II, pag.* 412. *Voy.* MOUCHEROLLE A HUPPE VERTE de Virginie.

GOBE-MOUCHE HUPPÉ du Bréſil. BRISS. *tom. II, pag.* 416. *Voyez* MOUCHEROLLE HUPPÉ A TÊTE COULEUR D'ACIER POLI.

GOBE-MOUCHE HUPPÉ du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 284, *fig.* 1.

BRISS. *tom. II, pag.* 418. *Voyez* MOUCHEROLLE HUPPÉ A TÊTE COULEUR D'ACIER POLI.

GOBE-MOUCHE HUPPÉ du Sénégal.

Pl. enl. 573, *fig.* 2.

BRISS. *tom. II, pag.* 422, *pl. XXXIX, fig.* 2.

Ce *gobe-mouche* a huit pouces quatre lignes de long; mais il n'eſt pas d'une groſſeur proportionnée, & ſa queue ſeule eſt longue de quatre pouces & demi. La tête, la gorge & le devant du cou ſont d'un noir brillant & changeant en verd; les plumes ſont longues, étroites & flottantes ſur le ſommet de la tête, qui eſt plutôt hériſſé que huppé: tout le deſſus du corps eſt marron; cette couleur s'étend ſur les ailes & la queue avec quelque mêlange de cendré ſur les couvertures du deſſus des ailes; les pennes du milieu de la queue ſont les plus longues, & elles vont toutes en diminuant vers les côtés: le deſſous du corps eſt d'un cendré foncé; le bec eſt de cette dernière couleur & les pieds ſont gris.

M. Briſſon a décrit, *tom. II, p.* 420, *pl. XXXIX, fig.* 5, & l'on a repréſenté, *pl. enl.* 573, *fig.* 1, ſous le nom de *gobe-mouche huppé de l'île de Bourbon*, un oiſeau du même genre que le précédent, de la même groſſeur, mais qui en diffère en ce que la gorge eſt cendrée, & que les pennes de la queue ne ſont pas étagées, & n'ont que deux pouces ſept lignes de long, l'oiſeau cinq pouces quatre lignes de longueur totale; d'ailleurs les couleurs ſont les mêmes, à quelques nuances près, plus foibles dans le *gobe-mouche* de l'île de Bourbon. *Genre XXIVe.*

GOBE-MOUCHE NOIR A COLLIER.

Gobe-mouche noir de Lorraine. *Pl. enl.* 565; *fig.* 1 le mâle, 2 la femelle.

Gobe-mouche noir. BRISS. *tom. II, pag.* 381. Genre XXIVe.

L'hiſtoire de ce petit oiſeau, un peu moins *grand que le gobe-mouche proprement dit*, contient un fait très-particulier, & dont lui ſeul, peut-être, fournit l'exemple. On connoît pluſieurs oiſeaux qui ont deux plumages différens par an; il paroît aſſez probable que le *gros-bec de Coromandel* en change trois fois, mais le *gobe-mouche noir* en change juſqu'à quatre fois dans la même année. Dans le plumage d'hiver, le mâle & la femelle n'ont rien de différent, & celle-ci conſerve toute l'année ſon même vêtement; au commencement de l'automne, dans le temps où l'eſpèce ſe retire dans nos provinces méridionales & en Italie, le plumage du mâle ne diffère pas de celui du *bec-figue*; peu de temps après ſon arrivée dans nos climats, au printemps, il porte un vêtement mixte, différent de celui avec lequel il eſt arrivé, & de ſon quatrième plumage, ou de celui dont il eſt prêt de ſe revêtir, & qu'il porte pendant l'été ou dans la ſaiſon qu'il ſe multiplie; ce dernier vêtement eſt mi-partie de noir & de blanc.

Je conſerve deux *gobes-mouches noirs* qui m'ont été apportés de Nancy par feu M. Bécœur, apothicaire de cette ville, connu par ſon goût pour l'ornithologie, & qu'il m'a donnés tout préparés comme mâle & femelle; c'eſt d'après ces deux individus que je ferai la deſcription; il eſt impoſſible qu'elle ne ſoit pas différente dans les différens auteurs par rapport à des oiſeaux dont le plumage eſt ſi variable. Les petites plumes qui couvrent la baſe du bec en-deſſus ſont noires; il y a derrière, de chaque côté, un point d'un beau blanc, & une petite raie noire entre deux; la tête, le derrière du cou, tout le deſſus du corps, les grandes pennes des ailes & celles de la queue ſont d'un très-beau noir; la gorge, le devant & les côtés du cou, tout le deſſus du corps, ſont d'un blanc éclatant; cette couleur s'étend des côtés du cou en-arrière & forme un demi-collier; il devient entier par la ſuite, mais il ne l'étoit pas encore

deſſous du corps eſt teint de jaunâtre ſur fond blanc-ſale ; le bec eſt noir, les pieds ſont bruns. *Genre XXIV.*

GOBE-MOUCHE OLIVE de la Caroline & de la Jamaïque.

Ce ſont deux oiſeaux qui ont beaucoup de rapports, qui paſſent probablement en été à la Caroline & au Canada, qui ſe retirent en hiver à la Jamaïque, & en général vers le midi. Le premier eſt décrit par Catesby, ſous le nom *de preneur de mouches aux yeux rouges*, *tom.* 1, *pag.* 54, *pl.* 54; il eſt appellé par Edwars *moucherole olive. Glan. pag.* 93, *pl.* 253.

Il eſt un peu plus gros que notre *gobe-mouche* : toutes les parties ſupérieures ſont d'un verd olive foncé ; il y a ſur les côtés de la tête deux lignes tranſverſales ; la première eſt blanchâtre & tracée au-deſſus des yeux ; la ſeconde les traverſe, & ſa couleur eſt un blanc-brunâtre ; les parties inférieures, ou le deſſous du corps, ſont d'un blanc teint d'olivâtre : les pennes des ailes ſont d'un olive ſombre en-deſſus, cendrées en-deſſous ; celles de la queue ſont colorées de même ; mais leur bord intérieur eſt blanc, excepté les deux intermédiaires : l'iris eſt rouge, le bec eſt rougeâtre, les pieds bruns ; le ſecond *gobe-mouche*, qui eſt le *gobe-mouche olive de Canada* de M. Briſſon, *tome II*, *pag.* 408, eſt de la groſſeur de notre *gobe-mouche* : tout le deſſus du corps eſt d'un brun-olivâtre ; le deſſous d'un blanc-ſale, teint d'olivâtre : il y a deux bandes tranſverſales blanchâtres ſur les ailes, dont les pennes ſont brunes, terminées de blanc-ſale : celles de la queue ſont brunes bordées d'olivâtre en-dehors ; le bec, les pieds, les ongles ſont bruns. *Genre XXIV.*

GOBE-MOUCHE PIE de Cayenne. *Pl. enl.* 675, *fig.* 1. *Voyez* GILLIT.

GOBE-MOUCHE ROUGE de la Caroline. Briss. *tom. II*, *pag.* 432. *Voyez* PRENEUR DE MOUCHES ROUGE.

GOBE-MOUCHE ROUX A POITRINE ORANGÉE de Cayenne.

Gobe-mouche à poitrine orangée de Cayenne. *Pl. enl.* 831, *fig.* 1.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur de *la fauvette à tête noire* : il a quatre pouces neuf lignes de long ; la tête, le derrière du cou bruns glacés de verdâtre ; le dos rouſſeâtre, avec le même mêlange de verdâtre : les couvertures des ailes rouſſeâtres ; les pennes d'un brun-noirâtre, bordées en-dehors de rouſſeâtre ; la queue rouſſe, la gorge, le devant du cou, le ventre & le deſſous de la queue blanchâtres, la poitrine couverte d'une plaque rouſſe, tirant ſur l'orangé ; le bec & les pieds bruns. *Genre XXIV.*

GOBE-MOUCHE ROUX de Cayenne. *Pl. enl.* 453, *fig.* 1.

Il eſt à-peu-près de la taille du *roſſignol* : tout le deſſus du corps eſt d'un roux-clair qui s'étend ſur les couvertures, les pennes moyennes des ailes & ſur la queue, & qui eſt rembruni ſur le ſommet de la tête ; la gorge & tout le devant du corps ſont blanchâtres ; les grandes pennes des ailes ſont noires ; le bec & les pieds d'un brun-clair.

M. Briſſon, *ſupplément*, *page* 51, décrit ſous le même nom de *gobe-mouche roux de Cayenne*, & a fait repréſenter, *pl. III*, *fig.* 2, un oiſeau différent par la grandeur de celui auquel M. de Buffon donne le même nom. Le *gobe-mouche*, décrit par M. Briſſon, a huit pouces trois lignes de long, & celui dont parle M. de Buffon n'a que cinq pouces & demi de longueur ; on connoît déja le plumage du *gobe-mouche*, dont parle M. de Buffon : celui que M. Briſſon décrit, a la tête, le derrière & les côtés du cou d'un cendré foncé ; la gorge & le devant du cou cendré, varié de blanchâtre qui borde les plumes ; le dos & les plumes ſcapulaires d'un roux-rembruni ; le croupion, le deſſus de la queue & la poitrine d'un roux-brillant ; le deſſous du corps d'un roux-clair ; les petites couvertures du deſſus des ailes d'un roux-rembruni ; les moyennes & les grandes brunes, bordées & terminées de roux-foncé ; les pennes des ailes brunes, bordées de roux du côté extérieur ; la queue d'un roux-brillant, le demi-bec ſupérieur noirâtre, l'inférieur gris ; les pieds & les ongles d'un gris-brun. *Genre XXIV.*

GOBE-MOUCHE TACHETÉ de Cayenne.

Gobe-mouche à poitrine tachetée de Cayenne. *Pl. enl.* 573, *fig.* 3.

Il a environ cinq pouces de long : la tête eſt couverte de plumes cendrées, variées de rouſſeâtre ; elles ſont un peu prolongées & forment une très-petite huppe, quand l'oiſeau les hériſſe : le deſſus du corps eſt brun ; il y a deux bandes tranſverſales jaunâtres ſur les ailes, dont les pennes ſont brunes, bordées de rouſſeâtre ; la gorge eſt blanchâtre, & le deſſous du corps tacheté de brun ſur fond gris-blanchâtre ; la queue brune, le bec & les pieds d'un brun-noirâtre. *Genre XXIV.*

GOBE-MOUCHE TACHETÉ de Cayenne. *Pl. enl.* 453. *Voyez* CAUDEC.

GOBE-MOUCHE (petit) TACHETÉ de Cayenne. *Pl. enl.* 831, *fig.* 3. *Voyez* GOBE-MOUCHERONS.

GOBE-MOUCHE VARIÉ A LONGUE QUEUE de Madagaſcar. Briss. *tom. II*, *pag.* 430. *V.* SCHET de Madagaſcar.

GOBE-MOUCHE VERDATRE de la Chine. *Voyage aux Indes & à la Chine*, *pag.* 197.

Il eſt un peu plus gros qu'un *moineau-franc* : la tête eſt noire ; une bande blanche naît de l'angle du bec, ſe prolonge au-delà des yeux, & ſe réunit derrière la tête avec la bande du côté oppoſé ; le derrière du cou, le deſſus du corps & le haut des ailes ſont d'un gris-verdâtre : les pennes de l'aile ſont d'un verd-jaunâtre ; la gorge eſt blanche, le devant du cou & la poitrine ſont griſâtres ; le ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un jaune pâle ; l'iris eſt rouge ; le bec & les pieds ſont noirs. *Genre XXIV.*

beſoin leur eût ſuggéré ce ſentiment contre nature, ces oiſeaux ſont trop mal armés pour le pouvoir exécuter : les *goélands* bleſſés ou tués étoient balotés & emportés par les flots, ſans qu'aucun être tirât de leur mort d'autre avantage que le plaiſir barbare qu'y prenoient ceux qui profitoient de leur miſère pour leur ôter la vie : c'étoit un ſpectacle digne de quelqu'attention de voir des hommes prendre plaiſir à faire tomber dans les flots des animaux qui ne ſont pas nuiſibles, ſans chercher à profiter de leurs dépouilles, ſans autre ſatisfaction que de les abattre quand le vent les pouſſoit à la portée de leurs coups ; la nature, d'un autre côté, ſi attentive à la production & à l'entretien des animaux, en livrer de nombreuſes peuplades à la barbarie de l'homme, à la fureur de la tempête, aux horreurs de la faim & à la dévaſtation d'une mort prochaine. Au milieu du tumulte général, quelques *goélands* s'abattoient de temps en temps ſur les flots & paroiſſoient s'y repoſer ; ils étoient emportés & balotés par les vagues ſans qu'ils puſſent être ſubmergés à cauſe de leur légèreté : tantôt ils ſembloient engloutis, & tantôt ils reparoiſſoient portés à la cime des flots : c'étoit dans cet inſtant, du moins je crus l'obſerver ainſi, qu'ils s'enlevoient ſans peine de la ſurface de la mer, malgré la longueur de leurs ailes : je crus pouvoir tirer deux inductions de cette obſervation à laquelle je m'arrêtai long-temps : 1°. que les *goélands* & les oiſeaux, conformés comme eux, qui s'avancent en mer, à de ſi grandes diſtances des terres, ſe repoſent ſur les flots quand ils en ont beſoin : 2°. que, malgré la longueur de leurs ailes, ils ſe relèvent ſans peine de la ſurface de la mer que des vagues plus ou moins hautes ſillonnent en tout temps ; mais ſoit que les *goélands* ſaiſiſſent, pour prendre leur vol, l'inſtant où ils étoient élevés à la cime des flots, ſoit qu'ils ſe relevaſſent par un méchaniſme que je ne ſçus pas diſtinguer, j'en vis beaucoup & pendant long-temps, ſe poſer ſur l'eau, ſe laiſſer emporter à ſes mouvemens & repartir facilement ; comme ces oiſeaux ont les ailes auſſi longues qu'aucun autre à proportion, je crus pouvoir conclure de ce que je leur voyois exécuter, que les autres oiſeaux de mer avoient la même faculté : c'eſt ſans doute à cet avantage que les *goélands* doivent de s'éloigner juſqu'à plus de cent lieues des côtes en pleine mer ; ils ſont communs par-tout, mais plus nombreux & plus grands dans les pays du nord, dont les mers renferment les plus grands poiſſons qui leur ſervent de pâture après leur mort. Leur plumage a beaucoup de rapport dans les différens pays ; le blanc, le cendré-bleuâtre, le brun-noirâtre & le gris en ſont les couleurs les plus ordinaires : on en voit par-tout également en tout temps, & les auteurs en ont conclu que ce ſont des oiſeaux ſédentaires ; mais ne ſeroit-ce pas parce que les mêmes eſpèces ſe trouvent en beaucoup de pays & que les troupes ſe ſuccédent ? Comment nommer *ſédentaires* des oiſeaux qui s'éloignent des côtes à cent lieues ; & la faim qui les tourmente continuellement n'eſt-elle pas un ſentiment inquiet qui doit les porter à chercher ſans ceſſe de mers en mers & de rivages en rivages la pâture qui leur manque ? Les iſlots déſerts & les plages ſauvages, couvertes de glaïeuls, les ſommets des rochers, ſont les lieux où ces oiſeaux ſe raſſemblent pour paſſer la nuit, faire leur ponte & élever leurs petits : les jeunes naiſſent couverts d'un duvet qu'ils portent long-temps ; les plumes ne pouſſent que tard, & ce n'eſt qu'après pluſieurs mues, dans certaines eſpèces, que les jeunes prennent le plumage des adultes. Nous ne tirons aucun avantage particulier de ces oiſeaux, que la nature a deſtinés, peut-être, comme je l'ai dit, à conſommer les débris des animaux morts que la mer dépoſe ſur ſes rivages : leur chair eſt dure, coriace & de mauvais goût ; cependant on en apporte & on en vend à Paris dans les marchés, en temps de carême, pour les cénobites, dont l'auſtérité trouve une reſſource dans ce mêt rebuté du peuple même. Les habitans des bords de l'Océan donnent aux *goélands* le nom de *mauves*, & ceux des bords de la méditerranée les appellent *gabians*. Les naturaliſtes appellent pluſieurs de ces oiſeaux *mouettes* : M. de Buffon réſerve le nom de *goélands* aux eſpèces, dont la taille eſt au-deſſus de celle du *canard*, & il appelle *mouettes*, tous les oiſeaux plus petits qui ſont de ce même genre : c'eſt le CII^e de M. Briſſon.

Le *goéland* s'appelle en latin *larus*.

Oca, *oca-marina*, *crocalo* en Italien ;

Mewe en Allemand ;

Seccob, *ſeegel* en Anglois ;

Kock-mew en Hollandois.

GOÉLAND (petit). *Pl. enl.* 969. *Voyez* MOUETTE CENDRÉE (petite).

GOÉLAND A MANTEAU-GRIS.

Goéland cendré, *pl. enl.* 253.

BRISS. *tom. VI*, *pag.* 160. *Genre CII.*

Il n'eſt pas tout à fait ſi gros que le *goéland à manteau-noir*. Il a d'un cendré-gris ce que le premier a d'un noir-ardoiſé ; c'eſt-à-dire le deſſus du corps depuis le dos à la naiſſance de la queue, ainſi que les couvertures & les pennes des ailes : cependant pluſieurs pennes des ailes ſont tachées de noir ; elles ſont toutes terminées de blanc, & le bord de l'aile eſt entièrement de cette couleur, qui eſt auſſi celle de tout le reſte du plumage. Le bec eſt jaunâtre ; ſa partie anguleuſe en-deſſous eſt rouge, les pieds ſont couleur de *chair*. On appelle ce *goéland* ſur les côtes de Normandie & de Picardie, où il eſt fort commun dans les mois de novembre & de décembre, *gros miaulard*, *bleu-manteau*.

GOÉLAND A MANTEAU-GRIS-BRUN.

Goéland gris. BRISS. *tom. VI*, *p.* 163. *Genre CII.*

Il approche de la grandeur du *goéland à manteau-noir* ; ſa longueur eſt de vingt-un pouces & demi ; le deſſus du corps eſt couvert d'un manteau gris-brun ; les pennes des ailes ſont de la même couleur, la plupart terminées de blanc ; tout le reſte

le premier ; il y avoit, dans les mêmes jardins, deux cigognes, que le *goéland* ne cherchoit ni n'évitoit.

Les griſards ſont fort communs ſur les côtes de l'océan ; ils ne ſont pas tous de la même taille, & il eſt probable qu'il y a, dans cette eſpèce, deux races, une grande & une petite.

GOERTAN ou PIC-VERD du Sénégal.

Pic appellé *goertan* du Sénégal. *Pl. enl.* 320.

Ce *pic*, qu'on appelle *goertan* au Sénégal, eſt un peu plus grand que l'*épeiche* ; il a le deſſus de la tête rouge, le derrière du cou & le deſſus du corps d'un verd-olive ; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue rouges ; les joues, le devant du cou & le deſſous du corps d'un gris-blanc, ondé de bandes tranſverſales verdâtres, plus nombreuſes, plus larges ſur le ventre & le deſſous de la queue ; les ailes brunes, pointillées de taches d'un verd-jaunâtre ; les pennes de la queue brunes, bordées de verdâtre ; le bec & les pieds noirs. *Genre XLVII.*

GOG. *Voyez* COQ.

GOIRAN. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 101, *fig.* 102. *Voyez* BONDRÉE.

GOISLETTE. *Voyez* PIERRE-GARIN.

GONAMBOUCH.

Bruant de Surinam. BRISS. *tom. III, pag.* 302.

Cet oiſeau, indiqué par Séba, eſt de la grandeur d'une *alouette* ; la tête eſt griſe ; la même couleur, mais affoiblie, s'étend ſur tout le corps avec une teinte rougeâtre ſur la poitrine, la queue, les couvertures ſupérieures & les pennes des ailes ; celles de la queue ſont griſes en plus grande partie ; le *gonambouch* a un goût de préférence pour le maïs ou bled de Turquie : ſon chant eſt très-agréable, & Séba le compare à celui du roſſignol. *Genre XXXV.*

GONOLEK.

Pie-grièche rouge du Sénégal. *Pl. enl.* 56.

BRISS. *tom. II, pag.* 185, *pl. XVII, fig.* 2.

Gonolek eſt le nom que les nègres du Sénégal donnent à une pie-grièche à-peu-près de la grandeur de la *pie-grièche griſe* d'Europe ; le *gonolek* a le deſſus de la tête d'un fauve-olivâtre, les jambes & le deſſous de la queue fauves, la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps d'un rouge éclatant ; tout le ſurplus du plumage, le bec & les pieds noirs. *Genre XXI.*

GORFOU. BRISS. *tom. VI, pag.* 102. *Voyez* MANCHOT A BEC TRONQUÉ.

GORGE (*fauc.*). Ce mot s'entend & de l'eſtomac des oiſeaux & de la nourriture qu'on leur donne. *Donner bonne gorge*, c'eſt donner aux oiſeaux une ample pâture.

Groſſe gorge. C'eſt l'expreſſion dont on ſe ſert pour déſigner qu'on nourrit un oiſeau de viande groſſière, & ſans prendre le ſoin de *rincer* ou de laver cette viande dans l'eau.

Gorge chaude, ſe dit à l'égard de la viande priſe du gibier que les oiſeaux viennent d'arrêter, & qu'on leur donne conſervant encore ſa chaleur.

Demi-gorge ; ne donner qu'une demi-gorge ; c'eſt donner peu d'alimens aux oiſeaux, & la moitié de leur ration ordinaire.

Enduire ou digérer ſa gorge, c'eſt rendre ſes excrémens auſſitôt après avoir repu. Ce ſymptôme eſt regardé comme un ſigne de phtiſie, & il paſſe pour l'effet d'une digeſtion trop prompte.

GORGE-BLEUE.

BRISS. *tom. III, pag.* 413, *genre XL.*

La *gorge-bleue* eſt de la taille du *rouge-gorge* ; & elle partage pluſieurs de ſes habitudes ; elle a le deſſus de la tête d'un brun-foncé, éclairci & mêlé de cendré ſur le bord des plumes ; les joues d'un brun tirant au rouſſeâtre, une raie tranſverſale d'un blanc-ſale au-deſſus des yeux, une tache noire entre le bec & l'œil ; le derrière de la tête, du cou & tout le deſſus du corps d'un cendré-brun ; les grandes couvertures du deſſus des ailes bordées de gris, celles de la queue variées de cendré-brun & de roux ; la gorge & le devant du cou du même bleu que la fleur appellée *barbeau*, avec une tache au milieu d'un blanc-argenté ; au-deſſous de la plaque bleue une bande tranſverſale noire ſur le haut de la poitrine, plus bas une barre rouſſe, & le reſte du deſſous du corps eſt d'un gris-rouſſeâtre ; les pennes des ailes ſont d'un cendré-brun, bordées de gris du côté extérieur ; les deux intermédiaires de la queue ſont d'un brun-noirâtre, bordées de gris ; les latérales rouſſes dans les deux tiers de leur longueur & noires dans le reſte ; le bec eſt noirâtre, les pieds & les ongles ſont bruns.

La *gorge-bleue*, telle que je viens de la décrire, a été repréſentée *pl. enl.* 361, *fig.* 2. Il y a dans cette eſpèce une variété qui ne diffère qu'en ce que le bleu de la gorge eſt ſans tache au milieu ; on l'a repréſentée *pl. enl.* 610, *fig.* 1. Cette figure & la précédente ſont toutes deux celles des mâles adultes ; la femelle, *pl. enl.* 610, *fig.* 2, a les couleurs moins foncées que le mâle : la gorge, le haut du cou blancs & le bas du même bleu que le mâle, mais formant une ligne tranſverſale & une ſorte de croiſſant, dont la cavité eſt tournée en en haut : trois raies traverſent les côtés de la tête, deux, d'un roux-obſcur, s'étendent, l'une au-deſſus, l'autre au-deſſous de l'œil, & la troiſième, placée ſur le bas de la joue, eſt d'un bleu-clair. M. Briſſon a décrit cet oiſeau ſous le nom de *gorge-bleue de Gibraltar.* Enfin la *gorge-bleue*, jeune & avant d'avoir mué, repréſentée *pl. enl.* 610, *fig.* 3, n'a point de bleu à la gorge, & la place que cette couleur doit occuper eſt tachetée de brun.

La *gorge-bleue* vit d'inſectes ; elle mange auſſi des baies & des fruits tendres en automne ; elle ſe tient en été dans les bois, mais ſans s'enfoncer dans leur profondeur ; elle ſe plaît ſur leurs liſières, & ſur-tout près des eaux & des terres baſſes & humides ; elle fait ſon nid ſur les arbres à la bifurcation des branches ; elle le compoſe de mouſſe

& d'herbes sèches; en automne, elle quitte les bois pour les vergers & les jardins, où elle trouve mieux de quoi vivre; mais cet instant annonce celui de son départ; car elle se retire en hiver dans les climats méridionaux, où les insectes ne lui manquent pas; elle ne fréquente nos campagnes en aucun temps; on la trouve en été dans la Lorraine & l'Alsace, dans l'Allemagne, & il paroît qu'elle s'étend assez loin vers le nord; on la connoit dans nos provinces méridionales, & elle y est assez commune pour que le peuple lui ait donné un nom, celui de *cul-rousset*; on voit, d'après M. Brisson, qu'on la trouve sur les côtes de la méditerranée, & il est probable qu'elle se retire en Afrique pendant l'hiver.

GORGE-BLEUE de Gibraltar. BRISS. *tom. III, pag.* 416. *Voyez* GORGE-BLEUE.

GORGÉE (*fauc.*). C'est en fauconnerie de la chair du gibier que l'oiseau vient de prendre & qu'on lui donne.

GORGE-JAUNE de Maryland. EDW. *glan. pag.* 56, *pl.* 237. *Voyez* FIGUIER AUX JOUES BRUNES.

GORGE-NUE.

Nous devons à M. de Buffon une notice sur cet oiseau; il a un double éperon à chaque pied, comme le *bis-ergot*; il a du rapport avec le *francolin* par sa queue épanouie, par la couleur des pieds & par le plumage, qui cependant est moins varié; la gorge & le devant du cou sont nus & couverts d'une peau rouge. *Genre VI.*

GORGER (*fauc.*). C'est repaître l'oiseau de proie, lui donner sa pâture.

GORGE-ROUGE. *Voyez* ROUGE-GORGE.

GOUACHE. BEL. *port. d'ois. pag.* 62. *Voyez* PERDRIX GRISE.

GOUARONA.

Courli brun d'Amérique. BRISS. *tom. V, pag.* 330, *genre LXXVIII.*

Guarona est le nom que les Brasiliens donnent à un courlis dont la longueur est de vingt-un pouces du bout du bec à celui de la queue; son plumage est d'un brun-marron, avec des reflets verds au croupion, sur la queue, au moignon & au côté extérieur des pennes de l'aile; la tête & le cou sont couverts de plumes brunes, bordées de blanc: le bec est jaunâtre à son origine, brun à son extrêmité, les pieds sont d'un gris-brun, les ongles noirâtres; il habite les régions méridionales de l'Amérique.

GOULIN.

Merle chauve des Philippines. *Pl. enl.* 200.

Idem. BRISS. *tom. II, pag.* 280, *pl. XXVI, fig.* 2.

Le *goulin*, que, suivant M. Brisson, on nomme *coulin* aux Philippines, est à-peu-près de la grosseur de notre *merle*; la tête est nue, excepté sur le sommet, où elle est couverte par une bande longitudinale étroite de plumes courtes & brunâtres; la peau qui s'étend sur le reste de la tête est couleur de chair & devient d'un rouge vif, suiv l'oiseau est animé; tout le dessus du corps gris-argenté; la gorge, le devant du cou trine sont noirâtres; le reste du dessous est d'un brun-gris; les ailes & la queue brun-noirâtre, moins rembruni sur les bec, les pieds & les ongles sont bruns. damment *du goulin*, dont on vient de description, M. de Montbeillard parle à de deux autres oiseaux, auxquels il ne de nom particulier; l'un ne diffère du g parce qu'il est plus petit, que la peau qu la portion nue de la tête est jaune, ainsi pieds, les ongles, la moitié antérieure & qu'il a le dessous du corps d'un brun-j l'autre oiseau, également apporté des Phil a près d'un pied de long; la peau nue qu une partie de la tête est couleur de chair plumes, entre les deux portions de cett sont noires, ainsi que le cou & tout le du corps, les ailes & la queue; le plum le dessus du corps, est gris; le bec est *Genre XXII.*

GOURA. *Voyage à la nouvelle Guinée, p Voyez* PIGEON de l'isle de Banda.

GOURA de la nouvelle Guinée. *Voyez* C VOGEL.

GOUSSANT ou GOUSSAUT (*fauc.* en fauconnerie une expression qui désign seau d'une taille trop ramassée & dont, p raison, on fait peu de cas.

GRAILLAT, vieux langage. *Voyez* Cc

GRAILLE, vieux langage. *Voyez* Cor

GRAND DUC ou simplement DUC *Pl. enl.* 435.

BRISS. *tom. I, pag.* 477, *genre XI.*

Grand duc. BEL. *hist. nat. desois. pa fig. pag.* 136.

Duc, chat-huant, hibou. BEL. *port pag.* 25.

Asio & *bubo* en Latin;

Duco, dugo, buso en Italien;

Buho en Espagnol;

Mocho en Portugais;

Uhu, schuffut, bhu, berg-hu, &c. en All

Uf en Suédois;

Lyke-soule, lyse-oule, eagle owl en Angl

Grand hibou cornu, barbaian dans quelq droits de la France; *petuve* en Provence.

Le *duc* est le plus grand des oiseaux de n du nombre de ceux qui ont de chaque la tête une touffe de plumes en forme d'o on le trouve rarement dans nos contrées tient plus volontiers dans les pays moins & il y vit sur les montagnes; il se reti les cavernes, dans les fentes des rochers habite les vieilles tours, les édifices aban & les masures; il ne descend que rareme la plaine & ne s'éloigne guère que l'hive le manque de vivre apparemment l'y co

c'eſt alors que nous en voyons quelquefois ; il ſe nourrit de lièvres, de lapins, de mulots & de reptiles ; ſon nid, qu'il fait dans les mêmes lieux qu'il a coutume d'habiter, ou dans des trous d'arbres creux, a près de trois pieds de diamètre ; il eſt compoſé de menues branches sèches, entrelacées de racines ſouples & garni de feuilles à l'intérieur ; on y trouve ordinairement deux œufs, plus gros que ceux de poule & tirans ſur les couleurs de l'oiſeau ; les petits ſont très-voraces, & le père & la mère les entretiennent cependant dans l'abondance, par leurs ſoins & leur activité à la chaſſe, à laquelle ils ſont très-habiles ; quoiqu'ils ſoient oiſeaux de nuit, ils ſupportent mieux le jour que la plupart des autres oiſeaux nocturnes ; ils ſortent en conſéquence plutôt & ils rentrent plus tard, ce qui les met dans le cas d'être rencontrés par des oiſeaux diurnes dont ils ſont aſſaillis ; car en général la vue d'un oiſeau de nuit attire la plupart de ceux qui volent le jour, comme un objet nouveau, ou comme un ſujet d'effroi ; ſouvent le *duc* diſpute à la buſe ſa proie qui eſt de même nature, & ordinairement il la lui enlève ; les petits oiſeaux le ſuivent en criant ; mais les corneilles s'attroupent, l'environnent, le preſſent & le harcèlent ; il s'en défait par les coups qu'il porte de tous côtés, & ſouvent il en ſaiſit quelqu'une qui expie ſa témérité & celle de ſes ſemblables ; lorſqu'il eſt ſurpris par le jour, il vole bas & terre à terre ; mais ſon vol eſt très-élevé dans la nuit ; il pouſſe ſouvent un cri très-fort, qui a quelque choſe d'effrayant au milieu du ſilence qu'il interrompt, & qui reſſemble à un ſouffle violent. On a coutume de nourrir quelques *grands ducs* dans les fauconneries & les faiſanderies ; ils ſervent à attirer d'autres oiſeaux & à les faire donner dans le piége. On les eſtime dans les faiſanderies pour attraper les corneilles, dont le croaſſement inquiète & moleſte les jeunes faiſans ; pour ne pas les effrayer par le bruit, on tire les corneilles attroupées avec la *ſarbacane*. Dans les fauconneries, on ſe ſert du *duc* pour prendre d'autres oiſeaux de proie, & en particulier, ceux qui ſont le plus de ſervice ; mais le *duc* a lui-même beſoin d'être dreſſé pour cet uſage, quoiqu'il ne ſerve qu'à attirer dans le piége les oiſeaux qui l'apperçoivent. *Voyez* au mot FAUCONNERIE, la manière de le dreſſer & de s'en ſervir.

La quantité de plumes dont le *duc* eſt couvert le fait paroître beaucoup plus gros qu'il n'eſt en effet ; ſa longueur eſt d'un pied dix pouces, du bout du bec à celui de la queue ; il a cinq pieds moins un pouce de vol ; tout ſon plumage eſt varié de fauve, de rouſſeâtre & de brun-noirâtre ſur le deſſus du corps ; de brun-noirâtre & de fauve, ſur le deſſous ; la gorge eſt blanchâtre ; les plumes décompoſées, qui forment un faiſceau de rayons circulaires autour de l'œil, ſont variées de noir & de roux ; les deux houppes, en forme d'oreilles, ſont longues de deux pouces deux lignes ; l'iris eſt d'un jaune ſafrané ; le bec eſt noir ; les pieds & les doigts ſont couverts de plumes rouſſeâtres, ſemblables à du duvet ; les ongles ſont noirs.

Il eſt fort probable qu'il n'y a qu'une eſpèce de *duc* & que les oiſeaux qui ont été donnés comme des eſpèces différentes, ne ſont que de légères variétés.

La première a été décrite par Aldrovande, & nommée, par M. Briſſon, *grand duc d'Italie*, *tom. I*, *pag.* 482. Son plumage eſt d'un fauve ferrugineux ; ſes pieds ſont plus courts, plus effilés que ceux du *duc commun*, & les ongles plus longs ſont de couleur plombée : il paroit que c'eſt l'oiſeau qu'Edwars a décrit, *glan. pag.* 37, ſous le nom de *grand hibou cornu* d'Athènes.

2°. Le *grand duc déchauſſé*. Briſſ. *tom. I*, *p.* 483. Il ne diffère du précédent en rien, ſinon que ſes pieds ſont dégarnis de plumes : on le trouve en Italie, ainſi que le précédent.

3°. Le *grand duc de Laponie*. Briſſ. *tom. I*, *pag.* 486. Son plumage eſt blanc, varié de quelques taches noires.

4°. Le *grand duc de Virginie*. Briſſ. *tom. I*, *p.* 484. Les plumes réunies en faiſceau, ſous la forme d'oreilles, partent de la baſe du bec ; mais elles en partent également dans les deux variétés qui ſe trouvent en Italie.

5°. Le *grand duc* donné dans les planches enluminées ſous le nom de *hibou des terres Magellaniques*. Il eſt moins grand que le *duc commun* ; il lui reſſemble trop d'ailleurs pour ne pas en paroître une variété.

6°. Je conſerve, à côté d'un *duc* d'Europe, un *duc* de la Louiſiane ; le dernier eſt un peu moins grand, les nuances de ſon plumage ſont moins foncées & moins variées de noir.

7°. Parmi des oiſeaux que j'ai reçus de la Chine, il y avoit une peau qui m'a paru celle d'un *duc* très-peu différent du nôtre pour la taille & les couleurs. *Voyez*, *troiſième diſcours ſur la nature des oiſeaux*, ce qui a été dit ſur l'identité d'eſpèce entre un grand nombre d'oiſeaux de nuit & leur reſſemblance ſous les différens climats.

GRAND DUC d'Italie. BRISS. *tom. I*, *pag.* 482. *Voyez* GRAND DUC.

GRAND DUC DÉCHAUSSÉ. BRISS. *tom. I*, *pag.* 483. *Voyez* GRAND DUC.

GRAND DUC de Lapponie. BRISS. *tom. I*, *pag.* 486. *Voyez* GRAND DUC.

GRAND DUC de Virginie. BRISS. *tom. I*, *pag.* 484. *Voyez* GRAND DUC.

GRAND-GOSIER. *Voyez* PÉLICAN.

GRAND-MONTAIN.

Pinçon de montagne. BRISS. *tom. III*, *pag.* 160. *Genre XXXIII.*

Il a ſix pouces & demi du bout du bec à celui de la queue, onze pouces ſix lignes de vol : la tête noirâtre variée de blanc-rouſſeâtre : le derrière du cou & tout le deſſus du corps tacheté de brun ſur un fond rouſſeâtre : la gorge, le devant du

[illegible]

GRÈBE.

Les grèbes sont aisés à reconnoître à la forme aplatie de leur corps ... [illegible] ... leurs ailes, leur ... [illegible] ... le plumage brillant & satiné du dessous de leur corps ... suivant l'expression de M. le comte de Buffon, ... de la plume & le lustre de la soie.

L'eau est l'élément des grèbes; ils ne peuvent ... à peine se soutenir; ils se ... avec effort, & à l'aide d'un vent favorable ... ils restent sur la surface de l'eau, entre les ... dans la masse dans laquelle ils plongent à une très-grande profondeur. On les trouve sur les lacs, les étangs & sur la mer; ils vivent de poisson, d'algue & de différentes plantes aquatiques; ils nichent en mer sur les rochers où ils abandonnent au vol & d'où leurs petits se précipitent; sur les eaux douces ils construisent avec des roseaux & des joncs entrelacés, un nid flottant sur l'eau & fixé aux roseaux d'alentour; leur ponte est de deux œufs ou de trois au plus.

On trouve des grèbes dans les deux continens, il paroît cependant que les espèces sont plus nombreuses dans l'ancien. Ces oiseaux sont ordinairement chargés de beaucoup de graisse ... beaucoup moins pour ... plumes sont ... ouvert, & qui est ... fourrure.

Les grèbes composoient le XCI^e genre de la méthode de M. Brisson. M. le Buffon ... en grands & petits ... à tous les grèbes, & il appelle ... grèbe.

Le grèbe est nommé en Latin *colymbus*; ... en Italien; ... *greas douker*, ... en Anglois; ... en Allemand.

GRÈBE.

Brisson, *orn.* VI, *pag.* 34, *pl.* III, ...

Le grèbe a du bout du bec à celui ... dix pouces ... le corps est d' ... le devant du cou & ... d'un blanc brillant & ... de vraies pennes; elle par ... avec une large bande ... au milieu le demi-bec ... sur les côtés ... de cette dernière couleur; ... d'un brun-roug ... blanchâtres à leur extr ... commun sur le lac de Genève & ... il est connu dans le com ... le nom de *grèbe* ... on le trouve sur beaucou ... sur celui de Gra ... un plumage de fort pas ... sur le lac de Genève; ma ... parce que ... parce qu ... de leur faire la chasse. Cepen ... est exact, ces oi ... communs dans la Bretagne, & en ... pour qu'on pût ... de leur chasse. Ne seroit-il pas ... & en ... sur les lacs & les étangs, par ... une branche de comme ... la pelleterie.

GRÈBE ... grand.

... de Cayenne. *Pl. enl.* 404, *fig.* ...

M. le comte de Buffon décrit dans ... suivant cette espèce nouvelle :

« C'est moins par les dimensions de ...
» que par la longueur de son cou, que
» est le plus grand des oiseaux de ce gen
» ... de
» quatre pouces plus élevée que celle
» commun, que ... plus gro
» grand; ... brun, le devant

x-brun, couleur qui s'étend ſur les flancs
mbrage le blanc du plaſtron, lequel n'eſt
:t qu'au milieu de l'eſtomac ».
eſt noirâtre, ſuivant la planche enlu-
ınchâtre à la baſe de ſa partie inférieure,
s ſont noirs. *Genre XCI.*
(petit).
942.
tom. VI, pag. 56. *Genre XCI.*
noire & blanche. EDW. *tom. II, pag.*
96.
grèbe diffère du *grèbe ordinaire* en ce
lus petit; que le brun des parties ſupé-
plus foncé & noirâtre; que le bas-ventre
de cette dernière couleur; que l'extrê-
mi-bec inférieur eſt noirâtre; qu'entre
demi-bec ſupérieur & l'œil, il y a un
ouge foncé étendu ſur une peau dégarnie
. Ce *grèbe* vit ſur la mer & ne ſe trouve
eaux douces.
A JOUES GRISES ou le JOUGRIS.
931.
peu-près de la taille du *grèbe cornu;* tout
lu corps eſt d'un brun-foncé; les joues
e ſont griſes; le devant & les côtés du
oux, le deſſous du corps blanc; les ailes
s marquées dans leur milieu d'une plaque
le bec eſt noir, jaunâtre à ſon origine;
ont noirâtres. *Genre CXI.*
A OREILLES. BRISS. *tom. VI, pag.* 54.
oreillée. EDW. *tom. II, pag. XCVI,*

orte à cette eſpèce un *grèbe* qui m'a été
es environs de Fontainebleau; il diffère
de la deſcription qu'en fait M. Briſſon
planche d'Edwars.
e eſt un peu plus grand que le *caſtagneux*;
: la tête & le haut du cou couvert de
es, douces, alongées d'un noir-griſâtre;
joues, le cou d'un brun-noir; le deſſus
de la même couleur; le plaſtron ou le
u corps d'un blanc-argenté; les côtés
orps rouſſeâtres; les jambes griſes, les
brun-noir bordées d'un trait blanc &
dans leur milieu d'une large tache de la
uleur; le bec noir, les pieds d'un brun-
mais ce qui caractériſe ce *grèbe*, ce ſont
ceaux de plumes, longues, effilées, un
e côté, qui prennent naiſſance au-deſſus
ſous du milieu de l'œil & derrière l'or-
ſe dirigent en arrière en s'épanouiſſant &
:omme l'apparence de l'oreille externe;
:s plumes qui couvrent le méat auditif
:s au-delà de ce qu'elles ont coutume de
aque faiſceau eſt comme partagé en deux
dont la ſupérieure eſt couleur de paille
:ure eſt rouſſe. *Genre XCI.*
AU LONG BEC.
e de M. de la Peirouze.)
ıe eſpèce de *grèbe* inconnue juſqu'à préſent
aux ornithologiſtes : il a pluſieurs rapports avec le *bec-en-ciſeaux*, ſur-tout par la forme de ſon bec.

La longueur de ce *grèbe* eſt de quatorze pouces du bout du bec juſqu'à celui de la queue, & de dix-huit pouces juſqu'aux ongles; ſon bec a deux pouces de long, & ſon pied deux pouces ſix lignes.

La tête & le deſſus du corps ſont d'un brun mêlé de fauve & de quelques reflets verdâtres; la gorge eſt blanche; les joues ſont marquées de trois raies blanches; le bec eſt très-comprimé; la mandibule inférieure eſt jaune, la ſupérieure eſt noire; le cou & la poitrine ſont roux; le ventre & le deſſous du corps ſont d'un gris frais & brillant.

Les ailes ſont compoſées de trente pennes; les douze premières ſont d'un brun-ſombre; les quatre ſuivantes ſont blanches aux deux bouts; la dix-ſeptième & les ſuivantes juſqu'à la vingt-quatrième, ſont d'un blanc pur, excepté la tige; les ſuivantes ſont mêlées de brun & de blanc; les trois dernières ſont totalement brunes; les pieds ſont noirs; la côte des doigts eſt jaune.

Ce *grèbe* recherche les eaux douces & bourbeuſes; il eſt inquiet & méchant; il a un cri grondeur qu'il pouſſe fréquemment; il frappe rudement de ſon bec; il ne vole preſque pas, & il marche très-mal; il fait trois ou quatre pas précipités de très-mauvaiſe grace, & il retombe auſſitôt ſur ſon ventre, attitude qui lui eſt ordinaire. Nous avons tout lieu de croire que cette eſpèce de *grèbe* eſt rare.

On ſe ſouviendra que M. le baron de la Peirouze, dont nous avons déjà donné pluſieurs articles, habite la ville de Toulouſe, qu'il a fait principalement ſes recherches aux environs de cette ville & dans nos provinces méridionales, d'où l'on doit inférer que c'eſt dans ces mêmes provinces qu'il a obſervé le *grèbe au long bec. Genre XCI.*

GRÈBE CORNU.

BRISS. *tom. VI, p.* 45, *pl. V, fig.* 1. *Genre XCI. Pl. enl.* 400.

Des plumes noires de dix-huit lignes de long, placées au ſommet de la tête en arrière, ſéparées en deux faiſceaux que l'oiſeau relève, & qu'on a comparés à des cornes à cauſe de leur forme, ont fait donner à ce *grèbe* le ſurnom de *cornu*; il a de plus, la tête entourée de longues plumes étroites qui retombent en bas, enflent le haut du cou & forment une crinière d'une forme biſarre, rouſſe à ſa partie ſupérieure & noire par le bas; le dos eſt brun, le devant du corps argenté, les côtés ſont mêlés de rouſſeâtre & le brun des ailes eſt marqué d'une large tache blanche.

La taille de ce *grèbe* eſt un peu au-deſſus de celle du *grèbe commun;* leur bec eſt coloré de même; les pieds du *grèbe cornu* ſont d'un cendré-bleuâtre en dehors, d'un brun rougeâtre en dedans & le long des doigts. On le trouve ſur les lacs avec le

grèbe commun. Fernandez l'a retrouvé au Mexique où il dit qu'on l'appelle *larve d'eau*.

GREBE CORNU (petit).

BRISS. *tom. VI, pag.* 60. *Genre XCI.*

Grèbe de l'Eſclavonie. *Pl. enl.* 404, *fig.* 2.

Foulque à aigrettes ou à cornes. EDW. *tom. III, pag. CXLV. pl.* 145.

Sa longueur eſt de quinze pouces huit lignes du bout du bec à celui des pieds; la tête & le haut du cou ſont ornés par des plumes alongées d'un noir-verdâtre; derrière chacun des yeux naît un faiſceau de plumes longues, étroites, roulées, dirigées en arrière, qui forment à chaque côté de la tête un pinceau ſemblable à une corne par la forme: une ligne d'un roux vif s'étend de l'origine du bec à l'œil de chaque côté: le devant du cou & les côtés ſont d'un marron rougeâtre; le derrière du cou & le deſſus du corps ſont bruns; la poitrine & le ventre ſont d'un blanc argenté; les ailes ſont brunes marquées dans leur milieu d'une très-large plaque longitudinale, blanche: l'œil eſt rouge; le demi-bec ſupérieur eſt noirâtre, blanchâtre à ſon bout; l'inférieur eſt rouge à ſon origine, noirâtre dans ſon milieu, blanchâtre à ſon extrémité; les pieds ſont en dehors d'un cendré-bleuâtre & en dedans d'un brun-rougeâtre. On le trouve dans la plupart des contrées de l'Europe, & M. Edwars l'a reçu de la Baie d'Hudſon.

GRÈBE de Cayenne. *Pl. enl.* 404. *Voyez* GRÈBE (grand).

GRÈBE de la Louiſiane.

Pl. enl. 943.

C'eſt une eſpèce nouvelle apportée de la Louiſiane par feu M. Lebeau, médecin de cette colonie: le *grèbe* dont il s'agit, eſt d'un tiers plus petit que le *grèbe ordinaire*; le deſſus du corps eſt d'un brun-ſombre & terne; la gorge eſt grite; le devant & les côtés du cou ſont d'un gris-clair; le haut de la poitrine & les flancs ſont d'un gris-roufſeâtre tacheté de brun; le bas de la poitrine & le reſte du deſſous du corps ſont d'un gris, à travers lequel perce le fond argenté qui eſt la couleur ordinaire de ces parties dans les *grèbes*; mais ce qui diſtingue celui-ci de tous les autres, c'eſt qu'il a le bec beaucoup plus épais, déprimé ſur les côtés, légèrement convexe en deſſus, & un peu courbé à l'extrémité de ſa partie ſupérieure; il eſt blanchâtre, les pieds ſont noirs. Malgré la conformation du bec, on ne peut s'empêcher de reconnoître un *grèbe* dans cet oiſeau: quant à la couleur de la partie antérieure du corps, on pourroit penſer que c'eſt un jeune qui n'avoit pas encore pris ſon plumage blanc-argenté. Je regarde donc cet oiſeau comme du XCI^e^ genre, malgré les différences qui ſemblent l'en ſéparer, & M. le comte de Buffon n'a pas non plus heſité à le compter parmi les *grèbes*.

GRÈBE de l'île de Saint-Thomas. BRISS. *tom. VI, pag.* 58. *Voyez* GRÈBE DUC-LAART.

GRÈBE DE RIVIÈRE. BRISS. *tom. VI, pag.* 59. *Voyez* CASTAGNEUX.

GRÈBE DE RIVIÈRE de la Caroline. BRISS. *tom. VI, pag.* 63. *Voyez* CASTAGNEUX A BEC CERCLÉ.

GRÈBE DE RIVIÈRE de Saint-Domingue. BRISS. *tome VI, pag.* 64. *Voyez* CASTAGNEUX de Saint-Domingue.

GREBE d'Eſclavonie. *Pl. enl.* 404, *fig.* 2. *Voyez* GRÈBE CORNU (petit).

GRÈBE DUC-LAART.

Grèbe de l'île de Saint-Thomas. BRISS. *tom. VI, pag.* 58. *Genre XCI.*

Ce *grèbe* a été indiqué par le père Feuillée; il le compare pour la groſſeur à une jeune poule, & nous apprend que les habitans de l'île de Saint-Thomas le nomment *duc-laart*. Il a le deſſus du corps brun; une large tache noire ſur la poitrine; le ventre, les côtés & les jambes tachetés de gris ſur fond blanc-argenté; les ailes d'un roux-pâle, les yeux d'un gris-roux entourés de blanc; le bec eſt noir dans la première moitié de ſa longueur, d'un blanc-bleu dans la dernière; les pieds ſont noirâtres.

GRÈBE du lac de Genève. *Voyez* GRÈBE.

GRÈBE-FOULQUE.

Pl. enl. 891.

C'eſt une eſpèce nouvelle & même un genre juſqu'à préſent inconnu. Le *grèbe-foulque* tient à la fois, comme le nomme M. le comte de Buffon qui lui donne l'expreſſion, du *grèbe* & de la *foulque*; du premier par la forme du bec, & du ſecond par celle des pieds: il a le bec ſemblable à celui de la *foulque*; quatre doigts aux pieds, trois en avant, un en arrière; le doigt de derrière ſéparé & armé d'une petite membrane tout du long de ſon côté extérieur; les trois doigts antérieurs réunis par une membrane qui ne s'étend que juſqu'à la première articulation à compter de l'intérieur du pied; le reſte des doigts libre, & chacun de leurs côtés bordé d'une large membrane unie & ſans feſtons.

Cet oiſeau eſt à-peu-près de la groſſeur du canard; les joues, la gorge & le devant du cou ſont blancs; le reſte du deſſous du corps eſt d'un gris-blanc légèrement argenté; le deſſus de la tête eſt noir; cette couleur s'étend ſur l'occiput & le haut du derrière du cou; on la retrouve ſur ſes côtés où elle forme, depuis la moitié de ſa longueur juſqu'à la poitrine, une ligne étroite & perpendiculaire: il y a auſſi une raie noire qui coupe la joue & qui va de l'œil à l'occiput; le bas du cou en arrière & tout le deſſus du corps, ainſi que les couvertures, les moyennes pennes des ailes & la queue ſont d'un brun-olivâtre; les grandes pennes des ailes ſont brunâtres; la queue eſt très-large & foiblement étagée, bordée d'un trait blanchâtre à l'extrémité des pennes; le bec eſt d'un blanc un peu jaunâtre; les pieds, les doigts & les membranes ſont rayés, les pieds

perpendiculairement, les doigts & les membranes tranſverſalement, de larges bandes noires ſur un fond d'un jaunâtre-clair : cet oiſeau a été quelquefois envoyé de la Guiane, où il ne paroît pas être commun. Sa place dans l'ordre méthodique eſt entre le *grèbe* & la *foulque*.

GRÈBE HUPPÉ.

Pl. enl. 944.

BRISS. *tom. VI, pag.* 38, *pl.* 4, *genre XCI.*

Grand plongeon de rivière. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 178, *fig. pag.* 179.

Idem, port. d'oiſ. pag. 38.

Quelques plumes prolongées ſur le derrière de la tête & raſſemblées en une ſorte de huppe que ce *grèbe* relève ſuivant ſes ſenſations, lui ont fait donner le nom de *grèbe huppé ;* il eſt beaucoup plus grand que le *grèbe commun ;* ſa longueur eſt de vingt-cinq pouces du bout du bec à celui des doigts ; d'ailleurs les couleurs ſont, comme dans le *grèbe ordinaire*, un blanc argenté ſur le devant du corps, un brun-foncé ſur le dos, la même couleur ſur les ailes avec un mêlange de blanc. Ce *grèbe* ſe trouve également ſur la mer & les rivières, & il a été reconnu dans l'Amérique ſeptentrionale.

GRÈBE HUPPÉ (petit).

BRISS. *tom. VI, pag.* 42, *pl. III, fig.* 2. *Genre XCI.*

Ce *grèbe* eſt au plus de la groſſeur d'une *ſarcelle* ; il n'a que quatorze pouces & demi de long ; deux pinceaux de plumes prolongées lui forment ſur les côtés de la tête en arrière une ſorte de huppe ; ſes couleurs ſont, comme dans les autres *grèbes*, le blanc argenté ſur la partie antérieure du corps, le brun ſur la poſtérieure ; mais dans celui-ci le brun du dos anticipe ſur le blanc & s'y répand par taches ſur les côtés.

GRÈBE MONTAGNARD (le).

(Art. de M. le baron de la Peirouze.)

C'eſt une des plus petites eſpèces de ce genre ; aucun auteur n'en a parlé : ce *grèbe* a huit pouces ſix lignes de long du bout du bec juſqu'au croupion, & quatorze pouces de vol ; la tête & le deſſus du cou ſont d'un brun très-ſombre, qui reflette des nuances les plus brillantes de verd ; le bec eſt noir, long de dix lignes ; les coins des deux mandibules ſont recouverts d'une peau d'un blanc verdâtre ; le deſſus du corps eſt brun taché d'olivâtre ; le croupion a des teintes rouſſes ; la gorge, les joues & la moitié de la partie inférieure du cou ſont d'un mordoré brillant. Le ventre & les flancs ſont gris, frappés de brun ; les jambes & les pieds ſont d'un gris-verdâtre ; la côte extérieure de l'os du pied eſt découpée en ſcie ; le croupion dépaſſe les ailes d'un pouce.

Le ſeul individu de cette eſpèce que nous ayons encore obſervé, avoit été pris au printemps dans un ruiſſeau des Pyrénées. *Genre XCI.*

GRENADIN.

Pl. enl. 109, *fig.* 3.

BRISS. *tom. III, pag.* 216, *pl. IX, fig.* 3. *Genre XXXIII.*

Pinſon rouge & bleu du Bréſil. EDW. *pl.* 191.

Le *grenadin* n'eſt guère plus gros que le *tarin*, mais il eſt d'une forme plus alongée ; il a quatre pouces neuf lignes du bout du bec à celui de la queue ; le deſſus de la tête, le cou, la poitrine, le haut du ventre & les côtés d'un marron-pourpré ; le dos, les couvertures des ailes, les plumes ſcapulaires d'un brun mêlé de marron ; la gorge, le bas-ventre & les jambes noires ; une large tache d'un violet très-vif de chaque côté de la tête ; le croupion & le deſſus de la queue d'un bleu éclatant ; les couvertures du deſſous de la queue noires terminées de bleu ; les ailes brunes ; la queue d'un noir luſtré, étagée du milieu ſur les côtés ; le tour des yeux & le bec d'un beau rouge ; les pieds d'une couleur de chair obſcure ; le tour du bec eſt entouré en-deſſus, dans quelques individus, de petites plumes pourpres ; d'autres ont ſur le devant de la tête quelques plumes d'un beau bleu.

La femelle eſt un peu plus petite que le mâle ; elle a les mêmes couleurs, mais elles ſont beaucoup plus foibles ; la tache qui eſt ſur les joues eſt gris de-lin, au lieu qu'elle eſt dans le mâle d'un violet très-vif. Nos oiſeliers ont aſſez ſouvent ce joli oiſeau : il leur eſt apporté avec les veuves, les bengalis & les ſénégalis, par les marins qui vont à la traite des nègres ; ainſi M. Edwars paroît s'être trompé quand il indique le Bréſil comme le lieu où on trouve le *grenadin*, & M. Briſſon eſt mieux fondé à le donner comme un oiſeau de la côte d'Afrique ; il cite d'ailleurs l'exemple d'un *grenadin* qui en avoit été apporté.

Le *grenadin* n'a qu'un chant très-foible ; cet oiſeau eſt vif ſans être pétulent ; ſes plumes ſont toujours liſſes, & il plaît autant par ſon air de propreté que par l'élégance de ſa forme & de ſes couleurs ; on le nourrit de millet & de graine d'alpiſte. J'ai connu quelqu'un qui a conſervé un *grenadin* près de ſix ans ; la même perſonne avoit le mâle & la femelle qui mourut au bout de deux ans ; ils ne témoignèrent rien ſentir l'un pour l'autre tant qu'ils furent enſemble, quoiqu'ils vécuſſent paiſiblement.

GRENAT (le).

C'eſt un colibri de la grande taille : il a cinq pouces de long ; le bas des joues, la gorge & le devant du cou de la couleur & du brillant ſombre du grenat : la tête, le deſſus du cou, le dos & le deſſous du corps d'un noir de velours ; les ailes & la queue ſont d'un verd-doré ſombre, ſur un fond brun-noir ; le bec & les pieds ſont noirs. On le trouve à Saint-Domingue, à la Martinique, plus rarement à Cayenne. *Genre XLIV.*

GRIANOT. *Voyez* TÉTRAS (petit).

GRIÊCHE. *Voyez* PIE-GRIÊCHE GRISE.

GRIFFER (*fauc.*), ſaiſir avec les ſerres.

GRIFFET. *Voyez* MARTINET NOIR.

GRIFFON. *Voyez* MARTINET NOIR.

GRIFFON.

Hiſt. de l'Acad. tom. III, part. III, pag. 209, *pl.* 30.

Vautour fauve. BRISS. *tom. I, p.* 462, Genre X.

(*Article de M. de la Peirouze.*)

Le *griffon* eſt une eſpèce de vautour qu'il faut bien prendre garde de confondre avec le vautour doré des auteurs, qui eſt notre *vautour barbu.* Il a trois pieds & demi depuis le bout du bec juſqu'au bout de la queue, & huit pieds d'envergure ; ſon plumage eſt d'un gris-rouſſeâtre ſur le dos, ſur les ailes & ſur le dehors des cuiſſes ; les pennes des ailes & celles de la queue ſont noires ; le dedans des cuiſſes & les jambes, la tête & le bas du cou ſont entièrement blancs ; il y a auſſi quelques plumes blanches au haut des ailes.

La tête eſt couverte de petites plumes effilées ; celles de l'*occiput* ont un pouce de longueur, & elles forment une petite huppe ; le duvet blanc qui recouvre le cou eſt rare & menu, de ſorte que tout le cou paroît être d'un gris-brun & bleuâtre, qui ſont les couleurs de la peau.

Au bas du cou il y a comme une fraiſe compoſée de plumes effilées, telles que celles du deſſus de la tête, mais plus longues & d'un blanc éclatant.

Le *griffon* eſt encore remarquable par ſon jabot rentré, c'eſt-à-dire, par un grand creux qui eſt au haut de l'eſtomac, & dont toute la cavité eſt garnie de plumes très-fines, ſemblables à des poils qui tendent de la circonférence au centre ; les pieds ſont nuds & noirâtres.

La langue eſt dure & cartilagineuſe creuſée par le bout, comme en un demi canal, ſes deux côtés étant relevés ; ils ont en même-temps un rebord encore plus dur que le reſte de la langue ; elle eſt découpée comme une ſcie, & les pointes dont elle eſt hériſſée ſont dirigées vers le goſier ; il y a une petite éminence ronde dans le creux de la langue & une pareille éminence à la mandibule ſupérieure..

Le *griffon* habite le ſommet des hautes montagnes de l'Europe ; il paroît qu'il ſe trouve auſſi ſur celles d'Egypte, d'Arabie & des îles de l'Archipel.

GRI-GRI (le).

Toucan verd du Bréſil. BRISS. *Tom. IV, p.* 426. *Pl. enl.* 166. Genre LIV.

C'eſt un toucan de la ſection des *aracaris ;* le nom de *gri-gri* qui lui a été donné par les François de la Guiane, où cet oiſeau eſt fort commun, exprime ſon cri bref & aigu : il a près de dix-ſept pouces du bout du bec à celui de la queue ; la tête & le cou ſont noirs : il y a ſur le haut des joues une tache marron ; le dos eſt d'un verd-obſcur ; le croupion d'un rouge vif ; le deſſous du corps eſt d'un jaune pâle, coupé tranſverſalement par deux bandes rouges, l'une peu colorée, ſituée ſur la poitrine, l'autre d'un rouge vif ſur le ventre ; les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un verd-obſcur ; les pennes ſont noirâtres, bordées de verd-ſombre ; la queue eſt [illegible] milieu ſur les côtés, d'un verd-obſcur [illegible] & clair en deſſous ; une peau nue [illegible] entoure les yeux : le milieu du demi-[illegible] rieur eſt noir dans ſa longueur ; les [illegible] d'un blanc d'ivoire ; le demi-bec inféri[illegible] râtre & les pieds ſont de cette dernière [illegible]

La femelle, repréſentée *pl. enlum.* [illegible] tête & la gorge brunes ; la partie ſu[illegible] bec jaune, marquée ſur les côtés d'u[illegible] gitudinal noir, & la mandibule inféri[illegible]

Il y a dans l'eſpèce du *gri-gri* un[illegible] M. Briſſon l'a indiquée, *tom. IV, pa*[illegible] *XXXII, fig.* 1, ſous le nom de *tou*[illegible] *Cayenne*, & on en a donné la figure av[illegible] nom, *pl. enl.* 727. Il n'y a point de [illegible] ſur la poitrine, ni ſur le ventre ; le demi-[illegible] ſupérieur eſt jaune dans le milieu, noir ſur [illegible] côtés ; l'inférieur eſt noir, avec une bande [illegible] oblique de chaque côté à ſon origine.

GRIMAULD. *Voyez* HULOTTE.

GRIMAUT. BEL. *Portr. d'oiſeaux, pag.* [illegible] *Voyez* CHOUETTE.

GRIMPARD. *Voyez* SITTELLE.

GRIMPEREAU.

Les *grimpereaux* ſont en général de fort [illegible] oiſeaux ; la plupart ſont parés de couleurs [illegible] tantes ; ils ont le bec effilé, courbé en arc, [illegible] en diminuant & finiſſant en une pointe très- [illegible] ils vivent d'inſectes qu'ils cherchent ſur les [illegible] ils grimpent avec beaucoup de légèreté aux [illegible] & le long des branches, qu'ils parcourent d[illegible] ſens, ſoit en montant, ſoit en deſcendan[illegible] ſaiſiſſent les inſectes poſés ſur les feuilles [illegible] l'écorce, & ils tirent de ſes gerſures les [illegible] & les chryſalides. Ils ſuivent les *pics*, les *j*[illegible] qui, comme eux, vivent d'inſectes, & qu[illegible] les coups qu'ils frappent, déterminent les [illegible] à ſortir des trous où elles ſe tenoient ca[illegible] les *grimpereaux*, avec moins de force, ma[illegible] pas moins d'adreſſe, profitent de la puiſſan[illegible] leurs rivaux ; ils ſont en grand nombre & les [illegible] en ſont très-multipliées dans les parties m[illegible] nales des deux continens ; il y en a pe[illegible] contraire, dans les régions ſeptentrionales, [illegible] n'en connoiſſons qu'une eſpèce dans nos c[illegible] beaucoup de ceux des pays très-chauds [illegible] couleurs brillantes & à reflets métalliques, [illegible] les *oiſeaux-mouches* & les *colibris* ; mais q[illegible] petits, ils ſont plus grands que ces [illegible] en général ; ils ont les pieds beaucoup plus [illegible] & la forme de leur bec effilé, terminé [illegible] pointe aigue, ſuffiroit pour les faire recon[illegible]

Les femelles n'ont pas ordinairement les co[illegible] brillantes des mâles, & les jeunes mâles [illegible] d'abord reſſemblent aux femelles, n'acq[illegible] ſouvent tout leur éclat qu'après pluſieurs [illegible]

Les *grimpereaux* compoſent le XLIIIe ge[illegible] la méthode de M. Briſſon.

GRIMPEREAU.

GRIMPEREAU BRUN du Bréſil. *Pl. enl.* 578, *fig.* 3. *Voyez* GUIT-GUIT NOIR ET VIOLET.

GRIMPEREAU de Bahama. BRISS. *tom. III*, *pag.* 620. *Voyez* SUCRIER.

GRIMPEREAU de Bengale. BRISS. *tom. III*, *pag.* 663. *Voyez* SOUI-MANGA ROUGE, NOIR ET BLANC.

GRIMPEREAU de la Martinique ou le SUCRIER. BRISS. *tom. III*, *pag.* 611. *Voyez* SUCRIER.

GRIMPEREAU de l'île de Bourbon. *Pl. enl.* 681, *fig.* 2. *Voyez* SOUI-MANGA de l'île de Bourbon.

GRIMPEREAU de Malaca. *Voyag. aux Ind. & à la Ch.*, *tom. II*, *pag.* 209, *pl.* 116, *fig.* 2.

Il eſt un peu plus gros qu'un *ſerin* : il a le front d'un verd-foncé chatoyant ; au-deſſous de l'œil, ſur la joue, une bande longitudinale d'un verd-brunâtre qui ſe prolonge juſqu'à la moitié du cou ; une autre raye d'un beau violet s'étend du bec ſur la joue, & paſſe du cou juſqu'à l'origine de l'aile ; la gorge eſt d'un rouge-brun ; le haut de l'aile eſt violet & a le poli & le brillant métalliques ; le milieu de l'aile eſt mordoré, & les grandes pennes ſont d'un brun terne ; le deſſus du corps eſt d'un violet changeant & le deſſous eſt jaune ; l'iris eſt rouge ; le bec noir ; les pieds ſont bruns. *Genre XLIII.*

GRIMPEREAU DE MURAILLE.

Pl. enl. 372, *n°.* 1 le mâle, 2 la femelle.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 607, *pl. XXX*, *fig.* 1, *Genre XLIII.*

Pic de muraille... *eſchelette* en Auvergne. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 302, *pl.* 303.

Pic de muraille ou d'*Auvergne*, *ternier*, *eſchelette*, BEL. *portr. d'oiſ. pag.* 75.

M. Briſſon ne compare la groſſeur du *grimpereau de muraille* qu'à celle du *moineau-franc* ; je crois qu'il ſe trompe. J'ai vu pluſieurs de ces oiſeaux fraîchement tués, & je les ai trouvés auſſi gros que l'*alouette* commune. La tête & le deſſus du corps ſont d'un cendré-gris-perlé ; la gorge & le devant du cou ſont noirs ; le deſſous du corps eſt du même gris que le deſſus, les pennes des ailes ſont en partie noirâtres, bordées de blanc vers le bout, & en partie d'une belle couleur de roſe, ce qui forme ſur l'aile, avec une partie des couvertures, qui ſont de la même couleur, une large bande tranſverſale d'un roſe qui s'éclaircit vers le haut de l'aile & qui ſe fonce ſur le bas ; pluſieurs des pennes ont en outre de larges taches blanches du côté intérieur ; des douze plumes dont la queue eſt compoſée, les huit intermédiaires ſont noirâtres, bordées de gris-ſale par le bout ; les deux latérales, de chaque côté, ſont noirâtres, terminées de blanc ; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs ; les ongles ſont très-longs ; le bec l'eſt auſſi, & il eſt peu arqué, beaucoup moins que dans tous les autres *grimpereaux*. Celui-ci a été nommé *grimpereau de muraille*, de l'habitude qu'il a de grimper le long des murailles, des rochers & des terres à pic, pour cherc
inſectes & en particulier des araignées : i
dans des trous de vieilles murailles, de
ou de rochers, qui ſont les lieux qu'il fré
on le trouve ſur-tout dans les pays mo
Il paroit, d'après Belon, qu'il eſt com
Auvergne ; on le trouve auſſi dans nos p
méridionales, en Italie, en Suiſſe, en
en Autriche, & juſqu'en Pologne : il eſt
de le voir dans nos campagnes ; cepend
m'a apporté deux *grimpereaux de murail*
avoient été pris en deux années diffé
quelques lieues de Paris, l'un ſur les ac
de Maintenon, l'autre près de Belon, ſur le
d'une chauſſée qui traverſe un chemin
l'un & l'autre furent tués par la même p
d'un coup de bâton ; c'étoit au commen
de l'hiver. Ces oiſeaux dépaiſés, manqu
nourriture, étoient probablement moins
garde & moins agiles qu'ils n'ont coutu
l'être ; mais ce qui eſt plus à remarqu
reçu de la Chine un *grimpereau* de murail
ſaitement ſemblable au nôtre. Ce fait ne
ni extraordinaire ni ſurprenant à ceux qui
qu'on trouve dans les contrées de ce vaſ
pire qui ſont ſous le même parallèle que
mais, pluſieurs des mêmes inſectes & des
plantes qu'on trouve auſſi dans nos campa

La femelle du *grimpereau de muraille* n
de noir ſur la gorge, ni ſur le cou, &
ſeule différence d'avec ſon mâle.

GRIMPEREAU des Indes. BRISS. *tom*
pag. 621. *V.* SOUI-MANGA MARRON-PO
A POITRINE ROUGE.

GRIMPEREAU du Bréſil. BRISS. *tom*
pag. 628.

Pl. enl. 83, *fig.* 2. *Voyez* GUIT-GUI
ET BLEU.

GRIMPEREAU du Cap de Bonne-Eſp
BRISS. *tom. III*, *pag.* 618. *Voyez* SOUI-
A COLLIER.

GRIMPEREAU du Cap de Bonne-Eſp
Pl. enl. 246, *fig.* 3. *V.* SOUI-MANGA A COL

GRIMPEREAU GRIS de la Chine. *Voy*
Ind. & à la Ch. tom. II, *pag.* 210, *pl.* 117, *fi*

Le deſſus de la tête, le derrière du c
dos & le haut de l'aile ſont d'un gris-c
la gorge, la poitrine & le ventre ſont d'
très-clair ; les pennes des ailes ſont bru
queue eſt étagée ; les deux pennes du mili
brunes, terminées de noir ; les latérales ſon
barrées près de leur extrêmité par une
noire demi-circulaire ; l'iris eſt rouge, le be
les pieds jaunes. *Genre XLIII.*

GRIMPEREAU OLIVE de Madagaſcar.
tom. III, *pag.* 625.

Pl. enl. 575, *fig.* 1. *Voyez* SOUI-MANGA
A GORGE POURPRE.

GRIMPEREAU NOIR ET BLANC. ED
pag. 190, *pl.* 300. *Voyez* FIGUIER VARI

GRIMPEREAU OLIVE des Philippines. BRISS. *tom. III, pag.* 623.

Pl. enl. 576. *Voyez* SOUI-MANGA OLIVE A GORGE POURPRE.

GRIMPEREAU ou SUCRIER de la Jamaïque. BRISS. *tom. VI, ſuppl. pag.* 117. *Voyez* SUCRIER.

GRIMPEREAU POURPRÉ des Philippines. BRISS. *Voyez* SOUI-MANGA MARRON-POURPRÉ A POITRINE ROUGE.

GRIMPEREAU ROUGE A TÊTE NOIRE du Mexique. BRISS. *tom. III, pag.* 653. Genre XLIII.

A juger cet oiſeau d'après la figure qu'en a donné Séba, ſa groſſeur eſt la même à-peu-près que celle du *bec-figue* : il a la tête d'un beau noir ; tout le plumage d'un rouge-clair ſur le deſſus & le deſſous du corps, foncé ſur les pennes des ailes & ſur celles de la queue ; les couvertures du deſſus des ailes d'une couleur d'or.

GRIMPEREAU ROUGE du Mexique. BRISS. *tom. III, pag.* 651. *Voyez* OISEAU ROUGE A BEC DE GRIMPEREAU.

GRIMPEREAU VERD de Madagaſcar. BRISS. *tom. III, pag.* 641. *Voyez* ANGALA-DIAN.

GRIMPEREAU VERD du Bréſil. BRISS. *tom. III, pag.* 631. *Voyez* GUIT-GUIT VERD ET BLEU A GORGE BLANCHE.

GRIMPEREAU VERD du Cap de Bonne-Eſpérance. *Voyag. aux Ind. & à la Ch. tom. II, pag.* 208. *pl.* 116, *fig.* 1.

Il eſt de la groſſeur d'un *ſerin* ; la tête, le cou, & le deſſus du corps ſont d'un verd-clair chatoyant ; les pennes des ailes & celles de la queue ſont de couleur mordorée ; le croupion eſt d'un bleu de ciel ; la gorge eſt rouge, le bec & les pieds ſont noirs. On ne nous apprend point la couleur du deſſous du corps.

Ce *grimpereau* a un chant très-agréable. *Genre XLIII.*

GRIMPEREAU VIOLET de Madagaſcar. BRISS. *V.* SOUI-MANGA.

GRIMPEREAU VIOLET du Sénégal. BRISS. *tom. III, pag.* 660. *Voyez* SOUI-MANGA VIOLET A POITRINE ROUGE.

GRINETTE.

Poule-ſultane tachetée. BRISS. *tom. V, pag* 538. *Genre LXXXVII.*

Une membrane d'un jaune de ſafran couvre le devant du ſommet de la tête ; le deſſus du corps eſt d'un brun noir, varié de roux, qui borde les plumes ; la gorge eſt d'un cendré-bleuâtre ; le devant du cou & la poitrine ſont tachetés de noir ſur un fond olivâtre ; le ventre, le haut des jambes, le deſſous de la queue ſont rouſſeâtres ; les côtés ſont rayés tranſverſalement de brun & de blanc ; les pennes des ailes ſont d'un brun-noirâtre, nuancé de roux ; celles de la queue ſont teintes de même, & les deux intermédiaires ſont bordées de blanc ; le bec eſt d'un verd-jaunâtre ; les pieds ſont d'un verd-terne.

La *grinette* ſe trouve en Italie, ou, avec pluſieurs autres noms, ſuivant les lieux, on lui donne celui de *grinetta*.

GRINSON. BELL. *Voyez* PINSON.

GRISARD. *Voyez* GOELAND VARIÉ.

GRISETTE. *Voyez* FAUVETTE GRISE.

GRISIN de Cayenne.

Pl. enl. 643, *fig.* 1 le mâle, 2 la femelle.

Sa groſſeur eſt à-peu-près celle de la *fauvette à tête noire* : le ſommet de la tête eſt noirâtre ; la gorge & la poitrine ſont d'un très-beau noir : une raie blanche s'étend de la racine du bec en arrière dans la ligne où l'œil eſt placé ; le deſſus du corps eſt d'un cendré rembruni ; le deſſous eſt blanc ; les couvertures du deſſus des ailes ſont brunes, bordées de blanc ; les pennes ſont auſſi brunes, mais d'un brun plus clair & touchées de blanc à leur extrêmité : la queue eſt noirâtre, terminée de blanc ; le bec & les pieds ſont noirâtres. La femelle a en général des couleurs plus foibles que le mâle. Suivant la méthode de M. Briſſon, ces oiſeaux ſont du genre XXIIe ; mais ils doivent, d'après leur conformation, être placés parmi les oiſeaux de ce même genre, dont M. de Buffon a fait une ſection à part, & qu'il a nommés *fourmilliers*.

GRIS-OLIVE.

Tangara-olive de la Louiſiane. *Pl. enl.* 714, *fig.* 1.

Tout le deſſus du corps eſt olivâtre, avec quelque mêlange de jaune qui perce ſur le devant de la tête : le deſſous du corps eſt d'un gris-blanchâtre & les côtés ſont jaunâtres ; l'aile eſt brune ; ſes grandes couvertures en-deſſus ſont bordées de blanc-griſâtre & ſes pennes d'olive-jaunâtre : la queue eſt d'un olive foncé, éclairci ſur le bord des pennes ; le bec & les pieds ſont d'un gris-cendré. Cet oiſeau, que j'ai reçu de la Louiſiane & de Cayenne, m'a paru, par la conformation de ſon bec, par quelques poils qui reviennent en-avant, un gobe-mouche plutôt qu'un tangara, & je le crois du genre XXIV.

GRISALBIN.

Gros-bec de Virginie. *Pl. enl.* 393, *fig.* 1.

Cette eſpèce indiquée par M. de Buffon, eſt de la groſſeur du *friquet* : tout le plumage eſt d'un cendré-bleuâtre ; la partie antérieure de la tête, la gorge, le devant du cou ſont d'une couleur éclaircie & blanchâtre : le bec & les pieds ſont brunâtres. *Genre XXXIV.*

GRISETTE ou COCHEVIS du Sénégal.

Alouette huppée du Sénégal. BRISS. *tom. III, pag.* 362, *pl. XIX, fig.* 2. Genre XXIX.

Cochevis du Sénégal. *Pl. enl.* 504, *fig.* 1.

C'eſt une alouette à-peu-près de la groſſeur de l'*alouette commune* : elle porte ſur la tête une huppe terminée en pointe, ornement qui la rapproche du *cochevis* ; mais elle en diffère par l'habitude de ſe percher ſur les arbres ; tout ſon plumage, ſur le deſſus du corps, eſt varié de gris & de brun ; le deſſus de la queue eſt d'un gris-rouſſeâtre ; le deſſous du corps eſt blanchâtre, & le devant du cou varié de quelques taches brunes ; les pennes des ailes ſont d'un gris-brun, bordées de gris ; les deux

intermédiaires de la queue ſont grifes, les latérales brunes ; la pénultième de chaque côté eſt bordée de blanc-rouſſeâtre, & la plus externe entièrement de cette dernière couleur. Le bec eſt couleur de corne ; les pieds & les ongles ſont gris.

Quoique le nom de *griſette* donne une idée aſſez juſte de la couleur dominante ſur le plumage de ce *cochevis*, j'aimerois mieux le déſigner par un autre nom, parce que la première impreſſion de celui-ci rappelle le ſouvenir d'un oiſeau de notre climat auquel il a été donné de tout temps, *la fauvette griſe* ou *griſette*, & en ſe tenant à la détermination de *cochevis* du Senegal, on éviteroit l'inconvénient d'un double emploi.

GRISON. *Voyez* HIRONDELLE DE RIVAGE.

GRIVE.

Les *grives* ont le bec & les pieds conformes comme les *merles* : elles ſe nourriſſent des mêmes alimens, & elles ont pluſieurs rapports avec eux dans leurs habitudes ; ce ſont par conſéquent des oiſeaux de même genre, ſuivant les auteurs qui ont donné des méthodes d'ornithologie, & les *grives* ſont, ſelon M. Briſſon, du XXIIe genre : mais l'uſage a prévalu d'en appliquer le nom à des oiſeaux dont le plumage eſt plus ou moins varié de taches régulières, à-peu-près arrondies, diſtribuées ſur un fond uniforme.

On connoît en France, & dans toutes les contrées de l'Europe, quatre eſpèces de *grives*. 1°. La *grive* proprement dite ; 2°. la *draine* ; 3°. la *litorne* ; 4°. le *mauvis*.

Les *grives* ſont en général des oiſeaux de paſſage ; cependant il en reſte en tout temps dans nos climats, ſur-tout des *grives* proprement dites & des *draines* ; mais on y trouve peu d'individus des deux autres eſpèces en été ; c'eſt à l'automne, vers les premiers jours d'octobre, qu'on commence à voir, aux environs de Paris, les *grives* en grand nombre : elles arrivent des parties ſeptentrionales de l'Europe où elles ont paſſé l'été & élevé leurs petits : la *grive* proprement dite, & la *draine*, viennent ſeule à ſeule & ſe ſuccèdent ; elles ſont en tout temps iſolées & ſolitaires ; la *litorne* & le *mauvis* arrivent au contraire & continuent de vivre en bandes nombreuſes : les deux premières eſpèces ont un chant bien formé & agréable, & les deux autres n'ont qu'un gazouillement. Le *mauvis* ne fait guère que paſſer dans nos contrées, qu'il traverſe, pour ſe rendre dans des régions plus méridionales : il nous reſte un plus grand nombre des trois autres eſpèces, ſur-tout des *litornes* ; les unes & les autres ſe nourriſſent de bayes, de fruits ſauvages, d'inſectes & de vers : les bayes du genevrier ſont au fort de l'hiver le fond de leur entretien : les *grives* repaſſent au printemps pour retourner dans les pays ſeptentrionaux ; celles qui ne quittent pas nos contrées ſe retirent alors dans les bois ; elles y placent leur nid ſur des arbres médiocrement élevés, quelquefois aſſez bas & même ſur des buiſſons ; il eſt compoſé en-dehors de mouſſe, de paille & de feuilles, en-dedans d'une couche de terre [illegible] ſont pointues ou quelques taches, [illegible] petites : les *grives* pondent en général de [illegible] & ſont deux couvées ; elles quit[illegible] les bois à l'automne pour ſe retirer ſur le [illegible] ſont à portée de ſe repaître dans les [illegible] & s'y chercher leur nourriture. Leur chair [illegible] un mets délicat en general. La *litorne* [illegible] eſtimée que les autres eſpèces ; ſa chair [illegible] tendre, & ſouvent elle a un goût d'am[illegible] mauvis eſt la *grive* dont on fait le pl[illegible] comme gibier ; enfuite la *grive* proprem[illegible] la *draine*. On prend beaucoup de *grives* ſur-tout des deux premières eſpèces, & preſque toutes celles qu'on prend à la p[illegible] ſont toutes faciles à tuer, parce qu'elles approchent aſſez près ; que leur vol eſt b[illegible] & qu'étant craintif & nombreux, il ne le [illegible] avec rapidité.

La *grive* eſt appellée *turdo* en Italien [illegible] pagnol ;

Zorner, *kramus-vogel*, *wacholder-vo[illegible]* allemand ;

Glacis, *jemiaczis*, *drozd* en Polonois ;

Feldfare, *fieldfare*, *fifar* en Anglois ;

Turdus en Latin.

GRIVE.

Fa[illegible] 406.

Petite grive. BRISS. *ſ. II*, *p.* 205. Gen[illegible]

Idem. BEL. *obſ. nat. ites aſſ. pag.* 326.

Tourdre, *petit tourd*, *oiſeau d'automne*, *[illegible]ergette*, *griſette* dans différentes pr[illegible] France.

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur [illegible] la longueur eſt de huit pouces huit li[illegible] trente pouces ſix lignes de vol : ſes [illegible] atteignent un peu au-delà de la moitié de [illegible] de la queue ; le deſſus de la tête & d[illegible] d'un gris-brun uniforme ; la même cou[illegible] ſur les couvertures du deſſus des aile[illegible] terminées de rouſſeâtre : les joues, l[illegible] devant du cou & le deſſous du corp[illegible] chetés de taches noirâtres ſur un fond [illegible] ſeâtre : il y a moins de taches noires ſur [illegible] le fond eſt plus blanc ; ce qui paroît des [illegible] ailes pliées eſt d'un gris-brun ; la que[illegible] deſſus de la même couleur, lavée de [illegible] elle eſt cendrée en-deſſous ; l'iris eſt [illegible] noiſette ; le bec eſt brun, blanchâtre à [illegible] deſſous : les pieds & les ongles ſont gris

La *grive* arrive vers la fin de ſepte[illegible] commencement d'octobre ; elle reſte [illegible] paſſe en mars ou avril. Cependant to[illegible] paroiſſent pas, & il en reſte plus o[illegible] chacun des paſſages : celles qui den[illegible] printemps nichent le plus ordinairem[illegible] pommiers ou poiriers ſauvages, par pré[illegible]

:s : elles ſont deux pontes dans une lquefois trois ; la première ponte eſt de œufs ; la ſeconde de quatre : ils ſont oncé, tachetés de noir. Cette eſpèce n joli chant, qu'elle répète par inter- quefois durant une heure entière, per- nmet des arbres les plus élevés ; les t par bandes, conduites par les pères & ſi quelquefois pluſieurs couvées ſe n'eſt que momentanément : chaque épare bientôt pour faire bande à part. es habitudes en général l'article pré-

age de la *grive* eſt, ſuivant les obſerva- ſieurs auteurs, ſujet à varier par l'in- nuances & le nombre des taches : il m'a général les jeunes ont des couleurs , & que leur plumage eſt moins ta- , indépendamment de ces différences, il iétés plus marquées : telle eſt celle de la ie, dont la couleur eſt plus ou moins etient plus ou moins des couleurs ordi- venefeld parle d'une *grive* qui avoit une che & une ſorte de collier de la même l eſt bien difficile de rien décider à et oiſeau dont cet auteur n'a vu qu'un t dont lui ſeul fait mention.

. (groſſe) BRISS. *tom. II*, *pag.* 200.
INE.

. (petite) BRISS. *tom. II*, *pag.* 205.
nat. des oiſ. pag. 326. *Voyez* GRIVE.

(petite) CATESB. *tom. I*, *pag.* 31, *pl.*
RIVETTE.

E. (petite) CATESB. *tom. I*, *page* &

l. 296. *Voyez* GRIVETTE d'Amé-

AUX PIEDS ROUGES. CATESB. *tom. I*,
30. *Voyez* TILLY.

ASSETTE de Barbarie.

au, que M. de Montbeillard rapporte en diffère en ce qu'il a les pieds pro- ient beaucoup plus courts & que ſon ſt paré de couleurs brillantes, au lieu *ives* n'en ont que de ſombres ; mais ce même oiſeau reſſemble aux *grives* e totale, par celle de ſon bec, par les es dont ſa poitrine eſt variée ſur un : la tête & le cou ſont d'un verd bril- tend ſur le deſſus du corps & ſur les ailes & de la queue, dont la nuance ant plus foible ; le croupion eſt d'un qui reparoît à l'extrêmité des couver- les & de la queue. *Genre XXII.*

LANCHE. *Voyez* GRIVE.

BRUNE de paſſage. CATESB. *tom. I*, *pag.*
ez LITORNE de Canada.

BRUNE des Indes. EDW. *tom. IV*, *pl.* 184.

IAHBOU de Bengale.

GENDRÉE d'Amérique. *Voyez* TILLY.

GRIVE Champenoiſe. *Voyez* MAUVIS.

GRIVE D'EAU.

BRISS. *tom. V*, *pag.* 255. Genre LXXV.

Tringa tacheté. EDW. *glan. port. II*, *pag.* 139, *pl.* 277.

Cet oiſeau n'a de rapport avec les *grives* que par les mouchetures de ſon plumage ; mais par la conformation de ſon bec, il eſt du genre du *bécaſſeau*, & par celle de ſes jambes, du nombre des oiſeaux en général qui fréquentent le bord des eaux ; ſa taille eſt à-peu-près celle de la petite *grive* : tout ſon plumage eſt marqueté de taches noires jettées ſur un fond d'un roux-olivâtre en-deſſus du corps & en-deſſous ſur un fond blanchâtre : les ailes ſont noirâtres, traverſées par deux raies blanchâtres ; la queue eſt blanche, rayée tranſverſalement de noirâtre ; elle eſt étagée ; le bec brun à ſa pointe eſt couleur de chair dans le reſte de ſa longueur : les pieds ſont de cette dernière couleur ternie ; les ongles ſont noirs.

GRIVE de Brou. *Voyez* DRAINE.

GRIVE de Canada. *Pl. enl.* 56, *fig.* 1.

BRISS. *tom. II*, *pag.* 225. *Voyez* LITORNE de Canada.

GRIVE de Cayenne. *Pl. enl.* 515. *Voy.* LITORNE de Cayenne.

GRIVE de la Caroline. BRISS. *tom. II*, *pag.* 223. *Voyez* MOQUEUR FRANÇOIS.

GRIVE de la Caroline, appellée *le moqueur François*. *Pl. enl.* 645. *Voyez* MOQUEUR FRANÇOIS.

GRIVE de la Chine. BRISS. *tom. II*, *pag.* 221. *Voyez* HOAMY.

GRIVE de la Guadeloupe.

Elle eſt de la groſſeur de la *draine* & même un peu plus forte : la tête, le derrière du cou, le deſſus du corps, des ailes & de la queue ſont bruns ; le tour des yeux eſt dégarni de plumes, & j'ignore la couleur de la peau nue qui les entoure, n'ayant vu l'oiſeau que deſſéché : le haut de la gorge eſt bleuâtre ; le devant du cou, la poitrine & le ventre, ainſi que les côtés, ſont variés de brun & de blanc ; la dernière couleur occupe le milieu des plumes & eſt entourée de brun ; les mouchetures blanches ſont comme écailleuſes ; ſur le cou & la poitrine, elles ſont d'un blanc-rouſſeâtre & d'un très-beau blanc ſur le ventre : le deſſous de la queue eſt blanc : cette *grive* eſt tachetée à l'oppoſée des autres, qui ſont grivelées de brun ſur un fond plus ou moins blanc, & celle-ci au contraire eſt mouchetée de larges taches blanches ſur un fond brun : le demi-bec ſupérieur eſt noirâtre ; l'inférieur & les pieds ſont d'un jaunâtre très-pâle & décoloré. J'ai reçu cet oiſeau de la Guadeloupe ; mais il ſe trouve ſans doute en beaucoup d'autres endroits de l'Amérique, puiſque les *grives* y ſont en général, comme en Europe, des oiſeaux de paſſage. *Genre XXII.*

GRIVE de la Guiane. *Pl. enl.* 398, *fig.* 1.

Cette eſpèce, ſuivant la figure qui la repréſente, eſt plus petite que notre *grive* : tout le deſſus

du corps eſt d'un brun-verdâtre, & le deſſous eſt moucheté de taches oblongues dans le ſens des plumes, ſur un fond blanc, lavé de jaunâtre ſur les côtés : le bec & les pieds ſont d'une couleur de chair tirant ſur le brun. *Genre XXII.*

GRIVE de la Guiane. *Pl. enl.* 398, *fig.* 2. *Voyez* GRIVELETTE de Saint-Domingue.

GRIVELETTE de Saint-Domingue.

Grive de la Guiane. *Pl. enl.* 398, *fig.* 2.

Elle n'eſt pas plus groſſe qu'une *alouette* : le deſſus de la tête eſt d'une couleur orangée fort vive ; le reſte du deſſus du corps eſt d'un verd-olivâtre ; les joues ſont blanchâtres ; le deſſous du corps eſt grivelé de taches d'un olivâtre foncé ſur un fond blanc : le bec & les pieds ſont d'un brun-clair. *Genre XXII.*

GRIVE de vendange. *Voyez* MAUVIS.

GRIVE des Ardennes. *Voyez* MAUVIS.

GRIVE des Philippines. (petite)

M. de Montbeillard, auquel on doit la connoiſſance de cette *grive*, en donne l'idée dans les termes ſuivans : « elle a le devant du cou & la gorge grivelés de blanc ſur un fond roux ; le reſte du deſſous du corps d'un blanc-ſale tirant au jaune, & le deſſus du corps d'un brun fondu avec une teinte olivâtre : ſa groſſeur eſt au-deſſous de celle du *mauvis* ». *Genre XXII.*

GRIVE HUPPÉE. *Voyez* GRIVE.

GRIVE Provençale. *Voyez* DRAINE.

GRIVE ROUGE. *Voyez* MAUVIS.

GRIVE ROUSSF. CATESB. *tom. I, pag.* & *pl.* 28. *Voyez* MOQUEUR FRANÇOIS.

GRIVELIN.

Gros-bec du Bréſil. *Pl. enl.* 309, *fig.* 1.

Ce bel oiſeau eſt quelquefois apporté en France, & il eſt connu de nos oiſeliers, qui lui donnent le nom de *moineau de paradis*. C'eſt ſous ce nom au moins qu'un individu de cette eſpèce, que je conſerve, me fut remis, il y a quelques années, par feu M. Château père, l'un des oiſeliers les plus inſtruits dans leur état.

Le *grivelin* eſt à-peu-près de la groſſeur du *moineau-franc* ; la tête & la gorge ſont d'un beau rouge ; le deſſus du corps eſt d'un brun-clair qui s'étend ſur les couvertures du deſſus des ailes ; les plus grandes ſont pointillées, à leur extrêmité, de jaunâtre, qui forme une bande tranſverſale ſur l'aile ; le deſſous du corps eſt tacheté ou grivelé de mouchetures blanchâtres, entourées d'un cercle noir, avec quelque mêlange de jaunâtre, ſur-tout ſous le ventre ; les pennes des ailes ſont d'un brun-noirâtre, & les moyennes ont, à leur extrêmité, une tache jaunâtre ; la queue eſt de la même couleur que les ailes, & terminée de blanchâtre ; le bec eſt couleur de chair, les pieds ſont d'un gris-blanchâtre. *Genre XXXIV.*

M. Briſſon décrit, ſous le nom de *gros-bec du Bréſil, pag.* 246, d'après Marcgrave, un oiſeau qui n'a de rapport avec le *grivelin* que la groſſeur, [illegible] la tête rouge : mais la deſcription de Marcgrave eſt trop ſuperficielle pour qu'on puiſſe ſtatuer ſur la parité de cet oiſeau avec le *grivelin*, ou ſur la différence qui les ſépare.

GRIVELIN A CRAVATE.

Gros-bec d'Angola. *Pl. enl.* 659, *fig.* 2.

Il n'eſt pas tout à fait ſi gros qu'un *moineau-franc* : la tête eſt couverte de plumes d'un brun-noirâtre ; l'eſpace entre l'œil & le bec, la gorge & le devant du cou ſont d'un blanc teint de jaunâtre, qui s'étend ſur les côtés & le derrière du cou en forme d'un large collier ; le haut de la poitrine & le moignon de l'aile ſont couverts de plumes brunes, bordées de blanc-jaunâtre ; cette dernière couleur s'étend ſur le ventre & tout le deſſous du corps ; le dos & la queue ſont bruns ; les pennes des ailes ſont de la même couleur, bordées de rouſſeâtre ; le bec eſt noirâtre ; les pieds ſont d'un brun-rougeâtre. *Genre XXXII.*

GRI-VERT ou ROLLE de Cayenne.

C'eſt une eſpèce nouvelle ; je ne la connois que par la *planche enluminée*, *n°.* 616. Le *gri-vert* eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *merle* ; mais il paroit avoir le bec conformé comme les rolliers ; tout le deſſus du corps, le croupion, les couvertures du deſſus des ailes, leurs pennes moyennes & les pennes de la queue ſont d'un verd d'olive ; les joues, le devant du cou, la poitrine & le haut du ventre ſont d'un gris-cendré ; un trait blanc s'étend du bec en arrière, dans la ligne où l'œil eſt placé ; la gorge eſt blanche accompagnée de chaque côté d'un trait noir longitudinal ; les grandes pennes des ailes ſont d'un verdâtre-clair ; la queue eſt étagée du centre ſur les côtés ; le bec eſt rouge, les pieds ſont gris. *Genre XVIII.*

GRIVETTE *Voyez* GRIVE.

GRIVETTE BEL. *Voyez* MAUVIS.

GRIVETTE d'Amérique.

Mauvis de la Caroline. BRISS. *tom. II, p.* 212, *genre XXII.*

Petite grive. CATESB. *tom. I, pag.* 31, *pl.* 31.

Cette eſpèce de grive n'eſt pas plus groſſe qu'une *alouette* ; le deſſus du corps eſt d'un brun-roux ; la gorge, le devant du cou & la poitrine ſont tachetés de brun-roux, ſur un fond de la même couleur, mais plus clair ; le ventre eſt d'un blanc-ſale ; les pennes des ailes ſont d'un brun-roux du côté extérieur ; la queue eſt rouſſeâtre en-deſſus & cendrée en-deſſous ; le bec, les pieds & les ongles ſont gris-bruns : le plumage varie dans les différens individus, & c'eſt un rapport avec notre grive. Cette eſpèce ſe trouve dans le nord de l'Amérique, où elle n'eſt que de paſſage, & dans des contrées méridionales du même continent qu'elle ne quitte jamais ; d'où l'on peut conclure qu'elle ſe trouve auſſi dans les parties tempérées que fréquentent alternativement les individus de cette eſpèce, qui paſſent au nord en certains temps.

M. de Montbeillard, comparant en détail la *grivette* à notre grive & au mauvis, lui trouve un plus grand nombre de rapports, & des rap-

ports plus déciſifs, avec le premier de ces deux oiſeaux.

GROLLE. BEL. *Voyez* FREUX.

GROLLE. *Pl. enl.* 523. *Voyez* CHOUCAS (le).

GROLLE. *Voyez* CORBINE.

GROS-BEC.

Pl. enl. 99, le mâle : 100, la ſemelle.

BRISS. *tom. III, pag.* 219, *genre XXXIV.*

BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 373, *fig. pag.* 374.

Gros-bec, pinſon royal. BEL. *port. d'oiſ. p.* 97.

Geai de bataille dans quelques endroits de France, & auſſi *pinſon à gros-bec, mangeur de noyaux, coche-pierre;*

Pinſon royal dans le Maine;

Groſſe-tête en Picardie;

Malouaſſe; pinſon maillé en Sologne;

Gros pinſon, pinſon d'Eſpagne en Saintonge;

Dur-bec en Périgord;

Cocothrauſtes en Latin.

Le *gros-bec* a ſix pouces neuf lignes du bout du bec à celui de la queue; le deſſus de la tête & les joues d'un marron-clair; le deſſus du cou cendré; le dos & les plumes ſcapulaires d'un marron-foncé; le croupion griſâtre; le deſſus de la queue marron; la gorge, le tour des yeux, l'eſpace entre l'œil & le bec & les plumes qui en entourent la baſe ſont noires; le devant du cou, la poitrine, les côtés, le haut du ventre ſont d'un fauve-vineux; les jambes d'un gris-blanc, & le reſte du deſſous du corps blanc : les petites couvertures du deſſus des ailes ſont noirâtres, les grandes ſont noires, changeantes en violet, ou plutôt en couleur d'acier bruni ſur leur bord extérieur; la couleur dominante des pennes des ailes eſt un noir changeant en couleur d'acier bruni à leur extrêmité : elles ſont la plupart comme coupées quarrément à leur extrêmité, & il y a d'ailleurs pluſieurs remarques à faire à leur égard, dont le détail eſt très-circonſtancié dans l'ouvrage de M. Briſſon, & qui porteroit trop loin cet article; je renverrai par la même raiſon au même ouvrage par rapport à la deſcription exacte de la queue, au ſujet de laquelle je me contente de remarquer qu'elle eſt brune dans ſon milieu, noire ſur les côtés, terminée de blanc; l'iris eſt d'une couleur cendrée, le bec d'un gris teint de rougeâtre, les pieds & les ongles ſont d'une couleur de chair-pâle.

La femelle a en général des couleurs moins vives que le mâle, & elle en diffère ſur-tout en ce qu'au lieu de noir, elle a du gris-blanc entre l'œil & le bec.

Le *gros-bec* ſe trouve dans toute l'Europe en général ſans être commun dans aucune de ſes parties; on en voit toute l'année, mais beaucoup moins au fort de l'hiver; il habite les bois dans la belle ſaiſon & n'en ſort que par le froid pour s'approcher des lieux habités, & chercher à vivre dans les vergers & les jardins; il ſe nourrit de grain, d'amendes qu'il tire des noyaux que ſon bec a la force de briſer, & d'inſectes, pour leſquels il a auſſi du goût; il n'a point de chant, & il eſt en général ſilencieux; il compoſe ſon nid de brins de bois ſecs & de chevelu de racines; ſa ponte eſt communément de quatre à cinq œufs bleuâtres tachés de brun. Nous ne connoiſſons en Europe qu'une eſpèce de ce genre; elle paroît ſe retrouver à la Chine, d'où M. Sonnerat a rapporté un *gros-bec* mâle & une femelle de la même eſpèce qui ne m'ont paru qu'une variété du nôtre.

GROS-BLEU. CAT. *tom. I, pag. & pl.* 39. *Voyez* BEC-ROND ou BOUVREUIL-BLEU d'Amérique.

GROS-BEC BLEU d'Amérique.

Pl. enl. 154.

Il eſt plus gros que le nôtre & ſur-tout beaucoup plus alongé; tout ſon plumage eſt d'un cendré-bleuâtre; la gorge eſt blanche, le bec d'un rouge-vif, les pieds griſâtres. *Genre XXXIV.*

GROS-BEC de Canada. *Pl. enl.* 135, *fig.* 1.

BRISS. *tom. III, pag.* 250. *Voyez* DUR-BEC.

GROS-BEC CENDRÉ de la Chine. BRISS. *tom. III, pag.* 244. *Voyez* PADDA.

GROS-BEC d'Abyſſinie.

C'eſt une eſpèce nouvelle, M. le comte de Buffon la dépeint dans les termes ſuivans.... « Le » *gros-bec* d'Abyſſinie a l'iris rouge, le bec noir, » ainſi que le deſſus & les côtés de la tête, la » gorge & la poitrine; le reſte du deſſous du » corps, les jambes & la partie ſupérieure du » corps d'un jaune clair, mais qui prend une » teinte de brun à l'endroit où il s'approche du » noir de la partie antérieure; les plumes ſcapu- » laires ſont noirâtres; les couvertures des ailes » brunes, bordées de gris; les pennes des ailes » & de la queue brunes, bordées de jaune & les » pieds d'un gris-rougeâtre ».

Il donne à ſon nid une forme pyramidale & le ſuſpend au-deſſus de l'eau, à l'extrêmité d'une petite branche; l'ouverture eſt ſur l'une des faces de la pyramide, ordinairement tournée à l'eſt; une cloiſon mitoyenne ſépare l'intérieur du nid en deux portions, dont la ſupérieure ſert d'entrée, & la ſeconde renferme les œufs. *Genre XXXIV.*

GROS-BEC d'Angola. *Voyez* GRIVELIN A CRAVATE.

GROS-BEC de Cayenne. *Pl. enl.* 152, *fig.* 2.

BRISS. *tom. III, pag.* 229. *Voyez* FLAVERT.

GROS-BEC de Coromandel.

Pl. enl. 101, *fig.* 1.

Il eſt de la taille de notre *gros-bec*, il en a la queue courte, la taille ramaſſée, & l'extérieur en général; la plupart des plumes qui couvrent le corps ſont comme coupées quarrément à leur extrêmité, & c'eſt encore un rapport avec notre *gros-bec*, qui cependant n'a qu'un nombre de plumes limité, tranchées de la même façon.

La tête, le cou, le dos, le deſſous du corps ſont d'un noir de velours; le moignon des ailes & le

croupion, les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un très-beau jaune; les jambes ſont brunes; les ailes ſont variées de noir & de brun qui borde les plumes; le bec eſt noir, les pieds bruns; on a repréſenté, *pl. enl.* 659, *fig.* 1, ſous le nom de *gros-bec tacheté du Cap de Bonne Eſpérance*, un oiſeau qui eſt le même que le précédent, mais dans un temps où il eſt revêtu d'un plumage différent. M. de Buffon en avertit en parlant de ce *gros-bec tacheté*, *édit. in-12*, *tome VI*, *pag.* 206. Tout ſon plumage eſt varié de brun en traits alongés, ſur un fond gris-verdâtre; cependant la plaque jaune qui couvre le moignon des ailes & celle du croupion percent à travers ce fond, & la queue & les ailes conſervent le même fond de couleur que dans l'oiſeau, tel que je l'ai décrit d'abord; ce qui ſemble plus ſurprenant, c'eſt que le bec eſt blanchâtre; ainſi la même cauſe qui change les couleurs du plumage, influe auſſi, dans cet oiſeau, ſur celle du bec; cependant M. de Buffon aſſure l'identité d'eſpèce de ces deux oiſeaux, d'après M. Sonnerat, obſervateur trop exact & trop éclairé pour qu'on puiſſe douter du fait; non-ſeulement il m'a été confirmé par d'autres voyageurs, mais ils m'ont encore aſſuré, & M. Sonnerat l'a auſſi reconnu, que ce *gros-bec*, ſuivant les ſaiſons, prend un troiſième plumage différent des deux premiers; pendant la durée de ce troiſième plumage, la tête, la gorge, la poitrine & le ventre ſont noirs; le reſte du corps eſt couvert de plumes d'un très-beau rouge; les ailes & la queue ſont variées de noir & de brun. On a repréſenté cet oiſeau, *pl. enl.* 309, *fig.* 2, ſous le nom de *gros-bec du Bréſil*, & M. de Buffon, *édit. in-12*, *tom. VI*, *pag.* 190, lui donne celui de *rouge-noir*, qui préſente une idée très-juſte de ſes couleurs. On a encore repréſenté, *pl. enl.* 5, *fig.* 2, ſous le nom de *cardinal du Cap de Bonne eſpérance*, un oiſeau qui ne diffère du *rouge-noir* qu'en ce qu'il a la queue rouge.

Si les obſervations précédentes ſont exactes, il s'enſuit que le *gros-bec*, dont je viens de décrire les différens états, a trois plumages différens par an; ce fait pourroit paroître difficile à admettre ſi l'on ne trouvoit quelque choſe de pareil, & même de plus extraordinaire, dans l'hiſtoire du *gobe-mouche noir à collier*. *Voyez* GOBE-MOUCHE NOIR A COLLIER.

Mais le *gros-bec tacheté* ne repréſenteroit-il pas, dans cette eſpèce, les jeunes & les femelles, & les deux autres oiſeaux ne ſeroient-ils pas des mâles adultes qui auroient ſix mois de l'année un plumage orné de rouge & ſix autres de jaune? Alors les choſes rentreroient à leur égard dans le même ordre, que par rapport à d'autres oiſeaux du même climat qu'on connoit pour être ſûrement ſujets à deux mues par an, à ne ſe pas reſſembler dans leurs deux plumages ſucceſſifs, dont les femelles ſont revêtues différemment des mâles. C'eſt à l'obſervation à confirmer ou détruire cette conjecture. Ces oiſeaux, ſoit qu'on doive ne les c que pour une eſpèce, ſoit qu'on doive les r comme différens les uns des autres, no apportés du Cap de Bonne-Eſpérance, o roiſſent être communs, & ils ſont tous du X genre.

GROS-BEC de Java. *Pl. enl.* 101, *fig.* 2. BRISS. *tom. III*, *pag.* 237. *Voyez* Q COLOR.

GROS-BEC de Java, *dit* LE DOMINO. *enl.* 139, *fig.* 2. *Voyez* DOMINO.

GROS-BEC de Java, *dit* LE JACOBIN. *enl.* 139, *fig.* 3, *Voyez* JACOBIN.

GROS-BEC de la Chine. *Voyage aux I à la Ch. tom. II*, *pag.* 199.

Nous avons parlé de cet oiſeau à l'art *gros-bec* d'Europe. *Voyez* GROS-BEC.

GROS-BEC de la Chine. *Pl. enl.* 152, *fig.* 1 *tom. I*, *pag. & pl.* 41. *Voyez* PADDA.

GROS-BEC de la Louiſiane. *Pl. enl.* 153. BRISS. *tom. III*, *pag.* 247. *Voyez* ROSE-G

GROS-BEC de l'Iſle de Bourbon. *Pl. en fig.* 1. *Voyez* DOMINO.

GROS-BEC de l'Iſle de Bourbon. BRISS. *pag.* 243. *Voyez* DOMINO.

GROS-BEC de Virginie. BRISS. *tom. I* 253. *Voyez* CARDINAL HUPPÉ.

GROS-BEC des Indes. *Pl. enl.* 393, *fig.* 2 ORCHEF.

GROS-BEC des Moluques. *Pl. enl.* 139 BRISS. *tom. III*, *pag.* 241. *Voyez* DOMIN

GROS-BEC des Philippines. *Pl. enl.* 1 2. BRISS. *tom. III*, *pag.* 232. *Voyez* TOU COURVI.

GROS-BEC du Bréſil. *Pl. enl.* 309, *fig.* 2 GROS-BEC de Coromandel.

GROS-BEC du Bréſil. *Pl. enl.* 309, *fig.* 1. *tom. III*, *pag.* 246. *Voyez* GRIVELINE.

GROS-BEC NONETTE.

Pl. enl. 393, *fig.* 3.

Il eſt de la groſſeur du *friquet*; le deſſus, rière de la tête, la partie ſupérieure de ſont noirâtres; la gorge & le devant du c bas des joues ſont d'un blanc teint de ja qui s'étend ſur le derrière du cou en forme d collier; le dos eſt noirâtre, une bande t ſale de la même couleur, ſépare le cou d poitrine; le reſte du deſſous du corps & l pion ſont d'un blanc-rouſſeâtre; les ail variées de cette dernière couleur répandu fond noirâtre; la queue eſt de cette dernièr leur, ſans mêlange; le bec eſt noirâtre, le ſont gris. *Genre XXXIVe.*

GROS-BEC TACHETÉ de Java. BRISS. *t pag.* 239. *Voyez* DOMINO.

GROS-BEC TACHETÉ de Java. BRISS. *t pag.* 239, *pl. XIII*, *fig.* 2. *Voyez* les mo MINO & JACOBIN.

GROS-BEC TACHETÉ du Cap de Bo pérance. *Voyez* GROS-BEC de Coromand

)S-BEC VIOLET. CATESB. *tom. I, pag. & pl.*
*ye*ʒ BOUVREUIL ou BEC-ROND A GORGE
JRCILS ROUGES.
)S-BECS. Nom que l'on donne à Cayenne
*oucans. Voye*ʒ TOUCAN.
OS-MIAULARD. *Voye*ʒ GOELAND A MAN-
GRIS.
-MONDAIN (eſpèce de pigeon). *Voye*ʒ
)AIN (pigeon).
OS-PILLERY. SAL. *Voye*ʒ MOINEAU.
OS-PINSON. *Voye*ʒ GROS-BEC.
OSSE-GORGE. *Voye*ʒ COMBATTANS.
OSSE-PIVOINE. EDW. *tom. III, pag.*
*II. Voye*ʒ DUR-BEC.
OSSE-TÊTE. *Voye*ʒ GROS-BEC.
OULARD. BEL. *Voye*ʒ TRAQUET.
OULARD. *Voye*ʒ BOUVREUIL.
UE.
enl. 769.
SS. *tom. V, pag.* 374, *pl. XXXIII. Genre*
ʒ.
.L. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 187, *fig. pag.* 188.
n. *Port. d'oiſ. pag.* 41.
Latin, *grus*;
lla, en Eſpagnol;
, *grua*, en Italien;
n, *Kranich*, en Allemand;
ne, en Anglois;
na, en Suédois;
aw, en Polonois.

grue a la partie inférieure des jambes dé-
de plumes, trois doigts devant, un der-
tous ſéparés; le bec long, droit, pointu
; les pennes des ailes les plus près du corps,
ngées, recourbées en forme de faulx, & re-
au-deſſus du croupion. C'eſt un des plus
s oiſeaux, & cependant celui qui a peut-
e vol le plus élevé & le plus ſoutenu : elle
la groſſeur du *dindon*; ſa longueur, du bout
c à celui de la queue, excède quatre pieds;
y a des individus plus grands les uns que
ıtres; le deſſus de la tête en-devant, n'eſt
que de petites plumes noirâtres, qui ont
rence de poils; elles ſont clair-ſemées au
re de la tête, & répandues ſur une peau
âtre qu'elles laiſſent appercevoir; l'occiput
bas du derrière de la tête eſt couvert de
s brunes-noirâtres; elles ſe prolongent en
de pointe ſur le haut du cou; derrière l'œil,
aque côté, naît une large bande blanche,
étend en arrière ſur les joues & ſur le haut
u; le bas des joues & la gorge ſont d'un
run, le haut du devant & des côtés du cou
l'un brun-cendré; le reſte du cou & tout le
ıge ſont d'un cendré-clair, excepté les grandes
s des ailes qui ſont noires; les moyennes
ınt auſſi noires du côté intérieur ſeulement,
lles qui ſont les plus près du corps, dont la
prolongée, qui ſe recourbe en forme de
renverſée, eſt noire; les pennes de la queue ſont brunes-cendrées, terminées de noir; le bec eſt d'un noir-verdâtre; le bas des jambes, les pieds & les ongles ſont noirs.

La *grue* eſt l'oiſeau de paſſage qui entreprend les voyages les plus longs; du nord de l'Europe, où elle vient paſſer l'été, elle ſe porte en automne dans les régions méridionales; elle en revient au printemps, en tenant la même route qu'à l'automne; dans l'un & l'autre voyage elle ne fait que paſſer ſur nos contrées tempérées, ſans y ſéjourner. Quoique les *grues* s'élèvent très-haut & ſoutiennent un vol très-long, elles ont quelque peine à s'enlever, elles courent quelques pas en déployant les ailes avant de prendre leur eſſor; elles volent en bandes, & obſervent un ordre conſtant; elles forment en l'air un triangle quand l'atmoſphère eſt tranquille, elles ſe ſerrent quand le vent eſt violent ou contraire, & elles ſe rangent en cercle pour luter contre la tempête; leur marche ſe fait ordinairement la nuit : une d'entr'elles, auquel on peut donner le nom de *chef*, fait ſouvent entendre un cri ſonore & de rappel, qui eſt répété par toute la troupe. On prétend que le cri des *grues*, pendant le jour, indique la pluie, un cri tumultueux, la tempête; que ſi elles s'élèvent paiſiblement, c'eſt un ſigne de ſérénité; lorſqu'elles ſont à terre, ſoit pour prendre de la nourriture, ſoit pour ſe repoſer par le ſommeil, une d'entr'elles ne ceſſe pas de faire la garde; elle obſerve ce qui ſe paſſe & en avertit, par un cri dont l'intention eſt reconnue par ſes compagnes. Leur chair étoit fort eſtimée des anciens, & en particulier des Romains : très-peu de perſonnes pourroient chez-nous l'apprécier d'après leur expérience. Nous voyons peu de *grues*; on les approche difficilement, on ne les peut tirer qu'à bale; on en prend au lacet de corde, & on les chaſſe avec le *gerfaut* & le *faucon*; elles ſe nourriſſent de reptiles, de vers, d'inſectes & de grains. On les apprivoiſe aiſément, & elles ſont ſuſceptibles d'être inſtruites & réglées dans les mouvemens alternativement légers & par bonds, graves & ſautillans, qu'elles affectent d'elles-mêmes : elles paſſent pour vivre long-temps; elles font leur ponte dans les terres baſſes & dans les marais des pays ſeptentrionnaux; elle n'eſt que de deux œufs. Il paroîtroit, d'après les anciens & les voyageurs, que la *grue* pond auſſi ſur les terres où elle ſe tranſporte vers le midi; mais les *grues* qu'on trouve au-delà du tropique ſont-elles les mêmes que la nôtre? Si c'eſt la même eſpèce, ces *grues* trouvant de quoi vivre toute l'année ſous un ciel qui leur convient, n'ont-elles pas des habitudes différentes, & ne ſont-elles pas ſédentaires? Sans entreprendre de diſſerter ſur ces queſtions difficiles, j'obſerverai que les auteurs parlent de différentes *grues* étrangères, qui ont plus ou moins de rapport avec la nôtre. Telles ſont :

1°. *La grue des Indes orientales* de M. Briſſon, *tom. V, pag.* 378, qui eſt *la grande grue des Indes*

d'Edwards, *tom. I, pag. XLV, pl. 45*; elle eſt plus grande que la nôtre; la partie de la tête, qui, dans celle-ci eſt rouge & couverte de plumes ſemblables à des poils, eſt entièrement nue & blanche; le bas des jambes & les pieds ſont rouges; le plumage eſt le même que celui de notre *grue*.

2°. La *grue* décrite par Willughby, comme étant des Indes orientales, *pag.* 201, n°. 11, & qui ne diffère de la nôtre, qu'en ce qu'elle eſt moins grande, M. Briſſon la nomme *grue du Mexique*, *tom. V, pag.* 381.

3°. *La grue du Japon.* Briss. *tom. V, pag.* 381.

Elle eſt de la taille de la nôtre; tout ſon plumage eſt blanc, excepté les grandes pennes des ailes qui ſont noires, & la partie intérieure en ceci qui l'eſt auſſi. On ne ſeroit pas fondé à rapporter cette *grue* à la nôtre, ſi Kempfer ne parloit pas des *grues* du Japon, comme étant ſemblables aux nôtres, & s'il n'ajoutoit pas qu'il s'en trouve de blanches qu'il paroît avoir regardées comme des variétés.

GRUE A COLLIER.

Elle eſt beaucoup plus grande que la nôtre; la tête & le haut du cou ſont couverts de petites plumes clair-ſemées, d'un gris-blanchâtre; elles laiſſent appercevoir le fond de la peau qui eſt d'un rouge de chair-pâle; de l'endroit où finiſſent ces petites plumes ſur le cou, aux deux tiers de ſa longueur, il eſt nud, entouré à la partie ſupérieure d'une large zone ou collier rouge, qui ſe fond dans le blanc tirant au couleur de chair qui colore le reſte de la peau nue du cou; ſa partie inférieure & tout le plumage ſont d'un cendré-clair, dont la teinte eſt trop rembrunie dans la planche enluminée; le bec, le bas des jambes & les pieds ſont noirs.

Cet oiſeau a vécu en France où il avoit été apporté des Indes orientales, & il fait partie du ſuperbe cabinet de madame la Préſidente de Bandeville. *Genre LXXXe*

GRUE BLANCHE.

Grue d'Amérique, *pl. enl.* 889.

Briss. *tom. V, pag.* 382.

Catesb. *tom. I, pag.* & *pl.* 75.

Je conſerve une peau montée de cet oiſeau qu'on a rarement apporté dans nos climats; je la dois à feu M. Lebeau, médecin du Roi à la Louiſiane, qui a rendu de très-grands ſervices à l'ornithologie; il m'a dit que les *grues*, ſemblables à celles dont il m'a donné une peau, étoient fort communes dans les terres baſſes & humides de la Louiſiane; que les habitans des campagnes en mangeoient beaucoup à la chaſſe, & les apportoient dans les marchés où ils en trouvoient un prompt débit, parce qu'on fait cas de la chair de ces oiſeaux; mais les chaſſeurs ſont dans l'habitude de leur couper les jambes auſſitôt qu'ils les ont tués, ce qui les rend moins embarraſſans à porter, & ce qui eſt cauſe, joint à la grandeur de l'oiſeau, qu'on nous en envoye rarement ſa peau.

Cette grue, que je décris d'après [illegible] eſt d'une groſſeur [illegible] qu'elle imparfait, & la *grue à collier*, [illegible] n'eſt pas tout-à-fait. Le ſommet de [illegible] preſque nud, & couvert ſeulement [illegible] rousses, ſemblables à des poils & très-[illegible] la peau qui eſt deſſous, eſt rougeâtre; [illegible] une, à la racine du bec, & entre [illegible] & l'œil, de pareilles plumes noires, mais en grand nombre, couvrent & [illegible] uniformément la peau; des angles, de la [illegible] racine du bec s'étend ſur les côtés de la [illegible] bande transversale d'une peau rouge [illegible] de plumes clair-ſemées, comme le [illegible] nête; au haut du cou, en arrière, il y a [illegible] de petites plumes noires; les joues, la [illegible] la gorge & tout le plumage ſont d'un [illegible] blanc, excepté les grandes pennes de [illegible] ſont noires; le bec eſt d'un brun-bleu [illegible] chârre à ſon origine; le bas des jambes [illegible] les ongles ſont noirs. *Genre LXXXe*.

GRUE BRUNE.

Grue de la baie d'Hudſon. Briss. *tom.* [illegible]

Grue brune & cendrée. Edw. *tom. III* [illegible] 133.

Elle eſt plus petite que notre *grue*, [illegible] deux pieds huit pouces de longueur; [illegible] la tête eſt rouge garni de petites plu[illegible] qui laiſſent voir la peau; les joues & [illegible] blanches; le derrière de la tête & [illegible] cendrés; le haut du dos eſt d'un roux [illegible] le reſte du deſſus du corps eſt cendré [illegible] du corps eſt d'un cendré-rouſſeâtre; [illegible] pennes des ailes ſont brunes & leur origine [illegible] les *moyennes* ſont roſſeâtres; la [illegible] *cendré-blanc*; le bec eſt noirâtre, [illegible] de *chair-pâle* à la pointe de la mâchoire [illegible] les *pieds* ſont noirs. *Genre LXXXe*.

GRUE d'Amérique. *Pl. enl.* 889. *V, pag.* 382. *Voyez* GRUE BLANCHE.

GRUE de la baie de Hudſon. Br[illegible] *pag.* 385. *Voyez* GRUE BRUNE.

GRUE de Numidie. Briss. *tom.* [illegible] *Voyez* DEMOISELLE de Numidie.

GRUE des Indes orientales. Briss [illegible] 378. *Voyez* GRUE.

GRUE (grande) des Indes. Edw. *XLV, pl.* 45. *Voyez* GRUE.

GRUE du Japon. Briss. *tom. V* [illegible] *Voyez* GRUE.

GRUE du Mexique. Briss. *tom.* [illegible] *Voyez* GRUE.

GRUE PANACHÉE de l'Afrique. E[illegible] *pag.* 192, *pl.* 192. *Voyez* OISEAU [illegible]

GRUYER (*fauc.*), ſe dit d'un [illegible] pour la chaſſe des grues.

GUACCO.

C'eſt un crabier ou petit héron, déc[illegible] vande, & qu'il dit qu'on nomme *ſg*[illegible]

I. Briſſon l'appelle *crabier jaune. Tom.*
Genre LXXXI.

la tête & le cou variés de jaunâtre,
le noir; les plumes du derrière de la
une huppe qui retombe ſur le dos;
orps eſt d'un jaune-brun; le deſſous
: les plumes qui couvrent les jambes
nt d'un jaune-rouſſeâtre; la queue
; le bec eſt d'un jaune-roux; les
es.

BA (le).
une du Bréſil. BRISS. *tom. IV, pag.*

une de Cayenne. *Pl. enl.* 525.
erriche à queue longue & inégale-
on la trouve au Bréſil, au pays des
la Guiane, & très-rarement aux
Cayenne; les Braſiliens l'appellent
eſt à-peu-près de la groſſeur de la
llier; tout ſon plumage eſt jaune,
ques taches vertes ſur les ailes, dont
ennes ſont violettes, bordées de
vertures du deſſus de la queue ſont
es de jaune; les deux longues pennes
ſont nuées de même & terminées
s latérales ſont vertes, bordées de
rigine & violettes dans le reſte de
; le bec eſt noirâtre; les pieds d'un
On peut regarder comme une va-
uba la perruche jaune du Mexique
, *tom. IV, pag.* 370. Elle a cependant
ou rouges; les couvertures des ailes
d, de rouge & d'orangé, les pennes
s; le reſte du plumage eſt jaune; le
Genre LIII.

s ont quatre doigts, trois devant,
doigt du milieu étroitement uni au
juſqu'à la troiſième articulation, &
ur juſqu'à la première; les pieds très-
courbé en arc, pointu & très-fort. Ces
l'une forme très-alongée, & ont en
e corporance à proportion de leur
vivent d'inſectes qu'ils prennent en
anière des *hirondelles*; ils mangent
es quand les inſectes leur manquent.
ouve que dans les pays chauds, &
uelquefois dans nos provinces tem-
s les régions du nord, ce ſont des
és, emportés par quelque coup de
és par quelque autre cauſe; ils ont
é; ils ſemblent s'appercevoir de
poſition, & ils diſparoiſſent en peu
s n'en connoiſſons qu'une ou deux
rope; elles ſont au contraire multi-
que & dans le midi de l'Aſie; mais
uepier en Amérique, & il n'eſt pas
y en trouve, quoique les auteurs
x *guepiers*, dont ils attribuent, l'un
Naturelle. Tome II.

au Bréſil & l'autre au Mexique. Ces oiſeaux ſont du LXe genre de la méthode de M. Briſſon.

GUEPIER.

BRISS. *tom. IV, pag.* 532.

Pl. enl. 938.

Gueſpier nommé *merops*. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 224.

Gueſpier. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 51.

Merops & *apiaſter*, en Latin;

Dardo, jevolo, en Italien;

Veivruco, en Eſpagnol;

Serene, en Provence;

Carainal, à Malte.

Le *guepier* n'eſt pas plus gros que le *martin-pêcheur*, mais il a, du bout du bec à celui de la queue, dix pouces, & un pied quatre pouces de vol: le bec eſt entouré à ſa partie ſupérieure de petites plumes d'un blanc-ſale: le ſommet de la tête eſt d'un bleu d'aigue-marine terminé par une bande d'un verd aſſez dur; le derrière de la tête, du cou, le haut du dos, ſont d'un beau marron qui s'étend ſur tout le dos, mais en s'éclairciſſant, & en prenant une légère teinte verdâtre; le croupion & le deſſus de la queue ſont d'un verd teint de jaune: de chaque côté de la tête une bande noire s'étend de devant en arrière, ſuivant la ligne dans laquelle l'œil eſt placé: la gorge eſt d'un jaune foncé: le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un bleu d'aigue-marine qui pâlit en s'approchant du côté de la queue: les couvertures du deſſus des ailes ſont variées de fauve, de roux & de verd, & les pennes ſont nuées de couleur d'aigue-marine & de roux; la plupart ſont terminées de noir: les deux pennes du milieu de la queue ſont d'un bleu d'aigue-marine mêlé d'une légère teinte de roux, elles excèdent de neuf lignes les pennes latérales; celles-ci ne diffèrent pas quant à la couleur, mais elles ſont bordées de cendré en-dedans & comme coupées quarrément à leur extrêmité, au lieu que les deux pennes intermédiaires ſont terminées en pointe: l'iris eſt rouge; le bec eſt noir; les pieds ſont d'un brun-rougeâtre & les ongles noirâtres.

Le *guepier* eſt commun dans nos provinces méridionales: on le trouve en Eſpagne, en Corſe: j'en ai vu beaucoup dans le marché de Rome où on apporte cet oiſeau comme commeſtible: il fait ſon nid dans des trous fort profonds qu'il creuſe dans les terres tendres & à pic. *Genre LX.*

GUEPIER A COLLIER de Bengale. BRISS. *tom. IV, pag.* 552. *Voyez* GUEPIER VERD A GORGE BLEUE.

GUEPIER A COLLIER de Madagaſcar. *Pl. enl.* 740.

BRISS. *tom. IV, pag.* 549. *Voyez* GUEPIER VERD A GORGE BLEUE.

GUEPIER A COLLIER BLEU du Sénégal. *Voyez* GUEPIER ROUGE ET VERD du Sénégal.

GUEPIER A LONGUE QUEUE du Sénégal. *Pl. enl.* 314. *Voyez* GUEPIER MARRON ET BLEU.

GUEPIER A TÊTE GRISE.

Guepier du Mexique. BRISS. *tom. IV, pag.* 541.

Cet oiſeau, indiqué par Séba, a du rapport avec le *guepier*, d'après la figure qui le repréſente, par la conformation du bec, par la longueur des deux plumes intermédiaires de la queue; mais il eſt douteux qu'il ait les pieds conformés comme les *guepiers*. M. Briſſon dit de la figure, qu'elle eſt exécutée avec aſſez de ſoin, excepté les pieds; *hujus icon ſatis accurata (exceptis pedibus)*, & M. de Montbeillard remarque que cet oiſeau paroit n'avoir d'amériquain que le nom qu'il a plu à Séba de lui impoſer; ainſi ce prétendu *guepier* du Mexique ne prouve pas que ce genre d'oiſeaux ſe trouve en effet en Amérique. Celui-ci n'eſt pas plus gros qu'une *alouette*; il a la tête griſe, le deſſus du corps varié de rouge & de jaune ſur un fond gris; le deſſous du corps d'un jaune-clair teint de rougeâtre; les ailes griſes; les deux pennes du milieu de la queue rouges, les latérales griſes, le bec d'un verd brillant. *Genre LX.*

GUEPIER A TÊTE JAUNE.

BRISS. *tom. IV, pag.* 137. *Voyez* ICTEROCEPHALE.

GUEPIER A TÊTE JAUNE ET BLANCHE.

Guepier jaune. BRISS. *tom. IV, pag.* 539.

Ce *guepier*, dont les auteurs parlent, d'après Aldrovande, eſt beaucoup plus grand que le nôtre; il a le plumage de la tête varié de taches d'un jaune plus ou moins foncé ſur un fond blanc; le deſſus du cou, les plumes ſcapulaires, le dos jaunâtres; le croupion d'un roux foncé; la gorge, le devant du cou, le ventre, les côtés, les jambes, le deſſous de la queue blanchâtres; la poitrine rougeâtre; les ailes d'un brun ferrugineux; la queue blanche à ſon origine & de la couleur des ailes dans ſa longueur: les deux pennes intermédiaires plus longues que les latérales d'environ huit pouces; l'iris jaune, les paupières rouges, le bec d'un jaune verdâtre. Ce *guepier* n'a pas été retrouvé depuis celui qu'Aldrovande a vu, & on ignore d'où celui-ci avoit été apporté. *Genre LX.*

GUEPIER A TÊTE ROUGE.

Guepier à tête rouge des Indes BRISS. *tom. IV, pag.* 563, *pl. XLIV, fig.* 3 A, *genre LX.*

Il a environ ſix pouces de long; la tête & le deſſous du cou d'un rouge vif, une bande tranſverſale noire ſur le milieu de chaque côté de la tête; le dos, le croupion, le deſſus de la queue d'un verd brillant; la gorge jaune: le devant du cou & le deſſous du corps d'un jaunâtre nuancé de rouge; les ailes en deſſus d'un verd foncé; la queue verte en deſſus, cendrée en-deſſous, l'iris rouge, le bec noir, les pieds cendrés, les ongles noirâtres. M. Briſſon, qui a décrit ce *guepier* d'après un deſſein fait par M. Poivre, ne dit pas en quelle partie des Indes orientales on le trouve.

GUEPIER A TÊTE ROUGE des Indes. BRISS. *tom. VI, pag.* 561. *Voyez* GUEPIER A TÊTE ROUGE.

— d'Angola. BRISS. *tom. IV, pag.* 158. *Voyez* GUEPIER (petit) VERD ET BLEU A ÉTAGÉE.

GUEPIER de Guinée. *Voyez* GUEPIER ET VERD du Sénégal.

GUEPIER d'Egypte.

Ce n'eſt probablement qu'une variété d produite par l'influence du climat; la taill même & les couleurs diffèrent peu: la g d'un blanc-rouſſeâtre; le haut du cou e d'un roux clair; tout le deſſus du corps & ſont d'un verd foncé, glacé de bleuâtre q les plumes; le deſſous du corps eſt d'un v pâle, glacé de blanc bleuâtre; les pennes ſont en-deſſus verdâtres du côté extérieur du côté interne; la queue eſt d'un verd en-deſſus, & les deux pennes du milieu e les latérales d'environ deux lignes: le noir, les pieds ſont bruns. Ce *guepier* a porté d'Egypte par M. Hollande, doc médecine; il avoit amaſſé pluſieurs indi cette eſpèce ou variété, qui, par conſ eſt conſtant en Egypte, & il n'y avoit pa de *guepier* ſemblable au nôtre. *Genre LX*

GUEPIER de l'Iſle de France. *Pl. enl.*

BRISS. *tom. IV, pag.* 543. *Voyez* G MARRON ET BLEU.

GUEPIER de Madagaſcar. *Pl. enl.* 559.

BRISS. *tom. IV, pag.* 545. *Voyez* PATIRI

GUEPIER de Nubie. *Pl. enl.* 649.

GUEPIER ROUGE A TÊTE BLEUE.

GUEPIER (grand) des Philippines. *Pl. e*

BRISS. *tom. IV, pag.* 560. *Voyez* G VERD A QUEUE D'AZUR.

GUEPIER (petit) des Philippines. B *om. IV, pag.* 555. *Voyez* GUEPIER V GORGE BLEUE.

GUEPIER du Bréſil. BRISS. *tom. IV, p*

C'eſt d'après Séba que M. Briſſon décrit tendu *guepier*, en avertiſſant que la figur repréſente lui a paru avoir été faite avec ſoin: on peut donc douter tout-à-la-fois ce ſoit un *guepier* & qu'il ſe trouve au Bréſ toute de Séba ne ſçauroit prouver qu'il y *guepiers* en Amérique, où les auteurs & le gens n'en ont jamais vus, & d'où on n'en encore envoyés. L'oiſeau dont il s'agit e grandeur de notre *guepier*; ſa tête, ſa gor deſſous du corps ſont d'un rouge éclatant d le deſſus du corps eſt varié de brun & d les ailes & la queue ſont d'un bleu-clair; les pieds & les ongles ſont jaunes. Les de cet oiſeau ſont ſi extraordinairement raſſ & ſi peu employées ordinairement à l'uſa naire de la nature, qu'on peut même do ſon exiſtence.

GUEPIER du Mexique. BRISS. *tom. IV, p*

Voyez GUEPIER A TÊTE GRISE.

GUEPIER (petit) du Senegal. *Pl. en*

Voyez GUEPIER ROUGE ET VERD du S

GUEPIER GRIS d'Europe.

Ce *guepier* n'eſt connu que par une note de M. Linné. *Syſt. nat. ed. XIII*, *g.* 63, *Sp.* 7. Le naturaliſte Suédois nous apprend que ce *guepier* a le plumage gris, la queue très-longue, & une tache jaune près de l'anus. *Genre LX.*

GUEPIER JAUNE. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 539. *Voyez* GUEPIER A TÊTE JAUNE ET BLANCHE.

GUEPIER JAUNE de la côte de Coromandel. *Voyage aux Ind. & à la Ch. tom. II*, *pag.* 213, *pl.* 119.

Il eſt beaucoup plus petit que le *guepier* qu'on trouve en Europe, & il diffère de la plupart des oiſeaux de ce genre, en ce qu'il a les plumes de la queue toutes égales; la tête & le derrière du cou ſont d'un jaune-pâle; une bande tranſverſale noire s'étend du bec un peu au-delà de l'œil; la gorge eſt verdâtre; le devant du cou, la poitrine & le ventre ſont jaunes, légèrement teints de verdâtre; les côtés du cou ſont d'un jaune foncé, les petites couvertures du deſſus des ailes, le dos & le croupion ſont d'un jaune-pâle, traverſé par de légères bandes d'un bleu verdâtre; les pennes des ailes & celles de la queue ſont d'un jaune foncé; les plus grandes de celles des ailes ſont terminées de noir; l'iris eſt rouſſeâtre; le bec & les pieds noirs. *Genre XLIV.*

GUEPIER MARRON ET BLEU.

Guepier de l'Iſle de France. *Pl. enl.* 252.

BRISS. *tom. IV*, *pag.* 543, *pl. XLIV*, *fig.* 2.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *guepier commun*; le deſſus de la tête, du cou, le dos, ſont d'un marron foncé; le croupion eſt bleuâtre; la gorge, le devant du cou, la poitrine & le deſſous du corps ſont d'un bleu d'aigue-marine: l'aile pliée paroît entièrement verdâtre, excepté l'extrêmité des pennes qui eſt noirâtre; la queue eſt bleuâtre en-deſſus & griſe en-deſſous: le bec eſt noir, les pieds ſont rougeâtres, les ongles d'un brun-noir. L'oiſeau repréſenté, *pl. enl.* 314, ſous le nom de *guepier à longue queue du Sénégal*, diffère de celui de l'Iſle de France, en ce que, d'après la figure, il paroît beaucoup plus grand, que les ailes & la queue ſont de couleur marron. Malgré ces différences, ces deux oiſeaux ne ſont probablement qu'une ſimple variété l'un de l'autre. *Genre LX.*

GUEPIER ROUGE A TÊTE BLEUE.

Guepier de Nubie. *Pl. enl.* 649.

Cette eſpèce eſt nouvelle & perſonne ne l'avoit indiquée avant M. de Montbeillard; elle a été apportée de Nubie. La tête, la gorge, le croupion, les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue ſont couleur d'aigue-marine; le derrière du cou & le deſſus du corps ſont d'un rouge de brique, le deſſous eſt d'un rouge-cramoiſi; les ailes & la queue ſont du même rouge que le dos, excepté les quatre pennes des ailes les plus proches du corps qui ſont d'un verd-brun à reflets bleuâtres, & l'extrêmité des autres pennes qui eſt d'un gris-bleuâtre; le bec eſt noir, les pieds ſont d'un cendré-clair: les plumes de la queue ſont d'égale longueur. *Genre LX.*

GUEPIER ROUGE ET VERD du Sénégal.

Petit guepier du Sénégal. *Pl. enl.* 318.

C'eſt un des plus petits oiſeaux de ce genre; il n'a guère que ſix pouces de long; le deſſus de la tête, du cou & de tout le corps eſt d'un verd plus foncé ſur la tête & le cou, plus clair ſur le croupion; il y a un trait noir derrière l'œil; la gorge eſt jaune; le deſſous du corps eſt d'un blanc-ſale; les pennes des ailes & de la queue ſont d'un rouge de brique, terminés de noir: le bec & les pieds ſont noirs. Je conſerve deux *guepiers* qui ont beaucoup de rapports avec celui-ci, & qui, par leur taille, les lieux où ils ont été trouvés, ne me paroiſſent en être que des variétés; le premier a été apporté de Guinée; il eſt de la grandeur du *guepier* du Sénégal; il en diffère par une tache noire au bas de la gorge: cette tache eſt en-deſſus ſéparée du jaune de la gorge par une ligne bleuâtre, tranſverſale, & qui ne forme qu'un trait très-étroit; ſur les côtés & vers le bas du cou, la tache noire eſt entourée de brun, qui ſe perd ſur un fond d'un verdâtre lavé qui colore tout le deſſus du corps; l'autre *guepier* m'a été donné comme apporté du Sénégal; il eſt un peu plus grand que les deux précédens; il a le devant de la tête d'un bleu-pâle, & au bas de la gorge un demi-collier d'un très-beau bleu, dont la ligne ſupérieure, en ſe fondant avec le jaune de la gorge, eſt d'un verd-clair. Le deſſus du corps eſt d'un verdâtre-pâle. Ces trois *guepiers* ont les pennes de la queue de longueur égale. *Genre LX.*

GUEPIER (grand) VERD ET BLEU.

C'eſt une eſpèce nouvelle apportée des Indes orientales par M. Sonnerat, & décrite par M. de Montbeillard. La longueur eſt de dix pouces; les deux pennes intermédiaires de la queue dépaſſent les latérales de ſept à huit lignes; le front, les joues, tout le deſſous du corps ſont couleur d'aigue-marine; la partie ſupérieure de la tête & le deſſus du cou ſont mor-dorés; la gorge, le bas des joues & le devant du cou ſont nués d'un beau jaune; le deſſus du corps eſt verd-doré, les ailes ſont vertes. *Genre LX.*

GUEPIER (petit) VERD ET BLEU A QUEUE ÉTAGÉE.

Guepier d'Angola. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 558, *pl. XLIV*, *fig.* 1. A.

Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt d'environ cinq pouces & demi; tout le deſſus du corps eſt d'un verd glacé, d'un brillant tirant un peu ſur la couleur d'or; un trait pointillé de noir & de blanc paſſe de chaque côté de la tête par la ligne où l'œil eſt placé; la gorge eſt jaune; le devant du cou eſt marron; le deſſous du corps couleur d'aigue-marine, glacé d'une nuance dorée comme le dos; les ailes pliées paroiſſent vertes; la queue eſt de cette même couleur en-deſſus, cendrée en-deſſous; les pennes latérales ſont cendrées

ſur leur bord interne, & les deux du milieu excèdent un peu les latérales, qui vont toutes en diminuant; l'iris eſt rouge, le bec noir, les pieds ſont cendrés, les ongles noirâtres. *Genre LX.*

GUEPIER VERD A AILES ET QUEUES ROUSSES. *Pl. enl.* 454.

Ce *guepier* a huit pouces de long, ſuivant la figure qui le repréſente; tout le corps eſt d'un verd-ſombre; la gorge & les côtés du cou ſont griſâtres; il y a ſur le milieu de l'aile une barre tranſverſale blanchâtre; les pennes des ailes & de la queue ſont rouſſes; le bec eſt noir; les pieds ſont d'un brun-clair & beaucoup plus longs que les *guepiers* ne les ont ordinairement. On a indiqué cet oiſeau au bas de la figure comme étant de Cayenne; mais je doute très-fort, avec M. de Montbeillard, qu'il y ait aucun *guepier* à Cayenne ni dans toute l'Amérique, & rien de conſtaté ne le prouve encore. *Genre LX.*

GUEPIER VERD A GORGE BLEUE.

Guepier à collier de Madagaſcar. *Pl. enl.* 740.

BRISS. *tom. IV, pag.* 549, *pl. XLII, fig.* 2.

Il a près de neuf pouces du bout du bec à celui de la queue; tout le deſſus du corps eſt d'un verd teinté d'un éclat tirant ſur la couleur & le brillant de l'or; la gorge & le deſſous du corps ſont d'un verd d'aigue-marine, glacé comme le dos d'une nuance tirant ſur la couleur d'or; il y a de chaque côté de la tête un trait noir, qui paſſe par-deſſus l'orbite, & au bas de la gorge il y a pareillement un trait noir tranſverſal; c'eſt ce trait qui a été regardé comme formant un collier; l'aile pliée eſt verdâtre & le bout des pennes eſt terminé de noir; les deux pennes de la queue, plus longues que les latérales, ſont noires à leur extrêmité, & toutes ſont cendrées en-deſſous, vertes en-deſſus; le bec eſt noir, les pieds & les ongles ſont bruns.

M. Briſſon décrit deux *guepiers* qui, d'après la deſcription de leur plumage, ne paroiſſent que de légères variétés du précedent; il appelle l'un *guepier à collier de Bengale*, *tom. IV*, *pag.* 552; l'autre *petit guepier des Philippines*, *tom. IV*, *pag.* 555, *pl. XLIII*, *fig.* 2. Je n'entrerai pas dans les détails qui diſtinguent ces deux *guepiers* entre eux & de celui de Madagaſcar; les perſonnes qui voudront prendre la peine de comparer les deſcriptions ſe pourront convaincre par elles-mêmes du peu de différence qu'il y a entre ces trois oiſeaux, & de la probabilité, que ce ne ſont que des variétés de ſexe, d'âge ou de climat. *Genre XL.*

GUEPIER VERD A QUEUE D'AZUR.

Grand guepier des Philippines. *Pl. enl.* 57.

BRISS. *tom. IV*, *pag.* 560, *pl. XLIII*, *fig.* 1. Genre LX.

Il eſt un peu moins gros que le *guepier commun*; la tête & tout le deſſus du corps ſont d'un verd-ſombre, changeant dans certains aſpects en couleur de cuivre de roſette; le croupion & le deſſus de la queue ſont couleur d'aigue-marine; il y a ſur le milieu des joues une bande tranſverſale noire; la gorge eſt d'un jaune tirant dans certains individus ſur le verd, dans d'autres ſur le fauve; le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un verd-jaunâtre, changeant en fauve ſelon la projection de la lumière; les ailes ſont en-deſſus du même verd que le dos; la queue eſt couleur d'aigue-marine, & les plumes en ſont de longueur à-peu-près égale; le bec eſt noir, les pieds & les ongles ſont bruns.

GUÉRIER. *Voyez* FRÉGATE.

GUIFETTE.

Pl. enl. 924.

Hirondelle de mer tachetée. BRISS. *tom. VI*, *pag.* 216 *pl. XX*, *fig.* 2. Genre CIII.

Guiſſette eſt le nom qu'on donne en Picardie à cette eſpèce *d'hirondelle de mer*; elle a dix pouces & demi du bout du bec à celui de la queue; le deſſus de la partie antérieure de la tête eſt d'un gris-blanc, mêlé de rouſſeâtre à l'extrémité des plumes; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont blancs; le derrière de la tête & du cou ſont noirs; le dos eſt brun à ſa partie ſupérieure, cendré à ſa partie inférieure, avec un mélange de rouſſeâtre ſur le bord des plumes; le croupion & le deſſus de la queue ſont d'un cendré-clair; une large tache noirâtre eſt placée derrière l'œil de chaque côté; le bord externe des ailes eſt blanc; les ailes ſont griſes, variées de différens gris plus ou moins foncés & de rouſſeâtre; la queue eſt fourchue, d'un cendré-clair dans la longueur des plumes, foncé à leur extrêmité; le bec eſt d'un brun-noirâtre, les pieds ſont d'un gris-verdâtre, & les ongles noirâtres.

Suivant les obſervations communiquées par M. Baillon à M. le comte de Buffon, les *guiſettes* ſont peu *clameuſes*; elles choiſiſſent dans les marais une touffe d'herbe ou de mouſſe au milieu de l'eau ou ſur les bords; elles y apportent quelques brins d'herbes ſèches & y dépoſent leurs œufs au nombre de trois ordinairement; elles couvent pendant dix-ſept jours: ſuivant le même obſervateur, les *guiſettes* ne ſont point *piſcivores*, mais elles ſe nourriſſent d'inſectes qu'elles ſaiſiſſent en l'air, & de ceux qu'elles ramaſſent à la ſurface de l'eau.

GUIFETTE NOIRE OU L'ÉPOUVANTAIL.

Pl. enl. 333.

Hirondelle de mer à tête noire ou *l'épouvantail.* BRISS. *tom. IV*, *pag.* 211, *pl. XX*, *fig.* 1.

La *guiſette noire* ou *épouvantail* a neuf pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue; ſon plumage eſt d'un cendré-rembruni ſur la tête; le deſſus du cou & le deſſous du corps, plus clair ſur le dos & le croupion; le bas ventre & le deſſous de la queue ſont blancs; les ailes ſont d'un cendré-rembruni, ainſi que la queue qui eſt fourchue, & dont la penne la plus extérieure de chaque côté eſt d'un gris-blanc; le bec eſt noir;

es pieds ſont d'un rouge obſcur ; les ongles noirs. L'*épouvantail* fréquente en été le bord des rivières & des étangs ; il fait ſon nid parmi les roſeaux ; la femelle pond trois ou quatre œufs, d'un verd ſale tachetés de marques noirâtres qui forment une zone vers le milieu.

GUIFSO-BALITO.

C'eſt une eſpèce nouvelle indiquée par M. le comte de Buffon, d'après M. le chevalier Bruce qui l'a obſervée en Abyſſinie.

Le *guifso-balito* a le bec dentelé ſur les bords, deux doigts en-avant & un ſeul doigt en-arrière; il eſt par conſéquent d'un genre nouveau. M. de Buffon le compare à notre *gros-bec*, en ce que comme lui il fuit les lieux habités, il vit retiré dans les bois ſolitaires, il ne chante pas & il ſe nourrit des amandes qu'il tire des noyaux.

« La tête, la gorge & le devant du cou ſont » d'un beau rouge qui ſe prolonge en une bande » aſſez étroite ſous le corps juſqu'aux couvertures » inférieures de la queue; il a tout le reſte du » deſſous du corps, la partie ſupérieure du cou, » le dos & la queue noirs ; les couvertures ſu- » périeures des ailes brunes bordées de verdâtre, » & les pieds d'un rouge très-obſcur : les ailes, » dans leur ſituation de repos, ne vont qu'au » milieu de la longueur de la queue.

GUIGNARD.

Pl. enl. 832.

Petit pluvier ou *le guignard.* Briss. *tom. V, pag.* 54, *pl. IV, fig.* 2. Genre LXIX.

Le *guignard* n'eſt pas ſi gros que le *pluvier doré;* le devant de la tête eſt couvert de plumes griſes entourées de blanchâtre, & le reſte du deſſus de la tête de plumes noirâtres bordées de rouſſeâtre ; une bande d'un blanc-rouſſeâtre s'étend de l'œil au-derrière de la tête; le deſſus du corps eſt d'un gris-brun, mêlé de rouſſeâtre qui borde les plumes ; la gorge eſt blanchâtre, le devant du cou d'un gris mêlé de rouſſeâtre ; la poitrine & les côtés ſont d'un roux plus ou moins foncé dans les différens individus ; le haut du ventre eſt noirâtre ; le bas-ventre & le deſſous de la queue ſont blancs : cependant ces couleurs ne ſont pas toujours ſi diſtinctes, & ſoit qu'il faille l'imputer à l'âge des individus, ſoit qu'on doive l'attribuer à une autre cauſe, parmi les plumes blanches du ventre, il y en a ſouvent de rouſſes, quelquefois de noires ; il y a de même ſur la poitrine des plumes noires, quelquefois des plumes blanchâtres ; j'ai eu occaſion d'obſerver ces variétés, que je crois dues à l'âge, ſur des *guignards* qu'on envoyoit tous les ans de Chartres à Paris en aſſez grand nombre ; la couleur dominante des ailes eſt le gris, mêlé ſur différentes pennes de blanc ou de rouſſeâtre ; les quatre pennes intermédiaires de la queue ſont griſes, terminées par du brun ; les quatre latérales de chaque côté ſont griſes, terminées de blanc, & les deux plus extérieures en ſont bordées en-dehors ; le bec eſt noir, les pieds ſont bruns, les ongles noirs.

Les *guignards* vont par bandes; ils vivent d'inſectes, de vers & des plus petits coquillages terreſtres ; on ne les voit dans nos provinces qu'en avril & au mois d'août ; ils ſont plus connus dans la Beauce & l'Orléanois que dans le reſte du royaume ; il paroît que ces oiſeaux nous viennent du nord, où ils s'avancent dans les régions les plus reculées ; ce ſont des oiſeaux ſtupides, qui ſe laiſſent conduire par les chaſſeurs ſous le filet tendu pour les prendre ; lorſqu'on les tire, la troupe s'envole à pic, tournoie autour de celui qui eſt tombé, va ſe poſer à fort peu de diſtance, & en la ſuivant, ſans faire beaucoup de chemin, on s'empare de tous les individus dont elle étoit compoſée. Pendant leur ſéjour, ces oiſeaux ſont ſi pareſſeux ou ſont ſi peu de chemin, qu'il ſuffit d'avoir remarqué un endroit où on en a apperçu une bande, pour la retrouver le lendemain ; cette torpeur eſt étonnante dans un oiſeau qui paroît nous venir de ſi loin ; ſeroit-elle produite par la laſſitude ? En effet, au bout de quelques jours on ne découvre plus nulle part ces mêmes oiſeaux qu'on ſuivoit pour ainſi dire à la piſte, & il faut bien qu'ils paſſent de cet état de torpeur à un vol actif & précipité qui les éloigne & les porte aux grandes diſtances où ils doivent arriver. Leur chair eſt eſtimée comme un des mêts les plus délicats & les plus ſavoureux ; il n'y a pas de gibier plus recherché.

GUIGNETTE.

Briss. *tom. V, pag.* 183, *pl. XVI, fig.* 2. Genre LXXV.

Petite alouette de mer, pl. enl. 850.

La *guignette* eſt beaucoup moins groſſe que le *bécaſſeau* auquel elle reſſemble par ſa forme & par les caractères génériques ; elle a du bout du bec à celui de la queue ſept pouces & demi. M. de Buffon en fait la peinture dans le peu de lignes ſuivantes :

« La *guignette* a la gorge & le ventre blancs ; la » poitrine tachetée de pinceaux gris ſur blanc ; » le dos & le croupion gris non mouchetés, mais » légèrement ondés de noirâtre, avec un petit » trait de cette couleur ſur la côte de chaque » plume & dans le tout on apperçoit un reflet » rougeâtre ».

Les pennes des ailes ſont d'un gris-brun tachées de blanc plus ou moins ; le brun eſt la ſeule couleur apparente lorſque les ailes ſont pliées ; la queue eſt variée en-deſſus de gris-brun, de noirâtre & de blanc ; le bec eſt brun, les pieds & les ongles ſont d'un brun-verdâtre.

La *guignette* fréquente le bord des eaux; elle vit de vers & d'inſectes ; elle eſt de paſſage & part à la fin de l'été : on en voit peu aux environs de Paris. M. de Buffon dit qu'elle eſt commune dans les Voſges, vers les ſources de la Moſelle, & qu'on l'appelle dans ces cantons *lambiche.* J'en conſerve une qui a été apportée de la Louiſiane

& qui ne diffère de la nôtre que parce qu'elle eſt un peu plus grande : il paroit que c'eſt un oiſeau fort commun dans cette partie de l'Amérique ; car, je l'ai vu en grand nombre dans les envois d'oiſeaux qui en ont été faits.

GUIGNOT. *Voyez* PINSON.

GUILLEMOT.

Pl. enl. 903.

BRISS. *tom. VI, pag.* 10, *pl. VI, fig.* 1. Genre XCII.

Uria en Latin ;

Guillam & *guillem* en Anglois ;

Lomwia par les habitans des îles Féroë.

Le *guillemot* eſt un oiſeau de mer à pieds palmés ; il a pour caractères :

Trois doigts devant, tous joints enſemble par des membranes entières, & point de doigt de derrière :

Les jambes placées tout-à-fait derrière & cachées dans l'abdomen :

Le bec droit & pointu.

Il eſt un peu moins gros que le *canard domeſtique* : ſa longueur eſt d'un pied cinq pouces : ſon vol d'un pied onze pouces : il a la tête, la gorge, le cou, le dos, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes & du deſſus de la queue d'un brun-noirâtre : la poitrine & tout le deſſous du corps blancs : les pennes des ailes fort courtes, ce qui rend l'aile petite & étroite : les dix premières pennes d'un brun-noirâtre, les ſeize ſuivantes de cette même couleur, mais terminées de blanc, & les deux plus proches du corps d'un brun-noirâtre : les pennes de la queue de cette dernière couleur : le bec noir : les pieds, les doigts, leurs membranes, les ongles noirs.

Les oiſeaux de ce genre appartiennent aux mers qui baignent le nord de l'Europe : on les trouve à la pointe de l'Ecoſſe, ſur les côtes de la Norwège, de l'Iſlande & des îles de Féroë : ils quittent ces parages au fort de l'hiver, & ſe réfugient ſur les côtes d'Angleterre, quelques-uns même ſur les côtes de Bretagne & de Normandie.

Le *guillemot* a les ailes trop étroites pour pouvoir ſoutenir un vol de quelque durée : il ne peut que s'élancer de pointes en pointes de rochers : il fait ſon nid ſous leurs avances dans la partie la plus élevée à laquelle il peut parvenir : ſes œufs ſont très-pointus par un bout, fort gros à proportion de ſa corporance, tachetés de noirâtre ſur un fond bleuâtre. Quelques familles reſtent en été ſur les côtes d'Angleterre & y nichent, mais le plus grand nombre repaſſe vers le nord au printemps.

GUILLEMOT (petit), improprement nommé *Colombe de Groënland.*

Pl. enl. 917.

BRISS. *tom. VI, pag.* 76. Genre XCII.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *pigeon* : ſon plumage eſt en-deſſus du corps plus ou moins varié de noir en été & tout blanc en-deſſous : il eſt preſque entièrement blanc, tant en-deſſus qu'en-deſſous pendant l'hiver, & probablement ſuivant les régions plus ou moins froides qu'habitent les individus de ce genre ; leur plumage eſt auſſi varié de plus de noir ſuivant la ſaiſon où on les prend, & cette différence a fait regarder comme des eſpèces diſtinctes des individus qui ne varient qu'à raiſon de la ſaiſon, du lieu où ils ont vécu & auſſi de leur âge. C'eſt pourquoi nous ſommes perſuadés avec M. le comte de Buffon qu'on doit réduire à la ſeule eſpèce du *petit guillemot*, improprement appellé *colombe de Groënland*, les deux autres eſpèces qui ont été nommées *petit guillemot.* BRISS. *tom. VI, pag.* 75 & *guillemot rayé.* BRISS. *tom. VI, pag.* 78.

Le bec eſt noir ; les pieds & les doigts ſont rougeâtres, leurs membranes ſont noirâtres.

Le petit *guillemot* ſe trouve, comme le grand, ſur les mers au nord de l'Europe : il niche dans des crevaſſes de rochers peu élevés d'où les petits peuvent ſe jetter à l'eau & éviter de devenir la proie des renards qui ne ceſſent de les guetter : la ponte n'eſt que de deux œufs : on trouve quelques nids ſur les côtes du pays de Galles & d'Ecoſſe ; mais le grand nombre des nichées ſe fait ſur des terres bien plus ſeptentrionales, au Spitzberg & en Groënland où ſe tient le gros de l'eſpèce, tant du grand que du petit *guillemot.* (Cette partie hiſtorique eſt extraite de l'ouvrage de M. le comte de Buffon).

GUILLEMOT (petit). BRISS. *tom. VI, pag.* 75. *Voyez* GUILLEMOT (petit), improprement nommé *Colombe de Groëland.*

GUILLEMOT RAYÉ.

BRISS. *tom. VI, pag.* 78. *Voyez* GUILLEMOT (petit), improprement nommé *Colombe de Groëland.*

GUILLERY-SAL. *Voyez* MOINEAU.

GUINDER (*fauc.*) : ſe *guinder* ſe dit d'un oiſeau qui s'élève exceſſivement haut & qu'on apperçoit à peine dans les nuages.

GUIRA-BERABA.

Pipit verd du Bréſil. BRISS. *tom. III, pag.* 533.

C'eſt un oiſeau à bec effilé du genre XL & de la ſection des pitpits que M. Briſſon nomme *pipits.* Celui-ci eſt de la grandeur du chardonneret : il a le deſſus de la tête & du cou, le dos, les ailes & la queue d'un verd-clair, la gorge noire ; le deſſous du corps & le croupion d'un jaune doré ; le bout des pennes des ailes brun, le bec jaune, les pieds & ongles bruns.

GUIRA-GUAINUMBI. *Voyez* HOUTOU.

GUIRAROU.

Continga gris. BRISS. *tom. II, pag.* 353.

Guiraru eſt, ſuivant Marcgrave, le nom que les Braſiliens donnent à cette eſpèce de Cotinga : il a de neuf à dix pouces de long ; la tête, le cou, la poitrine & tout le deſſous du corps d'un gris-clair ; les jambes & le deſſus du corps cendrés ; une bande tranſverſale noire ſur chaque côté de

la tête ; les couvertures & les pennes des ailes noirâtres ; celles de la queue noires, terminées de blanc : l'iris couleur de ſaphir ; le bec & les pieds noirs : il habite les bois & s'y tient ſur le rivage des eaux qui les traverſent : ſa voix eſt aiguë & très-forte ; il eſt aſſez ſédentaire & va par bandes : les voyageurs égarés dans l'immenſité des forêts ſont ſûrs en allant à ſa voix de rencontrer quelque rivière dont le cours les conduit ordinairement en quelque lieu habité. *Genre XXIII.*

M. de Montbeillard regarde comme une variété du *guirarou* le cotinga repréſenté, *pl. enl.* 699, ſous le nom de *cotinga gris de Cayenne.* Il n'a que ſept pouces & demi de long, point de bande tranſverſale noire ſur les joues ni de blanc à la queue ; tout le deſſus du corps eſt d'un gris-foncé uniforme & le deſſous d'un gris-clair ; le bec & les pieds, ſuivant la figure enluminée, ſont rougeâtres : cette couleur du bec & des pieds, dénote une eſpèce ou une variété particulière, à moins que ce *cotinga* ne fût le *cotinga pourpre jeune*, & qui n'auroit encore rien de ſes belles couleurs ; ce que je ſoupçonne d'après ſa taille & la couleur du bec & des pieds.

GUIRNEGAT.

Bruant du Bréſil. BRISS. *tom. III, pag.* 299. *Pl. enl.* 321, *fig.* 2.

Il eſt de la grandeur de notre *bruant* : le deſſus de la tête eſt d'un jaune-orangé ; les joues, la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un jaune-clair qui s'affoiblit de plus en plus en deſcendant vers la queue ; le derrière du cou, le deſſus du corps, les couvertures des ailes ſont d'un jaune foible & teint d'olivâtre : cette dernière couleur borde les pennes des ailes & de la queue qui ſont noires : le bec eſt d'un blanc-griſâtre, les pieds ſont gris. La femelle n'a que peu de jaune, beaucoup plus pâle que celui du mâle, & elle eſt variée de brun ; mais les auteurs ont outré ſa deſcription en la comparant pour le plumage au *moineau-franc.*

Il y a des mâles plus colorés les uns que les autres ; ceux qui le ſont le plus reſſemblent beaucoup, par le plumage, aux *ſerins jaunes* ou *ſurdorés*, & ceux dont les couleurs ſont foibles reſſemblent aux *ſerins iſabelles ſurdorés.*

Le *guirenegat* a un chant agréable : il n'eſt pas très-rare d'en trouver chez nos oiſeliers, qui l'appellent *moineau-paille*, nom qui ne donne pas une mauvaiſe idée de la nuance la plus ordinaire du plumage de cet oiſeau : on le nourrit de millet & de graine d'alſpic, mais on le conſerve peu de temps. *Genre XXXV.*

GUIRA-PANGA.

Cotinga blanc de Cayenne. *Pl. enl.* 793, le mâle, 794 la femelle.

Cotinga blanc. BRISS. *tom. II, pag.* 356.

On n'avoit qu'une idée très-confuſe de cet oiſeau : M. de Montbeillard eſt le premier qui l'ait bien vu & bien décrit : il lui a conſervé le nom de *guira-panga* que lui donnent les habitans du Bréſil, ſuivant de Laët, d'après lequel les auteurs en avoient parlé. Le mâle & la femelle ont un pied de long ; ils ſont de la même groſſeur, mais ils diffèrent par les couleurs du plumage. Le mâle eſt entièrement blanc, la femelle a le deſſus du corps, les pennes des ailes & de la queue, d'un verd-olivâtre mêlé de gris ; les pennes latérales de la queue ſont de cette dernière couleur bordée d'olivâtre ; le front & les joues ſont blancs ; les plumes de la gorge ſont griſes bordées d'olivâtre ; le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre ſont variés de gris, d'olivâtre & de jaune ; cette dernière couleur s'étend ſur le reſte du deſſous du corps ; le bec & les pieds ſont noirs ; mais ce qui caractériſe & ce qui diſtingue le *guira-panga*, c'eſt une caroncule qui s'élève ſur la baſe du bec à ſa partie inférieure, tant ſur le bec du mâle que ſur celui de la femelle ; cette excroiſſance eſt couverte de petites plumes, ou d'un duvet blanc dans le mâle, verdâtre dans la femelle & diſtribuée par pinceaux. Dans l'état de repos la caroncule eſt pendante & pliſſée ; mais ſuivant que l'oiſeau eſt animé elle ſe gonfle, ou par l'air qui y paſſe, ou par le ſang qui s'y porte ; car, c'eſt ce qu'on ne peut décider par rapport à un oiſeau qu'on ne connoît que par quelques individus deſſéchés ; elle s'étend, s'alonge au-delà de deux pouces & prend une direction perpendiculaire. Le *guira-panga* a un cri très-fort & qu'on entend de très-loin : il faut que cet oiſeau ſoit très-rare au Bréſil ou qu'il n'y ſoit que de paſſage, & qu'il n'y en vienne que peu d'individus de quelques terres plus éloignées. Depuis Laët on ne l'avoit pas obſervé, & nos colons de la Guiane, ſi adonnés à la recherche des oiſeaux, ſemblent n'avoir vu le *guira-panga* qu'en une ſeule année : j'en conſerve un qui, peut-être eſt un jeune mâle ; tout le fond de ſon plumage eſt blanc varié de verd-olivâtre ; la plupart des plumes ſont mi-parties de ces deux couleurs. *Genre XXIII.*

GUIRA-QUEREA (le).

Tette-chèvre du Bréſil. BRISS. *tom. II, pag.* 481. *Genre XXIX.*

Guira-querea eſt le nom que les Braſiliens donnent à un engoulevent ou tette-chèvre de leur contrée ; il n'eſt pas plus gros qu'une *alouette* : tout ſon plumage eſt varié de taches d'un jaune obſcur & de taches blanchâtres ſur un fond cendré-brun ; il a les ailes & la queue fort longues, & il eſt ſur-tout reconnoiſſable à un collier d'un jaune ſombre qui lui ceint le haut du cou ; les deux plumes du milieu de la queue excèdent les latérales ; les pieds ſont d'un cendré-brun, les ongles noirs. Telle eſt la peinture du *guira-querea* d'après Marcgrave ; ſuivant celle qu'en fait Sloane, ou plutôt le *guira-querea* que ce ſçavant a décrit, n'a point de collier jaune ; ſa tête eſt variée de noir & de brun couleur de tabac d'Eſpagne, & le ventre eſt varié de blanc ; les pennes des ailes & de la

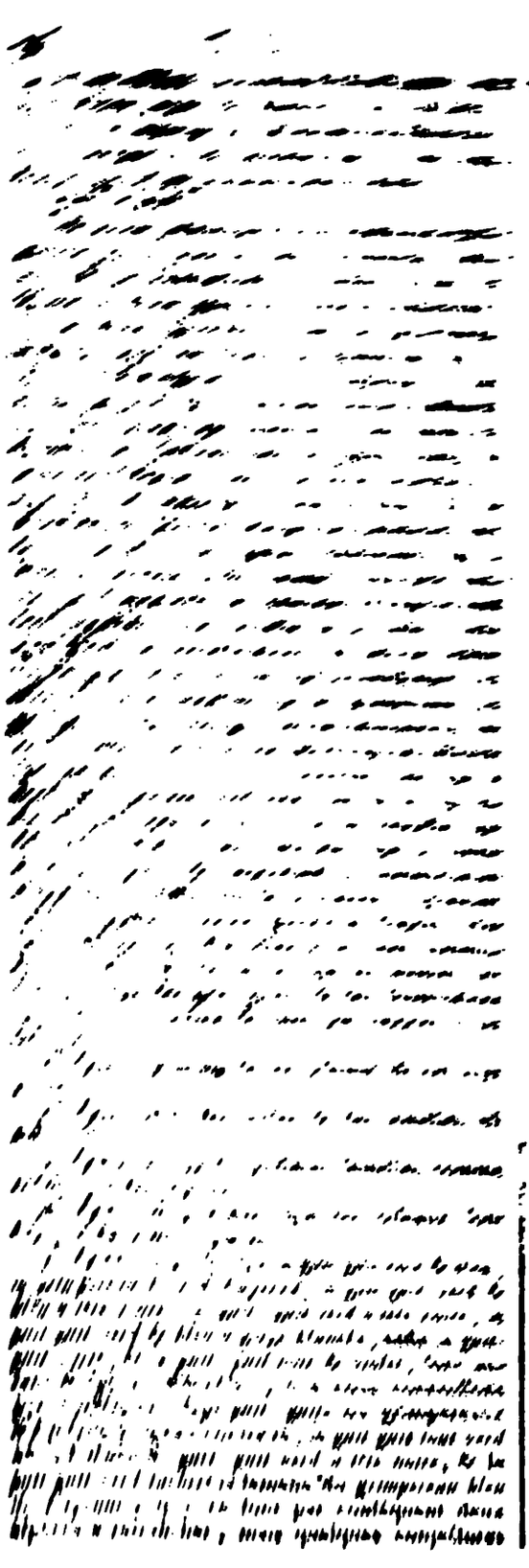

qu'avec la même taille, il ne diffère que de ce que le second enfant est d'un verd un peu plus foncé, qui n'a rien de bleu, & que les pieds sont bruns; mais l'un & l'autre se rapprochent de notre premier gyimpereau par la dentelure du dessous des ailes d'un jaune bien décidé dans l'adulte.

vidu varié de quelques plumes bleues & d'un jaune moins étendu, moins foncé dans celui qui n'a rien de bleu ; ce dernier pourroit être la femelle & l'autre eſt évidemment ou un jeune qui paſſoit à ſon beau plumage, ou un adulte qui paſſoit d'un plumage ſombre à un brillant, ſi cette eſpèce eſt ſujette à deux mues par an. Il ſeroit à deſirer que les obſervations faites ſur les lieux puſſent remplacer les conjectures que je viens de préſenter ; mais elles ſuffiſent pour prouver combien le *guit-guit noir & bleu* eſt ſujet à varier, & pour expliquer par conſéquent la différence des deſcriptions qu'on en fait. Cependant il ne faut pas penſer que les individus, d'après leſquels j'établis mes conjectures, ſoient des objets rares, dont il n'y auroit à tirer que des conſéquences haſardées ; j'ai vu ſouvent les deux variétés qui m'ont ſervi de point de comparaiſon.

GUIT-GUIT NOIR ET VIOLET.

Grimpereau violet du Bréſil. BRISS. *tom. III, pag.* 661, *pl. XXXII, fig.* 4, *genre XLIII.*

M. Briſſon, auquel on doit la connoiſſance de ce *guit-guit*, le compare pour la groſſeur au *ſouci ;* il a le deſſus de la tête d'un verd-doré ; les joues, le derrière du cou, le haut du dos & les plumes ſcapulaires d'un noir de velours ; la partie inférieure du dos, le croupion, le deſſus de la queue & les petites couvertures des ailes d'un violet tirant ſur la couleur d'acier poli ; la gorge d'un violet éclatant, qui s'étend ſur le devant du cou ; la poitrine d'un marron-pourpré ; le reſte du deſſous du corps noir ; les pennes des ailes & de la queue noires, mais celles-ci ſont bordées de violet ; le bec noirâtre, les pieds & les ongles gris-bruns. M. Briſſon dit qu'on trouve ce *guit-guit* au Bréſil. Je ne peux m'empêcher de remarquer qu'il n'a pas les couleurs ordinaires aux autres *guit-guits* ou grimpereaux d'Amérique, mais celles qui ont coutume de briller ſur le plumage des *ſoui-mangas* ou grimpereaux des parties méridionales de l'ancien continent. Ce *guit-guit* n'en auroit-il pas été tranſporté au Bréſil par quelque marin qui y aura paſſé, & envoyé enſuite de cette contrée en France ? L'oiſeau repréſenté, *pl. enl.* 578, *fig.* 3, ſous le nom de *grimpereau brun* du Bréſil, me paroit être la femelle du précédent ; le devant de la tête eſt verd ; la gorge & le devant du cou ſont d'un violet rougeâtre ; le moignon des ailes eſt d'un violet d'acier poli ; le reſte du plumage eſt brun.

GUIT-GUIT TOUT VERD.

Grimpereau verd de Cayenne. *Pl. enl.* 682, *fig.* 1.

Je le regarde comme la femelle du *guit-guit verd à tête noire ;* j'en parle à l'occaſion de cet oiſeau. *Voyez* GUIT-GUIT VERD A TÊTE NOIRE.

GUIT-GUIT VARIÉ.

Grimpereau varié d'Amérique. BRISS. *tom. III, page* 665.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *moineau-franc* ; le ſommet de la tête eſt d'un rouge vif ; ſa partie poſtérieure d'un beau bleu ; le deſſus du cou & de tout le corps eſt varié de bleu, de noir, de blanc & de jaune ; les joues ſont nuées de bleu & de blanc ; la gorge & le deſſous du corps ſont variés d'un jaune de citron & d'un jaune-orangé. Les ailes & la queue ſont nuées des mêmes couleurs que le deſſus du corps. Séba, qui a indiqué cet oiſeau, dit qu'il ſe trouve en Amérique, ſans déterminer dans quelle partie. *Genre XLIII.*

GUIT-GUIT VERD A TÊTE NOIRE.

Guimpereau verd à tête noire du Bréſil. *Pl. enl.* 578, *fig.* 2.

BRISS. *tom. III, pag.* 633, *genre XLIII.*

Ce grimpereau ne m'a pas paru auſſi gros que le dit M. Briſſon ; il le compare, à cet égard, au *rouge-gorge* ; il n'eſt cependant pas plus gros que le *chardonneret* ; tout le plumage eſt d'un verd brillant, excepté la tête qui eſt d'un noir de velours, qui s'étend un peu ſur le haut du cou en arrière ; les pennes des ailes & de la queue ſont noires, bordées de verd. M. Briſſon dit que les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un cendré-brun, bordées de verd ; ce n'eſt que dans l'oiſeau ou jeune, ou qui n'a pas pris entièrement ſon beau plumage ; le demi-bec ſupérieur eſt noir, l'inférieur blanchâtre ; les pieds & les ongles ſont d'un brun-noirâtre. Ce bel oiſeau n'eſt pas rare à Cayenne ; on l'envoye ſouvent de cette contrée, ainſi qu'un *grimpereau* qui eſt de la même taille, qui n'a point de noir ſur la tête, dont le verd du deſſus du corps eſt moins éclatant, & celui du deſſous du corps a une teinte jaunâtre ſur le ventre ; mais tous deux ont le bec non-ſeulement mi-parti de noir & de blanc, mais ils l'ont plus fort, moins effilé, moins arqué que les grimpereaux en général ; je crois que ce ſont mâle & femelle de la même eſpèce. *Genre XLIII.*

M. de Montbeillard regarde ce grimpereau comme une variété du *guit-guit verd & bleu à tête noire. Voy.* l'article qui concerne ce dernier oiſeau.

GUIT-GUIT VERD ET BLEU A GORGE BLANCHE.

Grimpereau verd du Bréſil. BRISS. *tom. III, pag.* 631.

Pl. enl. 578, *fig.* 1.

Mouchet verd à la tête bleue. EDW. *tom. I, pag. XXV, pl.* 25.

Il eſt, ſuivant M. Briſſon, de la groſſeur du *rouge-gorge* ; le deſſus de la tête eſt d'un beau bleu ; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont de la même couleur ; la gorge eſt blanche ; les pennes des ailes & de la queue ſont noirâtres en-deſſus, bordées de verdâtre ; tout le reſte du plumage eſt d'un verd-clair. Cette eſpèce, ou cette variété du *guit-guit verd & bleu*, ſuivant M. de Montbeillard, ſe trouve au Bréſil ; je ne l'ai jamais vue parmi les oiſeaux envoyés de Cayenne. *Genre XLIII.*

GUIT-GUIT VERD ET BLEU A TÊTE NOIRE.

Grimpereau verd à tête noire d'Amérique. BRISS. *tom. III, pag.* 634.

Cet oiſeau, indiqué par Séba, qui dit qu'on le trouve en Amérique, ſans ſpécifier dans quelle partie, eſt à-peu-près de la groſſeur du *pinſon*; il a la tête & la gorge d'un noir de velours; le deſſus du corps d'un verd éclatant; le deſſous d'un bleu foncé; les pennes des ailes du même verd que le deſſus du corps, & celles de la queue d'un verd plus foncé; le bec blanchâtre. *Genre XLIII.*

GUIT-GUIT VERD TACHETÉ.

Grimpereau verd de Cayenne. BRISS. *tom. III, pag.* 636, *pl. XXXIII, fig.* 2, *genre XLIII. Pl. enl.* 682, *fig.* 1.

Sa groſſeur, ſuivant M. Briſſon, eſt à-peu-près la même que celle de notre *grimpereau*; toutes les parties ſupérieures ſont revêtues de plumes d'un beau verd; la gorge eſt rouſſeâtre, encadrée ſur les côtés par deux lignes étroites bleues; les joues ſont variées de verd & de blanchâtre; le deſſous du corps eſt nué par traits alongés & dans le ſens des plumes, de bleu, de verd, de blanchâtre; les pennes des ailes ſont noirâtres, bordées de verd du côté extérieur; les deux pennes du milieu de la queue ſont vertes; les latérales ſont verdâtres du côté extérieur, & noirâtres du côté interne; le bec eſt noir; les pieds & les ongles ſont gris. La femelle a les couleurs moins vives, point de roux au milieu de la gorge, ni ſur les bords. Je n'ai décrit cette eſpèce que pour me conformer au ſentiment de Mrs de Montbeillard & Briſſon. Mais je ne regarde pas le *guit-guit verd tacheté* comme conſtituant une eſpèce: je crois que c'eſt la femelle du *guit-guit noir & bleu. Voyez* GUIT-GUIT NOIR ET BLEU. Je le penſe d'autant plus, que les mêmes auteurs qui en font une eſpèce, annoncent que certains individus ont le plumage varié de bleu; je crois reconnoître à ce trait un jeune oiſeau ou un adulte dans le paſſage d'un plumage à un autre; ces individus à plumage moucheté de bleu me ſervent à reconnoître la femelle dans l'individu ſimplement verd, en le liant au mâle devenu entièrement bleu. *Voyez* à ce ſujet le GUIT-GUIT NOIR ET BLEU.

GYNTEL.

Linotte de Strasbourg. BRISS. *tom. III, pag.* 147, *genre XXXIII.*

Mêmes caractères génériques, même taille, même fond de couleurs, & leur diſtribution à-peu-près pareille que dans la *linotte* commune; tout ſemble indiquer que le *gyntel* n'en eſt qu'une variété, dont la principale différence conſiſte en ce que le *gyntel* a les pieds rouges.

HABIT UNI (l').

Fauvette de haie de la Jamaïque. BRISS. *Supplément, tom. VI, pag.* 100. *Genre XL.*

Moineau de buiſſon de l'Amérique. EDW. *tom. III, pag. & pl.* 122.

Cet oiſeau à bec effilé, du nombre de ceux qui vivent d'inſectes, eſt à-peu-près de la taille de notre *fauvette*; il a la tête, la gorge & le cou d'un cendré tirant un peu ſur le verd; le deſſus du corps, des ailes & la queue d'un brun-rouſſeâtre; la poitrine & le deſſous du corps d'un blanc-brunâtre; le deſſous des ailes cendré, le bec noir, les pieds & les ongles bruns: on le trouve à la Jamaïque.

HALEUR (le). *Voyez* ENGOULEVENT A LUNETTES.

HALLEBRAND. C'eſt le petit du canard. *Voyez* CANARD.

HALLIER (*chaſ.*) Le *hallier* eſt un filet qu'on tend verticalement, poſé ſur des piquets, en travers des ſentiers fréquentés par le gibier, & qui les barre, comme le pourroit faire une haie, dans les mailles duquel le gibier ſe prend en voulant traverſer le *hallier*; pour l'exciter plus puiſſamment à le traverſer, on répand au-delà du *hallier* du grain, dont la vue irrite l'appétit du gibier & l'engage à tenter le paſſage. On prend au *hallier* les faiſans, les perdrix, les cailles, les rales & les poules d'eau. La hauteur, la force du tiſſu, la grandeur des mailles des *halliers* doivent être proportionnées à l'eſpèce de gibier pour lequel on les fabrique.

HAMBOUVREUX.

Bouvreuil de Hambourg. BRISS. *tom. III, pag.* 314. *Genre XXXVII.*

M. de Montbeillard, pour exprimer d'un ſeul mot le pays où ſe trouve l'oiſeau dont il s'agit dans cet article, & l'eſpèce avec laquelle il a le plus de rapport, lui a donné le nom d'*hambouvreux*. C'eſt aux environs de la ville d'Hambourg qu'on l'a obſervé, & il a paru à M. Briſſon du même genre que le *bouvreuil*. Albin ayant plus d'égard à ſes habitudes qu'à ſa conformation, lui a donné le nom de *grimpereau*. M. de Montbeillard, pour concilier les caractères que ſa conformation préſente & l'habitude qu'il a de grimper le long des arbres, l'a placé à la ſuite des *bouvreuils*, ſans cependant le réunir à ces oiſeaux dont il lui a paru différer par l'habitude de grimper, par la forme de ſa queue qui eſt étagée, & par l'eſpèce d'alimens dont il vit, car il ſe nourrit d'inſectes, & cette obſervation peut ſeule faire penſer que ce n'eſt pas un *bouvreuil*, puiſque ces oiſeaux n'ont pas le bec conformé favorablement pour ne pouvoir vivre que de cette ſeule proie. L'*hambouvreux* eſt un peu plus gros que notre *bouvreuil*; il a cinq pouces neuf lignes de long; le deſſus de la tête & du cou d'un brun rougeâtre & pourpré; la gorge brune, le devant du cou blanc & coupé dans le milieu de ſa longueur par une large bande tranſverſale, ou demi-collier brun; la poitrine, le dos, le croupion, le deſſus de la queue d'un brun-jaunâtre, varié de taches longitudinales noires; le ventre, les côtés, les jambes & le deſſous de la queue blancs; les ailes d'un brun-clair & jaunâtre, marquées de deux taches blanches; la queue d'un brun ſombre en-deſſus & blanche en-deſſous, foiblement étagée du centre ſur les côtés; l'iris jaune, le bec noir.

HANIPPON. SAL. *Voyez* BÉCASSINE (petite).

HARFANG (le).

Pl. enl. 458.

Chat-huant blanc de la Baie d'Hudſon. BRISS. *tom. I, pag.* 522. *Genre XII.*

Grand hibou blanc. EDW. *tom. II, pag. & pl.* 61.

Le *harfang* ou *hûrfang* en Suédois, eſt la plus grande des chouettes connues. J'ai vu trois peaux de cet oiſeau: une avoit été apportée de Sibérie, & les deux autres de la Louiſiane. On ſçavoit déjà que le *harfang* ſe trouve dans les contrées ſeptentrionales de l'un & de l'autre continent; mais il ne paroiſſoit pas qu'il s'avançât dans l'une ni dans l'autre vers des régions auſſi méridionales que la Louiſiane. Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *grand-duc*; tout le plumage, ſur les peaux que j'ai vues, étoit d'un blanc éclatant mouchèté de noir. La peau qui avoit été apportée de Sibérie, qui m'avoit été confiée par M. de Sauſure, de Genève, pour la lui faire monter, & d'après laquelle M. Daubanton le jeune a fait exécuter la planche enluminée, étoit variée de taches noires qui terminoient l'extrêmité des plumes; cependant celles qui entouroient les yeux, la gorge & le devant du cou étoient blanches, ſans aucune tache; il n'y en avoit pas non plus ſur les pieds; le bec & les ongles étoient noirs.

Les deux peaux apportées de la Louiſiane différoient fort peu de celle qui avoit été envoyée de Sibérie: les deux premières étoient, ou m'ont paru d'un blanc moins éclatant, & chargées de taches plus larges, d'un noir moins foncé & brunâtre. Il paroît, d'après les auteurs qui ont parlé du *harfang*, que, ſuivant les lieux qu'il habite, ſon blanc eſt plus pur ou plus varié de taches noires. Cette eſpèce eſt commune à la Baie d'Hudſon, & y donne la chaſſe aux lagopèdes en plein jour.

HARLE.

Les *harles* ſont des oiſeaux palmipèdes; ils ont le

bec droit, étroit, onguiculé & crochu à l'extrémité, dentelé, en forme de ſcie ſur les deux bords de l'une & de l'autre mendibule, dont les dentelures ſont inclinées en arrière; le bas de la jambe eſt dégarni de plumes & le doigt poſtérieur n'eſt pas engagé par la membrane qui unit les trois doigts antérieurs. M. Briſſon a compoſé de ces oiſeaux le CV^e genre de ſa méthode. On ne les voit qu'en hyver, & plus particulièrement pendant les fortes gelées : leur apparition paſſe pour une annonce de grands froids, mais ce pronoſtic n'eſt pas toujours vérifié. L'hiſtoire de ces oiſeaux, que nous ne voyons que quand il fait froid, qui ne paſſent pas beaucoup de temps dans nos contrées, & dont le retour n'a point d'époques fixes, ne nous eſt pas bien connue. On ſçait en général, que les *harles* vivent ſur les lacs, les étangs & les rivières; qu'ils prennent beaucoup de poiſſons, qu'ils ſont d'excellens plongeurs, qu'ils nagent avec vivacité entre deux eaux, & qu'à la faveur de l'air qu'ils accumulent dans leur trachée, ils peuvent demeurer quelque temps ſous l'eau, ſans venir reſpirer à ſa ſurface : ils ſont plus répandus vers le nord, d'où ils paroiſſent nous venir en hyver, que dans les régions méridionales, où ils pénétrent cependant dans la mauvaiſe ſaiſon.

Leur nom générique eſt *merganſer*, en Latin; *garganey*, en Italien; *mar-rach*, en Allemand; *Kruk morski*, en Polonois;

Groſander, en Anglois.

Le *harle*, proprement dit, ou la première eſpèce, ſuivant l'ordre dans lequel M. le Comte de Buffon décrit les oiſeaux de ce genre, eſt auſſi le *harle* de M. Briſſon, *tom. VI, pag.* 231; c'eſt *le vautour d'Iſlande*, d'Anderſon. Il eſt plus gros que le *canard ſauvage*; il a deux pieds deux pouces du bout du bec à celui de la queue, deux pieds onze pouces de vol, & ſes ailes pliées ne s'étendent qu'à la moitié de la longueur de ſa queue : la tête eſt couverte de plumes fines, longues, ſerrées, d'un verd-foncé, changeant, ſuivant la projection de la lumière, en verd plus clair & en violet; elles forment une ſorte de couronne hériſſée, qui fait paroître la tête très-groſſe; le haut du cou eſt de la même couleur, mais les plumes ſont de la longueur ordinaire; le reſte du cou, la poitrine, le haut du ventre & les côtés ſont d'un fauve-chamois, beaucoup plus foncé ſur certains individus & plus clair ſur d'autres : dans quelques-uns ce n'eſt qu'une teinte d'un fauve-rougeâtre ſur un fond blanc; la partie ſupérieure du dos, & pluſieurs des plumes ſcapulaires ſont d'un noir de velours; le bas du dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont couverts de plumes d'un gris-cendré, bordé de blanchâtre; la queue eſt légérement étagée du centre à la circonférence; les pennes ſont cendrées, & leur tige eſt noirâtre; les grandes pennes de l'aile ſont d'un noir teint de cendré, les autres ſont, les unes toutes blanches, les autres bordées de noir de velours, & lorſque l'aile eſt pliée, elle paroit en plus grande partie blanche dans ſon milieu, rayée en long de traits noirs, bordée en-dehors & terminée au bout par une large bande noirâtre que forment les grandes pennes; l'iris eſt rouge; le bec eſt noir à ſa partie inférieure, & teint ſur les côtés, à la partie ſupérieure, d'un rouge tantôt plus, tantôt moins vif, & qui ne s'étend pas également dans tous les individus, ſur le deſſus qui eſt noir, ainſi que le crochet; les pieds ſont d'un beau rouge & les ongles même ſont rougeâtres.

La deſcription qu'on vient de lire eſt celle du mâle. La femelle que M. Briſſon a décrite, *tom. VI, pag.* 254, ſous le nom de *harle cendré*, ou *de bièvre*, que Belon, *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 163, appelle *bièvre-oiſeau*, & à laquelle il donne ſimplement le nom de *bièvre*, *port. d'oiſ. pag.* 35, eſt un peu plus petite que le mâle & ne lui reſſemble en rien par les couleurs; ſa tête eſt couronnée comme celle du mâle, mais de plumes rouſſes; le haut du cou eſt de la même couleur; la gorge eſt blanche; le derrière du cou, le deſſus du corps & la queue ſont d'un gris-cendré; les côtés du cou ſont couverts de plumes griſes, bordées de blanc; ſa partie antérieure & le deſſous du corps ſont d'un blanc teint ou lavé d'une nuance rouſſeâtre; le haut de l'aile eſt cendré; l'extrémité eſt noirâtre, & il y a ſur le milieu une plaque blanche : la portion ſupérieure du bec eſt brune, l'inférieure eſt rougeâtre & les pieds ſont auſſi de cette dernière nuance.

HARLE A CRÊTE. EWD. *glan. pag.* 360. *Voyez* HARLE COURONNÉ.

HARLE A MANTEAU NOIR.

Harle blanc & noir. BRISS. *tom. VI, pag.* 250. Genre CV.

Tiers. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 165.

Ce *harle*, ſuivant M. Briſſon, eſt de la même groſſeur que le *harle huppé*. M. le comte de Buffon peint ſon plumage dans les termes ſuivans : « il a » la tête, le deſſus du cou, le dos, les grandes » pennes de l'aile & le croupion noirs, & tout » le devant du corps d'un beau blanc, avec la » queue brune ». Cette deſcription, ajoute M. de Buffon, « convient donc en entier au *harle blanc* » *& noir* de M. Briſſon, & elle convient également à ſon *harle noir*, excepté qu'au cou de » celui-ci on voit du rouge-bai, & qu'il a la queue » noire; tous deux ont le bec & les pieds » rouges ».

Les rapports que préſentent entr'eux les deux *harles* dont on vient de lire la deſcription, ont engagé M. de Buffon à les réunir dans le même article; & il eſt, en effet, bien probable ou qu'ils ne ſont qu'une légère variété l'un de l'autre, ou peut-être mâle & femelle.

HARLE COURONNÉ.

Harle huppé de Virginie. *Pl. enl.* 935, le mâle, 936 la femelle.

Idem. BRISS. *tom. VI, pag.* 258. Genre CV.
Harle à crête. EDW. *glan. pag.* 360.
Canard huppé. CATESB. *tom. I, pag.* & *pl.* 94.

C'eſt un très-bel oiſeau qui ſe trouve à la Caroline, dans la Virginie, au Mexique, & qui eſt très-commun à la Louiſiane, d'où M. le Beau en avoit rapporté un grand nombre de peaux; il eſt un peu plus gros que la *grande ſarcelle*; ſa longueur eſt de ſeize pouces du bout du bec à celui de la queue; la tête eſt couverte de plumes étroites, longues de deux pouces & demi, diſpoſées en rayons & formant un diſque compoſé de deux plans, relevés, accolés l'un à l'autre: cette belle huppe, qui, par la forme a beaucoup de rapports à celle du coq de roche, eſt d'un blanc éclatant, entouré d'un large limbe d'un noir de velours: cette dernière couleur s'étend ſur tout le derrière du cou, ſur ſes côtés & ſur ſa face antérieure, juſqu'à la moitié de ſa longueur; le dos eſt d'un noir moins luſtré, qui deſcend ſur le croupion & la queue, mais en ſe dégradant & en prenant une teinte brunâtre; le bas du cou en-devant, la poitrine & le haut du ventre ſont blancs; le bas-ventre & le deſſous de la queue ſont brunâtres; le noir du dos s'avance par deux bandes tranſverſales ſur les côtés du cou à ſa partie inférieure & en coupe le blanc qu'il relève; les côtés ou les flancs ſont variés de brun-rouſſeâtre & de griſâtre, qui coupent les plumes par de petites raies tranſverſales: les petites couvertures des ailes ſont brunes, les grandes le ſont auſſi, mais leur extrêmité eſt blanche & terminée de noir; les grandes pennes de l'aile ſont d'un brun noirâtre, & celles qui ſont les plus proches du corps ſont couvertes dans leur milieu d'une raie longitudinale d'un blanc éclatant, entre deux raies d'un noir de velours; le bec eſt noir, les pieds & les doigts ont une teinte jaunâtre ſur fond brun-noirâtre; la membrane qui unit les doigts eſt noire, & les ongles ſont de cette dernière couleur.

La femelle eſt beaucoup plus petite que le mâle; ſa huppe eſt moins longue & brunâtre; la même couleur s'étend ſur le cou, tout le deſſus du corps, la queue & les ailes; il y a cependant une tache blanche au milieu de l'aile; la gorge eſt blanchâtre; les plumes brunes qui couvrent le bas du cou ſont bordées de blanc-ſale, & tout le deſſous du corps eſt d'un blanc lavé de rouſſeâtre.

HARLE ÉTOILÉ.

BRISS. *tom. VI, pag.* 256. Genre CV.

Il eſt de la groſſeur de la *piette*: deux taches couvrent les joues, une noire dans laquelle l'œil eſt placé, & plus bas une blanche qui a la forme d'une étoile; le deſſus de la tête eſt d'un rouge-bai; le derrière du cou & le deſſus du corps ſont d'un brun-noirâtre; le devant du cou & le deſſous du corps ſont blancs; la même couleur s'étend ſur les petites couvertures des ailes & ſur les grandes les plus proches du corps; celles de ces dernières, qui en ſont le plus éloignées, ſont noires; les grandes pennes des ailes ſont de cette dernière couleur; les moyennes ſont blanches & la plus près du corps eſt noire; la queue eſt d'un brun-noirâtre; le bec eſt noir & les pieds ſont de la même couleur dans certains individus: d'autres les ont d'un rouge-pâle, les ongles ſont noirs.

Wilhugby penſoit que le *harle étoilé* étoit la femelle de la *piette*; mais cette femelle eſt bien connue, & la deſcription du *harle étoilé* ne lui convient que par quelques rapports & non dans ſon enſemble. Ne ſeroit-ce pas plutôt un jeune mâle? En effet, *le harle étoilé* eſt un peu plus grand que la *piette femelle*, & cette femelle eſt plus petite que ſon mâle, aux dimenſions duquel celles du *harle étoilé* ſe rapportent très-bien. Je n'ai jamais vu le *harle étoilé* que deſſéché, & j'ai cru reconnoître à ſa dépouille un jeune oiſeau; ce qui paroîtroit cependant indiquer qu'il forme une eſpèce à part & diſtincte de la *piette*, c'eſt que celle-ci eſt le *harle* le plus abondant ſur nos étangs, celui qu'on voit le plutôt & le plus conſtamment pendant l'hiver, au lieu que nous ne voyons pas *le harle étoilé* dans nos contrées ou qu'il ne les fréquente que très-rarement, ſi il y vient, & d'ailleurs on lui a donné en Suiſſe, où il eſt bien connu, un nom qui exprime qu'il n'arrive qu'au temps des grands froids; *canard des glaces*; ce qui n'eſt pas d'accord avec les habitudes de la *piette*, au moins dans nos contrées.

HARLE HUPPÉ.

Pl. enl. 207.

BRISS. *tom. VI, pag.* 237, *pl. XXIII.* Genre CV.
Herle. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 164.

Le *harle huppé* eſt plus petit que le *harle* ſimplement dit; il eſt facile à reconnoître à une *huppe* compoſée de plumes longues, fines, étroites, dont quelqu'unes ont plus de trois pouces & retombent du derrière de la tête ſur le deſſus du cou; elles ſont d'un violet-noir changeant en verd-doré: la tête, le haut du cou & la gorge ſont de la même couleur; au-deſſous eſt un demi collier blanc; le reſte du cou, le haut de la poitrine ſont variés de blanc, de noir & de rouſſeâtre; le haut du dos eſt d'un noir luſtré; le reſte du deſſus du corps & les côtés ſont rayés en zigzags de brun & de gris-blanc; le deſſous du corps eſt blanc, mais les plumes des côtés ſur la poitrine, leſquelles recouvrent le bord des ailes pliées, ſont frangées de noir dans toute leur circonférence: les ailes pliées ſont terminées & bordées à leur partie inférieure de brun-noirâtre, qui eſt la couleur des pennes extérieures; elles ſont variées dans leur milieu de noir, de blanc, de brun & de cendré; les pennes de la queue ſont brunes, variées & bordées de gris-blanc; le demi-bec inférieur eſt rouge, le ſupérieur de la même couleur dans certains individus & brunâtre dans d'autres; les pieds & les ongles ſont rouges.

Ce *harle*, ſuivant Wilhugby, eſt commun ſur les lagunes de Veniſe. M. Linné dit qu'il ſe trouve

en Laponie ; il s'arrête probablement dans les contrées intermédiaires ; je l'ai vu exposé en vente dans les marchés de Paris, l'hiver, & M. de Salerne dit qu'il eſt commun ſur les bords de la Loire.

La huppe, la tête & le haut du cou de la femelle ſont d'un roux terne ; ſa gorge eſt blanche ; le dos eſt gris, le deſſous du corps blanc, lavé de rouſſeâtre ſur la poitrine ; les ailes & la queue ſont colorées à-peu-près comme dans le mâle.

HARLE HUPPÉ (petit). *Voyez* PIETTE.

HARLE HUPPÉ de Virginie. *Pl. enl.* 935 & 936. BRISS. *tom. VI*, *pag.* 258. *Voyez* HARLE COURONNÉ.

HARLE NOIR. BRISS. *tom. VI*, *pag.* 251. *Voyez* HARLE A MANTEAU NOIR.

HARLE NOIR ET BLANC. BRISS. *tom. VI*, *pag.* 250. *Voyez* HARLE A MANTEAU NOIR.

HARONDELLE. BEL. *portr. d'oiſ. pag.* 99. *Voyez* HIRONDELLE DE CHEMINÉE.

HARPAYE.

Pl. enl. 460.

Buſard roux. BRISS. *tom. I*, *pag.* 404, *genre VIII.*

Harpaye eſt un nom générique donné anciennement aux *buſards*, à la *ſoubuſe*, &c. M. de Buffon l'a reſtreint à une ſeule eſpèce. La *harpaye* eſt à-peu-près de la groſſeur de l'*autour* ; ſa longueur, du bout du bec à l'extrêmité de la queue, eſt d'un pied huit pouces ; elle a quatre pieds de vol ; ſes ailes pliées n'atteignent pas tout-à-fait au bout de la queue ; la couleur dominante de tout le plumage eſt le roux, plus clair ſur la tête, le cou, la poitrine & les petites couvertures du deſſus des ailes, plus foncé ſur le ventre, les côtés, & les couvertures du deſſous de la queue, varié ſur ces différentes parties de brun, qui forme ſur le milieu de chaque plume une tache oblongue dans le ſens de leur tuyau ; mais ſur les jambes, le roux eſt pur & ſans mêlange ; le dos, le croupion & les grandes couvertures des ailes ſont de couleur brune ; les grandes pennes des ailes ſont noires, les moyennes ſont cendrées, & les trois plus proches du corps ſont brunes ; la queue eſt d'un gris-cendré ; l'iris eſt couleur de ſafran ; le bec noir, les pieds jaunes, les ongles noirs. Cet oiſeau eſt rare & peu connu dans les environs de Paris ; c'eſt la *harpaye-rouſſeau* des fauconniers.

HARPAYE-ÉPERVIER. *Voyez* OISEAU SAINT-MARTIN.

HARPAYE-ROUSSEAU. *Voyez* HARPAYE.

HASBESCH de Syrie.

C'eſt une eſpèce nouvelle du genre du moineau ou du XXXIIIe, décrite par M. de Buffon, d'après le deſſin de M. le chevalier Bruce qui l'a obſervée en Syrie où elle eſt de paſſage.

L'*hasbeſch* eſt plus gros que notre *linotte* ; il a un joli chant, & un plumage agréablement varié. Le deſſus de la tête d'un rouge vif ; les joues, la gorge, le deſſus du cou d'un brun noirâtre ; le devant du cou, la poitrine, le deſſus du corps, les petites couvertures des ailes nuées de brun, de jaune & de noirâtre ; les grandes couvertures des ailes d'un cendré foncé, bordées d'une couleur plus claire ; les pennes de la queue & des ailes cendrées, bordées extérieurement d'un rouge vif ; le ventre & le deſſous de la queue d'un blanc ſale tacheté jaunâtre de & de noirâtre ; le bec & les pieds de couleur plombée.

HAUSSE-COL NOIR ou ALOUETTE de Virginie.

Alouette de Virginie. BRISS. *tom. III*, *pag.* 367, *genre XXXIX.*

Alouette. CATESB. *tom. I*, *pag.* & *pl.* 32.

L'alouette de Virginie eſt de la même groſſeur que la nôtre ; tout le deſſus du corps eſt brunâtre ; il y a de chaque côté de la tête une bande tranſverſale jaune au milieu de laquelle l'œil eſt placé ; la gorge & le devant du cou ſont jaunes, mais avec un encadrement noir ſur les côtés, & une bande de la même couleur ſur le haut de la poitrine en forme de *hauſſe-col* ; le reſte du deſſous du corps eſt d'un jaune paille ; les ailes & la queue ſont d'un brun lavé ; le bec & les ongles ſont noirs ; les pieds gris ; cette alouette eſt de paſſage en Virginie & à la Caroline ; elle vient du nord de l'Amérique par grandes volées ; elle arrive en hiver & elle part au commencement du printemps ; elle fréquente les dunes ſur leſquelles elle vit des ſemences d'un gramen qui croît parmi le ſable. M. Friſch a obſervé que l'alouette de Virginie paſſe quelquefois en Allemagne lorſque la terre eſt couverte de neige. M. Klein en a vu aux environs de Dantzick dans les mois d'avril & de décembre. Ces oiſeaux amériquains, qu'on voit quelquefois ſur l'ancien continent, y ſont ſans doute pouſſés par des coups de vent qu'ils éprouvent dans les régions voiſines du pôle qu'ils fréquentent ; mais une fois arrivés ſur les terres de notre continent, comment aucun d'eux ne s'y fixe-t-il ? comment n'y forment-ils pas des races qui paſſent du nord au midi, & qui retournent de l'un à l'autre, ſur notre hémiſphère comme c'eſt leur habitude ſur l'hémiſphère amériquain ? Eſt-ce que ces oiſeaux expatriés périroient tous ſans réſerve ? Il n'y a pas d'apparence ; faut-il croire que l'amour de la terre où ils ſont nés les y rappelle & leur en fait trouver la route à de ſi immenſes diſtances ? Si les oiſeaux jettés d'Amérique ſur notre hémiſphère ne s'y fixent pas, comment & pourquoi les oiſeaux de l'ancien continent l'auront-ils quitté pour paſſer en Amérique par les régions du nord, ou, s'ils y ont été pouſſés par des coups de vent, comment s'y ſont-ils établis & fixés ? Combien un ſeul fait peut préſenter de difficultés !

HAUSSE-COL VERD (le).

C'eſt le nom que M. le comte de Buffon donne à un *colibri* qu'il cite comme faiſant partie de ſa collection, & qu'il décrit dans les termes ſuivans, qui en ſont la peinture fidelle :

« Ce colibri, de taille un peu plus grande que le » colibri à queue violette, n'a pas le bec plus » long ; il a tout le devant & les côtés du cou, » avec le bas de la gorge d'un verd d'émeraude ; » le haut de la gorge, c'eſt-à-dire, cette petite » partie qui eſt ſous le bec, bronzée ; la poitrine » eſt d'un noir velouté, teint de blanc obſcur ; le » verd & le verd-doré reparoît ſur les flancs & » couvre tout le deſſus du corps ; le ventre eſt » blanc ; la queue d'un bleu-pourpré à reflet » d'acier bruni, ne dépaſſe point l'aile. Nous » regardons comme ſa femelle un colibri de » même grandeur, avec même diſtribution de » couleur, excepté que le verd du devant du cou » eſt coupé par deux traits blancs, & que le » noir de la gorge eſt moins large & moins fort ». *Genre XLIV.*

HAUSSE-QUEUE. Bel. *Voyez* LAVANDIÈRE.

HAUTE GRIVE. *Voyez* DRAINE.

HERLE. Bel. Sal. *Voyez* HARLE HUPPÉ.

HÉRON.

En Latin *ardea*, *ardeola* ;
En Italien, *airrone*, *ſgarza* ;
En Eſpagnol & en Portugais, *garza* ;
En Allemand, *reiger* ;
En Suiſſe, *reigel* ;
En Suédois, *haeger* ;
En Anglois, *heron*.

Les *hérons* ont le corps grêle, efflanqué, applati ſur les côtés ; les ailes amples, longues, concaves ; la queue courte, le cou fort long, peu couvert à ſa partie poſtérieure, fourni ſur les côtés & en-devant de plumes longues, flottantes, dont les inférieures ſont pendantes au-devant de la poitrine ; les jambes, les pieds & les doigts ſont longs ; la partie inférieure des jambes eſt dégarnie de plumes ; ils ont quatre doigts aux pieds, tous ſéparés, trois devant, un derrière ; le dernier doigt articulé à côté du talon, près du doigt intérieur ; le bord interne de l'ongle du doigt du milieu dentelé en forme de ſcie ; le bec épais à ſa baſe, fort, allant en diminuant, long, droit & pointu, ſillonné à ſa partie ſupérieure par une rainure longitudinale de chaque côté ; les bords de l'une & de l'autre mandibule légèrement dentelé vers le haut, & la ſupérieure échancrée ſuperficiellement de chaque côté vers ſon extrêmité ; la partie qui eſt entre l'œil & le bec dégarnie de plumes & couverte d'une peau nue ; chaque côté de la poitrine, à ſa partie antérieure & près de la pointe du ſternum, garni d'un duvet long, moëlleux, épais, formant de chaque côté une bande longue & étroite, recouverte par les longues plumes qui pendent de la partie inférieure du cou.

Les *hérons* appartiennent aux deux continens ; on y en trouve ſous tous les climats, & ils vivent partout aux bords des eaux ; ils ſe nourriſſent en général de poiſſons & ſuivant les lieux, les eſpèces, de grenouilles & des différens animaux qui vivent dans l'eau ou qui rampent ſur la vaſe & le ſable qu'elle recouvre. Ils quittent cependant les rivages & s'en écartent très-loin pour ſe repoſer dans les forêts ſur les arbres & y conſtruire leur nid ſur ceux qui ſont fort élevés. Ils mènent une vie ſolitaire, ne vont jamais en bandes, & le mâle & la femelle ne ſe recherchent que dans le temps de l'accouplement : comme le beſoin de ſe nourrir eſt le premier & le ſentiment auquel tous les autres ſont ſubordonnés, la vie ſolitaire eſt néceſſairement celle de tout animal qui vit de proie, à moins qu'elle ne ſoit très-abondante & facile à ſaiſir, ou qu'en ſe réuniſſant il ſoit plus aiſé de s'en emparer ; mais celle dont vivent les *hérons*, & les ſeuls moyens qu'ils ont pour la ſurprendre, ne les mettent ni dans l'un ni dans l'autre de ces deux cas ; immobiles au bord des eaux, le corps droit, le cou replié ſous la poitrine, la tête appuyée ſur le dos, & preſque cachée entre les deux épaules relevées, ils attendent qu'un poiſſon paſſe à leur portée, & ils le ſaiſiſſent d'un coup de leur bec dardé comme un trait à la faveur de leur long cou, qui ſe déploye en un inſtant ; ou marchant d'un pas lent ſur le ſable ou la vaſe, ils les ſondent avec le pied pour découvrir les grenouilles ou les autres animaux qui s'y tiennent cachés. Avec une telle manière d'attendre ou de chercher ſa proie, il n'y auroit que du déſavantage à ſe réunir, & c'en eſt aſſez pour obliger les *hérons* à vivre ſeuls ; on ne ſçauroit les mettre au nombre des *oiſeaux de paſſage*, puiſqu'on voit en tout temps les mêmes eſpèces dans les mêmes contrées, & que les eſpèces qui ſe montrent plus rarement dans un endroit, & ſeulement par intervalles, n'y arrivent point & ne diſparoiſſent pas à des époques fixes, mais indifféremment en tout temps & en toute ſaiſon. Cependant, comme pluſieurs eſpèces ſont ſi répandues que différens obſervateurs pourroient les trouver en même-temps peut-être ſous tous les climats, que d'autres eſpèces moins nombreuſes, qu'on ne voit que par intervalles irréguliers, ſe montrent également dans tous les pays en différens temps, il eſt démontré que les *hérons* entreprennent & exécutent de longs voyages : ils diffèrent de ceux des *oiſeaux de paſſage*, en ce qu'ils ne ſont pas fixes & réglés ; & que l'arrivée & le départ ne ſuivent pas la révolution des ſaiſons, mais qu'ils dépendent des circonſtances du moment, de l'abondance ou de la diſette des vivres, ſuivant que le ſéjour des *hérons* a épuiſé ou écarté leur proie, ou que les eaux gonflées, troublées ou glacées la rendent plus difficile à ſaiſir : comme d'ailleurs les *hérons* ſupportent également les extrêmes du froid & du chaud, puiſqu'on trouve les mêmes eſpèces ſous tous les climats, & qu'il leur ſuffit pour vivre de chaſſer au bord des eaux, on ne voit pas quelle cauſe les fixeroit dans un pays plutôt que dans un autre ; indifférens ſur les lieux où ils ſont, parce que leur ſituation eſt par-tout la même, ſe tranſportant facilement d'une région en une autre

à la faveur de leurs longues & amples ailes, qui n'ont à ſoutenir qu'un corps grêle & d'un poids très-médiocre, auſſi-tôt qu'ils manquent de quelque choſe en un endroit, il eſt naturel qu'ils paſſent en un autre ; que déterminés par les circonſtances du moment, ils s'éloignent quelquefois à de très-grandes diſtances, & qu'ils reviennent enſuite de très-loin ſur leurs pas, par les mêmes raiſons qui les avoient écartés ; ainſi, d'après leur manière de vivre, c'eſt aux *hérons*, plus qu'à tout autre oiſeau, que convient le nom d'*erratiques*, & d'après leur conſtitution & leurs habitudes, on conçoit comment ils ſe ſont répandus dans tous les pays ; comment pluſieurs eſpèces de ces oiſeaux ſe trouvent également ſous tous les climats, en tout temps, & d'autres, moins nombreuſes, n'y paroiſſent que par intervalles, mais indifféremment dans toutes les ſaiſons.

Le genre des *hérons*, qui eſt le LXXXIe de la méthode de M. Briſſon, eſt chargé d'un grand nombre d'eſpèces. M. le comte de Buffon, pour en traiter avec plus d'ordre, les diviſe en quatre ſections, qui ſont :

1°. Les *hérons ;* 2°. les *butors ;* 3°. les *bihoraux ;* 4°. les *crabiers*, & il déſigne chacun de ces ordres par les caractères ſuivans :

« Les traits particuliers de la famille des *hérons*, » dans laquelle nous comprenons les *aigrettes*, » ſont le cou exceſſivement long, très-grêle, & » garni au bas de plumes pendantes & effilées ; le » corps étroit, éflanqué, & dans la plupart des » eſpèces, élevé ſur de hautes échaſſes.

» Les *butors* ſont plus épais de corps, moins » hauts ſur jambes que le *héron ;* ils ont le cou » plus court, & ſi garni de plumes, qu'il paroît » très-gros en comparaiſon de celui du *héron*.

» Les *bihoreaux* ne ſont pas ſi grands que les » *butors* ; leur cou eſt plus court ; les deux ou trois » longs brins implantés dans la nuque du cou les » diſtinguent des trois autres familles ; la partie » ſupérieure de leur bec eſt légèrement arquée.

» Les *crabiers* qu'on pourroit nommer *petits* » *hérons*, forment une famille ſubalterne, qui » n'eſt, pour-ainſi-dire, que la répétition en dimi- » nutif de celle des *hérons ;* ... plus variée qu'au- » cune autre pour la proportion de la grandeur »....

HÉRON. *Pl. enl.* 787.

BRISS. *tom. V, pag.* 392.

BEL. *port. d'oiſ. pag.* 42. *Voyez* HÉRON COMMUN.

HÉRON - AGAMI.

Pl. enl. 859.

On envoye fort ſouvent de Cayenne, ſous cette dénomination, dont on ne nous a pas encore appris le motif, un *héron* qui eſt un des plus beaux oiſeaux de ce genre. Il a vingt-deux pouces de longueur ; ſon bec, plus grêle & plus long que n'a coutume de l'être le bec des *hérons*, a cinq pouces neuf lignes de ſa pointe à la commiſſure des deux mandibules ; le devant & les côtés de la tête ſont d'un marron foncé & pourpré ; de longues & larges plumes à barbes, qui ont peu d'adhérence, d'un cendré bleuâtre, couvrent le deſſus & le derrière de la tête, d'où pendent & tombent ſur le dos cinq à ſix plumes de la même couleur, qui vont en s'élargiſſant de l'origine à la moitié de leur longueur, ſe rétréciſſent enſuite & ſe terminent en pointe ; elles forment une huppe de ſept pouces de long, mais flottante & ſans ſoutien ; les côtés & le derrière du cou ſont d'un marron-pourpré ; la gorge eſt blanche, traverſée dans ſon milieu par une raie longitudinale étroite d'un pourpré rouſſeâtre qui s'étend ſur le devant du cou entre deux raies longitudinales blanches très-étroites ; les plumes qui couvrent le bas du cou en devant, ſur les côtés en arrière, ſont étroites, alongées, marquées dans leur milieu d'une raie étroite d'un blanc-bleu, bordées de noir velouté : le manteau, ou le deſſus du dos, eſt d'un verd de canard ſombre ; les couvertures des ailes ſont d'un marron-pourpre, & les grandes pennes d'un brun-verdâtre à reflets rougeâtres ; le bas du dos eſt couvert par des plumes d'un gris-cendré, très-larges, ſemblables à de longs rubans, & terminées par un ſimple filet ; quelques-unes ſe prolongent à dix-huit lignes au-delà de la queue & de l'extrêmité des pennes des ailes les plus extérieures, les ailes étant pliées ; la poitrine & le deſſous du corps ſont d'un marron teint d'une nuance rouſſeâtre ; le bec eſt noirâtre, d'un blanc jaunâtre en-deſſous ; les pieds ſont bruns.

Avec le *héron-agami*, on en envoye ſouvent un autre de la même taille, qui lui reſſemble par la longueur, la forme du bec & par le plumage, quoique les couleurs ſoient beaucoup moins vives ; mais il n'a que quelques plumes un peu alongées au lieu d'une huppe, point de bleu ſur le cou, ni de longues plumes ſur le croupion. Il a quelques taches blanches ſur le deſſous du corps ; c'eſt probablement la femelle. *Genre LXXXI.*

HÉRON BLANC.

Pl. enl. 886.

BRISS. *tom. V, pag.* 428, *genre LXXXI.*

BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 191.

Le *héron blanc* eſt à-peu-près de la taille du *héron commun*, mais encore plus haut monté ſur jambes. Tout ſon plumage eſt d'un blanc éclatant ; il n'a point de huppe, ni de plumes longues & effilées ſur le dos comme l'*aigrette*. La peau nue autour des yeux eſt verte, mêlée de jaune ſur les bords ; l'iris eſt d'un jaune-citron ; le bec d'un jaune de ſafran : dans un individu nouvellement tué, la partie nue des jambes & les pieds étoient d'un verd d'herbe, les ongles noirs ; dans tous les individus au contraire que j'ai vus deſſéchés, le bas des jambes & des pieds étoient noirs ; & c'eſt apparemment parce que M. Briſſon n'a vu que de pareils individus, qu'il dit que c'eſt la couleur du bas des jambes & des pieds.

L'eſpèce

L'eſpèce du *héron blanc* n'eſt pas moins répandue que celle du *héron commun*; mais elle eſt beaucoup plus rare dans les provinces aux environs de Paris; on n'y voit ce *héron* que de temps à autre; il eſt, au contraire, plus commun en Bretagne, & cependant il ne ſe trouve que très-peu en Angleterre. J'ai reçu des peaux de *héron blanc* de Madagaſcar, de Sibérie, de la Louiſiane, & les voyageurs n'ont pas vu de ces oiſeaux dans moins de pays que des *hérons communs*.

HÉRON (petit) BLANC. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 77. *Voyez* CRABIER BLANC A BEC ROUGE.

HÉRON BLANC A CALOTTE NOIRE.

Héron blanc huppé de Cayenne. *Pl. enl.* 907.

Je n'ai vu qu'un ſeul individu de cette eſpèce apporté de Cayenne, que je conſerve, & d'après lequel la figure enluminée a été deſſinée. Il a deux pieds de long; tout ſon plumage eſt blanc, à l'exception d'une plaque ou calotte noire ſur le deſſus de la tête en arrière; il y a au-deſſous de cette plaque ſept à huit plumes longues, étroites, mais applaties & non pas roulées comme celles des *bihoreaux* & des *aigrettes*; elles forment une huppe qui retombe en arrière; comme ces plumes ſont toutes d'inégale longueur, il eſt vraiſemblable qu'elles n'étoient pas entièrement pouſſées, & que l'oiſeau a été pris en mue: la membrane nue qui s'étend du bec à l'œil de chaque côté, le bec, le bas des jambes & les pieds, autant qu'on en peut juger d'après un individu deſſéché, ſont jaunâtres, les ongles ſont blanchâtres.

M. Briſſon, *tom. V, pag.* 434, décrit, d'après Marcgrave, un *héron blanc* du Bréſil qui diffère de celui de Cayenne, en ce qu'il a près de trois pieds de long, qu'il n'a ni plaque noire ſur la tête, ni huppe, & que le bas des jambes, les pieds & les ongles ſont noirs. *Genre XXXI.*

HÉRON BLANC de la Caroline. BRISS. *tom. V, pag.* 435. *Voyez* CRABIER BLANC A BEC ROUGE.

HÉRON BLANC du Bréſil. BRISS. *tom. V, pag.* 434. *Voyez* HÉRON A CALOTTE NOIRE.

HÉRON BLANC du Mexique. BRISS. *tome V, pag.* 437. *Voyez* ZILATAT.

HÉRON BLANC HUPPÉ de Cayenne. *Pl. enl.* 907. *Voyez* HÉRON BLANC A CALOTTE NOIRE.

HÉRON BLEU. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 76. *Voyez* CRABIER BLEU.

HÉRON BLEUATRE A VENTRE BLANC de Cayenne. *Pl. enl.* 350. *Voyez* DEMI-AIGRETTE.

HÉRON BLEUATRE de Cayenne. *Pl. enl.* 349. *Voyez* CRABIER BLEU A COU BRUN.

HÉRON BRUN.

Pl. enl. 858.

» Il eſt plus grand que le *héron blanc à calotte noire*, & comme lui naturel à la Guiane. Il a » tout le deſſus du corps d'un brun-noirâtre, dont » la teinte eſt plus foncée ſur la tête, & paroit » ombrée de bleuâtre ſur les ailes; le devant du » cou eſt blanc, chargé de taches en pinceaux » brunâtres; le deſſous du corps eſt d'un blanc pur ». J'ai emprunté des ouvrages de M. le comte de Buffon, la deſcription de ce *héron* que je n'ai pas vu en nature; la planche repréſente le bec noirâtre en-deſſus, lavé d'un peu de jaunâtre en-deſſous, la membrane entre le bec & l'œil, & les pieds jaunes. *Genre LXXXI.*

HÉRON CENDRÉ. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. p.* 189. *Voyez* HÉRON COMMUN.

HÉRON CENDRÉ d'Amérique. BRISS. *tom. V, pag.* 406. *Voyez* CRABIER CENDRÉ.

HÉRON CENDRÉ de l'Amérique ſeptentrionale. EDW. *tom. III, pag. CXXXV, pl.* 153. *V.* HÉRON de la Baye d'Hudſon.

HÉRON CENDRÉ du Mexique. BRISS. *tom. V, pag.* 404. *Voyez* HOHOU.

HÉRON COMMUN.

BRISS. *tom. VI, pag.* 392, *pl. XXXIV.*

Pl. enl. 787.

Héron cendré. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 189, *fig. pag.* 190.

Le *héron commun* a, du bout du bec à celui de la queue, deux pieds dix pouces, & du même point à l'extrêmité des ongles, trois pieds trois pouces quelques lignes: ſon bec cinq pouces cinq lignes; ſes pieds cinq pouces ſix lignes; la partie des jambes, dégarnie de plumes, trois pouces trois lignes: il a cinq pieds de vol, & ſes ailes pliées paſſent un peu l'extrêmité de la queue: l'eſpace, contenue entre l'œil & le bec, eſt dégarni de plumes & couvert d'une peau d'un jaune-verdâtre; tout le deſſus du corps, le derrière & les côtés du cou, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un gris-cendré: le deſſus de la tête, depuis le bec juſques vers le milieu, eſt d'un cendré-rembruni: ſa partie poſtérieure eſt couverte de plumes noires, dont les plus près du cou ſont étroites, longues & pendantes: la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un blanc moucheté de noir ſur le devant & le milieu du cou, & de cendré-brunâtre ſur le milieu de la poitrine & le haut du ventre; le bord des ailes eſt blanc dans ſa plus grande longueur & rouſſeâtre au pli qui répond à celui du poignet; l'aile eſt compoſée de vingt-ſept pennes, dont les vingt premières ſont noirâtres, & les ſept autres d'un cendré-brunâtre, qui devient de plus en plus clair ſur chaque penne plus proche du corps; celles de la queue ſont d'un cendré qui brunit vers leur extrêmité; la mandibule inférieure eſt jaunâtre; la ſupérieure d'un jaune-verdâtre, noire à l'extrêmité; les pieds ſont verdâtres & les ongles noirâtres.

La deſcription qu'on vient de lire eſt conforme à celle que M. Briſſon fait du *héron*, & à la figure qu'on en a donnée, *pl. enl.* 787. C'eſt celle du *héron* qu'on voit le plus communément, & cependant ce n'eſt peut-être que la deſcription de la femelle: ce ſentiment eſt celui de M. de Buffon, établi, à ce qu'il nous apprend, ſur les meilleurs té-

moignages. Le mâle, que la plupart des auteurs ont regardé comme une eſpèce différente, a été repréſenté, *pl. enl.* 755, & décrit par M. Briſſon, *tom. V, p.* 396, ſous le nom de *héron huppé*. Avec une taille un peu au-deſſus de celle du précédent & des couleurs plus vives, attributs ordinaires des mâles, il diffère encore par les traits ſuivans : la partie antérieure du deſſus de la tête eſt couverte de plumes blanches, dont les plus éloignées de la baſe du bec ſont longues & étroites ; derrière ces premières plumes en naiſſent ſur le reſte du deſſus de la tête de noires, dont celles qui approchent davantage du cou ſont longues, étroites & forment une huppe qui tombe en arrière ; les plumes ſcapulaires intérieures ſont très-longues, étroites, & forment de chaque côté des pinceaux qui approchent des panaches que les *aigrettes* portent ſur le dos ; le haut de la poitrine eſt traverſé par une large bande noire, & il y en a une longitudinale de chaque côté ſur le bas de la poitrine & ſur le ventre ; d'ailleurs, à la vivacité des nuances près, la deſcription des deux *hérons* la plus détaillée différeroit très-peu. Sans prétendre décider entre les auteurs d'un avis différent, & prononcer ſi les deux *hérons* ſont mâles ou femelles, ou ſi ce ſont deux eſpèces, j'obſerverai ſeulement que le premier me paroît beaucoup plus commun ; que ſur plus de vingt *hérons* qui m'ont été envoyés en différens temps, il ne m'en eſt échu qu'un huppé qui m'avoit été adreſſé par M. Faugeroux de Boudaroi, comme un oiſeau qu'on ne voit pas communément ; quelques rapports qui exiſtent entre les deux *hérons* & quelques obſervations qu'on faſſe à leur égard, il n'y a que l'anatomie qui puiſſe réſoudre pleinement la difficulté ; car ſi la diſſection découvre qu'il y a des mâles & des femelles parmi les *hérons* communs, & qu'il y en a auſſi parmi les *hérons* huppés, alors on ne pourra plus les regarder comme n'étant qu'une même eſpèce, & ils n'en feront qu'une évidemment, ſi ayant diſſéqué un nombre ſuffiſant de ces oiſeaux, on n'a trouvé, d'un côté, que des mâles, & de l'autre, que des femelles.

L'eſpèce du *héron* commun, ſans être nombreuſe nulle part, eſt très-répandue, & peut-être ſous tous les climats des deux continents, ſi les relations des voyageurs, qui ne ſont pas toujours des obſervateurs attentifs, ſont exactes. M. le comte de Buffon rapporte la liſte des pays où le *héron* a été obſervé : dans l'ancien continent, l'Egypte, le Japon, la Perſe, la Sibérie, la Guinée, le Congo, le Malabar, le Tonquin, &c. Dans le nouveau, les Antilles, Taïti, la Baye de Campêche, la Louiſiane, &c. La manière de vivre du *héron*, le peu de peſanteur de ſon corps, la grande étendue de ſes ailes, ſont autant de cauſes qui expliquent comment il peut ſe tranſporter dans les régions les plus éloignées & vivre ſous tous les climats ; il n'eſt pas d'oiſeau qui s'élève plus haut dans les airs ; il ſe perd dans les nues, ſur-tout lorſqu'il cherche à échapper aux oiſeaux de proie ; c'eſt par cette raiſon que ſa chaſſe, qui eſt la plus difficile, eſt un des vols les plus eſtimés en fauconnerie, & les plus amuſans pour les chaſſeurs, parce qu'il exige plus d'action, d'ardeur, de peines & de mouvemens de la part des gerfauts & des faucons qu'on y emploie.

Abandonné à lui-même, & fixé pour un temps dans un endroit, le *héron* paſſe des journées entières au bord des eaux pour épier ou chercher ſa proie : tantôt immobile, il attend l'inſtant de ſaiſir, en déployant ſubitement ſon long cou & en dardant ſon bec, le poiſſon qui paſſe à ſa portée ; tantôt, marchant lentement ſur le rivage ou dans l'eau juſqu'aux genoux, il cherche les grenouilles ſur la vaſe & parmi les roſeaux ; il ſe retire le ſoir pour ſe repoſer dans les forêts, mais il n'y paſſe pas la nuit entière, & l'on reconnoît à un cri qu'il pouſſe en volant & qu'on entend dans l'obſcurité, qu'il eſt en mouvement & qu'il retourne ſur les rivages avant le jour ; c'eſt au ſommet des arbres les plus élevés qu'il établit ſon nid, dans les grandes forêts : il le compoſe de menues branches, d'herbes ſèches, de jonc & de plumes ; la ponte eſt de quatre à cinq œufs, alongés & à-peu-près également pointus des deux bouts, d'un bleu verdâtre, pâle & uniforme ; les petits ſont longtemps couverts d'un duvet ſemblable à un poil follet ; il demeure attaché à l'extrémité des plumes & ne tombe que fort tard. Il eſt reconnu que les anciens s'étoient trompés en regardant l'accouplement du *héron* comme douloureux, & en aſſurant que le mâle jettoit des cris d'angoiſſe & répandoit du ſang par les yeux dans ce moment ; il eſt précédé par quelques careſſes, & dans l'inſtant de l'accouplement, le mâle ſe ſoutient au-deſſus du dos de la femelle, par des battemens d'ailes ménagés, en même-temps qu'il s'accroupit ; il va à la pêche pendant le temps de l'incubation, & il a ſoin d'apporter des vivres à la couveuſe : les jeunes qu'on déniche s'habituent, juſqu'à un certain point, à l'état de domeſticité. On peut les nourrir d'inteſtins de différens animaux & de viande crue : j'ai élevé de cette façon un jeune *héron*, auquel je donnois auſſi des limaçons ; quoiqu'il fût déja de la taille des pères & mères quand je m'en défis, il ne prenoit pas ſa nourriture de lui-même, il falloit la lui mettre dans le bec ; d'abord je faiſois tirer les limaçons de leur coquille, mais lui en ayant fait avaler quelqu'uns avec la coquille même, & ayant vu qu'il ne s'en étoit pas mal trouvé, je ne lui en donnai plus d'une autre manière ; il rendoit les coquilles entières, mais vuides de la ſubſtance du limaçon qui avoit été digérée : ſouvent il n'avoit pas d'autre nourriture pendant des jours entiers. Je lui donnois quelquefois des vipères mortes chez les apothicaires, & que je coupois en trois ou quatre morceaux : il ſe jettoit ſur cette ſeule nourriture avec avidité & l'avaloit de lui-même, ce qui me fait douter que le *héron*, dans l'état de liberté, ne ſe nourriſſe pas

le ſerpens, ainſi que les auteurs l'ont avancé ; quoique le jeune *héron* dont je prenois ſoin vît ſouvent du monde, il étoit ſauvage, & la vue des perſonnes qui entroient dans le lieu où il étoit enfermé ne manquoit jamais de l'effrayer : il cherchoit à s'échapper, & il falloit le contraindre pour lui faire prendre des alimens : cette opération demandoit des précautions, parce que le jeune oiſeau, quand il ſe trouvoit preſſé, lançoit de forts coups de bec & cherchoit à les porter à la face, ce qui m'engagea à le faire tuer : ce naturel ſauvage eſt ſi propre au *héron*, que pris adulte, il refuſe la nourriture qu'on lui préſente & rejette celle qu'on tente de lui faire avaler de force ; mais pris jeune, on peut engraiſſer le *héron*, & il s'habitue à la longue à la domeſticité. M. le comte de Buffon rapporte que de jeunes *hérons*, portés du nid à la baſſe-cour, s'y ſont habitués avec la volaille ; leur chair étoit fort eſtimée des anciens, & même du temps de nos pères, un jeune *héron* engraiſſé paſſoit pour un morceau délicieux ; la chair des vieux mêmes, toute ſèche qu'elle eſt, étoit qualifiée de *viande royale*, & le vol des *hérons* étoit réſervé à l'amuſement des princes : on cherchoit, par des maſſifs d'arbres ou des tours élevées, lieux où les *hérons* aimoient à placer leur nid, à attirer & à réunir ces oiſeaux qu'on ne pouvoit rendre domeſtiques ; aujourd'hui on n'en fait de cas que pour les chaſſer quelquefois à l'oiſeau de proie, & l'on ne conſerve de leurs dépouilles que les longues plumes noires qui deſcendent du derrière de la tête ſur le cou : on en fait des aigrettes très-chères parmi-nous, & qui ont encore une valeur beaucoup plus grande dans tout l'Orient.

HÉRON (grand) d'Amérique.

Héron huppé de Virginie. BRISS. *tom. V, pag.* 416. *Genre LXXXI.*

Grand héron huppé. CATESB. *Append. pag.* 10.

C'eſt le plus grand de tous les *hérons* connus ; il a près de quatre pieds & demi lorſqu'il eſt debout, & cinq pieds de long du bout du bec à l'extrêmité des ongles ; tout ſon plumage eſt d'un brun teint d'une nuance rouſſeâtre ſur la gorge, le cou & la poitrine, & de plus varié ſur le devant du cou & de la poitrine, de taches longitudinales d'un brun pur, ſans mêlange de rouſſeâtre : les pennes des ailes ſont noires, celles de la queue brunes ; il y a derrière la tête une huppe, compoſée de plumes brunes, étroites, effilées, dont les plus grandes ont cinq pouces de longueur ; la peau nue entre l'œil & le bec eſt d'un brun-jaunâtre ; le bec eſt brun, touché de jaunâtre ſur les côtés ; le bas des jambes & les pieds ſont bruns : ce *héron* ſe nourrit non-ſeulement de poiſſons & de grenouilles, mais il vit auſſi de léſards.

HÉRON de la Baye d'Hudſon. BRISS. *tom. V, pag.* 407. *Genre LXXXI.*

Héron cendré de l'Amérique ſeptentrionale. EDW. *tom. III, pag. CXXXV, pl.* 135.

Il a près de quatre pieds du bout du bec à celui des ongles : le deſſus de la tête eſt noire & ombragé en arrière par une huppe de la même couleur, dont les plus grandes plumes ont quatre pouces de long ; la gorge & les joues ſont blanches ; le deſſus du cou eſt rayé tranſverſalement de brun ſur brun, le deſſus du corps eſt d'un brun-cendré ; le devant du cou & la poitrine ſont variés de larges taches longitudinales noires, mêlées de rouſſeâtre ſur fond blanc ; le deſſous du corps eſt blanc, le haut des jambes rouſſeâtre ; les ailes brunes & leurs pennes moyennes bordées de rouſſeâtre ; la queue brune ; le demi-bec ſupérieur noir, l'inférieur orangé ; le bas des jambes jaunâtres ; les pieds & les ongles noirâtres.

HÉRON de la côte de Coromandel. *Pl. enl.* 906. *Voyez* HÉRON VIOLET.

HÉRON du Bréſil. BRISS. *tom. V, pag.* 441. *Voyez* ONORÉ (l') DES BOIS.

HÉRON ÉTOILÉ. *Voyez* BUTOR.

HÉRON GRIS. BRISS. *tom. V, pag.* 412. *Voyez* BIHOREAU.

HÉRON HUPPÉ. *Pl. enl.* 755. BRISS. *tom. V, pag.* 396. *Voyez* HÉRON COMMUN.

HÉRON (grand) HUPPÉ. CATESB. *Append. pag.* 10. *Voyez* HÉRON (grand) d'Amérique.

HÉRON HUPPÉ de Cayenne. BRISS. *tom. V, pag.* 400. *Voyez* SOCO.

HÉRON HUPPÉ de Mahon, *plan. enl.* 348. *Voyez* CRABIER de Mahon.

HÉRON HUPPÉ de Virginie. BRISS. *tom. V, pag.* 416. *Voyez* HÉRON (grand d'Amérique).

HÉRON HUPPÉ du Mexique. BRISS. *tom. V, pag.* 418. *Voyez* HOCTI (l').

HÉRON MONTAGNARD (le).

(*Article de M. le baron de la Peirouze*).

Nous donnons cette dénomination à une très-belle eſpèce de *héron* que nous avons obſervée les premiers : cet oiſeau a trois pieds de long, depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue : ſon bec a près de ſix pouces de long : les ailes déployées ont quatre pieds cinq pouces.

Le *héron montagnard* a le front noir ; le deſſus de la tête & du cou rougeâtres ; les plumes du deſſus du corps ſont brunes, bordées de rougeâtre ; la gorge, d'un blanc-rouſſeâtre, eſt marquée par des taches noires qui augmentent de longueur en ſe rapprochant de la poitrine, laquelle eſt brune, rayée de rougeâtre ; les flancs ſont d'un cendré-obſcur ; le ventre eſt blanc, ainſi que l'intérieur des cuiſſes.

L'aile eſt compoſée de vingt-huit pennes, la queue de douze : elles ſont noires ; le bec eſt brun, agréablement mêlé de jaune : l'eſpace, nue autour de l'œil, eſt d'un jaune-verdâtre : la partie nue des jambes eſt d'un jaune-citron : le deſſus des pieds eſt noirâtre, & le deſſous eſt jaune : le mâle ne diffère de la femelle que par une petite huppe rougeâtre.

Cette eſpèce de *héron* n'a encore été obſervée qu'aux Pyrennées : elle habite ou fréquente les prairies qui bordent les rivières. *Genre LXXXI.*

HÉRON NOIR.

BRISS. *tom. V, pag.* 439. *Genre LXXXI.*

Il eſt de la grandeur du *héron* commun : tout ſon plumage eſt noirâtre avec quelques reflets bleuâtres ſur les ailes : il a été décrit par Schwenckfeld qui l'a obſervé en Siléſie ; c'eſt une eſpèce peu connue, qui paroit cependant être la même, dont parlent les auteurs de l'ornithologie italienne, & qu'ils diſent ſe trouver ſur les bords de la mer ; & l'on peut croire auſſi, d'après Flaccourt, qu'on trouve le *héron* noir à Madagaſcar, où même il a, ſuivant ce voyageur, un nom particulier dans la langue du pays.

HÉRON POURPRÉ.

BRISS. *tom. V, pag.* 420.

Il eſt à-peu-près de la taille du *héron* commun : le ſommet de la tête eſt d'un cendré-noirâtre ; le deſſus du cou varié de petites lignes noirâtres ſur fond-cendré ; le devant du cou, la poitrine ſont parſemés ſur même fond de taches rouſſeâtres ; le deſſus du corps eſt d'un marron-pourpré ; le ventre, les côtés & le haut des jambes ſont d'un cendré qui s'éclaircit à meſure qu'on approche de la queue : les pennes des ailes ſont d'un brun-noirâtre ; la queue eſt de la même couleur que le deſſus du corps ; le bec eſt d'un jaunâtre pur ſur la portion inférieure, verdâtre ſur la ſupérieure dans la dernière moitié de ſa longueur ; le bas des jambes, les pieds & les ongles ſont d'un gris-brun.

M. Briſſon décrit, *tom. V, pag.* 424, & a fait repréſenter, *pl. XXXVI, fig.* 2, ſous le nom *de héron pourpré huppé*, on a auſſi donné, ſous le même nom, *pl. enl.* 788, le portrait d'un *héron*, qui, très-probablement, ne diffère du précédent que par le ſexe & qui eſt le mâle : cependant ſuivant la deſcription de M. Briſſon, le *héron pourpré huppé* eſt moins grand que le *héron pourpré*, ſimplement dit ; mais cet auteur exact parle du premier, d'après Marſilli, qui le compare pour la taille au *héron* commun, & du ſecond d'après ſa propre obſervation : c'en eſt aſſez pour douter de la différence de grandeur entre les deux *hérons*, & l'analogie les rapproche ; car, avec le même fond de couleur en général, le *héron pourpré huppé* a des nuances plus vives, & il diffère ſur-tout par une huppe compoſée de longues plumes noires qui retombent en arrière ; mais la vivacité des couleurs, la huppe & tous les ornemens ſurabondans, en général, ſont les attributs des mâles. Soit que ces deux *hérons* ſoient en effet mâle & femelle, ou chacun d'une eſpèce différente, ils ſont très-rares dans nos climats : le premier a été vu ſur les bords du Danube par le comte Marſilli ; le ſecond a été décrit d'après un individu tué en France, & j'ai rapporté de Rome la peau d'un *héron pourpré*, non huppé.

HÉRON POURPRÉ du Mexique. BRISS. *tom. V, pag.* 422. *Voyez* CRABIER POURPRÉ.

HÉRON POURPRÉ HUPPÉ, *pl. enl.* 788. BRISS. *tom. V, pag.* 424. *Voyez* HÉRON POURPRÉ.

HÉRON ROUX du Sénégal (petit), *pl. enl.* 315. *Voyez* BUTOR du Sénégal (petit).

HÉRON VIOLET.

Héron de la côte de Coromandel, *pl. enl.* 906.

Il n'a pas plus de trente pouces de longueur ; tout le plumage eſt d'un bleuâtre très-foncé, tirant de violet, excepté les deux tiers ſupérieurs du cou, & le deſſous de la queue qui ſont blancs : le bec eſt d'un brun-rougeâtre, & les pieds ſont d'un rouge de brique, ſuivant la figure enluminée. *Genre LXXXI.*

HÉRONIÈRE.

Les *héronières* étoient, chez nos pères, des parties de *parcs* ou de *bois*, dans leſquelles on plantoit à quelque diſtance d'un étang ou d'une rivière, des arbres qui s'élevoient fort haut, & qu'on conduiſoit de manière que les hérons étoient attirés par la commodité qu'ils trouvoient à y placer leur nid ; on enlevoit les petits qu'on engraiſſoit, & qui paſſoient pour un très-bon mêts ; le goût ayant changé, ſur cet article, nous n'avons plus de *héronières*. *Voyez* HÉRON.

HIBOU ou MOYEN DUC.

Pl. enl. 29.

BRISS. *tom. I, pag.* 86, *genre XI.*

Moyen duc ou *hibou cornu*. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 137. *fig. pag.* 138.

Idem, idem, part. d'oiſ. pag. 25.

En Latin *aſio, otus, noctua, aurita ;*

Duco cornuto en Italien ;

Mochuelo en Eſpagnol ;

Ohr-kutz, uhr-eule, orheuwel en Allemand ;

Kruk-nocny, Sowa-uſſata en Polonois ;

Horn-ugla en Suèdois ;

Horn-owle en Anglois ;

Choue cornerote en Bourgogne ;

Ducquet en Gaſcogne ;

Chathuant de Bruyères en Sologne ;

Chouant en Bretagne ;

Choudet, chathuant cornu en divers endroits.

Le *hibou* ou *moyen duc* eſt du nombre des oiſeaux de nuit, qui ont de chaque côté de la tête une touffe de plumes en forme d'oreilles ; il n'en eſt pas de plus commun dans nos contrées & de plus généralement connu que le *hibou* ; ſa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle d'une *corneille* ; ſa longueur, du ſommet de la tête à la queue, eſt de treize pouces & demi ; il a trois pieds moins un pouce de vol, & ſes ailes pliées dépaſſent un peu la queue ; le deſſus de la tête, du cou & du dos ſont variés de brun, de roux très-clair & de blanchâtre ; les mêmes nuances s'étendent ſur les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes, mais pluſieurs de ces plumes ſont terminées par une tache blanche ; le croupion eſt d'un rouſſeâtre varié de brun ; les plumes décompoſées qui forment un cercle autour de chacun des yeux ſont blanchâtres, & terminées de noir ; celles qui ſont à la circonférence du cercle ſont dures, friſées & roid[illegible]

Les faiſceaux de plumes qui s'élèvent au-deſſus de la tête, un de chaque côté, ont un peu plus d'un pouce de long, ſont bruns à leur origine & variés à leur ſommet de brun, de roux-clair & de blanchâtre; le devant du cou & le deſſous du corps ſont rayés en long, dans le ſens des plumes de brun ſur un fond rouſſeâtre: les pennes des ailes ſont rouſſes à leur origine & variées de brun dans le dernier tiers de leur longueur; la queue eſt rayée & variée par taches, de brun, ſur un fond rouſſeâtre; l'iris eſt d'un jaune très-vif; les pieds ſont couverts, juſqu'à l'extrêmité des doigts, de plumes rouſſeâtres, ſemblables à des poils; le bec & les ongles ſont noirâtres.

Le *hibou* habite les mâſures, les forêts en montagnes; il ſe retire dans les trous des vieux murs, dans les fentes des rochers, dans les arbres creux; il ne conſtruit point de nid, mais il profite de ceux que des oiſeaux diurnes ont abandonnés. Ce fait, que je cite d'après l'autorité de M. le comte de Buffon, pourra ſurprendre par rapport à un oiſeau de nuit; les nids de pie, de buſe dans leſquels la femelle du *hibou* fait ordinairement ſa ponte, ſont conſtruits ſur des arbres élevés; ils ſont expoſés au grand jour & ne paroiſſent pas convenir à un oiſeau nocturne; mais on ne doit pas oublier que pluſieurs des oiſeaux de cette claſſe ne ſont pas entièrement privés de la faculté de voir pendant le jour, & que le *hibou* eſt de ce nombre; d'ailleurs on conçoit que retirée ſur ſon nid, la femelle du *moyen duc* peut y demeurer tranquille pendant tout le jour & ſans donner à manger à ſes petits, comme les femelles des oiſeaux diurnes paſſent la nuit dans l'inaction & ſans alimenter leur couvée. C'eſt cette faculté d'entrevoir en plein jour, qui eſt cauſe que le *hibou* & les autres oiſeaux nocturnes qui en jouiſſent, lorſqu'on les trouble alors, exécutent des mouvemens incomplets, qui paroiſſent avoir quelque choſe de ridicule, & qui ſont au fond les mêmes que ceux des animaux diurnes, inquiétés dans l'obſcurité, mais qu'on ne remarque pas parce qu'ils ont lieu dans les ténèbres; ces mouvemens conſiſtent à alonger & à retirer la tête, à l'abaiſſer & l'élever, à étendre & retirer les pieds ou les doigts, & en des contorſions, telles qu'en fait un animal épouvanté, & qui ne diſtingue pas ou diſcerne mal ce qui l'environne; ces divers mouvemens ont fait regarder, par les anciens, le *hibou* & les oiſeaux qui lui reſſemblent, comme des animaux geſticulateurs, qui ſemblent imiter les farceurs & les bouffons. Cependant MM. de l'académie avoient penſé que les remarques des anciens à cet égard devoient s'appliquer à la demoiſelle de Numidie, & que par conſéquent, l'*aſio*, l'*otus* qui ſont les oiſeaux pantomimes des anciens naturaliſtes étoient cette grue d'Afrique; mais tous les modernes s'acordent à reconnoître le *hibou* dans l'*aſio* & l'*otus*. M. de Buffon eſt entré, à l'occaſion du ſentiment de MM. de l'académie, dans une diſcuſſion qui éclaircit le ſujet, confirme le ſentiment des naturaliſtes modernes, & que je ne peux qu'indiquer au lecteur qui ſera curieux de connoître par lui-même les différentes opinions.

Non-ſeulement le *hibou* eſt commun dans toutes nos provinces, & dans l'Europe en général, mais il paroît ſe trouver en Aſie & il habite auſſi l'Amérique. Belon l'a vu dans les plaines de Cilicie, & il a été envoyé bien des fois de la Guiane. J'en conſerve un de cette contrée, qui diffère trop peu du nôtre pour le regarder autrement que comme une très-légère variété; je n'y vois de différence que dans la taille, qui eſt un peu plus grande du côté du *hibou* de la Guiane. M. Briſſon décrit, *tom. I*, *pag.* 498, *un hibou d'Amérique*, qu'il dit ſe trouver dans la partie méridionale; il ne diffère du nôtre & de celui de la Guiane que par quelques nuances dans les couleurs, & en ce que les faiſceaux de plumes en forme d'oreilles ſont immédiatement au-deſſus des yeux; à l'égard du *hibou du Mexique*, Briſſ. *tom. I*, *pag.* 492, cet oiſeau, indiqué par Fernandez, eſt décrit trop brièvement pour rien ſtatuer de certain à ſon égard, & l'on peut ſeulement conjecturer que c'eſt une variété du nôtre. Le *petit duc de la Caroline* de M. Briſſon, *tom. I*, *pag.* 497, qui eſt le *petit hibou* de Catesby, *t. I*, *p. & pl.* 7, eſt d'une grandeur moyenne entre notre *hibou* & le *ſcops*; il paroît avoir plus de rapport par les couleurs avec le premier qu'avec le ſecond oiſeau, & il me paroît difficile de décider ſi c'eſt une eſpèce ſéparée, ou une variété, ſoit du *hibou*, ſoit du *ſcops*; mais il me reſte à parler d'un *hibou*, indiqué par Aldrovande, & qui ſe trouve en Italie, c'eſt le *hibou d'Italie*, BRISSON, *tom. I*; *pag.* 491; il eſt plus grand que le *hibou* ordinaire; le fond de ſon plumage eſt un cendré rouſſeâtre, pointillé & couvert en deſſus de taches brunes, varié en deſſous du corps de traits bruns, ſuivant la direction des plumes.

HIBOU CORNU. BEL. *Voyez* HIBOU.

HIBOU d'Amérique. BRISS. *tom. I*, *pag.* 498. *Voyez* HIBOU.

HIBOU de la Chine. *Voyage aux Indes & à la Chine*, *tom. II*, *pag.* 185.

Il eſt de la grandeur du *hibou* d'Europe. La tête & tout le deſſus du corps, ainſi que le haut des ailes ſont variés de noir & de brun-rouſſeâtre; les grandes pennes des ailes ſont nuées de même & de plus tachetées de blanc-rouſſeâtre; le front eſt blanc; la gorge eſt d'un roux-clair, & il y a ſur chaque plume une ligne noire longitudinale; le deſſous du corps eſt varié de bandes noires & de bandes tranſverſales blanches, ſur fond roux-foncé; le bec & les pieds ſont noirs. *Genre XI.*

HIBOU (petit) de la côte de Coromandel. *Voyage aux Indes & à la Chine*, *tom. II*, *pag.* 186.

Il eſt d'un tiers plus petit que le *hibou* d'Europe; la tête, le derrière du cou, le deſſus du corps, les couvertures des ailes ſont tachetés de blanc-

rouſſeâtre, ſur fond gris; les couvertures des ailes ſont de plus traverſées par des bandes d'un blanc-rouſſeâtre & terminées de brun-rougeâtre; les grandes pennes des ailes ſont de la même couleur que les couvertures, mais plus foncée, & elles ſont tachetées de blanc-rouſſeâtre ſur le bord extérieur; la queue eſt coupée de trois bandes d'un blanc-rouſſeâtre ſur fond gris; le deſſous du corps eſt d'un brun-rougeâtre, traverſé par des bandes noires demi-circulaires; les pieds ſont rouſſeâtres & garnis de duvet juſqu'au bout des doigts; le bec noir; l'iris jaune. *Genre XI.*

HIBOU d'Italie. BRISS. *tom. I, pag.* 491. *Voyez* HIBOU.

HIBOU du Mexique. BRISS. *tom. I, pag.* 492. *Voyez* HIBOU.

HIBOU des terres Magellaniques. *Pl. enl.* 385. *Voyez* DUC.

HIBOU SANS CORNES ou CHAT-HUANT. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 137. *Voyez* HULOTTE.

HIRONDELLE.

En vieux François, *harondelle, herondelle;*
En Latin, *hirundo;*
En Allemand, *ſchwalb;*
En Anglois, *ſwallow;*
En Italien, *rondina, rondinella;*
En Eſpagnol, *golondrina;*
En Polonois, *jaſkolka;*
En Hollandois, *ſwalem;*
En Saxon, *ſwale.*

Les *hirondelles* ont la tête groſſe, applatie; l'ouverture du bec très-large, ſa partie cornée fort petite, comprimée à ſa baſe & crochue à ſon extrêmité; le cou court, les ailes longues, les pieds fort petits; trois doigts devant, un derrière, le doigt du milieu uni étroitement avec l'extérieur, depuis ſon origine juſqu'à la première articulation; la queue fourchue, excepté un très-petit nombre d'eſpèces; le noir, le brun-marron & le blanc ſont les couleurs qui dominent ſur leur plumage en général; le noir couvre ordinairement le deſſus du corps; il eſt luſtré & à reflets violets ou verdâtres; le marron & le blanc occupent le deſſous du corps, le marron à la partie antérieure & le blanc à la poſtérieure; les *hirondelles* compoſent le genre XXX de la méthode de M. Briſſon, & ſont à la ſuite des *engoulevents* ou *tête-chèvres*, avec leſquels elles ont beaucoup de rapports & dont elles diffèrent ſous pluſieurs aſpects. Dans l'ordre méthodique, la différence eſſentielle entre les *engoulevents* & les *hirondelles* conſiſte en ce que les premiers ont les trois doigts antérieurs unis par une membrane qui s'étend de leur origine à la première articulation, & l'ongle du doigt du milieu dentelé en forme de ſcie du côté extérieur; les ſecondes n'ont point de membrane, ni l'ongle du doigt dentelé comme les premiers, mais elles ont le même doigt joint étroitement avec l'extérieur, depuis ſon origine juſqu'à la première articulation. En comparant les *engoulevents* & les *hirondelles* relativement à la forme en général, au vêtement, aux habitudes, on trouve entre ces oiſeaux des rapports & des différences dont il réſulte qu'on peut les regarder comme des oiſeaux d'une même famille, & appeller pour ainſi-dire les *engoulevents*, ainſi que M. de Montbeillard le remarque, des *hirondelles* de nuit; cet obſervateur ſuit le parallèle dans tous ſes détails avec un ordre, une préciſion, une clarté qui le rendent très-intéreſſant & répandent beaucoup de jour ſur l'hiſtoire de ces oiſeaux. Les faits les plus notables qu'il réſultent dans cette occaſion de cette méthode comparative, la plus propre à inſtruire, ſont:

1°. Que les *engoulevents* & les *hirondelles* diffèrent par leur ſenſibilité dans l'organe de la vue; les premiers ſont des oiſeaux nocturnes, parce que leurs yeux ſeroient bleſſés de l'éclat du jour; les ſeconds demeurent dans l'inaction pendant la nuit, parce qu'ils n'auroient pas aſſez de lumière pour diſtinguer les objets & ſe mouvoir aiſément. Cette première différence en produit une ſecondaire.

Quoique les *hirondelles* n'ayent pas les ailes beaucoup plus longues ou plus fortes, ni par conſéquent beaucoup plus habiles au mouvement, leur vol eſt néanmoins beaucoup plus hardi, plus léger, plus ſoutenu, parce qu'elles ont la vue bien meilleure, ce qui leur donne un grand avantage pour employer toute la force de leurs ailes.

2°. Quoique les couleurs des *engoulevents* & des *hirondelles* ſe réduiſent à des nuances ſombres, qui au fond ſont à-peu-près les mêmes, cependant leur plumage eſt très-différent, parce que les couleurs ſont diſtribuées par grandes maſſes ſur celui des *hirondelles*, & qu'elles ont des reflets brillants, au lieu que celles des *engoulevents* ſont ternes & brouillées.

3°. Les *engoulevents* & les *hirondelles* vivent d'inſectes qu'ils pourſuivent en volant; les premiers vont à leur rencontre le bec ouvert, & ceux qui donnent dans ſa large ouverture y ſont pris à une eſpèce de glue ou d'humeur viſqueuſe dont elle eſt enduite: les *hirondelles* n'ouvrent le bec que pour ſaiſir les inſectes, & le ferment d'un effort ſi bruſque, qu'il en réſulte une eſpèce de craquement.

4°. Les *hirondelles* ont les mœurs plus ſociales que les *engoulevents*; elles ſe réuniſſent ſouvent en troupes nombreuſes, au lieu que les premiers paſſent leur vie dans la ſolitude.

5°. Un trou, à la ſuperficie de la terre & au pied d'un arbre ou d'un rocher, eſt l'endroit où les *engoulevents* dépoſent leurs œufs: ce trou, qu'ils ont laiſſé le plus ſouvent comme ils l'ont trouvé, leur ſert de nid: la plupart des *hirondelles*, au contraire, conſtruiſent le leur avec beaucoup de ſoin; & ſi quelques eſpèces pondent dans des trous de murailles ou dans ceux qu'elles ſçavent ſe creuſer en terre, elles font ou choiſiſſent ces excavations aſſez profondes pour que leurs petits y ſoient en ſûreté, & elles y portent tout ce qui eſt

néceſſaire pour qu'ils y ſoient mollement & chaudement.

Le parallèle que je viens de ſuivre appartient à M. de Montbeillard en entier pour le fond, & en plus grande partie pour les expreſſions. J'ajouterai que *l'engoulevent* eſt un oiſeau triſte ; qu'il n'a qu'un cri monotone & déſagréable ; qu'il eſt lent & paroît ſe mouvoir avec difficulté : pluſieurs eſpèces d'*hirondelles* ont, au contraire, outre un chant gai, un cri qui paroît être l'expreſſion d'une ſenſation vive & agréable ; elles ſont agiles, promptes, & paroiſſent libres dans tous leurs mouvemens, qui ſemblent ne leur coûter aucun effort.

On trouve des *hirondelles* dans le nouveau comme dans l'ancien continent & dans toutes les contrées de l'un & de l'autre : perſonne n'ignore que ce ſont des oiſeaux de paſſage dans nos climats ; les *hirondelles* y arrivent à l'équinoxe du printemps, & diſparoiſſent peu après celui d'automne. Suivant l'obſervation de M. Bajon, *mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de Cayenne*, *tom. II*, *p. 251*. Elles ſont ſédentaires à la Guiane, & elles y paſſent conſtamment leur vie entière : il ne paroît pas qu'on ait vérifié ſi le même fait a lieu ſous toute l'étendue de la Zône torride dans le nouveau continent, & il ſemble, au contraire, d'après les voyageurs, il eſt même prouvé en particulier pour le Sénégal, par le témoignage de M. Adamſon, que pluſieurs eſpèces d'*hirondelles*, ſi on ne le peut pas aſſurer de toutes, ſont des oiſeaux de paſſage ſous la zône torride dans l'ancien continent, comme elles le ſont dans les pays tempérés & dans les contrées ſeptentrionales ? mais que deviennent à l'automne & pendant l'hiver celles que nous avons vues durant l'été ; paſſent-elles en des climats où elles retrouvent la nourriture qui commence en automne à leur manquer dans nos régions ? Se réfugient-elles dans les antres & les cavités de la terre, pour y demeurer engourdies pendant la mauvaiſe ſaiſon ? ou enfin ſe précipitent-elles dans les eaux qui les reçoivent à l'automne dans leur ſein, les rapportent & les dépoſent au printemps ſur leurs rivages, ou l'influence du ſoleil leur ayant rendu par degrés le mouvement, la vie & le ſentiment, elles ſortent du ſommeil ou plutôt de *l'aſphixie* où elles étoient plongées ſous les eaux, & elles prennent leur eſſort ? Telles ſont les queſtions qu'on peut faire par rapport aux *hirondelles*, parce que ces queſtions ſont relatives aux opinions qu'on a propoſées ſur leur diſparition & leur retour. Cette partie de leur hiſtoire eſt un point d'ornithologie très-difficile à éclaircir, ſur lequel on a beaucoup conteſté, ſans qu'on ſoit encore d'accord, parce qu'on a raiſonné plus qu'on n'a obſervé. Les ſentimens ſont ſi balancés de part & d'autre par le nombre, par les noms impoſans de ceux qui les ſoutiennent, que l'autorité ceſſe d'être un motif de ſe décider ; les faits & l'obſervation devroient, ſans contredit, être la réponſe aux queſtions propoſées ; mais les faits ſont avancés & conteſtés par des témoins également nombreux, & par des hommes auxquels on doit une croyance égale ; ils deviennent par conſéquent équivoques, & ils nous laiſſent dans l'incertitude ; les obſervations manquent en général, & celles qui paroiſſent les plus authentiques embarraſſent ſans éclairer. Nous ſommes donc réduits aux diſcuſſions de raiſonnement, parce que les faits nous manquent ; cependant, en obſervant les choſes de plus près, on eſt en droit de rejetter l'immerſion des *hirondelles* & leur ſéjour ſous l'eau, non-ſeulement parce qu'une pareille aſſertion eſt contraire à toutes les notions ſaines qu'on peut avoir ſur l'économie animale, mais encore, parce que ceux qui la défendent, & dont le témoignage ſeroit digne de foi, n'en parlent que ſur des *oui-dire* ; enfin parce que les modernes qui ont cherché à vérifier cette opinion déja ancienne, n'en n'ont pu trouver l'occaſion. » Le docteur Hal-
» mann, Moſcovite, & M. Brown, Norvégien,
» ſe trouvant à Florence, ont aſſuré aux auteurs de
» *l'ornithologie italienne*, que dans leurs pays reſ-
» pectifs, les *hirondelles* paroiſſent & diſparoiſſent
» à-peu-près dans les mêmes temps qu'en Italie,
» & que leur prétendu ſéjour ſous l'eau pendant
» l'hiver, eſt une fable qui n'a cours que parmi le
» peuple. M. Teſdorf de Lubec, malgré les ſoins
» qu'il s'eſt donné pendant quarante ans, n'a pu
» encore parvenir à avoir une ſeule *hirondelle* tirée
» de l'eau.

» M. Klein, fauteur zélé du ſyſtême de l'im-
» merſion & de l'émerſion des *hirondelles*, M.
» Hermann, célèbre profeſſeur d'hiſtoire naturelle
» à Strasbourg, qui paroît pancher pour la même
» opinion, avouent l'un & l'autre n'avoir jamais
» été témoins du fait que l'un défend, & pour le-
» quel l'autre paroît incliner.

» On ſçait qu'il a été offert publiquement en
» Allemagne, à quiconque apporteroit, pendant
» l'hiver, de ces *hirondelles* trouvées ſous l'eau,
» de les payer, en donnant autant d'argent, poids
» pour poids, & qu'il ne s'en eſt pas trouvé une
» ſeule à payer ». (*Extrait en grande partie copié de l'hiſt. nat. des oiſ. tom. XII, pag. 285 & ſuiv.*)

En voilà aſſez du côté des faits pour nous donner le droit de nier celui de l'immerſion des *hirondelles* ; mais n'auroit-il pas ſuffi de le rejetter comme inadmiſſible & comme, contraire à toutes les loix de l'économie animale ? Comment en effet ſuppoſer : 1°. que le même oiſeau reſpire pendant ſix mois, & vive privé d'air pendant ſix autres ? dans cette ſuppoſition ou ſon méchaniſme change, ou il ne change pas ; s'il change, comment cette mutation peut-elle être ſubite & avoir lieu de ſix mois en ſix mois dans un animal formé & adulte ? Si le méchaniſme demeure le même, l'animal périt néceſſairement ſous l'eau, puiſque la reſpiration eſt néceſſairement arrêtée, & que la mort eſt la ſuite inévitable de ſa ſuſpenſion ſoutenue quelque-temps.

2°. Comment le même animal, qui, retenu ſous l'eau pendant quelques heures, au temps du départ, qui eſt celui de la prétendue immerſion des *hirondelles*, en ſeroit retiré privé de la vie, peut-il s'y plonger pour ſix mois ſans la perdre?

3°. Lorſqu'au printemps, le retour du froid ſuccède à celui des *hirondelles*, on les voit périr à une température de quatre à cinq degrés au-deſſus du terme de la glace pendant la journée, d'un ou de deux degrés au-deſſous pendant une ou deux heures avant le lever du ſoleil, & elles conſerveroient, pendant ſix mois, ſous l'eau glacée, le degré de chaleur néceſſaire à l'entretien de leur exiſtence.

4°. Comment la température de l'automne, ſouvent plus douce, engourdiroit-elle les *hirondelles*, tandis que celle du printemps, plus froide, les tireroit de leur aſſoupiſſement?

5°. Comment l'eau, qui tend ſans ceſſe à rejetter ſur ſes bords les corps étrangers, recevroit-elle les *hirondelles* à l'automne, les conſerveroit-elle dans ſon ſein, pendant l'hiver, engourdies & ſans action, pour les porter & les dépoſer dans le même état au printemps ſur ſes rivages? Mais c'eſt aſſez réfuter un ſentiment contre lequel il ſeroit facile d'accumuler les difficultés, & qui ne méritoit d'être combattu qu'à cauſe du nombre de ſes défenſeurs & du nom de pluſieurs de ceux qui l'ont ſoutenu.

Ariſtote & Pline, après lui, ont dit que les *hirondelles* paſſoient à l'automne des pays tempérés dans les régions méridionales dont elles n'étoient pas éloignées; mais que dans les pays ſeptentrionaux, où elles auroient un trop long trajet à ſuivre, elles ſe réfugioient dans des cavernes & des antres où elles paſſoient l'hiver engourdies: ce ſentiment a eu ſes défenſeurs; il eſt du moins appuyé ſur l'analogie avec quelques quadrupèdes, & il n'eſt pas, comme l'opinion précédente, incompatible avec toutes les loix de l'économie animale: l'engourdiſſement ſuppoſé pour les *hirondelles*, comme il exiſte réellement pour les *loires* & les *marmotes*, n'eſt qu'un long ſommeil, durant lequel il eſt poſſible que la chaleur, la reſpiration & la circulation ſe conſervent; mais les quadrudèdes, aſſujettis à cet engourdiſſement périodique, ont en eux-mêmes de quoi fournir à leur entretien, & réparer ce qu'ils perdent pendant le temps de leur inaction; la nature, au contraire, ne met rien en réſerve, ne dépoſe rien ſur aucune partie des *hirondelles* qui pût les alimenter; elles ont beſoin de réparer tous les jours, & elles ne peuvent entretenir leur exiſtence que par de nouveaux alimens: cela ſeul ſuffit, pour prouver qu'elles ne paſſent pas l'hiver engourdies à la manière de certains quadrupèdes; d'ailleurs, les faits qui pourroient avoir renouvellé de nos jours cette opinion accréditée chez les anciens, quand ils ſeroient authentiques & avérés, ne ſont que relatifs à quelques cas particuliers qui ne prouvent rien pour le général. Il paroit conſtant qu'on a vu quelques *hirondelles* de rivage, & même des *hirondelles* de cheminée, paroître au milieu de l'hiver par un temps plus doux qu'il n'a coutume de l'être dans cette ſaiſon, & comme on voit des chauve-ſouris ſortir de leur retraite & voltiger, même dans les mois de janvier & de février, lorſqu'après de grands froids, le vent du midi ramène pour quelques jours la température de l'été ou du printemps: on en a conclu que les *hirondelles* ſe retireroient, pendant l'hiver, dans des cavernes comme les chauve-ſouris, puiſqu'elles ſe montroient comme elles dans les jours chauds qu'il fait quelquefois dans cette ſaiſon: mais les chauve-ſouris paroiſſent alors en grand nombre; on en voit conſtamment tous les ans, plus ou moins ſouvent, ſuivant la température qui règne pendant l'hiver; lorſqu'il n'en paroit pas au-dehors, on les trouve dans les carrières & les cavernes qui leur ſervent de retraite; on n'a vu, au contraire, que quelques *hirondelles*; on n'en n'a vu que très-rarement, & on n'en n'a point trouvé dans les lieux où elles auroient pu ſe réfugier; les *hirondelles* de rivage étoient celles par rapport auxquelles il étoit plus poſſible de ſuppoſer qu'elles ſe cachent l'hiver, & qu'elles le paſſent engourdies dans les trous qu'elles ſçavent ſe creuſer dans la belle ſaiſon; cependant M. Collinſon ayant fait fouiller, avec beaucoup de ſoin, en 1757, une berge criblée de ces trous, creuſés par les *hirondelles* de rivage, il ne s'y en trouva pas une ſeule. Je ne penſerois donc pas que les *hirondelles*, vues, deux ou trois fois peut-être en différens endroits, dans la ſaiſon où il n'en paroit pas ordinairement, ſe fuſſent conſervées à la faveur de quelqu'abri où elles s'étoient réfugiées & tenues cachées dans les jours où l'air avoit été trop froid pour qu'elles ſortiſſent; il eſt impoſſible qu'elles puiſſent en paſſer pluſieurs de ſuite ſans nourriture; & ſi elles en euſſent cherché en plein air par un temps froid, elles ſeroient péries & du froid & du défaut d'alimens qu'elles n'auroient pas trouvés, par un temps rigoureux; il eſt donc bien plus probable que ces *hirondelles* s'étoient échappées de quelque lieu où on les tenoit renfermées, comme on prend quelquefois dans les campagnes des oiſeaux étrangers, ſortis des cages ou des volières où on les nourriſſoit; car il n'eſt pas difficile de conſerver des *hirondelles*, même pendant l'hiver: il ſuffit de les mettre à l'abri, dans une chambre, à la température de celles qu'on a coutume d'habiter, & de leur donner pour nourriture un peu de viande hachée.

Il me paroit démontré, par les faits & par le raiſonnement, que les *hirondelles* ne ſe cachent, ni ſous l'eau, ni dans les antres & les cavernes de la terre; les obſervations des navigateurs & celles des voyageurs, en grand nombre, viennent à l'appui de cette aſſertion, nous indiquent en même-temps la route que les *hirondelles* ſuivent, & les lieux où elles ſe retirent à l'automne & d'où elles reviennent au printemps.

Les relations des marins qui ont navigué entre

l'Afrique

l'Afrique & l'Europe ſur la méditerranée, ſont très-ſouvent mention de nuées *d'hirondelles*, vues au-deſſus de la mer dans le temps de leur paſſage, ſoit en automne, ſoit au printemps; les habitans de la Morée aſſurèrent au père Kirker qu'une multitude *d'hirondelles* paſſe tous les ans de la Lybie & de l'Egypte en Europe. M. Adamſon, dont les connoiſſances & l'exactitude ne permettent pas de conſerver aucun doute ſur les faits qu'il atteſte, nous apprend que les *hirondelles* de cheminée, ſi nombreuſes en Europe pendant l'été, arrivent au Sénégal au commencement d'octobre, & qu'elles en repartent au printemps; il me paroit inutile de raſſembler un plus grand nombre de faits ſur un objet ſuffiſamment prouvé; ceux qui pourront deſirer de les connoître, les trouveront réunis à l'article de *l'hirondelle*, *tom. XIII*, *pag. 312 & ſuiv. de l'hiſt. nat. des oiſ.* dont j'ai empruntés ceux que je viens de rapporter, ou dans les écrits des différens voyageurs. Je finis cet article par un trait cité, *pag. 320*, de ce même volume: M. Friſch ayant attaché aux pieds de quelques *hirondelles* un fil coloré, revit l'année ſuivante ces mêmes oiſeaux avec leur fil; il eſt fort commun de rencontrer des perſonnes qui aſſurent avoir fait la même obſervation. Comment imaginer cependant que des oiſeaux qui ont paſſé d'Europe en Afrique, reviennent préciſément au même point l'année ſuivante? On conçoit comment la diſette peut les déterminer à changer de climat; mais quel attrait les rappelleroit au même endroit? Suppoſera-t-on que l'image des lieux ſe ſoit conſervée préſente à la mémoire d'oiſeaux auxquels on eſt plus autoriſé à refuſer cette faculté, d'oiſeaux encore qui ont traverſé des eſpaces immenſes & qui ont été diſtraits par les objets multipliés dont leur vue a été frappée; leur accordera-t-on juſqu'à de l'attachement pour le lieu où ils ſont nés? Mais avant de raiſonner ſur le fait rapporté par M. Friſch, & d'autant moins examiné que plus de perſonnes y ajoutent foi, ne faudroit-il pas le vérifier par de nouvelles obſervations?

HIRONDELLE (grande). *Voyez* MARTINET NOIR.

HIRONDELLE (petite). BRISS. *tom. II*, *pag.* 490. *Voyez* HIRONDELLE A CROUPION BLANC.

HIRONDELLE (petite). BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 378. *Voyez* HIRONDELLE DE CHEMINÉE.

HIRONDELLE de Cayenne A BANDE BLANCHE SUR LE VENTRE. *Pl. enl.* 724, *fig.* 2. *Voyez* HIRONDELLE A CEINTURE BLANCHE.

HIRONDELLE A CEINTURE BLANCHE.

Hirondelle de Cayenne à bande blanche ſur le ventre. Pl. enl. 724, *fig.* 2.

Elle eſt plus petite que l'*hirondelle de cheminée*; tout ſon plumage eſt d'un noir foncé, mais ſans reflets; une bande ou ceinture blanche qui traverſe le haut du ventre, contraſte avec le reſte du plumage; le bas des jambes eſt auſſi couvert de plumes blanches; la queue eſt griſe en-deſſous: le bec & les pieds ſont noirs: on trouve cette *hirondelle* à la Guiane: elle ſe plaît ſur le bord des eaux & voltige ſouvent à leur ſurface; la figure la repréſente ſous de trop fortes dimenſions. *Genre XXX.*

HIRONDELLE A CROUPION ROUX ET QUEUE CARRÉE.

C'eſt une eſpèce obſervée par M. Commerſon ſur les bords de la Plata. Elle a ſix pouces & demi de longueur, dix pouces de vol; toutes les parties ſupérieures, excepté le croupion, d'un brun-noirâtre mêlé de reflets d'un verd-brun & d'un bleu-foncé; les plumes du croupion rouſſes, bordées de blanchâtre; tout le deſſous du corps d'un blanc-ſale: les couvertures du deſſous de la queue rouſſeâtres; les pennes des ailes, celles de la queue brunes avec quelques reflets verds; les pennes moyennes des ailes bordées d'un peu de blanc du côté extérieur; la queue à-peu-près carrée & un peu plus courte que les ailes.

Le même obſervateur a rapporté du même pays une *hirondelle* à gorge rouſſeâtre, avec le croupion plus marqué de blanc que de roux, dont les couvertures du deſſous de la queue étoient colorées comme le croupion; les pennes des ailes & de la queue d'un brun foncé & ſans reflets, ſans aucun trait de blanc ſur les pennes des ailes, qui dépaſſoient de ſix lignes la queue un peu fourchue: cette *hirondelle* avoit onze pouces de vol & reſſembloit à l'eſpèce précédente. *Genre XXX.*

HIRONDELLE A QUEUE POINTUE de Cayenne. *Pl. enl.* 726, *fig.* 1. *Voyez* HIRONDELLE BRUNE ACUTIPENNE de la Louiſiane.

HIRONDELLE A QUEUE POINTUE de la Louiſiane. *Pl. enl.* 726, *fig.* 2. *Voyez* HIRONDELLE BRUNE ACUTIPENNE de la Louiſiane.

HIRONDELLE A QUEUE CARRÉE. *Voyez* ENGOULEVENT.

HIRONDELLE A TÊTE ROUSSE du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 723, *fig.* 2. *Voyez* HIRONDELLE DE CHEMINÉE: variétés de cette eſpèce.

HIRONDELLE AU CAPUCHON ROUX. *Voyez* HIRONDELLE DE CHEMINÉE: variétés de cette eſpèce.

HIRONDELLE AU CROUPION BLANC ou HIRONDELLE DE FENÊTRE.

Petit martinet. Pl. enl. 542, *fig.* 2.

Petite hirondelle ou *le martinet à cul blanc.* BRISS. *tom. II*, *pag.* 490, Genre XXX.

Martinet, eſpèce d'*hirondelle*. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 380, *fig. pag.* 381.

Martinet petit, ou ſimplement *martinet*. BEL. *Port. d'oiſ. pag.* 100.

En Provence *rabirolle & religieuſe*;

En Lorraine *matelot*, *petite hirondelle*.

[illegible] petite que celle [illegible] par une panne [illegible] qui eſt moins engagée, [illegible] ſont couverts & par [illegible], de cinq pouces cinq [illegible] celui de la queue ; le [illegible] tout le deſſous du corps [illegible] celles de la tête & du cou, [illegible] au deſſus de la queue & [illegible] ont noirs, glacés de bleuâtre. [illegible] ſes plumes, excepté les ſcapu[illegible] couvertes à leur origine & blanches [illegible] moyenne, mais lorſqu'elles ſont [illegible] leur bleuâtre eſt la ſeule couleur ap[illegible] ; les pennes des ailes ſont brunes avec [illegible] verdâtres du côté extérieur ; les trois [illegible] du corps ſont terminées de blanc : un [illegible] même couleur couvre les pieds juſqu'à [illegible] des ongles qui ſont grisâtres ; le bec eſt [illegible]. Cette couleur eſt moins foncée ſur le plumage de la femelle ; le blanc eſt moins pur & tiré de brun ſur le croupion. Les jeunes ont la tête brune, avec une teinte de la même couleur qui s'étend ſous le cou ; les reflets du plumage ſont moins brillans & plutôt verdâtres que bleus : cependant les pennes des ailes ſont, au contraire, teintes plus fortement.

L'*hirondelle de fenêtre* arrive quelques jours plus tard que celle de cheminée ; elle paſſe les premiers jours aux environs des eaux où elle donne la chaſſe aux inſectes ; mais vers le quinze d'avril, dans nos climats, elle commence à s'approcher des lieux habités & à conſtruire ſon nid qu'elle attache aux entablemens, aux corniches & à l'embraſure des fenêtres : cependant elle préfère les ſaillies de quelque rocher ou les parois de quelque caverne, quand il y en a dans le voiſinage, qui lui offrent les mêmes commodités. Il ne faut, ce me ſemble, ni l'en accuſer d'avoir le naturel moins ſocial que l'*hirondelle de cheminée*, ni rapporter dans celle-ci ſa coutume plus conſtante d'établir ſon nid près de nos habitations, comme quelques perſonnes lui en font un mérite, à un attachement plus fidele pour nous. Hommes & *hirondelles*, tout être vivant, cherche avant tout ſes commodités, & le plus ſage n'eſt pas celui qui penſe les trouver dans la ſociété la plus nombreuſe.

L'*hirondelle de fenêtre* pétrit ſon nid de terre, & par préférence de celle que les vers rendent après en avoir extrait les ſucs & à laquelle ils communiquent une certaine viſcoſité ; c'eſt probablement l'abondance plus ou moins grande de cette terre, qui n'eſt jamais ſi facile à rencontrer que dans les temps pluvieux, qui eſt cauſe que les *hirondelles* ne mettent quelquefois que cinq à ſix jours à conſtruire leur nid, & que d'autrefois, elles y en emploient dix à douze ; elles détrempent la terre avec leur bec : elles s'en ſervent pour la tranſporter & l'appliquer ; leurs pieds ſont auſſi dans ces occaſions des inſtrumens dont elles ſçavent tirer parti, & on en voit ſouvent pluſieurs travailler avec un empreſſement égal au même nid, qui ne doit cependant ſervir qu'à une ſeule couple ; mais quelquefois, par un de ces renverſemens, dont le principe exiſte dans le dérangement de l'organiſation invincible, plutôt que dans nos vices qu'on a trop imputés aux animaux, tandis que le travail eſt permis en commun avec ardeur par pluſieurs *hirondelles*, il y en a qui détruiſent, autant qu'elles peuvent, ce que les autres ont conſtruit.

La terre employée à la fabrique des nids, eſt formée de brins de paille entremêlés dans l'épaiſſeur des parois, la couche la plus intérieure eſt garnie d'une grande quantité de plumes priſes dans le monde.

Parmi les inſectes de différentes eſpèces, qui tourmentent ſouvent dans ces nids la couveuſe & les petits, on trouve fréquemment la *punaiſe-punaiſe* qui s'attache ſur les petits, les ſuce, & qui, à juger par ſa grandeur, par le ſuçoir dont elle eſt armée, ſemble un ennemi diſproportionné à la taille de ces jeunes animaux.

Les nids achevés, appliqués à une ſurface plus ou moins applatie par une portion de leurs côtés, ſont arrondis dans le reſte, fermés par le bas, vont en s'alongeant & ſe rétréciſſant par le haut, où il ne reſte qu'une ouverture étroite qui eſt l'entrée de la cavité intérieure ; ils ſervent pluſieurs années de ſuite aux *hirondelles* qui nichent près de nos habitations, tandis qu'on prétend avoir obſervé que celles qui appliquent leur nid à quelque ſaillie de rocher ou de caverne, en conſtruiſent de nouveaux tous les ans ; cette différence, dont on ne ſent pas la raiſon, mériteroit d'être examinée & obſervée de nouveau ; il ne paroît pas que les *hirondelles* préfèrent une expoſition à une autre : mais elles aiment à ſe placer dans des lieux qui donnent ſur des prairies, ſur des terreins humides & qui ſoient voiſins de quelque courant ou de quelqu'amas d'eau : ces lieux ſont plus abondans en inſectes qui leur conviennent. Elles font deux, quelquefois trois pontes par an : la première de cinq, la ſeconde de trois ou quatre, & la troiſième de deux ou trois œufs : ils ſont blancs & entourés vers le gros bout d'un diſque un peu rembruni. Le père s'écarte peu de la femelle pendant la couvée ; il défend avec chaleur & audace l'approche de ſon nid, dont il écarte les oiſeaux qui volent à l'entour, & ſouvent il fond ſur eux à coups de bec ; il entre fréquemment dans le nid avec la femelle, où ils gazouillent tous deux quelquefois pendant très-long-temps, & ſans interruption, dans les nuits où l'air eſt le plus ſerein ; l'un & l'autre ſont également attentifs aux beſoins de leurs petits lorſqu'ils ſont nés, & ils les leur continuent long-temps encore après qu'ils ont pris leur eſſor : cependant ſi on les leur enlève, ils ceſſent de leur apporter à manger, quoiqu'on les ait placés à leur vue & à leur

portée : ils volent avec inquiétude vers le lieu d'où le nid a été détaché, comme ſi le local faiſoit ſeul impreſſion ſur eux, & il ſemble qu'il ſuffiſe de déplacer leurs petits pour qu'ils ceſſent de les connoître : les bornes de leur inſtinct, à cet égard, ſe ſont manifeſtées ſous les yeux de M. de Montbeillard, dans une occaſion où des *moineaux-francs* continuèrent d'alimenter leurs petits poſés ſur la tablette d'une fenêtre à côté de ceux d'une couple d'*hirondelle* qui abandonnèrent les leurs expoſés à leur vue.

Il n'eſt pas rare que des *moineaux* pondent dans les nids d'*hirondelles de fenêtre*, comme ils profitent des vaſes qu'on attache aux bâtimens dans ce deſſein : il y a alors de rudes combats entre ces oiſeaux : mais c'eſt une erreur ancienne, démentie par l'obſervation, que les *hirondelles* maſtiquent ſubitement l'ouverture du nid en accourant en foule & qu'elles y enferment l'uſurpateur. Il n'eſt pas vrai non plus, comme quelques écrivains l'ont avancé, que les *hirondelles de fenêtre* ſoient d'un naturel ſi ſauvage, qu'on ne puiſſe les former à la domeſticité : on élève très-bien leurs petits en leur donnant une nourriture convenable, & l'on en a vu devenir très-familiers.

Lorſque la ſaiſon de la ponte eſt paſſée, les *hirondelles à croupion blanc*, ſe réuniſſent le ſoir en grand nombre, près les unes des autres, ſur les roſeaux dans les lieux marécageux, ou ſur les corniches, les entablemens ou les toits des bâtimens, y forment une ſorte de long cordon & y paſſent la nuit : elles ſe raſſemblent de même au temps du départ, en grand nombre, ſur le comble de quelqu'édifice très-haut : elles ont alors un cri particulier : la troupe eſt dans une vive agitation, & elles partent toutes enſemble en s'élévant ſi haut qu'elles ſe perdent pour nous dans les nues : on n'a pas ſur les lieux où ces *hirondelles* vont paſſer l'hiver, les mêmes connoiſſances que ſur celles de cheminée, & l'on ne ſçait pas non plus, auſſi-bien, quels ſont les différens pays où on les trouve : on ſçait ſeulement qu'elles ſont en général fort répandues en Europe pendant l'été.

Je ne dois pas omettre une obſervation de M. de Montbeillard. Le poids de trois petits peſés enſemble, répartis entr'eux, étoit pour chacun de trois cens quarante-cinq grains, & celui du père & de la mère, départi de même entr'eux, étoit pour chacun de deux cens quatre-vingt-huit grains ; ce qui fait une diſproportion de cinquante-ſept grains, différence énorme : il paroît cependant qu'elle étoit en partie le produit de la maſſe alimentaire ; de plus les petits n'avoient encore que du duvet ; les plumes des pères & mères, leur ſubſtance même, remplies d'air qui s'inſinue en ſi grande quantité dans toutes les parties des oiſeaux & beaucoup plus probablement dans ceux qui ſe ſont déjà exercés au vol, celui qui étoit interpoſé entre leurs plumes, la couche que couvroit leur queue & celle ſur laquelle ils peſoient par une plus grande ſurface, étoient autant de cauſe qui pouvoient diminuer leur poids & le rendre moindre en apparence. Cependant cette obſervation curieuſe mériteroit bien que quelqu'un la répétât en prenant toutes les précautions néceſſaires pour la réduire à ſa juſte valeur, & il ſeroit curieux, peut-être utile, de vérifier ſi proportionnément les jeunes animaux terreſtres ne peſent pas moins ſous un volume égal que les adultes & les vieux, & ſi ce n'eſt pas le contraire dans les oiſeaux & les poiſſons.

HIRONDELLE A VENTRE BLANC, de Cayenne. *Pl. enl.* 546, *fig.* 1.

C'eſt peut-être de toutes les *hirondelles* celle dont le plumage eſt le plus varié & dont les couleurs ont le plus d'éclat. Tout le deſſous du corps & le croupion ſont d'un blanc brillant & luſtré ; le deſſus de la tête, le derrière du cou, le dos, les pennes des ailes & de la queue ſont d'un noir glacé de verd-olivâtre, & ces deux nuances, comme fondues enſemble, ont de l'éclat & du luſtre ; un blanc ſemblable à celui qui couvre les parties inférieures, termine quelques-unes des petites couvertures ſupérieures des ailes, & borde pluſieurs des moyennes & des grandes ; il y a à cet égard variété entre les individus dont les uns ont plus de blanc ſur les ailes que les autres n'en ont ; le bec eſt noir & les pieds ſont d'un brun rougeâtre. Tous les individus ne ſont pas non plus de la même grandeur, & la longueur totale varie de quatre pouces trois lignes à cinq pouces. C'eſt une eſpèce aſſez commune à la Guiane ; elle vit ſur les ſavanes noyées où elle raſe la terre en voltigeant.

On trouve dans le même climat une *hirondelle* qu'on a auſſi repréſentée dans la *planche enluminée* 546, *n°.* 2, ſous le nom d'*hirondelle tachetée de Cayenne :* elle eſt plus grande ; toutes les parties ſupérieures, les ailes & la queue ſont d'un noir brun, terne & ſans reflets ; le deſſous du corps eſt d'un blanc-gris varié de taches d'un brun-noir, oblongues, preſſées & ſerrées ſur les parties antérieures, plus larges, plus diſperſées & plus rares ſur le ventre & en approchant de la queue ; le bec eſt noir, les pieds ſont d'un brun-rougeâtre. M. de Montbeillard eſtime que c'eſt une variété de l'*hirondelle à ventre blanc*. Cependant, quoiqu'il y ait des individus plus colorés les uns que les autres dans les deux variétés, ceux qui ſe rapprochent le plus, me paroiſſent trop différer pour les rapporter à la même eſpèce. Que toutes les fois que l'homme, qui change ſans ceſſe, influe ſur les productions, il leur communique quelque choſe de ſon inſtabilité, rien de plus facile à comprendre ; mais rien de plus pénible à concevoir qu'il échappe des mains de la nature, toujours réglée, toujours uniforme, qu'il échappe, dis-je, de ſes mains, ſous la même température, dans le même lieu, dans les mêmes circonſtances, des

variétés constantes & qui forment des races. Ces prétendues variétés, qui nous trompent par l'extérieur d'après lequel nous les jugeons, sont au fond des espèces ; sans cette barrière intérieure, que nous ne connoissons pas, qui sépare, qui borne les espèces, qui empêche leur confusion, il y auroit chaque jour des mêlanges bisarres ; l'on verroit sans cesse paroître des productions nouvelles, & l'univers seroit couvert des produits du hasard & non pas peuplé par les enfans de la nature. Sans doute qu'il y a un grand nombre de variétés que nous prenons pour des espèces, mais la nature ne leur permet pas de se produire dans le même lieu, dans les mêmes circonstances ; elles sont l'effet du climat, de la température, des alimens, &c.

HIRONDELLE A VENTRE ROUX de Cayenne. *Pl. enl.* 724, *fig.* 1. *Voyez* HIRONDELLE DE CHEMINÉE : variétés de cette espèce.

HIRONDELLE A VENTRE ROUX du Sénégal. *Pl. enl.* 310. *V.* HIRONDELLE (grande) A VENTRE ROUX du Sénégal.

HIRONDELLE (grande) A VENTRE ROUX du Ségénal.

Hirondelle à ventre roux du Sénégal. Pl. enl. 310.

Hirondelle du Sénégal. BRISS. *tom. II, pag.* 496, *pl. XLV, fig.* 1. Genre XXX.

Elle est d'une taille au-dessus de celle de notre *hirondelle de cheminée ;* elle a le dessus du corps, excepté le croupion, d'un noir changeant en couleur d'acier poli ; les ailes & la queue noires, le reste du plumage d'un roux foncé sur le croupion, plus clair sous le dessous du corps & éclairci par une teinte blanchâtre sur la gorge ; le bec, les pieds & les ongles sont noirs.

HIRONDELLE AMBRÉE.

Hirondelle de rivage du Sénégal. BRISS. *tom. II, pag.* 508, *pl. XLV, fig.* 4. Genre XXX.

Elle n'est pas plus grosse que le *roitelet* ; tout son plumage est d'un brun-foncé sur le dessus de la tête, & moins sombre sur les autres parties ; les grandes pennes des ailes & celles de la queue sont d'un gris-brun ; le bec est noir, les pieds & les ongles sont bruns. Séba dit que ces *hirondelles* ont une forte odeur d'ambre gris, & qu'on lui en a apportées quelquefois de vivantes ; ce qui semble indiquer qu'on les trouve en été sur les côtes de la Hollande, d'où elles passent apparemment au Sénégal : car c'est de cette partie de l'Afrique qu'avoit été envoyée celle d'après laquelle M. Brisson a décrit l'espèce.

HIRONDELLE BLEUE de la Louisiane.

Hirondelle de la Louisiane. Pl. enl. 722.

Elle est beaucoup plus grosse qu'aucune de nos *hirondelles*, mais elle n'a pas de duvet sur les pieds ; tout son plumage est d'un noir-bleu ou violet, car il est changeant, & suivant les aspects, il varie entre les nuances de ces deux couleurs qui en font le fond ; le bec est noir, les pieds sont d'un gris-brun : cette espèce a été apportée de la Louisiane par M. le Beau, a

hirondelle qui surpasse celle-ci en

dont les ailes & la queue sont d

sans reflets : la première a six po

de longueur totale, & la seconde h

lignes.

M. de Montbeillard regarde co

de l'*hirondelle bleue de la Louisiane*,

celle du même pays qui la surpasse

mais quatre autres espèces d'*hiron*

rique, dont il traite dans le mêm

n'est plus difficile, en général, que

dont on sent à chaque instant la n

on entrevoit la réalité, & dont, a

cherché les preuves, on finit par l

temps & de l'observation. Mais il

seaux par rapport auxquels il soit

plus hasardeux, que par rapport a

de réunir les variétés à leur espèce

pection des simples dépouilles &

privés de la vie : la raison en est,

des *hirondelles* ont à-peu-près le m

& qu'elles se ressemblent beaucou

férens climats ; ensorte que si no

certains de la différence des nôtr

les jugions que par l'extérieur, nou

à en regarder plusieurs, que nous

des espèces distinctes, comme n

variétés. Sans adopter donc en c

ni sans rejetter le sentiment de

beillard, mais pour me conformer

suit, je rapporterai, ainsi qu'il le

de l'*hirondelle bleue de la Louisian*

hirondelles suivantes :

1°. L'*hirondelle de Cayenne. Pl. e*

BRISS. *tom. II, pag.* 495, *pl. XLI*

Elle est à-peu-près de la taille

bleue, un peu plus petite : toutes le

rieures sont d'un noir foiblement

un peu sur l'acier poli ; les parties i

d'un gris-brun ; les ailes & la queu

le bec & les pieds sont bruns : elle

& ne quitte point la Guiane où o

l'année ; elle pond dans des trous

& se plaît parmi les abattis d'arbre

de vétusté.

2°. « J'ai vu, dit M. de Montbe

» individus rapportés de l'Amérique

» par M. Commerson, lesquels étoie

» moyenne entre ceux de Cayenne

» Louisiane, & qui en différoient p

» du dessous du corps : trois de

» avoient la gorge gris-brun & le de

» blanc ; le quatrième, qui venoi

» Ayres, avoit la gorge & tout l

» corps blancs semés de taches

» fréquentes sur les parties antéri

» devenoient plus rares sur le bas-v

3°. Le *martinet de la Caroline*, B

pag. 515.

couleur de pourpre. CATESB. *tom. I*, 51.

peu plus gros que notre *martinet ;* tout e eſt d'un violet foncé dont la teinte renforcée ſur les pennes des ailes & de e bec eſt noir, les pieds & les ongles es. Il niche dans des trous de mur ou alebaſſes qu'on attache aux bâtimens : ſeau eſt regardé comme utile, & on ſe rocurer ce qui peut l'attirer ; le ſervice conſiſte à avertir par ſes cris de l'ap- oiſeaux de proie ; il eſt de paſſage & e à la Virginie & à la Caroline que

ondelle de la Baie d'Hudſon. BRISS. *p. pag.* 56.

rès de huit pouces de long ; le deſſus & du corps eſt d'un noir-pourpré ; la c eſt entourée de plumes blanchâtres ; des ailes & de la queue ſont d'un noir ; le bord des ailes eſt blanchâtre ; la poitrine ſont d'un gris-foncé ; les flancs ventre blanc, ombré d'une teinte bec & les pieds ſont noirâtres. *Genre*

DELLE BRUNE (grande) A VENTRE

ıe eſpèce nouvelle que M. de Mont- fait connoître.

eſt de la taille de notre martinet ; elle us du corps d'un brun-noirâtre ; le deſſous mé de longues taches brunes ; la queue le bec & les pieds noirs. » On la trouve France, où les habitans l'appellent *hi- s blés.* Elle fréquente les terres enſe- le froment, les clarières des bois, & ence les endroits élevés ; elle ſuit les , pour profiter des inſectes qu'ils attirent : beaucoup de rapport avec celui de notre de cheminée. Suivant la relation d'un tte eſpèce niche dans des trous & des ochers & de cavernes. Elle fait en ſep- octobre ſa ponte, qui ne conſiſte qu'en gris, pointillés de brun, dépoſés dans t de paille, & garni de quelques plumes. ıve à l'ile de Bourbon une *hirondelle*, ı donné la figure, *pl. enl.* 544, ſous le *ondelle de l'ile de Bourbon.* Sa longueur de quatre pouces neuf lignes ; le deſſus , les ailes & la queue ſont d'un brun- le derrière du cou, le dos, le croupion brun-verdâtre : cette dernière couleur trois dernières pennes des ailes, qui lus terminées de blanc ; la gorge & tout du corps ſont tachetés de brun ſur fond de Montbeillard, qui la regarde comme té de la précédente, la nomme *petite brune à ventre tacheté de l'ile de Bourbon. XXe.*

DELLE BRUNE (petite) A VENTRE TACHETÉ de l'ile de Bourbon. C'eſt une variété. *Voyez* HIRONDELLE BRUNE (grande), A VENTRE TACHETÉ.

HIRONDELLE BRUNE ACOLLIER du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 723, *fig.* 1. *Voyez* HIRONDELLE BRUNE ET BLANCHE A CEINTURE BRUNE.

HIRONDELLE BRUNE ACUTIPENNE de la Louiſiane.

Cet article comprend trois *hirondelles*, une de la Louiſiane, une de la Caroline & une de Cayenne. Toutes trois ſe reſſemblent, ou diffèrent peu par la taille, les couleurs & ſur-tout par un caractère qu'elles ne paroiſſent juſqu'à préſent partager qu'avec *l'hirondelle noire acutipenne* de la Martinique. Ce caractère conſiſte, en ce que le tuyau des pennes de la queue eſt fort gros, roide & finit par une pointe aigue, dégarnie de plumes des deux côtés.

1°. L'*hirondelle* de la Louiſiane a été repréſentée, *pl. enl.* 726, *fig.* 2, ſous le nom d'*hirondelle à queue pointue de la Louiſiane* ; elle a quatre pouces trois lignes de long ; les ailes dépaſſent de vingt-deux lignes la queue, dont les piquans ſont d'environ quatre lignes ; tout le plumage eſt d'un brun-noirâtre plus pur & plus foncé ſur la tête, le dos & les couvertures ſupérieures des ailes, mêlé ſur le reſte du corps d'une teinte grisâtre, qui domine ſur la gorge : tel étoit le plumage de pluſieurs individus que j'ai vus ; ceux qui ont été obſervés par M. de Montbeillard, avoient la gorge & le devant du cou d'un blanc-ſale tacheté de brun-verdâtre ; le bec & les pieds ſont noirâtres.

2°. L'*hirondelle de la Caroline.* BRISS. *tom. II*, *pag.* 501, qui eſt l'*hirondelle d'Amérique*, de Catesby, *append. pag. & pl.* 8. Elle ne diffère de la précédente, qu'en ce que les ailes ne dépaſſent la queue que de trois lignes : ſans cette diſſemblance entre l'*hirondelle* de la Caroline & celle de la Louiſiane, on n'héſiteroit pas à ne les regarder que comme une ſeule & même eſpèce. Je ſuis convaincu qu'elles n'en font qu'une en effet, malgré la différence qui ſemble les ſéparer. Même climat à-peu-près, mêmes dimenſions, même plumage ; toutes deux ont un même caractère, qui manque à preſque toutes les autres *hirondelles* ; mais la différence dans la longueur des ailes eſt bien grande, je le ſens ; cependant les dimenſions peuvent d'un côté être diminuées dans la figure donnée par Catesby, & d'un autre côté avoir été fort exagérées par la manière dont M. Lebeau, qui avoit rapporté les *hirondelles* de la Louiſiane, les avoit préparées ; une extenſion trop forte vers le haut de l'aile ſuffit pour en produire une ſi grande à l'extrémité, que je ne vois pas de difficulté à croire que ſi on comparoit des individus vivans, la différence ſe réduiroit à fort peu, peut-être à rien ; d'ailleurs les meſures priſes d'après des figures ou des oiſeaux deſſechés ſont ſi fautives ! Quoi qu'il en ſoit, l'arrivée de l'*hirondelle acutipenne* à

la Caroline, & ſon départ répondent aux temps du paſſage des *hirondelles* en Europe, & elle fait ſon nid dans les cheminées. Catesby, qui rend compte de ces faits, croit qu'elle ſe retire l'hyver au Breſil.

3°. L'*hirondelle acutipenne* de Cayenne, *hirondelle à queue pointue de Cayenne*, *pl. enl.* 726, *fig.* 1, tient par la longueur des ailes, le milieu entre les deux précédentes; elle en diffère encore en ce que le deſſus du corps eſt d'un brun tirant ſur le bleu; que le croupion, la gorge & le devant du cou ſont d'un gris teinté de rouſſeâtre ſur les deux dernières parties; le deſſous du corps eſt d'un griſâtre nuancé de brun.

L'état mitoyen de cette *hirondelle*, par rapport à la longueur des ailes, ne prouveroit-il pas que j'ai eu raiſon de ſoupçonner qu'elles ſont plus longues dans celle de la Caroline qu'on ne le croit d'après Catesby; que leurs dimenſions ont été au contraire exagérées par la préparation dans l'*hirondelle* de la Louiſiane, & ne doit-on pas regarder ces trois *hirondelles*, comme une ſeule & même eſpèce? M. de Montbeillard ne paroît pas s'éloigner de ce ſentiment, puiſqu'il les réunit dans le même article. Quant aux nuances plus vives ſur le plumage de l'*hirondelle* de Cayenne, il nous apprend que la différence peut dépendre de ce que c'étoit un mâle. La température n'y contribueroit-elle pas auſſi, & les couleurs ne doivent-elles pas être plus vives ſous le ciel de la Guiane que ſous celui de la Caroline? *Genre XXX.*

HIRONDELLE BRUNE ET BLANCHE A CEINTURE BRUNE.

Hirondelle brune à collier du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enlum.* 723, *fig.* 1.

Sa longueur eſt de ſix pouces; les ailes dépaſſent de huit lignes la queue qui eſt carrée; tout le deſſus du corps eſt brun, ainſi que le ſont les ailes & la queue; il y a de chaque côté une tache blanche entre l'œil & le bec; la gorge & le deſſous du bec ſont blanchâtres, excepté une large ceinture brune ſur la poitrine; le bec eſt noir, les pieds ſont bruns. Cette *hirondelle* a été apportée du Cap de Bonne-Eſpérance. *Genre XXX°.*

HIRONDELLE d'Amérique. BRISS. *tom. II*, *pag.* 502. *Voyez* TAPERE.

HIRONDELLE d'Amérique. CATESB. *append. pag.* 89, *pl.* 8. *Voyez* HIRONDELLE BRUNE ACUTIPENNE de la Louiſiane.

HIRONDELLE d'Amérique. *Pl. enl.* 545, *fig.* 1. *Voyez* MARTINET NOIR (le grand) A VENTRE BLANC.

HIRONDELLE D'ANTINGUE A GORGE COULEUR DE ROUILLE. *Voyage à la nouvelle Guinée*, *pag.* 118, *pl. LXXVI°. Voyez* HIRONDELLE DE CHEMINÉE, aux variétés de cette eſpèce.

HIRONDELLE D'EAU. *Voyez* HIRONDELLE DE RIVAGE.

HIRONDELLE DE CHEMINÉE ou HIRONDELLE DOMESTIQUE.

Hirondelle de cheminée. BRISS. *tom. II*, *pag.* 484, *Genre XXX°.*

Pl. enlum. 543, *fig.* 1.

Petite hirondelle. BELL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 378, *fig. pag.* 379.

Harondelle, *hirondelle.* BELL. *Port. d'oiſ. pag.* 99.

Elle a ſix pouces deux lignes, du bout du bec à celui de la queue, & près d'un pied de vol; la queue ne dépaſſe les ailes pliées que de quatre lignes; la gorge & le devant de la tête, à ſa partie antérieure & ſupérieure, ſont d'un marron foncé; le reſte de la tête & le deſſus du corps, les ailes & la queue ſont d'un noir luſtré à reflets bleuâtres, & qui ont les nuances de l'acier poli: cependant les plumes qui couvrent le deſſus du corps ſont blanches dans leur partie moyenne & cendrées à leur origine; mais lorſqu'elles ſont couchées, le noir-bleuâtre eſt la ſeule couleur apparente; tout le deſſous du corps eſt d'un blanc mêlé d'une légère teinte de marron; la queue eſt très-fourchue, & la plume la plus extérieure de chaque côté eſt plus longue de quinze lignes que les deux du milieu; les cinq latérales les plus externes, ſont marquées d'une tache blanche vers leur extrêmité; l'iris eſt couleur de noiſette; le bec eſt noir; le palais jaune; les pieds & les ongles ſont noirâtres.

L'*hirondelle* de cheminée eſt la première qui arrive dans nos climats: elle revient peu de jours après l'équinoxe du printemps, ſans que la température plus douce ou plus rigoureuſe qu'à l'ordinaire avance ou retarde ſon retour: auſſi n'eſt-il pas rare que les *hirondelles* de cette eſpèce ſouffrent du froid qui ſurvient aſſez ſouvent à la fin d'avril ou au commencement de mai, & il en périt par cette cauſe un aſſez grand nombre dans certaines années: cependant il paroît que c'eſt moins l'impreſſion du froid qui les prive de la vie, que le manque de nourriture & le défaut des inſectes; elles paſſent fort peu de temps, après leur retour, ſans s'occuper de la propagation de leur eſpèce, & elles travaillent très-promptement à la conſtruction de leur nid; elles le placent à l'intérieur des cheminées, dans la partie la plus élevée; elles en conſtruiſent chaque année un nouveau au-deſſus de ceux qui ſont reſtés des années paſſées, & dont elles ne ſe ſervent pas; elles le compoſent de terre gachée avec de la paille & du crin, & elles en garniſſent le fond de paille, d'herbes sèches & de plumes; ſuivant la partie où elles attachent leur nid, au milieu ou aux angles de la cheminée, elles lui donnent la forme d'un demi-cylindre, ou d'un quart de cylindre creux. Elles font deux pontes par an; la première de cinq, la ſeconde de trois œufs, qui ſont ou tout blancs, ou tachetés; car on trouve tantôt des uns, tantôt des autres dans les nids. Il n'eſt perſonne qui ait demeuré l'été à la campagne, & qui ne connoiſſe pas le chant de nos *hirondelles*: il annonce l'aube du jour, & on l'entend encore pendant le crépuſcule du ſoir. Ces

s, dont les mœurs ſont douces & nent leurs ſenſations par un chant r des inflexions de voix vives & elle, ſans avoir un ramage bien chant du mâle, par un gazouil- a les inflexions. Ils ont l'un pour hement réciproque, & pour leurs reſſe ſans bornes. Les préludes de avant la ponte, ſont animés & rs careſſes réciproques; leurs ſoins ès la naiſſance des petits, pour chaleur néceſſaire, les entretenir , & leur fournir la nourriture dont Le fait obſervé en Hollande, d'une trouva, en rapportant des alimens maiſon où ils étoient nés, em- cipita vers eux à travers les flammes, ffiſamment avéré, mériteroit d'être dant ce ſont ces oiſeaux de mœurs les, eux qui nous délivrent de ces es bourdonnans, incommodes & e des hommes oiſifs ſe plaiſent à ſatisfaire à la vaine oſtentation de adreſſe. Hommes barbares envers nocens, injuſtes envers la ſociété oiſeaux utiles, par la deſtruction ctes nuiſibles, & qui ſe multiplient qu'on diminue le nombre des ani- rnent la fécondité ! Mais M. de eſt ſervi du mot propre, en don- le *ridicule*, à cette chaſſe dont la tif, & dont l'effet eſt nuiſible ſans

n de la ponte & celle du départ, ſſent ſouvent les nuits ſur les arbres, ément ſur les aulnes, au bord des nd que les branches qu'elles ont r leſquelles elles ſe ſont perchées ſe deſſechent & meurent. Enfin, ution du nombre des inſectes com- fin de ſeptembre à leur faire ſentir quitter nos climats, elles ſe raſ- à quatre cens ſur un arbre très- partent toutes enſemble, en pre- élevé, uniforme & ſoutenu. Leur unément lieu de très-grand matin, ver du ſoleil. On a vu dans les les *hirondelles*, que celles de che- au commencement d'octobre au me Obſervateur auquel eſt dû ce M. Adamſon, s'eſt aſſuré qu'elles nt en Afrique, & qu'elles en re- mps; elles ſe portent à leur retour le nord & dans toutes les parties . de Montbeilliard aſſure qu'elles ans l'ancien continent depuis la au Cap de Bonne-Eſpérance & ie juſqu'aux Indes & au Japon. M. apporté des peaux de la côte Ma- de Bonne-Eſpérance. Il me ſemble très-probable que ces *hirondelles* d'Aſie paſſent ſucceſſivement du midi au nord & du nord au midi de cette vaſte partie du continent, comme les nôtres ſe portent alternativement d'Europe en Afrique & de l'Afrique en Europe. On obſerve aſſez ſouvent deux variétés dans l'eſpèce des *hirondelles* de cheminée, une toute blanche & l'autre rouſſe : elles ne ſont qu'individuelles ; mais on peut regarder comme des variétés conſtituant des races les trois *hirondelles* ſuivantes :

1°. L'*hirondelle* d'Antigue à gorge couleur de rouille.

Elle a été rapportée par M. Sonnerat, qui l'a décrite. *Voyage à la nouvelle Guinée*, *pag.* 118, & l'a fait repréſenter, *pl. LXXVI.* Elle eſt, dit ce voyageur, « de la taille de l'*hirondelle* de » rivage d'Europe ; la tête, le cou & le dos ſont » d'un noir velouté ; les petites couvertures des » ailes ſont d'un noir-violet changeant ; les grandes » couvertures, les pennes des ailes & de la queue » ſont d'un noir ſans éclat : à la baſe du bec on » voit en-deſſus une tache d'un jaune de rouille ; » la gorge eſt de la même couleur terminée par » une raie ou collier noir étroit ; le bas de la gorge » & tout le deſſous du corps ſont blancs ; les pieds » & le bec noirs ».

2°. L'*hirondelle* à ventre roux de Cayenne. *Pl. enl.* 724, *fig.* 1.

Elle eſt un peu plus petite que l'*hirondelle de cheminée* ; le front eſt d'un roux-clair ; la gorge & tout le deſſous du corps ſont d'un roux aſſez foncé ; tout le reſte du plumage eſt noir. Cette eſpèce fait ſon nid dans les maiſons, lui donne une forme cylindrique, & le compoſe de menues tiges de mouſſe & de plumes. Ce nid eſt iſolé de toutes parts, ſuſpendu verticalement ; l'entrée placée au bas, ſur l'un des côtés, & diſpoſée de façon qu'elle communique à tous les étages ; car ces *hirondelles* placent ſucceſſivement de nouveaux nids au-deſſus les uns des autres, comme les *hirondelles de cheminée*.

3°. L'*hirondelle* au capuchon roux, repréſentée, *pl. enl.* 723, *fig.* 2, ſous le nom d'*hirondelle à tête rouſſe du Cap de Bonne-Eſpérance*.

Elle paroît un peu plus grande que l'*hirondelle de cheminée*, à en juger d'après la figure qui la repréſente ; le deſſus de la tête, le haut du cou en arrière, & le croupion ſont roux, variés de noir ; le dos & les couvertures ſupérieures des ailes ſont d'un noir tirant au bleu ; les pennes des ailes brunes, bordées d'un brun plus clair ; celles de la queue noirâtres ; toutes les latérales marquées ſur le côté intérieur d'une tache blanche ; la gorge variée de blanchâtre & de brun ; le deſſous du corps ſemé de petites taches longitudinales noirâtres ſur fond jaunâtre-pâle. Cette *hirondelle* niche dans les maiſons, conſtruit ſon nid de terre, le garnit de plumes à l'intérieur, le ſuſpend au plat-fond des appartemens, lui donne une forme arrondie & y adapte une eſpèce de cylindre creux qui en eſt l'entrée. Ce ſont apparemment les rapports entre quelqu'unes

des habitudes de cette *hirondelle*, & celles de l'*hirondelle de cheminée*, qui ont engagé M. de Montbeillard à l'en regarder comme une variété.

HIRONDELLE DE FENÊTRE. *Voyez* HIRONDELLE AU CROUPION BLANC.

HIRONDELLE de la baie d'Hudſon. BRISS. *Supplément. tom. VI, pag.* 56. *Voyez* HIRONDELLE BLEUE de la Louiſiane.

HIRONDELLE de Cayenne. *Pl. enl.* 545, *fig.* 2. BRISS. *tom. II, pag.* 495. *Voyez* HIRONDELLE BLEUE de la Louiſiane.

HIRONDELLE de la Caroline. BRISS. *tom. II, pag.* 501. *Voyez* HIRONDELLE BRUNE ACUTIPENNE de la Louiſiane.

HIRONDELLE de la Louiſiane. *Pl. enl.* 722, *Voyez* HIRONDELLE BLEUE de la Louiſiane.

HIRONDELLE de la Martinique. *Pl. enl.* 544, *fig.* 1. *Voyez* HIRONDELLE NOIRE ACUTIPENNE de la Martinique.

HIRONDELLE de l'île de Bourbon. *Pl. enl.* 544, *fig.* 2. *Voyez* HIRONDELLE BRUNE (grande) A VENTRE TACHETÉ.

HIRONDELLE DE MER.

Sterna eſt le nom latin que la plupart des auteurs donnent à l'*hirondelle de mer*.

See ſchwalbe en Allemand;

See ſwallow en Anglois;

Taern, terns, ſtrin en Suédois, & dans pluſieurs langues du Nord.

Les *hirondelles de mer*, dont M. Briſſon a compoſé le CIII^e^ genre de ſa méthode, ont le bec long, droit, pointu, applati par les côtés, compoſé de deux portions ou mandibules d'égale longueur; les jambes courtes; les pieds forts petits; le bas des jambes dégarni de plumes; quatre doigts, trois devant, un derrière; les trois doigts antérieurs unis par une membrane qui les lie enſemble; les ailes très-longues & échancrées; la queue fourchue; le corps couvert de beaucoup de plumes & d'un duvet épais: elles vivent de poiſſons qu'elles enlèvent en raſant la ſurface de l'eau; car elles ne nagent pas; leurs pieds ſont trop courts pour cet uſage & de peu d'utilité pour marcher: les *hirondelles de mer* ne s'arrêtent ſur la terre que pour ſe repoſer ou faire leur ponte: l'air eſt leur élément; elles s'y jouent & le traverſent de tous les ſens à la faveur de leurs longues ailes: elles fréquentent les plages maritimes, les lacs, les étangs & les rivières; elles arrivent en mai ſur nos côtes, y paſſent la belle ſaiſon en grande partie, y font leur ponte, & ce n'eſt guère qu'en août & ſeptembre qu'elles font des incurſions ſur les rivières, qu'elles remontent alors fort avant. Ce ſont des oiſeaux criards, & qui ont peu d'inſtinct ſur les dangers dont ils ſont menacés. Les *hirondelles de mer* paſſent à la portée des chaſſeurs, dont la vue ne leur fait pas prendre une autre route; le bruit des armes ne les écarte pas; elles ſe précipitent & elles entourent en volant & en criant celle d'entr'elles qui a été atteinte & qui eſt tombée du coup. Cependant elles ne volent pas en troupe; mais chacune de leur côté, dans le même eſpace, ſans ſe nuire, & ſouvent pluſieurs eſpèces enſemble, comme les *hirondelles*: ce rapport entre ces deux genres d'oiſeaux, la conformité dans la longueur & la coupe des ailes, dans la forme de la queue, dans la manière de diriger ſes mouvemens & de les varier en volant, dans la façon de ſaiſir la proie, ont fait comparer ces oiſeaux aux *hirondelles*, & leur en ont fait donner le nom auquel on a ajouté celui de l'élément, dans lequel les *hirondelles de mer* trouvent leur nourriture la plus ordinaire; car, comme je l'ai déja dit, elles remontent les rivières & elles volent au-deſſus des lacs & des étangs, & elles ne négligent pas les inſectes ailés qu'elles trouvent à leur portée en volant.

HIRONDELLE DE MER. *Pl. enl.* 987. *Voyez* PIERRE-GARIN.

HIRONDELLE DE MER. (grande) BRISS. *tom. VI, pag.* 203. *Voyez* PIERRE-GARIN.

HIRONDELLE DE MER (petite).

Pl. enl. 996.

BRISS. *tom. VI, pag.* 206, genre CIII. *Pl. XII, fig.* 2.

Elle n'eſt guère plus groſſe qu'une *alouette*: ſa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de huit pouces neuf lignes; elle a plus d'un pied & demi de vol: le front eſt blanc; le deſſus, le derrière de la tête, le haut du cou en-arrière ſont noirs; le reſte du cou en-deſſus; le dos & le croupion, ainſi que les plumes ſcapulaires, ſont d'un gris-cendré: il y a, de la baſe du bec au-deſſus de l'œil, une raie noire qui ſe réunit à la même couleur ſur le derrière de la tête: le noir qui en couvre le ſommet s'avance en pointe ſur le front: la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont blancs; les trois pennes extérieures des ailes ſont noirâtres, largement bordées de blanc du côté intérieur; les autres pennes ſont cendrées du côté extérieur & blanches du côté interne: la queue eſt blanche & très-fourchue; le bec & les pieds ſont rouges, mais la pointe du bec & les ongles ſont noirâtres.

HIRONDELLE DE MER A GRANDE ENVERGURE.

Cette eſpèce nouvelle a été obſervée à l'île de l'Aſcenſion par M. le chevalier de Querhoënt, & M. le comte de Buffon eſt le premier auteur qui en ait parlé: elle eſt de la même groſſeur que notre grande *hirondelle de mer;* celle à grande envergure a cependant les ailes beaucoup plus longues; ſon vol eſt de deux pieds neuf pouces. « Elle a ſur le » front un petit croiſſant blanc, avec le deſſus de » la tête & de la queue d'un beau noir, & tout le » deſſous du corps blanc; le bec & les pieds » noirs ».

Ces *hirondelles* ſont ſi communes à l'île de l'Aſcenſion, que l'air en eſt quelquefois obſcurci, & qu'on y voit de petites plaines qui en ſont entièrement

rement couvertes : elles pouſſent ſans ceſſe un cri aigu, ſemblable à celui de l'*effraye ;* elles voloient au-deſſus de M. de Querhoënt, ſans être étonnées de ſa vue, & preſqu'au point de le toucher : les couveuſes ne s'envoloient pas, & ſe défendoient à grands coups de bec : ſur plus de ſix cens nids il ne s'en trouva que trois où il y eut deux petits ou deux œufs ; il n'y en avoit qu'un ſeul dans tous les autres. Les œufs ſont fort gros à proportion de l'oiſeau, jaunâtres, tachetés de brun & de violet-pâle. Les petits ſont couverts d'un duvet gris, & dégorgent le poiſſon qu'ils ont avalé, auſſi-tôt qu'on veut les prendre. *Genre CIII.*

HIRONDELLE DE MER A TÊTE NOIRE. *Voyez* GACHET.

HIRONDELLE DE MER A TÊTE BLANCHE. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 88. *Voyez* NODDI.

HIRONDELLE DE MER de Cayenne (grande).

Elle eſt un peu plus grande que le *pierre-garin*, ou la plus grande *hirondelle de mer* d'Europe : le devant de la tête, le cou & tout le deſſous du corps ſont blancs ; le derrière de la tête eſt tacheté de noir ; le deſſus du corps, les ailes & la queue ſont d'un cendré, varié ſur le bord des plumes du dos de rouſſeâtre pâle, blanchâtre ſur le croupion & mêlé de noirâtre à l'extrêmité des grandes pennes des ailes : le bec eſt jaune & les pieds ſont d'un brun-jaunâtre. *Genre CIII.*

HIRONDELLE DE MER de la Cochinchine. BRISS. *tom. II, pag.* 510. *Voyez* SALANGANE.

HIRONDELLE DE MER des Philippines.

C'eſt une eſpèce nouvelle rapportée de l'iſle Panay par M. Sonnerat. Il l'a décrit dans les termes ſuivans. *Voy. à la nouv. Guin. pag. 125.* « Sa grandeur eſt la même que celle de notre *hirondelle de mer :* elle a le deſſus de la tête tacheté de noir ; le devant du cou, la poitrine & le ventre blancs ; le derrière du cou d'un noir-griſâtre ; les ailes couleur de terre d'ombre en-deſſus, griſâtres en-deſſous ; la queue colorée comme les ailes ; le bec & les pieds noirs ». *Genre CIII.*

HIRONDELLE DE MER NOIRE. BRISS. *tom. VI, pag.* 211. *Voyez* GUIFFETTE NOIRE.

HIRONDELLE DE MER TACHETÉE. BRISS. *tome VI, pag.* 216. *Voyez* GUIFETTE.

HIRONDELLE DE RIVAGE.

Pl. enl. 543, *fig.* 2.

BRISS. *tom. II, pag.* 506, *genre XXX.*

Hirondelle d'eau, argaule, ergatille en différens endroits, ſuivant M. de Salerne ; *griſon* à Genève.

L'*hirondelle de rivage* a quatorze pouces neuf lignes de longueur totale, onze pouces de vol, & ſes ailes pliées dépaſſent la queue de cinq lignes : la tête & tout le deſſus du corps ſont d'un cendré-brun ; la gorge & toutes les parties inférieures ſont blanches ; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes ; le bec eſt noirâtre ; les pieds & les ongles ſont d'un gris-brun ; la partie poſtérieure des pieds eſt garnie d'un duvet gris ; les pennes moyennes des ailes ſont échancrées par le bout en forme de cœur.

L'*hirondelle de rivage* eſt la plus petite de celles qu'on voit en Europe ; elle y arrive à-peu-près en même-temps que l'*hirondelle à croupion blanc*, & elle ſe réunit avec elle pour le départ : pendant ſon ſéjour elle vit ſur le bord des eaux, où elle chaſſe aux inſectes avec plus de pétulence encore & de vivacité que les autres *hirondelles ;* elle fait ſon nid, ou dans les trous qu'elle trouve le long des rivages & des berges eſcarpés & à pic, ou elle en creuſe un elle-même ; dans ce dernier cas, elle ouvre un chemin ou boyau de dix-huit pouces de long, l'élargit en tout ſens ; quand il eſt pouſſé à cette profondeur, y apporte quelques brins d'herbes sèches & des plumes pour en garnir le fond & dépoſer ſes œufs ſur ce nid, qui, par ſa poſition, n'a pas beſoin qu'elle prenne de plus grande précaution. Elle ne fait qu'une ponte par an, ſuivant M. Friſch ; elle eſt de cinq ou ſix œufs blancs, ſans taches, à demi-tranſparens. Il paroît, d'après M. Salerne, que l'*hirondelle de rivage* ne fait pas toujours ſon nid au bord des eaux, & que quelquefois elle le place dans des arbres creux ou dans des fentes qu'elle trouve dans les carrières : l'eſpèce eſt très-répandue en Europe, & paroît ſur-tout abonder dans les climats méridionaux, quoiqu'elle s'avance auſſi très-loin au nord.

M. de Montbeillard rapporte une obſervation de laquelle il réſulte que toutes les *hirondelles de rivages* ne quittent pas l'Europe en automne ; on en a vu voltiger, en différens mois de l'hiver, juſqu'à quinze ou ſeize à la fois dans les montagnes du Bugey : « c'étoit fort près de Nantua, à une » hauteur moyenne, dans une gorge d'un quart » de lieue de long, ſur trois ou quatre cens pas de » large, lieu délicieux, ayant ſa principale expoſition au midi, garanti du nord & du couchant par des rochers à perte de vue, où le » gazon conſerve preſque toute l'année ſon beau » verd & ſa fraîcheur, & où l'hiver reſſemble à » nos printemps ».

Le dernier mot dit tout & explique comment quelques *hirondelles* peuvent reſter toute l'année dans un endroit où elles trouvent de quoi vivre en tout temps, ſans qu'il y ait rien à conclure pour l'émigration de l'eſpèce en général.

HIRONDELLE DE RIVAGE du Sénégal. BRISS. *tome II, pag.* 508. *Voyez* HIRONDELLE AMBRÉE.

HIRONDELLE d'Eſpagne. (la grande) BRISS. *tome II, pag.* 504. *Voyez* MARTINET (grand) A VENTRE BLANC.

HIRONDELLE DES BLÉS. *Voyez* HIRONDELLE BRUNE (grande) A VENTRE TACHETÉ.

HIRONDELLE de Saint-Domingue. BRISS. *tom. II, pag.* 493. *Voyez* MARTINET NOIR (le grand) A VENTRE BLANC.

HIRONDELLE DOMESTIQUE. *Voyez* HIRONDELLE DE CHEMINÉE.

HIRONDELLE du Pérou. BRISS. *tome II, page 453. Voyez* HIRONDELLE NOIRE (petite) A VENTRE CENDRÉ.

HIRONDELLE (grande) du Pérou. BRISS. *tome II, page 453. Voyez* MARTINET NOIR & BLANC A CEINTURE GRISE.

HIRONDELLE du Sénégal. BRISS. *tome II, page 456. Voyez* HIRONDELLE (grande) A VENTRE ROUX du Sénégal.

HIRONDELLE GRISE DES ROCHERS.

C'eſt une eſpèce peu connue dont M. de Montbeillard fait la deſcription ſuivante. « Sa longueur » totale eſt de cinq pouces : toutes les plumes du » deſſus de la tête & du corps, les pennes & les » couvertures de la queue, les pennes & les » couvertures ſupérieures des ailes ſont d'un gris-» brun, bordé de roux ; la paire intermédiaire de » la queue eſt moins foncée ; les quatre paires » latérales, compriſes entre cette intermédiaire & » la plus extérieure, ſont marquées ſur le côté » intérieur d'une tache blanche. . . . le deſſous » du corps eſt roux ; les flancs d'un roux teinté de » brun : les couvertures inférieures des ailes brunes ; » le pied revêtu d'un duvet gris, varié de brun ; » le bec & les ongles noirs ».

Cette eſpèce habite les pays montueux ; elle niche parmi les rochers, & ne deſcend dans la plaine que pour ſuivre ſa proie : elle arrive en Savoie vers le milieu d'avril, & s'en va dès le 15 d'août ; elle a le cri & les allures de l'*hirondelle de fenêtre*, avec laquelle elle ſe mêle quand elle deſcend dans la plaine ; ce qui a lieu tous les jours de grand matin, & le reſte de la journée quand le temps ſe diſpoſe à la pluie ; mais quand le ciel eſt ſerein, toutes les *hirondelles* deſcendues dans la plaine ont déja regagné la montagne à huit heures ou huit heures & demie. *Genre XXX.*

HIRONDELLE NOIRE. *Voyez* MARTINET NOIR.

HIRONDELLE NOIRE A CROUPION GRIS (petite).

Elle a été apportée de l'Iſle de France, où cette eſpèce n'eſt pas nombreuſe : elle a un vol rapide & ſi ſoutenu, qu'on ne la voit jamais ſe poſer ; les bords des eaux douces ſont les lieux qu'elle fréquente, & le ſoir elle s'approche de la liſière des bois, d'où on peut conjecturer qu'elle s'y retire pour y paſſer la nuit ; ſa longueur eſt de quatre pouces deux lignes : elle a tout le deſſus du corps d'un noirâtre uniforme, excepté le croupion qui eſt blanchâtre, & cette dernière couleur s'étend ſur toutes les parties inférieures : il n'y avoit, dans l'individu obſervé par M. Commerſon, à qui l'on doit la première connoiſſance de cette *hirondelle*, que dix pennes à la queue ; elle dépaſſoit les ailes de dix lignes.

M. de Montbeillard ayant comparé un individu de cette eſpèce avec une *hirondelle* rapportée des Indes par M. Sonnerat, trouva qu'elle en différoit en ce qu'elle avoit le deſſous du corps tacheté de brun comme *La petite hirondelle brune à ventre tacheté* de l'Iſle de Bourbon : les ailes dépaſſoient la queue de dix-ſept lignes, & les ongles étoient grêles & crochus, *genre XXX.*

HIRONDELLE NOIRE ACUTIPENNE de la Martinique.

Hirondelle de la Martinique. *Pl. enl.* 544 *fig.* 1.

Elle eſt plus petite de beaucoup que l'*acutipenne de la Louiſiane* : ſa groſſeur n'excède pas celle du *roitelet* ; les pointes qui terminent les pennes de la queue ſont très-fines ; elle diffère, par ces deux caractères, des autres *hirondelles acutipennes*, dont elle ſe rapproche par les couleurs : elle a le deſſus de la tête & du corps noirs ; la gorge d'un brun-gris, & le reſte du deſſous du corps d'un brun-obſcur ; le bec noir ; les pieds bruns, *genre XXX.*

HIRONDELLE NOIRE (petite) A VENTRE CENDRÉ.

Hirondelle du Pérou. BRISS. *tome II, pag. 498, genre XXX.*

Elle eſt fort petite : la tête & tout le deſſus du corps ſont d'un noir brillant ; les yeux ſont entourés d'un cercle brun ; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont cendrés : les pennes des ailes & de la queue ſont d'un cendré-obſcur, bordées de gris-jaunâtre. Elle a été obſervée au Pérou par le père Feuillée.

HOAMY.

Grive de la Chine. BRISS. *tom. I, pag.* 221, *pl. XXIII, fig.* 1, *genre XXII.*

Hoamy eſt le nom chinois d'un oiſeau du genre de la grive, d'une groſſeur un peu au-deſſous de celle du *mauvis* : tout le plumage eſt d'un brun tirant ſur le roux en-deſſus du corps, & en-deſſous d'un roux-clair ; il y a un trait blanc au-deſſus de l'œil de chaque côté ; les plumes qui couvrent la tête & le cou ſont marquées, dans leur milieu, d'un trait brun longitudinal : le bec, les pieds & les ongles ſont jaunâtres. M. Briſſon, qui a le premier indiqué l'*hoamy*, prévient qu'il n'a décrit qu'une femelle, & qu'il ne connoît pas le mâle.

HOAZIN.

Hocco brun du Mexique. BRISS. *tom. I, pag.* 304 ; *genre VII.*

Faiſan huppé de Cayenne. *Pl. enl.* 337.

L'*hoazin* a la longue & large queue des *hoccos* ; les plumes relevées de même ſur le ſommet de la tête, & recourbées en avant ; mais ces mêmes plumes ſont plus longues que dans les *hoccos*, qui les ont fort courtes ; elles ſont plus effilées & moins réfléchies en avant : l'*hoazin* a auſſi le bec plus court que les *hoccos*, peu courbé à ſa pointe, gros, raccourci & très-large à ſa baſe. Cet oiſeau n'eſt pas plus gros qu'une poule de médiocre taille, au moins celui qui ſe trouve à la Guiane & dont on a ſouvent envoyé des peaux ; peut-être celui du Mexique, dont M. Briſſon parle d'après Fernandez, eſt-il plus gros & de la taille d'une poule-d'inde, comme cet auteur le dit.

L'*hoazin* de la Guiane, dont on a donné une figure

très-exacte, *pl. enl.* 337, a 23 pouces 6 lignes du bout du bec à celui de la queue : les plus longues plumes qui forment, ſur le ſommet de la tête, une aigrette recourbée en-devant, ont deux pouces trois lignes, & vont en décroiſſant de l'occiput à la baſe du bec ; les plus courtes & les moyennes ſont rouſſeâtres, les plus longues ſont rouſſeâtres dans leur milieu, & bordées de noirâtres de chaque côté : le deſſus du cou, le haut du dos ſont couverts de plumes rayées en long d'un trait de blanc-rouſſeâtre entre deux traits d'un brun-olivâtre ; le bas du dos, le croupion & le deſſus de la queue ſont d'un brun-rouſſeâtre : la gorge & le devant du cou ſont rouſſeâtres, avec un trait longitudinal d'un blanc-ſale ſur le milieu de chaque plume ; la poitrine & le haut du ventre ſont d'un blanc-rouſſeâtre ; le bas du ventre & les jambes ſont roux ; le deſſous de la queue eſt brun : les grandes pennes des ailes ſont rouſſes ; les moyennes ſont d'un brun-verdâtre ; les couvertures des ailes ſont du même brun ; les plus proches du corps ſont terminées de blanc jaunâtre, & les plus petites en ſont rayées longitudinalement dans leur milieu ; les plumes qui forment l'aile bâtarde ſont d'un brun-verdâtre du côté intérieur & d'un blanc-jaunâtre du côté extérieur : la queue eſt d'un brun-verdâtre, terminée par une large bande d'un blanc-ſale : le bec & les pieds ſont griſâtres.

HOBREAU.

Pl. enl. 432.

Briss. *tome I, pag.* 375.

Bel. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 118, *fig. pag.* 119.

Idem. *Port. d'oiſ. pag.* 18.

Le *hobreau* eſt un oiſeau de proie diurne un peu plus petit que l'*épervier* ; il a les mêmes caractères, & il eſt du même genre ou du VIIIe de la méthode de M. Briſſon : ſa longueur eſt d'un pied du bout du bec à celui de la queue ; ſes ailes pliées la dépaſſent de quelques lignes : la tête, le derrière du cou & le deſſus du corps ſont bruns ; les joues ſont traverſées par deux bandes, une horizontale au-deſſus des yeux d'un blanc-ſale ; l'autre brune, ſituée obliquement au-deſſous de l'œil & formant une ſorte de mouſtache ſur chaque côté ; la gorge & le devant du cou ſont blancs ; la poitrine, le haut du ventre & les côtés ſont mouchetés de larges traits bruns, tracés au milieu des plumes dans le ſens de leur tige, ſur un fond blanchâtre ; le bas-ventre, les jambes & le deſſous de la queue ſont roux : les pennes des ailes ſont brunes ; celles de la queue d'un gris-brun, & les unes & les autres ſont rayées de roux du côté intérieur : l'iris eſt jaune ; le bec bleuâtre ; les pieds ſont jaunes ; les ongles ſont noirs.

Le *hobreau* eſt aſſez commun dans nos campagnes ; il donne la chaſſe aux *alouettes* & aux *cailles* : il ſe retire dans les bois, lorſqu'il a fait capture. Il eſt connu des chaſſeurs par l'habitude qu'il a de les ſuivre, d'épier le gibier qu'ils font lever, & qui devient aſſez ſouvent ſa proie. On le dreſſe aiſément ; & l'on s'en ſert en fauconnerie pour voler la *perdrix* & la *caille* : on le porte ſur le poing, à découvert, ſans chaperon.

On a repréſenté, *pl. enl.* 431, un *hobreau* dont tout le plumage eſt gris, la queue noire, ſans rayure, & qui n'a de rapport, par les couleurs avec le *hobreau* ordinaire, que ſur les jambes & le deſſous de la queue, qui ſont d'un brun-roux : il a été indiqué comme une variété rare.

HOCHICAT (l').

Toucau verd du Mexique. Briss. *tome IV, page* 423, *genre LIV.*

C'eſt le nom que M. le comte de Buffon donne par contraction à un toucan du Mexique, que les naturels de cette vaſte région nomment dans leur langue *xochitenacatl.*

Fernandez, d'après lequel les auteurs en ont parlé, le compare pour la groſſeur à un *perroquet*, ſans ſpécifier lequel : ſon plumage eſt preſqu'entièrement verd, ſemé cependant de quelques taches rouges ; les jambes & les pieds ſont noirs & courts ; le bec, qui a quatre pouces de long, eſt varié de jaune & de noir. On le trouve dans la partie la plus chaude du Mexique, où il vit ſur les bords de la mer.

HOCISANA.

Grande pie du Mexique. Briss. *tome II, page* 43, *genre XV.*

Cette *pie*, à laquelle Fernandez donne le nom d'*étourneau*, eſt plus groſſe que le *choucas* : tout ſon corps eſt couvert de plumes noires nuées de bleu : les grandes pennes des ailes ſont noires, ſans mélange de bleu du côté intérieur ; les moyennes & celles de la queue ſont noires en-deſſous & d'un noir glacé de bleu en-deſſus ; le bec, les pieds & les ongles, qui ſont fort longs, ſont noirs. Cette *pie* paroit avoir les mêmes inclinations que la nôtre ; car Fernandez dit qu'elle s'approche volontiers des lieux habités, & qu'elle fait ſouvent entendre ſon cri, qui eſt haut & perçant.

HOCCO.

Les *hoccos* ſont des oiſeaux d'Amérique : ils ont le bec & les pieds des gallinacés ; mais leur bec eſt plus gros, plus conique, & il eſt couvert en-deſſus, à ſa baſe, d'une peau nue & épaiſſe, comme dans la plupart des *oiſeaux de proie* ; il n'y a point d'ergot au pied ; la tête des *hoccos* eſt groſſe, ornée d'une huppe plus ou moins ample, compoſée de plumes étroites, conformées à-peu-près comme la lettre *S* ; enſorte qu'elles ſe renverſent à leur origine en-arrière & qu'à leur extrêmité elles ſe réfléchiſſent en-devant : la queue eſt fort longue, très-ample, applatie, & les pennes en ſont fort larges ; les ailes ſont courtes & n'atteignent guère, étant pliées, qu'à l'origine de la queue. Les auteurs méthodiſtes embarraſſés de déterminer à quels oiſeaux ils rapporteroient les *hoccos*, les ont rangés, les uns dans le même ordre que le *dindon*, les autres, comme M. Briſſon, ont compris les *hoccos* dans

le même genre que les *faiſans* : enfin, M. Linné en a fait un ordre à part, & leur a donné le nom de *crax*.

La première opinion eſt ſi dénuée de fondement, qu'elle ne mérite pas d'être réfutée; mais la membrane qui couvre la baſe du bec en-deſſus, la forme particulière de la huppe, le défaut d'ergot & ſur-tout l'ampleur de la queue, la largeur des plumes dont elle eſt compoſée, & leur épanouiſſement qui va en augmentant de leur origine à leur extrêmité, établiſſent des différences trop grandes entre les *faiſans* & les *hoccos* pour qu'on puiſſe rapporter ces oiſeaux au même genre. M. Linné a donc eu raiſon d'en faire un ordre à part; ce naturaliſte paroît n'avoir eu d'égard qu'à la conformation de la huppe : *crax*, *corollâ pennaceâ revolutâ*. Tel eſt le caractère par lequel il déſigne les *hoccos* ; je crois qu'il auroit dû y ajouter la membrane qui couvre la baſe du bec & la manière dont la queue eſt conformée. Ainſi, en ſuivant la méthode que nous avons adoptée, ou celle de M. Briſſon, & y en faiſant un changement qui paroît néceſſaire, les *hoccos* formeroient, dans l'ordre ſecond, un VIIIe genre qui ſeroit à la ſuite de celui des *faiſans*, & les caractères de ces oiſeaux ſeroient quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine.

Les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon; le bec en cône courbé, gros & large à ſa baſe, couvert en-deſſus à ſon origine d'une membrane, nue comme dans la plupart des *oiſeaux de proie*.

La tête ornée d'une huppe compoſée de plumes recourbées en-arrière à leur origine, & réfléchies en-devant à leur extrêmité.

Les pieds nuds.

La queue longue, horizontale, ample, applatie, compoſée de plumes allant en s'élargiſſant de leur origine à leur extrêmité.

Je ſçais que quelques auteurs ont décrit certains *hoccos* comme ayant la queue fort courte, & que, par rapport à d'autres, ils ne parlent pas de la membrane qui couvre la partie ſupérieure du bec à ſa baſe : mais ces *hoccos* à queue courte n'étoient-ils pas dans la mue ? & le ſilence à l'égard de la membrane, eſt-il une preuve qu'elle n'exiſtoit pas ? Il ſuffit d'ailleurs, pour fixer & déterminer le genre des *hoccos*, que les caractères dont j'ai fait l'énumération, ſe trouvent réunis en totalité, ou en plus grande partie, dans les différentes eſpèces.

Il n'eſt pas moins difficile de déterminer le nombre des eſpèces de *hoccos*, que de fixer leur genre; ce qui vient de ce que pluſieurs ne ſont qu'indiqués, & que ſont incomplettement décrits par les auteurs. M. le comte de Buffon rapporte aux *hoccos* neuf eſpèces, qui ſont : 1°. le *hocco* proprement dit : 2°. le *pauxi* : 3°. l'*hoazin* : 4°. l'*yacou* : 5°. le *marail* : 6°. le *caracra* : 7°. le *chacamel* : 8°. le *partaka* : 9°. l'*hoitlallolt*. Pluſieurs de de ces oiſeaux ſont décrits ſi brièvement par les auteurs, qu'on ne peut que former des conjectures ſur le genre auquel ils appartiennent; les autres réuniſſent ou en totalité, ou en plus grande partie, les caractères génériques que j'ai indiqués. M. Briſſon ne fait l'énumération que de ſix *hoccos*, & M. Linné n'en décrit que trois; mais depuis le temps où ces auteurs écrivoient, on a apporté d'Amérique des *hoccos* qui leur étoient inconnus, & M. de Buffon a rappellé à leur genre des oiſeaux que les deux premiers naturaliſtes avoient claſſés différemment. Ces divers objets ſeront mieux compris, en liſant chacun des articles ſuivant ſon ordre alphabétique, & d'après la table des neuf *hoccos* dont j'ai donné la nomenclature particulière quelques lignes plus hauts.

Les *hoccos* vivent de grains, de baies, d'inſectes comme les gallinacées en général : on les apprivoiſe aiſément; mais il ne paroît pas qu'ils aient juſqu'à préſent multiplié dans l'état de domeſticité tranſportés en Europe. Cependant ce ſeroit en général une acquiſition importante & pour laquelle on devroit tenter des ſoins & des moyens qu'on n'a pas encore pris. En effet, la plupart des *hoccos* ne ſont pas moins gros que le *dindon*, & leur chair n'eſt pas moins agréable ni d'un moins bon uſage. Comme ces oiſeaux ſont tous habitans des pays chauds, il y auroit deux choſes à faire pour nous les procurer : 1°. en accoutumer tellement les eſpèces à la domeſticité, qu'elles fuſſent fécondes dans cet état : 2°. les tranſporter de leur terre natale en Europe, dans des provinces où la différence de chaleur ne fût pas trop conſidérable, & où les races puſſent ſe former au climat par degrés. Combien d'oiſeaux mériteroient ces ſoins, par la reſſource de plus que leur chair fourniroit ? Mais quel avantage ne ſeroit-ce pas, & en particulier de la part des *hoccos*, ſi dans le nombre des oiſeaux qu'on rendroit domeſtiques, qu'on acclimateroit, il s'en trouvoit à qui la domeſticité, une nourriture abondante & facile à trouver, qui ne manqueroit jamais, procurât cette fécondité qui rend la poule apte à produire un ſi grand nombre d'œufs ? Car il n'eſt pas probable que cette prérogative n'appartienne qu'à ce ſeul oiſeau, & il eſt très vraiſemblable qu'elle eſt le produit de la domeſticité. Cette eſpèce de luxe, dans le nombre des œufs, en d'autres temps que celui de la couvée, & qui ſont perdus pour l'eſpèce, ne ſçauroit émaner du plan de la nature; il eſt oppoſé à ſes vues; il n'exiſte par conſéquent pas dans l'état de liberté, & il pourroit être produit, par rapport à d'autres oiſeaux, par la domeſticité, comme il eſt vraiſemblable qu'il en eſt l'effet relativement à la poule.

HOCCO proprement dit.

Hocco, *faiſan* de la Guiane. *Pl. enl.* 86.

Hocco de la Guiane. BRISS. *tom. I, pag.* 298. *pl. XXIX.*

Coq indien. Hiſt. de l'Acad. tom. III, part. I, pag. 223, *pl.* 33.

Il eſt de la groſſeur d'un *dindon* mâle de moyenne taille ; ſa longueur eſt de deux pieds dix pouces du bout du bec à celui de la queue ; tout ſon plumage eſt d'un noir luſtré, excepté le bas-ventre, le deſſous de la queue & le derrière des jambes qui ſont blancs ; les plumes qui couvrent le ſommet, les côtés, le derrière de la tête & du haut du cou ſont étroites, inclinées d'abord en-arrière & réfléchies en-devant à leur extrêmité, elles forment une huppe élégante lorſque l'oiſeau les redreſſe ; le bec eſt, ſelon les individus, noir à ſon bout ou d'un cendré-clair, & il eſt couvert depuis les narines à ſa baſe d'une peau, que M. Briſſon dit être rougeâtre, & qui étoit jaune dans tous les individus que j'ai vus en grand nombre ; il y en a quelqu'uns dont la poitrine & le ventre ſont rayés de quelques petites lignes tranſverſales blanches : il s'élève ſur la baſe du bec de certains individus une caroncule arondie, de peu de volume ; elle adhère à la membrane qui couvre la baſe du bec & paroît en être une expanſion ; d'autres n'ont point de tubercule ſur le bec : il paſſe pour être l'apanage des mâles, & M. Edwars prétend qu'il ne commence à pouſſer qu'au bout d'un an : les pieds & les ongles ſont d'un gris-cendré.

Le *hocco* proprement dit eſt fort commun à la Guiane, d'où on en envoie ſouvent des peaux : il vit dans les bois ; il ſe laiſſe approcher aiſément ; ſa chaſſe eſt d'autant plus facile, qu'on trouve ordinairement pluſieurs individus enſemble, & que ceux qui ont échappé aux premiers coups, ne s'éloignent pas aſſez pour éviter le ſort qui les menace. Cet oiſeau pris & élevé jeune devient très-familier : on aſſure même qu'il eſt ſuſceptible de connoître ſon maître & de s'accoutumer à recevoir ſes careſſes ; j'ai vu pluſieurs *hoccos* qui avoient été tranſportés vivans en Europe ; ils ont vécu peu de temps, & tous ont péri d'un mal aux pieds qui m'a paru être la *gangrene sèche ;* ils perdoient d'abord une phalange de quelqu'un des doigts, puis un autre, & j'en ai vu un qui ne mourut que quand il eut perdu tous les doigts & l'os du pied ; il ſe traînoit encore, les derniers jours, ſur les moignons de l'extrêmité des jambes qui étoient devenus calleux : il eſt probable que le froid du ſol, auquel ces animaux ne ſont pas accoutumés, a produit la maladie dont ils ont péri, & le premier ſoin ſeroit que leur marcher fût ſur un plan ſec & moins froid que le pavé, ou la terre battue des baſſecours & des ménageries.

Je n'ai jamais vu venir de Cayenne d'autres *hoccos* que celui dont on vient de lire la deſcription ; mais les auteurs parlent de pluſieurs autres *hoccos* qui ont avec celui-ci beaucoup de rapports & qui ſe trouvent également dans des contrées méridionales de l'Amérique ; ſans décider ſi ils ne ſont que des variétés du *hocco* proprement dit, ou ſi ils forment des eſpèces à part, j'indiquerai, le plus briévement qu'il me ſera poſſible, en quoi ils en diffèrent, & j'en ferai mention à la ſuite de cet article pour que la comparaiſon ſoit plus facile.

1°. Le *hocco du Bréſil.* BRISS. *tom. I, pag.* 296. Il eſt moins grand de trois pouces que le précédent : le bas du ventre & le deſſous de la queue ſont bruns ; il y a une tache formée par une peau blanche derrière les oreilles.

2°. Le *hocco de Curaſſow.* BRISS. *tom. I, pag.* 300. Il eſt un peu plus grand que le *hocco* proprement dit : le bout des plumes de la huppe eſt blanc dans le mâle, qui a ſur le bec un tubercule arrondi, de la groſſeur d'une ceriſe & d'une belle couleur jaune qui s'étend ſur la baſe du bec cendré à ſa pointe : la femelle a le devant du cou, la poitrine, le dos, les ailes d'un brun-ſombre ; le haut du ventre blanc, moucheté de quelques taches noires à l'extrêmité des plumes ; le bas-ventre, le deſſous de la queue & les jambes, d'un brun-pâle & jaunâtre ; la queue eſt noire, rayée de quatre larges bandes tranſverſales, blanches : il y a un tubercule jaune au-deſſus du bec, comme dans le mâle ; ce qui eſt contradictoire à l'obſervation de ceux qui n'attribuent de tubercule qu'aux mâles.

3°. Le *hocco du Pérou.* BRISS. *tom. I, pag.* 305, *pl. enl.* 125.

Suivant la deſcription de Fernandez que M. Briſſon a ſuivie : ce *hocco* eſt de la groſſeur d'un *dindon* : il a la tête & le haut du cou d'un cendré-foncé ; ſa huppe eſt blanche terminée de noir, le reſte du plumage eſt de couleur fauve : la planche enluminée diffère de cette deſcription, en ce que la tête, le cou & la queue ſont noirs, & que le haut du cou eſt moucheté de taches blanches ; ſoit cependant que l'oiſeau, repréſenté par la planche enluminée, ſoit une variété du *hocco* indiqué par Fernandez, ſoit que ce ſoit une eſpèce différente, je conſerve un *hocco* dont elle offre un portrait très-fidele ; j'ajouterai ſeulement que le fauve ou plutôt le brun-rouſſeâtre qui couvre tout le corps & les ailes, eſt ondé de lignes tranſverſales noirâtres peu apparentes, étroites & diſpoſées en zigzags : ce *hocco* avoit été apporté vivant de la Louiſiane par feu M. le Beau : il a vécu pluſieurs années à la Rochelle, d'où il m'a été envoyé. C'étoit une femelle, elle avoit pondu & l'on me fit paſſer un de ſes œufs ; il étoit blanc, à-peu-près égal des deux bouts, & gros comme un œuf de *dindon* : enfin, outre les *hoccos* dont je viens de parler, j'en conſerve un qui ne me paroît qu'une variété de celui de la Guiane ; il eſt de la même taille, il a le même plumage varié de quelques lignes tranſverſales blanches ſur la poitrine ; le blanc du deſſous du corps remonte davantage vers la poitrine ; mais ce qui établit plus de différence, les plumes de la huppe ſont du double plus longues, & le bec ainſi que la membrane qui en couvre la baſe ſont noirs :

j'ignore d'où avoit été apporté ce *hocco* mort dans une ménagerie près de Paris.

Hocco de Curaſſow. Briss. *tom. I, pag.* 300. *Voyez* Hocco proprement dit.

Hocco du Bretil. Briss. *tom. I, pag.* 296. *Voyez* Hocco proprement dit.

Hocco du Mexique. Briss. *tom. I, pag.* 302. *Voyez* Pauxi.

Hocco du Pérou. *Pl. enl.* 125. Briss. *tom. I, pag.* 305. *Voyez* Hocco proprement dit.

HOCHE-PIED (*faux*) : nom qu'on donne à un oiſeau qu'on lâche ſeul contre le héron pour le faire monter.

HOCHE-QUEUE. *Voyez* Lavandiere.

HOCTI (l').

Héron huppé du Mexique. Briss. *tom. V, pag.* 418.

M. de Buffon donne par contraction le nom de *hocti* à un héron du Mexique, que les naturels du pays appellent dans leur langue *hoactli* ou *toloactli*. Il eſt moins grand que le *héron commun* : un bandeau blanc couvre le devant de la tête dont la partie poſtérieure eſt noire & ornée d'une huppe de la même couleur : la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont blancs ; le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un noir changeant en verdâtre ; les couvertures du deſſus des ailes, les pennes des ailes & de la queue ſont cendrées, mais les couvertures des ailes ſont teintes d'une nuance verdâtre ; l'iris eſt jaune, les paupières ſont rouges ; la peau nue entre le bec & l'œil de chaque côté eſt jaunâtre ; le bec eſt noir, jaunâtre ſur les côtés ; le bas des jambes & les pieds ſont d'un jaune-clair.

Les Mexiquains donnent à la femelle un nom différent de celui du mâle & l'appellent *hoactlou*. Son plumage eſt brun ſur le deſſus du corps mêlé de quelques plumes blanches, & ſur le cou & le deſſous du corps, il eſt blanc varié de quelques plumes brunes.

Cet oiſeau ſe trouve ſur le lac du Mexique : il fait ſon nid parmi les roſeaux : il a la voix très-forte. *Genre LXXXI.*

HOHOU.

Héron cendré du Mexique. Briss. *tom. V, pag.* 404. Genre LXXXI.

Xoxouqui-hoactli qui ſe prononce *hohouqui-hoactli* eſt le nom mexiquain de cet oiſeau : ſa longueur eſt de deux pieds quelques pouces ; le devant de la tête eſt mêlé de blanc & de noir, le deſſus eſt pourpre & orné en-arrière d'une huppe de la même couleur ; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont cendrés ; les ailes ſont variées de gris & de bleuâtre ; la queue eſt cendrée, le bec eſt noir. Ce héron ne ſe montre que de temps à autre ſur le lac du Mexique, & paroit y venir du côté du nord.

HOITLALLOLT.

C'eſt un oiſeau dénommé plutôt que décrit par Fernandez : il ſe trouve dans les contrées les plus chaudes du Mexique : il n'a que dix-huit pouces de long ; ſon plumage eſt d'un blanc teint d'une nuance fauve ; la queue eſt d'un verd changeant en reflets brillans ; elle eſt fort longue ; les ailes ſont au contraire très-courtes, & cet oiſeau, dont le vol eſt peſant, eſt ſi léger à la courſe, qu'il devance les chevaux les plus vites. Une telle deſcription eſt trop incomplette pour qu'on puiſſe ſe former l'idée du genre dont peut être l'*hoitlallolt*.

HONORÉ (l') de Cayenne. *Pl. enl.* *Voyez* Onoré (l').

HOUBARA ou petite OUTARDE HUPPÉE d'Afrique.

Cette *Outarde* indiquée par M. le comte de Buffon, d'après les voyages de M. Shaw, Anglois, eſt de la groſſeur de la *cane-petière* ; elle en a la forme & le plumage, mais elle en eſt diſtinguée par une huppe renverſée en arrière & composée de tombante, & par des plumes longues qui couvrent le deſſus du cou : l'oiſeau les relève à volonté, & elles lui forment alors une eſpèce de fraiſe. *Genre LXVI.*

HOUHOU d'Égypte.

C'eſt le nom que les Arabes donnent à un coucou ſur lequel M. de Montbeillard a reçu des mémoires, d'après leſquels il en fait l'hiſtoire que je tranſcris.

« Ce coucou s'eſt nommé lui-même ; car » ſon cri eſt *hou hou* répété pluſieurs fois de ſuite » ſur un ton grave : on le voit fréquemment dans » le *delta* ; le mâle & la femelle ſe quittent » rarement, mais il eſt encore plus rare qu'on en » trouve pluſieurs paires réunies ; . . . il paroît » que les ſauterelles ſont leur principale nourri- » ture : ils ne ſe poſent jamais ſur les grands » arbres, encore moins à terre, mais ſur les » buiſſons à portée de quelque eau courante : ils » ont deux caractères ſinguliers : le premier, c'eſt » que toutes les plumes qui recouvrent la tête & » le cou ſont épaiſſes & dures, tandis que celles » du ventre & du croupion ſont douces & effilées : » le ſecond, c'eſt que l'ongle du doigt poſtérieur » interne eſt long & droit comme celui de notre » *alouette*.

» La femelle » (car, M. de Montbeillard avertit qu'il n'a aucun renſeignement certain ſur le plumage du mâle,) « a la tête & le deſſus du cou d'un » verd-obſcur, avec des reflets d'acier poli ; les » couvertures ſupérieures des ailes d'un roux- » verdâtre ; les pennes des ailes rouſſes, terminées » de verd-luiſant, excepté les trois dernières qui » ſont entièrement de cette couleur, & les deux » ou trois précédentes qui en ſont mêlées ; le » dos brun avec des reflets rouſſeâtres ; le crou- » pion brun, ainſi que les couvertures ſupérieures » de la queue dont les pennes ſont d'un verd- » luiſant, avec des reflets d'acier poli ; la gorge » & tout le deſſous du corps d'un blanc-rouſ-

âtre, plus clair ſous le ventre que ſur les parties antérieures & ſur les flancs : l'iris d'un ouge vif ; le bec noir & les pieds noirâtres.

La longueur totale du *houhou* eſt de quatorze ize pouces & demi : après en avoir donné eſcription, M. de Montbeillard le compare ois coucous avec leſquels il lui paroît avoir aucoup de rapports. Ce ſont, 1°. le *coucou des ilippines*, *pl. enl.* 824 : tout ſon plumage eſt noir-luſtré, à l'exception des ailes qui ſont ſes : « il a, dit M. de Montbeillard, la même aille, les mêmes dimenſions relatives, le même peron d'alouette, la même roideur dans les lumes de la tête & du cou, la même queue tagée que le *houhou*, & on peut le regarder omme le mâle ou comme une variété dans eſpèce ».

2°. Le *coucou verd d'Antigue ; voyag. à la nouv. ance*, *pag.* 121, *pl.* 80 : M. Sonnerat dit que coucou a toutes les plumes dures & roides : la tête, le cou, la poitrine, le ventre ſont n verd-obſcur, foncé & tirant ſur le noir ; les s d'un rouge-brun, la queue noire, & que ngle du doigt poſtérieur interne eſt très-pointu très-long.

3°. Enfin, le *coucou* appellé *toulou* à Mada- car, repréſenté *pl. enl.* 295, *fig.* 1, & décrit r M. Briss. *tom. IV*, *pag.* 138, ſous le nom *coucou de Madagaſcar*.

Le *toulou* a du bout du bec à celui de la queue atorze pouces & quelques lignes. Il a l'ergot ng & pointu, & les plumes roides & dures omme le *houhou ;* tout ſon plumage eſt d'un noir uſtré, excepté les ailes qui ſont d'un marron- oncé ; le bec & les pieds ſont noirs. Cependant M. Briſſon & M. de Montbeillard parlent du *toulou* comme étant varié ſur pluſieurs parties de traits ou de pinceaux de différentes nuances, tracés dans le ſens des plumes, & c'eſt ſous ce plumage qu'il eſt repréſenté dans la *planche enluminée ;* mais le premier des deux auteurs que je viens de citer, penſe que ces *toulous* variés de différentes couleurs ſont des jeunes de l'année, & je crois pouvoir aſſurer la réalité de ſa conjecture que j'ai vérifiée par le fait ſuivant. Le *toulou* paroît être très-commun à Madagaſcar : j'en ai vu deux fois un aſſez grand nombre parmi des oiſeaux qu'on avoit apportés de cette île ; il y en avoit de variés, comme ceux que MM. Briſſon & de Montbeillard ont décrits, d'autres dont le plumage étoit tout noir, à l'exception des ailes ; parmi ceux qui étoient variés de différentes nuances, les uns l'étoient beaucoup plus que les autres, & il y en avoit auxquels il ne reſtoit que quelques traits de leur première livrée ; en comparant tous ces oiſeaux, on voyoit, par les rapports qu'ils avoient enſemble, qu'ils appartenoient tous à la même eſpèce, & ceux qui étoient les plus chargés de nuances différentes paroiſſoient dans leur enſemble les moins formés, tandis que les *toulous* à ailes marron, avec le reſte du plumage noir, offroient tout ce qui caractériſe un animal entièrement fait.

Quels que ſoient les rapports des quatre coucous compris dans cet article les uns avec les autres, la diſtance des lieux, le défaut de connoiſſances à l'égard du mâle du *houhou* me ſemblent des raiſons de douter que cet oiſeau ſoit de la même eſpèce que les trois autres ; mais il me paroît très-probable que ceux-ci ne ſont tout au plus que des variétés d'une même eſpèce, & d'après ce que j'ai obſervé à l'égard du *toulou*, il eſt démontré que c'eſt le même oiſeau que le *coucou des Philippinnes*. *Genre L.*

HOUTARDE. Bel. *Voyez* Outarde.

HOUPETTE.

Tangara noir huppé de Cayenne. Briss. *tom. VI*, *pag.* 65, *pl. IV*, *fig.* 3.

Pl. enl. 301, *fig.* 2.

La *houpette* eſt un *tangara* de la première grandeur dans ce genre d'oiſeaux : ſa longueur eſt de ſix pouces trois lignes, & ſa groſſeur égale celle d'un *moineau-franc* : le devant de la tête, à ſa partie ſupérieure, eſt couvert de plumes noires, derrière leſquelles il y a une touffe de plumes d'une belle couleur orangée ; les unes & les autres ſont longues & effilées, & lorſque l'oiſeau les redreſſe, elles forment une huppe : les autres parties de la tête, le cou, le haut du dos, les plumes ſcapulaires, la poitrine, le ventre & le deſſous de la queue ſont d'un noir-terne ; la gorge, le bas du dos, le croupion & le deſſus de la queue ſont d'un fauve-clair : il y a ſur le haut de l'aile vers le pli qui répond à celui du poignet une tache blanche ; les ailes & la queue ſont noires, & le bec, les pieds, les ongles le ſont auſſi.

Ce *tangara* eſt juſqu'à préſent le ſeul oiſeau dans ce genre qui ſoit huppé : on le trouve à la Guiane ; il y vit dans les lieux découverts, & de préférence dans les plantations ; ſon cri reſſemble à celui du *pinſon*.

On a repréſenté, *pl. enl.* 7, *fig.* 2, ſous le nom de *tangara huppe* de Cayenne, une variété de la *houpette ;* la différence conſiſte en ce qu'il n'y a pas de plumes noires ſur la tête ; que la gorge eſt d'un jaune-pâle, & que l'aile eſt bordée d'un trait blanc depuis le pli qui répond à celui du poignet, juſqu'au milieu de ſa longueur. *Genre XXXI.*

HOUTOU (le) ou MOMOT.

Briss. *tom. IV*, *pag.* 465, *pl. XXXV*, *fig.* 3, *genre LVII.*

Momot du Bréſil. *Pl. enl.* 370.

Houtou eſt le nom que les naturels de la Guiane donnent à un oiſeau qui ſe trouve également au Mexique, où les habitans l'appellent *momot*. Le premier de ces deux noms exprime le cri naturel à l'oiſeau auquel ce nom a été impoſé.

Le *houtou* eſt de la grandeur & de la groſſeur d'une pie ; il a les pieds conformés comme les

martins-pêcheurs; le bec conique, courbé en bas & dentelé ſur les bords des deux mandibules; les deux pennes du milieu de la queue plus longues que les latérales, & ſur ces deux pennes, vers leur extrêmité, un eſpace d'environ un pouce abſolument nu ou ébarbé. Ce dernier caractère n'a été bien ſaiſi & préſenté comme diſtinctif que par M. de Buffon; ce qui vient de ce que l'eſpace nu ne ſe voit que ſur la queue des vieux *houtous*; que les jeunes l'ont pleine comme les autres oiſeaux, & que ceux d'un âge moyen ont ſeulement des barbes plus courtes. Cette obſervation eſt encore de M. le comte de Buffon. Quant au plumage, le *houtou* ſe fait remarquer parmi les plus beaux oiſeaux de la Guiane, du Bréſil & du Mexique. Le devant de la tête, à ſa partie ſupérieure, eſt d'un bleu d'aigue-marine éclatant, qui s'étend des deux côtés au-deſſus des yeux; il ſe change plus loin en bleu de ſaphir qui ſe prolonge derriere l'occiput, l'entoure & forme une ſorte de couronne; ces deux couleurs brillantes ſont ſéparées & relevées ſur le ſommet de la tête par une plaque d'un noir de velours; les joues ſont du même noir qui s'étend en pointe & en-arrière ſur les côtés du cou, & qui, près de la baſe de la mandibule inférieure, eſt bordé en-deſſous d'un trait bleu; le deſſus & les côtés du cou ſont d'un verd-foncé; le deſſus du corps & les ailes d'un verd plus clair; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un verd lavé d'une teinte rouſſeâtre; ſur le milieu de la poitrine naiſſent cinq à ſix plumes, longues, étroites, à barbes plus ſerrées que les plumes qui les environnent; celles qui occupent le centre ſont d'un noir de velours & plus longues; les latérales ſont plus courtes & mi-parties de noir & de bleu; la queue eſt noirâtre en-deſſous, verte en-deſſus dans la moitié de ſa longueur, puis d'un verd changeant en violet, & les deux pennes du milieu qui dépaſſent les autres de près de quatre pouces, ſont dans la partie excédente d'un brun-noirâtre à reflets violets: le bec eſt noir, les pieds & les ongles ſont bruns.

Le *houtou* eſt un oiſeau ſolitaire & ſauvage; il fuit les lieux habités; il ſe cache dans l'épaiſſeur des forêts où il ſe nourrit d'inſectes; il n'entreprend pas de longs vols; il ne s'élève pas même à la cime des arbres, mais on le voit ou courir à terre, ou poſé ſur des branches peu élevées; il fait ſon nid à terre dans les trous creuſés par les *tatous* & les *acouchis*; il les garnit de quelques brins d'herbes sèches, & la femelle y dépoſe ordinairement deux œufs: le *houtou* eſt le premier oiſeau dont le cri interrompt le matin le ſilence des ſolitudes qu'il habite.

Fernandez qui a parlé le premier du *houtou* ou *momot*, a indiqué deux fois le même oiſeau ſous deux noms différens, ou a déſigné une race plus petite dans la même eſpèce: M. de Buffon eſt du premier ſentiment: M. Briſſon, Willughby & la plupart des auteurs ont ſuivi Fernandez, & ont diſtingué deux *momots*: M. Briſſon appelle le ſecond *momot varié*, il ne paroit différer qu'en ce qu'il eſt plus petit & de la groſſeur d'un *étourneau*: Marcgrave qui a indiqué le *momot* par le nom braſilien *guira-guainumbi*, ne diſtingue pas deux eſpèces; mais il dit que les plumes font paroître cet oiſeau plus gros qu'il n'eſt en effet, & qu'il n'eſt que de la groſſeur d'une *tourterelle*: cette proportion ſe rapproche beaucoup de celle du ſecond *momot* de Fernandez, & donne lieu de penſer qu'il n'a diſtingué le ſecond du premier que parce qu'il l'a examiné de plus près; d'ailleurs on envoie très ſouvent ce bel oiſeau de la Guiane; j'en ai vu un grand nombre de peaux, & j'ai remarqué qu'il y en avoit de plus grandes les unes que les autres, comme il y en a dont les couleurs ſont beaucoup plus vives; mais ces différences ne m'ont pas paru conſtituer deux eſpèces & je crois, avec M. le comte de Buffon, qu'il n'y en a qu'une.

HUAU. BEL. *Pert. d'oiſ. pag.* 21. *Voyez* MILAN.

HUETTE. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 141, *port. d'oiſ. pag.* 27. *Voyez* SCOPS.

HUIT-. *Voyez* PINSON.

HUITRIER.

Pl. enl. 929.

BRISS. *tom. V, pag.* 38, *pl. III, fig.* 2, *genr LXVIII.*

Pie ou bécaſſe de mer. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 203.

Idem, idem, port. d'oiſ. pag. 46.

Preneur d'huitres. CATESB. *tom. I, pag.* 85.

L'*huitrier* a la partie inférieure des jambes dégarnie de plumes; les pieds courts & gros; trois doigts en avant, point de doigt en arrière; les doigts garnis ſur les côtés d'un renflement de la peau qui forme une ſorte de bourelet; le doigt du milieu réuni avec l'extérieur par une membrane qui s'étend un peu au-delà de la première articulation; le cou & le bec fort longs & le bec applati ſur les côtés, beaucoup plus épais qu'il n'eſt large à ſa pointe; il reſſemble aſſez bien à un coin; les ailes ſont fort longues; la tête eſt groſſe, le cou, quoique long, eſt épais & le corps plein, ramaſſé, couvert de beaucoup de plumes. Les auteurs n'ont décrit juſqu'à préſent qu'une ſeule eſpèce d'*huitrier*, quoique les voyageurs & quelques ornithologiſtes aient obſervé cet oiſeau dans un grand nombre de contrées différentes, tant de l'ancien, que du nouveau continent; le nom d'*huitrier* lui a été donné, parce qu'il vit principalement d'*huitres*; il ſe nourrit auſſi de *patelles* & probablement de différens coquillages; on l'a encore appellé *pie de mer*, à cauſe du blanc & du noir qui ſont les couleurs de ſon plumage, & parce qu'il crie ſouvent d'une voix aigre, à la manière des pies, ſur-tout lorſqu'il ſe trouve avec pluſieurs oiſeaux de ſon eſpèce; on l'a auſſi nommé

bécaſſe

bécaſſe de mer ; mais rien ne peut juſtifier cette dénomination impropre. Son nom eſt en Latin *oſtralega ;*

En Gothlandois *marſpitt ;*

En Anglois *ſea-pie*, *red-shank.*

L'*huitrier* eſt de la groſſeur d'une *corneille* ; il a ſeize pouces du bout du bec à celui de la queue, deux pieds ſept pouces & demi de vol ; la tête, la gorge, le cou, le haut du dos & les plumes ſcapulaires ſont d'un noir foncé ; il y a une tache blanche au-deſſus de chaque œil, au-deſſous de la gorge une bande blanche étroite, qui forme un demi-collier ; le bas du dos, le croupion, la poitrine & tout le deſſous du corps ſont d'un blanc éclatant ; les ailes ſont d'un noir-brun, coupé par une bande blanche qui réſulte de l'extrêmité des grandes couvertures ; les pennes de la queue ſont blanches, terminées de noir, qui remonte d'autant plus haut, que les pennes ſont plus intermédiaires ; l'iris eſt jaune ; les paupières, le bec, le bas des jambes & les pieds ſont d'un rouge, vif & orangé ſur les paupières, moins vif ſur le bec & jauniſſant vers le bout, de couleur de ſang ſur les pieds ; les ongles ſont noirâtres.

L'*huitrier* vit ſur les bords de la mer, ſans jamais fréquenter le rivage des eaux douces ; il ſe tient ſur les falaiſes, les galets & les récifs ; il dépoſe ſes œufs ſur le ſable des dunes à nud, & de préférence dans les endroits où il y a beaucoup de débris de coquilles ; il couve aſſez négligemment, à moins que le ciel ne ſoit ombragé ou pluvieux, mais, dans les beaux jours, les ſeuls rayons du ſoleil échauffent les œufs pendant le milieu de la journée ; l'incubation eſt d'environ vingt jours ; la ponte de quatre ou cinq œufs ; les petits au ſortir de la coquille ſont couverts d'un duvet noirâtre, ils ſe trainent ſur le ſable & commencent, au bout de peu de jours, à courir entre les herbes ou les joncs, parmi leſquels ils ſe cachent, de façon qu'on les découvre difficilement.

Quoique l'*huitrier* n'ait pas le pied palmé, il ſe met cependant à la nage & ne craint point les flots, qui, à la vérité, le balottent, auxquels ils ſe laiſſent entraîner, mais avec le pouvoir cependant de regagner la terre à volonté ; il eſt fort commun en Angleterre, ſur-tout ſur les côtes occidentales ; les *huitriers* fréquentent peu au contraire les côtes de France, ou on ne les voit qu'en certains temps, & probablement par certains vents ; ceux d'eſt & de nord-oueſt les pouſſent quelquefois en grand nombre ſur les côtes de Picardie, où il reſte quelques couples qui y font leur ponte. Toutes les fois que le froid eſt vif & de longue durée, on apporte, au marché de Paris, des *huitriers* qu'on prend apparemment ſur les côtes de Picardie, & auſſi ſur celles de Normandie, d'où j'ai reçu de ces oiſeaux. Cependant c'eſt un gibier fort peu eſtimé. Un envoi, fait de la Louiſiane, contenoit deux *huitriers* un peu plus grands que ceux d'Europe, dont les pieds étoient à proportion moins courts, le cou blanc, le deſſus de la tête noir, le reſte du plumage, étoit ſemblable à celui de l'*huitrier* ordinaire ; le bec étoit proportionnément plus long, moins gros, & d'un rouge plus vif.

HULOTTE.

Briss. *tom. I, pag.* 507, *genre XII.*

Pl. enl. 441.

Hibou ſans cornes ou chat-huant. Bell. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 139, *fig. ibid.*

Hibou ; chat-huant, appellé auſſi *dame.* Bel. *port. d'oiſ. pag.* 26.

Ulula en Latin ;

Ulula, *aluco*, *barbaiani*, *alocho*, *lucharo* en Italien ;

Coruſa en Portugais ;

Ul, *eul*, *uwel*, *nacht*, *nacht-wogel*, &c., en Allemand ;

Grey-owl, *gilhooter* en Anglois ;

Machette & grimauld à Avignon ;

Trembleur en Champagne ;

Choue en Bourgogne.

La *hulotte* eſt la plus grande des *chouettes ;* c'eſt le *nyctcorax* ou *corbeau de nuit* des anciens ; ſa longueur eſt de quatorze pouces & demi, elle a près de trois pieds de vol ; ſa tête eſt arrondie & paroît très-groſſe par la quantité de plumes dont elle eſt couverte ; la même raiſon eſt cauſe que les yeux ſemblent fort enfoncés ; le deſſus du corps eſt varié de taches noires & blanches, ſur un fond gris-cendré ; le deſſous l'eſt de brun-foncé & de noir, diſpoſés en long & en travers par traits qui ſe croiſent ſur un fond blanc ; le bas-ventre eſt d'un blanc ſans mêlange ; les ailes & la queue ſont rayées alternativement & en travers de bandes noires & de bandes d'un cendré-roux ; les plumes décompoſées, qui forment un cercle autour des yeux, ſont variées de blanc & de noirâtre ; l'iris eſt couleur de noiſette ; le bec eſt verdâtre ; les pieds ſont couverts de plumes blanches, ſemblables à du duvet, tachetées de points noirs.

La *hulotte* vit dans les bois, où elle ſe retire dans les trous des arbres creux ; les mulots ſont ſa principale nourriture ; elle ne s'approche guère des lieux habités qu'en hiver, & alors elle entre quelquefois dans les greniers & les granges pour y donner la chaſſe aux ſouris ; elle ne conſtruit pas de nid ; mais elle dépoſe, comme le *hibou*, ſes œufs dans les nids abandonnés par la *pie*, le *geai*, la *buſe*, &c. Sa ponte eſt de quatre œufs, d'un gris-ſale, & de la groſſeur des plus petits œufs de poule.

Hulotte. Bel. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 141. *Port. d'oiſ. pag.* 27. *Voyez* Scops.

HUPPE, (partie du plumage).

C'eſt une partie du plumage des oiſeaux, compoſée de plumes plus longues que celles qui les entourent, & qui ſont placées ſur le deſſus ou le derrière de la tête ; c'eſt un ornement particulier à certaines eſpèces, & toujours plus volumi-

ceux dans les mâles que dans les femelles. La plupart ces oiseaux ont la faculté de relever & d'abaiſſer leur huppe à volonté; ils la relevent ordinairement dans tous les cas où ils ſont affectés de quelque ſenſation vive, & ils la tiennent baiſſée dans l'état de repos.

Il y a des huppes dont la direction eſt perpendiculaire au plan de la tête, d'autres qui ſont inclinées en arriere & quelques-unes qui reviennent en avant.

HUPPE (*a*) (nom d'un oiſeau).

Pl. enl. 52.

Huppe ou paput. BRISS. *tom. II, pag.* 455, *pl. XLIII, fig. 1, genre XXVII.*

Huppe. BELL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 293, *fig. ibidem.*

Huppe, pupus, lupoge. BELL. *port. d'oiſ. p.* 72.

Upupa en Latin,

Popa en Portugais;

Bubóla, buba, galleto de magio, galetto di marzo en Italien;

Wite-hopf, hat-hoan, &c., en Allemand;

Hoop, hoopoe, hoopoop en Anglois;

Haer-fogel en Suedois;

Dudek en Polonois.

La *huppe* a le bec menu, effilé, un peu courbé en arc; mais le caractere qui la diſtingue ſpécialement eſt une *huppe*, plus ample à proportion que n'en a aucun autre oiſeau, elle eſt compoſée d'un double rang de plumes, inclinées & couchées en arriere dans l'état de repos; mais l'oiſeau les relève à volonté, ſuivant qu'il eſt affecté, & elles laiſſent alors un vuide à leur baſe ſur le ſommet de la tête, tandis qu'elles forment au-deſſus un large couronnement, dont la hauteur eſt de deux pouces quelques lignes.

La *huppe* n'eſt pas tout-à-fait ſi groſſe que le *merle*; ſa longueur eſt de dix pouces, dix lignes du bout du bec à celui de la queue; elle a ſeize pouces & demi de vol, & ſes ailes pliées ſont dépaſſées par la queue d'un peu moins de la moitié de ſa longueur; les plumes qui couronnent la tête en forme de *huppe* ſont d'un roux-luſtré, éclairci à leur extrémité & terminé par une tache noire; le reſte de la tête, la gorge, le cou & la poitrine ſont d'un gris-vineux; le haut du dos & les petites couvertures des ailes ſont d'un gris pur & ſans mélange; le bas du dos, les plumes ſcapulaires, les moyennes & les grandes couvertures des ailes ſont variées alternativement par de larges bandes, les unes d'un brun-noirâtre, les autres d'un blanc-rouſſeâtre; le croupion eſt blanc & le deſſus de la queue noirâtre; le ventre, les côtés, les jambes & le deſſous de la queue ſont d'un gris-blanc & rouſſeâtre; le noir eſt la couleur dominante ſur les pennes des ailes & de la queue, mais elles ſont traverſées par des taches blanches, qui forment, ſur les ailes pliées, cinq zônes ou bandes, & une ſeule ſur la queue, mais fort large, vers le tiers de ſa longueur; il y a dans quelques individus des mouchetures noires, oblongues ſur les côtés; le bec eſt à ſon origine d'une couleur de chair-pâle, noirâtre dans le reſte de la longueur; les pieds & les ongles ſont bruns.

La *huppe* eſt un oiſeau de paſſage, elle arrive au printemps & part à la fin de l'été ou au commencement de l'automne pour ſe retirer dans les pays méridionaux, d'où elle revient au printemps: on ne la voit jamais voler en bandes, pas même à ſon arrivée ou à ſon départ; elle cherche les prairies & les terres fraîches & arroſées, où elle trouve plus facilement les vers & les autres inſectes dont elle ſe nourrit; elle fréquente auſſi les lieux élevés quand elle y trouve ou des chûtes d'eau & de la vaſe, dans laquelle vivent des inſectes, ou des terreins fabloneux & legers qui conviennent à certaines eſpeces de ſcarabées, pour leſquels elle a du goût; elle fait ſa ponte dans les trous d'arbres creux ou des fentes de murailles & de rochers; la femelle dépoſe ſes œufs ſur la pouſſière, ou le terreau dont ces trous ſont ordinairement couverts, ſans y rien ajouter que rarement; elle pond communément quatre à cinq œufs; ils ſont griſâtres, & les pere & mere font, ſuivant l'obſervation de quelques auteurs, juſqu'à trois pontes par an; il n'eſt pas vrai, comme on le voit par le récit précedent, que la *huppe* enduiſe ſon nid d'excrémens, & même d'excrémens humains, comme on ne ceſſe de le répéter; c'eſt probablement à ce préjugé qu'eſt dû le nom de *pupus* qu'on a donné à la *huppe*, & qu'elle ne merite à aucun titre; ſa chair eſt au contraire, à ce qu'aſſurent ceux qui n'ont point de prévention, d'un goût agréable & fort délicat. C'eſt un oiſeau méfiant & qu'on prend difficilement à quelqu'eſpèce de piege que ce ſoit; mais on l'approche de près & on le tire aiſément. Les jeunes s'élèvent ſans beaucoup de ſoins en les nourriſſant de viande crue; les vieux même qu'on a pris ſe font à la captivité ſans trop de peine; M. de Montbeillard rapporte un exemple qui prouve que ces oiſeaux deviennent très-familiers & qu'ils paroiſſent même ſuſceptibles de quelqu'attachement.

Les *huppes* ſe portent en été très-avant vers le nord de l'Europe, & cependant elles ne s'arrêtent pas en hiver dans ſes parties méridionales; il leur faut des contrées plus chaudes; elles ſont alors en grand nombre dans l'Egypte; elles ont été retrouvées auſſi abondamment au cap de Bonne-Eſpérance par MM. Sonnerat & Commerçon, & par le premier de ces deux voyageurs à Madagaſcar; les différences légères qu'on peut découvrir entre les peaux des *huppes* apportées de ces régions & les nôtres, me paroiſſent trop foibles pour ne les pas regarder, non-ſeulement comme la même eſpèce, mais comme les mêmes individus qui ſe tranſportent d'un climat à un autre; ſi le froid blanchit le plumage des mêmes oiſeaux, ſans qu'ils changent de contrée, pourquoi la chaleur n'en rendroit-elle pas les nuances plus foncées? ainſi

quelques tons plus ſombres ou plus clairs ne me paroiſſent pas des raiſons de ſéparer les *huppes* du Cap & de Madagaſcar des nôtres; mais M. de Montbeillard obſerve que ces *huppes* ont la taille un peu plus petite, les pieds plus alongés, le bec plus court à proportion, l'aigrette plus baſſe; ſi ces différences ſont conſtantes, ſi on les obſerve ſur beaucoup d'individus, les *huppes* du Cap & de Madagaſcar ne s'éloignent pas de ces régions juſqu'à paſſer dans les nôtres, & ſont une variété de notre *huppe* produite par le climat.

HUPPÉ NOIRE.

Bouvreuil huppé d'Amérique. BRISS. *tom. III, pag.* 327, *genre XXXVII.*

Une huppe noire, qui s'élève ſur le ſommet de la tête, a valu à ce *bouvreuil* le nom de *huppe noire*, que M. de Montbeillard lui a donné : il eſt beaucoup plus gros que notre *bouvreuil* : il a près de ſix pouces de long, & il eſt paré des plus brillantes couleurs : le deſſus du corps, y compris les ailes & la queue, eſt d'un rouge d'écarlatte : le deſſous d'un bleu éclatant, avec une tache noire au bas du cou : ces couleurs brillantes ſont relevées par le noir de la huppe, avec laquelle contraſte un bec blanc. Séba, à qui l'on doit la connoiſſance de cet oiſeau, ne dit pas quelle eſt la partie de l'Amérique où on le trouve.

HUPPE NOIRE ET BLANCHE.

Elle eſt plus grande & plus groſſe que la nôtre; ſa longueur eſt de ſeize pouces; ſon bec eſt à proportion plus court; ſes jambes, au contraire, plus longues & beaucoup plus groſſes, ainſi que le bec; la tête n'eſt ſurmontée que depuis la baſe du bec juſqu'au-deſſus des yeux de plumes diſpoſées en aigrette; elles ſont d'un blanc-gris, effilées, étroites, à barbes déſunies, & vont en s'alongeant de la baſe du bec juſqu'au-deſſus des yeux; le reſte de la tête, le cou & le deſſous du corps ſont d'un blanc lavé de gris ſur les joues & ſur la partie poſtérieure du cou; le deſſus du corps eſt d'un brun-noirâtre; les ailes & la queue ſont noir en-deſſus & d'un noir lavé en-deſſous; il y a une tache blanche ſur le milieu de l'aile pliée; le bec, les pieds & les ongles ſont d'un jaune foncé: cette eſpèce a été trouvée à Madagaſcar, au Cap de Bonne-Eſpérance, à l'île de Bourbon. *Genre XXVII.*

HUPECOL (le).

Oiſeau mouche, dit le *hupe-col* de Cayenne. *Pl. enl.* 640, *fig.* 3.

Le nom que M. de Buffon donne à cet *oiſeau-mouche*, rappelle l'idée d'un caractère qui lui eſt particulier : ce ſont des plumes étroites, au nombre de ſept à huit, dont les deux du milieu, qui ſont les plus longues, ont ſix à ſept lignes de longueur, & même quelquefois davantage; elles prennent naiſſance de chaque côté au bas de la tête, ſur le haut du cou qu'elles embraſſent, & ſur lequel elles ſont couchées en arrière dans l'état de repos; mais l'oiſeau peut les ramener en devant, & en les épanouiſſant, en former comme une ſorte d'éventail de chaque côté de la tête & du cou; elles ſont rouſſeâtres, ont des barbes très-courtes, & ne paroiſſent dans leur trajet que comme des filets; mais à leur extrêmité, les barbes ſe prolongent & forment un point arrondi d'un verd-d'émeraude; les plumes du front & du ſommet de la tête ſont étroites, alongées, fines, & forment une huppe en pointe, d'un marron foncé, inclinée en arrière; les côtés du cou ſont de la même couleur; le deſſus du corps eſt d'un verd-ſur-doré, coupé ſur le croupion par une bande tranſverſale blanchâtre; la gorge eſt d'un blanchâtre-ſale; le devant du cou eſt d'un verd-d'émeraude changeant en couleur d'or; le deſſous du corps eſt d'un verd-doré-ſombre, teinté de gris; le deſſous de la queue eſt blanc; les pennes des ailes ſont noirâtres; la queue eſt d'un verd-rougeâtre & à reflets comme le cuivre de roſette; le bec eſt d'un brun-clair & jaunâtre, noir à ſa pointe; les pieds ſont noirâtres. Un *oiſeau-mouche* de même taille, qui ſe trouve également à la Guiane, dont le plumage eſt le même en grande partie, n'a de huppe ni ſur la tête, ni ſur le cou; ſa gorge eſt d'un brun-rouſſeâtre qui s'étend ſur tout le deſſous du corps, mais en s'éclairciſſant; il eſt probable que c'eſt la femelle : cette eſpèce *d'oiſeau-mouche* eſt une des plus petites, & n'eſt qu'un peu plus groſſe que *l'oiſeau-mouche* proprement dit; on l'a repréſentée, dans la planche enluminée, ſous des proportions trop fortes. *Genre XLV.*

IBIJAU (l').

Tette-chévre tacheté du Bréſil. BRISS. *tom. II, pag.* 483.

C'eſt un *engoulevent* modelé ſur les plus petites dimenſions; il eſt de la taille d'une *hirondelle*; la tête, le deſſus du cou, le dos, le croupion, les ailes & la queue ſont tachetés de blanc & de jaune ſur un fond noirâtre; le deſſous du corps eſt ondé de noir & de blanc: le bec & les ongles ſont noirs, & les pieds, qui ont à peine ſix lignes de long, ſont blanchâtres: *ibijau* eſt le nom de cet *engoulevent* en langue péruvienne.

M. de Montbeillard décrit deux autres *engoulevents* comme des variétés de l'*ibijau*.

1°. Le *petit engoulevent tacheté de Cayenne*. Il a été repréſenté, *pl. enl.* 734, ſous la dénomination de *petit crapaud-volant tacheté de Cayenne*; il eſt en effet tacheté, comme l'*ibijau*, de points jaunâtres ſur un fond noirâtre, beaucoup plus foncé en-deſſus du corps; mais il eſt de la taille d'un *merle*; il eſt encore reconnoiſſable à une tache blanche, tranſverſale au bas de la gorge, & les pennes de l'aile les plus proches du corps ſont mouchetées de jaunâtre ſur fond griſâtre.

2°. Le *grand ibijau*.

Grand crapaud-volant de Cayenne. *Pl. enl.* 325.

Grand tette-chèvre du Bréſil. BRISS. *tom. II, pag.* 485.

Cet engoulevent ſe trouve au Bréſil auſſi bien que celui que j'ai décrit le premier dans cet article. Les Braſiliens les nomment tous deux *ibijau*: mais c'eſt ſans doute un nom générique: il n'eſt pas probable que des Amériquains, qu'on ne peut guère ſoupçonner d'avoir nos idées, regardent comme étant de la même eſpèce & ne faiſant entre eux qu'une variété, un oiſeau dont le premier eſt comparable pour la taille à une *hirondelle* & le ſecond à une *chouette*. M. Briſſon, qui n'a vu ni l'un ni l'autre *ibijau* en nature, a cru, d'après les deſcriptions de Marcgrave, qu'ils ſe reſſembloient parfaitement quant aux couleurs du plumage & à leur diſtribution; mais cette conformité entre ces deux oiſeaux, n'eſt pas d'accord avec la figure colorée du grand *ibijau* qu'on a donnée dans les planches enluminées; & les dépouilles de cet *engoulevent* envoyées fort ſouvent de Cayenne, convainquent de la différence de ſon plumage avec celui de l'*ibijau* ſimplement dit; celui qui mérite le nom de *grand* à juſte titre, a vingt & un pouces de longueur; ſon bec trois pouces de long ſur autant de large, & l'ouverture en eſt proportionnée; il y a de chaque côté du bec un large rebord de ſubſtance cornée de couleur blanchâtre, & le demi-bec inférieur s'emboëte dans le ſupérieur; la pointe de chacune des deux mandibules eſt tournée en en-bas & colorée de noir; tout le deſſus du corps eſt rayé tranſverſalement & en zigzags de lignes noires & de lignes rouſſeâtres ſur un fond d'un blanc-gris plus ou moins foncé ſur différentes parties; le deſſous du corps eſt coloré de même, mais la poitrine eſt marquée de plus de noir, & il forme des taches aſſez larges à l'extrêmité des plumes; les grandes pennes des ailes ſont brunâtres, leur tuyau eſt large, applati, noir, très-volumineux, & de chaque côté il y a, de diſtances en diſtances égales, & à un pouce à-peu-près d'intervalle, une moucheture blanchâtre ſur les barbes des pennes; les moyennes ſont noires; les plus près du corps ſont ondées de brun & de fauve-clair ſur fond blanchâtre; la queue eſt rayée en-deſſus de rouſſeâtre, de brun & de griſâtre: ces nuances forment des lignes, les unes tranſverſales, & les autres longitudinales, de façon que la queue eſt rayée en travers de bandes coupées dans leur longueur par d'autres lignes, & les bandes tranſverſales ſont alternativement d'une nuance plus foncée & d'une nuance plus claire: les pieds ſont griſâtres, les ongles brunâtres.

Il me paroît évident que le *grand* & le *petit ibijau* ſont deux eſpèces diſtinctes; que le *petit engoulevent tacheté de Cayenne* eſt auſſi une eſpèce différente, & je n'ai réuni ces trois *engoulevents* dans cet article, que pour me conformer à la nomenclature que je ſuis, d'après Mrs de Buffon & de Montbeillard.

IBIJAU (grand). *Voyez* IBIJAU.

IBIS.

L'*ibis* eſt fameux par le culte que lui rendoient les Egyptiens; cet aviliſſement de la raiſon humaine, dégradée au point d'adorer des animaux, étoit fondé ſur les ſervices que rendoient les *ibis*, en détruiſant un grand nombre de reptiles & d'inſectes, qui ſe ſont de tout temps prodigieuſement multipliés dans l'Egypte, dont la terre, long-temps humectée & pénétrée par les débordemens du Nil, échauffée enſuite par les ardeurs d'un ſoleil brûlant, favoriſe l'accroiſſement & la propagation des reptiles & des inſectes. Il étoit défendu aux Egyptiens, ſous peine de la vie, de tuer les *ibis*, & après la mort naturelle de ces oiſeaux, ils leur rendoient les mêmes honneurs, & des honneurs auſſi vains qu'aux hommes; ils les embaumoient, ils enfermoient les momies dans de longs pots de terre cuite, dont ils fermoient le couvercle avec un ciment, & ils plaçoient ces pots dans des puits creuſés dans la plaine de *Saccara*, où l'on trouve de ces puits & les pots qui y ont

été enfermés. M. le comte de Buffon nous apprend qu'il a fait venir pluſieurs de ces pots, & après les avoir caſſés, ajoute-t-il, « nous avons trouvé » une eſpèce de poupée formée par les langes qui » ſervent d'enveloppes au corps de l'oiſeau, dont » la plus grande partie tombe en pouſſière noire » en développant ſon *ſuaire* : on y reconnoît néan- » moins tous les os d'un oiſeau avec des plumes » empatées dans quelques morceaux qui reſtent » ſolides. Ces débris nous ont indiqué la gran- » deur de l'oiſeau, qui eſt à-peu-près celle du » *courlis* ; le bec, qui s'eſt trouvé conſervé dans » deux de ces momies, nous en a fait reconnoître » le genre. Ce bec a l'épaiſſeur de celui de la *ci-* » *gogne*, & par ſa courbure, il reſſemble au bec du » *courlis*, ſans néanmoins en avoir les canelures ; » & comme la courbure eſt égale ſur toute ſa lon- » gueur, il paroît, par ces caractères, qu'on doit » placer l'*ibis* entre la *cigogne* & le *courlis* ; en » effet, il tient de ſi près à ces deux genres d'oi- » ſeaux, que les naturaliſtes modernes l'ont rangé » avec les derniers, & que les anciens l'avoient » placé avec le premier. Ils diſtinguoient deux *ibis*, » l'un à plumage tout noir, l'autre à plumage » blanc, excepté les pennes de l'aile & de la queue » qui ſont noires ».

L'*ibis* à plumage blanc ſe rencontroit à chaque pas, ſuivant l'expreſſion d'Hérodote ; mais cette expreſſion mal traduite, avoit fait donner à l'*ibis blanc*, par les interprètes de l'auteur Grec, le nom d'*ibis aux pieds ſemblables à ceux de l'homme* ; cet équivoque a produit beaucoup de diſſertations qui tombent par l'éclairciſſement que M. le comte de Buffon nous donne à ce ſujet.

Les deux eſpèces d'*ibis* avoient le même inſtinct & les mêmes habitudes ; leur figure tracée ſur les hiéroglyphes & les obéliſques, étoit l'emblême de la terre qu'ils habitoient & du peuple ſuperſtitieux qui leur rendoit un culte ; leur hiſtoire étoit également chargée de fables : ils ſe fécondoient & engendroient par le bec : les crocodiles & les ſerpens touchés d'une plume d'*ibis*, demeuroient immobiles, & ſouvent ils mouroient ſur-le-champ : le baſilic naiſſoit d'un œuf d'*ibis* formé dans le corps de ces oiſeaux de la réunion des divers venins des ſerpens dont ils purgent le ſol de l'Egypte, &c.

Non-ſeulement les *ibis* ſe nourriſſent de reptiles & d'inſectes, mais, ſuivant pluſieurs naturaliſtes, & entre autres, ſelon Bellon, ces oiſeaux ont pour les reptiles & les inſectes une antipathie qui les porte à leur faire une guerre continuelle ; ils les cherchent ſans ceſſe & les tuent, lors même qu'ils ſont raſſaſiés ; ils détruiſent leurs œufs, & ils ne ceſſent de leur nuire de toutes les manières ; mais ces faits ne ſont pas dans l'ordre naturel, & ils ſemblent dictés par un reſte de cet eſprit qui avoit fait imaginer tant de fables à l'égard de ces oiſeaux. Les *ibis* poſent leur nid ſur les palmiers, & le placent dans l'épaiſſeur des feuilles piquantes, pour le mettre à l'abri de l'aſſaut des chats leurs ennemis ; il paroît, d'après la manière énigmatique dont les anciens ſe ſont expliqués, que la ponte des *ibis* eſt de quatre œufs & l'incubation de vingt-ſept à vingt-huit jours ; c'eſt à ces oiſeaux que Pline & Gallien attribuent l'invention du cliſtère, ce qui eſt cauſe qu'ils ſont toujours repréſentés comme des attributs de la médecine.

Cet article ne contient qu'un extrait des faits qui peuvent concerner l'*ibis* ; ſi l'on deſire connoître tout ce que l'érudition peut recueillir & apprendre à cet égard, on le trouvera dans la partie de l'ouvrage où M. le comte de Buffon parle de cet oiſeau.

IBIS. BRISS. *tom. V, pag.* 347. *Voyez* IBIS NOIR.

IBIS BLANC.

Pl. enl. 389.

BRISS. *tom. V, pag.* 349, *genre LXXVIII.*

« Cet oiſeau eſt un peu plus grand que le *cour-* » *lis*, & l'eſt un peu moins que la *cigogne* ; ſa » longueur, de la pointe du bec au bout des » ongles, eſt d'environ trois pieds & demi : Hero- » dote en donne la deſcription, en diſant que cet » oiſeau a les jambes hautes & nues ; la face & le » front également dénués de plumes ; le bec ar- » qué ; les pennes des ailes & de la queue noires, » & le reſte du plumage blanc. Nous ajouterons » à ces caractères quelques-autres traits ; le bec eſt » arrondi & terminé en pointe mouſſe ; le cou eſt » d'une groſſeur égale dans toute ſa longueur, & » il n'eſt pas garni de plumes pendantes comme le » cou de la cigogne ». Extrait de l'ouvrage de M. le comte de Buffon.

La grandeur, les couleurs du plumage, la face & le front dénués de plumes, la forme du bec rapprochent beaucoup l'*ibis blanc* de l'oiſeau d'Amérique connu à Cayenne ſous le nom d'*aouarou*, & d'un autre oiſeau, qui a les mêmes caractères, mais qui eſt un peu plus petit, & que M. Sonnerat a rapporté de l'Inde ; enſorte que ces trois oiſeaux, ſans qu'on puiſſe prononcer que c'eſt la même eſpèce, ſur-tout le dernier, ont aſſez de rapports pour former en effet un genre intermédiaire entre celui du *courlis* & celui de la *cigogne*.

IBIS NOIR.

Ibis. BRISS. *tom. V, pag.* 347, *genre LXXVIII.*

Cet oiſeau n'eſt connu que par ce que nous en apprend Belon ; il le dit un peu moins gros qu'un courlis ; il ſemble indiquer qu'il a le front & la face nus ; il compare ſa tête à celle du *cormoran* ; tout le plumage eſt noir : les anciens lui attribuoient, ainſi qu'à l'*ibis blanc*, les mêmes caractères, les mêmes habitudes, & tout ce qu'ils ont dit de ces oiſeaux en général.

ICTEROCEPHALE (l') ou LE GUÉPIER A TÊTE JAUNE.

BRISS. *tom. IV, pag.* 337.

Il eſt un peu plus grand que le *guêpier* ordinaire ; la tête, la gorge, le cou & le deſſous du corps ſont couverts de plumes jaunes ; il y a de chaque côté de la tête, de la baſe du bec en arrière, une aſſez large bande noire dans laquelle l'œil eſt placé ; le dos & les plumes ſcapulaires ſont d'un marron foncé ; le croupion & le deſſous de la queue ſont variés de verd & de jaune, de même que les moyennes couvertures du deſſus des ailes ; les grandes ſont entièrement jaunes, & les petites ſont bleues ; les pennes des ailes ſont noires, terminées de rouge ; celles de la queue ſont mi-parties de jaune & de verd ; le bec & les ongles ſont noirs ; les pieds ſont jaunes : ce guêpier eſt peu connu ; il a été obſervé aux environs de Strasbourg ; il eſt probable qu'il étoit expatrié & hors de route. *Genre LX.*

IMBRIM.

Imbrim des mers du nord. *Pl. enl.* 952.

Grand plongeon tacheté. BRISS. *tom. VI, pag.* 120, *pl. XI, fig.* 2, *genre XCVII.*

Imbrim eſt le nom que porte à l'île Feroë ce grand plongeon des mers du nord. Il eſt plus gros qu'une *oie* ; ſa longueur paſſe deux pieds & demi, il en a quatre trois pouces de vol, & cependant ſes ailes pliées excèdent de fort peu l'origine de la queue ; la tête, la gorge & le cou ſont d'un verd-noir, qui, expoſé à beaucoup de lumière, a de l'éclat ; il y a de chaque côté du cou, vers le milieu de ſa longueur, une large bande, compoſée alternativement de raies longitudinales noires & de raies blanches ; au-deſſous de la gorge une pareille bande, mais beaucoup plus étroite ; le reſte du deſſous du corps eſt blanc, les côtés de la poitrine ſont cependant variés de raies longitudinales noires ; cette dernière couleur s'étend ſur tout le deſſus du corps, les ailes & la queue ; ces différentes parties ſont couvertes de taches blanches, placées ſur le haut du corps, plus grandes ſur les pennes moyennes des ailes, rondes, beaucoup plus petites & moins nombreuſes ſur le bas du dos & les parties inférieures : le bec eſt noir, blanchâtre à ſon extrêmité ; les pieds ſont noirâtres.

L'*imbrim* vit ordinairement ſur les mers du nord ; il eſt abondant aux Orcades, aux îles Feroë, ſur les côtes d'Iſlande & de Groënland : on le voit quelquefois ſur les mers qui baignent l'Angleterre, mais ce n'eſt que dans les hivers plus rigoureux qu'ils n'ont coutume de l'être.

INCUBATION.

Aprendre ce terme ſtrictement, il déſigne l'action d'un oiſeau poſé ſur ſes œufs ; mais on entend plus ordinairement par *incubation*, le laps de temps qui s'écoule depuis le jour où la femelle couve régulièrement ſes œufs juſqu'à celui où les petits éclôſent.

L'*incubation* des oiſeaux répond à la *geſtation* des quadrupèdes ; c'eſt pendant la durée de l'une & de l'autre que l'embrion ſe développe & prend ſon accroiſſement ; c'eſt lorſqu'il eſt complet que les quadrupèdes mettent bas, que les jeunes oiſeaux rompent la coque de l'œuf & qu'ils en ſortent ; l'embrion tire ſon accroiſſement & ſa nourriture du blanc de l'œuf, qui lui eſt tranſmis par un lacis de vaiſſeaux qui répond au placenta, & qui ſe réuniſſent en un cordon ombilical, lequel aboutit, dans les oiſeaux, à la partie correſpondante dans les quadrupèdes. La différence conſiſte donc en ce que le développement & l'accroiſſement s'exécutent à l'intérieur de la matrice dans les quadrupèdes, & à l'intérieur de l'œuf dans les oiſeaux ; enſorte qu'on peut, juſqu'à un certain point, comparer l'œuf à la matrice, & la matrice à l'œuf.

La durée de l'*incubation* varie dans les différentes eſpèces, & elle eſt plus longue à proportion que les eſpèces ſont plus grandes. Elle varie d'un jour, quelquefois de deux & même de plus dans la même eſpèce & pour les œufs d'une même couvée. Il eſt très-probable que cette différence vient pour la couvée en général, du plus ou moins d'aſſiduité de la femelle ſur ſes œufs, de ſon degré de chaleur plus ou moins grand, ſelon qu'elle ſe porte mieux ou moins bien : & par rapport aux œufs de la même couvée, il eſt vraiſemblable qu'il ſort de ceux qui éclôſent les derniers des petits d'une conſtitution plus foible, & qui ont pris un accroiſſement plus lent que ceux qui ſont éclos les premiers. Ainſi l'*incubation* comme la *geſtation* n'a pas un terme fixe & précis ; mais ce terme admet une certaine latitude qui dépend des circonſtances. Il ne paroît pas que la chaleur de l'athmoſphère & la différence des climats à cet égard influent ſur la durée de l'*incubation*. M. Bajon, que j'avois prié de faire des obſervations ſur cet objet à la Guiane, y a trouvé que l'*incubation* des eſpèces qui couvent auſſi en Europe, eſt de même durée, & l'*incubation* des poules n'eſt pas plus longue au printemps ou en automne qu'au fort de l'été. Cette identité dans la durée de l'*incubation* ſemble dépendre de ce que ſon effet eſt produit par la chaleur immédiate de la mère, qui eſt dans tous les pays la même, & au-deſſus de la température. L'aſſiduité & la gêne que l'*incubation* exige ne concernent ordinairement que la femelle, il n'y a guère que parmi les *pigeons*, & un très-petit nombre d'autres eſpèces, que le mâle les partage avec ſa compagne : mais le mâle ſe tient ordinairement auprès du nid, ou aux environs ; il veille à ce qui peut arriver, & il s'oppoſe, ſuivant ſes forces, aux entrepriſes des ennemis qui peuvent ſurvenir ; il va à eux avec hardieſſe & les combat avec intrépidité ; il ne s'écarte que pour chercher de la nourriture & en apporter à ſa compagne ; dans les momens de repos, il exprime ſouvent ſes plaiſirs & ſon contentement par ſon chant, qui paroît au moins en être l'expreſſion ; cependant il y a quelques eſpèces, comme celle du *faiſan*, dans leſquelles le mâle ne recherche la femelle que pour en jouir & la quitte enſuite, chargée ſeule de la conſtruction du nid, de l'*incubation*, & du

ſoin d'élever les petits. Ces femelles, comme celles que leur mâle accompagne, ne quittent leurs œufs qu'une fois ou deux par jour pour chercher & prendre en hate de la nourriture.

Rien ne paroîtra ſans doute plus étonnant que de voir un oiſeau, cet être actif & ſans ceſſe en mouvement, immobile ſur ſes œufs pendant quinze, vingt jours & quelquefois davantage. Quel charme peut l'attacher en lui faiſant oublier l'attrait qu'a pour lui le changement de lieu? Préſumera-t-on qu'il voit dans l'œuf le petit qui doit en ſortir & qu'il s'y attache par une tendreſſe anticipée, ou penſera-t-on qu'une ſenſation phyſique, un ſentiment de plaiſir fixe la femelle ſur ſon nid; nous avons diſcuté cet objet dans les diſcours généraux, ſans prétendre l'avoir décidé, quoique le dernier de ces deux ſentimens nous paroiſſe le plus vraiſemblable & que nous ayons rapporté les raiſons ſur leſquelles cette manière de penſer eſt fondée.

JABIRU.

Jabiru de Cayenne. *Pl. enl.* 817.

Cigogne de la Guiane. BRISS. *tom. V, pag.* 373, *genre LXXX.*

Le *jabiru* eſt le plus grand oiſeau de la Guiane; il ſe trouve également au Bréſil. Une tranſpoſition dans les figures que Marcgrave a données du *jabiru* & du *jabiru-guacu*, a induit en erreur les auteurs qui n'ont parlé de ces oiſeaux que d'après lui. Il ſuffit de lire la deſcription qu'il en a faite, & de la comparer aux figures, pour reconnoître cette tranſpoſition que M. le comte de Buffon a remarquée & indiquée le premier: c'eſt par cette erreur que M. Briſſon tranſporte le bec du *Jabiru*, *qui eſt ſa cigogne de la Guiane*, au *jabiru-guacu*, qui eſt *ſa cigogne du Bréſil*, & qu'il dit que le *jabiru* a l'extrémité du bec courbé en en-bas.

M. Bajon paroît être tombé dans une autre méprise, mémoires ſur Cayenne *tom. II, pag.* 263 *& ſuiv.*, c'eſt d'avoir appliqué au *jabiru* le nom de *touyouyou*, qui, d'après les auteurs, & en particulier, d'après Barrère, appartient à un oiſeau très-différent. Mais ce qui rend l'erreur de M. Bajon excuſable, c'eſt qu'il la partage avec tous les François habitués à la Guiane, qui donnent au *jabiru* le nom indien de *touyouyou*, peut-être à juſte titre & d'après les Sauvages, mais que Barrère applique mal-à-propos au *nhanduguacu* de Marcgrave. Il eſt probable que le nom de *touyouhou* eſt celui du *jabiru*, dans la langue de la Guiane, & que le *nhanduguacu*, auquel Barrère l'a mal-à-propos rapporté, ne ſe trouve pas dans cette partie de l'Amérique. Cette conjecture eſt d'autant mieux fondée, que le *touyouhou* de Barrère & des auteurs d'après lui, ou le *nhanduaguacu* de Marcgrave a les ailes très-courtes, & qu'il ne ſçauroit voler. Mais on ne peut ſuppoſer avec M. Bajon, que Marcgrave, qui décrivoit ſur les lieux, & les auteurs qui ont parlé du *nhanduaguacu*, ſe ſoient trompés au point que le *touyouyou* de la Guiane, & le *jabiru* ſoient le même oiſeau, comme le ſuppoſe M. Bajon.

Le *jabiru* de Marcgrave, le *touyouyou* de M. Bajon & des habitans de la Guiane a tous les caractères de la *cigogne*, à l'exception que ſon bec eſt à proportion beaucoup plus grand, plus épais, & qu'il eſt légèrement recourbé en-deſſus; la longueur totale de l'oiſeau eſt d'environ ſix pieds, & il en a à-peu-près quatre & demi, à prendre du ſommet de la tête, lorſqu'il eſt dans ſa poſition; ſon bec a treize pouces de long, ſur trois de large à ſa baſe; il eſt applatti ſur les côtes, tranchant ſur ſes bords, liſſe, termine en une pointe mouſſe, légèrement courbé en-deſſus, d'une ſubſtance cornée, dure & compacte; le cou eſt épais, très-long, & de la groſſeur du bras d'un homme; les deux tiers de ſa longueur, ainſi que la tête, ſont dégarnis de plumes, couverts d'une peau nue, noire dans la partie ſupérieure, & d'un rouge vif par en-bas, ſur quatre à cinq pouces de hauteur; il ne reſte cependant pas de veſtiges de la couleur rouge ſur les peaux deſſechées qu'on nous envoye, & ſur leſquelles, ce qui eſt rouge dans l'oiſeau vivant, ne paroît que blanchâtre; tout le plumage, y compris les pennes des ailes & de la queue, eſt blanc; le bec eſt noir; le bas des jambes, qui eſt dégarni de plumes, les pieds & les ongles ſont noirs auſſi.

Le *jabiru* ne quitte jamais les ſavanes noyées, il y vit de poiſſon; il s'élève, ſuivant M. Bajon, ſi haut, en volant, qu'il ſe perd dans les nues; il place ſon nid au ſommet des arbres les plus élevés; la ponte n'eſt que d'un ou de deux œufs, que la femelle couve ſeule; c'eſt elle auſſi qui prend ſoin d'apporter aux petits du poiſſon, & de leur en fournir juſqu'à ce qu'ils ſoient en état de deſcendre du nid; ils ſont d'abord d'un gris-pâle, leur plumage prend enſuite une teinte de roſe, & il n'eſt entièrement blanc qu'à la troiſième année. Il faut encore ajouter que les jeunes ont derriere la tête une touffe de plumes longues & étroites, d'un gris-blanc, qu'ils perdent en vieilliſſant. On prend aiſément les jeunes *jabirus*, qui ſont peu méfians, & qui ſe laiſſent ſouvent approcher, au point de pouvoir les arrêter, en les ſaiſiſſant par les jambes. M. Bajon, qui avoit eu un jeune *jabiru* pris de cette façon, le nourrit long-temps; il étoit vorace & il lui falloit une grande quantité de poiſſons pour le raſſaſier; la chair de ces oiſeaux, lorſqu'ils ſont jeunes, eſt tendre, & M. Bajon dit qu'elle eſt d'un aſſez bon goût, mais que celle des vieux eſt dure & qu'elle ſent l'huile.

JABIRU de Cayenne. *Pl. enlum.* 817. *Voyez* JABIRU.

JACAMAR.

Les *jacamars* ont les pieds forts courts, quatre doigts, deux en avant & deux en arriere; le bec, droit, pointu, très-long & à quatre carnes: ils ſont de la taille des *martins-pêcheurs* de moyenne groſſeur; & ils ont quelque rapport avec ces

oiſeaux, par la brieveté de leurs pieds par la longueur au contraire de leur bec, & par l'enſemble de leur conformation générale; mais leur bec eſt beaucoup plus pointu que celui des *martins-pêcheurs*, & il en diffère par les angles fortement exprimées ſur toute ſa longueur. Quelques auteurs les ont comparés aux *pics*, d'après la conformation de leur bec, & la diſpoſition des doigts, deux en avant & deux en arriere; mais les *jacamars* ont les doigts beaucoup plus courts, les pieds plus foibles, & qui ne ſont pas propres à grimper comme ceux des *pics*; ils n'ont d'ailleurs les pennes de la queue ni roides, ni cunéiformes, & leur langue n'a aucun rapport avec la conformation de celle des *pics*. C'eſt d'après les raiſons que je viens d'expoſer, que M. Briſſon, M. le comte de Buffon, & les auteurs qui ont examiné les *jacamars* avec plus d'attention que ceux qui les avoient réunis, ſoit aux *martins-pêcheurs*, ſoit aux *pics*, les en ont diſtingués & en ont formé un genre ſéparé. C'eſt le XLVIIIe de la méthode de M. Briſſon. Ce genre, peu varié, ne contient juſqu'à préſent que deux eſpèces, & toutes deux appartiennent aux contrées méridionales du nouveau continent.

JACAMAR du Bréſil. *Pl. enl.* 238.

BRISS. *tom. IV, pag.* 86, *pl. V. fig.* 1, *genre XLVIII.*

Les *jacamars* ſont très-communs à la Guiane, on en a ſouvent envoyé des peaux; elles diffèrent fréquemment en grandeur, & c'eſt par cette raiſon ſans doute que les auteurs ont varié ſur les dimenſions de cet oiſeau. Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de ſix pouces & demi à huit pouces environ; ſes ailes ſont fort courtes, & ne s'étendent pas au-delà du tiers de la longueur de ſa queue; la tête, le cou, la poitrine, tout le deſſus du corps, les ailes & la queue ſont d'un verd-doré à reflets de cuivre de roſette; cependant les grandes pennes des ailes ſont brunes du côté intérieur, mais cette couleur ne paroît pas, l'aile étant pliée, & on n'apperçoit que le verd-doré, qui borde les pennes en-dehors; le deſſous du corps eſt d'un brun-roux, & la gorge eſt de cette dernière couleur dans certains individus, dans d'autres elle eſt blanche, ſoit que cette différence dépende du ſexe ou de l'age. La baſe du bec en-deſſus eſt garnie de plumes fines, roides, noires, ſemblables à des poils qui ſont tournées en avant; l'iris eſt bleue, le bec eſt noir, les pieds ſont d'un jaune-verdâtre, & les ongles noirâtres.

Le *jacamar* ſe nourrit d'inſectes; on ne le trouve que dans les forêts, & c'eſt apparemment ce qui lui a fait donner, par les François établis à la Guiane, le nom de *colibri des grands bois*; il préfère les endroits humides & couverts; il vit ſeul & ne ſe réunit pas en troupe avec ſes ſemblables, quoique pluſieurs habitent en même temps aſſez près les uns des autres pour ſe rappeller & ſe répondre; leur vol eſt rapide, mais court, & on les voit ſouvent paſſer beaucoup de temps ſur une même branche, ſans ſe donner de mouvemens. Il paroit, d'après la peinture qu'on nous fait de leurs habitudes, que les *jacamars* guêtent dans l'air les inſectes qui paſſent à leur portée, pour s'élancer deſſus à propos; comme les *martins-pêcheurs*, avec leſquels ils ont tant de rapports, par la conformation générale, guêtent, poſés & immobiles ſur une branche, aux bords des eaux, le poiſſon qui paroît à la ſurface, & l'enlèvent, en fondant deſſus d'un vol court & rapide; ainſi la conformation ſuggère les habitudes, & décide néceſſairement des mouvemens.

JACAMAR A LONGUE QUEUE.

BRISS. *tom. IV, pag.* 89, *pl. V, fig.* 2, *genre XLVIII.*

Jacamar à longue queue de Surinam, *pl. enl.* 271.

Martin-pêcheur à queue d'hirondelle. EDW. *tom. I, pag. & pl.* 10.

Le *jacamar* à longue queue eſt plus gros & plus grand que le *jacamar* proprement dit; il a près d'un pied, du bout du bec à celui de la queue, mais elle a ſix pouces de long; elle eſt compoſée de douze plumes étagées du centre aux deux côtés, & dont les deux intermédiaires dépaſſent les plus longues des latérales de deux pouces deux à trois lignes; la tête eſt d'un violet ſombre & rembruni; la gorge & le devant du cou ſont blancs; le reſte du plumage eſt d'un verd-doré, ſombre, foncé, qui n'a d'éclat qu'aux couvertures du deſſus des ailes, & en quelques endroits du dos: les pennes des ailes & de la queue ſont d'un verd-ſombre en-deſſus, & noirâtres en-deſſous; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs. La femelle a les deux plumes intermédiaires de la queue moins longues que le mâle, & ſon plumage n'a pas de reflets.

Les *jacamars* à longue queue ont un cri ou ſifflement doux, qu'on ne diſtingue que de près, ils ſont ordinairement appariés; ils ont le vol plus ſoutenu que les *jacamars* proprement dits, & ils ſe montrent quelquefois dans les lieux découverts, que les premiers ne fréquentent jamais.

JACAMAR du Breſil. *Pl. enl.* 238. *V.* JACAMAR.

JACANA.

Les *jacanas* ont la partie inférieure des jambes dégarnie de plumes; quatre doigts, tous ſéparés, trois en avant, un en arrière, minces & greles; les ongles arrondis, liſſes, effilés, très-longs & terminés par une pointe aigue; l'ongle du doigt de derrière auſſi long que celui du doigt du milieu en devant:

Le bec droit & renflé vers le bout.

Le front dégarni de plumes & couvert d'une membrane flottante & feſtonnée ſur ſes bords.

Ils fréquentent les rivages & la vaſe qui couvrent le bord des eaux.

Les *jacanas* ont quelque rapport avec les *poules-d'eau*, par la membrane qui couvre le front; ils en ont auſſi avec les *vanneaux* & les *pluviers*. Indépendamment de la forme du bec, en ce qu'il y

a des eſpèces dans ces trois genres d'oiſeaux dont les ailes ſont armées d'un éperon : c'eſt ſans doute, d'après ce dernier rapport, que M. Adamſon, au mot *AGUAPECA, Supplément de l'Encyclopédie*, place les *jacanas* dans le même genre que les *vanneaux*; mais la forme de leurs pieds, la longueur de leurs doigts & ſur-tout de leurs ongles, arrondis, liſſes, terminés en une pointe aigue, eſt un caractère qui ſuffit pour diſtinguer ces oiſeaux, & qui les ſépare de tous les autres; ils ne paroiſſent pas d'ailleurs voyager comme les *vanneaux* & les *pluviers*, & l'eſpèce même eſt confinée toute entière dans les contrées méridionales du nouveau continent. Quant à la membrane qui les rapproche des *poules-d'eau*, celle des *jacanas* eſt feſtonnée & flottante ſur ſes bords, celles des *poules-d'eau*, au contraire, eſt unie & adhérente au front dans toute ſon étendue. Ce n'eſt donc pas ſans fondement, que pluſieurs auteurs, & en particulier M. de Buffon & M. Briſſon ont regardé les *jacanas* comme formant un genre à part; ils compoſent le LXXI de la méthode de M. Briſſon.

JACANA.

Jacana du Mexique. *Pl. enl.* 322.

Chirurgien brun. BRISS. *tom. V, pag.* 125, *pl. XI, fig.* 1, *genre LXXI.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *pluvier*; il a neuf pouces, du bout du bec à celui de la queue, & près de quatorze pouces à celui des ongles; le front eſt couronné en-devant par une membrane diviſée en deux parties, d'un rouge-orangé, arrondie, & qui a environ cinq lignes ſur ſix; il y a de chaque côté de la tête une petite membrane de même couleur, près de l'ouverture du bec; la tête, la gorge, le cou & le deſſous du corps ſont d'un noir-violet; le deſſus, en y comprenant les moyennes & les petites couvertures des ailes, eſt d'un marron-pourpré; le haut des jambes eſt noirâtre; l'aile eſt compoſée de vingt-trois pennes, dont les dix-neuf premières, à compter du bord extérieur, ſont d'un verd-d'olive-clair; les ſept premières de ces plumes ſont terminées de brun, & n'en ſont bordées que dans le dernier quart de leur longueur; les quatres pennes les plus près du corps ſont de la même couleur que le dos, excepté que la vingt-troiſième eſt légèrement feſtonnée d'olivâtre du côté extérieur; la queue eſt d'un marron-pourpré, plus foncé & noirâtre, ſur les deux pennes intermédiaires; toutes ſont terminées de noir-violet.

Sur le pli de l'aile qui répond à celui du poignet, eſt un éperon ou piquant, de ſubſtance cornée, arrondi, de deux lignes de diamètre à ſa baſe, long de quatre & demie, jaune, incliné en-dedans, & terminé par une pointe très-aigue : c'eſt d'après cet éperon, comparé à une *lancette*, que dans les Colonies françoiſes on a donné au *jacana* le nom de *chirurgien*; le bec eſt d'un jaune-orangé; le bas des jambes, les pieds & les ongles ſont d'un cendré-verdâtre.

Le *jacana* ſe trouve également au Breſil, au Mexique, & à la Guiane; on le connoît auſſi à Saint-Domingue; il a le vol bas, mais rapide, un cri aigu, ſemblable à celui de l'*effraie*; il ſe tient dans les marais, au bord des étangs & ſur les rivages vaſeux en général : ordinairement on voit ces oiſeaux par couples, & on les entend ſe rappeller quand ils ont été ſéparés : ils ſont ſauvages, ils fuient de loin, & il faut ſe cacher pour les ſurprendre; cependant ils s'approchent des lieux habités & pénètrent, ſuivant M. de la Borde, médecin à *Cayenne*, juſque dans les foſſés de la ville où il y en a toujours en été; ils ſont communément maigres & leur chair n'eſt qu'un mets médiocre.

JACANA. BRISS. *tom. V, pag.* 121. *Voyez* JACANA VERD.

JACANA ARMÉ. BRISS. *tom. V, pag.* 123. *Voyez* JACANA-PECA.

JACANA du Breſil. *Pl. enl.* 846. *Voyez* JACANA VARIÉ.

JACANA du Mexique. *Pl. enl.* 322. *Voyez* JACANA.

JACANA NOIR.

Chirurgien noir. BRISS. *tom. V, pag.* 124, *genre LXXI.*

Il eſt de la grandeur du *jacana* proprement dit; la tête, la gorge, le cou, le deſſus du corps ſont noirs; le deſſous eſt brun; les pennes des ailes ſont vertes & leur extrémité eſt brune; la queue eſt noire; la membrane qui s'élève ſur le front eſt rouſſe & l'éperon des ailes eſt jaune; le bec eſt de cette dernière couleur, tirant ſur l'orangé; le bas des jambes, les pieds & les ongles ſont cendrés. Cette eſpèce ne nous eſt connue que par la deſcription qu'en fait Marcgrave, qui l'a vue au Breſil. Ne ſeroit-ce pas une ſimple variété due au climat?

JACANA-PECA.

Jacana armé ou *le chirurgien.* BRISS. *tom. V, page* 123, *genre LXXI.*

Le nom de ce *jacana*, vu au Breſil, & décrit par Marcgrave, eſt en langue Braſilienne *aguapecaca*; il eſt de la groſſeur d'un *pigeon*; tout ſon plumage eſt d'un noir-verdâtre, excepté les pennes des ailes qui tirent ſur le brun; il n'a point, comme les autres *jacanas*, de membrane ſur le front qui eſt couvert de plumes; mais il a un éperon à chaque aile & cet éperon eſt jaune. Je ne crois pas que la note communiquée par M. de la Borde à M. le comte de Buffon, ſoit relative à ce *jacana*, que je n'ai jamais vu parmi les oiſeaux envoyés de Cayenne, & qui ne faiſoit pas partie de la nombreuſe collection apportée par M. de la Borde lui-même; mais cette note me ſemble relative au *jacana* proprement dit, qui eſt au contraire très-commun à la Guiane, & c'eſt par cette raiſon que j'en ai tiré un extrait, en traitant du *jacana* ſimplement dit.

JACANA VARIÉ.

Jacana du Breſil. *Pl. enl.* 846.

Chirurgien varié. BRISS. *tom. V, pag.* 129, *genre LXXI.*

Poule-d'eau aux ailes éperonnées. EDW. *tom. I, pag. & pl.* 48.

Il eſt de la même taille que le *jacana* proprement dit; ſon front eſt de même orné d'une membrane d'un rouge-orangé, ſes ailes ſont armées chacune d'un éperon; le fond du plumage eſt le même ſur le deſſus du corps, mais la nuance en eſt moins foncée; le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un blanc terne, taché de rougeâtre irrégulièrement; les pennes de l'aile ne diffèrent preſque pas de celles des ailes du *jacana ſimplement dit.* Il y a donc de grands rapports entre ces deux oiſeaux, & ſi celui-ci ne ſe trouvoit qu'au Mexique, comme M. Edwars l'a inſinué, je le regarderois comme une variété de climat; mais il ſe trouve également à la Guiane & on nous l'a envoyé ſouvent de cette contrée, avec le *jacana* proprement dit: je les ai long-temps crus mâles & femelles; des perſonnes qui ont demeuré pluſieurs années à Cayenne m'ont aſſuré que c'étoient des jeunes; mais comme les petits portent dans beaucoup d'eſpèces la livrée des femelles, je doute encore que pluſieurs *jacanas* variés ne ſoient pas des femelles, comme il peut y avoir des jeunes parmi eux. Quelle que ſoit la valeur de cette opinion, il eſt toujours vrai que ces *jacanas* ne ſont qu'une variété d'âge ou de ſexe, peut-être de tous les deux, & que c'eſt une eſpèce à retrancher. *Voyez* JACANA.

JACANA VERD.

Jacana. BRISS. *tom. V, pag.* 121, *genre LXXI.*

Ce *jacana*, décrit par Marcgrave, & qu'il a obſervé au Breſil, diffère des autres oiſeaux de ce genre, à pluſieurs égards. Il eſt de la groſſeur d'un *pigeon*; la membrane qui eſt placée ſur le devant du front eſt d'un bleu de turquoiſe; la tête, la gorge, le cou ſont d'un verd-foncé, changeant en violet, & irriſé comme la gorge de *pigeon*; le deſſus du corps, les couvertures ſupérieures des ailes & de la queue, le ventre, les côtés, le haut des jambes & les pennes des ailes ſont d'un noir teint de verd; la queue eſt de la même couleur; le bec eſt d'un rouge d'écarlate dans la première moitié de ſa longueur & d'un jaune-verdâtre dans la ſeconde; le bas des jambes, les pieds ſont d'un jaune-verdâtre & les ongles d'un jaune pur.

JACARINI.

Moineau de Cayenne. *Pl. enl.* 224.

Tangara noir du Breſil. BRISS. *tom. III, pag.* 28.

Jacarini eſt le nom braſilien de l'oiſeau qui fait l'objet de cet article. Je crois qu'on l'avoit bien placé dans les planches enluminées, en le mettant au nombre des *moineaux*, & que M. Briſſon qui ne l'a décrit que d'après Marcgrave, & ſans l'avoir vu, s'eſt trompé en le comptant au nombre des *tangaras*: je l'ai trouvé ſouvent parmi d'autres oiſeaux apportés de Cayenne, & je l'ai toujours jugé, d'après la forme du bec, un *moineau* & non un *tangara.*

Il n'eſt guère plus gros que la petite *linotte* appellée le *carabet*; tout ſon plumage eſt d'un noir luſtré, avec quelques reflets d'un violet foible; les couvertures du deſſus des ailes ſont blanches; le bec & les pieds ſont cendrés. Je trouve à l'article de cet oiſeau, dans l'ouvrage de M. le comte de Buffon, d'après M. de Sonini, que la femelle eſt entièrement griſe, que le mâle devient de la même couleur dans le temps de la mue, & que pendant qu'elle a lieu, il eſt varié de noir & de gris. Le même voyageur nous apprend que le *jacarini* fréquente de préférence les terreins défrichés & jamais les grands bois; qu'il ſe tient ſur les arbuſtes, & particulièrement ſur les cafés; qu'il ſe fait remarquer par une habitude très-ſingulière, celle de s'élever verticalement à un pied ou un pied & demi de hauteur au-deſſus de la branche ſur laquelle il eſt perché, de ſe laiſſer tomber au même endroit, pour ſauter de même toujours verticalement pluſieurs fois de ſuite: le *jacarini* n'interrompt ſes ſauts ſur un arbre, que pour les recommencer ſur un autre; chacun de ces ſauts eſt accompagné d'un petit cri, & l'oiſeau épanouit en même temps ſa queue. Ce qu'il y a de plus ſingulier dans ce récit, c'eſt qu'il n'y a que le mâle qui ſe donne ce mouvement, quoiqu'il ſoit toujours accompagné de ſa femelle, & que les *jacarinis* aillent toujours par paires; ils compoſent leur nid d'herbes sèches; il eſt hémiſphérique, ſur deux pouces de diamètre; la femelle y dépoſe deux œufs elliptiques, longs de ſept à huit lignes & d'un blanc-verdâtre ſemés de petites taches rouges en grand nombre, principalement vers le gros bout qui en eſt preſque entièrement couvert.

M. de Sonini a certainement fait le récit de ce qu'il a vu; mais a-t-il obſervé les *jacarinis* aſſez long-temps pour être certain de leur conſtance à ſauter devant leur femelle, & s'eſt-il bien aſſuré que celle-ci ne pond ordinairement que deux œufs? Il y a bien dans nos climats quelques petits oiſeaux qu'on voit ſauter à pluſieurs repriſes & aſſez long-temps, à la manière des *jacarinis*; mais ces ſauts ont pour but de ſaiſir des inſectes qui voltigent en eſſain autour des arbres & des arbuſtes, & on ſe tromperoit ſi de l'obſervation d'un quart-d'heure, ou même davantage, on en concluoit que ces oiſeaux paſſent leur vie à ſauter: l'analogie, d'un autre côté, rend difficile à croire qu'un auſſi petit oiſeau ne faſſe que deux œufs à chaque ponte; mais la diſtinction de la femelle, qui eſt tranquille pendant que le mâle voltige à ſa manière, indique quelque choſe de particulier dans cet oiſeau. Je n'ai prétendu propoſer que des doutes ſur des faits qui n'ayant encore qu'un obſervateur pour témoin, méritent d'être confirmés. Suivant M. Briſſon, le *jacarini* eſt du XXXIe. genre, & ſelon mon opinion, il eſt du XXXIIIe.

JACO (le) ou le PERROQUET CENDRÉ.

Perroquet cendré de Guinée. BRISS. *tom. IV, pag.* 310, *genre LIII.*

Idem. Pl. enl. 311.

Grand papegaut. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 297.

Papegay grand, perroquet grand. BEL. *port. des oiſ. pag.* 73.

Le *perroquet cendré*, ou le *jaco*, du nom qu'on lui donne, & qu'il répète ſouvent, eſt de la ſection des perroquets proprement dits ou des perroquets de l'ancien continent, à queue courte & compoſée de pennes de longueur à-peu-près égale. Il a un pied du bout du bec à celui de la queue; tout ſon plumage eſt d'un gris de perle, avec quelques reflets violets, plus foncé ſur le dos, éclairci ſur le croupion, tirant ſur le blanchâtre au ventre, & comme couvert ſur tout le corps d'une pouſſière blanche qui en entretient l'éclat & la fraîcheur; l'œil eſt placé au milieu d'une peau nue, blanche & farineuſe; les grandes pennes des ailes ſont d'un cendré-foncé: les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue, & les pennes dont elle eſt compoſée, ſont d'un rouge de vermillon; l'iris eſt jaunâtre; le bec eſt noir, couvert à la baſe de ſa partie ſupérieure d'une peau qui eſt une expanſion de celle qui entoure les yeux; les pieds ſont cendrés, les ongles noirâtres.

Ce perroquet nous vient de la Guinée où il eſt apporté de l'intérieur des terres. On en fait cas pour ſa docilité en général, ſon aptitude, & même ſon penchant à apprendre à parler & la facilité qu'il a de contrefaire certains geſtes; car, non-ſeulement il retient & répète en peu de temps les mots qu'on a intention de lui apprendre; mais il articule auſſi aſſez ſouvent ceux qu'on a prononcés pluſieurs fois devant lui ſans deſſein d'en charger ſa mémoire: en général il ſe plaît à écouter; il paroît attentif & il s'exerce à répéter ce qu'il a entendu; il n'a pas moins de facilité à contrefaire le cri des animaux qu'à imiter le ſon de la voix humaine; on peut auſſi, ſans beaucoup de peine, le former à certains mouvemens pantomimes & à des geſtes analogues au ſens & au ton des paroles qu'on lui a appriſes; ſon talent pour l'imitation ſe prête à tout ce qu'on en exige. Il n'eſt perſonne qui ne confirmât, par quelques traits particuliers, ce que j'avance ſur les facultés de ce perroquet en général, tant elles ſont reconnues & vantées, même ſouvent exagérées; cependant la faculté imitative n'eſt pas portée dans tous au même degré: elle paſſe pour être plus bornée dans la femelle; l'âge la diminue, & les vieux perroquets ſont plus difficiles à inſtruire; ils apprennent moins & ils ſont d'un naturel moins ſouple & plus rebelle. Le *jaco* eſt, comme les autres perroquets, & peut-être tous les animaux que l'homme s'aſſocie, ſuſceptible de certains attachemens & de ſentimens d'averſion. Ces affections paroiſſent dénuées de motifs quand on ne remonte pas à leur principe; mais la cauſe en eſt facile à trouver quand on la recherche: des motifs de bien ou de mal individuel, des rapports avec ceux de qui les animaux reçoivent ordinairement des bons traitemens, ou de la part de qui ils éprouvent du déſagrément, décident leurs penchans.

Le plumage de tous les *jacos* n'eſt pas également luſtré & brillant; il eſt ſouvent d'un gris plus ou moins ſombre & ardoiſé; quelquefois auſſi ſes ailes, ou différentes parties de ſon corps, ſont plus ou moins variées de plumes rouges; il n'eſt pas rare que les femelles de cette eſpèce, ainſi que celles de pluſieurs autres perroquets, pondent au printemps; mais il arrive rarement que ces œufs ſoient féconds & que les perroquets en prennent ſoin. M. le comte de Buffon en rapporte un exemple.

Deux *perroquets cendrés* eurent chaque année des petits dans la ville de Marmande en Agénois, pendant cinq à ſix ans de ſuite; la ponte fut toujours de quatre œufs, ſur leſquels il y en eut conſtamment un de clair. Les deux perroquets étoient enfermés dans une chambre où l'on avoit placé un baril défoncé par un bout & rempli de ſciure de bois; des bâtons étoient ajuſtés en-dedans & en-dehors du baril, de façon que le mâle pouvoit y monter également de toutes façons: il ſe jettoit aux jambes de ceux qui entroient dans la chambre, & c'étoit une précaution néceſſaire de porter des bottines pour ſe garantir de ſes coups de bec.

JACOBIN.

Gros-bec de Java, dit le *jacobin. Pl. enl.* 139, *fig.* 3.

Gros-bec de java. BRISS. *tom. III, pag.* 237, *planche XIII, fig.* 1, *genre XXXIV.*

Ce *gros-bec* & ſa femelle ont été très-bien décrits par M. Briſſon. Je les ai gardés vivans l'un & l'autre pendant environ dix-huit mois, & je conſerve encore le mâle depuis quatre ans: il eſt plus petit que le *friquet*, épais & ramaſſé dans toute ſa corporance; la tête & le cou ſont d'un noir foncé; le deſſus du corps, les ailes & la queue ſont d'un marron luſtré ſur les couvertures du deſſus de la queue & ſur le bas du dos; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes du côté intérieur & de couleur marron du côté extérieur; mais cette dernière couleur eſt la ſeule qui paroiſſe, les ailes étant pliées; les deux pennes du milieu de la queue ſont en entier d'un marron luſtré; la poitrine & les côtés ſont d'un blanc touché d'une forte teinte de brun-rougeâtre; le milieu du ventre, les jambes & le deſſous de la queue ſont du même noir que la tête & le cou; le bec eſt d'un cendré-bleu; les pieds & les ongles ſont d'un gris-blanc.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle eſt un peu plus petite, que ſes couleurs ſont moins foncées & qu'elle a les jambes d'un marron-clair.

La deſcription que je viens de faire diffère de celle de M. Briſſon en ce qu'il dit que la poitrine & les côtés ſont blancs, ſans qu'il faſſe mention de

[illegible]

Je remarque au gros-bec de Java [illegible]

[illegible] élevé de la cage. Il a un cri assez semblable à celui du *moineau*, qu'il fait entendre de grand matin : il est silencieux presque tout le reste de la journée, excepté dans quelques instans où il s'agite & paroît en une sorte de convulsion pour pousser un chant bas, pénible pour lui & qu'on entend à peine ; lorsqu'il se dispose à ce violent exercice, il s'arrête sur son bâton, posé sur ses deux pieds & comme cramponé ; sa poitrine se hausse & s'abaisse d'un mouvement qui se communique jusqu'au bas-ventre, on croiroit qu'il est oppressé & prêt d'étouffer, après cette première secousse, dont la durée est d'environ une demi minute, l'oiseau ouvre le bec de toute sa largeur ; le ventre, la poitrine & les côtés se contractent & se serrent fortement, on entend sortir, comme du fond du ventre, un son étouffé, quoiqu'aigu : il est suivi [illegible]

[illegible] sentiment, qui en ont du moins l'apparence, si elles n'en ont pas la réalité : je me plairai à croire que l'affection pour son semblable, l'amour pour sa compagne unissent intimement tous les êtres, quoique je sçache bien au fond que ce n'est le plus souvent qu'un lien superficiel, une affection momentanée : je le remarque, parce que la vérité doit être offerte la première, & même avant les tableaux de la plus pure & de la plus satisfaisante morale.

On a représenté dans la même planche enluminée 159, *fig.* 1, un autre oiseau du même genre, avec la dénomination de *gros-bec des Moluques* que M. Brisson lui donne également, *tom. III, pag.* 241, *pl. XIII, fig.* 2 : il est plus petit que le *jacobin*, & quant au plumage, il en diffère en ce que le croupion, la poitrine & le dessous du corps sont variés ou plutôt rayés de noir & de blanc-sale. Le demi-bec supérieur est noirâtre,

ſinférieur eſt gris ; les pieds & les ongles ſont bruns.

JACOBIN (le) HUPPÉ de la côte Coromandel.

Coucou huppé de la côte de Coromandel. *Pl. enlum.* 872.

Il a onze pouces de longueur ; une huppe étroite & peu apparente ſur le derrière de la tête ; tout le deſſus du corps, les ailes & la queue noirs ; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps blancs ; une tache de cette même couleur au bord de l'aile, du côté extérieur & vers les deux tiers de ſa longueur : chaque penne de la queue eſt terminée par une large tache blanche : le bec & les pieds ſont noirs.

M. de Montbeillard qui décrit le *jacobin huppé* d'après un individu rapporté de la côte de Coromandel par M. Sonnerat, parle d'un *coucou* rapporté du Cap de Bonne-Eſpérance par le même voyageur : il diffère du *jacobin huppé* en ce qu'il a un pouce de longueur totale de plus ; que ſon plumage eſt noir en-deſſous comme en-deſſus du corps & que ſa queue n'eſt pas étagée, la ſeule paire extérieure étant plus courte que les paires intermédiaires. *Genre L.*

JACOBINE. *Voyez* CORNEILLE MANTELÉE.

JACODE. *Voyez* DRAINE.

JACQUES. *Voyez* GEAI.

JAGUACATI (le).

Martin-pêcheur huppé de la Louiſiane. *Planch. enlum.* 715.

Martin-pêcheur huppé de la Caroline. BRISS. *tom. IV, pag.* 512, *genre LVII.*

Alcyon. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 69.

M. le comte de Buffon comprend ſous le nom de *jaguacati* trois *martins-pêcheurs*, ou plutôt trois variétés de la même eſpece : tous les trois ſont du nouveau continent & de moyenne taille. Le premier ſe trouve à la Louiſiane & à la Caroline : il eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *merle* ; ſa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de dix pouces quelques lignes : la tête, le deſſus du corps, les couvertures des ailes, celles de la queue & le croupion ſont d'un cendré-bleuâtre : les plumes du derrière de la tête ſont un peu plus longues que les autres, & forment, en ſe hériſſant, une ſorte de huppe : il y a entre l'œil & le bec un point blanc ; la gorge & le haut du cou ſont de cette dernière couleur : le bas du cou & le haut de la poitrine ſont du même cendré-bleuâtre du dos ; le reſte du deſſous du corps eſt blanc ; les pennes des ailes ſont noires & tachées de blanc vers le milieu de leur longueur ; ſix de ces pennes en ſont légèrement bordées à leur extrêmité ; celles de la queue ſont en-deſſous noirâtres du côté interne, d'un bleu-cendré du côté extérieur, pointillées de blanc de ce même côté le long du tuyau & à intervalles égaux ; elles en ſont auſſi bordées à leur extrêmité ; les deux pennes du milieu ſont entièrement cendrées & ſans aucun trait blanc : le bec eſt noir ; les pieds & les ongles ſont bruns. Catesby dit que ce *martin-pêcheur* vit de lézards, de même que de poiſſon.

On trouve au Bréſil un *martin-pêcheur* qui a du rapport avec le précédent, & dont le nom bréſilien, ſuivant Marcgrave, eſt *jaguacati-guacu* ; M. Briſſon l'a décrit, *tom. IV, pag.* 511, ſous le nom de *martin-pêcheur huppé du Bréſil* ; il eſt de la même taille que le précédent ; les plumes du deſſus de la tête forment de même une huppe quand l'oiſeau les redreſſe, & la diſtribution des couleurs eſt à-peu-près la même : la plus grande différence conſiſte en ce que ce qui eſt d'un cendré-bleu dans le précédent, eſt dans celui-ci de couleur gris-de-fer ; il eſt probable que c'eſt une variété produite par le climat.

Enfin, on a repréſenté, *pl. enl.* 593, & M. Briſſon a décrit, *tom. IV, pag.* 515, ſous le nom de *martin-pêcheur huppé de Saint-Domingue*, un troiſième oiſeau de ce genre, qui, par ſes rapports avec les deux précédens, peut leur être joint comme une variété : ce ſont encore même grandeur, couleurs analogues & ſemblable diſpoſition de quelques plumes prolongées qui forment une ſorte de huppe ; ſeulement on voit ſur le bas du cou de celui-ci un mêlange de rouſſeâtre qui borde les plumes, dont le milieu eſt d'un cendré-bleuâtre foible. Les côtés ſont variés de roux, ſuivant la deſcription de M. Briſſon, & ils ſont blancs ſur la *figure de la planche enluminée* ; mais cette différence vient ſans doute des individus que le naturaliſte & le deſſinateur ont obſervés : il y a de même des individus parmi le *jaguacati* de la Louiſiane, dont les uns ont le deſſous du corps d'un blanc pur, & tel eſt celui que j'ai décrit d'après la peau que je conſerve dans ma collection, tandis que d'autres l'ont variée de rouſſeâtre : c'eſt un rapport de plus entre le *martin-pêcheur* de la Louiſiane ou de la Caroline & celui de Saint-Domingue. Ce dernier avoit été envoyé de la baye d'Hudſon à M. Edwars.

JAMBE.

La *jambe* des oiſeaux eſt la partie qu'on prend ordinairement pour leur cuiſſe, qui eſt à demi-cachée, quelquefois preſqu'entièrement couverte par les plumes qui revêtiſſent les côtés du corps, qui eſt arrondie, qui va en ſe rétréciſſant de haut en bas, & qui s'articule avec le pied cette partie longue, grêle, dégarnie de plume, couverte d'écaille, qu'on nomme communément & improprement la *jambe* & qui eſt le *tarſe*.

Les oiſeaux ont en général ou la *jambe* garnie de plumes juſqu'à ſon articulation avec le pied, comme les *poules*, les *pigeons*, *&c.* ou nue à quelque diſtance au-deſſus de cette articulation, comme les *hérons*, les *bécaſſes*, *&c.* & cette différence ſert à les diſtinguer & à les claſſer.

JAPACANI.

Troupiale du Bréſil. BRISS. *tom. II, pag.* 93, *genre XIX.*

Jaquani est le nom brasilien de ce trapiale; il est de la taille d'un *marteau* : la tête est noirâtre, le derrière du cou, le dos, les ailes & le croupion sont variés de noir & de brun; le devant du cou & le dessous du corps sont rayés transversalement de noir sur un fond blanc, mêlé de jaune; la queue est noirâtre en-dessus, tachée de blanc en-dessous; l'iris est couleur d'or; le bec est noir, les pieds sont bruns & les ongles noirs. On le trouve au Brésil & à la Jamaïque.

JAQUETTE. *Voyez* PIE.

JARDINIER (*ſaucier*), ſe dit d'un oiſeau de proie que l'on creuſe, & qui, de terre, ſaute de toute l'étendue de ſa longe, ſur le poing de celui qui le leurre.

JASEUR.

Jaſeur de Bohême. Pl. enl. 261.

Idem. Briſſon. om. II. pag. 333, *genre* XXII.

Geai de Bohême vulgairement.

Garrulus bohémicus en latin par la plupart des auteurs.

Le *jaſeur* eſt très-connu, mais ſon hiſtoire l'eſt peu; les auteurs ne s'accordent ni ſur ſon genre, ni ſur les lieux qu'il habite. M. Briſſon l'a rangé au nombre des *grives* & M. Linné parmi les *pies-grièches*; comme il a un caractère qui lui eſt particulier, il pourroit compoſer un genre ſéparé; ce caractère diſtinctif conſiſte en des appendices, oblongs, applatis, étroits ou peu larges, d'une ſubſtance membraneuſe, d'un rouge fort vif, qui terminent pluſieurs des moyennes pennes des ailes.

Le *jaſeur* eſt à-peu-près de la taille du *gros-bec*; toutes ſes plumes ſont douces au toucher & ont à l'œil l'aſpect moëlleux & luſtré de la ſoie; la tête eſt couverte d'une huppe terminée en pointe, de couleur marron, que l'oiſeau peut baiſſer & relever à volonté : il y a de chaque côté de la tête, dans la ligne où l'œil eſt placé & ſur le bas du front, près de la baſe du bec, un trait d'un noir foncé; la gorge eſt de cette même couleur qui s'avance en pointe ſur le cou; tout le reſte du corps eſt couvert d'un plumage d'un cendré-brun, foncé ſur le dos, éclairci ſur le croupion, lavé d'une teinte vineuſe ſur la poitrine, preſque blanc ſur le bas-ventre & fortement empreint de rouſſeâtre ſur les couvertures du deſſous de la queue : les grandes pennes des ailes ſont noires; l'aile pliée eſt bordée de noir par en-bas, & en eſt terminée à ſon extrêmité; elle eſt marquée ſur le milieu de ſon bord inférieur d'une raie blanche oblongue, de devant en arrière; plus du côté de ſa pointe & plus intérieurement de cinq à ſix traits blancs en pinceaux oblongs, terminés chacun par un des appendices membraneux, d'un rouge vif, que j'ai dit au commencement de cet article, être un caractere propre à cet oiſeau; par-delà les appendices, ſe voient cinq à ſix traits jaunes, oblongs qui bordent chacun les pennes les plus près du corps; la queue eſt cendrée dans les deux tiers de ſa longueur, coupée enſuite tranſverſalement par une bande noire & terminée de jaune de paille : l'iris eſt rouge; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs; le nombre des appendices membraneux n'eſt pas toujours le même : on en a compté juſqu'à ſept ſur chacune des ailes dans certains individus & que quatre ou cinq dans d'autres; ſur quelques-uns même il n'y en a pas du tout : on ne ſçait ſi ces différences ſont le produit du ſexe, de l'âge ou de quelqu'autre cauſe.

Les *jaſeurs* ſont très-communs dans les différentes contrées de l'Allemagne, & la Bohême n'eſt pas le pays où ils font une réſidence ou exclusive, ou plus ordinaire, comme le nom qu'on leur a donné ſembleroit l'indiquer; ils ne ſont ſédentaires dans aucune partie de l'Europe, & leur paſſage n'a rien d'exactement régulier : il paroit, d'après ce que les auteurs en ont écrit, que l'automne eſt le temps de leur arrivée; elle n'a pas lieu tous les ans dans les mêmes endroits, & elle ne ſe renouvelle quelquefois, dans certains lieux, que tous les trois, quatre & cinq ans. En général, le nord de l'Europe en eſt la portion que les *jaſeurs* fréquentent; mais on les a vus ſe répandre, à la vérité, de loin en loin, en très-grand nombre, dans l'Italie, & il n'eſt pas rare qu'on en découvre quelques individus iſolés dans les provinces de la France : ces oiſeaux arrivent en bandes exceſſivement nombreuſes dans les pays qu'ils ont coutume de fréquenter; ils ſe nourriſſent de bayes & de fruits, principalement de fruits doux & abondans en ſuc; ils paroiſſent avoir peu d'inſtinct, & ils donnent facilement dans les pièges : on en prend beaucoup de la même manière que les *grives*, avec leſquelles ils arrivent & avec leſquelles ils ont du rapport comme comeſtibles : en comparant ce qui a été dit ſur les lieux où paſſent ces oiſeaux, & d'où ils viennent en Europe, il paroit probable qu'ils ſe retirent dans les régions ſeptentrionales, qu'ils y font leur ponte, & qu'ils ne les quittent que quand la rigueur exceſſive du froid & la diſette, qui en eſt la ſuite, les y contraignent : de-là l'incertitude de leur apparition & leur abſence dans certaines années; on les connoit en Suède, en Dannemark, en Pologne; on les a vus en Tartarie, & j'ajouterai à ces obſervations, que des peaux de *jaſeurs*, en aſſez grand nombre, faiſoient partie d'un envoi d'oiſeaux de Sibérie que j'ai eu entre les mains. Mais quelles que ſoient les émigrations des *jaſeurs* dans le nouveau continent, leur eſpèce n'y eſt pas bornée, & elle a été retrouvée dans le nouveau. Fernandez l'a obſervée au Mexique & Catesby à la Caroline. Feu M. le Beau avoit apporté de la Louiſiane un grand nombre de peaux de ces *jaſeurs* d'Amérique; ils ne ſont pas auſſi forts que les nôtres, & avec une taille plus petite, ils en diffèrent encore en ce qu'ils n'ont pas de noir ſous la gorge, qui eſt de la même couleur que le cou; en ce que la poitrine eſt d'un brun très-clair & lavé de blanchâtre; que le ventre, les côtés & les jambes ſont teints d'une nuance de jaune pâle; que les couvertures

du deſſous de la queue ſont blanches; que les pennes des ailes ſont d'un cendré-brun, bordées en-dehors d'une nuance plus claire : ajoutons que les appendices membraneux qui terminent pluſieurs des pennes moyennes des ailes ſont plus étroits que ceux du *jaſeur* d'Europe. La moitié des peaux apportées par M. le Beau, n'avoient aux ailes ni traits blancs, ni appendices rouges; elles étoient d'une couleur pleine. Cette variété du *jaſeur* a été indiquée ſous le nom de *jaſeur de la Caroline*, par Catesby, *tom. I, pag. & pl.* 46, & par M. Briſſon ſous le même nom, *tom. II, pag.* 337. De tous les oiſeaux connus juſqu'à préſent, un ſeul, qui l'eſt depuis fort peu de temps, a, comme le *jaſeur*, des plumes terminées par des appendices membraneux; c'eſt le *coq des Gattes*, nouvellement apporté de l'Inde par M. Sonnerat; mais ce trait unique de reſſemblance entre ces deux oiſeaux, qui diffèrent ſous tous les autres aſpects, n'établit aucun rapport entr'eux; & d'ailleurs, ce n'eſt pas ſur les mêmes plumes que ſont ſitués les appendices qu'on remarque ſur ces deux oiſeaux.

JASEUR de Bohême. *Pl. enl.* 261. BRISS. *tom. II, pag.* 333. *Voyez* JASEUR.

JASEUR de la Caroline. *Voyez* JASEUR.

JAUNAR. *Voyez* ROUGE-GORGE.

JAUNOIR du Cap de Bonne-Eſpérance.

Merle du Cap de Bonne-Eſpérauce. *Planch. enlum.* 199.

Idem. BRISS. *tom. II, pag.* 309, *pl. XXIII, fig.* 2, *genre XXII.*

Ce *merle* du Cap de Bonne-Eſpérance, eſt un peu plus gros que le nôtre, & il pourroit bien en être une variété produite par le climat : tout ſon plumage eſt d'un noir tirant au verd ſur le deſſus & le deſſous du corps, la tête & le cou; les grandes pennes des ailes ſont d'un brun-roux; les trois premières ſont terminées de brun & les ſuivantes du même noir-verdâtre, qui eſt la couleur du plumage ſur tout le corps; les pennes moyennes ſont noires; celles de la queue ſont noires deſſus & deſſous, & les deux du milieu ſont en-deſſus d'un noir qui tire ſur verd; le bec eſt noir; les pieds & les ongles ſont bruns.

JAY. *Voyez* GEAI.

JAYOU. *Voyez* GEAI.

JENDAYA (le).

C'eſt une *perriche* à queue longue & égale : elle a été indiquée par Marcgrave. M. Briſſon l'a décrite d'après cet auteur, ſous le nom de *petite perruche jaune du Bréſil, tom. IV, pag.* 399, *genre LIII* : elle eſt de la groſſeur d'un *merle*; la tête, la gorge, le cou, le haut du ventre & les côtés ſont jaunes; le bas-ventre & le deſſus du corps ſont d'un verd-brillant; la même couleur s'étend ſur les ailes, dont les pennes ſont noirâtres à leur extrémité : la queue eſt verte; l'œil eſt placé au milieu d'une peau blanche & nue; l'iris eſt de couleur d'or; le bec, les pieds, les ongles ſont noirs.

JEU. (*fauc.*) *Donner le jeu*; c'eſt, en fauconnerie, permettre aux oiſeaux de plumer la proie.

JOCASSE. *Voyez* DRAINE.

JOUDARDE. BEL. *Voyez* FOULQUE.

JOUDELLE. *Voyez* FOULQUE.

JOUGRIS. *Voyez* GREBE A JOUES GRISES.

JUDELLE. *Voyez* FOULQUE.

JUIF. Nom que le peuple donne à Paris au *martinet noir*. *Voyez* MARTINET NOIR.

JUPUBA. *Voyez* CASSIQUE ROUGE du Bréſil.

KAKATOES.

Les *kakatoes* ſont des perroquets de l'ancien continent; on les nomme auſſi *cacatoua* & *catacuas*; ces dénominations ſont imitatives du cri de ces oiſeaux : ils appartiennent aux parties méridionales de l'Aſie, ſoit du continent, ſoit des iles : on n'a pas trouvé ailleurs de *kakatoes* juſqu'à preſent : cette ſection contient les plus grandes eſpèces de perroquets de l'ancien continent.

Les *kakatoes* ont le bec plus arrondi, plus fort à proportion & plus gros que les autres *perroquets*. ils ont ordinairement le plumage blanc; mais ce qui les caractériſe ſpécialement, c'eſt une couronne de plumes longues, couchées en-arrière dans l'état de repos, que l'oiſeau relève à volonté & dont il ſe forme une ſorte de panache ou de diadème qui lui donne beaucoup de phyſionomie & ajoute à ſa beauté : les plumes, dont ce panache eſt compoſé, ſont rangées ſur une double file, & diſpoſées de façon que quand le *kakatoès* les relève elles forment ſur la tête une couronne ovale, arrondie en-devant, élargie ſur les côtés & ouverte en-arrière.

Les *kakatoès* apprennent très-difficilement à parler : ils retiennent fort peu de mots & les articulent toujours mal; mais ils ſont en général doux, careſſans & intelligens : on les eſtime à cauſe de ces qualités & de leur beauté : ils ont contre eux d'être criards & deſtructeurs : on diroit qu'un beſoin interne, une agitation ſecrete les portent à faire uſage de leur bec & à s'en ſervir pour rompre & depecer : comme il eſt extrêmement fort, il n'y a point de meubles qui puiſſent y réſiſter, & il eſt impoſſible à ces oiſeaux de ne pas détruire : le meilleur moyen de les en empêcher, quand on les laiſſe en liberté, & d'obvier en tout temps à leurs cris, eſt de leur donner quelques morceaux de bois qu'ils réduiſent en buchettes : cet exercice ſuffit au beſoin qui les tourmente, & rarement ils abandonnent le morceau de bois qu'on leur a livré pour attaquer les meubles & mal faire : ſi on les contient par une chaine ou en les enfermant, & qu'ils n'aient rien à depecer, ils ſont ſujets à rompre leurs plumes & à ſe les arracher, tant le beſoin de faire uſage de leur bec les agite : ils ſont moins peſans que la plupart des autres perroquets & ils courent aſſez vite par petits ſauts, s'aidant ſouvent de leurs ailes : ils ſont auſſi d'un naturel plus gai, d'un caractère plus remuant, & ils s'exercent par des attitudes, des geſtes & des mouvemens mimes.

Les *kakatoès* ſont du LIIIe genre, de la méthode de M. Briſſon : il en fait une ſection à part dont les caractères ſont *leur grandeur* & *la blancheur de leur plumage*; il les nomme *cacatu*

KAKATOES (le). BRISS. *tom. IV*, *Voyez* KAKATOES (le) A HUPPE BL

KAKATOES (le petit). BRISS. *to* 212. *Voyez* KAKATOES (petit) A BEC DE CHAIR.

KAKATOES A AILES ET QUEUE R BRISS. *tom. IV*, *pag.* 214, *genre LI*

Ce perroquet eſt de la groſſeur du *huppe blanche* : il a le bas du dos, l queue & ſes couvertures, tant en-d deſſous, d'un beau rouge; tout le r plumage eſt d'un blanc-cendré; le ongles ſont d'un noir-foncé; les pie plus clair.

Il n'eſt pas certain que ce ſoit u puiſqu'Aldrovande, d'après lequel les lent de ce perroquet, ne dit pas qu'il

KAKATOES (petit) A BEC ET CO CHAIR.

Petit kakatoès des Philippines. *Pl.*

Petit kakatoès. BRISS. *tom. IV*, p *XXII*, *fig.* 1, *genre LIII.*

C'eſt le plus petit des *kakatoès*; auſſi gros que le *jaco*; ſa huppe eſt à beaucoup plus courte & moins fourni des autres perroquets de ſa ſection : ſituées ſur le devant du front ont une jaune de ſoufre, ſont terminées de bl longueur eſt de dix-huit lignes; les a de la huppe ſont d'une couleur ora tout le reſte du plumage eſt blanc, teinte d'un rouge-foible ſur les côté aux couvertures du deſſous de la qu nuance de jaune de ſoufre en-deſſous des ailes & de la queue; le bec eſt clair à ſon origine, & dans le reſte de d'un blanc animé d'une teinte de coul On trouve ce *kakatoès* aux Philippin

KAKATOES (le) A HUPPE BLAN *Kakatoès* BRISS. *tom. IV*, *pag.* 20 *genre LIII.*

Kakatoès des Moluques. *Pl. enl.* 2

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'u longueur totale eſt de dix-huit pouc a quinze lignes de long & deux pouces ſes ailes s'étendent aux deux tiers de de la queue; toutes ſes plumes ſon éclatant, excepté quelqu'unes des co deſſous de la queue qui ſont d'un ja couleur de ſoufre : on retrouve la ſur le deſſous des ailes & de la que aux deux pennes intermédiaires de l ſont entièrement blanches : les plu

ent le ſommet de la tête, lequel n'eſt couvert d'un duvet, ſont grandes, fortes; les plus nes ont cinq pouces, elles ſont rangées ſur double file, & forment une ſuperbe huppe id l'oiſeau les redreſſe : il relève en même- os une partie des plumes du cou; quand au raire la huppe eſt baiſſée, il ramène par- us les plumes des côtés de la tête, & il fait nir celles des joues ſur la baſe du demi-bec rieur. Les yeux ſont noirs, entourés d'une d'un blanc éclatant; le bec, les pieds & les es ſont noirs; la baſe du demi-bec ſupérieur ntourée d'une peau noire dans laquelle l'ou- ure des narines eſt placée.

AKATOES A HUPPE JAUNE.

l. enl. 14.

RISS. *tom. IV, pag.* 206, *genre LIII.*

y a deux races dans cette eſpece; l'une eſt forte que le *jaco*, & l'autre à-peu-près de la leur de ce *perroquet*. La première eſt la plus : l'un & l'autre *kakatoës* ont le plumage blanc, pté une nuance fort légère de couleur de ſoufre le deſſous du corps, ſous les ailes & la queue ne tache de la même teinte un peu plus vive haque joue; les plumes de la huppe ſont molles, ces, effilées, longues de trois à quatre pouces, jaune-citron, courbées vers leur extrêmité rrière & réfléchies en-devant à leur pointe; l eſt entouré d'une peau blanche; l'iris eſt geâtre, le bec, les pieds & les ongles ſont s; dans l'état de repos l'oiſeau tient ſa huppe lée, il ramène pardeſſus les plumes latérales & revenir ſur la partie inférieure du bec les nes qui en entourent la baſe; il dreſſe ſa huppe l ſoulève en même-temps les plumes du der- e du cou toutes les fois qu'il eſt affecté, n'im- te de quelle ſenſation. Ce *kakatoës* n'apprend à parler plus facilement que les autres per- uets de ſa ſection, mais ce défaut paroît dé- dre dans ces animaux beaucoup plus des organes de l'intelligence, & celui-ci eſt peut-être le plus able des *kakatoës*, par ſa docilité, ſon carac- careſſant, ſa vivacité & la gentilleſſe de ſes uvemens pleins de grace : il eſt ſuſceptible tachement; il diſtingue la voix de ſon maître, obéit, il le prévient, il aime à en être flatté, il rend careſſes pour careſſes : c'étoient deux oquets de cette eſpèce, tous deux de la petite , l'un mâle, l'autre femelle, qu'on montra à s à la foire Saint-Germain en 1775. Je les vis; maître les prenoit un ſur chaque main; ils eſſoient leur huppe, abaiſſoient & relevoient ête à pluſieurs repriſes; ce premier geſte, mpagné des propos du bateleur, étoit le ſalut *kakatoës* à l'aſſemblée; il leur faiſoit enſuite érentes queſtions auxquelles ils ne répondoient par un ſeul geſte, qui étoit cenſé être affir- if, & qui conſiſtoit à baiſſer la tête; leur nce ou plutôt leur immobilité étoit réputée une onſe négative. Le maître leur montroit, par exemple, un écu de ſix francs & leur demandoit s'ils connoiſſoient ce que c'étoit; à cette queſtion le ſigne affirmatif; il nommoit enſuite différentes contrées de l'Europe, en demandant ſi cette monnoie étoit de chaque état dont il prononçoit le nom, les perroquets ne faiſoient aucun geſte; le tour de la France venoit & les deux oiſeaux baiſſoient la tête; ils démontroient, de la même manière, ſçavoir combien l'écu de ſix francs contenoit de différentes pièces de monnoie; chaque fauſſe ſuppoſition du maître n'étoit ſuivie d'aucun mouvement, & la propoſition vraie l'étoit toujours du geſte d'aſſentiment. Le principe ſur lequel ce jeu étoit établi n'étoit pas difficile à pénétrer, le maître ne le cachoit qu'à qui ne vouloit pas le voir; lui-même n'accompagnoit d'aucun geſte toutes ſes fauſſes ſuppoſitions, mais à chaque propoſition vraie il baiſſoit un peu la tête, & le talent des *perroquets* conſiſtoit à être attentifs à ce geſte, à l'imiter, ſans jamais le répéter mal-à-propos; c'étoit beaucoup d'avoir accoutumé deux oiſeaux à ce dégré d'attention, contre lequel je ne les vis pas manquer une ſeule fois pendant plus d'une demi-heure que dura leur exercice. Ce jeu me parut expliquer celui de tous les animaux inſtruits dans le même genre, ſçavans en des choſes qui ſont évidemment au-deſſus de leur portée, & dont les geſtes du maître déterminent tous les mouvemens : ſon art & ſa patience conſiſtent à rendre les animaux attentifs à ſes geſtes, à les accoutumer aux mouvemens qui doivent les ſuivre de leur part; le mérite des animaux conſiſte à reconnoître les geſtes & à ſe rappeller les mouvemens que le maître indique : ainſi tout cet appareil n'eſt l'effet que de quelques ſignaux convenus. Mais j'ai été témoin d'un fait qui paroît prouver plus de réflexion & plus de combinaiſon de la part de la même eſpèce de *kakatoës*. Il y en avoit un dans une maiſon où j'ai demeuré long-temps; un chat angola, fort doux, y avoit été élevé depuis qu'on y avoit fait acquiſition du *kakatoës*; celui-ci avoit pris le chat en affection & il paroiſſoit en général aimer les jeunes chats; il les careſſoit, les baiſoit & les lêchoit; il ne pouvoit, au contraire, ſouffrir l'approche d'un chien commençal du même logis; il ne cherchoit pas à lui faire de mal, mais il paroiſſoit en avoir peur & il le fuyoit; à force d'avoir entendu répéter un nom qu'on avoit donné au chat ſon ami, il l'avoit retenu & accoutumé à le voir s'approcher de ceux qui prononçoient ce nom, il le répétoit avec une intention bien marquée de témoigner ſes affections à ſon compagnon; lorſque celui-ci étant endormi, le *kakatoës* vouloit l'éveiller & le provoquer à un jeu de courſes auquel tous deux s'exerçoient ſouvent, le *kakatoës* tournoit autour du chat en articulant ſon nom, d'abord d'un ton aſſez bas, hauſſant enſuite la voix & l'élevant enfin auſſi haut qu'il le pouvoit; la preuve qu'il n'avoit pas pour but

KAKATOES.

Les *kakatoës* ſont des perroquets de l'ancien continent; on les nomme auſſi *cacatous* & *catacuas;* ces dénominations ſont imitatives du cri de ces oiſeaux : ils appartiennent aux parties méridionales de l'Aſie, ſoit du continent, ſoit des îles: on n'a pas trouvé ailleurs de *kakatoës* juſqu'à préſent: cette ſection contient les plus grandes eſpèces de perroquets de l'ancien continent.

Les *kakatoës* ont le bec plus arrondi, plus fort à proportion & plus gros que les autres *perroquets*. ils ont ordinairement le plumage blanc; mais ce qui les caractériſe ſpécialement, c'eſt une couronne de plumes longues, couchées en-arrière dans l'état de repos, que l'oiſeau relève à volonté & dont il ſe forme une ſorte de panache ou de diadême qui lui donne beaucoup de phyſionomie & ajoute à ſa beauté : les plumes, dont ce panache eſt compoſé, ſont rangées ſur une double file, & diſpoſées de façon que quand le *kakatoës* les relève elles forment ſur ſa tête une couronne ovale, arrondie en-devant, élargie ſur les côtés & ouverte en-arrière.

Les *kakatoës* apprennent très-difficilement à parler : ils retiennent fort peu de mots & les articulent toujours mal; mais ils ſont en général doux, careſſans & intelligens : on les eſtime à cauſe de ces qualités & de leur beauté : ils ont contre eux d'être criards & deſtructeurs : on diroit qu'un beſoin interne, une agitation ſecrete les portent à faire uſage de leur bec & à s'en ſervir pour rompre & dépecer: comme il eſt extrêmement fort, il n'y a point de meubles qui puiſſent y réſiſter, & il eſt impoſſible à ces oiſeaux de ne pas détruire : le meilleur moyen de les en empêcher, quand on les laiſſe en liberté, & d'obvier en tout temps à leurs cris, eſt de leur donner quelques morceaux de bois qu'ils réduiſent en buchettes : cet exercice ſuffit au beſoin qui les tourmente, & rarement ils abandonnent le morceau de bois qu'on leur a livré pour attaquer les meubles & mal faire : ſi on les contient par une chaîne ou en les enfermant, & qu'ils n'aient rien à dépecer, ils ſont ſujets à rompre leurs plumes & à ſe les arracher, tant le beſoin de faire uſage de leur bec les agite : ils ſont moins peſans que la plupart des autres perroquets & ils courent aſſez vite par petits ſauts, s'aidant ſouvent de leurs ailes : ils ſont auſſi d'un naturel plus gai, d'un caractère plus remuant, & ils s'exercent par des attitudes, des geſtes & des mouvemens mimes.

Les *kakatoës* ſont du LIIIe genre, de la méthode de M. Briſſon : il en fait une ſection à part dont les caractères ſont *leur grandeur* & *la blancheur de leur plumage ;* il les nomme *cacatuæ*

KAKATOES (le). BRISS. *tom. IV*, *Voyez* KAKATOES (le) A HUPPE BLA

KAKATOES (le petit). BRISS. *tom.* 212. *Voyez* KAKATOES (petit) A BEC DE CHAIR.

KAKATOES A AILES ET QUEUE RO BRISS. *tom. IV*, *pag.* 214, *genre LIII*

Ce perroquet eſt de la groſſeur du *huppe blanche* : il a le bas du dos, les queue & ſes couvertures, tant en-deſſ deſſous, d'un beau rouge ; tout le reſt plumage eſt d'un blanc-cendré ; le b ongles ſont d'un noir-foncé ; les pieds plus clair.

Il n'eſt pas certain que ce ſoit un puiſqu'Aldrovande, d'après lequel les au lent de ce perroquet, ne dit pas qu'il ſo

KAKATOES (petit) A BEC ET COUL CHAIR.

Petit kakatoës des Philippines. *Pl. en*

Petit kakatoës. BRISS. *tom. IV*, *pag. XXII*, *fig.* 1, *genre LIII.*

C'eſt le plus petit des *kakatoës ;* il auſſi gros que le *jaco ;* ſa huppe eſt à p beaucoup plus courte & moins fournie des autres perroquets de ſa ſection : le ſituées ſur le devant du front ont une t jaune de ſoufre, ſont terminées de blan longueur eſt de dix-huit lignes ; les autr de la huppe ſont d'une couleur orang tout le reſte du plumage eſt blanc, ex teinte d'un rouge-foible ſur les côtés d aux couvertures du deſſous de la queu nuance de jaune de ſoufre en-deſſous d des ailes & de la queue ; le bec eſt d'u clair à ſon origine, & dans le reſte de ſa d'un blanc animé d'une teinte de couleur On trouve ce *kakatoës* aux Philippines.

KAKATOES (le) A HUPPE BLANCH

Kakatoës BRISS. *tom. IV*, *pag.* 204, *genre LIII.*

Kakatoës des Moluques. *Pl. enl.* 263

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'une longueur totale eſt de dix-huit pouces a quinze lignes de long & deux pouces d'é ſes ailes s'étendent aux deux tiers de la de ſa queue ; toutes ſes plumes ſont d éclatant, excepté quelqu'unes des couve deſſous de la queue qui ſont d'un jaune couleur de ſoufre : on retrouve la mê ſur le deſſous des ailes & de la queue, aux deux pennes intermédiaires de la q ſont entièrement blanches : les plume

de faire ſimplement du bruit, & qu'il attachoit une ſignification au nom de ſon ami, c'eſt que dans cette occaſion il n'articuloit jamais deux autres mots qu'il prononçoit lorſqu'il ne faiſoit que s'amuſer à gazouiller, & il ne faiſoit pas non plus entendre les ſons aigus de ſon cri naturel : lorſque l'appel ne ſuffiſoit pas pour éveiller le chat, le *kakatoës* le tiroit doucement par les poils, & même par le bout de la queue ou des oreilles quand le ſommeil du dormeur étoit trop profond ; le chat en s'éveillant allongeoit ſur le *kakatoës* un coup de patte qui étoit une careſſe ; il ſe levoit & tous deux ſe mettoient à courir l'un après l'autre, le perroquet par petits ſauts & par petites volées baſſes ; alors ce n'étoit plus le nom du chat qu'il articuloit, mais il faiſoit des cris de joie & de gaieté ; ſi on leur jettoit une boule ou quelqu'autre jouet, ils ſe le diſputoient, ſe l'enlevoient, l'emportoient, ſe le reprenoient mutuellement ; mais je n'ai rapporté ce fait, que parce qu'il me paroît prouver que le nom du chat étoit devenu par l'habitude, pour le *kakatoës*, un ſon repréſentatif de l'objet même & que par conſéquent l'intelligence alloit dans ce *perroquet* juſqu'à combiner deux idées & attacher celle d'une forme à la conſonance d'un ſon.

KAKATOES (petit) A HUPPE JAUNE. *Pl. enl.* 14. *Voyez* KAKATOES A HUPPE JAUNE.

KAKATOES A HUPPE ROUGE.

BRISS. *tom. IV, pag.* 209, *genre LIII.*

Pl. enl. 498.

Grand cacatua. EDW. *tom. IV, pag.* & *pl.* 160.

Il eſt de la même groſſeur que le *kakatoës à huppe blanche ;* ſon plumage eſt blanc & prend une légère teinte roſée, lorſque l'oiſeau eſt animé ; le deſſous des ailes & de la queue ſont couleur de ſoufre : les plumes qui ſont ſur le devant de la huppe ſont blanches & ont ſix pouces de long ; elles enferment un faiſceau de plumes étagées qui forment en ſe développant & en ſe relevant un ſuperbe panache ; les plumes intérieures ſont d'une belle couleur aurore, & je ne ſçai pourquoi les auteurs s'accordent à dire qu'elles ſont rouges, ſans déterminer la nuance ; la peau nue qui entoure les yeux eſt d'un gris-blanc ; l'iris eſt d'un rougeâtre-ſombre ; le bec, les pieds & les ongles ſont d'un noir-bleuâtre.

KAKATOES des Moluques. *Pl. enl.* 263. *Voyez* KAKATOES (le) A HUPPE BLANCHE.

KAKATOES (petit) des Philippines. *Pl. enl.* 191. *Voyez* KAKATOES (petit) A BEC COULEUR DE CHAIR.

KAKATOES NOIR.

Ce *perroquet* indiqué par M. Edwars, *glan. part. III, pag.* 229, *pl.* 316 : eſt, ſuivant cet auteur, de la groſſeur du *ara*. Il a tout le plumage d'un noir-bleuâtre, plus foncé ſur le dos & les ailes que ſous le corps ; la huppe eſt d'un brun-noirâtre. Une peau nue, rouge & ridée entoure les yeux & ſe prolonge en-deſſous du bec dont elle entoure la baſe ; le bec & les pieds ſont bruns *kakatoës* ne diffère pas ſeulement des oiſeaux de ſa ſection, par la couleur du pl & par celle de la peau nue qui entoure les mais encore en ce qu'il a la queue plus lon étagée ; le deſſein coloré d'après lequel M. E l'a décrit, lui avoit été envoyé de Ceylan d'après nature. *Genre LIII.*

KAMICHI.

Pl. enl. 451.

BRISS. *tom. V, pag.* 518.

Kamichi, *kamouchi* par les Sauvages Guiane.

Anhima par ceux du Bréſil.

Cahuitahu ſur les rives de l'Amazone.

Camoucle. Mémoires ſur Cayenne, *to pag.* 278.

Le *kamichi* n'a encore été vu que ſous torride du nouveau continent : c'eſt un oiſe grand & plus gros que le *dindon* ; il réunit pl caractères dont un ſeul ſuffiroit pour le faire noître ; il a à-peu-près le bec des galli mais un peu plus long & plus courbé à ſa p une corne grêle, cylindrique, perpendic courbée à ſon extrêmité, placée ſur le f de la tête en-avant ; deux éperons aux ail ſupérieur & le plus long, l'autre inférieur plus court ; le bas des jambes dégarni de pl les pieds aſſez courts & fort gros ; les doi les ongles très-longs ; trois doigts en-ava en-arrière ; les ongles légèrement courbes, p & l'ongle du doigt de derrière qui eſt le doigt court, plus long que les ongles des autres les plumes de la tête & du haut du cou, d duvetées ou lanugineuſes & un peu friſée Briſſon a fait de cette eſpèce, juſqu'à unique, le LXXXVIe genre de ſa m M. Bajon, correſpondant de l'Académie des ſciences, dont le talent obſervateur eſt qui a demeuré long-temps à la Guiane, a l'hiſtoire du *kamichi* qu'il nomme *camoucl* ſes mémoires ſur Cayenne, *tom. II, pag mém. III.* Je crois ne pouvoir mieux fai de donner un précis de ce qu'il nous a touchant cet oiſeau ſingulier ; il en fait criptiion ſuivante.

Le *camoucle* ou *kamichi*, a deux pieds pouces du bout du bec à l'origine de la & à ſon extrêmité trois pieds ; ſon enverg de cinq pieds quelques pouces ; la partie rieure du bec eſt longue de deux pouces ; du milieu en-devant, qui eſt le plus long, a pouces & demi, le doigt interne, qui eſt court, n'en a que deux, il eſt tourné f dedans & ſitué preſqu'à la partie poſtérie pied : la couleur du plumage, lorſque l'o acquis toute ſa taille, eſt ſur le cou, la p le dos, les ailes & la queue un noir d'a ſemé de quelques taches griſâtres ; les jan le deſſous du corps ſont blancs ; & le noir a

ſur les côtés, de façon que le blanc forme une large tache triangulaire dont la baſe, eſt du côté de la poitrine & la pointe à l'origine de la queue; la tête & le cou ſont couverts de petites plumes courtes, douces au toucher, variées de noir & de blanc; les plumes du cou ſont blanches à leur origine, terminées de noir.

Les yeux ſont gros, ſaillans, noirs; les paupières ſont de la même couleur & dégarnies de plumes dans leur contour ſur une largeur d'environ deux lignes; les grandes pennes des ailes ont de quatorze à quinze pouces de long, ſont beaucoup plus groſſes que celles des *oies*, mais trop molles pour qu'on puiſſe s'en ſervir à écrire; celles de la queue ont huit à neuf pouces & ſont toutes d'égale longueur : le bec eſt noirâtre, & les pieds couverts d'écailles larges & rudes, ſont noirs. Il y a ſur le devant de chaque aile deux éperons ou deux ergots qui ſont des apophyſes de l'os du *métacarpe* ou de l'os de la troiſième partie de l'aile, ſuivant l'expreſſion de M. Bajon : ils ſont tous deux recouverts par une ſubſtance de même nature que la corne; le plus grand prend naiſſance près de l'articulation du troiſième os de l'aile avec le ſecond, le plus court eſt placé ſur l'extrêmité du même os; l'un eſt triangulaire, large à ſa baſe, long d'un pouce & demi, & il finit par une pointe très-aigue; l'autre n'a que ſix à ſept lignes de long, il eſt déprimé ſur ſes deux faces, d'une forme aſſez irrégulière & il ſe termine par une pointe mouſſe.

La corne qui s'élève ſur le ſommet de la tête n'eſt longue, ſuivant M. Bajon, que de deux pouces trois ou quatre lignes, mais ſa longueur varie : M. le comte de Buffon la porte à trois ou quatre pouces, & j'ai vu une de ces cornes qui en avoit près de cinq : elle naît dans un enfoncement de la partie antérieure du *coronal;* elle a une baſe oſſeuſe de deux à trois lignes de long qui eſt une apophyſe de l'os dont elle tire ſon origine, & qui paroit une expanſion de la table externe de cet os : le bas de la corne eſt creux & implanté ſur la protubérance oſſeuſe, ſa ſubſtance eſt la même que celle du tuyau des plumes ou ſemblable à de la corne, elle devient d'autant plus compacte & plus ſolide, qu'on approche davantage de la pointe qui eſt mouſſe & plus ou moins courbe.

Le *kamichi* eſt un oiſeau aſſez rare : on ne le trouve que dans certains cantons; dans les marécages, ſur les bords de la mer, dans les ſavanes noyées ou le long des ruiſſeaux; il ſe tient communément à terre & ſi il ſe perche quelquefois, c'eſt ſur des branches sèches : l'herbe la plus tendre, qu'il pâture à la manière des *oies*, des *canards*, du *dindon*, &c., eſt ſa nourriture la plus ordinaire; il vit auſſi des graines de certaines plantes, & quoique M. Bajon ne diſe pas qu'il ait de goût pour les inſectes & les vers, on peut le ſuppoſer d'après les habitudes des oiſeaux en général & d'après les lieux que le *kamichi* fréquente de préférence : il n'habite jamais les grands bois qui ſont dans l'intérieur des terres : il ne tourne l'appareil redoutable dont il eſt armé que contre ſes ſemblables, & il eſt certain, ſuivant M. Bajon, qu'il n'attaque jamais aucune eſpèce étrangère à la ſienne; mais dans le temps des amours les mâles ſe livrent de rudes combats à coup d'ailes, & ſe ſervent des éperons dont ils ſont armés pour s'entrediſputer la victoire. Ainſi dans les marécages de la Guiane l'amour inſpire à des oiſeaux, pacifiques quand ils n'éprouvent pas ſes fureurs, de tourner contre leur eſpèce des armes dont la nature les a pourvus, & dans les mêmes climats, ainſi que dans les contrées civiliſées, quand il a longtemps agité les hommes les plus doux, il met quelquefois entre leurs mains le glaive qu'il a éguiſé & qu'ils tournent contre leurs ſemblables : le plus doux des ſentimens de la nature devient ſouvent le plus impétueux & même le plus cruel, parce qu'il eſt le plus preſſant & celui qui laiſſe le moins de repos.

Le *kamichi* fait ſon nid dans des brouſſailles, ſouvent dans des joncs; il le place aſſez près de terre : la femelle fait ſa ponte au mois de janvier ou de février, & ne dépoſe que deux œufs : ſi elle eſt dérangée par quelqu'accident il y a une ſeconde ponte au mois d'avril ou de mai : les petits ne ſortent du nid que quand ils commencent à être en état de voler : ils ſuivent alors leur mère & peu de temps après ils s'en ſéparent : M. Bajon ne nous dit pas comment elle les nourrit dans le nid, & ſi ce ſoin ne regarde qu'elle ou ſi le mâle le partage. Il reſte encore bien des faits à examiner pour completter l'hiſtoire du *kamichi;* ſa chair eſt noire & un très-bon manger, ſur-tout celle des jeunes : c'eſt un mêts ordinaire chez le petit nombre d'habitans à portée de ſe le procurer.

Le *kamichi*, d'après ce que nous en apprend M. Bajon, ſeroit un des oiſeaux intéreſſans & utiles à tranſporter, & que d'après ſa manière de ſe nourrir, on pourroit eſpérer d'amener à l'état de domeſticité.

M. le comte de Buffon, à l'occaſion des ſolitudes où ſe trouve le *kamichi*, fait le parallèle des climats qui ſont ſous la zône torride dans les deux continens : d'un côté, la vue du lecteur ne s'étend que ſur des déſerts arides; il parcourt des plaines immenſes ſans y découvrir aucun être vivant : il eſt brûlé ſur un ſol ſtérile par les rayons du ſoleil que répercutent les ſables afriquains : de l'autre, ſes regards ſe repoſent ſur les plaines marécageuſes de la Guiane : les vapeurs humides qui s'en élevent le rafraichiſſent : il voit à travers les *mangles* jettées en maſſifs ſur la vaſe, la trace des longs & tortueux replis des reptiles qui y ont ſerpenté, l'impreſſion des doigts de ceux dont les pieds l'ont pétrie, & au milieu de ſa méditation ſon oreille eſt frappée par la voix haute & ſonore du *kamichi*, qui parcourt ces vaſtes marécages

dont la terre & la mer ſe diſputent la poſſeſſion. J'allois copier ce morceau de la plus brillante éloquence deſcriptive : mais à qui n'eſt-il pas connu ? & qui ne ſe le rappellera pas au ſeul nom du *kamichi* ? Ainſi cet oiſeau, après nous avoir ſurpris par ſa forme, devoit nous étonner encore davantage par l'éloquence de ſon hiſtorien.

KAMOUCHI. *Voyez* KAMICHI.

KATRACA.

Faiſan de la Guiane. *Pl. enl.* 146.

Idem. BRISS. *tom. I, pag.* 270, *pl. XXVI, fig.* 2, *genre VII.*

Parraqua. Mémoires ſur Cayenne. *tom. I, pag.* 374. Mémoire XII.

Le nom de cet oiſeau, qui ſe trouve au Bréſil & à la Guiane, eſt, dans la première de ces deux contrées, *katrakas-katrakas*, & peut-être le même parmi les Sauvages de la Guiane ; mais les François le prononcent *parraqua*. Son hiſtoire n'étoit pas connue avant les mémoires ſur Cayenne, publiés par M. Bajon. M. Briſſon avoit rangé le *katraca* parmi les *faiſans*, & M. le comte de Buffon l'avoit mis à la ſuite de ces oiſeaux ; il leur appartient par la conformation du bec & des pieds, & même par la longueur de la queue ; mais il en diffère en ce que la ſienne n'eſt ni étagée, ni compoſée de plumes étroites & terminées en pointe comme celle des *faiſans* : les plumes de la queue du *katraca* ſont, au contraire, fort larges, plus évaſées à leur extrêmité que dans le reſte de leur longueur, & ſe terminent en s'arrondiſſant : il porte ſur le derrière de la tête & le haut du cou des plumes un peu alongées, & qu'il relève à volonté. Ce caractère & la forme de ſa queue le rapprochent des *hoccos*, & c'eſt parmi ces oiſeaux que je crois qu'on doit le placer à la ſuite des *faiſans*.

M. Briſſon paroît ne l'avoir décrit que d'après un individu deſsèché, rétréci, & dont les défectuoſités ont été conſervées dans la planche qu'il a fait graver. C'eſt donc d'après M. Bajon, qui a obſervé cet oiſeau ſur les lieux, que j'en parlerai, & d'après un individu qu'il m'a envoyé.

Le *katraca* eſt de la groſſeur d'une très-petite poule, ou d'une poule d'Angleterre : le deſſus de ſa tête, les côtés & le haut du cou en-arrière ſont d'un brun-roux ; il y a au milieu de la gorge une bande longitudinale d'un blanc-ſale ; le bas du cou la poitrine, le deſſus du corps, les pennes des ailes & de la queue en-deſſus ſont d'un brun lavé d'une très-légere teinte olivâtre ; quelques pennes des ailes ſont bordées extérieurement de rouſſeâtre, & une teinte-claire de cette nuance s'étend ſous toute la queue ; le deſſous du corps eſt d'un gris tirant un peu ſur le fauve, & les jambes ſont d'un brun-clair ; la queue eſt longue d'un pied, large & pendante ; le bec eſt noirâtre & les pieds ſont d'un brun tirant un peu ſur le rougeâtre ; les ailes ſont courtes & ne s'étendent guère au-delà de l'origine de la queue : le *katraca* a le vol court & peſant ; mais ce qui le rend remarquable, c'eſt ſa voix plus forte peut-être, ſuivant M. Bajon, que celle d'aucun autre oiſeau du nouveau monde ; il la fait ſur-tout entendre depuis la pointe du jour juſqu'au lever du ſoleil, & particulièrement dans les deux ſaiſons où il fait ſes pontes. Les *katracas* ne ceſſent alors, le matin, de s'appeller & de ſe répondre : leur cri exprime préciſément le mot *parraqua*. La longueur & la diſpoſition de la trachée-artère ſont les cauſes de cette voix ſi forte qui les diſtingue des autres oiſeaux & les rapproche d'un petit nombre, tel que le *pierre*, dans lequel on a trouvé la même organiſation. Voici comme M. Bajon décrit le trajet de la trachée.

« Au lieu de ſe plonger au bas du cou dans la » poitrine, elle ſe porte vers l'extérieur de cette » cavité, paſſe ſur la partie antérieure de la clavicule gauche, deſcend le long & dehors du ſternum, recouverte ſeulement de la peau, juſque » près de la partie inférieure du cartillage xyphoïde, » où elle ſe recourbe en faiſant une anſe ; elle » remonte de l'autre côté du ſternum, à peu de » diſtance de la portion deſcendante, gagne en » paſſant ſur la partie antérieure de la clavicule » droite, le haut de la poitrine, & ſe plonge enfin » dans ſa cavité pour s'y diſtribuer à l'ordinaire ».

Les *katracas* pondent deux fois par an ; la première en décembre ou janvier ; la ſeconde en juin ou juillet : on ne les entend pas pendant qu'ils ſont occupés du ſoin de la couvée, & ſi quelquefois d'entr'eux font retentir les bois de leurs cris, ce ne ſont que des mâles qui n'ont pas trouvé à s'apparier : la femelle dépoſe à chaque ponte cinq ou ſix œufs dans un nid conſtruit ſur des arbres touffus, à la hauteur de ſept à huit pieds de terre ; les petits en deſcendent fort peu de temps après être nés, & la mère les conduit comme une poule qui mène ſes pouſſins : ils ne vivent d'abord que de vers & d'inſectes, & la mère ne ceſſe de gratter la terre pour leur en découvrir ; ils la quittent lorſqu'ils ſont en état de voler : des graines & des fruits de différentes eſpèces, deviennent alors leur principale nourriture : ils aiment auſſi à pâturer l'herbe tendre.

Pendant la chaleur du jour, les *katracas* reſtent conſtamment dans les bois les plus épais ; mais le matin & le ſoir ils en ſortent pour chercher des vivres : ils ſe plaiſent dans les forêts qui ont repouſſées ſur des terres anciennement cultivées, & ils fréquentent auſſi volontiers les bois voiſins des terres en valeur & même des habitations, en quoi ils diffèrent des *hoccos*, du *marail*, avec leſquels ils ont d'ailleurs tant de rapports, mais qui ne quittent pas les grands bois & qui ne s'approchent pas de la mer, dont les *katracas* n'évitent pas le voiſinage. Pris jeunes, ils deviennent familiers au point d'en être incommodes : cependant ils aiment à coucher dehors, perchés en plein air : leur chair reſſemble beaucoup à celle du *faiſan*.

KILAKIL. *Voyez* PERROQUET VERD A TÊTE BLEUE.

R.
· *à collier* de Virginie. BRISS. *tome V, genre LXIX.*
· *criard.* CATESB. *tome I, pag. & pl.* 71.
vier, qui ſe trouve à la Virginie & à la , y a été nommé *kil-deer*, d'après ſon cri : le compare à la *bécaſſine* pour la groſ- ongueur totale eſt de dix pouces moins es : il a ſur le ſommet de la tête une large re ; une bande blanche ſur le front, éten- eux côtés au-deſſus des yeux ; le reſte de la os, les plumes ſcapulaires & les couvertures des ailes d'un gris-brun ; le croupion & le la queue roux ; la gorge, le deſſous du corps du haut du cou blancs : ſur le bas du cou collier noir, un autre collier blanc au- ſéparé du blanc, qui s'étend ſur le deſſous , par une plaque noire en travers de la poi- côté à l'autre : les grandes pennes des mes ; les moyennes d'un gris-brun ; la ouſſe dans les deux tiers de ſa longueur ; e à ſon extrêmité ; noire entre ces deux es paupières rouges ; le bec noir ; le bas es & les pieds d'un jaune-pâle & les ongles

ème *pluvier* eſt fort commun à la Loui- où M. le Beau l'avoit rapporté : c'eſt un iard & redouté des chaſſeurs, parce que eurs donnent l'alarme au gibier & l'aver- prendre la fuite.

ouve à Saint-Domingue un *pluvier* qui a ort avec le *kildir*, & qui paroît n'en être variété : il a été repréſenté *pl. enl.* 286, & ur M. Briſſon, *tom. V, pag.* 70, ſous le nom *r à collier de Saint-Domingue.* Il eſt moins ue le *kildir*, & d'une taille moyenne entre r & notre *pluvier à collier.*

rtie antérieure du front eſt couverte d'une anche tranſverſale qui s'étend de chaque deſſus des yeux ; il y a une tache noire ſur iet de la tête, dont le ſurplus eſt d'un , lavé de rouſſeâtre à la pointe des le dos & les plumes ſcapulaires ſont colo- s mêmes teintes : le croupion & le deſſus de ſont roux ; la gorge, le tour du haut du e bas en-devant ſont blancs ; le milieu eſt d'un collier noir, large par-devant & fort -arrière : le deſſous du corps eſt blanc ; mais uleur eſt ſéparée de la même nuance, qui bas du cou, par une bande tranſverſale é à l'autre de la poitrine : cette bande eſt ie de noir & de blanc ; la première de ces uleurs eſt compriſe ſur chaque plume, blanc qui les colore à leur origine & à nte : les pennes des ailes ſont variées de de blanc ; la dernière couleur, l'aile étant l'eſt guère ſenſible qu'au milieu de l'aile & nte de quelques-unes des grandes pennes intérieur ; celles de la queue ſont variées , de blanc & de rouſſeâtre ; les deux du milieu ſont d'un gris-brun, terminées de rouſ- ſeâtre : le bec eſt d'un cendré-bleuâtre & ſa pointe eſt noire ; le bas des jambes & les pieds ſont d'un cendré-bleuâtre, & les ongles noirs.

KINGALIK.

C'eſt un de ces oiſeaux qui ne ſont connus que par les relations des voyageurs, & qui, par cette raiſon, le ſont preſque toujours imparfaitement : celui-ci a paru à M. le comte de Buffon avoir plus de rapport au genre des *poules d'eau*, qu'à tout autre. Il en parle dans les termes ſuivans :

« Il eſt plus grand que le *canard*, & remar- » quable par une protubérance dentelée qui lui » croit ſur le bec, entre les narines, & qui eſt d'un » jaune orangé ; le mâle eſt tout noir, excepté » qu'il a les ailes blanches & le dos marqueté de » blanc ; la femelle n'eſt que brune ». Cet oiſeau eſt du Groëland.

KINK (le).

Le kink de la Chine. *Pl. enl.* 272.

C'eſt une eſpèce nouvelle qui m'a été envoyée de la Chine, & qui m'a paru avoir tous les caractères du *merle* ; celui-ci eſt d'un tiers plus petit que le nôtre ; la tête, le cou, le haut du dos, la poitrine ſont d'un cendré-griſâtre ſur les côtés du cou, blanchâtre ſur la gorge, teint d'une nuance violette, légère ſur la poitrine & plus foncée ſur le dos ; les couvertures du deſſus des ailes, le bas du dos, le croupion & le deſſous du corps ſont d'un beau blanc ; les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un gris nué de violet : les pennes des ailes ſont noires, luſtrées & à reflets, comme on en voit ſur l'acier poli ; la queue eſt étagée du milieu ſur les côtés ; les deux pennes du milieu ſont noires, terminées de gris-blanc foncé ; les latérales ne ſont noires qu'à leur origine & d'un gris-blanc-clair dans leur longueur : le bec eſt noirâtre ; les pieds griſâtres ; les ongles noirs. *Genre XXII.*

KINKI-MANOU de Madagaſcar.

Grand gobe-mouche cendré de Madagaſcar. *Pl. enl.* 541.

Idem. BRISS. *tom. II, pag.* 389. *pl. XXXVII, fig.* 1, *genre XXIV.*

Ce *gobe-mouche* ſe trouve à Madagaſcar, où les habitans lui ont donné le nom de *kinki-manou*, ſuivant M. Briſſon. Il n'eſt pas tout-à-fait ſi gros qu'un *merle* : la tête, la gorge & le haut du cou ſont d'un cendré-rembruni & tirant ſur le noir ; le reſte du cou, le deſſus & le deſſous du corps ſont d'un cendré foncé ſur les parties ſupérieures, & plus clair ſur le deſſous du corps : les pennes des ailes ſont noirâtres, bordées extérieurement de cendré ; les deux du milieu de la queue ſont de cette dernière couleur & noirâtres au bout ; les latérales ſont noires, & les deux plus extérieures ſont terminées de cendré-clair ; le bec, les pieds, les ongles ſont noirs.

KIOLO.

Râle à ventre roux de Cayenne. *Pl. enl.* 753.

Il eſt plus petit que la *marouette* : le deſſus de

la tête, la poitrine & le deſſous du corps ſont d'un roux-foncé & rougeâtre, plus clair & moins ſavonneux ſur la gorge; les joues ſont griſâtres; le deſſus du corps & des ailes ſont d'un beau mêlé d'une nuance olivâtre; le demi-bec ſupérieur eſt noirâtre & l'inférieur eſt blanc: les pieds ſont d'un gris-blanc; les ongles noirâtres.

Ce *râle* eſt fort commun à la Guiane, dont les habitans lui ont donné le nom de *kiolo*, d'après ſon cri: il fait ſon nid dans les halliers, n'y emploie qu'une ſorte d'herbe qui eſt rougeâtre, & le termine en une voûte qui le met à l'abri de la pluie. *Genre LXXIV.*

KIRMEWS. *Voyez* MOUETTE CENDRÉE.

KOULIK (le).

Toucan à collier de Cayenne. BUFF. *ois. IV, pag. 429, pl. XXXII, fig. 2, genre LIV.*

Idem. Pl. enl. 577.

C'eſt un *toucan* de la diviſion des *aracaris* & une des plus petites eſpèces de ce genre: le nom de *koulik* lui a été donné par les François de la Guiane, comme un mot qui, prononcé d'un ton bref, exprime ſon cri: ſa longueur eſt d'environ treize pouces; ſes ailes pliées ne dépaſſent que de très-peu l'origine de la queue; la tête, [illegible] poitrine & le haut du ventre ſont d'un [illegible] noir; le bas-ventre & les jambes ſont d'un [illegible] olivâtre, mêlée de marron; les couvertures deſſous de la queue ſont d'un rouge vif; le deſſus du corps & les moyennes pennes des ailes d'un vert-d'olive-clair; les grandes pennes brunâtres; celles de la queue ſont vert-olive deſſus, brunes en-deſſous, terminées de [illegible] il y a, de chaque côté des joues, une [illegible] beau jonquille, & au bas du cou en-arrière un demi-collier étroit de la même couleur; le tour des yeux couvert d'une peau nue, dont l'apparence [illegible] le bec eſt d'un rouge aſſez vif à ſa baſe & [illegible] le reſte de ſa longueur; le rouge s'étend en pointe ſur la portion inférieure; les pieds [illegible] gris-bleuâtre; les ongles noirs. La femelle a été repréſentée *pl. enl.* 729, ſous le nom de *râle à ventre gris de Cayenne*, diffère du mâle en ce que la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un gris-cendré; elle a le demi-collier brun & le demi-collier jaune, ou manque tout à fait, ou il eſt fort peu apparent.

KUTGEGHEF. *Voyez* MOUETTE TAC[illegible]

mâle ; mais celui que M. Briſſon nomme *ſtercoraire rayé*, étant de la même taille que le *labbe* ou *ſtercoraire*, proprement dit, n'en différant que par quelques ondes & quelques taches en bandes tranſverſales, d'un gris-ſale & rouſſeâtre à l'extrémité des plumes ſur un fond du même brun à-peu-près, qui colore tout le plumage du *labbe* commun, je ſerois fort porté à penſer que c'eſt la femelle, ou un jeune de cette eſpèce ; d'ailleurs j'ai remarqué, à l'article de cet oiſeau, qu'il n'étoit pas très-rare que des coups de vent pouſſaſſent des *labbes* ſimplement dits, & des *labbes rayés* juſqu'en nos climats : j'en ai cité deux exemples ; je n'ai jamais vu, au contraire, de *labbe à longue queue* que celui qui avoit été envoyé de Sibérie.

LAEMMER-GEIER. *Voyez* CONDOR.

LAGOPÈDE.

Lagopus en latin ;
Lagopede. BUFF. *Oiſ. ed. ind. tom. III* ..... *p.* 383.
Attagas. Idem ..... *p.* 365.
Attagas blanc. Idem ..... *p.* 381.
Gelinotte blanche. BRISS. *t. I, p.* 216. } *Genre V.*
Gelinotte huppée ... Idem ..... *p.* 209. }
Francolin. BEL. *Hiſt. des oiſ. p.* 241.
Perdrix blanche. BEL. *Hiſt. des oiſ* ..... *p.* 259.

J'ai dit, au mot *attagas*, que je penſois avec M. le baron de la Peirouze que *l'attagas* des anciens & le *lagopède* des modernes, ſont le même oiſeau ; que les raiſons de ce ſentiment étoient fondées ſur les différences du plumage du *lagopède*, ſuivant l'âge & la ſaiſon ; elles ſont telles, ſelon les circonſtances, que le *lagopède* eſt évidemment, ſuivant le temps où on l'obſerve, l'oiſeau que les auteurs ont nommé, tantôt *attagas* ou *attagen*, tantôt *lagopède*, que d'autres ont appellé *attagas blanc*, *gelinotte blanche*, *gelinotte huppée*. Avant que M. de la Peirouze eût fait imprimer ſon ouvrage, il m'avoit communiqué par lettres ſon opinion, & il m'avoit en même-temps envoyé des peaux de *lagopèdes* pris dans les temps convenables. J'en conſerve une qui me paroît fournir une preuve démonſtrative, parce que le plumage eſt mixte & qu'il contient aſſez du plumage blanc du *lagopède* pour le faire reconnoître, & aſſez du plumage varié de *l'attagas* pour qu'on y retrouve cet oiſeau. Ce n'eſt cependant que la peau du même individu, & par conſéquent *l'attagas* & le *lagopede* ne ſont qu'une ſeule & même eſpèce. Quant à *l'attagas blanc*, il me paroît trop ſemblable *au lagopède dans ſon plumage blanc* pour pouvoir le regarder comme différent. On doit donc, d'après ces motifs, effacer du catalogue des oiſeaux *l'attagas* ou *attagen* que M. Briſſon a nommé *gelinotte huppée*, & *l'attagas blanc* : ne faire de ces deux oiſeaux qu'une ſeule eſpèce avec le *lagopède*, ou ſi l'on préféroit le nom ancien *d'attagas* au nom de *lagopède* employé par les modernes, il faudroit effacer le *lagopède* du catalogue, ainſi que *l'attagas blanc*, & ne conſerver que le nom *d'attagas* ou *d'attagen*.

Des réductions ſemblables à celles dont je viens de parler, fondées de même ſur les faits & l'obſervation, ſeroient un des travaux les plus utiles en ornithologie ; il n'eſt pas poſſible d'étudier cette ſcience ſans en ſentir la néceſſité ; mais elles ne ſçauroient être qu'un effet du temps : celle-ci eſt due à M. de la Peirouze. Comme ce ſçavant habite un climat où le *lagopède* eſt commun, qu'il a ſuivi & obſervé long-temps ſes habitudes, c'eſt d'après l'habitude qu'il en a donnée que je le ferai connoître ; mais auparavant, je répondrai à deux objections qui ſe préſentent contre la réduction que M. de la Peirouze fait de *l'attagas* au *lagopède*. Si ce deux oiſeau, dira-t-on, étoit le même que celui dont Ariſtote a parlé ſous le nom *d'attagas*, ce philoſophe, dont l'exactitude eſt reconnue, n'auroit pas dit que le lièvre eſt le ſeul animal qui ait du poil ſous la plante des pieds, puiſque c'eſt ce même caractère qui diſtingue le *lagopède* parmi les oiſeaux : mais cette objection prouve ſeulement que nul juſqu'à préſent ne détruit l'aſſertion d'Ariſtote, & que les modernes ſe ſont trompés en attribuant au *lagopède* une particularité que le philoſophe grec aſſure n'appartenir qu'au lièvre. En effet, il y a ici une double erreur qui a ſa ſource dans l'ouvrage de Pline : 1°. le vêtement qui couvre les pieds du *lagopède*, n'a que l'apparence du poil & conſiſte en effet en de véritables plumes : 2°. quand on les examine avec l'attention néceſſaire, & qu'on les écarte, on s'apperçoit qu'elles ont leur inſertion ſur les côtés, que comme dans certains oiſeaux de nuit leur direction les fait paſſer ſous la plante du pied, mais qu'aucune n'y prend naiſſance, & que cette partie eſt auſſi dégarnie de plumes dans le *lagopède* que dans les autres oiſeaux ; mais que, comme dans pluſieurs oiſeaux de proie, elle eſt ſeulement couverte par le prolongement des plumes latérales.

La ſeconde objection qu'on pourroit faire, vient droit de ce que M. Briſſon ſemble attribuer une huppe à la *gelinotte*, qu'il diſtingue par l'épithète *huppée*, & que le *lagopède* n'a pas de huppe. Mais cette *gelinotte huppée* eſt un des oiſeaux que l'auteur a décrits, ſans les avoir vus, d'après ce que les auteurs en avoient écrit, & il ne dit pas dans la deſcription, lui qui eſt ſi exact, un mot de la huppe que la dénomination ſemble indiquer. Il n'y a donc rien à conclure du mot *huppé*, dont ſe ſert M. Briſſon pour déſigner une *gelinotte* d'une eſpèce particulière, & l'on ne ſçauroit en inférer que ce ne ſoit pas le même oiſeau que le *lagopède*. Je paſſe à ſa deſcription.

Le *lagopède* a, du bout du bec à celui de la queue, quinze pouces environ, deux pieds d'envergure, & ſon poids eſt de ſeize onces à-peu-près : le bec eſt court & noir ; la mandibule ſupérieure eſt un peu arquée ; les mâles ont une raie noire qui part de chaque côté du bec & qui s'étend juſqu'au-delà

u'au-delà de l'œil : il eſt entouré par une large membrane charnue, feſtonnée dans ſon contour, un rouge très-vif ; la même membrane eſt plus etite & moins colorée dans les femelles : toutes s plumes qui couvrent la tête, le cou, les ailes c le corps ſont d'un blanc éclatant ; les tiges des x premières grandes plumes des ailes ſont noires ; a queue eſt compoſée d'un double rang chacun de uatorze plumes : le rang ſupérieur eſt d'un blanc ur ; mais les plumes du rang inférieur, couvert par e premier, ſont noires, terminées par du blanc.

Les cuiſſes, les jambes & les doigts ſont garnis d'un duvet, long, épais, qui a l'apparence du poil ; il ne paroît à découvert que les ongles : ils ſont noirs, longs, crochus & creuſés en-deſſous : la plante des pieds & les doigts en-deſſous ſont nuds ; les poils, ou plutôt le duvet, dont ils ſemblent couverts, ont leur inſertion ſur les côtés.

Le plumage dont on vient de lire la deſcription, eſt celui qui couvre le *lagopède* en hiver. Cet oiſeau porte un vêtement bien différent en été : le fond de ſon plumage eſt noir, ſemé de grandes taches rouſſes : il y a quelques plumes dont le bout eſt blanc : la poitrine, les couvertures du deſſous de la queue & les côtés ſur-tout, ſont rayés alternativement de noir & de fauve : les pennes des ailes conſervent leur blancheur : un duvet long & ſoyeux d'un blanc-rouſſeâtre, couvre les cuiſſes & le jarret ; le derrière des jambes & le deſſous des pieds ſont nus & couleur de plomb : le devant de la jambe & le deſſus des doigts portent un duvet preſque ras, peu épais, d'un gris-rouſſeâtre. Cette livrée eſt celle des *lagopèdes* qui ſont âgés de plus d'un an ; mais ceux qui ſont à leur première année ont le plumage gris, ponctué de noir, mêlé de beaucoup plus de blanc que dans les vieux, principalement aux ailes, à la gorge, ſous le ventre & aux cuiſſes, aux jambes & aux pieds : ils ont ces parties preſque fourées autant en été qu'elles le ſont en hiver, ſur les vieux.

Enfin les femelles de tout âge ont les couleurs plus lavées que les mâles.

Les *lagopèdes* commencent en octobre à blanchir, & ſont tout-à-fait blancs en décembre : cependant on ne ceſſe pas, pendant l'hiver, d'en trouver quelques-uns qui conſervent quelques taches ſur le dos & le derrière du cou. Ce ſont, ſi on en croit les chaſſeurs, des oiſeaux de l'année : ils prennent en mai le plumage d'été, ainſi que tous ceux de leur eſpèce.

Le *lagopède* eſt pulvérateur : il eſt lourd, a le vol peſant, mais il eſt très-léger à la courſe. Il vit, pendant l'hiver, en ſociété, qui eſt compoſée du père, de la mère & de la couvée. La famille eſt de ſix juſqu'à dix individus : ils habitent conſtamment les cimes des hautes montagnes où ils trouvent un arbuſte pour lequel ils paroiſſent avoir un goût décidé ; c'eſt le *rhododendrum ferrugineum* de Linné. Quoique cet auteur place leur habitation en Suède dans les forêts, on n'en trouve point en nos contrées, même dans les forêts voiſines des montagnes. Ils ſe nourriſſent des ſommités, des feuilles, des fleurs & des fruits de pluſieurs végétaux, tels que le *rhodendrum* qu'ils préfèrent, *l'airelle*, la *bouſſerolle*, le *ſaléa*, le *bouleau nain*, &c. Ils ont auſſi du goût, comme la plupart des oiſeaux, pour les inſectes.

Chaſſés des ſommités des hautes montagnes en hiver, par la quantité de neige & la diſette qu'elle occaſionne en couvrant les végétaux dont les *lagopèdes* ſe nourriſſent, ils cherchent les mêmes alimens dans des lieux plus bas, & qui, par leur poſition, ſont preſque toujours à découvert ; auſſitôt qu'ils ont ſatisfait leur appétit, ils regagnent la neige pour laquelle ils ſemblent être faits : ils choiſiſſent des endroits à l'abri du ſoleil & du vent qu'ils paroiſſent redouter : ils ſe creuſent, dans la neige, des trous où ils demeurent tranquilles, au milieu de lieux ſolitaires & inacceſſibles, mais où, par ces raiſons même, il y a moins de danger & plus de liberté. Ils changent aſſez ſouvent de trous & s'en creuſent de nouveaux en écartant la neige avec les pieds ; ils rejettent auſſi celle qui tombe ſur eux & dont ils ſe trouveroient couverts. C'eſt par le moyen de ces trous imprimés ſur la neige que les chaſſeurs les ſuivent comme à la piſte, au milieu des précipices & au riſque de leur vie. Le beſoin d'une union plus intime ſépare les familles au mois de juin ; alors les *lagopèdes* s'apparient & les couples s'écartent les unes des autres depuis le ſommet des montagnes juſqu'à la moitié de leur hauteur. Chaque paire grate, de concert, un creux circulaire d'environ huit pouces de diamètre au bas d'un rocher ou d'un arbuſte, & ſans ordinairement aucune autre précaution, ſans, à proprement parler, former de nid ; la femelle, au bout d'un mois, pond depuis ſix juſqu'à douze œufs, le plus communément ſix ou ſept : ils ſont d'un gris rouſſeâtre, tachetés de noir.

Le mâle eſt très-aſſidu auprès de la femelle pendant tout le temps de l'incubation ; il rode ſans ceſſe autour de l'endroit où elle couve ; il fait entendre ſon cri fréquemment ; il eſt très-ſoigneux d'apporter de la nourriture à ſa femelle, mais il ne prend jamais ſa place. Le premier de ces deux faits, s'il n'étoit pas avancé par un auſſi bon obſervateur que M. de la Peirouze, par une perſonne auſſi à portée que lui de le vérifier, mériteroit d'être confirmé, parce qu'il s'éloigne abſolument des mœurs des oiſeaux avec leſquels le *lagopède* peut avoir du rapport. L'incubation eſt de trois ſemaines ; auſſitôt que les petits ſont nés, le père & la mère les conduiſent ſur le ſommet des montagnes parmi les *rhododendrons*, qui ſont alors en fleurs.

La crue des *lagopèdes* eſt prompte. Dès le 15 août, ils ont déja la groſſeur d'un *pigeon*. Ce prompt accroiſſement étoit néceſſaire à un oiſeau deſtiné à vivre dans des régions où le froid commence

avec violence dès le mois d'octobre. On prend les petits *lagopèdes* à la courſe, fort aiſément, à l'aide d'un chien.

Les *faucons* & les *aigles* mêmes ſont friands de la chair des *lagopèdes* : ils en détruiſent beaucoup : à la vue de ces ennemis dangereux, les *lagopèdes* ſe cachent ſous des buiſſons, ou ſous les avances & entre les fentes des rochers. Ils ne paroiſſent pas redouter l'homme quand ils n'ont point encore éprouvé ſes armes ; mais lorſqu'ils ont été chaſſés, ils deviennent très-ſauvages & fuyent de fort loin. C'eſt ſans fondement que Geſner les a repréſentés comme ſtupides : ils connoiſſent le danger ; ils l'évitent avec la ſagacité commune aux autres animaux en général. Leur caractère les porte à l'indépendance, & ils meurent en captivité, quoiqu'ils prennent de la nourriture qui leur convient ; mais ils périſſent d'ennui, & ſans pouvoir s'accoutumer à la ſervitude. La chair des jeunes eſt délicate, mais celle des vieux eſt coriace & amère.

M. de la Pérouze, après avoir fait la deſcription & l'hiſtoire du *lagopède* ; après avoir établi que cet oiſeau dans ſon plumage d'été eſt celui que les modernes ont pris pour *l'attagas* des anciens, met en avant que les modernes n'ont pris qu'une fauſſe idée de *l'attagas* ; que ce n'étoit pas le *lagopède*, même revêtu de ſon plumage d'été, mais la *gelinotte*. Je ne ſuivrai pas ce ſçavant dans ſa diſſertation ; je remarquerai ſeulement qu'il ſe fonde principalement ſur deux faits : 1°. ſur ce qu'Ariſtote compare le plumage de *l'attagas* à celui de la *bécaſſe* ; 2°. ſur ce que les anciens vantoient infiniment la délicateſſe de la chair de *l'attagas* ; qualité qui convient beaucoup mieux à la *gelinotte* qu'au *lagopède*. Mais il me ſemble qu'il n'y a de reſſemblance bien grande ni entre le plumage de la *bécaſſe* & celui de la *gelinotte*, ni celui du *lagopède* dans ſon plumage d'été. La comparaiſon faite par Ariſtote ne ſçauroit rien décider ; quant aux éloges que les anciens ont faits de la chair de *l'attagas*, c'eſt ſeulement une preuve que c'étoit un mets eſtimé de leur temps ; mais ce n'en eſt pas une, que ce fût un oiſeau que nous mettons au rang du gibier le plus fin. Les anciens eſtimoient des choſes que nous ne recherchons plus ; & pour rapporter une preuve moins éloignée du changement qui ſurvient même dans le choix des comeſtibles, Belon dit dans ſon vieux langage que, *qui veut faire banquet ſert un butor*. C'eſt cependant un oiſeau, de la chair duquel nous ne faiſons plus aucun cas, & qui eſt du nombre de ceux qu'on met au-deſſous des mets les plus communs : quoi qu'il en ſoit, nous devons à M. de la Peirouze une réduction importante, une deſcription exacte, & l'hiſtoire détaillée d'un oiſeau, qui, par ſa conſtitution, ſon indépendance, ſes mœurs ſociables, offre l'idée d'un être heureux au milieu des lieux où l'on ne croiroit trouver que le cahos, le déſordre & la miſère.

Le *lagopède* eſt, ſuivant M. Briſſon, du cinquième genre de ſa méthode, & une e
gelinotte. Il paroît qu'on le trouve dans
lieux où il rencontre une température qu
vient ; il eſt commun ſur les Pyrennées &
Alpes. M. Linné l'a obſervé en Suède
forêts : j'ai vu pluſieurs *lagopèdes* dans u
d'oiſeaux fait de Sibérie, & d'autres qui
été envoyés de Canada : cependant l'e
s'étend pas ſur les eſpaces intermédiaires
ne trouveroit pas une température, ni de
qui lui convinſſent. Les *lagopèdes* env
Sibérie & de Canada, m'ont paru par
ſemblables entr'eux, & ne différer de
Pyrennées qu'en ce que les premiers ſont
qu'ils ont les ongles blancs, applatis en-
plus longs.

LAGOPEDE de la baie d'Hudſon.

Perdrix blanche. Edw. *tom. II, pag. &*

Il diffère du *lagopede* d'Europe, en ce
plus gros, en ce que dans l'été, le plumag
ſaiſon ne s'étend que ſur les parties ſupéri
que le ventre reſte toujours blanc ; de plu
pede de la baie d'Hudſon eſt varié en-deſſu
l'été de larges taches de blanc & d'orang
& les couleurs du *lagopede* d'Europe ſont d
& plus fondues ; mais ni cette variété de p
ni la groſſeur même, ne ſont pas de bonn
pour ſéparer ces deux oiſeaux en deux
diſtinctes, puiſque la différence dans la
les couleurs ſont naturellement les pro
plus ſimples du climat ; un froid plus ri
plus ſoutenu, empêche le blanc de s'éte
le ventre, & il ne permet pas à des nuan
variées, auſſi foncées de le remplace
parties ſupérieures ; les *lagopedes* dont le g
la neige & le froid eſt bien avéré, ou
ces circonſtances ſont ſi favorables, ce q
même choſe, prennent une corporance p
forment une race plus vigoureuſe & plus
la baie d'Hudſon : rien, ce me ſemble,
conforme au cours ordinaire de la natur
penſe donc pas que le *lagopede de la baie*
ſoit d'une eſpèce différente du nôtre, ma
regarde comme une ſimple variété produ
climat. La groſſeur du *lagopede* du Cana
celui de Sibérie au-deſſus de celle du
d'Europe, moyenne entre la ſienne &
lagopede de la baie d'Hudſon, eſt un moti
qui me confirme dans cette opinion. G

LAMBICHE. *Voyez* GUIGNETTE.

LANGRAIEN.

Pie-grièche de Manille. Briss. *tom. II*, p
pl. XVIII, fig. 2, genre XXI.

Pl. enl. 9, fig. 1.

Le nom de cette pie-grièche à Manille
de l'île de Luçon, eſt *langui-langraien* ; el
peu plus petite que notre *pie-grièche* g
ailes pliées s'étendent juſqu'au bout de l
qui n'a que deux pouces trois lignes de
tête, la gorge, le cou & le dos ſont noir

c le deſſous du corps ſont blancs ; les
s du deſſus des ailes ſont noirâtres, &
uance s'étend ſur les pennes des ailes
eue ; le bec eſt bleuâtre ; les pieds &
ſont noirâtres.
RD. *Voyez* TORCOL.
t.
m. I^r, pag. 363, *genre VIII.*
t. nat des oiſ. pag. 123.
n'eſt connu que par ce qu'en dit Belon,
tice fort courte de M. Linné ſur cet
ne figure qu'en donne Albin. Il paroit,
indications, que c'eſt un *faucon*, un
etit que le *faucon* commun, dont le
c, les pieds ſont à proportion plus
queue au contraire plus longue. Il a
la tête, le derrière du cou, le deſſus
es couvertures des ailes & de la queue
noirâtre, ou ſans tache, ou varié de
ches blanches, rondes & très-petites ;
nc tranſverſal au-deſſus de chaque œil,
traits réunis ſur le devant du front en
ndeau ; le deſſous du corps blanc, varié
ires longitudinales, placées ſur le bord
plume, les grandes pennes des ailes
moyennes d'un brun ferrugineux, &
ue, couverte en-deſſous de taches
rondes ; l'iris jaune, la peau qui en-
ſe du bec de la même couleur ; le bec
bleuâtres, les ongles noirs.
ne diffère de la femelle qu'en ce qu'il
it.
t que le *lanier* fait ſon *aire* en France
s hauts arbres des forêts ou ſur les
plus élevés ; qu'il eſt plus court *empiété*
autres *faucons*, de naturel plus doux,
qu'on s'en ſert *à tout propos*, qu'il vole
rivière que pour les champs ; qu'on
ément à voler & prendre la *grue* ; que
il chaſſe le mieux eſt après la mue,
i-juillet juſqu'à la fin d'octobre, mais
as d'un bon ſervice en hiver ; qu'il
s toute l'année, & qu'on le reconnoit
ir s'y méprendre à ſon bec & à ſes
& ſon plumage mêlé ſur le *devant* de
nc.
u employé ſi journellement du temps
dont il parle comme étant ſi générale-
u, ne l'eſt plus ni en France, ni dans
iſins. Depuis que le goût s'eſt répandu
r des collections d'oiſeaux, perſonne
éunir le *lanier*. Ne ſeroit-ce pas que
roit décrit qu'une variété ; il eſt diſ-
ncevoir que depuis le temps où il écri-
ſpèce auſſi indépendante que celle du
it éteinte en France, ou s'en ſoit éloi-
qu'on la retrouve aux environs, ſans
rrivé de révolution phyſique dans ce
e que rien y ait changé dans l'état des
n comprend plus aiſément comment
quelque circonſtance particulière aura produit une variété qui ſe ſera multipliée & ſoutenue quelque temps, & qui s'affoibliſſant de génération en génération, ſe ſera éteinte dans l'eſpèce dont elle étoit ſortie ; mais comme perſonne n'a encore été de cet avis, je ne le propoſe que comme une conjecture.

LANIER CENDRÉ. BRISS. *tom. I, pag.* 365. *Voyez* OISEAU SAINT-MARTIN.

LAS-DALLER. *Voyez* BUTOR.

LAVANDIERE (la).

Pl. enl. 652, *fig.* 1 & 2.

BRISS. *tom. III, pag.* 461, *genre XL.*

Lavandiere cendrée. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 349, *fig. & pag.* 350.

Lavandiere battequeue, batteleſſive hauſſe-queue. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 88.

Wacerone, en Provence ;

Engouane-paſtre, aux environs de Montpellier ;

Peringleo, en Guienne ;

Battajaſſe, en Saintonge ;

Battiqoüe, en Gaſcogne ;

Semeur, en Picardie ;

Hoche-queue, en Lorraine ;

Groſſe-queue, *branle-queue*, en Bourgogne.

Damette, en Bugey.

La plupart des auteurs ont nommé la lavandiere *motacilla* en Latin ; pluſieurs l'ont regardée comme le knipologas des Grecs ; mais M. le comte de Buffon démontre inconteſtablement que ce *knipologas* eſt notre *grimpereau* & non pas *la lavandiere* ; ſes noms, dans les différentes contrées de l'Europe, ſont :

Ballarina, en Italien ;

Aveloa, en Portugais ;

Wyſſe waſſer-ſieltz ; bach-ſteltze, *&c.* en Allemand ;

Aerla, *ſaedes-aerla*, en Suédois ;

White water-wagtail, *&c.* en Anglois.

La lavandiere eſt d'une forme ſvelte & alongée ; quoiqu'elle ne ſoit pas auſſi groſſe que le *moineau-franc*, elle a ſept pouces du bout du bec à celui de la queue ; mais la queue a trois pouces quatre lignes de long, & elle dépaſſe les ailes pliées des deux tiers de ſa longueur ; le derrière de la tête & le deſſus du cou ſont noirs ; le deſſus du corps, les petites couvertures des ailes & de la queue, les plumes ſcapulaires & les côtés de la poitrine ſont cendrés ; la partie antérieure de la tête, la gorge, le devant du cou, le milieu de la poitrine, les côtés ſont blancs ; au bas de la poitrine eſt placée une large tache noire ; elle a la forme d'un fer à cheval ou d'un croiſſant ; ſa concavité eſt tournée du côté de la tête, & les deux cornes ou branches remontent des deux côtés du cou, qui eſt entièrement noir à ſa partie antérieure, dans quelques individus, *voyez pl. enl.* 652, *fig.* 1 ; les jambes ſont cendrées ; les grandes couvertures du deſſus des ailes ſont noirâtres, bordées de gris-blanc ; les pennes ſont d'un

n eſt privée, ſelon le temps & les circonſ-ances; car le rouge s'efface dans la ſaiſon de la nue, pour reparoître quelque temps après, lorſque a *linotte* vit en liberté, & il s'éteint pour toujours lans un eſpace de temps aſſez court ſur celle qui eſt réduite en captivité. D'un autre côté, c'eſt une opinion généralement reçue, qu'il y a deux eſpèces le *linottes*, *la griſe* ou *l'ordinaire*, *la rouge* ou celle *le vignes*; la dernière paſſe même pour chanter beaucoup mieux que la première: cette opinion vulgaire eſt admiſe par les ornithologiſtes les plus exacts, tels que M. Briſſon, Villhugby, Aldrovande, &c. La difficulté ſeroit réſolue, s'il étoit conſtant que dans un même temps on ne prenne que des *linottes griſes* ou des *linottes rouges*, qui oient en même-temps des mâles, comme quelques perſonnes le prétendent; mais c'eſt ce que je ne trouve pas qui ſoit conſtaté. Les hommes qui ont un commerce peu lucratif de la vente des oiſeaux qu'on prend au filet, ſont par état trop dans le cas d'être ſuſpectés de mêler quelques vues d'intérêt à leurs réponſes, pour qu'on puiſſe compter ſur leur témoignage; il faudroit qu'un homme qui n'auroit ſûrement pour but que de conſtater le fait, eût fait prendre des *linottes* en ſa préſence. Il me ſemble avoir vu ſouvent en été des *linottes griſes* faire leur nid dans les potagers, & des *linottes rouges* nicher dans les haies & ſur les ſeps de vignes; mais je n'ai pas le fait aſſez préſent, & je ne l'ai pas examiné avec aſſez de ſoin dans le temps pour l'aſſurer. Il ne reſte donc qu'à examiner les deux eſpèces de *linottes*, & à voir ſi, indépendamment de l'exiſtence ou du manque de la couleur rouge, elles offrent entr'elles quelqu'autre trait de diſſemblance qu'on ne puiſſe pas de même attribuer au temps ou à la circonſtance.

La *linotte griſe* eſt conſtamment un peu plus grande que la rouge: cependant, comme les auteurs, ſoit qu'ils n'admettent qu'une eſpèce, ſoit qu'ils en comptent deux, conviennent que les femelles n'ont point de rouge, la *linotte griſe* devroit, d'après l'analogie, être la moins groſſe comme étant la femelle, & la rouge, qui eſt certainement un mâle, eſt au contraire la plus petite: cette première différence eſt donc, non pas une preuve, mais une préſomption aſſez forte qu'il exiſte deux eſpèces. Continuons d'examiner l'une & l'autre *linotte*.

La *griſe* a le deſſus de la tête couvert de plumes d'un gris-brun dans leur milieu, bordées de rouſſeâtre ſur les côtés; celles qui couvrent la poitrine ſont d'un rouge obſcur qui paroît pur & qui eſt couvert par le blanc rouſſeâtre qui termine les plumes.

L'autre *linotte* a le deſſus de la tête & la poitrine rouges. Si c'étoit la ſaiſon qui effaçât cette couleur, ou la captivité qui l'éteignît, on devroit encore trouver quelques nuances du rouge ſur la tête de la *linotte griſe*, comme il en reſte ſur ſa poitrine.

La *linotte griſe* a le derrière du cou d'un gris-brun; la *linotte rouge* l'a cendré: la première a le dos, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes d'un brun tirant ſur le marron, & chaque plume eſt bordée d'une nuance plus claire; la ſeconde a les mêmes parties d'un marron rembruni, ſans mêlange d'une nuance différente ſur le bord des plumes; l'une a le croupion gris-brun; l'autre d'un blanc mêlé d'une légère teinte de rouſſeâtre: dans l'une & l'autre le tour du bec & des yeux & la gorge ſont d'un blanc rouſſeâtre: il n'y a pas de différence à l'égard de la couleur du ventre, des côtés & des jambes qui ſont d'un blanc-rouſſeâtre: je ne vois pas non plus de différence bien marquée du côté des pennes des ailes qui ſont noires, excepté les trois plus proches du corps, qui ſont d'un marron-rembruni dans la *linotte rouge*, d'un brun-marron dans la *linotte griſe*: toutes ces plumes ſont bordées de blanc du côté intérieur, & les grandes le ſont auſſi du côté extérieur; ce qui forment ſur l'aile de l'une & l'autre *linotte*, lorſqu'elle eſt pliée, une raie longitudinale blanche.

Les pennes de la queue ſont noires, bordées de blanc; elle eſt un peu fourchue dans l'une & l'autre *linotte*; toutes deux ont l'iris couleur de noiſette: la *linotte rouge* a le bec noirâtre, lavé de blanchâtre à ſa baſe en-deſſous; ſes pieds ſont bruns & ſes ongles noirs. La *linotte griſe* a également les pieds bruns, les ongles noirs; mais ſon bec eſt d'un gris-blanc, excepté ſa pointe qui eſt brune.

On convient généralement, ſoit qu'on n'admette qu'une ou deux eſpèces, que les femelles n'ont de rouges ni ſur la tête, ni ſur la poitrine; mais ceux qui comptent deux eſpèces, diſtinguent la femelle de la *linotte griſe* en ce qu'elle a les couleurs moins foncées que le mâle, & celle de la *linotte rouge*, en ce que ſa poitrine eſt variée de taches brunes ſur un fond rouſſeâtre, & que ſon dos eſt également tacheté de brun.

Si nous comparons les deux *linots* mâles, abſtraction faite du *rouge*, il eſt certain que nous ne trouverons pas dans leur plumage de différence aſſez conſidérable pour les regarder comme deux eſpèces différentes; mais il y aura en faveur de ce ſentiment l'opinion générale confirmée par les auteurs les plus exacts; la différence de la grandeur qui devroit préciſément être inverſe de ce qu'elle eſt dans la ſuppoſition d'une ſeule eſpèce, & c'eſt un argument très-fort; enfin, une différence aſſez marquée entre les deux femelles, dont la ſéparation en deux eſpèces en ſuppoſe une pareille du côté des mâles: car ſi le défaut de rouge n'étoit que l'effet de la ſaiſon ou de la captivité, toutes les *linottes* devenues griſes par l'une de ces deux cauſes, devroient avoir le même plumage, & ſur-tout les femelles, ne devroient pas différer par des marques auſſi ſenſibles que celles qui les diſtinguent, elles devroient ſeulement avoir des nuances moins foncées que les mâles. Cependant

ces preuves, même réunies, ne me paroiſſent pas réſoudre entièrement la queſtion; & quoique j'incline fort à admettre deux eſpèces de *linottes*, je ne crois pas qu'il y ait d'autre moyen de prouver ce ſentiment, que de prendre, dans la même ſaiſon, un nombre ſuffiſant de *linottes*, & d'obſerver ſi on aura pris en même-temps des mâles de l'eſpèce de la *griſe* & des mâles de l'eſpèce de la *rouge*: car la cauſe qu'on ſuppoſe éteindre cette couleur, agiſſant néceſſairement ſur toutes les *linottes* en liberté, il ſera évident qu'il y a deux eſpèces, ou, ſi l'on veut, deux races diſtinctes, ſi on a pris en même-temps des mâles gris & des mâles rouges. C'eſt le moyen le plus ſûr de réſoudre la difficulté, & celui que je propoſe aux perſonnes qui ſeront à portée de l'employer.

Ce qui paroîtroit rapprocher les deux *linottes*, c'eſt qu'elles ont les mêmes habitudes: elles font leur nid en plein champ, ou dans les vergers, toujours aſſez bas, & ſur les ſeps de vigne, les groſeillers, les noiſettiers, ou d'autres arbuſtes touffus, dans les haies & les taillis; elles font deux pontes par an, de cinq ou de ſix œufs chacune; les œufs ſont d'un blanc-ſale tachés de rouge-brun au gros bout; le nid eſt compoſé en-dehors de mouſſe, de feuilles, de quelques petites racines entrelaſſées; il eſt garni en-dedans de plumes, de crin & de laine: l'incubation eſt de quatorze à quinze jours; les pères & mères nourriſſent les petits en dégorgeant la nourriture; les jeunes vont en été par petites troupes, compoſées du produit de chaque couvée; en automne les *linottes* ſe réuniſſent en troupes nombreuſes; elles prennent leur vol toutes en même-temps, en jettant un petit cri, qu'elles répètent de temps en temps en volant: leur vol n'eſt pas bien élevé, il eſt ſautillant & par ſacades, & ſoutenu par de fréquens coups d'aile; toute la troupe s'abat en même-temps, comme elle a pris en même-temps ſon eſſor, & elle paſſe la nuit ſur les arbres qui conſervent long-temps leurs feuilles, quoique deſſéchées, tels que les chênes, les charmes, &c. Les *linottes* ſe nourriſſent de différentes grainçs qu'elles trouvent dans la campagne; elles bequetent, à leur défaut, les boutons des arbres; elles ont un goût marqué pour les ſemences de chardon. Les jeunes *linots* peuvent s'élever auſſi facilement que les *ſerins*; & ces deux eſpèces d'oiſeaux, qui ont les plus grands raports, peuvent en tout temps être nourries & traitées de la même manière: c'eſt par cette raiſon que je crois inutile de rapporter d'aſſez longues & d'aſſez embaſſarrantes recettes que donne Olina ſur la manière d'élever, de nourrir, de ſoigner les *linottes*, même dans leurs maladies; il conſeille, pour ces petits animaux, pluſieurs remèdes employés pour l'homme, comme ſi on pouvoit aſſez connoître les maladies des oiſeaux pour juger de leurs raports avec les nôtres. Cette application de la médecine uſitée pour l'homme, aux animaux, n'eſt le plus ſouvent qu'un empyriſme bien aveugle, qui doit leur être très-funeſte. Avant de traiter l[es] dies, il faut apprendre à les connoître; l[e] ne ſera pas difficile enſuite à trouver.

Tout le monde ſçait que la *linotte* a agréable; il a quelque raport à celui d[u] eſt moins varié, moins haut & moin[s] mais auſſi il n'eſt pas glapiſſant comme quefois celui du *ſerin*: les jeunes *linot*[s] aiſément le chant des oiſeaux qu'elles [en]tendent elles ont même aſſez de facilité à retenir un air de ſerinette, & elles apprenn[ent] comme le *ſerin*: elles ſont ſuſceptibles liariſer à-peu-près au même point que l[e] dire avec quelqu'apparence d'un air peu fidele au fond, pour la perſonne à l[a] ſont le plus habituées: appariées avec des Canaries, elles produiſent plus fac[ile] tout autre oiſeau avec lequel on [les] mêlange; il réuſſit ſur-tout ſi on accou[ple] avec une *ſerine*. Quelques perſonnes [ont] le produit qui en réſulte, forme une ra[ce] mais il ne me paroit pas qu'on en ait en[core] des preuves ſuffiſantes.

LINOTTE (petite). BRISS. *tom. III*. *Voyez* CABARET.

LINOTTE A LONGUE QUEUE du Br[ésil] *tom. III, pag.* 147. *Voyez* VEUVE ÉTEL[LE].

LINOTTE A TÊTE JAUNE.

EDW. *tom. I, pag. & pl.* 44.

Moineau du Mexique. BRISS. *tom. II[I] genre XXXIII.*

Cette *linotte*, ou *moineau* du Mexiq[ue] a pas de caractères diſtinctifs entre ces la reſſemblance ſeule de couleurs étal port: cette *linotte*, dis-je, eſt un peu que le *pinſon* d'Ardennes; elle a le d[es]ſus tête, les joues, la gorge jaunes; le de[s]ſus tête d'un brun ſombre; une bande [de] brune derrière les yeux, qui deſcend giſſant, ſur le cou; le deſſus du c[orps] varié de taches longitudinales noires ſur [les] plumes; le devant du cou & le deſſo[us] tachetés de brun-clair, ſuivant la [di]plumes, ſur un fond d'un brun obſcu[r]; des ailes noirâtres; les moyennes bor[dées] lavé; la queue noirâtre; l'iris couleur le bec couleur de chair-pâle; les pieds couleur, mais ternie, & les ongles noir[s].

LINOTTE AUX PIEDS NOIRS.

M. de Montbeillard, qui indique ce[tte] qui la regarde comme une variété de la naire, la décrit dans les termes ſuivans:

« Elle a le bec verdâtre; la queu[e] » chue; du reſte c'eſt la même taille, » portions, mêmes couleurs que dans » ordinaire. Cet oiſeau ſe trouve en I[talie].

M. de Montbeillard parle auſſi d[e] dont le plumage étoit devenu blan[c] partie; variété fort ordinaire, ſur-to[ut] oiſeaux qui ont vécu en cage.

TE BLEUE. CAT. *tom. I, pag. & pl.* 45.
NISTRE.
TE BRUNE.
lan. part. II, pag. 126, *pl.* 270.

te brune, indiquée par M. Edwars, a le embruni; les plumes ſont noirâtres, bor- nuance plus claire, & qui, ſur le deſſus tire au rouſſeâtre, au cendré ſur la poi- croupion; le bec eſt cendré; les pieds .

on rapporte à cette *linotte* l'oiſeau que décrit & repréſenté *tom. I, pag. & pl.* 35, a nommé ſimplement *petit moineau*. n lui donne le nom de *moineau de Vir- . III, pag.* 101. Il n'eſt pas ſi gros que le ut ſon plumage eſt d'un brun plus foncé us que ſur le deſſous du corps: le bec, les ongles ſont bruns; il vit d'inſectes d en ſautillant preſque continuellement es. Cette manière de vivre me feroit e ce fût un *moineau*, puiſque ces oiſeaux, ec du goût pour les inſectes, n'en font ourriture principale, & que d'après l'in- e Catesby, il paroit que ſon *petit moineau* noît pas d'autre; il ſemble fort douteux comparant les deux figures & les deſ- qu'elles n'indiquent qu'une ſeule & même paroît réſulter, au contraire, de cette ſon, que ce ſont deux oiſeaux différens, remier eſt du XXXIIIe genre, & dont le dernier ne peut être déterminé, parce iſeau n'eſt pas aſſez bien connu.
TE d'Angola. BRISS. *Sup. tom. VI, pag.*
VENGOLINE.
TE de montagne.
BRISS. *tom. III, p.* 145, *genre XXXIII.*

i caractériſe principalement cette *linotte*, vec une taille fort au-deſſus de la *linotte* , elle a le croupion rouge; la tête & le cou ſont couverts de plumes noires, le cendré; le deſſus du corps eſt varié de de rouſſeâtre qui borde les plumes; la gorge, du devant du cou, de la poi- des côtés ſont noires bordées de blan- ette dernière nuance eſt uniforme ſur le es jambes & les couvertures du deſſous ue; les couvertures du deſſus des ailes ſont griſes ſur les bords, & les grandes ſont s de blanc, qui forme une bande tranſ- ur chaque aile; les pennes ſont noirâtres, lus près du corps ſont bordées de blanc ement; les pennes de la queue ſont brunes térales ſont bordées de blanc des deux bec & les pieds ſont bruns; le bec eſt plus e celui de la *linotte* commune: la femelle t de rouge.

crois pas qu'on connoiſſe cette *linotte* en à moins que ce ne ſoit peut-être dans les montagne; mais on la trouve dans la partie montagneuſe de la province de Derby en Angleterre.

LINOTTE de Strasbourg. BRISS. *tom. III, pag.* 146. *Voyez* GYNTEL.

LINOTTE de vignes (petite). *Pl. enl.* 151, *fig.* 2. BRISS. *tom. III, pag.* 138. *Voyez* SIZERIN.

LINOTTE (grande) de vignes. BRISS. *tom. III, pag.* 135.

Pl. enl. 485, *fig.* 1. *Voyez* LINOTTE.

LINOTTE GRIS-DE-FER.

Elle eſt de la groſſeur de la *linotte* commune; elle a cependant le bec plus gros à proportion: la tête, le derrière du cou ſont de couleur gris-de-fer; le deſſous du corps eſt d'un cendré-clair, qui s'étend ſur le croupion, en prenant une nuance un peu plus foncée: les pennes des ailes & de la queue ſont noirâtres, bordées de cendré-clair; mais les plus grandes de celles des ailes ſont blanches à leur origine & purement noires à leur extrêmité. M. Edwars, qui a décrit cette *linotte*, nous apprend qu'elle a un ramage fort agréable, mais il ne dit pas en quel pays on la trouve. *Genre XXXIII.*

LITORNE.

Litorne ou *tourdelle*. BRISS. *tom. II, pag.* 214, *genre XXII.*

Litorne. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. p.* 328, *fig. p.* 329.

Litorne, oiſeau de Nerte. BEL. *port. d'oiſ. p.* 83.

Calandrotte. *Pl. enl.* 490.

Turdus pilaris en Latin.

En différens cantons de la France, *ferre-montagnarde*, *cancoine*, *ſia-ſia*, *cla-cla*, *cha-cha*, *columbaſſe*.

La *litourne* eſt un peu moins groſſe que la *draine*: elle a dix pouces du bout du bec à celui de la queue, quinze pouces ſix lignes de vol: les ailes pliées s'étendent juſqu'à la moitié de la longueur de la queue: la tête, le derrière du cou, le bas du dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont de couleur cendrée; quelques individus ont le ſommet de la tête varié de plumes noires; le haut du dos, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes ſont rouſſeâtres; la gorge eſt blanche; le devant du cou, la poitrine & les côtés, ſont tachetés ſur le milieu des plumes de points noirâtres ſur fond rouſſeâtre; le ventre, les jambes & le deſſous de l'aile ſont blancs; le deſſous de la queue eſt tacheté de cendré-brun ſur blanc; les pennes des ailes ſont brunes en-deſſus, cendrées en-deſſous; les grandes ſont bordées de gris-blanc du côté extérieur, & les moyennes le ſont du même côté de brun-rouſſeâtre; les deux pennes du milieu de la queue ſont d'un gris-brun, les cinq latérales de chaque côté ſont brunes, bordées de gris-brun, & toutes ſont cendrées en-deſſous; le bec eſt jaunâtre avec une tache noirâtre à ſon extrêmité; les pieds & les ongles ſont bruns; le bec de la femelle eſt d'un brun-noirâtre.

Nous ne voyons les *litornes* qu'en hiver; elles arrivent à la fin de novembre; elles volent en

troupes nombreuſes & cherchent moins les forêts, dans leſquelles elles s'enfoncent peu, que les friches & les terreins humides; elles vivent de différentes baies, avec un goût de préférence pour les *alyſes* & pour les *baies de genièvre;* ces dernières ſont leur reſſource au fort de l'hiver; elles communiquent à la chair des *litornes* une amertume qui la rend déſagréable; elle eſt de plus aſſez sèche & fort ſouvent dure: cette *grive* eſt très-peu eſtimée comme gibier: on l'apprivoiſe plus aiſément que les autres *grives*, mais elle n'a rien qui la faſſe rechercher, ni pour ſon plumage ni pour ſon chant: les auteurs ont remarqué deux variétés dans cette eſpèce.

La litorne à tête blanche.

La litorne tachetée.

Toutes deux ont la tête blanche; la ſeconde l'a variée de taches noires & ſon plumage eſt irrégulièrement tacheté de noir, de rouſſeâtre, de brun; ſa queue eſt noire. Ces variétés ne méritent pas une grande attention, ni une longue deſcription, quand elles ne ſont pas une race conſtante.

Les *litornes* nous quittent au printemps pour retourner vers le nord de l'Europe, d'où elles étoient arrivées à la fin de l'automne: elles ſont très-nombreuſes en été dans l'Autriche, la Siléſie, différens cantons de l'Allemagne & les royaumes du nord de l'Europe.

LITORNE A TÊTE BLANCHE. BRISS. *tom. II, pag.* 218. *Voyez* LITORNE.

LITORNE de Canada.

Grive de Canada. *Pl. enl.* 556, *fig.* 1.

Idem. BRISS. *tom. II, pag* 225, *genre XXII.*

Grive brune de paſſage. CATESB. *tom. I, pag.* & *pl.* 29.

Je conſerve deux oiſeaux de cette eſpèce que je crois tous deux de la Caroline ou de la Virginie, parce que je les ai reçus d'Angleterre; l'un, un peu plus gros que l'autre, eſt de la grandeur de notre *litorne;* il a les couleurs plus foncées que le ſecond, d'ailleurs il lui reſſemble en tout; je le crois le mâle; il a le deſſus, les côtés de la tête, le derrière du cou d'un brun-noirâtre; un trait blanchâtre entre l'œil & le bec; le haut de la gorge blanc, le bas noir, rayé longitudinalement de quelques traits blancs; la femelle a les mêmes parties d'un brun-clair, un trait de blanc rouſſeâtre au-deſſus de l'œil, beaucoup plus de blanc ſur la gorge & ſeulement quelques traits noirs; tout le deſſus du corps, les ailes & la queue dans l'un & l'autre, ſont d'un brun mêlé de cendré ſur le bord des plumes; les nuances ſont plus claires dans la femelle; dans l'un la poitrine eſt d'un roux-foncé, dans l'autre d'un roux-clair; le ventre & les côtés ſur le mâle ſont d'un roux moins foncé que la poitrine, & les plumes ſont terminées très-légèrement de gris-blanc; les mêmes parties ſur la femelle ſont d'un roux-clair, & le blanc domine davantage à l'extrêmité des plumes; l'un & l'autre ont les couvertures du deſſous de la queue blanches; les pennes des ailes du mâle ſont d'un brun-noirâtre, légèrement bordées de gris en-dehors, & celles de la femelle ſont d'un brun plus clair avec une plus large bordure griſe, ce qui fait domine cette dernière nuance ſur l'aile; l'un & l'autre ont la queue griſâtre en-deſſous, noirâtre en-deſſus, & les pennes bordées légèrement de griſâtre; tous deux ont les pieds bruns; mais le mâle a le bec blanchâtre, excepté à ſa pointe qui eſt noire, & le bec de la femelle eſt en entier d'un brun-obſcur: ſi l'on ſe rappelle que la femelle de notre *litorne* a de même le bec d'une nuance beaucoup plus foncée que ſon mâle, on me croira mieux fondé à regarder les deux oiſeaux que je viens de décrire comme mâles & femelles, & en même-temps on trouvera un raport de plus entre cette *litorne* des parties ſeptentrionales de l'Amérique & la nôtre; on ſe convaincra de plus en plus que les oiſeaux qui, avec la même conformation, les habitudes ſemblables, ne diffèrent que par les nuances du plumage, ne ſont pas des eſpèces ſéparées, mais de ſimples variétés produites par le climat. Vérités que nous ne pouvons qu'entrevoir & que l'obſervation mettra dans tout leur jour.

La *litorne* d'Amérique arrive en hiver des contrées du nord de cette vaſte région dans les pays plus tempérés, comme la Virginie & la Caroline; elle paſſe auſſi à la Louiſiane, d'où je l'ai reçue; elle s'en retourne au printemps & elle voyage en bandes nombreuſes à la manière de notre *litorne* qui arrive auſſi en hiver du nord de l'Europe dans les pays tempérés, pour s'en retourner au printemps.

LITORNE de Cayenne.

Grive de Cayenne. *Pl. enl.* 515.

Ce n'eſt pas ſans fondement que M. de Montbeillard doute que cet oiſeau, qu'on a peu envoyé de Cayenne juſqu'à préſent, ſoit une *litorne;* je ne penſe pas même que ce ſoit une *grive* & je le regarde comme la femelle ou le jeune de quelque *cotinga;* il a le bec large à ſa baſe, échancré à ſa pointe; la queue courte, la forme ramaſſée & moins ſwelte que celle des *grives:* je ſoupçonne que c'eſt la femelle ou le jeune du *quereiva* qui eſt le *cotinga de Cayenne, pl. enl.* 624. Idem, BRISS. *tom. II, pag.* 344. Avant d'expoſer ſur quels motifs ma conjecture eſt fondée, je dois faire la deſcription de l'oiſeau dont je cherche à déterminer le genre & l'eſpèce.

Il eſt de la taille du *quereiva;* la gorge eſt de couleur cendrée, ſans mouchetures; tout le deſſus du corps eſt d'un brun-noirâtre, le deſſus d'un brun plus clair; chaque plume eſt entourée d'un limbe gris-blanchâtre; il y a quelques taches de rouſſeâtre ſur les flancs, & les plumes du bord de l'aile en ſont bordées, &c; les pennes ſont noirâtres, le bec eſt noir, les pieds gris-blancs.

J'ai ſous les yeux, dans ce moment, deux

cotingas

cotingas de Cayenne, tous deux de la taille du *quereiva*. L'un a tout le plumage d'un brun plus foncé ſur le deſſus du corps, plus clair ſur le deſſous, chaque plume bordée de gris-blanc, la gorge d'un gris-uniforme; les plumes bordées de brun rouſſeâtre vers le pli de l'aile & les pennes brunâtres; le bec eſt noir ainſi que les pieds; le bec n'eſt échancré qu'à ſa partie ſupérieure; ſans cette différence & la couleur des pieds, ce *cotinga* ſeroit évidemment la *litorne de Cayenne*. Mais les deſſinateurs ne ſont pas toujours aſſez exacts pour que ces différences établiſſent ſûrement la diſparité de ces deux oiſeaux.

L'autre *cotinga* a le deſſus de la tête, les côtés du cou, le dos varié de plumes noires & de plumes mi-parties de noir & du bleu qui brille ſur le plumage du *quereiva*; le deſſous du corps eſt mêlé ſans ordre & confuſément de plumes bleues & de plumes d'un brun-clair, bordé de gris-blanc; la gorge eſt moitié d'un gris-uniforme & moitié du même pourpre que la gorge du *quereiva*; le bec & les pieds ſont noirs. Il eſt bien évident que cet oiſeau au plumage mixte eſt un jeune *quereiva* ou un mâle dans le moment de la mue, ſi cet oiſeau, ce qu'on ne nous a pas appris, en a deux par an; en le comparant au premier à plumes brunes bordées de gris, on reconnoît, par ce qu'il conſerve de ces plumes, qu'il eſt de la même eſpèce, & que celui-ci, par ſon raport avec l'oiſeau mixte, eſt un *quereiva* caché ſous ſon vêtement du jeune âge, ou ſous celui de la femelle; ou enfin ſous celui d'une des deux mues, ſi il en a deux par an. Quelqu'un de moins ſceptique que je m'avoue l'être, n'héſiſteroit pas à prononcer que la *litorne de Cayenne* & le *quereiva* ſont le même oiſeau; je le ſoupçonne & je laiſſe au lecteur la liberté de ſe décider; ſi la *litorne* doit retenir ce nom, elle eſt du genre XXII; & ſi, ſans être arrêté par les différences que préſente la planche enluminée, on admet mon opinion, il faut changer le nom de *litorne* & de *grive*, & effacer cet oiſeau du catalogue comme eſpèce & en faire mention comme de la femelle, ou du jeune *quereiva*, ou du *quereiva* même en mue, & c'eſt alors un oiſeau du XXIIIe genre.

En examinant de nouveau la planche enluminée qui repréſente le *quereiva*, n° 624, j'obſerve que le deſſinateur a coloré les pieds de cet oiſeau de gris-blanc; cette faute autoriſe ma conjecture qu'il s'eſt également trompé ſur la couleur des pieds de la *litorne de Cayenne* ou du jeune *quereiva*, *pl.* 515.

LITORNE PIE OU TACHETÉE. *Voyez* LITORNE.

LIVANE. BEL. & SAL. *Voyez* PÉLICAN.

LOCUSTELLE.

M. Briſſon a rapporté la *locuſtelle à ſon alouette de buiſſon, qui eſt notre alouette pipi*. Peut-être n'eſt-ce qu'une variété; mais d'après la deſcription de Wilhugby, la *locuſtelle* qu'il nomme *locuſtella avicula*, paroît une eſpèce différente de l'*alouette pipi*, & ce n'eſt pas ſans fondement què M. de Montbeillard les a diſtinguées.

La *locuſtelle*, ſuivant Wilhugby, eſt plus petite que le *roitelet*; le deſſus du corps eſt d'un brun-jaunâtre, tacheté de noirâtre; le deſſous eſt d'un blanc-jaunâtre varié ſur le bas-ventre, les jambes & le deſſous de la queue de taches brunâtres: le chant de la *locuſtelle* reſſemble, ainſi que le chant de l'*alouette pipi*, à celui de la cigale. On la trouve en Angleterre. *Genre XXXIX.*

LOHONG ou OUTARDE HUPPÉ d'Arabie.

Outarde d'Arabie. BRISS. *tom. V, pag.* 30, *genre LXVI.*

L'*outarde d'Arabie*, que les naturels du pays nomment *lohong*, eſt à-peu-près de la groſſeur de la nôtre; elle a les doigts plus courts, le bec, les pieds & le cou plus longs; le devant de la tête eſt blanc; il y a de chaque côté, au-deſſus des yeux, une bande tranſverſale noire; les deux bandes ſe réuniſſent à une huppe qui eſt de la même couleur; le derrière de la tête & du cou, & le deſſus du corps ſont rayés tranſverſalement de noirâtre ſur fond rouſſeâtre; la gorge & le devant du cou ſont d'un cendré, coupé par de petites raies tranſverſales brunes; le deſſous du corps eſt blanc; les couvertures du deſſus des ailes ſont des mêmes couleurs que le dos & terminées par une tache blanche en forme de croiſſant; le contour de l'aile eſt blanc; ſes plus grandes pennes ſont noires, les moyennes ſont variées de noir & de blanc par petites taches, & les plus près du corps ſont rayées de noirâtre & de rouſſeâtre; les deux pennes intermédiaires de la queue ſont nuées des mêmes couleurs que les pennes de l'aile près du corps, & les latérales ſont blanches, traverſées vers leur extrêmité par une large bande noire; l'iris eſt d'un brun-obſcur; le bec couleur de corne; le bas des jambes, les pieds & les ongles ſont d'un brun-clair.

LONGUE-LANGUE. *Voyez* TORCOL.

LORI.

On a donné le nom de *loris* à une famille de *perroquets* de l'ancien continent, d'après leur cri dont cette dénomination rappelle l'idée; les ornithologiſtes les ont diſtingués par le rouge, qui eſt la couleur dominante de leur plumage, & ils n'ont pas aſſigné d'autres différences auxquelles on les reconnut. M. Sonnerat qui, dans ſes voyages, a eu occaſion d'obſerver ces *perroquets* dans le pays où ils ſont naturels, remarque à leur occaſion, qu'ils ont le bec plus petit, moins courbé, plus pointu que les autres *perroquets*; que leur regard eſt vif, leur voix perçante; qu'ils ſont prompts & agiles dans leurs mouvemens. Il nous apprend de plus à leur ſujet que le rouge n'eſt pas, comme les auteurs l'ont penſé, la couleur dominante du plumage de tous les *loris* indiſtinctement; que pluſieurs, avec les caractères dont on vient de lire l'énumération, n'ont point ou n'ont que peu de

fort eſtimé & d'un prix aſſez conſidérable aux Indes.

Le *lori* que M. Briſſon décrit, *pag.* 215, *tom. IV*, ſous le nom de *lory de Ceram*, diffère du *lori-noira*, en ce qu'il eſt un peu plus grand, qu'il n'a pas de jaune ſur le dos, que les deux pennes du milieu de la queue ſont en-deſſus d'un verd-ſombre à leur origine, vers leur milieu d'un rouge terne, & enfin terminées de verd-obſcur, ſur lequel eſt une tache d'un rouge vif, & qui a la forme de la lettre V; les plumes latérales ſont en-deſſus rouges de leur naiſſance aux deux tiers de leur longueur, enſuite d'un violet foncé & terminées de verd-ſombre; il n'y a pas de nuance de violet ſur la plume qui accompagne immédiatement les deux intermédiaires de chaque côté. Aux différences près que je viens de noter, le *lori-noira* & celui *de Ceram* ſont parfaitement ſemblables: on peut les regarder comme une variété l'un de l'autre, d'autant plus qu'on les trouve tous deux dans la même ile. Mais il ne faut pas oublier que d'une ile à une autre, quoique peu diſtante, les *loris* ſont différens, & que comme celui de *Ceram* ne ſe trouve pas à Java & à Ternate, où le *noira* n'eſt pas plus rare qu'à *Ceram*, le dernier peut être une eſpèce diſtincte; ce qu'on ne peut conſtater que ſur les lieux,

LORI ROUGE.

Lori de la Chine. *Pl. enl.* 519.

Il diffère de la plupart des autres *loris*, en ce que tout ſon plumage eſt rouge, même ſur les ailes, à l'exception du bout des grandes pennes, qui eſt noir, d'un trait longitudinal de la même couleur au bord externe de l'aile, & d'une ligne tranſverſale, fort étroite, de la même nuance, qui termine pluſieurs des pennes moyennes; il y a ſur le deſſous de la queue une tache bleue, & une pareille tache de chaque côté ſur le milieu de l'aile près du corps. Ce *lori* n'eſt pas tout-à-fait ſi grand que le *lori-noira*; il a beaucoup de raports avec le *perroquet* que M. Sonnerat a nommé *loi-de-gilolo*, & qu'il a décrit dans les termes ſuivans. *Voyage à la nouvelle Guinée*, *pag.* 177.

» Sa tête, ſon cou, ſa poitrine, ſon dos, ſon » ventre, les trois-quarts de ſa queue ſont d'un » très-beau rouge de carmin; l'œil eſt entouré » d'un cercle noir ovale, dont une des pointes » vient juſqu'à l'angle du bec, & l'autre s'étend » par-delà l'œil en arrière. » (Il eſt probable que ce cercle, qui entoure l'œil, eſt formé comme dans les autres *loris*, par une peau nue.) « Il y a » ſur le milieu de chaque aile, à la partie ſupé- » rieure, une tache de bleu d'outremer; les cou- » vertures de la queue en-deſſous ſont de la même » couleur; les grandes plumes des ailes ſont noires; » le bout de la queue eſt marron; les pieds ſont de » la même couleur; le bec & l'iris ſont d'un jaune » d'orpin. » *Genre LIII.*

LORRI ROUGE ET VIOLET.

Lory de Guéby. Pl. enl. 684.

Petit lori de Guéby. *Voyage à la nouvelle Guinée*, *pag.* 174.

Il n'eſt pas plus gros que la *perruche à collier*; le fond de ſon plumage eſt un rouge éclatant, varié ſur le derrière de la tête, le deſſus & les côtés du cou de violet-rougeâtre, d'une bande tranſverſale d'un violet-noirâtre ſur le milieu de l'aile, & d'un trait de la même couleur à l'extrémité de pluſieurs plumes, tant en-deſſus qu'en deſſous du corps; toutes les pennes des ailes ſont terminées de noir tirant ſur le violet, & qui remonte d'autant plus haut, que les pennes ſont plus extérieures; les deux du milieu de la queue ſont d'un verd-olivâtre ſombre, les latérales d'un rouge obſcur à leur origine, terminées de verd-ſombre noirâtre; les pieds ſont bruns, le bec rouge, les yeux ne ſont point entourés d'une membrane nue. J'ai eu quelque temps ce joli *lori* vivant: madame Provôt, qui ſe fait un amuſement d'avoir des oiſeaux étrangers, m'en avoit fait préſent. Il étoit extrêmement vif; il montoit, deſcendoit les bâtons de ſon juchoir, en ſautant légèrement & ſans s'aider de ſon bec, à la manière des *perroquets*; il ne parloit pas, mais il avoit une ſorte de gazouillement qui n'étoit pas déſagréable, & il ne faiſoit entendre un cri aigu & perçant, qu'il poulſoit quelquefois, qu'autant qu'il voyoit quelque objet qui lui déplaiſoit; il étoit très-doux, careſſant juſqu'à en être importun, & juſqu'à l'indécence vis-à-vis des femmes, qu'il ſçavoit très-bien diſtinguer, ce qu'on a remarqué des *perroquets* en général; il ſautoit légèrement ſur leur main, la baiſoit & s'y livroit à des mouvemens qu'il ſe donnoit beaucoup plus rarement lorſque des hommes le careſſoient. C'eſt ce *lori* dont j'ai parlé dans les généralités ſur cette famille, qui mourut, pour être demeuré attaché au grillage d'une fenêtre ouverte juſqu'à deux heures après minuit, au mois de juillet. *Genre LIII.*

LORI TRICOLOR.

Lory des Philippines. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 216, *genre LIII.*

Idem. *Pl. enl.* 168.

Il eſt un peu plus grand que le *lori-noira*; le bleu-violet, le rouge & le verd éclatant partagent ſon plumage, excepté le deſſus de la tête qui eſt noir; il a l'occiput, les joues, la gorge, les côtés & le devant du cou d'un rouge peu foncé; le deſſus du cou, le dos, le milieu de la poitrine & du ventre d'un bleu-violet très-éclatant; le bas du dos, le croupion, les côtés de la poitrine & du ventre d'un rouge fort vif, qui s'étend ſur le haut des jambes; le bas eſt d'un bleu-violet; l'aile pliée eſt verte; mais étendue, les pennes ſont variées diverſement de jaune & de noir; la queue eſt mi-partie de rouge & de verd; rouge à ſa partie ſupérieure, verte dans la dernière moitié de ſa longueur: une peau nue d'un cendré-clair, entoure les yeux; l'iris eſt orangée, le bec eſt rouge, les pieds ſont gris, les ongles noirs. Ce

lori eſt par l'éclat, la diſpoſition & le contraſte de ſes couleurs, l'un des oiſeaux les plus remarquables de cette belle famille. M. Sonnerat l'a trouvé à l'île Dyolo.

LORIOT (le).

Pl. enl. 260.

BRISS. *tom. II, pag.* 320, *genre XXII.*

Loriot. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ., pag.* 294, *fig.*, *pag.* 295.

Loriot, orio. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 72.

Ordolus, galbula, en Latin, par la plupart des auteurs;

Oriolo, en Italien;

Oroyendola, en Eſpagnol;

Witwal, weidwal, &c. en Allemand;

Witwol, en Anglois.

Le *loriot* eſt peut-être le plus bel oiſeau de nos contrées, ſi la juſteſſe des proportions, l'élégance de la forme, l'aiſance des mouvemens, les couleurs brillantes du vêtement contribuent à la beauté, & ſi elle eſt l'effet & le réſultat de ces combinaiſons qui ne ſe trouvent que rarement réunies dans le même individu. De la groſſeur du *merle* à-peu-près, le *loriot* a les ailes plus longues, les pieds mieux proportionnés, le bec, quoique conformé ſur le même modèle, moins long & plus fort; ſa robe répond à l'élégance de ſa forme; tout ſon plumage ſur la tête, le cou, le deſſus & le deſſous du corps eſt d'un jaune brillant, en oppoſition au noir foncé des ailes, d'une partie de la queue & de quelques traits répandus ſur différentes parties; il y a de chaque côté une tache noire entre l'œil & le bec; les couvertures du deſſus des ailes ſont de la même couleur, & les plus éloignées du corps ſont terminées de jaune-pâle; les pennes des ailes ſont noires, bordées du côté extérieur, les unes, d'un trait blanc, & les autres, d'un trait jaune-pâle; les deux pennes du milieu de la queue ſont d'un verd-d'olive à leur origine, noires dans le reſte de leur longueur, terminées par un trait jaune; les pennes latérales ſont jaunes à leur extrêmité & noires à leur origine; cette dernière couleur anticipe d'autant moins que les pennes ſont plus extérieures; l'iris eſt rouge; le bec d'un marron-rougeâtre; les pieds d'un gris-bleuâtre & les ongles ſont noirs.

Le plumage de la femelle eſt d'un verd-d'olive ſur les parties ſupérieures, d'un blanc gris ſur le deſſous du corps, avec des traits de gris-brun dans la direction des plumes; le gris eſt éclairci & plus blanchâtre ſur la poitrine & le ventre; les côtés ſont d'un jaune-pâle, mais on retrouve le beau jaune du mâle aux couvertures du deſſous des ailes & de la queue; les pennes des ailes ſont brunes & les plus proches du corps ſont d'un verd-d'olive du côté extérieur; elles ſont bordées en-dehors, les unes d'un trait blanc, les autres de cendré, quelques-unes d'olivâtre; les pennes de la queue ſont d'un verd-d'olive, interrompu vers l'extrêmité par une teinte noirâtre, terminée de jaune.

Les jeunes mâles, qui n'ont pas encore mué, ont le même plumage que les femelles; ils commencent à la première mue à prendre les couleurs qui leur ſont propres; mais ce n'eſt qu'à la ſeconde ou à la troiſième qu'elles ont tout leur éclat.

Le *loriot* n'habite notre climat que fort peu de temps; il y arrive au milieu du printemps & le quitte dès la fin du mois d'août; les inſectes lui ſervent de pâture à ſon arrivée; il ſe nourrit de bayes & de fruits, à meſure qu'il en mûrit: on ſçait généralement qu'il a pour les ceriſes un goût de préférence; il les entame ſans les détacher, & ne les perce que du côté le plus mûr: il eſt probable qu'il nous vient des pays méridionaux, & qu'il y retourne par la même route: on a obſervé qu'il paſſe régulièrement à Malte deux fois par an; il paroît éviter dans nos contrées les pays de montagne, où le froid rend les ſubſtances, dont il ſe nourrit, trop tardives; mais à peine fixé dans les lieux qui lui conviennent pour y ſéjourner, il s'occupe du ſoin de propager ſon eſpèce; le mâle & la femelle ſuſpendent leur nid à la bifurcation de deux branches, à la hauteur à-peu-près de dix à douze pieds; il eſt oblong, ouvert par en-haut, compoſé en dehors de longs brins de paille, qui, entortillés par les bouts aux deux branches & courbés dans l'intervalle, ſervent de ſoutien au reſte du nid; ce premier plan eſt couvert de mouſſe, de lichens, & l'intérieur eſt garni de paille, dont les bouts ſont rejettés & repliés en dehors, quelquefois il eſt garni de laine. La ponte eſt de quatre œufs ordinairement, ils ſont tachetés de quelques points d'un brun-noirâtre, ſur un fond blanc-ſale; l'incubation eſt de vingt & un jours; les jeunes *loriots* ſuivent le père & la mère encore long-temps après qu'ils ſont en état de voler, & il eſt probable que ce ſont les familles réunies qu'on voit former des troupes de cinq à ſix, vers le temps du départ; car ces oiſeaux ne ſe réuniſſent pas en bandes plus nombreuſes. Je n'ai pas parlé du cri du *loriot*, ou plutôt de ſon ſifflement court qu'il répète à deux ou trois repriſes, qui eſt plus fréquent & plus traînant quand le ciel eſt couvert, ſombre & diſpoſé à la pluie. Les jeunes ſont fort difficiles à élever, non pas qu'on ne puiſſe aiſément les faire vivre en leur donnant des fruits; mais ſoit défaut de goût pour les mets qu'on leur préſente, ſoit ennui de la captivité, ils ſe laiſſeroient mourir de faim, ſi on ne leur faiſoit avaler de force des alimens; ce n'eſt qu'au bout de beaucoup de temps qu'ils touchent d'eux-mêmes à ceux qu'on leur donne, & il eſt très-difficile d'en trouver en hyver qui leur ſoient une nourriture convenable. Cette difficulté d'alimenter les *loriots* en hyver, eſt la cauſe qu'on n'en voit pas dans les volières dont ils feroient l'ornement.

LORIOT A TÊTE NOIRE des Indes, EDW. *tom.*

II, *pag.* & *planch.* 77. *Voyez* LORIOT de la Chine.

LORIOT A TÊTE RAYÉE. BRISS. *tom. II*, *pag.* 332. *Voyez* LORIOT RAYÉ.

LORIOT de Bengale. BRISS. *tom. II*, *pag.* 329. *Voyez* LORIOT de la Chine.

LORIOT de la Chine.

Pl. enl. 79.

Loriot de Bengale. BRISS. *tome II*, *page* 329, *genre XXII.*

Loriot à tête noire des Indes. EDW. *tom. II*, *pag.* & *pl.* 77.

Il n'eſt pas tout-à-fait ſi gros que notre *loriot :* la tête & la gorge ſont d'un noir foncé qui deſcend en pointe ſur le haut du cou ; le reſte du cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, les petites couvertures du deſſus des ailes & les grandes les plus internes, la poitrine & tout le deſſous du corps ſont d'un jaune foncé ; les grandes couvertures du deſſus des ailes les plus extérieures ſont jaunes du côté intérieur, noires du côté externe, terminées de jaune ; les pennes de l'aile ſont noires à leur origine, jaunes dans le reſte de leur longueur, plus ou moins largement bordées de jaune du côté extérieur ; la queue eſt compoſée de douze pennes, dont les quatre extérieures de chaque côté ſont entièrement jaunes ; les deux du milieu ſont jaunes, de leur naiſſance, à la moitié de leur longueur, noires dans leur ſeconde moitié, qui eſt bordée de jaune à l'extrêmité ; la penne qui accompagne de chaque côté les deux du milieu, eſt toute jaune, excepté une large tache noire vers ſon extrémité, placée ſur le côté intérieur : le bec eſt rougeâtre ; les pieds ſont gris-bleuâtres ; les ongles noirs.

Suivant M. Edwars, la femelle eſt variée de taches brunes ſur la gorge & le devant du cou ; la figure d'Albin repréſente un individu qui offre cette première variété ; les ailes ſont mêlées de brun & de jaune. M. Briſſon incline à croire que la figure d'Albin repréſente en effet la femelle, & M. Edwars conjecture qu'elle pourroit bien être le *troupiale tacheté de Madraſt* de M. Briſſon, *tom. II*, *pag.* 91. La deſcription de ce *troupiale*, copiée du Synopris de Ray, eſt ſi abrégée, qu'il eſt bien difficile de ſe faire une juſte idée de cet oiſeau : d'ailleurs, ſa taille excède de beaucoup celle du *loriot* de la Chine ; il eſt vrai qu'il y a du raport dans les couleurs du plumage, & que cette application diſſiperoit la contradiction entre les noms de *Madraſt* & de *troupiale*, puiſqu'il eſt preſque rigoureuſement démontré que tous les oiſeaux de ce dernier genre appartiennent au nouveau continent ; mais on ne ſçauroit rien dire de fondé ſur ce *troupiale* & les autres oiſeaux du même genre qu'on a regardés comme originaires des Indes, juſqu'à ce que de nouvelles obſervations nous aient appris s'il y a en effet des eſpèces de ce genre hors de l'Amérique.

Indépendamment du *loriot* de la Chine, dont il eſt queſtion dans cet article, j'ai lieu de ſoupçonner qu'on trouve dans ce vaſte empire le même *loriot* qu'en Europe : cette conjecture eſt fondée ſur ce que parmi des oiſeaux envoyés de Canton, j'ai trouvé une femelle que je conſerve, & qui eſt parfaitement ſemblable à celle de notre *loriot*. Je ne penſe pas, au reſte, que cet oiſeau paſſe chaque année alternativement de l'Europe à la Chine ; mais je crois que le même, dans les régions de l'Europe & de l'Aſie, qui ſe correſpondent, fait voyage de chaque côté du nord au midi & du midi au nord, ſuivant les ſaiſons.

LORIOT de la Cochinchine. BRISS. *tom. II*, *pag.* 326. *Voyez* COULAVAN.

LORIOT des Indes.

BRISS. *tom. II*, *pag.* 328, *genre XXII.*

Il eſt un peu plus gros que notre *loriot :* tout ſon plumage eſt jaune, varié de bleu ; cette dernière couleur forme, d'un coin du bec à l'autre, un bandeau qui paſſe ſur les yeux & qui ſe réunit à l'occiput : les ailes ſont auſſi marquées de bleu diſperſé par taches longitudinales, & la queue en eſt coupée vers ſon milieu par une large bande tranſverſale : le bec & les pieds ſont d'un beau rouge.

Ce *loriot* ne reſſemble aſſurément pas au nôtre : un homme de beaucoup d'eſprit, mais qui blâme les méthodes, en avertiſſant que M. Briſſon a fait du *loriot* des Indes ſon 61e *merle*, le dit de manière à faire ſentir qu'il n'approuve pas la réunion de ces deux oiſeaux en un même genre. Qu'il me permette de ſuppoſer qu'on lui adreſſe des Indes l'oiſeau dont il s'agit, & qu'il ne le connoiſſoit pas antérieurement ; veut-il s'aſſurer ſi M. Briſſon en a parlé, il faut, ou qu'il parcoure tout ſon ouvrage juſqu'à ce qu'il rencontre la deſcription de l'oiſeau qu'il a reçu, ou que commençant par obſerver la forme du bec & des pieds, il détermine quelle partie des ſix volumes donnés par M. Briſſon, il doit parcourir, bien certain que ſi l'oiſeau ne ſe trouve pas décrit dans cette partie, il le chercheroit en vain dans tout le reſte de l'ouvrage. Ce peu de lignes contient, je crois, l'apologie des méthodes & la réponſe aux fréquentes objections qu'on leur a oppoſées ; elles ſont un moyen facile de reconnoître à l'inſpection d'un objet nouveau, en examinant quelques-unes de ſes parties, dont la forme eſt aiſée à ſaiſir, quelle portion d'un catalogue nombreux on doit conſulter pour ſçavoir ſi cet objet y eſt compris, ſous quel nom il y eſt inſcrit, ce qu'on en a dit, ſans être obligé de parcourir le catalogue, juſqu'à ce qu'on rencontre la deſcription de l'objet nouveau, ou ſon étendue entière, à pure perte, ſi cet objet n'y eſt pas contenu. Voilà, je crois, tout le mérite des méthodes ; mais c'en eſt un bien grand & inappréciable, puiſqu'il ménage le temps ; ſi leurs auteurs y en attachent d'autres pour le préſent, avant d'avoir raſſemblé tous les objets & connus leurs raports, en les comparant ſous tous les

points de vue, ils méritent en effet les reproches qu'on leur a faits ſouvent.

LORIOT RAYÉ.

Loriot à tête rayée. BRISS. *tom. II, pag.* 332, *genre XXII.*

Il eſt un peu plus petit que notre *loriot :* ſes pieds ſont courts & ſes doigts fort longs par proportion ; la tête, la gorge & le devant du cou ſont couverts de plumes noirâtres, terminées de blanc ; le derrière du cou & le deſſus du corps ſont d'un jaune-orangé, qui s'étend ſur le deſſous du corps, mais en prenant une nuance plus claire ; les couvertures & les pennes des ailes ſont noires, bordées de blanc ; la queue eſt d'un jaune-orangé ; le bec eſt de cette dernière couleur ; les pieds ſont jaunes ſans mêlange de rougeâtre, & les ongles ſont rouges. Les auteurs n'ont parlé de ce *loriot* que d'après Aldrovande, & ne nous ont pas appris dans quels pays on le trouve.

LORY de Ceram. BRISS. *tom. IV, pag.* 215. LIN. *éd. X, pag.* 44, *ſp.* 21. *Voyez* LORI-NOIRA.

LORY de Guéby. *Pl. enl.* 684.

Lory de Guéby (*petit*). *Voyag. à la nouv. Guin. pag.* 174. *Voyez* LORI ROUGE & VIOLET.

LORY de la nouvelle Guinée. *Pl. enl.* 683. *Voyez* LORI (le grand).

LORY des Moluques. *Pl. enl.* 16.

BRISS. *tom. IV, pag.* 219. *Voyez* LORI-NOIRA.

LORI-PERRUCHE.

Les *loris-perruches* reſſemblent aux *loris* en ce que le rouge eſt la couleur dominante de leur plumage ; aux *perruches*, en ce que leur queue eſt plus longue que celle des *loris* ſimplement dits, ſans l'être autant que celle des *perruches*. C'eſt une ſection du genre des *perroquets* & de la famille des *loris*, indiquée par M. le comte de Buffon ; les *loris-perruches* appartiennent, ainſi que les *loris*, à l'ancien continent, & ſont originaires des mêmes climats.

LORI-PERRUCHE ROUGE.

Perruche de Borneo. BRISS. *tom. IV, pag.* 373, *genre LIII.*

Il eſt un peu plus gros que la *perruche commune :* ſa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de huit pouces & demi, dont la queue ſeule a près de la moitié ; il a treize pouces neuf lignes de vol : tout ſon plumage eſt d'un rouge vif ſur la tête, le deſſus du corps, le ventre, les côtés & les jambes ; d'un rouge moins foncé ſur la gorge, le devant du cou, la poitrine, & de plus, les plumes qui couvrent ces dernières parties ſont bordées de jaune ; les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un rouge-ſale, bordées d'une belle couleur bleue : le pli de l'aile eſt verd ; les moyennes & les grandes couvertures ſont d'un rouge vif & les grandes ſont terminées de verd : les trois pennes des ailes les plus près du corps ſont bleues ; les autres ſont rouges & leur extrêmité eſt verte ; la queue eſt d'un rouge-ſale, tachetée de rougeâtre à ſon extrêmité ; elle eſt étagée, & les deux pennes du milieu ſont plus longues d'un pouce ſix lignes que la penne extérieure de chaque côté : les yeux ſont entourés d'une peau nue & brunâtre ; le bec eſt orangé ; les pieds & les ongles ſont noirâtres.

LORI-PERRUCHE TRICOLOR.

Perruche rouge d'Amboine. BRISS. *tom. IV, pag.* 378, *pl.* XXVIII, *fig.* 2, *genre LIII.*

Idem. *Pl. enl.* 240.

C'eſt le plus grand des *loris-perruches :* il n'eſt pas moins gros qu'une *tourterelle* ; ſa longueur eſt de quinze pouces & demi ; il a la tête, la gorge, le cou, la poitrine, les côtés, les jambes d'un rouge très-vif, tirant ſur le cramoiſi ; le dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue, le pli de l'aile d'un bleu-violet ; les ailes d'un verd foncé, avec un bord noirâtre ſur le côté extérieur des grandes pennes ; la queue étagée, noirâtre en-deſſous & d'un violet foncé en-deſſus ; le bec rouge, noirâtre à l'extrêmité de ſa courbure ; les pieds & les ongles rouges.

LORI-PERRUCHE VIOLET & ROUGE.

Perruche des Indes orientales. *Pl. enl.* 143.

Perruche rouge des Indes. BRISS. *tom. IV, pag.* 376, *pl. XXV, fig.* 2, *genre LIII.*

Ce *lori-perruche* eſt plus gros que la *perruche commune :* ſa longueur eſt de dix pouces neuf lignes ; il a ſeize pouces de vol : le fond de ſon plumage eſt un rouge plus vif ſur le deſſus du corps & plus pâle ſur le deſſous, varié de larges taches d'un bleu-violet ; le deſſus de la tête, du cou & la poitrine ſont de cette dernière couleur ; elle forme auſſi une bande oblique de l'œil à la naiſſance du cou ; les plumes, ſur le reſte du corps, ſont variées & bordées irrégulièrement de rouſſeâtre & de bleu-violet : les trois grandes pennes extérieures ſont jaunes ; les autres ſont rouges terminées, les plus grandes de brun-clair & les moyennes de brun-violet ; la queue eſt d'un brun tirant ſur le violet : cependant les pennes, excepté les deux du milieu, ſont rouges du côté intérieur, mais elles ne le paroiſſent qu'autant que la queue eſt épanouie ; elle eſt étagée : le bec eſt rougeâtre ; les pieds & les ongles ſont bruns.

M. Briſſon, à qui l'on doit la deſcription de cet oiſeau, ne nous apprend pas en quelle partie de l'Inde on le trouve.

LOYETTE. *Voyez* ÉMERILLON (des fauconniers).

LUEN. *Voyez* ARGUS.

LULU ou petite ALOUETTE HUPPÉE.

Petite alouette huppée. BRISS. *tom. III, pag.* 361, *genre XXXIX.*

Idem. *Pl. enl.* 503, *fig.* 2.

M. de Montbeillard donne à cette petite *alouette* le nom de *lulu*, d'après ſon chant, qui n'eſt qu'une ſorte de cri déſagréable ; elle a du raport avec le *cochevis* par la forme de la huppe qu'ils portent tous les deux ; mais le *lulu* eſt beaucoup plus petit ; ſ

plumage eſt uniforme, brunâtre ſur les parties ſupérieures, ſur les ailes & la queue; blanc en-deſſous du corps: les pieds ſont rougeâtres.

Le *lumme* ſe trouve en Italie, en Auvergne, dans les parties ſeptentrionales de l'Angleterre & dans pluſieurs contrées du nord de l'Europe; il ne paroît pas qu'il ſoit connu en France, & M. Linné n'en fait pas mention dans le dénombrement des oiſeaux de la Suede, il vole par troupes qu'on voit ordinairement dans les endroits ſecrets, dans les bruyeres & dans les bois; il y fait ſon nid, rarement dans les îles, il s'approche des lieux habités, lorſque la terre eſt couverte de neige, & il cherche à vivre ſur les fumiers, autour des granges, &c: il a l'audace de contrefaire le cri des autres oiſeaux, mais maladroitement & d'une façon qui a quelque choſe de ridicule; les pinnules de la huppe ſont à proportion beaucoup plus longues que celles de la huppe du *cochevis*.

LUMME ou petit PLONGEON de la mer du nord.

Plongeon à gorge noire. BRISS. *ornith. VI, pag.* 115, *genre* XCVII.

« *Lumme* ou *loom*, en Lappon, veut dire *huard*; & ce nom peint la démarche chancelante de cet oiſeau lorſqu'il ſe trouve à terre, où ordinairement il ne s'expoſe guere, nageant preſque toujours, &c ».

Le *lumme* eſt de la taille d'un *canard*: il a le devant de la tête & la gorge noirs; le deſſus du cou d'une couleur cendrée qui remonte ſur le derriere de la tête; les côtés du cou blancs, tachetés de noir: ſur le devant du cou, à ſa partie inférieure, une large bande longitudinale d'un noir changeant, nuée de violet & de verd; le dos & le croupion d'un noir ſtriré; les pinnules ſcapulaires de la même couleur, tachetées de points blancs oblongs & quarrés; la poitrine & le ventre blancs; les côtés noirs; le bord extérieur de l'aile blanc; ſes couvertures ſont noires, tachetées de points blancs ronds; les pennes ſont noires, avec quelques taches blanches ſur les moyennes; la queue eſt noire & étagée; le bec & les pieds ſont auſſi noirs, avec une teinte rougeâtre en-dedans des doigts.

« Le *plongeon à gorge rouge*, venu de Sibérie, » & donné ſous cette indication dans les *planches* » *enluminées d'oiſ.*, eſt exactement le même que » celui de la *planche* 3e d'Edwards, que ce naturaliſte nomme comme la femelle du *lumme*, d'après » un témoignage non ſuſpect ».

On peut, d'après cette remarque de M. le comte de Buffon, regarder ce *lumme* comme la femelle de celui qui eſt l'objet de cet article. Cet le *plongeon à gorge rouge* de M. Buffon, *ornith. VI, pag.* 111, *pl.* XI, *fig.* 1. La différence principale entre le *lumme* mâle & la femelle, conſiſte en ce que le mâle a le devant du cou noir, dans la femelle, d'un brun-marron rougeâtre: d'ailleurs, les couleurs ont beaucoup de rapport; le noir eſt ſeulement moins intenſe & tirant au cendré ſur pluſieurs parties.

Les *lummes* habitent ſur les mers du nord de l'ancien & du nouveau continent. « Leur principal domicile eſt ſur les côtes de Norvège, d'Islande & de Groënland; ils les fréquentent pour » dans tout l'été & y font leurs petits.....à » l'approche de l'hiver, ces oiſeaux s'éloignent & » diſparoiſſent juſqu'au retour du printemps; obſervation conjecturée que confirment entre le ſud & » l'oueſt, ils ſe retirent vers l'Amérique, & » M. Edwars reconnoît en effet que cette eſpèce » eſt commune aux mers ſeptentrionales de ce » continent & de celui de l'Europe: nous pouvons » y ajouter celles du continent de l'Aſie, &c ».

Suivant le même Anderſon, la ponte du *lumme* n'eſt que de deux œufs; le père & la mère élevent leurs petits avec les ſoins les plus tendres & une ſollicitude ſingulière; lorſqu'ils ſont aſſez forts pour quitter le nid, le père & la mère les conduiſent à l'eau, l'un volant au-deſſus pour les défendre de l'oiſeau de proie, l'autre au-deſſous pour les recevoir en cas de chûte: ſi ce dernier accident a cependant lieu, le père & la mère ſe précipitent à terre auprès de leurs petits & ſe laiſſent prendre par les hommes ou dévorer par les animaux carnaciers, plutôt que de les abandonner, &c.; mais comme ces oiſeaux nichent ſur le rivage, le nid ne ſçauroit être long, ni par conſéquent la chûte des petits bien fréquente.

LUPOGE. *Voyez* HUPPE.

LUTHEUX. *Voyez* CUILLIER.

MACAREUX.

Pl. enl. 275.

BRISS. *tom. VI, pag.* 81, *pl. VI, fig.* 2, *genre XCIII.*

Alca, *anas arctica*, *plautus*, en Latin ;

Lunda, par les habitans de l'ile Ferroë.

Très-improprement *perroquet de mer* en François.

Le *macareux* eſt un oiſeau de mer diſtingué de tous les autres par la forme de ſon bec, dont M. le comte de Buffon donne une idée très-juſte en le comparant à deux lames de couteau très-courtes, appliquées l'une contre l'autre par le tranchant.

Les caractères du *macareux* ſont d'avoir trois doigts devant, tous joints enſemble par des membranes entières, & point de doigt de derrière :

Les jambes placées tout-à-fait derrière, & cachées dans l'abdomen :

Le bec applati par les côtés, cannelé tranſverſalement & auſſi épais que long.

Le *macareux* eſt à-peu-près de la groſſeur de la *ſarcelle*, mais plus court & plus ramaſſé ; ſa longueur eſt d'un pied, du bout du bec à celui de la queue ; ſon vol d'un pied ſept pouces ; ſes ailes pliées s'étendent au tiers de la longueur de ſa queue ; il a le deſſus de la tête, le derrière du cou & le deſſus du corps noir : cette couleur s'étend ſur le devant du cou, & forme ſous la gorge un collier d'environ un pouce de large ; les joues & la gorge ſont d'un blanc-ſale & griſâtre ; tout le deſſous du corps eſt blanc, excepté ſur les côtés où il y a un peu de noirâtre. Les ailes & la queue ſont de cette dernière couleur ; de chaque côté du bec ſont trois rainures ; il eſt d'abord d'une couleur pâle & livide & finit par être rougeâtre à ſon extrêmité ; les pieds, les doigts, leurs membranes ſont orangés dans quelques individus & rouges dans d'autres ; les ongles ſont d'un noir-bleuâtre.

Les *macareux* fréquentent habituellement les îles & les pointes les plus ſeptentrionales de l'Europe & de l'Aſie : leur départ des Orcades & autres îles voiſines de l'Ecoſſe ſe fait régulièrement au mois d'août pour revenir au commencement de mai : ils vivent de langouſtes, de chevrettes, d'étoiles, d'araignées de mer, de petits poiſſons & de coquillages qu'ils ſaiſiſſent en plongeant ; ils ne marchent qu'en chancelant & avec difficulté ; auſſi ſe tiennent-ils ou à la mer, ou ſe réfugient-ils quand elle eſt trop agitée, dans des cavernes & des trous de rochers ; car ils ne peuvent tenir la mer par les tempêtes, & il périt beaucoup de ceux qui en ſont ſurpris au large. On ne voit que très-rarement des *macareux* ſur nos côtes.

Ces oiſeaux ne font point de nid : la femelle pond ſur la terre nue, dans des trous que les *macareux* ſçavent creuſer ; la ponte n'eſt que d'un œuf fort gros & de couleur rouſſeâtre. Au départ d'automne les petits les moins forts ne remontent pas avec le gros de la troupe juſqu'aux pointes les plus avancées vers le nord ; mais il reſte de petites troupes le long des côtes d'Angleterre.

MACAREUX de Kamtſchatka.

Pl. enl. 761.

Il eſt un peu plus gros que le *macareux* proprement dit ; les côtés de la tête ſont blancs, & cette couleur s'étend ſur deux touffes de plumes longues, ſoyeuſes, étroites & effilées, qui, des coins de la tête tombent le long du cou & s'étendent à peu-près à la moitié de ſa longueur ; tout le reſte du plumage eſt noir ; le bec & les pieds ſont jaunâtres. *Genre XCIII.*

MACHETTE. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 27. *Voyez* CHOUETTE.

MACREUSE.

Pl. enl. 978.

BRISS. *tom. VI, pag.* 420, *pl. XXXVIII, fig.* 2, *genre CVII.*

La *macreuſe* eſt à-peu-près de la groſſeur du *canard domeſtique*, mais d'une forme plus courte & plus ramaſſée ; ſa longueur eſt de vingt pouces ; ſon vol de deux pieds ſix pouces. Tout ſon plumage eſt d'un noir brillant ſur la tête, le cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & le haut de la poitrine, terne ſur le ventre & les couvertures du deſſous de la queue ; les paupières ſont jaunes ; ſur l'origine du demi-bec ſupérieur s'élève un tubercule gros comme une ceriſe, d'une ſubſtance membraneuſe & d'un beau rouge, partagé par une raie jaune ; le reſte du demi-bec ſupérieur eſt noir ſur les bords & jaune dans ſon milieu ; l'inférieur eſt entièrement noir ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes, les ongles, ſont d'un brun obſcur.

La *macreuſe* n'habite que les côtes & les îles les plus ſeptentrionales pendant l'été ; elle y niche, & elle en deſcend en hiver ſur les côtes d'Angleterre & ſur celles de France où on en prend un grand nombre, quoique ce ſoit un manger très-médiocre ; elle eſt miſe au nombre des oiſeaux qu'on mange en maigre, & ce n'eſt que par cette raiſon qu'on en fait quelque cas. Nous ne nous arrêterons pas à réfuter les erreurs longtemps accréditées ſur ſon origine, qu'on attribuoit à certains coquillages & à la métamorphoſe de certains bois pourris en cet oiſeau. Ces fables abſurdes ne trouvent plus d'auditeurs.

Suivant les obſervations de M. Baillon, les vents

du nord & du nord-oueſt amenent les *macreuſes* depuis le mois de novembre juſqu'en mars, en troupes ſi nombreuſes, que la mer en eſt, pour-ainſi-dire, couverte; elles s'éloignent auſſi-tôt que les vents paſſent au ſud ou au ſud-eſt, & ces mêmes vents les font diſparoître tout-à-fait au printemps; elles ſe nourriſſent de coquillages qu'elles ſaiſiſſent en plongeant fort avant; on profite de cette habitude pour en faire de grandes captures; les pêcheurs tendent deſſus les bancs de coquilles à marée baſſe, des filets qu'ils tiennent lâches & dans la poſition horiſontale; la mer les couvre en remontant, & les *macreuſes* qui plongent s'embarraſſent par les pieds ou le cou dans les mailles de ces filets & ſe noient; on en prend quelquefois vingt ou trente douzaines par ce moyen en une ſeule marée, en ſe ſervant d'un filet de cinquante toiſes de long ſur une & demie de large. Il eſt probable que certaines *macreuſes* à plumage d'un noir moins foncé que n'eſt celui du plus grand nombre des *macreuſes*, ſont de jeunes femelles.

La *macreuſe* peut s'apprivoiſer aiſément. M. Baillon en a nourri une de pain mouillé & de coquillages pendant un hiver. Elle marchoit beaucoup mieux qu'on ne l'auroit cru, d'après ſa conformation; mais non pas avec autant d'avantage qu'elle nageoit; car à cet égard il y a peu d'oiſeaux qui fendent l'eau avec autant de viteſſe & d'aiſance.

MACREUSE (grande.)

Pl. enl. 956.

BRISS. *tom. VI, pag.* 423. *Voyez* MACREUSE DOUBLE.

MACREUSE (la double.)

Macreuſe (grande.) *Pl. enl.* 956.

BRISS. *tom. VI, pag.* 423, *genre CVII.*

La *macreuſe double* diffère de l'ordinaire, en ce qu'elle eſt beaucoup plus grande; que de chaque côté il y a derrière l'œil une tache blanche; enfin, en ce que ſes ailes ſont bordées de blanc; d'ailleurs, ſon plumage eſt ſemblable à celui de la *macreuſe* ordinaire; un tubercule noir, charnu, s'élève ſur l'origine du bec, qui eſt jaune ſur les côtés, noir dans ſon milieu, & dont l'onglet eſt rouge; la partie nue des jambes, les pieds & les doigts ſont rouges en-dehors & d'un jaune-citron en-dedans; leurs membranes & les ongles ſont noirs.

La femelle a le plumage brun.

MACREUSE A BEC ROUGE.

Canard du nord appellé *marchand. Pl. enl.* 995.

Macreuſe (grande) de la Baie de Hudſon. BRISS. *tom. VI, pag.* 425.

Elle eſt un peu plus groſſe que la grande *macreuſe* qu'on voit ſur nos côtes; on la diſtingue aiſément à une tache blanche en forme de triangle, placée ſur le ſommet de la tête; il y a une pareille tache au-deſſous de l'occiput; le reſte du plumage eſt [illegible] le bec eſt orangé, rouge dans ſon milieu, & ſur chaque côté du demi-bec ſupérieur [illegible] eſpace noir, quarré & un peu relevé; [illegible] nue des jambes, les pieds & les doigts [illegible] beau rouge; les membranes & les [illegible] noirâtres: on la trouve à la Baie de [illegible] il paroît, d'après M. Edwars, qu'elle [illegible] hiver ſur les côtes d'Angleterre, où elle [illegible] ſur les prairies dont elle paît l'herbe.

MACREUSE (grande) de la Baie de [illegible] BRISS. *tom. VI, pag.* 425. *Voyez* MACREUSE A BEC ROUGE.

MACROULE.

Grande foulque ou *la macroule.* BRISS. *pag.* 28, *pl.* 11, *fig.* 2, *genre XC.*

Autre eſpèce de *poule d'eau*, autrement *macroule* ou *diable de mer.* BEL. *Hiſt. na pag.* 182.

Elle diffère de la *foulque* ou *morel* qu'elle eſt un peu plus grande, & à d'autres égards; l'une a quatorze pouc gueur, l'autre quatre lignes de plus; la qui couvre le front de la *macroule* eſt celle de la *foulque* eſt rouge; le cercle ronne le bas des jambes eſt jaune-ſur il eſt rouge ſur la *macroule*; du reſte, oiſeaux ſe rapportent en tout; leur pl également d'un cendré-noirâtre ſur la cou, d'un cendré-foncé ſur le deſſus du plus clair ſur le deſſous; ils ont les mê tudes avec le même extérieur; les diffé les diſtinguent ſont-elles ſuffiſantes pour rer, & ne ſont-ce pas ſimplement deux même eſpèce? L'une & l'autre *ſont un* médiocre. *Voyez* FOULQUE.

MAGUARI.

Cigogne d'Amérique. BRISS. *tom. V, p.*

Le *maguari*, ainſi nommé par les Bré décrit par Marcgrave, eſt un grand oiſe rique qui a beaucoup de raports avec *blanche*, & qui, d'après les mêmes cara également du LXXXe genre. Il eſt de la de notre *cigogne*; la tête, le cou & tou ſont couverts de plumes blanches, longu dames en-devant au bas du cou. Les c du deſſus de la queue ſont noires; le plumes ſcapulaires, les plus longues c du deſſus des ailes & les grandes penne noir luſtré de verdâtre; la queue eſt blanc que le corps; les yeux ſont entou peau nue d'un rouge fort vif. Il y a blable peau entre la gorge & la baſe du peau eſt ſuſceptible de ſe dilater; l'ir blanc-argenté; le bec eſt d'un verd-j ſon origine à la moitié de ſa longueur, ſon extrémité d'un cendré-bleu. Les part jambes, les pieds & les ongles ſont rou

Quoique les raports ſoient tels entre & la *cigogne blanche*, qu'on ſeroit fo regarder le premier oiſeau que comme riété du ſecond, produite par le climat

fférence que dans la couleur du bec, uvertures du deſſus de la queue, dans e la peau nue qui entoure les yeux, teinte des grandes couvertures des penſe cependant pas que le *maguari* nérique le repréſentant de la *cigogne* Europe, par ce que, comme je l'ai l'article de ce dernier oiſeau, j'ai reçu , & j'en ai vu arriver pluſieurs fois d'un oiſeau qui differe encore moins ogne que le *maguari*; d'un autre côté, is vu, parmi les oiſeaux apportés de cette *cigogne* obſervée au Bréſil par ; c'eſt une préſomption qu'elle eſt au lieu qu'il eſt très-poſſible que notre i eſt un oiſeau voyageur, paſſe en j'entends par notre *cigogne*, la *cigogne* r je ne ſuppoſe pas que ce ſoient s qu'on voit en Europe qu'on retrouve e; mais l'eſpèce habitant également ne paroît poſſible que les individus le nord en Amérique; ou que cet iennement établi ſur ce vaſte con- circule du nord au midi, comme en

IFIQUE de la Nouvelle Guinée ou JCODE A BOUQUETS.

paradis de la nouvelle Guinée, dit *e*, pl. enl. 631.

e paradis, ſurnommé *le magnifique*. nouv. Guin. *pag.* 163, *pl.* 98.

oins gros que notre *merle* & d'une alongée. M. Sonnerat qui a fait con- oiſeau, le décrit dans les termes ſui-

deſſus de la tête d'un rouge mordoré; d'un brun-noirâtre; le deſſus du cou longues plumes jaunes, étroites, qui at & le poli de l'or; le dos mor- e devant du cou & le ventre d'un euâtre, avec le luſtre & le moëlleux ie; les petites couvertures des ailes n noir-brunâtre, mêlé de jaune; les ſont d'un jaune-d'orpin; le croupion eue brunâtres: du milieu de la queue deux filets de couleur verdâtre; ils tiers plus longs que le corps entier au, ils ont l'éclat métallique & ſont du côté extérieur ſeulement, de barbes courtes, qu'on a de la peine à les diſ-

jouter à cette deſcription, que les deux prolongeant, ſe courbent de l'intérieur ; que les plumes du haut du cou ſont à plus courtes que celles qui couvrent le es ſont plus ſerrées; que les dernières, plus longues, ſont plus effilées; qu'avec l'or poli, elles ſont d'un jaune-paille; t que l'oiſeau peut relever les unes & former des plumes qui ſont ſur le haut du cou une aigrette de chaque côté au bas de la tête, où elles ſont plus preſſées qu'au milieu, & des longues plumes un panache qui tient de celui qui orne de même la partie poſtérieure du cou du *tricolor* ou du *faiſan doré* de la Chine.

M. de Montbeillard obſerve que ce *manucode* a les plumes près de la baſe du bec en-deſſus, tournées en-avant, & qu'elles recouvrent les narines, ce qui eſt directement oppoſé à un des caractères aſſignés comme diſtinctifs de ce genre d'oiſeaux; j'ai conſtaté l'obſervation de M. de Montbeillard ſur une peau de ce *manucode*, que je conſerve; mais il me paroît difficile de déterminer ſi ces plumes poſées à rebours de leurs ſens, ſuivant un des caractères aſſignés aux oiſeaux de paradis, ſont par rapport aux peaux que M. Sonnerat avoit rapportées, & qui ſont les ſeules qu'on connoiſſe, ſont, dis-je, dans leur poſition, ou ſi elles n'en ont pas pris une diamétralement oppoſée par la préparation & l'applatiſſement que la tête a viſiblement ſouffert. Ainſi ce *manucode* n'en doit pas être moins compris dans le XXe genre, ſans qu'on ſoit même fondé à inculper la méthode.

MAGOUA.

Tinamou de Cayenne. *Pl. enl.* 476.

Groſſe perdrix du Bréſil. BRISS. *tom. 1, pag.* 227.

C'eſt le plus gros des *tinamous*. *Voyez* TINAMOU. Les Braſiliens le nomment *macucagua*, d'où M. le comte de Buffon a formé le nom de *magoua*. Il eſt de la groſſeur d'une *poule* & très-charnu; il a la tête & le cou pointillés de noir & de jaune-obſcur; la gorge blanchâtre; la poitrine, le ventre & le deſſus du corps d'un cendré-foncé; les ailes d'un brun-ſombre, varié de noir, diſpoſé par ondes, excepté les grandes pennes qui ſont entièrement noires; les pieds bleuâtres, les ongles gris. Cette deſcription eſt empruntée de Marcgrave. Le même auteur ajoute que le *macucagua* vit des différens fruits qui tombent des arbres; qu'il ne fait que courir à terre & qu'il ne ſe perche pas; que la femelle pond des œufs un peu plus gros que ceux de *poule*, d'un blanc-verdâtre.

M. de Buffon obſerve que les individus de cette eſpèce ſont ſujets à varier dans leurs dimenſions, & que le terme moyen eſt quinze pouces de longueur totale, vingt lignes pour le bec; trois pouces ſix lignes pour la queue; deux pouces trois quarts pour les pieds: il ajoute que les ailes pliées dépaſſent la queue d'un pouce deux lignes; que la femelle pond de douze à ſeize œufs, qu'ils ſont preſque ronds & très-bons à manger; que le ſifflement par lequel les *magouas* ſe rappellent eſt un ſon grave qui ſe fait entendre régulièrement le ſoir au coucher du ſoleil, c'eſt-à-dire, à ſix heures pour la Guiane où l'on trouve cet oiſeau ainſi qu'au Bréſil.

MAHUTIS (*Fauconn.*) c'eſt en terme de Fauconnerie, la partie des ailes la plus proche du corps.

blanche, oblongue, formée par les barbes d'une partie des grandes pennes; les plumes qui couvrent la tête ſont courtes, ſerrées, & ont l'apparence, le moëlleux & le luſtre du velours; de chaque côté, au-deſſous & derrière l'œil, eſt une membrane aſſez épaiſſe, d'un jaune d'orpin, large & étendue de bas en haut ſur le côté de la tête; elle projette horiſontalement une branche plus étroite en arrière; les deux branches s'avançant à leur rencontre, ſans ſe joindre, ceignent en grande partie l'occiput par derrière: cependant l'étendue, la forme de ces membranes, ſont ſujettes à des variétés; le bec & les pieds ſont jaunes; la baſe du bec eſt rougeâtre, & l'on retrouve une teinte de cette nuance ſur les pieds. Le *mainate* eſt un des oiſeaux qui retiennent & qui imitent les ſons avec le plus de facilité; il eſt parmi les oiſeaux des Indes orientales, ce que le *mocqueur* eſt parmi les oiſeaux d'Amérique, & ce raport eſt une raiſon de plus pour le placer parmi les *merles*. J'en ai vu un qui avoit été apporté de Pondichéri à Paris. C'étoit un oiſeau mime & excellent parleur: il avoit appris, dans la traverſée, à contrefaire le cri des poulies, lorſqu'on les tire dans la manœuvre; il répétoit ces ſons, ſi difficiles à apprécier & à retenir, plus d'un an après qu'il avoit ceſſé de les entendre: rien ne peut mieux prouver l'aptitude de cet oiſeau pour retenir les ſons & la flexibilité de ſon goſier pour les imiter.

Le *mainate*, décrit par M. Briſſon, *tom. II*, *pag.* 305, repréſenté *pl. XXVIII*, *fig.* 2 de ſon ouvrage, *genre XXII*, & auquel Edwars donne le nom de *petit minor* ou *mino*, *tom.* 1, *pag.* & *pl.* 17, eſt un peu plus gros que le *merle*; celui que M. de Montbeillard décrit a les mêmes dimenſions à-peu-près, mais point de blanc aux ailes, ce que M. de Montbeillard conjecture pouvoir être une omiſſion dans la planche. Je conſerve un *mainate*, qui eſt en tout conforme à la deſcription qu'en fait M. Briſſon, & d'après lequel j'ai décrit cet oiſeau; mais il eſt moins grand que d'autres *mainates* au même plumage, qui faiſoient également partie de la collection de M. Sonnerat.

2°. L'expanſion des membranes ſe réuniſſoit dans le petit *mainate* de M. Edwars, & ceignoit en entier l'occiput.

3°. Le grand *mainate* de M. Briſſon, *tom. II*, *pag.* 308, qui eſt le grand *minor*, ou *mino* d'Edwars, *tom. I*, *pag.* & *pl.* 17, eſt de la grandeur du *choucas*; il n'a pas de rouge à la baſe du bec, ni de teinte de cette couleur ſur les pieds. M. Edwars demande ſi ce ſeroit le mâle de l'eſpèce; & il eſt d'autant plus fondé à faire cette queſtion, qu'un petit *mainate* qu'il avoit diſſéqué, s'étoit trouvé femelle; mais on doit remarquer en même-temps que celui-ci ſe trouve dans l'île d'Hainan, par conſéquent dans un canton ſéparé, ce qui peut avoir altéré l'eſpèce, & l'avoir enrichi d'une race diſtincte & conſtante.

Enfin le *mainate* de *Bontius* avoit le plumage d'un bleu de pluſieurs teintes, à reflets verds & violets, pointillé de gris-cendré, différences qui me paroiſſent aſſez grandes dans des oiſeaux du même climat, pour faire regarder celui dans lequel on les obſerve comme une eſpèce diſtincte.

MAINATE de Bontius. *Voyez* MAINATE des Indes orientales.

MAIPOURI (le).

Petite perruche maipouri de Cayenne, *pl. enl.* 527.

Perroquet à poitrine blanche du Mexique. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 297, *genre LIII.*

Perroquet à poitrine blanche. EDW. *tom. IV*, *pag.* & *pl.* 169.

Le *maipouri* eſt un *perroquet* du nouveau continent: M. le comte de Buffon le place dans une ſection à part avec le *caïca* entre les *papegais* & les *perriches*. Les caractères qui diſtinguent le *maipouri* ſont un corps plein, une taille ramaſſée, la tête fort groſſe, le cou très-court, ainſi que la queue; des plumes ſerrées, courtes & fortement appliquées ſur le corps, ſur-tout ſur la poitrine & le ventre; c'eſt à ſon cri, ou plutôt à ſon ſifflement, ſemblable à celui du *tapir*, qu'on nomme *maipouri* à Cayenne, que ce *perroquet* doit ſon nom. Malgré la différence entre deux animaux, dont l'un eſt un très-grand quadrupède, & l'autre eſt un oiſeau de taille au plus moyenne, le coup de ſifflet eſt ſemblable à s'y méprendre.

Le *maipouri* eſt de la groſſeur d'une *tourterelle*, mais d'une forme plus pleine & plus ramaſſée; il a neuf pouces & demi du bout du bec à celui de la queue, qui dépaſſe les ailes pliées d'environ le tiers de ſa longueur; le deſſus de la tête eſt noir; les joues, la gorge & le devant du cou ſont jaunes; mais il y a au bas des joues une bande tranſverſale verte; le deſſus du cou eſt orangé & le deſſus du corps d'un verd fort brillant; la poitrine & le haut du ventre ſont d'un blanc-ſale; le bas ventre, les côtés & les jambes ſont d'un jaune-orangé; des moyennes pennes des ailes, les unes ſont vertes, bordées de jaune du côté extérieur; les autres ſont entièrement vertes, & les grandes ſont bleues du côté extérieur, noirâtres du côté intérieur; la queue eſt verte, & les pennes du milieu ſont un peu plus longues que les latérales; l'iris eſt d'un gris foncé; les paupières ſont bordées d'un rouge-pâle; le bec, couleur de chair à ſa baſe, ſe rembrunit en approchant de ſa pointe; les pieds ſont cendrés; les ongles noirs. On trouve le *maipouri* au Mexique, à la Guiane, dans le pays des Caraques; ces oiſeaux habitent les bois humides & entourés d'eau; ils ſe plaiſent même ſur les arbres des Savanes noyées; ils vont par petites troupes, & cependant ils ſe battent entr'eux & ſouvent & cruellement; ils ſont très-ſauvages; il eſt impoſſible d'apprivoiſer ceux qu'on prend adultes; ils refuſent toute nourriture & meurent ſans s'être adoucis; il faut élever néceſſairement ces *perroquets* jeunes, & ils n'ont en leur faveur que la ſingularité de leur forme & les couleurs de leur plumage. Ils n'apprennent point à

parler & n'ont aucune des gentilleſſes qui font rechercher les autres *perroquets*.

MAJAGUÉ. *Voyez* PUFFIN du Bréſil.

MALART. C'eſt, ſuivant Salerne, le nom qu'on donne en Normandie au *canard* domeſtique mâle. *Voyez* CANARD.

MALOUASSE. *Voyez* GROS-BEC.

MANAKIN.

Les *manakins* ſont, en général, de fort petits oiſeaux; les plus grands ne le ſont pas plus que le *ſerin*, & pluſieurs ſont à-peu-près de la groſſeur du *roitelet*; mais ils ont une autre forme; leur queue & leurs ailes ſont courtes; leur corps eſt plein, & ils paroiſſent, en général, courts & ramaſſés; ils ont quatre doigts, trois devant, un derrière; celui du milieu étroitement uni au doigt extérieur juſqu'à la troiſième articulation, & au doigt intérieur juſqu'à la première; les jambes revêtues de plumes juſqu'au talon; le bec court, comprimé par les côtés vers le bout.

Les *manakins* reſſemblent, par la conformation des pieds, au *coq* de roche, aux *martins-pêcheurs*, aux *guêpiers*, aux *todiers*, aux *calaos*. Mais leur taille ſuffiroit pour les diſtinguer de tous ces oiſeaux, s'ils n'en différoient pas d'une manière marquée par la conformation du bec. On ne pourroit, relativement à la taille, les confondre qu'avec les plus petites eſpèces de *martins-pêcheurs* & de *guêpiers*. Mais ces derniers oiſeaux ont le bec trop différent de celui des *manakins* pour qu'on puiſſe s'y méprendre; il reſte donc les *todiers* avec leſquels les proportions & la forme de tout le corps pourroient les faire confondre; mais les *todiers* ont le bec long & les *manakins* l'ont court; les *todiers* l'ont applati horiſontalement, & les *manakins* l'ont déprimé ſur les côtés: dans les premiers, il eſt d'un diamètre égal dans ſa longueur; & dans les ſeconds, il ſe rétrécit de la baſe à la pointe. La conformation des pieds ſuffit donc pour diſtinguer les *manakins* du plus grand nombre des oiſeaux; leur taille pour les ſéparer de la plûpart de ceux avec leſquels on pourroit les confondre, & la forme de leur bec pour les faire reconnoître parmi les oiſeaux entre leſquels & eux on pourroit ſe méprendre, d'après la grandeur, la forme du corps & celle des pieds; ainſi les caractères indiqués, pour reconnoître les *manakins*, rempliſſent en effet leur objet. M. Briſſon, qui en compoſe ſon *LVIe genre*, ajoute qu'ils ont *la tête ſimple*, c'eſt-à-dire dénuée de huppe. Mais ce caractère doit être effacé comme ſurabondant & inexact. En effet, nous verrons dans les détails que pluſieurs eſpèces de ces oiſeaux ſont huppées.

Les *manakins* appartiennent tous juſqu'à préſent au nouveau continent: on n'en a point encore trouvé dans l'ancien; ils ne vivent que dans les climats chauds de l'Amérique; ils ſe tiennent dans les grands bois & ne paroiſſent ni dans les lieux découverts, ni près des habitations; ils ſe nourriſſent d'inſectes & de baies; ils ont le vol rapide, mais court; ils ſe perchent ordinairement à une hauteur moyenne; ils vont communément par petites bandes de huit à dix de la même eſpèce; quelquefois ces petites troupes ſe réuniſſent avec celles que compoſent d'autres eſpèces de leur genre, ou même avec d'autres petits oiſeaux de genre différent, mais qui ont à-peu-près la même façon de vivre: ce n'eſt, au reſte, que le matin que les *manakins* ſe réuniſſent en petites troupes: ils ſont alors entendre un gazouillement qui n'eſt pas ſans agrément; ils ſe ſéparent ſur les neuf à dix heures du matin, paſſent la journée dans le ſilence & ſe tiennent à l'abri de la chaleur ſous le plus touffu des arbres. Ils préfèrent les terreins humides & frais qui ne ſont cependant ni ſur le bord des eaux, ni en marais.

Ce qu'on vient de lire ſur les habitudes des *manakins* eſt extrait de l'ouvrage de M. le comte de Buffon, qui nous apprend tenir de M. de Sonini ce qu'il dit ſur le même ſujet. Les anciens n'ont point connu les *manakins* qui ne ſe trouvent qu'en Amérique: ces oiſeaux n'ont point de nom en latin; comme les auteurs ont beaucoup varié ſur leur genre, ils les ont nommés, tantôt *tangara*, tantôt *linaria*; ils ne les ont ſouvent indiqués que par le nom *d'avicula*, & M. Briſſon a fait en leur faveur le mot latin *manacus* dont il ſe ſert pour les déſigner.

MANAKINS (grand). *Voyez* TISÉ.

MANAKIN. BRIS. *tom. IV, p.* 442. *Voyez* CASSENOISETTE.

MANAKIN A COLLIER.

Je réunis dans ce même article quatre oiſeaux indiqués par Séba, tous quatre compris dans l'ouvrage de M. Briſſon, & dont les trois derniers le ſont auſſi dans celui de Klein, ces deux auteurs n'ayant parlé de ces oiſeaux que d'après le premier; mais comme ſes deſcriptions ſont incomplettes & qu'on ne peut pas abſolument s'en rapporter à la correction des figures qu'il a données, on ne peut être aſſuré d'avoir une idée très-juſte de ces oiſeaux, ni même garantir que ce ſoient véritablement des *manakins*.

Le premier ou le *manakin à collier*. BRISS. *tom. IV, pag.* 456, eſt de la groſſeur du *manakin à tête d'or*: il a la tête d'un rouge vif; le haut du cou & la gorge entourés d'une bande couleur d'or qui forme une ſorte de collier; le cou, le dos, le croupion, la poitrine, le ventre, les côtés noirs; les ailes & leurs couvertures en-deſſus d'un bleu-foncé; la queue noire; le bec, les pieds, les ongles d'un jaune-clair.

2°. Le *manakin roux huppé*. BRISS. *tom. IV, p.* 461. Il paroît, d'après la figure, un peu plus petit que le précédent; mais il eſt fort douteux, d'après la même figure, que ce ſoit un *manakin*: la tête eſt couverte en-deſſus de plumes jaunâtres qui forment une huppe; le reſte du deſſus du corps, ainſi que le deſſous, ſont d'un roux-jaune; la queue & les grandes pennes des ailes ſont d'un

bleu éclatant ; les petites pennes des ailes d'un jaune-pâle ; la gorge eſt brune ; le bec jaune.

3°. Le *manakin rouge huppé*. BRISS. *tom. IV, p.* 462. Il paroît à-peu-près, à en juger par la figure, de la même groſſeur que le précédent. Tout ſon plumage eſt d'un pourpre plus ou moins foncé ſur différentes parties, excepté le deſſus de la tête qui eſt orné d'une huppe jaune, & la queue qui eſt rouge ; le bec eſt de cette dernière couleur ; il ſe trouve au Bréſil, ſuivant Séba.

4°. *manakin gris huppé*. BRISS. *tom. IV, pag.* 463. C'eſt encore un petit oiſeau à-peu-près de la groſſeur des précédens ; il a ſur le devant de la tête une tache jaune ; les plumes qui la couvrent en arrière ſont griſes, & forment une huppe peu élevée ; le deſſus du corps eſt gris ; le deſſous d'un jaune-clair ; les grandes couvertures du deſſus des ailes ſont rouges ; les pennes des ailes & de la queue ſont griſes ; le bec eſt jaune. *Genre LVI.*

MANAKIN A FRONT BLANC. *Pl. enl.* 324, *fig.* 2. BRISS. *tom. IV, pag.* 457. *V.* MANAKIN VARIÉ.

MANAKIN A GORGE BLANCHE. *Voyez* MANAKIN A TÊTE D'OR.

MANAKIN A TÊTE BLANCHE. *Voyez* MANAKIN A TÊTE D'OR.

MANAKIN A TÊTE D'OR.

Trois *manakins*, dont la grandeur eſt ſi exactement la même, qu'elle eſt pour chacun de trois pouces quatre lignes du bout du bec à celui de la queue, ont en outre tout le plumage d'un noir luſtré ; ils ne diffèrent qu'en ce que l'un a la tête d'un jaune-doré, l'autre l'a rouge, & le troiſième l'a blanche ; les nuances du bec & des pieds ſont auſſi différentes : ces trois oiſeaux ont paru à M. le comte de Buffon des individus de la même eſpèce : il a nommé le premier *manakin à tête d'or* ; il eſt repréſenté avec la même dénomination, *pl. enl.* 34, *fig.* 1, & décrit ſous le même nom par M. Briſſon, *tom. IV, pag.* 448, *pl. XXXIV, fig.* 2 ; toute la tête eſt revêtue de plumes brillantes d'un jaune-d'or avec un trait d'un rouge très-vif, plus ou moins étendu ſuivant les individus, qui borde les plumes les plus proches du cou, ſur-tout en-arrière ; les jambes ſont blanches, marquées à leur extrêmité du côté extérieur d'une tache d'un rouge fort vif ; le bec eſt blanchâtre ; les pieds & les ongles ſont jaunes. Cet oiſeau eſt d'un plumage éclatant, quoiqu'il n'ait que deux couleurs relevées par le trait rouge qui les ſépare ; on l'envoie fort ſouvent de Cayenne.

Le ſecond *manakin* a été nommé par M. le comte de Buffon *manakin à tête rouge*, & décrit ſous le même nom par M. Briſſon, *tom. IV, pag.* 450 : il a toute la tête couverte de plumes d'un rouge vif ; les jambes blanches & marquées dans le bas du côté extérieur de rouge comme dans le précédent ; mais le bec eſt d'un jaune-obſcur, & les pieds, ainſi que les ongles, ſont cendrés.

Enfin, M. de Buffon a nommé le troiſième de ces oiſeaux, *manakin à tête blanche* ; on en a donné la figure avec le même nom, *pl. enl.* 34, *fig.* 2, & M. Briſſon l'a auſſi décrit ſous la même dénomination, *tom. IV, pag.* 446, & l'a fait graver, *pl. XXXV, fig.* 2 : celui-ci n'a que le deſſus de la tête blanc, & tout le reſte du plumage du même noir que les deux précédens.

M. le comte de Buffon obſerve à l'égard de ce *manakin*, au ſujet duquel il me fait l'honneur de me citer, que je lui ai aſſuré n'avoir jamais vu de *manakin à tête blanche* qui eût du rouge au bas des jambes, comme les deux précédens ; il oppoſe à cette remarque, dans laquelle je ſuis d'accord avec M. Briſſon, le ſentiment de M. de Sonini ; je n'ai rien à répondre à un homme qui a obſervé ſur les lieux, mais j'aurois ſouhaité que M. de Sonini ne ſe fût pas rappellé ſeulement l'obſervation, qu'il eût mis ſous les yeux de M. le comte de Buffon, un *manakin à tête blanche* avec du rouge au bas des jambes. Au reſte, cette différence changeroit bien peu de choſe à la reſſemblance ou à la diſparité de ces oiſeaux ; c'eſt ſeulement une variété de plus. Ce même *manakin à tête blanche* a le bec d'un gris-brun, les pieds & les ongles rougeâtres. C'eſt aux naturaliſtes qui ſe trouveront ſur les lieux à confirmer par l'obſervation la conjecture de M. le comte de Buffon. Oſerois-je dire que je crois qu'elle ſe vérifiera, que le mâle adulte eſt le *manakin à tête d'or*, la femelle le *manakin à tête blanche*, & celui *à tête rouge* un jeune mâle ; ce qui me confirme dans ce preſſentiment, c'eſt que je conſerve un *manakin à tête d'or*, qui a beaucoup de plumes rouges mêlées aux plumes dorées, & dont le noir ſur le reſte du corps eſt d'un gris-verdâtre mêlé de noir, ce qui ſemble annoncer la livrée du premier âge.

En réuniſſant avec M. de Buffon les trois *manakins* précédens en une ſeule eſpèce, on pourra en regarder avec lui comme une variété l'oiſeau qu'il nomme *manakin à gorge blanche* ; il eſt de la même grandeur que les trois précédens ; il a le même plumage, excepté que la gorge & le devant du cou ſont couverts de plumes blanches qui s'avancent en pointe ſur le milieu & le haut de la poitrine ; la portion ſupérieure du bec eſt noirâtre, l'inférieure eſt blanche ; les pieds & les ongles ſont rouges. Ce *manakin* a été repréſenté ſous le même nom que lui donne M. de Buffon, *pl. enl.* 324, *fig.* 1, & décrit, auſſi ſous le même nom, par M. Briſſon, *tom. IV, pag.* 446 & gravé, même *tom. pl. XXXV, fig.* 1.

Soit qu'on regarde, avec M. le comte de Buffon, les trois premiers *manakins* comme la même eſpèce & le dernier comme une variété, ſoit qu'avec MM. Briſſon, Edwars, &c., on les compte pour quatre eſpèces, ils devront également être compris dans le même genre ou dans le LVIe, de la méthode que nous avons adoptée.

MANAKIN A TÊTE NOIRE de Cayenne. *Pl. enl.* 303, *fig.* 1. *Voyez* CASSE-NOISETTE.

MANAKIN A TÊTE ROUGE. *Voyez* MANAKIN A TÊTE D'OR.

MANAKIN BLEU A POITRINE POURPRE. Edw. *glan. pag.* 65, *pl.* 241. *Voyez* CORDON BLEU.

MANAKIN CENDRÉ de Cayenne. *Pl. enl.* 687, *fig.* 1. *Voyez* OISEAU CENDRÉ de la Guiane.

MANAKIN CHAPERONNÉ DE NOIR. Edw. *glan. pag.* 107, *pl.* 260. *Voyez* CASSE-NOISETTE.

MANAKIN du Bréſil. *Pl. enl.* 302, *fig.* 1. *Voyez* CASSE-NOISETTE.

MANAKIN GRIS HUPPÉ. *Voyez* MANAKIN A COLLIER, *n°* 4.

MANAKIN NOIR ET JAUNE. Edw. *tom. II, pag.* & *pl.* 83. *Voyez* MANAKIN ORANGÉ.

MANAKIN NOIR HUPPÉ. Briss. *tom. IV, pag.* 459. *Voyez* TIJÉ.

MANAKIN NOIR HUPPÉ de Cayenne. *Pl. enl.* 687, *fig.* 2. *Voyez* TIJÉ.

MANAKIN ORANGÉ.

Briss. *tom. IV, pag.* 454, *genre LVI.*

Manakin orangé de Cayenne. *Pl. enl.* 302, *fig.* 2.

Manakin jaune & noir. Edw. *tom. II, pag.* & *pl.* 83.

Je n'ai jamais vu ce *manakin* que je ne connois que par la deſcription des auteurs : il eſt de la grandeur du *manakin rouge* ; il en diffère en ce qu'il n'a de noir que ſur le dos, le croupion, les ailes & la queue ; en ce que ce qui eſt d'un rouge vif dans le premier eſt orangé dans celui-ci, & que cette couleur s'étend ſur tout le deſſous du corps ; il a de plus le bec blanc & le *manakin rouge* l'a noir ; il a les pieds bruns & le *manakin* auquel il reſſemble les a rouges ; ne ſeroit-ce pas une ſimple variété, & cette conjecture n'eſt-elle pas d'autant plus probable, que ce *manakin* eſt fort rare, que parmi les *manakins rouges*, il y en a qui ont plus ou moins de jaune mêlé à leur belle couleur rouge, & ſur qui cette dernière couleur gagne plus loin ſur le deſſous du corps que ſur d'autres ; il ſemble n'y avoir que peu de diſtance de ces *manakins rouges* aux *manakins orangés*, & qu'un dégré de plus dans les premiers produiroit la variété. La couleur du bec & des pieds eſt différente, il eſt vrai ; mais il n'y a pas de cauſe pour que la couleur de ces parties ne ſoit pas altérée par le même principe qui agit ſur celles du plumage.

MANAKIN ROUGE.

Pl. enl. 34, *fig.* 3.

Briss. *tom. IV, pag.* 451, *pl. XXXIV, fig.* 3, *genre LVI.*

Sa longueur eſt de trois pouces neuf lignes du bout du bec à celui de la queue, qui n'eſt longue que d'un pouce. Il a ſept pouces & demi de vol, & ſes ailes pliées atteignent à peu de choſe près au bout de ſa queue. La tête, le cou, le dos & la poitrine ſont d'un très-beau rouge ; la baſe du bec eſt entourée de petites plumes d'un jaune-orange ; le rouge n'eſt pas de la même nuance ſur tous les individus ; il y en a ſur leſquels il eſt teinté de jaune, & cette couleur eſt ordinairement plus marquée autour du bec & ſur la gorge ; mais quelque ſoit la nuance, les plumes des parties qui ont été nommées ſont à leur origine d'un blanc éclatant, qui ne paroît pas quand elles ſont couchées ; le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & le deſſous du corps ſont d'un noir luſtré. Cependant le rouge de la poitrine s'avance plus ou moins en pointe ſur le noir qui couvre le ventre ; le pli de l'aile eſt marqué d'un trait jaune ; les ailes & la queue ſont noires, mais les pennes des ailes ſont tachées du côté intérieur de blanc, qui n'eſt apparent qu'autant que l'aile eſt déployée : le bec eſt noir, les pieds & les ongles ſont rouges.

Ce *manakin* paroît être le plus commun de tous à la Guiane, puiſque c'eſt celui qu'on en envoie le plus ſouvent ; parmi les peaux que j'en ai reçues, j'en ai trouvé de variées de plumes rouges ſur la tête, le cou, &c. ; de plumes noires au dos, au ventre, &c., ſur un fond gris-verdâtre. J'ai préſumé que c'étoient des peaux de jeunes mâles tués dans le paſſage de leur première à leur ſeconde mue ; & comme en général les jeunes mâles portent la livrée de leur mère, il n'eſt pas ſans probabilité que ce fond gris-verdâtre eſt la couleur de la femelle dans cette eſpèce.

MANAKIN ROUGE HUPPÉ. *Voyez* MANAKIN A COLLIER, *n°* 3.

MANAKIN ROUX HUPPÉ. *Voyez* MANAKIN A COLLIER, *n°* 2.

MANAKIN VARIÉ.

Manakin à front blanc. Pl. enl. 324, *fig.* 2.

Idem. Briss. *tom. IV, pag.* 457, *pl. XXXVI, fig.* 2, *genre LVI.*

Sa longueur n'eſt que de trois pouces ſix lignes du bout du bec à celui de la queue, & ſon vol de ſix pouces & demi. Il a ſur le ſommet de la tête une plaque d'un blanc mat entourée de bleu d'aigue-marine, peu apparent ſur les côtés & beaucoup plus marqué ſur le devant & en-arrière ; le reſte de la tête, la gorge, le cou, la poitrine, le dos, les couvertures ſupérieures & inférieures des ailes ſont d'un noir de velours ; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un bleu très-éclatant ; le ventre eſt orangé & les côtés ſont variés de cette dernière couleur & de noir ; les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un verd-d'olive ; les ailes & la queue d'un noir-luſtré ; le bec, les pieds, les ongles ſont noirs. On le trouve quelquefois à Cayenne, mais rarement.

MANAKIN VERD A HUPPE ROUGE. *Pl. enl.* 303, *fig.* 2. *Voyez* TIJÉ.

MANCHOT.

Les *manchots* ſont des oiſeaux de mer ; ils ſont abſolument

abſolument privés de la faculté de voler : preſque continuellement à l'eau, ils ne viennent ſur terre que pour ſe repoſer ou faire leur nid ; on ne les trouve que ſur les mers du ſud, mais dans une étendue très-conſidérable, & depuis les terres qui avoiſinent le détroit de Magellan juſque ſur les mers qui baignent la pointe de l'Afrique au cap de Bonne-Eſpérance. Leurs ailes reſſemblent à deux nageoires cartilagineuſes pendantes de chaque côté du corps ; elles ſont couvertes de plumes courtes, ſerrées, étroites, roides, diſpoſées comme des écailles dont elles ont l'apparence ; les plumes qui couvrent le corps ſont auſſi fort courtes, très-ſerrées, étroites, à tuyau très-gros, & elles ont un brillant ou luſtre qui, ſous ce point de vue, les rapproche des plumes des *grébes*.

Les *manchots* forment le XCV^e^ genre de la méthode de M. Briſſon : leurs caractères ſont d'avoir :

Quatre doigts dont les trois antérieurs ſont joints enſemble par des membranes entières, & le poſtérieur eſt ſéparé :

Les jambes placées tout-à-fait derrière & cachées dans l'abdomen :

Le bec droit :

Le bout de la mandibule ſupérieure crochu, & celui de la mandibule inférieure comme tronqué.

Les voyageurs confondent ſouvent les *manchots* avec les *pingoins*. Ce qui vient de ce que ces oiſeaux ſe tiennent également preſque toujours en mer, que pluſieurs eſpèces de *pingoins* habitent les mêmes parages que les *manchots*, &, que comme ces derniers ſont abſolument privés de la faculté de voler, pluſieurs des premiers en ſont auſſi dépourvus. Mais il eſt aiſé de les diſtinguer à la forme du bec, à celle des ailes, qui, quoique fort courtes dans les *pingoins*, ne le ſont pas autant que dans les *manchots*, & qui denuées de pennes dans ceux-ci, en ſont revêtues dans les autres ; enfin, les plumes qui couvrent les différentes parties des *pingoins* ont la texture, la forme & l'apparence ordinaires, au lieu que les *manchots*, ſi on n'y regarde de près, ſemblent couverts d'écailles, ſur-tout aux ailes, plutôt que de plumes. D'ailleurs ces deux eſpèces d'oiſeaux ont de grands raports dans la forme & dans les habitudes. *Voyez* PINGOIN.

MANCHOT. BRISS. *tom. VI, pag.* 97. *V.* MANCHOT (le moyen).

MANCHOT (le grand).

Manchot des iles Malouines. *Pl. enl.* 975.

Manchot de la nouvelle Guinée. *Voyage à la nouvelle Guinée. pag.* 178, *pl.* 180.

Sa longueur eſt de trois pieds ; ſa groſſeur paſſe celle d'une *oie* : cet oiſeau eſt comme tous les *manchots*, d'une forme alongée, & ſa peau bourée reſſemble à un ſac ſur lequel on a adapté un cou & une tête : toutes les plumes ſont courtes, étroites, ſerrées les unes contre les autres, luſtrées & arrangées comme les écailles des poiſſons : cette diſpoſition eſt encore plus ſenſible ſur les ailes où les plumes ſont plus petites & plus courtes ; elles ne ſont que l'office de couvertures & l'aile eſt abſolument dénuée de pennes ; elle reſſemble à une nageoire pendante du bas du cou à l'origine de la queue, le long des côtés du corps ; elle eſt fort étroite & abſolument inutile pour le vol, faculté dont tous les *manchots* ſont privés. Celui-ci a la tête, le devant du cou, le haut de la poitrine d'un gris-noirâtre ; le dos d'un gris-bleuâtre ; les ailes rayées longitudinalement de lignes d'un gris-noirâtre foncé, & alternativement d'un gris plus clair ; de chaque côté de la tête en-arrière, deſcend, en ſe portant en-devant, une raie, d'abord large & d'un jaune-foncé, enſuite étroite & foibliſſant de couleur ; cette raie s'élargit de nouveau en approchant de la poitrine ſur le haut de laquelle elle s'étend ; elle encadre la gorge & le devant du cou ; le deſſous du corps eſt blanc ; le bec eſt beaucoup plus long à proportion que dans les autres *manchots*, il eſt arrondi, droit, renflé vers l'extrêmité de ſa partie ſupérieure, & un peu courbé en bas à la pointe de cette même partie ; noir de ſa baſe aux deux tiers de ſa longueur ; il eſt d'un rouge-jaunâtre dans le ſurplus ; les pieds ſont fort courts, le tarſe eſt très-gros, il eſt, ainſi que les doigts, couvert d'écailles noires fort ſerrées & preſſées les unes contre les autres.

Les premiers *manchots* qui aient été obſervés, le furent par les Hollandois dans leur navigation dans les mers du ſud en 1598 : ces oiſeaux peu connus juſqu'à ces derniers temps, & en particulier celui dont il s'agit dans cet article, ont été mieux obſervés depuis. M. de Bougainville l'a vu aux îles Malouines & l'en a rapporté ; & celui que M. Sonnerat a trouvé à la nouvelle Guinée, en diffère ſi peu, qu'on ne peut le regarder que comme la même eſpèce qui s'eſt étendue de la pointe de l'Amérique à la nouvelle Guinée : il eſt probable que ce ſont encore les mêmes oiſeaux que M. Forſter obſerva ſur les côtes de la nouvelle Georgie, puiſque ces derniers ne diffèrent de notre grand *manchot* que par des dimenſions au-deſſus des ſiennes. *Genre XCV.*

MANCHOT (le moyen).

Manchot du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 1005.

Manchot. BRISS. *tom. VI, genre XCV, pag.* 97.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *canard*, mais d'une forme bien plus alongée ; le deſſus de la tête, le cou, le dos & le croupion ſont noirâtres ; les joues & la gorge ſont d'un gris-ſale ; le deſſous du corps eſt blanc ; les ailes ſont noires en-deſſus, bordées de blanc, & en-deſſous elles ſont blanchâtres variées de noir ; la queue eſt noirâtre ; le bec eſt de cette dernière couleur, coupée vers la moitié de ſa longueur par une bande tranſverſale jaunâtre : les pieds ſont noirs.

M. Briſſon décrit ſous le nom de *manchot tacheté* un oiſeau du même genre que le précédent

qui a les mêmes dimenſions, qui ſe trouve de même ſur les mers du ſud, mais qui diffère par les nuances du plumage; le deſſus de la tête & du cou, le dos & le croupion ſont couverts de plumes à tuyau d'un noir brillant, à barbes d'un noir moins luſtré & pointillées de gris-blanc; de chaque côté de la tête eſt une bande blanche, qui part d'auprès de l'origine du bec, paſſe par-deſſus les yeux, s'étend enſuite vers l'occiput, & va delà joindre le blanc des côtés du cou: le deſſous du corps eſt blanc, mais le haut de la poitrine eſt traverſé par une bande noirâtre, courbée en arc qui s'étend tout le long des côtés juſqu'aux pieds; le reſte de la deſcription eſt ſemblable à celle du *manchot moyen* relativement aux mêmes parties: ces deux oiſeaux ſont-ils mâles & femelles, une variété, ou forment-ils deux eſpèces? Ils ſont fort communs dans les parages du Cap de Bonne-Eſpérance.

MANCHOT A BEC TRONQUÉ.

Gorfou. BRISS. *tom. VI, pag. 102, genre XCVI.*

Cet oiſeau a beaucoup de raports avec les *manchots;* comme eux il eſt privé de la faculté de voler, & il n'en diffère que par l'extrêmité de la mandibule inférieure qui eſt arrondie, au lieu que cette même pointe du bec eſt comme tronquée dans les *manchots.* Cette différence légère a paru ſuffiſante à M. Briſſon pour former un nouveau genre, & il a appliqué à cet oiſeau le nom latin *cataractes.*

Le *manchot à bec tronqué* eſt à-peu-près de la groſſeur de l'*oie domeſtique:* le devant de la tête & la gorge ſont de couleur brune; le deſſus du cou, le dos, le croupion ſont d'un brun-pourpré; le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont blancs; les ailes, parfaitement ſemblables à celles des autres *manchots*, ſont brunes, bordées de blanc dans leur partie inférieure; la queue eſt noire, le bec eſt rouge; les pieds, les doigts & leurs membranes ſont d'un rouge-terni; les ongles ſont bruns.

MANCHOT de la nouvelle Guinée. *Voyage à la nouvelle Guinée.* *Voyez* MANCHOT (le grand).

MANCHOT des iles Malouines. *Pl. enl.* 975. *Voyez* MANCHOT (le grand).

MANCHOT du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 1005. *Voyez* MANCHOT (le moyen).

MANCHOT HUPPÉ de Sibérie. *Pl. enl.* 984. *Voyez* MANCHOT SAUTEUR.

MANCHOT SAUTEUR.

Manckot huppé de Sibérie. *Pl. enl.* 984.

M. le comte de Buffon, auquel nous devons la connoiſſance de cet oiſeau, ne le regarde point comme étant de Sibérie, mais des mers du ſud, & il change en conſéquence la dénomination qui lui avoit été donnée en celle de *pingouin ſauteur* ſous laquelle, M. de Bougainville qui l'a obſervé ſur les terres Magellaniques, en a parlé. Ce navigateur s'exprime, au ſujet de cet oiſeau, dans les termes ſuivans:

« Les *manchots pingoins* habitent par familles » ſur de hauts rochers où ils pondent: les carac- » tères qui les diſtinguent des autres *pingouins*, » ſont leur petiteſſe, leur couleur fauve, un » toupet de plumes de couleur d'or plus courtes » que celles des *aigrettes*, & qu'ils relèvent lorſ- » qu'ils ſont irrités; enfin, d'autres petites plumes » de même couleur, qui leur ſervent de ſourcils, » on les nomma *pingouins ſauteurs;* en effet, ils ne » ſe tranſportent que par bonds & par ſauts; cette » eſpèce a dans ſa contenance plus de vivacité » que les deux autres ».

Sa longueur eſt d'un pied & demi; il a le bec & l'iris rouges; le haut de la tête, la gorge, le deſſus du cou, du dos & des ailes ſont d'un cendré-noirâtre très-foncé; tout le devant du corps eſt blanc. *Genre XCV.*

MANCHOT TACHETÉ. BRISS. *tom. VI, pag. 99.* *Voyez* MANCHOT (le moyen).

MANGEUR DE NOYAUX. *V.* GROS-BEC.

MANGEUR DE VERS. EDW. *glan. part. II, pag. 200, chap. XCV, pl. 305.* *Voyez* DEMI-FIN MANGEUR DE VERS.

MANIÈRE de prendre les oiſeaux dans les greniers & dans les granges. *Voyez* OISEAU.

MANIKOR.

Pl. enl. 707, fig. 2.

C'eſt un très-petit oiſeau rapporté de la nouvelle Guinée par M. Sonnerat, & qui n'étoit pas encore connu. M. le comte de Buffon penſe qu'il doit être exclus du genre des *manakins* auquel on l'avoit rapporté en le faiſant deſſiner; en effet, il ne paroît pas, d'après la figure, avoir le bec ni les pieds conformés comme les *manakins;* le bec eſt plus long & un peu convexe en-deſſus, les ailes ſont auſſi plus longues; mais n'ayant pas vu l'oiſeau en nature, je n'entreprendrai pas d'en déterminer le genre. M. de Buffon le décrit dans les termes ſuivans:

« Le *manikor* a tout le deſſus du corps noir » avec des reflets verdâtres, le deſſous du corps » d'un blanc-ſale; il porte ſur la poitrine une » tache orangée de figure oblongue qui s'étend » juſqu'auprès du ventre; ſon bec & ſes pieds » ſont noirs ».

MANIKUP de Cayenne. *Pl. enl. 707, fig. 1.* *Voyez* PLUMET BLANC.

MANSARD *Voyez* RAMIER.

MANSEAU *Voyez* RAMIER.

MANTEAU (*fauc.*). Ce mot ſignifie en fauconnerie le plumage d'un oiſeau conſidéré dans ſon enſemble. *Manteau bigaré* ou *uni.*

MANUCODE.

Pl. enl. 406.

Petit oiſeau de paradis. BRISS. *tom. II, pag.* 136; *pl. XIII, fig. 2, genre XX.*

Vulgairement, *roi des oiſeaux de paradis.*

Idem. *Voyage* à la nouvelle Guinée. *pag.* 155; *pl.* 96.

En Latin, *manucodiata rex*, *rex avium paradiſearum*.

Avant M. Sonnerat on ne connoiſſoit le *manucode* que par des deſcriptions faites d'après des peaux défectueuſes ; on avoit auſſi mal jugé de ſes dimenſions que de ſes couleurs : nous devons au moins à ce voyageur des notions plus exactes ſur ces deux objets, s'il ne nous a pu rien apprendre ſur les habitudes du *manucode* : il approche de la groſſeur du *merle* ; ſes ailes pliées, dépaſſent ſa queue de plus d'un pouce ; il a la tête, la gorge, le cou, le deſſus du corps & des ailes d'un rouge éclatant, avec le brillant & le moëlleux de la ſoie ; une large plaque tranſverſale d'un verd-d'émeraude ſur le haut de la poitrine ; le milieu du ventre blanc & ſur les côtés de longues plumes, griſes à leur origine & dans les deux tiers de leur longueur, terminées par une plaque brillante & du même verd qui brille ſur le haut de la poitrine ; la queue eſt en-deſſus du même rouge que le dos, mais affoibli ; elle eſt d'un brun-clair & rougeâtre en-deſſous, ainſi que les ailes : de ſon milieu, en-deſſus, naiſſent & s'étendent deux fois au-delà de la longueur de la queue proprement dite, deux brins ou filets, ſemblables à un fort crin : brunâtres à leur origine, ils ont quelques barbes rares, courtes & rouſſeâtres, mais ils ſont abſolument dégarnis dans leur longueur ; ils ſe terminent par un épanouiſſement que forment des barbes aſſez longues & fort ſerrées, qui accompagnent le bout du filet de chaque côté : cet épanouiſſement n'eſt pas droit, mais contourné ſur lui-même en-dedans & du côté du corps ; il forme une volute & demie avec un point vuide au milieu ; cette volute, dont le diamètre paſſe deux lignes, eſt en-deſſus d'un verd-d'émeraude & brunâtre en-deſſous ; l'iris, le bec & les pieds ſont jaunes.

MANUCODE A BOUQUETS *Voyez* MAGNIFIQUE de la nouvelle Guinée.

MANUCODE A SIX FILETS. *Voyez* SIFILET.

MANUCODE NOIR de la nouvelle Guinée, dit LE SUPERBE.

Oiſeau de paradis de la nouvelle Guinée, dit *le ſuperbe. Pl. enl.* 632.

L'oiſeau de paradis à gorge violette, ſurnommé *le ſuperbe. Voyage* à la nouvelle Guinée. *pag.* 157, *pl.* 96.

M. Sonnerat, qui a rapporté une peau de cet oiſeau de la nouvelle Guinée, & qui l'a fait connoître le premier, dit qu'il eſt un peu plus gros qu'un *merle* ; qu'il a ſur la racine du bec une huppe noire, peu élevée, compoſée de plumes fines ; que la tête, le derrière du cou, tout le deſſus du corps ſont couverts de plumes d'un verd-doré, qui ont le brillant & le moëlleux de la ſoie ; que par la manière dont elles ſont couchées & arrangées au-deſſus les unes des autres, elles imitent la diſpoſition des écailles de poiſſons. Suivant le récit du même voyageur, les ailes ſont d'un noir mat & la queue eſt d'un noir velouté, légèrement nué de bleuâtre ; la gorge eſt d'un violet changeant, le ventre d'un verd brillant : en-deſſous de chaque aile, naît une touffe de plumes longues, noires, douces au toucher comme le velours ; leur direction eſt de haut en-bas & elles ſont d'une longueur égale à celle des pennes de l'aile ; le bec eſt noir ; les pieds ſont bruns. *Genre XX.*

MARACAXAO. *Voyez* CHARDONNERET VERD.

MARAIL.

Lorſque Mrs. le comte de Buffon & Briſſon donnerent leur ouvrage ſur les oiſeaux, les Mémoires de M. Bajon ſur Cayenne n'avoient pas encore été publiés ; le *marail* n'étoit connu que par des deſcriptions fort incomplettes ; cependant M. de Buffon, en comparant celles que les auteurs avoient données de *l'yacou* & du *marail*, conjectura que le dernier devoit n'être que la *femelle*, ou une *variété* dans l'eſpèce du premier. Les obſervations de M. Bajon, faites ſur les lieux où ſe trouvent ces deux oiſeaux & données au Public depuis l'impreſſion des ouvrages des deux ornithologiſtes françois, nous ont appris que la ſeconde conjecture de M. de Buffon étoit fondée, & *l'yacou* & le *marail* paroiſſent n'être en effet, d'après l'hiſtoire que M. Bajon fait de ces oiſeaux, qu'une variété de la même eſpèce. Je les réunirai par cette raiſon dans cet article, quoique ce ſoit bleſſer l'ordre alphabétique ; mais le ſujet l'exige, & j'aurai ſoin, au mot *yaccou* de renvoyer au mot *marail*. M. Briſſon crut reconnoître dans cet oiſeau un *dindon*, d'après les deſcriptions & les figures publiées par les auteurs : une membrane charnue, pendante ſous la gorge lui en impoſa & il nomma le *marail dindon* du Bréſil. *Tom. I*, *pag.* 162, *genre II.* S'il eût eu connoiſſance des mémoires publiés depuis par M. Bajon, il eût placé le *marail* parmi les *faiſans*, *genre VII* ; c'eſt celui dans lequel il doit être rangé, en ſuivant ſtrictement les principes de la méthode. Mais ſi on fait attention que le *marail* n'a pas la queue étagée & pointue des *faiſans*, qu'il a au contraire les pennes de la queue égales, qu'elle eſt pendante, que les pennes en ſont larges, arrondies par l'extrêmité, comme celles de la queue des *hoccos* ; que comme eux le *marail* a des plumes longues ſur la tête, qui, à la vérité, ne lui forment pas habituellement une huppe ; mais qu'il relève lorſqu'il eſt ému ; que d'ailleurs il a le bec, les pieds, les ailes courtes & le vol peſant des gallinacés, comme les *hoccos*, on reconnoîtra qu'il doit être placé avec ces derniers oiſeaux, à la ſuite des *faiſans*, ſoit qu'ils ne compoſent enſemble qu'une même ſection du même genre, ſoit qu'on en forme un genre qu'on interpoſe entre celui des *faiſans* & le genre ſuivant ; cependant on diſtinguera le *marail* & *l'yacou* des *hoccos*, au défaut de huppe proprement dite, & à une peau nue, pendante ſous la gorge, & ces

caractères ſeront ceux de l'eſpèce. M. Bajon, d'après les obſervations duquel je vais donner l'hiſtoire de *l'hyacou* & *du marail*, écrit le nom de ce dernier oiſeau *Maraye*. Cette ortographe rend mieux, à ce qu'il dit, le nom donné par les ſauvages, à l'oiſeau qu'il déſigne. J'adopterois cette dénomination d'après une raiſon auſſi bonne, s'il ne falloit pas mieux encore ne rien changer à une dénomination reçue : liberté que trop de perſonnes ont priſe, & qui rend l'étude des noms plus difficile que celle des objets mêmes, qui lie un travail rebutant à une occupation douce & ſatisfaiſante & rabaiſſe l'homme, qui réflechit, au triſte métier de compilateur, ſans aucun mérite de la part de l'innovateur & ſans aucun avantage pour lui, au détriment de la ſcience & de ceux qui s'y appliquent.

Le *marail*, comme je l'ai déjà indiqué, a le bec & les pieds des *gallinacés* ; leurs ailes courtes, leur vol peſant, la queue longue, ample & pendante des *hoccos* ; des plumes alongées ſur la tête, qu'il tient ordinairement couchées, mais qu'il relève & qu'il hériſſe quand il eſt agité ; une membrane rouge, nue, couverte de quelques poils noirs en petit nombre, pendante ſous la gorge, peu apparente dans l'état de repos, mais qui ſe diſtend, s'alonge, ſe tuméfie & devient d'un rouge très-vif quand l'oiſeau eſt animé ; elle perd au contraire ſa couleur, ſe retire & s'efface preſqu'entièrement après la mort du *marail*, qui ſemble n'avoir eu ſur la gorge qu'une eſpace noirâtre, dénué de plumes, ſans veſtige de la membrane, dont on trouve à peine la trace quand on a ſçu qu'elle a exiſté.

Le *marail* eſt de la groſſeur d'une poule ; il a près de deux pieds du bout du bec à celui de la queue, qui a dix pouces de long, & dont les ailes pliées dépaſſent la naiſſance d'un peu plus de deux pouces ; le pied n'en a pas tout-à-fait trois & le doigt du milieu, y compris l'ergot, en a deux ; le bec eſt long d'un pouce & quoiqu'il ait beaucoup de raport avec celui des gallinacés, il eſt plus droit & moins courbé : tout le plumage eſt d'un verd-d'olive-noirâtre à reflets rougeâtres ; les plumes qui couvrent la partie antérieure du deſſus de la tête, celles qui couvrent le devant du cou, la poitrine & le haut du ventre ont chacunes deux traits blancs longitudinals, dans le ſens de leur tuyau, un de chaque côté ; le ventre, les jambes & le deſſous de la queue ſont mêlés de quelques lignes griſâtres qui traverſent les plumes ; celles du bas-ventre & du deſſous de la queue ſont à barbes déſunies & ſemblables à du duvet : les grandes pennes des ailes ont une nuance brunâtre ; celles de la queue ſont en-deſſus du même verd-olive que le dos & en-deſſous d'un verd-brun-pâle & décoloré ; le bec eſt noirâtre & les pieds ſont d'un beau rouge, ſuivant la deſcription de M. Bajon ; car celle qu'on vient de lire a été faite ſur la peau d'un *marail* que cet obſervateur m'a lui-même envoyée, & les pieds ont tellement perdu leur couleur, qu'ils ne paroiſſent que griſâtres ; les ongles ſont noirs ; mais cette différence n'eſt pas la ſeule que je remarque entre la peau que j'ai ſous les yeux & la deſcription imprimée dans l'ouvrage de M. Bajon ; il ne parle, relativement à la gorge, que de la peau pendante qui y eſt attachée, à laquelle il ne donne que ſix lignes d'étendue dans l'état de repos, & qui ſe tuméfie, s'étend & devient d'un rouge très-vif lorſque l'oiſeau eſt irrité. Je ne trouve aucun veſtige de cette peau ou membrane pendante dans l'animal vivant, ſur celui que j'examine ; il y a au-deſſous du bec, dans le vuide qui eſt compris entre ſes deux branches un trait longitudinal, compoſé de petites plumes griſâtres, au milieu de deux autres traits plus étroits, rougeâtres & dénués de plumes, plus bas, ſur une étendue de deux pouces de long, la gorge & le haut du cou ſont dégarnis de plumes, couverts ſeulement de quelques poils noirs & cette peau, qui eſt brunâtre quand elle eſt deſsèchée, a été peinte en rouge, d'après l'indication de M. Bajon. Seroit-ce que dans l'animal vivant, la peau contractée & retirée ſur elle-même, formeroit une duplicature & une peau pendante ; qu'ayant perdu ſon ton, après la mort, diſtendue par les parties adhérentes qui ſe ſéchent en ſe deſſéchant, elle ne formeroit qu'une ſimple aplatie, au lieu d'une protubérance ? Après avoir donné la deſcription du *marail*, à l'extérieur, M. Bajon entre dans l'examen des parties intérieures ; je ne le ſuivrai pas dans ce détail, qui n'entre point de mon ſujet. Je remarquerai ſeulement que la trachée-artère, avant de ſe plonger dans la poitrine, paſſe d'un côté à l'autre du ſternum & revient du côté dont elle s'étoit d'abord écartée, pour entrer dans la cavité thorachique ; cette diſpoſition eſt la même dans les *marails* mâles & femelles, au lieu que la trachée ne fait une longue circonvolution externe que dans le *paraqua* & ſuit ſon cours ordinaire dans la femelle.

Les *marails* habitent les grands bois, à quelque diſtance de la mer ; ils préfèrent les lieux ſecs & élevés aux terreins bas & humides ; ils vont par bandes de ſix à huit, hors du temps de leur ponte ; car alors ils ſont appariés & on n'en trouve pas plus de deux enſemble. Ils couvent deux fois par an, au commencement & à la fin de la ſaiſon des pluies, c'eſt-à-dire en décembre ou janvier, mai ou juin ; ils placent leur nid ſur les arbres les plus touffus près du tronc & pondent de quatre à ſix œufs. M. Bajon dit que les petits ne deſcendent du nid qu'à l'âge de douze à quinze jours & que la mère les nourrit juſqu'à cette époque : il auroit dû obſerver & nous apprendre comment elle les nourrit ; car les petits des gallinacés ont coutume de chercher leur pâture eux-mêmes. Il eſt vrai que M. Bajon ajoute que les petits, lorſqu'ils ſont deſcendus, vivent de baies, de vers & d'inſectes, ſorte d'aliment dont il eſt poſſible

Le *marec* n'eſt pas tout-à-fait auſſi gros que le *canard domeſtique ;* il a le deſſus de la tête d'un gris-rouſſeâtre ; le derrière du cou, le dos, le croupion & les plumes ſcapulaires d'un brun-rouſſeâtre ; les joues, la gorge & le devant du cou blancs ; le deſſous du corps tacheté de noirâtre ſur gris-rouſſeâtre ; les couvertures du deſſus des ailes d'un brun-obſcur ; trois bandes tranſverſales ſur les ailes, une verte aſſez large, entre une jaunâtre & une noire ; les pennes des ailes d'un brun-obſcur, les moyennes jaunâtres ; la queue griſe ; le bec de couleur de plomb, avec, ſur chacun de ſes côtés & vers ſon origine, une tache triangulaire orangée ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes couleur de plomb.

Catesby parle de ce *canard* comme l'ayant vu aux iſles de Bahama ; mais il ne s'y trouve que très-rarement, au lieu qu'il eſt commun au Bréſil.

Le *mareca* eſt de la même taille que le *marec ;* il a la partie ſupérieure de la tête, du cou & le deſſus du corps d'un brun-foncé ; de chaque côté de la tête, entre le bec & l'œil une tache ronde d'un blanc-jaunâtre ; la gorge blanche ; le deſſous du corps d'un gris-obſcur tirant ſur le jaune ; les couvertures du deſſus des ailes d'un brun brillant, avec un léger reflet verdâtre ; cependant les grandes couvertures intermédiaires ſont, du côté extérieur, d'un verd brillant, terminé de noir, ce qui forme deux bandes tranſverſales ſur les ailes, dont les pennes ſont brunes terminées de blanc ; la queue eſt noire ; le bec eſt de cette dernière couleur ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes ſont d'un rouge fort vif.

MARENGE. Bel. *Voyez* MÉSANGE BLEU.

MARGOT. Nom qu'on donne vulgairement à la *pie*. *Voyez* PIE.

MARIPOSA. *Voyez* BENGALI.

MAROUETTE.

Pl. enl. 751.

Petit râle d'eau ou *marouette*. Briss. *tom. V, pag.* 155, *pl. XIII, fig.* 1, *genre LXXIV.*

Cocuan dans quelques-unes des provinces de France.

Giradine en Picardié.

C'eſt la plus petite des trois eſpèces de *râles* qu'on trouve en Europe ; la *marouette* eſt de la groſſeur d'un *cailleteau ;* mais elle eſt plus haute ſur jambe & d'une forme plus alongée ; ſa longueur eſt de huit pouces onze lignes du bout du bec à celui des pieds ; elle a douze pouces ſix lignes de vol ; tout le fond de ſon plumage eſt un brun-olivâtre, tacheté de blanchâtre, & plus ou moins rembruni ſur différentes parties ; la gorge eſt cendrée, & cette couleur s'étend ſur le devant du cou, le haut du ventre & les jambes ; le bord de l'aile eſt blanc vers le pli qui répond à celui du poignet ; le bec & les ongles ſont d'un jaune-olivâtre ; la partie nue des jambes & les pieds ſont d'un brun teint de jaunâtre.

La *marouette* eſt, comme les autres r. de paſſage ; elle arrive de très-bonn la fin de février ou le commencem elle habite les prairies baſſes & humid des eaux & des rivières ou près des y fait ſon nid parmi les roſeaux ; elle de joncs entrelaſſés, & elle lui donn ovale ; elle l'attache à quelque tige de manière qu'il peut être ſoulevé vient à croître, ſe hauſſer & baiſſe la femelle pond de ſix à huit œufs ; les petits ſont nés, ils courrent, entren nagent, plongent & cherchent leur p demeurent attachés à leur mère que temps, & ſe ſéparent même les ur fort promptement.

La *marouette* eſt un oiſeau ſi ſolitair & la femelle ne ſe recherchent que de la ponte ; à proprement parler il rient pas, puiſqu'ils ne forment poi enſemble, & que leur accouplement rencontre ; mais l'éducation des petits vient de le voir, coûte peu de ſoins pas beſoin d'une ſociété plus intim oiſeaux, la femelle ſeule pouvant aiſ dre ſoin de la couvée. Malgré le réciproque des *marouettes* les unes poi elles ſont dans l'habitude de ſe rapp cri aigu, auquel elles ne manquent pas auſſi-tôt qu'elles l'entendent ; mais commerce qu'elles ont enſemble. Ces litaires, toujours cachés parmi les roſeaux, ſont extrêmement farouches peut réuſſir à les apprivoiſer ; dans l'éta ils ſont de longues courſes dans les prair des rivages ; ils entrent auſſi dans l'eau, é aient les doigts ſéparés, ils nagent & très-facilement. On ne peut guère le qu'à l'aide d'un chien, devant lequel ſi obſtinément qu'on peut quelquefois à la main, & ſouvent les tuer d'un guette ; ils s'enlèvent rarement ; ils v coup moins qu'ils ne marchent, & c'e nière manière, que des plages maritim nétrent très-avant au printemps dans nord, qu'ils en reviennent aux mois d & d'octobre, qu'ils retournent ſur les Méditerranée, dont, malgré le pe de leurs ailes, ils franchiſſent l'eſpa iles, à la faveur d'un vent favorable.

J'ai reçu de Cayenne & de la Lo *râles* qui me paroiſſent de la même eſ *marouette*, & qui n'en diffèrent ni par le ni la diſpoſition des taches, non plus dimenſions.

MARTELET. *Voyez* MARTINET

MARTIN.

Merle des Philippines. *Pl. enl.* 219.

Idem. Briss. *tom. II, pag.* 278, *fig.* 1, *genre XXII.*

iſeau eſt un peu plus gros que notre *merle* ; es caractères génériques ; il ſe nourrit d'in- t ſpécialement de ſauterelles : ſa longueur neuf pouces & demi du bout du bec à e la queue ; ſon vol de quatorze pouces s lignes, & ſes ailes pliées aboutiſſent aux ers de la longueur de la queue ; les plumes vrent la partie ſupérieure de la tête ſont ir luſtré, longues & étroites ; la gorge, & le haut de la poitrine ſont d'un noir ſur le gris ; il y a derrière l'œil, de côté, un eſpace nu & couvert d'une peau e ; le bas de la poitrine, le dos, le crou- les plumes ſcapulaires, les couvertures du & du deſſous des ailes & celles du deſſus queue, les jambes, ſont d'un brun qui tire marron ; le ventre, les côtés & le deſſous queue ſont blancs ; les grandes pennes des ont blanches, de leur origine à la moitié de ngueur, noirâtres dans le reſte ; les moyennes runes ; la queue eſt d'un brun foncé, ter- de blanc à la pointe des pennes, excepté ux du milieu, qui ſont entièrement brunes ; & les pieds ſont jaunes.

a un peu plus de vingt ans qu'on tranſ- luſieurs paires de ces oiſeaux des Philippines de Bourbon, déſolée alors par les ravages ſauterelles y cauſoient : MM. Desforges- er, gouverneur, & Poivre, intendant, crurent s oiſeaux, en ſe multipliant dans l'île, la déli- ent des inſectes qui en étoient le fléau ; l'évène- épondoit déja à cette eſpérance, lorſqu'on ſe t que les merles, auxquels on avoit donné de *martins*, bouleverſoient les terres nou- ent enſemencées ; on répondit à ces re- s qu'ils ne fouilloient la terre que pour y er les œufs des ſauterelles, dont le produit ſe- is funeſte aux plantes que le déſordre que les pourroient cauſer dans les ſemences : ſons, quoique bonnes, ne ſauvèrent point *rtins*, qui furent proſcrits, & très-promp- détruits ; on ne tarda pas à s'en repentir ; terelles, dont le nombre avoit commencé nuer, exercèrent de nouveau les ravages els on avoit eu l'intention d'oppoſer les qui en vivoient : on fit de nouveau ap- des *martins*, qu'on tira des Philippines ; on ſous la ſauvegarde des loix & ſous celle éjugé, qui, ſi ſouvent nuiſible, eſt quel- s utile. Les médecins déclarèrent la chair *rtins* malſaiſante, & abuſant de la crédulité lons, ils les trompèrent pour leur avantage : de ſervice que la foibleſſe de l'humanité ſouvent du médecin.

oiſeaux deſtructeurs des ſauterelles, pro- ar les loix, dont on attendoit le bien général poir d'avantage particulier à leur ruine, multi- t abondamment en peu d'années ; on ſe plaint d'hui que, devenus trop nombreux, ayant les ſauterelles, ils ſe rabattent ſur les fruits & même ſur les ſemences nouvellement confiées à la terre. Leurs dégâts, dit-on, ſont équivalens de ceux que cauſoient les inſectes auxquels on les a oppoſés ; mais on a ſans doute oublié les premiers dommages, & la perte préſente groſſit le tort des *martins* ; s'ils ſont cependant nuiſibles, qui peut empêcher d'en diminuer le nombre ? Seroit-ce la reſſource qu'ils ont de ſe retirer dans les bois ? Mais apparemment ils n'y trouvent pas à vivre, puiſqu'ils ſe jettent ſur les lieux cultivés, où on peut leur dreſſer des piéges & en tuer un grand nombre. D'ailleurs, comment auroit-on pu, une première fois, exterminer mal-à-propos la race, encore peu nombreuſe, & arriveroit-il qu'on ne pourroit aujourd'hui la reſtreindre à de juſtes bornes ? Ce calcul paroît plus aiſé & d'une exécution plus facile que par-tout ailleurs, dans une île, dont l'étendue eſt aſſez bornée ; & ce ſera ſans doute le plan que ſuivront les colons ſelon que leur intérêt le leur ſuggérera.

Les *martins* font deux couvées par an, de quatre œufs chacune ; ils placent leur nid fort ſouvent ſur le palmier *latanier*, & dans les greniers, toutes les fois qu'ils y trouvent accès ; ils ont pour leurs petits un attachement aſſez vif pour les défendre à coup de bec contre ceux qui les enlèvent, & ſi on les place dans un endroit à leur portée, ils continuent de les élever à travers la cage dans laquelle on les a enfermés ; les jeunes s'apprivoiſent très-aiſément, apprennent en peu de temps à parler, & contrefont le cri des oiſeaux ou des animaux domeſtiques qu'ils ſont à portée d'entendre ; ils ſont geſticulateurs, & ils accompagnent leurs cris de différens mouvemens qui ne déplaiſent pas.

L'exemple des *martins*, qui ont détruit à l'île de Bourbon les ſauterelles dont cette colonie étoit déſolée, ne pourroit-il pas être appliqué au cas dans lequel ſe trouvent pluſieurs des Antilles, & particulièrement la Martinique ?

On ſçait qu'il y a dans la partie méridionale de l'Amérique deux quadrupèdes qui ne vivent que de fourmis, qui, par leur organiſation, ne ſçauroient prendre d'autre nourriture, ni cauſer aucun dégât aux plantations.

De ces deux quadrupèdes, auxquels on donne, d'après leur manière de vivre, le nom de *fourmiliers*, & d'après la dénomination dont les ſauvages uſent à leur égard, celui de *tamanoirs*, l'un eſt à-peu-près de la groſſeur d'un furet, l'autre, beaucoup plus grand, l'eſt autant que le chien de la plus forte race.

Le premier, s'il étoit très-multiplié, pourroit détruire un grand nombre de fourmis ; on auroit un avantage bien plus décidé à attendre du ſecond, à cauſe de ſa taille & du nombre prodigieux de fourmis qu'il eſt néceſſairement obligé de ſacrifier à ſon appétit.

Mais ſeroit-il auſſi aiſé de tranſporter de la Guiane aux Antilles les *fourmiliers* qu'on trouve

dans la première de ces régions, que de tranſporter des Philippines à l'île de Bourbon les oiſeaux qui y ont détruit les ſauterelles ?

Il y a entre les *martins* & les *fourmiliers* la parité que les uns & les autres ſe nourriſſent d'alimens qu'il étoit fort difficile & même impoſſible de leur fournir en route, ſur-tout aux *martins ;* car comment ramaſſer des œufs de ſauterelles pour les en nourrir ? Cependant on a remédié à cet obſtacle, & on l'a ſurmonté, ſans doute en ſubſtituant un aliment qui pût remplacer les œufs de ſauterelles : ſeroit-il impoſſible de ſubſtituer de même une nourriture qui pût remplacer les fourmis pendant la route des fourmiliers ? Mais pourquoi chercheroit-on à remplacer les fourmis ? ſi dans nos campagnes on apporte, des bois dans les faiſanderies, des *œufs de fourmis ;* ſi l'on en fait dans des ſacs, des proviſions qu'on conſerve fort long-temps, ne pourroit-on pas de même faire, pour les fourmiliers, des proviſions d'*œufs*, ou plutôt de chryſalides de fourmis ? Car pour les inſectes même, ils perceroient peut-être les ſacs, & l'on auroit beaucoup de peine à les contenir. C'eſt cependant ce qu'il faudroit encore vérifier, & qui mériteroit qu'on en fît l'eſſai. Eſt-il bien ſûr que des fourmis entaſſées parvinſſent à percer des ſacs de cuir ?

Il y auroit ſans doute de grandes difficultés à tranſporter les *fourmiliers ;* mais on pourroit peut-être vaincre les obſtacles en faiſant à la Guiane des tentatives pour y nourrir des fourmiliers qu'on tiendroit enfermés autant de temps qu'il en faut pour la navigation de cette partie de l'Amérique à la Martinique. C'eſt après de pareilles tentatives, commencées d'abord par raport à la petite eſpèce de *fourmiliers*, qu'on pourroit, ſi l'on avoit trouvé un moyen dont on eût du ſuccès à attendre, tenter de tranſporter des *fourmiliers* aux îles, dans leſquelles ils pourroient être ſi utiles. Il y auroit encore des ſoins à prendre pour les conſerver & favoriſer leur multiplication dans ces îles. Il n'y a que les perſonnes à portée de connoître le local qui puiſſent juger ſainement de ces précautions & en parler, & comme je ne ſuis pas dans ce cas, je n'en dirai rien. Mais l'utilité qui pourroit réſulter du tranſport des *fourmiliers*, à l'exemple du tranſport des *martins*, m'a engagé dans cette digreſſion, & les avantages de ce tranſport, s'il pouvoit être réaliſé, ſi les *fourmiliers* multiplioient, ſemblent pouvoir devenir ſi grands, qu'il ne paroît pas qu'on les achetât trop cher par les tentatives les plus pénibles.

On objectera que les fourmis ne ſont peut-être pas moins nombreuſes ſur le continent où vivent les *fourmiliers*, qu'aux Antilles, où il n'y a point de ces quadrupèdes.

Je répondrai d'abord que la choſe ne paroît pas ſe paſſer ainſi, puiſque, quoiqu'on ſe plaigne des fourmis ſur le continent, on ne peint pas, il s'en faut de beaucoup, les ravages qu'elles y font comme auſſi grands que ceux qu'elles en dans les îles.

En ſecond lieu, on doit remarquer q *fourmiliers*, protégés par l'homme, dans où ils n'auroient pas à craindre, comme continent, de la part d'animaux carnaci leur ſont la guerre, pourroient en propor l'eſpace devenir beaucoup plus abondans communs que ſur un immenſe continent; qu'au contraire on verroit infiniment dimi propagation des fourmis pourſuivies & détru un terrein limité, par un ennemi nombreux dans un eſpace circonſcrit.

Les deux quadrupèdes dont je viens d ne ſont pas les ſeuls ennemis qu'on pourro être oppoſer aux fourmis ; mais de même oiſeaux du genre des merles, les *martins*, o à l'île de Bourbon les ravages & la deſtruc plantations dévaſtées par les ſauterelles, ſeaux auſſi du même genre, ſuivant l'ordre dique, ceux que M. le comte de Buffon a *fourmiliers*, d'après leur manière de vivre roient peut-être auſſi arrêter, ou au moins d les ravages des fourmis aux Antilles.

Ces oiſeaux, du genre du *merle*, ainſi *martin*, vivent d'inſectes, & ſpécialem *fourmis*, comme les premiers ſe nourriſſent pens des ſauterelles ; ils ſont fort commu Guiane ; on en connoît de ſix à ſept eſpèc rentes. *Voyez* FOURMILIER, ROI DES F LIERS, CARILLONNEUR, GRAND & BÉFROI.

Il ſeroit ſans contredit plus facile de tra les *oiſeaux fourmiliers* que les quadrup même nom, & la choſe ne paroît pas être plus difficile à leur égard que par ra *martins ;* il y a lieu de croire qu'on par également à les multiplier, en les nourriſſ des volières aſſez ſpacieuſes, avant de l'eſſor à l'eſpèce.

Les *fourmiliers quadrupèdes* détruiroie dividus une beaucoup plus grande qu fourmis ; mais les oiſeaux du même nom ſeroient probablement, par le nombre y auroit à gagner de moins de la part individu. Enfin ſi des oiſeaux ont pu dé de Bourbon des ſauterelles, l'analogi croire que des oiſeaux qui ſont du mêm qui ſe nourriſſent de fourmis, comme les ſont la pâture des premiers, pourroient ou arrêter les ravages des fourmis aux ou au moins les diminuer beaucoup. L forment ſans doute d'innombrables peupl des oiſeaux du genre de ceux que je p leur oppoſer, tranquilles, à l'abri de to dans une île, ou n'en ayant que peu à largement nourris, pourroient, en peu compoſer des légions oppoſées à celles d Ce ſeroit donc par le tranſport des *oiſ miliers*, & comme plus facile, & com

auſſi une plaque blanche de chaque côté, derrière la cuiſſe & qui paroit très-peu quand les ailes ſont pliées ; elles dépaſſent de ſept à huit lignes la queue qui eſt fourchue ; les pieds & les doigts ſont garnis d'un duvet noir : c'eſt auſſi la couleur du bec & des ongles. Ce *martinet*, ſuivant le rapport de M. Bajon, fait ſon nid dans l'intérieur des maiſons ; il m'en a envoyé un en même-temps que le *martinet* qui l'avoit conſtruit ; il eſt compoſé de la ouatte de l'apocin ; M. de Montbeillard l'a décrit, & je ne peux en donner une idée plus juſte qu'en copiant ce qu'il en dit.

« Ce nid a la forme d'un cône tronqué ; l'une » des baſes a cinq pouces de diamètre & l'autre » trois pouces ; ſa longueur eſt de neuf pouces ; » il paroit avoir été adhérent par ſa grande baſe.... » la cavité de ce nid eſt partagée obliquement » depuis environ la moitié de ſa longueur, par une » cloiſon qui s'étend ſur l'endroit du nid où étoient » les œufs, c'eſt-à-dire aſſez près de la baſe, & » l'on voit en cet endroit un petit amas d'apocin » bien mollet qui forme une eſpèce de ſoupape, & » paroit deſtiné à garantir les petits de l'air exté- » rieur ». *Genre XXX.*

MARTINET A COLLIER de Cayenne. *Pl. enl. 725, fig. 2. Voyez* MARTINET A COLLIER BLANC.

MARTINET A CUL BLANC. BRISS. *tome II, page* 490. *Voyez* HIRONDELLE A CROUPION BLANC.

MARTINET COULEUR DE POURPRE. CATESB. *tom. I, pag.* 51, *pl.* 51. *Voyez* HIRONDELLE BLEUE de la Louiſiane.

MARTINET de la Caroline. BRISS. *tom. II, pag.* 515. *Voyez* HIRONDELLE BLEUE de la Louiſiane.

MARTINET (grand) de la Chine. *Voyag. aux Ind. & à la Ch. tom. II, pag.* 199.

Sa longueur eſt d'onze pouces ſix lignes du bout du bec à celui de la queue ; il a le ſommet de la tête d'un roux-clair ; la gorge blanche ; le derrière du cou & le deſſus du corps bruns, ainſi que les ailes & la queue ; le deſſous du corps d'un gris-rouſſeâtre fort clair ; une raie longitudinale brune ſur chaque joue : l'iris, le bec & les pieds d'un gris-bleuâtre. *Genre XXX.*

MARTINET de la Louiſiane. *Pl. enl. 725. fig. 1. Voyez* MARTINET NOIR (petit).

MARTINET de Saint-Domingue. BRISS. *tom. II, pag.* 514. *Voyez* MATINET NOIR (petit).

MARTINET NOIR.

Grand martinet. Pl. enl. 542, *fig.* 1.

Martinet. BRISS. *tom. II, pag.* 512, *genre XXX.*

Martinet grand, hirondelle grande, martelet, moutardier. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 99.

Hirondo apus, hirondo muraria en Latin ;

Vencéio en Eſpagnol ;

Dardano en Italien ;

Spyr-ſchwalb, mabe, groſte-ſcwalb en Allemand ;

Ring-ſwala en Suédois ;

Swift, black-martin, horſe-martin

A Paris, par le peuple, *juif* ;

Suivant Salerne ;

Faucillette à Aix.

Griffon, griffet en Champagne endroits, *grande hirondelle, hiron- telet, alerion, arbalétrier* à Avignon

Les *martinets* ſont, à proprem *hirondelles* ; mais on applique ſpéci mier de ces deux noms aux oiſeau qui ont à proportion l'ouvertur large, les pieds plus courts & les ail Ces caractères appartiennent au m ment dit, ou *martinet noir*, plus qu'

Il eſt plus gros que l'*hirondell* ſa longueur, du bout du bec à celu eſt de dix pouces dix lignes ; il a c & demi de vol, & ſes ailes plié queue de neuf lignes : la gorge eſt couvertures du deſſus de la queue décoloré ; le reſte du plumage eſt r la queue ſont en-deſſus d'un no deſſous d'un cendré rembruni ; la chue ; le bec eſt noir ; les pieds & noirâtres. Le *martinet* eſt la dern *delles* qui arrivent dans notre clima qui le quitte ; il vole en troupes a de ſon eſpèce & ſans ſe mêler ave *rondelles* ; il a le vol encore plus ſoutient à une plus grande hauteur près des bâtimens élevés, des tours & rarement il s'abaiſſe dans les li autant que les autres *hirondelles* ; méfiant & plus ſauvage : il a un cri ſouvent entendre en volant, & ſur- tion que le ciel eſt plus ſerein & forte ; il continue de voler encc temps après le coucher du ſoleil & où tous les autres oiſeaux ſont r communément la nuit dans des trous des bâtimens les plus élevés, quelq troncs d'arbres creux, ou dans d *martins-pêcheurs* creuſent le lon enfin dans des fentes de rochers o c'eſt dans les mêmes endroits qu'il en choiſiſſant des trous profonds ture étroite aboutit à une cavité p accumule de la paille, des herb garnit intérieurement de plumes, d ralement de toutes les matières ſo rencontrer ; il les ramaſſe en raſant repoſer.

Quelques perſonnes penſent qu de cette façon que les *martinets* nid, mais des matériaux qu'ils enlè autres *hirondelles* & des *moineaux* M. de Montbeillard eſt de ce derni n'ai rien obſervé par moi-même c même d'être de l'une plutôt que

ont chacune un égal degré de proba-

inets ne font qu'une ponte ; elle eſt nt de cinq œufs blancs, fort alongés ; nt à manger à leurs petits que trois ou par jour ; mais à chaque fois ils re- unis d'une ample proviſion de mou- petites phalènes & de divers inſectes ngloutis en volant & qui demeurent ur large palais : peu de temps après es ont quitté le nid, ce qui a lieu à- ois ſemaines ou un mois après leur s pères & mères ceſſent de s'en occu- une femelle ſe prépare à pondre, il e qu'elle ſoit ſuivie dans ſes courſes s mâles, & il eſt probable que ce ſont s qui n'ont pas encore trouvé à s'ap-

et eſt, dans le vague de l'air, l'oiſeau t peut-être avec le plus d'aiſance & mais il ne touche la terre qu'avec e déſavantage ; ſes ailes trop longues t ; s'il eſt poſé ſur une ſurface plane, prendre ſon eſſor qu'en ſe trainant ſur ence qui lui permette d'étendre ſes frapper l'air pour s'enlever ; ſes pieds & ſes doigts s'étendent ſi difficilement moins qu'il ne rampe ; auſſi évite-t-il à plat ; il boit en raſant la ſurface de l eſt ſon état naturel ; il ne ſe repoſe chant le long des murs ou du tronc il s'y tient ferme à la faveur de ſes ont en quelques ſortes des ſerres ou & pour reprendre ſon vol, il n'a qu'à mber ou ſe jetter dans le vuide de dant les ailes ; il entre dans le trou qui retraite, ou dans lequel ſon nid eſt jettant de plein vol ; ou s'accrochant le long de l'eſpace qui lui reſte à par- gliſſe dans ſon trou pour y entrer ; en il ſe jette en l'air, & ſe confie avec ément qui lui convient le mieux.

s *martinets* paſſent pour un bon man- lans le nid, on en fait cas dans certains

ets volent peu pendant le milieu de la ſe retirent dans leurs trous vers dix 'eſt ſur-tout le matin & le ſoir qu'ils cherche des inſectes qui leur ſervent Dès le commencement de juillet ils ſe en grand nombre autour des clochers ens les plus élevés, & du 10 au 20 du , ils ſe mettent en route pour leur dé- eu le ſoir, communément après une -chaude, & les *martinets* voyagent de tes bandes. Ce que je viens de dire ſur u départ des *martinets* eſt relatif à l a été obſervé par M. de Montbeil- Paris, nous voyons encore des *mar-* les premiers jours d'août ; ils diſpa-roiſſent très-peu de temps après : on ignore où *ils* ſe retirent, ainſi que de quelles contrées ils ar-rivent.

MARTINET NOIR (petit).

Martinet de Saint-Domingue. BRISS. *tom. II, pag.* 514, *pl. XLVI, fig.* 3, *genre XXX.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur de l'*hirondelle de cheminée :* ſa longueur totale eſt de cinq pouces dix lignes ; il a quinze pouces & demi de vol ; ſes ailes pliées dépaſſent la queue d'un pouce deux lignes ; tout ſon plumage eſt noirâtre ; la queue eſt très-peu fourchue ; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

On a repréſenté, *pl. enl.* 725, *fig.* 1, ſous le nom de *martinet de la Louiſiane*, un oiſeau qui ne paroît pas différer du précédent, puiſqu'avec les mêmes dimenſions, tout ſon plumage eſt également noirâtre.

Il eſt encore très-probable que c'eſt à la même eſpèce qu'on doit rapporter une *hirondelle* de la Guiane, dont M. Bajon dit un mot. *Mémoires ſur Cayenne, tom. II, pag.* 276.

« On trouve encore une autre eſpèce d'*hiron-*
» *delle* qui eſt infiniment plus rare : ces dernières
» ſont preſque toutes noires & n'habitent que les
» ſavanes sèches & arides qui ſont dans l'intérieur
» des terres ; .... elles ſont ſouvent perchées ſur les
» arbres ſecs ; elles creuſent dans la terre un trou
» d'un demi-pied de longueur, qui leur permet à
» peine d'entrer, & où elles conſtruiſent leur nid
» & élèvent leurs petits ».

Si les trois *martinets* dont il eſt queſtion dans cet article ſont de la même eſpèce, comme tout porte à le penſer, cette eſpèce ſe trouve également à la Guiane, à Saint-Domingue & à la Louiſiane. Elle habite conſtamment les deux premières contrées, où elle ne manque jamais de vivre, & elle n'eſt que de paſſage dans la dernière, d'où le froid, en ſuſpendant la propagation des inſectes, l'oblige de s'éloigner, pour aller chercher dans d'autres climats la nourriture qui lui eſt néceſſaire : ainſi, les habitudes des animaux dépendent & de leur conſtitution, ou des moyens qu'ils ont pour exécuter & des circonſtances dans leſquelles ils ſe trouvent, ſuivant les climats qu'ils habitent.

MARTINET NOIR (le grand) A VENTRE BLANC.

Hirondelle d'Amérique. *Pl. enl.* 545, *fig.* 1.

Hirondelle de Saint-Domingue. BRISS. *tom. II, pag.* 493, *genre XXX.*

Sa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle de l'*hirondelle de cheminée :* ſa longueur totale de ſept pouces ; ſon vol d'un pied deux pouces deux lignes, & ſes ailes pliées égalent la longueur de ſa queue ; tout ſon plumage eſt d'un noir qui tire ſur la couleur de l'acier poli ; il faut cependant excepter le ventre, qui eſt blanc & les couvertures du deſſous de la queue qui le ſont auſſi ; la queue eſt fort peu fourchue : le bec, les pieds & les ongles ſont bruns.

les pieds ſont rouges & les ongles noirs. *martin-pêcheur* n'eſt pas plus gros qu'une e ; ſa longueur totale eſt de ſix pouces neuf , celle de ſon bec eſt de deux pouces moins gne ; il a dix pouces deux lignes de vol, & es pliées ne s'étendent pas tout-à-fait à la de ſa queue, qui n'a que quinze lignes de

martins-pêcheurs ont le vol rapide & filé ; ls ne parcourent ordinairement que des tra- peu d'étendue ; ils ſe perchent à l'extrêmité anches qui pendent au-deſſus des eaux, ou ils ent ſur quelque tertre, quelqu'hauteur qui les e: patients dans leur ſtation, ils attendent qu'un n ſe préſente à la ſurface de l'eau ; ils dirigent eur vol, ſuivant qu'ils ſont poſés ; ſi c'eſt ſur mité d'une branche, ils s'élancent comme ait au-deſſus de l'endroit où leur proie ſe e, & ſe précipitent deſſus avec l'impétuoſité bale de plomb entraînée par ſon poids ; s'ils t poſés ſur une ſimple élévation, où ils filent ſurface de l'eau, où ils s'élèvent à une hau- le pluſieurs pieds au-deſſus du point où le n a paru & ſur lequel ils fondent, comme rtant de deſſus une branche élevée ; dans es cas ils raſent la ſurface de l'eau, & ils rtent leur proie en ſe relevant auſſi rapide- qu'ils ſe ſont abaiſſés : tantôt ils ſaiſiſſent le n en travers & tantôt de la tête à la queue ; e, ou ils ſe perchent ſur une branche aux ons, ou ils ſe poſent à terre ; mais ils n'avalent roie que quand ils ont regagné le rivage : il aru que, quand elle étoit petite, ils remon- ſur les arbres, & quand elle étoit plus ineuſe, ils ſe poſoient à terre, pour la re- r plus à leur aiſe, en être maîtres plus faci- t & la meurtrir à coup de bec, s'il eſt néceſ- mais je n'ai pas vu que les *martins-pêcheurs* gent ſous l'eau & pourſuivent, en plongeant ques pouces de profondeur, le poiſſon qu'ils pperçu. J'ai ſouvent été à portée de les ver au *moulin Joli*, près Paris, lieu traverſé uſieurs bras de la Seine, boiſé & peuplé de oup de ces oiſeaux, & où l'eau eſt fort abon- en poiſſons. Peut-être dans les endroits où che eſt moins riche, les *martins-pêcheurs* uivent-ils leur proie avec plus d'ardeur : c'eſt ue je n'ai pas non plus été à même de remar- au *moulin Joli* que les *martins-pêcheurs* ſe nnent quelquefois immobiles au-deſſus de lorſqu'elle eſt trouble & qu'ils ont beſoin, découvrir le poiſſon, que leur vue plonge irectement : mais ces faits ſont rapportés par teurs.

ujours prêts des eaux, dans leſquelles ils ent leur nourriture, c'eſt ſur leurs rives que *rtins-pêcheurs* font leur ponte ; ils profitent ous creuſés le long des berges par les *rats*, les *ſſes*, ou les *hirondelles de rivage* ; ils les nt plus profonds, ils en agrandiſſent ou ils en- diminuent l'entrée en en enlevant, ou en y appliquant de la terre, ſuivant le beſoin, ſans garnir ces trous, à la manière dont les oiſeaux ont coutume de faire leur nid ; les femelles des *martins-pêcheurs* dépoſent leurs œufs à nud ſur la pouſſière tombée de la circonférence du trou. Ces oiſeaux s'apparient dès le mois de mars : la ponte eſt de ſix à neuf œufs ; mais je ne ſçais s'il n'y en a qu'une ou pluſieurs chaque année ; il eſt probable, vu le nombre des œufs & le peu de *martins-pêcheurs* qu'on voit en général, qu'il n'y a qu'une ponte par an : cependant ce qui pourroit diminuer la probabilité de cette opinion, c'eſt que l'eſpèce eſt expoſée aſſez fréquemment à de grandes pertes, au moins dans nos climats : lorſque les eaux ſtagnantes ſont glacées, les *martins-pêcheurs* réduits aux ſeuls ruiſſeaux & aux rivières, y trouvent d'autant moins facilement leur nourriture, que ces eaux ſont alors ſouvent débordées, troubles & agitées ; le poiſſon paroît moins à la ſurface & il eſt plus difficile à appercevoir ; mais ce mal n'eſt pas encore comparable à la diſette que ſouffrent ces oiſeaux foibles & mal armés, lorſque la rigueur du froid a glacé la ſurface même des grandes rivières ; alors les *martins-pêcheurs* n'ont de reſſource que les trous qu'ils découvrent ſur la glace, ſoit que ces trous aient été formés par l'homme pour ſes beſoins, ſoit qu'ils ſoient l'effet de l'arrangement que les glaçons ont pris entr'eux en s'arrêtant. Il périt alors beaucoup de *martins-pêcheurs* & de diſette & des riſques qu'ils courent à travers les glaces : on en voit qui, preſſés par le beſoin, s'engagent ſous les glaçons qui ſont entr'ouverts, ſur-tout lorſque les eaux ont baiſſé depuis que leur ſurface eſt gelée ; d'autres ſe riſquent à plonger entre des glaçons encore flottans, & pluſieurs des uns & des autres reſtent pris ou froiſſés ſous les glaces, parmi leſquelles on en trouve aſſez fréquemment : on m'en apporta pluſieurs qui avoient péris de cette façon dans l'hiver de 1776, pendant lequel le froid fut très-long & très-rigoureux ; on en trouva ſur les rives de la Seine, un aſſez grand nombre, dans ſon trajet au milieu de Paris, & c'étoit ſans doute les trous plus nombreux ſur la glace, dans cet eſpace, qui avoient attiré au centre de la ville les *martins-pêcheurs*, naturellement ſauvages, & qui cherchent les lieux peu fréquentés.

Ces oiſeaux ont un cri aſſez aigu, qu'ils font entendre en ſe précipitant ſur leur proie & lorſque le mâle pourſuit la femelle ; leur chair a un goût déſagréable, & ils ne ſont d'aucune utilité ; mais trop peu nombreux & trop petits pour faire une dépenſe préjudiciable, ils ſont, par la beauté de leur plumage, l'ornement des boſquets plantés ſur le bord des eaux & celui de leurs rives en général. Cependant on leur attribuoit autrefois la propriété d'éloigner les inſectes deſtructeurs des étoffes, & on les ſuſpendoit à ce deſſein dans les magaſins : c'eſt ce qui leur a fait donner les noms de *drapiers*, *gardes-boutiques*. Mais loin d'avoir la

propriété qu'on leur attribuoit, les plumes des *martins-pêcheurs* deſſéchés ſont, comme celles des autres oiſeaux, la pâture des *teignes* & leur chair la proie des différens ſcarabés qui vivent de ce genre d'aliment.

MARTIN-PÊCHEUR (le plus grand).

Grand martin-pêcheur de la nouvelle Guinée. *Pl. enl.* 663.

Idem. *Voyag. à la nouv. Guin. pag.* 171, *pl.* 106.

« Cet oiſeau, le plus grand de ſon genre, ſe » trouve à la nouvelle Guinée; il eſt long de » ſeize pouces & gros comme un *choucas*; tout » ſon plumage, excepté la queue, paroît lavée de » biſtre, bruni ſur le dos & ſur l'aile; plus clair & » légèrement traverſé de petites ondes noirâtres » ſur tout le devant du corps & autour du cou ſur » un fond plus blanc; les plumes du ſommet de la » tête ſont, ainſi qu'un large trait ſous l'œil, du » biſtre brun du dos; la queue d'un fauve-roux » traverſé d'ondes noires, eſt blanche à l'extré- » mité; le demi bec inférieur eſt orangé, le » ſupérieur eſt noir & légèrement fléchi à la » pointe; trait par lequel cet oiſeau paroît ſortir » & s'éloigner un peu du genre des *martins-* » *pêcheurs*, auquel d'ailleurs il appartient par tous » les autres caractères ».

Cette deſcription eſt copiée de l'ouvrage de M. le Comte de Buffon.

M. Sonnerat, auteur du Voyage à la nouvelle Guinée, décrit, après le *martin-pêcheur* précédent, un ſecond oiſeau du même genre qui ſe trouve dans la même contrée; il eſt de la même groſſeur; tout ſon plumage eſt noir, pointillé de blanc ſur la tête, le derrière du cou, le deſſus du corps, des ailes & de la queue, & varié en-deſſous de traits de la même couleur, diſpoſés ſuivant la longueur des plumes; il y a ſur chaque côté du cou deux larges taches blanches, l'une à la forme d'une larme, l'autre eſt ronde: l'iris, le bec & les pieds ſont noirâtres. Cet oiſeau eſt repréſenté *Voyag. à la nouv. Guin. pl.* 107, & décrit *pag.* 171 ſous le nom de *martin-pêcheur de la nouvelle Guinée.* Genre LVIII.

MARTIN-PÊCHEUR A BEC BLANC.

Martin-pêcheur bleu d'Amérique. BRISS. *tom. IV, pag.* 505, *genre LVIII.*

Ce *martin-pêcheur*, indiqué par Séba, ne paroît pas avoir tout-à-fait cinq pouces de long; la tête & le deſſus du cou ſont d'un rouge-bai teint de pourpre; les côtés ſont de la même couleur; les pennes de l'aile ſont cendrées; leurs couvertures en-deſſus & le dos ſont d'un très-beau bleu; la gorge, le devant du cou, la poitrine & le ventre ſont d'un jaune-clair; la queue eſt d'un bleu-violet en-deſſus, cendrée en-deſſous; le bec eſt blanchâtre; Séba ne parle pas de la couleur des pieds & ne détermine pas quelle eſt la partie de l'Amérique où l'on trouve ce *martin-pêcheur.*

MARTIN-PÊCHEUR A COIFFE NOIRE.

Martin-pêcheur de la Chine. *Pl. enl.* 673.

C'eſt un des plus beaux oiſeaux [illegible] eſt un peu plus gros que le martin-pêcheur; deſſus, les côtés, le derrière de la tête noir-foncé; le dos, le croupion, le deſſus du deſſus de la queue, les plumes d'un bleu-d'azur; la même couleur un peu moins vive, ſur la queue, moyennes des ailes & ſur les grandes trémité eſt noire; les couvertures du auſſi, & elles forment une large tache couleur ſur chaque aile, dont le bout eſt blanchâtre; la gorge, le devant poitrine ſont d'un beau blanc, qui s'avance un peu en pointe ſur le milieu de l'autre s'étend en-arrière du cou dos, & forme en cet endroit un large entre le noir de la tête & le bleu du & tout le reſte du deſſous du corps lavé de rouſſeâtre; le bec eſt rouge autant que j'en peux juger, d'après que je conſerve deſſéché, ſont d'un Ce beau *martin-pêcheur* m'a été en de Canton. *Genre LVIII.*

MARTIN-PÊCHEUR A COLLIER

Martin-pêcheur à collier blanc *Voyage à la nouv. Guin. pag.* 67, *pl.*

Ce *martin-pêcheur* eſt un peu m *merle*; il a le deſſus, les côtés & l tête, le deſſus du cou, le dos, les d'un bleu verdâtre; la gorge, le d la poitrine, le ventre & les couver de la queue d'un beau blanc; au arrière il y a une bande blanche, demi-collier, & qui par ſes deux ext au blanc qui colore tout le deſſous & les pieds ſont noirâtres, excepté bec inférieur qui eſt jaunâtre. *Genre*

MARTIN-PÊCHEUR A COLLI

BRISS. *tom. IV, pag.* 503. *V* PÊCHEUR A FRONT JAUNE.

MARTIN-PÊCHEUR A COLLI

BRISS. *tom. IV, pag.* 481, *pl. X. genre LVIII.*

M. Briſſon eſt le ſeul auteur q *martin-pêcheur*; il en parle d'après aux Indes par M. Poivre.

Il eſt beaucoup plus gros que *pêcheur*; ſa longueur eſt de ſix pou environ; il a la tête, le deſſus du les plumes ſcapulaires d'un blan haut du cou un collier blanc; le couvertures du deſſus de la que brillant; de chaque côté de la tê tranſverſales, une blanche, l'autre première placée au-deſſus, la ſeco de l'œil: la gorge eſt rouſſeâtre; cou & tout le deſſous du corps ailes & la queue ſont bleues en-d en-deſſous, & cette couleur bo pennes du côté intérieur, mais o

au étend les ailes ou la queue ; noirâtre à ſon extrêmité ; les les ongles noirâtres.

HEUR A FRONT JAUNE.

r à collier de Bengale. BRISS. , *genre LVIII.*

s de la grandeur de notre *martin-*net de la tête eſt marqué d'une e devant ; le reſte du deſſus de rouge-ſombre ; il y a de chaque ne où l'œil eſt placé, une bande e celle-ci, une bande d'un bleu- du cou eſt entouré d'une ligne ne un demi-collier, le reſte du dos & les plumes ſcapulaires ſont e ; le croupion & les couvertures ieue ſont d'un rouge décoloré ; la ; le bas des joues, le devant du eſſous du corps ſont d'une belle es ailes ſont d'un cendré-gris & age-terne ; le bec, les pieds & les beau rouge.

heur a été indiqué par Albin, qui e étant du Bengale. Je ne peux remarquer que les couleurs en s d'une manière ſi biſarre, ſi peu l'on a coutume de voir ſur le plu- oiſeaux, que le rouge & le jaune convenir aux *martins-pêcheurs*, & ailes, avec des couleurs ſi op- ſte du corps, eſt quelque choſe ire, que je ſerois tenté de croire quelque oiſeau factice pour un *pêcheur.*

HEUR A GROS BEC.

r du Cap de Bonne-Eſpérance.

om. IV, pag. 488, *pl. XXXVI, II.*

excède pas beaucoup celle d'un ndant quatorze pouces de long ; il eſt long de trois pouces cinq près d'un pouce d'épaiſſeur à ſon s de la tête eſt d'un cendré tirant aut du dos, les plumes ſcapulaires s du deſſus des ailes ſont d'un bleu & lavé de cendré ; le bas du dos, couvertures du deſſus de la queue ligue-marine clair & brillant ; la out le deſſous du corps ſont fauves ; e ſont en-deſſus d'un bleu-verdâtre ſous ; le bec eſt rouge, ſa pointe pieds & les ongles ſont rouges.

HEUR A LONGS BRINS.

de Ternate. *Pl. enl.* 116.

. 525, *pl. XL, fig.* 2, *genre LVIII.*

heur ſe diſtingue de tous les autres ues plumes ou brins qui dépaſſent eue ; il eſt d'ailleurs remarquable couleurs ; ſa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle de l'*étourneau* ; la tête & le deſſus du cou ſont d'un bleu éclatant, ainſi que les plumes qui couvrent le haut du dos & les ſcapulaires ; la gorge, le devant du cou, la poitrine, le ventre, tout le deſſous du corps, le bas du dos, le croupion, & les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue ſont d'un blanc ſur lequel on apperçoit une très-légère nuance de couleur de roſe ; les pennes des ailes ſont brunes du côté interieur & bleues du côté oppoſé ; la queue eſt compoſée de dix plumes ; les deux du milieu dépaſſent de quatre pouces celle qui les ſuit de chaque côté ; ces longues plumes n'ont dans leur longueur que des barbes fort courtes & ſe terminent par des barbes un peu plus longues, qui forment à l'extrêmité un épanouiſſement en forme de ſpatule ; ces mêmes brins ſont blancs dans les deux tiers de leur longueur, enſuite marqués de bleu & terminés de blanc ; leur côte ou tuyau eſt bleuâtre ; les pennes latérales ſont blanches : le bec eſt d'un rouge-orangé ; les pieds & les ongles ſont rougeâtres. Il paroit qu'il y a variété dans cette eſpèce. M. Briſſon dit que les plumes latérales de la queue ſont étagées, qu'elles ont un bord brun fort étroit ; il dit auſſi que les plumes ſcapulaires & celles qui couvrent le haut du dos ſont brunes, bordées de bleu. Je conſerve un individu qui n'a point de brun, ni les plumes latérales de la queue étagées, mais je me ſouviens bien d'en avoir vu qui avoient ces marques diſtinctives, & c'eſt d'après un de ces individus que la *planche* 116 a été colorée.

MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE BLEUE.

Martin-pêcheur du Sénégal. *Pl. enl.* 356.

M. le comte de Buffon, qui nous a fait connoître cet oiſeau, en fait la deſcription ſuivante :

« Il n'a guère que quatre pouces de longueur ; il » eſt d'un beau roux ſur tout le corps en-deſſous » & juſques ſous l'œil ; la gorge eſt blanche ; le » dos eſt d'un beau bleu d'outre-mer ; l'aile eſt du » même bleu, à l'exception des grandes pennes » qui ſont noirâtres ; le ſommet de la tête eſt d'un » bleu vif, chargé de petites ondes d'un bleu plus » clair & verdoyant ; ſon bec, très-long à pro- » portion de ſon petit corps, a treize lignes ». Cet oiſeau a été envoyé de Madagaſcar. *Genre LVIII.*

MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE ET COU COULEUR DE PAILLE.

Martin-pêcheur de Java. *Pl. enl.* 557.

Il a un pied de long ; la tête, le cou & tout le deſſous du corps ſont d'une couleur de chamois claire ; il y a ſur le deſſus de la tête des mouchetures d'un brun noirâtre à l'extrêmité des plumes, & de pareilles mouchetures derrière & un peu au-deſſous de l'œil ; les ailes, la queue & leurs couvertures ſont en-deſſus d'un bleu-verdâtre ; une bande de cette même couleur s'étend en forme de demi-collier au bas du cou en arrière ; le dos & le croupion ſont d'un bleu-blanchâtre ; les pennes des ailes & de la queue ſont brunâtres en-

deſſous & du côté intérieur ; les couvertures du deſſous des ailes ſont du même fauve que le ventre, & cette couleur s'étend ſur le bord ſupérieur externe des ailes ; le bec eſt rouge ; les pieds ſont bruns, autant qu'on peut juger d'après un individu deſſéché ; les ongles ſont noirs.

Ce *martin-pêcheur* m'a été donné comme apporté de Java ; mais la perſonne qui me l'a remis le tenoit d'un tiers : ainſi ce fait ſur le lieu où on le trouve n'eſt pas avéré. *Genre LVIII.*

MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE GRISE.

Martin-pêcheur à tête griſe du Sénégal. *Pl. enl.* 594.

Grand martin-pêcheur du Sénégal. BRISS. *tom. IV, pag.* 494, *pl. XL, fig.* 1, *genre LVIII.*

Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de neuf pouces. M. Briſſon, qui l'a décrit le premier, le compare à l'*étourneau* pour la groſſeur, en avertiſſant cependant qu'il eſt un peu plus petit : la tête, la gorge & le cou ſont d'un gris-blanc, plus foncé ſur la tête ; il y a de chaque côté, entre l'œil & le bec, une raie longitudinale noire ; le dos, les plumes ſcapulaires, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un bleu d'aigue-marine ; la poitrine & tout le deſſous du corps ſont blancs ; les petites couvertures du deſſus des ailes & les grandes les plus proches du corps ſont noires ; les autres le ſont auſſi du côté intérieur, mais du côté oppoſé elles ſont de la même couleur que le dos ; l'aile étant pliée paroît d'un bleu d'aigue-marine & elle eſt terminée de noir ; mais étendue elle laiſſe appercevoir le blanc qui colore le côté intérieur des pennes, de leur origine à la moitié de leur longueur, & le noir qui s'étend ſur le reſte du même côté : la queue eſt noire en-deſſous, bleue en-deſſus, & les pennes latérales par rapport aux deux intermédiaires ſont noires du côté intérieur : le demi-bec ſupérieur eſt rouge, l'inférieur eſt noir, ainſi que les pieds & les ongles.

MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE GRISE du Sénégal. *Pl. enl.* 594. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE GRISE.

MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE VERTE.

Martin-pêcheur à tête verte du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 783, *fig.* 2.

M. le comte de Buffon nous avertit que ce *martin-pêcheur* a été obſervé & décrit par M. Commerſon, non au Cap de Bonne-Eſpérance, mais à l'île de Borneo, l'une des Moluques.

« Il a neuf pouces de longueur ; une calotte » verte, garnie à l'entour d'un bord noir, couvre » la tête de ce *martin-pêcheur ;* ſon dos eſt du » même verd qui ſe fond ſur les ailes & la queue » en bleu d'aigue-marine ; le cou, la gorge & » tout le devant du corps ſont blancs ; le bec, » les pieds & le deſſous de la queue ſont noi- » râtres ». Cette deſcription eſt copiée de l'ouvrage de M. le comte de Buffon. *Genre LVIII.*

MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE VERTE du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 783, *fig.* 2. *Voyez* TIN-PÊCHEUR A TÊTE VERTE.

MARTIN-PÊCHEUR A TROIS DOIGTS.

Martin-pêcheur de l'île de Luçon. *Voya nouv. Guin. pag.* 66, *pl.* 32.

M. Sonnerat nous a le premier fait conn *martin-pêcheur* qu'il a trouvé à l'île de Lu que différencie un caractère très-frappant ; n'avoir que trois doigts, deux en-avant, arrière ; il manque abſolument de doigt in qui, à la vérité, n'eſt libre dans les autres de ce genre, & ne conſiſte que dans un articulation.

Cet oiſeau à trois doigts eſt d'un tiers plus petit que notre *martin-pêcheur ;* il a l le derrière, les côtés du cou, le dos, le cr la queue de couleur de lilas foncé ; les ail d'un bleu-ſombre, mais il eſt relevé par vif & éclatant dont chaque plume eſt bor gorge, le devant du cou & le deſſous d ſont blancs ; le bec eſt d'un rouge de carmi bli & les pieds ſont rougeâtres. Nous qu'il y a auſſi un *pic* à trois doigts, & nou parlé d'une *caille* qui manque de doigt rière. Ces oiſeaux, pour-ainſi-dire mutilés ils des productions qui ſoient d'abord ſortie des mains de la nature, & qu'on doive r comme conformes à ſon plan, ou ſeroient races dont la ſouche ait ſouffert un ret ment par quelque circonſtance particulière leſquelles le défaut individuel des pères tranſmis aux petits de génération en géné *Genre LVIII.*

MARTIN-PÊCHEUR A QUEUE D'HIRON Edw. *tom. I, pag. X, pl.* 10. *Voyez* JAC A LONGUE QUEUE.

MARTIN-PÊCHEUR BLANC ET NOIR. *tom. IV, pag.* 520.

Edw. *tom. I, page IX, pl.* 9. *Voyez* M PÊCHEUR PIE.

MARTIN-PÊCHEUR d'Amérique. *tom. IV, pag.* 505. *Voyez* MARTIN-PÊCH BEC BLANC.

MARTIN-PÊCHEUR BLEU de Mad Briss. *tom. IV, pag.* 496. *Voyez* M PÊCHEUR BLEU ET ROUX.

MARTIN PÊCHEUR BLEU ET NOIR du S *Martin-pêcheur* du Sénégal. *Pl. enl.* 356.

Il paroit, d'après la planche, beaucou gros que notre *martin-pêcheur ;* la tête & le d du cou ſont d'un bleu-pâle ; le dos, le cro les couvertures du deſſus de la queue, ſes & les pennes moyennes des ailes ſont d'u foncé ; les grandes pennes & les couvert deſſus des ailes, les plumes ſcapulaires ſont la gorge eſt d'un gris-blanc ; le devant du tout le deſſous du corps ſont rouſſeâtres ; & les pieds ſont d'un rouge terne. *Genre*

MARTIN-PÊCHEUR BLEU ET ROUX.

Grand martin-pêcheur de Madagaſcar. *Pl. e*

Martin-

Martin-pêcheur bleu de Madagaſcar. BRISS. *om. IV, pag.* 496, *pl. XXXVIII, fig.* 2.

Sa longueur eſt de dix pouces ; il en a ſeize & demi de vol. La tête, le cou, la poitrine, e ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un marron plus foncé ſur la tête & ſur le deſſus du cou que ur les autres parties ; la gorge eſt d'un blanc-aunâtre ; le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un bleu d'aigue-marine brillant : les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un noir-violet, excepté celles qui ſont les plus éloignées du corps & qui ſont du côté extérieur du même bleu que le dos ; les ailes & la queue paroiſſent entièrement bleues dans l'état de repos, quoique les pennes ſoient noires en-deſſous & que pluſieurs ſoient bordées de la même couleur du côté intérieur ; le bec & les pieds ſont rouges ; les ongles bruns.

Le *martin-pêcheur* repréſenté, *pl. enl.* 894, ſous le nom de *martin-pêcheur de la côte de Malabar*, & décrit par M. Briſſon ſous celui de *grand martin-pêcheur de Bengale*, *tom. IV, pag.* 501, diffère fort peu du précédent. Il eſt de même grandeur ; il a le même fond de couleurs diſtribuées de la même façon, excepté que le devant du cou, la poitrine & le haut du ventre ſont blancs ; il y a auſſi quelques différences relativement aux couvertures du deſſus des ailes. Ces traits de diſparité peu nombreux en comparaiſon de ceux qui établiſſent la reſſemblance doivent-ils faire regarder ces deux *martins-pêcheurs* comme deux eſpèces ou une ſimple variété ?

Enfin le *martin-pêcheur de Smyrne* de M. Briſſon, *tom. IV, pag.* 499, qu'il décrit, d'après Albin, a beaucoup de raports avec les deux précédens. Il eſt cependant plus petit ; ce que les autres ont d'un blanc d'aigue-marine, eſt ſur celui-ci d'un verd-obſcur ; mais cette différence peut être imputée au mauvais emploi de la couleur ſur la planche d'Albin ; il y a ſur la poitrine une bande tranſverſale blanche fort large. Du reſte, ce *martin-pêcheur* ne diffère pas des deux autres. Il eſt très-difficile de le bien juger d'après une planche enluminée, & il eſt au moins probable que c'eſt le même *martin-pêcheur* que le ſecond de cet article.

MARTIN-PÊCHEUR CRABIER.

Martin-pêcheur du Sénégal, *appellé crabier. Pl. enl.* 334.

Il a un pied de longueur ; le deſſus de la tête, le derrière du cou & le deſſus du corps d'un bleu d'aigue-marine ; un trait blanc au-deſſus de l'œil, & derrière l'œil un trait noir ; les couvertures des ailes & les pennes les plus proches du corps ſont noires ; les autres pennes ſont du même bleu que le dos, terminées de noir ; la queue eſt bleue, la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un fauve-clair ; le bec & les pieds ſont rouges : Il eſt vraiſemblable que c'eſt de ce même oiſeau dont parle le capitaine Cook, *ſecond voyage, tom. I, pag.* 36, qu'il vit aux îles du Cap-Verd & qu'il dit ſe nourrir de crabes de terre. *Genre LVIII.*

MARTIN-PÊCHEUR de Bengale.

Petit martin-pêcheur de Bengale. BRISS. *tom. IV, pag.* 477, *genre LVIII.*

Petit martin-pêcheur des Indes. EDW. *tom. I, pag. XI, pl.* 11.

Il n'a guère que quatre pouces deux lignes de long, & n'eſt pas plus gros que le *todier*. La tête, le deſſus du cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes & celles du deſſus de la queue ſont d'un bleu d'aigue-marine ; la nuance eſt plus vive & plus brillante à l'extrêmité de chaque plume ; il y a deux taches rouſſes de chaque côté de la tête, l'une entre le bec & l'œil, l'autre en arrière ; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont roux ; les pennes des ailes & celles de la queue ſont d'un brun-ſombre ; le bec & les pieds ſont d'un rouge décoloré.

Ce *martin-pêcheur* a été indiqué par Edwars, qui a fait repréſenter dans la même planche, figure inférieure, un autre *martin-pêcheur*, également de Bengale, & qui ne diffère du précédent, qu'à très-peu d'égards ; il eſt un peu plus grand ; le bleu de ſon plumage eſt verdâtre ; la tête eſt rayée tranſverſalement de bleu plus foncé ; les ailes & la queue ſont en-deſſus du même bleu-verdâtre que le dos, & c'eſt la différence la plus notable entre les deux *martins-pêcheurs* qui ſe reſſemblent dans tout le reſte. Comme ces deux oiſeaux ſe trouvent dans la même contrée & qu'ils ne diffèrent que par des nuances, il eſt très-poſſible que ce ſoient mâle & femelle. M. Briſſon a décrit le ſecond, *tom. IV, pag.* 475, ſous le nom de *martin-pêcheur* de Bengale.

MARTIN-PÊCHEUR (grand) de Bengale. BRISS. *tom. IV, pag.* 501. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR BLEU ET ROUX.

MARTIN-PÊCHEUR (petit) de Bengale. BRISS. *tom. IV, pag.* 477. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR de Bengale.

MARTIN-PÊCHEUR de Cayenne. BRISS. *tom. IV, pag.* 492. *Voyez* TAPARARA.

MARTIN-PÊCHEUR de Java. *Pl. enl.* 557. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE ET COU COULEUR DE PAILLE.

MARTIN-PÊCHEUR de la Chine. *Pl. enl.* 673. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR A COIFFE NOIRE.

MARTIN-PÊCHEUR de la Côte Malabar. *Pl. enl.* 894. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR BLEU ET ROUX.

MARTIN-PÊCHEUR de l'Amérique. EDW. *tom. III, pag. CXV, pl.* 115. *Voyez* JAGUACATI.

MARTIN-PÊCHEUR de la nouvelle Guinée. *Voyage à la nouvelle Guinée. Pag.* 171, *pl.* 107.

Voyez MARTIN-PÊCHEUR (le plus grand.)

MARTIN-PÊCHEUR (grand) de la nouvelle Guinée. *Pl. enl.* 663. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR (le plus grand).

MARTIN-PÊCHEUR de l'île de Luçon. *Voyage à la nouv. Guinée, pag.* 66, *pl.* 32. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR A TROIS DOIGTS.

MARTIN-PÊCHEUR (grand) de l'île de Luçon. *Voyage à la nouv. Guinée. Pag.* 65.

M. Sonnerat, qui nous a le premier fait connoître ce *martin-pêcheur*, le compare au *merle* pour la groſſeur : il a le deſſus de la tête, le haut du cou en arrière de couleur brune ; une raie blanchâtre au-deſſous de l'œil & dans la ligne où il eſt placé, un trait brun ; le dos, les couvertures des ailes ſont du même brun que le deſſus de la tête ; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un bleu-clair ; les pennes des ailes ſont bleuâtres, terminées de noir ; la queue eſt d'un bleu foncé ; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un blanc varié par des traits bruns oblongs, tracés dans le ſens des plumes & dans leur milieu : il y a ſur le bas du cou en arrière un demi-collier blanc, varié de traits bruns, comme le deſſous du corps. M. Sonnerat ne dit point de quelle couleur ſont le bec & les pieds. *Genre LVIII.*

MARTIN-PÊCHEUR de Madagaſcar. *Pl. enl.* 778, *fig.* 1.

BRISS. *tom. IV, pag.* 508. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR ROUX.

MARTIN-PÊCHEUR (grand) de Madagaſcar. *Pl. enl.* 232. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR BLEU ET ROUX.

MARTIN-PÊCHEUR de Pondichery. *Pl. enl.* 778, *fig.* 2. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR POURPRÉ.

MARTIN-PÊCHEUR de Smyrne. BRISS. *tom. IV, p.* 499. *V.* MARTIN-PÊCHEUR BLEU ET ROUX.

MARTIN-PÊCHEUR de Ternate. *Pl. enl.* 116. BRISS. *tom. IV, pag.* 525. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR A LONGS BRINS.

MARTIN-PÊCHEUR des Indes. BRISS. *tom. IV, pag.* 479, *pl. XXXVII, fig.* 1, A. *genre LVIII.*

C'eſt d'après un deſſein fait aux Indes, par M. Poivre, que M. Briſſon décrit ce *martin-pêcheur*. Il a quatre pouces & demi de long à-peu-près ; le deſſus de la tête & la gorge d'un bleu éclatant ; ſur les joues une raie tranſverſale blanche, au-deſſus de l'œil, au-deſſous duquel eſt une tache rouſſeâtre & au haut des joues une bande bleue ; le derrière de la tête & du cou, ainſi que le deſſus du corps ſont d'un verd-brillant ; le devant du cou & toutes les parties inférieures ſont couvertes de plumes rouſſes ; les pennes des ailes noires en-deſſous & du côté intérieur, ſont en-deſſus d'un bleu éclatant du côté extérieur ; celles de la queue ſont colorées de même ; le bec, les pieds, les ongles ſont rouges.

MARTIN-PÊCHEUR (petit) des Indes. EDW. *tom. I, pag. XI, pl.* 11. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR de Bengale.

MARTIN-PÊCHEUR du Bréſil. BRISS. *tom. IV, page* 510. *Voyez* GIP-GIP.

MARTIN-PÊCHEUR du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 590. BRISS. *tom. IV, pag.* 488. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR A GROS BEC.

MARTIN-PÊCHEUR du Sénégal. *Pl. enl.* 61. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR-PIE.

MARTIN-PÊCHEUR du Sénégal. *Pl. enl.* 361. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR BLEU ET NOIR du Sénégal.

MARTIN-PÊCHEUR (grand) du Sénégal. BRISS. *tom. IV, pag.* 494. *V.* MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE GRISE.

MARTIN-PÊCHEUR du Sénégal. *Pl. enl.* 346, (la plus petite des deux figures.) *V.* MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE BLEUE.

MARTIN-PÊCHEUR du Sénégal. BRISS. *tom. IV, pag.* 485, *pl. XXXIX, fig.* 1. *V.* BABOUCARD.

MARTIN-PÊCHEUR du Sénégal, appellé CRABIER. *Pl. enl.* 334. *V.* MARTIN-PÊCHEUR CRABIER.

MARTIN-PÊCHEUR HUPPÉ.

Martin-pêcheur huppé du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 679.

Il a ſeize pouces de longueur & il eſt gros à proportion : tout ſon plumage ſur le deſſus de la tête, le derrière du cou, le deſſus du corps, les ailes & la queue ſont variés de mouchetures blanches ſur un fond gris-noirâtre : la gorge eſt blanchâtre, mouchetée dans le ſens des plumes, de traits brunâtres, oblongs ; le devant du cou & le haut de la poitrine ſont couverts de plumes d'un gris-brun, bordées de blanc ; les côtés ſont rouſſeâtres & le milieu du deſſous du corps eſt blanc ; le bec eſt noirâtre & les pieds ſont colorés ſur la planche en brun-jaunâtre. J'ai vu cet oiſeau en nature, mais je ne l'ai pas ; je n'ai pu en parler que d'après ce qu'en dit M. de Buffon & d'après la planche enluminée qui le repréſente. Les plumes du ſommet de la tête débordent un peu les autres ; mais comme il y a beaucoup de *martins-pêcheurs huppés*, ce ſeul caractère ne ſçauroit ſuffire pour déſigner une eſpèce & la dénomination de celui-ci a beſoin d'être changée par cette raiſon. *Genre LVIII.*

MARTIN-PÊCHEUR HUPPÉ de la Caroline. BRISS. *tom. IV, pag.* 512. *V.* JAGUACATI.

MARTIN-PÊCHEUR HUPPÉ de la Louiſiane. *Pl. enl.* 715. *V.* JAGUACATI.

MARTIN-PÊCHEUR (petit) huppé de l'île de Luçon. *Pl. enl.* 756. *fig* 1. *V.* VINTSI.

MARTIN-PÊCHEUR HUPPÉ de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 593.

BRISS. *tom. IV, pag.* 515. *Voyez* JAGUACATI.

MARTIN-PÊCHEUR HUPPÉ des Indes. BRISS. *tom. IV, pag.* 479. *V.* VINTSI.

MARTIN-PÊCHEUR HUPPÉ des Philippines. BRISS. *tom. IV, pag.* 483. *V.* VINTSI.

MARTIN-PÊCHEUR HUPPÉ du Bréſil. BRISS. *om. IV*, *pag.* 511. *V.* JAGUACATI.

MARTIN-PÊCHEUR HUPPÉ du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 716. *V.* MARTIN-PÊCHEUR-PIE.

MARTIN-PÊCHEUR HUPPÉ du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 679. *V.* MARTIN-PÊCHEUR HUPPÉ.

MARTIN-PÊCHEUR HUPPÉ du Mexique. *Pl. enl.* 284. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 518. *V.* ALATLI (l').

MARTIN-PÊCHEUR PIE.

Martin-pêcheur huppé du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 716.

Martin-pêcheur blanc & noir. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 520, *pl. XXXIX*, *fig.* 2, *genre LVIII.*

Idem. EDW. *tom. I*, *pag. IX*, *pl.* 9.

Il eſt un peu moins gros qu'un *merle* ; ſa longueur eſt de dix pouces trois lignes ; il a dix-ſept pouces de vol & ſes ailes pliées dépaſſent les trois-quarts de la longueur de ſa queue : tout ſon plumage eſt varié de noir ſur un fond blanc, tant ſur le deſſus du corps que ſur les ailes & la queue : la poitrine & les côtés ont auſſi quelques taches noires ; mais la gorge, le devant du cou, le ventre, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc pur & ſans taches. Je n'entrerai point dans les détails de la manière dont le noir coupe les différentes parties ſur leſquelles il eſt répandu. Cette deſcription ſeroit très-longue, on la trouvera faite avec beaucoup d'exactitude dans l'ouvrage de M. Briſſon. Le peu de raport des couleurs du *martin-pêcheur* dont il s'agit, à celles des autres oiſeaux du même genre, ſuffit pour le faire reconnoître : le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

Cette eſpèce eſt fort répandue & on la trouve dans beaucoup de pays très-éloignés les uns des autres. Il paroît, d'après la planche enluminée, 716, que *le martin-pêcheur pie* vit au Cap de Bonne-Eſpérance ; d'après la planche enluminée 62, dans laquelle il eſt déſigné ſous le nom de *martin-pêcheur du Sénégal*, on voit qu'il ſe trouve également dans cette autre partie de l'Afrique. Celui que M. Edwars a décrit, avoit été rapporté de Perſe. M. Hollande, Docteur en Médecine, avoit trouvé le même *martin-pêcheur* à Smyrne & l'en avoit rapporté ; il m'en a donné une peau & j'en ai reçu une de M. Sonnerat, qu'il avoit envoyée de la Chine, pendant ſon ſéjour à Canton. Enfin, il paroît que le même oiſeau, décrit par Ray, *iſpida ex atro & albo varia.* Syn. av. *pag.* 182, *n°.* 14, ſe trouve auſſi à la Jamaïque : il appartient par conſéquent à l'un & à l'autre continent, non qu'il puiſſe y paſſer en franchiſſant les mers qui les diviſent, mais parce qu'il a pu pénétrer ſur les terres de la Jamaïque avant l'irruption des mers, qui en a formé une île, que l'eſpèce y eſt demeurée & s'y eſt conſervée.

MARTIN-PÊCHEUR POURPRÉ.

Martin-pêcheur de Pondichery. *Pl. enl.* 778, *fig.* 2.

Il eſt fort petit & il n'a pas plus de cinq pouces de longueur ; il eſt remarquable par la beauté & l'éclat de ſon plumage ; la tête eſt d'un jaune-aurore, changeant & nué de pourpre & de bleu ; les mêmes teintes brillent ſur le croupion & le deſſus de la queue ; le derrière du cou, le dos, les couvertures & les pennes des ailes ſont glacés d'un bleu d'azur ſur un fond d'un noir-velouté ; la gorge eſt blanche & tout le deſſous du corps d'un roux doré ; il y a derriere l'œil une tache lilas & plus loin un trait longitudinal d'un bleu d'émail ; le bec & les pieds ſont rouges. Ce charmant oiſeau eſt dans très-peu de cabinets. *Genre LVIII.*

MARTIN-PÊCHEUR ROUX.

Martin-pêcheur de Madagaſcar. *Pl. enl.* 778, *fig.* 1.

Idem. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 508, *pl. XXXVIII*, *fig.* 1, *genre LVIII.*

Ce *martin-pêcheur* eſt un des plus petits oiſeaux de ce genre ; il n'a guère que cinq pouces, du bout du bec à celui de la queue ; la tête, le derrière du cou & tout le deſſus du corps ſont roux ; la gorge eſt blanche, ainſi que le devant du cou ; tout le deſſous du corps eſt d'un blanc teint de rouſſeâtre ; les pennes des ailes ſont noirâtres, bordées de roux du côté extérieur ; celles de la queue ſont d'un noir terne en-deſſous, en-deſſus les deux du milieu ſont rouſſes, les latérales ſont noires du côté intérieur & rouſſes du côté oppoſé ; le bec, les pieds, les ongles ſont rouges.

MARTIN-PÊCHEUR TACHETÉ du Bréſil. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 524. *Voyez* MATUITUI.

MARTIN-PÊCHEUR VERT d'Amérique. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 490. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR VERD ET ORANGÉ.

MARTIN-PÊCHEUR (petit) VERD de Cayenne. *Pl. enl.* 756. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR VERD ET ORANGÉ.

MARTIN-PÊCHEUR VERD ET BLANC.

Martin-pêcheur verd & blanc de Cayenne. *Pl. enl.* 591, *fig.* 1 le mâle, 2 la femelle.

Ce *Martin-pêcheur* n'eſt pas tout-à-fait auſſi gros que le nôtre ; mais il a la queue plus longue, ce qui eſt cauſe que ſa longueur totale eſt de ſept pouces ; la tête & le haut du cou en-arrière ſont d'un verd-canard-foncé ; un trait d'un beau blanc s'étend de l'angle du bec le long du bas de la joue, ſe prolonge en arrière & ſe réunit avec un autre trait ſemblable, qui vient de la partie oppoſée ; leur réunion forme un demi-collier blanc au bas du cou : le dos, les ailes & le deſſus de la queue ſont d'un verd-noir ; il y a ſur les ailes quelques petites mouchetures blanches & vers les deux tiers de leur longueur une double bande tranſverſale de points blancs oblongs qui terminent le bout des pennes moyennes ; la gorge eſt d'un blanc-ſale ; il y a ſur le haut du cou en-devant une bande tranſverſale verte, au-deſſous ſur le

haut de la poitrine une autre bande du même blanc-ſale qui colore la gorge ; le reſte du deſſous du corps & la queue en-deſſous ſont d'un beau-blanc, varié irrégulièrement de mouchetures vertes, excepté le milieu du ventre qui eſt blanc, ſans taches ; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs. La deſcription qu'on vient de lire, a été faite ſur un individu que je conſerve. Suivant l'indication de la planche enluminée, le mâle a le devant du cou & le haut de la poitrine d'un roux-doré. *Genre LVIII.*

MARTIN-PÊCHEUR VERD ET ORANGÉ.

Petit Martin-pêcheur verd de Cayenne. *Pl. enl.* 756, *fig.* 2 le mâle, 3 la femelle.

Martin-Pêcheur verd d'Amérique. BRISS. *tom. IV, pag.* 490, *genre LVIII.*

Petit martin-pêcheur verd & orangé. EDW. *glan. pag.* 73, *ch. XXXV, pl.* 245.

C'eſt le plus petit de tous les *martins-pêcheurs* d'Amérique, connus juſqu'à préſent, il n'a que cinq pouces de long au plus : la tête, le haut du cou en arrière & le deſſus du corps, ainſi que les plumes ſcapulaires, les couvertures ſupérieures des ailes & celles du deſſus de la queue ſont d'un verd-foncé ; les pennes des ailes ſont d'un verd encore plus ſombre & pointillées de quelques traits rouſſeâtres : il y a au bas du cou en arrière un demi-collier étroit, d'un roux doré ; la gorge & le devant du cou ſont rouſſeâtres ; le haut de la poitrine eſt traverſé par une bande verte ; le ventre eſt blanc, ainſi que les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ; les côtés ſont d'un roux doré ; les pennes de la queue ſont brunes en-deſſous, les deux du milieu vertes en-deſſus & les latérales, qui ſont auſſi vertes en-deſſus ſont variées de blanc du côté intérieur ; la queue eſt un peu étagée du centre ſur les côtés ; le bec eſt noirâtre, mais la baſe du demi-bec inférieur eſt rougeâtre ; les pieds le ſont auſſi & les ongles ſont noirs.

La femelle n'a ni demi-collier roux doré derrière le cou, ni zône verte ſur la poitrine, qui eſt entièrement d'un roux orangé.

MARTIN-PÊCHEUR VERD ET ORANGÉ (petit). EDW. *glan. pag.* 73, *pl.* 245. *V.* MARTIN-PÊCHEUR VERD ET ORANGÉ.

MARTIN-PÊCHEUR VERD ET ROUX.

Martin-pêcheur verd & roux de Cayenne. *Pl. enl.* 592, *fig.* 1 le mâle, 2 la femelle.

C'eſt une eſpèce nouvelle & qui n'avoit pas été décrite, quoiqu'elle ſoit fort commune à la Guiane : la planche enluminée en donne une idée très-exacte. Ce *martin-pêcheur* n'eſt guère plus gros que le nôtre ; mais il a le bec & la queue plus longs, ce qui fait que ſa longueur totale eſt de huit pouces ; tout le deſſous du corps eſt d'un roux foncé & doré, le deſſus d'un verd-ſombre, pointillé de blanc ſur les ailes & la queue : il y a un trait de la même couleur que le deſſous du corps entre l'œil & le bec ; le mâle a de plus ſur le haut de la poitrine une zône ou bande demi-circulaire, blanche, variée de verd & le roux-doré s'étend en-arrière ſur le bas du cou où il forme un demi-collier fort étroit ; le bec eſt noir preſqu'en entier ; cependant la baſe du demi-bec inférieur eſt marquée en-deſſous d'un trait blanc, qui ſe prolonge juſqu'à plus de la moitié de ſa longueur & la pointe de l'une & l'autre mandibule eſt auſſi touchée de blanc ; les pieds ſont grisâtres ; les ongles noirs. *Genre LVIII.*

MARTIN-PÊCHEUR VIOLET des Indes. *Voyage aux Indes & à la Ch. tom. II, pag.* 212, *pl.* 111.

Il a la tête, le derrière du cou, le dos, les ailes & la queue d'une couleur lilas rougeâtre, changeant en violet ; les pennes des ailes d'un roux-jaunâtre en-dedans ; une bande d'un blanc-bleuâtre coupe le croupion ; la gorge eſt blanche ; le devant du cou & tout le deſſous du corps, les ailes en-deſſous ſont d'un roux-clair ; l'iris, le bec, les pieds ſont rougeâtres.

Ce *martin-pêcheur* eſt de la groſſeur du *merle* ; on le trouve à la côte de Coromandel. *Genre LVIII.*

MASCARIN (le).

Pl. enlum. 35.

Le perroquet maſcarin. BRISS. *tom. IV, pag.* 315, *genre LIII.*

Le *maſcarin* eſt un peu plus gros que le *jaco* ou *perroquet cendré de Guinée ;* ſa longueur totale eſt de treize pouces & demi ; il a deux pieds quatre pouces de vol, & ſes ailes pliées s'étendent juſqu'aux deux tiers de la longueur de ſa queue : quant aux couleurs, M. le comte de Buffon en donne l'idée la plus juſte dans le peu de termes qui ſuivent :

« Le *maſcarin* eſt ainſi nommé, parce qu'il a » autour du bec une ſorte de maſque noir qui » engage le front, la gorge & le tour de ſa face ; » ſon bec eſt rouge ; une coëffe griſe couvre le » derrière de la tête & du cou ; tout le corps » eſt brun ; les pennes de la queue brunes aux » deux tiers de leur longueur ſont blanches à » l'origine ».

Les deux pennes du milieu de la queue ſont entièrement brunes, celles des ailes ſont de la même couleur ; les yeux ſont entourés d'une peau nue, d'un beau rouge, elle s'étend ſur la baſe du demi-bec ſupérieur ; les pieds ſont de couleur de chair-pâle & les ongles gris-bruns.

On trouve le *maſcarin* à l'île de Bourbon ; j'en ai vu pluſieurs vivans à Paris ; c'étoient des oiſeaux aſſez doux ; ils n'avoient en leur faveur que leur bec rouge qui tranchoit agréablement ſur le fond ſombre de leur plumage ; ils n'avoient point appris à parler.

M. le comte de Buffon dit qu'il y a au cabinet du roi, « un individu de même grandeur & de » même couleur, excepté qu'il n'a pas le maſque » noir ni le blanc de la queue ; le bec eſt auſſi » plus petit, & par ce caractère il ſe rapproche » plus du *vaza*, dont il paroît être une variété,

» s'il ne forme pas une eſpèce intermédiaire entre » celle-ci & celle du *maſcarin* ».

M. le comte de Buffon rapporte à cette eſpèce ou variété le *perroquet brun* de M. Briſſon, *tom. IV, pag.* 314 : cet ornithologiſte ajoute à la deſcription précédente, que les yeux ſont entourés d'une peau nue & brune qui s'étend ſur la baſe du demi-bec ſupérieur : cette peau nue & ſon extenſion ſont un raport de plus avec le *maſcarin ;* mais ſuivant le même auteur, le *perroquet brun*, qu'il a vu vivant, eſt un peu moins gros que le *jaco*, & le *maſcarin*, au contraire, auquel le perroquet du cabinet du roi ſe raporte pour les dimenſions eſt un peu plus grand : cette différence, qui dans un oiſeau empaillé peut n'être que le produit de la préparation, ne me ſemble pas devoir empêcher qu'on ne raporte avec M. de Buffon, à la variété ou l'eſpèce dont il parle, le *perroquet brun* de M. Briſſon ; & quand cette différence auroit exiſté entre les individus vivans, je ne changerois pas encore d'avis, parce que les meſures ſtrictes ne peuvent ſervir à identifier ou différencier les eſpèces, puiſqu'elles varient & qu'elles ont une certaine extenſion ſuivant les individus.

MATELOT (le). *Voyez* HIRONDELLE A CROUPION BLANC.

MATUITUI.

Martin-pêcheur tacheté, du Bréſil. BRISS. *tom. IV, pag.* 524, *genre LVIII.*

Matuitui eſt le nom que les Braſiliens donnent à un *martin-pêcheur*, de la groſſeur d'un *étourneau*, décrit par Marcgrave : il a la tête, le deſſus du cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes & celles du deſſus de la queue d'un brun tacheté de jaune-pâle ; la gorge jaune ; le devant du cou & tout le deſſous du corps blancs, pointillés de brun ; les ailes & la queue variées de taches tranſverſales d'un jaune-pâle ſur fond brun ; le bec rouge ; les pieds & les ongles d'un cendré-obſcur.

MATUITUI DES RIVAGES.

Petit courly d'Amérique. BRISS. *tom. V, pag.* 337, *genre LXXVIII.*

Le même nom vient d'être employé pour un *martin-pêcheur*, & Marcgrave s'en ſert d'après les Braſiliens pour déſigner trois oiſeaux différens : l'addition qu'on y a faite dans cet article, indique qu'il s'agit d'une eſpèce différente de celle pour laquelle on s'eſt ſervi du nom ſeul ſans y rien ajouter.

Le *matuitui* dont il s'agit eſt un *courlis* à-peu-près de la groſſeur d'une *poule* : le devant de la tête eſt dégarni de plumes juſque par delà les yeux & couvert d'une peau noire ; le derrière de la tête & le cou ſont gris ; le haut du dos, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſous des ailes & de la queue ſont blanchâtres ; le bas du dos, le croupion, & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un noir-verdâtre ; les pennes des ailes ſont de la même couleur en-deſſus, & elles ſont noires en-deſſous ; la queue eſt colorée comme les pennes des ailes ; le bec eſt d'un brun-rougeâtre ; le bas des jambes & les pieds ſont d'un rouge-pâle ; les ongles noirs.

On ne voit pas pourquoi M. Briſſon a donné à ce courlis, de la groſſeur d'une *poule*, l'épithète de petit, d'autant moins juſte qu'il y a en Amérique des courlis auxquels elle convient beaucoup davantage.

MAUBÊCHE.

Les *maubèches* ſont des oiſeaux de rivage du genre du *bécaſſeau* ou du LXXVe de la méthode de M. Briſſon. On peut cependant les diſtinguer des oiſeaux de ce genre en ce qu'elles ſont plus baſſes ſur jambes, qu'elles ont le corps plus plein, la forme plus raccourcie : elles compoſent en quelque ſorte une famille à part qu'on peut reconnoître à ſon extérieur : elles ſont beaucoup plus groſſes que les *alouettes* de mer, qui ſont du même genre : elles le ſont plus auſſi que le *bécaſſeau* : de la groſſeur de pluſieurs *chevaliers*, elles en diffèrent, ainſi que du *combattant*, par l'extérieur que j'ai dépeint ; on ne les trouve guère que ſur les rivages de la mer ; elles volent en bandes & courent avec beaucoup de viteſſe ſur le ſable ; elles ſont de paſſage ; on en apporte quelquefois au marché de Paris ; j'en ai vu au printemps & dans l'automne ; on connoit fort peu l'hiſtoire de ces oiſeaux.

MAUBÊCHE COMMUNE.

Maubèche. BRISS. *tom. V, pag.* 226, *pl. XX, fig.* 1, *genre LXXV.*

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur du *chevalier* : ſa longueur eſt de neuf pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue ; elle a un pied près de ſix pouces de vol, & ſes ailes pliées dépaſſent la queue d'environ trois lignes ; le deſſus de la tête & du cou & le haut du dos, ſont couverts de plumes d'un brun-noirâtre, bordées de marron-clair ; celles qui revêtiſſent le bas du dos & le croupion ſont d'un brun-cendré, bordé de blanchâtre & coupé à l'extrêmité des plumes par une bande tranſverſale noirâtre ; les couvertures du deſſus de la queue ſont rayées tranſverſalement & irrégulièrement de marron-clair, de brun-noirâtre & de blanchâtre ; le front, les joues, la gorge, le devant du cou, la poitrine & le deſſous du corps ſont d'un marron-clair ; cependant le bas des côtés eſt rayé tranſverſalement des mêmes couleurs que les couvertures du deſſus de la queue ; les petites & les moyennes couvertures du deſſus des ailes ſont d'un gris-brun & variées de quelques taches, les unes d'un marron-clair, les autres d'un noirâtre-violet ; les grandes, les plus proches du corps ſont auſſi d'un gris-brun & terminées de blanc ; les neuf premières pennes de l'aile ſont d'un brun-foncé en-deſſus du côté extérieur, les quatre plus près du corps ſont brunes & les inter-

médiaires d'un gris-brun, bordées du côté extérieur d'un léger filet blanc; toutes celles de la queue ſont d'un gris-brun, bordées de blanc du côté extérieur, excepté les deux du milieu; le bec & les ongles ſont noirâtres; le bas des jambes & les pieds ſont bruns.

MAUBÊCHE GRISE.

Pl. enl. 366.

BRISS. *tom. V, pag.* 333, *pl. XXI, fig.* 2, *genre LXXV.*

Elle eſt d'une groſſeur moyenne entre la *maubéche commune* & la *maubéche tachetée :* le deſſus de la tête & du cou ſont couverts de plumes griſes, bordées de blanchâtre; celles du dos & les plumes ſcapulaires ſont entièrement griſes; le croupion eſt d'un gris-clair, varié de blanc qui borde les plumes, & qui forme ſur chacune d'elle deux traits paralleles à leur circonférence; les couvertures du deſſus de la queue ſont blanches, variées de bandes brunes, les unes tranſverſales, les autres longitudinales; la gorge eſt blanche; le devant du cou, la poitrine & les côtés ſont variés de brun, tracé en zigzags ſur chaque plume parallelement à ſa circonférence, ſur un fond blanc; le ventre eſt également blanc, & il y a un trait brun longitudinal à l'extrêmité de chaque plume; le haut des jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc-pur; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont d'un gris-brun & bordées de blanc; les grandes ſont d'un gris-clair, bordées de blanc, & elles en ſont de plus variées par une bande en zigzags parallèle à leur circonférence; les grandes pennes des ailes ſont d'un brun-foncé du côté extérieur & ont leur tige blanche; les intermédiaires ſont griſes, bordées de blanc, & les cinq plus près du corps ſont griſes, bordées de blanc à leur extrêmité; les pennes de la queue ſont griſes, bordées de blanc qui entoure une zône d'un gris-foncé; le bec, le bas des jambes, les pieds & les ongles ſont noirs.

MAUBÊCHE GRISE (petite). BRISS. *tom. V, pag.* 236. *Voyez* SANDERLING.

MAUBÊCHE TACHETÉE.

Pl. enl. 365.

BRISS. *tom. V, pag.* 229, *pl. XXI, fig.* 1, *genre LXXV.*

Elle n'eſt pas tout-à-fait auſſi groſſe que la *maubéche commune :* le deſſus de la tête & du cou ſont d'un cendré-brun varié de petites taches noirâtres; le dos & les plumes ſcapulaires ſont également d'un cendré-brun, mais varié de larges taches, les unes rouſſes, les autres d'un noir-violet, & pluſieurs plumes ſont même preſque en entier de l'une de ces deux couleurs; les plumes qui couvrent le croupion ſont d'un cendré-brun, bordées de blanc & entourées de noir à leur pointe; les couvertures du deſſus de la queue, cendrées dans la première moitié de leur longueur, ſont dans le reſte rayées de noirâtre & de gris-blanc; le devant de la tête, les côtés, la gorge & le devant du cou ſont d'un blanc-rouſſeâtre pointillé de brun; cette dernière couleur s'étend ſur la poitrine & tout le deſſous du corps, excepté qu'il y a quelques taches noires ſur les côtés, & que le haut des jambes eſt gris; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont d'un gris-brun; les moyennes ſont d'un cendré-brun, bordé de blanc, & les grandes les plus éloignées du corps ſont noirâtres : les grandes pennes de l'aile ſont d'un brun-noirâtre du côté extérieur, les moyennes d'un brun très-clair, bordées de blanc du côté extérieur; celles de la queue ſont d'un brun-clair & leur tige eſt blanche; cependant les deux du milieu ſont cendrées & bordées de blanc; le bec eſt noirâtre; le bas des jambes & les pieds ſont verdâtres; les ongles ſont noirs.

MAUVE. *Voyez* GOÉLAND.

MAUVIETTE. *Voyez* ALOUETTE.

MAUVIS.

Pl. enl. 51.

BRISS. *tom. II, pag.* 208, *pl. XX, fig.* 1, *genre XXII.*

Idem. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 327, *pl. ibid.*

Mauvis, grivette, traſle, touret. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 28.

Turdus iliacus, turdus illas en Latin.

Grive rouge. SAL. *pag.* 172, & ſuivant le même *roſelle* dans l'Orléanois : *tris* en Sologne : *grive de vendange* en Savoie : *grive des Ardennes* : *grive Champenoiſe* en différens endroits.

Selon M. de Montbeillard, *quau* en Brie: *boute-lou* & *calandrote* aux environs de Montbard.

Le *mauvis* eſt la plus petite des *grives;* on le reconnoît à la couleur des couvertures du deſſous de l'aile qui ſont d'un brun-rougeâtre; la tête, le derrière du cou, le deſſus du corps & des ailes ſont d'un gris-brun uniforme; la gorge & le devant du cou ſont tachetés de points noirs ſur un fond d'un blanc-jaunâtre; la poitrine, le ventre ſur ſes bords, les côtés & les couvertures du deſſous de la queue ſont mouchetés de gris-brun ſur un fond blanchâtre; les mouchetures occupent le milieu des plumes; le ventre eſt blanchâtre & ſans taches; il y a de chaque côté de la tête, au-deſſus de l'œil, un trait tranſverſal d'un blanc-jaunâtre; les pennes des ailes ſont cendrées en-deſſous; celles de la queue le ſont de même, & leur couleur en-deſſous eſt d'un brun-gris; le bec eſt noirâtre, excepté la baſe du demi-bec inférieur qui eſt blanchâtre; les pieds ſont d'un gris-clair; les ongles bruns.

Les *mauvis* arrivent en bandes nombreuſes au mois d'octobre; ils ſe jettent avec avidité ſur les raiſins, ce qui leur a fait donner le nom de *grives de vendange* dans pluſieurs pays, & ce qui contribue, ſans doute, à la délicateſſe & à la bonté de leur chair; car le *mauvis* paſſe pour un gibier plus fin que les autres *grives*, & l'on ſçait combien

les alimens influent ſur la délicateſſe & la ſaveur qu'on trouve à la viande des animaux. Les *mauvis* ne ſont guères que paſſer, on n'en voit plus à la fin de novembre & même ſouvent dès le milieu de ce mois ; il eſt probable qu'ils ſe retirent dans les pays plus chauds, & le ſurnom *diliacus* qui leur a été donné par Ariſtote, ſemble indiquer qu'ils paſſent à l'entrée de l'Aſie ; il nous viennent de l'Allemagne & des pays du nord en automne ; on les voit repaſſer dans quelques-unes de nos provinces au mois d'avril ; entr'autres en Lorraine, mais ils ne s'arrêtent pas & ils s'enfoncent plus au nord pour y paſſer l'été & faire leurs petits.

MAUVIS de la Caroline. BRISS. *tom. II, pag.* 212. *Voyez* GRIVETTE d'Amérique.

MÉLÉAGRIDE. *Voyez* PEINTADE.

MÈRE CAILLE ou MÈRE DES CAILLES. SAL. *Voyez* RALE DE TERRE.

MERLE.

Pl. enl. 2.

BRISS. *tom. II, pag.* 227, *genre XXII.*

Merle noir. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 320, *fig. ibid.*

Merle, merle noir. BEL. *Port. d'oiſ. pag.* 80.

Merula en Latin ;

Merlo, merulo, merla en Italien ;

Mierla en Eſpagnol ;

Melroa en Portugais ;

Amſel, ſchwartz-amſel en Allemand ;

Merlaer, meerel en Flamand ;

Black-bird, black-oſel, black-ouſle en Anglois ;

Traſt, kohl-traſt en Suédois ;

Kos en Polonois ;

Le *merle* a dix pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue, quatorze pouces de vol, & ſes ailes pliées ne s'étendent qu'à-peu-près au tiers de ſa queue ; tout ſon plumage eſt d'un noir-foncé ſans mêlange d'aucune autre nuance ; les pennes de la queue ſont d'égale longueur, excepté la plus extérieure de chaque côté qui eſt un peu plus courte que les autres ; les paupières, le bec, le palais ſont d'un beau jaune ; les pieds & les ongles ſont noirs.

La femelle eſt fort différente du mâle adulte ; ſa tête, le derrière du cou, tout le deſſus du corps & le bas-ventre ſont couverts de plumes brunes ; la gorge eſt variée de gris, de brun & de rouſſeâtre ; le devant du cou, la poitrine & le haut du ventre ſont bruns variés d'une teinte légère de rouſſeâtre, les ailes & la queue ſont brunes ; le bec eſt noirâtre, les pieds & les ongles ſont bruns.

Les jeunes *merles* portent la livrée de leur mère, mais dès la première mue leur bec commence à jaunir, & leur plumage devient noir ; il l'eſt d'autant plus & leur bec d'un jaune plus vif, que les individus ſont plus âgés.

C'eſt une obſervation qu'on n'a pas encore faite, de remarquer ſi les *merles*, & en général les oiſeaux dont les jeunes mâles ont le même plumage que la femelle, dont les couleurs ſe fortifient à chaque mue, rétrogradent dans l'extrême vieilleſſe, ſi leurs couleurs s'affoibliſſent & ſi ſous ce point de vue les oiſeaux ſont ſujets à cette loi, à ces ſignes extérieurs de la foibleſſe qui accompagnent aſſez généralement les deux termes extrêmes de la vie. Dans cette ſuppoſition, les jeunes *merles* & ceux qui ſeroient près de ceſſer de vivre auroient un plumage d'un noir moins foncé ; le bec, les paupières, le palais d'un jaune moins vif, & ceux en qui ces couleurs auroient toute leur force ſeroient dans le terme moyen de leur vie. Ce ſeroit un fait curieux dans l'hiſtoire des oiſeaux, & une manière de juger de leur âge. Je n'ai rien obſervé à cet égard d'aſſez poſitif pour aſſeoir mon ſentiment ; mais il me ſemble qu'en général les oiſeaux très-vieux, en conſervant le même plumage, ont des couleurs plus ſombres, plus pâles, & que les mâles qui ont vieilli ſe rapprochent par cette nuance de leur premier âge, & de la reſſemblance qu'ils avoient alors avec leur mère.

Le *merle* eſt connu dans toutes les contrées de l'Europe, & cet oiſeau, ſoit que ſon eſpèce ſoit différente dans les divers climats, ſoit qu'elle n'y ſoit qu'altérée & déguiſée à nos yeux par leur influence, ſe trouve également dans les diverſes parties du monde. Mais en Europe, la température n'eſt pas aſſez différente pour avoir changé la conſtitution du *merle*, il eſt le même par-tout, & ſes habitudes ne paroiſſent pas avoir rien de différent ; il vit de baies, d'inſectes & de vers ; il aime les bois ; il ne voyage pas & ne ſemble guères s'éloigner des lieux où il s'eſt fixé ; il n'eſt pas ſi attaché aux grandes forêts qu'on ne le voie ſouvent dans les jardins & même dans les vergers ; il ne fuit point non plus les lieux habités ; il s'en approche au contraire ſouvent ; j'ai vu fréquemment des *merles* dans des jardins au centre de Paris, & pendant quinze ans que j'ai logé au marais, j'ai conſtamment vu toutes les années un nid de *merle* dans un jardin au-deſſous de mes fenêtres ſur des tilleuls d'une médiocre hauteur ; mais pendant l'hyver je ne voyois dans le même jardin qu'une couple de *merle* ; ce qui m'a fait conjecturer que les petits étoient obligés de céder le canton à leur père & de ſe choiſir un autre domaine ; cette conjecture à l'égard du *merle* eſt confirmée par l'exemple de quelques autres oiſeaux & par ſa manière de vivre ; en effet, il ne va pas par bandes, mais il eſt toujours ſolitaire & l'on ne voit que quelques *merles* à-la-fois dans un canton d'une certaine étendue ; dans les pays où il y a des fontaines chaudes ou des arbres qui ne perdent point leurs feuilles, les *merles* s'en approchent en hiver & ſe réuniſſent plus près les uns des autres pour jouir en commun de ces avantages, mais ſans former de ſociété ; ces mêmes avantages paroiſſent au reſte leur être plus agréables que néceſſaires,

puiſqu'ils ne quittent pas les lieux où ils ne trouvent pas les mêmes commodités, & que la fin de la mauvaiſe ſaiſon ou les premieres influences du printemps ſont éprouver au *merle* le beſoin de propager; il fait ſon nid dès le commencement de mars, quelquefois dès la fin de février; il le place ſur des buiſſons ou des arbres bas, dans des fourées, à quelques pieds de terre; il le compoſe de mouſſe fortifiée en-dehors de terre détrempée & le garnit en-dedans de paille, de brins d'herbes, de crin & de laine; la femelle fait deux ou trois pontes par an; la premiere de cinq à ſix œufs & la ſeconde de quatre; ils ſont d'un verd-bleuâtre avec des taches confuſes & brouillées de couleur de rouille; elle les couve ſeule & le mâle ne contribue aux ſoins de la couvée qu'en apportant de la nourriture à la mère pendant l'incubation, & aux petits quand ils ſont nés.

Le *merle* a naturellement pour chant une ſorte de ſifflement court qu'il repète ſouvent, ſur-tout le ſoir & le matin, & qu'il fait entendre plus fréquemment lorſque le ciel eſt ſombre, qu'il fait humide & qu'il tombe une pluie douce; il ſiffle depuis le commencement du printemps juſqu'à l'automne & recommence ſon chant à la fin de l'hiver; pris jeune on l'accoutume aiſément à l'état de domeſticité, il devient familier & il apprend à ſiffler & à parler; on le nourrit de chenevis écraſé mêlé avec de la mie de pain & du lait caillé; il mange auſſi de la viande crue ou cuite quand on lui en donne de hachée: mais il eſt pétulant & tourmente les autres oiſeaux ſi on l'enferme en commun avec eux dans une volière; c'eſt pourquoi on ne peut guère que le tenir à part.

Le *merle*, dans l'état de liberté, paſſe pour être fin, mais il n'eſt que ſauvage; il fuit l'homme de loin; il l'évite & il eſt par cette raiſon difficile de le ſurprendre à la chaſſe, mais il donne dans les pièges & on le prend au lacet, au colet, &c. Sa chair eſt fort inférieure à celle des *grives*, ou plutôt ſa qualité dépend des alimens dont il ſe nourrit; dans les contrées où il ne vit que de baies de genièvre pendant l'hiver, comme dans les environs de Paris, ſa chair a une amertume qui la rend très-deſagréable, mais dans les pays méridionaux où il trouve des olives, des baies de myrte & d'un grand nombre d'autres arbuſtes, elle eſt eſtimée autant que celle des *grives*: les pepins de pomme & de grenade paſſent pour être un poiſon pour les *merles*, danger auquel ils ſont en partie fréquemment expoſés dans nos provinces méridionales, ſi le fait eſt vrai. C'eſt une opinion ſans fondement, qu'il n'y a rien de ſi rare que de trouver des *merles blancs*; il eſt au contraire aſſez ordinaire d'en voir de tout blancs ou qui ſont au moins variés de cette couleur; le blanc de ceux dont le plumage eſt uniforme, eſt ſale & griſâtre, & il eſt au contraire net & très-pur ſur ceux qui n'en ſont que variés ou qui n'ont de blanc que ſur quelques parties.

MERLE A COLLIER. *Pl. enl.* 516.

BRISS. *tom. II, pag.* 335. *Voyez* MERLE A PLASTRON BLANC.

MERLE A COLLIER d'Amérique. *Voyez* TIA A CHEVAL.

MERLE A COLLIER du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 272.

BRISS. *tom. II, pag.* 299. *V.* PLASTRON NOIR de Ceylan.

MERLE A CRAVATE de Cayenne.

Pl. enl. 560, *fig.* 2.

Lorſque M. de Montbeillard faiſoit l'hiſtoire des *merles*, M. le comte de Buffon n'avoit point encore écrit ſur les *fourmiliers*; ces oiſeaux n'étoient pas même bien connus; on les regardoit comme des *merles à queue courte & à longs pieds*; c'eſt donc avec fondement que M. de Montbeillard en a placé pluſieurs parmi les *merles*, ſuivant les notions & les connoiſſances qu'on avoit alors; mais aujourd'hui qu'on eſt inſtruit ſur l'hiſtoire de ces oiſeaux, ils doivent au moins faire une ſection dans le genre des *merles* & celui que M. de Montbeillard avoit appellé *merle à cravate de Cayenne* doit être rapporté, comme variété, à l'eſpèce de *fourmilier* que M. de Buffon a nommé *palikour*. Cette obſervation eſt conforme à la note que ce ſçavant donne lui-même ſur cet objet en faiſant l'hiſtoire du *palikour*, & en rectifiant les notions du temps où M. de Montbeillard écrivoit ſur les *merles*. Ainſi la dénomination de *merle à cravate de Cayenne*, de *petit merle brun à gorge rouſſe de Cayenne*, de *merle roux de Cayenne*, doivent être rayées du catalogue de l'ornithologie, & il faut chercher l'hiſtoire de ces oiſeaux aux articles *fourmilier* & *palikour*.

MERLE A CUL JAUNE du Sénégal.

Pl. enl. 317.

A juger de ce *merle* d'après la figure qui le repréſente, il eſt un peu moins gros que le nôtre: la tête & la gorge ſont noires, le reſte du plumage eſt d'un brun-foncé ſur les parties ſupérieures & d'un brun-clair ſur les parties inférieures; les couvertures du deſſous de la queue ſont jaunes; le bec eſt noirâtre; les pieds ſont d'un brun-rougeâtre. *Genre XXII.*

MERLE A GORGE NOIRE de Saint-Domingue.

Pl. enl. 559.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *mauvis*: une plaque noire couvre la gorge, deſcend en pointe ſur le haut du cou & s'étend ſur les côtés de la tête au-deſſous des yeux; le reſte du devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un jaune olivâtre, avec des mouchetures noires ſur le milieu de la poitrine & du ventre; le même jaune olivâtre borde la plaque noire de la gorge, remonte au-deſſus des yeux & colore les petites plumes qui couvrent la baſe du bec en-deſſus; le reſte de la tête, le derrière du cou & le deſſus du corps ſont d'un brun-olivâtre; le croupion eſt du même jaune que le deſſous du corps, & cette couleur forme encore ſur chaque aile une bande

tranſverſale,

tranſverſale, étroite au-deſſus des grandes couvertures qui ſont noirâtres; les pennes des ailes ſont d'un gris-brun, ainſi que celles de la queue, dont les latérales ſont bordées extérieurement de noirâtre; le bec & les pieds ſont noirs.

Cet oiſeau, à en juger d'après la planche enluminée, n'a pas le bec du *merle*, mais celui du *troupiale*; & c'eſt auſſi dans ce genre où il doit être placé; il s'eſt trouvé en grand nombre parmi les oiſeaux qui ont été ſouvent envoyés de la Louiſiane; c'eſt certainement un *troupiale*, & ce ne peut être que par mépriſe qu'il a été placé parmi les *merles*.

MERLE A GORGE ROUGE. Edw. *gl. part. II, pag.* 120, *ch. LVII, pl.* 267.

Dénomination qu'Edwars donne très-improprement à un *tangara*. *Voyez* BEC-D'ARGENT.

MERLE A LONGUE QUEUE du Sénégal. *Voyez* VERT DORÉ.

MERLE A PLASTRON BLANC.

Merle à collier, pl. enl. 516.

Idem. Briss. *tom. II, pag.* 335, *genre XXII.*

Merle au collier. Bel. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 318, *fig. Ibid.*

Idem, idem, *portr. d'oiſ. pag.* 79.

Suivant M. de Salerne, *merle terrier*, *merle buiſſonier*; en différens endroits, *torcol noir*; dans l'Orléanois, *merle gris*, *merle d'Eſpagne*, *merle de Savoie.*

Le *merle à plaſtron blanc* eſt un peu plus gros que le *merle* commun: tout ſon corps eſt couvert de plumes noires, mais d'un noir moins foncé que celui du *merle*, & elles ſont très-légèrement bordées de gris-blanc: il y a en-devant, ſur le bas du cou, au haut de la poitrine, une large plaque demi-circulaire blanche; les pennes des ailes ſont d'un brun-noirâtre; celles de la queue ſont de la même couleur, & la plus externe, de chaque côté, eſt légèrement bordée de gris; le bec eſt noirâtre, & la baſe du demi-bec inférieur eſt blanchâtre; le palais & les coins de l'ouverture du bec ſont jaunes; les pieds & les ongles ſont bruns.

Suivant M. Briſſon, la femelle ne diffère du mâle qu'en ce que la plaque blanche ou le collier eſt très-peu apparent; mais M. de Montbeillard regarde, comme la femelle de cette eſpèce, l'oiſeau que M. Briſſon a décrit, *tom. II, pag.* 232, ſous le nom de *merle de montagne*, qu'il a fait repréſenter *pl. XXI, fig. I*, & que pluſieurs auteurs, tels qu'Aldrovande, Wilhugby, Ray, &c. ont, ainſi que M. Briſſon, diſtingué du *merle à collier.* Ces deux *merles* ont en effet beaucoup de raports, & celui de *montagne* paroît à peine différer de la femelle du *merle à collier*; cependant il eſt un peu plus petit; le gris qui borde les plumes eſt plus étendu & marque davantage; les pennes des ailes ſont bordées de blanchâtre; toutes celles de la queue ſont noires; la plaque qui eſt au bas du cou eſt d'un gris-noirâtre avec une teinte de rouſſeâtre; le bec eſt entièrement noirâtre.

Au ſentiment des auteurs, aux différences obſervées entre les deux *merles*, il faut ajouter que le *merle de montagne* n'eſt pas bien rare aux environs de Paris pendant l'hiver; que durant douze ou quinze ans que j'ai ſuivi, avec aſſez d'exactitude, le marché où on expoſe le gibier en vente à Paris, j'y ai vu fréquemment l'hiver des *merles de montagne*, & pas un ſeul *merle à collier.* Ces différentes obſervations réunies ſont au moins des raiſons de douter que le *merle de montagne* ſoit la femelle de celui *à collier*; il ſeroit bien extraordinaire qu'il n'y eût ou que des femelles, ou des jeunes mâles de cette eſpèce qui vinſſent dans nos contrées; mais il faudroit réſoudre la difficulté par le moyen de l'anatomie; ſi, parmi les *merles de montagne*, il ſe trouvoit des mâles & des femelles, ce ſeroit certainement une eſpèce à part, ou au moins une race diſtincte, à moins qu'on ne penſât qu'il ne nous viendroit que de jeunes mâles; quoi qu'il en ſoit, il eſt prouvé par le fait que les *merles de montagne* deſcendent dans la plaine pendant l'hiver, au lieu que dans la belle ſaiſon, ils ſe fixent ſur les lieux élevés ainſi que le *merle à collier*; ceux-ci arrivent en octobre dans les provinces où ils ſont connus, telles que la Bourgogne, la Lorraine, le Dauphiné, &c. par bandes peu nombreuſes de douze à quinze, & ils ſe retirent vers les montagnes au printemps; ils ſont communs en été ſur les Alpes, ſur les montagnes d'Auvergne. On les trouve ſur celles de Suède, d'Ecoſſe, de la Grèce, & par conſéquent l'eſpèce eſt très-répandue. Suivant M. Salerne, il reſte quelqu'uns de ces *merles* en été dans la forêt d'Orléans, & on en a trouvé des nids; ils étoient conſtruits comme celui du *merle*; ils contenoient cinq œufs colorés comme les ſiens, & ils étoient poſés contre terre au pied d'un buiſſon.

MERLE A TÊTE NOIRE du Cap de Bonne-Eſpérance. *Voyez* CASQUE-NOIR.

MERLE A VENTRE ORANGÉ du Sénégal. *Pl. enl.* 358. *Voyez* ORANVERT.

MERLE BLANC. *Voyez* MERLE.

MERLE BLEU.

Merle ſolitaire d'Italie, *pl. enl.* 250.

Merle bleu. Briss. *tom. II, pag.* 282, *genre XXII.*

Moineau ſolitaire. Edw. *tom. I, pag. & pl.* 18.

Merle bleu. Bel. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 316, *fig. Ibid.*

Idem, idem. *port. d'oiſ. pag.* 79.

Le *merle bleu* eſt un peu plus petit que le *merle* commun: il a cependant les ailes plus longues; elles s'étendent, étant pliées aux deux tiers de ſa queue: ſon vol eſt d'un pied deux à trois lignes; tout le corps eſt couvert, ainſi que la tête & le cou, de plumes d'un cendré-bleuâtre, rembruni vers l'extrêmité de chaque plume & tirant ſur le blanchâtre à leur pointe; les pennes des ailes ſont brunes, bordées de cendré-bleuâtre du côté extérieur; celles de la queue ſont noirâtres & bordées en-dehors de bleuâtre; l'iris eſt de couleur de noiſette;

les paupières d'un jaune foible ; le bec, les pieds & les ongles noirâtres.

Belon, qui avoit vu de ces oiseaux en Dalmatie, dans les îles de Negrepont, de Corfou, dit qu'il ne s'en trouve ni en Italie, ni en France ; il est cependant très-avéré qu'ils sont très-communs dans la première de ces deux contrées, & qu'on en trouve dans quelques parties de la seconde. Voyageant en Italie, je commençai à entendre le chant des *merles bleus* sur la côte de Gênes, & je ne cessai plus de voir de ces oiseaux jusqu'à ce que j'eusse passé les Alpes à mon retour : par-tout on les recherchoit à cause de leur chant qui a du rapport avec celui du rossignol, mais qui est beaucoup plus fort : on les connoît en Italie sous le nom de *passere solitario* ; on les tient souvent en cage, qu'on a soin de préparer comme celle du rossignol, & on les nourrit avec une pâte composée de farine de pois bien cuite, de miel & de beurre cuite au four : cette pâte peut se garder très-long-temps, & on la rape chaque jour pour la ration des *merles* : je m'en procurai deux à Florence & j'en rapportai un jusqu'à Paris : c'étoient des oiseaux fort sauvages & fort craintifs ; ils ne chantoient qu'autant qu'ils n'étoient dérangés par aucun objet ou aucun bruit qui pût les inquiéter.

Dans l'état de liberté, le *merle bleu* se tient sur les rochers au sommet des montagnes, sur les côtes escarpées au bord de la mer & sur le faîte des ruines & des anciens édifices : c'est de ces lieux sauvages qu'il fait entendre, sur-tout au lever de l'aurore, son chant harmonieux. Etant à Rome & en d'autres endroits d'Italie, je remarquai que toutes les fois que nous allions visiter quelque ruine, nous voyions des *merles bleus* prendre leur volée du côté opposé à celui par lequel nous entrions, & se sauver de fort loin à mesure que nous les approchions ; quelque fût l'étendue du lieu où nous nous trouvions, les chants dont nous l'avions entendu retentir en approchant, étoient suspendus par notre présence & ne se renouvelloient qu'après notre départ. En passant à Lyon, feu M. Soubri qui avoit rassemblé une collection d'oiseaux du pays, me fit voir des *merles bleus* qu'on avoit pris dans les montagnes des environs, & j'en ai reçu des Alpes.

MERLE BLEU de la Chine. *Voyage aux Ind. & à la Chine, tom. II, pag.* 188, *pl.* 108.

Ce *merle*, de la même grosseur que le nôtre, est d'un bleu-violet changeant ; il y a deux traits blancs sur chaque aile ; les jambes sont de cette même couleur du côté intérieur & d'un bleu foncé en-dehors ; l'iris est rouge ; le bec & les pieds sont noirs. *Genre XXII.*

MERLE BRUN d'Abyssinie.

Sa grosseur est à-peu-près la même que celle du *mauvis* ; il a le dessus de la tête & du corps ; les couvertures des ailes, les pennes des ailes & de la queue d'un brun plus foncé sur les ailes & la queue, & bordé sur les pennes de ces deux parties d'un brun clair : la gorge est de cette [illegible] ; le dessous du corps est d'un [illegible] pieds sont noirs. Il vit de baies & [illegible] olivier qu'il passe pour être [illegible].

M. de Montbeillard est le seul [illegible] parle jusqu'à présent de cet oiseau [illegible] d'après un dessin de M. le chevalier [illegible] *XXII.*

MERLE BRUN de la Jamaïque.

Merle de la Jamaïque. Briss. *tom. II, genre XXII.*

Il n'a que sept pouces du bout du [illegible] de la queue, dix pouces de vol. Ses [illegible] atteignent à-peu-près à la moitié de la queue ; toutes les parties supérieures d'un brun-châtain ; il y a une tache [illegible] bas de la gorge ; le devant du cou & [illegible] sont d'un brun-clair ; le reste du dessous est blanchâtre ; les ailes & la queue [illegible] le bec & les pieds sont orangés ; les ongles [illegible] il y a un trait de cette dernière couleur [illegible] du bec.

Le *merle brun* de la Jamaïque habite [illegible] qui sont sur les montagnes & passe pour gibier.

MERLE BRUN (petit) A GORGE B[illegible] Cayenne. *Pl. enl.* 644, *fig.* 2. *Voyez* P[illegible]

MERLE BRUN du Sénégal.

Pl. enl. 563, *fig.* 2.

Merle du Sénégal. Briss. *tom. II, Pl. XXII, fig. II, genre XXII.*

Ce *merle*, un peu moins gros que [illegible] a huit pouces du bout du bec à celui de [illegible] un pied moins quelques lignes de vol, [illegible] pliées atteignent à la moitié de la longue queue ; toutes les parties supérieures [illegible] gris brun ; les parties inférieures d'un [illegible] les ailes & la queue brunes ; le bec, [illegible] les ongles bruns.

MERLE BRUN du Cap de Bonne-E[illegible]

M. de Montbeillard qui a le premier [illegible] description de cet oiseau, en parle dans [illegible] suivans.

» C'est une espèce nouvelle, dont no[illegible]
» redevables à M. Sonnerat ; elle est
» de la grosseur du *merle*.... presque tou[illegible]
» mage est d'un brun changeant & jette[illegible]
» d'un verd-sombre ; le ventre & le cro[illegible]
» blancs ». *Genre XXII.*

MERLE BRUN du Cap de Bonne-[illegible]

Briss. *tom. II, pag.* 299. *Voyez* Br[illegible]

MERLE BUISSONIER. *Voyez* MERLE TRON BLANC.

MERLE CENDRÉ d'Amérique. *Pl. enl.*

Briss. *tom. II, pag.* 288. *Voyez* Tii[illegible]

MERLE CENDRÉ de Saint-Domingu[illegible] 558, *fig. I. Voyez* MOQUEUR.

MERLE CENDRÉ de Madagascar. *Pl.* [illegible] *fig.* 2.

Briss. *tom. II, pag.* 291. *Voyez* OURC[illegible]

MERLE CENDRÉ des Indes.

BRISS. *tom. II*, *pag.* 286, *pl. XXV*, *fig.* 3, *genre XXII.*

Il eſt un peu moins gros que le *mauvis* : ſa longueur eſt de ſept pouces neuf lignes ; il a un pied lignes de vol ; ſes ailes pliées atteignent au lieu de la longueur de la queue ; les parties ſupérieures de la tête, le derrière du cou, le deſſus corps ſont d'un cendré-foncé ; la gorge, le devant du cou & toutes les parties inférieures d'un ndré plus clair ; les grandes couvertures du deſſus ailes ſont noires, terminées de gris-blanc ; les nnes des ailes ſont auſſi noires, bordées de gris ; plus, les moyennes ſont bordées plus largement, & les deux tiers de leur longueur ſont rdés de blanc du côté intérieur ; des douze nnes de la queue, les deux du milieu ſont d'un ndré-foncé ; la penne latérale de chaque côté t de la même couleur ſur le côté extérieur & à n extrêmité ; le reſte eſt noir ; les autres pennes nt en entier de cette dernière couleur ; le bec, s pieds, les ongles ſont noirs.

M. Briſſon, à qui l'on doit la deſcription de ce *erle*, dit qu'on le trouve aux Indes orientales, mais il ne ſpécifie pas dans quelle partie.

MERLE CHAUVE des Philippines. *Pl. enl.* 200.

BRISS. *tom. II*, *pag.* 280. *Voyez* GOULIN.

MERLE COULEUR DE ROSE.

Pl. enl. 251.

BRISS. *tom. II*, *pag.* 250, *genre XXII.*

Ce *merle*, remarquable par la beauté de ſes couleurs, n'eſt guères connu que par ſes dépouilles ; il paſſe quelquefois en différentes provinces de France & en divers cantons de l'Europe, mais jamais à des époques réglées, toujours ſeul ou accompagnant les *merles à plaſtron blanc*, & les individus qu'on a obſervés en différens temps n'étoient que des oiſeaux pouſſés par quelque circonſtance particulière hors de la route que ſuit l'eſpèce. Suivant M. Linné, elle habite la Laponie & les montagnes de Suiſſe ; cependant il paroîtroit, d'après M. Klein, qui dit que ce *merle* a un nom dans la langue eſpagnole, qu'il habite auſſi l'Eſpagne ; il ſe pourroit qu'il s'y retirât en hiver, ou qu'il y vécût ſur les montagnes.

Le *merle couleur de roſe* eſt moins gros que le *merle commun* ; la tête, la gorge & le cou ſont d'un noir changeant en violet ; les plumes qui couvrent le deſſus de la tête & le bas du cou ſont longues, étroites & flexibles ; le deſſus du corps, la poitrine, le ventre & les côtés ſont de couleur de roſe ; le bas ventre & les jambes, les couvertures du deſſous de la queue ſont brunâtres ; les pennes des ailes ſont, les grandes brunes, bordées vers leur bout & du côté extérieur de noir-violet ; les moyennes d'un noir-verdâtre du côté extérieur, brunes endedans, & les trois plus près du corps d'un noir-verdâtre des deux côtés ; la queue eſt d'un noir mixte entre le verd & le violet & le côté intérieur des pennes, excepté des deux du milieu eſt noirâtre ; la femelle a les couleurs plus foibles que le mâle.

MERLE D'AIGUE. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR.

MERLE D'AMBOINE.

BRISS. *tom. II*, *pag.* 244, *genre XXII.*

Cet oiſeau, de la groſſeur d'une *alouette*, & qui n'eſt connu que par Séba, paroît être un *merle* ; la tête, le cou, le deſſus du corps ſont d'un brun-rougeâtre ; la poitrine, le ventre & les côtés, ainſi que les jambes & le deſſous de la queue ſont d'un jaune-clair ; les pennes des ailes ſont de la même couleur que le deſſus du corps, excepté les moyennes qui ſont d'un jaune-clair depuis leur origine juſqu'à la moitié de leur longueur ; la queue eſt en-deſſus du même ton de couleur que le dos & d'une couleur d'or en-deſſous ; elle eſt étagée du milieu ſur les côtés, & c'eſt pour ce *merle* un ornement dans le temps qu'il eſt en amour ; car il la relève ſouvent alors, & il la ramène ſur ſon dos en l'épanouiſſant. Séba le compare au *roſſignol* pour le chant.

MERLE D'EAU.

BRISS. *tom. V*, *pag.* 252, *genre LXXV.*

Pl. enl. 940.

L'uſage a conſacré pour cet oiſeau, d'après ſa taille & la couleur rembrunie de ſon plumage, un nom qui en donne une très-fauſſe idée ; il n'a ni le bec, ni les pieds du *merle*, & aucune de ſes habitudes, il en ſuit de totalement oppoſées. Ce ſeroit donc le cas de changer une dénomination qui n'eſt propre qu'à induire en erreur, & malgré la réſerve dont on doit uſer à cet égard pour ne pas ſurcharger la ſcience inutilement, je ne peux m'empêcher d'être étonné qu'aucun ornithologiſte n'ait encore propoſé ce changement néceſſaire.

Le *merle d'eau* eſt un peu plus petit que le vrai *merle* ; il a ſept pouces & demi du bout du bec à celui de la queue ; onze pouces neuf lignes de vol, & ſes ailes pliées s'étendent environ à la moitié de la longueur de ſa queue ; le bas de ſes jambes eſt dégarni de plumes, mais fort peu au-deſſus du genou ; ſon bec eſt menu, droit, liſſe & comprimé par le bout ; le deſſus de la tête, le derrière du cou, & tout le deſſus du corps ſont d'un brun-noirâtre, moins rembruni cependant ſur la tête & le cou ; les joues, la gorge, le devant du cou & la poitrine ſont d'un très-beau blanc ; la partie antérieure du ventre eſt rouſſeâtre, & le reſte du deſſous du corps eſt d'un brun-noirâtre ; c'eſt auſſi la couleur des ailes & de la queue ; les paupières ſont blanches ; l'iris eſt d'un joli gris ; le bas des jambes, les pieds, les ongles & le bec ſont noirs.

Le *merle d'eau* n'habite que les lieux eſcarpés & les montagnes ; il y vit au bord des ruiſſeaux & des torrens ; on le trouve ſur les Alpes, les Voges ; &c. Il eſt ſauvage, ſilentieux & ſolitaire ; il ne va de compagnie, même avec ſa femelle, que dans la ſaiſon de la couvée ; il ſuit le cours des

eaux en marchant aſſez poſément ſur le rivage ; mais ſouvent il plonge & il entre dans l'eau, non en nageant, mais en continuant de marcher comme ſur la terre ; lorſqu'il prend ce parti, il abaiſſe ſes ailes, qu'il laiſſe pendre des deux côtés de ſon corps ; il s'enfonce ſous l'eau, en ſuivant la pente de ſon lit, & il continue gravement ſa marche ; il agite alors ſes ailes d'un trémouſſement continuel, comme s'il trembloit, & il paroit en même temps environné de bules d'air, comme on ſçait que le ſont certains inſectes aquatiques ; cette marche ſous l'eau a pour objet la recherche de petits poiſſons & de larves d'inſectes, dont le *merle d'eau* fait ſa nourriture. Pluſieurs ornithologiſtes l'avoient compté au nombre des oiſeaux plongeurs ; mais M. le comte de Buffon eſt le premier auteur qui ait décrit en détail ſa marche ſous l'eau, il avertit qu'il en parle d'après les obſervations qui lui ont été communiquées par M. Hébert ; ce correſpondant éclairé, que M. de Buffon cite ſouvent avec éloge, raconte de quelle manière il a été témoin de l'immerſion du *merle d'eau*, & il en fait le recit dans une note raportée dans l'ouvrage de M. de Buffon. Cette note préſente un fait auſſi nouveau que curieux, mais qui, outre que M. Hébert en a été témoin, n'offre rien que de vraiſemblable. On ſçait combien les oiſeaux ont la faculté de ſe gonfler d'air, qu'il s'introduit dans toutes les parties de leur corps, & que pénétrant à travers les plumes, elles lui ouvrent une iſſue ; mais le *merle d'eau* poſsède cette faculté d'abſorber l'air & de l'exprimer par toute la ſurface du corps dans un degré ſupérieur à celui dans lequel les autres oiſeaux en jouiſſent ; l'examen anatomique de celui-ci ſeroit donc bien intéreſſant, & par lui-même & parce que les communications de l'air étant plus amples, plus ouvertes, elles mettroient ſur la voie de les mieux connoitre dans les oiſeaux en général.

La femelle cache ſon nid avec beaucoup de ſoin, le place ſouvent près des roues des uſines : la ponte eſt de quatre ou cinq œufs.

Il ne paroit pas que le *merle d'eau* change de climat ſuivant les ſaiſons, ni qu'il craigne le froid ; on le trouve juſqu'en Suède.

MERLE D'EAU. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR.

MERLE DE BENGALE. BRISS. *tom. II, pag.* 260, *& tom. VI, ſupplém. pag.* 33. *Voyez* BANIAHBOU DE BENGALE.

MERLE DE BENGALE. *Pl. enl.* 258. *V.* BRÈVE DE BENGALE.

MERLE DE CANADA.

BRISS. *tom. II, pag.* 245, *pl. XXIV, fig.* 1, *genre XXII.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *mauvis* ; ſa longueur eſt de huit pouces ; il a un pied ſix lignes de vol, & ſes ailes s'étendent juſqu'à la moitié de la longueur de ſa queue ; la tête, le derrière du cou, le dos, les couvertures du deſſus des ailes ſont noirâtres ; chaque plume étant terminée de roux ; les mêmes couleurs s'étendent ſur le reſte du deſſus, & ſur tout le deſſous du corps, mais les plumes ſont terminées par une nuance plus claire & tirant ſeulement ſur le roux ; les pennes des ailes & de la queue ſont noirâtres ; les couvertures des ailes ont quelques reflets d'un verd foncé & brillant ; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

MERLE de la Guiane. *Pl. enl.* 355, *Voyez* AZURIN.

MERLE de la Chine.

Pl. enl. 604.

Il eſt un peu moins gros que le nôtre, & d'une forme plus alongée ; les plumes qui entourent la baſe du bec en deſſus ſont noires ; la même couleur s'étend ſur une partie des joues, & elle forme une tache noire, oblongue, dans laquelle l'œil eſt engagé ; le reſte de la tête, le cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes ſont d'un gris terne ; le deſſus du corps, les ailes & la queue ſont d'un brun-ſombre ; le bec eſt noirâtre ; les pieds ſont d'un brun-jaunâtre ; les couvertures du deſſous de la queue ſont rouſſeâtres. *Genre XXII.*

MERLE (petit) de la côte Malabar.

Voyage aux Ind. & à la Ch. tom. II, pag. 192.

Il n'eſt pas plus gros qu'un *moineau franc* ; tout ſon plumage eſt d'un vert brillant, excepté le front qui eſt d'un jaune d'orpin, la gorge qui eſt noire, une bande longitudinale d'un bleu d'outremer ſur chaque joue, & les petites couvertures des ailes qui ſont d'un bleu-clair & chatoyant ; l'iris eſt jaune ; le bec & les pieds ſont noirs.

La femelle a tout le plumage d'un verd jaunâtre, foncé ſur le dos, éclairci & nuancé de jaune ſur le ventre ; la gorge d'un bleu-clair. *Genre XXII.*

MERLE de la Jamaïque. BRISS. *tom. II, pag.* 277. *Voyez* MERLE BRUN de la Jamaïque.

MERLE de l'île de Bourbon.

BRISS. *tom. II, pag.* 293, *pl. XXIV, fig.* 3, *genre XXII.*

Sa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle du *cochevis*, ſa longueur de ſept pouces neuf lignes ; ſon vol de onze pouces & ſes ailes n'atteignent pas tout-à-fait à la moitié de la longueur de ſa queue ; le deſſus de la tête eſt noir ; le reſte de la tête, la gorge, le cou, le deſſus du corps & la poitrine ſont d'un cendré-olivâtre ; le reſte du deſſous du corps eſt d'une couleur-olivâtre tirant au jaune ; cependant le milieu du ventre eſt blanchâtre ; les pennes des ailes ſont brunes en deſſus du côté intérieur, rouſſeâtres du côté extérieur, brunes en deſſous, & les trois du milieu ſont de cette dernière couleur des deux côtés ; la queue eſt brune, rayée tranſverſalement vers ſon extrêmité d'un brun plus foncé & d'un brun plus clair peu apparent, ſur un fond de même couleur ; le bec, les pieds & les ongles ſont jaunâtres.

MERLE de Madagaſcar. *Voyez* TANAOMBÉ.

MERLE de Mindanao.

Pl. enl. 627, *fig.* 1.

C'eſt une eſpèce nouvelle, apportée par M. Sonnerat, & décrite par M. de Montbeillard; ſa longueur eſt de ſept pouces & ſes ailes pliées ne s'étendent pas juſqu'à la moitié de la queue, qui eſt un peu étagée; la tête, la gorge, le cou, le haut de la poitrine, le deſſus du corps & les pennes des ailes les plus intérieures, la queue, ſont d'un noir à reflets bleuâtres, & tels qu'en renvoie l'acier poli; le deſſous du corps eſt blanc: il y a une large bande longitudinale blanche ſur le milieu de l'aile, dont le bord extérieur eſt noir; le bec & les pieds ſont brunâtres; quelques individus de cette eſpèce ont ſur le deſſus du corps des taches de violet changeant, & l'extrêmité des pennes des ailes & de la queue d'un verd auſſi changeant. *Genre XXII.*

MERLE de montagne (grand).

C'eſt une eſpèce ou une variété indiquée par M. de Montbeillard d'après les obſervations de M. le docteur Lotinger. Ce *merle* eſt plus gros que *la draine*, tacheté de blanc, mais il n'a point de plaſtron comme le *merle* qui en a pris ſon nom; il paſſe en Lorraine à la fin de l'automne; les oiſeleurs n'en prennent que très-rarement; il a le cri aigre & triſte; il ſe nourrit de limaçons dont il caſſe la coquille contre une pierre; il mange auſſi des baies; c'eſt un fort bon gibier & chargé de beaucoup de graiſſe. *Genre XXII.*

MERLE de montagne. BRISS. *tom. II, pag.* 232. *Voyez* MERLE A PLASTRON BLANC.

MERLE DE ROCHE.

Pl. enl. 562.

BRISS. *tom. II, pag.* 238, *genre XXII.*

Le *merle de roche* eſt beaucoup moins gros que le *merle commun*: il a ſept pouces neuf lignes de long, un pied ſix lignes de vol; la gorge, le cou d'un cendré-noirâtre, varié de petites taches rouſſeâtres; le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, les petites couvertures du deſſus des ailes, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes variés de noirâtre, de brun & de rouſſeâtre qui termine chaque plume; les couvertures ſupérieures & inférieures de la queue & celles du deſſous des ailes rouſſes & ſans taches; les pennes des ailes ſont noirâtres, bordées de rouſſeâtre du côté extérieur; les deux pennes du milieu de la queue ſont noirâtres, bordées ſuperficiellement de rouſſeâtre; les cinq latérales de chaque côté ſont rouſſes, tachées de noir ſur le côté extérieur & au bout; le bec, & les ongles ſont noirâtres; les pieds ſont gris plombés.

On ne trouve le *merle de roche* que dans les pays de montagne; ſon nom vient de l'habitude qu'il a de ſe poſer ſur les rochers & les amas de pierres, d'où il découvre à l'entour; il eſt méfiant & il ſe laiſſe rarement approcher d'aſſez près, même pour le tirer; il niche dans des trous & des fentes au haut des rochers les plus eſcarpés & les plus inacceſſibles; chaque ponte eſt de trois ou quatre œufs; les petits pris jeunes peuvent être nourris de la même façon que les roſſignols; ils imitent facilement le ramage des autres oiſeaux, & l'on peut, ſans beaucoup de peine, perfectionner le leur en les ſifflant; leur chant naturel eſt doux, varié, & reſſemble beaucoup à celui de la *fauvette*.

On ne trouve, comme je l'ai déja dit, ce *merle* que dans les païs de montagne; il n'eſt pas rare ſur les Alpes, dans le Bugey, &c. Sa chair paſſe pour être très-bonne.

M. Briſſon décrit, *tom. II, pag.* 240, ſous le nom de *petit merle de roche*, un oiſeau qui a de grands raports avec le précédent: il en diffère en ce qu'il eſt un peu plus petit, & qu'il a cependant les ailes plus longues; les parties, qui, dans le précédent, ſont d'un cendré-noirâtre, ſont d'un cendré-bleuâtre dans celui-ci; il a le bas du dos varié de blanc & de cendré; la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes rouſſes, variés de taches brunes & blanchâtres qui terminent chaque plume; il y a encore quelques autres différences légères dans le plumage; je ne m'y arrête pas, parce que les couleurs me paroiſſent trop ſujettes à varier pour qu'on puiſſe établir la différence des eſpèces d'après leurs nuances; mais des ailes plus longues à un oiſeau plus petit me paroiſſent indiquer une conſtitution, une forme organique qui ne permet pas de les regarder comme la même eſpèce, ni même une variété; c'eſt au moins une race; d'ailleurs *le grand* & *le petit merle de roche* ſe trouvent dans les mêmes endroits; ils ont la même manière de vivre; on ne conçoit donc pas de raiſon pour qu'ils diffèrent, ſi ce n'eſt originairement & d'après leur conſtitution première: quant à leur différence, M. Briſſon, d'après lequel je parle du ſecond, les a vus tous deux & cet obſervateur eſt trop exact pour qu'on ne doive pas compter ſûrement ſur la deſcription des deux *merles*, qui, d'après ce qu'il en dit, me paroiſſent différens.

MERLE DE ROCHE (petit). BRISS. *tom. II, pag.* 240. *Voyez* MERLE DE ROCHE.

MERLE de Savoie. *Voyez* MERLE A PLASTRON BLANC.

MERLE d'Eſpagne. *Voyez* MERLE A PLASTRON BLANC.

MERLE de Saint-Domingue. BRISS. *tom. II, pag.* 284. *Voyez* MOQUEUR.

MERLE de Surinam.

BRISS. *tom. VI, ſupp. pag.* 47, *pl. III, fig.* 1, *genre XXII.*

Il eſt à peu-près de la groſſeur d'une *alouette*; il a le ſommet de la tête d'un fauve-jaunâtre, le reſte de la tête, la gorge, le cou, le dos, la poitrine, le ventre, les côtés, les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue d'un noir-brillant, avec une tache d'un fauve-jaunâtre-clair de chaque côté de la poitrine; le croupion de cette dernière couleur; les ailes noirâtres avec une barre blanche formée par les petites couvertures du deſſus; la queue noire; le bec noirâtre; les pieds & les ongles bruns.

MERLE DES COLOMBIERS.

Il eſt de la groſſeur du *mauvis ;* tout ſon plumage eſt d'un verd-ſombre & changeant, à reflets qui varient ſuivant l'impreſſion de la lumière ; il a huit pouces de long ; un pied de vol ; ſes ailes pliées s'étendent à la moitié de la longueur de la queue ; il vit autour des habitations, & ſouvent il niche dans les colombiers ; on lui a donné, à l'Iſle de France, où il eſt commun, le nom *d'étourneau des colombiers.* Il n'étoit pas connu des naturaliſtes avant que M. Sonnerat en eût apporté des peaux en Europe ; le même voyageur a trouvé au Cap de Bonne-Eſpérance un *merle* qui diffère de celui de l'Iſle de France ſeulement en ce qu'il eſt un peu plus petit, & qu'il a le croupion blanc ainſi que les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue. M. de Montbeillard eſt le premier auteur qui ait parlé de l'une & de l'autre eſpèce. *Genre XXII.*

MERLE des Indes, *Pl. enl.* 273, *fig.* 2.

BRISS. *tom. II, pag.* 248. *Voyez* TERAT-BOULAN.

MERLE des Moluques, *pl. enl.* 257. *V.* BREVE de Madagaſcar.

MERLE des Philippines, *pl. enl.* 219.

BRISS. *tom. II, pag.* 278. *Voyez* MARTIN.

MERLE des Philippines, *pl. enl.* 89. *Voyez* BREVE des Philippines.

MERLE DOMINIQUAIN de la Chine. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 191.

Il n'eſt pas tout-à-fait ſi gros que le *merle* d'Europe ; il a la tête & le cou revêtus de plumes longues, étroites, blanches ſur la tête & le devant du cou, & d'un gris-foncé ſur le cou en arrière ; le dos, le croupion, la poitrine & le ventre d'un gris-cendré-clair : le haut des ailes d'un verd cuivré chatoyant & changeant en violet ; une tache blanche ſur le milieu de l'aile ; quelques-unes des pennes moyennes blanches, & les grandes noires ; la queue d'un verd cuivré changeant ; le bec noirâtre, lavé de rouge & de jaune ; l'iris & les pieds jaunes.

La femelle a la tête & tout le corps gris, & le cuivré des ailes moins brillant.

On appelle ces oiſeaux à la Chine *petites galinotes. Genre XXII.*

MERLE DOMINIQUAIN des Philippines, *plan. enl.* 627, *fig.* 2.

Sa longueur eſt d'environ ſix pouces ; ſes ailes pliées s'étendent preſque au bout de la queue ; tout le plumage a pour couleur un fond brun, éclairci & blanchâtre, ſur la tête, le cou & le deſſous du corps ; varié irrégulièrement ſur le dos & les ailes de quelques taches d'un violet changeant ; la queue eſt à ſon origine d'un brun-violet & d'un brun-verdâtre à ſon extrêmité : le bec & les pieds ſont d'un brun-clair. Cet oiſeau a été raporté par M. Sonnerat, & M. de Montbeillard, d'après lequel j'en parle, eſt le premier auteur qui l'ait décrit. *Genre XXII.*

MERLE DORÉ de Madagaſcar. *V.* SANI-JALA.

MERLE du Sénégal. BRISS. *tom. II, pa*
Voyez MERLE BRUN du Sénégal.

MERLE du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. e*
Voyez JAUNOIR du Cap de Bonne-Eſpéran

MERLE du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. e*
Voyez ORANBLEU.

MERLE du Sénégal, appellé PODOI
enl. 354. *Voyez* PODORÉ.

MERLE HUPPÉ de la Chine.
Pl. enl. 507.
BRISS. *tom. II, pag.* 253, *genre XXII.*

Ce *merle* diffère du nôtre en ce qu'il eſt
plus gros, qu'il a la queue plus courte, le
jaunes, une petite touffe de plumes étro
un peu plus longues que les autres ſur le
& le deſſus de la tête, à la racine du bec
diffère encore en ce que les pennes des ail
blanches dans leur milieu, ce qui forme une
oblongue de cette couleur, l'aile étant pli
enfin en ce que l'extrêmité des pennes la
de la queue eſt blanche ; le reſte du plum
noir ; l'iris eſt orangé ; le bec eſt jaune ; j'
dit que les pieds le ſont auſſi. Je ſerois for
à regarder, avec M. de Montbeillard, c
comme une variété du nôtre d'autant plus
a déja trouvé dans les parties de la Chine,
ſous un paralelle qui correſpond au nôtre
ſieurs de nos oiſeaux, un grand nombre
plantes & quelques-uns de nos inſectes.

MERLE HUPPÉ de la Chine (petit).
Pl. enl. 508.

Il n'eſt pas plus gros qu'un *moineau.* Les
qui couvrent le deſſus de la tête vont en au
tant de longueur de la baſe du bec en arrière
ſont étroites & forment une huppe étagée
brun noirâtre, fort longue à proportion
groſſeur de l'oiſeau ; les côtés de la tête, la
& le haut du cou en devant ſont d'un beau
il y a ſur le devant du cou une plaque tra
ſale ou demi-collier noir, qui remonte,
rétréciſſant, le long des côtés du cou, ga
derrière de la tête & le couvre ; le deſſus d
le dos, le croupion, les ailes & la queu
d'un brun-foncé ; la poitrine & le ventre ſo
blanc-gris ; il y a de chaque côté, au-deſſ
l'œil, un trait tranſverſal d'un rouge fort
autre trait noir au coin de l'ouverture d
les couvertures du deſſous de la queue ſon
couleur ceriſe brillante ; le bec & les pie
noirs ; parmi des peaux de cet oiſeau, ap
ou envoyées de la Chine par M. Sonnera
en avoit dont les couleurs étoient plus foib
qui n'avoient pas de collier noir. C'étoie
bablement des peaux de femelles, & c'eſt
ces peaux qui a ſervi de modèle pour la plan
luminée. *Genre XXII.*

MERLE HUPPÉ de Surate. *Voyage aux*
à la Chine, tom. II, pag. 194.

Il a huit pouces, du bout du bec à
la queue ; la tête & le cou noirs ; la p

e ventre & les couvertures du deſſous de la queue 'un gris-ſombre ; le dos & le croupion brunâtres ; e haut de l'aile d'un verd-foncé & chatoyant ; les randes pennes des ailes & la queue noires ; iris rouge, le bec rouſſeâtre & les pieds noirs. *Genre XXII.*

MERLE HUPPÉ du Cap de Bonne-Eſpérance.

Pl. enl. 563, *fig.* 1.

BRISS. *tom. II, pag.* 257, *planch. XX, fig.* 2, *genre XXII.*

C'eſt un des plus petits oiſeaux de ce genre : il n'eſt pas beaucoup plus gros que le *cochevis*. La tête & la gorge ſont d'un noir luſtré de violet : il relève à volonté les plumes du deſſus de la tête, qui ſont longues & étroites ; le deſſus du cou, le dos & le croupion ſont couverts de plumes brunes, bordées de gris ; le devant du cou & la poitrine ſont d'un brun mêlé d'une teinte violette ; les plumes dont le haut des côtés & du ventre ſont revêtus, ont une teinte brune, entourée d'une large bordure de gris-blanc ; le bas des côtés eſt gris, & le bas du ventre, ainſi que les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc-ſale, & les couvertures du deſſous ſont rouges ; celles du deſſus des ailes ſont brunes, bordées à leur pointe de gris-blanc ; les pennes des ailes ſont brunes, bordées de gris du côté extérieur, & d'un brun d'autant plus foncé, qu'elles ſont plus proches du corps ; la queue eſt de trois couleurs, brune à ſon origine, d'un noir violet dans ſon milieu, blanche à ſon extrêmité ; le bec, les pieds, les ongles ſont noirâtres.

MERLE GRIS de Gingi. *Voyag. aux Ind. & à la Ch. tom. II, pag.* 193.

Il eſt un peu moins gros que le *merle d'Europe* : le deſſus de la tête & le derrière du cou ſont blanchâtres ; la gorge, le devant du cou, le dos, les ailes & la queue ſont d'un gris-foncé ; la poitrine, le ventre, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un gris très-clair & un peu teint de rougeâtre ; le bec & les pieds d'un blanc-jaunâtre. On le trouve à la côte de Coromandel : il ſe perche rarement ; mais il eſt preſque toujours à terre, où il cherche des inſectes & les vers qui vivent dans les excrémens des différens animaux. *Genre XXII.*

MERLE JAUNE de la Chine. *Voyag. aux Ind. & à la Ch. tom. II, pag.* 195.

Il eſt de la groſſeur du *merle d'Europe* : tout ſon plumage eſt d'un jaune foncé ſur le dos, éclairci ſous le ventre ; le tuyau des plumes eſt blanc ; la paupière eſt entourée de petites plumes blanches ; une bande noire naît à l'angle ſupérieur du bec & ſe prolonge un peu au-delà de l'œil ; l'iris eſt griſâtre ; le bec & les pieds ſont rouges. *Genre XXII.*

MERLE NOIR ET BLANC d'Abyſſinie.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *mauvis* ; toutes les parties ſupérieures, y compris les ailes, ſont couvertes de plumes noires, excepté une bande tranſverſale blanche ſur les ailes ; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont blancs ; le bec & les pieds ſont noirs ; les ailes ne s'étendent guère au-delà de l'origine de la queue ; le cri de ce *merle* reſſemble à celui du *coucou* ; il ſe nourrit de fruits & de baies, & il ſe tient dans le plus épais des bois, où il ſe trahit par ſon cri, qui le fait découvrir. Cette eſpèce n'a encore été décrite que par M. de Montbeillard. *Genre XXII.*

MERLE OLIVATRE de Barbarie.

C'eſt une eſpèce nouvelle décrite par M. de Montbeillard, d'après les obſervations de M. le chevalier Bruce, & une figure rapportée par le même voyageur.

« Ce *merle* eſt plus gros que la *draine* : il a tout » le deſſus du corps d'un jaune-olivâtre ; les petites » couvertures des ailes de la même couleur, avec » une teinte de brun ; les grandes couvertures » & les pennes noires ; les pennes de la queue » noirâtres, terminées de jaune ; le deſſous du » corps d'un blanc-ſale ; le bec brun-rougeâtre ; » les pieds courts & plombés ; les ailes, dans leur » état de repos, n'alloient qu'à la moitié de la » queue ». *Genre XXII.*

MERLE OLIVE de Cayenne. *Pl. enl.* 558, *fig.* 2. *Voyez* MERLE OLIVE de Saint-Domingue.

MERLE OLIVE de Saint-Domingue.

BRISS. *tom. II, pag.* 296, *pl. XXVII, fig.* 2, *genre XXII.*

Merle de Saint-Domingue. Pl. enl. 273, *fig.* 1.

Il n'eſt pas beaucoup plus gros qu'une *fauvette* : ſa longueur eſt de ſix pouces, ſon vol de huit pouces dix lignes ; ſes ailes pliées dépaſſent un peu la moitié de la queue ; tout ſon plumage eſt d'une couleur olivâtre, pure ſur les parties ſupérieures, & mêlée confuſément de gris, qui eſt la couleur dominante, ſur les parties inférieures ; les pennes & les grandes couvertures des ailes ſont brunes, bordées d'olivâtre du côté extérieur ; les deux pennes du milieu de la queue ſont olivâtres ; les latérales ſont de la même couleur du côté extérieur, brunes du côté intérieur & terminées de blanchâtre ; le bec, les pieds, les ongles ſont gris-bruns.

La *pl. enl. n°.* 558, repréſente, *fig.* 2, ſous le nom de *merle olive de Cayenne*, un oiſeau qui, au ſentiment de M. de Montbeillard, eſt une variété du précédent : il eſt de la même taille : il a le deſſus du corps plus brun, avec une teinte verdâtre ; le deſſous d'un gris-blanc ; mais, je crois reconnoître, ſans l'aſſurer, dans la figure dont il s'agit, non un *merle*, mais un *gobe-mouche* qui ſe trouve en effet à Cayenne.

MERLE OLIVE des Indes.

Pl. enl. 564. *n°.* 1.

BRISS. *tom. I, pag.* 298, *pl. XXXI, fig.* 2, *genre XXII.*

Sa longueur eſt de huit pouces du bout du bec à celui de la queue ; ſon vol d'un pied quelques lignes, & ſes ailes pliées s'étendent environ à la moitié de la longueur de la queue ; tout le plumage eſt d'un verd-d'olive foncé ſur les parties ſupérieures, plus clair & tirant au jaune ſur les

parties inférieures ; les ailes pliées & la queue ſont auſſi d'un verd-olive foncé, mais les barbes des pennes des ailes ſont brunes, bordées de jaunâtre du côté du corps ; le bec, les pieds, les ongles ſont noirâtres.

MERLE OLIVE du Cap de Bonne-Eſpérance.

BRISS. *tom. II, pag.* 294, *pl. XXII, fig.* 3, *genre XXII.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *mauvis* ; ſa longueur, du bout du bec à l'extrêmité de la queue, eſt de huit pouces trois lignes ; ſon vol d'un pied dix lignes, & ſes ailes pliées atteignent à la moitié de la longueur de ſa queue ; tout le deſſus du corps eſt d'un brun-olivâtre ; la gorge, le devant du cou & la poitrine ſont d'un brun-fauve, avec des taches d'un brun pur ſur la gorge ; le reſte du deſſous du corps eſt fauve ; les pennes des ailes ſont brunes, avec une teinte olivâtre ſur les barbes du côté extérieur ſeulement ; les deux pennes du milieu de la queue ſont en entier de cette dernière couleur, & les cinq latérales de chaque côté ſont colorées comme les pennes des ailes ; le bec, les pieds, les ongles ſont bruns.

MERLE ROUX de Cayenne.

Pl. enl. 644, *fig.* 1. *Voyez* PALIKOUR.

MERLE SOLITAIRE.

Solitaire. BRISS. *tom. II, pag.* 268, *genre XXII.*

Paiſſe ſolitaire. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 322, *fig. pag.* 323.

Idem, idem. *portr. d'oiſ. pag.* 81.

L'égalité dans les dimenſions partielles & la grandeur abſolue, la conformité dans la manière de vivre, la parité dans l'agrément du chant, & beaucoup de reſſemblance dans le plumage, établiſſent de grands raports entre le *merle bleu* & le *merle ſolitaire*. Tous deux ſe plaiſent dans les lieux eſcarpés & ſur la cime des montagnes : ils vivent ſeuls, hors la ſaiſon où l'amour les réunit deux à deux ; ils ont le chant doux & fluté, & ils ſe nourriſſent de baies & d'inſectes ; mais le *merle ſolitaire* n'a pas le plumage exactement ſemblable à celui du *merle bleu* : ſa tête, ſa gorge, ſon cou, ſon dos, ſa poitrine, le ventre, les côtes & les jambes ſont couverts de plumes brunes, pointillées de taches blanchâtres, & une légère teinte de bleu colore les côtés de la tête, la gorge, le cou & la poitrine ; le croupion, les ailes & la queue ſont ſans taches & d'un brun qui eſt noirâtre ſur la queue ; le bec eſt de cette dernière couleur, qui règne auſſi ſur les pieds, mais qui y eſt moins foncée.

La femelle eſt entièrement brune, tachetée de points jaunâtres, ſans mêlange de nuance bleuâtre.

On trouve le *merle ſolitaire* ſur les Alpes, les montagnes d'Auvergne, ſur celles de Corſe, & en général ſur les montagnes élevées qui ſont en Europe ; il les quitte au printemps pour deſcendre dans les plaines, & il s'approche alors des lieux habités : il poſe ſon nid ſur le haut des cheminées, ſur le ſommet des anciennes tours ou ſur le faîte de quelque grand arbre. Ces oiſeaux ſo
en Bourgogne, & M. de Montbeillard
ont ſoin de placer toujours leur nid à p
quelque clocher ou de quelque tour,
ramment ſuivant les circonſtances, du
plus élevé dans le lieu où ils ſont leur
le nombre des œufs eſt ordinairement
à ſix : tant que la femelle couve, le mi
ſur le clocher, la tour ou le ſommet d
tion qui domine le nid, ne ceſſe preſq
faire entendre ſon ramage, & quelque
continue en faiſant pluſieurs vols au to
deſſus du point de ſa ſtation ordinaire.
les petits ſont nés, le père & la mère en
un ſoin égal & les nourriſſent d'inſec
leur apportent ; mais le père ne diſcon
ſes chants après la naiſſance des petits,
il arrive à beaucoup d'autres oiſeaux. S
bruit, quelqu'événement inquiétant troul
melle pendant l'incubation, elle ſe réfugi
mâle pour retourner, quand le calme e
à ſon nid qu'elle n'abandonne jamais. L
merles, étant en état de partir dès le moi
ils ſuivent leurs pères, qui retournent
montagnes. Ceux qu'on prend & qu'on
cage, outre le chant qui leur eſt naturel, ap
à ſiffler & à parler. Si l'on compare cet
celui qui contient l'hiſtoire du *merle blea*
roitra très-probable que le *merle ſolitai*
qu'une variété du premier de ces deux
produite par la différence des climats, &
aurois pas fait deux eſpèces, ſi l'opinion de
n'étoit pas différente de celle que je propo

MERLE SOLITAIRE de Manille.

Pl. enl. 636, le mâle ; 564, *n°.* 2 la
Solitaire de Manille. BRISS. *tom. II,*
Pl. XXXIII, fig. 2, *genre XXII.*

Il eſt un peu moins gros que le *merle*
d'Europe ; le deſſus de la tête, du cou &
le corps eſt d'un brun nué de bleuâtre ; c
nière nuance eſt plus décidée ſur le cr
la gorge, le devant de la poitrine ſont m
de taches jaunes ſur le même fond que
du corps ; le ventre eſt orangé, tacheté de
& de blanc ; il y a auſſi quelques taches j
& quelques mouchetures blanchâtres ſur
vertures ſupérieures des ailes, dont les
ſont noirâtres, ainſi que celles de la queue
ci ſont bordées de roux ; le bec eſt brun ;
ſont noirâtres.

Les couleurs de la femelle ſont plus f
elle n'a ni bleu, ni orangé dans ſon plumag
les couleurs conſiſtent en deux ou trois
de brun, diſtribuées par mouchetures régu

MERLE SOLITAIRE des Philippines.

Pl. enl. 339.

Solitaire des Philippines. BRISS. *tom.*
272, *pl. XXVIII, fig.* 1, *genre XXII.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du
d'Europe ; il a un pied quatre lignes de

les ailes pliées ne ſont dépaſſées par la queue que d'un quart de ſa longueur environ; le front eſt d'un jaune-olivâtre; le derrière de la tête, le deſſus du cou & le dos ſont couverts de plumes brunes, terminées de blanc, avec une bande tranſverſale noirâtre, étroite, qui ſépare le brun & le blanc; les plumes du croupion & du deſſus de la queue ſont cendrées & terminées, comme celles du dos, par une bande noirâtre & une tache blanche; celles qui revêtiſſent les joues, la gorge, le cou & la poitrine ſont d'un blanc-ſale & rouſſeâtre, bordées de brun: le ventre, les côtés, les jambes ſont rayés tranſverſalement de brun ſur fond blanc-rouſſeâtre: les couvertures du deſſus des ailes ont la pointe blanchâtre; les pennes des ailes & de la queue ſont bordées de gris, & elles ſont dans leur milieu d'un brun plus foncé, & noirâtre ſur celles de la queue: le bec eſt brun, blanchâtre à la baſe de la mandibule inférieure; les pieds & les ongles ſont bruns.

MERLE SOLITAIRE d'Italie. *Pl. enlum.* 250. *Voyez* MERLE BLEU.

MERLE VERD d'Angola.

Pl. enl. 561.

BRISS. *tom. II, pag.* 311, *pl. XXX, fig.* 2, *genre XXII.*

Ce *merle*, un des plus beaux oiſeaux de ce genre, eſt de la groſſeur du nôtre. Tout ſon plumage eſt d'un verd de *canard* foncé, mais à reflets ſur différentes parties, à reflets dorés & rougeâtres ſur les ailes, la queue & le dos; à reflets d'un violet foncé ſur les joues, le deſſus de la tête & la gorge; d'un violet plus clair & mêlé de nuances rougeâtres ſur le ventre & les côtés; les couvertures du deſſus des ailes ont, à leur extrêmité, une tache d'un noir d'acier poli, ce qui forme ſur l'aile une double raie de ces points qui n'occupent que le milieu de l'extrêmité de chaque plume: le bec & les pieds ſont noirs. Je crois que la figure de la planche 561 ne diffère de la deſcription qu'on vient de lire & que j'ai faite ayant une peau de l'oiſeau ſous les yeux, qu'à cauſe de la difficulté de rendre des couleurs ſi changeantes. Ce *merle* ſe trouve ſur la partie de la côte d'Afrique où l'on fait la traite des nègres.

MERLE VIOLET du royaume de Juida.

Pl. enl. 540.

Je ne connois ce *merle* que par la figure colorée qui le repréſente & la deſcription que M. de Montbeillard en fait.

Il eſt de la même groſſeur que le *merle verd* d'Angola, ce ſont les mêmes couleurs, mais moins fondues, plus diſtinctes; le violet règne ſur la tête, le cou, le deſſous du corps; le bleu ſur la queue & vers le pli de l'aile, où il forme une bande oblongue de devant en arrière; enfin le verd ſur les ailes: le bec & les pieds ſont brunâtres.

Ce *merle* & celui d'Angola viennent de la même contrée, ou au moins du même climat; ils ſont de même groſſeur; ils ont le même fond de couleurs; ne ſeroit-ce pas mâle & femelle, ou la planche n'auroit-elle pas été deſſinée d'après une peau dont la liqueur qu'on auroit employée pour la conſerver, auroit altéré les couleurs? Il ne faut qu'une action très-foible ſur le tiſſu des plumes pour changer des nuances auſſi mobiles que celles du plumage du *merle* dont il s'agit. Je ne regarde celui d'Angola & celui du royaume de Juida, que comme la même eſpèce, & je penſe qu'il faut rayer une des deux dénominations du catalogue des oiſeaux. L'extenſion plus grande des ailes dans le *merle* du royaume de Juida que dans celui d'Angola ne me paroît pas une raiſon ſuffiſante pour les ſéparer, à moins qu'on ne la vérifiât ſur des individus vivans, ou qu'on ne ſçût certainement qu'elle ne dépendît pas de la préparation des peaux.

MERLE TERRIER. SAL. *Voyez* MERLE A PLASTRON BLANC.

MERLE VERD A TÊTE NOIRE des Moluques.

BRISS. *tom. II, pag.* 319. *Voyez* BRÈVE des Philippines.

MERLE VERD de la Caroline.

BRISS. *tom. II, pag.* 315, *genre XXII.*

Cul-blanc à la poitrine jaune. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 50.

Il eſt un peu plus gros que notre *alouette*: la tête, la partie poſtérieure du cou, le deſſus du corps ſont d'un verd obſcur; il y a de chaque côté de la tête un trait blanc qui part des bords du bec & paſſe par-deſſus l'œil, au-deſſous duquel il y a auſſi une tache blanche; enfin une ligne fort étroite de la même couleur s'étend tout le long de la portion inférieure du bec; la gorge, le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre, & les côtés ſont jaunes; le bas-ventre, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc-ſale: les ailes ſont cendrées en-deſſous, du même verd que le dos en-deſſus; la queue eſt brune; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

Cet oiſeau fréquente le bord des grandes rivières, il eſt très-ſauvage, & il a un chant fort agréable.

MERLE VERD de l'Iſle de France.

Pl. enl. 648, *fig.* 2.

Ce *merle*, inconnu avant ce que M. de Montbeillard nous en apprend, a ſept pouces de longueur environ, dix pouces & demi de vol; ſes ailes pliées ne dépaſſent pas le tiers de ſa queue, qui n'eſt longue que de deux pouces ſix lignes; tout le plumage eſt d'un verd-bleuâtre rembruni; le bec & les pieds ſont cendrés. *Genre XXII.*

MERLE VERD des Moluques. BRISS. *tom. II, pag.* 316. *Voyez* BRÈVE de Bengale.

MERLE VIOLET A VENTRE BLANC de Juida.

Pl. enl. 648, *fig.* 1.

Ceſt une eſpèce nouvelle, qui n'eſt connue que par la planche enluminée & la deſcription qu'en fait M. de Montbeillard; il n'a que ſix pouces de longueur, dix pouces & demi de vol; il n'eſt pas tout-à-fait ſi gros qu'une *alouette*; tout ſon

plumage eſt d'un violet brillant, changeant & à reflets rougeâtres ; il faut excepter le ventre qui eſt blanc & les grandes pennes des ailes qui ſont noirâtres ; le bec l'eſt auſſi ; les pieds ſont cendrés. *Genre XXII.*

MERLET BLEU. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR.

MERLET-PÊCHERET. *V.* MARTIN-PÊCHEUR.

MEROPS ROUGE & BLEU.

Guépier du Bréſil. BRISS. *tom. IV, pag.* 540, *genre LX.*

M. Briſſon place cet oiſeau parmi les *guépiers* ; M. de Montbeillard, entre ces oiſeaux & les *promerops*. Mais l'un & l'autre en jugent d'après la figure publiée par Séba, manière toujours aſſez incertaine de décider le genre d'un oiſeau, & beaucoup plus quand on n'en parle que d'après l'ouvrage de Séba.

Le *merops rouge* & *bleu* paroît être à-peu-près de la groſſeur de notre *guépier* ; la tête, la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un rouge qui a l'éclat du rubis avec le moëlleux de la ſoie ; le deſſus du cou, le dos, les plumes ſcapulaires, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont variés de noir & de brun ; les ailes & la queue ſont d'un bleu-clair ; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont d'un rouge foncé ; les grandes ſont variées des mêmes couleurs que le dos ; le bec, les pieds, les ongles ſont jaunes. On trouve ce bel oiſeau au Bréſil, ſuivant Séba, qui le nomme *pica braſilienſis*, *tom. I*, *pag.* 102, *tab. LXVI*, *fig. I.*

MÉSANGE.

Les *méſanges* ſont en général de petits oiſeaux ; les plus groſſes ne le ſont pas autant que le *moineau* ; elles ont quatre doigts, trois devant, un derrière, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine ; les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon ; le bec court, droit, pointu & très-fort ; les narines couvertes par les plumes de la baſe du bec.

On peut ajouter à ces caractères, empruntés de M. Briſſon, qui fait des *méſanges* le *XLIe genre* de ſa méthode, qu'elles ont les ailes courtes ; que les plumes, dont le corps eſt revêtu, ſont longues, à barbes effilées & peu unies entr'elles, ce qui fait paroître les *méſanges* plus groſſes qu'elles ne le ſont & eſt cauſe qu'elles ſont ſouvent hériſſées pour peu qu'elles ſoulèvent leurs plumes ; elles ſe nourriſſent d'inſectes, de grains, de fruits, d'amendes, & même de viande : on les accuſe de faire beaucoup de tort aux ruches & de détruire un grand nombre d'abeilles, ſur-tout dans la ſaiſon où elles ont des petits, auxquels elles en fourniſſent, avec une ſorte de préférence à d'autres alimens. Mais quelque nourriture qu'elles rencontrent, elles n'en uſent pas à la manière des autres oiſeaux ; elles dépècent tout & elles n'avalent que de petites portions à la fois : ſi c'eſt un grain, une amande, elles les tiennent affermis ſous un pied ou ſous les deux ; & frappant à coups redoublés de la pointe de leur bec, elles percent l'enveloppe ou la coque, même celle d'une noiſette ou d'une noix ; elles tirent enſuite l'amande par parcelles ; elles percent auſſi les œufs des inſectes & dépècent les inſectes mêmes qu'elles n'avalent que par morceaux ; elles en font autant des fruits ; car preſque toutes les ſubſtances ſont, comme on voit, de leur goût ; elles en ont cependant un de préférence pour la chair, & après ce premier aliment pour les amandes contenues dans les différens noyaux ou pepins. Elles ſe retirent l'été dans les bois où elles nichent, ſe cachent ſous le feuillage & trouvent une ample pâture dans les inſectes dont elles ſont friandes, & en particulier des chenilles. A l'approche de l'automne, c'eſt-à-dire au commencement d'octobre, elles ſe répandent de tous côtés ; on en voit dans les bois, le long des haies, dans les jardins, même dans ceux qui ſont au centre des villes & juſque dans Paris ; les grains & les amandes qu'elles peuvent trouver ſont alors le fond de leur nourriture ; mais elles cherchent encore & elles trouvent des inſectes, de leurs œufs, ou de leurs chryſalides ; on les voit grimper le long des arbres & des branches, ou les ſuivre en deſcendant, s'y tenir ſuſpendues à contre-ſens, tourner autour & ne les quitter qu'après en avoir examiné tous les points, ſondé toutes les fentes & les gerſures & enlevé les inſectes qui y étoient réfugiés, les cryſalides qui s'y étoient fixées, les œufs d'inſectes qui y étoient dépoſés ; cette proie n'eſt pas la ſeule qu'elles ſe procurent ; elles attaquent & déchirent les nids que certaines chenilles ſe filent en commun pour y paſſer l'hiver, & elles les enlèvent au milieu de l'abri qu'elles s'étoient préparé ; elles n'épargnent pas même les autres oiſeaux ; trop foibles pour les attaquer, quand ils ſont en état de ſe défendre, ou de ſe ſouſtraire par la fuite, elles maltraitent & tuent ceux que quelqu'accident a affoiblis, ou qui ſe trouvent pris à quelque piège ; elles leur percent le crâne & en tirent une partie du cerveau ; elles cherchent même la moëlle épinière deſſous les vertèbres, & ſon prolongement dans la cavité du ſacrum. C'eſt ſur-tout dans les volières qu'elles exercent ces cruautés, dont les occaſions ſont moins fréquentes en pleine campagne ; elles harcèlent les compagnons de leur captivité, & les ayant mis hors d'état de fuir, par les premiers coups, elles ſe raſſaſient à leur aiſe de leur ſubſtance. Ce ſont par conſéquent des oiſeaux très-dangereux à mettre en volière : j'y en ai tenus auxquelles je donnois abondamment des noix, des avelines & qui pouvoient manger de la pâtée préparée pour une *fauvette* & d'autres oiſeaux qui ſe nourriſſoient également de viande ; malgré cette facilité, qui auroit dû ſatisfaire leur goût pour ce genre d'aliment, les *méſanges* tuèrent la *fauvette* ; elles lui avoient percé le crâne & découvert l'epine juſqu'au croupion : je nourriſſois, dans la même volière, un *rouge-gorge*, qui, après que les *méſanges* eurent abandonné la *fauvette*, ſe jetta deſſus & lui enlevoit, encore palpitante, des parcelles de chair qu'il avaloit. Ne nous faiſons pas d'illuſion

ſur ces objets. Les animaux n'ont point d'idée de la cruauté ; mis en mouvement par leurs ſens, ils cédent à leur impulſion & ils uſent de leur force ; les *méſanges* au bec court, à la pointe aigue & perçante, aux muſcles du cou nerveux, immolent à leur appétit une foible victime ſans défenſe ; & le *rouge-gorge* au bec applati, mince, ſans force, profite de l'action barbare qu'il n'étoit pas en état de tenter ; la *fauvette*, auſſi mal armée que le *rouge-gorge*, avec le même appétit, en eût fait autant ſi elle n'avoit pas été la première victime : mais c'en eſt aſſez pour que les animaux qui ont le triſte pouvoir d'être cruels doivent nous déplaire, pour que nous les éloignions, ou ſi nous leur trouvons d'ailleurs quelqu'agrément, que nous les mettions dans l'impoſſibilité d'exercer des actes dont ils n'apprécient ni l'effet, ni l'atrocité qui nous frappe, par ce que nous en jugeons d'après nos réflexions. L'homme qui ſe plairoit à ces combats des *méſanges* contre d'autres petits oiſeaux, ſeroit barbare, & les *méſanges* ne ſeroient qu'avides de chair palpitante pour laquelle elles ont de l'appétit. Pour être criminel, il faut connoître ſon attentat : l'homme ſeul en eſt capable, & l'animal, qui ne raiſonne pas, ne peut avoir que les apparences de la morale. Mais je me ſuis éloigné de mon ſujet, quoiqu'il n'y ſoit peut-être pas étranger de combattre l'habitude trop ordinaire de juger les animaux d'après l'homme, & d'interpréter leurs actions par nos ſentimens.

Si les *méſanges* étoient ſuſceptibles de raiſonnement, ce ſeroient des animaux odieux, d'après le tableau que j'en ai tracé ; ſi on ne les conſidère que pour ce qu'elles ſont, on les trouvera pleines d'action & de vivacité ; elles ſont ſans ceſſe en mouvement ; elles ſont l'image de la force ſous un petit volume & celui de la pétulance ; mais leur trop grande vivacité, leur confiance, auſſi peut être trop forte dans leur vigueur, les précipite dans tous les pièges ; il n'en eſt pas dans leſquels elles ne donnent & plus impétueuſement qu'aucune autre eſpèce d'oiſeaux ; lorſqu'elles ſe ſentent priſes, elles ſe débattent, elles crient, elles ſe défendent avec intrépidité & en uſant de toutes leurs forces contre celui qui les ſaiſit. La hardieſſe eſt le produit de la vigueur & des armes qu'on a pour ſe défendre : aux cris de celle qui eſt priſe, on voit accourir d'autres *méſanges* qui ſe prennent & dont les clameurs en attirent de nouvelles troupes.

Une obſervation importante, c'eſt que ſi les *méſanges* ſont les plus forts des oiſeaux à proportion de la taille, ſe ſont auſſi les plus féconds ; il en eſt de plus petits qui ne produiſent pas autant : ſeroit-ce cette ſurabondance de principes viviſians qui contribueroit à l'activité, à la vigueur, & je dirois à l'intrépidité des *méſanges* ? Quoi qu'il en ſoit, cette réunion d'une puiſſance prolifique plus grande, avec une vigueur ſupérieure & des paſſions plus violentes, mérite d'être remarquée ; en effet, les *méſanges* ſont argneuſes entr'elles, & elles ſe battent à toute outrance ; ainſi ces animaux très-petits ſont exceſſifs en tout, & malheureuſement avec une force très-grande & des armes dangereuſes, leur caractère, s'ils en avoient un, ſeroit celui de la méchanceté, & il en a du moins l'apparence.

Les *méſanges* pondent juſqu'à dix-huit & vingt œufs ; elles placent leur nid & le conſtruiſent avec une attention & des ſoins différens, ſuivant les eſpèces, & dont je parlerai dans les articles particuliers ; mais ces ſoins ſurpaſſent en général ceux que beaucoup d'oiſeaux prennent en pareil cas, & les précautions ſont plus recherchées, ce qui eſt une ſuite d'une vie plus active, d'une vigueur plus grande, de la manière de vivre & de la conſtitution totale.

Le genre des *méſanges* appartient également à l'ancien & au nouveau continent ; mais dans l'un & l'autre, il paroit qu'elles préfèrent les régions tempérées & même celles qui pêchent, par excès de froid, aux climats qui ſont très-chauds, on n'y en a encore trouvé que très-peu d'eſpèces ; celles que nous voyons aux environs de Paris habitent également dans la plupart des contrées de l'Europe ; mais il y a des *méſanges*, comme le *remiz*, la *mouſtache*, la *méſange huppée*, qu'on ne rencontre que dans certaines portions de cette partie de l'ancien continent. Le chant de celles qui vivent dans nos campagnes n'eſt pas ſans quelqu'agrément au printemps ; mais le reſte de l'année elles n'ont qu'un cri rauque, qui, ſuivant quelques perſonnes, leur a fait donner le nom de *ferrurier* dans pluſieurs endroits : j'attribuerois plutôt cette dénomination au bruit qu'elles font en frappant pour percer les grains ou les amandes à écorce dure dont elles ſe nourriſſent, & à la comparaiſon de ce bruit, qui ſe répète en temps égaux, avec celui du marteau d'un forgeron qui bat ſur une enclume.

MÉSANGE (groſſe) ou CHARBONNIERE.

Idem. BRISS. *tom. III, pag.* 539, *genre XLI.*

Pl. enl. 3, *fig.* 1.

Première eſpèce de *méſange.* BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 367, *fig. ibid.*

Méſange, nonette. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 95.

*Paru*s en latin. Ce mot eſt le nom générique.

Pariſola, caponegro, orbeſina en Italien ;

Spiegel-meiſſ ; groſſe-meiſſ, &c. en Allemand ;

Coel-maes en Hollandois ;

Talgore en Suédois ;

Titmouſe, oxeye en Anglois ;

Suivant M. Salerne, *beſenge* en Provence ;

Meſingle en Picardie ;

Arderelle en Sologne ;

En Poitou, Saintonge & Berry, *cendrille ;*

Croque-al eilles en Bourbonnois ;

Pinſonnée, pinſonnière, moinotou, petit moine en différens endroits.

La *groſſe méſange* eſt à-peu-près de la grandeur d'un *pinſon* ; elle a, du bout du bec à celui de la queue, cinq pouces dix lignes, huit pouces

quatre lignes de vol, & ſes ailes pliées s'étendent à douze lignes au-delà de l'origine de la queue; la tête, la gorge, le devant du cou ſont d'un noir brillant; une bande de la même couleur, mais plus terne, ſe prolonge au milieu de la poitrine & du ventre; le bas des joues ou de chaque côté de la tête eſt marqué d'une large tache d'un beau blanc encadré de noir; le deſſus du cou, le haut du dos, les plumes ſcapulaires, ſont d'un verd d'olive, jaunâtre vers la tête; le bas du dos, le croupion & les couvertures ſupérieures de la queue ſont d'un cendré-bleu; la poitrine, les côtés & le haut du ventre ſont d'un jaune-pâle; le bas ventre eſt blanc; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont d'un cendré-bleu; les grandes ſont de cette même couleur du côté exterieur, d'un cendré foncé du côté intérieur & terminées d'un blanc-jaunâtre qui forme une bande tranſverſale: les pennes de l'aile ſont d'un cendré-brun, bordées de blanc du côté intérieur, & la plupart d'un cendré-bleu du côté extérieur; cependant le bord des moyennes pennes eſt d'un verd-d'olive, jaunâtre dans les quatre plus proches du corps; douze pennes compoſent la queue; les deux du milieu ſont d'un cendré-bleu & leur tige eſt noire; les quatre ſuivantes de chaque côté ſont d'un cendré-bleu du côté extérieur & noirâtres du côté intérieur: il y a une tache blanche à l'extrêmité de la plus extérieure de ces quatre pennes, & celle qui termine le bord de la queue eſt blanche dans toute ſa longueur du côté extérieur, d'un cendré-brun du côté intérieur, & terminée par une large plaque blanche & oblique; ſa tige eſt noire; la queue eſt très-peu fourchue; le bec eſt noir; les pieds & les ongles ſont d'un gris-bleu.

La *groſſe méſange* eſt très-commune dans nos campagnes, en automne & pendant l'hiver; elle ſe retire au printemps dans les bois, comme toutes les *méſanges*; elle eſt encore plus abondante ſur les collines que dans les plaines: ſon chant ne reſſemble l'hiver qu'au cri d'une lime, & au printemps il a du rapport avec celui du *pinſon;* elle s'apparie dès le mois de février, mais elle ne fait ſon nid que beaucoup plus tard; elle le place dans un trou d'arbre ou de muraille, & elle le compoſe des matières les plus douces & les plus ſouples qu'elle peut trouver. La ponte eſt depuis huit juſqu'à douze œufs, blancs, tachetés de roux, ſur-tout vers le gros bout; l'incubation ne dure que douze jours; les petits quittent le nid, vers le quinzième jour, après qu'ils ſont nés, & n'y rentrent plus dès qu'ils en ſont ſortis; mais ils reſtent long-temps attroupés & réunis en famille: je ne crois pas que ce ſoit juſqu'au printemps ſuivant, comme on l'a dit, car alors on verroit les *méſanges* former des bandes en hiver, & ces oiſeaux, quoiqu'on envoie pluſieurs dans un même lieu, ſe dirigent chacun de leur côté, ſans ſe ſuivre, ſans s'attrouper, ni voler en bandes; les pontes ſe renouvellent deux, & même trois fois en été.

Les mâles ſont un peu plus gros dans [illegible] eſpèce & leur plumage eſt d'un ton de [illegible] plus vif. Les oiſeleurs ne s'y méprennent [illegible] diſtinguent facilement les mâles & les fe[illegible] quoique quelques naturaliſtes penſent qu'[illegible] diſtingue que les jeunes mâles des femel[illegible] qu'après la mue il n'eſt plus poſſible de [illegible] noitre au plumage le ſexe de ces oiſeaux.

MÉSANGE AMOUREUSE (la).

C'eſt une eſpèce nouvelle dont M. de M[illegible] beillard parle d'après la deſcription qui en [illegible] trouvée dans les papiers de feu M. Comm[illegible] elle avoit été apportée de la Chine par un voy[illegible] françois; M. Commerſon la compare pour la p[illegible] deur à la *groſſe méſange* d'Europe; ſa queue [illegible] courte & ſa longueur totale de cinq pouces [illegible] lignes; ſon plumage eſt en entier d'un noir [illegible] doiſe, avec une bande longitudinale ſur le mi[illegible] de l'aile, mi-partie de jaune & de roux; le ſurn[illegible] *d'amoureuſe* a été donné à cette *méſange*, parce [illegible] le mâle & la femelle, enfermés dans une m[illegible] cage, ne ceſſent de ſe livrer à des careſſes [illegible] en adouciſſant l'enui de leur priſon, en abr[illegible] la durée & leur cauſent une mort prompte, [illegible] de l'épuiſement dans lequel ils tombent. M[illegible] M. Commerſon n'avoit rien appris ſur les habitud[illegible] de ces oiſeaux en liberté; la ſuppoſition que [illegible] fréquence de leurs careſſes, dans la captivité, ſ[illegible] la cauſe de leur mort, ne me paroit pas juſte. [illegible] connoit pluſieurs autres eſpèces d'oiſeaux qui [illegible] dans le même état, ſemblent auſſi l'adoucir par [illegible] attention mutuelle, qui n'abrège pas la durée de [illegible] leur vie: leurs careſſes ne ſont, il eſt vrai, que de ſimples préludes, & elles ne vont pas juſqu'à un accouplement complet; on pourroit croire qu'il en eſt autrement de la *méſange amoureuſe*, quand on le ſuppoſeroit, ce qui n'a pas été vérifié, le mâle ſeul devroit en tomber dans l'épuiſement, ſans qu'il en coûtât de déperdition à la femelle; car il ne paroit pas, d'après le récit, qu'elle ponde en captivité & qu'elle ſe fatigue à propager ſon eſpèce; mais le mâle lui-même, ou diffère de la nature des autres oiſeaux, ou dans la plus grande partie de l'année, il eſt réduit aux ſimples préludes de l'accouplement. En effet, ce n'eſt que quand les molécules fécondantes ſe ſont accumulées, pendant un certain temps, dans les teſticules, que les oiſeaux ont la faculté & le deſir de s'accoupler: hors de ce temps, ou ils ne ſont pas touchés de la préſence de leurs femelles, ou ils ſe bornent à des careſſes ſans conſéquence; mais lorſque l'amas des molécules fécondantes dans les teſticules excite le beſoin de s'unir, alors ces animaux ſe livrent ſans riſque à des jouiſſances ſi répétées, que les organes qui étoient turgeſcens ſont bientôt réduits à une vacuité totale & deviennent à peine apparens; l'épuiſement qui en eſt la ſuite fait ſeulement ceſſer les deſirs ſans altérer la ſanté de l'individu. Comment donc le mâle de la *méſange* dont il s'agit auroit-il des beſoins en tout temps, & comment,

t à ces beſoins, tomberoit-il dans un
ıortel? Si l'on ſuppoſe qu'il a la vigueur
; renaiſſans du *coq*, les mêmes actes ne
i être funeſtes avec la même conſtitu-
conformé comme les autres oiſeaux,
rouver de deſirs, comme eux, qu'en
ps, & les beſoins doivent ceſſer avec
ins le conduire à l'épuiſement. Un fait
dinaire ne ſçauroit être admis d'après
ple rapporté par M. Commerſon.

A CEINTURE BLANCHE.

ontbeillard parle de cette *méſange*
ıdividu qui avoit été envoyé de Si-
faiſoit partie d'une collection d'oiſeaux
trée appartenant à M. de Sanſſuve de
ù il me l'avoit fait paſſer à Paris pour
parer les peaux. La *méſange* dont il eſt
moins groſſe que *la charbonière :* ſa
de cinq pouces du bout du bec à
ueue, qui eſt légèrement étagée du
s côtés ; les ailes pliées atteignent à-
tiers de ſa longueur ; le deſſus de la
eſt d'un gris-brun ; le bas du cou en-
haut du dos ſont d'un gris-cendré ; le
ventre & les côtés ſont rouſſeâtres ; la
re, ainſi que le haut du cou, les côtés
cs, & un trait de la même couleur
as des joues & le long de la baſe de
ſupérieure : les pennes des ailes & de
brunâtres ; les moyennes pennes des
ıs extérieure de la queue, de chaque
rdées de gris : le bec eſt noirâtre ; les
s-bleuâtres. *Genre XLI.*

A COLLIER.

ollier de la Caroline. BRISS. *tom. III*,
re XLI.

capuchon noir. CATESB. *tom. I*, *pag.*

eſt à-peu-près la même que celle de
rbonière ; le devant de la tête & la
ın jaune qui s'étend ſur tout le deſſous
leſſus eſt d'un verd d'olive : ces deux
coupées par une ſorte de capuchon
eloppe le derrière de la tête & deſ-
e de collier ſur le cou : les ailes & la
là même couleur que le dos ; la queue
urchue ; le bec eſt noir ; les pieds &
ıt bruns.

A COLLIER de la Caroline. BRISS.
578. *Voyez* MÉSANGE A COLLIER.

A CROUPION JAUNE.

Virginie. BRISS. *tom. III*, *pag.* 575,

croupion jaune. CATESB. *tom. I*, *pag.*

ıs tout-à-fait ſi groſſe que le *chardo-*
& tout le deſſus du corps, les ailes &
d'un brun-olivâtre ; il faut cependant
ouvertures du deſſus de la queue qui
ı gorge, le devant du cou & tout le
deſſous du corps ſont gris ; le bec eſt noirâtre ; les pieds & les ongles ſont bruns : elle n'eſt connue que par Catesby, qui l'a obſervée à la Virginie.

MÉSANGE A LONGUE QUEUE.

Pl. enl. 502, *fig.* 3.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 570, *genre XLI.*

Méſange à longue queue. BEL. *hiſt. nat. des oiſ.* *pag.* 368, *fig. pag.* 369.

Perd-ſa-queue, méſange à longue queue. BEL. *port. d'oiſ.*, *pag.* 95.

C'eſt la moins groſſe de toutes nos *méſanges ;* mais les plumes longues, effilées, preſque décompoſées dont elle eſt couverte en grande quantité, la font paroître beaucoup plus groſſe qu'elle ne l'eſt en effet ; elle a cinq pouces huit lignes de longueur totale, ſur laquelle la queue en emporte trois pouces ſix lignes ; ſon vol eſt de ſix pouces & demi, & ſes ailes pliées s'étendent au tiers de ſa queue : le noir & le blanc, diſpoſés confuſément par bandes longitudinales, ſont les couleurs dominantes du plumage ; il y a de plus ſur le bas du dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, le ventre & les côtés une teinte de couleur de roſe ternie, mêlée de même par bandes longitudinales confuſes au noir & au blanc qui ſont le fond du plumage ; les joues, la gorge, le devant du cou & la poitrine ſont blancs ; les couvertures des ailes ſont à-peu-près variées, comme le deſſus du corps, de blanc, de noir, de roſe décoloré ; les pennes des ailes ſont noires, la plupart bordées extérieurement de blanchâtre : des douze qui compoſent la queue, les quatre du milieu ſont noires ; celle qui ſuit de chaque côté eſt noire auſſi, bordée en-dehors de gris-blanc ; les trois pennes extérieures ſont mi-parties de noir & de blanc dans leur longueur ; elles ſont toutes étagées, mais ſuivant l'obſervation de M. Briſſon, de manière que les deux du milieu ne ſont pas auſſi longues que les deux qui les ſuivent de chaque côté, & qui ſont les plus longues de toutes ; diſpoſition qui n'a encore été remarquée que dans cette eſpèce d'oiſeau : le bec eſt noir, gris à ſa pointe ; les pieds ſont noirâtres ; les ongles noirs.

La *méſange à longue queue* n'habite guère que les bois ; elle les quitte cependant au fort de l'hiver, & on la voit alors s'approcher des lieux habités, fréquenter les vergers & les jardins ; elle vole par petites troupes, ce qui ſemble indiquer des habitudes plus ſociables que celles des autres *méſanges ;* elle ſuit les bucherons dans les bois & ſe nourrit à à la manière des autres *méſanges ;* elle fait ſon nid à trois ou quatre pieds de terre ; l'attache aux branches dans leur enfourchement, & le compoſe de *lichens* & de mouſſe en-dehors, de *plumes* en-dedans ; elle lui donne beaucoup d'ampleur à proportion de ſa taille, & une forme à-peu-près ovale ; elle le ferme en-deſſus & y laiſſe une ouverture latérale, quelquefois deux, oppoſées l'une à l'autre ; elle pond de dix à quatorze & même vingt œufs de la groſ-

ſeur d'une noiſette, entouré d'une zône rougeâtre ſur un fond gris.

J'ai ſouvent vu des *méſanges à longue queue* dans le bois de Boulogne, & mon frere, dont la maiſon de campagne eſt ſituée à peu de diſtance de la forêt de Valence, du côté de Fontainebleau, m'a pluſieurs fois envoyé des *méſanges à longue qucue*, priſes dans ſon jardin, où cependant il m'a aſſuré qu'on n'en voit que l'hiver & dans certaines années ſeulement. Il paroit que ces oiſeaux, attachés aux forêts, ne les quittent que dans certaines circonſtances qui y cauſent la diſette.

Le nom de *perd-ſa-queue*, que Belon donne à cette eſpèce, vient de ce que ſes pennes tiennent peu & ſe détachent au plus léger effort.

MÉSANGE A TÊTE NOIRE. Briss. *tom. III, pag.* 551. *Voyez* CHARBONNIÈRE (petite).

MÉSANGE A TÊTE NOIRE de Canada. Briss. *tom. III, pag.* 553. *V.* CHARBONNIÈRE (petite).

MÉSANGE AU CAPUCHON NOIR. Cat. *Voyez* MÉSANGE A COLLIER.

MÉSANGE BARBUE. Briss. *tom. V. Voyez* MOUSTACHE.

MÉSANGE BLEUE.

Pl. enl. 3, *fig.* 2.

Briss. *tom. III, pag.* 544, *genre XLI.*

Bel. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 369, *fig. pag.* 370.

Marenge, *méſange bleue*. Bel. *port. d'oiſ pag.* 96.

La *méſange bleue* eſt un peu plus groſſe que le *troglodyte* : ſa longueur eſt de quatre pouces & demi du bout du bec à celui de la queue ; elle a ſept pouces de vol, & ſes ailes pliées s'étendent un peu par-delà la moitié de la longueur de ſa queue ; la tête eſt couverte de plumes longues & un peu effilées que la *méſange* hériſſe toutes les fois qu'elle eſt animée, ce qui arrive fort ſouvent : celles qui occupent le devant ſont blanches, & cette couleur s'étend ſur les côtés & en-arrière, elle entoure les plumes bleues qui couvrent le deſſus & le derrière de la tête ; la gorge eſt noire & les joues ſont blanches ; un trait bleu qui les borde par en-bas, remonte vers le bleu du derrière de la tête, auquel il ſe réunit ; le deſſus du cou eſt d'un gris-blanc teint de bleuâtre ; le dos, le croupion & les plumes ſcapulaires ſont d'un verd d'olive-clair ; les couvertures du deſſus de la queue ſont blanches ; le devant du cou, la poitrine & le deſſous du corps ſont d'un jaune pâle, excepté le milieu du ventre qui eſt blanc ; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont bleues, les grandes le ſont auſſi du côté extérieur, mais elles ſont cendrées du côté intérieur, & terminées de blanc, qui forme une bande tranſverſale ; l'aile eſt cendrée en-deſſous, bleuâtre en-deſſus, avec quelques traits blancs à l'extrêmité de pluſieurs pennes ; la queue eſt auſſi bleuâtre, très-peu fourchue & les deux pennes les plus extérieures ſont bordées de blanc en-dehors : le bec eſt noirâtre ; les pieds & les ongles ſont d'un gris-bleuâtre.

La *méſange bleue* eſt très-commune dans nos campagnes, dans les vergers & les jardins ; elle ſe réfugie pendant l'hiver dans des trous d'arbre, de mur pour y paſſer la nuit, & l'été la femelle fait ſon nid qu'elle compoſe, comme la *méſange*, des matières les plus ſouples & les plus chaudes : on y trouve depuis douze juſqu'à quinze & vingt-deux œufs ; mais on croit que la *méſange bleue* ne fait qu'une ponte ; elle a lieu au mois d'avril ; la femelle abandonne très-aiſément ſes œufs pour peu qu'elle ſoit troublée : cependant lorſque ſes petits ſont éclos, elle les ſoigne avec beaucoup d'attention & elle les défend avec intrépidité. Ce petit oiſeau eſt un de ceux de nos oiſeaux mats au plumage le plus agréablement nué & le plus piqué des couleurs les plus brillantes ; il plaît beaucoup par ſa vivacité, ſes mouvemens pétulens, l'air d'impatience & même par la violence de ſon emportement. En effet, la colère d'un être ſi petit amuſe & n'eſt qu'un objet plaiſant ; il n'en eſt pas de même être pas d'auſſi colérique que notre petite *méſange* elle querelle tous les autres oiſeaux ; elle se maille avec ſes compagnes ; elle crie, elle pique, elle mord quand on la prend ; elle fait beaucoup plus de mal qu'on ne le ſoupçonneroit, & elle se défend encore en expirant ; mais ce courage n'auroit rien que de louable s'il n'étoit employé que pour ſa défenſe, la rend ſouvent cruelle, & elle n'eſt pas la dernière à attaquer les autres oiſeaux, quand elle trouve occaſion de le faire à ſon avantage ; communément c'eſt la groſſe *méſange* qui porte les premiers coups, & la *méſange bleue* moins forte, mais non moins avide de ſang & de chair, achève les petits oiſeaux que la première a bleſſés & mis hors de combat. Mais lorſqu'elle n'a ni occaſion d'être cruelle, ni que rien ne la contrarie, elle plaît, par ſon adreſſe, à percer le grain, par ſon attention à rôder autour d'une branche, par ſa ſubtilité à profiter de tous les atômes que peuvent lui convenir, par ſa manière de fureter partout, & la gentilleſſe, ainſi que la promptitude de ſes mouvemens. Ce ſeroit un très-joli oiſeau à nourrir ſeul, ou avec ſes ſemblables ; mais cette eſpèce de *méſange* vit peu de temps en cage & beaucoup moins que la *charbonnière* : il n'eſt guère probable que ce ſoit parce qu'elle s'y nourrit trop largement ; car au contraire elle y périt ordinairement fort maigre ; mais je crois plutôt que c'eſt faute d'une nourriture qui lui convienne : elle fatigue à percer le grain ; le chenevis qu'on lui donne eſt un aliment qu'elle digère mal, qui coûte trop à tirer de la coque. J'ai nourri des *méſanges bleues* pendant près d'un an, jamais plus delà, en leur donnant du chenevis écraſé, de noix & des avelines coupées par morceaux, & de la pâtée avec *la viande hachée & le pain de pa* Mais des oiſeaux auſſi pétulens ne peuvent néceſſairement s'accoutumer à un lieu étroit ; le dé ſeul d'air & d'exercice ſuffiroit pour les faire pé ſans compter le manque d'inſectes, qui ſont le fond de leur nourriture..

par une huppe étagée qui orne le ſommet de la tête : elle a des plumes noires bordées de gris-blanc, dont les longues plumes de cette huppe élégante ſont placées en arrière & au centre, elles ont une ligne à demi de long, les plumes antérieures & les latérales vont en diminuant par degrés ; les joues ſont blanchâtres ; il y a derrière l'œil, de chaque côté, un trait noir transverſal qui remonte vers l'occiput. Le ventre à une bande de la même couleur, courbée en arc, qui deſcend par-deſſous les joues ſous la gorge & s'y épanouit, ainſi que ſur le devant du cou ; la pointe, le ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont blanchâtres ; les côtés ſont roufſâtres ; la partie ſupérieure du cou & le deſſus du corps ſont d'un gris lavé de roufſâtre ; les pennes des ailes ſont d'un gris-brun, bordées de blanchâtre en-dedans & de roufſâtre en-dehors ; celles de la queue ſont griſes, nuées ſur le bord extérieur de roufſâtre ; le bec eſt noirâtre ; les pieds ſont gris-bleuâtre ; les ongles gris.

Cette jolie *méſange* ne fréquente pas nos campagnes ; on la trouve cependant en Normandie, & M. Linné la compte au nombre des oiſeaux de la Suede : elle ſe plaît dans les friches & les lieux ſolitaires abondans en genevriers, ſur leſquels elle a coutume de ſe percher ; on dit qu'elle en contracte une odeur aromatique, ce qui ne ſe conçoit pas facilement, à moins qu'elle ne vive des baies de cet arbuſte : on prétend auſſi qu'elle ne ſurvit pas à la perte de ſa liberté ; mais ſon hiſtoire eſt en général peu connue.

MÉSANGE HUPPÉE de Cayenne. *Voyez* ROITELET-MÉSANGE.

MÉSANGE HUPPÉE de la Caroline.
BRISS. *tom. III, pag. 561, genre XLI.*
CATESB. *tom. I, pag. & pl. 57.*

Elle eſt à-peu-près de la taille de notre groſſe *méſange* ; les plumes placées ſur le devant de la tête ſont noires ; le reſte du deſſus de la tête, le deſſus du cou, le dos & le croupion ſont d'un gris-foncé ; la même teinte s'étend ſur les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes & de la queue ; les joues, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un blanc lavé d'une teinte rougeâtre ; les ailes & la queue ſont d'un gris-foncé ; le bec eſt noir ; les pieds & les ongles d'un gris-bleuâtre ; les plumes du ſommet de la tête paſſent un peu les autres en longueur, & quand l'oiſeau les relève, elles forment une huppe terminée en pointe : on la trouve à la Virginie & à la Caroline.

MÉSANGE JAUNE. CATESB. *tom. I, pag. 63, pl. 63.* *Voyez* FIGUIER BRUN & JAUNE.

MÉSANGE NONETTE. *Voyez* CHARBONNIÈRE.

MÉSANGE-PINÇON. CATESB. *tom. I, pag. 64, pl. 64.* *Voyez* FIGUIER CENDRÉ A COLLIER.

MESSAGER.
Pl. enl. 721. *Voyez* SECRETAIRE.

MÉSINGLE. *Voyez* MÉSANGE (groſſe.)

METIS.
C'eſt le produit de deux eſpèces différentes, comme du *jars* & de la *cane*, par exemple. Les oiſeaux de même genre & même des genres différens, mais qui ont beaucoup de rapports, réunis à des compagnes étrangères, produiſent ſouvent des *metis*. On n'a pas encore prouvé encore que les metis fuſſent ſecondés & que leur race pût ſe propager ; c'eſt un fait d'ornithologie qu'on peut au moins regarder comme problématique.

METHODE.
Les *méthodes* ont été imaginées pour faciliter & abréger l'étude ; elles conſiſtent à partager & diviſer les oiſeaux en différentes ſections ; les diviſions qu'on en fait ſont fondées ſur des traits de reſſemblance & la conformité entre des parties extérieures. Ces rapports entre les oiſeaux ſont ce qu'on nomme *caractères*. Les caractères doivent être faciles à ſaiſir, tirés de parties apparentes & qui ne ſoient point ſujettes à varier, mais qui ayent une forme conſtante. Tels ſont le bec & les pieds ; c'eſt par cette raiſon que la plupart des auteurs ont redigé les *méthodes* qu'ils ont propoſées, d'après la forme du bec & d'après celle des pieds ; les caractères qui ſont communs à un grand nombre d'oiſeaux, ſervent à établir les diviſions les plus générales, & ceux qui ne conviennent qu'à un petit nombre, fourniſſent les dernières diviſions, ou celles qui ſont les plus circonſcrites ; ainſi, avoir les *jambes couvertes de plumes juſqu'au talon, ou les jambes nues & dégarnies de plumes à quelque diſtance du talon & un peu au-deſſus, avoir les doigts ſéparés, ou réunis par des membranes*, ſont des caractères qui appartiennent à un grand nombre d'oiſeaux, & d'après leſquels on peut établir des diviſions générales ; mais avoir le bec de telle ou telle forme particulière, les doigts plus ou moins réunis par des membranes entières, ou des membranes partielles, par des membranes ſimples ou feſtonnées, &c. ſont des caractères qui ne conviennent qu'à certains oiſeaux, & d'après leſquels on peut établir des diviſions plus limitées & plus circonſcrites.

Une bonne *méthode* eſt celle dans laquelle on admet aſſez de diviſions pour que l'étude ſoit facile, pour que l'intelligence & l'application de la *méthode* ſoient aiſées ; ſi les diviſions ſont trop nombreuſes, la *méthode* devient compliquée & manque ſon but ; ſi elles ne ſont pas aſſez nombreuſes, la *méthode* n'éclaire pas aſſez le ſujet & elle n'abrége pas l'étude ; les *méthodes* procurent encore les mêmes avantages ou ſont ſuſceptibles des mêmes reproches, ſuivant que leurs auteurs emploient des caractères ſimples, faciles à indiquer & à connoître, apparens & ſenſibles, ou compliqués, obſcurs dans l'énoncé qu'ils en font, difficiles à déterminer, à indiquer & à connoître, peu apparens, qui exigent des recherches & ne peuvent pas être ſaiſis au premier coup-d'œil.

L'avantage

L'avantage des *méthodes* eſt de faciliter l'étude & l'abréger le temps ; c'eſt une manière de dreſſer, d'après certains ſignes apparens, un catalogue fait de manière que pour trouver ſi un objet y eſt compris, il ſuffit de parcourir une partie de ce catalogue ſans le ſuivre du commencement à la fin, comme on ſeroit contraint de le faire par le défaut de *méthode* ; en ſuivant cette comparaiſon, c'eſt la même choſe qui arrive par raport au catalogue d'une bibliotheque ; s'il eſt partagé d'après la forme des livres, au premier aſpect de celui qu'on a ſous les yeux, on voit tout d'un coup dans quelle portion du catalogue il le faut chercher, & l'on trouvera ce qui y eſt dit au ſujet de ce livre ; mais ſi le catalogue eſt ſans diviſion, il faudra le plus ſouvent le parcourir en grande partie, ou tout entier, pour trouver l'article concernant le livre au ſujet duquel on veut le conſulter. Les *méthodes* ne ſont donc que des catalogues dreſſés de façon qu'à l'inſpection des objets on trouve facilement & promptement s'ils ſont portés ſur le catalogue, & ce qui y eſt dit à leur ſujet.

On parle ſouvent de *méthode naturelle*, c'eſt-à-dire, d'une *méthode* qui préſente les objets dans l'ordre où l'on ſuppoſe que la nature les a rangés ; mais outre qu'une pareille *méthode* doit être fondée ſur tous les raports poſſibles, tant internes qu'externes, & que par conſéquent elle ſeroit le réſultat de la ſcience & non un moyen d'en abréger l'étude ; outre de plus qu'une ſemblable *méthode* n'a pas encore été préſentée par raport aux oiſeaux, il paroît très-douteux qu'il y ait une *méthode* naturelle ; les diviſions ſont des points d'apuis pour notre foibleſſe ; nous avons beſoin de partager les objets pour les conſidérer ; mais il n'eſt pas probable que la nature, qui peut embraſſer du même coup-d'œil l'enſemble & les détails de ſes productions, les ait grouppés à notre manière, qu'elle ait formé ſon plan ſur des coupes & des diviſions : elle l'a conçu & exécuté d'un ſeul trait, & c'eſt ne pas ſe former une idée juſte de ſon pouvoir, que de lui prêter la foibleſſe de nos vues.

Non-ſeulement il eſt probable qu'il n'exiſte pas de *méthode* naturelle, mais même nos *méthodes* artificielles ſont inutiles pour l'homme conſommé dans la ſcience ; il diſtingue & reconnoît les objets au premier aſpect par l'habitude de les voir & de les comparer, non par quelques traits iſolés ſeulement, mais ſous tous les raports & dans leur enſemble ; cependant les *méthodes* n'en ſont pas moins néceſſaires pour faciliter l'étude en faveur des commençans & pour abréger leur temps ; enſorte qu'à la faveur de ces moyens ingénieux ils peuvent, en un eſpace de temps aſſez court, acquérir des connoiſſances auxquelles ils ne ſeroient parvenus, privés de l'aide des *méthodes*, qu'en employant un grand nombre d'années à les acquérir ; enfin les *méthodes* ſont un moyen de connoître facilement & promptement les objets en les jugeant d'après l'extérieur, de les ſéparer, & de les diſtinguer les uns des autres ; première notion néceſſaire avant de parvenir à des connoiſſances plus profondes, & qui n'en eſt que la route, mais par laquelle il faut néceſſairement paſſer ; & cette première notion, très-longue à acquérir ſans les *méthodes*, ne conſomme que peu de temps lorſqu'on les employe ; ce qui eſt un argument ſuffiſant de leur utilité & de leur néceſſité. Un ouvrage pourroit donc être excellent, renfermer ſur un objet toutes les connoiſſances acquiſes, & parce qu'il manqueroit de *méthode*, c'eſt-à-dire, de points d'appuis ſur leſquels notre mémoire ſe repoſe, & à la faveur deſquels elle nous rappelle les connoiſſances répandues dans l'ouvrage, il n'ouvriroit à ceux qui étudieroient la ſcience qu'une carrière longue & pénible, au lieu que le même ouvrage, à la faveur d'une *méthode*, les conduiroit en peu de temps au point de doctrine & de ſavoir dont la ſcience eſt ſuſceptible.

Les *méthodes* ne préſentent donc pas les objets dans l'ordre & la ſérie ſous leſquels la nature les a peut-être rangés, mais elle les offre dans un ordre conforme à notre manière de les voir, de les comparer & de les diſtinguer, & leur but, qu'elles rempliſſent, eſt d'épargner le temps & d'abréger l'étude de la nomenclature, ſi faſtidieuſe, ſi peu importante en elle-même, pour nous laiſſer promptement libres de nous livrer à des occupations plus utiles & plus ſatisfaiſantes.

MEUNIER (le).

Perroquet meûnier de Cayenne. *Pl. enl.* 861. *Voyez* CRIK POUDRÉ.

Depuis la rédaction de l'article du *crik poudré* j'ai eu occaſion d'obſerver deux *perroquets* qui m'en paroiſſoient des variétés ; j'ai reçu le premier de Cayenne ; il n'en diffère que parce qu'il a un peu moins de blanc mêlé au verd du deſſus du corps & qu'il eſt varié ſur cette partie, ainſi que ſur les ailes, de quelques plumes jaunes ; il y a apparence que c'eſt un *meûnier tapiré*.

Je n'ai jamais vu le ſecond qu'une ſeule fois, & je ne ſçai de quel pays il eſt ; je le tiens d'un oiſelier chez lequel il mourut ; il eſt un peu plus grand que le *meûnier* ; il a moins de cette pouſſière blanche qui ſalit les plumes du premier ; toutes les ſiennes ſont terminées par un trait d'un brun-foncé, fort étroit ; ſes joues & ſa gorge ont une teinte de violet ; le devant du cou, la poitrine & le haut du ventre ſont confuſément variés de plumes vertes & de plumes d'un rouge pâle & ſombre ; le bec eſt noirâtre à la pointe de la mandibule ſupérieure : du reſte, les dimenſions, l'habitude de tout le corps & quelques nuances blanchâtres ſur les plumes, me le font raporter au *meûnier*, plutôt qu'à tout autre *perroquet*, mais en le regardant cependant comme une eſpèce différente. *Genre LIII.*

MEUNIERE. *Voyez* CORNEILLE MANTELÉE.

MEZY. *Voyez* CRESSERELLE.

MIAULLE (grande.) *Voy.* MOUETTE CENDRÉE (grande.)

MIAULLE (petite.) *Voyez* MOUETTE CENDRÉE (petite.)

MILAN.

Pl. enl. 422.

Milan royal. BRISS. *tom. I, pag.* 414, *pl. XXXIII, genre VIII.*

Idem. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. p.* 129, *fig. p.* 130.

Milan; ecouffe, huan, eſcouffe. BEL *pert. d'oiſ. pag.* 21.

Chauche-poule ou *choche-poule* en Champagne, ſuivant Salerne;

Milvus en Latin;

Milvio, nibio, niggo, poyana en Italien;

Milano en Eſpagnol;

Wy, weye, weiher, henner-geyerac en Allemand;

Kania en Polonois;

Glada en Suédois;

Kite, glead, puttock, &c. en Anglois.

Le *milan* eſt un *oiſeau de proie* qui paſſe pour lâche & ignoble, quoiqu'il ſoit *oiſeau de haut vol;* il n'eſt ſuſceptible d'aucune éducation, & n'eſt connu en fauconnerie que par la chaſſe que lui donnent les oiſeaux qui ſont dreſſés; il fuit devant l'*épervier*, beaucoup plus petit que lui; il ſe perd dans les nues pour éviter ſa pourſuite, juſqu'à ce que cet ennemi actif, ſuppléant à la force, par le courage, l'atteigne & le ramène à terre vaincu, ſans avoir entrepris de ſe défendre; c'eſt parce que ce vol étoit autrefois d'uſage & un divertiſſement que prenoient nos princes, qu'on a donné au *milan* l'épithète de *royal*, qui n'eſt que flétriſſante pour lui. Il a deux pieds du bout du bec à celui de la queue; il ne pèſe guère que deux livres & demie, & il a près de cinq pieds de vol; ſon bec n'eſt inférieur à celui des *oiſeaux de proie* les plus courageux, ni par la forme, ni par les dimenſions; mais ſon pied n'a pas deux pouces de long; n'eſt-ce pas cette différence ſi grande entre le pied du *milan* & celui des autres oiſeaux de proie, qui en met une ſi grande dans leurs habitudes; qui de celui-ci, conformé d'ailleurs pour être courageux & entreprenant, en fait un oiſeau lâche & puſillanime? La ſerre eſt la première arme des oiſeaux; c'eſt celle dont ils frappent, arrêtent, ſaiſiſſent, retiennent & enlèvent leur proie; c'eſt donc néceſſairement la meſure de leur courage, parce que c'eſt celle de leurs facultés, & le *milan* n'eſt lâche que parce qu'il eſt mal armé. De quelle reſſource peuvent être la force & la maſſe contre une arme acérée, adroitement maniée? Elles offrent plus de priſe aux coups, ſans en mettre à l'abri. En écrivant l'hiſtoire du *milan*, nous pouvons le plaindre, mais n'en faiſons pas la ſatyre; ſi l'on y fait attention, on trouvera que les qualités & les défauts, ſont toujours, dans les animaux, le produit néceſſaire des facultés, & que l'organiſation en décide. C'eſt elle qui met en fuite le *milan* mal armé, à la ſerre courte, peu flexible, devant l'*épervier* qui l'atteint avec une arme ſouple & qui ſe prête à tous mouvemens; le courage eſt l'effet de la ſage dans des forces qu'on ſe connoit & de la confiance vaine dans des forces qu'on L'animal que l'inſtinct conduit, ſous la nature, eſt courageux s'il a lieu de l'être ne ſçauroit être téméraire; c'eſt une notre vanité, qui eſt au-deſſus des ani pouſſer cependant plus loin l'apologie continuons de l'examiner: il ſe diſtingue les autres oiſeaux de proie par un carac culier; les plumes du milieu de la queu plus courtes; les paires latérales vont ment en augmentant de longueur, & externes de chaque côté ſont les plus lo queue eſt très-fourchue. Ce caractère ſe pour faire reconnoître le *milan*; je n'entr par cette raiſon, dans une deſcription dé ſon plumage; ſa couleur dominante eſt un grisâtre ſur certaines parties, rouſſeâtre autres, marquée de taches brunes oblon le ſens des plumes; les cinq premières pennes des ailes ſont noires; les autres ſ nâtres; celles de la queue ſont rouſſes, de blanchâtre; les plumes de la tête, de & du haut du cou ſont longues & étr bec eſt brunâtre, noir à ſa pointe; les jaunes, les ongles noirs.

Le *milan royal* n'eſt pas commun aux de Paris; mais on le trouve très-fréq dans la Franche-Comté, le Dauphiné, & tous les pays voiſins des montagnes

Les *milans* font leur nid ordinairemen trous de rochers & quelquefois ſur les forêts qui tombent de vétuſté; leur que de deux œufs; ils ſont blanchâtre de jaune-ſale: ces oiſeaux ne donnen qu'aux *mulots*, aux plus petits oiſeau jeunes des eſpèces plus fortes; à leur d rabattent ſur les reptiles, les *ſauterelles* poiſſon mort jetté ſur le rivage par le flo quefois ſur la charrogne; ils ne craignen procher des lieux habités, & ils enlèven de jeunes *poulets*; mais la réſiſtance de l pour les prévenir s'ils n'ont pas enlevé leu être découverts; de même qu'ils n'att parce qu'ils ſont mal armés, ils ne cra d'approcher des lieux habités, parce q la facilité qu'ils ont d'échapper au danger de leurs longues ailes; il n'y a pas d'oi le vol plus aiſé & plus rapide; les ailes immobiles, dirigeant tous ſes mouveme de ſa queue, le *milan* s'élève ſans eff diſparoître dans les nues; il deſcend gliſſoit ſur un plan incliné, & toujours ſon vol, qu'il dirige à ſon gré, il le p rallentit, s'élance, ou demeure ſuſpend point, ſuivant les circonſtances. Sa vu répond à la facilité de ſon vol; ſouven

oie & fond deſſus d'un point d'où nous ne
le découvrir, & ces avantages qu'il a au-
s autres oiſeaux de proie, balancent les
e ſa ſerre ſans les racheter; l'eſpèce eſt
dans toutes les contrées de l'Europe.

N de la Caroline.
tom. I, pag. 418.
er à queue d'hirondelle. CATESB. *tom. I*,
. 4.

iſeau eſt du VIIIe genre & très-remar-
ar la forme, la longueur de ſa queue & la
u contraire de ſes jambes: il a deux pieds
u bec à celui de la queue; elle eſt longue
pouces, étagée & fourchue; la plume la
rieure de chaque côté eſt plus longue de
es que les deux du milieu; les autres ſe ra-
t à proportion de l'extérieur vers le centre:
ont quatre pieds d'étendue & atteignent,
es, aux deux tiers de la queue: tout le
eſt d'un blanc éclatant, excepté les ailes
entier, la queue & le croupion qui ſont
changeant & pourpré: le bec eſt noir;
s ſont exceſſivement courtes; j'en ignore
r qui paroît brunâtre ſur l'animal deſſéché.
bi dit que ces oiſeaux volent long-temps à
e des *hirondelles*, & qu'ils prennent en
es inſectes dont ils ſe nourriſſent; qu'ils
auſſi la chaſſe aux *lézards* & aux *ſerpens*,
ur a fait donner le nom d'*éperviers à ſer-*
roit qu'ils ſont de paſſage à la Caroline où
jamais vu en hiver. La deſcription & la
'il nous a données de cet oiſeau ſont fort
mais il eſt étonnant qu'il ne l'ait pas re-
our un *milan*, & qu'il ne l'en ait pas rappro-
nme l'ont fait Mrs Briſſon & de Buffon;
ve auſſi à la Louiſiane, d'où je l'ai reçu,
s qu'on m'ait appris s'il n'y eſt que de
omme à la Caroline.

N ÉTOLIEN. *Voyez* MILAN NOIR.
N NOIR.
472.
. tom. I, pag. 413, *genre VIII.*
Hiſt. nat. des oiſ. pag. 131.
Port. d'oiſ. pag. 22.

plus petit que le *milan royal*; il en diffère
ement en ce qu'il n'a pas la queue four-
fond de ſon plumage eſt le même, mais
ces en ſont plus rembrunies & le brun-
y domine davantage; la queue eſt brune
s & blanchâtre en-deſſous; le bec eſt noir;
jaunes. Il n'eſt qu'oiſeau de paſſage dans
rées; il niche en Allemagne & ſe retire
nne dans les pays méridionaux. Belon a
in du paſſage des *milans noirs*, d'Europe
te à l'automne, & de leur retour au prin-
uivant Aldrovande le *milan noir*, quoique
it que le *milan royal*, eſt plus fort & plus
omme il a les pieds moins courts & plus
ette remarque d'Aldrovande confirme ce
que j'ai dit à l'article du *milan royal* ſur la lâcheté imputée à cet oiſeau.

Le *milan noir* eſt le *milan étolien* d'Ariſtote.

MILAN ROYAL. BRISS. *tom. I, pag.* 414. *Voyez* MILAN.

MILOUIN.
Pl. enl. 803.
BRISS. *tom. VI, pag.* 384, *pl. XXXV, fig.* 1, *genre CVII.*
Cane à la tête rouſſe. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. p.* 98.

Le *milouin* eſt un peu plus petit que le *canard* domeſtique; il eſt d'une forme courte & ramaſſée; ſa longueur eſt d'un pied cinq pouces; ſon vol de deux pieds deux pouces; il a la tête, la gorge & les deux tiers de la longueur du cou d'un beau marron; le bas du cou, le haut de la poitrine, des côtés & du dos de couleur de ſuie, mêlée ſur la poitrine de gris-blanc qui borde le bout des plumes; le reſte du dos rayé en zigzags de brun & de gris-blanc, ainſi que les plumes ſcapulaires; le bas de la poitrine & le haut du ventre, d'un gris-blanc clair, rayé en zigzags de lignes tranſverſales griſes peu apparentes; le croupion & le haut des jambes bruns, rayés de gris; les couvertures de la queue noirâtres; les couvertures du deſſus des ailes tachetées de gris-blanc ſur cendré; les grandes, les plus éloignées du corps d'un cendré-brun; les neuf premières pennes des ailes ſont de cette même couleur; les neuf ſuivantes ſont cendrées & bordées de blanc par le bout & du côté extérieur; les quatre plus proches du corps ſont de la même couleur que les ſcapulaires; les pennes de la queue ſont d'un cendré-brun; le demi-bec ſupérieur eſt d'un cendré-bleuâtre, l'inférieur eſt noir; les pieds ſont de couleur de plomb, les ongles noirâtres.

Les *milouins* nous viennent des pays du nord en automne, comme les autres eſpèces de *canards*; je les ai vus pendant tout l'hiver aſſez abondamment aux marchés de Paris. Suivant les obſervations de M. Hébert, citées par M. le comte de Buffon, c'eſt l'eſpèce de *canards* la plus nombreuſe après celle du *canard ſauvage*; ils arrivent par troupes de vingt à quarante; ils volent en formant un peloton ſerré; ils ſont difficiles à approcher, & ils ne fréquentent que les grands étangs.

Le *milouin* ſe retrouve en Amérique & a été envoyé de la Louiſiane. C'eſt ce *milouin* que M. Briſſon a décrit, *pag.* 390, ſous le nom de *milouin du Mexique.*

Le même auteur parle, d'après Aldrovande, d'une variété qu'il appelle *milouin noir.* Le dos, le croupion, la queue ſont noirâtres; la poitrine & le ventre ſont variés de cendré & de noirâtre; les ailes ſont mêlées de noir & de blanc; le reſte eſt à-peu-près comme dans le *milouin ordinaire.*

MILOUIN du Mexique. BRISS. *tom. VI, pag.* 390. *Voyez* MILOUIN.

MILOUIN NOIR. *Voyez* MILOUIN.

MILLOUINAN.

Pl. enl. 1002.

Ceſt une eſpèce nouvelle ; elle a été trouvée en Picardie, & n'étoit cependant pas connue ; il y a apparence qu'elle n'approche que rarement de nos contrées.

Le *millouinan* eſt de la taille du *milouin*. « Il a, » dit M. le comte de Buffon, la tête & le cou » recouverts d'un grand domino noir à reflets » verd-cuivreux, coupé en rond ſur la poitrine & » le haut du dos ; le manteau eſt joliment ouvragé » d'une petite hachure noirâtre, courant légère- » ment dans un fond gris de perle ; deux pièces » du même ouvrage, mais plus ſerré, couvrent » les épaules ; le croupion eſt travaillé de même ; » le ventre & l'eſtomac ſont du plus beau blanc ; » on peut remarquer ſur le milieu du cou l'em- » preinte obſcure d'un collier roux ; le bec du » *millouinan* eſt moins long & plus large que ce- » lui du *milouin* ». La même eſpèce a été apportée de la Louiſiane. *Genre CVII.*

MINISTRE.

C'eſt le nom que nos oiſeliers donnent à un oiſeau de la groſſeur du *ſerin*, dont tout le plumage eſt d'un bleu-violet ſur un fond noir qui lui ſert de baſe ; les grandes pennes des ailes & celles de la queue ſont noires, bordées largement du même bleu-violet qui colore le reſte du plumage ; la teinte eſt beaucoup plus foncée, plus nette & tire davantage ſur le violet, à la gorge & ſur la partie antérieure du cou ; le bec eſt noirâtre, les pieds ſont bruns. La femelle eſt variée de noir, de brun & de griſâtre, comme notre *linotte* à laquelle elle reſſemble beaucoup ; le mâle a deux mues par an, & dans l'un de ſes deux plumages il ne diffère pas de ſa femelle. Feu Château père, oiſelier, a eu pluſieurs fois le *miniſtre* & ne l'a jamais conſervé longtemps ; il le nourriſſoit de millet & de graine d'alpiſte.

Cet oiſeau a beaucoup de raports avec celui que Catesby appelle *linotte bleue*, *tom. I*, *pag.* & *pl.* 45, & que M. Briſſon nomme *tangara bleu de la Caroline*, *tom. III*, *pag.* 13. La reſſemblance eſt ſi grande entre ces deux oiſeaux que je ne doute pas que M. Briſſon, qui ne s'eſt décidé ſur le genre de l'oiſeau, ſans l'avoir vu, que d'après la figure donnée par Catesby, n'ait été induit en erreur. Je regarde le *miniſtre*, la *linotte bleue* de Catesby, le *tangara bleu de la Caroline* de M. Briſſon, comme une ſeule & même eſpèce du XXXIIIe genre, ou de celui du *moineau*.

MINOR (petit) ou MINO. Edw. *tom. I*, *pag.* & *pl.* 17. *Voyez* Mainate des Indes orientales.

Minor ou Mino (grand). Edw. *tom. I*, *pag.* & *pl.* 17. *Voyez* Mainate des Indes orientales.

MITTEK.

Cet oiſeau eſt fort peu connu ; M. le comte de Buffon n'en parle que d'après les relations du Groënland, dans leſquelles on lui donne le nom de *poule d'eau*.

« Le mâle a le dos & le cou blancs, » noir & la tête tirant ſur le violet ; l » de la femelle ſont d'un jaune mêlé » de noir, de manière à paroître » loin ».

Les *mitteks* ſont fort nombreux dans le (ſur-tout en hyver ; d'où l'on peut in deſcendent des régions les plus froides ; de coquillages qu'ils vont pêcher ſur pendant le jour, & ils paſſent la nuit haies & des brouſſailles ; ils volent ra la terre, à moins que le vent ne les y po ils ſuivent au vol les ſinuoſités & les la côte, & des détroits entre les îles ; vent le porte vers la terre, on les tire quelque pointe avancée, & l'on va en lever les individus tombés à la mer.

MITELÈNE de Provence.

Pl. enl. 656, *fig.* 2.

C'eſt un *ortolan* à-peu-près de la g nôtre. Je ne le connois que par la pla minée qui le repréſente, & par ce q Montbeillard a écrit à ſon ſujet.

Il a les parties ſupérieures variées d de brun ; deux bandes tranſverſales, b ſur les ailes ; une bande d'un brun-ro haut de l'aile, & les petites couvertures blanc, pointillé de noir ; les pennes des ailes noires bordées de brun ; l noirâtres ; les joues jaunâtres coupées raies longitudinales noirâtres, placées à tance les unes des autres ; le croupion rouſſeâtre ; les deux pennes du milieu d noires, bordées de brun-foncé ; les lat râtres bordées de gris-blanc ; la poitrine r le reſte du deſſous du corps blanchât noirâtre, les pieds bruns. Cette deſc copiée d'après la planche enluminée.

M. de Montbeillard nous apprend que ne commence à chanter qu'au mois de n'eſt pas commun ; qu'on le nomme en *chic de mitilène* ou ſimplement *chic*, cri ; que c'eſt un oiſeau farouche ; q cris répétés à l'approche des oiſeaux d avertit les autres oiſeaux ; que les Metelin, qui eſt l'ancienne Lesbos, ti de cet inſtinct, qu'ils nourriſſent en ca baſſecours, l'oiſeau qui en eſt pourvu cri, en donnant à temps l'alarme aux aux autres oiſeaux, leur procure la fa ſauver. *Genre XXXV.*

MOINEAU.

Ce terme peut être pris dans une générique ou une acception individue conſidérerai dans cet article ſous le pre de vue.

Les *moineaux* ont quatre doigts tou trois devant, un derrière.

Les jambes couvertes de plume talon.

c en cône racourci ; la pointe du cône
courte.
eux mandibules droites & entières, ou
ncrure.
e du bec beaucoup moins large que la

ois derniers caractères diſtinguent les
, le premier de tous les oiſeaux à bec
effilé ; le ſecond, des *tangaras* ; le troi-
s *gros-becs*. On peut ajouter à ces carac-
raux que les *moineaux* ſont tous au-deſſous
médiocre ; que le fond de leur nourriture
grains, quoiqu'ils aient auſſi du goût
rens fruits, pour la verdure & les in-
y a dans ce genre un aſſez grand nombre
qui ont un chant agréable ; il y en a
ſoient oiſeaux de paſſage, ce qui vient
e pouvant vivre de diverſes ſubſtances
alement de grains, ces oiſeux n'éprouvent
iſette dans certains temps, comme ceux
euvent ſubſiſter que d'une ſeule ſorte
, & ceux ſur-tout qui ne ſe nourriſſent
ſectes ; ce ſont encore par les mêmes
entre les petits oiſeaux, ceux qu'il eſt
acile de nourrir en cage & de tranſ-
un pays à un autre ; ils s'accoutument
al, ſans beaucoup de peine, à l'état de
, & c'eſt ſans doute auſſi parce que nous
ns plus facilement, dans cet état, leurs
que nous ne le faiſons par raport aux
ſeaux.
faut pas perdre de vue, en donnant le
rique de *moineau* à tous les oiſeaux qui
mêmes caractères que le *moineau* pro-
dit, ou le *moineau-franc*, qu'ils n'ont
l'autres raports que ceux qui les réuniſſent
même genre, qui eſt le XXIIIe de la
de M. Briſſon.

EAU.

u-franc. Pl. enl. 6 & 55, *fig.* 1.
u-franc. BRISS. *tom. III, pag.* 72, *genre*
.
u de ville. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. page*
pag. 362.
u, moucet, moiſſon, paiſſe, paſſereau,
BEL. *port. d'oiſ. pag.* 92.
domeſticus en Latin ;
en Italien ;
en Eſpagnol ;
, huſſ-ſpar, &c. en Allemand ;
g, graoſparf en Suédois ;
w, houſe-ſparow, common houſe-ſparow en

t M. de Salerne.
n en Provence ; *paſſière* en Saintonge ;
n Guienne ; *parat* en Languedoc ; *pierrot*
en Picardie ; *pierrot* à Paris ; *paiſſe*,
à Nantes ; *gros pillery, guillery* en baſſe-
lie.
gueur du *moineau* priſe du bout du bec
à celui de la queue eſt de cinq pouces dix lignes ; il a huit pouces huit lignes de vol ; ſes ailes pliées s'étendent au tiers de la longueur de la queue ; il eſt généralement ſi connu, qu'il n'a pas beſoin d'être décrit ; je remarquerai ſeulement qu'il a le ſommet de la tête & les joues cendrées, la gorge & le devant du cou couverts de plumes noires, bordées de cendré par le bout ; que le tour des yeux & l'eſpace compris entre l'œil & le bec ſont noirs ; qu'il y a ſur chaque aile une bande tranſverſale d'un blanc-ſale.

La femelle eſt un peu plus petite que le mâle ; la partie ſupérieure de la tête eſt d'un brun-roux ; il eſt aiſé d'obſerver pluſieurs autres différences ſur ſon plumage, dont les nuances ſont en général plus claires ; mais le trait le plus frappant, & qui ſuffit pour la faire reconnoître, eſt le manque de noir ſur la gorge & le devant du cou qui ſont d'un gris-clair ; les jeunes mâles n'ont point de noir non plus ſur ces mêmes parties, & ils reſſemblent à leur mère ; ils prennent le plumage de leur ſexe à la première mue.

Les *moineaux* ſont connus dans toute l'Europe ; on ne les trouve ni dans les forêts, ni dans les campagnes éloignées des habitations ; ils vivent autour de nos demeures, dans les villages & dans les villes où ils ſont encore plus nombreux ; la préférence qu'ils donnent aux lieux habités, même en raiſon de leur étendue & de la population, vient de ce qu'ils y trouvent les commodités néceſſaires en été pour faire leur nid, des abris convenables en hiver, & de ce qu'ils y vivent en tout temps dans l'abondance ; car, indépendamment du grain, qui eſt le fond de leur nourriture, ils s'accommodent de tous les alimens qui ſont à notre uſage, & ils profitent de nos reſtes. Ils ſe ſervent donc en été dans les villes, des trous, des crevaſſes de murs, de l'avance des toits pour y établir leur nid ; ils ne manquent pas de paille, de foin, pour en conſtruire le dehors, de crins & de plumes pour en garnir le dedans ; en hiver ils ſe mettent à l'abri dans les mêmes endroits où ils nichent dans la belle ſaiſon, & en tout temps ils trouvent entrée dans les greniers où l'on conſerve du grain, & ils profitent des reſtes d'alimens de toutes eſpèces épars ſur les canaux de conduite pour les eaux qui ſont à découverts, à l'extrêmité de ceux qui ſont fermés, & dans les lieux de décharge où l'on jette les eaux & les reſtes des cuiſines. Voilà, je crois, d'où vient que leur nombre eſt proportionné dans chaque lieu à celui des hommes qui l'habitent ; cependant on aſſure que quelquefois ils conſtruiſent leur nid ſur la cime d'arbres fort élevés, mais toujours près des endroits peuplés ; qu'alors ils le couvrent pour y être à couvert de la pluie, & qu'ils y pratiquent une ouverture par le côté ; mais c'eſt une exception rare ; ils font trois pontes par an, chacune de quatre œufs communément, quelquefois de cinq ou de trois.

Il eſt peu d'animaux auſſi ardens que le *moineau* mâle ; Aldrovande raporte en avoir vu un qui jouit vingt fois de ſuite de ſa femelle, dans un eſpace de temps très-court, & qui ſe préparoit à une nouvelle jouiſſance quand la femelle s'envola ; ce beſoin preſſant met ſouvent les *moineaux* mâles aux priſes les uns avec les autres, & il n'eſt perſonne qui n'ait remarqué leurs combats. Au printemps on les voit, ſe tenant par le bec, former des grouppes de cinq à ſix, quelquefois davantage ; ces grouppes rouler dans l'air ; les aſſaillans ſe porter des coups comme ſur terre, & ſe précipiter quelquefois dans des chambres par les portes ou les fenêtres qui ſe trouvent ouvertes. La fureur des combattans eſt ſi grande, qu'ils ne redoutent ni ne voient aucun danger ; ces combats ſont accompagnés de piaillemens aigus & toujours ſuivis de la courſe de quelque vainqueur qui s'envole vers la femelle qui en eſt l'objet. En général les *moineaux* ſont d'un naturel pétulant ; ils ſont criards & hardis, & ces diſpoſitions ſont exhaltées dans la ſaiſon & la circonſtance qui donnent plus d'énergie aux ſenſations de tous les animaux ; le *moineau* d'un naturel bruſque, jouit avec impétuoſité, parce qu'il eſt d'un caractère pétulant & qu'il éprouve des deſirs violens ; mais il connoit les préludes qui préparent la jouiſſance ; le mâle donne à manger à ſa femelle ; elle reçoit ſes careſſes en baiſſant les ailes, en les agitant d'un petit battement précipitée, en relevant la queue, en entr'ouvrant le bec & faiſant entendre des accens qu'elle ne rend pas dans d'autres temps. Ces préludes ſont plus courts que ne le ſont en pareil cas ceux des oiſeaux plus lents dans tous leurs mouvemens ordinaires, moins ardens dans leurs deſirs ; mais leur vivacité n'en compenſe-t-elle pas la durée, & la jouiſſance d'un inſtant ne peut-elle pas être égale à celle de pluſieurs heures? La nature a, ſans doute, accordé à tous les animaux un degré de bonheur dont il ne faut pas juger par une loi commune pour tous, mais par le raport de leur organiſation à leur manière de jouir.

On ſera, ſans doute, ſurpris qu'on ne ſache pas encore quelle eſt la durée de la vie d'un oiſeau auſſi commun que le *moineau ;* ſoit qu'on ait négligé d'obſerver ce fait, peu important peut-être, ſoit qu'il fût difficile à conſtater, les auteurs ne s'accordent pas ſur ce qui le concerne ; ils conviennent ſeulement en général que la vie du *moineau* eſt fort courte ; quelques-uns la reſtraignent à deux ans, & les raiſons qu'ils donnent ſont que les *moineaux* multipliant autant qu'ils le font, l'eſpèce ſeroit encore beaucoup plus nombreuſe qu'elle ne l'eſt, ſi la vie des individus n'étoit pas bornée à une très-courte durée ; mais on doit faire attention qu'en jouiſſant dans les villes des avantages de la ſociété, le *moineau* en ſouffre auſſi les inconvéniens. Le nombre des ennemis qu'il a à craindre eſt plus grand ; il eſt plus expoſé à leur recherche ; il eſt plus ſouvent troublé dans l'éducation de ſes petits ; ils lui ſont enlevés plus fréquemment, & il a en tout temps des dangers plus nombreux & plus preſſans à craindre ; c'en eſt aſſez pour que ces déſavantages limitent l'eſpèce & en empêchent la trop grande multiplication. Peut-être ſont-ce les mêmes riſques que le *moineau* court ſi ſouvent qui l'ont rendu tout-à-la-fois hardi, méfiant & ruſé ; il eſt difficile à tromper, & il ne donne que difficilement dans les pièges ; il s'y précipite plus rarement dans les villes que dans les villages où l'abondance n'eſt pas ſi grande, & dans ces dernières demeures on prend aſſez aiſément beaucoup de *moineaux* lorſque la neige qui couvre la terre & la gelée ont amené la diſette. Le beſoin aveugle néceſſairement ſur le péril & le mal qui eſt urgent, en fait affronter un qui n'eſt pas certain. Ainſi nous jugeons des qualités & même des vertus, par les faits auxquels il faudroit ajouter les circonſtances, pour les apprécier équitablement.

Les raiſons qu'on a données ſur la courte durée de la vie des *moineaux*, ne m'en paroiſſent donc pas une preuve ; &, ſans pouvoir décider ce fait, il me paroit par l'exemple des *moineaux* privés, qu'on a trop reſtreint la durée de la vie de cette eſpèce ; en effet, il n'eſt pas rare de voir ceux-ci vivre ſept à huit ans, & rien n'autoriſe à penſer que la domeſticité prolonge l'exiſtence des animaux.

Les *moineaux* pris jeunes deviennent très-familiers, ils ſont ſuſceptibles des apparences de l'attachement ; on en a vu revenir fidellement à la voix de leur maître, & qui jouiſſant de la liberté qui leur étoit accordée, ſans en abuſer, revenoient conſtamment chaque jour le ſoir des jardins ou de la campagne où ils avoient pris leurs ébats pendant la journée, à l'habitation de ceux qui les avoient élevés : on peut auſſi, avec beaucoup de ſoin leur apprendre à prononcer quelques mots, & corriger leur voix naturellement déſagréable par celles d'autres oiſeaux qu'on leur fait entendre étant jeunes ; mais ils gâtent plus ſouvent celle des oiſeaux près de qui on les place, qu'ils ne rectifient la leur.

Incommodes par leur nombre, déſagréables par le ſon de leur voix, importuns par leur hardieſſe & leur pétulence, les *moineaux* paſſent encore pour être nuiſibles par le tort qu'ils font aux fruits, aux ruches, & ſur-tout par la conſommation du grain, genre de dommage qui doit être plus conſidérable dans la campage où ils ont moins d'autres reſſources ; on a évalué à dix livres de blé la nourriture d'un *moineau* par an, & cette conſommation, vu le nombre des individus, a paru dans pluſieurs cantons de l'Europe mériter qu'on mit leur tête à prix. Il y a quelques années qu'on agita en France cette queſtion dans les journaux ; ceux qui défendoient la cauſe des *moineaux* ſoutenoient que par le grand nombre d'inſectes qu'ils détruiſent, ils font plus de bien qu'on a de mal à leur reprocher de la conſommation du grain, des dom-

cauſent aux fruits, & du nombre des détruiſent; le procès eſt reſté indécis, ble pas aiſé de faire l'évaluation des ens, qui ſeroit cependant néceſſaire ndre un parti; mais comme la con- 'un *moineau* n'a été eſtimée qu'en le ulement de grain, & qu'il uſe de utres alimens, il ſemble qu'on peut re de beaucoup, & d'ailleurs, il ne *ineaux* véritablement malfaiſans que itent les villages où leur nombre eſt ; mais les *moineaux* renfermés dans les dans l'abondance des reſtes d'alimens it, doivent néceſſairement conſommer ; ainſi leur déprédation ne paroît pas les proſcrive généralement, & la couteroit ſeroit peut-être au-deſſus qui en réſulteroit.

e des *moineaux* eſt ſujet à varier. On out blancs, mais d'un blanc-ſale; plumage mêlé de blanc & des cou- res à cette eſpèce; quelquefois de

(petit). CATESB. *tom. I, pag. pl.*
INOTTE BRUNE.

A BEC ROUGE du Cap de Bonne- RISS. *tom. III, pag.* 108. *Voyez* MOI- égal.

A BEC ROUGE du Sénégal. BRISS. . 110. *Voyez* MOINEAU du Sénégal.

A COLLIER. BRISS. *tom. III, pag.* 85. JET.

A LA SOULCIE. BEL. *V.* SOULCIE.

A TÊTE ROUSSE de Cayenne. *Pl.* 2. *Voyez* PASSE-VERD.

AU COLLIER JAUNE. BEL. *Voyez*

BLEU de Cayenne. *Pl. enl.* 203, PASSE-BLEU.

BRUN. CAT. *tom. I, pag. & pl.* 34. ET.

de Bahama. CAT. *tom. I, pag. &* VERDINERE.

de bois. BRISS. *tom. III, pag.* 88, IE.

de buiſſon de l'Amérique. EDW. *& pl.* 122. *Voyez* HABIT UNI.

de campagne. BRISS. *Voyez* FRI-

de Canada. *Pl. enl.* 223, *fig.* 2. *III, pag.* 102. *Voyez* SOULCIET.

de Cayenne. *Pl. enl.* 181, *fig.* 1. IET HUPPÉ.

de Cayenne. *Pl. enl.* 224. *Voyez*

de Guinée. *Voyez* PERRUCHE A

de haie. *Voyez* FAUVETTE d'hiver.

de Java. *Pl. enl.* 224, *fig.* 2.

Cet oiſeau me paroît être le même que M. Briſſon a décrit, *tom. III, pag.* 120, ſous le nom de *pere noir à bec rouge*. Il eſt beaucoup moins grand que le *moineau d'Amérique*, auquel on a donné le nom de *pere-noir*. Tout ſon plumage eſt d'un noir d'acier poli; ſes yeux ſont noirs, entourés d'un cercle blanc fort étroit; ſon bec, ſes pieds ſont couleur de chair, ſes ongles noirs; il y a de plus ſur la planche enluminée un demi-collier blanc, étroit, au bas du cou en devant; M. Briſſon ne parle pas de ce demi-collier; mais il a fait ſa deſcription d'après les auteurs & ſans avoir vu l'oiſeau. *Genre XXXIII.*

MOINEAU de la Caroline. *Pl. enl.* 181, *fig.* 2, *Voyez* FRIQUET HUPPÉ.

MOINEAU de la côte d'Afrique. *Pl. enl.* 203, *fig.* 1. *Voyez* BEAU-MARQUET.

MOINEAU de l'Iſle de France. *Pl. enl.* 665, *n°.* 1, le mâle: 2, la femelle.

Cet oiſeau eſt le même qui eſt repréſenté *pl. enl.* 134, *fig.* 2, ſous le nom de *moineau de Madagaſcar*; il a été deſſiné, pour cette ſeconde planche, ſur un individu qui avoit acquis ſon plumage complet, & le premier, ſur un individu dont le plumage tenoit encore beaucoup de celui du premier âge. Ce ſont les oiſeaux auxquels M. le comte de Buffon a conſervé le nom de *foudis*, d'après leur dénomination à Madagaſcar. *V.* FOUDI.

MOINEAU de Macao. *Pl. enl.* 224, *fig.* 2.

Je ne connois cet oiſeau que par la figure enluminée qui le repréſente.

Il eſt de la groſſeur du *ſénégali*; tout le corps eſt couvert de plumes noires; il y a cependant quelques taches blanches ſur le milieu du ventre; les ailes & la queue ſont variées de noir & de brun; la première de ces deux couleurs occupe le milieu des plumes, & la ſeconde lui ſert de bordure; le bec eſt d'un rouge foncé; les pieds ſont d'un rouge-clair. *Genre XXXIII.*

MOINEAU de ville. BEL. *Voyez* MOINEAU.

MOINEAU de Madagaſcar. *Pl. enl.* 134, *fig.* 2, *Voyez* FOUDI.

MOINEAU de montagne. BRISS. *tom. III, p.* 79. *Voyez* FRIQUET.

MOINEAU de mur ou de muraille. *Voyez* FRIQUET.

MOINEAU de neige. CAT. *Voyez* ORTOLAN de neige.

MOINEAU de noyer. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 93. *Voyez* FRIQUET.

MOINEAU de Virginie. BRISS. *tom. III, p.* 101. *Voyez* LINOTTE BRUNE.

MOINEAU du Bréſil. *Voyez* PERRUCHE A TÊTE ROUGE.

MOINEAU du Bréſil. *Pl. enl.* 291, *fig.* 1, le mâle; 2, la femelle.

J'ai vu cet oiſeau vivant deux ou trois fois chez nos oiſeliers à Paris, & j'ai eu un mâle auſſi vivant pendant environ deux mois; il eſt à-peu-

près de la groſſeur du *tarin*, mais d'une forme plus pleine & plus ramaſſée; il a la queue fort courte; tout ſon plumage eſt d'un noir brillant & a reflets violets; ſon bec & ſes pieds ſont d'un blanc teint, animé par une teinte très-legere de couleur de chair.

La femelle a le deſſus du corps, les ailes & la queue variés de *noir*, qui occupe le milieu des plumes, & de brun qui entoure le noir; elle a ſur les côtés de la tête un trait noir qui part de la baſe du bec & qui paſſe par-deſſus l'œil; un trait de la même couleur, qui, du coin de l'œil, s'étend en arrière; ſes joues ſont griſes; le ſommet de la tête eſt brun; le deſſous du corps eſt griſâtre. Feu Château le pere, oiſelier diſtingué dans ſon état, appeloit cet oiſeau *bec d'argent*, nom que je n'emploierai pas, parce que l'uſage ne m'en paroit pas aſſez confirmé, & parce qu'on a appliqué beaucoup plus généralement la même dénomination à un *tangara* qui ſe trouve à Cayenne.

Le mâle, que j'ai nourri quelque temps, vivoit de millet & d'alpiſte; je lui faiſois auſſi donner du mouron & de la laitue; il avoit un chant très-agréable, flûté, très-haut, & en même temps fort doux.

MOINEAU du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 230, *fig.* 1.

BRISS. *tom. III, pag.* 104. *Voyez* CROISSANT.

MOINEAU du Mexique. BRISS. *tom. III, p.* 97. *Voyez* LINOTTE A TÊTE JAUNE.

MOINEAU du royaume de Juda. *Pl. enl.* 183, *fig.* 1. *Voyez* PÈRE NOIR A LONGUE QUEUE.

MOINEAU du Sénégal.

Idem, pl. enl. 223, *fig.* 1.

Moineau à bec rouge du Sénégal. BRISS. *tom. III, pag.* 110, *genre XXIII, planc. VI, fig.* 1.

Idem. plan. enl. 183, *fig.* 2.

Les oiſeaux repréſentés dans les *pl. enl.* 223, *fig.* 1, & 183, *fig.* 2, diffèrent fort peu; je les ai vus tous deux vivans à Paris, & ils ſont partie de ma collection; celui qui eſt repréſenté, *pl.* 223, a les couleurs plus uniformes & point de rouge à la gorge, c'eſt la femelle; l'oiſeau de la *pl.* 183, *fig.* 2, eſt le mâle; ces deux oiſeaux ſont beaucoup plus petits que le *moineau*; ils ont à proportion le bec plus gros, les jambes plus longues, les ailes & la queue au contraire plus courtes; tous deux ont le plumage, ſur les parties ſupérieures, varié de noir, qui occupe le milieu des plumes, & de brun qui les borde; la poitrine & les côtés ſont variés de taches oblongues brunâtres, ſur un fond gris-brun; le ventre & les couvertures du deſſous la queue ſont blanchâtres; les ailes & la queue ſont colorées ſur leur face ſupérieure comme le deſſus du corps, & elles ſont d'un gris-brun, uniforme en deſſous; les couleurs du mâle ſont plus foncées que celles de la femelle; le mâle a de plus le tour du bec, le bas des joues, la gorge noirs, & le haut du de
cou d'un rouge ſombre: tous deux ont
rouge, les pieds gris, les ongles gris-bla

J'ai eu vivans deux oiſeaux, mâle & f
qui reſſembloient parfaitement à ceux que
de décrire, excepté que le mâle n'avoit poi
à la gorge, ni de rouge ſur le haut du cou; de
devant du cou, la poitrine & les côtés
d'un fauve-roux. Il paroit que c'eſt cet oi
M. Briſſon a décrit dans un de ſes ét
je le crois le même que ceux dont j'ai
fait la deſcription, & ma conjecture eſt
ſur ce que l'oiſeau que j'ai eu vivant, ſe
à celui que M. Briſſon a décrit, comm
muer au printemps quand il mourut, & q
déjà quelques traits qui le rapprochoient
ſeau du Sénégal dont j'ai parlé d'abord
ſervation n'ayant cependant pu être con
je ne garantis pas ma conjecture; mai
oiſeaux ne ſont pas de la même eſpèce,
au moins d'eſpèces très-voiſines; celui qu
vivant quelque temps n'avoit aucun ch
ſon cri, qu'il faiſoit entendre rarement, é
foible.

On peut, je crois, raporter au ſecond
de cet article le *moineau à bec rouge* du
Bonne-Eſpérance de M. Briſſon, *tom. III*,
pl. V, fig. 4. Rien n'eſt plus difficile que
préciſément le nombre des eſpèces parmi
ſeaux, ſujets à deux mues, & qui ont
année deux plumages différens, comme
paroit avoir lieu par raport à ceux-ci,
celui que j'ai nourri quelque temps; ainſi
ſeau du Cap de Bonne-Eſpérance, & l
du Sénégal ne me paroiſſent qu'une ſe
même eſpèce, vue en différens temps.

MOINEAU du Sénégal (petit).

Pl. enl. 230, *fig.* 2.

Il paroit d'une eſpèce très-voiſine du *f*
ſa groſſeur eſt la même; il a le bec & le
rouges, un trait brillant de la même coul
engage l'œil; le deſſus de la tête & du dos bl
les plumes ſcapulaires & les ailes brunes; le
& les côtés du cou, nués de blanc-rougeâ
occupe le milieu des plumes, & de bleu
les borde, le croupion de la même couleur
lieu du bas-ventre rouge, la queue noire &

A juger de cet oiſeau d'après la figure
repréſente, il paroîtroit un *gros-bec* plutô
moineau; mais je n'ai pas vu cet oiſeau en
je m'en raporte à l'examen que M. de Mont
en a fait, & à la dénomination qu'il lui a
Genre XXXIII.

MOINEAU du Sénégal. *Pl. enl.* 230,
Voyez SEREVAN.

MOINEAU FOU. BRISS. *tom. III, p*
Voyez FRIQUET.

MOINEAU FRANC. BRISS. *tom. III, p*
Pl. enl. 6 & 55, *fig.* n°. 1. *Voyez* MOI

MOINEAU FRISÉ JAUNE ET NOIR. E

art. II, pag. 128, *pl.* 271. *V.* PINSON FRISÉ.

MOINEAU NOIR AUX YEUX ROUGES. Cat. *om. I, pag. & pl.* 34. *Voyez* PINSON NOIR AUX EUX ROUGES.

MOINEAU-PAILLE. *Voyez* GUIRNEGAT.

MOINEAU SAUVAGE. *Voyez* FRIQUET.

MOINEAU SOLITAIRE. Edw. *tom. I, pag.* & *l.* 18. *Voyez* MERLE BLEU.

MOINET. Sal. *Voyez* MOINEAU.

MOINOTOU. *Voyez* MÉSANGE (groſſe).

MOISSON. Bel. *Voyez* MOINEAU.

MOLOXITA ou RELIGIEUSE d'Abyſſinie.

C'eſt un oiſeau de la groſſeur du *merle*, qui rit de même de baies, qui ſe tient dans les bois & dont l'habitude eſt de ſe percher de préférence ur les branches qui s'étendent au-deſſus des pré-ipices; une plaque noire, en forme de coque-uchon qui embraſſe la tête & la gorge, & qui leſcend en pointe ſur la poitrine, a fait donner cet oiſeau le nom de *religieuſe*. Le deſſus du corps eſt d'un jaune-brun, plus ou moins foncé; es couvertures des ailes & les pennes de la queue ont brunes, bordées de jaune; les pennes des iles noirâtres, bordées de gris-clair; le deſſous du corps & les jambes d'un jaune-clair; le bec rougeâtre, les pieds cendrés. C'eſt une eſpèce nouvelle, décrite par M. de Montbeillard, d'après un deſſein de M. le Chevalier Bruce. *Genre XXII.*

MOMOT. Briss. *tom. IV, pag.* 465. *Voyez* HOUTOU.

MOMOT VARIÉ. Briss. *tom. IV, pag.* 469. *Voyez* HOUTOU.

MONDAIN (pigeon).

C'eſt le nom qu'on donne à une race de pigeons de volière la plus eſtimée à cauſe de ſa grande fécondité; les *mondains* de race pure ſont de moitié plus gros à-peu-près que les *biſets;* ils n'ont point de huppe ni de plumes ſur les pieds; ils ſont le plus ordinairement tous blancs & variés de plus ou moins de couleurs différentes, ſuivant que la race eſt plus mêlée; moins ils ſont en nombre dans la même volière, plus ils multiplient; il faut au moins un eſpace carré de dix-huit à vingt pouces pour chaque paire, & deux ou trois trous ou paniers; il faut de plus que l'eſpace deſtiné pour chaque couple ſoit ſéparé par une cloiſon mitoyenne, en ſorte que ces pigeons ne ſe voient pas; ſans cette précaution, ils ne ceſſent de ſe chamailler, & ſouvent dans leurs combats les œufs ſont caſſés, ou les petits ſont écraſés: le mâle ſe tient ordinairement ſur le bord du panier le plus près de ſa femelle qui couve; lorſqu'elle veut ſe lever, elle l'avertit par un roucoulement bas; il vient prendre ſa place, & la relève de cette manière deux fois dans la journée, & pendant deux à trois heures chaque fois. Ces pigeons ſont de neuf à dix pontes par an, juſqu'à douze quelquefois, dans le temps de leur plus grande vigueur; ils ſont en état de produire dès l'âge de huit à neuf mois; mais ce n'eſt qu'à la fin de la ſeconde année qu'ils ſont en plein raport; ce temps de vigueur dure ſix à ſept ans, après leſquels le nombre des pontes commence à diminuer; on a vu des *mondains* encore aſſez féconds à douze & à quinze ans; la ponte ſe fait ordinairement en deux jours, & il y en a un d'intervalle en hiver, ce qui eſt cauſe que dans cette ſaiſon l'incubation eſt de dix-huit jours, au lieu de dix-ſept qu'elle dure en été.

Les défauts de cette race ſont qu'il n'eſt pas très-rare d'y rencontrer des individus ſtériles, & que ſouvent il naît plus de mâles que de femelles; d'ailleurs c'eſt la plus excellente race pour le produit, & une des meilleures pour la bonté des *pigeonneaux;* ce ſont ceux qu'on ſert le plus ſouvent, & ordinairement ſous le nom de *pigeons de volière.*

On diſtingue trois variétés dans la race des *pigeons-mondains.*

1°. Les *gros-mondains.* Ils ſont de la taille d'une petite *poule*, & ils ont les yeux bordés de rouge; il y a de grandes différences dans cette variété relativement à la taille, depuis celle des plus *gros mondains* à celle des *mondains ordinaires.* Ces différences ſont le produit du croiſement de la race du *mondain* avec des races plus groſſes.

2°. Les *bagadais.* On les reconnoit à leur large paupière rouge, à ſes rides, ſes proéminences, & à un tubercule de la groſſeur d'une petite morille au-deſſus de la baſe du demi-bec ſupérieur; ils ont auſſi le bec plus courbé & plus crochu que les autres *pigeons;* ils ſont ſouvent blancs, très-ſouvent auſſi mêlés de noir & de blanc ou minime, &c.

3°. Le *pigeon Eſpagnol.* Il eſt de la taille des *gros mondains.* Il n'a point de protubérance ſur le bec, qui eſt droit, & ſes paupières plus ſaillantes, plus larges que celles des *gros mondains*, le ſont moins que les paupières des *bagadais.*

Ces trois variétés ne ſont eſtimées que pour leur beauté, & ſont d'un foible produit.

MONET. Bel. *Voyez* MOINEAU.

MONNIER. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR.

MONTAN. *Voyez* ORTOLAN DES ROSEAUX.

MONTAIN. Bel. *Voyez* PINSON d'Ardenne.

MONTÉE (*fauc.*). Ce mot exprime en fauconnerie la manière dont un oiſeau dirige ſon vol. *Montée* employée ſeule ſignifie un vol dont l'accroiſſement ſe fait en temps égaux.

Montée d'eſſor ſe dit du vol d'un oiſeau ſi élevé qu'on le perd de vue.

Montée par fuite, déſigne les mouvemens & changemens de directions dans le vol d'un oiſeau qui cherche à en éviter un autre qui le pourſuit.

MONTER A L'ESSOR (*fauc.*). C'eſt de la part des jeunes oiſeaux de proie s'eſſayer à voler & commencer à tenter de hauts vols.

MONTVOYAU (le) de la Guiane.

Crapaud-volant ou *tette-chèvre roux* de la Guiane. *Pl. enl.* 733.

Il eſt à-peu-près de la taille de notre *engoulevent* ou *crapaud-volant;* un peu plus petit peut-être;

tout ſon plumage eſt varié de noir ſur un fond roux-fauve ; le deſſus de la tête eſt d'un fauve plus brun que roux, tacheté de quelques traits noirs oblongs ; le deſſus du cou, le dos, les couvertures du deſſus des ailes ſont variés de noir qui borde aſſez largement le bout des plumes, ſur un fond roux-fauve foncé ; le bas du dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont mêlangés de noir en traits moins larges, ſur un fond plus clair ; la gorge eſt blanche & le deſſous du corps coupé tranſverſalement de noir ſur un fond rouſſeâtre moins foncé que le dos ; les grandes pennes des ailes ſont noires, coupées tranſverſalement de blanc un peu au-deſſous de la moitié de leur longueur, ce qui forme une tache tranſverſale ; il y a auſſi quelques plumes blanches vers le pli de l'aile ; les pennes de la queue ſont variées confuſément de noir & de roux-fauve ; les deux plus extérieures, de chaque côté, ſont d'un blanc-ſale ; le bec eſt noirâtre ; les pieds ſont griſâtres. Cet *engoulevent* a reçu ſont nom de ſon cri, par lequel on dit qu'il en exprime les trois ſyllabes fort diſtinctement. On le trouve à la Guiane. *Genre XXIX.*

MOQUEUR.

On ſçait que la beauté du plumage eſt en général le partage des oiſeaux de l'Amérique, mais qu'en même temps ils ne rendent que des ſons rauques & que très-peu ont un véritable chant ; c'eſt cependant dans la même région qu'on trouve quelques oiſeaux, dont le goſier, au rapport des voyageurs, eſt plus flexible, le chant plus harmonieux, plus varié que celui d'aucun de nos oiſeaux d'Europe : non-ſeulement ces oiſeaux ont un chant plein de mélodie, qui leur eſt propre, mais ils ont encore le goſier ſi flexible, l'ouie ſi ſenſible, la mémoire ſi ſure, qu'ils imitent le chant ou le cri de tous les autres oiſeaux, & qu'ils le répètent auſſitôt qu'ils l'ont entendu. On leur a donné le nom de *moqueurs*, parce que l'imitation du chant des autres oiſeaux, auxquels ils ſont ſi ſupérieurs dans l'art de chanter, a paru une dériſion de leur part ; comme ſi les animaux mieux partagés que les autres, étoient ſuſceptibles de faire inſulte à ceux que la nature a moins favoriſés & que ce rafinement de vanité ne demandât pas une combinaiſon & un abus d'idées qui n'appartiennent qu'à nous. Laiſſant donc à part la propenſion que l'homme a dans tous les pays à prêter ſes vices aux animaux & à juger de leurs actions d'après ſes mouvemens déréglés, je remarquerai que ces oiſeaux, chantres ſi habiles, parmi des oiſeaux au goſier dur & rauque, & en même temps au vêtement brillant, n'ont qu'un plumage terne & ſombre : on n'a pas manqué de trouver dans cette différence une compenſation des dons de la nature. Le Phyſicien n'y entrevoit & n'y découvrira quelque jour qu'une relation mécanique, un raport de cauſes communes, entre un plumage terne & un goſier flexible, entre un plumage brillant & un goſier ſec & dur. Après avoir écarté d
des *moqueurs* les préjugés dont on l'av
raſſée, examinons-les tels qu'ils ſont.
en admet trois : Le *moqueur* propremen
II, *pag.* 262 ; le *moqueur varié*, *pag.* 264
moqueur, *pag.* 266. M. de Montbeillard n'
que trois : Le *moqueur*, auquel il rap
trois oiſeaux qui ont le même nom dans
de M. Briſſon, & de plus le *merle de*
mingue, du même auteur, *pag.* 284 ; enfin
cendré auſſi de *Saint-Domingue*, repréſe
enl. 262. M. de Montbeillard appelle ſo
moqueur le *moqueur françois*, c'eſt la *grive*
roline de M. Briſſon, *tom. II*, *pag.* 223 ;
différant, autant qu'on vient de le voir
nombre des *moqueurs*, les deux ornith
s'accordent à les placer parmi les *merles*
ſont des oiſeaux du *XXIIe genre*. Je déc
ſuccintement qu'il me ſera poſſible les
moqueurs ; mais cependant aſſez en détail
le lecteur puiſſe juger par lui-même de
ou de la différence de leurs eſpèces.

Le *moqueur* proprement dit, eſt beauc
petit que notre *merle*, il n'eſt pas même
que le *mauvis* & d'une forme beaucoup
gée ; il a neuf pouces environ, du bout
celui de la queue, longue de quatre
qui dépaſſent les ailes de trois. Le de
tête, du cou, le dos, le croupion & le
tures du deſſus de la queue ſont d'un
les joues, la gorge, le devant du cou &
du corps ſont d'un blanc-terne ; deux r
verſales coupent les joues ; l'une eſt d
griſâtre & placée au-deſſus de l'œil ;
d'un gris-brun & s'étend dans la m
où l'œil eſt placé ; les grandes pennes
ſont noirâtres ; les moyennes les plus
du corps ſont blanches terminées de br
autres ſont au contraire brunes à leur
blanches à leur pointe ; les huit penne
diaires de la queue ſont d'un brun-noir
deux latérales de chaque côté ſont, l'un
du côté extérieur, l'autre brune du côté in
la plus externe entièrement blanche.
plumes ſont légèrement étagées & vont
nuant un peu de longueur du centre ſur
le bec eſt brunâtre ; les pieds & les o
noirs. On trouve ce *moqueur* dans bea
parties de l'Amérique, à la Jamaïque,
line, à la Louiſiane, d'où M. le Beau
apporté beaucoup de peaux ; mais je ne
trouvé dans les envois faits de la Guian
auteurs ne l'ont pas compté au nombre de
de cette contrée ; il ſe plaît dans les ſav
ſines des bois ; il vit de baies & d'inſe
niche ſouvent ſur les *cèdres* ; ſes œufs
chetés de brun ; ſa chair paſſe pour un
délicat ; il s'apprivoiſe aſſez facilement
n'eſt pas aiſé de lui fournir une nourri
lui convienne ; dans l'état de liberté il s'

lieux habités & il ſe poſe aſſez ſouvent les toits des maiſons ; il imite non ſeulement voix des différens oiſeaux, mais encore le de toutes ſortes d'animaux, & en répétant ſons qu'il a entendus, il les adoucit, ou plutôt goſier, dont il ne peut vaincre la ſoupleſſe onieuſe, les modifie & leur ôte de leur ité ; ſon chant naturel eſt une ſorte de ſifflement, é ſelon tous les tons & les diverſes inflexions ; ou aigu, lent ou précipité, filé ou cadencé : dit que le mouvement de ſes ailes répond aux de ſon chant ; car il vole en chantant ; les immobiles & étendues dans les ſons filés & , il les agite ſelon les cadences & en bat mouvement lent ou précipité. Si ces obſer- ons ſont juſtes, elles démontrent l'action des ſur ce petit animal & la vibratilité de ſes fibres leſquelles des ſons égaux produiſent une con- ion égale. On prétend encore, qu'avant de mencer ſon chant, il prélude par pluſieurs qu'il fait de bas en haut de la même branche, levant alternativement à une hauteur médiocre ſe laiſſant retomber au même point d'où il ble rebondir : ce prélude & le battement des s, modifié par les tons du chant, ont fait croire le *moqueur* étoit *danſeur* & *muſicien*. Mais au ilieu des exagérations dont on peut avoir chargé on hiſtoire, il paroît conſtant que nul autre oiſeau peut lui être comparé pour l'agrément du chant & la facilité à retenir & imiter les ſons qu'il entend.

Le *moqueur*, repréſenté dans la *pl. enl.* 558, *fig.* 1, ſous le nom de *merle cendré de Saint-Domingue*, & décrit par M. Briſſon, ſous le même nom, *tom. II*, *pag.* 284, paroît ſi ſemblable au *moqueur* ; la deſcription de l'un & de l'autre oiſeau offre ſi peu de différence, qu'il ne reſte pas le plus léger doute que ce ne ſoit la même eſpèce indiquée ſous deux noms différens. Si l'on fait de plus attention que M. Briſſon a décrit *le merle de Saint-Domingue* d'après un individu, & le *moqueur* d'après le récit & les figures qu'ont données les auteurs, on ſera pleinement convaincu que les légères différences qu'il y a dans la deſcription de ces deux oiſeaux, ont pour cauſes les ſources d'après leſquelles elles ont été faites.

Le *moqueur varié* n'eſt connu que par Fernandez. Il eſt de la grandeur du *moqueur*, il en a le chant & les habitudes ; mais ſon plumage, avec le même fond, eſt varié en-deſſus du corps de noir & de blanchâtre & en-deſſous de noir & de cendré. Il ſe trouve au Mexique. Cette différence ſeule de climat ſuffit pour faire connoître que ce n'eſt qu'une variété.

Le *grand moqueur* diffère des deux autres par la taille & par la nuance des couleurs. Il eſt auſſi grand que le *merle* ; le deſſus du corps eſt d'un brun-obſcur & le deſſous d'un gris-clair ; mais ſon chant & ſes habitudes ſont les mêmes dont j'ai fait le détail pour les autres *moqueurs* ; cependant, comme il ſe trouve dans les mêmes pays que le *moqueur* proprement dit, & qu'il en diffère par une taille beaucoup au-deſſus, il me ſemble qu'on doit le regarder au moins comme une race conſtante. Ainſi, en réſumant ce qui vient d'être dit ſur les *moqueurs*, il paroît 1°, qu'il n'y a qu'une eſpèce, le *moqueur* proprement dit, & que le *merle de Saint-Domingue* de M. Briſſon & de la planche enluminée, doit être effacé comme un double emploi ; 2°. que le *moqueur varié* eſt une variété de climat ; 3° que le *grand moqueur*, ſi ce n'eſt pas une eſpèce différente, eſt au moins une race diſtincte de la même eſpèce. Il ne reſte que le *moqueur françois*, dont je parlerai dans un article à part.

MOQUEUR (grand) BRISS. *tom. II*, *pag.* 266. *Voyez* MOQUEUR.

MOQUEUR FRANÇOIS.

Grive de la Caroline, appellée le *moqueur françois*. *Pl. enl.* 645.

Grive rouſſe. CAT. *tom. I*, *pag. & pl.* 28.

Grive de la Caroline. BRISS. *tom. II*, *pag.* 223 ; *genre XXII.*

Si les oiſeaux qui, étant du même genre, ont le deſſus du corps d'un brun uniforme, & le deſſous blanchâtre tacheté de brun, méritent de faire une ſection à part & qu'on leur donne le nom de *grive*, c'eſt avec fondement qu'il a été employé pour l'oiſeau dont il s'agit, au bas de la planche enluminée & par M^rs. Briſſon & Catesby. Cet oiſeau, que je conſerve depuis long-tems & que j'ai reçu d'Angleterre, eſt de la groſſeur de la *litorne* ; il a dix pouces, du bout du bec à celui de la queue, qui eſt longue de quatre & demi ; ſes ailes pliées en dépaſſent l'origine à peine d'un pouce ; tout le deſſus du corps, le deſſus de la tête, le derrière du cou & les ailes en-deſſus ſont d'un brun rouſſeâtre ; la gorge eſt blanche ; le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un blanc-ſale, moucheté de taches oblongues, brunâtres, ſituées à la pointe des plumes ſur le tuyau : quelques-unes des couvertures moyennes du deſſus des ailes, ſont terminées par deux bandes tranſverſales, la première d'un brun-noirâtre, la ſeconde d'un blanc-gris, les autres ſont bordées en-dehors d'un trait gris-blanc ; la queue eſt rouſſeâtre ; le bec & les pieds ſont brunâtres. On trouve cet oiſeau à la Caroline où Catesby dit qu'il ſe nourrit de baies & qu'il y paſſe toute l'année ; ce qui n'eſt pas une raiſon de le ſéparer des *grives*, puiſque les *grives* ne ſont pas ſi eſſentiellement des oiſeaux de paſſage, qu'il n'y en ait deux eſpèces qui reſtent en grand nombre dans nos climats pendant l'été & qui y font leur nid ; d'ailleurs le *merle* & la *grive* étant en général conformés ſur le même modèle, quelle difficulté y a-t-il à penſer qu'une *grive* d'Amérique puiſſe avoir les mêmes facultés que certains *merles* de la même région ; & comme, d'après la manière dont s'énonce Catesby, le nom de *moqueur françois* donné à la Caroline à cet oiſeau, paroît être une épigramme, je préférerois de lui rendre ſon véritable nom de *grive*, ou de l'appeller, pour déſigner ſes facultés, *grive-moqueur*.

MOQUEUR VARIÉ. BRISS. *tom. II, pag.* 264. *Voyez* MOQUEUR.

MORDORÉ.

Tangara jaune à tête noire de Cayenne. *Pl. enl.* 809, *fig.* 2.

C'eſt un *tangara* de la première ſection ou du nombre des plus grands; il a ſept pouces de long & il eſt à-peu-près de la groſſeur d'une *alouette*; la tête, les ailes & la queue ſont noires; il y a une tache blanche au haut du pli de l'aile; le reſte du plumage eſt d'un jaune rouſſeâtre ou mordoré, beaucoup plus foncé ſur le devant du cou & le haut de la poitrine: le bec & les pieds ſont noirs; les plumes, dont le corps eſt revêtu, ſont plus longues qu'elles n'ont coutume de l'être; leurs barbes ſont moins étroitement unies; les plumes ſont en général effilées & à demi décompoſées: cette eſpèce n'eſt probablement pas commune; car elle ne fait que rarement partie des envois qu'on reçoit de la Guiane. *Genre XXXI.*

MORDORÉ.

Bruant de l'île de Bourbon. *Pl. enl.* 321, *fig.* 2.

L'emploi du nom de *mordoré*, déjà fait par M. le comte de Buffon, pour la huitième eſpèce de *tangara*, a échappé à M. de Montbeillard, occupé d'un travail qui ne le lui mettoit pas néceſſairement ſous les yeux comme l'ordre alphabétique que nous ſuivons; mais pour ne pas perdre une dénomination, que ſon double emploi néceſſite de changer, & qui donne une idée fort juſte du plumage de l'oiſeau dont il s'agit, il ſuffit d'y ajouter un mot qui déſigne en même temps le genre, & de nommer l'oiſeau, objet de cet article, *bruant mordoré.*

Il eſt de la groſſeur du *verdier d'Europe*, à en juger par la figure; il lui reſſemble par les proportions, par ſa taille pleine & ramaſſée, même par ſon bec gros, conique, & qui, dans la planche, ne préſente pas la dépreſſion ſur les côtés qui a lieu ſur le bec des *bruans*; je n'héſiterois donc pas, d'après la figure, de le placer parmi les *moineaux*, & de le rapporter au *verdier*; ſi M. de Montbeillard, qui en a ſans doute jugé d'après un individu & non d'après la planche, ce dont je n'ai pas été à portée, ne l'avoit placé parmi les oiſeaux qui ont raport aux *bruans.*

« Tout le corps de cet oiſeau eſt mordoré, » tant deſſus que deſſous, & preſque par-tout de » la même teinte; les couvertures des ailes, leurs » pennes & celles de la queue ſont brunes, bordées » d'un mordoré plus ou moins clair; le bec eſt » brun, & les pieds ſont jaunâtres, teints légère- » ment de mordoré. *Genre XXXV.*

MORELLE. *Voyez* FOULQUE.

MORILLON.

Pl. enl. 1001.

BRISS. *tom. VI, pag.* 406. *Pl. XXXVI, fig.* 1, le mâle; 2, la femelle, *genre CVII.*

C'eſt un *canard* moins gros que le *millouin*; ſa longueur n'eſt que de quatorze pouces & ſ de vingt-cinq; de petites plumes variées d & de blanchâtre entourent la baſe du be tête, la gorge, & le cou, dans ſa plus gr longueur, ſont d'un noir-violet; le bas du eſt d'un brun-roux; le dos, le croupion, ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la qu ſont d'un noirâtre teint de violet; la poitrine blanche, les plumes étant cependant brune leur origine & terminées de blanc; le ventre et cette dernière couleur; les côtés ſont tachetés gris ſur fond brun; les couvertures du deſſus ailes ſont d'un brun-noirâtre & nuancées de v excepté les grandes les plus éloignées du cor les dix premières pennes des ailes ſont d'un b noirâtre du côté extérieur & à leur extrémi d'un cendré-brun du côté intérieur; les pe moyennes ſont en plus grande partie blan terminées de brun-noirâtre, les ſix plus pr corps ſont d'un brun-noirâtre, tirant ſur le obſcur; les pennes de la queue ſont d'un noirâtre, tirant ſur le violet; le bec, la nue des jambes, les pieds, les doigts, les branes ſont noirâtres & les ongles noirs.

La femelle a le dos & les plumes ſca parſemés de points gris ſur fond brun; l d'un gris-brun. Elle reſſemble d'ailleurs a

Le *morillon* fréquente les eaux douce eaux ſalées; il plonge aſſez profondément, pâture de petits poiſſons, de menus coqu de cruſtacés & de graines de plantes aqu il ſe laiſſe approcher à la portée du fuſil, & a pris ſon eſſor, il ne fait pas de longues tr

Il y a des *morillons* qui ont les plumes rière de la tête prolongées en forme de ce ſont des mâles; quelques-uns ont un très-longue, d'autres en ont de ſi courtes ſont à peine apparentes.

MORILLON (petit).

BRISS. *tom. VI, pag.* 411; *pl. XXXVII genre CVII.*

Petit plongeon, eſpèce de canard. BEL. *des oiſ. pag.* 175.

Il eſt un peu plus petit que le *moril* tête, la gorge & le haut du cou ſont d'u violet très-brillant; les plumes de l'occi longues, & forment une huppe qui pend en le bas du cou, le haut du dos & les plu pulaires ſont d'un beau noir; le bas du croupion & les couvertures du deſſus de l ſont d'un brun foncé, nuancé de verd-ob haut de la poitrine eſt revêtu de plumes no bordées au bout de blanc argenté; le ba poitrine, le haut du ventre & des côtés cette dernière couleur; le bas-ventre, la inférieure des côtés, le haut des jambes couvertures du deſſous de la queue ſont d'u noirâtre fort brillant; les couvertures du des ailes ſont brunâtres, les moyennes & les les plus près du corps ſont de plus nuancé

ıte de verd-obſcur ; les huit premières
s ailes ſont brunes en-deſſus, les dix
ſont blanches, terminées de brun ; les
oches du corps ſont d'un brun nuancé
bſcur ; les pennes de la queue ſont en-
brun brillant & en-deſſous d'un cendré-
s eſt d'un jaune brillant ; le bec d'un
u foncé & ſon bout eſt noir ; la partie
ambes, les pieds & les doigts ſont de
plomb ; leurs membranes & les ongles
tres.

morillon paroît n'être qu'une variété
e commune ; il eſt beaucoup plus rare
ngs où l'on le trouve quelquefois avec
ordinaire. M. Briſſon parle d'une va-
l'eſpèce même du *petit morillon*, & il
petit morillon rayé. Il ne diffère du pré-
'en ce qu'il a le dos rayé tranſverſale-
ig-zags de brun & de blanc.

LON RAYÉ (petit). *V.* MORILLON (petit).

E (prendre) (*Faucon.*) ſe dit en fau-
l'un oiſeau, qui, au lieu de ſe percher,
terre.

ERAUX. *Voyez* MOTTEUX.

RELLE. *Voyez* MOTTEUX.

EUX ou CUL-BLANC, en langage vul-
iennement VITREC.

u *motteux*, *pl. enl.* 554, *fig.* 1 le mâle,
le.

c, *vitrec*, *moteux*. BRISS. *tom. III*,
genre XL.

c, *vitrec*. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 352.

m, *port. d'oiſ. pag.* 89.

e en latin, par la plupart des auteurs.

. Salerne, *traîne-charrue*, *garde-charrue*,
te, *caſſe-motte* en Sologne ; *trotte-chemin*
ons de Romorentin. *Artile*, *arguille*,
n Beauce, *mottereaux* ſes petits.

tteux eſt un oiſeau à bec effilé, du
e ceux qui vivent d'inſectes, un peu plus
moineau, d'une forme plus alongée &
ſur jambes ; il a, du bout du bec à celui
ue, cinq pouces ſix lignes, neuf pouces
de vol, & ſes ailes pliées s'étendent aux
de la longueur de ſa queue ; le deſſus de
u cou, le dos, le croupion & les plumes
s ſont d'un gris légèrement teint de fauve ;
tures du deſſus de la queue ſont blanches ;
chaque côté, au-deſſus de l'œil, une
n blanc-rouſſeâtre qui s'étend ſur les
i ſont à la baſe du demi-bec ſupérieur ;
de cette bande & plus bas que l'œil, il
e noire qui s'étend de l'ouverture du bec
oſtérieure de la tête : les joues, la gorge,
du cou & le deſſous du corps ſont d'un
qui s'éclaircit à meſure qu'il s'étend,
e le bas ventre & le deſſous de la queue
châtres ; les couvertures du deſſus des
runâtres ; les petites ſont bordées de gris ;
s de gris-fauve ; les pennes des ailes ſont
noirâtres ; & les moyennes ſont bordées par le bout & du côté extérieur de gris-fauve : les douze pennes de la queue ſont blanches dans la première portion de leur longueur, & noires dans la ſeconde ; les deux du milieu ne ſont blanches que dans leur premier tiers, & les latérales le ſont d'autant plus avant qu'elles ſont plus extérieures ; le bec, les pieds, les ongles ſont noirs.

La femelle n'a pas de bande noire ſur les joues ou les côtés de la tête.

Le *motteux* eſt connu en France & dans la plus grande partie de l'Europe ; il eſt de paſſage : ſon arrivée & ſon départ ont lieu plutôt ou plus tard, ſuivant que les pays où il ſe tranſporte ſont plus ou moins au midi ; il eſt, en général, du nombre des oiſeaux qui arrivent tard & qui partent de bonne heure ; lorſqu'il eſt ſurpris, après ſon arrivée, par le retour du froid, il a peine à ſuporter le manque des inſectes dont il ſe nourrit & qui en eſt la ſuite : ſi le froid dure, les *motteux* périſſent en plus ou moins grand nombre. Cet oiſeau fréquente les terres labourées où il trouve des vers, & les friches où il ne manque pas d'inſectes ; il ſe plaît ſur les landes qui bordent les bois, & en général il préfère les collines ; il vole de tertres en tertres, & il ſe poſe plus ſouvent ſur les pierres ou les mottes que ſur les buiſſons ; il change ſouvent de place & paſſe d'un lieu à une autre d'un vol bas & terre à terre, en faiſiſſant les inſectes au paſſage ou en ſe poſant ; lorſqu'il s'éloigne davantage, il file en volant, & c'eſt dans ces occaſions que ſes ailes étant déployées, on apperçoit le blanc qui termine la partie poſtérieure de ſon corps, d'où il a été nommé *cul-blanc*, comme les autres noms qu'on lui donne ſont dérivés de ſes habitudes, & celui de *vitrec* paroît l'être de ſon cri : il niche dans les champs nouvellement labourés ſous les gazons ou les mottes, ou dans les friches ſous les pierres ; il compoſe en-dehors ſon nid de mouſſe ou d'herbe fine, de plumes & de laine en-dedans ; il place au-deſſus une ſorte d'abrit qu'il lie à la motte ou à la pierre au-deſſous de laquelle le nid eſt placé ; la ponte eſt de cinq à ſix œufs d'un blanc-bleuâtre-clair, avec un cercle au gros bout d'un bleu plus foncé.

Indépendamment du *motteux* ou *cul-blanc* dont je viens de faire l'hiſtoire, M. Briſſon parle de quatre autres *culs-blancs*, qui ſont :

1°. Le *cul-blanc gris*. BRISS. *tom. III*, *pag.* 452, *pl. XXI*, *fig.* 2. Il ne diffère pas du précédent quant aux dimenſions ; & quant aux couleurs du plumage, le fond en eſt à-peu-près le même ; les principales différences conſiſtent en ce que le gris eſt varié d'un peu de blanc ſur le deſſus du corps, & que la gorge & le devant du cou ſont tachetés de gris ; ſes deux pennes du milieu de la queue n'ont point de blanc.

2°. Le *cul-blanc cendré*, *tom. III*, *pag.* 454, *pl. XXI*, *fig.* 3. Celui-ci diffère des deux autres en ce qu'il eſt un peu plus grand ; qu'en général le fond

le fin plumage est plus noir et plus blanc ; que les pennes qui traversent la raie du dos en-dessus sont noires, et indépendamment de deux autres noirs qui sont sur les joues, il y a une tache de la même couleur entre ces deux noirs, et sur cette première tache, une plus petite qui est grise ; les pennes intérieures sont couvertes de plumes noires à leur origine, terminées de blanc, qui est à-peu-près leur apparence.

De ces deux *cul-blancs* ou *motteux*, le premier, à peu différence du *cul-blanc* simplement dit, ne paroît pas une simple variété, et par conséquent une espèce à retrancher ? Mais le second ne diffère pas assez des deux autres, sur-tout parce qu'il est plus grand, pour être regardé comme une espèce distincte ?

3°. Le *cul-blanc roussâtre*, *t. III*, *pag.* 457, *pl. XIV*, *fig.* 4.

Ce *cul-blanc* doit être regardé comme une espèce différente des trois précédens, non-seulement parce qu'il est plus petit, que son plumage est moins semblable à celui des trois autres que le leur ne l'est entr'eux ; mais aussi parce qu'il ne fréquente pas indifféremment les mêmes pays que les autres, et qu'on ne l'a observé jusqu'à présent que dans nos provinces méridionales, en Italie et sur les montagnes de la Lorraine. La tête, la gorge, le devant du cou, le dessous du corps et le croupion sont blancs, mêlés d'une légère teinte roussâtre sur la tête ; le devant du cou et la poitrine, le dessus du cou et le dos sont d'un roussâtre-clair ; les pennes des ailes sont brunes du côté intérieur, noirâtres du côté opposé ; les deux pennes du milieu de la queue sont noires et les latérales sont blanches, bordées de noir vers leur bout de chaque côté.

4°. Enfin le *cul-blanc-roux*, *tom. III*, *pag.* 459.

Ce dernier *cul-blanc*, comme le précédent, ne fréquente que les parties méridionales de l'Europe : M. Edwars l'avoit reçu de Gibraltrar, et on le trouve en Italie ; il est de la grosseur du *motteux* ou premier *cul blanc* ; il a le dessus de la tête, le cou, le dos, la poitrine, le haut du ventre et les côtés d'un roux-jaunâtre ; la partie inférieure du dos, variée de taches noires, en forme de croissant ; le bas ventre, les jambes et le croupion blancs ; les pennes des ailes noirâtres ; les deux pennes du milieu de la queue noires ; les latérales blanches, entourées d'un bord noir fort étroit.

Il résulte des faits que contient cet article, que de cinq *motteux* décrits par M. Brisson, trois seulement fréquentent nos climats, et deux les contrées méridionales où ne se trouvent pas moins les trois premiers : il me paroît probable que le second *cul-blanc* ou le *cul-blanc gris* n'est qu'une variété du *cul-blanc simplement dit*, ou du *motteux* ; que les trois autres sont des espèces distinctes ; ainsi je crois qu'on est fondé à compter en Europe quatre espèces de *motteux* et une variété.

Motteux grand, ou Cul-blanc à Bonne-Espérance.

Motteux ou cul-blanc brun-verdâtre.

Ce sont deux espèces nouvelles qui n'ont été indiquées que par M. le comte de Buffon, qui les a envoyées l'une et l'autre du Bonne-Espérance. Elles décrits dans l'ouvrage suivant.

» Le *grand-motteux* a trois pouces de l
» tion des ailes à dix lignes ; la queue moins
» quarante : elle, comme l'on voit, l
» plus grand que le *motteux d'Europe* ;
» de la tête est agréablement variée de deu
» dans les mêmes se confondent ; le reste
» du corps est brun-fauve jusqu'au crou
» il y a une bande transversale de fauv
» poitrine est variée, comme la tête,
» brunes brouillées et peu distincts ; la
» d'un blanc-sale mêlé de brun ; le haut
» et les flancs sont fauves ; le bas-ventre
» blanc, et les couvertures inférieures de
» fauve-clair ; mais les supérieures sont
» ainsi que les pennes jusqu'à la moitié de
» grises ; le reste est noir, terminé d
» excepte les deux intermédiaires qui son
» mêmes noires et terminées de fauve ;
» sur un fond brun, sont bordées légèr
» fauve-clair aux grandes pennes, et pl
» ment sur les pennes moyennes et sur
» vertures ».

Motteux ou cul-blanc brun-verdâtre. Cet de *motteux* a été, comme la précédente, du Cap de Bonne-Espérance au cabinet & M. le comte de Buffon est également auteur qui en ait encore parlé.

» Ce *motteux* n'a que six pouces de long
» dessus de la tête et du corps est varié
» noir et de brun-verdâtre... Les grandes
» tures des ailes et celles de la queue sont b
» la gorge est d'un blanc-sale, ensuite on
» mêlange de cette teinte et de noir sur l
» du cou : il y a de l'orangé sur la poitr
» s'affoiblit vers le bas du ventre ; les co
» inférieures de la queue sont tout à fait
» les pennes sont d'un brun-noirâtre, &
» rales sont terminées de blanc ». *Genre*

Il est très-probable qu'il s'est glissé quel typographique dans les dimensions du p ces deux *motteux*, puisque la queue n'a treize lignes de long.

Motteux du Sénégal.

Cul-blanc du Sénégal, *pl. enl.* 583, *fig.*

Je ne peux parler de cet oiseau, que j vu & qui n'a point été décrit, que planche enluminée qui le représente. I grand que le *motteux* simplement dit ; le la tête & du corps est d'un gris tirant su les couvertures du dessus des ailes & l sont noirâtres, bordées de gris-roussâtr des joues & la gorge sont blanchâtres ;

c le haut de la poitrine ont une teinte
s'éteint, en s'étendant ſur-tout le deſſous
, dans un fond gris-blanc ; les couvertures
& du deſſous de la queue ſont blanches,
ennes le ſont dans leur première moitié
s ; le reſte eſt noirâtre, bordé de gris-
; le bec & les pieds ſont noirs. *Genre XL.*
CET. *Voyez* FAUVETTE d'hiver.

CHEROLLE.

oucherolles ſont des *gobes-mouches* ou des
u XXIVe genre, ſuivant les principes de
le que nous ſuivons ; mais M. le comte de
pour faire avec plus d'ordre & de clarté
tion des eſpèces qui appartiennent à ce
s-chargé, les a diviſées en trois ſections :
erolles compoſent la ſeconde ; ils ſont plus
les *gobes-mouches*, ſans l'être autant que
qui forment la troiſième ſection ; beau-
pèces de *moucherolles* ont la queue très-
oyez GOBE-MOUCHE.

HEROLLE A GORGE ROUGE. EDW.
t. II, *pag.* 193. *V.* FIGUIER A POITRINE

HEROLLE A QUEUE FOURCHUE du

ouche à queue fourchue du Mexique, *pl.*

ne eſpèce nouvelle, apportée de la
, par feu M. le Beau ; elle ne s'y trouve
la partie la plus voiſine du Mexique : la
de ce *moucherolle* eſt de dix pouces, dont
en a cinq : il eſt à-peu-près de la groſſeur
uette ; le deſſus de la tête, le dos, le
, les petites couvertures du deſſus des
d'un cendré, nué d'une légère teinte
; la gorge, le devant du cou & le deſſous
ſont d'un blanc gris-de-perle ; les cou-
du deſſous de l'aile ſont orangées, &
nce s'étend un peu ſur les côtés ; les
s couvertures des ailes ſont cendrées &
s noirâtres ; toutes ſont bordées de gris-
pennes des ailes ſont d'un brun-noirâtre ;
la queue ſont de la même couleur &
n centre ſur les côtés ; les deux plus exté-
t cinq pouces & les deux du milieu n'en
eux ; les deux plus longues pennes, de
ôté de la queue, ont le bord extérieur
bec, les pieds ſont noirs. *Genre XXIV.*
HEROLLE AU CROUPION JAUNE. EDW.
97, *pl.* 255. *Voyez* FIGUIER A TÊTE

HEROLLE AUX AILES DORÉES. EDW.
. II, *pag.* 189, *pl.* 299. *Voyez* FIGUIER
ES DORÉES.

HEROLLE BLANCHE & NOIRE. EDW.
287, *pl.* 348. *Voyez* GILLIT.

HEROLLE BLEU. EDW. *glan. pag.* 91.
UIER BLEU.

HEROLLE BRUN de la Martinique.
ouche de la Martinique, *pl. enl.* 568, *fig.* 2.

BRISS. *tom. II, pag.* 364, *pl. XXXVIII, fig.* 1, *genre XXIV.*

Sa longueur eſt de ſix pouces & demi ; un brun foncé s'étend ſur la tête & toute la partie ſupérieure du corps ; la gorge eſt d'un roux-foncé ; le devant du cou & la poitrine d'un cendré-brun ; le reſte du deſſous du corps eſt cendré, varié de taches rouſſes, excepté les couvertures du deſſous de la queue, qui ſont de cette dernière couleur, ſans mêlange de cendré : les ailes ſont brunes ; les deux pennes du milieu de la queue d'un brun très-foncé, & les latérales variées de brun & de blanc ; le bec eſt noir ; les pieds ſont bruns.

MOUCHEROLLE COURONNÉ D'OR. EDW. *glan. part. II, pag.* 187, *pl.* 298. *Voyez* FIGUIER COURONNÉ D'OR.

MOUCHEROLLE de Virginie.

Gobe-mouche brun de Virginie. BRISS. *tom. II, pag.* 365, *genre XXIV.*

Chat-oiſeau. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 66.

Il n'eſt guère plus gros qu'une *alouette* : ſa longueur eſt d'environ huit pouces du bout du bec à celui de la queue : le deſſus de la tête eſt noir : tout le reſte du plumage eſt d'un brun uniforme, foncé ſur le deſſus du corps, & plus clair ſur le deſſous ; les couvertures du deſſous de la queue ſont rouſſeâtres ; le bec eſt noir ; les pieds & les ongles ſont bruns.

On voit cet oiſeau à la Virginie en été ; il y fait ſon nid & il diſparoît à l'automne ; le nom de *chat-oiſeau* lui a été donné par Catesby, qui a trouvé du raport entre ſon cri & le miaulement d'un chat : il paſſe auſſi à la Louiſiane, d'où M. le Beau l'avoit raporté.

MOUCHEROLLE de Virginie A HUPPE VERTE.

Gobe-mouche huppé de Virginie. BRISS. *tom. II, pag.* 412, *genre XXIV.*

Idem, *pl. enl.* 569, *fig.* 1.

Preneur de mouches huppé. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 52.

Sa longueur eſt d'environ huit pouces du bout du bec à celui de la queue, qui eſt longue de trois pouces neuf lignes ; la tête, le derrière du cou & tout le deſſus du corps ſont d'un verd-ſombre ; les plumes du ſommet de la tête, un peu prolongées, forment une huppe baſſe, inclinée en arrière ; les couvertures du deſſus des ailes & de la queue ſont brunes ; la gorge, le devant du cou & la poitrine ſont cendrés ; le reſte du deſſous du corps eſt jaune ; les pennes des ailes ſont brunes ; les plus grandes bordées de rouge-bay du côté extérieur ; des douze pennes de la queue, les deux du milieu ſont brunes ; les latérales de cette dernière couleur du côté extérieur & d'un rouge-bay ſur la partie oppoſée ; le bec, les pieds, les ongles ſont noirs.

Ce *moucherolle* niche à la Virginie & à la Caroline, & ſe retire en hiver vers les régions méridionales : il a un cri déſagréable & qui feroit croire qu'il eſt toujours irrité.

MOUCHEROLLE des Philippines.

» Ce *moucherolle* eſt de la grandeur du *roſſignol* : » ſon plumage eſt gris-brun ſur toute la partie ſu- » périeure du corps, les ailes & la queue ; blan- » châtre ſur toute la partie inférieure depuis le » deſſous du bec ; une ligne blanche paſſe ſur les » yeux ; des poils longs & divergens paroiſſent aux » angles du bec ».

Extrait de l'ouvrage de M. le comte de Buffon, le premier & le ſeul auteur qui ait parlé de ce *moucherolle*. *Genre XXIV.*

MOUCHEROLLE (petite) GRIS-DE-FER. Edw. *glan. part. II, pag.* 194, *pl.* 302. *Voyez* FIGUIER GRIS-DE-FER.

MOUCHEROLLE HUPPÉ A TÊTE COULEUR D'ACIER POLI.

Gobe-mouche huppé du Cap de Bonne-Eſpérance, *pl. enl.* 234, *fig.* 1.

Gobe-mouche blanc huppé du Cap de Bonne-Eſpérance, *pl. enl.* 234, *fig.* 2.

Ces deux *moucherolles* ou *gobes-mouches* ont la tête & le haut du cou d'un noir à reflets verds & bleuâtres, tels qu'en jette l'acier poli, avec une huppe de la même couleur, longue, étagée & pendante en arrière ; l'un a tout le deſſus du corps, les ailes & la queue d'un rouge-bai, vif ; la partie inférieure du devant du cou & le deſſous du corps blanc, avec une légère teinte de bleuâtre ſur la poitrine ; il a ſept pouces de longueur, & il eſt à-peu-près de la groſſeur de *l'alouette* ; l'autre a le bas du cou & tout le plumage blanc, excepté les tuyaux des pennes des ailes & de la queue & le bout des pennes des ailes qui ſont noires ; quelques-unes des couvertures des ailes ſont auſſi touchées de traits noirs alongés. Celui-ci a huit pouces quatre lignes de long & il eſt plus gros que l'autre ; tous deux ont le bec noir & les pieds d'un gris-noirâtre. M. le comte de Buffon regarde le premier comme le mâle, & le ſecond comme la femelle ; l'excès de grandeur dans le dernier rapproche ces *gobes-mouches* des oiſeaux de proie, parmi leſquels la femelle eſt plus grande que le mâle. Ces remarques ne ſont pas les ſeules que M. de Buffon faſſe à leur égard ; il penſe que ce *gobe-mouche* eſt le même que M. Briſſon a décrit ſous trois noms différens, & qui ſont :

1°. Le *gobe-mouche huppé* du Cap de Bonne-Eſpérance, *tom. II, pag.* 418, *pl. XLI, fig.* 1.

2°. Le *gobe-mouche blanc huppé* du Cap de Bonne-Eſpérance, *tom. II, pag.* 414, *pl. XLI, fig.* 2.

3°. Le *gobe-mouche huppé* du Bréſil, *tom. II, pag.* 416. En liſant la deſcription que M. Briſſon fait de ce dernier, & celle qu'il a fait du premier, on voit évidemment que c'eſt le même oiſeau ; il le ſoupçonne lui-même ; mais comme Séba, d'après lequel il en parle, dit qu'il vient du Bréſil, M. Briſſon a penſé devoir en faire mention, le compter même pour une eſpèce, en avertiſſant cependant que Séba pouvoit s'être trompé ſur le lieu où il dit qu'on le trouve. Je ne penſe pas qu'on doive héſiter à rayer, avec M. le comte de Buffon, ce prétendu *gobe-mouche huppé* du Bréſil, du logue des oiſeaux, & à ne le regarder que c une ſeule & même eſpèce avec le *gobe-m huppé* du Cap de Bonne-Eſpérance, ou le m *rolle huppé à tête couleur d'acier poli*. Mais ſi de *moucherolles*, compris ſous ce nom, l'un eſt l & l'autre la femelle, comme M. de Buff penſe, il s'enſuit que ces trois *gobes-mouches* n en effet qu'une ſeule & même eſpece : nom ment je crois que des deux *moucherolles* l'u être le mâle, & l'autre la femelle de la eſpèce, mais je préſume que le *moucherolle mage blanc*, en-deſſus & en-deſſous du commence par reſſembler parfaitement à cel n'eſt blanc que ſur les parties inférieures, & le manteau eſt rouge-bai, ou que peut-êt *moucherolle* a deux mues, qu'il a un plumage façon dans une ſaiſon, & un plumage différen une autre : cette conjecture eſt fondée ſur l'ex du *ſchet* ou *gobe-mouche à longue queue* de l gaſcar ; il reſſemble beaucoup au *moucher* cet article : je conſerve deux individus de eſpèce, l'un à plumage blanc en-deſſus & en-d du corps, l'autre à plumage bai ; mais le pr eſt évidemment le même que le ſecond, mêlange de couleur bai qui paroît encore ſ plumage : il n'eſt pas hors de vraiſemblance q ſoit de même du *moucherolle à tête couleur poli*, qui vit à-peu-près dans le même clim qui me ſemble avoir avec le *ſchet* de ſi gra ports, qu'on ſeroit fondé à regarder ces deux o comme des variétés de la même eſpèce du climats qu'elles habitent, tous deux fort gr mais l'un bas & marécageux, l'autre élevé *Genre XXIV.*

MOUCHEROLLE OLIVE. Edw. *glan. pa pl.* 253. *Voyez* GOBE-MOUCHE OLIVE Caroline & de la Jamaïque.

MOUCHEROLLE TACHETÉ DE JAUNE. *glan. pag.* 101, *pl.* 257. *Voyez* FIGUIER TAC DE JAUNE.

MOUCHEROLLE VERTE A GORGE N Edw. *glan. part. II, pag.* 190, *pl.* 300. FIGUIER A CRAVATE NOIRE.

MOUCHEROLLE VERTE des Indes. Ed *LXXIX, pl.* 79. *Voyez* FIGUIER VER JAUNE.

MOUCHET. *Voyez* ÉPERVIER.

MOUCHET. *Voyez* FAUVETTE D'HIVER.

MOUCHET VERD A LA TÊTE BLEUE. *tom. I, pag. & pl.* 25. *Voyez* GUIT-GUIT VE BLEU A GORGE BLANCHE.

MOUETTE.

Les *mouettes* ſont des oiſeaux de mer à palmés, du même genre que les *goélands*, CII^e genre de la méthode de M. Briſſon ; m général on appelle *goélands* les eſpèces de ce les plus grandes, & *mouettes* celles qui ſon petites.

MOUETTE. *Voyez* GOÉLAND.

MOUETTE BLANCHE.

Goëland blanc du Spitzberg. *Pl. enl.* 994.

Cette *mouette*, qu'aucun ornitologiſte n'avoit décrite avant M. le comte de Buffon, a quinze pouces de longueur environ : tout ſon plumage eſt d'un blanc éclatant ; le bec eſt noirâtre à ſa baſe, jaunâtre dans ſa plus grande longueur & légèrement touché de rouge vers ſa pointe : les pieds ſont noirâtres. *Genre CII.*

MOUETTE BLANCHE. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 170. *Voyez* MOUETTE CENDRÉE (petite).

MOUETTE BRUNE. BRISS. *tom. VI, pag.* 199. *Voyez* NODDI.

MOUETTE BRUNE de la Louiſiane. *Pl. enl.* 997. *Voyez* NODDI.

MOUETTE CENDRÉE. BRISS. *tom. VI, pag.* 175. *Voyez* MOUETTE TACHETÉE.

MOUETTE CENDRÉE (grande).

BRISS. *tom. VI, pag.* 182, *pl.* 16, *fig.* 2, *genre CII.*

Grande miaulle ſur les côtes de Picardie.

Elle a ſeize pouces de long, trois pieds cinq pouces de vol, & ſes ailes pliées dépaſſent la queue de trois pouces : le deſſus de la tête & du cou ſont d'un blanc varié de quelques taches brunes ; le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes ſont cendrées ; le reſte du corps eſt couvert de plumes d'un blanc de neige ; les pennes de l'aile ſont variées de blanc, de noir & de cendré ; leur deſcription détaillée paſſeroit l'eſpace qui m'eſt accordé : la queue eſt blanche ; le bec eſt d'un olivâtre-foncé, jaunâtre à ſa pointe ; le bas des jambes, les pieds ſont d'un brun-olivâtre & les ongles noirâtres ; les taches brunes du deſſus du cou diſparoiſſent avec l'âge ; le noir des pennes de l'aile ſe fonce au contraire, & la queue, qui eſt griſe dans les jeunes, devient blanche dans les adultes.

Ces obſervations, communiquées à M. de Buffon par M. Baillon, ſont une preuve de plus de l'inſuffiſance des couleurs pour décider des eſpèces, des erreurs dans leſquelles entraîne cette manière de juger & de l'impoſſibilité de bien connoître les oiſeaux autrement qu'en les obſervant pendant le cours de leur vie & dans leurs différens âges ; à quoi il faut encore ajouter dans les différentes ſaiſons & les différens climats.

MOUETTE CENDRÉE (petite).

BRISS. *tom VI, pag.* 178, *pl. XVII, fig.* 2, *genre CII.*

Petit goëland. Pl. enl. 969.

Mouette blanche. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 170.

Elle n'a pas tout-à-fait quatorze pouces de long ; ſon vol eſt de deux pieds dix pouces, & ſes ailes pliées dépaſſent la queue de près de deux pouces ; le deſſus du corps & les couvertures des ailes ſont d'un gris-cendré, excepté l'extrêmité des grandes couvertures qui eſt blanche ; les pennes ſont de cette dernière couleur, & plus ou moins bordées, & terminées de noir : il y a conſtamment derrière l'œil, de chaque côté, une tache brune ; la queue eſt blanche ; le bec eſt d'un rouge ſombre & très-foncé ; le bas des jambes & les pieds ſont d'un rouge-orangé ; les ongles noirs. Les jeunes, dans cette eſpèce, ont les couvertures des ailes tachetées de brun, & le rouge du bec & des pieds prend une nuance d'autant plus belle, que les individus ſont plus âgés : on donne à cette eſpèce le nom de *petite miaulle*, ſur les côtes de Picardie : elle eſt fort criarde ; elle ne vit pas ſeulement de poiſſon en été, mais en volant elle attrape beaucoup d'inſectes ; on l'apprivoiſe aſſez aiſément ; elle cherche dans les jardins, les vers, les inſectes, les lézards ; à défaut de ces alimens, elle vit en domeſticité de mie de pain humectée ; il lui faut de l'eau ; elle aime à ſe laver ſouvent ; elle s'éloigne aſſez fréquemment de la mer pendant la journée ; elle remonte les rivières & elle redeſcend ſur les bords de la mer vers le ſoir.

MOUETTE CENDRÉE TACHETÉE. *Pl. enl.* 387. BRISS. *tom. VI, pag.* 185. *Voyez* MOUETTE TACHETÉE.

MOUETTE D'HIVER.

BRISS. *tom. VI, pag.* 189, *genre CII.*

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur de la *mouette cendrée* : ſa longueur eſt de ſeize pouces dix lignes ; elle a trois pieds & demi de vol & ſes ailes pliées dépaſſent ſa queue de deux pouces ; la tête eſt blanche, tachetée de brun ; le deſſus du cou eſt de cette dernière couleur ; le dos eſt cendré : cette nuance s'étend ſur les plumes ſcapulaires, qui ſont de plus variées de taches brunes ; la gorge eſt brunâtre ; le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un beau blanc : les couvertures du deſſus des ailes ſont mêlées de cendré & de noirâtre ; les pennes des ailes ſont variées de noirâtre & de cendré, excepté quelques-unes qui ſont entièrement cendrées ; la queue eſt blanche, bordée à ſon extrêmité par une bande tranſverſale noire, large d'environ ſix lignes ; le bec eſt gris-brun ; le bas des jambes & les pieds ſont gris-verdâtres ; les ongles noirs.

On trouve cette *mouette* en hiver dans les prairies baſſes & humides, le long des rivières & ſur les terres inondées : elle vit de vers de terre : elle eſt fort commune en Angleterre.

MOUETTE GRISE. BRISS. *tom. VI, pag.* 171. *Voyez* GOELAND A MANTEAU GRIS & BLANC.

MOUETTE GRISE (petite).

BRISS. *tom. VI, pag.* 173, *genre CII.*

Sa longueur eſt de quinze pouces neuf lignes ; elle a près de trois pieds de vol ; ſes ailes pliées dépaſſent la queue d'un pouce ; le deſſus de la tête, le cou, le dos & le croupion ſont variés de blanc & de gris ; les côtés de la tête, la gorge, la poitrine & le deſſous du corps ſont blancs ; les petites couvertures du deſſus des ailes & les grandes, les plus proches du corps ſont variées de blanc & de gris ; les grandes, les plus éloignées du corps, ſont noirâtres, terminées de blanc, & les moyennes ſont variées de blanc & de gris ; les pennes du milieu ſont noirâtres ; les deux intermédiaires ſont terminées de

blanc & les latérales en ſont bordées du côté intérieur ; le bec eſt noir, ſon extrêmité eſt orangée ; le bas des jambes, les pieds & les doigts ſont orangés ; les ongles noirs.

MOUETTE TACHETÉE ou KUT GEGHEF.

Mouette cendrée tachetée. Pl. enl. 387.

Idem. BRISS. *tom. VI, pag.* 185, *pl. XVII, fig.* 2, *genre CII.*

Mouette cendrée. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 169.

Mouette cendrée, gavian, glammet. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 35.

Elle a quinze pouces de longueur, deux pieds neuf pouces ſix lignes de vol, & ſes ailes pliées dépaſſent la queue d'un pouce & demi ; la tête, la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un très-beau blanc ; le deſſus du cou eſt d'un cendré, mêlé d'un peu de blanc ; le dos, le croupion & les plumes ſcapulaires ſont cendrés ; les couvertures du deſſus des ailes le ſont auſſi, & de plus variées de noirâtre ; les grandes pennes des ailes ſont cendrées, terminées de noir, & les moyennes ſont variées de blanc & de cendré ; la combinaiſon des couleurs eſt telle qu'elle exigeroit une deſcription détaillée preſque pour chaque penne : on la trouvera dans l'ouvrage de M. Briſſon ; elle excéderoit les bornes dans leſquelles je ſuis forcé de me renfermer. La queue eſt compoſée de douze pennes blanches, terminées de noir, excepté la plus extérieure de chaque côté qui eſt entièrement blanche ; le bec eſt noirâtre ; le bas des jambes, les pieds ſont d'un jaune-olivâtre & les ongles noirâtres.

Cette eſpèce de *mouette* eſt très-commune dans les mers du nord ; Martens l'y a vue en grand nombre, & le mot *kut geghef* eſt celui dont il s'eſt ſervi pour donner une idée de ſon cri ; mais on la trouve auſſi ſur les mers des régions tempérées, ſur nos côtes, ſur celles d'Angleterre, d'Eſpagne, &c. qu'elle fréquente moins cependant que les plages du nord.

M. Briſſon, *tom. VI, pag.* 175, décrit une *mouette* qu'il a fait repréſenter, *pl. XVI, fig.* 2 ; il l'appelle *mouette cendrée* : elle eſt de la même groſſeur que la précédente ; elle a les mêmes couleurs diſpoſées de même, excepté que les couvertures du deſſus des ailes ſont cendrées & qu'il y a beaucoup moins de noir ſur les pennes ; la queue eſt entièrement blanche ; les paupières, le bas des jambes & les pieds ſont orangés ; les ongles noirâtres & le bec d'un jaune olivâtre.

Cette *mouette*, qu'on ſeroit fondé à regarder, avec M. Briſſon, comme une eſpèce différente de la *mouette cendrée-tachetée*, eſt cependant de la même eſpèce, & l'on ne peut en douter, d'après l'obſervation ſuivante faite par M. le comte de Buffon. Ce naturaliſte a vu « une ſuite d'individus, » où toutes les nuances, du plus au moins de noir » & de blanc dans l'aile, ſe marquent depuis la » livrée décidée de *mouette tachetée*, juſqu'à la » ſimple [illegible] r griſe, & preſqu'entièrement dé- » nuée de noir, telle que la *mouette* de M. Briſ- » ſon ».

MOUETTE RIEUSE.

Pl. enl. 970.

Idem. BRISS. *tom. VI, pag.* 192, *pl. XVIII, fig.* 1.

Mouette rieuſe à pattes rouges. BRISS. *tom. VI, pag.* 196, *genre CII.*

Je réunis dans ce même article les deux *mouettes rieuſes* de M. Briſſon, parce que je crois qu'elles ſont en effet de la même eſpèce, comme on le verra par les détails qui les concernent l'une & l'autre.

Leur longueur eſt d'environ quinze pouces ; la ſeconde eſt de quelque choſe moins grande ; elles ont trois pieds de vol, & leurs ailes pliées dépaſſent la queue de deux pouces ; elles ont la tête & la gorge noirâtres ; le tour des yeux blanc ; le cou & tout le deſſous du corps d'un blanc éclatant ; le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires cendrés ; le bord de l'aile blanc ; les couvertures du deſſus des ailes du même cendré que le dos ; les pennes des ailes ſont, les unes noires, les autres variées de blanc, de noir, de cendré ; il y a, à cet égard, des différences entre les deux *mouettes*, & la nature de mon entrepriſe ne me permet pas les longs détails dans leſquels il faudroit entrer ; mais ce qui rétablit le parallèle entre ces deux *mouettes*, l'une & l'autre ont la queue blanche & le bec d'un rouge de ſang : cependant le bas des jambes & les pieds ſont de cette dernière couleur dans la ſeconde *mouette*, & dans la première ces mêmes parties ſont noirâtres. Cette différence & celle des couleurs ſur les ailes ne ſont pas des raiſons ſuffiſantes pour ſéparer ces deux *mouettes* en deux eſpèces diſtinctes, ſur-tout ayant obſervé que les *mouettes*, & en particulier les *mouettes cendrées*, varient ſuivant l'âge pour la couleur du plumage des ailes & celle du bec & des pieds. Il eſt donc très-probable que les deux *mouettes rieuſes* ſont de la même eſpèce, mais conſidérées dans des individus d'un âge différent.

Le cendré qui couvre la tête de la femelle eſt moins foncé que celui du mâle, & le front, ainſi que la gorge, eſt tacheté de blanc.

La *mouette rieuſe* a reçu ſon ſurnom de ſon cri, qui a quelque rapport à un éclat de rire ; elle vole avec encore plus de légèreté & de vîteſſe que la plupart des autres *mouettes* ; poſée elle eſt auſſi fort remuante & en tout temps très-criarde, ſur-tout dans la ſaiſon des nichées : la ponte eſt de ſix œufs olivâtres tachetés de noir. Les auteurs de la zoologie Britannique aſſurent que les petits ſont bons à manger, ce qui n'eſt pas ordinaire parmi ce genre d'oiſeaux.

Quelquefois les *mouettes rieuſes* s'établiſſent dans l'intérieur des terres, ſur le bord des rivières & des étangs : on les trouve dans les deux continens & même dans les climats les plus oppoſés. Catesby les a obſervées aux îles de Bahama, & il les a dé-

crites *tom. I, pag. & pl.* 89. Fernandez les a vues au Mexique ; mais en général elles ſont plus abondantes ſur les mers du nord. Martens les a obſervées à Spitzberg ; il les nomme *kirmews ;* elles pondent, dit-il, ſur une mouſſe blanchâtre, de laquelle on a peine à diſtinguer leurs œufs à cauſe du raport des couleurs; ils ſont fort pointus par un bout. Martens les trouva bons, & ſemblables, pour le goût, aux œufs de *vanneau ;* le *moyeu* de l'œuf eſt rouge & le blanc eſt bleuâtre : le père & la mère défendent courageuſement leur nichée & s'élancent à coup de bec ſur ceux qui l'enlèvent. Suivant le même obſervateur, le cri de ces *mouettes* eſt différent ſelon qu'on les obſerve dans des régions plus ou moins ſeptentrionales, & il étend cette remarque à tous les animaux en général : elle ne manque pas de vraiſemblance ; elle eſt intéreſſante & mériteroit d'être confirmée. Enfin, ces mêmes oiſeaux ont à Spitzberg les plumes plus fines & plus chevelues qu'elles ne les ont ſur nos mers ; il y en a, comme dans nos contrées, à pieds rouges & à pieds noirs : « mais ce qui prouve que » cette différence ne conſtitue pas deux eſpèces » diſtinctes, c'eſt que la nature intermédiaire » s'offre dans pluſieurs individus. . . . » Cette dernière remarque eſt copiée de M. de Buffon, auquel ſont dus auſſi les faits hiſtoriques contenus dans cet article.

MOUETTE RIEUSE A PATTES ROUGES. BRISS. *tom. VI, pag.* 196. *Voyez* MOUETTE RIEUSE.

MOUSTACHE (la).

Pl. enl. 518. *fig.* 1 le mâle, 2 la ſemelle.

Méſange barbue ou *le mouſtache.* BRISS. *tom. III, pag.* 567, *genre XLI.*

C'eſt une eſpèce de *méſange* que nous ne voyons pas aux environs de Paris, mais qu'on trouve quelquefois en Lorraine : elle eſt d'une taille au-deſſus de celle de notre groſſe *méſange*, & elle diffère de la plupart des oiſeaux de ce genre qui ont la queue un peu fourchue, en ce que la ſienne eſt étagée du centre ſur les côtés ; mais ce caractère la rapproche de la *méſange à longue queue.*

La *mouſtache* a, du bout du bec à celui de la queue, ſix pouces trois lignes; une égale étendue de vol, & ſes ailes pliées s'étendent au quart de la longueur de la queue ; le deſſus de la tête eſt d'un cendré-clair ; le derrière de la tête, le deſſus du cou, le dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue & les côtés ſont roux ; les plumes ſcapulaires ſont variées de roux & de blanc ; la gorge eſt blanche ; le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un gris-blanc, lavé d'une teinte rougeâtre ; les couvertures du deſſous de la queue ſont noires ; le bord du pli de l'aile eſt blanc ; les pennes ſont brunes bordées, les grandes de blanc du côté extérieur, les moyennes de roux du même côté : la queue eſt rouſſe, excepté la dernière penne de chaque côté dont le bord extérieur eſt d'abord noirâtre & enſuite d'un gris-rouſſeâtre ; mais le trait caractériſtique de cet oiſeau, ce ſont deux bandes d'un noir de velours, ſituées le long de la partie inférieure du bec de chaque côté, dont la direction eſt oblique de haut en-bas & de dedans en-dehors ; elles ſont terminées par des plumes qui tombent ſur les côtés du cou, ſe détachent & forment à cette *méſange* le trait d'après lequel elle a été nommée. J'ai déja dit qu'on ne la trouvoit pas dans nos campagnes, mais quelquefois en Lorraine ; on l'a auſſi trouvée en Angleterre : elle eſt commune en Dannemarck. Je l'ai vu en grand nombre dans les cabinets en Hollande, & l'on m'y a aſſuré qu'on l'y trouvoit très-communément dans les parties les plus marécageuſes, ainſi qu'en Flandre, ſur les terreins humides, & par-tout où il y a des roſeaux & des marécages.

La ſemelle n'a ni mouſtaches, ni les couvertures du deſſous de la queue noires, mais d'un brun-clair : point de teinte rougeâtre ſur le deſſous du corps ; le bec du mâle eſt jaunâtre ; celui de la ſemelle eſt noirâtre à la pointe : l'un & l'autre ont l'iris orangé ; les pieds & les ongles bruns.

MOUTARDIER, un des noms employés par Belon pour déſigner le *martinet noir. Voyez* MARTINET NOIR.

MOUTON du Cap. *Voyez* ALBATROS.

MOYEN DUC. *Voyez* HIBOU.

MUE.

Ce terme ſe prend également pour la chûte des plumes, pour le temps pendant lequel elles tombent & celui durant lequel les nouvelles plumes remplacent celles qui ſont tombées.

Tous les oiſeaux muent une fois par an & un aſſez grand nombre mue deux fois.

La mue générale a lieu au commencement de l'automne, ou de la ſaiſon qui y répond dans les différens climats, & elle arrive toujours après que les oiſeaux ont achevé leurs pontes. Ceux qui muent deux fois par an changent de plumes à l'automne & au printemps.

Les jeunes mâles, qui la plupart ont d'abord la livrée de leur mère, changent en général de couleurs à la première mue & prennent celles qu'ils conſerveront toute leur vie ; mais il y a des eſpèces dans leſquelles ce n'eſt qu'au bout de deux & même de trois ans que les mâles revêtiſſent le plumage qui les caractériſe.

Parmi les oiſeaux qui muent deux fois par an, les mâles & les femelles changent également de plumage deux fois ; mais les femelles reprennent à chaque *mue* le même vêtement, au lieu que les mâles en ont un brillant dans la ſaiſon qui précède la ponte & en prennent après les couvées un ſemblable à celui de la femelle, ou qui y reſſemble plus ou moins. Ainſi, le mâle de la *veuve* a un plumage brillant pendant la fin du printemps & l'été, dans nos climats, & en automne il en prend un ſemblable à celui de la femelle ; un grand nombre d'oiſeaux d'eau perdent leurs belles couleurs après la ſaiſon des pontes, & leurs belles plumes ne pouſſent qu'à la fin de l'hiver.

La chûte des plumes ſe fait le plus généralement ſucceſſivement & d'une manière inſenſible ; mais il y a des eſpèces qui perdent preſque tout-à-coup & en même-temps leurs plumes & ſur-tout les *pennes ;* ce ſont les eſpèces dans leſquelles les forces vitales ont plus d'action, agiſſent avec plus d'énergie & produiſent des effets plus véhéments ; ces eſpèces réparent preſqu'auſſi promptement qu'elles perdent, ou au moins en proportion : tels ſont un grand nombre d'eſpèces de *canards* & d'*oiſeaux de proie.*

La *mue* eſt pour tous les oiſeaux un état de maladie, & la plupart ſont foibles & triſtes pendant ſa durée ; quelques-uns ſont très-malades & d'autres meurent de la *mue.* Il eſt bon, pendant ce temps & prudent pour les oiſeaux dont nous prenons ſoin, de les garantir d'un air trop froid, de ſoutenir leur force par une nourriture ſucculente & légèrement échauffante, qui entretienne les forces en action & qui fourniſſe aux pertes & à la dépenſe que font alors les oiſeaux ; le bain leur eſt auſſi avantageux pendant la *mue*, ſi, après l'avoir pris, ils peuvent ſe réchauffer au ſoleil, ou près du feu, parce qu'alors il rend la peau plus ſouple, il favoriſe le développement des plumes, ſans nuire aux forces en général.

On n'a dit juſqu'à préſent que peu de choſes ſatisfaiſantes ſur la cauſe de la *mue ;* elle eſt occaſionnée, dit-on, par le deſſéchement du tuyau, qui ne prend plus de nourriture ; elle ſe porte au tuyau de la nouvelle plume, qui eſt ſous le premier, & celui-ci, en croiſſant, chaſſe l'autre : c'eſt donner l'effet pour cauſe que d'expliquer ainſi la *mue.* Il reſte à demander ce qui occaſionne le deſſéchement des anciens tuyaux, & pourquoi les ſucs nourriciers ceſſent de s'y porter pour paſſer au germe des tuyaux qui ſont au-deſſous.

Si l'on fait attention que tous les oiſeaux en général muent après la ſaiſon de la ponte & après avoir élevé leurs petits, il ſemble que la *mue* paroîtra l'effet de l'épuiſement ; on concevra comment les ſucs nourriciers ayant été employés à des uſages plus importans, ils ont ceſſé de ſe porter aux plumes, & comment le tuyau de celles-ci s'eſt deſſéché & rétréci ; comment il vacille dans ſon *alvéole* & eſt près d'en tomber ; enfin comment, après les pontes, une nourriture abondante, telle qu'elle eſt à la fin de l'été & au commencement de l'automne, fourniſſant une grande quantité de ſucs, ils ne s'inſinuent plus dans des tuyaux flétris & oblitérés, & n'y pouvant pénétrer, ils ſe portent aux germes des nouvelles plumes.

Ainſi, le deſſéchement des tuyaux, produit par l'épuiſement qui eſt la ſuite des couvées, me paroît être la cauſe de la chûte des anciennes plumes & l'abondance des ſucs nourriciers, après le temps des couvées, dans une ſaiſon où les alimens ſont en quantité & ſucculens, explique l'accroiſſement des nouvelles plumes.

Mais comment les jeunes oiſeaux, ceux qu'on a tenus ſeuls en cage & ceux qui ont deux *mues* par an, ſubiſſent-ils le même changement ſans avoir paſſé par les mêmes circonſtances & par conſéquent ſans les mêmes cauſes ?

Quant aux jeunes oiſeaux, ils ne perdent, à la première *mue*, que les *plumes* & non les *pennes ;* une des deux cauſes ſuffit pour expliquer leur *mue ;* loin de ſouffrir de déperdition de ſubſtance, ils n'ont ceſſé de croître : parvenus à leur grandeur, dans une ſaiſon où les alimens ſont communs & abondent en ſucs nourriciers, il s'en fait une ſurcharge qui ſe porte au germe des nouvelles plumes, & celui-ci, plus fort, plus ample que le germe des premieres, les pouſſe néceſſairement au-dehors, en ſe développant : ainſi, l'épuiſement pour les pères & la ſurabondance des ſucs nourriciers pour les jeunes, ſont les cauſes de la chûte des plumes.

Je penſerois que la même cauſe qui agit dans les jeunes oiſeaux, produit auſſi la *mue* dans ceux qu'on a tenus ſeuls en cage ; ils muent, il eſt vrai, dans la même ſaiſon que ceux qui ſe ſont épuiſés par les ſuites de l'accouplement ; mais leur *mue* eſt plus pénible, elle eſt plus longue, & il en périt un bien plus grand nombre : les ſucs deſtinés à la reproduction venant à refluer après la ſaiſon pendant laquelle ils devoient être dépenſés & à rentrer dans la maſſe des humeurs, produiſent une ſurcharge générale ; les anciennes plumes qui n'ont pas ceſſé d'être abreuvées, ne ſçauroient admettre de nouveaux ſucs ; ils ſe portent aux germes des nouvelles plumes ſur leſquelles la nature s'en décharge ; ceux-ci végètent avec force, & les anciennes plumes oppoſent une violente réſiſtance à leur expulſion ; elles ne tombent que lentement, & les nouvelles ſont tardives à pouſſer, à cauſe des obſtacles qu'elles rencontrent. C'eſt par ces raiſons que les oiſeaux les plus largement nourris, les plus en embonpoint & qui ne ſe ſont pas accouplés, courent plus de riſque que les autres pendant la *mue*, ainſi que l'expérience l'apprend. Il ne reſte que les oiſeaux qui ont deux *mues* par an, & l'on prétend même que quelques-uns en ont juſqu'à trois. Parmi les oiſeaux qui ont deux *mues* par an, tous ne perdent pas deux fois leurs plumes en entier ; mais il y en a dont les belles plumes, celles qui les parent ſont quelque temps ſans repouſſer & ne paroiſſent qu'après quelques mois. C'eſt improprement qu'on attribue deux *mues* à ces oiſeaux ; il eſt bien naturel de penſer que la *mue* n'eſt réellement dans ceux-ci que l'effet de l'épuiſement & la lenteur d'une partie de leurs plumes à pouſſer, le prouve.

Dans ces oiſeaux, l'épuiſement va au point que les plumes tombent par deſſiccation du tuyau, & ſans être expulſées par les nouvelles plumes, qui ne remplacent les anciennes que long-temps après.

Mais certains oiſeaux, comme les *veuves*, &c. ont deux *mues* complettes. Ne pourroit-on pas penſer que celle qui ſuccède à l'éducation des petits, eſt une ſuite de l'épuiſement, celle qui

lieu au printemps, un effet d'une nutrition trop bondante & le produit de la réplétion. Cette conecture ſera appuyée de quelques fondemens, ſi l'on it attention que ces oiſeaux, ſujets à deux *mues*, ſont plupart originaires des pays chauds, où les alimens ſont toujours abondans, où par conſequent, de automne au printemps, il peut ſe former une ſurharge des ſucs nourriciers, où l'accouplement tant plus ardent, plus répété, il doit produire un lus grand épuiſement. Ainſi, le climat fournit une ouble cauſe & deux cauſes différentes de la *mue* s ces oiſeaux; qu'on remarque auſſi que c'eſt près la *mue* produite par l'épuiſement que les âles de ces eſpèces prennent un plumage meſquin & dénué de ces ornemens qu'ils revêtiſſent u printemps & qui annoncent la ſurabondance. 'elle eſt la fauſſe-queue des *veuves* qu'elles perdent l'automne & qu'elles reprennent au printemps.

La *mue* eſt, pour les oiſeaux, un temps de ſilence de retraite. Aucun ne chante tant qu'elle dure; ils ſe cachent, ils prennent peu d'ébats & ſe jouent plus rarement dans les airs, ſur les arbres ou dans les prairies, & il n'y a que les oiſeaux tenus en cage, privés de s'accoupler, qui chantent quelquefois pendant la *mue*; nouvelle probabilité qu'elle eſt en eux l'effet de la ſurabondance & non de l'épuiſement qui agit toujours d'une manière marquée ſur les organes de la voix dans tous les animaux.

MULET.

C'eſt le produit de deux eſpèces différentes, & ce mot eſt ſynonyme de celui de *métis*. *V.* MÉTIS.

MULETTE (*fauc.*). Ce terme ſignifie en fauconnerie l'eſtomach proprement dit, ou le géſier des oiſeaux. *Mulette empelottée*, eſt une expreſſion dont on ſe ſert quand les *curées* s'embarraſſent dans le géſier & y ſont retenues.

MURIER. *Voyez* BEC-FIGUE.

MUSETTE. *Voyez* CUJELIER.

MUSICIEN de Cayenne. *Pl. enl.* 706, *fig.* 2. *Voyez* ARADA.

NAGER (*fauc.*) : ſe dit d'un oiſeau qui plane à une très-grande élévation, & qui paroit comme *nager* dans les nuées.

NANDAPOA.

Cigogne du Bréſil. BRISS. *tom. V, pag.* 371, *genre LXXX.*

Le *nandapoa*, ainſi appellé du nom que lui donnent les Braſiliens, eſt à-peu-près de la groſſeur de la *cigogne blanche;* il a le ſommet de la tête couvert d'un bourlet oſſeux d'un blanc-griſâtre ; les pennes des ailes & de la queue ſont noires, avec un reflet d'un beau rouge ſur celles des ailes ; le reſte du plumage eſt blanc ; les pieds ſont de couleur cendrée ; les plumes du bas du cou ſont longues & pendantes. Marcgrave qui a fait connoître cet oiſeau, dit que la chair en eſt bonne à manger après qu'on l'a dépouillée de ſa peau. Il y a eu mépriſe dans l'édition de l'ouvrage de cet auteur, par raport aux figures du *jabiru* & du *nandapoa ;* on a tranſpoſé les deſcriptions qui s'y raportent. *Voyez* ce qui a été dit à ce ſujet, d'après la remarque de M. de Buffon, au mot JABIRU.

NAPAUL ou FAISAN CORNU.

Faiſan cornu du Bengale. BRISS. *tom. VI, ſuppl. pag.* 14, *genre VII.*

Faiſan cornu des Indes. EDW. *tom. III, pag.* & *pl.* 116.

Cet oiſeau, auſſi ſingulier qu'il eſt rare, n'eſt connu que par la deſcription qu'en a faite Edwars, & la planche colorée de ſon ouvrage qui le repréſente ; on ne peut le méconnoître pour un oiſeau du nombre des *gallinacés* à la forme de ſon bec & de ſes pieds, & pour un *faiſan* à la forme de ſa queue : le nom de *cornu* lui convient puiſqu'il a en effet derrière l'œil de chaque côté, ſur le deſſus de la tête, une excroiſſance d'une ſubſtance calleuſe, arrondie & ſemblable à une corne ; le devant de la tête & les joues ſont couverts de petites plumes noires qui ont l'apparence de poils ; une membrane d'un fort beau bleu, nuée en-deſſus & pointillée de taches orangées, garnie en-deſſous de petites plumes noires, pend ſous la gorge & tombe ſur le devant du cou ; du milieu de cette membrane en naît une ſeconde, noirâtre & garnie de poils courts ; le cou, la poitrine ſont d'un rouge-orangé parſemés de taches rondes, blanches, entourées d'un cercle noir ; le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes & le ventre ſont d'un rouſſeâtre-clair, variés de taches blanches en forme de larmes & entourées de noir ; les pennes des ailes & de la queue ſont rouſſeâtres ; le bec eſt brun ; les pieds & les [illegible]gles ſont blanchâtres. Cet oiſeau eſt à-peu-près de la groſſeur *commun ;* il avoit été envoyé du Bengale gleterre.

NAPPE (*chaſſ.*) Filet dont la forme eſt long & dont les oiſeleurs ſe ſervent pou les petits oiſeaux. *Voyez* OISEAU. Ma prendre les petits oiſeaux avec des filets *nappes.*

NÉGRAL. EDW. *tom. III, pag.* & *Voyez* VENGOLINE.

NÉLICOURVI de Madagaſcar. *Voy Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 200, *p*

Cet oiſeau paroit avoir beaucoup de avec le *toucnam corvi*, n'en différer que nuances du plumage, & ne former qu'une il eſt de la taille du *moineau-franc ;* la t gorge, le devant du cou ſont jaunes ; u d'un verd-terne s'étend ſur chaque joue de du bec un peu au-delà de l'œil ; tout le d corps eſt de ce même verd ; le ventre gris-foncé ; les pennes des ailes ſont bordées extérieurement de verd ; celles queue ſont noires ; le bec & les pieds cette même couleur ; l'iris eſt jaune.

« Le *nélicourvi* fait ſon nid ſur le b » ruiſſeaux, & l'attache le plus ſouven » feuilles de *caldeir* ou *vaquois ;* il eſt » de paille & de jonc artiſtement entrela » forme par le haut une poche ſur l'un » de laquelle eſt adapté un long tuya » vers le bas ; l'ouverture du nid eſt a » tuyau ; ce nid eſt celui de la premièr » la ſuivante le *nélicourvi* attache un no » au bout de l'ancien, & l'on en voit ai » cinq attachés au bout les uns des a » *nélicorvis* nichent près les uns des a » il n'eſt pas rare de voir juſqu'à cinq » de leurs nids ſur le même arbre ; cha » n'eſt que de trois œufs ».

NIAIS (*fauc.*). L'oiſeau *niais* eſt ce prend dans le nid avant qu'il en a ſorti.

NICTICORAX. *Voyez* HULOTTE.

NID.

C'eſt le lieu que les oiſeaux prépare dépoſer leurs œufs, les couver & él petits dans leur premier âge.

La plupart des oiſeaux conſtruiſent le font avec beaucoup de ſoins ; quel ſans en conſtruire, profitent des nids a par les autres oiſeaux ; d'autres dépo œufs dans des trous d'arbres creux, de mur, des trous en terre, ou ſur la ter ni les uns ni les autres ne garniſſent l

& la ſécurité avec laquelle il ſe poſe ſur les vaiſſeaux, leurs œuvres & même ſur les navigateurs qui lui tendent la main ou le bras; mais on ne doit pas oublier que ces oiſeaux n'habitent que des îlots en pleine mer, & que par conſéquent leur ſécurité eſt l'effet de leur inexpérience; partout où l'homme n'a pas exercé ſon empire, les animaux ſont paiſibles & confians, & ce ne ſont que les malheurs de l'eſpèce qui les inſtruiſent à prendre la fuite.

Le *noddi* eſt très-commun entre les Tropiques. M. de la Borde l'a vu ſur l'îlot du grand Connétable près de Cayenne, en plus grand nombre qu'aucun des autres oiſeaux marins qui habitent ſur ce même rocher; parmi des oiſeaux qui avoient été envoyés de l'île Rodrigue, j'ai trouvé pluſieurs *noddis*; ainſi cette eſpèce eſt commune aux deux continens; Catesby l'a vue dans l'Amérique ſeptentrionale, où il dit que ces oiſeaux dans la ſaiſon des nichées s'approchent du rivage, y dépoſent leurs œufs à nu ſur le rocher & pêchent en troupes, jettant des cris continuels; mais paſſé cette ſaiſon, les *noddis* s'éloignent en haute mer & ſe portent quelquefois à plus de cent lieues des terres; le même auteur les nomme *hirondelle de mer à tête blanche*, *tom. I*, *pag.* & *pl.* 88.

NOIR MANTEAU. *Pl. enl.* 990. *Voyez* GOELAND A MANTEAU NOIR.

NOIR-SOUCI.

C'eſt une eſpèce nouvelle que M. le comte de Buffon décrit d'après une notice trouvée dans les papiers de feu M. Commerſon. Le nom de *noir-ſouci* eſt dérivé des deux couleurs qui d
ſur le plumage; la longueur totale de l'o
de ſept pouces; il en a onze & demi de
ailes ſont compoſées de dix-ſept pennes,
deuxième & la troiſième ſont les plus lon
queue eſt formée de douze pennes ég
gorge le devant du cou & la poitrine
couleur de ſouci; le deſſus du corps
noirâtre qui s'étend ſur les pennes des ail
la queue; elles ſont de plus bordées de
côté extérieur; la tête & le deſſus du c
de cette dernière couleur; le ventre & l
vertures du deſſous de la queue ſont d'un
ſoufre; le bec noirâtre, court, fort & co
eſt moins foncé à ſa partie inférieure
ſupérieure; les pieds ſont d'un brun-rouge
doigt du milieu eſt uni à l'extérieur, p
membrane juſqu'à la première articulation

M. Commerſon vit ces oiſeaux à I
Ayres; ils fréquentent les terres cultivée
jardins, & ſe nourriſſent d'herbes & de
ils volent par paires; le mâle & la fem
roiſſent avoir un attachement & une fid
ciproques l'un pour l'autre. M. Comme
regarde comme des *pinſons* ou des m
Fringilla, dit-il à leur égard, *vel ſi mavi*
Ainſi nous pouvons d'après ce témoignag
le *noir-ſouci* dans le XXXIIIe genre.

NONETTE. BEL. *Voyez* MÉSANGE (

NONETTE CENDRÉE. *Voyez* CHARBO
(petite).

OCO

OCOCOLIN ou PERDRIX DE MONTAGNE du Mexique.

Perdrix de montagne du Mexique. BRISS. *tom. I*, p. 226, *genre VI.*

Elle eſt plus groſſe que la *perdrix griſe* ; ſa longueur eſt d'un pied neuf pouces ; tout ſon plumage varié de brun, de jaunâtre & de fauve ; il y a plus des taches griſes & d'autres taches blanches les côtés & le derrière de la tête & une grande partie du cou, & des taches noires ſur le deſſus de la tête, la gorge & les côtés ; les ailes, cendrées deſſous, ſont griſes en-deſſus, variées de taches blanches & fauves ; le bec & les pieds ſont d'un rouge-pâle. Cette *perdrix* ſe trouve au Mexique, dans les parties les moins chaudes ; elle cherche les lieux qui ſont tempérées ou même froides ; les Mexicains la nomment *occolin*, ſuivant Fernandez qui en a fait la deſcription.

ŒIL BLANC. *Voyez* CHÉRIC.

ŒUF.

Organiſation de l'œuf ; développement de l'embrion pendant l'incubation ; ſa ſortie de l'œuf.

L'*œuf*, dans les oiſeaux, comme dans tous les animaux ovipares, eſt une eſpèce de réſervoir qui contient l'embrion & la ſubſtance deſtinée à lui ſervir de première nourriture. Les obſervations faites dans tous les temps & par preſque tous les hommes, ont appris que les femelles des oiſeaux pondent ſans l'approche du mâle, & que leurs *œufs* ont la même forme & la même ſtructure apparente, quoiqu'il y ait de grandes différences à l'intérieur. L'*œuf*, fécondé ou non, ſe détache, ſous la forme d'un petit globe jaune, de la grappe que l'on appelle *ovaire*, à laquelle il étoit d'abord attaché par un pédicule. Il n'eſt alors compoſé que du jaune contenu dans les membranes & de la *cicatricule* ; il eſt reçu dans un canal placé au-deſſous de l'*ovaire* & connu ſous le nom d'*oviductus*. C'eſt par le ſéjour qu'il fait dans ce canal qu'il s'y forme un dépôt ſucceſſif de l'humeur *albumineuſe* qui conſtitue *le blanc*, & qu'il s'y recouvre de la croute *calcaire* qui couvre la coque. Quelquefois cette dernière ne ſe forme pas complettement, & alors l'*œuf* eſt mou, incapable d'être couvé, & porte le nom d'*œuf hardé*. C'eſt par les accidens qu'il peut ſe trouver dans l'*oviductus*, que l'*œuf* a des formes variées, qu'il eſt droit, courbé, liſſe, raboteux, allongé, qu'il contient deux jaunes & deux blancs, *ova gemellifiſca*, quelquefois un petit *œuf* intérieur & des corps étrangers, tels que des épingles, &c.

La forme que tout le monde connoit à l'*œuf* dépend de la preſſion graduée & alternative qu'il éprouve dans l'*oviductus* & dans l'inteſtin ; la différence de ſes deux bouts n'a d'autre origine, que la compreſſion différente à laquelle il eſt ſoumis, ſuivant les points de ſa ſurface expoſés ſucceſſivement aux contractions de l'inteſtin qui s'en débarraſſe.

ŒUF

Une fois ſorti du ventre de la *poule*, l'*œuf* fécondé par l'action du mâle & par l'aſperſion de ſa liqueur ſéminale, eſt un compoſé organique dont il eſt néceſſaire de connoître la ſtructure pour entendre les phénomènes de l'*incubation*. Un grand nombre d'anatomiſtes ſe ſont occupés de la ſtructure de l'*œuf*. Ariſtote avoit ſur cet objet des connoiſſances qui ſuppoſent un obſervateur exact, ſur-tout pour le temps où il a écrit. C'eſt long-temps après lui qu'on a décrit avec beaucoup plus de ſoin toutes les parties de ce compoſé, & l'on peut même aſſurer qu'on a tellement multiplié les détails, qu'il faudroit un ouvrage particulier & aſſez volumineux pour rendre un compte exact de l'état actuel des connoiſſances en ce genre ; c'eſt aux travaux d'Emilius Pariſanus, de Fabrice d'Aquapendente, de Volcher Coiter, de Joſeph de Aromatariis, de Harvey, de Guillaume Angly, de Maître Jean, & ſur-tout de Malpighy & du célèbre baron de Haller, qu'on doit les découvertes nombreuſes faites en ce genre depuis le précepteur d'Alexandre. Sans entrer dans ces détails immenſes, nous donnerons les faits les plus importans ſur la ſtructure anatomique de l'*œuf*.

La coquille eſt formée d'une ſubſtance calcaire, diſſoluble avec efferveſcence dans les acides, & unie à une certaine quantité de matière lymphatique. Cette coquille n'eſt point une couche terreuſe inorganique ; elle a un tiſſu qui lui eſt propre. Elle eſt percée par une grande quantité de petits trous, & l'on obſerve à ſa ſurface un réſeau vaſculaire tranſparent, dont les différentes avéoles ſe terminent aux pores que nous venons de décrire. Ces trous ſont les extrêmités de petits vaiſſeaux qui partent de la membrane collée à la partie interne de la coquille, & qui viennent s'ouvrir à ſa ſurface.

Le baron de Haller dit que M. Stœhelin eſt parvenu à les injecter en plongeant une partie de l'*œuf* dans une liqueur colorée & en ſoumettant cet appareil au vuide de la machine pneumatique. Ces vaiſſeaux & leurs bouches ouvertes au-dehors de l'*œuf*, ſont deſtinés à répandre une partie du fluide le plus évaporable contenu dans l'*œuf*, & c'eſt à cette évaporation qu'eſt dû le vuide que l'on trouve dans le gros bout de l'*œuf* ; il eſt aiſé de concevoir, d'après cela, que cette cavité doit être d'autant plus grande, que l'*œuf* eſt pondu

depuis plus de temps & qu'il a ſouffert une plus forte évaporation. Cette évaporation paroît néceſſaire pour la formation & le développement du *poulet*, puiſque, ſuivant M. de Réaumur, l'humidité des lieux où ſe fait l'incubation artificielle, s'oppoſe au ſuccès de cette opération, ſans doute en diminuant la vaporiſation d'une partie des fluides de l'*œuf*. Il eſt vraiſemblable que les vaiſſeaux de la coquille peuvent encore abſorber quelque fluide de l'atmoſphère, puiſque, d'après l'obſervation du même phyſicien, les vapeurs, & en particulier celle du charbon, mettent un obſtacle à la nutrition du *poulet*, & peuvent même lui ôter la vie.

Sous la coque ſe trouve une membrane mince, molle, d'un tiſſu aſſez ſerré & qui revêt toute la paroi interne de la coquille, excepté vers le gros bout de l'*œuf*, où elle s'en détache pour former une petite cavité lenticulaire ou ſphéroïde applatie, qui augmente peu-à-peu par l'évaporation, comme nous l'avons déjà fait obſerver. Cette membrane eſt l'enveloppe commune des parties intérieures de l'*œuf*, & la coquille n'eſt deſtinée qu'à la ſoutenir & à la préſerver, ainſi que le germe, du choc & du contact des corps extérieurs qui auroient, ſans cela, porté atteinte à ces organes délicats. Cette coque ſolide préſente en outre un point d'appui à la *poule*, qui, en ſe couchant ſur les *œufs*, en auroit détruit l'organiſation, comme cela a lieu pour les *œufs* hardés.

C'eſt dans la membrane externe & commune que nous venons de décrire, que ſont placées & retenues les parties intérieures & les plus importantes de l'*œuf*. Ce que tout le monde connoît ſous le nom de *blanc d'œuf*, eſt une liqueur lymphatique, aſſez conſiſtante, douce, miſſible à l'eau, renfermée dans des membranes particulières dont les prolongemens forment autant de cellules qui contiennent cette humeur. C'eſt pour cela qu'elle ne s'écoule d'un *œuf* caſſé que lorſqu'on a déchiré une portion de cette membrane. Ce blanc eſt donc diſpoſé régulièrement; il forme deux couches bien ſéparées les unes des autres & que l'on peut très-bien appercevoir dans un *œuf* durci. L'un de ces blancs eſt extérieur; il a la forme ovale ou ellipſoïde de la coquille; il eſt renfermé dans une membrane particulière, dont la ſurface interne envoye des prolongemens cellulaires qui le diviſent en beaucoup de petites loges; ſon épaiſſeur eſt aſſez conſidérable. Le blanc intérieur qui eſt auſſi lymphatique, mais plus viſqueux & plus conſiſtant, a une forme ronde; il eſt contenu dans une membrane particulière, & il enveloppe exactement le jaune.

Ce dernier renfermé dans une tunique aſſez forte, quoique très-fine & tranſparente, eſt formé d'un fluide épais, lymphatique, concrescible & huileux. C'eſt une eſpèce d'émulſion animale deſtinée à nour[illegible]let tout-à-fait formé, & même éclos, & les blancs, plus faciles à digére[illegible] vent de nourriture pendant ſa formatio[illegible] accroiſſement dans l'*œuf*.

A chaque extrêmité du jaune on trouv[illegible] don appellé *chalazon*, compoſé de trois ſemblables à des grains de grêle, *grandine* enſemble & comme enfilés. Ces cordons d'Ariſtote, bien décrits par ce philoſophe, à lier & à réunir enſemble les différentes me[illegible] dont nous avons parlé, & qui ſe trouvent & attachées ſolidement aux deux bouts d[illegible] M. *de Haller* compare ces ligamens muqueu[illegible] nomme communément *glaires*, à des p[illegible] ſuſpendent le *microcoſme* de l'*œuf*. En effet, [illegible] dons retiennent les diverſes humeurs da[illegible] poſition reſpective, & comme ils ne tr[illegible] point dans leur milieu, les deux blancs & l[illegible] mais qu'ils les coupent en deux hémiſphè[illegible] gaux, il doit arriver que l'hémiſphère [illegible] petit & le plus léger du jaune occupera [illegible] la partie la plus élevée de l'*œuf*. C'eſt p[illegible] que de quelque manière qu'on le place [illegible] le retourne, la même face du jaune doit [illegible] ſe trouver placée dans la partie la plus él[illegible] moyen ſimple & que nous appellerions [illegible] s'il étoit dû à l'art, fait que c'eſt toujours [illegible] partie de l'*œuf* qui eſt expoſée immédiat[illegible] contact de la *poule* dans l'incubation, & qui [illegible] la plus grande chaleur.

C'eſt entre les deux *chalazons*, & à [illegible] du jaune, que l'on obſerve un petit co[illegible] qui ſerpente conſtamment dans l'endroit [illegible] briſe la coquille. Ce corps eſt preſque c[illegible] placé dans la membrane du jaune, & i[illegible] forme d'une lentille platte. En l'examinan[illegible] vement, on obſerve dans ſon milieu un p[illegible] dont l'œil nud ne peut appercevoir ſen[illegible] l'organiſation. Ce corps, que les Latins o[illegible] *cicatricula*, & que l'on connoît dans not[illegible] ſous les noms de *cicatricule* ou de *germ*[illegible] partie la plus importante de l'*œuf* téco[illegible] blancs & le jaune n'en ſont que les acce[illegible] l'aliment, & c'eſt dans la *cicatricule* qu'eſt [illegible] le myſtère de la reproduction. Le *poule* obſervé par Malpighy, & tout le monde [illegible] retrouver à l'aide d'une bonne loupe; [illegible] repoſe ſans mouvement apparent; toute[illegible] ties y ſont ſi finement deſſinées & ſi ex[illegible] pliées les unes ſur les autres, qu'elles n[illegible] qu'un eſpace très-petit. L'embryon nage [illegible] fluide contenu par une bulle en veſſie q[illegible] à l'*amnios* des autres animaux. Malpighy [illegible] cette bulle & le fœtus organiſé que dan[illegible] fécondés; les *œufs* inféconds que la *pou*[illegible] ſans avoir eu de communication avec le [illegible] lui ont offert qu'une cicatricule plus pe[illegible] tiſſu différent, formé de cercles conce[illegible] & dans le milieu de laquelle il y avoit un[illegible] de môle informe & ſans organiſation.

e, une des plus belles qu'on ait faites, ment à la génération, éclaire beaucoup effets de l'incubation. Elle démontre que ur de la *poule*, ainſi que la chaleur artifi- développe & dilate les parties de l'em- que les fluides du fœtus raréfiés & mis en ment par cette chaleur, deviennent bientôt *lus* qui va porter l'action & la vie dans l'ani- ue la première contraction des fibres muſ- une fois excitée, celles qui en ſont la ceſſaire dilatent & étendent les vaiſſeaux, & s, & propagent la force vitale du centre à nférence; de ſorte que la première ébauche ie peu-à-peu, s'aggrandit, prend des traits rqués, & forment enfin le *poulet*, qui dans ſa demeure ce qui eſt néceſſaire à ſa ſa nutrition. Tel eſt en général le réſultat ubation; mais il eſt néceſſaire d'en exa- es phénomènes avec plus de détail, pour ndre la formation & le développement brion.

en ouvrant, quelquefois d'heure en heure, s pendant l'incubation, que les hommes cités plus haut, ont conſtaté les change- ui arrivent par la chaleur de la *poule*, dans es de l'*œuf*. Sans décrire avec une exac- crupuleuſe tous les phénomènes de l'incu- comme l'a fait l'infatigable Haller, nous querons ſeulement les faits principaux. *Opera minora, tom. III.* Ce volume eſt nent deſtiné aux phénomènes de l'*œuf* l'incubation. Haller en décrit les phéno- reſque heure par heure. *V.* auſſi le *Diction- atomique* de l'Encyclopédie méthodique.

n ouvre un *œuf* & qu'on l'obſerve après ſix l'incubation, on voit la cicatricule conſi- nent augmentée; la bulle contenue dans eu, eſt remplie d'une liqueur, dans la- n apperçoit diſtinctement la tête du *poulet* à l'épine; la tête & les vertèbres ſont p plus ſenſibles à douze heures d'incu- à dix-huit heures, la tête paroît groſſie & alongée; à vingt-quatre la tête eſt re- , l'épine du dos eſt blanchâtre, les ver- nt dégagées en petits globules des deux l'épine, les ailes commencent à paroître; heures tout eſt augmenté, on voit autour *ios* les vaiſſeaux ombilicaux d'une couleur ; au bout de trente-huit heures, on diſtingue ête trois véſicules enveloppées de mem- ranſparentes qui ſe propagent ſur l'épine; nte heures les premiers objets ſont plus pés, les vertèbres ſont épaiſſies, les mem- le la tête, devenues plus épaiſſes, cachent e les organes qu'elles renferment; on voit ère ébauche des yeux, le cœur bat & le ule. Au bout de deux jours, le cœur pen- s de la poitrine bat trois fois de ſuite, en u paſſage ſucceſſif du ſang de l'*oreillette ventricules*, du ventricule dans les artères, & de celles-ci dans les vaiſſeaux *ombilicaux*; à ſoixante-deux heures d'incubation, la tête du *poulet* eſt toujours penchée, la liqueur dans laquelle il nage eſt plus conſiſtante, on apperçoit des vaiſſeaux ſanguins ſur les véſicules du cerveau. Au bout de trois jours on diſtingue l'épine des ailes & des cuiſſes, le corps ſe garnit de chair, on reconnoît la prunelle, le criſtallin & l'humeur vitrée dans le globe de l'œil; au quatrième jour, les ailes & les cuiſſes ſont alongées & plus ſolides; on apperçoit très-bien les vaiſſeaux ombilicaux hors de l'abdomen; à la fin du ſixième jour le bas-ventre paroît fermé & tuméfié; le foie très-diſtinct eſt d'une couleur obſcure, le battement du cœur eſt ſenſible dans ſes doubles cavités, le corps du *poulet* eſt recouvert de la peau, ſur laquelle on obſerve les points des plumes naiſſantes; le ſeptième jour la tête eſt groſſe, on voit bien le bec, les extrêmités inférieures & les ailes ſont bien figurées, les deux ventricules du cœur ſont ſéparés & préſentent comme deux cœurs; à la fin du neuvième jour le poumon paroît d'une couleur blanchâtre; au dixième les muſcles des ailes ſont apparens; au onzième, les artères juſqu'alors éloignés du cœur, viennent, pour-ainſi-dire, s'y réunir, & le viſcère muſculeux eſt parfaitement conformé. Depuis cette époque juſqu'au vingt-unième jour que le *poulet* caſſe ſa coquille & en ſort, on n'obſerve plus qu'un développement ſucceſſif & continuel.

Pendant ces différens temps de l'incubation, le blanc diminue à meſure que le *poulet* en abſorbe une partie: le jaune change de forme; il s'applatit; il ſe creuſe pour laiſſer ſa place au jeune oiſeau, & la membrane qui recèle l'animal porte alors le nom de *lit* ou de *couche*. Lorſque tout le blanc eſt abſorbé, le jaune eſt la dernière nourriture du *poulet*; il eſt encore tout entier quand il n'y a plus de blanc; on a trouvé une communication immédiate entre les inteſtins du *poulet* & le jaune, & on a obſervé dans les viſcères ce fluide avec toutes ſes propriétés, deſorte qu'il ſert d'aliment au *pouſſin* quelque temps après qu'il eſt ſorti de l'œuf.

Le *poulet*, après avoir *pipé*, caſſe ſa coquille par un mécaniſme particulier, & qui n'a été connu que depuis deux ans. La portion du bout de la coquille qu'il doit caſſer, eſt ſéparée du reſte de cette matière par un petit cercle plus clair, c'eſt dans cet endroit qu'elle ſe détache & qu'elle s'ouvre. M. Pinçon, chirurgien & habile anatomiſte, a de plus découvert ſur la pointe de la mandibule ſupérieure du bec, un petit tubercule dur & rénitent qui ſe deſſéche & qui tombe peu après la ſortie du poulet, & à l'aide duquel il pouſſe & percute à coups redoublés le bout de la coquille, qu'il parvient à ſoulever & à détacher. *Voyez* à ce ſujet les *diſcours généraux*.

Telles ſont les notions qui m'ont paru les plus claires & les plus ſimples ſur la ſtructure de l'œuf & ſur les

phénomènes de l'incubation. Nous n'en avons donné que les réſultats les plus importans & néceſſaires pour entendre le mécaniſme des fonctions des oiſeaux. Si l'on déſire plus de détails phyſiologiques & anatomiques ſur l'œuf, on pourra conſulter le dictionnaire anatomique de l'Encyclopédie, à l'article *œuf* & à celui *incubation*.

ŒUF. (*Forme & couleurs des œufs.*)

Les *œufs* ont en géneral une forme elliptique, plus ou moins alongée ſuivant les eſpèces; on y diſtingue *un gros* & *un petit bout* ou *un bout arrondi*, & un bout qui approche davantage d'être *pointu*.

Les *œufs* de la plupart des oiſeaux ont une couleur dominante, & ſur laquelle ſont répandues des taches plus ou moins nombreuſes, plus ou moins grandes & plus ou moins variées; dans d'autres eſpèces, en aſſez grand nombre, l'*œuf* n'a qu'une couleur uniforme & ſans tache.

La couleur la plus ordinaire & qui ſert le plus communément de fond, eſt le blanc ou pur, comme dans l'*œuf de poule*, ou altéré d'une teinte rougeâtre, griſâtre ou verdâtre. Ainſi les *œufs* du *dindon*, ceux de l'*oie*, du *canard*, du *faiſan*, ne ſont pas d'un blanc pur, mais on les diſtingue à la teinte dont ils ſont colorés, ainſi qu'à leur groſſeur & à leur forme.

Quelques eſpèces, comme le *gros tinamou*, produiſent des *œufs* d'un bleu aſſez foncé, d'autres des *œufs* verdâtres, & ceux du *faiſan blanc* de la Chine approchent de la teinte de couleur de chair.

Les taches répandues ſur la couleur dominante ou le fond de la coquille ſont griſes, cendrées, brunes, noirâtres, rougeâtres, quelquefois bleuâtres ou verdâtres; elles ſont communément plus larges, plus preſſées & en plus grand nombre vers le gros bout.

Quelques obſervateurs ont cru trouver des raports entre le fond de couleur & les taches des *œufs*, & le fond du coloris & des panaches du plumage. Mais la *poule noire* pond des *œufs* auſſi blancs que celle dont le plumage eſt de cette couleur la plus pure; le *tinamou*, dont les *œufs* ſont d'un fort beau bleu, n'a qu'un plumage d'un griſ-ſombre; les *œufs* du *tricolor* ou *faiſan doré* de la Chine, dont le plumage eſt diapré & varié de ſi riches nuances & de couleurs ſi différentes, provient d'un *œuf* qui n'eſt que d'un rougeâtre pâle & uniforme, &c. Il ne paroît donc pas que la couleur des *œufs* ait aucun raport avec celle du plumage, & qu'elle puiſſe indiquer quelle ſera celle de l'oiſeau qui en naîtra.

ŒUF. (*Utilité des* œufs *comme comeſtibles.*)

Les *œufs* de la plupart des oiſeaux & de tous peut-être, ſont un manger ſain, & pris frais c'en eſt un généralement agréable. Si l'on excepte des *poules*, ce n'eſt pas que, quoique ſains & fort ſains, il n'y ait d'autres espèces d'*œufs* réuniſſent ces deux mêmes qualités. *du faiſan* ont quelque choſe de plus fin ſaveur que ceux de la *poule* : ceux de ſont auſſi excellens; mais on préfère *poules*, l'uſage en eſt général, parce qu'elles ſont les ſeuls oiſeaux qui pondent pendant l'année, qui pondent un plus grand nombre qui fourniſſent le plus à notre conſommation que leur volume répond à leur bonté d'ailleurs, parmi les *œufs* que nous les oiſeaux de baſſe-cour, ceux qui digeſtion plus facile.

Les *œufs*, même ceux de *poule*, & cuits ſans aſſaiſonnemens, paſſent nion publique pour un mêt échauffa par cette raiſon on ne peut faire u ſans inconvénient. Cependant les *œuf* nent qu'une ſubſtance douce, lymph quelque ſorte émulſive; ils ne fourniſ puiſſe plus échauffer que tout autre al ment doux, qui, ſous un petit volume, une grande quantité de molécules nour *œufs* deſtinés à la formation du *pouſſin* ment qui ne contient rien ou preſque nourriſſant; c'eſt ſous ce ſeul point de vu roit dire qu'ils ſont échauffans, parce qu fournit beaucoup de ſubſtance nutrit eſt en même-temps d'une digeſtion fa relève les forces & procure de la *œufs*, conſidérés ſous cet aſpect, pou être en effet un aliment échauffant méſuſoit, ſi on en prenoit en auſſi g dance que des mêts qui ſous une be grande maſſe contiennent bien moi nourriſſantes. Mais ſi l'on ne fait *œufs*, ſi l'on n'en uſe que ſuivant c'eſt un aliment très-ſain & dont on uſage tous les jours, ſans aucun rit le pratiquent certaines perſonnes, ſans aucun inconvénient.

C'eſt parce que les *œufs de poule* je l'ai dit, reſtaurans & d'une dige que les médecins les preſcrivent p alimens des convaleſcens; qu'ils les pour le fond de la nourriture à ce organes digeſtifs fatiguent trop à fair d'autres alimens, la font mal ou ne du tout, & à ceux en général qui, cauſe que ce ſoit, ſont tombés dan foibleſſe & d'épuiſement.

ŒUF. (*Manière de conſerver les*

Des *œufs* enduits d'un vernis, pe ſerver long-temps aſſez frais, pour q le vernis par le moyen du même di

e compoſer, ils puiſſent être mis avec
ouvert pluſieurs mois, & même juſqu'à
x après qu'ils ont été pondus & vernis.
tatives ont été faites & répétées pluſieurs
la vue de faire venir des *œufs* de diſ-
eaux de pays étrangers & éloignés. Ce
effet le moyen le plus facile de ſe pro-
différentes eſpèces d'oiſeaux ſi divers
ne s'y oppoſoient pas, ſi le roulis des
, ſi les cahos des voitures de terre ne
t pas le ligament qui tient le jaune ſuſ-
x ſi cette deſtruction d'organiſation n'em-
as le développement de l'embrion. On
endant éviter cet inconvénient en tenant
dans un filet ſuſpendus au plat-fond, ou
eaux ou des voitures : car alors il n'y a
ouvement d'oſcillation dont il ne réſulte
lérangement d'organiſation. Mais même
utres obſtacles, comme la difficulté de
en arrivant des eſpèces propres à couver
u'on apporte, qui faſſent alors leur ponte ;
placer les *œufs* ſous des oiſeaux qui nour-
urs petits à la manière de ceux dont on
donner les *œufs* à couver, &c., mettent
cles à la réuſſite de l'entrepriſe. Elle ne
c guère réuſſir que dans certains cas par-
& pour quelques eſpèces d'oiſeaux. *Voyez*
été dit à ce ſujet ſur la manière de tranſ-
s oiſeaux vivans d'un climat à un autre,
diſcours général.

eu encore pour but en enduiſant les *œufs*
s d'une ſubſtance qui empêche l'évapora-
fluides qu'ils contiennent, ou en les
t dans des ſubſtances qui, en les enve-
en les ſéparant du contact de l'air pro-
e même effet, de les conſerver long-temps
s, non plus pour qu'ils fuſſent propres à
ouver, mais pour qu'ils fuſſent agréables
, comme comeſtibles & qu'ils puſſent
r les *œufs* nouvellement pondus dans la
ceux-ci ſont rares.

ntatives ont donc eu pour objet les *œufs de*
ſont les ſeuls dont on faſſe un uſage habi-
mme comeſtibles. On les a tantôt enduits
ſtance graſſe, en les frottant avec une
de lard, après avoir échauffé cette ſubſtan-
t on les a plongés dans de l'huile à pluſieurs
après les avoir armés d'un bout de fil
deux, & fixé ſur la coque par ſes extré-
moyen d'un peu de cire d'eſpagne, &
ſpendoit enſuite à la faveur du fil à des
s attachées au plat-fond d'une chambre.
ont conſeillé d'enfouir les *œufs* dans des
on remplit lits par lits de cendre & d'*œufs*.
ier moyen eſt plus facile que les deux
s, mais il n'eſt pas auſſi ſûr. Celui de
ion dans l'huile à la faveur d'un fil eſt le
tain, mais il exige une dépenſe, à la
ès-modique, & il conſomme un temps
g, ce qui eſt un plus grand inconvénient.

J'ai vu mettre en uſage dans une ferme, avec beaucoup de ſuccès, la pratique ſuivante, qui remplit auſſi-bien & avec plus de facilité le but qu'on ſe propoſe.

Dans la ſaiſon où les *œufs* ſont les plus abondans, c'eſt-à-dire, depuis le quinze de mai au commencement du mois d'août, on raſſemble tous les deux jours ceux que l'on veut conſerver pour l'arrière ſaiſon & les temps de diſette : on a une terrine de grais un peu creuſe & à bords relevés, telle que celles qui ſervent dans la laiterie ; on la remplit d'huile à la hauteur de trois à quatre pouces au-deſſus du fond ; on la place ſur une table & à côté de deux paniers ; celui qui contient les *œufs* & un panier vuide ; la *ménagère* prend un des *œufs*, le poſe dans une cuillère, le plonge dans l'huile, de façon qu'il en ſoit bien couvert, l'en retire, l'y replonge à deux ou trois repriſes, relève la cuillère en l'inclinant, au-deſſus de la ſurface de l'huile, & en l'appuyant ſur les parois de la terrine ; elle laiſſe de cette façon égouter l'huile ſurabondante ; elle poſe enſuite l'*œuf* huilé, toujours contenu par la cuillère, dans le panier deſtiné à cet uſage ; elle procède de la même manière pour les autres *œufs*, & elle remplit ſucceſſivement le panier qui les doit contenir, ou le même jour ou en pluſieurs ſéances, ſuivant les circonſtances ; mais une fois que les *œufs* ont été plongés dans l'huile, elle a ſoin de ne les pas toucher, pour que le contact de ſes doigts n'attire & ne pompe pas les molécules huileuſes engagées dans les pores de la coquille. Il n'en faut pas plus qu'un ſimple contact pareil pour que l'*œuf* qui aura été touché ſe corrompe. On porte le panier qui contient les *œufs* huilés, arrangés au-deſſus les uns des autres, dans un lieu qui ne ſoit ni trop renfermé ni expoſé à un courant d'air, & où il faſſe plutôt conſtamment frais que chaud.

Des *œufs* préparés, comme je viens de le raporter ſe conſervent très-bien juſqu'à la fin du carême. On peut même les manger frais : ils n'ont ni la délicateſſe ni la ſaveur agréable des *œufs* récemment pondus, mais ils ſont bons ; on peut s'en ſervir au défaut de plus frais, & ils ſont pour tous les uſages ordinaires très-préférables aux *œufs* qui ſont couramment dans le commerce en hiver.

Cette pratique eſt ſi ſimple, elle conſomme ſi peu d'huile & de temps, elle renchériroit ſi peu les *œufs*, en laiſſant un gain honnête à ceux qui la ſuivroient, qu'il eſt étonnant qu'on ne l'ait pas encore miſe en vigueur, & elle ſeroit fort utile au public ſi on la pratiquoit en grand.

Cependant il faut obſerver, que dans le cas où l'on voudroit faire uſage de cette méthode pour des *œufs* deſtinés au commerce, il faudroit dès l'origine les arranger dans les paniers qui ſerviroient à les tranſporter ; car il y a toujours riſque, en touchant les *œufs*, d'enlever une portion de l'huile, de donner lieu à l'évaporation des fluides, à l'in-

troduction de l'air & au mouvement de fermentation qui en eſt une ſuite. Ou ſi l'on veut tranſporter les *œufs* d'un panier dans un autre, il faut les enlever avec une cuillère qu'on a ſoin de tremper de temps en temps dans l'huile.

ŒUF. (*Manière de faire éclore les* œufs *artificiellement.*)

Cet art pratiqué de tout temps en Egypte, a été tenté depuis quelque temps parmi nous. M. de Réaumur a donné à ce ſujet deux volumes au publié, dans leſquels il entre dans tous les détails néceſſaires. Cet académicien plaçoit les *œufs* dans des eſpèces de fours échauffés par le moyen du fumier. D'autres ont imaginé des tiroirs de ferblanc dans leſquels on arrange les *œufs*; ces tiroirs poſés au-deſſus les uns des autres, contenus par une boëte qui les renferme en commun, laiſſant un intervalle entre eux, ſont échauffés par la flamme d'une lampe placée au bas d'un tuyau qui enfile tous les tiroirs, & qui a des branches borgnes étendues ſous chaque tiroir.

On a encore fabriqué de pareils tiroirs qu'on a échauffés par la vapeur de l'eau, elle-même échauffée par une lampe, & la machine a été conſtruite de façon que la vapeur circule autour des tiroirs ſans pénétrer à l'intérieur & ſans toucher les *œufs*.

Dans toutes ces différentes pratiques on ſe ſert du thermomètre pour graduer la chaleur, & la fixer au degré de l'incubation qui eſt marqué ſur le thermomètre.

Ces diverſes méthodes réuſſiſſent preſque toutes; leur inconvénient en général eſt de produire une chaleur trop sèche qui eſt cauſe que le duvet des *pouſſins* ſe cole à la coquille au moment qu'ils cherchent à en ſortir, les retient & les empêche de s'en tirer. Mais on y remedie fort-bien en baignant les *œufs*, la veille qu'ils doivent éclore, pendant environ deux heures dans l'eau fraîche, dont le degré ne produit pas le mauvais effet qu'il ſembloit qu'on en devoit craindre.

Il n'eſt donc pas mal aiſé de faire éclore des *œufs* ſans le ſecours d'un oiſeau qui les couve, & l'avantage eſt d'en pouvoir faire éclore un grand nombre à-la-fois, d'exécuter cette opération de manière que les *pouſſins* puiſſent être des *poulets* formés, & d'uſage dans un temps où cette ſorte d'aliment manque ou eſt au moins fort rare.

Cependant les tentatives qu'on a faites à cet égard n'ont pas réuſſi le plus ſouvent, non pas par la difficulté de faire éclore les *œufs*, mais par celle d'élever les *pouſſins*; je n'entrerai pas dans les détails des ſoins qu'exige leur éducation, & dans la deſcription des moyens ingénieux imaginés pour ſuppléer à la *poule*, je renvoie à cet égard à l'ouvrage de M. de Réaumur. Je me contenterai d'obſerver que quelque pratique qu'on ſuive, la difficulté vient de ce qu'on eſt obligé de réunir un trop grand nombre de *pouſſins* dans un [illegible] L'expérience a appris que les jeunes [illegible] de toutes eſpèces, trop preſſés, ne ſa[illegible] s'élever, même en en prenant les mê[illegible] que de ceux qui s'élèvent très-bien en les ſuffiſamment au large. Si donc on accor[illegible] *pouſſins* un eſpace aſſez grand, ſuffiſamment on réuſſiroit à les élever; mais cet eſpa[illegible] lui-même, les ſoins de ceux qui veille[illegible] l'éducation des *pouſſins*, la conſommation échauffer convenablement cet eſpace, occa[illegible] roient une dépenſe au-deſſus de la val[illegible] *poulets*, ou au moins égale à leur valeur ayant plus de profit, il n'y a plus de m[illegible] ſuivre la méthode. Le problême conſiſteroi[illegible] à trouver un moyen d'élever dans nos cli[illegible] *pouſſins* nés artificiellement, de manière [illegible] *poulets* euſſent une valeur ſuffiſante au-deſſ[illegible] dépenſe qu'ils auroient coutée.

ŒUF. (*Auteurs qui ont décrit les* œuf[illegible] *différens oiſeaux.*)

La plupart des auteurs en traitant des [illegible] oiſeaux, ont parlé de la manière dont il[illegible] truiſent leur nid, des matières qu'ils y emp[illegible] du nombre, de la forme, des couleurs d[illegible] du temps que dure l'incubation, des ſo[illegible] les pères & mères prennent de leurs pe[illegible] pendant ces divers objets ne ſont pas traités avec l'étendue dont ils ſont ſuſc[illegible] & ce que la plupart des auteurs ont dit à [illegible] laiſſe beaucoup à deſirer. C'eſt une parti[illegible] nithologie qui eſt encore imparfaite, [illegible] beſoin d'addition ſur-tout par raport aux étrangères; c'eſt donc un ſujet ſur le[illegible] voyageurs peuvent s'exercer, & qu'e[illegible] peuvent remplir. Nous avons cependant [illegible] compoſé ſur une partie de ces objets, [illegible] ne contient que ce qui eſt relatif aux oiſea[illegible] rope. Cet ouvrage, écrit en italien, [illegible] par le comte Zinani de Ravenne, & im[illegible] Veniſe en 1737, forme un volume *in-*[illegible] de planches gravées, d'une très-belle e[illegible] L'auteur, après un diſcours préliminair[illegible] les oiſeaux en trois claſſes, celle des *oi[illegible] terre* qui ne ſont pas *oiſeaux de rapine*; *[illegible] oiſeaux* également *de terre*, mais qui [illegible] même temps de *rapine*, & enfin celle de *d'eau*.

La première claſſe eſt diviſée en neuf[illegible] la ſeconde en ſept, & la dernière en qua[illegible]

Quant au détail, l'auteur indique le no[illegible] pontes dans un été, les mois où elles ont [illegible] manière dont l'oiſeau conſtruit ſon nid, [illegible] tières qu'il y emploie, le nombre des [illegible] y dépoſe, & dont il décrit fort exact[illegible] forme & les couleurs. Mais il n'appren[illegible] temps que dure l'incubation; il ne pa[illegible] des petits, de leur plumage, du temps [illegible]

, de la manière dont les pères & m
riſſent ; ainſi ces objets importans ſon
'addition à faire à ſon ouvrage, pour lui
la perfection dont il eſt ſuſceptible &
nanque.

omte Zinani ne fait pas non plus la deſ-
des oiſeaux, du nid deſquels il parle ; il
au nid & aux *œufs*. Le mérite de ſon
eſt d'avoir raſſemblé ce qui eſt épars dans
ts d'ornithologie, & d'y avoir ajouté un
nd nombre de deſcriptions.

l. 985.

domeſtique. BRISS. *tom. V, pl.* 262, *genre*

rivée. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 156, *fig.*
.

jars. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 31.
en Latin ;
pato en Eſpagnol ;
papara, *pavara* en Italien ;
gans, *ganſer*, *&c.* en Allemand ;
gaſior en Polonois ;
en Suédois ;
goſe, *tame gooſſe* en Anglois.
ſauvage. BRISS. *tom. V, pag.* 265.
BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 158.
ferus, *auſer ſylveſtris* en Latin.

que l'*oie* ſoit aſſez connue pour n'avoir pas
l'être décrite, il eſt à propos de faire re-
r quels ſont les caractères qui la diſtinguent,
on puiſſe raporter à ſon genre toutes les
qui y ſont ſubordonnées.

a pour caractères :
re doigts, dont les trois antérieurs ſont
nſemble par des membranes entières & le
ur eſt ſéparé.
ambes avancées vers le milieu du corps,
l'abdomen & plus courtes que le corps.
ec dentelé *comme une lime*, convexe en-
applati en-deſſous, auſſi épais que large,
bout onguituclé & obtus.
, la partie inférieure des jambes dégarnie
ues & le doigt intérieur armé d'une petite
ne dans toute la longueur de ſon côté
r.

n compare ces caractères avec ceux du
, on trouvera qu'il n'y a de différence que
bec, auſſi épais qu'il eſt large dans l'*oie*, &
ge qu'il n'eſt épais dans le *canard*.

loit donc obſerver avec ſoin ce ſeul carac-
linctif entre des oiſeaux qui ſe reſſemblent
s par l'habitude totale de tout le corps, & qui
rent, ſous d'autres points de vue, qu'en ce
eſpèces d'*oies* ſont en général plus groſſes
es qui ſe raportent au genre du *canard*.

domeſtique eſt un gain que nous avons fait
èce ſauvage, en lui offrant un aſyle & un
nt qui en a fixé des individus auprès de
lle eſt trop connue pour la décrire ; j'ob-

es, on en fait peu de cas & on ne s'occupe
coup à lui donner la chaſſe ; cependant on
pour approcher & tirer ces oiſeaux au
couvrir de différentes caſaques qui
de divers animaux, ou de ſe

ſont très-rudes, la plupart
contrées pour s'avan-
la ſaiſon des froids,
du nord, où elles
ſeptentrionaux,
&c. On a de
paſſent en
ons tem-
pre-

L'*oie ſauvage*
la partie ſupérieure
le derrière du cou
même couleur ;
d'un cendré-brun
du cou & la partie
ſont d'un gris-blanchâtre ;
vertures du deſſus & du deſſous
d'un blanc décidé ; les plumes des côtés
vertures du deſſus des ailes ſont d'un brun
de blanchâtre ; les dix premières pennes de l'aile
ſont griſes du côté extérieur dans leurs deux
miers tiers & noirâtres dans le dernier ; les onze
ſuivantes ſont griſes du côté extérieur & les ſix
plus proches du corps ſont colorées comme le
dos ; les ſeize pennes intermédiaires de la queue
ſont noirâtres, bordées de blanc du côté extérieur
& par le bout ; la plus extérieure de chaque côté eſt
entièrement blanche ; l'iris eſt rougeâtre ; le bec
eſt noirâtre de ſon origine à la moitié de ſa lon-
gueur ; il eſt enſuite d'un jaune de ſafran & terminé
de noir : la partie nue des jambes, les pieds, les
doigts & leurs membranes ſont d'un jaune-orangé ;
les ongles noirâtres.

On voit, par cette deſcription, que l'eſpèce de
l'*oie*, comme celle du *cygne*, eſt devenue plus
grande dans l'état de domeſticité ; mais que moins
fortement conſtituée, elle a plus perdu des cou-
leurs de ſon plumage, puiſque l'*oie ſauvage* eſt
brune & que l'*oie domeſtique* porte le plus ordinai-
rement la couleur blanche, qui eſt celle de la do-
meſticité ; les autres différences conſiſtent dans la
couleur du bec & dans celle des pieds, qui ne ſont
jaunes que dans les jeunes *oies domeſtiques*, rouges
dans les vieilles & jaunes à tout âge dans les *oies
ſauvages*.

L'*oie domeſtique* étant celle qui nous intéreſſe
davantage, c'eſt de ſon hiſtoire que nous nous
occuperons d'abord. On peut l'élever dans la
baſſe-cour avec les autres volailles ; mais, de
cette façon, on ne ſçauroit guère nourrir qu'une
petite quantité d'*oies* ; pour tirer de cette eſpèce
tout l'avantage qu'elle peut procurer & en former
de nombreuſes troupes, il faut placer les *oies* près
des eaux & à la portée de quelque rivage ; il faut
qu'elles puiſſent prendre leurs ébats ſur un terrein
vague & paître l'herbe : car elles ſe nourriſſent
également & de grain & de plantes qu'elles pâ-
turent ; mais on a ſoin de les tenir éloignées des
prairies & des terres enſemencées en blé, parce
que leur fiente eſt brûlante & deſsèche l'herbe ;
qu'elles coupent d'ailleurs les plantes trop près de

terre, & que même elles les déracinent; on doit arracher des champs, dont on leur abandonne la pâture, la juſquiame, la ciguë & les orties, & y répandre au contraire des ſemences de treſle, de fenu grec, de veſce, de chicorée & de laitue.

L'*oie* commence à entrer en amour dès la fin de février, ou dès les premiers jours de mars; l'uſage eſt de n'entretenir qu'un mâle pour douze & juſqu'à vingt femelles; la ponte de chacune eſt de dix à douze œufs; ſi on les enlève, la femelle fait une ſeconde & même une troiſième ponte: ainſi, pour augmenter le produit, on peut faire couver les premiers œufs par des *poules*, & ne laiſſer à l'*oie* femelle que la dernière ponte; le mâle ne l'aide point & ne partage en rien avec elle les ſoins de la couvée: l'incubation eſt de trente jours, & la ponte n'a lieu que d'un jour l'un; l'*oie* femelle couve avec beaucoup d'attachement & d'aſſiduité; elle ne s'éloigneroit pas de ſes œufs pour ſatisfaire à ſes propres beſoins; c'eſt pourquoi on place ſa nourriture à ſa portée pendant qu'elle couve.

La première nourriture qu'on donne aux jeunes *oiſons* eſt une pâte de ſon, ou de recoupes détrempées, dans laquelle on mêle des laitues ou de la chicorée hachée; on les alimente à part, parce que la mère & les autres *oies* ne leur laiſſeroient que fort peu de pâture; à cette première nourriture on fait ſuccéder de l'avoine, & dès que les petits ſont en état de ſuivre leur mère, on les conduit ſur la pelouſe près des eaux; mais il eſt bon de les avoir repus auparavant, pour qu'ils ne ſe tourmentent pas autour des plantes, & qu'ils ne faſſent pas trop d'efforts pour les arracher.

On élève les *oies* pour le produit de leur chair, ou celui de leurs plumes.

Leur chair n'eſt aujourd'hui que médiocrement eſtimée, & l'on n'en fait aucun cas, ſi elle n'eſt chargée de graiſſe; c'eſt ce qu'on obtient le plus communément en tenant les *oies* enfermées pendant un mois & en les nourriſſant en même-temps d'avoine, dont chaque individu ne conſomme guère au-delà d'un boiſſeau; mais lorſqu'on veut avoir une *oie* très-graſſe, on lui crève les yeux, ou on lui coud les paupières; on l'alimente en même-temps de boulettes faites avec des recoupes, qu'on la force d'avaler, lui donnant fort peu à boire: on a imaginé des moyens encore beaucoup plus recherchés, de porter à l'excès la graiſſe dont les *oies* peuvent ſe charger; de leur cauſer, par ces moyens, une maladie dans laquelle leur ſubſtance ſe fond preſqu'entièrement en une graiſſe qui s'amaſſe dans le foie, lequel devient d'un volume énorme & s'amplifie à proportion que le reſte du corps tombe dans l'atrophie; ces moyens barbares conſiſtent à lier l'*oie* auprès d'un grand feu, à ne lui point donner d'eau pour éteindre ſa ſoif & à ne laiſſer à ſa portée qu'une pâtée humide dont elle ne ceſſe d'avaler pour tempérer l'ardeur qui la brûle: dans quelques provinces on engraiſſe les *oies* pour en enlever les cuiſſes ou le foie, qu'on apprête & qu'on vend comme des mets recherchés.

La graiſſe de l'*oie* n'a pas été eſtimée ſeulement comme mêts & comme donnant à ſa chair un goût plus délicat; les anciens lui avoient attribué des vertus médicales & la conſeilloient comme propre à fortifier les nerfs & comme *coſmétique*; ils ne pas juſqu'aux excrémens de cet oiſeau, qui ont prescrits comme remèdes, & entr'autres, contre celui de l'*ictère* ou de la *jauniſſe*. Ainſi, l'homme tourmenté de maux, variés à l'infini, a cherché des remèdes parmi les ſubſtances mêmes qui devoient le moins lui en procurer, & l'eſpoir d'être ſoulagé eſt le ſeul bien qu'il en ait retiré.

Le duvet des *oies* eſt l'objet le plus précieux qu'ils nous fourniſſent; auſſi-tôt que les jeunes ſont aſſez forts, c'eſt-à-dire que les pennes des ailes commencent à ſe croiſer ſur la queue, ce qui arrive à-peu-près à deux mois de leur naiſſance, on plume ſous le ventre, ſous les ailes & au cou; ſemaines après on recommence la même opération & on la réitère au commencement de ſeptembre pour la troiſième & dernière fois: on plume les mères qu'une fois par an, cinq ſemaines après qu'elles ont couvé; mais on dépouille les mâles & les femelles qui ne couvent pas, trois fois pendant l'été: ces opérations rendent fort maigres, mais ils reprennent chair & s'engraiſſent promptement en acquérant au point d'être bons à manger au milieu de l'hiver. Le duvet des *oies* qui vivent dans les pays froids eſt le plus eſtimé. On a obſervé que les pennes des ailes tombent ſouvent toutes la nuit; elles ſont quarante jours à repouſſer, pendant leſquelles les *oies* ſont hors d'état de voler, ce qui les rend timides & leur fait fuir quand les approchent: tout le monde ſçait l'emploi qu'on fait de ces pennes & les uſages ſi différens auxquels elles ſervent, quoiqu'ils ſe réduiſent à nous faire l'inſtrument qui ſert à écrire: on les emploie pour deſſiner.

L'*oie* a un cri très-aigu & très-perçant qu'on entendre très-ſouvent & toutes les fois que quelque choſe lui donne l'alarme, dont elle eſt très-ſuſceptible; c'eſt ce qui la fait regarder comme une garde ou une ſentinelle très-vigilante & redoutable même au *chien*: on peut appaiſer ſes cris & lui impoſer ſilence en lui offrant à manger; lieu que l'*oie* ne manque pas de crier auſſi-tôt que lui en préſente; ce qui ſemble indiquer que ſon cri, mais différemment modifié, eſt l'expreſſion de toutes ſes ſenſations.

Dans les pays où l'on fait de grandes élèves d'*oies*, les ſoins qu'on en prend ſe bornent à leur fournir en tout temps, pour paſſer la nuit, une retraite qu'elles ſçavent regagner elles-mêmes, d'où elles ſortent le matin pour s'ébattre dans les eaux & pour pâturer ſur le rivage; à leur retour dans la mauvaiſe ſaiſon les alimens qu'elles ne trouveroient pas au-dehors, & à leur

ns le temps des couvées, les commodités con-
nables pour l'éducation de leurs petits.

La *vocifération* ou l'habitude fréquente que les
es ont de crier, leur avoit fait comparer par les
ciens, les *grands parleurs*; leur uſage de donner
larme, à tout ce qu'elles aperçoivent, les avoit
a dues l'emblême des délateurs: nous leur compa-
ns aujourd'hui, à cauſe de leur marche lente &
apparence gênée, les perſonnes en qui nous
ercevons des défauts analogues; mais, d'un autre
té, les *oies* paſſent pour être ſuſceptibles d'atta-
ement, de ſenſibilité & de reconnoiſſance pour
bons traitemens. On peut à ce ſujet lire le
it de faits que M. le comte de Buffon raporte
n otes dans l'hiſtoire qu'il fait de cet oiſeau.

Suivant des obſervations qui paroiſſent bien
tes, les *oies domeſtiques*, dans le nord de l'Eu-
pe, quittent au printemps le domicile de ceux
xquels elles appartiennent, pour aller paſſer l'été
nicher ſur des marais éloignés, d'où elles
viennent à l'automne, amenant avec elles leurs
etits dans les maiſons qu'elles avoient quittées,
u'elles ſçavent reconnoître, & où on les nourrit
endant l'hiver. Ces pays du nord ſont ceux qui
onviennent le mieux aux *oies* & que préfèrent
elles qui vivent abſolument indépendantes, ou
es *oies ſauvages*. Celles-ci ne fréquentent nos con-
rées tempérées que quand le froid, déja rigoureux
ans les régions du nord, les y contraint; on les
oit arriver par grandes troupes à la fin d'oc-
obre & au commencement de novembre: leur vol
levé, tranquile, ſe fait ſur deux lignes inclinées
'une à l'autre, & formant une figure ſemblable à
a lettre V. Chaque bande eſt de quarante ou
inquante, & l'on prétend que l'*oie*, qui eſt à la
tête de la bande, qui fend l'air & fatigue le plus,
paſſe enſuite à l'extrêmité de l'une des lignes, &
que chaque *oie* occupe à ſon tour le rang le plus
avancé. Ces bandes de quarante ou cinquante ſe
réuniſſent quelquefois en des troupes de quatre à
cinq cens; elles ne s'abattent pas ſur les terres en-
ſemencées ſans y cauſer de grands dommages; car
la pâture des blés, qui commencent à pouſſer, eſt
leur principale nourriture: elles ſe retirent la nuit
ſur les lacs & les étangs, où elles ne ceſſent de faire
un bruit qu'on entend de très-loin. Leur marche
eſt donc oppoſée à celle des *canards*, qui ne pâ-
turent dans les champs que la nuit, & qui ſe
retirent ſur les eaux pendant le jour.

Les *oies ſauvages* ſont très-méfiantes, fort diffi-
ciles à approcher; on réuſſit peu à les prendre aux
différens piéges. Aldrovande indique le moyen
de placer ou d'attacher des *oies domeſtiques* entre de
longs filets propres à être relevés & abattus promp-
tement; les *oies ſauvages* viennent à la voix des
appellans, ou *oies domeſtiques*, & l'oiſeleur, caché
convenablement, fait agir les filets: cette chaſſe
ne peut avoir lieu que la nuit. Mais comme l'*oie*
ſauvage eſt preſque toujours maigre, que ſa chair
le plus ſouvent coriace, au moins dans nos
contrées, on en fait peu de cas & on ne s'occupe
pas beaucoup à lui donner la chaſſe; cependant on
a imaginé, pour approcher & tirer ces oiſeaux au
fuſil, de ſe couvrir de différentes caſaques qui
imitent l'extérieur de divers animaux, ou de ſe
couvrir de *ramées*.

Lorſque nos hivers ſont très-rudes, la plupart
des *oies ſauvages* quittent nos contrées pour s'avan-
cer plus au midi, & après la ſaiſon des froids,
toutes repaſſent vers les régions du nord, où elles
ſe portent vers les points les plus ſeptentrionaux,
comme le Groënland, le Spitzberg, &c. On a de
même obſervé que les *oies ſauvages* paſſent en
Aſie des contrées du nord dans les régions tem-
pérées, pour revenir au printemps à leurs pre-
mières ſtations; mais on a cru de plus que les *oies*
paſſoient du nord de l'Aſie au nord de l'Amé-
rique, & réciproquement. Cette obſervation eſt
appuyée ſur la relation des voyageurs, qui ont
écrit avoir vu les mêmes *oies* qu'en Europe & en
Aſie, à la Louiſiane, au Canada, à la Baie
d'Hudſon; mais comme ces témoignages ne ſont
pas ceux de perſonnes qui s'aſſujettiſſent à obſer-
ver aſſez exactement, on peut ſuſpendre ſon juge-
ment ſur l'identité des *oies* du nord de l'Amérique
avec celle de l'Europe, d'autant plus que parmi
les oiſeaux qu'on nous a envoyés de ces contrées,
il ne s'eſt pas encore trouvé d'*oies* ſemblables à
la nôtre, & qu'on y connoît au contraire des *oies*
qui ſont différentes, ou au moins des variétés très-
diſtinctes.

OIE A CRAVATTE.

Oie ſauvage du Canada. *Pl. enl.* 346.

BRISS. *tom. VI, pag.* 372, *pl. XXVI, genre CVI.*

Elle eſt plus groſſe que l'*oie domeſtique*, & ce-
pendant elle a le cou plus délié & plus long: ſa
longueur totale eſt de trois pieds cinq pouces;
ſon vol de cinq pieds & demi; la tête & les deux
tiers de la longueur du cou ſont d'un noir luſtré
& tirant ſur le violet; la gorge eſt d'un beau blanc,
qui remonte de chaque côté ſur les joues, s'étend
juſques ſur le derrière de la tête & y forme une
bande large d'environ dix-huit lignes; tout le
reſte du plumage eſt d'un brun mêlé de gris plus
ou moins foncé; le bec & les ongles ſont noirs;
la partie nue des jambes, les pieds, les doigts &
leurs membranes ſont d'une couleur de plomb foncé.
Cette grande *oie* voyage du nord de l'Amérique
dans les provinces tempérées de ce vaſte conti-
nent; elle arrive en hiver à la Caroline, d'où elle
paſſe en Canada dans le printemps, pour retour-
ner à la Baye d'Hudſon. On en a apporté en
Europe, où ces *oies* ont fort bien multiplié,
même en domeſticité. C'eſt une eſpèce qu'on pour-
roit rendre aiſément commune & qui ſeroit pré-
férable à l'*oie* ordinaire par ſa groſſeur & la bonté
de ſa chair, qui eſt beaucoup plus délicate que
celle de notre *oie*. On en peut voir des bandes aſſez
nombreuſes ſur le grand canal de Verſailles, & ſur

les pièces d'eau qui ornent les beaux jardins de Chantilly.

OIE A DUVET ou EIDER. *Pl. enl* 208 & 209. BRISS. *tom. VI, pag.* 294. *Voyez* EIDER.

OIE ARMÉE.

Oie du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 982 le mâle, 983 la femelle.

Oie de Gambie. BRISS. *tom. VI, pag.* 283, *genre CVI.*

La deſcription que M. Briſſon fait de cette *oie*, qu'il n'a pas vue, eſt ſi abrégée, qu'il eſt difficile de la reconnoître & d'aſſurer que c'eſt le même oiſeau qui eſt repréſenté dans les *pl. enl.* 982 & 983. Cette dernière *oie* a été deſſinée d'après une paire vivante à Paris dans le jardin de M. Boutin, tréſorier de la Marine; elle y a multiplié, & M. Boutin la conſerve depuis pluſieurs années. Quoique je l'aie vue, je n'ai pas remarqué l'éperon, dont les ailes ſont armées dans *l'oie de Gambie*, & qui la diſtingue de tous les autres oiſeaux connus de ce genre; mais la belle *oie*, qui eſt repréſentée dans les planches enluminées, peut avoir cet éperon, ſans que je l'aie remarqué ſur un oiſeau vivant, que je n'ai vu que ſe promener & nager: je n'aſſure donc pas & je ne nie pas non plus que ce ne ſoit l'*oie de Gambie.*

L'*oie* repréſentée dans les planches enluminées eſt plus grande & ſur-tout plus haut montée que notre *oie*; le mâle a le devant de la tête blanchâtre, le tour de l'œil rouſſeâtre, les joues pointillées de rouſſeâtre ſur fond blanc; le reſte de la tête & le premier tiers du cou rouſſeâtres; plus bas un collier roux; le reſte du cou & tout le deſſous du corps d'un blanc-jaunâtre, finement rayé de gris en travers; le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les pennes de l'aile les plus proches du corps d'un roux-doré; les grandes pennes des ailes noires, ainſi que celles de la queue; les couvertures des ailes d'un beau blanc, ce qui forme une large plaque de cette couleur, traverſée par une ligne noire près de ſon extrêmité, & plus bas eſt une large plaque d'un verd-doré changeant, produite par l'extrêmité des pennes moyennes de l'aile, teintes de cette belle couleur à leur partie inférieure & extérieure; les pieds & le bec ſont d'un beau rouge; l'onglet du bec eſt noir & il y a à la baſe du demi-bec ſupérieur un petit tubercule de la même couleur.

Le bec & les pieds ſont ſemblables dans le mâle & la femelle; mais celle-ci diffère quant aux couleurs, en ce que le tour des yeux, le deſſus du corps, les plumes ſcapulaires & les pennes les plus proches du corps ſont d'un marron-foncé & brunâtre; la plaque de verd-doré ſur les ailes eſt moins brillante; le reſte des couleurs eſt ſemblable à celles du mâle, mais la nuance en eſt moins vive.

OIE BRONSÉE.

Oie de la côte de Coromandel. *Pl. enl.* 937.

C'eſt une eſpèce nouvelle, apportée par M. Sonnerat, & l'une des plus brillantes de ce genre. Elle a le cou beaucoup plus long que l'*oie* ordinaire; elle eſt plus haute ſur jambes & d'une taille un peu plus forte; la tête & le premier tiers du cou ſont pointillés de noir-vif ſur un fond du plus beau-blanc: cette dernière couleur pure & ſans tache s'étend ſur le reſte du cou, tout le deſſous du corps; le deſſus du corps, les ailes & la queue brillent de reflets verdâtres & d'autres reflets violets & couleur d'acier ſur un fond d'un noir changeant en violet; tubercule fort grand, en forme de crête, ſur la baſe du demi-bec ſupérieur à ſon origine; ce tubercule, le bec, la partie nue des jambes, les pieds, leurs membranes, les ongles ſont d'un noir brillant. *Genre CVI.*

OIE de Gambie. BRISS. *tom. VI, pag.* 283.

OIE ARMÉE.

OIE de Guinée. *Pl. enl.* 374.

BRISS. *tom. VI, pag.* 280.

Idem *Oie de Moſcovie*, *tom. VI, pag.* 277.

Elle eſt beaucoup plus groſſe que l'*oie* ordinaire; ſa longueur eſt de trois pieds quatre pouces, ſon vol de cinq pieds ſix pouces; ſes ailes dépaſſent un peu les trois quarts de la longueur de ſa queue; une bande blanche entoure la base du bec; le deſſus de la tête & le cou ſont gris, le dos & les plumes ſcapulaires ſont d'un gris-brun, la gorge, le devant du cou, ſes côtés & la poitrine ſont fauves; le ventre, le croupion, les jambes & les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue ſont blanchâtres; les côtés ſont gris, les plumes étant bordées de blanchâtre; les grandes pennes des ailes ſont d'un brun-noirâtre, les moyennes ſont griſes, bordées de blanchâtre à leur côté extérieur & à leur bout; celles de la queue ſont d'un gris-brun, bordées de blanchâtre; le bec eſt rougeâtre; le bec eſt d'un jaune-orangé; l'origine du demi-bec ſupérieur s'élève en un gros tubercule charnu, de la même couleur que le bec: ſous la gorge pend une membrane grisâtre; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts & leurs membranes ſont d'un jaune orangé & les ongles noirâtres.

Cette *oie*, originaire de l'Afrique, trouve dans les climats tempérés & même dans les très-froids, non-ſeulement y a pu ſubſiſter, elle y a multiplié; elle s'y eſt même naturalisée de ces contrées & il en a réſulté des oies qui ont le bec & les pieds rouges de notre oie, qui reſſemblent d'ailleurs à l'*oie* étrangère dont ſont nés. La facilité avec laquelle cette oie eſt multipliée dans les pays étrangers & en particulier dans les régions du nord, où on l'a peut-être vue davantage, eſt cauſe, qu'oubliant ſa véritable origine, on l'a crue des pays ſeptentrionaux de l'Europe, & qu'on l'a nommée, *oie de Guinée*, *oie de Moſcovie*, *&c.* & c'eſt ſous ce dernier nom que M. Briſſon en parle, *tom. VI, pag.* 277. J'ai vu quelquefois cette *oie* chez nos oiſeleurs.

ou droit, tendu & relevé, la tête haute
; elle a un cri très-perçant, plus fort
le nos *oies*, & dont elle importune
it. *Genre CVI.*
Égypte.
m. 379.
tom. VI, pag. 284. *Pl. XXVII, genre*

ſt ni tout-à-fait auſſi groſſe, ni auſſi haut
e notre *oie*; elle a la baſe du demi-
eur entourée d'un marron-clair; le
la tête blanc; de chaque côté de la
che d'un marron-clair, au milieu de
eil eſt placé; le derrière de la tête &
n fauve-clair: cette couleur ſe fonce
ant & approche du marron vers le milieu
bas des joues eſt d'un blanc-ſale: la
de cette même couleur, tachetée de
dos, les plumes ſcapulaires, ſont variés
de brun-foncé ſur fond rouſſeâtre; le
les couvertures du deſſus de la queue
eau noir; le haut du devant du cou eſt
n-clair; le bas du cou, la poitrine &
lu corps ſont rayés en zigzags de brun
tre; le ventre eſt d'un blanc-ſale; les
s du deſſous de la queue ſont fauves;
couvertures du deſſus des ailes ſont
les grandes, les plus près du corps, ſont
ême couleur, marquées d'une bande
noire à leur extrêmité; les grandes,
oignées du corps, ſont noires; les cinq
pennes de l'aile ſont noires; les onze
e ſont noires que du côté intérieur &
ur elles ſont d'un verd-doré, changeant
iolet; les ſix ſuivantes ſont en-dehors
marron & d'un gris-brun du côté in-
deux pennes du milieu de la queue
oir changeant en verd; les latérales ſont
ême couleur du côté extérieur & noires
térieur; l'iris eſt blanchâtre; les pau-
rougeâtres; le bec eſt rouge, noir à
ité; la partie nue des jambes, les pieds,
leurs membranes ſont rouges & les
âtres. On la trouve en Egypte, d'où
ne aſſez pour venir quelquefois dans
de nos provinces, ſur les rivières &

la côte de Coromandel. *Pl. enl.* 937.
BRONSÉE.
Moſcovie. *Voyez* OIE de Guinée.
Eſquimaux.
age de la Baye d'Hudſon. BRISS. *tom.*
275, *genre CVI.*
à-peu-près de la groſſeur de nôtre *oie*;
la plus grande partie du cou ſont d'un
, excepté le ſommet de la tête, qui
tre; il y a quelques taches noires ſur
du cou; la partie inférieure du cou,
dos, les plumes ſcapulaires, la poitrine
ſont d'un brun-ſombre; le bas du dos,
le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un cendré-bleuâtre; le ventre, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc teint d'une nuance brunâtre; les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un cendré tirant ſur le bleuâtre; les grandes pennes ſont noirâtres, les moyennes ſont de la même couleur, bordées de cendré en-dehors & à leur bout; celles de la queue ſont d'un brun obſcur, bordé de cendré; le bec, la partie nue des jambes, les pieds, les doigts & leurs membranes ſont rouges, les ongles noirs. On la trouve à la Baye d'Hudſon & dans le pays des Eſquimaux.

OIE des îles Malouines ou Falkland.

C'eſt d'après le récit de M. de Bougainville, que M. le comte de Buffon parle de l'*oie* des îles Falkland: « Sa démarche eſt légère, ainſi que » ſon vol; elle n'a point le cri déſagréable de » ſon eſpèce; le plumage du mâle eſt blanc, avec » des mêlanges de noir & de cendré ſur le dos » & les ailes; la femelle eſt fauve & ſes ailes » ſont parées de couleurs changeantes; elles pond » ordinairement ſix œufs: leur chair eſt ſaine, » nourriſſante & de bon goût. Indépendamment » de celles qui naiſſent ſur l'île, les vents d'eſt en » automne en amènent des volées, ſans doute de » quelque terre inhabitée, car les chaſſeurs recon- » noiſſoient aiſément ces nouvelles venues, au » peu de crainte que leur inſpiroit la vue des » hommes. Deux ou trois autres ſortes d'*oies*, que » nous trouvions dans ces mêmes îles, n'étoient » pas ſi recherchées, parce que ſe nourriſſant de » poiſſons, elles en contractent un goût huileux, » au lieu que celle-ci ne fait que pâturer. »

Il me ſemble qu'on peut à cette deſcription de M. de Bougainville, reconnoître l'*oie des terres magellaniques*, que je crois la femelle de cette eſpèce. Quoi qu'il en ſoit de cette opinion, il paroit que le capitaine Cook a vu la même *oie* au *canal de Noel*, le long de la terre de feu, *&c.* La ſeule difficulté que je trouve à raporter les *oies* dont il parle, à celles des terres magellaniques, c'eſt qu'il les dit plus petites que les *oies* domeſtiques d'Angleterre, & que la peau de l'*oie* des terres magellaniques, que je conſerve, indique un oiſeau plus grand que l'*oie* ordinaire; mais il ſe peut que la race ſoit plus petite aux lieux où le capitaine Cook l'a obſervée.

OIE des terres magellaniques.

Pl. enl. 1006.

Elle eſt beaucoup plus grande que notre *oie*; la tête & le haut du cou ſont d'un brun-pourpré; le reſte du cou, le haut du dos & la poitrine ſont rayés tranſverſalement à l'extrêmité de chaque plume de brun-rougeâtre ſur un fond rouſſeâtre; le ventre & les côtés ſont également rayés tranſverſalement de brun-noirâtre ſur un fond gris-blanc; les couvertures du deſſous de la queue ſont blanches; il y a une large plaque de la même couleur ſur le milieu des ailes, dont les grandes

pennes ſont noirâtres, dont quelques-unes des moyennes ont leur bord extérieur d'un gris-doré, & dont les plus proches du corps ſont griſes; le dos & le croupion ſont noirâtres & cette couleur eſt relevée par une teinte de pourpre; la queue eſt noirâtre; le bec eſt court & noir. Je n'ai point vu les pieds qui manquoient à une peau apportée des îles malouines, que je conſerve, & la ſeule que j'aie vue. *Genre CVI. V.* OIE des îles Malouines, dont celle-ci paroît être la femelle.

OIE du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 982 le mâle, 983 la femelle. *Voyez* OIE ARMÉE.

OIE HUPPÉE. *Voyez* OIE.

OIE RIEUSE.

Oie ſauvage du nord. BRISS. *tom. VI, pag.* 269, *genre CVI.*

Les auteurs décrivent cette *oie* d'après Edwars, qui lui a donné le nom de *rieuſe*, apparemment parce que ſon cri a quelque reſſemblance à un éclat de rire; elle eſt à-peu-près de la groſſeur de notre *oie* ſauvage; elle a le front blanc; tout le deſſus du corps d'un brun plus ou moins foncé; le deſſous du corps tacheté de noirâtre ſur fond blanc; les grandes & les moyennes pennes des ailes noirâtres; mais les dernières bordées de gris à leur bout & du côté extérieur; celles de la queue d'un gris-brun; le bec, la partie nue des jambes, les pieds, les doigts & leurs membranes ſont rouges; les ongles noirs.

Cette *oie* paroît ne fréquenter que les pays ſeptentrionaux des deux continens. M. Edwars l'a reçue de la Baie d'Hudſon, & M. Linné parle d'une *oie* de notre continent qui ſe trouve en une partie de la Suéde, & qui ſemble être la même. M. Edwars dit auſſi l'avoir vue à Londres dans des hivers très-rigoureux.

OIE SAUVAGE A TÊTE GRISE de la côte de Coromandel.

Elle n'eſt pas tout-à-fait ſi groſſe que l'*oie* d'Egypte; la tête eſt d'un gris-cendré; le deſſus du corps eſt d'un brun-roux & le deſſous de la même teinte, mais plus claire; il y a quelques plumes blanches ſur le bord des ailes; les pennes en ſont noires avec une large bande d'un beau verd ſur leur milieu; ce qui forme une plaque de cette couleur; le bec & les pieds ſont noirs. *Genre CVI.*

OIE SAUVAGE de Canada. *Pl. enl.* 346.

BRISS. *tom. VI, pag.* 372. *V.* OIE A CRAVATTE.

OIE SAUVAGE du Cap de Bonne-Eſpérance. *Voyage aux Indes & à la Chine. tom. II, pag.* 220.

Elle eſt de la groſſeur de l'*oie* d'Egypte; la tête, le cou, le ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont de couleur griſe; une peau nue, couleur de marron, entoure l'œil; il y a une large tache noire ſur la poitrine; le dos, le croupion & les ailes ſont marron; il y a quelques plumes blanches ſur le bord des ailes; la queue eſt noire, l'iris jaune; le bec griſâtre, lavé de noir à ſa pointe; les pieds rouges. *Genre CVI.*

OIE SAUVAGE du Nord. BRISS. *tom. VI, pag.* 269. *Voyez* OIE RIEUSE.

OIE DE BASSAN. *Voyez* FOU DE BASSAN.

OIGNARD. *Voyez* CANARD SIFFLEUR.

OIGNE. *Voyez* CANARD SIFFLEUR.

OISEAU.

Les *oiſeaux* compoſent une nombreuſe claſſe du règne animal, & les auteurs méthodiques ont coutume de les placer après les quadrupèdes, parce qu'ils paroiſſent en effet les mieux organiſés après ceux-ci; ils ont tous deux pieds, un bec de ſubſtance cornée, le corps couvert de plumes en totalité ou quelques-uns, au moins en partie, & deux ailes, plus ou moins propres à voler; car, quoique la faculté de s'élever, de ſe ſoutenir & de ſe mouvoir en l'air, appartienne au plus grand nombre des oiſeaux, il y en a qui en ſont tout-à-fait privés, d'autres n'en jouiſſent qu'avec difficulté: ainſi l'*autruche*, le *caſoar*, les *manchots* ne volent pas, & l'*outarde* ne s'élève qu'avec peine & ne ſe ſoutient que par de grands efforts. Le vol ne caractériſe donc pas ſpécialement les *oiſeaux*, parce qu'il ne leur appartient pas à tous & qu'il ne leur appartient pas excluſivement; mais ce ſont les ſeuls animaux qui n'aient que deux pieds, qui ſoient revêtus de plumes, & dont l'organe, qui ſert à prendre la nourriture, ſoit formé d'une ſubſtance dure & analogue à la corne: c'eſt donc par ces trois caractères, *le corps couvert de plumes, deux pieds, un bec de ſubſtance dure & analogue à la corne*, que les *oiſeaux* diffèrent des autres animaux. Nous avons traité dans les diſcours qui ſont à la tête de ce dictionnaire, de la forme & des parties extérieures des *oiſeaux*, de leur organiſation, de leurs facultés, de leurs habitudes, en un mot, des généralités qui les concernent. Ce que nous avons dit ne nous permet pas dans cet article des détails qui ne ſeroient que des répétitions. Nous ne conſidérerons donc en ce moment les *oiſeaux* que relativement à la manière dont on peut les diviſer d'après leur façon de vivre.

Les *oiſeaux* ſont *diurnes ou nocturnes*; c'eſt-à-dire, qu'ils voient & qu'ils ſont en mouvement pendant le jour ou la nuit, & cette première différence vient de l'organiſation de leurs yeux, trop ſenſibles dans les *oiſeaux* de nuit, pour ſupporter l'éclat du jour, & pas aſſez ſenſibles dans les *oiſeaux* diurnes, pour diſtinguer les objets au reſte de lumière répandue dans l'atmoſphère pendant la nuit.

Les alimens dont ſe nourriſſent les *oiſeaux*, ont encore fourni occaſion de les diviſer en *granivores*, *inſectivores*, *frugivores* & en *oiſeaux* de *proie* ou *carnaciers*.

Les *oiſeaux* granivores ou avalent le grain ſans le rompre, comme les *pigeons*, le *coq*, *&c.* ou ils le rompent avant de l'avaler, comme le *ſerin*, le *moineau*, *&c.*

Quelques-uns ne ſe abſolument que

de grain ; comme le *pigeon* ; mais la plupart des *oiſeaux granivores* ont encore du goût pour les inſectes ou pour les végétaux, & pluſieurs pour ces deux ſortes d'alimens ; d'autres, comme le *coq* & la *poule*, s'accommodent de toutes ſortes de ſubſtances nutritives, quoique le grain ſoit le fond de leur nourriture.

Les *oiſeaux inſectivores* vivent d'inſectes, comme leur nom l'indique, de leurs œufs, de leurs larves, de leurs chryſalides, & l'on doit raporter à cette claſſe ceux qui ſe nourriſſent de vers.

Les *oiſeaux inſectivores* ſont réduits, par la forme de leur bec, par ſa foibleſſe & l'organiſation de leur eſtomac, au ſeul aliment qu'ils ont coutume de prendre ; ils ne ſçauroient y ajouter des grains, comme les *oiſeaux granivores* mêlent des inſectes à leurs alimens ordinaires ; mais pluſieurs des *oiſeaux inſectivores*, comme le *rouge-gorge*, le *bec-figue*, *&c.* ſe nourriſſent en partie de fruits mols & aiſés à entamer, dans la ſaiſon où ces fruits ſont mûrs.

Nous connoiſſons peu d'*oiſeaux* dans nos contrées, qui ne vivent que de fruits ou de baies de différentes plantes ; ces *oiſeaux*, comme le *loriot*, ſe contentent d'inſectes quand les fruits leur manquent.

Les *oiſeaux carnaciers* ou les *oiſeaux de proie*, ne ſe nourriſſent que de la chair des autres animaux, la plupart de celle des autres oiſeaux, pluſieurs indifféremment de celle des oiſeaux & de celle des quadrupèdes, & quelques-uns ne ſe nourriſſent que de poiſſons, d'autres de reptiles.

Les *oiſeaux* qui ne vivent que de la chair des autres *oiſeaux* ou de celle des quadrupèdes, ou ne veulent que d'une proie vivante, comme les *aigles* ; ou trop mal armés pour la ſaiſir, comme les *vautours*, ils ne ſubſiſtent que des animaux morts & de leurs débris. Les premiers ont les ailes très-grandes, le bec fort crochu & les doigts longs, armés d'ongles très-crochus & très-acérés ; les ſeconds ſont moins heureuſement conformés à tous ces égards, & réduits, par cette raiſon, à une condition plus baſſe & plus abjecte.

Parmi les *oiſeaux* de proie, les uns ſont *diurnes* & les autres *nocturnes*. Les derniers ſe retrouvent être en aſſez grand nombre les mêmes dans les climats les plus éloignés & même les plus oppoſés par la température. Nous avons haſardé dans les diſcours généraux une conjecture ſur la cauſe de ce phénomène. Ceux qui ne volent que la nuit, ne voient pas dans une obſcurité totale ; il leur faut un certain degré de jour : trop de lumière les éblouit, un manque de lumière abſolu les réduit au même état que les autres oiſeaux. Lorſque, par quelque cauſe que ce ſoit, ils ſont apperçus en plein jour par les *oiſeaux diurnes*, la plupart de ceux-ci ne ceſſent de les harceler & de les pourſuivre en jettant des cris continuels.

Les *oiſeaux de proie diurnes* ſacrifient à leur appétit un grand nombre ſoit d'*oiſeaux*, ſoit de *quadrupèdes*, dont nous retirons de l'utilité, & par-là ils ſont nuiſibles ; la guerre qu'on leur déclare eſt juſte & raiſonnable ; mais les *oiſeaux de proie nocturnes* ſe nourriſſent principalement, au contraire, d'animaux qui nous ſont nuiſibles, & qui, comme ces oiſeaux, ſont en mouvement durant la nuit, tels que les *mulots*, les *rats*, les *ſouris*, *&c.* ils nous rendent donc des ſervices réels & importans, & le ſacrifice qu'ils peuvent faire à leur appétit de quelque menu gibier, comme *lapereaux*, *perdreaux*, *&c.* n'eſt pas à mettre en comparaiſon avec le bien qu'ils nous procurent. C'eſt donc à tort qu'ils ſont proſcrits, & l'homme qu'ils ſervent utilement, auroit dû, au contraire, les prendre ſous ſa ſauve-garde.

On a diviſé les *oiſeaux*, eu égard aux lieux qu'ils habitent, en *terreſtres* & *aquatiques*. Les premiers ſe tiennent toujours à terre où ils trouvent leur nourriture & ne s'approchent point de préférence des eaux ; les ſeconds, au contraire, les recherchent & ne trouvent à vivre qu'en s'en approchant. Parmi les *oiſeaux terreſtres*, les uns habitent les montagnes, les autres les lieux bas ; ceux-ci ſe retirent dans l'épaiſſeur des bois ; ceux-là ſe cachent ou parmi les plantes qui couvrent les prairies, ou au milieu des pièces de blé.

Les *oiſeaux* qui recherchent les eaux ſont, ou *oiſeaux de rivage*, ou *oiſeaux d'eau proprement dits*.

Les premiers ne fréquentent que le bord des eaux, pour y chercher les reptiles, les vers ou les inſectes dont ils ſe nourriſſent ; quelquefois ils entrent dans l'eau, mais peu avant & ſans ſe mettre à la nage ; comme ils ſont ſouvent ſur des terreins fangeux & qu'ils entrent même dans l'eau, la nature leur a donné des pieds fort longs & le bas de leurs jambes eſt dégarni de plumes : ſouvent de demi-membranes uniſſent leurs doigts, & à la faveur de cette conformation, ces *oiſeaux* ont plus d'avantage pour ſe ſoutenir ſur la vaſe, pour entrer dans l'eau & pour marcher au milieu des herbes, dont ſes bords ſont le plus ſouvent couverts.

Les oiſeaux aquatiques proprement dits, ſe tiennent ſur l'eau même ; ils ont les doigts unis par des membranes ; ils nagent avec une grande facilité, beaucoup ſont d'excellens plongeurs : pluſieurs de ces *oiſeaux* ſe nourriſſent à la fois, comme l'*oie*, le *canard*, de grain, de végétaux, d'inſectes aquatiques & de poiſſons ; d'autres ne ſe nourriſſent abſolument que de poiſſons, comme les *mouettes*, les *goélands*, &c.

Les *oiſeaux aquatiques*, ſoit qu'ils ne fréquentent que le bord des eaux, ſoit qu'ils nagent, cherchent leur nourriture les uns ſur le bord des eaux douces, ou ſur ces eaux mêmes, & les autres ou ſur les rivages de la mer ou ſur ſon ſein.

La plupart des *oiſeaux d'eau proprement dits*, après avoir reſtés plus ou moins de temps ſur l'eau, viennent ſe repoſer à terre & y paſſer la nuit ; mais pluſieurs, parmi les *oiſeaux* de mer, ſe repoſent ſur les flots, y dorment, ſemblent appar-

tenir entièrement à cet élément, & ne viennent à terre que pour la ponte & pour élever leurs petits.

Enfin, parmi les *oiſeaux*, les uns paſſent leur vie entière à-peu-près dans les mêmes lieux où ils ſont nés, & on peut leur donner le nom de *ſédentaires*; d'autres reviennent dans les mêmes climats & en partent à des ſaiſons marquées, & ce ſont les *oiſeaux de paſſage*: il y en a qui, n'ayant rien de réglé dans leur marche, ſe montrent & diſparoiſſent indifféremment dans toutes les ſaiſons, & le nom d'*erratiques* nous a paru leur convenir. Comme nous nous ſommes étendus dans les diſcours préliminaires ſur ce qui concerne ces différens oiſeaux & ſur les généralités relatives à tous les *oiſeaux*, ainſi que nous en avons averti au commencement de cet article, nous renvoyons à ces diſcours, pour ne pas tomber dans des répétitions.

Il n'y a perſonne qui ne ſente le ſervice que rendit aux hommes en général celui qui accoutuma le *coq* & la *poule* à vivre en domeſticité. On connoît également les avantages que nous procurent pluſieurs eſpèces d'*oiſeaux* qui multiplient dans nos baſſes-cours, tels que l'*oie*, le *canard* & le *dindon*, qui nous a été apporté de l'Amérique. Mais l'homme n'a pas retiré à cet égard toute l'utilité dont pouvoient lui être ſon empire & ſon induſtrie ſur les *oiſeaux*. Il en reſte dans nos contrées, tels que l'*outarde*, qu'il nous ſeroit avantageux de rendre domeſtiques, & il y en a un plus grand nombre dans les pays étrangers, que nous tranſporterions, que nous accoutumerions à notre climat & à l'état de domeſticité au profit de la ſociété: tels ſont les *hoccos*, l'*agami*, *&c.* D'autres, s'ils ne nous étoient pas utiles, nous ſeroient au moins fort agréables. On trouvera dans les diſcours préliminaires ce qui nous a paru renfermer les moyens les plus propres à remplir ces différens objets; & à l'article de chaque *oiſeau*, qu'il ſeroit utile ou curieux de tranſporter, l'indication néceſſaire à cet égard. Nous n'ajouterons donc rien de plus en cet endroit, & nous nous contenterons de recommander aux voyageurs de ſe munir, en partant, de cette ſubſtance que les oiſeliers appellent *pain de pavot*, laquelle rapée & mêlée à un tiers à-peu-près avec de la viande fraîche & dégarnie de graiſſe, hachée bien menue, peut ſuppléer à la nourriture ordinaire de la plupart des *oiſeaux* qui vivent d'inſectes ou de vers. Quant aux *oiſeaux frugivores*, la mie de pain humectée avec l'eau ou le lait peut ſuppléer aux fruits dont ces *oiſeaux* ſe nourriſſent, comme j'en cite un exemple à l'article du *troupiale*: pour les *granivores*, ce ſont les plus aiſés à tranſporter, en faiſant ſur-tout une proviſion du grain qu'on a coutume de leur donner dans le pays, ſauf, après le tranſport, à y ſubſtituer le grain le plus analogue.

OISEAU. (*chaſſe*).

Manière de prendre les petits oiſeaux en

On a imaginé un grand nombre de de prendre les *oiſeaux*; on les a ſur-t riés par raport aux petites eſpèces, ſo leur faſſe la chaſſe à cauſe de la bonté chair, comme les *ortolans*, les *alouette* ſoit par raport aux dégâts qu'ils font, les *moineaux francs*, ſoit enfin par moti ſement. J'ai indiqué à chaque eſpèce d'oi manières de les prendre, lorſqu'on empl leur chaſſe des méthodes particulières. Je terai donc dans cet article que des différ çons de prendre les *oiſeaux* en général, ſa égard aux eſpèces différentes dont ils peuve & je ne m'occuperai que des petits *oiſeaux* que, par raport aux gros, ou on ne les cha fuſil en général, ou qu'on les prend, ſ eſpèces dont ils ſont, par des moyens par que j'ai raportés en parlant des différentes Enfin, les moyens imaginés pour prendre l *oiſeaux* ſont ſi variés, que pour ne pas les bornes que la nature de mon travail me je ne raporterai que les moyens les plus ceux qui procurent une chaſſe plus abo plus utile ou plus amuſante. Avant de les d j'obſerverai que la plus grande partie de ces conſiſte à attirer les *oiſeaux* par la vue d qu'on leur préſente ſous les pièges qu' tend, ou à les y faire tomber par la pré leurs ſemblables qu'on y retient captifs. la nourriture des *oiſeaux* qui vivent de g plus connue, plus facile à leur offrir, q des *oiſeaux* qui ſe nourriſſent d'inſectes baies de différentes plantes, que le mill chenevis ſont en général du goût de tou *ſeaux* granivores, ce ſont ces derniers qu'o en grand nombre, tandis qu'il eſt plus di plus rare de prendre les *oiſeaux* qui vive ſectes ou de différentes baies.

On prend les petits *oiſeaux* au filet de di manières; on les prend à la *pinſonnée*, à l à la *raſle*, à l'*abreuvoir*, à la *foſſette*, au *tr* à l'*arbrot*, *dans le milieu d'une campagne*, *jour*, *le long des haies & dans les bois*, *l en ſe ſervant du feu*; on les prend auſſi *greniers* & dans les *granges*, où ils entre y vivre du grain qu'on y conſerve, &c. eſt en général la ſaiſon où l'on prend da de petits *oiſeaux*, & la chaſſe qu'on en d'autant plus abondante que le froid plu reux leur ôte davantage la faculté de ſe les mouvemens néceſſaires pour chercher le riture, que les nuits plus longues rende beſoins plus preſſans pendant le jour, qu face de la terre préſente moins de ſubſtan ils puiſſent ſe nourrir, que les alimens ſ rares ou plus difficiles à trouver, comme

s les temps de forte gelée & dans ceux où campagne eſt couverte de neige.

nière de prendre les petits oiſeaux avec des filets nommés nappes.

Les oiſeleurs, dont le but eſt de prendre des *aux*, qu'ils nourriſſent & qu'ils conſervent en e, ſe ſervent, pour cette chaſſe, de deux filets dix à douze pieds de long, ſur quatre environ large, tendus & attachés à des tringles ou ſis de bois; on les nomme *nappes*. Le chaſſeur e ces filets paralellement & horiſontalement ſur terrein plat & uni, dans un champ découvert, s de quelque haie, de la liſière d'un bois, ou quelque boſquet au moins; il laiſſe entre les x filets autant d'eſpace vuide qu'ils peuvent couvrir enſemble étant raprochés & réunis à é l'un de l'autre; il répand du grain dans cet ace; il y place, de diſtance en diſtance, des *aux* de différentes eſpèces, retenus par une elle attachée d'un bout à un des pieds d'un oi*au* & de l'autre bout à un piquet enfoncé à ur de terre.

L'oiſeleur ſe retire enſuite à ſoixante ou quatre-ngt-pas des filets; il s'aſſit dans un endroit d'où e ligne qu'on prolongeroit paſſeroit au milieu l'eſpace vuide, entre les deux filets, & traverroit cet eſpace ſuivant ſa longueur; il a le viſage urné du côté des filets; il tient en ſa main des cordes ui y aboutiſſent & qui ſervent à les faire agir; a auſſi, près de lui, des ficelles attachées à elles qui retiennent les *oiſeaux* diſperſés dans eſpace vuide entre les deux filets; il tire doucement ces ficelles pour que l'impreſſion qu'elles comuniquent aux *oiſeaux* captifs, les détermine à oltiger & à ſe donner des mouvemens qui ſont ropres à tromper & à attirer les *oiſeaux* libres. uand cette ruſe & l'apât du grain répandu entre s filets ont fait donner une ſuffiſante quantité *oiſeaux* dans le piége, l'oiſeleur tire promptement avec force les cordes attachées aux filets; ils élèvent à l'inſtant, & par un mouvement de aſcule, ſe rapprochant l'un de l'autre, ils couvrent eſpace qui avoit été laiſſé vuide entre eux, ils rrêtent, dans leur mouvement, & abaiſſent ſous eurs réſeaux, dans leur chute, les *oiſeaux* qui renoient leur eſſor pour échapper au danger.

C'eſt de la manière que je viens de décrire que es oiſeleurs prennent les *chardonnerets*, les *bouvreuils*, es *pinſons*, ſoit les communs, ſoit les *pinſons d'Ardennes*, les *linottes*, les *cabarets*, les *bruants*, les *erdiers*, les *moineaux francs*, les *friquets*, les *tarins*; en énéral tous les petits *oiſeaux* qui vivent de grain.

Suivant que les oiſeleurs tendent leurs filets près les endroits plus fréquentés par certaines eſpèces que par d'autres, ils prennent des individus de es eſpèces en plus grande quantité qu'ils ne prennent d'*oiſeaux* d'autres eſpèces. Ainſi les oiſeeurs tendent, pour le *moineau franc*, près des lieux habités, ſur les liſières des bois pour le *friquet*, le long des chemins, pour le *verdier* & le *pinſon*, près des haies, pour le *chardonneret*, &c.

Indépendamment des *oiſeaux* qui vivent de grain, les oiſeleurs prennent aſſez ſouvent, en même-temps, & de la manière que je viens d'expoſer, ſur-tout lorſque le temps eſt très-froid & que la terre eſt couverte de neige, quelques *oiſeaux* qui vivent d'inſectes, tels que les *bergeronnettes*, les *lavandières*, les *traquets*, les *méſanges*, les *paſſes-buſe*, les *roitelets*, les *foucis*, les *roſſignols de murailles*, les *fauvettes*, &c.; les différentes eſpèces de *pies-grièches*, & même, quoique plus rarement, des *hobreaux*, des *creſſerelles*, des *éperviers*, qui ſe jettent ſur les *oiſeaux* captifs qui ſervent d'appellans, & que l'oiſeleur a fixés ſur l'eſpace vuide entre les filets qu'il a tendus.

Enfin, les oiſeleurs prennent au commencement de l'automne des *ortolans* à cette chaſſe, que j'ai détaillée, parce qu'elle eſt la plus uſitée aux environs de Paris, celle par le moyen de laquelle on prend un plus grand nombre d'*oiſeaux* de différentes eſpèces, on en prend une plus grande quantité de chaque eſpèce, & on eſt plus aſſuré de les moins bleſſer.

Lorſque les oiſeleurs veulent prendre des *ortolans*, ils tendent en plein champ, s'arrangent de façon qu'ils aient le viſage tourné contre le vent, à l'oppoſé duquel les *ortolans* font leur route; ils répandent du millet pour apât, & ils placent entre les filets quelques *ortolans* qu'ils ont nourris & conſervés en cage. Ceux qui ſont libres volent haut & par bandes; auſſi-tôt que les oiſeleurs, attentifs à ce qui ſe paſſe, en apperçoivent en l'air, ils mettent les *ortolans* captifs en mouvement par le moyen des ficelles qui leur correſpondent, & ils attendent l'inſtant favorable d'une capture, dont une partie eſt la rétribution qu'ils paient dans les capitaineries, pour avoir le droit de tendre leurs filets, dont l'excédent au droit qui leur eſt impoſé, ſuivant l'étendue du terrein où ils peuvent tendre, leur fournit un des plus grands gains que leur procure un métier peu lucratif.

Manière de prendre les petits oiſeaux à la pinſonnée.

C'eſt une chaſſe qui ſe fait de nuit, dans les taillis, ou le long des haies, & dans laquelle on aſſomme les *oiſeaux*.

Les chaſſeurs ſe muniſſent d'un bâton long de deux pieds & demi environ, terminé à un bout par une palette en forme de battoir à jouer à la paume, longue de ſix pouces & large de quatre; ils portent, ſous le bras droit, cette ſorte de maſſue, dont le manche doit être aſſez gros pour être empoigné à pleine main; chaque chaſſeur tient de la main gauche une chandelle allumée, entre le doigt du milieu & l'annulaire près de la paume de la main, au-deſſus de laquelle le haut

de la chandelle s'élève d'environ deux pouces, & le reſte paſſe en deſſous ſuivant ſa longueur. Le chaſſeur recourbe les doigts de la main gauche, dont le dedans eſt tourné en haut & le deſſus vers la terre ; il interpoſe, entre la lumière & ſes yeux, la main droite qu'il tient étendue, il s'approche des haies ou des taillis dans cette diſpoſition, à la faveur de laquelle il voit mieux & eſt moins apperçu ; auſſi-tôt qu'il a découvert de petits *oiſeaux* perchés, il ſaiſit de la main droite le battoir qu'il porte ſous le bras, il frappe vigoureuſement avec la palette ſur ce qu'il a apperçu, & à la faveur de la lumière qu'il porte il ramaſſe à terre les *oiſeaux* qu'il a fait tomber. Les coups qu'il frappe doivent être forts & précipités, pour que les branchages n'en arrêtent pas l'effet, & que les *oiſeaux* n'aient pas le temps de ſe ſauver.

Un plus grand ou moins grand nombre de chaſſeurs à la fois peut exécuter cette chaſſe, en ſe ſéparant à vingt pas environ les uns des autres ; mais on doit obſerver le plus grand ſilence & faire le moins de bruit qu'il eſt poſſible. Lorſqu'on a frappé les premiers coups, il eſt indiſpenſable de ſe porter à une certaine diſtance, puiſque le bruit a dû néceſſairement effrayer & faire fuir tous les *oiſeaux* qui étoient aux environs.

La *pinſonnée* eſt une chaſſe deſtructive, qui ne peut être bonne que pour diminuer la quantité des *oiſeaux* trop nombreux, qui en procure fort peu dont la viande ſoit un bon aliment, & comme amuſement, elle n'offre que le plaiſir groſſier d'aſſommer des animaux ſurpris dans la nuit, qui, à cauſe de l'impoſſibilité d'éviter alors le danger, devroit être du moins, pour tous les êtres vivans, un temps de ſureté, comme elle eſt celui du repos.

On donne encore le nom de *pinſonnée* à deux autres eſpèces de chaſſe qui ſe font auſſi de nuit ; il ſuffit, pour la première, de porter une baguette longue de cinq pieds environ, percée à un bout d'un trou gros comme le tuyau d'une plume de l'aile d'un pigeon ; on ſe munit d'ailleurs de gluaux long de cinq à ſix pouces enfermées dans un morceau de parchemin & l'on porte une chandelle allumée, qu'on tient & dont on ſe ſert comme dans la première manière de chaſſer à la *pinſonnée*. Auſſi-tôt qu'on apperçoit un *oiſeau* endormi, la tête cachée ſous une de ſes ailes, on adapte un gluau au trou de la baguette, ſans l'enfoncer que légèrement ; on touche, avec l'extrêmité du gluau, le ventre de l'*oiſeau* ; il s'éveille, étend les ailes, elles s'embarraſſent au gluau ; l'*oiſeau* fait effort pour s'envoler & tombe avec le gluau qui l'empêche de pouvoir ſe ſauver. On le ramaſſe & on le tue promptement de peur que ſon cri n'éveille les autres *oiſeaux* & ne leur donne l'alarme ; car rien ne trouble cette chaſſe & n'y nuit que le bruit : elle réuſſit parfaitement ſi le calme eſt profond, la nuit obſcure & le temps froid.

La troiſième manière de prendre des *oiſeaux* à la *pinſonnée*, exige plus d'adreſſe que les deux premières, & peut, par cette raiſon, quoiqu'on y prenne moins d'*oiſeaux*, être à plus juſte titre regardée comme un amuſement ; elle ſe fait à trois perſonnes ; la première porte un rameau dont la tige a quatre à cinq pieds, dont la tête eſt diſpoſée en éventail, & n'eſt compoſée que de menus brins qu'on a couverts de glu.

Le ſecond chaſſeur porte une torche de paille allumée ou autre matière qui répande beaucoup de clarté en brûlant.

Le troiſième chaſſeur bat les haies, les buiſſons ou les taillis que les deux autres ne font que côtoyer. Les *oiſeaux* effrayés s'envolent, ſe portent vers la lumière, autour de laquelle ils tournent ; l'adreſſe néceſſaire pour cette chaſſe, conſiſte, par raport à celui qui porte le rameau chargé de gluaux, à les préſenter aux *oiſeaux*, à les en toucher pendant qu'ils volent autour de la lumière & à les faire tomber par ce moyen.

Manière de prendre les oiſeaux à la pipée.

La *pipée* eſt une chaſſe qui ſe fait avec des gluaux, ſur leſquels on attire les *oiſeaux* en imitant leur cri, & particulièrement celui de la *chouette*. On prend à cette chaſſe beaucoup d'*oiſeaux* de taille & d'eſpèces différentes ; mais parmi leſquels les *grives* ſont à-peu-près les ſeuls qui ſoient bons à manger. C'eſt par cette raiſon qu'on fait cette chaſſe plus ordinairement en automne qu'en tout autre temps, & pendant les vendanges, parce qu'il y a alors une plus grande quantité de *grives*. La *pipée* ne réuſſit d'ailleurs que très-médiocrement au printemps & en été ; ſa ſaiſon eſt donc l'automne ; l'heure la plus favorable eſt une demi-heure avant le coucher du ſoleil, ou le matin dès l'aube du jour juſqu'au ſoleil levé ; le lieu le plus convenable eſt un taillis touffu de ſept à huit ans de coupe. On y choiſit, dans une clarière, en un endroit écarté des routes, un arbre de vingt à vingt-quatre pieds de haut ; on en abat les branches, à la réſerve d'un certain nombre des principales que l'on conſerve, mais que l'on dépouille de tous leurs rameaux ; il faut, autant qu'il eſt poſſible, que la tête de l'arbre émondé, ait la forme d'une coupe ou d'un verre à boire, & que les branches qu'on a conſervées ne ſoient pas perpendiculaires au-deſſus les unes des autres, mais qu'elles ſe rencontrent dans des eſpaces vuides entre le trajet qu'elles ſuivent ; on y fait de trois doigts en trois doigts, avec une ſerpe, des entailles obliques ; on enfonce, dans chaque entaille, un gluau ou un petit bâton long d'un pied environ, couvert de glu dans les trois quarts de ſa longueur, qu'on manie, & qu'on ajuſte à l'entaille par le bout qui n'eſt pas englué. On a eu ſoin de préparer les gluaux d'avance, & de s'en munir de quelques milliers ; on les roule dans un parchemin mouillé pour qu'ils ne s'y attachent pas, pour ne

pas ſalir, & pour les garantir eux-mêmes des
ures qui s'y attacheroient.

L'arbre étant préparé & couvert de gluaux, on
eſſe une loge autour de ſon tronc : on la fait
ec des rameaux qu'on coupe dans le taillis ; on
enfonce en terre par leur baſe à environ quatre
ds de l'arbre dont on veut entourer le tronc,
n les incline de façon que leurs cimes touchent
ronc de l'arbre, & s'y réuniſſent comme au-
d'un centre commun. La loge doit être aſſez
euſe pour contenir quatre ou cinq perſonnes,
ez haute pour qu'elles y ſoient commodément ;
laiſſe quelques ouvertures aſſez grandes pour y
oir paſſer ; elles ſervent d'entrée & à décou-
ce qui ſe paſſe.

n coupe, depuis la loge, & tout autour,
u'à la diſtance de trente à quarante pas, les
ches qui feroient obſtacle, on éclaircit le
ein, & l'on n'y laiſſe que quelques rameaux
on couvre de gluaux de la même manière que
bre principal.

Les préparatifs achevés, les chaſſeurs ſe retirent
s la loge, & tous y gardent le plus profond
nce, excepté celui qui doit *piper*, ou imiter
cri des différens *oiſeaux*. Il y réuſſit par divers
yens qu'il emploie ſucceſſivement, & dans
dre qui ſuit : il ſe ſert d'abord d'un *morceau
ferblanc*, plié en deux, de la forme & de la
ndeur d'une feuille de lierre, auſſi pliée ſur
e-même ; les bords de cet inſtrument ſont
platis, appliqués l'un contre l'autre, il eſt ar-
ndi & concave vers ſon fond, dont le milieu
percé d'un trou rond du diamètre d'un pois.
u défaut de cet inſtrument le chaſſeur ſe ſert
ne feuille de lierre pliée dans ſa longueur,
rcée dans ſon milieu d'un trou rond. Il paſſe
ndex de la main gauche entre la duplicature de
feuille, le courbe de manière que la jointure
ponde au trou, tandis que du pouce & de l'index,
contient les bords appliqués l'un à l'autre ; il
pince avec les lèvres, & ſon ſouffle à travers
tte feuille ou à travers l'inſtrument de ferblanc,
ite le cri du *geai*. A ce ſon on voit arriver
roitelets les premiers, ils ſont bientôt ſuivis
r les *rouges-gorges*, enſuite viennent les *méſanges*,
après elles les *pinſons*. On ramaſſe le premier de
ux-ci qui ſe prend & qui tombe avec le gluau qu'il
touché : on l'emporte, on le fait crier dans la
ge par les tourmens qu'on lui fait endurer ; car
our réuſſir à la *pipée*, il faut joindre la cruauté
la ruſe.

Les *geais* & les *pies* arrivent aux cris du *pinſon ;*
ors le *pipeur* change d'*apeau ;* il ſe ſert d'une
rte d'*anche*, faite de deux morceaux de bois,
ngs comme le doigt & gros comme un demi-
avers de doigt, entre leſquels eſt placé un
ban de ſoie, ou il prend une feuille de *gramen*
chiendent, dont il a eu ſoin d'aporter un pa-
et dans la loge ; il l'étend à plat entre ſes deux
vres avec leſquelles il la pince, ayant ſoin de
ne l'enfoncer que juſqu'au milieu de ſa largeur ; ſon ſouffle imite alors le cri de la *chouette*. A ce ſon, les *pies* & les *geais*, qui ne s'étoient aprochés qu'aux environs, aux cris du *pinſon*, ſe précipitent ſur l'arbre au-deſſus de la loge, & en tombent embarraſſés par les gluaux. On ſaiſit un *geai* ou une *pie*, comme on a fait un *pinſon*, & leurs cris attirent encore plus puiſſamment tous les *oiſeaux* de leur eſpèce qui les entendent des environs.

Cependant les *merles* plus méfians que les autres *oiſeaux*, rodent autour du lieu où ſe fait la *pipée*, en aprochent moins, & ne ſe prennent guère qu'aux gluaux préparés dans les clarières. Auſſitôt qu'on en a pris un, on attire par ſes cris les autres *merles* & les *grives*, qui arrivent les dernières, mais qui ſe précipitent inconſidérément ſur les gluaux ; lorſqu'on n'en voit plus venir, on peut être aſſuré que l'heure de la chaſſe eſt paſſée, & qu'on attendroit vainement plus long-temps.

Il ſuit, de ce que je viens d'expoſer, que la *pipée* eſt l'art d'attirer les *oiſeaux* en imitant leur cri. Il ſeroit donc plus ſimple, & je crois plus ſûr, de porter d'abord dans la loge les *oiſeaux* dont on veut imiter le cri, d'autant plus que ces *oiſeaux* ne ſont ni rares, ni difficiles à ſe procurer d'une autre manière. Une dernière obſervation, c'eſt que toutes les fois qu'on ſort de la loge pour ramaſſer quelque *oiſeau*, on doit ſe gliſſer, à demi-courbé le long du taillis, ſe montrer le moins & le plus court eſpace de temps qu'on le peut, pour ne pas effrayer les *oiſeaux* qui rodent aux environs.

Manière de prendre les petits oiſeaux à la raſle.

La *raſle* eſt un filet contremaillé, de dix à douze pieds de long, ſur ſix à ſept de large : on le borde des deux côtés, ſuivant ſa longueur, d'une corde, au moyen de laquelle on l'attache à deux perches de douze à quatorze pieds de haut ; on s'en ſert pour prendre la nuit les *oiſeaux* perchés ſur les haies & les taillis : deux perſonnes portent la *raſle* dépliée, tendue ſuivant la direction de la haie ou du taillis & l'en tiennent à cinq à ſix pieds de diſtance. Une troiſième perſonne ſe place en dehors de la *raſle* vers le milieu, & à une diſtance convenable, elle élève une torche de paille allumée ; un quatrième chaſſeur, armé d'une perche, frappe au même inſtant ſur le côté de la haie ou du taillis oppoſé à celui qui eſt du côté de la *raſle*. Les *oiſeaux* effrayés s'envolent du côté où ils aperçoivent de la lumière, ſe jettent dans la *raſle*, & ſe prennent dans les mailles ; il ne faut pas ſonger à les dégager auſſi-tôt qu'il y en a quelques-uns de pris, mais attendre que le batteur n'en faſſe plus ſortir de la haie. Cette chaſſe eſt une de celles dans leſquelles on prend le plus d'*oiſeaux*. Elle exige, comme toutes les chaſſes de nuit, un profond ſilence, que le temps ſoit froid, qu'on chaſſe le long des haies ou des taillis les plus abrités & les mieux garantis du vent du nord,

Manière de prendre les oiſeaux à l'abreuvoir.

Les moyens de prendre les *oiſeaux*, dont nous venons de nous occuper, ne peuvent la plupart être employés que pendant l'hiver; ceux dont je parle en cet article ne ſont bons au contraire à mettre en uſage qu'en été, & ils réuſſiſſent d'autant mieux que la chaleur eſt plus forte. Il y a deux manières de prendre les *oiſeaux* à l'*abreuvoir*. La première s'exécute de la manière ſuivante.

On cherche, dans un taillis, quelque ruiſſeau ou filet d'eau, auquel les *oiſeaux* aient coutume de venir boire. On prépare aux envions un foſſé peu profond, long de quelques pieds, large de douze à dix-huit pouces; on y prépare une entrée pour l'eau qu'on y détourne, & une iſſue pour reprendre ſon premier cours. Le foſſé eſt mieux placé ſi on l'a creuſé ſur un terrein incliné; quand il eſt fait, on couvre avec de la paille l'eau qui coule aux environs, tant au-deſſus qu'au-deſſous; on poſe ſur le bord de l'*abreuvoir*, du côté le plus déclive, un filet qui en égale la longueur. Ce filet, mis à plat contre terre, y eſt fixé du côté de l'eau, à ſes deux bouts, & de diſtance en diſtance, dans ſa longueur, par des crochets enfoncés en terre, qui le contiennent ſans le ſerrer, & laiſſent la liberté de le lever & le faire tourner ſur lui-même, ſans qu'il change de place; aux deux angles oppoſés ſont attachées deux ficelles qui aboutiſſent à une loge préparée à cinquante ou ſoixante pas, dans laquelle le chaſſeur ſe tient caché en attendant le moment de tirer les filets lorſqu'il voit une ſuffiſante quantité d'*oiſeaux* ſur les bords de l'*abreuvoir*.

La ſeconde méthode eſt plus ſimple. Il ſuffit de remarquer une marre dans un bois. On en nétoie le bord, du côté le moins expoſé au ſoleil; on embarraſſe au contraire les autres côtés de rameaux & d'épines qui en empêchent l'aproche; du côté qu'on a nétoyé, on enfonce au bord de l'eau une file de gluaux, longs de huit à dix pouces, inclinés les uns vers les autres & preſſés, ſans l'être aſſez cependant pour ſe toucher même à leur ſommet. De ce même côté, & aux deux extrêmités, on enfonce obliquement en terre quelques branches de huit à dix pieds de haut: on les dépouille de leurs menues branches, & ſur les entailles on fait des hoches dans leſquelles on pique des gluaux. On ſe retire derrière quelques taillis dont on ſoit caché, & d'où cependant on découvre l'*abreuvoir*. Les *oiſeaux* ſe poſent d'abord ſur les branches qu'on a préparées, & tantôt ils s'y prennent, tantôt ils donnent dans les gluaux, en volant des branches à bas pour aller boire.

La dernière moitié du mois d'août & celui de ſeptembre, ſont le temps le plus favorable pour prendre des *oiſeaux* à l'*abreuvoir* de l'une ou l'autre manière, parce que les couvées étant alors finies, & les *oiſeaux* volant en bandes, ils arrivent en plus grand nombre à la fois à l'*abreuvoir*, & cependa chaleurs ſont aſſez grandes pour qu'ils le fréqu ſouvent. Les heures où il ſe prend le plus d'oi ſont le matin de dix à onze heures, l midi de deux à trois, & le ſoir, demi avant le coucher du ſoleil. Il n'eſt pas beſo vertir que ſi l'on ſe ſert de gluaux, il faut ra les *oiſeaux* à meſure qu'ils ſe prennent, & placer par de nouveaux gluaux ceux qu fait tomber.

(*Manière de prendre des oiſeaux à la* foſ

On fait en terre dans un bois, ſur-tout hautes futaies, dans un lieu communéme mide, à l'expoſition du midi ou du cou jamais à celle du nord ou du levant, une profonde de cinq à ſix pouces, large de huit; on attache au fond quelques vers d piqués avec une épingle ou une épine. des bords intérieurs de la *foſſette* on diſp quatre de chiffre, comme on s'en ſert da térieur des maiſons pour prendre les rats ſouris. On poſe ſur la *foſſette* une tuile mieux, un quarré de gazon qu'on a le environs & qui ferme la *foſſette*, excepté où il eſt ſoulevé par le quatre de chiffre ſoutient. Comme cet endroit eſt le ſeul o c'eſt celui par où les oiſeaux, qui ſe nou de vers, apperçoivent ceux qui ſont au f la *foſſette*, & c'eſt celui par où ils cherc les ſaiſir; mais à peine l'oiſeau touche-t-il le de chiffre, qu'il s'abbat & que l'oiſeau ſe pris ſous la tuile ou le gazon. Pour que ait lieu, il faut néceſſairement qu'entre le b la *foſſette* & l'endroit du fond où ſont a les vers, il y ait trop de diſtance pour q ſeau puiſſe les ſaiſir en alongeant le cou, ſoit forcé à faire tomber le quatre de chi voulant deſcendre dans la *foſſette*.

On peut prendre à cette chaſſe des *merl grives*, des *traquets*, & de tous les oiſeaux friands des vers de terre. On y prend p lement des *merles* & des *grives* penda l'hiver.

(*Manière de prendre les oiſeaux à l'*arbr arbrot.)

La chaſſe dont il eſt queſtion dans cet ſe fait en pleine campagne, & peut s'e depuis le mois de ſeptembre juſqu'à celui On choiſit un lieu découvert à quelque d'un bois ou d'un taillis, & qui ne ſoit pa trop voiſin d'une haie. On pique en terre lieu d'un champ quatre ou cinq branches de cinq à ſix pieds; on en entrelace les r pour qu'ils aient plus de ſoutien; on n deſſus trois ou quatre branches d'épines les plus touffues qu'on a pu trouver; on les

par leur extrêmité inférieure entre les rameaux des branches piquées en terre. On a eu ſoin de ſe munir de gluaux longs de huit à dix pouces, enduits de glu dans leur longueur, excepté à deux pouces du plus gros bout qu'on a fendu dans le milieu & qu'on a laiſſé à ſec. On pique les gluaux dans les pointes de l'épine noire, & on les appuie dans leur longueur ſur quelqu'épine ou ſur quelque rameau.

D'un autre côté, on a placé à quelque diſtance de l'*arbrot* des piquets enfoncés en terre, hauts d'environ trois pieds & auxquels on a attaché des cages; elles doivent contenir des oiſeaux de l'eſpèce de ceux qu'on ſouhaite de prendre par préférence : ils ſervent d'appellans. On ſe retire enſuite à l'écart derrière quelque buiſſon, s'il y en a d'aſſez voiſin, ou à couvert de quelques branches enfoncées en terre pour s'en couvrir. Les oiſeaux attirés par ceux qui ſont en cage, viennent pour s'en approcher, ſe poſer ſur la cime de l'*arbrot* & ſe prennent aux gluaux qui y ſont piqués. Auſſitôt qu'on a pris quatre ou cinq oiſeaux, on s'en ſert pour en attirer de nouveaux & augmenter le nombre des appellans. On attache une corde à deux pieux enfoncés en terre & hauts d'environ deux pieds; on lie un fil de deux pieds & un peu plus, à une patte de chacun des oiſeaux nouvellement pris; on attache ces fils de diſtance en diſtance à la premiere corde; on y attache encore une ficelle qu'on prolonge juſqu'au lieu couvert où l'on ſe retire; on la tire lorſqu'on apperçoit des oiſeaux en l'air, ſon impreſſion communiquée à ceux qui ſont liés par le pied, les met en un mouvement qui les fait remarquer des oiſeaux qui volent aux environs, & qui avant de deſcendre ſur le lieu où ils les voient, ſe poſent ſur l'*arbrot*. Car les oiſeaux qui deſcendent d'un lieu élevé vers un lieu bas où quelque choſe les attire, ne s'y portent pas d'abord; mais s'il y a aux environs quelque branche propre à les recevoir, ils ne manquent pas de s'y poſer, d'y conſidérer d'abord l'objet qui les a frappés, & ils ne ſe portent vers ce dernier, qu'après l'avoir examiné de leur premiere ſtation. Cette manière de diriger leur vol, qu'on pourroit peut-être nommer prudence, eſt cependant ce qui perd les oiſeaux dans diverſes occaſions; car les chaſſeurs, auxquels elle n'a pas échappée, en ont profité pour leur tendre des pièges dreſſés d'après la connoiſſance qu'ils en ont. Tels ſont l'*arbrot*, la *pipée*, &c.

(*Manière de prendre les oiſeaux au* trébuchet.)

Le *trébuchet* eſt une cage faite avec des barreaux de bois arrondis. Sa forme eſt un quarré long; le fond eſt une planche unie, les quatre côtés tiennent enſemble & au fond; mais le deſſus, fait comme les côtés, n'y tient pas : il eſt moins large que l'ouverture de la cage : une corde paſſée en double à travers un trou pratiqué dans le chevron ſupérieur qui ſoutient les barreaux dont les côtés ſont formés, ſert à attacher le deſſus du *trébuchet* ou ſon couvercle. La partie poſtérieure de cette pièce eſt engagée entre les deux cordes; ſur les côtés en-dehors, les deux cordes ſont traverſées par un tourniquet; en faiſant agir chaque tourniquet en ſens contraire, l'un de droite à gauche, l'autre de gauche à droite, on tord les deux cordes & on les raccourcit. Leur raccourciſſement applique les tourniquets contre les côtés, & le frottement qui a lieu ſuffit pour vaincre & arrêter l'effort des cordes qui demeurent torſes : ſi on vient à lever l'extrêmité oppoſée du couvercle, on augmente la torſion des cordes, d'autant qu'on a levé le couvercle; auſſi les cordes en ſe reſtituant, d'autant que cet effort avoit agi ſur elles, font-elles retomber le couvercle auſſitôt qu'on le lâche. Il demeure horiſontal, parce que ſi ſon poids l'entrainoit au-delà, il torderoit de nouveau les cordes.

Pour tendre le *trébuchet*, on ouvre ou on lève le couvercle, & on le retient dans cette poſition par une traverſe de bois en diagonale appuyée contre la partie poſtérieure du *trébuchet* par un bout & par l'autre, qui eſt taillée en biſeau contre la traverſe moyenne du couvercle. Les cordes en réagiſſant appliquent le couvercle contre le morceau de bois & le retiennent levé. Ce même morceau de bois eſt traverſé de *marchettes*. Le moindre poids perpendiculaire appliqué à une de ces *marchettes*, ſuffit pour faire tomber le morceau de bois dont le bout gliſſe ſous la traverſe du couvercle, que l'effort des cordes fait tomber à l'inſtant. C'eſt ce qui arrive auſſi-tôt qu'un oiſeau vient ſe poſer ſur une de ces *marchettes*, & c'eſt ce qu'il ne peut éviter en entrant dans le *trébuchet* pour y profiter de l'apât qu'on a mis ſur le fond.

On prend au *trébuchet* les oiſeaux qui vivent de grains & peu de ceux qui ont une autre nourriture, parce qu'il eſt plus difficile de leur offrir un apât. Cependant on prend au *trébuchet* des *roſſignols*, des *rouges-gorges*, en y mettant des vers dont ces oiſeaux ſont friands. On y prend auſſi très-aiſément & en grand nombre des *méſanges*, en ſe ſervant pour apât, de noix, de noiſette, ou encore mieux de graiſſe, & ſur-tout du ſuif d'une chandelle. L'été & en tout temps, lorſque les vivres ſont abondans, on prend peu d'oiſeaux au *trébuchet*, mais lorſque les vivres manquent on en prend beaucoup.

(*Manière de prendre les oiſeaux qui entrent dans les greniers & dans les granges.*)

Les *moineaux-francs* accoutumés à vivre près des lieux habités, pénètrent hardiment & ſans crainte par-tout où ils ſont attirés par quelqu'aliment qui leur convient; ils entrent dans les greniers & dans les granges pour s'y nourrir des grains qu'on y conſerve, & y cauſent beaucoup de

dommage par leur nombre. Cet objet mérite donc qu'on y faſſe attention. Mais au lieu de s'arrêter, comme pluſieurs perſonnes le pratiquent, à prendre les oiſeaux qui entrent dans les lieux où l'on conſerve les grains, il me ſemble qu'il ſeroit plus avantageux de leur en fermer l'entrée. Ce moyen ne ſeroit pas plus & même moins difficile que de prendre les oiſeaux ; il préviendroit totalement le dégât qu'ils peuvent faire, au lieu que la méthode de les prendre n'empêche qu'en partie le dommage qu'ils cauſent, ne fait que le diminuer, & que leur priſe n'indemniſe pas du tort qu'ils ont pu faire. Il ſuffiroit pour les empêcher d'entrer de boucher tous les trous par où ils peuvent s'introduire, & de griller les fenêtres ou de les fermer avec des filets qui ne gêneroient pas la circulation de l'air. Si l'on néglige ce moyen, qui me ſemble le plus ſûr, & ſi malgré le bénéfice qui réſulteroit de la première miſe, il paroît trop diſpendieux, on peut par les moyens ſuivans diminuer le nombre des oiſeaux, & remédier en partie au dommage qu'ils pourroient cauſer.

S'il s'agit d'un *grenier*, il faut, quand on veut donner la chaſſe aux oiſeaux, en fermer toutes les fenêtres à l'exception de deux ; laiſſer tous les volets ouverts ; tendre à une des deux croiſées laiſſées ouvertes un filet contremaillé qui en bouche exactement l'ouverture ; attacher à l'autre croiſée qui demeure libre & ouverte, une corde diſpoſée, ſuivant l'état des lieux, de façon qu'en la tirant on ferme promptement la croiſée, ſi elle eſt à battans, ou qu'en lâchant la corde elle s'abaiſſe auſſi promptement ſi elle eſt à couliſſe ; la corde dont on ſe ſert doit être prolongée juſqu'au dehors du grenier, & aboutir ſoit à la porte, ſoit dans un corridor ou une pièce voiſine, d'où, regardant par un trou pratiqué pour cet uſage, on tire ou on lâche la corde, pour fermer la croiſée, lorſqu'on voit dans le grenier une ſuffiſante quantité d'oiſeaux. On ouvre à l'inſtant la porte qu'on a ſoin de refermer ſur ſoi, & les oiſeaux ſe précipitent vers la croiſée où eſt tendu le filet ſur lequel ils ſe jettent & dans lequel on les prend. Pour les engager à entrer plus promptement & en plus grand nombre dans le grenier, au moment où tout eſt prêt pour les y prendre, on répand quelques grains, ou un peu de mie de pain, ſur les bords de la croiſée reſtée libre ; on en forme une foible traînée qui vient aboutir à un tas plus conſidérable au milieu du grenier & autour duquel les *moineaux* s'aſſemblent, ſans qu'ils aient, à cauſe de l'éloignement, le temps de regagner la croiſée quand ſon mouvement leur fait prendre la fuite.

S'il s'agit d'une *grange*, on n'y laiſſe qu'une fenêtre ouverte, s'il y en a pluſieurs ; s'il n'y en a point du tout, on fait un trou dans le mur ; on paſſe dans ce trou ou dans la fenêtre une naſſe à prendre du poiſſon, le bout évaſé tourné en-dedans de la grange, le bout étroit en-dehors & bouché avec du foin. On s'en ſert pour clore les ouvertures que la naſſe ne fermeroit pas en n'occupant qu'une partie de l'eſpace du trou ou de la fenêtre. On répand quelques grains en-dehors & en-dedans de la porte par le deſſous de laquelle, communément mal clos, les oiſeaux ont coutume de s'introduire. On fait en-dedans une traînée de grains qui aboutit à un tas dans une diſtance ſuffiſante. Quand on préſume qu'il eſt entré aſſez d'oiſeaux, ce dont on peut juger en les voyant de loin s'approcher de la porte & ſe gliſſer deſſous, on l'entr'ouve, on la referme ſur ſoi, & on fait du bruit ; les oiſeaux n'oſent reprendre cette route & cherchent à ſortir par la naſſe dans laquelle ils ſe trouvent pris & dont on les retire en-dehors. Mais ne ſeroit-il pas plus ſimple & plus avantageux de clore exactement le deſſous des portes, & ne le pourroit-on pas aiſément au moyen d'un ſimple ſeuil en bois ?

On prend par les deux méthodes que je viens de décrire beaucoup de *moineaux-francs*, & avec eux quelques *pinſons*, *verdiers* & *bruants*, qui les ſuivent dans les greniers & dans les granges, ſurtout en hiver & principalement quand la terre eſt couverte de neige. Ce ſont autant d'ennemis de moins, mais qu'on gagneroit plus à ne pas laiſſer entrer qu'à les ſurprendre.

OISEAU appellé VEUVE à Cayenne. *Voyez* SAVANA.

OISEAU-ARCTIQUE. Edw. *tom. III*, *pag.* & *pl.* 149. *Voyez* L'ABBE A LONGUE QUEUE.

OISEAU A RIZ. Catesb. *tom. I*, *pag.* & *pl.* 14. *Voyez* AGRIPENNE.

OISEAU-BRUN A BEC DE GRIMPEREAU. *Grimpereau brun* du Bréſil. *Pl. enl.* 587, *fig.* 1. *Grimpereau noirâtre* du Bréſil. BRISS. *tom. III*, *pl. XXXIII*, *fig.* 3, *genre XLIII.*

La longueur totale de ce *grimpereau* eſt de cinq pouces quatre lignes, & ſon bec ſeul a un pouce de long. Le front & la gorge ſont d'un verd-doré, le reſte de la tête, le derrière du cou, tout le deſſus & le deſſous du corps ſont d'un brun-noirâtre ; le devant du cou eſt d'un rouge-éclatant : cette couleur qui termine les plumes eſt la ſeule qui paroiſſe quand elles ſont couchées, mais lorſqu'on les relève on s'apperçoit qu'en-deſſous du rouge, chaque plume eſt rayée tranſverſalement de verd-bleu, changeant en violet, & que toutes ſont noirâtres à leur origine ; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont d'un violet-éclatant ; les moyennes du même brun que le dos & les grandes, ainſi que les pennes de l'aile & celles de la queue, ſont d'un brun qui tire un peu ſur le roux : le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

M. Briſſon, qui a le premier fait connoître ce *grimpereau*, dit qu'on le trouve au Bréſil. A juger par l'analogie, il paroîtroit plutôt appartenir aux parties méridionales de l'ancien continent : ſon plumage ſe raporte à celui des *grimpereaux* d'A-

des contrées du midi en Aſie, au lieu
eu, le verd, ſont plus communement les
des *grimpereaux* d'Amérique ; d'ailleurs
'ont pas non plus le bec auſſi long que
'ancien continent, & celui dont il s'agit
ng. Enfin, M. Briſſon décrit ce *grimpe-*
me l'ayant vu dans un cabinet où on le
, & il faut avouer que les indications
uve dans les cabinets, ſur les pays d'où
liverſes productions, expoſent ſouvent
priſes, qu'un grand nombre de circonſ-
ut occaſionner & qui en impoſent aux
des objets avant tout autre.

U-CENDRÉ de la Guiane.

n cendré de Cayenne. *Pl. enl.* 687,

-peu-près de la grandeur du *gobe-mouche*
ve aux environs de Paris ; le devant du
bas des joues, la gorge, ſont d'un beau
ſe ſalit ſur le devant du cou, & le reſte
du corps n'eſt que blanchâtre ; le ſom-
derrière de la tête ſont noirs ; le reſte
du corps, les ailes & la queue ſont cen-
grandes couvertures & les pennes des
bordées de blanc ; la queue eſt étagée ;
noir ; les pieds ſont d'un gris-brun.

uffon a ſimplement donné le nom d'*oi-*
é à cette eſpèce, & il remarque qu'il
manakins, à la ſuite deſquels il le place,
ie qui eſt beaucoup plus longue & éta-
regarde plutôt comme étant du même
le *gobe-mouche* dont il m'a paru avoir
res.

-DE-NAZARE.

mte de Buffon s'eſt appliqué à répandre
ur ſur l'hiſtoire de cet oiſeau fort peu
qui ne l'eſt que par des notices inſuf-
quelques voyageurs ; ce que j'ai à en
tièrement extrait de l'ouvrage de l'or-
françois.

de-Nazare eſt plus gros qu'un *cygne* :
plumes il a tout le corps couvert d'un
; & cependant il n'eſt pas abſolument
s, car il en a de noires aux ailes &
ir le croupion, qui lui tiennent lieu de
a le bec gros, recourbé un peu par-
s pieds hauts & couverts d'écailles ;
à chaque pied ; le cri de l'*oiſon*, & ſa
édiocrement bonne.

lier oiſeau tire ſon nom de l'île Nazare
obſervé, entre l'île de Bourbon &
: Cauche l'a anciennement vu dans
e, aujourd'hui l'île de France. Il dit
elle ne pond qu'un œuf, blanc & gros
pain d'un ſou ; qu'elle le dépoſe à terre
its tas d'herbes & de feuilles qu'elle a
ie ſi on tue le petit, on trouve une
dans ſon geſier.

oir décrit l'*oiſeau-de-Nazare* & l'*oiſeau*
vec lequel il a beaucoup de raport,
M. de Buffon les compare chacun au *dronte*, qui leur reſſemble en beaucoup de choſes à tous deux ; mais il ne décide pas ſi ces trois oiſeaux ne forment qu'une eſpèce, ou ſi c'en ſont trois diſtinctes.

Les raports entre les trois oiſeaux ſont 1°. qu'ils appartiennent au même climat ; 2°. qu'ils n'ont été trouvés que dans les îles, & qu'aucun des trois n'a été apperçu dans le continent ; 3°. ils ſe reſſemblent par la groſſeur, par l'impuiſſance de voler, par la forme des aîles, de la queue & du corps entier ; & on leur a trouvé à tous trois une ou pluſieurs pierres dans le geſier.

Comparant enſuite ces oiſeaux deux à deux, le plumage du *dronte* ſe rapproche de celui du *ſolitaire* pour la couleur, & de celui de l'*oiſeau-de-Nazare* pour la qualité de la plume qui n'eſt que du duvet ; & ces deux derniers oiſeaux ſe conviennent encore en ce qu'ils ne pondent qu'un œuf.

Mais le *dronte* & le *ſolitaire* ont quatre doigts & l'*oiſeau-de-Nazare* n'en a que trois ; le *ſolitaire* a ſur les cuiſſes de véritables plumes, & les deux autres n'ont que du duvet ; le *dronte* a les plumes qui bordent la baſe du bec diſpoſées en manière de capuchon & les yeux dans le bec. Léguat n'a rien vu de pareil dans le *ſolitaire*, & il dit au contraire de cet oiſeau, qu'il avoit beaucoup obſervé, que ſa tête eſt ſans crête & ſans huppe : Cauche ne dit rien de celle de l'*oiſeau-de-Nazare* ; enfin la chair des *ſolitaires* eſt excellente, celle de l'*oiſeau-de-Nazare* médiocre, & celle du *dronte* mauvaiſe. Je ne doute pas qu'après avoir lu le parallèle des trois oiſeaux, beaucoup de perſonnes ne ſe décident à les regarder comme autant d'eſpèces diſtinctes ; cependant M. de Buffon après nous avoir avertis qu'il a apporté beaucoup de ſoin à comparer les deſcriptions de ces trois oiſeaux, ne prend point de parti, ne réſout point le problême & engage au contraire les voyageurs à obſerver ces oiſeaux, à en faire une deſcription exacte, & il leur trace le plan des obſervations qu'ils auroient à faire. J'ajouterai pour unique réflexion que malheureuſement pour les progrès de l'ornithologie, ces oiſeaux ne ſe trouvent plus dans les lieux où les premiers navigateurs les ont vus, ou que du moins les recherches pour les retrouver ont été vaines, & qu'ainſi il y a lieu de craindre que ces animaux, qui s'étoient conſervés dans des îles inhabitées, n'aient été détruits entièrement depuis que ces îles ont été peuplées ou fréquentées, & qu'il n'y a guère lieu d'eſpérer de les rencontrer que dans quelque île des mêmes mers qu'on pourroit découvrir & trouver également ſans habitans. Mais l'exiſtence de ces oiſeaux me paroît trop atteſtée pour la révoquer en doute, comme c'eſt le ſentiment de pluſieurs perſonnes, & de ce qu'on ne les trouve plus dans les lieux déſerts où on les a vus autrefois, & qui ſont aujourd'hui peuplés, il s'enſuit ſeulement que l'homme peut détruire des eſpèces, qu'il ne prend pas ſous ſa protection, &

qui ne ſont à l'abri de ſon empire ni par la faculté de le fuir, ni par celle d'échapper à ſes recherches, par la poſſibilité de ſe cacher à la faveur de leur petiteſſe ; la deſtruction de ces animaux doit même être fort prompte par-tout où l'homme s'établit, & elle doit être totale dans une île, lorſqu'il proſcrit une eſpèce, parce qu'elle eſt déſagréable & rebutante, comme celle du *dronte*, ou que la bonté de ſa chair eſt une raiſon de lui faire la guerre, comme il peut être arrivé par raport au *ſolitaire ;* c'en ſeroit une de prendre l'eſpèce ſous ſa protection & de la conſerver : mais les premiers habitans d'une île connoiſſent-ils leurs intérêts, & après combien de ſiècles eſt-ce qu'on eſt par-tout éclairé ſur ſes véritables avantages, qu'on n'abuſe pas de ceux du moment pour penſer aux beſoins de l'avenir ?

OISEAU-DE-NERTE. BEL. *Voyez* LITORNE.

OISEAU DE PARADIS.

Pl. enl. 254.

BRISS. *tom. II, pag.* 130, *pl. XIII, fig.* 1, *genre XX.*

Manucodiata, ou *paradiſæa* en Latin, par la plupart des auteurs.

Les *oiſeaux de paradis* ont quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous ſéparés environ juſqu'à l'origine.

Les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon ; le bec en cône alongé, droit, très-pointu & un peu comprimé par les côtés.

M. Briſſon ajoute à ces caractères deux plumes au-deſſus de la queue plus longues que tout l'oiſeau & qui n'ont de barbes qu'à leur origine & à leur bout ; mais ce caractère ne ſçauroit être employé comme générique, parce qu'il ne convient pas à toutes les eſpèces d'*oiſeaux de paradis*, dont pluſieurs ne ſont connus que depuis la publication de l'ouvrage de M. Briſſon. Il faut donc ſe borner aux caractères empruntés de la forme du bec & des pieds qui ſuffiſent en effet pour faire reconnoître le genre de ces oiſeaux. On peut ajouter pour l'*oiſeau de paradis* proprement dit, par raport au *manucode* & au *magnifique*, les deux filets placés au-deſſus de la queue dont parle M. Briſſon ; par raport au *ſifilet* les trois longs brins qui accompagnent chaque côté de la tête ; & enfin par raport au *manucode* ſurnommé *le ſuperbe*, la touffe de plumes qu'il a de chaque côté & qui lui forme comme une ſeconde aile. Quant au *calybé*, il n'eſt reconnoiſſable que par la conformation du bec & des pieds, & elle ſuffit pour indiquer ſon genre.

Lorſque M. Briſſon écrivoit ſon ornithologie, on ne connoiſſoit que l'*oiſeau de paradis* proprement dit & le *manucode ;* on doit à M. Sonnerat de nous avoir aporté quatre nouvelles eſpèces d'*oiſeaux de paradis* & d'avoir appris que ces oiſeaux ne ſe trouvent qu'à la nouvelle Guinée ; qu'ils en ſont tranſportés aux Moluques, d'où on les croyoit originaires, parce que c'eſt de ces îles qu'on nous les envoye ordinairement.

Il eſt très-difficile de ſe faire une juſte proportions de l'*oiſeau de paradis* propre & des autres oiſeaux du même genre ; en eſt qu'on ne pénètre point ſur les nourriſſent ces beaux oiſeaux, & qu'on n que des peaux mutilées par les peuples auxquels la nature a abandonné ces régi chies d'une partie de ſes plus brillantes tions. Les peaux que ces hommes ſauva tent dans le commerce ſont enfilées d'u qui les alonge outre meſure, en s'étend baſe du bec à l'origine de la queue ; l ſont preſque toujours arrachés & les aile plus ſouvent coupées, au moins en pa cauſe de cet uſage, eſt que ces belles pe vent d'aigrette & d'ornement de coeffure qui les préparent, & que les ailes & les p leur paroiſſent qu'embarraſſans.

M. Briſſon évalue la groſſeur réelle de *de paradis* à celle de l'*étourneau*, & ſa g apparente, à cauſe de la quantité de plu celle d'un *pigeon ;* mais d'après les dimenſi bec & des pieds, l'évaluation de M. Briſſ beaucoup trop baſſe, & à juger par l'analo ces parties, au défaut d'autre meſure, j perſuadé que l'*oiſeau de paradis* n'eſt pas gros que le *geai ;* on ne peut en juger en liſſant ſa peau & en tentant de lui rendr extenſion ; elle eſt exceſſivement épaiſſe, rompt pour peu qu'on eſſaie de la diſt Renonçant donc à une évaluation précise grandeur de l'*oiſeau de paradis*, je me conte d'obſerver que ſon bec eſt long de dix-huit l que ſon pied l'eſt de près de deux pouces ; doigt & l'ongle du milieu ont enſemble un huit lignes.

Les plumes qui couvrent la tête, la gor cou, ſont courtes, ſerrées & roides, cel entourent la baſe du bec ſont d'un noir de v changeant en verd foncé ; le deſſus de la le derrière du cou ſont d'un jaune-pâle, le & la gorge ſont d'un noir de velours ; le du cou eſt d'un verd-doré changeant à re tallique ; tout le reſte du plumage eſt d'un clair, excepté la poitrine & le haut du ve ſont d'un marron-pourpré & tirant ſur dans certains individus ; il faut encore deux touffes de plumes à barbes longues nies, qui prennent naiſſance, une de chaq ſur les flancs, au-deſſous des ailes, & direction eſt en arrière ; ces plumes déco ſont étagées, & les plus longues le ſont de dix-huit pouces ; celles qui ſont plus placées ſous les autres, ſont variées de traits oblongs ſur un fond d'un jaune-d autres ſont d'un jaune-pâle, qui s'affoiblit à que la plume ſe prolonge. Du croupion, a de la queue naiſſent deux filets ou plumes d'environ deux pieds neuf pouces ; elles ſ nies depuis leur origine juſqu'à quatre

noirâtres ; les quatre plus extérieures de chaque côté ſont cependant blanchâtres à leur origine ; le bec, la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes, les ongles ſont noirs.

Cet oiſeau, malgré ſa petiteſſe, affronte comme les autres *petrels*, la rigueur des mers glacées, & s'y avance aux plus grandes hauteurs ; mais ſoit inſtinct qui l'avertit de ſon peu de force, ſoit ſenſations plus fines que celles des autres oiſeaux du même genre, il eſt le premier à prévoir les tempêtes & à chercher un abri contre leur violence ; c'eſt d'où lui a été donné le nom d'*oiſeau de tempête*. Lorſque les marins voient ces oiſeaux ſe réunir, voler en troupes dans le ſillage du vaiſſeau ſous ſon abri, ils ſe regardent comme aſſurés d'être bientôt expoſés à un gros temps, qui ne tarde jamais en effet à ſuccéder à l'apparition des petits *petrels* ; on les trouve, ſuivant les obſervations de M. Forſter, également dans les mers du nord & dans celles du ſud, & preſque ſous toutes les latitudes ; leur vol eſt d'une ſingulière viteſſe ; ils ſe repoſent ſur les vagues couroucées & au milieu des flots agités ; ils courent entre deux lames à fleur de l'eau qu'ils frappent de leurs pieds palmés en ſe balançant avec les ailes demi ouvertes. On trouve au Kamtſchatka un *oiſeau de tempête* dont la pointe des ailes eſt blanche. M. Salerne prétend qu'on en voit un en Italie qui a le plumage à reflets bleus, violets & pourprés ; enfin le *petit petrel* de Suede, dont parle M. Linné, a des mouchetures blanchâtres aux couvertures des ailes ; ce ſont ſans doute de légères variétés dans la même eſpèce.

Un homme qui pêchoit à la ligne ſur le bord de la Seine au-deſſous de Paris, prit, il y a quelques années, un *oiſeau de tempête*, qui, au moment que le pêcheur retiroit ſa ligne, s'étoit jeté ſur le poiſſon qui y étoit accroché ; l'oiſeau l'avala & ſe trouva arrêté par l'ameçon ; on me l'apporta vivant ; il mourut le lendemain. Il avoit ſans doute été pouſſé loin de ſa route par quelque violent coup de vent & il n'avoit pas ſçu ſe retrouver pour retourner du côté de la mer.

Le *rotje* de Groeland & de Spitzberg paroît être notre *oiſeau de tempête* ; mais Mrs Cook & Forſter parlent d'une eſpèce qui diffère par l'habitude de plonger, quoiqu'elle reſſemble d'ailleurs à l'*oiſeau de tempête*.

OISEAU DE RIZ. *Voyez* PADDA.

OISEAU DES BARRIÈRES. C'eſt le nom qu'on donne à Cayenne à un *coucou* de ce climat. *Voyez* COUCOU BRUN VARIÉ DE ROUX.

OISEAU DIABLE. LABAT, *tom. II, pag.* 408 *& ſuiv.*

Nous croyons, avec M. le comte de Buffon, qu'on doit raporter aux *petrels* l'oiſeau que le père Labat appelle *oiſeau diable* ; il le compare, pour la groſſeur, à une jeune *poule* ; il dit que tout ſon plumage eſt noir ; qu'il voit très-bien la nuit, & qu'il ne peut diſcerner les objets pendant le jour. Ces oiſeaux viennent à la Guadeloupe & Domingue vers la fin de ſeptembre ; ils diſ en novembre & reviennent en mars ; ils nid dans des trous en terre le long des plus eſcarpés, ce qui rend leur chaſſe t leuſe ; on prend les petits dans les tro ſont nés, & on en fait de grandes capt le mois de mai, temps où ils commenc en état de voler ; la chair des jeunes eſt délicieux.

OISEAU DUNETTE. *Voyez* GRIVE.

OISEAU DU TROPIQUE. *Voyez* PA QUEUE.

OISEAU-MOUCHE.

Les *oiſeaux-mouches* ſont en général les des oiſeaux ; cependant il y a quelques même quelques *grimpereaux*, auſſi petit plus grands *oiſeaux-mouches*. Ce n'eſt d leur petiteſſe ſeulement qu'on peut les re & il eſt néceſſaire d'employer pour eux méthode que nous ſuivons pour les autre

Les *oiſeaux-mouches* ont quatre doigts, vant, un derrière, tous ſéparés enviro leur origine ; les jambes couvertes de pl qu'au talon.

Le bec effilé, droit, comprimé horiſo & un peu renflé vers le bout :

Les pieds très-courts.

Les caractères dont on vient de lire l tion, ſont ceux que M. Briſſon indique, ſuffiſans pour faire reconnoître les *oiſeaux* & ils répondent en effet à l'objet qu'il s'eſt ces oiſeaux compoſent le XLVe genre de ſa

D'après ce que j'ai déja dit, les *colibri* ques *grimpereaux* pourroient être confo les *oiſeaux-mouches* ; mais on évitera aiſé mépriſe., en faiſant ſeulement attentio *grimpereaux* ont les pieds d'une longue tionnée au reſte du corps, au lieu que & les *oiſeaux-mouches* ont les pieds ſi co ne paroiſſent, pour ainſi dire, compoſ doigts ſeuls : enfin les *colibris* ont le be les *oiſeaux-mouches* l'ont droit ; leur peti pieds courts, leur bec droit, ſont don tères auxquels on ne peut manquer de noître.

Les *oiſeaux-mouches* & les *colibris* diffè des *grimpereaux* par la conformation de elle eſt, dans les derniers, ſemblable du plus grand nombre des oiſeaux ; m deux premiers genres, la langue eſt l'extérieur, à un vers long & délié ; en l on trouve qu'elle eſt formée de deu lindres creux adhérens l'un à l'autre grande partie de leur longueur, & ca ſéparer & de ſe rapprocher à leur extr la même conformation à-peu-près que trompe de pluſieurs inſectes ; il ne qu'il y ait de *pavillon* ou de renfleme mité de la trompe ou de la langue

hes & des *colibris*, comme il n'y en a pas plus à l'extrêmité de la trompe de certains ctes. Mais pour bien juger de cet objet, il fau- t examiner des *oiſeaux-mouches* & des *colibris*, ce que je n'ai pas été à portée de faire.

M. le comte de Buffon avoit prévu, avec fon- ent, que la langue des *oiſeaux-mouches* & des *ris*, qu'on ſçait que ces petits animaux allon- & retirent à volonté, devoit être mue par un haniſme ſemblable à celui qui a lieu pour la ue des *pics*, ſoumiſe aux mêmes mouvemens. minant un jour avec M. Viq Dazyr la collec- précieuſe de M. l'abbé Aubri, curé de Saint- is, il nous fit voir un ſquelete *d'oiſeau-mouche*, paré avec beaucoup de ſoin; on avoit con- é, avec la plus grande attention, la langue, yoide & les fibres muſculaires qui ſervent à mouvemens. Nous reconnûmes que la diſpo- n de ces parties étoit la même que dans les *pics*. le curé de Saint-Louis fit préſent à M. de Viq ſquelete *d'oiſeau-mouche* pour qu'il pût à loiſir fier le raport de ce petit oiſeau avec les *pics*.

ne langue conformée, comme celle que je s de dépeindre, eſt une véritable trompe & un ir. On a penſé très-long-temps, & on croit re généralement qu'elle en fait l'office; que ſeaux-*mouches* & les *colibris* vivent du ſuc des s qu'ils pompent en volant & en ſe ſoutenant ques inſtans autour des fleurs, ſans s'arrêter, ſe poſer & à la manière de certains papillons, oltigent de même autour des fleurs pour le ae objet, & auxquels les naturaliſtes ont donné m de *papillons-bourdons*: cependant M. Badier, a obſervé à la Guadeloupe, penſe que les *ux-mouches* & les *colibris* ſe nourriſſent de s inſectes: ſon ſentiment, qu'il a expoſé dans urnal de phyſique pour le mois de janvier 8, pag. 32, eſt fondé ſur ce qu'il a trouvé des ctes dans l'eſtomac de ces oiſeaux. Mais cette uve ſouffre bien des objections: 1°. on peut poſer à l'obſervation de M. Badier, celle de ane qui a trouvé dans l'eſtomac des mêmes eaux la liqueur miellée des fleurs; 2°. on ne it pas pourquoi la nature auroit donné à la langue ces animaux un appareil inutile: 3°. d'après la formation de leur langue, les *oiſeaux-mouches* les *colibris*, quand ils prendroient des inſectes à manière des autres oiſeaux, c'eſt-à-dire avec la inte de leur bec, ne pourroient pas en faire déglutition, à moins qu'un liquide empâtant les entraînât avec lui en montant dans la trompe en s'y inſinuant par l'action inſpirante de cet or- ne; tout concourt donc à confirmer l'ancienne inion contre le ſentiment nouveau de M. Badier. ais comme les choſes les plus vraiſemblables ne nt pas toujours vraies & qu'on ne doit prononcer e d'après l'obſervation, je ne prétends pas qu'il le abſolument rejetter l'opinion de M. Badier; is je penſe qu'elle a beſoin d'être examinée & rifiée. La préſence des inſectes, dans l'eſtomac de nos petits oiſeaux, ne ſera jamais une preuve ſuffiſante, parce qu'il eſt très-poſſible qu'ils y aient été entraînés avec le ſuc des fleurs; il faudroit donc prouver qu'ils ne vivent pas du ſecond aliment, mais ſeulement du premier, & peut-être font-ils leur nourriture de tous les deux. Si cette conjecture devenoit une vérité, on en devroit la connoiſſance à M. Badier.

Les *oiſeaux-mouches* & les *colibris* appartiennent au nouveau continent: ils y vivent entre les tropiques, dans les contrées les plus chaudes: cependant on en trouve, ſur-tout des *oiſeaux-mouches*, dans des parties tempérées & même dans des climats froids, à la Caroline, à la Louiſiane & juſqu'au Canada; mais ils n'y paſſent que quelques mois de la belle ſaiſon, & ce n'eſt qu'un très-petit nombre d'eſpèces qui fait ces incurſions, au lieu que les eſpèces ſont très-multipliées entre les tropiques.

Les *oiſeaux-mouches* & les *colibris*, remarquables par leur petiteſſe & les autres caractères que j'ai énoncés, le ſont auſſi par la beauté, l'éclat & la richeſſe de leur plumage. En jugeant des choſes à notre manière, on diroit que la nature a pris plaiſir à broyer la topaze, le rubis, le ſaphir & l'émeraude, pour en peindre la robe de ces jolis oiſeaux, ſans que ces pierres perdent rien de leur brillant, de leur coloris & de leur feu; on croiroit de même, que la nature leur prodiguant, peut-être pour les dédommager de leur petiteſſe, ce ſouffle qui eſt le principe de la vie & de l'activité, elle s'eſt plu à en faire des êtres pétulans, toujours en mouvement, ne s'arrêtant dans leur courſe, que quand la lumière leur manque & l'emportant en vivacité, en deſirs & en promptitude ſur tous les autres oiſeaux, comme ils leur cédent en grandeur.

Les *oiſeaux-mouches* & les *colibris* bourdonnent inceſſamment autour des fleurs; ils ne s'arrêtent jamais: le mouvement de leurs ailes eſt ſi rapide qu'ils paroiſſent immobiles; d'une fleur, ils s'élancent à une autre comme un trait; ſouvent ils arrachent & déchirent d'impatience celles qu'ils trouvent fanées; ils ſe pourſuivent fréquemment avec acharnement les uns les autres, & il n'eſt pas rare de les voir s'attacher avec emportement contre des oiſeaux dix fois plus gros qu'eux; ainſi l'impétuoſité des deſirs & la violence ſont, dans toute la nature animée, les compagnes de la vivacité & de l'activité individuelles; ainſi ces dernières qualités ſont, en général, l'apanage des plus petits animaux, & il n'eſt pas moins vrai que ce que nous nommons beauté, ſoit dans la forme, ſoit dans l'éclat des couleurs, appartient le plus ſouvent aux plus petits animaux, aux végétaux les moins grands & aux ſubſtances minérales les moins volumineuſes. Tous les petits animaux ſont, en général, les plus vifs & les plus pétulans; les plus petits quadrupèdes ne ſont pas les plus richement vêtus & ils ſont exception à cet égard; mais c'eſt

parmi les plus petits reptiles, les poiſſons les moins grands, les inſectes plus reſtreints, qu'on trouve les plus brillantes eſpèces de ces animaux, comme aucun oiſeau n'approche des *colibris* & des *oiſeaux-mouches* pour le brillant des couleurs. Il ſeroit aiſé de ſuivre la même comparaiſon par raport aux végétaux & aux minéraux ; il ne faudroit pas choiſir entre les fleurs factices, cultivées & créées par les curieux, mais parmi celles dont le ſein de la terre ſe couvre ſans culture, & l'examen des pierres précieuſes colorées acheveroit de confirmer la propoſition ; mais ſa démonſtration n'entre pas dans mon ſujet.

Cependant ces oiſeaux, ces enfans de la nature, parés de ſes plus riches couleurs, ſont abandonnés par elle aux plus hideux de tous les inſectes. Suivant mademoiſelle Merian, cette araignée, d'une taille énorme, qu'on a nommée araignée *crabe*, détruit beaucoup d'*oiſeaux-mouches* & de *colibris* : jetés à travers ſa toile dans l'impétuoſité du vol qui les emporte, ils y demeurent pris & ſervent de pâture à l'hideux animal qui l'a tiſſue & qui boit leur ſang. Ce fait m'a été confirmé par une dame qui vit à la Guiane & qui prend plaiſir à voir les *oiſeaux-mouches* & les *colibris* multiplier leurs nids ſur des orangers, près deſquels elle a ſoin de faire chercher & détruire les araignées. D'un côté, la nature paroît donc avoir pris plaiſir à prodiguer ſes dons aux plus petits des oiſeaux ; ils ſemblent mériter le nom de ſes *favoris* que leur donne M. de Buffon ; &, d'un autre côté, ces êtres qui nous paroiſſent traités ſi favorablement, elle les livre à un inſecte le plus hideux & le plus dégoûtant, le rebut & le dernier de ſes ouvrages, & elle eſt impénétrable pour nous dans toutes ſes vues, parce que nous ne ſçaurions en juger que d'après nos connoiſſances bornées & nos propres ſentimens qui ne ſont relatifs qu'à nous, ſans pouvoir s'étendre à l'enſemble des êtres. Nous ne jugeons, de ce qui eſt hors de nous, qu'en le comparant à ce que nous trouvons en nous-mêmes : nous n'y ſçaurions rien découvrir de relatif aux vues de la nature en général ; nous manquons donc d'objet de comparaiſon, de regle pour aſſeoir nos jugemens ſur ſes deſſeins.

OISEAU-MOUCHE (le plus petit).

Oiſeau-mouche. BRISS. *tom. III, pag.* 694, *pl. XXXVI, fig.* 1, *genre XLV.*

Le plus petit *oiſeau-mouche* de l'Amérique, *pl. enl.* 276, *fig.* 1.

Plus petit *colibry.* EDW. *tom. II, pag. & pl.* 105.

Cet *oiſeau-mouche*, le plus petit de tous les oiſeaux connus juſqu'à préſent, n'a pas au-delà d'un pouce trois lignes du bout du bec à celui de la queue ; ſon bec a trois lignes & demie ; ſa queue en a quatre ; enſorte qu'il ne reſte pas huit lignes pour la tête, le cou & le corps de l'oiſeau : il a deux pouces quatre lignes de vol ; ſes ailes pliées dépaſſent la queue d'une ligne ; le deſſus de la tête, du cou & de tout le corps eſt d'un verd-doré, à reflets rougeâtres ; la gorge, le du cou & tout le deſſous du corps ſont d' blanc ; les pennes de l'aile ſont d'un noirâ un peu au violet ; les ſix pennes interméd la queue ſont d'un noir brillant, & qui, f la lumière, a l'éclat de l'acier poli ; la p plus extérieure de chaque côté, eſt g toute ſa longueur ; celle qui la précéde depuis ſon origine juſqu'au milieu de ſa l & griſe dans le reſte : le bec, les pieds & l ſont noirâtres ; les pieds ſont garnis d'un de petites plumes décompoſées qui ſont râtres.

Ce petit *oiſeau-mouche* ſe trouve au Bré iſles Antilles : il n'y a pas d'apparence q la Guiane, du moins on ne l'en a pa apporté : j'en conſerve un qui a été env Martinique ſur ſon nid ; il eſt rond, vol & profond, eu égard à l'oiſeau ; mais le de la cavité eſt en raiſon des individus elle eſt deſtinée, & c'eſt l'épaiſſeur des p rend le nid ample ; il eſt compoſé de co fin, contenu en-dehors par des fragmens d J'ai vu pluſieurs de ces nids, tous conſ même, & ſouvent attachés à une feuille ou de citronnier dont ils entouroient le p il y avoit, dans un des nids que j'ai vus, de que leur poſſeſſeur regardoit comme des *l'oiſeau-mouche* ; cela pouvoit être, à en leur groſſeur, qui étoit celle d'une grai riande à-peu-près ; ils étoient d'un gris-b

OISEAU-MOUCHE A COLLIER de BRISS. *Voyez* OISEAU-MOUCHE A GOI la JACOBINE.

OISEAU-MOUCHE A COLLIER dit la JA *Oiſeau-mouche* dit la *Jacobine* de Cay *enl.* 640, *fig.* 2.

Oiſeau-mouche à colller de Surinam. BR *pag.* 713, *genre XLV.*

Colibri au ventre blanc. EDW. *tom.* *pl.* 35.

Sa longueur eſt de quatre pouces de la tête, le haut du cou en arrière, la devant du cou ſont d'un bleu, mêlé d'or très-brillant ; le dos & tout le deſſ ſont d'un verd à reflets dorés ; la poi deſſous du corps ſont d'un beau blanc ſur le bas du cou en arrière, un demi-c même couleur ; les pennes de l'aile ſont violet ; les deux pennes intermédiaires du même verd-doré que le deſſus du quatre latérales, de chaque côté, ſont la queue eſt très-peu fourchue ; le bec, les ongles ſont noirs.

Ou cet *oiſeau-mouche* qu'Edwars & après lui, décrivent comme ſe trouvant eſt un peu différent dans cette Colonie I de ce qu'il eſt à Cayenne, ou la différence comme il eſt plus probable, de ce qu donnée par Edwars ne rend pas parfa

leurs : je n'ai point vu ſur cet *oiſeau-mouche* ; on apporte aſſez ſouvent de la Guiane, de teinte ée, mêlée au bleu de la tête & du cou, dont uance eſt ſeulement foncée & tirant ſur le violet ; plus, les pennes de la queue les plus externes légèrement bordées de bleu-foncé.

OISEAU-MOUCHE A GRAVATE DORÉE de enne, *pl. enl.* 672, *fig.* 3. *Voyez* GRAVATE RÉE.

OISEAU-MOUCHE A GORGE DORÉE du Bréſil, *enl.* 227, *fig.* 2. *Voyez* RUBIS-TOPAZE.

OISEAU-MOUCHE A GORGE ROUGE de la oline. BRISS. *Voyez* RUBIS.

OISEAU-MOUCHE A GORGE ROUGE du Bréſil. ISS. & *pl. enl.* 276, *fig.* 4. *Voyez* RUBIS ERAUDE.

OISEAU-MOUCHE A GORGE TACHETÉE. *dem.* BRISS. *pag.* 706, *pl. XXXVI*, *fig.* 2.

C'eſt une des plus grandes eſpèces de ce genre ; trois pouces onze lignes du bout du bec à celui la queue, cinq pouces trois lignes de vol : tout plumage eſt d'un verd-doré brillant ; excepté ventre, les jambes & les couvertures du deſſous la queue qui ſont cendrés ; de plus, les plumes couvrent la gorge & le devant du cou ſont èrement bordées de blanc ; les pennes de l'aile ſes grandes couvertures ſupérieures ſont d'un n-violet ; la queue eſt d'un noir d'acier poli ; deux pennes du milieu ont des reflets rougeâtres, les latérales ſont terminées de gris ; le demi- ſupérieur eſt noir ; l'inférieur blanchâtre, noir a pointe ; les pieds & les ongles ſont noirs.

Cet *oiſeau-mouche* ſe trouve aſſez fréquemment rmiſles oiſeaux de ce genre qu'on apporte de la uiane.

OISEAU-MOUCHE A GORGE TOPAZE d'Amé- que. BRISS. *Voyez* RUBIS-TOPAZE.

OISEAU-MOUCHE A GORGE TOPAZE du Bréſil. ISS. *Voyez* RUBIS-TOPAZE.

OISEAU-MOUCHE A GORGE VERTE de Cayenne, *enl.* 227, *fig.* 3. *V.* EMERAUDE-AMETHISTE.

OISEAU-MOUCHE A LARGES TUYAUX. *Oiſeau-mouche à larges tuyaux* de Cayenne. *Pl.* 672, *fig.* 2.

Il a quatre pouces huit lignes de long ; la tête, derrière du cou & toutes les parties ſupérieures t d'un verd-doré ſombre & qui a peu d'éclat ; bas des joues, la gorge, le devant du cou & t le deſſous du corps ſont d'un gris de cendre ; deux pennes intermédiaires de la queue ſont n verd-doré ſombre comme le deſſus du corps ; latérales ſont noirâtres, terminées de blanc : ce i diſtingue cet *oiſeau-mouche* de tous les autres, ſt que les grandes pennes des ailes ont leur yau large, épais, applati, courbé dans ſon mi- u & relevé enſuite en forme de coutelas ; ce yau eſt noir & reſſemble à un morceau de ba- ne ; ſa plus grande largeur eſt dans le point de courbure, il va en diminuant vers ſon origine ſa pointe, près de laquelle il ne diffère pas de la forme ordinaire ; les barbes qui accompagnent ces ſinguliers tuyaux ſont courtes & noirâtres ; c'eſt la couleur des moyennes pennes des ailes qui n'ont rien de particulier. Cet *oiſeau-mouche* eſt très-rare, & je ne l'ai vu que deux ou trois fois au plus ; il avoit été envoyé de Cayenne. *Genre XLV.*

OISEAU-MOUCHE A LONGUE QUEUE COULEUR D'ACIER BRUNI.

Oiſeau-mouche à queue fourchue de Cayenne. BRISS *tom. III*, *pag.* 726, *pl. XXXVI*, *fig.* 9, *genre XLV.*

C'eſt le plus grand des *oiſeaux-mouches* connus ; ſa longueur eſt de ſix pouces, du bout du bec à celui de la queue ; il a ſix pouces huit lignes de vol ; le deſſus de la tête, la gorge & le cou d'un bleu-violet éclatant, mêlé de teintes d'un verd-doré ſur le deſſus de la tête & du cou ; tout le corps eſt revêtu de plumes d'un verd-doré brillant, excepté celles qui entourent l'anus & qui ſont blanches, & les plumes qui couvrent le deſſous de la queue, dont la couleur eſt d'un bleu d'acier poli : les pennes de l'aile & ſes grandes couvertures ſont d'un brun-violet : la queue eſt d'un bleu d'acier poli très-éclatant ; les deux pennes du milieu ſont les plus courtes, & les latérales vont en augmentant par degrés ; la plus externe de chaque côté excéde de deux pouces les deux intermédiaires ; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs. M. Briſſon, qui a fait connoître cet *oiſeau-mouche*, dit qu'on le trouve à Cayenne ; il y eſt probablement fort rare, & je ne l'ai jamais vu parmi les oiſeaux envoyés de cette colonie, dont il m'a paſſé ſous les yeux un ſi grand nombre, par le haſard de la poſition dans laquelle je me ſuis trouvé pendant long-temps.

OISEAU-MOUCHE A LONGUE QUEUE NOIRE.

Oiſeau-mouche à tête noire & queue fourchue de la Jamaïque. BRISS. *tom. III*, *pag.* 229, *genre XLV.*

Collibry à tête noire & longue queue. EDW. *tom. I*, *pag. & pl.* 34.

Le corps de cet *oiſeau-mouche* eſt à peine long de deux pouces, tandis que deux des pennes de la queue en ont près de huit : le ſommet de la tête eſt noir ; le dos & le croupion ſont d'un verd-brun-doré ; les côtés de la tête, la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un verd glacé de bleu ; le bord de l'aile eſt blanc ; ſes grandes couvertures & ſes pennes ſont d'un brun-violet ; la plus externe des pennes eſt bordée de blanc : les deux pennes les plus extérieures de la queue ont quatorze lignes de long, les deux ſuivantes ont ſept pouces, la troiſième n'en a qu'un, & les autres pennes vont en diminuant par degrés juſqu'aux deux du milieu qui n'ont que ſix lignes de long : ces pennes ſont noires & n'ont pour barbes qu'un duvet effilé ; elles ont un tuyau très-ferme, excepté la plus longue de chaque côté qui eſt très-flexible. La diſpoſition de ces pennes eſt ſi extraordinaire

qu'il paroît très-probable qu'il y a eu quelque mépriſe dans les deſſins qui ont été faits de cet oiſeau. En ſuppoſant que les deux pennes les plus longues ſont les plus extérieures & non pas les deux ſecondes, comme les auteurs ne les content vraiſemblablement que d'après quelque erreur, les choſes rentreroient à cet égard dans l'ordre ordinaire; il paroît que ce ſentiment eſt celui de M. de Buffon, qui parle des deux longues pennes comme étant les plus extérieures. Le bec eſt jaune, noir à ſa pointe; les pieds & les ongles ſont noirs.

OISEAU-MOUCHE A LONGUE QUEUE, OR, VERD ET BLEU.

Oiſeau-mouche à queue fourchue de la Jamaïque. BRISS. *tom. III, pag.* 728, *genre XLV.*

Colibry verd à longue queue. EDW. *tom. I, pag. & pl.* 33.

Sa longueur eſt à-peu-près de ſept pouces, mais les deux pennes extérieures de la queue ont quatre pouces de long; ainſi celle du corps, en y comprenant le bec, ſe trouve réduite à trois pouces. Le deſſus de la tête eſt bleu; le reſte du plumage eſt d'un verd-doré, excepté l'aile qui eſt d'un brun-pourpré. Les pennes de la queue vont en diminuant des deux plus extérieures qui ont quatre pouces, aux deux du milieu qui n'ont que dix lignes; mais les deux plus longues excèdent celles qui les ſuivent de deux pouces dix lignes; toutes ces plumes brillent de reflets, verds, dorés & bleus: le bec, les pieds & les ongles ſont noirs. On trouve ce bel *oiſeau-mouche* à la Jamaïque.

OISEAU-MOUCHE A OREILLES.

Grand oiſeau-mouche de Cayenne. BRISS. *tom. III, pag.* 722, *pl. XXXVII, fig.* 3, *genre XLV.*

Cet *oiſeau-mouche* eſt un des plus grands de ſon genre; ce n'eſt cependant pas encore le plus grand de ceux qu'on trouve à Cayenne; ſa longueur eſt de quatre pouces ſept lignes; ſon vol de ſix pouces; ſes ailes pliées ſont preſque d'égale longueur avec ſa queue. Il a le deſſus de la tête, le derrière du cou & tout le deſſus du corps d'un verd-doré très-éclatant; ces deux nuances ſont plus nettes & ſe diſtinguent mieux que ſur le plumage de la plupart des autres *oiſeaux-mouches*, quoiqu'elles ſoient également fondues enſemble; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un blanc pur & très-net; deſſous les yeux, de chaque côté de la tête, il y a un trait d'un noir velouté; les plumes qui couvrent le conduit auditif ſont plus longues & plus larges qu'elles n'ont coutume de l'être; elles ne ſont pas non plus décompoſées, comme c'eſt l'ordinaire; mais leurs barbes ſont au contraire réunies étroitement; ces plumes forment de chaque côté une ſorte de panache, ou, ſi l'on veut, une ſorte d'oreille externe; celles qui ſont en devant ſont moins longues & d'un verd-doré; celles qui ſont ſituées en arrière, au nombre de trois ou quatre, ſont plus longues & d'un violet éclatant; les unes & les autres de ces m'ont paru être celles qui couvrent le auditif externe, & que je n'ai pas en effet ſur cet oiſeau telles qu'elles ont coutum M. le comte de Buffon, à qui j'ai com cette obſervation, a porté de ces plumes jugement que j'en avois formé, comme moigne en me faiſant l'honneur de me co caſion de l'obſervation que cet oiſeau fournie. M. Vicq Dazyr a également l'uſage de ces plumes en travaillant à un ſur l'organe de l'ouie des oiſeaux qu'il quelques années à une rentrée publique démie. Je rapporte ſon ſentiment & celui Buffon pour confirmer mon apperçu.

L'*oiſeau-mouche à oreilles* a le bec noir, couverts de plumes brunes, les doigts & noirâtres; les quatre pennes intermédiai queue d'un noir-bleu-foncé, les latérales & les pennes des ailes noires.

La temelle n'a ni trait noir ſous les plumes violettes au nombre de celles vrent le conduit auditif; elles ſont d'aill formées comme dans le mâle, mais to verd-doré.

Ce bel *oiſeau-mouche* fait aſſez ſouve des oiſeaux de ce genre qu'on apport Guiane.

OISEAU-MOUCHE A POITRINE B Surinam. BRISS. *Voyez* ÉMERAUDE-AM

OISEAU-MOUCHE A QUEUE FOURC Cayenne. BRISS. *Voyez* OISEAU-MO LONGUE QUEUE, COULEUR D'ACIER

OISEAU-MOUCHE (petit) A QUEUE CHUE de Cayenne. *Pl. enl.* 672, *fig.* AMETHISTE.

OISEAU-MOUCHE A TÊTE NOIRE E FOURCHUE de la Jamaïque. BRISS. *Voyez* MOUCHE A LONGUE QUEUE NOIRE.

OISEAU-MOUCHE A QUEUE FOUR la Jamaïque. BRISS. *Voyez* OISEAU-M LONGUE QUEUE, OR, VERD ET BLE

OISEAU-MOUCHE A QUEUE FOUR Bréſil. BRISS. *tom. III, pag.* 724, *pl.* *fig.* 5, *genre XLV.*

Sa longueur eſt de quatre pouces & front eſt d'un bleu changeant en un violet le deſſus de la tête d'un verd-doré-f côtés de la tête, la gorge, le cou, le dos pion, la poitrine, le ventre, les côtés, ſcapulaires, les couvertures du deſſus & de la queue & celles du deſſous de l'aile verd-doré éclatant; les jambes ſont brun eſt entouré de plumes blanches; les gra vertures du deſſus de l'aile ſont d'un la queue eſt d'un noir tirant ſur la coule poli; elle eſt un peu fourchue; le bec les pieds ſont couverts juſqu'à l'origine de plumes brunes terminées de bl doigts & les ongles ſont noirs.

n, de qui j'ai emprunté la deſcription
u, dit qu'on le trouve au Bréſil, &
oiſeaux déſignés par la double étoile
qu'il a fait la deſcription d'après le
; ainſi l'on ne peut douter qu'elle ne
pour cet *oiſeau-mouche*, comme pour
ſeaux dont la deſcription eſt accom-
même ſigne; c'eſt ce qui m'a déterminé
er comme différent de l'*or-verd* auquel
e de Buffon le rapporte; je ne crois pas
ue ce ſoit la *guainumbi ſecunda ſpecies*
ve, comme M. Briſſon l'a penſé. Les
de ces deux oiſeaux diffèrent trop pour
comme ne faiſant qu'une eſpèce, &
ur plumage ne ſe rapporte pas non plus
es points.

-MOUCHE A RAQUETTES.

eur eſt d'environ trente lignes; la gorge
nt du cou ſont d'un verd d'émeraude;
& le deſſous du corps ſont d'un verd-
is eſt entouré de plumes blanches; les
ailes ſont d'un brun-noirâtre; celles de
ont d'un noir-verdâtre, avec quelque
nce de couleur dorée; elles ſont ter-
pointe, & leur tuyau eſt blanc-jaunâtre
ros; les deux du milieu excèdent les
nes de dix lignes & n'ont pas la même
ion: ce ſont deux brins dégarnis de
ns leur longueur & qui en ont à leur
de diſpoſées & colorées de façon qu'elles
ie ſorte de palette arrondie, d'un noir
ment nué de verd & de doré: le bec eſt
ieds ſont bruns.

ſpèce eſt très-rare; on en trouve une
is le *Journal de Phyſique* pour le mois de
, *pag.* 466, & M. le comte de Buffon en
me l'ayant décrit d'après un individu
rtie de ma collection. Je ne pus rendre
ce ſçavant, lorſqu'il s'occupoit de cet
quel pays on avoit apporté l'*oiſeau-*
raquettes; je ne l'avois pas reçu directe-
me l'avoit donné à Paris; mais depuis
un qui a été envoyé de Cayenne à
nier. *Genre XLV.*

AU-MOUCHE A VENTRE BLANC
ne. Briss. *Voyez* Cravate dorée.
AU-MOUCHE A VENTRE GRIS de
Briss. *Voyez* Cravate dorée.
U-MOUCHE de Cayenne. Briss. c'eſt le
erd-doré. *Voyez* Verd-doré.
U-MOUCHE de Cayenne (le grand.)
oyez Oiseau-mouche a oreilles.
U-MOUCHE de Cayenne.
mouche tacheté de Cayenne, *Pl. enl.* 276:
3, le 2e, *fig.* 2. Le premier eſt la femelle,
le mâle du *verd-doré*. *Voyez* Verd-

U-MOUCHE de l'Amérique (le plus

Pl. enl. 276, *fig.* 1. *Voyez* Oiseau-mouche (le plus petit.)

Oiseau-mouche de Saint-Domingue. Briss. c'eſt la femelle du *verd-doré*. *Voyez* Verd-doré.

Oiseau-mouche de Surinam. Briss. *tom. III*, *pag.* 701. *Voyez* Oiseau-mouche pourpré.

Oiseau-mouche, dit, la jacobine de Cayenne. *Pl. enl.* 640, *fig.* 2. *Voyez* Oiseau-mouche a collier, dit, la jacobine.

Oiseau-mouche, dit, le hupecol de Cayenne. *Pl. enl.* 640, *fig.* 3. *Voyez* Hupecol.

Oiseau-mouche huppé.

Briss *tom. III*, *pag.* 714, *pl. XXXVII*, *fig.* 2, *genre XLV.*

Oiſeau-mouche huppé de Cayenne. *Pl. enl.* 227, *fig.* 1.

Colibry huppé. Edw. *tom. I*, *pag. & pl.* 37.

Colibri feuillé. Journ. d'obſerv. *pag.* 463.

Petit colibri. Du Tertre, *Hiſt. des Antilles*, *tom. II*, *pag.* 262.

Cet *oiſeau-mouche* eſt un des plus petits & des plus aiſés à reconnoître; ſa longueur totale eſt de trois pouces; ſon bec a ſept lignes de long, & il eſt couvert en-deſſus juſqu'à la moitié de ſa longueur de petites plumes d'un verd-doré très-brillant; celles qui couvrent le devant de la tête ſont de la même couleur; elles vont graduellement en augmentant de longueur, & elles forment une huppe étagée, plus élevée dans ſon milieu que ſur les côtés, & qui ſuffit pour faire reconnoître l'oiſeau dont elle eſt le principal ornement. Elle a beaucoup d'éclat & change en verd d'émeraude ou en couleur d'or, ſuivant la projection de la lumière; le derrière de la tête & du cou & tout le deſſus du corps ſont d'un verd-ſombre qui jette quelques reflets dorés. M. Briſſon dit cependant que ces mêmes parties ont des reflets brillans de cuivre roſette. Je crois que cette différence vient de ce qu'il a décrit des individus conſervés dans la liqueur. J'ai eu occaſion d'obſerver que le plumage paroit alors beaucoup plus doré; mais toutes les peaux ou les oiſeaux deſſéchés qu'on avoit conſervés ſans les mettre dans la liqueur, & dont j'ai vu un grand nombre, ne jettent que peu d'éclat & ſont d'un verd-foncé qui a très-peu de reflets.

La gorge & le devant du cou ſont d'un cendré-brun. Le deſſous du corps eſt d'un brun-noirâtre avec quelque mêlange de verd, ſur-tout aux côtés; les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un noir-violet, bordé de verd-doré; les pennes des ailes ſont d'un brun-noirâtre; celles de la queue d'un noir-violet, excepté les deux du milieu qui ſont d'un verd-doré ſombre; les pieds ſont couverts de plumes brunes juſqu'à l'origine des doigts; le bec, les doigts, les ongles ſont noirs.

Suivant Labat, les mâles ſeuls ſont huppés. Il eſt probable que ſi cette obſervation étoit fondée, du Tertre & Feuillée en euſſent parlé; de plus,

qu'on nous enverroit des femelles avec des mâles, & que par conſéquent on trouveroit dans le même envoi des oiſeaux qui ne différeroient que par le défaut de huppe; c'eſt ce dont je n'ai pas été témoin, quoique j'aie vu un grand nombre de ces oiſeaux, & entre autres plus de quarante qui avoient été raportés dans une même boîte ſans qu'il y en eût un ſeul qui manquât de huppe. C'eſt aſſez pour douter de l'obſervation de Labat & attendre qu'elle ſoit confirmée.

M. Briſſon dit qu'on trouve l'*oiſeau-mouche* huppé à Cayenne, & l'on a ſuivi ce ſentiment dans la planche enluminée; cependant je n'ai jamais vu cet *oiſeau-mouche* dans les envois arrivés de Cayenne, ni je n'ai entendu dire à perſonne l'en avoir reçu. Mais on nous l'envoie des Antilles, & celui dont parle M. Briſſon en avoit probablement été tranſporté à Cayenne, d'où on l'a enſuite envoyé à Paris ſans informer d'où on le tenoit.

OISEAU-MOUCHE HUPPÉ A GORGE TOPAZE de Cayenne. *Pl. enl.* 640, *fig.* 1. *Voyez* RUBIS-TOPAZE.

OISEAU-MOUCHE HUPPÉ de Cayenne. *Pl. enl.* 227, *fig.* 1. *Voyez* OISEAU-MOUCHE HUPPÉ.

OISEAU-MOUCHE POURPRÉ.

Oiſeau-mouche de Surinam. BRISS. *tom. III*, *pag.* 701, *genre XLV.*

Petit colibry brun. EDW. *tom. I*, *pag. & pl.* 32.

Sa longueur eſt d'environ trois pouces; il a le deſſus de la tête, le derrière du cou & tout le deſſus du corps d'un brun-jaunâtre; les côtés de la tête, la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un rouge-bai-clair, avec quelques taches noirâtres ſur la poitrine; il y a de chaque côté au-deſſus des yeux un trait d'un brun-ſombre: les pennes des ailes & celles de la queue ſont de ce brun tirant ſur le violet, qui eſt la couleur des pennes du plus grand nombre des *oiſeaux-mouches*: le bec eſt noir, excepté l'origine du demi-bec inférieur, qui eſt couleur de chair; les pieds & les ongles ſont noirs.

Cet *oiſeau-mouche*, qu'on trouve à Surinam, eſt remarquable en ce qu'il n'a aucun trait de verd-doré, qui eſt la couleur dominante de tous les autres *oiſeaux-mouches* connus. Ne ſeroit-ce qu'une variété individuelle?

OISEAU-MOUCHE VIOLET A QUEUE FOURCHUE.

Oiſeau-mouche à queue fourchue de la Jamaique. BRISS. *tom. III*, *pag.* 732. *pl. XXXVII*, *fig.* 6, *genre XLV.*

Sa longueur eſt de quatre pouces; il a le deſſus de la tête & du cou d'un brun changeant en verd-doré & à reflets rougeâtres; le haut du dos, les plumes ſcapulaires, la poitrine, le ventre, les côtés & les jambes d'un bleu-violet très-éclatant; la gorge, le devant du cou, le bas du dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue d'un verd-doré brillant; celles du deſſous de la queue variées de blanc & de noir; les couvertures du deſſus des ailes d'un très-bea les grandes d'un verd-doré éclatant; les p l'aile & de la queue noires; celles de l vont en augmentant de longueur des intern aux plus extérieures; la queue eſt très-fo le bec eſt noir, les pieds & les ongles ſ râtres. On le trouve au Bréſil, à la Jamai Briſſon ajoute à Cayenne. Je ne l'ai pas v les oiſeaux qui en ont été envoyés; il y blablement fort rare.

OISEAU-MOUCHE VIOLET A QUEUE CHUE de la Jamaïque. BRISS. *Voyez* MOUCHE VIOLET A QUEUE FOURCH

OISEAU nommé CREX. BEL. *hiſt. na pag.* 207. *Voyez* BARGE ABOYEUSE.

OISEAU POURPRÉ A BEC DE GRIM *Grimpereau pourpré* de Virginie. BRISS. *pag.* 654, *genre XLIII.*

Suivant la figure de cet oiſeau, pub Séba, d'après lequel les auteurs qui depuis, en ont parlé, il eſt plus gros q *figue*; tout ſon plumage, compris les a queue, eſt d'une couleur pourprée, unifo le trouve en Virginie, ſelon le même

OISEAU-PRÉDICATEUR. C'eſt un d que les voyageurs ont donné au TOUCA TOUCAN.

OISEAU-RHINOCEROS. *Voyez* CALA

OISEAU-RHINOCEROS. *Pl. enl.* 93. CALAO-RHINOCEROS.

OISEAU-RIEUR. *Voyez* QUAPACTOI

OISEAU ROUGE A BEC DE GRIMPE *Grimpereau rouge* du Méxique. BRISS. *pag.* 651, *genre XLIII.*

C'eſt d'après Séba, que les auteurs de cet oiſeau & qu'ils l'ont placé au no *grimpereaux*: il eſt un peu plus gros que le deſſus de la tête eſt d'un rouge-clair dant brillant; la gorge & le devant du verts; le deſſus du cou, le dos, le cr le deſſous du corps ſont d'un rouge-fo pennes des ailes & celles de la queue ſon dernière couleur, terminées de bleuâ jambes ſont d'un cendré-clair; le bec, & les ongles d'un jaune-pâle.

OISEAU-SAINT-MARTIN.

Pl. enl. 459.

Lanier cendré. BRISS. *tom. I*, *pag.* 3 *VIII.*

Petit oiſeau-Saint-Martin. BEL. *hiſt. n pag.* 104.

Faucon bleu. EDW. *glan. pag.* 33, *ch. pl.* 225.

Harpaye-épervier, par les fauconniers

L'oiſeau-Saint-Martin reſſemble plus à qu'à aucun autre oiſeau de proie, par grêle & déliée, par ſes longs pieds eſ ſon bec court & ſa tête fournie de plum & épaiſſes, enfin, par-tout l'extérieur d

ux ; ils ont tous deux les ailes & la queue longues. *L'oiſeau-Saint-Martin* eſt plus petit a *foubuſe* ; ſa longueur eſt de dix-ſept pouces mi, du bout du bec à celui de la queue ; la le cou, la poitrine, le dos, le croupion, ouvertures des ailes, leurs pennes moyennes lles de la queue en-deſſus, ſont d'un cendré, foncé ſur le haut & le derrière de la tête ; il ſur le devant du bec, à ſa baſe, des poils , courts, inclinés en arrière, qui s'avancent te par-de-là la moitié de la longueur du bec, a portion convexe ; les tiges des couvertures ailes & des pennes moyennes ſont fines & ent un trait noir aſſez remarquable ; un cendré foncé entoure les couvertures, & les pennes ennes ſont terminées par un trait blanc : cette ière couleur eſt celle du ventre, des côtés, jambes & des couvertures du deſſous de la ue ; ſes pennes ſont d'un gris-blanc en-deſſous rminées en-deſſus par un limbe gris-rouſ- e ; les grandes pennes des ailes ſont noires ; ec eſt de cette dernière couleur, avec une que blanchâtre au bord de l'une & l'autre dibule près de la baſe ; les pieds ſont jaunes, ongles noirs.

a deſcription qu'on vient de lire eſt d'après *oiſeau-Saint-Martin* que je conſerve & que j'ai vé expoſé en vente au marché à Paris. Il paroit cette eſpèce eſt ſujette à des variétés qui dé- lent peut-être de l'âge des individus. M. Briſſon ue les plumes blanches qui couvrent le ventre ut le reſte du deſſous du corps ſont marquées oux dans leur milieu ; que le bec eſt d'un ré-bleu. *L'oiſeau-Saint-Martin*, décrit par M^rs. ars & Frichs, a le croupion & la poitrine s & point de mêlange de roux ſur les plumes ntre, *&c.* les grandes pennes des ailes ſont nées de blanc dans l'oiſeau que M. Edwars repréſenter, & le mien, a l'extrêmité des es pennes terminées par un limbe gris-blanc troit. Ces différentes nuances dépendent ſans de l'âge & peut-être du ſexe des individus. *oiſeau-Saint-Martin* eſt aſſez commun en ce, & ſon nom paroit lui avoir été donné qu'il reparoit à l'automne, ſoit qu'il ſoit de ge, ſoit qu'il ſe cache dans les forêts pendant

Quoique muni d'ailes, à la faveur deſquelles t voler avec beaucoup davantage, il raſe ſou- la terre : cette habitude dépend de ſa façon ivre ; il ſe nourrit de petits oiſeaux & auſſi de les & de lézards.

i reçu de Cayenne un oiſeau que je rapporte à *au-Saint-Martin*, parce qu'il en a la forme, les s pieds & tout l'extérieur, avec un plumage très- gne ; il eſt un peu plus petit & d'un cendré ire ſur le brun : cette couleur s'étend également out le corps, elle eſt ſeulement moins foncée e ventre & le deſſous du corps ; la queue eſt ée par deux larges bandes tranſverſales blan- , l'une vers ſon origine, l'autre à deux pouces de ſon extrêmité ; les grandes pennes des ailes ſont noires, ainſi que le bec ; les pieds ſont jaunes, les ongles noirs.

OISEAU (l') ROYAL.

Pl. enl. 265.

BRISS. *tom. V, pag.* 511, *pl. XLI, genre LXXXIV.*

Idem *hiſt. de l'Acad. tom. III, part. III, pag.* 201, *pl.* 28.

Grue panachée d'Afrique. EDW. *tom. IV, pag. & pl.* 192.

L'*oiſeau royal* a beaucoup de traits de reſſemblance avec la *grue* ; il en a l'extérieur en général, mais il en diffère par la forme du bec & par une aigrette qu'il porte ſur le ſommet de la tête. Les *grues* ont le bec gros, long, pointu & liſſe ; celui de l'*oiſeau royal* eſt court, droit & conique vers le bout ; le ſommet de ſa tête eſt armé d'une huppe très-épanouie, compoſée de plumes que M. Briſſon compare à des racines de chiendent. Cette comparaiſon n'en donne pas une idée bien juſte ; car, quoique les brins, dont cette huppe eſt formée ſoient roides & d'une couleur de paille, ils ſont beaucoup moins gros que les racines auxquelles M. Briſſon les compare, & ils n'auroient de reſſemblance avec elles qu'autant qu'on auroit choiſi ces racines fort grêles, ou qu'on les auroit diviſées en filamens : il eſt vrai qu'elles ne reſſembleroient pas mal alors aux plumes de la huppe de l'*oiſeau royal*. Mais la deſcription ſuivante, que j'emprunte de M. de Buffon, donne une idée plus juſte de l'objet qu'il s'agit de faire connoître.

» Sa belle aigrette eſt une houppe épaiſſe, fort » épanouie, & compoſée de brins touffus, de » couleur iſabelle, applatis & filés en ſpirale ; » chaque brin, dans ſa longueur, eſt hériſſé de » très-petits filets à pointe noire & terminée par » un petit pinceau de même couleur. »

La plupart des auteurs faiſant plus d'attention aux traits qui rapprochent l'*oiſeau royal* de la *grue*, qu'à ceux qui l'en diſtinguent, l'ont regardé comme du même genre, & ont penſé même que c'étoit le *grus Balearica* des anciens. Mais ce ſentiment n'eſt appuyé que ſur un paſſage de Pline, qui, ſans décrire la *grue* des îles Baleares, ſe contente de comparer une huppe dont ſa tête eſt ornée, à la huppe du *pic*. Cependant il n'y a nul rapport entre la huppe de ce dernier oiſeau & celle de l'*oiſeau royal*. Ainſi, rien ne nous convainc que ce ſoit le *grus Balearica*, ni ne peut nous faire connoître de quel oiſeau Pline a parlé ſous ce nom. Il faut encore ajouter qu'on ne trouve pas l'*oiſeau royal* dans les îles auxquelles les anciens donnoient le nom de Baleares.

L'*oiſeau royal* eſt beaucoup moins gros que la *grue* & l'eſt un peu plus que le *héron* : Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de deux pieds neuf pouces ; il a cinq pieds ſix pouces de vol, & ſes ailes pliées s'étendent à-peu-près aux trois-quarts de la longueur de ſa queue ; le devant & une partie du ſommet de la tête ſont garnis

OISEAUX

it utile ou agréable de rendre domeſtiques.

obſervé dans le quatrième diſcours traitant de pluſieurs articles en parous reſte à faire dans la famille des acquiſitions, dont les unes ſeroient es ſeroient agréables. Nous avons ens que nous avons crus propres es *oiſeaux* à l'état de domeſticité, rît parmi ceux qui habitent notre 'on les choisît entre les *oiſeaux* ous avons auſſi parlé des ſoins ranſporter ceux-ci. Nous ne répéint ce que nous avons dit ſur ces ous raporterons ici une liſte des roit le plus important ou le plus dre domeſtiques ; & nous prenons eur de ceux qui voudroient s'objet, ſur-tout en faveur des voyails voient d'un coup d'œil ce qu'ils ſporter des pays qu'ils ſe propoſent

climats, qu'il ſeroit utile de rendre domeſtiques.

DE, LA PETITE OUTARDE.

ſeaux ſont recommandables par la chair, & le premier joint à cette aſſe qui le rendroit un objet écono- à l'article de chacun de ces *oiſeaux*, & les moyens de les amener à l'état .

GRISE, LA PERDRIX ROUGE.

ble que ces oiſeaux n'ont pas juſultiplié en domeſticité, parce qu'on fermés trop étroitement, & qu'il s poſſible d'en obtenir le produit, ver par des *poules* les œufs qu'ils domeſticité, comme on le prales *faiſans*. *Voyez* PERDRIX ROUGE.

RAS, tant le grand que le petit.

ſont plus communément connus, ous le nom de *coq de bruyères* ; le celui de *faiſan de montagne*. Ils t l'autre une acquiſition avantageuſe le leur chair & même par leur taille, *de bruyères*. Il n'eſt pas probable amener à l'état de domeſticité au- enlevant des œufs qu'on feroit s *poules* ; & c'eſt de cette première

génération qu'on pourroit eſpérer un produit. Le naturel ſauvage de ces *oiſeaux* exigeroit que pou les premières générations on relâchât quelque choſe des entraves, & qu'on donnât aux *tetras* un peu plus de liberté qu'il ne ſeroit peut-être néceſſaire pour beaucoup d'autres *oiſeaux* ; d'ailleurs la dureté de leur naturel ne paroît ni plus forte, ni plus invincible que celle du *faiſan*, abandonné à lui-même, & que l'homme eſt parvenu à rendre domeſtique au point où il en avoit beſoin. Un autre obſtacle, du côté des *tetras*, c'eſt la manière dont ils ſe nourriſſent ; mais il eſt très-probable que les petits élevés d'abord comme ceux des *faiſans*, s'accoutumeroient, comme ces oiſeaux, à vivre de grains qui n'étoient pas leur nourriture dans l'état de liberté. Quoi qu'il en ſoit, les *tetras* méritent qu'on faſſe pour eux des tentatives dont le ſuccès ne peut être déterminé que par l'expérience. *Voyez* TETRAS (grand) & TETRAS (petit).

LES SARCELLES.

Les anciens les avoient accoutumées à la domeſticité, elles multiplioient dans cet état. Leur chair eſt un mets ſain & agréable. *Voyez* SARCELLE.

L'EIDER.

Cet *oiſeau* eſt une *oie* des pays du nord, de l'ancien & du nouveau continent, qui nous fournit un duvet précieux par ſa légèreté & la propriété qu'il a de conſerver la chaleur des parties ſur leſquelles on l'applique. Ce duvet eſt trop cher pour être d'un uſage commun : l'*oiſeau* qui le fournit mériteroit qu'on eſſayât d'en faire des éducations en grand, comme on le pratique pour l'*oie* & le *canard* communs. *Voyez* EIDER.

LA TADORNE.

C'eſt une eſpèce de très-beau *canard*, qui réunit à ce premier avantage d'être un bon comeſtible. La *tadorne* vit facilement dans la baſſe cour ; elle y féconde les *canes communes*, & les petits qui naiſſent de ce mêlange, plus gros que les *canetons communs*, ſont un mets plus délicat. *Voyez* TADORNE.

GRÈBE.

Le *grèbe* n'eſt recommandable que par la belle fourure qu'il fournit ; mais cette fourure eſt d'un prix conſidérable & il s'en fait un grand commerce dans le Levant. On pourroit eſpérer de faire des élèves de *grèbes*, en les plaçant convenablement ſur le bord des étangs. *Voyez* GRÈBE.

RAMIER.

Les *pigeons-ramiers* s'élèvent & vivent dans la

domeſticité, mais ils n'y multiplient pas : on peut croire qu'ils produiroient ſi on les retenoit par des entraves qu'on ſçût leur cacher & que peu-à-peu on accoutumeroit les générations à la domeſticité : cette tentative ſeroit utile parce que le *ramier* eſt un très-bon gibier ; elle pourroit encore l'être, parce que ces oiſeaux pourroient ſervir à rehauſſer ou relever les races de pluſieurs de nos *pigeons* & elle ſeroit curieuſe, parce qu'elle pourroit nous apprendre ſi les plus groſſes races de nos *pigeons domeſtiques* ne ſont point ſorties des *ramiers*. *Voyez* RAMIER.

Oiſeaux étrangers qu'il ſeroit utile de tranſporter, d'accoutumer au climat & de rendre domeſtiques.

LE DINDON.

Suivant les voyageurs, on trouve ſur les confins de la Louiſiane du côté du nord, dans la Virginie, la Penſylvanie, & pluſieurs autres Provinces de l'Amérique, des *dindons ſauvages* qui pèſent juſqu'à ſoixante livres ; mais il paroit que le poids ordinaire de ces *oiſeaux* eſt de trente à quarante livres. Il ſeroit donc important de nous procurer de ces fortes races qui ſeroient fort utiles, tant par leur propre produit que parce qu'elles releveroient l'eſpèce de nos *dindons*, comme les béliers étrangers accouplés avec nos brebis, ont rendu ou les laines d'une qualité ſupérieure, ou ont fourni des races plus grandes que celles que nous avions avant ces accouplemens. *V.* DINDON.

HOCCOS.

Les *hoccos* ſont des oiſeaux qu'on ne trouve que dans la partie méridionale de l'Amérique ; ils ſont recommandables par la bonté de leur chair & par leur taille : M. Bajon dans ſes mémoires ſur Cayenne, aſſure qu'ils multiplient dans cette colonie en état de domeſticité. On pourroit eſpérer le même avantage de ces *oiſeaux* tranſportés en Europe, ſi on commençoit par les placer dans les provinces méridionales. *Voyez* HOCCO.

KATRAKAS ou PARAQUA.

C'eſt un *oiſeau* qui approche beaucoup des *hoccos* pour les caractères génériques, qu'on trouve dans les mêmes régions & dont la chair eſt eſtimée. Il mériteroit la même tentative à ſon égard que les *hoccos*, & il faudroit s'y prendre de même. *Voyez* KATRAKAS. Il en ſeroit de même du

KAMICHI,

Qui eſt un très-grand *oiſeau* des mêmes contrées, que les mêmes raiſons devroient faire rechercher & pour lequel il faudroit obſerver la même conduite.

AGAMI.

C'eſt un *oiſeau* de la groſſeur d'une *poule*, d'un très-beau plumage, commun à la Guiane ; il y en domeſticité ; il paſſe pour le plus intelligent des *oiſeaux*, & pour le plus aimable par ſes mœurs : il a l'intelligence, les habitudes & la fidélité du chien, dont il eſt le repréſentant parmi les *oiſeaux* : c'eſt un être à la fois aimable, intéreſſant, utile, qui réunit toutes les qualités qui peuvent faire deſirer l'acquiſition de ſon eſpèce. L'énumération des motifs qui devroient engager à la tenter, ſeroit trop longue. *Voyez* AGAMI.

LES TINAMOUS.

Ce ſont des *oiſeaux* qu'on ne trouve que dans les contrées méridionales de l'Amérique. On les connoit dans nos colonies ſous le nom de *perdrix*. Cette dénomination eſt due à une reſſemblance extérieure avec les *perdrix*, & ſur-tout à la bonté & à la délicateſſe de la chair des *tinamous* : il y en a d'auſſi gros que des *poules*, & les autres ne ſont pas moins que les *perdrix* : ils paſſent pour vivre de fruits ; il faudroit donc dans l'eſſai qu'on ſeroit pour les rendre domeſtiques, 1°. enlever des œufs de *tinamous ſauvages* ; 2°. les donner à couver à des *poules* ; 3°. tenter de nourrir les petits avec la mie de pain, des fruits ou des herbes hachés très-menu, & il eſt très-probable qu'on feroit fort bien auſſi de mêler à cette nourriture des vers, des cryſalides ou œufs de fourmis, &c. Car en général les inſectes ſont un aliment néceſſaire à preſque tous les jeunes oiſeaux, & en particulier à ceux des genres avec leſquels les *tinamous* ont le plus de raport ; on pourroit probablement accoutumer par la ſuite ces *oiſeaux* à vivre de grain. Mais les voyageurs auxquels l'acquiſition de ces *oiſeaux* pourra pouvoir mériter leur attention, doivent commencer par ſe mettre au fait des habitudes des *tinamous* en liberté, & ſur-tout de leur manière d'élever leurs petits ; car c'eſt d'après cette connoiſſance qu'on pourra ſtatuer ſur la poſſibilité ou l'impoſſibilité de l'entrepriſe, & qu'on devra la diriger. Je ne porterai pas plus loin cette liſte des *oiſeaux* qu'il ſeroit utile de rendre domeſtiques, quoiqu'elle ne ſoit pas épuiſée : il ſuffit d'avoir offert au zèle des patriotes & des voyageurs, les eſpèces qu'il ſeroit le plus avantageux & le moins difficile de rendre domeſtiques. J'ajouterai à cette énumération qu'en général les voyageurs pourroient rendre, dans le genre dont il s'agit, beaucoup de ſervices à leur patrie, en s'informant dans chaque pays des eſpèces qui y ſont miſes au rang des meilleurs comeſtibles, en prenant connoiſſance de la manière de vivre de ces eſpèces, & en tranſportant celles que leur genre de nourriture rend ſuſceptibles de ce ſoin ; deux conditions qui ſe trouveront plus particulièrement parmi les *oiſeaux granivores* & les *oiſeaux aquatiques proprement dits*.

qu'il ſeroit agréable de tranſporter, & d'a-de ceux de la part deſquels il n'y auroit lieu d'eſpérer qu'ils multipliaſſent.

TOUCANS.
COURLI ROUGE.
COQ DE ROCHE.
COTINGAS.
MOQUEUR.

oiſeaux habitent la partie méridionale de que ; les quatre premiers ſont remarqua- r leur plumage brillant, le dernier par la de ſon chant, & ſur-tout par la facilité qu'il ntrefaire le cri ou le chant des autres *oi-* & en général tous les ſons qu'il entend.
iſeaux vivent de fruits, de baies, d'inſectes ; peut y ſubſtituer la mie de pain humectée. quatrième diſcours général.
iterai à ces *oiſeaux* le *troupiale* qu'on nomme à la Jamaïque & qui, à un plumage très- , joint les habitudes les plus aimables. TROUPIALE.

LES MAINATES.

ont des *oiſeaux* de l'Inde à-peu-près de la du *merle*, dignes qu'on s'en occupe par nes qualités que le *troupiale*. J'en ai vu de à Paris. *Voyez* MAINATE.

qu'il ſeroit agréable de nous procurer & robablement, traités, comme il conviendroit, lieroient ſous notre climat.

os-bec connu ſous le nom de *cardinal*, & rouve dans le nord de l'Amérique.
engalis & les *ſénégalis* qu'on apporte de la Afrique.
veuves, dont on trouve une eſpèce au e d'Angora, & pluſieurs autres eſpèces au Bonne-Eſpérance.
pticolor, eſpèce de *tangara* de la Guiane, par le plumage le plus brillant des petits connus.
, tous les *oiſeaux* à plumage éclatant, ou ables par la beauté de leur chant, qui de grain ou même de baies qu'on peut er par la mie de pain humectée. *Voyez* ne diſcours général.

OISEAUX AQUATIQUES.

ictement parler les *oiſeaux aquatiques* ſont ui nagent, & qui cherchent leur nourri- les eaux ; mais on donne auſſi aſſez ſou- même nom par extenſion aux *oiſeaux*, qui rer dans l'eau, fréquentent ſeulement ſes , ſoit qu'ils y trouvent à vivre, ſoit qu'ils tirent leur nourriture des eaux mêmes. Ainſi les *chevaliers*, le *cul blanc*, qui fréquentent les rivages pour attraper les inſectes qui volent au bord des eaux, ou pour chercher les vers qui ſe cachent dans la vaſe, les *hérons*, les *crabiers* qui côtoient les eaux, les *martins-pêcheurs* qui ſe tiennent près des rivages, pour enlever le poiſſon qui paroît à la ſurface des rivières, des lacs ou des étangs, ſont quelquefois regardés comme *oiſeaux aquatiques*, quoiqu'ils ne nagent pas.

Les *oiſeaux aquatiques* proprement dits, ont les pieds *palmés*, c'eſt-à-dire garnis de membranes, ou qui réuniſſent tous les doigts, ou ceux de devant ſeulement, ne laiſſant que le doigt de derrière libre ; tels ſont parmi les premiers, le *pélican*, le *cormorant*, &c. ; & parmi les ſeconds, les *canards*, les *harles*, les *goëlans*, &c. : d'autres *oiſeaux aquatiques* n'ont que de demi-membranes aux pieds ; c'eſt-à-dire des membranes qui bordent chaque doigt, ſans les lier les uns aux autres, & ces membranes ſont ou *ſimples* ou *feſtonées* ; les membranes ſimples ſont celles qui ne ſont point découpées ſur leur bord, ce qui a lieu par raport aux membranes feſtonées.

Quelques *oiſeaux*, ſans avoir ni de membranes entières, ni de demi-membranes, ne laiſſent pas que de ſe tenir preſque toujours à l'eau & d'être d'excellens nageurs ; telle eſt la *poule d'eau*. Ces *oiſeaux*, quoique privés de membranes qui uniſſent les doigts de leurs pieds, n'en méritent pas moins le nom d'*oiſeaux aquatiques* qu'on leur donne communément.

Parmi les *oiſeaux aquatiques*, pluſieurs ne ſe tiennent qu'en mer, comme les *fous*, les *frégates* & beaucoup d'autres ; il y en a qui ne vivent que ſur les eaux douces, comme certaines eſpèces d'*oies*, de *canards*, &c. ; & d'autres fréquentent également les eaux ſalées & les eaux douces.

La plupart des *oiſeaux aquatiques* qui ne vivent que ſur la mer, ſont en même temps d'excellens nageurs, & ils ont le vol très-léger, très-facile & très-prompt ; ils l'emportent à ce double égard ſur les *oiſeaux* qui ne vivent communément que ſur les eaux douces : ils ont encore l'avantage de pouvoir ſe repoſer ſur les flots, même les plus agités ; ce qui fait que trouvant ſur la ſurface de la mer, & les alimens dont ils ont beſoin, & un lieu de repos par-tout où ils veulent en profiter, ils ſe portent en mer à des diſtances très-conſidérables, & quelquefois à deux & juſqu'à trois cens lieues de toute terre. L'eau eſt leur élément ; ils ne viennent ordinairement à terre que pour y paſſer la nuit ou y faire leur ponte, & beaucoup n'y viennent que pour ce dernier beſoin ; les eaux leur ſont ſi néceſſaires, qu'à peine leurs petits ſont-ils nés qu'ils les y conduiſent ou qu'ils les y tranſportent.

Cependant parmi les *oiſeaux* qui vivent ſur la mer, & qui ſont en général ſi bien pourvus du côté

de la faculté de voler ; il y en a quelques-uns, comme les *manchots*, auxquels la nature l'a abſolument refuſée : ainſi quoique le *vol* ſoit en général un des attributs des oiſeaux, il y a cependant & parmi les *oiſeaux terreſtres* & parmi les *oiſeaux de mer*, des eſpèces qui ne volent jamais.

Les *oiſeaux* qui fréquentent la mer ſe retirent ſur des rochers, des ilots déſerts, & en général dans des lieux inhabités pour s'y repoſer la nuit & y faire leur ponte ; ils ne ſe nourriſſent que de poiſſons, de cruſtacés, de coquillages ou de frai de poiſſon ; ce ſont les *oiſeaux* de rapine de l'élément humide, comme ceux de proie le ſont de l'air. Ils paroiſſent en général mener une vie aſſez miſérable ; ils ſont toujours ou le plus ſouvent maigres ; ils ſemblent ſans ceſſe tourmentés par la faim, dont ils donnent des ſignes par les cris qu'ils pouſſent preſque continuellement. Il peut y avoir des exceptions pour quelques eſpèces ; mais cet état de misère, n'eſt pas moins celui du plus grand nombre.

Les *oiſeaux* qui vivent ſur les eaux douces ont plus de reſſources que ceux qui ne fréquentent que la mer. Les premiers ſe nourriſſent non-ſeulement de poiſſons, de vers, d'inſectes, mais la plupart pâturent & mangent du grain : leur vie eſt donc beaucoup moins chetive ; ils ſont moins criards & communément ils ont plus de chair : elle eſt ſouvent chargée de graiſſe dont les premiers ſont preſque toujours dépourvus. La plupart de ceux-ci ne ſçauroient nous ſervir comme comeſtibles & ils ne nous ſont d'aucun uſage ; il n'y a guère de paſſables ou d'eſtimés parmi eux, comme mets, que ceux qui fréquentent tantôt la mer, tantôt les eaux douces ; tous ceux au contraire qui ne vivent que ſur les lacs, les rivières, les étangs, ſont mis au rang des comeſtibles, & la chair de pluſieurs paſſe pour un mets délicat ; tels ſont le *canard ſauvage*, la *ſarcelle*, &c.

Le plus grand nombre des *oiſeaux aquatiques* qui vivent dans nos contrées ſur les eaux douces, eſt en même-temps du nombre des *oiſeaux de paſſage ;* ils arrivent à l'automne, s'avancent plus ou moins vers les régions du midi, & retournent au printemps vers celles du nord qu'ils avoient abandonnées en hiver. C'eſt dans ces régions vaſtes, incultes, peu habitées, ſur les bords des lacs dont elles ſont couvertes, ſur les terres inondées qu'arroſent à leur embouchure les larges fleuves de ces régions, que les *oiſeaux aquatiques* trouvent le calme, l'abondance, la ſureté néceſſaires pour leur ponte & pour l'éducation de leurs petits.

Toutes les eſpèces ne ſont cependant pas de paſſage, quelques-uns ne quittent jamais nos contrées, & parmi celles qui voyagent, il y a des individus qui demeurent dans nos provinces & qui y nichent, tandis que le gros de l'eſpèce paſſe dans les pays du nord. C'eſt ſur-tout pendant la nuit, ou au moins fort tard le ſoir, & de très-bonne heure le matin, que ces *oiſeaux* paſſ[illegible] voyagent ; la plupart d'entre eux ſe réun[illegible] bandes pour entreprendre le trajet qu'ils [illegible] faire ; ils ont preſque tous un vol très-[illegible] très-ſoutenu ; ils s'abattent pendant le [illegible] les terreins bas & propres à leur fourni[illegible] mens néceſſaires.

Les *oiſeaux aquatiques*, ſoit ceux de [illegible] ceux d'eau douce, ſont fort garnis de [illegible] ils ont de plus un duvet très-propre à [illegible] leur chaleur naturelle ; ils luſtrent ſou[illegible] plumes à la faveur de la ſubſtance on[illegible] eſt dépoſée dans une glande ſituée ſur le[illegible] & ils les rendent par ce moyen impé[illegible] l'eau, qui les ſoutient & leur fournit [illegible] ture, ſans macerer leurs plumes, ſans [illegible] dre, & ſans leur communiquer le [illegible] croiroit qu'ils devroient éprouver ſur [illegible] auſſi les *oiſeaux aquatiques* ne paroiſſent-ils pas en général craindre le froid & ce ſont les êtres animés, vivans hors du ſein des eaux, qu'on trouve le plus avant vers le nord.

Les *oiſeaux*, ſoit de mer, ſoit ceux qui vivent ſur les eaux douces, ſont tous privés de la faculté de chanter ; ils n'ont même qu'une voie rauque & déſagréable où ils pouſſent des cris aigus & perçans. Il faut cependant excepter le *cygne*, ſuivant l'obſervation faite nouvellement par M. l'Abbé Mongez. *Voyez* la fin de l'article du CYGNE.

La force de la voix de ces oiſeaux eſt une ſuite de la longueur de leur *trachée-artère*, & leurs ſons rauques du retentiſſement de l'air dans des cavités cartilagineuſes ſituées à la baſe de la trachée dans la plupart des eſpèces.

Les *oiſeaux* auxquels on donne improprement le nom d'*aquatiques*, ſeulement parce qu'ils fréquentent le bord des eaux & ſans qu'ils nagent à ſa ſurface, ont les jambes dégarnies de plumes au-deſſus du genou, à une plus ou moins grande hauteur, leurs doigts ſont dans beaucoup d'eſpèces très-longs, comme dans les *hérons*, & armés d'ongles auſſi fort longs ; quelques-uns ont les doigts réunis par des membranes qui occupent plus ou moins d'étendue ; & d'autres, ſans être nageurs, ont aux pieds des membranes entières. Tous ces *oiſeaux* ont en général les pieds & le cou fort longs, ainſi que le bec, il eſt de plus, tranchant ſur ſes bords, ce qui le rend propre à ſaiſir & à retenir fortement ; ils vivent les uns de vers qu'ils cherchent dans la vaſe, les autres de reptiles, & la plupart de poiſſons, qu'ils ſaiſiſſent du rivage, quand il paroît à leur portée. Ces derniers ſont contraints par cette manière de vivre, d'attendre ſouvent très-long-temps leur proie, & ils courent riſque d'en manquer quand les eaux ſont agitées, troubles, glacées ou débordées ; leur vie ſeroit alors fort miſérable, & ſouvent ils courroient riſque de la perdre, ſi la facilité qu'ils ont de changer de lieu à la faveur d'un vol aiſé & rapide, ne les mettoit dans le cas de chercher au

à ces *oiſeaux* le nom *d'oiſeaux carnaciers* & celui *d'oiſeaux de rapine*. On les diviſe en *diurnes* & en *nocturnes*.

Si le goût pour la chair & les ſubſtances animales, en général, ſuffiſoit pour que les eſpèces en qui on le remarque fuſſent miſes au rang des *oiſeaux de proie*, cette claſſe ſeroit très-nombreuſe & beaucoup plus que celle des *oiſeaux* qui n'ont point d'appétit pour les mêmes ſubſtances. En effet, preſque tous les *oiſeaux* granivores, la plupart de ceux qui vivent de fruits ou de bayes, ſont friands d'inſectes, de leurs larves, de leurs cryſalides, & beaucoup même ont du goût pour la viande quand ils en rencontrent à leur portée; ainſi la plupart des *oiſeaux*, de ces êtres, dont la gaité & la douceur ſemblent être le caractère & les rendent aimables, ont cependant du goût pour le ſang & la chair; il ne leur manque que la force & des armes pour devenir cruels & ſanguinaires; & ſi ceux qui vivent d'inſectes, de poiſſons, de vers, ne nous affectent pas par leur caractère cruel, comme les *oiſeaux de proie* proprement dits, c'eſt que nous ſommes touchés des maux ſenſibles & évidens que ces derniers font ſouffrir aux victimes qu'ils immolent à leur faim, au lieu que les premiers l'aſſouviſſent en engloutiſſant des animaux qui ne donnent ni par leurs mouvemens, ni par des cris, qu'ils n'ont pas la faculté de pouſſer, aucun ſigne de douleur, & c'eſt ſur-tout parce que les premiers ſaiſiſſent une proie qui fuit & qu'ils verſent le ſang, tandis que les ſeconds ſurprennent la leur, qui n'a pas le temps d'échapper & l'engloutiſſent ſans la déchirer, ſans effuſion de ſes humeurs.

Les *oiſeaux de proie* ſont mieux armés; ils ont des ailes plus amples & des muſcles plus forts que les autres *oiſeaux* en général. C'eſt à ces avantages que ſont dus leur hardieſſe, leur courage & les bonnes qualités réunies aux mauvaiſes qui ne leur manquent pas: leur bec eſt fortement courbé, aceré & tranchant; leur tête eſt groſſe & ſoutient de puiſſans muſcles, deſtinés au mouvement du bec, dont ſa forme, le poids de la tête, la force des muſcles rendent les coups dangereux pour ceux qui les reçoivent, & aſſurés pour ceux qui les portent.

Ils ont les yeux plus grands, plus enfoncés dans l'orbite que les autres *oiſeaux*, ombragés par une ſaillie que forme l'orbite; ces organes ſont pourvus d'une membrane de plus & d'une texture en général plus forte: cette conformation rend la vue des *oiſeaux de proie* plus perçante, plus longue, plus ſûre, & leur procure de grands avantages.

A la faveur de leurs ailes plus amples, garnies de pennes plus ſolides, mues par des muſcles plus forts, les *oiſeaux de proie* gagnent plus aiſément les hautes régions, s'élévent au-deſſus de leurs victimes & les pourſuivent avec plus de vîteſſe que celles-ci n'en peuvent mettre à fuir.

Enfin les *oiſeaux de proie* ont le pied long, grêle; les doigts menus, déliés, alongés, terminés par des ongles longs & très-acérés. Ce ſont de puiſſantes armes, propres à la fois à atteindre de loin, à ſaiſir avec facilité, à retenir par une grande ſurface, à arrêter avec force & à faire de profondes bleſſures. Ces mêmes armes ſont mûes en action par des muſcles très-forts qui agiſſent par de très-longs leviers, & ſouvent après avoir paſſé ſur des poulies de renvoi qui augmentent beaucoup leur action.

Suivant que les différentes parties, dont je viens de parler, ſont plus avantageuſement conformées, l'*oiſeau* qui en eſt pourvu attaque plus aiſément & triomphe plus certainement d'une proie plus puiſſante; & le courage, dont nous lui faiſons honneur, n'eſt qu'une ſuite d'une organiſation plus heureuſe.

C'eſt la différence, dans la ſtructure des pennes des ailes, qui fait que certains *oiſeaux de proie* s'élèvent dans les hautes régions, tandis que d'autres ne peuvent pas en volant atteindre à de ſi grandes hauteurs; les premiers ſont ceux qu'on appelle en fauconnerie, *oiſeaux de haut vol*; & les ſeconds ceux auxquels on donne le nom *d'oiſeaux de bas vol*.

Suivant la conformation de la ſerre, ces mêmes *oiſeaux* ont auſſi plus ou moins d'avantage pour ſaiſir, combattre & terraſſer leur proie. M. *Hubert*, dont les travaux ſur la fauconnerie nous ont été ſi utiles, appelle *oiſeaux nobles* ceux qui ont les doigts longs & déliés, & *oiſeaux ignobles* ceux qui les ont courts & maſſifs.

Il y a des *oiſeaux de proie* dans toutes les contrées; les plus grands vivent ſur les montagnes, & en général dans les lieux déſerts & loin de ceux qui ſont habités; ils doivent, d'après leur manière de vivre, s'éloigner de l'homme, comme l'homme a dû les repouſſer des lieux où il s'eſt fixé; les *aigles* & les *vautours* ſont, en général, les plus grands des *oiſeaux de proie*: le plumage de preſque tous ces *oiſeaux*, de quelque genre qu'ils ſoient, à un fort petit nombre d'exceptions près, n'offre dans tous les pays que des couleurs ſombres, dont le brun & le gris ſont les plus ordinaires; ils n'ont point de chant; leur voix n'eſt qu'un ſon rauque, aigu ou plaintif; leur extérieur eſt triſte & ſombre; ils n'ont rien des graces & de la vivacité des autres *oiſeaux*; ils ne ſe mettent en mouvement que pour découvrir & pourſuivre leur proie; quand ils ſont repus, ils demeurent dans l'inaction ſur les rochers, dans les cavernes ou les retraites qu'ils ont choiſies pour leur ſéjour ordinaire; leur apparition eſt pour les autres *oiſeaux* un ſignal d'allarmes & de calamité; les chants ceſſent dans les airs, leurs habitans diſcontinuent leurs vols & leurs ébats pour ſe réfugier dans l'épaiſſeur des forêts, ſous les plantes qui peuvent les cacher & par-tout où ils croient pouvoir être en ſûreté contre leur ennemi; la mère avertit ſes petits par un cri qu'ils ſçavent diſtinguer; elle les raſſemble, ou ils ſe cachent, tandis qu'elle s'offre ſeule au danger qui

ce n'eſt qu'après que l'*oiſeau de proie* a diſparu, que les chants & les ébats recommencent ; que les femelles rappellent leurs petits, les conduiſent & reprennent pour eux leurs ſoins ordinaires ; ainſi triſtes & ſombres eux-mêmes, les *oiſeaux de proie*, par-tout où ils ſe tranſportent, répandent l'alarme & l'épouvante.

La nature a heureuſement reſtreint leur puiſſance prolifique : ils ſont, en général, moins féconds que les autres *oiſeaux* ; les plus grands ne font qu'une ponte & ne produiſent que deux petits par an ; les autres, ſuivant leur taille, font deux pontes, quelques-uns trois, & chaque ponte eſt de trois ou quatre œufs ; les femelles ſont, parmi ces *oiſeaux*, d'un tiers plus grandes que les mâles, ce qui a fait donner aux derniers le nom de *tiercelet ;* ils ſont moins hardis, moins courageux & moins entreprenans que leurs femelles, preuve bien frappante que ces qualités brillantes ſont dans les *oiſeaux de proie* le réſultat de leur puiſſance & de leur force, l'effet d'une cauſe purement phyſique, & non pas une ſuite d'un principe moral qu'on a vainement tranſporté de l'homme aux animaux dans leſquels il n'exiſte pas.

Les *oiſeaux de proie*, conſidérés relativement aux autres *oiſeaux*, en ſont en général les tyrans ; mais pluſieurs, conſidérés relativement à l'homme, lui ſont utiles par les ſervices qu'il a ſçu en tirer, par l'art qu'il a eu de les dreſſer, de les rendre intelligens & dociles à ſes volontés, & de faire tourner, à ſon profit, leur activité & leur caractère ſanguinaire. Ces *oiſeaux* ſont ceux dont on prend ſoin, qu'on dreſſe & qu'on nourrit dans les fauconneries. *V. Fauconnerie.* L'homme, auquel les autres *oiſeaux de proie* ſont nuiſibles par la part qu'ils s'approprient du gibier dont il ſe nourrit lui-même, les a proſcrits ; il a tourné ſon induſtrie contr'eux, & il empêche, autant qu'il le peut, qu'ils ne ſe multiplient, par la guerre qu'il ne ceſſe de leur faire, & les pièges de diverſes eſpèces qu'il leur tend. C'eſt probablement cette guerre de l'homme, contre les *oiſeaux de proie*, qui a déterminé les plus grands & les plus forts d'entr'eux à ſe retirer ſur les montagnes & les lieux déſerts, où ils ſont moins dans l'abondance, mais où ils trouvent plus de calme & de ſûreté ; les plus petits *oiſeaux* du même genre ſe ſont, au contraire, moins éloignés, parce qu'il leur a été plus facile de ſe dérober à notre pourſuite, & que les forêts ſeules leur ont offert des retraites aſſez ſûres.

Il n'y a que les *oiſeaux de proie diurnes* qui ſoient ſuſceptibles d'être dreſſés, quoiqu'on ne tire pas parti de tous & que nous ne nous ſervions pas des uns, parce qu'ils ſont, comme *l'aigle*, trop puiſſans, & des eſclaves trop difficiles à gouverner ; des autres, parce qu'ils ſont trop mal armés, &, ſuivant notre façon de juger, trop lâches, comme les *vautours* & la *buſe*. Ce ſont donc à ces *oiſeaux*, [illegible]fiers pour nous ſervir, ou trop lâches, [illegible]us, pour nous être utiles, que nous faiſons la guerre ; elle eſt juſte, puiſqu'ils nous ſont nuiſibles ; mais il n'en eſt pas de même de la proſcription *des oiſeaux de nuit* que nous aurions intérêt de prendre ſous notre protection, au lieu de chercher à les détruire.

Il n'y a pas, parmi ceux-ci, d'eſpèces auſſi grandes que parmi les *oiſeaux de proie diurnes* : les *grands ducs*, qui ſont les plus forts de ces *oiſeaux*, n'approchent pas de la taille des *aigles* & des *vautours* ; la plupart d'entr'eux, ſur-tout ceux qui ſont de moyenne ou de petite taille, ne vivent que de quadrupèdes qui nous ſont nuiſibles, & contre la multiplication deſquels ils ſont peut-être une des plus puiſſantes barrières que la nature y ait oppoſées : ce ſont les mulots, les rats, les ſouris, les muſaraignes, les loires, les taupes. Ces quadrupèdes, peu dangereux chacun individuellement, parce qu'ils ſont d'une petite taille, mais qui exercent de ſi grands ravages & font tant de dépenſe parce qu'ils ſont plus féconds, &, par une ſuite néceſſaire, plus nombreux que les autres, ſont le fond de la nourriture des *oiſeaux nocturnes*. Si ces *oiſeaux* ſacrifient à leur apétit quelque menu gibier, ce ne ſont guère que de jeunes lapins qu'ils ſurprennent le ſoir à la *ſortie*, ou le matin à la *rentrée*, & la deſtruction de ce gibier lui-même eſt plus avantageuſe que nuiſible. Combien les habitans de la campagne & les agriculteurs agiſſent-ils donc, d'une manière oppoſée à leurs intérêts, en proſcrivant les *oiſeaux de nuit*, en les harcelant & les pourſuivant ſans relâche, comme on a coutume de le faire ? Mais leur proſcription n'eſt pas ſeulement fondée ſur le faux calcul des dommages qu'on imagine qu'ils cauſent & des avantages réels qu'ils procurent, auxquels on ne fait pas aſſez d'attention ; une ſorte d'antipatie, fondée ſur le préjugé, arme l'homme contre les *oiſeaux de nuit ;* on leur trouve un extérieur déſagréable, & qui ne paroît tel que parce qu'on eſt moins accoutumé à les voir que les autres *oiſeaux* ; que parce qu'on les examine, non dans le temps où ils ſont libres dans leurs mouvemens & agiſſans, mais pendant le jour, & que ces *oiſeaux* voyant mal alors, ont en effet l'air embarraſſé ; que leurs mouvemens ſont contraints & gênés, & qu'ils paroiſſent auſſi lents que les *oiſeaux diurnes* ſont leſtes & agiles : un préjugé plus puiſſant encore, particulièrement attaché à quelques eſpèces de ces *oiſeaux*, ſe répand ſur tout le genre & en fait le malheur de notre part. Le peuple imagine que, parce que quelques eſpèces *d'oiſeaux nocturnes* ſe retirent dans les tours des égliſes & dans les clochers, ils ſont des êtres ſiniſtres, dont la voix appelle les moribonds aux lieux qui leur ſervent de retraite. Futil & ridicule préjugé également nuiſible à l'homme qui conçoit l'effroi & l'épouvante, à la vue & à la voix des *oiſeaux de nuit*, & à ces *oiſeaux* auxquels il a fait déclarer une guerre injuſte.

C'eſt la conformation de leurs yeux, trop ſenſibles pour ſoutenir l'éclat du jour, & telle qu'ils

ont aſſez de clarté dans l'obſcurité de la nuit pour diſtinguer les objets & ſe donner tous les mouvemens dont ils ont beſoin, qui décide de leur rentrée dans les lieux ſombres au lever du ſoleil & de leur ſortie de ces mêmes lieux à ſon coucher : c'eſt parce que les tours & les clochers ſont des lieux obſcurs, & qui leur offrent, dans les trous qu'ils y trouvent, l'ombre dont ils ont beſoin pendant le jour, qu'ils s'y retirent.

La femelle, parmi ces *oiſeaux*, n'eſt pas, comme parmi les *oiſeaux de proie diurnes*, d'un tiers plus grande que ſon mâle ; elle ne le ſurpaſſe point en groſſeur : mais s'il y a une grande différence entre ces *oiſeaux* à cet égard, ils ſe reſſemblent, en ce qu'on en trouve les mêmes genres ſous tous les climats, en ce que, comme dans les *oiſeaux de proie diurnes*, le fond de leur plumage n'offre que des couleurs ternes & ſombres, en ce qu'ils n'ont point de chant & ſeulement un cri, en ce que leurs ailes ſont très-amples, leurs pieds & leurs doigts aſſez longs, ſans l'être autant à proportion que ceux des *oiſeaux de proie diurnes*, en ce qu'il y a beaucoup d'eſpèces analogues dans les deux familles, ſous des climats très-éloignés. Quelques eſpèces *d'oiſeaux de nuit* ſont de plus les mêmes dans toutes les contrées, & ſe trouvent également dans les plus oppoſées. Voyez ce qui a été propoſé ſur la cauſe de ce raport & de cette identité, dans le troiſième diſcours général

Enfin, il n'y a parmi les *oiſeaux noctturnes* que le *grand duc* qui ſoit *oiſeau de fauconnerie*, & il ſert, par la manière dont il eſt dreſſé, à attirer dans le piège les *oiſeaux de proie diurnes* qui ſont libres. *V. Grand duc.*

On ſe ſert encore de quelques-uns des autres *oiſeaux de nuit* pour attirer les petits *oiſeaux* à la pipée : mais ils ne contribuent à cette chaſſe que par leurs cris & comme un objet à la vue duquel les *oiſeaux* qui ſe prennent à la pipée accourent d'auſſi loin qu'ils l'apperçoivent. *V. Pipée.*

OISEAUX DE RAPINE. *Voyez* OISEAUX DE PROIE.

OISEAUX DE RIVAGE. *Voyez* OISEAUX AQUATIQUES.

OISEAUX DIURNES. *V.* OISEAUX DE PROIE.

OISEAUX ERRATIQUES.

Les *oiſeaux erratiques* n'ont point de patrie, à proprement parler ; trouvant par-tout un climat qui leur convient, ou dont ils ne ſentent pas la différence, & rencontrant également par-tout la nourriture dont ils ont beſoin, ils paſſent de régions en régions, ſuivant qu'ils ſont attirés ou chaſſés par l'abondance ou la diſette des vivres ; les *hérons* ſont, parmi les *oiſeaux de rivage*, des *oiſeaux erratiques* : les *goélands*, les *petrels*, &c. qui ſe repoſent ſur les flots, qui ſe portent en mer à des diſtances infinies, ſont des *oiſeaux erratiques* parmi les *oiſeaux de mer*. On trouve ces *oiſeaux* dans tous les climats & ils ſont par-tout les mêmes ; ils arrivent tent, en tout temps, ſans qu'il y ait rien de fixe & de réglé dans leur marche. *V. Troi cours général.*

OISEAUX IGNOBLES (*Faucon*).

Ce ſont les *oiſeaux de proie*, dont les d courts & maſſifs. *Voyez* FAUCONNERIE.

OISEAUX NOBLES. (*Faucon*).

Ce ſont les *oiſeaux de proie* dont les d longs & déliés. *Voyez* FAUCONNERIE.

OISEAUX NOCTURNES. *Voyez* OISE PROIE.

OISEAUX PALMIPEDES. *V.* OISEAU TIQUES.

OISEAUX-SÉDENTAIRES.

Ce nom convient aux *oiſeaux* qui ne jamais le climat où ils ſont nés, qui ne de courtes excurſions & dont les eſpèces s en ſe répendant de proche en proche.

Les *oiſeaux-ſédentaires* ſont tous différe zône torride, de l'ancien & du nouv tinent. Beaucoup d'entre eux ſe correſpo contraire, ſous les zônes tempérées & zônes froides dans les climats qui ſont mêmes parallèles. Il y a apparence que ſemblance & l'identité même qui ſe trouv pluſieurs eſpèces, dépendent de la parité conſtances dans leſquelles vivent ces *oiſea* peu de différence, avec de grands raports que préſente un grand nombre d'eſpèces que le produit de différences légères dan conſtances de la vie, il eſt probable qu'il les climats correſpondans un bien plus gran d'eſpèces *d'oiſeaux*, qui ſont les mêmes, ne le penſons communément ; que ces *oi* n'offrent, avec beaucoup de raports, que rences légères, ne ſont que des variétés y a par conſéquent de grandes réductio dans le nombre des eſpèces. *V. Troiſièm général.*

OISELER. (*Faucon.*)

C'eſt dreſſer ou affaiter un *oiſeau.*

OISELER. (*Chaſſ.*)

C'eſt tendre des filets, des gluaux, ce qui eſt néceſſaire pour les différentes de chaſſer aux petits *oiſeaux.*

OISELEUR.

C'eſt celui qui chaſſe, qui tend aux peti c'eſt auſſi celui qui fait les cages, les f tendre aux oiſeaux.

OISELIER. C'eſt celui qui fait comm ſeaux vivans.

Les *oiſeliers* compoſent à Paris une a breuſe communauté, & qui n'y eſt pas anciennes. Leurs ſtatuts & règlemens le donnés par les officiers des eaux & forêt ceux dont ils ſe ſervent préſentement, leu livrés au mois de mai 1647, par le greffi juriſdiction, comme extrait des anciens

Une prérogative des *oiſeliers*, eſt de f au ſacre de nos rois, par un député de munauté, des oiſeaux qu'il lâche dans

ioment que le prince y entre ; uſage qui ſemble ıtiquer que nos rois ſont regardés comme nos bérateurs ; c'eſt eux en effet qui nous ont affranhis de la barbarie du gouvernement féodal, & prince ſous lequel nous vivons, a prouvé, peu près avoir été témoin de cette coutume à ſon gard, qu'elle pouvoit & devoit lui être appliquée, ans le ſens moral, auſſi juſtement qu'à aucun de os rois les plus zèlés pour le bonheur & la liberté de leurs ſujets.

OLIVAREZ.

C'eſt un *tarin* obſervé par feu M. Commerſon ux environs de Buenos-Ayres, & que l'on trouve uſſi dans les parties du Détroit de Magellan, ouvertes de bois.

Il a quatre pouces de long, huit pouces de vol, eize pennes aux ailes, douze à la queue, qui épaſſe les ailes d'un pouce ; le deſſus du corps livâtre ; le deſſous citron ; la tête noire ; les ennes des ailes & de la queue noirâtres, bordées le jaune-clair ; une raie jaune tranſverſale ſur les iles ; le bec & les pieds cendrés : il a un chant ès-agréable, & il ſurpaſſe peut-être à cet égard ous les oiſeaux de l'Amérique méridionale.

La femelle a le ſommet de la tête, les joues & la gorge d'un gris-brun : ne ſeroit-ce qu'une ariété du *tarin* de la nouvelle Yorck ? *Genre XXXII.*

OLIVE.

Bruant de Saint-Domingue. Briss. *tom. III, ag.* 300, *pl. XIII, fig.* 5, *genre XXXV.*

Il n'eſt guère plus gros que le *roitelet :* ſa longueur eſt de trois pouces neuf lignes ; il a ſix ouces de vol ; la tête & tout le deſſus du corps, ompris les couvertures des ailes, d'un verd-l'olive ; la gorge d'un jaune-orangé, & de chaque côté de la tête un trait de la même couleur qui, des coins du bec, paſſe par-deſſus les yeux ; le devant du cou & le haut de la poitrine noirâtres ; le bas de la poitrine & le reſte du deſſous du corps d'un gris-blanc légèrement teint d'olivâtre ; le pli de l'aile d'un jaune-clair, & les pennes d'un verd-d'olive du côté extérieur, brunes du côté intérieur ; la queue olive ; le bec, les pieds & les ongles gris-bruns.

La femelle a les couleurs moins vives que le mâle, point de jaune à la tête & à la gorge, ni de noir au bas du cou : tout le deſſous de ſon corps eſt gris-blanc teint d'une légère nuance olivâtre.

Olive. Bel. *portr. d'oiſ. pag.* 56. *Voyez* Outarde (petite.)

OLIVET.

C'eſt la dix-ſeptième eſpèce des *tangaras* décrits par M. le comte de Buffon, qui a le premier fait connoître cet oiſeau, & qui en parle dans les termes ſuivans :

« Nous lui avons donné le nom d'*olivet*, parce » qu'il eſt par-tout d'un verd couleur d'olive, » plus foncé ſur le deſſus du corps & plus clair » en-deſſous ; les grandes plumes des ailes ſont » encore plus foncées en couleur que le dos, » car elles ſont preſque brunes ; on y diſtingue » ſeulement des reflets verdâtres.

» Sa longueur eſt d'environ ſix pouces, & ſes » ailes s'étendent juſqu'à la moitié de la queue. » Ce *tangara* nous a été apporté de Cayenne ». *Genre XXXI.*

OLIVETTE.

Pinſon de la Chine. Briss. *pag.* 175, *pl. VII, fig.* 2, *genre XXXIII.*

Ce *pinſon*, nommé *olivette*, d'après ſes couleurs, eſt à-peu-près de la groſſeur d'une *linotte ;* il a quatre pouces onze lignes de long, huit pouces quatre lignes de vol ; le deſſus de la tête & du cou d'un brun-olivâtre, & tout le deſſus du corps, ainſi que les couvertures ſupérieures des ailes de cette même couleur, mêlée d'une légère teinte de roux ; les couvertures du deſſus de la queue, les plumes autour de la baſe du bec, les joues, la gorge & le devant du cou d'un verd-d'olive ; le deſſous du corps d'un roux mêlé de jaune, ſurtout au milieu du ventre ; les couvertures du deſſous des ailes & de la queue d'un brun-jaune ; les grandes couvertures des ailes, les plus éloignées du corps, noires ; les pennes des ailes jaunes dans leur première moitié, noires dans la ſeconde, terminées de blanc qui borde auſſi le côté extérieur des pennes moyennes ; celles de la queue jaunes, terminées de noir, qui s'étend d'autant moins que les pennes ſont plus extérieures ; la queue un peu fourchue ; le bec, les pieds & les ongles jaunâtres.

La femelle ne diffère du mâle, qu'en ce que ſes couleurs ſont un peu moins vives.

OMBRETTE.

Pl. enl. 796.

Briss. *tom. V, pag.* 503, *genre LXXXIII.*

C'eſt un oiſeau du Sénégal, & juſqu'à préſent ſeul de ſon genre.

L'*ombrette* eſt de la grandeur à-peu-près de l'*aigrette ;* ſa longueur eſt d'un pied neuf pouces du bout du bec à celui de la queue ; elle a trois pieds ſix pouces de vol, & ſes ailes pliées s'étendent juſqu'au bout de la queue : elle a du raport avec les *herons ;* mais elle en diffère à pluſieurs égards, & particulièrement par la conformation du bec. Les caractères ſuivans ſont ceux auxquels on peut la reconnoître ; quatre doigts dénués de membrane, trois devant, un derrière.

La partie inférieure des jambes dénuée de plumes.

Le bec long, droit, applati par les côtés.

Le bout de la mandibule ſupérieure crochue.

La deſcription ſuivante du bec que j'emprunte de M. le comte de Buffon en donne une idée plus juſte & plus développée.

« Le bec, très-large & très-épais près de la tête, » s'alonge en s'aplatiſſant par les côtés ; l'arête de » la partie ſupérieure ſe relève dans toute ſa lon-

» [illegible] »

[illegible] M. Adanson. [illegible]

ŒMBLETTE du Sénégal. *Pl. enl.* [illegible] *Voyez* ŒMBLETTE.

ONANTOU ou PIC NOIR HUPPÉ de Cayenne.

Pic noir huppé de Cayenne. Pl. enl. 717.

Idem. BRISS. *tom. IV, pag.* 31, *pl.* 1, *fig.* 2, *genre XLVII.*

Onantou est le nom américain d'un *pic* fort commun à la Guiane; il est à-peu-près de la grandeur du *pic-vert*; sa longueur est d'un pied neuf lignes; son vol d'un pied six pouces & demi; ses ailes pliées atteignent aux trois quarts de la longueur de sa queue: il a le dessus de la tête couvert de plumes longues, étroites & un peu effilées; elles sont d'un très-beau rouge, & celles qui sont placées sur le derrière de la tête forment une hoppe élégante; de chaque côté du demi-bec inférieur naît & se propage en arrière un trait rouge qui ne dépasse pas la tête; les joues sont d'un noirâtre décoloré; le dessus du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus des ailes & celles du dessus de la queue sont d'un noir-foncé: cette couleur est coupée par une bande blanche, qui de l'angle de l'ouverture du bec s'étend de chaque côté au-dessous des yeux, se prolonge le long du cou, & se termine de chaque côté vers le milieu du cou: la gorge est d'un blanc-roussâtre, rayée sur chaque plume & suivant sa longueur d'un trait noir qui en occupe le milieu; le devant du cou & la poitrine sont rayés transversalement de blanc-roussâtre; il occupe l'extrémité de chaque plume dont le reste est noir: le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du dessous de la queue sont coupées transversalement par des bandes noires sur fond blanc-roussâtre; les pennes de l'aile & celles de la queue sont noires; les premières sont cependant blanches du côté intérieur depuis leur origine jusqu'au tiers de leur longueur. Dans beaucoup d'individus, soit différence de sexe, soit différence d'âge, plusieurs des couvertures des ailes sont blanches. Le bec est de couleur de corne; les pieds & les ongles sont d'un gris-noirâtre.

Quoiqu'on envoye fréquemment des peaux de ce *pic*, il est assez rare d'en trouver de bien conservées; elles sont souvent à demi-dégarnies de plumes, parce que l'oiseau en est peu fourni, &

[illegible]

Les auteurs méthodistes ont [illegible] [illegible] la forme et les dimensions [illegible] comme caractère générique; [illegible] [illegible] [illegible]

ONGLET [illegible].

C'est [illegible] envoyé par M. [illegible] [illegible] rayée de noir & de blanc; la partie [illegible] dos noirâtre, la postérieure d'un orang[illegible] couvertures supérieures de la queue [illegible] olivâtre; les couvertures supérieures [illegible] leurs pennes & celles de la queue [illegible] dées de blanc du côté extérieur; tout [illegible] du corps jaune. *Genre XXXI.*

ONOCROTAL. *Voyez* PELICAN.

ONORÉ [illegible].

Honoré de Cayenne. *Pl. enl.* 790.

Onoré est le nom qu'on donne [illegible] Cayenne indistinctement à tous les [illegible] le restreint cependant plus ordinairem[ent] [illegible]e pèces, qui sont, l'*onoré*, l'*onoré rayé* [illegible] *bois.* Tous trois ont beaucoup de rapp[ort] [illegible] *butor* par la taille, la conformation gé[nérale] [illegible] même par le fond des couleurs.

L'*onoré* est à-peu-près de la grandeur [illegible] en juger par les peaux qu'on en envoi[e] [illegible] corps plus effilé & le cou plus long; [illegible] mage est coupé transversalement de bar[illegible] sur un fond roux en-dessus du corps & [illegible] en-dessous. La gorge & les couvertures [illegible] de la queue sont blanches; les penne[s] [illegible] sont noires, coupées transversalement [illegible] celles de la queue sont rayées de blan[c] [illegible] salement sur fond noir; l'œil est ent[ouré] [illegible] peau nue qui est jaune; le bec & les [illegible] jaunâtres. *Genre LXXXI.*

ONORÉ DES BOIS.

Bréſil. BRISS. *tom. V, pag.* 441, *genre*

eur eſt de deux pieds huit pouces ; il a
s de vol ; la tête, le deſſus & les côtés
nctués de noir ſur fond brun ; la gorge
ıt du cou variés de taches longitudi-
nes noires, les autres brunes, ſur fond
eſſus & le deſſous du corps pointillés
jaunâtre ; les pennes des ailes & de la
ıtres ; le bec noir ; le bas des jambes,
les ongles bruns. On le trouve au Bréſil
ane, mais bien plus rarement appa-
ıns cette dernière contrée que les deux
es d'*onorés*, car on envoie très-ſouvent
le ceux-ci, & je n'en ai jamais vu de
ois.

les obſervations de M. de la Borde,
ı roi à Cayenne, les *onorés* ſont des
-ſauvages ; ils vivent ſeuls au milieu
ges ; ils s'y tiennent cachés dans les
es approche difficilement, parce qu'ils
très-loin ; lorſqu'on les a abattus, s'ils
e bleſſés, il faut aller à eux avec pré-
dardent de furieux coups de bec &
yeux. Un *onoré* apprivoiſé, autant que
ɔiſeaux en eſt ſuſceptible, vivoit depuis
ıns une maiſon où il guétoit & prenoit
adroitement ; il n'avoit rien perdu de
e ſauvage ; il cherchoit les endroits
équentés de la maiſon, & quand, en
t de lui, on le ſerroit de près, il ſe
coups de bec, qu'il cherchoit à por-
yeux.

RAYÉ.

é de Cayenne. *Pl. enl.* 860.

eſt plus grand que l'*onoré* proprement
tre plus épais de corps. Il a trente
long : le deſſus de la tête & le der-
ı ſont rayés & ondés de lignes brunes
roux ; le deſſus du corps & les cou-
ailes ſont rayées finement & en travers
racées en zigzags, brunes, jaunâtres &
ɔrun eſt la nuance dominante : la gorge
; une raie étroite de la même couleur,
e noir, deſcend ſur le devant du cou
ſa longueur & en occupe le milieu,
bandes rouſſes ; le deſſous du corps eſt
ɛrſalement de bandes noires ſur un fond
ale ; les pennes des ailes & celles de la
noires ; les plumes qui couvrent le
ɔrps ſont luſtrées & ont à l'œil le moël-
ɔie ; le demi-bec ſupérieur eſt noirâtre ;
& les pieds ſont jaunâtres. *Genre*

(l') RAYÉ de Cayenne. *Pl. enl.* 860.
RÉ (l') RAYÉ.
LEU.
Cap de bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 221.
eſt de la groſſeur de l'*oranvert*, avec
beaucoup de raport, & dont il n'eſt peut-être qu'une variété. Il a tout le deſſus du corps d'un bleu de deux teintes, & dont la plus foncée borde chacune des plumes ; tout le deſſous du corps eſt orangé ; les pennes des ailes ſont noires, mais pluſieurs des moyennes ſont bordées de gris-blanc : le bec & les pieds ſont noirs. *Genre XXII.*

ORANVERT.

Merle à ventre orangé du Sénégal. *Pl. enl.* 358.

C'eſt une eſpèce nouvelle indiquée par M. de Montbeillard, & dont la dénomination rappelle ſes principales couleurs. Ce *merle*, moins gros que le nôtre, a environ huit pouces de long, un pied de vol.

« Un beau verd-foncé, enrichi par des reflets » qui ſe jouent entre différentes nuances de jaune, » règne ſur tout le deſſus du corps, compris la » queue, les ailes, la tête & même la gorge ; » mais il eſt moins foncé ſur la queue que par- » tout ailleurs ; le reſte du deſſous du corps, de- » puis la gorge, eſt d'un orangé brillant ; outre » cela, on apperçoit ſur les ailes pliées un trait » blanc qui appartient au bord externe de quel- » ques-unes des grandes pennes. Le bec eſt brun, » ainſi que les pieds ». *Genre XXII.*

ORCHEF.

Gros-bec des Indes. *Pl. enl.* 393, *fig.* 2.

Cet oiſeau, d'une eſpèce nouvelle, & par raport auquel M. de Montbeillard renvoie à la planche enluminée, y eſt repréſenté de la groſſeur du *moineau* à-peu-près ; le deſſus de la tête eſt jaune ; les joues, la poitrine, le ventre, les côtés & le deſſous de la queue ſont blancs, avec quelques mouchetures brunes ſur les côtés ; tout le reſte du plumage eſt d'un brun-noirâtre, chaque plume étant bordée d'un brun plus clair ; le bec & les pieds ſont d'un rouge-pâle. *Genre XXXIV.*

ORGANISTE.

Organiſte de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 809, *fig.* 1.

C'eſt une nouvelle eſpèce de *tangara* apportée de la partie eſpagnole de Saint-Domingue. L'*organiſte* eſt un peu moins gros que le *friquet*, d'une forme plus courte ; il n'a que quatre pouces de long : les plumes qui couvrent la baſe du bec en-deſſus, le croupion, la poitrine & tout le reſte du deſſous du corps ſont d'un jaune-orangé ; le deſſus de la tête & du cou ſont d'un bleu-clair ; la gorge eſt noire ; le dos, les ailes & la queue ſont d'un noir luiſant, changeant en bleu foncé ; le bec & les pieds ſont noirs.

Cet oiſeau a reçu des habitans de Saint-Domingue le nom d'*organiſte*, parce qu'il leur a paru faire entendre dans ſon chant ſucceſſivement tous les tons de l'octave, en montant du grave à l'aigu. *Genre XXXI.*

ORIO. BEL. *Voyez* LORIOT.

ORNITHOLOGIE.

C'eſt la partie de l'hiſtoire naturelle qui traite des oiſeaux, & ſuivant l'étymologie des deux

termes grecs, dont ce mot eſt compoſé, il ſignifie littéralement *diſcours ſur les oiſeaux.*

Pour que l'*ornithologie* fût portée à ſon degré de perfection, il faudroit, 1°. que les auteurs nous indiquaſſent des caractères extérieurs, invariables, faciles à ſaiſir, au moyen deſquels on diſtinguât & on reconnût facilement & ſurement toutes les eſpèces d'oiſeaux; 2°. qu'ils nous appriſſent quelles ſont leurs habitudes, & qu'ils ne nous laiſſaſſent rien ignorer de ce qui concerne leur manière de vivre; 3°. qu'ils nous appriſſent quels avantages chaque eſpèce nous procure; quels dommages elle nous cauſe, & qu'ils nous indiquaſſent en même-temps les moyens de profiter des uns & d'éviter les autres. Mais, malgré les ſoins qu'on a donnés depuis quelque temps à l'étude des oiſeaux, la ſcience qui en traite ſera long-temps imparfaite; 1°. parce que les oiſeaux étant très-multipliés, il eſt très-difficile d'aſſigner des caractères clairs, faciles à ſaiſir, au moyen deſquels on puiſſe diſtinguer toutes les eſpèces; 2° parce que les oiſeaux vivans loin de nous & ſe dérobant aiſément à notre vue, l'obſervation en ce genre eſt très-difficile & ne peut ſe faire en quelque ſorte que de loin. La meilleure hiſtoire des oiſeaux, ou la moins imparfaite, eſt donc celle qui nous fournit les moyens les plus faciles de les reconnoître, & qui nous apprend le plus de faits relatifs à leur manière de vivre conſtatés par des obſervations bien aſſurées.

Les objets dans leſquels l'*ornithologie* a en général beſoin d'être perfectionnée, ſont:

1°. La différence du plumage des jeunes & des adultes, des mâles & des femelles, des mêmes individus, ſuivant leur âge: obſervation importante, ſur-tout par raport aux oiſeaux de proie. La même obſervation de la différence du plumage des mêmes eſpèces, ſelon les climats qu'elles habitent, ou l'influence des climats, de la nourriture, *&c.* ſur le plumage & la grandeur des individus.

2°. Il y a beaucoup à ajouter ſur ce qu'on ſçait de la manière dont les oiſeaux conſtruiſent leur nid; ſur les matières qu'ils y emploient; ſur la quantité de pontes qu'ils font chaque année; ſur le nombre, la forme, la couleur de leurs œufs; le temps que dure l'incubation; la manière dont les pères & mères nourriſſent & ſoignent leurs petits; ſur les premiers alimens de ceux-ci; ſur ceux dont les différens oiſeaux adultes ſe nourriſſent en général; ſur le temps où ils commencent & ceſſent d'être féconds.

3°. Sur le nombre des femelles qui chantent; ſur la différence de leur chant d'avec celui de leur mâle; ſur le temps où ceux-ci commencent & ceſſent de chanter chaque année; ſur la différence de leur chant dans leurs différens âges & dans les différentes ſaiſons.

4°. L'hiſtoire des oiſeaux de paſſage n'eſt que très-incomplettement connue: on ignore d'où la plupart arrivent & où ils ſe retirent.

5°. Il y a un très-grand nombre d'eſpèces qui ont de grands raports à d'immenſes diſtances, ſous des parallèles qui ſe correſpondent. Il ſeroit très-important de déterminer ſi ces eſpèces ſont les mêmes & ſi elles ne diffèrent que par des variétés: c'eſt ce qu'on ne peut guère apprendre qu'en tranſportant ces eſpèces vivantes d'un climat à un autre, & obſervant ſi les générations deviennent ſous le nouveau climat, parfaitement ſemblables à celles qui l'habitent anciennement. Mais ſi ces eſpèces, nouvellement apportées s'accouploient avec les anciennes, s'il en naiſſoit un produit fécond, on auroit en peu de temps la preuve de leur identité.

6°. Enfin, les habitudes de la plupart des oiſeaux nous ſont peu connues: j'entends par ce mot leur manière de vivre habituelle; le genre de leur nourriture particulière; leur manière de la chercher; leur façon de ſe conduire vis-à-vis de ceux de leur eſpèce, ou vis-à-vis des autres oiſeaux, de vivre ſeuls ou de ſe réunir en troupes; leur manière de ſe rechercher, les mâles & les femelles au temps de la ponte, de s'aparier ou de contracter une ſorte de mariage; les careſſes qu'ils ſe font avant de jouir; la durée de leur vie; le bien ou le mal qu'ils nous font, *&c.* Tels ſont les principaux faits qui nous manquent ſur l'hiſtoire d'un grand nombre d'oiſeaux, même de ceux qui habitent nos contrées & en général par raport à preſque tous les oiſeaux étrangers. C'eſt donc à compléter ces faits, autant qu'il eſt poſſible, qu'on doit inviter les voyageurs, & je les dois avertir auſſi, qu'en faiſant des envois de peaux d'oiſeaux, auxquelles ils n'ajoutent, ni obſervations ni deſcriptions, ils ne doivent pas omettre d'indiquer la couleur des yeux, des pieds & des parties dégarnies de plumes; car ce n'eſt que ſur l'animal vivant, ou fraichement tué, qu'on peut prendre une idée juſte de ces objets.

ORTOLAN.

Pl. enl. 247, *fig.* 1.

Briss. *tom. III, pag.* 269, *genre XXXV.*

L'*ortolan* eſt un peu plus gros qu'un *ſerin*; ſa longueur eſt de ſix pouces trois lignes; il a neuf pouces de vol; ſes ailes pliées atteignent au tiers de la queue; il a la tête & le cou d'un olivâtre-cendré; le tour des yeux d'un jaune-pâle; la gorge de cette même couleur & bordée de chaque côté par une ligne cendrée; le dos & les plumes ſcapulaires variés de marron-obſcur & noirâtre; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue d'un brun tirant ſur le marron; la poitrine & tout le deſſous du corps d'un jaune-rouſſeâtre, qui s'éclaircit à proportion qu'on approche des couvertures du deſſous de la queue; celles du deſſous des ailes d'un jaune de ſoufre; les petites du deſſus brunes; les moyennes d'un brun foncé, terminées de rouſſeâtre, & les plus éloignées du corps, auſſi brunes, bordées extérieurement & terminées de gris; les pennes des ailes brunes &

ées du côté extérieur, les grandes de grisâtre, oyennes de rouſſeâtre; les pennes de la queue brun-foncé, bordées de rouſſeâtre; le bec, ieds & les ongles jaunâtres : la penne la plus rne de la queue de chaque côté eſt bordée lanchâtre extérieurement dans pluſieurs individus.

a tête & le cou de la femelle ſont d'un cendré foncé & variés de petites lignes noirâtres, itudinales.

'*ortolan* eſt un oiſeau propre aux parties mé-onales de l'Europe où l'on en trouve en tout ps, mais tous les individus n'y demeurent conſtamment toute l'année; une partie quitte beaux pays au printemps, pour paſſer dans climats moins chauds & même dans des cli-s froids, puiſqu'on trouve l'*ortolan* juſqu'en de; mais ces *ortolans*, voyageurs, ne s'arrêtent indifféremment dans tous les pays intermé-res entre les contrées du midi & celles du d; ils nichent en Lorraine, en Allemagne & s fort peu de cantons de la France, excepté provinces méridionales : ils font auſſi leur nid la Bourgogne & ſur-tout dans les cantons les chauds de cette province. Ils font deux pontes an, & ils placent leur nid, ſuivant les com-ités qu'ils trouvent dans les lieux où ils ſe fixés. Ainſi en Bourgogne, par exemple, ichent ſur les ceps, & dans les pays froids, rre, au milieu des terres enſemencées.

es *ortolans* arrivent à-peu-près avec les *cailles* les pays où ils ſe fixent, & ils en partent le mois de ſeptembre. On croit que les jeunes vont les premiers & que les vieux ne partent commencement d'octobre : ils ſe retirent ns & les autres dans les contrées méridio-s, & leur manière de voyager eſt cauſe qu'il deux paſſages de ces oiſeaux, par année, dans ays intermédiaires où ils ne s'arrêtent pas.

n prend les *ortolans* aux *gluaux* & à la *nappe*, le temps de leur paſſage. Ils ont alors peu raiſſe, mais ils en acquièrent beaucoup en fort de temps, au moyen du millet dont on les rit. Pluſieurs auteurs conſeillent de les mettre une chambre, ſur le plancher de laquelle on pandu du millet & dont on a bouché les fe-es, de façon que le jour n'y ait aucun accès; éclaire à la lueur d'une lanterne : les *ortolans* effent preſque pas de manger à cette ſombre é & deviennent ſurchargés de graiſſe en peu de ps; ils en périroient même aſſez promptement, n ne leur ôtoit la vie quand on les juge au leur point où ils puiſſent parvenir. Cette mé-le peut être bonne : j'en ai vu pratiquer une ſimple aux gens qui font à Paris le métier prendre des oiſeaux au filet. Si ces gens m'ont la vérité, leur redevance pour la permiſſion leur eſt accordée, de tendre aux petits oi-ux, ſur un canton limité & déterminé, eſt fixée n certain nombre d'*ortolans* qu'ils doivent fournir en automne à l'Officier des chaſſes dont ils ont obtenu une permiſſion. Ces mêmes oiſeleurs engraiſſent les *ortolans* en les nourriſſant de millet, dans des cages couvertes, & où il n'y a guère que l'auget à la graine qui ſoit éclairé. Ils m'ont dit qu'il ne falloit pas plus de huit jours pour qu'un *ortolan* fût au point convenable; ils vendent le ſurplus de leur redevance, & le prix d'un *ortolan* étoit de 3 liv., il y a vingt-cinq ans, lorſque je m'informai de ce fait. J'accompagnai un jour un de ces oiſeleurs à la chaſſe des *ortolans*; il les prenoit avec deux nappes, au milieu deſquelles il y avoit quelques petits oiſeaux, & les *ortolans*, les premiers pris, attachés par des ficelles, à des piquets, & du millet répandu à terre. L'oiſeleur diſtinguoit les *ortolans* au vol; ils paſſoient par petites bandes de quatre ou cinq, à une aſſez grande hauteur; ils voloient par ſaccades & à l'oppoſé du vent qui étoit nord : l'oiſeleur m'aſſura qu'il ne paſſoient jamais que par ce même vent. Toutes les petites troupes ne s'abattoient pas, mais cela arrivoit aſſez ſouvent : elles ne ſe ſuccédoient pas non plus très-fréquemment; enſorte que la chaſſe eſt très-bonne quand on a pris huit, dix ou douze *ortolans* dans une journée, & le temps du paſſage ne dure guère qu'une quinzaine de jours. Je parle des environs de Paris, & d'après un oiſeleur qui n'avoit pas d'intérêt à me tromper.

Tout le monde connoît l'*ortolan* comme un mets recherché & le gibier preſque par excellence. On s'accorde cependant à dire que ſa chair, toute pénétrée de graiſſe & qui n'en eſt preſque qu'une pelotte, eſt plus délicate que ſapide, & ſi raſſaſiante qu'on n'en peut pas manger beaucoup. Mais ce qu'on ſçait plus rarement de cet oiſeau, c'eſt qu'il a un chant aſſez agréable, & que dans les pays où il eſt abondant, on le nourrit en cage par raport à ſon ramage : il chante, à ce qu'on aſſure, auſſi ſouvent la nuit que le jour.

Le plumage de l'*ortolan* eſt ſujet à varier. Les auteurs ont décrit, d'après Aldrovande :

1°. L'*ortolan* jaune : c'eſt la couleur de tout ſon plumage, excepté le bord de l'aile & l'extrêmité de ſes pennes qui ſont blancs; il a le bec & les pieds rouges.

2°. L'*ortolan* blanc : il eſt entièrement de cette couleur & a pieds & bec rouges.

3°. L'*ortolan* à queue blanche, dont la dénomination indique ſa différence d'avec les *ortolans* ordinaires.

4°. L'*ortolan* noir, dont la tête & le cou ſont verdâtres; il a le reſte du plumage noir; le bec rouge, les pieds cendrés.

5°. M. de Montbeillard a obſervé un *ortolan* qui avoit la gorge jaune mêlée de gris; la poitrine griſe & le ventre roux.

ORTOLAN, (par les colons de l'Amérique.) *Voyez* COCOTZIN.

ORTOLAN A VENTRE JAUNE du Cap de Bonne-Eſpérance.

Pl. enl. 664, *fig.* 2 le mâle, 1 la femelle.

M. Sonnerat a rapporté du Cap de Bonne-Eſpérance cet *ortolan*, dont la longueur totale eſt de ſix pouces trois lignes : il a le deſſus de la tête blanc, ainſi que les joues ; elles ſont entourées en-haut & en-bas d'une raie noire ; elles en ſont auſſi bordées en-arrière & il s'en détache un trait qui ſe prolonge juſqu'à l'œil ; le dos eſt d'un roux-brun, bordé ſur chaque plume d'un roux plus clair ; le croupion eſt gris ; la gorge & le devant du cou, le ventre & les côtés ſont d'un jaune-pâle ; la poitrine eſt d'un jaune-orangé ; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont cendrées, les moyennes blanches & les grandes brunes, bordées de rouſſeâtre ; les pennes des ailes ſont noirâtres, bordées, les plus grandes, de blanchâtre, les plus proches du corps, de rouſſeâtre ; celles de la queue ſont bordées & terminées de blanc ; le bec eſt brunâtre ; les pieds ſont rougeâtres.

L'oiſeau repréſenté même planche, n°. 1, paroît beaucoup plus petit ; il a le deſſus du corps d'un brun-clair, varié de noir qui occupe le milieu des plumes ; le croupion gris, le deſſous du corps blanc, un trait noir derrière l'œil & un autre plus alongé au bas de la joue ; les pennes de l'aile, les plus proches du corps, noirâtres, bordées de brun ; les moyennes brunes, les grandes ou les plus externes, noirâtres, bordées de brun & terminées de blanc ; celles de la queue brunes, bordées de rouſſeâtre. M. de Montbeillard en parle comme de la femelle du précédent ; mais il ne dit pas ſi ſon ſentiment eſt fondé ſur d'autres preuves que les raports que préſentent les deux figures, & d'après leſquels on pourroit, ce me ſemble, douter que ce ſoient deux oiſeaux de même eſpèce. *Genre XXXV.*

ORTOLAN de la Caroline. BRISS. *tom. III*, *pag.* 282.

CAT. *tom. I*, *pag.* & *pl.* 14. *Voyez* AGRIPENNE.

ORTOLAN de la Chine. *Voy. aux Ind. & à la Ch. tom. III*, *pag.* 201.

Il eſt un peu plus petit que notre *ortolan* ; le deſſus de la tête, le derrière du cou, le dos & le croupion ſont d'un roux-mordoré, chaque plume étant bordée de jaunâtre ; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont d'un jaune très-clair ; les moyennes ſont d'un roux-mordoré dans les deux premiers tiers de leur longueur & enſuite elles ſont jaunes : les pennes moyennes de l'aile ſont d'un brun foncé, bordées de gris-rouſſeâtre & les grandes ſont brunes, bordées d'un trait jaune ; la gorge & tout le deſſous du corps ſont d'un beau jaune ; les pennes de la queue ſont brunes, bordées de gris-rouſſeâtre ; l'iris eſt jaune ; le bec & les pieds ſont d'un roux-clair. Cet *ortolan* eſt de paſſage, comme le nôtre, & ne paroît dans les Provinces méridionales de la Chine, que du mois d'octobre à celui de décembre. *Genre XXXV.*

ORTOLAN de la Louiſiane.

Pl. enl. 158, *fig.* 1.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 278, *pl. XI genre XXXV.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *brua* la gorge, le devant du cou ſont rouſſe a cependant ſur le ſommet de la tête noire, demi-circulaire, dont la con tournée en arrière, & dont les deux br tendent juſqu'aux narines, en paſſant yeux ; de chaque côté de la tête, der eſt une autre ligne noire, qui ſe ré trait de la même couleur, qui borde les deſſous ; le deſſus du cou, le dos & l ſcapulaires ſont variés de roux & de croupion eſt de cette dernière couleur ; & les côtés ſont roux ; le ventre, les ja couvertures du deſſous de la queue ſont rouſſeâtre ; les grandes couvertures du ailes, noires, bordées de roux ; les p ailes & de la queue, noires ; le bec varié de taches noirâtres ; les pieds & cendrés : la queue eſt un peu étagée du les côtés, au lieu que les autres *ort* un peu fourchue.

ORTOLAN de la Louiſiane. *Pl. enl.* *Voyez* AGRIPENNE.

ORTOLAN de Lorraine.

Ortolan de paſſage. Pl. enl. 511, *fig.* 2 la femelle.

C'eſt une eſpèce qui n'avoit pas été quoiqu'on la trouve dans une de nos & que ſuivant M. Lottinger, qui la fait elle y ſoit aſſez commune.

L'*ortolan* de Lorraine a ſix pouces & long ; ſa queue dépaſſe les ailes de quin il a la gorge, le devant du cou, la poit cendré-clair moucheté de noir ; le reſte du corps d'un roux-foncé ; le deſſus de du corps roux moucheté de noir ; l'eſpa des yeux d'une couleur plus claire ; un au-deſſus des yeux ; les petites couve ailes d'un cendré-clair ſans mouchet autres mi-partie de roux & de noir ; les pennes des ailes noires, bordées de cen les ſuivantes de roux ; les deux pennes de la queue, rouſſes, bordées de gris, mi-partie de noir & de blanc, mais le térieures ont toujours plus de blanc ; le brun-roux & les pieds bruns-noirâtres.

La femelle a une eſpèce de collier roux & de blanc ; tout le reſte du corps eſt d'un blanc-rouſſeâtre ; le de tête eſt varié de noir, de roux & de joues ſont d'un roux-foncé ; le bec d orangé à la baſe, noir à la pointe ; les

La deſcription de cet *ortolan* eſt entier de celle qu'en a faite M. de M *Genre XXXV.*

ORTOLAN DE NEIGE.

Pl. enl. 497, *fig.* 1.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 285, *genre X*

oeſparf en Suédois ;
laipg en langue Lappone ;
a-lark en Anglois ;
oſſolan dans les montagnes du Dauphiné.

L'*ortolan de neige* ne ſe plaît & n'habite que les régions les plus ſeptentrionales ; on le ve au nord de l'un & de l'autre continent ; au zberg, ſur les alpes Lappones, ſur les côtes détroit d'Hudſon. C'eſt dans ces régions glacées l paſſe l'été & qu'il propage ſon eſpèce ; lorſ- l'excès du froid, & peut-être encore plus la tte l'obligent à les quitter, il ſe rapproche des ons moins ſeptentrionales ; on le voit en hiver, s la Sibérie, la Suède, une partie de la Ruſſie, s'il s'avance plus avant du côté du midi, il ne que paſſer ſur les pays de plaines, pour ſe r ſur les montagnes où il retrouve la tempéra- & les alimens qui lui conviennent. Toujours oſé au froid, le blanc eſt la couleur dominante on plumage, & vivant comme le *lagopède*, il comme lui l'influence des deux ſaiſons op- es, ainſi que celle des climats plus ou moins ls qu'il habite ; ſon plumage change en hiver été ; & prenant beaucoup de noir dans cette ière ſaiſon, il paſſe au printemps & à l'au- ne par des nuances intermédiaires qui varient re ſuivant les lieux, peut-être ſuivant les an- plus ou moins froides, & très-probablement nt l'âge des individus. Delà le peu de reſſem- ce entre les deſcriptions qu'on a faites de l'*or- de neige*, & l'impoſſibilité d'en donner une convienne dans tous les temps & à tous les vidus ; il me ſemble donc qu'on doit ſe borner re qu'il eſt de la groſſeur du *moineau ;* qu'il a pouces deux lignes de vol ; que ſes ailes at- nent aux deux tiers de ſa queue : quant aux eurs du plumage, le mâle a en hiver une te légère de rouſſeâtre ſur la tête ; le dos noir ; pennes des ailes & de la queue mi-parties de & de blanc ; tout le reſte du plumage d'un c-éclatant : en été la tête, le cou & le deſ- du corps même, les couvertures des ailes ondés de rouſſeâtre, & plus ou moins variés oir avec un mêlange de griſâtre plus ou moins ndu ſur différentes parties. Mais la femelle a général en tout temps plus de rouſſeâtre que âle, quoiqu'elle n'en ait pas également dans es les ſaiſons ; le bec ſe ſent auſſi de leur in- ce & il eſt tantôt cendré, tantôt jaune à afe, ordinairement noir vers la pointe.

n prend des *ortolans de neige* au piège dans le s du paſſage ; l'avoine eſt la nourriture qui convient le mieux ; on ne les recherche que leur plumage ; ils n'ont d'autre voix qu'un igre : en liberté ils ſe perchent fort peu, mais ouvent à terre & ſont ſans ceſſe en mouvement.

armi les variétés que préſentent les deſcriptions *ortolans de neige* obſervés peut-être à différentes ques de leur vie, dans différentes ſaiſons, ou s divers climats, les plus remarquables ſont :

L'*ortolan jacobin* vu à la Caroline par CATESB. & qu'il appelle *moineau de neige*, *tom. I*, *pag.* & *pl.* 36 ; il a la poitrine, le ventre, les côtés & le bec blancs ; tout le reſte du plumage noir.

L'*ortolan de neige à collier*. BRISS. *tom. III*, *pag.* 290. Il a la tête, la gorge, le cou blancs ; trois zones ou colliers au bas du cou ; un collier blanc entre un collier bleuâtre & un autre collier, qui eſt le plus inférieur & d'un bleu plus décidé ; le dos & le deſſous du corps d'un brun-rougeâtre, tacheté de jaune-verdâtre ; une tache bleuâtre au milieu de la poitrine ; les pennes des ailes, la plupart blanches, quelques-unes noires, toutes légèrement lavées de jaune-verdâtre ; les huit pennes du milieu de la queue & la plus extérieure de chaque côté blanches, la ſeconde noire, en comptant de la plus externe ; la baſe du bec rouge, bleuâtre dans ſon milieu & rougeâtre à ſa pointe ; les pieds & les ongles rougeâtres. Ce ſingulier oiſeau a été trouvé dans la province d'Eſſex en Angleterre & indiqué par Albin, *tom. II*, *pag.* 34, *pl.* 54.

ORTOLAN DE NEIGE A COLLIER. *Voyez* ORTOLAN DE NEIGE.

ORTOLAN DE PASSAGE. *Pl. enl.* 511, *fig.* 2. *Voyez* ORTOLAN de Lorraine.

ORTOLAN DE RIZ. *Voyez* AGRIPENNE.

ORTOLAN DE ROSEAUX.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 274, *genre XXXV.*

Pl. enl. 247, *fig.* 2, le mâle ; 497, *fig.* 2, la femelle.

L'*ortolan de roſeaux*, ainſi nommé parce qu'il ſe plaît dans les terreins humides & marécageux, & qu'il y fait ſon nid parmi les joncs & les roſeaux, eſt de la groſſeur de l'*ortolan* proprement dit ; il a cinq pouces neuf lignes de long, neuf pouces de vol ; le deſſus & le derrière de la tête noirs ; les plumes des côtés de la tête de cette même couleur, mais terminées de rouſſeâtre ; une bande tranſverſale de cette dernière couleur au-deſſus des yeux ; au haut du cou en-arrière un demi-collier blanc, dont l'extrêmité ſe prolonge de chaque côté & borde les joues en ſe rétréciſſant ; le deſſus du cou, le dos & les plumes ſcapulaires variés de noir qui occupe le milieu des plumes, & de rouſſeâtre qui les borde ; le croupion couvert de plumes griſes terminées de rouſſeâtre ; la gorge & le devant du cou d'un noir mêlé de gris-rouſſeâtre ; la poitrine, le ventre, les couvertures du deſſous de la queue d'un blanc-rouſſeâtre, avec quelque mêlange de traits longitudinales noirâtres ſur les côtés ; les petites couvertures du deſſus des ailes rouſſes, les moyennes noires, terminées de roux ; les grandes brunes, rouſſes à leur extrêmité ; les pennes des ailes brunes, toutes bordées intérieurement de gris-blanc, & du côté extérieur les grandes, bordées de rouſſeâtre, les moyennes bordées de roux ; les deux pennes du milieu de la queue ſont noirâtres, bordées de rouſſeâtre des deux côtés, les trois ſuivantes de chaque côté ne ſont que noirâtres ;

& des deux plus extérieures, l'une eſt blanche en-dehors ſeulement & l'autre entièrement blanche, excepté à ſon origine qui eſt noirâtre, & à ſon bout qui eſt brun; le bec, les ongles ſont de cette dernière couleur; les pieds d'un brun-rougeâtre.

La femelle a le deſſus de la tête varié de rouſſeâtre; le demi-collier eſt fort peu apparent, & elle a moins de noir ſur le devant du cou.

L'*ortolan de roſeaux* a un cri aigu, analogue à celui du *moineau*; il crie inceſſamment & ſans diſcontinuer lorſque quelqu'objet le frappe & l'inquiéte; cette habitude le rend fort importun aux chaſſeurs, parce que le gibier en eſt averti de la préſence de quelque danger & déterminé à prendre la fuite; cet oiſeau a cependant un chant aſſez agréable au printemps; il a dans la queue un mouvement de haut en-bas, comme la *bergeronette* & la *lavandière*; il ſe nourrit de grain, mais on le voit auſſi ſouvent ſe jetter ſur les inſectes en s'élançant des roſeaux & des joncs, ſur leſquels il aime à ſe balancer & le long deſquels on le voit ſouvent gravir, en s'aidant de ſes ailes pour ſe ſoutenir. C'eſt probablement ce qui lui a fait donner par les gens qui tendent aux petits oiſeaux aux environs de Paris le nom de *montant*. On le connoît en Provence ſous celui de *chic des roſeaux*.

ORTOLAN du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 664, *fig.* 1. *Voyez* ORTOLAN A VENTRE JAUNE du Cap de Bonne-Eſpérance.

ORTOLAN du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 158, *fig.* 2.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 280, *pl. XIV. fig.* 4, *genre XXV.*

Sa longueur eſt de cinq pouces neuf lignes; ſes ailes pliées s'étendent à la moitié de la longueur de ſa queue; il a huit pouces huit lignes de vol; le deſſus de la tête & du cou varié de noirâtre & de gris-ſale; le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus de la queue mêlés de noir & de rouſſeâtre; la gorge & les joues d'un blanc-ſale; deux bandes tranſverſales noirâtres ſur les joues, une au-deſſus & l'autre au-deſſous des yeux; le devant du cou & le deſſous du corps d'un gris-ſale; les petites couvertures du deſſus des ailes rouſſes, les grandes noirâtres, bordées de roux; les pennes des ailes & celles de la queue brunes, bordées de roux du côté extérieur; le bec, les pieds & les ongles d'un cendré-noirâtre.

ORTOLAN JACOBIN. *V.* ORTOLAN DE NEIGE.

ORVERT (l').

Colibri entièrement verd. EDW. *glan. Part. III*, *pag.* 360, *pag.* 316.

Je ne peux donner une meilleure idée de cet *oiſeau-mouche* qu'en empruntant les expreſſions de M. de Buffon. Il dit en le décrivant: « le verd » & le jaune-doré couvrent ſon plumage entier » avec un éclat & des reflets que l'œil ne peut ſe » laſſer d'admirer: ſous certains aſpects, c'eſt un » or brillant & pur; ſous d'autres, un verd-glacé » qui n'a pas moins de luſtre que le métal poli; » ces couleurs s'étendent juſque ſur le » queue eſt d'un noir-d'acier bruni; » blanc. Cet *oiſeau-mouche* n'a pas de » de longueur ». *Genre XL.*

OSTARDE. BEL. *Hiſt. des oiſ. V.* O

OSTARDEAU. BEL. *V.* PLUVIER

OTARDE. Mémoire pour ſervir des animaux. *Part. II*, *pag.* 101. *Voyez* (

OUETTE.

Cotinga rouge de Cayenne. *Pl. enl.* 3

Cotinga rouge. BRISS. *tom. II*, *pag. XXIII.*

C'eſt une eſpèce de *cotinga* aſſez co Guiane: les Créoles lui donnent le no d'après ſon cri. Il eſt à-peu-près de du *pacapac*, & il voyage comme l trées en contrées, ſuivant la maturité dont il ſe nourrit; le deſſus de la tê inférieure du dos, le croupion, le bas jambes & les couvertures du deſſus & de la queue ſont d'un rouge d'écarlate lant; les joues, la gorge, le cou, le ha les plumes ſcapulaires, la poitrine & ventre ſont d'une couleur mordorée nuance s'étend ſur les couvertures d elle devient plus foncée; elle colo pennes des ailes dont le bout eſt noir de la queue ſont d'un rouge d'écarlate de brun qui forme une large bande tran bec eſt rougeâtre; les pieds & les ongl jaunâtre décoloré, & la partie poſtérieu eſt garnie de petits poils depuis le talo doigts.

L'*ouette* eſt un oiſeau d'un plumage & qui a quelque choſe de moëlleux comme la ſoie: la femelle diffère du que ſes couleurs ſont ternes, qu'elle rouge-écarlate & que ce qui eſt de ce ſur le plumage du mâle n'eſt ſur le fi rouge-ſombre.

OUROVANG.

Merle cendré de Madagaſcar. BRIS *pag.* 291, *pl. XXV*, *fig.* 2, *genre XX*

Idem. *Pl. enl.* 557, *fig.* 2.

Ce *merle*, auquel M. de Montbeil ſervé le nom que les habitans de Ma ont donné, eſt à-peu-près de la groſſeu les plumes qui couvrent le deſſus de longues, étroites, d'un noir tirant ſur foncé; la gorge, le cou, le deſſus du poitrine ſont d'un cendré lavé d'une olivâtre; le ventre, les côtés, les ja couvertures du deſſous de la queu cendré-clair, teint de jaunâtre ſur le les grandes couvertures du deſſus d d'un gris-brun, & leurs pennes d'un du côté extérieur, & brunes du côt celles de la queue d'un cendré-brun jaune, marqué à ſa partie ſupérieure

d'un trait longitudinal noir ; les pieds &
les ſont gris-bruns.
TARDE.
enl. 245.
ss. tom. V, pag. 18, *genre LXVI.*
de. Hiſt. de l'Acad. tom. III, part. II,
1, *pl.* 51.
rde. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 235, *fig.*
36.
rde, houtarde, biſtarde. BEL. *port. d'oiſ. p.* 56.
tarda en Latin ;
da en Italien ;
p en Allemand ;
a en Polonois ;
rd, tarda en Anglois.
e comte de Buffon commence l'hiſtoire de
e par une ſçavante diſſertation ſur les noms
anciens, les différens auteurs, les divers
lui ont donnés ; ſur la fauſſe application
leurs noms qu'on lui a attribués & ſur la
on qui en a réſulté. Je n'entrerai pas dans
ails de cette diſcuſſion que le lecteur doit
er dans l'original : je me bornerai à la
ion que M. de Buffon en tire lui-même.
te de ſes ſçavantes recherches que *lotis* des
& non, l'*otus* eſt notre *outarde* ; . . . que
avis tarda de Pline ; . . . qu'elle n'eſt ni
x d'Ariſtote, ni le *tetrax* du poëte Neme-
. . . ni le *tetrao alter* de Pline ; & enfin
eſt le *ſtarda* & non le *ſtarna* des Italiens.
tarde eſt un fort grand oiſeau & beaucoup
and qu'aucun des oiſeaux de terre qui vi-
Europe. Elle a trois doigts devant, dénués
mbranes, point de doigt de derrière ni d'ergot.
partie inférieure de ſes jambes eſt dénuée
mes.
bec eſt en cône courbé, ou ſemblable à
es oiſeaux gallinacés.
peut ajouter à ces caractères, preſque tous
ités de M. Briſſon, qui a placé l'*outarde*
LXVIe genre de ſa méthode, qu'elle a les
oigts fort courts, les ongles convexes par-
comme par-deſſus ; que le duvet de la baſe
tes les plumes, excepté des pennes du bout
, eſt d'un rouge-vif, approchant du couleur
.
tarde proprement dite ou la *grande outarde*,
pieds du bout du bec à celui de la queue ;
e de ſes jambes dégarnie de plumes a
lignes de long & ſon pied ſix pouces ; elle
ieds huit pouces de vol, & ſes ailes pliées
ent environ aux deux tiers de la longueur
queue ; la tête, la gorge & le cou ſont d'un
-clair ; de chaque côté du demi-bec infé-
aiſſent à ſa baſe de longues plumes, effilées,
es longues & déſunies, d'un cendré-clair ;
orment comme une ſorte de barbe ou plutôt
uſtaches qui ont à-peu-près trois pouces de
le tour des yeux eſt d'un blanc-rouſſeâtre ;
deſſus du corps, les plumes ſcapulaires &

les couvertures du deſſus des ailes, ſont variés de brun-noirâtre & de fauve par taches & par bandes tranſverſales ſur un fond rouſſeâtre ; la poitrine, le ventre, les côtés & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc très-foiblement lavé d'une teinte fauve ; le duvet de toutes les plumes eſt, comme je l'ai dit, en parlant des caractères génériques, d'un rouge qui tire ſur la couleur de roſe-vive ; l'aile eſt compoſée de vingt-ſix pennes ; les barbes extérieures de la troiſième, la quatrième, la cinquième & la ſixième deviennent ſubitement plus courtes que les autres, à l'endroit où ces pennes dépaſſent leurs couvertures ; les neuf premières ſont noirâtres ; les ſept ſuivantes ſont mi-parties de blanc à prendre de leur origine & noirâtres dans leur dernière moitié ; la dix-ſeptième & la dix-huitième ſont blanches, tachetées de noirâtre & de rouſſeâtre ſur le dernier tiers de leur longueur ; les autres pennes ſont blanches à leur origine & variées de brun & de noirâtre dans leur trajet ; la queue, compoſée de vingt plumes, eſt en-deſſus variée de bandes tranſverſales, noirâtres, étroites, ſur un fond rouſſeâtre, en-deſſous de larges bandes tranſverſales de la même couleur ſur un fond blanchâtre, & deſſus l'une & l'autre face elle eſt terminée de gris-blanc ; l'iris eſt orangé, le bec d'un gris-brun ; le bas des jambes & les pieds ſont cendrés, couverts d'écailles fort petites ; les ongles ſont gris.

La femelle, de près de moitié plus petite que le mâle, n'a point de longues plumes ou de mouſtaches aux coins du bec ; ſa gorge & les côtés de ſa tête ſont bruns ; le deſſus de la tête & du cou ſont variés des mêmes couleurs que le dos.

Il paroît, d'après les deſcriptions, que les *outardes* varient pour l'intenſité des nuances & la diſtribution des taches ; je conſerve un mâle dont la plupart des plumes ſur le deſſus du corps ſont traverſées par deux bandes noires, & il y en a fort peu ſur leſquelles on voie des taches intermédiaires entre les bandes ou des traits en zigzags, comme en avoit l'*outarde* que M. Briſſon a décrite. Ces oiſeaux varient encore beaucoup pour la grandeur & la groſſeur, ſoit que ce ſoit à raiſon de l'âge, ou peut-être des contrées où ils ont vécu ; j'ai vu un aſſez grand nombre d'*outardes* & il n'y en avoit pas deux dont les dimenſions fuſſent exactement les mêmes. Ces oiſeaux ſont en général très-charnus ; ils ont le cou très-gros ; le devant de la poitrine arrondi, ample & chargé de muſcles très-forts ; les cuiſſes fort pleines & très-muſclées. MM. de l'Académie en ont donné l'anatomie aſſez en détail, *hiſt. de l'acad. tom. III, part. II, pag.* 101 & *ſuiv.* M. le comte de Buffon s'eſt auſſi étendu ſur cette partie qui n'eſt pas de mon ſujet.

L'*outarde* eſt granivore, mais elle vit auſſi d'herbes & des feuilles de différentes plantes ; elle paroît avoir un goût de préférence pour la graine *de cigue ;* elle habite les plaines & fait ſa ponte

dans les terres enſemencées ; elle ne conſtruit pas de nid ; la femelle ſe contente de creuſer un trou en terre pour y dépoſer ſes œufs ; elle n'en pond que deux ; ils ne ſont pas plus gros que ceux de l'*oie*, d'un brun-olivâtre pâle, tachetés de points bruns plus foncés ; l'incubation eſt de trente jours ; la couveuſe abandonne ſes œufs pour peu qu'on ſe ſoit approché du lieu où elle avoit cru ſe cacher, ou que pendant qu'elle s'abſente pour chercher de la nourriture, on ait touché à ſes œufs.

L'*outarde* court avec aſſez de promptitude en s'aidant de ſes ailes ; elle a beaucoup de peine à prendre ſon vol, & ne parvient à s'enlever qu'après avoir couru un certain eſpace ; elle eſt très-ſauvage, ou ſi l'on veut très-timide ; on pourroit auſſi bien dire très-prudente ; un animal qui a auſſi peu d'avantages, qu'on ne manque guère de pourſuivre toutes les fois qu'on l'apperçoit, ne ſçauroit fuir de trop loin ; elle craint ſur-tout les chiens & c'eſt peut-être parce qu'on a coutume de s'en ſervir pour la chaſſer ; on la force quelquefois à la courſe de cette façon avant qu'elle ait pu s'enlever ; on la chaſſe auſſi à l'oiſeau de proie, & ſur-tout on la tire. Mais ſa timidité la rend très-difficile à approcher ; on a imaginé différens moyens pour y parvenir, tels que de ſe cacher ſous de la paille dans une charrette dont on abandonne la conduite, ou ſur un chemin, ou à travers les terres, au cheval qu'on y a attellé ; ou l'on ſe couvre d'une peau de cheval ou de vache, ou d'une toile ſur laquelle eſt peinte la figure d'un de ces animaux ; la peau ou la toile ſont étendues par le moyen de bâtons qui ſe croiſent & qui ont leur point d'appui ſur la tête du chaſſeur ; deux trous pratiqués aux points qui répondent à ſes yeux, lui laiſſent la lumière néceſſaire pour ſe conduire & voir au loin ce qui ſe paſſe ; des pieds & une queue de l'animal que la toile repréſente attachés au bas achevent la reſſemblance groſſière qui ſuffit pour tromper les *outardes* ; à la faveur de ce déguiſement le chaſſeur, qui tient ſon fuſil caché ſous le manteau qui le couvre, peut approcher des *outardes* qu'il a apperçues aſſez près pour les tirer ; cependant il ne doit pas aller à elles trop précipitamment ni trop directement ; mais ſans ſe preſſer, il doit s'avancer à pas lents, obliques & tortueux, tels qu'en font un cheval ou une vache qui paiſſent dans un champ.

Les *outardes* vont ordinairement en bandes de huit ou dix le plus ſouvent, & quelquefois beaucoup plus nombreuſes ; ſuivant pluſieurs auteurs on trouve ces oiſeaux en Syrie, dans la Lybie, dans la partie méridionale de l'Europe ; mais il paroît plus conſtant que les *outardes* habitent au contraire les parties ſeptentrionales de l'Europe, ou que du moins elles y ſont plus nombreuſes & qu'elles ne paſſent dans les pays méridionaux que dans certaines circonſtances ; il en eſt de même des montagnes ſur leſquelles on les trouve très-rarement ; les contrées où elles ſont plus communes ſont les Pays-Bas, l'Allemagne, la Pologne ; on dit qu'elles paſſent deux fois régulièrement en France au printemps & à l'automne ; on ne les voit guère dans d'autres de nos provinces, que la Lorraine, la Champagne & le Poitou ; je crois qu'elles n'y ſont pas de paſſage & qu'elles y habitent toute l'année, ou qu'au moins il en reſte quelques-unes : j'ai vu en différens temps trois *outardes* qui avoient été priſes fort jeunes en été dans les plaines de la Champagne ; ainſi il reſte au moins quelques couples qui y font leur nid ; toutes les fois que l'hiver eſt rigoureux, & qu'en même-temps la terre eſt couverte de neige pendant quelques jours, ce qui eſt plus ordinaire dans le mois de janvier qu'en tout autre temps, on apporte au marché de Paris des *outardes* en plus ou moins grand nombre, & les marchands, auxquels je m'en ſuis informé, m'ont toujours dit qu'elles étoient apportées de Champagne ou de Picardie ; il ſe peut qu'elles y paſſent en plus grand nombre des Pays-Bas & de l'Allemagne dans les temps de diſette ; mais on peut croire auſſi qu'on les prend alors en plus grand nombre, parce que, comme tous les autres animaux, la faim les rend moins méfiantes ; enfin les *outardes* ne ſont pas rares non plus dans la grande Bretagne ; l'eſpèce s'y eſt ſans doute trouvée enfermée & s'y eſt conſervée depuis l'irruption des mers qui ont ſéparé cette île fameuſe d'avec le continent ; car malgré le peu d'étendue du détroit qui l'en ſépare, il n'eſt pas vraiſemblable qu'un oiſeau auſſi peſant puiſſe le franchir.

La chair des *outardes*, ſur-tout dès jeunes, paſſe pour un très-bon gibier ; on parle très-ſouvent de la différence qu'il y a entre la chair des ailes & celle de la cuiſſe ; il n'y a guère pourtant à cet égard que celle qu'on trouve entre la chair des mêmes parties ſur la plupart des oiſeaux ; c'eſt-à-dire que celle des ailes eſt plus blanche, plus longue, plus tendre & moins ſapide ; que celle des cuiſſes eſt plus courte, plus brune, plus ferme & a plus de ſaveur.

Je ne terminerai pas l'article de l'*outarde* ſans remarquer combien il ſeroit avantageux de rendre cet oiſeau domeſtique ; celui qui y parviendroit feroit à la ſociété un préſent œconomique au-deſſus du don qui lui a été fait en lui procurant le *dindon*, ſi on a égard à la groſſeur & à la bonté de la chair de l'*outarde* ; mais il paroît que ne pondant que deux œufs, ce produit borné diminueroit l'avantage de l'acquiſition ; cependant il eſt très-probable que l'*outarde*, ſi elle ne couvoit pas, pondroit, comme tous les autres oiſeaux un plus grand nombre d'œufs ; d'ailleurs il me ſemble qu'on n'eſt pas aſſez ſûr qu'elle n'en ponde que deux & qu'elle ne faſſe qu'une ponte, pour que cette partie de ſon hiſtoire ne ſouffre pas encore quelques doutes qu'il ſeroit important d'éclaircir ; mais en ne ſuppoſant dans l'état de liberté qu'une ponte de deux œufs & la ſaiſon des amours paſſée dans les ſoins de

incubation, il eſt très-probable que la ponte de *outarde* qui ne couveroit pas, ſeroit plus abondante. L'avantage qui en réſulteroit, devroit porter à en faire l'eſſai & tout ſemble annoncer qu'il doit réuſſir par raport à un oiſeau granivore & herbivore, habitant par lui-même d'un climat où il n'éprouveroit d'autre changement que la perte de la liberté qu'il ne faudroit pas lui faire ſentir trop vivement d'abord; d'ailleurs, cet oiſeau, malgré ſon caractère naturellement ſauvage, s'apprivoiſe aiſément pris jeune & ſe fait ſi bien à vivre avec d'autres oiſeaux, même à l'étroit, que j'ai vu long-temps dans la boutique d'un oiſeleur une *outarde* qui y avoit été élévée & qui y demeuroit ſans être enfermée.

OUTARDE (petite), vulgairement CANE PETIERE.

Pl. enl. 25 le mâle, 10 la femelle.

BRISS. *tom. V, pag.* 24, *pl. II, fig.* 1 le mâle, 2 la femelle, *genre LXVI.*

Cane petiere. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 237, *fig.* de la femelle, *pag.* 258.

Cane petiere, nommée par aucuns *olive.* BEL. *portr. d'oiſ. pag.* 56.

Cane pétrace. SAL. *hiſt. des oiſ. pag.* 155.

Cane petrotte en Berri.

Il y a fort peu de noms auſſi mal appliqués que celui de *cane* donné à la *petite outarde*, puiſque cet oiſeau n'a aucun raport avec le *canard*, & que cette dénomination ne peut qu'en donner une fauſſe idée; c'eſt une véritable *outarde*, mais beaucoup plus de moitié plus petite que la grande, dont elle a d'ailleurs tous les caractères & une partie des mêmes habitudes.

La *petite outarde* eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *faiſan*; ſa longueur eſt de dix-ſept pouces du bout du bec à celui de la queue; elle a deux pieds huit pouces & demi de vol, & ſes ailes pliées atteignent un peu au-delà des trois quarts de la queue: le plumage du mâle & celui de la femelle ſont fort différens, &, à quelques égards, celui de la femelle eſt le plus brillant, contre ce qui eſt ordinaire aux oiſeaux.

Je commence par décrire le mâle: il a le deſſus de la tête couvert de plumes noires, marquées chacune d'une ligne rouſſeâtre, ſelon la longueur de la tige; les côtés de la tête & la gorge d'un rouſſeâtre-clair ſemé de taches longitudinales noirâtres; le cou noir, orné d'un collier blanc au-deſſous de la gorge, lequel remonte vers les côtés & gagne juſques derrière la tête, en ſe rétréciſſant; une bande noire, qui eſt au-deſſous de ce collier, eſt parſemée de quelques taches rouſſeâtres; plus bas ſont deux bandes tranſverſales, une blanche, & au-deſſous, près de la poitrine, une noire; le dos, les plumes ſcapulaires, les petites couvertures du deſſus des ailes & de la queue, le croupion, ſont ſemés de taches noires, ſur un fond varié de fauve, de noir, de rouſſeâtre & de très-peu de blanc, diſpoſées & tracées en zigzags; les grandes couvertures du deſſus de la queue ſont blanches; c'eſt auſſi la couleur de la poitrine, du ventre & de la partie des jambes, qui eſt garnie de plumes, & celles des couvertures du deſſous de la queue, leſquelles ſont de plus rayées de noir tranſverſalement; les grandes couvertures du deſſus des ailes ſont noirâtres, terminées de blanc; le pli de l'aile eſt blanc; l'aile eſt compoſée de vingt-ſept pennes; les quatre premières ou les quatre plus extérieures, ſont blanches à leur origine, noirâtres dans le reſte de leur longueur; les ſix ſuivantes ſont blanches, marquées vers leur extrêmité d'une large bande tranſverſale noirâtre; à compter de la onzième à la vingt-unième, les onze pennes intermédiaires ſont blanches; mais la dernière eſt variée de fauve & de noirâtre dans ſon milieu; enfin les ſix plus près du corps ſont variées des mêmes couleurs que le dos; de dix-huit pennes qui compoſent la queue, les quatre intermédiaires ſont fauves, variées de larges bandes tranſverſales noirâtres, & entre ces bandes, il en court d'autres plus étroites de la même couleur, tracées en zigzags; les pennes latérales ſont blanches & variées de petites bandes noirâtres qui s'étendent en différens ſens & de plus d'une large bande de la même couleur vers l'extrêmité de chaque plume; le bec eſt d'un gris-brun; le bas des jambes & les pieds ſont gris.

La femelle, quoique d'un plumage très-différent de celui du mâle, n'exige pas une longue deſcription: elle a le deſſus de la tête varié de noir & de rouſſeâtre, ſuivant le ſens des plumes; le cou rouſſeâtre, marqué de brun ſur le milieu de chaque plume; la gorge d'un blanc-rouſſeâtre; le deſſus du corps varié de bandes tranſverſales noires ſur fond jaunâtre, & beaucoup plus reſſemblant en cette partie à la *grande outarde* qu'à ſon mâle; la poitrine d'un blanc-rouſſeâtre variée de bandes noirâtres, tant longitudinales que tranſverſales; le ventre blanc; les côtés & les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue d'un blanc rayé tranſverſalement de noirâtre; les pennes de l'aile & ſes couvertures ſupérieures blanches, rayées tranſverſalement de noirâtre.

La *petite outarde* eſt un oiſeau rare, qui n'eſt guère connu que dans quelques provinces de France; ce ſont la Beauce, le Maine, la Normandie, le Berri & le Poitou. Cependant ce même oiſeau, qu'il paroît qu'on ne voit pas dans les autres contrées de l'Europe, eſt de paſſage dans les pays où on a coutume de le trouver; la *petite outarde* y arrive au mois d'avril, & ſe retire à la fin de ſeptembre; elle ſe plaît dans les terres maigres & pierreuſes, &, ſuivant M. Salerne, les inſectes ſont ſa nourriture principale; mais il paroît qu'elle pâture auſſi l'herbe tendre & qu'elle mange du grain; on prétend qu'elle ne ſe tient que dans les avoines & jamais ſur les terres couvertes d'autres grains. Suivant M. Salerne ces oiſeaux commencent

à s'accoupler au mois de mai ; ils ont alors un cri particulier auquel ils ſe rendent de très-loin ; un mâle ſuffit à pluſieurs femelles, & le lieu où elles ſe rendent auprès de lui, à ſon cri d'appel, eſt battu comme l'aire d'une grange.

La femelle pond au mois de juin quatre ou cinq œufs, d'un vert luiſant ; elle conduit ſes petits de même qu'une poule ; ils ſe tapiſſent contre terre auſſi-tôt qu'ils entendent du bruit & ſe laiſſent prendre ſans remuer de place ; ils ne ſont en état de voler que vers le milieu du mois d'août.

Ayant prié une perſonne qui paſſoit en Berri, dans l'été, de m'en rapporter la *petite outarde*, je reçus une ſeule peau d'un mâle & quatre peaux de femelles ; cependant la perſonne qui me les procura, les avoit priſes au hazard, comme on les lui avoit apportées du marché où elle en avoit fait demander. Cette anecdote me ſemble confirmer le témoignage de M. Salerne, qu'un mâle ſuffit à pluſieurs femelles, & d'après ces deux obſervations, il paroit qu'elles ſont plus nombreuſes dans cette eſpèce que ne le ſont les mâles.

La *petite outarde* eſt très-difficile à approcher ; elle part de très-loin, s'éloigne d'un vol roide & bas à la diſtance de deux ou trois cents pas, & elle court enſuite avec tant de rapidité que l'homme le plus léger auroit beaucoup de peine à l'atteindre. Du temps de Belon, *faire de la cane petière*, étoit une expreſſion triviale pour déſigner les perſonnes d'un caractère méfiant & ruſé. Auſſi uſe-t-on, pour la chaſſe de cet oiſeau, à-peu-près des mêmes moyens qu'on emploie pour chaſſer la *grande outarde*. Sa chair eſt noire & paſſe pour un mets exquis. Quoique l'acquiſition de la *petite outarde* ne ſoit pas auſſi importante que celle de la grande, elle mériteroit cependant quelque attention, & l'ardeur du mâle, qui ſuffit à pluſieurs femelles, ſemble annoncer plus de facilité à réuſſir dans la tentative que l'on feroit pour rendre cette eſpèce domeſtique ; ce ſeroit en quelque ſorte l'équivalent du *faiſan*, pour la groſſeur, pour la qualité de la chair, la manière de propager l'eſpèce & d'élever les petits.

Il paroîtra ſans doute extraordinaire qu'un oiſeau connu dans quelques provinces de France, où il n'eſt que de paſſage, où il eſt aſſez commun pour qu'en une matinée d'un jour de marché on en ait fourni cinq à la perſonne qui m'en a rapporté du Berri, & qu'elle en ait refuſé pluſieurs autres ce même jour, ne ſoit pas connu dans les autres provinces du royaume, ni dans les contrées limitrophes de l'Europe. Où donc eſt la retraite de cet oiſeau en hiver ? comment ſe cache-t-il dans ſon paſſage & dérobe-t-il ſa marche ? Ce ſont autant de queſtions dont la réponſe fondée ſur l'obſervation manque à l'hiſtoire de cet oiſeau. Mais, s'il m'eſt permis d'avancer quelques conjectures appuiées ſur un commencement d'obſervations, je crois que la *petite outarde* ſe retire ſur les côtes d'Afrique, & je me fonde ſur ce que M. Hollandre a rapporté de ſon voyage au Levant une peau de *petite outarde* qu'il avoit eu dans les environs de Smyrne ; quant à la manière dont cet oiſeau peſant peut traverſer la Méditerranée, cet objet s'explique de la même façon que par rapport aux *cailles* ; & comme l'eſpèce eſt peu multipliée, il eſt plus aiſé de concevoir qu'elle n'ait pas été aperçue dans ſon paſſage, ce qui eſt encore plus facile, ſi la *petite outarde* ne voyage pas en bande, ſi elle ſuit ſa route la nuit, & ſi au lieu de ſe traverſer, elle chemine à travers les terres, ayant toujours ſoin de fuir de très-loin auſſi-tôt qu'elle apperçoit quelque danger, & toujours caché entre les plantes, ou les chaumes & les grains ; mais je n'offre ces conjectures que pour ce qu'elles valent, en attendant que l'obſervation nous ait inſtruit ſur le lieu de la retraite de la *petite outarde* & ſur ſa manière de voyager.

OUTARDE d'Arabie, BRISS. *tom. V. pag.* 30. EDW. *tom. I, pag. & pl.* 12. *Voyez* LOHORE.

OUTARDE d'Afrique.

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur de la *petite outarde* ; le mâle a le bec & les pieds jaunes ; le ſommet de la tête cendré ; le bord extérieur des ailes blanc. La femelle eſt par-tout de couleur cendrée, à l'exception du ventre & des cuiſſes qui ſont noirs.

Cette *outarde* ſe trouve en Ethiopie ; il eſt probable que c'eſt le même oiſeau dont le Maire parle ſous le nom d'*autruche volante du Sénégal*, auſſi le même que M. Adamſon a vu dans cette partie de l'Afrique & dont il fait mention, *Voyage au Sénégal, pag.* 160 ; ce ſçavant aſſure que cette outarde d'Afrique reſſemble à la nôtre à bien des égards, mais qu'elle a le cou plus long, une eſpèce de huppe derrière la tête, & que le plumage eſt d'un gris-cendré. Cette dernière remarque indique que l'*outarde* dont parle M. Adamſon étoit une femelle ; ſi c'eſt la même eſpèce que l'*outarde* d'Ethiopie. Mais les notices ſur ces oiſeaux ſont trop abrégées pour rien ſtatuer de poſitif à leur égard.

OUTARDE HUPPÉE. d'Arabie. *Voyez* LOHOR.

OUTARDE HUPPÉE d'Afrique (petite.) *Voyez* HOUBARA.

OUTARDE moyenne des Indes. EDW. *gl. pag.* 87, *pl.* 150. *Voyez* CHURGE.

OUTRE-MER.

C'eſt un oiſeau d'Abyſſinie que M. le comte de Buffon rapporte au *ſerein*. Il eſt à-peu-près de la même groſſeur ; ſon plumage eſt d'un beau brun foncé ; il a le bec blanc & les pieds rouges ; le chant eſt très-agréable : la femelle eſt griſe & elle a le plumage de l'*alouette* ; c'eſt auſſi celui des jeunes mâles qui ne prennent leur belle couleur bleue que la ſeconde année. *Genre XXXIII.*

OVERGNE. *Voyez* VANNEAU.

APAC.

ga pourpre de Cayenne. *Pl. enl.* 279.

ga pourpre. Briss. *tom. II, pag.* 347, *pl.* , *fig.* 1, *genre XXIII.*

un des plus beaux oiſeaux qu'on nous de la Guiane : tout ſon plumage eſt d'un éclatant & luſtré, il faut excepter cepen- pennes des ailes qui ſont blanches & dont t premières ſont terminées de brun ; les tures du deſſus des ailes ſont du même que le deſſus du corps, excepté les plus qui ſont blanches & d'une conformation re ; ces plumes ſont longues, roides, incli- n en-bas, leurs barbes ſont déſunies & roulées autour de la tige, qui eſt blanche groſſe : toutes les autres plumes ſont auſſi s à leur origine, mais elles ſont terminées rpre & il n'y a que cette couleur qui paroiſſe elles ſont couchées : le bec eſt d'un gris- les pieds & les ongles ſont noirâtres.

acapac eſt un peu plus gros que le *mauvis* e forme beaucoup plus ramaſſée : ſa lon- eſt de ſept pouces ſix lignes ; ſon vol de ze pouces trois lignes, & ſes ailes pliées ent aux trois quarts de la longueur de ſa , qui n'eſt longue que de deux pouces cinq Cet oiſeau eſt d'abord tout gris ; ſon plu- ſe nuance enſuite de gris & de pourpre, rtagent ſouvent les mêmes plumes ; d'autres y a des plumes griſes, des plumes pourpres & umes mi-parties de gris & de pourpre ; ce les jeunes, ſurpris dans l'état de mue, que iſſon a regardés comme une eſpèce à part, nommés *cotinga gris-pourpre*, *tom. II*, *pag.* *l. XXXV*, *fig.* 2.

pacapac eſt le même oiſeau auquel Edwars né le nom de *pompadour*, *pl.* 341. Les ſau- de la Guiane le nomment dans leur langue *ica.*

pacapaes ſont beaucoup plus communs à iane que les *cotingas bleus* de différentes s ; ils vont par bandes & paſſent ſucceſſive- d'un canton à un autre, ſuivant la maturité tains fruits & de certaines bayes dont ils ſe iſſent, ainſi que ce ſont les habitudes des ux de ce genre ; ceux-ci ne s'enfoncent point es grands bois, mais ils ſe tiennent ſur les plus s arbres aux bords des rivières.

eſt étonnant qu'on n'ait point encore eſſayé orter de ces beaux oiſeaux vivans & de la plu- le ceux de ce genre, parés de couleurs ſi bril- ; il eſt vrai que d'après la forme de leur on ne peut tenter de les nourrir de grains ; la mie de pain humectée, la moëlle de la canne à ſucre, le ſucre même ramolli, à demi fondu, pourroient ſuppléer aux fruits & aux bayes dont ces oiſeaux ſe nourriſſent : la forme de leur bec donne lieu de croire qu'ils prennent auſſi des inſectes ; on pourroit, dans ce cas, mêler un peu de viande hachée à la mie de pain. Ce ſont des tentatives que méritent les *pacapacs* & les autres *cotingas*, à cauſe de leur beauté.

PADDA ou OISEAU DE RIZ.

Gros-bec de la Chine. *Pl. enl.* 152, *fig.* 1.

Edw. *tom. I*, *pag. & pl.* 41.

Gros-bec cendré de la Chine. Briss. *tom. III*, *pag.* 244, *pl. XI*, *fig.* 4, *genre XXXIV.*

Le *padda* eſt un oiſeau du genre du *gros-bec*. *Padda* eſt, en langue chinoiſe, le nom du *riz* contenu dans ſon épi. On l'a appliqué au *gros-bec* dont il eſt queſtion, & qui ſe nourrit du riz qu'il égrenne. C'eſt un très-bel oiſeau qu'on a ſouvent vu vivant à Paris : il eſt à-peu-près de la groſſeur du *moineau* ; il a les ailes & la queue fort courtes ; ſon vol n'eſt que de huit pouces & demi, & ſes ailes pliées s'étendent cependant preſqu'à la moitié de la longueur de ſa queue ; la tête & la gorge ſont d'un noir luſtré ; les joues d'un blanc éclatant ; tout le reſte du plumage eſt d'un gris-cendré, y compris les ailes, dont la nuance eſt plus foncée ; les jambes, le bas-ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont glacés d'une teinte roſée ; la queue eſt d'un noir luiſant ; les paupières ſont rouges ; le bec n'eſt pas entièrement rouge, comme le dit M. Briſſon, qui n'avoit peut-être pas vu cet oiſeau vivant : il eſt d'une couleur de roſe très-vive à ſa baſe ; elle s'éclaircit en approchant de la pointe, & les parties les plus ſaillantes des mandibules, qui ſont fort groſſes, ſont d'un blanc-perlé plus ou moins étendu ; car les différens individus offrent beaucoup de variétés à cet égard : les pieds ſont d'un rouge lavé & très-pâle, ou plutôt d'une couleur de chair blanchâtre ; les ongles ſont gris-blancs.

Les couleurs du bec ſont moins vives dans la femelle ; ſes joues ſont noires ; le bord de l'aile, le bas-ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont blanches.

Cet oiſeau n'a aucun chant ; il eſt fort ſilencieux ; mais il plaît par la propreté, le luſtre & l'arrangement de ſon plumage toujours liſſe. On le trouve à la Chine, & probablement dans différentes parties de l'Inde. Les Chinois le repréſentent ſouvent ſur leurs papiers. J'en ai vu un grand nombre de vivans chez feu Chateau le père, oiſelier ; il les nourriſſoit de graine d'alpiſte & de millet ; s'il leur eût donné du riz, peut-être ces oiſeaux auroient-ils vécu plus long-temps ; car la

plupart ont péri fort promptement, & ceux qui ont réſiſté davantage n'ont pas paſſé plus de deux à trois ans.

PAILLE-EN-CUL. *Voyez* PAILLE-EN-QUEUE.

PAILLE-EN-CUL. BRISS. *tom. VI, pag.* 480. *Voyez* PAILLE-EN-QUEUE (grand).

PAILLE-EN-CUL FAUVE. BRISS. *tom. VI, pag.* 489. *Voyez* PAILLE-EN-QUEUE (petit).

PAILLE-EN-CUL BLANC. BRISS. *tom. VI, pag.* 485. *Voyez* PAILLE-EN-QUEUE (petit).

PAILLE-EN-QUEUE ou l'OISEAU du Tropique.

Les *pailles-en-queue* ſont des oiſeaux palmipèdes qui ne vivent que ſur la mer entre les Tropiques ; ils ſont répandus ſous la zône torride des deux continens, & ils fréquentent particulièrement les îles les plus avancées en mer & celles qui ſont inhabitées ; ils y placent leur nid : les îles de l'Aſcenſion, Sainte-Helène, Rodrigue, de France & de Bourbon & les parages voiſins, ſont les lieux où les *pailles-en-queue* ſont les plus abondans dans l'ancien continent : on en trouve un grand nombre ſur l'île du Connétable, près de Cayenne. M. Cook les a rencontrés ſous le tropique auſtral, aux Marquiſes, à l'île de Pâque, à celle des Amis, aux îles de la Société, &c. Les Bermudes paroiſſent être le point du globe où ils ſe ſont le plus avancé du côté du nord : l'apparition de ces oiſeaux, de quelque côté qu'on faſſe voile, annonce aux navigateurs l'entrée ſous la zône torride ; elle paſſe auſſi pour annoncer l'approche des terres ; mais cette dernière indication n'eſt pas toujours ſûre ; car les *pailles-en-queue* ſe portent très-avant en pleine mer, & ſouvent à pluſieurs centaines de lieues : non-ſeulement leurs longues ailes & leur vol léger leur en procurent la facilité, mais ils ont encore celle de pouvoir ſe repoſer ſur les flots. Quoique palmipèdes, ces oiſeaux ſe perchent, lorſqu'ils ſont à terre, comme le *cormorand* & pluſieurs autres oiſeaux d'eau : ils vivent de poiſſons qu'ils enlèvent en volant à la ſurface de la mer. Conſidérés ſuivant l'ordre méthodique, leurs caractères ſont d'avoir :

Quatre doigts, tous joints enſemble par des membranes entières :

Les jambes avancées vers le milieu du corps, hors de l'abdomen & plus courtes que le corps :

Le bec un peu courbé vers le bas & pointu :

Deux des plumes de la queue très-longues.

Ils compoſent le CIX^e^ genre de la méthode de M. Briſſon, qui les nomme *pailles-en-cul.*

Les *pailles-en-queue* ont le corps plein, les ailes très-longues, le bec gros, long, dentelé ſur ſes bords, mais peu profondément & d'une manière peu apparente : la partie inférieure des jambes dégarnie de plumes. Les modernes leur ont donné en latin le nom de *lepturus ;* les Eſpagnols les appellent *raho di junco ;* les Hollandois, *pylſtaart ;* & les Anglois, *the tropick bird.*

PAILLE-EN-QUEUE (grand).

Paille-en-queue de Cayenne. *Pl. enl.* 79

Paille-en-cul. BRISS. *tom. VI, pag. XLII, fig.* 1, *genre CIX.*

Il n'eſt pas tout-à-fait auſſi gros qu'u *domeſtique* : ſa longueur eſt de deux p pouces quelques lignes du bout du bec la queue ; ſon bec a trois pouces deux long ; ſon vol eſt de trois pieds deux p ſes ailes pliées dépaſſent de cinq lignes de la queue ; le deſſus de la tête & du d'un blanc argenté, quoique les plum noires à leur origine ; mais cette couleur pas lorſqu'elles ſont couchées ; il y a c côté de la tête une bande noire qu l'origine du bec, paſſe deſſus l'œil & juſques derrière la tête : le deſſus du cor tranſverſalement de noirâtre ſur un fond d argenté ; les joues, la gorge, le devant le deſſous du corps ſont du même bla deſſus, mais pur & ſans rayure noire : ſur le bas des côtés, ſont des plumes long cendré-noirâtre, marquées ſur les bords tranſverſales blanches ; les ſix premièr pennes des ailes ſont plus ou moins unes que les autres de noir & de blanc ; pennes ſont blanches, avec la tige noir deux tiers de ſa longueur, à prendre gine ; les plus proches du corps ſont v ou moins de noir & de blanc ; les pe queue ſont blanches, elles vont en dimi les deux du milieu dépaſſent de quin neuf lignes celles qui les accompagnent côté. Ces longs brins ſont étroits, roid tige n'eſt garnie que de barbes très-cour eſt d'un rouge de corail ; la partie nue d les pieds & l'origine des doigts ſont jau reſte des doigts, leurs membranes & ſont noirâtres.

On trouve ce *paille-en-queue* dans tout de la zône torride.

PAILLE-EN-QUEUE (petit).

Paile-en-queue de l'île de l'Aſcenſio *enlum.* 369.

Paille-en-cul blanc. BRISS. *tom. VI, pl. XLII, fig.* 2, *genre CIX.*

Il eſt de la groſſeur d'un *pigeon :* ſa du bout du bec à celui de la queue, e pieds cinq pouces ; ſon vol de trois ailes p[illegible]es s'étendent à cinq pouces l'origine de la queue ; la tête, la gorge tout le corps ſont d'un blanc argenté il y a cependant, de chaque côté de bande noire en fer-à-cheval ; ſur le ba des plumes longues, noirâtres, bordé dans toute leur circonférence : les plu laires ſont terminées de noir ; les moy vertures du deſſus des ailes ſont de ce couleur ; enſorte que les ailes ſont marq large bande noire ; les pennes des ailes de noir & de blanc, qui en eſt la cou

façon qu'elles demanderoient preſque
ne deſcription à part, ainſi que M. Briſſon
les pennes de la queue ſont blanches &
ſt noire dans la plus grande partie de ſa
; les deux du milieu dépaſſent celles qui
s plus proches de douze pouces quelques
s pennes ſont étroites & n'ont que des
ès-courtes ; le bec, cendré à ſon origine,
tre dans ſa longueur ; la partie nue des
t de la même couleur, ainſi que les pieds
e des doigts, dont la plus grande partie,
que leurs membranes & les ongles, ſont

ſſon décrit ſous le nom de *paille-en-cul*
n. VI, pag. 489, un oiſeau du tropique,
e du précédent par des dimenſions beau-
reſtreintes, & dont le blanc qui couvre
rps eſt d'une teinte qui tire ſur le fauve :
leur domine d'ailleurs ſur les parties qui
es dans l'oiſeau précédent, excepté aux
la tête, où il y a également une bande
d'ailleurs, ces deux *pailles-en-queue* ont
de raport : il eſt très-probable que le
cul brun n'eſt qu'un jeune du petit *paille-*

E-EN-QUEUE A BRINS ROUGES.
- en - queue de l'île de France. *Planch.*
9.
à-peu-près de la groſſeur du petit *paille-en-*
ut ſon plumage eſt d'un blanc argenté,
rillant cependant que celui des autres
-queue ; il y a un trait noir de chaque côté
e ; il y a auſſi quelques traits noirs ſur les
es ailes les plus proches du corps : le bec,
nue des jambes, les pieds & l'origine des
t rouges ; le reſte des doigts & leurs mem-
nt d'un brun-noirâtre ; les deux brins de
ſont rouges, étroits, à barbes fort courtes
longs à proportion que ceux des autres
-queue.
rès-probable que cette eſpèce eſt plus
les deux autres, parce qu'on nous l'en-
ucoup moins ſouvent : je ne l'ai jamais
armi les oiſeaux de Cayenne, d'où l'on
réquemment les deux autres eſpèces.
i, ſuivant des obſervations faites à l'île de
niche ſur des îlots, dans des trous, tandis
autres eſpèces nichent dans des creux
La ponte a lieu en ſeptembre & octobre,
que de deux ou trois œufs d'un blanc-
tachetés de roux ; de plus, on ne voit
amais le *paille-en-queue à brins rouges* venir
le terre hors le temps de la ponte ; il ſe
ſque toujours au large, d'où les autres
-queue ne s'éloignent non plus que rare-
is cependant plus fréquemment que ce-

E-EN-QUEUE de Cayenne. *Pl. enl.* 998.
ILLE-EN-QUEUE (grand).
E-EN-QUEUE de l'île de l'Aſcenſion. *Pl. enl.* 369. *Voyez* PAILLE-EN-QUEUE (petit).

PAILLE-EN-QUEUE de l'île de France. *Pl. enl.* 979. *Voyez* PAILLE-EN-QUEUE A BRINS ROUGES.

PAISSE. Bel. *Voyez* MOINEAU.

PAISSE DE BOIS. Bel. *Voyez* PINSON d'Ardenne.

PAISSE DE SAULE. *Voyez* FRIQUET.

PAISSE SOLITAIRE. Bel. *Voyez* MERLE SOLITAIRE.

PAISSERELLE. Sal. *Voyez* MOINEAU.

PALALACA (le) ou GRAND PIC-VERT des Philippines.

Je ne connois le *palalaca* que par la notice qu'en donne M. le comte de Buffon dans les termes ſuivans :

« Camel, dans ſa notice des oiſeaux des Philip-
» pines, & Gemelli-Careri, s'accordent à placer
» dans ces îles une eſpèce de *pic-vert* qu'ils
» diſent grand comme une *poule ;* ce qui doit
» s'entendre apparemment de la longueur & non
» de la maſſe du corps. Ce *pic*, nommé *palalaca*
» par les Inſulaires, eſt appellé par les Eſpagnols
» *herrero* ou le *forgeron*, à cauſe du grand bruit
» qu'il fait en frappant les arbres à coup redou-
» blés, & qui s'entendent, dit Camel, à trois cens
» pas. Sa voix eſt groſſe & rauque ; ſa tête rouge
» & huppée : le vert fait le fond de ſon plumage,
» & ſon bec, qui eſt d'une ſolidité à toute épreuve,
» lui ſert à creuſer les arbres les plus durs pour y
» placer ſon nid ».

PALALACA (autre) ou PIC-VERT TACHETÉ des Philippines.

Pic-vert des Philippines. *Pl. enl.* 691.

Pic grivelé ou *grand pic* de l'île de Luçon. *Voyag. à la nouv. Guin. pag.* 73, *pl.* 37.

M. Sonnerat, qui a le premier fait connoître ce *pic*, le compare pour la grandeur au *pic-vert :* il a, dit-il, le deſſus, les côtés, le derrière de la tête, le deſſus du cou, le dos & les ailes d'un brun luſtré, mêlé de verdâtre ; il porte ſur le ſommet de la tête une huppe fort courte ; la gorge, le devant du cou, la poitrine & le ventre ſont blancs ; mais chaque plume eſt bordée & entourée de noir ; les pennes de la queue ſont d'un brun-noir avec deux taches blanches à côté l'une de l'autre ſur le milieu de chaque penne ; les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un rouge de carmin : l'iris eſt rouge ; les pieds & le bec ſont noirs. *Genre XLVII.*

PALIKOUR ou FOURMILIER proprement dit.

Fourmilier de Cayenne. *Pl. enl.* 700, *fig.* 1.

C'eſt un oiſeau de Cayenne du genre des *fourmiliers. Voyez* FOURMILIER. Il a environ ſix pouces de long ; la gorge, le devant du cou, le haut de la poitrine ſont couverts d'une plaque noire, autour de laquelle règne une bordure blanche, tachetée de noir ; chaque plume étant de la première couleur en plus grande partie & noire à ſa pointe : cette

bande remonte des deux côtés du cou en s'élargiſſant, paſſe par les joues, qu'elle couvre & entoure, en ſe rétréciſſant; la baie du bec, le deſſous du corps eſt d'un gris-cendré; le deſſus de la tête & tout le deſſus du corps ſont d'un gris-brun, chaque plume étant bordée de brun-rouſſeâtre; il y a cependant ſur le milieu du dos une tache noire oblongue; le pli de l'aile eſt blanc; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont de la même couleur que le deſſus du corps; les grandes ſont noires, terminées de jaune-rouſſeâtre, ce qui forme ſur l'aile une bande tranſverſale de cette couleur; les grandes pennes des ailes ſont noirâtres & les moyennes les plus proches du corps ſont brunes, entourées de rouſſeâtre; la queue, qui eſt très-courte, eſt de cette dernière couleur, & terminée de noirâtre: cette dernière nuance eſt auſſi celle du bec & des pieds. *Voyez*, quant aux habitudes, le mot FOURMILIER.

PALMISTE.

Pl. enl. 539, *fig.* 1.

Palmiſte à tête noire. BRISS. *tom. II, pag.* 303, *pl. XXIX, fig.* 2, *genre XXII.*

C'eſt une eſpèce de *merle*, fort petite, à laquelle on a donné le nom de *palmiſte* d'après l'habitude que les oiſeaux dont elle eſt compoſée ont de ſe tenir & de faire leur nid ſur les *palmiers* ou *dattiers*. Ce petit *merle* n'eſt pas plus gros qu'une *alouette*: ſa tête eſt noire; on y remarque trois points blancs, un au-deſſus de l'œil, l'autre au-deſſous, le troiſième de chaque côté du front à la racine du bec: le derrière du cou eſt cendré; le deſſus du corps & les couvertures des ailes ſont d'un vert-d'olive; la gorge & le devant du cou ſont blancs; la poitrine eſt cendrée; le reſte du deſſus du corps eſt gris-blanc; les pennes des ailes ſont brunes du côté intérieur en-deſſus & en-deſſous, & d'un vert-d'olive du côté extérieur en-deſſus; celles de la queue ſont, des deux côtés, d'un vert-d'olive; le bec, les pieds & les ongles ſont cendrés.

Il y a, dans cette eſpèce, une variété qui ſe trouve dans les mêmes climats; elle n'a de noir que ſur le devant de la tête ou le front; & depuis & y compris la poitrine juſqu'aux couvertures du deſſous de la queue, le deſſous du corps eſt cendré ou d'un gris-blanc plus foncé que dans l'autre oiſeau.

M. Briſſon a regardé ce ſecond *palmiſte* comme une eſpèce différente du premier. Il l'a nommé le *palmiſte*, *tom. II*, *pag.* 501, *pl. XXXIX*, *fig.* 1; mais ces deux oiſeaux diffèrent ſi peu, ils ſe reſſemblent ſi fort par les dimenſions & même par le plumage & par les habitudes, que je penſe, avec M. de Montbeillard, qu'on ne doit les regarder que comme une variété, & peut-être le mâle & la femelle. M. Briſſon dit qu'on les trouve à Cayenne; je ne les ai vus que bien rarement parmi les envois faits de cette colonie, & au contraire ils font toujours partie des oiſeaux qu'on reçoit de Saint-Domingue & des îles Antilles, où ils paroi bien plus communs.

PALMISTE. BRISS. *tom. II, pag.* 301, MISTE A TÊTE NOIRE. BRISS. *tom. II, p Voyez* PALMISTE.

PALOMBE. *Voyez* RAMIER.

PANEAU. C'eſt le petit du *paon* PAON.

PAON.

Pl. enl. 433 le mâle; 434 la femelle.

BRISS. *tom. I, pl. XVII*; le mâle, *genre*

BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 233, *fig. p*

Idem, *idem. port. d'oiſ. pag.* 55.

Pavo en Latin;

Pavone en Italien;

Pavon en Eſpagnol;

Pfan en Allemand;

Paofogel en Suédois;

Paw en Polonois;

Le *paon* conſidéré, ſuivant l'ordre méth a le bec & les pieds conformés comme l *nacés* en général, mais il en diffère par qu'il porte ſur la tête, par la longueur des tures du deſſus de la queue, & ſur-tout p de ſon plumage, dont la beauté le diſtin de tous les autres oiſeaux. M. Briſſon l'a p le VIIe genre de ſa méthode, qui eſt *faiſan*. La longueur de la queue eſt le caractère de ce genre, & il eſt vrai qu a, en apparence, la queue fort longue; fauſſe queue ne reſſemble pas à celle de ainſi, à cet égard même, le *paon* mér former un genre ſéparé; les caractères en de porter ſur la tête une aigrette, con vingt-quatre plumes droites, à tuyau garnies de barbes à leur ſommet ſeulemer les couvertures du deſſus de la queue tr gées, beaucoup plus longues que les per queue même, compoſées d'un tuyau, deux côtés de longues barbes déſunies, par des barbes adhérentes les unes au ornées de longues franges dans leur cont mant un épanouiſſement arondi, marqu milieu d'une tache en forme d'œil.

Vu dans ſon enſemble, le *paon* eſt le des oiſeaux; il réunit la grandeur, l'élé les formes, l'éclat du plumage; c'eſt prin au *paon* qu'on peut appliquer ce qui a des *oiſeaux-mouches* & des *colibris*, qu'il la nature ait broyé en leur faveur les p cieuſes pour en former des couleurs qu à peindre leur plumage; auſſi richemen ces brillants volatils, il les efface par il ſemble que ce ſoit pour lui que la chargé ſa palette, tandis qu'elle n'en le ſurabondant pour embellir les oiſeau tagent la magnificence de ſon vêtemer

Le *paon* eſt de la groſſeur d'un *dindon* taille: ſa longueur eſt de trois pieds h ſes ailes pliées dépaſſent de cinq pou

de la queue ; la tête, la gorge, le cou & la poitrine ont d'un verd changeant en bleu & à reflets dorés ; œil eſt placé entre deux bandes blanches tranſverales ; l'une ſupérieure, plus longue & plus étroite, autre plus courte & plus large ; l'aigrette qui orne deſſus de la tête eſt compoſée de vingt-quatre lumes ; leurs tuyaux ſont garnis dans leur longueur barbes rares, très-courtes, noirâtres, & ils nt couronnés par de plus longues barbes, du me verd-doré que le deſſus de la tête ; le dos le croupion ſont couverts de plumes d'un verd-oré à reflets de couleur de cuivre de roſette : un ercle d'un noir de velours termine & borde ces lumes ; elles imitent, par leur poſition, l'arrangement des écailles de poiſſons ; les couvertures u deſſus de la queue ſont très-nombreuſes, fort ngues & partagées en pluſieurs rangs, placés au-eſſus les uns des autres ; les plus longues de chaque ng en occupent le milieu & les latérales, vont n diminuant par degrés ; les plus grandes de ces lumes ont juſqu'à quatre pieds & quelques pouces ; utes ont la tige blanche, garnie dans toute ſa ngueur & des deux côtés de longues barbes, unies, d'un verd-doré à reflets de couleur de ivre de roſette : à l'extrêmité des plumes les rbes ſe réuniſſent ; elles forment un épanouiſſement entoure des mêmes barbes qui accompagnent tuyau dans ſa longueur : ſur le centre de cet panouiſſement, eſt une tache que ſa forme a fait mparer à un œil ; elle eſt d'un noir-violet ; elle le moelleux du velours ; un cercle changeant en leu & en violet l'entoure ; il eſt lui-même enrmé entre deux cercles couleur d'or, mais d'un r changeant & à reflets : les plumes du dernier lan des couvertures ne ſont point marquées des aches que je viens de décrire ; elles ſe terminent ar un épanouiſſement d'une couleur ſombre, & lont le bout eſt comme coupé carément : le ventre & les côtés ſont d'un verd-foncé, noirâtre & mêlé le quelques légères nuances dorées ; les jambes ont d'un fauve-clair ; les couvertures du deſſous le la queue & ſes pennes ſont d'un gris-brun ; lle eſt légèrement étagée du centre ſur les bords ; es petites couvertures du deſſus des ailes & les plumes ſcapulaires ſont variées de fauve & de noirâtre & d'une légère teinte de vert-doré ſur les petites couvertures ſeulement ; les moyennes ſont d'un bleu-foncé, changeant en vert-doré, & les grandes les plus éloignées du corps ſont rouſſeâtres ; l'aile eſt compoſée de vingt-quatre pennes, dont les dix premières ou les dix plus extérieures ſont rouſſes & les autres ſont noirâtres, très-légèrement embellies de vert-doré du côté extérieur ; le bec eſt blanchâtre, les pieds & les ongles ſont gris ; le mâle a un ergot à chaque pied.

La femelle eſt plus petite que le mâle ; elle en diffère ſur-tout en ce que les couvertures du deſſus de la queue ſont dénuées de cette belle tache en forme d'œil, & ſi courtes qu'elles ſont dépaſſées par les pennes de la queue ; tout ſon plumage, ſur le deſſus du corps, eſt d'un brun-cendré ; l'aigrette, poſée ſur le ſommet de la tête, eſt de cette même couleur, avec quelques points de verd-doré ; la gorge eſt blanche ; les plumes du cou & de la poitrine ſont vertes, & celles qui couvrent la poitrine ſont de plus terminées de blanc.

Le *paon* eſt originaire des Indes, & particulièrement du Guzzaratte, des territoires de Barroche, de Cambaya, de Brondra, de la côte de Malabar en général, & des provinces du royaume de Siam. Ce bel oiſeau paroit avoir paſſé de l'Inde dans la partie occidentale de l'Aſie, d'où il a été aporté en Europe. On peut voir ſur ſon origine, ſur l'extenſion de ſon eſpèce en Aſie, ſur le tranſport qui en a été fait ſucceſſivement dans les différentes parties de l'Europe, la diſſertation ſur ce ſujet, remplie d'érudition, par laquelle M. de Montbeillard commence l'hiſtoire du *paon* : le lecteur trouvera, en tête de cette diſſertation, une deſcription de ce bel oiſeau, dont la diction répond au ſujet brillant qui y eſt dépeint, & à la ſuite de cette deſcription, toutes les preuves tirées des auteurs ſur l'origine du *paon*, & le tranſport de ſon eſpèce dans les différens climats.

Les *paons* tranſportés en Europe s'y ſont multipliés, d'abord dans les parties méridionales, enſuite, même dans les pays froids, & portés par les Européens en Amérique, leur eſpèce n'y a pas moins bien réuſſi qu'en Europe ; mais l'homme a eu beſoin de la prendre par-tout ſous ſa protection, ſi l'on excepte quelques côtes de l'Afrique & des Iſles dont la poſition & la température ont rapproché les *paons* des circonſtances que leur eſpèce rencontre ſur ſa terre natale.

Dans nos contrées, un ſeul *paon* mâle ſuffit non-ſeulement à cinq ou ſix femelles, mais il en a même beſoin : ſi on ne lui en donne que deux ou trois, il les fatigue par des actes dont la répétition détermine la ſortie de l'œuf de *l'ovis-dubius*, avant que la coquille ait eu le temps de ſe former.

Les *paones* (c'eſt le nom qu'on donne aux femelles) ne paroiſſent pas avoir moins d'ardeur que les mâles : privées de leur approche, non-ſeulement elles n'en pondent pas moins dans la ſaiſon, mais preſſées par leurs deſirs, elles cherchent à les ſatisfaire ou plutôt à les tromper entre elles, & par les attitudes qu'elles prennent en ſe roulant ſur la pouſſière.

Lorſque les *paons* ſont appariés en nombre convenable au printemps, les femelles pondent peu de temps après avoir été fécondées ; la ponte a lieu de trois à quatre jours l'un ; elle eſt de cinq à ſix œufs, & chaque femelle n'en fait qu'une par an : il paroit, au raport de quelques voyageurs, que la ponte de ces oiſeaux, plus féconds dans les Indes, y eſt de vingt à trente pour chaque femelle.

Les œufs de la *paone* ſont de la groſſeur de ceux du *dindon*, blanc, tachetés de brun ; elle cherche naturellement à les dépoſer dans un lieu

caché où elle les couve quand la ponte eſt finie; elle paroît ſur-tout dérober à ſon mâle la vue de ſes œufs, & cet inſtinct eſt fondé ſur ce qu'il détruit ordinairement le nid, & qu'il briſe les œufs quand il les découvre. Eſt-ce en effet, comme on l'a dit du *paon* & de pluſieurs autres oiſeaux mâles, pour détruire l'obſtacle qui s'oppoſe à ſes plaiſirs & ſe procurer de nouvelles jouiſſances?

L'incubation eſt de vingt-ſept à trente jours, pendant leſquels il convient de mettre de la nourriture à la portée de la couveuſe, ſans cependant en aprocher de trop près, car elle eſt ombrageuſe & méfiante, & elle abandonne aiſément ſa couvée, pour en recommencer une nouvelle qu'elle prend ſoin de cacher comme la première.

On laiſſe, les *paoneaux*, pendant vingt-quatre heures, ſous la mère, ſans leur donner d'alimens: le lendemain on les peut tranſporter ſous une mue, & on les nourrit de farine d'orge détrempée dans du vin, enſuite de froment ramolli dans l'eau; quelques ſemaines après on leur donne du fromage blanc, dont on a exprimé tout le petit lait, mêlé de poireaux hachés, & l'on recommande d'y ajouter des ſauterelles, auxquelles on ait arraché les pattes. Ce genre d'aliment eſt auſſi ſain qu'agréable aux *paoneaux*; ils ſont en état, à ſix mois, de ne vivre que de grain, & ils commencent à pâturer l'herbe dont ces oiſeaux ſont friands; les grains dont on a coutume de les nourrir, ſont le froment ou l'orge, & on y ajoute, ſuivant les pays, le marc de cidre ou de poirée.

On prétend que, dans les premiers temps, la *paone* ne conduit jamais coucher ſes petits dans le même endroit; c'eſt pourquoi il faut la veiller & la renfermer, elle & ſes *paoneaux*, en lieu de ſûreté.

Quoiqu'on puiſſe confier à la *paone* le ſoin de couver ſes œufs, il eſt plus ordinaire qu'on les lui ôte pour les donner à une *poule*, & l'on en peut réunir ſous la même de douze à quinze; elle ſuffit pour les couver & pour conduire les *paoneaux*. Ce ſont des oiſeaux fort délicats dans nos contrées; ils ont beſoin d'être tenus ſéchement & chaudement; c'eſt pourquoi il eſt plus à propos de les faire élever par une *poule* qu'on gouverne plus aiſément, qui ſe prête mieux à être enfermée avec ſa couvée dans un lieu ſec & chaud.

Ce n'eſt qu'à un mois d'âge, & même un peu plus, que l'aigrette des *paoneaux* commence à pouſſer; ils ſont malades alors, comme les *dindons* le ſont lorſqu'ils *pouſſent le rouge*. Ce n'eſt guère qu'à ſept mois qu'il convient de les abandonner dans la baſſe-cour avec les autres oiſeaux, & de les laiſſer coucher ſur les perchoirs; lorſqu'ils n'y montent pas d'eux-mêmes, on doit les y accoutumer & ne les pas laiſſer dormir à terre à cauſe du froid & de l'humidité; les perchoirs ont coutume d'être en plein air, mais ſous quelque remiſe ou abri qui mettent les *paons* à couvert de la pluie. Ces oiſeaux adultes ſont robuſtes; il leur faut un vaſte eſpace; ils ſe plaiſent ſur les lieux les plus élevés, ſur la cime des tours, & ils ſe perchent ſouven croix qui ſont au haut des clochers; car, q d'après l'étendue de leurs ailes, il ſemb devroient n'avoir qu'un vol bas & peſant dant ils s'élèvent très-haut; ils volent avec rapidité, & ils font en l'air des trajets conſid la grandeur des couvertures de leur que dans certaines circonſtances, être un c comme lorſque l'air eſt agité, & ſur-tou vent eſt contraire; mais quand l'air eſt calm ſurface étendue & légère ne peut que re vol plus facile, & peut-être eſt-ce à cet uſ qu'eſt deſtiné, par la nature, cet appare lequel nous ne voyons communément qu de pompe & de luxe.

Ces oiſeaux paſſent pour vivre enviro cinq ans, & ne ſont féconds qu'à la t année; ce n'eſt que la ſeconde que les mâl nent les longues plumes qu'on a coutume garder comme leur queue.

Les romains, dans les temps où les richeſ avoient corrompus, élevoient les *paons* p ſervir ſur leurs tables, comme un mets d'un grand prix; ils employoient leurs même uſage, & il paroît que la vanité, p le goût, attachoit de la valeur à ces ſortes d'a Aujourd'hui nous nourriſſons les *paons* com animaux précieux par leur beauté; &, à cet on peut les regarder comme l'ornement des cours; il n'eſt perſonne qui n'ait pris plaiſir templer les beautés dont ils brillent, qu relèvent & étalent leur fauſſe queue, & ailes baiſſées, trainantes à terre, les couvert deſſus de la queue étalées en demi-cercle & chées juſqu'au bas de leur cou, pardevant qu'elles cachent, ils marchent à pas comp ne montrant que les richeſſes, dont leur tê cou & leur poitrine ſont parés, & étalant la éclatante de leur fauſſe-queue épanouie. N oiſeaux, auxquels nous prêtons des ſentim vanité, que nous taxons d'être fiers de leur ont contre eux quelques défauts; ils ſe maîtres dans les baſſes-cours; ils y ſon tyrans & ſouvent ils maltraitent les voi dégradent les combles ſur leſquels ils s'élever, & ils dévaſtent les potagers & le dont les fermetures ſont trop baſſes pou fermer l'entrée; ils ont encore l'inconvén cri aigu, déſagréable, perçant, qui ſe fait de très-loin, qu'ils répètent ſouvent dès de l'aurore & même dans la nuit. Qua chair, celle des jeunes paſſe pour un manger; mais ce n'eſt plus la mode q un objet de luxe, & nous ne faiſons p de leurs œufs ſi recherchés par les anci

Je ne dois point finir cét article, ſans que M. Sonnerat a raporté de ſon dern aux Indes deux peaux de *paon ſauvage* mâle, l'autre d'une femelle, & que tou comparées à deux peaux de ces oiſeaux é

s climats, n'ont préſenté de différence que dans s dimenſions. Les *paons ſauvages* des Indes ſont us grands que nos *paons domeſtiques*; mais l'éclat la diſtribution des couleurs ſont abſolument les êmes : cependant il y a, dans l'eſpèce du *paon*, ne variété; c'eſt celle du *paon blanc* : elle paſſe our être originaire des contrées ſeptentrionales de urope, où elle paroît former une race conſtante devenue ſauvage. Friſch aſſure qu'il vient aſſez mmunément des pays du nord, en Allemagne, s *paons blancs* en hiver : cette même race, elque ſoit ſon berceau, tranſportée dans les pays mpérés, & même dans les contrées méridionales l'Europe, y conſerve la blancheur de ſon plu-age, ſi l'on n'accouple que des individus qui ſe reſſemblent; mais ſi l'on apparie des *paons blancs* des *paons ordinaires*, le produit eſt un oiſeau nt la robe eſt mêlée, & l'on donne à cette va-été le nom de *paon panaché*.

Le *paon blanc* a tout le plumage d'un blanc latant, qui a le brillant & le moëlleux de la ſoie; mpreinte des taches, ſur l'extrêmité des couver-res du deſſus de la queue, ſe marque par des ides & des ombres, comme on en voit ſur des offes moërées.

Cette année 1783, une paire de *paons* ordinaires roduit à Gentilli, près Paris, quatre petits, dont ux ont le plumage de leurs pères & deux ſont en-rement blancs; cependant il n'y avoit aucun *paon* anc dans le village ni aux environs; la même choſe t auſſi arrivée dans un autre endroit, auſſi près de ris, il y a quelques années; ainſi la race des *paons* ancs n'eſt pas eſſentiellement originaire des cli-ats du Nord.

Le *paon panaché* participe plus ou moins de ſpèce pure & de la race ſecondaire; mais com-unément il n'a de blanc que ſur le corps; & les uvertures du deſſus de la queue ont ſeulement es taches moins nettement formées & d'un coloris oins brillant. Ces deux variétés ſont aujourd'hui rès-rares en France; le *paon blanc* eſt un très-el oiſeau, & dont la couleur contraſte bien dans an vaſte terrein, où il fait la roue, parmi des *paons ordinaires*.

PAON CÉLESTE. *Voyez* VANNEAU.

PAON de la Chine. BRISS. *tom. I, pag.* 291. *Voyez* EPERONNIER.

PAON (petit) de Malacca. *Voyage aux Ind. & à la Ch. pag.* 173.

Cet oiſeau, à de légères différences près, eſt le même que celui que nous avons décrit ſous le nom *d'éperonnier*. *Voyez* EPERONNIER.

PAON DE MARAIS. *Voyez* COMBATTANT.

PAON DE MER. *Voyez* COMBATTANT.

PAON DES ROSES (petit). *Voyez* CAURALE.

PAON-FAISAN de la Chine. EDW. *tom. II, pag. & pl.* 67 & 69. *Voyez* EPERONNIER.

PAON du Japon. BRISS. *tom. I, pag.* 289. *Voyez* SPICIFERE.

PAON du Thibet. BRISS. *tom. I, pag.* 294 *Voyez* CHINQUIS.

PAON SAUVAGE (petit) *Voyez* VANNEAU.

PAONE. C'eſt la femelle du *paon*. *Voyez* PAON.

PANTIERE. (*Chaſſ.*)

Filet qui ſert à prendre des oiſeaux, principalement des *bécaſſes*. *Voyez* BÉCASSE.

PAPE.

Verdier de la Louiſiane, *dit* vulgairement le *pape*. BRISS. *tom. III, pag.* 200, *pl. VIII, fig.* 3, *genre XXXIII.*

Pinçon de trois couleurs. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 44.

On a donné le nom de *pape* à un *moineau* de l'Amérique ſeptentrionale, de la groſſeur du *ſerin* & dont un bleu-violet couvre le deſſus de la tête; c'eſt cette couleur qui a fait employer une dénomination impropre, mais dont l'uſage a prévalu. Quant au nom de *verdier*, dont ſe ſert M. Briſſon, il convient ſur-tout à la femelle de cet oiſeau, & au mâle, en ce qu'une partie de ſon plumage eſt de la même nuance à-peu-près que celui du *verdier*.

L'oiſeau appellé *pape*, a la tête & le deſſus du cou d'un bleu-violet éclatant; le tour des yeux rouge; le haut du dos & les plumes ſcapulaires d'un verd teint de jaunâtre; le bas du dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue, la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps d'un beau rouge; les petites couvertures du deſſus de l'aile d'un brun tirant entre le verd & le rouge, & les grandes d'un verd-ſombre; les pennes des ailes brunes, bordées de rouge du côté extérieur, excepté la ſeptième, huitième & neuvième, dont le bord extérieur eſt d'un verd-ſombre. Les deux pennes du milieu de la queue ſont d'un brun-rougeâtre; les latérales ſont de cette même couleur du côté extérieur & brunes du côté intérieur; le bec eſt gris-brun; les pieds & les ongles ſont bruns.

La femelle a le deſſus de la tête, le derrière du cou & tout le deſſus du corps d'un verd-ſombre; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps d'un verd-jaunâtre, terne & décoloré. Les jeunes mâles portent la livrée de leur mère.

Ces oiſeaux ont deux mues par an. Le plumage de la femelle eſt toujours le même; mais celui du mâle eſt fort différent en hiver; il devient ſemblable à la femelle, & il n'en diffère qu'en ce que le verd qui colore les parties ſupérieures, le jaune-verdâtre dont ſont teintes les parties inférieures, ſont plus nets & plus décidés.

Il y a, dans cette eſpèce, une variété dans laquelle le mâle, avec les couleurs ordinaires ſur la tête & le deſſus du corps, n'a qu'une tache d'un rouge foible ſur la poitrine, & tout le deſſous du corps d'un jaunâtre pâle & décoloré.

Ces oiſeaux ſont fort communs à la Louiſiane, à la Caroline & au Canada; ils n'habitoient les deux dernières contrées & probablement auſſi la première, qu'en été. On en a ſouvent aporté de vivans en France : on les nourrit de millet & de

Edwars ſous le nom de *perroquet brunâtre*, *tom. IV, pag. & pl.* 167.

PAPEGAI DE PARADIS.

Perroquet jaune de Cubâ. BRISS. *tom. IV, pag.* 308, *genre LIII.*

Pl. enl. 336.

Perroquet du paradis de Cuba. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 10.

Il approche de la groſſeur du *jacco :* il a la tête, la partie ſupérieure & les côtés du cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes & de la queue d'un jaune vif, & chaque plume eſt bordée de rouge à ſon extrêmité : la gorge, le devant du cou & le ventre ſont d'un rouge vif ; la poitrine, les côtés & les jambes ſont jaunes : les grandes pennes des ailes ſont blanches, les moyennes ſont jaunes ; les deux pennes du milieu de la queue ſont jaunes ; les latérales ſont de cette même couleur dans les deux premiers tiers de leur longueur & rouges dans le reſte : l'iris eſt rouge ; le bec & les pieds ſont blancs. On le trouve dans l'île de Cuba.

PAPEGAI MAILLÉ.

Perroquet maillé de Cayenne. *Pl. enl.* 526.

Ce *papegai* a beaucoup de raport avec le *perroquet varié*, qui appartient à la famille des *perroquets* proprement dits, ou des *perroquets* de l'ancien continent, au lieu que celui-ci ſe trouve à la Guiane ; je les crois cependant différens, & je me bornerai à ce peu de mots, dans ce moment, parce que j'ai fait, à l'article du *perroquet varié*, ſa deſcription & celle du *papegai* ou *perroquet maillé*, que j'ai en même-temps comparé ces deux oiſeaux & rapporté les raiſons qui me paroiſſent ſuffire pour les regarder comme deux eſpèces différentes. *Voyez* PERROQUET VARIÉ.

PAPEGAI VIOLET.

Perroquet varié de Cayenne. *Pl. enl.* 408.

Petit perroquet noirâtre. EDW. *glan. pag.* 227 ; *pl.* 315.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'une *tourterelle :* les petites plumes qui couvrent le devant du front ſont rougeâtres ; le reſte de la tête eſt d'un beau violet-bleu, qui s'avance ſur la gorge & le devant du cou, où il eſt mêlé de rougeâtre : tout le deſſus du corps eſt d'un brun-violet & le deſſous d'un violet bleu, nuancé de pourpre ; les couvertures du deſſous de la queue ſont couleur de roſe ; les pennes des ailes & de la queue ſont d'un violet-bleu fort éclatant ; celles de la queue ſont, du côté intérieur, d'un rouge pâle dans les deux tiers de leur longueur ; le bec & les pieds ſont brunâtres. On le trouve à la Guiane : il n'apprend point à parler.

Ce *papegai*, dont les couleurs ne ſont pas nettes & décidées, qui eſt de la même grandeur que le *papegai à tête & gorge bleue*, qui ſe trouve dans le même pays, n'en ſeroit-il pas une variété, ou peut-être la femelle ou un jeune ?

M. Briſſon, qui n'a pas vu ce *papegai*, & qui

graine d'alpiſte. Ils ſont plus curieux par la beauté de leur plumage que par leur chant, qui eſt très-foible. J'ai connu une dame qui en a conſervé un pendant ſept à huit ans : on a vu ces oiſeaux nicher en Hollande, & il eſt très-probable qu'avec quelque précaution, on pourroit acclimater l'eſpèce, au moins comme l'eſt celle du *ſerin*.

Il faut que ces oiſeaux ſoient infiniment communs à la Louiſiane, car ils ſont toujours en grand nombre parmi les peaux qu'on envoie de cette contrée, & ſur un envoi de quinze cens peaux que reçut une perſonne de ma connoiſſance, il y en avoit trois cens de l'oiſeau appellé *pape*. Cependant il n'y avoit que cinq ou ſix peaux de la variété dont j'ai parlé.

PAPECHIEU. Bel. *port. d'oiſ. pag.* 47. *Voyez* Vanneau.

PAPEGAUT (grand). Bel. *Voyez* Jaco (le).

PAPEGAI.

Papegai & *papegaut*, ſont les noms qu'on donnoit aux *perroquets* dans l'ancien langage. M. le comte de Buffon s'eſt ſervi du premier de ces noms, tous deux oubliés aujourd'hui, pour déſigner les *perroquets* du nouveau continent, qui répondent, par leur forme, *aux perroquets proprement dits de l'ancien*.

« Les *papegais* ſont en général plus petits que » les *amazones*, & ils en diffèrent, ainſi que les » *criks*, en ce qu'ils n'ont pas de rouge dans les » ailes ».

Papegai a bandeau rouge.

Perroquet de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 792.

Il eſt plus petit que le *jacco*, & n'a que neuf pouces & demi de longueur : tout ſon plumage eſt d'un verd-ſombre, excepté un bandeau rouge qui va d'un œil à l'autre ſur le devant de la tête, quelques nuances d'un rouge terne ſur les côtés de la poitrine & du bleu-violet ſur le bord extérieur des grandes pennes des ailes ; les plumes qui couvrent le derrière du cou & le dos, ainſi qu'une partie des couvertures des ailes, ſont terminées de noirâtre ; le bec eſt couleur de chair ; les pieds ſont gris. Ce *perroquet*, qui ſe trouve à Saint-Domingue, eſt fort commun chez nos oiſeliers : ils en font peu de cas, parce qu'il ne parle pas bien, & que ſon plumage eſt peu agréable. *Genre LIII.*

Papegai a tête aurore.

C'eſt d'après le Page du Pratz, *voyag. à la Louiſ. tom. II, pag.* 128, que M. le comte de Buffon décrit ce *papegai* dans les termes ſuivans, empruntés de M. du Pratz : « il n'eſt pas auſſi gros » que les *perroquets* qu'on apporte ordinairement » en France ; ſon plumage eſt d'un beau verd-» céladon ; mais ſa tête eſt coëffée de couleur au-» rore qui rougit vers le bec & ſe fond par » nuances avec le verd du côté du corps ; il ap-» prend difficilement à parler, & quand il le ſçait, » il en fait rarement uſage ».

A cette deſcription, toute abrégée qu'elle eſt, il me ſemble reconnoître, ſans aucun doute, la *perriche à tête jaune* qui ſe trouve à la Louiſiane, qui a été repréſenté, *pl. enl.* 499, ſous le nom de *perruche de la Caroline*. Voyez *perriche à tête jaune*. Cette *perriche* approche en effet de la taille des *perroquets*, ſans être auſſi groſſe, & la deſcription lui convient parfaitement, ſi ce n'eſt que M. du Pratz ne dit pas que ce ſoit une *perriche*, mais il ne parle pas de la queue qui d'ailleurs n'eſt pas très-longue. D'un autre côté, le raport de cinq la parfaite reſſemblance dans les parties que M. du Pratz décrit, la difficulté que cet oiſeau a à apprendre à parler, & le peu d'uſage qu'il en fait, quand il le ſçait, tous ces traits conviennent ſi exactement à la *perriche à tête jaune*, qu'on voit ſouvent dans nos oiſeliers, que je ne doute pas que ce ne ſoit le même oiſeau, & qu'il ne faille effacer du catalogue le *papegai à tête aurore*.

Papegai a tête & gorge bleue.

Perroquet à tête bleue de la Guiane. *Pl. enl.* 2[illegible] *genre LIII.*

Idem. *Pl. enl.* 384.

Perroquet verd facé de bleu. Edw. *glan. pag.* [illegible] *pl.* 230.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'une *tourterelle*, d'une forme courte & ramaſſée : ſa longueur eſt de neuf pouces & demi ; il a le deſſus & les côtés de la tête, la gorge d'un bleu-violet ; le derrière de la tête couvert de plumes vertes, bordées du même violet-bleu ; de chaque côté de la tête, près des oreilles, une tache noire, le deſſus du cou & du dos revêtus de plumes vertes, bordées de noirâtre ; le reſte du deſſus du corps d'un verd brillant ſans mêlange ; le devant du cou violet ; la poitrine verte, les plumes étant bordées de bleu-violet ; le ventre, les côtés & les jambes d'un verd tirant ſur le jaune : les couvertures du deſſous de la queue rouges, terminées, les unes de bleu-clair, les autres de verd-jaunâtre ; les couvertures du deſſus de l'aile & les plumes ſcapulaires d'un verd-jaune ; les grandes pennes des ailes vertes en-deſſus & du côté extérieur, noires du côté intérieur ; les moyennes vertes ; les quatre pennes du milieu de la queue vertes & terminées d'un peu de bleu en-deſſus ; les latérales rouges du côté intérieur, vertes du côté extérieur & terminées de bleu ; les yeux entourés d'une peau couleur de chair : l'iris orangée ; le bec d'un cendré-noirâtre, marqué de chaque côté d'une tache rouge ; les pieds couleur de chair ; les ongles noirâtres.

On trouve ce *papegai* à la Guiane, où il n'eſt cependant pas fort commun. J'en ai nourri quelque temps un vivant. C'étoit un animal fort triſte, qui ne ſe remuoit que pour s'approcher de ſa mangeoire, & paſſoit le reſte de la journée accroupi ſur ſon bâton : il ne parloit pas, & je ne crois pas l'avoir jamais entendu crier. Il ne différoit d'un oiſeau empaillé que quand il ſe mettoit en mouvement pour chercher à manger ; ce qu'il ne faiſoit que deux ou trois fois par jour, mais ce dont il s'acquittoit par merveille à chaque fois, & il ne ſe retiroit qu'avec un

-diſtendu : ſon exiſtence conſiſtoit à man-
gérer.
ſpèce eſt connue de nos oiſeliers, qui en
peu de cas, à cauſe de ſa ſtupidité, &
e ſoit d'un plumage agréable & qu'elle
commune.

AI A VENTRE POURPRE.
et à tête bleue de la Martinique. BRISS.
ag. 251, *genre LIII.*
et à ventre pourpre de la Martinique. *Pl.*

-peu-près de la groſſeur du *jacco :* ſa lon-
de douze pouces & demi : les plumes qui
la baſe du bec ſur le devant du front ſont
le deſſus de la tête eſt d'un cendré bleu ;
le la tête, le cou, le dos, les plumes
s, les petites couvertures du deſſus des
s grandes les plus proches du corps, la
ſont d'un verd foncé ; chaque plume eſt
ordée de noir par le bout : le croupion,
rtures du deſſus de la queue ſont verds &
nge de noir : le ventre eſt varié de rouge
d : les jambes ſont d'un verd-bleu ; les
es du deſſous de la queue d'un verd-
couvertures de l'aile, les plus éloignées
ſont bleues, ainſi que le ſouet de l'aile ;
emières pennes des ailes ſont bleues en-
côté extérieur & noires du côté intérieur ;
ſont vertes en-deſſus, quelques-unes
bleu ſur le côté extérieur : les deux pennes
de la queue ſont vertes, les latérales ſont
verd, de rouge & de jaune dans le ſens
ngueur, & la plus extérieure eſt bleue
, tandis qu'elle eſt rouge du côté inté-
yeux ſont entourés d'une peau blanche ;
blanc, les pieds gris, les ongles bruns.
i eſt commun chez les oiſeliers ; il ap-
arler paſſablement.

AI BRUN.
et de la nouvelle Eſpagne. BRISS. *tom.*
303, *genre LIII.*
-peu-près de la groſſeur d'un *pigeon :* le
e la tête, le dos & les plumes ſcapulaires
verd-brun ; les joues, le deſſus du cou &
n ſont verdâtres ; la gorge eſt bleue : le
cou & le deſſous du corps ſont d'un
unâtre ; les couvertures du deſſous de la
t d'un beau rouge, celles du deſſus, ainſi
périeures des ailes, ſont vertes. C'eſt auſſi
des pennes de l'aile, excepté que les
es du corps ſont bordées de jaune ; la
d'un verd-brunâtre en-deſſous, verte en-
la penne la plus extérieure de chaque
ordée de bleu du côté extérieur ; les yeux
urés d'une peau d'un gris-blanc ; le bec
à ſa baſe, noir dans le milieu de la partie
; le reſte eſt d'un beau rouge : les pieds
eur de plomb ; les ongles noirs. On le
a nouvelle Eſpagne ; il a été indiqué par Edwars ſous le nom de *perroquet brunâtre*, *tom. IV*, *pag. & pl.* 167.

PAPEGAI DE PARADIS.

Perroquet jaune de Cuba. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 308, *genre LIII.*

Pl. enl. 336.

Perroquet du paradis de Cuba. CATESB. *tom. I*, *pag. & pl.* 10.

Il approche de la groſſeur du *jacco :* il a la tête, la partie ſupérieure & les côtés du cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes & de la queue d'un jaune vif, & chaque plume eſt bordée de rouge à ſon extrêmité : la gorge, le devant du cou & le ventre ſont d'un rouge vif ; la poitrine, les côtés & les jambes ſont jaunes : les grandes pennes des ailes ſont blanches, les moyennes ſont jaunes ; les deux pennes du milieu de la queue ſont jaunes ; les latérales ſont de cette même couleur dans les deux premiers tiers de leur longueur & rouges dans le reſte : l'iris eſt rouge ; le bec & les pieds ſont blancs. On le trouve dans l'île de Cuba.

PAPEGAI MAILLÉ.

Perroquet maillé de Cayenne. *Pl. enl.* 526.

Ce *papegai* a beaucoup de raport avec le *perroquet varié*, qui appartient à la famille des *perroquets* proprement dits, ou des *perroquets* de l'ancien continent, au lieu que celui-ci ſe trouve à la Guiane ; je les crois cependant différens, & je me bornerai à ce peu de mots, dans ce moment, parce que j'ai fait, à l'article du *perroquet varié*, ſa deſcription & celle du *papegai* ou *perroquet maillé*, que j'ai en même-temps comparé ces deux oiſeaux & rapporté les raiſons qui me paroiſſent ſuffire pour les regarder comme deux eſpèces différentes. *Voyez* PERROQUET VARIÉ.

PAPEGAI VIOLET.

Perroquet varié de Cayenne. *Pl. enl.* 408.

Petit perroquet noirâtre. EDW. *glan. pag.* 227 ; *pl.* 315.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'une *tourterelle :* les petites plumes qui couvrent le devant du front ſont rougeâtres ; le reſte de la tête eſt d'un beau violet-bleu, qui s'avance ſur la gorge & le devant du cou, où il eſt mêlé de rougeâtre : tout le deſſus du corps eſt d'un brun-violet & le deſſous d'un violet bleu, nuancé de pourpre ; les couvertures du deſſous de la queue ſont couleur de roſe ; les pennes des ailes & de la queue ſont d'un violet-bleu fort éclatant ; celles de la queue ſont, du côté intérieur, d'un rouge pâle dans les deux tiers de leur longueur ; le bec & les pieds ſont brunâtres. On le trouve à la Guiane : il n'apprend point à parler.

Ce *papegai*, dont les couleurs ne ſont pas nettes & décidées, qui eſt de la même grandeur que le *papegai à tête & gorge bleue*, qui ſe trouve dans le même pays, n'en ſeroit-il pas une variété, ou peut-être la femelle ou un jeune ?

M. Briſſon, qui n'a pas vu ce *papegai*, & qui

n'en parle que d'après la citation de Barrère, l'a raporté au *crik bleu*, que les auteurs ont decrit d'apres Aldrovande ; mais ces deux oiſeaux ſont fort différens, comme on peut s'en aſſurer en comparant leur deſcription. *Genre LIII.*

PAPAGAY (grand). BEL. *Voyez* JACO (le).

PARAGUA (le).

Lori du Bréſil. BRISS. *tom. IV, page* 229, *genre LIII.*

Nous avons dit, dans les généralités ſur les *loris*, que ces oiſeaux appartiennent à l'ancien continent. Cette propoſition ſemble contredite par la deſcription que fait Marcgrave d'un *perroquet* qu'il a vu au Bréſil ; mais cette deſcription n'eſt pas aſſez détaillée, pour qu'il ſoit prouvé que c'eſt en effet un *lori*. Ainſi, cet exemple eſt inſuffiſant contre le nombre de faits qui atteſtent que les *loris* appartiennent à l'ancien continent.

Le *paragua* de Marcgrave paroit être de la famille des *papegais :* il eſt à-peu-près de la groſſeur du *perroquet amazone ;* il a la tête, le deſſus du cou, le bas du ventre, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue noirs ; le dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue, la gorge, le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre & les côtés d'un rouge vif ; les ailes & leurs couvertures ſont noires, ainſi que les plumes ſcapulaires & la queue ; l'iris eſt rouge ; le bec & les pieds ſont d'un cendré-obſcur. Marcgrave l'a vu au Bréſil. Il ſeroit intéreſſant de mieux connoître ce *perroquet* & de ſçavoir préciſément où il ſe trouve, pour confirmer ou détruire l'opinion bien fondée juſqu'à préſent, qu'il n'y a de *loris* que dans l'ancien continent.

PARRAKA.

Cet oiſeau, dont M. le comte de Buffon ne parle que d'après une indication très-incomplette de Barrère, me paroit être le même que le *katraça ;* celui-ci repréſenté, *pl. enl.* 146, eſt très-certainement le *parraqua* de M. Bajon, mémoires ſur Cayenne, *tom. I, pag.* 374. Il y a tant de raport entre le mot écrit *parraka* par Barrère & *parraqua* par M. Bajon, qui tous deux parlent d'un oiſeau de la même contrée, qu'il eſt très-probable que, malgré la légère différence du nom, ils ont tous deux indiqué le même oiſeau, en écrivant ſon nom un peu différemment ; & comme le *parraqua* de M. Bajon, que j'ai reçu de lui en nature, eſt certainement le *katraça*, ainſi qu'on n'en ſçauroit douter, en comparant la deſcription & la planche enluminée avec le *parraqua* même, je ſuis convaincu que le *katraka*, le *parraka* & le *parraqua* ne ſont qu'un ſeul & même oiſeau. *Voyez* KATRACA.

PARRAQUA. Mém. pour ſervir à l'hiſt. de Cayenne. *tom. I, pag.* 374. *Voyez* KATRACA.

PARAT. SAL. *Voyez* MOINEAU.

PAREMENT BLEU.

Verdier des Indes (petit). BRISS. *tom. III, pag.* 197, *genre XXXIII.*

Les auteurs n'ont parlé de cet oiſeau Aldrovande, & lui-même ne l'a deſſ un deſſin aporté en Italie par des voy nois. On voit, d'après cet expoſé, doit peu compter & ſur la deſcription tence même de cet oiſeau. Suivant Aldrovande, il eſt plus petit que notre tête, le derrière du cou, tout le deſſ ſont revêtus de plumes vertes ; la gorge, du cou & le deſſous du corps ſont d blanc ; les pennes des ailes & celles ſont bleues, à tige blanche ; le bec eſt verdâtre ; les pieds & les ongles noirs. m'empêcher d'être tenté de croire q leurs auſſi tranchées, auſſi peu fondues appliquées à plaiſir ſur le deſſin : ce n que la nature colore ordinairement le oiſeaux. Quoique des deſſins faits d aux Indes, ne puiſſent guère manque en Europe, des Indiens qui ne ſont flexion, croient que des deſſins de fan plus d'effet & qu'ils ſeront plus re ajoutent à la nature, & la defigure l'embellir.

PARESSEUX. *Voyez* BUTOR.

PAROARE.

Cardinal dominiquain. BRISS. *tom. I pl. VI, fig.* 4, *genre XXXIII.*

Pl. enl. 55, *fig.* 2.

Le nom de cet oiſeau au Bréſil Marcgrave, *tije guacu paroara.* Il des *moineaux*, plus gros & plus *moineau-franc ;* le devant de la tête joues & la gorge ſont d'un beau rou en pointe ſur la gorge ; la partie p la tête, le cou, la poitrine, le vent les jambes, les couvertures du deſſo & du deſſous des ailes ſont d'un très une bande noire deſcend cependan où le rouge finit ſur la tête, le lo du cou juſqu'au dos qui eſt d'un gris- dernière couleur s'étend ſur les plum & les couvertures du deſſus de la q tites & les grandes couvertures du d ſont noires, mais les grandes ſont blanc ; les pennes des ailes ſont noi de blanc du côté intérieur & du cô la queue eſt un peu fourchue, ſes noires, bordées de cendré à leur bo extérieur, excepté la dernière de ch eſt bordée de blanc ; la mandibule brune, l'inférieure blanchâtre.

Les pieds & les ongles ſont gris-

Le devant de la tête de la femelle orangé, pointillé de taches rouges.

Ce bel oiſeau ſe trouve au Bréſ pluſieurs fois vivant à Paris. Je ne tendu chanter ; mais les oiſeliers m'c avoit un ramage.

PAROARE HUPPÉ.

niquain huppé de la Louiſiane. *Pl.*

été du *paroare* dont il ne diffère
: rouge s'étend ſur tout le deſſus
que les plumes qui la couvre à la
e, ſont longues, étroites, étagées
très-belle huppe. Je n'ai point
u dans les envois qu'on a faits de
M. Briſſon en parlant du *paroare*
e trouve au Bréſil, dit que quel-
oiſeaux ont les plumes du ſommet
ngues pour leur former une huppe.
que le *paroare huppé* envoyé de la
binet du roi, auroit été d'abord
réſil à la Louiſiane, & qu'il ne ſe
cette dernière contrée.
U.
de Cayenne. *Pl. enl.* 203, *fig.* 2.
eau, d'après la figure qui le repré-
peu plus gros que la *linotte*, &
ſt en entier d'un bleu tirant au
ſt noir; les pieds ſont d'un brun-
'ai jamais vu cet oiſeau en nature.

E. *Voyez* FAUVETTE DE HAIE.
. BEL. *Voyez* MOINEAU.
U. BEL. *Voyez* MOINEAU.
. *Voyez* FAUVETTE GRISE.
TTE OU PETITE FAUVETTE.
te. BRISS. *tom. III, pag.* 174,

fig. 2.
t le nom qu'on donne en Provence à
ême genre que la *fauvette* propre-
longueur eſt de cinq pouces trois
e huit pouces; ſes ailes pliées paſſent
ié de la longueur de ſa queue; la
tête, le derrière du cou, le dos
gris; la même teinte colore les
ires & les couvertures du deſſus
la queue; la gorge, le devant du
deſſous du corps ſont d'un gris-
: le ventre qui eſt blanc ſans mê-
e griſe; les pennes des ailes ſont
es de gris du côté extérieur; la
ſſus d'un gris-brun & d'un cendré-
s; le bec eſt brun; les pieds & les
-bruns. Cette eſpèce, comme il eſt
iſeaux de ce genre, fait ſon nid près
arbuſtes; elle le compoſe d'herbes
les plus fines en-dedans & les ar-
plus d'art que celles qui ſont au-
ſs ſont tachetés de deux nuances de
fond blanc-ſale: la ponte eſt de
eufs. Cet oiſeau a un refrain mono-
ntendre en ſautillant de buiſſon en
t on peut donner une idée par ces
tip, tip.
. SAL. *Voyez* MOINEAU.
DE MURAILLE. *Voyez* FRIQUET.

PASSETEAU. *Voyez* FRIQUET.

PASSETIER. *Voyez* ÉMÉRILLON DES FAUCONNIERS.

PASSE-VERT.

Ce nom a été employé deux fois, & l'oiſeau auquel il a été appliqué a été également repréſenté dans deux planches différentes; 1°. *pl.* 201, *fig.* 2, ſous le nom de *moineau à tête rouſſe de Cayenne*; 2°. *ſous celui de tangara à tête rouſſe de Cayenne*, *pl. enl.* 290, *fig.* 1: M. le comte de Buffon, auquel ce double emploi de nom & de deſſin n'a pas échappé, en avertit, *tom. VII, édit. in*-12, *pag.* 386.

Le *paſſe-vert* eſt le *tangara verd de Cayenne*, de M. Briſſon, *tom. III, pag.* 21, *pl. IV, fig.* 3, *genre XXXI.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'une *linotte*; le deſſus de la tête eſt rouſſeâtre; le derrière du cou & le deſſus du corps ſont d'un verd, glacé de gris; les joues & la gorge ſont noirâtres; le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un gris-vineux; les ailes & la queue d'un verd-bleuâtre, & les couvertures de la queue d'un verd plus décidé: le bec & les pieds ſont noirs. Toutes les plumes de cet oiſeau ont quelque choſe de glacé & de luiſant.

On peut regarder comme une variété du *paſſe-vert* un *tangara*, dont M. le comte de Buffon fait mention d'après M. Linné; il a le devant du cou, la poitrine & le ventre d'un jaune-doré; le dos d'un jaune-verdâtre; les ailes & la queue vertes & la tête d'un bleu très-vif. M. de Buffon le nomme *paſſe-vert à tête bleue*, & ne le regarde que comme une variété.

PASSE-VERT A TÊTE BLEUE. *Voyez* PASSE-VERT.

PASSIÈRE. SAL. *Voyez* MOINEAU.

PASSIÈRE FOLLE. *Voyez* FRIQUET.

PATIRICH (le).

Guépier de Madagaſcar. BRISS. *tom. IV, pag.* 545, *pl. XLII, fig.* 1, *genre LX.*

Idem, *pl. enl.* 559.

Le nom de ce *guépier* dans la langue des Madegaſſes eſt *patirich tirich*. Sa longueur du bout du bec à celui de la queue eſt de onze pouces quatre lignes; il a ſur le front une étroite bande tranſverſale d'un blanc mêlé d'une légère teinte de verd; elle s'étend, en paſſant ſur les yeux, vers le derrière de la tête; une bande de la même couleur gagne vers le cou en paſſant ſous les joues; ces deux bandes ſont ſéparées par une troiſième qui eſt noirâtre, qui paſſe par les yeux & gagne le derrière de la tête; le haut de la gorge eſt d'un blanc-jaunâtre, & le bas eſt marron; la partie ſupérieure de la tête change en verd-obſcur & en marron, ſuivant les aſpects; le derrière du cou & le deſſus du corps, les petites couvertures des ailes ſont d'un verd qui s'éclaircit en approchant de la queue: les grandes couvertures des ailes ſont de ce même verd, bordé de cendré-brun du côté

intérieur ; le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un verd moins foncé que le dos & qui va en s'éclairciſſant de l'avant à l'arrière ; les ailes ſont cendrées en-deſſous & en-deſſus elles ſont du même verd que le dos ; pluſieurs des pennes ſont terminées de noirâtre ; la queue eſt cendrée en-deſſous ; en-deſſus les deux pennes du milieu ſont d'un verd-obſcur, les latérales ſont de cette même couleur & de plus elles ſont bordées en-dedans de cendré ; les deux pennes du milieu excèdent les latérales de deux pouces ; celles-ci ſont comme coupées carrément, & les deux intermédiaires finiſſent en pointe ; le bec eſt noir ; les pieds ſont bruns ; les ongles noirâtres.

PAUXI ou LE PIERRE.

Le pierre. Pl. enl. 78.

Hocco du Mexique. BRISS. *tom. I, pag.* 302, *genre VII.*

Cet oiſeau, qui a été apporté vivant en France & qui a vécu quelque temps à Paris, eſt beaucoup plus gros que le *faiſan*. Il reſſemble aux *hoccos* par tous les caractères admis dans l'ordre méthodique ; il a les mêmes raports que ces oiſeaux & les mêmes différences avec les *faiſans*. *Voyez* HOCCO. Tout ſon plumage eſt d'un noir luſtré de bleuâtre, excepté les plumes qui entourent l'anus ; elles ſont blanches, ainſi que les couvertures du deſſous de la queue : ſur la baſe du demi-bec ſupérieur s'élève un tubercule coloré en bleu, pyriforme, d'une ſubſtance dure, très-peu incliné en-arrière & adhèrent au bec par ſa pointe ; le bec eſt rouge ; les pieds ſont d'un rouge-pâle, nués de bleuâtre ſur la face poſtérieure ; les ongles ſont noirs.

La femelle a le plumage brun, & ſuivant Aldrovande elle a du cendré ſur les ailes & au cou, de plus elle n'a pas de queue, ce dont pluſieurs autres oiſeaux d'Amérique fourniſſent l'exemple.

Le *pauxi* ſe perche, mais la femelle fait ſon nid à terre ; elle mène ſes petits de même que la *poule* ; ils vivent d'abord d'inſectes, puis de grains & de fruits lorſqu'ils ſont adultes. Ces oiſeaux ſont peſans, peu farouches & ſtupides comme tous les *hoccos* en général ; on ne les trouve que dans les endroits les plus ſolitaires & les plus ſauvages des grands bois. Auſſi n'en a-t-on pas envoyé de la Guiane juſqu'à préſent. Il paroît douteux que cet oiſeau s'y trouve ; Fernandez l'a obſervé au Mexique.

M'étant trouvé chez la perſonne à qui le *pauxi* qui avoit vécu à Paris & qui étoit mort depuis peu, avoit été envoyé pour le préparer, à l'inſtant où cette perſonne venoit d'en enlever la peau, je remarquai que la trachée-artère ne ſuivoit pas le traiet ordinaire, mais qu'elle s'étendoit fort avant ſur un des côtés de la poitrine pour ſe replier enſuite & regagner le haut du ſternum du côté oppoſé. J'engageai en conſéquence la perſonne à qui le corps de l'oiſeau étoit inutile pour la préparation de la peau, de l'envoyer à M. Daubanton l'aîné, qui a examiné la diſpoſition de la trachée ; indépendemment des connoi fondes que ce ſçavant poſsède en a ſçavois que M. Bajon lui avoit adre *raqua*, autre eſpèce de *hocco* dans leque à-peu-près la même diſpoſition relativ même partie, ainſi perſonne n'étoit p de comparer les raports & les différ trouvent à cet égard entre ces deux c n'entrerai pas dans les détails de ce appartient à l'anatomie, & il ſuffit d'av qué que dans le *pauxi*, ainſi que dans l dé M. Bajon qui eſt le même oiſeau *traca* de M. de Buffon, la trachée-ar de ſe plonger dans la poitrine, ſe pro avant ſur un des côtés & ſe replie ſur pour pénétrer enfin dans la poitrine d poſé. Cette conformité eſt une raiſon de le *pauxi* à la voix très-forte, comme nous l'apprend du *parraqua*.

PAVERT. *Voyez* SEPTICOLOR.

PÊCHEUR *Voyez* MARTIN-PÊCHEU

PÊCHE-VERON *Voyez* MARTIN-P

PÉGOT. *Voyez* FAUVETTE DES A

PEINTADE.

Pl. enl. 108.

Hiſt. de l'Acad. tom. III, part. II, pl. 47.

BRISS. *tom. I, pag.* 176, *genre IV.*

Poule de la Guinée. BEL. *Hiſt. na pag.* 246, *fig. pag.* 247.

Poule de la Guinée ; *perdrix* des Terr BEL. *Port. d'oiſ. pag.* 59.

Meleagris, *gallina guinea*, *gallina a* Latin ;

Gallina di numidia en Italien ;

Perl-huhn en Allemand ;

Pintado, *guinea-hen* en Anglois.

La *peintade* a le bec & les pieds comme le *coq* & la *poule*, mais elle n' got ; elle porte de chaque côté de l du bec une membrane charnue, & ſur l de la tête une protubérance oſſeuſe & ſa tête & le haut de ſon cou ſont dépo plumes & garnis ſeulement ſur le derriè de poils noirs & roides. Ces différens joints à la manière dont ſon plumage e la rendent un des oiſeaux les plus aiſés guer & à reconnoître. Elle eſt de la groſſ forte *poule* ; ſa longueur eſt d'un pied ne du bout du bec à celui de la queue, dont eſt dépaſſée d'un pouce par l'extrêmité pliées. Les joues, dénuées de plumes toute la tête & le haut du cou, ſont dans le mâle, rouges dans la femelle ; la rance qui s'élève de deſſus le front, eſt un platie ſur les côtés, légèrement inclinée e & couverte d'une peau d'un brun-rouge membranes pendantes à côté du bec ſont dans le mâle, bordées de rouge-vif & dernière couleur en entier dans la femelle

uvre le haut du cou eſt d'un rougeâtre veiné
euâtre & couverte de poils noirâtres dont la
ion eſt vers la tête ; ces poils examinés de
ont de véritables plumes ; celles qui entou-
e bas du cou ſont d'un cendré-violet. Le
le blanc, le cendré, ſont les trois couleurs
image ; le noir eſt le fond, le blanc eſt ré-
par gouttes ou par taches rondes, & le
é coupe par petites raies le fond noir ; les
blanches ſont plus grandes ſur le deſſous
ar le deſſus du corps ; la queue eſt un peu
e & arrondie, comme celle des *perdrix* &
ntade la porte de même, un peu panchée
e bas. Le bec, rouge à ſa baſe, eſt couleur
rne à ſon extrêmité ; les pieds & les ongles
ris-bruns.

peintade étoit connue des anciens. Ariſtote,
n, Pline, Columelle en parlent. Les Ro-
donnoient le nom de *méleagride* à celle dont
rbillons, ou membranes pendantes à côté du
ont rouges & celui de *poule afriquaine* à la
de aux barbillons bleus ; ils n'avoient pas ob-
que cette différence indique le ſexe & ne
tue pas deux eſpèces ; cependant il pa-
que la *peintade* tranſportée en Europe, ne
oit pas conſervée ; les auteurs du moyen
'en font pas de mention, & elle n'étoit plus
ue des Européens lorſqu'ils la trouvèrent ſur
ôtes occidentales de l'Afrique, en s'ouvrant
ſſage aux Indes orientales par le Cap de
e-Eſpérance ; depuis cette époque cet oiſeau
non-ſeulement perpétué en Europe, mais
orté en Amérique l'eſpèce y a multiplié &
ien réuſſi. Cependant elle a plus ou moins
vé l'influence de la domeſticité & celle des
ens climats ; ces deux cauſes combinées ont
it beaucoup de variétés ; la première eſt celle
eintades de l'île de May au Cap Verd, dont
nes, au raport de Dampiere ont la chair
he & les autres l'ont noire ; la ſeconde, celle
peintade plus petite que l'ordinaire, qui,
nt le père Charlevoix, ſe trouve à Saint-
ingue, & qui paroît être le produit des *pein-*
échapées des baſſes-cours & devenues ſau-
s ; l'hiſtoire de cet oiſeau préſente un trait
remarquable ; c'eſt qu'originaire d'une eſpèce
voit été accoutumée à l'état de domeſticité,
epriſe par les habitans de Saint-Domingue,
'ont pu ramener cette race à l'état dont elle
ſortie & que pour multiplier les *peintades*,
nt été obligés d'en tirer de nouveau de l'A-
ue. J'ai vu une ſeule fois une de ces peaux de
es *peintades* entre les mains d'une perſonne
i elle avoit été adreſſée pour la préparer &
nvoyer en province ; elle m'a paru appartenir
oiſeau d'un tiers plus petit que la *peintade*
naire ; le fond du plumage étoit lavé d'une
légère teinte rougeâtre ; d'ailleurs je n'ai pas
rqué de différence bien ſenſible entre cette
& celle de la *peintade commune*.

Marcgrave parle de *peintades huppées* qui venoient de Sierra-Liona ; le jéſuite Margat dit, qu'indépendamment de l'eſpèce ordinaire, il y a à Saint-Domingue des *peintades à plumage cendré*, avec du blanc ſous le ventre, au-deſſous & aux extrêmités des ailes : M. Briſſon regarde comme une race diſtincte les *peintades à poitrine blanche*, & il penſe que cette race eſt le produit de l'influence du climat de la Jamaïque.

Il ſeroit, ſans doute, bien important de découvrir les variétés que les différens climats ont pu produire dans une eſpèce dont nous connoiſſons l'origine & le temps où elle a été tranſportée dans les différentes contrées ; ces variétés nous éclaireroient ſur l'effet que les climats peuvent avoir de diverſes manières ſur les oiſeaux, ſur la dégradation des couleurs ſuivant les lieux & ſur le laps du temps néceſſaire pour opérer ces changemens. Mais outre qu'il eſt très-difficile d'avoir des obſervations bien exactes ſur les dégradations que les *peintades* ont ſubies dans les différens pays, il faut bien prendre garde que ces différences tiennent autant au moins à l'état de domeſticité, qu'à l'influence des climats ; pour juger de l'effet de cette dernière cauſe, il ne faudroit comparer que des *peintades ſauvages*, & l'hiſtoire de cet oiſeau à cet égard nous fait voir ſeulement que le climat de l'Amérique a nui à ſon développement & a reſtreint ſes proportions ; mais pour les variétés du plumage elles ſont certainement l'effet de la domeſticité bien plus que celui du climat, puiſque nous trouvons parmi les *peintades* nées dans nos contrées les variétés obſervées par les voyageurs dans différens pays.

On voit chez nos oiſeliers des *peintades* plus ou moins panachées de blanc, & cette variété eſt devenue ſi commune, qu'il eſt plus difficile aujourd'hui de ſe procurer des *peintades* dont le plumage propre à l'eſpèce originaire ſoit pur, que de celles en qui il eſt plus ou moins altéré de blanc ; cette couleur couvre le bas du ventre & le deſſous des ailes dont la couleur eſt moins dégradée ; ainſi ces marques ne ſont pas l'effet du climat de la Jamaïque, comme M. Briſſon l'avoit penſé, puiſqu'elles ſont très-communes ſur des *peintades* nées en Europe ; d'autres ont les plus grandes pennes des ailes & une partie de celles de la queue blanches, & il y en a qui offrent tous les degrés de variétés entre le plumage pur & le plumage entièrement blanc.

Le fond cendré-bleuâtre n'appartient pas non plus aux *peintades* de Saint-Domingue, excluſivement ; le même plumage s'eſt développé ſur des *peintades* en Europe, & leur eſpèce eſt très-commune. Ainſi les changemens ſurvenus dans le plumage de cet oiſeau étant les mêmes dans les différentes contrées, ſont l'effet, non des climats, mais de la domeſticité.

Ces oiſeaux en liberté & dans leur pays natal, volent en bandes très-nombreuſes ; leur vol eſt

leurs ſi peu ſouvent, mais ils multiplient très-vite. Il ne paroît pas non plus que les *peintades* vivent auſſi long-temps dans cet état que dans celui de domeſticité. Et mon ſentiment paroît être confirmé par celui de M. le comte de Buffon, qui s'exprime avec beaucoup d'exactitude & d'intérêt ſur l'hiſtoire de la *peintade*, une des oiſeaux étrangers à l'Ile de France, n'y ayant pas été mis à six ans, tandis qu'à Saint-Domingue, où il eſt abondant & où on le laiſſe conſéquemment livré à l'inclination qu'il a de pondre dans le plus grand des bois, il procréoit juſqu'à cent œufs, pourvu qu'on en ait ſoin pendant quelques jours après qu'ils ſont éclos, ils ont plus peurs que ceux de poules, avec une coquille beaucoup plus épaiſſe. Ceux de la *peintade* ſauvage ſont ponctués de blanc & ceux de la *peintade* domeſtique ſont d'un rouge-brun uniforme.

Les *peintades* pondent dans nos contrées de quinze à dix-huit œufs. La ponte n'a lieu qu'au mois de mai; on leve les œufs & on les fait couver par des poules; on éleve les petits de la même façon que les jeunes *faiſans*; les *peintadeaux* ſemblables paſſent pour un mets bien manger, & les ſauvages pour un mets exquis. La *peintade* prend une aſſez grande abondance de graiſſe; ſa chair eſt blanche, délicate & d'un goût fin. Ses œufs ſont auſſi très-bons à manger, & cet oiſeau ſeroit ſans doute beaucoup plus multiplié dans *nos* baſſes-cours qu'il ne l'eſt, ſi deux obſtacles ne s'y oppoſoient. C'eſt un oiſeau bruiant dont le cri aigu, très-fort, qu'il continue long-temps & qu'il recommence ſouvent, eſt très-importun & ſe fait entendre de fort-loin; la *peintade* eſt vive, pétulante & forte; elle maltraite les autres volailles, il n'en eſt point qu'elle ne maîtriſe & elle leur fait encore plus de mal par ſa pétulance que par ſa force; c'eſt ſur-tout cette dernière raiſon qui en a fait abandonner l'éducation; car cet oiſeau eſt devenu aſſez rare parmi nous pour qu'une paire de *peintades* coûte vingt écus ou trois louis chez les oiſeliers; on ne peut guère les nourrir que dans un parquet ſéparé & éloigné de toute habitation. Cependant il eſt étonnant qu'on ne les multiplie pas dans des lieux qui leur ſeroient deſtinés, comme on le fait par raport aux *faiſans*; je crois que ce pourroit être à-la-fois un objet économique, qui paieroit le ſalaire de celui qui en prendroit la peine, qui fourniroit un comeſtible de plus, d'un uſage, ſain & agréable, & peut-être même pourroit-on parvenir à lâcher les jeunes *peintadeaux* comme les *faiſandeaux* dans les parcs & les bois, où leur chair acquéreroit un nouveau degré de bonté & où ils deviendroient un objet de chaſſe. Car quoiqu'originaires d'Afrique, les *peintades* ne paroiſſent pas ſouffrir de la température de notre climat, & l'eſpèce y ſemble aſſez accoutumée pour qu'il n'y ait qu'un pas à faire pour l'habituer à vivre dans nos bois, comme le *faiſan*, d'une origine auſſi étrangère & dont la manière de ſe nourrir eſt à-peu-près la même; car

nous leurs vivent principalement de g
en même temps du goût pour les ve
ſpèces & les herbages.

Les *peintades* ſont originaires de la C
la Cote d'Or, du Sénégal, de la Syrie, c
&c. elles ſont communes à Madagaſc
portées à l'Ile de France & à celle de
elles y ſont très-bien multiplié, & elle
moins bien reuſſi aux Antilles.

PEINTADE A POITRINE BLANCHE
tom. I. pag. 180. *Voyez* PEINTADE.

PELICAN.

Pl. enl. 30.

Briſſ. tome VI. pag. 519, *genre CX*
Buf. *Hiſt. nat. des oi.* pag. 153, *fig.*
Faun. Suec. Buf. *pert. d'oiſ. pag.*

Cet oiſeau eſt auſſi connu en Franço
noms de *grand goſier* & *d'onocrotal.*

Onocrotalus en Latin;

Grou en Eſpagnol.

Grous marini. Aquatic, mallo del da
lien;

Meer-gauſ, &c. en Allemand;

Baba en Ruſſien;

Wattadra gaſſe en Suédois;

Pelecane, *pelican* en Anglois.

Le *pelican* eſt un des plus grands oi
proprement dits, ou de ceux qui on
palmés. Ses caractères ſont très-frapp
propres à le diſtinguer de tous les autr
ils conſiſtent à avoir,

Quatre doigts, tous unis enſemb
membranes entières:

Les jambes avancées vers le milieu
hors de l'abdomen & plus courtes que le

Le bec droit, applati horizontalemen
vers le bout:

Une poche membraneuſe ſous la gor

Point de narines apparentes.

Le *pelican* eſt beaucoup plus gros qu
ſa longueur eſt de cinq pieds quelques
bout du bec à celui de la queue: ſon
d'un pied & demi de long & plus d'u
demi de large; le demi-bec ſupérieur
qu'en une ſeule lame oſſeuſe au bout
eſt le crochet qui termine le bec; mais
inférieure eſt compoſée de deux branch
qui ſe prêtent à l'extenſion de la poch
neuſe qui leur eſt attachée; elle eſt ſi
pable d'être ſi diſtendue, qu'elle pe
plus de vingt pintes de fluide; ſa coule
nâtre.

Le vol ou l'envergure du *pelican* e
pieds; ſa tête, ſon cou & tout ſon cor
verts de plumes blanches; mais celle
tiſſent la tête & le haut du cou ne ſont
de duvet fort court; celles qui ſo
à la nuque ſont longues, étroites,
une ſorte de toque pendante; toutes
lorſque l'oiſeau eſt vivant, ont une te

fonce, ſelon qu'il eſt affecté & qu'il s'anime : a vu long-temps un à la ménagerie de Ver- , dont le plumage, lorſque l'animal s'irri- prenoit une teinte de roſe fort vive, & it à meſure que les impreſſions qui l'avoient e s'affoibliſſoient.

grandes pennes des ailes ſont noires ; les nnes ſont blanches, ainſi que celles de la ; les côtés de la tête ſont couverts d'une nue, couleur de chair ; l'iris eſt d'un gris tre ; il y a ſur toute la longueur du demi- ipérieur une ſaillie d'un rouge vif & qui ſe ne par un crochet aſſez pointu ; le reſte de tie ſupérieure du bec eſt rougeâtre vers ſon e & jaunâtre dans le reſte de ſa longueur ; le bec inférieur eſt en entier d'un rouge-pâle ; eds, les doigts & leurs membranes ſont de ur plombée & les ongles ſont gris.

pelicans conſidérés dans l'ordre générique tiennent à l'ancien & au nouveau continent, lui dont il s'agit ſpécialement dans cet article ouve dans les deux hémiſphères ; cependant le voit pas également dans toutes les parties Europe ; il ne paroît que de temps à autre ſur côtes, ou les étangs & les grandes rivières des inces méridionales de la France ; il eſt très- qu'il pénètre dans l'intérieur du royaume du du nord ; en général les *pelicans* ſont plus ndans dans les régions méridionales que dans pays ſeptentrionaux ; la partie de l'Europe où en voit en plus grand nombre, & ils y ſont communs, ſont les provinces méridionales rroſe le Danube ; mais il y en a beaucoup Afrique ſur les bords du Sénégal & de la Gam- ; ils ſont auſſi très-abondans en Egypte, & les retrouve en Aſie, à Siam, à la Chine, Philippines ; en Amérique on trouve des *cans* depuis les Antilles & l'iſthme de Panama, qu'aux terres voiſines de la baie d'Hudſon ; *pelican* de cet article eſt très-commun à la uiſiane, où il y en a encore une autre eſpèce ; le trouve auſſi en Canada.

Les *pelicans* ont autant d'avantage au milieu airs que ſur la ſurface de l'eau ; ils volent ſi bien & auſſi aiſément qu'ils nagent ; ils ent de poiſſon, & ils ont deux manières de nlever, ou étant ſeuls, ou ſe réuniſſant en ides.

Dans le premier cas, ils s'élèvent à une cer- ne hauteur, ſe ſoutiennent en l'air en raſant ſurface de l'eau, juſqu'à ce qu'appercevant e proie qui leur convienne, ils fondent deſſus pic & comme un trait, frappant en même nps l'eau de leurs longues ailes, ils la font uillonner & tourbillonner, ce qui ôte au poiſſon s moyens de pouvoir échapper.

Dans le ſecond cas, les *pelicans* ſe réuniſſent cercle ſur la ſurface des eaux, & rétréciſſant ajours le cercle en nageant, ils ſe ſaiſiſſent du iſſon qu'ils ont raſſemblé & pouſſé devant eux dans un eſpace étroit ; ils en avalent du poids de ſept à huit livres ; mais ils ne les font pas de ſuite paſſer dans leur eſtomac ; ils les conſervent dans la poche qui leur pend ſous le bec, & dans laquelle les poiſſons peuvent demeurer long-temps frais & intacts ; lorſque les *pelicans* ont fait leur proviſion, ils ſe retirent ſur quelque terrein élevé où ils paſſent la journée, faiſant remonter le poiſſon qu'ils ont amaſſé dans leur poche, & s'en nourriſſent de cette façon ; car c'eſt le matin & le ſoir, que les *pelicans* choiſiſſent pour leur pêche, aux heures où le poiſſon eſt le plus en mouvement. On prétend que les Chinois & quelques peuples ſauvages de l'Amérique, mettant à profit la faculté dont jouiſſent ces oiſeaux de conſerver le poiſſon frais dans la poche qu'ils portent pendante ſous le cou, en ont d'apprivoiſés qu'ils laiſſent aller à la pêche, & qui de retour dégorgent les poiſſons qu'ils ont pris & dont leur maître leur laiſſe la quantité néceſſaire pour leur entretien, & l'on aſſure qu'un *pelican* prend en une ſeule pêche autant de poiſſon que ſix hommes en pourroient conſommer en un repas.

Les *pelicans* font leur nid à terre au bord des eaux ; ils nourriſſent leurs petits en leur dégorgeant une partie des poiſſons qu'ils ont pris, & ils ne font, pour cette opération, que preſſer leur poche contre leur poitrine ; c'eſt peut-être cette habitude qui a accrédité cette fable ancienne & encore répétée de nos jours, que le *pelican* nourrit ſes petits de ſa propre ſubſtance en ſe déchirant lui-même pour les alimenter.

La chair du *pelican* a une odeur & une ſaveur déſagréable, & ſent le marécage ; on ne retire d'utilité de ſes différentes parties que de la poche qui pend ſous le bec ; paſſée & préparée, elle eſt très-fine & on l'emploie à différens uſages dans les pays où ces oiſeaux ſont communs ; quelques ſauvages s'en font des ſortes de bonnets ; d'autres en la laiſſant adhérente à la portion inférieure du bec & en l'étendant convenablement, s'en ſervent pour jetter l'eau de leurs pirogues ; les matelots Européens qui fréquentent des parages où les *pelicans* ſont communs, font avec la poche & le haut du cou des ſacs à mettre leur tabac auxquels ils donnent le nom de *blagues*. J'ai vu de ces ſacs fort en uſage à la Louiſiane & dans la partie Eſpagnole de l'île de Saint-Domingue où les *pelicans* ſont fort abondans.

Je n'ai point parlé de la légèreté des os des *pelicans*, qui ſont peut-être plus minces que ceux d'aucun autre oiſeau, qui le ſont au point d'être tranſparens ; de la grande quantité d'air contenu ſous la peau dans le tiſſu cellulaire & graiſſeux de ces oiſeaux ; on peut ſur ce dernier fait conſulter les obſervations de M. Mery, *Hiſt. de l'Acad. des Scien.* depuis 1666 juſqu'en 1686, *tom. II*, *pag.* 144 *& ſuiv.* mais ces objets appartiennent ſpécialement à l'anatomie comparée.

PELICAN A BEC DENTELÉ.

BRISS. *tom. VI, pag.* 523, *genre CXII.*

Il ne diffère du *pelican* ordinaire, qu'en ce que ſon bec eſt dentelé & de couleur de ſafran ; c'eſt auſſi la couleur de ſes pieds, de ſes doigts & de leurs membranes. On le trouve au Mexique où les *pelicans* ordinaires ne ſont pas rares. C'eſt une raiſon de le regarder, non pas comme une ſimple variété, mais comme une eſpèce.

PELICAN AMERIQUAIN. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 81. *Voyez* COURICACA.

PELICAN BRUN.

BRISS. *tom. IV, pag.* 524, *genre CXII.*

Pelican brun d'Amérique. *Pl. enl.* 957.

Le *pelican brun* n'eſt pas auſſi gros que le *pelican* proprement dit ; cependant M. Briſſon le reſtreint beaucoup trop en ne le comparant qu'à l'*oie* pour la groſſeur, quoiqu'il le diſe à la vérité un peu plus gros ; il m'a paru l'être du double ; mais peut-être les différences dans les dimenſions viennent-elles de ce qu'il y a parmi les *pelicans bruns*, ainſi que parmi les *blancs*, des individus beaucoup plus grands les uns que les autres. Quoi qu'il en ſoit, le *pelican brun* a la tête & le cou couverts de plumes blanches, qui s'étendent juſque vers le milieu du dos ; une eſpèce de toque à la nuque, comme le *pelican blanc ;* tout le deſſus du corps d'un cendré-brun, le milieu de chaque plume étant blanchâtre dans toute ſa longueur ; le deſſous du corps eſt également d'un cendré-brun, mais ſans mélange de blanc, les grandes pennes des ailes ſont noirâtres, les moyennes d'un cendré-brun; cette dernière couleur eſt celle de la queue ; le bec verdâtre à ſon origine, eſt d'un cendré-bleuâtre, avec un peu de rouge à ſon extrêmité ; la poche pendante ſous le bec eſt d'un cendré-bleuâtre, varié de petites lignes rougeâtres ; les pieds, les doigts, les membranes qui les lient, ſont de couleur de plomb ; les ongles ſont noirs.

Ce *pelican* ſe trouve dans la partie Eſpagnole de l'île de Saint-Domingue ; il eſt auſſi fort commun à la Louiſiane, d'où M. le Beau en avoit apporté pluſieurs peaux. M. le comte de Buffon ne le regarde que comme une variété du *pelican blanc ;* ce qui m'empêcheroit d'être de ce ſentiment, c'eſt qu'on trouve également le *pelican blanc* à la Louiſiane ; il eſt difficile de ſentir les cauſes d'une variété auſſi différente pour la taille & le plumage dans le même climat ; ce n'en peut être une d'âge, parce que les peaux que j'ai vues avoient tous les caractères d'un oiſeau adulte : je croirois donc, que ſi ce n'eſt pas une eſpèce diſtincte, c'eſt au moins une race conſtante dans l'eſpèce du *pelican*, s'il n'y en a qu'une, & ſi tous les *pelicans* différens qu'on a obſervés n'en ſont que des variétés, comme c'eſt le ſentiment de M. de Buffon.

PELICAN de Cayenne.

Il n'eſt guère que de la moitié de la groſſeur du *pelican blanc ;* la tête & le cou ſont d'un brun-clair & garnis de plumes douces & ſoy plus longues ſur la nuque & la partie ſup du cou en arrière ; tout le deſſus du corp ailes ſont d'un brun-foncé & le deſſous d'u clair & terne ; le bec, les pieds, la pe pend ſous la gorge, autant qu'on peut juge oiſeau ſec, ſont jaunâtres, avec une tein ſur les pieds. J'ai vu trois peaux de ce envoyées de Cayenne, & j'en conſerv J'aurois penſé que ce n'étoit qu'un jeune, ſi *can blanc* avoit quelquefois été envoyé de la contrée ; mais comme il ne paroit pas q trouve & qu'on ne peut ſoupçonner qu'on rencontre que de jeunes, la différence d deur m'a paru ſuffiſante pour regarder ce comme une eſpèce à part & qui paroit êt la Guiane. *Genre CXII.*

PELICAN de l'Amérique. EDW. *tom. II pl.* 93. *Voyez* PELICAN BRUN.

PELICAN des Philippines. BRISS. *pag.* 527, *pl. XLVI, genre CXII.*

Ce *pelican* approche beaucoup pour les ſions du *pelican* ordinaire ; il en diffère en a le long du cou en arrière une raie long de plumes prolongées & fort douces au la partie ſupérieure de ſon corps eſt d cendré & le deſſous eſt blanc; ce *pelican* envoyé des Philippines, & qui fait part belle collection de M. le curé de Saint-L paroît être qu'une variété du *pelican* ordi y a même apparence que c'eſt un jeune; ſentiment que j'ai toujours eu à l'inſpe cet oiſeau chez M. le curé de Saint-L croirois donc que c'eſt une eſpèce à re & une variété à réunir au *pelican* o comme l'a fait M. le comte de Buffon. C ce qui ſe préſente naturellement à l'eſpri pection d'une ſeule peau, & c'eſt aux voy nous apprendre ſi ce *pelican* des Philippi titue en effet une eſpèce à part ; mais nerat qui décrit deux *pelicans* de ces i couleur de roſe, l'autre brun, ſoupço même que c'eſt le même oiſeau d'un â rent, & le *pelican* décrit par M. Briſ moyen entre les deux, il ne reſte plus que ce ne ſoit un jeune oiſeau ; mais l *couleur de roſe*, n'étant que notre *peli* animé, il s'enſuit que ces trois oiſeaux même eſpèce.

PENDULINE (la).

Méſange du Languedoc. *Pl. enl.* 708,

La *penduline* eſt une *méſange* qu'on tr le Languedoc où elle eſt connue ſous les *canari ſauvage* & de *débaſſaire*. M. de lard eſt le premier auteur qui en ait parlé

La *penduline* n'a que quatre pouces d gorge & tout le deſſous du corps ſont c rouſſeâtre ; le deſſus eſt d'un gris auſſi r les couvertures ſupérieures des ailes ſont bordées de roux, ainſi que les pennes m

andes pennes ſont noirâtres, bordées de blan-
; les pennes de la queue ſont noirâtres, bor-
le roux-clair; le bec eſt noir, jaunâtre ſur ſa
convexe; les pieds ſont de couleur plombée.
te eſpèce de *méſange* a mérité le nom de
ine, par la manière dont elle ſuſpend ſon
e copie la deſcription qu'en fait M. de Mont-
d. « Ce nid eſt très-grand relativement à la
e de l'oiſeau; il eſt fermé par-deſſus, preſque
a groſſeur & de la forme d'un œuf d'*autruche*.
penduline le ſuſpend à la bifurcation d'une
nche flexible de peuplier, que pour plus
nde ſolidité elle entoure de laine, ſur une
gueur de plus de ſept à huit pouces: outre
laine, elle emploie la bourre de peuplier,
ſaule, &c. Ce nid a ſon entrée par le côté
s du deſſus, & cette entrée eſt recouverte
une eſpèce d'avance ou d'auvent continu
c le nid & qui déborde de plus de dix-huit
es »..... Cet oiſeau a du raport avec le *remiz*
s caractères génériques, par l'induſtrie em-
à la conſtruction du nid; mais celui de la
ine eſt encore plus artiſtement compoſé,
proportions de grandeur, les couleurs du
ge, la différence des lieux où ſe trouvent
eux oiſeaux, ſuffiſent pour démontrer que ce
eux eſpèces différentes. *Genre XLI.*

NNARD. *V.* CANARD A LONGUE QUEUE.

NRU. *Voyez* CANARD SIFFLEUR.

RCE-POT. *Voyez* SITTELLE.

ERCNOPTERE.

enl. 426.

utour des Alpes. BRISS. *tom. I, pag.* 464, *X.*

eſt une des plus grandes eſpèces de *vautours*;
ote l'a connu & en fait le quatrième de ſes
s, quoique le *percnoptere* n'ait avec l'*aigle* de
t que celui de la grandeur; le mot *perc-*
re eſt dérivé du grec & emprunté du nom
oſé par Ariſtote à l'eſpèce de *vautour* dont il
t dans cet article: on le trouve ſur les Alpes
es Pyrénées; M. le baron de la Pérouze qui
a obſervé m'en a envoyé la deſcription ſui-
e:

e mâle a trois pieds deux pouces de lon-
ur; la femelle trois pieds huit pouces; ſon
ergure eſt de neuf pieds, celle du male n'eſt
de huit pieds; l'un & l'autre ont le plu-
ge rouſſeâtre, mêlé de quelques taches brunes;
pennes des ailes & celles de la queue ſont
es: le ventre & le derrière des cuiſſes ſont
ncs: la tête eſt alongée; les yeux ſont petits;
ête & le cou, dégarnis de plumes, ſont cou-
ts d'un duvet raz & épais très-blanc, qui
e percer la couleur bleuâtre de la peau; le
ot forme une grande proéminence couverte
duvet brun, encadré de blanc; le bas du
eſt entouré de plumes longues, étroites, un
roides qui forment une ſorte de cravate; les
s ſont nuds & d'un gris plombé.

Le *percnoptere* ſe nourrit, comme les autres *vautours*, de chair corrompue: c'eſt une des eſpèces les plus voraces: lorſqu'il a aſſouvi ſa faim, il reſte immobile, le cou enfoncé entre les épaules, les ailes & la queue trainantes; il exhale une odeur infecte, dont la puanteur eſt augmentée par une mucoſité fœtide qui découle de ſes narines.

Ce *vautour* plus commun ſur les Alpes & les Pyrénées que les autres oiſeaux du même genre, & remarquable par ſa taille, eſt ſouvent apporté dans les foires à Paris & dans les provinces où on le montre vivant.

PERDRIX.

Les *perdrix* ſont des oiſeaux ſi connus, qu'il ne ſeroit pas beſoin d'indiquer les caractères auxquels on peut les reconnoître, s'il ne s'agiſſoit que des *perdrix* de nos climats; mais notre objet, en ſuivant une méthode, étant qu'on puiſſe, à la vue d'un oiſeau inconnu & étranger, déterminer dans quel genre ou dans quelle partie du catalogue, ce qui revient au même, on doit le chercher, ſans avoir la peine de le comparer à toutes les deſcriptions portées au catalogue entier, il eſt néceſſaire de nous conformer, par rapport aux *perdrix*, au plan que nous avons ſuivi pour tous les oiſeaux en général, & d'énoncer les caractères auxquels on reconnoit leur genre; c'eſt le VIe de la méthode de M. Briſſon. Elles ont quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine:

Les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon:
Le bec en cône courbé:
La tête dénuée de membranes charnues:
Les pieds nuds:
La queue courte.

Les trois derniers caractères diſtinguent les *perdrix* d'autres oiſeaux auxquels elles reſſemblent d'ailleurs, & des *gallinacées* en général dont elles ont le bec & les pieds. Ainſi le défaut de membranes charnues adhérentes à la tête, empêche qu'on ne les confonde avec le *coq*, avec la *peintade*; les pieds nuds les diſtinguent des *gelinottes* & elles diffèrent par la briéveté de leur queue des *faiſans* qui l'ont au contraire fort longue.

Tous les oiſeaux qui offriront les caractères ci-deſſus énoncés ſeront des *perdrix*, dans l'ordre méthodique, c'eſt-à-dire, qu'il ſuffira, pour reconnoître leur eſpèce, de les comparer aux deſcriptions compriſes dans le genre des *perdrix*, & ſi, avec les mêmes caractères, les oiſeaux qu'on aura comparés ne ſe trouvent pas compris dans la liſte des eſpèces contenues au genre, on ſera ſûr que c'eſt une eſpèce nouvelle, & qu'il faut ajouter à celles qu'on connoiſſoit déjà. Cette manière de procéder, facile & économique du temps, eſt le mérite des méthodes & le but des auteurs qui les ont propoſées; quant aux habitudes, quoique le plus ſouvent elles ſoient les mêmes dans les oiſeaux qui ont les mêmes caractères génériques, les auteurs méthodiſtes ne prétendent pas qu'elles en

ſoient une indication ſi certaine, qu'il n'y ait jamais de différence à leur égard entre les eſpèces du même genre; d'ailleurs les habitudes ne tiennent pas ſeulement au méchaniſme & à l'organiſation, mais aſſez ſouvent auſſi aux circonſtances; ainſi les *canards* & beaucoup d'oiſeaux à pieds palmés, qui ne perchent pas dans nos climats, ſe réfugient la nuit ſur les arbres en Amérique pour être à l'abri des reptiles formidables & nombreux qu'ils auroient à craindre en dormant à terre; de même, quelque circonſtance dépendante du climat ou d'une autre cauſe inconnue peut déterminer, dans certains pays, des oiſeaux qui ont les caractères génériques des *perdrix* à ſe percher, ſans que les nôtres, qui n'ont pas les mêmes beſoins, ſe poſent ſur les arbres; & il ne ſera pas moins avantageux de conſidérer ces oiſeaux comme des *perdrix*, pour les reconnoître parmi les eſpèces contenues au genre; ce n'en ſeront pas même moins réellement des *perdrix*, & il ſuffira, en faiſant leur hiſtoire, de tenir note de leurs habitudes. C'eſt ainſi que celles de la *perdrix griſe* & celles de la *rouge* ne ſont pas les mêmes, quoique ces oiſeaux apartiennent certainement au même genre.

PERDRIX BLANCHE. Nom qu'on donne quelquefois & très-improprement au *lagopède*. *Voyez* LAGOPÈDE.

PERDRIX CENDRÉE de Cayenne. *Voyez* TINAMOU CENDRÉ.

PERDRIX CUL-ROND. *Voyez* SOUI.

PERDRIX de Damas. BRISS. *tom. I, pag.* 223. *Voyez* PERDRIX GRISE (petite).

PERDRIX de Gingi. *Voyage aux Ind. & à la Chine, tom. II, pag.* 167.

Elle eſt un peu plus petite que notre *perdrix griſe*; le deſſus de la tête eſt d'un brun-foncé; une ligne blanche s'étend ſur chaque joue de l'angle ſupérieur du bec à l'occiput, en paſſant au-deſſus de l'œil, & chaque plume de cette ligne, a, dans ſon milieu, une raie longitudinale noire; la gorge, les joues & le cou ſont d'un roux-clair, chaque plume étant rayée longitudinalement de noir dans ſon milieu; une bande blanche, demi-circulaire, ſépare deux taches qui couvrent la poitrine, & dont la ſupérieure eſt noire, l'inférieure marron; le dos eſt d'un gris-rouſſeâtre; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont marron, bordées extérieurement & terminées de gris-rouſſeâtre, avec une tache noire & preſque ronde près du bout de chaque plume; les autres couvertures du deſſus des ailes ſont marquées de même à leur extrêmité; mais elles ſont bordées en dehors & terminées au bout de jaune terne; les grandes pennes des ailes ſont noirâtres & les moyennes d'un marron-clair, avec une tache ronde près de leur bout; le croupion & la queue ſont d'un gris-rouſſeâtre, & près de l'extrêmité de chaque plume il y a une tache noire oblongue; le ventre eſt blanc, rayé tranſverſalement de marron-clair; le bec eſt noir; l
ſont rouſſeâtres.

La femelle eſt moins groſſe que le mâle
plumage très-différent; le deſſus de la t
derrière du cou ſont gris; la gorge & le
du cou ſont d'un brun-foncé; le ventre
roux-clair; les côtés ſont marrons; il
la poitrine une large tache ondée de no
fond gris; il y a auſſi ſur le haut de la
pluſieurs taches, les unes noires, les a
forme de croiſſant, le haut de l'aile eſt ray
verſalement de noir, ſur fond gris, & il
deſſous une ſuite de points d'un marron
qui forme une ligne tranſverſale; le croc
la queue ſont gris, coupés tranſverſale
rouſſeâtre & de noirâtre; le bec eſt noi
jaune; les pieds ſont gris. *Genre VI.*

PERDRIX de Grèce. BEL. *Hiſt. nat. pag.* 255. *Voyez* BARTAVELLE.

PERDRIX de la Chine. BRISS. *tom. I,*
Voyez PERDRIX PERLÉE de la Chine.

PERDRIX de la Guiane. *Voyez* TOCI

PERDRIX de la nouvelle Angleterre. BRISS. *tom. I, pag.* 229, *genre VI.*

Elle eſt plus petite que notre *perdrix*
tête, le cou & tout le deſſus du corps
brun-roux, varié de taches noires; il
quelques blanches à la partie ſupérieure
la gorge eſt blanche, & une raie de
couleur traverſe, de chaque côté, les
paſſant au-deſſus de l'œil; le deſſous du
jaunâtre, rayé tranſverſalement de noir;
& la queue ſont brunes; le bec, les on
noirs; les pieds d'un brun-clair. On
à la nouvelle Angleterre & à la Jamaiq

PERDRIX DE MER.

On a donné fort improprement le nom d
de mer à des oiſeaux de rivage, qui n'o
la *perdrix*, d'autre raport qu'une fauſſe
légère reſſemblance dans la forme du bec
différent à tous autres égards, & dont
caractères.

Les *perdix de mer* ont quatre doigts d
membranes, trois devant, un derrière:
inférieure des jambes dénuée de plume
convexe en-deſſus & comprimé par les
le bout.

Ces caractères ſont ceux que M. Briſ
aux *perdrix de mer*, dont il a com
LXXIIIe genre.

Quant à la forme totale du corps, l
de mer ont peu de volume, la tête g
ailes très-longues, terminées en pointe
très-fourchue & de la même coupe qu
hirondelles de mer, ainſi qu'elles reſſemb
oiſeaux par la forme des ailes.

Les *perdrix de mer* fréquentent les
l'élément dont elles portent le nom, &
des grands fleuves; mais en général elle
les terreins ſabloneux, les graviers & l

oit point ſur les vaſes ; elles vivent des
nſectes de différentes eſpèces qu'elles
r les rivages. On ne les connoit point
ieur des terres : on les trouve en Eu-
bords de la mer, ſur les rivages du Rhin
ube, & M. Sonnerat a raporté, dans
voyage, deux eſpèces de *perdrix de*
trouvées aux Indes.

on nomme la *perdrix de mer* en latin,
ies autres auteurs, *glareola* ; Willughby,
& d'autres l'ont appellée *hirundo*

K DE MER. *Voyage aux Ind. & à la*
. *II*, *pag.* 216.

ierat décrit trois *perdrix de mer* qui
eu entre elles ; il nous avertit que la
approche de la perdrix de mer griſe *de*
on ; que la ſeconde diffère peu de la pre-
deux oiſeaux, que nous avons vus en
nous paroiſſent que de légères variétés
ix de mer, à laquelle M. Sonnerat les
-même, & nous ne croyons pas qu'on
egarder comme des eſpèces diſtinctes ;
eſt un peu moins groſſe que les deux
ſa queue eſt peu fourchue & elle eſt
r les ailes pliées ; le deſſus de la tête
n-foncé ; le deſſus du corps d'un gris-
de rouſſeâtre ; les ailes ſont brunes ;
ennes du milieu de la queue ſont de
ère couleur, terminée par une bande
emi-circulaire ; les latérales ſont mi-
ivant leur longueur, de blanc & de
ſſous du corps eſt d'un rouge-brun très-
de cette même couleur, mais plus
ec & les pieds ſont noirs. *Genre LXXIII.*

K DE MER. *Pl. enl.* 882.

m. V, *pag.* 141. *Voyez* PERDRIX DE
E.

K DE MER A COLLIER.

IISS. *tom. V*, *pag.* 145, *genre LXXIII.*
drix de mer eſt beaucoup plus petite que
ſeaux connus du même genre ; ſa groſſeur
que celle de *l'alouette de mer* ; elle a
la tête, le dos, le croupion, les plumes
& les couvertures du deſſus de la queue
un ; de chaque côté de la tête une
he près des yeux ; la gorge & le cou
c une bande brune qui entoure le bas
rme de collier ; la poitrine & le deſſous
nt blanchâtres ; les grandes pennes des
res, les moyennes d'un gris-brun, &
de cette dernière couleur : le bec eſt
partie nue des jambes & les pieds ſont
es ongles noirâtres. On la trouve dans
ntons de l'Allemagne ; Schwenckfeld
niche ſur les bords ſabloneux des ri-
ju'elle pond ſept œufs oblongs ; qu'elle
ite, & fait entendre pendant les nuits
retentiſſant quoique foible.

K DE MER BRUNE.

Perdrix de mer du Sénégal. BRISS. *tom. V*, *pag.* 148, *genre LXXIII.*

Elle eſt de la même groſſeur que la *perdrix de mer griſe*. Tout ſon plumage, y compris les ailes & la queue, eſt d'un brun, ſeulement un peu plus foncé ſur les grandes couvertures & ſur les pennes des ailes : le bec, les pieds & les ongles ſont de la même couleur que le plumage.

PERDRIX DE MER GRISE.

Perdrix de mer. BRISS. *tom. V*, *pag.* 141. *pl. XII*, *fig.* 2, *genre LXXIII.*

Idem, *pl. enl.* 882.

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *merle* ; ſa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de neuf pouces trois lignes ; ſon vol de vingt-deux pouces, & ſes ailes pliées s'étendent à quatre lignes au-delà du bout de la queue ; elle a la tête, le derrière du cou, tout le deſſus du corps d'un gris-brillant ; la gorge & le devant du cou d'un blanc-rouſſeâtre, entouré d'une ligne noire étroite, qui deſcend de chaque côté de l'angle de l'ouverture du bec ; la poitrine d'un gris-rouſſeâtre ; le reſte du deſſous du corps d'un blanc-ſali par une légère teinte rouſſeâtre, excepté les côtés qui ſont d'un marron-clair ; les grandes pennes des ailes ſont d'un brun-noirâtre, les autres ſont d'un gris-brillant, du côté extérieur, & d'un brun-foncé, du côté intérieur, terminées obliquement de blanc ; la queue eſt compoſée de douze pennes ; les deux du milieu ſont d'un gris-brun-brillant ; les autres ſont blanches à leur origine & brunes vers le bout, toutes bordées de gris-brun du côté extérieur, excepté la dernière, de chaque côté : la queue eſt très-fourchue ; le bec, rouge à ſa baſe, eſt noir dans le reſte de ſa longueur ; la partie nue des jambes, les pieds & les ongles ſont d'un rouge-brun très-foncé.

PERDRIX DE MER du Sénégal. BRISS. *tom. V*, *pag.* 148. *Voyez* PERDRIX DE MER BRUNE.

PERDRIX DE MER TACHETÉE. *V.* GIAROLE.

PERDRIX DE MONTAGNE.

Pl. enl. 136.

BRISS. *tom. I*, *pag.* 224, *pl.* 21, *fig.* 2.

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur de la *perdrix griſe* ; elle a la tête, la gorge, & le haut du cou fauve ; le bas du cou, la poitrine, le haut du ventre, les côtés & le couvertures du deſſous de la queue d'un marron-clair ; le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, les couvertures ſupérieures des ailes & de la queue ſont auſſi d'un marron-clair, mais rembruni ſur le contour de chaque plume ; les grandes pennes des ailes ſont d'un gris-brun, nuées d'un peu de rouſſeâtre du côté extérieur ; les moyennes ſont d'un marron-clair, variées ſur leurs bords de quelques traits gris & de quelques traits blancs ; les ſix pennes intermédiaires de la queue ſont d'un marron-brun, variées à leur extrémité de gris & de blanchâtre, les latérales ſont d'un marron-clair ; le bec & les pieds ſont d'un gris-brun. On la trouve ſur les montagnes, d'où cependant elle

deſcend quelquefois dans les plaines & ſe mêle avec les *perdrix griſes*. Eſt-elle d'une eſpèce différente de ces dernières, ou n'eſt-il pas plus probable, comme le penſe M. de Buffon, que c'en eſt une variété conſtante, une race dont le plumage a pris l'empreinte du ſéjour où elle s'eſt fixée ?

PERDRIX DE MONTAGNE du Mexique. *Voyez* OCOCOLIN.

PERDRIX DE PASSAGE. *Voyez* PERDRIX GRISE (petite).

PERDRIX de Pondicheri. *Voyage aux Ind. & à la Chine, tom. II, pag.* 165.

Elle eſt de la groſſeur de notre *perdrix griſe ;* la gorge & les petites plumes qui entourent la baſe du bec ſont jaunâtres ; le deſſus de la tête eſt d'un gris-rouſſeâtre ; il y a quelques plumes noires au bas de la gorge ; le haut du cou en arrière eſt griſâtre, ondé tranſverſalement par des raies noires ; le bas du derrière du cou & le dos ſont traverſés par des bandes blanches ſur un fond roux ; la poitrine eſt coupée de bandes tranſverſales noires, ſur un fond d'un roux-clair ; le ventre eſt blanc, rayé tranſverſalement par des bandes noires demi-circulaires ; les côtés ſont mouchetés de taches mordorées ; les petites pennes des ailes ſont de cette dernière couleur, coupée par des bandes tranſverſales d'un blanc-rouſſeâtre ; les grandes ſont d'un gris-foncé ; le croupion eſt de cette même couleur, & traverſé par des bandes d'un blanc-ſale ; les pennes du milieu de la queue ſont rouſſes, variées de lignes brunes en zigzags, coupées par quatre bandes tranſverſales d'un blanc-jaunâtre, & terminées de noir ; les latérales ſont d'un brun-mordoré, coupées tranſverſalement ſur leur côté intérieur par des bandes noires ; le bec eſt noirâtre ; l'iris & les pieds ſont rouges : le mâle a un ergot très-fort. On trouve cette *perdrix* à la côte de Coromandel. *Genre VI.*

PERDRIX DE ROCHE de la Gambra.

Je ne connois cette *perdrix* que par ce qu'en dit M. le Comte de Buffon.

« Elle prend ſon nom des lieux où elle a coutume de ſe tenir par préférence ; elle ſe plaît comme les *perdrix rouges*, parmi les rochers & les précipices : ſa couleur générale eſt un brun obſcur, & elle a ſur la poitrine une tache couleur de tabac d'Eſpagne ; au reſte, ces *perdrix* ſe rapprochent encore de la *perdrix rouge* par la couleur des pieds, du bec & du tour des yeux ; elles ſont moins groſſes que les nôtres... mais elles ont en gros la même forme ; leur chair eſt excellente ». *Genre VI.*

PERDRIX (groſſe) du Bréſil. BRISS. *tom. I, pag.* 227. *Voyez* MAGOUA.

PERDRIX du Senégal. *Pl. enl.* 137. *Voyez* BIS-ERGOT.

PERDRIX FRANCHE. BEL. *Voyez* PERDRIX ROUGE d'Europe.

PERDRIX GAILLE. BEL. *portr. d'oiſ. Voyez* PERDRIX ROUGE d'Europe.

PERDRIX GAULE. BEL. *V.* PERDRIX d'Europe.

PERDRIX GAYE. BEL. *portr. d'oiſ. Voyez* PERDRIX ROUGE d'Europe.

PERDRIX GRECQUE. *Voyez* BARTAV

PERDRIX GRIÊCHE. BEL. *Voyez* P GRISE.

PERDRIX GRINGETTE. BEL. *portr. d'o Voyez* PERDRIX GRISE.

PERDRIX GRISE.

Pl. enl. 27.

BRISS. *tom. I, pag.* 219, *genre VI.*

Perdrix griſe ou *gouache*. BEL. *Hiſt. oiſ. pag.* 257, *pl.* 258.

Perdrix gringette, perdrix grieſche. BE *d'oiſ. pag.* 62.

Perdix cinerea en Latin ;
Perdice, pernice en Italien ;
Codornix en Portugais ;
Perdix en Eſpagnol ;
Rapp-hoena en Suédois ;
Waeld-houn en Allemand ;
Partridge en Anglois.

La *perdrix griſe* eſt un oiſeau ſi co ſeroit ſuperflu d'en faire la deſcription trouve dans toutes les provinces de Franc la plupart des contrées de l'Europe ; c elle ne s'eſt pas portée également par-to paroît redouter également l'excès du froi du chaud, & donner la préférence au tempérés ; elle vit dans les plaines & ſe tout dans les pays à blé ; elle ne s'enfo dans les bois & elle ne fait tout au plu cotoyer ſans y pénétrer.

Les *perdrix* vivent pendant l'automne en compagnies compoſées du mâle, de & des jeunes ; mais dès le mois de fé commencent à s'apparier, quoiqu'elles couplent au plutôt qu'en mars ; dès qu'e niſſent par couples, il y a de fréquens c combats entre les mâles ; les femelles auſſi entr'elles, à ce qu'on aſſure, ce dant n'a pas lieu parmi les autres oiſeau mâles ſe diſputent également la poſſeſſi melles ; elles placent leur nid dans les vertes de blé ou dans les prairies ; ell tentent pour le conſtruire de raſſemble brins de paille & d'herbes sèches ; la commence qu'en mai & ſe continue d miers jours de juin ; elle eſt depuis qui vingt-cinq œufs fort ſemblables aux a *geon* ; l'incubation eſt de vingt à vingt pendant qu'elle a lieu le mâle ſe tien ment aux environs du nid, ſans qu'il être retenu par d'autre motif, que p ment pour ſa femelle & peut-être pour on dit qu'il ſuit la femelle lorſqu'elle ſe chercher de la nourriture, & que cel

éloigner de ſes œufs ne manque jamais de les
rir de quelques feuilles. Mais ces obſerva-
ſont-elles bien exactes? Qui a pu s'aſſurer
ce cas des habitudes de la *perdrix* cachée au
u d'une pièce de blé? Comment l'approcher
pour la voir & l'obſerver ſans la troubler,
ſeroit-il pas plus naturel de penſer que
ant l'abſence de la femelle, le mâle reſteroit
veiller à la ſûreté de la couvée? Je ne prétends
u reſte nier les obſervations que je viens de
rter; mais elles ſont bien difficiles à faire & elles
ncent de plus quelque choſe de ſingulier, ce
ſt une double raiſon pour demander qu'elles
ıt confirmées.

ort peu de temps après que les *perdreaux* ſont
ils ſont en état de marcher & même de courir,
me les *pouſſins*; le père & la mère les con-
ent & les réchauffent; car le père s'accroupit
me la femelle & couvre auſſi les petits de ſes
: lorſqu'on ſurprend les *perdrix* dans cette
pation, elles tiennent fortement & il faut en
ocher de bien près pour les déterminer à
ir; mais enfin ſi la vue d'un danger imminent
y force, c'eſt le mâle qui part le premier; il
ait pas; il ne cherche pas à ſe ſauver en aban-
nant les ſiens; mais il tâche de tromper le
ſeur ou l'animal qui cauſe ſon trouble; il vole
aſant la terre, en contrefaiſant l'eſtropié, il
ıt bientôt & ne fuit qu'à pas lents; tandis qu'il
orce de détourner vers lui le danger, la mère
luit ſans bruit ſes petits d'un côté oppoſé;
endant le mâle preſſé de près ne ſe relève &
'éloigne qu'à la diſtance néceſſaire pour échaper
ı danger inévitable, & il ne prend réellement
or qu'au moment où ſon ennemi lui paroit
: détourné, ſa famille aſſez éloignée, pour
hors de péril; le danger paſſé, le couple raſ-
ſe rappelle & ſe rejoint; mais ſi au moment
'apparition d'un ennemi le mâle eſt abſent par
que circonſtance particulière; ſi quelqu'accident
rieur a privé la famille de ſon chef; enfin ſi
melle eſt ſeule; elle ſe dévoue au danger; elle
re aux coups du chaſſeur, tandis que les *per-*
ux filent ſéparément chacun de différens côtés
ujours à l'oppoſé de celui vers lequel la mère
e leur ennemi commun. Ce dévouement du
: & de la mère, ce ſacrifice de leur conſerva-
à celle de leur famille, n'ont pas lieu ſeule-
ıt pendant le premier âge des petits, mais ils
encore pour eux un attachement auſſi vif lorſ-
ls ſont déjà fort grands & que leur aile eſt déjà
e. Ce n'eſt pas ſeulement d'après le témoignage
auteurs, c'eſt d'après ma propre obſervation
je raporte ces faits touchans du dévouement
a *perdrix* pour ſes petits.

e me promenois au mois de ſeptembre ſur les
ds d'une pièce de blé qui n'étoit pas encore
pée; c'étoit dans un fond ſur la liſière de la
t de Saint-Germain; des chaſſeurs au nombre
inq découvrirent une nombreuſe compagnie
de *perdreaux*; ils la cernèrent; le chien la faiſoit
lever; les jeunes encore foibles alloient tomber
aux pieds des chaſſeurs rangés en cercle; à chaque
vol, ils abattoient quelques *perdreaux*; je vis le
père & la mère ne pas ceſſer un inſtant, pendant
un quart d'heure que dura la deſtruction complette
de leur famille, de donner les marques du plus
tendre attachement pour elle, s'offrir aux coups qui
lui étoient deſtinés, filer devant les chaſſeurs, paſſer
& repaſſer ſans ceſſe à leur portée & tenter tous
les moyens de les détourner; mais la poſition leur
étoit funeſte; l'ordre des ennemis qui les environ-
noient, la ſituation du local & l'activité du chien
étoient telles que les malheureux *perdreaux* ne
pouvoient échapper en ſe diviſant; je les vis tous
tomber & après eux leurs pères qui n'avoient pu
les ſauver. La compagnie fut entièrement détruite;
j'étois ſeul; je me retirai en la plaignant; en ad-
mirant la tendreſſe des *perdrix* pour leurs petits,
& moins touché de l'adreſſe des chaſſeurs, qui
avoient réſervé leurs derniers coups pour le père
& la mère, qu'étonné de leur inſenſibilité.

Les *perdreaux* vivent d'abord de cryſalides de
fourmis, qu'on appelle improprement des *œufs*,
d'inſectes & de vermiſſeaux qu'ils cherchent & que
le père & la mère leur découvrent en gratant; ils
s'accoutument par la ſuite aux grains & à pâturer
l'herbe tendre; mais ce n'eſt guère qu'à trois mois
que ces alimens deviennent le fond de leur nour-
riture; c'eſt principalement de la pointe verte du
blé dont ils ſe nourriſſent en hiver, & c'eſt leur
ſeule pâture lorſque la terre eſt gêlée ou couverte
de neige.

Les *perdreaux* naiſſans ont les pieds jaunes; cette
couleur blanchit peu à peu & paſſe au gris qui ſe
rembrunit d'années en années; la première penne
de l'aile peut auſſi ſervir à indiquer l'âge des jeunes
perdrix; car même après la première mue, cette
penne finit en pointe, mais après la ſeconde elle
eſt arrondie à ſon extrêmité. Ainſi c'eſt un moyen
de diſtinguer les *perdrix* de l'année.

Il eſt reconnu par une expérience bien conſtatée
qu'il naît plus de mâles *perdrix* que de femelles,
& que les mâles ſurabondans nuiſent aux couvées;
c'eſt par cette raiſon que dans les pays où la chaſſe
eſt ſoignée, on a coutume dans le temps de la
pariade d'*écoquéter* ou de détruire les mâles qui
n'ont point trouvé de femelles. Quelquefois on
ſe contente de faire des battues dans leſquelles on
tire les mâles iſolés; mais le moyen le plus aſſuré,
celui par lequel on en prend le plus, eſt de les
attirer ou par l'*appeau*, ou beaucoup mieux encore
par le cri d'une *chanterelle*. On donne ce nom à
une *perdrix* femelle que l'on porte dans une cage
& dont la voix, en attirant les mâles qui ne ſont
pas appariés, les fait donner dans les pièges qu'on
leur a dreſſés. Celui de ces pièges auxquels on
prend le plus grand nombre de mâles eſt la *tonnelle*
ſous laquelle eſt placée la *chanterelle*. *Voyez appeau*,
chanterelle, *tonelle*.

Les *perdrix griſes* paſſent aſſez conſtamment leur vie dans le canton où elles ſont nées ; elles s'en éloignent peu & y reviennent, ſi elles en ont été écartées. L'homme n'eſt pas le ſeul ennemi qu'elles aient à craindre ; elles ſont la proie & les victimes d'un grand nombre d'oiſeaux de rapine ; elles n'ont d'autres reſſources pour leur échapper que de ſe cacher dans les blés ; mais lorſque la terre eſt découverte, à la vue de l'oiſeau, elles ſe ſerrent les unes contre les autres, accroupies contre terre & ſe tenant immobiles ; car c'eſt dans le moment qu'elles s'enlèvent qu'il eſt plus facile à l'oiſeau de proie de les ſaiſir ; il les ramaſſe plus difficilement à terre, où ſes longues ailes lui deviennent ſouvent embarraſſantes & où il a moins d'avantage pour enlever ſa proie.

Les auteurs qui ont le plus obſervé les *perdrix*, fixent à ſept ans la durée de leur vie ; à deux & trois ans l'âge de leur plus grand raport, & aſſurent qu'elles ne pondent plus à ſix ; mais Olina étend leur exiſtence juſqu'à douze & quinze ans.

La *perdrix griſe* s'accoutume aſſez bien à l'état de domeſticité ; elle devient même très-familière ; cependant elle ne s'accouple point dans cet état & ne prend aucun ſoin pour propager ſon eſpèce ; la femelle, même celle dont la captivité eſt adoucie par la ſocieté d'un mâle, ne pond que des œufs ſtériles & qu'elle néglige de couver : ne ſeroit-ce pas parce que juſqu'à préſent on a tenté de faire couver les *perdrix* que dans des parquets & des lieux trop reſſerrés ? Ne pourroit-on pas eſſayer de couvrir de filets des eſpaces plus grands, enfermés de murs, dans leſquels des touffes d'arbuſtes, des ſemis de ſainfoin, de luzerne, même de blé, offriroient aux captifs des retraites, des lieux ſecrets dont ils ont peut-être beſoin & leur déroberoient l'idée de la captivité ? Un lieu, tel que je viens de le dépeindre, pas plus ſpacieux que cinq à ſix parquets le ſeroient enſemble, ſuffiroit peut-être pour cinq à ſix paires de *perdrix*, qui y multiplieroient chacune ſéparément dans la partie qu'elles ſe ſeroient choiſie, tandis que chacune à part ne prend aucun intérêt à la propagation de l'eſpèce dans un parquet iſolé où tout appeſantit le fardeau de la captivité & rien n'en diſtrait ? Je ſçai qu'on objectera contre cette propoſition l'animoſité & les combats qui ont quelquefois lieu, même en pleine campagne, entre deux compagnies qui ſe rencontrent. Mais ces diſpoſitions hoſtiles n'ont-elles pas pour fondement la recherche des alimens & auroient-elles lieu dans une enceinte où on fourniroit abondamment aux beſoins des familles ? N'eſt-ce preſque pas toujours la diſette qui diſpoſe aux rixes, ſi l'on en excepte les paſſions dont les ſeuls hommes au-deſſus du commun ſont ſuſceptibles ? Enfin, ne peut-on pas eſperer des ménageries que je propoſe pour les *perdrix*, les mêmes avantages qu'on obtient en les raſſemblant en grand nombre dans des parcs ; elles y multiplient, quoique preſſées & pour ainſi dire entaſſées ; & c'eſt un des moyens dont on ſe ſert pour

une terre ſur laquelle on diſperſe les co
nées dans l'enceinte des parcs où les pèr
été réunis. Le lecteur appréciera la pr
de ma propoſition, & il jugera, ſuppoſé
réuſsit, ſi le produit récompenſeroit des
de la dépenſe qu'il auroit coutés.

N'ayant pas juſqu'à préſent trouvé de m
rendre la *perdrix griſe* domeſtique, on s'
tenté pour s'aſſurer de ſes petits & les tr
d'un canton à un autre, d'enlever les œu
faire couver par des *poules* qui mènent e
réchauffent les petits. On donne juſqu'à d
zaines d'œufs à une *poule*, & on élève les
comme les jeunes *faiſans*. *Voyez* FAI
perdreaux gris ſont moins délicats que les
& ils ne ſont guère malades que dans le
où ils *pouſſent le rouge*, ou cette memb
pillaire qui occupe de chaque côté l'eſp
l'œil & l'oreille. C'eſt une obſervation re
que, pour tous les oiſeaux qui ont quel
analogue, à celle-ci l'inſtant de ſon dével
ſoit un moment de criſe, & que paſſé
les animaux délicats juſqu'à cette époque
quand elle a lieu, ſoient robuſtes & i
bien, quand elle eſt paſſée.

Je ne dirai rien de la délicateſſe de l
la *perdrix* ni de ſa ſalubrité. Ce ſont
aſſez connus.

Je m'étendrai peu auſſi ſur la manièr
chaſſe les *perdrix* au chien couchant ; l
les tire à terre ſi elles tiennent, &
qu'elles filent ſi elles s'enlèvent. On
auſſi à l'oiſeau de proie : de l'une &
manière on leur ôte la vie ou on les b
vement & on n'en prend qu'un nombre li
comme on a quelquefois intention de
vives & ſaines & en même temps
nombre, ſoit pour les tranſporter d'un
autre, ſoit pour en diminuer la quant
terrein qui en eſt trop chargé, on a ir
moyens de les prendre en grand nombr
ôter la vie. Le plus uſité & celui qui
mieux au but qu'on ſe propoſe eſt la *to*
le nom qu'on donne à un filet rond,
monté ſur des cerceaux, qu'on peut
velopper à volonté : lorſqu'on le tend
ſur ſes côtés deux autres filets, au cent
on place la *tonelle*. On n'en fait uſage q
& on ne la tend que ſur les chaumes
labourées ou celles qui ne ſont couve
blés encore bas, enſorte qu'on puiſſe
terres toutes les *perdrix* qui compoſen
pagnie, ſans qu'il en reſte à l'écart
qu'on n'apperçoit pas, que l'on effarou
qui par ſon cri, ou en s'envolant, a
autres & leur feroit prendre la fuite
C'eſt par cette raiſon que la *tonelle* n
d'uſage dans le bois, ni ſur les terre
Lorſqu'on veut la dreſſer on la dévelo

ſillon ; on en fixe l'extrêmité par un piquet ; n enfonce pluſieurs pour contenir contre terre té de l'ouverture qui y eſt poſé ; de droite & auche on tend obliquement un filet perpen- aire, ou un *hallier ſoutenu ſur des piquets.* Z HALLIER. Les deux filets latéraux forment avenue, qui va, en ſe rétréciſſant, aboutir de ue côté à la *tonelle* qui en occupe le centre oint où les deux filets ſe rejoindroient.

n troiſième inſtrument néceſſaire pour cette e eſt celui qu'on nomme *une vache.* C'eſt une de couleur fauve tendue ſur un chaſſis tra- dans ſon milieu par une croix de Saint- ré. On adapte au chaſſis une planche ſciée de ière qu'elle repréſente groſſièrement la tête e vache ; on couvre cette appendice par un ongement de la toile ; on y fait un trou à la e de l'œil & on y adapte en-deſſus des cornes les oreilles ; on compoſe une queue d'étoupe de filaſſe ; on l'attache en ſaillie avec un bout ficelle pour que dans le mouvement de la ma- e elle en ait un de balancement.

Iuni des pièces que je viens de décrire, on t, en ſe mettant en chaſſe, ſe ſervir d'un n couchant pour découvrir une compagnie *perdrix ;* mais auſſi-tôt qu'il l'a indiquée, il le rappeller & le contenir à l'écart ou le faire onduire au *chenis ;* il ne feroit plus que nuire. L'endroit où l'on a découvert la compagnie de *drix*, détermine le lieu où l'on tend la *tonelle ;* qu'on doit faire à une diſtance aſſez grande ur ne pas l'inquiéter. Quand tout eſt préparé, ui qui doit *toneller* ou chaſſer les *perdrix*, ſe uvre de la vache qu'il porte devant lui comme bouclier ; il regarde les mouvemens des *per- x* par le trou pratiqué dans la partie faite ur imiter une tête ; il les contourne de façon elles ſoient entre lui & la *tonelle ;* il s'en ap- oche en marchant doucement, de côtés & d'au- es ; en imitant les mouvemens lents & tortueux une vache qui paît. Si les *perdrix* lèvent la tête, eſt une marque qu'elles conçoivent de l'inquié- de, alors le chaſſeur rallentit ſa marche, ſe jette côté, ne ſe rapproche que quand les *perdrix* paroiſſent raſſurées & diſpoſées à tenir ; ſi elqu'une d'elles s'écarte de la bande, il marche celle-là pour l'en rapprocher ; peu-à-peu il les ſſerre toutes à la faveur des halliers qui les for- nt à ſe raſſembler en un centre ; enfin, il les ouſſe à l'embouchure de la *tonelle* dans laquelle les entrent & ſe ſuivent les unes les autres ; ſſitôt qu'elles y ſont toutes, le chaſſeur jette la ache, court à la *tonelle*, en bouche l'ouverture & rend ſous ce filet la compagnie entière.

Les avantages de cette chaſſe conſiſtent à dimi- uer les *perdrix* trop nombreuſes, à les prendre ivantes & ſans les bleſſer, pour les tranſporter 'une terre à une autre, ſi on en a le deſſein ; à tre maître de n'ôter la vie qu'à celles qu'on veut & de rendre aux autres la liberté ; à diminuer par ce moyen la quantité des mâles trop abon- dans, avec plus de certitude qu'en les tuant au fuſil.

On peut, pour attirer les *perdrix* en grand nombre dans un lieu déterminé, & y tendre la *tonelle* avec un ſuccès plus aſſuré, ſe ſervir d'un apât dont ces oiſeaux ſont fort friands ; il conſiſte en de la graine de *cumin* qu'on a fait bouillir dans de l'eau avec du ſucre & un peu de canelle, juſqu'à conſommation totale de l'eau. Lorſqu'on a pris une compagnie qui a mangé de cet apât, à meſure qu'on retire les *perdrix* de la *tonelle*, on leur frotte les jambes, le bec, l'extrêmité des ailes d'huile d'aſpic & on les lâche. Elles répandent une odeur qui plaît aux autres *perdrix*, qui les at- tire & qui les engage à les ſuivre à l'endroit où elles ont goûté de l'apât & où elles ne manquent pas de retourner. Ce moyen peut être employé, ſur-tout ſi l'on a pour but ou de diminuer la quan- tité des *perdrix*, ou de les prendre pour les tranſ- porter d'un canton à un autre.

Le nombre des mâles étant plus grand que ne l'eſt celui des femelles, & les mâles ſurabondans étant nuiſibles dans le temps des couvées à la pro- pagation de l'eſpèce, on ſe ſert pour les prendre d'une *chanterelle.* C'eſt une femelle qu'on nourrit en cage exprès pour cet uſage. On la porte dans ſa cage ſur un chaume ou ſur une pièce de blé verd qui eſt bordée par une haie. On la laiſſe chanter & au cri que le mâle fait pour lui ré- pondre, on eſtime à-peu-près la diſtance où il peut être. Alors on s'en approche à cinquante pas en- viron, autant qu'on en peut juger : on porte avec ſoi la cage qui renferme la *chanterelle*, toujours cotoyant la haie à trente ou quarante pas ; quand on ſe juge à-peu-près à cinquante pas du lieu où le mâle a pu chanter, on poſe la cage & l'on tend autour un *hallier. Voyez* HALLIER. De façon que les deux extrêmités aboutiſſent à la haie & que le *hallier* forme autour de la cage un demi- cercle qui en eſt éloigné dans ſon contour de trois à quatre toiſes. On ſe retire derrière la haie qui ſert à cacher le chaſſeur & à empêcher que les mâles puiſſent approcher de la *chanterelle* autre- ment qu'en traverſant le *hallier* dans lequel ils ſe prennent. Car quoiqu'on n'en ait d'abord entendu qu'un répondre, ſouvent il en vient pluſieurs au chant de la femelle. Mais comme ils ne ſe pren- nent pas tous, on a imaginé que ceux qui ont échappé, pourroient dans un nouvel appel recon- noître le piège à la forme de la cage. On en a de différentes par cette raiſon, dont on ſe ſert alter- nativement.

On chaſſe à la *chanterelle* du dix au quinze de février juſqu'à la fin de juillet, & depuis le ſoleil couchant juſqu'à la nuit, ou pendant le crépuſcule du matin.

Il eſt encore beaucoup d'autres moyens de prendre les *perdrix*, & de ruſes dont on ſe ſert à cet égard. Mais comme ces moyens & ces ruſes

ne ſont employés que par les *braconiers*; qu'ils ſont prohibés, je ne ferai que les nommer, ſans entrer dans des détails, qui pourroient en inſtruire ceux qui les ignorent & les mettre à portée d'en abuſer.

Un de ces moyens eſt de prendre la nuit les *perdrix* avec un filet qu'on nomme *traîneau*; ce moyen eſt très-deſtructeur & ſévérement défendu. Un autre eſt de ſe ſervir d'un piège que les *braconiers* nomment *trébuchet*, *tombereau* ou *mue*, & qu'ils tendent dans les taillis, les vignes & ſur les terres labourées, en obſervant quelques différences ſuivant les lieux; ils prennent encore des *perdrix* au *lacet* & au *collet* en tout temps, des rouges dans les bois & des griſes ſur les pièces de terre, l'hiver & ſur-tout lorſque la terre eſt couverte de neige, ou le printemps lorſque ces oiſeaux s'accouplent.

PERDRIX GRISE (petite).

Je ne connois cette *perdrix* que par le peu que les auteurs en diſent & pour en avoir entendu parler pluſieurs fois à des chaſſeurs. M. Briſſon la regarde comme une variété de la *perdrix griſe*, & il en parle ſous le nom de *perdrix de Damas*, *tom. I, pag.* 223, *genre VI.* « Elle reſſemble tellement, » (dit-il,) à la *perdix griſe*, par ſa couleur, qu'on » a peine à la diſtinguer du premier coup d'œil: » elle en diffère cependant en ce qu'elle eſt plus » petite; ſon bec eſt plus alongé & ſes pieds » tirent ſur le jaune. »

La *petite perdrix griſe* eſt de paſſage. On en voit quelques fois en différentes provinces de France, ſur-tout dans la Brie, mais ſon paſſage n'a rien de conſtant & de réglé; elle voyage en bandes nombreuſes & ſans s'arrêter dans nos provinces qu'elle ne fait que traverſer. M. le comte de Buffon rapporte qu'on en vit au mois de mars 1750 aux environs de Montbard une volée de cent cinquante ou deux cents & que le lendemain elle avoit entièrement diſparu. Des chaſſeurs m'ont dit avoir vu de ces mêmes *perdrix* en ſeptembre: ainſi, leur paſſage eſt au printemps & à l'automne; mais je ne trouve rien dans les auteurs qui nous apprenne d'où elles viennent ni où elles vont. Malgré leur reſſemblance ſi parfaite, à la grandeur près, avec la *perdrix griſe*, le ſentiment de M. le comte de Buffon, qui les regarde comme une race conſtante, paroit infiniment mieux fondé que l'opinion de ceux ſuivant leſquels ce n'eſt qu'une ſimple variété. L'habitude de voyager, ſi oppoſée au naturel ſédentaire de la *perdrix commune*, en éloigne plus celle-ci, que le raport du plumage ne l'en rapproche, & des mœurs ſi diſparates ne peuvent être que celles de deux races ou de deux eſpèces diſtinctes.

PERDRIX GRISE-BLANCHE.

BRISS. *tom. I, pag.* 223, *genre VI.*

C'eſt une variété de la *perdrix griſe*, accidentelle & purement individuelle. Une obſervation de M. Leroi, lieutenant des chaſſes de Verſailles, prouve que cette variété ne peut pas devenir ra tante. Il a obſervé une compagnie de dix o *perdrix blanches*; il les a vu ſe mêler a *griſes*, au temps de la pariade. Si ces perdrix pu former race, c'eût été dans les envi Verſailles où elles ſont plus ſurement q tout ailleurs & la race y ſeroit aujourd commune. Ces *perdrix* ont le plumage d blanc, varié de lignes brunes en zigzags, les pennes des ailes & les pennes laterales de ſont ſouvent d'un blanc net & pur; les je rouges; le bec & les pieds ſont pâles & de

PERDRIX PEINTADE. *Voyez* TINAMOU

PERDRIX PERLÉE de la Chine.

Perdrix de la Chine. BRISS. *tom. I*, pa *pl. XXVIII.* A. *fig.* 1, *genre VI.*

Cette *perdrix* n'eſt connue que par la de qu'en donne M. Briſſon, d'après un de ſur l'animal vivant, à la Chine, par M. Les Chinois lui donnent le nom de *tche-*

Elle eſt un peu plus groſſe que notre *rouge*: le ſommet de la tête eſt brun, taches blanchâtres; les joues ſont rayées d bandes tranſverſales, une blanche, une r au-deſſous & toutes deux entre deux bande une ſupérieure, l'autre inférieure; la g blanche; le cou, le deſſous du corps, vertures du deſſus des ailes ſont bruns, v taches rondes, les unes blanchâtres, le rouſſeâtres; le deſſus du corps eſt rayé t ſalement de brun & de rouſſeâtre; les des ailes ſont brunes, tachetées de raies bl qui ont la forme d'un arc de cercle; les de la queue ſont rouſſeâtres, rayées tr lement & terminées de noir; le bec & le ſont noirâtres, les pieds roux: l'ergot du long de deux lignes & demie & terminé en

PERDRIX PINTADÉE. *Voyez* FRANCO l'île de France.

PERDRIX ROUGE-BLANCHE.

C'eſt une variété de la *perdrix rouge* plumage, comme celui de la plupart des eſt ſujet à prendre une nuance plus ou blanche, ſuivant la conſtitution, quelques peut-être des individus, ou des circonſtan ticulières dans leſquelles ils ſe trouvent. I des *perdrix rouges* qui ont ſubi cette ef variété, eſt rouſſeâtre; la tête eſt d'un br plus ou moins foncé, & les nuances des ordinaires à l'eſpèce ſe conſervent plus c ſur les plumes qui couvrent les côtés; les pieds ſont d'un rouge plus pâle. O des *perdrix blanches* de compagnie avec le *rouges* dans différens endroits; mais un du Poitou m'a aſſuré que cette variété ordinaire dans ſa province que par-tout

PERDRIX ROUGE d'Afrique.

Pl. enlum. 180.

Tout le deſſus du corps, les parties ſu de la tête & du cou, les couvertures

& de la queue & les pennes ſont d'un
›runi, chaque plume étant bordée d'un
clair ; les yeux ſont entourés d'un cercle
des papilles rouges ; la gorge eſt nue &
l'une peau rouge ; il y a de chaque côté
anc ; le devant du cou & le deſſous du
, comme le deſſus, d'un brun foncé,
ndant moins rembruni : chaque plume
e d'un brun-clair, & pluſieurs le ſont
ır le haut du cou & aux côtés, près de
le bas ventre, les jambes & le deſſous
ue ſont rouſſeâtres ; le bec & les pieds
s & l'ergot plus long que celui de nos
enre VI.

X ROUGE de Barbarie.
om. I, pag. 239, *genre VI.*
m. II, pag. & *pl.* 70.
t pas tout-à-fait auſſi groſſe que la *perdrix*
a le deſſus de la tête d'un brun-marron,
e la tête & la gorge d'un cendré-clair
; le derrière du cou & le dos d'un cendré-
roupion & les couvertures du deſſus de
endrés ; les couvertures du deſſus des
plumes ſcapulaires d'un beau bleu, bor-
rron ; au haut du cou un collier brun,
taches blanches ; le devant du cou d'un
s'affoiblit en deſcendant vers la poi-
ſt d'une couleur de roſe-pâle ; le ventre,
ures du deſſous de la queue, les jambes
run-clair ; les plumes des côtés, cen-
ır origine, ſont traverſées dans leur
ar trois bandes, une blanche, ſuivie
, & enfin d'une raie orangée ; les pennes
ont d'un brun qui s'éclaircit vers leur
ennes du milieu de la queue ſont d'un
é, rayé tranſverſalement de brun ; les
nt cendrées dans leur première moitié
ngé-terne dans la ſeconde ; le bec, les
d'un rouge d'écarlatte ; les ongles bruns.
ve en Barbarie, & quoique le trajet
long elle n'eſt dans aucune de nos col-
nues.

X ROUGE de Madagaſcar. *Voy.* aux
a Ch. *tom. II, pag.* 169.
t pas tout-à-fait ſi groſſe que notre
; tout ſon plumage eſt d'un rouge-brun
eu plus foncé ſur le deſſus de la tête &
du cou ; le bec eſt jaune ; l'iris & les
'un beau rouge : le mâle a deux ergots
ed.
er caractère rapproche cet oiſeau du
oyez BIS-ERGOT. *Genre VI.*
X ROUGE d'Europe.
150.
m. I, pag. 236, *genre VI.*
franche. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.*
g. 256.
ille, gaye ou *gaule* ; *perdrix rouge* ou
ges ; *perniſſe.* BEL. *port. d'oiſ. pag.* 62.
rouge ſe plait ſur les terreins élevés,
ſur le penchant des collines & des montagnes ; on la trouve auſſi en plaine, ſur la liſière & dans les clairières des bois ; elle vit dans les friches & parmi les bruyères & les brouſſailles ; elle ſe nourrit comme la *perdrix griſe*, de grains, de cryſalides de fourmis & d'inſectes, & en hiver, des ſommités du blé. Elle va en bandes pendant la mauvaiſe ſaiſon ; mais il ne règne pas entre les membres de l'aſſociation un attachement ou un beſoin réciproque, auſſi vif qu'entre les *perdrix griſes* : les rouges ne partent pas toutes à la fois quand elles ſont ſurpriſes, ſouvent elles prennent leur eſſor de différens côtés & ne montrent pas beaucoup d'empreſſement à ſe rapeler après leur diſperſion. Si on les pourſuit ſur un lieu eſcarpé, elles ſe jettent dans les précipices qui ſont aux environs ; & ſi, au contraire, on les a ſurpris dans un bas, elles gagnent les ſommets ; en plaine elles filent d'un vol aſſez roide, quoique peſant, & elles ſe jettent dans les bois à la portée deſquels elles ont coutume de ſe tenir ; elles s'enfoncent dans les halliers, s'y cachent de manière qu'elles ſont ſouvent difficiles à découvrir, & elles tiennent très-ferme : quelquefois, dans les inſtans où elles ſont preſſées de très-près, elles ſe réfugient ſur les arbres & ſe perchent : elles ſe tiennent durant la journée, pendant l'hiver, ſur les côteaux expoſés au midi, & elles ſe mettent, la nuit, à l'abri ſous des avances de rochers ou parmi les brouſſailles. C'eſt dans les landes & les bruyères, & auſſi dans les blés à portée des bois & des lieux qu'elles fréquentent, qu'elles conſtruiſent leurs nids ; elles s'apparient comme les *perdrix griſes*, à la fin de l'hiver & elles ne pondent qu'à la fin du mois de mai & dans le mois de juin ; la ponte eſt de quinze à vingt œufs, blancs & ſemblables à ceux des pigeons. Le mâle abandonne ſa femelle peu de temps après la ponte & elle reſte ſeule chargée du ſoin de la couvée. Cet oiſeau a en tout les habitudes moins douces, moins ſociales que la *perdrix griſe* & il eſt d'un naturel plus ſauvage. Les *perdreaux rouges*, nés d'œufs qu'on a ramaſſés dans les campagnes & qu'on a fait couver par des *poules*, s'élèvent de même que les *faiſandeaux* & les petits des *perdrix griſes* ; mais ils ſont beaucoup plus délicats que ces derniers : on eſt obligé de leur donner la liberté & de les lâcher dans les parcs ou les terres qu'on veut peupler, lorſqu'ils commencent à ſe couvrir de plumes ; l'ennui que leur cauſeroit une plus longue captivité en feroit périr le plus grand nombre & l'on n'en conſerveroit que fort peu. Quant aux *perdrix* qu'on prend déjà formées & adultes, la perte de leur liberté eſt ſi ſenſible pour elles, leurs mouvemens ſont ſi bruſques & ſi impétueux, que ſouvent elles périſſent des coups qu'elles ſe donnent ou des ſuites & de la violence de leur agitation ; cependant l'impatience de la captivité dans les *perdreaux rouges* & même dans les *perdrix rouges* adultes, n'eſt l'effet que d'une

privation trop abſolue de la liberté, d'un contraſte trop grand & d'une détention trop étroite & trop dure. Le caractère independant de la *perdrix rouge*, ſon naturel abſolu & volontaire peuvent être briſés par le temps qui énerve tout, & adoucis par un bon traitement qui amolit les naturels les plus durs; on parvient à la longue à aprivoiſer les vieilles *perdrix*, au moins juſqu'à un certain point, ſi dans les premiers temps de leur captivité on les a détenues dans une priſon où leur emportement n'ait pas pu, par la ſtructure de la volière couverte & entourée de toile, tourner contre elles-mêmes, & ſi les abandonnant d'abord dans un lieu ſolitaire, à la vivacité de leurs regrets, on ne les accoutume qu'inſenſiblement à la vue des objets qui les troublent & qui les agitent.

Quant aux *perdreaux*, il eſt plus aiſé d'adoucir le caractère qu'ils ne tiennent que de leur eſpèce, & dont l'habitude n'a pas développé l'âpreté; on y réuſſit plus facilement & plus complettement; les *perdreaux* ſeront même par la ſuite des oiſeaux très-familiers & très-doux. Il faut les accoutumer à un degré de liberté dont ils ſe contenteront pendant toute leur vie & à une familiarité qui leur ſera inſpirée par les bons traitemens. Le premier ſoin eſt de donner les jeunes *perdreaux* à conduire à une *poule* douce & familière, qui les mène ſouvent près du maître, qui reçoive ſes careſſes & qui prenne de ſa main le manger qu'elle diſtribue à ſes pouſſins: cette première habitude les accoutume à la vue & aux careſſes d'une main bienfaiſante; mais au moment où leurs ailes deviennent aſſez fortes pour qu'ils puiſſent prendre leur volée, l'inſtinct naturel, plus fort que l'éducation, les avertiroit que c'eſt le moment de s'affranchir; il faut leur en ôter les moyens, en ébarbant les pennes des ailes: la néceſſité les retient alors, l'habitude les lie à la *poule* qu'ils continuent de ſuivre, & les bons traitemens les attachent aux perſonnes de qui ils les reçoivent. J'ai trouvé en Province une *perdrix rouge* qui avoit été élevée de cette façon par une jeune payſanne; la *perdrix* venoit à la voix de ſa maîtreſſe, la ſuivoit, recevoit de ſa main de la nourriture, becquetoit le pain qu'elle lui préſentoit, uſoit de ſa liberté pour ſe promener dans un verger, & venoit d'elle-même à la chambre dans laquelle elle couchoit. Je rompis cette douce aſſociation au moyen d'une ſomme d'argent très-modique, qui plut davantage à la payſanne; je raportai à Paris la *perdrix* qui étoit une *chanterelle*; elle ſe fit aiſément à ſa nouvelle manière de vivre; elle paſſoit la plus grande partie de la journée dans une cour où l'on nourriſſoit auſſi quelques paires de *pigeons*, & où la *perdrix* trouvoit à gratter la terre ſur quelques caiſſes longues placées contre les murs; elle entroit ſouvent dans une pièce au rez-de-chauſſée, qui étoit continuellement habitée, & lorſque, l'hiver, elle en trouvoit la porte fermée, elle ſe préſentoit ſur le bord de la fenêtre qu'on ſoulevoit pour lui donner paſſage; elle témoignoit de même l'envie avoit de ſortir & dans laquelle on la fai J'ai peu vu d'oiſeau plus doux, plus app & la *poule* la plus familière, ne l'eſt pas p ne l'étoit cette *perdrix*; mais auſſi cette captivité, ou ſi l'on veut, cette aſſociation d *perdrix* avec l'homme, eſt préciſément la que celle de la *poule*. Cet oiſeau-domeſtiq l'eſt plus que tout autre, ſi je peux m'e ainſi, conſerve toujours un certain degré de une jouiſſance de lui-même & un degré de de ſes volontés. Combien n'y auroit-il pa maux que la contrainte révolte, & qu'une ticité douce, tempérée par une liberté m accoutumeroit au joug que l'homme ſçau pas appeſantir! Et peut-être les *perdrix* ſ elles les premiers oiſeaux qu'il y façonne au lieu de forcer leur naturel, il tentoit ſe de le plier. On m'objectera qu'il y auroit gagner, parce que la *perdrix rouge*, de mê la *griſe*, ne produit pas dans l'état de dom mais je demanderai ſi on a eſſayé de lu ce degré de liberté limitée, que ſon caractè Il eſt bien poſſible que tel oiſeau, inſenſi une étroite priſon, aux douceurs de l'a à ſes ſuites, en éprouvât le charme dans pace convenable, dont la diſpoſition le tro ſur ſa captivité. Je n'ai rien fait de poſitif ſur cet objet; mais, en 1781 j'ai placé jardin à Paris, une *perdrix rouge* mâle & melle. Je m'apperçus, en mai, qu'ils f quelque choſe l'un pour l'autre; j'ombr rameaux la volière qui les contenoit, donnai abondamment de la nourriture, pas recommencer ſouvent; je ne laiſſ verture à la volière que ce qu'il en falloit les *perdrix* fuſſent éclairées ſans qu'elles v perſonnes qui pouvoient paſſer dans les e le mâle étoit farouche, mais la femelle é familière pour prendre à la main; je l donné de la paille, elle la ramaſſa en un la volière & pondit dix-huit œufs; elle le tous au même endroit; la ponte finie, couva régulièrement pendant trois jours elle les abandonna le ſoir & recommen couver par intervalle dans la journée; c toujours vers le couché du ſoleil que ce donnoient les plus grandes marques d'a enfin, au bout de ſix à huit jours la fem gligea ſes œufs entièrement. Je les caſſai malgré trois jours d'incubation, je ne trou aucun, de preuve qu'ils euſſent été f mais j'avois été témoin de careſſes entre *perdrix*: la femelle avoit raſſemblé les d'un nid, elle y avoit dépoſé tous ſes o les avoit échauffés durant trois jours: c commencemens de ſoins & les indices chement foible: qui décidera juſqu'où porté, ſi au lieu d'une volière, ce cou retenu par un filet caché entre des feuil

ſquet ſuffiſamment ſpacieux. Qui prononcera
es plantes, les inſectes dont le mâle ſe nourrit
ſes courſes, ne lui donne pas cette énergie
éſirs néceſſaires pour féconder la femelle, &
ne parviendroit pas à ce but en garniſſant
quet ou plutôt le boſquet de l'hymenée, des
es les plus communes ſur les collines que
entent les *perdrix*; en y répandant des œufs
urmis, des ſommités de bruyères, *&c.* ? Si
tenoit un premier produit, il pourroit, ſans
venient, être plus reſſerré, & de races en
on plieroit, par degrés, à la domeſticité,
eau qu'on n'a tenté qu'en vain & inutilement
duire bruſquement. Je laiſſe au lecteur à juger
valeur de mes réflexions, & de celle du
it, qui ſeroit peut-être la ſuite des tentatives
e propoſe.

ſpèce de la *perdrix rouge* s'eſt étendue dans
apart des pays tempérés de l'Europe, de
& de l'Afrique; mais on ne la trouve ni
es régions brulantes, ni dans celles du Nord,
en a pas en Angleterre, dans les Pays-bas
ns pluſieurs parties de l'Allemagne; mais
les contrées même où on la trouve, elle ne
ît pas par-tout; cette eſpèce, en qui l'amour
liberté eſt ſortement empreint, veut choiſir
même le lieu de ſon habitation; en vain on
porte des *perdrix rouges* ſur un canton, ſur
erre même où il n'y en a pas & qui eſt en-
e d'autres terres qui en ſont peuplées, elles
demeurent pas, & elles ſavent gagner un lieu
eur convienne; il en eſt où elles deviennent
ondes & ſi multipliées, qu'on eſt obligé de
détruire, pour qu'elles ne conſomment pas
-mêmes toutes les moiſſons: c'eſt ainſi, au
t de Tournefort, qu'une ſeule paire de *perdrix*
s tranſportée dans la petite île de Nanſio, y
lement pullulé, qu'on eſt obligé de détruire
œufs par milliers, & que ces œufs nourriſſent
nſulaires pendant pluſieurs jours.

e même que les *perdrix rouges* ne ſe plaiſent
multiplient pas également par-tout, elles ne
pas d'une groſſeur égale dans tous les pays;
ſont plus groſſes en général dans les cantons
tueux que dans les plaines, ſur les terreins ſecs
ſur ceux qui ſont humides, dans les contrées
dionales que dans celles qui ſont froides. Les
ix du Périgord, du Bearn, du Poitou & des
inces méridionales ſont les plus eſtimées de
s qu'on trouve en France. On prétend que la
de ces oiſeaux eſt ſujette à participer du goût
limens dont ils ſe nourriſſent & qu'en conſé-
ce il eſt des cantons où les *perdrix rouges* ſont
auvais gibier.

n peut reconnoître les *perdrix rouges* de l'année,
ne les *griſes*, à la forme pointue de la pre-
penne de l'aile, dont l'extrêmité devient
die après la première mue.

RDRIX des terres neuves. Bel. *Port. d'oiſ.*
Peintade.

PERD-SA-QUEUE. Bel. *Voyez* Mésange a longue queue.

PERE NOIR.

Pl. enlum. 201, *fig.* 1.

Briss. *tom. III, pag.* 118, *pl. VII, fig.* 1; *genre XXXIII.*

Les Européens fixés aux Antilles ont donné le nom de *pere noir* à un oiſeau du genre & de la groſſeur du *moineau*, dont tout le plumage eſt d'un noir foncé, excepté la gorge & deux petites taches, une de chaque côté de la tête, qui ſont rouſſes; les pieds & les ongles ſont d'un noir moins foncé que le plumage. Cet oiſeau eſt commun à la Martinique, dans les îles Antilles, & on le trouve auſſi au Mexique. On ne nous a rien appris de ſes habitudes.

Pere noir a bec rouge. Briss. *tom. III, pag.* 120. *Voyez* Moineau de Java.

Pere noir a longue queue.

Moineau du royaume de Juda. *Pl. enlum.* 183, *fig.* 1.

Cet oiſeau, que je ne connois que par la planche enluminée qui le repréſente, eſt du genre des *moineaux* à la ſuite deſquels M. le comte de Buffon l'a placé: il paroît preſqu'auſſi gros, ou à peu de choſe près, que le *mauvis*; il a la queue très-longue & étagée; ſes ailes en dépaſſent à peine l'origine: tout ſon plumage eſt noir, excepté une large bande jaune qui coupe tranſverſalement le haut de l'aile dans toute ſon étendue; le bec & les pieds ſont noirs. Il paroît, d'après l'indication du lieu donnée au bas de la planche, que cet oiſeau eſt de la côte d'Afrique. *Genre XXXIII.*

PERINGLEO. *Voyez* Lavandiere.

PERNISSE. Bel. *portr. d'oiſ. pag.* 62. *Voyez* Perdrix rouge d'Europe.

PERRICHE.

Les *perriches* ſont dans le nouveau continent les repréſentans des *perruches* dans l'ancien; les dernières diffèrent des *perroquets* proprement dits en ce qu'elles ſont plus petites, & il y a la même différence entre les premieres & les *papegeais*.

Ce mot *perriche* eſt plus communément uſité dans les îles & les colonies de l'Amérique, que ne l'eſt le mot *perruche*, & c'eſt ſans doute ce qui a engagé M. le comte de Buffon à l'appliquer à cette famille, qu'il diviſe, comme les *perruches*, en *perriches à queue longue & également étagée.*

En perriches à queue longue & inégalement étagée;

En perriches à queue courte, auxquelles il donne auſſi le nom générique de *touis.*

Il ne me paroît pas qu'il y ait de caractères extérieurs & ſenſibles qui diſtinguent les *perruches à longue queue* des *perriches* qui ont auſſi *la queue longue;* mais les *perruches à queue courte* ont toutes, ou le plus grand nombre, la queue un peu étagée, au lieu que les *touis*, ou les *perriches à queue courte*, l'ont parfaitement égales. Au reſte, je ne garantis pas que cette obſervation ſoit aſſez générale pour

ne pas ſouffrir des exceptions & pour être indiquée comme un caractère diſtinctif ſuffiſant.

PERRICHE-ARA.

Ara verd & rouge du Bréſil. BRISS. *tome IV, pag.* 202, *genre LIII.*

Perruche-ara de Cayenne. *Pl. enlum.* 864.

La *perriche-ara* tient le milieu entre les *aras* & les *perriches*, ainſi que ſon nom l'annonce : elle ſe rapproche des dernières en ce qu'elle eſt plus petite que les *aras*, & de ceux-ci en ce qu'elle a les joues dégarnies de plumes ; de plus, ſa groſſeur eſt moyenne entre celle de ces deux familles de *perroquets* ; elle eſt à-peu-près de la taille du *perroquet amazone ;* elle a le ſommet de la tête d'un verd-bleuâtre ; il y a ſur le devant du front un toupet ou tache brune ; les joues ſont couvertes d'une peau blanche, ſemée de quelques petites plumes noires qui forment des raies tranſverſales ; le devant du cou & la poitrine ſont d'un verd teint de rouſſeâtre ; le bas-ventre eſt d'un rouge-brun, qui s'étend ſur quelques-unes des couvertures du deſſous de la queue ; tout le reſte du corps eſt d'un verd foncé ſur les parties ſupérieures, & plus clair ſur les parties inférieures ; les grandes pennes des ailes ſont en-deſſus d'un verd ſombre & tirant un peu ſur le bleu ; les moyennes ſont d'un verd-foncé ; la queue eſt d'un rouge-brun en-deſſous, & en-deſſus elle eſt verte dans ſa première moitié & bleuâtre dans le reſte de ſa longueur ; les deux pennes du milieu ſont beaucoup plus longues que les latérales, qui vont auſſi toutes en diminuant. Cette *perriche* eſt donc de la famille de celles qui ont la queue longue & inégale, ou plutôt elle eſt d'une eſpèce intermédiaire entre les *aras* & les *perriches ;* l'iris eſt jaunâtre ; le bec & les ongles ſont noirs & les pieds bruns-noirâtres. On la trouve à la Guiane, où cependant elle n'eſt pas commune, & où elle eſt connue ſous le nom de *perriche* ou *perruche-ara.* M. Briſſon dit qu'on la trouve auſſi à la Jamaïque & au Bréſil, où elle a été décrite par Marcgrave. On ne nous a rien appris ſur ſes habitudes.

PERRICHE A AILES VARIÉES.

Perruche de Cayenne. BRISS. *tom. IV, pag.* 334, *pl. XXVII, fig.* 2, *genre LIII.*

Perruche (petite) *verte* de Cayenne, *pl. enl.* 559.

Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de huit pouces quatre lignes ; elle eſt au plus de la groſſeur du *ſanſonnet* : tout ſon plumage, à quelques exceptions près, eſt d'un verd gai, plus foncé ſur les parties ſupérieures & plus clair ſur le deſſous du corps ; les grandes couvertures du deſſus des ailes, les plus proches du corps, ſont blanches à leur origine & du côté intérieur, jaunes du côté extérieur & à leur bout, & les grandes, les plus éloignées du corps, ſont d'un verd-bleu ; les cinq premières pennes de l'aile ſont en-deſſus, du côté extérieur & à leur bout, d'un verd mêlé d'une légère teinte de bleu, & du côté intérieur, elles ſont noirâtres & bordées de blanc ; les ſept ſuivantes ſont blanches [illegible] extérieur, & au bout d'une légère teinte toutes les autres, excepté les quatre plus du corps, ſont jaunes du côté extérieur bout, & leur côté intérieur eſt d'un blanc les quatre plus proches du corps ſont v pennes de la queue ſont vertes, égale gées, bordées intérieurement de jau bec eſt blanchâtre, les pieds & les on

Cette *perruche* eſt très-commune à la elle vole en troupes nombreuſes ; elle a préférence pour les fruits de l'arbre *in* elle vient s'en raſſaſier juſqu'au milieu habités. Elle eſt fort ordinaire chez nos qui en font aſſez peu de cas, parce qu' prend pas à parler.

PERRICHE A FRONT ROUGE.

Perruche à front rouge du Bréſil. BRISS *pag.* 339, *genre LIII.*

Idem. *Pl. enl.* 767.

Elle eſt un peu plus petite que le *fin perruche commune :* le devant de la tê rouge vif ; le ſommet d'un beau bleu ; & le derrière de la tête, le cou & tou du corps ſont d'un verd-foncé ; la gorge, du cou & tout le deſſous du corps ſont plus clair que celui qui couvre les par rieures ; les grandes couvertures des ail éloignées du corps ſont bleues & les a vertes ; les moyennes pennes des ailes ſ & les grandes ſont bleues en-deſſus, du rieur & à leur bout, & d'un brun-obſc intérieur : la queue eſt bleuâtre en-deſ verd-foncé en deſſus ; les deux pennes excèdent de ſept lignes la penne qui les diatement de chaque côté : les yeux d'une peau orangée ; l'iris eſt de la mêm le demi-bec ſupérieur eſt d'un gris-blan rieur d'un gris un peu plus foncé ; le les ongles tirent ſur la couleur de chai

Cette *perriche* eſt de la famille de ont la queue longue, inégalement éta trouve au Bréſil.

PERRICHE A GORGE BRUNE.

Perruche de la Martinique. BRISS. *to* 356, *genre LIII.*

Perruche à gorge brune. EDW. *tom. pl.* 177.

Elle eſt à-peu-près de la groſſeu *ruche commune ;* le devant de la tête eſt bleuâtre ; tout le reſte de la tête, le deſſus du corps ſont verds, ainſi que ſcapulaires & les couvertures du d queue ; le deſſous du corps eſt d'un ver les grandes couvertures du deſſus de plus éloignées du corps ſont bleues & ſont vertes ; les petites plumes de l'ail brun-noirâtre en-deſſous & en-deſſus ; pennes ſont bleues, bordées de noir térieur, & les moyennes ſont vertes ;

e en-deſſous, verte en-deſſus, une peau d'un
-clair entoure les yeux ; l'iris eſt de cou-
noiſette ; le bec eſt cendré ; les pieds & les
ſont d'un cendré-brun.
rouve à la Martinique & en différens en-
d'Amérique, ſuivant M. Briſſon, cette
, qui eſt de la famille de celles à queue
& également étagée.

RICHE A GORGE VARIÉE.

che à gorge tachetée de Cayenne. *Pl. enl.*

une eſpèce nouvelle indiquée par M. le
de Buffon, de l'ouvrage duquel j'en em-
la deſcription ; elle n'eſt pas ſi groſſe qu'un
la plus grande partie de ſon plumage eſt d'un
rd ; la gorge & le devant du cou ſont cou-
e plumes d'un brun-rougeâtre, bordées de
nâtre, ce qui forme des taches ſemblables
cailles ; les grandes pennes des ailes ſont
de bleu du côté extérieur ; le front eſt
eau ; il y a au bas du cou, près du dos,
tite zône de la même couleur ; ſur le pli
ſont quelques plumes d'un rouge très-vif ;
e eſt jaunâtre en-deſſous, & en-deſſus ſes
ſont vertes du côté extérieur, d'un rouge-
u côté interne ; le bec & les pieds ſont
s. Cette *perriche*, de la famille de celle à
queue, également étagée, n'a pas été en-
ſouvent de Cayenne, d'où l'on peut pré-
u'elle eſt rare à la Guiane. *Genre LIII.*

RICHE A TÊTE JAUNE.

che de la Caroline. *Pl. enl.* 499.
. Briss. *tom. IV, pag.* 350, *genre LIII.*
quet de la Caroline. Catesb. *tom. I, pag.*
1.

eſt plus groſſe que la *perruche à collier cou-
roſe* ; tout le devant de la tête eſt d'un bel
, qui ſe fond dans un jaune vif répandu ſur
ère, ſur les côtés de la tête, ſur la gorge &
du cou en arrière ; tout le reſte du plumage
vert plus foncé ſur les parties ſupérieures
les parties inférieures, & nué d'un fond jau-
ur-tout ſous le ventre ; les yeux ſont entourés
eau d'un cendré-clair ; le bec eſt d'un blanc-
e ; les pieds & les ongles ſont gris-blancs.
e *perruche* à queue longue, inégalement
, ſe trouve à la Caroline, à la Virginie,
Louiſiane : elle a un goût de préférence
s graines de cyprès ; ſuivant Catesby, elle
he auſſi les pépins de différents fruits, ce
cauſe qu'elle fait de grands dégâts dans
gers ; quelques-unes de ces *perriches* font
à la Caroline, mais la plupart ſe retirent,
ſaiſon de nicher, dans des régions plus
nales. Quoique Barrère ait compté cette
au nombre des *perriches* qu'on voit à la
, je ne crois pas qu'elle s'y trouve, au
ne l'ai-je jamais vue parmi les oiſeaux en-
de cette contrée. Elle n'eſt pas rare chez
eliers ; elle y étoit même fort commune
il y a quelques années, & quoiqu'elle ait un beau plumage, ils en font peu de cas, parce qu'elle ne parle pas, ou très-peu & fort mal.

Perriche couronnée d'or.

Perruche du Bréſil. Briss. *tom. IV, pag.* 337.

Elle n'eſt pas tout-à-fait ſi groſſe que la *perruche commune ;* le front eſt d'un orangé vif ; le reſte de la tête, le derrière du cou & le deſſus du corps ſont d'un verd-foncé ; la gorge, le devant du cou ſont d'un verd-jaunâtre ; le reſte du deſſous du corps eſt d'un verd-clair & tirant ſur le jaune ; les couvertures du deſſus des ailes ſont vertes, excepté quelques-unes des grandes, qui ſont bleues du côté extérieur ; les pennes des ailes ſont en-deſſous d'un verd-jaune ſombre, & en-deſſus d'un verd-foncé ; les moyennes ont cependant leur côté extérieur bleu ; la queue eſt en-deſſus d'un verd-foncé & en-deſſous d'un verd-jaune obſcur ; ſes pennes finiſſent en pointe ; les deux du milieu ſont beaucoup plus longues que les latérales ; les yeux ſont entourés d'une peau nue, bleuâtre ; l'iris eſt d'un orangé vif ; le bec eſt noir ; les pieds ſont rouges-bruns, les ongles noirâtres. Cette *perruche*, à queue longue, inégalement étagée, eſt commune à Cayenne ; elle va en troupes très-nombreuſes ; on l'appelle dans cette colonie *perruche des Savanes :* elle apprend bien à parler & elle eſt fort careſſante ; elle a tant de reſſemblance par ſes dimenſions, par ſa forme, & par le fond de ſes couleurs, avec l'*aputé-juba*, qu'à la ſeule inſpection on jugeroit que ces deux *perruches* ſont de la même eſpèce ; mais toutes deux ſe trouvent à la Guiane, & elles y vivent en troupes nombreuſes, qui ne ſe mêlent jamais, ce qui ſuffit pour indiquer deux eſpèces diſtinctes.

PERRICHE ÉMERAUDE.

Perruche des terres Magellaniques. *Pl. enl.* 85.

C'eſt une eſpèce nouvelle ; elle eſt de la grandeur de la *perruche commune :* tout ſon plumage eſt d'un verd foncé, excepté le ventre qui eſt d'un brun-rougeâtre, ainſi que les couvertures du deſſous de la queue, & la queue même, qui eſt d'un brun-rouge : le bec & les pieds ſont noirs ; la queue eſt longue & également étagée. M. le comte de Buffon rejette la dénomination de *perruche des terres Magellaniques*, employée au bas de la planche enluminée ; il ne lui paroît pas probable que des oiſeaux du genre des *perroquets*, franchiſſent le tropique du Capricorne, pour aller trouver des régions plus froides, à latitudes égales, dans l'hémiſphère auſtral, que dans le nôtre : il cite cependant lui-même des témoignages oppoſés à ſon ſentiment, tels ſont celui du navigateur au Spitzberg & celui des voyageurs qui accompagnèrent le capitaine Cook à ſa ſeconde expédition, leſquels parlent, le premier, de *perroquets* vus ſur les terres Magellaniques ; les ſeconds, d'oiſeaux du même genre, obſervés à la nouvelle Zélande. Mais ces témoignages, à l'égard d'animaux vus en paſſant, ne conſtatent pas ſuffiſamment la nature des objets

que les voyageurs ont cru pouvoir déterminer d'une manière préciſe. Cependant on ne ſçauroit diſconvenir que le capitaine Cook ne fût accompagné de perſonnes en état de voir & de juger. Ainſi, le témoignage raporté dans ſon voyage eſt de quelque poids. Quant à la *perruche émeraude*, je ſuis certain qu'elle faiſoit partie d'une pacotille d'oiſeaux qui avoient été apportés par M. de Bougainville, ou par des perſonnes qui l'avoient accompagné dans ſon voyage aux terres Magellaniques ; il n'y avoit, avec cette *perruche*, que des oiſeaux d'eau, le *ſanſonet à poitrine rouge* & une *caille*, qu'on ne connoiſſoit pas avant ce voyage. Ces oiſeaux avoient paſſé à M. Marvi, connu par ſon goût pour l'hiſtoire naturelle ; les perſonnes de qui il les tenoit, lui avoient donné la *perruche* comme venant des terres Magellaniques, ainſi que les autres oiſeaux. Ces perſonnes l'auroient-elles recueillie dans quelque relâche, ou reçue en route de quelque navigateur ? C'eſt ce qui peut être. Mais cette anecdote, jointe au témoignage d'un voyageur qui a parlé précédemment de *perroquets* vus dans le même climat, rend la choſe douteuſe, malgré la très-grande difficulté & pour ainſi dire l'impoſſibilité apparente, que des *perroquets* s'avancent dans des régions auſſi froides. C'eſt donc un fait peu croyable, mais qu'on ne peut peut-être pas nier abſolument & ſur lequel il me ſemble qu'il faut attendre de nouvelles lumières avant de prononcer.

PERRICHE PAVOUANE.

Perruche de la Guiane. *Pl. enl.* 167 & 407, ſous le nom de *perruche* de Cayenne.

Perruche de la Guiane. BRISS. *tom. IV, pag.* 331, *pl. XXVIII, fig. I, genre LIII.*

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *pigeon* : ſa longueur eſt d'un pied quelques lignes du bout du bec à celui de la queue ; elle a la tête, le derrière du cou, & tout le deſſus du corps, ainſi que les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes, d'un verd aſſez foncé ; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps d'un verd plus clair que celui qui règne ſur le deſſus du corps ; les joues ſont variées de quelques plumes rouges ; & il y a de même quelques plumes rouges ſemées çà & là ſur le deſſus du corps de certains individus ; les petites couvertures du deſſous des ailes ſont d'un rouge vif & les grandes d'un beau jaune ; ce qui forme deux plaques de ces mêmes couleurs, & donne à cette *perruche* de l'agrément quand elle lève ou qu'elle étale les ailes : l'aile pliée eſt verte en-deſſus & d'un jaune-obſcur en-deſſous ; la queue eſt nuée de ces mêmes couleurs, diſpoſées de la même manière : les tiges des pennes dont elle eſt compoſée, ainſi que celles des pennes des ailes, ſont noires ; les deux pennes du milieu de la queue ſont plus longues que les latérales, qui vont toutes en diminuant par degrés ; enſorte que cette *perriche* eſt de la famille de celles qui ont la queue longue, également étagée : le bec eſt blanchâtre & le bout de ſon crochet eſt cendré ; les pie gris & les ongles noirâtres.

Cette *perriche* eſt fort commune à la G elle vole en troupes, toujours criant & pi elle parcourt les ſavanes & les bois, & le de préférence d'un petit fruit d'un grand arbr nomme dans le pays l'*immortel*, & que Tou a déſigné ſous le nom de *corallodendron.* (ſervations ſont tirées de l'ouvrage de M. le de Buffon.

La *perriche pavouane* eſt fort connue de n liers, qui lui ont conſervé le dernier de ce noms : elle apprend aſſez bien à parler ; m a peut-être, plus qu'aucun autre *perroquet* faut d'être criarde & ſouvent celui d'être i & méchante.

PERRIQUE AUX AILES D'OR. Edw *pag.* 177, *pl.* 293. *Voyez* PERRUCHE AUX D'OR.

PERROQUET.

Les *perroquets* conſidérés ſuivant l'ordre dique ont pour caractères,

Quatre doigts dénués de membranes devant & deux derrière ; tous ſéparés jusqu'à leur origine :

Les jambes couvertes de plumes juſqu'au le bec court, crochu, plus épais que large vexe en-deſſus.

Ils compoſent le LIIIe genre de la méth M. Briſſon. On peut ajouter aux caractè cet auteur a tirés de la forme du bec & d des pieds, que les *perroquets* ſont en généra corporance pleine & maſſive ; qu'ils ont fort groſſe ; que leur bec, quoique très-cro beaucoup plus que ne l'eſt celui des oiſe proie, n'eſt cependant pas propre à entam déchirer à la manière de ces oiſeaux ; que ſa eſt obtuſe ; que les deux mandibules ſont m que l'inférieure eſt beaucoup plus courte ſupérieure dont la courbure la couvre en qu'elle eſt évaſée, d'une forme demi-circ tranchante ſur ſes bords ; il faut ajouter pieds ſont fort courts, les doigts gros & les ongles peu courbés & ſouvent obtus ; langue eſt épaiſſe, large & arrondie ; tel les remarques qu'on peut faire à la ſeule in & ſans le ſecours de l'anatomie.

Les *perroquets* habitent l'ancien & le n continent ; mais ils s'y bornent dans un d'environ vingt-cinq degrés, & on ne le que dans les contrées les plus chaudes ; il portés plus au nord dans le nouveau q l'ancien continent, puiſqu'on trouve des *p* à la Louiſiane, à la Caroline, que M. gainville dans ſon voyage autour du m trouvé des *perroquets* beaucoup plus au n ne le ſont la Louiſiane & la Caroline, & raporté des peaux de ces *perroquets* en au lieu que dans l'ancien continent on n encore trouvé de *perroquets* dans des latitu

ncées vers le nord que le ſont en Amérique
Louiſiane & la Caroline; mais il paroît que ce
t qu'en été que quelques eſpèces de *perroquets*
ancent dans le nouveau monde vers le nord,
loin que les oiſeaux de même genre n'ont
étré du même côté dans l'ancien continent.
ſi la différence ſe réduit à ce que les *perroquets*
plus ſédentaires dans l'ancien hémiſphère, &
quelques eſpèces voyagent en été dans le
veau.

es *perroquets* s'éloignent peu en général des
x qu'ils ont coutume d'habiter; la plupart des
ces y volent en bandes & leurs courſes con-
nt à paſſer d'un canton à un autre, ſuivant la
urité de certains fruits & de certaines baies dont
e nourriſſent. Ce ſont là, en effet, les alimens
ces oiſeaux qu'au premier aſpect, on eût pris,
près la forme de leur bec, pour des animaux car-
ores; ils ſe poſent rarement à terre, où ils ont peu
antage à cauſe de la conformation de leurs pieds,
sils ſe perchent ſur les arbres, & à l'aide de leur
, qui leur ſert à s'accrocher, ils montent, deſ-
dent, paſſent de branches en branches en ſe
endant par le bec, en ramenant leur corps en-
nt & en empoignant avec leurs pieds; ils les em-
ient encore à tenir les fruits qu'ils ont détachés,
es porter à leur bec, & les *perroquets*, qui s'en
vent comme d'une main, ont de l'adreſſe & de
grace dans l'uſage qu'ils en font; ils paſſent les
its perchés en grand nombre ſur les mêmes
bres; au lever de l'aurore ils pouſſent tous en-
mble des cris aigus & perçans, car les *perroquets*
t en général la voix haute, forte & aigre; ils
ennent enſuite leur vol en commun pour cher-
er les alimens qui leur conviennent, & vers les
uf à dix heures, quand la chaleur devient forte,
regagnent les arbres touffus & paſſent ſur leurs
anches, à l'ombre de leur feuillage, les heures
la plus forte chaleur; quelques heures avant le
ucher du ſoleil, ils retournent en bandes aux
droits abondans dans l'eſpèce de nourriture qui
ur convient le mieux; mais dans la ſaiſon des
ours les *perroquets* s'apparient & ils vont par
uples; ils font leur nid dans des trous d'arbres
eux, & ſouvent dans ceux qui ont été percés
r les *pics*; ils les agrandiſſent, s'il eſt néceſſaire;
femelle dépoſe ſes œufs ſur la pouſſière & les
bris du bois qui couvrent les trous des arbres
eux; la ponte eſt de deux œufs ordinairement
ancs; il ne me paroît pas qu'on ait remarqué à
gard du nombre des œufs, de différence entre
s plus grandes & les plus petites eſpèces.

Telles ſont les habitudes des *perroquets* en gé-
ral, autant que j'ai pu m'en inſtruire par les
lations des voyageurs, par ce que les auteurs ont
rit à ce ſujet, & par les converſations avec des
erſonnes qui avoient obſervé les *perroquets* dans
es pays où ces oiſeaux ſont communs. Mais
lusieurs eſpèces ont des habitudes qui leur ſont
ropres & dont il ſera parlé, ſuivant que les ar-
ticles ſéparés en fourniront l'occaſion. On peut encore faire pluſieurs autres remarques par raport aux *perroquets*.

On doit d'abord obſerver avec M. le comte de Buffon, que les *perroquets* de l'ancien & du nouveau continent ſont tous différens, qu'on n'a pas encore trouvé la même eſpèce ſur l'un & l'autre hémiſphère; à cette première obſervation il faut ajouter que dans les mêmes régions, d'une île à une autre, quoique très-peu diſtante, comme aux Philippines, aux Moluques, aux Antilles, les eſpèces de *perroquets* ſont différentes & que ſouvent ces eſpèces confinées dans les îles ne ſe trouvent pas ſur le continent qui en eſt le plus voiſin. Par quelle cauſe tous les individus d'une même eſpèce ſe ſont-ils trouvés enfermés à-la-fois dans une île ou une autre, au moment où elles ont été ſéparées de la terre ferme? Ou ces eſpèces ont-elles dégénéré à tel point qu'elles ſoient entièrement méconnoiſſables, & qu'elles n'aient plus de raport avec celles qui ſont reſtées en terre ferme & dont elles étoient iſſues? Mais je ne prétends pas donner l'explication de cette obſervation ſingulière qui eſt cependant conſtante & avérée d'après le témoignage des voyageurs. Une autre remarque non moins importante, c'eſt qu'il n'eſt point de genre dans lequel les eſpèces ſoient auſſi multipliées que dans celui des *perroquets*. Les ornithologiſtes ont ſenti que leur nombre rendoit la connoiſſance des oiſeaux qui compoſent ce genre plus difficile & pour aplanir les obſtacles, ils ont diviſé les *perroquets* en pluſieurs ſections. M. Briſſon les partage en ſix, qui ſont les *aras*, les *kakatoës*, les *lorris*, les *perroquets*, les *perruches* & les *petites perruches*.

Les *aras* ſont de grands *perroquets* à queue longue; les *kakatoës* ſont blancs; la couleur dominante des *lorris* eſt le rouge; les *perroquets* ſont variés de différentes couleurs, parmi leſquelles la verte eſt communément dominante & ils n'ont pas la queue longue.

Les *perruches* ſont de petits *perroquets* à queue longue & par conſéquent les repréſentans des *aras* en petit. Enfin les *petites perruches* ſont de petits *perroquets* à queue courte. Cette diviſion a ſans contredit des avantages, mais elle a des défauts dont le principal eſt relatif aux *perruches*; la diſtinction du *grand au petit* eſt trop vague, & ne marque pas de ſéparation entre le plus petit *perroquet* & la plus groſſe des petites *perruches*; l'un & l'autre ayant la queue courte & étant nués de différentes couleurs.

M. le comte de Buffon pour traiter avec plus d'ordre qu'on ne l'avoit fait avant lui des différentes eſpèces de *perroquets*, diviſe d'abord ces oiſeaux en deux grandes ſections; celle des *perroquets de l'ancien* & celle des *perroquets du nouveau continent*. Comme M. de Buffon ſubdiviſe enſuite chacune des ſections, & qu'il donne les caractères de chaque ſubdiviſion, on peut à la ſeule inſpection reconnoître à laquelle des deux premières ſections le *perroquet* appartient.

La première claſſe ou diviſion eſt partagée en cinq familles, qui ſont les *kakatoës*, les *perroquets proprement dits*, les *lorris*, les *perruches à longue queue* & les *perruches à courte queue*.

Les *perroquets* du nouveau continent ſont diviſés en ſix autres familles; ſçavoir, les *aras*, les *amazones*, les *criks*, les *papegais*, les *perriches à queue longue* & les *perriches à queue courte*.

Je ne raporterai point ici les caractères qui diſtinguent les différentes familles; on les trouvera énoncés à la tête de chacune des familles auxquelles ils ſont relatifs, & ce que j'en dirois à préſent ſeroit un double emploi.

Il eſt un autre point de vue ſous lequel je n'ai pas encore conſidéré les *perroquets*, c'eſt celui d'oiſeaux apprivoiſés ou domeſtiques. Il n'en eſt point qui devienne plus familier, qui ait l'apparence de contracter avec l'homme une aſſociation plus intime & plus ſentie. Les *perroquets* ſemblent ſuſceptibles d'attachement & ils donnent des marques d'antipathie. C'eſt une remarque faite par bien des perſonnes que les mâles ont plus de propenſion pour les femmes, s'attachent à elles plus aiſément, tandis, que doux pour elles, ils ſont méchans pour les hommes: on dit le contraire des femelles; mais cette obſervation eſt confirmée & contredite par tant de faits, qu'elle me paroit fort incertaine. Le plus grand mérite des *perroquets*, aux yeux de la plupart de ceux qui en ſont curieux, eſt d'avoir au-deſſus d'aucun autre oiſeau la faculté de mieux imiter la voix humaine, d'en rendre les inflexions, de retenir un plus grand nombre de mots, & de les accompagner même de geſtes imitatifs qu'on leur a appris & qui ſont d'accord avec le ſens des paroles. Ces oiſeaux ſont en général lourds & peſans; ils ſe meuvent difficilement & c'eſt, ce me ſemble en partie, à une vie forcement moins diſſipée qu'ils doivent leurs facultés au-deſſus de celles des autres oiſeaux, comme ils la doivent peut-être auſſi à des organes dont la conformation ſe rapproche davantage de celle des nôtres; mais ce qui prouve que les *perroquets* doivent au moins en partie les facultés qui les font rechercher, à leur manière d'être poſée & tranquille, c'eſt que pour amener les autres oiſeaux à apprendre quelque choſe, il faut les réduire à la vie inactive, en les privant de la lumière & en leur parlant ou en les ſifflant dans l'obſcurité. Il faut de l'attention pour être frappé & retenir; il n'y en a pas dans une vie active & diſſipée, & le *perroquet*, forcement inactif, eſt attentif par un effet de ſa conformation. Mais tous ne poſsèdent pas les mêmes facultés au même degré, ſoit que leurs organes s'y refuſent, ſoit qu'ils aient les moyens d'être plus diſtraits; parmi les *perroquets* de l'ancien continent le *jaco* ou le *perroquet gris* eſt celui qui paſſe pour apprendre le mieux à parler, & parmi les *papegais* ou *perroquets* du nouveau continent le *tahua* s'eſt acquis la même réputation.

Malgré les ſignes extérieurs d'intelligence que donnent les *perroquets*, malgré leur talent à imiter la voix humaine, à retenir un plus grand nombre de mots, à rendre juſqu'aux inflexions & à coordonner leurs geſtes au ſens des paroles; ces oiſeaux ne ſont que de purs imitateurs, plus adroits, plus ſouples, mieux conformés que les autres animaux qui partagent avec eux les mêmes avantages, & ils ſont entièrement privés d'une véritable intelligence, de la faculté de la relation entre le mot qu'ils prononcent, les ſons qu'ils font & la choſe que la parole ou le geſte préſentent. Ils n'ont donc au-deſſus des autres animaux que de jouir d'une organiſation plus analogue à la nôtre relativement aux organes de la voix & de la parole; mais avec des apparences trompeuſes, ils ſont également au fond privés d'intelligence & bornés comme les autres oiſeaux à l'inſtinct plus ou moins développé. Je ne m'étendrai pas davantage ſur ces propoſitions dont le lecteur trouvera les preuves détaillées dans l'ouvrage de M. le comte de Buffon, à la tête de l'hiſtoire des *perroquets*, *édit. in-12, tom. XI*, pag. 90 *& ſuiv.* morceau plein de ſçavoir & de philoſophie, dans lequel l'auteur en faiſant l'hiſtoire du *perroquet*, en rappellant celle du *ſinge*, établit l'homme ſur ſes propres prérogatives & lui couvre l'eſpace qui eſt reſté vuide entre lui & les animaux.

Parmi les faits relatifs à l'hiſtoire des *perroquets* en général, j'en ai omis quelqu'uns qui ne doivent pas être oubliés & que j'ajouterai à cet article.

Les *perroquets* que les ſauvages ne dénichent pas, mais qu'ils prennent ou adultes ou déja grands, ſont très-ſauvages & ils mordent cruellement; ils s'adouciſſent en fort peu de temps par le moyen de la fumée de tabac qu'ils leur ſouffient par petites bouffées, ce qu'on appelle donner des *coups de tabac*; la vapeur les étourdit, les enivre & les engourdit; pendant la ſtupeur qu'elle leur cauſe on les manie ſans riſque & lorſque l'effet en eſt paſſé, leur première violence eſt déja appaiſée & la humeur adoucie; on recommence au beſoin & les *perroquets* finiſſent par être plus ou moins traitables.

Il y a des eſpèces naturellement plus douces que les autres, plus faciles à apprivoiſer & dans leſquelles la plupart des individus deviennent des animaux très-doux, tels ſont les *kakatoës*. D'autres eſpèces ſont généralement capricieuſes & les individus doux pour quelques perſonnes qui ont pris en affection ou dont le premier aſpect leur plaît, ſont méchans pour toutes les autres; en général il faut ſe méfier de ces oiſeaux & ne s'y livrer ſans les connoître, ſi l'on ne veut riſquer d'en être cruellement mordu. Mais quand on veut les manier & les habituer à ſoi, le moyen le plus ſûr eſt de les prendre avec hardieſſe, ſe garantiſſant d'abord de leurs morſures, ſoit par des gants de peau très-forts, ſoit en les tenant d'une main & les empêchant de l'autre de mordre par le moyen d'un bâton avec lequel on détourne & l'on maîtriſe les mouvemens de leur bec.

ſenſibles à l'eau froide qu'on leur jette
doutent. Lorſqu'on a dompté leurs pre-
ices par ces moyens, on les adoucit par
s & par quelques friandiſes ; peu à peu
ent & ils ſont dociles pour ceux qu'ils
, ou dont ils reçoivent de bons trai-

en général des oiſeaux criards & deſ-
On diroit qu'ils éprouvent un beſoin de
le leur bec pour rompre & pour briſer ;
ſt plus grand dans les *kakatoës* & dans
e dans aucune autre eſpèce ; en liberté ils
les arbres, ils les dépouillent de feuilles
s en pure perte, & par une ſorte de
ient ou d'occupation, tandis qu'ils con-
peu pour leurs vrais beſoins ; dans l'état
icité ils endommagent les meubles & tout
rouve à leur portée : ſi on les enferme ou
tient par une chaîne ſur leur bâton pour
leurs dégâts, ils étourdiſſent par leurs
doublent avec l'ennui que leur cauſe l'in-
ils tournent le beſoin qu'ils éprouvent
ir de leur bec contre la cage qui les
fermés ou le bâton qui les ſupporte,
is contre eux-mêmes & ils s'arrachent
pour les rompre & les briſer. Le plus
n de les calmer & de prévenir leurs cris
abandonner & de leur fournir en quan-
nte des morceaux de bois médiocrement
leſquels ils exercent & ſatisfont le beſoin
ir de leur bec. J'ai vu un *kakatoës* fort
is criard & deſtructeur, qui n'étoit plus
'autre, tant qu'on lui fourniſſoit de menus
'il paſſoit la journée à dépecer & à ré-
portions aſſez petites.

riture la plus ordinaire & la plus ſaine
erroquets ſont le chenevis, le millet &
fruits. Mais quant à leur goût, il n'eſt
ios mets dont ils ne ſoient friands, ils le
coup de la viande ; elle eſt pour eux d'un
vais uſage ; elle leur cauſe des maladies
des démangeaiſons qui les excitent à s'ar-
plumes, à ſe gratter ſans ceſſe, ſouvent
ang, & lorſque la maladie eſt portée à
gré, les plumes ne repouſſent plus qu'en
nombre ; l'oiſeau malade ſe les arrache à
'elles croiſſent & il reſte couvert d'un
vet ; état dans lequel il eſt hideux. Cette
'eſt pas toujours produite par l'uſage de
, & elle attaque quelquefois des *perro-*
uels on n'en a jamais donné. On l'adoucit
ignant & on les empêche de s'arracher les
les mouillant d'une onction d'abſinthe
loquinthe, dont l'amertume dégoute le
de s'arracher les plumes ; ce qu'il ne peut
e, ſans les toucher du bout de ſa langue.
e aſſez fréquemment, ſur-tout parmi les
que des femelles pondent ſans avoir eu
cation avec aucun mâle de leur eſpèce.
quelques exemples de *perroquets* qui ſe
ſont accouplés & qui ont eu des petits en Europe, en les tenant dans une pièce où ils étoient ſeuls, où ils jouiſſoient d'une température convenable & où les choſes étoient diſpoſées de façon à ſuppléer aux arbres creux dans leſquels ces oiſeaux nichent en état de liberté. Mais malgré ces exemples, qui d'ailleurs ſont fort rares, je doute qu'on pût parvenir à engager les *perroquets* à produire dans l'état de domeſticité. Il y a pluſieurs années que j'invitai M. Bajon à en faire la tentative d'une maniere convenable à Cayenne, & malgré qu'il n'y eût pas de changement relativement au climat, l'eſſai fut inutile ; M. Bajon m'écrivit de plus, que perquiſition & recherches faites fort exactement, perſonne ne s'étoit apperçu à Cayenne que les *perroquets*, qui y ſont fort communs dans les maiſons, euſſent jamais témoigné d'envie de propager leur eſpèce. Combien la tentative ſeroit-elle donc plus pénible & plus incertaine dans un autre climat, ſous le ciel ſi différent de l'Europe ; mais ces oiſeaux, dont la rareté fait une partie de la valeur, ne ſont pas ceux qui mériteroient le plus ou qu'on regrettât de ne pouvoir les acclimater, ou qu'on en tentât les moyens difficiles & pénibles.

Enfin, les *perroquets* paſſent pour vivre très-long-temps, ſans qu'on ſçache rien de précis ſur la durée de leur vie, ainſi que ſur celle de tous les autres oiſeaux.

PERROQUET, *proprement dit.*

Les *perroquets*, proprement dits, compoſent, ſuivant l'ordre que ſuit M. le comte de Buffon, la première famille de ce genre d'oiſeaux appartenans à l'ancien continent. Ils ont la queue courte & compoſée de pennes à-peu-près d'égale longueur. Ces caractères ſuffiſent pour les faire reconnoître, parce que les *kakatoës*, les *loris* dans l'ancien continent, les *amazones* & les *criks* dans le nouveau, avec leſquels on pourroit les confondre, d'après la conformation de la queue, ont chacun d'ailleurs des caractères diſtincts qui leur ſont particuliers ; mais on pourroit encore les confondre par la reſſemblance de la queue avec les *perruches à queue courte* de l'ancien continent & les *touis* ou *perriches à queue courte* du nouveau, ſi les *perroquets proprement dits* ne ſurpaſſoient ces oiſeaux en groſſeur de façon à ne pouvoir s'y méprendre.

Ce ſont donc des *perroquets* différens des *kakatoës*, des *loris*, des *criks* & des *amazones*, par le manque de caractères qui ſont propres à ceux-ci & différens des *perruches* & des *perriches à queue courte* par leur taille qui eſt beaucoup plus grande.

PERROQUET (grand). BEL. *Voyez* JACO (le).

PERROQUET A BEC COULEUR DE SANG.

C'eſt une eſpèce apportée de la nouvelle Guinée par M. Sonnerat, & dont M. le comte de Buffon a le premier donné la deſcription.

» Il eſt remarquable par ſa grandeur ; il l'eſt en-
» core par ſon bec couleur de ſang, plus épais &
» plus large à proportion que celui de tous les

» autres *perroquets*, & même que celui des aras de » l'Amérique ; il a la tête & le cou d'un verd » brillant à reflets dorés ; le devant du corps eſt » d'un jaune ombré de verd ; la queue doublée de » jaune eſt verte en-deſſus ; le dos eſt bleu d'aigue- » marine ; l'aile paroit teinte d'un mêlange de » bleu d'azur & de verd, ſuivant différens aſpects ; » les couvertures ſont noires & chamarées de traits » jaune doré. Ce *perroquet* a quatorze pouces de » longueur ». Il a la queue un peu étagée : ce caractère & la groſſeur du bec le rapprochent des *aras* & lui donnent quelque choſe de leur extérieur ; mais il en diffère en ce qu'il a la queue beaucoup moins longue & qu'elle n'eſt pas étagée dans les mêmes proportions. *Genre LIII.*

PERROQUET A COLLIER. Edw. *gl. part. II, pag.* 175, *pl.* 192. *Voyez* PERRUCHE (la grande) A COLLIER D'UN ROUGE VIF.

PERROQUET A FRONT BLANC du Sénégal. *Pl. enl.* 335. *Voyez* AMAZONE A TÊTE BLANCHE.

PERROQUET A FRONT ROUGE du Bréſil. Briss. *tom. IV, pag.* 254. *Voyez* CRIK A TÊTE BLEUE.

PERROQUET A GORGE ROUGE de la Jamaïque. Briss. *tom. IV, pag.* 241. *Voyez* SASSESBÉ (le).

PERROQUET A GORGE ROUGE de la Martinique. Briss. *tom. IV, pag.* 244. *Voyez* AMAZONE A TÊTE BLANCHE.

PERROQUET A POITRINE BLANCHE du Méxique. Briss. *tom. IV, pag.* 297. *Voyez* MAIPOURI.

PERROQUET A POITRINE BLANCHE. Edw. *tom. VI, pag. CLXIX, pl.* 169. *Voyez* MAIPOURI.

PERROQUET A TÊTE BLANCHE. Edw. *tom. IV, pag. CLXVI, pl.* 166.

Sal. *pag.* 65. *V.* AMAZONE A TÊTE BLANCHE.

PERROQUET A TÊTE BLEUE. Edw. *gl. pag* 226, *pl.* 314. *Voyez* PAPEGAI A TÊTE ET GORGE BLEUES.

PERROQUET A TÊTE BLEUE. Edw. *gl. pag.* 175, *pl.* 292. *Voyez* PERRUCHE A TÊTE D'AZUR.

PERROQUET A TÊTE BLEUE de la Guiane. *Pl. enl.* 384. Briss. *tom. IV, pag.* 247. *Voyez* PAPEGAI A TÊTE ET GORGE BLEUES.

PERROQUET A TÊTE BLEUE de la Martinique. Briss. *tom. IV, pag.* 251. *Voyez* PAPEGAI A VENTRE POURPRÉ.

PERROQUET A TÊTE BLEUE du Bréſil. Briss. *tom. IV, pag.* 234. Troiſième variété de L'AOUROU-COURAOU. *Voyez* ce mot.

PERROQUET A TÊTE DE FAUCON. Edw. *pag. CLXV, pl.* 165. *Voyez* PERROQUET VARIÉ.

PERROQUET A TÊTE GRISE.

Petite perruche du Sénégal. Briss. *tom. IV, pag.* 400, *pl. XXIII, fig.* 2, *genre LIII.*

Idem, *pl. enlum.* 288.

Ce *perroquet* eſt fort petit ; ſa groſſeur eſt tout au plus la même que celle du *merle* ; ſa longueur totale eſt de ſept pouces ſept lignes, ſon vol de quinze pouces, & ſes ailes pliées dépaſſent un peu la moitié de la longueur de ſa queue ; ſa tête eſt fort groſſe & ſa forme totale eſt courte, p ramaſſée ; il a la partie ſupérieure & les c la tête, ainſi que la gorge, d'un gris-cen derrière de la tête, le cou & le dos d'un ve qui deſcend en pointe ſur la poitrine ; le c & les couvertures du deſſus de la queue d encore moins foncé que le verd du dos ; trine & le ventre d'un bel orangé ; les jambes les côtés & les couvertures du deſſous de la jaunes ; les grandes couvertures des ailes, éloignées du corps, d'un cendré-foncé, de verd du côté extérieur ; les pennes de l'a cendré clair en-deſſous, & en-deſſus les d'un cendré foncé, bordées de verd extérieu les moyennes vertes du côté extérieur cendré-ſombre du côté intérieur ; les penn queue, en-deſſous, d'un cendré tirant ſur l & en-deſſus, d'un cendré qui tire d'aut ſur le verd, qu'il approche plus des b chaque plume ; de ſorte que ces bords ſo à-fait verds ; les yeux entourés d'une pea noirâtre ; le bec & les ongles d'un cendré-n les pieds d'un cendré animé d'une très-légè rougeâtre. J'ai ſuivi la deſcription de M. qui eſt très-exacte & qui convient parfaite mâle ; mais la femelle, que cet auteur paroi pas vue, a le gris de la tête beaucoup pl bruni que celui du mâle, & le jaune de trine & du ventre eſt d'un jaune de jo au lieu que dans le mâle c'eſt une coule orangé vif & foncé.

Ces *perroquets* ſont communs au Séné volent par petites bandes de cinq à ſix ; ils chent enſemble ſur la même branche, & les uns des autres, que du même coup on toujours pluſieurs, & quelquefois la petite entière. Il n'eſt pas bien rare de voir de roquets chez nos oiſeliers ; ils ſont d'un j mage, mais ils n'apprennent pas à parler, criards & ſouvent fort méchans.

PERROQUET A TÊTE JAUNE de la Jamaïque. *tom. IV, pag.* 233. C'eſt une variété de ROU-COURAOU. *Voyez* AOUROU-COUR

PERROQUET A TÊTE ROUGE du Bréſil. *pag.* 240. *Voyez* TARABÉ (le).

PERROQUET A VENTRE POURPRE de l tinique. *Pl. enl.* 548. *Voyez* PAPEGAI A V POURPRE.

PERROQUET AMAZONE. *Pl. enl.* 547. *tom. IV, pag.* 256. *Voyez* AOUROU-COU

PERROQUET AMAZONE A BEC VARIÉ. *tome IV, pag.* 270. *Voyez* AMAZONE JAUNE.

PERROQUET AMAZONE A FRONT Briss. *tom. IV, pag.* 261. Cinquième va L'AOUROU-COURAOU. *Voyez* AOURO RAOU.

PERROQUET AMAZONE A GORGE Briss. *tom. IV, pag.* 266. *Voyez* CRIK BLEUE.

UET AMAZONE A TÊTE JAUNE. Briss.
87. *V.* Crik a tête et gorge jaunes.
UET AMAZONE de la Jamaïque. Briss.
g. 276. Seconde variété de l'Aourou-
. *Voyez* Aourou-couraou.
UET AMAZONE du Bréſil. Briss.
272. *Voyez* Amazone a tête jaune.
UET AMAZONE VARIÉ. Briss. *tom.*
81. Quatrième variété de l'Aourou-
. *Voyez* Aourou-couraou.
UET BLEU de la Guyane. Briss. *tom.*
04. *Voyez* Crik rouge et bleu.
UET BRUN. Briss. *tom. IV, pag.* 314.
CARIN.
UET BRUNATRE. Edw. *tom. VI, pag.*
Voyez Papegai brun.
UET CENDRÉ. *Voyez* Jaco (le).
UET CENDRÉ de Guinée. Briss. *tom.*
10. *Voyez* Jaco (le).
UET CRIQ de Cayenne. *Pl. enl.* 839.
IK (le).
UET D'AMBOINE. *Pl. enl.* 862. *Voyez*
ET VERD A TÊTE BLEUE.
UET d'Amérique. Briss. *tom. IV, pag.*
Crik a tête bleue.
UET de Cayenne. Briss. *tom. IV,*
Voyez Crik (le).
UET de Cuba. *Pl. enl.* 336. *Voyez*
e Paradis.
UET de France. *Voyez* Bouvreuil.
UET de la Caroline. Catesb. *tom. IV,*
11. *Voyez* Perriche a tête jaune.
UET de la Chine. Briss. *tom. IV,*
l. enl. 514. *Voyez* Perroquet verd.
UET de la Guadeloupe. Briss. *tom. IV,*

RE, *hiſt. des Ant. tom. II, pag.* 250.
K A TÊTE VIOLETTE.
UET de la Havane. *Pl. enl.* 360. *Voyez*
ACE BLEUE.
UET de la Martinique. *Pl. enl.* 549.
m IV, pag. 242. *V.* Amazone a tête
.
UET de la nouvelle Eſpagne. Briss.
ag. 303. *Voyez* Papegai brun.
UET de la nouvelle Guinée. *Pl. enl.*
RROQUET A BEC COULEUR DE SANG.
UET de l'île de Luçon. *Pl. enl.* 287. *V.*
AUX AILES CHAMARÉES.
UET de l'île de Luçon. Briss. *tom. IV,*
V. Perroquet verd a tête bleue.
UET (petit) de Malacca.
ux Ind. & à la Ch. tom. II, pag. 212.
la groſſeur de la *perruche* commune;
bleu; la tête, le cou & le dos ſont
le pré; le haut des ailes eſt couvert de
n verd-clair, bordées de jaune; les
ennes ſont d'un verd plus foncé & les
t mi-partie, dans leur longueur, de
erd foncé; l'aile eſt doublée de rouge;
la queue eſt d'un verd foncé en-deſſus, d'un verd-jaune en-deſſous; la poitrine & le ventre ſont d'un verd-jaunâtre; le croupion eſt bleu; l'iris eſt rouge; le bec eſt d'un gris-violet; les pieds ſont bruns. *Genre LIII.*

Perroquet de mer. *Voyez* Macareux.

Perroquet de Saint-Domingue. *Pl. enl.*, 752. *Voyez* Papegai a bandeau rouge.

Perroquet de terre. *Voyez* Todier de l'Amérique ſeptentrionale.

Perroquet des Barbades. Briss. *tom. IV, pag.* 236. *Voyez.* Aourou-couraou.

Perroquet d'Orenock. Nom que les François de la Guiane donnent, ſuivant Barere, au *perroquet amazone* à tête blanche. *V.* Amazone a tête blanche.

Perroquet du Paradis de Cuba. Catesb. *tom. I, pag. & pl.* 10. *Voyez* Papegai de Paradis.

Perroquet indien verd et rouge, de la plus petite eſpèce. Edw. *tom. I, pag. & pl.* 6. *Voyez* Perruche (petite) des Indes.

Perroquet jaune. Briss. *tom. IV, pag.* 306. Sal. *pag.* 69. *Voyez* Amazone jaune.

Perroquet jaune de Cuba. Briss. *tom. IV, pag.* 308. *Voyez* Papegai de Paradis.

Perroquet maillé de Cayenne. *Pl. enl.* 526. *Voyez* Perroquet varié.

Perroquet mascarin. Briss. *tom. IV, pag.* 315. *Voyez* Mascarin (le).

Perroquet Meunier de Cayenne. *Pl. enl.* 861. *Voyez* Meunier (le).

Perroquet noir de Madagaſcar. Briss. *tom. IV, pag.* 317.

Edw. *tom. I, pag. V, pl.* 5.

Pl. enl. 500. *Voyez* Vasa (le).

Perroquet tahua de Cayenne. *Pl. enl.* 840. *Voyez* Tahua (le).

Perroquet tapiré.

Pl. enl. 120. ſous le nom de *perroquet amazone varié* du Bréſil.

On appelle *perroquets tapirés* des oiſeaux de ce genre, dont les ſauvages ont changé & varié le plumage par une opération qu'ils leur ont fait ſubir: elle conſiſte à prendre les *perroquets* jeunes dans le nid, au moment où ils commencent à ſe couvrir de plumes, à leur en arracher quelques-unes des ſcapulaires & de celles du dos, à frotter enſuite ces parties avec le ſang d'une eſpèce de grenouille qu'ils connoiſſent. Les plumes qui repouſſent après cette opération, au lieu d'être vertes, ſont d'un très-beau jaune, ou d'un rouge-vif, & quelquefois variées de ces deux couleurs. L'opération altère le tiſſu de la peau & le germe des plumes de façon qu'il n'eſt pas beſoin de la répéter, mais que ſon action s'étend ſur toute la vie de l'oiſeau, dont les plumes une fois changées de couleur, repouſſent à chaque mue colorées comme celles qui ont ſuccédé les premières à l'opération.

La grenouille qui ſert à cet uſage eſt fort petite, d'un bleu d'azur avec des bandes longitudinales

de couleur d'or ; on la trouve rarement dans les marécages, mais elle vit dans les grandes forêts éloignées des habitations. Les *perroquets tapires* ſont fort eſtimés à cauſe de leur beauté, & auſſi parce qu'ils ſont rares : il ne laiſſe pas que d'en perir de ceux que les ſauvages ſoumettent à cette épreuve. Ce ſont ordinairement des *cricks* ou des *amazones* : on en voit quelquefois chez nos oiſeliers qui leur attachent une grande valeur.

PERROQUET VARIÉ.

Perroquet varié des Indes. BRISS. *tom. IV, pag.* 300, *genre LIII.*

Perroquet a tête de faucon. EDW. *tom. IV, pag. & pl.* 165.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'un pigeon ; la tête, les joues & la gorge ſont couvertes de plumes brunes, qui ont chacune dans leur milieu une bande longitudinale d'une couleur plus claire ; celles qui couvrent le cou, la poitrine & le ventre ſont d'un beau pourpre & bordées d'un très-beau bleu ; le dos & le croupion ſont d'un beau verd qui s'étend ſur les plumes ſcapulaires & ſur les couvertures du deſſus des ailes & de la queue ; les côtés ſont d'un verd-jaunâtre : les pennes des ailes ſont d'un noir-bleuâtre en-deſſous ; en-deſſus les grandes ſont noires du côté intérieur & vertes du côté extérieur, excepté le bout qui eſt d'un bleu-obſcur ; les moyennes ſont d'un beau verd ; la queue eſt d'un noir-bleuâtre en-deſſous & verte en-deſſus ; le bout des pennes latérales eſt d'un bleu-foncé ; une peau nue & noirâtre entoure les yeux ; le bec eſt noirâtre ; les pieds & les ongles ſont d'une couleur plombée-noirâtre. Ce *perroquet*, ſuivant qu'il eſt affecté, relève les plumes de ſon cou & s'en forme comme une eſpèce de couronne. M. Briſſon dit que cet oiſeau a été apporté vivant des Indes orientales en France en 1754.

Le *perroquet varié* a beaucoup de raports à un *perroquet* d'Amérique repréſenté, *pl. enl.* 526, ſous le nom de *perroquet maillé* qu'on lui donne à Cayenne ; ces deux oiſeaux ont paru ſi ſemblables à M. le comte de Buffon, qu'il les a regardés comme étant de la même eſpèce, & qu'il a penſé que ce *perroquet*, naturel aux Indes, ne ſe trouve aujourd'hui en Amérique que parce qu'il y a été tranſporté. Il n'eſt pas douteux que les voyages & les tranſports des animaux de l'ancien dans le nouveau continent, & du nouveau dans l'ancien, ont déjà produit de grandes difficultés dans la connoiſſance exacte des eſpèces, & que les mêmes cauſes en produiront de plus grands encore par la ſuite ; il eſt déjà tard pour aſſigner ſûrement & d'une manière excluſive le lieu originaire de toutes les races dont les hommes ont tranſporté & rapproché pluſieurs que la nature avoit ſéparées & iſolées ; il eſt donc très-embarraſſant & peut-être impoſſible de décider ſi le *perroquet* dont il s'agit ſe trouve également & par les ſeuls ſoins de la nature aux Indes & en Amérique, ou s'il a été tranſporté des Indes à la Guiane où il a pu ſe multiplier ; mais ſans entrer dans cette diſcuſſion, il me ſemble que les raports ne ſont pas ſi exactiques entre les deux *perroquets* qu'on ne puiſſe douter au moins ſi ce ne ſont pas deux eſpèces diſtinctes, & je crois même reconnoître dans le *perroquet maillé* les caractères propres à la race des *amazones* ; M. Briſſon a décrit d'après un *perroquet varié*, c'eſt pourquoi l'on peut compter ſur l'exactitude détaillée de ſa deſcription en la comparer, comme à l'objet même, le *perroquet maillé* en nature ; en procédant de cette façon on trouve que le *perroquet maillé* a le front & le deſſus de la tête juſques par-delà les yeux d'un blanc-griſâtre, ce que M. Briſſon n'auroit manqué d'obſerver par raport au *perroquet varié* ſi la choſe avoit eu lieu ; & ce premier caractère rapproche notre *perroquet* des *amazones* dont pluſieurs ont le front d'un blanc-ſale, ou d'une couleur différente du reſte de la tête.

Non-ſeulement les plumes qui couvrent les joues & le derrière de la tête ont dans leur milieu une couleur plus claire dans le *perroquet varié*, mais elles ſont, à proprement parler, d'un blanc-ſale, bordées d'un filet brun étroit ; au lieu que cette dernière couleur domine ſur ces mêmes plumes dans le *perroquet varié* ; celles qui couvrent le cou, la poitrine & le ventre dans le *perroquet* ſont d'un beau pourpre & bordées d'un beau bleu. L'exact M. Briſſon ne met point de différence, pour les nuances, entre les plumes du cou, de la poitrine & du ventre. Cependant 1°. dans le *perroquet maillé* ces plumes ſont d'un pourpré, ne ſont pas bordées, mais ſimplement terminées de bleu ; 2°. celles du cou ont des nuances très-brillantes, quoique claires, que celles de la poitrine & celles du ventre ſont d'un rouge-ſombre & foncé, terminées par un bleu pâle ; différence qui n'auroit pas échappé à Briſſon ; de plus, il n'y a que le milieu de la plume qui ſoit pourpre & les côtés ſont verds. Ces couleurs ſont beaucoup trop vives & trop tranchées ſur les parties inférieures dans la planche enluminée.

M. Briſſon dit que le *perroquet varié* a les plumes de ſon cou, mais il ne dit pas que ſont beaucoup plus longues qu'elles n'ont de l'être, ce qui a lieu dans le *perroquet maillé* ; il ne dit pas non plus que les plumes qui couvrent les joues & le derrière de la tête ſont longues & étroites, ce qui s'obſerve dans le même *perroquet*, & ce qu'il n'auroit pas manqué de faire remarquer dans ce *perroquet*, dans le reſte de ſon plumage d'un verd foncé & un peu ſombre, & le *perroquet varié* eſt d'un *beau verd*, ce qui ne s'entend que d'un verd clair & brillant.

Je ne pouſſerai pas plus loin le parallèle, il me ſemble ſuffire pour qu'on puiſſe ſoupçonner l'identité d'eſpèce entre les deux *perroquets*, pour que les choſes rentrent à cet égard dans l'ordre naturel d'après lequel il ne paroît

perroquets de même eſpèce dans l'un & ntinent.

on ſuppoſeroit que l'individu dont je ſervi pour objet de comparaiſon étoit le, & que le mâle a des couleurs plus reſteroit encore aſſez de différence entre *perroquets*, pour que le doute ſur leur it fondé.

inq à ſix ans qu'un de nos oiſeliers eut *et maillé* vivant; il étoit doux, mais il pas, ſoit qu'on eût négligé de l'inſtruire, n défaut propre à ſon eſpèce.

oquets maillés ne paroiſſent pas fort com- Guiane, d'où cependant on en envoie de temps à autre. On ne les trouve que rands bois & dans certains temps, ſi le des perſonnes qui ont demeuré à la n'ont fait, eſt véritable.

QUET VARIÉ de Cayenne. *Pl. enl.* 408.
PEGAI VIOLET.

QUET VARIÉ des Indes. BRISS. *tom. IV*, *Voyez* PERROQUET VARIÉ.

QUET VERD.
et de la Chine. *Pl. enl.* 514.
RISS. *tom. IV*, *pag.* 291, *genre LIII.*
quet a d'abord été indiqué par Edwars, M. Briſſon l'a décrit d'après un individu M. de Réaumur. Il eſt de la groſſeur e de moyenne taille; il a tout le corps, eſſus qu'en-deſſous, couvert de plumes beau verd, excepté les côtés qui ſont s couvertures du deſſous de l'aile ſont ne couleur; le bord de l'aile, qui répond poignet, eſt d'un beau bleu; la même tend ſur les grandes couvertures les plus du corps, & elle colore auſſi le côté des grandes pennes de l'aile qui ſont du côté interne, & de cette dernière ur toute la ſurface en-deſſous; les ſont d'un verd brillant en-deſſus & 1-deſſous; la queue eſt colorée comme nnes pennes des ailes; l'iris eſt d'un ; le demi-bec ſupérieur, rouge à ſon ire ſur le jaune vers ſon bout; le demi- ur eſt noir, ainſi que le ſont les pieds gles. Ce *perroquet* ſe trouve dans les plus méridionales de la Chine & dans boine.

QUET (plus petit) VERD. EDW. *tom. IV*, *V*, *pl.* 164. *Voyez* CRIK A TÊTE BLEUE.
QUET VERD A BEC NOIR. SALERN.

uivant M. de Buffon, la première variété *-couraou. Voyez* AOUROU-COURAOU.
QUET VERD A TÊTE BLEUE.
et d'Amboine. *Pl. enl.* 862.
ueur totale eſt d'environ ſeize pouces, queue ſoit aſſez courte. « Il a le front lus de la tête bleu; tout ſon manteau eſt rd de pré, ſurchargé & mêlé de bleu

» ſur les grandes pennes; tout le deſſous du corps » eſt d'un verd-olivâtre; la queue eſt verte en- » deſſus, & d'un jaune teine en-deſſous ».

A cette deſcription, empruntée de M. de Buffon, j'ajouterai que d'après la planche enluminée, un trait noir va de l'œil à la baſe du bec, & remonte en devant du front; que le bec eſt d'un rouge-pâle, & que les pieds ſont d'un noir-bleuâtre. *Genre LIII.*

Ce *perroquet* me paroît avoir beaucoup de raports avec celui que M. Briſſon décrit, *tom. IV*, *pag.* 295, & qu'il a fait repréſenter, *pl. XXII*, *fig.* 2, ſous le nom de *perroquet de l'île de Luçon*, où les habitans l'appellent *kilakil*. La différence conſiſte en ce que celui-ci eſt un peu plus petit, qu'il a le devant de la tête verd, le bas du dos & le croupion d'un verd-bleu, & dans quelques-autres légers détails de couleurs, qui ne me paroiſſent pas ſuffiſans pour conſtituer deux eſpèces, je crois donc ces deux *perroquets* les mêmes ou une ſimple variété l'un de l'autre. *Genre LIII.*

PERROQUET VERD (grand) de la nouvelle Guinée.

C'eſt un *perroquet* de l'ancien continent dont M. Sonnerat donne la deſcription, *Voyage à la nouv. Guin. pag.* 174, & qu'il a fait repréſenter, *pl.* 108.

« Il eſt de la taille du *perroquet amazone* com- » mun; ſa tête, ſon cou, le devant de la poi- » trine, les petites plumes des ailes & la queue » ſont d'un verd de pré clair: les grandes plumes » des ailes ſont d'un bleu d'indigo; les petites » ſont en-deſſous d'un rouge de carmin; la partie » ſupérieure du bec eſt couleur d'orpiment; l'in- » férieure eſt noire; l'iris eſt couleur de feu ». *Genre LIII.*

PERROQUET VERD (grand) des Indes occidentales. EDW. *tom. IV*, *pag. CLXII*, *pl.* 162.

Quatrième variété de l'*aourou-couraou*. *Voyez* AOUROU-COURAOU.

PERROQUET VERD ET ROUGE de Cayenne. *Pl. enl.* 312.

C'eſt une variété du *perroquet amazone à tête jaune*. *Voyez* AMAZONE A TÊTE JAUNE.

PERROQUET VERD du Bréſil. EDW. *tom. IV*, *pag. CLXI*, *pl.* 161. *Voyez* CRIK A TÊTE BLEUE.

PERROQUET VERD FACÉ DE BLEU. EDW. *glan. pag.* 43, *pl.* 230. *Voyez* CRIK A TÊTE BLEUE.

PERROQUET VERD OU A LONGUE QUEUE. } BEL. *port. d'oiſ. pag.* 73, *fig.* 6.
PERROQUET (petit) A LONGUE QUEUE. *Voyez* SINCIALO (le). }

PERRUCHE (la). *Pl. enl.* 550.
BRISS. *tom. IV*, *pag.* 319. *Voyez* SINCIALO (le).
PERRUCHE.

Les *perruches*, à parler ſtrictement & d'après les caractères génériques tirés de la forme du bec &

des pieds, ſont du même genre que les *perroquets ;* mais elles diffèrent de ces oiſeaux proprement dits, en ce qu'elles ſont plus petites ; elles appartiennent à l'ancien continent, & elles ont la queue ou longue ou courte ; ce qui fournit occaſion de les diviſer d'abord en *perruches à longue queue* & en *perruches à queue courte ;* celles qui l'ont longue, l'ont ou également ou inégalement étagée, ce qui préſente encore naturellement une nouvelle diviſion. Les *perruches* ſe diviſent donc en *perruches à longue queue.*

En *perruches à queue courte.*

Les premières ſe ſubdiviſent en *perruches à longue queue* également étagée.

En *perruches à longue queue* inégalement étagée.

Il faudroit, à cette méthode ou diviſion, qui ſimplifie l'étude de ces oiſeaux difficile à cauſe de leur nombre, pouvoir ajouter un ou pluſieurs caractères auxquels on diſtinguât les *perruches* des *perriches* qui ont la queue conformée de même, ce qui a fourni occaſion de les diviſer de la même manière. Car, que les premières appartiennent à l'ancien continent & les ſecondes au nouveau, c'eſt ce qu'il faudroit pouvoir indiquer d'après un ſigne ou caractère inhérent à l'objet même & indépendamment d'une connoiſſance acquiſe par une voie différente, enſorte qu'au ſimple aſpect on pût diſtinguer la *perruche* de la *perriche.* C'eſt un degré à ajouter à la méthode, par le moyen de laquelle M. le comte de Buffon a ſimplifié l'étude qu'on peut faire des *perroquets* en général, à la faveur duquel il a auſſi répandu, ſur la manière de les conſidérer, une clarté & un ordre qui manquoient à cette partie de l'ornithologie.

PERRUCHE A AILES NOIRES.

Petite perruche de l'île de Luçon. *Voyage à la nouv. Guin. pag.* 77, *pl.* 40.

C'eſt à M. Sonnerat qu'on doit la connoiſſance de cette eſpèce nouvelle, un peu plus petite que le *moineau* de Guinée. « Le cou en-» arrière, le dos, les petites plumes des ailes, » la queue, ſont d'un verd-foncé ; le ventre eſt » d'un verd-clair & jaunâtre ; le ſommet de la » tête du mâle, & ſeulement les plumes qui » entourent la baſe du bec en-deſſus dans la » femelle, ſont d'un rouge très-vif ; il y a ſur » le milieu du deſſus du cou de la femelle une » tache jaune ; le mâle a la gorge bleue, la » femelle l'a rouge ; l'un & l'autre ont les grandes » pennes des ailes noires ; les couvertures du » deſſus de la queue ſont rouges ; l'iris, le bec & » les pieds ſont jaunes ».

M. Sonnerat en donnant ces deux *perruches* comme mâle & femelle, ne garantit pas cependant ſon opinion & n'aſſure pas que ce ne ſoient pas deux eſpèces ; il n'a pas été à portée de le vérifier ; l'une & l'autre ſe ſuſpendent aux branches pour paſſer la nuit ; mais ce fait qui leur eſt commun avec d'autres eſpèces, ne fournit aucune preuve de l'identité de la leur ; elles ſ friandes du ſuc qui coule du régime des fraîchement coupés. *Genre LIII.*

PERRUCHE (grande) A AILES ROUG

Perruche de Gingi. BRISS. *tom. IV,* *pl. XXIX, fig.* 1, *genre LIII.*

Pl. enl. 239.

Cette *perruche*, de la famille de celles queue longue & inégale, a vingt & un p bout du bec à l'extrémité de la queue beaucoup plus groſſe que la *perruche à leur de roſe ;* la tête, le derrière du co le deſſus du corps ſont d'un beau ver d'un peu de rouge ſur le dos ; la gorge vant du cou ſont d'un verd-clair & un peu le reſte du deſſous du corps eſt d'un v de jaunâtre ; les petites couvertures du d ailes, les plus proches du corps, ſont d'u obſcur, ce qui forme une raie longitud cette couleur ſur le haut de l'aile ; les au vertures de l'aile ſont vertes ; ſes pen cendrées en-deſſous, vertes en-deſſus extérieur, noirâtres du côté intérieur & l extérieur, ainſi que leur bout tirent au jau queue eſt doublée de jaune-pâle ; ſes deux lo ſont d'un verd-clair en-deſſus ; les pennes les plus près des deux brins ſont d'un ve du côté extérieur, d'un verd-jaunâtre du rieur, & les plus extérieures de cette couleur des deux côtés ; les yeux ſont d'une peau rougeâtre ; le bec eſt d'un ro les pieds ſont rougeâtres, les ongles cend

PERRUCHE (grande) A BANDEAU

Ara varié des Moluques. BRISS. *tom.* 197, *genre LIII.*

Ce *perroquet*, indiqué par Séba, ſemb tous les ſignes extérieurs qui caractériſent au nombre deſquels M. Briſſon l'a compt il paroît d'un autre côté que les *aras* appa au nouveau continent ; on peut croire qu ſur l'exactitude duquel il ne faut pas trop ou n'a pas rendu cet oiſeau tel qu'il eſt, s'eſt trompé ſur le lieu d'où il avoit été & ſans l'inculper ſpécialement à cette o il arrive ſouvent qu'on croit un animal quelconque, parce que ceux de qui on ont voyagé dans ce pays, tandis qu'il l donné en route par des marins qui apporté de très-loin. Je croirois donc qu trompe ſur le vrai pays de ce *perroquet* paroît un *ara*, ainſi que M. Briſſon e mais loin de prétendre décider la diſp lui laiſſerai le nom de *perruche* que M. a cru lui mieux convenir, d'après la fo queue, qui le lui a fait placer parm *ruches à longue queue* inégale.

La *grande perruche à bandeau noir* eſt que le *jacco.* Sa longueur eſt d'enviro pouces ; le deſſus de la tête eſt noir ; il derrière du cou un collier mêlé de v

ut le deſſus du corps & les couver-
rieures des ailes ſont d'un bleu-foncé ;
le devant du cou & la poitrine ſont d'un
r ; le reſte du deſſous du corps eſt d'un
é, varié de rouge ; les pennes des ailes
s ; la queue eſt rouge en-deſſous, verte
& ſes pennes ſont bordées de noir ; les
ilieu ſont beaucoup plus longues que
s.

CHE A COLLIER. *Pl. enl.* 551.
tom. IV, pag. 322. *Voyez* PERRUCHE A
COULEUR DE ROSE.

CHE A COLLIER A TÊTE COULEUR
EDW. *glan. pag.* 47, *pl.* 233. *Voyez*
E (petite) A TÊTE COULEUR DE ROSE
BRINS.

CHE A COLLIER des îles Maldives.
2. *Voyez* PERRUCHE (la grande) A COL-
N ROUGE VIF.

CHE (la grande) A COLLIER D'UN
IF.

à collier des îles Maldives *Pl. enl.* 642.
t à collier. EDW. *glan. part. II, pag.* 175,

plus grande que la *perruche à collier*
La tête eſt d'un verd-clair ; au haut du
ère eſt une large bande tranſverſale d'un
-vif ; elle forme un demi-collier qui ſe
r les côtés & ſe joint au noir-foncé qui
gorge ; tout le deſſus & le deſſous du
ſi que les ailes, ſont d'un vert moins
le deſſous que ſur le deſſus du corps ;
couvertures du deſſus de l'aile ſont
pre foncé ; ce qui forme ſur l'aile une
gitudinale de cette même couleur ; la
ort longue, également étagée, doublée
clair, & en-deſſus elle eſt d'un verd
leu d'aigue-marine : le bec eſt d'un
quoique tendre ; les pieds ſont noi-
Briſſon ; *tom. VI, Supel. pag.* 127, dit
cette *perruche*, & paroit ne la regar-
comme une variété de celle qu'il a
is le nom de *perruche à collier.* La
de taille, la largeur beaucoup plus
collier, la plaque pourprée des ailes
ent établir entre ces deux oiſeaux aſſez
ce pour qu'on doive les regarder comme
es diſtinctes, ainſi que l'a fait M. le
Buffon ; ce ſçavant penſe que cette
le *perroquet* des anciens, le ſeul connu
le Pline & de Solin, qu'il cite à ce
i qu'Apulée. Le lecteur curieux de
hes érudites, trouvera dans l'ouvrage
Buffon des preuves qui paroiſſent in-
s, que cette *perruche* étoit connue des
ns le temps dont il parle ; ſans élever
oute ſur cette aſſertion, qui me paroit
ntrée que la nature de la choſe le per-
marquerai ſeulement que je crois, que
le Pline la *perruche à collier* ordinaire,

ou celle que nous voyons le plus communément étoit auſſi connue ; peut-être les anciens, moins exacts que nous à obſerver & à décrire, n'ont-ils pas trouvé entre les deux *perruches* de différence aſſez grande pour les diſtinguer, & ils n'ont parlé que de celle qui eſt plus riche en couleurs, & qui, par cette raiſon, les frappoit davantage. Je fonde mon opinion ſur ce que parmi les tableaux retirés d'Herculanum on en voit un dans une des ſalles du Muſeum de Portici, qui repréſente un chariot découvert à deux roues, attelé d'une *perruche*, conduite par une ſauterelle qui fait les fonctions de cocher. Cette biſarre peinture m'a toujours frappé, &, ou ma mémoire me trompe, ou la *perruche* du tableau de Portici eſt notre *perruche à collier* ordinaire. Mais depuis vingt ans que j'ai vu ce tableau, je n'oſerois aſſurer que je ne me trompe pas. C'eſt ce que pourront éclaircir les perſonnes curieuſes de ce fait, étranger au fond à l'hiſtoire naturelle, ſoit en conſultant la deſcription des peintures d'Herculanum, ſoit encore plus ſûrement, ſi la choſe leur en paroit mériter la peine, en faiſant faire une copie exacte du tableau. *Genre LIII.*

PERRUCHE A COLLIER A QUEUE COURTE. *Petite perruche à collier* de l'île de Luçon. *Voyage à la nouv. Guin pag.* 77, *pl.* 39.

« Elle eſt, dit M. Sonnerat, de la taille du *moi-*
» *neau de Guinée ;* tout le corps eſt d'un verd qui
» eſt agréable, plus foncé ſur le dos, éclairci ſous
» le ventre & nuancé de jaune ; il y a derrière le
» cou, au bas de la tête, un large demi-collier,
» d'un jaune-clair dans le mâle, d'un bleu de ciel
» dans la femelle ; mais dans l'un & l'autre ſexe
» les plumes du collier ſont variées tranſverſale-
» ment de noir ; la queue ne dépaſſe pas les ailes,
» elle eſt terminée en pointe ; le bec, les pieds,
» l'iris, ſont d'un gris noirâtre ; cette eſpèce n'ap-
» prend point à parler ». *Genre LIII.*

PERRUCHE A COLLIER COULEUR DE ROSE. *Perruche à collier. Pl. enl.* 551.

BRISS. *tom. IV, pag.* 323, *genre LIII.*

Elle a quatorze pouces de long, dont la queue emporte près des deux tiers ; ſes deux pennes intermédiaires dépaſſent de trois pouces & demi les plus longues pennes latérales ; elles ſont d'un bleu d'aigue-marine qui ſe fonce en approchant de l'extrêmité des pennes ; la gorge eſt noire ; tout le plumage eſt d'un verd-clair & doux, un peu plus vif ſur les ailes & mêlé de jaunâtre ſur le côté intérieur des trois pennes les plus extérieures de chaque côté de la queue, un collier roſe, d'une nuance très-vive, étroit & placé ſur le haut du cou, le ceint en-arrière & ſur les côtés, & ſe rejoint au noir de la gorge ; l'extrêmité des plumes de la nuque qui entourent le collier eſt glacée de bleu : le demi-bec ſupérieur eſt d'un rouge de ſang & noir vers ſon crochet ; le demi-bec inférieur eſt noir ; les pieds ſont cendrés & les ongles gris-bruns.

Cette *perruche* eſt originaire d'Afrique ; on la trouve au Sénégal & dans les régions fréquentées pour la traite des nègres ; c'eſt par cette raiſon qu'il nous en vient des iles de l'Amérique où ces *perruches* ſont d'abord tranſportées par les vaiſſeaux negriers ; mais les auteurs qui ont décrit les oiſeaux d'Amérique & les voyageurs qui ont obſervé ces oiſeaux, ne parlent point de la *perruche à collier couleur de roſe*. On la trouve très-fréquemment chez nos oiſeliers ; elle apprend bien à parler, & l'on en rencontre ſouvent des individus fort doux ; ce ſont de jolis animaux, careſſans, vifs, pleins de grace & de gentilleſſe, d'une forme élégante & d'un plumage très-agréable ; mais ces *perruches* ont le défaut commun à toute leur famille ; elles ſont criardes, & leur voix aigue eſt perçante & déſagréable.

La *perruche à collier couleur de roſe* eſt de la famille des *perruches* de l'ancien continent à queue inégale.

PERRUCHE (petite) A COLLIER de l'ile de Luçon. *Voyage à la nouv. Guinée, pag.* 77, *pl.* 39. *Voyez* PERRUCHE A COLLIER, A QUEUE COURTE.

PERRUCHE A COLLIER des Indes.

BRISS. *tom. IV, pag.* 326, *genre LIII.*

Cette *perruche*, indiquée par Albin, eſt du double plus groſſe que la *perruche à collier couleur de roſe* ; elle a le ſommet de la tête d'un verd-bleuâtre ; ſon collier eſt pourpre ; le devant du cou & la poitrine ſont d'une couleur de roſe-pâle ; le reſte du plumage eſt d'un verd-jaunâtre ; les deux pennes du milieu de la queue excèdent de beaucoup les latérales, ce qui réunit cette *perruche* à la claſſe de celles qui ont la queue inégalement étagée ; les yeux ſont entourés d'une peau d'un brun ſombre ; le demi-bec ſupérieur eſt orangé & l'inférieur eſt noir ; les pieds ſont d'un cendré-clair & les ongles noir.

Cette *perruche* me paroit trop différer de la *perruche à collier* ordinaire, pour ne la pas regarder, avec M. Briſſon, comme une eſpèce ſéparée.

PERRUCHE A COURTE QUEUE de l'ancien continent.

Les *perruches à queue courte* de l'ancien continent, & les *touis* ou *perruches à queue courte* de l'Amérique, diffèrent en ce que les premières vivent ſur l'ancien hémiſphère, & les ſecondes ſur le nouveau ; quant à des ſignes ou caractères extérieurs qui les diſtinguent, on n'en connoît pas. Il y a beaucoup plus d'eſpèces de *perruches à queue courte* dans l'ancien continent, qu'il n'y a de *touis* dans le nouveau.

PERRUCHE (petite) A CUL BLEU. BRISS. *tom. IV, pag.* 384. *Voyez* ÉTÉ (l').

PERRUCHE A DOUBLE COLLIER.

Perruche de l'île de Bourbon. *Pl. enl.* 215.

Idem. BRISS. *tom. IV, pag.* 328, *pl. XXVII, fig.* 1, *genre LIII.*

Sa longueur eſt de treize pouces ſix
bout du bec à celui de la queue ; elle
près de la groſſeur d'une *tourterelle* : i
cou, le dos, le croupion, les couverture
de la queue, les plumes ſcapulaires &
ſont d'un verd gai : au bas de la tête en-
une étroite bande de couleur de roſe, q
de chaque côté autour du cou, devient
en approchant vers la gorge & forme un
collier, au-deſſus duquel le verd eſt
peu de bleu ; ſous la gorge eſt une autre
demi-collier dont les deux extrémité
ceux du collier couleur de roſe ; le v
côtés, les jambes ſont d'un verd tir
jaune ; les ailes ſont vertes & leurs gran
ſont cendrées en-deſſous : la queue eſt
cendré-jaunâtre ; elle eſt verte en-de
lement étagée ; le bec eſt noirâtre à
d'un rouge-vif à ſa partie ſupérieure &
plus ſombre à ſa partie inférieure : les
d'un cendré-foncé, les ongles noirâtre

PERRUCHE A ESTOMAC ROUGE. I
pag. 45, *pl.* 232. *Voyez* PERRUCHE A TÊ
Dixième eſpèce.

PERRUCHE A FRONT ROUGE du
enl. 767.

BRISS. *tom. IV, pag.* 339. *Voyez* PE
FRONT ROUGE.

PERRUCHE A GORGE BRUNE. ED
pag. CLXXVII, *pl.* 177. *Voyez* PE
GORGE BRUNE.

PERRUCHE (petite) A GORGE JAU
rique. *Pl. enl.* 190.

Perruche (petite) à gorge jaune. BRIS
pag. 396. *Voyez* TOUI A GORGE JAU

PERRUCHE A GORGE ROUGE.

Perruche des Indes. BRISS. *tom. VI*
genre LIII.

Petite perruche à l'aile rouge. EDW. *gl*
pl. 236.

Elle eſt tout au plus de la groſſeur d'u
ſa longueur totale eſt d'environ huit
demi, dont la queue fait plus de la mo
la tête & tout le deſſus du corps d'un v
la gorge d'un rouge-vif ; le deſſous du
verd tirant ſur le jaune ; les couverture
de l'aile rougeâtres ; les pennes des ai
de la queue du même verd que le
corps ; les yeux entourés d'une peau
le bec, les pieds & les ongles d'une coul
pâle ; elle eſt, par la longueur de ſa
forme, du nombre des *perruches à que*
inégale ; Edwars, d'après lequel les au
parlé, la donne comme ſe trouvant
orientales, ſans ſpécifier dans quelle

PERRUCHE A GORGE TACHETÉE d
Pl. enl. 144. *Voyez* PERRUCHE A GOR

PERRUCHE (petite) A L'AILE RO
glan. pag. 53, *pl.* 236. *Voyez* PERRUCH
ROUGE.

ERRUCHE (grande) A LONGS BRINS.
erruche de Malac. Pl. enl. 887.
eſt une eſpèce nouvelle apportée par M. Son-t; le deſſus de la tête eſt d'un verd-ſombre; large bande, d'un roſe un peu foncé, couvre joues & s'étend ſur le derrière de la tête & aut du cou; tout le reſte du deſſus du corps l'un verd tendre; la gorge eſt d'un noir de urs qui s'étend en pointe ſous le bas des joues; eſſous du corps eſt d'un verd-pâle, teint d'une le nuance de jaune; les couvertures du deſſus ailes ſont d'un verd aſſez foncé, & les pennes en-deſſus, les moyennes d'un verd-bleuâtre; grandes d'un verd pur; les deux longs brins a queue ſont bleus; les pennes laterales ſont es; le demi-bec ſupérieur eſt d'un rouge-vif; érieur brunâtre; les pieds ſont gris: cette eſpèce -peu-près de la grandeur & de la groſſeur de la che *à collier couleur de roſe*, & elle appartient même à la famille des *perruches à longue queue* le. *Genre LIII.*

ERRUCHE A MOUSTACHES.
erruche de Pondichery. *Pl. enl.* 517.
ette eſpèce eſt nouvelle & de la ſection des *uches à queue longue* étagée également. Sa gueur eſt de près d'un pied & ſa groſſeur à-près celle de la *perruche commune*; ſon plu-ge eſt très-beau: les joues & la gorge ſont nches; le deſſus de la tête eſt bleuâtre; un t noir paſſe d'un œil à l'autre par-deſſus la baſe bec; deux traits noirs, un de chaque côté de gorge forment comme deux mouſtaches latées; le devant du cou, la poitrine & le ventre t d'un rouge-lilas; les couvertures du deſſus ailes ſont jaunes & forment ſur chaque aile large bande longitudinale jaune; les couver-es du deſſous de la queue ſont bleuâtres, & queue eſt doublée de jaune-pâle; le reſte du umage eſt d'un beau verd; le demi-bec ſupé-ur eſt rouge; l'inférieur eſt noir; les pieds nt gris.

PERRUCHE A POITRINE GRISE. *Pl. enl.* 768. *Voyez* PERRUCHE SOURIS.

PERRUCHE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE de l'ancien continent.

Dans la diviſion des *perruches*, indiquée par le comte de Buffon, celles qui ſont *à queue égale ou plutôt inégalement étagée*, ſont celles qui ont les deux pennes du milieu de la queue beaucoup plus longues que les autres pennes, & qui paroiſſent en même temps ſéparées l'une de l'autre».

PERRUCHE-ARA de Cayenne. *Pl. enl.* 864. *oyez* PERRUCHE-ARA.

PERRUCHE A TÊTE BLEUE.
Perruche d'Amboine. *Pl. enl.* 61.
Perruche variée d'Amboine. BRISS. *tom. IV*, *g.* 364, *genre LIII.*
Perruche à eſtomac rouge. EDW. *glan. pag.* 45, 232.

Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de onze pouces, & ſa groſſeur eſt un peu au-deſſus de celle de la *perruche commune*. Le front, les joues & la gorge ſont d'un très-beau bleu; le derrière de la tête eſt verd; un demi-collier jaune ceint le haut du cou en-arrière; le devant du cou & la poitrine ſont revêtus de plumes d'un rouge éclatant, chaque plume eſt terminée par une bande tranſverſale d'un bleu-foncé; le haut du ventre & les côtés ſont de cette dernière couleur; le bas-ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont jaunes tachetées de verd; le deſſus du corps, les couvertures du deſſus de la queue, les ailes & la queue en-deſſus ſont d'un beau verd; la queue eſt doublée de verd-jaunâtre; elle eſt longue & également étagée; le bec eſt d'un blanc-jaunâtre; les pieds & les ongles ſont noirâtres. On trouve cette belle *perruche* à l'île d'Amboine.

La *perruche* repréſentée, *pl. enl.* 743, ſous le nom de *perruche des Moluques*, paroît n'être qu'une variété de la *perruche* d'Amboine; avec la même taille & le même fond de couleurs, elle en diffère en ce que la tête eſt en entier d'un beau bleu, qu'il y a ſous le ventre une tache de la même couleur, que les côtés de la poitrine ſont jaunes, que les plumes rouges qui en couvrent le devant ne ſont pas terminées de bleu, enfin que le bec eſt rougeâtre.

PERRUCHE A TÊTE BLEUE.
BRISS. *tom. IV*, *pag.* 359, *pl. XIX*, *fig.* 2, *genre LIII.*
Perruche à tête bleue des Indes orientales. *Pl. enl.* 192.

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur de la *perruche commune*; mais elle a la queue plus courte, & ſa longueur du bout du bec à celui de la queue n'eſt pas tout-à-fait d'un pied; la tête eſt d'un bleu nuancé de violet; la gorge d'un cendré-violet; les côtés du cou ſont jaunâtres, & le reſte du plumage eſt ſur les parties ſupérieures d'un verd mêlé de jaunâtre; le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont de cette même couleur; les ailes & la queue ſont cendrées en-deſſous, vertes en-deſſus, & les pennes de la queue tirent ſur le bleuâtre en-deſſus vers leur extrêmité: une peau nue & jaunâtre entoure les yeux; le bec eſt d'un blanc-jaunâtre; les pieds ſont d'un cendré-bleuâtre & les ongles gris.

Cette *perruche* eſt de la ſection de celles qui ont la queue longue & également étagée.

PERRUCHE A TÊTE BLEUE des Indes. BRISS. *Supplément*, *pag.* 129. *Voyez* PERRUCHE A TÊTE D'AZUR.

PERRUCHE A TÊTE BLEUE des Indes orientales. *Pl. enl.* 192. *Voyez* PERRUCHE A TÊTE BLEUE. *Quatrième eſpèce.*

PERRUCHE A TÊTE BLEUE ET A QUEUE COURTE.
Petite perruche du Pérou. *Pl. enl.* 190, *fig.* 2.

Petite perruche de l'ile de Luçon. *Voyage à la nouv. Guinée, pag.* 76, *pl.* 38, *fig. infér.*

M. Sonnerat, qui a fait connoître cette *petite perruche*, dit qu'elle n'eſt pas auſſi groſſe qu'un *ſerin*; que le ſommet de ſa tête eſt bleu, que le reſte du plumage eſt verd, excepté une tache rouge ovale, placée au bas du cou près de la poitrine, & une raie tranſverſale jaune entre le bas du cou & le dos; les couvertures du deſſus de la queue ſont rouges; les pieds & le bec ſont gris.

M. le comte de Buffon avertit que c'eſt par erreur que cette *perruche* a été étiquetée au bas de la planche enluminée comme ſe trouvant au Pérou, & il rapporte à cette eſpèce la *perruche de Malaca* de M. Briſſon, *tom. IV, pag.* 386. Elle eſt, ſuivant M. Briſſon, une des moins groſſes parmi les *petites perruches*; & quant au plumage, elle ne diffère de la précédente, qu'en ce qu'elle n'a ni tache rouge en-devant, ni bande tranſverſale jaune en-arrière ſur le bas du cou.

Ces deux *perruches*, qui ne ſont peut-être que le mâle & la femelle, ſont de la famille des *perruches à queue courte* de l'ancien continent. *Genre LIII.*

PERRUCHE (petite) A TÊTE COULEUR DE ROSE A LONGS BRINS.

Perruche de Mahé. *Pl. enl.* 888.

Perruche de Bengale. BRISS. *tom. IV, pag.* 348, *genre LIII.*

Perruche à collier, à tête couleur de roſe. EDW. *glan. pag.* 74, *pl.* 233.

Cette jolie *perruche* eſt de la famille des *perruches à queue inégale*; elle a environ dix pouces de longueur totale, dont la queue emporte plus de moitié; ſa groſſeur eſt un peu moindre que celle de la *perruche commune* ou du *fincialo*: toute la tête eſt d'un rouge varié de roſe & de lilas avec un filet noir ou collier qui en fait le tour & qui ſe joint à la gorge qui eſt de la même couleur; le deſſus & le deſſous du corps, ainſi que les ailes ſont d'un verd plus foncé & plus franc ſur les parties ſupérieures, & tirant ſur le jaunâtre ſur les parties inférieures; les deux brins ou les deux longues pennes du milieu de la queue ſont d'un bleu foncé & les latérales d'un bleu-verdâtre; le deſſous de la queue eſt jaunâtre; le demi-bec ſupérieur eſt d'un jaune-pâle & l'inférieur eſt noirâtre; les pieds & les ongles ſont cendrés. On la trouve au Bengale.

PERRUCHE A TÊTE D'AZUR.

Perruche à tête bleue des Indes. BRISS. *ſuppl. pag.* 129, *genre LIII.*

Perroquet à tête bleue. EDW. *gl. part.* 11, *pag.* 175, *pl.* 292.

Elle eſt de la ſection des *perruches à queue longue, étagée également.* Sa groſſeur eſt à-peu-près celle du *pigeon commun*; la tête & la gorge ſont d'un beau bleu; il y a ſur chaque aile une tache jaune; les pennes de la queue ſont bleues en-deſſus & d'un jaune obſcur en-deſſous; le reſte du plumage eſt d'un verd foncé ſur les parties ſupéri plus clair ſur les parties inférieures; les yeu entourés d'une peau couleur de chair; la orangée; le bec eſt rouge; les pieds & le ſont cendrés.

PERRUCHE A TÊTE GRISE.

Petite perruche de Madagaſcar. BRISS. *pag.* 394, *pl. XXX, fig.* 2, *genre LIII.*

Idem. *Pl. enl.* 791, *fig.* 2.

Elle eſt plus petite que le *moineau* de G ſa longueur totale eſt de cinq pouces quatr la tête, la gorge, le devant du cou ſont gris-clair; le reſte du plumage eſt d'un v ſur les parties ſupérieures & d'un verd mê foible teinte de jaunâtre ſur les parties inf les grandes pennes de l'aile ſont vertes d du côté extérieur & à leur bout, brunes intérieur; les moyennes ſont entièremen en-deſſus; celles de la queue ſont d'un v & chaque penne eſt vers ſon bout traver large bande noire; le bec, les pieds & le ſont d'un gris-blanc. Cette *perruche*, de des *perruches à queue courte*, paroît être mune à Madagaſcar & fait toujours parti vois qu'on en reçoit.

PERRUCHE (petite) A TÊTE JAUNE BRISS. *tom. IV, pag.* 398. *Voyez* TOU D'OR.

PERRUCHE A TÊTE NOIRE de Cayen 744. *Voyez* CAICA (le).

PERRUCHE A TÊTE ROUGE.

Perruche à tête rouge de Gingi. BRISS. *pag.* 346, *pl. XXIX, fig.* 2, *genre LI*

Idem. *Pl. enl.* 264.

Elle n'eſt pas tout-à-fait ſi groſſe que *à collier* ordinaire; la tête eſt d'un rouge bleu, qui devient d'autant plus foncé proche davantage des parties poſtérieu coins de l'ouverture du bec part une lig qui remonte de chaque côté ſous les jo ceindre le derrière de la tête; le haut d en arrière, d'un verd-clair qui forme, e ſorte, un demi-collier; le reſte du derriè & tout le deſſous du corps ſont d'un verd qui s'éclaircit cependant ſur le croupion vertures du deſſus de la queue; la gorge le devant du cou & tout le deſſous du d'un jaune-verdâtre; les ailes ſont vertes tache vers le haut d'un rouge-obſcur; la également étagée; les deux pennes du vertes, les latérales de cette même coul extérieur & jaunes du côté intérieur; rougeâtre; les pieds & les ongles ſont

PERRUCHE A TÊTE ROUGE de Gin *tom. IV, pag.* 346.

Pl. enl. 264. *Voyez* PERRUCHE A TÊ

PERRUCHE A TÊTE ROUGE ou Mc Guinée.

Petite perruche mâle de Guinée. *Pl.*

e perruche de Guinée. BRISS. *tom. IV, pag. enre LIII.*

oiſeliers l'appellent fort improprement *moi- u Bréſil*, & ils lui donnent auſſi, en raiſon habitudes, le nom de *petit ménage.*

e petite perruche à queue courte, eſt très- fort connue ; elle n'eſt pas beaucoup plus que le *moineau franc.* Sa longueur eſt de ouces & demi, du bout du bec à celui de e ; elle a la partie antérieure de la tête & ge d'un rouge très-éclatant dans le mâle & vif dans la femelle ; le croupion bleu, le le l'aile eſt de cette dernière couleur dans & il eſt jaune dans la femelle, ou plutôt ; le reſte du plumage eſt d'un très-beau les deux pennes du milieu de la queue ntièrement vertes ; les latérales le ſont à- ès dans leur première moitié & la ſeconde rtagée par une bande tranſverſale d'un fort vif, & une autre bande noire auſſi tranſ- , mais plus étroite, & qui termine chaque ; les yeux ſont entourés d'une peau nue & e ; l'iris eſt bleuâtre ; le bec eſt rouge, les & les ongles ſont gris.

te *petite perruche* n'apprend point à parler, elle eſt ordinairement fort douce & elle ne as ſouvent ; ſa voix n'eſt ni perçante ni auſſi éable que celle de la plupart des oiſeaux de nre ; elle eſt triſte & elle paſſe des heures es ſans faire aucun mouvement. On a cou- l'apparier ces petits oiſeaux pour s'amuſer des s que ſe font le mâle & la femelle ; ils ſe nt à côté l'un de l'autre ; ils ſe ſerrent le plus u'ils peuvent, & ils ne ceſſent de ſe faire reſſes qui ont quelque apparence de baiſers, qu'ils s'épluchent réciproquement les plumes tête. Lorſqu'un des deux vient à mourir, ui ſurvit eſt encore plus triſte qu'à ſon or- e, mais il ne meurt pas de ſes regrets comme imaginé.

perruches à tête rouge ſont fort communes en e ; elles le ſont même au point de cauſer oup de dégats dans les récoltes, ſuivant le gnage des voyageurs. On les trouve auſſi en pie ; mais celles qui nous viennent du Bréſil ient d'abord été tranſportées par les vaiſ- négriers ; il en périt dans les traverſées un rand nombre, & ces petits animaux, arrivés nos contrées, ont beaucoup de peine à ſe au climat : lorſqu'ils y ont vécu quelques , on peut les conſerver enſuite pluſieurs s.

RRUCHES AUX AILES BLEUES.

ite perruche du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl.* 455, *fig.* 1.

eſt la plus petite eſpèce de *perruche* connue ; eſt au plus de la groſſeur d'un *ſerin* ; tout ſon age eſt d'un joli verd, plus foncé ſur le deſſus ur le deſſous du corps ; les grandes pennes iles ſont bordées de bleuâtre du côté exté- rieur : cette couleur eſt trop forte dans la planche enluminée ; le bec eſt blanc & les pieds ſont gris.

La deſcription qu'on vient de lire eſt conforme à un individu qui fait partie de ma collection, & qui m'a été donné par une dame à qui l'on avoit rapporté de l'île de Bourbon cette petite eſpèce de *perruche* vivante, mâle & femelle. Ils ne parloient pas & ils avoient la douceur & les mœurs du *moineau* de Guinée ; ils ont vecu à Paris quelques années.

L'oiſeau repréſenté dans la planche enluminée a le bec & les pieds d'un rouge-pâle : il eſt donné comme venant du Cap de Bonne-Eſpérance ; je ne le connois que d'après la figure, ſi ce n'eſt pas le même dont je viens de parler ; & alors on peut le regarder comme une variété. *Genre LIII.*

PERRUCHES AUX AILES CHAMARÉES.

Perroquet de l'île de Luçon. BRISS. *tom. IV, pag.* 295, *pl. XXII, fig.* 2, *genre LIII.*

Idem. *Pl. enl.* 287.

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *pigeon* ; ſa longueur totale eſt d'un pied & demi ; elle a le devant de la tête & les joues d'un verd-ſombre ; le derrière de la tête d'un verd-bleuâtre ; la gorge, le cou, le haut du dos, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue d'un verd tirant ſur le jaune ; le bas du dos & le croupion d'un verd-bleu ; les petites couvertures du deſſus de l'aile noires, variées de bleu & de noir ; les moyennes d'un verd-bleu, bordées de roux-clair ; les grandes & les plus près du corps d'un verd-bleu, bordées d'un verd-jaunâtre, & les grandes, les plus éloignées du corps, d'un verd foncé, terminées de bleu ; les grandes pennes de l'aile ſont en-deſſus d'un verd foncé, bordées d'un verd-jaune en-dehors & en-dedans de brun ; les moyennes ſont d'un verd-jaune ; la queue eſt verte, doublée de jaunâtre ; les deux pennes du milieu ſont un peu plus longues que les latérales qui vont toutes en diminuant par degrés ; ce qui ſuffit pour que cette *perruche* ſoit de la ſection de celles qui ont la queue longue, également étagée ; le bec eſt rouge & le bout de ſon crochet eſt blanchâtre ; les pieds ſont cendrés, les ongles noirâtres.

La groſſeur de cet oiſeau, ſa forme, le peu de longueur de ſa queue, & d'inégalité reſpective dans celle des pennes dont elle eſt compoſée, feront toujours prendre cette *perruche* au premier aſpect, pour un *perroquet*, tant il eſt vrai que les meilleures diviſions, néceſſaires pour faciliter l'étude, & ne pouvant remplir que cet unique but, ne ſçauroient jamais embraſſer toutes les nuances, toutes les variétés dans leſquelles la nature ſemble ſe jouer.

PERRUCHE AUX AILES D'OR.

Petite perruche aux ailes d'or. BRISS. *tom. IV, ſuppl. pag.* 130, *genre LIII.*

Perrique aux ailes d'or. EDW. *glan. part.* 11, *pag.* 177, *pl.* 293, *fig.* 2.

Elle eſt un peu plus groſſe que le *moineau* de

Guinée ; la tête, le derrière du cou, tout le deſſus du corps ſont d'un verd foncé ; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un verd plus clair ; les petites couvertures du deſſus de l'aile, les grandes, les plus près & les plus éloignées du corps, ſont vertes ; les intermédiaires ſont orangées ; les quatre premières pennes de l'aile ſont en-deſſus d'un bleu foncé du côté extérieur & brunes du côté intérieur, & à leur extrêmité ; les quatre ſuivantes ſont orangées ; les plus proches du corps ſont vertes ; la queue eſt de cette dernière couleur ; les yeux ſont entourés d'une peau blanchâtre ; le bec eſt de cette même nuance ; les pieds & les ongles ſont d'un rouge-pâle. Edwars, qui a indiqué cette *perruche* à queue courte, la croit des Indes, ſans cependant l'aſſurer.

PERRUCHES AUX AILES VARIÉES.

Petite perruche de Batavia. *Pl. enl.* 791, *fig.* 1.

Petite perruche de l'île de Luçon. *Voy. à la nouv. Guinée*, *pag.* 78, *pl.* 41.

Elle eſt un peu plus groſſe & ſur-tout d'une forme plus alongée que le *moineau* de Guinée. M. Sonnerat, qui l'a fait connoître, la décrit dans les termes ſuivans : « Elle a la tête, le cou & » le ventre d'un verd-jaunâtre ; il y a ſur les ailes » une bande de la même couleur ; mais chaque » plume qui forme cette bande eſt bordée extérieurement de bleu ; les petites plumes des ailes » ſont d'un noir-verdâtre ; les grandes ſont d'un » beau noir velouté ; la queue eſt lilas-clair ; près » de ſon extrêmité, elle eſt traverſée par une bande » noire très-étroite ; les pieds ſont gris ; le bec » & l'iris ſont d'un jaune-rougeâtre. »

Avant que M. Sonnerat eût rapporté cette *petite perruche à queue courte*, on me l'avoit donnée comme venant de Batavia. C'eſt probablement d'après l'étiquette qu'elle portoit, que l'ayant fait deſſiner chez moi, on l'a donnée, dans les planches enluminées, comme ſe trouvant à Batavia, mais je ne peux l'aſſurer ; au lieu qu'il eſt très-certain, d'après le témoignage de M. Sonnerat, qu'on la trouve à l'île de Luçon. *Genre LIII.*

PERRUCHE d'Amboine. *Pl. enl.* 61. *Voyez* PERRUCHE A TÊTE BLEUE. *Dixième eſpèce.*

PERRUCHE (petite) de Batavia. *Pl. enl.* 791, *fig.* 1. *Voyez* PERRUCHE AUX AILES VARIÉES.

PERRUCHE de Bengale. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 348. *Voyez* PERRUCHE (petite) A TÊTE COULEUR DE ROSE, A LONGS BRINS.

PERRUCHE de Borneo. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 373. *Voyez* LORI-PERRUCHE ROUGE.

PERRUCHE de Cayenne. *Pl. enl.* 407. *Voyez* PERRICHE PAVOUANE.

PERRUCHE de Cayenne. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 334. *Voyez* PERRICHE A AILES VARIÉES.

PERRUCHE de Cayenne (petite). *Pl. enl.* 56, *fig.* 2. *Voyez* SOSOVÉ (le).

PERRUCHE de Gingi. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 343, *pl. enl.* 239. *Voyez* PERRUCHE (grande) A AILES ROUGEATRES.

PERRUCHE (petite) de Guinée. BRISS. *IV*, *pag.* 387. *Voyez* PERRUCHE A TÊTE B

PERRUCHE de la Caroline. *Pl. enl.* 499.

BRISS. *tom. IV*, *pag.* 350. *V.* PERRICHE JAUNE.

PERRUCHE (grande) de la Chine. *Voy. Ind. & à la Ch. tom. II*, *pag.* 212.

Elle n'eſt pas tout-à-fait ſi groſſe que le *amazone* ; le deſſus du corps eſt d'un verd les petites couvertures du deſſus des jaunes ; la tête, la poitrine & le ventre gris-clair & verdâtre ; la queue eſt en- cette même couleur & d'une teinte plus deſſous ; le bec eſt très-gros & auſſi tête ; l'iris eſt bleuâtre ; les pieds ſont gris.

PERRUCHE de la Guadeloupe. BRISS *pag.* 330. *Voyez* CRIK (le).

PERRUCHE de la Guiane. *Pl. enl.* 16

BRISS. *tom. IV*, *pag.* 331. *Voyez* P PAVOUANE.

PERRUCHE de la Martinique. BRISS *pag.* 356. *Voyez* PERRICHE A GORGE

PERRUCHE de l'île de Bourbon. *Pl* BRISS. *tom. IV*, *pag.* 328. *Voyez* PER DOUBLE COLLIER.

PERRUCHE (petite) de l'île de L *à la nouvelle Guinée*, *pag.* 76. *Voyez* P A TÊTE BLEUE ET A QUEUE COURTE.

PERRUCHE de l'île de Luçon. *Deuxiè Voyage à la nouvelle Guinée pag.* 76. RICA.

PERRUCHE (petite) de l'île de L *à la nouvelle Guinée*, *pag.* 77, *pl.* 40. RUCHES A AILES NOIRES.

PERRUCHE (petite) de l'île de L *à la nouv. Guin. pag.* 78, *pl.* 41. *Voyez* P AUX AILES VARIÉES.

PERRUCHE (petite) de l'île Saint-Th *enl.* 456. *Voyez* TOUI A TÊTE D'OR.

PERRUCHE (petite). de Madagaſca 791, *fig.* 2.

BRISS. *tom. IV*, *pag.* 394. *Voyez* PER TÊTE GRISE.

PERRUCHE de Mahé. *Pl. enl.* 888. RUCHE (petite) A TÊTE COULEUR DE LONGS BRINS.

PERRUCHE de Malac. *Pl. enl.* 887. RUCHE (grande) A LONGS BRINS.

PERRUCHE (petite) de Malaca. *IV*, *pag.* 386. *Voyez* PERRUCHE A T ET A QUEUE COURTE.

PERRUCHE de Pondichery. *Pl. enl.* PERRUCHE A MOUSTACHES.

PERRUCHE des Indes. BRISS. *ton* 341. *Voyez* PERRUCHE A GORGE R

PERRUCHE (petite) des Indes. BR *pag.* 390, *genre LIII.*

Perroquet Indien verd & rouge, de eſpèce. EDW. *tom. I*, *pag. VI*, *pl.*

Cette *perruche* a quelque raport av

uinée ; mais elle eſt plus petite, elle n'a point
ouge à la gorge & elle n'en a à la tête que ſur le
as ; le bas du dos, le croupion & les couvertures
eſſus de la queue ſont rouges ; ces mêmes parties
bleues dans le *moineau de Guinée ;* le reſte du
nage eſt verd ; toutes les pennes de la queue
vertes, au lieu que dans le *moineau de Guinée*,
y a que les deux intermédiaires de cette couleur
ue les latérales ſont vertes, rouges & noires.
bec eſt orangé ; les pieds & les ongles ſont cou-
de chair. On la trouve aux Indes Orientales.
différence de grandeur, celles qui ſe remar-
nt dans le plumage, les climats où l'on trouve
deux *perruches*, que je conſerve l'une & l'autre
que j'ai comparées, m'ont paru des raiſons
ſantes de les regarder comme deux eſpèces
inctes.

ERRUCHE des Indes Orientales. *Pl. enl.* 143.
oyez LORI-PERRUCHE VIOLET ET ROUGE.

ERRUCHE des Moluques. *Pl. enl.* 743. *Voyez*
RRUCHE A TÊTE BLEUE, dixième eſpèce.

ERRUCHE des Philippines. *Pl. enl.* 520, *fig.* 1
nâle, 2 la femelle. *Voyez* COULACISSI.

ERRUCHE (petite) des Philippines. BRISS.
IV, pag. 392. *Voyez* COULACISSI.

ERRUCHE des Savanes : c'eſt le nom qu'on
ne à Cayenne à la *perriche couronnée d'or*,
ez PERRICHE COURONNÉE D'OR.

ERRUCHE des terres Magellaniques. *Pl. enl.*
Voyez PERRICHE ÉMERAUDE.

ERRUCHE (petite) d'Otahiti. *Pl. enl.* 455,
2. *Voyez* ARIMANON (l').

ERRUCHE du Bréſil. BRISS. *tom. IV, pag.*
Voyez PERRICHE COURONNÉE D'OR.

ERRUCHE (petite) du Cap de Bonne-Eſpé-
e. *Pl. enl.* 455, *fig.* 1. *Voyez* PERRUCHE
AILES BLEUES.

ERRUCHE du Japon. BRISS. *tom. IV, pag.*
Voyez PERRUCHE VERTE ET ROUGE.

ERRUCHE (petite) du Pérou. *Pl. enl.* 190,
2. *Voyez* PERRUCHE A TÊTE BLEUE ET A
UE COURTE.

ERRUCHE (petite) du Sénégal. BRISS. *tom.*
pag. 400.
l. enl. 288. *Voyez* PERROQUET A TÊTE GRISE.

ERRUCHE FACÉE DE JAUNE. EDW. *glan.*
49, *chap. XXIV, pl.* 234. *Voyez* APUTÉ-
A.

ERRUCHE HUPPÉE.
erruche rouge huppée de Java. BRISS. *tom. IV,*
381, *genre LIII.*

lle n'eſt pas plus groſſe qu'une *alouette ;* ſa
ue eſt ſi longue qu'elle dépaſſe de dix pouces
iles pliées ; la tête, le cou, le dos, le crou-
, le ventre, les côtés & les jambes ſont d'un
ge-vif ; la gorge eſt griſe ; le devant du cou
a poitrine ſont d'une couleur de roſe-pâle ; les
nes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des
ſont vertes, mêlées de plumes rouges, va-
s elles-mêmes de jaune & de couleur de roſe ;
les pennes des ailes ſont nuancées de ces deux dernières couleurs ; les deux brins du milieu de la queue ſont d'un rouge-vif & les pennes latérales ſont de couleur de roſe-pâle, terminées de bleu mêlé de verd ; une peau d'un blanc-argenté entoure les yeux qui ſont noirs ; le bec eſt gris ; les pieds & les ongles ſont cendrés. Cette jolie *perruche* relève les plumes du ſommet de ſa tête & s'en forme une huppe, ou ſi, comme M. le comte de Buffon le penſe, on doit raporter à cette *perruche* la notice des lettres édifiantes qu'il cite, elle porte ſur la tête une aigrette de trois ou quatre petites plumes, à-peu-près comme l'aigrette du *paon.*

Ces petites *perruches* ſe trouvent à Java dans l'intérieur des terres ; elles volent en troupes, en faiſant grand bruit ; elles ſont jaſeuſes, & quand elles ſont privées, elles répètent aiſément ce qu'on veut leur apprendre. *Lettres édif. ſecond recueil, pag.* 60.

Cette *perruche* eſt du nombre de celles qui ont la queue longue & inégale.

PERRUCHE (petite) HUPPÉE.
BRISS. *tom. IV, pag.* 404, *genre LIII.*

C'eſt d'après Aldrovande que les auteurs ont parlé de cette *perruche ;* elle eſt à-peu-près de la groſſeur du *merle ;* elle a la tête, la gorge, le cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, la poitrine, & tout le deſſous du corps verds ; elle porte ſur le deſſus de la tête ſix plumes, trois plus longues & trois plus courtes, qu'elle peut lever & baiſſer à volonté ; les couvertures & les pennes des ailes & de la queue ſont rouges ; eſt-ce un *lori*, eſt-ce un *kakatoës* ou une *perruche?* La deſcription d'Aldrovande, qui d'ailleurs ne parle pas du lieu où cet oiſeau ſe trouve, a paru à M. le comte de Buffon trop incomplette pour pouvoir rien ſtatuer à cet égard. Il ne fait qu'indiquer cette *perruche* dont la famille ou la ſection ſont inconnues.

PERRUCHE (petite) HUPPÉE du Mexique.
BRISS. *tom. IV, pag.* 405, *genre LIII.*

C'eſt à Séba qu'on doit la connoiſſance de cet oiſeau qui eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *merle ;* le ſommet de la tête eſt orné d'une huppe pourpre ; le tour des yeux eſt bleu ; la gorge eſt jaune ; le cou eſt d'un rouge qui s'étend ſur tout le reſte du corps où il eſt plus vif & plus foncé ; les jambes ſont d'un bleu-clair ; les couvertures des ailes ſont de cette dernière couleur & leurs pennes ſont vertes, bordées de blanc ; la queue eſt d'un rouge-vif & foncé ; le bec eſt jaune ; les pieds & les ongles ſont d'un cendré-gris. Séba dit qu'on trouve cette *perruche* au Mexique : cependant elle paroîtroit d'après ſa couleur dominante appartenir à la famille des *loris ;* d'un autre côté ſa huppe la rapproche des *kakatoës ;* ne décidons donc pas à quelle famille elle appartient, & imitons à cet égard le ſilence qu'a gardé M. le comte de Buffon ; non-ſeulement je crois qu'on peut douter ſur le témoi-

guage de Séba ſi cette *perruche* eſt du Mexique ; mais ſa deſcription préſente un enſemble ſi extraordinaire, dont les parties ſe rencontrent ſi peu liées enſemble dans les autres *perroquets* connus, que je penſe qu'il y a quelque choſe d'exagéré dans la deſcription de celui-ci, qui paroît une ſorte de merveille.

PERRUCHE JAUNE.

Perruche jaune d'Angola. BRISS. *tom. IV, pag.* 371, *genre LIII.*

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur d'une *tourterelle;* la tête, la gorge, le cou, la poitrine, le ventre les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un jaune-orangé ; le dos, les plumes ſcapulaires & les petites couvertures du deſſus des ailes ſont variés de taches d'un verd-jaunâtre ſur fond jaune ; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un jaune-verdâtre ; le tour des yeux, les côtés & les jambes ſont rouges ; les grandes couvertures du deſſus des ailes les plus éloignées du corps ſont bleues ; les pennes de l'aile ſont de cette dernière couleur en-deſſus, & du côté extérieur, mais leur côté intérieur eſt jaunâtre ; les pennes de la queue ſont d'un verd-jaunâtre, excepté le bord extérieur des trois pennes latérales de chaque côté qui eſt bleu ; la queue eſt étagée également ; une peau nue, d'un cendré-clair entoure les yeux ; l'iris eſt d'un jaune-obſcur ; le bec eſt d'un cendré-verdâtre ; les pieds & les ongles ſont rougeâtres.

PERRUCHE JAUNE d'Angola. BRISS. *tom. IV, pag.* 371. *Voyez* PERRUCHE JAUNE.

PERRUCHE JAUNE de Cayenne, *pl. enl.* 525. *Voyez* GUAROUBA.

PERRUCHE JAUNE du Bréſil. BRISS. *tom. IV, pag.* 363. *Voyez* GUAROUBA.

PERRUCHE JAUNE du Mexique. BRISS. *tom. IV, pag.* 370. *Voyez* GUAROUBA dont cette *perruche* paroît une variété.

PERRUCHE ILLINOISE. *Pl. enl.* 528.

BRISS. *tom. IV, pag.* 353. *Voyez* APUTÉ-JUBA.

PERRUCHE LORRI.

Perruche variée des Indes Orientales. *Pl. enl.* 552.

Perruche variée des Indes. BRISS. *tom. IV, pag.* 366, *genre LIII.*

Lorri perruche. EDW. *tom. IV, pag.* & *pl.* 174.

Elle n'eſt pas tout-à-fait auſſi groſſe que la *perruche commune ;* ſa longueur n'eſt que d'environ huit pouces ; la partie ſupérieure de la tête eſt d'un noir-bleu éclatant ; une bande, en forme de croiſſant, d'un rouge-vif, s'étend ſur le derrière de la tête, gagne les côtés & s'avance en pointe juſqu'aux yeux ; une tache d'un noir-bleu eſt placée ſur chaque côté de la tête derrière les yeux, & par-delà cette tache il y en a une autre longitudinale & jaune ; les côtés de la tête, au-deſſous des yeux, la gorge, le devant du cou & la poitrine ſont d'un rouge-vif ; chaque plume de la poitrine eſt cependant bordée au bout d'un verd-noirâtre ; le deſſus du cou, le dos, le croupion, les ſcapulaires, les couvertures du deſſus de la queue, le ventre, les jambes & l ſont verds ; les plumes du dos & celles d ſont bordées de jaune à leur extrémité ; verte, mais quelques unes des pennes les plus du corps ſont bordées de jaune ; la queue en-deſſus, doublée de rouge & terminée en de verd-jaunâtre ; les pennes ſont étagées ment & vont en diminuant des intermédi latérales ; une peau nue & cendrée en yeux ; l'iris eſt d'un orange-rougeâtre ; l d'un orangé-clair ; les pieds & les ongles cendré-foncé.

PERRUCHE POUX DE BOIS.

Nom qu'on donne vulgairement à C l'*aputé-juba. Voyez* APUTÉ-JUBA.

PERRUCHE ROUGE d'Amboine. *Pl.* BRISS. *tom. IV, pag.* 378. *Voyez* LORI-PE TRICOLOR.

PERRUCHE ROUGE HUPPÉE de Jav *tom. IV, pag.* 381. *Voyez* PERRUCHE H

PERRUCHE ROUGE des Indes. BRISS *pag.* 376. *Voyez* LORRI-PERRUCHE VI ROUGE.

PERRUCHE SOURIS.

Perruche à poitrine griſe. Pl. enl. 768.

Elle eſt de la ſection des *perruches à lon étagée également ;* ſa longueur totale eſt dix pouces, ſa groſſeur à-peu-près celle *ruche commune ;* le front, la gorge, le d cou & la poitrine ſont d'un gris de ſouris du plumage eſt d'un verd-jaunâtre, excep qui ſont d'un verd plus pur ; le bec eſt gr les pieds ſont gris.

C'eſt une eſpèce nouvelle dont on i pays natal. *Genre LIII.*

PERRUCHE VARIÉE d'Amboine. BR *IV, pag.* 364. *Voyez* PERRUCHE A TÊTE dixième eſpèce.

PERRUCHE VARIÉE des Indes. BRISS. *pag.* 366. *Voyez* PERRUCHE-LORRI.

PERRUCHE VARIÉE des Indes Orien *enl.* 552. *Voyez* PERRUCHE-LORRI.

PERRUCHE VERTE (petite) de Cay *enl.* 359. *Voyez* PERRICHE A AILES V

PERRUCHE VERTE ET ROUGE.

Perruche du Japon. BRISS. *tom. IV,* *genre LIII.*

Cette *perruche*, de la famille de cell la queue longue & inégale, a d'abord é par Aldrovande ſur un deſſin appor voyageurs japonois, & les auteurs en parle d'après Aldrovande ; mais comme ainſi que ceux dont il faiſoit partie & été déjà queſtion pluſieurs fois, eſt fort peut douter & du lieu où ſe trouve ce & même de ſon exiſtence ; je me contei de remarquer qu'elle eſt à-peu-près de de la *perruche commune ;* que ſon pluma

rouge & d'un peu de bleu ; que le
ſur le deſſus du corps, le rouge au-
queue ; que le bleu colore le haut
urs pennes ; que de chaque côté il y a
la même couleur près de l'œil ; que
nes du milieu de la queue ſont vertes
tige blanche ; que les latérales ſont
s noires, & cette deſcription de la
our faire ſuſpecter le deſſin entier.

HAT-HUANT. Briss. *tom. I, pag.*
ÉFFRAIE.

AT-HUANT PLOMBÉ. Bel. *Port. d'oiſ.*
ez Effraie.

RIARD. *Voyez* Pierre-garin.

OLIBRI. Du Tert. *Hiſt. des Antil.*
U-MOUCHE HUPPÉ.

EUIL (le).

tbeillard donne le nom de *petit deuil*,
ouleurs du plumage, à une *méſange*
Cap de Bonne-Eſpérance par M. Son-
tête, le cou, le deſſus & le deſſous du
s-clair ; les pennes des ailes noires,
lanc ; la queue noire deſſus, blanche
conſtruit ſon nid à-peu-près comme la
gue queue ; mais avec encore plus d'art
que une place ou logette à part, dans
âle ſe tient pendant que la femelle
XLI.

UC. *Voyez* Scops.

de la Caroline. Briss. *tom. I, pag.*
COPS.

NGOULEVENT TACHETÉ de
yez Ibijau.

IBOU. Catesb. *tom. I, pag. 7, pl.*
OPS.

BOU. Edw. *glan. pag. 39, pl. 228.*
ÊCHE.

OUIS. *Voyez* Teité.

ÉNAGE. *Voyez* Perruche a tête

OINE. *Voyez* Mésange (groſſe).

OINEAU. *Voyez* Friquet.

MOUCHET. *Voyez* Fauvette

OIR-AURORE.

he d'Amérique. *Pl. enl.* 566, *fig.* 1,
femelle.

II, pag. 383, *genre XXIV.*

ol de murraille de l'Amérique. Cat.
pl. 67.

uche a quatre pouces quelques lignes
, ſept pouces de vol. Il n'eſt pas auſſi
ec-figue ; la tête, la gorge, le cou,
oupion, les plumes ſcapulaires, les
du deſſus des ailes & de la queue ſont
trine & les côtés ſont d'un bel orangé ;
s'étend, mais en pâliſſant, ſur le
ambes & les couvertures du deſſous
; les grandes pennes des ailes ſont
noires ; les moyennes ſont orangées dans leur première moitié & noires dans la ſeconde ; de celles de la queue, les deux du milieu ſont noires & les autres ſont, comme les pennes moyennes des ailes, d'abord orangées & terminées enſuite de noir qui remonte au tiers de leur longueur ; le bec eſt noirâtre ; les pieds & les ongles ſont bruns.

La femelle a de couleur brune tout ce qui eſt noir dans le mâle, & d'un blanc-jaunâtre ce que celui-ci a d'orangé.

Cette eſpèce de *gobe-mouche* ſe trouve à la Caroline, à la Jamaïque & à Saint-Domingue.

PETIT ROSSIGNOL DE MURAILLE d'Amérique. Cat. *tom. I, pag.* & *pl.* 67. *Voyez* Petit noir-aurore.

PETIT SIMON.

Les habitans de l'île de Bourbon appellent *petit ſimon*, un oiſeau du genre des *figuiers* que M. Briſſon a nommé *figuier de l'île de Bourbon*, *tom. III*, *pag.* 510, *pl. XXVIII*, *fig.* 3, *genre XLe*, & qu'on a repréſenté, *pl. enl.* 705, *fig.* 2, ſous le nom de *figuier de Madagaſcar.*

Il n'eſt pas plus gros que le *roitelet ;* il a le deſſus de la tête & du cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes & de la queue d'un gris-brun ; la gorge, le devant du cou, la poitrine & tout le deſſous du corps d'un blanc-jaunâtre ; les pennes des ailes brunes, bordées de gris-brun du côté extérieur, de gris-blanc, ſale & jaunâtre du côté intérieur ; celles de la queue ſont de cette dernière couleur ; le bec, les pieds & les ongles ſont gris-bruns.

TETIT TOURD. *Voyez* Grive.

PETITE CHOUETTE. *Voyez* Chevêche.

PETITE FAUVETTE. *Voyez* Passerinette.

PETITE JAJEUSE. *Pl. enl.* 637. *Voyez* Tirica.

PETITE PERRUCHE BRUNE du Bréſil, Briss. *tom. IV, pag.* 403. *Voyez* Anaca (l').

Petite perruche jaune du Bréſil. Briss. *tom. IV, pag.* 399. *Voyez* Jendaya (le).

Petite perruche du Bréſil. Briss. *tom. IV, pag.* 382. *Voyez* Tirica.

Petite perruche maipouri de Cayenne. *Pl. enl.* 527. *Voyez* Maipouri.

PETRA. *Voyez* Friquet.

PETREL.

Les *petrels* ſont des oiſeaux palmipèdes ; on ne les trouve qu'en mer, & rarement à terre où ils ne viennent que pour faire leur ponte. M. le comte de Buffon diſtingue deux familles de *petrels ;* il nomme les uns ſimplement *petrels* & les autres *petrels puffins.* Ces deux familles diffèrent par la conformation du bec ; elle a paru à M. Briſſon aſſez remarquable pour qu'il ait fait de ces deux familles deux genres ſéparés ; les *petrels* compoſent le C^e genre de ſa méthode ; leurs caractères ſont :

Quatre doigts, dont les trois antérieurs ſont

joints enſemble par des membranes entières, & le poſtérieur eſt ſéparé :

Les jambes avancées vers le milieu du corps, hors de l'abdomen & plus courtes que le corps :

Le bec ſans dentelures, preſque cylindrique.

Le bout de la mandibule ſupérieure crochu, & celui de la mandibule inférieure comme tronqué :

La partie inférieure des jambes dégarnie de plumes.

Les *petrels-puffins*, que M. Briſſon nomme ſimplement *puffins*, dont il compoſe le XCIX^e^ genre de ſa methode, ont le bout des deux mandibules crochu, & d'ailleurs tous les mêmes caractères que les *petrels*.

Mais l'enoncé à l'égard du bec dans les caractères employés par M. Briſſon, ne donne pas une idée exacte de la conformation de cette partie qui eſt formée de quatre pièces & dont deux, comme des morceaux ajoutés, compoſent les extrêmités des mandibules.

Les *petrels* & les *puffins* ont les mêmes habitudes & la même manière d'exiſter, ce ſont de tous les oiſeaux marins ceux que les navigateurs ont rencontrés le plus avant en mer, ſoit du côté des pôles, ſoit ſous les autres zones ; ſur les mers calmes, comme ſur les mers les plus agitées dont ces oiſeaux ne paroiſſent point redouter la violence ; ils ont la facilité de ſe repoſer ſur les flots au milieu des tempêtes, & celle de courir legèrement ſur la ſurface de l'eau, en s'y ſoutenant à la faveur de leurs ailes & en frappant précipitamment les flots du plat de leurs pieds ; trouvant toujours en mer un élement qui leur convient, ils ne la quittent que pour le temps de la ponte ; ils placent leur nid dans des trous de rochers fort eſcarpés, & ils y nourriſſent leurs petits en dégorgeant le poiſſon à demi-digère qu'ils ont pris en mer & qui eſt leur nourriture en tout temps ; lorſqu'on les ſurprend ſur leurs œufs ils rejettent une huile qui eſt le produit de leur digeſtion, & comme ils ne laiſſent pas de la lancer loin, quelquefois les matelots qui graviſſent le long des rochers pour ſurprendre ces oiſeaux, ſe trouvent aveuglés pour le moment par l'huile qu'ils rejettent & il en arrive d'aſſez fréquens accidens.

Les *petrels* & les *puffins* ont les ailes très-longues, cependant ils s'élèvent peu & ils ne volent guère qu'en raſant la ſurface de l'eau ; on les voit rarement à la côte, & ce n'eſt qu'en haute mer qu'on en rencontre beaucoup ; cependant il arrive quelquefois que ces oiſeaux, emportés peut-être par des coups de vent & perdant enſuite leur route, paroiſſent ſur les eaux douces dans l'intérieur des terres, très-loin de la mer ; comme nous aurons lieu de l'obſerver en parlant des eſpèces en détail.

PÉTREL. Briss. *tom. VI, pag.* 140. *Voyez* OISEAU DE TEMPÊTE.

PÉTREL ANTARCTIQUE ou DAMIER BRUN.

Ce *pétrel* reſſemble au *damier* ; à l'exception de la couleur de ſon plumage, dont les n lieu d'être noires, ſont brunes ſur fond l ne le trouve que ſous les hautes latitude où il a été obſervé par le capitaine Cook fait la deſcription ſuivante : « il eſt à-pe » la grandeur d'un gros *pigeon* ; les pl » tête, du dos & une partie du côté ſupé » ailes ſont d'un brun-léger : le ventre » ſous des ailes ſont blancs ; les plumes » ſont blanches auſſi, mais brunes à l Je remarquai, ajoute le même navigat » ces oiſeaux avoient plus de plumes que » même genre) que nous avions vu » nature a pris ſoin de les vêtir ſuivan » qu'ils habitent : nous n'avons trouvé » que parmi les glaces, & lorſque plus » eſpèces du même genre, commune » latitudes inférieures, & en particulie » *damier*, ne paroiſſent plus ».

Mais on ceſſe de voir des *pétrels* a qui ſont, de tous les oiſeaux, ceux qui le plus violent degré de froid, lorſqu'on de cette glace fixe dont la couche s bien loin dans les régions polaires du auſtral.

PETREL BLANC & NOIR ou le DAMI *Pl. enl.* 964.

Pétrel tacheté, appellé vulgaireme Briss. *tom. VI, pag.* 146, *genre C.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *pig* ſa longueur eſt de quatorze pouces ; deux pieds ſept pouces, & ſes ailes plie la queue d'environ un pouce ; la tête, le cou & la gorge ſont noirâtres ; le dos, le les ſcapulaires & les couvertures du de deſſous de la queue ſont d'un beau blan plume étant terminée par une tache noi vant du cou & le deſſous du corps ſo excepté quelques taches noires ſur les petites couvertures du deſſus des ailes & les plus éloignées du corps ſont noir moyennes & les grandes, qui occupent ſont noirâtres, bordées de blanc du côté entin, les grandes & les plus proches du blanches, terminées par une tache noire.

Les différentes taches diſtribuées avec ſur le corps de ce *pétrel*, lui ont valu l *damier* : les pennes des ailes ſont blan minées de noirâtre, qui occupe d'au d'eſpace, que les plumes ſont plus p corps ; les pennes de la queue ſont c même ; le bec eſt noir ; les pieds, les membranes ſont noirâtres ; les ongles n

Le *damier* ſe trouve ſur les mers anta s'élève aux plus hautes latitudes, ſuivan vations du capitaine Cook. on le t ment avant d'avoir paſſé le tropique, qu'aux environs du Cap de Bonne-Eſpé le rencontre en nombre ; on le retrou rique à la latitude correſpondante.

s *damiers* raſent en volant la ſurface de l'eau
ouillent leurs pieds de temps en temps ; ils ſe
nblent ſouvent le ſoir autour des vaiſſeaux
la poupe, où on les voit nâger avec aiſance
un air familier ; on les entend auſſi voler à
heure de nuit ; on croit qu'ils ſe nourriſſent
ai de poiſſon, qu'ils ramaſſent en raſant la
ce de la mer ; néanmoins ils s'acharnent, avec
utres oiſeaux, ſur les cadavres des *baleines ;*
ue les *damiers* ſont pris, ils ne marchent
erre qu'en ſautillant, & leurs longues ailes
mpêchent de prendre leur eſſor ; ils ne ſont
& en poſſeſſion de leurs facultés que ſur
ots ; ils volent en troupes ; mais on prétend
chaque male eſt aparié avec ſa femelle pour
urs ; qu'ils ont l'un pour l'autre l'attachement
us tendre ; qu'ils partagent la nourriture qu'ils
ontrent, & que, ſi l'un des deux vient à périr,
re donne long-temps des ſignes de regret, en
nant auprès du corps de celui qui a été tué, &
bequetant.

ÉTREL BLANC ou PÉTREL DE NEIGE.

e *pétrel de neige* a été obſervé p r le capitaine
k dans les mers auſtrales ; il habite, ainſi que le
l brun, dans ces triſtes parages couverts de
es flottantes : ſa groſſeur eſt celle d'un *pigeon ;*
le bec d'un noir bleuâtre ; les pieds bleus, &,
ant la manière dont s'exprime les navigateurs
l'ont vu, il paroît que tout ſon plumage eſt
c.

ÉTREL BLEU.

es *pétrels bleus* ne ſe rencontrent que dans les
s auſtrales, depuis les ving-huit ou trente de-
& au-delà, dans toutes les latitudes, en allant
s le pôle : M. Cook en vit juſqu'au cinquante-
tième degré ; ils ſont un peu moins grands que
pétrels blancs ; tout le deſſus du corps eſt d'un
-bleu, coupé en travers par une bande plus
cée, qui s'étend auſſi ſur les ailes ; le ventre eſt
n blanc-bleuâtre, & le bout de la queue d'un
u-foncé ou noirâtre. Ces *pétrels* ont le bec très-
ge & la langue fort épaiſſe ; ils ſont couverts
ne grande quantité de plumes, qui, ſuivant
ſervation de M. Forſter, naiſſent deux à deux
la même racine.

Les navigateurs anglois retrouvèrent à la nou-
le Zélande les *pétrels bleus* raſſemblés en grand
mbre pour nicher ; ils étoient au milieu des
is dans des trous en terre, ſous des racines
rbres, dans les crevaſſes des rochers ; le bruit
ils faiſoient reſſembloit au croaſſement des *gre-
tilles ;* aucun ne ſe montroit pendant le jour,
is ils voloient beaucoup pendant la nuit.

M. Cook parle d'un *pétrel bleu* qui n'a pas le bec
ſi large que le précédent, & dont la queue eſt
nte de blanc à l'extrêmité, au lieu de bleu-
irâtre.

PÉTREL CENDRÉ.

BRISS. *tom. VI, pag.* 143, *pl. XII, fig.* 2,
re C.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'une *poule :* ſa longueur eſt d'un pied cinq pouces ; ſon vol de trois pieds quatre pouces ; tout ſon plumage eſt blanc, excepté les plumes ſcapulaires & le deſſus du corps qui ſont d'un cendré-bleuâtre ; les petites couvertures du deſſus des ailes & les grandes les plus proches du corps ſont de cette même couleur : les pennes des ailes ſont du même cendré que le deſſus du corps, & les intermédiaires ſont blanches du côté intérieur ; les pennes de la queue ſont d'un gris-blanc ; la plus extérieure de chaque côté eſt blanche ; le bec & les pieds ſont rouges dans l'oiſeau vivant, ſuivant ce qu'on en raporte dans la collection académique ; mais le bec de l'individu mort, décrit par M. Briſſon, étoit d'un gris-clair avec le bout jaunâtre & les narines brunes ; les pieds étoient gris.

On trouve les *pétrels* de cette eſpèce depuis le ſoixante-deuxième degré de latitude nord, juſques vers le quatre-vingtième ; ils volent entre les glaces de ces parages, & leur fuite de la pleine mer, vers les côtes, pour chercher un abri, paſſe pour l'indice d'un orage prochain.

Ils ſuivent les barques de pêcheurs & s'acharnent ſur les *baleines* qui ont été harponées, avec tant d'âpreté, qu'ils ſe laiſſent tuer un à un à coup de bâton.

PÉTREL DE NEIGE. *Voyez* PÉTREL BLANC.

PÉTREL (le très-grand).

Quebrantahueſſos des Eſpagnols.

C'eſt d'après M. Forſter, que M. le comte de Buffon range cet oiſeau parmi les *pétrels ;* il eſt de la grandeur de l'*albatros*. Le nom que les Eſpagnols lui ont donné, ſignifie *briſeur d'os*, & eſt ſans doute relatif à la force de ſon bec. Nous n'avons point de deſcription de ce grand *pétrel* aſſez exacte, pour la raporter. M. Forſter dit que les matelots l'appelloient *mère carey*, le mangeoient & le trouvoient aſſez bon.

PÉTREL-PUFFIN.

Puffin. Pl. enl. 962.

Idem. BRISS. *tom. VI, pag.* 131, *genre XCIX.*

Nous avons remarqué, en parlant du *pétrel*, que le *puffin* n'en diffère qu'en ce qu'il a l'extrémité des deux mandibules courbée en en-bas. *Voyez* PÉTREL.

« Le *pétrel-puffin* a quinze pouces de longueur » totale ; il a la poitrine & le ventre blancs ; une » teinte de gris jettée ſur tout le deſſus du corps, » aſſez claire ſur la tête, & qui devient plus foncée » & bleuâtre ſur le dos ; ce gris-bleu devient tout- » à-fait noirâtre ſur les ailes & la queue ; de manière » cependant que chaque plume paroît frangée ou » feſtonnée d'une teinte plus claire ».

Cette deſcription eſt copiée de l'ouvrage de M. le comte de Buffon.

Le bec eſt jaunâtre & ſon crochet eſt noirâtre ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes ſont jaunâtres ; les ongles noirâtres.

« Ces oiſeaux, dit M. le comte de Buffon, ap-
» partiennent à nos mers & paroiſſent avoir leur
» rendez-vous aux îles *Sorlingues ;* ils y arrivent
» en foule au printemps, & commencent par faire
» la guerre aux *lapins*, qui en ſont les ſeuls habi-
» tans ; ils les chaſſent de leurs trous pour y nicher ;
» ils ne pondent qu'un ſeul œuf, ſelon Willugby ;
» dès que le petit eſt éclos, la mère le quitte
» de grand matin, pour ne revenir que le ſoir, &
» c'eſt pendant la nuit qu'elle le nourrit, en le
» gorgeant par intervalles, de la ſubſtance du
» poiſſon qu'elle pêche tout le jour à la mer ».

M. Briſſon décrit, *tom. VI, pag.* 134, ſous le nom de *puffin cendré*, un *pétrel-puffin*, qui diffère du précédent, principalement en ce qu'il a la queue blanche, le bec noir, les pieds d'un gris-brun, & qui d'ailleurs reſſemble aſſez au *pétrel-puffin*, pour paroître n'en être qu'une variété.

PÉTREL-PUFFIN BRUN.

Puffin du Cap de Bonne-Eſpérance. BRISS. *tom. VI, pag.* 137, *genre XCIX.*

Ce *puffin*, décrit par Edwars, eſt à-peu-près de la groſſeur du *corbeau ;* tout le corps eſt revêtu de plumes d'un brun-noirâtre ; les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſous & du deſſus, tant des ailes que de la queue, ſont de ce même brun, ainſi que les pennes ; le bec eſt jaunâtre ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes ſont brunes, les ongles ſont noirs.

PÉTREL-PUFFIN GRIS-BLANC de l'île Saint-Kilda, ou FULMAR.

« *Fulmar* eſt le nom que cet oiſeau porte à l'île
» Saint-Kilda : il nous paroit qu'on peut le regar-
» der comme étant d'une eſpèce très-voiſine de
» celle du *pétrel puffin :* ces deux eſpèces ne dif-
» fèrent entr'elles qu'en ce que le *pétrel-fulmar* a le
» plumage d'un gris-blanc ſur le deſſus du corps,
» au lieu que l'autre l'a d'un gris-bleuâtre ». *Genre XCIX.*

Cette deſcription eſt copiée de l'ouvrage de M. le comte de Buffon.

PETREL TACHETÉ. BRISS. *tom. VI, pag.* 146. *Voyez* PÉTREL BLANC & NOIR.

PETUVE. *Voyez* DUC.

PHALAROPE.

M. le comte de Buffon donne une idée très-juſte des *phalaropes*, en diſant que ce ſont des *cincles* ou *guignettes* à pieds de *foulque ;* ils ont en effet à-peu-près la taille & l'extérieur de ces premiers oiſeaux & les pieds des ſeconds. Voici les caractères que leur aſſigne M. Briſſon, qui en fait le LXXXIXe genre de la méthode.

Les *phalaropes* ont quatre doigts, trois devant, un derrière, garnis dans toute leur longueur de membranes fendues & feſtonées :

Le bec mince & droit ; la mandibule ſupérieure courbée en en-bas vers le bout.

A ces caractères eſſentiels, M. Briſſon ajoute que les *phalaropes* ont la partie inférieure des jambes dégarnie de plumes ; que dans quelques eſpèces, la courbure du demi-bec ſupérieur eſt ſin[gu]lière.

Ce ſont des oiſeaux de rivage qui appartien[nent] aux pays les plus froids de l'ancien & du nou[veau] continent ; cependant ils s'éloignent quelquefois de leur demeure ordinaire, & l'on en a vu en Ang[le]terre dans le comté d'Yorck.

PHALAROPE. BRISS. *tom. VI, pag.* 12[6]

PHALAROPE A FESTONS DENTELÉS.

PHALAROPE BRUN. BRISS. *tom. VI*, p[ag.] *Voyez* PHALAROPE CENDRÉ.

PHALAROPE A FESTONS DENTELÉS.

Phalarope. BRISS. *tom. VI, pag.* 12[6], *LXXXIX.*

Tringa gris-de-fer aux pieds de poule d'eau de beccaſſine. EDW. *glan. tom. II, pag.* 206, [pl.]

Il eſt un peu plus petit que le *rale d'eau* : [la] groſſeur eſt d'environ huit pouces ; les mem[bres] qui bordent ſes doigts ſont diviſées en [trois] lobes & bordées d'une dentelure très-fine, [qui] le diſtingue des autres oiſeaux du même genre ; les membranes ſont liſſes & entières ; il a [le] met de la tête noirâtre ; le front, les [côtés] la gorge, le devant du cou, la poitrine, le [ventre] le haut des jambes, les côtés, les couver[tures] deſſous de la queue blancs ; le deſſus du c[ou] dré ; le dos & le croupion couverts de plu[mes] râtres, bordées de cendré-bleuâtre ; les pe[tites] vertures du deſſus des ailes d'un brun-ob[ſcur] moyennes noirâtres, bordées de blanc : les [plus] auſſi noirâtres & terminées de blanc, ce q[ui] ſur les ailes une bande tranſverſale de ce[tte] leur ; les grandes pennes des ailes noirâtr[es] leur tige blanche ; les premières des m[oyennes] tout-à-fait blanches ; les plus proches du c[orps] râtres, bordées de blanc des deux côtés ; le[s] de la queue noirâtres, bordées de cendré[es] bec un peu applati horizontalement & [noir] partie nue des jambes, les pieds, les doi[gts] membranes & les ongles cendrés.

Ce *phalarope* a été tué ſur les côtes d'An[gle]terre dans la province d'York.

PHALAROPE CENDRÉ.

Phalarope de Sibérie. *Pl. enl.* 766.

Phalarope brun. BRISS. *tom. VI, pag. LXXXIX.*

Tringa aux pieds de foulque. EDW. *tom. pl.* 46. (C'eſt la femelle).

Phalarope cendré. BRISS. *tom. VI, pag.* [12]

Tringa mâle aux pattes de la foulque d'[Eu]rope. tom. III, pag. & pl. 143. (C'eſt le mâle [de] M. Edwars, à qui l'on doit la première [con]noiſſance de ces oiſeaux, raporte lui-même le [ſujet] de la *pl.* 26).

Le *phalarope cendré* a environ huit [pouces] longueur ; ſes ailes pliées ſont égales & pa[ſſent] queue ; il a tout le deſſus de la tête, le [derrière] cou & le deſſus du corps d'un gris légèrement [mêlé] brun & de noirâtre ſur le dos : il porte ſu[r] du cou un demi-collier blanc entouré

gé ; le devant du cou eſt gris, & tout
corps eſt blanc ; les pennes des ailes
ordées de blanc du côté extérieur.
ope *brun*, qui eſt la femelle, ſelon
ou un jeune, a le deſſus de la tête
s & la gorge blanches ; le cou cendré
e partie, ſa portion inférieure & anté-
, le croupion, tout le deſſus du corps
mbre bordé d'une couleur plus claire ;
le ventre, le haut des jambes & les
; l'un & l'autre *phalarope* ont le bec
e nue des jambes, les doigts & leurs
ouleur de plomb, & les ongles noirs.
uve dans les pays les plus froids de
eptentrionale, & le *phalarope cendré*
voyé de Sibérie.
PE de Sibérie. *Pl. enl.* 766. *Voyez*
E CENDRÉ.
PE ROUGE.
rouſſeâtre. BRISS. *tom. VI, pag.* 20,
IX.
ge aux pattes de la foulque d'eau. EDW.
& pl. 142.
ur eſt d'environ huit pouces ; il a le
tête, du cou, le dos, la gorge d'un
cheté de noirâtre ; de chaque côté de
eſſus des yeux, une bande longitudi-
ouſſeâtre clair ; le croupion blanc,
oirâtre ; le devant du cou & le deſſous
n rouge de brique ; les grandes cou-
leſſus des ailes noirâtres, terminées de
i forme ſur l'aile une bande tranſver-
dernière couleur ; les grandes pennes
res & les moyennes de la même cou-
ordées extérieurement & terminées de
lus près du corps noirâtres & bordées de
out autour ; les pennes de la queue
rdées de rouſſeâtre ; le bec orangé, noir
ité ; la partie nue des jambes, les pieds,
urs membranes & les ongles d'un brun-
n le trouve à la Baie d'Hudſon.
PE ROUSSEATRE. BRISS. *tom. VI*,
ez PHALAROPE ROUGE.
R. *Voyez* RAMIER.
OPTÈRE ou FLAMANT.
l'Amérique. *Pl. enl.* 63.
BRISS. *tom. VI, pag.* 532, *pl. XLVII, CXIII.*
en vieux langage.
ou *Flambant.* BEL. *hiſt. nat. des oiſ.*

Hiſt. de l'Acad. tom. III, part. III, pl. 9.
ır les habitans de la Guiane ;
terus en Latin ;
en Eſpagnol ;
en Anglois.
phenicoptere, dérivé du nom que les
ent donné à l'oiſeau que nous nommons
flamant, ſignifie, ſelon ſon étymologie, *oiſeau aux ailes de flamme*, & peint bien le *phenicoptere*, dont les ailes ſont en effet d'un rouge très-vif ; le nom de *flambant*, uſité dans l'ancien langage, donnoit au moins une idée des couleurs du *phenicoptere*, & le mot *flamant*, qui a prévalu, ne préſente aucune idée, ou n'en offre qu'une fauſſe en donnant lieu de croire que cet oiſeau ſe trouve en Flandre, où il n'en a jamais paru.

Le *phenicoptere*, conſidéré ſuivant l'ordre méthodique, a :

Quatre doigts, dont les trois antérieurs ſont joints enſemble par des membranes entières, & le poſtérieur eſt ſéparé.

Les jambes avancées vers le milieu du corps, hors de l'abdomen & plus longues que le corps ; le bec dentelé, courbé en en-bas vers le milieu de ſa longueur.

La mandibule inférieure plus large que la ſupérieure.

La partie inférieure des jambes dégarnie de plumes.

On ne connoît juſqu'à préſent qu'une eſpèce dans ce genre, qui eſt le CXIII^e de la méthode de M. Briſſon.

Le *phenicoptere* a le corps peu épais ; les jambes & le cou exceſſivement longs. Cette diſpoſition & la forme de ſon bec le rendent un oiſeau en quelque ſorte bizarre, mais diſtingué par la beauté de ſon plumage ; il a les pieds palmés, quoiqu'il ne nage pas & qu'il ne fréquente que les rivages.

Les *phenicopteres* diffèrent beaucoup pour la taille & même ils diffèrent pour le plumage ; ceux qu'on voit le plus ordinairement ont quatre pieds quelques pouces du bout du bec à celui de la queue & environ ſix pieds juſqu'à l'extrêmité des doigts ; ils ne ſont guère plus gros que l'*oie domeſtique* ; leur vol eſt de cinq pieds quelques pouces, & les ailes pliées s'étendent juſqu'au bout de la queue : tout le plumage eſt d'un très-beau rouge, plus vif cependant ſur les couvertures des ailes & ſur les ailes mêmes, excepté les grandes pennes qui ſont noires ; les uns ont le bec rouge, les autres l'ont jaune, & tous en ont l'extrêmité noire ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes & les ongles ſont rouges.

Dans le premier âge, le *phenicoptere* eſt varié de blanc & de gris ; il a déja cependant les grandes pennes de l'aile noires ; ſont bec eſt gris ; ſes pieds ſont de cette dernière couleur.

Dans la ſeconde année, la tête, la gorge, le cou & tout le corps ſont d'un rouge foible, ou d'un blanc animé par une teinte couleur de roſe ; les plumes ſcapulaires & les couvertures des ailes ſont d'un rouge très-vif, & c'eſt alors que le *phenicoptere* mérite vraiment le nom que les Grecs lui avoient donné, ou celui d'oiſeau aux ailes de flamme ; le bec & les pieds ſont d'un rouge pâle.

C'eſt à la troiſième année que ce bel oiſeau devient tout rouge, & tel que je l'ai décrit d'abord ; & comme il y en a d'un rouge beaucoup

plus vifs les uns que les autres, il eſt très-probable que ceux qui ont des couleurs plus fortes ſont les plus âgés : pareille au ſi chez un même plumage ſe trouve & les mâles bien mis les plus vivement colorés : tous les *phenicopteres* que j'ai vus venir de l'Amérique m'ont paru en général d'un rouge plus uniforme ſur tout le corps, que ceux qui nous ſont apportés de l'ancien continent, & qui ont au contraire le corps d'un rouge plus foible & les ailes d'un rouge très-vif : encore que ce ſoit à eux proprement & apparemment le nom d'aiſes aux ailes de flamme : ceux de l'Amérique ſont d'un rouge plus foncé & ceux de l'ancien continent d'un rouge roſe vif ſur le corps & pourpré ſur les ailes, les premiers m'ont paru en général plus grands & les ſeconds un peu plus petits ; mais parmi les uns & les autres, il y a beaucoup de différence pour la taille entre les individus : cependant ces différences ne ſont pas ſuffiſantes pour croire qu'il y ait pluſieurs eſpeces de *phenicopteres* ; ceux d'Amérique & ceux de l'ancien continent, les *phenicopteres* de la plus haute taille & ceux qui ſont les moins grands ſont tous certainement de la même eſpece, & les différences qu'on remarque entr'eux ne tiennent qu'à des circonſtances locales & dépendantes probablement des climats.

Le *phenicoptere* habite en général les contrées du midi. On le trouve dans l'ancien continent, depuis les bords de la Méditerranée, juſqu'à la pointe la plus auſtrale de l'Afrique ; les côtes qu'il fréquente en Europe, ſont celles d'Eſpagne, d'Italie, de Languedoc & de Provence, particulierement vers Montpellier & Martigues, & les marais près d'Arles. Les *phenicopteres* ſont très-communs ſur toutes les côtes occidentales de l'Afrique ; on les connoit en Amérique, à Cuba, à la côte de Vénézula, aux îles de Bahama, à Saint-Domingue, aux Antilles, à la Guiane, au Perou, au Chili, &c. Mais dans l'un & l'autre continent, ſi l'on en voit quelquefois dans l'intérieur des terres & dans les regions ſeptentrionales, ce ne ſont que des oiſeaux égarés & hors de leur route : cependant ils ſont voyageurs, mais ſeulement entre les latitudes méridionales. Ils volent ſouvent en troupes très-nombreuſes & quelquefois ils voyagent ſeuls ; ils font leurs nids ſur les terres baſſes & noyées ; ce ſont des amas de terre & de glaiſe, relevés d'environ vingt pouces, dont la baſe reſte plongée dans l'eau & dont le ſommet, à ſec & deſſéché, creux & déprimé, reçoit immédiatement les œufs, ſans aucune ſubſtance intermédiaire ; la femelle les couve les jambes pendantes & tombantes dans l'eau, comme un homme aſſis ſur un tabouret, diſent les voyageurs qui ont vu le *phenicoptere* dans cette occupation : les œufs, au nombre de deux ou trois au plus, ſont blancs, gros comme ceux de l'*oie*, un peu plus alongés ; les petits courent avec une ſinguliere viteſſe peu de jours après leur naiſſance ; mais ils ne volent que quand ils ont acquis à-peu-près toute leur grandeur.

Les *phenicopteres* ſe nourriſſent de mo de vau de poiſſons, d'inſectes aqua cherchent ces alimens en enfonçant la vaſe & en la remuant communément pieds, qu'ils agitent en les levant & l ſans ceſſe ; ils mangent auſſi du poiſſon. ſ ſtures de leur bec leur ſervent égale & retenir tous les alimens qui leur ſont p s'éloignent fort peu des rivages de la fréquentent guère ceux des fleuves qui bocheure ; ſoit qu'ils pêchent ou qu'ils ſ ſur la plage, ils ont l'habitude, quand bandes, ce qui eſt le plus ordinaire, de en une ſeule file ; mais il reſte toujours d'eux en ſentinelle, qui examine ce qui & qui, au beſoin, donne l'alarme par u ſemblable au ſon d'une trompette : alo troupe examine ce dont il s'agit, &, ſi conſtance, elle prend ſon vol, en ob ordre ſemblable à celui des *grues*.

Les anciens regardoient la chair des *ph* comme un mets exquis, & c'eſt encor ment de la plupart des voyageurs : ce Montpellier, où l'on tue quelquefo oiſeaux, ils ſont peu eſtimés comme co mais la diverſité des climats & de la nour apporter beaucoup de différence à cet eg

Quoique très-ſauvage, ou peut-être p dans l'état de liberté, le *phenicoptere* ſ aſſez facilement ; mais il a de la peine tumer à nos climats, où il languit & v temps ; dans quelque pays qu'on le retie il ne paroit pas tenté de ſe reproduir apparence que le défaut d'alimens conve nuit autant en domeſticité, dans nos co la température du climat ; il trempe da pain dont on le nourrit, & il mange pl que de jour. Le bec ſingulier de cet oi cupe pluſieurs ſçavans naturaliſtes & d'hab miſtes, ſans qu'ils ſoient d'accord ſu portion ſupérieure du bec, ou de l'infér mobile & laquelle eſt immobile ; c'eſt point à éclaircir dans l'hiſtoire de cet oiſea & unique dans ſon genre.

PIATS. C'eſt le nom qu'on donne au la *pie*. *Voyez* PIE.

PIAUHAU.

Grand gobe-mouche noir de Cayenne *tom. IV, pag.* 386, *pl. XXXVIII, fig XXIV.*

Grand gobe-mouche noir à gorge Cayenne. *Pl. enl.* 381.

Le *piauhau*, nom repréſentatif du oiſeau, eſt, ſuivant M. Briſſon, du m que les *gobes-mouches* ; mais il eſt d'une au-deſſus de celle des plus grands de c qu'on a d'abord quelque peine à le comme étant du même genre : cepe l'examinant, on lui en reconnoit tous tères, & l'on a, dans un autre genre

e auſſi ſupérieure à celle qui eſt ordi-
pêche pas que les oiſeaux n'aient & les
ıctères génériques & les mêmes habi-
genre dont je veux parler eſt celui du
effet, le *pigeon couronné* de Banda ſur-
être encore plus en groſſeur les plus
ns, que le *piauhau* ne ſurpaſſe les plus
es-mouches ; on peut, à ce premier
en ajouter un plus immédiat, parce
elatif à des oiſeaux qui, comme les
es ſe nourriſſent d'inſectes qu'ils prennent
ces oiſeaux ſont les *têtes-chevres*. Le
au ou grand *tête-chevre* de Cayenne, eſt
auſſi giganteſque à proportion du plus
hevre de la même contrée, que le *piau-*
l'égard du plus petit *gobe-mouche*, &
M. de Montbeillard a non-ſeulement
vec tous les auteurs, ces oiſeaux comme
s au même genre ; mais il a cru même
d & le petit ibigeau, malgré la différence
ille, n'étoient que des variétés de la
ce. On peut donc, ce me ſemble, d'a-
iſons, regarder, avec M. Briſſon, le
mme appartenant au genre des *gobes-*

ıs gros que la *draine ;* ſa longueur eſt
ıces & demi ; il a un pied dix pouces
es de vol ; ſes ailes pliées ſont auſſi
e la queue ; tout ſont plumage, en y
t les ailes & la queue, eſt d'un noir-
epté une tache d'un pourpre éclatant,
la gorge & s'étend ſur le reſte de la
rieure du cou en-devant : le bec eſt de
mbée ; les pieds & les ongles ſont noirs.
lle n'a point de tache pourpre & elle eſt
t noire.
haux volent en bandes ; ils ſont très-
que toujours en mouvement ; ils n'ha-
es bois, & l'on dit que leur apparition
lle des *toucans*, qu'ils ont coutume de

ſont des oiſeaux qui appartiennent éga-
deux continens ; ils habitent les pays
s climats tempérés, & les régions les
s ; mais ils diffèrent dans les diverſes
& les eſpèces ſont beaucoup plus nom-
s les pays méridionaux que dans les terres
ales ; ils ſe nourriſſent aux dépens des
es vers d'inſectes qui vivent à l'intérieur
; les *pics* n'ont pas d'autre nourriture ;
oûte beaucoup de recherches & de fa-
ce qu'elle eſt à-la-fois difficile à décou-
obtenir. Avant de nous étendre davan-
genre de vie que menent les *pics*, exa-
iels ſont les caractères qui les diſtin-
utres oiſeaux.
ont quatre doigts dénués de membranes,
nt & deux derrière, tous ſéparés envi-
leur origine :

Les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon :
Le bec droit & en forme de coin.
La langue très-longue & reſſemblante à un ver de terre :
Les plumes de la queue roides en forme de coin.

Tels ſont les caractères que M. Briſſon aſſigne aux *pics* qui compoſent le XLVIIe genre de ſa méthode.

Ajoutons à ces caractères, que les *pics* ont la tête fort groſſe, les muſcles du cou épais & très-forts ; le bec carré à ſa baſe, canelé dans ſa longueur, d'une ſubſtance compacte, denſe & très-ſolide : que leur langue eſt terminée par un appendice dur, pointu, d'une ſubſtance moyenne entre celle des os & la ſubſtance des cartilages ; qu'ils ont la faculté de darder leur langue & de l'alonger beaucoup hors du bec, & de la retirer précipitamment à l'intérieur ; mouvemens qu'ils exécutent à la faveur de certains muſcles dont la deſcription appartient à l'anatomie ; obſervons que cette faculté d'alonger, de retirer la langue eſt commune aux *pics*, au *torcol*, aux *colybris* & aux *oiſeaux-mouches*, & qu'elle eſt, dans ces différens oiſeaux, le produit d'un méchaniſme ſemblable ; quant aux *pics*, continuons de remarquer que leurs pieds ſont courts, leurs doigts longs & forts, armés d'ongles très-crochus, pointus & fort ſolides ; que leurs pieds ſont puiſſamment muſclés ; enfin que leur queue eſt compoſée de dix pennes fléchies en-dedans, étagées du centre ſur les côtés ; que les barbes en ſont courtes, groſſières & peu flexibles, les tiges groſſes, un peu applaties, dures & roides ; que la queue ſert aux *pics* de point d'appui dans les attitudes différentes qu'ils prennent autour des arbres.

Ces oiſeaux ont le vol court & rapide, les mouvemens bruſques, l'aſpect farouche, la voix rauque, aigue & perçante. Ils s'attachent, à l'aide de leurs pieds, au tronc des arbres, ils y montent, ou ils en deſcendent, ainſi que le long des principales branches, en s'appuyant ſur leur queue, & en frappant, de diſtance en diſtance, avec leur bec, des coups redoublés, & ſi forts que ſouvent on les entend de loin au milieu du ſilence qui règne dans les forêts ; car elles ſont le ſéjour des *pics*, qui ne fréquentent ni les plaines, ni les taillis, & qui ne peuvent trouver à vivre que parmi les hautes futaies.

Lorſque les *pics* ont frappé dans une partie d'un arbre, ils ſe portent précipitamment à la partie oppoſée, pour y ſaiſir les vers que le bruit & l'ébranlement ont mis en mouvement, qui ſe préſentent à l'entrée des trous dans leſquels ils vivent, & qui cherchent dans cette circonſtance à en ſortir ; mais cette manière de chaſſer ne fournit qu'en partie à la ſubſiſtance des *pics*, & peut-être à celle des plus petites eſpèces ; les larves des grands inſectes, retirées plus profondément à l'intérieur des arbres, ſont moins ſenſibles

à l'ébranlement que cauſent les coups dont leur retraite eſt frappée ; elles ne ſortent pas aiſément ; les *pics*, qui, apparemment, ſçavent reconnoître les points qui les recèlent, & qui peut-être en jugent par la trace que le ver né à la ſurface de l'écorce a formée pour pénétrer à l'intérieur, ſe décident à atteindre juſqu'à lui, en rompant les enveloppes qui le couvrent ; c'eſt alors que ces oiſeaux, à force de coups redoublés, entament la ſubſtance du bois, la briſent, la réduiſent en fragmens, & percent juſqu'à la retraite du ver qu'ils ont découvert ſous les fibres qui le cachoient ; ils dardent dans le trou qu'ils ont creuſé leur langue acérée, ils en percent le ver, le retirent & en font leur proie.

Cette manière de vivre exige, comme on vient de le voir, une activité ſans relâche & des travaux rudes & continuels. Auſſi les *pics* ne ceſſent-ils de paſſer d'un arbre à un autre ; ils ſondent, pour-ainſi-dire, ou ils interrogent, ſi l'on veut, le tronc & les principales branches de chaque arbre auquel ils ſe ſont accrochés, & leur examen fait, ils volent à un arbre peu éloigné, en pouſſant leur cri rauque, qu'ils ne manquent jamais de faire entendre dans cette occaſion.

Dans la ſaiſon de nicher, les *pics* agrandiſſent les trous qu'ils ont déjà commencés pour y chercher des inſectes, & c'eſt dans ces trous qu'ils font leur nid ; mais comme il y a de ces oiſeaux preſque auſſi grands qu'une *corneille*, il eſt aiſé de ſentir combien ces grandes eſpèces de *pics* doivent endommager les arbres, tant en les perçant pour y chercher leur pâture, que pour y faire leur nid ; c'eſt ce qui eſt cauſe que ces oiſeaux paſſent pour être très-préjudiciables aux forêts. On peut remarquer, avec M. le comte de Buffon, que les *pics*, quoiqu'ils ſoient ailés, ſont deſtinés à ramper autour des arbres, à y rentrer pour ſe reproduire après en être ſortis, & à ne jamais s'en ſéparer, puiſque ce n'eſt qu'à l'intérieur des arbres qu'ils trouvent la nourriture dont ils ont beſoin & le lieu qu'il leur faut pour établir leur nid.

Il y a des *pics* preſque de la taille de la *corneille*, comme je l'ai déjà dit, & d'autres plus petits que la *méſange*, en même temps qu'on en trouve de tous les degrés de grandeur moyenne entre ces deux extrêmes. La plupart des *pics* ont du rouge au ſommet de la tête ; ce n'eſt cependant quelquefois l'apanage que du mâle, & lui-même n'a point de rouge dans quelques eſpèces.

PIC. BEL. *port. d'oiſ pag.* 74. *Voyez* PIC VERD.

PIC A COU ROUGE.

Grand pic huppé à tête rouge de Cayenne. *Pl. enl.* 612.

« Il eſt un peu plus long que le *pic verd* ; ſon » cou & ſa queue ſont plus alongés ; toute la » tête & le cou ſont garnis de plumes rouges juſque » ſur la poitrine, où des teintes de cette couleur » vont encore ſe confondre avec le beau fauve » qui la couvre, ainſi que le ventre & les flancs ; » le reſte du corps eſt d'un brun-fonc » noir, où le fauve ſe mêle ſur les pe » ailes. Ce *pic* ſe trouve à la Guiane ».

Cette deſcription eſt copiée de l'ornith M. le comte de Buffon ; la planche repr queue de la même couleur que les ailes blanchâtre ; les pieds noirs. *Genre XLVI*

PIC A CRAVATE NOIRE.

Pl. enl. 863.

Il eſt moyen pour la grandeur entre & le *pic verd* ; la tête, la gorge, le cou en-arrière ſont d'un jaune-rouſſeâtr d'une légère teinte de rouge ; le devan & la poitrine ſont d'un beau noir qui em bas du cou par-derrière ; le deſſous du d'un jaune rouſſeâtre ; le dos, les ailes, pion & la queue ſont d'un brun-roux, mordoré, ondé de traits tranſverſals noir pennes des ailes & ſur celles de la queue pointe eſt tout-à-fait noire ; le bec eſt c corne & les pieds ſont gris-cendrés ; le de l'occiput forment une huppe en po le trouve à la Guiane, mais il paroit y *Genre XLVII.*

PIC A GORGE JAUNE de Cayenne. 784. *Voyez* PIC (petit) A GORGE JAUNE

PIC (petit) A GORGE JAUNE.

Pic à gorge jaune de Cayenne. *Pl. e*

C'eſt une eſpèce nouvelle & qui p rare ; ce *pic* eſt moins gros que l'e deſſus de la tête eſt d'un beau rouge ; chaque côté du bec un trait de la mê leur ; les joues, la gorge & le haut du arrière ſont d'un beau jaune ; tout le plumage eſt d'un verd teint d'olivâtre, ſur les parties ſupérieures, & moucheté par écailles, ſur les inférieures, de gris-l occupe le milieu des plumes ; le bec & ſont noirâtres. *Genre XLVII.*

PIC A TÊTE GRISE du Cap de Bon rance. *Pl. enl.* 786, *fig.* 2.

M. le comte de Buffon qui a le pre connoître ce *pic*, en parle dans les ter vans :

« Preſque tous les *pics* ont le plumage » celui-ci ſeul n'a point de couleurs opp » tranchées ; du brun-olivâtre-obſcur » dos, le cou & la poitrine ; le reſte du pl » d'un gris-foncé, & cette couleur griſe » ment plus claire ſur la tête ; on voit » de rouge ſur l'origine de la queue. Ce » pas auſſi grand qu'une *alouette* ».

Suivant la planche enluminée les ailes brun olivâtre, comme le dos, mais plus la queue eſt noirâtre ; le bec & les noirs. *Genre XLVII.*

PIC A TÊTE ROUGE de Virginie. BRI *pag.* 52. *Voyez* PIC A DOMINO ROU

PIC AUX AILES DORÉES.

Pic rayé du Canada. *Pl. enl.* 693.

dem. BRISS. *tom. IV, pag. 72, genre XLVII.*
Grand piver aux ailes d'or. CATESB. *tom. I, pag.*
pl. 18.

l n'eſt pas tout-à-fait auſſi gros que le *pic*
r; ſa longueur totale eſt d'onze pouces; ſon
d'un pied & demi; ſes ailes pliées dépaſſent
eu la moitié de la longueur de ſa queue; il a le
s de la tête & du cou cendrés, le derrière
a tête rouge; les joues, la gorge & le devant
ou d'un fauve-clair; de chaque côté de la
une bande noire, qui paſſe le long de la
oire inférieure & s'étend juſque vers le cou;
s, les plumes ſcapulaires & les petites cou-
res du deſſus des ailes d'un gris-brun, rayé
erſalement de noirâtre; le croupion blanc;
trine, le ventre, les côtés d'un fauve-blan-
e, avec une tache ronde noire à l'extrémité
aque plume; ſur le milieu de la poitrine une
tache noire; les jambes & les couvertures
eſſus & du deſſous de la queue variées de
& de blanc; les grandes couvertures du deſſus
iles brunes, avec leur tige jaune; les pennes
iles brunes en-deſſus, doublées de jaune-pâle,
tige d'un jaune-doré, leur bord extérieur
qué de taches d'un cendré-brun & leur côté
ieur bordé de blanchâtre; les pennes de la
e jaunes en-deſſous & terminées de noir,
âtres en-deſſus & bordées extérieurement de
; la plus extérieure de chaque côté variée de
es blanchâtres ſur ſon bord extérieur; la tige
ces pennes eſt d'un jaune-doré dans ſa pre-
re moitié; enfin leur côté eſt terminée par
x petits filets, caractère particulier à cet oiſeau.
a ſemelle a le deſſus de la tête & du cou d'un
-brun, & l'occiput moins vif qu'il n'eſt dans le
e.

Ce *pic* diffère des autres oiſeaux de ſon genre
quelques traits de conformation & par les ha-
des qui en ſont une ſuite. Nous avons déjà
comment les tuyaux des pennes de ſa queue
erminent; mais ce qui eſt plus remarquable,
bec n'eſt point en forme de coin, il eſt légè-
ent convexe en-deſſus, un peu applati en-
ous, foiblement courbé dans ſa longueur, & il
t en pointe. Cet inſtrument ne paroît pas propre
ntamer la ſubſtance des arbres; il eſt trop foible
r cet uſage, & il n'eſt pas conformé de manière
remplir; auſſi ce *pic* ne grimpe-t-il pas le
g du tronc des arbres, mais il ſe poſe ſur les
nches à la manière des autres oiſeaux, & il eſt
lus ſouvent à terre où il cherche ſa nourriture.
Catesby, qui l'a obſervé & auquel on doit ces
, ne nous dit point s'il a la langue conformée
me les autres *pics*; on le trouve à la Virginie,
Caroline & au Canada; il eſt auſſi fort com-
n à la Louiſiane, d'où on en a beaucoup
oyé depuis quelques années. Les voyageurs
vent s'attacher à remarquer quelle eſt la con-
nation de ſa langue, de quels alimens il ſe
rrit, & comment il les ſaiſit & les prend; ils doi-
vent auſſi obſerver le lieu où il conſtruit ſon nid &
la manière dont il le fait; car il doit néceſſairement
différer des autres *pics* à ce double égard.

PIC, appellé GOERTAN, du Sénégal. *Pl. enl.* 320. *Voyez* GOERTAN.

PIC BLANC de Cayenne. BRIS. *tom. IV, pag.* 81. *Voyez* PIC JAUNE de Cayenne.

PIC CHEVELU de Virginie. *Voyez* EPEICHE ou PIC CHEVELU de Virginie.

PIC d'Auvergne. *Voyez* GRIMPEREAU DE MURAILLE.

PIC (petit) de Cayenne. *Pl. enl.* 786, *fig.* 1.

BRISS. *tom. IV, pag.* 83. *Voyez* PIC (le très-petit) de Cayenne.

PIC (le très-petit) de Cayenne.

Petit pic de Cayenne. *Pl. enl.* 786, *fig.* 1.

Idem. BRISS. *tom. IV, pag.* 83, *genre XLVII.*

C'eſt le plus petit des *pics* connus; il n'eſt pas plus gros que le *roitelet*, ou très-peu plus; ſa longueur eſt de trois pouces trois lignes; ſon vol de ſix pouces; il a le ſommet de la tête rouge; l'occiput noir, pointillé de blanc; les joues brunes & tachetées de blanc; le derrière du cou, le deſſus du corps & les couvertures du deſſus des ailes d'un gris tirant ſur le roux; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps variés de blanc-rouſſeâtre & de brun qui borde les plumes; les pennes des ailes d'un gris tirant ſur le roux, & de plus les moyennes bordées de blanc-rouſſeâtre du côté extérieur; les quatre pennes du milieu de la queue ſont brunes; la latérale de chaque côté, par raport à celles-ci, eſt brune du côté extérieur, & d'un blanc-rouſſeâtre du côté intérieur; les deux plus extérieures de chaque côté ſont brunes de leur origine à la moitié, à-peu-près, de leur longueur; l'autre moitié eſt d'un blanc-rouſſeâtre & terminée de brun; le bec, les pieds & les ongles ſont gris.

La ſemelle n'a point de rouge; tout le deſſus de ſa tête eſt noir; d'ailleurs elle reſſemble en tout au mâle; je les conſerve l'un & l'autre depuis long-temps; on les envoye très-rarement de Cayenne; ils ſe mêlent & vont de compagnie avec les *grimpereaux*, dont pluſieurs eſpèces ſont plus groſſes; ces petits *pics*, par la manière dont ils ſont mouchetés, ont quelque reſſemblance avec le *bengali piqueté*; mais ils ont complettement tous les caractères du genre des *pics*.

PIC de la première grandeur AU BEC BLANC. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 16. *Voyez* PIC (grand) NOIR AU BEC BLANC.

PIC de Malaca. *Voyage aux Ind. & à la Chine, tom. II, pag.* 211.

Il n'eſt pas ſi gros que le *pic verd*; le deſſus de la tête eſt d'un rouge terne & les plumes forment une huppe peu apparente; la gorge & le devant du cou ſont d'un jaune-rouſſeâtre; le haut ou le pli de l'aile eſt d'un beau rouge; les pennes ſont du côté extérieur d'un rouge-brunâtre, & du côté intérieur elles ſont tachetées de blanc ſur brun;

le deſſous du corps eſt d'un blanc-rouſſeâtre, rayé tranſverſalement de noir; le dos eſt d'un gris-brun; le croupion d'un verd-jaunâtre lavé de noir; les pennes de la queue ſont noires: l'iris eſt rouge; le bec & les pieds ſont noirs. *Genre XLVII.*

PIC DE MURAILLE. *Voyez* GRIMPEREAU DE MURAILLE.

PIC (petit) de Saint-Domingue. BRISS. *tom. IV, pag* 75. *Voyez* PIC (petit) OLIVE de Saint-Domingue.

PIC de Virginie. *Pl. enl.* 117. *Voyez* PIC A DOMINO ROUGE.

PIC (petit) des Moluques. *Pl. enl.* 748, *fig.* 2. *Voyez* ÉPEICHE (petit) BRUN des Moluques.

PIC du Canada. *Pl. enl.* 345, *fig.* 1. *V.* ÉPEICHE du Canada.

PIC du Cap de Bonne-Eſpérance.

BRISS. *tom. IV, p.* 78, *pl. VI, fig.* 1, *genre XLVII.*

Il n'eſt pas auſſi gros que le *pic-vert*; le deſſus & le derrière de la tête ſont couverts de plumes d'un beau rouge: ſur chaque joue eſt une bande blanche qui part de l'angle de l'œil & s'étend juſque vers l'occiput; au-deſſous de celle-là en eſt une autre de la même couleur, qui part d'auprès des narines & s'étend tout le long des côtés du cou, qui ſont noirâtres, ainſi que le derrière de la même partie; la gorge & le devant du cou ſont d'un gris ſale, mêlé de noirâtre qui borde les plumes; le haut du dos eſt d'un jaune-orangé, mêlé d'un jaune doré; les plumes ſcapulaires ſont d'un olivâtre-doré; le reſte du deſſus du corps eſt noirâtre; le deſſous eſt d'un blanc-ſale, mêlé de brun qui borde les plumes; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont d'un brun-noirâtre; les grandes, les plus proches du corps, d'un olivâtre doré, & pluſieurs des unes & des autres ont, vers leur bout, une tache d'un gris-ſale; les grandes pennes des ailes ſont noirâtres, tachetées de blanc-ſale; les moyennes ſont d'un olivâtre doré du côté extérieur; la queue eſt noirâtre; le bec & les pieds ſont de cette dernière couleur, qui eſt plus foncée ſur le bec. M. de Buffon raporte ce *pic* à celui de Bengale. *Voyez* PIC-VERT de Bengale.

PIC (petit) du Sénégal, *pl. enl.* 345, *fig.* 2. *Voyez* PIC RAYÉ du Sénégal (petit).

PIC GRIVELÉ de l'île de Luçon. *Voyage à la nouv. Guin. pag.* 73. *Voyez* PALALACA (autre).

PIC (grand) HUPPÉ A TÊTE ROUGE de Cayenne. *Pl. enl.* 612. *Voyez* PIC A COU ROUGE.

PIC-JAUNE de Cayenne.

Pic-blanc de Cayenne. BRISS. *tom. IV, pag.* 81, *genre XLVII.*

Pl. enl. 509.

Il eſt plus petit que le *pic-vert*: ſon plumage eſt d'un jaune tendre, relevé ſur le bas des joues par deux rayes ou mouſtaches d'un beau rouge; les grandes pennes des ailes ſont brunes, & les moyennes ſont rouſſes; la queue eſt noire; les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un gris-brun, frangées de blanc-jaunâtre; le ſommet de la tête en arr le haut du deſſus du cou ſont couverts de p longues, étroites, raſſemblées en une hup finit en pointe; le bec eſt d'un blanc-jaun pieds & les ongles ſont gris.

On lui donne à Cayenne le nom de d *tier-jaune*. M. le comte de Buffon nous q que le *pic-jaune* fait ſon nid dans les grand dont le cœur eſt pourri; qu'après avoir per ſontalement juſqu'à la cavité, il continue ſa vation, en deſcendant, juſqu'à un pied plus bas que l'ouverture; la femelle pond de cet antre obſcur trois œufs blancs, ronds: la ſaiſon de la couvée eſt au mois le mâle partage les ſoins qu'elle exige, dant l'abſence de la femelle, il ſe tient ment à l'embouchure de la gallerie horiſon cri eſt un ſifflement; la femelle n'a pas aux côtés inférieurs des joues.

Cette eſpèce n'eſt pas commune à la G elle fournit cependant deux variétés, l'u les petites couvertures des ailes ſont d'un be & les grandes en ſont bordées; l'autre blanc-ſale, ou d'un jaune-lavé & blanch vu cette dernière variété, & M. Briſſon a les deux autres puiſqu'il n'en parle pas.

PIC-JAUNE de Perſe. BRISS. *tom. IV, genre LXVII.*

C'eſt Aldrovande qui a le premier *pic*, d'après un deſſein, & c'eſt ſur cet tion que les auteurs en ont parlé depuis

Il eſt à-peu-près de la grandeur du *pic* parties ſupérieures ſont d'un jaune mêlé d'u teinte de brun ferrugineux; le front, l le devant du cou & tout le deſſous du c jaunes; les grandes pennes des ailes ſont d leur ferrugineuſe; les moyennes & les p la queue ſont mêlées d'une nuance de nière couleur ſur un fond jaune; le be râtre; les pieds ſont d'un cendré-bleuât ongles noirs. Ce *pic*, dont les couleurs les nuances de notre *pic-vert*, n'en eſt qu'une variété produite par le climat.

PIC-JAUNE TACHETÉ de Cayenne, *pl. Voyez* PIC-MORDORÉ.

PIC-MARS des oiſeliers. Dénomination i *Voyez* EPEICHE.

PIC-MART. BEL. *Port. d'oiſ. Voyez* PI PIC-MORDORÉ.

Pic-jaune tacheté, *pl. enl.* 524.

Je n'ai point vu ce *pic* que la planche représente un peu plus petit que notre *p* deſſus de la tête eſt couvert de plumes pendent derrière l'occiput en forme de h deſſous de l'œil, il y a, de chaque côt d'un beau rouge; le bas du dos, le c les couvertures du deſſus de la queue jaune moins vif que le deſſus de la tête eſt noire; tout le reſte du plumage eſt couleur mordorée, avec quelques tache

es, les autres citrines ſur le milieu du dos, couvertures du deſſus des ailes ; le bec & ds ſont noirâtres. *Genre XLVII.*

NOIR (le).

ss. *t. IV, p.* 21, *genre XLVII, pl. enl.* 596.

t le plus grand des *pics* qu'on trouve en e ; il n'eſt guère moins gros qu'une *corneille* : ueur, du bout du bec à celui de la queue, dix-ſept pouces, ſon vol de deux pieds trois s, & ſes ailes pliées s'étendent à la moitié longueur de ſa queue ; le deſſus de la tête ciput ſont d'un fort beau rouge ; tout le u plumage, en y comprenant les ailes & la , eſt d'un noir foncé ; le bec eſt blanchâtre s côtés & d'un cendré-noirâtre deſſus & s ; les pieds ſont couverts de plumes environ moitié de leur longueur en-devant ; le ſur- es pieds, les doigts & les ongles ſont cendrés ; elle n'a de rouge que ſur le derrière de la quelquefois elle n'en a pas du tout, & ſon ge eſt d'un noir beaucoup moins foncé que du mâle.

pic-noir n'habite que les bois ſolitaires & , & principalement ceux qui ſont ſur les agnes ; on le trouve ſur les Alpes, en France s montagnes des Voges : il eſt plus commun certains cantons de l'Allemagne que par-tout rs : ſon eſpèce s'étend du côté du nord juſ- Suéde ; on ne la connoît pas en Angleterre port de Wilhugby, ni en Italie, ſuivant Al- nde : ce *pic* cauſe beaucoup de dégats dans rêts qu'il habite ; car il creuſe un trou ſi pro- que les arbres, affoiblis par cette excavation, en peu de temps briſés par les vents, ce blige le *pic* à ſe préparer une nouvelle re- , & ſouvent il la choiſit dans des arbres ſains ntame auſſi bien que les arbres creux & dépé- s ; il frappe des coups qui s'entendent de très- & qui font un bruit preſque auſſi fort que des s de hache ; toutes les fois qu'il entre dans rou, il pouſſe une ſorte de ſiflement, & il ncore entendre un autre ſon qui dépend du ment de ſon bec contre le bois : ce ſon reſ- le à une ſorte de craquement.

femelle ne pond que deux ou trois œufs blancs ; les dépoſe au fond du trou qui ſert d'habita- au couple ; l'eſpèce eſt peu nombreuſe, & les cantons qu'elle habite, on n'en voit or- rement qu'une paire dans une aſſez grande lue de terrein.

es oiſeaux ſe retirent en hiver, mais on ignore u de leur retraite : je ne crois pas cependant tous s'en aillent, & je me fonde ſur ce que ai reçu des Alpes au mois de décembre.

C (grand) NOIR A BEC BLANC.

c-noir huppé de la Caroline, *pl. enl.* 690.

RISS. *tom. IV, pag.* 26, *genre XLVII.*

c de la première grandeur au bec blanc. CATESB. *I, pag. & pl.* 16.

eſt le plus grand des *pics* connus ; il eſt plus gros qu'une *corneille* : ſa longueur eſt de ſeize pouces ; ſes ailes pliées s'étendent juſqu'au bout de la queue ; il porte, ſur le derrière de la tête, une huppe d'un rouge éclatant, dont les plus longues plumes ont deux pouces de long : il a le reſte de la tête, le cou, le haut du dos, la poitrine, le ventre, les plumes ſcapulaires, les jambes, les côtés & les couvertures du deſſous de la queue d'un beau noir ; le bas du dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue d'un blanc éclatant ; de chaque côté de la tête, une bande de cette même couleur qui part de l'œil & s'étend, en ſe courbant, tout le long des côtés du cou ; les deux ou trois premières pennes des ailes ſont noires & les autres ſont blanches ; la queue eſt noire ; le bec eſt d'un blanc d'ivoire ; les pieds & les ongles ſont noirs.

La femelle eſt huppée, comme le mâle, mais ſa huppe eſt noire ; c'eſt du moins ce que j'ai penſé de pluſieurs de ces oiſeaux que j'ai reçus de la Louiſiane, & qui ne différoient pas d'ailleurs des *pics à huppe rouge*. On trouve cette eſpèce à la Caroline, à la Virginie, à la Louiſiane, dans la nouvelle Eſpagne & au Bréſil ; car Marcgrave la compte au nombre des oiſeaux de cette contrée de l'Amérique.

Les ſauvages font un grand cas du bec de ces *pics* ; ils en compoſent des couronnes ; ils en ornent les calumets : M. le Beau avoit raporté de la Louiſiane un de ces ſignaux de paix qui étoit décoré de deux becs de *pics* : dans les contrées où ces oiſeaux ne ſe trouvent pas, les ſauvages donnent juſqu'à trois peaux de chevreuil pour un bec.

PIC (petit) NOIR.

Pl. enl. 694, *fig.* 2.

C'eſt le plus petit des *pics-noirs* ; il eſt de la grandeur du *torcol* ; un noir profond, avec des reflets bleuâtres, enveloppe la gorge, la poitrine, le dos & la tête, à l'exception d'une tache rouge qui ſe trouve ſur la tête du mâle : il a auſſi une légère trace de blanc ſur l'œil, & quelques petites plumes jaunes vers l'occiput : au-deſſous du corps, le long du *ſternum*, s'étend une bande d'un beau rouge ponceau ; elle finit au ventre, qui, comme les côtés, eſt très-bien émaillé de noir & de gris-blanc ; la queue eſt noire.

M. le comte de Buffon, de qui j'ai emprunté la deſcription précédente, parle d'une variété qui a ſur le ſommet de la tête une plaque jaunâtre.

La femelle n'a ni tache rouge, ni plaque jaune ſur la tête.

L'un & l'autre de ces *pics* ſe trouvent à la Guyane & ne paroiſſent pas y être fort communs.

Je penſe qu'on doit, avec M. le comte de Buffon, raporter à l'eſpèce précédente *le pic noir de la nouvelle Angleterre de M. Briſſon, tom. IV, pag.* 24. Sa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle du petit *pic-noir* ; toutes ſes plumes ſont noires, excepté celles qui couvrent l'occiput qui ſont rouges, & auſſi excepté le bas ventre & le bord des ailes qui ſont blancs. *Genre XLVII.*

PIC NOIR A DOMINO ROUGE.

Pic à tête rouge de Virginie. BRISS. *tom. IV, pag.* 52, *pl. III, fig. I, genre XLVII.*

Pic de Virginie, *pl. enl.* 117.

Pivert à tête rouge. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 20.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur de *l'épeiche*; la tête, la gorge, le haut du cou en arrière, ſes côtés & le devant ſont d'un rouge vif & foncé; le bas du cou en arrière, le dos, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un beau noir; la poitrine, le ventre & le ſurplus des parties inférieures ſont d'un beau blanc; entre le bas du cou & le haut de la poitrine, il y a une tache noire; les dix premières pennes des ailes ſont noires, les autres ſont blanches & elles ont leur tige noire; la queue eſt de cette dernière couleur; le bec eſt de couleur de plomb, noirâtre à ſon extrêmité; les pieds, les ongles ſont de couleur plombée.

Catesby dit que ce *pic* mange quantité de fruits & de grains, & qu'il fréquente en hiver les lieux habités; ce qu'apparemment il ne pratique que quand il ne trouve pas d'autres alimens; mais n'entameroit-il pas plutôt les fruits pour tirer les vers, qui ſouvent ſe logent à leur intérieur? N'en feroit-il pas autant par raport aux grains, & ne ſeroit-ce pas ce qui en auroit impoſé à Catesby?

PIC NOIR A HUPPE ROUGE.

Pic noir huppé de Virginie. BRISS. *tom. IV, pag.* 29, *genre XLVII.*

Pic noir huppé de la Louiſiane, *pl. enl.* 718.

Grand piver à tête rouge. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 17.

Il eſt plus grand que le *pic noir d'Europe*, & il l'eſt un peu moins que le *grand pic noir à bec blanc*; il a le deſſus de la tête couvert de plumes rouges qui s'alongent & forment en arrière une très-belle huppe: il y a de chaque côté, le long de la mandibule inférieure, une bande de la même couleur; les joues, la gorge, le devant & les côtés du cou ſont d'un jaune pâle, traverſé par une bande noire qui part de l'angle du bec; le derrière du cou, le dos & le croupion ſont noirs, ainſi que les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes & du deſſus de la queue; il y a cependant une tache blanche longitudinale au milieu du dos; la poitrine & tout le reſte du deſſous du corps ſont d'un noir peu foncé; les ailes & la queue ſont noires; l'iris eſt de couleur d'or; le bec eſt de couleur de plomb; les pieds & les ongles ſont noirs.

Le devant de la tête de la femelle eſt brun, & elle n'a point de rouge le long des mandibules.

On trouve cette eſpèce à la Virginie, à la Caroline, à la Louiſiane; &, ſuivant Barrère, à la Guyane; mais ne l'auroit-il pas confondu avec l'Ouanthou?

PIC NOIR HUPPÉ de Cayenne, *pl. enl.* 717.

BRISS. *tom. IV, pag.* 31. *Voyez* OUANTHOU (l').

PIC NOIR de la nouvelle Angleterre. BRISS. *tom. IV, pag.* 24. *Voyez* PIC (petit) NOIR.

PIC NOIR huppé de la Caroline, *pl. enl.*

BRISS. *tom. IV, pag.* 26. *Voyez* PIC (g NOIR AU BEC BLANC.

PIC NOIR HUPPÉ de la Louiſiane, *pl. en Voyez* PIC NOIR A HUPPE ROUGE.

PIC NOIR HUPPÉ de Virginie. BRISS. *pag.* 29. *Voyez* PIC NOIR A HUPPE ROUGE.

PIC NOIR TÊTE AMARANTHE. *Voyez* DOMINO ROUGE.

PIC (petit) OLIVE de Saint-Domingue.

Petit pic de Saint-Domingue. BRISS. *pag.* 75, *pl. IV, fig.* 2, *genre LVII.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'une al longueur totale eſt de ſix pouces; ſon vol pouces dix lignes: il a le deſſus de la tête les joues d'un gris-rouſſeâtre; le deſſus du dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & vertures du deſſus de la queue d'un olive-j la gorge, le devant du cou & le deſſous rayés tranſverſalement de blanchâtre & d les couvertures du deſſus des ailes olivâtre petites marquées chacune vers le bout d jaunâtre; les pennes des ailes d'un jaune du côté extérieur, brunes du côté inté variées de blanchâtre; les deux pennes de la queue ſont brunes, marquées ſur d leurs bords de deux taches tranſverſales bordées d'olivâtre vers leur bout; les a brunes, variées d'un peu de gris, ou d' le bec, les pieds & les ongles ſont gris.

PIC RAYÉ A TÊTE NOIRE de Saint-D *pl. enl.* 614. *Voyez* PIC RAYÉ de Saint-D

PIC RAYÉ de Canada, *pl. enl.* 693.

BRISS. *tom. IV, pag.* 72. *Voyez* PIC A DORÉES.

PIC RAYÉ de Cayenne, *pl. enl.* 613.

BRISS. *tom. IV, pag.* 69. *Voyez* PIC (pe de Cayenne.

PIC (grand) RAYÉ de Cayenne.

Pl. enl. 719.

Pic varié huppé d'Amérique. BRISS. *page* 34, *genre XLVII.*

Je n'ai jamais vu ce *pic*, quoique, ſuivant enluminée, il faſſe partie des oiſeaux qu à la Guiane; M. le comte de Buffo qu'une deſcription très-abrégée, parce voie à la planche colorée; il croit le même *pic* dont M. Briſſon donne une notice, d'après Geſner, ſous le nom d *d'Amérique*, *tom. IV, pag.* 34, & en peut avoir d'autre ſentiment, en comp notice à la planche enluminée, d'ap je ferai la deſcription.

Le *grand pic rayé de Cayenne* eſt au-deſſus de celle de notre *pic vert*; le ſommet de la tête ſont noirs; le d tête eſt couvert de plumes rouges, qui une huppe inclinée en arrière; les joue châtres; il y a au bas une tache oblongu tache d'un rouge-brun, rayée tranſve

le derrière du cou & tout le deſſus du corps
également rayés tranſverſalement de noir,
rmine le bout de chaque plume, ſur un fond
ouſſeâtre; les couvertures du deſſus des ailes
u contraire noires, bordées de rouſſeâtre, &
ennes des ailes ſont noires, rayées tranſver-
ent de rouſſeâtre; la gorge eſt d'un gris-
âtre, rayée de lignes noirâtres dans le ſens
lumes; le devant du cou & le deſſous du
ſont variés de larges points noirs, ſur un
fond que le deſſus du corps; il faut cepen-
excepter les jambes, qui ſont rayées tranſ-
ement & non pas ponctuées de noir; les
es du milieu de la queue ſont de cette der-
couleur, & les latérales ſont rayées tranſver-
ent de gris-rouſſeâtre ſur fond noir; cette
ère couleur eſt celle du bec & des pieds,
plus foncée ſur le bec. *Genre XLVII.*

(petit) RAYÉ de Cayenne.

rayé de Cayenne. BRISS. *tom. IV, pag. 69, XLVII.*

m, planc. enl. 613.

eſt un peu moins gros que le *pic varié;* le
et de la tête eſt noir; l'occiput eſt rouge; les
ſont blanchâtres; le deſſus du cou & le haut du
ont rayés tranſverſalement de noir & d'olive-
tre; le bas du dos, le croupion & les cou-
res du deſſus de la queue ſont d'un olive-
tre, avec une tache noire ſur le bout de
ue plume; la gorge eſt noire, mouchetée de
; le devant du cou & la poitrine ſont d'un
-jaunâtre rembruni, avec une tache noire
bout de chaque plume, & un peu de rouge à
êmité de quelques-unes; le ventre, les côtés
s jambes, les couvertures du deſſous de la
e ſont jaunâtres; il y a quelques taches noires
es côtés & ſur les couvertures du deſſous de
eue: les plumes ſcapulaires & les couver-
du deſſus des ailes ſont d'un olive-rembruni,
tranſverſalement de noirâtre; les pennes des
ſont noirâtres & leur tige eſt d'un jaune-doré;
côté extérieur eſt rayé tranſverſalement d'olive-
runi, & leur bord intérieur de blanc-ſale; les
ennes du milieu de la queue ſont noires,
es d'olive-rembruni du côté extérieur, les
les ont leur tige d'un jaune-doré, & ſont
s tranſverſalement de noirâtre & de rouſſeâtre;
c eſt noirâtre; les pieds ſont gris, les ongles
runs.

pic eſt d'un plumage fort agréable. On le
re à la Guiane, mais il ne paroît pas y être
ommun.

C RAYÉ de la Louiſiane. *Pl. enl.* 692. *Voyez* ICHE de la Louiſiane.

C RAYÉ de Saint-Domingue.

c (petit) rayé de Saint-Domingue. BRISS. *IV, pl. III, fig.* 2.

c rayé à tête noire de Saint-Domingue. Planc. 614.

eſt à-peu-près de la grandeur de notre *épeiche;* le front eſt blanc, un trait de la même couleur paſſe par-deſſus les yeux; le ſommet de la tête eſt noir, & l'occiput eſt rouge; le bas des joues, la gorge & la poitrine ſont d'un gris-brun, & le reſte du deſſous du corps tire ſur l'olivâtre; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont rouges; le deſſus du cou, le dos, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes ſont rayés tranſverſalement de jaunâtre ſur un fond noir; les pennes des ailes ſont également rayées tranſverſalement de jaunâtre ſur un fond noir du côté extérieur, & de taches blanchâtres, ſur même fond, du côté intérieur; les ſix pennes intermédiaires de la queue ſont noires, les deux plus extérieures de chaque côté ſont bordées de gris extérieurement: le bec eſt de couleur de corne; les pieds & les ongles ſont noirâtres.

On a repréſenté, *pl. enl.* 281, ſous le nom de *pic rayé de Saint-Domingue*, & M. Briſſon a décrit ſous le même nom, *tome IV, page* 65, & donné, *planc. IV, fig.* 1, un *pic* qui a les plus grands raports avec le précédent, & qu'il ſoupçonne lui-même de n'en différer que par le ſexe; il a le front, les joues & la gorge d'un joli gris; le ſommet & le derrière de la tête, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue rouges; la deſcription des deux *pics*, déja ſi ſemblables, eſt la même pour le ſurplus, à quelques nuances près plus ou moins foncées; il paroît donc hors de doute que c'eſt la même eſpèce, & le ſecond eſt probablement ou la femelle ou un jeune. Ces *pics* ſont ſpécialement connus à Saint-Domingue ſous le nom de *charpentier*, qu'on donne généralement à tous les *pics* dans nos colonies.

PIC (petit) RAYÉ de Saint-Domingue. BRISS. *tom. IV, pag.* 67. *Voyez* PIC RAYÉ de Saint-Domingue.

PIC RAYÉ du Sénégal (petit).

Pic (petit) du Sénégal, pl. enl. 345, *fig.* 2.

C'eſt une eſpèce nouvelle, que M. le comte de Buffon compare à un *moineau* pour la groſſeur. Ce *petit pic* a le deſſus de la tête rouge, le front brun; cette couleur s'étend ſur les joues; le dos & les grandes pennes des ailes ſont d'un jaune-doré, leurs couvertures & le croupion ſont verdâtres; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont rayés tranſverſalement de gris-brun & de blanc-obſcur; la figure repréſente les pennes intermédiaires de la queue d'un verd-olivâtre-brun, & les latérales coupées tranſverſalement & alternativement de jaune-doré & de brun-verdâtre-obſcur; le bec & les pieds ſont noirs. *Genre XLVII.*

PIC ROUGE. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 74. *Voyez* EPEICHE.

PIC ROUX.

Pl. enl. 694, *fig.* 1.

M. le comte de Buffon compare ce *pic* au *torcol* pour la grandeur; on pourroit encore le comparer au même oiſeau par la manière dont il eſt ondé;

tout ſon plumage eſt rayé tranſverſalement de noir, ſur un fond rouſſeâtre, éclairci ſur la tête, foncé ſur les ailes & la queue; le bec tire ſur le blanchâtre, & les pieds ſont d'un noirâtre-lavé. Ce *pic* n'a aucun trait rouge, & par-là il diffère de la plupart des oiſeaux du même genre, qui eſt le XLVIIe.

PIC ROUX de Cayenne. *Pl. enl.* 694. *Voyez* PIC ROUX.

PIC TACHETÉ de Cayenne. *Pl. enl.* 553. *Voyez* EPEICHE VARIÉ ONDÉ.

PIC TACHETÉ de Nubie. *Pl. enl.* 667. *Voyez* EPEICHE de Nubie ondé & tacheté.

PIC VARIÉ. *Voyez* EPEICHE.

PIC (grand) VARIÉ. BRISS. *tom. IV, pag.* 34. *Voyez* EPEICHE.

PIC (petit) VARIÉ. *Pl. enl.* 598.

BRISS. *tom. IV, pag.* 41. *Voyez* EPEICHE (petit).

PIC VARIÉ A TÊTE ROUGE. *Pl. enl.* 611, le mâle; 595, la femelle. *Voyez* EPEICHE.

PIC VARIÉ de Canada. BRISS. *tom. IV, pag.* 45. *Voyez* EPEICHE du Canada.

PIC VARIÉ de Cayenne. BRISS. *tom. IV, pag.* 54. *Voyez* EPEICHE VARIÉ ONDÉ.

PIC VARIÉ de la Caroline. *Pl. enl.* 785.

BRISS. *tom. IV, pag.* 62. *Voyez* EPEICHE de la Caroline.

PIC VARIÉ de la Encénada. *Voyez* EPEICHE de la Encénada.

PIC VARIÉ de la Jamaïque. *Pl. enl.* 597.

BRISS. *tom. IV, pag.* 59. *Voyez* EPEICHE de la Jamaïque.

PIC VARIÉ de Virginie. BRISS. *tom. IV, pag.* 48. *Planc. enl.* 754. *Voyez* EPEICHE CHEVELU de Virginie.

PIC (petit) VARIÉ de Virginie. BRISS. *tom. IV, pag.* 50. *Voyez* EPEICHE de Virginie.

PIC (grand) VARIÉ du Mexique. BRISS. *tom. IV, pag.* 57. *Voyez* EPEICHE du Mexique.

PIC (petit) VARIÉ du Mexique. BRISS. *tom. IV, pag.* 59. *Voyez* EPEICHE du Mexique.

PIC VARIÉ HUPPÉ d'Amérique. BRISS. *tom. IV, pag.* 34. *Voyez* PIC (grand) RAYÉ de Cayenne.

PIC VARIÉ ONDÉ. *Voyez* EPEICHE VARIÉ ONDÉ.

PIC VERD.

Pl. enl. 371. La planche repréſente un jeune.

Idem 879. La figure eſt celle du mâle adulte.

Pic verd. BRISS. *tom. IV, pag.* 9, *genre XLVII.*

Pic verd jaune. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 299, *fig. ibid.*

Pic, pic mart., pic verd, pic jaune, picu mart. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 74.

En Latin *picus viridis;*

Picoverde en Eſpagnol & en Italien;

Specht, grun-ſpecht en Allemand;

Dzieclol, Zotna en Polonois;

Groen-ſpik, grocn-gjoeling en Suédois;

Green-wood-ſpite en Anglois;

Picoſſeau en Poitou; *picotat* en Périg en Guyenne; *becquebo* en Picardie; *pluiplui* en différens endroits. SALER. *p*

Le *pic verd* eſt à-peu-près de la g *choucas;* ſa longueur, du bout du b de la queue, eſt d'un pied ſix lignes; huit pouces ſept lignes de vol; les a ne s'étendent pas tout-à-fait à la moitié gueur de ſa queue; le deſſus & le der tête ſont couverts de plumes étroites, à leur origine, & d'un beau rouge da de leur longueur, en ſorte que cette der leur eſt la ſeule qui paroiſſe quand le ſont couchées; les côtés de la tête ſont r il y a de chaque côté de la mandibule i un trait tranſverſal rouge; le deſſus du dos, les plumes ſcapulaires & les couve deſſus de la queue ſont d'un verd-d'olive pion eſt d'un jaune olivâtre; la gorge d'u jaunâtre; le devant du cou, la poitrine & ſont d'un olivâtre-pâle, ſale & terne; le v d'un blanc-olivâtre, tirant un peu ſur l les jambes ſont d'un blanc-ſale, varié c olivâtres; les couvertures du deſſous de ſont rayées tranſverſalement de bandes ſur un fond d'un blanc-ſale & jaunâtre; l couvertures du deſſus des ailes ſont d verd que le dos; les grandes, les plus du corps, ſont d'un verd-d'olive du c rieur & à leur bout; leur côté intérieu & varié de taches tranſverſales blanc grandes, les plus éloignées du corps, ſon tachetées de blanc des deux côtés; les pennes des ailes ſont variées, du côté e de taches blanchâtres, mêlées, dans pennes, de taches olivâtres, & leur côté eſt brun; les moyennes ſont d'un ver du côté extérieur, & variées de taches ſales blanches, ſur fond brun, du côté i la queue eſt compoſée de dix pennes les deux du milieu ſont variées des de & les latérales du côté extérieur ſeulen verd-d'olive, qui anticipe ſur le brun c engrainures; les huit intermédiaires ſont de noir; les deux du milieu ſont les plus & les latérales vont en diminuant grad de longueur: le bec eſt noirâtre, excep du demi-bec inférieur qui eſt d'un olive- les pieds ſont d'un verdâtre-brun & l cendrés.

En été, le *pic verd* ſe poſe ſouven près des fourmilières; il alonge ſa lang route que les fourmis ont coutume de ſ file; ces inſectes ſe prennent & s'engl viſcoſité de la langue du *pic*, qui la retire q ſent ſuffiſamment chargée; mais lorſque c n'eſt pas aſſez abondante, le *pic verd* attaqu de fourmilières élevées qui conſiſtent eſpèces de fragmens amoncelés; il les épa tds, & il darde de la pointe de

k les fourmis & les chryſalides qu'il a miſes à
lécouvert ; il eſt à cet égard parmi les oiſeaux ,
e que ſont les *fourmiliers* parmi les quadrupèdes ;
n hiver , il ſe nourrit des larves qu'il trouve ſous
écorce , ou même à l'intérieur des arbres. De
ès-ſçavans ornithologiſtes ont paru le regarder
omme oiſeau de paſſage , & ont fixé ſon retour
u printems ; il eſt poſſible qu'un certain nombre
individus cherche en hiver des climats où les
urmis ne manquent pas , mais il eſt certain
'on voit des *pics verds* , même pendant les froids
s plus rigoureux , & pendant les plus fortes
lées. Ils ont , au temps de la pariade , un cri
rticulier qui n'imite pas mal un éclat de rire.
placent leur nid au centre de quelque gros arbre ,
plus communément de quelqu'arbre , dont le
is ſoit tendre & le cœur vermoulu ; ils percent
coup de bec l'endroit où ils veulent nicher ,
quand le trou le permet , ils y entrent pour
ter avec les pieds les copeaux & la vermoulure.
s'établiſſent à quinze ou vingt pieds de terre ,
ils creuſent ſouvent ſi avant , & d'une manière
oblique , que le jour ne pénètre point au fond
trou : le mâle & la femelle concourent égale-
nt à ce rude travail : la ponte eſt de quatre à
q œufs verdâtres , tachetés de points noirs ; les
nes quittent le nid avant de pouvoir voler ,
grimpent le long des arbres ; leur plumage eſt
u différent de celui des pères & mères ; le
vant de la tête eſt cependant griſâtre , le rouge
moins foncé & mêlé de gris.

Le *pic* eſt regardé par pluſieurs auteurs comme
vis pluviæ des anciens , & preſque dans toutes
campagnes il paſſe pour annoncer la pluie par
cri particulier , & qui paroit répondre à ces
labes , *pleu-pleu* ou *plieu-plieu* , ce qui l'a fait
mer en Bourgogne , à ce que rapporte M. le
te de Buffon , *procureur du meûnier*. Le même
eur parle de la haute eſtime où étoit , chez
anciens , le *pic* , qui tenoit le premier rang
mi les auſpices. Les perſonnes que cet objet
reſſeroit peuvent conſulter Aldrovande.

Le *pic verd* femelle n'a point les deux traits rouges
accompagnent les bords de la mandibule in-
eure dans le mâle ; ces deux traits ſont noirs
s la femelle : c'eſt une obſervation qui a , je
s , échapé aux ornithologiſtes.

L'eſpèce du *pic verd* eſt répandue dans toute
rope ; elle ſe trouve auſſi , ſuivant le Page
Pratz , à la Louiſiane ; mais cet auteur n'au-
-il pas confondu le nom de l'eſpèce & du
re ; en ſorte qu'il eſt très-vrai qu'on trouve
s *pics* à la Louiſiane ; mais je doute qu'on y
uve le *pic verd* ; il ne s'en eſt rencontré aucun
mi le grand nombre d'oiſeaux qui ont été en-
yés de cette partie de l'Amérique.

PIC VERD de Bengale.

s. *tom. IV , pag.* 14 , *genre XLVII.*

ſt pas tout-à-fait ſi gros que notre *pic*
ant & le milieu du deſſus de la tête
re Naturelle. Tome II.

ſont noirs , tachetés de points blancs ; l'occiput eſt couvert de plumes longues & rouges qui forment une huppe en pointe ; le derrière du cou & le haut du dos ſont noirs ; le bas du dos , le croupion , les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un jaune-olivâtre-doré ; il y a ſur chaque côté du cou une raie longitudinale blanche , & en tirant ſur le devant une autre raie longitudinale noire ; la gorge eſt pointillée de blanc , ſur fond noir , comme le devant de la tête ; la poitrine & le deſſous du corps ſont variés de blanc-ſale & de noir , qui borde les plumes en filet fort étroit ; les grandes pennes des ailes ſont noires , tachetées de blanc ; & les moyennes ſont d'un jaune-olivâtre ; les couvertures du deſſus de l'aile ſont d'un brun-clair , entouré de noir ; le bec & les pieds ſont de cette dernière couleur. Cette deſcription n'eſt pas parfaitement d'accord avec celle de M. Briſſon ; mais ce ſavant ornithologiſte n'avoit pas vu l'oiſeau , & il l'a décrit d'après une figure donnée par Edwars.

PIC VERD de Goa.

Il n'eſt pas tout-à-fait ſi grand que notre *pic verd* ; le deſſus de la tête eſt couvert de plumes d'un beau rouge qui s'alongent en huppe ſur l'occiput. Le derrière du cou & le milieu du dos ſont d'un blanc-griſâtre ; il y a de chaque côté de la tête , derrière l'œil un trait blanchâtre qui s'étend juſqu'à l'occiput ; au-deſſous de ce trait eſt une plaque noire qui ſe propage ſur le côté du cou & ſe joint aux couvertures du deſſus de l'aile , qui ſont noires , ainſi que les plumes ſcapulaires , le bas du dos , le croupion & la queue ; la gorge eſt blanchâtre , variée de cinq lignes étroites noires , une au milieu & deux ſur les côtés ; le devant du cou & le deſſous du corps ſont mêlés de blanc & de noir qui borde les plumes en formant un trait fort étroit ; les grandes pennes des ailes ſont noires , tachetées de blanc dans leur tiers inférieur ; les moyennes ſont d'un jaune-olivâtre ; le bec & les pieds ſont noirs.

Cette eſpèce eſt nouvelle & elle a beaucoup de raports avec le *pic verd de Bengale*. Il eſt aſſez probable que ces deux oiſeaux ne ſont qu'une variété l'un de l'autre. *Genre XLVII.*

PIC VERD de Norwège. BRISS. *tom. IV , pag.* 18 , *genre XLVII.*

Pic verd à tête griſe. EDW. *tom. II , pag.* & *pl.* 65.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *pic verd* ; la tête & le deſſus du cou ſont cendrés ; le derrière de la tête eſt moucheté de quelques taches rouges ; il y a ſur les joues deux bandes noires , qui s'étendent , l'une depuis le bout du bec juſqu'à l'œil , & l'autre depuis l'ouverture du bec juſqu'au cou ; le dos & les plumes ſcapulaires ſont d'un bleu tirant ſur le verd ; le croupion eſt jaune ; les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue ſont d'un verd terne ; le devant du cou & le deſſous du corps

ſont mêlés de rouge ſur fond cendré ; les grandes pennes des ailes ſont brunes, variées de taches tranſverſales d'un jaune-clair ; les moyennes ſont d'un verd-jaunâtre rayées tranſverſalement de brun du côté intérieur ; les pennes de la queue ſont d'un brun-obſcur, barrées de brun-rembruni, ſur brun, & bordées de verdâtre du côté extérieur ; le bec eſt d'un cendré-obſcur ; les pieds & les ongles ſont noirs. On trouve ce *pic* en Norwège.

PIC VERD des Philippines, *pl. enl.* 691. *Voyez* PALALACA (autre).

PIC VERD des Philippines (grand). *Voyez* PALALACA.

PIC VERD du Sénégal. *Voyez* GOERTAN.

PIC VERD JAULNE. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 299. *Voyez* PIC VERD.

PIC VERD ROUGE. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 300. *Voyez* ÉPEICHE.

PIC VERD TACHETÉ des Philippines. *Voyez* PALALACA (autre).

PIC VERD TÊTE GRISE. EDW. *tom. II, pag. LXV, pl.* 65. *Voyez* PIC VERD de Norwège.

PICS-GRIMPEREAUX (les).

Ce ſont deux oiſeaux d'eſpèce & même de genre nouveau. On les a repréſentés, l'un *pl. enl.* 621, ſous le nom de *picucule de Cayenne*, l'autre, *pl. enl.* 605, ſous le nom de *talapiot de Cayenne*. Tous deux ſe rapprochent des *pics* en ce qu'ils ont les pennes de la queue roides & terminées en pointe ; ils ont l'un & l'autre quatre doigts denués de membranes, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine, trois en-avant & un en arrière. La jambe couverte de plumes juſqu'au talon.

Le *picucule* a le bec long, un peu convexe en-deſſus, légerement applati en-deſſous, & un peu courbé dans ſa longueur ; cet oiſeau reſſemble à cet égard au *pic aux ailes d'or* ; le *talapiot* ne diffère du *picucule*, quant aux caractères, qu'en ce qu'il a le bec droit, un peu arrondi & déprimé vers la pointe que la planche repréſente trop aigue.

On voit d'après ce qui vient d'être expoſé, que ces oiſeaux ne peuvent être compris dans aucun des genres de la méthode que nous ſuivons, que le *picucule* pourroit être placé à la ſuite des *grimpereaux* à cauſe de la courbure de ſon bec, & le *talapiot* pourroit être rangé après les *troupiales* ſuivant les principes de la méthode que nous avons adoptée dans la rédaction de cet ouvrage.

Le *picucule* a dix pouces de longueur, il eſt à-peu-près de la groſſeur du *merle*, d'une forme plus alongée ; ſes ailes pliées dépaſſent peu l'origine de la queue ; la tête & la gorge ſont tachetées de blanc ſur fond brun-rouſſeâtre ; tout le deſſus du corps eſt d'un brun traverſé d'ondes noirâtres qui bordent l'extrêmité des plumes ; les ailes & la queue ſont d'un brun-rouſſeâtre uniforme ; tout le deſſous du corps eſt rayé tranſverſalement de noirâtre à l'extrêmité des plumes, ſur un fond gris, lavé foiblement d'une teinte jaunâtre. Le bec & les pieds ſont noirs.

Le *talapiot* n'a que ſept pouces de longueur ; le cou, la gorge & la poitrine ſont tachetés ; le ſens des plumes de raies blanches ſur fond rouſſeâtre ; le deſſus du corps, les ailes & la queue ſont d'un brun-rouſſeâtre & le ventre d'un brun clair ; le bec eſt gris, les pieds ſont noirs.

On trouve ces deux oiſeaux à Cayenne ; cependant on ne les envoie pas très-fréquemment, mais peut-être parce que leurs couleurs ne ſont pas brillantes ; ils grimpent le long des arbres à la manière des *pics*, & cherchent les inſectes ſous l'écorce qu'ils enlèvent ; car il paroît d'apparence que le *picucule* ait aſſez de force dans le bec pour entamer la ſubſtance du bois, & que le *talapiot* paroit pouvoir l'entreprendre avec peu de ſuccès ; ils ne ſe perchent jamais & il paroît que gravir aux arbres contre leſquels ils ſe cramponnent ; ils habitent les grands bois & ils cherchent le voiſinage des ruiſſeaux & des fontaines.

PICAVERET. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 358. *Voyez* CABARET.

PICHOT. *Voyez* PINSON.

PICHOT de mer. *Voyez* PINSON d'Ardenne.

PICHOT MONDAIN. SAL. *Voyez* PINSON d'Ardenne.

PICOLAT. *Voyez* PIC VERD.

PICOSSEAU. *Voyez* PIC VERD.

PICUMAR. BEL. *Voyez* PIC VERD.

PICUCULE de Cayenne. *Pl. enl.* 621. PICS-GRIMPEREAUX.

PIE.

Pl. enl. 488.

BRISS. *tom. II, pag.* 35, *genre XV.*

Pie. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 291.

Pie, jaquette, dame, agaſſe. BEL. *Pol. pag.* 71.

Pica varia, pica caudata en Latin ;

Gazzola, picha, ghiandara en Italien ;

Aelſter, aglaſter, &c. en Allemand ;

Skata, en Suédois ;

Sroka, en Polonois ;

Magpye, pianet, pie en Anglois.

La *pie* a les mêmes caractères dans l'ordre ſyſtematique que le *corbeau* & la *corneille* ; elle en diffère par la forme de ſa queue dont les plumes du milieu ſont beaucoup plus longues que les latérales. C'eſt ce ſeul caractère qui la diſtingue, il a paru à M. Briſſon ſuffiſant pour la placer dans un genre ſéparé qui eſt le XVe de ſa méthode. On peut bien auſſi reconnoître notre *pie* à la couleur qui fait partie de ſon plumage, mais ce ne peut pas être un caractère générique parce qu'il y a des *pies* étrangères qui n'ont pas de blanc. Il faut s'en tenir à la forme de la queue, & ce caractère ſuffit, en effet, pour faire diſtinguer les *pies* des autres oiſeaux avec leſquels elles ont le plus de rapport & les plus intimes d'ailleurs.

La *pie* eſt un peu moins groſſe que le

a longueur eſt d'un pied ſix pouces environ; je
ie la détermine pas préciſément parce qu'en effet
l y a des *pies* plus grandes les unes que les autres;
lle a vingt-deux pouces de vol; ſa queue dé-
aſſe les ailes pliées de près des trois quarts. Le
ont eſt d'un noir-violet tirant foiblement ſur le
erd-doré; le reſte de la tête, la gorge, le cou,
haut de la poitrine & du dos, & les couver-
ures du deſſus de la queue, ſont d'un noir-violet
mbre; le bas du dos & le croupion ſont gris;
s plumes ſcapulaires, le bas de la poitrine, le
ut du ventre & les côtés ſont blancs; le bas
ntre, les jambes, les couvertures du deſſous des
es & de la queue ſont noirs; les petites cou-
rtures du deſſus des ailes ſont d'un verd-obſcur,
tte même nuance s'étend ſur les grandes, mais
e tire ſur le violet du côté extérieur; les
nnes de l'aile ſont d'un noir tirant vers leur
ut ſur le verd-canard, & elles ſont plus ou moins
arquées de blanc du côté intérieur; les douze
nnes de la queue ſont noires en-deſſous, mais en-
ſſus elles ſont d'un noir-verdâtre à reflets couleur
cuivre de roſette dans leur plus grande longueur
violets vers leur extrêmité; les deux du milieu
nt en totalité couvertes de ces nuances qui ne
lorent que le côté extérieur des plumes laté-
es, noires du côté interieur. Les deux pennes
ermédiaires dépaſſent la première latérale de
aque côté d'un pouce ſept lignes; toutes vont
diminuant à proportion qu'elles ſont plus ex-
ieures. Le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

La *pie* a beaucoup d'habitudes communes avec
corneille, même appétit pour toutes ſortes d'a-
ens, goût de préférence pour la chair fraîche
corrompue, même hardieſſe à attaquer & même
auté à tuer les petits oiſeaux ou ceux qui ſont
is au piège, à déchirer leurs petits & à ſe
urrir de leurs œufs. Mais au défaut de ces ali-
ens, qu'elle n'eſt pas armée de façon à ſe pro-
rer autant que ſon appétit le demanderoit; elle
rabat ſur les inſectes qu'elle prend au vol, ſur
s vers, & même ſur les baies & les grains; elle
ole l'hiver par troupes peu nombreuſes, & s'ap-
roche des lieux habités près deſquels elle trouve
lus aiſément à ſubſiſter; ſon vol eſt ordinairement
ourt & d'arbres en arbres; ſouvent elle cherche
auſſi ſa nourriture à terre, ſoit ſur les fumiers,
ſoit ſur les terres labourées; elle pouſſe ſouvent
un cri aigre, qui lui eſt propre & ne manque pas
de le faire entendre dans ſes allées & venues toutes
les fois qu'elle paſſe d'un lieu à un autre; elle
jacaſſe auſſi à terre; c'eſt le terme dont on ſe ſert
pour exprimer ſa manière de crier; ſon allure eſt
par petits ſauts, & ſouvent elle voltige autour des
arbres, ſoit pour ſurprendre de petits oiſeaux, ſoit
plus ordinairement pour découvrir des inſectes ou
leurs cryſalides en hiver; en un mouvement &
dans un tremouſſement continuel, ſoit à terre, ſoit
perchée, ſon extérieur eſt celui d'un être inquiet
& turbulent; elle ſecoue & agite ſa queue, comme
la *lavandière*, où elle la porte un peu relevée.

La *pie* s'occupe dès la fin de l'hiver du ſoin de propager ſon eſpèce, elle s'apparie de très-bonne heure, & place ſon nid au ſommet des arbres les plus élevés; le mâle & la femelle concourent à ſa conſtruction; ils le compoſent en-dehors de buchettes fortifiées & garnies de terre du côté extérieur; ils l'enveloppent encore & ils le couvrent en partie de menues branches épineuſes, & ne laiſſent de libre que l'ouverture néceſſaire pour ſe poſer ſur les œufs & ſortir au beſoin; l'intérieur eſt garni ſur une ſurface circulaire d'environ ſix pouces des matières les plus douces; le contour peut avoir dans ſon enſemble deux pieds d'étendue; la ponte, & il n'y en a qu'une par an, eſt de ſept à huit œufs; ils ſont ſemés de taches brunes ſur un fond verd-bleu.

On donne le nom de *pieds* aux petits de la *pie*. La mère les élève avec beaucoup de ſoin qu'elle leur continue pendant long-temps; ſon attachement pour eux & celui qu'elle a pour les œufs même, lui inſpire une vigilance & une audace dignes d'être remarquées; ſans ceſſe l'œil au guet, ſi quelque *corneille*, ou quelqu'autre oiſeau s'approche de trop près, la *pie* vole à lui & à coups de bec, accompagnés de cris répétés, elle le chaſſe en l'étonnant par ſon hardieſſe & le harcelant par ſon activité; elle oſe attaquer en pareil cas même les oiſeaux de proie les plus fiers, quoique ſouvent avec déſavantage, mais elle met en fuite ceux que leur lâcheté lui rend inférieurs malgré la ſupériorité de leurs forces, tels que la *buſe*, le *milan*, &c.

La *pie* ne connoît pas moins ce qu'elle a à craindre de la part de l'homme que des animaux, & elle le fait connoître au trouble, aux inquiétudes que lui cauſe ſon approche. Les chaſſeurs racontent à ce ſujet que ſi une *pie* a vu entrer un homme dans une hutte près de l'arbre ſur lequel elle couve, elle ne quittera pas le nid qu'elle n'ait vu ſortir l'homme qui eſt entré dans la hutte; que ſi cinq y ſont entrés, elle les aura comptés, & qu'elle ne quittera pas ſa couvée qu'elle ne les ait vu ſe retirer tous; mais que ſi ils ſont ſix, elle ſe méprend dans ſon calcul & ſe lève après la ſortie du cinquième; on en conclut que la *pie* a l'idée des nombres juſqu'à cinq, ſans pouvoir compter au-delà. Cette ſingulière obſervation mériteroit d'être vérifiée, & il ſeroit curieux d'examiner ſi la ſortie & la rentrée du même homme ou de pluſieurs ne dérangeroit pas la *pie* dans ſon calcul: mais avant de compliquer le fait, il faudroit s'en aſſurer dans ſa plus grande ſimplicité.

On a remarqué qu'à la mue les plumes qui couvrent le corps de la *pie* tombent ſucceſſivement, comme c'eſt l'ordinaire, mais qu'elle perd tout-à-la-fois celles de la tête, enſorte qu'elle paroît comme chauve tous les ans en un temps déterminé. Cette obſervation n'eſt pas auſſi particulière qu'on le croit, & beaucoup d'oiſeaux ſont ſujets à une

chute des plumes de la tête plus rapide que celle des autres parties.

Les *pies* paſſent pour jouir d'une longue vie ; cependant celle du docteur Derham avoit les infirmités de la décrépitude à vingt ans ; mais elle avoit vécu en domeſticité.

L'eſpèce des *pies* eſt commune dans toute l'Europe ; on ne la trouve cependant point en Lapponie, ni ſur les montagnes un peu élevées ; ce qui indique qu'elle craint l'excès du froid. M. Sonnerat m'avoit envoyé de la Chine, & il en a rapporté des peaux de *pies* qui, comparées avec cet oiſeau de notre pays, n'ont offert de différence ni pour les couleurs du plumage, ni même pour les dimenſions des différentes parties ; ainſi cet oiſeau habite également l'Europe & les régions tempérées de l'Aſie, & il n'eſt pas éloigné de la vraiſemblance que la *pie* du Sénégal, celle de la Jamaïque ne ſoient de la même eſpèce, mais altérée par l'influence des climats.

La *pie* priſe & élevée jeune s'accoutume très-aiſément à l'état de domeſticité & devient très-familière ; ſa nourriture la plus ordinaire eſt le lait caillé, ou cette ſorte de fromage qui en a pris le nom de *fromage à la pie*. Elle ſe contente cependant d'autres alimens ; le pain trempé, la viande, la plupart de nos comeſtibles lui conviennent ; il n'eſt pas d'animal plus *omnivore* dans toute la force du terme. Elle apprend à prononcer quelques mots, & *margot* eſt celui qu'on prétend qu'elle répète le plus facilement, peut-être parce que c'eſt le nom populaire qu'on lui donne & qu'elle entend le plus ſouvent ; elle contrefait auſſi le cri de pluſieurs animaux, quand ſon oreille en a été ſouvent frappée ; on peut la laiſſer vivre en liberté une fois qu'elle eſt habituée à une demeure, elle s'y promène & aux environs ſans beaucoup s'écarter ; elle ſe fait craindre de la plupart des autres animaux domeſtiques & il en eſt peu qu'elle redoute ; mais c'eſt un oiſeau mal propre, deſtructeur, criard, nuiſible aux autres animaux plus foibles qu'on ne ſçauroit nourrir en même lieu, turbulent, importun & déſagréable par ſon habitude d'emporter à ſon bec tout ce qui en eſt ſuſceptible, de l'enfouir & de le cacher dans quelque coin ſecret, ſans qu'on puiſſe préſumer un motif plauſible de ce vice domeſtique que la *pie* partage avec le *corbeau* & la *corneille*. Elle ne multiplie pas en domeſticité, mais il ne paroît pas qu'on ait pris les moyens de l'y engager & elle ne vaut pas qu'on s'en occupe.

Je n'ai point parlé, en traitant de ſon attachement pour ſa couvée dans l'état de liberté, de ſa promptitude à conſtruire un nouveau nid, quand elle craint d'être troublée dans le premier, & de la manière dont elle tranſporte ſes œufs dans le ſecond en les tenant entre ſes doigts ; c'eſt une obſervation dont je ne fais mention que pour inviter à la vérifier.

Le plumage de la *pie*, devient quelquefois blanc, comme il arrive à tous les oiſeaux. Cet paroît être plus commune au nord de que dans nos contrées ; elle n'y eſt cepen non plus bien rare. J'ai conſervé long-tem ma collection une *pie blanche* qui avoit Paris, &, les oiſeliers m'en ont ſouvent off *pies blanches* ſont d'un beau blanc ſur les qui ſont de cette couleur dans la *pie* co d'un blanc-ſale, qui conſerve plus ou moi teinte noire, ſur les autres parties ; les y rougeâtres, le bec, les pieds & les ongl châtres ; ces variétés communes à tous le & toutes les eſpèces, ne valent pas la pein en faſſe mention ; il ſeroit mieux & plutô n'en parler qu'au ſujet des eſpèces dans l on ne les a pas remarquées.

PIE A COURTE QUEUE des Indes Or EDW. *Pl. enl.* 324. *Voyez* BRÈVE de Ce

PIE-AJACE. SAL. *pag.* 28. *Voyez* PIE-G GRISE.

PIE-ANCROUELLE. BEL. *Port. d'oiſ.* *Voyez* ÉCORCHEUR.

PIE-CROI. SAL. *p.* 28. *V.* PIE-GRIÊCH

PIE-ESCRAYÈRE. BEL. *Port. d'oiſ.* *Voyez* ÉCORCHEUR.

PIE de la Jamaïque.

BRISS. *tom. II, pag.* 41, *genre XV.*

Choucas couleur de pourpre. CATESB. *pag. & pl.* 12.

Elle eſt d'un tiers plus petite que le *chou* le corps eſt couvert de plumes d'un n brillant ſur toute la tête & le cou. Le nuances colorent les pennes des ailes du térieur en-deſſus, mais du côté intérie deſſous elles ſont noires ; les moyennes deſſus d'un noir-violet & d'un noir deſſous ; les pennes de la queue ſont comme les moyennes pennes des ailes & diminuant des intermédiaires aux latér yeux ſont gris ; le bec, les pieds & l ſont noirs.

Tout le plumage de la femelle eſt d'u foncé en-deſſus du corps, & plus clair en Cette eſpèce de *pie* ſe trouve à la Jamaï Caroline & au Mexique : elle habite bois ſolitaires & retirés ; elle y fait ſon n arbres ; mais en automne ces oiſeaux ſe r en bandes ſi nombreuſes que l'air en eſt fois obſcurci ; leur vol eſt long & ſouten pendant pluſieurs milles, ce qui met un différence entre ces *pies* & les nôtres ; ell de grands ravages, par tout où elles s & dans le fort de l'hiver elles aſſi portes des granges. Je ne ſuivrai pas M. beillard dans une ſçavante diſſertation & qu'il appuie de fortes raiſons pour pr l'*iſana* de Fernandez n'eſt pas, comm ſon l'a penſé, le même oiſeau que la Jamaïque. Le lecteur pourra conſulter ſertation qu'il faudroit copier pour ne la pr

terminée par cette réflexion à laquelle
ne.
très-facile & très-excuſable de ſe trom-
parlant de ces eſpèces étrangères, qui
connues que par des deſcriptions in-
ttes & par de mauvaiſes figures ».
ropoſition me paroît ſi vraie, que je
incu que la ſynonimie des auteurs eſt
un travail infructueux, dans lequel les
es plus attentifs & les plus clairvoyans
nt éviter de ſe tromper ſouvent, de
ſiſter un grand nombre de doutes, &
parfait qu'il puiſſe l'être, ſera ſouvent
le ce que les auteurs ont écrit, plutôt
de la choſe même.
l'île Papoë. BRISS. *tom. II, pag.* 45.
RDIOLE.
Macao. *Voyage aux Indes & à la Chine*,
ag. 187.
t d'un tiers moins groſſe que la *pie*
; le ſommet de la tête eſt d'un gris-
e cou & la poitrine d'un gris-brun; le
les jambes de cette même couleur,
claire; le dos & les petites couver-
deſſus des ailes ſont d'une couleur rouſſe;
s des ailes les plus proches du corps
noir éclatant, changeant en verd, &
des ſont d'un noir mat; il y a ſur
les quatre plus extérieures deux taches
une ſur le côté extérieur; le croupion
ris-cendré; la queue noire; les couver-
eſſous ſont rouſſes; l'iris eſt jaunâtre; le
pieds ſont noirs. *Genre XV.*
MER. *Voyez* HUITRIER.
s Antilles.
des Antilles. BRISS. *tom. III, pag.* 80,
II.
eau n'eſt connu que par les deſcriptions
nde & du père Feuillée, & la figure
onnée le premier de ces deux auteurs.
n jugeant d'après cette figure, & établiſ-
ciſion ſur la forme du bec, ſur ce que les
nt découvertes, & ſur ce que les deux
ıtermédiaires dépaſſent de près de dix
lle qui les touche de chaque côté, a placé
ı parmi les *rolliers*; d'un autre côté,
ontbeillard comparant ſes habitudes à
notre *pie*, croit que c'eſt l'eſpèce dont il
che davantage, & il lui en conſerve le
lui avoient donné les auteurs qui en ont
nt lui & avant M. Briſſon. Il ne m'appar-
de décider entre ces deux ſçavans; mais
il permis de dire que je crois leur ſenti-
ement bien fondé. Dans l'ordre ſyſtéma-
e des Antilles eſt un *rollier*, parce qu'elle
s les caractères; par l'hiſtoire détaillée
bitudes elle ſe rapproche beaucoup de
; mais les mœurs des *rolliers* nous ſont
ıes, & il eſt probable que de même que
: & celui des *pies* ſont fort voiſins, ces
oiſeaux ont beaucoup de raports dans leurs habitudes. La méthode n'en eſt pas moins utile, en ce qu'elle abrége le temps & facilite la recherche de l'oiſeau qu'on veut connoître; elle n'eſt pas non plus en défaut, puiſqu'elle place dans des genres près les uns des autres des oiſeaux qui ont probablement beaucoup de conformité dans la façon de vivre.

La *pie* des Antilles eſt à-peu-près de la groſſeur de la nôtre; elle a la tête & le cou bleus, avec un collier blanc; une raie de la même couleur coupée tranſverſalement de lignes noires, longue de trois pouces, paſſe ſur le ſommet de la tête & deſcend juſqu'au bas du cou; le dos & les plumes ſcapulaires ſont d'une couleur ferrugineuſe; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont jaunes; le deſſous du corps eſt blanc; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont d'un marron varié de lignes longitudinales noires, les moyennes ſont vertes & les grandes ſont d'un bleu qui tire ſur le blanc ſur les côtés & ſur la tige des plumes; les pennes de l'aile ſont bleues avec quelque mêlange de verd; celles de la queue ſont d'un bleu rayé tranſverſalement de lignes blanches; le bec & les pieds ſont rouges.

La ligne blanche qui deſcend de la tête au dos n'eſt point traverſée de lignes noires dans la femelle, & les grandes couvertures du deſſus des ailes ſont vertes.

Cet oiſeau ſe trouve aux Antilles, & il eſt commun à la Guadeloupe ſur le bord des rivières.

Aldrovande donne la *pie*, dont il fait la deſcription, comme venant du Japon; elle reſſemble à celle des Antilles, à la queue près. Suivant Aldrovande, les deux pennes du milieu ſont bleues, excepté leur tige & leur extrêmité qui ſont blanches; les latérales ſont bleues dans leur première moitié, blanches dans la ſeconde, & ces deux couleurs ſont ſéparées par une bande tranſverſale d'un bleu ſi foncé qu'il paroit noir. Cette différence & celle du climat ſuffiſent-elles pour qu'on regarde l'oiſeau décrit par Aldrovande & la *pie* des Antilles comme deux eſpèces diſtinctes, quoique juſqu'à préſent ce n'ait pas été l'opinion des auteurs?

PIE des Indes A QUEUE FOURCHUE. EDW. *tom. I, pag. LVI, pl.* 56. *Voyez* FINGAH.

PIE du Bréſil. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 292. *Voyez* CASSIQUE JAUNE du Bréſil.

PIE du Bréſil, nom que quelques auteurs ont donné aux *toucans*. *Voyez* TOUCAN.

PIE du Mexique (grande.) BRISS. *tom. II; pag.* 12. *Voyez* HOCISANA.

PIE du Mexique (petite.) BRISS. *tom. II, pag.* 44. *Voyez* ZANOÉ.

PIE du Sénégal,
Pl. enl. 538.
BRISS. *tom. II, pag.* 40, *fig.* 2, *genre XV.*

Elle eſt un peu plus petite que notre *pie*; elle a les ailes plus longues & la queue plus courte, mais les pennes en ſont étagées de même: la tête, le cou, le dos, le croupion, les couvertures des ailes,

celles du dessus de la queue, le haut du ventre & les côtés sont d'un noir changeant foiblement en violet; le bas-ventre, les jambes & les couvertures du dessus de la queue sont noirâtres; les grandes pennes des ailes sont brunes, les moyennes sont d'un noir-violet du côté extérieur, & noirâtres du côté intérieur; les pennes de la queue sont brunes sur les deux faces, mais d'un brun plus foncé en-dessus: le bec, les pieds & les ongles sont noirs.

Je conserve une *pie* qui m'a été donnée comme ayant été apportée des côtes de Barbarie; elle ressemble à celle du Sénégal, excepté que ce qui est blanc dans la nôtre est d'un noir-brun dans celle-ci; je la crois une variété intermédiaire entre notre *pie* & celle du Sénégal que ce rapprochement lie à la nôtre, & dont elle prouve qu'elle n'est qu'une variété. Ainsi la gradation du climat produit celle des variétés, & combien d'oiseaux qui paroissent d'espèces très-différentes, seroient reconnus pour être de la même, si on les observoit dans les climats intermédiaires; ce n'est que par cette longue suite d'observations faites de lieux en lieux, qu'on parviendra un jour à réduire les espèces au nombre qui en existe réellement. Alors on reconnoitra que les deux variétés les plus éloignées tiennent à la même espèce par les intermédiaires.

PIE GRIVELÉE. *Voyez* CASSE-NOIX.

PIE NOIRE ET JAUNE. CATESB. *Append. pag.* & *pl.* 5. *Voyez* TROUPIALE.

PIE ROUSSE de la Chine. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 185, *pl.* 100.

Elle n'est pas plus grosse que notre *merle*; la tête est d'un brun foncé & le cou d'un brun plus clair; la poitrine & le ventre sont d'un blanc-[illegible] [illegible]

[illegible]

PIED.

[illegible]

Tous les oiseaux ont deux *pieds* & n[...] plus de deux; c'est un des caractères qu[...] guent des autres animaux.

Il y a plusieurs espèces d'oiseaux dans [...] le *pied* est armé d'un ergot, & de deux e[...] quelques-unes.

Le *pied* est, dans le plus grand no[...] espèces, articulé de manière que le co[...] le plan de position & au moment où le[...] sont en repos, se trouve porter dessus [...] parfait équilibre.

Dans d'autres oiseaux les *pieds* sont arti[...] en-arrière qu'en devant, & ces oiseaux [...] gés, dans le plan de position, de porter [...] antérieure du corps plus ou moins relev[...] sont beaucoup d'oiseaux de rivage.

Dans la plupart des oiseaux d'eau les [...] articulés fort en-arrière, & c'est ce qui [...] marche gênée; il y a beaucoup d'espèc[...] ces oiseaux, dont les *pieds* sont attachés [...] mité du corps: tels sont les *grèbes*, les [...] les *manchots*, &c. Ceux en qui cette c[...] tion a lieu ne sçauroient presque march[...] se soutiennent que le corps tout droit & [...] diculaire; ils passent à l'eau la plus grand[...] de leur vie, & ils ne viennent à terre, [...] pour y passer la nuit & faire leur nid dans [...] les autres que pour cette fonction impor[...] dans le temps seulement où elle a lieu. [...] oiseaux sont d'excellens nageurs, & c'e[...] principalement que convient bien le nom [...] *aquatiques*. Ce qui vient d'être dit sur la [...] des *pieds*, doit s'entendre à la rigueur de [...] & non du *pied*, puisque c'est la jambe [...] articulée avec le corps, & que c'est à [...] dont celle-ci est remuée avec le tronc q[...] mine la position des *pieds*.

PIEDS NOIRS. *Voyez* TRAQUET.

PIED-VERD. *Voyez* BÉCASSEAU.

PIE-GRIÈCHE.

M. le comte de Buffon compte les pie-[...] au nombre des oiseaux de proie. [illegible]

[illegible]

bats, où la puiſſance eſt ſuppléée par le cou- & l'activité, ſouvent les *pies-grièches* ont le us, ou, acharnées à leur ennemi, les deux battans tombent épuiſés de fatigue & des es qu'ils ſe ſont faites : leur audace, qui ble aller juſqu'à la témérité, eſt ſecondée la forme de leur bec tranchant & courbé, & celle de leurs *pieds* mêmes, qui, ſans mériter om de *ſerres*, ſont armés d'ongles aigus. Ce donc & par leur appétit pour la chair, par la ure qu'elles ſont des petits oiſeaux, ou des es, & de ceux qui ſont pris au piège, par leur age & par la manière dont elles ſont armées, de ables *oiſeaux de rapine*; pourvus d'un bec propre ecer leur proie, ayant l'appétit de la chair & le ris du danger pour y ſatisfaire, il ne leur manque des *pieds* conformés de façon à arrêter, rete- & ſaiſir leur victime; la nature leur a auſſi é des ailes aſſez longues & un vol aſſez ſou- pour ſuivre & atteindre les autres habitans ir; ainſi réduites à dépendre des occaſions & tre vraiment des *oiſeaux de proie* que dans nes circonſtances, les *pies-grièches* ſont des es leur nourriture la plus ordinaire. Après les comparées aux oiſeaux de rapine, exami- en particulier les caractères qui les diſtin- ſuivant l'ordre méthodique.

es ont quatre doigts dénués de membranes, devant, un derrière, tous ſéparés environ à leur origine.

s jambes couvertes de plumes juſqu'au talon : bec droit, convexe en-deſſus, auſſi épais large à ſa baſe.

s bords de la mandibule ſupérieure échancrés le bout qui eſt courbé en en-bas & crochu.

ur genre, dans la méthode de M. Briſſon, XXIe.

les appartiennent aux deux continents; on les ve également dans les pays chauds & dans régions ſeptentrionales; mais dans les der- es, & même dans les parties tempérées elles de paſſage, ou le plus grand nombre au moins quitte dans la ſaiſon du froid; & ce qui ve que ce ſont réellement des oiſeaux de e, c'eſt qu'il reſte au plus fort de l'hiver des *-grièches* dans nos campagnes, où, au défaut ſectes, elles ſont néceſſitées à vivre de petits aux, & peut-être des plus petits quadrupèdes.

IE-GRIÈCHE BLEUE de Madagaſcar.

l. enl. 298, *fig.* 1.

RISS. *tom. II*, *pag.* 197, *pl. XVI*, *fig.* 1, *genre l.*

1. Briſſon ne compare la groſſeur de cette *pie- che* qu'à celle du *moineau*; elle eſt plus groſſe; ongueur eſt de ſix pouces & demi du bout du à celui de la queue; elle a onze pouces de ; ſes ailes pliées atteignent preſque aux deux de la longueur de ſa queue; un bleu éclatant vre la tête, le derrière du cou & tout le deſſus corps; le deſſous eſt d'un blanc de neige; les plumes qui couvrent la baſe du bec ſont d'un noir de velours, & celles qui ceignent le bas de la jambe ſont bleues; les grandes pennes des ailes ſont noires en-deſſus & en-deſſous, bordées de bleu du côté extérieur dans les deux tiers de leur longueur; les moyennes ſont entièrement noires en-deſſous, en-deſſus elles ſont noires du côté intérieur & bleues du côté extérieur; les deux pennes de la queue ſont noires en-deſſous, les deux du milieu ſont bleues en-deſſus, terminées de noir, les autres ſont bleues du côté extérieur, noires du côté intérieur & à leur extrêmité. M. Briſſon dit que le bec eſt d'un bleu vif, il ne m'a paru que d'un cendré-noirâtre dans les individus de cette eſpèce que j'ai vus; les pieds & les ongles ſont noirs.

La femelle a les couleurs moins vives que le mâle, & une nuance cendrée altère le brillant du bleu qui colore le deſſus du corps & la pureté du blanc des plumes qui couvrent les parties inférieures. *Voyez* PIE-GRIÈCHE GRISE.

PIE-GRIÈCHE. *Pl. enl.* 445. *Voy.* PIE-GRIÈCHE GRISE.

PIE-GRIÈCHE (petite.) BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 128. *Voyez* ÉCORCHEUR.

PIE-GRIÈCHE A QUEUE FOURCHUE de Bengale. BRISS. *tom. II*, *pag.* 189. *Voyez* FINGAH.

PIE-GRIÈCHE BLANCHE. *Voyez* PIE-GRIÈCHE GRISE.

PIE-GRIÈCHE BLANCHE. BRISS. *tom. II*, *pag.* 145. *Voyez* PIE-GRIÈCHE GRISE.

PIE-GRIÈCHE BRUNE de Bengale. BRISS. *tom. II*, *pag.* 175. *Voyez* ROUGE-QUEUE.

PIE-GRIÈCHE de Canada. *Pl. enl.* 479, *fig.* 2. BRISS. *tom. II*, *pag.* 171. *Voyez* PIE-GRIÈCHE HUPPÉE.

PIE-GRIÊCHE de la Louiſiane. BRISS. *tom. II*, *pag.* 162, *pl. XV*, *genre XXI.*

La *pie-grièche* de la Louiſiane reſſemble à notre *pie-grièche* ſi exactement, qu'on pourroit les prendre l'une pour l'autre. Celle de la Louiſiane eſt ſeulement de très-peu plus petite. Ce n'eſt qu'une ſimple variété due à l'influence du climat. La deſcription de l'une, aux dimenſions près, peut ſervir pour la deſcription de l'autre. *Voyez* PIE-GRIÊCHE GRISE.

PIE-GRIÈCHE de la Louiſiane. *Pl. enl.* 397 *Voyez* ÉCORCHEUR.

PIE-GRIÊCHE de Madagaſcar. *Pl. enl.* 32, *fig.* 2. *Voyez* TCHA-CHERT.

PIE-GRIÊCHE (petite) de Madagaſcar. *Pl. enl. fig.* 1 & 2.

BRISS. *tom. II*, *pag.* 164. *Voyez* CALI-CALIC.

PIE-GRIÊCHE de Manille. *Pl. enl. fig.* 1.

BRISS. *tom. II*, *pag.* 180. *Voyez* LANGRAIEN.

PIE-GRIÊCHE d'Italie. *Pl. enl.* 32, *fig.* 1. *Voyez* PIE-GRIÊCHE GRISE.

PIE-GRIÈCHE du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 477, *fig.* 1.

BRISS. *tom. II*, *p.* 182, *pl. XV*, *fig.* 1, *genre XXI.*

Elle eſt un peu moins groſſe que la *pie-grièche griſe*. Sa longueur eſt de huit pouces trois lignes; elle a treize pouces de vol; la tête, le derrière du cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue noirâtres; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps blancs; le bord de l'aile de la même couleur vers le pli qui répond à celui du poignet; les couvertures du deſſus de l'aile les plus proches du corps blanches, les autres noirâtres; les dix premières pennes de l'aile blanches à leur origine, noirâtres dans le reſte de leur longueur; toutes les autres noirâtres; les quatre pennes du milieu de la queue noires, les autres terminées & bordées de blanc, toutes étagées du centre ſur les côtés; le bec, les pieds & les ongles noirâtres. *Voyez* PIE-GRIÊCHE GRISE.

PIE-GRIÊCHE FOLLE. SAL. *pag.* 28. *Voyez* PIE-GRIÊCHE GRISE.

PIE-GRIÊCHE GRISE.

Pie-grièche. Pl. enl. 445.

Pie-grièche griſe. BRISS. *tom. II, pag.* 141, *genre XXI.*

Idem. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 20.

Grande pie-grièche. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 226.

Lanius, *collurio* en Latin;

Gaza ſperviera, *regeſtola*, *falconello*, *&c.* en Italien;

Thorn-traer, *wald-herr*, *&c.* en Allemand;

Dzierzba en Polonois;

War-fogel en Suédois;

Adder-brid, *butcher-brid*, *&c.* en Anglois;

Pouchari, *bouchari* en Bourgogne.

Suivant M. de Salerne, anciennement *griêche*; en Sologne *pie-griêche folle*, *calouaſſe*, *ajace-boicelière*; en Picardie *agaſſe cruelle*; en Berri *darnagaſſe*, *pie-ajace*; à Nantes *pie-croi*; à Verdun *craouille*, *agaſſe-craouillère*; à Saint-Ay au-deſſous d'Orléans *pie-gruelle*.

La *pie-grièche griſe* eſt un oiſeau commun en France & dans la plupart des contrées de l'Europe. Elle y demeure toute l'année; l'été elle s'enfonce plus conſtamment dans les bois & l'hiver elle s'approche des lieux habités, ce qui fait croire qu'elle eſt alors plus commune; elle eſt à-peu-près de la groſſeur du *mauvis* ou de la plus petite de nos *grives*; ſa longueur du bout du bec à celui de la queue eſt de neuf pouces quatre lignes, ſon vol d'un pied neuf lignes; ſes ailes pliées paſſent à peine le quart de la longueur de ſa queue; elle a le deſſus de la tête, le derrière du cou & tout le deſſus du corps d'un gris-cendré-clair; les plumes ſcapulaires blanches; une bande tranſverſale noire de chaque côté de la tête; les narines couvertes de plumes noires & de quelques poils roides de la même couleur; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps blancs; les grandes couvertures du deſſus des ailes noires; les pennes blanches depuis leur origine juſqu'à peu près leur moitié, noires dans le reſte; la queue étagée, [illegible] de douze pennes, dont les deux du milieu blanches à leur origine, enſuite noires & nées de blanc; les trois ſuivantes de chaque colorées comme les deux du milieu, avec la rence que le blanc de l'extrêmité gagne d'au plus que la penne eſt plus extérieure; la cinq eſt entièrement blanche en-dehors, marqué noir dans ſon milieu du côté intérieur, & e la plus extérieure eſt totalement blanche; le les pieds & les ongles ſont noirs.

La *pie-grièche* n'a le vol ni haut ni ſoute mais elle s'élance de bas en haut, ou ſe pré de haut en bas, en faiſant le crochet; elle ſe auſſi remarquer par ſon cri aigu: elle fait ſon ſur des arbres d'une hauteur médiocre & le à l'enfourchement de pluſieurs branches; elle compoſe de mouſſe, affermie par des brins d'herbe & elle le garnit de laine en-dedans; la ponte de cinq juſqu'à huit œufs; le père & la mère pour leurs petits le plus grand attachement; ils veille auprès du nid & en écarte à grands cris les oiſeaux qui s'en approchent, ſans redouter qui ſont auſſi-bien armés, & plus forts que raiſon de leur groſſeur; les petits ne ſe ſéparent pas après qu'ils ſont élevés, mais ils continuent ſuivre le père & la mère, & la famille ne petite troupe, fort avant dans l'automne, ſans mêler à des étrangers; ce qui ſuppoſe dans oiſeaux un beſoin les uns des autres qui ne eſt pas connu.

La *pie-grièche griſe* paroît varier quant aux leurs du plumage & même quant à la taille. drovande en a décrit une à plumage entièrement blanc, à pieds jaunâtres, à bec & ongles noirs. Comme elle eſt de la même groſſeur que la *grièche griſe*, il eſt évident que ce n'en eſt qu'une variété.

Le même auteur, Geſner, M. Briſſon & beaucoup d'autres ornithologiſtes, parlent d'une *grièche* à laquelle ils donnent le ſurnom de grande & qui ne diffère de la *griſe* qu'en ce qu'elle eſt d'une taille un peu au-deſſus, & que les plumes ſcapulaires ainſi que les petites couvertures du deſſus des ailes ſont rouſſeâtres. Il eſt très-probable que ce n'eſt qu'une variété. Je crois que doit porter le même jugement d'une *pie-grièche* d'Italie, repréſentée *pl. enl.* 32, *fig.* 1; elle ne diffère de la nôtre que parce qu'elle eſt un peu plus petite, & que les parties inférieures ſont nuancées d'une légère teinte de roſe-pâle. J'ai trouvé cette eſpèce fort communément en Italie. M. le comte de Buffon réfléchiſſant aux variétés que l'eſpèce de la *pie-grièche griſe* a ſubi dans les différentes parties de l'Europe, tant dans les dimenſions de ſa taille, que dans les couleurs de ſon plumage, penſe que l'influence des climats étrangers a dû avoir agi avec beaucoup plus de force & il compte au nombre des variétés de notre *pie-grièche grise* la *pie-grièche griſe de la Louiſiane*, de M. Briſſon.

. II, pag. 162; la *pie-grièche du Cap de Bonne-pérance, pl. enl.* 477, *fig.* 1; celle *du Sénégal, enl.* 297, *fig.* 1; la *pie-grièche bleue de Mada-car, pl. enl.* 298, *fig.* 1; enfin, la *pie-grièche rée de Cayenne, pl. enl.* 297 : mais comme le comte de Buffon renvoie pour ces oiſeaux planches enluminées que pluſieurs des lecteurs urroient n'avoir pas ſous les yeux, je crois leur de-ir de donner ſéparément la deſcription de chacun ces oiſeaux. D'ailleurs le preſſentiment de l'in-ence des climats ſur l'eſpèce de notre *pie-grièche* un de ces élans dans leſquels il n'appartient à un petit nombre de ſuivre M. de Buffon dont genie anticipe ſur les temps, & prévient l'ob-vation qui confirmeront l'un & l'autre ſa re-mmée, & lieront les penſées qu'il a eues dans tre ſiècle aux découvertes qui ſe feront dans venir.

PIE GRIÊCHE GRISE (grande) BRISS. *tom. II, g.* 146. *Voyez* PIE-GRIÊCHE GRISE.

PIE-GRIÊCHE GRISE de Cayenne. *Pl. enl.* 304. BRISS. *tom. II, pag.* 158. *Voyez* BECARDE.

PIE-GRIÊCHE GRISE du Sénégal. *Pl. enl.* 297, 1.

BRISS. *tom. II, pag.* 167, *pl. XVII, fig.* 1, *re XXI.*

Sa longueur eſt de huit pouces dix lignes du ut du bec à celui de la queue; ſon vol d'un d; ſes ailes pliées atteignent au quart de la lon-eur de la queue; ſa groſſeur eſt à-peu-près la me que celle de l'*écorcheur*; elle a le deſſus de tête noir; une bande d'un blanc-ſale paſſe par-ſus les yeux & s'étend derrière l'occiput; une re bande noire, placée plus bas, paſſe par la ne où l'œil eſt ſitué; les joues, le cou, le dos, croupion & les couvertures du deſſus de la eue ſont d'un gris qui ſe fonce d'autant plus que s parties qu'il colore ſont plus du côté du crou-on; la gorge, la poitrine & le deſſous du corps nt d'un gris-blanc; les plumes ſcapulaires & les ois pennes de l'aile les plus proches du corps nt brunes, bordées de roux; les autres pennes de aile ſont rouſſes du côté extérieur, brunes du ôté intérieur & à leur bout, & bordées de roux du ôté intérieur; les deux pennes du milieu de la queue ont d'un gris-brun, les latérales ſont noires ter-minées de blanc, & la plus extérieure de chaque ôté eſt bordée de blanc du côté extérieur; le ec eſt noir; les pieds & les ongles ſont d'un gris-run. *Voyez* PIE-GRIÊCHE GRISE.

PIE-GRIÊCHE HUPPÉE.

Pie-grièche de Canada. Pl. enl. 479, *fig.* 2.

Idem. BRISS. *tom. II, pag.* 171, *pl. XVIII, fig.* 3, *genre XXI.*

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur de l'*écorcheur;* ſa longueur eſt de ſix pouces du bout du bec à celui de la queue; ſon vol de dix pouces huit lignes; ſes ailes pliées atteignent au milieu de la longueur de ſa queue; elle a le deſſus de la tête d'un roux-clair; les joues noirâtres, piquetées de blanc décoloré; ſur le derrière de la tête une huppe rouſſeâtre; le derrière du cou & le dos d'un brun-roux; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue bruns; la gorge, le devant du cou & la poitrine d'un roux-clair, varié de quelques taches longitudinales brunes; le ventre, les côtés & les couvertures du deſſous de la queue d'un cendré-clair; les couvertures du deſſus des ailes noirâtres, terminées de blanc; les pennes des ailes & celles de la queue auſſi noirâtres, les premières bordées de blanc du côté extérieur, les ſecondes des deux côtés & les unes & les autres terminées auſſi de blanc; le bec d'un brun-foncé; les pieds & les ongles noirs.

PIE-GRIÊCHE JAUNE de Cayenne. *Pl. enl.* 296. BRISS. *tom. II, pag.* 176. *Voyez* BÉCARDE A VENTRE JAUNE.

PIE-GRIÊCHE RAYÉE de Cayenne. *Pl. enl.* 297, *fig.* 2.

BRISS. *tom. II, pag.* 187, *pl. XXIX, fig.* 3, *genre XXI.*

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur de l'*alouette.* Sa longueur eſt de ſix pouces & demi; elle a dix pouces de vol; la queue dépaſſe les ailes pliées de la moitié de ſa longueur; tout le plumage, y compris les ailes & la queue, eſt varié de blanc, diſpoſé par raies, ſur un fond d'un noir-terne. Le bec, les pieds, les ongles ſont bruns. On envoie fort ſouvent cette *pie-grièche* de la Guiane, où par conſéquent il eſt probable qu'elle eſt commune; ſes plumes ſont longues & leurs barbes ont peu d'adhérence les unes avec les autres, ce qui eſt cauſe que le plumage eſt le plus ſouvent hériſſé. *Voyez* PIE-GRIÊCHE GRISE.

PIE-GRIÊCHE ROUGE du Sénégal. *Pl. enl.* 56. BRISS. *tom. II, pag.* 185. *Voyez* GONOLEK.

PIE-GRIÊCHE ROUSSE.

Pl. enl. 9, *fig.* 2 le mâle.

Pl. enl. 31, *fig.* 1 la femelle.

BRISS. *tom. II, pag.* 147, *genre XXI.*

Sa longueur eſt de ſept pouces trois lignes, ſa groſſeur à-peu-près la même que celle de l'*alouette*; ſon vol eſt d'onze pouces ſix lignes, & ſa queue dépaſſe d'un peu plus de moitié les ailes pliées; le mâle & la femelle ont le plumage ſi différent, qu'à ne les juger que par les couleurs, ils paroîtroient former deux eſpèces. Le premier a la baſe du bec entourée de plumes d'un blanc-rouſſeâtre, le front noir : cette couleur deſcend ſur les côtés du cou, en paſſant par la ligne où les yeux ſont placés; le derrière de la tête & du cou ſont d'un marron-clair, quelquefois tirant au roux; le haut du dos eſt noirâtre; ſa partie inférieure & le croupion ſont cendrés; les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue ſont blanches; la gorge le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un blanc mêlé d'une légère teinte rouſſâtre; les couvertures du deſſus de l'aile ſont noirâtres; ſes grandes pennes ont leur première moitié blanche & la ſeconde brune; les moyennes ſont brunes,

bordées de blanchâtre à leur extrémité ; les deux pennes du milieu de la queue ſont blanches dans le premier tiers de leur longueur & noires dans les deux autres ; les latérales ſont blanches juſqu'à la moitié de leur longueur, noires enſuite & terminées de blanc ; la plus extérieure de chaque côté eſt blanche dans toute ſa longueur du côté extérieur ; le bec eſt noirâtre ; les pieds & les ongles ſont bruns.

La femelle a le deſſus de la tête, le derrière du cou & le deſſus du corps roux, rayés tranſverſalement de brun ; les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes rouſſes, entourées d'une raie brune ; la gorge, le ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc-ſale & rouſſeâtre ; le devant du cou, la poitrine & les côtés ſont de la même couleur, mais chaque plume eſt entourée d'une raie brune ; cette dernière couleur eſt celle des pennes des ailes qui ſont de plus bordées de roux du côté extérieur ; celles de la queue ſont d'un roux-brun, terminées de rouſſeâtre-clair.

La *pie-griéche rouſſe* eſt de paſſage ; elle arrive au printemps & s'en va dès le mois de ſeptembre ; elle a d'ailleurs les habitudes des *pies-griéches* en général. Sa ponte eſt de cinq à ſix œufs blancs, tachetés de brun. Lors même qu'elle arrive ou qu'elle ſe met en route pour s'en retourner, elle ne fait pas un long vol de ſuite ; mais elle ſe poſe ſouvent, en s'arrêtant d'arbres en arbres ; elle fréquente volontiers les haies & les bords des chemins ; elle y eſt remplacée à ſon départ par la *pie-griéche griſe*, qui durant l'été habite les bois, ſans jamais quitter notre climat.

On a repréſenté, *pl. enl.* 477, *fig.* 2, ſous le nom de *pie-griéche rouſſe du Sénégal*, un oiſeau qui ſemble être le même que notre *pie-griéche rouſſe*, & il paroît qu'on en peut inférer que cette *pie-griéche* ſe retire en Afrique pour y paſſer l'hiver.

La *fig.* 1 de la *pl. enl.* 479, repréſente un autre oiſeau auſſi du Sénégal, qu'on a nommé dans cette planche *pie-griéche rouſſe à tête noire du Sénégal*. Celle-ci a le deſſus de la tête noir ; le deſſus du corps gris ; les grandes pennes des ailes rouſſes ; les plus proches du corps noires, bordées de roux ; les joues & tout le deſſous du corps d'un gris-blanc ; un trait noir au-deſſous de l'œil : les pennes de la queue noires, terminées de blanc ; le bec noir ; les pieds bruns : elle eſt beaucoup plus grande que notre *pie-griéche rouſſe*, avec laquelle cependant elle ſe rapporte aſſez par le ton général des couleurs pour qu'on puiſſe ne la regarder peut-être que comme une variété produite par une race qui s'eſt fixée dans les pays chauds, & qui ne voyage pas comme celle qui paſſe l'été dans nos climats.

PIE-GRIÊCHE ROUSSE A TÊTE NOIRE du Sénégal. *Pl. enl.* 479, *fig.* 1. *Voyez* PIE-GRIÊCHE ROUSSE.

PIE-GRIÊCHE ROUSSE de Madagaſca
298, *fig.* 2.
BRISS. *tom. II, pag.* 178. *Voyez* Sc
PIE-GRIÊCHE ROUSSE du Sénégal.
477, *fig.* 2. *Voyez* PIE-GRIÊCHE ROUS
PIE-GRIÊCHE TACHETÉE de Cay
enl. 373.
BRISS. *tom. II, pag.* 160. *Voyez* B
PIE-GRIÊCHE (grande) VERDATRE
dagaſcar. *Pl. enl.* 374.
BRISS. *tom. II, p.* 193. *Voyez* TCHA-C
PIE-GRIÊCHE (petite) VERTE de Ma
BRISS. *tom. II, pag.* 195. *Voyez* TCHA
PIE-GRUELLE. SAL. *pag.* 28. *Vo*
GRIÊCHE GRISE.
PIERRE (le). *Pl. enl.* 78. *Voyez* P
PIERRE-GARIN.
Grande hirondelle de mer. BRISS. *tom.*
203, *pl. XIX, fig.* 1, *genre CIII.*
Hirondelle de mer. Pl. enl. 987.
Griſette, petit criard, pierre-garin,
côtes.

Cette *hirondelle de mer* eſt à-peu-près d
ſeur du *râle d'eau* ; ſa longueur eſt de
pouces ſix lignes du bout du bec à celui de l
ſon vol d'un pied neuf pouces, & ſes ail
dépaſſent la queue de quinze lignes ; elle a
de la tête d'un beau noir, qui deſcend
ſur le derrière du cou ; le dos, le crou
plumes ſcapulaires, les couvertures du d
ailes & de la queue d'un joli gris ; les
gorge, le cou, la poitrine, le ventre,
les jambes, les couvertures du deſſous de
d'un blanc éclatant ; les ſept premières pe
ailes du même gris que le dos du côté e
& d'un cendré-noirâtre du côté interne ;
pennes d'un gris-blanc, bordées de cette
couleur du côté intérieur & auſſi term
blanc ; la queue eſt d'un gris-blanc & très-f
le bec eſt rouge ; la partie nue des jam
pieds, les doigts & leurs membranes
rouge-obſcur ; les ongles noirâtres.

Les *pierre-garins* arrivent ſur nos côtes
temps en troupes très-nombreuſes ; la pl
partie reſte ſur les bords de la mer ; mais
pénètrent dans l'intérieur des province
montant les rivières & ſe fixent auſſi
étangs ; ces oiſeaux vivent de poiſſons,
tous ceux du même genre ; ils en pre
plus gros qu'on ne s'y attendroit de leur
ils ſe diſputent & ſe battent ſouvent p
proie ; ils s'apparient dans les premiers
mai ; la femelle dépoſe ſur le ſable dans
creux, depuis un juſqu'à trois œufs fort g
ſa taille ; elle choiſit un lieu abrité du no
le ſable ſoit uni ; ſi l'on s'approche de la
le mâle & la femelle fondent du haut
en témoignant leur inquiétude par leurs
œufs ſont les uns gris & les autres bruns
a de verdâtres ; la femelle ne couve que

pendant le jour, quand il pleut; elle aban-
ne ſes œufs à la chaleur du ſoleil pendant
ournée; les petits ſont couverts d'un duvet
s, gris-blanc & ſemé de quelques taches noires
la tête & le dos; ils quittent le nid preſqu'en
ſant; le père & la mère les nourriſſent de lam-
ux de poiſſons & principalement de foies & des
s; ils ne leur donnent pas long-temps à
ger, en leur en préſentant, mais ils laiſſent,
ainſi dire, pleuvoir deſſus eux la nourriture
s leur diſtribuent en volant; quand ils les trou-
en danger, ils jettent un cri auquel les petits
piſſent contre le ſable, & il ſeroit difficile
s découvrir ſans l'agitation de la mere qui vole
eſſus; on les prend alors à la main, ſans qu'ils
nt d'échapper par la fuite; ils ne commen-
à voler que plus de ſix ſemaines après leur
nce; leurs premières plumes ſont d'un gris-
ſur la tête, le dos & les ailes; les vraies
urs ne paroiſſent qu'à la mue; la ſaiſon du
t eſt vers la mi-août.

s détails ſur les habitudes du *pierre-garin*,
xtraits de l'ouvrage de M. le comte de Buffon
s rapporte à M. Baillon.

ERROT. *Voyez* MOINEAU.

ETTE ou PETIT HARLE HUPPÉ.

– *enl.* 449, le mâle; 450 la femelle.
ISS. *tom. VI, pag.* 243, *pl. XXIV*, le mâle,
; la femelle *fig.* 2, *genre CV.*
ette. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 171, *fig.*
172.
m. *Port. d'oiſ. pag.* 36.

piette eſt un oiſeau aquatique du même genre
e *harle.* Sa groſſeur eſt un peu au-deſſus de
de la *ſarcelle*; ſa longueur eſt d'un pied
e pouces; ſon vol de deux pieds, & les ailes
s s'étendent environ au tiers de la queue; la
la gorge, le cou ſont d'un très-beau blanc;
a de chaque côté de la tête une tache ronde,
noir changeant en verd, dans laquelle l'œil
lacé; les plumes du ſommet de la tête ſont
ues, étroites, & forment une huppe très-
ante; elles ſont variées de blanc & de verd-
âtre; le dos & le croupion ſont d'un noir de
urs; la poitrine & le deſſous du corps ſont
très-beau blanc, excepté les côtés qui ſont
és en zigzags de brun-foncé ſur fond gris-blanc;
le deſſus du corps à prendre vers les deux
s du cou, juſqu'un peu plus bas que l'origine
ailes, ſont trois bandes demi circulaires d'un
u noir, au-deſſus les unes des autres & qui
pent le blanc ſur lequel elles tranchent avec
e; les plumes ſcapulaires & les couvertures
deſſus des ailes ſont variées de noir & de blanc;
neuf premières pennes de l'aile ſont noirâtres,
autres ſont d'un noir violet du côté extérieur
brunâtres du côté intérieur; les trois plus pro-
s du corps ſont cendrées; la queue eſt de cette
nière couleur, & étagée de manière qu'elle
oit arrondie; le bec, la partie nue des jambes,
les pieds, les doigts, & leurs membranes ſont d'un noir-verdâtre & les ongles noirâtres.

La femelle, un peu plus petite que le mâle, a le deſſus de la tête, & le haut du cou en-arrière d'un brun-marron; la gorge blanche; le bas du cou en-arrière & le devant du cou, tout le deſſus du corps d'un cendré-brun, & le deſſous blanc, excepté les côtés qui ſont cendrés; les ailes ſont colorées comme celles du mâle, mais les couleurs en ſont moins vives; la queue eſt cendrée; le bec eſt noir & les pieds ſont couleur de plomb.

On trouve la *piette* ſur les rivières & les étangs; elle eſt de paſſage, comme les autres *harles* & ne nous vient qu'en hiver, mais c'eſt l'oiſeau de ce genre que nous voyons plus communément & en plus grand nombre tous les ans.

PIGEON.

Il n'eſt pas d'eſpèce auſſi généralement répandue que celle du *pigeon*; il n'en eſt point non plus dans laquelle on trouve un auſſi grand nombre de variétés. Le moyen le plus propre à mettre de l'ordre dans le grand nombre de choſes qu'il y a à dire ſur cette eſpèce ſi variée, ſi multipliée, me paroit être de conſidérer les *pigeons*,

1°. Relativement à l'ordre méthodique:

2°. Relativement à la ſouche primitive qui a pu donner naiſſance aux races & aux variétés:

3°. De finir l'hiſtoire de ces oiſeaux par l'énumération des eſpèces étrangères connues juſqu'à préſent.

Par le premier article, nous apprendrons à connoître les caractères qui conſtituent le genre des *pigeons*, & à y rappeller tous les oiſeaux qui doivent y être rangés.

Le ſecond article nous fournira l'énumération des races & des variétés produites par l'eſpèce ou la ſouche primitive, à meſure que l'art l'a changée en l'éloignant de la nature, & l'ordre des choſes nous conduira à nous occuper des ſoins néceſſaires de notre part à ces races factices ou domeſtiques, & des avantages que nous en retirons.

Le troiſième article complettera l'hiſtoire des *pigeons*, en nous fourniſſant le dénombrement des eſpèces connues qui vivent en liberté dans les différens climats; nous rechercherons en même-temps, ſuivant les occaſions, quelle utilité il pourroit y avoir à rendre ces eſpèces domeſtiques, & les moyens d'y parvenir.

ARTICLE PREMIER.

DES caractères génériques du PIGEON.

Les *pigeons* ont quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine.

Les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon.

Le bec droit; le bout de la mandibule ſupérieure un peu renflé & courbé.

Les narines à demi-couvertes d'une membrane épaiſſe & molle.

Ils vivent de grains, qu'ils avalent ſans le caſſer ; ils ne produiſent que deux œufs à chaque ponte ; ils en font pluſieurs par an : le mâle & la femelle couvent alternativement, & tous les deux prennent un égal ſoin des petits, qu'ils nourriſſent en dégorgeant la nourriture déja plus ou moins amollie, & ayant ſubi dans leur jabot un commencement de digeſtion plus ou moins avancé. Car, dans les premiers jours, les *pigeons* ne donnent à manger à leurs petits que quelque temps après qu'ils en ont pris eux-mêmes, & le grain qu'ils leur dégorgent eſt ſi amolli, qu'il eſt prêt de ſe fondre en une ſorte de pulpe ; mais, à meſure que les petits avancent en âge, le père & la mère leur donnent le grain qu'ils ont avalé, plus promptement après l'avoir ramaſſé & ſuivant les degrés de l'âge des jeunes qu'ils nourriſſent.

Les *pigeonnaux* ſont fort long-temps à apprendre à chercher & à ramaſſer eux-mêmes le grain : ils ſuivent encore le père & la mère bien du temps après qu'ils ſont en état de voler ; lors même qu'ils ont preſque acquis tout leur développement, ils en reçoivent encore leur nourriture : il faut, pour leur en faire perdre l'habitude, que le père & la mère, ou occupés des ſoins d'une nouvelle couvée, ou fatigués de ceux qu'ils ont donnés à des petits en état de s'en paſſer, les rebutent & ſe refuſent à leur importunité. Cependant ce n'eſt qu'une indolence naturelle aux *pigeonnaux*, la pareſſe à faire uſage de leurs facultés, qui les attache ſi long-temps à la ſuite du père & de la mère, & ce n'eſt pas leur propre foibleſſe, mais l'ignorance & le défaut d'uſage de leurs forces qui les retiennent dans la dépendance. Car ſi l'on ſéqueſtre les *pigeonnaux*, même fort long-temps avant que le père & la mère leur refuſent la nourriture, qu'on les enferme ſeuls en leur laiſſant du grain, fut-ce dans l'âge où ils ne commencent qu'à peine à pouvoir voler, après avoir enduré quelque-temps la faim & pouſſé des cris plaintifs, ils ſe déterminent à ramaſſer du grain ; ils y réuſſiſſent, & en peu de jours ils ſont habitués à prendre la quantité de nourriture dont ils ont beſoin.

Tout le monde ſçait que le *pigeon* n'a pas d'autre voix qu'un ſon plein & roulant, qu'on nomme *roucoulement*, & l'action de le former, *roucouler* ; que le roucoulement du mâle eſt plus plein, plus fort & plus ſoutenu que celui de la femelle ; elle a auſſi un roucoulement, mais beaucoup plus foible, & qu'elle fait entendre bien moins ſouvent ; ce n'eſt guère qu'à cinq à ſix mois que les jeunes commencent à roucouler, & juſques-là ils conſervent le cri aigu & plaintif du premier âge. Ils ſont à-peu-près au terme de leur grandeur quand ils roucoulent, & ils ſont en état de produire à huit, dix mois ou un an, ſuivant les races.

Les *pigeons* ſont en général d'une forme agréable & élégante ; leur plumage eſt liſſe, arrangé, ſouvent orné des plus brillantes couleurs & de reflets tans autour de la gorge & du cou : ils ont de l'entretenir propre ; on diroit que ces connoiſſent l'avantage qu'il y a de plaire y ſont ſenſibles ; tous leurs mouvemens ſe avoir cet objet pour but, & l'ardeur en a jointe à la galanterie, paroiſſent former de leur caractère. Le mâle, actif & e auprès de ſa femelle, paſſe & repaſſe de en faiſant des courbettes, en prenant des & en pouſſant un ſon ſoutenu & modul le but ſemble être à la fois de l'avertir de propager ſon eſpèce, de lui peindre la de ſés deſirs & de l'inviter à y répon lui développant les graces & les beaut parent lui-même.

La femelle, grave & poſée pendant qu eſt agité, a l'air de recevoir ſes avertiſ ſes démonſtrations comme un devoir qu & des hommages qu'il lui rend : elle ne ni dédain, ni empreſſement.

Ces préludes ſont ſuivis de careſſes reculant l'accompliſſement des deſirs mentent & préparent une jouiſſance pl le mâle, réuniſſant le ſentiment paternel conjugal, offre à manger à ſa femelle reçoit de la manière que lui & elle en d à leurs petits ; ainſi, le ſentiment de careſſes eſt compoſé de toutes les aff plus douces, des élans de l'amour, de l paternelle & de la reconnoiſſance des femelle en prend l'habitude : elle alon elle étend à demi les ailes ; elle les agite vement doux, en recevant les baiſers de & les dons du chef de la famille. Eſt-ce toutes les eſpèces, la douceur, & que de ſoumis & de dépendant, donneroie graces aux femelles & inſpireroient plu & de tendreſſe aux mâles ?

A ces préludes, pour leſquels on la galanterie a réuni tout ce que ſon ar délicat, ſuccède l'acte qui joint les de il ne dure qu'un inſtant : la femelle baiſſée, reçoit le mâle, dont les deſi par un contact inſtantané ; les deux ar parent pour ſe rapprocher bientôt & nouveaux plaiſirs ; cependant ils ne le pas entièrement, & tous deux raſſemble menues branches ou des brins de pail compoſer un nid plus ou moins travai les eſpèces ; le mâle a coutume de l premier & d'inviter ſa compagne à s il emploie pour appel un ſon plein bas que le roucoulement ordinaire ; à de ſa compagne, il témoigne ſa ſenſib battemens d'aile doux, auxquels elle la même manière, & le couple, p nid à côté l'un de l'autre, ſemble jou pation du plaiſir de ſoigner les petits naître. Le temps de la ponte arrive

quelques heures dans la journée & y
ou deux nuits avant de pondre ; quel-
t qu'elle néglige ce premier devoir, ſoit
ſoit d'un naturel preſſant, il pourſuit
our l'obliger à ſe rendre & à demeurer
n'eſt plus un amant empreſſé, mais tous
ens ſont ceux d'un maître qui commande.
ſe fait en deux jours, & ce n'eſt que le
l'incubation commence à être continue ;
de dix-huit jours. Pendant qu'elle a lieu,
nplace la femelle deux fois en vingt-
es, le matin de neuf heures à midi à
& de trois heures juſqu'au coucher du
ıgement dont les heures & la durée
ant les ſaiſons.

e, pour achever l'hiſtoire des habitudes
ı général, d'avoir parlé de ſa fidélité.
ère union eſt communément la ſeule ;
ui s'eſt une fois uni, demeure joint
; mais ſi l'un des deux vient à manquer
quelqu'accident, celui qui ſurvit cherche,
à former une nouvelle alliance ; la na-
avoir préparé la conſtance de la pre-
; car il eſt aſſez commun que les deux
aiſſent de la même couvée, ſoient l'un
autre une femelle qui deviennent ordi-
poux.

ARTICLE II.

e primitive des pigeons domeſtiques ;
& des variétés ; des ſoins qu'elles exigent,
ntages que nous en retirons.

rtion qu'une eſpèce eſt plus ancienne-
ſtique, qu'elle eſt plus multipliée, &
ppageant elle a produit un plus grand
aces & de variétés, il eſt plus difficile
iſtoire & de reconnoître la ſouche dont
les variétés ſont émanées.

parmi les *quadrupèdes*, le *pigeon* parmi
étoient par les raiſons que je viens
es animaux dont l'hiſtoire étoit la plus
& la plus difficile à éclaircir. On doit
mte de Buffon d'avoir ſurmonté les
nt elle étoit embarraſſée, de nous avoir
e la ſouche primitive du *chien* & du
'avoir rappellé à l'eſpèce originaire les
variétés qui en ſont ſorties ; ou plu-
e parler que du *pigeon*, qui appartient
que je traite, on n'avoit avant M. de
diqué confuſément les races & les va-
remonter par degrés à la ſource & à
nière.

on avoit compté, avec pluſieurs des
l'avoient précédé, cinq eſpèces de *pi-*
oir, 1°. le *pigeon domeſtique* : 2°. le
n dans l'eſpèce duquel on admettoit
s : 3°. le *pigeon biſet* : 4°. le *pigeon*
une variété dans cette eſpèce : 5°. le
ge.

Mais chacune de ces eſpèces n'étoit pas indiquée d'une manière aſſez préciſe pour qu'on pût la reconnoître facilement & la diſtinguer ſûrement. La dénomination étoit vague, ſans fondement & ne donnoit qu'une idée incertaine de ſon objet. Ainſi il étoit mal aiſé de ſçavoir ce qu'on entendoit préciſément par *pigeon domeſtique*, puiſque le *pigeon romain* & les ſeize variétés qu'on comptoit dans cette eſpèce ſont des animaux qui vivent également dans l'état de domeſticité. Il n'étoit pas prouvé par raport aux *pigeons de roche* avec ſa variété & au *pigeon ſauvage*, ſi c'étoient des oiſeaux qui euſſent toujours vécu dans ce même état, ou qui y fuſſent repaſſés en s'affranchiſſant de la domeſticité ; car les *pigeons domeſtiques* qui déſertent nos demeures & les retraites où ils ſont nés, prennent les habitudes des *pigeons* libres & ils engendrent des races qui deviennent avec le temps ſemblables à ces derniers *pigeons* ; devoit-on les regarder en conſéquence comme le produit des races domeſtiques affranchies, ou des eſpèces primitives dont ces races domeſtiques ſont ſorties ?

Telles étoient l'obſcurité & les difficultés qui compliquoient l'hiſtoire des *pigeons* lorſque M. le comte de Buffon obſerva que le *pigeon de nos colombiers* s'accouple & produit une génération féconde avec toutes les races & les variétés de nos autres *pigeons domeſtiques* ; il remarqua en même temps que de tous les *pigeons* celui de colombier eſt l'eſpèce la plus reſſemblante au *biſet* dont elle diffère très-peu, que les *pigeons* qui déſertent les colombiers prennent plus ou moins les habitudes du *biſet*, & que ſouvent ils s'y conforment ; il conclut de ces faits que le *biſet*, qui eſt un oiſeau de paſſage & par raport auquel cette remarque démontre que c'eſt une race libre, qui n'a pas ceſſé de vivre ſous les loix de la nature, eſt la ſouche primitive dont nous avons tiré par la domeſticité les races ſecondaires & leurs variétés.

Il manque à l'expoſé que je viens de faire la force que lui prêtent le raiſonnement, le ſtyle de M. Buffon, pluſieurs détails dans leſquels il eſt entré ; peut-être aſſociai-je malgré moi à ſes penſées, quelques vues qui me ſont particulières ; j'invite donc le lecteur à puiſer dans l'ouvrage de M. de Buffon même les preuves de ſon ſentiment, que les bornes dans leſquelles je dois me renfermer ne m'ont pas permis d'expoſer dans toute leur étendue, & de tranſcrire dans les mêmes termes dont il s'eſt ſervi.

Il nous paroît donc démontré, autant que la nature de la choſe en eſt ſuſceptible, que le *biſet* eſt la ſouche primitive de toutes les races & de toutes les variétés de *pigeons domeſtiques*, & quant au *pigeon de roche* avec ſa variété, ainſi que le *pigeon ſauvage*, il eſt vraiſemblable que ce ne ſont ou que des variétés du *biſet* ou même des races émanées de lui, affranchies de la domeſticité & qui ont repaſſé à l'état de liberté.

Ce ſeroit ici le lieu de placer la deſcription & l'hiſtoire du *biſet*. Mais forcé de ſuivre l'ordre alphabétique, j'ai traité de cet article conformément à l'ortographe du mot; voyez en conſéquence *biſet*. Je rappellerai ſeulement en faveur de ceux qui ne voudroient pas interrompre la lecture de cet article, que le *biſet* diffère peu du *pigeon de colombier*; qu'il eſt ſeulement d'une couleur plus biſe; qu'il arrive à la fin de février & au commencement de mars dans nos provinces, qu'il les quitte en novembre en prenant ſa route vers le midi, que pendant ſon ſéjour il ſe retire dans les bois où il niche dans les creux d'arbres, quoiqu'il ait l'habitude de ſe percher.

Le *pigeon de colombier* préſente évidemment la première dégradation de l'eſpèce; parmi les races domeſtiques il tient *au biſet* de plus près, que toutes les autres races, par ſa groſſeur, par ſes couleurs, par ſes habitudes; mais le *pigeon fuyard* ou celui qui a déſerté nos colombiers, eſt cependant encore intermédiaire entre le *biſet* & le *pigeon de colombier* & tient plus à l'un ou à l'autre ſuivant, qu'ayant plus repris de ſa première nature, il eſt retourné dans les bois, ou que s'étant ſimplement affranchi de notre domaine, il habite en liberté les tours, les édifices en ruines & les trous des murailles élevées.

Le *pigeon de colombier* eſt un oiſeau à demi-domeſtique, un eſclave libre, ſi cette expreſſion peut être admiſe, qui pouvant nous quitter, eſt retenu par les avantages que nous lui offrons & qui porte une chaine qu'il ne ſent pas; il vole en troupes avec les oiſeaux de ſon eſpèce; il erre à ſon gré pendant le jour dans la campagne, il y cherche la nourriture qui lui convient, & il trouve dans le colombier un abri contre le mauvais temps, un aſyle ſûr & commode pour y paſſer la nuit, une demeure qui lui convient pour s'y établir avec la femelle qu'il s'eſt choiſie, & y élever enſemble leurs petits commodément. Le colombier eſt donc un apas trompeur qui ſéduit les individus adultes, plus ſenſibles à leurs avantages, qu'éclairés ſur ceux de l'eſpèce qui ſouffre ſeule par la perte des petits que nous prenons pour ſalaire des ſoins accordés aux pères. C'eſt ainſi que nos ancêtres en offrant aux *hérons* un lieu convenable & commode pour y conſtruire leur nid, profitoient de la fécondité de ces oiſeaux qu'ils ſéduiſoient & qui, en faiſant leur ponte dans les *héronières* qu'on avoit ſoin d'entretenir, livroient, pour ainſi dire, les jeunes *hérons*, dans les temps où ils étoient un mets recherché. Ces deux exemples ne ſuffiſent-ils pas pour prouver que nous pourrions de même ſéduire, attirer, & multiplier à notre avantage pluſieurs autres eſpèces d'oiſeaux auxquels il ſuffiroit d'offrir des retraites & des lieux propres à élever leurs petits?

Les *pigeons* n'étant attirés & retenus dans les colombiers que par les avantages dont ils y jouiſſent, il eſt évident que plus ces lieux leur plaiſent, plus ils s'y adonneront & y multiplieront.

En général le colombier doit être placé ſur un terrein élévé, ſec plutôt qu'humide, exposé au levant pour que les *pigeons* puiſſent en tout temps recevoir les premiers rayons du ſoleil; il doit être tel qu'il ſoit en belle vue; qu'il domine ſur un horizon vaſte, & que les *pigeons* poſés ſur le toit ſe déterminent ſur le choix des lieux où ils dirigent leur vol; il doit être ſitué aſſez loin de toute habitation pour que les *pigeons* jouiſſent de calme & de la liberté qu'ils aiment. *Voyez ſur la ſtructure détaillée des colombiers le dictionnaire économique, tom. I*; on y préfère la forme ronde à la quarrée; on indique les moyens de garnir les murs en-dehors de façon que les animaux malfaiſans ne puiſſent pas y gravir; on fait connoître la forme que doivent avoir les *trous* ou *boulins*, &c. On trouvera dans le même ouvrage, *tom.* des préceptes utiles ſur la manière de gouverner les *pigeons*; on peut auſſi conſulter la maiſon rustique ſur ces mêmes objets qui étant plutôt économiques que d'hiſtoire naturelle, ne ſont pas de mon reſſort; je me contenterai d'obſerver qu'il n'y a que deux ſaiſons où l'on doive peupler un colombier, au mois de mai & au mois d'août; que la dernière eſt préférable; que les *pigeons de colombier* vivent à-peu-près huit ans, mais qu'ils ne ſont d'un bon raport que les quatre premières années; on trouvera dans le dictionnaire économique & dans la maiſon ruſtique, les moyens de ſéqueſtrer les vieux *pigeons* & d'entretenir toujours dans le colombier des *pigeons* en plein raport. Enfin, il eſt deux ſaiſons où l'on ne peut ſe diſpenſer de nourrir les *pigeons*, qui dans le reſte de l'année trouvent de quoi vivre dans la campagne; ce ſont les mois de décembre & de janvier, & le commencement du printemps après que les blés de mars ont été ſemés, & avant que les *pigeons* puiſſent trouver de nouveaux grains dans les champs. On les nourrit alors de cribelures de blé, de veſce, de petites fèves, &c. Ils dédommagent & récompenſent abondamment des ſoins & de la dépenſe qu'ils coûtent par le produit qu'on retire de leurs petits; ces oiſeaux pondent aſſez communément trois fois en un été, mais généralement au mois de mars & au mois d'août; on donne à ces deux couvées, le nom de *volées*. La troiſième ponte qui eſt intermédiaire, a deux époques moins fixes & ſe fait en différens temps entre les deux premières; mais toutes les paires de *pigeons* ne font pas cette troiſième ponte, au lieu que les deux autres ſont générales.

Après les *pigeons de colombier*, il ſeroit curieux de placer les autres races & variétés chacune dans l'ordre de leur dégradation ou de leur éloignement de la race primitive; mais cet objet auſſi difficile que les réſultats ſeroient incertains, exigeroit un long travail, qui après tout ſeroit plutôt l'hiſtoire de l'action de l'homme, de ſon influence ſur les

eon, que l'hiſtoire naturelle de cet oiſeau
ſt pourquoi je me bornerai à indiquer les
variétés ſuccinctement, & à les déſigner
aits les plus diſtinctifs. Je me confor-
rément dans cet expoſé à ce que M. le
Buffon a écrit ſur ce ſujet, & qui me
ce qu'il y a de plus complet en ce
relaterai ſimplement ici les noms des
variétés, & l'on en trouvera une courte
à chaque nom ſuivant ſon ordre alpha-
e parlerai ſuivant le même ordre des
eſpèces de *pigeons* étrangers dont l'énu-
ermine l'hiſtoire du *pigeon* en général.
Buffon compte onze races ou variétés
avec leſquelles on peut faire toutes les
ondaires.

Les *pigeons-groſſes gorges ;* cette race
ze variétés dénommées d'après les cou-
pales du plumage, & dont on trouvera
ement ſuivant l'ordre alphabétique.

Les *mondains*, trois variétes.

Les *pigeons-paons.*

Le *pigeon-cravatte* ou *à gorge friſée :*
igeon-nonain qui fournit lui-même plu-
ences, telles que le *pigeon-maurin.*

Le *pigeon-coquille hollandois.*

Le *pigeon-hirondelle.*

Le *pigeon-carme.*

Le *pigeon-heurté.*

Les *pigeons-fuiſſes.*

Le *pigeon-culbutant.*

ernière *race.* Le *pigeon-tournant.*

mment de ces onze races & de leurs va-
les *pigeons huppés* & des *pigeons pattus*,
ntes variétés ſuivant qu'elles ont été
altérées par les accouplemens. Pour
tres les races & les variétés une fois
faut n'accoupler que des mâles & des
èrement ſemblables, ſans quoi le mê-
it des nuances à l'infini, & dans la
-tout dans les couleurs du plumage.
du *pigeon* ſont en Latin *columba ;*
ol *palona ;*
columbo, *columba*, *piccione*, *palumbo ;*
nd *tub*, *taube*, *kunter ;*
is *golab ;*
s *dufwa*, *hem-dufwa ;*
s *pigeon.*

le ces oiſeaux eſt répandu dans les
ionales & tempérées des deux con-
ſt même propagé dans des pays très-
où probablement il a été tranſporté.

GORGE FRISÉE. Briss. *tom. I*, *p.* 75.

N-CRAVATE.

LA COURONNE BLANCHE.

che de la Jamaïque. Briss. *tom. I*,
re I.

couronne blanche. Cat. *p. & pl.* 25.
groſſeur de nos *pigeons de colombier ;*
de la tête eſt blanc, entouré d'une
bande de couleur pourpre changeante : il a le cou d'un verd changeant en bleu & à reflets de couleur de cuivre de roſette ; tout le reſte du plumage ſur le deſſus & le deſſous du corps eſt d'un brun tirant ſur le gris-bleu ; les ailes & la queue ſont brunes ; une peau blanche entoure les yeux ; le bec eſt rouge, blanc à ſon extrêmité ; les pieds ſont rouges, les ongles gris. On le trouve à la Jamaïque, à Saint-Domingue, &c. Il niche dans les rochers.

Pigeon a longue queue. Edw. *tom. I*, *pag. & pl.* 15. *Voyez* Tourterelle d'Amérique.

Pigeon a queue annelée de la Jamaïque. Briss. *tom. I*, *pag.* 138, *genre* 1.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *ramier* : la tête, le devant du cou & la poitrine ſont de couleur de pourpre ; le deſſus du cou eſt d'un pourpre changeant en verd ; le dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un bleu pâle ; le ventre eſt blanc, les ailes ſont brunes ; la queue eſt bleuâtre, traverſée par une large bande noire ; l'iris eſt d'un rouge d'écarlatte ; la membrane qui couvre le deſſus de l'origine du bec eſt partagée en deux tubercules.

Pigeon aux taches triangulaires. Edw. *tom. II*, *pag. & pl.* 75. *Voyez* Pigeon de Guinée.

Pigeon azuré. *Voyez* Pigeon suisse.

Pigeon-batteur. Briss. *tom. I*, *pag.* 79. *Voyez* Pigeon tournant.

Pigeon blanc mangeur de muscades de la nouvelle Guinée. *Voyage à la nouv. Guinée*, *pag.* 169, *pl.* 103.

» D'un quart moins gros que le *ramier* des Mo-
» luques, il a la tête, le cou, la poitrine, les cuiſſes,
» le ventre, la moitié antérieure des ailes & les
» trois quarts de la queue blancs ; la moitié poſ-
» térieure de l'aile & l'extrêmité de la queue ſont
» noires ; le bec & les pieds ſont d'un gris-clair ;
» l'iris eſt jaune ». *Genre I.*

Voyez Pigeon ramier des Moluques. Ces deux oiſeaux ont les mêmes habitudes.

Pigeon brun de la nouvelle Eſpagne.

Pigeon brun du Mexique. Briss. *tom. I*, *pag.* 99, *genre I.*

Tout ſon plumage eſt brun, excepté la poitrine & l'extrêmité des ailes qui ſont blanches ; le tour des yeux eſt d'un rouge vif. Ce *pigeon* a été indiqué par Fernandez ; le même auteur parle d'un autre *pigeon* qui eſt varié de taches noires ſur un fond brun, avec la poitrine, le ventre & les jambes d'un fauve-clair ; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes. M. Briſſon regarde ce *pigeon* comme formant une eſpèce différente du précédent, & il l'appelle *pigeon ſauvage du Mexique*, *tom. I*, *p.* 100. M. le comte de Buffon, au contraire, préſume que ces deux *pigeons* ne ſont qu'une variété l'un de l'autre : il porte le même jugement d'un troiſième *pigeon*, auſſi indiqué par Fernandez. Celui-ci a tout le deſſus du corps bleuâtre, & le deſſous d'un brun-rougeâtre ; il eſt bien difficile de déterminer, d'après les courtes notices de Fernandez, ſi ces

pigeons conſtituent trois eſpèces, ou une ſeule eſpèce & deux variétés : on court peu de riſque à embraſſer cette dernière opinion par raport à un genre auſſi ſujet à varier que l'eſt celui du *pigeon*.

PIGEON BRUN des Indes. EDW. *Voyez* PIGEON des Indes orientales.

PIGEON-CARME.

Il eſt petit, très-bas ſur jambes ; ſes pieds & ſes doigts ſont garnis de plumes fort longues : il a le bec très-court, une huppe en pointe derrière la tête, ſemblable pour la forme à celle de *l'alouette huppée* ; le deſſous du corps eſt toujours blanc, & le manteau eſt gris-de-fer, chamois, ſoupe-en-vin ou gris-doux.

PIGEON-CAVALIER.

BRISS. *tom. I, pag.* 78, *genre I.*

Il paſſe pour être le produit du *pigeon groſſe-gorge* & du *pigeon-meſſager* : il a, comme le premier, l'habitude d'enfler ſon jabot, & le deſſus de ſon bec eſt à demi couvert; ſes yeux ſont entourés, comme dans le *pigeon-meſſager*, d'excroiſſances à tubercules farineux.

PIGEON COMMUN, *pl. enl.* 466. *Voyez* PIGEON.

PIGEON-COQUILLE-HOLLANDOIS.

Pigeon cuiraſſé. BRISS. *tom. I, pag.* 80.

Les *pigeons-coquille-hollandois* ont la tête, les grandes pennes des ailes & celles de la queue teintes des mêmes couleurs, qui varient dans différens individus, tandis que le reſte du corps eſt d'un plumage différent & ordinairement blanc : ces *pigeons* ſont d'une moyenne taille ; ils ont le plus ſouvent, comme je viens de le dire, le corps blanc, la tête, les grandes pennes des ailes & la queue noires; mais il y en a dont le corps eſt noir, bleuâtre, gris, &c. Ceux-ci ont la tête, les grandes pennes des ailes & la queue blanches. Il y a, dans cette variété, une variété ſecondaire qui n'eſt pas huppée.

PIGEON-CRAVATTE.

Pigeon à gorge friſée. BRISS. *tom. I, pag.* 75.

Le *pigeon-cravate* n'eſt guère plus gros qu'une *tourterelle* : ces deux oiſeaux s'apparient & produiſent des *mulets*. Une touffe ou un bouquet de plumes, qui ſemblent ſe rebrouſſer ſur le bas du cou & le haut de la poitrine, eſt le caractère auquel on reconnoit le *pigeon-cravate*. Il a le bec court ; il tient beaucoup du *nonain* pour la forme, l'élégance & l'air mignard : il y en a de ſoupe-en-vin, de chamois, de roux, de panachés, de gris, de tout blancs, de tout noirs, &c.

PIGEON CUIRASSÉ. BRISS. *tom. I, pag.* 80. *Voyez* PIGEON-COQUILLE-HOLLANDOIS.

PIGEON-CULBUTANT.

BRISS. *tom. I, pag.* 79.

Il eſt petit, à-peu-près de la groſſeur du *biſet*, ſouvent tout brun ou tout gris, mais il y en a de variés ; il vole très-légèrement & s'élève plus haut qu'aucun autre *pigeon* ; cependant il tournoie ſur lui-même en volant, comme un corps jetté en l'air ; balle qui roule ſur ſon axe.

PIGEON de Barbarie. BRISS. *tom. I,* *Voyez* PIGEON DE CRÈTE.

PIGEON DE CRÈTE.

Pigeon de Barbarie. BRISS. *tom. I,* pa

Il a le bec très-court, les yeux entou large bande d'une peau nue, couverte d lons farineux, le plumage bleuâtre avec de noirâtres ſur chaque aile. Cette variété i dans l'île de Crète ſuivant Aldrovande, & barie, ſelon Willughby.

PIGEON DE FUIE : c'eſt le *pigeon* de Co *Voyez* PIGEON.

PIGEON de Guinée.

BRISS. *tom. I, pag.* 132, *genre I.*

Pigeon aux taches triangulaires. EDW. *pag. & pl.* 75.

Il approche de la groſſeur du *pigeon ra* tête, la gorge, la poitrine, le deſſous du les couvertures du deſſus & du deſſous de ſont d'un cendré-clair ; le cou eſt de la mi leur, mais les plumes ſont bordées de roug haut du dos eſt d'un brun-pourpré, chan violet ; les couvertures des ailes & les troi les plus proches du corps, ſont de la mêm que le haut du dos, mais terminées par u blanche triangulaire ; les autres pennes de noires, bordées de cendré-clair du côté e la queue eſt d'un cendré-ſombre, ter noir ; les yeux ſont entourés d'une peau nu d'un rouge vif; l'iris eſt orangée ; le bec n membrane qui le recouvre eſt cendrée; ſont d'un rouge-pâle ; les ongles brun trouve dans les régions méridionales de la

PIGEON de la Jamaïque.

BRISS. *tom. I, pag.* 134, *genre I.*

C'eſt d'après Sloane, que les auteurs de ce *pigeon*. Il eſt à-peu-près de la gr *biſet* ; le front, la gorge, le devant du co le deſſous du corps ſont blancs ; le derriè & le deſſus du corps ſont d'un brun-pou une nuance de bleu ſur le deſſus du cou eſt bleue, barrée de blanc à ſon extrém a ſur le bec une protubérance calleuſe, f deux tubercules fort épais. Ce *pigeon* eſt c & on ne le voit à la Jamaïque qu'au moi vier : on le trouve dans les Savanes.

PIGEON de la Martinique.

Pl. enl. 162.

Pigeon violet de la Martinique. BRISS. *pag.* 129, *pl. XII, fig.* 1, *genre I.*

Il eſt un peu plus gros que la *tourterelle* d'une forme plus courte & plus ramaſſée; le cou, la poitrine & le deſſus du corps ſ marron-glacé de violet ; le ventre & les cou du deſſous de la queue ſont rouſſeâtres; l d'un roux plus décidé ; les pennes de l'aile du côté intérieur, de la même nuance que du corps à leur bout & du côté extérieur; la queue ſont en entier d'un marron-mêlé de les yeux ſont entourés de mamelons d

ge ; le bec & les pieds ſont auſſi rouges ; les
es gris.
l. Briſſon décrit, *tom. I*, *pag.* 103, un autre
n qui ſe trouve dans la même ile, & qu'il
lle ſimplement *pigeon de la Martinique.*
diffère du précédent en ce qu'il eſt plus grand,
que les plumes qui entourent le bas du cou
d'un violet-doré éclatant, & forment une ſorte
ollier, en ce que les grandes pennes des ailes
noirâtres, avec le bord extérieur blanchâtre, en
ne les grandes couvertures du deſſus des ailes
variées de quelques taches noires ; enfin, en
ne la queue, qui dans le premier *pigeon* eſt
couleur uniforme, eſt fort variée dans celui-
les deux pennes du milieu ſont de la même
ur que le dos ; les latérales ſont depuis leur
ne juſque vers les deux tiers de leur longueur,
brun tirant ſur le roux du côté extérieur, &
cendré foncé du côté intérieur ; elles ont en-
une bande tranſverſale noire & leur bout
ris-blanc ; le bec eſt noir.
oit-on, avec M. Briſſon, regarder ces deux
ns comme étant chacun d'une eſpèce diſtincte ;
vec M. le comte de Buffon, ne les enviſager
comme une variété, ou peut-être comme
& femelle ? Ce qui me détourneroit d'incliner
ce ſentiment, c'eſt que le *pigeon* de Cayenne,
ſenté, *pl. enl.*, ſous le nom de *pigeon roux*
ayenne, paroit être certainement la même
e que *le pigeon violet* de la Martinique ; mais
ſouvent envoyé de Cayenne ce *pigeon roux*,
mais ſa variété, qui devroit ou pourroit au
s ſe trouver à la Guyane comme à la Mar-
ne.
GEON de l'ile de Banda.
iſan couronné des Indes. *Pl. enl.* 118.
TISS. *tom. I*, *pag.* 279, *pl. XVI*, *fig.* 1.
DURA. *Voyage à la nouvelle Guinée*, *pag.* 169.
. *enl.* 104.
ne peut être que pour avoir parlé de cet
u d'après un individu mutilé & en mauvais
que M. Briſſon l'a rangé parmi les *faiſans*,
u'il n'en a aucun des caractères, & au con-
tous ceux du *pigeon*, d'après la méthode de
Briſſon lui-même ; la même raiſon avoit ſans
fait employer la même dénomination au bas
planche enluminée, & c'eſt une mépriſe que
comte de Buffon n'a pas manqué de corriger.
. Sonnerat, qui a rapporté pluſieurs peaux de
iſeaux, aſſure qu'ils ne ſont point originaires de
de Banda, l'une des Moluques, qu'ils ne ſe
rent dans l'état libre qu'à la nouvelle Guinée,
ne ceux qu'on a tranſportés des Moluques en
pe, étoient des individus qui avoient été dé-
dans ces iles.
eſt de la groſſeur d'un *coq* de forte taille,
d'une forme beaucoup plus alongée ; tout le
age eſt d'un cendré bleu, rembruni ſur les
es des ailes & de la queue ; les couvertures
eſſus des ailes ſont d'un marron-pourpre ; cette
couleur s'étend ſur le haut du dos, au bas du cou,
& forme en cet endroit une bande tranſverſale de
trois travers de doigts de large ; les pennes moyennes
des ailes ſont d'un beau blanc du côté extérieur,
ce qui forme une bande longitudinale de cette
couleur ſur le milieu de l'aile ; un trait d'un noir
de velours traverſe la ligne où l'œil eſt placé ; mais
ce qui diſtingue & embellit cet oiſeau, c'eſt une
huppe qu'il porte ſur la tête ; elle eſt compoſée
de plumes à barbes déſunies & un peu friſées,
longues de cinq à ſix pouces, du même cendré-
bleu, qui eſt la couleur dominante du plumage :
cette huppe, dans l'état de repos, eſt applatie ſur
les côtés, & elle a la forme d'un croiſſant ; mais
quand l'oiſeau l'épanouit, elle forme une large &
belle aigrette demi-circulaire ; le bec eſt brunâtre,
tirant au blanc vers ſa pointe ; les pieds ſont gris
& couverts de petites écailles très-ſerrées.

On a vu pluſieurs de ces oiſeaux vivans en
Europe ; j'en ai vu à Bruxelles, dans différens
endroits de la Hollande. M. de Bougainville en
rapporta cinq, il y a quelques années, de ſon
voyage autour du monde ; ils furent placés dans
la ménagerie de M. le prince de Soubiſe. Ils rou-
coulent comme les *pigeons*, & ils ont à-peu-près
les mêmes geſtes ; mais ils n'ont pas multiplié à
Paris, & on m'a aſſuré qu'ils n'avoient jamais pro-
duit en Hollande : il paroîtroit, d'après M. Son-
nerat, qu'ils ne multiplient pas même aux Moluques,
& qu'une fois ſortis de la nouvelle Guinée, ils
ne produiſent pas ; cependant je trouve dans l'ou-
vrage de M. le comte de Buffon, que dans cer-
taines parties des Indes on élève & on nourrit
ces oiſeaux dans les baſſes-cours, à-peu-près comme
les *poules*. Il n'eſt guère probable que la différence
de climat nous permette jamais de jouir du même
avantage ; mais la beauté & la taille de ce *pigeon*
devroient engager à en chercher les moyens, qui
ne ſont peut-être pas impoſſibles à trouver. Ou
ma mémoire me trompe, ou l'on a rapporté dans
les derniers temps qu'il y a eu de ces oiſeaux
à la ménagerie de M. le prince de Soubiſe, qu'une
paire s'y étoit accouplée & y avoit pondu. Ce
ſeroit un fait important qu'on pourroit éclaircir, ce
que je n'ai pas été à portée de faire.

PIGEON DE MOIS. *Voyez* PIGEON-TAMBOUR.

PIGEON DE MONTAGNE. *Voyez* BISET.

PIGEON de Norwège.

BRISS. *tom. I*, *pag.* 74.

Il eſt huppé & pattu, d'un blanc de neige &
plus gros qu'aucun de nos *pigeons*. On ne le connoit
que par l'indication de Schwenfeld. Il eſt étonnant
de trouver dans le Nord une race auſſi groſſe ; il
ſeroit, par cette raiſon, intéreſſant d'être plus inſtruit
ſur l'hiſtoire de ce *pigeon*.

PIGEON DE PASSAGE d'Amérique.

Pigeon ſauvage d'Amérique. BRISS. *tom I*, *pag.*
100, *genre I.*

Pigeon de paſſage. CATESB. *tom. I*, *pag. & pl.* 23.
Il eſt un peu plus gros que le *biſet*, & il a les

ailes & la queue beaucoup plus longues ; la tête, la gorge, le deſſus du cou & tout le manteau ſont d'un cendré-brunâtre, avec quelques taches noires ſur les couvertures du deſſus des ailes ; les côtés du cou ont des reflets de couleur de cuivre de roſette très-brillans ; le devant du cou & la poitrine ſont d'une couleur vineuſe, qui s'étend ſur le reſte du deſſous du corps, mais en s'éclairciſſant & en tirant ſur le blanchâtre ; les moyennes & les petites pennes de l'aile ſont noirâtres, & les grandes ſont bordées de blanchâtre du côté extérieur ; les deux pennes du milieu de la queue ſont d'un brun-noirâtre & les latérales d'un gris-blanc ; le bec & les ongles ſont noirs ; les pieds rouges. On trouve ce *pigeon* à la Caroline. Il ſe trouve auſſi à la Louiſiane, & il paroît même à la quantité de peaux qu'on nous en a envoyées, qu'il y eſt très-commun. Il y a dans cette eſpèce une race, qui ne diffère qu'en ce qu'elle eſt beaucoup plus petite ; elle eſt auſſi plus rare, au moins à la Louiſiane ; d'ailleurs, c'eſt la même forme avec les mêmes couleurs.

PIGEON DE ROCHE ou ROCHERAYE. BRISS. *tom. I*, *pag.* 84. C'eſt une variété du *biſet*. *Voyez* BISET.

PIGEON DE ROCHE de la Jamaïque. BRISS. *tom. I*, *pag.* 137. *Voyez* PIGEON A LA COURONNE BLANCHE.

PIGEON DE VOLIÈRE. C'eſt le nom qu'on donne le plus généralement au *pigeon mondain* & aux variétés de cette race féconde, qu'on nourrit pour ſon produit. *Voyez* MONDAIN.

PIGEON des iles Nincombar.

Pigeon de Nincombar. BRISS. *tom. I*, *pag.* 153, *genre I.*

Pl. enl. 491.

Il eſt un peu plus grand que le *pigeon romain*. La tête & la gorge ſont d'un noir qui change en bleu ; le cou, le dos ſont variés de bleu, de rouge, de pourpre & de jaune ſur un fond verd ; les plumes du cou ſont longues, étroites, à reflets, de couleur de cuivre de roſette ; la poitrine, le ventre, les côtés & les jambes ſont d'un brun obſcur ; les couvertures du deſſus des ailes ſont vertes ; les trois premières pennes de l'aile ſont bleuâtres & les autres ſont mêlées de brun & de roux ; la queue eſt blanche ; le bec cendré ; le devant des pieds eſt brun & le derrière eſt jaune.

La deſcription qu'on vient de lire eſt d'après M. Briſſon en plus grande partie ; elle ne répond pas parfaitement à l'oiſeau deſſiné dans la planche enluminé ; cependant la figure colorée donne une idée très-juſte d'un *pigeon* que j'ai vu dans quelques cabinets en Hollande & à Paris ; mais cet oiſeau paſſoit, chez les curieux, entre les mains de qui je l'ai vu à Paris, pour avoir été apporté de l'île de Bourbon. Je penſe, d'après les différences du plumage, & d'après celle des lieux, que ce ſont deux *pigeons* différens. Celui que j'ai vu n'étoit guère plus gros qu'un *pigeon mondain* ; la tête & le haut du cou étoient d'un verd-bleuâtre ; blanche ; l'extrêmité des pennes de l'aile b le reſte du plumage d'un verd à reflets d de roſette très-brillans ; les pieds rouges : le long du cou de longues plumes étroites, le *pigeon de Nincombar*.

PIGEON des Indes orientales.

Pigeon des Indes. BRISS. *tom. I*, *pag genre I.*

Pigeon brun des Indes. EDW. *tom. II*, *pl.* 76.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur de no *terelle* ; le devant de la tête, les joues, la le devant du cou & la poitrine ſont d'u rouſſeâtre-clair ; le derrière de la tête & du cou ſont d'un brun-obſcur ; les côtés ont des reflets violets & à la partie ſu quelques reflets d'un verd-doré ; le haut du ou du deſſus du corps eſt d'un brun-ſomb de rouſſeâtre & changeant un peu en bleu bas du manteau eſt d'un cendré-ſombre ; l du corps d'un cendré-clair & bleuâtre ; les pennes de l'aile ſont noires ; les moyenne auſſi, & de plus elles ſont bordées à leur extrêmité ; les deux pennes d de la queue ſont d'un brun-ſombre, les d'un cendré foncé, terminées de blanc ; nue, d'un beau bleu, entoure les yeux eſt noirâtre, les pieds ſont rouges, le bruns. Ce *pigeon* a l'habitude d'agiter fréq ſa queue, de la même façon que la *ber*

PIGEON DOMESTIQUE. BRISS. *tom. I*. *Voyez* PIGEON.

PIGEON du Mexique. BRISS. *tom. I*, *Voyez* PIGEON BRUN de la nouvelle E

PIGEON ESPAGNOL : variété de la *pigeon-mondain*. *Voyez* MONDAIN (*pige*

PIGEON FRISÉ.

BRISS. *tom. I pag.* 76.

Toutes ſes plumes ſont blanches & friſ ne connoiſſons pas dans nos climats cette qui paroît appartenir aux contrées du n

PIGEON-GLOU-GLOU. *Voyez* PIGE BOUR.

PIGEON GRAND GOSIER. BRISS. *to* 78. *Voyez* PIGEON GROSSE-GORGE.

PIGEON GROSSE-GORGE.

Pigeon grand goſier. BRISS. *tom. I*, *genre I.*

C'eſt une race conſtante dans l'eſpèce *domeſtique*. Tous les *pigeons* ont en gén culté d'enfler leur jabot en y faiſant paſſe mais les *pigeons groſſes-gorges* ont cette fac coup au-deſſus des autres *pigeons*, & au ceux-ci n'enflent leur jabot que dans le qu'ils roucoulent, les *pigeons groſſes-gorge* ſent en aucun temps de le tenir gonflé d' eſt ſouvent ſi diſtendu, qu'il paroît p mineux que tout le reſte du corps. C ſont de forte taille, ou de celle à-peu

ain, & leur gorge les fait paroître plus gros qu'ils ſont en effet ; ils ſont d'un médiocre produit. On cherche par curioſité & on les eſtime à proon de la faculté qu'ils ont de gonfler leur de leur groſſeur & de la beauté de leur plu- Il y a des variétés de cette race qui ſont très- ; on les déſigne d'après leurs couleurs par oms ſuivans :

pigeons groſſe-gorge ſoupe-en-vin. Il n'y a es mâles qui panachent.

pigeon groſſe-gorge chamois, panaché. La fene panache point.

pigeon groſſe-gorge blanc.

pigeon groſſe-gorge blanc patu, à longues dans lequel la boule de la gorge paroit étachée.

pigeon groſſe-gorge, gris, panaché.

pigeon groſſe-gorge gris-de-fer, gris barré & à .

m, *gris piqué*, comme *argenté.*

m, *jacinthe*, d'une couleur *bleue ouvragée en*

a. Il y a des *pigeons jacinthes* qui ne ſont pas *-gorge*, & qui paroiſſent deſcendre de cette croiſée avec les *mondains*, dont ces *pigeons* -peu-près la fécondité.

pigeon groſſe-gorge couleur de feu ; toutes ſes es ſont terminées de noir & coupées par une bleue & une barre rouge.

em, *couleur de bois de noyer.*

em, *couleur de marron*, avec les pennes de toutes blanches.

pigeon groſſe-gorge marron, d'un beau noir uté, avec les dix plumes de l'aile blanches, me dans la variété précédente ; l'une & l'autre de plus une plaque blanche à la gorge.

pigeon groſſe-gorge ardoiſé, avec le vol blanc ne tache blanche à la gorge.

ans les trois dernières variétés les femelles ſemblables aux mâles. J'ai nourri quelque s une paire de *pigeon groſſe-gorge ardoiſée.* Ces ux pondoient tous les mois, depuis celui de juſqu'au mois de novembre ; mais très-ſouvent iſſoient leurs œufs, ou ils écraſoient leurs dans des combats acharnés que ſe livroient âle & la femelle par envie de ſe remplacer l'autre ſur le nid & de l'occuper ſeuls ; le it ne cédoit jamais la place à l'autre qu'après ou moins de réſiſtance. Trois paires de petits, n ſont provenus, ont eu la même ardeur & ıêmes défauts, ce qui me fait penſer qu'ils attachés à cette variété, & peut-être à la Ces trois paires furent tranſportées à la cam- avec le père & la mère ; on leur offrit la é ; ils n'en profitèrent que pour ſortir de la re, ſans s'éloigner de ſes environs & ſans r de ſuivre dans les champs, alors couverts ains, des volées de *pigeons* de colombier, à ıe deſquels on les avoit placés ; on eſſaya ain de les y déterminer en leur laiſſant endurer la faim ; on fut obligé de les nourrir ſans qu'ils ſe décidaſſent à chercher de quoi vivre par eux-mêmes.

PIGEON-HEURTÉ.

C'eſt une variété du *mondain*, avec une tache qui va de l'origine du bec au milieu de la tête ; la queue eſt de la même couleur que cette tache, & le reſte du plumage eſt blanc : la tache eſt noire, fauve ou rouſſe, &c. Ce *pigeon* eſt fort recherché pour ſa ſingularité.

PIGEON-HIRONDELLE.

Il eſt petit, alongé, léger au vol ; le deſſous du corps eſt blanc, ainſi que la gorge & le devant du cou ; mais le deſſus de la tête & du cou, le deſſus du corps & la queue ſont, ou noirs, ou rouges, ou bleus, avec une tache de ces mêmes couleurs ſur le front. Il ne faut entendre par *rouges* ou *bleus* que des nuances de ces deux couleurs, & non un rouge ou un bleu décidé.

PIGEON HOLLANDOIS. *Voyag. aux Ind. & à la Ch. tom. II, pag.* 176, *pl.* 101.

« Il eſt beaucoup plus grand, nous dit M. Son» nerat, que le *ramier d'Europe ;* les plumes de la » tête, du cou & de la poitrine ſont longues, » étroites & ſe terminent en pointe ; elles ont le » poli, le brillant & le toucher d'une lame carti» lagineuſe : je n'ai pu, à l'aide de la louppe, » diſtinguer ſi ces lames étoient formées par la » réunion intime des barbes ; l'œil eſt entouré » d'une peau nue d'un rouge foncé ; le dos, les » ailes & le ventre ſont d'un bleu obſcur ; le crou» pion & la queue d'un rouge de carmin très-vif ; » le bec & l'iris ſont de cette même couleur, & » les pieds ſont noirs ».

On le trouve à l'île de France, où l'on prétend que ſa chair eſt un poiſon. *Genre I.*

PIGEON HUPPÉ.

On donne ordinairement ce nom à une variété du *mondain*, qui en diffère en ce que les plumes de l'occiput excèdent les autres, & ſont retournées en-avant à leur extrêmité ; mais comme il y a des *pigeons huppés* dans différentes races & différentes variétés, qui ſont le produit du mélange des accouplemens, la dénomination de *pigeon huppé* ne détermine pas préciſément une variété fixe & conſtante.

PIGEON MAURIN. *Voyez* PIGEON-NONAIN.

PIGEON-MESSAGER. BRISS. *tom. I, pag.* 77.

Il reſſemble beaucoup au *pigeon turc* par la couleur brune de ſon plumage ; il a le bec noirâtre, d'une longueur moyenne, à demi couvert par une excroiſſance, formée de tubercules farineux ; les yeux ſont entourés d'une peau nue également couverte de tubercules blanchâtres & poudreux. On s'eſt, dit-on, autrefois ſervi de ce *pigeon* pour porter des lettres au loin. On ne nous apprend pas à quelle contrée il appartient.

PIGEON-NONAIN.

C'eſt une des variétés de *pigeons* les plus agréables par l'élégance de la forme, par la manière dont

les plumes du ſommet de la tête & des côtés du cou tournées en en-haut & inclinées en avant, lui forment une ſorte de fraiſe qui lui donne de la phyſionomie ; il a le bec très-court ; il eſt de petite taille, & il a dans tout ſon enſemble & dans ſes mouvemens quelque choſe de mignard. Il y en a de ſoupe-en-vin, de rouges panachés, de chamois panachés ; mais les femelles ne panachent pas ou fort peu. Il y a dans cette variété, une variété ſecondaire, qu'on appelle *pigeon maurin*. Il eſt tout noir, avec la tête & le bout des ailes blancs ; ſa taille eſt au-deſſus de celle des *nonains* ordinaires ; elle approche de celle du *pigeon groſſe-gorge*, & le *maurin* a quelque choſe de l'habitude de celui-ci d'enfler ſa gorge ; ainſi cette variété pourroit être le produit du *nonain* & du *pigeon groſſe-gorge*, tandis que les *nonains* ordinaires paroiſſent une variété du *mondain*, dont ils ſont cependant déjà fort loin par leur forme, & parce qu'ils ne ſont pas d'un bien bon raport.

PIGEON-PAON.

BRISS. *tom. I, pag.* 80.

Le *pigeon-paon* eſt un peu plus gros que le *nonain* ; il ſe diſtingue de tous les autres *pigeons* par l'habitude de redreſſer les plumes de ſa queue & de les épanouir comme le *paon* quand il fait la roue ; le mâle & la femelle ont tous deux cette faculté ; lorſqu'ils relèvent leur queue, ils portent ſi fort leur tête en-arrière, qu'elle touche à la queue qui s'avance à ſa rencontre ; pendant ce temps le *pigeon* ne ceſſe d'avoir une ſorte de tremblement, qui probablement eſt produit par la violente contraction des muſcles. Les plus beaux *pigeons-paons* ont juſqu'à trente-deux plumes à la queue, tandis que les moins eſtimés n'en ont que douze. Le blanc eſt la couleur la plus ordinaire de ces *pigeons* ; quelques-uns ont la tête & la queue noires. L'habitude de faire la roue & l'ampleur de ſa queue le diſtingue d'un autre *pigeon* qui a auſſi un mouvement de tremblement continuel, & qu'on nomme par cette raiſon *pigeon trembleur*.

PIGEON PATTU.

Les *pigeons pattus* ſont ceux qui ont les pieds & les doigts même garnis de plumes ; il y a des variétés qui ſont conſtamment pattues, dont cet attribut eſt un caractère ; tel eſt le *pigeon tambour* ; mais le mêlange des variétés eſt cauſe qu'il y a des *pigeons* plus ou moins pattus dans les différentes races & variétés ; ainſi ce caractère n'indique rien d'aſſez précis, & les variétés auxquelles il eſt inhérent doivent être diſtingués par un nom particulier & d'autres attributs qui leur ſont propres.

PIGEONS-POLONOIS.

Les *pigeons-polonois* ſont à-peu-près de la groſſeur des *mondains*, très-bas ſur jambes, avec le bec très-gros & très-court, & les yeux bordés d'un large cercle rouge ; il y en a de noirs, de roux, de chamois, de gris piqués, de tout blancs, &c.

PIGEON PRIVÉ. BEL. C'eſt le *pigeon de* bier. *Voyez* PIGEON.

PIGEON-RAMIER. *Voyez* RAMIER.

PIGEON-RAMIER BLEU de Madagaſc FOUNINGO.

PIGEON-RAMIER de Cayenne. *Pl. e Voyez* RAMIRET.

PIGEON-RAMIER des Moluques. *Pl. enl* 164.

BRISS. *tom. I, pag.* 148, *pl. XIII, fig.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *r* tête, la gorge, le cou, la poitrine, l & les jambes ſont d'un gris-blanc mê foible teinte de vineux ; le dos, le c les couvertures des ailes & celles de ſont d'un verd-doré à reflets de couleur c de roſette ; les côtés ſont gris-blancs ; les tures du deſſous de la queue ſont d'un pourpré ; les grandes pennes des ailes ſ drées, terminées de verd-doré ; les m ſont entièrement de cette belle couleur extérieur & à leur bout, cendrées du c rieur ; la queue eſt d'un verd-doré en-deſ drée en-deſſous ; les pieds ſont garnis d juſqu'à la moitié de leur longueur ; le ſu verdâtre, de même que le bec & les on *pigeon* habite les Moluques, il ſe nourrit muſcades dans le temps de leur maturité. (voyageurs aſſurent que ce *pigeon* ne dig l'enveloppe extérieure des noix ; qu'il entières, à l'enveloppe près, ſans avoir une altération qui les empêche de germ l'oiſeau les rend par haſard ſur un terrein peuvent croître, & que c'eſt par cette r n'ayant pu détruire aux Moluques cette e *pigeon*, ainſi qu'un autre *ramier* qui marg ment des muſcades, il eſt impoſſible d'e que ces oiſeaux ne tranſportent des n les lieux où on en a détruit les plans. M. eſt de ce ſentiment, mais il dit que ce *p* du double de la groſſeur de notre *ra* comme il l'a obſervé ſur les lieux, ſon tém eſt préférable à celui de M. Briſſon, qui du *ramier* des Moluques que d'après u deſſéché. *Voyage à la nouv. Guinée, pag.*

PIGEON RAMIER VERD de Madagaſc FOUNINGO.

PIGEON ROMAIN.

BRISS. *tom. I, pag.* 71.

Le *pigeon romain* eſt une variété du *r* mais il eſt beaucoup plus gros que le *mo* dinaire ; il eſt d'un excellent raport dans chauds ; il multiplie un peu moins dans r tempérés, où cependant il fait encore tr Ses petits ſont un excellent manger. Cett eſt très-commune en Italie, & l'eſpèce de *p* volière ordinaire, comme c'eſt chez nous *dain* proprement dit ; la couleur la plus c des *pigeons romains* eſt un brun-noirâtre, pourpré, avec de très-beaux reflets

es ſur le cou ; il y en a aſſez fréquemment de mes & auſſi de noirs & de tachetés. Il eſt ue auſſi gros que le *pigeon turc*, mais il n'a comme celui-ci, de tubercule ſur le bec, ni arge ruban rouge autour des yeux.

GEON ROUX de Cayenne. *Pl. enl.* 141. *Voyez* ON de la Martinique.

GEON SAUVAGE d'Amérique. BRISS. *tom. I*, 100. *Voyez* PIGEON DE PASSAGE d'Amé-e.

GEON SAUVAGE du Mexique. BRISS. *tom. I*, 100. *Voyez* PIGEON BRUN de la nouvelle gne.

GEON-SUISSE.

es *pigeons-ſuiſſes* ſont de la groſſeur du *biſet* : en a de toutes couleurs & de panachés ; la art ont un collier d'une couleur différente de s qui forment le fond du plumage, & ce col- s'épanouit en un plaſtron ſur la poitrine ; tres n'ont ni collier, ni plaſtron, & doivent nom à la bigarrure de leurs nuances. On lle *pigeon aſure*, une variété du *pigeon ſuiſſe*, le fond de couleur eſt plus près du bleu que leu-ardoiſé, commun ſur le plumage de beau- de *pigeons* ; il y a ſouvent deux rubans les ailes de la même nuance que le collier e plaſtron.

GEON-TAMBOUR, que l'on appelle auſſi *on glou glou*, *pigeon de mois*. L'une de ces ominations eſt fondée, ſur ce qu'il fait ſans entendre ces deux ſons *glou glou* ; l'autre, ce que ces ſons ont quelque raport au bruit tambour entendu de loin ; la troiſième, ſur qu'il produit tous les mois ; il faut cependant epter le fort de l'hiver & ne compter que huit à neuf pontes. Ce *pigeon* eſt huppé ; il a de toutes couleurs. C'eſt une variété du *dain*, d'une groſſeur moyenne.

IGEON-TOURNANT.

igeon-batteur. BRISS. *tom. I*, *pag.* 79.

l eſt communément gris, avec des taches res ſur les ailes ; il tourne en rond lorſqu'il e, & le battement de ſes ailes fait beaucoup bruit ; il les meut avec tant de violence, ſouvent il ſe rompt quelques pennes.

IGEON-TREMBLEUR. BRISS. *tom. I*, *pag.* 81. *yez* PIGÉON-PAON.

IGEON-TURC.

BRISS. *tom. I*, *pag.* 76.

C'eſt une variété de la race du *mondain* ; il eſt s-gros ; il a une excroiſſance au-deſſus du bec, un ruban rouge qui s'étend depuis le bec autour yeux ; il eſt huppé, bas de cuiſſes, large de ps & de vol ; il eſt cependant très-lourd, & écarte peu de la volière. Sa couleur la plus ordi- re eſt un brun preſque noir ; il y en a cepen- t de gris-de-fer, gris-de-lin, chamois & ſoupe- vin. C'eſt une variété aſſez rare.

IGEON VERD d'Amboine. BRISS. *tom. I*, 145, *pl. X*, *fig.* 2, *genre I.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'une *tourterelle* ; il a le deſſus de la tête gris ; les joues, la gorge, le cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue & le deſſus de ſes pennes, ſont d'un verd d'olive, tirant ſur le jaune à la partie inférieure du cou & ſur la poitrine ; le deſſous des pennes de la queue eſt noir, & leur bout eſt d'un gris-blanc ; le dos eſt marron, les couvertures de l'aile, les plus proches du corps ſont de cette même couleur, les autres ſont noirâtres, terminées de jaune-pâle, ce qui forme ſur l'aile une large bande de cette couleur ; les pennes de l'aile ſont bordées de jaune du côté extérieur, noires en-deſſus, griſes en-deſſous ; le bec eſt verdâtre ; les pieds & les ongles ſont gris.

On a repréſenté, *pl. enl.* 163, ſous la même dénomination de *pigeon verd d'Amboine*, un pigeon différent du précédent, en ce qu'il eſt plus grand, qu'il a la tête, le cou, la queue & tout le deſſous du corps d'un verd uniforme ; mais ces deux *pigeons* ſe reſſemblent dans tout le reſte.

PIGEON VERD de l'île de Saint-Thomas.

BRISS. *tom. I*, *pag.* 147, *genre I.*

Il eſt de la grandeur de nos *pigeons* de colombier. Tout ſon plumage eſt verd, excepté les couvertures du deſſous de la queue qui ſont jaunes & l'extrêmité des pennes des ailes & de la queue qui ſont d'un verd-brun ; une peau nue & bleue entoure les yeux ; ſon bec eſt d'un rouge de ſang daas ſa première moitié, & d'un bleu, varié de blanc, dans la ſeconde ; les pieds ſont d'un jaune de ſafran, en quoi ce *pigeon* diffère de tous les oiſeaux connus de ſon genre qui ont les pieds rouges.

PIGEON VERD des Philippines.

Pl. enl. 138.

BRISS. *tom. I*, *pag.* 143, *pl. XI*, *fig.* 2, *genre I.*

Il eſt un peu plus gros que la *tourterelle* ; la tête & la gorge ſont d'un verd d'olive rembruni ; le cou d'un marron-clair & vineux ; le deſſus du corps d'un verd-olive ; il y a ſur les ailes une bande tranſverſale de couleur de ſoufre, formée par l'extrêmité des couvertures du deſſus de l'aile ; la poitrine eſt orangée ; le ventre & les côtés ſont d'un verd-olive tirant ſur le jaune ; les plumes qui entourent l'anus ſont jaunes ; les couvertures du deſſous de la queue ſont rouſſes, & auſſi longues que les pennes ; celles de l'aile ſont noirâtres en-deſſus, cendrées en-deſſous, bordées de couleur de ſoufre du côté extérieur ; celles de la queue ſont cendrées en-deſſus & noirâtres en-deſſous ; les pieds ſont rouges & les ongles noirs.

M. Briſſon parle d'une variété dans cette eſpèce obſervée par M. Poivre, dans la preſqu'île au-delà du Gange ; la différence conſiſte en ce que ce dernier *pigeon* a la tête d'un gris-blanc.

PIGEON VIOLET A TÊTE ROUGE d'Antigue. *Voyage à la nouvelle Guinée*, *pag.* 112, *pl.* 67.

Il n'eſt pas plus gros qu'une *tourterelle* ; les yeux ſont entourés d'une peau nue d'un rouge aſſez vif ; de petites plumes fines, courtes, forment une calotte rouge ſur le ſommet de la tête ; le cou le haut du dos & le haut de la poitrine ſont d'un gris-bleuâtre ; le reſte du plumage, y compris les pennes des ailes & de la queue, eſt d'un noir de velours, changeant en violet, & à reflets bleuâtres ; les pieds & le bec ſont gris. C'eſt une eſpèce nouvelle rapportée par M. Sonnerat. *Genre I.*

PIGEON VIOLET de la Martinique. BRISS. *tom. I, pag.* 129. *Voyez* PIGEON de la Martinique.

PILET. *Voyez* CANARD A LONGUE QUEUE.

PIMALOT.

Mot formé de *pizmalotz* nom mexicain d'un oiſeau indiqué par Fernandez. Cet oiſeau ſe tient ſur les bords de la mer du Sud ; il paroît être du genre de l'*étourneau*, il en a les habitudes, & il eſt un peu plus gros que le nôtre.

PINCARD. *Voyez* PINSON.

PINCHARD. *Voyez* PINSON.

PINGUOIN & MANCHOT.

Les *pinguoins* & les *manchots* ſont des oiſeaux de mer privés de la faculté de voler, & qui ne marchent ſur terre qu'avec une extrême difficulté, ou en portant le corps entièrement perpendiculaire, ou couchés & en rempant ; l'eau eſt leur élément, & le ſeul où ils jouiſſent de leurs facultés ; les voyageurs les ont ſouvent confondus, quoiqu'ils diffèrent par des caractères eſſentiels & faciles à ſaiſir.

Les *pinguoins* ont des ailes très-courtes & très-étroites à la vérité ; mais on ne peut ſe méprendre à leur forme, & ces ailes ſont couvertes de véritables plumes, & même de pennes. Les *pinguoins* ne fourniſſent que des vols très-courts, & les *manchots* ne ſçauroient voler du tout. Ils n'ont, à la place des ailes, que des appendices ſemblables à des nageoires & couverts de plumes qui paroiſſent conformées & rangées comme des écailles, ſans aucune penne qui accompagne ces appendices.

Les premiers n'ont que trois doigts, tous trois en avant ; les ſeconds en ont quatre, trois en-avant, un en-arrière.

Le bec des *pinguoins* eſt applati ſur les côtés, ſillonné de canelures, relevé en lame verticale ; celui des *manchots* eſt cylindrique, effilé & pointu. Les uns appartiennent à l'hémiſphère ſeptentrionale & les autres à l'hémiſphère auſtrale. En réſumant les caractères des uns & des autres, ſuivant l'ordre méthodique, nous trouverons que les *pinguoins* ont pour caractères trois doigts devant, tous joints enſemble par des membranes entières, & point de doigts de derrière :

Les jambes placées tout-à-fait derrière & cachées dans l'abdomen :

Le bec applati par les côtés, canelé tranſverſalement, & plus long qu'épais.

Ils compoſent le XCIV^e^ genre de la de M. Briſſon.

Les *manchots* ont,

Quatre doigts, dont les trois antér joints enſemble par des membranes et le poſtérieur eſt ſéparé :

Les jambes placées tout-à-fait derrière dans l'abdomen :

Le bec droit :

Le bout de la mandibule ſupérieure c celui de la mandibule intérieure comme

M. Briſſon les a placés dans le XCV^e^ ſa méthode.

Il faut obſerver que le quatrième *manchots* ou celui qui eſt en-arrière eſt ce qui peut être cauſe qu'il a échappé geurs qui ont parlé de ces oiſeaux ; ou ceux qui ont été vus par Mrs Forſte différent-ils des autres, en ce qu'ils n de doigt de derrière, comme ces celà le diſent ; mais ce doigt exiſte dans troi que je conſerve, l'un des terres Mage & les deux autres du Cap de Bonne-E Les trois *manchots* de la nouvelle Gui ſentés dans le voyage de M. Sonnera chacun un doigt poſtérieur.

Ces oiſeaux ne ſe trouvent que ſou froides & tempérées, ſuivant M. Forſte connois pas, dit-il, entre les tropiques, les obſervations qu'il ajoute, ainſi qu celles de l'amiral Cook, les *manchots* ſo tant plus grand nombre, que la latitud élevée & le climat plus glacial ; ces illu geurs les ont rencontrés juſque ſous l tarctique, aux bords de la glace fixe, des glaces flottantes ; elles leur ſervent lorſqu'elles ſont entraînées par les co pouſſées par les vents, les *manchots* voya elles & ſont portés à d'immenſes diſtance terre. Garantis du froid par les plumes ép rées, courtes, compactes, arrangées c écailles, dont ils ſont couverts, auſſi milieu des flots, qu'ils ſont lourds & terre, ils peuvent paſſer les jours & l l'eau ; ils plongent, reſtent long-temps & s'élancent, en remontant à ſa ſurfa tant de viteſſe, qu'il eſt difficile de leur ponte n'eſt que de deux œufs, que d'un ſeul ; mais comme ils ne troublés dans les affreuſes régions qu'ils les eſpèces ſont très-nombreuſes en la ponte a lieu dans les mois de ſep d'octobre ; ces oiſeaux ſont alors raſſe des îlots, où il ſuffit de deſcendre que mens pour enlever un prodigieux nomb & d'oiſeaux qu'on chaſſe devant ſoi en & qu'on aſſomme à coups de bâton ; paſſent pour être très-bons, & la chair *chots* eſt une reſſource dans des lieux

re raffraîchiſſement : ils nichent dans des
ı des terriers qu'ils creuſent dans le ſable
es.

manchots ſe trouvent, non-ſeulement dans
es plages auſtrales de la mer Pacifique,
uſſi dans l'Océan Atlantique ; il y en a
ıbreuſes peuplades vers le Cap de Bonne-
ıce, & ils ſe ſont portés juſques dans les
e l'Inde, puiſque M. Sonnerat en a trouvé
rs eſpèces à la nouvelle Guinée ; mais
é ces pointes élevées, les *manchots* n'ont
franchi le tropique, & le gros de leur
affecte les hautes & froides latitudes des
& des mers auſtrales.

pinguoins habitent de même & par préfé-
la mer Glaciale. Les îles de Feroe, les
de Norwege dans l'ancien continent ; le
nd, le Labrador & Terre-Neuve dans
veau ſemblent être leur terre natale ; ils ſe
ıt, comme les *manchots*, preſque continuel-
ı à la mer, & ne viennent à terre que
ıicher ou ſe repoſer.

GOUIN.

enl. 1003, le mâle ; 1004, la femelle.
ss. *tom. VI, pag.* 89, *genre XCIV, pl. VIII,*

ı beaucoup moins gros que le *canard domeſ-*
ſa longueur, du bout du bec à celui de ſa
, eſt de quatorze pouces trois lignes ; il a
ed onze pouces ſix lignes de vol ; ſes ailes
ne s'étendent pas tout-à-fait à la moitié
longueur de ſa queue ; la tête, le deſſus du
ı le dos ſont noirs, ainſi que les ſcapulaires,
uvertures du deſſus des ailes & de la queue ;
aie blanche, fort étroite, s'étend de l'origine
ıc à l'œil ; la gorge & le haut du devant du
ınt d'un brun-noirâtre ; tout le reſte du deſſous
rps eſt blanc : l'aile eſt compoſée de vingt-
ɔlumes, dont la couleur dominante eſt le
les moyennes ſont cependant terminées de
, ce qui forme une raie tranſverſale de cette
ur ſur le milieu de l'aile ; la queue eſt noi-
& un peu pointue : le bec eſt noir, ſilloné
ux rainures ſur le demi-bec ſupérieur & de
autres ſur l'inférieur, dont la rainure la plus
ıe de la tête eſt blanche ; les pieds, les doigts
ırs membranes ſont noirs.

ı *pinguoins* vivent ſur les mers du nord &
entent en grand nombre les côtes de l'An-
re ; ils s'approchent quelquefois de celles de
e, ou peut-être ils y ſont pouſſés par des
de vent. On les trouve de temps à autre
hiver, parmi les oiſeaux de mer qu'on aporte
es marchés de Paris ; j'en ai reçu de Dieppe ;
riſſon dit qu'ils font leur nid dans les trous
ochers eſcarpés, que les œufs ſont blancs,
tés de noir.

NGUOIN (le grand).

. *enl.* 367.
ıiss. *tom. VI, genre XCIV, pag.* 85, *pl. VII.*

Il n'eſt guère moins gros que l'*oie domeſtique*, ſa longueur eſt de près de deux pieds ; il a les ailes trop courtes pour qu'elles puiſſent lui ſervir à voler ; elles n'ont chacune que neuf pouces ſix lignes de longueur : la tête, la gorge, le cou, le dos & le croupion ſont couverts de plumes d'un très-beau noir, & douces au toucher comme la ſoie ; une tache blanche ovale, eſt ſituée entre le bec & l'œil, de chaque côté de la tête : le deſſous du corps eſt blanc ; l'aile eſt compoſée de trente pennes dont le noir eſt la couleur dominante, & dont les moyennes ſont terminées de blanc ; la queue eſt noire & finit en pointe ; le bec eſt noirâtre, ſilloné de huit rainures ſur le demi-bec ſupérieur, & de dix, quelquefois de onze ſur l'inférieur : les pieds, les doigts, leurs membranes ſont noirs.

Le *pingouin* n'habite que les mers du nord, & il ne deſcend guère ſur celles d'Europe au-delà des îles Féroë : il eſt plus abondant ſur le banc de Terre Neuve que par-tout ailleurs, & c'eſt d'où on nous en aporte le plus ſouvent. Son hiſtoire eſt encore fort peu connue.

PINGOUIN (le petit).

BRISS. *tom. VI, genre XCIV, pag.* 92, *pl. VIII, fig.* 2.

Plongeon de mer. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 179. *fig. pag.* 180.

Idem, port. d'oiſ. pag. 29.

Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de quinze pouces, ſon vol de onze pouces, & ſes ailes pliées s'étendent environ à la moitié de la longueur de ſa queue ; les parties ſupérieures ſont couvertes de plumes noires ; les joues & toutes les parties inférieures ſont d'un beau blanc : il y a un trait pointillé de blanc, de chaque côté, entre le demi-bec ſupérieur & l'œil : les pennes des ailes ſont noires, les moyennes étant terminées de blanc à leur extrêmité : la queue eſt noire, & finit en pointe ; le bec eſt noir, & chacune de ſes portions eſt marquée de deux rainures ; les pieds ſont noirâtres.

Belon, d'après lequel la plupart des ornithologiſtes ont parlé de cet oiſeau, l'avoit obſervé dans la mer de Crète ; la différence de cette plage à celles où ſe trouvent les autres oiſeaux du même genre peut faire douter que celui-ci ſoit en effet un *pingouin* ; mais comme il a été obſervé depuis par M. Briſſon, puiſque l'article de cet oiſeau porte la marque indicative de ceux que cet auteur a vus, & qu'il l'a rangé parmi les *pingouins*, il ne me paroît pas qu'il puiſſe reſter de doute à cet égard.

PINSON.

Pl. enl. 55, *fig.* 1.

BRISS. *tom. III, pag.* 148, *genre XXXIII.*

BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 371, *fig. ibid.*

Grinſon, pinſon, quinſon, BEL. *port. d'oiſ. pag.* 96.

En Latin *fringilla* ;

Franguello en Italien ;
Finck en Allemand ;
Zieba en Polonois ;
Finche, *fofinck* en Suédois ;
Chaffinch en Anglois ;

Suivant M. de Salerne, *quinçon* en Provence ; *pinçard* en Guyenne ; *pinchard* en Picardie ; *pinchon*, *glaumet* en Normandie ; *huit*, *pichot*, *guignot*, *riche-prieur* à Orléans.

Le *pinſon* a les mêmes caractères génériques que le *moineau* ; il eſt un peu moins gros ; ſa longueur totale eſt de ſix pouces quatre lignes ; il a neuf pouces dix lignes de vol ; le front eſt couvert de plumes noires, dont la pointe eſt griſe ; le deſſus, le derrière de la tête & du cou ſont d'un brun-marron, mêlé d'une nuance de verd-d'olive, & les plumes ſont cendrées à leur origine ; le dos, les plumes ſcapulaires ſont d'un brun-marron ; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont de couleur d'olive ; les joues, la gorge, le devant du cou, la poitrine & les côtes ſont d'une couleur vineuſe ; le ventre, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc-rouſſeâtre ; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont cendrées, les moyennes ſont blanches, les grandes ſont noires, terminées de blanc-jaunâtre ; les premières pennes de l'aile ſont brunes en deſſus, cendrées en deſſous, bordées de blanc en dedans ; les autres ſont blanches à leur origine, brunes en deſſus dans le reſte de leur longueur, cendrées en deſſous, bordées en dedans de blanc, & de jaunâtre en dehors : la queue eſt un peu fourchue, noirâtre & tachée de blanc à ſon extrêmité, excepte les deux pennes du milieu qui ſont cendrées & touchées de noir à leur pointe : le bec eſt d'un brun-rougeâtre, & ſon bout eſt tout-à-fait brun ; les pieds & les ongles ſont bruns.

Le *pinſon* eſt un oiſeau fort commun & très-connu ; il vit dans les bois, dans les parcs, les vergers & les jardins ; il s'approche en tous temps des lieux habités ; on le voit à la campagne, venir dans les cours chercher le grain qu'on diſtribue aux animaux domeſtiques, ou celui qui ſe perd parmi les fumiers ; il s'habitue auſſi très-aiſément à venir ramaſſer les miettes qu'on lui jette ; & ſoit hardieſſe, ſoit confiance, il ſe familiariſe à cet égard plus que le *moineau* même ; il craint moins d'approcher, & il vient ramaſſer beaucoup plus près ce qui tombe ou qu'on lui livre : il met moins de promptitude à ſe retirer en emportant ce qu'il a trouvé, & il a, dans toutes ſes allures, quelque choſe de plus confiant : en general, quoique vif & agile, il n'eſt point pétulent comme le *moineau* ; ſa gaîté eſt meſurée & douce, ſes mouvemens ſont faciles, & ils ont de la grace ; il marche ſans ſautiller, & il s'avance avec agrément, en portant la tête haute, en relevant les plumes qui la couvre, en ſorte qu'il paroît comme huppé : à un plumage aſſez agréablement nué, à une forme & à ces mouvemens élegans, il joint un chant accentué, qu'il répète ſouvent, & tout ſeul, le oiſeau, préſenter l'idée d'un être conſtitué, auquel le ſentiment être inſpire la gaîté, ſans être réfléchi le ſentiment de la couleur ou de eſt une ſuite & un effet d'une organiſée. Seroit-ce par cette raiſon comme preſque tous les autres oiſeaux, en hiver des beſoins qu'il ne ſent ſeroit pas entendre ſon chant dans cette

Le *pinſon* niche ſur des arbres médiocrement élevés, ſouvent dans il conſtruit ſon nid de mouſſe & cines à l'extérieur, de laine, de de fils d'araignée à l'intérieur : rangent auſſi induſtrieuſement & & ſçavent le cacher auſſi bien : car, *pinſon* niche ſouvent à notre portée, difficile à découvrir, parce qu'il le arbres les plus touffus, & que les mouſſe ſèche & griſâtre qui en forment lui donnent une couleur qui ſe confond de l'écorce des branches, à l'entour il le poſe : la ponte eſt de quatre à cinq gris-rougeâtre, ſemés de taches noirâtres & la mère nourriſſent les petits avec de ſoin, & leur aportent des chenilles ſectes dans le premier âge ; mais ils leur auſſi la becquée : la femelle a les couleurs coup moins vives que le mâle ; elle a noir au front, & de couleur vineuſe trine & les côtés, qui ſont d'un blanc. Les jeunes portent, avant d'avoir mue ce leur mère : il y a au moins deux par an.

Le *pinſon* élevé jeune, ou même pris s'accoutume à vivre en volière, & le ſait allement le ramage des autres oiſeaux chanter fréquemment ; mais il n'apprend imiter ces airs de fermette.

L'eſpèce du *pinſon* eſt répandue dans rope ; on croit que ces oiſeaux voya qu'ils ſe réuniſſent & paſſent dans bandes très-nombreuſes ; mais il en leurs un grand nombre pendant l'h route que ſuivent ceux qui paſſent n'eſt ſe ne ſçait même s'il eſt bien démontré à nos provinces, qu'il y ait des *pinſons* ces bardes, qu'on juge être d'oiſeaux ne ſeroient-elles pas ſimplement comp ſons qui ſe portent d'un canton à un proche en proche, ſans entreprendre un verſée, & ſuivant qu'ils trouvent plus c damment les grains qu'ils préferent. ſemences d'une blanche, de *pavot*, ſe [illegible] Pennant, quelquefois avec naturaliſtes, Gesner & Linné, qu les femelles qui voyagent, tandis q ſont ſédentaires, ce ſeroit admettre extraordinaire, qui ne mériteroit pas

anti par des auteurs auſſi célèbres ; ont peut-être pas aſſez examiné, & ngularité, d'après l'autorité de ſes e d'être ſuivi & vérifié ou contredit. , en effet, que ces bandes qu'on ragent ne fuſſent compoſées que de t aiſé de s'en aſſurer en examinant plus es oiſeaux, faciles à prendre au filet & à es ; mais il ne faudroit pas fonder ſur le ſeul plumage, & ne prononès l'inſpection anatomique ; car il ſe ces bandes, qu'on croit de femelles uſſent les jeunes qui portent encore leur mère, & qui ſe fuſſent réunis emps ſuivant.

ont diſtingué dans l'eſpèce du *pinſon* uivantes :

on à ailes & queue noires : il a les eue noires, la tête & le deſſus du les joues brunâtres ; tout le deſſous brun animé d'une teinte rougeâtre. en Suède.

on brun. Il a le deſſus du corps d'un & le deſſous d'un brun plus clair ; es ; le bec jaunâtre. On le trouve .

n à collier. Il a le ſommet de la tête collier de la même couleur.

on brun huppé. Il eſt tout brun avec uleur de feu.

ſon blanc, dont le plumage eſt encette couleur.

q variétés, la dernière eſt ou indi- effet du climat, & dans l'ordre des les plus ordinaires qui arrivent au oiſeaux ; les autres, ſur-tout celle *pé*, ont quelque choſe de ſi éloigné linaire, qu'il ſemble incertain ſi ce ffet que des variétés, des races ou mais ces oiſeaux ſont trop peu connus ſe former une opinion fondée à leur faut nous en tenir, juſqu'à de nouations, au ſentiment des auteurs qui & regardés comme des variétés de

AILES ET QUEUE NOIRES. *Voyez*

COLLIER. *Voyez* PINSON.

COLLIER des Indes. BRISS. *Suppl.* . 85.

part. II, pag. 130, *pl.* 272. *Voyez* OUBLE COLLIER.

DOUBLE COLLIER.

llier des Indes. BRISS. *Suppl. tom. VI*, *re XXXIII.*

w. gl. part. II, pl. 272.

-près de la groſſeur de notre *pinſon ;* s plumes blanches entourent la baſe s yeux ; le reſte de la tête eſt noir ; blanche, & cette couleur, en s'é-

tendant en arrière, forme un demi-collier ſur le deſſus du cou, au bas & au devant duquel eſt une bande tranſverſale noire, ce qui forme en quelque ſorte un double collier ; le deſſus du cou, le dos & les plumes ſcapulaires ſont d'un cendré-brun ; la poitrine & le deſſous du corps ſont d'un blanc teint de rouſſeâtre ; les couvertures du deſſus des ailes, & leurs pennes moyennes ſont noires, bordées de rouſſeâtre ; les grandes pennes ſont noires, ſans mêlange d'autre couleur ; la queue eſt d'un cendré-brun ; le bec eſt noir ; les pieds & les ongles ſont bruns. Edwars, auquel on doit la connoiſſance de cet oiſeau, n'apprend pas dans quelle partie des Indes on le trouve.

PINSON A GROS BEC. *Voyez* GROS BEC.

PINSON A LONG BEC.

Pinſon du Sénégal. BRISS. *tom. III, pag.* 173, *pl. XV, fig.* 2, *genre XXXIII.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur de notre *pinſon ;* la tête & la gorge ſont noires ; le cou eſt entouré d'un collier couleur de marron ; le dos & le croupion ſont variés de brun & de jaune, qui s'étendent & ſe mêlent également ſur les plumes ſcapulaires & ſur les couvertures du deſſus des ailes ; le bas du cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue ſont d'un jaune-orangé ; les grandes pennes de l'aile ſont olivâtres du côté extérieur, brunes du côté intérieur à leur bout ; les moyennes ſont brunes & leur bord extérieur eſt jaunâtre ; la queue eſt olivâtre ; le bec, les pieds & les ongles ſont d'un gris-brun, le bec eſt long de neuf lignes & gros à proportion.

Ce *pinſon* à bec plus long, plus gros, & même plus pointu que ne l'eſt celui des *pinſons*, à en juger par la figure que donne M. Briſſon, a beaucoup de raports, & par la forme du bec, & par les couleurs du plumage, avec l'eſpèce de *troupiale*, dont la deſcription a été donnée ſous le nom de *cap-more*. Ce *troupiale* au contraire a le bec plus court & plus conique que ne l'ont les oiſeaux de ſon genre. Ces raiſons me feroient augurer que le *cap-more* & le *pinſon à gros bec* ſont le même oiſeau : je n'héſiterois pas à le croire ſi le *cap-more* n'étoit de la taille de notre *gros-bec*, & s'il n'avoit pas les ailes plus courtes que le *pinſon à long bec ;* mais le *cap-more* a été décrit, d'après un oiſeau vivant, & M. Briſſon, d'après lequel M. de Montbeillard parle du *pinſon du Sénégal* ou du *pinſon à long bec*, a fait la deſcription d'un individu deſſéché. Ces oiſeaux ont au moins de grands raports, s'ils ne ſont pas de la même eſpèce.

PINSON A TÊTE NOIRE ET BLANCHE.

Pinſon de Bahama. BRISS. *tom. III, pag.* 168, *genre XXXIII.*

CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 42.

Ce *pinſon* eſt à-peu-près de la groſſeur du nôtre. Il a la tête, le devant du cou, le dos & les plumes ſcapulaires d'un noir luſtré ; deux bandes tranſver-

ſales blanches ſur les joues, une au-deſſus, l'autre au-deſſous de l'œil; une tache jaune au-deſſous de la gorge; le deſſus du cou, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue d'un rouge terne; la poitrine d'un bel orangé; le ventre, les jambes, & les couvertures du deſſous de la queue blanches; les petites couvertures du deſſus de l'aile, & les grandes, les plus éloignées du corps, brunes; les grandes, les plus près du corps, blanches; les ailes & la queue brunes; le bec, les pieds & les ongles d'un gris ſombre.

PINSON AU VENTRE BLEU. EDW. *tom. III, pag.* 131, *pl. CXXXI. Voyez* BENGALI.

PINSON BLANC. *Voyez* PINSON.

PINSON BRUN. *Voyez* PINSON.

PINSON BRUN HUPPÉ. *Voyez* PINSON.

PINSON d'Ardenne.

Pl. enl. 54.

BRISS. *tom. III, pag.* 155, *genre XXXIII.*

Montain, BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 372, *fig. pag.* 373.

Montan ou *montain*, *pinſon* d'Ardennes, nommé par quelques-uns *paiſſe de bois* ou *moineau de bois*, BEL. *port. d'oiſ. pag.* 97.

En Latin *montifringilla*, *fringilla montana*;
Fringuello montano en Italien;
Gold-finck, *&c.* en Allemand;
Norquint en Suédois;
Bramble, *brambling* en Anglois.

Suivant M. de Salerne, *quinçon de montagne* en Savoie; *ardenet*, *pinſon des Ardennes* en Sologne; *pichot mondain*, *pichot de mer* à Orléans; enfin, *pinſon d'Artois*, *ébourgeonneau*.

Il eſt plus gros que le *pinſon* ordinaire; la tête, le deſſus du cou & le dos ſont couverts de plumes noires, bordées de rouſſeâtre; le bas du dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un fort beau blanc; les plumes ſcapulaires ſont des mêmes couleurs que le haut du dos; la gorge, le devant du cou & la partie ſupérieure de la poitrine ſont d'un roux-clair; les côtés ſont rouſſeâtres, plus ou moins tachetés de points noirs; le bas de la poitrine & le ventre ſont blancs; les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc-rouſſeâtre; les petites couvertures du deſſus de l'aile ſont d'un roux-clair, les moyennes d'un blanc teint d'une légère nuance de roux, les grandes ſont brunes, bordées en dehors de gris; les pennes des ailes ſont, à leur origine, d'un blanc mêlé de rouſſeâtre, & dans le reſte de leur longueur elles ſont brunes, bordées de blanchâtre des deux côtés; la queue eſt un peu fourchue; les deux pennes du milieu ſont d'un cendré-foncé, bordées de chaque côté de blanchâtre; les latérales ſont noirâtres, bordées extérieurement de blanc-jaunâtre; le bec eſt jaunâtre, noir à ſa pointe; les pieds & les ongles ſont gris.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que ſes couleurs ſont plus foibles, & qu'elles en paroiſſent comme éteintes & lavées.

Nous ne voyons ces oiſeaux aux environs de Paris qu'au fort de l'hiver; ils ſont bons & communs en certaines années qu'en d'autres; pendant dix ans environ que j'ai été ſervi par des qui tendent aux petits oiſeaux, & qui m'apportoient de toutes les eſpèces qu'ils prenoient, entre leſquels je paſſois moi-même de temps à autre, je n'ai point vu d'hiver qu'ils n'aient pris des *pinſons d'Ardennes*. Ils diſparoiſſent auſſitôt que les grands froids ſont paſſés, quels que puiſſent être qu'ils aient été pendant leur durée; je trouve le contraire que dans d'autres pays, les *pinſons d'Ardennes* n'y paſſent pas tous les ans, & ne viennent à des intervales inégaux & qui n'ont rien de fixe. Ces oiſeaux n'ont point de ramage en volant; ils y vivent peu, parce que probablement on ne leur donne pas la nourriture qui leur convient; ils ſe nouriſſent en liberté de taines & de différens grains; ils paſſent pour n'avoir qu'un ſagréable & point de ramage; le nom d'*Ardenne* ſembleroit indiquer qu'ils nous viennent des bois du même nom; je ne trouve rien cependant qui conſtate qu'ils s'y fixent & ne viennent pas de plus loin; il me paroît ſeulement que cette dénomination indique le côté d'où nous arrivent, que l'Allemagne & le nord ſont leur patrie. M. Briſſon dit même qu'on les trouve dans les endroits montueux; c'eſt ce qui ſemble confirmé par le nom que leur a donné en latin *montifringilla*: il eſt poſſible que pour trouver la même température & les mêmes vivres, ils habitent ſeulement les montagnes d'une certaine élévation dans les pays chauds ou tempérés, & les plaines dans les plus froides. Ainſi l'hiſtoire de cet oiſeau n'eſt pas encore bien connue & laiſſe pluſieurs faits à éclaircir, dont les principaux ſont de ſavoir où ils habitent la plus grande partie de l'année, les cauſes des incurſions qu'ils font dans d'autres pays. On les connoît dans toute l'Europe; on ſait qu'ils y vivent à demeure, ſoit qu'ils y paſſent ſeulement en certains temps. Ils ſont très-communs en quelques cantons de l'Allemagne qui ſont couverts des chaſſes où on en tue un nombre prodigieux, quoique leur chair, ſujette à avoir un goût d'amertume, ſoit un des plus médiocres gibiers. Dans ces chaſſes ſe font de nuit au flambeau. Le chaſſeur marque le ſoir dans les bois les arbres auxquels les *pinſons* ſe ſont poſés en grand nombre; il revient les aproche de très-près, en obſervant de ne point faire de bruit, & on les tire à la ſarbacane avec des bales de terre durcie.

Aldrovande parle d'un *pinſon d'Ardenne* dont la tête étoit blanche, & le reſte du plumage d'un gris pâle qu'il n'a coutume de l'être ſur le mâle de cette eſpèce. C'étoit ſans doute une variété individuelle.

PINSON d'Artois. *Voyez* PINSON d

Auvergne. *Voyez* BOUVREUIL.
Bahama. BRISS. *tom. III, pag.* 168.
, *pag. & pl.* 42. *Voyez* PINSON A ET BLANCHE.
Bahama. BRISS. *tom. III, pag.* 202. NÈRE.
bois (petit). *Voyez* BEC-FIGUE.
Eſpagne. *Voyez* GROS-BEC.
la Chine. BRISS. *tom. III, pag.* 175. TTE.
la Caroline. BRISS. *tom. III*, *yez* PINSON NOIR AUX YEUX
la Jamaïque. BRISS. *tom. III*, *ez* BONANA.
la nouvelle Eſpagne. BRISS. *tom.* *Voyez* TOUITE.
l'île de Saint-Euſtache. BRISS. *tom.* *Voyez* PINSON JAUNE ET ROUGE.
montagne. *Voyez* PINSON d'Ar-
montagne. BRISS. *tom. III, pag.* 160. -MONTAIN.
NEIGE ou NIVEROLLE.
III, pag. 162, *pl. XV, fig.* 2,
ns les montagnes du Dauphiné.
eſt à-peu-près la même que celle *rdenne ;* il a la tête & le deſſus du le dos, les plumes ſcapulaires, le gris-brun ; les couvertures du deſſus oires ; le devant du cou & tout le ps d'un très-beau blanc ; les grandes les noires, bordées extérieurement de blanchâtre ; les moyennes ſont epté les deux plus proches du corps es ; les deux pennes du milieu de noires, bordées de blanc ; les latè- ches, terminées de noir ; le bec, les ngles ſont noirs. On le trouve ſur ntagnes, d'où il ne deſcend dans les fort de l'hiver.
trois couleurs. CAT. *tom. I, pag.* *z* PAPE.
Virginie. BRISS. *tom. III, pag.* 165. T.
Cap de Bonne-Eſpérance. BRISS. 171. *Voyez* PINSON NOIR ET
Sénégal. BRISS. *tom. III, pag.* 173. N A LONG BEC.
ISÉ.
VI, ſuppl. pag. 86, *genre XXXIII.* *ſé jaune & noir.* EDW. *gl. part. II,* 271.
eſt à-peu-près la même que celle *ſon ;* il a la tête, la gorge & le dos, les plumes ſcapulaires, le couvertures du deſſus des ailes & d'un olive-ſombre ; la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue jaunes ; les ailes & la queue d'une couleur d'olive-ſombre ; le bec blanc ; les pieds & les ongles d'un brun-foncé : la plupart de ſes plumes ſont friſées. Edwars, qui a parlé le premier de cet oiſeau, qu'on avoit aporté de Portugal, ignore s'il venoit des poſſeſſions des Portugais ſur la côte d'Afrique, ou du Bréſil.

PINSON JAUNE ET ROUGE.

Pinſon de l'île de Saint-Euſtache. BRISS. *tom. III, pag.* 177, *genre XXXIII.*

Ce *pinſon*, indiqué par Séba, eſt à-peu-près de la groſſeur du nôtre ; il a la tête, la gorge, le cou, le dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue & les plumes ſcapulaires d'un beau jaune ; de chaque côté de la tête une tache bleue au-deſſous des yeux ; la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue de couleur orangée ; les ailes & la queue d'un beau rouge, ainſi que le bec & les pieds. On le trouve dans l'île de Saint-Euſtache dans l'Amérique Septentrionale.

PINSON MAILLÉ.

On a donné ce même nom au *bouvreuil* & au *gros-bec*. *Voyez* BOUVREUIL & GROS-BEC.

PINSON NOIR AUX YEUX ROUGES.

Pinſon de la Caroline. BRISS. *tom. III, p.* 169, *genre XXXIII.*

Moineau noir aux yeux rouges. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 34.

Il eſt un peu plus gros que le *cochevi ;* ſa longueur eſt d'environ huit pouces ; la tête, la gorge, le cou, le dos, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes & du deſſus de la queue ſont noirs ; un rouge terne s'étend ſur la poitrine, les côtés, les jambes, les couvertures du deſſous de la queue & le ventre, excepté dans ſon milieu qui eſt blanc ; les ailes ſont noires, avec un bord blanc du côté extérieur des grandes pennes ; la queue eſt entièrement noire ; l'iris eſt rouge ; les pieds & les ongles ſont bruns ; la femelle eſt entièrement brune, excepté une légère teinte de rouge ſur la poitrine.

PINSON NOIR ET JAUNE.

Pinſon du Cap de Bonne-Eſpérance. BRISS. *tom. III, pag.* 171, *pl. XVI, fig.* 1, *genre XXXIII.*

Sa longueur eſt de ſix pouces deux lignes ; il a dix pouces trois lignes de vol ; la tête, la gorge, le cou, le haut du dos, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue ſont d'un noir de velours ; le bas de la jambe, eſt entouré de plumes griſes ; le bas du dos, le croupion, les petites couvertures du deſſus des ailes, leur bord, vers le pli qui répond à celui du poignet, ſont d'un jaune brillant ; les plumes ſcapulaires & celles qui ſervent de grandes couvertures aux ailes ſont brunes, bordées de gris ; les pennes des ailes ſont brunes & bordées du côté extérieur, les grandes de

jaune, les moyennes de gris; la queue eſt noire; le bec, les pieds & les ongles ſont gris.

PINSON ROUGE (petit). Briss. *tom. III, p.* 164. *Voyez* BRUNOR.

PINSON ROUGE ET BLEU du Bréſil. Edw. *pl.* 191. *Voyez* GRENADIN.

PINSON ROYAL. *Voyez* GROS-BEC.

PINSON VIOLET. Cat. *tom. I, pag. & pl.* 41. *Voyez* BOUVREUIL VIOLET ou BEC-ROND de la Caroline.

PINSONNÉE. (*Ornithologie.*) *V.* MÉSANGE (groſſe).

PINSONNÉE, (*chaſſe*). Manière de prendre les petits oiſeaux à la *pinſonnée*. *Voyez* OISEAU.

PINSONNIÈRE. *Voyez* MÉSANGE (groſſe).

PIONE. *Voyez* BOUVREUIL.

PIPÉE, (*chaſſe*). Manière de prendre les oiſeaux à la *pipée*. *Voyez* OISEAU.

PIPICAU. *Voyez* MOUETTE RIEUSE.

PIPIRI. *Voyez* TITIRI.

PIQUE-BŒUF.

Pl. enl. 293.

Briss. *tom. II, pag.* 437, *pl. XLII, fig.* 2, *genre XXV.*

C'eſt un oiſeau d'Afrique, obſervé au Sénégal par M. Adamſon, & dont aucun auteur n'avoit parlé avant M. Briſſon.

Le *pique-bœuf* eſt un peu plus gros que l'*alouette huppée*: ſa longueur eſt de huit pouces & demi du bout du bec à celui de la queue; ſon vol de quatorze pouces trois lignes; ſa queue dépaſſe les ailes pliées de la moitié de ſa longueur: la tête, la gorge, le cou & le deſſus du corps ſont d'un gris-brun; le deſſous eſt d'un jaunâtre ſale & rembruni qui s'étend en-deſſus ſur le croupion: les couvertures des ailes ſont brunes; leurs quatre premières grandes pennes & les deux moyennes les plus proches du corps ſont d'un gris-brun: toutes les autres ſont d'un brun plus décidé & plus foncé. La queue eſt compoſée de douze pennes, toutes très pointues; les deux du milieu ſont entièrement d'un gris-brun, & les latérales de cette même couleur du côté extérieur & rouſſes du côté intérieur; elles vont en diminuant par degrés, mais peu ſenſibles, du centre ſur les bords: les pieds & les ongles ſont bruns; le bec eſt communément jaune à ſon origine, rouge vers le bout & entièrement brun dans d'autres individus.

Le *pique-bœuf* a trois doigts devant, un derrière, tous ſéparés juſqu'à leur origine.

Les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon.

On le diſtingue à la forme de ſon bec, qui eſt droit, gros, preſque quadrangulaire, un peu convexe en-deſſus, anguleux en-deſſous & dont les deux portions ſont entières ou ſans échancrures. Il eſt, par la forme de ſon bec, d'un genre iſolé, & dans lequel on ne connoit encore qu'une ſeule eſpèce.

Cet oiſeau ſe poſe ſur le dos des *bœufs*, en perce la peau à coups de bec, non pour ſe nourrir de leur chair, mais pour tirer de deſſous des *larves* qui y prennent leur accroiſſement dont il eſt fort friand. Il eſt très-probable que ces *larves* ſont celles de quelque *œſtre*. Celle qu'on donne en Europe à une *mouche* à deux ailes de la groſſeur d'un petit *bourdon* qui dépoſe ſes œufs ſur le cuir des *bœufs*; il en naît des vers qui s'inſinuent ſous la peau de ces animaux, y forment une tumeur ſous laquelle ils prennent leur accroiſſement, & qui dégénère en ulcère, dont ils ſe laiſſent rouler à terre pour ſe métamorphoſer. *Voy. hiſt. abrég. des inſectes* qui ſe trouvent aux environs de Paris, *tom. II, pag.* 456, *n°* 3.

Il eſt vraiſemblable que c'eſt une *larve* de ce genre que le *pique-bœuf* cherche au Sénégal ſur le cuir des *bœufs*, nous ne connoiſſons pas dans l'Europe qui ait le même appétit, ou les moyens de le ſatisfaire, & probablement cette nourriture ne peut pas ſuffire ſeule au *pique-bœuf* pour trouver l'inſecte qu'il cherche ſous la peau de ces animaux n'eſt qu'un régal.

PIROUOT. *Voyez* CUJELIER.

PITCHOU (le).

Pl. enl. 655, *fig.* 2.

On donne en Provence le nom de *pitchou* à un petit oiſeau du genre des *fauvettes*; il n'eſt pas plus gros que le *roitelet*: il a cinq pouces trois lignes de long, dans leſquels la queue eſt pour plus de moitié; elle dépaſſe de toute ſa longueur les ailes qui n'atteignent qu'à ſon origine; le deſſus de la tête, le derrière du cou & tout le deſſus du corps ſont d'un cendré-foncé: les pennes de l'aile & celles de la queue ſont bordées de cendré en-dehors & de noirâtre à l'intérieur; la gorge, devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un roux varié & ondé de blanc; le bec eſt noir à ſa pointe & blanchâtre à ſa baſe: le *pitchou* vit pendant le jour autour des choux entre les feuilles deſquels il cherche les inſectes qui y vivent ou qui s'y réfugient, & la nuit il ſe cache entre les mêmes feuilles qui le mettent à couvert de la *chauve-ſouris*, qui eſt, dit-on, ſon ennemi. Cependant ce n'eſt pas de ces habitudes qu'il a tiré le mot *pitchou*, comme on pouvoit le croire. Mais cette expreſſion ſignifie *petit* en langue provençale, ce qui eſt très-analogue à l'oiſeau auquel on a appliqué ce nom. Le *pitchou* n'étoit pas décrit, & il a été indiqué par M. le comte de Buffon, auquel on l'a envoyé de Provence, avec des détails qui contiennent ce que j'ai raporté ſur ſes habitudes; il me ſemble qu'elles auroient encore beſoin d'être examinées. En effet, la *chauve-ſouris* peut bien rôder autour des choux pour y chaſſer des inſectes comme le *pitchou*, ce qui me fait croire qu'elle eſt ſon ennemi; mais on peut croire qu'elle l'attaque lui-même. *Genre XL.*

PITPIT.

Les *pitpits* ſont de petits oiſeaux à bec fin du même genre que les *figuiers*, dans l'ordre méthodique de M. Briſſon, ou du genre X

on les claſſe à part, à raiſon de ce qu'il leur ve le bec plus gros & plus effilé, qu'ils ont eue coupée quarrément, tandis que tous les ers l'ont un peu fourchue; il obſerve de plus la plupart des *figuiers* ſont voyageurs, & les *pitpits* ſont ſédentaires; que les *pitpits* ont mœurs plus ſociales, qu'ils vont en grandes es, & qu'ils ſe mêlent plus familièrement de petits oiſeaux d'eſpèces étrangères; qu'ils plus gais, plus vifs, & toujours ſautillans, , qu'ils demeurent dans les bois, & qu'ils ſe hent ſur les grands arbres, au lieu que les ers ne fréquentent guère que les lieux décous, & ſe tiennent ſur les buiſſons ou ſur les es de moyenne hauteur. La différence dans habitudes en indique ſans contredit dans l'orſation; ainſi, ſous ce point de vue, les *pitpits* ent une famille à part, voiſine cependant de des *figuiers*; & quoiqu'à ſuivre rigoureuſet l'ordre méthodique les *pitpits* ſoient du même re que les *figuiers*, M. le comte de Buffon, les claſſant à part, rend l'étude plus préciſe; s comme à la première inſpection on ne peut ployer les habitudes comme caractères diſtinctifs, roit ſouvent embarraſſant de diſtinguer les *pitpits* *figuiers*; ne pourroit-on pas en conſéquence que ce ſont des oiſeaux, qui, avec les mêmes actères génériques que les *figuiers*, appartiennent contrées les plus chaudes de l'Amérique, & t les couleurs dominantes ſont le bleu ou le d, plus ou moins mêlé ou varié de noir, au que les *figuiers* ſe trouvent dans toutes les ties des deux continens, & que leurs couleurs minantes ſont, au moins pour le plus grand mbre des eſpèces, la couleur d'olive, ou le ne varié de brun. Quant au bec, il me ſemble e celui des *pitpits* eſt peut-être un peu plus t à ſa baſe que celui des *figuiers*, mais ſa inte ne me paroît pas moins fine. Ce ſont donc s oiſeaux très-reſſemblans par les caractères admis ns l'ordre méthodique, qui, par les habitudes, r l'extérieur même ont quelque choſe de différent, & plus les différences auront été remarquées, oins il ſera difficile de reconnoître & de diſtinguer le grand nombre d'eſpèces dont leur genre chargé.

M. le comte de Buffon écrit *pitpit* & M. Briſſon *pit*. Ces noms, dont j'ignore l'étymologie, ſont robablement repréſentatifs du cri des oiſeaux auxquels ils ont été donnés.

PITPIT A COIFFE BLEUE.

Il eſt de la grandeur du *pitpit bleu*. Il en diffère n ce qu'il a les côtés de la tête & du cou d'un noir luſtré, qui ſe réunit au noir qui couvre le dos; les pennes des ailes ſont ſans bordure bleue; l y a ſous le milieu du ventre une raie longitudinale d'un beau blanc; les couvertures du deſſous de la queue ſont blanches; le deſſus de la tête eſt couvert d'une bande bleue, entre deux raies noires qui remontent des joues ſur les côtés: le bleu de ce *pitpit* eſt beaucoup plus foncé & plus brillant que celui du *pitpit bleu*. On le trouve quelquefois, mais très-rarement parmi les oiſeaux qu'on reçoit de Cayenne. *Genre XL.*

PITPIT BLEU A GORGE NOIRE.

Il ne diffère du *pitpit bleu*, dont il eſt probablement une variété, qu'en ce qu'il a la gorge noire, & en ce que les plumes qui entourent la baſe du bec ſont bleues comme le reſte du plumage. On le trouve à Cayenne; M. le comte de Buffon en parle à la ſuite de la deſcription du *pitpit bleu*, auquel il le raporte comme variété.

Une autre variété du *pitpit bleu*, repréſentée *pl. enl.* 669, *fig.* 1, n'a de noir ni à la gorge, ni près de la baſe du bec.

PITPIT BLEU.

Pitpit bleu de Cayenne, *pl. enl.* 669, *fig.* 2.

Pitpit bleu de Cayenne. BRISS. *tom. III*, *pag.* 534, *pl. XXVIII*, *fig.* 1, *genre XL.*

Pitpit verd.

Pitpit verd, BRISS. *tom. III*, *pag.* 531, *planc. XXVIII*, *fig.* 4.

M. le comte de Buffon & M. Briſſon ont regardé le *pitpit bleu* & le *pitpit verd* comme deux eſpèces diſtinctes; malgré des autorités auſſi reſpectables, je réunis ces deux oiſeaux, & je n'en fais qu'une eſpèce, fondé ſur les raiſons que j'expoſerai dans l'inſtant & qui me juſtifieront.

Le *pitpit verd* & le *pitpit bleu* ſont tous deux à-peu-près de la groſſeur du *bec-figue*; leur longueur eſt de quatre pouces cinq à ſix lignes, ils habitent le même climat: ils ſe mêlent dans les mêmes bandes, & on les voit indiſtinctement ſur les mêmes arbres où leurs nids ſont établis. Ces faits, que m'ont été atteſtés des perſonnes qui avoient long-temps habité la Guiane, dépoſent en faveur de mon opinion, ſans en fournir toutefois une preuve ſuffiſante, que je raporterai après avoir fait la deſcription des deux *pitpits*.

Le *pitpit verd* a la tête d'un bleu-clair; la gorge d'un gris-bleuâtre; tout le reſte du plumage d'un verd-brillant; les pennes des ailes brunes, bordées extérieurement de verd; la queue d'un gris-bleuâtre en deſſous; les deux pennes du milieu ſont d'un verd-ſombre en deſſus, & les latérales ſont brunes, bordées de verd du côté extérieur: le bec eſt brun; les pieds & les ongles ſont d'un gris-blanc.

Le *pitpit bleu* a la baſe du bec entourée de petites plumes noires; le dos eſt de cette même couleur, & le reſte du corps eſt d'un beau bleu. Les couvertures & les pennes des ailes ſont noires, bordées de bleu du côté extérieur; la queue eſt noire; le bec eſt gris-brun à ſon origine, noirâtre vers le bout; les pieds & les ongles ſont gris.

Deux oiſeaux d'un plumage auſſi différent ne pouvoient manquer de paroître compoſer deux eſpèces diſtinctes; mais, parmi des *pitpits* envoyés de Cayenne, j'en ai trouvé pluſieurs fois, & j'en ai conſervé, dont le plumage eſt mi-parti de verd & de bleu, répandus irréguliérement, de

, eſt d'un gris-blanc de perle ; le deſſus ps eſt d'un verd-doré ; la queue eſt blanche ointe ; enſuite elle eſt traverſée par une de noir-d'acier bruni, puis par une bande n-pourpré, & elle eſt d'un noir-bleu d'acier e ſon origine. Cet oiſeau a quatre pouces gueur & ſon bec eſt long d'un pouce ». deſcription eſt copiée de l'ouvrage de M. le e Buffon. *Genre XLIV.*

TRON NOIR (le).

de la Jamaïque. *Pl. enl.* 680, *fig.* 3.

BRISS. *tom. III, pag.* 679, *pl. XXXV, nre XLIV.*

gueur eſt de quatre pouces quatre lignes ; ſupérieure de la tête, le derrière du cou e deſſus du corps ſont d'un verd doré à ouleur de cuivre de roſette ; la gorge, le u cou & tout le deſſous du corps ſont d'un velours ; une bande d'un bleu éclatant, des coins du bec & qui s'étend ſur les cou & de la poitrine, ſépare le verd ui couvre le deſſus du corps, du noir de ui revêt les parties inférieures ; l'aile eſt n-violet ; la queue eſt d'un brun-poupré, nt en violet éclatant, & chaque penne eſt & terminée de noir changeant en couleur oli : le bec, les pieds & les ongles ſont s.

repréſenté, dans la même planche, *n°* 680, ous le nom de *colibri du Mexique*, un e ce genre, qui ne diffère du précédent e qu'il a la gorge d'un verd-doré & qu'il de bleu ur les côtés du cou ; ce n'eſt ou ariété, ou peut-être que la femelle ; mais plutôt que c'eſt une variété, parce qu'un *colibri* de la même taille que les deux pré- dont les couleurs ſont les mêmes en-deſſus s, en diffère en ce qu'il a toutes les parties ès couvertes de plumes d'un gris-brun. ernière eſpèce me paroît être la femelle. On ces trois *colibris* à Cayenne, à Saint-Do- , à la Jamaïque.

TRON NOIR de Ceylan.

à collier du Cap de Bonne-Eſpérance. BRISS. *pag.* 299, *fig.* 1, *pl. XXX, genre XXII.*

nl. 272.

un peu moins gros que notre *merle* ; le e la tête eſt d'un cendré-olive ; le derrière , tout le deſſus du corps & les couvertures s des ailes ſont d'un verd-olivâtre ; la la poitrine & le deſſous du corps, le pli de ui répond à celui du poignet, ſont jaunes ; e noire deſcend de chaque coin du bec, ſur les côtés du cou & ſe rejoint au bas de qu'elle entoure : cette raie s'élargit à me- elle deſcend, & ſa plus grande largeur eſt de la gorge ; il y a ſur chaque joue, au- de l'œil, un trait tranſverſal jaune : les des ailes, griſes en-deſſous, ſont brunes en- u côté intérieur & d'un verd-d'olive ſur leur bord extérieur ; les deux pennes du milieu de la queue ſont d'un verd-d'olive ; les latérales ſont noires, terminées de jaune ; la queue eſt étagée du centre ſur les côtés ; le bec eſt noir ; les pieds & les ongles ne ſont que noirâtres.

La femelle n'a point la bande ou collier noir autour de la gorge, qui eſt griſe, & elle a le deſſous du corps d'un jaune verdâtre.

M. de Montbeillard paroit douter que cet oiſeau ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance, comme M. Briſſon l'a avancé, & il incline à croire, ſur le témoignage de M. Edwars, qu'il eſt de Ceylan. Mais il eſt poſſible que l'eſpèce habite au Cap de Bonne-Eſpérance & à Ceylan. On a rapporté ce *merle* trop ſouvent du Cap, pour croire qu'il ne s'y ſoit trouvé qu'en dépôt, laiſſé par des voyageurs qui étoient venus de Ceylan. Je l'ai reçu trois fois en mon particulier du Cap, & M. Sonnerat, M. Bruyères, qui avoit été du voyage pour la découverte des terres auſtrales, m'en ont fait préſent l'un & l'autre comme d'un produit de leur chaſſe au Cap.

PLEU-PLEU. *Voyez* PIC-VERT.

PLONGEON.

Les *plongeons* ſont des oiſeaux aquatiques proprement dits, ou du nombre de ceux qui ont les pieds palmés & qui vivent beaucoup plus ſur l'eau que ſur la terre : leurs caractères génériques ſont d'avoir,

Quatre doigts, dont les trois antérieurs ſont joints enſemble par des membranes entières, & le poſtérieur eſt ſéparé :

Les jambes placées tout à fait derrière & cachées dans l'abdomen ;

Le bec droit & pointu.

Les *plongeons* ont de plus les pieds déprimés & applatis par les côtés. M. Briſſon en compoſe le XCVII^e^ genre de ſa méthode.

Ce ſont d'excellens nageurs, & ils plongent avec tant de célérité, que ſouvent, à l'aſpect de la lumière du fuſil, ils ſe dérobent au coup, en s'enfonçant ſous les eaux, avant que la bale les ait atteints ; mais ſur terre ils ſont dans une attitude contrainte & gênée ; ils ne peuvent ſe ſoutenir que le corps droit, & ils ne font quelques pas qu'avec beaucoup de peine ; auſſi paſſent-ils la plus grande partie de leur vie ſur les eaux, & quoiqu'ils aient les ailes peu amples, comme leurs muſcles ſont très-forts, c'eſt en volant qu'ils paſſent d'un canton à un autre ; mais ſi le trajet eſt trop long, ou que quelqu'accident, comme la rencontre d'un oiſeau de proie qui les abat, les oblige de toucher la terre, il arrive ſouvent qu'ils ont beaucoup de peine à reprendre leur vol, ou que même ils ne le peuvent abſolument pas, & que dans l'impoſſibilité de fuir en marchant, ils deviennent la proie du premier qui les rencontre. L'eau eſt leur élément, & ils y ſont auſſi agiles que lourds & embarraſſés ſur terre ; ils ſe nourriſſent de poiſſons & fréquentent plus en général les rivières, les lacs

ière qu'on ne peut douter que les oiſeaux qui fourni cette obſervation, n'aient été pris dans moment de la mue ; il s'enſuit que le *pitpit* a, ns un temps de ſa vie, un plumage verd, & l'il en a un bleu dans un autre ; mais que eſt le même oiſeau, ou qui n'a pas pris ſes ouleurs ſecondaires, ou qui a déja changé de lumage. Il reſte à ſçavoir laquelle de la couleur erte ou de la bleue appartient en dernier à cet oiſeau & eſt la couleur propre de l'eſpèce adulte. C'eſt ſur quoi je n'ai pu me procurer de lumière, & ce qui me paroit très-difficile à décider par toute perſonne qui ne ſera pas à portée d'obſerver ſur les lieux les changemens de plumage que ſubiſſent les *pitpits*. Cependant comme en général les bleus ſont un peu plus abondans que les verds dans les envois qu'on fait, & que les verds ſeuls une tache ſur la gorge, je conjecturerois que les verds ſont les mâles, les bleus, des femelles, ou de jeunes mâles qui n'ont pas encore mué, & les *pitpits mixtes*, de jeunes mâles ſurpris au moment de la mue ; mais il eſt auſſi poſſible que ces oiſeaux aient deux mues par an, & qu'ils changent de couleur. L'exemple des *pitpits* à plumage mixte prouve que le *pitpit verd* & le *pitpit bleu* ſont le même oiſeau : on ne peut en ſçavoir davantage que par l'obſervation faite ſur les lieux.

PITPIT BLEU de Cayenne. BRISS. *tom. III*, *p.* 534. *Voyez* PIPIT BLEU.

PITFIT BLEU de Surinam. BRISS. *tom. III*, *pag.* 536. *Voyez* PITPIT VARIÉ.

PITPIT VARIÉ.

Pitpit bleu de Surinam. BRISS. *tom. III*, *p.* 536, *genre XL.*

Pl. enl. 669, *fig.* 3.

Il eſt un peu plus grand que le *pitpit bleu* ; les plumes qui couvrent la baſe du bec en deſſus ſont d'un violet changeant en verd ; il y a de chaque côté de la tête, entre le bec & l'œil, une tache de cette même couleur ; le front eſt d'un jaune-doré ; les joues & les côtés du cou ſont d'un verd changeant en bleu-violet ; la gorge eſt de cette même couleur ; le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre & les côtés ſont d'un bleu-clair ; le croupion eſt d'un jaune d'or ; le bas-ventre, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont de couleur marron ; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont d'un bleu-violet changeant en verd ; les grandes ſont noires, & bordées de bleu-violet ; les pennes de l'aile ſont noires, bordées de verd-bleu du côté extérieur ; celles de la queue ſont auſſi noires, bordées de bleu en dehors ; le bec, les pieds & les ongles ſont d'une couleur plombée obſcure.

Ce *pitpit* ſe trouve à Surinam & à Cayenne : il eſt très-rare dans la dernière de ces deux contrées.

PITPIT VERD. BRISS. *tom. III*, *pag.* 531. *Voyez* PIPIT BLEU.

PITPIT VERD du Breſil. BRISS. *tom. III*, *pag.* 533. *Voyez* GUIRA-BERABA.

PITRI. *Voyez* CRESSERELLE.

PITRIOU. *Voyez* CRESSERELLE.

PIVE. *Voyez* BOUVREUIL.

PIVERT. Mot ſouvent employé pour tion pour *pic-verd*. *Voyez* PIC-VERD.

PIVER A TÊTE ROUGE. CATESB. *tom. I*, *pl.* 20. *Voyez* PIC A DOMINO ROUGE.

PIVER A TETE ROUGE. CATESB. *tom. I*, *pl.* 17. *Voyez* PIC NOIR A HUPPE ROUGE.

PIVERD A VENTRE ROUGE. CATESB. *tom. I*, *pag.* 19, *pl.* 13. *Voyez* ÉPEICHE de la Jamaïque.

PIVERD AU VENTRE JAUNE. CATESB. de la Caroline, *tom. I*, *pag.* 21, *pl.* 21. *Voyez* ÉPEICHE de la Caroline.

PIVER (grand) AUX AILES D'OR. CATESB. *tom. I*, *pag.* 78, *pl.* 3. *Voyez* PIC AUX AILES D'OR.

PIVERT BLEU. *Voyez* MARTIN-PECHEUR.

PIVERT D'EAU. *Voyez* MARTIN-PECHEUR.

PIVERT de la Jamaïque. EDW. *gl. pag.* 7, *pl.* 7. *Voyez* ÉPEICHE de la Jamaïque.

PIVERT (petit) TACHETE. CATESB. *tom. I*, *pl.* 21, *pl.* 21. *Voyez* ÉPEICHE de Virginie.

PIVERD VELU. CATESB. *tom. I*, *pag.* 19, *pl.* 21. *Voyez* ÉPEICHE CHEVELU de Virginie.

PIVETTE. *Voyez* BÉCASSEAU.

PIVOINE. *Voyez* BOUVREUIL.

PIVOINE (grande) EDW. *tom. II*, *pag.* 67, *pl.* 83. *Voyez* CARDINAL BRUN.

PIVOINE BRUNE (petite) EDW. *tom. II*, *pl.* 83. *Voyez* BRUNOR.

PIVOTE ORTOLANE.

C'eſt le nom qu'on donne en Provence à l'oiſeau qui eſt toujours à la ſuite des *ortolans*. Le comte de Buffon, le ſeul auteur qui en ait parlé, lui trouve beaucoup de reſſemblance avec l'*alouette des prés* ; mais il n'a pas l'ongle du doigt de derrière prolongé comme l'ont les *alouettes*. Il n'a pas vu cet oiſeau en nature ; il paroit, d'après la figure qui le repréſente du même genre que les *bec-figues*, ſelon l'ordre méthodique ; il en diffère ſeulement en ce qu'il eſt plus grand ; il a la ſeur approche de celle du *cochevi* ; le deſſus du corps eſt varié de noirâtre & de brun ; la première des deux couleurs occupe le milieu des plumes, qui ſont bordées de l'autre ; les couvertures & les moyennes des ailes ſont d'un brun-noirâtre, franges de ſeâtre ; les grandes pennes ſont noirâtres ; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont grisâtres ; ſes pennes ſont noirâtres, bordées de blanchâtre du côté extérieur ; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont parſemés de taches noires-oblongues ; ſur un fond [illegible] bec & les pieds ſont d'un brun-rouge[illegible]

PIVOTON. *Voyez* FARLOUZE.

PLANOT. *Voyez* SITTELLE.

PLASTRON BLANC (le) *Colibri* de Saint-Domingue.

« Tout le deſſous du co[illegible]

& les étangs des pays froids que les eaux des régions méridionales ou même tempérées ; mais lorſque le froid a glacé les eaux dans le nord, ils s'avancent plus ou moins vers le midi, ſuivant la rigueur des hivers, pour retourner vers le nord quand les gelées ſont paſſées.

Le nom latin, le plus communément uſité pour déſigner le *plongeon*, eſt *mergus*.

PLONGEON, *pl. enl.* 992. *V.* PLONGEON (petit).

PLONGEON (grand).

BRISS. *t. IV, p.* 105, *pl. X, fig.* 1, *genre XCVII.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur de l'*oye domeſtique ;* ſa longueur, du bout du bec à celui des doigts, eſt de deux pieds ſept pouces ſept lignes : ſon vol de trois pieds dix pouces huit lignes ; ſes ailes pliées s'étendent juſqu'au bout de la queue ; il a le deſſus de la tête & du cou bruns ; les joues variées de très-petites taches blanches ; une bande tranſverſale d'un brun-noirâtre ſur les côtés du cou ; au-deſſous de cette bande, les côtés du cou variés de noir & de blanc par taches très-petites ; le dos, le croupion, les côtés couverts de plumes d'un brun-foncé, bordé de cendré ; la gorge, le devant du cou, la poitrine & le ventre d'un beau blanc ; quelques taches brunes ſur le devant du cou ; les couvertures du deſſous de la queue variées de brun & de blanc ; les pennes des ailes & celles de la queue brunes, & les dernières bordées de blanc par le bout ; la queue un peu étagée du centre ſur les côtés ; le bec d'un cendré-brun, les pieds, les doigts & les ongles noirâtres ; les membranes qui réuniſſent les doigts de cette dernière teinte, excepté dans leur milieu où elles ſont blanchâtres. On le trouve en Suiſſe ſur les lacs.

PLONGEON (petit).

Idem, BRISS. *tom. VI, pag.* 108, *pl. X, fig.* 2, *genre XCVII.*

Plongeon, pl. enl. 992.

Sa longueur, du bout du bec à celui des doigts, eſt de deux pieds un pouce & quelques lignes ; ſon vol de deux pieds onze pouces, & ſes ailes pliées ne dépaſſent guère l'origine de la queue ; il a le deſſus de la tête & du cou couverts de plumes cendrées, bordées des deux côtés de gris-blanc ; tout le deſſus du corps d'un cendré-brun, varié de deux lignes blanchâtres ſur chaque plume ; la gorge blanche ; le devant & les côtés du cou d'un blanc varié d'un peu de cendré-clair ; la poitrine & tout le deſſous du corps d'un beau blanc ; les grandes pennes des ailes brunes, les moyennes d'un cendré-brun, marquées de deux lignes blanchâtres, une de chaque côté, placées obliquement vers leur extrêmité ; la queue d'un cendré-brun, & un peu étagée ; le bec d'un gris-brun, les pieds, les doigts, leurs membranes & les ongles bruns, avec une teinte rougeâtre ſur le côté intérieur des pieds & des doigts.

On le trouve en tout temps ſur nos étangs ; mais quand le froid les a couverts de glace, les *plongeons* les quittent pour chercher les ſources chaudes & qui ne gèlent pas ; ils voyagent & ils ne font pas de bien longs trajets ; ils au bord de l'eau parmi les joncs & les r la ponte eſt ordinairement de quatre o petits ſe plongent de très-bonne heure d & s'y jettent à la ſuite de leur mère auſſi quelque choſe les effraie.

PLONGEON (petit). BEL. *Voyez* CASTA

PLONGEON A GORGE NOIRE. BRISS. *pag.* 115. *Voyez* LUMME.

PLONGEON A GORGE ROUGE. BRISS. *pag.* 111. *Voyez* LUMME.

PLONGEON A GORGE ROUGE de Sibé *enl.* 308. *Voyez* LUMME.

PLONGEON CAT-MARIN.

Ce *plongeon*, connu ſur les côtes de l ſous le nom de *cat-marin*, eſt de paſſage ; i à l'automne avec les macreuſes, & il part regagne au printemps les pays du nord ; comte de Buffon, qui en a le premier don toire, l'a reçu de Picardie, d'où il lui a voyée par M. Baillon.

Le *plongeon cat-marin* eſt fort ſemblable *petit plongeon :* le nom de *cat-marin* (chat d lui a été donné parce qu'il mange & détrui coup de frai de poiſſon ; quoique le plus nombre ſe retire en été, quelques-uns ref pendant & nichent, au raport des matelot les Sorlingues, ſur des rochers. Ils entrent marée dans l'embouchure des rivières ; le merlans, le frai de l'*eſturgeon* & celui du ſont leurs mets de préférence.

Les jeunes, moins adroits & moins exer les vieux, ne mangent que des *chevrettes.*

La femelle a deux pouces de moins que le dont la longueur eſt de deux pieds trois p du bout du bec à celui des ongles ; le plum jeunes, juſqu'à la mue, eſt d'un noir enfum aucune des taches dont le dos des vieux eſt p

M. le comte de Buffon, de qui j'ai em tout ce que j'ai dit du *plongeon cat-marin* qu'on doit lui raporter comme variété le p *tacheté* de M. Briſſon, *tom. VI, pag.* 117 ci a, du bout du bec à celui des ongles pieds cinq pouces ſix lignes ; la tête, la g le cou ſont d'un noir brillant ; il y a ſur l inférieure du cou une bande tranſverſale alternativement de raies longitudinales, blanches, les autres noires ; tout le deſſus eſt marqueté, ſur un fond noirâtre, d blanches, aſſez larges & preſque quarrée dos & les plumes ſcapulaires, rondes & ſur le reſte du deſſus du corps ; la poit ventre, les jambes ſont d'un beau blanc ; ſont noirâtres, mouchetés de petites taches blanches ; les pennes des ailes & celles de ſont noirâtres ; la portion ſupérieure du noirâtre, l'inférieure blanchâtre ; les pi doigts, leurs membranes & les ongles r râtres ; le côté intérieur des pieds & d

e un peu ſur le bleuâtre ; M. Briſſon dit que tte eſpèce ſe trouve dans les mers du nord.

PLONGEON de la mer du nord (petit). *Voyez* JMME.

PLONGEON de rivière. BEL. *Voyez* GRÈBE UPPÉ.

PLONGEON TACHETÉ. BRISS. *tom. VI, pag.* 117. *oyez* PLONGEON CAT-MARIN.

PLONGEON TACHETÉ (grand). BRISS. *tom. VI*, g. 120. *Voyez* IMBRIM.

PLUI-PLUI. *Voyez* PIC VERD.

PLUMAGE.

Ce mot déſigne l'enſemble des différentes plumes nt le corps des oiſeaux eſt revêtu. Nous avons ſervé dans les diſcours généraux, & nous avons occaſion, dans pluſieurs articles particuliers, remarquer, combien le *plumage* des oiſeaux ſujet à varier, & un indice trompeur pour juger la différence ou de l'identité des eſpèces. Nous répéterons pas ici ce que nous avons dit ailleurs, nous rappellerons ſeulement en abrégé les faits incipaux & eſſentiels. Nous remarquerons donc :

1°. Que le *plumage* eſt ſoumis en général à l'inence des climats.

2°. Qu'il eſt auſſi ſoumis aux circonſtances partilières dans leſquelles vivent les individus, & à tat de leurs forces.

3°. Que le *plumage* des mâles eſt différent de lui des femelles dans le plus grand nombre des èces, & que la plupart des jeunes mâles portent, ant d'avoir mué, la livrée de leur mère.

4°. Qu'il y a des eſpèces d'oiſeaux qui ont deux *rnages* différens dans la même année, & que me on prétend avoir obſervé des eſpèces qui vêtiſſent trois *plumages* différens par an. Les elles ont, dans ces eſpèces, pluſieurs mues an, comme les mâles, mais elles ne changent de couleur ; & il n'y a que les mâles dont *plumage* eſt différent à chacune des deux ou is mues qu'ils ſubiſſent : les oiſeaux, en qui ces angemens ont lieu, appartiennent tous aux gions les plus chaudes de l'ancien ou du nouveau ntinent, & l'hiſtoire des oiſeaux ne préſente en de ſemblable par raport à ceux qui vivent ans les pays tempérés ou les pays froids ; il aroît que les mues multipliées ſont un effet de a ſurabondance des ſucs nourriciers, qui ſont eux-mêmes le produit d'une nourriture plus ſucculente & plus commune dans les pays chauds.

5°. On a obſervé quelques eſpèces dans leſquelles les femelles prennent en vieilliſſant le *plumage* des mâles : le nombre de ces eſpèces eſt fort limité.

6°. La domeſticité n'altère pas moins que l'influence des climats les couleurs ordinaires du *plumage*, & elle paroît agir en raiſon des alimens, & ſur-tout du mêlange des races. Si on les tient ſéparées & qu'on les empêche de ſe confondre, elles conſervent leur *plumage* dans toute ſa pureté ; mais il s'altère à proportion que les races ſe mêlent davantage.

7°. Le blanc eſt la couleur dans laquelle les différentes nuances du *plumage* ſe changent le plus communément, ſoit par l'influence des climats, ſoit par les autres cauſes qui peuvent l'altérer, & c'eſt toujours le changement que produit la rigueur d'un froid long & violent ; après le blanc, le noir eſt la couleur la plus ordinaire à laquelle paſſe le *plumage* des oiſeaux.

8°. Les oiſeaux de proie diurnes ſont ceux dont le *plumage* eſt le plus différent, dans les mêmes eſpèces, ſelon l'âge des individus & les lieux où ils vivent, & ce ſont ces très-grandes différences dans le *plumage* des mêmes eſpèces qui rendent les oiſeaux de proie en général plus difficiles que les autres oiſeaux à diſtinguer, à reconnoître & à raporter ſûrement à leur eſpèce. Ces mêmes oiſeaux ont en général un *plumage* ſombre dans tous les climats, & leurs couleurs les plus ordinaires ſont les nuances du brun & du gris, même dans les pays où l'on trouve les autres eſpèces d'oiſeaux les plus remarquables par l'éclat & les couleurs brillantes des plumes dont ils ſont revêtus.

9°. Les oiſeaux de nuit ont, dans les différentes contrées, un *plumage* encore plus analogue entre eux que celui des oiſeaux de proie diurnes qui vivent dans les diverſes régions. Pluſieurs eſpèces de ces oiſeaux ont abſolument le même *plumage* ſous les trois zônes, ce qui paroît dépendre de ce que par leur manière de vivre, ils jouiſſent du même degré de température, quoique dans des lieux où ſa différence eſt exceſſive pour les autres animaux.

Le *plumage* ſoumis à l'influence de tant de cauſes différentes, & ſi ſujet à varier, eſt donc un indice peu ſûr & ſouvent trompeur de l'identité ou de la différence des eſpèces : il a induit les premiers ornithologiſtes dans beaucoup d'erreurs inévitables, & nous ne ſçaurions nous flater qu'il ne nous en faſſe pas commettre un grand nombre à nous-mêmes, juſqu'à ce que des obſervations, plus ſûres que les raports ou les différences du *plumage*, nous mettent, avec le temps, à portée de juger de l'identité ou de la différence des eſpèces.

PLUME.

Les *plumes* ſervent de vêtement aux oiſeaux & elles ſont en même temps un des principaux inſtrumens du vol ; elles ſont compoſées du *tuyau* & des *barbes*. Le tuyau s'étend d'une extrêmité de la *plume* à l'autre ; il eſt arrondi, creux & liſſe à ſa baſe par laquelle il tient à la peau ; ſon extrêmité eſt fermée par une pellicule qui lui ſert de couvercle ; l'intérieur du tuyau eſt rempli par des pellicules ou membranes qui forment des cellules, leſquelles communiquent les unes avec les autres, reçoivent & tranſmettent les ſucs qui ſervent à la nourriture de la *plume*, & ſe rempliſſent ou ſe vident d'air ſuivant les circonſtances ; le tuyau devient convexe en-deſſus, au-deſſus de la partie creuſe ; applati & creuſé par un ſillon longitudinal en deſſous, il eſt rempli d'une ſubſtance ſpongieuſe,

ſemblable à ce qu'on nomme la *moelle* dans les végétaux, & cette moelle eſt encore un amas de cellules propres à ſe remplir & à ſe vuider d'air; les parois du tuyau ſont formés d'une ſubſtance mince, élaſtique, très-ſolide, & qui réunit la force à la légéreté; c'eſt une matière analogue à celle qu'on connoit ſous le nom de *baleine*.

Les barbes ſont les filets qui tiennent au tuyau; elles ne prennent naiſſance qu'au-deſſus de la partie qui eſt arrondie, & elles accompagnent enſuite le tuyau juſqu'à ſon extrêmité; elles ſont rangées ſur deux couches, une intérieure & l'autre extérieure; les barbes de la première couche ſont moins longues, & celles de la ſeconde ou de la couche extérieure le ſont davantage; les barbes vont en croiſſant depuis leur origine juſques vers le milieu de la longueur de la *plume*, & enſuite en décroiſſant juſqu'à ſon extrêmité; elles ſont hériſſées de filets qui forment des volutes & d'autres filets qui ſont tous droits; ces filets s'engrainent les uns dans les autres, & les barbes demeurent liſſes & jointes enſemble par l'union & l'engrainure de ces filets.

Les barbes paroiſſent naître de l'expanſion des lames qui compoſent le tuyau, comme la branche naît de l'expanſion des fibres réunies dans le tronc des arbres; l'air paſſe, de la partie arrondie du tuyau, dans les différentes cellules qui le rempliſſent dans ſa longueur, & juſques dans les barbes qui y ſont attachées.

Nous ne nous étendrons pas plus au long dans cet endroit ſur la ſtructure des *plumes*, que nous avons développée autant qu'il nous a été poſſible dans les diſcours préliminaires; mais nous parlerons des différentes eſpèces de *plumes*.

Au-deſſous des *plumes* apparentes, ſur la ſurface immédiate du corps, ſont placées de petites *plumes* à tuyau très-foible & à barbes longues & ſans adhérence les unes avec les autres; ces *plumes*, auxquelles on donne le nom de *duvet*, ſont deſtinées ſpécialement à conſerver la chaleur; tous les oiſeaux n'ont pas une égale quantité de *duvet*; les oiſeaux d'eau & ceux qui, par leur manière de vivre, ſont expoſés à une violente action du froid, en ſont beaucoup mieux fournis que les autres; le duvet pouſſe ſur le corps des jeunes oiſeaux avant les *plumes*, & il y en a de deux ſortes, un plus léger, qui tient au bout des *plumes* & tombe à meſure qu'elles pouſſent, un autre plus épais, qui tient immédiatement à la peau.

Par *plumes*, ſans addition d'épithète, on entend ordinairement celles qui couvrent la tête, le cou & tout le corps; les *plumes* des autres parties ont des noms particuliers.

Celles qui revêtiſſent le haut de l'aile, qui naiſſent de ſon bord ſupérieur, ſoit en-deſſus, ſoit en-deſſous, ſont déſignées par le nom de *couvertures des ailes*, & on diſtingue les *couvertures ſupérieures* ou celles *du deſſus*, & les *inférieures* ou celles *du deſſous*; les *ſupérieures* ſe [illegible] *petites*, *moyennes* & *grandes*, en celles qui [illegible] les *plus proches du corps*, *celles qui en ſont [illegible] éloignées*, & celles qui ſont *intermédiaires* [illegible] deux extrêmes. Ces diviſions ſervent à [illegible] deſcriptions plus exactes, plus faciles à ſai[illegible] à ſuivre.

Les *plumes ſcapulaires*, ou ſimplement les *pulaires*, ſont les *plumes* qui naiſſent vers le de l'aile, près de ſa jonction avec le corps, s'étendent le long du dos de chaque côté [illegible] direction longitudinale du corps & qui [illegible] ailes ſont déployées conſervent encore cette direction.

Les *ſcapulaires* ſont & plus nombreuſes & coup plus amples dans certains oiſeaux que d'autres.

On donne auſſi le nom de *couvertures* aux qui, du croupion & du bas-ventre, s'étend l'origine de la queue, & on les diviſe en *ſupé[illegible] ou du deſſus*, & *en inférieures*, *ou du deſſous*.

Penne eſt un mot conſacré pour déſig grandes plumes des ailes & celles de la q on diviſe les pennes des ailes *en grandes moyennes*; les grandes ſont les plus extérieu celles qui naiſſent de la dernière portion d

On diſtingue les *pennes de la queue* en *médiaires* ou *celles du milieu*, & en *latéra*

On doit ajouter à ces différentes eſpè *plumes*, d'autres *plumes* placées ſur une ligne verſale, de chaque côté du corps, au-deſſo ailes & un peu plus bas que leur inſertion le corps; ces *plumes* ſont longues, larges leurs barbes de longueur égale des deux lorſque les ailes ſont pliées, ces *plumes* ſo chées le long du corps, mais pendant elles ſont atturées vers l'aile par l'expanſio peau, & elles forment une voile qui pr vent arrière; car quand les oiſeaux volent le vent, ces *plumes* cèdent & ſe couchent ai ſans faire obſtacle; au lieu que quand l ſouffle arrière, elles ſont tellement at qu'elles réſiſtent; ainſi elles ſervent beaucou une circonſtance, ſans nuire dans la circo oppoſée. Je ne leur connois pas de nom lier.

Les pennes des ailes ont été comparée rames, & on les a nommées en latin *remig* appellé celles de la queue *rectrices*, parce font l'office de gouvernail: Les couvertu des ailes, ſoit de la queue, ont été appel *trices*, & ſuivant leur poſition *inferiores riores*. *Scapulares* ſont les *plumes ſcapulaire*

Nous remarquerons qu'on trouve les eſpèces de *plumes* dans tous les oiſeaux, dans ceux qui ſont privés de la faculté & qui n'ont point de pennes ou n'en d'imparfaites; quelques-uns de ceux qui mais peu & mal, n'ont point de penn queue; tous les autres oiſeaux ont les

e plumes, & ceux qui ſemblent en poſ-
manquent aux autres, qui leur com-
s ornemens & leur forment une parure,
ment ces *plumes* plus amples, plus longues,
breuſes qu'elles ne ſont dans les autres
On peut conſulter à ce ſujet les diſcours

leur des *plumes* eſt fort ſujete à varier.
et égard ce qui vient d'être dit dans l'ar-
cédent.

ET BLANC.

up de Cayenne. *Pl. enl. 707, fig. 1.*
n oiſeau de la Guiane du genre LVIe ou
es *manakins*. Cependant il eſt plus grand
de ces oiſeaux; il a près de ſix pouces
& les autres *manakins*, les plus grands, n'en
quatre; il eſt preſque auſſi gros que la
tête noire; le front, le deſſus de la tête
ge ſont couverts de plumes blanches,
& étroites; celles qui revêtiſſent le devant
vont en augmentant de longueur de la
ec en arrière & les plus grandes ont juſ-
ouce de longueur; les plumes de la gorge
ment étagées; l'oiſeau peut les relever
volonté, & ſa tête eſt alors ornée en-
ne huppe fort longue, tandis qu'il paroît
le bec comme une ſorte de barbe; le
le la tête, le dos, les couvertures & les
s ailes ſont d'un brun-noirâtre; le reſte
ge, y compris les pennes de la queue,
uve rouſſeâtre; le bec eſt noir; les pieds
res.

PETIT COLYBRY. Edw. *Voyez* MOUCHE (le plus petit).

PETITE DES PERRUCHES VERTE
E. Edw. *glan. pag. 51, pl. 235. Voyez*

IAN.

du Sénégal. *Pl. enl. 918.*
point vu cet oiſeau. M. le comte de
ui l'a fait connoître le premier, en donne
ion ſuivante.
an ſe raporte au *pluvier*, en ce qu'il n'a que
ts; il n'eſt guère plus grand que le *petit*
ollier, ſi ce n'eſt que ſon cou eſt plus long
c plus fort; il a le deſſus de la tête, du
dos noirs; un trait de cette couleur ſur
& quelques ondes noires ſur la poitrine;
s pennes des ailes ſont mêlées de noir
nc: les autres parties de l'aile, pennes
s & couvertures ſont d'un joli gris; le de-
ou eſt d'un blanc-rouſſeâtre & le ventre
is le bec eſt plus gros & plus épais que
pluvier, le renflement y eſt moins mar-
différences, qui ſemblent faire une
e genre plutôt que d'eſpèce, ont engagé
er un nom particulier, & qui en même-
raport à celui des *pluviers*.
nche enluminée repréſente le bec noi-
partie nue des jambes & les pieds ver-
dâtres; les ongles noirs. Je n'entreprendrai pas de déterminer préciſément le genre de cet oiſeau, que M. le comte de Buffon a regardé comme indécis & devant ſeulement être placé à la ſuite de celui du *pluvier*.

PLUVIER.

Les *pluviers* ſont des oiſeaux de paſſage: on les connoît ſuivant l'ordre méthodique aux caractères ſuivans:

Ils ont trois doigts devant, dénués de membranes, & point de doigt de derrière; la partie inférieure des jambes dégarnie de plumes:

Le bec droit, court & renflé vers le bout.

Ils compoſent le LXIXe genre de la méthode de M. Briſſon.

C'eſt en automne dans la ſaiſon des pluies qu'on voit arriver les *pluviers*; c'eſt même d'où eſt dérivé le nom qu'on leur a donné; ils volent en troupes très-nombreuſes & lorſqu'ils ſont en l'air ils s'arrangent ſur une même ligne parallèle, quelquefois ſur pluſieurs ſuivant le nombre d'individus; mais ces lignes ont toujours un front très-étendu.

Ils s'abattent ſur les terreins bas, humides & marécageux; ils y vivent de vers de terre que l'humidité & la pluie engagent à ſortir; les *pluviers* les y déterminent encore par leur trépignement & leurs courſes ſur la terre humide ou ſur la vaſe, & les ſaiſiſſent à la ſortie de leur trou; tant que les pluies douces continuent, ces oiſeaux trouvent une nourriture abondante, ſont gras & ne s'éloignent pas; ils paſſent ſeulement d'un champ à un autre, parce que par leur grand nombre, ils ont bientôt épuiſé les vivres qui peuvent ſe trouver en un même lieu: lorſqu'ils ſont occupés à en chercher, il en reſte toujours quelqu'un qui fait le guet, & qui au beſoin donne par un cri aigu l'allarme à toute la troupe; ils ſe tiennent alors fort près les uns des autres; mais le ſoir ils ſe ſéparent & s'iſolent à de petits intervales pour paſſer ſéparément la nuit à quelque diſtance les uns des autres; le lendemain matin celui de la troupe qui eſt le premier éveillé donne le ſignal aux autres par un cri de rappel auquel ils ſe rendent près de lui.

Cependant lorſqu'aux pluies de l'automne ſuccèdent les gelées de l'hiver & que la terre commence à être couverte de neige, les *pluviers* quittent nos provinces pour paſſer en des contrées plus méridionales; tous ne s'en vont pas; il en reſte toujours quelques-uns qui ſont alors maigres & décharnés.

On voit les *pluviers* repaſſer au printemps dans les mois de mars & d'avril; ils ſe retirent vers les parties ſeptentrionales de l'Europe pour y paſſer l'été & y faire leur ponte.

Non-ſeulement le genre de ces oiſeaux appartient aux deux continens, mais on trouve dans l'un & dans l'autre pluſieurs eſpèces qui ſont les mêmes & qui y ſont auſſi de paſſage, chacune

dans le continent où elles ſont nées, comme je l'expoſerai dans les détails.

La chair des *pluviers* eſt eſtimée comme un très-bon gibier ; cependant elle n'eſt pas d'un goût abſolument général, parce que ſon fumet a un montant aſſez fort & d'une ſaveur particulière. Quoi qu'il en ſoit, on leur fait la chaſſe comme à un gibier de valeur & de différentes manières.

On les chaſſe au filet & au fuſil : l'un & l'autre moyen exigent qu'on ſe ſervent d'*appellans*, de *entes* & de *ſifflet* ou d'*appeau* : les appellans ſont des *vanneaux* vivans qu'on attache à des ficelles & qu'on fait voler quand il eſt néceſſaire. On ſe ſert de ces oiſeaux parce qu'ils ſont plus faciles à nourrir & à conſerver que ne le ſont les *pluviers*, & qu'ils ſe mêlent volontiers enſemble.

Les *entes* ſont des peaux de *pluviers* bourrées de paille, qu'on fait tenir ſur terre par le moyen d'un piquet.

L'*appeau* ou *ſifflet* imite le cri des *pluviers* ou celui des *vanneaux*. Pour contrefaire le premier cri on ſe ſert d'un *appeau* fait avec l'os de la cuiſſe d'une chèvre, long de trois pouces, coupé tranſverſalement par les deux bouts : on bouche une des extrêmités avec de la cire ; on fait trois trous dans la longueur de l'os, un près de l'extrêmité remplie de cire & par lequel on ſouffle ; un ſecond perpendiculaire à ce premier, rond & dans lequel on introduit une plume à écrire, & un troiſième à l'extrêmité oppoſée, plus grand que les deux autres & ſitué ſur le côté de l'os.

L'*appeau* pour imiter le cri des *vanneaux*, eſt ſimplement un bâton de trois pouces de long, un peu moins gros que le petit doigt, fendu juſqu'à ſon milieu, & entre les parois duquel on a introduit un morceau de feuille de lierre ou de laurier.

Les filets dont on ſe ſert pour la chaſſe des *pluviers* ſont des rets ſaillans ; on les tend dans les prairies, ſur les pièces de blé, dans les plaines, & en général dans des lieux éloignés des bois, arbres & buiſſons. C'eſt auſſi dans les mêmes endroits qu'on chaſſe aux *pluviers* avec le fuſil ; pour que cette chaſſe ſoit abondante, il faut être pluſieurs chaſſeurs & ſe ſervir, comme quand on chaſſe au filet, des *appellans*, des *entes* & de l'*appeau*. On ſe couvre de quelques branches qu'on pique en terre & qu'on peut, ſans trop de peine, tranſporter avec ſoi d'un lieu à un autre. Après avoir poſé les *appellans* & les *entes*, on ſe retire ſous les branches. On y attend qu'on découvre quelque bande de *pluviers* qui vole aux environs ; auſſitôt on l'attire par le ſon du *appeau* & par les mouvemens qu'on donne aux *appellans* & aux *entes* par le moyen de ficelles qui leur ſont attachées. A ce ſon & à ces mouvemens les *pluviers* s'abattent ; un ou deux chaſſeurs ſortent du côté oppoſé de deſſous les branches, contournent les *pluviers* & marchant courbés à pas lents, ils s'en approchent par derrière à portée du coup ; à l'inſtant qu'ils tirent, les autres chaſſeurs ſortent de la loge & tirent ſur la bande au moment s'élève. De cette façon on tue de ces oi nombre proportionné à celui des tirans, jours aſſez conſidérable parce que les ba nombreuſes, & qu'elles ont comme de quand elles ſont poſées.

Les premiers coups tirés, on change de & portant avec ſoi les branches & les d objets néceſſaires, on en va faire uſage à diſtance.

On peut auſſi tirer la nuit des *pluviers*, marcher pluſieurs enſemble & porter du fe tôt que les *pluviers* l'apperçoivent, ils ſe les uns contre les autres ; on les approche ſi on obſerve de ne pas faire de bruit, & tous enſemble ſon coup on en tue beau en prend auſſi la nuit au *traîneau* à la fa feu. *Voyez* TRAINEAU.

La chaſſe des *pluviers* dure depuis l ſeptembre juſqu'au mois de mars ; mais plus abondante à leur arrivée à la fin de ſ & à leur départ au mois de mars. Les fro & rigoureux y ſont contraires, & le tem & pluvieux y eſt très-favorable ; un froi n'y nuit pas.

On a ſans fondement attribué des p médicinales à la chair du *pluvier* qui n'a que ſa délicateſſe & ſa ſaveur.

PLUVIER (grand), vulgairement COU TERRE.

Pl. enl. 919.

BRISS. *tom. V, pag. 76, pl. VII genre LXIX.*

Oſtardeau. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. p fig.* ibid.

Idem, idem. Port. d'oiſ. pag. 57.

Charadrius en Latin par beaucoup d'a

Corui en Italien ;

Triel en Allemand ;

Stom curlew en Anglois ;

Arpenteur dans quelques-unes de nos p

Le *grand pluvier* eſt l'oiſeau qu'on e ſoir à la campagne dans l'été & au comm de l'automne, qui ſemble répéter inceſſa mot *courlis* ou plutôt *tarlui* ; il comm faire entendre au coucher du ſoleil & n tinue guère de toute la nuit ; il n'eſt per ait demeuré quelque temps à la camp remarquer ce cri qui a valu le nom de l'oiſeau qui le fait entendre, quoiqu'il n d'autre raport avec les *courlis* & qu'il ſoit des *pluviers*.

Il eſt de la groſſeur d'un *poulet* parv moitié de ſa crue ; il a quinze pouces ne du bout du bec à celui de la queue, & ſi ces deux lignes juſqu'à l'extrêmité des pied ſix pouces ſix lignes de vol, & ſes ail s'étendent aux deux tiers de la longue queue ; la tête, le deſſus du cou, le d croupion ſont variés de brun, de gris-fa

pur ; le brun occupe le milieu des plumes le ſens de leur tige & il eſt bordé par les autres nuances ; les plumes ſcapulaires & les ertures du deſſus de la queue ſont colorées ne le dos ; il y a de chaque côté de la tête traits d'un blanc-fauve, l'un au-deſſus, l'autre eſſous de l'œil ; la gorge eſt d'un blanc nué légère teinte de fauve ; le devant du cou & itrine ſont variés de brun ſur le milieu des es & de fauve ſur les côtés ; le bas de la poi-, le haut des jambes & le ventre ſont blancs ; ouvertures du deſſous de la queue ſont fauves ; pennes des ailes ſont noirâtres, plus ou s variées de blanc, détails dans leſquelles e puis entrer, & que le lecteur pourra ſuivre e à plume dans l'ouvrage de M. Briſſon ; l'aile paroît, à l'exception des grandes pennes, e des mêmes couleurs que le deſſus du corps, le eſt de plus traverſée par une bande étroite blanc tirant ſur le fauve ; les pennes de la ue ſont auſſi variées de gris & de brun, de n qu'il faudroit pour chaque paire de plumes deſcription qu'on trouvera également dans vrage de M. Briſſon ; les yeux ſont très-gros aillans ; l'iris & la paupière ſont jaunes ; au-ous de chaque œil eſt un eſpace nud d'un jaune-dâtre ; le bec eſt de cette dernière couleur s les deux tiers de ſa longueur, & noir dans eſte ; la partie nue des jambes & les pieds ſont jaune-verdâtre & les ongles noirs. Un carac-propre à cet oiſeau eſt d'avoir le bas de l'os la jambe & le haut de l'os du pied très-gros, ſorte que ces parties paroiſſent comme engor-s quoiqu'elles ne ſoient pas malades.

Les grands *pluviers* ou *courlis de terre* ſont des eaux de paſſage ; ils arrivent de bonne heure printemps ; ils ſe fixent ſur les terreins ſecs, nplis de pierres, parmi les friches & les chaumes ; préfèrent les collines & les champs en pente ; vivent de ſauterelles, de grillons & de différens ectes ; pendant le jour ils ſe tiennent cachés & is contre terre ; mais au coucher du ſoleil ils ſe ttent en mouvement, & c'eſt l'inſtant où on entend ſe rappeller & commencer leurs cris ils ne ceſſent guère de faire entendre pendant belles nuits d'été ; lorſqu'ils ſont ſurpris, ils rent avec une extrême viteſſe ; leur vol eſt & n'eſt pas bien long ; ce ſont des oiſeaux - ſauvages & qu'on a beaucoup de peine à dre ; ils font leur ponte au milieu des rocailles s quelque enfoncement du terrein ou quelque x qu'ils ont formé en gratant ; la femelle ne d que deux ou trois œufs au plus ; un obſer-ur qui a ſuivi l'hiſtoire de ces oiſeaux à Malte, end qu'ils y font deux pontes & que l'incuba-eſt de trente jours ; la crue des petits eſt lente, ou plutôt c'eſt le développement de s plumes qui eſt tardif ; ils ont déja acquis eu-près toute leur groſſeur qu'ils ne peuvent ore voler, parce que les pennes des ailes ne ſont pas pouſſées ; mais ils courent dans cet état avec une grande légèreté ; tel étoit au commencement de ſeptembre un jeune *pluvier* qui avoit été pris aux environs de Paris & qu'on m'apporta ; je le conſervai quelques jours & il m'a paru auſſi ſtupide que craintif. C'eſt dans le mois de novembre que ces oiſeaux ſe retirent pour paſſer dans des climats plus chauds ; mais en été même ils ne paroiſſent pas s'avancer beaucoup vers le nord ; M. Linné & les auteurs qui ont écrit ſur les oiſeaux des contrées du Nord, ne les ont pas compris au nombre des oiſeaux qui les habitent.

Le *grand pluvier* n'eſt que très-médiocrement eſtimé comme gibier.

PLUVIER (petit). *Voyez* GUIGNARD.

PLUVIER A AIGRETTE.

Pluvier armé du Sénégal. *Pl. enl.* 801.

BRISS. *tom. V, pag.* 86, *pl. VII, fig.* 2, *genre LXIX.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *pluvier doré*, mais il eſt plus haut ſur jambes ; ſa longueur du bout du bec à celui des pieds eſt de douze pouces deux lignes, & juſqu'au bout de la queue d'onze lignes de moins ; il a deux pieds de vol, & ſes ailes pliées dépaſſent la queue de quatre lignes ; le deſſus de la tête, la gorge & le haut du devant du cou ſont d'un très-beau noir ; les plumes de l'occiput ſont étroites, alongées & forment une huppe qui a un pouce neuf lignes de long ; elle reſſemble à la huppe du *vanneau* ; le derrière du cou, le dos & le croupion ſont gris, ainſi que les plumes ſcapulaires ; les joues, à prendre au-deſſous des yeux, les côtés & le devant du cou, la poitrine & tout le deſſous du corps ſont d'un blanc-fauve ; il y a ſur le milieu du ventre une tache noire en forme de croiſſant ; les grandes pennes des ailes ſont noires, les moyennes ſont d'un blanc-fauve à leur origine & noires à leur extrêmité ; les quatre plus proches du corps ſont griſes ; la queue eſt d'un blanc-fauve, terminée de noir ; le bec, la partie nue des jambes, les pieds & les ongles ſont noirs.

Il y a vers le pli de l'aile un éperon de ſubſtance cornée, noir, fort & long de ſix lignes.

Ce *pluvier* ſe trouve non-ſeulement au Sénégal, mais à Alep & ſur preſque toute la côte d'Afrique d'où M. Hollande l'a rapporté.

PLUVIER A COLLIER.

Il n'eſt point d'oiſeau plus généralement répandu que le *pluvier à collier* ; on le trouve non-ſeulement dans les deux continens, mais dans les différentes régions de l'un & de l'autre, ſous la zone torride, dans les pays tempérés & dans les climats expoſés aux froids les plus rigoureux. Ce n'eſt pas que ce genre d'oiſeau ſubſiſte en même-temps dans des régions auſſi oppoſées ; mais il y paſſe alternativement ſuivant l'ordre des ſaiſons, en voyageant dans le même continent, du nord au midi & du midi au nord.

Tous les ornithologiſtes s'accordent à reconnoître un grand & un petit *pluvier à collier*. M. le comte de Buffon admet dans ce genre une grande & une petite race ; la taille fait la principale différence ; il y en a peu dans le plumage ; malgré le penchant que j'ai à regarder ce grand & ce petit *pluvier à collier* comme n'étant qu'une variété de la même eſpèce, due à l'influence des climats où ſont nés les individus d'un genre répandu dans toutes les parties du globe, je me conformerai à l'uſage reçu, & je donnerai la deſcription des deux *pluviers à collier*.

PLUVIER (grand) A COLLIER. *Pl. enl.* 920.

PLUVIER A COLLIER. BRISS. *tom. V, pag.* 60, *pl. V, fig.* 1, *genre LXIX.*

Il eſt un peu plus gros que le *mauvis ;* ſa longueur eſt de ſept pouces trois lignes, ſon vol de quatorze pouces ſix lignes, & ſes ailes pliées ſont de la même longueur que ſa queue : il a le front d'un blanc-ſale ; le deſſus & le derrière de la tête, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue d'un gris-brun ; les joues de cette dernière couleur ; la gorge blanche ; un collier de la même couleur au tour de la partie ſupérieure du cou & un autre collier noir & plus large au-deſſous, & qui deſcend ſur le haut de la poitrine & du dos ; la poitrine & le deſſous du corps blancs ; les grandes pennes des ailes d'un brun-noirâtre ; les moyennes blanches, terminées de brun-noirâtre ; les deux pennes du milieu de la queue d'abord d'un gris-brun, enſuite noirâtres & terminées de blanc-ſale ; les deux plus extérieures de chaque côté blanches & les intermédiaires d'un gris-brun terminées de blanc ; le bec & les ongles noirs ; la partie nue des jambes & les pieds rouges.

PLUVIER (petit) A COLLIER. *Pl. enl.* 921.

Idem. BRISS. *tom. V, pag.* 63, *pl. V, fig.* 2.

Il eſt plus petit que le précédent ; ſa longueur totale eſt de ſix pouces quatre lignes ; ſon vol de quatorze pouces : il a ſur le devant du front un bandeau noir fort étroit, qui s'étend de chaque côté de la tête, des angles du bec aux oreilles, en paſſant ſur les yeux & forme derrière la tête une bande noire tranſverſale ; le reſte de la tête eſt d'un gris-brun ; la gorge & le haut du cou ſont d'un blanc qui forme un collier au-deſſous duquel il y en a un ſecond plus large & qui eſt noir ; le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un gris-brun ; la poitrine, le ventre, le haut des jambes, les côtés & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un beau blanc ; les grandes pennes des ailes ſont brunes ; les moyennes ſont blanches à leur origine & dans une grande partie de leur côté intérieur ; le reſte eſt d'un gris-blanc bordé de brun ; les cinq plus proches du corps ſont de la même couleur que le dos ; les deux pennes du milieu de la queue ſont d'un gris-brun ; les trois ſuivantes ſont de cette même couleur, terminées de blanc ; la extérieure de chaque côté eſt entièrement bla excepté une tache noirâtre placée ſur la cha les deux tiers de ſa longueur ; le bec eſt noi ſon bout eſt noir ; la partie nue des jambes pieds ſont auſſi orangés ; les ongles ſont noirs.

Quelque ſoin qu'on apporte à décrire le & le petit *pluvier à collier*, il arrivera ſouvent comparant à la deſcription des oiſeaux des mêmes eſpèces, on trouvera des différences ; vient de ce que le plumage de ces oiſeaux eſt ſujet à varier, ſoit pour la largeur, ſoit pour diſpoſition même des taches ; ſi l'on ne peut donner une idée fixe & ſtrictement précise de deux *pluviers à collier*, il ſeroit ſuperflu de dé les dépouilles de ceux qu'on a pu apporter différens climats, & il ſuffit d'avoir dit que oiſeaux ſe ſont trouvés dans toutes les ré connues.

Les *pluviers à collier* vivent au bord des principalement ſur les rivages de la mer : ils c très-vite ſur la *grève*, & de temps en te s'élancent par petites volées ; ils ſont très-com pendant l'été en Angleterre & encore e Suède, en Lapponie, &c. On en voit a France ſur les côtes de Normandie & de Pic ils paſſent pour ne pas faire de nid ; la f fait ſa ponte ſur le ſable, dans quelque à l'abri d'une avance de rocher ; les œufs ſo dâtres, tachetés de brun. Ces *pluviers* fe de nos contrées en hiver, & paſſent ſans dans des régions plus tempérées.

Les *pluviers à collier* ſont ſouvent partie vois de peaux d'oiſeaux qui viennent de la G j'en ai reçu un aſſez grand nombre de Si M. Sonnerat en a rapporté de différentes des Indes & du Cap de Bonne-Eſpérance ; l lande d'Egypte & des côtes d'Afrique ; mêmes oiſeaux paroiſſent en deux ſaiſo printemps & à l'automne ſur les côtes de cardie & de la Normandie. Des individus e de ces différentes contrées, & placés d collection à côté les uns des autres, pro par leur parfaite reſſemblance, que ces ſont de la même eſpèce dans toutes les dont j'ai rapporté les noms.

PLUVIER (grand) A COLLIER. *Voyez* PL A COLLIER.

PLUVIER (petit) A COLLIER. *Voyez* PL A COLLIER.

PLUVIER A COLLIER de Saint-Doming *enl.* 286. BRISS. *tom. V, pag.* 70. *Voyez* KI

PLUVIER A COLLIER de Virginie. BRIS *V, pag.* 68. *Voyez* KILDIR.

PLUVIER A LAMBEAUX.

Pluvier de la côte de Malabar. *Pl. enl.* 88

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *pluvier* mais plus haut ſur jambes ; une membrane j s'élève ſur la baſe du demi-bec ſupérieur,

vant du front & ſe prolonge en pointe ſur les , en ſe rabattant ſous le demi-bec inférieur ; le et de la tête eſt noir, entouré d'un trait blanc ; le cou & tout le manteau, y compris ouvertures du deſſus des, ailes ſont d'un run, plus clair ſur le devant du cou ; la poi- & le deſſous du corps ſont blancs ; les grandes s des ailes ſont noires ; il y a ſur le milieu de ne bande tranſverſale blanche ; la queue eſt Tus d'un gris-brun dans les deux tiers de ſa eur, traverſée enſuite par une large bande & terminée d'un trait de blanc fort étroit ; , la partie nue des jambes, les pieds ſont ; le bout du bec & les ongles ſont noirs. *LXIX.*

UVIER ARMÉ de Cayenne.

enl. 833.

ſt à-peu-près de la taille du *pluvier doré :* le t de la tête & les joues ſont noirs ; cette ur s'étend en arrière & couvre tout le deſſus u ; elle ſe replie en-devant ſur le bas du cou, e forme un large demi-collier ; le derrière de e eſt couvert d'une calotte griſe ſéparée, par ande circulaire & blanche, du noir qui entoure ſte de la tête ; le dos & les couvertures du des ailes ſont gris ; les plumes ſcapulaires & randes pennes des ailes ſont noires ; les nnes pennes ſont griſes ; le croupion, la , le devant du cou, la poitrine & le deſſous rps ſont blancs : la queue eſt blanche dans ſa ière moitié, noire dans la ſeconde ; le pli de eſt armé d'un éperon ; le bec eſt noirâtre ; la nue des jambes & les pieds ſont jaunâtres ; gles ſont noirs. *Genre LXIX.*

UVIER ARMÉ du Sénégal. *Pl. enl.* 801.

ISS. *tom. V, pag.* 86. *Voyez* PLUVIER A ETTE.

UVIER COIFFÉ.

uvier du Sénégal. *Pl. enl.* 834.

n'eſt pas ſi grand que le *pluvier doré*, & c'eſt eſpèce nouvelle envoyée du Sénégal. Une brane d'un jaune pâle, perpendiculaire au couvre le devant du front & jette de chaque un prolongement étroit devant les yeux ; le net de la tête, la gorge, les joues & le haut côtés du cou ſont noirs : les plumes du ſommet tête ſont alongées, étroites & pendent en e de huppe rabattue ; le derrière de la tête eſt ; le deſſus du cou & tout le corps eſt d'un rouſſeâtre ; le devant du cou, la poitrine & le deſſous du corps ſont blancs ; il y a ſur le u du cou en-devant, quelques mouchetures es, étroites & oblongues ; les grandes pennes ailes ſont noires ; les moyennes ſont d'un gris- ſeâtre ; la queue eſt de cette dernière couleur les deux tiers de ſa longueur & terminée de ; le bec eſt jaunâtre ; ſon bout eſt noir ; la e nue des jambes & les pieds ſont couleur de r : les ongles noirs. *Genre LXIX.*

UVIER COURONNÉ.

Pluvier du Cap de Bonne-Eſpérance. *Planch. enlum.* 800.

Ce *pluvier*, qui ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance, eſt un des plus grands de ſon genre ; il a un pied de longueur & les jambes plus longues que le *pluvier doré ;* elles ſont couleur de rouille ; il a la tête coëffée de noir, & dans ce noir on voit une bande blanche en diadême, qui fait le tour entier de la tête & forme une ſorte de couronne ; le devant du cou eſt gris ; le ventre eſt blanc ; la queue blanche dans ſa première moitié, ainſi qu'à ſon extrêmité, porte une bande noire qui traverſe le blanc ; les pennes de l'aile ſont noires & les grandes couvertures ſont blanches ; tout le manteau eſt brun, luſtré de verdâtre & de pourpre.

La deſcription qu'on vient de lire eſt copiée de l'ouvrage de M. le comte de Buffon, qui a fait connoître cette eſpèce de *pluvier. Genre LXIX.*

PLUVIER CRIARD. CATESB. *tom. I, pag.* 71, *pl.* 71, *Voyez* KILDIR.

PLUVIER (grand) de Bengale. BRISS. *tom. V, Voyez* CHURGE.

PLUVIER de la côte de Malabar. *Pl. enl.* 880. *Voyez* PLUVIER A LAMBEAUX.

PLUVIER des Indes A GORGE NOIRE. EDW. *tom. I, pag. XLVII, pl.* 47. *V.* PLUVIER HUPPÉ.

PLUVIER DORÉ.

BRISS *tom. V, pag.* 43, *pl. IV, fig.* 1, *genre LXIX.*

BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 260.

Piviero en Italien ;

Pulvier, pulver, pulroſz, ſee taube, &c. en Allemand ;

Aokerhoeng en Suédois ;

Green plover en Anglois.

Le *pluvier doré* eſt à-peu-près de la groſſeur d'une *tourterelle :* ſa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de dix pouces trois lignes ; ſon vol d'un pied ſix pouces huit lignes, & ſes ailes pliées atteignent l'extrêmité de ſa queue ; le deſſus de la tête, le derrière du cou & le deſſus du corps ſont plus ou moins parſemés ſur le bord des plumes de taches rondes, couleur d'or, ſur un fond gris-brun ; le tour des yeux eſt blanc ; les joues & les côtés du cou ſont variés de brun & de jaunâtre ſale ; la gorge eſt blanchâtre, variée de petites taches d'un gris-brun ; le devant du cou eſt d'un gris-brun, éclairci ſur le bord des plumes & varié de petites taches d'un jaunâtre terni ; la poitrine eſt nuée des mêmes couleurs avec un peu plus de jaunâtre, ſur-tout ſur les côtés ; le ventre & le haut des jambes ſont blancs ; les grandes pennes des ailes ſont en-deſſous d'un cendré-clair & en-deſſus d'un brun brillant, & leur tige eſt blanche vers l'extrêmité ; les moyennes ſont de plus bordées de blanc vers le bout, & les plus proches du corps ſont noirâtres, tachetées de jaunâtre ; la queue eſt noirâtre, rayée de bandes tranſverſales, obliques, d'un blanc-jaunâtre : l'iris eſt d'un rouge obſcur ; le bec, la partie nue des jambes, les pieds & les ongles ſont noirâtres.

. Il y a des *pluviers* dont le plumage eſt parſemé de taches & beaucoup plus nombreuſes, & d'un jaune-doré beaucoup plus vif les uns que les autres ; enſorte qu'en comparaiſon de ceux-ci les derniers paroiſſent tout gris ; il y en a d'autres qui ont ſur le ventre des plumes d'un noir plus ou moins foncé : il eſt très-difficile de décider ce qui donne lieu à ces variétés, dont l'âge me paroit être la cauſe la plus probable.

M. Briſſon, Schwencfel & Rzaczynski parlent, d'après Geſner, d'une variété dans l'eſpèce du *pluvier* ; M. Briſſon qui la regarde comme une eſpèce diſtincte, lui donne le nom de *petit pluvier doré, tom. V, pag.* 47.

Il diffère du *pluvier doré* en ce qu'il eſt un peu moins grand ; en ce que la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont blancs ; que les grandes pennes des ailes ſont mi-parties, ſuivant leur longueur, de noir & de blanc, tandis que les moyennes ſont tout-à-fait brunes ; le bas des jambes & les pieds ſont d'un jaunâtre obſcur. Ce *pluvier*, peu connu, forme-t-il une eſpèce, ou n'eſt-ce qu'une variété ? Le dernier ſentiment paroît d'autant plus fondé, que Geſner eſt peut-être le ſeul qui ait vu ce *pluvier*.

Il n'en eſt pas de même du *pluvier* qu'on trouve à la Guiane ; il a tant de rapport avec le nôtre & les différences dans le plumage qui les diſtinguent, ſont ſi légères, qu'on ne peut regarder ce *pluvier* & le nôtre, que comme de ſimples variétés produites par le climat. Je crois qu'on doit raporter à ce *pluvier* de la Guiane celui de Saint-Domingue de M. Briſſon, *tom. V, pag.* 48, *pl. VI, fig. I.* Si l'on décrivoit avec autant d'exactitude & de détails trois *pluviers* de notre pays, pris au haſard, on trouveroit entr'eux d'auſſi grandes différences qu'entre notre *pluvier* & les deux qui ont été obſervés à la Guiane & à Saint-Domingue ; mais ce n'eſt pas ſeulement dans ce nouveau continent qu'on trouve notre *pluvier*, je l'ai auſſi reçu de la Chine, & M. Sonnerat l'a raporté des Indes. Ainſi le genre de cet oiſeau eſt étendu ſur toute la ſurface du globe. Il ne faut pas croire cependant qu'il la parcourt chaque année : les *pluviers* ſe portent en Europe du nord au midi, ſans s'avancer fort avant ; ils en ſont autant en Aſie & en Amérique, & dans chacune de ces parties du monde, ils repaſſent des pays méridionaux dans les régions du nord pendant l'été, ne s'avançant plus ou moins au midi que ſelon la rigueur des hivers.

PLUVIER DORÉ (petit). BRISS. *tom. V, pag.* 47. *Voyez* PLUVIER DORÉ.

PLUVIER DORÉ A GORGE NOIRE.

Pluvier doré de la Baie d'Hudſon. BRISS. *tom. V, pag.* 51, *genre LXIX.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du nôtre ; il n'en diffère pas non plus quant au plumage qui couvre les parties ſupérieures ; mais il a la gorge, le devant du cou, la poitrine & tout le deſſous du corps noirs ; une ligne blanche qui paſſe ſur le front & ſur les yeux, deſcend le long de chaque côté, l'entoure à la partie inférieure forme une ſorte de collier : les grandes des ailes ſont d'un noir ſombre & les ſont rayées tranſverſalement de brun & ainſi que les pennes de la queue. Cet envoyée de la Baie d'Hudſon à M. Edw commune dans le nord de l'Europe. M. compte au nombre des oiſeaux qui ſe trou la Suède. Ce *pluvier* fréquente, dans le nord, les mêmes endroits que le *pluvier* ſans ſe mêler avec ce dernier.

PLUVIER DORÉ de la Baie d'Hudſon. *tom. V, pag.* 51. *Voyez* PLUVIER DORÉ NOIRE.

PLUVIER DORÉ de Saint-Domingue. *tom. V, pag.* 48. *Voyez* PLUVIER DORÉ.

PLUVIER du Cap de Bonne-Eſpérance. 800. *Voyez* PLUVIER COURONNÉ.

PLUVIER du Sénégal. *Pl. enl.* 834. *Voyez* VIER COIFFÉ.

PLUVIER GRIS. BEL. *Voyez* VANNEAU VIER.

PLUVIER HUPPÉ.

Pluvier huppé de Perſe. BRISS. *tom. V, genre LXIX.*

Pluvier des Indes *à gorge noire.* EDW. *pag. & pl.* 47.

Il eſt plus gros que le *vanneau* : ſa long de dix pouces ; il a le deſſus de la tête co plumes d'un noir mêlé d'un luſtre de verd pluſieurs, qui ont juſqu'à un pouce de l forment une huppe ; les joues & les côté ſont blancs ; le derrière du cou & tout le corps ſont d'un marron-rembruni ; la go devant du cou ſont noirs ; la poitrine eſt d violet ; le haut du ventre eſt noir & le deſſous du corps eſt blanc ; les grande des ailes ſont noires & les moyennes d ron-rembruni ; la queue eſt blanche dans premiers tiers de ſa longueur & noire dernier ; le bec eſt noir ; la partie nue des les pieds & les ongles ſont d'un brun fonc au pli de l'aile un éperon. La femelle a le tièrement blanc & le plumage ſans aucun

PLUVIER HUPPÉ de Perſe. BRISS. *tom.* 84. *Voyez* PLUVIER HUPPÉ.

POCHE. *Voyez* SPATULE.

PODOBÉ du Sénégal.

Merle du Sénégal, appellé *podobé. enlum.* 354.

A juger de ce *merle* par la planche qui l ſente, il eſt à-peu-près de la groſſeur du tête, le cou & tout le corps ſont cou plumes noires ; les ailes ſont d'un brun-ro la queue eſt fort longue, étagée, noire, de blanc, qui remonte d'autant plus h les pennes ſont plus extérieures ; les cou du deſſous de la queue ſont auſſi ta blanc à leur extrêmité : le bec eſt noir ;

ouſſeâtres. C'eſt une eſpèce nouvelle apportée énégal par M. Adamſon. *Genre XXII.*

DIVRER l'*oiſeau.* (*fauc.*) C'eſt laver un avec de l'eau dans laquelle on a mêlé du ; ce qui paſſe pour un remède contre la ver- & la gale. Cette opération eſt auſſi du re de celles qu'on pratique pour *affaiter* ou r les oiſeaux de proie.

LOCHION (le).

une eſpèce nouvelle indiquée par feu M. Com- n, & qui avoit été apportée de l'île de Bouro, les Moluques. M. de Montbeillard place le *po- n* entre les *promérops* & les *guepiers*, « parce il lui trouve, dit-il, le bec de ceux-ci & les ds de ceux-là ». Je n'ai point vu cet oiſeau, & ntreprendrai pas d'en déterminer le genre. *olochion* s'eſt nommé lui-même; car ce mot me ſon cri, qu'il ne ceſſe de répéter, étant é ſur les plus hautes branches des arbres; une ote aſſez ſingulière, c'eſt que ce même mot, dans la langue des Moluques, ſignifie *donner iſers.*

Tout le plumage eſt gris, mais d'un gris s foncé ſur les parties ſupérieures, & plus ir ſur les inférieures; les joues ſont noires; bec eſt noirâtre; les yeux ſont environnés ne peau nue; le derrière de la tête eſt varié blanc; les plumes du toupet ſont ſur le nt un angle rentrant, & les plumes de la iſſance de la gorge, ſe terminent par une èce de ſoie; la longueur totale de l'oiſeau de quatorze pouces; ſon bec eſt très-pointu, ng de deux pouces, échancré près de la inte; le doigt du milieu eſt uni par ſa baſe ec le doigt extérieur; la queue eſt longue de q pouces huit lignes, compoſée de douze nnes égales, à cela près que la paire exté- ure eſt un peu plus courte que les autres ».

ONTE.

n entend par ce mot, tantôt le nombre des d'une couvée, tantôt la ſaiſon même des cou- On dit *la ponte eſt de quatre, de ſix œufs, &c. nps, la ſaiſon de la ponte.*

s petits oiſeaux font en général pluſieurs *pontes*, us ſouvent trois, quelquefois quatre. Les oi- de moyenne taille en font deux, & les grands font qu'une; quelques-uns de taille moyenne ont qu'une *ponte*, mais elle eſt d'un grand bre d'œufs, & ceux en général qui font plu- s *pontes*, ne produiſent pas autant d'œufs à ne que ceux qui n'en font qu'une ſeule, ex- cependant les très-grands oiſeaux qui ne font e *ponte* & qui ne produiſent cependant qu'un nombre d'œufs; mais il y a à cet égard tant ceptions qu'on ne peut rien établir de gé- l.

orſque les oiſeaux ont été troublés dans leur e, ceux-mêmes qui n'en font qu'une ordinaire- t, en recommencent une autre; enſorte que petits oiſeaux qui n'auroient fait que trois *pontes*, en feront juſqu'à cinq & ſix, ſi on les trouble conſécutivement dans leurs différentes opérations; & ceux qui n'auroient fait qu'une *ponte*, en feront deux ou trois; mais les œufs ſont en moindre nombre à chacune de ces *pontes* conſécutives.

PORPHYRION. *Voyez* POULE SULTANE.

PORZANE.

Grande poule d'eau. BRISS. *tom. VI, pag. 9, genre LXXXVIII.*

Elle eſt beaucoup plus groſſe que les deux *poules d'eau* que nous connoiſſons en France; ſa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt d'environ dix-huit pouces; elle a la tête, la gorge & le cou noirâtres; tout le deſſus du corps d'une couleur marron; la poitrine, le haut du ventre & les côtés d'un cendré-obſcur, chaque plume étant bordée de blanc par le bout; le bas-ventre, la partie inférieure des côtés, les couvertures du deſſous de la queue ſont blancs; les ailes ſont de la même couleur que le deſſus du corps, ainſi que les dix pennes intermédiaires de la queue; la plus extérieure de chaque côté eſt blanche; une membrane jaunâtre couvre le front; le demi-bec ſupérieur eſt jaunâtre à ſon origine & noir dans le reſte de ſa longueur; le demi-bec inférieur eſt jaunâtre dans ſa totalité; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes ſont verds, & les ongles ſont d'un brun-verdâtre.

La ſemelle ne diffère du mâle, qu'en ce que ſes couleurs ſont plus foibles.

On trouve la *porzane* en Italie, aux environs de Bologne, où elle eſt connue ſous le nom de *porzana.*

POUACRE ou BUTOR TACHETÉ.

Idem. BRISS. *tom. V, pag. 462, genre LXXXI.*

Le *pouacre* eſt du même genre que le *heron*, & n'eſt pas plus gros qu'une *corneille*; ſa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de dix-huit pouces trois lignes; ſon vol de deux pieds quatre pouces, & ſes ailes pliées s'étendent juſqu'au bout de la queue; il a la tête, le deſſus du cou, le haut du dos, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes d'un brun-foncé, parſemé de petites taches blanches, placées à l'extrêmité des plumes; la partie inférieure du dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue d'un brun-foncé ſans taches; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps d'un brun-clair; une peau verdâtre entre l'œil & le bec; les pennes des ailes d'un brun-foncé, & terminées chacune par une tache blanche; la queue brune; le demi-bec ſupérieur brun; l'inférieur d'un jaune verdâtre; la partie nue des jambes & les pieds d'un brun-verdâtre; les ongles bruns.

On trouve le *pouacre*, comme les autres *herons*, au bord des eaux; mais il fréquente moins les rivages de celles qui ſont courantes & découvertes, qu'il ne ſe tient près des eaux ſtagnantes,

dans les marécages & les roſeaux. L'eſpèce n'en eſt pas bien commune & elle eſt erratique, comme tous les *herons*; c'eſt-à-dire que les individus paſſent ſucceſſivement d'un lieu à un autre, ſans ſuivre de marche reglée ni l'ordre des ſaiſons.

L'oiſeau repréſenté, *pl. enl.* 939, ſous le nom de *pouacre de Cayenne*, ne diffère du précédent, qu'en ce que le brun du deſſus du corps eſt plus foncé, que les couvertures du deſſous de la queue & la gorge ſont blanches; que le deſſous du corps eſt tacheté comme le deſſus, mais de brun ſur fond blanchâtre. Cette variété, qui ne paroît que le produit du climat, ſe trouve à la Guiane, & encore plus communément à la Louiſiane.

POUACRE de Cayenne. *Pl. enl.* 939. *Voyez* POUACRE.

POUCHARI. *Voyez* PIE-GRIÊCHE GRISE.

POUILLOT ou CHANTRE.

Pl. enl. 651, *fig.* 1.

BRISS. *tom. III, pag.* 479, *genre XL.*

Chantre ou *chanteur*. BEL. *hiſt. nat. des oiſ., pag.* 344, *fig.* ibid. *& port. d'oiſ., pag.* 86.

Tuit, tuit, d'après ſon chant dans pluſieurs de nos provinces.

Fénérotet, en Bourgogne; *fretillet*, en Champagne; *fifi*, en Provence.

Le *pouillot* eſt un des plus petits oiſeaux qui ſe trouvent en Europe; cependant il y habite dans la plupart des contrées & du côté du nord juſqu'en Suéde. Il eſt de paſſage: il arrive au printemps, & ſe retire en automne, probablement dans les contrées méridionales; car il ſe nourrit d'inſectes & de moucherons; en été il ſe tient dans les bois & en automne il fréquente les vergers & les jardins, où il trouve plus tard de quoi vivre. Il eſt continuellement en mouvement, & même poſé il a une ſorte de fretillement dans la queue: c'eſt de ces habitudes qu'il a reçu différentes de ſes dénominations, comme d'autres expriment ou le ſon ou la continuité de ſon chant; ce n'eſt en automne que la répétition de ces ſons *tuit, tuit*, qu'il ne ceſſe de faire entendre; mais il a en été un ramage cadencé & filé, aſſez agréable, qui lui a valu le nom de *chantre*, plutôt cependant parce qu'il chante ſouvent que parce qu'on l'a regardé comme le chantre par excellence entre les oiſeaux. Il fait ſon nid avec beaucoup de ſoin; il le place dans le plus épais des buiſſons ou dans une touffe d'herbes; il le conſtruit de mouſſe en-dehors, & en-dedans il le garnit de laine & de crin; il lui donne la forme d'une boule, enſorte que n'y ayant d'ouverture que celle que la femelle recouvre, la chaleur ſe trouve concentrée de toutes parts; la ponte n'eſt que de quatre ou cinq œufs, ce qui eſt peu pour un auſſi petit oiſeau; ils ſont d'un blanc-terne, piquetés de rougeâtre; les petits ne quittent le nid que quand ils ſont en état de voler aiſément; ce qui peut faire croire que les pontes ne ſont pas beaucoup répétées: cette raiſon & le petit nombre des œufs, font cauſe que les individus de cette eſpèce ne ſont pas très-a & beaucoup moins à proportion que autres eſpèces d'une taille auſſi petite.

Le *pouillot* n'eſt pas plus gros que l mais il eſt plus ſvelt & d'une forme plus le deſſus de la tête, le derrière du cou deſſus du corps ſont d'une couleur d'oli la gorge, le devant du cou & tout le d corps ſont jaunâtres; il y a de chaque tête un trait tranſverſal de cette même c paſſe au-deſſus des yeux; les pennes d celles de la queue ſont d'un cendré-brun extérieurement de couleur d'olive-claire eſt un peu fourchue; le bec & les o bruns; les pieds jaunâtres.

La femelle eſt en-deſſus du corps d'un d'olive plus rembrunie que le mâle; ell ventre blanc & les pieds noirâtres.

POUILLOT (grand).

C'eſt une eſpèce nouvelle, décrite comte de Buffon, qui l'a reçue de Lor du même genre que le *pouillot* proprem d'un tiers plus grand; il a la gorge blanch tranſverſal de cette même couleur de cha la tête au-deſſus de l'œil; « une teinte » ſur un fond blanchâtre, couvre la po » ventre; la même teinte forme une l » ſur les couvertures & les pennes de l » le fond eſt de couleur noirâtre; un » ces deux couleurs ſe montre ſur le » tête: du reſte, ce *pouillot* eſt de la m » que le petit *pouillot* commun. »

M. Briſſon & Wilhugby parlent d'un au parfaitement ſemblable au *pouillot* propr ſi ce n'eſt qu'il eſt du double plus g différence auſſi conſidérable dans la tail elle de le regarder comme une ſimple v ſeroit-ce une race plus grande dans l *pouillot*? M. le comte de Buffon croit hugby, qui a indiqué ce *pouillot*, pour confondu avec la *fauvette de roſeaux*; hugby eſt un auteur ſi exact, qu'il eſt le ſoupçonner de mépriſe, d'autant plus noiſſoit la *fauvette de roſeaux*, qu'il en le nom de *ſalicaria geſneri. Ornith., pag.* du grand *pouillot*, ſous le nom de *c criſtatus major*, *pag.* 164; enfin il appel *pouillot*, *aſilus bellonii.*

POUL. *Voyez* ROITELET.

POUL de Penſylvanie. *Voyez* ROITEL

POULE A CINQ DOIGTS. *Voye*

POULE A DUVET du Japon. *Voyez*

POULE d'Afrique. *Voyez* PEINTADE.

POULE DE CAMBOGE. *Voyez* COQ.

POULE D'EAU.

Pl. enl. 877.

BRISS. *tom. VI, pag.* 3, *pl.* 1, *fig.* 1 *fig.* 2 la femelle, *genre LXXXVIII.*

Gallinula chloropus, en Latin, par le p nombre des auteurs;

nmon water-hen, en Anglois ;
koſska, en Polonois.

s *poules d'eau*, ainſi nommées du raport gé-, & cependant très-éloigné de leur forme la *poule* proprement dite, compoſent un genre aux aquatiques, qu'on reconnoit aux caracſuivans :

s *poules d'eau* ont quatre doigts, trois devant, lerrière, garnis dans toute leur longueur de branes fendues & ſimples :

bec droit & pointu :

bas de la jambe dégarni de plumes :

front nud & couvert ſeulement d'une memépaiſſe.

les ont de plus le corps comprimé par les , & elles reſſemblent à cet égard aux *râles*, leſquels elles ont en général beaucoup de rts, mais dont elles diffèrent, ſur-tout en ce les *rales* ont le bec plus long, moins épais & n'ont pas le front dégarni de plumes. Elles nt au bord des eaux, le long des rivières & des étangs ; elles nagent très-bien, & cependant ne ſe mettent pas à l'eau fort ſouvent ; mais ne font point de difficulté de s'y jetter pour erſer d'une rive à l'autre, & quelquefois chercher de la nourriture. Elles vivent de ons, d'inſectes & de plantes aquatiques ; leur n'eſt ni élevé ni rapide, ni ſoutenu, & elles nt les jambes pendantes : leur ſureté conſiſte leur ſoin & leur adreſſe à ſe cacher parmi joncs & les roſeaux ; elles y paſſent la plus de partie de la journée, & ce n'eſt guère que ir & pendant la nuit qu'elles ſe hazardent ſur rface des eaux où elles ſeroient trop expoſées vue pendant le jour. Cette vie retirée & ce de ſe cacher étoient néceſſaires à un oiſeau nt, ſans défenſe & ſans moyen de ſe ſouſre à la pourſuite de l'homme & des oiſeaux proie : la retraite & l'obſcurité ſont les reſces & la ſauve-garde du foible. Les *poules u* placent leur nid ſur le rivage, très-près de ; elles le compoſent d'une grande quantité de s ſecs, groſſièrement amoncelés : les petits ent leur mère fort peu de temps après être nés, pprennent bientôt à ſe paſſer de ſes ſoins ; par cette raiſon que ces oiſeaux font juſqu'à pontes par an. On prétend que pendant l'intion la femelle quitte très-peu ſon nid dans ur, & que lorſqu'elle ſe lève le ſoir, pour cher de la nourriture, elle couvre avec du ou des roſeaux ſecs les œufs qu'elle confie quelques tems aux ſoins de la nature : elle dit-on, de cette précaution toutes les fois lle quitte ſon nid.

on-ſeulement le genre de la *poule d'eau* ſe ve dans les deux continents, mais pluſieurs des nes eſpèces ſe rencontrent dans tous les deux. oiſeaux ſont généralement connus dans toute rope, & la *poule d'eau* proprement dite, qui rouve en France, m'a été apportée de la Louiſiane par M. Lebeau. M. Lepage du Pratz avoit déjà compté cet oiſeau au nombre de ceux qui vivent à la Louiſiane. Si l'on en croit les voyageurs, nos *poules d'eau* habitent preſque tous les climats ; mais on doit l'entendre du genre & non des eſpèces, juſqu'à ce que les voyageurs aient décrit les *poules d'eau* qu'ils peuvent obſerver dans les différens pays.

Nous connoiſſons en France deux eſpèces de *poules d'eau* ; on les trouve également en été ſur le bord des eaux qui arroſent les plaines & ſur les rivages des lacs & des ruiſſeaux qui ſont ſur les montagnes ; mais en hiver elles deſcendent généralement dans les plaines, & elles cherchent les eaux qui gêlent plus tard, ou les ſources qui ne gêlent pas : ainſi, ſans être oiſeaux de paſſage, elles ſont ſujettes à de courtes émigrations réglées par les ſaiſons.

La *poule d'eau* proprement dite, eſt de la groſſeur d'un *poulet* de ſix mois ; ſa longueur, du bout du bec à celui des pieds, eſt de quatorze pouces ſix lignes ; ſon vol d'un pied ſept pouces, & ſes ailes pliées s'étendent juſqu'aux deux tiers de la longueur de ſa queue ; la tête, la gorge, le cou & la poitrine ſont noirâtres ; le ventre, le haut des jambes & les côtés ſont d'un cendré très-foncé, avec quelques nuances de blanc à l'extrêmité des plumes, ſur-tout vers le bas-ventre : quelques-unes des plumes des côtés ſont de plus marquées d'une large & longue tache blanche dans la direction du tuyau ; tout le deſſus du corps eſt d'un brun-olivâtre ; les couvertures intermédiaires du deſſous de la queue ſont noires & les latérales ſont blanches ; le bord de l'aile eſt de cette dernière couleur, & les pennes dont elle eſt compoſée ſont en-deſſous d'un cendré-brun, & d'un brun brillant en-deſſus ; la plus extérieure eſt bordée de blanc, la queue eſt d'un brun obſcur ; la membrane qui couvre le front eſt d'un rouge très-foncé ; le bec eſt de cette même couleur, mais ſa pointe eſt d'un verd-jaunâtre ; un cercle rouge & étroit entoure le haut de la portion de la jambe, qui eſt dénuée de plumes ; les ongles ſont verdâtres.

La femelle, un peu plus petite que le mâle, a des couleurs plus foibles, plus de blanc ſur les côtés & la gorge entièrement blanche.

Les *poules d'eau* ſont un manger médiocre & peu recherché.

Il ne ſera pas inutile d'obſerver en général, que nous avons indiqué pour un des caractères des *poules d'eau* d'avoir les doigts garnis de membranes fendues & ſimples. Ces expreſſions, empruntées de M. Briſſon, déſignent des membranes qui ne s'étendent pas d'un doigt à un autre, comme celles du *canard*, par exemple, & qui ne ſont pas feſtonnées dans leur longueur, comme celles de la *foulque* ou *morelle*, & c'eſt en effet principalement par ce caractère des membranes, que les *poules d'eau* diffèrent des *foulques*.

POULE D'EAU (grande). BRISS, *tom. VI*, *pag.* 9. *Voyez* PORZANE.

POULE D'EAU (petite). BRISS. *tom. VI*, *pag.* 6. *Voyez* POULETTE D'EAU.

POULE D'EAU de Cayenne (grande).

Pl. enl. 352.

Elle a dix-huit pouces de longueur; la tête & le cou ſont d'un gris-brun; tout le deſſus du corps eſt d'un olivâtre ſombre; le haut des jambes, les couvertures du deſſous de la queue & ſes pennes ſont d'un brun-noirâtre; la poitrine, le ventre, les côtés & les pennes des ailes ſont d'un roux ardent & rougeâtre; le bec eſt d'un jaune-verdâtre; la partie nue des jambes, les pieds & les doigts ſont rouges; les ongles noirâtres: il n'y a point de membrane ſur le front & les plumes commencent à l'origine du bec, caractère par lequel cette *poule d'eau* diffère des oiſeaux du même genre auxquels elle ſe rapporte par la conformation du bec & des pieds. C'eſt une eſpèce fort commune à Cayenne, & qui vient chercher ſa pâture juſques dans les foſſés de la ville. *Genre LXXXVII.*

POULE D'EAU AUX AILES ÉPERONNÉES. EDW. *tom. I*, *pag. XLVIII*, *pl.* 48. *Voyez* JACANA VARIÉ.

POULE de Guinée. *Voyez* PEINTADE.

POULE de Sanſevare. *Voyez* COQ.

POULE du Port-Egmont. *Voyage* de Cook. *Voyez* GOÉLAND BRUN.

POULE NAINE de Java. *Voyez* COQ.

POULE SULTANE ou PORPHIRION.

Taleve de Madagaſcar. *Pl. enl.* 810.

Poule ſultane. BRISS. *tom. V*, *pag.* 522, *pl. XLII*, *fig.* 1, *genre LXXXVII.*

Idem. *Hiſt. de l'Acad. tom. III*, *pag.* 35, *fig. pl.* 84.

Porphyrio, en Latin.

Les *poules ſultanes* ſont des oiſeaux de rivage, qui ont beaucoup de raport avec les *poules d'eau*, & qui en diffèrent cependant aſſez pour former un genre à part. Elles ont pour caractères:

Quatre doigts, dénués de membranes: trois devant, un derrière;

La partie inférieure des jambes, dégarnie de plumes;

Le bec en cône, applati par les côtés;

Le front chauve.

Elles diffèrent des *poules d'eau*, ſur-tout en ce qu'elles ont les doigts beaucoup plus longs & dénués de membranes.

Nous ne connoiſſons de *poules ſultanes* en Europe que dans les parties les plus méridionales. Celle qui porte proprement ce nom, & dont cet article contiendra la deſcription, ſe trouve auſſi ſur les côtes d'Afrique, à Madagaſcar & dans pluſieurs endroits de l'Aſie. En général les *poules ſultanes* habitent les climats les plus chauds de l'ancien & du nouveau continent.

La *poule ſultane* eſt à-peu-près de la groſſeur d'une *poule* commune; elle a près de deux pieds, du bout du bec à celui des ongles; ſon v deux pieds quatre pouces ſix lignes; ſes a ſont égales à la longueur de la queue; eſt nud juſqu'au milieu du ſommet de la couvert d'une membrane épaiſſe d'un rou le reſte de la tête & le derrière du cou violet brillant; le dos, le croupion, le ſcapulaires & les couvertures du deſſus de ſont d'un verd-foncé & brillant; les j gorge & le devant du cou ſont d'un ble la poitrine, le ventre, le haut des jamb côtés ſont d'un violet éclatant; les couve deſſus de la queue ſont blanches, celles des ailes ſont d'un violet brillant; les pe ailes ſont d'un violet éclatant du côté ex & d'un brun-noirâtre du côté intérieur; proches du corps ſont cependant d'un verd-f la queue eſt de cette dernière couleur, très- l'iris eſt fauve; le bec eſt d'un rouge-fo partie nue des jambes, les pieds & les ſont rouges.

Cette *poule ſultane* étoit connue des a ils lui avoient donné le nom de *porphyr* Romains la tiroient d'Afrique & la nourri cauſe de ſa beauté.

On a vu une *poule ſultane* vivante à Pari M. le marquis de Neſle. C'étoit, ſuivant le vations de M. le comte de Buffon, un oiſe doux, très-innocent & en même temps très- fugitif, aimant & cherchant la ſolitude & l écartés; lorſqu'on l'approche il pouſſe un cri d'une voix d'abord aſſez foible, enſuite ph & qui ſe termine par deux ou trois coups ſourd & intérieur. Il paroit préférer les ſ les racines, particulièrement celles de c à tout autre aliment, quoiqu'il puiſſe viv de grains; mais lui ayant fait préſenter du p il en a mangé avec avidité; il trempe ſou alimens, à pluſieurs repriſes dans l'eau; p que le morceau ſoit gros, il ne manque p prendre à ſa patte & de l'aſſujettir entre ſ doigts, en ramenant contre les antérieurs derrière & tenant le pied à demi-élevé, i en morcelant.

M. le marquis de Neſle avoit rapporté d une *poule ſultane* mâle & une femelle; i de différence qu'en ce que la femelle eſt plus petite: ce couple a niché à Paris a temps de 1778. Le mâle & la femelle trava de concert à conſtruire le nid; ils le poſ quelque diſtance de terre ſur une avance d & le conſtruiſirent avec des bûchettes & paille en quantité; la ponte fut de ſix œufs exactement ronds & de la groſſeur d'une de de billard; la femelle ne fut point aſſidue à c on donna ſes œufs à une poule, mais ce ſ ſuccès: on pourroit, ſans doute, eſpérer une ponte plus heureuſe, & cet exemple ſuffit po croire qu'il ne ſeroit pas difficile d'accoutu *poule ſultane* à l'état de domeſticité, de l'y

tiplier, & de nous enrichir de cette belle eſ-
e, également digne d'être recherchée pour la
leſſe de ſon port, la beauté de ſon plumage
la douceur de ſon naturel.

OULE SULTANE (petite).

BRISS. *tom. V, pag.* 526, *pl. XLII, fig.* 2, *re LXXXVII.*

Elle eſt un peu plus groſſe que le *râle d'eau*; longueur eſt de quatorze pouces onze lignes; eſt ſi ſemblable à la *poule ſultane*, pour les uleurs du plumage, que je renverrai le lecteur la deſcription de cet oiſeau, & que ce que je ois de la *petite poule ſultane* ne ſeroit qu'une ré-ition; mais celle-ci n'a que les deux premiers s du bec rouge & le reſte eſt jaune; c'eſt la e différence. On la trouve à la Guiane, & ant M. Briſſon, dans les Indes orientales. Il eſt -poſſible que des oiſeaux de rivage ſoient en t les mêmes dans les contrées des deux continents ſe correſpondent par la température, & les oi-x d'eau fourniſſent un grand nombre d'exemples entité entre des eſpèces qui habitent des con-s correſpondantes ſur les deux hémiſphères, s ſe trouver dans les pays intermédiaires.

OULE SULTANE A TÊTE NOIRE. BRISS. *tom. pag.* 526. *Voyez* ACINTELI.

OULE SULTANE BRUNE.

Poule ſultane de la Chine. *Pl. enl.* 896.

'eſt une eſpèce nouvelle, indiquée par M. le nte de Buffon. Cette *poule ſultane* a environ e pouces de longueur, tout le deſſus du corps n cendré-noirâtre, le ventre roux; la gorge, levant du cou, la poitrine & le tour des yeux ncs; la plaque frontale petite & d'un rouge aſſez ; le bec, la partie nue des jambes, les pieds les ongles jaunâtres. *Genre LXXXVII.*

OULE SULTANE BRUNE. BRISS. *tom. V, pag.* . *Voyez* GLOUT.

OULE SULTANE de la Chine. *Pl. enl.* 896. *yez* POULE SULTANE BRUNE.

OULE SULTANE de Madraſt. BRISS. *tom. V,* 543. *Voyez* ANGOLI.

OULE SULTANE ROUSSE. BRISS. *tom. V, pag.* 4. *Voyez* SMIRRING.

OULE SULTANE TACHETÉE. BRISS. *tom. V,* 558. *Voyez* GRINETTE.

OULE SULTANE VERTE.

BRISS. *tom. V, pag.* 529, *genre LXXXVII.*

Elle n'eſt pas ſi groſſe que la *petite poule ſultane*; ongueur, du bout du bec à celui des pieds, de quatorze pouces neuf lignes; la membrane couvre le front eſt d'un verd-jaunâtre; le reſte la tête, le derrière du cou & tout le deſſus du ps ſont d'un verd-ſombre; les joues, la gorge, levant du cou & tout le deſſous du corps ſont ces; les pennes des ailes ſont du même verd le deſſus du corps, du côté extérieur, & d'un ré brun du côté intérieur; les plus proches du ps ſont vertes des deux côtés; la queue eſt verd-ſombre; le bec d'un verd-jaunâtre; la partie nue des jambes & les pieds d'un gris-jaunâtre; les ongles gris.

M. Briſſon, qui l'a fait connoître, dit qu'on la trouve aux Indes orientales.

POULETTE D'EAU.

Petite poule d'eau. BRISS. *tom. VI, pag.* 6, *genre LXXXVIII.*

Poulette d'eau. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 211, *fig. pag.* 212.

Poulette ou bien *râle grand.* BEL. *port. d'oiſ. pag.* 48.

Malgré le nom de *petite* qu'on donne à cette *poule d'eau*, elle n'eſt que de fort peu moins grande que la *poule d'eau* commune; la tête, le derrière du cou & tout le deſſus du corps ſont d'un brun-olivâtre; la gorge & le devant du cou ſont d'un cendré-foncé, teint d'une nuance olivâtre; la poitrine & le reſte du deſſous du corps ſont cendrés, chaque plume étant bordée de blanc vers le bout; les couvertures du deſſous de la queue ſont noires; le bord de l'aile eſt blanc; les pennes, dont elle eſt compoſée, ſont noirâtres en-deſſus & d'un cendré-brun en-deſſous; la première eſt bordée de blanc; les dix pennes intermédiaires de la queue ſont d'un brun-olivâtre, & la plus extérieure de chaque côté eſt blanche; l'iris eſt rouge; la paupière eſt blanche; la membrane qui couvre le front eſt d'un jaune-olivâtre; le bec, la partie nue des jambes, les doigts, leurs membranes ſont d'un verd-d'olive; les ongles ſont d'un verd-brunâtre.

Quoique la *petite poule d'eau* ſoit très-ſemblable à la *grande*, qu'elles vivent dans les mêmes endroits & qu'elles aient les mêmes habitudes, ces deux eſpèces ſe tiennent conſtamment ſéparées & ne ſe mêlent pas.

PRÊLE. *Voyez* PROYER.

PREMIÈRE, eſpèce de *méſange*. BEL. *Voyez* MÉSANGE (groſſe).

PRENDRE *le haut vent* (fauc.), ſe dit en fauconnerie, quand l'oiſeau très-élevé vole au-deſſus du vent inférieur qui ſouffle au-deſſus de la ſurface de la terre.

PRENEUR DE MOUCHES, HUPPÉ. CATESB. *tom. I, pag.* & *pl.* 52. *Voyez* MOUCHEROLLE de Virginie A HUPPE VERTE.

PRENEUR D'HUITRES. *Voyez* HUITRIER.

PRENEUR DE MOUCHES, AUX YEUX ROUGES. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 54. *Voyez* GOBE-MOUCHE OLIVE de la Caroline & de la Jamaïque.

PRENEUR DE MOUCHES BRUN (petit). CATES. *tom. I, pag. & pl.* 54. *Voyez* GOBE-MOUCHE BRUN de la Caroline.

PRENEUR DE MOUCHES NOIRATRE. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 53. *Voyez* GOBE-MOUCHE NOIRATRE de la Caroline.

PRENEUR DE MOUCHES, ROUGE.

Idem. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 56.

Gobe-mouche de la Caroline. BRISS. *tom. IV, pag.* 432, *genre XXIV.*

Il eſt un peu plus gros qu'un *moineau-franc* ; tout ſon corps eſt couvert de plumes d'un rouge éclatant ; les pennes des ailes ſont d'un cendré-rougeâtre en-deſſous, en-deſſus elles ſont brunes du côté intérieur, & rouges du côté extérieur ; leur bout eſt d'un rouge-obſcur ; la queue eſt cendrée en-deſſous & rougeâtre en-deſſus ; le bec eſt jaunâtre ; les pieds & les ongles ſont d'un brun-ſombre.

La femelle eſt d'un brun mêlé d'une légère teinte jaunâtre.

Catesby dit que ces oiſeaux ſont de paſſage & qu'ils quittent la Virginie & la Caroline en hyver ; il ajoute qu'ils ont le bec épais, & d'après la figure, ils paroiſſent avoir celui des *granivores*, ainſi qu'Edwars l'a remarqué ; mais le bec peut être épais & avoir cependant la forme de celui des *gobes-mouches*, & l'on doit moins compter ſur une figure qui peut être fautive, que ſur le ſentiment même de Catesby, qui a claſſé en quelque ſorte ces oiſeaux, en leur donnant le nom de *preneurs de mouches*.

PRENEUR DE MULOTS. *Voyez* CRESSERELLE.

PRENEUR DE PASSES, ou PASSERETS. *Voyez* ÉMÉRILLON des fauconniers.

PRÉSAIE. *Voyez* ÉFFRAIE.

PREYER. Bel. *Voyez* PROYER.

PROCUREUR DU MEUNIER. *Voyez* PIC-VERD.

PROMÉROPS.

Les *promérops* ſont des oiſeaux de l'ancien continent ; il ne paroît pas qu'on en ait trouvé dans le nouveau juſqu'à préſent ; leurs caractères ſont d'avoir :

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine :

Les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon :

Le bec menu & un peu courbé en arc :

La tête ſimple (c'eſt-à-dire ſans huppe,) & ce dernier caractère eſt celui qui, dans l'ordre méthodique de M. Briſſon, diſtingue le genre du *promérops* de celui de la *huppe*. Mais on peut, & il eſt même, je crois, néceſſaire d'ajouter que les *promérops* ont le bec beaucoup plus long, plus grêle & plus arqué que ne l'eſt celui de la *huppe* ; qu'ils ont la queue fort longue & qu'ils ſont en général d'une forme alongée, grêle & effilée, qui les diſtingue, non-ſeulement de la *huppe*, mais même de tous les autres oiſeaux, ſur-tout en ajoutant au coup-d'œil, les caractères détaillés que M. Briſſon leur a aſſignés. Il en compoſe ſon XXVIIIe genre, dans lequel il comprend trois eſpèces qui appartiennent au nouveau continent, ce qui contrarie ce que j'ai avancé ſur le lieu originaire des *promérops* ; mais de ces trois eſpèces, deux ſont indiquées par Séba, la troiſième l'eſt à la vérité par Fernandez. Nous ſommes accoutumés à ne nous pas arrêter ſur ce que le premier avance de [illegible] où l'on trouve les oiſeaux dont il parle, & la deſcription que donne le ſecon abrégée pour qu'on puiſſe rapporter ſi genre du *promérops* l'oiſeau dont il par rien ne détruit encore ce que j'ai d pays originaire de ces oiſeaux.

PROMÉROPS. Briss. *tom. II, pag.* 4

PROMÉROPS BRUN A VENTRE TACHE

PROMÉROPS A AILES BLEUES.

Promérops du Mexique. Briss. *tom. II, genre XXVIII.*

C'eſt d'après Séba que M. Briſſon & parlé de cet oiſeau. Il eſt à-peu-près de l du *mauvis* ; ſa longueur totale eſt d'un peu pied & demi : il a la tête, la gorge, le co trine, le dos, le croupion, les plumes ſca les couvertures du deſſus des ailes & celles de la queue d'un gris obſcur, changeant de mer & en rouge-pourpré ; le ventre, l les jambes & les couvertures du deſſous de d'un jaune-clair ; une tache de cette dern leur au-deſſus de chacun des yeux ; les pennes des ailes d'un bleu-clair ; les n de la même couleur que le dos ; la queue tirant ſur le noir, mêlé en quelques end verd-foncé & de pourpre ; les quatre penn médiaires ſont beaucoup plus longues que rales ; le bec eſt noirâtre, d'un jaune-cl extrêmité. On le trouve au Mexique Séba.

PROMÉROPS (grand) A PAREMENS F

Grand promérops de la nouvelle Guinée *à la nouvelle Guinée, pag.* 166.

Idem. *Pl. enl.* 639.

M. Sonnerat qui a fait connoître ce l'un des plus beaux & des plus ſinguliers tent, le décrit dans les termes ſuivans :

« Il a quatre pieds de long de l'extrêmit » à celle de la queue ; ſon corps eſt minc » & quoique d'une forme alongée, il pa » en comparaiſon de la queue.... La têt » & le ventre ſont d'un verd brillant ; le » qui les recouvrent ont l'éclat & le moi » velours ; le dos eſt d'un violet chang » ailes ſont de la même couleur & paroiſ » vant les aſpects, bleues, violettes ou » foncé ; la queue eſt compoſée de douze » dont les deux du milieu ſont les plus » & les latérales vont en diminuant ; elle » en-deſſous, en-deſſus elle eſt d'un viol » geant en bleu ; les plumes qui la co » ſont très-larges & ont l'éclat d'un mét » les plumes ſcapulaires ſont fort longues » lièrement conformées ; leurs barbes ſon » d'un côté & longues de l'autre ; ces » ſont d'une couleur d'acier poli, chang » bleu, terminées par une large bande t » ſale d'un verd éclatant ; elles ſont raſſ » en une touffe à l'origine des ailes, de » leſquelles s'élèvent de longues plumes a

oires du côté intérieur, & d'un verd brillant u côté extérieur ».

es plumes, qui paſſent par-deſſous la touffe née par les plumes ſcapulaires, compoſent ce M. de Montbeillard a nommé des *paremens*.

e bec & les pieds ſont noirs. *Genre XLVIII.*

ROMÉROPS BRUN A VENTRE RAYÉ.

romérops de la nouvelle Guinée. *Pl. enl.* 638.

romérops brun de la nouvelle Guinée. *Voyage nouvelle Guinée*, *pag.* 164, *pl.* 100.

eſt une eſpèce nouvelle rapportée par M. Son-, qui en fait la deſcription ſuivante :

e *promérops* a vingt-deux pouces du bout du à celui de la queue ; ſon bec eſt noir & arqué, long de deux pouces ſix lignes ; la e eſt compoſée de douze pennes, dont les du milieu recouvrent les latérales & les ſſent ; elles ſont toutes étagées, & la plus ieure de chaque côté n'a que quatre pouces ng, tandis que les deux du milieu en ont e ; le mâle a le ſommet & les côtés de la le cou & la gorge d'un beau noir, avec reflets brillans ſur la tête, tels qu'en jette r poli ; ces mêmes parties ſont brunes dans melle, qui reſſemble parfaitement au mâle à autres égards ; le deſſus du cou, le dos, les ſont d'un verd brun ; la queue eſt d'un brun- ; le ventre eſt rayé tranſverſalement de noir e blanc, & chaque plume eſt alternativement ée par deux raies noires & deux raies blanches ; ieds ſont noirs. *Genre XXVIII.*

ROMÉROPS BRUN A VENTRE TACHETÉ.

romérops. BRISS. *tom. II*, *pag.* 461, *pl. XLIII*, , *genre XXVII.*

romérops du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.*

eſt un peu plus gros que l'*alouette*. Sa longueur le eſt de dix-huit pouces ; ſa queue, compoſée douze pennes, dont les ſix intermédiaires ſont ucoup plus longues que les latérales, dépaſſe ailes de treize pouces : la gorge eſt d'un blanc- ; une ligne brune paſſe de chaque côté ſous il & deſcend ſur le cou ; le devant du cou & la trine ſont rouſſeâtres ; le ventre eſt tacheté de n, ſuivant le ſens des plumes, ſur un fond blanc- ; les couvertures du deſſous de la queue ſont nes ; le front eſt couvert de plumes longues, ites, brunes dans leur milieu, d'un gris rouſ- re ſur leurs bords ; le reſte de la tête, le der- e du cou & le deſſus du corps, ainſi que les mes ſcapulaires & les couvertures du deſſus ailes ſont d'un brun terne ; le croupion & les verture du deſſus de la queue ſont d'un verd ve ſombre : les ailes & la queue ſont d'un -obſcur : le bec, les pieds & les ongles ſont s.

eſt un des oiſeaux qu'on rapporte le plus nuement du Cap de Bonne-Eſpérance, ce ne permet pas de douter qu'il n'y ſoit commun ; cependant on ne nous a rien appris de ſes habitudes.

Il y a aſſez ſouvent quelques différences dans les nuances du plumage plus ou moins foncé ; ces différences indiquent-elles le ſexe ou l'âge ?

PROMÉROPS de la nouvelle Guinée. *Pl. enl.* 638.

Idem. *Voyage à la nouvelle Guinée*, *pag.* 164. *Voyez* PROMÉROPS BRUN A VENTRE RAYÉ.

PROMÉROPS (grand) de la nouvelle Guinée. *Pl. enl.* 639.

Idem. *Voyage à la nouvelle Guinée*, *pag.* 166. *Voyez* PROMÉROPS (grand) A PAREMENS FRISÉS.

PROMÉROPS des Barbades. BRISS. *tom. II*, *pag.* 466. *Voyez* PROMÉROPS ORANGÉ.

PROMÉROPS du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 637. *Voyez* PROMÉROPS BRUN A VENTRE TACHETÉ.

PROMÉROPS du Mexique. BRISS. *tom. II*, *pag.* 463. *Voyez* PROMÉROPS A AILES BLEUES.

PROMÉROPS HUPPÉ des Indes. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 464. *Voyez* PROMÉRUPE.

PROMÉROPS JAUNE du Mexique. BRISS. *tom. II*, *pag.* 467, *genre XXVIII.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *ſanſonet* ; la tête, la gorge, le cou & les ailes ſont variés confuſément de noir & de cendré ; le reſte du corps eſt jaune, & cette couleur s'étend ſur les pennes de la queue ; l'iris eſt d'un jaune-pâle ; le bec & les ongles ſont noirs, les pieds cendrés.

On ne peut douter que cet oiſeau, décrit par Fernandez, ne ſe trouve au Mexique ; mais une deſcription auſſi abrégée ne ſuffit pas pour en déterminer le genre, au moins avec certitude.

PROMÉROPS ORANGÉ.

Promérops des Barbades. BRISS. *tom. II*, *pag.* 466, *genre XXVIII.*

Ce *promérops*, indiqué par Séba, eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *étourneau* ; ſa longueur approche de neuf à dix pouces. Il a la tête & le cou d'un jaune d'or ; la baſe du bec entourée de quelques plumes rouges ; tout le reſte du corps d'un jaune orangé ; les ailes de la même couleur avec une teinte rougeâtre ſur les grandes pennes ; celles de la queue ſont colorées comme les grandes pennes des ailes ; le bec eſt couleur d'or & les pieds ſont jaunes.

PROMERUPE (le).

Promeros huppé des Indes. BRISS. *tom. II*, *pag.* 464, *genre XXVIII.*

C'eſt Séba qui a le premier fait connoître cet oiſeau ; ſa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle de l'*étourneau* ; ſa longueur eſt de près d'un pied & demi, du bout du bec à celui de la queue ; il a la tête, la gorge & le cou d'un fort beau noir ; ſur le ſommet de la tête de longues plumes, dont quelques-unes ont juſqu'à deux pouces, qu'il relève & dont il ſe forme une huppe ; le reſte du deſſus du corps eſt d'un rouge-bai-clair, & le deſſous eſt d'un cendré peu foncé ; les ailes & la

queue ſont de la même couleur que le deſſus du corps ; les deux pennes du milieu de la queue dépaſſent de beaucoup les latérales ; le bec, les pieds & les ongles ſont d'une couleur plombée. On le trouve, ſuivant Séba, aux Indes orientales. M. de Montbeillard lui a donné le nom de *promerupe*, comme appartenant aux *promérops* par le plus grand nombre des caractères & ſe rapprochant de la *huppe* par les plumes longues qu'il a ſur la tête ; mais ce raport eſt bien foible, car il ne paroit pas que ces plumes aient ni la longueur, ni la diſpoſition de celles qui couronnent la *huppe* ; d'un autre côté, ce *promérops* auroit dû ſuffire pour empêcher M. Briſſon d'aſſigner comme un des caractères de ces oiſeaux, de n'avoir point de huppe, à moins qu'on ne réponde qu'il ſuffit qu'on trouve dans une eſpèce le plus grand nombre des caractères du genre, ſans qu'elle les réuniſſe tous, ſur-tout ceux qui ne ſont qu'acceſſoires, comme d'être ou de n'être pas huppé.

PROYER.

Pl. enl. 233.

Briss. *tom. III, pag.* 292, *genre XXXV.*

Proyer, preyer ou *pruyer.* Bel. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 266, *fig. ibid.*

Idem. *idem. port. d'oiſ. pag.* 32.

Tirits ou *teriz* en différentes provinces de France, d'après ſon cri ;

Chic-perdrix en Provence ; *tchi-perdrix* à Montelimar ; *tritri* en Brie ; *tride* à Arles ; *préle* à Lyon ; *verdier des prés* en Lorraine.

Le *proyer* a, comme tous les oiſeaux du genre du *bruant*, le bec en cône racourci. Les deux mandibules droites & entières, leurs bords rentrans en-dedans, & un tubercule oſſeux à la voûte interne du demi-bec ſupérieur ; il eſt un peu plus gros qu'une *alouette* ; ſa longueur eſt de ſept pouces & demi ; il a onze pouces quatre lignes de vol ; ſes ailes pliées s'étendent juſqu'à la moitié de la longueur de ſa queue ; la tête, le cou, le dos, le croupion ſont variés de brun-foncé qui occupe le milieu des plumes, & de rouſſeâtre qui les borde : la gorge & le tour des yeux ſont d'un roux-clair : la poitrine, les côtés & les jambes ſont d'un blanc-rouſſeâtre, avec un trait brun longitudinal ſur le milieu de chaque plume ; le ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont de la même couleur, mais ſans tache ; les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un brun-foncé & bordées, les petites de gris-rouſſeâtre, les grandes de rouſſeâtre-clair ; les pennes des ailes & celles de la queue ſont brunes, bordées de rouſſeâtre-clair ; la queue eſt un peu étagée ; le bec, les pieds & les ongles ſont d'un gris-brun.

La femelle a le croupion d'un gris-roux ſans taches, & ſes couleurs ſont en général plus claires.

Le *proyer* eſt un oiſeau de paſſage ; il arrive au printemps, un peu après les *hirondelles* ; il s'établit dans les prairies, les luzernes & les d'avoine ; il y conſtruit ſon nid ſur les d'herbe à trois ou quatre pouces de terre. I eſt de quatre ou cinq œufs ; les petits le nid & courent dans les herbes long avant d'être en état de voler ; le pè mère en ont beaucoup de ſoin, & ſouv les décèlent en voltigeant au-deſſus de l où les jeunes ſont cachés dans l'herbe.

La femelle a, dans cette eſpèce, un d peu-près ſemblable à celui du mâle, deux en ont un fort déſagréable, qui dans la répétition du ſon *tri tri* alon la fin du chant dans la conſonance *tiri* il y a cette différence que la femelle ne guère que dans le milieu du jour, au l le mâle recommence à tout inſtant dans la ſon cri importun ; quelquefois même il entendre pendant des heures entières ſans & ſa monotonie a quelque choſe de triſte nuyeux. Ces oiſeaux voltigent par ſacad ſe perchent que ſur des arbuſtes, des bui des épines iſolées, à l'extrêmité des plu branches où ils demeurent comme en ét ils quittent nos climats à l'automne ; il bable qu'ils paſſent avec les *ortolans*, du même genre, dans les climats méri Cette conjecture eſt confirmée par l d'Olina, qui prétend qu'ils ſont plus a dans la campagne de Rome que par-tout ſi c'eſt le lieu de leur retraite, ils s'en au printemps pour paſſer dans toutes les de l'Europe & y ſéjourner pendant l'été.

PRUYER. Bel. *Voyez* Proyer.

PUFFIN. *Pl. enl.* 962.

Briss. *tom. IV, pag.* 131. *Voy.* Pétrel-

Puffin cendre. Briss. *tom. VI, pag.* 13

Pétrel-puffin.

Pufein du Bréſil. Briss. *tom. VI, pa genre XCIX.*

Il eſt preſque auſſi gros qu'une *oie* ; tout l mage eſt d'un brun noirâtre, excepté le de cou qui eſt jaune. Piſon, qui a indiqué cet n'apprend pas quelle eſt la couleur du be pieds. On le trouve au Bréſil, près de la l'embouchure des rivières.

Puffin du Cap de Bonne-Eſpérance. *tom. VI, pag.* 137. *Voyez* Pétrel-puffin

PULVÉRATEUR.

C'eſt le nom qu'on donne aux oiſeaux l'habitude de ſe rouler & de ſe ſecouer ſur le la pouſſière, en ſe donnant les mêmes mouv qu'un oiſeau qui ſe baigne. M. le comte de emploie ſouvent le mot *pulvérateur* comm quant un caractère propre à diſtinguer les & les familles.

PUPUT. *Voyez* Huppe.

Putput. *Voyez* Huppe.

QUA

RICOLOR.
de Java. *Pl. enl.* 101, *fig.* 2.
om. III, pag. 237, *genre XXXIV.*
peu plus petit que le *friquet*; la tête,
milieu du ventre, les couvertures du
la queue ſont d'un beau noir; la poitrine,
ont blancs; le dos, le croupion, les
pulaires & les couvertures du deſſus des
'un marron-clair; celles du deſſus de la
d'un marron-pourpré; les pennes des
e la même couleur que le dos, du côté
brunes du côté intérieur; les deux
milieu de la queue ſont d'un marron-
es latérales ſont de cette même couleur
térieur & brunes du côté intérieur; le
n cendré-bleu; les pieds & les ongles
On le trouve dans l'île de Java.

ACTOL (le).
lu Mexique. BRISS. *tom. IV, pag.* 119,

u du Mexique, que les habitans nomment
ngue *quapachtototl*, eſt à-peu-près de
du *coucou* d'Europe: il a tout le deſſus
es ailes & la queue d'un fauve uniforme,
ſur la queue; la gorge, le devant du
oitrine cendrés; le reſte du deſſous du
; l'iris eſt blanche; le bec eſt d'un noir
e cri de ce *coucou* reſſemble à un éclat de
i lui a fait donner le nom d'*oiſeau rieur.*
Voyez MAUVIS.

ANTAHUESSOS. *Voyez* PÉTREL (le
).

CERELLE. BEL. *portr. d'oiſ. pag.* 20.
SSERELLE.

IVA.
le Cayenne. *Pl. enl.* 624.
om. II, pag. 344, *pl. XXXIV, fig.* 3,
II.

va, du nom que lui donnent les ſauvages
e, eſt un oiſeau du genre du *cotinga*;

QUO

il eſt à-peu-près de la groſſeur du *mauvis*; tout ſon corps eſt couvert de plumes noires à leur origine, & terminées de bleu d'aigue-marine, mais de façon que cette dernière couleur eſt la ſeule qui paroiſſe lorſque les plumes ſont couchées; cependant la gorge & le devant du cou ſont d'un pourpre-violet très-éclatant; les pennes des ailes ſont noires, & les grandes ſont bordées, du côté extérieur, d'un limbe étroit, couleur d'aigue-marine; celles de la queue ſont noires, & les deux du milieu ſont bordées de bleu des deux côtés; les autres ne le ſont que du côté extérieur, & la plus externe eſt noire & ſans bordure; le bec, les pieds, les ongles ſont noires.

On trouve le *quereiva* au Bréſil & à la Guiane.

QUEUE EN ÉVENTAIL.

Queue en éventail de Virginie. *Pl. enlum.* 380, le mâle, *fig. ſuper.* la femelle, *fig. in-fer.*

Cet oiſeau, appellé *queue en éventail*, de l'habitude qu'il a d'épanouir ſa queue, eſt du genre du *gros-bec* ou du XXXIVe genre de la méthode de M. Briſſon: tout ſon plumage eſt d'un brun uniforme, plus foncé ſur le deſſus du corps, éclairci & animé d'une foible teinte rougeâtre en-deſſous, tirant au noirâtre ſur les grandes pennes des ailes & ſur celles de la queue; le bec eſt gris-blanc & les pieds ſont noirâtres.

La femelle a les couleurs plus foibles que le mâle & le ventre blanchâtre. J'ai vu ces deux oiſeaux vivans à Paris; ils n'avoient point de chant & ils n'étoient remarquables que par l'habitude de tenir leur queue épanouie, mais ſans la relever. Ils vécurent fort peu de temps: ils paſſoient pour avoir été apportés de la Virginie.

QUINÇON. *Voyez* PINSON.

QUINÇON DE MONTAGNE. *Voyez* PINSON D'ARDENNE.

QUINTEUX (*fauc.*). Epithète qui déſigne le vice d'un oiſeau de proie ſujet à s'écarter.

QUIOUQUIOU. *Voyez* TROGLODYTE.

QUOIMEAU. *Voyez* BUTOR ROUX.

RABAILLET. *Voyez* CRESSERELLE.

RABIROLLE. *Voyez* HIRONDELLE A CROUPION BLANC.

RACE.

On donne le nom de *races* à des oiſeaux qui, évidemment d'une eſpèce déterminée par leur enſemble, par le plus grand nombre des raports, en diffèrent par quelques caractères particuliers, comme une taille plus ou moins grande, des couleurs différentes de celles qui ſont ordinaires à l'eſpèce, ou quelques dimenſions, & enfin quelques ornemens particuliers dans quelques-unes de leurs parties. Ainſi, les plus grands & les plus petits *coqs*, les plus grands & les plus petits *pigeons* compoſent deux *races* dans l'eſpèce de ces oiſeaux; les *coqs* ou les *pigeons*, *patus*, *huppés* en conſtituent deux autres, &c. Les *coqs argentés*, les *pigeons ſoupe-en-vin* forment chacun une *race* relativement à la couleur du plumage.

Les *races* ſont originairement le produit de quelqu'accident individuel, celui de l'influence du climat, d'une nourriture plus abondante ou d'une nourriture trop reſtreinte; elles ſont encore celui d'alimens d'une nature différente, comme rafraîchiſſans ou échauffans; elles peuvent encore dépendre d'une copulation précoce & qui ait eu lieu par raport aux pères & mères avant l'âge où les individus de l'eſpèce ont coutume de s'unir.

Ainſi, un animal nait, par quelque cauſe particulière, revêtu d'un poil ou d'un plumage qui n'a pas coutume d'être celui de l'eſpèce, on l'élève avec ſoin, on le garde à part, & on cherche, pour l'accoupler, un autre animal dont la robe ſoit pareille, ou auſſi ſemblable à la ſienne qu'il eſt poſſible. Ces deux animaux accouplés enſemble, n'ayant point de communication avec d'autres, produiſent ordinairement des petits qui leur reſſemblent & qui forment une *race* conſtante tant qu'on a ſoin de n'accoupler que des jeunes, qui ſoient pareils, & de les empêcher de ſe mêler avec d'autres animaux de leur eſpèce.

Nous ne ſçavons pas aſſez quelle eſt l'influence des différens climats, pour déterminer comment elle produit les *races*; mais nous voyons en général qu'il y en a de plus grandes ou de plus petites, de plus vigoureuſes, ou de plus foibles, couvertes conſtamment d'une telle ou telle robe dans les différens climats.

C'eſt en Europe, dans les Pays-Bas & en Hollande, qu'on trouve les plus grandes *races* de *bœufs* & de *moutons*; & celles des plus grands *coqs* ſont originaires de quelques cantons de la Flandre ou de la Normandie; les plus grandes *races* de *pigeons*, au contraire, nous viennent des contrées méridionales. Ainſi, la chaleur produit les grands dans certaines eſpèces, & dans d'autres dues à des circonſtances différentes.

Il eſt évident que la nourriture ... damment dans la jeuneſſe, une nourri... lente & qui rafraîchiſſe plutôt que d'échau... des moyens de fortifier les individus, de ... ger leur accroiſſement & de leur procur... ils ſont d'ailleurs bien conſtitués, une ... taille; une éducation contraire produit ... ment les effets oppoſés.

De même, des animaux qu'on n'accou... quand ils ſont parvenus à un développem... viduel complet, qu'au moment où ils jo... toute la force qu'ils peuvent acquérir, e... néceſſairement un produit vigoureux, ... contraire, auxquels on permet de s'uni... avant qu'ils ſoient entièrement formés, ... mule à un accouplement précoce, o... circonſtances quelconques y détermin... gendrent qu'une *race* reſtreinte dans ... ſions, chétive & foible, & qui, traité... ſes pères, fournira un produit encore au...

Les exemples que nous venons de rap... ſiſent pour donner une idée des cauſe... duiſent les *races* & des moyens de les ... en partie à notre volonté. Elles ſe conſer... tant qu'on empêche les individus de ſe ... c'eſt, au contraire, en croiſant les *race*... obtient de nouvelles, qui participen... qu'on a rapprochées; mais ſi on laiſſ... vidus ſe réunir, peu-à-peu, de géné... générations, les *races* perdent de leurs ... elles finiſſent par un produit qui re... l'eſpèce dont elles étoient ſorties. Ce ... ſouche primitive, prouve que les diffé... conſtituent les *races*, ne ſont que ſup... qu'elles ne ſont point le produit d'une c... nouvelle dans les parties eſſentielles, ... d'une altération dans l'organiſation p... Cependant ce ne ſont que les *races* ac... ou factices, c'eſt-à-dire celles à la produ... quelles nous avons contribué, qui retou... le mêlange des individus, à la ſouche ... il y a dans la nature des *races* conſtan... ſe perpétuent parce qu'elles ſont le pro... altération plus profonde dans l'orga... qu'elles ſont l'effet de cauſes toujours les ... toujours ſubſiſtantes; au lieu que les *race*... telles ou factives ſont produites par des ... ont moins d'action & qui ſont variables ... *piales*, appellés à la Guiane, les uns ... les autres *cul-rouge*, fourniſſent chacun u... de deux *races* conſtantes dont l'une eſt

petite ; il paroît de même y avoir, parmi lles, une grande & une petite *race* conſ-. Les individus *de ces oiſeaux* ſe mêlent dans nes troupes, mais ils ne s'accouplent : leurs ſemblables ; c'eſt ſans doute ce qui le ces *races ;* mais en même-temps l'attrait individus ont réciproquement les uns pour es, ſans en éprouver pour ceux de leur eſpèce, mais d'une *race* différente, prouve deux *races* ſont ſéparées par une différence le, qui a une forte action ſur l'organiſation & difie ſpécialement toutes les ſenſations qui au raprochement & à l'union des ſexes.

KLAN.

le bruyère piqueté. Briss. *tom. I, pag.* 191.

un *tetras* indiqué par M. Linné & qui ſe en Suède ; il reſſemble au *petit tetras*, dont e en ce que le mâle a le cou, la poitrine, s & les jambes ſemés de petits points rou-, & que la femelle eſt d'un gris varié de noires : ils ont tous deux quelques taches s ſur le deſſous du corps. On les trouve le : M. Briſſon ne les regarde que comme ariété du *petit tetras ;* mais M. Linné & omte de Buffon en font deux eſpèces diſ-

LE.

râles ont quatre doigts, dénuées de mem- ; trois devant, un derrière :
partie inférieure des jambes dégarnie de :
bec droit & comprimé par les côtés :
orps applati dans ſa longueur :
ueue fort courte.
Briſſon en a compoſé le LXXIVe genre de iode.
nt des oiſeaux de rivage ; ils ſe tiennent le s eaux dans les marécages, les joncs & les ; ils vivent de vers, d'inſectes & de menus ; ils ne parcourent point les rives ſablo-, à la manière de la plupart des autres oi-le rivage ; ils ne fréquentent que les terres s & les marais ; cependant on en connoît èce qui ne s'approche pas des eaux & qui dans les prairies ; c'eſt ce qui la fait nom-*le de terre ;* & c'eſt du cri ou *râlement* de ſpèce que le genre entier a reçu ſon nom.
râles ſont de paſſage & nous quittent en le genre eſt répandu dans les deux conti- & il y a dans l'un & l'autre des eſpèces t trop de raports pour ne pas paroître les , comme il ſera expoſé dans les détails.
râles ont le vol court, les ailes fort con- ils portent les jambes pendantes en volant ; en général pluſieurs traits de reſſemblance s *poules d'eau.*
E (grand). Bel. *Port. d'oiſ. pag.* 48. *Voyez* TTE D'EAU.

Rale a collier des Philippines. Briss. *tom. V, pag.* 170. *Voyez* Tiklin rayé.

Rale a long bec.

Râle à long bec de Cayenne. *Pl. enl.* 849.

Ce *râle* a beaucoup de raport avec notre *râle d'eau ;* mêmes dimenſions, ou peu s'en faut, même plumage en général, avec quelques légères différences ; tout me ſemble inviter à penſer que c'eſt la même eſpèce un peu changée par l'influence du climat ; & pourquoi le *râle*, qui dans nos contrées paſſe du nord au midi, ne ſeroit-il pas ſujet aux mêmes émigrations en Amérique ; pourquoi vivant au bord des eaux où la température eſt plus égale dans tous les climats, ne s'y reſſembleroit-il pas & les mêmes eſpèces ne ſe trouveroient-elles pas aux diſtances les plus éloignées ? Auſſi les *râles* de tous les pays, ont-ils, outre les caractères génériques, des reſſemblances dans le plumage qui les rapprochent & qui ſuffiſent pour porter à croire que ce ne ſont que les mêmes eſpèces variées par les circonſtances ; on trouve en quelque ſorte les repréſentans de nos différens *râles* dans toutes les contrées, comme on peut s'en convaincre par le détail des eſpèces.

Le *râle à long bec* a toutes les parties ſupérieures variées de gris-brun & de noir qui occupe le milieu des plumes ; la gorge & le devant du cou gris-blancs ; la poitrine & le haut du ventre gris-cendré ; le bas ventre gris-blanc, les côtés de cette dernière couleur & largement rayés en travers de bandes noires ; les ailes & la queue brunâtres : le bec rougeâtre, noirâtre à ſon extrêmité ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts verdâtres. *Genre LXXIV.*

Rale a long bec de Cayenne. *Pl. enl.* 849. *Voyez* Rale a long bec.

Rale a ventre roux de Cayenne. *Pl. enl.* 753. *Voyez* Kiolo.

Rale bidi-bidi.

Râle de la Jamaïque. Briss. *tom. IV, ſuppl. pag.* 140, *genre LXXVI.*

Bidi-bidi eſt le nom qu'on donne à ce *râle* à la Jamaïque d'après ſon cri ; il n'eſt pas ſi gros que la *marouette ;* la tête & la gorge ſont noires ; le derrière du cou eſt d'un brun-marron ; le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un brun-rouſſeâtre, varié de bandes tranſverſales noires ; le devant du cou & la poitrine ſont d'un cendré-bleuâtre ; le ventre, le haut des jambes & les côtés ſont d'un brun-obſcur, rayé tranſverſalement de gris-blanc ; les couvertures du deſſous de la queue ſont blanches ; le bord de l'aile eſt auſſi blanc ; les couvertures du deſſus des ailes ſont pointillées de blanc ſur fond brun-rouſſeâtre ; les pennes des ailes & celles de la queue ſont de cette dernière couleur, ondées de bandes tranſverſales noirâtres : le bec eſt noir, teint de rougeâtre à ſa baſe en-deſſous ; la partie nue des jambes, les pieds & les ongles ſont bruns.

RALE BRUN des Philippines. *Pl. enl.* 773.
BRISS. *tom. V, pag.* 173. *Voyez* TIKLIN BRUN.
RALE D'EAU.
Pl. enl. 749.
BRISS. *tom. V, pag.* 151, *pl. XII, fig.* 2, *genre LXXIV.*
Râle noir. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 212, *fig. pag.* 213.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'une *caille ;* ſa longueur eſt de neuf pouces trois lignes, ſon vol d'un pied & ſes ailes pliées atteignent à la moitié de la longueur de ſa queue ; le deſſus de la tête & du cou, le dos & le croupion ſont couverts de plumes noirâtres dans leur milieu & d'un roux-olivâtre ſur leurs bords ; les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue ſont teintes des deux mêmes couleurs que les parties précédentes ; les joues, la gorge, le devant du cou, la poitrine & le haut du ventre ſont cendrés ; les côtés ſont noirâtres, rayés tranſverſalement de blanc, le bas ventre & le haut des jambes ſont couverts de plumes cendrées, terminées de fauve-clair ; les grandes pennes des ailes ſont brunes, les moyennes le ſont auſſi, mais elles ſont bordées extérieurement de roux-olivâtre ; les pennes de la queue ſont noires bordées de brun-roux & olivâtre ; la baſe du demi-bec ſupérieur eſt rouge, ſa pointe eſt noire ; le demi-bec inférieur eſt rougeâtre dans toute ſa longueur ; le bec a un pouce cinq lignes de long ; la partie nue des jambes, les pieds & les ongles ſont d'un brun-verdâtre.

Le *râle d'eau* vit dans les marécages au bord des eaux ; il court parmi les joncs & les plantes aquatiques, comme le *râle de terre* entre les plantes des prairies ; il paſſe ſouvent l'eau à la nage & quelquefois il ſe ſoutient ſur les plantes aquatiques, telles que les feuilles de nénuphar, treffle d'eau, &c. ; il ſe tapit quand il eſt pourſuivi par les chiens avec la même tenacité que le *râle de terre ;* il eſt beaucoup moins eſtimé des chaſſeurs & il ne paſſe pas pour un fort bon gibier.

Quoique le *râle d'eau* ait des migrations marquées, comme le *râle de terre*, il en demeure toujours quelqu'uns l'hiver ; on en voit par les plus fortes gelées & ils cherchent alors les ſources chaudes.

RALE D'EAU (petit). *Voyez* MAROUETTE.
RALE D'EAU d'Amérique (petit). EDW. *glan. part. II, pag.* 144, *pl.* 279. *Voyez* RALE DE PENSYLVANIE.
RALE de Cayenne (petit).
Pl. enl. 847.

C'eſt une eſpèce nouvelle & la plus petite qu'on connoiſſe encore parmi les oiſeaux de ce genre ; le deſſus de la tête & du cou ſont brunâtres ; le dos, le croupion, les couvertures du deſſus des ailes ſont variés de noir, de rouſſeâtre & de blanc ; le noir occupe le milieu de la plupart des plumes, le blanc forme ſur quelqu'unes un trait longitudinal au milieu du noir & le rouſſeâtre les borde ; la gorge, le devant du cou & la poitrine d'un gris-blanc, teint de rouſſeâtre ; les côtés du ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont rayés tranſverſalement de noir ſur fond blanc rouſſeâtre ; les pennes des ailes & de la queue ſont brunâtres lavées d'une teinte rouſſeâtre ; le bec eſt d'un brun-noirâtre ; la partie nue des jambes, les pieds & les ongles paroiſſent, dans l'oiſeau deſſéché, avoir été jaunes.

Ce *râle* n'eſt pas plus gros qu'une alouette ; il a été envoyé de Cayenne ; il eſt fort rare. *Voyez LXXIV.*

RALE DE GÊNET. *Voyez* RALE DE TERRE.
RALE de la Jamaïque. BRISS. *ſuppl. pag.* 1. *Voyez* RALE BIDI-BIDI.
RALE de l'Amérique. CAT. *tom. I, pag.* 1, *pl.* 70. *Voyez* RALE de Virginie.
RALE de Penſilvanie. BRISS. *ſuppl. pag.* 1, *genre LXXIV.*
Râle d'eau d'Amérique (petit). EDW. *glan. part. II, pag.* 144, *pl.* 279.

Il eſt à-peu-près de la taille de notre *râle* ; il a le deſſus de la tête noirâtre, les joues cendrées, traverſées d'une raie blanche au-deſſus des yeux ; le derrière du cou & le deſſus du dos noirâtre varié de rouſſeâtre qui borde les plumes ; le haut de la gorge blanc ; ſa partie inférieure, le devant du cou, la poitrine & le haut du ventre d'un fauve-obſcur ; le bas ventre, les côtés & le haut des jambes d'un brun-foncé, rayé tranſverſalement de blanc ; le bord de l'aile de la même couleur ; les grandes pennes des ailes brunâtres en-deſſus, les moyennes rouſſeâtres, les unes & les autres cendrées en-deſſous ; une tache de couleur marron formée ſur chaque aile par les petites couvertures ſupérieures ; la queue noirâtre terminée de rouſſeâtre ; le bec brun, rouge à la baſe de la mandibule inférieure ; les pieds & les jambes d'une couleur de chair.

RALE DE TERRE ou DE GÊNET, vulgairement ROI DES CAILLES.
Pl. enl. 750.
BRISS. *tom. V, pag.* 159, *pl. XII, genre LXXIV.*
Râle rouge ou *de gênet.* BEL. *Hiſt. nat. pag.* 214, *fig.* ibid.
Idem, *port. d'oiſ. pag.* 49.
Ortygometra en Latin ;
Re de quaglie en Italien ;
Schryck, wachtel kœnig, &c. en Allemand ;
Korn knarren en Suédois ;
Daker-hen, land rail en Anglois ;
Mère des cailles dans quelques-unes des Provinces.

Le *râle de terre* eſt plus grand qu'une caille, mais il doit être plus gros ; ſa longueur eſt de neuf pouces & demi, ſon vol de ſeize pouces & ſes ailes pliées s'étendent juſqu'au bout de ſa queue ; le deſſus de la tête, le derrière du cou, le dos, le croupion ſont couverts de plumes noirâtres dans le milieu

un gris-rouſſeâtre ſur leurs bords ; les couver-
s du deſſus de la queue & les plumes ſcapu-
s ſont couvertes de ces mêmes teintes ; la
ge eſt d'un blanc-rouſſeâtre ; les joues, le de-
du cou, la poitrine ſont d'un cendré-clair ;
entre eſt d'un blanc mêlé d'une très-foible
nce de rouſſeâtre ; les côtés ſont roux, rayés
verſalement de blanc ; les jambes ſont rouſ-
res ; les couvertures du deſſous de la queue
rouſſes dans leur milieu, marquées d'une
e bordure blanche ; le bord de l'aile eſt d'un
c lavé de rouſſeâtre ; les premières pennes
ailes ſont fauves du côté extérieur, d'un gris-
n du côté intérieur ; les autres ſont fauves ;
pennes de la queue, noires dans leur milieu,
d'un gris-rouſſeâtre ſur leurs bords ; le demi-
ſupérieur eſt gris-brun, l'inférieur eſt de la
nière de ces deux couleurs ; la partie nue des
bes & les pieds ſont bruns, les ongles gris-
ns.

Le *râle de terre* arrive avec les *cailles* au com-
ncement de mai ; il part avec elles en ſeptembre,
c'eſt ce qui l'a fait nommer *roi des cailles ;* il
ite les prairies humides ; il y vit ſeul ou par
ple ; comme il vole peu, on le voit rarement ;
is il ſe décèle par ſon cri qu'il ne ceſſe guère
répeter pendant la journée, & qui reſſemble au
aſſement d'un reptile ; ſi l'on s'approche de cette
ix elle s'éloigne ſans diſcontinuer ; le *râle* fuit,
n en prenant ſon eſſor, mais en courant fort
e à travers les herbes ; il place ſon nid au milieu
s prairies, dans quelque petite foſſe ; il eſt com-
ſé d'un peu de mouſſe & d'herbe sèche amaſſées
s beaucoup d'art ; la femelle pond huit à dix
ufs & non pas dix-huit à vingt, comme beaucoup
auteurs l'ont avancé : les œufs ſont tachetés de
ugeâtre ; les petits ſuivent la mère preſque auſſi-
qu'ils ſont nés ; lorſqu'on fauche les prairies ces
eaux ſe réfugient dans les avoines, dans les
ces de blé, & ſur-tout dans les friches couvertes
genêt, ce qui leur a fait donner le nom de *râles
genêt ;* il n'eſt point de gibier que le chien pour-
ve avec plus d'ardeur & qui tienne plus conſ-
ment, enſorte que quelquefois on le prend à la
in, & quelquefois auſſi le chien s'emporte &
e pardeſſus ; l'oiſeau ne part qu'à la dernière
rémité ; ſon vol eſt peſant & court ; en s'abat-
t, il ſe ſauve en courant à travers les plantes,
l faut en trouver la voie de nouveau : le *râle*
vage la nuit au temps du départ, il ſe retire
bord dans nos provinces méridionales, & ſecondé
un vent favorable, il paſſe la méditerranée ;
pèce à ſon arrivée au printemps ſe répand en
rope juſque dans les parties les plus ſeptentrio-
es ; cet oiſeau eſt ſi connu au Kamtſchatka juſ-
où il pénètre, que le mois de mai y eſt appellé
langue du pays, *mois des râles.*

Le *râle* ſe nourrit de différens grains, principa-
ment de graines de genêt, mais il vit auſſi d'in-
ſectes, de vermiſſeaux, &c. : il paſſe pour un ex-
cellent gibier, & c'eſt un mets très-eſtimé.

RALE de Virginie.

BRISS. *tom. V, pag.* 175, *genre LXXIV.*

Râle de l'Amérique. CAT. *tom. I, pag. & pl.* 70.

Il eſt un peu plus petit que notre *râle d'eau ;* le deſſus de la tête & du cou, le dos & le croupion ſont bruns, ainſi que les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes & de la queue ; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un brun-rouſſeâtre ; les ailes & la queue ſont brunes ; la partie nue des jambes, les pieds & les ongles ſont de cette dernière couleur.

Ce *râle* devient ſi gras en automne que les ſauvages en prennent une grande quantité à la courſe ; c'eſt, ſuivant Catesby, un excellent gibier, & auſſi délicat que notre *ortolan ;* on le trouve non-ſeulement à la Caroline, mais, en diverſes ſaiſons, dans toutes les parties de l'Amérique ſeptentrionale, & juſqu'à la Baie d'Hudſon.

RALES des Philippines. *Voyez* TIKLIN.

RALE NOIR. BEL. *hiſt. des oiſ. pag.* 212, *t. pag.* 213. *Voyez* RALE D'EAU.

RALE RAYÉ des Philippines. BRISS. *tom. V, pag.* 167. *Voyez* TIKLIN RAYÉ.

RALE ROUGE. BEL. *Voyez* RALE DE TERRE.

RALE TACHETÉ de Cayenne.

Pl. enl. 775.

Il eſt un peu plus grand que notre *râle d'eau ;* la tête, le cou & tout le deſſus du corps ſont variés de blanc & de noir, la dernière de ces deux couleurs occupant le milieu des plumes ; la gorge eſt blanche ; la poitrine & tout le deſſous du corps ſont, comme les parties ſupérieures, variés de noir & de blanc ; mais le noir termine & coupe tranſverſalement le bout des plumes qui ſont blanches ; les couvertures du deſſus des ailes ſont variées de brun-rouſſeâtre, de noir & de quelques traits blancs ; les pennes des ailes ſont noirâtres ; celles de la queue ſont noires, touchées de filets blancs ſur leurs bords : le bec eſt fort long, jaunâtre, avec une nuance de rouge à la baſe du demi-bec inférieur : la partie nue des jambes, les pieds & les ongles ſont jaunâtres.

Cette eſpèce, qui ſe trouve à la Guiane, n'en a été envoyée encore que rarement, & paroît n'y être pas abondante. *Genre LXXIV.*

RALLO-MAROUET.

C'eſt une nouvelle eſpèce de *râle* obſervée par M. le baron de la Peyrouze, qui en parle dans les termes ſuivans :

Le *rallo-marouet* eſt un oiſeau mi-parti, un compoſé du *râle d'eau* & de la *marouëtte ;* on peut le regarder comme le chaînon intermédiaire qui unit ces deux oiſeaux : ſa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de ſept pouces ſix lignes ; les ailes étendues ont environ un pied ; le bec, les jambes & les pieds ſont pour les dimenſions, la forme & les couleurs, les mêmes que ceux de la

marouëtte ; la gorge, les joues, la poitrine & le ventre ſont d'un gris-bleuâtre, de même que ſur le *râle d'eau ;* le deſſus du corps eſt brun, mêlé d'olivâtre, ainſi que dans la *marouëtte ;* le deſſous de la queue eſt brun, tacheté de blanc, comme dans le *râle d'eau*, mais non pas rayé auſſi régulièrement ; cet oiſeau a dix-huit pennes à l'aile, douze à la queue ; elles ſont brunes ; la queue eſt longue de douze pouces.

Le *rallo-marouet* a été obſervé ſur les Pyrennées, au printemps. *Genre LXXIV.*

RAMEREAU. Petit du *ramier. Voyez* RAMIER.

RAFLE. (*Chaſſe.*) Manière de prendre les oiſeaux à la *raſle. Voyez* OISEAU.

RAMEURS. *Voyez* OISEAUX DE HAUT VOL.

RAMIER.

Pl. enl. 306.

BRISS. *tom. I, pag.* 89, *genre I.*

BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 307, *fig. & pag.* 308.

Ramier, manſart, coulon ou *pigeon ramier.* BEL. *port. d'oiſ. pag.* 76.

Palumbus en Latin ;

Paloma torcaz en Eſpagnol ;

Torquato, columbo butaraccо en Italien ;

Ringel-tub, &c. en Allemand ;

Ring-dufwa en Suédois ;

Ring-dove en Anglois ;

Manſeau, pharier, palombe dans quelques-unes de nos provinces.

Le *ramier* approche de la groſſeur du *pigeon romain ;* il a, du bout du bec à celui de la queue, dix-ſept pouces & demi, vingt-neuf pouces de vol ; ſes ailes pliées s'étendent à deux pouces de l'extrêmité de ſa queue ; la tête eſt d'un cendré foncé ; le derrière & les côtés du cou ſont d'un verd-doré changeant en bleu ou en couleur de cuivre de roſette, ſuivant les effets de la lumière ; au milieu de cette couleur brillante eſt une bande blanche, oblique, & qui forme comme un demi-collier ; le haut du dos, les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un cendré-brun ; le bas du dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un cendré-clair ; le haut du devant du cou eſt cendré, le bas & la poitrine ſont d'une couleur vineuſe ; le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont gris-blancs ; les grandes pennes des ailes ſont brunes, bordées de blanc du côté extérieur ; les moyennes ſont de couleur gris-brun. Le bord extérieur de l'aile eſt blanc ; la queue eſt en-deſſus d'un cendré-foncé, terminée de noirâtre ; l'iris eſt d'un jaune-pâle ; le bec eſt jaunâtre, la membrane qui couvre les narines eſt rouge, couverte d'une pouſſière farineuſe & blanchâtre ; les pieds ſont rouges, garnis de plumes preſque juſqu'à l'origine des doigts, qui ſont auſſi rouges ; les ongles ſont noirs.

Quoiqu'on voie en tout temps des *ramiers* dans nos provinces, ils ſont cependant en général oiſeaux de paſſage, & beaucoup plus nombreux en été qu'en hiver ; ils arrivent au co ment du printemps ; ils ſe jettent dans les ils vivent, ſuivant la ſaiſon, de gl *faines*, de *fraiſes*, dont ils ſont fort av différentes graines, & même des pouſſe verſes plantes, tels que le bled ; ils fe avec âpreté ſur les moiſſons que les temps ont verſées, & ils y cauſen coup de dégât. Peu après qu'ils ſont a ils s'apparient, & le mâle & la femel meurent fidèles pendant la belle ſaiſon être même le ſont-ils toute l'année & to vie. Ils conſtruiſent leur nid ſur les a haute futaye, ils le compoſent de buche donnent une forme platte, & le font aſſe pour contenir le mâle & la femelle ; l eſt ordinairement de deux œufs, quelqu trois ; l'incubation eſt de quatorze jours une ſeconde ponte en juin ; au comme de l'automne les *ramiers* quittent notre clim paſſer dans des régions plus méridionale il nous en reſte toujours un aſſez grand n en général ils préfèrent le midi de l'Eur terres ſeptentrionales, & ils ſont plus no dans les premières contrées que dans nières ; il en paſſe cependant quelques-uns nord de l'Europe, puiſque M. Linné co les *ramiers* dans le dénombrement des oi la Suède.

Ce qui prouve que les *ramiers* ſe ret hiver vers le midi & qu'ils en viennent a temps, c'eſt que leur paſſage eſt connu d en l'année dans nos provinces méridion particulièrement dans les Pyrennées ; on y chaſſes de ces oiſeaux, dans leſquelles on e un grand nombre de la manière ſuivan attache un très-grand filet à des perches, longues qu'on peut trouver ; on les enfo terre pour les ſoutenir ; le filet eſt diſpoſé tenu de façon qu'en lâchant une corde, i auſſi-tôt.

Les choſes ainſi diſpoſées, un chaſſeur en face du filet, à une certaine diſtance, ſo ramée ; un autre chaſſeur dans un point oppo caché de même, tient l'extrêmité de la cor ſuſpend le filet.

A l'inſtant où il paſſe des *ramiers*, le pr chaſſeur décoche, par le moyen d'un arc flêche empennée avec des plumes de la d'un oiſeau de proie ; auſſi-tôt les *ramiers* ef s'abaiſſent & vont donner dans le filet que le ſ chaſſeur lâche à l'inſtant. C'eſt de cette m qu'on prend en un même jour des centain *pigeons ramiers* dans le temps de leur paſſage nos provinces méridionales, ſuivant l'auteu *Diction. Œcon. tom. III, pag.* 33. Il paroît q *ramiers* ſe retrouvent dans le nouveau cont J'ai reçu de la Guadeloupe deux de ces o vivans, un mâle & une femelle ; ils reſſemb parfaitement à notre *ramier*, ils en avoi

-collier blanc, le naturel dur & ſauvage ; je les dés pendant un an dans un cabinet qui leur ſer- de volière ; ils n'y ont pas multiplié, & c'eſt re un trait de reſſemblance avec nos *ramiers*, e produiſent pas en domeſticité, même quand nt été pris dans le nid & élevés jeunes ; on eut guère douter cependant que les anciens ſent l'art de faire multiplier ces mêmes oiſeaux s de la liberté, mais c'eſt une connoiſſance omique qui nous manque aujourd'hui & qu'on regretter, car ces oiſeaux ſont un excellent r, & les jeunes paſſent pour un des meilleurs ; d'ailleurs, ſi les *ramiers* s'accouploient avec *igeons*, & ſi le produit en étoit fécond, ce un moyen de relever nos races de *pigeons* ſtiques ; cependant s'il eſt vrai que les anciens eu cet art que nous ne connoiſſons plus, il oſſible que les *ramiers* ſoient la ſouche de plus groſſes races de *pigeons* domeſtiques ; c'eſt ſur quoi l'on ne peut aujourd'hui fonder les conjectures par raport auxquelles on pour- uiſément trouver des argumens pour & contre, tous également dénués de preuves & de rité de l'expérience. Cependant la groſſeur s *pigeons*, la bonté de leur chair, la poſſibi- qu'ils ſerviſſent à remonter les races de nos *ns* domeſtiques, & la curioſité de ſçavoir s'ils roient pas la ſouche des plus groſſes, ſont t de motifs qui devroient engager à recher- un art que les anciens ont poſſédé. Il eſt pro- qu'on y parviendroit en donnant d'abord *amiers* pris dans le nid & élevés en domeſti- plus de liberté qu'on n'a coutume d'en ac- r à ces oiſeaux ; en les plaçant d'abord dans aillis enfermés ſous des filets, & reſſerrant egrés les entraves des générations qui ſe ſuc- oient ; l'acquiſition de cette eſpèce rendue ſtique ſeroit déjà avantageuſe en elle-même, comme nous l'avons inſinué, elle pourroit à relever les plus fortes races de nos *pigeons* olière, en même temps que par le produit *miers* devenus domeſtiques, & leur mêlange les différentes variétés de nos *pigeons*, on oit à-la-fois en obtenir de nouvelles, & recon- ſi les *ramiers* ne ſont pas la ſouche primi- e pluſieurs races.

MIER PEINTADE. *Voyez* RAMIRET.

. MIRET.

on ramier de Cayenne. *Pl. enl.* 213.

ier peintade par les colons de Cayenne.

ſt à-peu-près de la groſſeur du *biſet* ; la tête, t du cou, tout le deſſus du corps, les cou- es du deſſus des ailes & de la queue ſont run-marron & foncé ; la gorge, le cou & la ne ſont d'un violet pourpré, changeant, à rougeâtres, avec, ſur les côtés du cou, une blanche au milieu de chaque plume, & une le tache ſur le milieu de celles du derrière & vant du cou & de la poitrine ; cette tache eſt dans quelques individus, d'un gris-blanc dans d'autres ; le ventre, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc teint d'une nuance brune, & les plumes ſont ondées ſur les bords d'une teinte un peu plus foncée ; les grandes pennes des ailes ſont d'un brun-noirâtre ; les moyennes ſont brunes ; la queue eſt noirâtre ; le bec, que je n'ai jamais vu ſur un individu frais, m'a paru, autant qu'on peut juger, d'après un oiſeau deſſéché, rouge dans ſes deux premiers tiers, & jaunâtre dans le dernier ; les pieds & les doigts ſont rouges.

Il y a de ces *pigeons* beaucoup plus grands & mieux colorés les uns que les autres ; ce ſont ſans doute des mâles ; c'eſt en général une très-belle eſpèce, & comme les *pigeons* ſe font communément ſans peine à la domeſticité, c'eſt un des prepremiers oiſeaux que l'on devroit tenter de tranſporter en Europe. *Genre I.*

RATJE. *Voyez* OISEAU DE TEMPÊTE.

RATIER. *Voyez* CRESSERELLE.

RATILLON. *Voyez* TROGLODYTE.

RAZER L'AIR (*Faucon.*) ſe dit de l'oiſeau qui plane d'un mouvement doux, facile, ſans remuer les ailes que très-peu ou d'une manière inſenſible.

RHAAD ou petite OUTARDE HUPPÉE d'Afrique.

Rhaad eſt le nom arabe d'une *outarde* à-peu-près de la groſſeur de la *petite outarde d'Europe*, dont elle diffère en ce qu'elle eſt huppée, & d[illegible]*baara* autre *outarde* d'Afrique, en ce qu'elle n'a point de fraiſe, comme ce dernier. Le *rhaad* a la tête noire ; la huppe d'un bleu-foncé ; le deſſus du corps & des ailes jaune tacheté de brun ; la queue d'un brun plus clair, rayé tranſverſalement de noir ; le ventre blanc.

Il y a un ſecond *rhaad*, qui diffère du premier, en ce qu'il n'a pas de huppe & qu'il n'eſt que de la groſſeur d'un *poulet*. Seroit-ce la femelle du précédent ? Je crois que c'eſt un des oiſeaux que M. Hollande a rapporté de ſon voyage au Levant ; & à la groſſeur près, cette *outarde* qui eſt aujourd'hui dans le cabinet de M. Poiſſonier, reſſemble tellement à la femelle de notre petite *outarde*, qu'on y trouve d'autre différence que d'être un peu moins groſſe, mais non pas au point de n'être que de la taille d'un *poulet*, comme les auteurs le diſent du ſecond *rhaad*. *Genre LXVI.*

REBÊTRE. *Voyez* TROGLODYTE.

RÉCLAMER : (*fauc.*) c'eſt rappeller un oiſeau, en lui montrant le leurre.

REJET (*chaſſ.*). Sorte de piège auquel on attache un collet ou lacet de crin, fait d'une baguette pliante, contrainte, & qui venant à ſe redreſſer, élève & ſerre le collet ou le lacet, & dont on fait uſage pour prendre des *grives*, *merles* & autres oiſeaux. *Voyez* GRIVE, MERLE.

RELIGIEUSE. *Voyez* HIRONDELLE AU CROUPION BLANC.

RELIGIEUSE (la). *Voyez* SARCELLE BLANCHE ET NOIRE.

RELIGIEUSE d'Abyſſinie. *Voyez* MOLOXITA.

REMIZ.

Pl. enl. 618, *fig.* 3.

Méſange de Pologne ou *remiz*. BRISS. *tom. III, pag.* 565, *pl. XXIX fig.* 2, *genre XLI.*

C'eſt mal-à-propos que le *remiz* eſt déſigné ſous le nom de *méſange de Pologne*, puiſque cet oiſeau ſe trouve dans beaucoup d'autres endroits de l'Europe, en différens cantons de l'Allemagne & même en Italie dans les pays voiſins de Veniſe, dans la Toſcane & le Bolonois.

Le *remiz*, du nom qu'on lui donne en Pologne, eſt à-peu-près de la groſſeur de la *méſange bleue*; il a le ſommet de la tête blanchâtre; le derrière de la tête & du cou cendrés; le haut du dos, les plumes ſcapulaires, d'un gris mêlé d'une teinte rouſſeâtre; le bas du dos & le croupion gris; le front noir; une bande de la même couleur ſur chaque aile; le bec entouré de petites plumes noires; la gorge, le devant du cou & la poitrine d'un blanc-cendré; le reſte du deſſous du corps d'un blanc-rouſſeâtre; les pennes des ailes & de la queue brunes, bordées de blanc; le bec cendré; les pieds d'un rouge-cendré; les ongles noirâtres.

Le *remiz*, peu apparent par les couleurs de ſon plumage, eſt célèbre par l'art qu'il emploie dans la conſtruction de ſon nid. Il le compoſe du duvet des fleurs du *ſaule*, du *peuplier*, du *juncago*; il entrelace ce duvet avec des brins de racine, qui le fortifient, & il en forme une ſorte de feutre, qui a preſque la ſolidité du carton; il garnit l'intérieur d'une couche du même duvet plus fin; il ſuſpend ſon ouvrage à l'extrêmité de quelques branches pendantes au-deſſus de l'eau; il l'attache avec des orties & des feuilles sèches, capables cependant de le ſoutenir & de ſupporter les balotemens qu'occaſionnent les vents. Il donne à ſon nid la forme d'une *bourſe*, d'un *ſac* ou d'une *cornemuſe*; il le ferme de toutes parts & ne laiſſe pour entrée qu'une ouverture ſur le côté, ordinairement vers la partie qui regarde l'eau dont il eſt voiſin. La femelle pond quatre ou cinq œufs; ils ſont d'un blanc de neige; il y a deux pontes par an. On conçoit que le nid du *remiz* réunit tous les avantages: la chaleur, l'abri contre la pluie, la moleſſe, la ſureté contre les ennemis de tout genre. Cet oiſeau paſſe pour ne pas borner ſon intelligence à la conſtruction de ſon nid; mais on prétend qu'il eſt aſſez ruſé pour connoître tous les pièges & ne donner dans aucun. On en dit autant de tous les oiſeaux qui, comme le *remiz*, ſuſpendent leur nid, & ce rapprochement de l'inſtinct, d'un objet à un autre, ſeroit une obſervation curieuſe à confirmer.

REMONTER (*fauc.*) Ce mot a trois acceptions en fauconnerie. L'oiſeau qui ſe porte de bas en haut, *remonte*. Lorſque le fauconnier jette ou lâche l'oiſeau du haut d'un lieu élevé, on dit qu'il le *remonte*, & l'on s'exprime de même lorſqu'il s'applique à refaire & engraiſſer un oiſ maigre & affoibli.

RÉPUCE. (*chaſſ.*) Sorte de piège pour des oiſeaux, & le même que le *rejet. V.*

RÉVEIL-MATIN ou CAILLE de J *Caille* de Java. BRISS. *tom. I, pag.* 251,

Le *réveil-matin* eſt un peu plus gros que *caille*; il lui reſſemble parfaitement par l leurs; il en diffère en ce qu'il a le bec plus long; en ce que ſon cri ou ſa voix re au cri du *butor*; ſes habitudes ſont auſſi dif de celles de la *caille* commune, & lui ſo ticulières. Le *réveil-matin* habite les bois en bande; il ne fait entendre ſa voix que le ſoleil eſt ſur l'horiſon: auſſitôt qu'il n'e plus l'atmoſphère, le *réveil-matin* ſe ta quelque trou où il s'enveloppe de ſes aile ſemble tomber dans une ſorte de l'éthargi il ſort au lever du ſoleil: en général il crai coup le froid; il eſt d'un naturel doux & o voiſe aiſément; mais dans le climat mê habite, ſi l'on n'a ſoin de couvrir le ſoir d'étendre une couche de linge ſur du ſabl qu'en s'y couchant il conſerve ſa chaleur, il & périt bientôt.

RICHARD. *Voyez* GEAI.

RICHE-PRIEUR. *Voyez* PINSON.

RIDÊNNE. *Voyez* CHIPEAU.

ROCHERAIE. *Voyez* BISET.

ROCHIER.

Faucon de roche ou *rochier*. BRISS. *tom.* 349, *genre VIII.*

Le *rochier* eſt à-peu-près de la groſſeu *crecerelle*. Sa longueur eſt d'un pied trois ſes ailes pliées s'etendent environ aux troi de la queue; il a le deſſus de la tête avec une ligne noirâtre longitudinale ſur le des plumes; le dos, le croupion, les cou du deſſus des ailes & celles du deſſus de cendrées, & la tige des plumes noirâtre; l le devant du cou couverts de plumes bl avec un trait longitudinal brunâtre ſur le de chaque plume; le derrière du cou, la p le ventre, les côtés, les jambes, les cou du deſſous de la queue noirâtres; les grande des ailes brunes, rayées tranſverſalement du côté intérieur; les moyennes cendrées côté intérieur auſſi rayé de blanc; toutes le de l'aile échancrées, ce qui réduit à la claſſe des oiſeaux de bas vol; la queue noirâtre par le bout & terminée de blanc; peau nue qui couvre le bec & les pieds,

Le *rochier* fait ſon nid dans les trous des & c'eſt ce qui l'a fait appeller *faucon de rochier.*

M. le Comte de Buffon rapporte a le *faucon de montagne cendré* de M. Briſſo *pag.* 355, qui eſt le *falconis montani ſecun* d'Aldrovande, & que M. Briſſon regard une variété du *faucon de montagne.* Il eſt p

le *rochier*; la tête, la gorge, le cou, le
pion, les couvertures du deſſus des ailes &
a queue ſont d'un cendré-bleuâtre; la poi-
, le ventre, les côtés & les couvertures du
ous de la queue ſont d'un blanc éclatant; les
premières pennes de l'aile ſont noires; toutes
autres ſont cendrées & terminées de noir;
huit pennes intermédiaires de la queue ſont
cendré-clair, & les deux extérieures de chaque
ſont blanches; le bec eſt noir; les pieds
jaunes, les ongles noirs.

eſt bien difficile de déterminer ſûrement les
orts que ces oiſeaux, & tous ceux de proie
général, qui ſe reſſemblent, peuvent avoir
eux; l'inſpection & la comparaiſon des ſujets
des moyens inſuffiſans pour ſe déterminer
raport à des oiſeaux auſſi ſujets à varier ſuivant
, le ſexe, les lieux; il n'y a que l'obſerva-
ſuivie des habitudes, des changemens que
ſſent ces oiſeaux, de leur mêlange enſemble,
de leur exiſtance ſéparée, enfin l'hiſtoire de
vie comparée qui pût mettre à portée de
ioncer ſûrement ſur leurs raports, leur iden-
leurs différences, & de diſtinguer les eſpèces,
aces, les variétés.

OI-BEDELET. *Voyez* TROGLODYTE.

OI-BERTAUD. *Voyez* TROGLODYTE.

OI-BOUTI. *Voyez* TROGLODYTE.

OI DE FROIDURE. *Voyez* TROGLODYTE.

OI DES CAILLES. *Voyez* RALE DE TERRE.

OI DES CORBEAUX de Tournefort. *Voyage levant, tom. II, pag.* 353.

et oiſeau eſt trop peu connu pour pouvoir en
dre une idée bien juſte; il me ſemble qu'il ne
uit pas du nom que M. de Tournefort lui a
né, que cet habile naturaliſte, ait été lui-
me convaincu que ce ſoit un *corbeau*. On peut
e le regarder avec M. de Montbeillard, qui
uge d'après un deſſein de la bibliothèque du
, dans lequel il eſt repréſenté, comme apparte-
t, par la richeſſe de ſes couleurs, par la belle
ette, par la briéveté de ſes ailes, par la forme
ſon bec, au genre du *paon*, plutôt qu'à celui
corbeau; & ce ſentiment eſt d'ailleurs confirmé
la dénomination écrite au bas du deſſein, dans
termes ſuivans: *avis perſica pavoni congener.*

ROI DES FOURMILIERS.

Pl. enlum. 702.

C'eſt une eſpèce nouvelle, que M. le comte de
ffon range parmi cette ſection d'oiſeaux auxquels
a donné le nom de *fourmiliers*. *Voyez* FOUR-
ILIER. Cependant celui-ci diffère de tous les
ſeaux de cette ſection, non ſeulement en ce qu'il
t beaucoup plus grand, mais encore en ce qu'il
le bec plus épais & convexe des deux côtés: il
de plus les pieds beaucoup plus longs & la partie
térieure des jambes dégarnie de plumes, à la vé-
té dans l'étendue d'une zone fort étroite. Ces
ractères ſuffiſent pour en faire un genre à part,
ivant l'ordre méthodique. « Il ne ſeroit guère
» poſſible, dit M. le comte de Buffon, de recon-
» noître cet oiſeau à la ſimple inſpection, pour un
» *fourmilier*, car il a le bec d'une groſſeur & d'une
» forme différente de celle du bec de tous les autres
» *fourmiliers*.

» On ne le voit preſque jamais en troupe & très-
» rarement par paires, & comme il eſt preſque
» toujours ſeul parmi les autres oiſeaux du même
» genre qui ſont en nombre, & qu'il eſt plus grand
» qu'eux, on lui a donné le nom de *roi des four-*
» *miliers*. » Ce nom ne lui convient donc qu'autant qu'on le conſidère relativement à ſes habitudes, & il eſt non-ſeulement d'une eſpèce, mais encore d'un genre iſolé dans l'ordre méthodique.

Meſuré du bout du bec à celui de la queue, le *roi des fourmiliers* a ſept pouces & demi de long; ſon bec eſt long de quatorze lignes, épais de cinq à ſa baſe, il eſt un peu crochu à l'extrêmité de la portion ſupérieure; les deux mandibules ſont légèrement comprimées ſur les côtés, & au contraire un peu convexes en-deſſus & en-deſſous; le bec eſt brun, les pieds le ſont auſſi & ils ont deux pouces de long; les ailes pliées ſont de la longueur de la queue qui n'a que quatorze lignes de long.

La tête, le derrière du cou, le deſſus du corps, les ailes & la queue ſont d'un roux-brun, varié de nuances noirâtres & de nuances d'un brun-clair; la gorge & le devant du cou ſont d'un brun-ſombre, traverſé par deux bandes d'un brun-clair & blanchâtre qui deſcendent des coins du bec; la poitrine eſt variée de brun-rouſſeâtre, de noirâtre & de blanc; le reſte du deſſous du corps eſt d'un blanchâtre teint d'une nuance rouſſeâtre; mais on ne doit pas s'en tenir trop ſtrictement à cette deſcription, parce que les individus ſont ſujets dans cette eſpèce à varier, tant pour la grandeur que pour les couleurs du plumage.

Suivant les obſervations de M. de Manoncourt, le *roi des fourmiliers* ſe tient preſque toujours à terre; il eſt moins vif que les autres oiſeaux de la même ſection; il ſe nourrit, comme eux, d'inſectes & ſur-tout de fourmis; ſa femelle eſt, comme dans toutes les autres eſpèces de *fourmiliers*, plus groſſe que le mâle.

Le genre de cet oiſeau, dans les principes de la méthode que nous ſuivons, me paroîtroit devoir être entre le LXXIIe. genre & le LXXIIIe; car il approche beaucoup, par les caractères, de la *perdrix de mer*, & il en diffère en ce qu'il a le bec moins convexe en-deſſus, & qu'il l'a auſſi convexe en-deſſous.

On le trouve à la Guiane où il n'eſt pas bien commun.

ROI DES GOBES-MOUCHES.

Tyran huppé de Cayenne. *Pl. enl.* 289.

C'eſt une eſpèce nouvelle, très-rare, qui n'a encore été envoyée de Cayenne qu'une ſeule fois, & dont perſonne n'avoit parlé avant M. le comte de Buffon.

Ce qui diſtingue particulierement ce *gobe-mouche*, c'eſt une huppe verticale aſſez haute & fort large qu'il porte en travers du bec ſur le devant du front; elle eſt compoſée de pluſieurs rangs gradués de petites plumes d'égale largeur des deux côtés, arrondies par le bout, étalées en évantail, toutes d'un rouge-bai très-vif, terminées par une barre d'un noir brillant, couleur d'acier poli; la groſſeur totale de l'oiſeau eſt un peu au-deſſus de celle du *gobe-mouche* d'Europe; il a le bec à proportion beaucoup plus fort; un trait blanchâtre traverſe chaque côté de la tête au-deſſus de l'œil; le reſte de la tête, le derrière du cou & le deſſus du corps ſont d'un brun-ſombre; la gorge eſt jaunâtre, entourée d'une bordure noirâtre; le devant du cou & la poitrine ſont d'un bai-clair; le ventre d'un blanchâtre ſale, ondé de noir; le bec eſt noir; les pieds ſont brunâtres. *Genre XXIV.*

ROI DES OISEAUX DE PARADIS. *Voyez* MANUCODE.

ROI DES VAUTOURS.

Pl. enl. 428.

BRISS. *tom. I, pag.* 470, *pl. XXXVI, genre X.*

Je ne ſaurois donner une idée plus exacte de ce *vautour*, qu'en copiant la deſcription qu'en a faite M. le comte de Buffon, qui s'exprime dans les termes ſuivans:

» C'eſt certainement un *vautour*, ... mais il n'eſt » pas des plus grands, n'ayant que deux pieds deux » ou trois pouces de longueur, depuis le bout du » bec juſqu'à celui des pieds ou de la queue, n'étant » pas plus gros qu'un *dindon* femelle, & n'ayant » pas les ailes, à proportion, ſi grandes que les » autres *vautours*, quoiqu'elles s'étendent, lorſ- » qu'elles ſont pliées, juſqu'à l'extrêmité de la » queue, qui n'a pas huit pouces de longueur; le » bec qui eſt aſſez fort & épais, eſt d'abord droit » & direct, & ne devient crochu qu'au bout; » dans quelques-uns il eſt entiérement rouge & » dans d'autres il ne l'eſt qu'à ſon extrêmité & » noir dans ſon milieu; la baſe du bec eſt envi- » ronnée & couverte d'une peau de couleur oran- » gée, large & s'élevant de chaque côté juſqu'au » haut de la tête, & c'eſt dans cette peau que ſont » placées les narines de forme oblongue, & entre » leſquelles cette peau s'élève comme une crête » dentelée & mobile, & qui tombe indifféremment » d'un côté ou de l'autre, ſelon le mouvement de » tête que fait l'oiſeau; les yeux ſont entourés d'une » peau rouge écarlatte, & l'iris a la couleur & » l'éclat des perles; la tête & le cou ſont dénués » de plumes, & couverts d'une peau de couleur » de chair ſur le haut de la tête, & d'un rouge » plus vif ſur le derrière & plus terne ſur le devant: » au-deſſous du derrière de la tête s'élève une » petite touffe de duvet noir, de laquelle ſort » & s'étend de chaque côté ſous la gorge, une » peau ridée, de couleur brunâtre, mêlée de bleu » & de rouge dans ſa partie poſtérieure; cette » peau eſt rayée de petites lignes de duvet noir; » les joues ou côtés de la tête ſont couver[ts] » duvet noir, & entre le bec & les yeux, [cette] » les coins du bec il y a de chaque côté [une] » tache d'un pourpre brun; à la partie ſupér[ieure] » du haut du cou il y a de chaque côté [une] » petite ligne longitudinale de duvet noir, & [la] » pace contenue entre ces deux lignes eſt [de] » jaune-terne; les côtés du haut du cou ſont [de] » couleur rouge qui ſe change, en deſcendant, [en] » nuances, en jaune; au-deſſous de la partie [ſu-] » du cou eſt une eſpèce de collier ou de fraiſe, [for-] » mée par des plumes douces aſſez longues & [de] » cendré-foncé. Ce collier qui entoure le cou [en] » & deſcend ſur la poitrine, eſt aſſez ample [pour] » que l'oiſeau puiſſe, en le reſſerrant, y cac[her] » ſon cou & partie de ſa tête, comme dans [le] » capuchon... les plumes de la poitrine, du ventre, » des cuiſſes, des jambes & celles du deſſous » la queue ſont blanches & teintes d'un peu de » rore; celles du croupion & du deſſus de la queue » varient, étant noires dans quelques individus, » blanches dans d'autres; les autres plumes de la » queue ſont toujours noires, auſſi bien que les » grandes plumes des ailes, leſquelles ſont ordi- » nairement bordées de gris; la couleur des pieds » & des ongles n'eſt pas la même dans tous les » oiſeaux; les uns ont les pieds d'un blanc-jaunâtre » jaunâtre & les ongles noirâtres; d'autres ont les » pieds & les ongles rougeâtres; les ongles [ſont] » fort courts & peu crochus. »

J'ai vu quelques *roi des vautours* qui étoient entiérement d'un brun-noirâtre: j'ai penſé que c'étoient des jeunes.

Ce *vautour* appartient aux contrées méridionales du nouveau continent. On le trouve au Mexique, au Perou, à la Guiane; il vit comme les autres *vautours* de proie morte, & il n'attaque, pour les animaux vivans, que les *léſards* & quelques reptiles: il paſſe même pour dévorer les excrémens des autres animaux; mais il n'eſt pas bien de recourir à cette ſale nourriture, dont l'uſage qu'on prétend qu'il en fait eſt peu probable, pour rendre raiſon de la mauvaiſe odeur qu'il exhale, elle eſt la même que celle qui eſt propre à tous les *vautours*, auxquels on n'attribue point un goût auſſi baſſement dépravé: c'eſt un mêlange de l'odeur du muſc, mêlée à celle de la chair corrompue, & il [eſt] que ce ſoit l'effet de la nourriture dont vivent les *vautours*, ſoit que ce ſoit un produit particulier de leurs humeurs, cette odeur eſt ſi tenace par rapport au *roi des vautours* & à tous les oiſeaux de ce genre, qu'elle ne ſe perd pas, même au bout de plus de vingt ans que les peaux ſont déſſechées.

ROITELET.

Poul ou ſouci, Pl. enl. 651, *fig.* 3.

Poul ou ſouci, vulgairement *roitelet huppé*. BRISS. *tom. III, pag.* 579, *genre XLI.*

Soulcie ou poul. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 67, *fig. ibid.*

Poul, ſoucie, ſourcicle. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 67.

egulus criſtatus, *parus ſylvaticus* en Latin, par
lus grande partie des auteurs ;
Rullo, *regillo*, *&c.*, en Italien ;
Dchſen-engle, *holtz-meize*, *&c.* en Allemand ;
Kongs-fogel en Suédois ;
Creſted-wren, *copped-wren* en Anglois.

L'uſage a prévalu d'appliquer le nom de *roitelet troglodyte* qui n'eſt pas l'oiſeau dont il s'agit s cet article, & de nommer celui-ci *poul* ou *i*, & plus ordinairement encore *roitelet huppé*. ſt donc important de commencer par les nguer : le *troglodyte*, qu'on appelle ordinaire- t *roitelet*, eſt plus grand & plus commun dans campagnes ; le brun eſt la couleur dominante ſon plumage ; le *roitelet* de cet article ou le *let huppé*, le *poul* ou *ſouci*, eſt plus petit, ouleur dominante eſt un verd-olivâtre, & il remarquable par une huppe d'une belle couleur re.

C'eſt le plus petit de tous les oiſeaux qui vivent Europe ; il échappe à travers les mailles de les filets ; il paſſe à travers les barreaux des s ; il n'a que trois pouces ſix lignes, du bout bec à celui de la queue, ſix pouces de vol, es ailes pliées s'étendant aux deux tiers de ſa ue : les plumes qui couvrent le ſommet de la ſont longues, un peu effilées & d'un bel gé ; elles ſont accompagnées de chaque côté e petite touffe de plumes noires ; l'oiſeau eſſe à volonté ces plumes qui lui forment huppe très-éclatante ; le derrière de la tête & cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapu- s & les couvertures du deſſus de la queue ſont olivâtre teint d'une foible nuance jaunâtre : plumes qui entourent la baſe du bec, les joues, devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un rouſſeâtre, teint d'olivâtre ſur les côtés ; il y r chaque aile deux bandes tranſverſales blan- tres, formées par l'extrêmité de leurs couver- s ; leurs pennes ſont d'un gris-brun, bordées blanchâtre intérieurement & d'olivâtre du côté érieur ; les pennes de la queue ſont d'un gris- n bordées des mêmes couleurs que les pennes ailes ; le bec eſt noir ; les pieds & les ongles t jaunâtres.

La huppe de la femelle eſt de couleur de citron, lieu que celle du mâle eſt orangée & elle n'a nt de teinte jaune ſur le dos.

Quelque foible que paroiſſe l'eſpèce du *roitelet*, eſt cependant répandue dans toute l'Europe, même dans ſes parties les plus ſeptentrionales ; petit oiſeau ſemble même être plus commun dans campagnes en hiver qu'en été, ſoit que dans te dernière ſaiſon les feuilles qui le cachent, le obent à notre vue, ſoit, comme il eſt plus bable, qu'il quitte en hiver les régions du d, pour s'approcher des contrées moins ſep- trionales ; cette conjecture eſt confirmée par obſervation qui m'a été communiquée par feu Bequœur, apothicaire à Metz ; on voit en Lorraine une variété du *roitelet*, qui n'en diffère que parce que les couleurs de la huppe & de tout le plumage en général ſont moins vives, & par un trait tranſverſal, gris-blanc, placé au-deſſus de l'œil ; ce roitelet ne vient qu'au fort de l'hiver, & diſparoît avec les grands froids. M. Bequœur, qui m'avoit donné un mâle & une femelle de cette eſpèce, penſoit que cette variété venoit des pays du nord quand le froid exceſſif l'obligeoit de s'en éloigner.

Les *roitelets* ſe tiennent dans les bois ; ils fréquentent auſſi les parcs & quelquefois les haies dans les champs, & les charmilles dans les jardins ; ils voltigent de place en place, ils grimpent le long des branches, s'y ſuſpendent en tout ſens, & cherchent en hiver les œufs & les chryſalides entre les gerſures des écorces ; ils fouillent auſſi le terreau amaſſé dans les arbres creux, pour y chercher les vers & les chryſalides ; en été ils ſe nourriſſent de moucherons & de petits inſectes ; ils aiment à ſe percher au ſommet des arbres les plus élevés, & principalement des chênes ; ils nichent dans les forêts, quelquefois dans les ifs & les charmilles ; leur nid eſt tiſſu ſolidement en-dehors de mouſſe & de toile d'araignée, & garni en-dedans du duvet le plus doux ; il eſt ſphérique & n'a d'ouverture que par le côté ; la femelle pond ſix à ſept œufs. On prend les *roitelets* à la pipée & au trébuchet ; ils ſont gras en automne & ils paſſent pour un mets délicat ; ils mangent alors, outre des inſectes, de différentes ſortes de bayes ; on peut les nourrir en cage en leur donnant le même aliment qu'au *roſſignol* : ils plaiſent par leur petiteſſe, leur vivacité & l'éclat de leur huppe, car ils n'ont pour voix qu'un petit cri & point de chant, quoique pluſieurs perſonnes leur en attribuent par mépriſe avec le *troglodyte*.

Ce n'eſt pas ſeulement en Europe qu'on trouve le *roitelet*, mais encore dans la plupart des contrées de l'Amérique ſeptentrionale ; celui que M. Briſſon appelle *poul* ou *ſouci de Penſilvanie*, *tom. III*, *pag.* 585. M. Edw. *roitelet couronné de rubis*, & que Catesby compte auſſi au nombre des oiſeaux de la Caroline, eſt trop ſemblable au nôtre pour l'en ſéparer ; ce petit oiſeau, qui ſe trouve auſſi à la Louiſiane, d'où M. le Beau me l'avoit apporté, ne diffère de notre *roitelet* qu'en ce que les plumes de ſa huppe ſont d'un orangé-rouge fort vif, au lieu que la huppe du nôtre eſt d'un rouge-orangé, plus jaune que rouge ; les couleurs du reſte du plumage ſont auſſi plus foncées ; mais en mettant notre *roitelet*, celui de Lorraine & celui d'Amérique à côté les uns des autres, comme je l'ai fait dans ma collection, on eſt convaincu que ce ſont trois variétés de la même eſpèce produites par l'influence des climats.

ROITELET. *Voyez* TROGLODYTE.

ROITELET COURONNÉ DE RUBIS. *Voyez* ROITELET.

ROITELET de Lorraine. *Voyez* ROITELET.

ROITELET HUPPÉ. *Voyez* ROITELET.

ROITELET JAUNE. EDW. *glan. part. II, pag.* 139, *pl.* 277. *Voyez* FIGUIER BRUN ET JAUNE.

ROITELET-MÉSANGE.

Méſange huppée de Cayenne. *Pl. enl.* 108, *fig.* 2.

Ce petit oiſeau ſe trouve à Cayenne ; il a quelques plumes d'un jonquille pâle ſur le ſommet de la tête ; le reſte de la même partie d'un brun-verdâtre ; le deſſus du corps de cette dernière couleur ; les couvertures & les pennes moyennes des ailes brunes, bordées de verdâtre, les grandes pennes des ailes brunes ſans bordure ; la gorge, le devant du cou d'un cendré-clair ; la poitrine, le haut du ventre verdâtre ; le bas-ventre & les couvertures du deſſous de la queue d'un jaunâtre éteint ; les deux pennes du milieu de la queue verdâtres ; les latérales brunâtres, lavées d'un peu de verd ; le bec & les pieds d'un brun-clair.

Le *roitelet-méſange*, par ſa taille, par les plumes jaunes du ſommet de ſa tête, a du raport avec le *roitelet ;* mais il en a davantage encore avec les *méſanges* par ſon bec moins effilé, plus court & en forme de coin d'une façon plus décidée que ne l'eſt le bec du *roitelet.* Sa longueur n'eſt guère que de trois pouces. *Genre XLI.*

ROLLE de Cayenne. *Voyez* GRI-VERD.

ROLLE de la Chine.

Rollier de la Chine. *Pl. enl.* 620.

BRISS. *tom. II, pag.* 77, *genre XVIII.*

Il n'eſt pas tout-à-fait ſi gros que notre *geai*, quoique d'une forme plus alongée ; il a douze pouces ſix lignes, du bout du bec à celui de la queue, quinze pouces de vol, & ſes ailes pliées s'étendent un peu au-delà du tiers de la longueur de la queue ; la tête, le derrière du cou, le dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un verd-clair & gai ; les plumes qui couvrent le ſommet de la tête ſont prolongées, & elles forment une huppe rabattue en-arrière ; une bande noire traverſe les joues de l'origine du bec à l'occiput en paſſant par l'œil ; la gorge, le devant du cou, la poitrine, le ventre, les côtés & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc-jaunâtre, mêlé d'une teinte de verd ; les jambes ſont griſes : l'aile eſt compoſée de dix-huit plumes ; les cinq premières ſont d'un brun-olivâtre ; les trois ſuivantes ſont de la même couleur avec une teinte marron du côté extérieur ; les autres pennes ſont d'un brun mêlé d'une teinte marron ou olivâtre, & les trois dernières ſont terminées de blanc, mêlé d'une légère teinte verdâtre ; la queue eſt compoſée de douze pennes, dont les deux du milieu ſont du même verd que le dos, & les latérales ſont vertes du côté extérieur, d'un gris-verdâtre du côté interne, depuis leur origine juſque vers les deux tiers de leur longueur ; enſuite elles ſont noirâtres & terminées de gris-blanc tirant ſur le verd ; la queue eſt étagée ; l'iris & le bec ſont d'un beau rouge ; les pie ongles d'un rouge-pâle.

M. de Montbeillard ſépare le *rolle* de des *rolliers*, & le place entre ces oiſea *geais*, parce que quoiqu'il ait les carac premiers, il ſe rapporte au ſecond par ſa par ſa queue étagée, par ſes ailes plus & par le nombre des plumes dont ell compoſées ; nous ſerions de l'avis de Montbeillard par raport à une méthode caractères ſeroient tirés des parties qu'il c mais en en ſuivant une qui emprunte ſe tères de la forme du bec & des pied penſons que le *rolle* de la Chine doit êt comme l'a cru auſſi M. Briſſon, parmi *liers*, en notant, dans la deſcription, c eſt particulier, & nous ſommes d'au fondés à adhérer à ce ſentiment qu'une r comme nous l'avons déjà dit bien des foi moyen facile de reconnoître un oiſeau ou quelconque, de le trouver dans les catal ont été dreſſés, & non pas un tableau de que ſuit la nature & que nous ignorons.

ROLLIER.

Les *rolliers* ont beaucoup de raports *geais*, ils en diffèrent par la forme du bec poſition des plumes qui couvrent les M. Briſſon, qui en compoſe ſon XVII leur aſſigne pour caractères d'avoir :

Quatre doigts dénués de membranes, vant, un derrière, tous ſéparés envir leur origine :

Les jambes couvertes de plumes juſqu

Le bec en cône alongé, droit, & ſon peu tourné vers le bas :

Les plumes de la baſe du bec tou arrière & laiſſant les narines à découver

Beaucoup d'auteurs nomment le *rollie garrulus*, d'autres *cornix*, & M. Briſſon le nom de *galgulus.*

Nous ne connoiſſons en Europe qu'u de *rollier*, aſſez nombreuſe en été dan trées du midi, & dont quelques individus échappés & perdus, s'avancent juſqu'à l'e régions ſeptentrionales ; ces oiſeaux appa en général aux climats chauds de l'anci nent, & les eſpèces en paroiſſent beauco multipliées en Amérique.

M. de Montbeillard fait pluſieurs r dans le dénombrement des *rolliers* com le même genre par M. Briſſon, & il aj eſpèces que ce ſçavant n'avoit pas conn trouvera l'indication de ces changemens article en particulier.

ROLLIER. BRISS. *tom. II, pag.* 64. *Voy* LIER d'Europe.

ROLLIER d'Abyſſinie.

Pl. enl. 626.

Il eſt de la même grandeur que le *roll* rope ; il lui reſſemble par ſes couleurs du

par la manière dont elles ſont diſtribuées, s les nuances en ſont plus vives & plus écla- es ; il diffère encore en ce qu'il eſt facé de ues blanchâtres, c'eſt-à-dire que le bec eſt uré de petites plumes de cette couleur ; mais ait le plus diſtinctif conſiſte en ce que les deux nes externes de la queue ſe prolongent, une de que côté, en un filet à barbes courtes & qu'elles aſſent les autres plumes de cinq pouces ; enfin ec eſt plus long & ſa partie ſupérieure eſt crochue.

e *rollier* repréſenté, *pl. enl.* 326, ſous le nom *ollier du Sénégal*, ne paroît être qu'une variété récédent; la principale différence conſiſte en ue dans le *rollier* du Sénégal la couleur du remonte ſur le derrière du cou juſqu'à l'occi- ce qui n'a pas lieu dans celui d'Abyſſinie ; cette différence entre deux oiſeaux, qui ha- nt à-peu-près le même climat, eſt trop légère, conſtituer deux eſpèces, & établir entr'eux tre diviſion que celle d'une ſimple variété. *re XVIII.*

OLIER d'Angola.

I. de Montbeillard regarde le *rollier d'Angola* me ne faiſant qu'une ſeule & même eſpèce le *rollier de Mindanao* ou le *Cuit ;* il penſe l'un peut être le mâle & l'autre la femelle, ou le jeune & l'autre le vieux ; dans les planches minées ces deux *rolliers* ſont repréſentés comme eſpèces diſtinctes, l'un *pl.* 88, ſous le nom de *er d'Angola*, & l'autre *pl.* 285, ſous celui de *er de Mindanao ;* ces deux planches me paroiſ- préſenter, en effet, d'aſſez grandes différences qu'on regarde ces oiſeaux comme n'étant pas même eſpèce ; le premier a les deux longues es latérales de la queue, comme le *rollier yſſinie*, & l'autre a les pennes égales; l'un eſt -près coloré comme le *rollier d'Europe*, & e a pour couleur dominante un verd-foncé des nuances ſur les ailes, & la queue d'un & d'un bleu beaucoup plus vif que l'autre ; fférences jointes à la diſtance des climats n'em- eroient de ſuivre l'opinion de M. de Mont- rd ; je conviens cependant qu'il peut avoir n, parce que les différences entre les deux *rs* portent ſur des parties ſi mobiles, que la ſité des climats, celle de l'âge ou du ſexe ent pour les produire ; mais ce ſont des con- res excellentes à former & à propoſer comme doutes ſur les oiſeaux en général qui ont cer- nombre de raports entre eux, ſans qu'on puiſſe, e ſemble, appliquer ces doutes ou ces conjec- à des eſpèces particulières d'une manière native & poſitive, à moins qu'on y ſoit au- é par l'obſervation & des faits particuliers ; que vraiſemblable que ſoit donc l'opinion de de Montbeillard généralement parlant, je ne ois pas démontrée en particulier pour les deux *rs*, & comme l'un & l'autre ſont décrits ſépa- nt par M. Briſſon, dont on connoît l'exacti- tude, ces oiſeaux n'étant pas dans ma collection, je les décrirai d'après cet auteur ; le lecteur embraſſera enſuite l'opinion qui lui paroîtra la mieux fondée.

Rollier d'Angola. BRISS. *tom. II, pag.* 72, *pl. VII, fig.* 1, *genre XVIII.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *geai ;* les parties ſupérieures de la tête & du cou ſont vertes ; la partie ſupérieure du dos & les plumes ſcapulaires ſont d'un fauve changeant en verd-d'olive, ſuivant les effets de la lumière ; le bas du dos, le croupion & les petites couvertures du deſſus des ailes ſont d'un beau bleu ; les couvertures du deſſus de la queue ſont variées de bleu & d'aigue-marine, la gorge, le devant du cou & la poitrine ſont d'un beau violet, avec une ligne blanche au milieu de chaque plume & dans ſon ſens ſur la gorge & le cou ; le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un bleu d'aigue-marine ; les grandes couvertures du deſſus des ailes ſont variées de bleu, d'aigue-marine & de verd ; les pennes de l'aile ſont d'un bleu d'aigue-marine depuis leur origine juſque vers la moitié de leur longueur ; le reſte eſt en-deſſus d'un bleu très-foncé du côté extérieur & noir du côté intérieur ; la queue eſt compoſée de douze pennes ; les deux du milieu ſont d'un verd-ſombre, les latérales ſont d'un bleu d'aigue-marine, excepté la plus extérieure de chaque côté, dont la partie qui excède la longueur des autres, eſt noire. Le bec & les ongles ſont noirâtres & les pieds gris. On le trouve au royaume d'Angola.

Rollier de Mindanao. BRISS. *tom. II, pag.* 69, *pl. VI, fig.* 1, *genre XVIII.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *geai ;* la partie ſupérieure de la tête eſt verte ; cette couleur tire ſur l'aigue-marine au-deſſus des yeux ; la partie ſupérieure du cou eſt d'un fauve tirant ſur le violet ; le haut du dos, & les plumes ſcapulaires ſont d'un fauve changeant en verd-d'olive ; le bas du dos & le croupion ſont variés de bleu & de verd ; la gorge eſt d'un blanc-rouſſeâtre ; les joues & le devant du cou ſont couvertes de plumes violettes qui chacune ont dans leur milieu & dans le ſens du tuyau une raie d'un blanc tirant ſur le violet ; la poitrine eſt d'un roux-violet ; le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un bleu d'aigue-marine ; les petites couvertures du deſſus de l'aile & celles du deſſus de la queue ſont d'un très-beau bleu-foncé, les grandes du deſſus de l'aile, les plus éloignées du corps ſont d'un bleu d'aigue-marine, celles qui occupent le milieu ſont variées de bleu & de verd, & les plus proches du corps ſont vertes ; les cinq premières pennes de l'aile ſont en-deſſus depuis leur origine juſque vers les deux tiers de leur longueur d'un bleu-foncé, le reſte eſt d'un bleu d'aigue-marine ; les quatre ſuivantes ſont d'un bleu d'aigue-marine dans leur première moitié & d'un bleu-foncé dans la ſeconde ; les ſix

enſuite ſont teintes & variées de même, excepté le bleu d'aigue-marine qui eſt plus foncé & nué de verd : enfin, les plus proches du corps ſont de la même couleur que les plumes ſcapulaires ; la queue eſt compoſée de douze pennes ; les deux du milieu ſont d'un verd-ſombre, varié d'un peu de bleu le long de la tige ; les latérales ſont d'un bleu-foncé depuis leur origine juſque vers la moitié de leur longueur, & dans le reſte d'un bleu d'aigue-marine, terminé de bleu-foncé. Le bec & les ongles ſont noirâtres, les pieds gris. On le trouve au Bengale & dans l'île de Mindanao.

ROLLIER d'Europe.

Rollier. Pl. enl. 486.

BRISS. *tom. II, pag.* 64, *pl. V, fig.* 2, *genre XVIII.*

Corneille bleue. EDW. *tom. III, pag. & pl.* 109.

Geai de Strasbourg, vulgairement & très-improprement.

Le *rollier d'Europe* eſt à-peu-près de la groſſeur du *geai ;* ſa longueur eſt de douze pouces ſix lignes du bout du bec à celui de laqueue ; ſon vol de deux pieds & ſes ailes pliées s'étendent aux deux tiers de la longueur de la queue ; la tête & le derrière du cou ſont d'un bleu d'aigue-marine changeant en verd-ſombre ; le dos & les plumes ſcapulaires ſont d'un fauve-clair ; le croupion & les petites couvertures du deſſus de la queue ſont variés de verd & de bleu-violet ; les grandes ſont d'un verd-obſcur ; la gorge & le devant du cou ſont d'un bleu d'aigue-marine, varié de lignes plus claires qui s'étendent ſelon la longueur des plumes ; la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un bleu d'aigue-marine clair ; les petites couvertures du deſſus de l'aile ſont d'un bleu-violet éclatant ; les grandes, les plus proches du corps, ſont d'un bleu d'aigue-marine tirant ſur le verd-ſombre ; les grandes, au contraire, les plus éloignées du corps, ſont d'un bleu d'aigue-marine très-clair & terminées de bleu-violet ; leur tige eſt noire ; l'aile eſt compoſée de vingt-trois pennes, dont les trois premières ſont noires en-deſſus avec un peu de verd-obſcur du côté extérieur ; les ſuivantes, de la quatrième à la dix-neuvième, ſont à leur origine d'un bleu d'aigue-marine clair & noires dans le reſte de leur longueur ; les trois plus proches du corps ſont d'un fauve-clair du côté extérieur, & d'un gris-brun mêlé d'un peu de verd du côté intérieur ; la queue eſt compoſée de douze pennes dont les deux du milieu ſont en-deſſous d'un verd d'aigue-marine, & en-deſſus d'un gris-brun mêlé d'une teinte verdâtre ; les quatre ſuivantes de chaque côté ſont d'un verd-obſcur en-deſſus, d'un bleu d'aigue-marine en-deſſous & terminées en-deſſus & en-deſſous de bleu d'aigue-marine très-clair ; la plus extérieure de chaque côté eſt à-peu-près variée des mêmes couleurs ; le bec eſt noirâtre & ſa baſe tire un peu ſur le jaune ; les pieds ſont d'un jaunâtre, les ongles noirâtres.

M. Briſſon dit que le *rollier* ſe nourrit & principalement de ſcarabés ; ſi c'eſt là, ſa nourriture, il eſt probable que les oi même genre en vivent auſſi ; cependant de leur bec par ſa force, on le croiroit entamer différens fruits, à détacher des même à caſſer du grain ou au moins à & cette conjecture eſt confirmée par l'ob de différens naturaliſtes qui aſſurent qu vit de baies, auſſi-bien que d'inſectes, q ſur les terres nouvellement enſemencées y ramaſſe & avale les grains, &c.

Le *rollier* ne paroît que très-rarement dan vinces ſeptentrionales de la France, & en p aux environs de Strasbourg, quoiqu'on l'a *geai de Strasbourg*, d'après Geſner qui *rollier* tué aux environs de cette ville ; i contraire, plus commun dans les provinc dionales, & il eſt connu pour paſſer d par an à Malte, au printemps & à l'a il ſe retire ſur les côtes d'Afrique, où vient, ſuivant la ſaiſon de ſon paſſage. trouvé à Rome au mois d'avril, je vis grand nombre de *rolliers* au marché de ce mais je n'ai pas ſçu ſi ils demeurent t dans les campagnes aux environs, où font qu'y paſſer ; cependant il paroît qu grand nombre de ces oiſeaux ſe porte nord de l'Europe, ſans ſe fixer dans tempérés intermédiaires, & ceux qu'o ne ſont que des oiſeaux, ou ſurpris dan ment du paſſage, ou des individus ret quelque circonſtance particulière. On pr dans le Nord les *rolliers* nichent ſur les de préférence à tout autre arbre, & qu où les arbres leur manquent, ils ſont leu des trous à terre ; ainſi les circonſtances neroient leur inſtinct, ce qui n'eſt pas probabilité.

ROLLIER de la Chine. *Pl. enl.* 620.

BRISS. *tom. II, pag.* 77. *Voyez* ROI Chine.

ROLLIER de Madagaſcar.

Pl. enl. 501.

Il eſt un peu plus gros que le *rollier d* il a le bec plus court, plus épais & plus à cet égard il diffère de tous les autres tout ſon plumage eſt d'un pourpre cha reflets bleus ou violets ſuivant les aſpect ventre eſt d'un violet-bleuâtre ; les grande des ailes ſont noires & touchées vers le mité de nuances d'un violet-foncé, chan bleu auſſi très-foncé ; la queue eſt d'un bl terminée par trois bandes tranſverſales, la pourpre, la ſeconde d'un bleu-clair, & la d'un bleu ſi foncé qu'il paroît preſque bec, autant qu'on peut juger d'après un

ché, tire ſur le couleur de chair, & les pieds bruns. *Genre XVIII.*

OLLIER de Mindanao. *Pl. enl.* 285.

RISS. *tom. II, pag.* 69. *Voyez* ROLLIER ngola.

OLLIER de Paradis.

oiſeau dont il s'agit a été indiqué par M. Ed- ; cet habile artiſte l'a regardé comme un au de paradis & l'a nommé *oiſeau de paradis ur d'or, tom. III, pag.* & *pl.* 112; les natu- es qui en ont parlé depuis & qui en ont jugé rès la deſcription & la figure que M. Edwars données l'ont regardé, M. Linné comme un *cias*, M. Briſſon comme un *troupiale*, & c'eſt ce nom qu'il en fait mention, *tom. VI, ſuppl.* 37, *troupiale des Indes*; enfin, il a paru à le Montbeillard intermédiaire entre les oiſeaux *radis* & les *rolliers*; je n'embraſſerai l'opinion cun de ces auteurs, perſuadé qu'une figure re pas des caractères aſſez ſûrs pour déterminer enre d'un oiſeau, & ſçachant d'ailleurs que Edwars qui ne s'eſt point aſſujéti à une mé- e, n'aura pas pris la peine de s'attacher à une ription aſſez exacte des parties caractériſtiques donner une juſte idée du genre; mais, comme oit au moins vu les dépouilles de l'oiſeau en re, & que ſans méthode il jugeoit cependant par ce tact naturel qui eſt une ſorte de mé- e réſultante de l'habitude de comparer les ts, ſi il me falloit embraſſer un ſentiment ſur enre du *rollier de paradis*, je ſuivrois le ſien. et oiſeau, dont je crois pouvoir dire que nous ons à quel genre il appartient, eſt beaucoup petit que notre *merle*; il a la tête, le derrière du & tout le deſſus du corps d'un bel orangé; les es plumes qui entourent la baſe du bec & la e ſont d'un noir de velours; le bas du devant du & tout le deſſous du corps ſont d'un beau jaune; grandes pennes des ailes avoient été arrachées ividu décrit par M. Edwars; les moyennes jaunes; la queue eſt compoſée de douze es d'un noir-foncé en-deſſus, terni en-deſſous rdé de jaune; le bec eſt d'un brun-rouſſeâtre, à ſon extrêmité; les pieds avoient également rrachés, & ce dernier article ne ſuffit-il pas qu'il ſoit impoſſible de rien ſtatuer ſur le e de cet oiſeau; il avoit été apporté des Indes tales.

OLLIER des Antilles. BRISS. *tom. II, pag.* *Voyez* PIE des Antilles.

OLLIER des Indes.

. enl. 619.

RISS. *tom. II, pag.* 75, *pl. VII, fig.* 2, *genre II.*

eſt à-peu-près de la groſſeur du *rollier d'Eu-*, mais il a le bec plus large & plus gros; la & le derrière du cou ſont bruns; tout le deſſus orps eſt d'un verd-ſombre; la gorge eſt d'un d'émail; le devant du cou & le deſſous du s ſont d'un verd d'aigue-marine; les ailes ſont en-deſſus d'un bleu très-foncé & preſque noir, avec une large bande tranſverſale de couleur d'aigue-marine claire ſur leur milieu; la queue eſt d'un verd-clair à ſon origine, qui ſe fonce & devient noirâtre vers l'extrêmité; le bec & les pieds ſont jaunâtres, les ongles noirâtres. On ne nous apprend point à quelle contrée de l'Inde appartient ce *rollier*.

ROLLIER du Mexique.

BRISS. *tom. II, pag.* 83, *genre XVIII.*

Cet oiſeau n'eſt connu que par Séba; il approche de la groſſeur du *geai*; tout le deſſus du corps eſt d'un gris-obſcur tirant ſur le roux, & le deſſous, ainſi que les ailes, eſt d'un gris-clair varié de couleur de feu. C'eſt un *merle* ſuivant Séba, il faudroit quelque choſe de plus poſitif que la figure qu'il a donnée. *Vol.* 1, *pag.* 101, *tab. LXIV, fig.* 5, pour décider ſûrement ſi c'eſt un *rollier*, comme M. Briſſon l'a penſé.

ROLLIER du Sénégal. *Pl. enl.* 326. *Voyez* ROLLIER d'Abyſſinie.

ROSE-GORGE.

Gros-bec de la Louiſiane. *pl. enl.* 153, *fig.* 2.

BRISS. *tom. III, pag.* 247, *pl. XII, fig.* 2, *genre XXXIV.*

Ce *gros-bec* de la Louiſiane auquel M. le comte de Buffon a donné le nom de *roſe-gorge*, d'après ſa couleur, eſt à-peu-près de la groſſeur du *pinſon d'Ardenne*; la tête, le cou & le dos ſont noirs; il y a apparemment variété dans cette eſpèce par raport à la couleur de la gorge, car M. Briſſon dit qu'elle eſt noire, la planche enluminée la repréſente d'un roſe fort vif, & c'eſt de cette couleur qu'eſt tirée la dénomination; la poitrine eſt du même roſe que la gorge; le ventre, les côtés, les jambes, le croupion & les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue ſont d'un beau blanc, varié ſur le ventre de quelques taches pourpres; les couvertures du deſſus des ailes ſont noires variées de blanc, excepté les plus petites qui ſont toutes noires; les pennes des ailes ſont également variées de noir & de blanc; la queue eſt noire; le bec, les pieds & les ongles ſont d'un gris-brun.

Ce *gros-bec* ſe trouve à la Louiſiane, mais il y eſt apparemment fort rare, car je ne l'ai point trouvé parmi un très-grand nombre d'oiſeaux apportés de cette partie de l'Amérique, & entre autre dans un envoi dont la facture annonçoit neuf mille peaux.

ROSELLE. *Voyez* MAUVIS.

ROSSIGNOL.

Pl. enl. 615, *fig.* 2.

BRISS. *tom. III, pag.* 397, *genre XL.*

BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 335, *fig. pag.* 336.

Roſſignol, rouſſignol, BEL. *port. d'oiſ. pag.* 84.

Luſcinia en Latin;

Ruiſſennor, en Eſpagnol;

Ruſſignuole, roſſignolo, luſcignole, &c. en Italien;

Nachtgall, nachtigall, &c. en Allemand;

Nacktergahl en Suédois ;
Nigthigale, en Anglois ;
Suivant Salerne, *roſſignol* ou *rouſſigneau* en Provence ; *roſſignolette* la ſemelle ; *roſſignolet* le jeune.

Le *roſſignol* eſt un peu plus gros que la *fauvette ;* ſa longueur eſt de ſix pouces deux lignes du bout du bec à celui de la queue : il a neuf pouces quatre lignes de vol, & ſes ailes pliées s'étendent environ à la moitié de la longueur de ſa queue ; le deſſus de la tête, le derrière du cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un gris-brun tirant ſur le roux ; les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un brun-roux ; la gorge, le devant du cou, la poitrine, le ventre ſont d'un gris-blanc ; les côtés ſont gris, ainſi que les jambes ; les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc-rouſſeâtre ; les pennes des ailes ſont, du côté extérieur, d'un gris-brun tirant ſur le roux, du côté intérieur, d'un cendré-brun bordé de rouſſeâtre ; les deux pennes du milieu de la queue ſont d'un brun-roux ; les cinq latérales, de chaque côté, ſont de cette même couleur du côté extérieur, mais du côté intérieur, elles ſont d'un rouge-bai ; le demi-bec ſupérieur eſt d'un brun-foncé, l'inférieur eſt d'un gris-brun & ſa baſe tire ſur le couleur de chair ; les pieds & les ongles ſont de cette dernière couleur.

Le *roſſignol* eſt le plus renommé de tous les oiſeaux pour la beauté de ſon chant, qui plaît, ſurtout, par ſa variété, par ſes inflexions, par ſon étendue. Les autres oiſeaux n'ont, pour ainſi dire, qu'une game qu'ils répètent à chaque repriſe ; le *roſſignol* varie à chaque inſtant ſes airs, le plus ſouvent très-différens les uns des autres ; ceux qui ſe reſſemblent le plus offrent des variétés ; il paroît ne pas chanter de mémoire, mais par un art toujours nouveau qui ſe développe & qui crée à chaque inſtant. Laiſſons aux muſiciens à apprécier l'harmonie, les graces & tous les genres de mérite du chant du *roſſignol :* il faut, pour les bien ſentir & en parler, poſſéder l'art qui eſt en lui un don de la nature ; le lecteur curieux du développement de cet objet le trouvera dans l'hiſtoire du *roſſignol* par M. de Montbeillard au commencement de l'article qui concerne cet oiſeau.

La force de la voix du *roſſignol* n'eſt pas moins étonnante que ſa variété : M. Barrington s'eſt aſſuré que la ſphère que remplit la voix d'un *roſſignol* n'a pas moins d'un mille de diamètre, ce qui égale la portée de la voix humaine, &, ſuivant M. Hunter, les muſcles du larynx ſont plus forts, à proportion dans cet oiſeau que dans tout autre, & même plus forts dans le mâle que dans la femelle, qui n'a pas de chant.

Les *roſſignols* chantent la nuit auſſi-bien que le jour, & même avec encore plus d'ardeur & plus fréquemment ; ou peut-être leur chant paroit-il plus animé au milieu du calme & du ſilence ; perſonne n'ignore qu'ils ne chantent qu'au printemps, depuis les premiers jours d'avril juſqu'à la fin du mois de mai ; on dit communément c'eſt un adage populaire, qu'ils ne chantent quand leurs petits ſont écios ; il eſt vrai qu'entraits par les ſoins de leur chercher de la nourriture & de leur en apporter, ils chantent moins fréquemment, mais ils chantent encore, & qu'ils ne chantent plus après la ſeconde ou plutôt ils n'ont plus ce ramage qui les rend au-deſſus de tous les autres chantres des bois qui nous charmoit ; à ces chants ſi variés, ſi mélodieux, ſuccède une voix rauque, monotone qui eſt moins un chant qu'une ſorte de grincement ; car il n'eſt point vrai que les *roſſignols* ceſſent de chanter pendant le cours de l'été c'eſt parce que leur voix changée n'eſt plus ſi noiſſable, qu'on a cru qu'ils ne chantoient plus ce n'eſt qu'en voyant les *roſſignols* pouſſer & goſier une voix rauque qu'on peut être ſûr qu'elle part du même organe d'où ſortoient ces flutés & ſi mélodieux qui célébroient le printemps n'en eſt pas de même des *roſſignols* qu'on tient en cage, ceux-ci conſervent leur voix dans ſa fraîcheur neuf à dix mois de l'année, leur chant ne change pas.

N'eſt-il pas très-probable que la beauté du *roſſignol* dépend au commencement du temps de l'état où ſe trouvent alors les parties de la génération & du raport qu'il y a entre ces parties & les organes de la voix ? N'eſt-ce pas que ces parties ſont épuiſées après la ſeconde ponte qu'elles ne communiquent plus à tout le corps cette force & cette activité qui l'animoient en particulier aux organes de la voix, cette ſenſibilité, cette irritabilité, ce ton peut-être qui rendoient ſi vibratiles & ſi flexibles ? N'eſt-ce pas par ces raiſons que la voix du *roſſignol* perd ſes graces, ſa ſoupleſſe, ſa mélodie & ſe change en un ſon rauque monotone ? C'eſt parce que les *roſſignols* qui vivent en captivité ne font pas les mêmes nids qu'ils conſervent la beauté de leur voix, ſans doute la même cauſe pour laquelle au commencement du printemps que tous les oiſeaux chantent & plus ſouvent, & qu'ils ont une voix plus agréable, & qu'épuiſés par les ſoins de la reproduction, la plupart ceſſent de chanter ; ils chantent beaucoup moins ſouvent & d'une voix moins fort, moins agréable, après la ſaiſon de la ponte & des différentes couvées.

Le *roſſignol* paroît être ſenſible aux charmes de l'harmonie, puiſque le ſon des inſtrumens & celui de la voix humaine l'attirent, au lieu que les autres oiſeaux ne s'approchent qu'au bruit de la voix ſemblable à la leur ; le *roſſignol* écoute ces ſons différens des ſiens ; il y eſt attentif ; il étudie & prend le ton qu'on lui donne, il ſemble vouloir dominer & ſe faire entendre deſſus des voix ou des inſtrumens ; on a même en avoir vus dans ce cas périr de l'excès de leurs efforts.

Ce

Cependant tous les *roſſignols* ne chantent pas alement bien, &, ſelon les curieux en ce genre, n-ſeulement il y a des individus ſupérieurs aux tres; mais tous les *roſſignols* de certains cantons dans la voix une ſoupleſſe & des agrémens manquent aux *roſſignols* qui ſe trouvent en utres endroits.

Le *roſſignol* s'accoutume à l'état de domeſticité, l'on jouit du plaiſir de l'y entendre chanter; is il faut acheter cet agrément par les ſoins on prend de l'oiſeau qui le procure; ſa cage t être couverte d'une toile pour qu'il ne ſe ſſe pas; les côtés en doivent être garnis pour il ne reçoive qu'un jour foible & qu'il ne ſoit diſtrait; il eſt bon que le fond ſoit couvert ſable & d'étendre deſſus une couche de mouſſe; ne laiſſe de découvert que le devant de la e qui fournit aſſez de jour; la nourriture eſt pain de pavot rapé & du cœur de bœuf haché menu, mêlés enſemble dans la proportion de itié de l'un & de l'autre à-peu-près; on ajoute ette nourriture, de temps en temps, quelqu'uns ces vers qu'on trouve dans la farine; avec ces cautions on peut conſerver aſſez long-temps, de vieux *roſſignols* pris au filet, ſoit des jeunes on a élevés en leur donnant pour pâtée le pain pavot rapé & le cœur de bœuf haché. Les miers ne chantent guère que dans deux ſaiſons, au printemps & au mois de décembre; mais on en a un certain nombre, que ſucceſſivement les faſſe paſſer dans des pièces plus échauffées, on it, en leur faiſant éprouver artificiellement la pérature du printemps, en avoir qui chantent ſque tous les mois de l'année; les jeunes qu'on levés chantent à l'automne ſuivant, &, ſi on tient dans une température douce, ſi on ne procure pas trop de jour, ils ne ceſſent guère chanter que dans le temps de la mue.

Le *roſſignol*, indépendamment de ſa voix, a le nt d'apprendre à parler, à imiter le chant des res oiſeaux & le ſon de pluſieurs inſtrumens; s ces agrémens acquis ne valent pas ceux lui ſont naturels, auxquels on a coutume de borner & pour leſquels on le recherche.

Les *roſſignols* ſont des oiſeaux de paſſage: ils vent en avril & ils s'en retournent en ſeptbre; ils voyagent ſeuls & vivent également és dans les lieux où ils ſe fixent, ou ils ſe nnent au moins à quelque diſtance les uns des res; ils ſe nourriſſent d'inſectes & ſe cachent s les taillis les plus fourés; ce ſont des oiſeaux vages & timides; ils s'apparient à leur arrivée chaque couple travaille à la conſtruction du vers la fin d'avril. Il eſt conſtruit de bourre de poils en-dedans, de fibres de plantes sèches, joncs, de petites racines en-dehors; il eſt cé fort bas ou ſur une touffe d'herbe, ou ſur plus baſſes branches de quelqu'arbuſte, tourné levant & communément placé près de quelque urant ou de quelque pièce d'eau; la ponte eſt de quatre, ſouvent de cinq œufs d'un brun-verdâtre; l'incubation eſt de dix-huit à dix-neuf jours; la femelle ne quitte guère ſon nid qu'une fois par jour, ſur le ſoir, pour chercher de la nourriture; il nait beaucoup plus de mâles dans cette eſpèce que de femelles, & quelques obſervateurs prétendent que cela va au double; la femelle & le mâle prennent un égal ſoin des petits & les nourriſſent en leur dégorgeant les alimens; les petits n'ont guère beſoin que de trois ſemaines pour être en état de ſe ſuffir, & c'eſt par cette raiſon qu'il y a toujours deux pontes & quelquefois trois.

On ne trouve plus de *roſſignols* en hiver dans aucune partie de l'Europe, pas même dans les contrées les plus méridionales, & comme on ne les a point rencontrés en Afrique, on a préſumé qu'ils ſe retiroient en Aſie. Ce ſentiment a paru d'autant plus fondé que les voyageurs nous parlent de *roſſignols* qui ſe trouvent en Perſe, à la Chine, &c.; mais ces *roſſignols* ſont-ils les mêmes que les nôtres? Ne faut-il pas mieux avouer que nous ignorons où les *roſſignols* ſe retirent en automne & d'où ils arrivent au printemps; ils ſe répandent dans cette ſaiſon juſques dans les contrées les plus reculées du nord de l'Europe; on les connoit en Sibérie; mais il y a des provinces qui ne leur conviennent pas, & où ils ne ſe fixent jamais dans les pays intermédiaires, telle eſt une partie du Bugey en France; telles ſont certaines provinces de la Hollande, celles du nord de l'Angleterre; on n'en a pas encore trouvé en Amérique, car les oiſeaux auquels on y donne le nom de *roſſignols*, ſont très-différens du nôtre & même de genres tout-à-fait différens.

On prend aiſément les *roſſignols* & preſqu'avec toutes les eſpèces de pièges, à la nappe, à la pipée, aux gluaux, au trébuchet, &c. Leur chair paſſe pour être très-bonne, & pour être auſſi délicate que celle des *ortolans*.

On diſtingue deux variétés dans l'eſpèce du *roſſignol*; le *grand roſſignol*. BRISS. *tom. III*, *pag.* 400; le *roſſignol blanc*. BRISS. *tom. III*, *pag.* 401.

Le premier diffère de l'ordinaire en ce qu'il eſt plus grand & que ſon plumage eſt cendré, marqué d'un peu de roux; il paſſe pour exceller du côté du chant; il n'habite que les plaines: nous ne le connoiſſons pas: il ſe trouve en Siléſie.

Le *roſſignol blanc* eſt une de ces variétés individuelles dont on voit des exemples dans toutes les eſpèces: cette variété eſt très-rare.

Nous avons remarqué au commencement de cet article que les *roſſignols* ne ceſſent pas de chanter après la naiſſance de leurs petits, mais que leur voix n'eſt plus ce chant varié & fluté qui nous charmoit, qu'à cette voix ſi agréable ſuccède un cri ou chant rauque ſemblable au croaſſement des reptiles, & qui continue juſqu'à l'automne.

ROSSIGNOL (grand). *Voyez* ROSSIGNOL. *Fin de l'article.*

ROSSIGNOL BLANC. *Voyez* ROSSIGNOL. *Fin de l'article.*

ROSSIGNOL D'HIVER. *Voyez* CORNEILLE MANTELÉE.

ROSSIGNOL de l'Amérique. EDW. *tom. III, pag. CXXI, pl.* 121. *Voyez* FIGUIER (le grand) de la Jamaïque.

ROSSIGNOL DE MURAILLE.

Pl. enl. 351, *fig.* 1 le mâle; 2 la femelle.

BRISS. *tom. III, pag.* 403, *genre XL.*

BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 347, *fig.* ibid.

Roſſignol de muraille ou *rouge queue.* BEL. *Port. d'oiſ. page* 87.

Cet oiſeau a du raport au *roſſignol* par ſon chant, qui eſt moins étendu, moins ſoutenu & moins varié; il lui reſſemble auſſi par les caractères génériques, mais il en diffère par la taille, par le plumage & par les habitudes : il eſt beaucoup moins gros; ſa longueur eſt de cinq pouces trois lignes, ſon vol de huit pouces, & ſes ailes pliées dépaſſent un peu la moitié de la longueur de ſa queue; il a le deſſus de la tête & du cou, le dos, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue d'un cendré-clair; la baſe du bec entourée de plumes noires; les joues, la gorge & le devant du cou auſſi noirs; le front blanc; le croupion, les couvertures du deſſus de la queue, la poitrine, le ventre, les jambes & les côtés roux; les couvertures du deſſous de la queue d'un blanc-rouſſeâtre; les pennes de l'aile d'un gris-brun; les deux pennes du milieu de la queue de cette dernière couleur & les latérales rouſſes; les coins de la bouche ou la commiſſure du bec jaune; le bec, les pieds & les ongles noirs.

La femelle a la tête, la gorge, le cou & le dos gris; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue roux; le deſſous du corps d'un roux plus clair que le mâle; ou peu, ou point de blanc au front; d'ailleurs elle reſſemble au mâle, même pour les dimenſions.

Le *roſſignol de muraille* eſt de paſſage; il arrive au printemps, comme la plupart des oiſeaux du même genre; il s'établit ſur le faite des vieux bâtimens, c'eſt de-là qu'il fait entendre ſon chant; on en trouve cependant auſſi dans les forêts; mais ſeulement dans le plus épais; il adopte alors quelque arbre fort vieux, & il niche dans les trous qu'il y trouve, mais plus communément c'eſt dans les trous des anciens édifices; il préfère les pays de montagnes aux plaines; ſon vol eſt très-léger & il ne manque pas toutes les fois qu'il ſe poſe d'agiter ſa queue horiſontalement de droit à gauche, en lui communiquant un certain trémouſſement, & pouſſant en même temps un petit cri qu'il ne fait entendre que dans cette circonſtance.

La ponte eſt de cinq ou ſix œufs bleuâtres; tant que l'incubation dure le mâle a coutume de ſe tenir au faîte de quelque bâtiment très-élevé, qui domine le nid, & c'eſt de cette ſtation qu'il fait entendre ſon chant, principalement le ma le ſoir.

C'eſt un oiſeau ſauvage & farouche; pou qu'on s'approche de ſa couvée, on préten l'abandonne; pris adulte, il refuſe toute e de nourriture; mais élévé jeune & nourri co le *roſſignol*, il s'habitue à la captivité & c preſque ſans ceſſe auſſi-bien la nuit comme le j il nous quitte vers le mois d'octobre, mais voit encore en novembre en Italie; on ne pas mieux où il ſe retire, qu'on n'en eſt ni par raport au *roſſignol.*

Cette eſpèce eſt ſujette à pluſieurs variétés le plumage, la plus marquée eſt celle que M Montbeillard & Briſſon nomment *roſſignol de raille cendré;* il a le dos d'un cendré-foncé, de blanc au bas ventre, & ſimplement une blanche ſur le front.

Une autre variété dont parlent les même teurs, eſt le *roſſignol de muraille de Gib* que M. Briſſon regarde cependant comme eſpèce ſéparée, *tom. III, pag.* 407: les d ſions ſont les mêmes; le deſſus de la tê derrière du cou, le dos, les plumes ſcapul les couvertures du deſſus des ailes, la poitr le haut du ventre ſont cendrés; les joues, la g le devant du cou, les plumes qui entourent l du bec ſont noires; le front eſt blanc, & couleur deſcend de chaque côté juſqu'au-de l'œil; le croupion eſt roux; le bas ventre l les jambes le ſont auſſi; les pennes des aile d'un gris-brun, mais les moyennes ſont b de blanc, ce qui forme une raie de cette c ſur l'aile; les deux pennes du milieu de la ſont brunes; les latérales ſont rouſſes, tira de brun, excepté la plus extérieure qui eſt ſeâtre : le bec & les ongles ſont bruns. N en effet qu'une variété, ou, comme M. B le penſe, une eſpèce diſtincte?

Catesby parle, *tom. I, pag.* 67, d'un *ro de muraille d'Amérique*, qui ſe trouve en nie, qui a la plupart des mêmes habitudes nôtre; qui ſe tient dans les bois les plus ſom qu'on ne voit qu'en été; mais il n'a pas le m plumage; la tête, le cou, le dos & les aile noirs; il y a cependant une tache de roux v les ailes; le roux de la poitrine eſt coupé prolongement du gris qui remonte du ventr pointe de la queue eſt noire. Eſt-ce une va produite par le climat ou une eſpèce différen

Enfin, M. de Montbeillard jugeant compa vement de quelques oiſeaux dont on lui a envoyé la deſcription du Bugey & de la vence, penſe que ces oiſeaux ſont notre *roſ de muraille*, qui, par conſéquent eſt nommé *bonnier* dans le Bugey, *cul-rouſſet farnon*, *neiron* & *fourneiron de cheminée* en Proven car, c'eſt ſous ces noms que ces oiſeaux ave été déſignés par les perſonnes qui les ont indi

ROSSIGNOL DE MURAILLE CENDRÉ. *Voyez* ROSSIGNOL DE MURAILLE.

ROSSIGNOL DE MURAILLE d'Amérique. *Voyez* OSSIGNOL DE MURAILLE.

ROSSIGNOL DE MURAILLE de Gibraltar. *Voyez* ROSSIGNOL DE MURAILLE.

ROSSIGNOL DE MURAILLE des Indes. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 208.

La groſſeur eſt à-peu-près la même que celle nôtre *bec-figue ;* il a le ſommet de la tête, le rrière du cou, le dos, les ailes & la queue d'un u d'indigo-clair ; une bande tranſverſale blanche chaque joue, au-deſſus de l'œil & au-deſſous autre bande tranſverſale noire ; la gorge blanche ; devant du cou & le deſſous du corps roux ; le bec r ; l'iris & les pieds d'un jaune-roux. *Genre XL.*

ROSSIGNOL DE RIVIÈRE. *Voyez* ROUSSELLE.

ROSSIGNOL des Indes. *Voyage aux Indes & à Chine. Voyez* GOBE-MOUCHE de Pondichéry.

ROSSIGNOL-MONET. *Voyez* BOUVREUIL.

ROSSIGNOLET : c'eſt, ſuivant Salerne, le ne *roſſignol* en langue Provençale. *Voyez* ROSGNOL.

ROSSIGNOLETTE : c'eſt, ſuivant Salerne, femelle du *roſſignol* en langue Provençale. *Voyez* OSSIGNOL.

ROSSOLAN. *Voyez* ORTOLAN DE NEIGE.

ROUCHEROLLE. *Voyez* ROUSSEROLLE.

ROUGE (le). *Voyez* SOUCHET.

ROUGE-BOUSSE. *Voyez* ROUGE-GORGE.

ROUGE-CAP.

Cardinal d'Amérique. BRISS. *tom. VI, ſupp. g.* 67, *pl. IV, fig.* 4, *genre XXXI.*

Tangara brun d'Amérique, pl. enl. 155, *fig.* 2.

Le *rouge-cap* eſt un oiſeau du genre des *tangaras ;* eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *pinſon ;* ſa gueur eſt de ſix pouces trois lignes, du bout bec à celui de la queue ; ſon vol de neuf pouces s lignes, & ſes ailes pliées s'étendent environ a moitié de la queue ; la tête & la portion ſuieure de la gorge ſont d'un rouge très-vif ; le de la gorge eſt d'un pourpre-obſcur ; le der-e de la tête & du cou, le dos, le croupion, plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus la queue ſont d'un noir brillant ; les côtés & levant du cou, tout le deſſous du corps ſont très-beau blanc ; les pennes de l'aile ſont âtres, ainſi que celles de la queue ; le demi-ſupérieur eſt brun ; l'inférieur eſt blanchâtre, ſon extrêmité eſt brune ; les pieds & les ongles t gris.

Le *tangara* ſe trouve à la Guiane ; pendant g-tems on ne nous en a envoyé des peaux que ement ; mais depuis quelques années on en a u en beaucoup plus grand nombre ; ce qui vient t-être de ce que ce *tangara* ne ſe montre s également tous les ans à la Guiane, & qu'il vient en grand nombre que dans certaines nées & certaines circonſtances.

ROUGE-GORGE.

Pl. enl. 361, *fig.* 1.

BRISS. *tom. III, pag.* 418, *genre XL.*

Gorge-rouge ou *rubeline.* BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 348, *fig. pag.* 349.

Rubeline, gorge-rouge, gadrille, roupie, bérée ; rouge-bourſe. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 88.

Rubecula en Latin ;

Petti-roſſo en Italien ;

Pitiroxo en Portugais ;

Roetele, rot-bouſth, &c., en Allemand ;

Rot-gell en Suédois ;

Ruddock en Anglois ;

Boſcote en Bourgogne ; *rubiette* en Anjou ; *rubienne* dans le Maine ; *jaunar* en Auvergne ; *ruſſe* en Saintonge ; *bérée* en Sologne ; *ruche* en Poitou ; *frilleuſe* en Picardie ; le tout ſuivant M. Salerne.

Le *rouge-gorge* eſt à-peu-près de la groſſeur du *roſſignol ;* les parties ſupérieures de la tête, le derrière du cou & tout le deſſus du corps ſont d'un gris-brun ; le devant du front, le tour des yeux, la gorge, le devant du cou ſont d'un roux-jaunâtre ou orangé qui s'étend ſur le haut de la poitrine ; le bas de la poitrine eſt cendré ſur les côtés, blanc dans ſon milieu ; le ventre eſt blanc ; les côtés ſont d'un brun-olivâtre-terne ; les pennes des ailes ſont d'un gris-brun & olivâtre du côté extérieur ; les moyennes ſont de plus terminées par une petite tache rouſſe ; les pennes de la queue ſont d'un gris-brun & les deux du milieu ont une teinte olivâtre ; le bec eſt noirâtre ; les pieds & les ongles ſont bruns.

Le *rouge-gorge* eſt un oiſeau de paſſage ; il vient au printemps & ſe retire vers le mois d'octobre ; à ſon arrivée, il ſe jette dans les bois, préfère ceux qui ont le plus d'étendue, y cherche les lieux frais, voiſins des eaux & s'y fixe pour paſſer l'été & y faire ſa ponte ; comme il eſt ſolitaire & qu'il n'arrive pas en troupes, les *rouges-gorges* ſont peu remarqués à leur arrivée ; mais à leur départ, avant de nous quitter, ils ſe répandent dans les jardins, dans les vergers, & ils s'approchent très-près des habitations ; c'eſt alors qu'ils font ſenſation & qu'on les remarque ; ils ſe nourriſſent, dans les bois, d'inſectes & de vermiſſeaux ; en automne, ils ſont friands de raiſin, de différentes baies & de figues, dont ils mangent beaucoup.

Ces oiſeaux partent ſeuls, comme ils ſont arrivés ; mais il en reſte toujours quelques-uns, & même en aſſez grand nombre, pendant l'hiver ; ils ne ceſſent pas alors de fréquenter les jardins & les potagers, & de roder autour des habitations ; lorſque le froid devient rude & que la terre eſt couverte de neige, les *rouges-gorges* entrent dans les maiſons, y ramaſſent les mies de pain, de petits morceaux de viande & même des grains ; ceux qui ſont alors dans le bois ſuivent les bucherons & ramaſſent, preſque entre leurs jambes, les miettes qui tombent pendant qu'ils prennent

leurs repas; ce ſont des oiſeaux on ne peut plus aiſés à apprivoiſer; mais peut-être auſſi faut-il attribuer au beſoin une grande partie de la propenſion qu'ils paroiſſent avoir à s'aprocher de l'homme, auprès duquel ils trouvent des reſſources; en quelque temps qu'on les prive de la liberté, ils en ſuportent la perte ſans témoigner beaucoup de regrets, & j'en ai entendu chanter dès le jour même de leur détention; on peut les conſerver long-temps en leur donnant la même nourriture qu'au *roſſignol*; mais à ſon défaut les *rouges-gorges* vivent de mie de pain émiétée, de chenevi écraſé, & même de quelques petits grains qu'ils avalent dans les volières; ce genre de nourriture les ſoutient moins & ne leur procure pas une vie auſſi longue. Ils n'ont en hiver qu'un chant fort bas & qu'on n'entend que de très-près; ils en ont un plus vif & plus fort dans la ſaiſon de la ponte; l'un & l'autre ſont compoſés de ſons doux & agréables; ces oiſeaux placent leur nid près de terre, ſur les herbes capables de le ſoutenir, ou au pied des jeunes arbres; ils le conſtruiſent de mouſſe entremêlée de crin & de feuilles de chêne, & le garniſſent de plumes en dedans; la ponte eſt depuis cinq juſqu'à ſept œufs, de couleur brune; ce n'eſt qu'au mois de ſeptembre que les jeunes commencent à prendre la couleur orangée qui couvre le devant du corps.

Les *rouges-gorges* paſſent pour un mets fort délicat en automne; ce mets eſt peu connu à Paris, mais il eſt fort eſtimé en Allemagne, en Lorraine, en Alſace, où les *rouges-gorges* ſont en bien plus grand nombre que dans nos provinces; c'eſt un des oiſeaux les plus faciles à prendre, & qu'une certaine curioſité qui lui eſt naturelle fait donner dans tous les piéges; il eſt le premier à accourir à la pipée; c'eſt auſſi, ſoit dans les bois, ſoit dans la volière, le premier oiſeau en mouvement, celui qui chante le matin avant tous les autres, le dernier qui ſe faſſe entendre le ſoir, & qui ceſſe de voltiger.

ROUGE-GORGE BLEU.

Rouge-gorge bleu de la Caroline. BRISS. *tom. III, pag.* 423, *genre XL.*

Rouge-gorge de la Caroline. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 24.

Ce *rouge-gorge* eſt un peu plus gros que le nôtre; il n'a pas à proportion les pieds ſi longs, & ſa queue eſt auſſi plus courte; le deſſus de la tête, le derrière du cou & tout le deſſus du corps ſont d'un fort beau bleu; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont roux, excepté le ventre qui eſt blanc; la gorge eſt tachetée d'un peu de bleu; les pennes des ailes ſont de la même couleur que le deſſus du corps & leur extrêmité eſt brune; la queue eſt bleue; le bec eſt noirâtre; les pieds & les ongles ſont bruns: la femelle diffère du mâle en ce qu'elle a des couleurs beaucoup plus claires.

Le *rouge-gorge bleu* ſe trouve à la Caroline & auſſi à la Louiſiane d'où on en a beaucoup env fait ſon nid dans des trous d'arbres: ſon très-rapide, & il ſe trouve, ſuivant Cates toute l'Amérique ſeptentrionale.

ROUGE-GORGE BLEUE de la Caroline. *Voyez* ROUGE-GORGE BLEU.

ROUGE-GORGE de la Caroline. CATESB. ROUGE-GORGE BLEU.

ROUGE-NOIR. *Voyez* GROS-BEC de mandel.

ROUGE-QUEUE.

Rouge-queue à collier. BRISS. *tom. III*, pa *genre XL.*

Cet oiſeau eſt du même genre que le r *la fauvette, &c.*; & il ne faut pas le co avec un oiſeau d'un genre très-différent, on a donné le même nom, & qui eſt u *grièche* de Bengale.

Le *rouge-queue* dont il s'agit eſt à-peu-p la groſſeur du *roſſignol de muraille*; il a le de la tête, le derrière du cou, le dos brun que les plumes ſcapulaires & les couvertu deſſus des ailes; le croupion & les couv du deſſous de la queue roux; les joues, la g le devant du cou, le deſſous du corps d'un ſale, varié de taches brunes au bas des jou la poitrine & les côtés; une tache brune étendue, en forme de fer à cheval, lui une eſpèce de collier; les pennes de l'ail brunes; les deux du milieu de la queue ſ cette même couleur, les latérales ſont rouſſ les deux premiers tiers de leur longueur & dans le reſte; le bec eſt noirâtre; les pied ongles ſont bruns.

M. Briſſon décrit, même *tome, pag.* 4 autre *rouge-queue* qu'il regarde comme une différente & qu'il nomme ſimplement *roug*

Il eſt un peu plus gros que le précéd partie ſupérieure de la tête, le deſſus du le dos ſont gris; la même couleur s'étend petites couvertures des ailes & ſur les plum pulaires; le croupion eſt roux ainſi que les tures du deſſus de la queue; la gorge, le du cou & le deſſous du corps ſont d'un gris- mêlé de roux; les côtés & les couvertu deſſous de la queue ſont rouſſeâtres, les g couvertures du deſſus des ailes ſont d'un gris bordées de gris-rouſſeâtre; les pennes de ſont teintes de la même couleur avec la bordure; la queue eſt rouſſe; le bec, les & les ongles ſont noirâtres.

M. de Montbeillard aſſure, d'après des ch expérimentés, que le premier de ces deux eſt le mâle & le ſecond la femelle; c'e obſervation que je n'ai pas été à même de ainſi je ne peux avoir d'opinion ſur cet obj près mon expérience. La taille un peu plu du côté de la femelle n'eſt pas une raiſon pas admettre le ſentiment de M. de Montbe ſur-tout par rapport à des oiſeaux inſeſſi

c'eſt un fait qui a, je crois, encore beſoin
e examiné.
és *rouges-queue* ſont des oiſeaux de paſſage ;
rrivent le printemps étant déja aſſez avance, &
retournent à l'automne ; ils ſe fixent ſur les
s de montagnes & rarement en plaine ; ils
ent ſur les buiſſons fort bas, & compoſent
nid de mouſſe en dehors, de laine & de plumes
dedans ; la ponte eſt de cinq à ſix œufs blancs,
iés de gris.
Ces oiſeaux ſe tiennent dans l'épais du bois pen-
t la chaleur, en ſortent le matin & le ſoir pour
rcher des vers & des inſectes dans les champs
ins ; ils n'ont point de chant, & qu'un petit
lûté ; ils ſont en général ſilencieux & peu
ans ; ils ſe poſent de préférence ſur les branches
s & en s'y abattant ils donnent à leur queue
ouvement de trémouſſement horiſontal ; ils
ent à la pipée ; on les prend à la fin de l'été,
s où ils ſont fort gras & eſtimés comme un
délicat.

UGE-QUEUE.

-*grièche brune* de Bengale. BRISS. *tom. II*, 175, *genre XXI.*

eſt à-peu-près de la grandeur de la *pie-grièche* d'Europe ; le deſſus & le derrière de la tête noirs ; le deſſus du cou, le dos, & tout le s du corps, les couvertures du deſſus des ailes la queue, les plumes ſcapulaires ſont de ur brune ; il y a de chaque côté de la tête ſſous de l'œil une tache d'un rouge vif, en- e de blanc, & ſur les côtés du cou quatre s noires diſpoſées en arc de cercle ; la gorge, vant du cou, la poitrine, le haut du ventre s côtés ſont blancs ; le bas-ventre & les cou- res du deſſous de la queue ſont rouges : les & la queue ſont brunes ; le bec eſt d'un cen- oncé ; les pieds & les ongles ſont noirs.

OUGE-QUEUE A COLLIER. *Voyez* ROUGE-UE.

OUGE-QUEUE de BELON. *Voyez* ROSSIGNOL MURAILLE.

OUGE-QUEUE de Cayenne. *Pl. enl.* 686. *Voyez* ROUGE-QUEUE de la Guiane.

OUGE-QUEUE de la Guiane.

ouge-queue de Cayenne. Pl. enl. 686, *fig.* 2.

eſt-à-peu-près de la groſſeur d'une *fauvette* ; eſſus de la tête, le derrière du cou & tout le s du corps ſont gris ; les ailes & la queue d'un roux très-vif ; la gorge, le devant du & tout le deſſous du corps ſont blanchâtres ; ec eſt noirâtre ; les pieds ſont gris-brun, les les noirs. *Genre XL.*

OUGE-QUEUE NOIR (petit). CAT. *tom. I*, & *pl.* 68. *Voyez* BOUVREUIL ou BEC ROND & blanc.

OULOUL de Malaca. *Voyage aux Indes & à hine, tom. II, pag.* 174, *pl.* 100.

M. Sonnerat compare cet oiſeau, pour la groſ- r, au *pigeon ramier* ; il le regarde comme ayant, par les caractères, du raport avec le *faiſan*, mais il penſe qu'il n'appartient à aucun des genres connus, & qu'il en forme un nouveau.

Il a les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon ; quatre doigts, trois devant, un en-arrière, tous ſéparés ; le bec en cône courbé ; la queue courte & horiſontale ; le doigt de derrière n'eſt qu'un *moignon* & n'a point d'ongle.

Ce dernier caractère, s'il eſt conſtant, différencie en effet cet oiſeau de tous les autres, & ſuffit pour qu'on doive le placer dans un genre à part ; mais l'individu obſervé par M. Sonnerat n'auroit-il pas été mutilé ? Quoi qu'il en ſoit, l'obſervation de cet auteur nous paroit juſte & le *rouloul* nous ſemble devoir être placé à la ſuite des *faiſans*, en attendant qu'on ſçache plus ſurement ſi l'eſpèce a le doigt de derrière conſtamment conformé comme l'avoit l'individu obſervé par M. Sonnerat.

Sur le devant du front s'élèvent ſix *crins* noirs, ou poils durs & roides qui forment une ſorte de huppe ; à l'occiput eſt placée une touffe de plumes auſſi roides, à barbes rares, courtes & déſunies ; ces plumes ſont d'un rouge-mordoré, inclinées en-arrière, & il ne paroit pas que l'oiſeau puiſſe beaucoup les relever ; l'eſpace entre les deux huppes, ou le deſſus de la tête eſt blanc ; les joues & le cou ſont noirs ; la paupière eſt bordée de petites plumes dures, roides & blanches ; la poitrine & le ventre ſont d'un violet foncé ; les petites couvertures des ailes ſont brunes ; les moyennes ſont d'un blanc-rouſſeâtre, coupées par des lignes noires tranſverſales ; les pennes ſont d'un jaune-rouſſeâtre, traverſées par des lignes noires ; le dos, le croupion & la queue ſont d'un verd ſombre ; le demi-bec ſupérieur eſt noir ; l'inférieur eſt jaune à ſa baſe & enſuite il eſt noir ; l'iris & les pieds ſont jaunes.

Rouloul eſt apparemment le nom de cet oiſeau dans le pays où on le trouve ; c'eſt ce que M. Sonnerat ne nous dit pas.

ROUPEAU. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 197. *Voyez* BIHOREAU.

ROUPIE. *Voyez* ROUGE-GORGE.

ROUSSELINE ou ALOUETTE DE MARAIS.

Pl. enl. 661, *fig.* 1.

Dans le pays Meſſin *grande ſinſignotte* ;

Ailleurs, dit M. de Montbeillard, *alouette d'eau*, *grande farlouſe des prés.*

Cette *alouette*, que je ne connois que par la planche enluminée, & par ce qu'en dit M. de Montbeillard, ſe trouve, ſuivant ce ſçavant ornithologiſte, en Alſace ; elle eſt d'une groſſeur moyenne entre l'*alouette commune* & *la fourlouſe* ; le nom de *rouſſeline* répond à la couleur dominante de ſon plumage ; elle a le deſſus de la tête & du corps varié de roux ſur fond brun ; les côtés de la tête rouſſeâtres, rayés de trois raies brunes preſque parallèles, dont la plus haute

gaſte ſur l'œil ; la gorge d'un roux très-clair ; la poitrine d'un roux un peu plus vif & teinte de petites taches brunes fort étroites, le ventre & les couvertures inférieures de la queue d'un roux-clair ; les pennes des ailes & de la queue noirâtres, bordées de roux-clair ; le bec & les pieds jaunâtres.

Cette *alouette* a un chant fort agréable, ſelon Ray, qui la compte au nombre des oiſeaux qui ſe trouvent en Pologne : elle fréquente les lieux voiſins des eaux ; on la voit ſouvent ſur la grève ; quelquefois elle niche ſur les bords de la *Moſelle*, dans les environs de Metz, où elle paroît vers les dix octobre, & où on en prend alors quelques-unes. *Genre XXXIX.*

ROUSSEROLLE.

Pl. enl. 513.

Rouſſerolle ou *roucherolle*. BRISS. *tom. II, pag.* 219, *pl. XXII, fig.* 1, *genre XXII.*

Rouſſerelle ou *halcyon vocal*. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 221, *fig. & pag.* 222.

Rouſſerolle, roucherolle, halcion vocal, nommé par quelques-uns *roſſignol de rivière*. BEL. *pert. d'oiſ. pag.* 51.

Roſſignol de rivière, tire-arrache dans pluſieurs provinces de France : *craetre, belle de nuit* & *rouſſette* dans d'autres.

La *rouſſerolle* eſt du même genre que la *grive* ; elle n'eſt guère plus groſſe qu'une *alouette* ; ſa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de ſept pouces, ſon vol de dix pouces huit lignes, & ſes ailes pliées s'étendent à la moitié de la longueur de ſa queue ; toutes les parties ſupérieures ſont d'un brun-rouſſeâtre, & tout le deſſous du corps eſt d'un blanc-ſale ; les pennes de l'aile ſont brunes, bordées de brun-rouſſeâtre ; la queue eſt de cette dernière couleur ; le demi-bec ſupérieur eſt brun, l'inférieur eſt blanchâtre ; les pieds & les ongles ſont gris.

La *rouſſerolle* habite les lieux bas & marécageux, le bord des étangs, des foſſés remplis d'eau & des ruiſſeaux ; elle grimpe le long des joncs, des roſeaux & des ſaules peu élevés ; elle ſe nourrit de mouches & d'inſectes ; le mâle a un chant aſſez étendu, mais peu agréable ; il le fait entendre la nuit auſſi bien que le jour, ce qui a fait donner à l'eſpèce le nom de *roſſignol*, & les lieux qu'elle fréquente, celui de *roſſignol de rivière*. Ces oiſeaux font leur nid à terre, ſur les rives en pente & dans les endroits bien garnis de mouſſe ; ils ſont fort communs dans les marais qui entourent la ville de Péronne, & paſſant en été dans cette ville, logé à une des extrêmités, j'y ai été fort importuné pendant la nuit du chant des *rouſſerolles*, qui eſt une ſorte de croaſſement aſſez bien exprimé par le nom de *craetre* qu'on donne à cet oiſeau dans pluſieurs provinces. Il paroît qu'il y a dans le nord une variété ou race plus groſſe, puiſque M. Klein en compare la groſſeur à celle de la *grive* ; M. de Mont-

beillard nous apprend que M. Sonnerat a apporté des Philippines une eſpèce peu différente de la nôtre. Aussi cet oiſeau habite-t-il auſſi bien en Aſie qu'en Europe.

ROUSSETTE. *Voyez* BELAIL.

ROUSSETTE. *Voyez* ROUSSEROLLE.

ROUSSIGNEAU. *Voyez* ROSSIGNOL.

ROUSSIGNOL. BEL. *pert. d'oiſ.* *Voyez* ROSSIGNOL.

ROUVERDIN.

Tangara du Perou. Pl. enl. 133, *fig.* 1.

Tangara verd du Perou. BRISS. *tom. III, pl. IV, fig.* 1, *genre XXXI.*

Verdier à la tête rouge. EDW. *tom. I, pl.* 23.

Il n'eſt pas tout-à-fait ſi gros qu'une *linotte* ; ſa longueur eſt de quatre pouces quatre lignes, ſon vol de huit pouces trois lignes ; ſes ailes pliées dépaſſent de deux pouces l'origine de la queue ; il a la tête d'un roux-marron, bordé par une bande jaune d'ocre ; tout le corps d'un verd éclatant, mêlé de bleu ſur le devant du cou, la poitrine & le ventre ; les jambes d'un jaune pâle ; une tache jaune ſur le haut des ailes ; les pennes des ailes d'un verd obſcur, celles de la queue également d'un verd ſombre ; le bec, les pieds & les ongles d'un brun-clair.

Le *rouverdin* ſe trouve au Pérou, à Surinam & on l'a quelquefois envoyé auſſi de la Chine, où il ne paroît pas être commun.

RUBELINE. *Voyez* ROUGE-GORGE.

RUBIENNE. *Voyez* ROUGE-GORGE.

RUBIETTE. *Voyez* ROUGE-GORGE.

RUBIN ou GOBE-MOUCHE HU la rivière des Amazones.

Pl. enl. 675, *fig.* 1.

Je copie de l'ouvrage de M. le comte ſon, ce qui concerne cette eſpèce nouv il a le premier donné la deſcription.

« Une huppe de petites plumes effi » beau rouge-cramoiſi, ſe hériſſe & » raions ſur ſa tête ; le même rouge » ſous le bec, couvre la gorge, la » le ventre, & va s'étendre aux couve » la queue ; un cendré-brun, coupé de » ondes blanchâtres au bord des couver » même des pennes, couvre tout le de » corps & les ailes ; la queue dépaſſe » de dix lignes, & la longueur totale d » eſt de cinq pouces & demi ».

La femelle n'a point de huppe, & où le mâle eſt rouge, elle n'a que traits affoiblis de cette couleur ſur un f châtre. *Genre XXIV.*

RUBIS (le).

Oiſeau-mouche à gorge rouge de la BRISS. *tom. III, pag.* 716, *pl. XXX* le mâle, 5 la femelle, *genre XLV.*

Colibri. CATESB. *tom. I, pag. & pl.*

Colibri à gorge rouge. EDW. *tom. I, pag.*

ſt un peu plus gros que l'*oiſeau-mouche* ment dit. M. le comte de Buffon donne dée très-exacte de ſes couleurs dans les ſuivans :

gorge & le devant du cou ont le bril- & le feu d'un rubis ; vu de côté il s'y une couleur d'or, & en-deſſous ce n'eſt qu'un grenat ſombre ; tout le deſſus du s eſt d'un verd-doré changeant en couleur uivre de roſette ; la poitrine & le devant orps ſont mêlés de gris-blanc & de noirâtre ; eux pennes du milieu de la queue ſont de ouleur du dos, & les pennes latérales ſont brun-pourpré ; l'aile eſt d'un brun-violet ; c, les pieds & les ongles ſont noirs ».

emelle n'a point la plaque rubis qui diſ- le mâle ; ſa gorge, le devant du cou & deſſous du corps ſont d'un blanc-ſale.

ubis ſe trouve en été à la Caroline, & il y nid ; il eſt auſſi fort commun à la Loui- où M. le Beau en avoit apporté un aſſez ombre d'individus mâles & femelles ; c'eſt qui s'avance le plus verd le Nord, & l'on elle ſe retire dans la Floride en hiver.

IS-ÉMÉRAUDE (le).

au-mouche à gorge rouge du Bréſil. BRISS. *I, pl. XXXVII, fig. 4, genre XLV.*

nl. 276, *fig.* 2.

oiſeau-mouche, fort grand dans ſon genre, a pouces quatre lignes de long : la tête, le cou, ine, le ventre, les côtés & les jambes ſont erd-doré brillant ; le dos, le croupion, les ſcapulaires ſont du même verd, mais il lus changeant, & il jette des reflets cou- cuivre de roſette ; les ailes ſont d'un brun- la queue eſt rouſſeâtre ; mais ce qui diſ- cet oiſeau, c'eſt la couleur de ſa gorge ble à un rubis éclatant : le bec, les pieds ongles ſont noirs. On le trouve au Bréſil. nfiniment rare dans nos collections, & je vu que dans celle du cabinet du roi.

IS-TOPASE (le).

au-mouche à gorge dorée du Bréſil. *Pl. enl. ig.* 2.

au-mouche à gorge topaze du Bréſil. BRISS. *I, pag.* 699, *pl. XXXVII, fig.* 1, *genre XLV.*

rubis-topaze, de grandeur moyenne parmi eaux de ſon genre, a trois pouces quatre de long ; il n'a de brillant que la tête & ant du cou ; mais ces parties ſont ſi écla- que c'eſt peut-être le plus richement paré s les *oiſeaux-mouches* ; le deſſus de la tête haut du cou en-arrière ſont d'un rouge ant, ſuivant les effets de la lumière, tantôt is, dont ces parties ont l'éclat, tantôt en e brillant & foncé ; la gorge, le devant du cou s ſur le haut de la poitrine, vus de face, ont l'éclat & la couleur de la topaze, de côté & en-deſſous c'eſt de l'or mat, & vus de plus bas encore, il s'y mêle des reflets verdâtres ; le deſſus du corps, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un brun-mêlé d'une très-légère teinte de verd-doré ; le deſſous du corps eſt brun avec un peu de blanc ſur les côtés du bas ventre ; les couvertures du deſſous de la queue ſont rouſſes ; les ailes ſont d'un brun-violet ; la queue eſt d'un roux-pourpré & terminée de violet tirant ſur le noir ; le bec, les pieds, les ongles ſont noirâtres ; la femelle n'a ſur le devant du cou qu'une ligne longitudinale, étroite, couleur de topaze, peu brillante, & d'ailleurs elle reſſemble au mâle.

Ce bel *oiſeau-mouche* paroît n'être pas bien rare à la Guiane d'où on l'envoie ſouvent ; mais il y a beaucoup de choix entre les peaux ; indépendamment qu'elles varient pour la grandeur, il y en a dont la tête & la gorge ont des nuances aſſez différentes & beaucoup plus d'éclat les unes que les autres. Il ne me paroît pas douteux que c'eſt une de ces variétés que M. Briſſon a décrite *tom. III, pag.* 697, ſous le nom d'*oiſeau-mouche à gorge topaze d'Amérique*, & qui ne diffère du précédent que par un éclat moins vif ; je crois de même que l'oiſeau repréſenté, *pl. enl.* 640, *fig.* 1, ſous le nom d'*oiſeau-mouche huppé à gorge topaze de Cayenne*, n'eſt qu'une de ces variétés, dont les plumes ſe ſont trouvées hériſſées ſur le ſommet de la tête dans le ſujet qui a ſervi de modèle. Enfin je conſerve une variété de cette eſpèce que j'ai trouvé dans un envoi fait de Cayenne, & qui diffère en ce que la tête & le devant du cou ſont d'un rouge conſtant, ſans couleur de topaze & ſans varier aux différens aſpects de la lumière.

RUCHE. *Voyez* ROUGE-GORGE.

RUFALBIN (le).

Coucou du Sénégal. *Pl. enl.* 332.

BRISS. *tom. IV, pag.* 120, *pl. VIII, fig.* 1, *genre L.*

Ce *coucou* eſt à-peu-près de la groſſeur du nôtre ; ſa longueur eſt d'un peu plus de quinze pouces ; ſon vol d'un pied ſept pouces, & ſes ailes pliées ne s'étendent pas tout-à-fait à la moitié de la longueur de ſa queue ; le deſſus de la tête & le derrière du cou ſont noirâtres ; les joues, la gorge, les côtés & le devant du cou ſont d'un blanc-ſale ; le dos & les plumes ſcapulaires ſont d'un roux rembruni ; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont rayés tranſverſalement de brun ſur brun plus foncé ; la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes ſont d'un blanc-ſale ; les pennes des ailes ſont rouſſes ; la queue eſt noirâtre ; le bec eſt noir ; les pieds & les ongles ſont d'un gris-brun. On le trouve au Sénégal.

RUSSE. *Voyez* ROUGE-GORGE.

SACRE.

BRISS. *tom. I, pag.* 337, *genre VIII.*

M. Briſſon regarde le *ſacre* comme une variété du *faucon ;* il le décrit à-peu-près dans les termes ſuivans : il tient le milieu entre les *faucons* ordinaires & le *gerfaut :* le dos, la poitrine, & les couvertures du deſſus des ailes ſont variés de taches brunes; la queue eſt variée de taches en demi-cercle, le dos eſt noirâtre ſur certains individus & rouſſeâtre ſur d'autres ; les yeux ſont noirs ; le bec & les pieds ſont bleus : M. le comte de Buffon d'après le dernier de ces deux caractères, penſe que le *ſacre* eſt différent des *faucons*, qui ont les pieds jaunes, & il eſtime qu'il appartient plutôt au *lanier ;* il trouve encore de la reſſemblance entre ces oiſeaux, en ce que tous deux ſont de paſſage, que tous deux paroiſſent avoir été autrefois communs en France dans le temps de l'émigration, ſelon le témoignage de Belon, au lieu qu'ils y ſont ſi rares aujourd'hui, qu'ils n'y ſont preſque plus connus : Belon, d'après lequel les auteurs ont parlé du *ſacre*, nous dit que ce nom eſt celui de la femelle & qu'on nomme le mâle *ſacret ;* il paroît penſer que le *lanier*, dont on ne parle guère auſſi que d'après lui, eſt différent du *ſacre ;* il qualifie ce dernier de l'*oiſeau de fauconnerie au plus laid pennage ;* il dit « qu'il eſt court *empiété*, qu'il eſt de » *hardi courage*, qu'il eſt de *paſſage ;* que quelques » fauconniers ſont d'opinion qu'il vient de Tartarie » & Ruſſie, & qu'il eſt pris en chemin, allant vers » le midi, aux îles de Rhodes, Chypre, &c. ; » que toutefois qu'on faſſe de hauts vols avec le » *ſacre* pour le Milan, on le peut auſſi dreſſer » pour le gibier & pour la campagne, à prendre » *oyes ſauvages, outardes, faiſans*, & à toute » autre manière de gibier ».

SACRE d'Egypte.

Vautour d'Egypte. BRISS. *tom. I, pag.* 457, *genre X.*

Sacre Egyptien. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 110, *fig. pag.* 111.

Sacre d'Egypte. BEL. *Port. d'oiſ. pag.* 17.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *milan royal :* tout ſon plumage eſt d'un blanc-ſale, varié de quelques taches brunes ; il a beaucoup de raports avec le *petit vautour* ou le *vautour de Norwège*, *pl. enl.* 449, & comme celui-ci ſe trouve depuis le nord de l'Europe juſqu'en Egypte, je ne doute pas que ce ne ſoit la même eſpèce, & qu'il ne faille effacer du catalogue le *ſacre d'Egypte*, en le raportant au petit *vautour*. Je n'avancerois pas cette aſſertion, ſi M. Hollande n'avoit raporté le *ſacre* de ſon voyage d'Egypte, & m'en ayant donné une peau, je n'avois été à même de la comparer au *petit vautour* qui fait p la collection du cabinet du roi. Voil fondement je regarde ces deux oiſeaux co ſeule & même eſpèce.

Belon qui a obſervé le *ſacre* en Egyp dit qu'il a les habitudes des *vautours* e Cet oiſeau étoit ſacré comme l'ibis che ciens Egyptiens, & il n'eſt pas probable fut, comme le dit Belon, parce qu'il fait aux reptiles, mais parce qu'il ſe nourrit maux morts, & qu'il rend ſervice en co les charrognes qui infecteroient l'air ; c'e par cette raiſon, que même aujourd'hui, docteur Shaw, les *ſacres* ſont ſous la p du bacha, & qu'il donne tous les jours de pour les nourrir, ce qui eſt préciſément au but pour lequel on doit veiller à le vation, mais ſans leur fournir d'alimen mettent en état de ſe paſſer des immond on a intérêt qu'ils diminuent la quantité

SACRET. *Voyez* SACRE.

SALANGANE (la).

Hirondelle de rivage de la Cochinchin *tom. II, pag.* 510, *pl. XLVI, fig.* 2, *XXX*, vulgairement ALCYON.

Salangane eſt le nom qu'on donne a pines à une *hirondelle* célèbre par l'uſ fait de ſon nid & par ce qu'on en a écri

Elle n'eſt pas ſi groſſe que le *roitelet :* parties ſupérieures ſont noirâtres ; la devant du cou & le deſſous du corps châtres ; les pennes des ailes & celles d ſont noirâtres ; les dernières ſont de plus de blanc ; l'iris eſt jaune ; le bec eſt pieds & les ongles ſont bruns.

Le nid de la *ſalangane* eſt connu d liſtes ſous le nom de *nid d'alcyon*, par comparaiſon avec ces productions mari quelles les anciens attribuoient la mêm nation, qui ne ſont point des nids d'oiſ de véritables *polypiers* ou des loges d & qu'on connoît aujourd'hui ſous le n rique d'*alcyonium.*

Les auteurs d'accord ſur le cas que l & quelques autres peuples de l'Aſie fo de la *ſalangane*, comme aſſaiſonnem dans les mets, ſur le grand prix qu'ils y & la valeur qu'ils lui donnent, ne conv de la ſubſtance dont ce nid eſt formé forme, ni des lieux où le conſtruit l'oi compoſe.

Suivant les uns, les *ſalanganes* atta nid aux rochers, à-peu-près à fleur d'eau prétendent qu'elles le cachent dans les

ers, & il y en a qui aſſurent qu'elles les conſ-
ent dans des trous en terre.
es raports ne peuvent-ils pas être tous vrais,
ivant les circonſtances les *ſalanganes* ne pla-
t-elles pas leur nid dans le lieu qui leur ſera le
ommode ! Car ce ſont les circonſtances & les
ages du moment qui déterminent en partie
tions des animaux de même que les nôtres.
s nids ſont, dit-on, hémiſphèriques, d'autres
préſentent comme une *valve* ou un des côtés
coquille à deux pièces. Il me ſemble que le
ur lequel le nid eſt appliqué doit déterminer
me ou au moins la modifier, & qu'ainſi ces
ences dans la figure méritent peu d'être re-
uées.
uant à la ſubſtance du nid, c'eſt, prétendent
ns, un ſuc recueilli ſur l'arbre appellé *calam-*
c'eſt ſuivant d'autres une écume de mer,
ai de poiſſon, une humeur viſqueuſe que
alanganes rendent par le bec dans le temps
es s'accouplent ; enfin, ce ſont des débris
atures ou d'animaux mols, de *polypes*.
es mêmes nids ont, ſuivant certains voya-
, un goût aromatique, ils ſont inſipides ſelon
res.

e qu'il y a de certain, c'eſt que ceux qu'on
apporte ſont d'un blanc-gris, à demi-tranſ-
nts ; qu'ils reſſemblent à de la colle de poiſſon ;
ont une forme hémiſphèrique très-irrégulière,
ui paroît avoir été déterminée par la baſe à
elle ils adhéroient.

l'on en croit Kempfer, les nids de *ſalangane*
ſtent pas réellement & ces nids, tels que
les connoiſſons, ſont une préparation faite
es matelots chinois avec la ſubſtance de dif-
s *polypes*.

ais écoutons ce qu'un obſervateur moderne
éclairé, M. Poivre, mandoit à M. de Mont-
ard ſur les nids d'*alcyon* ou de *ſalangane*.

e voyageur philoſophe étant entré dans une
ne d'un îlot près de Java ; en trouva les
s tapiſſés de petits nids en forme de bénitiers,
adhérens au rocher. Ces nids tranſportés à
du vaiſſeau furent reconnus par des perſonnes
voient fait pluſieurs voyages à la Chine,
les mêmes qu'on recherche & qu'on met à ſi
prix dans cet empire ; les oiſeaux qui les
nt conſtruits ſont comparés par M. Poivre
colibris pour la groſſeur. Il ajoute que dans
ois de mars & d'avril, les mers qui s'éten-
depuis Java juſqu'en Cochinchine au nord,
epuis la pointe de Sumatra à l'oueſt, juſqu'à
ouvelle Guinée, ſont couvertes de rogue ou
le poiſſon qui forme ſur l'eau comme une
- ſorte à demi-délayée. J'ai appris, ajoute
rvateur, des peuples qui bordent les côtes
s mers, que la *ſalangane* fait ſon nid avec ce
le poiſſon, tous s'accordent ſur ce point ; de
M. Poivre ayant ramaſſé de ce frai & l'ayant
fait ſecher, l'a trouvé ſemblable à la matière du nid des *ſalanganes*.

C'eſt à la fin de juillet & au commencement d'août que les Cochinchinois font la récolte des nids, & comme c'eſt en mars & avril que la *ſalangane* multiplie, l'eſpèce n'en ſouffre pas ; on ne la trouve que dans cet archipel immenſe qui borne l'extrêmité de l'Aſie.

M. Poivre aſſure que les nids de la *ſalangane* ne ſont eſtimés des Chinois que comme une ſubſtance très-nourriſſante, & que lui-même n'a jamais rien mangé de ſi reſtaurant qu'un potage de bonne viande garni de ces nids, qui d'ailleurs ſont inſipides.

La matiere dont ils ſont conſtruits démontre la vérité de l'aſſertion de M. Poivre, & ce ſeroit une de ces ſubſtances dont on pourroit eſſayer l'effet, comme remède alimentaire, pour les perſonnes épuiſées & dont l'eſtomac fatigué fait mal ſes fonctions ; il n'eſt pas hors de probabilité que cette marchandiſe pourroit être beaucoup plus précieuſe par ſon utilité que les porcelaines de la Chine & les toiles de l'Inde.

SANDERLING.

Petite maubèche griſe. BRISS. *tom. V, pag.* 237, *pl. XX, fig.* 2, *genre LXXV.*

Le *ſanderling*, du nom qu'on lui donne ſur les côtes d'Angleterre, eſt la plus petite des *maubèches* connues : elle n'a que ſept pouces trois lignes de longueur ; le deſſus de la tête & du cou ſont couverts de plumes d'un gris varié par de petites taches noires ; le dos eſt gris ; les ſcapulaires le ſont auſſi, & de plus elles ſont bordées de blanc ; le croupion eſt d'un gris-clair ; le front, les joues au-deſſus des yeux, la gorge le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un beau blanc : il y a de chaque côté entre l'œil & le bec une petite bande griſe ; le bord de l'aile, un peu au-deſſus du pli, eſt varié de noir & de blanc ; les plus petites couvertures du deſſus des ailes ſont noirâtres, les moyennes & les grandes ſont auſſi noirâtres dans leur milieu & bordées de blanc ; les pennes de l'aile ſont plus ou moins variées de noirâtre & de blanc, mais les trois plus proches du corps ſont brunes bordées de blanc ; celles de la queue ſont toutes bordées de blanchâtre, les deux intermédiaires étant brunes dans leur milieu & les latérales ſont griſes : le bec, le bas de la jambe, les pieds & les ongles ſont noirs.

Dans la femelle les petites couvertures du deſſus des ailes & les pennes ſont brunes, au lieu que dans le mâle elles ſont noirâtres.

SAN-HIA (le) de la Chine.

Coucou bleu de la Chine. BRISS. *tom. IV, pag.* 157, *pl. XIV*, A, *fig.* 2, *genre L.*

M. Briſſon, qui a fait connoître cet oiſeau, nous avertit qu'il l'a décrit d'après un deſſin fait à la Chine par M. Poivre, & que *ſan-hia* eſt le nom qu'on lui donne dans cette partie de l'Aſie.

Ce *coucou* eſt à-peu-près de la groſſeur d'un

merle : il a treize pouces environ du bout du bec à celui de la queue ; le ſommet de la tête eſt d'un beau blanc varié de petites taches bleues ; tout le reſte de la tête & la gorge ſont noirâtres ; cette couleur deſcend en pointe ſur la poitrine ; il y a derrière l'œil de chaque côté une tache blanche ; le derrière du cou & le deſſus du corps ſont d'un bleu éclatant ; les grandes couvertures du deſſus des ailes ſont blanches ; il y a ſur chaque couverture du deſſus de la queue une large tache blanche ovale ; le devant, les côtés du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un blanc de neige ; les moyennes pennes des ailes ſont d'un bleu-foncé ; les grandes ſont de la même nuance de leur pointe vers la moitié de leur longueur & d'un bleu-clair en remontant ; la queue eſt compoſée de dix plumes du bleu le plus brillant, & marquées chacune à leur bout d'une large tache blanche ovale ; les deux du milieu dépaſſent celles qui les ſuivent de trois pouces trois lignes, & les latérales vont auſſi toutes en diminuant ; l'iris, le bec, les pieds & les ongles ſont rouges.

SANI-JALA ou MERLE DORÉ de Madagaſcar.

Pl. enl. 539, *fig.* 2.

Briss. *tom. II, pag.* 247, *pl. XXIV, fig.* 2, *genre XXII.*

Le *ſani-jala*, du nom que les habitans de Madagaſcar donnent à cette eſpèce de *merle*, n'eſt pas plus gros qu'une *alouette ;* les côtés de la tête & la gorge ſont d'un noir de velours ; le deſſus de la tête, le cou, le dos, le croupion, la poitrine, le ventre, les côtés & les jambes, les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue ſont noirs avec un trait jaune qui borde chaque plume ; les ailes & la queue, le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

SANSONNET. *Voyez* ÉTOURNEAU.

SAPHIR (le).

C'eſt un *oiſeau-mouche* d'une taille au-deſſus de la moyenne dans ce genre : il a le front, le devant du cou & la poitrine d'un bleu de ſaphir, changeant en reflets violets ; la gorge d'un roux-marron ; le deſſus & le deſſous du corps d'un verd-doré ſombre ; les couvertures du deſſous de la queue rouſſes ; les pennes de la queue d'un roux-doré, bordé de brun ; les ailes d'un brun-violet ; le bec fort long, blanc, & noir à ſa pointe.

Saphir émeraude.

Je joins cet *oiſeau-mouche* au précédent à cauſe du raport de leurs couleurs, & parce qu'ils paroiſſent n'être qu'une variété due au climat ; celui-ci eſt plus petit que le précédent : il a la tête, la gorge, le devant du cou, d'un bleu de ſaphir ; le reſte de ſon corps eſt couvert de plumes brillantes, glacées d'un verd d'émeraude ; les pennes des ailes ſont brunes, celles de la queue ſont d'un verd-doré ſombre ; le bec & les pieds ſont noirs. Cet *oiſeau-mouche* ſe trouve à la Guiane & dans les Antilles ; ſes couleurs ſont plus ou moins vives, & la couleur de ſaphir ſur-tout d[e] ou moins étendue ; le premier m'a été [en]voyé comme venant de la Guadeloupe. *Gener. II*

Saphir-émeraude (le). *Voyez* Saphir.

SARCELLE.

Les *ſarcelles* ſont du même genre que les *can*[ards] elles n'en diffèrent qu'en ce qu'elles ſont plus [petites] elles leur reſſemblent d'ailleurs par la conform[ation] par les habitudes, par la différence du plumage [entre] les mâles & les femelles : il eſt par conſéquent difficile de déterminer où finit la ſection des *can*[ards] & commence celle des *ſarcelles*, qu'on diſting[ue] habitude & par convention, ſans qu'aucun ca[ractère] ſûr & fixe les ſépare des *canards*. Les R[omains] connoiſſoient l'art d'élever les *ſarcelles* en [do]cité : nous ne le pratiquons plus, & nous y [avons] perdu un comeſtible ſain & agréable ; il ſ[eroit] cile de remettre cette pratique en vigu[eur] moyen le plus certain & le plus prompt ſ[eroit] ramaſſer des œufs de *ſarcelles*, (car il [faut] quelques-uns pendant l'été,) de les faire [couver] par des *poules*, & d'élever les petits qui [en] viendroient. Il eſt très-probable que cette p[ratique] génération, ſi on avoit ſoin, à la mue [de] couper les pennes des ailes, ou plus ſ[implement] encore le fouet de l'aile, s'accoutumeroi[t] de domeſticité, & qu'en la retenant d'ab[ord] une enceinte convenable, elle produiroi[t] ſuivante. Cette tentative, peut-être diffi[cile] nos provinces, ſeroit aiſée dans celles [du] vers leſquelles les *ſarcelles* ſe retirent. L[es] rations, accoutumées en peu de temps [à] meſticité, pourroient être facilement tra[nſ]Si les Romains réuſſiſſoient dans l'éduc[ation] *ſarcelles*, ne ſeroit-ce pas parce qu'ils [en] cet objet en grand, comme tout ce dont cuppoient ? Je veux dire qu'ils enfermoi[ent] ſeaux dans des *enclos* ſuffiſamment éten[dus]

Sarcelle (petite).

Pl. enl. 947.

Briss. *tom. VI, pag.* 436, *pl. XL,*

Elle n'eſt pas tout-à-fait ſi groſſe que l[a] *commune* ; ſa longueur eſt de quatorze po[uces] vol d'un pied dix pouces ; les plumes du [front] de la tête ſont d'un marron-brun, bordées [de] ſeâtre ; la même teinte s'étend ſur la moiti[é] rière du cou, & y forme une bande cont[inue] un trait d'un noir de velours ; de chaque [côté] la tête eſt une bande étroite d'un blanc-ro[ſe] qui part de l'ouverture du bec, remont[e] front, paſſe ſur les yeux & s'étend juſq[u'] rière de la tête ; au-deſſous de cette ba[nde] une large tache d'un verd-doré ; elle e[ſt] derrière l'œil & elle ſe propage tout le [long] cou de chaque côté. On trouve encore a[u] de la même tache une petite bande bla[nche] paſſe ſous l'œil & s'étend vers le derri[ère] tête ; les joues & le devant du cou ſont [d'un] leur de marron ; la gorge eſt brune ; le [reſte] dos eſt rayé tranſverſalement & en zigzag[s]

& de lignes blanchâtres ; la plupart des
s ſont colorées de même, quelques-unes
ıdant le côté extérieur blanc, bordé de
velours ; le bas du dos & le croupion
brun varié de quelques lignes tranſver-
anchâtres ; les couvertures du deſſus de
ſont d'un noirâtre, changeant en verd-
rdées de rouſſeâtre ; le bas du devant du
haut de la poitrine ſont variés de blanc
ſſeâtre, ſéparés par une tache noire ; le
poitrine & le ventre ſont blancs ; les
rayés tranſverſalement & en zigzags de
& de noirâtre ; les petites, les moyennes
es du deſſus des ailes, & les grandes, les
nées du corps ſont d'un cendré-brun ; les
les plus proches du corps ſont de cette
ıleur, bordées de blanchâtre ; les grandes
aires ſont d'un cendré-brun, terminées
clair, qui forme une petite bande tranſ-
s dix premières pennes de l'aile ſont d'un
un ; les onze ſuivantes ſont auſſi de cette
uleur du côté intérieur, mais quatre,
le la onzième à la quatorzième ſont noi-
ɔrdées de blanc au bout ; les quatre en-
roir, de la quinzième à la dix-huitième,
verd-doré, bordées de noir de velours
longueur, & de blanc à leur extrêmité ;
plus proches du corps ſont d'un cendré-
iées de blanchâtre du côté extérieur ; les
la queue ſont brunes, bordées de blan-
bec eſt noir ; la partie nue des jambes,
les doigts, leurs membranes ſont d'un
é, les ongles noirs.

ıleurs dominantes ſur le plumage de la
nt le brun & le rouſſeâtre, les ailes ſont
colorées comme celles du mâle ; le demi-
eur eſt d'un olivâtre-obſcur, parſemé de
hes noires, & l'inférieur eſt de cette der-
eur ; les pieds & les ongles ſont d'un

ſarcelle paſſe l'année entière dans nos
s ; elle fait ſon nid parmi les joncs les
; elle l'en compoſe & le garnit en-
beaucoup de plumes ; il eſt conſtruit
e que, poſé ſur l'eau, il s'élève ou il
on qu'elle augmente ou qu'elle décroit ;
lieu au mois d'Avril, elle eſt de dix à
ſs d'un blanc-ſale, avec de petites taches
noiſette ; les mâles ſe ſéparent des fe-
ıdant la couvée & ſe réuniſſent entr'eux ;
ıtomne ils ſe rejoignent aux femelles &
tits ; ces *ſarcelles* vont par bandes de
ze : dans le fort de l'hyver elles quittent
pour paſſer ſur les rivières & les fon-
udes ; elles y vivent de creſſon & de
uvage, & pendant le reſte de l'année
ourriſſent de graines de plantes aqua-
è petits poiſſons. Il ſemble que le ſurnom
ze conviendroit mieux à cette eſpèce qu'à
uelle il a été donné ; celle-ci eſt en effet
bien plus nombreuſe en individus dans nos provinces & elle ne les quitte pas, au lieu que l'autre eſt aſſez rare, & ne nous arrive qu'en automne, pour ſe retirer à la fin de l'hiver.

La *petite ſarcelle*, ainſi que la *commune*, appartient également aux deux continents ; elle a été apportée de la Louiſiane.

SARCELLE A QUEUE ÉPINEUSE.

Pl. enl. 967.

Elle n'a guère qu'onze pouces de longueur ; le deſſus de la tête eſt d'un brun-noirâtre ; les joues ſont coupées par quatre raies tranſverſales, deux blanches & deux noires ; la gorge eſt blanchâtre : il y a une tache blanche vers le pli de l'aile, dont les pennes ſont noirâtres, elles ne s'étendent qu'à l'origine de celles de la queue ; le deſſus du cou & de tout le corps eſt d'un brun-noirâtre, varié de rouſſeâtre qui borde chaque plume ; les mêmes couleurs règnent ſur le devant du cou & le deſſous du corps, mais elles ſont beaucoup moins foncées ; les pennes de la queue ſont fort longues, très-larges & roides ; elles ſont brunes ; leur tige dure & fort groſſe, ſe prolonge en pointe au-delà des barbes, & forme une épine d'environ une ligne de long ; le bec eſt noirâtre, court & fort large ; les pieds ſont d'un jaunâtre-pâle ; les ongles noirs. Cette eſpèce n'a été apportée de la Guiane que rarement, & ſes couleurs ſombres peuvent faire croire qu'on ne connoit encore que la femelle. *Genre CVII.*

SARCELLE BLANCHE ET NOIRE OU LA RELIGIEUSE.

Sarcelle de la Louiſiane, dite la Religieuſe. Pl. enl. 948.

BRISS. *tom. VI, pag.* 461, *pl. XLI, fig.* 1, *genre CVII.*

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur de notre *ſarcelle commune* ; la tête, la gorge & le haut du cou ſont d'un noir brillant, changeant en violet éclatant ; la partie inférieure du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un très-beau blanc ; le dos eſt d'un noir de velours ; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un gris-blanc ; les plumes ſcapulaires ſont du même noir que le dos, excepté les plus extérieures qui ſont blanches ; les couvertures moyennes des ailes ſont blanches ; les petites ſont noirâtres, bordées de blanc, & les grandes, les plus éloignées du corps ſont noirâtres ; les dix premieres pennes de l'aile ſont noirâtres ; la couleur dominante des ſuivantes eſt grisâtre, & elles ſont différemment variées de brun, de cendré, de blanc ; mais ces couleurs ne paroiſſent guère, l'aile étant pliée ; la queue eſt cendrée ; le demi-bec ſupérieur eſt noirâtre, ſon bout & le demi-bec inférieur ſont verdâtres ; la partie nue des jambes ; les pieds, les doigts, leurs membranes ſont orangés.

SARCELLE BRUNE ET BLANCHE.

Sarcelle de la Baye d'Huſſon. BRISS. *tom. VI, pag.* 469, *genre CVII.*

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur de la *ſarcelle commune*; la tête, le derrière du cou & le dos ſont d'un brun-ſombre; de petites plumes blanches couvrent la baſe du bec ſupérieur; il y a auſſi une tache blanche de chaque côté derrière l'œil; la gorge & le devant du cou ſont d'un brun-clair; le haut de la poitrine, le croupion & les couvertures en deſſus de la queue ſont d'un brun-rouſſeâtre; le bas de la poitrine & le haut du ventre ſont rayés tranſverſalement de rouſſeâtre-clair ſur fond blanc; le bas-ventre & le haut des jambes ſont auſſi rayés, mais de brun-rouſſeâtre; les grandes pennes des ailes ſont noirâtres, les moyennes d'un brun-rouſſeâtre, ainſi que la queue; le bec eſt noir; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts ſont d'un rougeâtre-obſcur; les membranes & les ongles ſont noirâtres.

SARCELLE COMMUNE.

Pl. enl. 946.

BRISS. *ornith. VI, pag.* 427, *pl.* XXXIX, *fig.* 1, le mâle; 2, la femelle. *Genre* CVII.

Sarcelle. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 175, *fig. pag.* 176.

Sarcelle, cercelle, cercerelle, alebrande, garſette, halebrand. BEL. *portr. d'oiſ. pag.* 37.

La *ſarcelle commune* n'eſt pas plus groſſe qu'une *perdrix rouge*; ſa longueur eſt de quinze pouces, ſon vol d'un pied un pouce; le ſommet & le derrière de la tête ſont d'un brun-noirâtre; au-deſſous de cette couleur ſont deux bandes blanches, une de chaque côté; elles paſſent deſſus les yeux & vont ſe réunir au-deſſous de l'occiput; les joues, la gorge & le haut du cou ſont variés de lignes longitudinales blanches ſur fond brun-rouſſeâtre; le devant du cou & la poitrine ſont variés de lignes brunes ſur fond rouſſeâtre; les couvertures du deſſus de la queue ſont brunes, bordées de blanchâtre; le haut du ventre eſt blanc; les côtés ſont de cette même couleur, rayés tranſverſalement de noirâtre; le bas-ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont tachetés de brun ſur blanchâtre; les plumes ſcapulaires intérieures ſont noirâtres & marquées d'une ligne blanche, ſuivant la longueur de leur tige; les extérieures ſont cendrées, bordées de blanc en-dehors; les petites & les moyennes couvertures des ailes ſont cendrées; les grandes, les plus proches du corps ſont de la même couleur, & terminées de blanc, qui forme une bande tranſverſale; les grandes, les plus éloignées du corps ſont d'un cendré-brun, bordées de blanc extérieurement; l'aile eſt compoſée de vingt-cinq pennes; les onze premières ſont d'un gris-brun, bordées de blanc en dehors; les neuf ſuivantes ſont de la même couleur en-dedans, mais du côté extérieur elles ſont d'un verd-doré brillant, bordé obliquement de blanc, ce qui forme deux bandes tranſverſales, l'une dorée & l'autre blanche; les pennes les plus proches du corps ſont d'un gris-brun, nuancées de verd-obſcur & bordées extérieurement de blanc; la queue eſt d'un gris-brun, & ſes pennes ſont bordées de blanchâtre; le bec eſt noirâtre; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts & les membranes tirent ſur la couleur de plomb; les ongles ſont noirs.

La femelle, plus petite que le mâle, a des couleurs bien moins brillantes, dont le gris & le brun ſont les dominantes; elle a cependant ſur l'aile une tache d'un verd-doré, mais moins éclatant.

La *ſarcelle commune* nous arrive en même temps que les *canards ſauvages*; elle repaſſe, comme eux, vers le nord au printemps, mais ordinairement guère qu'à la fin de mars; quelques-unes, en petit nombre, nous reſtent & nichent dans les grands marécages. La *ſarcelle* plonge peu & ſe nourrit principalement de graines de plantes aquatiques. M. Friſch nous apprend qu'il en a nourri chez lui, qu'elles portoient dans l'eau & qu'elles y alloient tremper. Cette obſervation peut donner une indication ſur un des moyens eſſentiels, pour réuſſir à les *ſarcelles*, qui ſont un excellent manger, & de domeſticité, comme elles y vivoient autrefois & remains. Cette eſpèce ſe retrouve en Amérique & a été envoyée de la Louiſiane.

SARCELLE de Coromandel.

Pl. enl. 949 le mâle; 950 la femelle.

C'eſt une eſpèce nouvelle, d'un tiers plus groſſe que notre *petite ſarcelle*; le mâle a du bec en-deſſus entourée de petites taches blanches; les joues, le devant du cou & deſſous du corps d'un beau blanc; le derrière de la tête d'un noirâtre, légèrement teint de verd; le derrière du cou tacheté de plaques de la même couleur ſur un fond blanc-iſabelle: le dos & le corps d'un brun-noirâtre, teint d'une foible teinte de verdâtre; les ſcapulaires & les couvertures deſſus des ailes d'un verdâtre ſombre; les pennes des ailes noirâtres, blanches à extrémité & terminées de noirâtre; la queue de cette dernière couleur; le bec noir, les pieds noirâtres & le deſſus des doigts d'un jaunâtre.

La femelle a d'un brun-noirâtre, ſans aucune teinte verte, tout ce qui en eſt égayé dans le mâle: la poitrine eſt rayée tranſverſalement de noirâtre & de rouſſeâtre; les côtés, verſ... ſont rouſſeâtres. *Genre CVII.*

SARCELLE d'Egypte.

Pl. enl. 1000.

Cette eſpèce eſt nouvelle, & M. le Buffon qui en a parlé le premier en fa... criptions ſuivante.

» Cette *ſarcelle* eſt à-peu-près de la g...
» notre *ſarcelle commune*; mais elle a...
» peu plus grand & plus large; la tête...
» & la poitrine ſont d'un brun-roux,...
» foncé: tout le manteau eſt noir; il y...
de blanc dans l'aile; l'eſtomac eſt blan...
» ventre eſt du même brun-roux que la...
» La femelle, dans cette eſpèce, pa...
» près les mêmes couleurs que le mâ...
» ment elles ſont moins fortes & moins

hées ; le blanc de l'eſtomac eſt brouillé des brunes, & les couleurs de la tête & a poitrine ſont plutôt brunes que rouſſes. nous a aſſuré, ajoute M. de Buffon, que *ſarcelle* ſe trouve en Egypte ». *Genre CVII.*

CELLE D'ÉTÉ.

ss. *tom. VI, pag.* 445, *genre CVII.*

la plus petite des trois eſpèces de *ſarcelles* quentent nos contrées ; elle n'a guère que pouces de long & vingt-un pouces de vol ; us de la tête & du cou, le dos & le crou- ont couverts de plumes d'un cendré-brun ; que côté de la tête eſt une bande blanche lle deſſus l'œil & s'étend vers l'occiput ; les & la gorge ſont d'un beau marron ; le devant & la poitrine ſont revêtus de plumes rouſ- , bordées de brun ; le ventre & le reſte du s du corps ſont d'un blanc-rouſſeâtre ; le ntre eſt tacheté de gris ; les petites & les nes couvertures du deſſus des ailes ſont es ; quelques-unes des grandes ſont termi- e blanc qui forme une bande tranſverſale ; premières pennes des ailes ſont brunes, es extérieurement de blanc ; les ſuivantes uſſi brunes en-dedans, mais en-dehors elles 'un verd-doré brillant, bordé de noir de s & terminées de blanc ; la queue eſt d'un é-brun ; le bec eſt noirâtre ; la partie nue ambes, les pieds & les doigts, ſont d'un é-bleuâtre qui s'étend ſur les membranes en iant plus foncé ; les ongles ſont noirs.

femelle a le deſſus du corps varié de cendré- & de rouſſeâtre, & les parties inférieures blanc-rouſſeâtre ; les ailes ſont comme dans le.

tte eſpèce eſt connue à *Montreuil-ſur-mer* le nom de *criquard* ou de *criquet ;* elle e, ſuivant les obſervations de M. Baillon, les premiers jours de mars ; ces *ſarcelles* ne nnent pas attroupées, mais elles s'apparient après leur arrivée ; elles ſont leur nid au d'avril, & elles le placent au milieu de ue touffe de jonc dans les endroits des marais us fangeux & les moins acceſſibles ; elles y pra- nt, à force de fouler le terrein, un emplacement uatre à cinq pouces de diamètre dont elles ſſent le fond d'herbes sèches ; la femelle dépoſe ix à quatorze œufs d'un blanc-ſale ; l'incuba- eſt de vingt à vingt-trois jours ; le père & re conduiſent à l'eau, dans les premiers jours, etits qui cherchent les vers dans l'herbe & la vaſe ; le premier plumage des jeunes mâles mble à celui des femelles ; les mâles adultes nent auſſi ce même plumage après la couvée, le conſervent qu'environ pendant un mois ; *arcelles*, ne paſſent point, comme les autres *rds*, dans les régions ſeptentrionales, elles nent au contraire le froid ; on les apprivoiſe ent ; ce ſont des animaux fort doux entre & avec les autres oiſeaux ; mais fort délicats & que l'exercice violent cauſé par la pourſuite d'un chien, ſuffit pour faire périr ; on peut les nourrir en leur donnant du pain, du blé, de l'orge & du ſon ; elles prennent auſſi des vers, des limaçons & les divers inſectes qu'elles peuvent attrapper.

SARCELLE de Java.

Pl. enl. 930.

Elle eſt un peu plus groſſe que la *ſarcelle commune* : le deſſus de la tête, les joues, le derrière de la tête & le haut du cou en-arrière, ſont d'un verd-doré à reflets couleur de cuivre de roſette ; la gorge eſt blanche ; le cou, la poitrine & tout le deſſous du corps, ſont variés de noir & de gris-blanc perlé ; chaque plume eſt bordée de noir & en eſt marquée dans ſon milieu ; le deſſus du corps eſt brunâtre, & chaque plume eſt bordée d'une teinte plus claire ; les ailes & la queue ſont auſſi variées de ces mêmes teintes ; le bec eſt noir ; les pieds ſont rougeâtres. *Genre CVIII.*

SARCELLE de la Baie d'Hudſon. BRISS. *tom. VI, pag.* 469 *Voyez* SARCELLE BRUNE ET BLANCHE.

SARCELLE de la Caroline.

BRISS. *tom. VI, pag.* 464, *genre CVII.*

Elle n'eſt pas tout-à-fait auſſi groſſe que nôtre *petite ſarcelle.* Le mâle eſt varié de noir & de blanc ſur tout ſon plumage ; la femelle a la tête & tout le deſſus du corps d'un brun-foncé ; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un gris-clair ; les pennes des ailes ſont brunes & les moyennes bordées de blanc qui forme une bande de cette couleur ſur l'aile ; la queue eſt d'un brun-foncé ; le bec & les pieds ſont noirs ; il y a de chaque côté de la tête, derrière l'œil une tache blanche ovale.

Cette *ſarcelle* ſe trouve à la Caroline à l'embouchure des rivières où l'eau commence à être ſalée.

SARCELLE de la Chine.

Pl. enl. 805 ; le mâle, 806 la femelle.

BRISS. *tom. VI, pag.* 450, *genre CVII.*

Elle eſt un peu plus groſſe que nôtre *ſarcelle commune :* le front eſt d'un verd-foncé qui s'étend ſur le milieu du deſſus de la tête ; le haut des joues eſt blanc, & le bas d'un roux-clair & blanchâtre ; de longues plumes étroites, les unes blanches, les autres purpurines, & enfin de vertes, naiſſent du derrière de la tête & du haut du cou en-arrière ; elles pendent en feſtons ſur le haut du dos ; les côtés du cou ſont revêtus de plumes étroites, longues, mais moins que celles de la huppe, dirigées en-arrière & d'un roux tirant ſur le marron ; le devant du cou & le haut de la poitrine ſont d'un marron-pourpré ; le reſte du deſſous du corps eſt d'un beau blanc ; cependant ſur les côtés & au bas de la poitrine, il y a quatre raies tranſverſales qui ſont alternativement d'un noir de velours & d'un blanc de neige ; les côtés ſont d'un gris de noiſette, ondé de raies tranſverſales très-fines & noirâtres ; l'extrêmité des plumes qui reviennent des côtés

en recouvrement ſur les ailes fermées, eſt terminée par une raie blanche ſuivie d'une raie tranſverſale noire ; le dos eſt d'un marron-pourpré ; les grandes couvertures du deſſus des ailes ſont blanches en-dehors, terminées obliquement de noir de velours, ce qui forme deux bandes tranſverſales de ces mêmes couleurs ſur le milieu de l'aile ; les pennes ſont d'un gris-brun, bordées de blanchâtre à leur extrêmité & en-dehors ; mais ce qui eſt ſur-tout remarquable dans cette belle *ſarcelle*, ce ſont deux pennes, la plus proche du corps de chaque côté, leſquelles ſont en-dehors couleur d'acier bruni, & qui en-dedans ſont d'un beau marron, terminées à leur partie inférieure de noir, & de brun-clair à leur partie ſupérieure ; leurs barbes internes ſont très-longues, & ces pennes coupées quarrément à leur bout ont la forme d'un triangle ; elles reviennent chacune en recouvrement ſur le croupion, & s'appliquent l'une contre l'autre par un des angles du triangle ; la queue eſt brunâtre ; le bec eſt d'une couleur de chair vive, bordé d'une couleur plus pâle qui s'étend ſur l'onglet ; les pieds ſont couleur de chair.

La femelle a toutes les parties ſupérieures brunes ; un trait blanc derrière l'œil ; un pareil trait tranſverſal de haut en bas ſur le devant des joues ; la gorge, le ventre & les couvertures du deſſous de la queue d'un beau blanc ; la poitrine & les côtés tachetés de larges plaques ovales d'un roux-clair ſur un fond brun ; les plumes du derrière de la tête un peu prolongées & les ailes brunâtres, ſans cette plume qui diſtingue le mâle.

Cette belle *ſarcelle* eſt très-eſtimée & très-recherchée à la Chine où on la repréſente ſouvent ſur les papiers peints & auſſi en porcelaine ; Mrs Poivre & Sonnerat m'ont aſſuré qu'elle ſe vendoit un prix très-conſidérable à la Chine ; on la trouve dans la province de *Nanquin* d'où on la tranſporte dans les autres parties de l'empire ; c'eſt ce qui l'a fait nommer par quelques Européens *canard de Nanquin* ; indépendamment du goût que les Chinois ont pour les oiſeaux, ce qui ajoute encore du prix à cette *ſarcelle*, c'eſt qu'elle paſſe pour le ſymbole de la fidélité conjugale & que la veille du mariage d'une demoiſelle, il eſt d'uſage que ſes amies lui portent en préſent une paire de *ſarcelles* ornée & parée de rubans ; beaucoup de Chinois ſont dans l'habitude de nourrir de ces oiſeaux dans les cours ou jardins qui partagent leur habitation.

J'ai vu une de ces *ſarcelles* mâles qui avoit été apportée vivante à M. le prince de Soubiſe ; il ne paroît pas qu'elle ait multiplié ; ce ſeroit, comme objet agréable, un des plus beaux oiſeaux que les voyageurs puſſent nous procurer, & ils nous feroient dans ce genre un auſſi beau préſent que ceux qui nous ont apporté le *faiſan doré*.

Les oiſeaux d'eau ne ſont pas en général difficiles à tranſporter, comme on ſe le perſuade à cauſe de la quantité d'eau dont on imagine qu'ils ont beſoin ; mais ils peuvent à la r bornés à l'eau néceſſaire comme boiſſo ce ſujet l'exemple que j'ai cité du *beau la Louiſiane*. On trouvera au même précautions & les moyens qu'il convi prendre pour nous apporter la *ſarcelle d Voyez* auſſi ſur le même objet le quatrièm général : mais en invitant les voyageur l'Europe un préſent auſſi brillant en ſon celui de la *ſarcelle de la Chine*, je do venir de ne ſe pas borner à une ſeule ſur-tout d'apporter un plus grand nom melles que de mâles, puiſque dans les *canard* en général, un ſeul mâle ſuffit femelles.

Le prix de la *ſarcelle de la Chine* ne un objet qui arrête les perſonnes aiſées de procurer à leur patrie l'acquiſition d oiſeau qui puiſſe orner les baſſins & d'eau, & les voyageurs auxquels leur f permettroit pas ce ſacrifice, trouveroie blement du bénéfice à leur arrivée pa qu'on attacheroit en Europe à ce bel oiſ

SARCELLE de Féroé.

BRISS. *tom. VI, pag.* 466, *pl. XL, fig. CVII.*

Elle eſt à-peu-près de la grandeur de r *celle* commune ; tout le plumage eſt d blanc uniforme ſur le devant du corps, de la tête, légèrement tacheté de noirâtre les yeux, ſur la gorge & aux côtés de la le derrière du cou & le deſſus du corps noir mat ; le deſſous du corps eſt blanc ; vertures du deſſus des ailes ſont d'un bru les pennes des ailes ſont brunes, & cel queue tirent ſur le gris ; le bec eſt noi partie nue des jambes, les pieds, les doi membranes ſont brunâtres, les ongles ro

SARCELLE de la Guadeloupe. *Pl. enl. Voyez* SARCELLE ROUSSE A LONGUE

SARCELLE de la Louiſiane. *Pl. enl.* 9

BRISS. *tom. VI, pag.* 461. *Voyez* SA BLANCHE ET NOIRE.

SARCELLE de Madagaſcar.

Pl. enl. 770.

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur de no *ſarcelle* ; le devant de la tête, les joues, & le haut du devant du cou ſont d'un be qui ſe prolonge ſur les côtés du cou en u étroite & qui l'entoure en-arrière ver lieu de ſa longueur ; de chaque côté du une large plaque ou bande oblongue, d pâle, encadrée de noir ; cette dernière couvre le derrière de la tête, s'étend ligne étroite le long du milieu du cou, e & ſur ſes côtés, le long de la plaque les couvre ; le reſte du cou, la poitri côtés ſont d'un rouſſeâtre plus foncé ſu trine, & barré ſur la même partie de lignes tranſverſales noirâtres ; le reſte du

rps eſt blanc, excepté les couvertures du
is de la queue qui ſont noires ; tout le deſſus
rps, les plumes ſcapulaires & les couvertures
eſſus des ailes ſont d'un verd-ſombre ; les
es couvertures les plus éloignées du corps
ependant blanches du côté extérieur, ce qui
une barre tranſverſale de cette couleur ſur
dont les pennes ſont noirâtres ; la queue eſt
tte dernière couleur avec un léger reflet
tre ; le bec eſt blanc, ſon onglet & le bout
mi-bec inférieur ſont noirs ; je n'ai pu ſça-
uelle eſt la couleur des pieds, n'ayant jamais
oiſeau que deſſéché.

Femelle a le deſſus du corps varié de gris & de
& le deſſous d'un gris-blanc ſale ; elle n'a ni
ques vertes ſur le cou, ni les lignes noires
tourent ces plaques dans le mâle. *Genre CVII.*

RCELLE de Saint-Domingue. BRISS. *tom. VI*,
72. *Voyez* SARCELLE A LONGUE QUEUE.

RCELLE de Virginie. BRISS. *tom. VI*, *pag.*
Voyez SARCELLE SOUCROURETTE.

RCELLE du Mexique.

ISS. *tom. VI*, *pag* 458, *genre CVII.*

e eſt à-peu-près de la grandeur de notre *ſar-*
commune ; elle a la tête d'un fauve varié de
tre & de verd-bleu très-brillant, une tache
he de chaque côté entre l'œil & le bec ; la
, le cou & tout le corps tachetés de points
ſur fond blanc, les couvertures du deſſous
queue, les petites du deſſus des ailes, les
nnes & les grandes les plus proches du corps
bleues ; les grandes qui en ſont le plus éloi-
ſont noirâtres ; les grandes pennes des ailes
noires ; les ſuivantes ſont vertes du côté
ieur, & terminées de fauve : les plus proches
orps ſont blanches, tachetées de points noirs ;
ennes de la queue ſont noirâtres, bordées de
en-dehors ; la mandibule ſupérieure eſt
, l'inférieure eſt noire ; les pieds ſont d'un
e-pâle.

femelle a la tête & le deſſus du corps
erts de plumes noires, bordées de blanc ou
auve ; le deſſous du corps varié de noir &
lanc ; les grandes pennes des ailes & celles
ont les plus proches du corps noires, bor-
de blanc, les moyennes comme dans le
; la queue auſſi de même ; le bec eſt noir
s pieds ſont cendrés.

ARCELLE ROUSSE A LONGUE QUEUE.

arcelle de la Guadeloupe. *Pl. enl.* 968.

arcelle de Saint-Domingue. BRISS. *tom. VI*,
172, *pl. XLI*, *fig.* 2, *genre CVII.*

lle eſt un peu plus groſſe que la *ſarcelle à queue*
euſe à laquelle elle reſſemble par ſes ailes
tes, par ſa longue queue, compoſée de pennes
es, roides, terminées en pointe & épineuſes,
ſon bec court & large. La tête eſt noire ; le bec
brun-roux ; tout le deſſus du corps eſt cou-
de plumes brunes bordées de roux ; tout le
ous d'un gris-blanc rouſſeâtre, pointillé de
brun-noirâtre ; les pennes des ailes & celles de la queue ſont d'un brun-noirâtre ; il y a ſur le bas & vers le milieu de l'aile une plaque blanche ; le bec eſt noir & les pieds ſont bruns. Il eſt très-probable que cette *ſarcelle*, un peu plus groſſe que la *ſarcelle à queue épineuſe*, qui a le plumage plus fortement coloré que celle-ci, & qui d'ailleurs a les mêmes caractères, juſqu'à préſent uniques dans ce genre, eſt le mâle, & que toutes deux ſont de même eſpèce. *Voyez* SARCELLE A QUEUE ÉPINEUSE.

SARCELLE SOUCROURETTE.

Sarcelle de Cayenne. *Pl. enl.* 403.

Sarcelle de Virginie. BRISS. *tom. VI*, *pag.* 455, *genre CVII.*

Elle eſt un peu plus petite que le *ſoucrourou ;* la tête, le cou, la poitrine & tout le deſſus du corps ſont d'un brun-noirâtre, chaque plume étant bordée de gris-blanc ; le deſſous du corps eſt coloré de même, excepté que le milieu du ventre eſt blanchâtre ; les pennes des ailes ſont brunes & le haut de l'aile eſt couvert d'une plaque bleue, terminée par une raie tranſverſale blanche fort étroite, après quoi il y a une ſeconde plaque d'un verd-doré, terminée par une très-petite ligne blanche ; les pennes de la queue ſont brunâtres, bordées d'un peu de blanc ; le bec eſt noirâtre, touché de rougeâtre ſur le milieu ou l'arrête du demi-bec ſupérieur & autour des narines ; les pieds ſont jaunes. Ne ſeroit-ce pas un *ſoucrourou* mâle en mue, ou un jeune ?

La *ſarcelle* de Virginie a le bec noir & les pieds bruns ; d'ailleurs elle reſſemble preſqu'en tout à la *ſoucrourette.*

SARCELLE SOUCROUROU.

Sarcelle mâle de Cayenne. *Pl. enl.* 966.

Sarcelle d'Amérique. BRISS. *tom. VI*, *pag.* 452, *genre CVII.*

Elle eſt un peu plus groſſe que la *ſarcelle commune ;* elle a le ſommet de la tête noir & la baſe du bec entourée de plumes de cette même couleur ; une bande tranſverſale blanche de chaque côté entre l'œil & le bec ; le reſte de la tête & le haut du cou d'un violet changeant en verd brillant ; le haut du dos & les ſcapulaires rayés de lignes griſes tranſverſales en zigzags ; le bas du dos & le croupion d'un brun-clair ; les couvertures du deſſus de la queue brunes, & le bas du devant du cou & le deſſous du corps tachetés de brun ſur fond rouſſeâtre ; les petites, les moyennes couvertures du deſſus des ailes & les grandes les plus proches du corps d'un bleu brillant : les grandes qui ſuivent ces dernières, ſçavoir celles qui occupent le milieu, ſont de la même couleur, & de plus, terminées de blanc, ce qui forme ſur chaque aile une petite bande tranſverſale blanche ; enfin les grandes les plus éloignées du corps ſont brunes. Les grandes pennes des ailes ſont d'un brun-foncé, les ſuivantes ſont vertes du côté extérieur & brunes en-dedans, & les plus proches du corps ſont de cette dernière couleur : la queue eſt brune ; le bec eſt noir ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs

membranes ſont jaunes, les ongles ſont noirâtres.

La femelle eſt entièrement brune.

Cette eſpèce eſt de paſſage en Amérique, & voyage des pays du nord à ceux du midi.

SASSESBÉ (le).

Perroquet à gorge rouge de la Jamaïque. Briss. *tom. IV, pag.* 241, *genre* LIII.

Saſſesbe eſt dérivé du nom indien de ce *perroquet xaxabes*. Les auteurs qui l'ont obſervé n'en ont donné qu'une très-courte deſcription.

Il eſt de la ſection des *papegais*. (*Voyez* Papegai.) Sa groſſeur eſt à-peu-près celle du *jaco*: tout ſon plumage eſt verd, excepté la gorge & le devant du cou qui ſont d'un rouge fort vif; les grandes pennes des ailes ſont noirâtres du côté intérieur, vertes du côté extérieur; les moyennes ſont entièrement vertes, & celles de la queue le ſont auſſi. On le trouve à la Jamaïque.

SAULET. *Voyez* Friquet.

SAVACOU.

Cuillere (la). Briss. *tom. V, pag.* 506, *genre* LXXXIII.

Le *ſavacou* habite la partie méridionale de l'Amérique; il vit au bord des eaux; il a, par ſes habitudes, par ſa forme, beaucoup de raports avec le *heron*, mais il en diffère totalement par la conformation de ſon bec, qui ſuffit pour le diſtinguer de tous les autres oiſeaux, & conſtituer un genre à part. Ses caractères ſont:

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière:

La partie inférieure des jambes dénuée de plumes:

Le bec gros & court:

La mandibule ſupérieure en forme de cuiller, & onguiculée à ſon bout.

On ne peut donner de ce bec ſingulier une idée plus juſte que celle que préſente la deſcription ſuivante copiée de l'ouvrage de M. le comte de Buffon.

« Ce ſont deux cuillers appliquées l'une contre » l'autre par le côté concave; la partie ſupérieure » porte ſur ſa convexité deux rainures profondes » qui partent des narines, & ſe prolongent de » manière que le milieu forme une arrête élevée, » qui ſe termine par une petite pointe crochue; la » moitié inférieure de ce bec, ſur laquelle la ſupé- » rieure s'emboite, n'eſt, pour-ainſi-dire, qu'un » cadre ſur lequel eſt tendue la peau prolongée » de la gorge: l'une & l'autre mandibule ſont » tranchantes par les bords & d'une corne ſolide; » ce bec a quatre pouces des angles à la pointe, » & vingt lignes dans la plus grande largeur ».

M. Briſſon diſtingue, d'après Barrere, trois *ſavacous* qu'il nomme.

La *cuillere*. On l'a repréſenté, *pl. enl.* 38, ſous le nom de *ſavacou de Cayenne*.

2°. Le *ſavacou* ou la *cuillere tachetée*, dont M. Briſſon fait une variété du précédent.

3°. La *cuillere brune* dont on a donné la figure, *pl. enl.* 869, ſous le nom de *ſavacou huppé de Cayenne*.

Ce ne ſont que trois variétés d'âg oiſeau, ou peut-être d'âge & de ſe preuve que ces trois variétés appart même eſpèce, c'eſt que parmi les pe *cous* qu'on envoie très-fréquemment de il y en a de mi-parties des deux coul paru ſuffiſantes pour les diſtinguer, q vu que des peaux d'une de ces coule donc de décrire le *ſavacou gris*, qui pa mâle adulte.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d de médiocre taille; ſa longueur eſt d'en pouces; ſon vol de près de trois pieds; de la tête eſt noir; cette couleur ſe pr ou moins ſur le derrière du cou; les p l'occiput ſont toujours un peu alongées ment une huppe aſſez grande dans cert vidus, fort petite dans d'autres: cette l tombante & flotte en-arrière ſur le cou plumes en ſont molles & ſans conſiſtanc & plus ou moins ſemblables à un ruban.

Le bas du cou en-arrière, le bas du do le reſte du deſſus du corps ſont d'un gris moins clair, car à cet égard les vari très-fréquentes; le front, les joues, le c les côtés du cou ſont blancs; le haut du tantôt d'un cendré foncé, tantôt il eſt d noir; la poitrine & le deſſous du corps ſont avec une plaque d'un beau noir de chaq de la poitrine; le bord de l'aile eſt bl pennes ſont d'un gris-blanc, ainſi que cell queue; le demi-bec ſupérieur eſt noirâtre rieur eſt blanchâtre; le bas des jambes & l ſont d'un verd-jaunâtre; les ongles ſont gri

La deſcription qu'on vient de lire a é ſur des peaux envoyées de la Guiane; peaux apportées du même climat ſont co de plumes d'un brun-rouſſeâtre, il y en a brun eſt varié de blanchâtre ſur le deſſous du & il eſt très-ordinaire d'en voir de mi-par brun & de gris-cendré. Les peaux du *gris* ſont en général un peu plus grandes, une raiſon de croire qu'elles appartienn mâle adulte; les brunes variées d'un peu d châtre ſous le corps pourroient bien app aux femelles, & celles qui ſont mi-parti évidemment des peaux de jeunes *ſavacous*.

Ces oiſeaux ſe tiennent dans les ſavanes m le long des rivières, à l'intérieur des terre de la mer; perchés ſur les arbres au bo eaux, ils tombent, en plongeant, ſur le p qu'ils apperçoivent; ils ſont ſauvages; ils f l'approche des lieux habités; ils ont la man la contenance des *herons*, portant de mêm cou replié & le dos relevé: ils paroiſſent très-communs à la Guiane & au Bréſil.

Savacou de Cayenne. *Pl. enl.* 38. *Voyez* VACOU.

Savacou huppé de Cayenne. *Pl. en Voyez* Savacou.

AVANA.

ran à queue fourchue de Cayenne.
. enl. 571, *fig.* 2.
ran à queue fourchue. Briss. *tom. II, pag.*
pl. XXXIX, fig. 3, *genre XXIV.*
eſt un des *gobes-mouchés* de la ſection de ceux
M. le comte de Buffon nomme *moucherolles ;*
nne à celui-ci le nom de *ſavana* d'après
itude qu'il a de ſe tenir dans les ſavanes
es.
eſt à-peu-près de la groſſeur du *moineau ;* ſa
eur eſt de quatorze pouces, dont la queue
en emporte neuf & quelques lignes ; il a
ſſus & les côtés de la tête noirs ; cependant
umes du ſommet de la tête ſont d'un beau
à l'origine, mais terminées de brun-noi-
en ſorte que le jaune ne paroît que lorſque
au hériſſe ou relève ſes plumes ; le derrière
u & le deſſus du corps ſont cendrés ; les
ertures du deſſus de la queue ſont noires ;
rge, le devant du cou, & tout le deſſous du
ſont couverts de plumes blanches ; les pennes
iles ſont brunes, bordées de blanchâtre ;
ennes de la queue ſont fort larges & noires,
té la plus extérieure de chaque côté, dont
d extérieur eſt blanc dans la première moitié
longueur ; la queue eſt très-fourchue, toutes
lumes diminuant des extérieures aux inté-
es ; le bec, les pieds & les ongles ſont

s habitans de Cayenne donnent au *ſavana*
m de veuve. On le trouve aſſez communé-
à la Guiane ; j'en conſerve un dont tout le
s du corps eſt gris, ainſi que la tête, ſur
elle il n'y a point de tache jaune ; il eſt plus
que le *ſavana ordinaire*, & ſa queue eſt ſur-
beaucoup plus courte : ſeroit-ce une femelle
n jeune ?

ARLATTE.

angara du Mexique appellé le *cardinal. Pl.*
127, *fig.* 1.
ardinal. Briss. *tom. III, pag.* 42, *pl.* 111,
, *genre XXXI.*
eſt plus gros & plus grand que notre *pinſon :*
ſon plumage eſt d'un rouge éclatant, excepté
ambes, les couvertures du deſſus, du deſſous
a queue & des ailes, & les pennes des ailes
le la queue qui ſont noires ; il faut remarquer
plus que les plumes qui couvrent le corps ne
rouges qu'à leur extrêmité & qu'elles ſont
es à leur origine ; mais lorſqu'elles ſont cou-
s, cette dernière couleur ne paroît pas ; le
i-bec ſupérieur eſt noir, l'inférieur l'eſt auſſi
pointe, mais il eſt blanc à ſa baſe ; les au-
s n'ont pas remarqué que les bords de la man-
le inférieure ſont fort larges à la baſe, & qu'ils
uvrent en partie la mandibule ſupérieure,
me dans le *tangara* de Cayenne qu'on nomme
cette colonie *bec d'argent :* le *ſcarlatte* a les
s & les ongles noirâtres : on le trouve au
Bréſil & au Mexique ; je ne l'ai jamais vu parmi les oiſeaux envoyés de la Guiane.

Aldrovande a connu le *ſcarlatte* & ayant obſervé deux individus, dont l'un étoit entier & l'autre ſans queue, il en a fait deux eſpèces, en quoi beaucoup d'ornithologiſtes l'ont copié.

M. de Buffon rapporte au *ſcarlatte* les trois oiſeaux ſuivans.

1°. Le *cardinal tacheté.* Briss. *tom. III, pag.* 44. Il ne diffère du précédent qu'en ce qu'il eſt d'un rouge un peu plus foncé, que la poitrine & le haut du dos ſont variés de quelques taches vertes.

J'ai eu occaſion de voir pluſieurs *ſcarlattes*, il y en avoit d'entièrement rouges & d'une nuance plus foncée les uns que les autres, d'autres avoient des taches verdâtres ou plutôt d'un noir verdâtre, non-ſeulement à la poitrine & ſur le dos, mais en différentes parties du corps ; ces taches étoient irrégulières & je les ai toujours priſes pour l'effet du dérangement ou du manque des plumes qui laiſſoient appercevoir une partie de leur fond ; ainſi je ſuis convaincu avec M. le comte de Buffon que c'eſt le même oiſeau que le *ſcarlatte*, & je ne penſe pas même que ce ſoit une variété.

2°. Le *cardinal à collier.* Briss. *tom. III, pag.* 45. Celui-ci a plus de rouge que le *ſcarlatte*, puiſque les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue ſont de cette couleur ; les petites plumes des ailes ſont bleues, ainſi que le bord de l'aile ; c'eſt cet oiſeau qu'Aldrovande a décrit comme n'ayant pas de queue ; de chaque côté du cou ſont deux taches bleues qui forment un demi-collier. Quoique cet oiſeau ſe trouve, comme le *ſcarlatte* au Bréſil, quoique ſa deſcription ne ſoit pas complette, & qu'il ait un raport intime avec le *ſcarlatte* dans les parties qui n'ont pas été nommées, les différences ſemblent trop grandes entre ces deux oiſeaux pour ne pas conſtituer deux eſpèces ; ainſi Aldrovande avoit une raiſon de les diſtinguer bien meilleure que celle du défaut de la queue dans l'un des deux individus.

3° Le *cardinal du Mexique.* Briss. *tom. III, pag.* 46. Celui-ci a la tête couleur d'améthyſte ; le deſſus du cou verd ; les plumes ſcapulaires jaunâtres ; les couvertures du deſſus des ailes de la même couleur que la tête ; les pennes des ailes & celles de la queue auſſi couleur d'améthyſte avec un trait verdâtre, longitudinal au milieu tant de ces pennes que de leurs couvertures ; le reſte du plumage eſt d'un beau rouge ; le bec eſt cendré, les pieds ſont de la même couleur, mais tirant ſur le violet ; on le trouve au Mexique. Il me ſemble difficile de ne pas le croire une eſpèce différente de celle du *ſcarlatte*, ou il faudroit avoir des preuves que ce n'en eſt qu'une variété.

SCHET-BÉ.

Pie-grièche rouſſe de Madagaſcar. Briss. *tom. II, pag.* 178, *pl. XVIII, fig.* 4, *genre XXI.*

Schet-bé eſt le nom que les Malgaches donnent

à une *pie-grièche* à-peu-près de la groſſeur de notre *p.e-grièche cendrée* : la tête, la gorge & le cou ſont d'un noir changeant en verd; le dos, le croupion, les couvertures du deſſus des ailes & de la queue, les plumes ſcapulaires ſont d'une couleur rouſſeâtre ; la poitrine, le ventre, les côtés & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc-gris ; les pennes des ailes ſont brunes en-dedans, & du côté extérieur elles ſont confuſément mêlées de brun & de roux; la queue eſt de cette dernière couleur ; le bec, les pieds & les ongles ſont de couleur de plomb.

La femelle a des couleurs moins vives, & de plus elle a la gorge & le devant du cou d'un blanc-gris, & elle n'a point de brun ſur les pennes des ailes, dont les barbes extérieures ſont tout-à-fait rouſſes.

SCHET de Madagaſcar.

Gobe-mouche à longue queue de Madagaſcar. *Pl. enl.* 248, *fig.* 1.

Gobe-mouche varié à longue queue de Madagaſcar. BRISS. *tom. II, pag.* 430, *pl. XL, fig.* 3, *genre XXIV.*

Gobe-mouche à longue queue & ventre blanc de Madagaſcar, *pl. enl.* 248, *fig.* 2.

Gobe-mouche à longue queue de Madagaſcar. BRISS. *tom. II, pag.* 424, *pl. XL, fig.* 1.

Enfin, *gobe-mouche à longue queue blanche* de Madagaſcar. BRISS. *tom. II, p.* 427, *pl. XL, fig.* 2.

Ces trois oiſeaux appellés à Madagaſcar, le premier *ſchet*, le ſecond *ſchet-ali*, le troiſième *ſchet-vouloulou*, ſont tous trois le même oiſeau dans un âge, dans une ſaiſon ou d'un ſexe différens.

Le *ſchet*, car je n'en compte qu'un, eſt à-peu-près de la groſſeur du *roſſignol ;* il a environ ſix pouces du bout du bec à celui de la queue, & du même point à l'extrémité de deux longues plumes qui dépaſſent la queue, il a près d'un pied dans ſon état de conſiſtance ; le noir ou le marron ſont ſa couleur dominante, & dans le premier âge ou dans une ſaiſon de l'année, ſon plumage eſt varié de ces deux mêmes couleurs ; il a en tout temps la tête d'un noir changeant en verd-canard ; & tantôt le cou, le deſſus du corps, les plumes ſcapulaires, les grandes pennes des ailes, celles de la queue noires ; la poitrine & le deſſous du corps blancs, ainſi que les pennes moyennes des ailes, de même que les deux longues plumes placées au milieu de la queue & qui la dépaſſent ſouvent de plus d'un demi-pied; tantôt il a le cou, le deſſus & le deſſous du corps, les plumes ſcapulaires, la queue & les deux longues plumes qui l'excèdent, d'un marron un peu pourpré ; les grandes pennes des ailes noires & les moyennes blanches.

On en voit qui ſont variés de blanc mêlé ou au noir ou au marron, qui ont coutume d'être les couleurs dominantes. Il ſeroit inutile de décrire leur plumage qui eſt différent ſuivant les individus ; enfin, il y a de ces oiſeaux dont le plumage varié de noir & de blanc, conſerve ſur les mêmes plumes des taches du marron qui a été la principale couleur ; tel en eſt un qui m'a été par M. Sonnerat. Ce mélange des trois ſur le même individu, prouve que les trois ſur leſquelles elles ſont diſtinctes en certains ou certaines circonſtances ſont le même il me paroit très-probable que celui dont le eſt la couleur dominante eſt le mâle, l'oiſeau la femelle, & que celui qui participe de eſt un jeune mâle en mue ; car, la plupart jeunes mâles commencent par avoir le plu de leur mère, & c'eſt ſur cette obſervation je fonde mon opinion, que je donne pour qu'elle vaut.

J'ai oublié de dire que les plumes du de la tête ſont un peu prolongées dans le *ſchets* & forment une huppe. Ils ont tous le bec & les pieds noirs ; leur longue queue donne beaucoup de grace & les rend de fort oiſeaux ; on les trouve à Madagaſcar, à C & dans d'autres contrées des Indes ou de l'A Quelques obſervateurs penſent par cette qu'ils ſont différens, & ils fondent encore opinion ſur ce qu'il y en a de beaucoup grands les uns que les autres : mais l'in des climats ne ſuffit-elle pas pour pr cette différence, & des oiſeaux ſi ſemb entre eux, par ce caractère de deux plus ceſſivement longues à la queue, par le rap couleurs, & ſi différens, d'ailleurs, des oiſeaux du même genre, peuvent-ils co des eſpèces ſéparées ? Car, il y a d'autre *mouches à longue queue* dans les mêmes c mais ces *gobes-mouches* n'ont pas à propr queue auſſi longue, il s'en faut beaucou deux plumes qui la dépaſſent ſont étroites deux longues plumes de la queue des tro ſont très-larges, ſemblables en quelque ſo ruban ; ce qui leur donne une ſorte de c particulier, & concourt à identifier l'eſpèc trois oiſeaux.

SCOIS ou PETIT DUC.

Pl. enl. 436.

Petit duc. BRISS. *tom. I, pag.* 495, *pl. X fig.* 1, *genre XI.*

Huette ou *hulotte.* BEL. *Hiſt. nat. des* 141, *fig. pag.* 142.

Huette, hulotte, chouette, nommée par *Petit duc.* BEL. *Port. d'oiſ. pag.* 27.

Scops en Latin ;

Zivetta, zuetta en Italien ;

Stock Eule, &c. en Allemand ;

Little horn-owl en Anglois.

Le *petit duc* n'eſt pas ſi grand que la *chouette*, il n'eſt guère plus gros qu'une ſa forme eſt courte & ramaſſée ; tout ſon p eſt varié de gris, de roux, de brun & de n le brun domine ſur le deſſus du corps & ſur le deſſous ; les pieds ſont couverts l'origine des doigts de plumes, ſemblabl

t, d'un gris-rouſſeâtre mêlé de taches brunes ; eſt jaune ; le bec eſt noir ; les doigts & les s ſont bruns ; on confond ſouvent le *ſcops* la *chevêche* ou *petite chouette ;* cependant ci eſt plus groſſe ; ſa tête plus carrée, plus à proportion ; ſon plumage n'eſt pas égale- mêlé, & il eſt ſemé de taches blanchâtres e ſe voient pas ſur celui du *ſcops ;* mais un ncore plus déciſif & d'après lequel on ne e méprendre, avec un peu d'attention, c'eſt e *ſcops*, de la famille des *hibous*, eſt le troi- des oiſeaux de nuit dans nos contrées, qui e chaque côté de la tête une aigrette de s en forme d'oreille ; à la vérité, le *ſcops* ue des aigrettes fort courtes, & qui n'ont que ſix lignes de long, enſorte que ce ca- e, ſi diſtinctif, ſi facile à ſaiſir, échappe ſi cherche pas à s'en aſſurer.

ſcops vit de mulots principalement, & ſou- l en délivre des cantons où ces dangereux ux faiſoient beaucoup de torts ; c'eſt donc nal-à-propos qu'on lui déclare la guerre, qu'aux autres oiſeaux de nuit, qui, en dé- t les mulots, les taupes, les rats, dé- agent au centuple de quelques lapreaux, quelques *perdreaux* qui peuvent être rare- eur proie ; & loin de tourmenter ces oiſeaux , les cultivateurs & les poſſeſſeurs des terres, nnoîtroient leurs vrais intérêts, les pren- t ſous leur ſauve-garde. Le calcul eſt aiſé ; ir, ſi l'on préſère quelques pièces de gibier coup de gerbes de blé ?

ſcops fait d'autant plus de bien qu'il ſe réunit ndes très-nombreuſes, ſouvent de pluſieurs nes, ſur-tout quand il voyage au printemps 'automne, enſorte qu'alors le paſſage de ces x délivre un pays d'un des fléaux les plus ux ; on ſent d'après cet énoncé que le *ſcops* ſeau de paſſage, c'eſt en été que nous le ns ; les lieux de ſa retraite en hiver ne ſont nus ; & il eſt incertain ſi il ne reſte pas ues individus dans cette ſaiſon : en été le ne ſe trouve que difficilement, parce que etit, caché pendant le jour dans des trous, des creux d'arbres, enfoncé dans les bois, ſort que la nuit : il niche dans les arbres ; ſon eſpèce ſe trouve non-ſeulement dans upart des pays de l'Europe, mais elle appar- encore au nouveau continent ; le *petit duc Guiane* placé dans ma collection à côté de d'Europe, ne diffère que par quelques nuances oncées, & il n'eſt pas d'ailleurs poſſible de s reconnoître la même eſpèce dans les deux dus.

y a un peu plus de différence entre notre & le *petit duc de la Caroline*. BRISS. *tom.* g. 497. Celui-ci eſt plus gros ; le deſſus du n'eſt varié que de brun & de roux ; il y a aches blanches ſur les plumes ſcapulaires ; le s du corps eſt d'un blanc-ſale, varié de rouſſeâtre ; mais c'eſt d'après la figure publiée par Catesby, qui écrit au bas *petit hibou*, *tom. I*, *pag.* & *pl.* 7, que les auteurs ont décrit cet oi- ſeau ſans l'avoir vu ; on ſçait combien ces deſ- criptions ſont ſujettes à n'être pas exactes ; celle- ci le fut-elle, ne ſeroit-on pas encore bien fondé à regarder le *petit duc de la Caroline* comme une variété du *ſcops*, & l'individu que j'ai reçu en nature de la Guiane, ne prouve-t-il pas que cet oiſeau ſe trouve en Amérique ; n'eſt-ce pas une préſomption que la figure donnée par Catesby n'eſt pas correcte, & que le *petit duc de la Caro- line*, voyageur en Amérique comme en Europe, eſt le même que celui de la Guiane, & par con- ſéquent que le nôtre ?

SECRÉTAIRE (le) ou LE MESSAGER.

Pl. enl. 721.

Voyage à la nouv. Guin. pag. 87, *pl.* 50.

C'eſt un oiſeau, non-ſeulement d'une eſpèce, mais même d'un genre nouveau & en quelque ſorte iſolé. Plus grand qu'une *cigogne*, il a le bec plus fort & plus arqué que les *gallinacès* ; il l'a preſque ſemblable à celui des *oiſeaux de proie* ; il a auſſi comme eux la tête très-groſſe ; mais s'éloi- gnant d'un autre côté & des *gallinacès* & des *oiſeaux de proie*, il a le bas des jambes dégarni de plumes ; le pied à proportion plus long qu'aucun autre oiſeau ; quatre doigts, trois en avant, un en arrière, & tous trois fort courts ; deux autres caractères achèvent de le rendre ſingulier. Le premier eſt un véritable ſourcil compoſé de poils longs, durs & roides, placé au-deſſus de l'orbite ; le ſecond conſiſte en une double file de plumes roides, étroites à leur origine, s'élargiſſant & s'arrondiſſant vers leur pointe, qui prennent leur naiſſance au bas de la tête en-arrière, & deſcendent deux à deux, à diſtances inégales juſqu'aux trois quarts de la lon- gueur du cou, ces plumes étant d'autant plus longues qu'elles ſont placées plus bas.

En comparant, relativement à l'ordre métho- dique, le *ſecretaire* aux autres oiſeaux, il n'en eſt aucun au genre duquel on puiſſe le rapporter ; mais ſi on a égard à la conformation des parties dont ſont empruntés les caractères dans la méthode que nous ſuivons, on trouvera que la place du *ſecretaire*, formant un genre nouveau, eſt entre *l'outarde* & *l'échaſſe*. Il a, comme le premier, le bec en cône courbé ; comme le ſecond, ſon pied eſt d'une exceſſive longueur. Ses caractères ſeront donc :

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un en-arrière ;

La partie inférieure des jambes, dénuée de plumes ;

Le bec en cône courbé.

Nous ajouterons à ces caractères principaux ; le pied très-long, les doigts fort courts, un véri- table ſourcil au-deſſus de l'orbite, une double rangée de plumes longues, dures, étroites à leur origine, allant en s'arrondiſſant & s'élargiſſant,

placées au bas de la tête en-arrière, deux à deux, à diſtances inégales, juſqu'aux deux tiers du cou; enfin, la taille à-peu-près d'une *cigogne*. Des-lors, cet oiſeau ainſi déſigné, d'après les caractères méthodiques, eſt très-facile à reconnoître, & on peut, en fort peu de temps, ſçavoir dans quelle partie du catologue ou de la méthode on peut le chercher.

Le *ſecretaire* a plus de trois pieds de longueur; nous avons comparé ſa groſſeur à celle de la *cigogne*. M. Sonnerat qui l'a vu vivant dans ſon pays natal, nous en fait à-peu-près la peinture ſuivante :

Le deſſus du corps, le cou, le ventre, les petites plumes des ailes ſont d'un gris-bleuâtre, plus clair en-deſſous qu'en-deſſus; les grandes plumes des ailes & le haut de la jambe ſont noirs; la queue eſt de la même couleur que le deſſus du corps, elle déborde peu les ailes; mais la plume la plus externe de chaque côté eſt très-longue & preſque autant que le corps entier : du ſommet de la tête en-arrière, juſque preſque au-bas du cou, naiſſent de diſtance en diſtance, à intervalles inégaux, deux plumes paralelles, qui deviennent plus longues, à meſure qu'elles prennent leur origine plus bas; ces plumes ſont noires, leur tige eſt ferme, applatie, élaſtique, courbée dans ſon milieu en-deſſus; les barbes en ſont étroites, égales des deux côtés & friſées : l'oiſeau les lève & les baiſſe à volonté; l'œil eſt entouré d'une peau nue d'un rouge foncé & ombragé par des poils qui forment un véritable ſourcil; l'iris eſt griſe, ainſi que le bec & les pieds.

On le trouve aux Philippines & dans les terres à huit ou dix lieues de diſtance du Cap de Bonne-Eſpérance.

M. Sonnerat & quelques autres voyageurs s'accordent à nous repréſenter le *ſecretaire* comme un oiſeau facile à apprivoiſer. M. Sonnerat, qui ne paroit l'avoir obſervé qu'en domeſticité, dit qu'il ſe nourrit de chair, & qu'il donne la chaſſe aux rats. Le même fait m'a été aſſuré par un chirurgien, à bord d'un vaiſſeau ſur lequel on avoit embarqué un *ſecretaire*, qui avoit délivré en partie le navire, des rats qui s'y trouvoient. M. le vicomte de Querhoënt nous apprend qu'auſſitôt que le *ſecretaire* découvre un ſerpent, il l'attaque à coups d'ailes pour le fatiguer; qu'il l'enlève enſuite en l'air à une grande hauteur, le tenant par la queue; qu'il le laiſſe tomber, le reprend & continue juſqu'à la mort du ſerpent. Le même obſervateur nous inſtruit auſſi que le *ſecretaire* niche dans les buiſſons, à quelques pieds de terre; qu'il pond deux œufs blancs, tachetés de roux; que c'eſt un oiſeau doux, qui vit au milieu d'une baſſe-cour ſans y faire aucun tort; qu'on le nourrit de viande, & ſur-tout d'inteſtins qu'il aſſujettit ſous ſes pieds, pour s'en repaître, de même que les ſerpens qu'il a tués.

J'ai ſuivi la deſcription de M. Sonnerat, parce qu'il a vu le *ſecretaire* vivant, & que les deux ſeuls individus qui ſoient à Paris, celui de M. P & le mien, y ont été apportés préparés, ils peuvent être altérés.

Le *ſecretaire*, comme donnant la c *rats*, aux *ſouris*, aux *reptiles*, pourroit ê rang des oiſeaux qu'il ſeroit utile de tra de rendre domeſtiques. Ce ſeroit un avan tant plus grand, que, ſuivant le récit de M. hoënt, cet oiſeau, quoique très-fort, vi avec les oiſeaux des baſſe-cours dans le *rats* cauſent ſouvent de ſi grands dom ſeroit encore très-propre à figurer dans les & il eſt probable qu'il y donneroit la ch *taupes*, aux *mulots*, aux *loires*, ainſi qu'i les *rats*; mais nous ignorons s'il encom les fruits & les plantes. Ce ne peuvent ê les voyageurs qui apprécient, d'après ſes ha l'utilité qu'on en pourroit retirer.

SEMEUR. *Voyez* LAVANDIERE.

SÉNÉGALI.

Pl. enl. 157, *fig.* 1.

Sénégali rouge. BRISS. *tom. III, pag.* 208 *fig.* 2, *genre XXXIII.*

Le *ſénégali* n'eſt pas tout-à-fait ſi gr *tarin* : le deſſus de la tête, la gorge, les devant du cou, la poitrine, le haut du les flancs, le croupion, les couvertures de la queue ſont d'un rouge-vineux; le ba les jambes, les couvertures du deſſous de ſont d'un brun-verdâtre; le derrière de l du cou; le dos, les plumes ſcapulaires, vertures du deſſus des ailes ſont auſſi d verdâtre, mêlé d'une foible nuance d vineux; les ailes ſont brunes; la queue e le bec eſt rougeâtre, teint de brun ſur des deux mandibules; les pieds & les on gris-blancs. M. de Montbeillard parle d'u qui avoit été tué dans une ſavane à Cay qu'on lui dit être le ſeul qui eût été app cette contrée. Il eſt probable, ajoute M. beillard, qu'il y avoit été porté par quelque & qu'il s'étoit échappé de la cage; il dif quelques points du *ſénégali*. Les couver ailes étoient légèrement bordées de roug étoit entièrement de cette couleur; les pie rougeâtres; la poitrine & les côtés étoie de quelques petits points blancs. A cette de je reconnois un oiſeau que j'ai reçu de Ca que je conſerve; c'eſt par conſéquent un individu de la même eſpèce, trouvé dans pays. J'ajoute qu'il me paroit plus petit *ſénégali*; que ſa couleur dominante eſt u foible & vineux, ſans mêlange de brun- ſur aucune partie. Ces différences, jointes dont parle M. de Montbeillard, & la re de cet oiſeau une ſeconde fois à Cayen font croire que c'eſt une eſpèce différente du propre au climat de la Guiane, & qui a ſeul comme M. de Montbeillard l'obſerve, be de raports avec le *ſénégali* & avec le *ben*

donc que c'eſt une eſpèce à ajouter au cata-
, & je la nommerois *ſénégali rouge* de la Guiane.
ÉNÉGALI RAYÉ.
RISS. *tom. III, pag.* 210, *pl. X, fig.* 5, *genre XIII.*
l. enl. 157, *fig.* 2.
e *ſénégali rayé* n'eſt pas auſſi gros que le *tarin*; ſon plumage eſt rayé tranſverſalement de gris brun-clair; mais ce qui donne de l'éclat à ce oiſeau, c'eſt que le deſſous du corps a une rougeâtre & un trait longitudinal d'un rouge if au milieu du ventre, plus ou moins étendu les différens individus; il a auſſi de chaque de la tête un trait d'un rouge éclatant, au uquel l'œil eſt placé; le bec eſt d'un rouge orail; les pieds & les ongles ſont bruns.
joli petit oiſeau eſt originaire d'Afrique; on l'apporte ſouvent vivant. Je crois qu'il y a tés dans l'eſpèce, ſuivant les cantons d'où tranſporte le *ſénégali*, car j'en ai vu de plus d'un tiers les uns que les autres; ceux-ci ſont ton de couleur plus foncé, & leur rayure lus fortement exprimée; la couleur des plus s eſt plus uniforme. Le *ſénégali* eſt un oiſeau joli par ſa vivacité, la propreté de ſon plu-, ſoigné & peigné; il eſt continuellement en vement; il a un chant très-fort pour un auſſi oiſeau: ce chant eſt un peu glapiſſant, mais ons en ſont vifs & gais. Le *ſénégali* ſe fait en-re ſur-tout le matin. Je conſerve un de ces aux vivant, depuis quatre ans; je ne le nourris de millet & de mouron qu'il aime beaucoup; baigne tous les jours, ſouvent pluſieurs fois la matinée. Ce ſeroit un des oiſeaux étrangers, l'acquiſition ſeroit la plus agréable & la plus e. On en a vu s'accoupler & pondre en Eu-: il eſt très-probable qu'avec un peu de ſoin, parviendroit à faire multiplier cette jolie eſ-dans notre climat.
ÉNÉGALI ROUGE. BRISS. *tom. III, pag.* 208. *Voyez* SÉNÉGALI.
ENICLE. BEL. *Voyez* SEREIN.
EPTICOLOR.
angara du Bréſil. *Pl. enl.* 127, *fig.* 2.
angara Pl. enl. 7, *fig.* 1.
M. le comte de Buffon nous avertit que l'oiſeau la planche 7 a été coloré d'après un individu uel on avoit ajouté une queue factice, & que lleurs c'eſt le même oiſeau que celui de la nche 127, fig. 2.
Tangara. BRISS. *tom. III, pag.* 3, *pl.* 1, *fig.* 1, *re XXXI.*
Cet oiſeau eſt connu dans les collections à Paris, s le nom de *pavert.* Celui de *ſepticolor* indique ſon plumage eſt compoſé de ſept nuances; s ſont diſtinctes, réparties par maſſes, tranchent ablement, & le *ſepticolor* eſt peut être le plus lant de tous les petits oiſeaux: il eſt de la leur d'un *ſerein*; ſa longueur eſt de cinq pouces lignes; ſon vol de neuf pouces; ſes ailes pliées atteignent vers le milieu de ſa queue; le front & les côtés de la tête ſont d'un verd un peu olivâtre; le derrière de la tête & du cou, le dos & les plumes ſcapulaires ſont d'un noir de velours; le bas du dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un rouge éclatant: ces mêmes parties ne ſont qu'orangées dans les femelles & dans les jeunes; la gorge & le devant du cou ſont d'un bleu changeant en violet; la poitrine, le ventre, les côtés & les couvertures du deſſous de la queue ſont couleur d'aigue-marine; les jambes ſont d'un verd-obſcur, les plus petites couvertures des ailes ſont d'un verd-doré; les moyennes d'un bleu éclatant, & les grandes d'un bleu-violet: les grandes pennes des ailes ſont de cette dernière couleur du côté extérieur & noires du côté intérieur; les moyennes ſont d'un noir de velours des deux côtés; la queue eſt de cette même couleur; les pieds & les ongles ſont noirs.

Ce bel oiſeau ſe trouve au Bréſil & à la Guyane; il vole en troupes très-nombreuſes, & il ſe nourrit, ſuivant un obſervateur, des fruits d'un grand arbre dont on n'a ſçu dire le nom: il eſt de paſſage, & il n'arrive que dans le temps de la floraiſon de l'arbre dont les fruits lui ſervent de nourriture; il ne demeure à la Guyane qu'environ ſix ſemaines, & le mois de ſeptembre eſt le temps de ſon arrivée.

Suivant Marcgrave on nourrit de ces oiſeaux en cage au Bréſil, en leur donnant de la farine & du pain: ils n'ont point de ramage; mais ils ſont ſi beaux, qu'après les oiſeaux utiles, ce ſeroit le premier que les voyageurs devroient tenter de nous procurer. La choſe ne paroît pas difficile, d'après l'obſervation de Marcgrave, qui confirme ce que j'ai dit ailleurs ſur la poſſibilité de nourrir la plupart des oiſeaux avec de la mie de pain.

Cet oiſeau ſe trouve ſi fréquemment & en ſi grand nombre dans les envois qu'on nous fait de la Guyane, que je ne puis me défendre de quelques doutes que cet oiſeau n'habite cette contrée que pendant ſix ſemaines, comme je l'ai rapporté d'après le recit d'un voyageur: il dit de plus, que le *ſepticolor* arrive au moment de la floraiſon d'un arbre dont les fruits lui ſervent de nourriture; mais certainement il fait uſage d'un autre aliment que l'obſervateur n'a pas connu, puiſqu'au moment de la floraiſon il ne trouve pas encore les bayes qui ſont de ſon goût.

SERENE. *Voyez* GUEPIER.

SEREVAN.

Moineau du Sénégal. *Pl. enl.* 230, *fig.* 3.

Cet oiſeau, d'après ce que M. de Montbeillard nous en apprend, & d'après la figure qui le repréſente, paroît appartenir à la famille des *bengalis*, dont il n'eſt peut-être qu'une variété. Il eſt de la groſſeur de ces derniers oiſeaux; il a le deſſus du corps ou gris-clair, ou fauve-clair, avec une teinte rougeâtre; le croupion & le bec rouge; les pieds rougeâtres; quelquefois la baſe du bec, bordée de noir, & le croupion, ainſi que les

couvertures des ailes, tachetés de points blancs. On le trouve en Afrique, de même que les *bengalis*.

SERRE-MONTAGNARDE. *Voyez* LITORNE.

SERRES (*ſauc.*)

On appelle *ſerres*, les pieds des oiſeaux de proie. Les *ſerres* ſervent à arrêter, à ſaiſir, à retenir, à comprimer & à enlever la proie; & lorſque les oiſeaux dépècent leur victime, ils la maintiennent, la changent de poſition & la mûnient, en quelque ſorte, à la faveur de leurs *ſerres*: c'eſt pour eux tout-à-la-fois une main & une arme; un inſtrument offenſif & de la plus grande utilité.

Selon que les *ſerres* ſont plus ſouples, plus agiles, les oiſeaux de proie attaquent & ſaiſiſſent avec plus d'avantage: les mieux armés ſont ceux dont les *ſerres* ſont plus longues & plus grêles: ceux qui ont les doigts courts & gros ont moins de facilité pour atteindre, ſaiſir & arrêter.

La conformation des *ſerres* eſt un des caractères extérieurs, par le moyen deſquels on juge des facultés des oiſeaux: ceux que la nature a le mieux traités à cet égard, ſont auſſi, à une eſpèce près, plus favorablement conformés relativement au vol, & tous de la claſſe des oiſeaux *nobles* & de *haut vol*. Voyez l'article *fauconnerie*.

SERIN.

Pl. enl. 202, *fig.* 1.

Serin des Canaries. BRISS. *tom. III, pag.* 184, *genre XXXIII.*

Le *ſerin des Canaries* eſt à-peu-près de la groſſeur du *friquet*; ſa longeur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de cinq pouces trois lignes; il a ſept pouces dix lignes de vol; ſes ailes pliées dépaſſent un peu la moitié de la longueur de ſa queue: tout ſon corps eſt couvert de plumes blanches à leur origine, & d'une belle couleur de citron à leur extrêmité, en ſorte qu'il n'y a que cette couleur qui paroît lorſque les plumes ſont couchées; les pennes des ailes & celles de la queue ſont d'un jaune de citron du côté extérieur, & elles ſont blanches du côté intérieur; la queue eſt un peu fourchue, le bec eſt blanc; les pieds & les ongles ſont d'un blanc animé par une légère teinte couleur de chair.

La femelle eſt d'un ton de couleur plus foible que le mâle.

Tel eſt, dans l'état de domeſticité & dans nos climats ſeptentrionaux, le *ſerin*, originaire des Canaries, & qu'on regarde comme la ſouche primitive de cette eſpèce d'oiſeau la plus aimable que nous ayons adoptée & que nourriſſions pour notre amuſement; mais dans ſon pays natal, le *ſerin* reſſemble beaucoup à *la linotte*. « J'ai remarqué, » dit M. Adamſon, *Voyage au Sénégal, pag.* 13, » que le *ſerin des Canaries*, qui devient tout blanc » en France, eſt à Ténériffe d'un gris preſqu'auſſi » foncé que *la linotte* ». Il n'eſt cependant pas probable que ce ſoit la domeſticité ſeule, la différence des climats, celle de la nourriture, qui aient produit dans l'eſpèce du *ſerin* les nombreuſes variétés qu'elle contient: on eſt très-fondé à croire qu'elles ſont dues auſſi en partie au croiſe race du *ſerin des Canaries* avec deux autres ſe trouvent au midi de l'Europe; ces trois tant de raports, que contraintes & réduites vité, non-ſeulement elles s'accouplent duiſent, mais que leur produit eſt fécond, non équivoque de l'identité de leur ep que les différences qui les diſtinguent ne ſ qu'aux climats; il eſt donc très-important noitre ces deux races, comme nous con déjà le *ſerin des Canaries*, puiſque c'eſt de ment de ces trois races, dans divers cli ſont émanées toutes les variétés que nous l'eſpèce du *ſerin*; & ſuivant que ces var prochent plus ou moins d'une des trois ra mitives, il eſt facile d'en déduire de quelle elles deſcendent plus directement. Nous p déjà inférer de ce qui précède que le *ſ* deſcend plus directement de celui des c & qu'il a été moins altéré.

La première race qu'il nous importe noitre après le *ſerin des Canaries*, eſt *d'Italie.* BRISS. *tom. III, pag.* 182. *Tiri Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 355: on le trou dans nos provinces méridionales, en Gr Turquie, en Catalogne, &c. On le nom *turon* en Provence, *pl. enl.* 658, *fig.* 2.

Il eſt plus petit que le *ſerin des Can* tête, le derrière du cou, le dos, les plu pulaires, ſont variés de brun & de verd-j le brun occupe le milieu des plumes; l le devant du cou, la poitrine, le haut d & les côtés, ſont d'un verd-jaunâtre; le & les couvertures du deſſus de la queue cette même couleur, mais plus claire ventre, les jambes & les couvertures d de la queue tirent ſur le blanchâtre; le couvertures des ailes ſont vertes; les gra noirâtres, bordées de verd; les pennes & celles de la queue ſont noirâtres, bo verdâtre du côté extérieur; la queue e fourchue; le bec eſt brun; les pieds ſo couleur de chair-pâle; les ongles ſont n ce *ſerin* a un chant agréable, varié & qui de celui du *ſerin des Canaries.*

Le *cini*, *ſerin verd de Provence*, *pl. e fig.* 1; *ſerin de Provence.* BRISS. *tom.* 179, eſt la troiſième race qu'on peut comme la ſouche primitive de nos *ſerin ques.* BEL. le nomme *ſerin. Hiſt. nat. pag.* 354, *fig. pag.* 355, & *port. d'oiſ.*, *nicle*, *ceriſin*, *cenit*, *cedrin.*

Il eſt plus grand que le *venturon* ou *ſerin* il a le deſſus de la tête d'un jaune-verd, taches longitudinales brunes; le derrière d'un jaune plus foncé; le deſſus du cou variés de brun ſur le milieu des plume verd-jaunâtre ſur leurs bords; le crou couvertures du deſſus de la queue, la devant du cou, la poitrine & le haut

jaune tirant ſur le verd ; les côtés d'un jaune-
, variés de taches longitudinales brunes ; le
entre, les jambes, les couvertures du deſſous
a queue d'un blanc lavé de jaunâtre ; les
nnes couvertures du deſſus des ailes brunes,
minées de verd-jaunâtre qui forme une bande
erſale ſur chaque aile ; les pennes des ailes
les de la queue ſont brunes, bordées du côté
eur de gris-verdâtre, & terminées par une
bordure blanchâtre ; la queue eſt un peu
ue ; le demi-bec ſupérieur eſt d'un gris-
l'inférieur blanchâtre ; les pieds ſont bruns ;
gles noirâtres.

le trouve non-ſeulement en Provence, mais
e dans le Lyonnois, en Dauphiné, dans le
y & juſqu'en Bourgogne ; il habite auſſi en
, aux environs de Genève, en Italie, en
ne & en Allemagne.

ſerin des Canaries, celui d'Italie, le *cini*,
ant ſe mêler & produiſant une race qui eſt
de ; il eſt bien probable, comme nous l'avons
vé, que c'eſt du mêlange de ces trois races
a réunies lorſque l'on a commencé à élever
erins domeſtiques, qu'ont reſulté les différentes
tés que nous avons pour ainſi dire formées.
entrerai pas dans leur énumération détaillée,
e bornerai à indiquer les principales.

ſerin gris, qui paroît le moins éloigné de ſa
e ou du *ſerin des Canaries*.

ſerin iſabelle, qui n'eſt qu'un *ſerin gris* dont
umage eſt éclairci.

iſabelle ſurdoré, qui eſt un mêlange de gris
e jonquille.

ſerin blanc & le *ſerin jonquille*, qui plus
nés que les autres de leur origine, peuvent
ner du *ſerin gris*, & des deux autres races
leur ont communiqué leur teinte jaune.

ſerin verd, qui paroît encore tenir de près
ini ou *ſerin verd de Provence*, & en deſcendre
me de ſa ſouche primitive.

nfin, les *ſerins* diverſement panachés, & qui
les croiſemens multipliés, tiennent plus ou
ns des différentes races.

e place au dernier rang le *ſerin huppé*, qu'on
onnoît que depuis quelques années, qui paroît
s loin de ſon origine qu'aucun autre, qui eſt le
s communément tout blanc ou tout jonquille,
ement & peu panaché, & dont la huppe n'eſt
m déſordre, un vice de conformation des
mes qui couvrent le deſſus de la tête ; en effet,
plumes ſont courtes, contournées & hériſſées,
emblent beaucoup moins un ornement qu'une
nſtruoſité.

es curieux qui deſireront de plus grands détails
les variétés du *ſerin*, peuvent conſulter l'ar-
e de cet oiſeau, par M. le comte de Buffon,
s l'hiſtoire naturelle des oiſeaux, & le traité
ſerins de Canarie, par M. Hervieux. Paris
3.

Perſonne n'ignore que de tous les oiſeaux que nous nourriſſons communément en cage pour notre amuſement, le *ſerin* eſt le plus élégant par ſa forme, le chantre le plus agréable & l'individu le plus aimable par ſes habitudes douces & ſociales ; on ſçait de même qu'il s'apprivoiſe aiſément ; qu'il eſt careſſant ; qu'il apprend à ſiffler des airs de ſerinette & à parler.

Ce n'eſt pas ſeulement avec le *ſerin d'Italie*, avec le *cini* & le *ſerin des Canaries*, qu'on peut accoupler nos *ſerins domeſtiques* ; ils produiſent encore avec des oiſeaux dont les eſpèces paroiſſent bien plus éloignées de la leur, dont pluſieurs même ſont d'un genre différent ; tels ſont le *chardonneret* & le *tarin*, les *linottes*, les *pinſons*, les *verdiers*, & même, à ce que quelques perſonnes prétendent, le *moineau franc* ; c'eſt avec les deux premiers de ces oiſeaux, & avec la *linotte* qu'il eſt plus facile d'accoupler le *ſerin* & d'en obtenir un produit. Cette tentative eſt moins difficile lorſqu'on apparie la *ſerine* avec un mâle étranger, que quand on donne une femelle étrangère au *ſerin*. Mais dans le premier cas, les *mulets* ou *métis* qui proviennent de cet accouplement, tiennent beaucoup plus de l'eſpèce étrangère ou de celle de leur père, que de l'eſpèce du *ſerin* ; & au contraire, lorſqu'on apparie un *ſerin* mâle avec une femelle d'une autre eſpèce, le produit participe beaucoup plus de celle du *ſerin* ; mais ce genre d'accouplement réuſſit plus rarement ; c'eſt par ce moyen qu'on obtient en particulier les plus beaux métis de *chardonneret* & de *ſerin* ; ces métis varient ſuivant l'accouplement, ainſi que ſuivant les couleurs du *ſerin* ou de la *ſerine* qu'on apparie ; il y a parmi les petits des mâles & des femelles ; en général les mâles ont un chant plus fort, plus ſoutenu que les mâles des eſpèces dont ils ſont iſſus, & c'eſt pour cette raiſon qu'on les recherche ; on les eſtime auſſi à proportion de la régularité & de la beauté de leur plumage ; enſorte que j'ai vu chez les oiſeliers de ces métis de *ſerin* & de *chardonneret*, dont la valeur varioit depuis ſix francs juſqu'à deux louis ; les métis provenus de l'eſpèce du *ſerin* avec une autre eſpèce que le *chardonneret*, ſont en général des oiſeaux peu eſtimés ; leur chant eſt inférieur & le gris ou le brun dominent dans leur plumage qui n'a rien de bien agréable. Mais quelqu'eſpèce qu'on ait appariée avec le *ſerin*, il eſt encore douteux que le produit ſoit fécond ; à la vérité les ſexes ſont diſtingués ; ils s'annoncent par une taille plus forte, par des couleurs plus vives, par le chant dont les femelles ſont privées, & qui n'ont qu'un gazouillement ; ces mâles & ces femelles enfermées enſemble s'accouplent dans la ſaiſon des amours, ils font leur nid & la femelle pond ; mais cette opération eſt toujours très-pénible pour elle ; elle eſt accompagnée d'un état de maladie plus ou moins forte, bien des femelles y périſſent ; il eſt douteux que celles qui y ſurvivent couvent régulièrement leurs œufs, & ceux qu'on leur ôte qu'on fait couver par des *ſerins* ſont communément clairs. Je ſçai qu'on cite quelques exemples

du contraire, mais ces exemples ne ſont ni aſſez avérés, ni aſſez nombreux pour qu'on puiſſe croire que les métis du *ſerin* & des oiſeaux avec leſquels on l'accouple, ſoient capables de fonder une race qui ſe ſoutienne ou même qui retourne à l'une des deux eſpèces dont elle eſt iſſue. La fécondité ou ſtérilité des métis parmi les oiſeaux, eſt un point de leur hiſtoire qui n'eſt pas éclairci, dans lequel on peut raſſembler beaucoup de faits pour la ſtérilité, & un petit nombre en faveur de la fécondité. Il faut de nouvelles expériences pour décider la queſtion.

La nourriture ordinaire des *ſerins* eſt du millet, de la navette qu'on leur mêle également; on ſuſpend auſſi dans leur cage une ſorte de pâtiſſerie qu'on appelle *colifichet*.

On les apparie au printemps vers le mois de mars; il faut leur choiſir une expoſition au levant ou au midi; on garnit de ſable le fond de la cage; on donne pour matériaux du nid de la mouſſe, qui ſert à en conſtruire l'extérieur, de l'herbe fine & ſéchée qu'on appelle *petit foin*, & du poil de *cerf* ou *boure*, que les *ſerins* placent au centre.

Pour nourriture on ajoute du *ſeneçon*, & lorſque le nid étant commencé, on s'apperçoit de la proximité de la ponte, on donne aux *ſerins* du jaune d'œuf durci; pendant l'incubation, au lieu du ſeneçon on leur fournit du mouron, & on ajoute à leurs autres alimens de la navette qu'on a fait bouillir, du *colifichet* qui a trempé dans l'eau & qu'on a preſſé dans un linge. Ces alimens plus nourriſſans, plus faciles à prendre, mettent le mâle dans le cas de nourrir ſa femelle plus largement, lui font perdre à elle-même moins de temps quand elle ſe lève de deſſus ſes œufs, & leur fourniſſent à l'un & à l'autre une pâture plus nourriſſante pour les petits.

Si on laiſſe aux *ſerins* le ſoin d'élever les jeunes, ils ne font guère que deux pontes au plus; mais ſi on ſe charge de nourrir les petits, les pères & mères font juſqu'à quatre pontes, ordinairement de quatre œufs chacune; l'incubation eſt de quatorze jours à-peu-près.

C'eſt à huit ou neuf jours qu'il convient de retirer les petits qu'on veut *élever à la brochette*; on les laiſſe dans le nid, conſtruit ordinairement dans un panier rond d'oſier, ou dans un inſtrument de bois creuſé & auſſi arrondi qu'on nomme *ſabot*; on les tient chaudement en les couvrant de coton cardé, couſu entre deux morceaux de ſoie; on les nourrit d'une patée, faite avec de la graine de navette bouillie, écraſée, ſéchée enſuite & purgée des enveloppes de la graine; on triture la navette dans un pilon, en ajoutant un tiers à-peu-près de *colifichet* trempé, & un peu moins de jaune d'œuf durci; on humecte peu à peu ces trois ſubſtances avec de l'eau, en les broyant & les mêlant le plus intimement qu'on peut; il eſt bon dans les commencemens que la pâtée ſoit liquide, & à meſure que les petits avancent en âge on la leur donne plus épaiſſe: on les [nourrit] toutes les trois heures.

Au bout de trois ſemaines de naiſſance près, il eſt temps de mettre les petits [dans] cage garnie de mouſſe & d'un ou deux [bâtons] ils commencent à ſortir du nid, à ſe perch pour les accoutumer à manger ſeuls, on leur du mouron, de la navette bouillie, du jaune durci, & du *colifichet* trempé; à ſix ſe à-peu-près ils commencent à ſe ſuffire à mêmes.

Cependant il convient de laiſſer repoſer ſix jours les pères & mères auxquels on a ôté petits; on leur donne à baigner & du mouron les rafraichit; on les traite enſuite comme au mencement de la première ponte.

Je ne pouſſerai pas plus loin les détails ſu toire du *ſerin*, ou plutôt ſur celle de ſa capt ceux qui ſeront curieux de connoître les p tions néceſſaires pour croiſer les races, po embellir; pour apprendre aux mâles à ſiffle parler; de connoître les maladies auxquel captivité rend ces oiſeaux ſujets, & les pr uſitées pour y remedier, trouveront ces dans l'article du *ſerin*, par M. le comte de B & dans le traité de M. Hervieux, déjà cit

J'obſerverai ſeulement que pour apprend *ſerins* à ſiffler un air de *ſerinette* ou à par faut choiſir un mâle fort jeune; commen éducation auſſitôt qu'il eſt en état de mange ne le point enfermer avec d'autres *ſerins* ou d oiſeaux dans une même cage, mais le no part dans celle qui lui eſt deſtinée, la placer le mieux, dans une chambre où le jeun n'entende ni le chant des oiſeaux de ſon e ni celui d'aucun autre oiſeau; tenir la cag une expoſition qui, ſans être obſcure, ne f pas une lumière fort vive; la couvrir to fois qu'on veut donner une leçon à l'élève, qu'il ne voie pas aſſez clair pour prendre du vement, mais que reſtant dans l'inaction, i plus d'attention aux ſons qu'il entend.

Le temps de donner les leçons eſt le m à midi & le ſoir au coucher du ſoleil; c même ces dernières qui paſſent pour êt profitables, & dont la durée pour chaque doit être plus longue.

En prenant les précautions qui viennent indiquées, le jeune *ſerin* qui n'avoit point entendu le chant de ſes ſemblables, ni celui d oiſeau, ne retiendra que les ſons de la *ſerin* ſeuls auront frappé ſon oreille, ou les p qu'on lui aura répétées: mais ſi, pour avo entendu ou le chant de ſes pères, ou ce quelqu'autre oiſeau, il a commencé, par l tion à en former le ſien, il mêlera ſouvent ce primitif à l'air de *ſerinette* qu'on lui aura ap préludera ou finira par ce chant, & ne r l'air qu'imparfaitement.

Quelques fondées que paroiſſent les o

qu'on vient de lire, elles laiſſent un doute ſeroit curieux d'éclaircir. Elles ſuppoſent que *rin*, & les autres oiſeaux qui ont une voix lieuſe, n'apprennent à chanter que par imi- , comme c'eſt de la même manière que me apprend à parler. Mais il y a une grande nce entre le *chant* & la *parole*, dont l'un xpreſſion d'un ſentiment individuel & l'autre étition d'un ſon de convention. Cependant avéré que tous les jeunes oiſeaux imitent u moins le chant des eſpèces étrangères à qu'ils ſont à portée d'entendre, & c'eſt qui eſt le plus fort argument en faveur inion qu'ils apprennent à chanter par imi- Mais le chant paroiſſant être l'expreſſion ntiment propre à chaque individu organiſé nière à former des ſons mélodieux, il paroît endre que de l'individu, & être une faculté eut & doit exercer de lui-même, ſuivant chaniſme & indépendamment de l'imitation. oit donc curieux d'iſoler parfaitement de *ſerins* ou d'autres jeunes oiſeaux mâles d'eſ- douées de la faculté de chanter, de les dans un lieu où l'on ſeroit aſſuré qu'ils ndroient jamais ni le chant de leurs ſem- s, ni celui d'aucun autre oiſeau, & d'ob- ſi ces oiſeaux devenus adultes & parvenus où ceux de leur eſpèce ont un chant, n'en nt pas. La même épreuve fourniroit l'occa- une autre obſervation non moins intéreſſante. roit de remarquer & de bien diſtinguer le la voix des oiſeaux élevés avec ceux de ſpèce, les inflexions, les variétés de ce cri, remarquer ſi ceux qui auroient été iſolés, auroient jamais entendu leurs ſemblables, nt ou ſans voix, ou s'ils en auroient une dif- e de celle des oiſeaux de leur eſpèce; dans u l'autre cas, le cri ou la voix des oiſeaux un véritable langage, & l'on concevroit acilement comment ſes différentes inflexions nt ſignificatives, étant en quelque ſorte des convenus ou dont la ſignification ſeroit ne par habitude.

RIN. BRISS. *tom. III*, *pag.* 179, & BEL. SERIN.

RIN de la Jamaïque.

ISS. *tom. III*, *pag.* 189, *genre XXXIII.* longueur eſt de huit pouces : il a la tête , le devant du cou, la poitrine, le ventre, otés & les jambes jaunes ; les couvertures du ns de la queue blanches ; les ailes & la queue brun-obſcur rayé de petites lignes blanches; mi-bec ſupérieur d'un bleu-rembruni, l'in- ir d'une nuance plus claire ; les pieds bleuâtres s ongles bruns.

n ne ſent pas quelle raiſon a déterminé les rs à donner le nom de *ſerin* à cet oiſeau, ins que ce ne ſoit cette habitude, cet exté- total de l'individu, qu'on ſent & qu'on ne oit exprimer par la deſcription. Auſſi Sloane, d'après lequel on en a parlé, ne le nomme-t-il que *ſerino affinis avis*.

SERIN de Mozambique.

Pl. enl. 364, n°. 1, le mâle; 2, la femelle.

« Le jaune, » dit M. de Montbeillard, d'après lequel je parle de cet oiſeau, » eſt la couleur do- » minante de la partie inférieure, & le brun celle » de la partie ſupérieure, excepté que le crou- » pion & les couvertures du deſſus de la queue » ſont jaunes : ces couvertures, ainſi que celles » des ailes & leurs pennes ſont bordées de blan- » châtre : le même jaune & le même brun ſe » trouvent ſur la tête, diſtribués par bandes alter- » natives. Ce *ſerin* eſt un peu plus petit que celui » des Canaries : la femelle diffère très-peu du » mâle. » *Genre XXXIII.* »

SERIN des Canaries. BRISS. *tom. III*, *pag.* 184. *Voyez* SERIN.

SERIN d'Italie. BRISS. *tom. III*, *pag.* 179. *Voyez* SERIN.

SERIN du Cap de Bonne-Eſpérance.

Il n'eſt connu que par ce que nous en apprend M. de Montbeillard. Ce ſçavant a cru reconnoître trois mâles, une femelle & un jeune parmi cinq peaux d'oiſeaux de cette eſpèce. Les mâles approchent beaucoup de la femelle du *ſerin verd de Provence* ; ils ſont un peu plus grands ; leur bec eſt un peu plus gros ; leurs ailes ſont mieux panachées ; les pennes de la queue ſont bordées d'un jaune décidé ; ils n'ont point de jaune ſur le croupion. Les femelles ont des couleurs moins vives que les mâles, & les jeunes ont des couleurs encore plus foibles que les femelles : tous ces *ſerins* ſont panachés. Sont-ce des races qui, avec le *ſerin de Provence* & *d'Italie*, émanent de même ſouche, altérée par les climats, ou *une eſpèce diſtincte* ?

SERIN VERD de Provence. *Voyez*. SERIN.

SERRURIER. *Voyez* MÉSANGE.

SERVANT. BEL. *Voyez* BRUANT.

SIFILET ou MANUCODE A SIX FILETS. *Pl. enl.* 633.

Oiſeau de Paradis, *à gorge d'or*. *Voyage à la nouv. Guinée*, *pag.* 158, *pl.* 97.

Le *ſifilet* eſt du genre de *l'oiſeau de paradis*. M. Sonnerat l'a rapporté de la nouvelle Guinée : c'eſt un des plus beaux & des plus rares oiſeaux de ſon genre ; le front eſt couvert en-devant de plumes fines, roides, droites & noires ; en avançant au-deſſus des yeux, ces plumes, qui conſervent la même forme, deviennent un peu plus longues, & ſont mi-parties de noir & de blanc, d'où il réſulte un gris-perlé très-brillant : ces plumes forment une huppe peu élevée, terminée en pointe ; le reſte de la tête eſt d'un noir de velours : au bas de la tête, en-arrière, brille un demi-collier, compoſé d'un double rang de plumes larges, liſſes, diſpoſées en écailles, comme celles qui couvrent la gorge des *colibris* : ces plumes ſont couleur d'acier poli, & ſuivant l'effet de la lumière, le collier change en violet à reflets rouges, en verd-

d'émeraude & en couleur de cuivre de rofette : tout le deſſus du corps, les couvertures du deſſus des ailes, leurs pennes & celles de la queue ſont d'un noir de velours, & au toucher les plumes en ont la douceur & le moëlleux ; la gorge, tout le devant du cou, le haut de la poitrine ſont couverts de plumes courtes, arrangées comme des écailles ; elles forment une plaque qui, vue en face, eſt d'un or pur, de côté, d'un or verd-d'émeraude : trois longs brins, dégarnis de barbes, noirs, ſemblables à des crins, terminés par un petit épanouiſſement de barbes noires, naiſſent derrière les yeux, de l'avant du meat auditif, & s'étendent aux trois-quarts de la longueur du corps : de deſſous les ailes ſortent des plumes fort longues, à demi-décompoſées & noires ; elles forment de chaque côté une touffe, dont une partie couvre le ventre & l'autre le bas du dos, le croupion & le commencement de la queue ; le bec eſt noir. J'ignore la couleur des pieds ; toutes les peaux qu'on a apportées juſqu'a préſent, étant mutilées à cet égard ; mais quant aux ailes, qu'on n'avoit pas vues, je les ai décrites d'après un individu auquel elles avoient été conſervées, & qui eſt placé dans ma collection. Le *fifilet* ne paroît pas être plus gros qu'un *merle* ; mais le luxe de ſes plumes lui donne une groſſeur apparente d'un tiers au moins plus conſidérable.

Il y avoit deux *fifilets* dans la boëte où étoit renfermé celui qui fait partie de ma collection : ces oiſeaux avoient été donnés par un pilote Hollandois à un patron de barque Génois. Suivant un écrit contenu dans la boëte où les deux *fifilets* étoient renfermés, l'un étoit mâle & l'autre femelle. Il y en avoit un en effet plus petit, & qui n'avoit point de *filets* aux deux côtés de la tête ; mais d'ailleurs les deux peaux étoient parfaitement ſemblables. Si la note étoit exacte, ſi l'une des deux peaux ne manquoit pas de *filets*, parce qu'ils avoient été arrachés, la femelle eſt plus petite dans cette eſpèce que le mâle, & elle n'a point les filets qui diſtinguent celui-ci ; mais ce qui me feroit regarder cette note comme *apocryphe*, c'eſt qu'elle étoit écrite en françois, qui n'eſt la langue ni de l'un ni de l'autre patron qui avoient eu les peaux en leur poſſeſſion. Le premier pouvoit, il eſt vrai, les avoir reçues d'un François. Une autre raiſon de former encore des doutes ſur le contenu de la note, c'eſt qu'elle portoit que ces oiſeaux ſont très-eſtimés dans l'Inde, qu'ils y ont un prix très-conſidérable, dû à la propriété qu'on leur attribue, de garantir de la foudre. Or, ces peaux ſont très-rares & peu connues dans l'Inde ; il n'y a que les voyageurs qui fréquentent la nouvelle Guinée ou les Moluques, qui en rapportent, & juſqu'à préſent ils n'ont pas parlé de la prétendue propriété, attribuée dans l'Inde, aux peaux des *fifilets*, ſuivant la note qui y étoit jointe.

Les trois filets ſaillans de chaque côté de la tête, ſont trois des plumes qui couvrent le *meat auditif*, prolongées exceſſivement, & la longues qu'elles n'ont coutume de l'ê

SIFLASSON. *Voyez* BÉCASSEAU.

SIFLEUR.

Baltimore vend. BRISS. *tom. II, pag.* 11 *fig.* 2, *genre XIX.*

Siffleur eſt le nom que les Habitans d Domingue donnent à un oiſeau de g *trompiale*, & de la groſſeur du *pinſon*. C déſigne aſſez que ſon chant ou ſon cri ſorte de ſifflement : la tête, la gorge, le c haut du dos ſont d'un brun-olivâtre ; l couleur s'étend ſur la poitrine & s'y coñ une teinte de roux ; le bas du dos ; le ve côtés ſont d'un verd-d'olive ; le bord de jaune ; ſes grandes couvertures en-de brunes, bordées de jaunâtre ; les penne ſont brunes, bordées d'olivâtre du côté e & de blanchâtre du côté intérieur ; la d'une couleur olivâtre, rembrunie en-deſ eſt couleur de corne ; les pieds & les ongle

SIFFLEUR. *Voyez* BOUVREUIL.

SILLER. (*fauc.*) C'eſt joindre les d'un oiſeau de proie, par le moyen d'u paſſe de l'une à l'autre, pour l'empêch & de s'agiter. Cette opération ſe pratique fois par raport à certains oiſeaux de proie nouvellement pris, dont le caractère ombrageux & ſauvage. *Voyez* FAUCO MANIÈRE DE PRENDRE LES OISEAU

SINCIALO (le).

Perruche. Pl. enl. 550.

BRISS. *tom. IV, pag.* 319, *genre LII*

Perroquet verd à la longue queue. BEL. *des oiſ. pag.* 298.

Perroquet verd, ou à la longue qu port. d'oiſ. pag. 73, *fig. ibid.*

Sincialo eſt le nom qu'on donne à S mingue à l'oiſeau que nous connoiſſons de *perruche*. Le *ſincialo* eſt de la famille des *perroquets* du nouveau continent, q comte de Buffon appelle *perriches à qu & inégalement étagée.*

Il n'eſt pas tout-à-fait auſſi gros qu Sa longueur eſt d'un peu plus d'un pied du bec à celui de la queue ; ſon vol de ſe & demi, & ſes ailes pliées s'étendent la longueur de la queue ; tout ſon pl d'un verd-clair, tirant un peu ſur le j deux pennes du milieu de la queue dé latérales les plus proches, de près pouces, & elles ſont à leur extrêmité bleu, qui tire d'autant plus ſur cette der leur qu'on approche davantage de leur peau nue, couleur de chair, entoure les eſt d'un bel orangé ; le demi-bec ſupérieu à ſon origine, & ſa courbure eſt noire ; l inférieur eſt tout entier de cette dernièr les pieds & les ongles ſont de couleur de

Les *ſincialos* ſe trouvent aux Antil

ifférentes contrées de l'Amérique, où ils
rvent un degré de chaleur ſuffiſant ; ils volent
ndes nombreuſes, ſe perchent ſur les arbres
us élevés & les plus touffus ; ils y font grand
, car ce ſont des oiſeaux très-criards ; ils
ſur-tout attirés par la maturité des graines du
l'inde. Cet aliment leur fait prendre beaucoup
aiſſe, & paſſe pour communiquer à leur
un bon goût : ces oiſeaux ſont alors très-
à manger.

ſincialo s'apprivoiſe aiſément ; il apprend bien
ler ; il contrefait facilement la voix ou le cri
nimaux qu'il eſt à portée d'entendre ; mais il
ant qu'aucune autre eſpèce de *perroquet*, le
t d'être criard & deſtructeur.

perruche ou *perrique* de la Guadeloupe, in-
e par Labat, *tom. II*, *pag.* 218, *voyage aux*
l'Amérique, eſt une variété du *ſincialo*, qui
ffère que par quelques petites plumes rouges
dues ſur la tête, & parce qu'elle a le bec
; cependant M. Briſſon, *tom. IV*, *pag.* 330,
crivant ſous le nom de *perruche de la Guade-*
, la compare, pour la groſſeur, à un *poulet*
oyenne taille ; mais il n'a point vu cette
he, & il l'a confondue avec *L'aiuru catinga* de
grave qui eſt un *crick*. Cette remarque eſt de
comte de Buffon.

NSIGNOTTE. *Voyez* ALOUETTE-PIPI.

NSIGNOTTE (grande). *Voyez* ROUSSELINE.

RLI du Cap de Bonne-Eſpérance.
enl. 712.

eſt à M. de Montbeillard qu'on doit la con-
nce de cet oiſeau : « S'il ſemble, dit-il,
oigner du genre des *alouettes* par la couleur
ſon bec, il s'en rapproche beaucoup par
longueur de ſon éperon, c'eſt-à-dire, de
ongle poſtérieur.

a longueur totale eſt de huit pouces ; il a
ute la partie ſupérieure variée de brun plus
moins foncé, de roux plus ou moins clair,
de blanc ; les couvertures des ailes, leurs
nnes & celles de la queue brunes, bordées
blanchâtre, quelques-unes ayant une
uble bordure, l'une blanchâtre & l'autre
uſſeâtre ; toute la partie inférieure du corps
nchâtre, ſemée de taches noirâtres ; le bec
noir & les pieds ſont bruns ».

ſirli n'a que l'extrêmité du bec un peu courbée,
ant la planche qui le repréſente, & cet oiſeau
paroît évidemment une *alouette*, ainſi que M. de
ntbeillard en a jugé. *Genre XXXIX.*

ISERRE. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 82. *V.* DRAINE.

ISELLE. *Voyez* GRIVE.

ITTELLE ou TORCHEPOT.
orchepot. BRISS. *tom. III*, *pag.* 588, *pl. XXIX*,
3, *genre XLII.*
l. enl. 623, *fig.* 1.
orchepot. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. p.* 304, *fig. ibid.*
rimpereau, *torchepot*, BEL. *port. d'oiſ. pag.* 75.
ſitta en Latin :
Picco, *picchio* en Italien :
Megt-ſpecht, *nuſſ-haer*, &c. en Allemand :
Noet-waecka, *noet-wecka*, *noet-packa* en Suédois ;
Nut-hatch, *nut-jobber* en Anglois ;
Macon, *pie-macon* en Lorraine :
Peree-pot en Normandie :
Grimpard en Picardie :
Planot en Dauphiné.

M. de Montbeillard donne le nom de *ſittelle* aux oiſeaux vulgairement connus ſous celui de *torche-pot* ; cette dénomination nouvelle, dérivée de celle que ces oiſeaux ont en Grec & en Latin, rappelle leur ancien nom, & M. de Montbeillard bannit une expreſſion en quelque ſorte barbare.

Les *ſittelles* compoſent le XLIIe genre de la méthode que nous ſuivons ; leurs caractères ſont :

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, les deux doigts internes ſéparés environ juſqu'à leur origine, & le doigt extérieur uni avec celui du milieu depuis ſon origine juſqu'à la première articulation ; les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon :

Le bec en forme de coin.

Les *ſittelles* reſſemblent aux *pics* par la forme du bec, mais elles en diffèrent par celle des pieds, & celle de la queue conformés de même que les pieds & la queue de la plupart des oiſeaux.

Elles ont cependant l'habitude de grimper le long des arbres & d'en frapper le tronc & les branches à coups de bec, ce qui établit encore un raport entre elle & les *pics* ; elles reſſemblent auſſi aux *méſanges*, en ce qu'elles percent les noix, les noiſettes, &c. pour en tirer l'amande, & enfin aux *grimpereaux* & aux *pics*, & par l'habitude de gravir le long des arbres, & parce qu'elles y cherchent des inſectes & des vers qui leur ſervent de nourriture.

Les oiſeaux de ce genre ſe trouvent dans l'ancien & le nouveau continent, ils y ſont même ſi ſemblables, qu'ils ne paroiſſent avoir été que très-peu altérés par la diverſité des climats, enſorte qu'on pourroit imaginer qu'il n'y a qu'une eſpèce de *ſittelle*. C'eſt pourquoi nous nous conformerons à la méthode qu'a ſuivie M. de Montbeillard, & après avoir fait connoître la *ſittelle* qui ſe trouve en France, nous parlerons des étrangères, en obſervant ſeulement les différences qui les diſtinguent.

Notre *ſittelle* eſt à-peu-près de la groſſeur de l'*alouette* ; ſa longueur eſt de près de ſix pouces ; ſon vol de neuf, & ſes ailes pliées paſſent un peu les trois quarts de la longueur de ſa queue. Le deſſus de la tête & du cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus de la queue & les petites du deſſus des ailes ſont cendrées ; la gorge & les joues ſont blanchâtres ; le devant du cou, la poitrine, le ventre, les côtés & les jambes ſont d'un roux-clair ; les couvertures du deſſous de la queue ſont-marron, terminées de blanchâtre ; une bande noire paſſe ſur les joues, dans la ligne où l'œil eſt placé, & va joindre de

e on la trouve à la Caroline, ainſi que celle la deſcription précède, c'eſt une choſe à quer, que par-tout où on a obſervé la *ſittelle*, a trouvé une grande & une petite race, ce ſt une forte induction que l'eſpece eſt la ſous tous les climats.

TTELLE (petite). *Voyez* SITTELLE, n° 1.

TTELLE (grande) A BEC CROCHU.

tte *ſittelle* diffère de toutes les autres par ſa qui eſt plus grande; par ſon bec, qui eſt rochu à l'extrêmité; par un trait orangé qui les pennes des ailes & de la queue; elle a on ſept pouces de long: on la trouve à la ique. Eſt-ce une eſpèce ou une variété? *XLII.*

TTELLE A HUPPE NOIRE. *Voyez* SITTELLE,

TTELLE (petite) A HUPPE NOIRE. *Voyez* ELLE, n°. 4.

TTELLE A TÊTE NOIRE. *Voyez* SITTELLE,

TTELLE (petite) A TÊTE BRUNE. *Voyez* SIT-E, n°. 6.

TTELLE du Canada. *Voyez* SITTELLE, n°. 2.

TTELLE GRIVELÉE.

lle-ci paroît conſtituer une eſpèce à part. ngueur eſt d'environ ſix pouces. « Elle a le lus de la tête & du corps d'un cendré-obſcur; couvertures ſupérieures des ailes de cette me couleur, mais terminées de blanc; la ge blanche; la poitrine & tout le deſſous du ps d'un cendré moins foncé que le deſſus, c des traits blancs ſur la poitrine & les és, ce qui forme une eſpèce de grivelure; bec & les pieds bruns ».

la trouve dans la Guiane Hollandoiſe. deſcription eſt copiée de M. de Mont-rd. *Genre XLII.*

ERIN.

ite linotte de vignes. Pl. enl. 151, *fig.* 2, ISS. *tom. III, pag.* 138, *genre XXXIII.*

Briſſon regarde cet oiſeau comme ayant plus ort avec la *linotte* qu'avec aucune autre eſ-Geſner, M. de Montbeillard & le docteur ger, très-bon obſervateur, lui en trouvent tage avec le *tarin*; Aldrovande le rapporte *rdonneret*. Au milieu de ces différentes opi-je n'en embraſſe aucune, ne connoiſſant le que par les deſcriptions qu'on en a faites; quels que ſoient les divers ſentimens à ſon , cela ne change rien à ſes caractères eſ-s & génériques; c'eſt un oiſeau qui a les s principaux qui conviennent au *moineau*; ſt du même genre, & qui par une confor-n particulière du bec & de l'enſemble de tout ps reſſemble plus à la *linotte*, au *tarin* ou *rdonneret*, qu'aux autres petits oiſeaux; il eſt ire dans ces raports indécis que les avis t, parce que tout le monde ne voit pas les objets de la même manière, & que chacun les enviſage à ſa façon, les uns les comparant ſous un point de vue, les autres ſous un autre.

Le *ſizerin* eſt un peu plus petit que la *linotte*: il a le ſommet de la tête d'un beau rouge; le reſte de la tête, le deſſus du cou, le dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue, les plumes ſcapulaires & les côtés, variés de gris-rouſſeâtre & de brun; de chaque côté de la tête entre l'œil & le bec une tache brune; une autre tache de la même couleur & plus large ſous la gorge; la poitrine, le haut du ventre rouges; le devant du cou, le bas ventre, les jambes, les couvertures du deſſous de la queue d'un blanc rouſſeâtre; les couvertures du deſſus des ailes brunes, bordées de roux-clair; les pennes des ailes & de la queue brunes, bordées de gris-blanc; le bec jaunâtre, brun à ſa pointe; les pieds de cette dernière couleur & les ongles noirâtres.

La femelle n'a point de rouge à la poitrine ni au ventre, & celui du ſommet de la tête eſt moins vif.

Le *ſizerin* eſt de paſſage, mais ſes émigrations n'ont pas lieu tous les ans, elles ne ſont pas régulières; on ne le voit en France que tous les cinq, ſix, quelquefois ſept ans; il ſe plaît, ſuivant M. Linné, dans les lieux humides plantés d'aulnes; il pouſſe ſes excurſions fort avant vers le Nord; il arrive dans nos provinces en grandes troupes, ſe répand dans les bois, ſe tient ſouvent ſur les chênes, y grimpe comme les *méſanges*, & comme elles il ſe balance à l'extrêmité des petites branches. M. Friſch aſſure qu'il paſſe en Allemagne en octobre & novembre, & qu'il repaſſe en février; cette marche régulière indique une émigration annuelle dont les termes nous ſont inconnus, & c'eſt ſans doute quand quelque cauſe en interrompt le cours, que les *ſizerins* arrivent dans les lieux où on ne les voit que par intervalles; tels peuvent être un froid extraordinaire, une diſette inattendue dans les lieux qu'ils ont coutume de fréquenter; tel auſſi peut être un vent qui les contrarie conſtamment, avec force & tenue dans leurs voyages, car les oiſeaux peuvent être comparés à des vaiſſeaux, leurs troupes au moment du paſſage, à une flotte à la voile, que les vents forcent de relâcher à des endroits qui n'étoient pas le lieu de ſa deſtination.

SMIRRING.

Poule-ſultane rouſſe. BRISS. *tom. V, pag.* 534, *genre LXXXVII.*

Smirring ou *ſchmirring*, eſt le nom Allemand d'un oiſeau d'eau, décrit d'abord par Geſner & depuis par un grand nombre d'auteurs. Son front eſt couvert d'une membrane nue, épaiſſe, d'un jaune-pâle; le reſte du deſſus de la tête, le cou & le deſſus du corps, ſont d'un roux varié de taches noirâtres; les joues, la gorge & le deſſous du corps ſont blancs; les couvertures du deſſus des ailes ſont rouſſes, tachetées de noirâtre & de cendré-brun, & bordées au haut d'un rouge de

brique ; les plus proches du corps ſont blanches ; les pennes des ailes ſont noires ; celles de la queue ſont rouſſes, tachetées de noirâtre ; les paupières ſont jaunes ; le bec eſt jaunâtre, noir à ſa pointe ; le bas des jambes & les pieds ſont d'un jaune-pâle ; les ongles ſont noirâtres. Le *ſmirring* ſe trouve en Allemagne.

SOCO (le).

Héron huppé de Cayenne. BRISS. *tom. V, pag.* 400, *genre LXXXI.*

Soco eſt le nom générique des *hérons* au Bréſil, & M. le comte de Buffon l'applique en particulier à cette eſpèce qui eſt une des plus grandes.

Le *ſoco* eſt plus gros que notre *héron* : ſa longueur eſt d'un peu plus de trois pieds, ſon vol de cinq pieds, & ſes ailes pliées s'étendent juſqu'au bout de ſa queue : il a le deſſus de la tête cendré, les côtés noirs ; une huppe derrière la tête, compoſée de plumes longues & étroites, de couleur cendrée ; une peau nue de la même teinte couvre l'eſpace qui eſt entre le bec & l'œil ; les joues, la gorge, le cou, ſont d'un beau blanc ; il y a ſur le bas & le devant du cou de chaque côté des mouchetures noirâtres ; de longues & flexibles plumes blanches pendent du bas du cou ſur le haut de la poitrine ; le dos, le croupion, & le deſſous du corps ſont d'un cendré-clair ; les pennes des ailes ſont cendrées, & celles de la queue ſont de la même couleur, mais plus claire ; le bec eſt d'un jaune-verdâtre ; le bas des jambes & les pieds ſont cendrés ; les ongles bruns.

J'ai vu un aſſez grand nombre de peaux de ces *hérons* qui avoient été envoyées de la Guiane ; il y avoit d'aſſez grandes différences dans les dimenſions ; il ne me paroît pas que M. Briſſon, dont j'ai ſuivi les meſures, les ait priſes ſur une des plus grandes peaux ; cependant en les mettant à côté de notre *héron huppé*, je n'ai pas trouvé de différences aſſez marquées pour croire que ce ſoit une eſpèce diſtincte ; c'eſt, ce me ſemble, la même, un peu changée par le climat, aggrandie par une nourriture plus abondante dans un pays couvert de lacs, d'eaux ſtagnantes & de larges fleuves.

SOLITAIRE (le).

Cet oiſeau eſt fort peu connu ; M. le comte de Buffon, duquel j'emprunte ce que l'on en peut dire, après avoir comparé les relations des voyageurs, lui trouve beaucoup de raports avec le *dronte*, & ne décide pas cependant ſi c'eſt le même oiſeau ou une eſpèce différente.

Les faits principaux ſe réduiſent aux ſuivans.

Le *ſolitaire* ſe trouve à l'île Rodrigue : c'eſt un très-gros oiſeau ; il y a des mâles qui peſent juſqu'à quarante-cinq livres ; leur plumage eſt mêlé de gris & de brun, & celui des femelles de brun & de jaune ; celles-ci ont au-deſſus du bec une ſorte de bandeau, & les plumes des côtés de la poitrine ſe renflent en deux touffes blanches, qui ont une reſſemblance éloignée avec le ſein d'une femme.

Le *ſolitaire* a les ailes trop courtes pou mais elles ſe terminent en une eſpèce de caché ſous les plumes, dont il ſe ſert po ſenſe, & qui rendent ſes coups d'aile plu reux ; quand il agite ſes ailes, ce bouto dans l'air un ſifflement qui lui tient lieu rappel vis-à-vis de ſa femelle, & qui de deux cens pas.

Ces oiſeaux ſe tiennent ordinairement ſe retirent dans les lieux déſerts pour faire le ils conſtruiſent leur nid de feuilles de pal cumulées ; la femelle ne pond qu'un œu mâle couve alternativement avec elle ; l tion dure ſept ſemaines ; pendant qu'elle durant l'éducation du petit, le père & la ſouffrent l'approche d'aucun oiſeau de leur après l'éducation du jeune, le mâle & la continuent de demeurer attachés l'un à l'au prend difficilement ces oiſeaux dans les b ils peuvent ſe cacher, mais on les attrape a en plaine ; ils répandent, dit-on, des larm voyant pris, & ils refuſent toute nourritu

Il ſemble, après les détails qu'on v lire, qu'on ne puiſſe pas douter de l'exiſt cet oiſeau. Mais ces détails ſont dus à de geurs ; comment ſe fait-il que depuis obſervateurs parcourent les mêmes pays y ſont des collections, aucun n'ait tro oiſeau qu'on puiſſe raporter au *ſolitaire?* I a été, dit-on, détruite : dans une île bo entièrement défrichée, à la bonne heure ; Rodrigue & celle de Bourbon, où l'on auſſi que ſe trouve le *ſolitaire*, ſont-elles dé en entier, n'y a-t-il plus de bois où ces aient rencontré une retraite ? Que de rai douter de leur exiſtence ! *Voyez* DRON

SOLITAIRE. BRISS. *tom. II, pag.* 268 MERLE SOLITAIRE.

SOLITAIRE de Manille. BRISS. *tom.* 270. *Voyez* MERLE SOLITAIRE de Mani

SOLITAIRE des Philippines. BRISS. *pag.* 272. *Voyez* MERLE SOLITAIRE d lippines.

SONNEUR. *Voyez* CORACIAS HUPP

SORS (*fauc.*). C'eſt le nom qu'on do fauconnerie à un jeune oiſeau, qui n'a pas mué & qui porte ſon premier *pennage* ou Ce terme ne s'emploie qu'à l'égard des oiſea l'on prend à leur paſſage ; on ne s'en ſert pa les *niais* ou ceux qu'on prend dans le nid, les *branchiers* ou ceux qu'on a pris quand il mençoient à quitter le nid & à voler de br en branches.

SOSORÉ (le).

Petite perruche de Cayenne. Pl. enl. 56,

Soſoré eſt le nom *galibi* d'une eſpèce de *commune à la Guiane ;* elle eſt de la ſeco *touis* ou *perriches à queue courte* : elle eſt près de la grandeur de notre *gros-bec* ; t plumage eſt d'un beau verd ; les couver

ſus de la queue ſont d'un jaune-foncé ; il y a le bord & vers le bas de l'aile une tache de même couleur ; le bec eſt couleur de chair ; il eſt entouré d'une peau nue, blanchâtre ; les ds & les ongles ſont blancs.

Les *ſoſorès* ſont ſur-tout communs vers l'Oyapoc vers l'Amazone ; ils apprennent facilement à ler, & leur voix a quelque choſe de ſemblable elle d'un *polichinelle ;* ils ne ceſſent de cauſer and ils ſont inſtruits. *Genre LIII.*

SOUBUSE.

Pl. enl. 443, le mâle ; 480 la femelle.

Faucon à collier. BRISS. *tom. I, pag.* 345, re *VIII.*

Sa longueur eſt d'un pied ſept pouces, ſon vol trois pieds & demi, & ſes ailes s'étendent aux is quarts de la longueur de ſa queue : ces di- nſions ſont celles de la femelle qui eſt d'un s à-peu-près plus grande que le mâle : s deux diffèrent dans cette eſpèce par le plu- ge : la femelle a la tête, le derrière du cou, dos & le croupion d'un brun obſcur ; une ne blanchâtre ſous chaque œil ; la tête eſt ourée d'une eſpèce de collier ou plutôt de ature compoſée de plumes hériſſées, brunes s leur milieu, d'un roux blanchâtre ſur les ds ; ces plumes ſont étroites, oblongues & tournées comme les plumes qui entourent les ux dans les *oiſeaux de nuit ;* la gorge eſt bru- re, le devant du cou, la poitrine & le ventre, t d'un blanc rouſſeâtre, varié de longs traits ns dans le ſens du tuyau des plumes ; les pennes ailes ſont d'un brun-obſcur du côté extérieur, variées du côté intérieur alternativement de ades noirâtres & de bandes d'un blanc rouſ- tre ; la queue eſt compoſée de douze pennes, nt les deux du milieu ſont de la couleur du s, rayées tranſverſalement d'une couleur plus ire, & les latérales ſont variées alternativement bandes tranſverſales rouſſes & de bandes noi- res ; l'iris eſt jaune ; le bec eſt noir ; les pieds t d'un jaune-foncé & les ongles ſont noirs.

Les auteurs s'accordent à donner à la *ſoubuſe*, mâle beaucoup plus petit qu'elle, mais ils ne viennent pas des couleurs de ſon plumage ; ant le plus grand nombre, le mâle de la *ſou-* eſt l'oiſeau que nous avons décrit ſous le nom eau *ſaint Martin*, & ſuivant M. le comte de on, cet oiſeau *ſaint Martin* eſt une eſpèce à , & la *ſoubuſe* a pour mâle un oiſeau dont elle re, outre qu'il eſt beaucoup plus petit, en ce n'a pas cette eſpèce d'anneau ou de collier ur de la tête, que les couleurs du plumage deſſous du corps ſont beaucoup plus claires, ue les traits oblongs qui couvrent le milieu plumes ſont d'un roux plus décidé. L'aſſertion M. Buffon eſt fondée ſur le témoignage des plus les fauconniers qu'il a interrogés, & ce n'eſt, , « qu'après mille & mille comparaiſons que ous avons cru pouvoir nous déterminer ».

La *ſoubuſe* eſt un oiſeau *ignoble :* elle vole bas, donne la chaſſe aux mulots, aux petits oiſeaux, aux *pigeons* & aux *poules ;* elle s'introduit dans les colombiers, & fait beaucoup de dégats dans les baſſe-cours.

Cette eſpèce ſemble être fort répandue, & l'on nous a envoyé de Cayenne & de la Louiſiane, pluſieurs oiſeaux qui ne paroiſſent être que des variétés de la *ſoubuſe.*

SOMMÉES (*fauc.*). C'eſt une épithete par laquelle on déſigne en fauconnerie que les plumes d'un oiſeau ont pris leur accroiſſement. On dit alors, ſes *pennes* ou *plumes ſont ſommées.*

SOUCHET (le) ou le ROUGE.

Pl. enl. 971, le mâle ; 972 la femelle.

BRISS. *tom. VI, pag.* 329, *pl. XXXII, fig.* 2.

Canard d'Amérique au grand bec. CAT. *tom. I, pag. & pl.* 96.

Le *ſouchet* eſt du genre du *canard.* Il n'eſt pas ſi gros que le *canard domeſtique :* ſa longueur eſt d'un pied ſept pouces, ſon vol de deux pieds ſix pouces ; il a la tête & la plus grande partie du cou d'un verd-doré ; le bas du cou & le haut de la poitrine, tantôt d'un blanc-pur, tantôt tacheté de noirâtre ; le dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue d'un noir changeant en verd ; les plumes ſcapulaires variées de blanc, de noirâtre, de cendré-bleu & de verd-doré ; le bas de la poitrine & le reſte du deſſous du corps, le plus ſouvent d'une couleur de marron-foncé, quelquefois blanc, varié de taches marron ; les couvertures du deſſus des ailes d'un cendré tirant beaucoup ſur le bleu, quelques-unes terminées de blanc qui forme une bande tranſverſale ſur l'aile ; les dix premières pennes des ailes ſont brunes, les onze ſuivantes ſont de cette même couleur du côté intérieur, & leur côté extérieur eſt d'un verd-doré brillant ; les trois ſubſéquentes ſont d'un verd-doré terne, & barrées de blanchâtre ; les pennes de la queue ſont brunes, bordées de blanchâtre ; elles ſe terminent en pointe ; le bec eſt noir, & ſon élargiſſement vers l'extrêmité eſt un caractère qui ſuffit pour diſtinguer le *ſouchet ;* les bords de l'une & l'autre mandibule ſont garnis de longues épines, ou dents ſemblables à celles d'un peigne ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes, ſont d'un bel orangé ; les ongles gris.

La femelle a la tête, le derrière du cou, le dos & le croupion couverts de plumes brunes, bordées de rouſſeâtre ; le devant du cou & le deſſous du corps d'un fauve tacheté de brun ; elle reſſemble aſſez d'ailleurs au mâle, avec cette différence cependant qu'elle n'a que des couleurs beaucoup moins vives.

Les *ſouchets*, tant les mâles que les femelles, varient ſouvent dans leur plumage, ce qui dépend de l'âge & de la ſaiſon où on les obſerve ; les jeunes mâles n'ont pas d'auſſi brillantes couleurs que les adultes ; les vieux après la ponte, changent de

plumage & perdent leurs belles couleurs en partie, excepté celles de la tête & du cou qui ne changent pas; les jeunes femelles ſont toutes griſes la première année; & ce ſont ces différens plumages qui ſont cauſe du peu de reſſemblance entre les *ſouchets*, ſuivant leur âge & la ſaiſon. Ils ſe nourriſſent de vers, d'inſectes & de menus coquillages qu'ils trouvent dans la vaſe; les dentelures du bec laiſſent écouler l'eau & arrêtent les corps ſolides; ils s'accoutument difficilement à la domeſticité, & ne ſe font point à d'autre nourriture qu'à celle à laquelle ils ſont habitués.

Je trouve dans les notes communiquées par M. Baillon à M. le comte de Buffon, que les *ſouchets* n'arrivent en Picardie qu'au mois de février, que quelques-uns nichent dans la province, que les autres paſſent plus avant au midi, & qu'il eſt très-rare d'en voir pendant l'hiver.

L'exactitude de M. Baillon eſt trop bien reconnue, pour qu'on puiſſe douter de ces obſervations par raport à la Picardie; mais il n'en eſt pas de même dans toutes nos provinces; le *ſouchet* eſt un gibier fort eſtimé; on ne le voit à Paris que du mois de novembre à celui d'avril, & il nous eſt aporté particulièrement des côtes de Normandie.

M. Baillon nous apprend que les *ſouchets* placent leur nid au milieu de groſſes touffes de joncs; que la femelle pond dix à douze œufs, d'un roux un peu pâle; que l'incubation eſt de vingt-quatre à vingt-cinq jours; que la première robe des jeunes eſt griſe; qu'ils prennent leurs belles couleurs à la mue, mais qu'elles n'ont tout leur éclat que la ſeconde année.

Le *ſouchet* eſt, comme gibier, le *canard* dont on fait le plus de cas; malheureuſement il ne paroit pas que ce ſoit une eſpèce qu'on puiſſe rendre domeſtique; ou au moins elle préſente plus de difficultés à cet égard que la plupart des autres *canards*.

Le *ſouchet du Mexique* de M. Briss. *tom. VI, pag.* 337, me paroit être le même oiſeau que le nôtre, & je crois cette opinion d'autant plus fondée, que j'ai reçu de la Louiſiane un grand nombre de peaux du *ſouchet*, parmi leſquelles j'ai remarqué les mêmes variétés qu'on obſerve entre les *ſouchets* dans nos contrées.

Souchet du Mexique. Briss. *tom. VI, pag.* 337. *Voyez* Souchet.

SOUCI. *Voyez* Roitelet.

Souci de Penſilvanie. *Voyez* Roitelet.

SOUI.

Soui ou *petit tinamou* de Cayenne. *Pl. enl.* 829. *Perdrix cul-rond* à Cayenne.

C'eſt un des oiſeaux d'Amérique, qu'on a très-mal-à-propos nommé *perdrix*, que les ſauvages de la Guyane appellent *tinamous*, & auxquels M. le comte de Buffon a conſervé ce nom. *Voyez* Tinamou.

Le *ſoui* n'eſt guère plus gros que notre *caille*; il a le deſſus & le derrière de la tête gorge blanche; le derrière du cou & tout du corps d'un brun ondé d'un peu de devant du cou, le deſſous du corps & d'un brun-rouſſeâtre; les grandes penne d'un brun-noirâtre, les moyennes & le vertures brunes, bordées de rouſſeâtre; le les pieds gris-bruns.

Le *ſoui* niche ſur les branches les plus b arbriſſeaux; la femelle pond cinq à ſix ſont tout blancs. Les *ſouis* quittent quelq bois, d'où les autres *tinamous* ne ſortent ils fréquentent les halliers ou les champs nement défrichés, & même ils s'approch lieux habités. Ils paſſent, comme les au ſeaux de leur genre, pour un très-bon gib les trouve à la Guyane.

Soui-manga.

C'eſt le nom que les habitans de Ma donnent à une très-belle eſpèce de *grimpe* de Montbeillard a généraliſé cette déno & l'a appliquée aux *grimpereaux* de l'anci tinent, en laiſſant cependant le nom de *gri* aux deux eſpèces qui ſe trouvent en Eur qui ſont le *grimpereau* proprement dit, & *pereau de muraille*. Ce genre étant très-cla diviſion qu'en fait M. de Montbeillard fa l'étude, s'il nous avoit indiqué des caract ſibles auxquels on reconnut les *ſouis-ma* les diſtinguât des *grimpereaux* d'Europe *guits-guits*, qui ſont, ſuivant ſa nomenc les *grimpereaux* du nouveau continent. Le *mangas* ſont dans l'ordre méthodique, du genre que les *grimpereaux*, ou du XLIIIe *Voyez* par raport aux caractères le mot PEREAU.

Soui-manga.

Grimpereau violet de Madagaſcar. Briss. *pag.* 638, *pl. XXXII, fig.* 2, le mâle; melle.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *roitel* longueur eſt d'environ quatre pouces; il a la la gorge, le cou, le haut du dos, les plume pulaires & les petites couvertures du deſſ ailes d'un verd-brillant, changeant en violet, la projection de la lumière; le bas du dos, le pion, les couvertures du deſſus de la queue d'un brun-olivâtre; la poitrine eſt brune, & a à ſa partie ſupérieure deux bandes tranſve qui la ſéparent d'avec le cou: la première eſt brun-violet & l'inférieure eſt marron; le v & les couvertures du deſſous de la queue ſont jaune-pâle: il y a ſur chaque côté au-deſſou pli de l'aile une tache jaune; les côtés & les ja ſont olivâtres; les grandes couvertures du d des ailes ſont brunes, bordées d'olivâtre; les pe des ailes ſont colorées & bordées de même; c de la queue ſont noires, bordées de verd bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

La femelle, un peu plus petite que le m

deſſus du corps d'un brun-olivâtre, & le
d'un jaune mêlé d'olivâtre. On le trouve
lagaſcar.

de Montbeillard rapporte à l'eſpèce précé-
comme variété, un *ſoui-manga* de l'île de
, dont le deſſus du corps eſt d'un verd-
vec des reflets bleus & violets; le deſſous
ivâtre; le cou & la poitrine couleur d'acier
hangeant en verd, bleu & violet; les pennes
es & de la queue ſont brunes: des bandes
rſales, étroites, lui forment comme quatre
; l'inférieur, violet-noirâtre; le ſuivant,
; le troiſième brun, & le dernier, jaune.

I-MANGA A COLLIER.

pereau du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.*
g. 3.

npereau à collier du Cap de Bonne-Eſpé-
Briss. *tom. III, pag.* 643, *pl. XXXII, fig.*
re XLIII.

ſt à-peu-près de la groſſeur du *roitelet*; la
le cou, le deſſus du corps ſont d'un verd
te des reflets couleur de cuivre de roſette;
rine eſt d'un beau rouge: entre cette couleur
le qui brille ſur le cou, eſt interpoſée une
tranſverſale ou un collier d'un bleu d'acier
changeant en verd; le ventre, les jambes,
tés ſont gris; les pennes des ailes ſont d'un
un; les dix pennes intermédiaires de la queue
un noir brillant, terminées de gris, & bordées,
é extérieur, de verd-doré; la plus extérieure
aque côté, eſt griſe du côté extérieur, noire
té intérieur & terminée de gris; le bec eſt
re; les pieds & les ongles ſont noirs.

de Montbeillard propoſe, mais comme une
, dont il doute lui-même, & qu'il laiſſe au
& à l'obſervation à décider, de regarder
pereau, décrit par M. Briſſon, *tom. III*,
18, ſous le nom de *grimpereau du Cap de*
-Eſpérance, comme la femelle du *ſoui-manga*
er; & il propoſe, avec la même circonſ-
n, de regarder comme la femelle de quelque
é du *ſoui-manga à collier*, le *grimpereau* décrit
même auteur, *tom. III, p.* 613, ſous le nom
npereau des Philippines, repréſenté, *pl. enl.*
fig. 1.

ne paroît, comme à M. de Montbeillard,
robable que ces oiſeaux à plumage terne,
n genre où les mâles ſont ſi riches en cou-
, ne ſont que des femelles; & en les dé-
t en cet endroit, pour nous conformer à
menclature que nous avons ſuivie juſqu'à
t, nous nous ferons un devoir d'imiter les
s de M. de Montbeillard, relativement aux
es auxquelles ces femelles peuvent appartenir.

remière eſt à-peu-près de la groſſeur du
t; ſa tête, le derrière du cou, le deſſus du
ſont d'un gris-brun; cette même nuance,
fort éclaircie, s'étend ſur toutes les par-
nférieures; les pennes des ailes ſont brunes,
ées de gris; celles de la queue ſont noi-

râtres, bordées de gris-brun; le bec, les pieds & les ongles ſont noirâtres. M. Briſſon, qui a le premier décrit ce *grimpereau*, le regarde lui-même comme une femelle dont le mâle lui eſt inconnu.

L'autre femelle eſt un peu plus groſſe que la précédente; toutes les parties ſupérieures ſont d'un gris-brun tirant ſur le verdâtre; tout le deſſous du corps eſt d'un blanc lavé d'une foible teinte de jaune; les pennes des ailes ſont brunes, celles de la queue ſont noirâtres, terminées de blanc, excepté les deux du milieu qui ſont noires, bordées d'un filet verd-doré-obſcur; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

Il eſt, comme nous l'avons déjà obſervé, très-probable que ces *ſouis-mangas* à plumage terne, ſont des femelles; on peut auſſi ſoupçonner que ce ſont des jeunes mâles, ſur-tout lorſqu'on apperçoit quelque trait brillant ſur leur plumage; mais d'écrire & attendre, comme M. de Montbeillard le propoſe, que le temps & l'obſervation nous inſtruiſent, eſt le parti le plus prudent.

SOUI-MANGA A LONGUE QUEUE ET A CAPUCHON VIOLET.

Petit grimpereau à longue queue du Cap de Bonne-Eſpérance. Briss. *tom. III, pag.* 649, *pl. XXXIII*; *fig.* 6, *genre XLIII.*

Pl. enl. 670, *fig.* 2.

M. de Montbeillard fait une ſection à part de trois *ſouis-mangas*, qui ont deux longues plumes à la queue.

Celui de cet article eſt à-peu-près de la groſſeur de notre *grimpereau*; le nom de *petit* ne lui convient que parce qu'il a les deux pennes de la queue plus courtes que les deux autres oiſeaux de la même ſection: la tête, la gorge, le cou, le haut du dos, les plumes ſcapulaires, les petites couvertures du deſſus des ailes ſont d'un violet brillant; le bas du dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un brun-olivâtre; les côtés ſont de cette dernière couleur, mêlée d'orangé; les grandes couvertures du deſſus des ailes, leurs pennes & celles de la queue ſont brunes, bordées en dehors d'olivâtre; les deux pennes du milieu de la queue ſont étroites & dépaſſent les latérales d'un pouce; le bec, les pieds & les ongles ſont noirâtres.

SOUI-MANGA de l'île de Bourbon.

Grimpereau de l'île de Bourbon, *pl. enl.* 681, *fig.* 2.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *ſoui-manga violet à poitrine rouge*: le deſſus de la tête & du corps ſont d'un brun-verdâtre; le croupion eſt d'un jaune-olivâtre; la gorge & tout le deſſous du corps ſont d'un gris-brouillé, qui prend une teinte jaunâtre près de la queue; les flancs ſont roux; les pennes des ailes & celles de la queue ſont noirâtres, & les dernières ſont de plus bordées d'une teinte plus claire; le bec & les pieds ſont noirs. Ce n'eſt probablement qu'une femelle, ainſi que le penſe M. de Montbeillard, de qui cette deſcription eſt empruntée. *Genre XLIII.*

ariétés, les deux autres oiſeaux ſuivans :
grimpereau olive de Madagaſcar.
tom. III, pag. 625, *pl. XXXIII, fig.* 1.
. 575, *fig.* 1.
un peu plus grand que le précédent ; le derrière du cou, le deſſus du corps rerd-d'olive-ſombre ; la gorge, le devant le deſſous du corps ſont d'un gris-brun ; s des ailes & de la queue ſont brunes, e verd-d'olive-rembruni ; le bec eſt noi- pieds & les ongles ſont bruns.
pas une femelle ? Ses couleurs ſombres uent-elles pas ? Mais, à quel mâle la ? Appartient-elle en effet à une eſpèce aux Philippines, tandis qu'on l'a trouvée ne à Madagaſcar ? La choſe peut être, 'eſt qu'une conjecture.
rimpereau gris des Philippines. BRISS. *pag.* 615, *pl. XXX, fig.* 3.
76, *fig.* 2.
à-peu-près de la groſſeur du *roitelet* ; parties ſupérieures ſont d'un joli gris- gorge, le devant du cou & le deſſous ont une teinte jaunâtre plus foncée ſur e ; il y a ſur le devant du cou une bande ale d'un violet-foncé ; les couvertures des ailes ſont d'un violet d'acier poli ; s des ailes ſont brunes, celles de la queue es, bordées en dehors d'un violet-d acier atérales ſont terminées de blanc ; le bec, & les ongles ſont noirs. On le trouve ppines. Il eſt poſſible que ce ſoit une u *foui-manga olive à gorge pourpre*, qui me climat ; mais il faut en attendre les lu temps & de l'obſervation ; ſans quoi roit, ſur de ſimples conjectures, rap- la plupart des eſpèces, & ſouvent on eroit, comme on auroit auſſi rencontré ſans en être certain.

MANGA ROUGE, NOIR ET BLANC.
reau de Bengale. BRISS. *tom. III, pag. re XLIII.*
-peu-près de la groſſeur du *roitelet* : les ıpérieures ſont d'un noir-bleuâtre, varié grandes taches d'un beau rouge, placées, le ſommet de la tête, la ſeconde ſur le cou en-arrière, la troiſième ſur le milieu les couvertures du deſſus de la queue ême rouge que ces trois taches ; la gorge, du cou, la poitrine, & le reſte du deſ- corps ſont blancs ; les pennes des ailes & la queue ſont d'un noir-bleuâtre ; le bec, & les ongles ſont noirs. On le trouve au

MANGA VERD A GORGE ROUGE.
ort petit & il n'a guère que quatre pouces lignes de longueur ; la tête, le cou, la térieure des ailes, ſont d'un verd-doré ; ion eſt bleu-céleſte ; les ailes & la queue brun-mordoré ; la gorge eſt d'un rouge de carmin ; le bec & les pieds ſont noirs : on le trouve au Cap de Bonne-Eſpérance ; il a un chant qu'on compare à celui de notre *roſſignol*, ſur lequel on lui donne la préférence. Cette obſervation eſt d'autant plus remarquable que les *foui-mangas* ou *grimpereaux* ont peu de voix en général, & que cette même obſervation eſt une exception à la loi qu'on a généraliſée, que les oiſeaux à plumage brillant, n'ont point de chant ou qu'ils n'en ont qu'un déſagréable. *Genre XLIII.*

SOUI-MANGA (grand) VERD A LONGUE QUEUE.
Grimpereau à longue queue du Cap de Bonne-Eſpérance ; pl. enl. 83, *fig.* 1.
BRISS. *tom. III, pag.* 647, *pl. XXXIV, fig.* 1, *genre XLIII.*

Il n'eſt guère moins gros que le *bec-figue* : il a neuf pouces de longueur ; tout ſon corps eſt couvert de plumes d'un verd-doré ; cependant, il n'y a que le bout des plumes de cette belle couleur, & leur portion ſupérieure eſt noire ; une petite tache d'un noir de velours, s'étend de chaque côté de la tête entre l'œil & le bec ; il y a auſſi de chaque côté une tache d'un beau jaune ſous le pli de l'aile ; les pennes des ailes ſont noirâtres, bordées en-dehors de verd-obſcur ; celles de la queue ſont d'un noir brillant ; les deux du milieu ſont bordées de chaque côté de verd-doré, & elles dépaſſent les latérales de deux pouces & demi ; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

La femelle a des couleurs beaucoup moins vives que le mâle, une nuance brune éteint le verd de ſon plumage ſur les parties ſupérieures, excepté ſur le croupion ; le deſſus du corps eſt en-devant d'un verd mêlé de gris, & depuis le haut du ventre à la queue il eſt entièrement gris brun.

Cette eſpèce eſt du Cap de Bonne-Eſpérance, & probablement plus abondante que les autres *foui-mangas* qu'on y trouve auſſi, puiſqu'on nous l'apporte beaucoup plus ſouvent.

SOUI-MANGA VERD-DORÉ CHANGEANT A LONGUE QUEUE.
Grimpereau à longue queue du Sénégal. Pl. enl. 670, *fig.* 1.
BRISS. *tom. III, pag.* 645, *pl. XXXIV, fig.* 3, *genre XLIII.*

Il eſt un peu plus gros que le *roitelet* : la tête, la gorge, le cou, le dos, le croupion, le ventre, les côtés, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue & les petites du deſſus des ailes, ſont d'un verd-doré à reflets couleur de cuivre de roſette ; la poitrine eſt rouge ; il y a un peu de blanc ſur le bas ventre ; les jambes, les pennes des ailes, & leurs grandes couvertures ſont brunes ; la queue eſt noirâtre ; ſes pennes ſont bordées extérieurement de verd-doré, & les deux du milieu dépaſſent les latérales de près de trois pouces ; le bec, les pieds & les ongles, ſont d'un noir plus foncé ſur le bec.

On le trouve au Sénégal.

SOUI-MANGA VIOLET A POITRINE ROUGE.

Grimpereau violet du Sénégal. BRISS. *tom. III, pag.* 660, *pl. XXXIV, fig.* 2, *genre XLIII.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *roitelet* : le ſommet de la tête & la gorge, ſont d'un vert-doré changeant en couleur de cuivre de roſette ; le derrière de la tête, les joues, le deſſus du cou, le dos, le croupion, le ventre, les côtés, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue, & les petites du deſſus des ailes ſont d'un noir-violet ; le devant du cou & la poitrine ſont d'un rouge-éclatant ; cette couleur eſt la ſeule qui paroiſſe quand les plumes ſont couchées ; mais ſi on les relève, on s'apperçoit que noires à leur origine, coupées enſuite par une bande en arc d'un beau vert-doré, elles ne ſont que terminées de rouge ; les jambes ſont d'un brun-violet ; les grandes couvertures du deſſus des ailes, & les pennes ſont brunes, ainſi que la queue ; le bec eſt noir ; les pieds & les ongles ſont noirâtres : on le trouve au Sénégal.

SOULCIE.

Moineau de bois. BRISS. *tom. III, pag.* 88, *pl. V, fig.* 1, *genre XXXIII.*

Moineau à la ſoulcie ou au *collier jaune.* BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 362, *fig. pag.* 363.

Moineau à la ſoulcie. BEL. *Port. d'oiſ. pag.* 93.

Il reſſemble beaucoup au *moineau-franc* par la forme totale & l'habitude du corps en général ; il eſt un peu plus gros : ſon plumage eſt ſur les parties ſupérieures d'un gris-clair, varié de taches brunes longitudinales qui occupent le milieu des plumes, & ſur les parties inférieures d'un blanc-ſale varié de gris ; une tache jaune placée ſur le haut & le devant du cou, dont la nuance tire ſur le citron, relève les couleurs un peu ſombres de la *ſoulcie* ; les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes, ſont la plupart terminées de taches blanchatres qui égayent auſſi le plumage ; les pennes des ailes & celles de la queue ſont brunes, bordées de gris du côté extérieur ; les deux pennes les plus extérieures de la queue, une de chaque côté, ont leur bord extérieur blanchâtre, & toutes ont une grande tache blanche du côté intérieur vers leur extrêmité ; le bec eſt gris-blanc, brunâtre à ſa pointe, les pieds ſont d'un griſâtre-clair, les ongles noirs. En total la *ſoulcie* eſt un aſſez bel oiſeau. Ce *moineau* ne s'approche jamais des habitations ; il ſe tient conſtamment dans les bois ; il y niche dans les arbres creux & ne fait qu'une ponte ; l'eſpèce n'eſt pas très-nombreuſe, & il ne paroît pas qu'on la trouve au nord de l'Europe ; lors que nos hivers ſont rigoureux, les *ſoulcies* ont de la peine à les ſupporter, & l'on en trouve ſouvent de mortes dans les arbres creux ; elles vivent en bandes pendant l'automne & l'hiver ; elles ſe nourriſſent de grains & donnent en été la chaſſe aux inſectes, comme tous les *moineaux*. J'ai examiné l'année dernière une douzaine de ces oiſeaux qui avoient été pris au filet, c'étoit beaucoup, car ils ſont rus & méfians, & ne donnent guère dans le mais c'étoit au mois d'octobre, & il y a que c'étoient des jeunes ; je les ai trou ſemblables, ce qui m'a paru une indica femelle ne diffère pas du mâle ; la ſaiſon de étoit paſſée & les différences auroient été ſi il y en avoit.

SOULCIET.

Moineau de Canada. Pl. enl. 223, *fig.* 2. BRISS. *tom. III, pag.* 102, *genre XXXII*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du moine il a le deſſus de la tête d'un beau marron, gris-brun ſur le ſommet ; une tache rouſſe deſſus de l'origine du bec ; & au-deſſus de narine une très-petite tache noire ; les j derrière du cou, le bas du dos, le cro les couvertures du deſſus de la queue d brun ; le haut du dos, les plumes ſcapulaire de gris-brun & de marron-foncé ; la g devant du cou, la poitrine, le haut du v les jambes d'un gris-clair ; les côtés, le ba & les couvertures du deſſous de la que ſeâtres ; les couvertures du deſſus des ailes bordées de roux en-dehors & terminées ment de blanchâtre, ce qui forme ſur cha une double bande de cette couleur ; les des ailes brunes, bordées, les grandes brun, les moyennes de roux ; les penn queue brunes, bordées de gris-brun ; la q peu fourchue ; le bec rougeâtre à ſon b pieds & les ongles d'un gris-brun.

SOURDE. *Voyez* BÉCASSINE (petite)

SPATULE.

Pl. enl. 405.

BRISS. *tom. V, pag.* 352.

Pale, poche, ceuiller. BEL. *Hiſt. nat. pag.* 194, *fig.* ibid.

Pale, poche, ceuiller, truble. BEL. *Port. d'*

Platea en Latin ;

Becquaroveglia en Italien ;

Lofflier en Allemand ;

Pelekan en Suédois ;

Pellicane, ſpoon-bil, mir-druenbel, &c. en

La *ſpatule* eſt un oiſeau d'un genre ſi cile à reconnoître par la forme de ſon caractères ſont :

Quatre doigts, dénués de membran devant, un derrière :

La partie inférieure des jambes dégarnie de

Le bec droit, plat horiſontalement, & bout s'élargit & s'arrondit en forme de ſp

Il faut ajouter que le bec eſt auſſi large que la tête même.

Le genre de la *ſpatule* eſt le LXXIXe.

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur du h longueur eſt de deux pieds huit pouces ; eſt long de ſix pouces cinq lignes, large lignes vers ſon milieu, & d'un pouce ſe à ſon extrémité ; elle a quatre pieds quat de vol ; la gorge & le tour des yeux ſon

nes & couverts d'une peau noire : tout le
e eſt blanc, excepté l'extrêmité des grandes
des ailes qui eſt noire dans quelques indi-
les plumes qui couvrent le haut de la tête
ere ſont étroites, longues d'environ quatre
, & forment une huppe bien fournie qui re-
ſur le haut du cou ; le bec eſt gris-brun ; il
r dans quelques individus & jaunâtre à ſon
ité ; le bout de la mandibule ſupérieure eſt
crochue ; la partie nue des jambes, les
& les doigts ſont plus ſouvent noirs & quel-
gris-bruns ; les légères différences que
ent cet oiſeau ſeroient-elles dues au ſexe
âge ?

Spatule habite les bords de la mer ; elle ſe
de vers, d'inſectes aquatiques, de coquil-
& peut-être auſſi de poiſſons ; elle cherche
ges marécageuſes ; elle fait ſon nid ſur les
ands arbres voiſins des côtes ; elle le conſ-
e buchettes, & la ponte eſt de trois œufs.
Spatules s'avancent fort avant vers le Nord
; on en voit juſqu'en Laponie : d'un autre
n retrouve les *ſpatules*, mais en bien plus
nombre, ſur les côtes d'Afrique, en Egypte,
on Kolbe juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance :
ommerſon en a vues à Madagaſcar : M. Son-
a trouvé la *ſpatule* aux Philippines : il en
ue deux eſpèces, une ſemblable à la nôtre
qu'elle a de même une huppe, l'autre dif-
e en ce qu'elle n'en a pas : la première a le
un gris-roux, les pieds d'un rouge-terne ;
onde a le bec d'un brun-rougeâtre, les pieds
aune tirant ſur le rouge, il nomme l'une la
e huppée de l'île de Luçon ; l'autre, la *ſpatule*
e de l'île de Luçon : Voyage à la nouvelle
e, pag. 89 : il paroît donc que l'eſpèce de
tule eſt répandue dans l'ancien continent du
au midi, car les différences qui exiſtent entre
ſpatule, & celles des Philippines ſont trop
onſidérables pour en attribuer la cauſe à un
principe que l'influence des climats ; d'ail-
un excellent obſervateur, M. Baillon, a
à M. le comte de Buffon qu'il paſſe tous
s deux eſpèces de *ſpatules* ſur les côtes de
die, l'une huppée & l'autre ſans huppe ; la même
ence ayant lieu aux Philippines, c'eſt une
e de plus que les *ſpatules* originaires de ces
nt une ſouche commune avec les nôtres.

retrouve les *ſpatules* dans le nouveau conti-
mais elles ſont plus petites, elles diffèrent par
uleurs, elles n'ont point de huppe ; enſorte
aroît qu'il n'y a que l'eſpèce non huppée qui ſe
e en Amérique : ces oiſeaux ayant d'ailleurs
me conformation, les couleurs ne ſont pas
ntes pour en faire des eſpèces différentes ;
paroît pas non plus que les *ſpatules* ſe por-
utant vers le nord en Amérique que dans
n continent. On les trouve depuis les côtes
Floride juſqu'à la Guiane. Celles qui habi-
Guiane ſont d'un roſe-pâle ; les *ſpatules* de
la Louiſiane ſont d'un rouge beaucoup plus vif. On a donné aux premières le nom de *ſpatule couleur de roſe*. BRISS. *tom. V, pag.* 356, *pl. XXX. Pl. enl.* 165.

Aux ſecondes, celui de *ſpatule rouge*. BRISS. *tom. V, pag.* 359.

La longueur de la *ſpatule couleur de roſe* eſt de deux pieds trois pouces ; la rouge eſt un peu plus grande : l'une & l'autre ont la partie antérieure de la tête nue & couverte de plumes d'une peau blanchâtre ; le haut du cou revêtu de plumes courtes, lanugineuſes & foiblement teintes de rouge ; le reſte du plumage eſt d'un roſe-pâle dans la *ſpatule couleur de roſe*, ſeulement un peu plus animé ſur le croupion, & les couvertures des ailes & plus ou moins coloré dans différens individus ; la *ſpatule rouge* a le plumage d'un roſe très-vif ; les couvertures du deſſus des ailes, celles du deſſus & du deſſous de la queue d'un ponceau brillant & luſtré ; toutes deux ont au bas du cou, une touffe de plumes étroites, longues & molles, un peu effilées, d'un rouge plus vif que celui qui couvre le reſte du corps ; l'une & l'autre ont le bec gris-blanc ; la partie nue des jambes & les pieds gris ; les ongles noirâtres.

Parmi un grand nombre de *ſpatules* envoyées de la Guiane, je n'en ai vues que de couleur de roſe, & au contraire, parmi celles qui venoient de la Louiſiane, dans un envoi, entre autres, qui en contenoit trois cens peaux, je n'ai trouvé que des *ſpatules rouges*.

SPATULE BLANCHE de l'île de Luçon. *Voyage à la nouvelle Guinée, pag.* 89. *Voyez* SPATULE.

SPATULE COULEUR DE ROSE de Cayenne. *Pl. enl.* 165. *Voyez* SPATULE.

SPATULE HUPPÉE de l'île de Luçon. *Voyage à la nouvelle Guinée, pag.* 89. *Voyez* SPATULE.

SPICIFÈRE.

Paon du Japon. BRISS. *tom. I, pag.* 289, *genre VII.*

Le *ſpicifère*, auquel M. le comte de Buffon attribue cette dénomination comme propre à donner une idée de l'aigrette qu'il porte ſur la tête, eſt un oiſeau du genre du *paon*, à-peu-près de la groſſeur du nôtre, il a été décrit par Aldrovande d'après un deſſin qui faiſoit partie de ceux qui furent préſentés au pape, & dont nous avons déjà eu occaſion de parler pluſieurs fois.

L'aigrette qui s'élève en forme d'épi ſur la tête, eſt haute de quatre pouces, émaillée de verd & de bleu ; le tour des yeux eſt rouge comme dans le *faiſan* ; les couleurs ſont diſtribuées ſur le corps par plaques, bleues ſur la partie des ailes la plus proche du dos ; bleues, vertes & dorées ſur la poitrine ; bleues & vertes ſur le dos ; les pennes de la queue ou plutôt ſes couvertures, ſont en moins grand nombre que dans notre *paon*, le fond en eſt plus rembruni & les miroirs plus grands ; les grandes pennes des ailes ſont vertes dans la moitié de leur longueur, enſuite jaunâtres &

noires à leur extrêmité ; la tête & le cou ſont tachetés de bleu & de blanc ſur fond verdâtre ; l'iris eſt jaune ; le bec eſt cendré, les pieds le ſont auſſi.

La femelle, plus petite que le mâle, a le deſſous du corps noir ; & les couvertures du deſſus de la queue, plus courtes que les pennes, portent quatre ou cinq miroirs aſſez larges.

SPIPOLETTE.

Alouette de champ. BRISS. *tom. III, pag.* 349, *genre XXXIX.*

La *ſpipolette* eſt un peu plus groſſe que la *farlouze* : la tête, le deſſus du cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un gris-brun mêlé d'une teinte olivâtre ; la gorge, le ventre, les côtés & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc-ſale & teint de jaunâtre ; le devant du cou & la poitrine ſont de cette même teinte, & de plus marqués de taches longitudinales brunes ; une petite bande longitudinale, d'un blanc-jaunâtre traverſe chaque joue au-deſſus de l'œil ; les pennes des ailes ſont brunes, bordées de brun-jaunâtre ; les deux pennes du milieu de la queue ſont d'un gris-brun, les latérales ſont noirâtres, excepté la plus extérieure de chaque côté qui eſt blanche du côté extérieur ; le demi-bec ſupérieur eſt noirâtre & l'inférieur eſt couleur de chair : les pieds & les ongles ſont bruns.

La *ſpipolette* ſe plaît dans les bruyères, les friches & dans les chaumes d'avoine ; elle ſe perche ; elle eſt de paſſage & arrive au printemps ; on la trouve dans la plupart des contrées de l'Europe.

STERCORAIRE. *Voyez* L'ABBE.

STERCORAIRE A LONGUE QUEUE. BRISS. *tom. VI, pag.* 155.

Pl. enl. 762. *Voyez* L'ABBE A LONGUE QUEUE.

STERCORAIRE RAYÉ. BRISS. *tom. VI, pag.* 152. *Voyez* L'ABBE A LONGUE QUEUE.

STOURNE. *V.* ÉTOURNEAU de la Louiſiane.

SUCRIER (le).

Le *ſucrier* eſt un très-petit oiſeau du genre du *grimpereau* ou du XLIIIe genre : M. Briſſon en diſtingue deux eſpèces ; le *grimpereau de la Martinique* ou le *ſucrier*, *tom. III, pag.* 611, *pl. XXXIV, fig.* 5.

Le *grimpereau* ou *ſucrier de la Jamaïque*, *tom. VI, ſuppl. pag.* 117.

Et enfin il décrit, *tom. III, pag.* 620, ſous le nom de *grimpereau de Bahama*, un oiſeau qui paroît n'être qu'une variété du *ſucrier*.

Cet oiſeau tire ſon nom de l'habitude qu'il a de gravir le long des cannes à ſucre, d'enfoncer ſon bec dans les gerſures de la tige & de ſucer la sève ſucrée qu'elle contient ; telle eſt au moins l'opinion qu'on a ſur la manière dont ſe nourrit le ſucrier ; mais cet oiſeau, n'a pas la langue propre à pomper, comme l'eſt celle des *oiſeaux-mouches* & des *colibris*. Ce n'eſt pa une trompe, & l'on ne voit pas comm roit pomper aſſez du ſuc des cann menter ; c'eſt donc un fait à vérifier, en obſervant plus exactement trouver ſont des inſectes attirés par l'épanch liqueur ſucrée qui ſont la nourritur & non la liqueur elle-même.

Quant aux différences qui ſe trouve *ſucriers*, elles conſiſtent en une taille ou moins grande, des couleurs un ou un peu moins foncées ; mais le fon mage eſt le même dans tous ceux qu'on c'eſt ſur les parties ſupérieures un brun ſur le noir, ou ſur le gris-cendre ; le le deſſous du corps ſont d'un jaune pl foncé ; le bord des ailes eſt jaune ; le & celles de la queue ſont d'un brun pl clair & bordées de gris-cendre : il y coté de la tête, au-deſſus de l'œil, un verſal blanchâtre ; la gorge eſt d'un le bec eſt noir & les pieds tirent ſur La groſſeur moyenne des *ſucriers* eſt deſſous de celle de notre *grimpereau*, individus elle eſt un peu au-deſſus.

On trouve le *ſucrier* à Saint-Dom Jamaïque, à la Guiane, à la Martin paroît donc appartenir au nouveau c ſeulement aux contrées où l'on cultiv à ſucre ; la conformité de ſes habitudes blance de ſon plumage, le raport da ſont autant de raiſons de penſer qu'il n eſpèce de *ſucrier* ; on ſent aiſement varier en grandeur & en nuances du pl les différens climats ; la canne autour il ſe nourrit, eſt certainement la toutes les contrées où on le trouve ; pendant plus vigoureuſe, plus haute, dante en ſucs dans les unes que dans pourquoi le climat & la canne elle-m ſlueroient-ils pas ſur l'extérieur de l'oi elle fournit l'aliment dont il ſe nourri ce ſoit le ſuc de la canne même, ſoit qui en vivent.

SYACOU.

M. Briſſon, *tom. III, pag.* 18 & 1 deux *tangaras*, l'un ſous le nom de *t du Bréſil*, l'autre ſous celui de *tanga queté des Indes*. Il a fait repréſenter *pl. IV, fig.* 2.

On a auſſi repréſenté les deux mêm dans les planches enluminées, & l'on le premier, *pl.* 301, *fig.* 1, *tangara* le ſecond, *pl. enl.* 133, *fig.* 1, *tangar Indes*.

M. le comte de Buffon a réuni ces *garas* ſous la dénomination de *ſyaco* par contraction du mot braſilien *ſaya* dans la langue du Bréſil le nom du ces deux *tangaras* ; ils ſont tous de

eſpèces dans leur genre ; l'un a tout le verd, mêlé de bleuâtre ſur le dos, ſur es ſcapulaires, les couvertures du deſſus & leurs pennes ; ſon bec & ſes pieds nâtres. L'autre eſt également d'un plurd mais plus gai, & de plus il eſt en-deſſus le brun qui occupe le milieu des plumes, le croupion qui eſt verd ſans tache ; la t le devant du cou ſont variés de brun n centre des plumes & de blanc qui les la poitrine eſt teinte de même, avec de e nuance d'un verd-jaunâtre ; le ventre n blanc lavé de jaune & de verd ; les les ailes & celles de la queue ſont brunes, de verd : le bec, les pieds, les ongles ins.

Je n'ai jamais vu le premier de ces deux *tangaras* ; à en juger par la deſcription & la figure, il eſt fort probable qu'il n'eſt qu'une variété du ſecond, c'eſt le ſentiment de M. de Buffon & ce qui confirme cette opinion, c'eſt que ce ſçavant dit que ce *tangara* a été envoyé de Cayenne où ſe trouve très-certainement le ſecond, & non pas aux Indes, comme M. Briſſon l'a cru ſur le récit des voyageurs qui apportent & fourniſſent des oiſeaux aux curieux, & qui ſouvent ſe trompent ſur les lieux d'où ils les ont eu. Le premier des deux *tangaras* pourroit être la femelle du ſecond. Ils ne ſont pas tout-à-fait ſi gros que la *linotte*. *Genre XXXI.*

SYSTÊME. On emploie quelquefois ce mot comme ſynonime de *méthode*. *Voyez* MÉTHODE.

TACCO (le).

Coucou à long bec de la Jamaïque. BRISS. *tom. IV, pag.* 116, *pl. XVII, fig.* 2, *genre L.*

Pl. enl. 772.

C'eſt un *coucou* que M. de Montbeillard nomme *tacco*, d'après ſon cri; il n'eſt pas tout-à-fait ſi gros que notre *coucou*; ſa longueur eſt de quinze pouces neuf lignes; ſon vol de quatorze pouces; ſes ailes pliées ſont dépaſſées des deux tiers de la queue; il a le deſſus de la tête & du cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes & du deſſus de la queue d'un cendré brillant & tirant ſur l'olivâtre; les joues au-deſſous des yeux & la gorge d'un fauve-clair, ainſi que le devant du cou & la poitrine; le reſte du deſſous du corps roux; les pennes des ailes d'un brun-marron, terminées de cendré-olivâtre; les deux pennes du milieu de la queue d'un cendré brillant, tirant ſur l'olive & terminées de noir; les latérales cendrées à leur origine, noires dans leur milieu, terminées de blanc; les paupières garnies de mamelons d'un rouge fort vif; le bec & les ongles de couleur de corne, les pieds gris.

Le *tacco* prend des inſectes, mais il ſe nourrit auſſi de petits reptiles; il avale, dit-on, les couleuvres par la tête, & à meſure que la partie avalée ſe digère, il aſpire la partie qui reſte pendante au-dehors. On a fait la même obſervation par raport aux très-grands reptiles; c'eſt la manière dont ces couleuvres énormes qu'on voit au Sénégal digèrent graduellement de grands quadrupèdes, qu'elles ne ſçauroient engloutir tout-à-la-fois; mais ce fait eſt très-nouveau dans l'hiſtoire des oiſeaux.

Le *tacco*, dans le temps de la ponte, ſe retire dans la profondeur des forêts, & s'y cache ſi bien, qu'on n'a jamais trouvé ſon nid; ſeroit-ce parce que, comme le *coucou d'Europe*, il n'en conſtruit point & qu'il pond dans le nid de quelques autres oiſeaux? Ces faits ſur l'hiſtoire du *tacco* ont été communiqués à M. de Montbeillard par M. le chevalier Deshayes.

TADORNE.

Pl. enl. 53.

BRISS. *tom. VI, pag.* 344, *pl. XXXIII, fig.* 2, *genre CVII.*

BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 172, *fig. & pag.* 173.

Idem. *Port. d'oiſ. pag.* 36.

La *tadorne* eſt un peu plus groſſe que le *canard domeſtique*; ſa longueur eſt de deux pieds, ſon vol de trois pieds trois pouces; elle a la tête, la gorge, le haut du cou d'un noir changeant en verd ſombre; le reſte du cou, le dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue d'un [illegible] une large zone d'un rouge-fauve s'[illegible] dos, deſcend ſur les côtés & embraſſe la [illegible] le reſte du deſſous du corps eſt blanc, [illegible] fois varié de noir; les ſcapulaires ſupéri[illegible] d'un beau noir; les inférieures ſont blan[illegible] petites, les moyennes couvertures des ai[illegible] grandes les plus près du corps ſont blanch[illegible] qui en ſont le plus éloignées ſont d'un [illegible] lant; cette même couleur s'étend ſur les [illegible] mières pennes des ailes; les douze ſuiva[illegible] du côté extérieur, d'un verd-doré, à re[illegible] leur de cuivre de roſette; du côté intéri[illegible] ſont blanches à leur origine & noirâtre[illegible] extrêmité; la vingt-troiſième eſt de co[illegible] marron du coté extérieur; la vingt-qua[illegible] blanche; l'avant-dernière eſt de la même[illegible] bordée de noir, & la vingt-ſixième eſt [illegible] les pennes de la queue ſont blanches, [illegible] de noir, excepté la plus extérieure d[illegible] côté qui eſt entièrement blanche; le be[illegible] rouge-pâle; l'onglet & le tour des na[illegible] noirs: il y a ſur l'origine du bec un tu[illegible] bercule rougeâtre; la partie nue des ja[illegible] pieds, les doigts, leurs membranes, [illegible] ſont couleur de chair.

La femelle, beaucoup plus petite qu[illegible] a des couleurs moins brillantes; le mâle [illegible] plus beaux oiſeaux de ſon genre; ſes coul[illegible] quées par larges bandes, nettes & bien t[illegible] ſont un très-bel effet.

Les *tadornes* ne fréquentent guère que de la mer; j'en ai vu en aſſez grand nom[illegible] les marchés de Paris lorſque le froid eſt t[illegible] reux, & quelques-unes tous les ans com[illegible] au paſſage du printemps.

On ſçavoit déjà que ces oiſeaux nich[illegible] des trous de lapin, mais cette ſingularité [illegible] firmée par les obſervations de M. Baill[illegible] muniquées à M. le comte de Buffon.

Le printemps, dit M. Baillon, nous [illegible] *tadornes*, mais toujours en petit nombre

Auſſi-tôt que ces *canards* ſont arri[illegible] répandent dans les plaines de ſable, [illegible] rives de la mer; chaque couple viſite les [illegible] qui y ſont répandues, & ſe fixe aux t[illegible] ont au plus une toiſe & demie de profo[illegible] dont l'entrée eſt expoſée au midi; les [illegible] abandonnent à l'approche des *tadornes*; [illegible] pond ſes œufs à nud, & à la fin de la [illegible] eſt de dix à quatorze œufs, elle les [illegible] d'un duvet blanc & fort épais, dont [illegible] pouille.

L'incubation eſt de trente jours, pe[illegible]

le mâle reſte ſur la dune voiſine du terrier, s'en écarte que pour aller chercher à vivre à r deux à trois fois en un jour; la femelle en atant le matin & le ſoir, & pendant ſon ab- le mâle ſe tient dans le terrier.

s le lendemain que les petits ſont nés, le & la mère les conduiſent à la mer, en pre- le moment qu'elle eſt dans ſon plein, ce eur abrége le chemin, & ils ne reviennent terre.

la couvée eſt rencontrée dans ſa marche, la tâche de détourner l'ennemi en contrefaiſant eſſée, & les petits demeurent immobiles au qu'on les prend l'un après l'autre, ſans qu'ils nt de ſe ſauver.

s *tadornes* ſe nourriſſent d'inſectes marins, de ens coquillages, de frai de poiſſon. Elles ne ſe ſſent point en bandes & vont ſeulement par es: on les accoutume facilement à la domeſ-, les grains ſont alors leur aliment. On en voit ſouvent ſur les canaux & les pièces d'eau, les parcs & les jardins; mais ces oiſeaux, tranſportés, ne multiplient pas ordinaire- ; cependant j'ai nourri à Paris dans une une *tadorne* mâle pendant deux ans; je lui ai é une femelle de *canard domeſtique*; la *ne* l'a adoptée; il en eſt provenu des œufs nt été féconds; les *métis* étoient fort laids & ent plus de la *cane* que de la *tadorne*, mais chair a été trouvée meilleure que celle du *rd commun*; n'ayant pas été à portée de les er, je n'ai pu ſçavoir s'ils auroient été fé- s. Cet exemple donne lieu de croire qu'on roit, en prenant de bons moyens, engager les *nes* à multiplier en domeſticité; on tireroit oins partie des mâles qui féconderoient les *domeſtiques*, rendroient le produit plus gros n goût plus délicat; car les *métis* dont j'ai ont été trouvés, comme je l'ai déjà dit, goût plus délicat que les *canetons* communs.

ISE (*Chaſſe.*) Manière de chaſſer les *bec-* uſitée dans les provinces méridionales.

BEC-FIGUE.

IT-SOU (le).

coucou bleu de Madagaſcar. BRISS. *tom. IV*, 56, *pl. XIII*, *fig.* 1, *genre L.*

enl. 295, *fig.* 2.

tait-ſou, du nom que lui donnent les habi- de Madagaſcar, eſt un des plus beaux oiſeaux enre du *coucou*; il eſt un peu plus gros que tre & bien plus grand; ſa longueur eſt d'un cinq pouces, du bout du bec à celui de eue; ſon vol d'un pied près de huit pouces, s ailes pliées s'étendent au tiers de la lon- r de ſa queue. Tout ſon plumage eſt d'un bleu foncé. Les pennes des ailes ont des ts verds & violets, & celles de la queue reflets violets très-éclatans; le bec, les s & les ongles ſont noirs; les yeux ſont en- s d'une peau nue, dont j'ignore la couleur. Il y a dans cette belle eſpèce variété de grandeur; je ne ſçai ſi c'eſt une différence de ſexe ou s'il y a deux races de *tait-ſous*, une grande & une petite; mais parmi un aſſez grand nombre de peaux de ces oiſeaux, j'en ai conſtamment obſervé d'un quart à-peu-près plus grandes les unes que les autres.

TALÈVE de Madagaſcar. *Pl. enl.* 810. *Voyez* POULE SULTANE.

TALAPIO. *Pl. enl.* 605. *Voyez* PICS GRIMPEREAUX.

TAMATIA (le).

Les auteurs méthodiſtes n'ont pas diſtingué les *tamatias* des *barbus*; ce ſont, ſuivant ces auteurs, des oiſeaux du même genre. *Voyez* BARBU. M. le comte de Buffon laiſſe le nom de *barbus* aux oiſeaux de ce genre qui ſont de l'ancien continent, & il donne celui de *tamatias* aux oiſeaux auſſi du même genre, mais qui ſe trouvent en Amérique; les *barbus*, ſuivant l'obſervation de M. de Buffon, « ont le bec beaucoup » plus épais, plus raccourci & plus convexe en- » deſſous ».

Le *tamatia* a été repréſenté dans les *planches enluminées* n°. 746, *fig.* 1, ſous le nom de *barbu à ventre tacheté de Cayenne*; il a ſix pouces & demi de longueur; le deſſus de la tête & le front rouſſeâtres; ſur le cou un demi-collier varié de noir & de roux, tout le reſte du plumage en-deſſus brun, nuancé de roux; derrière l'œil, de chaque côté, une aſſez grande tache noire; la gorge orangée & le reſte du deſſous du corps tacheté de noir ſur fond blanc-rouſſeâtre; le bec & les pieds noirs.

Le *tamatia*, & tous les oiſeaux de la même ſection, n'habitent que les endroits les plus fourés des forêts; ils ont le vol court & peſant; ils ne ſe poſent que ſur les branches les plus baſſes; ils y demeurent long-temps, la tête retirée entre les épaules, & l'air ſombre & moroſe; on peut les approcher & tirer pluſieurs coups de fuſil ſans qu'ils prennent leur eſſor; ils vivent d'inſectes, & particulièrement de ſcarabés; ils ſont ſilencieux, ſolitaires & mal faits: leur chair eſt un manger paſſable.

M. Briſſon a rapporté le *tamatia au mauvis de la Caroline*; ce ne peut être que par mépriſe: car, quoique ces deux oiſeaux ſe reſſemblent par les couleurs, ils diffèrent par des caractères auxquels M. Briſſon n'auroit pu ſe tromper; la mépriſe conſiſte donc à avoir rapporté le *tamatia* à *la petite grive* de Catesby, nommée par M. Briſſon *mauvis de la Caroline*.

Les *barbus proprement dits*, ou ceux de l'ancien continent, ont le plus ordinairement des couleurs aſſez brillantes, & les *tamatias*, au contraire, ou les *barbus* de l'Amérique, ſont la plupart, & excepté quelques eſpèces, d'un plumage ſombre, dont les nuances du brun ou du gris ſont les couleurs dominantes. Quoique ces oiſeaux paſſent

griéches. C'eſt aux voyageurs à vérifier ou à détruire, par l'obſervation, cette opinion, fondée ſur la conformation du bec.

TAMATIA (le beau).

Barbu des Maynas. BRISS. *tom. IV, pag.* 102, *pl. VII, fig.* 3, *genre XLIX.*

Pl. enl. 330.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *moineau franc*; le ſommet de la tête & la gorge ſont d'un rouge éclatant, terminé par une bande tranſverſale d'un bleu clair : cette couleur s'étend de chaque côté ſur le bas de la joue; le derrière de la tête & du cou, le dos, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes & de la queue ſont d'un verd-brillant; le devant du cou & la poitrine ſont jaunes : une large tache rouge ſépare la poitrine d'avec le ventre; il eſt, ainſi que les jambes & les couvertures du deſſous de la queue, d'un blanc-jaunâtre, varié de taches longitudinales vertes; les deux premières pennes des ailes ſont brunes & très-courtes; les autres ſont vertes du côté extérieur, brunes, bordées de blanc-jaunâtre du côté intérieur; la queue eſt verte; le bec eſt cendré, d'un blanc-jaunâtre à ſa pointe; les pieds & les ongles ſont cendrés. On trouve ce *tamatia* en Amérique, dans le pays des Maynas. Il eſt très-rare dans nos collections, & je ne crois pas qu'il ſoit à Paris ailleurs que dans le cabinet du Roi.

TAMATIA A COLLIER.

Barbu à collier de Cayenne. *Pl. enl.* 395.

Barbu. BRISS. *tom. IV, pag.* 92, *pl. VI, fig.* 2, *genre XLIX.*

Il eſt-à-peu-près de la groſſeur de la *pie-griéche rouſſe*; le deſſus de la tête & du cou, le dos & le croupion ſont rayés tranſverſalement de bandes noires & étroites ſur un fond roux; les couvertures du deſſus des ailes, celles du deſſus de la queue & les plumes ſcapulaires ſont colorées comme le dos; cependant les grandes couvertures des ailes, marque, a été indiqué dans les pl
nées, ſous le nom de *barbu de Cayen*
fig. 1; & *fig.* 2, ſous celui de *barbu mingue.* M. Briſſon a auſſi diſtingué ces & il a décrit le premier, ſous le n
de Cayenne, tom. IV, pag. 95, *pl. VII* ſecond, ſous celui de *barbu tacheté* même vol., *pag.* 97, *pl. VII, fig.* 4, mais il y a trop de raports entre ces ils ſe reſſemblent trop pour qu'on puiſ autrement que comme une variété.. porté à croire que l'un eſt le mâle femelle : tous deux ſe trouvent à la Saint-Domingue, où ils paroiſſent ét muns l'un que l'autre; ils ſont chacu gros que *l'alouette*; ils ont environ ſe longueur; l'un & l'autre ont le fron rouges; le ſommet de la tête varié gris-jaunâtre; le premier a les côt noirs, & le ſecond les a de la mê variée de blanchâtre; les joues du traverſées au-deſſous de l'œil, par un châtre que le ſecond n'a pas.

Le *barbu* de Cayenne a le deſſus d & le croupion couverts de plumes no de gris-jaunâtre; le devant du cou, l le ventre d'un blanc-jaunâtre; les c chetés longitudinalement de blanc-ja cendré-olivâtre avec une tache noir de quelques-unes des plumes; les olivâtres & les couvertures du deſſou ſont rayées tranſverſalement de cendré les couvertures du deſſus des ailes & ſcapulaires ſont d'un noir plus foncé couvertures; les pennes des ailes ſo bordées en-dehors d'olivâtre, de bl dedans; la queue eſt en-deſſus d'un b en-deſſous elle eſt cendrée; le bec eſt noirâtre; les pieds & les ongles ſont

nes dans les deux oiſeaux. On ſe convaincra en les comparant, que c'eſt la même eſpèce, ablement mâle & femelle.

MATIAS (les) NOIRS ET BLANCS.

u à gros bec de Cayenne. *Pl. enl.* 689.

u à poitrine noire de Cayenne. *Pl. enl.* 688,

ſont deux eſpèces nouvelles, qui toutes e trouvent à la Guyane, qui n'ont que deux rs dans leur plumage, du blanc & du noir, bec eſt à proportion plus long & plus gros lui des autres *tamatias*, dont la mandibule ure eſt plus crochue & biſurquée à ſon ex- é par une ſciſſure. Il n'y a guère de diffé- entre ces deux *tamatias* que dans la groſſeur, t dans le premier à-peu-près le double de elle eſt dans le ſecond.

grand tamatia n'a guère que ſept pouces de mais il eſt à proportion très-gros, & à-peu- utant que la *pie-grièche cendrée*. Les plumes ouvrent la baſe du bec en-deſſus ſont blanches; alotte noire couvre le deſſus de la tête; la & le devant du cou ſont d'un blanc qui nte derrière le bas de la tête & y forme un -collier; une large bande tranſverſale noire e la poitrine; le reſte du deſſous du corps lanc, l'extrêmité des plumes ſur les côtés terminée de noir; tout le deſſus du corps, capulaires, les couvertures du deſſus & les es, tant des ailes que de la queue, ſont noires; les grandes couvertures & les pennes de , les plus proches du corps, ſont terminées n filet blanc, ainſi que les pennes de la queue; ec eſt noir & les pieds ſont noirâtres.

petit tamatia a cinq pouces de long & n'eſt plus gros que notre *moineau*; le front eſt té de blanc ſur noir; le reſte de la tête, le ère du cou, tout le deſſus du corps, les cou- res & les pennes des ailes & de la queue ſont s; les pennes de la queue ont une tache he à leur extrêmité; une ligne de la même ur s'étend de l'œil à l'occiput; ſous cette blanche en eſt une noire plus large, qui d de l'angle du bec derrière la tête, en paſſant l'œil; la gorge & le haut du devant du cou blancs; le bas du devant du cou & la poitrine couverts d'un plaſtron noir; le reſte du deſſous orps eſt blanc, excepté les côtés qui ſont noirs, s tranſverſalement de blanc à l'extrêmité des nes; le bec & les pieds ſont noirâtres. *Genre IX.*

TANAOMBÉ ou MERLE de Madagaſcar.

Merle de Madagaſcar. BRISS. *tom. II, pag.* 274, *XXV, fig.* 1, *genre XXII.*

Pl. enl. 557, *fig.* 1.

Il n'eſt pas tout à fait ſi gros que le *mauvis*; tête, la gorge, le cou, le dos, le croupion, plumes ſcapulaires ſont de couleur brune; la trine & les côtés ſont d'un brun-rouſſeâtre; le ntre eſt blanc, ainſi que les couvertures du deſſous de la queue; les couvertures du deſſus des ailes & de la queue ſont d'un brun mêlé d'une teinte verdâtre; les grandes pennes des ailes ſont variées de noir, de violet & de blanc; les moyennes ſont en-dehors d'un violet changeant en verd, & noires du côté intérieur: cinq de ces plumes ont ſur leur bord extérieur une bande d'un roux-doré, ce qui forme ſur l'aile une plaque oblongue de cette couleur; la queue eſt un peu fourchue; les deux pennes du milieu ſont d'un verd-doré: cette couleur s'étend ſur le côté extérieur des pennes latérales qui ſont noires du côté intérieur; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs. On le trouve à Madagaſcar, où les habitans l'appellent *tanaombé*.

TANAS.

Tanas ou *faucon-pêcheur* du Sénégal. *Pl. enl.* 478.

Tanas eſt le nom que les nègres du Sénégal donnent à un *faucon* remis au cabinet du Roi, par M. Adamſon, ſous la dénomination de *faucon-pêcheur*. M. le comte de Buffon en fait la deſcription ſuivante: « Il reſſemble preſque en tout à *notre* » *faucon*, par les couleurs du plumage; il eſt » néanmoins un peu plus petit, & il a ſur la tête » de longues plumes éminentes qui ſe rabattent » en-arrière, & qui forment une eſpèce de huppe...; » il a le bec jaune, moins recourbé & plus gros » que le *faucon*; il en diffère encore en ce que » les deux mandibules ont des dentelures très- » ſenſibles, & ſon naturel eſt auſſi très-différent, » car il pêche plutôt qu'il ne chaſſe. *Genre VIII.* »

TANGARA.

Les plus grands *tangaras* ne le ſont guère plus que notre *gros-bec*, & les plus petits ſont à-peu-près de la groſſeur du *cabaret*. Ce ſont des oiſeaux du nouveau continent; quelques ornithologiſtes décrivent cependant des *tangaras* comme ayant été apportés des grandes Indes. Mais comme parmi les oiſeaux de l'ancien continent, qui ont été bien obſervés, & par raport auxquels on eſt aſſuré de leur pays originaire, il ne s'eſt point encore trouvé de *tangara*: que d'un autre côté l'opinion à l'égard de ceux qu'on donne comme originaires des Indes orientales, n'eſt fondée que ſur le récit de quelques voyageurs qui en ont apporté les dépouilles, témoignage qui induit ſi ſouvent en erreur, on peut regarder juſqu'à préſent les *tangaras* comme appartenans excluſivement au nouveau continent; ils compoſent le XXXIe genre de la méthode de M. Briſſon, & ce genre renferme un grand nombre d'eſpèces; elles ſont plus abondantes & plus variées dans les contrées du midi que dans les régions du nord.

Les *tangaras* ont pour caractères:

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine:

Les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon:

Le bec en cône raccourci:

Les deux mandibules droites:

Les bords de la mandibule ſupérieure échancrés vers le bout.

On voit par l'énumération des caractères, que les *tangaras* ne diffèrent des *moineaux* que par l'échancrure de la mandibule ſupérieure; cependant ils ne ſe nourriſſent que de petits fruits ou de baies d'inſectes; ils n'ont point de chant & qu'une ſorte de cri comme les *moineaux*; comme eux ils s'approchent volontiers des lieux habités, mais ſans s'y fixer, ſans quitter les bois ou les plantations, ils préfèrent les terreins ſecs, on en voit rarement dans ceux qui ſont humides; un grand nombre d'eſpèces a le plumage brillant & paré des plus belles couleurs.

M. le comte de Buffon diviſe la famille des *tangaras*, à raiſon de la grandeur, en *tangaras* de grande, de moyenne & de petite eſpèce.

Ce ſeroient des oiſeaux fort intéreſſants, au moins la plupart, à nous procurer vivans à cauſe de la beauté de leur plumage: pluſieurs eſpèces de *tangaras*, & en particulier le *tangara* que M. le comte de Buffon a nommé *ſepticolor*, ſurpaſſent à cet égard la plupart des autres oiſeaux de taille à-peu-près la même. Mais, s'il eſt vrai que les *tangaras* ne ſe nourriſſent que d'inſectes, de fruits & de bayes, il eſt moins aiſé de les apporter vivans, que les *oiſeaux granivores*. La choſe n'eſt cependant pas impoſſible, en ſubſtituant aux *fruits la mie de pain humectée*, aux *inſectes la viande crue* hachée très-menue, ſeule ou mêlée *de pain de pavot*. J'ai rapporté l'exemple d'un *troupiale*, qui vit depuis pluſieurs années de ces deux ſeuls alimens, quoique ſon eſpèce ſe nourriſſe dans l'état de liberté des mêmes vivres que les *tangaras*. Ceux-ci mériteroient bien qu'on fit à leur égard la même tentative; leur raport dans la taille, dans l'enſemble de tout le corps, avec les oiſeaux du genre du *moineau*, ſont des motifs de croire qu'ils pourroient, comme pluſieurs eſpèces de ce genre, multiplier en domeſticité; & les *tangaras acclimatés*, devenus *domeſtiques*, ſeroient une acquiſition très-agréable. *Voyez* au IVe. diſcours général, la manière de ſuppléer aux alimens des oiſeaux qui vivent de fruits, de bayes & d'inſectes, & *voyez* auſſi le mot TROUPIALE.

A juger des *tangaras*, par la force & la forme de leur bec, il ne paroit pas impoſſible qu'ils puſſent vivre de grains; & l'exemple d'un oiſeau décrit par Fernandez, qui ſe trouve au Mexique, que cet auteur dit qu'on y nourrit en cage, qui a paru à M. Briſſon un *tangara*, appuie cette probabilité, dont on pourroit eſſayer de vérifier la réalité. *Voyez* TANGARA BLEU de la nouvelle Eſpagne.

TANGARA (le grand).

Tangara des grands bois de Cayenne. *Pl. enl.* 205. Il eſt un peu moins gros que le *mauvis*.; ſes ailes ne dépaſſent que de peu l'origine de la queue; la tête, le derrière du cou, tout le deſſus du corps, les ailes & la queue ſont d'un verd-olivâtre-ſombre: il y a de chaque côté, entre l'œil & le bec, un trait blanc, & au-deſſus un trait noir; le haut de la gorge eſt [illegible] bas tire ſur le jaune, & il y a de chaque côté trait noir; le devant du cou & le [illegible] corps ſont d'un jaune-rouſſeâtre; les [illegible] du deſſous de la queue ſont rouſſes; le [illegible] les pieds ſont noirâtres. Ce *tangara* habite ſeulement les grands bois, ſuivant M. [illegible] mais il en ſort pour venir dans les plant[illegible] & ſuivant le même voyageur, le mâle & la melle, qui diffèrent très-peu, vont de comp[illegible] *Genre XXXI.*

TANGARA. BRISS. *tom. III, pag.* [illegible] SEPTICOLOR.

TANGARA. *Pl. enl.* 7, *fig.* 1. *Voyez* [illegible] COLOR.

TANGARA A COIFFE NOIRE de Cay[illegible] *Pl. enl.* 720, *fig.* 2. *Voyez* COIFFE NOI[illegible]

TANGARA A CRAVATTE NOIRE de Ca[illegible] *Pl. enl.* 714, *fig.* 2. *Voyez* CAMAIL (le

TANGARA A GORGE NOIRE.

Tangara olive à gorge noire de Cayen[illegible] *enl.* 720, *fig.* 1.

C'eſt une eſpèce nouvelle, que je ne c[illegible] que par la deſcription ſuivante, qu'en fait comte de Buffon.

» Il a la tête & tout le deſſus du cor[illegible] » verd-d'olive, la gorge noire, la poitrine » gée, les côtés du cou & tout le deſſous d[illegible] » d'un beau jaune, les couvertures ſupé[illegible] » des ailes, les pennes des ailes & de la » brunes & bordées d'olivâtre, la mandib[illegible] » périeure du bec noire, l'inférieure gri[illegible] » pieds noirâtres. » *Genre XXXI.*

TANGARA A TÊTE BLANCHE du Bré[illegible] BRISS. *tom. III, pag.* 35, *genre XXXI*

C'eſt un *tangara* de la ſection des petits de ce genre; il a le front blanc; le derri[illegible] cou & tout le deſſus du corps d'un brun-ro[illegible] la gorge & le devant du cou d'un rouge la poitrine d'un rouge-pourpré éclatant, l[illegible] du deſſous du corps d'un jaune-clair; les c[illegible] tures & les pennes des ailes d'un rouge tirant ſur le pourpre; la queue d'un brun-ro[illegible] le bec & les pieds jaunes. On le trouve au ſuivant Séba, d'après lequel les auteurs en o[illegible]

TANGARA A TÊTE BLEUE de Cayen[illegible] *enl.* 33. *Voyez* TRICOLOR.

TANGARA A TÊTE ROUSSE de Cayen[illegible] *enl.* 290, *fig.* 1. *Voyez* PASSE-VERD.

TANGARA A TÊTE VERTE de Cayenne. *ſuppl. pag.* 59. *Voyez* TRICOLOR.

TANGARA BLEU.

Tangara bleu de Cayenne. *Pl. enl.* 155, [illegible]

Tangara bleu des Barbades. BRISS. *to[illegible] pag.* 8, *genre XXXI.*

Il eſt à-peu-près de la grandeur du *moineau* le front, les joues, le devant & les côtés le croupion & les couvertures du deſſus de l[illegible] ſont d'un beau bleu; les couvertures des a[illegible]

ès de bleu; le derrière du cou, le dos, s pennes des ailes ſont noires; la poi- ſſous du corps ſont d'un beau blanc; étagée, les pennes latérales allant un uant de longueur; les grandes pennes t bordées de blanc extérieurement; le ds ſont noirs. M. Briſſon dit, d'après le trouve aux îſes Barbades; il eſt la planche enluminée comme venant , où il eſt apparemment fort rare, car l'ai trouvé parmi le grand nombre portés de cette colonie, que j'ai eu voir.

A BLEU d'Amboine.

n. III, pag. 12, *genre XXXI.*

eu plus grand qu'une *alouette*; le deſſus noirâtre & orné d'une huppe; le der- , le dos, les plumes ſcapulaires ſont ir & de bleu; le croupion & les cou- eſſus de la queue ſont d'un bleu-clair, d; les joues, le devant du cou, la bleus; le ventre, les côtés, les cou- deſſous de la queue ſont d'un blanc couvertures des ailes ſont bleues, s ſont cependant pourpres, ce qui che de cette couleur; les pennes des riées de verd, de bleu foncé & de ieue eſt d'un brun foncé, terminée & de griſâtre.

ſe trouve à l'île d'Amboine, ſuivant °. on ſçait combien ces indications ſur iſeaux ſont ſouvent fautives en géné- ticulier de la part de Séba; 2°. ſui- auteur, l'oiſeau qu'il a décrit a un réable; c'eſt une raiſon de douter que *ngara*, & M. Briſſon n'a pu en juger rès la figure; ainſi rien ne conſtate genre de cette eſpèce, & elle ne ie preuve contre l'aſſertion que les artiennent excluſivement à l'ancien

BLEU de Cayenne. BRISS. *tom. III*, ✓ DIABLE-ENRHUMÉ.

RA BLEU de la Caroline. BRISS. . 13. *Voyez* MINISTRE.

BLEU de la nouvelle Eſpagne. . *III, pag.* 15, genre *XXXI.*

, décrit par Fernandez, eſt un peu e le *moineau-franc*; il a la tête, la , le dos, le croupion, tout le deſ- ous du corps d'un bleu varié de es fauves; les ailes cendrées en- eue noire terminée de blanc; le c-ſale & rembruni; les pieds gris: au Mexique. Fernandez dit qu'on cage, & que ſon ramage n'eſt pas

e cet oiſeau, toute abrégée qu'elle atière à pluſieurs réflexions. mage bleu varié de quelques taches fauves, ſemble indiquer un oiſeau jeune, & dans le paſſage de la premiere à la ſeconde mue.

2°. On nourrit ce *tangara* en cage, & il a un ramage; raiſon de douter que ce ſoit en effet un *tangara*, puiſque ces oiſeaux n'ont point ordinairement de chant, & qu'ils ne vivent que de baies & d'inſectes; ou ſi l'oiſeau dont il s'agit eſt un *tangara*, ces oiſeaux peuvent ſe nourrir de grain, ce qui n'eſt pas tout-à-fait invraiſemblable, à juger d'après la force & la forme de leur bec.

TANGARA BLEU des Barbades. BRISS. *tom. III, pag.* 8. *Voyez* TANGARA BLEU.

TANGARA BLEU du Bréſil. *Pl. enl.* 179, *fig.* 1. *Voyez* TURQUIN.

TANGARA BLEU du Mexique. BRISS. *tom. III, pag.* 16, *genre XXXI.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *moineau-franc*; tout ſon corps eſt couvert de plumes d'un bleu-pourpré; le tour des yeux & la gorge ſont noirs; les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un cendré-clair tirant ſur le jaune; les pennes des ailes ſont noires, variées de quelques taches d'un rouge de vermillon, & celles de la queue ſont d'un bleu-pourpré. On le trouve au Mexique. Cet oiſeau, indiqué par Séba, eſt-il en effet un *tangara*? peut-on le décider d'après la planche de cet auteur?

TANGARA BRUN d'Amérique. *Pl. enl.* 155. *fig.* 2. *Voyez* ROUGE-CAP.

TANGARA CENDRÉ du Bréſil. BRISS. *tom. III, pag.* 17. *Voyez* COIFFE NOIRE.

TANGARA de Cayenne. *Pl. enl.* 114, *fig.* 1. *Voyez* TEITÉ.

TANGARA de Cayenne. *Pl. enl.* 114, *fig.* 3. *Voyez* TANGARA NÈGRE.

TANGARA de Cayenne. *Pl. enl.* 301, *fig.* 1. *Voyez* SYACOU.

TANGARA de la Guiane. *Pl. enl.* 742.

TANGARA de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 156, *fig.* 2.

BRISS. *tom. III, pag.* 37. *Voyez* ESCLAVE (l').

TANGARA des grands bois de Cayenne. *Pl. enl.* 205. *Voyez* TANGARA (le grand).

TANGARA DIABLE-ENRHUMÉ

Tangara tacheté de Cayenne. *Pl. enl.* 290, *fig.* 2.

Tangara bleu de Cayenne. BRISS. *tom. III, pag.* 6, *pl.* 1, *fig.* 3, *genre XXXI.*

Il n'eſt guère plus gros qu'un *ſerin*; la partie ſupérieure & les côtés de la tête, la gorge, le devant & les côtés du cou, la poitrine, la partie inférieure du dos & le croupion ſont d'un beau bleu, tacheté de noir produit par cette couleur qui teint les plumes à leur origine, & dont l'extrêmité ſeule eſt bleue, enſorte que quand les plumes ſont liſſes & couchées, il ne paroît guère d'autre couleur que le bleu, & à proportion qu'elles ſont plus ſoulevées ou plus écartées, le plumage paroît plus tacheté; le derrière de la tête, le haut du cou & du dos, les plumes ſcapulaires ſont d'un noir de velours; les couvertures du deſſus

de la queue ſont noires, terminées de bleu; le ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc teint d'une légère nuance jaunâtre; les plumes des côtés ſont de la même couleur, mais elles ont, à leur extrêmité, une tache noire & ronde, & elles ſont de plus terminées de bleu; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont de couleur d'aigue-marine; les grandes ſont noires, bordées de bleu; les pennes des ailes ſont noires, & depuis la ſeconde à la ſixième inclusivement elles ſont bordées de verd du côté extérieur; les moyennes ſont noires, bordées de blanc en-dedans; la queue eſt entièrement noire; le bec, les pieds & les ongles ſont de cette dernière couleur.

Ce *tangara* eſt fort commun à Cayenne où on lui donne le nom de *tangara diable-enrhumé*, apparemment à cauſe du mélange de ſes couleurs.

TANGARA du Bréſil. *Pl. enl.* 127, *fig.* 2. *Voyez* SEPTICOLOR.

TANGARA du Bréſil. *Pl. enl.* 114, *fig.* 2. *Voyez* TEITÉ.

TANGARA du Canada.

Pl. enl. 156, *fig.* 1.

Cardinal de Canada. BRISS. *tom. III*, *pl.* 11, *fig.* 5, *genre XXXI.*

Il eſt de la groſſeur du *moineau-franc*; tout ſon plumage eſt d'un rouge-clair, excepté les couvertures des ailes & les deux pennes les plus proches du corps qui ſont noires; toutes les autres pennes de l'aile ſont brunes, celles de la queue ſont noires, terminées par un trait blanc fort étroit; le bec eſt de couleur de corne; les pieds & les ongles ſont noirâtres.

TANGARA du Mexique, appellé *le cardinal*. *Pl. enl.* 156, *fig.* 1. *Voyez* SCARLATTE.

TANGARA du Miſſiſſipi.

Pl. enl. 741.

C'eſt une eſpèce nouvelle décrite par M. le comte de Buffon.

Le *tangara* du Miſſiſſipi eſt à-peu-près de la grandeur du *ſcarlatte*; tout ſon plumage, en y comprenant les ailes & la queue, eſt d'un rouge qui approche de la couleur de la brique: ce *tangara* a le bec très-grand & très-gros, & les deux mandibules ſont convexes & renflées, toutes deux d'un brun-clair & lavé; les pieds ſont brunâtres. Il ſe trouve à la Louiſiane. Suivant le Page Duprat, cet oiſeau amaſſe des grains pour l'hiver, & il ſort fort peu alors de ſa retraite. « On a trouvé, dit-il, du grain de maïs » amaſſé dans ſon magaſin juſqu'à la quantité » d'un boiſſeau de Paris; ce grain eſt d'abord » artiſtement couvert de feuilles, puis de petites » branches ou buchettes, & il n'y a qu'une » ſeule ouverture par où l'oiſeau puiſſe entrer » dans ſon magaſin ». Ce *tangara* n'eſt pas le ſeul oiſeau auquel on ait accordé de prévenir les beſoins pour la mauvaiſe ſaiſon & la prudence d'amaſſer des proviſions, mais juſqu'à préſent ces faits n'ont pas été bien vérifiés, & je crois qu'il faut en particulier attendre de nouveaux témoignages à l'égard du *tangara* du Miſſiſſipi. M. le Beau l'avoit apporté de la Louiſiane, un autre habitant l'a envoyé, & ni l'un ni l'autre n'ont parlé de ſon magaſin; fait trop remarquable pour qu'il ne frappe pas & qu'on ne faſſe pas mention.

TANGARA du Pérou. *Pl. enl.* 133, *fig.* [illegible]. *Voyez* ROUVERDIN.

TANGARA HUPPÉ de Cayenne. *Pl. enl.* [illegible], *fig.* 2. *Voyez* HOUPETTE.

TANGARA HUPPÉ de la Guiane. *Pl. enl.* [illegible], *fig.* 2. *Voyez* HOUPETTE.

TANGARA JAUNE A TÊTE NOIRE de Cayenne. *Pl. enl.* 809, *fig.* 2. *Voyez* MORDORÉ.

TANGARA JAUNE du Bréſil.

Tangara jaune du Bréſil. BRISS. *tom.* [illegible], *pag.* 19, *genre XXXI.*

Il eſt auſſi grand qu'une *alouette*; les [illegible] ſupérieures de la tête & du cou & tout le [illegible] corps ſont de la couleur de la cire jaune; la [illegible] le devant du cou & la poitrine ſont [illegible] ventre & les couvertures du deſſous de la [illegible] ſont d'un jaune-obſcur, varié de quelques [illegible] noires; les couvertures des ailes ſont d'un [illegible] noirâtre; les pennes ſont de cette même co[illegible] ainſi que les pennes de la queue, dont que[illegible] unes ſont bordées de verd de mer du côté [illegible] rieur; le bec & les ongles ſont noirâtres; le [illegible] ſont d'un cendré obſcur. On le trouve au [illegible]

M. Briſſon décrit cet oiſeau ſans l'avoir [illegible] d'après l'indication de Marcgrave inſuffiſante [illegible] décider avec certitude ſi c'eſt un *tangara* [illegible] oiſeau d'un autre genre; ſa grandeur pa[illegible] raiſon capable de fortifier ce doute.

TANGARA NÈGRE.

Tangara de Cayenne. *Pl. enl.* 114, *fig.* [illegible]

Tangara noir de Cayenne. BRISS. [illegible] *pag.* 29, *pl.* 11, *fig.* 1, *genre XXXI.*

Il eſt fait mention de ce *tangara* à l'ar[illegible] *teité* dont il paroît être une variété. *Voyez*

TANGARA NOIR.

Tangara noir d'Amérique. *Pl. enl.* 179,

Il eſt de la groſſeur du *ſcarlatte*; tout [illegible] mage eſt d'un beau noir, excepté les petit[illegible] vertures du deſſus des ailes qui ſont blanc[illegible] qui forment une tache de cette couleur [illegible] de l'aile: le bec & les pieds ſont noirs.

On a repréſenté, *pl. enl.* 711, ſous le [illegible] *tangarou*, un oiſeau du même genre, & à-p[illegible] de la même taille; tout ſon plumage eſt d'[illegible] plus foncé ſur les parties ſupérieures & pl[illegible] ſur le deſſous du corps; le bec & les pie[illegible] d'un brunâtre-clair.

Suivant M. de Sonini, ces deux *tanga*[illegible] ſe trouvent à la Guiane, ſont, celui qui eſt [illegible] mâle, & celui qui eſt roux, la femelle: j'ai [illegible] peine à embraſſer cette opinion; 1°. parce [illegible] nous envoye beaucoup plus ſouvent le *roux* que le *noir*, ce qui ſemble indiquer un

une ; 2°. parce qu'il y a quelque choſe
lier dans la forme du bec du *tangara*
ſt plus alongé qu'il n'a coutume d'être
garas, & que les bords en ſont un peu
ns toute ſa longueur, conformation qui
dans le bec du *tangara noir. Genre XXXI.*
RA NOIR de Cayenne. BRISS. *tom. III*,
yez TANGARA NÈGRE.
RA NOIR HUPPÉ de Cayenne.
uplém. tom. VI, *pag.* 65. *Voyez* HOU-

RA NOIR du Bréſil. BRISS. *tom. III*,
yez JACARINI.
RA NOIR ET JAUNE de Cayenne. BRISS.
g. 34. *Voyez* TEITÉ.
RA NOIR ET JAUNE du Bréſil. BRISS.
g. 31. *Voyez* TEITÉ.
RA OLIVE A GORGE NOIRE de
Pl. enl. 720, *fig.* 1. *Voyez* TANGARA
NOIRE.
RA OLIVE de la Louiſiane. *Pl. enl.* 714,
GRIS-OLIVE.
RA POURPRÉ. *Pl. enl.* 128. *Voyez* BEC-

RA ROUX. *Voyez* TANGARA NOIR.
RA TACHETÉ de Cayenne. *Pl. enl.* 290,
TANGARA DIABLE-ENRHUMÉ.
A TACHETÉ des Indes. *Pl. enl.* 133,
SYACOU.
A VARIÉ de la nouvelle Eſpagne.
m. III, *pag.* 27, *genre XXXI.*
peu-près de la taille du *moineau-franc ;*
e la tête eſt bleu ; le reſte de la tête, le
cou, le dos & le croupion ſont variés
le noir, ainſi que les plumes ſcapulaires
rtures du deſſus de la queue ; la gorge,
u cou & tout le deſſous du corps ſont
varié de quelques taches blanchâtres ;
res & les pennes des ailes, la queue
verd foncé, tacheté d'un verd plus
c eſt noir ; les pieds ſont bruns. On le
lexique : Hermandez, d'après lequel les
ont parlé, dit qu'il a le bec crochu,
oire, avec M. le comte de Buffon,
tôt une *pie-grièche* qu'un *tangara.*
A VARIÉ du Bréſil. BRISS. *tom. III*,
ez SYACOU
A VERD de Cayenne. BRISS. *tom. III*,
ez PASSE-VERD.
A VERD du Bréſil.
m. III, *pag.* 25, *genre XXXI.*
eu plus gros que le *moineau-franc ;* la
rière du cou, le dos & le croupion
inſi que les plumes ſcapulaires & les
du deſſus de la queue : il y a de chaque
le bec & l'œil, une tache noire, &
bande d'un bleu-foncé ; la gorge eſt
vant du cou eſt jaune ; la poitrine,
les côtés, les jambes, les couver-
ſſous de la queue ſont d'un verd-jaunâtre ; les plus petites couvertures du deſſus des ailes ſont d'un verd d'aigue-marine fort brillant ; les moyennes & les grandes ſont ſimplement vertes ; les grandes pennes des ailes cendrées en-deſſous, ſont en-deſſus d'un verd-bleu du côté extérieur, & noirâtres du côté oppoſé ; les moyennes ſont vertes de même en-dehors, noirâtres en-dedans ; & vertes à leur bout ; les deux pennes du milieu de la queue ſont vertes ; les latérales ſont d'un verd-bleuâtre ; le bec eſt noirâtre ; les pieds & les ongles ſont bruns. On le trouve au Mexique, au Pérou & au Bréſil.

TANGARA VERD du Pérou. BRISS. *tom. III*, *pag.* 23. *Voyez* ROUVERDIN.

TANGARA VERD PIQUETÉ des Indes. BRISS. *tom. III*, *pag.* 19. *Voyez* SYACOU.

TANGAROU. *Pl. enl.* 711. *Voyez* TANGARA NOIR.

TANGAVIO.

Pl. enl. 710.

C'eſt une eſpèce nouvelle qui s'eſt trouvée parmi les objets qu'avoit ramaſſés M. Commerſon, & qui a été indiquée par M. le comte de Buffon.

Le *tangavio* a huit pouces de longueur du bout du bec à celui de la queue, qui ne dépaſſe les ailes que de dix-huit lignes ; il eſt d'un violet-foncé, avec quelques reflets verdâtres ſur les ailes & la queue : le nom de *tangavio* exprime par contraction la périphraſe *tangara violet.*

La femelle a la tête d'un noir luiſant comme de l'acier poli ; tout le reſte de ſon plumage eſt d'un brun uniforme, avec quelques teintes de noir luiſant ſur le deſſus du corps & ſur le croupion.

M. Commerſon avoit trouvé le *tangavio* à Buenos-Ayres. *Genre XXXI.*

TAPARARA (le).

Martin-pêcheur de Cayenne. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 492, *genre LVIII.*

Taparara eſt le nom générique du *martin-pêcheur* en langue Garipane : M. de Buffon l'applique à cette eſpèce.

Le *taparara* eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *étourneau ;* il a le deſſus de la tête, le dos, le haut des ailes d'un beau bleu ; le croupion d'un bleu d'aigue-marine ; tout le deſſous du corps blanc ; les pennes des ailes bleues du côté extérieur ; les deux pennes du milieu de la queue entièrement bleues & les latérales colorées comme celles des ailes : il eſt remarquable par une bande tranſverſale noire ſituée derrière la tête ; le demi-bec ſupérieur eſt noir ; l'inférieur eſt rouge ; les pieds ſont auſſi rouges & les ongles ſont noirs. On le trouve à Cayenne, mais il y eſt rare.

TAPERE (le).

Hirondelle d'Amérique. BRISS. *tom. II*, *pag.* 502, *genre XXX.*

Tapera eſt le nom braſilien de cette eſpèce d'*hirondelle ;* elle eſt à-peu-près de la groſſeur de notre

tendue de chemise ; le deſſus de la tête & du cou, le dos, le croupion & les couvertures des ailes ſont d'un noir mat ; la gorge, le devant du cou, la poitrine, les côtés & le ventre ſont d'un gris-roux, le ventre eſt blanc & les couvertures du deſſous de la queue ſont de cette dernière couleur : les pennes des ailes ſont d'un brun qui, ſur les grandes, ne va point ; cette dernière couleur eſt celle de la queue, qui n'eſt que très-peu inégale : le bec eſt noir ; les pieds & les ongles ſont bruns.

On le trouve à la Jamaïque, à la Guiane, au Bréſil.

TARABÉ (le) ou AMAZONE A TÊTE ROUGE.

Perroquet à tête rouge du Bréſil. Buffon. ois. IV, pag. 240, genre LIII.

Le tarabé eſt de la ſeſſion des perroquets amazones ; il a la tête, la poitrine, le dos & le haut des ailes rouges ; tout le reſte de ſon plumage eſt vert : le bec & les pieds ſont d'un cendré-cornu : les ongles noirs. On le trouve au Bréſil, où les habitans le nomment tarabé.

TARIER.

Pl. enl. 678.

Grand traquet ou tarier. Buffon. ois. III, pag. 432, pl. XXIV, fig. 1, genre XL.

Tarier. Bel. hiſt. nat. des oiſ. pag. 361.

Il eſt un peu plus gros que le traquet ; le deſſus de la tête & du cou, les plumes ſcapulaires, le dos & le croupion ſont variés de noirâtre, qui occupe le milieu des plumes, & de rouſſeâtre, dont elles ſont bordées : les couvertures du deſſus de la queue ſont rouſſes, pointillées de taches noires à leur extrémité ; une bande blanche traverſe la joue de chaque côté au-deſſus de l'œil ; la gorge eſt blanche ; le devant du cou, la poitrine, les côtés & les couvertures du deſſous de la queue ſont rouſſeâtres ; le ventre & les jambes ſont d'un blanc teint de cette même couleur : il y a ſur chaque aile deux taches blanches, les pennes ſont brunes, bordées en-dehors ; les grandes de gris, les moyennes de rouſſeâtre ; les deux pennes du milieu de la queue ſont brunes, bordées de gris ; les latérales ſont blanches dans les deux premiers tiers de leur longueur, noirâtres dans le reſte & terminées de gris ; la plus extérieure, de chaque côté, eſt blanche en-dehors ; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que ſes couleurs ſont plus foibles & les deux taches des ailes moins apparentes.

Le tarier ſe perche rarement, & il ſe tient le plus ſouvent à terre ſur les *taupinières*, ou amas de terre ſoulevés par les *taupes* ; il aime les terres en friches, voiſines des bois : il fait ſon nid comme le *traquet*, arrive & part avec lui : ſes œufs ſont d'un blanc-ſale, piqueté de noir ; il ſe plaît ſur les collines, & dans les lieux en pente & montueux. *Voyez* TRAQUET.

TARIN.

Pl. enl. 487, fig. 3.

Fring. ann. III, pag. 65, genre III.

Lugre, ſingerine, l[illegible]urin en Italien.

Zeiſin, zeiſlein, [illegible]chen, grauſeiſig, [illegible]mmet ;

Siſkin, grun-ſiſkin en Suédois ;

Siſkin, siſkin-finch en Anglois.

Le tarin a beaucoup de rapport, pour la [illegible]ſure de ſon bec, avec le *chardonneret* [illegible] même genre, mais il eſt plus petit : [illegible] n'égale pas celle de la *linotte*, & eſt [illegible] celle du *chardonneret* ; ſa longueur [illegible] quatre pouces neuf lignes ; ſon vol de [illegible] ou huit lignes ; ſes ailes pliées s'étend[illegible] deux tiers de ſa queue ; il a le ſommet [illegible]tête noir ; l'occiput, le derrière du cou, le [illegible] plumes ſcapulaires d'une couleur d'olive-[illegible] le croupion de cette même couleur, mais [illegible] plus décidée : les petites couvertures du deſſ[illegible] la queue jaunes ; les grandes d'un verd-d'[illegible] même de couleur ; la gorge brune ; les joues, [illegible]vant du cou, la poitrine d'un jaune-ver[illegible] ventre d'un blanc un peu jaunâtre ; les plu[illegible] côtés de cette dernière couleur, ainſi que [illegible] couvertures du deſſous de la queue, mais le mi[illegible] pennes eſt occupé par un trait noirâtre [illegible] mi ; les jambes ſont d'un blanc-ſale ; les [illegible] couvertures du deſſus des ailes ſont d'un [illegible] d'olive ; les moyennes en ſont terminées [illegible] plus grande portion eſt noire ; les grande[illegible] colorées & terminées de même ; ce qui forme [illegible] chaque aile, deux bandes d'un verd-olivâtre [illegible] pennes des ailes ſont en plus grande partie [illegible]tâtres & bordées en-dehors d'olivâtre : les [illegible] pennes du milieu de la queue ſont noirâtres, [illegible] des d'olivâtre du côté extérieur, de gris à [illegible] intérieur & à leur extrémité ; les latérales [illegible] taches, terminées de noirâtre, bordé de [illegible] la queue eſt un peu fourchue ; le bec eſt [illegible] noirâtre à la pointe ; les pieds & les ongles ſont [illegible]

La femelle a la gorge blanche & les [illegible] noires qui couvrent le ſommet de ſa tête ſont [illegible] dées de gris.

Le tarin eſt de paſſage ; il arrive au mois [illegible] tobre & s'en retourne au printemps ; il n'[illegible] pas dans nos campagnes : il n'en eſt pas de [illegible] en Suiſſe, en Franche-Comté, en Hongrie [illegible] niche ; ſon nid paſſe pour être très-difficile à [illegible] ver, & c'eſt par cette raiſon ſans doute qu'[illegible] nous en a pas donné de deſcription. Il paroît [illegible] le *tarin* nous vient du nord de l'Europe, où il [illegible] tourne en été pour y faire ſes petits : il y a [illegible] Provence une race de *tarins* plus grands que [illegible] que nous connoiſſons & d'un jaune plus décidé [illegible] ſe retirent l'été ſur les montagnes, & deſcendent [illegible] paſſer l'hiver dans les plaines.

Le tarin, quoique pris au filet, s'apprivoiſe [illegible] peu de temps, au point de venir prendre à la main [illegible] graine de chenevis, dont il eſt fort friand & [illegible] on peut le nourrir ; mais il eſt meilleur de le [illegible]

millet & de graine de navette : ſon
le choſe ; mais le *tarin* fait bien en
forme élégante & par ſa vivacité ;
er les autres oiſeaux & les mettre
un eſclave gai , & dont les mœurs
s ; il ne cherche querelle à aucun
ions , & céde aſſez promptement
n intente ; il a l'habitude ſingulière
nourriture qu'il a priſe & de la
res oiſeaux. On prétend qu'il la
éférence à quelque compagnon de
lequel il a une affection particu-
l'accoupler avec la femelle du
chardonneret. Il naît de cette union
rarient ſuivant l'eſpèce de la mère :
ces *métis* ſont féconds, comme
outes ces eſpèces d'animaux, ſur
i ont beſoin d'être confirmées.
dans l'eſpèce du *tarin* une variété
mmet de la tête jaunâtre , & le
ge noir.
nt aſſez ſouvent l'habitude ſingu-
une grande quantité de graines ;
ie ſorte une eſpèce d'amuſement
le ſeul déſagrément qu'ils cauſent
es.
a Chine. *Voyage aux Indes & à la*
, *pag.* 202.
plus petit qu'un *moineau franc* ; la
; le derrière du cou & le dos ſont
ve ; le devant du cou & le deſſous
unes ; le haut de l'aile eſt de cette
ur coupée par deux bandes tranſ-
les pennes de l'aile les plus proches
aunes, terminées de noir ; les ſui-
ièrement noires, & les plus grandes
de jaune & de noir , ainſi que les
ueue ; le bec & les pieds ſont noirs.

la nouvelle Yorck. *Pl. enl.* 292,
; 2, la femelle.
paroit être , comme le penſe M.
d , qu'une variété du nôtre : c'eſt
que j'en emprunte la deſcription.
plus gros & il a le bec un peu plus
tre *tarin* ; il a la calotte noire ; le
gorge & de la poitrine remontent
u & forment une eſpèce de collier :
uleurs bordent la plupart des plumes
s, & reparoiſſent encore au bas du
croupion : les couvertures ſupé-
queue ſont blanches ; les pennes
de la queue ſont d'un beau noir,
erminées de blanc ; tout le deſſous
d'un blanc-ſale. »
iffère du mâle en ce qu'elle a des
oibles. *Genre XXXII.*
Mexique. BRISS. *tom. III , pag.* 70.
HILI.
R. *Voyez* TARIN.

TARIN NOIR du Mexique. BRISS. *tom. III, pag.* 71. *Voyez* CATOTOL.

TARTARIN. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR.

TATERLAS. *Voyez* BARGE.

TAUREAU D'ÉTANG. *Voyez* BUTOR.

TAVOUA (le).

Perroquet-tahua de Cayenne. *Pl. enl.* 840.

Le *tavoua*, du nom que lui donnent les ſauvages de la Guyane , eſt un *perroquet* de la ſection des *papegais.* Il eſt un peu moins gros que le *jacco* ; le front eſt marqué d'un peu de rouge , le reſte du deſſus de la tête eſt d'un bleu-clair ; la partie inférieure du dos & le croupion ſont d'un rouge très-vif ; le reſte du plumage eſt d'un verd-foncé ſur le deſſus du corps & plus clair ſur le deſſous ; les grandes pennes des ailes ſont d'un noir changeant & à reflets d'un bleu-foncé ; celles de la queue ſont vertes ; le bec eſt couleur de corne , marqué de noirâtre ſur le milieu de la mandibule ſupérieure ; les pieds ſont d'un gris-brun.

Le *tavoua* ſe trouve à la Guyane , où cependant il eſt aſſez rare ; on en fait grand cas , parce qu'il apprend très-aiſément à parler , qu'il retient beaucoup & qu'il a la voix très-franche. On nous l'apporte quelquefois vivant, & nos oiſeliers l'eſtiment au-deſſus de tous les autres *perroquets*, pour les talens que ce genre d'oiſeau eſt ſuſceptible d'acquérir ; il eſt plus vif , plus agile & plus remuant que les *perroquets* n'ont coutume de l'être ; mais ces qualités brillantes ſont aſſez ſouvent balancées par un naturel traître & méchant , qui le porte à mordre cruellement lorſqu'il paroît bien intentionné & diſpoſé à careſſer. Lorſqu'on rencontre un individu doux & sûr , comme il y en a quelques-uns dans cette eſpèce , c'eſt le plus accompli des *perroquets. Genre LIII.*

TCHA-CHERT.

Pie-grièche de Madagaſcar. *Pl. enl.* 32 , *fig.* 2.

Petite pie-grièche verte de Madagaſcar. BRISS. *tom. II , pag.* 195 , *pl. XV , fig.* 3 , *genre XXI.*

Tcha-chert eſt le nom que les habitans de Madagaſcar donnent à une *pie-grièche* de la groſſeur d'un *moineau franc* ; elle a la tête , le derrière du cou & tout le deſſus du corps d'un verd-ſombre ; la gorge , le devant du cou & toutes les parties inférieures blanches ; les pennes des ailes noirâtres , terminées & bordées extérieurement de verd-ſombre ; les deux pennes du milieu de la queue du même verd que le deſſus du corps , & les latérales noirâtres , bordées de verd-obſcur , du côté extérieur ; le bec eſt d'une couleur de plomb-foncé , & ſon bout eſt blanchâtre ; les pieds & les ongles ſont noirs ; les ailes pliées ſont preſque auſſi longues que la queue.

TCHA-CHERT-BÉ.

Grande pie-grièche verdâtre de Madagaſcar. BRISS. *tom. II , pag.* 193 , *pl. XIX , fig.* 2 , *genre XXI.*

Pl. enl. 374.

Le *tcha-chert-bé* , du nom que lui donnent les

habitans de Madagaſcar, eſt à-peu-près de la groſſeur du *merle*, & du genre de *la pie-grièche*. La tête, la gorge, le cou & le deſſous du corps ſont d'un beau blanc; le derrière du cou & toutes les parties ſupérieures ſont d'un noir changeant en verd; les pennes des ailes ſont noires & bordées en dehors de noir-verdâtre; celles de la queue ſont de cette dernière couleur en-deſſus, & entièrement noires en-deſſous; le bec, les pieds & les ongles ſont couleur de plomb.

TCHI-PARDRIZ. *Voyez* PROYER.

TCHOUET. *Voyez* FRIQUET.

TEITÉ.

Tangara du Bréſil. *Pl. enl.* 114, *fig.* 2.

Tangara noir & jaune du Bréſil. BRISS. *tom. III, pag.* 31, *pl. II, fig.* 2, *genre XXXI.*

Petit louis par les habitans de Cayenne.

Le *teité*, du mot *teitei*, qui eſt ſon nom en langue braſiliene, eſt un *tangara* des plus petits; il n'a que trois pouces neuf lignes de longueur; le front, la gorge, le devant du cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un beau jaune; tout le reſte du plumage eſt d'un noir brillant, couleur d'acier poli; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

La femelle a toutes les parties ſupérieures d'un verd-d'olive, la gorge cendrée & le deſſous du corps d'un jaune tirant ſur l'olivâtre. Ce *tangara* eſt fort commun à Cayenne. On en trouve un autre, repréſenté, *pl. enl.* 114, *fig.* 1, ſous la dénomination de *tangara de Cayenne*, & décrit par M. Briſſon, *tom. III, pag.* 34, *pl. II, fig.* 3, *genre XXXI*, ſous le nom *de tangara noir & jaune* de Cayenne. Il ne diffère du précédent, qu'en ce qu'il eſt plus petit; qu'il a plus de jaune ſur le deſſus de la tête; que ſa gorge & ſont cou ſont noirs; il reſſemble en tout, d'ailleurs, au précédent, & paroît n'être qu'une race plus petite dans la même eſpèce. Une autre variété repréſentée, même planche, *fig.* 3, ſous le nom de *tangara* de Cayenne, eſt de la groſſeur du premier de ces trois oiſeaux; ſon plumage eſt en entier d'un noir d'acier poli; mais il y a une tache jaune, demi-circulaire ou en forme de croiſſant, de chaque côté au-deſſous du pli du bord de l'aile, qui en cache une grande partie. Cette variété paroît être rare à Cayenne, où les deux autres races ou eſpèces ſont communes.

TENEUR, (*fauc.*) Nom que les fauconniers donnent au troiſième oiſeau, qui attaque le *héron*.

TENIR A MONT, (*fauc.*) ſe dit, en fauconnerie, de l'oiſeau qui plane & qui cherche à découvrir une proie au-deſſous de lui.

TENIR FERME, (*fauc.*) C'eſt donner peu de nourriture à un oiſeau de proie que l'on dreſſe.

TENIR LE BEC AU VENT. (*fauc.*) Terme de fauconnerie, qui a la même ſignification que CHEVAUCHER LE VENT. *Voyez* ce mot.

TERA-BOULAN ou MERLE des Indes. *Merle des Indes. Pl. enl.* 273, *fig.* 2.

BRISS. *tom. II, pag.* 284, *pl. XIII, genre XXI.*

Ce *merle*, que les Indiens appellent [illegible] n'eſt guère plus gros qu'une *alouette*; [illegible] pouces & demi de longueur, dix pouces [illegible] de vol; le deſſus de la tête & du cou, le [illegible] dos ſont noirs; la partie inférieure du [illegible] croupion & les couvertures du deſſus de la [illegible] ſont cendrés; les joues, la gorge, le devant [illegible] côtés du cou, la poitrine, & tout le deſſous [illegible] corps ſont blancs; une bande tranſverſale [illegible] coupe les joues au-deſſus de l'œil; les [illegible] ſont griſes; les couvertures du deſſus des ailes de couleur marron & les grandes ſont bordées blanc; les pennes de l'aile ſont noires, les [illegible] bordées en partie de blanc du côté intérieur; les moyennes en entier du côté exterieur; [illegible] la queue ſont auſſi noires, & le bout des [illegible] extérieures de chaque côté eſt blanc; le bec, les pieds & les ongles ne ſont que [illegible] M. Briſſon, qui a indiqué ce *merle*, ne [illegible] dans quelle partie des Indes on le trouve.

TERCOU. *Voyez* TORCOL.

TERITS ou TERIZ. *Voyez* PROYER.

TERNIER. *V.* GRIMPEREAU DE MUR.

TERSINE.

C'eſt un oiſeau du genre du *cotinga* par M. Linnée dans la treizième édition [illegible] *pag.* 298. *Ampelis nitida cærulea, dorſo nigro, mine albo-flaveſcente*; terſa.

La tête, le haut du dos, les pennes des [illegible] celles de la queue ſont noirs; la gorge, la [illegible] le bas du dos, le bord extérieur des pennes ailes ſont d'un brun-clair: cette même [illegible] qui termine les couvertures du deſſus des [illegible] forme une bande tranſverſale; le ventre [illegible] blanc-jaunâtre. M. Linné ne nous apprend [illegible] l'on trouve ce *cotinga*. *Genre XXIII.*

TÉTÉMA.

Pl. enl. 821.

C'eſt un des oiſeaux que M. le comte [illegible] a appellé *fourmilliers*. *Voyez* FOURMILLIER. [illegible] lui-ci eſt un peu plus grand qu'une *alouette*; [illegible] ſon plumage eſt d'un brun-noirâtre, excepté [illegible] put, le derrière du cou & le fouet de l'aile [illegible] ſont d'un brun-rouſſeâtre. Le bec eſt noir, les [illegible] ſont gris-blancs, les ongles noirs. On le trouve [illegible] la Guiane.

TETE-CHÈVRE ou CRAPAUD VOLANT. BRISS. *tom. II, pag.* 470. *Voyez* ENGOULEVENT.

TETE-CHÈVRE de la Caroline. BRISS. *tom. pag.* 475.

CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 8. *Voyez* ENGOULEVENT de la Caroline.

TETE-CHÈVRE de la Jamaïque. BRISS. *tom. pag.* 480. *Voyez* ENGOULEVENT A LUNETTES.

TETE-CHÈVRE de Virginie. BRISS. *tom. pag.* 477. *Voyez* WHIP-POURE-WILL.

TE-CHÈVRE du Bréſil. Briss. *tom. II, pag.*
Voyez Guira-querea.
TE-CHÈVRE TACHETÉ du Br éſil. Briss.
I. pag. 483. *Voyez* Ibijau.
TE-CHÈVRE (grand) TACHETÉ du Bréſil.
tom. II. pag. 485. *Voyez* Ibijau.
TE ROUGE AU CORPS JAUNE. Edw. *glan.*
Voyez Figuier a tête rouge.
TRAS ou GRAND COQ DE BRUYÈRE.
enl. 73 & 74 le mâle & la femelle.
de Bruyére. Briss. *tom. I, pag.* 182,
V.
de bois ou *faiſan bruyant.* Bel. *Hiſt. nat. des*
g. 249, *fig. pag.* 250.
m. Idem. port. d oiſ. pag. 60.
gallus & *tetrao* en Latin ;
llo alpeſtre, *feſan negro* en Italien ;
han, *pirch-hem*, *groſſer berg-faſan* en Alle-
;
eder en Suédois ;
k of the wood en Anglois.
tetras, vulgairement connu ſous le nom de
bruyère, eſt du même genre que la *gelinote.*
Briſſon le compare au *paon* pour la groſſeur ;
comparaiſon me paroit aſſez juſte par ra-
aux *coqs de bruyere* qu'on nous envoye de
ce, des Voſges & de la Lorraine ; mais
ſeaux ſont d'une taille différente ſuivant les
qu'ils habitent ; je n'en ai point vu qui
t été apportés des Alpes ; mais il y en
un aſſez grand nombre dans un envoi
aux de *Sibérie*, & ceux-là n'étoient pas
gros que ceux que l'on trouve dans quelques
nces de France. La longueur du *coq de*
re, d'après M. Briſſon, eſt de deux pieds
pouces, ſon vol de trois pieds dix pou-
& ſes ailes pliées ne paſſent guère l'ori-
de la queue : la tête & le cou, excepté à
rtie antérieure & inférieure du cou, ſont
cendré varié de très-petites raies tranſver-
noirâtres ; la gorge eſt noire, les ſcapulaires
couvertures des ailes ſont rayées tranſver-
ent & en zigzags de brun & de rouſſeâtre ;
s, le croupion, & les petites couvertures
ſſus de la queue ſont rayées tranſverſale-
de cendré & de noirâtre ; les grandes cou-
res du deſſus de la même partie ſont d'un
é noirâtre, terminé de blanc : le bas du
n-devant eſt d'un verd de *canard.* La poi-
, le ventre & les côtés ſont d'un brun-
re, varié de quelques taches blanches ; les
rtures du deſſous de la queue ſont tache-
le noir & de blanc ; les jambes ſont brunes,
s d'un peu de blanc, & les pieds ſont cou-
de plumes juſqu'à l'origine des doigts,
dans la partie antérieure ſeulement : les
s qui recouvrent les pieds & les doigts
décompoſées & ſemblables à du duvet ; les
s des ailes ſont brunes ; une partie des
moyennes ſont variées de brun & de rouſſeâtre vers leur extrêmité ; celles de la queue ſont noires, & quelques-unes ſont irrégulièrement tachées d'un peu de blanc : une ſorte de ſourcil ou de membrane papillaire eſt placée au-deſſus de l'œil ; l'iris eſt d'un gris-brun ; le bec eſt d'une couleur de corne blanchâtre ; les doigts ſont bruns, & ils ſont garnis de chaque côté d'une rangée d'appendices écailleux ; les ongles ſont noirs.

La femelle, beaucoup plus petite que le mâle, & même dans une proportion peu ordinaire parmi les oiſeaux, ne lui reſſemble en rien par le plumage : le deſſus du corps eſt varié, ainſi que la tête & le cou, de roux, de noir & de cendré ; la gorge eſt rouſſe ; la poitrine eſt rayée de noir ſur fond d'un roux-pâle, & chaque plume eſt terminée de blanc ; le ventre eſt cendré ; les pennes des ailes ne diffèrent pas de ce qu'elles ſont dans le mâle ; celles de la queue ſont rouſſes, rayées tranſverſalement de noir : le bec & les pieds ſont ſemblables à ceux du mâle.

Le *tetras* ne ſe trouve que dans les pays froids : c'eſt un oiſeau très-ſauvage ; il n'habite que les grandes forêts ; il ſe tient dans celles qui ſont en plaines dans les pays ſeptentrionaux ; mais ce n'eſt que dans les bois des montagnes élevées qu'on le trouve dans les régions tempérées : il ſe nourrit de feuilles ou de ſommités de *ſapin*, de *genevrier*, de *bouleau*, de *coudrier*, de *mirtille*, des fleurs & des feuilles du *blé-ſaraſin*, de la *geſſe*, du *piſſenlit*, *&c.*

Un ſeul *tetras* mâle ſuffit à pluſieurs femelles ; c'eſt un animal très-ardent ; il commence à entrer en chaleur dès les premiers jours de février ; ſes déſirs ſont dans toute leur force vers la fin de mars, & ils continuent encore quelque temps : pendant qu'ils durent, le *tetras* adopte quelque gros arbre, ſur les principales branches duquel il ne ceſſe de s'agiter & de paſſer de l'un à l'autre, ſa queue épanouie & relevée comme celle du *dindon*, les plumes qui couvrent ſa tête hériſſées & lui formant une ſorte de huppe, car elles ſont longues & étroites, le cou porté en arrière ; le *tetras* jette en même-temps un cri perçant & très-fort, ſemblable au bruit d'une faulx qu'on aiguiſe ; c'eſt le cri d'appel auquel les femelles ſe rendent : elles ſe tiennent au-deſſous de l'arbre d'où ce bruit eſt parti & d'où le mâle deſcend fréquemment pour ſatisfaire leurs beſoins & les ſiens. Cet oiſeau farouche, qu'on ne peut preſque approcher dans un autre temps, eſt ſi fort affecté de la ſenſation qu'il éprouve, qu'elle ſemble le rendre inſenſible à toutes autres. Ni la vue des hommes, ni l'exploſion même des armes à feu ne l'épouvantent ; c'eſt auſſi la ſaiſon & l'inſtant qu'on préfère pour lui donner la chaſſe ; mais cette eſpèce d'ivreſſe, produite par le plus impérieux des ſentimens, ne ſe fait ſentir qu'au lever de l'aurore & aux premiers rayons du jour : c'eſt ſans doute parce que le principe en eſt en partie épuiſé vers le milieu de la matinée, au moins pour un temps,

7.
pag.
P.
I.
lang.
il n.
le fi.
le v.
tures
tout !
coule.
ongles
La f.
verd-d'
corps e
eſt fort
autre, 1
dénomin.
M. Briſſ.
XXXI,
Cayenne.
qu'il eſt ;
deſſus de
noirs; il re'
& paroit :
même eſp.
même plan.
de Cayenne
trois oiſeaux
d'acier poli ;
circulaire ou
côté au-deſſou.
cache une gr.
rare à Cayen.
eſpèces ſont co.

TENEUR, (
donnent au troi.

TENIR A MC.

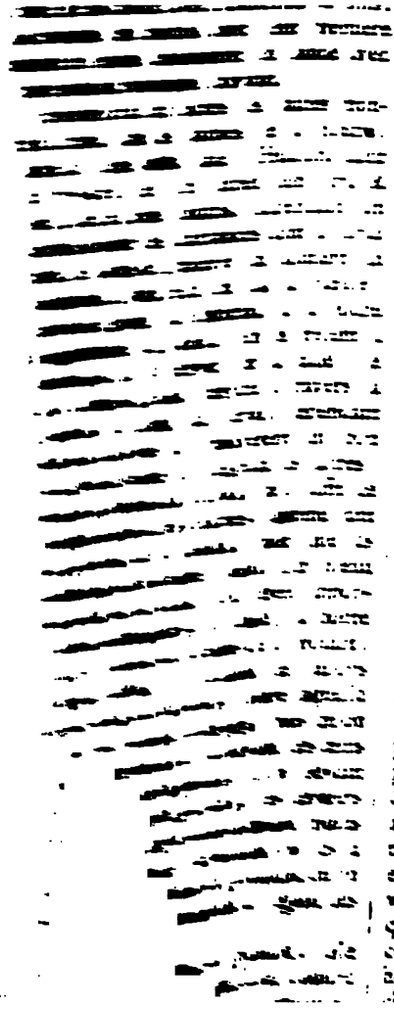

aucune attenti
. & l'on les a manqu
le temps de prep
aux rayons du ſole
ſortent de leur iva
danger, ils le fuient,
ſe fondre.
petit) ou COQ DE
FOURCHUE.
, le mâle ; 173, la
oiſeaux à queue fourchue.
genre V.
de montagne, coq de boul.
Tetrao-gallus minor en La
cippre en Italien ;
-hane, birg-faſan, &c., en
en Suédois ;
-cock en Anglois.
petit tetras a les mêmes cara
ſuivant l'ordre methodique, &
, ou de celui de la *gelinotte* ;
que le *faiſan* ; la tête, le c
. le croupion ſont d'un noir-vi
& la poitrine ſont noirs, & l
couvrent ſont bordées de noir-viol
côtés, les couvertures du deſſus
& celles des ailes ſont noirâtres,
épaule, où il y en a quelqu'unes de
ſont variées de brun & de b
ſont couverts juſqu'à l'origine d
variées de ces mêmes couleurs, c
& ſemblables à du duvet ; les grandes
ſont brunes & leur tige eſt blan
moyennes au contraire ſont blanches
eſt brune ; les pennes de la queue ſon
violet ; les huit intermédiaires ſont plu
quatre pouces que les quatre extérieure
côté ; celles-ci ſont fléchies & contour
ors par le bout, ce qui rend la queu

oires tranſverſales ſur un fond rouſſeâtre; il
la poitrine & le ventre une teinte griſâtre;
e eſt blanchâtre; les grandes pennes des
nt brunes; les moyennes ſont blanches, ter-
de brun rayé tranſverſalement de noir &
le blanc à l'extrêmité; celles de la queue ſont
, rayées tranſverſalement de noir; elles ſont
es comme dans le mâle, mais plus courtes;
de la deſcription eſt ſemblable à celle du

a obſervé que les jeunes mâles ont d'abord le
e de leur mère; qu'ils prennent à la première
s nuances qui leur ſont propres, qu'elles ſe
t à meſure qu'ils avancent en âge; que ce n'eſt
ois ans qu'ils prennent du blanc à la gorge, &
rſqu'ils ſont très-vieux il paroit une tache
e ſous la queue.

petit tetras n'habite, comme le grand, que
s froids & les montagnes dans les régions
ées; il eſt très-commun dans le nord
rope, & ſur-tout en Pologne; on le trouve
Alpes, ſur les montagnes du Bugey, où
nomme *grianot*, &c. Il ſe nourrit de bou-
de feuilles de *bouleau*, de baies de *bruyère*,
tons de *coudrier*; il mange auſſi du grain;
bat l'hiver ſur les baies de *genièvre*, ſur celles
neberge qu'il cherche ſous la neige. Dans les
rès-froids, comme la Norvège, les Auteurs
nt qu'il paſſe les deux ou trois mois les plus
eux de l'hiver engourdi ſous la neige, ſans
re de nourriture; pluſieurs de ces oiſeaux,
ui reçus des Alpes aux mois de décembre &
nvier, avoient dans le jabot ou l'eſtomac des
ités de *ſapin*.

petits tétras volent en troupes & habitent dans
ois; ils entrent en amour ſur la fin de l'hiver.
ques obſervateurs ont écrit, qu'alors les mâles
emblent tous les matins, en grand nombre
uelque lieu élevé, tranquille, environné de
s. Là, dit-on, ils ſe livrent de rudes combats,
niſſent par la fuite des plus foibles; les vain-
s ſe diſperſent ſur les groſſes branches des
s, & l'œil en feu, tout le corps agité, ils
ent un cri de rappel, qui s'entend de très-
, auquel les femelles répondent, & auquel
ſe rendent au pied des arbres, d'où les mâles
nt appellées; chaque mâle ſe choiſit trois ou
e femelles; & l'on veut que ces combats, ces
ls ſe renouvellent tous les jours dans le même
oit qui a été choiſi pour lieu du rendez-vous.
t difficile de ne pas croire qu'il y a quelque
e d'exagéré dans ce récit, qui ſe réduit pro-
ement à ce que les *tétras* mâles, qui ſe ren-
rent dans la ſaiſon de l'amour, ſe battent avec
rnement, comme le font beaucoup d'autres
ux dans le même temps, & qu'après ces
bats les plus forts jouiſſent des femelles. Mais
rendez-vous réguliers, ces eſpèces de défis
naliers ont quelque choſe de romaneſque, qui
onvient guère à des animaux.

Les femelles fécondées ſe ſéparent & ſe retirent chacune en particulier dans le plus épais des taillis, pour y faire leur ponte; elle n'eſt que de ſix ou ſept œufs; ſuivant quelques auteurs, de dix ou douze, & même de vingt, ſuivant d'autres. Les jeunes *tetras* prennent un accroiſſement aſſez rapide: dès l'âge de cinq à ſix ſemaines ils ſont déjà en état de prendre leur eſſor & de ſe percher ſur les arbres avec leur mère: on imite alors leur cri par le moyen d'un appeau, & la mère trompée, qui croit entendre un de ſes petits égaré, va à ce cri, menant avec elle ſa couvée qu'elle livre aux chaſſeurs, ſoit qu'ils la prennent au filet ou la détruiſent à coups de fuſil.

En hiver, les vieux mâles ont coutume de raſſembler le matin, quand le ciel eſt ſerein, tous les oiſeaux de leur eſpèce, par un cri de rappel auquel ils ſe rendent; puis ils ſe portent tous enſemble ſur les endroits qu'on a découverts de neige, ſur-tout ſur les piéces de terres qui ont été enſemencées l'été précédent. On les chaſſe alors dans les plaines du nord avec les oiſeaux de proie.

Une autre manière de prendre les *tetras*, uſitée en Pologne, eſt de préparer une peau de ces oiſeaux, qu'on bourre; on l'attache ſur un bouleau: cette chaſſe n'a lieu que dans la ſaiſon des amours. A la vue de cette peau, qu'on place dans le lieu où les *tetras* ont coutume de s'aſſembler, ils s'animent, s'engagent dans des combats où ils ſont ſi acharnés, qu'il eſt facile de les aſſommer ou même de les prendre vivans. Ces oiſeaux s'apprivoiſent facilement, & ceux qu'on a conſervés ſervent *d'appeau* pour les années ſuivantes.

Lorſque la ſaiſon des amours eſt paſſée, on ſe ſert encore, mais avec moins d'avantage, de la peau fourrée d'un *tetras* qu'on nomme *balvane*. On la place ſur un arbre à diſtance convenable d'une hutte où un tireur ſe tient caché: des chaſſeurs à cheval ſe diſperſent, & faiſant une enceinte, ils pouſſent, en faiſant claquer leur fouet, les *tetras* d'arbres en arbres: ceux-ci attirés par la *balvane*, ſe portent vers le lieu où ils l'apperçoivent, & ſe perchent ſur les arbres d'alentour; mais comme ils ſont alors très-ſoupçonneux, le tireur ne doit pas ſe preſſer, il doit bien prendre ſon temps, & attendre que les *tetras* ſe croyant en ſureté, ſe ſoient mis à bequeter les boutons des arbres. Cette chaſſe peut ſe faire depuis le lever du ſoleil juſqu'à dix heures du matin, & d'une heure après-midi à quatre; dans le reſte de la journée les *tetras* ſont trop diſperſés, ſi ce n'eſt en automne, par un temps calme & couvert; car alors ils ſe ſéparent peu, & la chaſſe peut avoir lieu toute la journée.

La chair des petits *tetras* n'eſt eſtimée que comme un aſſez bon aliment; mais on n'en fait pas le même cas que de celle du *grand tetras*, & elle n'eſt pas comptée au nombre des gibiers recherchés & qui paſſent pour exquis; cependant ces oiſeaux ſont d'une grande reſſource dans les pays de montagne;

ils ſeroient pour nous-mêmes une acquiſition utile, ſi nous rendions l'eſpèce domeſtique ; ce qui ne paroit pas difficile d'après l'exemple des *balvanes* ; & ce qui en même temps ajoute de la probabilité à la poſſibilité de rendre auſſi domeſtique l'eſpèce du *grand tetras*, dont l'acquiſition préſente de plus grands avantages.

Le fait ſingulier dans l'hiſtoire du *petit tetras*, qu'il demeure engourdi ſous la neige pendant pluſieurs mois, dans les pays très-froids, mériteroit d'être avéré & conſtaté plus certainement qu'il ne paroit l'être.

TETRAS (petit) A PLUMAGE VARIABLE.

Ce *tetras* a été indiqué par Rzaczynſchi, Klein & Weigaudt ; il ſe trouve en Courlande : en été ſon plumage eſt d'un brun-rougeâtre, ſelon Weigaudt ; d'un gris-bleuâtre, ſelon Rzaczynſchi, & il devient blanc en hiver. Ce *tetras* ne ſe perche point, & il ſe plaît dans les taillis épais & les bruyeres.

TETRAS (petit) A QUEUE PLEINE.

C'eſt le *coq* de bois d'Ecoſſe de Geſner. Le mâle eſt preſque tout noir & la femelle eſt à-peu-près de la même couleur que la *perdrix griſe* ; l'un & l'autre ont la queue pleine ; mais cette différence n'empêche pas qu'on ne doive les regarder comme des *tetras*, dont ils ont d'ailleurs les caractères. A la vérité le *coq* de bois d'Ecoſſe a des petites taches rouges ſur la poitrine ; mais il eſt probable que ces taches rouſſeâtres ſont un reſte de la livrée du premier âge. Cette opinion eſt un extrait de ce que M. le comte de Buffon a écrit ſur le *petit tetras à queue pleine. Genre V.*

THÉRÉSE JAUNE. *Voyez* BRUANT du Mexique.

THOUAROU. *Voyez* NODDI.

TIC-TIC ou TODIER de l'Amérique méridionale.

Todier de Cayenne. *Pl. enl.* 185, *fig.* 3.

Todier cendré. BRISS. *ſuppl. tom. VI, pag.* 134, *genre LIX.*

Tic-tic, d'après ſon cri, par les créoles de la Guiane.

Le *tic-tic* eſt du genre du *todier*, & à-peu-près de la groſſeur du *troglodyte* ; il a les parties ſupérieures d'un cendré-foncé, mêlé d'une teinte de bleu auſſi très-foncée ; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps jaunes ; les pennes des ailes d'un brun-noirâtre, bordées de jaune extérieurement, & intérieurement de blanchâtre ; les deux pennes du milieu de la queue noirâtres ; les latérales brunes, terminées de blanc ; la queue étagée du centre ſur les côtés ; le bec rougeâtre & ſon extrêmité noirâtre ; les pieds d'une couleur de chair foncée. On le trouve à la Guyane ; il habite les lieux découverts, de préférence aux grands bois, & ſe tient volontiers ſur les halliers & les buiſſons.

TIERS. BEL. *hiſt. nat. des oiſ., pag.* 165. *Voyez* HARLE A MANTEAU NOIR.

TIJÉ ou GRAND MANAKIN.

Manakin noir huppé de Cayenne. *Pl. enl. fig.* 2.

Manakin verd à huppe rouge. Pl. enl. [illegible]

Manakin noir huppé. BRISS. *tom. IV, pag. pl. XXXV, fig.* 1, *genre LVI.*

C'eſt un des plus grands *manakins* ; ſa lon eſt de quatre pouces ſix lignes, du bout à celui de la queue, & de quatre pouces lignes à l'extrêmité des ongles ; ſon vol à pouces ſix lignes ; il a la tête, la gorge, la partie inférieure du dos, le croupion, l trine, le ventre, les côtés, les jambes, l vertures du deſſus & du deſſous de la que noir de velours ; ſur le ſommet de la t huppe tranſverſale, compoſée de plumes & étroites d'un rouge cramoiſi très-vif ; ſupérieure du dos, les plumes ſcapulaire plus petites couvertures du deſſus des ai bleu-clair dans les jeunes, & plus fon les vieux ; les moyennes & les grandes tures des ailes d'un noir velouté ; les pennes des ailes noirâtres, les moyenn noir de velours ; les pennes de la queue dernière couleur ; l'iris d'un bleu de ſaphir noir ; les pieds & les ongles rouges. On aſſez ſouvent ce beau *manakin* de la Gu ſe trouve auſſi au Bréſil où les habitans le *tije-guaccu*. Lorſqu'il eſt jeune & n'a pas mué, tout ce qui eſt noir ou bleu dans eſt d'un verd-ſombre ; les pennes des ailes de la queue en ſont bordées ; & l'on tr ces *manakins* dont le plumage, qui change varié de verd, de noir & de bleu. L'in repréſenté, *pl. enl.* 303, eſt un jeune, qui pas mué.

TIKLIN ou RALE des Philippines.

Pl. enl. 774.

BRISS. *tom. V, pag.* 163, *pl. XIV, genre LXXIV.*

Il eſt un peu plus gros qu'une *caille* : l de la tête & du cou, le dos & le croupi couverts de plumes noirâtres dans leur bordées de gris-rouſſeâtre ; les mêmes s'étendent ſur les plumes ſcapulaires & couvertures du deſſus de la queue ; quelqu des dernières ſont tachetées de blanc à leu mité ; une bande blanchâtre traverſe les jo deſſus des yeux ; il y en a au-deſſous un plus large & d'un marron-rembruni ; la go d'un blanc-ſale ; le devant du cou eſt rayé d brun peu apparent ſur fond gris-rouſſeâ poitrine, le ventre, les côtés ſont rayés verſalement de brun & de gris ; les couv du deſſous de la queue ſont noirâtres, rayé verſalement de blanc-rouſſeâtre ; les petite vertures du deſſus des ailes ſont d'un gri ſeâtre ; les moyennes & les grandes les plus du corps ſont brunes à leur origine, termi gris-rouſſeâtre & marquées dans leur longu

le rouge-bai, les autres de blanc; les pennes les ſont brunes, rayées tranſverſalement de -bai; les ſix plus proches du corps ſont noi-, bordées de gris-rouſſeâtre, tachetées vers rigine de rouge-bai & de blanc à leur nité; les pennes de la queue ſont noirâtres, s de gris-rouſſeâtre; le bec, la partie nue mbes, les pieds & les ongles ſont gris.

Kén eſt le nom qu'on donne aux Philippines *râle*, & à quelques autres oiſeaux du même

KLIN A COLLIER.

e à collier des Philippines. BRISS. *tom. V*, 70, *pl. XV*, *fig.* 1, *genre LXXIV.*

t un peu plus gros que le *râle de genêt*; arties ſupérieures ſont d'un brun olivâtre-e; les joues & la gorge de couleur de une bande blanche, qui traverſe les joues ſous des yeux, vient ſe réunir de chaque ur le devant du cou & forme une ſorte de r; le devant du cou & le deſſous du corps e couleur de ſuie, rayés de bandes tranſver- blanches & fort étroites; il y a au bas de la ne une bande tranſverſale marron, large iron huit lignes; les pennes des ailes ſont d'un qui s'éclaircit ſur leur côté extérieur; les premières ſont rayées tranſverſalement de du côté intérieur, & les ſix ſuivantes le ſont me côté de marron-rouſſeâtre; les pennes de ue ſont brunes, bordées d'olivâtre ſombre; , la partie nue des jambes, les pieds ſont d'un run & les ongles gris.

KLIN BRUN.

e brun des Philippines. *Pl. enl.* 773.

ISS. *tom. V*, *pag.* 173, *pl. XV*, *fig.* 2, *genre IV.*

eſt un peu plus petit que la *marouette*: tout lumage eſt d'un brun, lavé d'une teinte de vineux ſur le devant de la tête, les joues, la , le devant du cou, la poitrine, le haut du e & les côtés; les couvertures de la queue cependant noires; le bec eſt brun; la partie des jambes, les pieds & les ongles ſont s.

KLIN RAYÉ.

le rayé des Philippines. BRISS. *tom. V*, *pag.* *pl. XIV*, *fig.* 2, *genre LXXIV.*

n'eſt pas auſſi gros qu'une *caille*: il a le deſſus tête varié de marron & de noirâtre; le haut ou en arrière d'un marron ſans mêlange d'autre eur; le bas du cou, le dos, les plumes ſcapu- d'un brun-noirâtre, tacheté tranſverſale- de points blanchâtres; le croupion & les ertures du deſſus de la queue également ta- s de blanchâtre, mais ſur fond brun plus ; la gorge d'un blanc-rouſſeâtre; les joues, le nt du cou, la poitrine & le haut du ventre cendré-olivâtre; le bas-ventre, les couver- du deſſous de la queue & les côtés rayés verſalement de blanchâtre ſur fond brun-noirâtre; les petites couvertures du deſſus des ailes d'un brun-fauve, tachetées de blanchâtre; les grandes les plus éloignées du corps d'un brun-tauve ſans autre nuance, & les grandes les plus proches ducorps rayées tranverſalement de blanchâtre ſur fond noirâtre; les pennes des ailes d'un brun qui ſe fonce à proportion que les pennes ſont plus proches du corps&toutes tachetées tranſverſalement de blanc-rouſſeâtre; les pennes de la queue rayées en travers de blanchâtre ſur fond brun-noirâtre; le bec de couleur de corne claire; la partie nue des jambes & les pieds d'un gris-brun; les ongles gris.

TILLY ou GRIVE CENDRÉE d'Amérique.

Merle cendré d'Amérique. BRISS. *tom. II*, *pag.* 288, *genre XXII.*

Pl. enlum. 560, *fig.* 1.

Grive aux jambes rouges. CATESB. *tom. I*, *pag.* & *pl.* 30.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *mauvis*; la tête, le derrière du cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un cendré foncé; une tache noire eſt placée de chaque côté entre l'œil & le bec; la gorge eſt blanche, variée de taches longitudinales noires, qui occupent le milieu des plumes; le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un cendré qui s'éclaircit en approchant du bas-ventre, lequel eſt blanc, ainſi que les couvertures du deſſous de la queue; les grandes couvertures du deſſus des ailes ſont noirâtres, bordées de cendré à leur extrêmité; les pennes des ailes ſont noirâtres, bordées de cendré du côté extérieur; les quatre pennes du milieu de la queue ſont noirâtres, les latérales le ſont auſſi, mais leur extrêmité eſt blanche; la queue eſt étagée; le tour des yeux & l'iris ſont rouges; le bec & les pieds ſont de cette dernière couleur; quelques individus ont le bec noir.

On le trouve dans différentes parties de l'Amérique, & en particulier à Saint-Domingue. *Tilli* eſt le nom que les Anglois lui donnent dans leurs colonies, ſelon Feuillée.

TINAMOU.

Les *tinamous* ſont des oiſeaux qu'on ne trouve que dans les climats chauds du nouveau continent: ils ont, au premier aſpect, quelques raports avec les *perdrix*; ces raports conſiſtent dans la forme totale & l'habitude du corps court & ramaſſé, dans la brieveté des ailes & de la queue, & la manière de porter les ailes, enſorte que les couvertures du deſſus de la queue en cachent l'extrêmité. Ces traits de reſſemblance, qui ſe préſentent au ſimple coup-d'œil, ont été cauſe que les Créoles ont donné à ces oiſeaux le nom de *perdrix*, & le goût de leur chair, qui eſt un gibier eſtimé, a encore été un motif qui a confirmé cette dénomination: quelques ornithologiſtes l'ont adoptée, mais ſans un examen ſuffiſant. En effet, les *tinamous* ont le bec ſi différent de celui des *perdrix*,

que ces oiſeaux ne peuvent être compris dans le même genre, & les *tinamous* en compoſent un à part. Ils ont

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine; les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon; le bec cylindrique, aſſez long, mouſſe à ſa pointe, un peu applati ſur les côtés & très-légerement courbé à l'extrêmité de la mandibule ſupérieure.

On peut ajouter à ces caractères eſſentiels que les pieds ſont couverts d'écailles rudes & qui les rendent ſemblables à une lime; que les doigts ſont gros & courts; les ailes & la queue courtes; que les couvertures de la queue ſont larges & très-fournies; que le cou eſt court & gros, & le corps en général plein & ramaſſé.

On pourroit, ayant égard aux traits de reſſemblance qui rapprochent les *tinamous* des *perdrix*, en former un genre qui ſeroit à la ſuite, mais qui en ſeroit ſéparé.

Tinamou eſt le nom de ces oiſeaux dans la langue des ſauvages; ils ſe perchent, mais ſur les branches les moins élevées; ils ſe nourriſſent principalement des fruits du *baliſier*, de *ceriſes ſauvages*, &c. Ils font leur nid à terre; ils ne le compoſent que d'une couche d'herbes sèches; ils font deux pontes par an & toutes deux très-nombreuſes: leur vol eſt court & peſant, mais ils ſont très-légers à la courſe; ils vont en petites bandes & rarement ſeuls ou par paires: les femelles ſont plus groſſes que les mâles, ce dont il y a peu d'exemples dans d'autres genres, ſi ce n'eſt parmi les oiſeaux de proie.

Ces faits hiſtoriques, au ſujet des *tinamous*, ont été communiqués à M. le comte de Buffon par M. de Sonini.

Ce ſont des eſpèces du genre des *tinamous*, qui produiſent ces œufs, les uns d'un beau bleu, les autres d'une couleur verte fort belle, qu'on nous envoie de la Guiane. Ces œufs ne ſont guère moins gros que ceux de *poule*; ils n'ont pour nous d'autre avantage que d'être un objet de curioſité: mais les oiſeaux qui les produiſent & dont la chair eſt en général ſi eſtimée des Créoles dans les différentes colonies, ſont du nombre des volatils, qu'il ſeroit avantageux de rendre domeſtiques, de tranſporter en Europe & de chercher les moyens d'accoutumer au climat: comme ils ne vivent que de fruits, ſuivant les obſervations qu'on a faites juſqu'à préſent à leur égard, cette entrepriſe paroitra peut-être difficile; mais nous ſçavons les moyens de ſuppléer aux fruits par une nourriture qui peut les remplacer, & il n'eſt pas ſans vraiſemblance qu'on pourroit accoutumer les *tinamous* à vivre de grains.

TINAMOU CENDRÉ.

Perdrix cendrée par les Habitans de Cayenne.

Il n'eſt pas ſi grand que la *magoua* ou *grand tinamou*; ſa groſſeur eſt à-peu-près celle d'un fort *poulet*; tout ſon plumage eſt d'un brun-cendré, excepté la tête & le derrière du cou qui ſont ſeâtres & les grandes pennes des ailes qui ſont rârtres; le demi-bec ſupérieur eſt noirâtre, l'inférieur blanchâtre: les pieds ſont gris-blancs.

TINAMOU de Cayenne. *Pl. enl.* [illegible] MAGOUA.

TINAMOU VARIÉ.

Perdrix peintade par les Créoles de Cayenne.

Il n'eſt pas tout-à-fait ſi gros que la perdrix; ſa longueur eſt d'onze pouces; il a la gorge, le milieu du ventre blancs; le cou, la poitrine & le haut du ventre roux; les jambes & les côtés rayés obliquement de blanc, de brun & de noir; le deſſus de la tête & du haut du cou noirs; le deſſus du corps, les couvertures ſupérieures de la queue & des ailes, & les pennes moyennes des ailes rayées tranſverſalement de noir & de roux olivâtre plus foncé ſur le dos & plus clair ſur le croupion & les côtés; les grandes pennes de brunes, ſans tache; les pieds noirâtres. Cette deſcription très-exacte, eſt copiée de l'ouvrage de M. le comte de Buffon, depuis l'énoncé des différences qu'elle comprend: ce *tinamou* produit & pond dix ou douze œufs, remarquables par la belle couleur de lilas.

TIQUE. *Voyez* FARLOUZ.

TIRASSE. (*chaſſ.*) Filet dont on ſe ſert pour prendre pluſieurs eſpèces d'oiſeaux, particulièrement des *cailles*. *Voyez* CAILLE.

TIRE-ARACHÉ. *Voyez* ROUSSEROLE.

TIRE-LANGUE. *Voyez* TORCOL.

TIRICA (le).

Petite perruche du Bréſil. BRISS. *tom.* 2, p. 382, *genre* LIII.

Elle eſt d'une taille un peu plus forte que le *bec*: tout ſon plumage, y compris les couvertures de la queue & leurs couvertures, eſt d'un vert foncé ſur le deſſus & plus clair ſur le deſſous du corps; les yeux ſont noirs; le bec eſt de couleur de chair & les pieds ſont d'un gris-bleuâtre. Le nom brafilien eſt *tui-tirica*.

La *perriche* repréſentée, *pl. enl.* 837, ſous le nom de *petite jaſeuſe*, ne diffère en rien du *tirica*, & paroit être le même oiſeau; le nom que lui a donné indique qu'elle a la faculté d'apprendre à parler. J'ai eu cette *perriche* vivante; elle ne prononçoit que quelques mots; elle ne les articuloit bien que quand elle ne voyoit perſonne: mais elle ne ceſſoit preſque pas de babiller. Dans les commencemens que je l'eus en ma poſſeſſion, elle fut un oiſeau amuſant par ſes careſſes & ſa gaîté; mais, quelque temps après, cette même gaîté, peut-être parce que je l'avois négligée, devint mauſſade, crieuſe & méchante.

La ſeconde eſpèce de *perruche* de l'Ile de Luçon, dont parle M. Sonnerat, *voyag. à la nouv. Guin. pag.* 76, ne diffère du *tirica* qu'en ce que l'iris d'un jaune-clair; le bec & les pieds noirs, au lieu que le *tirica* a les yeux noirs, le bec & les pieds bleuâtres.

RIN. Bel. *Voyez* Serin.

ROIR. (*faucon.*) On donne en fauconnerie m à un apât dont on ſe ſert pour rappeller les *x de proie* & les faire revenir ſur le poing : le eſt communément une aile de *dindon* ou de e mot vient apparemment de *tirer*, *attirer*, ce que l'apât étant tendineux & membra- l'*oiſeau* ne parvient, qu'à force d'efforts & illemens, à en détacher quelques portions.

IRI ou PIPIRI.

an. Pl. enl. 537.

ss. *tom. II*, *pag.* 391, *genre XXIV.*

ri eſt le nom qu'on donne à Cayenne à eſpèce de *gobe-mouche*, & *pipiri* celui qu'on nne à Saint-Domingue : l'une & l'autre déno- ion eſt dérivée & imitative de ſon cri. Il n'eſt out-à-fait ſi gros que le *mauvis* ; ſa longueur ſept pouces dix lignes ; ſon vol de treize es : il a le deſſus de la tête noirâtre ; ſur le et, des plumes jaunes à leur origine & noi- s à leur extrêmité ; ce qui forme une tache n'apperçoit guère qu'autant que les plumes écartées ou hériſſées ; le derrière du cou, le les plumes ſcapulaires, le croupion d'un gris- ; les couvertures du deſſus des ailes & celles eſſus de la queue de la même couleur que le mais bordées de roux ; la gorge, le devant ou & la poitrine d'un gris-blanc ; le reſte du us du corps blanc, excepté les jambes qui d'un gris-blanc : les pennes des ailes & celles queue brunes, bordées de rougeâtre, les pre- es ſeulement du côté extérieur & les ſecondes eux côtés ; le bec, les pieds & les ongles d'un -noirâtre. On le trouve à la Guiane, à Saint- ingue, à la Caroline & à la Louiſiane. Il fait nid, ou dans des trous d'arbres, ou ſur les cations des branches les plus touffues : le mâle femelle ſont renommés pour l'intrépidité & ace avec leſquelles ils défendent, ou contre utres oiſeaux, ou contre les chaſſeurs même, âle, ſa femelle pendant qu'elle couve, & le & la femelle, leurs petits, durant tout le s qu'ils en prennent ſoin.

n diſtingue deux *pipiris* à Saint-Domingue, rand & un petit ; le premier eſt l'oiſeau dont vient de lire la deſcription ; le ſecond, qu'on lle *pipiri à tête jaune*, tandis qu'on nomme le grand *pipiri à tête noire*, a les plumes du deſſus corps d'un gris bordé de blanc ; il reſſemble leurs au grand *pipiri*. Cependant celui-ci vit ou par paires & ſe tient dans les bois, au que les petits *pipiris* vole en bandes & s'appro- t ſouvent des lieux habités.

l. Briſſon a décrit, *tom. II*, *pag.* 394, ſous le de *tyran de Saint-Domingue*, l'eſpèce qu'on me dans cette île *grand pipiri*. C'eſt un double loi de l'eſpèce décrite par le même auteur ſous om de *tyran*.

OBAQUE. Edw. *tom. III*, *pag. & pl.* 126.

Vengoline.

TOCK (le).

Calao à bec rouge du Sénégal. *Pl. enl.* 260.

Briss. *tom. IV*, *pag.* 575, *pl. XLVI*, *fig.* 2, *genre LXI.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'une *pie* ; ſa longueur eſt d'un pied huit pouces ; celle de ſon bec de trois pouces cinq lignes ; il a la tête & la gorge couvertes de plumes d'un blanc-ſale, avec la tige noire ; ſur le ſommet de la tête une bande longitudinale noirâtre ; le cou & tout le deſſous du corps d'un blanc-ſale ; le dos, les plumes-ſcapulaires, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue d'un gris-ſale ; les couvertures du deſſus des ailes d'un blanc-ſale tacheté de noirâtre ; les grandes pennes des ailes noirâtres ; les moyennes d'un gris-ſale ; les deux pennes du milieu de la queue de cette dernière couleur ; les latérales noirâtres, terminées de blanc ; le bec & les pieds rouges ; les ongles noirâtres.

M. Briſſon décrit & il a fait repréſenter, *tom. IV*, *pag.* 573, *pl. XLVI*, *fig. I*, un autre *calao* du Sénégal, qu'il nomme *calao à bec noir* du Sénégal, & qu'on a auſſi repréſenté, *pl. enl.* 260.

Il eſt de la grandeur du précédent ; la tête, le cou & le deſſus du corps ſont d'un gris-ſale, chaque plume étant bordée de blanchâtre ; il y a de chaque côté de la tête une bande tranſverſale d'un blanc-ſale ; tout le deſſous du corps eſt de cette même couleur ; les pennes des ailes ſont noirâtres, bordées de gris-ſale ; les deux pennes du milieu de la queue ſont auſſi d'un gris-ſale ; les latérales ſont blanches dans la première moitié de leur longueur, puis noirâtres & terminées de blanc ; le bec eſt noir, excepté une tache longitudinale jaune de chaque côté du demi-bec ſupérieur : les pieds & les ongles ſont noirs.

Ces *calaos* ſe trouvent tous deux au Sénégal ; ils ſont de même grandeur & ne diffèrent que par les nuances du plumage. Seroit-ce une ſeule eſpèce, l'un le mâle & l'autre la femelle, ou un adulte & un mâle ?

TOCO (le).

Toucan de Cayenne appellé *toco*, *pl. enl.* 82.

C'eſt le plus grand des *toucans* connus : il a dix-huit pouces du bout du bec à celui de la queue ; mais le bec ſeul a près de huit pouces de longueur ; l'oiſeau eſt à-peu-près de la groſſeur de la *corneille mantelée* ; tout ſon plumage eſt d'un beau noir, excepté les couvertures du deſſus de la queue qui ſont blanches, celles du deſſous qui ſont rouges, & la gorge, ainſi que le devant du cou qui ſont d'un blanc mêlé vers le bas du cou d'une légère teinte jaunâtre ; une ligne étroite d'un rouge peu vif ſépare le blanc du cou du noir qui couvre la poitrine ; les yeux ſont entourés d'une peau nue dont j'ignore la couleur ; le bec eſt fort beau & c'eſt le principal ornement du *toco* : la baſe des deux mandibules eſt noire ; le reſte de l'inférieure eſt d'un jaunâtre relevé par une teinte rougeâtre ; la ſupérieure eſt de cette même couleur environ juſqu'aux

deux tiers de ſa longueur ; une tache d'un beau noir & de forme arrondie du coté de la baſe couvre tout le reſte du bec, dont l'arête ou la partie la plus élévée eſt d'un rouge plus vif que les côtés ; les pieds ſont noirs. On trouve ce *toucan* à la Guiane, mais il ne paroit pas y être commun puiſqu'on l'envoie bien plus rarement que les autres eſpèces du même genre ; il ne vient pas ſur cinquante *toucans* au plus un *toco*.

TOCOCO. *Voyez* PHÉNICOPTÈRE.

TOCOLIN.

Troupiale gris de la nouvelle Eſpagne. BRISS. *tom. II, pag.* 96, *genre XIX.*

Fernandez qui a indiqué cet oiſeau le compare à l'*étourneau* pour la groſſeur ; le dos, le ventre & les jambes ſont cendrés, tout le reſte du plumage eſt varié de noir & de jaune. M. Briſſon a penſé reconnoitre dans la deſcription donnée par Fernandez un oiſeau du genre du *troupiale*.

TOCRO ou PERDRIX de la Guiane.

M. le comte de Buffon décrit cet oiſeau dans les termes ſuivans :

« Le *tocro* eſt un peu plus gros que notre *perdrix griſe*, & ſon plumage eſt d'un brun plus » foncé ; du reſte il lui reſſemble en entier, tant » par la figure & la proportion du corps que par » la briéveté de la queue, la forme du bec & » des pieds ; les naturels de la Guiane l'appellent » *tocro*, mot qui exprime aſſez bien ſon cri.

» Ces *perdrix* du nouveau continent, ont à-» peu-près les mêmes habitudes que nos *perdrix* » d'Europe ; ſeulement elles ont conſervé l'habi-» tude de ſe tenir dans les bois ..... & elles ſe » perchent ſur les plus baſſes branches des arbriſ-» ſeaux ; elles produiſent douze ou quinze œufs » qui ſont tout blancs ; la chair des jeunes eſt ex-» cellente. On mange auſſi les vieilles *perdrix* » dont la chair eſt même plus délicate que celle » des nôtres ».

J'obſerverai à l'égard du *tocro* que M. le comte de Buffon place à la ſuite des *tinamous*, & qu'il en diſtingue cependant, que cet oiſeau ſe rapproche de notre *perdrix griſe* par des caractères ſi marqués qu'on ne peut douter qu'il ne ſoit du même genre, & qu'il paroit probable que ce n'en eſt qu'une variété dont la chaleur du climat a rendu les couleurs plus foncées ; la conformité des habitudes confirme encore cette opinion ; car la différence de ſe percher tient à la néceſſité impoſée par le climat, où l'on ſçait que pluſieurs oiſeaux d'eau, même palmipèdes, ont la même bitude dont ils ne conſervent aucune trace dans nos contrées : ainſi d'après l'identité d'eſpèce du *tocro* & de notre *perdrix griſe*, identité dont on eſt convaincu par l'inſpection ſeule, & la comparaiſon de ces deux oiſeaux ſoit détaillée partie par partie, ſoit dans leur enſemble, l'eſpèce de la *perdrix griſe* ſe trouve également dans l'ancien & le nouveau continent !

TODIER.

Les *todiers* ſont de petits oiſeaux qui appartiennent aux climats chauds de l'Amérique & compoſent le LIXe genre de la méthode d'Briſſon, & ils ont pour caractères :

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière ; celui du milieu & les extérieurs étroitement uni au doigt extérieur à la troiſième articulation, & au doigt intérieur juſqu'à la première ; les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon : le bec droit, large, applati horiſontalement & obtus.

Les *todiers* ont du raport aux *martins-pêcheurs* par la conformation des pieds, mais ils en diffèrent par celle du bec qui leur eſt particulière ; il n'y a pas d'autres oiſeaux qui aient le bec applati en-deſſus & en-deſſous & obtus à ſon extrémité ; on peut juger d'après cette conformation que les *todiers* vivent d'inſectes. Brown, le premier parlé de ces oiſeaux leur a donné le nom de *todus*, d'où on les a appellés en françois.

TODIER. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 528.

TODIER de l'Amérique ſeptentrionale.

TODIER BLEU A VENTRE ORANGÉ.

Todier de Juida. Pl. enl. 783, *fig.* 1.

C'eſt le plus petit des *todiers* : ſa longueur n'eſt que de trois pouces & demi ; M. le comte de Buffon, qui a le premier indiqué cette eſpèce, en fait la deſcription ſuivante : « Il a le » de la tête, du cou & tout le dos d'un bleu » foncé ; la queue & la pointe des couvertures » ailes ſont de cette même couleur : tout le » ſous du corps, ainſi que les côtés de la tête » du cou, ſont d'un bel orangé ; le deſſous » gorge eſt blanchâtre ; il y a près des yeux » petits pinceaux d'un pourpre-violet ».

Les pennes des ailes ſont brunes ; le bec & les pieds ſont rougeâtres ; l'indication ſur laquelle ſe trouve ce *todier*, donnée dans la planche enluminée, d'après celle que porte l'étiquette de cet oiſeau, dans la collection dont il fait partie, contraire ce que nous avons dit que les *todiers* appartiennent au nouveau continent ; mais nous croyons que cette indication qui peut être fautive & qui juſqu'à préſent eſt unique, ne ſuffit pas pour détruire ce que nous avons avancé.

TODIER CENDRÉ. BRISS. *ſuppl. pag.* *Voyez* TIC-TIC.

TODIER de Cayenne. *Pl. enl.* 585, *Voyez* TIC-TIC.

TODIER de Juida. *Pl. enl.* 783, *fig.* 1.

TODIER A VENTRE ORANGÉ.

TODIER de l'Amérique méridionale. TIC-TIC.

TODIER de l'Amérique ſeptentrionale.

Todier de Saint-Domingue. Pl. enl. 585, le mâle ; 2, la femelle.

Todier. BRISS. *tom. IV, pag.* 528, *pl. fig.* 2, *genre LIX.*

peu plus gros que le *troglodyte* : ſa de quatre pouces ; ſon vol de quatre demi , & ſes ailes pliées atteignent e la longueur de la queue ; le deſſus le derrière du cou , tout le deſſus t d'un verd-bleuâtre dans le mâle , l de pré dans la femelle ; l'un & gorge d'une couleur de roſe fort vif ; cou , la poitrine , le ventre , les blanc teint de jaunâtre , mêlé d'une ouleur de roſe ; les couvertures du queue d'un jaune-clair ; les côtés couleur de roſe très-vif ; les pennes cendrées du côté intérieur & vertes ieur ; celles de la queue ſont égale- en-dehors , cendrées en-dedans ; le érieur eſt d'un brun-rougeâtre , l'in- ige : les pieds & les ongles ſont gris. joli petit oiſeau dans toute l'Amé- rionale ; à Saint-Domingue , à la &c. On le nomme communément *rre*.

un ramage aſſez agréable quand il ; la femelle fait ſon nid dans quelque crevaſſe , d'une terre sèche , & nt dans le tuf tendre ; elle creuſe avec pieds un trou rond , évaſé dans le garnit de paille , de mouſſe , de coton , artiſtement arrangés ; la ponte eſt cinq œufs gris tachetés de jaune-

le Saint-Domingue. *Pl. enl.* 585, ; *fig.* 2 , la femelle. *Voyez* TODIER e ſeptentrionale.

ARIÉ.

IV , pag. 551 , *genre LIX.*

écrit par Aldrovande , eſt à-peu-près du *troglodyte* : il a la tête , la gorge bleu-noirâtre ; le dos , le croupion , apulaires , la poitrine , le ventre , les couvertures du deſſus & du deſſous les côtés variés de bleu , de noir les couvertures du deſſus des ailes ennes des ailes de cette même cou- de la queue noires , bordées de verd e bec , les pieds & les ongles noirs. dans les Indes au raport d'Aldro- ſpécifie pas dans quelle partie , & il nt entendu parler des Indes occiden- Amérique , puiſqu'il n'y a pas vrai- t de *todiers* dans l'ancien continent, ns juſqu'à préſent les voyageurs ne point apportés , & qu'aucun ne dit aux Indes orientales un ſeul oiſeau égarder comme appartenant au même *odiers*.

A.

de la nouvelle Eſpagne. BRISS. *tom.* , *genre XXVI.*

, connu par une très-courte notice que Fernandez en donne , n'eſt pas tout-à-fait ſi gros que notre *étourneau* : ſa tête eſt brune ; tout le reſte de ſon corps eſt couvert de plumes noires ; ſes ailes ſont de cette dernière couleur , ainſi que ſa queue : il ſe plaît parmi les joncs dans les lieux aquatiques : il n'a point de chant.

TONELLE (*chaſſ.*). Filet dont on ſe ſert pour prendre différentes eſpèces d'oiſeaux , ſur-tout des *perdrix*. *Voyez* PERDRIX.

TONELLIER (*chaſſ.*). C'eſt chaſſer les *perdrix à la tonelle*. *Voyez* TONELLE & PERDRIX.

TORCHEPOT. *Voyez* SITTELLE.

TORCHEPOT (petit). BRISS. *tom. III , pag.* 592.

Torchepot (ſeconde eſpèce de). BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 305. *Voyez* SITTELLE , n° 1.

TORCHEPOT de Canada. *Pl. enl.* & BRISS. *Voyez* SITTELLE , n° 2.

TORCHEPOT de la Caroline. BRISS. *tom. III , pag.* 596. *Voyez* SITTELLE , n° 5.

TORCHEPOT (petit) de la Caroline. BRISS. *tom. III , pag.* 598. *Voyez* SITTELLE , n° 6.

TORCHEPOT de la Jamaïque. BRISS. *tom. III , pag.* 596. *Voyez* SITTELLE , n° 3.

TORCHEPOT (petit) de la Jamaïque. BRISS. *tom. III , pag.* 596. *Voyez* SITTELLE , n° 4.

TORCOL (le).

Pl. enl. 698.

BRISS. *tom. IV , pag.* 4 , *pl. I , fig.* 1 , *genre XLVI.*

Tercou , torcou , turcot , tercot. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 306 , *fig.* ibid.

Turcot , tercot , torcot. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 76.

Jynx & *torquilla* en Latin ;

Torxicullo en Eſpagnol ;

Tortocollo en Italien ;

Wind-halſz , nater-zwang , &c. en Allemand ;

Cjoek-tyta , gioek-tida en Suédois ;

Wryneck en Anglois.

Languard , tire-langue en Provence ; *coutouille* en Dauphiné ; *torticolis* en Lorraine ; *trouſſe-col , longue-langue* en différens endroits.

Le *torcol* eſt juſqu'à préſent unique dans ſon genre : il eſt très facile à reconnoître par ſes caractères , par ſon plumage & par ſes habitudes : conſidéré ſuivant l'ordre méthodique ,

Il a quatre doigts , dénués de membranes , deux devant & deux derrière ; tous ſéparés environ juſqu'à leur origine :

Les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon :

Le bec droit & pointu :

La langue très-longue & reſſemblante à un ver de terre :

Les plumes de la queue flexibles.

Le *torcol* n'eſt guère plus gros qu'une *alouette* : ſa longueur eſt de ſix pouces & demi ; ſon vol de neuf pouces ſix lignes ; ſes ailes pliées s'étendent au tiers de la longueur de la queue ; il a le deſſus de la tête & du cou , le dos , le croupion , les couvertures du deſſus de la queue ,

varié; tranſverſalement & en zigzags, de gris, de brun & de noirâtre; les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes variées de ces mêmes couleurs, & de plus mêlées d'un peu de rouſſeâtre & tachetées de blanc-rouſſeâtre; le bas des joues, la gorge, le devant du cou, la poitrine & les côtés, ſont rayés tranſverſalement de noirâtre ſur fond rouſſeâtre; le ventre & les jambes ſont d'un blanc-ſale, mêlé d'un peu de rouſſeâtre & varié de quelques petites taches noirâtres; les pennes des ailes ſont brunes, marquées ſur le côté extérieur de taches quarrées d'un roux-clair; celles de la queue ſont d'un gris-clair varié de bandes tranſverſales noirâtres, de petites lignes en zigzags & de taches de la même couleur; l'iris eſt jaunâtre, le bec eſt d'une couleur de plomb-clair: les pieds & les ongles ſont griſâtres.

La femelle a tout le plumage d'un ton de couleurs plus foibles que le mâle.

Le *torcol* eſt de paſſage: il arrive en mai & part en ſeptembre: il voyage & vit ſeul: il ne contracte de ſociété qu'avec ſa femelle, & ſeulement pendant la ſaiſon de la ponte. Quoique conformé à-peu-près comme les *pics*, il ne grimpe pas comme eux: il ne ſe perche même que rarement & pour dormir: mais le plus ſouvent il eſt à terre: il ſe nourrit de *fourmis* qu'il prend en dardant ſa langue dans les fourmilières, & en la retirant chargée des *fourmis* qui ſe ſont priſes à l'humeur viſqueuſe dont elle eſt enduite: il a pour cri un ſifflement aigu & prolongé: la femelle pond dans des trous d'arbres ſans conſtruire de nid; & ſur la pouſſière de bois vermoulu: la ponte eſt de huit ou dix œufs d'un blanc d'ivoire.

Le *torcol* eſt remarquable par l'habitude dont il a pris ſon nom, celle de tourner le cou, d'un mouvement lent, ondulant, ſemblable à celui d'un ſerpent, en renverſant la tête au point de relever le bec du côté du dos, & en fermant en même temps les yeux: lorſqu'il eſt pris & qu'on le tient, il ne ceſſe pas de ſe donner ce mouvement: mais il l'exécute auſſi très-ſouvent en liberté, & les petits ont déjà la même habitude dans le nid: un *torcol* renfermé dans une cage, lorſqu'on s'en approche, hériſſe & relève les plumes de ſa tête, étale celles de la queue & les relève: s'avance en-avant, puis ſe retire en-arrière, en frappant du bec le fond de ſa cage: ce manège ou cette menace dure tout le temps qu'on ſe tient en préſence de l'oiſeau captif.

On trouve le *torcol* dans toute l'Europe, depuis ſa partie la plus ſeptentrionale juſqu'à la plus méridionale: il étoit fameux chez les anciens par l'uſage qu'on en faiſoit pour les filtres, & paſſoit pour un des ingrédiens des plus puiſſans enchantemens: les chaſſeurs modernes ne le connoiſſent que par la bonté de ſa chair qui eſt regardée comme exquiſe, lorſqu'à la fin de l'été le *torcol* a pris beaucoup de graiſſe.

Aldrovande décrit d'après un deſſin une variété dont tout le deſſus du corps eſt tacheté ſalement de jaune ſur fond rouſſeâtre, t deſſous du corps eſt rayé longitudinal jaune ſur fond blanc: les pieds ſont j ongles noirs. M. Briſſon donne à cet nom de *torcol rayé*, *tom. IV*, *pag.*

TORCOL NOIR. *Voyez* MERLE A TORCOL BLANC.

TORCOL RAYÉ. *Voyez* TORCOL.

TORCOT. *Voyez* TORCOL.

TORCOU. *Voyez* TORCOL.

TORTICOLIS. *Voyez* TORCOL.

TOUCAN.

Les *toucans* appartiennent excluſivement nouveau continent, & ils n'en habitent régions méridionales; ce ſont des oiſeaux quables par la longueur & la groſſeur de énormément diſproportionné aux dimen reſte du corps: les *toucans* compoſent le III de la méthode de M. Briſſon: ils ont pour tères:

Quatre doigts dénués de membrane devant & deux derrière, tous ſéparés en qu'à leur origine:

Les jambes couvertes de plumes juſqu le bec long, de la groſſeur de la tête, comme une ſcie.

Le bout des deux mandibules courbé en la langue reſſemblant à une plume.

Le bec des *toucans*, cette partie qui les & les caractériſe particuliérement, eſt a deſſus & en deſſous, applati ſur les côt telé ſur les bords des deux mandibules & l de la ſupérieure eſt beaucoup plus crochue de l'inférieure; cet énorme bec, auſſi le corps entier dans quelques eſpèces, léger qu'il eſt grand; ce n'eſt qu'un cor neux, rempli de cellules vuides, ſéparé cloiſons d'une ſubſtance oſſeuſe, auſſi min feuille de papier, & le tout eſt couver expanſion de ſubſtance cornée, ſi mince ſçauroit réſiſter, & qu'elle plie ſous le d preſſe avec un effort léger: ce même l dinairement peint de couleurs éclatantes. des *toucans* n'eſt pas moins extraordinair bec: elle eſt auſſi longue que la mand rieure ou peu s'en faut; elle eſt applati concave dans ſon milieu, ſuivant ſa lo chargée des deux côtés & à l'extrémité qui la font reſſembler à une plume barbes égales des deux côtés.

Ce bec & cette langue extraordinaires l'uſage qu'on attendroit de leur forme dimenſions. Le *toucan* ſaiſit du bout qu'il veut avaler, le jette en l'air, le ſon large bec, & l'engloutit en happ ſçauroit rien écraſer, rien triturer, ni entamer: ſon bec eſt auſſi foible qu'il e par ſa groſſeur.

Les *toucans* ſe nourriſſant de fruits

z de palmiers ; ils vont par petites troupes ; l eſt lourd ; cependant ils s'élèvent à la s plus grands arbres, ſur leſquels ils ont cou- e ſe percher ; ils profitent des trous aban- par les *pics* pour y faire leur ponte qui ie de deux œufs ; on les aprivoiſe aiſément levant jeunes, & ils ſont très-aiſés à nourrir, nodant de tout ce qu'on leur donne ; le la nourriture qui leur convient le mieux ; s craignent le froid, & ce ne ſeroit qu'en garantiſſant qu'on pourroit nous procurer eaux vivans. Quelques voyageurs leur ont le nom d'*oiſeaux tout bec ;* les François de ane les appellent *gros-bec*, & on les a auſſi és *oiſeaux prédicateurs*, d'après une ſorte de ent qu'ils répètent ſouvent & aſſez long-temps. e comte de Buffon diviſe le genre des *toucans* *cans* proprement dits & en *aracaris*. Les s ſont beaucoup plus grands ; ils ont le bec ng à proportion & formé d'une ſubſtance ſolide ; leur queue eſt proportionnément ngue, elle eſt égale & arrondie, au lieu que les *aracaris* eſt étagée ; leur bec eſt propor- ment moins long, moins ample & plus fort, tôt moins foible.

toucans ne ſeroient curieux à tranſporter s qu'à cauſe de la ſingularité de leur confor- n & de la beauté de leur plumage ; mais priſe n'eſt pas difficile : ces oiſeaux vivent ien de mie de pain & de nos fruits de toute e, ſi l'on a ſoin de les leur donner coupés orceaux aſſez menus pour qu'ils puiſſent les r. J'ai vu des *toucans* vivans à la Haie dans nagerie du Sthatouder, & on en aporta auſſi vant à Paris il y a quelques années ; il y a l'oiſeaux qu'il fût plus facile de nous procurer. t étonnant qu'on ne l'entreprenne pas, d'au- plus que la beauté & la ſingularité de ces ux procureroit à ceux qui les auroient aportés notif d'intérêt un dédommagement aſſuré de ine qu'ils auroient priſe.

n nous envoie quelquefois des gorges de *toucans* rand nombre pour l'uſage de la pelleterie ; n a fait des garnitures de robes & des man- s ; ces ornemens ont un grand éclat, dû à vacité de leurs couleurs ; mais ils ont quelque e de dur & de roide qui probablement fera e qu'on n'en fera pas un uſage fréquent.

OUCAN. BRISS. *tom. IV, pag.* 408. *Voyez* TOUCAN A VENTRE ROUGE.

OUCAN A COLLIER de Cayenne. *Pl. enl.* 577. RISS. *tom. IV, pag.* 429. *Voyez* KOULIN.

OUCAN A COLLIER du Mexique. BRISS. *IV, pag.* 421. *Voyez* COCHICAT (le).

OUCAN A GORGE BLANCHE de Cayenne. *enl.* 202. RISS. *tom. IV, pag.* 416. *Voyez* TOUCAN A GE JAUNE.

OUCAN A GORGE BLANCHE du Bréſil. BRISS. *IV, pag.* 413. *Voy.* TOUCAN A GORGE JAUNE.

TOUCAN A GORGE JAUNE.

M. Briſſon diſtingue deux *toucans à gorge jaune ;* l'un de Cayenne, qu'il décrit, *tom. IV, pag.* 411, *pl. XXXI, fig.* 1 ; l'autre du Bréſil, *pag.* 419. Le même auteur décrit deux *toucans à gorge blanche*, qu'il diſtingue également par les lieux où on les trouve ; ſçavoir, *le toucan à gorge blanche du Bréſil, tom. IV, pag.* 413, & le *toucan à gorge blanche de Cayenne, tom. IV, pag.* 416, *pl. XXXI, fig.* 2. Ces quatre oiſeaux ſont du LIVe genre.

On a de même repréſenté, dans les planches enluminées, n°. 269, un *toucan à gorge jaune de Cayenne*, & *pl.* 307, un *toucan à gorge jaune du Bréſil.*

Mais ces oiſeaux, regardés comme différens, ſont cependant les mêmes ; ils ne conſtituent qu'une eſpèce, dont les mâles ont la gorge jaune & les femelles l'ont blanche, dont ceux du Bréſil ont des couleurs plus vives, parce que peut-être ils habitent un terrein plus élevé & qu'ils vivent dans un air plus pur & moins humide ; c'eſt ainſi que des oiſeaux envoyés du Pérou, & évidemment des mêmes eſpèces qui ſe trouvent à la Guiane, avoient des couleurs beaucoup plus vives que ceux-ci. Il ſuffira donc de décrire un ſeul *toucan à gorge jaune* & ſa femelle ; je choiſis celui de Cayenne : le lecteur obſervera ſeulement que dans les mêmes oiſeaux les couleurs ſont plus vives au Bréſil.

Le *toucan à gorge jaune* de Cayenne eſt à-peu-près de la groſſeur d'une *pie ;* ſa longueur eſt d'un pied cinq pouces du bout du bec à celui de la queue ; ſon bec a trois pouces deux lignes de long ; un pouce & demi d'épaiſſeur à ſon origine ; les joues & la gorge ſont d'un jaune de ſoufre ; le devant du cou eſt d'une belle couleur orangée, bordée d'une couleur de ſoufre ; la poitrine, le haut du ventre & les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue ſont d'un rouge très-vif ; le reſte du plumage eſt d'un noir plus foncé ſur les parties ſupérieures, avec quelques reflets verdâtres ſur ces mêmes parties, ainſi que ſur les grandes pennes des ailes & ſur les jambes ; le bec eſt noir à ſa baſe ; le reſte eſt d'un verd-olivâtre, bordé de chaque côté de rouge ſur les bords des deux mandibules : les pieds & les ongles ſont noirs.

La femelle, ou le *toucan à gorge blanche*, a les joues, la gorge & le devant du cou d'un beau blanc, ſéparé d'avec le noir de la poitrine par une large bande d'un rouge très-vif ; les couvertures du deſſous de la queue ſont de ce même rouge, & celles du deſſus ſont d'un jaune ſoufre ; le reſte du plumage eſt noir avec quelques reflets verdâtres comme dans le mâle ; une peau nue & bleuâtre entoure les yeux du mâle & ceux de la femelle ; celle-ci a le bec noir à ſa baſe, enſuite ceint de jaunâtre, puis de noir & une bande jaunâtre s'étend ſur le deſſus du demi-bec ſupérieur, dont le reſte, ainſi que celui de la mandibule inférieure, eſt rouge & terminé de jaunâtre à la pointe des deux

mandibules. Cette femelle a été repréſentée, *pl. enl.* 202, ſous le nom de *toucan à gorge blanche de Cayenne.*

TOUCAN A GORGE JAUNE de Cayenne. *Pl. enl.* 269.

BRISS. *tom. IV, pag.* 411. *Voyez* TOUCAN A GORGE JAUNE.

TOUCAN A GORGE JAUNE du Bréſil. *Pl. enl.* 307.

BRISS. *tom. IV, pag.* 419. *Voyez* TOUCAN A GORGE JAUNE.

TOUCAN A VENTRE GRIS de Cayenne. *Pl. enlum.* 729. C'eſt la femelle du *koulik*. *Voyez* KOULIK.

TOUCAN A VENTRE ROUGE.

Toucan. BRISS. *tom. IV, pag.* 408, *genre LIV.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'une *pie;* la poitrine eſt orangée ; le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un rouge très-vif ; le reſte du plumage eſt d'un noir à reflets verdâtres, excepté ſur le dos & le croupion qui tirent ſur le cendré ; le bec eſt d'un jaunâtre nuancé de verd-obſcur & ſon bout eſt rougeâtre ; les pieds & les ongles ſont noirs. On le trouve au Bréſil & auſſi à la Guiane, ſuivant M. Briſſon ; mais je ne l'ai jamais vu parmi les oiſeaux qu'on en a envoyés : cependant Barrère le compte auſſi au nombre des oiſeaux de cette partie de l'Amérique.

TOUCAN BLEU. BRISS. *tom. IV, pag.* 433. *Voyez* ARACARI BLEU.

TOUCAN de Cayenne, appellé TOCO. *Pl. enl.* 82. *Voyez* TOCO.

TOUCAN JAUNE. BRISS. *tom. IV, pag.* 432. *Voyez* ARACARI NOIR.

TOUCAN VERD de Cayenne. *Pl. enl.* 727.

BRISS. *tom. IV, pag.* 423. *Voyez* GRIGRI.

TOUCAN VERD du Bréſil. *Pl. enl.* 166.

BRISS. *tom. IV, pag.* 426. *Voyez* GRIGRI.

TOUCAN VERD du Mexique. BRISS. *tom. IV, pag.* 421. *Voyez* HOCHICAT (T).

TOUCNAM-COURVI.

Gros-bec des Philippines. *Planch. enlum.* 135, *fig.* 2.

BRISS. *tom. III, pag.* 232, *pl. XII, fig. 1, genre XXXIV.*

Le *toucnam-courvi*, du nom qu'on lui donne aux Philippines, eſt un oiſeau du genre du *gros-bec*, un peu moins grand que le *moineau franc ;* il a le deſſus de la tête jaune ; le derrière du cou & le haut du dos varié de brun, qui occupe le milieu des plumes, & de jaune dont elles ſont bordées ; les plumes ſcapulaires variées de ces deux mêmes couleurs ; le croupion & la partie inférieure du dos couverts de plumes brunes bordées de blanchâtre ; les joues & la gorge brunes ; le devant du cou & la poitrine jaunes ; le reſte du deſſous du corps d'un blanc-ſale & lavé de jaunâtre ; les couvertures du deſſus des ailes & du deſſus de la queue variées de brun & de blanchâtre, comme le croupion ; les pennes des ailes brunes ; les grandes bordées en-dehors de rouſſeâtre-clair ; les moyennes de blanchâtre ; la queue eſt brune, les pennes étant bordées extérieurement de rouſſeâtre-clair ; le bec eſt brun ; les pieds ſont jaunâtres, les ongles gris.

La femelle a la tête, le derrière du cou, le dos couverts de plumes brunes bordées de roux ; le croupion de cette dernière couleur ; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps d'un roux très-clair.

Le *toucnam-courvi* eſt un des oiſeaux qui pendent leur nid à l'extrêmité des branches ; il compoſe le ſien de feuilles & de fibres entrelacées ; il lui donne la forme d'un cylindre, renflé en ſorte de boule dans ſon milieu ; il pratique l'ouverture en-deſſous, de façon qu'elle ne paroît point. M. Briſſon a fait repréſenter le nid du *toucnam-courvi*, *tom. III, pl. XVIII.*

TOUIS.

Les *touis* ſont dans l'ordre de diviſion adopté par M. le comte de Buffon à l'égard des *perroquets* les mêmes oiſeaux que les *perriches à queue ronde* du nouveau monde. « Ce ſont les plus petits des » *perroquets* & même des *perriches* du nouveau » continent ; ils ont tous la queue courte & ne ſont » pas plus gros que le *moineau* ». . . .

M. de Buffon remarque qu'il paroît qu'on ne trouve des *touis* actuellement dans les deux continens, « non pas abſolument de la même eſpèce, » mais en eſpèces analogues & voiſines ſeulement, » parce qu'elles ont été tranſportées d'un » continent dans l'autre ».

L'opinion de ce ſavant eſt que tous les *touis* originaires du Bréſil & des autres parties méridionales de l'Amérique. C'eſt donc un fait d'ornithologie qu'il ſera de plus en plus difficile d'éclaircir que ſçavoir ſi les *touis* appartiennent originairement au nouveau continent, & ſi on ne trouve dans les pays chauds de l'ancien des eſpèces analogues que parce qu'elles ont été tranſportées ; il ſemble que ces eſpèces ſont trop nombreuſes en individus, trop multipliées, trop variées, pour qu'on puiſſe croire qu'elles émanent des *touis* tranſportés de l'Amérique : il eſt plus probable que ces eſpèces analogues ſont nées originairement dans les deux continens, & que les mêmes, à la mer qui les ſépare, elles ne diffèrent que par de légers accidens produits de la différence des climats.

TOUI A GORGE JAUNE.

Petite perruche à gorge jaune. BRISS. *tom. II, pag.* 396, *pl. XXX, fig.* 3. *genre LIII.*

Pl. enl. 190.

Ce *toui* eſt à-peu-près de la groſſeur du *moineau-franc ;* il a le deſſus de la tête verd, le derrière du cou d'un verd légèrement jaunâtre ; tout le deſſus du corps & les ſcapulaires d'un verd gai ; le devant de la poitrine d'un verd-jaunâtre ; une petite

e ſous la gorge ; le ventre, les côtés, les
rtures du deſſous de la queue d'un verd-
é teint d'une nuance jaunâtre ; le bord de
vers le pli, d'un verd tirant ſur le jaune ;
oyennes couvertures du deſſus des ailes
arron-verdâtre ; les grandes pennes des
un beau verd, & les moyennes d'un verd-
re ; les pennes de la queue vertes ; le bec
ris-clair ; les pieds & les ongles gris. On
où ſe trouve ce *toui.*

JI A TÊTE D'OR.

e perruche de l'île de Saint-Thomas.
enl. 456.

e perruche à tête jaune du Bréſil. BRISS. *tom.*
. 398.

Briſſon, qui n'a pas vu cette *perriche*, la dit grandeur d'un *etourneau ;* il ſe trompe de up ; elle n'eſt guère plus groſſe qu'un *u-franc ;* tout ſon plumage eſt d'un verd les parties ſupérieures, & d'un verd tirant a ſur le jaune ſur le deſſous du corps ; la antérieure de la tête, & la tête entière dans es individus ſont d'un beau jaune ; le bec râtre & les pieds ſont gris. J'ai trouvé deux is fois cette *perriche* parmi des oiſeaux en- de la Guiane ; elle n'avoit que le front jaune.

UI-ÉTÉ. *Voyez* ÉTÉ (l').

UPET BLEU.

lier de Java. BRISS. *tom. III, pag.* 198, *, fig.* 4, *genre XXXIII.*

oiſeau, du genre du *moineau*, n'eſt pas fait ſi grand que le *friquet ;* le deſſus de & du cou, le haut du dos ſont verds ; mes ſcapulaires & les couvertures du deſſus les ſont de cette même couleur ; le milieu ntre eſt rouge ; les côtés, la poitrine, les s, les couvertures du deſſous de la queue, tie inférieure du dos & le croupion ſont oux brillant ; les couvertures du deſſus de ue ſont d'un beau rouge ; le front, les & la gorge ſont bleus ; les pennes des ont brunes, bordées de verd du côté ex- ; les deux pennes du milieu de la queue ertes, bordées de rouge du côté extérieur ; les latérales ſont de cette deinière cou- n-dehors, & brunes du côté intérieur ; le ſt couleur de plomb : les pieds & les ſont gris. M. Briſſon, à qui l'on doit la ption de cet oiſeau, dit qu'il ſe trouve à l'île a.

URACO (le).

raco de Guinée. *Pl. enl.* 601.

ou huppé de Guinée. BRISS. *tom. IV,* 52, *genre L.*

w. tom. I, pag. & pl. 7.

touraco eſt à-peu-près de la groſſeur du *geai ;* ue eſt fort longue, & ſes ailes en dépaſſent ne de très-peu ; la tête, le cou, le haut du a poitrine, le haut du ventre ſont d'un verd é ; une ligne blanche traverſe la joue de chaque côté au-deſſous de l'œil ; une autre ligne auſſi blanche, coupant la première à angle droit à ſa pointe du côté du bec, ſe recourbe au-deſſus de l'œil, & ne s'étend pas au-delà de la moitié de l'orbite : dans l'angle que forment ces deux lignes eſt une tache d'un beau noir ; une membrane rouge & couverte de papilles entoure les yeux ; les paupières ſont auſſi bordées de rouge & les yeux eux-mêmes ſont de cette couleur ; des plumes courtes & effilées reviennent en-avant ſur la baſe du bec qui eſt court, & le couvrent preſque en entier ; celles qui revêtiſſent la tête vont en ſe prolongeant de devant en-arrière ; elles ſont inclinées dans le même ſens, très-longues, un peu effilées, fort douces au toucher & terminées de blanc ; elles forment une huppe très-élégante, & qui, par ſa diſpoſition a quelques raports à celle du *coq de roche ;* c'eſt-à-dire, qu'elle eſt compoſée de même de deux plans latéraux, mais elle eſt moins régulière : les plumes ſcapulaires, les grandes couvertures des ailes & le bas du dos ſont d'un verd foncé, brillant, à reflets d'un violet très-foncé, & jettant quelques autres reflets légèrement dorés ; le croupion eſt d'un verd-noirâtre ; les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un verd-ſombre & foncé ; le bas-ventre, les couvertures du deſſous de la queue & les jambes ſont noirâtres, & les plumes ſont effilées & ſemblables à du duvet ; les grandes pennes des ailes ſont en-deſſous d'un rouge-foncé & chatoyant ; en-deſſus elles ſont d'un rouge éclatant du côté intérieur, d'un brun-noirâtre du côté extérieur ; les moyennes ſont rouges des deux côtés, & ſimplement bordées de brun en-dehors : cette couleur occupe d'autant moins de place que les pennes ſont plus près du corps, enſorte que celles-ci ſont preſque toutes rouges ; cependant celles qui en ſont le plus près ſont d'un verd-foncé & noirâtre ; toutes les pennes rouges des ailes ont leur bout terminé de brun ; la queue eſt en-deſſous d'un verd noirâtre & en-deſſus d'un verd-foncé qui va en s'obſcurciſſant vers le bout des pennes ; elles ſont très-larges, un peu étagées, plus longues au milieu, & allant en diminuant de longueur ſur les côtés, ce qui rend la queue un peu arondie ; le bec eſt blanchâtre & paroit plus court qu'il ne l'eſt en effet, à cauſe des plumes qui en couvrent la baſe en-deſſus & parce que les plumes de la gorge reviennent auſſi en-devant, & embraſſent la baſe de la mandibule inférieure ; les pieds ſont noirâtres ; les ongles noirs. Le *touraco* que je viens de décrire avoit été apporté du Cap de Bonne-Eſpérance. Celui d'Abyſſinie, décrit par M. le comte de Buffon, diffère du *touraco du Cap de Bonne-Eſpérance*, en ce que ſa huppe eſt noirâtre, ramaſſée, & rabattue en-arrière & en flocons ; la poitrine & le haut du dos ſont d'un verd-d'olive, qui vient ſe fondre dans un brun pourpré, relevé d'un reflet verd ; cette même couleur teint le dos, les couvertures des ailes, leurs pennes les plus proches du

C'eſt une *tourterelle* à-peu-près de la groſſeur *merle ;* la tête, le cou, le haut de la poitrine, ut le deſſus du corps, les ailes & la queue ſont n brun-roux tirant ſur le vineux ; le bas de la itrine & le reſte du deſſous du corps ſont d'un n-noirâtre ; la queue eſt très-longue ; les pennes nt en décroiſſant du centre ſur les côtés, & t toutes bordées de blanc à leur extrêmité ; le & les pieds ſont rouges. Cette eſpèce eſt uvelle : on la trouve au Sénégal. M. le comte Buffon, qui l'a fait connoître le premier, nous rend qu'elle relève & qu'elle épanouit ſa queue manière des *hoccos*, & le nom compoſé que ſçavant lui a donné, eſt en même-temps indi- if de l'habitude & du genre de cet oiſeau.

TOURTE.

M. le comte de Buffon donne le nom de *tourte*, près les voyageurs, à la *tourterelle de la Caro-* de Catesby, *tom. I, pag. & pl.* 24, déſignée s le dernier nom, *pl. enl.* 175, *& ornith.* de ſſon, *tom. I, pag. III, pl. VIII, fig. I, genre I.*

Elle n'eſt pas tout-à-fait auſſi groſſe que notre *terelle ;* le front, le devant du cou & la poi- e ſont d'un rougeâtre qui, dans le mâle, ſe nge en violet doré vers la poitrine, ſuivant les ts de la lumière ; le derrière de la tête & du cou d'un cendré-rembruni ; le dos eſt de cette me couleur, mêlée confuſément de rouſſeâtre, tte nuance s'étend ſur le croupion, les couver- s du deſſus de la queue & celles des ailes les plus hes du corps ; les autres couvertures des ailes d'un cendré-rembruni, ſans mêlange de rouſ- e ; le ventre, les côtés, les jambes & les cou- ures du deſſous de la queue ſont rouſſeâtres ; il quelques taches noires ſur chaque aile ; leurs nes ſont d'un cendré noirâtre & les plus des ſont bordées de blanchâtre du côté exté- r ; les pennes de la queue ſont étagées du re ſur les côtés, où ſont placées les plus tes ; les deux du milieu ſont d'un cendré-brun s latérales ſont variées, ſuivant leur longueur, oir & de cendré ; une peau bleue entoure les x ; l'iris eſt noir ; le bec eſt noirâtre ; les pieds rouges ; les ongles bruns. On la trouve au il, à Saint-Domingue, à la Caroline.

TOURTE. BEL. *Voyez* TOURTERELLE.

TOURTELETTE.

Tourterelle du Cap de Bonne-Eſpérance. BRISS. *I, pag.* 120, *pl. IX, fig.* 2, *genre I.*

Tourterelle du Cap de Bonne-Eſpérance *à cra- e noire. Pl. enl.* 140.

Elle eſt un peu plus groſſe qu'une *alouette.* Briſſon me paroît en avoir trop diminué dimenſions, & le deſſinateur des plan- s enluminées les avoir un peu augmentées. n juge d'après un individu qui a vécu à Paris que j'ai eu frais. La tête, le cou, la poi- ne, le dos, le croupion, les couvertures des es & du deſſus de la queue ſont d'un gris-brun ; ventre, les côtés, les jambes & les couver- tures du deſſous de la queue ſont d'un blanc terne ou ſale ; il y a ſur chaque aile une tache couleur d'acier poli : cependant le mâle a la gorge & le devant du cou d'un beau noir ; les pennes des ailes ſont brunes à leur bout du côté extérieur ; elles ſont rouſſes du côté oppoſé ; celles de la queue ſont noires en-deſſous ; en-deſſus les deux du milieu ſont d'un brun-noirâtre & les latérales ſont d'un gris-brun, terminées de noirâtre ; elles vont toutes en diminuant du centre ſur les côtés ; mais les deux du milieu ſont de beaucoup plus longues & elles dépaſſent celle qui la ſuit de chaque côté de beaucoup plus que celle-ci n'excède celle qui eſt à côté : le bec & les pieds ſont rouges ; les ongles bruns. On la trouve au Sénégal. J'ignore ſi la femelle de cette eſpèce qui a vécu à Paris & qu'on me donna, y avoit eu un mâle & ſi elle y avoit multiplié ; mais j'ai vu cette même eſpèce en Hollande dans la volière d'un particulier chez lequel elle avoit produit.

TOURTERELLE.

Pl. enl. 394.

BRISS. *tom. I, pag.* 92, *genre I.*

Tourterelle. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 309, *fig. pag.* 310.

Tourte, turterelle, tortorelle, turtrelle, BEL. *port. d'oiſ. pag.* 77.

Turtur en Latin ;

Tortora, tortore, turtura en Italien ;

Tortola en Eſpagnol ;

Turtel en Allemand ;

Turtur-dufwa en Suédois ;

Turtell, turtle en Anglois.

Les *tourterelles* ont les mêmes caractères génériques que les *pigeons ;* elles ont auſſi en général les mêmes habitudes, & on ne les diſtingue guère qu'en ce qu'elles ſont plus petites. Ainſi, à proprement parler, les *tourterelles* ſont les plus petites eſpèces de *pigeons ;* elles ſont répandues dans les deux continens & dans la plupart des contrées de chaque hémiſphère ; mais quoique ce ſoient des oiſeaux du même genre, il y en a beaucoup d'aſſez différens dans les divers climats, pour être évidemment des eſpèces diſtinctes, & d'autres à l'égard deſquels il n'eſt pas aiſé de décider ſi ce ſont des variétés ou des eſpèces particulières. Nous n'avons en France qu'une ſeule eſpèce de *tourterelle ſauvage*, connue vulgairement ſous le nom de *tourterelle de bois.*

Elle a onze pouces du bout du bec à la queue ; un pied huit pouces de vol, & ſes ailes pliées s'étendent aux trois quarts de la longueur de ſa queue ; le deſſus de la tête & le haut du cou en arrière ſont cendrés ; le bas du derrière du cou, le dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont bruns ; les couvertures des ailes ſont variées de brun foncé & de roux ; le devant du cou & le haut de la poitrine ſont d'une couleur vineuſe ; le bas de la poitrine & les côtés ſont gris-bruns ; le ventre, les jambes & les couvertures du deſſous

enl. 244.

ISS. *tom. I, pag.* 95, *genre I.*

= eſt un peu plus groſſe que la *tourterelle de* ou *tourterelle* proprement dite : toutes les S ſupérieures ſont d'un blanc teint de rouſ- ou d'un iſabelle-clair ; le devant du cou & rine ont une légère teinte vineuſe ſur fond le ventre, les côtés, les jambes & les couver- du deſſous de la queue ſont blancs ; les pennes ile ſont d'un gris-brun, bordées de blan- ; celles de la queue ſont cendrées en-deſſus minées de blanc, excepté les deux du mi- n collier noir d'environ deux lignes de lar- entoure le haut du cou ; l'iris eſt rouge ; le t noirâtre à ſa pointe & gris-blanc à ſon e ; les pieds ſont rouges ; les ongles d'un brun- re.

te *tourterelle* eſt très-commune dans l'état de ticité : c'eſt l'eſpèce qu'on élève le plus vo- rs en volière. Il paroît, d'après les noms que eurs lui ont donnés, qu'elle tire ſon origine imats de l'Inde : *turtur indicus.* Aldrov. . *tourterelle des Indes.* ALB. *&c.*

URTERELLE A COLLIER du Sénégal. *Pl.* 51.

ISS. *tom. I, pag.* 124. *Voyez* TOURTERELLE négal.

URTERELLE A GORGE POURPRÉE d'Am- *Pl. enl.* 142. *Voyez* TURVERT.

URTERELLE A LARGE QUEUE du Sénégal. *l.* 329. *Voyez* TOUROCCO.

URTERELLE BLANCHE.

ſt une variété aſſez commune chez nos oiſe- J'ignore ſon origine : elle eſt un peu plus que la *tourterelle de bois ;* tout ſon plumage un beau blanc, ſans aucune empreinte du propre aux deux autres eſpèces de *tourte-* qui vivent dans nos climats, ſoit celle de ſoit la *tourterelle à collier.*

OURTERELLE BLANCHE ENSANGLANTÉE.

Sonnerat dans ſon voyage à la nouvelle ée, décrit *pag.* 51 & ſuiv. trois *tourterelles*, e trouvent à l'île de Luçon : il les nomme *relle blanche enſanglantée, pl.* 20.

urterelle griſe enſanglantée, pl. 21.

urterelle cendrée, pl. 22.

première eſt à-peu-près auſſi groſſe que la *erelle blanche* que nous avons en Europe, les autres le ſont un peu moins ; la plus grande rois a tout le plumage d'un blanc-éclatant, pté une tache d'un rouge couleur de ſang, e au bas du cou & au haut de la poitrine. econde a le deſſus de la tête d'un gris-blanc, errière du cou d'un violet-verdâtre, le de- du cou blanc ; une tache rouge, comme la ière, ſur le haut de la poitrine ; le ventre gris teint de rougeâtre ; le dos, les grandes es des ailes noires ; il y a ſur les ailes cinq les qui les coupent tranſverſalement, trois s & deux noires ; la queue eſt griſâtre, excepté le bout qui eſt noir ; l'iris eſt couleur de rouille ; le bec eſt noir ; les pieds ſont d'un violet rougeâtre.

La *tourterelle griſe* a la tête & le cou d'un gris-cendré-clair ; cinq ou ſix des plumes qui couvrent le cou de chaque côté ſont terminées par une bande noire ; la poitrine eſt d'un gris-vineux ; les grandes pennes des ailes ſont noires, les moyennes & les petites le ſont auſſi, mais elles ſont terminées de brun-jaunâtre ; les pennes du milieu de la queue ſont noires & les latérales ſont blanches ; l'iris & le bec ſont d'un beau rouge ; les pieds ſont d'un rouge-vineux.

Les deux premières de ces trois *tourterelles* ne paroiſſent être qu'une variété l'une de l'autre ; mais la troiſième en diffère trop pour ne la pas regarder comme une eſpèce à part. *Genre I.*

TOURTERELLE BRUNE de la Chine. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 177.

Sa groſſeur eſt un peu au-deſſous de celle de la *tourterelle à collier* : elle a la tête, le cou, le dos, la poitrine d'un gris-brunâtre ; la gorge de cette même couleur, mais plus claire ; de chaque côté du cou quelques plumes noires terminées de gris-cendré ; les petites couvertures du deſſus des ailes brunes, terminées par une bande d'un jaune d'orpin ; les grandes couvertures brunes ainſi que les pennes ; le croupion & la queue d'un gris-cendré-clair ; l'iris, le bec & les pieds rouges. *Genre I.*

TOURTERELLE (petite). BRUNE d'Amérique. BRISS. *tom. I, pag.* 116, *pl. VIII, fig.* 2. *Voyez* COCOTZIN.

TOURTERELLE CENDRÉE de l'île de Luçon. *Voy. à la nouv. Guin. Voyez* TOURTERELLE BLANCHE ENSANGLANTÉE.

TOURTERELLE d'Amboine.

BRISS. *tom. I, pag.* 127, *pl. IX, fig.* 3, *genre I.*

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur de notre *tourterelle :* la tête, le cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'une couleur rouſſe ; le derrière du cou & les couvertures des ailes ſont d'un brun-foncé, chaque plume étant bordée de roux ; le bas du dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont roux ; les pennes des ailes ſont brunes ; celles de la queue ſont d'un brun-roux ; les deux du milieu ſont les plus longues & toutes vont en diminuant du centre ſur les côtés ; le bec & les pieds ſont rouges.

TOURTERELLE (petite) d'Amérique. BRISS. *tom. I, pag.* 113, *pl. IX, fig.* 1. *Voyez* COCOTZIN.

TOURTERELLE de Batavia. *Pl. enl.* 214. *Voyez* TURVERT.

TOURTERELLE DE BOIS. *Voyez* TOURTERELLE.

TOURTERELLE de Canada.

Pl. enl. 176.

BRISS. *tom. I, pag.* 118, *genre I.*

Elle eſt un peu plus groſſe que notre *tourterelle :* elle a le deſſus de la tête, du cou & du dos, &

rtures du deſſus des ailes ſont d'un cendré-
les couvertures des ailes ſont terminées par
nde noire ; les côtés du cou ſont blancs,
tranſverſalement par des lignes noires
pprochées ; la poitrine & le ventre ſont
de noir tranſverſalement ; les pennes de
ont brunes ; les pennes latérales de la queue
unes dans les trois quarts de leur longueur,
es dans le reſte, & les pennes du milieu
tièrement brunes ; les couvertures du deſſous
queue ſont blanches ; le bec eſt noir, lavé
ne à ſa baſe & à ſa pointe ; l'iris & les
ont jaunes.

te *tourterelle* a été tranſportée à l'île de
; elle y a beaucoup multiplié ; ſa chair eſt
licate. C'eſt une eſpèce très jolie : elle mé-
t bien qu'on nous l'apportât vivante : le
t qu'on nous en feroit pourroit devenir à-
utile & agréable, puiſque cet oiſeau eſt
forme élégante, d'un joli plumage & que
ir eſt délicate. Il y a beaucoup de *tourte-*
en qui l'on trouveroit ces qualités réunies ;
es-unes qui ont un très-beau plumage, &
étonnant qu'on n'en apporte pas plus ſou-
le vivantes, puiſque ce ſont à-la-fois des
x agréables par leur forme, par leur plu-
, par leur naturel, très-faciles à tranſ-
, ceux peut-être qui, excepté un petit
re d'eſpèces, s'accoutument le plus aiſément
lomeſticité, qui s'habituent avec le moins
ficulté aux différens climats, & qu'on verroit
s ſouvent ſe perpétuer ſous un ciel étranger.

URTERELLE (petite) de Saint-Domingue.
l. 243, *fig.* 1. *Voyez* COCOTZIN.

URTERELLE de Surate. *Voyage aux Indes*
Chine, *tom. II*, *pag.* 179.
n'eſt pas tout-à-fait ſi groſſe que la *tourte-*
collier : la tête & le devant du cou ſont
ris-vineux ; on retrouve la même couleur,
lus claire, ſur la poitrine, le ventre & les
s ; le haut du cou en-arrière eſt noir, coupé
erſalement de raies blanches, & la partie
ure du cou eſt rayée de roux ſur fond noir ;
t de l'aile eſt d'un gris-cendré clair ; il y a
aque plume, dans ſon milieu, une ligne lon-
nale noire ; les pennes ſont noires ; le dos,
upion & la queue ſont d'un gris ſombre &
; les couvertures du deſſous de la queue
lanches ; le bec eſt noir ; l'iris & les pieds
ouges. *Genre I.*

URTERELLE du Cap de Bonne-Eſpérance.
e aux Indes & à la Chine, *tom. II*, *pag.* 179.
eſt de la groſſeur du *pigeon-ramier :* la tête
n gris-cendré clair ; l'œil eſt entouré d'une
rouge, nue & circonſcrite par un cercle
; les plumes du cou ſont longues, étroites,
, d'un gris-vineux ; le haut des ailes eſt de
lernière couleur, & il y a une tache blanche
ndinale ſur chaque plume ; le reſte des ailes
queue ſont noirs ; le ventre, les jambes &
les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un gris-cendré clair ; le bec eſt noir ; l'iris & les pieds ſont rouges : cette *tourterelle* & la grande *tourterelle de la Chine*, paroîtroient d'après leur taille, mieux placées parmi les *pigeons* qu'au rang des *tourterelles. Genre I.*

TOURTERELLE du Cap de Bonne-Eſpérance. BRISS. *tom. I*, *pag.* 120. *Voyez* TOURTELETTE.

TOURTERELLE du Cap de Bonne-Eſpérance à cravatte noire, *pl. enl.* 140. *Voyez* TOURTELETTE.

TOURTERELLE du Sénégal.
Pl. enl. 160.

M. Briſſon a décrit trois *tourterelles du Sénégal*, dont les auteurs n'avoient pas parlé avant lui.

1°. La *tourterelle du Sénégal*, *tom. I*, *pag.* 122, *genre I. Pl. X*, *fig.* 1.

2°. La *tourterelle à collier du Sénégal*, *tom. I*, *pag.* 124, *pl. XI*, *fig.* 1.
Pl. enl. 161.

3°. La *tourterelle à gorge tachetée du Sénégal*. *Pl. VIII*, *fig.* 3.

Toutes trois ſont de la même groſſeur & à-peu-près de celle de notre *merle.*

La première a le deſſus de la tête cendré ; le derrière du cou, & le deſſus du corps d'un gris-brun ; la gorge blanchâtre ; le devant du cou & la poitrine d'une couleur vineuſe très-claire ; le reſte des parties inférieures d'un blanc-ſale ; les pennes des ailes brunes du côté extérieur, & à leur bout, rouſſes du côté intérieur ; il y a ſur les ailes quelques taches d'un violet changeant ; les pennes de la queue ſont noirâtres en-deſſous, en-deſſus les deux du milieu ſont d'un brun-noirâtre, les latérales ſont d'un gris-brun & noirâtres à leur bout ; le bec & les pieds ſont rouges.

La *tourterelle à collier* a la tête, le cou, la poitrine d'une couleur vineuſe ; le deſſus du corps gris-brun ; le ventre, les côtés, les couvertures du deſſous de la queue d'un blanc-ſale ; les pennes des ailes brunâtres, bordées de blanc-ſale ; les deux du milieu de la queue ſont d'un gris-brun, les latérales ſont noires dans les deux premiers tiers de leur longueur & griſes dans le reſte ; le haut du cou eſt entouré d'un collier noir d'environ trois lignes de largeur ; le bec eſt noirâtre ; les pieds ſont rouges ; les ongles bruns.

Enfin, la *tourterelle à gorge tachetée* diffère des deux autres, en ce que le devant du cou eſt tacheté de noir ; elle en diffère auſſi par quelques nuances du plumage, mais elle a avec les deux premières *tourterelles*, ſur-tout avec la ſeconde, plus de raports, qu'il n'exiſte de différences entre elles.

Ces trois oiſeaux du même climat, de la même grandeur, vêtus d'un plumage qui ne diffère que par quelques nuances & dont le fond eſt le même, ne ſont-ils pas probablement trois races de la même eſpèce ? Cette conjecture ne ſera-t-elle pas

au moins fondée juſqu'à ce que l'expérience en ait déterminé la valeur.

TOURTERELLE, du Sénégal à gorge tachetée. BRISS. *tom. I, pag.* 124. *Voyez* TOURTERELLE du Sénégal.

TOURTERELLE GRISE de la Chine. *Voyag. aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 176, *pl.* 102.

Elle eſt un peu moins groſſe que la *tourterelle à collier*; le deſſus de la tête eſt gris, mêlé d'une teinte vineuſe ſur l'occiput; de petites plumes blanches entourent la paupière; le devant du cou, la poitrine & le ventre ſont d'un gris-rougeâtre fort-clair; les plumes du derrière du cou ſont noires, avec une tache ronde, blanche, ſur chaque côté, & ces plumes ont la forme d'un cœur renverſé; le dos, le croupion & les petites plumes des ailes ſont d'un brun-ſombre; les grandes pennes de l'aile ſont noires; le bec eſt noir; l'iris eſt rouge; les pieds ſont jaunes. *Genre* 1.

TOURTERELLE GRISE de Surate. *Voyag. aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 180.

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur de la *tourterelle à collier*; la tête eſt d'un gris-rouſſeâtre; le devant du cou paroît de cette dernière teinte, quoique les plumes ſoient noires à leur origine; le derrière du cou & le dos ſont d'un gris-ſombre; les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un gris-cendré; les pennes ſont noires; le ventre, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont blancs; les pennes intermédiaires de la queue ſont d'un gris-ſombre, les latérales ſont noires dans leur première moitié, d'un gris-blanc dans la ſeconde; le bec eſt noir; l'iris & les pieds ſont rouges. *Genre I.*

TOURTERELLE GRISE ENSANGLANTÉE. *Voy. à la nouv. Guinée. Voyez* TOURTERELLE BLANCHE ENSANGLANTÉE.

TOURTERELLE RAYÉE de la Chine.

BRISS. *tom. I, pag.* 107, *genre I.*

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur de la *tourterelle à collier*; le ſommet de la tête eſt cendré; les joues & les côtés du cou ſont jaunes, & les plumes ſont terminées de rouge ſur les côtés du cou; une bande bleue s'étend de chaque côté en travers du bas des joues; le derrière de la tête & du cou, le dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un brun, rayé tranſverſalement de petites bandes noires, formant chacune un arc de cercle: la poitrine, le ventre, les côtés & les jambes ſont d'une couleur de roſe-pâle; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont d'un brun-clair, & elles ſont rayées tranſverſalement à leur extrêmité de blanc & de noir; les couvertures mitoyennes ſont blanches & les grandes ſont noires, bordées extérieurement de blanc; les pennes des ailes ſont noires, bordées de blanc du côté extérieur; la queue eſt d'un brun-clair; le bec eſt d'un cendré-bleu; les pieds ſont rouges; les ongles blancs.

TOURTERELLE RAYÉE des Indes.

BRISS. *tom. I, pag.* 109, *genre I.*

Elle n'eſt pas tout-à-fait ſi groſſe que la *tourterelle*; le front, les joues & la gorge d'un bleu-clair; le deſſus & le derrière de la rouſſeâtres; le derrière du cou, le couvertures des ailes ſont d'un cendré tranſverſalement de petites bandes noires de cercle; le croupion & les couvertures de la queue ſont du même brun-cendré ſans rayure; les côtés du cou & du bleuâtres, rayés de bleu-noirâtre; le cou, la poitrine, le ventre & les jambes leur de roſe; les couvertures du deſſou queue ſont blanches; une bande de la même s'étend des narines aux yeux, qui ſont tourés de blanc; les pennes des ailes & du milieu de la queue ſont d'un cendré foncé que celui qui colore le dos; les pen rales de la queue ſont de la même teinte deux du milieu, & terminées de blanc; d'un gris-bleu; le bec d'une couleur de corne les pieds d'un rouge-pâle; les ongles brun nous apprend pas dans quelle partie des Indes tales on trouve cette belle eſpèce de

TOURTERELLE (petite) TACHETÉ. *I, pag. & pl.* 26. *Voyez* COCOTZIN.

TOURTERELLE VERTE D'AMBOINE. *tom. I, pag.* 152. *Voyez* TURVERT.

TOUYOU.

BRISS. *tom. V, pag.* 8, *genre LXIII.*

C'eſt le *nhanduguacu* de Marcgrave, *braſil., pag.* 190. Cet oiſeau, peu conn confondu par Barrère, avec le *touyou* habitans de la Guyane, qui eſt très-diffé voyageurs, qui ont cherché le *touyou* à la G & qui ont trouvé que cet oiſeau y étoit bien mais très-différent du *touyou*, tel que M. de Buffon & M. Briſſon l'on décrit d'après coup d'auteurs, ont imaginé qu'il n'exiſtoit paroît qu'en effet on ne le trouve pas à la qu'il ne doit pas conſerver le nom de *to* Barrère a mal-à-propos appliqué au *jab* eſt le *touyouyou* des ſauvages de la Guyan ce que nous avons dit à ce ſujet, au mot Mais parce que le *nhanduguacu* des bra ſe trouve pas à la Guyane, on n'eſt fondé à nier ſon exiſtence atteſtée par Ma & par nombre de voyageurs-obſervateurs, teurs qui en ont parlé après eux.

Le *nhanduguacu*, qui eſt le *touyou* de Buffon & Briſſon, eſt un oiſeau très-gr peu moins gros que l'*autruche*; il a trois devant, dénués de membranes, & point de derrière;

La partie inférieure des jambes, dé plumes;

Le bec droit, applati horiſontalement; arrondi;

Les ailes petites & trop foibles pour q voler;

ſon corps eſt couvert de plumes griſes ; oint de queue, mais à ſa place les plumes ıpion ſont longues & retombent en-bas ; ts ſont armés d'ongles gros, obtus & noirs : ıce du doigt de derrière il a une calloſité & arondie.

lques voyageurs ayant trouvé à cet oiſeau ›orts avec l'*autrucne*, lui ont donné le nom *he d'occident.*

anduguacu étoit autrefois très-commun dans guai ; depuis que ce pays a été peuplé & , l'eſpèce y eſt devenue rare. Il n'eſt pas e déterminer préciſément où elle ſe ſera ; car un oiſeau très grand & hors d'état de eſt néceſſairement forcé de s'éloigner à me- e l'homme policé s'établit dans un pays. e qu'on peut dire, d'après les premiers teurs, c'eſt que le *nhanduguacu* eſt un oi- l'Amérique méridionale. Suivant Marc- L vit de chair & de fruits : cela peut-être tat de domeſticité ; mais il ne paroît pas = façon à pouvoir arrêter d'autres animaux, faire ſa proie dans l'état de liberté.

raconté ſur les habitudes de cet oiſeau, res ſur ſa manière de couver, des faits trop iſemblables pour les recueillir.

YOUYOU. Mémoire pour ſervir à l'hiſ- Cayenne, &c., par M. Bajon, *tom. II*, 3 *& ſuiv. pl. 3e. Voyez* JABIRU.

IN, (*fauc.*), ſe dit en fauconnerie d'un ien dreſſé, qu'on lâche en même temps ui qui eſt moins inſtruit, & auquel le pre- t de guide.

INEAU (*fauc.*), peau de lièvre préparée urrer certains oiſeaux de proie. *Voyez* FAU- RIE, fin de l'article AFFAITAGE DU GER- *de Norwege.*

INEAU (*chaſſ.*)

un filet traverſé par un bâton à chacune extrêmités. On attache à un des côtés, longueur, de diſtance en diſtance, de s branches, des épines, *&c.* On porte ce nuit, tendu, à deux, levé à environ trois ſur les terres labourées, les chaumes, les enſemencées & couvertes de blés encore r les prairies l'hiver : auſſitôt qu'on apper- s oiſeaux deſſous, on le lâche & on les en . On prend avec le traîneau des cailles, rdrix, des pluviers, des vanneaux & même s & canards ſauvages, *&c.* C'eſt une ma- le chaſſer très-deſtructive.

AINE-BUISSON. *Voyez* FAUVETTE ER.

AINE-CHARRUE. *Voyez* MOTTEUX.

AQUET.

enl. 678, *fig.* 1.

ss. *tom. III*, *pag.* 428, *pl. XXIII*, *fig.* 1, XL.

quet ou *groulard.* BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* *fig. ibid.*

Traquet, *groulard*, *tarier*, *thyou.* BEL. *port. d'oiſ. pag.* 92.

Le *traquet* eſt du même genre que le *bec-figue* ; c'eſt un oiſeau commun dans nos campagnes, remarquable par l'habitude de ſe percher ſur l'extrêmité des branches les plus élancées des haies & des buiſſons ou ſur le ſommet des échalas les plus hauts. Il ne tient pas long-temps en place, il voltige d'un lieu à un autre, & pendant le temps même qu'il eſt poſé, il ne ceſſe d'agiter & de remuer les ailes & la queue, comme pour prendre ſon eſſor : c'eſt, ſuivant Belon, de ce mouvement continuel, comparé au *traquet d'un moulin*, que l'oiſeau *traquet* a reçu ſon nom. Il ſe plaît ſur les terreins ſecs & en pente, dans les bruyères & les prés en coline.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'une *linotte*, un peu plus petit ; ſa longueur eſt de quatre pouces dix lignes ; ſon vol de près de huit pouces ; il a le deſſus de la tête & du cou, le dos & le croupion variés de noirâtre, qui occupe le milieu des plumes, & de rouſſeâtre, dont elles ſont bordées ; les couvertures du deſſus de la queue blanches, terminées de roux, pointillées de noirâtre ; les joues & la gorge couvertes de plumes noires, terminées de rouſſeâtre ; une bande blanchâtre, étroite ſur le devant du cou ; une tache noire de chaque côté, entre l'œil & le bec ; le devant du cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue d'un roux qui s'éclaircit ſur le ventre, & les couvertures du deſſous de la queue ; les couvertures du deſſus des ailes noires, bordées de rouſſeâtre, & quelques-unes des grandes blanches ; les pennes des ailes noirâtres, bordées du côté exterieur, les grandes, de gris, les moyennes, de rouſſeâtre ; la première penne eſt très-courte ; la quatrième eſt la plus longue ; celles de la queue ſont noirâtres, bordées de blanc-rouſſeâtre par le bout : la plus extérieure de chaque côté eſt bordée en-dehors de blanc-rouſſeâtre ; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

La gorge de la femelle eſt d'un rouſſeâtre-clair ; ſes joues ſont de la même couleur que le reſte de la tête ; les couvertures du deſſus de la queue ſont rouſſes, & les pennes ſont bordées de blanc-rouſſeâtre.

Le *traquet* niche dans les landes, au pied des buiſſons, ou ſous l'avance d'une pierre ou d'une racine ; il cache ſi bien ſon nid, & il y entre avec tant de précaution, qu'il eſt fort difficile à découvrir ; il le conſtruit dès la fin de mars ; la ponte eſt de cinq à ſix œufs d'un verd-bleuâtre, légèrement tacheté de rouſſeâtre ; le père & la mère nourriſſent les petits d'inſectes, dont ils vivent eux-mêmes pendant toute l'année : c'eſt par cette raiſon que ces oiſeaux diſparoiſſent à l'automne, quand les inſectes viennent à leur manquer. Le *traquet* vit ſeul, hors le temps des couvées ; on le prend facilement aux gluaux, en les plaçant ſur des piquets iſolés où le *traquet* ne manque pas

de ſe percher; il prend beaucoup de graiſſe, & il n'eſt pas moins eſtimé que le *bec-figue*; les chaſſeurs le connoiſſent ſous le nom de *pieds-noirs*; il n'a point de chant, & ſimplement un cri aſſez aigu, qu'il répète inceſſamment: auſſi ne le nourrit-on guère en volière, & il eſt très-difficile de l'y faire vivre.

TRAQUET (grand).

M. le comte de Buffon décrit ce *traquet* d'après une notice de M. Commerſon, dans laquelle ce voyageur n'apprend pas où il avoit trouvé cet oiſeau; ſa longueur eſt de ſept pouces & demi, du bout du bec à celui des ongles; le brun domine ſur tout ſon plumage; la tête eſt variée de deux teintes brunes; un brun-clair couvre le deſſus du cou & du corps; la gorge eſt mêlée de brun & de blanchâtre; la poitrine eſt brune: cette couleur eſt celle des couvertures de l'aile & du bord extérieur des pennes; leur intérieur eſt mi-partie de roux & de brun; cette nuance, qui ſe retrouve à l'extrêmité des pennes de la queue, couvre la moitié de celles du milieu, dont le reſte eſt roux, & le dehors des deux pennes extérieures eſt blanc; le deſſous du corps eſt rouſſeâtre. *Genre XL.*

TRAQUET (grand). *Voyez* TARIER.

TRAQUET A LUNETTE ou CLIGNOT.

Cette eſpèce nouvelle & remarquable, par un caractère qui n'appartient juſqu'à préſent qu'à elle ſeule, a été trouvée par feu M. Commerſon, près de Montevideo ſur la rivière de la Plata. Le *clignot* eſt un peu plus grand que le *chardonneret*; tout ſon plumage eſt d'un beau noir, excepté une tache blanche ſur chacune des ailes; quelques individus ont auſſi du blanc aux couvertures du deſſous de la queue; elle eſt compoſée de huit pennes égales; le bec eſt droit, effilé, jaunâtre à la baſe de la partie ſupérieure, noir à la pointe & ſur toute la partie du deſſous; les pieds ſont noirs; une membrane d'un blanc un peu jaunâtre, qui paroît n'être que l'expenſion du bord, des paupières, forme autour de l'œil un cercle aſſez large, ridé, & que M. Commerſon compare, pour ſon aſpect, à un *lichen*. Ce cercle eſt compoſé de deux piéces, qui ne ſe réuniſſent qu'autant que l'oiſeau ferme les paupières aux mouvemens deſquelles il eſt ſubordonné. On doit de plus remarquer dans l'œil du *clignot*, la membrane clignotante, qui part de l'angle intérieur. *Genre XL.*

TRAQUET d'Angleterre.

BRISS. *tom. III, pag.* 436, *genre XL.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur de notre *traquet*. Il a la baſe du bec entourée de petites plumes noires, au-deſſus deſquelles eſt placée ſur le front une tache blanche; la partie ſupérieure de la tête, le derrière du cou & le dos ſont noirs, ainſi que les plumes ſcapulaires; les couvertures du deſſus de la queue ſont variées de noir & de blanc; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont blancs; les petites couvertures du deſſus des ailes & les grandes, les plus éloign ſont brunes; les grandes, les plus ſont blanches; les grandes penne brunes; les moyennes brunes du & blanches du côté extérieur; ce partie des couvertures, forme ſur l'ai blanche; les pennes de la queue ſon la plus extérieure de chaque côté eſt dehors; le bec, les pieds & les ongle La femelle a le deſſus de la tête & toutes les parties ſupérieures d'un bru décoloré; les moyennes pennes des a en-dehors de blanc-jaunâtre; d'ailleu ſemble au mâle.

Ce *traquet* ſe trouve dans la provi byshire en Angleterre.

TRAQUET de l'Iſle de Luçon.

Pl. enl. 235, *fig.* 1, le mâle; 2, la

BRISS. *tom. III, pag.* 442, *pl. XX* le mâle; 3, la femelle, *genre XL.*

Il eſt un peu plus petit que notre *traq* plumage eſt d'un brun-noirâtre, excep vertures ſupérieures & inférieures de qui ſont blanches; les grandes du deſſ ſont auſſi blanches, & forment une tach couleur: le bec, les pieds & les ongles

La femelle a le croupion & les couv deſſus de la queue d'un roux-clair; le plumage brun, ſur le deſſus du corps, & d'un brun-rouſſeâtre.

TRAQUET de Madagaſcar ou FITE

BRISS. *tom. III, pag.* 439, *pl. XX genre XL.*

Il eſt un plus gros que notre *traquet*; derrière du cou, le dos & le croupion ainſi que les plumes ſcapulaires & les p vertures du deſſus des ailes; le devan le ventre, les jambes, les couvertures du deſſous de la queue, les côtés ſont poitrine eſt rouſſe; les grandes couv deſſus des ailes, les plus éloignees ſont noires, & celles qui en ſont les p ſont blanches; les pennes de l'aile ſont celles de la queue ſont noires; le bec & les ongles ſont de cette dernière cou eſt le nom que les inſulaires de Madagaſc à ce *traquet*.

TRAQUET (petit) des Indes. *Voyag & à la Chine, tom. II, pag.* 207.

La tête, le cou, le dos, la poitrine des ailes ſont noirs, tachetés de poin les moyennes pennes des ailes ſont noire de jaunâtre; les grandes & celles de la q noires; il y a ſur le milieu de chaque tache blanche; le croupion eſt d'un ro le ventre eſt rayé de noir ſur fond roux; de cette dernière couleur; le bec & les p noirs.

On le trouve à la côte de Coromandel.

TRAQUET des Philippines.

riss. *tom. XIII*, *pag.* 444, *pl. XXIII*, *fig.* 2.
. *enl.* 185, *fig.* 1, *genre XL.*
eſt à-peu-près de la groſſeur de la *fauvette ;*
te, la gorge, le cou & le deſſous du corps
d'un noir changeant en violet, avec un
de couleur de marron ſur le bas-ventre ; le
& le croupion ſont couverts de plumes noi-
s, bordées de noir changeant en violet ; les
ertures du deſſus de la queue ſont nuées de
leux dernières couleurs, & celles du deſſous
d'un marron-clair ; les jambes ſont noirâtres ;
etites couvertures les plus proches du corps
blanches, celles qui en ſont plus éloignées
noirâtres, bordées de noir changeant en
; les grandes, les plus loin du corps, ſont
ement noirâtres ; les autres ſont de cette
ère couleur à leur bout, & blanches à leur
e ; les pennes des ailes ſont brunes, & les
nnes ſont de plus bordées, du côté extérieur,
ir changeant en violet ; la queue eſt d'un
tre brillant ; le bec, les pieds & les ongles
auſſi noirâtres.

RAQUET des Philippines (grand).
— *enl.* 184, *fig.* 2.
riss. *tom. III*, *pag.* 446, *pl. XXII*, *fig.* 3, *XL.*
eſt un peu plus gros qu'une *fauvette ;* la tête,
rge & le derrière du cou ſont d'un blanc
& rouſſeâtre ; le devant & les côtés du cou
d'un marron-clair ; le dos, le croupion, les
es ſcapulaires, les couvertures du deſſus de
ueue ſont d'un noir changeant en violet ; la
ine & les côtés ſont d'un cendré-brun ; le
re, les jambes & les couvertures du deſſous
a queue ſont d'un blanc-rouſſeâtre ; les petites
ertures du deſſus des ailes ſont d'un noir-
et ; les moyennes, d'un blanc-ſale, & les
des, d'un noir-verdâtre ; les grandes pennes
ailes ſont noirâtres, bordées extérieurement de
c-rouſſeâtre ; les moyennes ſont d'un noir-
âtre ; les deux pennes intermédiaires de la
ue ſont d'un noir changeant en verd ; les quatre
antes ſont de cette même couleur, du côté exté-
ar, & noires du côté intérieur ; la dernière de
que côté eſt extérieurement d'un blanc-rouſ-
re ; le bec eſt d'un jaunâtre terne ; les pieds
es ongles ſont noirs.

RAQUET du Cap de Bonne-Eſpérance.
C'eſt une eſpèce nouvelle, indiquée par M. le
nte de Buffon : « la longueur de ce *traquet* eſt
le ſix pouces ; tout le deſſus du corps, y
ompris le haut du cou & de la tête, eſt d'un
erd très-brun ; tout le deſſous du corps eſt gris,
vec quelques teintes de roux ; le croupion eſt
e cette dernière couleur ; les pennes & les
ouvertures de l'aile ſont brunes avec un bord
lus clair dans la même couleur ; la queue a
ingt-deux lignes de longueur, les ailes pliées
recouvrent juſqu'au milieu, elle eſt un peu
ourchue ; les deux pennes du milieu ſont noi-
» râtres ; les latérales ſont marquées obliquement
» de brun, ſur un fond jaune, & d'autant plus
» qu'elles ſont plus extérieures.
» Un autre individu, également du Cap de
» Bonne-Eſpérance, n'eſt peut-être que la femelle
» du précédent : il a tout le deſſus du corps brun-
» noirâtre ; la gorge blanchâtre, & la poitrine
» rouſſe ». *Genre XL.*

TRAQUET ou TARIER du Sénégal.
Traquet du Sénégal, *pl. enl.* 583, *fig.* 1.
BRISS. *tom. III*, *pag.* 441, *pl. XX*, *fig.* 3, *genre XL.*

Il eſt à-peu-près de la grandeur du *tarier ;* tout ſon corps eſt couvert de plumes d'un brun-foncé ; les pennes des ailes ſont de cette même couleur du côté extérieur, & au bout, & rouſſes du côté intérieur ; les deux pennes du milieu de la queue ſont noires ; les latérales le ſont auſſi ; mais elles ſont de plus terminées de blanc ; le bec, les pieds & les ongles ſont bruns.

TRASLE. BEL. *Voyez* MAUVIS.

TRAVAIL. (*fauc.*). C'eſt en fauconnerie l'action de l'oiſeau de proie qui chaſſe : *l'oiſeau d'un grand travail*, eſt celui qui eſt patient, qui vole long-tems ſans ſe rebuter.

TRÉBUCHET. (*chaſſ.*). Sorte de cage, dont le deſſus eſt à baſcule, & qui ſert pour prendre de petits oiſeaux. *Voyez* au mot *oiſeau* la deſcription du *trébuchet* & la manière d'y prendre les petits oiſeaux.

TREFLIER. *Voyez* CHARDONNERET.

TREMBLEUR. *Voyez* HULLOTTE.

TRICOLOR.
Tangara à tête bleue de Cayenne.
Pl. enl. 33, *fig.* 2.
BRISS. *tom. VI*, *ſuppl. pag.* 62, *pl. IV*, *fig.* 2, *genre XXXI.*
Tangara à tête verte de Cayenne.
Pl. enl. 33, *fig.* 1.
BRISS. *tom. VI*, *ſuppl. pag.* 59, *pl. IV*, *fig.* 1, *Genre XXXI.*

Ces deux *tangaras*, qui ſe trouvent dans la même contrée, ont d'ailleurs tant de reſſemblance qu'il eſt bien difficile de ne pas les regarder comme une ſeule eſpèce, peut-être mâle & femelle, ou comme une ſimple variété ; ils ſont tous deux à-peu-près de la groſſeur du *moineau franc ;* l'un a la tête & la gorge bleues, les joues & le derrière du cou rouges, le dos & les petites couvertures des ailes noires, une bande tranſverſale étroite, d'un jaune foible ſur le milieu de l'aile ; le croupion, les ailes & la queue d'un beau verd, excepté les deux pennes du milieu de la queue qui ſont noires, & l'extrêmité des pennes des ailes qui ſont terminées de noirâtre ; le bas du cou en devant, & tout le deſſous du corps, ſont du même verd que le croupion.

L'autre *tangara* a la gorge noire ; le dos, les deux pennes du milieu de la queue & l'extrêmité des pennes des ailes de cette même couleur ; les

TRIDE. *Voyez* PROYER.

TRINGA AUX PIEDS DE FOULQUE. EDW. *tom. I, pag. & pl.* 46. *Voyez* PHALAROPE CENDRÉ.

TRINGA GRIS-DE-FER, AU PIED DE POULE D'EAU. EDW. *glan. tom. II, pag.* 206, *pl.* 308. *Voyez* PHALAROPE A FESTONS DENTELÉS.

TRINGA MALE AUX PATTES DE LA FOULQUE D'EAU. EDW. *tom. III, pag. & pl.* 143. *Voyez* PHALAROPE CENDRÉ.

TRINGA ROUGE AUX PATTES DE LA FOULQUE D'EAU. EDW. *tom. III, pag. & pl.* 142. *Voyez* PHALAROPE ROUGE.

TRINGA TACHETÉ. EDW. *glan. part. II, pag.* 139, *pl.* 277. *Voyez* GRIVE D'EAU.

TRIS. *Voyez* MAUVIS.

TRITRI. *Voyez* PROYER.

TROGLODYTE, vulgairement & improprement *roitelet*.

Roitelet. Pl. enl. 651, *fig.* 2.

BRISS. *tom. III. pag.* 425, *genre XL.*

BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 342, *fig. & pag.* 343.

Roitelet, bœuf de Dieu, berichot, roi Bertaud.

BEL. *port. d'oiſ. pag.* 86.

Troglodytes en Latin;

Reatino, reillo, regillo en Italien;

Zun-ſchlipffle en Allemand;

Tumling en Suédois.

Wren en Anglois;

En Provence *vaque-petoné; roi-bedelet, roi-bouti* en Saintonge; *quiouquiou* en Poitou, *arrepit* en Guienne; *rebetre* en Normandie; *ratillon* dans l'Orléanois; *fourbiſſon, roi de froidure* en Bourgogne. Le tout, ſuivant Salerne.

Le *troglodyte* eſt, après le *roitelet*, dont on lui donne vulgairement & improprement le nom, le plus petit des oiſeaux de nos climats; ſa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de trois pouces neuf lignes; ſon vol de cinq pouces huit lignes & ſes ailes pliées s'étendent à la moitié de

de petites lignes tranſverſales brunes; ſupérieur noirâtre, l'inférieur brun; les ongles d'un gris-brun.

Le *troglodyte* vit de vermiſſeaux, rons, d'inſectes, de leurs cryſalides œufs: l'été on le voit peu, parce qu'il les bois, où les feuilles le dérobent à il y conſtruit ſon nid près de terre, même; il le compoſe de beaucoup l'extérieur, & il en garnit le dedans eſt rond & proprement fait à l'intérieu dehors il ne paroit qu'un amas de m mulée au haſard, ce qui eſt cau:e q ſouvent ſans le reconnoître: il n'y a trée, étroite, pratiquée ſur le côté: de neuf à dix œufs d'un blanc-terne zone de points rougeâtres au gros bo dénichent de bonne heure, & on les ſur la mouſſe & les buiſſons avant d de voler. A l'approche de l'hiver, quitte les bois; il fréquente alors les vergers, les haies; il voltige de b branches à de petites diſtances; poſé, queue relevée, & il ne ceſſe d'agit d'un trémouſſement rapide; il égay vemens par un petit cri qu'il répèt ment, & même par un petit chan d'autant plus agréable, que c'eſt l'hiver, le ſeul ramage qu'on entende triſte ſaiſon: lorſque la terre eſt c neige, ou le froid rigoureux, le *troglo* de l'abri près des lieux habités: on autour des maiſons & des chaumières; ceſſamment dans les fentes des mur avances des toits, ſous celles des ch en ſort pour y rentrer précipitamme fois même il pénètre à l'intérieur de de même que les *rouges-gorges*, à l deſquelles il paroit ſe plaire; il vit alo

it rarement, ſoit parce qu'il ne connoît pas le
, la vue de l'homme ne paroît pas l'effrayer;
aiſſe approcher de très-près, & ſouvent il
long-temps le long des haies, à quelques
ant les voyageurs, qu'on diroit qu'il ſe plaît
éder.

élevé des *troglodytes*, & je les ai nourris en
onnant la même pâtée qu'au *roſſignol*; cet
eſt très-joli par ſa vivacité & la gentilleſſe
mouvemens; il eſt à propos de lui fournir
e réduit dans ſa cage où il puiſſe ſe retirer &
er.

pèce du *troglodyte* ne paroît pas s'être étendue
d de l'Europe, il eſt peu commun dès la
; mais ce même petit oiſeau ſe retrouve en
que, & le *troglodyte* de Buénos-Ayres, *pl.*
30, *fig.* 2. celui de la Louiſiane, même *pl.*
ne paroiſſent être que des variétés du nôtre:
nier ſur-tout en differe très-peu: le ſecond,
iers à-peu-près plus grand, a la poitrine & le
e d'un fauve-jaunâtre; le reſte du plumage
nblable à celui de notre *troglodyte*: une troi-
variété ſe trouve à Cayenne; celle-ci eſt
taille du *troglodyte de la Louiſiane*, & n'en
que par des couleurs un peu plus claires.
le *troglodyte* & le *roitelet* appartiennent à
n & au nouveau continent. *V.* ROITELET.

OGLODYTE de Buénos-Ayres. *Pl. enl.* 730,
Voyez TROGLODYTE.

OGLODYTE de la Louiſiane. *Pl. enl.* 730,
Voyez TROGLODYTE.

ROMPETTE DE BRAC, OISEAU
MPETTE. LABAT, *Relat. de l'Afr. occid.*
, *tom. IV, pag.* 160. *Voyez* BRAC (le).

ROTTE-CHEMIN. *Voyez* MOTTEUX.

ROUPIALE.

s *troupiales* ont, pour caractère, quatre doigts,
és de membranes, trois devant, un derrière,
éparés environ juſqu'à leur origine; les jambes
ertes de plumes juſqu'au talon, le bec en cône
gé, droit & très-pointu; les plumes de la baſe
ec tournées en arrière, & laiſſant les narines
couvert. Ils compoſent le XIXe genre de la
ode de M. Briſſon: ce genre contient un
d nombre d'eſpèces, qui, quoiqu'elles aient
s, à ſtrictement parler, les mêmes caractères
iques, offrent cependant des différences
ſenſibles pour qu'on les ait regardés comme
t de familles diſtinctes & qu'on leur ait donné
oms particuliers: ce ſont les *caſſiques*, les
nores & les *carouges*. Les *caſſiques* ne ſont pas
ment les plus gros oiſeaux de ce genre, mais
t encore un trait particulier qui les diſtingue;
ſe ou racine du bec eſt applatie & implantée
vant ſur le front; les *troupiales* ſont, en gé-
, d'une taille moyenne; ils ont le bec pro-
onnément plus long; les *carouges* ſont, en
al, plus petits que les *caſſiques* & les *trou-*
s, & ils ont le bec très-pointu, & cependant
portion beaucoup plus court. Quant aux *bal-*
timores, il me paroît difficile de leur aſſigner des caractères particuliers & de les faire connoître autrement que par une deſcription détaillée.

Ces quatre familles d'oiſeaux ſont donc du même genre, mais avec des caractères auxquels on peut diſtinguer les individus des trois premières.

Il me ſemble très-probable, comme c'eſt le ſentiment de M. de Montbeillard, que tous les oiſeaux du genre du *troupiale* appartiennent au nouveau continent; & je crois, avec le ſavant que je viens de nommer, qu'on a été mal informé ſur le pays de ceux qu'on a regardés comme ayant été apportés de quelque partie de l'ancien continent. Je me fonde ſur ce que, parmi les oiſeaux de l'ancien continent, par raport auxquels il ne peut pas y avoir de doute ſur le lieu de leur origine, il ne s'en eſt encore trouvé aucun du genre du *troupiale*: 2°. ſur ce qu'il n'y a point, dans l'ancien continent, d'oiſeaux auxquels on puiſſe exactement & ſtrictement comparer les *troupiales* pour les caractères génériques; car les *étourneaux* auxquels ils reſſemblent le plus, en ſont trop différens pour qu'on puiſſe les confondre enſemble; & ſi quelques voyageurs, ſi des habitans de nos colonies ſont tombés dans cette mépriſe, c'eſt d'après une reſſemblance éloignée, & qui ne peut en impoſer à l'obſervateur qui compare les objets & qui prononce ſur leur identité ou leur différence, d'après des caractères conſtans & qui indiquent la parité ou la diſſemblance qui exiſte dans la conſtitution générale.

TROUPIALE.

Pl. enl. 532.

BRISS. *t. II, p.* 86, *pl. VIII, fig. 1, genre XIX.*

Pie jaune & noire. CATESB. *append. pag.* & *pl.* 5.

Icterus en Latin ſuivant M. Briſſon.

Le *troupiale* n'eſt pas tout-à-fait ſi gros que notre *merle*: ſa longueur eſt de neuf pouces ſix lignes; ſon vol de quatorze pouces, & ſes ailes pliées atteignent à peine au tiers de ſa queue; la tête, la gorge, le devant du cou & le dos, ſont d'un beau noir; les plumes de la gorge & du devant du cou ſont longues & étroites, & s'avancent en pointe ſur le devant de la poitrine; le derrière & les côtés du cou, le croupion, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue ſont d'un jaune-orangé; les grandes couvertures du deſſus des ailes les plus éloignées du corps ſont noires, & les plus proches au contraire ſont blanches; les moyennes ſont noires du côté extérieur, blanches du côté intérieur, & les petites ſont d'un jaune-orangé; les grandes pennes des ailes & toutes celles de la queue ſont noires; les pennes moyennes des ailes ſont auſſi noires, mais bordées de blanc du côté extérieur; l'iris eſt d'un jaune-clair; le bec eſt gris-blanc dans quelques individus, & plus ſouvent il eſt noir, excepté la baſe du demi-bec inférieur qui eſt blanchâtre: les pieds & les ongles ſont de couleur de plomb.

On trouve le *troupiale* à la Jamaïque, à la Martinique, au Bréſil, à la Caroline, M. Briſſon ajoute à Cayenne : je ne l'ai jamais vu parmi les oiſeaux envoyés de cette colonie.

Les *troupiales* volent en bandes nombreuſes : ils ſe nourriſſent de baies & d'inſectes : ils n'évitent point les lieux habités, & ils ſemblent au contraire les rechercher : ils ſuſpendent à l'extrêmité des branches leur nid, auquel ils donnent une forme cylindrique. Souvent un ſeul arbre eſt chargé d'un grand nombre de ces nids, ſans qu'il y ait aucune méſintelligence entre les familles.

Catesby nous apprend que ces oiſeaux s'apprivoiſent aiſément, & qu'on les met volontiers en cage à cauſe de *leurs gentilleſſes ;* qu'ils aiment de préférence les fruits d'un arbre qu'on nomme *bonana*, ce qui leur en a fait à eux-mêmes appliquer le nom.

Un *troupiale* que je nourris depuis cinq ans, me met en état de confirmer l'aſſertion de Catesby. Cet oiſeau eſt auſſi familier qu'intelligent : il connoît la voix de ceux qui le ſoignent ou qui le careſſent ſouvent, & il y répond ou en y accourant, ou par un petit ſifflement : il deſcend d'un ſecond étage à la voix d'une femme qui a coutume de lui donner à manger : il la ſuit dans un jardin ſans paroître tenté de prendre ſon vol, & s'étant échappé ſur le toit de la maiſon, il vola dans le jardin vers cette même femme auſſitôt qu'elle l'appella : il a des geſtes mimes & des poſtures très-ſingulières : il s'incline, & il baiſſe la tête, comme ſi on lui eût appris à ſaluer, puis il ſe redreſſe & hériſſant les longues plumes de ſa gorge, il fait entendre une ſorte de ſifflement : il provoque toutes les perſonnes, auprès deſquelles il peut atteindre, il les agace par des coups de bec : on peut le manier de toutes les façons, & jouer avec lui de la même manière qu'on a coutume de le faire avec un petit chien : il ne ſe rebute de rien, & l'on eſt toujours obligé de le renfermer pour mettre fin à ſes jeux : renverſé ſur le dos, il ſe défend, en jouant du bec & des pieds, comme le chien qui mord doucement ſon maître, & repouſſe ſa main avec ſes pattes. Nous n'avons aucun oiſeau qui devienne auſſi familier, & le *perroquet* qui l'eſt le plus, ne l'eſt pas autant : je le nourris de mie de pain trempée dans du lait, de ſoupe, & en général il s'accommode de tout : il eſt très-friand de ſucre : ſa voix eſt haute, glapiſſante & déſagréable : il y a lieu de croire qu'il eut appris à parler : il répète le mot de *coco* du nom que lui a donné la perſonne qui le ſoigne.

Un oiſeau de la même eſpèce que j'ai vu chez feu M. le marquis de Montmireil, étoit auſſi familier que le *troupiale* d'après lequel je donne ces notes : il agaçoit de même les perſonnes qui l'approchoient, & il exécutoit les mêmes geſtes ou les mêmes jeux. Cette familiarité & ce caractère ſont donc d'après ce que nous apprend Catesby des facultés propres à l'eſpèce, & le *troupiale* ne les perd point étant tranſporté comme le prouvent les deux exemp cités : cet oiſeau eſt d'ailleurs très-fa porter, puiſqu'il eſt naturellement in & très-aiſé à nourrir. Ce ſeroit d oiſeaux que, d'après ces raiſons, bitudes aimables, les voyageurs dev apporter de préférence. Il eſt fort prob autres oiſeaux du même genre particip moins des qualités du *troupiale*, qu'on nourrir auſſi aiſément, &, comme ils néral d'un beau plumage, ce ſont au ſons à leur égard d'en tenter le tr Europe.

TROUPIALE A AILES ROUGES. B *II, pag.* 97. *Voyez* COMMANDEUR.

TROUPIALE A AILES ROUGES de la *Pl. enl.* 402. *Voyez* COMMANDEUR.

TROUPIALE A CALOTTE NOIRE. *Troupiale jaune à calotte noire* de *pl. enl.* 533.

Il eſt à-peu-près de la grandeur de no le ſommet de la tête eſt noir ; le reſte d le cou, & tout le deſſous du corps ſont jaune ; le dos, le croupion, les couv deſſus de la queue ſont noirs ; les couv les pennes des ailes le ſont auſſi, mai petites couvertures & les plus grandes ſo d'un peu de blanc-jaunâtre à leur extré a auſſi un léger trait de la même couleu des pennes moyennes des ailes & de unes des grandes ; la queue eſt entièrem le bec & les pieds ſont de cette dernière l'œil eſt entouré d'une peau nue dont j nuance ; il y a également à l'angle du d inférieur, de chaque côté, une ligne o dégarnie de plumes, qui ſe propage en d environ dans la longueur d'un pouce ſur de largeur.

M. de Montbeillard raporte à cette *troupiale brun de la nouvelle Eſpagne*, de M. *tom. II, pag.* 105. Les dimenſions ſont a les mêmes, & il y a du raport dans les c celui-ci a le ſommet de la tête, le dos, pion, d'un brun-noirâtre ; le reſte du jaune, excepté les pennes des ailes & cel queue qui ſont noirâtres, & les grandes tures des ailes qui ſont auſſi noirâtres, bo gris-jaunâtre ; le bec, les pieds & les ong jaunâtres.

Le premier de ces deux oiſeaux nous el quefois envoyé de Cayenne, & le ſecon M. Briſſon a décrit, l'avoit été de la no Eſpagne. Il eſt très-probable que c'eſt une variété ou peut-être la femelle du premie dernier ſentiment eſt le plus vraiſemblable. *XIX.*

TROUPIALE A QUEUE ANNELÉE. *tom. II, pag.* 89. *Voyez* ARC-EN-QUEUE.

TROUPIALE BRUN de la nouvelle

ss. *tom. II*, *pag.* 105. *Voyez* TROUPIALE A OTTE NOIRE.
ROUPIALE de Cayenne. *Pl. enl.* 236. *Voyez* UPIALE de la Guiane.
ROUPIALE de la Caroline. *Pl. enl.* 606, . *Voyez* TROUPIALE NOIR (petit).
ROUPIALE de la Guiane.
. *enl.* 536.
tiss. *tom. II*, *pag.* 107, *pl. XI*, *fig.* 1, *XIX*.
approche, dit M. Briſſon, de la groſſeur du *is* : les plumes qui couvrent la tête, le der-, & les côtés du cou & tout le deſſus du , le ventre, les côtés, les jambes, ainſi que lumes ſcapulaires ſont noirâtres, bordées de la gorge, le devant du cou & la poitrine rouges, variés de traits blanchâtres, dont ue plume eſt bordée ; le moignon de l'aile eſt ; les couvertures ſont noirâtres, bordées de les grandes pennes ſont noirâtres, les moyennes de cette dernière couleur, bordées de gri- ; la queue eſt noire, variée de quelques raies erſales griſes vers ſon extrêmité ; le bec, les , les ongles ſont bruns.
troupiale de Cayenne, *pl. enl.* 236, ne diffère récédent qu'en ce qu'il a des couleurs plus ; que le noir n'eſt point varié de gris, ni les es rouges bordées de blanchâtre. On nous ie ces deux oiſeaux de la Guiane, mais le id beaucoup plus ſouvent que le premier ; je que celui-ci eſt un jeune & peut-être une lle, & le ſecond le mâle adulte ; mais je ne penſer avec un auteur célèbre que ce *trou-* ne ſoit qu'une variété du *commandeur* qu'on ouve pas à Cayenne ; la différence des climats ; ſproportion de la taille ; le bec plus gros & s pointu du *troupiale de la Guiane*, me le font der comme une eſpèce abſolument différente *ommandeur*. *Voyez* COMMANDEUR.
ROUPIALE de la nouvelle Eſpagne. Briss. *II*, *pag.* 95. *Voyez* COSTOTOL.
ROUPIALE des Indes. Briss. *ſuppl. tom. VI*, 37. *Voyez* ROLLIER DE PARADIS.
ROUPIALE du Bréſil. Briss. *tom. II*, *pag.* 93. JAPACANI.
OUPIALE du Mexique. Briss. *tom. II*, *pag.* *oyez* ACOLCHI de Séba.
OUPIALE GRIS de la nouvelle Eſpagne. *tom. II*, *pag.* 96. *Voyez* TOCOLIN.
OUPIALE JAUNE A CALOTTE NOIRE de ane. *Pl. enl.* 533. *Voyez* TROUPIALE A TTE NOIRE.
OUPIALE NOIR.
ss. *tom. II*, *pag.* 103, *pl. X*, *fig.* 1, *genre*

upiale noir de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 534. ſt un peu plus grand qu'un *merle* : tout ſon ge eſt d'un noir changeant, à reflets ver- & violets, excepté ſur la poitrine, le ventre côtés qui ſont d'un noir mat ; le bec, les pieds & les ongles ſont auſſi noirs. On le trouve à Saint-Domingue, à la Jamaïque, à la Guiane ; il paroît être très-commun à la Louiſiane : il y a des individus plus grands les uns que les autres, & ceux-ci ont un plumage plus ondoyant ; il eſt probable que ce ſont les mâles.

L'oiſeau repréſenté, *pl. enl.* 646, ſous le nom de *caſſique de la Louiſiane*, & que j'ai reçu de cette colonie, ne me paroît être qu'une variété du *troupiale noir* ; il eſt de la même grandeur : tout ſon plumage eſt blanc, varié de noir à reflets verdâtres & violets. *Voyez* CASSIQUE de la Louiſiane.

TROUPIALE NOIR (petit).

Le petit *troupiale noir* n'eſt pas plus grand que notre *gros-bec* : tout ſon plumage eſt d'un noir éclatant, changeant en violet ſuivant les effets de la lumière : le bec & les pieds ſont noirs. C'eſt une eſpèce aſſez commune à Cayenne d'où on l'envoie ſouvent.

On a repréſenté, *pl. enl.* 606, n° 2, ſous le nom de *troupiale de la Caroline*, un autre oiſeau du même genre ; il eſt à-peu-près de la taille du précédent ; il en diffère en ce qu'il a la tête & le cou d'un olivâtre ſombre & rembruni ; le reſte du plumage eſt noir ; il jette quelques reflets violets, mais moins éclatans & moins nombreux que ceux qui brillent ſur le plumage du *petit troupiale noir*, ce ſecond *troupiale* a été envoyé de la Louiſiane, & il étoit auſſi parmi des oiſeaux de la Caroline qui avoient été apportés de Londres à Paris. Je crois d'après les différences du plumage & plus encore d'après celle des lieux où ces deux *troupiales* ſe trouvent, que ce ſont deux eſpèces différentes : M. de Montbeillard n'eſt pas du même ſentiment & regarde le ſecond comme la femelle du premier. *Genre XIX*.

TROUPIALE NOIR de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 534. *Voyez* TROUPIALE NOIR.

TROUPIALE OLIVE de Cayenne.

Pl. enl. 606, *fig.* 2.

Je ne connois cet oiſeau que par la deſcription que M. de Montbeillard en a donnée, & la planche colorée qui le repréſente.

« Il n'a que ſix à ſept pouces de longueur ; la » tête, la gorge, le devant du cou & la poitrine » ſont d'un brun-mordoré plus foncé ſous la gorge » & tirant à l'orangé ſur la poitrine, où le mor- » doré ſe fond avec la couleur olivâtre du deſſous » du corps ; cette dernière couleur règne auſſi ſur » la partie poſtérieure du cou, ſur le dos, les cou- » vertures des ailes & la queue.

» Le bec & les pieds ſont noirs ; les pennes de » l'aile, & quelques-unes de ſes grandes couver- » tures ſont de la même couleur, mais bordées de » blanc ». *Genre XIX*.

TROUPIALE TACHETÉ de Cayenne.

Pl. enl. 448, *fig.* 1, le mâle ; 2, la femelle.

Ces oiſeaux, que je ne connois que par ce que M. de Montbeillard nous en apprend, & par les figures auxquelles il renvoie pour juger des dimen-

ſions, ne ſont pas tout-à-fait auſſi gros qu'une *alouette :* le mâle a tout le plumage noirâtre, varié de rouſſeâtre ; le noir occupant le milieu des plumes qui ſont bordées de rouſſeâtre ; la gorge eſt blanche, une ligne de la même couleur paſſe au-deſſus des yeux.

La femelle a la tête, le cou, les petites couvertures du deſſus des ailes variés de roux-jaunâtre & de blanc-rouſſeâtre, la première des deux couleurs occupant le milieu des plumes ; l'un & l'autre ont le bec griſâtre, les pieds rougeâtres.

Ce *troupiale*, très-rare dans nos cabinets, que je n'ai jamais vu parmi les oiſeaux qu'on nous apporte de Cayenne, a de grands raports, comme le remarque M. de Montbeillard, avec le *carouge tacheté*. Je ſoupçonne que c'eſt le même oiſeau, & que le *troupiale tacheté de Cayenne* fait un double emploi. *Voyez* CAROUGE TACHETÉ.

TROUPIALE TACHETE de Madraſt. BRISS. *tom. II, pag.* 91. *Voyez* LORIOT de la Chine.

TROUSSE-COL. *Voyez* TORCOL.

TRUBLE. *Voyez* SPATULE.

TUITE.

Pinſon varié de la nouvelle Eſpagne. BRISS. *tom. III, pag.* 178, *genre XXXIII.*

Cet oiſeau a été indiqué par Seba ſous le nom d'*avis tuite*, *&c.* Il eſt à-peu-près de la groſſeur de notre *pinſon :* tout ſon plumage eſt varié & chamaré de rouge, de jaune, de bleu & de blanc ; il faut excepter la tête, qui eſt d'un rouge-clair, mêlé de pourpre, la poitrine, qui eſt d'un jaune pâle, nué d'un jaune plus foncé ; le bec eſt jaune ; les pieds & les ongles ſont rouges.

TUIT, TUIT. *Voyez* POUILLOT.

TURCOT. *Voyez* TORCOL.

TURLU. *Voyez* COURLIS.

TURLUI. *Voyez* COURLIS.

TURLUT. *Voyez* CUJELIER.

TURNIX.

Caille de Madagaſcar. *Pl. enl.* 171.

BRISS. *tom. I, pag.* 252, *pl. XXIV, fig.* 2, *genre VI.*

Elle eſt un peu plus petite que notre *caille ;* le deſſus de la tête, les joues & les côtés du cou ſont variés de noir, de blanc & de roux ; le derrière du cou, le dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue ſont rayés tranſverſalement de cendré, de noir & de roux ; les couvertures du deſſus des ailes ſont pointillées de taches blanches rondes & d'autres taches noires en demi-cercles, ſur un fond confuſément mêlé de cendré & de roux ; la gorge & le devant du cou ſont noirs ; le milieu de la poitrine, le ventre, les flancs, les jambes ſont cendrées ; les côtés de la poitrine ſont roux : les pennes des ailes ſont brunes & les trois ou quatre plus grandes ſont bordées de blanc du côté extérieur ; la queue eſt rayée des mêmes couleurs que le deſſus du corps ; le bec, les pieds & les ongles ſont cendrés.

Cette *caille* n'a que trois doigts & point de doigt de derrière ; ce qui lui eſt commun avec quelques autres eſpèces de *cailles.* M. Brisſon ne parle pas de cette particularité, qui eſt cependant obſervée dans la figure qu'il a fait graver.

TURQUIN.

Tangara bleu des Barbades. BRISS. *tom. II, pag.* 8, *genre XXXI.*

Tangara bleu du Bréſil. *Pl. enl.* 179, *fig.* 1.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du moineau *franc :* la tête, la gorge, le devant du cou & la poitrine ſont bleus ; le deſſus du cou, le dos, les plumes ſcapulaires & le croupion ſont d'un bleu noir ; les couvertures du deſſus de la queue d'un verd-foncé, le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue d'un beau blanc ; celles du deſſus des ailes d'un noir brillant, bordées de pourpre-clair ; les pennes des ailes & celles de la queue ſont noires, bordées du côté extérieur de pourpre peu foncé ; le bec & les pieds ſont noirs. On le trouve aux îles Barbades & au Bréſil.

TURVERT.

Tourterelle à gorge pourprée d'Amboine. *Pl. enlum.* 142.

Tourterelle verte d'Amboine. BRISS. *tom. I, pag.* 152, *pl. XV, fig.* 2, *genre I.*

Le *turvert* eſt une *tourterelle* un peu plus petite que la nôtre : il a le front & la gorge cendrés, derrière de la tête & du cou, le dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue & des ailes, le ventre, les côtés, les jambes d'un verd-doré à reflets couleur de cuivre de rozette ; le devant du cou d'un violet-pourpre ; les pennes des ailes noirâtres du côté intérieur, & du côté extérieur de la même verd-doré qui brille ſur la plus grande partie du plumage ; celles de la queue terminées de cette dernière couleur, terminées de jaune-pâle ; le bec & les pieds ſont rouges : on le trouve à Amboine.

On a repréſenté dans la ſuite des planches enluminées, deux *tourterelles* qui ont du rapport avec la précédente.

1°. La *tourterelle* de Batavia, *pl. enl.* 21, eſt un peu plus petite que la précédente ; ayant de la tête, les joues, les côtés & le cou, tant en-arrière qu'en-devant ſont gris-cendré ; le derrière de la tête & le haut du cou en-arrière, ſont noirs ; la gorge & le bas ſont d'un beau jaune ; les plus grandes couvertures du deſſous de la queue ſont rouges : le reſte du plumage eſt d'un verd-brillant ; le bec & les pieds ſont rouges.

2°. La *tourterelle* de Java, *pl. enl.* 117, eſt la plus grande des trois : les petites plumes qui couvrent en-deſſus la baſe du bec, ſont blanches ; le reſte de la tête, le cou, la poitrine ſont d'un violet-ſombre & tirant ſur le pourpre ; le ventre & les couvertures du deſſous de la queue d'un gris-blanc ; les couvertures & les moyennes pennes des ailes ſont vertes ; les grandes ſont brunâtres ; le bec & les pieds ſont rouges.

le comte de Buffon comprend les trois
x dont on vient de lire la deſcription, ſous
m de *turvert;* fondé ſur leurs raports & la
nité des climats où ils ſe trouvent, motifs qui
ont fait regarder comme de ſimples variétés.
ſerverai, à l'égard de ces trois *tourterelles à*
e éclatant, qu'elles ſont toutes trois des
s Indes; que c'eſt dans ces belles régions
néral qu'on trouve les *tourterelles* & les *pi-*
remarquables par la beauté de leur plumage,
que les mêmes oiſeaux répandus quant au gen-
s tous les climats, n'ont guère ailleurs que des
urs ſombres, même dans les pays méridio-
du nouveau continent. Comme les *tourte-*
& les *pigeons* ſont en général des oiſeaux
à tranſporter, qui s'habituent aiſément à
eſticité, qui ſe font moins difficilement que
oup d'autres eſpèces aux différens climats &
propagent le plus aiſément, que ces mêmes
x ont la plupart un très-beau plumage dans
ndes Indes, les voyageurs qui fréquentent
elles contrées devroient s'attacher à en ap-
les *pigeons* & les *tourterelles* qui y ſont ſi
ent vêtus.

ON. *Voyez* TRAQUET.

RAN.

age avoit prévalu de donner le nom de
à quelques eſpèces du genre des *gobes-*
s, ſans qu'on eût allégué de raiſons de
dénomination. M. le comte de Buffon l'a
ué aux eſpèces de *gobes-mouches* du nouveau
ent, qui diffèrent des autres oiſeaux du
genre par une taille plus grande, un bec
rt & plus crochu, & des habitudes plus fau-
, un naturel plus dur & plus audacieux;
& ordinaires effets d'une puiſſance plus
dans toute la nature.

RAN. *Pl. enl.* 537.

SS. *tom. II, pag.* 391. *Voyez* TITIRI.

RAN A QUEUE FOURCHUE de Cayenne. *Pl.*
1, *fig.* 2.

SS. *tom. XI, pag.* 395, *Voyez* SAVANA.

RAN de Cayenne.
Petit tyran de Cayenne. *Pl. enl.* 571, *fig.* 1.

BRISS. *tom. II, pag.* 400, *genre XXIV.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'une *alouette :* la tête, le derrière du cou, le dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue & les plumes ſcapulaires ſont d'une couleur brune; la gorge, le devant du cou, la poitrine ſont cendrés; le reſte du deſſous du corps eſt d'un jaune de ſoufre-pâle; les pennes des ailes ſont brunes, bordées de rouſſeâtre du côté extérieur; celles de la queue ſont auſſi brunes, mais bordées de rouſſeâtre du côté intérieur; le bec, les pieds & les ongles ſont noirâtres : en écartant les plumes du ſommet de la tête, on apperçoit une tache jaune produite par l'origine des plumes, qui ſont de cette couleur à leur naiſſance.

TYRAN (petit) de Cayenne. *Pl. enl.* 571, *fig.* 1.

BRISS. *t. II, p.* 400. *Voyez* TYRAN de Cayenne.

TYRAN de la Caroline.

Gobe-mouche de la Caroline. *Pl. enl.* 676.

M. Briſſon ne paroît pas avoir diſtingué cet oiſeau du *tyran proprement dit*, puiſque c'eſt à celui-ci qu'il raporte le *tyran* décrit par Catesby, *tom. I, pag. & pl.* 55; cependant il eſt un peu plus petit, & il diffère du *tyran* en ce que la tache qui eſt ſur le ſommet de la tête eſt d'un jaune-orangé, au lieu qu'elle n'eſt que jaune dans le *tyran* ou *pipiri*. Catesby dit que cet oiſeau arrive à la Caroline & à la Virginie au mois d'avril, qu'il y fait ſes petits & qu'il s'en retourne au commencement de l'hiver : ce même oiſeau a été apporté de la Louiſiane par feu M. le Beau, & le *gobe-mouche* décrit ſous le nom de *tyran* de la Louiſiane, me paroît trop reſſemblant à celui de la Caroline pour l'en diſtinguer. *Genre XXIV.*

TYRAN de la Louiſiane. *Voyez* TYRAN de la Caroline.

TYRAN de Saint-Domingue. BRISS. *tom. II, pag.* 394. *Voyez* TITIRI.

TYRAN du Bréſil. *Pl. enl.* 212.

BRISS. *tom. II, pag.* 402. *Voyez* BENTAVEO.

TYRAN HUPPÉ de Cayenne. *Pl. enl.* 289. *Voyez* ROI DES GOBES-MOUCHES.

URUBITINGA. Marcg. Eſpèce D'AIGLE. *Voyez* Aigle du Bréſil.

URUBU.

Vautour du Bréſil. *Pl. enl.* 187.
Briss. *tom. I, pag.* 468, *genre X.*
Buſe à figure de paon. Cates. *tom. I, pag. & pl.* 6.

Urubu eſt le nom braſilien d'un *vautour* qui ſe trouve dans différentes régions de l'Amérique, que les ſauvages de la Guyane appellent *ouroua*, que les créoles & les voyageurs ont appellé *marchand*, qu'on trouve auſſi dans l'Afrique, & que Kolbe appelle *aigle du Cap.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *dindon femelle*; la tête & les deux tiers du cou ſont couverts d'une peau nue, variée de bleuâtre, de roux & de blanchâtre; elle eſt revêtue de quelques poils noirs en petit nombre; tout le plumage eſt d'un noir changeant en pourpre & en verd-ſombre & peu éclatant; l'iris eſt rougeâtre; les paupières ſont d'un jaune de ſafran; le bec eſt blanc; la peau qui en couvre la baſe eſt bleuâtre; les pieds tirent ſur la couleur de chair, & les ongles ſont noirs.

L'urubu eſt fort commun à Cayenne; je l'en ai reçu pluſieurs fois ſous le nom de *couroumou*; il faiſoit auſſi partie des peaux d'oiſeaux envoyés de la Louiſiane. Un chirurgien, qui avoit long-temps demeuré au Pérou, m'a aſſuré que ce *vautour* y étoit fort commun; que tous les matins, au lever du ſoleil, il s'abattoit dans les rues des villes, avant que le peuple ſortît des maiſons, & qu'il y cherchoit les immondices. Deſmarchais dit que les *urubus* ſont fort utiles, en ce qu'ils ſuivent les chaſſeurs qui abandonnent les reſtes des animaux après en avoir enlevé la peau, & dont les chairs infecteroient l'air ſi les *urubus* ne les conſommoient pas. Ils volent en grandes troupes, & ils éventent où ils découvrent leur pâture de très-l
leur attribue, avec d'autres auteurs, l
nous avons déjà parlé, de purger les la
des reſtes des différens animaux mo
confirme ces différens récits; mais il
les *urubus* fondent ſur les bœufs ou v
trouvent couchés dans la campagne, ſa
Ce fait eſt peu croyable, & contraire ac
des *vautours*; il n'eſt d'ailleurs confirm
autre obſervateur. Catesby dit qu'ils
très-léger, qu'ils fondent en grand nom
même charogne, & qu'ils ſe livrent d
combats en la dévorant; que ſouven
les prévient, & qu'ils n'approchent p
qu'il eſt préſent; il ajoute que les le
ſervent auſſi de pâture; qu'ils ont cou
percher pluſieurs enſemble ſur de vie
des cyprès où ils reſtent le matin pe
ſieurs heures, les ailes déployées; qu'ils
approcher de très-près, & ne craign
danger, ſur-tout lorſqu'ils mangent.

Ces oiſeaux ſont très-hideux; ils exhale
la plûpart des *vautours*, une odeur inſe
un mêlange de muſc & d'odeur de chair c
leur peau & leurs plumes en conſerve
qui ſe communique à tous les obj
contact; elle ne ſe perd jamais, & c
que les derniers reſtes de ces oiſeaux.
ils paroiſſent être très-utiles, & c'eſt
vation qu'on ne doit pas négliger, qu'
les lieux où les autres animaux ſont plus
& où leurs corps morts ſeroient plus
par la chaleur du climat, & ſouvent par
jointe à la chaleur.

URUTARI - CUQUICHU - C
Marc. *pag.* 203. *Voyez* Aigle huppé

URUTAURANA. Marcg. *pag.* 2
Aigle huppé du Bréſil.

VAN

LLE. *Voyez* VANNEAU.
A OU BÉCARDE A VENTRE BLANC.
r de Madagaſcar. *Pl. enl.* 228.
om. II, *pag.* 191, *pl. XIX*, *fig.* 1,

e *pie-grièche* de la ſection des oiſeaux
, que M. le comte de Buffon a nommé
les habitans de Madagaſcar l'appellent
ſt à-peu-près de la groſſeur d'un *merle*;
de la tête eſt d'un noir verdâtre; le
tête, la gorge, le cou, la poitrine, le
s côtés, les jambes, les couvertures
de la queue ſont d'un beau blanc; le
upion, les plumes ſcapulaires, les cou-
deſſus de la queue & les petites du
ailes ſont noires, chaque plume étant
noir-verdâtre; les grandes couvertures
les ailes ſont noires, terminées de blanc
érieur, ce qui forme ſur l'aile une bande
de cette même couleur; les pennes
ont noires, bordées de blanc du côté
& les cinq premieres des grandes ont
tache blanche ſur le côté extérieur,
oitié de leur longueur; la queue eſt
centre ſur les côtés; ſes pennes ſont
ans la premiere moitié de leur longueur,
& terminées de blanc; le bec eſt noir, &
la mandibule inférieure eſt auſſi crochu
de la mandibule ſupérieure; les pieds
ur de plomb; les ongles noirâtres.
EAU.
242.
om. V, *pag.* 94; *pl. VIII*, *fig.* 1, *genre*

l. nat. des oiſ. pag. 209, *fig. pag.* 210.
nommé par aucuns, *dixhuit*, & par
papechieu. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 47.
& *capella*, en Latin;
, en Italien;
gybitz, *kynutz*, *&c.* en Allemand;
kovipa, en Suédois;
g, *baſtard-plover*, en Anglois.
, en Picardie; *Vanelle*, en Sologne;
leſte, *petit paon ſauvage*, en vieux lan-
ut, ſelon M. de Salerne.
tères génériques du *vanneau* ſont d'avoir:
doigts dénués de membranes, trois
n derrière:
ie inférieure des jambes, dénuée de

droit & renflé vers le bout:
les très-courts.
ompare ces caractères à ceux du *pluvier*,
a que ce dernier oiſeau & le *vanneau*

VAN

ont beaucoup de raports; on leur en trouveroit auſſi dans pluſieurs habitudes & dans la forme générale du corps; mais les *pluviers* n'ont que trois doigts en avant & point de doigt de derrière, au lieu que les *vanneaux* ont quatre doigts, & ce caractère ſuffit pour diſtinguer facilement ces deux genres d'oiſeaux.

On trouve des *vanneaux* dans l'ancien & le nouveau continent; ils fréquentent les terreins humides, & ſe nourriſſent de vers & d'inſectes.

Le *vanneau* proprement dit, celui qui eſt le ſujet de cet article, & qu'on trouve en Europe, eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *pigeon*; ſa longueur, du bout du bec à celui de la queue eſt d'un pied ſix lignes; ſon vol de deux pieds quatre pouces, & ſes ailes pliées s'étendent juſqu'au bout de la queue; il a le deſſus de la tête d'un noir luſtré de verdâtre; l'occiput orné de plumes longues, étroites, un peu recourbées en avant, dont les plus longues ont un peu plus de trois pouces, & forment une huppe en aigrette; les joues rouſſeâtres, variées au-deſſus des yeux de petites lignes longitudinales noirâtres; ſur chaque joue une grande tache noirâtre, qui ſe propage en une ligne de même couleur, qui paſſe ſous les yeux, & ſe termine derrière la tête; le derrière du cou eſt d'un cendré à reflets verdâtres; le dos & le croupion ſont d'un verd doré; les plumes ſcapulaires ſont de cette même couleur, mais l'extrémité de la plupart des petites eſt de couleur de cuivre de roſette, & les grandes ſont bordées de blanchâtre par le bout; la gorge eſt blanche; le devant du cou eſt d'un noir luſtré de verdâtre; la poitrine & tout le deſſous du corps, les jambes ſont d'un beau blanc; les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un rouge-bai; les petites & les moyennes couvertures du deſſus des ailes ſont d'un noir-verd, changeant en violet-ſombre; les grandes, les plus près du corps ſont d'un verd-doré, & les grandes, les plus éloignées du corps ſont noires; l'aile eſt compoſée de vingt-ſept pennes; les quatre premieres ſont noires, terminées de gris-blanc; les ſix ſuivantes ne ſont noires que du côté extérieur; les douze qui ſuivent, ſont blanches à leur origine & noires dans le reſte de leur longueur; les cinq plus près du corps ont un peu de blanc à leur naiſſance, & ſont en-deſſus d'un verd-doré dans le reſte de leur longueur; les dix pennes du milieu de la queue ſont blanches de leur origine, à la moitié de leur longueur; le reſte eſt d'un noir brillant bordé de blanchâtre par le bout; la penne la plus extérieure de chaque côté eſt blanche dans toute ſa longueur, excepté une grande tache noire ſur

le côté intérieur vers l'extrémité ; le bec & les ongles ſont noirs ; la partie nue des jambes & les pieds ſont d'un brun-rougeâtre.

La femelle eſt un peu plus petite que le mâle ; elle a des couleurs moins vives & ſa huppe n'eſt pas ſi longue.

Les *vanneaux* ſont en général des oiſeaux de paſſage ; ils arrivent dans nos régions en grandes troupes dès la fin de février, & ne partent que quand les premiers froids de l'hiver les y forcent, en durciſſant la terre & en empêchant les vers, dont les *vanneaux* ſe nourriſſent, d'en ſortir ; cependant il en reſte toujours & même un aſſez grand nombre dans toutes les ſaiſons. On voit des *vanneaux*, même pendant les froids les plus rigoureux, mais ils paroiſſent alors ſouffrir & ils ſont fort maigres ; il n'y a point d'oiſeaux qui aient le vol plus facile & plus léger ; ils ſe jouent dans l'air de mille manières différentes ; ils ont le vol haut, long & ſoutenu quand ils voyagent ; mais lorſqu'ils ont adopté un terrein, ils ne s'enlèvent qu'à de petites hauteurs, & ils changent de place par de petites volées baſſes ; ils courent auſſi avec beaucoup de légéreté ; ils ont un inſtinct ou une adreſſe ſingulière pour prendre les vers ; ils écartent avec le bec les amas de terre que ces animaux ont formés en ſe préſentant à la ſurface du terrein, puis ils frappent du pied à côté, & ce léger ébranlement ſuffit pour faire ſortir hors de terre les vers qui ſont auſſitôt enlevés ; le ſoir & une partie de la nuit les *vanneaux* parcourent les prairies humides, & ſentant ſous leurs pieds les vers qui rampent à la ſurface de la terre, ils s'en ſaiſiſſent : après l'un & l'autre de ces exercices, ces oiſeaux vont ſe laver le bec & les pieds dans quelques mares ou quelques ruiſſeaux voiſins. A leur arrivée, ils ſe tiennent en troupes très-nombreuſes ; mais aux premières chaleurs du printemps, dans le commencement d'avril, ils ſe ſéparent pour travailler chacun ſéparément à la propagation de l'eſpèce ; les mâles débutent par de vifs combats entr'eux, juſqu'à ce que les pariades ſoient formées : alors la femelle, pour faire ſa ponte, ſe contente d'étendre, à fleur de terre, dans les prairies humides, ſur quelque tertre peu élevé, une touffe d'herbes, qu'elle affaiſſe encore par l'incubation ; elle dépoſe dans ce nid, fait ſans art, trois ou quatre œufs d'un verd-ſombre, tachetés de noir ; l'incubation eſt de vingt jours. Lorſqu'on découvre le nid, & que l'herbe eſt encore fraîche, c'eſt un ſigne que les œufs ſont pondus depuis peu ; ils ſont bons alors à manger, & dans quelques provinces on les ramaſſe pour les porter au marché. Les petits *vanneaux*, au bout de deux à trois jours, ſuivent à la courſe leurs père & mère ; ils ſont couverts d'un duvet noirâtre, chargé de longs poils blancs ; mais dès le mois de juillet les jeunes prennent le plumage de leur eſpèce ; alors tous les *vanneaux* jeunes & vieux ſe réuniſſent, & les nombreuſes bandes de ces oiſeaux commencent à ſe reformer ; ils paſſent pour incon... qu'ils ne demeurent pas long-temps ... terrein ; mais cette légéreté appar... ſur le beſoin réel de changer de lieu, ... ſur lequel ces oiſeaux ont vécu ſe ... de pâture. C'eſt vers le commence... tomne que les *vanneaux* ont le plus ... parce que la terre étant alors plus ... l'étant plus habituellement, les vers en ... conſtamment, & que les *vanneaux* ... nourris. Leur chair n'eſt regardée que ... gibier médiocre ; cependant on prend ... nombre de ces oiſeaux, qui ſont difficiles ... procher, & l'on en fait de très-grandes ... la même manière que des *pluviers*. *Voyez*

Il eſt aiſé de nourrir des *vanneaux* ... vergers & des jardins ; il ſuffit de leur ... le tonet de l'aile & de leur donner la li... oiſeaux, qui ſont d'une forme élégante, ... l'allure vive & un port aſſez noble, font ... bon effet ; ils détruiſent en outre beaucoup ... vers & même des *limaces*, en quoi ils ſont ... & ce genre de nourriture leur ſuffit, ſans ... ſoit obligé d'en prendre aucun ſoin, ſinon ... les terreins bas, un peu humides, aſſez ... & ſi l'on n'a pas trop multiplié les ... pour qu'ils trouvent ſuffiſamment de ...

VANNEAU ARMÉ de Cayenne.

Pl. enl. 836.

C'eſt une eſpèce nouvelle qui a beaucoup ... raport avec notre *vanneau* ; elle lui reſſemble ... ton général des couleurs, qui ſont cependant ... vives dans le *vanneau de Cayenne*, & ... aigrette de plumes longues effilées & ... qu'il porte ſur le derrière de la tête ; il eſt ... plus grand que notre *vanneau* ; & il eſt ... plus haut monté ; le front eſt noir ; un ... de la même couleur s'étend ſur la gorge ... vant du cou, juſqu'aux deux tiers de la ... le reſte du cou & la tête ſont d'un gris-... une plaque noire couvre la poitrine ; le ... deſſous du corps eſt blanc ; les couvertures ... ailes ſont noires ; tout le deſſus du corps ... même verd luſtré qui brille ſur le dos ... *vanneau* ; mais cette couleur eſt beaucoup ... vive dans celui de Cayenne : la queue eſt ... dans les deux premiers tiers de ſa longueur ... dans le dernier, terminée de blanc-ſale ; ... blanchâtre, noir à ſon bout ; la partie nue des ... & les pieds ſont rouges ; les ongles noirs. Je ... point à un individu de cette eſpèce que je ... de marque qu'il ait eu de caſque ... entre le bec & l'œil, comme les autres ... *armés* : la planche enluminée n'en repréſente ... M. le comte de Buffon n'en parle point ... deſcription ; ce qui ſuffit pour penſer que ... *neau* n'en a pas, & qu'il fait à cet égard ... avec les autres *vanneaux armés* : l'ergot ... l'aile eſt blanchâtre & très-pointu. *Gener.*

VANNEAU ARMÉ de la Louiſiane.

enl. 835.

iss. *tom. V, pag.* 115, *pl. VIII, fig.* 2, *LXX.*

eſt à-peu-près de la groſſeur du *vanneau armé négal;* la membrane qui adhère à la tête, le bec & l'œil, comme dans tous les *van- armés*, eſt d'un jaune-orangé, longue de lignes ſur onze de large; une partie ſe pro- au-deſſus des yeux, l'autre pend en en-bas t en pointe; le deſſus de la tête eſt noir; rrière du cou & le deſſus du corps ſont gris-brun; la gorge, le devant du cou & tout ous du corps ſont d'un blanc touché d'une de fauve; l'aile eſt compoſée de vingt-ſix s, dont les trois premières ſont noires, ter- s de gris-brun; les ſept ſuivantes ſont entiè- t noires; les onze enſuite ſon griſes à leur e, terminées de noir, qui remonte d'autant aut, que les pennes ſont plus éloignées du ; les cinq qui en ſont les plus proches ſont de me couleur que le dos; les pennes de la ſont d'un blanc très-légèrement teint de ; leur bout eſt noir, bordé à ſon extrêmité anc-fauve: l'ergot qui ſe voit au pli de l'aile ng de quatre lignes & demie, & ſe termine en ointe très-aiguë; le bec eſt orangé; la partie es jambes & les pieds ſont d'un rouge-foncé; gles noirâtres.

ANNEAU ARMÉ de Saint-Domingue.

RISS. *tom. V, pag.* 118, *genre LXX.*

groſſeur eſt à-peu-près la même que celle tre *vanneau;* il a la tête, le derrière du cou deſſus du corps d'un fauve-clair; la gorge, le nt du cou & le deſſous du corps ſont d'un e encore plus clair que celui qui colore les es ſupérieures: les grandes pennes des ailes d'un fauve-rembruni; les moyennes du même e que le dos; les pennes de la queue ſont d'un fauve-clair: l'ergot qui arme le pli de , eſt long de trois lignes & demie & très- à ſa pointe; le caſque membraneux qui eſt e devant de la tête, ainſi que dans les autres eaux *armés*, eſt d'un beau jaune; le bec eſt de même couleur, mais moins brillante, ainſi la partie nue des jambes, les pieds & les es.

ANNEAU ARMÉ des Indes.

anneau armé de Goa. *Pl. enl.* 807.

Cette nouvelle eſpèce n'a encore été décrite que M. le comte de Buffon.

Ce *vanneau des Indes* eſt de la grandeur de elui d'Europe; mais il a le corps plus mince & lus haut monté; il porte un petit ergot au pli e chaque aile, & dans ſon plumage on recon- oit la livrée commune des *vanneaux;* les randes pennes de l'aile ſont noires; la queue i-partie de blanc & de noir eſt rouſſeâtre à ſa ointe; une teinte pourprée couvre les épaules; e deſſous du corps eſt blanc; la gorge & le de- ant du cou ſont noirs; le ſommet de la tête & le » deſſus du cou ſont noirs auſſi, avec une ligne blan- » che ſur les côtés du cou; le dos eſt brun; l'œil pa- » roit entouré d'une portion de cette membrane » excroiſſante qu'on remarque plus ou moins » dans la plupart des *vanneaux* & des *pluviers* » *armés*, comme ſi ces deux excroiſſances de l'er- » got & du caſque membraneux, avoient dans » leur production quelque raport ſecret & quelque » cauſe ſimultanée ». *Genre LXX.*

VANNEAU ARMÉ du Sénégal.

Pl. enl. 462.

BRISS. *tom. III, p. III, pl. X, fig.* 2, *genre LXX.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur de notre *vanneau;* il a de chaque côté de la tête, entre le bec & l'œil, une membrane mince d'un beau jaune; elle n'eſt attachée à la tête que par un de ſes côtés; elle pend en en-bas & finit en pointe: elle a environ onze lignes ſur quatre: le front eſt blanc; la gorge eſt noire; la tête, le derrière du cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les petites couvertures du deſſus des ailes ſont d'un gris-brun; le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre, les côtés ſont auſſi d'un gris-brun, mais plus clair; le bas-ventre, les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue, les grandes du deſſus des ailes les plus proches du corps ſont d'un blanc-ſale, & les grandes, qui ſont les plus éloignées du corps, ſont noires: l'aile eſt compoſée de vingt-huit pennes, dont les vingt premières ſont blanchâtres à leur origine & noires enſuite, le blanc s'étendant d'autant plus qu'elles ſont plus proches du corps; les autres ſont d'un gris-brun; les pennes de la queue ſont d'un blanc-ſale de leur origine à la moitié de leur longueur; le reſte eſt noir, terminé de blanc-ſale & rouſſeâtre: ſur le pli de l'aile, qui répond à celui du poignet, eſt une ſorte d'éperon, long de deux lignes & demie, d'une ſubſtance de corne, d'un beau noir & terminé en pointe aiguë: le bec eſt jaunâtre & ſon bout eſt noirâtre; la partie nue des jambes, les pieds ſont d'un verd-jaunâtre; les ongles noirâtres.

VANNEAU (grand) de Bologne. BRISS. *tom. V, pag.* 110, *genre LXX.*

Ce *vanneau* n'eſt connu que par une courte notice qu'Aldrovande en a donnée; il eſt beaucoup plus grand que notre *vanneau;* la tête & le deſſus du corps ſont de couleur de marron; le dos & le croupion ſont noirs, ainſi que les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes & celles du deſſus de la queue; la gorge, le devant du cou & la poitrine ſont blanchâtres, variées de taches ferrugineuſes; le reſte du deſſous du corps eſt blanchâtre, ſans tache; les pennes des ailes & de la queue ſont noires; le bec, noirâtre à ſon bout, eſt jaune à ſon origine; la partie nue des jambes & les pieds ſont d'un jaune d'ocre; les ongles noirs.

VANNEAU de Goa. *Pl. enl.* 807. *Voyez* VANNEAU des Indes.

VANNEAU GRIS. *Pl. enl.* 854.

BRISS. *tom. V, pag.* 100. *Voyez* VANNEAU-PLUVIER.

VANNEAU-PLUVIER.

Vanneau gris. Pl. enl. 854.

BRISS. *tom. V, pag.* 100, *pl. IX, fig.* 1, *genre LXX.*

Pluvier gris. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 262, *fig. pag.* 263.

Idem, idem. *Port. d'oiſ. pag.* 63.

Ce *vanneau* a le doigt de derrière très-court; il n'a point d'aigrette; ſes couleurs ſont ſombres; il ſe rapproche, par ces traits, des *pluviers*, qui n'ont point du tout de doigt de derrière: cependant, quoique ce doigt ſoit très-court dans le *vanneau-pluvier*, c'eſt un caractère ſuffiſant pour le diſtinguer: le nom de *vanneau-pluvier*, que lui donne M. le comte de Buffon, eſt fondé ſur les raports de cet oiſeau avec les *vanneaux* & avec les *pluviers*.

Il eſt un peu plus gros que le *pluvier*; ſa longueur eſt de dix pouces & demi; ſon vol d'un pied dix pouces; ſes ailes pliées dépaſſent la queue de quatre lignes: la tête, le derrière du cou & toutes les parties ſupérieures, ſont d'un gris-brun, chaque plume étant bordée de blanchâtre: la gorge eſt blanche; le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre ſont variés de blanc & de brun noirâtre; le bas-ventre eſt blanc; les pennes des ailes ſont d'un brun-noirâtre, marquées d'une tache blanche, placée auprès de leur tige vers les deux tiers de leur longueur; les trois plus proches du corps ſont d'un gris-brun: les pennes de la queue ſont blanches, rayées de brun en travers; le bec, la partie nue des jambes, les pieds & les ongles ſont noirâtres. Le *vanneau-pluvier* ſe trouve dans toutes les différentes parties de l'Europe.

VANNEAU Suiſſe.

Vanneau de Suiſſe. *Pl. enl.* 853.

BRISS. *t. V, p.* 106, *pl. X, fig.* 1, *genre LXX.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *vanneau ordinaire*; il a tout le deſſus du corps varié tranſverſalement de raies blanches & de raies d'un brun noirâtre; le ſommet de la tête blanchâtre; les côtés de la tête au-deſſus des yeux, la gorge, les côtés & le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre & les côtés, tantôt noirâtres, tantôt d'un beau noir: le bas-ventre & les jambes d'un aſſez beau blanc; les pennes des ailes variées de brun-noirâtre & de blanc: la queue eſt compoſée de douze pennes blanches, dont les deux du milieu ſont rayées tranſverſalement de brun-noirâtre; les latérales ſont auſſi rayées de la même couleur, mais ſeulement du côté extérieur, & elles ne le ſont du côté intérieur qu'à leur extrêmité: le bec, la partie nue des jambes, les pieds & les ongles ſont noirs.

L'uſage a prévalu de nommer cet oiſeau *vanneau uiſſe*, ou *vanneau de Suiſſe*, ſoit que la première dénomination ſoit relative à la bigarure de ſon plumage, ſoit que la ſeconde indique le trouve: cependant il n'eſt pas plus à la Suiſſe qu'aux autres cantons de peut-être même y eſt-il plus rare; de préférence le bord des eaux, lacs, & en particulier celui de ſur nos côtes au printemps & à ment dans l'intérieur des terres.

VANNEAU VARIÉ. BRISS. *tom. V, pl. IX, fig.* 2, *genre LXX.*

Il eſt un peu plus gros que le tête & toutes les parties du deſſus brun varié de blanchâtre; la gorge plumes du devant du cou ſont leur milieu & blanchâtres ſur du deſſous du corps eſt blanc; ſont noirâtres; les ſix plus brunes & variées ſur leurs châtres: les dix pennes du rayées tranſverſalement de plus extérieure de chaque côté quée d'une tache longitudinale extérieur: le bec, la partie pieds & les ongles ſont noirs.

Ce *vanneau* ne ſeroit-il qu'une *neau-pluvier? Voyez* VANNEAU-PLUVIER.

VANNEREAU *Voyez* VANNEAU.

VANET. *Voyez* VANNEAU.

VAQUE-PETONÉ. Terme Provençal. TROGLODYTE.

VARDIOLE.

Pie de l'île Papoe. BRISS. *tom. II, genre XV.*

Les habitans de l'île Papoe donnent *pie* le nom de *wardioe*, d'où M. de a tiré celui de *vardiole*.

Elle n'eſt guère que de la groſſeur la tête, la gorge & le cou ſont brillant; tout le reſte du plumage cepté les barbes des pennes des noires; les deux du milieu de la coup plus longues que les latérales, noires le long de la tige dans la de leur longueur: les paupières bec l'eſt auſſi, & il eſt garni à noirs qui reviennent en-avant; les rouge-clair & les ongles blancs.

VARIÉTÉ.

Les *variétés* ſont des différences entre des oiſeaux de même eſpèce point des pères aux petits; elles nairement de quelque circonſtance & elles conſiſtent dans les couleurs Lorſqu'un oiſeau reſſemble, par à une eſpèce connue, & qu'il n'en la couleur totale ou partielle de ſon forme une *variété* dans cette eſpèce; dans la leur, le *moineau*, le *chardonneret*, ou ou noirs, ou plus ou moins variés de deux couleurs.

plumage blanc eſt la *variété* la plus ordi-
lans les différentes eſpèces d'oiſeaux ; elle
communément ſur les couleurs du bec qui
nchâtre dans les *variétés* à plumage blanc &
cour de l'iris, qui eſt ſouvent rouge. C'eſt un
ſez conſtant que les animaux à *robe blanche*,
les eſpèces dont ce n'eſt pas la livrée ordinaire,
les yeux rouges, comme ſi une cauſe ſimul-
changeoit les couleurs de la robe en blanc,
les de l'œil en rouge. Cette même livrée
ne eſt conſtamment le produit d'un grand
. & plus ſouvent, que toute autre cou-
celui des différentes circonſtances de la
après le blanc le noir eſt la couleur dans la-
les autres nuances ſe changent le plus ſou-
La domeſticité paroît, après le froid, la cauſe
is ordinaire des *variétés* : cependant la nature
oduit auſſi parmi les oiſeaux libres, mais beau-
plus rarement.

elles que ſoient les cauſes des *variétés*, elles ne
que ſuperficielles & ne changent pas le fond
rganiſation, puiſqu'après les individus qui les
ubies, les générations qui en proviennent
ſent aiſément à la livrée de leur eſpèce, par le
nge, avec des individus qui la portent ; mais
tient les *variétés* ſéparées & qu'on ne les
ple qu'entr'elles, elles engendrent un pro-
qui leur reſſemble : il eſt même probable que
ues circonſtances plus actives qu'elles n'ont
me d'être, produiſent quelquefois dans les ani-
libres des *variétés* conſtantes de générations
nérations, & ces *variétés* forment alors ce
appelle *races*. *Voyez* CE MOT.

ARIOLE.

ette de Buenos-Ayres. *Planch. enlum.* 738,

eſt une eſpèce nouvelle, du genre de l'*alouette*,
tée des bords de la rivière de la Plata par feu
ommerſon, & nommée par M. de Mont-
d *variole*, à cauſe de la variété de ſon
ge.

a *variole* a cinq pouces trois lignes de long ;
deſſus de la tête & du corps noirâtre, joli-
t varié de différentes teintes de roux ; le
ant du cou émaillé de même ; la gorge &
le deſſous du corps blanchâtre ; les pennes
a queue brunes, bordées, les huit interné-
res de roux-clair, & les deux paires exté-
res de blanc ; les grandes pennes des ailes
es & les moyennes brunes, toutes bordées
rouſſeâtre ; le bec brun, échancré près de la
te ; les pieds jaunâtres ». *Genre XXXIX.*

e oiſeau a paru à M. de Montbeillard ſe rapor-
genre de l'*alouette* ; il ſemble cependant en
r par l'échancrure du bec ; mais cette diffé-
doit être remarquée, ſans exclure la *variole*
enre dont elle porte les autres caractères,
cialement le long ergot au doigt de der-

VASA (le) ou PERROQUET NOIR.

Perroquet noir de Madagaſcar. BRISS. *tom. IV, pag.* 317, *genre LIII.*

Pl. enl. 500.

EDW. *tom. I, pag. & pl.* 5.

C'eſt un *perroquet* de la ſection de ceux qui appartiennent à l'ancien continent : il n'eſt pas ſi gros que le *jacco* ; ſa longueur eſt de treize pouces & demi ; ſon vol de deux pieds deux pouces ſix lignes ; ſes ailes pliées ne s'étendent pas tout-à-fait aux deux tiers de la queue ; la tête, le cou & tout le corps, en deſſus & en-deſſous, ſont revêtus de plumes noires lavées d'une légère teinte bleuâtre : les grandes couvertures des ailes ſont d'un cendré-brun, tirant ſur le verd ; les pennes ſont de la même couleur du côté extérieur ; mais du côté intérieur & en-deſſous elles ſont d'un cendré-brun : la queue eſt en-deſſus d'un noir tirant un peu ſur le bleu, & d'un noir pur en-deſſous ; une peau blanchâtre entoure les yeux ; le bec & une peau nue qui en couvre la baſe, ſont d'un blanc animé par une légère teinte de couleur de chair ; les pieds ſont d'un rougeâtre terne ; les ongles noirs. Un *vaſa*, qu'on conſervoit vivant à Paris dans une maiſon où je l'ai vu, paſſoit pour avoir quatre-vingt ans ; il avoit, me dit-on, appartenu au biſaïeul de la perſonne qui le poſſédoit alors. Je ne garantis pas le fait.

VAUTOUR.

Les *vautours* ſont avec les *aigles* les plus grands des oiſeaux de proie : ces deux genres d'oiſeaux ſe reſſemblent à cet égard, mais ils diffèrent par la conformation de leurs différentes parties & encore plus, ou autant, par les habitudes.

Nous avons obſervé au mot *aigle* quels ſont les caractères génériques de cet oiſeau de proie le plus puiſſant de tous, & nous avons parlé de ſes habitudes au même mot.

Les *vautours* compoſent le Xe genre de la méthode de M. Briſſon ; ils ont pour caractères :

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant un derrière, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine.

Le bec court & crochu, dont la baſe eſt couverte d'une peau nue, & dont la courbure commence à quelque diſtance de ſon origine.

La tête nue ou couverte ſeulement de duvet.

Les *vautours* n'attaquent de proie vivante que quand ils n'en trouvent point de morte, & alors ils ſe réuniſſent pluſieurs pour chaſſer & fondre ſur leur proie enſemble ; ordinairement ils vivent de la chair des animaux qu'ils trouvent morts, & des charognes de toute eſpèce ; ils en contractent une odeur infecte, ce qu'ils partagent avec quelques *corneilles* qui vivent également de chairs corrompues.

Le genre des *vautours* appartient également à l'ancien & au nouveau continent ; ils habitent les régions tempérées & en plus grand nombre, tant des individus que des eſpèces, les pays méridio-

naux. Cependant il ne paroit pas qu'ils redoutent le froid & qu'ils cherchent la chaleur, puiſque le plus grand nombre vit ſur les hautes montagnes où la température eſt toujours froide, qu'ils n'en deſcendent que rarement, & qu'ils fréquentent peu les pays de plaine. Cependant dans les climats très-chauds, tels que l'Egypte dans l'ancien continent, le Pérou & la Guiane dans le nouveau, les *vautours*, très-multipliés & fort nombreux, non-ſeulement deſcendent ſouvent des montagnes, mais ils habitent les plaines, ils s'approchent même des lieux habités, & ils ſe répandent de grand matin dans les rues des villes & des villages, & autour des habitations où ils enlèvent les immodices qu'on y a jettées & dont ils ſe nourriſſent : ne pourroit-on pas penſer que ces oiſeaux d'une forme deſagreable, qui exhalent une odeur infecte, qui paroiſſent lâches, & qui ne vivent que de proie morte parce qu'ils ſont mal armés, ont été multipliés dans les pays très-chauds, & qu'ils y fréquentent les plaines pour nétoyer la ſurface de la terre des immondices & des débris d'animaux morts, qui en s'y corrompant infecteroient l'atmoſphère. Je ne m'étendrai pas davantage ſur les habitudes des *vautours* en général : M. de la Pérouze qui a obſervé ceux d'Europe ſur les Alpes & les Pyrenées, nous en fait la peinture ſuivante.

(*Article de M. de la Pérouze*).

Le vulgaire frappé par la grandeur des *vautours*, la forme de leur bec & de leurs ſerres les confond avec les *aigles* ; mais pour peu qu'on obſerve les uns & les autres, on apperçoit bientôt des différences nombreuſes & eſſentielles qui les diſtinguent. En effet, les *vautours* ont la tête & le cou nuds en tout ou en partie, ou couverts ſeulement d'un duvet ras ou de quelques filets épars : la partie droite du bec eſt plus allongée depuis ſa naiſſance juſques à la courbure que dans les autres oiſeaux de proie : les *vautours* ont les yeux à fleur de tête ; pluſieurs ont les oreilles à découvert : ils ont tous au bas de l'œſophage ou un enfoncement conſidérable, ou une groſſe proéminence ; leurs ongles ſont courts & peu crochus ; le plus grand nombre a les jambes nues.

Les *vautours* diffèrent encore des *aigles* & des autres oiſeaux de proie par l'organiſation intérieure ; leur œſophage ſe dilate vers le bas & forme une protubérance, preſque ſemblable au *jabot* des *gallinacés* ; l'eſtomac eſt très-plat dans ſon fond & peut être regardé comme une ſorte de *gézier*, enſorte que les *vautours* ſont conformés pour être *omnivores*.

Ce ſont des oiſeaux lâches, infects & dégoutans ; ils n'ont que l'inſtinct de la baſſe gourmandiſe & de la voracité ; l'odeur de la chair corrompue les attire de très-loin ; ils y volent en troupes dans leſquelles toutes les eſpèces de cette ignoble famille ſont admiſes, & où l'on voit quelquefois juſques à trente individus. Si ils ſont preſſés par la faim, ils deſcendent près des habitations ; ils fondent ſur les oiſeaux de baſſe cour ; préſentent une proie auſſi facile qu'abondante ; l'odorat extrêmement fin, ce qui doit être à la grande amplitude des parties [illegible] cet organe, puiſque leurs nerfs olfa[illegible] petits.

Les *vautours* ne produiſent qu'en petit nombre & une ſeule fois l'année ; Ariſtote dit qu'ils pondent qu'un ou deux œufs : Belon dit qu'ils bâtiſſent leur nid contre des rochers escarpés & dans des lieux inacceſſibles ; nous devons dire qu'il eſt fort probable qu'ils font leur ponte dans les pays chauds ; car, malgré les plus exactes recherches ſur les Pyrenées, nous n'avons pu nous procurer des petits de *vautours* que ceux du *percnoptère*.

Les *vautours* ſe tiennent communément à terre, le corps preſque horiſontal, les ailes pendantes & la queue trainante ; auſſi le bout des plumes de ces parties eſt-il preſque toujours uſé.

Ces oiſeaux ſont généralement répandus ſur les hautes montagnes du globe : mais toutes les eſpèces n'appartiennent pas indiſtinctement à tous les climats. L'Amérique a ſes eſpèces particulières de *vautours* qu'on ne retrouve point dans l'ancien continent ; l'Europe a auſſi les ſiennes ; mais il y a [illegible] de croire qu'elles lui ſont communes avec l'Aſie & l'Afrique.

C'eſt ſur les montagnes déſertes & les plus hautes que les *vautours* habitent durant la belle ſaiſon ; en hiver ils fuient les glaces & les neiges, & vont chercher un ciel plus doux ; auſſi en a-t-on pris quelquefois dans leur paſſage au printemps dans les plaines du Languedoc.

Tous les *vautours* ne ſont point égaux en taille & en force ; ces deux puiſſans attributs ſemblent naturellement cette famille en *grands* & en *petits vautours*.

On voit fort ſouvent de ces oiſeaux dans les ménageries & dans les endroits où l'on montre publiquement des animaux vivans ; on y montre ordinairement le *percnoptère* plus fréquemment que toute autre eſpèce parmi les *vautours* de notre continent, & le *roi des vautours* parmi ceux de l'Amérique. Le premier eſt impoſant par ſa taille, le ſecond remarquable par la beauté de ſes couleurs. Les *vautours* ſont en général par la ſingulière conformation de leur cou, des animaux propres à exciter la curioſité de ceux qui ne les connoiſſent pas.

VAUTOUR. *Pl. enl.* 425.

BRISS. *tom. I, pag.* 453. *Voyez* VAUTOUR (le grand).

VAUTOUR ou le grand VAUTOUR.

Vautour. BRISS. *tom. I, pag.* 453. *gen. I.*

Grand vautour cendré. BEL. *Hiſt. nat. pag.* 83, *fig. pag.* 84.

Grand vautour. BEL. *Port. d'oiſ. pag.* [illegible]

toio en Italien ;
etre en Eſpagnol ;
en Allemand ;
en Polonois ;
, *vulture*, *ash-coloured* en Anglois.
le la Pérouze dans le mémoire qu'il m'a
: ſur les *vautours*, donne à celui-ci le nom
tour moine, & il le décrit dans les termes
: c'eſt l'oiſeau que pluſieurs auteurs ont
: *vautour noir*, *vautour cendré*, quoiqu'il ne
ucune de ces couleurs ; d'autres l'ont ſim-
t appellé *vautour*, *grand vautour* : M. Linné
onné le ſurnom de *moine*, qu'il a emprunté
pèce de capuchon que lui forme le long
ans lequel ſa tête paroit comme enfoncée :
tour a beaucoup de reſſemblance avec l'*ar-*
voyez ARRIAN) mais le long duvet brun
ivre ſa tête & ſon cou, une eſpèce de cra-
lanche, qui part des joues & qui borde de
côté le duvet brun & raz qui recouvre la
antérieure du cou, ſes doigts jaunes, tous
actères réunis le diſtinguent, non-ſeulement
ian, mais encore de toutes les autres eſ-
e *vautours* : celui-ci a trois pieds ſix pouces
gueur du bout du bec juſqu'à celui de la
: ſon bec a quatre pouces de long, & ſa
un pied : ſes ailes déployées ont ſept pieds
ices d'étendue : tout ſon plumage eſt d'un
mbre : ſes pieds ſont couverts juſqu'à l'ori-
s doigts par des plumes brunes : les doigts
unes.

vautour moine habite les hautes montagnes
pe ; il eſt probable qu'il ſe trouve auſſi en
& en Egypte.

vautour paroit être le même que M. Briſſon
mé *vautour noir*, & dont il ne donne qu'une
ourte deſcription ; *tom. I*, *pag.* 457 : c'eſt
: même oiſeau que cet auteur a ſimplement
é le *vautour* ; il y a un double emploi à cet
& le *vautour noir* de M. Briſſon doit être
du catalogue & réuni au *vautour* proprement

JTOUR (grand) d'Ariſtote. *Voyez* GRIFFON.
UTOUR (petit).
tour à tête blanche. BRISS. *tom. I*, *pag.* 466,
X.
teur de Norwège, *pl. enl.* 429.
noche dans le haut Comminges.
rticle de M. de la Pérouze).
noche eſt le nom d'un *vautour* de petite eſ-
M. Briſſon & d'autres ornithologiſtes l'ont
ſous la dénomination de *vautour à tête*
e qui ne lui convient en aucune manière :
: Buffon l'a nommé *petit vautour*, mais cette
: ne poſsède pas excluſivement ce caractère :
avons cru qu'il ſeroit utile pour ôter toute
oque, de laiſſer à cet oiſeau le nom vulgaire
equel il eſt connu dans le haut Comminges.
a. Ç'auroit été le nom ſous lequel il auroit
diqué dans le dictionnaire, ſi les mémoires de M. de la Pérouze ne nous étoient parvenus qu'après l'impreſſion de la lettre *a*.

L'*alimoche* a deux pieds deux pouces de longueur, depuis le bout du bec juſqu'à l'extrémité de la queue ; cinq pieds d'envergure : la couleur de ſon plumage eſt un blanc-ſale mêlé de brun ; les grandes pennes de l'aile ſont noires, les autres ſont couleur de ſuie ; la tête eſt nue, parſemée d'un duvet blanc fort peu épais : le bec, long de deux pouces & demi, eſt de couleur de corne. Lorſque l'eſtomac eſt plein il forme une protubérance nue de couleur de ſafran ; cette couleur eſt auſſi celle de la membrane qui couvre la baſe du bec & de la partie nue de la tête ; les pieds ſont nuds & de couleur de cendre ; les jambes ſont déliées & plus longues que dans les autres eſpèces de *vautours* ; celui-ci paroit s'accommoder de toute eſpèce de nourriture ; il fait la guerre aux lapins, aux rats, aux petits oiſeaux & même à la volaille ; il vit en ſociété avec les autres eſpèces de *vautours* ; comme eux il ſe nourrit de charogne, & il ſemble même renchérir en quelque ſorte ſur ſes congenères : car, il a une prédilection marquée pour les excrémens de l'homme.

L'*alimoche* habite le ſommet des hautes montagnes de l'Europe, les Alpes, les Pyrenées, au moins durant l'été ; on le prend quelquefois à ſon paſſage au printemps dans les plaines de nos provinces méridionales.

VAUTOUR A AIGRETTES.

Vautour aux lièvres de la plupart des ornithologiſtes, & en Latin *vultur leporarius*.

Vautour huppé. BRISS. *tom. I*, *pag.* 460, *genre X*.

(*Article de M. de la Pérouze*).

Les Allemands & quelques Auteurs le nomment *vautour aux lièvres* : Geſner eſt le ſeul des naturaliſtes qui l'ait vu ; il dit qu'il a le corps grand & fort ; la queue droite & longue ; le plumage d'un roux-noirâtre ; les pieds jaunes, & près de ſix pieds de vol.

Lorſqu'il eſt en repos à terre ou perché, il redreſſe les plumes de ſa tête qui lui ſont alors comme deux cornes qu'on n'apperçoit plus quand il vole.

Ce *vautour* marche bien, il fait des pas de près de quinze pouces d'étendue ; il eſt moins lâche que ſes congenères, car il chaſſe & pourſuit des oiſeaux de toute eſpèce ; il donne auſſi la chaſſe aux *lièvres*, aux *jeunes renards* & aux petits *faons*, & n'épargne pas même le *poiſſon* : il niche ſur les arbres les plus élevés dans les forêts épaiſſes & déſertes. Tous ces faits atteſtés par Geſner, pourroient faire douter que cet oiſeau fût un véritable *vautour* ; tout au moins faut-il attendre encore de nouvelles obſervations pour pouvoir décider ſûrement ſon genre : les deux individus que Geſner avoit vus avoient été pris en Alſace où même on trouva leur nid.

VAUTOUR AUX LIÈVRES, de la plupart des

ornithologiſtes, ou *vultur leporarius*. *Voyez* VAUTOUR A AIGRETTES.

VAUTOUR A TÊTE BLANCHE. BRISS. *tom. I*, *pag.* 466. *Voyez* VAUTOUR (petit).

VAUTOUR BARBU.

Ce *vautour* eſt connu de la plupart des ornithologiſtes, ſous le nom de *vautour doré*. M. le comte de Buffon le regarde comme le même *vautour* auquel il a donné, avec M^rs. de l'Académie des ſciences, le nom de *griffon*, & il penſe que l'eſpèce de ce *vautour* eſt compoſée de deux variétés, qui ſont le *vautour fauve*, décrit par M. Briſſon, *tom. I*, *pag.* 462, & le *vautour doré*, décrit par le même auteur, *même tome*, *pag.* 458; mais M. de la Pérouze, qui a très-bien & un grand nombre de fois obſervé ce *vautour*, qui m'en a procuré une très-belle peau, qui fait partie de ma collection, diſſipe, dans le mémoire qu'il m'a adreſſé, les incertitudes & la confuſion qui règnoient ſur l'hiſtoire de cet oiſeau, à l'égard duquel il s'explique dans les termes ſuivans :

C'eſt de tous les *vautours* celui qui a le plus de raport avec les *aigles*, il fait véritablement la nuance entre ces deux races; il n'a point le caractère eſſentiel à tous les *vautours*; je veux dire la nudité de la tête ou du cou; ſes pieds ſont couverts de plumes juſqu'aux talons, comme ceux de l'*aigle*; ſon port eſt noble & fier; il diffère cependant de l'*aigle*, par ſa taille, par la forme de ſon bec, par ſes yeux ſaillans, par le creux qu'il a au-bas de l'œſophage, & bien plus encore, par ſon organiſation intérieure; enfin, par ſes habitudes.

Ce bel oiſeau n'a été indiqué par les ornithologiſtes, que ſur la foi de Geſner, qui lui-même n'en avoit vu qu'une peau. On ne doit donc pas être ſurpris de la confuſion qui règne dans les livres d'ornithologie, ſur cette eſpèce connue du plus grand nombre, ſous le nom de *vautour doré*, & que M. de Buffon regarde comme le *griffon*. Nous avons obſervé quatre individus de cette eſpèce; les mâles, d'après leſquels nous avons fait notre deſcription, diſtèrent des femelles, par les dimenſions plus fortes dans celles-ci.

Le *vautour barbu* pèſe environ dix livres; ſa longueur, du bout du bec juſqu'à l'extrémité de la queue eſt de trois pieds dix pouces; l'envergure eſt de huit pieds & demi; le bec a quatre pouces de long; il eſt recouvert depuis la baſe juſque vers le milieu, par des poils noirs, longs, roides & nombreux, dirigés en-avant; le demi-bec inférieur eſt de plus chargé en-deſſous d'une groſſe touffe de ce même poil, qui forme comme une vraie barbe. C'eſt de ce caractère unique dans les *vautours*, & conſtant dans cette eſpèce, que nous avons tiré la dénomination que nous lui avons donnée; les poils qui forment la barbe au-deſſous du bec, ont un pouce & demi de longueur; il y a encore de ces poils épars aux coins du bec & ſur la gorge, aux paupières & aux ſourcils.

La tête eſt entièrement couverte d'un duvet blanc, ras & épais; il y a ſur l'occiput une tache noire; les yeux ſont à fleur de tête, l'iris eſt d'un rouge vif; la couleur du cou en devant, mêlé d'orangé, beaucoup plus foncé ſur le devant & ſur la poitrine; elle eſt plus foible ſur le dos, les cuiſſes & les jambes;

L'intérieur des ailes eſt gris; la couverture des couvertures des ailes & le croupion font un clair encadré de noir; tout le reſte du plumage eſt d'un brun très-foncé; la tige des plumes blanche; le bout des couvertures des ailes cheté d'orangé; la queue eſt arrondie, compoſée de douze pennes de trois pouces de largeur & de ſeize pouces de long; les pennes des ailes ſont au nombre de trente-deux.

Il y a un enfoncement profond au-deſſus des clavicules; il eſt tapiſſé d'un duvet long & ſoieux, dirigé en avant; les pieds ſont couverts de plumes juſqu'au-bas du tarſe; les doigts gris; les ongles ſont courts & obtus, quelquefois des individus, ſur-tout ceux qui n'ont preſque pas d'orangé ſur leur tête, qui eſt alors d'un blanc-rouſſeâtre.

Le *vautour barbu* ne paroit pas être fort commun; il vit avec les autres eſpèces de ſa famille, & ſe trouve en Afrique & ſur les Alpes & les Pyrénées. *Genre X.*

VAUTOUR BRUN. BRISS. *tom. I*, *p* *Voyez* VAUTOUR de Malte.

VAUTOUR CENDRÉ de la plupart des logiſtes. *Voyez* VAUTOUR (le grand).

VAUTOUR CENDRÉ (grand). BEL. *des oiſ.*, *pag.* 83, *pl.* 84; *port. d'oiſ.*, *Voyez* VAUTOUR (le grand).

VAUTOUR de Gingi. *Voyage aux I* *la Chine*, *tom. II*, *pag.* 184.

Il eſt de la taille du *dindon*; une p rougeâtre, couvre le front, les joues & des plumes blanches, longues, étroites & le derrière de la tête & du cou; tout du corps eſt blanc; la même couleur ſe ſur le deſſous du corps, & les moyennes des ailes, dont les grandes ſont noires; rouge; le bec & les pieds ſont grisâtres.

Ce *vautour* eſt évidemment le même avons décrit ſous le nom de *petit vautour* ſe trouve en Arabie, en Egypte, en Allemagne & vers le nord juſqu'en Norwège cette eſpèce ne doit pas être comptée, pellée à celle du *petit vautour*.

VAUTOUR d'Egypte. BRISS. *tom. I*, *Voyez* SACRE d'Egypte.

VAUTOUR de Malte.

Vautour brun. BRISS. *tom. I*, *genre X.*

Pl. enl. 427.

Il eſt un peu plus gros qu'un *faiſan* gueur eſt de deux pieds; les ailes pliées aux trois-quarts de la queue; il a le tête couvert d'un duvet brun, & le cou

étroites, d'un brun-noirâtre; le reſte
e eſt d'un brun plus foncé ſur les cou-
s ailes, qui ſont en même temps variées
s taches blanches; l'extrêmité des trois
premières grandes pennes des ailes eſt
aculée de brun; le bec eſt noir, les
âtres & les ongles noirâtres. Ce *vautour*
à Malte & dans les parties de l'Afrique
e la Méditerranée.

la Peyrouſe, dans ſes mémoires ſur les
fait mention de celui-ci, ſous le nom
il nous apprend qu'il a été obſervé ſur
es: il ajoute qu'il ſe trouve auſſi dans
l'Archipel, & qu'on le voit paſſer quel-
Malte.

UR de Norwège. *Pl. enl.* 429. *Voyez*
(petit).

UR d'Iſlande. ANDERS. *Voyez* HARLE.

UR DORÉ. BRISS. *tom. I, pag.* 458.
UTOUR BARBU.

)UR des Indes (grand). *Voyage aux*
la Chine. tom. II, pag. 183, *pl.* 105.
- peu - près de la groſſeur d'une *oie*;
nue rouſſeâtre couvre la tête, le cou,
; il y a ſur le deſſus de la tête un
t ſemblable à du poil, & de diſtance
ſur le cou de petits pinceaux de plumes
le bas de la poitrine eſt couvert de
urtes, rudes, ſemblables à du poil raz;
rière le cou une cravatte de plumes
troites, pointues, d'un roux-mordoré;
ailes & le deſſus du corps ſont couleur
d'ombre, terminés par une bande d'un
; les grandes pennes des ailes, la queue,
les pieds ſont noirs; l'iris eſt rouge.

aux ſe tiennent, pendant le jour, ſur
e la mer, pour profiter des poiſſons
ie le flot pouſſe au rivage. *Genre X.*

UR du Bréſil. *Pl. enl.* 187. BRISS.
g. 168. *Voyez* URUBU.

UR FAUVE. BRISS. *tom. I, pag.* 462.
IFFON.

UR HUPPÉ. BRISS. *tom. I, pag.* 460.
UTOUR A AIGRETTES.

UR MOINE. *Voyez* VAUTOUR (le

UR ROYAL de Pondichery. *Voyage aux*
la Chine, tom. II, pag. 182, *pl.* 104.
e la taille d'une très-groſſe *oie*; la tête
ſont dégarnis de plumes & la peau eſt
e chair; l'occiput & l'eſpace entre le
il ſont revêtus d'un duvet rougeâtre;
du cou & la poitrine ſont couverts de
n diſtance de pinceaux de petites plumes
e chair; tout le plumage eſt noir; l'iris
le bec eſt noir; les pieds ſont jaunes.

ER, (*fauc.*). C'eſt, en terme de fau-
tenir éveillé l'oiſeau qu'on veut dreſſer.
oire Naturelle. Tome II.

VENDANGETTE. *Voyez* GRIVE.

VENGOLINE.

Linotte d'Angola. BRISS. *tom. VI, ſupp. pag.* 81, *genre XXXIII.*

M^rs. Briſſon & Edwars penſent que le mâle de cet oiſeau eſt celui qui eſt appellé par M. Edwars, *négral* ou *tobaque*, & dont la femelle nommée *vengoline*, par M. de Montbeillard, d'après M. Barington, eſt appellée *benguelinha*, par M. Edwars. Ce qui rend cette opinion moins vraiſemblable, c'eſt que l'un & l'autre oiſeau ont à-peu-près le même chant, & tous deux un chant agréable, ce qui paroît indiquer que ce ſont deux mâles. L'un & l'autre ſe trouvent au royaume d'Angola en Afrique, & tous deux ſont à-peu-près de la groſſeur de notre *linotte*. La *vengoline* a le deſſus de la tête, le cou & tout le deſſus du corps variés de brun-foncé & de brun plus clair; le croupion jaune; les pennes des ailes, leurs couvertures, & les pennes de la queue brunes, bordées & terminées de gris-clair; les joues ſont d'un roux-clair, & il y a un trait brun de chaque côté au-deſſus de l'œil; le deſſous du corps eſt tacheté de brun foncé ſur brun plus clair; les pieds & les ongles ſont de cette dernière couleur.

Le *négral* a la gorge, le front & le trait qui paſſe ſur les yeux, noirs; les joues blanches; la poitrine & le deſſous du corps orangés.

VENT, (*fauc.*) Ce mot a pluſieurs acceptions en fauconnerie. ALLER CONTRE LE VENT: ce terme s'emploie lorſqu'un oiſeau vole, le bec tourné à l'oppoſé du vent. ALLER VAU LE VENT: c'eſt voler dans le même ſens dont le vent ſouffle. CHEVAUCHER LE VENT; TENIR LE BEC AU VENT: c'eſt réſiſter à ſa violence. PRENDRE LE HAUT VENT: c'eſt voler au-deſſus du vent qui ſouffle à une certaine hauteur ſur la ſurface de la terre. VENT LÉGER, VENT CLAIR: ce ſont les vents doux, frais, les plus favorables au vol, & tels qu'il en fait lorſque le ciel eſt ſerein.

VENTOLIER, (*fauc.*) Ce terme exprime en fauconnerie, l'abandon d'un oiſeau qui ſe laiſſe emporter au vent, & qui ſuit ſon cours.

VENTURON. *Voyez* SERIN.

VERDANGE. *Voyez* COCHEVIS.

VERDANGE. *Voyez* BRUANT.

VERDAT. *Voyez* BRUANT.

VERDELAT. *Voyez* BRUANT.

VERDERE. BEL. *Voyez* VERDIER.

VERDEREULE. BEL. *Voyez* VERDIER.

VERDERIN.

Verdier de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 341, *fig.* 2.

C'eſt une eſpèce nouvelle, & que M. de Montbeillard a fait connoître par la deſcription ſuivante: « Il a le tour des yeux d'un blanc-ver-
» dâtre; toutes les plumes du deſſus du corps,
» compris les pennes moyennes des ailes, leurs
» couvertures & les pennes de la queue d'un verd-
» brun, bordées d'une couleur plus claire; les
» grandes pennes des ailes noires; la gorge & tout

» le deſſous du corps, juſqu'aux jambes, d'un » roux-ſombre moucheté de brun ; le bas-ventre » & les couvertures inférieures de la queue d'un » blanc aſſez pur : cet oiſeau ſe trouve à Saint- » Domingue ». *Genre XXXIII.*

VERDEROUX.

C'eſt une nouvelle eſpèce de *tangara*, dont on doit la deſcription à M. le comte de Buffon.

« Le *verderoux* a cinq pouces quatre lignes de » long ; la queue n'eſt pas étagée, & les ailes » pliées ne s'étendent pas tout-à-fait juſqu'à la » moitié de ſa longueur. Le nom de *verderoux* lui » eſt donné, parce que cet oiſeau a tout le plu- » mage d'un verd plus ou moins foncé, à l'ex- » ception du front qui eſt roux des deux côtés » de la tête, ſur leſquels s'étendent deux bandes » de cette couleur, depuis le front juſqu'à la » naiſſance du cou en-arrière de la tête ; le reſte » de la tête eſt gris-cendré. On le trouve à la » Guiane, mais il y eſt fort rare ». *Genre XXXI.*

VERDIER.

Pl. enl. 267, *fig.* 2.

Briſſon. *III*, *pag.* 190, *genre XXXIII.*

Bruant, Bel. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 366, *fig.* ibid.

Bruyant, *bruant*, *verdun*, *verdier*, *verdereule*, *verdere*. Bel. *port. d'oiſ. pag.* 94.

Chloris en Latin ;

Verdone, *verdon*, *verdero* en Italien ;

Greun-ſing, *grun-ſchwantz*, *&c.* en Allemand ;

Swenska, *ſwaenska* en Suédois.

Gren-finch, *neighing-bidd* en Anglois.

Le *verdier* eſt cet oiſeau très-commun que les oiſeleurs appellent *bruant*. Il faut prendre garde de les confondre : le *bruant* eſt du genre de l'*ortolan*, & le *verdier* de celui du *moineau* ; il eſt à-peu-près de la groſſeur du *moineau-franc* : ſa longueur eſt de cinq pouces & demi ; ſon vol de neuf pouces ; la tête, le derrière & les côtés du cou, le dos, les plumes ſcapulaires, les côtés, ſont d'un verd d'olive mêlé d'une légère teinte de cendré : il y a de chaque côté, entre l'œil & le bec une tache d'un cendré-foncé ; le croupion, les couvertures du deſſus de la queue, la gorge, le devant du cou & la poitrine ſont d'un verd-d'olive relevé par une teinte d'un beau jaune ; le haut du ventre & les jambes ſont de cette dernière couleur ; le bas-ventre eſt d'un blanc-jaunâtre ; les couvertures du deſſous de la queue ſont mêlées de jaune & de cendré ; le bord de l'œil eſt jaune ; ſes couvertures en-deſſus ſont d'un verd d'olive mêlé d'un peu de cendré : les neuf premières pennes ſont jaunes du côté extérieur, noirâtres du côté intérieur & à leur bout ; les autres ſont cendrées en-dehors, noirâtres en-dedans & à leur extrêmité : les quatre pennes du milieu de la queue ſont noirâtres, bordées de verd-d'olive du côté extérieur & cendrées à leur bout : les trois plus extérieures ſont jaunes à leur origine, terminées de noirâtre & bordées de cendré par le bout ; la queue eſt un peu fourchue ; le demi-bec ſupérieur eſt brun, l'inférieur [illegible] les pieds ſont couleur de chair, les ongles [illegible]

La femelle a en général les couleurs plus [illegible] le cendré domine ſur toutes les parties qui ſont touchées que ſuperficiellement dans [illegible] & ce qui eſt jaune dans celui-ci, n'eſt qu'[illegible] dans la femelle ; elle a le bec d'un gris-[illegible] les pieds & les ongles gris.

Le *verdier* habite toute l'année nos campagnes il vit dans les bois, dans les jardins & les [illegible] il fait ſon nid ſur les arbres, à une hauteur [illegible] diocre, ou ſur les buiſſons ; il eſt compoſé [illegible] mouſſe & d'herbe ſéche en-dehors ; de [illegible] plumes & de laine en-dedans : la ponte eſt de [illegible] ou ſix œufs tachetés de rouge-brun ſur fond [illegible] verdâtre : la femelle couve avec tant d'[illegible] ment, qu'elle ſe laiſſe quelquefois prendre ſur [illegible] nid plutôt que de s'envoler : le mâle ne [illegible] pas moins d'intérêt pour la couvée ; il [illegible] ordinairement autour du nid, il montre le [illegible] coup d'agitation, & il pouſſe un cri aigu lorſ [illegible] apperçoit quelque danger ; il voltige alors [illegible] beaucoup d'hardieſſe autour de la perſonne ou [illegible] l'objet qui cauſe ſon inquiétude. Il s'exerce [illegible] vent à voltiger & à décrire des cercles au-[illegible] & autour du nid, ſur lequel il s'abaiſſe pour [illegible] ter enſuite, pouſſant à chaque fois un cri qui [illegible] être une expreſſion de gaité.

Les *verdiers* ſont très-faciles à élever ; il [illegible] point de chant, mais ils apprennent à prononcer quelques mots, & ils s'habituent plus aiſément qu'aucun autre oiſeau à la manœuvre de la [illegible] ils deviennent auſſi très-familiers.

Verdier a la tête rouge. Edw. *tom. [illegible] pag. & pl.* 23. *Voyez* Rouverdin.

Verdier-buiſſonnier. *Voyez* Bruant.

Verdier de la Chine. *Voyage aux Ind. & Chine*, *tom. II*, *pag.* 202.

Il a quelques raports avec notre *verdier* ; tête & le cou ſont d'un gris-verdâtre ; le [illegible] le haut des ailes ſont d'un brun-clair ; au-deſſ de cette couleur il y a une bande tranſverſale [illegible] râtre ; les moyennes pennes des ailes ſont [illegible] côté intérieur, & d'un gris-roux du côté ext [illegible] les grandes ſont jaunes dans leur première [illegible] tié, noires dans le reſte de leur longueur, terminées par une bande griſe demi-circulaire le ventre eſt rouſſeâtre ; la queue eſt noire & [illegible] minée de blanc, & ſes couvertures en-deſſ ſont jaunes ; le bec & les pieds ſont d'un jaune verdâtre. *Genre XXXIII.*

Verdier de haie. Bel. *Hiſt. nat. des [illegible] pag.* 263. *Voyez* Bruant de haie.

Verdier de Java. Briss. *tom. III*, *pag. [illegible] Voyez* Toupet bleu.

Verdier de la Louiſiane. Briss. *tom. [illegible] pag.* 159. *Voyez* Pape.

Verdier de Saint-Domingue. *Pl. enl. [illegible] fig.* 2. *Voyez* Verderin.

Verdier des Indes. Briss. *tom. III*, *pag.*

tom. II, pag. & pl. 84. *Voyez* VERT-

ER des Indes (petit). BRISS. *tom. III*, *Voyez* PAREMENT BLEU.
ER des oiſeleurs. *Voyez* BRUANT.
ER DES PRÉS. *Voyez* PROYER.
ER du Cap de Bonne-Eſpérance.
267, *fig.* 2. *Voyez* VERT-BRUNET.
ER SANS VERD.
dier, apporté du Cap de Bonne-Eſpé-lus de raport avec notre *verdier*, ſuivant ntbeillard, qu'avec tout autre oiſeau, & nſerve le nom par cette raiſon, quoique ntre pour fort peu dans les couleurs de ge.
ngueur totale eſt de ſix pouces quatre ſa queue dépaſſe de ſeize lignes les ailes

gorge blanche, le deſſous du corps de e couleur; la poitrine variée de brun; s de la tête & du corps, mêlé de gris & n-verdâtre; une teinte de roux au bas & ſur les couvertures ſupérieures de la ; les couvertures ſupérieures des ailes uge décidé; les pennes moyennes bor-térieurement de cette couleur; les grandes & les grandes couvertures, bordées de ouſſeâtre, ainſi que les pennes latérales queue; enfin, la plus extérieure de ces es eſt terminée par une tache de ce même & elle eſt plus courte que les autres: es pennes de l'aile, la ſeconde & la troi-ont les plus longues de toutes». *Genre*

ER SONETTE. *Voyez* BRUANT-FOU.
IN de la Cochinchine.
643, *fig.* 3.
n fort petit oiſeau du même genre que le n'eſt pas plus gros que le *moineau-franc*; t noire, avec deux petites taches bleues, haque côté de la baſe du bec: il y a de té, entre l'œil & le bec, un point noir; la gorge eſt entouré d'une couleur jau-couvre le devant du cou & la poitrine; u plumage eſt verd, mêlé d'une teinte ur la queue, ſur le bord extérieur des ennes des ailes & ſur leurs petites cou-es plus proches du dos; le bec eſt noir & ſont noirâtres. Un individu de cette été apporté de la Cochinchine, & oiſeaux que M. Sonnerat a recueillis dans parties des Indes, il y en avoit qui oient pas différer du *verdin*. *Genre XXII.*
INERE.
de Bahama. BRISS. *tom. III*, *pag.* 202, *XIII.*
u de Bahama. CATESB. *tom. I*, *pag.* &

-peu-près de la groſſeur d'un *ſerin*; la gorge, le cou & la poitrine ſont d'un beau noir; le dos, le croupion, le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue & des ailes, les plumes ſcapulaires ſont d'un verd-ſale: cette même teinte colore les pennes des ailes & de la queue; le bec eſt noir: cette eſpèce eſt très-abondante dans les bois de l'île de Bahama, où on l'entend chanter perché à l'extrêmité des hautes branches, & toujours répéter les mêmes ſons.

VERD-MONTANT. *Voyez* BRUANT.
VERDOIE. *Voyez* BRUANT.
VERDULE. *Voyez* BRUANT.
VERDUN. BEL. *Voyez* VERDIER.
VERQUETE. *Voyez* DRAINE.
VERT-BRUNET.

Verdier du Cap de Bonne-Eſpérance. *Planche enlum.* 341, *fig.* 1.

Verdier des Indes. BRISS. *tom. III*, *pag.* 195, *genre XXXIII.*

EDW. *tom. II*, *pag. & pl.* 84.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'une *linotte*; ſa longueur eſt d'environ quatre pouces & demi; il a le deſſus de la tête & du cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes & de la queue d'un verd-d'olive; de chaque côté de la tête, au-deſſus de l'œil, une raie tranſverſale jaune; plus bas & dans la ligne où l'œil eſt placé, une autre raie olivâtre; enfin, au-deſſous, une troiſième raie qui eſt noire; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont jaunes; les côtés ſont d'un jaune-verdâtre; les pennes des ailes ſont d'un verd d'olive; les grandes ſont bordées de blanc du côté extérieur; la queue eſt d'un jaune-clair & un peu fourchue; le demi-bec ſupérieur eſt noirâtre, l'inférieur d'une nuance moins-foncée; les pieds & les ongles ſont d'un cendré-brun. Edwars qui a fait connoître ce *verdier*, ne dit pas dans quelle partie des Indes on le trouve.

VERE DORÉ (le) OISEAU-MOUCHE.

Oiſeau-mouche de Cayenne. BRISS. *tom. III*, *pag.* 704, *pl. XXXVI*, *fig.* 1, *genre XLV.*

Pl. enl. 276, *fig.* 3.

Sa longueur eſt de deux pouces dix lignes; tout le plumage eſt d'un verd-doré changeant en couleur de cuivre de roſette: il faut excepter les jambes qui ſont d'un gris-brun, les couvertures du deſſous de la queue qui ſont de la même couleur, mais plus claire, & les plumes qui couvrent l'anus qui ſont blanches; les pennes des ailes ſont d'un brun-violet, & celles de la queue d'un noir d'acier poli, le bec eſt noir; les pieds noirâtres.

M. Briſſon ſoupçonne que cet *oiſeau-mouche* eſt le mâle d'un oiſeau du même genre qu'il a décrit, *tom. III*, *pag.* 702, & fait graver, *pl. XXXVI*, *fig.* 8, ſous le nom d'*oiſeau-mouche de Saint-Domingue*, & qu'on a repréſenté, *pl. enl.* 276, *fig.* 3. M. le comte de Buffon eſt pleinement de cet avis, auquel je me conforme, d'après ces deux

maîtres, en attendant que l'obſervation en ait décidé.

Le ſecond *oiſeau-mouche* eſt un peu plus petit que le premier; ce qui dans l'oiſeau, ſuppoſé le mâle, eſt d'un verd-doré, en-deſſus du corps, eſt dans la femelle d'un brun auſſi doré, & changeant de même en couleur de cuivre de roſette; mais le deſſous du corps eſt d'un gris-brun. Le reſte de la deſcription du premier oiſeau convient au ſecond également; ſa taille plus petite, ſes couleurs moins vives, avec de grands raports d'ailleurs, ſont de fortes raiſons de le regarder comme la femelle du premier. On les trouve l'un & l'autre à Saint-Domingue & à la Guiane.

VERT-DORÉ (eſpèce de *merle*).

Merle à longue queue du Sénégal. *Pl. enl.* 220. BRISS. *tom. II, pag.* 313, *fig. pl. XXXI, fig.* 1, *genre XXXII.*

Il eſt un peu plus gros que notre *merle*: ſa longueur totale eſt de dix-huit pouces, & ſa queue ſeule a onze pouces de long; le deſſus & les côtés de la tête ſont d'un noirâtre-doré; tout le reſte du plumage eſt d'un *verd de canard*, changeant en violet ſur le croupion, & jettant des reflets dorés ſur le ventre & les deux pennes du milieu de la queue, qui ſont plus longues que les latérales; celles-ci vont auſſi toutes en diminuant par paires; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

VERT-PERLÉ.

Colibry de Saint-Domingue. BRISS. *tom. III, pag.* 672, *pl. XXXV, fig.* 4, *genre XLIV.*

C'eſt une des plus petites eſpèces de *colibris*: toutes les parties ſupérieures ſont d'un verd-doré changeant en couleur de cuivre de roſette; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un gris-blanc; les grandes couvertures & les pennes des ailes ſont d'un brun-violet; les deux pennes du milieu de la queue ſont d'un noirâtre changeant en couleur de cuivre de roſette; les latérales ſont à leur origine & à leur bout d'un noir changeant en couleur d'acier poli, leur milieu eſt d'un marron-pourpré & leur extrêmité eſt blanche; le bec, les pieds & les ongles ſont bruns: on le trouve à Saint-Domingue.

VEUVE.

Les *veuves* ſont, ſuivant l'ordre méthodique, des oiſeaux du genre du *moineau*; mais elles en diffèrent & elles ſont faciles à reconnoître par les longues plumes qui accompagnent la queue & qui prennent naiſſance, ſoit au-deſſus, ſoit à côté, des véritables plumes de la queue: les *veuves* appartiennent à l'ancien continent, & elles ſe trouvent ſur-tout en Afrique; il y en a auſſi quelques eſpèces en Aſie. La plupart de ces oiſeaux & peut-être tous, ſont ſujets à deux mues par an. La première a lieu en avril ou en mai, & la ſeconde en novembre ou decembre; le mâle ſeul a la queue chargée des longues plumes qui diſtinguent les *veuves*; c'eſt à la mue du printemps que ces plumes pouſſent; le mâle prend alors des couleurs plus brillantes que celles qu'il a pendant l'hiver & il devient, en quelque ſorte, différent de lui-même, par ces divers ornemens; à la mue de l'automne, il perd ces ornemens, les longues plumes de la queue & le plumage brillant qu'il avoit revêtu au printemps; il en prend un ſemblable à celui de ſa femelle: il n'eſt pas alors aiſé de le diſtinguer au premier coup d'œil; celle-ci ſubit auſſi deux mues, mais dans leſquelles elle ne change pas de couleurs, qui ne conſiſtent que dans le renouvellement des plumes. Dans le même temps que les *veuves* éprouvent l'impreſſion des changemens qui arrivent en elles, elle agit non-ſeulement ſur le plumage, mais ſur le bec & les pieds mêmes, dont la couleur pâlit à la mue de l'automne & ſe fonce à celle du printemps.

J'ai nourri pendant pluſieurs années l'eſpèce de *veuve* qu'on nous apporte le plus communément, *la veuve à collier d'or* de M. de Montbeillard, M. Briſſon nomme ſimplement la *veuve*. J'ai eu un mâle & une femelle: ces oiſeaux m'ont fourni les obſervations ſuivantes, qui peuvent s'appliquer lieu pour les autres eſpèces.

Dans les premières années le mâle & la femelle ſe reſſembloient parfaitement pendant qu'ils portoient leur plumage d'hiver; à meſure que la femelle, qui a vécu neuf à dix ans, avançoit en âge elle devenoit moins ſemblable à ſon mâle dans ſon plumage d'hiver, & ſe rapprochoit davantage de lui dans ſon plumage d'été, enſorte que dans les dernières années cette femelle paroiſſoit au même temps un mâle, dans ſon plumage d'été, mais un mâle cependant un mâle moins beau & d'ailleurs qui n'a point eu de longues plumes à la queue. J'ai parmi les petits oiſeaux l'exemple d'une eſpèce où la femelle en veilliſſant devient ſemblable au mâle, fait qui n'avoit été remarqué encore que par rapport aux *faiſans*.

La même femelle dont je viens de parler, quoiqu'elle ne ſe ſoit jamais accouplée avec le mâle, a pondu trois années de ſuite, & chaque année à la fin de novembre, dans le même temps où le mâle perdoit ſes ornemens ſuperflus, ce qui m'a fait conjecturer que c'étoit dans ce même temps que les *veuves* produiſoient en Afrique, parce que la nature qui deſtine alors la ſurabondance de la nourriture à la reproduction, renonçoit à l'entretien d'ornemens inutiles.

Ces oiſeaux étoient très-vifs; ils aimoient beaucoup à ſe baigner, & le mâle avoit un ramage aſſez agréable qu'il faiſoit entendre toute l'année; le millet & la graine d'alpiſte étoient leur aliment; on leur donnoit du mauron & de la un peu de chicorée.

Suivant les voyageurs, le nid des *veuves* eſt compoſé de coton; il a deux étages, celui du haut eſt deſtiné pour le mâle & c'eſt à l'étage du bas que la femelle couve.

ous avons déjà obſervé que le mâle des *veuves* emarquable dans ſon plumage d'été par la ueur de ſa *fauſſe queue*. Elle mérite ce nom, e que ce n'eſt pas en effet la *véritable queue*, n'exiſte pas moins, qui ſert de ſuport à la & que celle-ci cache en totalité ou en partie : eſt formée par un nombre plus ou moins grand couvertures de la *véritable queue* ſuivant les ces, & ces plumes forment la *fauſſe queue*, renant un developpement beaucoup plus grand ngueur & en largeur, qu'elles n'en ont dans les es oiſeaux, dans les femelles des *veuves* en tout s, & dans les mâles même revêtus de leur age d'hiver. Dans la *veuve à collier d'or* ou *uve* ſimplement dite, la *fauſſe queue* eſt com- e de quatre longues plumes ; deux ſont placées es côtés ; elles ſont larges, leurs barbes ſont s de chaque côté, & ces plumes, un peu ées, ſont flottantes en en-bas ; deux autres nes plus courtes, mais plus larges, ſe terminant pointe & finiſſant par un long filet, relevées eſſus, accolées par leur face interne l'une à re, s'élèvent au-deſſus de l'origine de la ie.

ans la *veuve à épaulettes* la fauſſe queue con- en ſix longues plumes flottantes, arquées & chies en en-bas ; dans celle qu'on a nommée *inicaine*, il n'y a que deux plumes qui com- nt la *fauſſe queue* & elles ſont droites, plus ites & moins longues que dans la plupart des es oiſeaux de la même famille, &c. Ainſi la *e queue* varie dans les différentes eſpèces par orme, par le nombre des plumes dont elle compoſée, par leur ſtructure & leur diſpo- n.

EUVE. Briss. *tom. III*, *pag.* 120. *Voyez* UVE AU COLLIER D'OR.

EUVE (grande).

Briss. *tom. III*, *pag.* 127, *genre XXXIII.*

Elle eſt de la groſſeur du *moineau-franc* : la tête d'un noir changeant en verd & en bleu ; le rière du cou, le dos, le croupion, les plumes ulaires, les couvertures du deſſus de la queue es petites du deſſus des ailes ſont du même que la tête ; la gorge, le devant du cou & eſſous du corps ſont blanchâtres ; les couver- s moyennes du deſſus des ailes ſont noires, minées de blanc ; les grandes ſont auſſi noires erminées de jaunâtre ; ce qui forme ſur l'aile x bandes tranſverſales, l'une blanche & l'autre nâtre ; les pennes des ailes ſont noirâtres ; les tre longues plumes de la queue, placées au eu & au-deſſus des autres, ou ſi l'on veut, auſſe queue eſt d'un noir-foncé ; les plumes la compoſent ſont longues de neuf pouces ; les rales ou inférieures, celles qui compoſent la ie queue ſont blanchâtres ; le bec eſt d'un ge très-vif ; les pieds ſont variés de blanc & de r, & les ongles ſont de cette dernière couleur. Aldrovande, d'après lequel les auteurs ont parlé de cette *veuve*, ne dit pas dans quelle contrée elle habite.

Veuve (petite). Briss. *tom. III*, *pag.* 124. *Voyez* Veuve dominicaine.

Veuve a ailes rouges du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 635. *Voyez* Veuve a épaulettes.

Veuve a épaulettes.

Veuve à ailes rouges du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 635.

Cette eſpèce eſt nouvelle & plus groſſe que toutes celles qu'on connoiſſoit juſqu'à préſent ; ſa longueur totale eſt d'environ vingt-un pouces ; ſa groſſeur approche de celle du *gros-bec* : tout le plumage eſt d'un noir velouté, excepté les petites couvertures du deſſus des ailes qui ſont d'un beau rouge, & les moyennes qui ſont blanches ; la vraie queue eſt compoſée de douze pennes, au-deſſus deſquelles s'élèvent verticalement ſix longues plumes qui ſe courbent & s'inclinent en-arrière ; le bec eſt noir ; les pieds ſont d'un brun rougeâtre : on la trouve au Cap de Bonne-Eſpérance. *Genre XXXIII.*

Veuve a poitrine rouge. *Pl. enl.* 647. *Voyez* Veuve en feu.

Veuve a quatre brins.

* *Veuve* de la Côte d'Afrique. Briss. *tom. III*, *pag.* 129, *pl. IX*, *fig.* 1, *genre XXXIII.*

Pl. enl. 8, *fig.* 1.

Veuve à queue en ſoie par nos oiſeliers.

Elle eſt beaucoup plus petite qu'un *ſerin* : le deſſus de la tête, le dos & le croupion ſont d'un beau noir, ainſi que les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes & de la queue ; le derrière de la tête, les joues, la gorge, le cou, la poitrine, le ventre & les côtés ſont d'un brun tirant ſur le roux ; les couvertures du deſſous de la queue ſont noires ; les pennes des ailes ſont noirâtres ; la queue eſt compoſée de douze plumes dont les quatre plus extérieures de chaque côté n'ont qu'un pouce ſept lignes de longueur ; au-deſſus de celles-là ſont quatre plumes qui ont près de dix pouces de long, & dont les tiges ſont dénuées de barbes juſqu'à deux pouces & quelques lignes de l'extrêmité qui en eſt garnie ; les premières & les dernières barbes du bout de ces plumes ſont fort courtes, & les plus longues ſont placées au milieu ; le bec, les pieds ſont d'un rouge très-vif.

Au mois de novembre cette jolie *veuve* perd ſes longs brins de la queue, & ſon plumage devient varié de gris & de brun. M. Briſſon dit que deux des longs brins le ſont plus que les deux autres ; mais une *veuve* de cette eſpèce que j'ai eue vivante pluſieurs années, avoit eu les quatre brins d'égale longueur à diverſes mues, & je lui en ai vu tantôt un, tantôt deux de plus courts que les autres, & inégaux entre eux dans certaines années ; ce ſont des variations purement accidentelles & qui prouvent bien qu'on ne doit pas plus compter

ſur les meſures ſtrictes des plumes que ſur leurs couleurs.

La *veuve à quatre brins* a un chant fort joli ; c'eſt un oiſeau gai & très-vif ; elle plaît par l'élégance de ſa forme, par ſa légèreté, par la propreté dans laquelle elle s'entretient ; elle ſe baigne ſouvent ; tous ſes mouvemens ont de la ſoupleſſe & de la grace, & ſon vol, dans une cage aſſez grande, reſſemble à celui d'un *papillon* tant il eſt leger ; c'eſt un des plus jolis oiſeaux qu'on puiſſe nourrir en cage.

Il eſt bien probable que cette *veuve* & tous les oiſeaux de la même famille entretenus dans une volière aſſez ſpacieuſe, à une température convenable, par le moyen de tuyaux de chaleur, s'accoupleroient & multiplieroient dans nos climats. Ce ſeroit au commencement de l'automne qu'il faudroit redoubler de ſoin, parce que d'après l'obſervation raportée au mot *veuve*, il paroît que c'eſt dans cette ſaiſon que les *veuves* multiplient dans les pays dont elles ſont originaires. Les générations nées en Europe, pourroient peut-être s'accoutumer par la ſuite à ſon climat, ou s'y faire du moins autant que le *ſerin*. Si les oiſeaux, comme objet d'amuſement, méritent qu'on en prenne les ſoins que je propoſe pour les *veuves*, ce ſeroit une tentative que devroient eſſayer à l'égard de celles-ci les perſonnes riches & qui ont du loiſir.

VEUVE A QUEUE EN SOIE. *Voyez* VEUVE A QUATRE BRINS.

VEUVE AU COLLIER D'OR.

Grande veuve d'Angola. *Pl. enl.* 194.

Veuve. BRISS. *tom. III, pag.* 120, *pl. VIII, fig.* 1, *genre XXXIII.*

Elle n'eſt pas tout-à-fait ſi groſſe que le *moineau-franc ;* la tête, la gorge, le devant du cou, le croupion, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes & de la queue ſont d'un noir de velours ; la partie ſupérieure du cou eſt ceinte en forme de demi-collier d'un brun tirant ſur le roux ; la poitrine eſt d'un marron-brillant ; le ventre & les côtés ſont blancs ; les jambes ſont couvertes de plumes noires, terminées de rouſſeâtre ; les couvertures du deſſous de la queue ſont noires, terminées de blanc ; les pennes des ailes ſont noires & les plus proches du corps ſont d'un noir de velours ; la queue eſt compoſée de douze plumes noires ; quatre ſont placées au-deſſus & au milieu de la queue proprement dite ; deux de ces quatre plumes ont une poſition verticale ; elles ſont oppoſées l'une à l'autre par leur ſurface inférieure ou intérieure d'après leur poſition ; elles ſont d'un noir de velours à la ſurface extérieure & comme canellées ; elles ont près de quatre pouces de longueur ; elles ſont très-larges & finiſſent tout-à-coup par une pointe qui ſe termine en un long filet ; à côté de chacune de ces plumes en naît une autre qui a onze pouces huit lignes de long, qui eſt auſſi relevée à ſon origine, & enſuite recourbée & inclinée en-arrière ; des barbes de ces deux longues plumes naiſſent ſur les différens côtés dans les diverſes mues, des filets très-déliés longs & plus ou moins nombreux ; le bec noirâtre, & les pieds ſur le couleur de chair.

Le plumage qui vient d'être décrit eſt celui du mâle de la *veuve* pendant l'été ; mais au mois de novembre, elle perd ſes quatre longues plumes de la queue qui ordinairement tombent toutes en même jour ; bientôt le reſte du plumage change totalement & il devient varié de griſâtre & de brun ; le ventre & les côtés demeurent blancs ; les pennes des ailes & de la queue ſont noirâtres bordées de brun ; le bec & les pieds paſſent. La *veuve* qui a ſubi cette ſeconde mue ne diffère exceſſivement pour les couleurs d'une femelle ce plumage eſt celui de la femelle aux deux tant qu'elle eſt jeune ; car en vieilliſſant, à de ſa troiſième année, ſes couleurs ſe foncent ; prend plus de noir & elle commence à reſſ au mâle dans ſon plumage d'été, à l'exc des longues plumes. *Voyez* ce qui a été dit ſujet & ſur quelques autres obſervations VEUVE.

VEUVE (grande) d'Angola. *Pl. enl.* 194. VEUVE AU COLLIER D'OR.

VEUVE de la côte d'Afrique. *Pl. enl.* 8, *fig.* BRISS. *tome III, pag.* 129. *Voyez* VEUVE QUATRE BRINS.

VEUVE de l'île Panay. *Voyag. à la mer. pag.* 117, *pl.* 75. *Voyez* VEUVE EN FEU.

VEUVE DOMINICAINE.

Pl. enl. 8, *fig.* 2.

Petite veuve. BRISS. *tom. III, pag.* 134 *VIII, fig.* 2, *genre XXXIII.*

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur d'un ſer deſſus de la tête eſt noir ; au-deſſous de l'œ eſt une large bande tranſverſale d'un blanc ſeâtre, qui s'étend ſur les côtés du cou forme une ſorte de collier ; le bas du dos & le pion ſont mêlés confuſément de gris-cen noirâtre ; la gorge, le devant du cou & le du corps ſont d'un blanc mêlé d'une légère de rouſſeâtre : le bord de l'aile eſt blanc ; pennes des ailes ſont noires & les moyennes bordées de roux du côté extérieur & à leur la queue eſt compoſée de douze plumes dont les deux du milieu ſont très-pointues longues que les latérales de deux pouces & lignes ; le bec eſt d'un beau rouge ; les pieds ongles ſont gris.

C'eſt une eſpèce très-rare & chez nos & dans les cabinets. J'ai vu une ſeule fois *veuve* chez Chateau père, oiſelier ; mais je ſuivre le changement qu'elle ſubit à la mue, oiſelier n'avoit qu'un mâle.

VEUVE EN FEU.

Veuve à poitrine rouge. Pl. enl. 647.

Veuve de l'île de Panay. *Voyag. à la mer. pag.* 117, *pl.* 75.

e *veuve*, que M. Sonnerat a fait connoître, trouvée à l'île Panay, l'une des Philippines, trouve auſſi au Cap de Bonne-Eſpérance, eu-près de la groſſeur d'une *linotte*; tout ſon ge eſt d'un noir velouté, excepté une large d'un rouge très-vif ſur la poitrine; les longues plumes de la fauſſe-queue vont en ant de largeur à leur extrémité & finiſſent nte; le bec & les pieds ſont noirs. *Genre III.*

VE ÉTEINTE.

tte *à longue queue* du Bréſil. BRISS. *tom.* ag. 147, *genre XXXIII.*

eſt à-peu-près de la groſſeur du *pinſon*; tout umage eſt d'un cendré tirant ſur le gris, excepté la baſe du bec qui eſt entourée de plumes d'un rouge-clair, & les ailes qui ariées de ce même rouge & de jaune; les pennes du milieu de la queue ſont beaucoup ongues que les latérales, & terminées de bai. On la trouva au Bréſil.

place de cet oiſeau indiqué par Séba, on ne peut juger que d'après la deſcription n fait & la figure qu'il y a jointe, eſt fort ine. Suivant le même auteur, c'eſt un *pin*an *ortolan*, ſuivant M. Linné, une *linotte*, M. Briſſon, & M. de Montbeillard en fait *euve*. Cependant la plupart des *veuves* ont au quatre longues plumes à la queue; ces s ont une poſition verticale; elles forment uſſe-queue, ou, ſi on les compte au nombre nes de la vraie queue, elles diffèrent encore qu'elles ſont poſées au-deſſus des pennes s; mais cet oiſeau n'a que deux longues à la queue; il ne paroît pas que leur poſit verticale; elles ſemblent faire décidem- artie de la vraie queue; elles ne ſont point au-deſſus des autres pennes: la longueur nte de quelques plumes de la queue, ſans tion verticale & ſupérieure aux autres , ne peut ſuffire pour conſtituer le caractère *eves*: de plus, l'oiſeau dont il s'agit eſt de ique, & les *veuves* appartiennent en général en continent. Sans prétendre donc rappro- t oiſeau de ſa vraie famille, je ne le crois celle des *veuves*.

VE MOUCHETÉE.

e d'Angola. BRISS. *tom. VI, ſuppl. pag.* 80, XXXIII.

eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *ſerin*; les parties ſupérieures ſont mouchetées de r un fond orangé; les grandes couvertures pennes des ailes ſont noires, bordées d'o- la poitrine eſt de cette dernière couleur, plus claire & ſans taches; les petites couver- les ailes ſont blanches & forment une bande erſale; les parties inférieures ſont blanches; nes de la véritable queue ſont d'un brun- r; les quatre longues plumes de la fauſſe- ſont d'un beau noir; elles tombent à la mue de l'hiver; mais elles repouſſent plutôt que les pareilles plumes ne repouſſent ordinairement dans les autres eſpèces de la même famille: le bec eſt d'un rouge vif; les pieds ſont couleur de chair.

VIDECOCQ. BEL. *Voyez* BÉCASSE.

VIEILLARD (le petit). *Voyez* COUCOU dit le VIEILLARD.

VIEILLARD A AILES ROUSSES. *Voyez* COUCOU dit le VIEILLARD.

VILAIN. *Voyez* VAUTOUR DE MALTE.

VINETTE *Voyez* BEC-FIGUE.

VINGEON. *Voyez* CANARD SIFFLEUR.

VINTSI (le).

Petit martin-pêcheur huppé des Philippines. *Pl. enl.* 756, *fig.* 1.

BRISS. *tom. IV, pag.* 483, *pl. XXXVII, fig.* 2, *genre LVIII.*

Le *vintſi*, du nom qu'on lui donne aux Philippines, eſt un très-petit oiſeau du genre du *martin-pêcheur*; il n'eſt pas plus gros qu'un *ſerin*; le deſſus de la tête & le derrière du cou ſont d'un verd-bleuâtre, rayé de noir tranſverſalement; les plumes du ſommet de la tête ſont alongées & elles forment une jolie huppe; une bande longitudinale d'un bleu-violet traverſe chaque joue & s'étend ſur les côtés du cou; le dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un bleu brillant; les plumes ſcapulaires d'un bleu-violet; les joues ſont rouſſes; la gorge eſt d'un blanc rouſſeâtre; le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un roux-clair; les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un brun-violet, terminées par un point bleu; les grandes pennes des ailes ſont brunes; les moyennes ſont d'un brun-violet du côté extérieur, brunes en-dedans; les pennes de la queue ſont violettes du côté extérieur, brunes du côté intérieur & les deux du milieu ſont violettes des deux côtés: le bec eſt noir; les pieds & les ongles ſont rougeâtres. On le trouve à l'île d'Amboine & aux Philippines.

Le *martin-pêcheur huppé des Indes* de M. Briſſon, *tom. IV, pag.* 506, a beaucoup de raport au précédent, & n'en eſt peut-être qu'une variété. Il l'a décrit d'après Séba, qui ne dit pas dans quelle partie de l'Inde on le trouve: les principales différences conſiſtent en ce que le deſſus de la tête & du cou, le croupion ſont d'un bleu-violet, que le deſſous du corps eſt d'un jaune-foncé & que le bec eſt rouge.

VIRA-OMBÉ de Madagaſcar. *Voyag. aux Ind. & à la Ch. tom, II, pag.* 198.

M. Sonnerat croit que cet oiſeau eſt le même que le *grand figuier de Madagaſcar* de M. Briſſon, *tom. III, pag.* 482, *pl. XXIV, fig.* 5; & en effet, ces oiſeaux ſe raportent non-ſeulement par les couleurs, mais par la grandeur totale & par la forme du bec. M. Sonnerat ne trouve pas au *vira-ombé* les caractères qui conviennent aux *figuiers*, & il croit, d'après la forme du bec fort long, crochu &

échancré à l'extrêmité de la mandibule ſupérieure, que cet oiſeau doit être regardé comme un genre nouveau. Son obſervation, qu'il nous a communiquée en nous montrant une peau de *vira-ombé*, nous a parue très-juſte, & en regardant avec lui cet oiſeau comme le *grand figuier de Madagaſcar* de M. Briſſon, nous croyons qu'on doit le ſéparer de ce genre & le placer à la ſuite de celui des *gobes-mouches*, dont il ſe rapproche par des plumes longues, étroites, ſemblables à des poils qui reviennent en-avant de la baſe du bec.

Le *vira-ombé* a la tête, le derrière du cou, tout le deſſus du corps d'un verd-d'olive foncé; la gorge jaune; le devant du cou & le deſſous du corps d'un verd-d'olive très-clair; les grandes pennes des ailes ſont brunes du côté intérieur & du côté extérieur elles ſont, ainſi que les pennes de la queue dans leur totalité, du même verd que le dos: l'iris eſt jaune; les pieds ſont rouſſeâtres.

VITREC. *Voyez* MOTTEUX.

VIVE-VENT. Nom que les mariniers de la Loire donnent au *martin-pêcheur*. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR.

VOILIERS. (*fauc.*) Les mêmes *oiſeaux de proie* que ceux de *bas-vol*. *Voyez* OISEAUX DE BAS-VOL.

VOL.

C'eſt l'action par laquelle les oiſeaux s'élèvent, ſe ſoutiennent, ſe meuvent & ſe dirigent dans l'air.

Les agens du *vol* ſont les ailes qui ſont office de rames & de voiles, & la queue qui fait la fonction de gouvernail; enſorte que, ſelon leurs mouvemens, les oiſeaux s'élèvent ou s'abaiſſent & ſe portent d'un côté ou de l'autre.

La viteſſe, la hauteur, la durée, la force du *vol* dépendent de la forme des deux agens qui y ſervent.

Les oiſeaux qui ont les ailes plus longues, plus entières, la queue plus ample que les autres, s'élèvent plus haut, ſe ſoutiennent mieux contre le vent, volent avec plus de force, de légèreté & de viteſſe, & ont un *vol* plus ſoutenu: ceux qui ont les ailes plus courtes, les pennes des ailes échancrées, la queue moins ample, s'élèvent, ſe ſoutiennent & ſe dirigent plus difficilement en l'air; leur *vol* eſt plus bas, moins ſoutenu, plus pénible & plus incertain; ils ſont plus aiſément emportés par le vent & moins maîtres de régler leurs mouvemens.

On pourroit donc déterminer, d'après l'examen des ailes & de la queue, dans un oiſeau mort quelle étoit ſa façon de voler lorſqu'il étoit vivant; car les différentes manières de voler, où les différens *vols* des oiſeaux dépendent de la conformation différente des ailes & de la queue, & des degrés de perfection de ces parties depuis celles qui ſont le plus avantageuſement conformées juſqu'à celles qui le ſont le moins favorablement.

Pendant que les oiſeaux volent, ils [illegible] & ſe gonflent d'air qui s'inſinue dans [illegible] ties de leurs corps, juſques dans les [illegible] augmente leur volume & étend leur [illegible] ſorte que les parties dont les oiſeaux ſon[t] étant d'ailleurs très-légères, ils ſont, [à] choſe près, en équilibre avec l'air.

Le *vol* n'eſt pas ſi eſſentiel aux oiſeaux, [qu'il] en ait quelques-uns qui en ſont privés & qui volent mal. Nous nous bornerons [ici] d'articles ſur le *vol*, dont nous avons [déjà] pliquer le méchaniſme dans les diſcours [préli] & au mot *fauconnerie*. On diſtingue dans le *vol* des oiſeaux en *haut-vol* & *bas-vol*. dit des oiſeaux qui s'élèvent très-haut, [et] ceux qui ne montent qu'à une hauteur [médiocre]. Le mot *vol* eſt encore pris en fauconn[erie] l'enſemble de tout ce qui ſert à cet art, [et] pour la réunion des officiers & des différ[ens] de la fauconnerie; il eſt alors ſynonyme [à] *fauconnerie* même.

VOLER. (*fauc.*) Ce mot eſt pris en [divers] ſens différens.

Voler en général, c'eſt chaſſer avec les oi[ſeaux de] proie.

Voler la perdrix, *le héron*, c'eſt chaſſer [avec les] oiſeaux.

Voler d'amour, c'eſt laiſſer voler les oi[ſeaux] leur gré.

Voler en long, c'eſt ſuivre une ligne droite.

Voler en pointe, exprime l'action d'un oi[ſeau qui] s'élève ou qui deſcend rapidement en volant.

Voler à repriſes, ſe dit d'un oiſeau indiquant [ſa] vivacité & le cours de ſon vol.

Voler en rond, c'eſt tourner autour de [quelque choſe].

Voler comme un trait, c'eſt ſoutenir un vol [prompt] & rapide.

Voler en troupe, ſe dit de pluſieurs oiſeaux [qui] en même-temps.

VOLER POUR BON. (*fauc.*) c'eſt [donner] filière à un *oiſeau de proie* qu'on a dreſſé [pour] laiſſer *voler* en liberté. *Voyez* FAUCONNERIE, *art.* AFFAITAGE.

VOLERIE. (*fauc.*) Ce mot a, parmi les fauconniers, la même ſignification que *vol*. On diſtingue la *haute* & *baſſe volerie*, le *haut* & *bas vol*.

La *haute-volerie* eſt celle du *faucon* pour le *héron*, les *grues*, les *canards*; celle du *gerfaut* contre le *milan* & le *ſacre*.

La *baſſe-volerie* eſt celle dans laquelle on emploie le *lanier*, le *tiercelet* de *faucon* contre la *perdrix*, le *faiſan*, les *perdrix*, *&c.*

VOLIÈRE.

C'eſt un lieu, ou une vaſte cage préparée pour y enfermer & y nourrir des oiſeaux qu'on veut avoir pour ſon amuſement. On ne met ordinairement en *volière* que des oiſeaux qui ont un chant agréable & qui ſe nourriſſent de grain; les autres [ne] [illegible]

faſſe rechercher, ou ils ſont trop diffi-
rir.
ux qui réuſſiſſent le mieux en *volière*
mats ſont, le *tarin*, le *chardonneret*, le
bouvreuil, les *linottes*, le *cabaret*, le
bruant & les *alouettes*.
lière eſt fermée & garantie du froid
s *ſerins* y réuſſiront très-bien; mais ſi
rerte ils ne réſiſteroient pas aux froids

viter de mettre dans les *volières* des
oulens, comme le *moineau-franc*, ou
u goût pour la chair, comme les *mé-*
ſeule de ces dernières ſuffit pour dé-
olière, tuer ou bleſſer un grand nombre
une ſeule matinée.

ère pour être bien conſtruite, doit être
e, tournée au levant, enſorte que les
ſitent le matin des premiers rayons du
it que le fond en ſoit ſablé; qu'on l'en-
opre; qu'on ait ſoin de la pourvoir des
onviennent aux différens oiſeaux qui y
nés, & qu'elle ſoit à l'abri du nord;
erture ſoit aſſez vaſte pour garantir les
pluies qui tombent avec abondance,
les orages, ou par des vents violens.
res ne ſont guère propres que pour y
es oiſeaux qu'on prend plaiſir à y voir
entendre chanter; mais elles ne con-
as pour propager les eſpèces qui ſe
unes aux autres, à moins que la *volière*
ſpacieuſe.

OU-DRIOU.

ucou mâle de Madagaſcar, *pl. enl.* 587,
8, la femelle.
ucou de Madagaſcar. BRISS. *tom. IV*,
l. XV, le mâle, *fig.* 1; la femelle *fig.* 2,

oiſeau du genre du *coucou* dont les habitans de Madagaſcar nomment le mâle *voudrougdriou*, & la femelle *cromb*. Cette différence de nom eſt fondée ſur celle du plumage & celle de la grandeur, car la femelle a dix-ſept pouces & demi de longueur totale & le mâle n'en a que quinze; les diverſes parties ſont entre eux dans la même proportion, & l'un & l'autre ont douze pennes à la queue au lieu de dix qui eſt le nombre ordinaire pour les *coucous*.

Le *voudrou-driou* ou le mâle a le ſommet de la tête noirâtre avec des reflets verds, & couleur de cuivre de roſette; un trait noir poſé obliquement entre l'œil & le bec; le reſte de la tête, la gorge & le cou cendrés; la poitrine & le reſte du deſſous du corps d'un gris-blanc; les parties ſupérieures d'un verd changeant en couleur de cuivre de roſette; les pennes moyennes de l'aile colorées comme le deſſus du corps; les grandes pennes d'un noir-verdâtre; le bec d'un brun-foncé & les pieds rougeâtres.

Le *cromb* ou la femelle a la tête, la gorge & le deſſus du cou rayés tranſverſalement de brun & de roux; le dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue d'un brun-uniforme; les petites couvertures des ailes brunes terminées de roux; les grandes d'un verd-obſcur, bordées & terminées de roux; les pennes des ailes comme dans le mâle, excepté que les moyennes ſont bordées de roux; le devant du cou, & tout le deſſous du corps d'un roux-clair varié de noirâtre; les pennes de la queue d'un brun-luſtré, terminées de roux; le bec & les pieds comme le mâle.

Quoique les auteurs nous donnent ces deux oiſeaux pour mâles & femelles, la différence de leur taille laiſſe cependant quelque doute à cet égard, & c'eſt une obſervation qui a beſoin d'être confirmée.

VUIDER (*fauc.*). Se dit en deux ſens: *vuider les oiſeaux de proie*, c'eſt les purger.

Vuider le gibier: c'eſt le faire partir.

ERONE. Terme Provençal. *Voyez*
RE.
OUR-WILL (le).
vre de Virginie. BRISS. *tom. III*, *pag.*
XXIX.
au, dont le nom dans la langue des
la Virginie eſt *whip-poor-will*, eſt du
tettes-chèvres, que M. de Montbeillard
engoulevents: il eſt d'un tiers plus petit
du même genre que nous voyons en
deſſus de la tête & du cou, le dos, le
es plumes ſcapulaires & les couvertures
e la queue ſont d'un brun-obſcur rayé
ment & piqueté de brun-rouſſeâtre, avec

un mêlange, fort irrégulier, de cendré: il y a de chaque côté de l'œil & ſur le cou quelques taches orangées; les joues ſont d'un brun-clair; ſur la gorge eſt une tache blanche en forme de croiſſant; le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un blanc lavé d'une teinte d'orangé, & rayé tranſverſalement de noirâtre; les grandes pennes des ailes ſont noirâtres; les cinq premières ſont traverſées vers leur milieu par une large bande blanche; les moyennes ſont variées des mêmes couleurs que le dos; ainſi que les pennes de la queue dont les deux plus extérieures de chaque côté ſont marquées d'une tache blanche vers le bout; le bec eſt noir; les pieds & les ongles ſont couleur de chair.

[illegible] Virginie [illegible] & les [illegible] ; elle [illegible] & ne [illegible]

La [illegible] & [illegible] à [illegible], & cependant [illegible] ; car alors on la [illegible] ; la [illegible] ; elle [illegible], variées de petites taches & de traits noirâtres.

WARRÉE.

[illegible] nouvelle qui se trouve en Abyſſinie. [illegible] rapporte au *jarac*.

« Le *Worabee* a les côtés [illegible]
» deſſus des yeux, la gorge, [illegible]
» poitrine & le haut du ventre [illegible]
» noirs ; le deſſus de la tête & [illegible]
» le bas-ventre, jaunes, à [illegible]
» pece ce collier noir, qui [illegible]
» derriere, & qui tranche avec [illegible]
» vertures & les pennes des ailes [illegible]
» dées d'une couleur plus claire, [illegible]
» pece ſont pareillement noires [illegible]
» d'un jaune-verdâtre ; le bec [illegible]
» les pieds d'un brun-noir. Ce [illegible]
» troupes ; il a un goût de [illegible]
» graine de *panis*, & il ne s'éloigne [illegible]
» coup de la plante qui la produit [illegible]
» pres de la groſſeur du *ſerin*. Gerdi

XOC

XAMTOL.

Tourneur de la nouvelle Eſpagne. BRISS. *tom. II, pag. 44, genre XIX.*

Cet oiſeau d'Amérique indiqué par une courte [illegible] Fernandez, eſt très-peu connu : il a le dos, le cou & le croupion noirs, [illegible] ventre & le deſſous du corps d'un [illegible] mêlé d'un peu de noir ; les ailes [illegible] noir & de blanc ; la queue eſt [illegible] que le deſſous du corps. Son nom [illegible] quaine eſt *xochitototl*.

YAC

YACUTIL. *Voyez* MARAIL.

YAGUA. *Voyez* CASSIQUE JAUNE du Bréſil.

YSQ

YSQUAUTHLI. FERNAND. Eſp. *Voyez* AIGLE HUPPÉ du Bréſil.

ZAN

ZANOÉ.

Pie [illegible] du Mexique. BRISS. *tom. II, pag. 44, genre XIX.*

Zanoé eſt le nom Mexiquain de cette *pie* qui eſt à-peu-près de la groſſeur de la nôtre : [illegible] plumage eſt noir, excepté la tête & le cou qui tirent ſur le fauve ; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs : la queue eſt très-longue.

ZILATAT.

Héron blanc du Mexique. BRISS. *tom. V, pag. 4[illegible], genre LXXXI.*

Le *zilatat*, par abbréviation du nom Mexiquain *Aexizilatatl*, eſt un *crabier* de la groſſeur au plus d'un *pigeon* : ſon plumage eſt tout blanc ; l'eſpace entre l'œil & le bec eſt couvert d'une peau jaune ; le bec eſt pourpre ; la partie nue des jambes & les pieds ſont de cette même couleur, mais plus pâle ; les ongles ſont bruns.

ZITZIL ou COLIBRI PIQUETÉ.

Colibri piqueté. BRISS. *tom. III, pag. 669, genre XLIV.*

Sa longueur eſt d'environ cinq pouces & demi ; tout le plumage eſt d'un verd changeant en couleur de cuivre de roſette ; la gorge, le devant du cou

ZON

& les couvertures du deſſus des [illegible] même couleur, brillante & de [illegible] petites taches blanches ; les pennes [illegible] d'un brun-violet ; celles de la queue [illegible] changeant en verd & terminées de [illegible] les pieds & les ongles ſont noirs. On [illegible] Mexique, où ſon nom, dans la langue eſt *hoitzitziltototl*.

ZIZI. *Voyez* BRUANT DE HAIE.

ZONÉCOLIN.

Caille huppée du Mexique. *Pl. enl.* BRISS. *tom. I, p. 260, pl. XXV, fig.*

Le *zonécolin* eſt du même genre que [illegible] n'eſt pas tout-à-fait ſi gros que la nôtre ; [illegible] ſupérieure de la tête, une huppe [illegible] ornée, & la gorge ſont fauves ; les [illegible] le dos, le croupion, la poitrine, le [illegible] côtés, les jambes, les couvertures des [illegible] de la queue ſont tachetés de roux, [illegible] noir & de blanc-jaunâtre ; les pennes [illegible] brunes ; celles de la queue ſont variées [illegible] de gris ; le bec, les pieds & les ongles [illegible] On trouve le *zonécolin* à la Guiane & [illegible]

ZOUCET. BEL. *Voyez* CASTAGNE

Fin de l'Hiſtoire Naturelle des oiſeaux.

RE dans lequel on doit lire les articles contenus au Dictionnaire d'Ornithologie.

ommencer par lire les quatre
rimés en tête du Dictionnaire,
ſuivant l'ordre dans lequel ils

r offre un tableau des oiſeaux
général, tant à l'extérieur
ur, un précis de leur forme
ganiſation.
ttaché dans le ſecond à faire
rs ſenſations, leurs facultés &
es, qui ſont les ſuites des im-
ues & des moyens d'exécuter,
vidus ſont pourvus.
ir examiné la forme & l'orga-
oiſeaux, on s'eſt occupé des
; diſtinguer & d'en reconnoître
s eſpèces. On a prouvé la né-
avantages des *méthodes* par ra-
aux, & on a fini par un précis
des auteurs, ſoit qu'ils ayent
aux *méthodiquement*, ſoit qu'ils
iſagés ſous un autre point de

oiſième Diſcours, on a com-
ux qui vivent ſous les parallèles
s dans les deux continens &
, à de grandes diſtances, &
ns des lieux qui ſe corref-
la température.
contenus dans ce Diſcours ont
ter des *émigrations* ou du *paſſage*
nnuel des oiſeaux d'un pays
, & l'on a propoſé à ce ſujet
qui, en bornant les *émigrations*,
ſibilité de la part des oiſeaux,
de notre part, beaucoup plus
rapporté dans ce même Diſ-
uels moyens les *oiſeaux de paſ-*
ſe tranſporter d'un pays en
oiqu'en traverſant des eſpaces
des bras de mer.

A la tête du quatrième Diſcours, on a traité de la durée de la vie des oiſeaux & de leurs maladies : cette partie eſt très-courte, parce que les connoiſſances ſont en général fort bornées à ce double égard, que les Naturaliſtes s'en ſont peu occupés, & qu'ils ont fort peu écrit ſur l'un & ſur l'autre ſujet.

On a enſuite parlé des moyens de tranſporter les oiſeaux vivans d'un pays dans un autre ; de les accoutumer à un climat nouveau pour eux ; de les y engager à y propager, & des moyens d'y perpétuer ces eſpèces nouvelles.

Après les généralités ſur les oiſeaux vivans, on s'eſt occupé de la manière de préparer, de monter & de conſerver leurs dépouilles, ſoit qu'on n'eût en vue que les oiſeaux du pays qu'on habite, ſoit qu'on voulût former une collection d'oiſeaux de tous les climats.

Ce dernier article a néceſſité à parler de la manière de préparer les peaux des oiſeaux en pays étranger ; des précautions convenables pour conſerver ces peaux dans le tranſport ; des moyens de les monter après leur arrivée ; de ceux de remédier aux déſordres qu'elles ont pu ſouffrir dans la première préparation en pays étranger ou dans le tranſport, pendant la route.

Les précautions néceſſaires pour conſerver les collections d'oiſeaux, ſoit du pays, ſoit étranger, étant les mêmes, & ces collections étant expoſées au ravage des mêmes inſectes, on a fini par faire connoître ces inſectes, par indiquer les dégâts qu'ils cauſent, les moyens de reconnoître ces dégâts à temps, & la manière de les arrêter ou de les prévenir, en faiſant périr les inſectes qui les cauſent.

Les quatre Diſcours, dont on vient de

oiſeaux.

Depuis la rédaction des quatre Diſcours généraux, il s'eſt préſenté un fait relatif aux maladies des oiſeaux, qui mérite d'être noté.

Un *poulet* a été ſervi en ragoût : il avoit paru au domeſtique qui l'avoit préparé très-bon & bien en chair ; le ragoût étoit bon ; la viande du poulet étoit blanche & tendre ; elle avoit le goût ordinaire à cette ſorte d'aliment ; mais tous les os, tant ceux des extrémités que ceux du tronc étoient tous gonflés & difformes, très-volumineux, très-lourds & très-compacts. Ceux des extrémités étoient les plus gonflés : ils l'étoient ſur-tout dans leur milieu, & cependant ils l'étoient encore aux extrêmités, à un point tel que les faces articulaires étoient effacées, & qu'on avoit peine à les reconnoître. Ce fait a eu lieu chez moi. J'ai recueilli tous les os avec ſoin : je les ai fait voir à MM. Daubanton & Vicq-Dazyr. Le dernier les examinera en détail, en ouvrira quelques-uns, & donnera ſes obſervations dans le Dictionnaire d'Anatomie comparée. M. Daubanton, qui a gardé les os pour les dépoſer dans la collection dont la garde lui eſt confiée, m'a dit qu'il ajouteroit ces pièces à quelques autres de même genre, qui provenoient d'individus de la même eſpèce, & qui ſont déjà au cabinet du Roi : que ce gonflement des os paroiſſoit être une maladie particulière au genre des *gallinacés*, & qu'il ne ſemble pas que les individus qui

comme d'un Dic[illegible]nnaire, & article iſolé dans un temps c Diſcours généraux, au cent introduction néceſſaire pour qui voudront lire le Dictio un traité & une hiſtoire des

Pour ne pas porter trop ſur la manière dont on doit l je ne citerai que les article généralités, les plus importa les mots *oiſeau* au ſingulier pluriel.

Le premier contient un forme, ſur la ſtructure des les diviſions que les auteurs e ſuivant les lieux qu'ils habiten tudes, ou le genre d'aliment nourriſſent ; leur diviſion méth près la forme du *bec* & des *pieds* dans le ſecond Diſcours gén objet n'étoit pas ſuſceptible d'ê abrégé.

Le même article *oiſeau* con cis ſur les moyens qui ont pour prendre les oiſeaux, & e les plus petits.

Le mot *oiſeaux* préſente u l'hiſtoire des *oiſeaux terreſtres*, *d'eau*, des *oiſeaux de proie*, & de façons de les enviſager ; des *oiſ* de ceux qui ſont *ſédentaires* *erratiques*.

On trouve à la ſuite du mot

accoutumés à la domeſticité, qu'il bable qu'on pourroit y habituer, qui droient utiles dans cet état : cet offre des vues ſur les moyens de dans les entrepriſes en ce genre qu'on oit tenter.

rès les mots *oiſeau* & *oiſeaux*, il eſt tant de lire les mots :

PLUME.
VOL.
MUE.
CHANT.
NID.
ŒUF.
INCUBATION.

mot *plume* contient un énoncé de leurs ntes eſpèces, & un précis de leur re, dont on trouve une idée plus ppée dans le premier des Diſcours aux.

mot *vol* contient un extrait de ce qui dit dans les Diſcours généraux ſur anisme du vol, & de la diviſion qui faite en fauconnerie des oiſeaux de relativement à leur manière de voler.

mots *mue* & *chant* préſentent l'opi- qui a paru la plus vraiſemblable ſur la peu connue de la *mue* & du *chant*.

première, qui a toujours lieu après te & l'éducation des petits, paroît ne ſuite de l'épuiſement produit par eux fonctions pénibles : il détermine te des plumes : le repos, l'abondance nourriture à l'automne, la ceſſation peme de ſubſtance, ſont les cauſes reproduction des plumes.

chant eſt phyſiquement ſubordonnné mpathie ou réciprocité qui exiſte dans les animaux, entre le *larinx* ou les es de la voix & ceux de la génération. erniers ſont pleins de vigueur au prin- , & ceux de la voix s'en reſſentent *mpathie;* après la ponte, en automne, ganes de la génération ſont dans un ement dont la réaction agit ſur ceux voix.

s oiſeaux chantent donc au printemps été, parce que les organes de la ſont alors dans toute leur force, par leur raport avec ceux de la génération qui y ſont également; les cauſes oppoſées produiſent l'effet contraire en automne & dans le commencement de l'hiver.

LE chant, conſidéré *moralement*, eſt l'expreſſion du *bien-être*, d'un individu qui n'éprouve pas d'autre ſenſation ; il ſuppoſe tous les beſoins ſatisfaits & du loiſir : par cette raiſon, les *oiſeaux chantants* ne ſont entendre leur voix que dans la belle ſaiſon, dans les beaux jours, parce que c'eſt alors que tous les beſoins ſont remplis & que les ſenſations individuelles ſont celles du *bien-être.*

C'EST en général parmi les oiſeaux qui vivent ou de grains, ou d'inſectes, qu'on en trouve plus d'eſpèces qui chantent, parce que le grain & les inſectes fourniſſent une nourriture plus ſucculente, plus facile à ramaſſer, & dont la recherche laiſſe du loiſir.

L'*oiſeau de rapine*, *l'oiſeau d'eau*, occupés à épier ou à pourſuivre leur proie, en manquant ſouvent, n'éprouvent ni la ſatisfaction néceſſaire pour chanter, ni n'en ont le loiſir. Le *coq*, largement nourri, & toujours dans un état de vigueur du côté des organes de la génération, chante en tout temps.

LES oiſeaux de volière bien nourris, à l'abri des intempéries des ſaiſons, ſouvent privés de la faculté de s'accoupler, peuvent pourvoir avec bien moins de fatigue aux beſoins de leurs petits, chantent plus ſouvent dans la belle ſaiſon, plutôt & plus tard dans la mauvaiſe, que les individus libres des mêmes eſpèces, privés des avantages dont ceux-ci jouiſſent.

ON a tâché de donner au mot *nid* une idée de la forme, de la conſtruction du nid des différens oiſeaux.

AU mot *œuf*, on s'eſt occupé de la *formation de l'œuf*, de ſa *ſubſtance* ou parties tant fluides que ſolides, dont il eſt compoſé, du méchaniſme par lequel il eſt expulſé au-dehors.

ON a parlé enſuite de la formation, du développement, de la ſortie du petit.

APRÈS avoir conſidéré l'œuf juſqu'au moment où le petit en ſort, on s'eſt occupé des œufs, non plus comme ſervant à pro-

pager l'eſpèce, mais comme commeſtibles, & l'on a parlé des différens moyens de les conſerver frais ou meilleurs qu'ils ne ſont quand on ne prend point de précaution à cet égard.

NOUS ne pouſſerons pas plus loin la liſte des mots relatifs à des généralités : ceux que nous venons de nommer contiennent les objets eſſentiels ; les autres mots, dont le ſens eſt développé dans les Diſcours généraux, n'ont été inſérés qu'en faveur de la nature de l'ouvrage, conſidéré comme Dictionnaire.

APRÈS s'être occupé de tout ce qui concerne les généralités, l'ordre naturel des connoiſſances eſt d'apprendre à diſtinguer les *genres*, les *eſpèces*, les *races* & les *variétés* ; mais il eſt eſſentiel de ſe former une juſte idée du ſens attaché à ces quatre mots. C'eſt pourquoi on doit en chet plication aux mots *genre*, *eſpèc riété*. On ſuivra enſuite les ar l'ordre ſyſtématique de M. Briſſ celui qui a été adopté dans la re l'ouvrage.

ON lira d'abord tout ce qui c *genre*, & enſuite ce qui eſt relati qui y ſont ſubordonnées. Le pre ſe trouvera rempli par la lectu générique, & le ſecond par celle des différentes eſpèces : ainſi, p aux *pigeons*, par exemple, on l le mot *pigeon*, & enſuite les différentes eſpèces de *pigeons*. N en conſéquence rappeller les gen l'ordre ſyſtématique de M. Briſſ deſſous de chaque genre, citer des eſpèces qui y ſont ſoumiſes.

ORDRE des genres & des eſpèces qu'ils renferment.

NOUS ne ſuivrons pas l'ordre alphabétique, qui ne ſeroit pas d'accord avec celui des genres, ſuivant la méthode que nous avons adoptée.

EN s'occupant de la connoiſſance des genres, on conſultera le ſixième volume de planche ; on y trouvera pour chaque genre deux figures : l'une indique les caractères tirés de la forme du bec ; l'autre ceux que fournit la forme du pied.

GENRE Ier. Celui du PIGEON.

- Biſet.
- Pigeon de roche ou Rocheraye.
- Pigeon de montagne.
- Pigeons groſſes-gorges.
- PIGEON.
  - Mondain.
  - Paon.
  - Cravate.
  - Nonain.
  - Cavalier.
  - Coquille-Hollandois.
  - Culbutant.
  - Meſſager.
  - PIGEON.
    - Polonois.
    - Pattu.
    - Romain.
    - Suiſſe.
    - Tambour.
    - Tournant.
    - Turc.
    - De Norwège.
    - De Guinée.
    - De la Jamaïque.
    - De la Martinique.
    - De l'île de Banda.
    - De paſſage de l'An
    - De roche de la Ja
    - Des îles Nincomb
    - Des Indes orienta
    - Brun de la Nouv.
    - Verd de l'île de S.
    - Verd des Philippi
    - Violet à tête rou
    - D'Antigue.
  - Ramier.
  - Founingo.
  - PIGEON Ramier.
    - De Cayenne.
    - Des Moluques.

Ramiret.
Tourterelle.
Tourterelle à collier.
Tourterelle blanche.
Tourterelle de Portugal.
Tourocco.
Turvert.
Tourterelle brune de la Chine.
Cocotzin
D'Amboine.
De Canada.
D'Amérique.
De la Chine (grande).
De la Jamaïque,
De Quéda (petite).
De Surate.
RELLE. Du Cap de Bonne-Eſpérance.
Du Sénégal.
Griſe de la Chine.
Griſe de Surate.
Blanche enſanglantée.
Rayée de la Chine.
Rayée des Indes.
Tourte.
Tourtelette.

NRE II. Celui du DINDON.

Dindon (le).

NRE III. Celui du COQ.

Coq (le).
Coq commun.
Coq huppé.
Coq nain.
Coq d'Angleterre.
Coq de Turquie.
Coq de Hambourg.
Coq friſé.
Coq & poule à duvet.
Coq & poule nègre.
Poule Angloiſe.
Coq & poule pattus.
Coq & poule ſans croupion.
Coq de Caux.
Coq & poule des Gates.

RE IV. Celui de la PEINTADE.

Peintade.

GENRE V. Celui de la GELINOTTE.

Gelinotte.
Gelinotte d'Ecoſſe.
Ganga.
Attagas.
Lagopède.
Lagopède de la Baie-d'Hudſon.
Tetras.
Tetras (petit).
Tetras (petit) à queue pleine.
Gelinotte du Canada.
Coq de bruyère à fraiſe.

GENRE VI. Celui de la PERDRIX.

Perdrix.
Perdrix griſe.
Perdrix griſe-blanche.
Perdrix griſe (petite).
Perdrix de montagne.
Bartavelle.
Perdrix rouge d'Europe.
Perdrix rouge-blanche.
Perdrix rouge de Madagaſcar.
Francolin.
Francolin de l'île de France.
Biſergot.
Gorge nue.
Perdrix rouge de Barbarie.
Perdrix de roche.
Perdrix perlée de la Chine.
Perdrix de la nouvelle Angleterre.
Tocco.
Caille.
Chrokiel ou grande caille.
Caille blanche.
Caille des îles Malouines.
Fraiſe (la).
Turnix.
Réveil-matin.
Colin.
Zonecolin.
Colin (grand).
Cacolin.
Coyolcos.
Colenicui.

Occolin.
Tinamou.
Magoua.
Tinamou cendré.
Tinamou varié.
Soüi.

GENRE VII. Celui du FAISAN.

Faiſan.
Faiſan blanc.
Faiſan varié.
Cocquar.
Faiſan bâtard.
Faiſan commun de la Chine.
Faiſan doré ou le Tricolor huppé de la Chine.
Faiſan noir & blanc de la Chine.
Paon.
Paon blanc.
Chinquis.
Spicifere.
Eperonnier.
Hocco.
Hocco proprement dit.
Hocco du Bréſil.
Hocco de Curaſſow.
Hocco du Pérou.
Pauxi (le).
Hoazin (le).
Yacou (le).
Marail (le).
Caracara.
Chacamel.
Parraka.
Hoitlallot.

GENRE VIII. Celui de l'EPERVIER.

Epervier.
Epervier à gros bec de Cayenne.
Epervier à ventre roux de Cayenne.
Epervier (petit) de Cayenn.
Epervier des pigeons.
Epervier-ramage.
Epervier royal.
Autour.
Autour (petit) de Cayenne.
Autour gris à ve
de Madagaſc.
Gerfaut.
Lanier.
Sacre.
Milan.
Milan noir.
Milan de la Caroli
Buſe.
Buſe cendrée.
Buſe criarde (petit
Bondrée.
Oiſeau Saint-Marti
Soubuſe.
Harpaye.
Buſard.
Buſard (gros).
Buſard varié.
Buſard roux de Ca
Caracara
Faucon.
Faucon pattu.
Faucon blanc.
Faucon d'Iſlande.
Faucon gentil.
Faucon paſſager.
Faucon de Barbarie.
Faucon de Tartarie
Faucon à collier d
Faucon noir.
Tanas.
Hobreau.
Creſſerelle.
Rochier.
Emérillon des Na
Emérillon des Fa
Emérillon des An
Emérillon de Ca
Emérillon de la C
Emérillon de S. D

GENRE IX. Celui de l'A

Aigle.
Aigle blanc.
Aigle commun.
Aigle (le grand).
Aigle (le petit).
Aigle noir.
Pygargue.
Balbuzard.

Rolle de la Chine.
Grivert.
Rollier d'Europe.
Rollier d'Abyſſinie.
Rollier d'Angola.
Cuit.
Rollier des Indes.
Rollier de Madagaſcar.
Rollier du Mexique.
Rollier de Paradis.

GENRE XIX. Celui du TROUPIALE.

Troupiale.
Troupiale (le).
Acolchi de Séba.
Arc-en-queue.
Japacani.
Xochitol.
Coſtotol.
Tocolin.
Commandeur.
Troupiale noir.
Troupiale noir (petit).
Troupiale à calotte noire.
Troupiale tacheté de Cayenne.
Troupiale olive de Cayenne.
Cap-more.
Siffleur.
Baltimore.
Baltimore bâtard.
Caſſique jaune ou Yapou.
Caſſique verd de Cayenne.
Caſſique huppé de Cayenne.
Caſſique de la Louiſiane.
Carouge.
Cul-jaune (petit) de Cayenne.
Coiffes jaunes.
Carouge olive de la Louiſiane.
Kink.

GENRE XX. Celui de l'oiſeau de PARADIS.

Oiſeau de Paradis.
Manucode.
Magnifique de la Nouv. Guinée.
Manucode noir de la Nouvelle Guinée, dit le ſuperbe.
Sifilet.
Calybé de la Nouvelle-Guinée.

GENRE XXI. Celui de la PIE-GRI

Pie-grièche.
Pie-grièche griſe.
Pie-grièche rouſſe.
Ecorcheur.
Fingah.
Rouge-queue.
Langraien.
Tcha-chert.
Bécarde.
Bécarde à ventre jaune.
Vanga.
Schet-bé.
Tcha-chert-bé.
Gonolek.
Cali-Calic.
Bruia.
Pie-grièche huppée.
Pie-grièche bleue de gaſcar.
Pie-grièche de la Louiſ
Pie-grièche du Cap de Eſpérance.
Pie-grièche griſe du S
Pie-grièche rayée de C

GENRE XXII. Celui de la G

Grive.
Grive (la).
Grive de la Guiane.
Grivette d'Amérique.
Rouſſerolle.
Draine.
Litorne.
Litorne de Cayenne.
Litorne de Canada.
Mauvis.
Grive baſſette de Barba
Tilly.
Grive (petite) des Phil
Hoamy de la Chine.
Grivelette de Saint-Do
Merle (petit) hupp Chine.
Moqueur.
Moqueur (le).
Moqueur François.
Merle.
Merle à plaſtron blanc.

Merle de montagne.
Merle couleur de roſe.
Merle de roche.
Merle bleu.
Merle ſolitaire.
Merle ſolitaire des Philippines.
Jaunoir.
Merle huppé de la Chine.
Podé du Sénégal.
Merle de la Chine.
Verd-doré ou Merle à longue queue du Sénégal.
Fer-à-cheval.
Merle verd d'Angola.
Merle violet du royaume de Juida.
Plaſtron noir de Ceylan.
Oranvert.
Merle brun du Cap de Bonne-Eſpérance.
Baniahbou de Bengale.
Ourovang.
Merle des colombiers.
Merle olive du Cap de Bonne-Eſpérance.
Merle à gorge noire de Saint-Domingue.
Merle de Canada.
Merle olive des Indes.
Merle brun du Sénégal.
Tanaombé.
Merle de Mindanao.
Merle verd de l'île de France.
Caſque noir.
Brunet.
Merle brun de la Jamaïque.
Merle à cravatte de Cayenne.
Merle huppé du Cap de Bonne-Eſpérance.
Merle d'Amboine.
Merle de l'île de Bourbon.
Merle Dominiquain des Philippines.
Merle verd de la Caroline.
Terat-boulan.
Sani-Jala.
Merle de Surinam.
Palmiſte.
Merle violet à ventre blanc de Juida.
Merle roux de Cayenne.
Merle (petit) brun à gorge rouſſe de Cayenne.
Merle olive de Saint-Domingue.
Merle olivâtre de Barbarie.
Moloxita.
Merle noir & blanc d'Abyſſinie.
Merle brun d'Abyſſinie.
Griſin de Cayenne.
Verdin de la Cochinchine.
Azurin.
Breve.
Breve de Bengale.
Breve de Bengale à gorge blanche.
Breve de Ceylan.
Breve de Madagaſcar.
Breve de Malaca.
Breve des Philippines.
Fourmilier.
Fourmilier à oreilles blanches.
Fourmilier huppé.
Roi des fourmiliers.
Befroi (grand).
Befroi (petit).
Palikour.
Colma.
Tetema.
Carillonneur.
Bambla.
Arada.
Fourmilier-roſſignol.
Coraya.
Alapi.
Mainates des Indes orientales.
Goulin.
Martin.
Jaſeur.
Loriot.
Loriot de la Chine.
Loriot des Indes.
Loriot rayé.
Coulavan.

GENRE XXIII. Celui du COTINGA.

Cotinga.
Cordon bleu.
Quéreïva.
Terſine.
Cotinga à plumes ſoyeuſes.

Pr...ac.
Ou...tte.
Guira-panga.
Averano.
Guirarou.

GENRE XXIV. Celui du GOBE-MOUCHE.

Gobe-mouche.
Gobe-mouche (le).
Gobe-mouche noir à collier.
Gobe-mouche de l'île de France.
Gobe-mouche à bandeau blanc du Sénégal.
Gobe-mouche huppé du Sénégal.
Gobe-mouche à gorge brune du Sénégal.
Azur (petit).
Barbichon de Cayenne.
Gobe-mouche brun de Cayenne.
Gobe-mouche roux à poitrine orangée de Cayenne.
Gobe-mouche citrin de la Louisianne.
Gobe-mouche olive de la Caroline & de la Jamaïque.
Gobe-mouche huppé de la Martinique.
Gobe-mouche noirâtre de la Caroline.
Gillit.
Gobe-mouche brun de la Caroline.
Gobe-mouche olive de Cayenne.
Gobe-mouche tacheté de Cay...
Noir-aurore (petit).
Rubin.
Gobe-mouche roux de Cayenne.
Gobe-mouche à ventre jaune.
Roi des Gobes-mouches.
Gobe moucherons.
Moucherolle.
Savana.
Moucherolle huppée à tête couleur d'acier poli.
Moucherolle de Virginie.
Moucherolle-brun de la Martinique.
Moucherolle à queue fourchue du Mexique.
Moucherolle des Phi...
Moucherolle de Virg...pe verte.
Schet de Madagascar.
Tyran.
Titiri.
Tyran de la Caroline.
Bentaveo.
Cuiriri.
Tyran de Cayenne.
Caudec.
Tyran de la Louisiam
Kinki-manou.
Preneur de mouches.
Drongo.
Piauhau.

GENRE XXV. Celui du PIQU

Pique-bœuf.

GENRE XXVI. Celui de L'ÉTO

Etourneau.
Etourneau du Cap d...Espérance.
Etourneau de la Loui...
Tolcana.
Cacastol.
Pimalot.
Etourneau des terres...niques, ou Blanch...
Etourneau noir & ...Indes.

GENRE XXVII. Celui de la

Huppe (la).
Huppe noire & blanc...de Bonne-Espéranc...

GENRE XXVIII. Celui du PO...

Promeruppe.
Promerops à ailes ble...
Promerops brun à ...cheté.
Promerops brun à ve...
Promerops (grand) à ...frisés.
Promerops orangé.
Fournier.
Polochion.

E XXIX. Celui du TÊTE-CHEVRE.

Engoulevent.
Engoulevent de la Caroline.
Whip-pour-will.
Guira-querea.
Ibijau.
Engoulevent à lunettes.
Engoulevent varié de Cayenne.
Engoulevent acutipenne de la Guiane.
Engoulevent gris.
Montvoyau de la Guiane.
Engoulevent roux de Cayenne.

E XXX. Celui de L'HIRONDELLE.

Hirondelle.
Hirondelle de cheminée.
Hirondelle (grande) à ventre roux du Sénégal.
Hirondelle à ceinture blanche.
Hirondelle ambrée.
Hirondelle à croupion blanc.
Hirondelle de rivage.
Hirondelle griſe des rochers.
Martinet noir.
Martinet (grand) à ventre blanc.
Martinet noir (petit).
Martinet noir (grand) à ventre blanc.
Martinet noir & blanc à ceinture griſe.
Martinet à collier blanc.
Hirondelle (petite) noire à ventre cendré.
Hirondelle bleue de la Louiſiann.
Tapere.
Hirondelle brune & blanche à ceinture brune.
Hirondelle à ventre blanc de Cayenne.
Salangane.
Hirondelle (grande) brune à ventre tacheté.
Hirondelle (petite) noire à croupion gris.
Hirondelle à croupion roux & queue quarrée.
Hirondelle brune acutipenne de la Louiſianne.
Hirondelle noire acutipenne de la Martinique.

GENRE XXXI. Celui du TANGARA.

Tangara.
Tangara (le grand).
Houpette.
Tangavio.
Scarlatte.
Tangara du Canada.
Tangara du Miſſiſſipi.
Camail.
Mordoré.
Onglet.
Tangara noir.
Tangara roux.
Turquin.
Bec-d'argent.
Eſclave.
Bluet.
Rouge-cap.
Tangara verd du Bréſil.
Olivet.
Tangara diable-enrhumé.
Verderoux.
Paſſe-vert.
Tricolor.
Gris-olive.
Septicolor.
Tangara bleu.
Tangara à gorge noire.
Coiffe noire.
Rouverdin.
Cyarou.
Organiſte.
Jacarini.
Teité.
Tangara nègre.
Tangara bleu de la Nouvelle-Eſpagne.
Tangara bleu d'Amboine.
Tangara bleu du Mexique.
Tangara jaune du Breſil.
Tangara varié de la Nouvelle-Eſpagne.
Oiſeau ſilencieux.

GENRE XXXII.
Celui du CHARDONNERET.

Chardonneret.

Chardonneret à quatre raies.
Chardonneret verd.
Chardonneret jaune.
Tarin.
Catotol.
Acatéchili.
Tarin de la Chine.
Tarin de la Nouvelle-Yorc.

GENRE XXXIII. Celui du MOINEAU.

Moineau.
Moineau (le).
Moineau du Sénégal.
Moineau à bec rouge du Sénégal.
Pere-noir.
Moineau de Java.
Moineau de l'île de France.
Moineau de Macao.
Moineau du Breſil.
Moineau du Sénégal (petit).
Dattier.
Friquet.
Paſſereau ſauvage.
Paſſe-vert.
Paſſe-bleu.
Foudi.
Friquet huppé.
Beau-marquet.
Soulcie.
Soulciet.
Paroare.
Croiſſant.
Serin.
Serin d'Italie.
Cini.
Serin de Mozambique.
Serin de la Jamaïque.
Serin du Cap de Bonne-Eſpérance.
Worabée.
Outre-mer.
Haſbeſch de Syrie.
Linotte.
Gyntel de Strasbourg.
Linotte de montagne.
Linotte brune.
Linotte à tête jaune.
Linotte aux pieds noirs.
Cabaret.
Vengoline.
Linotte gris-de-fer.
Miniſtre.
Bengali.
Bengali brun.
Bengali piqueté.
Sénégali.
Sénégali rayé.
Serevan.
Moineau (petit) du Séné
Maïa.
Maïan.
Pinſon.
Pinſon d'Ardenne.
Grand-montain.
Pinſon de neige.
Brunor.
Brunet.
Bonana.
Pinſon à tête noire & bla
Pinſon noir aux yeux rou
Pinſon noir & jaune.
Pinſon à long bec.
Olivette.
Pinſon jaune & rouge.
Touite.
Pinſon friſé.
Pinſon à double collier.
Noir-ſouci.
Veuve.
Veuve au collier d'or.
Veuve à quatre brins.
Veuve dominiquaine.
Veuve (grande).
Veuve à épaulettes.
Veuve mouchetée.
Veuve en feu.
Veuve éteinte.
Grenadin.
Verdier.
Pape.
Toupet bleu.
Parement bleu.
Vert-brunet.
Verdinere.
Verderin.
Verdier ſans verd.

GENRE XXXIV. Celui du GROS-

Gros-bec.
Gros-bec de Coromande

Gros-bec bleu d'Amérique.
Dur-bec.
Cardinal huppé.
Roſe-gorge.
Grivelin.
Rouge-noir.
Flavert.
Queue en évantail.
Padda.
Toucnam courvi.
Orchef.
Gros-bec nonette.
Griſalbin.
Quadricolor.
Jacobin.
Domino.
Baglafecht.
Gros-bec d'Abyſſinie.
Guiſſo-balito.
Gros-bec tacheté du Cap de Bonne-Eſpérance.
Grivelin à cravatte.

IRE XXXV. Celui du BRUANT.

Bruant.
Bruant de France.
Zizi ou Bruant de haie.
Bruant fou.
Proyer.
Guirenegat.
Théreſe jaune.
Flavéole.
Olive.
Amazone.
Emberiſe à cinq couleurs.
Mordoré.
Gonambouch.
Bruant familier.
Cul-rouſſet.
Azuroux.
Bonjour-commandeur.
Calfat.
Ortolan.
Ortolan de roſeaux.
Coqueluche.
Gavoué de Provence.
Mitilêne de Provence.
Ortolan de Lorraine.
Ortolan de la Louiſiane.
Ortolan à ventre jaune du Cap de Bonne-Eſpérance.
Ortolan du Cap de Bonne-Eſp.
Ortolan de neige.
Agripenne.

GENRE XXXVI. Celui du COLIOU.

Coliou.
Coliou du Cap de Bonne-Eſpérance.
Coliou huppé du Sénégal.
Coliou rayé.
Coliou de l'île Panay.

GENRE XXXVII. Celui du BOUVREUIL.

Bouvreuil.
Bouveret.
Bouvreuil à bec blanc.
Bouveron.
Bec-rond à ventre roux.
Bec-rond ou Bouvreuil bleu d'Amérique.
Bouvreuil ou Bec-rond noir & blanc.
Bouvreuil ou bec-rond violet de la Caroline.
Bouvreuil ou bec-rond violet à gorges & ſourcils rouges.
Huppe noir.
Hambouvreux.

GENRE XXXVIII. Celui du BEC-CROISÉ.

Bec-croiſé.

GENRE XXXIX. Celui de L'ALOUETTE.

Alouette.
Alouette noire à dos fauve.
Cujelier.
Farlouſe.
Farlouſanne.
Alouette pipi.
Locuſtelle.
Spipolette.
Girole.
Calandre.
Cravatte jaune.
Hauſſe-col noir.
Alouette aux joues brunes de Penſylvanie.
Alouette de Sibérie.
Alouette (petite) de Gingi.
Rouſſeline.
Variole.

Cendrille.
Sirli.
Cochevis.
Lulu.
Coquillade.
Griſette ou Cochevis du Sénégal.
Alouette huppée de la côte Malabar.

GENRE XL. Celui du BEC-FIGUE.

Bec-figue.
Roſſignol.
Foudi-Jala.
Fauvette.
Paſſerinette.
Fauvette à tête noire.
Griſette.
Fauvette babillarde.
Rouſſette.
Fauvette de roſeaux.
Fauvette rouſſe (petite).
Fauvette tachetée.
Traine-buiſſon.
Fauvette des Alpes.
Pitchou.
Fauvette tachetée du Cap de Bonne-Eſpérance.
Fauvette tachetée (petite) du Cap de Bonne-Eſpérance.
Fauvette tachetée de la Louiſiane.
Fauvette à poitrine jaune de la Louiſiane.
Fauvette verdâtre de la Louiſianne.
Fauvette de Cayenne.
Fauvette de Cayenne à gorge brune & ventre jaune.
Fauvette bleuâtre de Saint-Domingue.
Cou-jaune.
Roſſignol de muraille.
Roſſignol de muraille de la Chine.
Rouge-queue.
Rouge-queue de la Guiane.
Fitt de Provence.
Pivote ortolane.
Rouge-gorge.
Rouge-gorge bleue.
Gorge-bleue.
Traquet.
Tarier.
Traquet ou Tarier d
Traquet de l'Ile de L
Traquet des Philippi
Traquet (grand) d
pines.
Fitert.
Traquet (grand).
Traquet du Cap de B
rance.
Cligrot.
Motteux.
Motteux (grand) ou
du Cap de Bonne-E
Motteux ou cul-bl
verdâtre.
Motteux du Sénégal.
Lavandière.
Bergeronette griſe.
Bergeronette de prin
Bergeronette jaune.
Bergeronette du Cap
Eſpérance.
Bergeronette de l'Ile
Bergeronette de Mad
Bergeronette (petite
de Bonne-Eſpéran
Bergeronette à colli
de Luçon.
Bergeronette griſe d
Figuier.
Figuier verd & jaune.
Chéric.
Petit Simon.
Figuier bleu.
Figuier du Sénégal.
Figuier tacheté.
Figuier à tête rouge.
Figuier à gorge blanc
Figuier à gorge jaun
Figuier verd & blanc
Figuier à gorge ora
Figuier à tête cendr
Figuier brun.
Figuier aux joues no
Figuier tacheté de ja
Figuier brun & jaun

Figuier des ſapins.
Figuier à cravate noire.
Figuier à tête jaune.
Figuier cendré à gorge jaune.
Figuier cendré à collier.
Figuier à ceinture.
Figuier bleu.
Figuier varié.
Figuier à tête rouſſe.
Figuier à poitrine rouge.
Figuier gris-de-fer.
Figuier aux ailes dorées.
Figuier couronné d'or.
Figuier orangé.
Figuier huppé.
Figuier noir.
Figuier olive.
Figuier-protonotaire.
Figuier à demi-collier.
Figuier à gorge jaune.
Figuier brun-olive.
Figuier graſſet.
Figuier cendré à gorge cendrée.
Figuier (grand) de la Jamaïque.
Demi-fin mangeur de vers.
Demi-fin noir & bleu.
Demi-fin noir & roux.
Bimblé.
Bananiſte.
Demi-fin à huppe & gorge blanches.
Habit uni.
Pitpit.
Pitpit verd.
Pitpit bleu.
Pitpit varié.
Pitpit à coiffe bleue.
Guira-beraba.
Pouillot.
Pouillot (grand).
Troglodyte.

RE XLI. Celui de la MÉSANGE.

Méſange.
Méſange (groſſe).
Charbonniere (petite).
Méſange bleue.
Méſange à longue queue.
Méſange huppée.
Mouſtache (la).
Remiz.
Méſange à collier.
Penduline.
Méſange à croupion jaune.
Méſange de la côte de Malabar.
Méſange de Nanquin.
Méſange (petite) du Cap de Bonne-Eſpérance.
Méſange griſe à gorge jaune.
Méſange huppée de la Caroline.
Petit deuil.
Méſange à ceinture blanche.
Méſange bleue (groſſe).
Méſange amoureuſe.
Roitelet.
Roitelet-méſange.

GENRE XLII. Celui du TORCHEPOT.

Sittelle (la).
Sittelle (petite).
Sittelle de Canada.
Sittelle à huppe noire.
Sittelle à huppe noire (petite).
Sittelle à tête noire.
Sittelle (petite) à tête brune.
Sittelle (grande) à bec crochue.
Sittelle grivelée.

GENRE VIII. Celui du GRIMPEREAU.

Grimpereau.
Grimpereau de muraille.
Soui-manga.
Soui-manga marron-pourpré à poitrine rouge.
Soui-manga violet à poitrine rouge.
Soui-manga pourpre.
Soui-manga à collier.
Soui-manga olive à gorge pourpre.
Angala-dian.
Soui-manga de toutes couleurs.
Soui-manga verd à gorge rouge.
Soui-manga rouge, noir & blanc.
Soui-manga de l'île de Bourbon.
Soui-manga à longue queue & à capuchon violet.

Soui-manga verd-doré changeant à longue queue.
Soui-manga (grand) verd à longue queue.
Oiſeau rouge à bec de grimpereau.
Oiſeau brun à bec de Grimpereau.
Oiſeau pourpré à bec de grimpereau.
Guit-guit.
Guit-guit noir & bleu.
Guit-guit verd & bleu à tête noire.
Guit-guit verd à tête noire.
Guit-guit verd & bleu à gorge blanche.
Guit-guit tout verd.
Guit-guit verd tacheté.
Guit-guit varié.
Guit-guit noir & violet.
Sucrier.

GENRE XLIV. Celui du COLIBRI.

Colibri.
Colibri-topaze.
Grenat.
Brin blanc.
Zitzil.
Brin-bleu.
Colibri verd & noir.
Colibri huppé.
Colibri à queue violette.
Colibri à cravatte verte.
Colibri à gorge carmin.
Colibri violet.
Hauſſe-col verd.
Collier rouge.
Plaſtron noir.
Plaſtron blanc.
Colibri bleu.
Vert-perlé.
Colibri à ventre rouſſeâtre.
Colibri (petit).

GENRE XLV. Celui de L'OISEAU-MOUCHE.

Oiſeau-mouche.
Oiſeau-mouche (le plus petit).
Rubis.
Améthiſte.
Orvert.
Hupecol.
Rubis-topaze.
Oiſeau-mouche huppé.
Oiſeau-mouche à raquet
Oiſeau-mouche pourpré
Cravatte dorée.
Saphir.
Saphir émeraude.
Emeraude-Améthiſte.
Eſcarboucle.
Vert-doré.
Oiſeau-mouche à gorge tée.
Rubis-émeraude.
Oiſeau-mouche à oreil
Oiſeau-mouche à collie
Oiſeau-mouche à larges
Oiſeau-mouche à longue couleur d'acier brun
Oiſeau-mouche violet fourchue.
Oiſeau-mouche à longue or, verd & bleu.
Oiſeau-mouche à longue noire.

GENRE XLVI. Celui du To

Torcol.

GENRE XLVII. Celui du

Pic.
Pic-vert.
Palalaca.
Palalaca (autre).
Pic-vert de Goa.
Pic-vert de Bengale.
Goertan.
Pic (petit) rayé du
Pic à tête-griſe d
Bonne-Eſpérance.
Pic rayé de Saint-Do
Pic (petit) olive de mingue.
Pic (grand) rayé de
Pic (petit) rayé de
Pic jaune de Cayenne
Pic mordoré.
Pic à cravatte noire.
Pic roux.

Couroucou à ventre rouge.
Couroucou du Mexique.

GENRE LII. Celui du BOUT DE PETUN.

Ani.
Ani des Palétuviers.
Ani des Savanes.

GENRE LIII. Celui du PERROQUET.

Perroquet,
Perroquet proprement dit.
Kakatoes.
Kakatoes à huppe blanche.
Kakatoes à huppe jaune.
Kakatoes à huppe rouge.
Kakatoes (petit).
Kakatoes noir.
Jacco (le).
Perroquet verd.
Perroquet varié.
Vaza (le).
Maſcarin (le).
Perroquet à bec couleur de ſang.
Perroquet verd à tête bleue.
Perroquet à tête griſe.
Perroquet verd (grand) de la Nouvelle-Guinée.
Lori.
Lori-noira.
Lori à collier.
Lori-tricolor.
Lori cramoiſi.
Lori rouge.
Lori rouge & violet.
Lori (le grand).
Lori-perruche.
Lorri-perruche rouge.
Lori-perruche violet & rouge.
Lori-perruche-tricolor.
Perruche.
Perruche (la grande) à collier d'un rouge vif.
Perruche à double collier.
Perruche à tête rouge.
Perruche à tête bleue.
Perruche-lori.
Perruche jaune.
Perruche à tête d'azur.
Perruche-ſouris.
Perruche à mouſtaches.
Perruche aux ailes
Perruche à queue
inégale de l'ancien
Perruche à collier
roſe.
Perruche (petite) à
leur de roſe.
Perruche (grande) à
Perruche (grande) à
geâtres.
Perruche à gorge
Perruche (grande) à
noir.
Perruche verte & rou
Perruche huppée.
Perruche à courte q
l'ancien continent.
Coulaciffi.
Perruche aux ailes d'or.
Perruche à tête griſe.
Perruche aux ailes vari
Perruche aux ailes bleu
Perruche à collier.
Perruche à ailes noires.
Arimanon (l').
Perroquets du nouve
nent.
Ara.
Ara rouge.
Ara bleu.
Ara verd.
Ara noir.
Amazone.
Amazone à tête jaune.
Tarabé.
Amazone à tête blanche.
Amazone jaune.
Aourou-couraou.
Crik.
Crik à tête & gorge jau
Meunier (le).
Crik rouge & bleu.
Crik à face bleue.
Crik (le).
Crik à tête bleue.
Crik à tête violette.
Papegai.
Papegai de Paradis.
Papegai maillé.
Tavoua.

Papegai à bandeau rouge.
Papegai à ventre pourpre.
Papegai à tête & gorge bleues.
Papegai violet.
Saſſebé.
Papegai brun.
Papegai à tête aurore.
Paragua.
Perriche.
Maipouri.
Caïca.
Perriche-pavouane.
Perriche à gorge brune.
Perriche à gorge variée.
Perriche à ailes variées.
Anaca.
Jendaya.
Perriche-émeraude.
Sincialo.
Perriche à front rouge.
Aputé-juba.
Perriche couronnée d'or.
Gouarouba.
Perriche à tête jaune.
Perriche-ara.
Toui.
Toui à gorge jaune.
Soſové.
Tirica.
Eté ou Toui-été.
Toui à tête d'or.

NRE LIV. Celui du TOUCAN.

Toucan.
Tocco.
Toucan à gorge jaune.
Toucan à ventre rouge.
Cochicat.
Hochicat.
Aracari.
Grigri.
Koulik.
Aracari à bec noir.
Aracari bleu.
Barbican.
Caſſican.

RE LV. Celui du COQ DE ROCHE.

Coq de roche.
Coq de roche du Pérou.

GENRE LVI. Celui du MANAKIN.

Manakin.
Tijé.
Caſſe-noiſette.
Manakin rouge.
Manakin orangé.
Manakin à tête d'or.
Manakin à tête rouge.
Manakin à tête blanche.
Manakin à gorge blanche.
Manakin varié.
Manakin à collier.
Plumet blanc.
Oiſeau cendré de la Guiane.
Manikor.

GENRE LVII. Celui du MOMOT.

Houtou ou le Momot.

GENRE LVIII. Celui du MARTIN-PÊCHEUR.

Martin-pêcheur.
Martin-pêcheur (le plus grand).
Martin-pêcheur bleu & roux.
Martin-pêcheur crabier.
Martin-pêcheur à gros bec.
Martin-pêcheur pie.
Martin-pêcheur huppé.
Martin-pêcheur à coiffe noire.
Martin-pêcheur à tête verte.
Martin-pêcheur à tête & cou couleur de paille.
Martin-pêcheur à collier blanc.
Baboucard.
Martin-pêcheur bleu & noir du Sénégal.
Martin-pêcheur à tête griſe.
Martin-pêcheur à front jaune.
Martin-pêcheur à longs brins.
Martin-pêcheur à tête bleue.
Martin-pêcheur roux.
Martin-pêcheur pourpré.
Martin-pêcheur à bec blanc.
Martin-pêcheur de Bengale.
Martin-pêcheur à trois doigts.
Vintſi.
Martin-pêcheur (grand) de l'île de Luçon.
Martin-pêcheur violet des Indes.
Tapara,

Alatli.
Jaguacati.
Matuitui.
Martin-pêcheur verd & roux.
Martin-pêcheur verd & blanc.
Gig-gip.
Martin-pêcheur verd & orangé.

GENRE LIX. Celui du TODIER.

Todier.
Todier de l'Amérique ſeptentrionale.
Tic-tic ou Todier de l'Amérique méridionale.
Todier bleu à ventre orangé.

GENRE LX. Celui du GUÉPIER.

Guépier.
Mérops rouge & bleu.
Guépier à tête jaune & blanche.
Guépier à tête griſe.
Guépier gris d'Éthiopie.
Guépier marron & bleu.
Patirich.
Guépier verd à gorge bleue.
Guépier (grand) verd & bleu à gorge jaune.
Guépier (petit) verd & bleu à queue étagée.
Guépier verd à queue d'azur.
Guépier rouge à tête bleue.
Guépier rouge & verd du Sénégal.
Guépier à tête rouge.
Guépier à ailes & queue rouſſes.
Ictérocéphale.
Guépier du Breſil.
Guépier d'Egypte.
Guépier jaune de la côte Coromandel.

GENRE LXI. Celui du CALAO.

Calao.
Tock.
Calao de Manille.
Calao de l'île Panay.
Calao des Moluques.
Calao de Malabar.
Brac.
Calao d'Abyſſinie.
Calao des Philippines.
Calao à caſque rond.
Calao-rhinocéros.
Corbeau des Indes de Bec

GENRE LXII. Celui de l'AUTR

Autruche (l').

GENRE LXIII. Celui du Toy

Toyou (le).

GENRE LXIV. Celui du CASO

Caſoar (le).

GENRE LXV. Celui du DRO

Dronte (le).
Oiſeau de Nazare.
Solitaire (le).

GENRE LXVI. Celui de l'OUT

Outarde.
Outarde (petite).
Lohong.
Outarde d'Afrique.
Churge.
Houbara.
Rhaad.
Secretaire.

GENRE LXVII. Celui de l'ECH

Echaſſe.

GENRE LXVIII. Celui de l'HU

Huitrier, vulgairement mer.

GENRE LXIX. Celui du PLU

Pluvier.
Pluvier doré.
Pluvier doré à gorge n
Guignard.
Pluvier à collier.
Kildir.
Pluvier huppé.
Pluvier à aigrette.
Pluvier coiffé.
Pluvier couronné.
Pluvier à lambeaux.
Pluvier armé de Caye
Pluvian.

Pluvier (grand).

[R E LXX. Celui du VANNEAU.

Vanneau.
Vanneau Suiſſe.
Vanneau du Sénégal.
Vanneau armé des Indes.
Vanneau armé de la Louiſianne.
Vanneau armé de Cayenne.
Vanneau-pluvier.

RE LXXI. Celui du JACANA.

Jacana.
Jacana noir.
Jacana verd.
Jacana-peca.
Jacana varié.

E LXXII. Celui du COULON-CHAUD.

Tourne-pierre.

LE LXXIII. Celui de la PERDRIX DE MER.

Perdrix de mer.
Perdrix de mer griſe.
Perdrix de mer brune.
Giarole.
Perdrix de mer à collier.
Coure-vîte.

NRE LXXIV. Celui du RALE.

Râle.
Râle de terre ou de genêt.
Râle d'eau.
Marouette.
Tiklin.
Tiklin brun.
Tiklin rayé.
Tiklin à collier.
Râle à long bec.
Kiolo.
Râle tacheté de Cayenne.
Râle de Virginie.
Râle bidi-bidi.
Râle (petit) de Cayenne.
Caurale ou petit paon des roſes.

JLE LXXV. Celui du BÉCASSEAU.

Bécaſſeau.
Guignette.
Chevalier.
Chevalier commun.
Chevalier aux pieds rouges.
Chevalier rayé.
Chevalier varié.
Chevalier blanc.
Chevalier verd.
Combattant.
Maubêche.
Maubêche commune.
Maubêche tachetée.
Maubêche griſe.
Sanderling.
Alouette de mer.
Cincle.
Merle d'eau.
Grive d'eau.
Canut.

GENRE LXXVI. Celui de la BARGE.

Barge.
Barge commune
Barge aboyeuſe.
Barge variée.
Barge rouſſe.
Barge (grande) rouſſe.
Barge rouſſe de la Baie d'Hudſon.
Barge brune.
Barge blanche.

GENRE LXXVII. Celui de la BÉCASSE.

Bécaſſe.
Bécaſſe des Savanes.
Bécaſſine.
Bécaſſine (petite), ſurnommée la ſourde.
Brunette.
Bécaſſine du Cap de Bonne-Eſpérance.
Bécaſſine de Madagaſcar.
Bécaſſine de la Chine.

GENRE LXXVIII. Celui du COURLI.

Courlis.
Corlieu ou petit Courlis.
Courlis verd ou Courlis d'Italie.
Courlis brun.
Courlis tacheté.
Courlis à tête nue.

Courlis huppé.
Courlis rouge.
Courlis blanc.
Courlis brun à front rouge.
Courlis des bois.
Aca'ot.
Guarona.
Matuitui des rivages.
Courlis (grand) de Cayenne.
Ibis.
Ibis blanc.
Ibis noir.
Courliri ou Courlant.

GENRE LXXIX. Celui de la SPATULE.

Spatule.

GENRE LXXX. Celui de la CIGOGNE.

Cigogne noire.
Maguari.
Couricaca.
Jabiru.
Nandapoa.
Grue.
Grue à collier.
Grue blanche.
Grue brune.
Demoiſelle de Numidie.

GENRE LXXXI. Celui du HÉRON.

Héron commun.
Héron blanc.
Héron noir.
Héron pourpré.
Héron violet.
Garzette blanche.
Aigrette.
Aigrette (grande).
Aigrette rouſſe.
Demi-aigrette.
Soco.
Héron blanc à calotte noire.
Héron brun.
Héron-agami.
Hocti.
Hohou.
Héron (grand) d'Amérique.
Héron de la Baie d'Hudſon.
Crabier.
Crabier-caiot.
Crabier [illegible].
Crabier [illegible].
Gouacou.
Crabier de Malva.
Crabier de Cayenne.
Crabier blanc & roux.
Crabier noir.
Blongios.
Crabier bleu.
Crabier bleu à [illegible]
Crabier gris-de-fer.
Crabier blanc à bec [illegible]
Crabier couché.
Crabier pourpré.
Cracra.
Crabier-calybé.
Crabier verd.
Crabier verd tacheté.
Zilacat.
Crabier roux à tê[illegible] verdes.
Butor.
Butor (grand).
Butor (petit).
Butor brun rayé.
Butor roux.
Butor (petit) du S[illegible]
Pouacre ou Butor [illegible]
Etoilé (l').
Butor jaune du Bré[illegible]
Butor (petit) de C[illegible]
Butor de la Baie d'H[illegible]
Onoré.
Onoré rayé.
Onoré des bois.
Bihoreau.
Bihoreau de Cayen[illegible]

GENRE LXXXII. Celui de l'O[illegible]

Ombrette.

GENRE LXXXIII. Celui de la [illegible]

Savacou.

GENRE LXXXIV. Celui de [illegible] ROYAL.

Oiſeau (l') royal.

GENRE LXXXV. Celui du [illegible]

Cariama.

Agami.

RE LXXXVI. Celui du KAMICHI.

Kamichi.

RE LXXXVII. Celui de la POULE-ULTANE ou le PORPHYRION.

Grinette.
Smiring.
Glout.
Poule-ſultane verte.
Poule-ſultane brune.
Angoli.
Poule-ſultane (petite).
Favorite.
Acintli.

RE LXXXVIII. Celui de la POULE D'EAU.

Poulette d'eau.
Porzane ou grande poule d'eau.
Poule d'eau (grande) de Cayen.
Mittek.
Kingalik.

E LXXXIX. Celui du PHALAROPE.

Phalarope.
Phalarope cendré.
Phalarope rouge.
Phalarope à feſtons dentelés.

NRE XC. Celui de la FOULQUE.

Foulque ou Morelle.
Macroule ou grande Foulque.
Foulque (grande) à crête.

NRE CXI. Celui du GRÈBE.

Grèbe.
Grèbe (petit).
Grèbe huppé.
Grèbe (petit) huppé.
Grèbe cornu.
Grèbe (petit) cornu.
Grèbe duc-laart.
Grèbe de la Louiſianne.
Grèbe à joues griſes, ou jougris.
Grèbe (grand).
Caſtagneux.
Caſtagneux des Philippines.
Caſtagneux à bec cerclé.
Caſtagneux de Saint-Domingue.
Grèbe-foulque.

GENRE XCII. Celui du GUILLEMOT.

Guillemot.
Guillemot (petit), improprement nommé *colombe de Groëland.*

GENRE XCIII. Celui du MACAREUX.

Macareux.
Macareux de Kamtchatka.

GENRE XCIV. Celui du PINGOUIN.

Pingouin & Manchot.
Pingouin.
Pingouin (le grand).
Pingouin (le petit).

GENRE XCV. Celui du MANCHOT.

Manchot.
Manchot (le grand).
Manchot (le moyen).
Manchot ſauteur.

GENRE XCVI. Celui du GORFOU.

Manchot à bec tronqué.

GENRE XCVII. Celui du PLONGEON.

Plongeon.
Plongeon (grand).
Plongeon (petit).
Plongeon Cat-marin.
Imbrim ou grand Plongeon de la mer du nord.
Lamme ou petit Plongeon de la mer du nord.

GENRE XCVIII. Celui de L'ALBATROS.

Albatros.

GENRE XCIX. Celui du PUFFIN.

Petrel-Puffin gris-blanc de l'île de Saint-Kilda.

GENRE C. Celui du PETREL.

Oiſeau de tempête.
Petrel-puffin.
Puffin du Breſil.

Petit-pollet noir.

GENRE LII. Celui du STERCORAIRE.

Labbe ou Stercoraire.
Labbe à longue queue.

GENRE LIII. Celui du GOELAND.

Goeland.
Goeland à manteau noir.
Goeland à manteau gris.
Goeland brun.
Goeland varié ou le guiard.
Goeland à manteau gris-brun, ou le Bourguemestre.
Goeland à manteau gris & blanc.
Mouette blanche.
Mouette rieuse.
Mouette cendrée (grande), ou Mouette à pieds bleus.
Mouette (petite) cendrée.
Mouette pleureuse.
Mouette d'hiver.

GENRE LIV. Celui de l'HIRONDELLE DE MER.

Hirondelle de mer.
Pierre-garin ou la grande hirondelle de mer de nos côtes.
Hirondelle de mer (petite).
Guifette.
Guifette noire ou l'épouvantail.
Gachet.
Hirondelle de mer des Philippines.
Hirondelle de mer à grande envergure.
Hirondelle de mer de Cayenne (grande).
Noddi.

GENRE LV. Celui du BEC-EN-CISEAUX.

Bec-en-ciseaux.

GENRE LVI. Celui du HARLE.

Harle.
Harle huppé.
Piette ou petit Harle huppé.
Harle à manteau noir.
Harle étoilé.
Harle couronné.

GENRE LVII. Celui du [illegible]

Cygne.
Oie.
Bernache.
Canard.
Cravant.
Oie ordinaire.
Oie d'Egypte.
Oie armée.
Oie à [illegible].
Oie des Moluques.
Oie des Indes [illegible].
Oie des terres Magellaniques.
Oie rieuse.
Oie sauvage à tête [illegible] ou Canard [illegible].
Oie sauvage du Cap de Bonne-Espérance.

GENRE LVIII. Celui du [illegible]

Canard.
Canard musqué.
Chipeau ou Rideau.
Garot.
Milouin.
Milouinan.
Morillon.
Morillon (petit).
Macreuse.
Macreuse (grande).
Macreuse à bec rouge.
Souchet ou le Rouge.
Tadorne.
Canard à longue queue.
Canard siffleur.
Canard siffleur à bec [illegible].
Canard siffleur à bec [illegible] narines jaunes.
Canard siffleur huppé.
Canard à collier de Neuve.
Canard à face blanche.
Canard à grosse tête (
Canard à longue queue Neuve.
Canard à tête grise.
Canard brun.

Canard-dominiquain du Cap de Bonne-Eſpérance.
Canard huppé (le beau).
Sarcelle.
Sarcelle (petite).
Sarcelle commune.
Sarcelle d'été.
Sarcelle de Coromandel.
Sarcelle d'Egypte.
Sarcelle de Java.
Sarcelle de la Chine.
Sarcelle de Madagaſcar.
Sarcelle à queue épineuſe.
Sarcelle blanche & noire ou la religieuſe.
Sarcelle brune & blanche.
Sarcelle de la Caroline.
Sarcelle de Féroé.
Sarcelle du Mexique.
Sarcelle rouſſe à longue queue.
Sarcelle-ſoucrourou.
Sarcelle-ſoucrourette.

RE CVIII. Celui de L'ANHINGA.

Anhinga.
Anhinga roux.

RE CIX. Celui du PAILLE-EN-CUL.

Oiſeau du Tropique ou le paille-en-queue.
Paille-en-queue (grand).
Paille-en-queue (petit).
Paille-en-queue à brins rouges.

GENRE CX. Celui du FOU.

Fou.
Fou commun.
Fou blanc.
Fou (grand).
Fou (petit).
Fou (petit) brun.
Fou tacheté.
Foc de Baſſan.
Frégatte.

GENRE CXI. Celui du CORMORAND.

Cormorand.
Cormorand (petit) ou le nigaud.

GENRE CXII. Celui du PÉLICAN.

Pélican.
Pélican brun.
Pélican à bec dentelé.
Pélican de Cayenne.
Pélican des Philippines.

GENRE CXIII. Celui du FLAMANT.

Flamand ou Phénicoptere.

GENRE CXIV. Celui de L'AVOCETTE.

Avocette.

GENRE CXV Celui du COUREUR.

Coureur.

VIÈRE de lire ce Dictionnaire, relativement aux articles de Fauconnerie & à ceux de Chaſſe.

Dictionnaire d'Ornithologie, ſuivant pectus qui a été publié, devant conte- articles relatifs à la fauconnerie & à ſſe, nous nous ſommes attachés à au mot *fauconnerie* les principaux dont cet art s'occupe, enſorte que ıt préſente un précis de l'art de la ınerie: il ſuffit donc de lire ce ſeul our ſe former une idée de cet art, mots détachés qui y ſont relatifs, ne ſont à conſulter qu'autant qu'on deſire, dans un moment déterminé, en connoître en particulier la ſignification & la valeur.

Quant aux termes de chaſſes, on ne trouvera que ceux qui ont du raport aux oiſeaux, parce qu'eux ſeuls font partie du travail qui nous a été confié. Nous nous ſommes appliqués à rapporter à chaque eſpèce d'oiſeau qu'on a coutume de chaſſer, les différents moyens qu'on y emploie;

Petrel-puffin brun.

GENRE CI. Celui du STERCORAIRE.

L'abbe ou Stercoraire.
L'abbe à longue queue.

GENRE CII. Celui du GOÉLAND.

Goéland.
Goéland à manteau noir.
Goéland à manteau gris.
Goéland brun.
Goéland varié ou le griſard.
Goéland à manteau gris-brun, ou le Bourguemeſtre.
Goéland à manteau gris & blanc.
Mouette blanche.
Mouette tachetée.
Mouette cendrée (grande), ou Mouette à pieds bleus.
Mouette (petite) cendrée.
Mouette rieuſe.
Mouette d'hiver.

GENRE CIII. Celui de L'HIRONDELLE DE MER.

Hirondelle de mer.
Pierre-garin ou la grande hirondelle de mer de nos côtes.
Hirondelle de mer (petite).
Guifette.
Guifette noire ou l'épouvantail.
Gachet.
Hirondelle de mer des Philippines.
Hirondelle de mer à grande envergure.
Hirondelle de mer de Cayenne (grande).
Noddi.

GENRE CIV. Celui du BEC-EN-CISEAUX.

Bec-en-ciſeaux.

GENRE CV. Celui du HARLE.

Harle.
Harle huppé.
Piette ou petit Harle huppé.
Harle à manteau noir.
Harle étoilé.
Harle couronné.

GENRE CVI. Cel

Cygne.
Eider.
Bernache.
Crevant.
Oie.
Oie arm
Oie d'E
Oie b
Oie à
Oie
Oi

GENRE

les Oiſeaux
habétique.

...ces eſpèces ; elles
...les appartiennent ;
...en les cherchant
...tails qui leur ſont
...on leur a appliqués.
...n latin, & ne ſont
...la plupart des eſpèces
...dernes ont employé

...ervier.
...louette.
...lbatros.
...ngouin.
...amichy.
...anard.
...ie.
...uépier.
...igle.
...eron.
...oulon-chaud.
...ibou.
...vocette.

...arbu.
...ique - bœuf.

...goulevent.
...ardonneret.
...riama.
...ſoar.
...rfou.
...impereau.
...igogne.
... Savacou.
... Gros-bec.

Colius..... GENRE XXXVI..... Colion.
Columba..... GENRE I..... Pigeon.
Colymbus..... GENRE XCI. Grèbe.
Coracia..... GENRE XIII..... Coracias.
Corrira..... GENRE CXV..... Coureur.
Corvus..... GENRE XIV..... Corbeau.
Cotinga..... GENRE XXIII..... Cotinga.
Crotophagus..... GENRE LII..... Ani.
Cuculus..... GENRE L..... Coucou.

E

EMBERIZA..... GENRE XXXV..... Bruant.

F

FICEDULA..... GENRE XL..... Bec-figue.
Fratercula..... GENRE XCIII..... Macareux.
Fulica..... GENRE XC..... Foulque.

G

GALBULA..... GENRE XLVIII..... Jacamar.
Galgulus..... GENRE XVIII..... Rollier.
Gallina corylloruin..... GENRE V..... Gelinote.
Gallinula..... GENRE LXXXVIII..... Poule-d'eau.
Gallo-pavo..... GENRE II..... Dindon
Gallus..... GENRE III..... Coq
Garrulus..... GENRE XVI..... Geai.
Glareola..... GENRE LXXIII..... Perdrix de mer.

H

HIMANTOPUS..... GENRE LXVII..... Echaſſe.
Hirundo..... GENRE XXX..... Hirondelle.
Hydrocorax..... GENRE LXI..... Calao.

I

ICTERUS..... GENRE XIX..... Troupiale.
Iſpida..... GENRE LVIII..... Martin-pêcheur.

J

JACANA..... GENRE LXXI..... Jacana.

L

LANIUS..... GENRE XXI..... Pie-grièche.
Larus..... GENRE CII..... Goéland.

rus..... GENRE CIX..... Paille-en-queue.
ſa..... GENRE LXXVI..... Barge.
e..... GENRE XXXVIII..... Bec-croiſé.

M

ANACUS..... GENRE LVI..... Manakin.
ucodiata..... GENRE XX..... Oiſeau de Paradis.
igris..... GENRE IV..... Peintade.
ſuga..... GENRE XLV..... Oiſeau-mouche.
anſer..... GENRE CV..... Harle.
us..... GENRE XCVII..... Plongeon.
otus..... GENRE LVII..... Momot.
icapa..... GENRE XXIV..... Gobe-mouche.

N

MENIUS..... GENRE LXXVIII..... Courlis.

O

OCROTALUS..... GENRE CXII..... Pélican.
..... GENRE LXVI..... Outarde.
lega..... GENRE LXVIII..... Huitrier.

P

RUS..... GENRE XLI..... Méſange.
..... GENRE XXXIII..... Moineau.
x..... GENRE VI..... Perdrix.
acrocorax..... GENRE CXI..... Cormorand.
ıropus..... GENRE LXXXIX..... Phalarope.
anus..... GENRE VII..... Faiſan.
icopterus..... GENRE CXIII..... Flamant.
..... GENRE XV..... Pie.
..... GENRE XLVII..... Pic.
a..... GENRE LXXIX..... Spatule.
alis..... GENRE LXIX..... Pluvier.
mus..... GENRE XLIV..... Colibri.
yrion..... GENRE LXXXVII..... Poule-ſultane.
llaria..... GENRE C..... Petrel.
erops..... GENRE XXVIII..... Promerops.
cus..... GENRE LIII..... Perroquet.
ıus..... GENRE XCIX..... Puffin.
ula..... GENRE XXXVII..... Bouvreuil.

R

LLUS..... GENRE LXXIV..... Ralle.
is..... GENRE LXV..... Dronte.

LES
NIMAUX QUADRUPÈDES
OVIPARES,
ET
LES SERPENS.

PAR M. DAUBENTON.

QUATRIÈME ORDRE.

)UADRUPÈDES OVIPARES,

QUATRE PIEDS, SANS POIL (1).

INTRODUCTION.

ARMI les animaux qui ont quatre pieds, ıns ſont vivans lorſqu'ils ſortent du re de leur mère; les autres ſont renfer- dans des œufs; on donne à ceux-ci la ›mination de *Quadrupèdes ovipares*, pour iſtinguer des vivipares. A ne conſidérer les quatre pieds qu'exprime la déno- ıtion de Quadrupèdes, il ſembleroit les ovipares devroient ſuivre immé- ment les vivipares dans l'ordre métho- e. En effet, s'il y avoit un ordre direct ivi dans les productions de la Nature, e ſeroit pas obligé de placer les Oiſeaux, ſont des animaux bipèdes, entre les drupèdes vivipares & les ovipares. ı comparant la conformation du corps r des Oiſeaux avec celle des quadru- s, on voit clairement qu'ils ont plus apports avec les Quadrupèdes vivi- s qu'avec les autres. Les Oiſeaux ont ventricules dans le cœur, le ſang chaud reſpiration fréquente comme les Qua- èdes vivipares, tandis que les ovipares t qu'un ventricule dans le cœur; leur eſt preſque froid, & ils mettent ongs intervales entre l'inſpiration & iration. Par conſéquent, quoique les aux n'aient que deux pieds, ils doivent re dans l'ordre méthodique les Quadru- s vivipares, & précéder les ovipares. n a déja donné dans cette Encyclopédie méthodique l'hiſtoire des trois premiers ordres des animaux, qui comprennent les Quadrupèdes, les Cétacés, & les Oiſeaux. Il s'agit ici du quatrième ordre, qui renferme les Quadrupèdes ovipares : je les diſtingue en trois claſſes.

La première contient ceux qui ont le corps couvert d'une écaille : ce ſont les Tortues.

Les Quadrupèdes ovipares, qui ont le corps nu & une queue, ſont dans la ſeconde claſſe ; elle renferme les Lézards.

La troiſième claſſe comprend les Quadrupèdes ovipares, dont le corps eſt nu, & qui n'ont point de queue : tels ſont les Crapauds, les Grenouilles & les Raines.

Lorſque les Naturaliſtes nomenclateurs donnent à un genre la dénomination de l'une des eſpèces qu'il contient, il en réſulte un abus inévitable dans l'application des noms. Par exemple, Linnæus, dans ſon Syſtême de la Nature, (2) comprend ſous la dénomination générique de Grenouille, *Rana*, les Grenouilles & les Crapauds. Par conſéquent, l'eſpèce de Crapaud appellée *Buſo*, devroit être dénommée *Grenouille-Crapaud*; ce qui eſt auſſi ridicule que difficile à entendre, parce que l'on répugne à donner à un Crapaud le nom de Grenouille. Les Méthodiſtes ne font ce mauvais emploi des noms que pour abréger la nomenclature;

) Voyez la Ire Part. du Tom. I de l'Hiſt. Nat. Introduction, pag. xvij.
) Voyez *Linnæi Syſtema Nat.* Tom. I, pag. 354, édit. *in*-8°. *Vindobonæ* 1767.

Cette phraſe eſt abſolument néceſſaire. Il faut l'avoir préſente à l'eſprit pour entendre la ſignification générique du mot *Rana*, ou de tout autre mot dont on voudroit faire la dénomination de ce genre. Ce laconiſme ne ſimplifie ni ne facilite la nomenclature ; au contraire, il la charge d'expreſſions déplacées & équivoques.

Linnæus a raſſemblé les Quadrupèdes ovipares, les Serpens & les Poiſſons cartilagineux dans une même claſſe, ſous la dénomination d'*amphibies*. La ſignification de ce mot eſt très-incertaine. Qu'eſt-ce qu'un amphibie ? Eſt-ce un animal qui peut vivre dans l'air & dans l'eau à ſon gré & auſſi longtemps qu'il le veut ? Dans ce ſens, il n'y a point d'amphibie, pas même parmi les animaux qui ſubiſſent une métamorphoſe, qui commencent par être aquatiques, & qui enſuite deviennent terreſtres. Tels ſont les inſectes appellés *Demoiſelles* & *Couſins*.

Si l'on prend pour amphibies des animaux aquatiques qui peuvent reſter pendant quelque temps hors de l'eau, ou des animaux terreſtres qui peuvent reſter pendant quelque temps dans l'eau, tous les animaux ſeront amphibies, même l'homme, puiſqu'il peut plonger pendant une ou deux minutes. Cependant Linnæus donne pour amphibies des Reptiles qui ne ſont jamais dans l'eau, & des Poiſſons qui n'en ſortent pas. Il ne

maux qui rampent ſur le ve
que l'on a étendu l'acception
tile aux Tortues, aux *Léza*
nouilles, &c. quoiqu'ils aie
parce qu'elles ne les relèven
coup au-deſſus de terre. Ma
donner à ces animaux la déno
lective de Reptile, à l'excluſio
lorſqu'on les met tous dans un

Linnæus donne à la troiſiè
la claſſe de ſes amphibies la
de *Nageurs*, *nantes*. Or, la fa
ne peut être un caractère d
des animaux qui tous devr
s'ils étoient vraiment amphi
par cette qualité ils reſteroi
comme ſur la terre. Par ce
trois diviſions de la claſſe d
de Linnæus ſont mal déno
peuvent être admiſes dans u
ture méthodique.

Ce déſordre vient d'une e
a reconnu la cauſe. Linnæus ſ
les Poiſſons cartilagineux po
des poumons, parce que leurs
que ſemblables à celles des aut
tenoient à un vaiſſeau en fo
courbe ; qu'elles n'avoient p
oſſeux, & que ces ouies ne
à celles des Poiſſons que par
intérieures. Linnæus ſe con

…ois épineux) & d'examiner les organes …a reſpiration, pour ſçavoir s'il avoit …poumons. M. Garden ayant fait cette …ction, aſſura que le Diodon avoit des …s à l'extérieur & des poumons à l'in…ur, & il en fut très-ſurpris. Il fit la …iption de ces organes & les envoya …ature à Linnæus, qui en conclut que …iodon devoit être mis au rang des am…ies nageurs. Il tira la même conſé…ce pour tous les Poiſſons qu'il rangea la troiſième diviſion de la claſſe de ſes …ibies; tels ſont les Lamproies, les …s, les Chiens de mer, les Baudroies, &c. …ais cette nouvelle diſtribution métho…e a été contredite dans ſon principe. …e Vicq d'Azyr, de l'Académie Royale …ciences, & M. Brouſſonet, de la So… Royale de Montpellier, n'ont point …vé de poumons dans pluſieurs Chiens …er qu'ils ont diſſéqués. M. Brouſſonet …connu que la partie que M. Garden …t priſe pour des poumons dans le …lon, étoit un viſcère qui renfermoit …veſſies aëriennes, que le poiſſon rem…d'air lorſqu'il veut ſe gonfler pour s'é… dans l'eau, & qu'il vuide pour dimi… le volume de ſon corps lorſqu'il ſe …oſe à deſcendre.

…out ce que je viens d'expoſer par rap… à la claſſe des amphibies du Syſtême …innæus, explique les motifs qui m'ont …rminé à ne point admettre de claſſe …phibies dans l'Encyclopédie métho…e; à ranger les Reptiles de Linnæus … le quatrième ordre des animaux ſous …nomination de Quadrupèdes ovipares; …Serpens dans le cinquième, & les am…ies nageurs dans le ſixième ordre, avec …autres poiſſons.

…1. Scopoli a reconnu que la claſſe des …hibies de Linnæus étoit défectueuſe; il diſtingue parmi ſes genres ceux qui paroiſſent contenir des animaux vrai…t amphibies, *amphibia legitima*; ce ſont Serpens, les Lézards, les Tortues & les Grenouilles; mais les amphibies nageurs de Linnæus ſont mis à part dans l'Introduction à l'Hiſtoire Naturelle (1) par M. Scopoli, comme illégitimes *amphibia ſpuria*.

M. Laurenti a fait, en 1768, un ouvrage ſur les venins des Reptiles de l'Autriche, & il y a joint une nomenclature méthodique de tous les Reptiles qu'il a pu connoître (2). M. Laurenti n'a pas mis au nombre de ſes Reptiles les Tortues, comme Linnæus, peut-être parce qu'elles ne ſont pas venimeuſes. Il diviſe ſa claſſe de Reptiles en trois ordres, dont le premier comprend le Pipa, les Crapauds, les Grenouilles & les Raines, ſous la dénomination collective de ſauteurs, *Reptilia ſalientia*. Le ſecond ordre renferme les Marcheurs, *Reptilia gradientia*. Il eſt compoſé de treize ordres, ſous les noms de Triton, Salamandre, Fouette-queue, (*Caudiverbera*), Gekko, Caméléon, Iguane, Baſilic, Dragon, Cordile, Crocodile, Scinque, Stellio & Seps. Le troiſième ordre contient les Serpens ſous la dénomination de *Serpentia*. Cet ordre eſt diviſé en dix-ſept genres, qui ſont les Chalcides, le Cœcilia, l'Amphisbœne, l'Anguis, le Natrix, le Ceraſtes, le Coronella, le Boa, le Dipſas, le Naja, le Sonne-queue, (*Caudiſonæ*), la Couleuvre, la Vipère, le Cobra, l'Aſpic, le Conſtrictor & le Large-queue.

Il y a dans cette diſtribution méthodique deux cens quarante une eſpèces de Reptiles ſous trente quatre genres, tandis que le ſyſtême de Linnæus ne s'étend ſur les mêmes objets qu'à deux cens eſpèces, ſous treize genres. Si les caractères employés dans la méthode de M. Laurenti y étoient moins nombreux, & par conſéquent mieux choiſis, elle ſeroit préférable à celle de Linnæus, non-ſeulement par le plus grand nombre des eſpèces, qui rend l'ouvrage plus complet, mais encore par le plus grand nombre de genres qui devroit rendre l'étude de cette méthode plus facile.

…) Voy. *Introductio ad Hiſtoriam Nat. Prugæ.* 1 vol. *in*-8°. pag. 464.

…) *Joſep. Nic. Laurenti Auſtriaci Viennenſis ſpecimen medicum exhibens ſynopſin reptilium*, &c. *Viennæ* …, 1 vol. *in*-8°.

être n'y reconnoît-on pas sans voir les animaux en nature. Il est vrai que la méthode de Linnæus a de grands défauts & des difficultés pour l'étude ; mais au moins les caractères distinctifs y sont mieux contrastés ; c'est pourquoi je l'ai préférée pour l'Encyclopédie méthodique.

Je n'en estime pas moins l'ouvrage de M. Laurenti ; peut-être a-t-il employé les meilleurs moyens pour arriver à son but, qui étoit de faire connoître sans équivoque les animaux sur lesquels il avoit fait des expériences, pour trouver des remèdes contre leur venin. En pareil cas, une description est peut-être plus sûre qu'un seul caractère distinctif. Il me paroît que M. Laurenti a fait plus d'observations sur les Serpens & sur les Quadrupèdes ovipares, à l'exception des Tortues, qu'aucun autre Naturaliste.

M. Laurenti a fait mieux
en divisant l'ordre de ses Re
en quatre genres. Je les ai ad
cyclopédie méthodique ; co
peu nombreux, j'ai compar
tions que M. Laurenti en a
ai trouvé des caractères disti
aussi dans l'Encyclopédie mé
sieurs observations tirées de
M. Laurenti.

Il y a de trop grandes diff
les animaux des trois classes
pèdes ovipares, pour que l'o
parer les genres de ces trois
aux autres, & en donner des
nérales dans une Introductio
toire Naturelle ; il faut traite
de chaque classe en particulier
ce détail aux mots *Tortues*, *L*
pauds, *Grenouilles*, *Raines*.

CINQUIÈME ORDRE.

SERPENS,

S ÉCAILLES, SANS PIEDS ET SANS NAGEOIRES (1).

ES Quadrupèdes vivipares, les Oiſeaux
s Quadrupèdes ovipares ont des pieds,
ar conſéquent la faculté de marcher,
-à-dire, de changer de place en s'ap-
ant ſucceſſivement ſur leurs extrêmités.
es Oiſeaux ont auſſi la faculté de ſe tranſ-
er dans l'air, & ils volent bien mieux
s ne marchent. Leurs ailes ſont des bras
n'ont point de main, ou des jambes de
nt qui n'ont point de pied. Les pattes
s ailes donnent aux Oiſeaux deux moyens
r changer de place; mais les ailes les
ent de toutes les commodités dont
ſſent les animaux qui ont des mains
les pieds de devant : car il y a beau-
d'Oiſeaux qui ne ſe ſervent de leurs
s que pour marcher; ils n'ont que le
pour faire l'office des mains.

es animaux Cétacés, au contraire, n'ont
t de jambes de derriere; mais ils ſont
rvus de bras & de mains; cependant
mains n'ont, pour ainſi-dire, point
loigts pour le ſervice de l'animal. Ces
gts tiennent les uns aux autres par
membrane qui transforme la main en
oire. Ainſi les bras des Cétacés n'ont
ieds ni mains; ils ne ſervent à ces ani-
x que pour ſe mouvoir dans l'eau, &
r s'embraſſer l'un l'autre durant leur
uplement.

es Serpens ſont dépourvus de bras, de
bes, de mains & de pieds; à les voir
epos, on pourroit croire qu'ils n'au-
nt pas la faculté de ſe tranſporter d'un lieu à un autre; mais la Nature a bien des reſſources. Quoique les Serpens ne marchent pas, ils changent aiſément de place. Leur corps eſt allongé, preſque cylindrique & très-flexible; il peut ſe plier en différens ſens. Lorſque le Serpent veut changer de place, il commence par appuyer la partie antérieure de ſon corps ſur la terre; enſuite il ſoulève la partie moyenne en avançant la partie poſtérieure du corps; enfin, il appuie cette partie poſtérieure ſur la terre, & il porte en avant la partie antérieure, en abaiſſant la partie intermédiaire. Par tous ces moyens, il fait pour ainſi-dire un pas ſans avoir de jambes; c'eſt par ce mouvement progreſſif qu'il parvient à ramper, *repere*, *ſerpere*, d'où viennent les dénominations de Reptile & de Serpent. Cet animal peut ſe dreſſer ſur la partie poſtérieure de ſon corps & ſe tenir pour ainſi-dire debout; il peut s'élancer à quelque diſtance; il a auſſi la faculté de nager, quoiqu'il n'ait point de jambes ni de nageoires.

A ne conſidérer que les parties extérieures des Serpens, on pourroit croire qu'ils devroient être rangés dans les diſtributions méthodiques des animaux, non-ſeulement après les Quadrupèdes vivipares & ovipares, & les Oiſeaux, mais encore après les Poiſſons & même les Inſectes; preſque tous ces animaux ont des jambes, des pieds ou des parties qui leur en tiennent lieu. Mais ſi l'on a égard aux parties intérieures, on reconnoîtra que les Serpens

1) Voyez la Ire Part. du Tom. I de l'Hiſt. Nat. Introduction, pag. xvij.

doivent précéder les Poiſſons & les Inſectes, parce que les Serpens ont des poumons, tandis que les Poiſſons n'ont que des ouies, & les Inſectes des ſtigmates. C'eſt pourquoi les Serpens ſont placés dans le cinquième ordre de ma diſtribution méthodique des animaux (1) entre les Quadrupèdes ovipares & les Poiſſons.

Dans le Syſtême de la Nature, par Linnæus, (2) il y a une claſſe pour les amphibies: c'eſt la troiſième des animaux. Les Serpens s'y trouvent compris avec les Reptiles & les Nageurs, *nantes*. Les Reptiles ſont les Tortues, les Grenouilles & les Lézards. Les Nageurs ſont les Poiſſons cartilagineux. J'ai diſcuté dans l'Introduction à l'Hiſtoire Naturelle des Quadrupèdes ovipares, (3) les raiſons qui m'ont déterminé à ne pas ſuivre cette diſtribution méthodique.

M. Scopoli, dans ſon Introduction à l'Hiſtoire Naturelle, (4) a, comme Linnæus, une claſſe d'amphibies qui comprend les mêmes animaux que dans le Syſtême de la Nature; mais il a fait quelques changemens dans leur diſtribution méthodique. Les amphibies de Linnæus y ſont diſtingués en légitimes, *legitima*, & illégitimes, *ſpuria*: les Serpens ſont regardés dans cette méthode comme amphibies légitimes (5). La Loutre, le Caſtor, le Phoque, le Mors, &c. n'auroient pas moins de droit à cette prérogative dans une claſſe d'animaux amphibies.

M. Laurenti a fait une diviſion méthodique des Reptiles en trois ordres, ſous les dénominations collectives de Reptiles ſauteurs: *Reptilia ſalientia*, de Reptiles marcheurs, *Reptilia gradientia*, & de Reptiles rampans, *Reptilia ſerpentia*: ceux-ci ſont les Serpens (6). Les deux autres ordres de M. Laurenti comprennent les Crapauds, les Grenouilles & les Lézards, [illegible] des Quadrupèdes ovipares. Il a [illegible] une méthode qui met avec ces Qua[illegible] des, dans une même claſſe, les Serp[illegible] n'ont ni pieds ni jambes; mais [illegible] pas manqué d'admettre dans l'Encyc[illegible] méthodique les dix-ſept genres [illegible] que M. Laurenti a établis, s'il [illegible] poſſible de reconnoître leurs ca[illegible] diſtinctifs, & de les contracter, [illegible] tous les Serpens qui ſe rapportent [illegible] dix-ſept genres, comme je l'ai déjà [illegible] dans l'Introduction à l'Hiſtoire Na[illegible] des Quadrupèdes ovipares. J'ai pu[illegible] diviſion méthodique de Linnæus, q[illegible] n'y ait que ſix genres, & que leurs ca[illegible] ſoient difficiles à reconnoître; mais [illegible] précis & par conſéquent faciles à ret[illegible]

Le premier genre des Serpens, [illegible] le Syſtême de la Nature de Linn[illegible] ſous le nom de *Crotalus* (7). Il [illegible] que cette dénomination vient de *Cr*[illegible] qui ſignifioit, ſuivant Pline, des [illegible] d'oreilles compoſés de pluſieurs per[illegible] faiſoient un certain bruit en ſe choq[illegible] unes les autres, lorſqu'on remuoit [illegible] Ainſi, le premier genre des Serpens [illegible] næus, porte le nom de *Crotalus*, pa[illegible] les Serpens de ce genre ont au bou[illegible] queue des anneaux ſecs & mobiles; [illegible] l'animal leur donne du mouvem[illegible] ſont, en heurtant les uns contre les [illegible] un bruit qui approche de celui d'u[illegible] chemin ſec que l'on froiſſe; ce bruit [illegible] bien être à-peu-près le même que cel[illegible] vient du choc des perles dans les p[illegible] d'oreilles dont Pline a fait mentio[illegible] donne le nom de ſonnette à ces a[illegible] mobiles & ſonores; & les Serpens q[illegible] portent ſont appellés Serpens à ſo[illegible] C'eſt pourquoi j'ai traduit en Fran[illegible] mot *Crotalus* par celui de ſonnette,

(1) Voyez la Ire Part. du Tom. I de l'Hiſt. Nat. Introduction, pag. xvij.
(2) Voy. *Syſtema Nat. Linnæi*, Tom. I, pag. 347.
(3) Voy. pag. 548 de ce volume.
(4) Voy. *id.* pag. 549.
(5) Voy. *id.* pag. *id.*
(6) Voy. *Ibid.*
(7) *Syſtema Nat. Linnæi.* Tom. I, pag. 372.

ination du premier genre des Ser-
innæus.
ond genre porte le nom de *Boa*.
line, on nommoit ainſi des Serpens
t ſi grands que l'on trouva un en-
entier dans le corps d'un de ces
que l'on avoit tué au Vatican.
te que le nom de *Boa* venoit de ce
erpens ſe nourriſſoient de lait de
ne ſçais s'il y a jamais eu d'auſſi
rpens en Italie. Il n'eſt pas vrai-
que ces grands Serpens ſe nour-
lait de vache ; mais il paroît que
Boa vient de *Bos*.
ſième genre eſt appellé *Coluber*,
e *Couleuvre*. Il y a une eſpèce de
ès-commune qui porte ce nom ;
peut faire une dénomination gé-
ar les raiſons que j'ai rapportées
roduction à l'Hiſtoire Naturelle
upèdes ovipares (1).
trième genre des Serpens de Lin-
ous la dénomination d'*Anguis*. Il
ce nom a été donné par les La-
s les Serpens, parce qu'en ram-
ivent des lignes, pour ainſi-dire,
. Je crois que Linnæus n'a eu au-
n particulière pour mettre ſon
genre de Serpens ſous la dénomi-
Anguis ; car tous les Serpens font
détours ſinueux en rampant, &
pas que les *Anguis* de Linnæus
plus que les autres Serpens.
ième genre porte le nom d'*Am-*
qui ſignifie *Double - marcheur*.
omination vient de ce que l'on
iné que les Serpens, dont le bout
eſt preſqu'auſſi gros que la tête,
ellement deux têtes, & que par
ils portoient à leur gré l'une ou
vant ou en arrière. Ce fait n'ayant
lement, la dénomination d'am-
Double-marcheur, ne peut don-
fauſſe idée, puiſqu'elle n'eſt
d'une erreur.
a donné le nom de *Cœcilia* aveu-
ſixième genre des Serpens. Cette
ion eſt auſſi fauſſe que celle d'am-
phisbænes ; car il n'y a point de Serpens aveugles, comme on le croyoit anciennement : on ſembleroit favoriſer cette erreur en donnant le nom de *Cœcilia* à un genre de Serpens.

Toutes ces conſidérations m'ont déterminé à ſupprimer les noms des genres de Linnæus, & à les dénommer de la manière ſuivante, par les caractères qu'il leur a donnés.

I.er GENRE. Serpens à ſonnette.

II.e GENRE. Serpens qui ont des plaques ſous le corps & ſous la queue, ſans avoir de ſonnette.

Les écailles des Serpens diffèrent les unes des autres ſur différentes parties du corps. Pour diſtinguer ces écailles, Linnæus leur donne les noms de *Squamæ*, de *Scuta* & de *Scutella*. Les premières anticipent les unes ſur les autres ; les ſecondes ſont placées les unes contre les autres, ſans recouvrement. Les plus grandes ſe trouvent ſous le corps de la plupart des Serpens ; ce ſont les *Scuta* de Linnæus, que j'appellerai grandes plaques ; les plus petites ſont les *ſcutella* de Linnæus ; je les nommerai petites plaques : elles ſont ſous la queue, rangées deux à deux. Linnæus regarde ces plaques comme une ſorte de pieds, parce que le Serpent s'y appuie pour faire des mouvemens progreſſifs : il les a priſes pour un des caractères diſtinctifs des genres de ſa méthode.

III.e GENRE. Serpens qui ont des plaques ſous le corps & des écailles ſous la queue.

IV.e GENRE. Serpens qui ont des écailles ſous le corps & ſous la queue.

V.e GENRE. Serpens qui ont des anneaux ſur le corps & ſur la queue.

VI.e GENRE. Serpens qui ont la peau des côtés nue & pliſſée.

Linnæus indique, pour les caractères diſtinctifs des eſpèces de Serpens, leurs couleurs, les teintes de chaque couleur, ſa diſpoſition par taches, par raies, par bandes, &c. la forme de l'animal & de ſes écailles, & les proportions des différentes parties de ſon corps. Linnæus rapporte auſſi le nombre des grandes & des

(1) la pag. 547 de ce volume.

les ſymptômes du venin (1).
ros Serpens, ceux qui n'ont
n n'en ſont guère moins à
ſqu'ils ont ſaiſi un homme ,
autour de ſon corps, & ils
s pour l'étouffer : il y a auſſi
ont la morſure eſt à craindre
ait point de venin.
horreur, toute crainte de-
, lorſqu'il s'agit d'un Serpent
noît bien certainement pour
meux, ni redoutable par ſa
ar la force de ſon corps. Il
ns ſans venin, qui s'appri-
ent : on voit des gens qui
e leurs mains la Couleuvre
la manient ſans crainte comme
qui en ſont une ceinture au-
rps.
uvent à Paris des bateleurs
rpens apprivoiſés, ils les ap-
ur leur corps & les y laiſſent
é : ils mettent la tête du Ser-
bouche, &c. On fait plus,
érentes manœuvres des Ser-
meux.

d'apprivoiſer les Serpens.

des bateleurs, excitée par
, a ſçu tirer parti des ani-
s plus dangereux & les plus
ır en faire un objet de cu-
uſement.
rmi les ſpectacles les plus ſin-
genre, la danſe du Serpent à
ber naja, qui ſe trouve dans
ntales, & dont la morſure
ts très-funeſtes. Ce Serpent,
acé, ſe renfle, ainſi que nous
dans la deſcription de cet
(SERPENS A LUNETTES). En
, il ſe dreſſe, s'élance, la
, avec une extrême rapidité,
i, & ſi celui-ci n'a l'adreſſe
romptement à ſon attaque ,
bientôt le Serpent lui fait des morſures qui ſont ſuivies d'une mort inévitable, à moins que l'on n'ait recours aux antidotes uſités dans le pays.

Voici maintenant, au rapport de Kempfer, en quoi conſiſte la danſe du Serpent à lunettes. Le bateleur qui l'a dreſſé, après avoir attiré la foule autour de lui, par la promeſſe d'un ſpectacle d'un genre tout nouveau, prend un morceau d'une eſpèce de racine, dont il a toujours une proviſion ſur lui. Il aſſure en même-temps les ſpectateurs que par la vertu de cette racine, il peut attaquer impunément les Serpens & ſe garantir de leurs morſures empoiſonnées. Alors il fait ſortir un Serpent à lunettes du vaſe où il le tenoit renfermé, & l'agace en lui donnant un petit coup de baguette, ou en lui préſentant le poing de la main droite, dans laquelle il tient la racine dont on a parlé. A l'inſtant, le Serpent ſe tourne vers l'aggreſſeur, dreſſe ſon corps, en ſe ſoutenant ſur ſa queue, ſe renfle, pouſſe un ſifflement en dardant ſa langue, &, la gueule béante, l'œil enflammé, fixe attentivement le poing du charlatan. Alors celui-ci commence ſa chanſon, & en même-temps agite ſon poing en cadence, en le faiſant paſſer ſucceſſivement de droite à gauche, & de gauche à droite, & quelquefois auſſi de haut en bas & de bas en haut. Le Serpent, toujours attentif aux mouvemens du poing qu'on lui préſente, les imite par ceux de ſon corps, en ſorte que ſa queue reſtant toujours immobile par ſon extrêmité, la tête varie continuellement ſes poſitions, ce qui fait une eſpèce de danſe aſſez plaiſante, qui dure environ un demi-quart d'heure. Après cela, le bateleur, qui prévoit le moment où le Serpent fatigué retomberoit ſubitement, interrompt ſa chanſon & les mouvemens de ſa main, & par-là même, fait ceſſer la danſe du Serpent, qui s'abaiſſe ſur la terre, après quoi le charlatan le fait rentrer dans le vaſe qui lui ſert de retraite.

---

rd de Juſſieu guérit le malade avec l'alkali volatil ; cependant M. l'Abbé Fontana remède n'eſt pas un ſpécifique pour l'homme contre le poiſon de la Vipère. *Traité a Vipère*, &c. *Florence*, 1781.

, &c. Ces œufs éclosent lorsqu'ils chauffés par le soleil. Ils n'ont oque, mais seulement une mem- ible. (*Voyez* COULEUVRE & T A COLLIER).

it, par une observation de Se- Médecin du Roi de Pologne, rpens mettent un certain inter- e la ponte d'un œuf & celle du Ce Médecin ayant conservé chez ant quelque-temps, un Serpent e l'espèce de ceux qu'on nomme 'Esculape, s'apperçut un jour imal se rouloit sur les carreaux, lui étoit pas ordinaire. Enfin il œuf. Segerus prit aussi-tôt le Ser- nit sur une table, & en le maniant t, il lui facilita la ponte de treize te ponte dura environ une heure car après la ponte de chaque œuf, se reposoit pendant un demi quart- t lorsqu'on la laissoit sans secours, it un espace de temps plus consi- our se procurer la sortie d'un uf, ce qui fit présumer à Segerus, ins ne lui étoient pas inutiles ; ia de plus que pendant cette opé- nimal ne cessa de lui frotter dou- mains avec sa tête, comme pour er (1).

le rapport de M. du Verney, sse un œuf de Couleuvre dans où le petit Serpent est prêt à en le voit d'abord roulé en spirale, ans mouvement ; mais, dès qu'il la gueule deux ou trois fois, & ir, il prend tout-à-coup des mou- ès-vifs, comme si l'action de l'air es ressorts destinés à mettre la en jeu (2).

Mue des Serpens.

des Serpens consiste en ce qu'ils llent de leur épiderme, & que icule se renouvelle. Les Latins t cette dépouille, *senectutis exu- viæ, vel senecta Serpentum* ; mais ces dénominations ne sont pas exactes, car les Serpens n'attendent pas la vieillesse pour muer. Aristote dit que quelques Serpens, tels que la Vipère, changent de peau deux fois l'année ; sçavoir, au printemps & en Automne. Selon le même auteur, la peau de la tête tombe la première, & toutes les autres parties du corps se dépouillent successivement jusqu'à la queue. Cette espèce de rajeunissement s'opère à peu près dans l'espace d'une nuit & d'un jour (3).

Suivant l'opinion de Fabrice d'Aquapendente, les Serpens muent deux fois l'année, parce que leur peau, c'est-à-dire leur épiderme, se desséche en hiver par le froid, & en été par la chaleur ; c'est pourquoi ils s'en dépouillent au printemps & en automne. Lorsque leur peau a perdu sa souplesse & qu'elle est devenue épaisse & dure par le desséchement, au lieu de se prêter aux différentes courbures que prend successivement le corps de l'animal, elle s'en détache, le Serpent la quitte, & en peu de temps une nouvelle peau se retrouve bien formée à la place de l'ancienne. Si cette opération étoit longue, les Serpens seroient exposés à plusieurs accidents. Ils commencent à se dépouiller par la tête & les yeux, non-seulement parce que la peau est plus adhérente sur ces parties, mais encore parce que leur forme en rend la séparation plus difficile. On a vu un Serpent commencer par séparer la peau de sa tête en la frottant contre une branche ; ensuite il entra dans la terre, & lorsqu'il en sortit il étoit entièrement dépouillé. Lucrèce dit que les Serpens laissent leur peau sur les buissons. Ils se dépouillent aussi de la peau qui recouvre la cornée, car cette partie n'étant point couverte par des paupières, se durcit comme le reste du corps & se desséche. On voit très-bien cette pellicule qui recouvre la cornée dans les dépouilles des Serpens, ce qui me fait croire, dit Fabrice d'Aquapendente, que ce n'est pas sans raison

---

ct. Acad. Tom. III, pag. 2.
. de l'Acad. des Sciences 1717, pag. 35.
Hist. anim. Lib. VIII. C. 17.

que les anciens ont dit que la vue de ces animaux étoit conſidérablement affoiblie après leur changement de peau (1).

George Segerus, que nous avons déjà cité, rapporte qu'ayant pris, en 1656, une grande quantité de Serpens, de l'eſpèce de ceux qu'on nomme Serpens d'Eſculape, parce qu'ils ne ſont point dangereux, il en mit quelques-uns dans un panier, & les fit porter dans ſon cabinet. Il leur avoit arraché la langue, croyant alors, ſuivant l'opinion vulgaire, qu'ils pouvoient s'en ſervir pour bleſſer. Ces animaux reſtèrent dans le panier, qui étoit rempli d'une terre molle & humide, pendant près de trois jours, triſtes & ſans mouvement, à moins qu'on ne les agaçât. Mais ayant recouvré leur première vigueur, ils parcoururent bientôt, ſans aucune crainte, tous les recoins du cabinet, ſe retirant toujours ſur le ſoir dans le panier. Un jour Segerus s'apperçut que l'un d'eux faiſoit les plus grands efforts pour ſe gliſſer entre le panier & le mur auprès duquel ce panier étoit placé: curieux d'obſerver quel étoit le but de cet animal, il retira un peu le panier, & dans l'inſtant le Serpent ſe mit en devoir de ſe dépouiller de ſa peau, en commençant près de la tête. Segerus s'approcha alors & l'aida peu à peu à ſe débarraſſer de ſa dépouille. Ce travail fini, l'animal regagna ſa retraite, où il reſta pendant quelques jours, juſqu'à ce que ſa nouvelle peau écailleuſe eût acquis une conſiſtance convenable (2).

Les Serpens ſe nourriſſent d'Inſectes, de Grenouilles, de Lézards, de Souris, de Taupes, & d'autres animaux bien plus grands à proportion de la grandeur dont ils ſont eux-mêmes. On dit que les Serpens aiment beaucoup le lait & qu'ils tètent des vaches. *Voyez* SERPENT A COLLIER. Ils avalent leur proie ſans la mâcher. Ils font paſſer dans leur gueule des morceaux aſſez gros pour que l'on n'eût pas cru qu'ils puſſent y entrer; on voit au-dehors de l'animal le renflement que ces morceaux cauſent dans leur eſtomac & dans leur [illegible] qu'ils ne ſoient digérés: [illegible] leur proie eſt quelquefois [illegible] l'un des bouts eſt déjà en par[illegible] l'eſtomac, tandis que l'autre [illegible] encore entré dans la gueule.

Grands Serpens.

Il y a beaucoup de choix à faire [illegible] que nous liſons dans les différens [illegible] ſur la grandeur démeſurée de ces [illegible] pens. Il eſt peu de faits auſſi ſuſ[illegible] d'exagération que ceux dont il s'a[illegible] & où l'imagination, vivement ém[illegible] l'aſpect d'un objet effrayant, ſoit ja[illegible] poſée à enchérir ſur la réalité. Nous [illegible] bornerons à ce qui nous paroît être le [illegible] conſtaté, & s'écarter le moins de la [illegible] ſemblance.

Selon le rapport d'André Cleye[illegible] trouve aux Indes orientales un Serp[illegible] a plus de vingt-cinq pieds de longu[illegible] Auteur ajoute qu'il en a acheté plus[illegible] chaſſeurs du pays, & qu'il s'eſt tro[illegible] le corps de l'un d'eux un Cerf de [illegible] âge, encore tout entier, avec ſa [illegible] tous ſes membres. On a trouvé [illegible] autre un Bouc ſauvage, avec ſes [illegible] cornes, & auquel il ne manquoit [illegible] aucune des parties de ſon corps; [illegible] un troiſième, un Porc-épic armé [illegible] ſes aiguillons.

Voici de quelle manière ces [illegible] attaquent leur proie. Lorſque la [illegible] preſſe, ils ſe mettent en embuſc[illegible] tâchent de ſurprendre quelqu'anim[illegible] qu'ils l'ont ſaiſi, ils s'entortillent [illegible] de ſon corps, & le ſerrent ſi étroi[illegible] qu'ils lui briſent les os. Si l'animal [illegible] & robuſte, qu'il réſiſte, & que le [illegible] ne puiſſe l'étouffer par un premier [illegible] celui-ci tâche de s'accrocher à quelq[illegible] d'arbre, qu'il enveloppe de ſa qu[illegible] cette eſpèce de point d'appui lui do[illegible] nouvelles forces, il parvient à ſuff[illegible] proie. Il la ſaiſit d'abord aux nari[illegible]

(1) *Hieronymi Fabricii ab Aquapendente opera omnia anatomica*, &c. pag. 440.
(2) Collect. Acad. Tom. III, pag. 1 & 2.

, lui intercepte la reſpiration, lui
ême-temps, par ſes morſures, des
ofondes, d'où le ſang coule en
e ; enſorte que, par ce genre de
il vient à bout de tuer les plus
maux.

me Cleyerus dit avoir été aſſuré,
erſonnes dignes de foi, qu'on avoit
le Royaume d'Aracan, ſur les fron-
celui de Bengale, un pareil combat,
n fleuve, entre un Serpent de cette
un buffle, (animal pour le moins
s que le Bœuf ſauvage), qui fut
voré par le Serpent, & dont les os,
ſant ſous les efforts de ce dangereux
faiſoient un bruit que l'on enten-
entir au loin.

teur prévient l'objection que l'on
faire, en diſant que les Serpens
e goſier étroit, par rapport aux
dimenſions de leur corps, on ne
pas qu'ils puiſſent avaler de ſi gros
tout entiers, & ſans les déchirer
ces, comme font les Chiens & les
mais voici de quelle manière ils y
ent. Lorſque ces Serpens, dont le
eſt étroit, à la vérité, mais ſuſcep-
ependant d'une grande dilatation,
é quelqu'animal, & qu'ils lui ont
es os de la manière qui a été rappor-
u point qu'il ne paroît plus qu'une
informe, ils commencent par l'é-
en long avec la langue, autant qu'il
ſible, & à le polir, en quelque façon,
ſens de leur poil, à force de le lé-
ls répandent enſuite ſur toute ſa peau
ucoſité gluante, de ſorte que l'ani-
vu de loin, paroît auſſi luiſant que
ui eût appliqué un vernis. Après cette
ation, le Serpent le ſaiſit par la tête,
vient à l'avaler tout entier par de
ſuccions réitérées ; mais il lui faut
efois deux jours, & même davan-
ſelon la groſſeur de l'animal, pour
nir à bout ; alors le Serpent a le
ſi diſtendu par la quantité de nour-
dont il eſt ſurchargé, qu'il eſt hors
d'attaquer ou de ſe défendre, même
de changer de place. Les villageois & les chaſſeurs du canton, profitant de cette circonſtance, s'approchent de l'animal, lui mettent en toute ſûreté une corde au cou, & l'étranglent, ou même l'aſſomment à coups de bâton. Ils le coupent enſuite par morceaux, après avoir ſéparé la tête, & vont vendre ſa chair dans les villes voiſines, où elle paſſe pour un met délicat.

Mentzelius cite un fait qui vient à l'appui de ce qui précède, & qu'il tenoit d'un témoin oculaire, le Prince Jean-Maurice de Naſſau, autrefois Gouverneur du Breſil, au nom de la Compagnie des Indes occidentales de Hollande. Ce Prince avoit vu une femme Hollandoiſe, qui étoit enceinte, engloutie toute entière par un de ces monſtrueux Serpens, qui s'entortillent au tour d'un tronc d'arbre, où ils ſe tiennent en embuſcade, & de-là s'élancent comme un trait ſur la première proie qui ſe préſente (1).

Nous ajouterons ici un dernier fait, trop célèbre dans l'hiſtoire ancienne pour être omis, & qui, s'il eſt vrai, doit faire regarder l'animal dont on y fait mention, comme une de ces productions rares & monſtrueuſes, qui s'écartent du cours ordinaire de la Nature. Il s'agit du Serpent que Régulus vainquit à l'aide de ſes troupes, près du fleuve Begrada, entre Utique & Carthage. (Ce fleuve porte aujourd'hui le nom de Megrada). Ce Serpent, qui étoit d'une grandeur énorme, s'élançoit ſur les ſoldats qui s'approchoient de la rivière pour y puiſer de l'eau, les écraſoit du poids de ſon corps, ou les étouffoit dans les replis de ſa queue, ou enfin les faiſoit périr par ſon ſouffle empoiſonné. Les dures écailles de ſa peau le rendoient impénétrable à tous les traits qu'on lui lançoit. Il fallut dreſſer contre lui des machines de guerre, & l'attaquer en forme comme une citadelle. Enfin, après bien des coups inutiles, une pierre, d'une groſſeur énorme, lancée avec une extrême roideur, lui briſa l'épine du dos, & l'étendit par terre. On eut bien de la peine à l'achever, tant les

(1) Collect. Acad. Tom. III, pag. 533 & ſuiv.

ſoldats craignoient d'aborder un ennemi encore formidable, même aux approches de la mort. Régulus envoya à Rome ſa peau, qui étoit longue, dit-on, de cent vingt pieds (1). Elle fut ſuspendue dans un temple, où, ſelon Pline le Naturaliſte, on la voyoit encore du temps de la guerre de Numance (2).

Les faits étonnans qu'on lit dans divers voyageurs ſur la grandeur extraordinaire de certains Serpens, ſe trouvent en quelque ſorte garantis, ou du moins deviennent vraiſemblables, par l'expoſé que fait M. Adanſon, dans ſon voyage du Sénégal, de ſes propres obſervations ſur une eſpèce de Serpent qui porte dans le pays le nom de *Serpent géant*. M. Adanſon rapporte qu'au mois de Mai 1752, on lui fit préſent d'un jeune Serpent vivant, de l'eſpèce dont il s'agit. Il avoit un peu plus de trois pieds de longueur. Le fond de ſa couleur étoit un jaune livide, coupé par une large bande noirâtre, qui régnoit tout le long du dos, & ſur laquelle étoient ſemées quelques taches jaunâtres, aſſez irrégulières. Tout ſon corps étoit luiſant, comme s'il eût été verniſſé; il avoit la tête arrondie & un peu allongée. M. Adanſon ajoute que ce Serpent n'étoit qu'une foible image des gros, dont il ne ſe ſeroit jamais formé une juſte idée, ſi, peu de temps après, on ne lui en eût apporté deux médiocres, dont le plus grand avoit vingt-deux pieds & quelques pouces de long, ſur huit pouces de large. Un gris cendré, tirant ſur le noir, & lavé de quelques lignes jaunes, peu apparentes, étoit la couleur dominante de ſa peau, qui, étant étendue, avoit vingt-cinq à vingt-ſix pouces de largeur: on la donna toute entière à M. Adanſon, avec un tronçon de la chair, dont le reſte devoit faire le repas du chaſſeur & de tout ſon village, pendant pluſieurs jours. La tête égaloit en grandeur celle d'un crocodille de cinq à ſix pieds: les dents étoient longues de plus d'un demi pouce, fortes & aigües: l'ouverture de la gueule auroit été plus que ſuffiſante pour avaler en entier un homme & même un chien aſſez gros.

La vue de ces deux Serpens, [illegible] l'aveu des nègres & de ceux qui [illegible] vu beaucoup de ces animaux, [illegible] que d'une grandeur médiocre, [illegible] plus à M. Adanſon de douter [illegible] avoit entendu dire ſouvent des [illegible] ſur la grandeur extraordinaire [illegible] de cette eſpèce. Les Nègres, dont [illegible] ceux dont il s'agit ici, l'aſſurèrent [illegible] toit pas rare d'en trouver, à quelques [illegible] vers l'eſt de l'île du Sénégal, dont [illegible] deur égaloit celle d'un mât ordinaire [illegible] bateau. Des habitans du Biſſao [illegible] en avoient vu dans leur pays qui [illegible] ſurpaſſé de beaucoup ces pièces [illegible] De tous ces témoignages, comparés [illegible] l'obſervation des Serpens que M. [illegible] avoit alors ſous les yeux, il conclut [illegible] la taille des plus grands Serpens de [illegible] eſpèce, évaluée à ſa juſte meſure, [illegible] être de quarante à cinquante pieds [illegible] la longueur, & d'un pied à un pied [illegible] demi pour la largeur.

Selon le même Auteur, la manière [illegible] cet animal fait ſa chaſſe, n'eſt pas [illegible] ſingulière que ſon énorme groſſeur. [illegible] tient dans les lieux humides & voiſins [illegible] eaux. Sa queue, eſt pliée ſur elle-même [illegible] ſpirale, dont la plus grande circonférence [illegible] a environ ſix pieds de diamètre; il [illegible] s'élève en ſe dreſſant avec une partie [illegible] ſon corps. Dans cette attitude, & [illegible] immobile, il porte ſes regards autour [illegible] lui, & quand il apperçoit un animal [illegible] ſa portée, il s'élance ſur lui à l'aide [illegible] circonvolutions de ſa queue, qui [illegible] l'effet d'un puiſſant reſſort. Si l'animal [illegible] a ſaiſi entre ſes dents eſt trop gros [illegible] être avalé en entier, comme le [illegible] Bœuf, une Gazelle, ou le grand [illegible] d'Afrique, après lui avoir donné quelques [illegible] coups de dents, il l'écraſe & lui brise [illegible] os, ſoit en le ſerrant dans les replis [illegible] ſon corps, ſoit en le preſſant ſimplement [illegible] de ſon poids, & en ſe gliſſant deſſus

(1) Valer. Max. L. I, C. 8.
(2) Plin. Hiſt. Nat. L. VIII.

il le retourne enſuite dans ſa gueule couvrir d'une écume qui lui facilite en de l'avaler ſans le mâcher.

Adanſon obſerve, au reſte, que cet Serpent ne fait pas tant de ravages pourroit ſe l'imaginer. Son corps, ur lui-même, paroît de loin comme gelle d'un puits; & c'eſt un indice et qui le décèle aux yeux des voya- & des beſtiaux même, & qui les aver- ſe détourner de leur route. On n'en- ire que rarement qu'il ait attaqué mmes. D'ailleurs, la chaſſe aux grands ux, tels que le Cheval, le Bœuf, f & autres Quadrupèdes ſemblables ouvent leur ſalut dans la fuite, paroît r pas beaucoup d'attrait pour lui, ſoit qu'elle eſt trop pénible & peu aſſurée, arce que la chair de ces animaux eſt de ſon goût. Il mange plus volontiers es Serpens plus petits que lui, des ds, & ſur-tout des Crapauds & des elles, eſpèces d'animaux qui ſe ré- nt comme par nuages dans tout ce De cette manière, il purge les terres ſe trouve d'une multitude innombra- le Reptiles incommodes & d'Inſectes orceroient les habitans à abandonner , malgré ſa fertilité; enſorte que ci, loin de regarder les Serpens dont it comme des ennemis dangereux & es, ſe croyent intéreſſés à les laiſſer en paix (1).

Père Gumilla rapporte, dans ſon Hiſ- de l'Orenoque, & des principales es qui s'y jettent, que le Serpent le commun dans ces pays, eſt appellé, que les Indiens le nomment *Avioſa*, *ère de l'eau*, parce qu'il y reſte ordi- nent. Il reſſemble à un vieux tronc n abbatu. Il a ſur ſon corps une eſpèce rbe ou de mouſſe, que le P. Gumilla are à celle qui eſt autour des arbres ges; c'eſt, dit-il, un effet de la pouſ- ou de la boue qui s'attache au corps Serpent; il rampe ſi lentement, que peine à croire qu'il pût faire une demi-lieue en un jour; ſon corps fait ſur la terre où il paſſe une traînée comme celle d'un mât ou d'un gros arbre. Il a neuf aunes de longueur, & ſa groſſeur y eſt proportionnée: lorſqu'il entend du bruit, il lève la tête, s'allonge d'une ou deux aunes, & ſe tourne vers le Tigre, le Lion, le Veau, le gibier ou l'homme qu'il veut ſaiſir. Cet animal n'a point de dents, dit le Père Gumilla, ce qui eſt cauſe qu'il lui faut beaucoup de temps, & même des jours entiers pour avaler ſa proie.

Il y a dans le Royaume de Kagor, ſur la côte occidentale de l'Afrique, de très-gros Serpens, qui, ſuivant le rapport des voyageurs, ont juſqu'à vingt-cinq pieds de long, ſur un pied & demi de diamètre. Ces Serpens n'ont pas d'ennemis plus redoutables que les Aigles, dont le nombre eſt conſidérable dans ce pays. Ils font la guerre aux Serpens, les ſaiſiſſent entre leurs ſerres, les mettent en pièces ſans en recevoir le moindre mal, & en portent les morceaux à leurs Aiglons pour leur ſervir de nourriture (2).

Serpens monſtrueux.

L'Hydre de Lerne & ſes ſept têtes ſont une fiction des Poëtes; mais il paroît certain qu'il ſe trouve quelquefois des Serpens à deux têtes. Elien rapporte que de ſon temps on voyoit aſſez ſouvent de ces Serpens dans le pays arroſé par le fleuve Arcas; qu'ils étoient ordinairement longs de quatre coudées, & qu'ils avoient tout le corps noir, à l'exception des deux têtes qui tiroient ſur le blanc. Avant Elien, Ariſtote avoit parlé d'un Serpent à deux têtes. On en conſervoit un embaumé dans le cabinet d'Aldrovande, à Bologne. Redi, après avoir cité pluſieurs Vipères qui offroient cette ſingularité, & que des perſonnes inſtruites l'avoient aſſuré avoir vues à Naples, à Rome & à Lyon, ajoute qu'étant lui-même à Piſe, il avoit eu occaſion d'y obſerver un petit Serpent à deux têtes, qui avoit été

(1) Hiſt. Nat. du Sénégal, par M. Adanſon, pag. 152 & ſuiv.
(2) Hiſt. générale des Voyages, Tom. VII, pag. 461 & 462.

pris au mois de Janvier, tandis qu'il étoit étendu au ſoleil ſur les bords de l'Arno. Il étoit mâle, & ſa longueur n'excédoit guère celle de deux palmes, ni ſa groſſeur celle du petit doigt. Sa couleur tiroit ſur celle de la rouille claire. Le dos & le ventre étoient tout parſemés de taches noires, avec cette différence ſeulement, que celles du dos & des flancs étoient plus obſcures, & celles du ventre plus claires, & pour ainſi-dire lavées à leur circonférence. Redi prit d'abord ce petit Serpent pour une Vipère, mais il fut détrompé, lorſqu'il eut obſervé qu'il n'avoit point de ces dents qui ſe trouvent dans la gueule de la Vipère, & qui ſont enfermées en partie dans une eſpèce de gaine. De plus, il avoit autour de chacun de ſes deux cous, immédiatement auprès de la tête, une bande en forme de collier, & dont la couleur étoit blanc de lait, ce qui ne ſe trouve point dans les Vipères, & une autre bande ou zone du même blanc qui entouroit l'extrêmité de la queue. Cette queue étoient parſemée de taches blanches, ſemblables à de très-petites étoiles.

Les deux têtes & les deux cous étoient exactement de même groſſeur & de même longueur; chaque cou étoit long au plus de deux travers de doigt; dans chaque gueule on voyoit une langue fourchue à ſon extrêmité, comme l'ont ordinairement les Serpens; chaque tête avoit deux yeux dans la ſituation ordinaire; en un mot, il y avoit entre les deux têtes une reſſemblance parfaite.

Ce Serpent mourut au commencement de Février; Redi préſume que ſa mort a pu être cauſée par les efforts qu'il lui fit faire pour mordre des animaux. Son deſſein étoit d'éprouver ſi la morſure de ce Serpent étoit venimeuſe; mais elle ne produiſit ſur les animaux qui furent ſoumis à cette épreuve aucun effet fâcheux. Redi obſerva que la tête droite mourut ſept heures avant la gauche (1).

Expériences ſur des Serpens dans le vuide.

Redi ayant deſiré d'obſerver quels effets produiroit la privation de l'air ſur [illegible] peut, fit dans cette vue pluſieurs [illegible]riences, dont voici quelques réſ[illegible] mit une Vipère ſous un petit réci[illegible] tandis qu'on pompoit l'air, l'ani[illegible] d'abord de plus en plus, juſqu'à [illegible] fin on le vit bâiller & montrer ſes [illegible] dès ce moment il défenfla & devi[illegible] comme auparavant, mais bientôt [illegible] l'enflure reparut, & la Vipère [illegible] bâiller comme la première fois: [illegible] environ deux heures & demie dans [illegible] avant qu'on fût aſſuré de ſa mort [illegible] ſignes certains.

Le même Naturaliſte ayant mis [illegible] Vipère ſous un récipient où l'on fit [illegible] avec grand ſoin, remarqua d'abord [illegible] animal alloit de bas en haut & de [illegible] bas, comme pour chercher l'air; [illegible] temps après, il rendit par la bo[illegible] peu d'écume, qui s'attacha aux p[illegible] verre; le corps enfla peu d'abord [illegible] cou encore moins ſenſiblement; [illegible] ſuite, l'un & l'autre ſe gonflèrent [illegible] ſivement, & il parut ſur le dos un [illegible] de veſſie. Une heure & demie après [illegible] eut achevé de faire le vuide, la [illegible] donna encore des ſignes de vie; [illegible] puis on n'en remarqua plus aucun. [illegible] de vingt-trois heures, on laiſſa [illegible] l'air ſous le récipient, & à l'inſtan[illegible] père ferma la bouche, dont les mâ[illegible] étoient demeurées conſidérablemen[illegible] tées; mais bientôt elle la rouvrit, [illegible] meura en cet état. Lorſqu'on lui p[illegible] ou qu'on lui bruloit la queue, on [illegible] cevoit dans toute l'habitude du cor[illegible] mouvemens qui indiquoient un re[illegible] vie.

Redi ſoumit à la même épreuv[illegible] Serpent ordinaire & ſans venin, qu[illegible] ferma dans un de ces récipiens, qui [illegible] diſpoſés de manière qu'on peut les ſé[illegible] de la machine pneumatique ſans y [illegible] rentrer l'air. Il porta ce récipient, [illegible] d'air, dans un lieu retiré & tranq[illegible] l'appareil y reſta depuis dix ou onze [illegible] avant midi, juſqu'au lendemain m[illegible]

(1) Collect. Acad. Tom. IV, pag. 464 & ſuiv.

heures du matin, & alors le Serpent t mort. Mais le récipient ayant été auprès du feu, à une diſtance conble, l'animal donna des ſignes de ,& darda même ſa langue fourchue : le laiſſa dans cet état, & n'étant revenu le voir que le lendemain après midi, il le trouva ſans vie, & ne put le faire revenir. Sa gueule, qui étoit fermée la veille, ſe trouvoit alors fort ouverte, comme ſi les mâchoires euſſent été écartées par un effort violent (1).

) Collect. Acad. Tom. VI, pag. 24 & ſuiv.

Sur les moyens de conſerver les Quadrupèdes ovipares, & les animaux, après la mort.

Pour conſerver les animaux après la mort, il faut les deſſécher, ou les garder dans des liqueurs. Par le premier de ces moyens, ils ſe racorniſſent, ſe déforment & ſont ſujets à être dévorés par des Inſectes; on les en préſerve dans des liqueurs: ils ne s'y racorniſſent pas autant que par les deſſéchemens, & par conſéquent, ils s'y déforment moins; mais, quelque moyen que l'on emploie, il détruit les couleurs ou les altère beaucoup.

Pour deſſécher les animaux, on les met dans un bain de ſable, ou dans un four, à une chaleur douce: on ne peut faire cette opération que ſur de petits animaux, ou ſeulement ſur la peau des grands, après l'avoir rembourrée, pour lui faire reprendre, autant qu'il eſt poſſible, la forme de l'animal vivant.

Pour conſerver des animaux dans une liqueur, il faut qu'elle ne ſoit pas ſuſceptible de la gelée & qu'elle réſiſte à la pourriture: on emploie ordinairement de l'eau-de-vie, de quelque ſubſtance qu'elle ſoit tirée; elle doit être blanche & claire, afin qu'elle laiſſe voir diſtinctement l'objet qui y eſt plongé. Il faut que cette liqueur ſoit foible; ſi elle étoit trop forte, elle pourroit altérer & détruire la ſurface des ſubſtances délicates.

Quoique l'on diſe communément que l'on garde des animaux dans l'eſprit de vin, ce n'eſt pourtant que de l'eau-de-vie: on feroit mal d'employer de l'eſprit de vin à cet uſage, car il faudroit y mêler de l'eau pour l'affoiblir, & même diſtiller cette eau, pour empêcher qu'elle ne le troublât: ce ſeroit une dépenſe & une peine inutiles.

L'eau-de-vie ſeroit encore trop coûteuſe pour en remplir des tonneaux dans leſquels on voudroit tranſporter de gros animaux; il vaudroit mieux y mettre de l'eau d[e] d'alun autant qu'elle auroit pu en diſſ[oudre] On a obſervé que des animaux qui [ont] été envoyés de Cayenne dans cette li[queur] s'y étoient mieux conſervés que [dans] taffia; mais cette eau gêle à trois ou [quatre] degrés au-deſſous de la congélation [de] momètre de Réaumur.

Lorſque l'on a renfermé des animaux [dans] une barrique ou un tonneau, pour les [con]ſerver durant le tranſport, au moyen [de la] liqueur, ils s'y corromproient s'ils y [étoient] en trop grande quantité; il faut que [le vo]lume de la liqueur ſoit plus grand que [celui] des animaux; cependant on pourroit [mettre] une plus grande quantité de ſubſtance [ani]male, ſi on l'avoit déjà gardée pe[ndant] trois ſemaines ou un mois, dans la [même] de même qualité que l'on auroit ch[oiſie] après qu'elle ſe ſeroit chargée de ce [qu'elle] auroit pu extraire ou diſſoudre des ani[maux].

Quand on veut tranſporter dans de [grands] riques ou dans de grands vaſes des Q[uadru]pèdes ovipares ou des Serpens, &c. [il faut] les envelopper dans du linge, chacun [ſépa]rément, pour empêcher que leur peau [ne] gâte, ou ne ſe détruiſe: ils ſe frotteroient [les] les uns contre les autres, ou contre [les] parois du vaiſſeau par le mouvement [& les] ſecouſſes auxquelles ils ſeroient expoſés.

La liqueur ſpiritueuſe dans laquelle [on] veut conſerver des animaux, s'évapore [bien]tôt, ſi les vaſes qui la contiennent [n'é]toient pas fermés avec grand ſoin; elle [ſe] corromproit avec les animaux qui y [ſe]roient plongés: on peut, à la vérité, prévenir [cet] cet accident, en verſant de l'eau-de-vie [dans] la liqueur affoiblie; mais ce moyen eſt [dan]gereux, car on ſeroit ſouvent obligé [de] remplir les vaiſſeaux; il vaut mieux prendre [aſſez] aſſez de précautions pour les bien fermer

rſque l'ouverture des vaiſſeaux n'a
petit diamètre, comme celles de nos
illes ordinaires, un ſimple bouchon
ge choiſi ſuffit pour arrêter l'évapora-
lorſqu'il eſt bien ſerré & bien enfoncé
'ouverture de la bouteille : on garde
'eau-de-vie pendant pluſieurs années,
u'il y ait une grande diminution ;
orſque les vaſes ont une large ouver-
comme ceux que nous appellons des
, dont l'ouverture a preſque autant
mètre que le corps du vaſe, le liége
u'une foible reſſource contre l'éva-
on de la liqueur dont ils ſont remplis ;
lant j'ai éprouvé que l'eſprit de vin,
vec un tiers d'eau, n'a pas diminué
e la hauteur d'un doigt en deux ou
ns dans de grands bocaux dont l'ou-
e avoit quatre pouces de diamètre,
oit fermée qu'avec du liége, recou-
'un parchemin ; mais, pour cela, il
voir du liége bien ſain, & l'adapter
ment aux bords du vaiſſeau : malgré
écautions, on ne ſeroit pas sûr que
quante vaiſſeaux que l'on fermeroit
il en réuſsît deux ; il faut donc em-
des moyens plus certains.

Diſtillateurs gardent leurs liqueurs
es bouteilles fermées avec du liége,
uel ils mettent une couche de blanc
ie, délayé dans une pâte de farine,
revêtent d'un parchemin : ce moyen
vent aſſez bien réuſſi ſur des bocaux
ouverture étoit fort large ; j'en ai
t d'autres avec une couche de plâtre
j'ai même employé une pâte de
mêlée d'une teinture d'aloès pour
les inſectes, il falloit n'appliquer
s couches fort minces & en mettre
vement pluſieurs les unes ſur les
à meſure qu'elles ſe ſéchoient ; pour
les gerçures qui s'y formoient par
chement, on appliquoit par-deſſus
chemin mouillé, qu'on lioit forte-
tour du bocal. On ne doit pas eſpé-
mpêcher abſolument l'évaporation
pratiques ; tout ce que l'on peut
r-là, eſt de la retarder & d'en dimi-
quantité ; en deux ou trois années
ur baiſſe d'un doigt ou deux dans
les bocaux qui réuſſiſſent le mieux ; dans d'autres, & c'eſt le plus grand nombre, la diminution eſt plus conſidérable : dès qu'on s'apperçoit que le bocal n'a pas été bien fermé, il faut recommencer l'opération ; car, quoiqu'ils ſoient tous fermés avec le même ſoin, & remplis de la même liqueur, l'évaporation ne s'y fait pas également, & cette inégalité dépend de certaines circonſtances que l'on ne peut pas prévoir ; il y en a que l'on reconnoît par l'uſage ; par exemple, ſi l'on ſe ſert d'un fil pour ſuſpendre au bouchon de liége les choſes qui ſont dans l'eſprit de vin, ce fil pompe peu à peu la liqueur, & la fait remonter dans le bouchon ; ainſi elle diminue aſſez promptement, juſqu'à ce que ſa ſurface ſoit au-deſſous du fil ; pour prévenir cet inconvénient, il faut ſe ſervir de crin au lieu de fil.

En ſuivant ces procédés, on eſt obligé de remplir les vaiſſeaux au bout de quelques années ; mais ſi la liqueur n'a baiſſé que de la hauteur d'un doigt ou deux, ce qu'il en coûte pour remplir le bocal ne fait pas une dépenſe conſidérable ; d'ailleurs, quand il n'y auroit pas d'évaporation, l'on ne ſeroit pas diſpenſé d'ouvrir les bocaux dans leſquels l'eau-de-vie prend une teinte de jaune, & ſe trouble après un certain temps ; cette altération dépend ordinairement de la nature des choſes qui y ſont plongées, & le plus ſouvent de la mauvaiſe qualité de la liqueur dont elles ont été imbibées dans d'autres temps. Les animaux que l'on envoie d'Amérique dans du taffia, ceux qui, ſans venir de ſi loin, ſe trouvent dans de l'eau-de-vie qui a une teinte de jaune, donnent bientôt la même couleur à l'eau-de-vie blanche dans laquelle on les met, quoiqu'on les ait lavés à pluſieurs fois, & qu'on les ait fait ſéjourner pendant quelque temps dans l'eau ; on ne doit les y laiſſer qu'à proportion de leur conſiſtance ; car il y en a que l'on altéreroit en les ramolliſſant à un certain point. Lorſque la liqueur dont on les retire a une mauvaiſe odeur, qui vient de ce que ſa quantité étoit trop petite & celle des chairs trop grande, ou de ce que les animaux étoient trop ſerrés

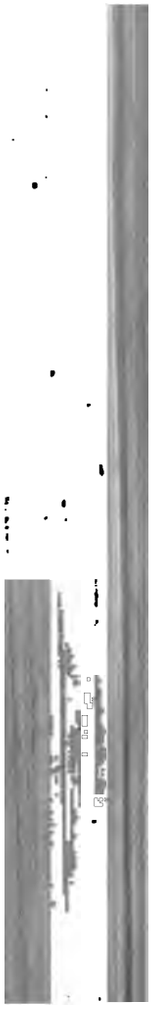

l'on ſera obligé de renouveller l'eau-de-vie d'un bocal, il paroîtroit ſuffiſant de le fermer avec les luts qui ont déjà été indiqués; ſi on perd des parties ſpiritueuſes de la liqueur, on eſt dédommagé de pluſieurs façons : l'appareil eſt ſimple ; les matières que l'on emploie coûtent fort peu, & les vaiſſeaux ſont moins chers que ceux que l'on feroit faire exprès, dans la vue d'empêcher l'évaporation.

Feu M. du Hamel a imaginé une façon fort commode de renouveller cette liqueur ſans déboucher, pour ainſi-dire, le bocal, au moins ſans ôter le bouchon en entier ; on applique ſur l'ouverture du vaſe une lame de métal & on la maſtique avec de la céruſe délayée dans l'huile graſſe de Peintres ; on recouvre le tout avec une veſſie que l'on lie ſur les bords du bocal. La plaque de métal eſt percée de deux petits trous, ſur leſquels on a ſoudé deux tuyaux un peu coniques, dont la plus grande ouverture eſt en haut, & n'a pas plus de trois ou quatre lignes de diamètre ; il ſuffit de fermer ces deux petites ouvertures avec un bouchon de liége ; lorſqu'on veut changer la liqueur du vaſe, ou remplacer celle qui ſe ſeroit évaporée, on les ouvre toutes les deux, afin que la liqueur puiſſe ſortir ou entrer par l'une des ouvertures avec plus de facilité, l'air entrant ou ſortant dans le même temps par l'autre. M. du Hamel ne prétend pas que l'on puiſſe in-

verture du vaiſſeau & le b
été exactement arrondis ſi
ſçait que l'on empêcheroi
de toutes ſortes de liquet
l'éther. Il n'y a que la dép
faire renoncer à un moyen
mode ; mais je crois que
étoient plus exercés à ce t
le ſont, ils en diminueroi
prix.

Les luts, les pâtes, les c
tics que l'on a employés ju
été ſuffiſans pour arrêter la
de-vie, ſoit qu'ils en aye
ſoit que cette vapeur, hu
nuellement les bords du va
empêché l'adhéſion des gon
& des graiſſes que l'on y a
ayant fait ajuſter ſur des b
vercles de verre, j'ai tenté
fermer le joint avec la cire,
été impoſſible d'y réuſſir
en peu de temps, malgré t
cautions, un nouveau join
& le verre, & je voyois ſuin

Les huiles graſſes qui n'o
l'action du feu, ſont indiffe
de-vie ; d'ailleurs, étant plu
ſurnagent. On ſçait que l'o
cette propriété, qui dépend
ſpécifique des différentes l
conſerver les vins d'Italie,
de Syracuſe, qui nous ar

diminution ſenſible dans trois bo-
mplis d'eſprit de vin affoibli, &
de la manière ſuivante. Il ſurnageoit
prit de vin une couche d'huile de
la hauteur de cinq à ſix lignes. Le
on du bocal étoit de liége bien ajuſté
erture & bien ſec; on avoit répandu
fondu par-deſſus ce bouchon & ſur
ds du vaſe, & enfin, le ſuif étant
voit été recouvert par un parche-
l. de Réaumur ne prétend pas que
empêche entièrement l'évaporation
prit de vin; il l'emploie ſeulement
rrêter les vapeurs pendant le temps
n applique le ſuif fondu, & il aſſure
toutes les matières qu'il a eſſayées,
n a aucune qui réſiſte mieux à la va-
e l'eſprit de vin que le ſuif & le blanc
ine, car ayant employé en pareil cas
re mêlée avec de la térébenthine, il
trouvé une diminution conſidérable
liqueur au bout d'un an.

de Réaumur penſe que les huiles
res ne ſont pas inaltérables par l'eſ-
vin, comme on l'a cru; ayant fait
er de l'huile ſur de l'eſprit de vin
u dans des tubes, il apperçut, après
ies jours, de petits corps très-ſpon-
, aſſez ſemblables à des flocons de
pour la couleur & pour la figure; ils
ient peu à peu juſqu'au fond du vaſe,
s'y en accumula de l'épaiſſeur de plu-
lignes dans l'eſpace de quelques mois;
et de l'eſprit de vin eſt aſſez égal ſur
de noix & ſur l'huile d'olive, mais
ien plus prompt ſur l'huile d'amandes
s, car en ſix mois une couche de cette
de cinq à ſix lignes de hauteur diſpa-
n entier. Des Chymiſtes prétendent
s huiles graſſes ſont indiſſolubles dans
t de vin, à moins qu'elles n'ayent
vé l'action du feu; peut-être l'eſ-
e vin n'a-t-il altéré l'huile qui avoit
nployée dans les expériences précé-
, que parce qu'elle n'avoit pas été
à froid.

uile n'étant pas capable d'intercepter
oration de l'eſprit de vin lorſqu'elle
ivre, M. de Réaumur a trouvé le
n d'arrêter cette évaporation en la
couvrant elle-même par l'eſprit de vin; pour cet effet, on verſe dans un bocal l'huile juſqu'à la hauteur d'environ un pouce; on le remplit d'eſprit de vin aſſez bien déphlegmé pour qu'il ſoit ſpécifiquement moins peſant que l'huile, & enſuite on ferme le vaiſſeau; alors on le retourne, c'eſt-à-dire, on le poſe ſur ſon couvercle; l'huile tombe par ce renverſement ſur le couvercle, qui eſt devenu le fond du vaſe, & par conſéquent l'eſprit de vin eſt au-deſſus de l'huile; dans cette poſition ſes vapeurs ſont retenues comme dans un vaiſſeau ſcellé hermétiquement, puiſqu'elles ſont arrêtées par le fond du bocal, qui ſe trouve à l'endroit où devoit être ſon ouverture s'il n'avoit pas été renverſé; ainſi la vapeur ne peut trouver d'iſſue, & cette liqueur ne peut s'échaper au travers de l'huile, qui la ſoutient; car M. de Réaumur a éprouvé qu'il n'y avoit eu aucune diminution ſenſible dans pluſieurs bocaux où il avoit gardé l'eſprit de vin ſelon ce procédé pendant dix à onze mois.

Par rapport à la façon de fermer ces bocaux, il ne s'agit plus de trouver des matières qui réſiſtent à l'eſprit de vin : il ſuffit d'empêcher ſeulement l'huile de ſuinter; rien n'eſt plus facile : un bon parchemin, bien ficelé, eſt capable de la retenir; pour le rendre plus fort & plus durable, on peut l'enduire en-dehors d'une couche de céruſe broyée à la colle, & y appliquer enſuite une ou pluſieurs couches de vernis compoſé de gommes, que les huiles groſſières ne peuvent pas diſſoudre : lorſque les bocaux ont beaucoup de hauteur, il ſeroit à craindre qu'un ſimple parchemin ne fût pas aſſez fort pour ſoutenir le poids de la liqueur : dans ce cas il faut mettre de plus un bouchon de liége, & avant que de le recouvrir avec un parchemin, on l'enduira d'un lut fait avec quelque matière convenable; plus l'huile ſera épaiſſe, plus il ſera aiſé de la retenir. M. de Réaumur donne un moyen de l'épaiſſir en l'expoſant à l'air dans des cuvettes de plomb; il ne faut y en mettre que de l'épaiſſeur de deux ou trois lignes; elle perdra preſque toute ſa fluidité en deux

ou trois mois d'été. Mais quelque fluide que puiſſe être l'huile, on n'aura plus à craindre qu'elle paſſe au travers du bouchon, ſi on met une couche d'eau entre les deux, ce qui eſt très-poſſible, parce que l'eau eſt ſpécifiquement plus peſante que l'huile. Par conſéquent, ſi on verſe de l'eau dans un bocal, enſuite de l'huile, & enfin de l'eſprit de vin rectifié, ces trois liqueurs reſteront les unes ſur les autres dans le même ordre, ſans ſe mêler. Le bocal étant fermé, on doit prendre garde en le renverſant que l'eſprit de vin & l'eau ne ſe rencontrent, parce que ces deux liqueurs ſe mêleroient à l'inſtant; il faut donc ménager cette opération de façon que la couche d'huile touche les parois du vaiſſeau par tous les points de ſa circonférence, ſoit qu'elle s'étende ou ſe raccourciſſe, ſelon les différentes inclinaiſons que prend ſon plan pendant que l'on renverſe le bocal; on peut y réuſſir aiſément avec un peu d'attention. Mais quand même il ſe mêleroit quelques parties d'eſprit de vin avec l'eau, il n'y auroit pas un grand inconvénient, pourvu que ce ne fut pas en aſſez grande quantité pour que l'eau devînt plus légère que l'huile, ou pour qu'elle pénétrât au travers du bouchon, comme le pourroit faire l'eſprit de vin. M. de Réaumur ſe contente de dire qu'il y auroit des moyens d'introduire de l'eau plus pure dans le bocal; mais il n'en rapporte aucun, parce qu'il ne croit pas qu'il ſoit néceſſaire d'y avoir recours.

Par ce nouveau procédé le bouchon du bocal n'aura que de l'eau à retenir; il eſt beaucoup plus facile de l'arrêter que l'huile; mais ſuppoſé que l'huile touchât immédiatement à un ſimple bouchon de liége, M. de Réaumur l'empêche de s'écouler en poſant le bocal renverſé dans une cuvette où il y a ſeulement aſſez d'eau pour couvrir les bords du vaiſſeau; quand même le bouchon viendroit à ſe pourrir, l'huile ne s'échapera pas ſi on a eu la précaution de l'enfoncer aſſez dans le bocal pour qu'il y ait eu une couche d'eau entre ce bouchon & le fond de la cuvette, lorſque le vaiſſeau aura été renverſé. Il faut renouveller l'eau à meſure qu'elle s'évapore; on pourra [illegible] un vaſe qui la fournira [illegible] touchât; il n'y a perſonne [illegible] de ces ſortes de vaſes qui ſervent [illegible] dans les cages, & d'autres [illegible] encriers.

L'expérience d'un an n'a pas encore [illegible] pour faire croire à M. de Réaumur [illegible] l'huile dût réſiſter pendant plusieurs [illegible] à l'impreſſion de l'eſprit de vin, [illegible] qu'elle ne s'altère; en effet, il [illegible] former ſur ſa ſurface, ſous l'eſprit [illegible] des flocons ſemblables à ceux [illegible] de l'huile lorſqu'elle ſurnage, & [illegible] déjà fait mention. Pour éviter tout [illegible] vénient de cette nature, M. de Réaumur a employé le mercure à la place de l'huile; on n'a plus à craindre que l'eſprit de vin pénètre un fluide auſſi denſe. Quelque ſon acide peut-il avoir ſur le mercure? faudroit peut-être pluſieurs ſiècles pour le rendre ſenſible; d'ailleurs, il ſeroit aiſé de ceſſaire, comme avec l'huile, que l'eſprit de vin ſoit bien déphlegmé pour ce nage; on peut y mêler telle quantité d'eau que l'on croira néceſſaire pour empêcher que les chairs qui y ſeront plongées ne ſoient altérées; de plus, rien n'eſt plus aiſé que de retenir le mercure dans le bocal; on ſçait que ce fluide ne mouille point, & la moindre couverture ſera ſuffiſante, pourvu qu'elle puiſſe ſoutenir le poids des liquides contenus dans le vaiſſeau.

Voilà donc un moyen ſûr d'empêcher l'évaporation de l'eſprit de vin; mais il ſeroit trop diſpendieux; car, quelque peu d'épaiſſeur que l'on donnât à la couche de mercure, ſur-tout dans les vaiſſeaux qui auroient une grande ouverture, il en entreroit pour un prix aſſez conſidérable, deſorte qu'il y auroit plus à gagner à laiſſant échapper tous les ans quelques pouces de l'eſprit de vin, qu'en faiſant à ſi grands frais. M. de Réaumur a bien ſenti cet inconvénient, & il l'a prévenu en indiquant une façon d'épargner le mercure. Au lieu de fermer le bocal avec un bouchon plat, ſur lequel il faut mettre la couche de mercure qui le couvre, & qui touchât par ſa circonférence [illegible]

iſſeau, il applique ſur ſon ouverture uvercle de verre convexe, dont la xité entre dans le vaiſſeau; alors il pour arrêter l'eſprit de vin qu'il y lement un limbe de mercure ſur le qui ſe trouve entre le couvercle & rds du vaiſſeau; le même joint doit ecouvert en-dehors par un maſtic tienne le mercure, & qui puiſſe auſſi r l'eſprit de vin; car ſi on incline le au, le mercure coulera d'un côté & t de vin touchera au maſtic de l'autre mais le bocal ne peut reſter que très- de temps dans cet état, on le re- ientôt dans ſa vraie poſition; cepen- l arrivera rarement, quoique dans cette on, que le limbe de mercure ſe trouve tement de niveau, ſoit que le cou- e ou les bords du vaſe n'aient pas ut une égale épaiſſeur, ſoit que la he qui les ſupportera n'ait pas été bien horiſontalement, mais ce dé- le niveau ne produira aucun mauvais , ſi le limbe de mercure a aſſez d'é- ur pour n'être pas interrompu par etites inclinaiſons.

. le Cat, Chirurgien de Rouen, eſpondant de l'Académie royale des ces, ayant entendu la lecture du mé- e de M. de Reaumur, dit qu'il avoit né, quelques années auparavant, une d'empêcher l'évaporation des li- rs ſpiritueuſes; il envoya de Rouen cal pour être préſenté à l'Académie, écrivit à feu M. Morand pour l'inſ- e de l'uſage auquel il l'avoit deſtiné. ords de ce bocal étoient creuſés en e de gouttière, dans laquelle entroient d'un couvercle de verre; on devoit r de l'huile ou du mercure dans la tière, de ſorte que le vaiſſeau étant é, les vuides qui auroient pu ſe trou- ntre les bords du couvercle & le fond gouttière creuſée ſur ceux du vaſe, nt exactement remplis par l'huile ou e mercure.

auber ſe ſervoit du même moyen empêcher l'évaporation des eſprits volatils; on trouve dans ſon livre ſur les nouveaux fourneaux philoſophiques (1), la deſcription & la figure des vaiſſeaux qu'il employoit à cet uſage; s'ils diffèrent de celui que M. le Cat a fait faire, c'eſt ſeulement en ce que leur gouttière eſt priſe dans l'intérieur du vaſe, parce que Glauber ne ſe propoſoit que d'avoir des bouteilles pour garder des liqueurs; ainſi il lui importoit peu que leur ouverture fût auſſi grande que celle d'un bocal; mais il eſt ſouvent fort inutile que les bocaux des Cabinets d'Hiſtoire Naturelle aient une ouverture dont le diamètre ſoit auſſi grand que celui du corps du vaſe; alors plus l'ouverture eſt petite, moins il faut de mercure pour remplir la gouttière; ainſi les vaiſſeaux de Glauber ſont très-convenables à l'uſage dont il eſt queſtion.

On fait en Angleterre des flacons dont le goulot eſt évaſé en forme d'entonnoir; le bouchon s'adapte au fond de l'entonnoir, & après l'avoir appliqué, on verſe du mercure tout autour; il en faut peu pour former un limbe qui environne le bouchon, & cette petite quantité eſt ſuffiſante pour arrêter l'évaporation dans ces ſortes de vaiſſeaux; ils pourroient auſſi être d'uſage dans les Cabinets d'Hiſtoire Naturelle : enfin toutes ces pratiques ſe rapportent à celle de Glauber; dès que l'on a ſçu que le mercure pouvoit intercepter les vapeurs des liqueurs ſpiritueuſes & volatiles, il étoit aiſé de varier la forme & la poſition des vaiſſeaux, pour les approprier aux différens uſages auxquels on les deſtinoit. *Hiſt. Nat. gén. & part. avec la deſcription du Cabinet du Roi. Edit. in-4°. Tom. III.*

De tous les moyens que j'ai rapportés pour empêcher l'évaporation des bocaux dans les Cabinets d'Hiſtoire Naturelle, le mercure eſt le meilleur; mais il ne faut pas l'employer ſans préparation. Je fais faire un amalgame de mercure de plomb de la manière ſuivante.

On fait fondre du plomb dans une cuiller de fer : il faut à-peu-près trois cinquièmes

(1) *Fornacum Philoſophicarum pars quinta.* Pag. 13, *& ſeq. Amſtelodami*, 1661.

de mercure ſur deux cinquièmes de plomb : j'avois d'abord pris des précautions pour empêcher que le mercure ne ſautât au viſage de l'opérateur qui verſeroit ce métal fluide dans le plomb fondu ; mais celui-ci ne s'eſt pas trouvé aſſez chaud pour faire jaillir le mercure. Cependant il ne faut faire cette petite opération qu'avec circonſpection, car il ſe feroit une violente exploſion, s'il y avoit de l'humidité dans le mercure, ou ſi le plomb fondu étoit trop chaud, ſur-tout au point où le fond de la cuiller ſeroit rouge.

Lorſque le mêlange de mercure & de plomb eſt réfroidi, on a un lingot qui paroît dur ; mais on le réduit aiſément en pâte dans un mortier de verre ou de marbre.

Cet amalgame eſt d'une douceur extrême ; on l'étend aiſément avec le doigt ſur le joint d'un rondeau de verre placé à l'orifice du bocal que l'on veut fermer.

L'amalgame étant appliqué ſur le verre à meſure qu'on l'étend, ne peut recevoir de la pouſſière à travers laquelle la vapeur de l'eau-de-vie puiſſe paſſer. Cet amalgame adhère promptement au verre & avec aſſez de force pour ne s'en pas détacher, lorſqu'on retourne un petit bocal, de manière que la liqueur qu'il contient, porte ſur le couvercle de verre, qui n'eſt retenu que par l'adhérence de l'amalgame.

Lorſqu'on tranſporte un grand bocal plein d'eau-de-vie & fermé par le moyen de l'amalgame de mercure & de plomb, ſi la liqueur eſt fort agitée & frappe contre le couvercle, elle rompt en partie l'adhérence de l'amalgame & l'on voit ſuinter l'eau-de-vie ſur les bords du bocal. Mais dès que l'on ceſſe d'agiter la liqueur, elle ne ſuinte plus, & l'eſpace à travers lequel elle paſſoit, ſe remplit de mercure qui coule de l'amalgame : alors il n'y a plus d'évaporation à craindre.

Lorſqu'on a mis ſous le couvercle de verre un bouchon de liége, pour y ſuſpendre les objets qui doivent être dans le bocal, ſi le liége ſe renfle & ſoulève le couvercle de verre, l'amalgame ſe ſépare des bords du bocal, & il ſe fait entre un eſpace vuide à travers lequel l'évaporation aura lieu juſqu'à ce que la fêlure du bocal ait été réparée. Le liége trop ſujet à ſe renfler ; il vaut mieux ſervir d'une croix de bois à la place du bouchon de liége, pour y ſuſpendre les objets que l'on veut mettre dans le bocal ; cette croix doit être de bois blanc, afin qu'il ne donne aucune teinte de couleur à l'eau-de-vie.

Les bocaux étant bien fermés par le moyen de l'amalgame, il ne s'y fait aucune évaporation de l'eau-de-vie ; j'ai fait l'expérience ſur des bocaux que j'ai conſervés pendant long-temps : j'en ai une autre preuve qui ne demande pas un long-temps pour être convaincante.

Lorſqu'on a fermé un grand bocal avec l'amalgame dont il s'agit, ſi l'on n'a laiſſé un aſſez grand eſpace vuide entre la liqueur & le couvercle de verre, ce couvercle ſe caſſe au temps des chaleurs de l'été. Tandis qu'il eſt retenu par l'adhérence de l'amalgame, la raréfaction de la liqueur du bocal agit contre ſa ſurface inférieure & le fait fendre, de façon que les bords ſupérieurs de la caſſure ſont plus écartés l'un de l'autre que les bords inférieurs ; ce qui prouve que l'effort eſt fait du dedans du bocal. Certainement cette fente n'auroit pas eu lieu, s'il y avoit eu le moindre paſſage pour l'évaporation de la liqueur.

L'amalgame de mercure & de plomb employé pour fermer les bocaux du Cabinet d'Hiſtoire Naturelle du Jardin du Roi : ſi je n'avois pas trouvé ce moyen d'empêcher l'évaporation de l'eau-de-vie qu'ils contiennent, il n'auroit guère été poſſible d'avoir un très-grand nombre de bocaux. En empêchant l'évaporation, non-ſeulement on conſerve la liqueur, mais on fait encore une autre épargne, c'eſt celle de la même liqueur qui a été troublée & altérée par les ſubſtances qui y ont été plongées, a encore aſſez de force pour être de nouveau après qu'elle a été diſtillée.

R la manière de préparer & de conſerver des peaux deſſéchées de Quadrupèdes ovipares & de Serpens.

ES Quadrupèdes que l'on garde dans liqueurs conſervatrices y ſont dans entier; ils ont toutes leurs parties nes & externes; tandis que par le deſement on ne peut conſerver que leur . Lorſque ces animaux ont été prés par ce dernier moyen, ils coûtent ns dans la ſuite & ils occupent moins lace que s'ils étoient dans des bocaux plis d'eau-de-vie : mais il faut avoir d ſoin de les préſerver de pluſieurs eſs d'inſectes qui ne cherchent qu'à les ger.

our conſerver les peaux des animaux drupèdes ovipares & des Serpens, il commencer par les vuider ſans les fen, & par les remplir de ſablon qui conle leur forme pendant qu'elles ſe deſent; on les vuide enſuite du ſablon n y a introduit, enſorte que les peaux chées conſervent parfaitement leur me & leur forme ſous un poids très-. Il y a au Cabinet du Roi une ſuite iſſons préparée de cette façon par feu erre, mort à Cayenne, qui excelloit ce genre de préparation, dans lequel orelli réuſſit auſſi très-bien à Paris.

ette méthode a pluſieurs avantages; le ier eſt d'éviter la couture indiſpenquand on fend les peaux, & qui fait urs un mauvais effet; le ſecond eſt nſerver beaucoup mieux les dimen, & la forme qu'on altère toujours ou moins, en rempliſſant les peaux n a fendues; enfin d'éviter l'embarras dépenſe de remplir les peaux & l'inmodité qui réſulte de leur peſanteur, d elles ſont fort grandes; mais cette e méthode exige de l'adreſſe, de l'ece dans ce genre de manipulation & coup de patience. Je vais tâcher de donner la meilleure idée qu'il me ſera poſſible des inſtrumens qui y ſervent & de la manière de les employer.

Les inſtrumens ſont :

1°. Pluſieurs paires de ciſeaux de différentes formes & de différentes longueurs: quelques-uns doivent être faits exprès, avoir des branches très-longues, comme de ſix à huit pouces, & tous en général doivent avoir la pointe un peu mouſſe & un peu arrondie; quelques-uns doivent être courbes.

2°. Des ſcalpels en forme de lancette & des ſcalpels à dos.

3°. Des pinces à diſſéquer de différentes grandeurs & dont quelques-unes faites exprès, aient cinq à ſix pouces de long & ſoient fortes à proportion.

4°. Pluſieurs morceaux d'un bois dur, comme le buis, aplatis, allongés, arrondis à une de leurs extrêmités, qui ſoit tranchante & conformée comme celles des bois dont on ſe ſert pour couper les feuillets d'un livre. Il faut avoir de ces morceaux de bois, tranchans à un bout & ſur les côtés, depuis trois juſqu'à huit ou dix pouces de long.

5°. Pluſieurs manches de bois de différentes longueurs, armés de crochets en forme de main, dont les doigts ſont à demi courbés. Chaque manche doit être terminé par deux, trois & juſqu'à cinq crochets rangés ſur une même ligne, écartés de ſix lignes ou d'un pouce les uns des autres, & être formés de fil de fer plus ou moins gros, contournés à leur origine autour du manche, pliés & écartés convenablement pour que le tout offre la repréſentation ou plutôt la reſſemblance groſſière d'une main à demi fermée. Les crochets à moins de dents ou de doigts, doivent avoir des

manches moins longs & être faits de fil de fer plus petits.

6°. Pluſieurs manches de bois, auſſi de longueur & de groſſeur différentes, terminés par une lame de fer polie, taillée à ſon extrêmité en biſeau, qui la rende un peu tranchante & légèrement convexe dans ſa ſurface, du même côté où elle eſt taillée en biſeau.

On conçoit aiſément qu'un pareil inſtrument reſſemble à un ciſeau de Menuiſier, dont il diffère par la longueur du manche, qui doit être depuis trois à quatre juſqu'à douze & quinze pouces, tandis que la lame de métal doit avoir depuis un à deux pouces de long ſur deux à trois de large. On comprend de même qu'on doit avoir un aſſortiment de ces inſtrumens de différentes grandeurs, ainſi que des autres inſtrumens dont nous avons parlé auparavant.

Manière de préparer la peau des Serpens.

Le Serpent qu'on veut préparer eſt récemment mort & frais, où il a été conſervé ſoit dans une liqueur ſpiritueuſe, ſoit dans l'eau ſaturée d'alun : dans l'un ou l'autre de ces deux derniers cas, le Serpent n'a point éprouvé de commencement de putréfaction, & ſes écailles ſont bien adhérentes à ſa peau, ou il a ſubi un commencement de putréfaction, & ſes écailles tombent & ſe détachent facilement : ces deux états exigent une manière d'opérer différente.

Si le Serpent eſt frais, ſi ſes chairs ſont bien conſervées, & ſi ſes écailles n'ont rien perdu de l'adhérence qui les attachent à la peau, on l'étend ſur une table, on lui ouvre la gueule autant qu'elle en eſt ſuſceptible, & on la retient dans cette poſition, par le moyen d'un bâton d'une longueur convenable, arrondi à ſes deux bouts, & qu'on poſe perpendiculairement, & en forçant un peu d'une mâchoire à l'autre.

Enſuite, du bout des doigts de la main gauche, on ſaiſit & on appuie le bas de la tête & le haut du cou ou de la colonne vertébrale du reptile ; on prend de la main droite des ciſeaux ; on en introduit la pointe par l'ouverture de la gueule; on pouſſe pointe qui eſt mouſſe & qu'on tient verte, à la jonction de la tête, avec la de la colonne vertébrale ; on enfonce cement la pointe des ciſeaux dans les chairs juſqu'à ce que, par le tact de la main gauche on juge la pointe parvenue à la ſurface terne de la peau ; alors en fermant les ſeaux, on inciſe la colonne vertébrale été compriſe entre leurs deux branches ſuite, ou avec la pointe des ciſeaux, ou celle d'un ſcalpel, on inciſe circulairement & intérieurement les chairs tout autour corps, au bas de la tête & dans la bouche elle s'unit avec la colonne vertébrale prend de la main gauche une pince à quer ; on ſaiſit par ſon moyen une partie des chairs inciſées circulairement ; & la main droite, on introduit entre ces chairs & la peau l'extrêmité d'un morceau de applati, tranchant & arrondi ; quand on parvenu à détacher les chairs de la peau autour & au bas de la tête, la colonne tébrale étant rompue par la première ciſion, on renverſe la tête du reptile en bas ; on ſaiſit avec le bout des doigts de main droite, ou d'abord avec une pince l'extrêmité de la colonne vertébrale les chairs inciſées circulairement ; on tire ces ſubſtances, en enlevant & tenant en le corps de l'animal, & refoulant la peau en bas avec la main gauche. Lorſque cette manière on a une fois dégagé, de la peau, une portion des chairs, le reſte l'opération ſe fait aiſément & de la même façon, en quelque ſorte, qu'on retourne gand, ou plus exactement de la même nière qu'on a coutume d'écorcher un guille.

Lorſque la peau étant preſqu'entièrement retournée & le corps tiré dehors, en de la réſiſtance, c'eſt une marque qu'on approche de la queue ; un effort peu violent ſuffiroit, ou pour déchirer la peau, ou pour rompre les vertébres ; il faut poſer l'animal ſur une table, & continuer l'opération en détachant peu-à-peu & circulairement la peau, par le moyen du ſcalpel.

Enfin parvenu fort près de la queue de l'extrêmité du corps, on laiſſe à

r de la peau les dernières vertébres ; & éparant, avec les ciſeaux, de celles n a découvertes, on rejette le corps.

ne reſte à la peau préparée, comme il t d'être indiqué, que la tête & les der- es vertébres du côté de la queue : on urne la peau en retirant vers le haut la , qui, à la fin de l'opération, pend à la e de la queue.

a peau étant retournée, on l'accroche l'une & l'autre mâchoire, & intérieu- ent à des hameçons mouſſes attachés à ficelles ou cordes ſuſpendues au plat- l de la pièce où l'on travaille.

a peau doit pendre aux hameçons libre- t de toute ſa longueur : on verſe, par verture de la gueule, peu-à-peu, du ſable fin ou du ſablon : ſon poids le fait deſ- dre juſqu'à l'extrêmité de la peau qu'il id, ſans la gonfler, au-delà de ſon vo- e ; on facilite la deſcente du ſable, en ant doucement la peau & en donnant us de petits coups où il eſt beſoin.

a peau étant remplie de ſable, on l'en- e de deſſus les hameçons ; on la poſe ſur table, en tenant la tête élevée, en fer- t la gueule pour que le ſable ne s'écoule ; on retient les mâchoires fermées par fil ou une bandelette circulaire : on ne à la peau tels contours qu'on juge ropos ; elle s'y prête ſans ſe déformer, n la retient dans les ſinnoſités qu'on lui prendre, en l'aſſujettiſſant entre des tes de fil-de-fer qu'on enfonce dans la e ſur laquelle on la laiſſe ſécher. Lorſ- lle a perdu ſon humidité, ce dont on en ce qu'elle a ſous le doigt le tou- de parchemin, on ôte les bandes qui enoient les mâchoires ; elles ſont en- ſouples ordinairement, ou, ſi elles ne ont plus, on les amollit en les envelop- t, pendant quelques heures, de coton uillé ; on les ouvre ; on renverſe la tête Reptile en en bas, & l'on vuide le ſable contenoit la peau ; elle demeure diſ- due & conſerve les ſinnoſités qu'on lui it prendre ; il n'y a plus qu'à la couvrir ne couche de vernis, pour la garantir de midité & pour aviver les couleurs ; c'eſt auſſi un aſſez bon moyen d'en écarter les Inſectes qui pourroient la gâter.

La méthode qui vient d'être décrite convient pour un Serpent frais ou bien conſervé ; mais celui qui a ſubi un commencement de fermentation, exige quelques autres précautions.

Au lieu de renverſer la peau, il faut étendre l'animal ſur une table ; ayant, comme dans la première opération, ouvert les mâchoires, inciſé la colonne vertébrale & les chairs tout autour du corps, on tire en dehors, d'abord avec une pince, puis avec la main, la colonne vertébrale & les chairs ; on les ſépare d'avec la peau peu-à-peu, en employant le ſcalpel ou le morceau de bois applati & tranchant ; on coupe avec les ciſeaux les tronçons du corps à meſure qu'on les dégage ; on prend garde de froncer la peau & de la plier le moins qu'il eſt poſſible ; on parvient de cette façon à tirer tout le corps, & le reſte de la manipulation eſt le même que pour une peau fraîche & intacte.

Manière de préparer la peau des Quadrupèdes ovipares.

La manière de préparer les Quadrupèdes ovipares diffère très-peu de celle que nous venons de décrire par rapport aux Serpens ; elle conſiſte de même à retirer le corps par la gueule ſans faire d'inciſion à la peau, qu'on remplit également de ſable dont on la vuide quand elle eſt ſèche.

L'animal qu'on veut préparer étant poſé ſur le ventre deſſus une table, on lui ouvre & on contient la gueule ouverte par le moyen d'un bâton arrondi aux deux bouts, & qui eſt fixé perpendiculairement d'une mâchoire à l'autre en forçant un peu leur ouverture.

On coupe avec les ciſeaux la colonne vertébrale à ſon inſertion avec la tête ; on inciſe circulairement & intérieurement au-deſſous de la peau, les chairs entre le bas de la tête & le haut du corps.

Au lieu de retourner la peau & de la tirer en bas, comme dans l'opération précédente, après avoir fait l'inciſion circulaire, on ſé-

pare les chairs d'avec la peau, en introduiſant entre deux ou la lame d'un ſcalpel, ou le bout d'un morceau de bois plat & tranchant.

A meſure qu'on dégage une portion des chairs un peu conſidérable, on la ſépare de tous côtés avec les ciſeaux & on la rejette.

Quand on eſt parvenu à la jonction des pieds avec le corps, on les ſépare en coupant les os immédiatement au-deſſous de l'articulation avec le corps, que l'on continue de tirer en-dehors, de ſéparer de la peau & d'enlever par portions; ce qui étant achevé, on reprend chaque pied, on en tire les os & les chairs en-dehors, en repliant & retournant la peau qu'on tire en bas; on coupe les os & les chairs [illegible] pied, à la jonction des doigts qui [illegible] poignet; on retire enſuite les doigts [illegible] & on remonte la peau de chaque pied [illegible] retirant en haut; on ſuſpend enſuite la [illegible] aux hameçons attachés au plancher; [illegible] remplit de ſable: on a ſoin, en retirant [illegible] peau, ſuivant le beſoin, que le ſable [illegible] pliſſe le vuide qui s'eſt formé à chaque [illegible] quand on a retiré les os & les chairs [illegible] ces parties; le reſte de l'opération eſt [illegible] même que pour les Serpens. *Cet article, [illegible] la manière de préparer & de conſerver les [illegible] deſſéchées de Quadrupèdes ovipares & de [illegible] pens, eſt de M. Mauduyt, Auteur du Dictionnaire des Oiſeaux.*

NOTICE

...s différents Ouvrages qui traitent des Quadrupèdes ovipares & des Serpens.

L'HISTOIRE des Quadrupèdes ovi...s & des Serpens, eſt de toutes les ...ies de l'Hiſtoire Naturelle, celle qui ...e plus remplie de fables. La qualité ve...euſe de quelques-uns de ces animaux, ...ifficulté qu'on a d'obſerver les actions ...a plupart d'entr'eux, ont empêché les ...uraliſtes de les étudier attentivement; ...'eſt à ce défaut d'obſervations qu'il faut ...s doute attribuer le grand nombre de ...s merveilleux qu'ils ſe ſont permis de ...porter.

...es anciens avoient examiné un très-...t nombre de ces animaux, & ne les con...ſſoient que très-imparfaitement. On en ...noît peu de la Grèce & de l'Italie, & par...ceux-là à peine en eſt-il deux ou trois de ...gereux qui aient pu exciter l'attention ... premiers Auteurs. Ils ont parlé cepen...t de quelques Reptiles d'Afrique, mais ...lement de trois ou quatre eſpèces, ...une forme particulière, ou une qualité ... plus venimeuſes rendoient en quelque ...te remarquables. Nous trouvons dans ...rs écrits les noms de Céraſte, d'Aſpic, ...Crocodile, &c. avec des deſcriptions très-...omplettes de ces animaux, & d'après ...quelles il eſt preſque impoſſible de dé...miner les eſpèces auxquelles ces noms ...vent être rapportés. Nous ne parlerons ... non plus de ces Auteurs, qu'on peut d'ailleurs réduire à deux principaux : Ariſtote parmi les Grecs, & Pline parmi les Latins.

A l'époque du renouvellement des lettres, les Naturaliſtes s'occupèrent plus à interpréter les ouvrages des Anciens, qu'à donner de bonnes deſcriptions des objets qu'ils avoient ſous la main. La découverte trop récente du Nouveau Monde, le peu de goût qu'on avoit alors pour l'Hiſtoire Naturelle, étoient des obſtacles à ce qu'ils connuſſent le grand nombre d'eſpèces qu'on a découvertes depuis dans les Indes. N'oſant pas contredire les Anciens, ils adoptèrent ſans examen toutes leurs fables; ils en ajoutèrent même de nouvelles; ils écrivirent l'Hiſtoire des *Serpens ailés*, des *Dragons*, des *Hydres*, des *Serpens marins monſtrueux*; ils confondirent les Murænes avec les Serpens, & rapportèrent mille autres erreurs que dans notre ſiècle même, des Auteurs d'ailleurs célèbres à plus d'un titre, n'ont pas craint de répéter dans leurs ouvrages (1).

Parmi les Modernes, un petit nombre a été à portée d'obſerver vivans la plupart des Quadrupèdes ovipares ou des Serpens qu'ils ont décrits. Il en vient un grand nombre des Indes. Il eſt très-difficile de les bien figurer & d'en faire de bonnes deſcriptions, d'après des individus deſſéchés ou

(1) On eſt ſans doute ſurpris de voir, dans le *Voyage dans les Alpes*, de Scheuchzer, une infinité ...ſtoires de Dragons & de Serpens monſtrueux : on n'eſt pas moins étonné de trouver dans l'ouvrage ...éba la figure d'une Hydre à ſept têtes. C'eſt pourtant dans les ouvrages des Naturaliſtes que nous ...vons de pareilles hiſtoires. Combien n'aurions-nous pas plus de droit de nous récrier en liſant les ...ions de Gumilla, de Labat & quelques autres voyageurs auxquels l'amour du merveilleux paroit tenu lieu de toute connoiſſance ?

conſervés dans les liqueurs, tels qu'on les voit dans les différens Cabinets d'Hiſtoire Naturelle. Il eſt impoſſible, par aucune de ces méthodes, de conſerver leurs couleurs naturelles. Il n'eſt donc pas étonnant de ne trouver preſque rien de complet ſur cette partie, dans les ouvrages des Modernes. La manière que la plupart d'entr'eux ont employée pour les décrire, eſt vague & inſuffiſante pour reconnoître les eſpèces dont ils ont voulu parler. Ils ont même omis quelques eſpèces des plus communes parmi leſquelles il nous faut nommer la Couleuvre, qui ne se trouve décrite dans preſque aucun ouvrage moderne.

Nous avons tâché de raſſembler, dans le même point de vue, la plupart des Auteurs qui ont parlé des Quadrupedes ovipares & des Serpens, ſoit en général, ſoit en particulier; nous les avons rangés par ordre alphabétique, & nous nous ſommes attentés de citer la première édition des ouvrages.

A

ABBATIUS (Baldus Angelus).

De admirabili Viperæ Natura, &c.

Urbini 1587, 4°. *avec figures.*

ALBRECHT (Jean Sébaſtien).

Sur un Serpent monſtrueux & un Lézard trouvés dans le corps d'un Cheval.

Miſc. cur. dec. 3 *ann.* 3, 1695, 1696. *Obſ.* 128.

ALDROVANDI (Uliſſe).

De Quadrupedibus digitatis viviparis libri tres, & oviparis libri duo.

Boulogne 1637, *folio, avec des figures en bois.*

De Serpentibus & Draconibus libri duo.

Boulogne 1640, *folio, avec des figures en bois.*

On trouve dans ces ouvrages une compilation de ce qui avoit été écrit avant. Les figures en ſont mauvaiſes, & donnent preſque toujours une idée imparfaite des objets.

ARNAULD DE NOBLEVILLE & SALERNE (MM.)

Suite de la Matière médicale de M. Geoffroy, tom. II, part. II des Amphibies.

Paris 1756, 8°.

ARENDÉS (Chriſt. Louis).

De Dracone & Baſiliſco.

Halberſtadii 1670, 4°.

Recueil d'hiſtoires fabuleuſes au ſujet des Dragons & des Baſilics.

ASTRUC.

Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle de Languedoc.

Paris 1740, 4°.

B

BAECK (Abraham).

De la Morſure des Serpens.

Acad. de Stockholm, vol. 10. *p.* 131.

BARTRAM (Jean).

Deſcription de pluſieurs petites dents grouppées, qu'on trouve à la racine des grandes dents venimeuſes du Serpent ſonnette.

Tranſ. Philoſ. vol. 41. *n.* 456.

BARKER (David Erskine).

A donné, dans les *Tranſactions Philoſophiques, vol.* 45, *n.* 483, *tab.* 12, *fig.* une Hiſtoire des Salamandres aquatiques qui ſe dépouillent de leur peau comme Serpens.

BAERIUS (Nicolas).

Palinodia & Crocodilophonia, &c.

Bremæ 1702, 4°. *avec des figures.*

BELLON (Pierre, né au village de Soletourte, en 1490, mort à Rome en 15

Portraits d'Oiſeaux, animaux, Serpens, &c. d'Arabie & d'Egypte, &c.

Paris 1557, 4°.

On trouve dans cet ouvrage la deſcription & la figure de quelques Reptiles entr'autres celles du Serpent Ceraſte.

BIERLINGUS (Gaſpar-Théophile).

Sur un Serpent qui tettoit une femme.

Miſc. cur. Dec. 1, *ann.* 2, 1671, *p.*

BLASIUS (Gerard).

Obſervat. Obſervation anatomique de l'Homme, la Tortue, le Serpent, &c.

Leide 1674, 8°.

Anatomia. Anatomie de différents animaux

erreſtres & aquatiques, des Ser-

um 1681, 4°. *avec* 60 *planches.*
NE (Paul), ſurnommé dans la ſuite

li Fiſica, &c.
697, 4°. *avec figures.*
7, il donne l'hiſtoire de la pierre
Cabelos, qui étoit connue ſous
Pietra de Cobra de Cabelos, ou de
lontbazza. Sloane a donné l'hiſ-
même pierre, à laquelle on a
nais fauſſement, de très-grandes
-tout contre la morſure des Ser-
ez *les Tranſ. Philoſ. vol.* 46, *n.*

T (Samuel).
lcon ſeu de Animalibus ſacræ
&c.
1633, *folio*, *deux volumes.*
quatrième Livre de la première
voit l'hiſtoire des Quadrupèdes
& ſur-tout celle du Crocodile.
re ſixième de la ſeconde partie,
aite des Serpens. L'hiſtoire du
irain y eſt rapportée. Cet ou-
ve plus d'érudition que de con-
en Hiſtoire Naturelle.
LOT.
hes & Obſervations ſur les

71, 12°.
ouvrage eſt en Anglois dans les
ɔſ. vol. 6, *n.* 77.
RT.
ion d'une nouvelle eſpèce de
à deux couleurs.
°. *avec des figures.*
George Matthias).
io de Cochenilla, anatome Ranæ
ctinctæ, & vivæ.
g 1739, 4°.
(Patrick).
Natural Hiſtory of Jamaica, &c.
756, *folio*, *avec des figures.*
s Reptiles ſont décrits dans cet

RE (M.).
ion d'un nouveau genre de Ser-
dagaſcar.

Journal de Phyſique, 1784, *Février*; *planche* 2e.

BRUCKMANN (François Erneſt).

Centuria Epiſtolarum itinerarium, cent. 2. *Wolffenbut.* 1749, 4°.

Dans la ſeizième lettre, il donne l'hiſtoire des Serpens & des Vipères de la Forêt d'Hercynie.

BURGUNDUS (Vincent).

Speculum Quadruplex Naturale, Doctrinale, Morale, Hiſtoriale, &c.

Douay 1624, *folio*, *quatre volumes.*

Dans le livre XX, il eſt parlé des Reptiles, des Serpens & de leurs venins.

BUSTAMANTINUS (Jean).

De Reptilibus vere animantibus ſacræ ſcripturæ.

Lugduni 1620, 8°. *deux volumes.*

BUFFIÉRE (Paul).

Deſcription anatomique du cœur des Tortues terreſtres d'Amérique.

Paris 1713, 12° *avec figures.*

Le même ouvrage a été traduit en Anglois, dans les *Tranſactions Philoſophiques*, *vol.* 27, *n.* 328.

C

CALDESI (Jean).

Oſſervationi Anatomiche, &c. Obſervations anatomiques ſur les Tortues de mer, celles d'eau douce & celles de terre.

Florence 1687, 4°. *avec figures.*

CAMELL (George-Joſeph).

On trouve dans cet Auteur une hiſtoire des animaux des îles Philippines, dans les *Tranſ. Philoſ. vol.* 25, *n.* 307, où il parle aſſez briévement des Serpens & des Vipères propres à ces îles.

CATESBY (Marc).

A Natural Hiſtory of Carolina, &c. Hiſtoire Naturelle de la Caroline, la Floride & les îles de Bahama, &c.

Vol. 1. *Londres* 1731, *folio.*

Vol. 2. *Londres* 1743. *folio.*

On trouve dans cet ouvrage les figures enluminées d'un aſſez grand nombre de Serpens & de Quadrupèdes ovipares. Les figures ſont peu exactes, & les deſcriptions trop vagues. Cet ouvrage ne fait honneur à ſon

Auteur, ni comme Naturaliſte, ni comme Artiſte. On en a imprimé une autre édition à Nuremberg, qui eſt plus mal exécutée que la première. Il exiſte une table, avec les rapports des noms des objets qu'il a décrits, à ceux de Linnæus; mais comme Linnæus a décrit pluſieurs animaux, ſeulement d'après cet Auteur, il eſt preſqu'impoſſible de reconnoître quelquefois les eſpèces dont on a voulu parler.

CHARAS (Moyſe).

Nouvelles expériences de la Vipère, où l'on verra une deſcription exacte de toutes ſes parties, de la ſource de ſon venin, &c.

Paris 1672, 12°.

Suite des nouvelles expériences ſur la Vipère, &c. pour ſervir de replique à M. François Redi.

Paris 1672, 8°.

Thom. Platt. a fait des obſervations critiques ſur ces ouvrages dans les *Tranſact. Philoſ. vol.* 7, *n.* 87.

CLEYER (André).

Deſcription d'un œuf de Poule ſur lequel on voyoit la figure d'un Serpent.

Miſc. cur. nat. dec. 2, *ann.* 1, 1682, *p.* 36.

Hiſtoire d'un grand Serpent des Indes, qui avale un Bœuf ſauvage. *Miſc. cur. nat. dec.* 2, *ann.* 2, 1683, *tab.* 1. A la fin de ce Mémoire, on trouve des obſervations ſur les Vipères d'Italie, par Chr. Mentzel.

COLUMNA (Fabius).

Ecphraſis, &c.

Rom. 1616, 4°. *avec des figures.*

Chap. 16 des ſept eſpèces de Lézard.

CRUGERUS (Daniel).

De la morſure des Vipères. *Miſc. cur. dec.* 2, *ann.* 4, 1685, *p.* 143.

CUBA (Jean).

Hortus ſanitatis, ſeu libri IV de Animalibus & Reptilibus, &c.

Strasbourg 1536, *folio*, *avec des planches en bois.*

D

DAREL (Jean-André), diſciple de Linnæus.

Diſſertatio de ligno colubrino.

Upſal. 1749, 4°.

Cette Diſſertation, qui eſt connue de Linnæus, a été réimprimée dans le volume de ſes *Amœnitates Academicæ*. On y voit l'hiſtoire de pluſieurs [illegible] venimeux.

DEMOURS (M.).

Hiſtoire du Crapaud mâle, [illegible] de ſa femelle. *Hiſt. de l'Acad. des Sc.* [illegible] *pag.* 39, & *Mém.* 1778, *p.* 13.

DOLEUS (Jean).

De lacerta alata.

Miſc. cur. dec. 1, *ann.* 9, 10, 1678, [illegible] *Obſ.* 132.

DUFAY.

Obſervations phyſiques & anatomiques ſur pluſieurs eſpèces de Salamandres.

Hiſt. de l'Acad. des Sc. 1729, *p.* [illegible], *id. p.* 193, *pl.* 1.

E

EDWARS (George).

A Natural Hiſtory of Birds, &c.

Londres 1743, 4°.

Dans le quatrième volume, imprimé 1751, on trouve pluſieurs Lézards, Tortues, &c. décrites & figurées.

Deſcription du Crocodile à bec allongé. *Tranſ. Philoſ. vol.* 49, *p.* 639, *tab.* [illegible]

ELLIS (Jean).

Deſcription du Serpent Ceraſte, avec bonne figure. *Tranſ. Philoſ.* 1766, [illegible]

ETTMULLER (Michel).

Diſſertation ſur la Morſure de la Vipère.

Leipſig. 1666, 4°.

F

FEUILLÉE (Louis).

Journal des Obſervations phyſiques, mathématiques & botaniques, faites par l'ordre du Roi ſur les côtes orientales de l'Amérique méridionale, & dans les Indes occidentales, depuis l'année 1707, juſqu'en 1712.

Paris 1714, 4°. 2 *volumes.*

p. 319, le Lézard ou Salamandre à queue, *p.* 417, de la morſure du Serpent ſonnette.

L (Pierre), mort en Arabie, geoit par ordre du Roi de Dan-

abica, &c. Deſcription des ani- Arabie, de l'Egypte, &c.
. 1775, 4°.
ve dans cet ouvrage, imprimé rt de l'Auteur, & dès-lors défec- des égards, les deſcriptions de ptiles, & l'idée d'un arrange- dique de Lézards.
L (Simon-Fréderic).
o de Serpente, reſpondente Ar- ck.
g 1665, 4°.
on pleine de faits apocryphes, es erronées.

G

N (Chriſtian-Fréderic).
pathie réciproque des Crapauds ens. *Miſc. cur. dec.* 1, *ann* 1, 69.
ER (Jean-Antoine).
n de planches d'Hiſtoire Natu-

7, 4°.
4, l'Anatomie de l'Iguana; *pl.* , 23, celle de la Vipère; *pl.* 29, 1 Crocodile; *pl.* 34, Obſerva- niques ſur la tête de la Tortue.
OY (M. Etienne-François).
Mémoire ſur l'organe de l'ouïe & de quelques poiſſons que pporter aux Reptiles. Dans les *avans étrangers*, *vol.* 2, *p.* 164.
on ſur l'organe de l'ouïe de les Reptiles, &c.
z 1778, 8°.
(Conrad), né à Zurich, en t dans ſa patrie en 1565, de des hommes des plus érudits de

animalium liber ſecundus qui rupedibus oviparis.
54, *folio*, *avec des figures en*

nimalium liber quintus qui eſt m natura.

Figuris 1587, *folio*, *avec des figures en bois.*

Ces ouvrages ont été traduits & extraits en différentes langues. On y trouve peu de deſcriptions, mais ſeulement tout ce qu'on a dit de ces animaux juſqu'au temps de l'Auteur. Geſner a écrit encore des Commentaires ſur les Livres d'Ælien, où il eſt aſſez ſouvent parlé des Reptiles, quoique d'une manière très-obſcure.

GOERITZIUS (Jean-Adam).
De Serpentum veneno.
Acta Phyſ. Med. vol. 3, *p.* 176.

GREW (Nehemie).
Muſæum regalis ſocietatis, &c.
Londres 1687, *folio.*

Il y a pluſieurs Quadrupèdes ovipares & pluſieurs Serpens aſſez bien décrits en Anglois, dans cet ouvrage, depuis la page 21, juſqu'à la page 52.

GRONOVIUS (Laurent-Théodore).
Muſæum. Ichthyologicum, &c. avec Amphibiorum animalium hiſtoria, &c.
Leide 1756, *folio.*
Zoophylacii Gronoviani faſciculus primus, &c.
Leide 1763, *folio.*

Depuis la pag. 10, juſqu'à la pag. 26, on trouve les Quadrupèdes ovipares & les Serpens. Il a fait pluſieurs genres de Lézards, comme Crocodile, Scinc, Chamæleon, Salamandre, Iguana, Lézard.

H

HAAST (Barthelemi-Rudolphe).
Amphibia Gyllenborgiana.
Upſal. 1745, 4°.

Cette Diſſertation a été compoſée par Linnæus, & réimprimée dans ſes *Amœnitates Academicæ*, *tom.* 1. On y trouve les deſcriptions de pluſieurs Serpens, Lézards & Tortues, qui étoient conſervés dans la collection du Comte de Gyllenborg.

HANNEMANN (Jean-Louis).
De corona Serpentum.
Miſc. cur. dec. 2. *ann.* 7, 1688, *p.* 129.
De Viperæ Morſu.
Miſc. cur. dec. 2. *ann.* 8, 1689, *p.* 203.

HARDENUS (Jean-Jacob).

Diſſertation ſur la Morſure des Vipères, adreſſée à François Redi. *Miſc. cur. dec.* 2, *ann.* 4, 1685, *p.* 229.

HASSELQUIST (Frederic), Suédois, diſciple de Linnæus, mort dans le levant, où il avoit été envoyé pour faire des obſervations ſur l'Hiſtoire Naturelle.

Iter Paleſtinum.

Stockholm 1757, 8°.

On trouve dans cet ouvrage, qui eſt preſque tout en Suédois, les deſcriptions très-détaillées, en latin, de pluſieurs Reptiles d'Egypte. Le même Auteur a décrit, dans les Mémoires de l'Académie d'Upſal, la Vipère d'Egypte, le Scinc, & deux eſpèces de Serpens cornus, dont l'un eſt le *Coluber Ceraſtes*, *Linn.* & eſt diſtingué par une apophyſe en forme de corne ſur chaque œil; l'autre a deux dents allongées; une de chaque côté, qui ont l'apparence de cornes, c'eſt l'*Anguis Ceraſtes*, *Linn.*

HEIDE (Antoine de).

Anatome Mytuli. Subjecta eſt centuria obſervationum medicarum.

Amſterdam 1684, 8°. *avec des figures.*

Pag. 172 des Obſervations ſur la circulation du ſang dans les Grenouilles; page 196, Deſcription des parties de la génération des Grenouilles femelles. Le même Auteur a encore parlé de la circulation du ſang dans les Grenouilles, dans ſes *Experimenta circa ſanguinis miſſionem*, &c.

Amſterd. 1686, 8°. *avec des figures. V. p.* 1.

HELBIGIUS (Jean Otton).

De variis rebus indicis, &c. De pluſieurs objets d'Hiſtoire Naturelle des Indes, parmi leſquels on trouve le Lézard volant, &c. *Miſc. cur. dec.* 1, *ann.* 9 & 10, 1678, 1679, *Obſ.* 194.

HERMANN (Daniel).

Diſcurſus, &c. ſur une Grenouille & un Lézard trouvés dans le Succin de Pruſſe. *Voy. Craton. conſid. & epiſt. médic. lic. IV.*

HERNANDÉS (François).

Nova plantarum, animalium, mineraliumque mexicanorum hiſtoria, &c.

Rome 1651, *folio*, *avec des figures.*

On trouve dans cet ouvrage les deſcriptions, quoiqu'aſſez imparfaites, de pluſieurs Reptiles.

HOPFERUS (Benoit).

Diſſertatio de Pyraufta & Scinco. *Lipſiæ* 1662, 4°.

Diſſertatio de victu æreo, ſeu potius inedia Chamæleontis. *Tubingæ* 1681, 4°.

HORSCH (Fréderic-Guillaume).

De Pulice Canariæ, cum [illegible] circa Ranas factis obſervationibus. *Ber. tom. VI, p.* 111, *avec des figures.*

J

JACOBÆUS (Oliger).

Obſervationes de Ranis & Lacertis. *Paris* 1676, 8°. *avec quatre planches.*

Sur la manière [illegible] reproduire des [illegible] nouilles. *Act. Hafn. vol.* 2, *p.* 149.

L'Anatomie de la Salamandre & [illegible] Taupe-Grillon. *Act. Hafn. vol.* 4, *p.* [illegible]

L'Anatomie des Serpens & des Vip[illegible] *Act. Hafn. vol.* 5, *p.* 266.

JONSTON (Jean).

Hiſtoriæ Naturalis de Serpentibus & conibus, Libri II.

Francfort 1635, *folio*, *avec des figures.*

Cet ouvrage n'eſt autre choſe [illegible] compilation mal digérée des différ[illegible] teurs.

JOSSELYN (Jean).

New Englands rarities, &c. Deſ[illegible] des productions les plus remarqu[illegible] la Nouvelle-Angleterre, &c.

Londres 1672, 8°. *avec figures.*

Il parle auſſi des eſpèces de Serpe[illegible] trouve dans la Nouvelle-Angleter[illegible] en abregé. *Voy. les Tranſ. Philoſ. n.* 82, où il y a un extrait de cet o[illegible]

K

KALM (Pierre), Diſciple de L[illegible]

Deſcription du Serpent à ſonn[illegible] les Mémoires de l'Académie [illegible] kholm, 1752, *p.* 310, & 1752 *p.* 189.

Le même Auteur a parlé auſſi d[illegible] eſpèces de Reptiles dans l'hiſtoi[illegible]

recueillie de Geſnenur & autres bons Auteurs.

Paris 1584, 12°. *avec des figures en bois.*

LUDOLPH (Job).

Hiſtoria Æthiopiæ, &c.

Franc. 1681, *folio*, *avec des figures.*

Dans le premier Livre, *chap.* 13, on trouve l'Hiſtoire des Serpens d'Ethiopie, & entr'autres du Serpent Boa, celle de la Salamandre, des Hydres, & de quelques autres animaux que l'Auteur dit être très-dangereux. On trouve une deſcription plus détaillée du Serpent Boa, du Jekko, eſpèce de Lézard très-venimeux, & des Serpens d'eau douce, dans le Commentaire que le même Auteur a donné de ſon Hiſtoire de l'Ethiopie, *Franc.* 1691, *fol. Voyez p.* 166.

Ces ouvrages ont eu pluſieurs éditions, & ont été traduits dans preſque toutes les langues.

LUIDIUS (Edward).

Lythophylacii Brittannici Iconographia, &c.

Londres 1699, 8° *avec* 23 *planches.*

On trouve dans cet ouvrage l'hiſtoire des Crapauds trouvés vivans dans des cavités de rochers.

LUTZEN (Louis-Henri).

Ophiographia Phyſico-chymico-medica, &c.

Angſpurgi 1670, 8°.

Ouvrage traduit de l'Allemand, de peu de conſéquence.

M

MATHIOLE (Pierre-André).

Commentarii in Libros VI Dioſcoridis de Materia medica.

Venitiis 1569, *folio*, *avec des figures.*

Dans le ſecond Livre, il eſt traité des Poiſſons, des Serpens, des Quadrupèdes, &c.

MAJOR (Jean-Daniel).

Epiſtolica Diſſertatio de Cancris & Serpentibus petrefactis, &c.

Jenæ 1664, 8°.

Programma ad Collegium anatomicum de oculo humano, Chamæleontis, Noctuæ, &c.

Kiliæ 1690, 4°.

MAUPERTUIS (Pierre-Louis Moreau de).

Obſervations & expériences ſur une eſpèce de Salamandre. *Mem. de l'Acad. Scienc*, 1727, *p.* 45.

MEAD (Richard).

A Mechanical account of Poiſons, &c.

Londres 1702, 8°. *avec des figures.*

Il eſt parlé ſur-tout de la Vipère & de ſa morſure.

MERIAN (Marie-Sibille).

Diſſertatio de generatione & metamorphoſibus inſectorum Surinamenſium. His adjunguntur Bufones, Lacerti, Salamandræ, &c. Appendix transformationum ranarum in piſces.

Amſterd. 1719, *folio*, *avec des figures.*

La Grenouille dite *Jakie*, eſt citée dans cet ouvrage; mais l'Auteur l'a priſe fauſſement pour un Poiſſon, quand elle n'a pas ſubi encore toutes ſes métamorphoſes. On voit dans les *Miſcell. cur. nat.* la deſcription d'une nouvelle eſpèce de Poiſſon, qui n'eſt autre choſe que le tetard de la Grenouille ordinaire, ce qui eſt une nouvelle preuve qu'on peut aiſément prendre les Grenouilles, dans leur premier état, pour des Poiſſons.

N

NEEDHAM (Théodore).

Nouvelles découvertes faites avec le microſcope, &c.

Leide 1747, 8°. *avec des figures.*

A la pag. 132, on voit la deſcription de la langue du Lézard.

O

OFFREDUS (Charles).

Hiſtoire d'un Serpent monſtrueux.

Miſc. cur. dec. 2, *ann.* 1, 1682, *p.*

OSBECK (Pierre).

Iter. Voyage dans les grandes Indes.

Stockholm 1767, 8°. *en Suédois.*

Il y a pluſieurs Reptiles décrits dans cet ouvrage.

OWEN (Charles).

An Eſſay, &c. Eſſay ſur l'Hiſtoire naturelle des Serpens, &c.

Londres 1742, 4°. *avec ſept plan*

Nuremberg 1758, *folio*, *avec* 24 *planches enluminées*, & 24 *planches au premier trait.*

RONDELET (Pierre).

Libri de Piſcibus marinis, &c.

Lyon 1554, *folio.*

Trois eſpèces de Tortue & un Serpent d'eau ſont figurés & décrits dans cet ouvrage.

S

SCHEUCHZER (Jean-Jacob).

Itinera Alpina, &c. Voyages faits dans les Alpes en 1702, 1703 & 1704.

On trouve dans cet Ouvrage un bon nombre d'hiſtoires fabuleuſes de Serpents monſtrueux, volants, &c. Toutes ces hiſtoires ſont rapportées d'après des contes qu'on a faits à l'Auteur.

Phyſica ſacra, &c.

Auguſtæ Vindelicor. 1735, *fol.*

Dans les différentes planches de cet ouvrage, on trouve pluſieurs Serpens qui ne ſont figurés nulle autre part. La plupart ſervent de vignette. Il eſt très-difficile de les reconnoître malgré une phraſe très-longue que l'Auteur y a ajouté.

Hiſtoire d'un combat d'un homme avec un grand Serpent Porte-crête. *Act. Phyſ. med. vol.* 3, *p.* 103.

SCHLOSSER.

De Lacerta amboinenſi, &c.

Amſterdam 1778, 4°. *avec figures.*

SCHULTZE (Godefroy).

De Ranunculo viridi arboreo.

Miſc. cur. dec. 2, *ann.* 6, 1687, *p.* 320.

SCHWENKCFELDT (Caſpar),

Therio Tropheum Sileſiæ, &c.

Lignicii 1603, 4°.

On trouve dans cet ouvrage l'hiſtoire des Reptiles de la Siléſie, d'une manière aſſez étendue, relativement au temps où cet ouvrage a été écrit.

SÉBA (Albert).

Locupletiſſimi rerum naturalium Théſauri accurata deſcriptio, &c.

Tom. 1, *Amſterd.* 1734, *grand fol. avec* 111 *planches.*

Tom. 2, *Amſterd.* 1735, *grand fol. avec* 114 *planches.*

C'eſt dans les deux premiers volumes qu'on trouve l'hiſtoire des Reptiles ... eſpèce y eſt ſouvent répétée plu... Les deſcriptions ſont incomplettes ... figures peu exactes: des individus ... ou décolorés dans les liqueurs ... à les faire. On trouve pluſieurs ... décrites pour des Serpens.

SEBIZIUS (Melchior).

Diſcurſus medico-philoſophicus ... adoleſcentis, &c. L'hiſtoire d'... homme de Strasbourg qu'on trouva ... côté d'un Serpent.

Strasbourg 1618, 4°. *avec une pl...*

Cette Hiſtoire, qui n'avoit rien ... fond de bien remarquable, a donné ... ſion à l'Auteur de parler de pluſieurs ... de Serpens à la fin de ſa Diſſertation.

SEGERUS (George).

Sur la manière de chaſſer les Serp... ſur leurs œufs & leur anatomie.

Miſc. cur. dec. 1, *ann.* 1, 1670, ...

SLOANE (Hans), Baronnet.

A voyage to the Iſlands Madera, ...

Tom. 1, *Londres* 1707, *folio.*

Tom. 2, *Londres* 1725, *folio.*

On trouve dans cet ouvrage pl... Reptiles décrits très-imparfaitement ... glois, & figurés très-incorrectement.

SOMMERUS (Jean-George).

Sur les yeux d'Ecréviſſes & la ... de la Vipère.

Miſc. cur. dec. 3, *ann.* 3, 1695, ... *p.* 268 & 271.

SPENER (Chriſtophe-Maximilien).

Catalogus Zahlreicher, &c. Cat... du Cabinet d'Hiſtoire Naturelle de l'A...

Berlin 1718, 8°. *avec des figures.*

On y traite de quelques Serpens.

Diſquiſitio de Crocodylo in lapide ... expreſſo, &c. *Miſc. Berol. vol.* 1, ... *fig.* 24–32.

SPRENGEL (C. J.).

Obſervations ſur les Vipères. *Tr... Philoſ. vol.* 32, *n.* 376.

T

TILLINGIUS (Mathias).

De Salamandra & de Lino vivo.

Miſc. cur. dec. 2, *ann.* 2, 1683, ...

L (Edouard).
ſtorie of Serpents or the ſecond Living creatures, &c.
1608, *folio*, *avec des figures.*
riptions, pour la plupart fabu-t extraites de différents Auteurs; res preſque toutes copiées de

(Edward).
né une Deſcription anatomique à ſonnette dans les *Tranſ. Philoſ.* . 144, avec une figure. Ce Mé-é traduit en latin dans les *Act.* , p. 138, *tab.* 5.

V

IN (Michel-Bernard).
ſimplicium reformata, &c.
1716, *folio.*
en abrégé, & d'une manière aſſez des Serpens.
heatrum Zootomicum.
720, *folio.*
première partie de cet ouvrage, l'anatomie du Crocodile, *p.* 190; zard, *p.* 191; de la Salamandre, Camæléon, *p.* 193; du Crapaud, la Grenouille, *p.* 209; & de la . 214. Dans la ſeconde partie, atomie du Serpent, *p.* 170; celle re, *p.* 173; du Serpent à ſon-175.
IN (François).
ving, &c. Deſcription des In-

am 1724, 1726, *fol.* 5 *vol. avec*

tome troiſième, depuis la page à la page 297, on trouve l'hiſ-Quadrupèdes, des Serpens, des des Quadrupèdes ovipares. Les ces animaux ſont pour la plupart rcées, & les deſcriptions très-es.
AHD (Henri).
conibus Carpathicis & Tranſyl-

r. dec. 1, *ann.* 4, 5, 1673, 1674,

VALLISNIERI (Antoine).
Opere diverſe, &c. Hiſtoire du Camæléon d'Afrique, &c.
Veniſe 1715, 4°. *avec des figures.*
VANDELLI.
Lettre à Linnæus ſur l'eſpèce de Tortue appellée le *Luth.*
Pavie 1761, 4°.
VERATTI (Joſeph).
De Avium quarumdam & Ranarum in aere interclusarum interitu. *Act. Bonon. vol.* 2, *p.* 2, *pag.* 267.
VERNEY (Guichard-Joſeph du).
Deſcription anatomique de trois Crocodiles, avec les réflexions de M. Duverney. *Acad. des Sc.* 1693, *p.* 277, *avec* 3 *planches.*
Obſervations ſur la circulation du ſang dans les fœtus, & la deſcription du cœur de la Tortue, &c. *Mem. de l'Acad. des Sc.* 1699, *p.* 39 & 283, & 1703, *p.* 415, &c. ainſi que dans le ſecond tome de ſes Œuvres anatomiques. La Tortue & les autres Reptiles ont le cœur compoſé d'un ſeul ventricule, qui forme deux cavités, qui communiquent entr'elles; une partie ſeulement du ſang qui eſt rapporté au cœur par la veine cave, paſſe au travers des poumons.
VESLINGIUS (Jean).
Obſervationes anatomicæ, &c. Editæ à Theodore Bartholino.
Hagæ-Com. 1740, 4°.
On trouve dans cet ouvrage l'anatomie de la Vipère & ſa manière de ſe reproduire; des obſervations anatomiques ſur le Crocodile & ſur les langues trifides de quelques Serpens.
VOIGT (M. Godefroy).
Deliciæ phyſicæ de ſtillicidio ſanguinis, de lacrymis Crocodili, &c.
Roſtochiæ 1671, 8°.
Curioſitates phyſicæ de rebus jucundis raris ac novis, in gratiam naturæ curioſorum publicæ luci expoſitæ.
Lipſiæ 1698, 12°.
On trouve dans cet ouvrage une diſſertation ſur l'accouplement des Vipères, au ſujet duquel l'Auteur rapporte toutes les fables des anciens. Il agite ces queſtions, ſçavoir, ſi la femelle reçoit la liqueur prolifique par

la gueule, ſi elle coupe la tête du mâle, &c. Il parle enſuite du Caméléon, & il agite cette queſtion, ſçavoir, s'il ſe nourrit entièrement d'air ou bien d'odeurs, ou même de roſée ſeulement.

W

WAGUER (Jean-Jacob).

De coronis Serpentum vulgo dictis.

Miſc. cur. dec. 2, *ann.* 5, 1686, *p.* 211.

WATSON (Fréderic).

The animal world diſplayed, &c. Hiſtoire des Animaux, compilée d'après les meilleurs Auteurs.

Londres 1754, 8°. *avec figures.*

Il donne l'hiſtoire des Serpens & des Quadrupèdes ovipares, extraite de différens ouvrages.

WEIS (Emanuel).

Mémoire ſur le mouvement progreſſif de quelques Reptiles. *Act. Helvet. vol.* 3, *p.* 373, *tab.* 15.

WULF.

Ichthyologia Boruſſica, &c.

Regi 1761, 8°.

Les Reptiles de la Pruſſe y ſont rapportés, mais très-ſuccinctement.

WURFFBAINIUS (Jean-Paul).

Salamandrologia hoc eſt deſcriptio rico-Philologyco-Phyſico-Salamandræ, &c.

Nuremberg 1683, 4°. *avec*

Cet ouvrage a été imprimé dans *cur. natur.*, &c.

Z

ZANARDI (Michel).

Diſputationes de univerſo elemento

Veniſe 1619, 4°.

Dans la troiſième partie, l'Auteur l'hiſtoire abrégée des Serpens.

ZIEGRA (Chriſtophe-Samuel).

Diſſertatio de Serpentibus ignitis Iſraelitico in deſerto divinitus immi

Wirtemberg 1684, 4°.

On trouve dans cet ouvrage quelques queſtions théologiques que de rés l'Hiſtoire Naturelle.

Cette notice des differents Ouvrages traitent des Quadrupèdes ovipares & des pens, eſt de M. Brouſſonet, des Sociétés de Montpellier & de Londres.

LES ANIMAUX QUADRUPÈDES OVIPARES, ET LES SERPENS.

AGA

AME (l'), eſpèce de Lézard.
erta *Agama*. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*.

erta caudâ tereti longâ, collo ſuprà capiteque aculeato, occipitis ſquamis reverſis. LIN. ibid. Amæn. Acad. muſ. princ. n°. 14. *Lacerta tereti longâ, pedibus pentadactylis, dorſo denticulato, collo capiteque pone aculeato.* f. Ad. Fr. 1, pag. 44.

Lézard a la tête d'une forme ovale, garnie a partie antérieure d'écailles diſpoſées en rement, & près des oreilles, vers l'occiput, les inégales & aiguës, qui la font paroître ſe. Le cou eſt pareillement garni d'écailles ne d'épines. Les trous des narines ſont relevés rnés en arrière. Les paupières ſont finement s. On n'obſerve ſous la gueule aucune crête, eulement une peau lâche en forme de fanon. ous des oreilles ſont recouverts d'une mem-

tronc eſt couvert d'écailles arrondies; celles arniſſent le deſſus ſont relevées en carène, minées par une épine; celles de la partie ure ſont un peu obtuſes, & n'ont ni ren- t ni épine. La future du dos eſt garnie, a partie antérieure, & principalement ſur u, d'une crête compoſée d'écailles droites, tes & ſemblables à un fer de lance.

écailles qui couvrent la queue ſont plus & plus ſenſiblement relevées en carène que qui ſont ſur le corps, ce qui fait paroître ue un peu anguleuſe.

pieds, tant de devant que de derrière, nq doigts.

mâle diffère de la femelle, en ce que la crête qu'il porte ſur le dos eſt compoſée d'épines plus grandes, & qui s'étendent juſques vers le milieu du dos, au lieu que la crête de la femelle ſe prolonge à peine juſqu'aux épaules. De plus, le cou de la femelle n'a point d'épines latérales; mais on en obſerve de très-petites ſur les côtés du tronc, & celles qui recouvrent les parties antérieures du dos & toute la queue, ſont plus aiguës que celles qui leur correſpondent ſur le mâle. (LIN. *Amæn.*).

On trouve ce Lézard en Amérique.

AGI

AGILE (le Serpent).

Coluber Agilis. LIN. Amphib. Rept. *Colub.* 234. *Anguis ſcutis abdominalibus* 184, *caudalibus* 50.

Id. Amæn. muſ. princ. p. 585, 33.

Muſ. Ad. Fr. 1, p. 27, t. 21, f. 2.

Ce Serpent a la tête ovale, un peu aplatie, à peine relevée en arrête par les bords, & d'une couleur blanche, avec une bande tranſverſale brune, qui va d'un œil à l'autre. Les narines ſont grandes & tournées en arrière.

Le front eſt couvert d'écailles ovales, un peu obtuſes & liſſes. La longueur du corps eſt d'un pied, & ſon épaiſſeur eſt égale à celle du petit doigt. Les grandes plaques de l'abdomen ſont au nombre de cent quatre-vingt-quatre. La queue eſt très-courte, arrondie, & garnie par-deſſous de cinquante paires de petites plaques.

La couleur eſt diverſifiée de blanc & de brun, qui s'étendent tout autour du corps, par bandes annulaires, diſpoſées alternativement, & dont les blanches ont une fois moins de largeur que les autres.

On trouve une figure très-bien faite de ce Serpent, dans Seba, *Theſ.* 1, *p.* 20, *t.* 11, *f.* 3.

Selon Linnæus, cette eſpèce ſe rapproche beau-

coup du *Coluber Lemniſcatus*, (le Lemniſque), par les dimentions de ſon corps & par ſa couleur. Mais le nombre des grandes plaques de l'abdomen, qui eſt de deux cent cinquante dans cet autre Serpent, & celui des petites plaques de la queue, qui eſt de trente-cinq paires, établit entre ces deux Reptiles une diſtinction aſſez marquée pour en faire deux eſpèces ſéparées. D'ailleurs, le *Coluber Lemniſcatus* a les yeux très-petits, au lieu que celuidont il s'agit dans cet article, les a grands & proportionnés au volume de ſon corps.

AGUA (l'), eſpèce de Crapaud.

Buſo Braſilienſis. SEB. 1, 73, 1 & 2.

LAUR. Spec. med. p. 26, id.

Ce Crapaud a le corps marqué de taches rouſſâtres ſur un fond d'un gris cendré. Laurenti compare la couleur de ces taches à un rouge de feu. L'animal eſt couvert de petites éminences, excepté le deſſous du corps, qui eſt liſſe. Cette eſpèce ſe trouve au Breſil.

AIGLE. Guerre qu'il fait au Serpent. *V.* L'INTRODUCTION, *p.*

ALGIRE (l'), eſpèce de Lézard.

Lacerta Algira. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*, n°. 16.

Lacerta caudâ verticillatâ longiuſculâ corpore lineis utrinque duabus flavis. LIN. ibid.

Le corps de ce Lézard eſt à-peu-près de la longueur d'un doigt. Il eſt d'une couleur ſombre par-deſſus & jaunâtre par-deſſous. Les écailles du dos ſont aiguës & relevées en carène. Le corps eſt marqué de quatre lignes jaunes, dont les deux premières bordent le dos, & les deux autres ſéparent l'abdomen des flancs. Ce Lézard ſe trouve dans la Mauritanie. (LIN. *Syſt. nat.*).

ALIDRE (l'), eſpèce de Serpent.

Coluber Alidras. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 179.

Ce Serpent eſt d'une couleur blanche ſur toute l'étendue de ſa ſurface. Ce caractère le rapproche d'une autre eſpèce, qui eſt auſſi toute blanche, & que Linnæus a nommée, (*Coluber Albus* le Serpent blanc). Mais dans celle dont il s'agit ici, l'abdomen eſt recouvert par cent vingt-une grandes plaques, & le deſſous de la queue eſt garni de cinquante huit paires de petites plaques, au lieu que dans l'autre eſpèce, on compte cent ſoixante & dix des premières, & ſeulement vingt des ſecondes.

Les deux eſpèces habitent d'ailleurs le même pays, & ſe trouvent dans les Indes.

AMEIVA (l'), eſpèce de Lézard.

Lacerta Ameiva. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*. n°. 14.

Lacerta caudâ verticillatâ longâ, ſcutis abdominis triginta, collari ſubtus rugâ duplici. LIN. ibid.

Lacerta caudâ tereti, corpore duplo longiore, pedibus pentadactylis, criſtâ nullâ, ſcutis abdominalibus triginta. Id. Amæn. Acad. amphib. Gyllenborg, n°. 13.

Gron. muſ. p. 80, n°. 56. *Lacerta caudâ tereti, corpore triplo longiore, ſquamis laeviſ[illegible], nalibus oblongo quadratis.*

La tête de ce Lézard eſt longue, [illegible] pointe pardevant, légèrement couver[illegible] & couverte d'écailles, les unes [illegible] autres pentagones.

L'ouverture de la gueule eſt grande, [illegible] choires ſont égales & liſſes. La langue d[illegible] gée en deux. La peau qui avoiſine la [illegible] très-lâche & forme des rides tranſver[illegible].

Les narines ſont ovales & diſpoſées [illegible] ſur le ſommet du muſeau.

Les yeux ſont grands, un peu ſaillan[illegible] en avant, & placés un peu plus près des [illegible] du muſeau.

Les oreilles ſont grandes, excavées, [illegible] d'une écaille arrondie, & ſituées de part [illegible] ſur les extrêmités de la tête.

Le dos & les flancs de l'animal ſont [illegible] convexes, & couverts d'une infinité de [illegible] écailles, diſpoſées par bandes tranſverſales.

Le ventre eſt convexe & forme une [illegible] ſenſible; il eſt partagé en trente-un ſegmens tranſverſalement, & diviſés eux-mêmes en bandes longitudinales.

Les jambes ſont un peu arrondies avec [illegible] renflement. Les pieds de devant ſe partagent cinq doigts, minces & garnis d'ongles un [illegible] recourbés. Les pieds de derrière ſont [illegible] plus allongés, & ont pareillement cinq [illegible] dont les ongles ont à peine une courbure [illegible].

La queue, dont la longueur eſt triple de [illegible] du corps, ſe termine inſenſiblement en [illegible] très-déliée; elle eſt entourée d'environ cent bandes d'écailles quarrées, diſpoſées par [illegible].

Le deſſus & les côtés de la tête ſont d'une [illegible] leur brune-blanchâtre, parſemée de taches rûâtres. Le corps eſt traverſé dans ſa partie [illegible] rieure par une large bande qui s'étend de la tête juſqu'à l'extrêmité de la queue; cette [illegible] eſt teinte d'un verd léger, & a deux bords étroits & d'un bleu pâle. Le long de ces [illegible] s'étendent deux nouvelles bandes, qui ſe terminent à la queue, & qui ſont d'une couleur [illegible] parſemée de points blanchâtres, avec des [illegible] dures très-étroites de cette même couleur [illegible] châtre. Le reſte des côtés eſt chargé de [illegible] noires qui prennent une teinte de blanc ver[illegible] domen.

On trouve ce Lézard à Surinam. (*Gron.*

AMMODYTE (l'), eſpèce de Serpent.

Coluber Ammodytes. LIN. Amphib. Se[illegible] *lub.* 174.

Coluber ſcutis abdominalibus 142, *ſquam[illegible] libus* 32. LIN. Amæn. p. 517, n°. 25.

BELL. Itin. 203. *Druinus.*

ALDROV. Serp. 169. *Ammodytes.*

La tête de ce Serpent eſt d'une figure triangulaire. Il a entre les yeux, les narines du muſeau, une multitude de très-petites [illegible]

ngue de la plupart des autres Serpens, mêmes eſpaces garnis de lames très- bords de ſes lèvres ſont panachés de oir. Chaque côté de la mâchoire ſupé- né de deux dents aſſez grandes, aiguës s dans une veſſie pleine de poiſon. La érieure eſt garnie de pluſieurs autres tites & incapables de nuire.

eſt redreſſé, haut de deux lignes, une corne par ſa figure, mais d'une arnue, mobile en arrière du côté de couvert de très-petites écailles. Entre de corne & les yeux, on obſerve de de la tête une eſpèce de tubercule un Les ouvertures des narines ſont ſituées 'autre à la baſe de ces tubercules. Les ouverts d'une écaille unique, qui fait le paupière. On remarque auſſi ſur ux écailles un peu plus grandes que

n eſt revêtu de cent quarante-deux ues, & le deſſous de la queue eſt garni ix paires de petites plaques. Celles qui corps ſont oblongues, planes, obtuſes ſur dix-neuf rangées.

eſt déliée & longue ſeulement d'un oigt. La longueur du Serpent eſt d'en- ni-pied. Sa couleur eſt d'un verd-pâle, olable à celle du ſable. Le dos eſt par- milieu par une ligne aſſez large, noi- ntelée dans un ordre alternatif. Linnæus conque a vu une Vipère, connoît la ce Serpent. L'individu décrit par ce avoit été pris au moment où il faiſoit un Lézard, qu'il avoit déjà avalé juſ- de devant, quoique cette proie fût que le Serpent lui-même.

ettre au rang des fables ce que plu- rs ont écrit au ſujet de la queue de , qu'ils prétendent avoir une dureté . Linnæus dit avoir obſervé qu'elle étoit n peu plus roide que le corps.

rapporte, dans ſes Commentaires ſur , *p.* 950, que les charlatans qui débi- pécifiques contre la morſure des Ser- oient à celui-ci le nom d'*Aſpic cornu*; on poiſon n'étoit pas moins actif que pic, puiſque des perſonnes qui avoient par des Ammodytes, étoient mortes au heures. Selon Aëtius, (*L. XIII, c.* 25), it d'un tempéramment vigoureux, ſur- jours à cet accident; quelques-uns irent que le ſeptième jour.

EUX (le Serpent).

ngulatus. Lin. Amph. Serp. *Colub.* 187. *utis abdominalibus* 124, *caudalibus* 60. æn. Amphib. Gillenb. p. 533, 7. s. 2, t. 12, f. 3. 2, t. 73, f. 1.

ut a la tête garnie de pluſieurs écailles d'inégale grandeur, dont deux ſont percées chacune d'une très-petite ouverture pour les narines. On obſerve enſuite, ſur la ligne intermédiaire, une autre écaille de figure triangulaire, puis deux autres, d'une forme arrondie, enſuite trois plus grandes, ſur l'eſpace compris entre les yeux, enfin deux autres qui reſſemblent à des triangles arrondis par les angles.

La tête eſt d'une couleur cendrée & livide. Le tronc eſt garni ſupérieurement de dix-neuf rangées d'écailles, diſpoſées en longueur; toutes ces écailles ſont échancrées, ovales & relevées en arrêtes, excepté la dernière rangée de part & d'autre, où l'on n'obſerve aucune ſaillie. La couleur du corps eſt blanchâtre, avec de larges bandes brunes, noirâtres en leurs bords, anguleuſes, & qui vont en s'élargiſſant vers le dos.

L'abdomen eſt revêtu de cent vingt-quatre grandes plaques, & marqué de taches quadrangulaires, d'une couleur ferrugineuſe, & diſpoſées alternativement d'un côté & de l'autre.

La queue eſt très-aiguë, & garnie de ſoixante paires de petites plaques.

La longueur de ce Serpent varie entre ſix pouces & un pied. On le trouve en Aſie.

ANNELÉ (le Serpent).

Coluber Doliatus. Lin. Amphib. Rept. *Colub.* 208.

Ce Serpent a le corps mince, d'une couleur blanchâtre, marquée de bandelettes noires tranſverſales, qui laiſſent alternativement des intervalles plus grands & plus petits, de manière qu'elles ſe rapprochent deux à deux. Ces bandelettes ne forment pas des cercles entiers autour du Serpent, mais chacune d'elles ſe réunit ſur les côtés du corps, avec celle dont elle eſt le plus éloignée, enſorte qu'il réſulte de cette diſpoſition des anneaux placés en ſens contraire de ceux qui ſuivroient la première direction des bandelettes. L'abdomen eſt garni de cent ſoixante & quatre grandes plaques, & le deſſous de la queue de quarante-trois paires de petites plaques. On trouve ce Serpent dans la Caroline. (Lin. *ibid.*).

APRE (le Serpent).

Coluber Seaber. Lin. Amphib. Serp. *Colub.* 272. Muſ. ad. fr. 1, p. 36, t. 10, f. 1.

La couleur de ce Serpent eſt formée par des taches nébuleuſes de brun & de noir. Ses écailles ſont relevées en arrête. On obſerve ſur le ſommet de ſa tête une tache noire, fendue en deux par ſa partie poſtérieure. Son abdomen eſt recouvert par deux cent vingt-huit grandes plaques, & le deſſous de ſa queue eſt garni de cent quarante-quatre paires de petites plaques. On trouve ce Serpent dans les Indes.

ARGUS (l'), eſpèce de Serpent.

Coluber Argus. Lin. Amphib. Serp. *Colub.*

Serpens Arabica, Braſilienſibus Ibiboboca & Boiguacu dicta, alias argus. Seb. Muſ. 2, t. 103, f. 1.

Ce Serpent eſt remarquable par la forme de ſa tête, qui eſt comme diviſée en deux lobes vers l'occiput. Il a les mâchoires larges & enflées, garnies chacune de longues & groſſes dents. Son front

eſt couvert de grandes & larges écailles ; & ſur le ſommet de la tête, on en obſerve d'autres plus petites & arrondies. Toute la ſurface de ſon corps eſt pareillement garnie d'écailles diſpoſées en échiquier, & marquées chacune d'une tache blanche. Ce fond eſt relevé par d'autres taches circulaires, ſemblables à des yeux, & diſpoſées avec beaucoup de ſymétrie ſur des lignes qui s'étendent depuis la tete juſqu'à l'extrémité de la queue. Ce ſont ces eſpèces d'yeux qui ont fait donner à ce Serpent le nom d'*Argus*.

Ils ſont rouges en leur centre, & entourés de deux cercles dont l'intérieur eſt blanc, & l'extérieur d'un beau rouge. Les grandes plaques qui recouvrent l'abdomen ſont d'un jaune clair. On en ignore le nombre, ainſi que celui des petites plaques qui garniſſent le deſſous de la queue.

Piſon, dans ſa Médecine du Breſil, (*L. IV*), & le Père Nieremberg, dans ſon Hiſtoire de la Nature, (*L. XII, ch.* 43), rapportent que cette eſpèce de Serpens conſtruit, dans des lieux retirés, des loges, diſpoſées avec beaucoup d'ordre les unes auprès des autres, & aſſez ſemblables à des fours de Boulangers : pour cet effet, ils ſe ſervent de boue, qu'ils prennent avec leur gueule, & qu'ils appliquent adroitement, de manière que l'édifice a une conſiſtance ſuffiſante. Ils ſe retirent enſuite dans ces loges, & on dit que celle du milieu eſt occupée par le plus brave & le plus fort de la troupe. Les habitans du pays le regardent comme le Roi des autres, & lui donnent le nom de *Kuilkahuilia*. Quelqu'animal qu'il rencontre, il l'attaque & s'entortille autour de ſon cou avec tant de force, qu'il le fait périr en le ſuffoquant. On ajoute que quand il voit un homme s'enfuir à ſon aſpect, & monter ſur un arbre voiſin, il s'approche de cet arbre, l'embraſſe & le ſerre ſi violemment qu'il en crève. On trouve ce Serpent en Afrique.

ATROCE (le Serpent).

Coluber Atrox. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 263.

Coluber ſcutis abdominalibus 196, *Squamis caudalibus* 67.

Id. Amæn. muſ. princ. p. 587, 35.

Muſ. Ad. Fr. 1, p. 35, t. 22, f. 2.

SEB. Muſ. 1, t. 43, f. 5.

La tête de ce Serpent eſt blanchâtre, plane au-deſſus des yeux, formant une depreſſion ſenſible de part & d'autre, derriere ces mêmes organes, & très-comprimée par les parties latérales. Elle eſt toute couverte de très-petites écailles, ſans aucune future ; au-deſſus de chaque œil on obſerve une écaille particulière, d'une forme échancrée. Les narines ſont très-ouvertes & très-rapprochées des yeux. La mâchoire ſupérieure eſt armée de deux grandes dents cachées dans une veſſie, ce qui ne laiſſe aucun lieu de douter que la morſure de ce Serpent ne ſoit très-venimeuſe.

Le tronc eſt très-étroit, ſur-tout à [illegible] à proportion de la tête ; il eſt garni de [illegible] écailles ovales, terminées en [illegible] relevées par des arrêtes qui ſillonnent [illegible] du dos. L'abdomen eſt couvert de [illegible] ſeize grandes plaques ; la queue, [illegible] a ſa ſurface inférieure garnie de [illegible] de petites plaques. Celle d'un individu [illegible] pied, obſervé par Linnæus, n'avoit que [illegible] de doigts de longueur. Cette petiteſſe [illegible] portions de la queue, jointe au défaut [illegible] ſur la tête, peut ſervir, ſelon le même [illegible] à faire diſtinguer ce Serpent des autres. Sa [illegible] eſt cendrée, & marquée de différentes [illegible] châtres. On le trouve en Aſie.

ATROPOS (l'), eſpèce de Serpent.

Coluber Atropos. LIN. Amphib. Serp. [illegible] Muſ. Ad. Fr. 1, p. 22, t. 13, f. 1.

Ce Serpent a le corps d'une couleur [illegible] Ses yeux ſont bruns, avec des iris blancs. [illegible] morſure eſt très-dangereuſe. Il a cent trente [illegible] grandes plaques ſur l'abdomen, & vingt-deux [illegible] de petites plaques ſur la partie inférieure de la [illegible] On le trouve en Amérique.

AURORE (l'), eſpèce de Serpent.

Coluber Aurora. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* [illegible]

Serpens, Acontias, ex novæ Hiſpaniæ [illegible] *ventum.* SEB. Muſ. 2, t. 78, f. 3.

Le nom d'*Acontias*, donné à ce Serpent, [illegible] d'un mot grec qui ſignifie *trait* ou *dard*, & [illegible] ſelon Séba, la rapidité avec laquelle il [illegible] ſur ſa proie. Il eſt couvert d'écailles rhombes [illegible] d'un jaune mêlé de roux. Le dos eſt marqué [illegible] bande jaune longitudinale, qui s'étend [illegible] tête juſqu'à l'extrémité de la queue. Les [illegible] des écailles ont ſur cette bande une couleur [illegible] ce qui produit un coup-d'œil agréable. La [illegible] la tête eſt relevé par les grandes écailles [illegible] mouchetées de rouge dont elle eſt couverte. [illegible] grandes plaques de l'abdomen ſont auſſi d'un [illegible] leur jaune, mais tirant ſur le roux. On en [illegible] cent ſoixante & dix-neuf ; le deſſous de la [illegible] eſt garni de trente-ſept paires de petites [illegible] d'écailles. Ce Serpent ſe trouve en Aſie.

AZURÉ (le Lézard).

Lacerta Azurea. LIN. Amphib. Rept. [illegible] n°. 12.

Lacerta caudâ verticillatâ brevi ; Squam[illegible] natis. LIN. ibid.

Muſ. Ad. Fr. 1, p. 42. *Lacerta cau[illegible]*

SEB. Muſ. 1, t. 97, f. 4, id. 2, t. 62, [illegible]

On peut regarder comme le caractère de ce Lézard ſa couleur bleue, qui eſt diſ[illegible] manière à lui former une eſpèce de ma[illegible] queue eſt courte, & les écailles dont il [illegible] garni ſe relèvent en pointes par leurs e[illegible] On trouve ce Lézard en Afrique.

BAI

-ROUGE (le Serpent).
ber annulatus. LIN. Amphib. Serp. *Co-*
6.
ber ſcutis abdominalibus 186, *caudalibus* 64.
næn. Amphib. GYLLENB. p. 534. 9.
uis ſcutis abdominalibus 190, *caudalibus*, 98.
ſ. princ. p. 586. 34.
Muſ. 2. t. 38, f. 2.

Serpent a ſur le devant de la tête deux
s aſſez grandes, & derrière celles-ci une
de d'autres qui ſont très-petites. Sa tête
nchâtre, & l'on y obſerve de part & d'autre,
e les yeux, une tache brune.

tronc eſt garni ſupérieurement d'écailles
oblongues, liſſes, & diſpoſées ſur dix-neuf
s longitudinales; ces écailles n'ont aucunes
& ne ſont point relevées en arrêtes.

domen eſt d'une couleur blanche, & garni
t quatre-vingt-ſix grandes plaques.

dos eſt auſſi d'une couleur blanche, mais
ée de taches brunes, arrondies, ſituées alter-
ment ſur le milieu du dos, & quelquefois
s deux ou trois enſemble, de manière à ne
r qu'une ſeule tache d'une figure courbe.
de toutes ces taches qui eſt la plus voiſine de
, eſt échancrée par ſa partie antérieure.

næus avoit d'abord déterminé à ſoixante-
, le nombre des paires de petites plaques qui
ent dans cette eſpèce le deſſous de la queue,
e il paroît par la première phraſe citée de cet
r. Mais ayant eu occaſion d'obſerver un autre
du qui lui a paru être de la même eſpèce,
avoit la queue beaucoup plus allongée, plus
, & garnie de quatre-vingt-dix-huit paires
ites plaques, il jugea que cette partie avoit été
ée dans le premier individu, ce qui lui avoit
oire qu'elle étoit naturellement obtuſe, comme
quoit ſa deſcription. Quant au nombre des
es plaques de l'abdomen, dans le ſecond indi-
, il étoit de cent-quatre-vingt-dix, ce qui fait
ifférence de quatre plaques que celui-ci avoit
us que l'autre.

ALI (le), eſpèce de Serpent.
luber plicatilis. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 177.
nguis ſcutis abdominalibus 128, *caudalibus* 46.
Amæn. muſ. princ. p. 582. 26.
uſ. Ad. Fr. 1. p. 23.
EB. Muſ. 1. t. 57. f. 5.

a tête de ce Serpent eſt ovale, liſſe, à peine
leuſe. Il a les yeux petits, les ouvertures des
nes très-peu ſenſibles, & ſituées au ſommet
nuſeau, l'intérieur de la gueule garni de dents
conſidérables.

e tronc eſt épais, livide en deſſus, marqué

BAN

ſur les côtés d'une bande longitudinale, formée par des écailles brunes, excepté à leur ſommet où elles ſont blanchâtres. L'abdomen eſt d'une couleur blanche, & on y obſerve de part & d'autre vers les parties latérales, une rangée de petites taches jaunâtres, diſpoſées ſur les côtés des grandes plaques qui garniſſent cette partie, au nombre de cent vingt-huit. On remarque auſſi quelques points bruns, épars ſur la ſurface même de l'abdomen, & en particulier vers le cou, & ſur les premières grandes plaques, dont chacune eſt marquée d'un de ces points. La queue eſt très-courte, & garnie ſur ſa ſurface inférieure de quarante-ſix paires de petites plaques, dont chacune une tache brune aſſez grande. Ce Serpent a au moins un pied de longueur.

BANDE BLANCHE (la).
Teſtudo puſilla. LIN.
Teſtudo pedibus ſubdigitatis, teſtâ hemiſphæricâ, ſcutellis convexis trapeziis, margine ſtriatis, diſco punctatis. LIN. Amphib. Rept. teſt. 14.
GREW. Muſ. 38. t. 3. f. 3.
WORM. Muſ. 317. *Teſtudo terreſtris puſilla, ex Indiâ orientali.*
EDW. av. t. 204. *Teſtudo teſſellata minor Africana.*
RAI. quad. 259. *Teſtudo eadem.*

Worm rapporte, page 317 de ſon *muſæum*, qu'il a nourri long-tems dans ſon jardin une Tortue de cette eſpèce, qui lui avoit été apportée par des marchands, & dont il fait ainſi la deſcription.

L'écaille ſupérieure de cette Tortue eſt à peine longue de quatre doigts, ſur à-peu-près autant de largeur. Elle eſt compoſée de trois rangées de lames, & d'un rebord qui règne tout autour. Ces lames ſont agréablement panachées de diverſes couleurs, noire, blanche, purpurine, verdâtre & jaune; & lorſqu'elles tombent en s'exfoliant, les parties dont elles ſe ſont détachées, paroiſſent d'un jaune noirâtre. L'écaille inférieure eſt blanchâtre dans toute ſon étendue, avec différentes lignes qui imitent des dentelures.

La tête, en y comprenant le muſeau, reſſemble à celle d'un perroquet avec ſon bec; elle a ſur ſon ſommet quelques protuberances d'une couleur de Vermillon, mélangée de jaune. Le cou eſt étroit.

Les pieds de devant ſont garnis, ainſi que les cuiſſes, de petites écailles qui reſſemblent à de la corne; ils ſont armés de quatre ongles. Les cuiſſes de derrière ſont plus allongées, plus minces, & couvertes d'une peau commune qui a l'aſpect d'un cuir; les pieds du même côté ſont écailleux & pourvus de quatre ongles, comme ceux de devant. La queue eſt effilée; terminée en pointe, & à peine longue de la moitié d'un doigt. (WORM).

en Amérique, mais auſſi dans les Indes orientales.

BORDÉE (la grenouille).

Rana marginata. LIN. Amphib. Rept.

Id. LAUR. Spec. med. p. 30.

Rana lateribus marginatis, corpore lævi, plantis fiſſis. LIN. Ibid.

Rana lateribus marginatis. Muſ. Ad. Fr. p. 47.

Cette Grenouille a le corps d'une forme ovoïde; le dos eſt brun & chargé d'aſperités, ſelon Laurenti; ce qui ne s'accorde pas avec la phraſe de Linnæus, d'après laquelle cette Grenouille auroit le corps liſſe.

Le deſſous eſt d'une couleur pâle, & couvert de très-petites verrues, contiguës les unes aux autres. Les côtés ont une bordure qui paroit être le principal caractère diſtinctif de cette eſpèce. Les pieds de devant ſont fendus en cinq doigts ſéparés. Cette Grenouille ſe trouve dans les Indes.

BOSSU (le Crapaud).

Rana gibboſa. LIN. Amph. Rept.

Bufo gibboſus. LAUR. Spec. med. p. 27.

Rana corpore ovato-convexo: vittâ longitudinali cinereo-dentatâ, pedibus fiſſis. LIN. Syſt. Nat. Amphib. Rept. *Rana*, n°. 4.

Amæn. Acad. Muſ. n°. 10. *Rana palmis tetradactylis fiſſis, plantis hexadactylis, ſubpalmatis; pollicè latiuſculo breviſſimo.*

Ce Crapaud a la tête très-petite, obtuſe & enfoncée dans la poitrine. Le corps eſt un peu globuleux, très-convexe, ridé, mais ſans verrues, d'une couleur nébuleuſe, remarquable par une bande longitudinale, un peu pâle, & ſinuée ou dentée de part & d'autre.

Les pieds de devant ont quatre doigts bien diſtingués, ſans ongles, un peu tubéreux en-deſſous vers les jointures; le premier eſt le plus court; le 4e, le 2e & le 3e vont en augmentant de longueur; les pieds de derrière ont ſix doigts; celui qui tient lieu du pouce eſt plus large, plus court que les autres, & retiré en-arrière. Le 2e, le 6e, le 3e, le 4e & le 5e vont en croiſſant graduellement.

On trouve cette eſpèce dans les Indes orientales. On en conſerve des individus dans le cabinet du Roi de Suéde, & dans celui de l'Académie d'Upſal.

BOSSUE (la Raine).

Hyla Ranæformis. LAUR. Spec. med. p. 33.

Id. SEB. II, tab. 13, fig. 2.

VAR. B. SEB. II, tab. 70, fig. 4.

Cette Raine a le corps arrondi & plane, excepté ſur le dos, où l'on obſerve une boſſe bien formée. Les yeux ſont ſaillans, & les doigts des pieds ſont réunis par des membranes.

La variété B eſt diſtinguée par des taches dont elle a le deſſus du corps parſemé.

On trouve cette Raine à Lemnos & ſa variété à Surinam.

Les citations de M. Laurenti ne s'accordent point ici avec celles de Linnæus; car ce dernier rapporte à l'eſpèce de la Raine verte (*Ran*
variété qui répond à la fig. 4 de
du ſecond volume de Seba, &
que celle dont nous venons de par

BOURBEUSE (la).

Teſtudo Lutaria. LIN.

Teſtudo pedibus ſub palmatis, [illegible]
dio breviore, teſtâ ſubconvexâ [illegible]
carinatâ. LIN. Syſt. Nat. t. 1, p. [illegible]

Amæn. Acad. Amphib. GYLLENH[illegible]

Teſtudo unguibus acuminatis, [illegible]
rumque quaternis.

GREW. Muſ. p. 38, t. 3, fig. [illegible]
ginica.

Le corps de cette Tortue eſt recou
rieurement d'une écaille dont la conve
ſenſible vers ſa partie poſtérieure. Le bord
par vingt-quatre lames, dont la premi
petite que les ſuivantes, qui ſont tou
à angle droit les unes ſur les autres.

Le diſque de cette écaille porte cinq
ſa plus grande longueur, & quatre autres
côté. Toutes ces lames ſont anguleuſes, l
rées de ſtries également anguleuſes. Le
eſt remarquable par les points dont il eſt
Leur couleur eſt noirâtre ou ferrugineuſe
bords, & pâle vers le centre.

L'écaille inférieure eſt partagée en deux
dans la partie poſtérieure. Elle eſt partagée
ſutures tranſverſales & une ſeule longitu

Les pieds ſont couverts d'écailles ovales
larges, arrondis & ne ſe partagent point en
de doigts. Ils ont tous quatre ongles droits
& preſque égaux.

On trouve cette Tortue en Italie, [illegible]
Indes orientales, dans la Virginie, &c.

La *Tortue Bourbeuſe* a été auſſi appelée
d'eau-douce. Nous ajouterons ici quelques
relatifs à ſes mœurs & à ſon hiſtoire. Cet
eſt vraiment amphibie, quoiqu'elle reſte
lontiers dans l'eau que ſur la terre. Elle
même ſe paſſer abſolument d'eau; mais
y périroit, ſi elle y reſtoit plongée,
quelquefois reſpirer à la ſurface. Elle
eſpèce de ſifflement foible & entrecoupé
nourrit d'inſectes aquatiques, de limaces
maçons, de vers de terre & d'herbes. On
qu'elle vit long-temps privée de toute
& même ayant la tête coupée.

Comme cette *Tortue* détruit les inſect
met dans les jardins, en lui donnant un
d'eau ſuffiſante pour qu'elle puiſſe nager
dans le jardin un vivier, ou ſimplement
on met une planche ſur le bord, pour
la *Tortue* les moyens de monter & de
Elle ſe cache ſous la terre pendant l'
y reſte ſans manger & dans un état de
ſement (*Matière medic. continuation de Gm*
p. 308).

Selon les obſervations de M. Marcgraf

ıit beaucoup de dégât dans les étangs, ıe les Poiſſons en les mordant ſous lle les entraîne enſuite au fond de mange en entier, à l'exception des uelques parties cartilagineuſes de la veſſie. Souvent cette dernière partie r d'eau, & peut ſervir d'indice pour ı'il y a des *Tortues* dans un étang.

e Crapaud).

ſ. RŒSEL. t. 18.

Spec. med. p. 28 & 122.

u a la peau liſſe, ſans aucune verrue, le grandes taches brunes qui ſe tou- arder aucun ordre. Les plus larges & ;ées en couleur ſont ſur le dos, au il on obſerve une bandelette longitu- teinte plus claire. Les taches latérales oncées & vont en diminuant de gran- ;ux ſont d'un jaune-pâle. La fente paupière en ſe contractant eſt ſituée ırement, au lieu d'être tranſverſale. es pieds de derrière ſont réunis par ıe, dans preſque toute leur longueur ; ous la plante des mêmes pieds, une x ongle, qui a la dureté de la corne, t ſervir de talon à l'animal. Le mâle de la femelle, par la couleur uniforme e, qui eſt d'un blanc-jaunâtre, au ıi de la femelle eſt cendré, & marqué de taches pareillement cendrées, mais d'une couleur plus foncée.

Ce Crapaud vit dans les marais; on le trouve très-rarement au milieu des terres. Il ſe nourrit d'Inſectes & de Vers. Lorſqu'il eſt en colère, il exhale une odeur fœtide, qui tient de celle de l'ail pillé, & qui fait pleurer; cette odeur a auſſi quelque choſe de celle de la poudre à canon enflammée.

Ces animaux s'accouplent au retour du printemps. Pendant l'émiſſion des œufs, le mâle applique ſes pieds de derrière ſur l'anus de la femelle, qu'il ſerre fortement, « faiſant en quelque ſorte, dit M. Laurenti, la fonction d'accoucheur ».

Rœſel ſoupçonne cette eſpèce d'être venimeuſe. Actius & Geſner aſſurent poſitivement que ces Crapauds peuvent donner la mort, par leur ſouffle empoiſonné, ſoit lorſqu'on les approche de trop près, ſoit lorſqu'on mange des herbes empregnées de leur venin.

BRUNE (la Raine).

Hyla fuſca. LAUR. ſpec. med. p. 34.

Cette *Raine* a le corps d'une couleur brune. On obſerve ſous les pieds, auprès des talons, & à chaque articulation des doigts, des tubercules qui ſont comme déchiquetés.

Laurenti ne cite aucun pays où l'on trouve cette Raine. Il dit ſeulement que l'on conſerve des individus de cette eſpèce, dans le cabinet de l'Académie d'Upſal, & dans un autre qui eſt à Vienne.

CALAMITE (le), eſpèce de Crapaud.

Buſo Calamita. Rœs. Ran. tab. 24.

Id. LAUR. Spec. med. p. 27 & 119.

Ce Crapaud a le corps un peu rétréci, d'une couleur olivâtre ſur le dos, & parſemé de petites éminences ou de puſtules brunes, qui ſont diſpoſées régulièrement ſur pluſieurs rangées. Le milieu du dos eſt marqué d'une ligne couleur de ſoufre, qui commence à l'extrêmité de la gueule. On obſerve auſſi de chaque côté, depuis l'œil juſqu'à la jambe, une bande d'une largeur inégale, formant diverſes ondulations & dentelée dans ſes bords. Sa couleur, qui eſt d'un rouge-clair mêlangé de jaune, prend une teinte plus foncée vers les parties inférieures, où elle eſt chargée de pluſieurs puſtules rouges aſſez conſidérables, & éparſes ſans aucun ordre. Au-deſſous de la bande dont on vient de parler, on remarque diverſes taches d'une couleur olivâtre, qui diminuent en nombre & en grandeur vers l'abdomen, & par une gradation de teintes toujours plus claires, s'évanouiſſent inſenſiblement. Enfin l'abdomen, à ſon extrêmité inférieure, paſſe de la couleur cendrée-claire à une teinte légèrement mêlangée d'olivâtre. La région des oreilles eſt hériſſée de puſtules d'un rouge-pâle. Vers les angles de la gueule ſe trouvent d'autres puſtules plus groſſes, d'une couleur de chair éclatante & tellement grouppées qu'elles paroiſſent adhérer les unes aux autres. Les quatre jambes ſont dans toute leur étendue d'une couleur cendrée-claire, mouchetée de pluſieurs taches d'un verd foncé olivâtre, diſpoſées tranſverſalement, inégales en grandeur & de diverſes figures. On obſerve des taches ſemblables autour de la gueule. L'extrêmité des doigts eſt brune ſur quelques individus, noirâtre ſur d'autres, & garnie d'une peau qui a la dureté de la corne, & qui donne à l'animal la facilité de grimper où il veut. Les pieds de devant, ont à l'endroit qui correſpond à la paume de la main, deux eſpèces de faux ongles qui ſont proprement des os réunis aux autres par des ligamens. Les pieds de derrière ſont abſolument dépourvus de cette membrane dont les autres Crapauds s'aident pour nager.

Ceux de l'eſpèce dont il s'agit ici ſe tiennent pendant le jour, dans les fentes de la terre & dans les cavités des murailles. Ils montent juſqu'à la hauteur de trois pieds, le long des murs verticaux, pour gagner leurs retraites, où on les trouve par troupes de dix, & quelquefois de vingt raſſemblés dans la même cavité.

Ce Crapaud court comme les Rats; il a auſſi juſqu'à un certain point la faculté de ſauter; il s'arrête ordinairement après avoir parcouru trois ou quatre pieds. Lorſqu'on le tourmente, il rend à travers les pores de la peau, une [illegible] une odeur ſemblable à celle de l'[illegible] flammée, mais plus forte & [illegible] fait uſage de cette liqueur que [illegible] Ces animaux s'accoupient au mois de [illegible] qui ont atteint l'âge de trois ans, qu'[illegible] l'époque de leur entier accroiſſement, [illegible] ſemblent alors ſur les bords des mar[illegible] a beaucoup de jonc, & jettent en cri[illegible] a quelque choſe d'extraordinaire. (Lau[illegible]

Rœſel a préſumé que cette eſpèce [illegible] meuſe, parce que les Cicognes qui [illegible] de ces ſortes d'animaux évitent de [illegible] ci. (Rœs. *p.* 113.).

CALEMAR (le), eſpèce de Serpent.

Coluber Calamarius. LIN. Amphib. [illegible] 162.

Muſ. Ad. Fr. 1, p. 23, t. 6, f. 3.

LAUR. Spec. med. p. 68, n°. 13[illegible] *Calamaria.*

Ce Serpent a le corps aſſez liſſe, d'un [illegible] livide, parſemé de points qui ſont diſpoſés [illegible] & marqué de bandes brunes & étroites [illegible] du corps eſt peint de diverſes taches [illegible] brunes, & qui, par leur aſſortiment, [illegible] ouvrage de marqueterie. On obſerve ſur [illegible] une ligne longitudinale d'une couleur [illegible] neuſe. L'abdomen eſt recouvert par cent [illegible] grandes plaques, & la partie inférieure de [illegible] eſt garnie de vingt-deux paires de petites [illegible] On trouve cette eſpèce en Amérique.

CAMÉLÉON (le), eſpèce de Lézard.

Lacerta Chamæleon. LIN. Amphib. La[illegible] *certa*, n°. 20.

Lacerta caudâ tereti brevi incurvâ, [illegible] buſque coadunatis. LIN. ibid.

Amœn. acad. muſ. n°. 16, idem.

GRON. Muſ. 2, p. 76, n°. 50. *Cham[illegible]*

Le *Caméléon* eſt un animal connu très-[illegible] nement. La propriété qu'on lui a [illegible] prendre la couleur des objets auprès desq[illegible] trouvoit, l'a fait regarder comme un [illegible] en Hiſtoire Naturelle. La philoſophie & [illegible] l'ont adopté comme un des ſymboles [illegible] propres à orner la morale par des allégo[illegible] nieuſes. On lui a comparé les flatteurs qui [illegible] point de caractère à eux, ſont habiles à [illegible] des apparences aſſorties aux goûts & aux [illegible] tions de ceux à qui ils cherchent à plaire. [illegible] le monde connoit ce vers de la Fontaine [illegible] peint les flatteurs de la cour:

Peuple Caméléon, peuple ſinge de Mo[illegible]
L. VIII. *Fable*

L'opinion où l'on étoit, que le *Cam[illegible]*

[redacted]it appercevoir de nouveaux
[redacted]ème & l'objet qu'il repréſen-
[redacted]oit à la juſteſſe de ces alluſions
[redacted]s qui leur ſervoient de fonde-
[redacted] obſervations plus exactes, que
[redacted]us bas, ont rectifié les idées
[redacted]ſqu'alors de cet animal, & ont
[redacted] qu'il a de réellement ſingulier
[redacted]eux qu'on lui a prêté.
[redacted]a tête comprimée par les côtés,
[redacted]enflée tranſverſalement entre les
[redacted] formant de part & d'autre une
[redacted] depuis le muſeau juſques ſur les
[redacted]. La nuque eſt diſtinguée du corps
[redacted]ent profond, ce qui fait que l'oc-
[redacted] un ſommet aigu. Les yeux ſont
[redacted]e membrane épaiſſe, demi-ſphé-
[redacted]u milieu d'une fente longitudinale,
[redacted]e des paupières. Cette membrane
[redacted]e de points calleux.
[redacted]s narines ſont petits & tournés en
[redacted]re de la gueule eſt très-grande. L'a-
[redacted] de dents. Sa langue eſt longue &
[redacted] par ſa forme à un ver de terre.
[redacted]ſt plat, excepté à l'endroit du dos
[redacted]vé en forme de carène. Au lieu
[redacted] eſt couvert de tubercules ou de
[redacted], dont celles qui ſe trouvent vers les
[redacted]uairement diſpoſées quatre à quatre.
[redacted]ne fente tranſverſale, arrondie par

[redacted] eſt un peu plus courte que le corps.
[redacted]iſſe & légèrement comprimée.
[redacted] de devant ont cinq doigts, dont les
[redacted]urs ſont tout-à-fait réunis & recou-
[redacted]ne membrane; il en eſt de même des
[redacted] extérieurs. Les pieds de derrière ont
[redacted]t cinq doigts, réunis par trois & par
[redacted] dans un ordre contraire, c'eſt-à-dire
[redacted] qui tiennent enſemble ſont les extérieurs.
[redacted]ne porte aucune crête, du moins qui
[redacted]nſible. Mais la future qui s'étend ſur
[redacted]uis la tête juſqu'au milieu de la queue,
[redacted]ont la partie inférieure eſt marquée
[redacted]ommet du muſeau juſqu'à l'anus, ainſi
[redacted]tes qui ſont ſur les côtés de la tête, ſont
[redacted] lames coniques, pointues & très-
(LIN. *Amœn. acad.*).
[redacted]ult a donné, dans les Mémoires de
[redacted] des Sciences, la deſcription de trois
[redacted] dont deux ſont reſtés vivans pendant
[redacted]ois chez Mademoiſelle de Scudery,
[redacted]: reçus d'Egypte. La tête du plus grand
[redacted]*léons* avoit un pouce & dix lignes; il y
[redacted]e pouces & demi depuis la tête juſqu'à
[redacted] de la queue, qui étoit longue de cinq

[redacted] avoient chacun deux pouces & demi
[redacted]. Les deux autres *Caméléons* étoient plus
[redacted]tiers.

La groſſeur du corps étoit ſujette à varier; car le grand *Caméléon* avoit quelquefois deux pouces d'épaiſſeur, depuis le dos juſqu'au-deſſous du ventre; d'autres fois il n'avoit guère plus d'un pouce, ſelon qu'il s'enfloit ou ſe rétréciſſoit. Ces mouvemens alternatifs de dilatation & de contraction ne ſe bornoient pas au thorax & au ventre, mais ils s'étendoient juſqu'aux pieds & à la queue de l'animal. Ils ne reſſembloient pas non plus à ceux que l'on obſerve chez la plupart des autres animaux, lorſque pour reſpirer ils dilatent leur poitrine, & la reſſerrent auſſi-tôt par des actions ſucceſſives & compaſſées. Mais ces mouvemens étoient irréguliers, comme aux Tortues, aux Lézards, aux Grenouilles. On a vu le *Caméléon* reſter enflé plus de deux heures, pendant leſquelles il ſe déſenfloit un peu, puis ſe renfloit de nouveau, mais avec cette différence que la dilatation étoit plus ſoudaine & plus viſible, & cela par des intervalles longs & inégaux. On l'a vu auſſi demeurer déſenflé pendant un temps conſidérable, & bien plus long-temps qu'enflé. En cet état, il paroiſſoit ſi décharné, que l'épine du dos étoit aiguë, & que la peau ſembloit collée ſur les apophyſes épineuſes & ſur les obliques, ce qui faiſoit paroître trois éminences. On pouvoit compter les côtes, & l'on appercevoit diſtinctement les tendons des jambes de devant & de derrière. Cette maigreur devenoit encore ſenſible quand l'animal ſe contournoit le corps; car on eût cru voir un ſac vuide que l'on tordoit, ce qui a fait dire à Tertullien, qui, étant Africain, avoit vu beaucoup de *Caméléons*, que cet animal n'étoit qu'une peau vivante. (TERT. *de Pall.*).

M. Perrault penſe que ce mouvement alternatif par lequel le *Caméléon* s'enfle & ſe rétrécit, ne peut être attribué qu'à l'air qu'il reſpire, & qu'il a la faculté de faire ſortir de ſes poumons, d'où ce fluide ſe gliſſe entre les muſcles & la peau, quoiqu'il ſoit très-difficile d'expliquer la manière dont ſe fait ce paſſage.

La peau étoit très-froide au toucher; ſa ſurface étoit inégale & relevée par de petites boſſes comme le chagrin; cependant elle étoit aſſez douce au tact, parce que ces petites éminences étoient très-liſſes. Elles différoient en groſſeur. La plus grande partie, ſçavoir celles qui couvroient les jambes, le ventre & la queue étoient comme la tête d'une médiocre épingle. Il y en avoit d'autres un peu plus groſſes ſur les épaules & ſur la tête; on en voyoit ſous la gorge qui étoient plus élevées & pointues; elles formoient une file comme les grains d'un chapelet, depuis la lèvre inférieure juſqu'à la poitrine. Les grains qui étoient ſur le dos ſe trouvoient ramaſſés les uns contre les autres, par aſſemblages de deux, de trois, &c. juſqu'à ſept. Dans les interſtices de ces grouppes, il y avoit d'autres petits grains preſque imperceptibles, & qui étoient communément d'un rouge-pâle & jaunâtre, de même que le fond de la peau

qui paroiſſoit entre ces amas de grains. La couleur de ce fond n'a changé qu'après la mort de l'animal, & eſt devenue d'un gris-brun, tandis que les petits grains ont pris une couleur blanchâtre. On a reconnu depuis que tous ces grains, tant les gros que les petits, étoient formés en partie par la peau qui étoit creuſée par deſſous chaque grain, & en partie par pluſieurs pellicules fort minces, & appliquées les unes ſur les autres, qui augmentoient l'épaiſſeur de chaque boſſette.

La couleur du *Caméléon*, lorſqu'il étoit en repos à l'ombre, & qu'on l'avoit laiſſé long-temps ſans le toucher, étoit d'un gris bleuâtre, à la reſerve du deſſous des pattes qui étoit d'un blanc un peu jaunâtre, & des intervalles qui ſéparoient les amas de petits grains, & qui étoient d'un rouge-pâle, ainſi qu'il a été dit plus haut. Cette couleur griſe qui étoit répandue ſur preſque toute la peau du *Caméléon*, expoſé au grand jour, changeoit quand il étoit au ſoleil, & tous les endroits de ſon corps qui étoient frappés par les rayons de cet aſtre, prenoient un gris plus brun & tirant ſur le minime. Le reſte de la peau qui n'étoit point éclairé par le ſoleil, ſe peignoit de couleurs plus éclatantes, qui formoient des taches de la grandeur de la moitié du doigt. Quelques-unes de ces taches deſcendoient depuis la crête de l'épine, juſqu'à la moitié du dos; d'autres paroiſſoient ſur les côtés, ſur les jambes de devant & ſur la queue. Elles étoient toutes de couleur iſabelle, par le mélange d'un jaune-pâle, dont les petites éminences étoient teintes, & d'un rouge-clair, dont ſe coloroit le fond de la peau qui paroiſſoit entre les grains.

Les interſtices des taches, ſur le reſte de cette peau, qui n'ayant point reçu la lumière du ſoleil, étoit demeuré d'un gris plus pâle qu'à l'ordinaire, reſſembloient aux draps mêlés de laine de pluſieurs couleurs; car quelques-uns des grains étoient d'un gris un peu verdâtre, d'autres d'un gris mêlé, d'autres du gris bleu tre qu'ils avoient eu avant la mort, les parties rougeâtres qui étoient entre ces grains ayant conſervé leur couleur naturelle.

Lorſque le ſoleil eſſuie de luire, la couleur griſe revint peu-à-peu, & ſe répandit par tout le corps, à la reſerve du deſſous des pieds qui conſerva la première couleur, mais renforcée par une teinte un peu plus brune. Le lorſqu'étant dans cet état, on plaça de la [illegible] pour l'obſerver, il prit aſſez promptement des taches ſur les épaules & ſur les jambes de devant, pluſieurs étoient plus grandes de la grandeur de l'ongle, ce qui n'arrivoit point lorſqu'il étoit manié par ceux qui le gouvernoient. Quelquefois il devenoit tout marqueté de taches brunes qui tiroient ſur le verd. On l'enveloppa enſuite dans un linge, & après qu'on l'y eut laiſſé deux ou trois minutes, on l'en retira blanchâtre. Cette couleur s'effaça inſenſiblement & fit place à la couleur ordinaire.

Cette expérience fit voir qu'il n'étoit pas vrai que le *Caméléon* prît toutes les couleurs, excepté le blanc; comme l'ont dit Plutarque (*Traité de la flatterie*) & Sorlin; car celui dont [illegible] tant de diſpoſition à recevoir cette [illegible] leur, qu'il devenoit pâle toutes les [illegible] fut mort il avoit plus de blanc que [illegible] couleur. On n'a point obſervé [illegible] gear de couleur par tout le corps, [illegible] tendu Ariſtote; car les couleurs [illegible] prenoit ne s'étendoient que ſur certaines [illegible] ſon corps.

Pour n'omettre aucune expérience [illegible] gement des couleurs du *Caméléon*, [illegible] des étoffes de diverſes couleurs, & [illegible] enveloppa. Mais il ne prit point ces [illegible] comme il avoit fait la blanche, après [illegible] enveloppé dans un linge; & même en [illegible] lieu que la première fois qu'on en fit l'[illegible] on la réitera depuis à pluſieurs reprises & [illegible] rens jours, mais ſans aucun ſuccès. Il [illegible] blable que la blancheur qu'on obſerva [illegible] au ſortir d'un linge froid où on l'avoit [illegible] temps caché ſous un manteau, provenoit [illegible] de l'ébullite qui le fait ordinairement [illegible] en partie du froid qui fut ce jour-là [illegible] que celui de tous les autres jours pendant [illegible] on a obſervé ce *Caméléon*.

Il paroît prouvé, par-tout ce qui vient d'[illegible] que le *Caméléon* ne prend point la couleur [illegible] dont on l'approche, ainſi qu'on l'avoit cru; [illegible] que les changemens de couleur qu'il fait [illegible] dans ſes divers mouvemens intérieurs dont il [illegible] affecte, & aux impreſſions que font ſur lui [illegible] & le froid, la preſence ou l'abſence de la [illegible] mière.

Pour revenir à la deſcription du *Caméléon*, [illegible] tête étoit aſſez ſemblable à celle d'un Poiſſon; [illegible] tenoit à la poitrine par un cou fort court, [illegible] ſur les côtés de deux avances cartilagineuſes, [illegible] reſſembloient aux ouïes des Poiſſons. Sur le [illegible] étoit une crête dentelée & élevée. & au-deſſus [illegible] yeux il y en avoit deux autres qui étoient [illegible] rés comme une S couchée. Entre ces [illegible] il y avoit deux cavités le long du deſſus de [illegible]

Le muſeau formoit une pointe obtuſe. [illegible] ainſi que l'obſerve Linnæus, deux arêtes qui [illegible] cendoient depuis les ſourcils juſqu'à ſon extrémité [illegible] ce qui lui donnoit de la reſſemblance avec [illegible] d'une grenouille. Sur le bout du muſeau, il y [illegible] un trou de chaque côté pour les narines. & [illegible] le *Caméléon* n'a point d'autres ouvertures à [illegible] on a conjecturé qu'elles lui tenoient lieu [illegible] Il paroît auſſi que c'eſt uniquement par ces [illegible] ouvertures qu'il reſpire, parce que la gueule [illegible] pour l'ordinaire fermée ſi exactement, qu'[illegible] n'en point avoir, ſes deux mâchoires étant [illegible] par une ligne preſque imperceptible. Pline, [illegible] & la plupart des Auteurs qui ont décrit le [illegible] n'ayent ſans doute pas vu cet animal vivant, [illegible] puiſqu'ils diſent qu'il a la gueule toujours [illegible] ce qui ne lui arrive que quand il eſt mort.

mâchoires étoient garnies de dents, ou plu-
n os dentelé dont il ne paroiſſoit faire aucun
pour manger ; il avaloit les mouches & les
inſectes, ſans les mâcher. La gueule étoit
e d'une manière toute particulière. Car l'ou-
e des lèvres, qui, dans les autres animaux,
is petite que celle des mâchoires, s'étendoit
à dans le *Caméléon*, & ce prolongement de
avoit une direction oblique de haut en bas.
Linnæus, dans la deſcription citée ci-deſſus,
ie le *Caméléon* n'a point de dents, apparem-
parce que cet Auteur ne regarde point comme
ies dents les parties ſaillantes de cet os dont
ici M. Perrault).
forme ſphérique des yeux étoit plus ſenſible
ans les autres animaux ; car ils n'étoient point
cés dans la tête, comme Sorlin les décrit,
ſaillants en dehors de toute la moitié de leur
. Le trou de la membrane qui tenoit lieu
upière, n'avoit pas une ligne de largeur,
ſſoit voir aſſez facilement la prunelle, qui
brillante, brune & comme bordée d'un petit
d'or. Le devant de l'œil paroiſſoit attaché
aupière, laquelle ne ſe hauſſoit & ne ſe baiſſoit
comme celle des autres animaux, qui peuvent
r à leur paupière un mouvement différent de
de l'œil ; car la paupière du *Caméléon* ſuivoit
ment tous les mouvemens de l'œil. Mais ce
y a de plus extraordinaire dans ce mouve-
, c'eſt de voir remuer un des yeux pendant
autre eſt immobile ; l'un ſe tourne en avant,
que l'autre regarde en arrière ; l'un s'élève
e ciel, quand l'autre s'abaiſſe vers la terre ; &
ces mouvemens s'étendent ſi loin, que la
lle ſe porte juſques ſous la crête qui forme le
l, & s'enfonce dans les coins de l'œil, au
que l'animal peut découvrir les objets placés
re lui, & ceux qu'il a directement en face,
ue ſa tête, qui eſt ſerrée contre les épaules,
urnée.
langue, que l'on a comparée à un ver de
étoit longue de dix lignes, (*Nota.* Il faut
quer que c'eſt le plus grand des trois *Caméléons*
l'objet de cette deſcription.) large de trois,
peu applatie vers ſon extrêmité. Il y a appa-
que les anciens, qui ont cru que le *Caméléon*
t que d'air, n'avoient pas vu l'uſage que cet
l fait de ſa langue. On a obſervé qu'il ſuin-
ontinuellement de cette partie une glue natu-
, par le moyen de laquelle l'animal prend
ſectes qu'on lui préſente ou qu'il rencontre,
eſt une choſe ſurprenante que la viteſſe avec
lle il retire ſa langue dès que ſa proie y eſt
ée.
Nota. Linné obſerve que les Indiens laiſſent vo-
ers le *Caméléon* s'introduire chez eux, pour
baraſſer des inſectes qui les incommodent.
æn. ac. p. 572).
e plus grand des trois *Caméléons* dont on a
, fut le ſeul auquel on put faire prendre des
inſectes. Les deux autres ne mangèrent preſque point pendant cinq ou ſix mois qu'ils vécurent à Paris. Ils ſucèrent ſeulement quelques grains de raiſin qu'on leur préſenta.

La forme des pieds étoit telle qu'elle a été décrite plus haut. A l'aide de ces pieds, le *Caméléon* ſaiſiſſoit les petites branches des arbres, comme fait le Perroquet, qui, pour ſe percher, partage ſes doigts autrement que la plûpart des autres oiſeaux ; car ceux-ci en mettent toujours trois devant & un derrière, au lieu que le Perroquet en met deux derrière comme devant. Les ongles étoient un peu crochus, fort pointus & d'un jaune-pâle ; ils ne ſortoient que de la moitié hors de la peau : ils avoient en tout deux lignes & demie de longueur.

La marche du *Caméléon* étoit plus lente que celle d'une Tortuë, mais tout-à-fait bizarre, en ce que ſes jambes étant plus dégagées & plus longues que celles de la Tortue ; il les portoit en avant avec une gravité qui ſembloit affectée. Quelques-uns croyent que cette démarche ſi lente eſt un effet de la timidité de cet animal. Il paroît du moins agir avec beaucoup de circonſpection ; car il ſemble choiſir les endroits où il doit poſer les pieds, & l'on a remarqué que quand il monte ſur les arbres, il ne ſe fie point à ſes ongles, quoiqu'ils ſoient plus pointus que ceux des Ecureuils qui graviſſent par-tout avec tant de légèreté ; mais lorſqu'il ne peut ſaiſir les branches à cauſe de leur groſſeur, il cherche longtemps les fentes de l'écorce, pour y affermir ſes ongles.

(*Nota.* Ceci ne paroît pas s'accorder avec ce que dit Linnæus, que le *Caméléon* grimpe aux arbres avec beaucoup de viteſſe. *Voyez Amæn. Acad. p.* 572).

Sa queue reſſembloit aſſez bien à une Vipère ; comme Pline le remarque, ou à la queue d'un grand Rat, lorſqu'elle s'arrondiſſoit en s'enflant. Car autrement, elle étoit relevée dans ſa longueur par trois éminences tranſverſales. Il entortilloit cette queue autour des branches, & elle lui ſervoit comme d'une cinquième main. Quand il marchoit, il la laiſſoit rarement traîner par terre, mais il la tenoit dans une direction parallèle à la ſurface des lieux ſur leſquels il s'avançoit.

Lorſqu'un des petits *Caméléons* mourut, l'autre parut en avoir une ſi grande horreur, qu'il grimpa au haut de la cage où on les avoit enfermés tous les deux, & ſe tint le plus éloigné du mort qu'il lui fut poſſible.

Les anciens ont attribué au *Caméléon* des propriétés ridicules qu'il ſeroit inutile de rapporter. M. Perrault a voulu vérifier l'opinion de Sorlin ſur l'antipathie qu'il ſuppoſe entre le Corbeau & le *Caméléon*, & qu'il dit être ſi grande, que le Corbeau meurt auſſitôt après avoir mangé de la chair du *Caméléon*. La vérité eſt qu'un Corbeau donna quelques coups de bec à un *Caméléon* mort qu'on lui préſenta ; mais on lui en fit manger

. Ad. Fr. 2, p. 41.
Serpent eſt d'une couleur jaunâtre. Il a les
etits, d'une couleur blanche, avec des iris
Les grandes plaques qui recouvrent l'ab-
ſont au nombre de deux cent ſoixante &
on en compte cinquante-ſept ſur la partie
re de la queue. On trouve cette eſpèce à
n.

CO (le), eſpèce de Serpent.
er Cenchoa. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 344.
is Scutis abdominalibus 220, *ſquamis cau-*
, 124. Id. Amæn. p. 588, n°. 37.
Muſ. 2, t. 16, f. 2, 3.
te de ce Serpent eſt un peu globuleuſe,
relevée en arrête par ſes bords, & pa-
de blanc & de noir. Il a de grands yeux,
ieur de la gueule garni de petites dents.
onc, y compris la queue, eſt long de
ieds, & de la groſſeur d'une plume d'oie
gne. Le dos eſt couvert d'écailles liſſes,
gure ovale, excepté à leur extrêmité qui
ointe aiguë. Les grandes plaques qui gar-
abdomen ſont au nombre de deux cent
quelquefois deux cent vingt-deux.
eue qui eſt effilée, a une longueur égale
de celle du Serpent pris dans ſa totalité.
mpte cent vingt-quatre paires de petites

uleur de ce Serpent eſt brune, avec des
les. On obſerve ſur le dos environ vingt
une blancheur éclatante, qui vont en
nt vers la ſurface inférieure du corps où
éuniſſent, ce qui fait que la plus grande
l'abdomen eſt blanc.
s a obſervé une variété de cette eſpèce,
fond étoit d'une couleur blanche; on
ſur le dos environ quarante taches d'un
gineux, avec deux points de la même
iſpoſés de part & d'autre, ſous chacune
hes, ſur-tout vers la partie poſtérieure
La queue étoit très-déliée & marquée
nt d'environ quarante taches de la même
e les précédentes, & rangées à la file
dos. En général ce Serpent eſt un des
es que l'on connoiſſe, à proportion de
ur.

RÉ (le Serpent).
Cinereus. LIN. Amph. Serp. *Colub.* 337.
Ad. Fr. 1, p. 37.
rpent a le corps d'une couleur cendrée.
en eſt blanc & d'une forme anguleuſe. Il
vert par deux cent grandes plaques. Le deſ-
a queue eſt garni de cent trente-ſept paires de
laques, dont les bords ſont d'une couleur
euſe. On trouve ce Serpent dans les Indes.

ASTE (le), eſpèce de Serpent.
er Ceraſtes. LIN. Amph. Serp. *Colub.* 175.
SELQ. Iter. 315, n°. 61. *Coluber cornutus.*
erpent a la tête couverte de petites écailles
rme arrondie. Il eſt diſtingué ſur-tout par

une eſpèce de dent molle qui lui ſort de la paupiere ſupérieure.

Haſſelquiſt a cru qu'il avoit naturellement des cornes. Mais ſelon Linnæus, (*Syſt. nat. édit.* 1767, *t.* 1, *p.* 375), ce n'eſt qu'une ſupercherie des Arabes, qui après avoir percé la tête de ce Serpent avec les ergots d'un oiſeau, les y laiſſoient inférés. Les plaques qui recouvrent l'abdomen dans cette eſpèce ſont au nombre de cent cinquante, & le deſſous de la queue eſt garni de vingt-cinq paires de petites plaques. On trouve ce Serpent en Egypte & dans les pays Orientaux.

CHAINE (la), eſpèce de Serpent.
Coluber Getulus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 259.
Anguis annulatus. CATESB. Car. 2, t. 52.

Ce Serpent peut avoir environ deux pieds & demi de longueur, d'après la figure de grandeur naturelle que Catesby en a fait tirer. Cet auteur l'a nommé *Serpent à Chaîne*, à cauſe des marques jaunes qui de diſtance en diſtance entourent ſon corps, & qui en pluſieurs endroits ont quelque reſſemblance avec une chaine. Ces marques ne s'étendent continuement que juſqu'à la moitié de la groſſeur du Serpent; elles ſont interrompues ſur le ventre où elles forment des taches ſemblables à des quarrés oblongs. Le fond de la couleur eſt d'un bleu foncé. L'abdomen eſt recouvert par deux cent quinze grandes plaques, & le deſſous de la queue eſt garni de quarante-quatre paires de petites plaques. On trouve ce Serpent dans la Caroline.

CHALCIDE (le), eſpèce de Lézard.
Lacerta Chalcides. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*, n°. 41.
Lacerta caudâ tereti longâ, pedibus pentadactylis breviſſimis. LIN. ibid.
Scincus pedibus breviſſimis, pentadactylis, unguiculatis, caudâ truncoque longiſſimis cylindraceis. GRON. Zooph. 43.
Seps ſeu Lacerta Chalcidica. RAI. Quadr. 272. ALDR. Quadr. 638. *Lacerta Chalcidica.*

La tête de ce Lézard eſt petite, ovale, un peu aiguë, plane en deſſus, & couverte d'écailles polygones.

Le tronc eſt d'une forme très-allongée & cylindrique, de la même épaiſſeur que la tête. La queue eſt beaucoup plus longue que le tronc, d'une figure pareillement cylindrique & de même diamêtre, épaiſſe & un peu obtuſe à ſon extrêmité.

Les pieds ſont très-courts, déliés, très-éloignés les uns des autres, & terminés par cinq doigts. Ceux de devant ſont ſitués près de la tête, & ceux de derrière qui ſont un peu plus longs, ſe trouvent ſur les côtés de l'anus, qui eſt à peu près à la moitié de la diſtance entre la tête & l'extrêmité de la queue. Les uns & les autres ſont armés d'ongles aigus, courbés en arc, & à peu près égaux en longueur.

Tout le tronc, la queue, les pieds, les côtés &

le deſſous de la tête ſont garnis d'écailles diſpoſées en recouvrement. Cet animal eſt de couleur de chair. On le trouve en Afrique. L'individu obſervé par Gronovius avoit ſept pouces de longueur. Selon cet Auteur, l'eſpèce dont il s'agit eſt intermédiaire entre le Lézard & le Serpent. (Gronov. *ibid.*).

CHAPELET (le), eſpèce de Serpent.

Coluber guttatus. Lin. Amphib. Serp. *Colub.* 284.

An Anguis niger, maculis rubris & luteis eleganter varius? Catesb. Car. 2, p. 6, t. 60.

Ce Serpent eſt d'une couleur livide, & a le dos marqué de taches d'un beau rouge, entre leſquelles ſont d'autres taches noires. On voit auſſi ſur les côtés des traces de cette dernière couleur, qui reparoit encore ſur l'abdomen où elle forme des taches quarrées, diſpoſées alternativement ſur les deux cent vingt-ſept grandes plaques dont il eſt couvert. Le deſſous de la queue eſt garni de ſoixante paires de petites plaques. On trouve ce Serpent dans la Caroline. Il eſt vraiſemblable que c'eſt le même que celui de la phraſe citée de Catesby. Suivant cet auteur, ces Serpens ſont preſque toujours enfoncés dans la terre; on les découvre en bêchant, pour retirer la racine d'une eſpèce de *convolvulus*, appellée *patate*, qui ſert de nourriture à une partie des Américains. Le même Auteur ajoute que cette eſpèce de Serpent n'eſt point dangereuſe.

CHAYQUE (le), eſpèce de Serpent.

Coluber ſtolatus. Lin. Amphib. Serp. *Col.* 219.

Serpens lemniſcatus, Luſitanis chayquarona dictus. Seb. mur. 2, p. 10. t. 9, fig. 1.

Ce Serpent, dont la tête eſt très-belle, a ſur la partie ſupérieure de ſon corps une bande brune, qui s'étend juſqu'à l'extrêmité de ſa queue. Il eſt orné encore de pluſieurs autres bandes, les unes rouges, les autres blanches ou d'un jaune-clair. On voit de chaque côté du cou neuf taches noirâtres, qui reſſemblent à des yeux. Les plaques qui recouvrent l'abdomen ſont d'un bleu foible. Selon Linnæus, elles ſont marquées de chaque côté d'un point noir; leur nombre eſt de cent quarante-trois, & le deſſous de la queue eſt garni de ſoixante & ſeize paires de petites plaques. On trouve ce Serpent en Amérique. Les Portugais lui ont donné le nom de *Chayquarona*. On prétend que ſa morſure eſt venimeuſe.

CINQ DOIGTS (la Grenouille).

Rana pentadactyla. Laur. Spec. Med. p. 32.

Id. Seb. 1, t. 75, fig. 1.

Cette Grenouille a le corps veiné, & marqué de taches, celles du dos s'etendent tranſverſalement, & celles des côtés ſont arrondies & imitent en quelque ſorte des yeux. Les pieds de devant & de derrière ont cinq doigts, avec un tubercule ſous chacune des phalanges.

On diſtingue une variété de cette eſpèce, qui a le corps brun, & ſeulement quatre doigts bien formés aux pieds de devant, avec le rudiment d'un cinquième doigt, & cinq doigts aux pieds de derrière, avec [illegible]ance d'un ſixième doigt. Cette Grenouille ſe trouve dans [illegible]

COBEL (le), eſpèce de Serpent.

Coluber Cobella. Lin. Amphib. Serp. [illegible]

Coluber ſcutis abdominalibus 150, [illegible] *libus* 50. Lin. Amœn. p. 505, [illegible] *Id.* p. 583, 28.

Gronov. muſ. 2, p. 65, n°. 32.

Seb. muſ. 2, t. 2, fig. 6.

Il eſt facile, ſelon Linnæus, de diſtinguer [illegible] pent d'avec les autres par la couleur [illegible] dos, & par deux lignes blanches [illegible] dont il eſt marqué ſur cette même [illegible] grandes plaques qui recouvrent l'abdomen [illegible] eſpèce ſont au nombre de cent cinquante-[illegible] des petites plaques de la queue, Linn[illegible] compté cinquante paires ſur un individu, [illegible] quante-quatre ſur deux autres.

Suivant la deſcription détaillée que [illegible] Auteur a donnée de l'un de ces individus, [illegible] pent a la tête garnie de neuf écailles, [illegible] ſont diſpoſées deux-à-deux, & les trois [illegible] ſur une même ligne, dans l'intervalle [illegible] entre les yeux.

La gueule & les mâchoires ſont [illegible] des lignes brunes tranſverſales. Le dos [illegible] auſſi de bandes tranſverſales, blanches [illegible] ſéparées par des taches brunes, ſur [illegible] on voit des eſpèces de caractères [illegible] petites lignes longitudinales qui divergent [illegible] dans un ſens, ſoit dans l'autre.

L'abdomen eſt blanc & traverſé par [illegible] nombre de bandes noirâtres, aſſez larges, [illegible] gales entre elles.

Linnæus cite une variété de cette eſpèce, [illegible] dos plutôt bleuâtre que brun, & marqué [illegible] très-petit nombre de caractères blancs; [illegible] derrière les yeux une tache blanche tranſ[illegible] La couleur blanchâtre du ventre paſſe au [illegible] blanc ſur la ſurface inférieure de la queue. [illegible] men eſt garni de cent trente-huit grandes [illegible] & la queue de ſoixante-deux paires de petites [illegible] ques, ce qui fait d'un côté douze grandes plaques [illegible] moins que dans la plupart des individus de [illegible] & de l'autre douze paires de petites plaques. [illegible] Ainſi on peut conjecturer qu'il n'y a ici qu'un [illegible] de déplacement, occaſionné par une [illegible] ture, dont nous avons d'autres exemples [illegible] claſſe d'animaux dont il s'agit.

Ce Serpent eſt très commun en Amérique.

COLLIER (le), eſpèce de Serpent.

Coluber monilis. Lin. Amphib. Serp. [illegible]

Ce Serpent a le corps entouré de [illegible] poſées en forme d'anneau. On obſerve [illegible] à l'endroit du cou, trois petites taches [illegible] qui ſemblent former un collier. L'abdomen [illegible] recouvert par cent ſoixante-quatre grandes [illegible] & le deſſous de la queue eſt garni de [illegible] deux paires de petites plaques. On trouve [illegible] pent en Amérique.

COLUBRIN (le Serpent.)

olubrina. LIN. Amphib. Serp. *Ang.* 198.
2. Iter 320, n°. 65.
nt a le corps moucheté de taches d'une
ſe, & de taches brunes, qui par leur
produiſent un effet agréable. L'abdomen
t par cent quatre-vingt grandes plaques,
de la queue eſt garni de dix-huit paires
ites plaques. On trouve cette eſpèce

LIN (le Serpent.)
orallinus. LIN. Amph. Serp. *Colub.* 275.
Corallina, Amboinenſis. SEB. muſ. 2,

ères de cette eſpèce, ſelon Linnæus, ſont
cailles écartées entre elles, le deſſus du
é de trois bandes brunes, & le deſſous
ur pâle, parſemée de points blancs.
iption ſemble d'abord n'avoir aucu
c celle de Seba. Suivant ce dernier au-
erpent dont il s'agit eſt orné de ſeize
nt chacune reſſemble à une branche de
bandes, dit-il, s'étendent ſur la peau,
os; mais ſur les côtés, à une petite
ventre, elles ſe changent en écailles;
itre eſt couvert de pareilles écailles,
es & ſituées tranſverſalement. Il paroît
bandes longitudinales dont parle Seba,
ment compoſées d'écailles, mais ſi
cet auteur ne les a point diſtinguées,
fait dire que ces bandes ſe changeoient
ers les côtés, où elles ſont plus appa-
là les deux deſcriptions ſe concilient, &
e le caractère diſtinctif indiqué par Lin-
i conſiſte dans la ſéparation des écailles
e bandes ſont compoſées; car celles ci
e elles des diſtances ſenſibles, comme
juger par l'inſpection de la figure de
t aux autres caractères indiqués par Lin-
oit que Seba n'y a fait aucune attention.
figure repréſente ce Serpent faiſant
orts pour avaler un Lézard preſque
ie lui; ſes mâchoires ſe ſont tellement
cette action, qu'elles paroiſſent diſlo-
obſerve que la raiſon pour laquelle
n'eſt point ſuffoqué, en avalant une
ette groſſeur, eſt qu'il a la trachée-
dans l'intérieur même de la gueule,
la langue, ce qui laiſſe un paſſage
pour entrer & pour ſortir.
innæus, l'abdomen dans cette eſpèce eſt
ar cent quatre-vingt-treize grandes pla-
deſſous de la queue eſt garni de quatre-
paires de petites plaques. Le même
ce Serpent au rang de ceux dont la
vénimeuſe. On le trouve en Aſie.
LE (le), eſpèce de Lézard.
Cordylus. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta,*

audâ verticillatâ brevi; ſquamis denti-
pore lævigato. LIN. *ibid.*

Amæn. Acad. Amphib. GYLLENB. n°. 18. *Lacertâ caudâ verticillatâ ſquamis denticulatis, pedibus pentadactylis.*

Id. muſ. Princ. n°. 18.

GRON. muſ. p. 79, n° 55. *Cordylus.*

Lacertus Africanus, caudâ ſpinosâ mas & fœmina. SEB. *Thiſ.* 1, *p.* 136, *Tab.* 84, *fig.* 3 & 4.

La tête du *Cordyle* eſt marquée ſur ſon ſommet de quatre ſutures, diſpoſées en croix, autour d'un petit os quadrangulaire, auquel aboutiſſent d'autres ſegmens plus petits, diſtingués également par des ſutures. Elle eſt très-ridée ſur ſa partie antérieure; ſes côtés ſont couverts de ſix ou ſept écailles convexes, larges & obtuſes.

Les ouvertures des oreilles ſont petites & ſituées derrière la tête. Les trous des narines ſont très-petits & arrondis: la mâchoire intérieure eſt ſillonnée de rides, & la gueule eſt garnie d'écailles arrangées en manière de tuiles.

Le corps eſt partagé à l'endroit du dos en vingt-ſix ſegmens, preſque égaux, ſitués tranſverſalement, & recouverts en partie les uns par les autres. Le premier eſt compoſé de tubercules d'une forme preſque quarrée, & terminés en un ſommet aigu. Les trois ſuivans ſont interrompus par le milieu.

Le dos eſt plat, & les côtés lui ſont perpendiculaires, ce qui donne à l'abdomen une forme à-peu-près quadrangulaire. Les côtés ſont diviſés par les mêmes ſegmens que le dos. Quant à l'abdomen, on y compte vingt ſegmens qui le partagent tranſverſalement, depuis les pieds de devant juſqu'aux cuiſſes. Les écailles qui garniſſent le dos & l'abdomen ne ſont point relevées en carène, ni dentées, comme celles qu'on obſerve ſur les flancs, qui paroiſſent hériſſés d'aiguillons. Elles ſont d'une couleur bleue, rayée de châtain.

La queue eſt d'une forme arrondie, & d'une longueur égale à celle du corps. Elle eſt partagée par vingt ou vingt-deux coupures diſpoſées en anneaux. Les écailles qui ſont vers ſon extrêmité, forment une arrête ſaillante; elles ont leur ſommet en forme d'épine alongée, & ſont garnies de part & d'autre de deux très-petites dents.

Les pieds, tant ceux de devant que de derrière, ont cinq doigts garnis d'ongles. Les cuiſſes & les jambes ſont couvertes d'écailles aigues & diſpoſées en recouvrement.

On trouve le *Cordyle* en Afrique & en Aſie. (LIN. Amæn.).

Nota. Seba a repréſenté la langue du *Cordyle* fendue en deux, (*tom. II, Pl.* 62.). Cependant Gronovius l'a trouvée entière dans trois ſujets qu'il a obſervés. (GRON. Muſ. p. 79.).

CORNU (le Crapaud).

Rana cornuta. LIN.

Rana palpabris conicis. LIN. *Syſt. nat.* Amphib. Rept. *Rana*, n°. 10.

SEB. Muſ. 1, t. 72, fig. 1, 2. *Bufo cornutus ſeu ſpinoſus Virginianus.*

HASSELQ. Act. Upſ. 1750, p. 28.
Itin. 320, n°. 66.

Linnæus a donné la dénomination ſpécifique de *Ceraſtes* à deux Serpens différens, dont l'un eſt du genre de ceux qu'il appelle *Coluber*, & l'autre, qui eſt l'objet de cet article, appartient au genre des *Anguis*. La dénomination dont il s'agit indique un animal cornu, & les Serpens cités ont en effet des parties ſemblables en quelque ſorte à des cornes, mais avec des différences ſenſibles relativement à la poſition & à la nature de ces mêmes parties conſidérées dans l'un & l'autre Serpent. Dans le Ceraſte, c'eſt la paupière ſupérieure qui par ſa forme conique imite celle d'une corne, (*voyez* CERASTE), au lieu que le Serpent cornu a deux dents qui lui percent la lèvre ſupérieure, & qui forment extérieurement deux ſaillies aiguës, que l'on a pareillement comparées à des cornes. Ce même Serpent a deux cent petites plaques diſpoſées ſur l'abdomen, & quinze paires d'autres petites plaques qui lui garniſſent le deſſous de la queue. On le trouve, ainſi que l'autre, en Egypte, où ils ont été tous les deux obſervés par Haſſelquiſt.

COULEUR DE FEU (le Crapaud.)

Bufo igneus. LIN. Spec. med. p. 29 & 129.
Id. RŒS. *Tab.* 22.

Ce Crapaud eſt, ſelon Laurenti, le plus petit de tous, & il ne prend point d'accroiſſement avec l'âge. Il a le corps un peu applati, d'une couleur terreuſe, noirâtre en-deſſus, laquelle ſe change en une couleur olivâtre très-ſale, lorſqu'on regarde obliquement l'animal : on obſerve ſur ce fonds des taches d'un noir ſale, dont celles qui ſe correſpondent de part & d'autre ſont à-peu-près égales. Tout le deſſous du corps, ainſi que la gueule, les jambes & les plantes des pieds, ſont ornées de couleurs dont le mélange & la variété produiſent un effet agréable. Le fonds eſt d'un blanc bleuâtre, qui ſe fonce vers la partie inférieure du corps ; le tout eſt moucheté de taches d'un beau vermillon, qui ſe réuniſſent à différens endroits. De plus, qu'il ne voit aucun moyen de s'é ſon corps contre la terre, comm S'il eſt près de l'eau, il s'y é grenouilles. Dès qu'on l'a touché un mouvement de contraction p jette en-arrière ; & ſi on continu ter, il exhale une odeur fœtide, valle des jambes de derrière un à de l'eau de ſavon. Son coac ſourd, entrecoupé, ſemblable ceau ; quelquefois il ſe prolong ſemble en quelque ſorte à la vo qui rit. L'animal, en coaçant, gueule, comme d'autres eſpè Laurenti obſerve deux faits qui celui dont il s'agit ici ; 1°. qu'il ſoleil ſur le bord des eaux ; 2°. qu ſes œufs par pelotons, & non pa ies uns des autres.

Le même Auteur a fait pluſ ſur divers animaux, pour décou étoit venimeux ; & il ne lui a rec lité nuiſible, ſi ce n'eſt qu'il p narcotique ſur certains animaux, genre des *Seps*, que Laurenti ap *touche des venins.*

COULEUR DE LAIT (la
Hyla lactea. LAUR. Spec. med

La couleur de cette Grenoui de neige, avec des taches d'un tant, que Laurenti compare à l Les cuiſſes & les jambes ont une On voit ſur les hypocondres d couleur cendrée-pâle. L'ouvert eſt très-grande.

On diſtingue une variété de c la partie ſupérieure du corps d'un tirant ſur la couleur plombée.

Cette Grenouille ſe trouve en

COULEUVRE (la), *Col* genre qui porte le même nom da

Couleuvre que je vais décrire, avoit deux
x grandes plaques ſous le corps, & cent
ngs de petites plaques ſous la queue; dix-ſept
plaques ſur le bord de la mâchoire ſupé-
; & vingt ſur la mâchoire inférieure. La lon-
de ce Serpent étoit de trois pieds huit pouces;
t deux pieds & demi de circonférence à l'en-
le plus gros du corps: on dit qu'il y a en-
le plus grandes *Couleuvres*. La queue faiſoit le
de la longueur de l'animal entier. Elle étoit
vée depuis pluſieurs années dans un bocal
de-vie. Le deſſous du corps avoit une cou-
unâtre & le deſſus une couleur noire avec
ches jaunes de différentes formes & rangées
les qui s'étendoient tout le long du corps
au bout de la queue. Il y avoit ſur les côtés
Serpent une file longitudinale de taches
, en forme de loſanges, ſur un fonds noir,
s bas une autre file compoſée de points &
tites lignes tranſverſales noires, placées alter-
ement ſur un fonds jaune.

OURTE QUEUE (la).

ludo Carolina. LIN.

ſtudo pedibus digitatis, teſtâ gibbâ, caudâ nullâ. LIN. Amphib. Rept. *Teſtudo* 11.

Teſtudo pedibus digitatis calloſo ſquamoſis, teſtâ ovali ſubconvexâ, ſcutellis planis ſtriatis, medio punctatis. GRON. Zooph. n°. 77.

Teſtudo teſſelata minor Caroliniana. EDW. Av. 205, t. 205.

Teſtudo terreſtris major Americana. SEB. muſ. 1, tom. 80, fig. 1.

Cette Tortue a la tête un peu obtuſe & toute couverte d'écailles qui forment comme des calloſités. On en voit de ſemblables ſur les pieds; ceux de devant ont chacun cinq ongles, & ceux de derrière quatre, qui ſont très-forts, & aiguiſés en forme d'alène. La queue eſt très-courte.

L'écaille qui recouvre le dos eſt un peu convexe, échancrée en forme de croiſſant par ſa partie antérieure, aiguë en ſes bords, mais ſans dentelures. Les lames dont elle eſt compoſée, ſont larges, planes, bordées de ſtries, & marquées d'un point en leur centre. L'écaille inférieure a par-devant la figure d'un triangle tronqué, & eſt fendue en deux poſtérieurement.

On trouve cette Tortue en Amérique. GRONOV.

---

te de l'Introduction à l'Hiſtoire Naturelle des Quadrupèdes ovipares.

CRAPAUDS.

l'aſpect des Crapauds, on éprouve com-
ément quelque ſenſation d'horreur &
égout; en effet, la plupart ſont hideux,
s ont une mauvaiſe odeur. On les re-
te, parce qu'on les croit venimeux;
, au moins, ceux qui ont été mis à
euve, n'avoient au plus qu'une liqueur
, qu'ils lançoient, qui faiſoit lever des
ules ſur la peau des chiens, & qui,
t priſe à l'intérieur, leur cauſoit des
iſſements. Aux yeux d'un obſervateur
prévention, tous les Crapauds ne ſont
ſi laids; il y en a qui ont de belles
eurs: il eſt vrai que, par leur figure,
aroiſſent n'être qu'une maſſe informe;
te eſt peu diſtincte du corps, qui ſemble
toujours tuméfié: ce caractère peut
diſtinguer les Crapauds des Grenouil-
parce qu'elles ont le corps allongé.
i des Crapauds eſt tuberculeux & ſale;
ambes ſont courtes; elles ne ſoutiennent
difficilement le corps au-deſſus de terre.

CRAPAUDS.

Elles ſervent à l'animal pour nager, pour ſe traîner & pour ſauter à de petites diſtances.

Il y a des Crapauds terreſtres & des Crapauds aquatiques; les premiers habitent des trous qu'ils creuſent en terre; ils ſe cachent ſous des pierres pour ſe mettre en ſûreté contre les Eperviers, les Cigognes & d'autres Oiſeaux qui en font leur proie. Ils craignent de s'expoſer au ſoleil; ils ſortent rarement de leurs retraites pendant le jour, excepté dans le temps d'une pluie chaude; alors on en voit tout-à-coup dans certains endroits ſur la terre un grand nombre qui ſemblent être tombés des nues avec la pluie, mais qui ne ſortent que des trous où ils étoient cachés. Ils ſe nourriſſent d'inſectes vivans, tels que des Mouches & des Scarabés; ils avalent des Vers & des Limaçons. On prétend qu'ils mangent auſſi de la ſauge, de la ciguë & de la camomille puante.

mal dont il s'agit, ne peuvent le défendre d'une impreſſion d'horreur, ne verront pas, ſans beaucoup de ſurpriſe, qu'il ait pu devenir pour quelqu'un un objet d'amuſement, & ſe ſoit montré ſuſceptible d'une ſorte de familiarité. De pareilles ſcènes ſeront toujours très-rares; mais il n'eſt pas inutile qu'il y ait de temps en temps des hommes qui s'élèvent au-deſſus des répugnances que la plupart ont pour certains objets déſagréables, & les détails que nous allons citer relativement à celui-ci peuvent ſervir à calmer l'imagination du lecteur, ſur les qualités dangereuſes qu'on a fauſſement attribuées à un animal qui, mieux connu, ne ſe trouve avoir contre lui que ſa laideur. Les Naturaliſtes, de leur côté, trouveront ici la réfutation de pluſieurs faits avancés par Linnæus, dans le peu que cet Auteur nous a donné de l'hiſtoire du Crapaud.

Nous devons les détails ſuivants à M. Arſcott, Anglois, qui les a communiqués à M. Pennant, pour être inſérés dans la Zoologie de ce Naturaliſte. M. Arſcott rapporte que le Crapaud qui eſt l'objet de cet article, avoit habité long-temps ſous les degrés d'un eſcalier qui étoit devant la porte du veſtibule de ſa maiſon. Le père de M. Arſcott avoit été frappé de la groſſeur énorme de cet animal, & il ne manquoit jamais d'aller le ſoir lui rendre viſite. M. Arſcott ayant ſupputé depuis combien de temps ſon père voyoit cet animal, avant que lui-même eût fait, dit-il, connoiſſance

fixoit des yeux, & dem
pendant quelques ſecond
à-coup, il lançoit de lo
le ver qui y demeuroit
d'une humeur viſqueuſe
enduite à ſon extrémité;
de la langue étoit ſi rapid
ſpectateur ne pouvoit le
venu ſans doute ce merv
que Linnæus ſuppoſe au C
les inſectes dans ſa gueule
d'enchantement. (*Inſecta*
revocat. LIN. Amphib. Rept.

On s'imagine bien qu'un ſ
ne manqua pas d'exciter la
les amis de la maiſon; on
dames ſurmonter leur répug
pour cet animal, au poin
à voir le Crapaud favori
Jamais celui-ci ne s'eſt app
Crapaud, ni aucun autre
avoit, dit-il, tourmentés
ſa préſence, ayent cherch
ou à ſe venger, en lançant
liqueur qu'on a ſuppoſée
dans les puſtules dont ces
corps tout couvert. Seulem
quelquefois que quand on
paud, cet animal jettoit ab
eau limpide; mais ce n'éto
cuation naturelle de ſon uri
ſoit également lorſque le
tranquille ſur les degrés d
lui ſervoit de retraite.

RAPAUDS.

rec des cloportes, & qui faiſoient cipale nourriture, avant qu'on ſe berçu qu'il aimoit mieux les vers; préférence paroiſſoit venir de ce que ectes, par leur agitation continuelle, mouvements qu'ils faiſoient en ſe ant, offroient au Crapaud un appât ropre à le tenter.

Arſcott n'a point remarqué non plus i ce Crapaud, ni les autres, ayent rché ou évité aucune plante particu- Cependant Linnæus prétend que cet l eſt avide de certaines plantes d'une fætide. (*Delectatur cotulâ, actæâ, de fætidis.* LIN. ibid.). Mais cette opi- paroît n'avoir d'autre fondement que ure hideuſe du Crapaud; on aura jugé out en lui, juſqu'à ſes goûts, devoit ıſſorti à ſon extérieur. C'eſt avec auſſi de raiſon qu'on l'a accuſé d'infecter lantes par le contact de ſes verrues, n croyoit pleines d'une liqueur mal- nte, & même de les empoiſonner par haleine. (*Verrucæ lacteſcentes venenatæ o, tactu, halitu.* (LIN. ibid.).

y a apparence que ce Crapaud auroit beaucoup plus long-temps, ſans un beau privé qui l'attaqua un jour à rée de ſon trou. Les efforts que fit Arſcott pour enlever le Crapaud à ſon emi, ne purent empêcher que celui-ci ui crevât un œil. Quoiqu'il ait vécu ore depuis pendant un an, il devint e & languiſſant. Il avoit beaucoup de e à attraper ſa proie; la perte de ſon lui ôtant la faculté de la viſer avec même juſteſſe. *Avant cet accident*, dit Arſcott, *il avoit toute l'apparence d'une aite ſanté.*

M. Pennant ajoute aux détails précédens expoſé des tentatives que l'on a faites ngleterre, pour guérir les cancers qui nent au ſein des femmes, en appliquant ceſſivement pluſieurs Crapauds ſur le . Ces animaux ſuçoient avidement l'hu- r cancereuſe, juſqu'à ce qu'ils enflaſſent ombaſſent de défaillance. Les uns mou- nt auſſi-tôt après avoir été retirés du

CRAPAUDS.

ſein de la malade, d'autres au bout d'un quart-d'heure, & quelques-uns après un plus long eſpace de temps. M. Pennant rapporte que les malades ont été ſenſiblement ſoulagées par l'application des Crapauds, quoiqu'il ne paroiſſe pas que ce traitement ait été ſuivi d'aucune guériſon parfaite. (BRITISH. *Zoology. vol. III, page 321 & ſuiv.*).

Accouplement des Crapauds terreſtres communs.

Ces Crapauds s'accouplent au printemps, en Mars ou Avril; leur accouplement ſe fait ordinairement dans l'eau. Le mâle ſaiſit la femelle, ſe place ſur ſon dos, & la ſerre fortement; il embraſſe ſon corps avec les jambes de devant, au défaut des épaules, tandis qu'il appuie ſes jambes de derrière ſur l'articulation du genou. La femelle, quoique ſurchargée du poids du mâle, eſt obligée quelquefois de le porter à des diſtances aſſez conſidérables; elle ne laiſſe cependant pas échapper un ſeul œuf, avant d'avoir rencontré l'eau.

Les Crapauds reſtent ainſi accouplés dans l'eau pendant huit ou dix jours, avant que la femelle ne ponde ſes œufs, ou que le mâle ne répande ſa liqueur fécondante: il ne ſe déſaiſit jamais de la femelle, & ils coacent tous les deux preſque continuellement.

Quand la femelle eſt ſur le point de laiſſer ſortir ſes œufs, elle monte vers la ſurface de l'eau & redeſcend à pluſieurs repriſes: la ſortie des œufs eſt précédée d'une eſpèce de mouvement périſtaltique très-ſenſible ſur l'abdomen. La femelle s'allonge enfin autant qu'il lui eſt poſſible, en étendant ſes jambes de derrière; le mâle allonge auſſi ſon corps, & rapproche ſes jambes de derrière de la partie poſtérieure du corps de la femelle. La ſortie des œufs eſt annoncée par une eſpèce de trémouſſement des parties poſtérieures du mâle; il fait en même-temps, avec ſes jambes, un mouvement par lequel il ſemble vouloir retirer avec violence & promptitude les œufs du corps de la femelle,

il n'en retire cependant aucun ; il les ramaſſe ſeulement à meſure qu'ils ſortent, & il en forme une maſſe qu'il féconde lorſqu'elle ſe trouve aſſez conſidérable. On peut voir pour lors l'anus du mâle s'ouvrir ; il en ſort un peu de liqueur trouble, qui ſe répand ſur les œufs ; à meſure que leur nombre augmente, ils s'élèvent & ſemblent venir de l'anus du mâle : cet acte de la génération ne dure pas plus que dans le coq & la poule. Le mâle, écartant enſuite un peu ſes jambes, les œufs s'échappent ſur deux lignes, formant chacune un cordon environ de la groſſeur d'un tuyau de plume ; il conſiſte en une liqueur tranſparente viſqueuſe, qui renferme les œufs, dont la couleur eſt noire. Après ce premier acte, les Crapauds, toujours accouplés, montent à la ſurface de l'eau pour reſpirer, & au bout d'un quart-d'heure, ils répètent la même opération. Les cordons des œufs, toujours attachés à l'anus de la femelle, s'allongent d'environ deux pouces & demi de longueur à chaque opération. Lorſque ces opérations ont été répetées neuf ou dix fois, tous les œufs ſont fécondés, ce qui dure à-peu-près trois ou quatre heures : alors les cordons ont environ quatre ou cinq pieds de long. L'acte de la génération a lieu ordinairement chez ces animaux pendant la nuit, & ſur-tout à la pointe du jour.

Les œufs ſont placés dans ces cordons ſur deux files, & rangés alternativement ; cette diſpoſition eſt la plus propre à placer le plus grand nombre d'œufs dans le plus petit eſpace poſſible. On les rencontre dans des baſſins, dans des foſſés pleins d'eau, & quelquefois dans des endroits où la petite quantité d'eau qui s'y trouve, venant à s'évaporer, les laiſſe à ſec.

J'ai vu quelques Crapauds reſter accouplés pendant plus d'un jour, & repeter réciproquement, & à pluſieurs reprises, les mêmes opérations qu'ils avoient déjà faites, en rendant des œufs, quoique la femelle ni le mâle ne laiſſaſſent rien echapper de leurs anus : en diſſequant la femelle, je n'ai point vu d'œufs [illegible]

Les cordons augmentent [illegible] même-temps, & en même [illegible] les œufs : au bout de dix [illegible] ils ont le double de groſſeur [illegible] d'abord entièrement noirs, [illegible] peu à peu de linéaments. [illegible] ou dix-huitième jour, on [illegible] le petit tetard ; deux ou trois [illegible] on le voit ſortir & ſe dégager [illegible] viſqueuſe qui enveloppoit [illegible] s'efforce de gagner la ſurface [illegible] mais il retombe bientôt au fond [illegible] ſes ouies qu'au bout de quelques [illegible] il en a une à chaque côté de la tête [illegible] eſt diviſée en cinq ou ſix appendices [illegible] gées. Il ſemble ne ſe nourrir d'abord [illegible] vaſe & des ordures qui nagent dans [illegible] Les ouies diſparoiſſent tout-à-fait [illegible] troiſième ou le vingt-quatrième [illegible] meſure que ces petits animaux deviennent [illegible] plus gros, ils ſe nourriſſent de [illegible] aquatiques. Leurs jambes de derrière [illegible] développent les premières, & l'une après [illegible] l'autre ; les jambes de devant paroiſſent [illegible] enſuite ; la queue diminue peu-à-peu, & [illegible] diſparoit entièrement au bout de [illegible] jours. Les petits Crapauds, déjà bien formés, quittent l'eau & cherchent les endroits [illegible] un peu humides. Ils ne ſont en état de [illegible] reproduire qu'au bout de quatre ans. [illegible] ordinaire de ces animaux eſt de quinze [illegible]

(RŒSEL. *Hiſt. Nat.*).

Multiplication extraordinaire des G[illegible] & des Crapauds, & groſſeur monſtrueuſe de ces animaux en certains pays.

Suivant le rapport d'Ulloa, les [illegible] Carthagène & de Porto-Bello. [illegible] l'Iſthme de Panama, ſont peut-être [illegible] du monde où les Crapauds ſe trouvent en plus grand nombre. Il y en a non-ſeulement aux environs, dans les terres humides & marécageuſes, mais dans les rues, dans les cours des maiſons, & généralement dans tous les lieux découverts. [illegible] paroiſſent après la pluie ſont ſi gros

ont ſix pouces de long. Ils
rues & les places, & leur
ite a fait croire aux habitans
ute de pluie étoit alors trans-
Crapaud. Si c'eſt pendant la
, le nombre de ces animaux
e, ſelon l'expreſſion de l'Au-
ent comme un pavé, & que
ut ſortir ſans les fouler aux
des morſures d'autant plus
qu'outre leur groſſeur ces
ort venimeux. (*Hiſt. gén. des*
LIII, p. 338.).
es cantons de la côte d'Or,
es Crapauds d'une groſſeur
ſman rapporte qu'au village
Mauri & Cormantin, il vit
aux qui étoit de la largeur
ble. Il le prit d'abord pour
terre, & ne fut détrompé
e vit marcher. Le Facteur
qu'on en voyoit beaucoup
x environs du même lieu. Ils
ortels des Serpens, & l'Au-
elquefois témoin de leurs
ajoute que dans certaines
a fin du mois de Mai, on
au Cap-Corſe un nombre
ces hideux animaux, qui
eu de temps après. (*Hiſt.*
, *tom. XIV, p. 218*).
n que nous allons citer a
7, par Mentzelius, premier
lecteur de Brandebourg, &
adémie des Curieux de la
teur ſe trouvoit à une petite
pendente, ville d'Italie,
montagne, à quatre lieues
nt entendu un petit bruit
illes, au milieu deſquelles
pour obſerver les plantes
s'y rencontrer, il fixa les
é, & apperçut à ſes pieds
ne taille ſi extraordinaire,
ur ne croit point exagérer
avoit plus d'un demi-pied
qu'il excédoit en volume
ête humaine. Mentzelius,

dans un premier moment de frayeur, prit la fuite. Mais bien-tôt il revint vers le Crapaud, armé d'une groſſe pierre qu'il laiſſa tomber du plus haut qu'il pût ſur l'animal; il amoncela enſuite pluſieurs autres pierres plus petites ſur celle qui couvroit le Crapaud, dans l'eſpérance de le faire périr, & de pouvoir enſuite le diſſéquer. Mais l'animal ayant renverſé ce monceau de pierres, en ſortit ſans bleſſure, & Mentzelius, renonçant au projet de le tuer, continua ſa route. Il ajoute que l'aſpect de cet animal lui avoit fait une telle révolution, que bientôt il eut un accès de fièvre, qui ſe régla en tierce, & le reprit pendant huit jours. (*Collect. Acad. tom. III, pag. 532*).

Crapauds trouvés dans des pierres & dans des troncs d'arbres.

En fendant des troncs d'arbres & des pierres, on y a trouvé des Crapauds qui y étoient renfermés: on a fait pluſieurs relations à ce ſujet; il ſuffira de rapporter ici quelques-unes des principales, pour donner une idée des autres.

Ambroiſe Paré, premier Chirurgien de Henri III, s'exprime dans les termes ſuivans: « Etant dans une mienne vigne, dit-il, près le village de Meudon, où je faiſois rompre de bien grandes & groſſes pierres ſolides, on trouva au milieu de l'une d'icelles un gros Crapaud vif, & n'y avoit aucune apparence d'ouverture, & m'eſmerveillai, comme cet animal avoit pu naître, croître & avoir vie. Lors le Carrier me dit qu'il ne s'en falloit eſmerveiller, parce que pluſieurs fois il avoit trouvé de tels & autres animaux au profond des pierres, ſans apparence d'aucune ouverture ». (*Œuvres chirurgic. Liv. 25, chap. 18*).

Il y a dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences la relation ſuivante.

« Dans un pied d'orme, de la groſſeur d'un homme, trois ou quatre pieds au-deſſus de la racine, & préciſément au milieu, on a trouvé un Crapaud vivant,

de taille médiocre, maigre, qui n'occupoit que ſa petite place. Dès que le bois fut fendu, il ſortit & s'échappa fort vîte. Jamais orme n'a été plus ſain, ni compoſé de parties plus ſerrées & plus liées, & le Crapaud n'avoit pu y entrer par aucun endroit. L'œuf qui l'avoit formé devoit s'être trouvé dans l'arbre naiſſant par quelqu'accident bien particulier. L'animal avoit vécu là ſans air, ce qui eſt encore ſurprenant, s'étoit nourri de la ſubſtance du bois, & n'avoit crû qu'à meſure que l'arbre croiſſoit. Le fait eſt atteſté par M. Hubert, ancien Profeſſeur de Philoſophie à Caen, qui l'a écrit à M. Varignon ».

On trouve dans l'Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences l'article ſuivant.

Nous avons rapporté en 1719 le fait peu vraiſemblable & bien atteſté d'un Crapaud trouvé vivant & ſain au milieu du tronc d'un aſſez gros orme, ſans que l'animal en pût jamais ſortir, & ſans qu'il y eût aucune apparence qu'il y fût jamais entré. M. Seigne, de Nantes, a écrit préciſément le même fait à l'Académie, à cela près, qu'au lieu d'un orme, c'étoit un chêne plus gros que l'orme, ſelon les meſures qu'il en donne, ce qui augmente encore la merveille. Il juge par le temps néceſſaire à l'accroiſſement du chêne, que le Crapaud devoit s'y être conſervé depuis quatre-vingt ou cent ans, ſans air & ſans aliment étranger. M. Seigne ne paroît pas du tout avoir connu l'autre fait de 1719, & l'extrême conformité du ſien en eſt d'autant plus frappante.

Dans l'éloge de M. Hériſſant, (*Hiſt. de l'Acad. roy. des Scienc., ann. 1773,*) on a rapporté un fait de même nature, qui a donné lieu à quelques expériences ſur les Crapauds.

« Un fait d'Hiſtoire Naturelle très-ſingulier vint en 1771 exercer la ſagacité de M. Hériſſant : en démoliſſant un mur bâti depuis environ quarante ans, dans un des

châteaux de Monſeigneur le Duc [illegible] on trouva un Crapaud vivant [illegible] l'épaiſſeur de ce mur, & qui [illegible] enfermé dans ce maſſif depuis [illegible] tion, puiſqu'on lui trouva les [illegible] derrière priſes dans le plâtre [illegible] rapporté à l'Académie, revêtu [illegible] de quelques obſervations de [illegible] lui avoient été communiquées, [illegible] ſolut de ſuivre cette ouverture. [illegible] ſant fut un de ceux qui s'occupèrent [illegible] de cette recherche ; il enferma, [illegible] ſence de l'Académie, trois Crapauds [illegible] dans trois boîtes, qui furent [illegible] enveloppées d'un bloc de plâtre [illegible] & gardées dans l'appartement [illegible] l'Académie ; ces boîtes ne furent [illegible] qu'au bout de dix-huit mois, & ces [illegible] animaux furent trouvés vivans. On [illegible] ferma ſur le champ, mais les boîtes [illegible] été ouvertes après la mort de M. Hériſſant, ils furent trouvés morts, & l'eau [illegible] ſication où ils étoient, annonçoit [illegible] n'avoient pas réſiſté long-temps [illegible] ſeconde épreuve.

Il eſt donc bien certain qu'un Crapaud [illegible] vécu pendant dix-huit mois enfermé [illegible] une boîte de plâtre qui ne lui laiſſoit [illegible] beaucoup d'eſpace libre : il auroit pu [illegible] pu y reſter plus long-temps ſans nourriture, [illegible] mais je ne crois pas qu'un Crapaud [illegible] prendre ſon accroiſſement, ni même [illegible] ſiſter dans un bloc de pierre depuis [illegible] de la formation de cette pierre, ou [illegible] tronc d'arbre depuis le premier âge [illegible] arbre, ſans communication au dehors. [illegible] trouver cette communication, il faut [illegible] ſçavoir d'avance qu'il y a un Crapaud [illegible] le bloc de pierre ou dans le tronc d'arbre, [illegible] & les viſiter exactement avant de les [illegible] mer : on n'a jamais fait une telle recherche, [illegible] parce qu'il ne s'agit du Crapaud [illegible] près que le bloc de pierre ou le tronc [illegible] d'arbre ont été fendus ou dépecés.

TROISIEME CLASSE

U QUATRIÈME ORDRE DES ANIMAUX.

drupèdes ovipares dont le corps eſt nu, & qui n'ont point de queue.

PREMIER GENRE.

CRAPAUDS.

Le corps arrondi & tuberculeux, les jambes courtes.

ESPÈCES.

PIPA.

Des ongles aux doigts des pieds de ière.

CORNU.

Des yeux dans les cornes, des épines le corps.

GUA.

La peau grenue, avec des taches rouſ- es.

PUSTULEUX.

Des épines ſur les doigts, des véſicules nâtres ſur la tête, le dos & les jambes.

GOITREUX.

La gorge gonflée.

BOSSU.

Six doigts aux pieds de derrière.

RAYON-VERD.

Des lignes vertes, diſpoſées comme rayons.

8 LE VERD.

Taché de verd.

9 LE CALAMITE.

Une ligne jaunâtre ſur le dos, une bande orangée ſur les côtés.

10 LE BRUN.

Taché de brun.

11 LE COMMUN.

Un tubercule en forme de rein au deſſus de l'oreille.

12 LE COULEUR DE FEU.

De petites taches de belle couleur rouge ſur le ventre.

13 LE MARBRÉ.

Le dos taché de rouge & de jaune, le ventre jaunâtre & taché de noir.

14 LE CRIARD.

Les épaules ſaillantes.

yeux ſaillants & pleins de feu ; la gueule aſſez grande & munie de gencives raboteuſes qui retiennent fortement ce qu'elles ont ſaiſi.

Le dos eſt large & plat ; le ventre enflé & ample, parſemé de taches ; la gorge pâle-jaunâtre ; la peau épaiſſe, dure & très-difficile à percer, d'une couleur griſe mélangée de brun & de jaunâtre, hériſſée de verrues ou de puſtules noirâtres & livides.

Les pieds de devant ſont courts, terminés chacun par une main fendue en quatre doigts à-peu-près egaux. Ceux de derrière ſont garnis de ſix doigts, liés enſemble par une membrane intermédiaire. Le premier & le dernier ſont plus courts que les quatre autres.

Pour le peu qu'on touche le *Crapaud*, il s'enflamme de colère, gonfle ſa peau comme un ballon, & réſiſte aux coups qu'on lui porte. Il marche lentement, & ſaute de temps-en-temps, mais à une très-petite hauteur, parce qu'il a le ventre gros, le corps lourd & les pattes courtes : quand il ſe ſent preſſé, il lance par derrière au viſage de celui qui le pourſuit, une liqueur limpide qui paſſe pour vénéneuſe, & que l'on prend pour ſon urine.

Selon le rapport des voyageurs, les *Crapauds* des pays chauds ſont plus gros & plus venimeux que ceux des pays froids. On en trouve en Italie, qui ſont gros comme la tête d'un homme, & qui portent quelquefois leurs petits ſur leur dos. Quelques auteurs diſent qu'il tranſpire de toutes les parties du corps de ces animaux une humeur laiteuſe, qui, jointe à la bave qu'ils rendent par la gueule, infecte les herbes & les fruits ſur leſquels ils paſſent, ce qui fait qu'il peut être dangereux de manger des légumes, des fraiſes, des morilles & des champignons, avant de les avoir bien lavés.

Le *Crapaud* a, comme la Grenouille, la vie très-dure ; car, percé d'outre-en-outre avec un pieu, il vit encore dans cette ſituation pendant pluſieurs jours. Il ne ſçauroit ſouffrir les rayons du ſoleil : il habite pour l'ordinaire dans des foſſés

en poudre ſur ſon dos, il tomb
vulſion & meurt. (*Matière med
froy, tom.* 12, *pag.* 148 *& ſuiv.*

M. Demours a obſervé un C
donné aucune figure ni aucune d

M. Laurenti en a fait une
ſous le nom de *Bufo oſtreticans*
& 228), c'eſt-à-dire, *Crapaud a*
que par conjecture que nous
Crapaud commun. La dénomin
vient d'une obſervation de M. I
Crapauds de terre, dont l'un
faiſoit l'office d'accoucheur à l'é
M. Laurenti dit quelque choſe
Crapaud brun. (*Voyez* cet artic
eſt aquatique & s'accouple dan
marais.

Sur le ſoir d'un long jour d'
étant dans le jardin du Roi, a
pauds accouplés au bord d'un
en partie une grande pierre qui
curioſité le fit approcher, pou
étoit la cauſe des mouvements q
Deux faits également nouveau
premier étoit l'extrême difficul
melle à pondre ſes œufs, de ma
bloit avoir beſoin d'un ſecours é
étoit l'attitude du mâle qui tr
ſa force, à l'aide des pattes
faire ſortir les œufs.

M. Demours préſume que la f
un effort pour ſe procurer la
œuf, & que c'eſt au mâle à fa
tirer tous les autres œufs, qui
ſçait, liés enſemble & avec le
très-fort, enſorte qu'ils forme
chapelet, dont les grains ſont
autres d'environ la moitié de l

Déjà le mâle avoit tiré le ſe
M. Demours arrêta ſur lui ſes
prit au milieu des efforts qu'il
troiſième. La

ſe ſaiſir du cordon avec la patte
en vint à bout après pluſieurs tenta-
ant la préſence de l'obſervateur pa-
rraſſer, car tantôt il s'arrêtoit tout
s il jettoit ſur ce curieux importun
tes qui marquoient ſon inquiétude &
tôt il reprenoit ſon travail avec plus
ion qu'auparavant, & un moment
iſſoit balancer s'il continueroit ou
le annonçoit auſſi ſon embarras, par
ens qui interrompoient quelquefois
ſon opération; mais enfin, ſoit que
immobilité du ſpectateur euſſent diſ-
nte, ſoit que le cas fût preſſant, le
on ouvrage avec la même vigueur,
vec de nouveaux ſuccès.

é de M. Demours avoit encore un
il obſervoit attentivement ſi, à me-
nâle tiroit les œufs, il ne les fécon-
ſais comme il n'appercevoit rien qui
cette fécondation, & que l'endroit
ent les *Crapauds* étoit un peu ſombre,
na à les mettre ſur ſa main, où il
uart d'heure. Cependant le mâle ne
moindre ſigne de ce que l'obſerva-
oit à découvrir.

lam avoit remarqué que le mâle de
aide auſſi à la ponte de la femelle;
t que c'eſt d'une manière moins ſui-
décidée & moins complette que le
e enfin qu'on ne voit pas clairement
rs y ſoit abſolument néceſſaire. Le
e peut-être à ſerrer dans ce moment
la femelle; car celle-ci accouche fort
ſes œufs, &, comme dit le même
SWAMMERDAM, *tom. II, pag.* 809.).
omnia ejaculatur. Elle les lance tous
Mémoires de l'Académie des Sciences,
tom. I, pag. 39.).

DINE. On a donné aux dents pétri-
ſon appellé *Loup marin*, le nom de
parce qu'on a cru qu'elles venoient
s; c'eſt pourquoi on les a auſſi appel-
s & *pierres de Crapaud*. On les a
nées *yeux de Serpent*. Mais il eſt bien
es n'ont aucun rapport avec les Cra-
les Serpens.
(le Crapaud).
a. LIN.
eris gibbis punctatis. LIN. Amphib.

d eſt un des plus gros de ce genre. Sa
ıchetée de livide & de brun, & par-
rues. La paupière ſupérieure eſt ridée,
es aſpérités. Chaque épaule eſt relevée
figure ovale, & comme criblée par
de de petites cavités. Les épaules,
bdomen, ſont couvertes de points
pieds de devant ſont fendus en cinq
de derrière s'étendent un peu en
forme de main, & ont pareillement cinq doigts. Les ongles ſont à peine ſenſibles. On trouve ce *Crapaud* dans les eaux douces de Surinam; il ne ceſſe de coacer le ſoir & pendant toute la nuit, ce qui lui a fait donner le nom de *muſicien*.

CROCODILE (le) eſpèce de Lézard.

Lacerta Crocodilus. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*, n°. 1.

Lacerta caudâ compreſsâ pedibus triangulatis, palmis pentadactylis, plantis tetradactylis palmatis. LIN. Ibid.

Amæn. Acad. *Lacerta eadem.*

GRON. Muſ. pag. 74, n°. 47. *Crocodilus.*

RAI. Quadr. 261. *Lacertus maximus.*

MERIAN. Sur. 49, fig. 69. Crocodil.

Le *Crocodile* a la tête oblongue, applatie & marquée de deux futures qui s'étendent en-arrière en partant des yeux. On obſerve auſſi derrière ces mêmes organes un petit os de forme quarrée & un peu applatie, & ſur le devant ſont des rides très-marquées qui rempliſſent l'eſpace d'un œil à l'autre. Le deſſous de la tête eſt liſſe & remarquable par d'autres rides diſpoſées en reſeau & par des taches quadrangulaires. L'occiput eſt garni de tubercules calleux, aigus longitudinalement, & ſitués ſur deux lignes tranſverſales.

Les narines ſont élevées, & ont leurs troncs courbés en forme de croiſſant, dont les cornes ſont tournées en-arrière.

Les dents ſont inégales & diſpoſées ſur un ſeul rang vers le bord de chaque mâchoire.

Les paupières ſupérieures ſont élevées & très-ridées, ce qui donne à l'animal un regard menaçant; leur bord eſt aminci & ſtrié tranſverſalement.

La partie ſupérieure du cou eſt couverte de quatre ou cinq paires de tubercules: ſa partie inférieure eſt diviſée en huit ſegmens.

Le corps eſt couvert de vingt ſegmens, qui s'étendent depuis les tubercules du cou ſur toute la ſurface du dos. Chacun de ces ſegmens eſt compoſé d'articulations quarrées, dont celles qui ſont vers le dos forment des arrêtes moins ſaillantes que celles qui ſe trouvent vers les flancs.

L'abdomen eſt blanc & formé de vingt-quatre ſegmens.

L'anus eſt ſaillant & percé d'une fente longitudinale toute couverte de rides.

La partie antérieure de la queue eſt compoſée de dix ſegmens & légèrement applatie, ce qui provient des arrêtes qui partent du dos des écailles latérales; elle a les côtés relevés en forme de carène. La partie poſtérieure eſt comprimée & a ſon bord ſupérieur aigu, & l'inférieur arrondi. La queue eſt terminée par vingt-deux ſegmens: les ſommets de ces ſegmens ſont tournés en-arrière, excepté ceux des trois derniers ſegmens.

Selon Gronovius, la queue a une longueur égale à celle du corps, & eſt compoſée dans ſa totalité de quarante-deux ſegmens. Ceux qui ſe

individus).

Les pieds de devant ſont palmés & fendus en cinq doigts, dont les trois premiers ſeulement ſont garnis d'ongles. Les pieds de derrière ſont moins ſenſiblement palmés & ont quatre doigts, dont l'extérieur eſt dépourvu d'ongle.

La couleur du corps eſt cendrée ou plutôt livide, marquée de pluſieurs bandes tranſverſales & ondées, dont la première eſt ſur le cou, la ſeconde entre les pieds de devant, la troiſième & la quatrième ſont ſur le dos, la cinquième eſt avant les cuiſſes, la ſixième derrière les cuiſſes, la ſeptième & toutes les autres juſqu'au nombre de quatorze entourent la queue. LIN. *Amœn. Acad.*

On apporta à Verſailles vers la fin de l'année 1681, un *Crocodile* qui a vécu encore près d'un mois. Le ſpectacle de cet animal vivant, déjà ſi propre par lui-même à exciter la curioſité, parut ſur-tout extraordinaire par la circonſtance de la ſaiſon où l'on étoit alors & par celle du climat. Car le froid eſt tellement contraire au *Crocodile*, qu'en Egypte même, cet animal, au rapport des auteurs, ne peut paſſer les nuits d'été que dans l'eau, qui alors eſt beaucoup plus chaude que l'air. Ceux qui avoient apporté par terre depuis la Rochelle le *Crocodile* dont il s'agit ici, dirent qu'ils l'avoient cru mort pluſieurs fois, & n'avoient pu le faire revenir qu'en le mettant auprès du feu. On ne l'a point vu manger depuis ſon entrée en France, & on ne lui a trouvé dans le ventricule que du ſablon & de petits limaçons dans leur coquille, gros environ comme des pois. Ce *Crocodile* eſt décrit dans les Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle des animaux, rédigés par M. Perrault, de l'Académie des Sciences. Nous allons donner un extrait de cette deſcription que l'on pourra comparer avec celle de Linnæus.

Ce *Crocodile* étoit fort jeune & n'avoit que trois pieds neuf pouces & demi de longueur. La queue étoit auſſi longue que le reſte du corps, qui, dans ſa plus grande largeur, c'eſt-à-dire, à l'endroit du ventre, avoit cinq pouces & demi. Les jambes de

jambes & le deſſous des pieds
un peu jaunâtre. Les ongles av
leur que le deſſus du corps.
blanches.

Tout le corps étoit couver
réſerve de la tête, qui n'avoit
immédiatement ſur l'os, la chair
taphites étant cachée dans les
Ces écailles étoient de trois
couvroient les flancs, les jambes,
partie du cou étoient de figure
de grandeurs différentes & diſtri
ment : toutes les autres avoient
diſpoſition plus régulière : elles
eſpèces. Celles qui couvroient
du cou & le deſſus de la queue
ſéparées les unes des autres co
on a parlé d'abord ; mais elle
bandes qui traverſoient le corps e
flancs à l'autre, & ſur ces bande
gravures ou ſillons tellement di
les petits eſpaces intermédiaire
des écailles rondes qui n'étoient
vrement comme les tuiles d'un
l'obſerve dans les autres animaux
tous les entre-deux étoient au droi
enſorte que les écailles formoient
la longueur du corps par le moye
de même que les bandes en for
en-travers ; mais les ſéparations des
bien plus viſibles que celles des
toient diſtinguées que par les g
que les entre-deux des bandes éto
la peau nue de l'animal.

Cette ſtructure ne s'accorde p
eſt dit dans les nouvelles relations
ſer le *Crocodile*, ſoit avec des ar
avec des piques, il faut le frapper
devant ; cela ſeroit vraiſemblable
ſe recouvroient comme les tuiles
il eſt certain, qu'étant poſées ſe
côté de l'autre, comme des carrea

s les plus durs, & une
e d'être caſſantes comme

de chaque écaille, il y
pour la fortifier. Les crêtes
ur les écailles du dos que
les flancs, parce que cet
x armé, comme étant plus
le dos. Sur les côtés de la
e au-delà des pieds de der-
ux rangs de ces crêtes fort
ngs, à un pied de diſtance
, s'uniſſoient de manière que
rêmité il n'y avoit plus qu'un
s'élevoit par-deſſus. En cet
oit platte ſupérieurement, de
& le dos auſſi; mais en-deſſous
que vers l'extrêmité qui étoit
ès-flexible; la partie antérieure
que le ventre. Cette figure
lonne au *Crocodile* de la facilité
aſſez ſemblable à celle d'un
ond qu'il eſt vers le milieu, va
vers ſon extrêmité.

garniſſoient le ventre, le deſſous
deſſous du cou & de la mâchoire,
nbes & le deſſous des pieds étoient
eſpèce. Elles étoient flexibles, ſans
oſées comme des carreaux, ainſi
os; mais elles ne formoient pas de
ſéparées ſenſiblement les unes des
es ſeulement par de forts ligamens.
oit quarrée, & leur ſubſtance n'avoit
trabilité de celle du dos. Pline,
liv. 8, *ch.* 24), dit que le Dauphin
re du *Crocodile* à l'aide d'une crête
tête.

it du muſeau, qui étoit pointu, il y
ou rond, rempli d'une chair molaſſe,
le de la tête étant dégarni de chair,
été dit. Cette partie charnue étoit per-
x petits trous en forme de croiſſant:
es narines de l'animal.

ux étoient longs, & avoient leur grand
rné vers le muſeau, & le petit vers le
la tête. Les paupières étoient grandes:
deſſus avoit quatre lignes, & l'inférieure
ies. Elles étoient toutes deux également
, ce qui ne s'accorde pas avec ce que dit
d. liv. 11, *ch.* 37), que tous les quadru-
vipares n'ont que la paupière inférieure de
Ces paupières étoient l'une & l'autre aſſez
ſe pliſſoient difficilement. Elles n'avoient
e cils; elles étoient ſeulement dentelées
bords: il y avoit auſſi au haut de l'orbite
dentelé qui ſervoit de ſourcil comme au
on, avec cette différence néanmoins que
Caméleon ces dentelures ſont formées par
dans le *Crocodile* ſeulement par la peau
La paupière interne dans l'animal mort
couvroit tout l'œil, & il falloit la retirer vers le grand angle de deſſus la prunelle, ſur laquelle elle retournoit d'elle-même.

Les ouvertures des oreilles qui étoient au-deſſus des yeux, étoient cachées & recouvertes par la peau qui formoit comme deux paupières exactement fermées. C'eſt ce qui a fait croire à Albert (*liv.* 24 *de Anim.*), que le *Crocodile* n'a point d'oreilles, parce que le Lézard, qu'il dit être en tout ſemblable au *Crocodile*, a ces ouvertures fort grandes & fort viſibles. Hérodote au contraire (*liv.* 2), ſemble donner des oreilles externes au *Crocodile*, quand il dit que les Egyptiens habitans de Memphis ont des *Crocodiles* privés à qui ils mettent des pendans d'oreille.

Les dents étoient au nombre de ſoixante & huit, quinze de chaque côté à la mâchoire d'en-bas, & dix-neuf à chaque côté de la mâchoire ſupérieure. Elles étoient de grandeur différente; les plus longues ſont apparemment celles que Pline, (*Hiſt. Nat. ibid.*), appelle *les canines*, & qu'il dit avoir la vertu de guérir les fièvres intermittentes; quoiqu'à parler exactement, toutes les dents du *Crocodile* étant également pointues, il n'y en a point qui puiſſent proprement être appellées *canines*. Cette figure laiſſe encore moins d'apparence que l'on ait pu trouver dans cet animal les molaires dont Pline parle encore, & qui ſe voyent à une eſpèce de *Crocodile* qui eſt à Poitiers dans la grande ſalle du préſidial.

Toutes les dents étoient un peu courbées vers le goſier, principalement celles qui étoient vers le bout du muſeau; leur diſpoſition étoit telle, que quand la gueule étoit fermée, elles paſſoient les unes entre les autres, & les pointes des dents de la mâchoire ſupérieure entroient dans les trous creuſés dans les gencives de la mâchoire inférieure, le reſte paſſant entre les dents de l'autre mâchoire qui n'étoient pas jointes les unes aux autres, quoiqu'elles paruſſent l'être, lorſque la gueule étoit fermée; car alors, comme l'animal n'a point de lèvres, & que toutes les dents ſe voyent à découvert, tout paroît rempli, les dents inférieures occupant les intervalles de celles d'en-haut, & celles-ci étant logées dans les interſtices des inférieures. La racine étoit plus groſſe & plus longue que le reſte de la dent; elle étoit creuſe de manière que ſa cavité alloit en pointe, & pénétroit juſques dans le corps de la dent; cette cavité a été remarquée par Pline. (*Hiſt. Nat. ibid.*).

Beaucoup d'auteurs ont écrit que la mâchoire ſupérieure du *Crocodile* étoit mobile, contre l'ordinaire de ce qu'on obſerve dans l'homme & les animaux, dont la mâchoire inférieure eſt la ſeule qui ait du mouvement. Cette partie a été examinée avec ſoin dans le *Crocodile* dont il s'agit, ainſi que dans pluſieurs autres, & l'obſervation a prouvé que le fait dont nous parlons étoit dénué de fondement. Le *Crocodile* a la mâchoire inférieure ſeule mobile comme les autres animaux,

Toute la différence conſiſte en ce que dans ceux-ci la mâchoire inférieure, outre le mouvement de haut en bas, en a encore un autre de droite à gauche pour mâcher & broyer les viandes; au lieu que le *Crocodile* n'ayant beſoin que d'ouvrir la gueule pour recevoir ſa proie, il ſuffiſoit que ſa mâchoire inférieure pût s'écarter de celle d'en-haut dans un ſens vertical, & la faculté de la détourner de droite à gauche lui conviendroit d'autant moins, que ſes dents, ainſi qu'il a été remarqué, s'entrelaiſſent les unes dans les autres.

Il eſt à remarquer que la plupart des *Crocodiles* que l'on voit dans les cabinets des curieux ont la mâchoire inférieure immobile, & paroiſſent avoir la ſupérieure mobile, parce que la peau étant deſſéchée & endurcie ne permet pas à la mâchoire inférieure d'avoir ſon mouvement. Or dans les ſujets qui paroiſſent avoir la mâchoire ſupérieure mobile, parce qu'on la lève aiſément en-haut, ce n'eſt point la mâchoire qui s'élève, mais toute la partie ſupérieure de la tête, c'eſt-à-dire, la mâchoire ſupérieure & le crâne qui a été ſéparé par force de la première vertèbre du cou, & des attaches par leſquelles il tient à la mâchoire inférieure.

La langue étoit longue de trois pouces, & large de cinq lignes vers ſon milieu, ce qui doit s'entendre de la chair & des muſcles de la langue; car la peau qui la couvroit étoit bien plus grande, étant étendue dans la mâchoire inférieure au bord de laquelle elle étoit attachée.

Ceux qui ont écrit ſur l'hiſtoire des animaux diſent beaucoup de choſes de la langue du *Crocodile*, qui ne ſe ſont pas trouvées vraies dans celui dont il s'agit. Albert (*L.* 24, *de Animal.*) dit que cet animal n'a point de langue, en quoi il a ſuivi Ariſtote, (*L.* 2, *c.* 17, *Hiſt. des Anim.*), qui attribue le défaut de langue qu'il ſuppoſe dans le *Crocodile*, à ce que la ſituation des mâchoires eſt renverſée dans cet animal, & que la ſupérieure qu'il croit mobile eſt à la place de l'inférieure, & l'inférieure qu'il fait immobile, à la place de la ſupérieure qu'il conſidère comme étant le palais où il ne doit point y avoir de langue. Et il ajoute que le *Crocodile* prenant ſa nourriture comme les poiſſons, c'eſt-à-dire l'avalant ſans la mâcher, n'a pas eu beſoin de langue, & que c'eſt pour cette raiſon que cette même partie ſe trouve toujours imparfaite dans les poiſſons. Pline (*Hiſt. Nat. L.* 8, *c.* 25.) ſemble avoir ſuppoſé la même choſe, quand il dit que le *Crocodile* n'a point l'uſage de la langue. Cardan (*L.* 7, *c.* 37, *de rerum variet.*) fait la langue du *Crocodile* courte & large, & il la place dans la mâchoire ſupérieure, peut-être parce qu'il a crû d'après Ariſtote que cette mâchoire faiſant l'office de l'inférieure, la langue doit y être attachée, comme cela eſt ordinaire dans les animaux. Scaliger (*Exercit.* 182.) croit que la petiteſſe qu'il ſuppoſe dans la langue du *Crocodile*, a fait dire qu'elle manquoit tout-à-fait, mais on ne peut pas dire que la langue du [illegible] petite, ni qu'elle ſoit courte, puiſqu'[illegible] égale celle de la mâchoire, & il s'en [illegible] coup que le Bœuf ait la langue auſſi [illegible] portion que le *Crocodile*. La ſeule chose [illegible] taire dire que cette langue étoit [illegible] qu'étant attachée tout à l'entour de la [illegible] par la membrane qui la couvre, elle ne [illegible] longer ni ſortir de la gueule comme la [illegible] autres animaux.

(*Nota.* Gronovius dit poſitivement qu'[illegible] *codile* n'a point de langue; mais il ajoute [illegible] eſt ſuppléée par les muſcles de la mâchoire [illegible] rieure qui ſont très-renflés, & par une [illegible] ſoupape élaſtique, placée au fond de la [illegible] entre les angles des mâchoires, & dont [illegible] ſert à l'animal pour ouvrir & fermer la [illegible] Il paroît que cet auteur eſt d'accord avec [illegible] rault quant au fond, & qu'ils ne diffèrent [illegible] qu'en ce que l'un a cru devoir accorder à [illegible] dont il s'agit le nom de langue, que l'autre [illegible] refuſé à cauſe de ſa forme ſingulière.) (*Voyez* GRONOV. *Muſ. p.* 75.).

Les pieds de devant avoient cinq doigts, [illegible] de derrière n'en avoient que quatre, mais [illegible] étoient bien plus grands que ceux de devant. [illegible] uns & les autres étoient réunis par des membranes [illegible] qui étoient beaucoup plus grandes aux pieds de [illegible] derrière qu'à ceux de devant. Ces membranes [illegible] étoient couvertes de petites écailles; les doigts [illegible] avoient un rang de grandes ſur le milieu, & [illegible] chaque côté un autre rang de plus petites. Les [illegible] ongles étoient noirâtres, un peu crochus, & [illegible] coup moins pointus que les dents, ce qui eſt [illegible] contraire de ce qu'on obſerve dans les Lions, les [illegible] Tigres & les Panthères qui ont les ongles [illegible] pointus que les dents.

(*Nota.* Selon Gronovius qui a obſervé les [illegible] gueurs proportionnelles des doigts dans les pieds [illegible] de devant, ces doigts vont en croiſſant dans l'ordre [illegible] ſuivant. L'intérieur eſt le plus court; le 2e, le 5e, qui le ſurpaſſent en longueur ſont égaux entr'eux. Le 3e eſt le plus long de tous. Cet auteur ajoute que le dernier doigt des pieds de derrière excède en longueur tous les autres doigts.) (*Voyez* GRONOV. *ib.*).

Chaſſe du Crocodile.

M. Adanſon rapporte, dans ſon voyage au Sénégal, qu'il fut témoin de la manière dont un nègre tua un *Crocodile*. Ce nègre avoit aperçu l'animal endormi dans des brouſſailles au pied d'un arbre, ſur le bord d'une rivière. Il s'en approcha aſſez doucement pour ne pas l'éveiller, & lui porta fort adroitement un coup de couteau dans le côté du col, au défaut des os de la tête & des épaules, & le perça à peu de choſe près de part en part. L'animal bleſſé à mort ſe répliant ſur lui-même, quoiqu'avec peine, frappa les jambes du nègre [illegible]

e ſa queue, avec tant de violence, qu'il le ſa par terre. Le nègre ſans lâcher priſe, ſe dans l'inſtant, & pour n'avoir rien à craindre gueule meurtrière du *Crocodile*, il l'enve- d'une pagne, pendant qu'un autre nègre lui la queue. Alors le premier retira ſon cou- coupa la tête de l'animal, qu'il ſépara du Dès le ſoir même on en mangea pluſieurs ns. M. Adanſon ajoute qu'ayant goûté de ſa l ne lui trouva point une odeur de muſc rte qu'on prétend qu'elle l'a d'ordinaire, & lui parut fort mangeable. (*Hiſt. Nat. du l, p.* 148.).

t de l'Afrique où l'on trouve un grand nombre Crocodiles; manière dont ces animaux attaquent proie.

'y a peut-être pas d'endroit en Afrique où *codiles* ſoient plus multipliés, que dans celui appelle l'Eſcale aux Maringoins. C'eſt l'en- où le Sénégal quitte ſa direction de l'eſt à , pour deſcendre à-peu-près du nord au ſud à ſon embouchure. Selon M. Adanſon, on ve de ces animaux par centaines, enſorte e lieu ſemble être leur rendez-vous. M. ſon en vit qui paroiſſoient avoir depuis quinze à dix-huit pieds de longueur. Il y en avoit e deux cens qui flottoient en même temps lus de l'eau. Le même Auteur obſerve que imaux ne peuvent demeurer que quelques es ſous l'eau, ſans reſpirer. Il ajoute que ils ſurnagent, il n'y a que la partie ſupé- de leur tête & une partie du dos qui pa- à découvert, & qu'ils ne reſſemblent alors moins qu'à des animaux vivans, enſorte les prendroit pour des troncs d'arbres flottans. *ota.* M. Adanſon, dans le récit de ſon voyage e le nom de *Niger* au fleuve que nous avons lé ici le Sénégal d'après le commun des raphes).

ns cette attitude, qui leur laiſſe l'uſage des , ils voient tout ce qui ſe paſſe ſur l'un & e bord du fleuve, & dès qu'ils apperçoivent u'animal qui vient pour y boire, ils plongent, promptement à lui en nageant entre deux le ſaiſiſſent par les jambes, & l'entraînent en e eau, pour le dévorer après l'avoir noyé. *Nat. du Sénégal, par M. Adanſon, p.* 70.).

ifférences entre les Crocodiles *d'Afrique.*

Adanſon, dans ſon voyage au Sénégal, gue deux eſpèces de *Crocodiles* qu'il a ob- es en faiſant le trajet du Sénégal depuis l'em- ure de ce fleuve juſqu'à Podor. Ces deux es diffèrent entr'elles par la couleur du corps, r l'une eſt d'un noir plus décidé, & par les oires que celle-ci a beaucoup plus allongées. danſon ajoute que ce dernier *Crocodile* eſt encore plus carnaſſier que l'autre; & qu'on le dit même fort avide de chair humaine. (*Hiſt. Nat. du Sénégal, p.* 74.).

Ponte des œufs du Crocodile.

Le *Crocodile* pond un grand nombre d'œufs à la fois, & les dépoſe ſur les bords ſabloneux des rivières & des lacs. Ces œufs qui contiennent les embryons d'un animal monſtrueux par ſa grandeur autant que par ſa forme, ne ſont cependant pas plus gros que ceux d'une poule d'Inde. Le *Crocodile* après les avoir dépoſés, les abandonne; c'eſt, dit-on, la chaleur du ſoleil qui ſeule les fait éclore. Auſſi-tôt que les petits *Crocodiles* ſont ſortis, ils courent à l'eau & pourvoyent d'eux-mêmes à leur nourriture; mais beaucoup d'entr'eux ſont la proie des poiſſons voraces, & même des grands *Crocodiles*. (CATESB. *Carol.* 2, *p.* 63.).

Diverſes particularités ſur les Crocodiles.

L'Europe eſt la ſeule des quatre parties du monde où l'on n'ait point trouvé de *Crocodiles*. Il doit même être arrivé rarement que l'on ait tranſporté hors de leur pays natal des animaux auſſi redoutables. Le premier fait de ce genre dont l'hiſtoire faſſe mention, a pour époque l'an 58e avant J. C. Scaurus dans les jeux qu'il donna aux Romains, pendant ſon édilité, & où la profuſion & la magnificence en tout genre furent pouſſées juſqu'au dernier excès, fit creuſer un canal qu'il remplit d'eau, & dans lequel il montra au peuple un Hippopotame & cinq *Crocodiles*. L'Empereur Auguſte donna depuis aux Romains un ſpectacle de ce genre beaucoup plus impoſant. Il fit remplir d'eau le Cirque Flaminien, & y expoſa aux regards trente-ſix *Crocodiles* vivans, qui furent tués par autant d'hommes exercés à combattre contre ces animaux. Lampride rapporte qu'Héliogabale avoit fait venir des *Crocodiles* qu'il nourriſſoit; c'étoit ſans doute avec une profuſion auſſi ridicule que celle dont on dit qu'il uſoit envers les Lions de ſa ménagerie, auxquels ce Prince extravagant juſques dans les moindres choſes, faiſoit donner pour leur nourriture des Faiſans & des Perroquets.

On dit que le *Crocodile* exhale une odeur aſſez agréable qui tient de celle du muſc. On ajoute qu'il eſt naturellement lâche & timide; qu'il pourſuit ceux qui fuient devant lui, mais qu'il prend la fuite à ſon tour lorſqu'il ſe voit pourſuivi. Selon le rapport de Plutarque, le *Crocodile* eſt ſuſceptible d'être apprivoiſé; il reconnoit la voix de ſon maître, ſe laiſſe toucher impunément, & ouvrant la gueule, il préſente ſes dents pour qu'on les lui eſſuie. Ariſtote dit auſſi que l'on parvient à rendre les *Crocodiles* privés, en leur donnant abondamment de la nourriture, dont la privation eſt la principale cauſe de la guerre que déclarent aux

hommes ces animaux, qui ne deviennent malfaiſans, que quand ils ſont excités par l'aiguillon du beſoin.

On a beaucoup parlé de deux ennemis redoutables qu'a le *Crocodile*, & qu'on dit être continuellement attentifs à le detruire. L'un eſt l'Hippopotame ou Cheval marin, animal amphibie, qui, ſelon les voyageurs, vit au fond du Nil, d'où il ſort pour aller paître dans les prairies & même ſur les montagnes. Il en mange l'herbe, puis regagne le ſéjour des eaux, où il eſt toujours en guerre avec le *Crocodile*.

L'autre ennemi du *Crocodile*, eſt l'Ichneumon que l'on a reconnu pour une Mangouſte. Certains voyageurs aſſurent qu'il entre dans la gueule du *Crocodile* endormi, qu'il lui ronge les entrailles, le fait périr au milieu des vives douleurs qu'il lui cauſe, & s'en nourrit enſuite à l'aiſe. D'autres diſent qu'ils n'ont aucune connoiſſance de ce fait; mais qu'on a ſouvent remarqué que l'Ichneumon ſe jettoit ſur les œufs que le *Crocodile* laiſſoit dans le ſable, & qu'il les détruiſoit autant qu'il étoit poſſible. S'il eſt vrai que l'Ichneumon ſoit funeſte à la race des *Crocodiles*, il eſt beaucoup plus vraiſemblable que c'eſt de la ſeconde manière qui vient d'être rapportée. On voit, aux Tuileries, l'Ichneumon & l'hippopotame repréſentés aux priſes avec le *Crocodile*, ſur les bas reliefs qui accompagnent la ſtatue du Nil.

Les Egyptiens & autres peuples voiſins des lieux habités par les *Crocodiles* ont imaginé differens pièges & divers genres d'attaque, pour ſe défaire de ces animaux. En Egypte, lorſque ceux qui ſe ſont chargés de leur faire la guerre, s'apperçoivent qu'un *Crocodile* a quitté le fleuve & s'eſt écarté dans les terres, ils accourent avec des hoyaux & des branches d'arbres; ils creuſent un foſſé profond, en ſuivant les traces que l'animal a laiſſées de ſon paſſage, & ils couvrent ce foſſé avec les branches d'arbres qu'ils ont apportées, & ſur leſquelles ils répandent une couche de ſable pour cacher leur piege. Ils cherchent enſuite le *Crocodile*, & par le bruit qu'ils font & le ſon aigu de certains inſtrumens à vent, ils mettent en fuite l'animal, qui, ſelon ſa coutume, retourne au fleuve par le même chemin; mais bientôt il tombe dans la foſſe creuſée ſous ſes pas, & les chaſſeurs l'aſſomment, ou l'enveloppent dans des filets, puis le portent au Caire, où ils reçoivent la récompenſe promiſe à ceux qui auront pris ou tué un *Crocodile*.

D'autres attachent une longue & forte corde, par une extrêmité, à quelque gros arbre qui ſe trouve ſur le rivage, ou à un poteau qu'ils y ont enfoncé exprès. A l'autre extrêmité de la corde eſt un crochet de fer, avec un Agneau ou un Bélier qu'on y attache, pour ſervir d'appât au *Crocodile*, qui ne manque pas d'accourir vers le rivage aux cris que pouſſent ces animaux. Mais l'hameçon lui entre dans la gorge & s'enfonce dans ſa chair, tandis qu'il s'efforce de [illegible] & les pêcheurs avertis par le [illegible] s'agitant pour ſe débarraſſer, [illegible] juſqu'à ce que le *Crocodile* ſoit mort, [illegible] ils le retirent du fond de l'eau.

On prétend qu'il y a des hommes [illegible] de préſence d'eſprit & de réſolution, [illegible] en nageant, ſe gliſſer ſous un *Crocodile*, [illegible] avec un couteau de chaſſe la peau [illegible] eſt le ſeul endroit où le fer puiſſe [illegible] qu'ils ſe retirent après avoir bleſſé l'animal. Joſeph Acoſta rapporte qu'un Indien [illegible] à l'eau, eut recours à ce genre de [illegible] un *Crocodile*, qui lui avoit enlevé ſa fille âge, & le tenoit entre ſes dents; & qui, ſe ſentant bleſſé mortellement [illegible] rivage, & y dépoſa l'enfant à demi [illegible].

Les Sauvages de la Floride, pour [illegible] des *Crocodiles* qui les incommodent [illegible] ment, bâtiſſent ſur le rivage une [illegible] d'une multitude de fentes, à travers [illegible] l'un d'eux, qui fait la fonction de [illegible] ſerve s'il ne verra point un *Crocodile* [illegible] vers le rivage pour y chercher quelque [illegible] qu'il en a apperçu un, il avertit les [illegible] leurs, qui ſe réuniſſent dix ou douze, [illegible] cent au-devant de l'animal, en portant [illegible] arbre qu'ils ont coupé par le pied. Et [illegible] ſont à la portée du *Crocodile* qui marche [illegible] eux la gueule béante, ils lui enfoncent [illegible] goſier, avec beaucoup d'agilité & d'[illegible] bout le moins épais de l'arbre, de [illegible] y reſte engagé, à cauſe des ſaillies & [illegible] lités dont il eſt tout hériſſé: ils ſe ſervent [illegible] de l'arbre, comme d'une eſpèce de [illegible] renverſer le *Crocodile* ſur le dos, & lorſqu'[illegible] mis dans cette poſition, ils lui donnent la [illegible] lui ouvrant le ventre.

(*Nota.* Extrait de différens Auteurs [illegible] cités dans le cours de l'article, & particulièrement d'ALDROVANDE, *de quadrup. digit. ovip. p. 677 & ſuiv.*).

Suivant le rapport de Catesby, quoique [illegible] grand nombre des *Crocodiles* ſe trouvent [illegible] zône torride, il y en a auſſi beaucoup [illegible] continent, juſqu'à dix degrés au-delà [illegible] rement dans la Caroline ſeptentrionale, [illegible] trente-troiſième degré de latitude, qui [illegible] peu-près aux parties de l'Afrique les plus [illegible] trionales, où l'on trouve auſſi de ces animaux [illegible] fréquentent non-ſeulement les rivières [illegible] ſines de la mer, mais auſſi les cours [illegible] douces qui ſont plus avancés dans les terres [illegible] que les lacs d'eaux ſalées & d'eaux douces [illegible] tiennent cachés ſur les bords parmi les [illegible] pour ſurprendre le bétail & les autres [illegible] Lorſqu'ils les ont ſaiſis, ils les tirent [illegible] afin de les tuer, pour les devorer enſuite [illegible] leur aiſe. Les hommes même qui ne [illegible] point en garde contre les ruſes & l'avi[illegible]

tables ennemis ſont également expoſés à de-
leur proie. La couleur & la forme alongée
ocodile ſemblent ſeconder ſon naturel arti-
. Il reſſemble ſur terre à un morceau de
ale, & lorſqu'il flotte ſur l'eau, il paroît
e un tronc d'arbre. Cet aſpect, joint au
de cet animal ruſé, trompe le poiſſon, les
x, les Tortues de mer, &c.; & facilite au
dile le moyen de s'en ſaiſir & de les dé-

is malgré ces reſſources que le *Crocodile* met
fit pour ſurprendre ſa proie, la Providence,
t la remarque du même Auteur, a reſtreint
acité de cet animal deſtructeur, en lui re-
l'agilité & la facilité de ſe mouvoir autre-
qu'en ligne droite. Auſſi lui arrive-t-il
nt d'être privé de nourriture, & Catesby
me que c'eſt pour cette raiſon que les
diles avalent des pierres & d'autres ſubſ-
s, dont l'effet eſt d'étendre ſes inteſtins,
empêcher qu'ils ne ſe contractent lorſqu'ils
vuides, & non pas d'aider leur digeſtion;
ont ils ne paroiſſent pas avoir beſoin. Car
l'Auteur qui a ouvert pluſieurs de ces animaux, dit qu'il n'y a trouvé que des morceaux de bois réſineux, & de charbon de ſapin, dont quelques-uns peſoient juſqu'à huit livres. Il ajoute que leur ſurface s'étoit tellement uſée & étoit devenue ſi polie, qu'il ſembloit être reſtés pluſieurs mois dans le corps du *Crocodile*.

Catesby obſerve encore qu'il y a beaucoup de *Crocodiles* dans le ſud de la Caroline, mais qu'ils y ſont de plus petite taille que ceux qui naiſſent plus près de la ligne; qu'ils attaquent rarement les hommes & les beſtiaux, mais qu'ils ſont fort avides de Cochons. Il dit qu'à la Caroline les *Crocodiles* demeurent engourdis dans des cavernes & autres cavités ſur le bord des rivières, depuis environ le mois d'octobre juſqu'au mois de mars; & que lorſqu'ils en ſortent au printemps, ils pouſſent des mugiſſemens effroyables; que les Indiens mangent la partie poſtérieure du ventre de ces animaux, ainſi que leur queue: que leur chair eſt blanche & délicate, mais qu'il n'a jamais pu en manger avec plaiſir, à cauſe d'une forte odeur de parfum dont elle eſt pénétrée. (CATESB. *Carol.* 2, *p.* 63.).

DAMES (le Serpent des).

Coluber Domicella. LIN. Amph. Serp. *Col.* 178.

Anguis bicolor, elegantiſſimus, Malabaricus. SEB. *Muſ.* 2, p. 54, t. 54, f. 1.

Ce ſerpent a la tête garnie d'écailles de différentes grandeurs, panachées de blanc & de noir. Les écailles dont le corps eſt revêtu, ſont arrondies & d'une couleur blanche; ce fond eſt relevé, depuis la tête juſqu'à l'extrémité de la queue, par des bandes annulaires, d'un beau noir de geai, larges ſur la partie ſupérieure, rétrécies vers le ventre, & dont pluſieurs ſe terminent avant d'y arriver. Celles qui ſont le tour du corps ſe confondent par leurs extrémités avec une ſuture ou ligne noire, qui paſſe longitudinalement ſur les plaques blanchâtres dont l'abdomen eſt garni. Le mêlange & le contraſte de ces couleurs donne un aſpect ſi agréable à ce ſerpent, qui d'ailleurs eſt petit, qu'on prétend que les *Dames* de la côte de Malabar, où il eſt commun, prennent plaiſir à le conſidérer, & le mettent même dans leur ſein, pour ſe rafraîchir, pendant les grandes chaleurs. L'abdomen dans cette eſpèce eſt recouvert par dix-huit grandes plaques, & le deſſous de la queue eſt garni de ſoixante paires de petites plaques.

DARD (le), eſpèce de Serpent.

Coluber jaculatrix. LIN. Amph. Serp. *Colub.* 240.

Coluber ſcutis abdominalibus 163, *& ſquamarum caudalium paribus* 77, GRONOV. Muſ. p. 63, n. 26.

Ce Serpent a la tête petite & de figure ovale, diſtinguée, par ſa groſſeur, d'avec le reſte du corps, un peu rétrécie vers ſa partie antérieure, & couverte d'écailles de différentes figures.

Le tronc eſt effilé, & va en s'aminciſſant inſenſiblement vers la queue, qui eſt très-déliée, & un peu plus courte que la moitié du tronc.

La couleur du corps eſt cendrée, avec une bande noirâtre, dont les bords ſont d'un noir foncé, & qui s'étend depuis le muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue. On obſerve ſur chacun des côtés une autre bande pareille, mais plus étroite. L'abdomen eſt blanchâtre, & recouvert par cent ſoixante-trois grandes plaques. Le deſſous de la queue eſt garni de ſoixante-dix-ſept paires de petites plaques. Gronovius a obſervé une variété de cette eſpèce, qui avoit ſoixante-douze grandes plaques ſur l'abdomen, & ſoixante-dix-neuf paires de petites plaques ſous la queue. On trouve ce Serpent à Surinam. (GRONOV. *ibid.*)

DÉCOLORÉ (le Serpent).

Coluber exoletus. LIN. Amph. Serp. *Colub.* 279.

Muſ. Ad. Fr. 1, p. 34, t. 10, f. 2.

Natrix exoleta. LAUR. Spec. med. p. 78.

Ce ſerpent a le corps ſouple & d'une forme gée. Sa couleur eſt d'un bleu cendré. Les qui couvrent le tronc ſont obtuſes grais poſées à l'aiſe. Les lèvres ſont d'une couleur (LAUR. *ibid.*) L'abdomen eſt garni de cin rante-ſept grandes plaques, & la partie de la queue, de cent trente-deux paires plaques. On trouve cette eſpèce dans Suivant Linnæus, elle a beaucoup de reſſe par ſon port, avec une autre eſpèce, que teur nomme *Coluber akætulla.*

DENTELÉE (la Tortue).

Teſtudo denticulata. LIN.

Teſtudo pedibus ſubdigitatis, teſta *datâ, magine eroſo.* LIN. Amph. Rept.

L'écaille ſupérieure de cette Tortue a la grandeur d'un œuf de Poule. Sa couleur blanc ſale. Elle eſt émouſſée par-devant, qu'elle imite à-peu-près la forme d'un cœur. ſon bord eſt dentelé & comme rongé. Les dont elle eſt recouverte ſont exagones, & ſées de points ſaillans. La queue eſt plus les pieds, qui reſſemblent à de l'ivoire, & doigts peu diſtingués les uns des autres. Les de devant ont cinq doigts, & ceux de derr lement quatre. On trouve cette Tortue Virginie. (LIN. *ibid.*)

DEVIN (le) eſpèce de Serpent.

Boa conſtrictor. LIN. Amph. Serp. *Boa*

Cenchris ſcutis abdominalibus 240, *libus* 64. LIN. Amæn. Surin. GRILL. p. Muſ. Ad. Fr. I, p. 38.

SEB. Muſ. 2, t. 19, fig. 1. *id.* 1, t. 96, t. 98, f. 1. t. 99, f. 1, 2. t. 100, f. 1. t. 101, f. 1. t. 104, f. 1.

Ce Serpent a la tête couverte de très- écailles. L'intervalle qui eſt entre les yeux point garni de lames un peu larges, comme autres Serpens. La région des narines a beaucoup de ſaillies; elle forme en-deſſous une face plane, de couleur noire, & ſe termine ſommet obtus. Il y a une bande noire derrière les yeux. La lame qui recouvre l'œil compoſée de petites écailles, qui la rend dentée en manière de ſcie. Ce Serpent a groſſes dents canines. Sa langue eſt charnue rement fendue en deux, & terminée par aiguë. La tête s'élève de part & d'autre tubercule au-deſſus des yeux.

Le corps eſt épais & d'une couleur grisâtre eſt marqué de vingt-quatre grandes taches,

pâle. Les cinq premières ſont ſimplement
ées de part & d'autre ; celles qui ſuivent
rs côtés fendus en deux, & ſont plus
s que les précédentes. La peau a une teinte
x. Les parties latérales ſont marbrées de
griſes & blanchâtres qui font un effet
e. Le corps eſt de plus tout parſemé de petits
roux ; il eſt couvert dans toute ſon étendue de
ites écailles, liſſes & ovales. La longueur
eue eſt à peine un huitième de celle du corps.
s & Gronovius ont compté deux cent qua-
grandes plaques ſur le ventre, & ſoixante
ur la partie inférieure de la queue.
Serpent a quelquefois juſqu'à vingt pieds de
ur. Sa peau eſt fort recherchée des Indiens
mêlange & l'aſſortiment agréable des cou-
ont elle eſt variée, & ils s'en ſervent pour
des habits. Sa chair eſt auſſi pour eux une
ure, comme pour les Nègres de l'Afrique.
oyageurs diſent que ce Serpent ne fait point
rſure dangereuſe, ce qui eſt très-probable,
e, ſuivant la remarque de Linnæus, il n'a
de groſſes dents canines, comme ceux dont
it que la morſure eſt mortelle ; mais il n'en
moins redoutable. Il ſe tient en embuſcade
es buiſſons, ſur les arbres, ou dans les antres
près des rochers ; de-là il s'élance ſur les
es & ſur les animaux, en pouſſant d'hor-
ſifflemens ; il s'entortille autour de leur corps,
ſerre avec tant de violence, qu'il les étouffe,
ſt de-là que lui vient le nom de *Conſtrictor*.
u'il a tué ſa proie, il l'enduit de ſa ſalive,
l'avaler plus aiſément. Marcgrave rapporte
vu un de ces Serpent engloutir une chèvre
entière.

PSE (le) eſpèce de Serpent.

uber Dipſas. LIN. Amph. Serp. *Colub.* 287.
guis ſcutis abdominalibus 152, *ſquamis cauda-*
135, LIN. Amæn. Muſ. Princ. p. 583, 29.
EW. Muſ. 2, p. 64, n. 30.
B. Muſ. 2, t. 24, f. 3.

Serpent a la tête un peu épaiſſe, angu-
, d'une forme ovale-oblongue, & obtuſe par
extrémité. Les trous des narines ſont ſitués
les côtés du muſeau. On ne voit aucune
rture pour les oreilles. Les yeux ſont très-
ds. La mâchoire ſupérieure eſt armée de part
autre d'une dent mobile & venimeuſe.
dos eſt d'une couleur bleuâtre, & garni d'é-
s ovales, dont les bords ſont blanchâtres.
domen eſt blanc, & recouvert de cent cin-
te-deux grandes plaques.
a queue eſt longue, très-effilée, marquée en-
ous d'une ſuture bleuâtre, & garnie ſur ſa
e inférieure de cent trente-cinq paires de
es plaques.

L'Auteur de l'Hiſtoire générale des Voyages,
, d'après Kolben, un Serpent qui ſe trouve au
de Bonne-Eſpérance, & auquel on a donné le
de *Dipſas* ou d'*Inflammateur*. Mais la deſcrip-
tion qu'il en fait eſt trop vague & trop ſuccinte, pour qu'on puiſſe rien en conclure de certain, ſur l'eſpèce à laquelle doit être rapportée le Serpent dont il s'agit. L'Auteur ſe contente de dire que la longueur de cet animal eſt de trois quarts d'aune, & qu'il a le dos noir & le cou large. On ajoute que ſa légèreté eſt extrême dans ſes attaques, & que ſes morſures ſont très-dangereuſes & cauſent une ſoif cruelle. Le même Kolben rapporte qu'un homme du Cap ayant été mordu au gras de la jambe par un de ces Serpens, lia immédiatement ſa jambe au-deſſus du genou, pour empêcher que le poiſon ne gagnât les parties ſupérieures. Il ſe rendit enſuite chez un Serrurier voiſin, qu'il pria inſtamment de lui donner à boire. Mais le Serrurier ayant appris ſon accident, lui conſeilla de ſe priver du ſoulagement qu'il deſiroit, & de ſe faire ouvrir la jambe qui étoit déjà fort enflée. Cette opération en fit ſortir une humeur aqueuſe & jaunâtre. Le Serrurier appliqua ſur la plaie un amplâtre convenable, & fit promettre au malade de s'abſtenir de boire l'eſpace d'un quart-d'heure. Au bout de ce terme, la ſoif ſe trouvoit déjà conſidérablement diminuée. L'Opérateur continua ſes ſoins, & en peu de temps le malade fut entièrement rétabli. (*Hiſt. génér. des Voyages, tom. XVIII, p.* 150).

Les anciens ont donné le nom de *Dipſas* à une eſpèce de Serpent, qui, ſuivant les deſcriptions qu'ils nous en ont laiſſées, eſt de la groſſeur d'une Vipère ; ils ajoutent que ſa couleur eſt blanchâtre, & qu'il eſt marqué ſur la queue de deux lignes noires. Selon Lucien, le *Dipſas* eſt le plus redoutable de tous les Serpens qui vivent dans les ſables de l'Ethiopie. Son venin eſt très-actif, & excite dans ceux qui ont été mordus une ſoif brûlante, qui les fait périr en peu de temps. De-là eſt venu à ce Serpent le nom de *Dipſas*, formé d'un mot grec qui ſignifie *ſoif*. Agricola dit que le *Dipſas* lui-même eſt tourmenté d'une ſoif violente, & que l'excès avec lequel il boit, lui diſtend le ventre au point de le faire crever.

DOMESTIQUE (le Serpent).

Coluber domeſticus. LIN. Amph. Serp. *Colub.* 341.

Ce Serpent a beaucoup de rapport avec le *Coluber hippocrepis* (le fer-à-cheval). Le nombre des paires de petites plaques qui garniſſent le deſſous de la queue eſt le même dans l'une & l'autre eſpèce, c'eſt-à-dire de quatre-vingt-quatorze. Mais celui des grandes plaques qui recouvrent l'abdomen eſt de deux cent quarante-cinq dans l'eſpèce dont il s'agit ici, au lieu que dans l'autre il n'eſt que de deux cent trente-deux. Les deux Serpens ont auſſi une bande entre les yeux, mais qui eſt ſans aucune diviſion, dans le *Coluber hippocrepis*, tandis que le Serpent qui fait l'objet de cet article, a cette même bande diviſée en ſon milieu par deux taches noires. Ce même Serpent ſe trouve en Barbarie, où il entre familièrement dans les maiſons ; ce qui lui a fait donner par Linnæus, le nom de *Serpent domeſtique*.

DORÉ (le Lézard).

Lacerta aurata. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*, n° 35.

Lacerta caudâ tereti longiuſculâ, ſquamis rotundatis glabris, lateralibus ſubfuſcis. LIN. *ibid.*

Amæn. Acad. Muſ. Princ. n° 21. *Lacerta caudâ tereti, pedibus peutadactylis, ſquamis rotundatis, lævissimis, ſubgriſeis, lateralibus ſubfuſcis.*

GRON. Muſ. p. 75, n° 48. *Scincus pedibus pentadactylis, unguiculatis, digitis teretibus.*

La tête de ce *Lézard* a la même épaiſſeur que le cou. Elle s'allonge inſenſiblement par-devant, & ſe termine en pointe; elle eſt d'une forme ovale, un peu convexe ſupérieurement, couverte d'écailles polygones aſſez-grandes.

La mâchoire ſupérieure dépaſſe un peu l'inférieure. Les dents ſont diſpoſées ſur un ſeul rang dans chaque mâchoire. Elles ſont petites, égales, ayant la forme d'un cône obtus.

La langue eſt aiguë, large, charnue, échancrée à ſa baſe, entière & mince à ſon ſommet. L'ouverture de la gueule eſt médiocre. Les narines ſont un peu arrondies, ouvertes & ſituées de part & d'autre ſur le ſommet du muſeau.

Les yeux ſont aux extrêmités des parties latérales de la tête, à-peu-près à égale diſtance entre les oreilles & la pointe du muſeau.

Le corps eſt oblong, élargi par les côtés, preſque quarré, uni, & diminuant inſenſiblement de groſſeur depuis la tête juſqu'à la queue. Le dos eſt large & plat. La queue, qui paroit n'être qu'un prolongement du corps, ſuit les mêmes décroiſſemens inſenſibles juſqu'à ſon extrêmité qui eſt en pointe. Elle eſt d'une forme entièrement conique, & ſa longueur excède de beaucoup celle du corps. L'anus eſt percé d'une fente tranſverſale.

(*Nota.* Selon la deſcription de Linnæus, la longueur de la queue eſt ſeulement égale à celle du corps.) (LIN. Amæn).

L'animal a quatre pieds. Ses jambes ſont preſqu'arrondies & un peu renflées. Les pieds de devant ſe partagent en cinq doigts d'une forme un peu orbiculaire, terminés en pointe, & garnis d'ongles recourbés & aigus. L'intérieur ou le premier eſt très-court; le ſecond beaucoup plus long; le troiſième & le quatrième un peu plus longs que le ſecond, & égaux entr'eux; le cinquième eſt plus long que le premier & beaucoup plus court que le ſecond.

Les pieds de derrière ont pareillement cinq doigts terminés en pointe aiguë & garnis d'ongles. Le premier doigt, qui eſt l'extérieur, eſt très-court; le ſecond & le quatrième le dépaſſent un peu & ſont égaux entr'eux; le troiſième eſt plus long que l'un & l'autre; le cinquième eſt le plus long de tous.

Les écailles ſont arrondies, ſtriées, liſſes & brillantes. Elles ſont diſpoſées en manière de tuiles, & couvrent tout le corps, les pieds, le cou, l'abdomen & la queue.

La couleur du corps eſt d'un [illegible] ſombre, qui prend une teinte de [illegible] parties inférieures. On obſerve des taches placées deux à deux ſur le dos & ſur [illegible] corps.

Ce *Lézard* ſe trouve en différ[illegible] l'Europe.

D'OS-D'ASNE (le), eſpèce de Tor[illegible]

Teſtudo Carinata. LIN.

Teſtudo pedibus digitatis, teſtâ gib[illegible] dorſalibus quatuor anterioribus carinat[illegible] gro. LIN. Amphib. Rept. *Teſtudo* 12.

Linnæus ſe borne à décrire cette Tort[illegible] ſeule phraſe, ſans citer aucun autre Au[illegible] ait parlé, & dans lequel on puiſſe en trou[illegible] deſcription plus étendue. D'après la pla[illegible] s'agit, les caractères de cette eſpèce ſont [illegible] les doigts des pieds bien diſtingués les [illegible] autres; l'écaille ſupérieure bombée; les [illegible] lames antérieures du dos relevées en [illegible] l'écaille inférieure entière & ſans aucune [illegible] crure. Suivant le même Auteur, on trouve [illegible] Tortue dans les pays chauds.

DOUBLE-RAYE (la) eſpèce de Lézard.

Lacerta punctata. LIN. Amphib. Rept. [illegible] n° 38.

Lacerta caudâ tereti longâ, dorſo [illegible] flavis, punctis nigris interſperſis. LIN. *ibid.*

Muſ. Ad. Fr. p. 46. *Lacerta eadem.*

SEB. Muſ. 2, t. 2, f. 9.

LAUR. Spec. med. p. 58. *Stellio puncta[illegible]*

La tête de ce Lézard n'eſt point diſting[illegible] corps; elle eſt petite & de forme ovale. [illegible] eſt arrondi, épais & liſſe. Le dos eſt [illegible] part & d'autre par une ligne d'un jaune [illegible] obſerve ſur ſa ſurface ſix rangées longitudi[illegible] points noirâtres, & autant ſur les côtes. Les [illegible] & la queue ſont auſſi parſemés de points. [illegible] zard, qui eſt très-petit, ſe trouve en Aſie. (*Laur. Spec. med.*)

DRAGON (le), eſpèce de Lézard.

Draco volans. LIN. Amphib. Rept.

Draco. Syſt. Nat. Amphib. Rept. GRON. [illegible] 2, p. 73, n° 46.

Amæn. Acad. Amphib. GYLLENB. n° [illegible]

certa caudâ tereti, pedibus pentadactylis, [illegible] connexis, criſtâ gulæ triplici.

La tête de cette eſpèce de Lézard eſt [illegible] de figure ovale. Elle eſt une fois plus large [illegible] cou, étendue en hauteur & légèrement [illegible] par-deſſus. La partie qui eſt derrière les [illegible] chargée de points ſaillans: les côtés & [illegible] antérieure ſe rétréciſſent en pointe obtuſe.

L'ouverture de la gueule eſt aſſez grande. [illegible] dents ſont nombreuſes, aiguës, très-rapprochées [illegible] d'égale grandeur.

Les narines ſont ſituées, de part & d'[illegible] les parties latérales de l'extrêmité du muſeau. [illegible] ouvertures ſont petites, arrondies & ſaillantes.

Les yeux ſont ovales; les oreilles [illegible]

partie inférieure des côtés de la tête & vers
lance du cou. Elles ſont recouvertes d'une
rane mince & arrondie.

gueule eſt garnie de trois crêtes, dont les deux
es ſont ovales & chargées de tubercules.
du milieu eſt comprimée, plus grande & plus
que les deux autres.

tronc eſt un peu plus large que le cou. La
de l'anus eſt petite & diſpoſée tranſverſa-
t.

queue eſt mince & ſurpaſſe de moitié le corps
gueur. Elle eſt garnie d'écailles relevées en
, & qui ſe recouvrent comme les tuiles d'un
lle eſt plus ſenſiblement anguleuſe vers ſa
ce qu'à ſon extrêmité.

Lézard a de plus deux eſpèces d'ailes qui
ent naître des apophyſes latérales des ver-
du dos. Ces ailes ſont membraneuſes & gar-
e très-petites écailles qui ſe recouvrent en
; elles ſont compoſées de ſix rayons flexibles,
ſubſtance oſſeuſe. La partie antérieure de
ord eſt preſque rectiligne ; mais la partie
le & celle de derrière ſont d'une forme circu-
Ces ailes ſortent des côtés du ventre. Leur
antérieure ne tient point aux pieds de de-
Mais leur partie poſtérieure eſt adhérente aux
s de derrière, & ſe prolonge à-peu-près juſ-
milieu de leur hauteur.

pieds, tant de devant que de derrière, ont
oigts garnis d'ongles aigus, courbes & com-
s.

couleur de l'animal eſt brune & parſemée de
blanches.

trouve ce Lézard dans les forêts de l'Aſie &
frique. (GRON. *muſ.*

ux qui ont obſervé cet animal vivant, diſent
autour du goſier deux eſpèces de veſſies
eures qui s'enflent, lorſqu'il vole. (BRONT.)
a donné la deſcription d'une autre eſpèce
ragon qu'il prétend être diſtinguée de la
dente, en ce que ſes ailes, au lieu d'être fé-
s des jambes de devant, y ſont adhérentes en
. On trouve ce *Dragon* en Amérique. (*Voyez*
. Muſ. 1. p. 160. t. 102. f. 2.)

næus obſerve que toutes les autres eſpèces de
on, décrites par différens Auteurs ſont fabu-
. Telle eſt, entr'autres, l'hydre dont parle
, muſ. tom. 1. pl. 102. fig. 1. Le même Au-
ajoute qu'il a vu à Hambourg un de ces
ndus *Dragons*, qui n'étoit autre choſe qu'une
ction de l'art, mais travaillée avec tant d'in-
e, qu'elle ſembloit être l'ouvrage de la
e.

eſt très-vraiſemblable que c'eſt à l'eſpèce du
d volant que l'on doit rapporter certains Lézards, dont parle la Bardinais-le-Gentil, voyageur François, qui a fait le tour du monde vers l'année 1715. Ce Voyageur rapporte qu'étant dans une petite iſle voiſine de celle de Java, il vit des Lézards qui voloient d'arbre en arbre, comme des Cigales. Il en tua un dont les couleurs excitèrent ſon admiration par leur variété. Cet animal étoit long d'un pied ; il avoit quatre pattes, comme les Lézards ordinaires. Sa tête étoit platte, & s'il en faut croire le récit du Voyageur, elle étoit ſi bien percée au milieu, qu'on auroit pu y paſſer une aiguille ſans la bleſſer. Ses ailes étoient fort déliées, & reſſembloient à celles du poiſſon volant. Il avoit autour du cou une eſpèce de fraiſe, ſemblable à celle que les coqs ont au-deſſous du goſier. L'exiſtence de cette fraiſe, jointe à celle des ailes, ſemble indiquer le rapprochement des Lézards dont il s'agit, avec le Lézard volant de Linnæus, qui a, comme nous l'avons dit, deux apendices ſemblables à des ailes, & une eſpèce de crête ſous la gorge. La Bardinais ajoute qu'il prit des ſoins pour conſerver un animal ſi rare, mais que la chaleur le corrompit avant la fin du jour. (*Hiſt. génér. des voyages, T. XLIV, p.* 220.)

DRAGONE (la), eſpèce de Lézard.

Lacerta Dracona. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta.* n° 3.

Lacerta caudâ ſuprà denticulatâ longâ, corpore lævi, digitis ſubæqualibus. LIN. ibid.

Lacerta Americana, maxima, Cordylus & Caudiverbera, dicta. SEB. Muſ. 1. T. 101. f. 1.

La tête de ce Lézard a de la reſſemblance avec celle d'un Serpent ; elle eſt petite, à proportion du corps, étroite, arrondie & terminée en pointe. Sa gueule eſt profondément fendue, & d'une couleur jaune en ſes bords. Ses oreilles ſont entourées d'une bordure mince. Ses yeux ſont grands & brillans. Sa langue eſt fourchue comme celle des Serpens.

Le tronc, depuis la tête juſqu'à la queue, eſt épais & arrondi, couvert d'écailles minces d'un rouge-brun foncé. Les quatre jambes ſont marquées de taches d'un jaune de ſafran. Les doigts ſont preſque tous de même longueur. Sa queue, longue de deux coudées, & épaiſſe à proportion, eſt toute hériſſée en-deſſus d'une dentelure qui reſſemble à celle d'une lame de ſcie. L'animal la replie en lui faiſant faire différens circuits, & en l'agitant continuellement de côté & d'autre comme un fouet ; ce qui a fait ranger ce Lézard parmi ceux auxquels les anciens donnoient le nom d'*uromaſtix*, dont le ſens eſt le même que celui de *caudi-verbera*, (fouette-queue.).

On trouve ce Lézard en Amérique. On mange ſa chair, & l'on prétend même qu'elle eſt plus eſtimée que celle de la Poule. (SEBA *ibid.*)

ECAILLE DE TORTUE.

On appelle ainſi un aſſemblage de pluſieurs feuillets ſolides, diſpoſés en compartiment, & appliqués ſur une enveloppe oſſeuſe que l'on nomme *carapace*, (voyez ce mot). Les pièces de cette *Ecaille* ont ordinairement différentes figures polygones. Elles varient dans leurs couleurs, parmi leſquelles on obſerve le rouge, le brun, le jaune, le verd, la couleur blonde, &c. ſuivant les diverſes eſpèces de Tortues. On dit que ces animaux ſe dépouillent de leur *écaille*. Lorſqu'on veut l'enlever de deſſus la carapace, pour la mettre en œuvre, on l'approche du feu, ou on la plonge dans l'eau bouillante, & bientôt la chaleur détache les différentes pièces de l'*écaille*, que l'on façonne enſuite, en les preſſant fortement dans des moules préparés pour cet effet.

ENFUMÉ (l'), eſpèce de Serpent.

Amphisbæna fuliginoſa. LIN. Syſt. nat. Amphib. Serp. *Amphisb.* 230.

Amæn. Acad. Muſ. Princ. n° 22. *Anguis annulis abdominalibus ducentis, annulis caudalibus triginta.*

RAJ. quad. 288. *amphisbæna.*

GRON. muſ. p. 52. *Amphisbæna annulis abdominalibus CCIX, & annulis caudalibus XXV.*

SEB. Muſ. 1. t. 88. f. 3. Id. muſ. 2. t. 1. f. 7. t. 18. f. 2. t. 22, f. 3. t. 73. f. 4. t. 100. f. 3.

La tête de ce Serpent eſt très-petite, liſſe & obtuſe. Elle eſt marquée ſupérieurement d'un ſillon diſpoſé en longueur & de pluſieurs rides latérales. Les ouvertures des narines ſont très-petites. Les yeux ſont à peine ſenſibles; on obſerve à leur place des points noirâtres. Les dents ſont petites & nombreuſes.

Le corps eſt de forme cylindrique, & de la longueur d'un pied. Il eſt compoſé d'environ deux cents ſegmens annullaires & convexes, ſemblables à ceux qui forment le corps du Lombric ou Ver de terre. Il eſt ſillonné par une quarantaine de ſtries longitudinales: celle qui diſtingue de part & d'autre l'abdomen du dos, & qui eſt la douzième en partant de celle du milieu, repréſente des croix en ſautoir. Le dernier ſegment de l'abdomen, eſt marqué de huit mammellons diſpoſés ſur une ligne tranſverſale.

La queue eſt courte & compoſée de trente ſegmens annulaires. Elle ne va point en diminuant, comme celle des autres Serpens, mais elle eſt très-obtuſe & auſſi épaiſſe que la tête.

La couleur de tout le corps eſt marbrée de blanc & de noir, de manière cependant que la couleur noire eſt plus apparente ſur le dos, & que la couleur blanche domine davantage ſur les parties de deſſous.

On trouve ce Serpent dans la Lybie, à Lemnos, le Breſil, &c. Il ſe nourrit de ſur-tout de vers de terre. Lorſqu'on veut ſa queue ſe replie vers ſa tête, & com l'autre ſont de la même épaiſſeur, & qu leurs l'animal a la faculté d'avancer à volonté, les anciens ont cru qu'il têtes, & l'ont appellé pour cette raiſon (Lin Amæn.) Lucain décrit ainſi ce Ser un ſeul vers:

Et gravis in geminum ſurgens caput
(Luc. Pharſ. L. 9.)

Pline, à qui les erreurs de ſon temps ont tant d'occaſions d'accuſer injuſtement ſe plaint de ces deux têtes qu'il regarde également capables de faire des morſures ſonnées; *comme ſi ce n'étoit pas aſſez*, teur, *d'une ſeule ouverture à ce Serpent pour ſon venin.* (Pl. Hiſt. nat. L. 8, c. 23.)

Mais Linnæus, après avoir fait ſentir de cette opinion ſur la double tête de bene, révoque même en doute ce que geurs Portugais ont publié ſur la mor tendue dangereuſe de ce Serpent, ils aſſurent qu'il n'y a point de remède.

Cet Auteur ſe fonde ſur ce que n'a point de dents canines mobiles, en obſerve dans d'autres Serpens qui pour bleſſer leur proie, & pour faire venin dans la plaie. (LIN. *ibid.*)

ENYDRE (l'), eſpèce de Serpent.

Boa Enydris. LIN. Amphib. Serp.

Ce Serpent a le corps nué de gris. dique encore un autre caractère qui c'eſt la longueur de ſes dents inferieures ſenſiblement celle des dents de deſſus. eſt recouvert par deux cent ſoixante & plaques, & le deſſous de la queue par On trouve cette eſpèce en Amérique.

EPAULE ARMÉE (l'), eſpèce de

Rana marina. LAUR. Spec. med.

Rana ſcapulis gibboſis, clunibus Amphib. Rept. *Rana.* 8.

Rana, marina, Americana, rara. SEB. T. 76. f. 1.

Cette Grenouille eſt ſur-tout la grandeur de ſa taille. Dans un eſpèce, décrit par Séba, les pieds de derrière étant étendus, ſurpaſſoient demi-coudée, encore cet Auteur n'avoit pu les ramener à leurs dimen parce que l'animal étoit deſſeché.

Tout le corps, à l'exception de parſemé de taches ſaillantes, ou de

ıtes groſſeurs, d'un gris clair en-deſſous, deſſus d'une couleur cendrée-jaune. Toutes hes ſont ſur un fond d'une couleur cendrée e ſur le gris foncé. Le dos & l'intervalle aules eſt relevé en boſſe, & forme comme paratıons marquées de lignes blanchâtres. eſſus des pieds de devant on voit de côté une eſpèce de bouclier, qui y ſemble e appliqué, & qui imite la voile d'un petit . La tête eſt marquée de petites raies rouſ- qui s'étendent de différens côtés. Les yeux ands & brillans; les oreilles rondes, courtes ouvertes. La langue eſt large & adhérente artie de devant de la mâchoire inférieure. marque par-derrière, entre les feſſes & le quatre boutons ronds, oblongs, que Seba ére comme des excroiſſances naturelles. Les de devant ſont fendus en quatre doigts, ɔſés chacun de quatre articulations, dont les res ſont garnies d'ongles larges, en ſorte que igts de cette Grenouille reſſemblent à ceux nfant. Les pieds de derrière ſont de la même que ceux de devant, excepté qu'ils ont un ème doigt qui repréſente le pouce, & qu'ils iés près de leur naiſſance par une petite rane intermédiaire.

te eſpèce ſe trouve en Amérique & paroît mphibie. (SEBA. *ibid*).

YX (l'), eſpèce de Serpent.

guis Eryx. LIN. Amph. Serp. *Ang.* 262. *guis ſquamis abdominalibus* 126, & *ſquamis ibus* 136. GRON. Muſ. 2, p. 55. n°. 9.

Serpent a la tête très-petite, un peu arrondie on contour, obtuſe à ſa partie antérieure, ie vers la partie de derrière, convexe en- & en-deſſous, garnie ſupérieurement d'é- triangulaires aſſez grandes, & dans ſa partie ure, d'écailles très-petites, les unes irré- es, les autres exagones.

yeux ſont à peine ſenſibles, tournés en , & ſitués ſur les côtés de la tête, vers les des mâchoires.

narines ſont placées à l'extrêmité des côtés uſeau, & percées de part & d'autre de deux , dont celui qui eſt intérieur a la forme d'un nellon, & l'autre eſt très-ouvert.

La mâchoire ſupérieure eſt un peu plus longue que l'inférieure. Les dents ſont aſſez grandes, égales entr'elles, en forme d'alène, & un peu courbées vers le dedans de la gueule.

La langue eſt large & fendue en deux à ſon extrêmité.

Le tronc eſt un peu arrondi, & ſe renfle légèrement vers l'anus. Les petites plaques dont il eſt garni en-deſſous ſont diſpoſées ſur cent vingt-ſix rangées.

La queuë ſurpaſſe tout le corps en longueur, & eſt un peu plus mince, excepté à ſon extrêmité qui eſt très-épaiſſe. Elle eſt recouverte en-deſſous, de cent trente-ſix petites plaques.

Les écailles du corps ſont très-petites, très-ſerrées entr'elles, diſpoſées en recouvrement & d'une forme arrondie. Celles qui ſont ſur le tronc ſont plus petites que celles qui garniſſent le deſſus de la queuë. Toutes ſont un peu convexes, très-épaiſſes, ſans aucune ſaillie, luiſantes & rangées par bandes longitudinales.

La couleur eſt d'un roux cendré; on obſerve ſur le milieu du dos, & ſur les extrêmités ſupérieures des côtés, trois lignes noires, très-déliées, qui s'étendent depuis l'occiput juſqu'au bout de la queuë.

On trouve ce Serpent à Surinam.

EXAGONAL (le Lézard).

Lacerta angulata. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta* n° 19.

Lacerta caudâ exagonâ longâ, ſquamis carinatis mucronatis. LIN. *ibid.*

Ce Lézard eſt petit, & a la tête dépourvue d'écailles & ſillonnée par différentes rides très-ſenſibles.

Elle eſt comme tronquée par-derrière, à l'endroit où commencent les écailles du cou, & ſemble former continuité avec lui. On obſerve ſous la gueule deux grandes écailles arrondies. La couleur du dos eſt rouſſe. Toutes les écailles, excepté celles du ventre, ſont terminées en pointe & relevées en carène très-ſaillante. La queue ſurpaſſe le corps de moitié en longueur; elle eſt d'une forme exagonale, & ſes arêtes ſont très-marquées.

Ce Lézard ſe trouve en Amérique.

FER-A-CHEVAL (le), eſpèce de Serpent.

Coluber hippocrepis. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 326.

Muſ. Ad. Fr. p. 36, t. 16, fig. 2.

Natrix hippocrepis. LAUR. Spec. med. p. 77.

Ce Serpent a la tête recourbée par-devant, d'une couleur livide, marquée ſupérieurement de taches en forme de croiſſant. Il y a une bande brune entre les yeux, & une autre d'une figure courbe derrière l'occiput. La couleur du corps eſt livide, comme celle de la tête, & marquée d'une multitude de taches rondes & brunes, diſpoſées ſur pluſieurs rangées, & qui vont en diminuant de grandeur, depuis la rangée du milieu juſqu'à celles qui ſont ſur les parties latérales. (LAURENTI *ibid.*) L'abdomen eſt recouvert de deux cent trente-deux grandes plaques, & le deſſous de la queue eſt garni de quatre-vingt-quatorze paires de petites plaques. On trouve ce Serpent en Amérique.

FIL (le), eſpèce de Serpent.

Coluber filiformis. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 313.

Muſ. Ad. Fr. p. 36, t. 17, f. 2.

Natrix filiformis. LAUR. Spec. med. p. 78.

Ce Serpent a le corps effilé, d'une couleur noire en-deſſus, & blanche par-deſſous. L'épaiſſeur de ſa tête excède de beaucoup celle du tronc. L'abdomen eſt recouvert par cent ſoixante-cinq grandes plaques, & le deſſous de la queue eſt garni de cent cinquante-huit paires de petites plaques. Cette eſpèce ſe trouve dans les Indes.

M. Laurent cite une variété de ce Serpent qu'il a obſervée dans un cabinet de Vienne, diſtinguée de la précédente, par la couleur de la partie ſupérieure du corps, & par une bande brune qui prend ſa naiſſance de part & d'autre derrière les yeux, & ceſſant bientôt d'être marquée, ne forme plus que de petites taches oblongues, juſqu'à ce qu'enfin elle s'efface entièrement.

FLUTEUSE (la), eſpèce de Rainette.

Hyla tibiatrix. SEB. 2, t. 71, fig. 1 & 2.

Id. LAUR. Spec. med. 34.

Cette Grenouille a le corps d'un blanc clair, marqué de taches rouges. Les pieds de derrière ſont palmés. Le mâle en coupant les deux veſſies qu'il a ſur les parties latérales du bas-ventre, & que l'on a comparées à des flûtes.

FOLLE. *Voyez* PÊCHE DE LA TORTUE.

FOUETTE-QUEUE (le), eſpèce de Lézard.

Lacerta Candiverbera. LIN. Amph. Lacert. n° 2.

Lacerta caudâ depreſſo-planâ pinnatâ, palmatis. LIN. *ibid.*

SEB. Muſ. 2, p. 108, t. 103, f. 2.

On trouve dans les Auteurs d'Hiſtoire naturelle le nom de *Candiverbera*, (*Fouette*) donné à pluſieurs eſpèces de Lézards, qui ont la faculté de replier leur queue, par des mouvements ſemblables à ceux d'un fouet que l'on fait claquer. Le Lézard dont il s'agit ici a la queue plate, comme dentelée par les bords. On obſerve ſur le dos des plaques quarrées & des écailles rondes. Il y a auſſi de ces écailles le long des côtés. Cette eſpèce ſe trouve au Pérou.

'E (le), eſpèce de Lézard.
ilotes. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*

idâ tereti longâ, dorſo anticè capiteque
. LIN. *ibid.*
Acad. Muſ. Princ. n° 15.
ce Lézard eſt garnie d'écailles diſpo-
ère de tuiles. Celles qui couvrent le
tuſes & les inférieures un peu aigues.
nt ſituées, de part & d'autre, vers
ient des rangées longitudinales d'é-

t garni ſur les épaules d'écailles diſ-
recouvrement, & tournées en haut.
levé en carène, & porte, depuis la
milieu, une eſpèce de crête produite
cailles en forme de lances, & qui
, grandes & minces. Enfin, les
es ſur l'abdomen & autour de la
eſt un peu renflée, ont une arête
guë; enſorte que le ventre paroît
a longueur par une multitude de ſtries

t effilée & une fois auſſi longue que

nt chacun cinq doigts: celui du mi-
de devant eſt de moitié plus long
s. Les doigts des pieds de derrière
& garnis par-deſſous d'écailles en
ts.
du corps eſt azurée & prend ſur le
nte blanchâtre.
e Lézard en Aſie. (LIN. *Amæn.*)
É (le Lézard).
niſcata. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*

idâ tereti longâ, dorſo lineis octo

,4, 2. t. 9, f. 5, 1. t. 53, f. 9.
. med. p. 60. *Seps lemniſcatus.*
de ce Lézard eſt noire; il y a ſur
andes blanches longitudinales; les
uchetées de points blancs; les pieds
cinq doigts. On trouve ce Lézard
. (LAUR. *Spec.*).
us, ce Lézard a beaucoup de rapport

ÉE (la Grenouille).
ica. LAUR. Spec. p. 31.
t. 75, f. 4.
uille a le corps d'une couleur cen-
de rouge; le dos eſt relevé par cinq
es intervalles, qui ſont d'une couleur pâle, ſemblent former autant de galons qui s'étendent longitudinalement. L'abdomen & les pieds ſont jaunes. Cette eſpèce ſe trouve en Virginie.

GECKO (le), eſpèce de Lézard.

Lacerta Gecko. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta* n° 21.

Lacertâ caudâ tereti mediocri, digitis muticis ſubtus lamellatis, corpore verrucoſo auribus concavis. LIN. *ibid.*

Id. *Amæn. Acad. Amphib. Gyllenborg*, n° 19, & *Muſc. Princ.* n° 17.

Lacerta caudâ tereti, mediocri, pedibus pentadactylis, digitis utrinque criſtatis, ſubtus lunulato-imbricatis, corpore verrucoſo.

GRON. Muſ. 2, p. 78, n. 53. *Salamandra.*

La tête de ce Lézard eſt un peu plus épaiſſe que le corps; ſes joues ſont enflées; les trous de ſes narines ſont arrondis & tournés en arrière: ſes yeux ſont grands; ſes dents ſont très-petites: les ouvertures de ſes oreilles ſont ovales & forment des cavités ſenſibles.

Le tronc eſt couvert depuis le dos de verrues glabres, diſperſées çà & là, & qui le font paroître perlé.

(*Nota.* Selon la deſcription de Gronovius, ces verrues ſont diſpoſées ſur des lignes qui s'étendent depuis la tête juſqu'au milieu de la queue. Muſ. p. 78).

La queue égale le corps en longueur; elle eſt partagée en vingt-cinq ſegmens, dont chacun eſt compoſé d'environ cinq rangées d'écailles diſpoſées tranſverſalement. On obſerve ſur ces ſegmens des points calleux, relevés en boſſe & un peu ſaillans.

(*Nota.* Gronovius dit que les ſegmens ou anneaux de la queue ſont ſi peu réguliers, qu'on ne peut en déterminer le nombre, non plus que celui des rangées d'écailles qui compoſent chacun de ces ſegmens. *Id.*).

Les pieds, tant de devant que de derrière, ont cinq doigts, dont la forme eſt particulière, en ce qu'ils ont les côtés garnis d'une membrane. Ils ſont preſqu'égaux en longueur; mais le cinquième doigt des pieds de derrière eſt ſéparé des autres par un enfoncement plus profond. Ils ſont tous couverts par-deſſous de lames diſpoſées en manière de tuiles dans un ordre très-régulier. Le premier doigt de chaque pied eſt dépourvu d'ongle; les autres ont des ongles très-aigus, très-courts & très-recourbés.

On voit ſur les cuiſſes & ſur les jambes des verrues liſſes, comme celles qui couvrent le corps: la couleur de l'animal eſt blanche.

(*Nota.* Selon Gronovius, la couleur des parties ſupérieures du corps tire un peu ſur le roux & eſt

agréablement panachée de taches blanches & preſqu'arrondies, qui ſont auſſi ſur la tête, le dos & la queue, mais tout le deſſous de l'animal eſt blanc. *Id.*)

Linnæus cite un individu de cette eſpèce qui eſt dans le *Muſeum* de l'Académie d'Upſal, & qui diffère de celui qui vient d'être décrit, en ce que le corps n'eſt marqué d'aucuns points calleux, que les doigts des pieds de derrière ſont dépourvus d'ongles, & que la queue au lieu d'être articulée, eſt enveloppée d'une peau lâche & épaiſſe. Le même Auteur ne ſçait s'il doit attribuer ces variétés à la différence du ſexe ou de l'âge, ou à quelque cauſe accidentelle. *Amæn. p.* 573.

On trouve ce Lézard dans les Indes, où il entre fréquemment dans les maiſons. On prétend qu'on lui a donné le nom de *Gecko*, parce que le cri qu'il jette aux approches de la pluie, a de la reſſemblance avec ce mot. (SEBA.)

GECOTE (le), eſpèce de Lézard.

Lacerta Mauritanica. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*, n° 11.

Lacerta caudâ ſubverticillatâ brevi muricatâ apice lævi, corpore ſuprà muricato, digitis ſubtus lamellatis muticis. LIN. *ibid.*

SEBA Muſ. 1, t. 108, f. 2, 6, 7.

Ce Lézard a le même port & la même forme que celui qui porte le nom de Gecko; mais il eſt d'une couleur livide, & hériſſé de tubercules aigus, ſemblables à des perles, ſur les côtés de la tête au-deſſus du cou, ſur le dos & ſur les cuiſſes. La queue, qui eſt plus courte que le corps, eſt garnie de ſix rangs d'épines, qui la font paroître étagée, depuis ſa naiſſance juſques vers le milieu: le reſte eſt liſſe. Les doigts des pieds de derrière ſont couverts par-deſſous de lames diſpoſées en recouvrement, en quoi il reſſemble encore au Gecko: les ongles ſont à peine ſenſibles. Tout le deſſous du corps eſt liſſe & couvert de très-petites écailles.

On trouve ce Lézard dans la Mauritanie. (LIN. *Syſt. Nat.*)

GÉOMÉTRIQUE (la).

Teſtudo Geometrica. LIN.

Teſtudo pedibus poſticis palmatis, teſtæ ſcutellis elevatis truncatis. LIN. Syſt. Nat. t. 1, p. 199. *Id.* Amæn Acad. Amphib. GILLENBORG. n° 24.

WORM. Muſ. 317. *Teſtudo picta ſeu ſtellata.*

Piſ. Braſ. t. 105. *Teſtudo nigricantibus & flaveſcentibus figuris Geometricis.*

L'écaille ſupérieure de cette Tortue préſente ſur un fond noir un réſeau de couleur jaune, très-bien deſſiné, que l'on a comparé à des figures de *Géométrie*. Le bord de l'écaille eſt compoſé de vingt-quatre lames. Le diſque eſt très-convexe, & les lames dont il eſt formé ſont ſéparées par des ſillons ou des cavités très-ſenſibles.

Leur ſommet eſt jaune & émouſſé; elles ſont mouchetées au centre de points ternes, anguleuſes par les côtés, marquées de ſtries noirâtres, & traverſées dans leur longueur par neuf lignes jaunes que viennent croiſer neuf ou dix autres de même couleur qui partent du contour.

L'écaille inférieure ſe termine en [illegible] aiguë, & a deux diviſions qui ſont [illegible] quées.

On trouve cette Tortue en Aſie, à [illegible] car, &c. (LIN. *Amæn.*)

GOITREUX (le Crapaud).

Buſo ventricoſus. LAUR. Spec. med. p. [illegible]

Rana ventricoſa. LIN.

Rana ore ſemi-ovato, jugulo prominulo [illegible] Rept.

Muſ. Ad. Fr. 1, p. 48. *Rana eadem.*

Le corps de ce Crapaud eſt d'une forme [illegible] die, & d'une couleur rouſſe. La région [illegible] condres eſt enflée. On obſerve auſſi un [illegible] à la gorge qui forme une ſaillie en-avant [illegible] ſillonné par trois rides longitudinales; la [illegible] ſupérieure du cou eſt chargée de tubercules [illegible] ſés auſſi ſur des lignes longitudinales; les [illegible] doigts extérieurs des pieds de devant ſont [illegible] une membrane.

On trouve ce Crapaud dans les Indes. [illegible] individu de cette eſpèce dans le Cabinet [illegible] toire naturelle du Roi de Suède.

GOITREUX (le Lézard).

Lacerta ſtrumoſa. LIN. Amphib. Rept. [illegible] certa 35.

Lacerta caudâ tereti longâ, pectore gu[illegible] tenſo. Id. *Salamandra, Mexicana, rarior, [illegible]* SEB. Muſ. 2, p. 21, tab. 20, n° 4.

Ce Lézard a, vers la région de la poitrine, [illegible] eſpèce de goitre ou de tumeur toute couverte [illegible] petits grains ou boutons, ſemblables aux écailles [illegible] poiſſons. La couleur de cette tumeur eſt d'un [illegible] pâle; le reſte du corps eſt d'un gris-cendré, [illegible] ſemé de taches brunes. Cette dernière couleur [illegible] auſſi celle des bandes qui s'étendent longitudinalement ſur le ventre de ce Lézard; ſa queue eſt [illegible] rondie & allongée, entourée d'anneaux rouges [illegible] juſqu'au milieu, & blanchâtre dans tout [illegible] de ſa longueur. On le trouve dans l'Amérique méridionale.

GRECQUE (la).

Teſtudo Græca. LIN.

Teſtudo pedibus ſubdigitatis, teſtâ poſticè [illegible] margine laterali obtuſiſſimo, ſcutellis planis. LIN. Amphib. Rept. *Teſtudo* 10.

RAI. quadr. 243. *Teſtudo terreſtris vulgaris.*

L'aſpect de cette Tortue a quelque chose [illegible] hideux & d'effrayant. Elle reſſemble au Serpent par la tête, & au Lézard par la queue & par les pattes. Elle eſt couverte d'une écaille ample, [illegible] lide, voûtée, faite en écuſſon, & marbrée de [illegible] verſes couleurs obſcures; elle a ſur le dos [illegible] taches jaunes & noires. On ne lui voit ni [illegible] pières ſupérieures, ni trous auditifs, ni dents [illegible] deux mâchoires, qui ne laiſſent pourtant pas [illegible]

& coupantes preſque comme une lame de
u.
femelle eſt ordinairement plus peſante que
le, dont elle diffère encore en ce que ſon
inférieure eſt tout-à-fait platte, au lieu que
e a la ſienne concave dans le milieu. Les
e la femelle ſont plus petits & plus oblongs
s œufs de Poule; du reſte ils reſſemblent à
les oiſeaux, en ce qu'ils ont en-dedans du
& du jaune. La Tortue ne les couve pas,
s couvre de feuillages & de terre; c'eſt la
r du ſoleil qui les fait éclorre.
te eſpèce de Tortue ſe trouve ſur les mon-
dans les forêts, dans les bois, dans les
s & dans les jardins. Elle vit de fruits,
es & de tout ce qu'elle peut trouver ſur la
elle mange auſſi des vers, des limaçons &
tres inſectes. On la pourroit nourrir dans la
avec du ſon & de la farine. Sa marche eſt
, qu'elle a paſſé en proverbe. Elle ſe cache en hiver dans les cavernes, & y paſſe même quelquefois toute cette ſaiſon ſans manger, comme ſont les Serpens, les Lézards, & pluſieurs autres animaux; elle a la vie très-dure, & vit fort longtemps: elle n'aime point l'eau, & n'eſt point amphibie.

Selon les Voyageurs, cette Tortue ſe trouve en abondance dans les déſerts d'Afrique, & ſpécialement dans la Libye. Aux Indes on en ſert fréquemment ſur les tables. Belon obſerve que de toutes les eſpèces de Tortues, il n'y en a point qui ait la chair ſi délicate, ni ſi ſaine; mais que les Grecs & les Turcs n'oſent en uſer, à cauſe de la défenſe faite par leur loi. Suivant le même Auteur, il y a beaucoup de Tortues terreſtres, non-ſeulement en Thrace & en Macédoine, mais même en Languedoc. Elles ne changent point d'écaille, & cette écaille eſt ſi ferme, qu'un caroſſe pourroit paſſer deſſus ſans l'enfoncer. (*Mat. Medic. continuation de* GEOFFROY, *t.* 12, *p.* 234.)

---

ite de l'Introduction à l'Hiſtoire Naturelle des animaux Quadrupèdes ovipares.

GRENOUILLES.

Grenouilles ont beaucoup de rapports
les Crapauds; cependant on a moins de
entions contre elles; on ne les trouve
uſſi hideuſes: en effet, leur figure eſt
développée; elles ont le corps plus
gé & la tête mieux formée. Ces carac-
peuvent faire diſtinguer les Grenouilles
Crapauds, parce que le corps des Cra-
s n'eſt qu'une maſſe arrondie, & que
tête eſt peu apparente. Les Grenouilles
es jambes longues, principalement celles
errière, qui leur donnent la facilité
ſauter & pour nâger.
plupart des Grenouilles ont de belles
eurs, qui ſont d'autant plus vives que
rps de ces animaux eſt enduit d'une
eur viſqueuſe, qui ſert de vernis.
s Grenouilles ſe tiennent accroupies
leurs jambes de derrière, comme les
ns, lorſqu'elles ſont hors de l'eau.
ont plus de vivacité que les Crapauds.
qu'on les touche, ou lorſqu'on les
d par les jambes de derrière, leur dos
ourbe & forme des angles ſaillans le
des côtés du corps.

GRENOUILLES.

En hiver les Grenouilles ſont engourdies; le printemps les ranime & les fait ſortir de leurs retraites: elles ſe nourriſſent de vers, de ſangſues, de petits limaçons, de ſcarabés, & de diverſes eſpèces d'inſectes, tant ailés que reptiles. On prétend qu'elles n'en prennent aucun qu'elles ne l'ayent vu remuer: elles ſe tiennent immobiles, juſqu'à ce que l'inſecte ſoit aſſez près; alors elles fondent deſſus avec une grande vivacité; il y a des Grenouilles qui font quelquefois des ſauts de plus d'un pied & demi; elles dardent ſur l'inſecte leur langue, & l'arrêtent par la muſoſité dont elle eſt enduite; en retirant leur langue, elles entraînent leur proie & l'avalent. Les Grenouilles ſont dévorées par les Serpens d'eau, l'Anguille, le Brochet, la Taupe, le Putois: j'ai trouvé une Grenouille dans l'eſtomac d'un Loup.

Il y a des Grenouilles dans preſque tous les pays. Selon le rapport de Bellon, les Grenouilles abondent tellement dans les terreins bas & humides de l'Egypte, que le pays en ſeroit infeſté, ſi une grande

dérive l'expreſſion *coacer*, par laquelle nous déſignons le cri de la Grenouille. Lorſque le mâle appelle ſa femelle, il fait entendre un bruit ſourd & plaintif, que l'on a eſſayé d'exprimer par le mot *ololo*. On aſſure qu'il n'y a point de moyen plus efficace pour empêcher les Grenouilles de coacer, pendant la nuit, que d'allumer des feux ſur le bord des eaux où elles ſe tiennent. On ajoute qu'en certains lieux, les pêcheurs vont la nuit, avec des flambeaux allumés, auprès des étangs & des marais, & que les Grenouilles, ſaiſies d'effroi à l'aſpect de la lumière, demeurent immobiles, enſorte qu'on les prend facilement avec la main.

Accouplement des Grenouilles.

L'accouplement des Grenouilles eſt un des plus ſinguliers dont il ſoit fait mention dans l'hiſtoire des animaux. Le mâle de la Grenouille monte ſur le dos de la femelle, & l'embraſſe avec ſes deux jambes antérieures, qui ſe rejoignent ſur la poitrine de la femelle. Il la ſerre alors ſi étroitement, que Swammerdam ne put jamais parvenir, à l'aide de ſes mains ſeules, à ſéparer tant ſoit peu deux Grenouilles ainſi accouplées. Il fallut pour y réuſſir, qu'il gliſsât une ſpatule de fer entre la poitrine de la femelle & les jambes du mâle. Dans cet état, le mâle a les doigts de ſes pieds antérieurs fortement joints & entrelacés; ſa tête eſt poſée ſur celle de la femelle, mais plus en arrière, de ſorte que la partie poſté-

arrache au mâle les pieds
ne lâche pas pour cela ſa
animaux vivent, nâgent &
plés pendant un aſſez g
jours conſécutifs, juſqu'à
ponde ſes œufs.

Les Hollandois appellent
couplement l'*équitation* d
parce qu'en effet la femel
ſur ſon dos, comme un
cavalier.

La femelle jette ſes œuf
à la fois; le mâle ſemble l'
opération, & pouſſer les
en la preſſant avec ſes pou
bras: tous les œufs ſortent
femelle, ſous la forme d'u
long, & le mâle, qui n'a
les féconde en les arroſant
qui ſort auſſi par l'anus. Le
toient collés enſemble &
tuellement dans la matrice,
matière glaireuſe, dont ils
reprennent leur rondeur e
l'eau. On voit, par ce qui v
qu'il eſt néceſſaire, pour
des œufs, que le mâle ſe t
façon que la partie poſtérieu
dépaſſe celui de la femelle.

Auſſi-tôt que les œufs ſe
entre les jambes poſtérieure
& du mâle, & que celui-ci
il ſe ſépare de ſa femelle,
à nâger comme avant l'acc
à remuer les pieds de deva

ins qu'ils ne s'arrêtent ſur quelque
: aquatique ; peu de jours après, ils
ent à la ſurface de l'eau, où ils ne
it point à éclorre. (*Collect. académ.*
V, p. 549, *Hiſt. de la Grenouille, par*
mmerdam).
on Rœſel, il n'eſt pas toujous vrai
dans l'accouplement la partie poſté-
e du corps de la Grenouille mâle dé-
le corps de la femelle, comme l'a dit
nmerdam. Cet effet n'a lieu que dans
s où le mâle eſt plus grand que la fe-
e. (Rœs. *p.* 3.).

Tétard. Gyrinus.

n donne le nom de *Tétard* au fœtus
a Grenouille parvenu à un état que
mmerdam a comparé à l'état de nym-
, auquel paſſent un grand nombre d'in-
es, avant d'être transformés en animaux
s. Le même Auteur a fait ſur le Tetard
obſervations intéreſſantes, dont nous
ns rapporter le précis.
'œuf de la Grenouille, c'eſt-à-dire, ſon
us, ou ſon ver renfermé dans ſa pre-
re enveloppe, ſe préſente ſous la forme
petit globule noir, placé au centre d'un
e globule d'une ſubſtance glutineuſe &
ſparente. Cette ſubſtance eſt l'aliment
petit ver, & comme la glaire de l'œuf
ce ver eſt le germe.
u bout de quelques jours, le ver ſe
ouille de ſa tunique ou de ſon enve-
pe, qu'il rejette en arrière, & c'eſt
s cet état qu'il prend le nom de *Tetard*.
âge alors dans la liqueur glaireuſe qui
vironne, & qui s'eſt étendue & délayée
grande partie dans l'eau où elle flotte
s l'apparence d'un petit nuage. Le Tetard
ſort de temps en temps, puis y rentre
r ſe repoſer & pour manger ; mais il
la conſomme jamais entièrement.
Le ver, au ſortir de ſon enveloppe, eſt
ucoup plus gros qu'il n'étoit au ſortir
l'œuf, & l'on peut déjà diſtinguer ſa
e, ſa poitrine & ſon ventre, qui
ment enſemble une maſſe globuleuſe.

Mais il faut connoître d'avance toutes ces parties pour les voir ſous l'enveloppe commune qui les renferme. Ceux qui ne regardent le Tétard que ſuperficiellement, prennent pour ſa tête ſeule cette maſſe globuleuſe qui comprend tout ſon corps. Le reſte n'eſt autre choſe que la queue dont le Tétard ſe ſert pour nâger.

Le Tétard prend ſes alimens par la bouche, comme tous les inſectes qui écloſent dans les ſubſtances propres à leur ſervir de nourriture ; mais l'ouverture de la bouche ne ſe trouve pas dans le Tétard a la partie antérieure de la tête, comme dans la Grenouille adulte ; elle eſt placée ſur la face inférieure de la tête ou ſur la poitrine. Ainſi lorſque les Tétards veulent prendre avec leur bouche quelque choſe qui flotte à la ſurface de l'eau, il faut néceſſairement qu'ils ſe renverſent ſur le dos, & c'eſt ce que Swammerdam leur a vu faire très-ſouvent, ſur-tout lorſqu'ils étoient preſſés par la faim, ou qu'ils vouloient chaſſer au dehors l'air renfermé dans leurs poumons. Ils ſe retournoient alors avec une telle vîteſſe, qu'à peine l'œil pouvoit-il ſuivre leur mouvement.

Les différentes parties du corps dans le Tétard ſe développent peu à peu. Dès le quinzième jour, on apperçoit très-diſtinctement la tête, la poitrine, le ventre & la queue. Les yeux paroiſſent ſur chaque côté de la tête, & forment une petite ſaillie, quoiqu'ils ſemblent encore être fermés. A la partie antérieure de la tête, entre les yeux, on voit la bouche qui eſt ouverte. Les jambes de derrière ſont d'abord les ſeules qui paroiſſent au-dehors, encore n'en découvre-t-on que les premières ébauches. Les doigts, ou plutôt les endroits où ſeront les doigts des pieds, ſont marqués par de petits boutons ſemblables à ceux que pouſſe une plante aux endroits d'où il doit ſortir de petites branches ; ces doigts ne contiennent encore aucune ſubſtance oſſeuſe, & cependant la forme du pied eſt déjà reconnoiſſable. Les jambes de der-

…asard fournit à M. Gleditsch l'occa… faire une observation qui l'a con… des expériences suivies sur le fait … s'agit. Il avoit fait placer dans le …le Botanique de Trebnitz de jeunes … provenues de graines d'Amérique …, de Jussieu lui avoit envoyées; on …étendu dans la serre échauffée une … de foin & de tan, sur laquelle …t placées les caisses qui renfermoient …nes plantes. Vers le milieu de dé… re, on apperçut, particulièrement le …& le soir, & quelquefois la nuit, …rosse & vieille Grenouille, dont le …ment d'abord foible & sourd devint …-peu aussi aigu & aussi fort qu'il a …me de l'être en plein air dans le prin…. Seulement il étoit moins fréquent. …onjectura que le gîte de cet animal …sous le seuil d'une des portes de la …n, où les émanations de la chaleur …'on entretenoit dans la serre voisine …t tiré de son assoupissement & comme …llé à la vie.

…elque temps auparavant, on avoit …qué que les jeunes plantes étoient …e piquées & légèrement déchirées …eurs parties les plus tendres. Ce dom… qui fit périr plusieurs de ces plantes …soit cependant une cause trop délicate qu'on pût l'attribuer à la Grenouille, …même elle auroit déjà été apperçue. …emi étoit un nombreux essaim de pe…auterelles que l'on découvrit en même … que la Grenouille. On fit de vains …s pour leur donner la chasse; mais la …ouille qui voyoit dans ces insectes …roie assurée, les chercha avec soin & …arrassa entièrement la serre. La même …r qui l'avoit ranimée avoit fait …e les œufs des Sauterelles. C'étoit …hose digne de remarque que le déve…ment prématuré de ces animaux, … précisément dans un de ces lieux …és à hâter les productions d'un autre …, & à en obtenir souvent des fruits …ces. Quelques jours après la Gre…e disparut pour toujours. Il est à

croire qu'elle aura péri, comme il arrive aux animaux qu'une chaleur accidentelle à tirés de leur assoupissement, & qui ne restent pas long-temps impunément dans cet état forcé où ils sont en quelque sorte contre l'aveu de la nature

Le fait dont on vient de parler ayant piqué la curiosité de M. Gleditsch, il fit des essais sur trois Grenouilles, dont deux mâles & une femelle, choisies parmi une multitude d'autres qu'il avoit fait pêcher dans la Sprée par un temps de forte gelée. Il fit mettre chaque Grenouille dans un vase à part, avec de l'eau de rivière, & d'abord elles tombèrent toutes les trois au fond de l'eau, & conservèrent toute la force de la contraction qui les tenoit engourdies. Au bout de quelque temps M. Gleditsch ayant fait échauffer la chambre où elles étoient, elles perdirent peu-à-peu leur roideur & se ranimèrent. M. Gleditsch en prit deux, & en les exposant alternativement à différentes températures de froid & de chaud, il les assoupissoit & les ranimoit à volonté. Le verre où étoit la femelle s'étant trouvé par hasard entre les deux verres où étoient les mâles, la vivacité des Grenouilles augmenta; elles s'agitoient plus qu'à l'ordinaire, & commencerent à coacer. Elles sortirent enfin de leurs verres; mais l'un des mâles mourut peu de temps après. L'autre s'accoupla le 30 janvier avec la femelle, & huit jours après on trouva les deux Grenouilles mortes & toujours accouplées.

M. Gleditsch réitéra depuis ses expériences sur une soixantaine de Grenouilles qui lui offrirent à-peu-près les mêmes effets. Elles s'accouplèrent régulièrement à plusieurs reprises, quelques-unes jusqu'à douze fois. Le temps pendant lequel elles restoient dans cet état a été en diminuant depuis quarante-huit heures jusqu'à quatre, & même une seule. Elles moururent toutes successivement, en partie faute de nourriture, & en partie sans doute par une suite des vains efforts qu'elles avoient fait pour se débarrasser de leurs œufs fécondés

vant le temps requis pour leur parfait développement. (*Mém. de l'Acad. de Pruſſe, édit. de M.* PAUL, *tom. 8*).

Le vulgaire s'imagine qu'il tombe quelquefois des pluies de Grenouilles, ou que ces animaux ſe forment de la pouſſière à laquelle la pluie communique en tombant une vertu génératrice. Ces préjugés qui ſont fort anciens doivent leur origine à un fait que d'habiles Naturaliſtes n'ont pas jugé indigne de leur attention. (*Voyez Redi Obſerv. ſur les Vipères, & expériences ſur la génération des Inſectes*). Pendant un temps de

ſéchereſſe, les petites Grenouilles
nent cachées parmi les herbes &
& dans les fentes de la terre. Lo
vient une pluie, ces animaux
foule de leurs retraites, en ſa
terre qui en paroît quelquefois
verte. Cette apparition ſubite
autre choſe, ſinon que les Gre
ment la fraîcheur & l'eau; mais
pas davantage pour faire illu
aux yeux de qui deux effets fi
peuvent être produits que par
cauſe.

TROISIEME CLASSE

OU QUATRIÈME ORDRE DES ANIMAUX.

Quadrupèdes ovipares, qui ont le corps nu.

SECOND GENRE.

GRENOUILLES.

Le corps allongé.

ESPÈCES.

LA PERLÉE.

Des tubercules en forme de perles, & de couleur rougeâtre, du rouge ſur le corps.

LA BORDÉE.

Bordée ſur les côtés du corps.

LA MUETTE.

Une tache noire oblongue entre les yeux & les jambes de devant.

LA SONNANTE.

Un pli tranſverſal ſous le cou.

LA MANGEABLE.

Verte, avec trois raies jaunes longitudinales.

LA GALONNÉE.

Cinq bandes pâles & longitudinales ſur le dos.

7 L'ÉPAULE ARMÉE.

Quatre gros tubercules oblongs près de l'anus.

8 LA RÉTICULAIRE.

Un réſeau ſur le dos.

9 LA CINQ-DOIGTS.

Cinq doigts à chaque pied, un tubercule ſous chacune des phalanges.

10 LA PATTE D'OIE.

Une membrane entre les doigts des quatre pieds.

11 LA MUGISSANTE.

Une membrane ſur l'ouverture des oreilles.

Lacerta eadem. Muſ. Ad. Fr. 1. p. 43.

Lacerta caudâ corpore parum longiore, ſquamis lævissimis. GRON. Muſ. 2. p. 80. n°. 57.

Lacertus vulgaris, ventre nigro maculato. RAI. *quadr.* 264.

Lacerta minor maculata indigena. SEB. Muſ. 2. t. 79. f. 5.

Ce Lézard varie par la grandeur de ſon corps & par les teintes de ſa couleur. Il eſt communément long de cinq ou ſix pouces, & large d'un demi-pouce vers le milieu. Il a la tête triangulaire, aplatie, couverte de grandes écailles; le muſeau ovale; les yeux vifs, recouverts de leurs paupières; les oreilles rondes, bien ouvertes, & ſituées derrière la tête; la gueule grande, formée de deux mâchoires d'égale longueur, & dont l'une & l'autre eſt armée de petites dents fines, un peu crochuës, & tournées vers le gozier.

Les pattes de devant ſont un peu plus courtes que celles de derrière, & ſe terminent chacune en forme de main à cinq doigts fort déliés, de longueur inégale, dont le plus long eſt celui qui tient la place de l'index, & munis de petits ongles tannés, faits en forme d'hameçons.

Tout le deſſus du corps eſt d'un gris cendré pour l'ordinaire, agréablement varié ſur les côtés, revêtu d'une peau dont les écailles vues au microſcope préſentent un aſpect amuſant. On obſerve ſur ce fond deux raies de couleur brune. Le deſſous de la gorge qui eſt renflé en manière de coqueluchon, a la couleur de l'or; le ventre eſt d'un vert bleuâtre, & couvert de pluſieurs rangées d'écailles quarrées, beaucoup plus grandes que celles qui garniſſent le deſſus du corps.

La queue eſt ronde, de la longueur du corps, allant toujours en diminuant de groſſeur, & d'une couleur uniforme. La langue eſt rougeâtre, aſſez longue & plate, fendue en deux par ſon extrémité.

Ce Lézard dépoſe ſes œufs dans de vieilles

il ſuce avidement la ſalive
leur jouet de ces animaux, ſo
dans des boëtes pleines de ſon
battre enſemble. Si l'on met
Lézard gris un peu de tabac
auſſitôt en convulſion, & me
Il change deux fois de peau
année, ſçavoir au printemps
la manière des Serpens.

On trouve des Lézards gri
même quelquefois trois queu
longueur, & tantôt inégales.
jecture que cette ſingularité
l'eſpèce de paſſion que les e
tains pays pour tourmenter les
arriver que quand ils leur ont ſe
ſa longueur, chacune des po
devienne une queue complet
Auteur, il eſt très-ordinair
queue, ou ſeulement une p
quelqu'accident, elle recroiſſe
ai vu une infinité d'exemples
perte à laquelle ils ſont exp
lors même qu'ils ne font que
les petites vertebres oſſeuſes
queue ſont très fragiles & ſe
les unes des autres : auſſi voit-
queues de toutes ſortes de long
qui ſont d'ailleurs de même ta
obſervations microſcopiques).

Les continuateurs de la mati
Geoffroy, regardent comme
jecture de M. Néedham ſur la
Lézards. Ces auteurs rapporte
vie un Lézard commun, qui
de même groſſeur & de mê
nulle apparence de bleſſure ou
fut trouvé dans un endroit où
voient pas l'avoir mutilé. Il p
raiſonnable de penſer que ce
de monſtruoſités & de jeux de
p. 84.)

, étoit un peu plus groſſe que l'autre, mais même temps plus courte, auſſi paroiſſoit-elle r été coupée vers ſon extrémité qui étoit ſe. Elle n'avoit que ſeize lignes de long, & queues de ces animaux ont ordinairement trois es & davantage. Elle étoit un peu aplatie eſſus, & preſque toute droite. La ſeconde e à la droite de la première, ſe rejettoit en rs du même côté. Elle avoit trente-deux lignes ng ſur deux de diamètre à ſon origine; elle également ronde en-deſſus & en-deſſous, & inée en pointe aigue. On pouvoit même çonner la naiſſance d'une troiſième queue; it une petite appendice de deux lignes de , ſur une demi-ligne de diamètre, ſituée deux s au-deſſus de la bifurcation des deux queues, ui par ſa ſtructure extérieure ſembloit devoir en devenir une. (*Mém. de l'Acad. des ces.* An. 1778.)

animal étant diſſéqué, on trouva qu'au lieu dans les Lézards ordinaires, la queue eſt ée par de petites vertebres oſſeuſes, ce qui nd très-caſſante; dans celui dont il s'agit, eux queues, & même la naiſſance de la troie, ſi c'en étoit véritablement une, n'étoient ées que par des cartilages, ce qui les rendoit lexibles. Ces obſervations paroiſſent également uer que la double queue de certains Lézards qu'un accident naturel.

uant à la reproduction de la queue des Lézards, s qu'on la leur a coupée, c'eſt un fait atteſté Ariſtote, & dont M. Perrault cite un exemple ſes eſſais de phyſique, où il dit que la queue t été coupée à un Lézard vert, elle lui revint, u'au lieu de vertebres, on y trouva un carge de la groſſeur d'une ſorte épingle. Cependant Marchand ayant voulu tenter l'expérience de reproduction ſur un Lézard gris, elle ne lui oint réuſſi, & il avoue qu'il lui a été impble de découvrir ce qui avoit pu la faire quer. (Continuation de la matière médicale Geoffroy. T. 12. p. 78 & ſuiv. *De hiſt. animal.* . c. 17).

GRISON (le), eſpèce de Lézard.

Lacerta Turcica. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*, 13.

Lacerta caudâ ſubverticillatâ mediocri, corpore eo ſubverrucoſo. LIN. Ibid.

EDW. Art. 204. T. 204. *Lacerta minor cinerea ulata Aſiatica.*

Le corps de ce Lézard eſt petit & d'une couleur griſe parſemée de points rouſſâtres. Sa ſurface eſt inégale & chargée de verrues peu diſtinctes. La queue eſt à peine plus longue que le corps, & les ſegmens dont elle eſt formée ſont poſés confuſément.

On trouve ce Lézard dans les pays orientaux.

GRISON (le), eſpèce de Serpent.

Coluber canus LIN. Amphib. Serp. *colub.* 258. Muſ. Ad. Fr. 1. p. 31. t. 11. f. 1.

Le corps de ce Serpent eſt d'une couleur blanche, marquée de bandelettes qui tirent ſur le brun. On obſerve ſur chacun des côtés, deux petites taches d'un blanc de lait. L'abdomen eſt recouvert par cent quatre-vingt-huit grandes plaques, & le deſſous de la queue eſt garni de ſoixante & dix paires de petites plaques. On trouve cette eſpèce dans les Indes.

GROIN (le), eſpèce de Serpent.

Boa contortrix. LIN. Amphib. Serp. *Boa.* 190.

Anguis capite viperino. CATESB. Car. 2. t. 56.

Ce Serpent n'a guère que quinze pouces de longueur, à en juger par la figure de Catesby qui le repréſente de grandeur naturelle. Son corps eſt fort gros vers la tête, dont les joues ſont enflées comme celles de la Vipère. Le muſeau eſt relevé comme celui d'un pourceau, & toute la face de l'animal a un aſpect hideux. Linnæus dit qu'il lui a trouvé des ſachets remplis de venin, comme à la Vipère, mais qu'il n'a point apperçu de dents canines, à travers leſquelles le venin pût paſſer. Catesby a auſſi cherché inutilement ces dernières dents, mais il ſoupçonne qu'elles ne paroiſſoient pas encore, parce que l'individu qu'il a obſervé étoit jeune. L'abdomen eſt garni de cent cinquante grandes plaques, & le deſſous de la queue, de quarante autres.

Ce Serpent a le deſſus de la tête & du dos d'une couleur brune, ſelon Catesby, & cendrée, ſuivant Linnæus, avec pluſieurs taches noirâtres diſpoſées ſymétriquement, & des raies jaunes tranſverſales, entre les taches noires de la partie poſtérieure. Le ventre eſt d'un blanc ſale, marqué de taches noires plus petites que celles du dos.

Cette eſpèce ſe trouve dans la Caroline.

GUANNA. *Voyez* IGUANE.

GUIMPE (le), eſpèce de Serpent.

Coluber ovivorus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 276. Piſ. Braſ. 239.

Marcgrave, dans ſon hiſtoire naturelle du Bréſil, ſervant de ſuite à l'ouvrage de Piſon, ſur la médecine du même pays, décrit ainſi les différentes variétés de ce Serpent, qu'il a obſervées. « On » m'apporta un Serpent long de quatre pieds, & » dont l'épaiſſeur varioit depuis un doigt juſqu'à » cinq. Les écailles du ventre étoient d'une couleur » argentée très-éclatante. Le reſte du corps étoit » mêlangé de noir & de blanc. La queue paroiſſoit » formée de ſix anneaux argentés. Ce Serpent avoit » à chaque mâchoire ſix dents aiguës.

» J'ai eu un autre individu, dont tout le corps » étoit peint d'une couleur de rouille, à l'ex» ception du ventre qui étoit blanc. Il avoit en» viron trois pieds de long, ſur deux pouces de » diamètre, à l'endroit de la plus grande épaiſſeur.

» Ces Serpens errent dans les maisons, où ils » devorent les œufs des poules. J'en ai trouvé » souvent d'autres, ajoute le même Auteur, qui » étoient tout verts, & qui avoient deux ou trois » pieds de long, & une épaisseur égale à celle » du petit doigt. Ceux-ci ont la gueule spacieuse » & la langue noire. Ils sont très-venimeux, & » les habitans du Brésil les appellent *Boiobi* ».

Les descriptions que l'on trouve dans les auteurs n'offrent aucun caractère constant pour reconnoître nettement le Serpent dont il s'agit dans cet article. Cependant Linnæus, en celui qui a reçu le nom de *Boa*, des grandes plaques de l'abdomen, & de petites plaques qui garnissent celle de la queue. On compte deux cent cinquante & soixante & treize des unes.

JACKIE (la), eſpèce de Grenouille.

Rana paradoxa. LIN. Amphib. Rept. *Ran.* 13.

Rana femoribus poſticè obliquè ſtriatis. Muſ. Ad. Fr. 2. p. 49.

Syſt. nat. 36. n°. 2. *Lacerta caudâ ancipiti, palmis tetradactylis fiſſis, plantis pentadactylis palmatis, abdomine ventricoſo.*

Muſ. Ad. Fr. 1. p. 49. *Rana piſcis.*

Merian. Surin. p. 71. T. 71.

Cette Grenouille dont l'eſpèce abonde dans la rivière de Surinam, eſt d'abord d'une couleur jaune-verdâtre, qui prend enſuite une nuance un peu plus ſombre. Le corps eſt moucheté vers le dos & les côtés. Le ventre eſt d'une couleur pâle & nébuleuſe. Les pieds de derrière ſont ſemblables à ceux des canards : ceux de devant ont quatre doigts. Lorſque la Grenouille eſt parvenue à ſon entier accroiſſement, elle ſubit une métamorphoſe toute oppoſée à celle des Grenouilles de l'Europe. Car celles-ci paſſent d'abord par la forme de Têtard, qui a quelque rapport avec celle d'un poiſſon, (*voyez* TÉTARD, *p. 631.*) & parviennent par degrés à l'état de Grenouille parfaite. La Grenouille dont il s'agit ici au contraire s'écarte inſenſiblement de la forme de Grenouille pour prendre celle d'un Poiſſon. On apperçoit d'abord une queue naiſſante qui s'accroît peu-à-peu; les pieds antérieurs diminuent & s'oblitèrent; ceux de derrière, diſparoiſſent enſuite, & enfin la Grenouille ſe trouve changée en une eſpèce de poiſſon que les naturels du pays, & les Européens qui s'y ſont tranſportés, appellent *Jackie*, & qu'ils recherchent avec beaucoup de ſoin comme un mêt délicat. L'épine du dos & tous les petits os de l'animal ſont d'une ſubſtance cartilagineuſe & diviſée par des articulations régulières. Le corps eſt couvert de petites écailles qui s'étendent depuis le derrière de la tête juſque ſur la queue, & garniſſent la partie inférieure juſqu'au milieu du ventre. La couleur, qui auparavant étoit un peu obſcure, prend une teinte cendrée. (MERIAN, *métam. inſect.*)

Il paroît qu'il n'y a dans cet article que la deſcription de la Grenouille qui mérite confiance. Sa métamorphoſe en poiſſon eſt ſi contraire à ce qui eſt connu des animaux de ce genre, que l'on ne peut guère y ajouter foi. Il eſt bien plus vraiſemblable que la *Jackie* ſe métamorphoſe comme les autres Grenouilles, & que le Poiſſon dans lequel on prétend qu'elle ſe change, eſt un vrai poiſſon qui n'a aucun rapport avec cette Grenouille.

JBIARE (l'), eſpèce de Serpent.

Cæcilia tentaculata. LIN. Amph. Rept. Cæcil. 135.

Cæcilia rugis 135. Id. *Amœn.* p. 498. 3.

Linnæus eſt le premier qui ait parlé de ce Serpent. Selon la deſcription de cet Auteur, il paroît au premier aſpect, avoir tant de rapports avec l'anguille, qu'on ſeroit tenté de le prendre pour un poiſſon de ce genre. Mais lorſqu'on le conſidère attentivement, on reconnoit qu'il ne peut être rangé parmi les poiſſons, puiſqu'il eſt pourvu de nageoires & d'ouies, & qu'il a un poumon, & des narines par leſquelles il reſpire.

Sa forme eſt cylindrique d'un bout à l'autre. Sa longueur eſt d'un pied, & ſon épaiſſeur d'un pouce. Sa peau eſt liſſe & ſans écailles; on y remarque ſeulement de petits points un peu ſaillans ſur le dos. Les côtés ſont ſilonnés par des rides au nombre de cent-trente-cinq de part & d'autre. La tête eſt pareillement dépourvue d'écailles, & d'une forme un peu arrondie. La mâchoire inférieure eſt obtuſe, plus avancée que l'ſupérieure, garnie de chaque côté des narines, d'un petit barbillon ou d'une eſpèce de barbillon ſi court qu'il eſt preſque imperceptible. Les ouvertures des narines ſont éloignées entr'elles, & reſſemblent par leur petiteſſe à des piquures d'épingles. Les yeux ne ſont que comme des points, & brillent à travers une membrane qui les recouvre. Les dents ſont très-petites, comme celles des Serpens, & ne font aucun mal; cependant on en voit d'une grandeur médiocre dans la mâchoire inférieure. La queue eſt obtuſe, extrèmement courte & chargée de rides annulaires, ſemblables à celles qui ſont ſur le corps du Lombric. L'anus eſt aſſez rapproché de l'extrémité du corps. On trouve ce Serpent en Amérique.

IBIBE (l'), eſpèce de Serpent.

Coluber ordinatus. LIN. Amphib. Serp. Coluber

Coluber ſcutis abdominalibus 138, & caudalium paribus 74. GRONOW. Muſ. de

CATESB. Car. 2. p. 53. t. 53.

SEB. Muſ. 2. t. 20. f. 2.

Ce Serpent eſt petit, d'une couleur blanc marquée ſur le dos & ſur les côtés, de taches nébuleuſes, qui s'étendent juſque ſur la queue où elles forment des lignes longitudinales. Le domen eſt blanchâtre, & varié depuis la tête la queue, par des bandes noires irrégulières. Linnæus a obſervé ſur chacun des côtés de une ſuite de points noirs. Les grandes qui recouvrent l'abdomen, ſuivant le même teur, ſont au nombre de cent trente-huit, deſſous de la queue eſt garni de ſoixante paires de petites plaques. Gronovius ſoixante & quatorze de ces dernières. cette eſpèce dans la Caroline.

IGUANE (l'), eſpèce de Lézard.

guana. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*,

caudâ tereti longâ, ſuturâ dorſali dentata gulæ denticulatâ. LIN. ibid.

Acad. Amphib. GYLENBORG. n°. 11. *dâ tereti, pedibus pentadactylis, criſtâ dinali, gulæ pendulâ anticè dentatâ.*

Muſ. 2. p. 82. n°. 60. *Iguana caudâ , cylindricâ, criſtâ gulæ pendulâ anticè turâ dorſi denticulatâ.*

adr. p. 265. *Lacertus Indicus ſenembi ictus.*

Car. 2. p. 64. t. 64.

e ce Lézard eſt petite, étendue en un peu allongée pardevant : Elle a ux un large ſillon diſpoſé en longueur, couverte de calloſités. Le muſeau aigu ; les narines ſont ſaillantes, arlacées ſur les côtés du muſeau.

ſont d'une grandeur médiocre, ſitués de la tête & tournés en avant : les ont égales.

les ſont grandes, rondes, excavées, une écaille, & placées derrière les lieu des côtés de la tête.

ſt très-court, plus mince que la tête, e peau lâche & pliſſée, garni de part vers le dos de très-petites verruës diſpluſieurs rangs.

ſt large & voûté. Les côtés de l'abconvexes & ſaillans ; le ventre eſt ti.

, qui ſurpaſſe une fois le corps en ſt arrondie, d'une forme conique, e d'un très-grand nombre de ſegmens point ſenſiblement diſtingués les uns

ſont aſſez allongés, & ont cinq doigts garnis d'ongles aigus, comprimés par les côtés & recourbés.

Cet animal eſt ſur-tout remarquable par une crête qui s'étend en longueur depuis la tête juſqu'à l'extrémité de la queue. Cette crête eſt garnie de plus de trois cents petites dents, comprimées, amincies par les côtés, droites dans leur partie inférieure & recourbées vers leur ſommet.

Outre cette crête, il y en a une autre en forme de membrane qui pend ſous la gueule ; elle eſt diviſée en ſon bord antérieur par une quinzaine de petites dents, & entière en ſon bord poſtérieur.

Les écailles qui couvrent le corps ſont très-petites, d'une figure ovale & convexe ; elles forment une multitude infinie de ſegmens, dont ceux qui ſe trouvent ſur le dos & la queue ſont ſi étroits, que l'œil ne peut les diſtinguer ; mais ceux qui diviſent la partie inférieure du corps ſont beaucoup plus ſenſibles & plus diſtincts.

La couleur de toutes les parties ſupérieures du corps eſt d'un bleu noirâtre, marquée de raies d'un bleu blanchâtre. Celles des jambes, de l'abdomen & de la queue eſt panachée. (GRON. *Muſ.*

Ce Lézard eſt très-commun à Surinam où on le trouve dans les fleuves & ſur les arbres. Il ne pouſſe aucun cri, & quoiqu'il ſoit d'un aſpect affreux, il n'eſt point nuiſible. (OVIED. WORM.) Il eſt même recherché comme aliment, auſſi bien que ſes œufs, par les naturels du pays. Il eſt ſi ſtupide qu'on le prend avec la plus grande facilité. Les ſauvages attendent pour cela le moment où il eſt ſur un arbre ; ils s'approchent avec un long bâton auquel eſt ſuſpendue une ficelle. L'animal conſidère, dit-on, cet appareil avec une eſpèce de ſurpriſe, & ſe laiſſe envelopper par la ficelle, ſans faire aucune réſiſtance, quoiqu'il ſoit d'ailleurs très-léger à la courſe. (LIN. *Amæn. Acad.* MARCGR.)

JURUCUJA (le), eſpèce de Tortue. *Voyez* MYDAS.

LACTÉ (le Serpent).

Coluber lacteus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 235. Muſ. Ad. Fr. 1. p. 28. t. 18. f. 1.

Le fond de la couleur, dans cette eſpèce, eſt d'un blanc de lait, relevé par des taches d'un noir foncé, & diſpoſées deux à deux. Le ſommet de la tête eſt pareillement d'un noir obſcur, traverſé par une ligne blanche longitudinale. Les grandes plaques qui recouvrent l'abdomen ſont au nombre de deux cent trois, & la partie inférieure de la queue eſt garnie de trente-deux paires de petites plaques. On trouve ce Serpent dans les Indes. Linnæus le met au rang de ceux dont la morſure eſt venimeuſe.

LARGE-DOIGTS (le Lézard).

Lacerta principalis. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta.* n°. 7.

Lacerta caudâ ſubcarinatâ, criſtâ gulæ integerrimâ, dorſo lævi. LIN. *ibid.*

Amæn. Acad. Muſ. Princ. n°. 11. Tab. 2. fig. 2. *Lacerta caudâ tereti, corpore duplo longiore, pedibus pentadactylis, criſtâ gulæ integerrimâ, dorſo lævi.*

Muſ. Ad. Fr. 1. p. 43.

La tête de ce Lézard eſt plate, & terminée en pointe obtuſe; elle eſt un peu élargie, légèrement comprimée par les côtés, & marquée de diverſes ſutures très-fines. Les ouvertures des narines ſont très-petites & placées au-deſſus du muſeau; les trous des oreilles ſont peu ſenſibles. La crête qui eſt ſous la gueule eſt arrondie, ſans aucune dentelure; ſon bord eſt épais, & garni pardevant d'un aiguillon. Elle eſt marquée de part & d'autre dans ſon diſque par une tache noire, ſillonnée par des ſtries blanchâtres.

Le corps eſt garni de très-petites écailles, & l'abdomen n'eſt recouvert par aucunes lames convexes. La queue eſt une fois plus longue que le corps; elle eſt couverte de très-petites écailles, très-déliée vers ſon extrémité, un peu relevée en carêne pardeſſus, ſtriée pardeſſous, & diviſée en pluſieurs ſegmens par des coupures tranſverſales, mais à peine ſenſibles.

Les pieds, tant de devant que de derrière, ont cinq doigts, dans chacun deſquels l'avant-dernière articulation eſt plus large pardeſſous que les autres : tous les ongles ſont très-petits & très-aigus.

La couleur du corps eſt livide; celle de la queue eſt plus pâle & marquée de raies d'un brun ſombre.

On trouve ce Lézard dans l'Inde. (LIN. *Amæn.*)

LARGE-QUEUE (le Serpent).

Coluber laticaudatus. LIN. Amph. Serp. *Colub.* 261. Muſ. Ad. Fr. 1. p. 31. t. 16.

Ce Serpent a le corps d'une couleur cen... marquée de raies brunes. Sa queue eſt ... & comprimée, enſorte qu'elle imite à-peu-près la forme d'une lame à deux tranchans; eſt garnie inférieurement de quarante-deux ... de petites plaques, & l'abdomen eſt recouvert par deux cent-vingt grandes plaques. On trouve ce Serpent dans les Indes.

LEBERIS (le), eſpèce de Serpent.

Coluber leberis. LIN. Amphib. Serp. *Colub.*

Le corps de ce Serpent eſt marqué de raies noires très-étroites. C'eſt le ... tère diſtinctif de cette eſpèce, cité par Lin... avec celui qui ſe tire des grandes plaques de l'abdomen, au nombre de cent-dix, & des ... plaques de la partie inférieure de la queue ſont diſpoſées par paires ſur cinquante-... On trouve ce Serpent dans le Canada. Sa morſure eſt venimeuſe, ſelon Linnæus.

LEBETIN (le), eſpèce de Serpent.

Coluber lebetinus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* Muſ. Ad. Fr. 2. p. 43.

Le corps de ce Serpent eſt d'une couleur ... buleuſe, marquée de points bruns ſur la partie inférieure. L'abdomen eſt recouvert par cent-quante-cinq grandes plaques, & le deſſous de la queue eſt garni de quarante-ſix paires de petites plaques. On trouve ce Serpent dans les ... orientaux. Sa morſure eſt venimeuſe, ſelon Linnæus.

LEMNISQUE (le), eſpèce de Serpent.

Coluber lemniſcatus. LIN. Amphib. ... *Colub.* 285.

Anguis ſcutis abdominalibus 250, *ſ...dalibus* 35. LIN. Amæn. Surin. GRILL...

Muſ. Ad. Fr. 1. p. 34. t. 14. f. ...

SEB. Muſ. 1. t. 10. f. ult.

Id. Muſ. 2. t. 76. f. 3.

Ce Serpent a la tête de la même épaiſſeur ... le corps. Entre les trous de ſes narines, ... très-petits, il y a deux écailles rhomboïdales ... & derrière celles-ci deux autres un peu plus ... & d'une figure pentagone; trois autres ... dont celle du milieu eſt la plus conſidérable ... niſſent l'intervalle compris entre les yeux, ... rière ces organes, il y en a encore deux ... les plus grandes de toutes.

Le ſommet du muſeau eſt noirâtre. ... noire parcourt tranſverſalement le milieu ... L'occiput eſt marqué d'une tache ronde. ... de la mâchoire inférieure ſont d'une ... drée.

Le tronc eſt de l'épaiſſeur d'une plume ... Il eſt couvert d'écailles rhomboïdales un peu ...

& non relevées en arrête. On compte, à ıencer du dos, quinze rangées de ces écailles. grandes plaques qui recouvrent l'abdomen au nombre de deux cent-cinquante.

queue eſt un peu obtuſe, & garnie par-deſſous nte-cinq paires de petites plaques.

ut le corps eſt agréablement panaché de blanc noir. Cette dernière couleur, qui eſt comme nd du tableau, eſt traverſée par quarante-trois bandes blanches, dont la troiſième eſt quatre fois auſſi large que chacune des autres, & qui toutes s'étendent un peu plus en largeur ſur l'abdomen que ſur le dos. Enfin, toutes les écailles qui garniſſent le dos, ſont d'une couleur blanche, excepté à leur ſommet, & dans leurs bords, où elles ont une teinte de rouille. Ce Serpent n'a qu'un demi-pied dans toute ſa longueur. Il ſe trouve en Aſie.

---

uite de l'Introduction à l'Hiſtoire Naturelle des Animaux Quadrupèdes ovipares.

LÉZARDS.

N a de l'averſion pour la plupart des rds, parce que leur tête a beaucoup pports avec celle des Serpens, & que corps auroit auſſi de la reſſemblance celui de ces reptiles, s'il n'avoit quatre es. On croit, ſans aucun fondement luſieurs Lézards ſont venimeux, prinement le beau Lézard verd. On le fuit u'on le rencontre; on devroit, au raire, le rechercher pour la beauté de uleur. Il détruiroit beaucoup d'inſectes nos enclos, ſans faire jamais de mal. rainte & l'horreur ne ſont bien fonqu'à l'aſpect des Crocodiles & des s grands Lézards, dont la morſure eſt utable.

n trouve à la Martinique, ſelon le ort du Père Labat, une eſpèce de Léverd, dont la chair eſt très-bonne à ger, & reſſemble tout-à-fait à celle du et par ſa blancheur & par ſa délica-. Les ſauvages du canton mettent beaud'adreſſe dans la manière de prendre Lézard, & de le lier enſuite pour le erver en vie, ſans qu'il puiſſe s'échap-

Le Père Labat, à qui on donna un le plaiſir de cette chaſſe, rapporte l y alla accompagné d'un nègre qui toit une longue perche, au bout de elle étoit une petite corde accommoen nœud coulant. Le chaſſeur, après ir beaucoup cherché, découvrit enfin Lézard étendu ſur une branche sèche, qui ſe chauffoit au ſoleil. Auſſi-tôt le

LÉZARDS.

nègre ſe mit à ſiffler, & le Lézard, qui ſembloit prendre plaiſir à l'entendre, avança la tête, comme pour découvrir d'où venoit le ſon. Peu à peu le nègre s'approcha de lui, en continuant de ſiffler; alors, il ſe mit à lui chatouiller les côtés & enſuite la gorge avec le bout de ſa perche. L'animal ſe laiſſoit careſſer volontiers, & s'étendoit en ſe tournant doucement, comme fait un chat qui eſt auprès du feu en hiver. Le nègre ſçut ſi bien le chatouiller, & l'amorcer en quelque ſorte, par ſon ſifflement, qu'il lui fit avancer la tête hors de la branche, aſſez pour lui prendre le cou dans le lacet, & auſſi-tôt il lui donna une violente ſecouſſe, qui le fit tomber à terre, puis, ſans lui donner le loiſir de ſe reconnoître, il le ſaiſit de la main droite à la naiſſance de la queue, & lui mit le pied gauche ſur le milieu du corps. C'étoit un ſpectacle ſingulier de voir le Lézard ouvrir la gueule, agiter ſes yeux étincelans, & gonfler le deſſous de ſa gorge, comme un Coq d'inde. Pendant ce temps, le nègre lui mit le pied droit à l'endroit où il le tenoit avec la main, lui prit les deux pieds de derrière, qu'il lui renverſa ſur le dos, & les y lia enſemble avec des éguillettes de mahot dont il s'étoit pourvu. (Le mahot eſt une eſpèce d'arbriſſeau qui croît aux Antilles). Le nègre lia pareillement les pieds de devant, après quoi il fit paſſer le bout de la queue entre les pieds ainſi liés, & le dos du Lézard, & l'y attacha en deux

endroits. Il fit enſuite, avec des brins d'une plante ſarmenteuſe, une eſpèce de licol, qu'il attacha en quatre endroits ſur le muſeau de l'animal, de manière qu'il ne pouvoit ni ouvrir la gueule, ni remuer la queue & les pattes. On peut garder les Lézards en vie ſept ou huit jours dans cet état; l'unique inconvénient eſt qu'ils maigriſſent un peu.

Ce Lézard a la vie ſi dure qu'on ne parviendroit pas à le tuer en lui donnant cent coups de bâton ſur la tête & ſur le corps. Mais il y a un moyen facile pour le faire mourir ſans lui couper la tête; c'eſt de lui enfoncer un petit bâton ou une paille dans les narines; auſſi-tôt qu'il eſt touché à cet endroit, dit le P. Labat, il répand quelques goutes de ſang, & il expire. Quoique ſa chair ſoit très-bonne au goût, cependant il y auroit du danger à en uſer fréquemment; car, ſuivant l'Auteur que nous citons, elle eſt purgative, & elle deſsèche & ſubtiliſe le ſang. (*Nouveau voyage aux îles de l'Amérique; Paris 1722, pag. 315 & ſuiv.*).

Le Lézard eſt un des animaux qui ſup-

portent le plus long-temps la faim. M. de la Roquette, qui s'eſt occupé pellier de faire des expériences & vations ſur l'Hiſtoire Naturelle, fermé un Lézard verd fort gra cage de verre dont le deſſus n'é que d'un linge fin, pour laiſſer l'air. Olaus Borrichius, qui cite que quand ce Lézard lui fut vivoit depuis trois mois ſans donné aucune nourriture; il cependant il paroiſſoit frais, & couleur étoit vive. Il avoit mê comme font les Serpens, ſa vieil qu'on voyoit à côté de lui dans (*Collect. acad. T. IV. pag.* 351.) Parmi rens animaux que Redi a mis à l'ex pour ſçavoir combien de temps ils voient vivre ſans manger, il s'eſt un grand Lézard d'Afrique, qui a plus de huit mois ſans vouloir goûter cun aliment. Le même Auteur a que les parties intérieures ſe trou très-belles & très-ſaines dans les qui étoient morts de faim. (*Id. pag.*

9 L'ALGIRE.
Quatre lignes jaunes ſur le corps.

10 LE SEPS.
Les jambes très-courtes.

11 LE LION.
Six lignes blanches ſur le corps.

12 L'EXAGONAL.
La queue à ſix pans.

TROISIEME GENRE.

Lézards qui ont la queue ronde, écailleuſe & plus courte que le corps.

ESPÈCES.

1 LE CAMÉLÉON.
Deux ou trois doigts de chaque pied réunis.

2 LE GEKKO.
Le corps perlé.

3 LE SCINQUE.
La queue courte, applatie par les côtés.

4 LE TAPAYE.
Le corps gonflé.

5 LE STRIÉ.
Cinq lignes blanches ſur le dos.

QUATRIÈME GENRE.

Lézards qui ont la queue ronde, écailleuſe & plus longue que le corps.

ESPÈCES.

1 LE BASILIC.
Des éguillons qui ſoutiennent une grande membrane le long du dos.

2 LE PORTE-CRÊTE.
Une nageoire avec des rayons ſur la queue.

3 L'IGUANE.
Un goître dentelé en avant.

4 LE GALEOTE.
L'occiput & le dos dentelés.

5 L'AGAME.
Des anneaux d'écailles pointues ſur la queue.

6 L'UMBRE.
Un pli profond ſous la queue.

7 LE PLISSÉ.
Deux plis ſous le cou.

8 LE MARBRÉ.
Marbré de rougeâtre, de noir & de blanc.

9 LA ROUGE-GORGE.
Une poche rouge ſous le cou.

10 LE GOITRE.
Un goître couleur de roſe.

11 LE TEGUIXIN.
Les côtés du corps pliſſés.

12 LE DORÉ.
Des taches rondes placées deux à deux ſur le dos & les côtés du corps.

13 LE TRIANGULAIRE.
La queue triangulaire.

LÉZARDE. *Voyez* LÉZARD GRIS. On a donné auſſi quelquefois le nom de *Lézarde* à la femelle du *Lézard*.

LIEN (le), eſpèce de Serpent.

Coluber coſtriſtor. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 278.

Anguis niger. CATESB. Car. 2. t. 48.

Ce Serpent a le corps d'un noir éclatant, & cette couleur ne change jamais, ſelon Caſtesby. Linnæus dit que la partie inférieure eſt d'un bleu pâle, & que la gorge eſt blanche. Suivant le même Auteur, le corps de ce Serpent eſt très-mince à proportion de ſa longueur, & ſa ſurface eſt très-liſſe. L'abdomen eſt garni de cent quatre-vingt-ſix grandes plaques, & le deſſous de la queue de quatre-vingt-douze paires de petites plaques.

Au rapport de Catesby, ces Serpens ſont extrêmement agiles, & en même temps utiles, en ce qu'ils donnent la chaſſe aux rats, & les pourſuivent avec une viteſſe incroyable juſques ſur les toits des maiſons & des granges. Auſſi les habitans de la Caroline, où ſe trouve cette eſpèce d'animaux, évitent-ils de les détruire. Lorſqu'on les attaque, ils s'élancent avec fureur ſur leur ennemi, mais il n'en arrive aucun accident fâcheux, parce que leur morſure n'eſt pas dangereuſe. On croit communément à la Caroline qu'ils font la guerre aux Serpens à ſonnettes, & les engloutiſſent.

LION (le), eſpèce de Lézard.

Lacerta ſex-lineata. LIN. Amphib. rept. *Lacerta*, n°. 18.

Lacerta caudâ verticillatâ longâ, dorſo lineis ſex albis. LIN. *ibid.*

CATESB. Car. 2. p. 68. t. 68.

Ce Lézard a le deſſus du corps marqué de chaque côté de trois lignes blanches & étroites, entre leſquelles ſont diſpoſées alternativement d'autres lignes de couleur noire. Le dos qui occupe l'eſpace intercepté entre les lignes du milieu, eſt d'une couleur blanchâtre. On obſerve deux rides ſous le col. Les cuiſſes ſont garnies d'un rang de petits tubercules dans leur partie poſtérieure. On trouve ce Lézard dans la Caroline.

LISARDE ou LYSARDE. *Voyez* LÉZARD GRIS.

LOMBRIC (le), eſpèce de Serpent.

Anguis Lumbricalis. LIN. Amphib Serp. *Anguis* 237.

Anguis ſquamis abdominalibus 230, *& ſquamis caudalibus* —. GRONOV. Muſ. 2. p. 52. n°. 3.

SEB. Muſ. 1. p. 137. t. 86. f. 2.

Ce Serpent reſſemble à-peu-près par la forme de ſon corps au *Lombric*, ou Ver de terre. Il a la tête un peu arrondie pardevant, abbaiſſée en pente vers le muſeau, demi-cylindrique pardeſſous, couverte dans ſa partie ſupérieure de neuf grandes écailles exagones, diſpoſées ſur trois rangs, & garnie en ſes bords, d'autres écailles oblongues & étroites. Le muſeau eſt très-ſaillant, & la mâchoire inférieure beaucoup plus courte que celle de deſſus. Les narines ſont percées de part & d'autre d'un très-petit trou, & ſituées au bas de la partie antérieure de la tête. La langue eſt bifurquée en deux. Les yeux ſont placés au-deſſus de la tête, & couverts d'écailles épaiſſes qui permettent à peine de les diſtinguer.

Le tronc va en groſſiſſant insensiblement depuis la tête juſqu'à l'anus, où il eſt plus gros que par-tout ailleurs. Il eſt recouvert de petites écailles liſſes, aſſez grandes, excepté vers la tête où elles le ſont moins, d'une forme arrondie, un peu convexe, très-ſerrées entr'elles, & diſpoſées par leur diſpoſition les tuiles d'un toit. On en compte deux cent trente rangées depuis la tête juſqu'à l'anus.

La queue eſt très-courte, une fois plus petite que la tête, terminée en pointe obtuſe, & couverte de ſept rangs de plaques de la même forme que celles qui recouvrent le tronc.

La couleur de l'animal entier, eſt d'un gris blanchâtre & éclatant. On trouve ce Serpent en Amérique.

LOZANGE (la), eſpèce de Serpent.

Coluber aulicus. LIN. Amphib. Serp.

Serpens Braſilienſis, Laphiati dicta, elegantiſſimè picta. SEB. Muſ. 1. t. 91. fig. 5.

Ce Serpent a le corps couvert d'écailles très-minces & d'une couleur rouſſâtre. Sa partie antérieure eſt ornée de bandes cendrées-noirâtres qui ſe croiſent, & forment une eſpèce de compartiment en lozanges. Sa tête paroît percée par un artifice ſingulier, & a ſon ſommet de couleur blanche, ſelon Linnæus. Les grandes plaques de l'abdomen ſont d'un jaune-pâle, & on en compte cent quatre-vingt-quatre. Le deſſous de la queue eſt garni de ſoixante paires de petites plaques. Cette eſpèce ſe trouve en Amérique.

(LUTH) le.

Teſtudo coriacea. LIN.

Teſtudo pedibus pinniformibus muticis, [illegible] coriaceâ, caudâ angulis ſeptem exaratis. LIN. Amœn. Rept.

Teſtudo coriacea ſeu Mercurii. ROND.

Rondelet a donné à cette eſpèce le nom de *Tortue de Mercure*, à cauſe de la reſſemblance particulière qu'il trouvoit entre l'écaille ſupérieure de cette Tortue, & l'inſtrument appellé caducée dont pluſieurs ont regardé Mercure comme l'inventeur. Cette écaille eſt convexe, formée de cinq lames longitudinales, arrondie en ſon contour, excepté par la partie poſtérieure qui ſe termine en pointe. Elle eſt ſemblable, par ſa conſiſtance & par ſa couleur, à du cuir de bœuf corroyé, c'eſt-à-dire dur & noir. L'écaille inférieure eſt aplatie. Les pieds de devant ſont en forme de nageoires & ſans ongles. La partie inférieure du muſeau eſt recourbée de bas en haut; la mâchoire ſupérieure eſt fendue en deux, de manière à recevoir la partie inférieure.

Rondelet cite une tortue de cette eſpèce prise à Frontignan, qui étoit longue de ſept pieds

, & large de deux pieds. Il ajoute que cette ıe étant reſtée pendant longtemps ſuſpendue leil, il en couloit tous les jours environ livre de graiſſe, dont on ſe ſervoit comme e de lampe.

TRIX (le), eſpèce de Serpent.

Coluber Lutrix. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 161.

Ce Serpent a le dos & l'abdomen d'une couleur jaune & les côtés bleuâtres. Les grandes plaques qui recouvrent l'abdomen ſont au nombre de cent-trente-quatre, & la queue eſt garnie inférieurement de vingt-ſept paires de petites plaques. On trouve cette eſpèce dans les Indes.

ouille mâle ſous le récipient d'une ma-
umatique, dès que l'on eut commencé
vuide, je vis les mêmes veſſies paroître
, & ſe gonfler ainſi que tout le corps
ouille, par un effet de la dilatation de
eur.

erdam ſuppoſe auſſi que les veſſies dont
trouvent dans pluſieurs eſpèces de Gre-
Il ajoute un ſecond caractère pour diſ-
s mâles des femelles, c'eſt d'avoir le
t gros. Ce pouce, ſuivant le même
eſt d'un noir très-foncé dans quelques
& parſemé de papilles auſſi très-noires,
la même ſtructure que les papilles de
du bœuf : lorſqu'elles ſont deſſechées,
rudes au toucher comme le chagrin.
MERD. *Hiſt. de la Gren. Collect. Acad.*
2.).

œfel dit avoir remarqué que cet excès
r & cette couleur noire du pouce de
ille mâle n'étoit qu'un caractère paſ-
ſe manifeſtoit ſeulement pendant l'ac-
it, & que cette eſpèce de carnoſité,
papilles, dont le pouce du mâle étoit
stu, diſparoiſſoit quand les Grenouilles
quittées, enſorte que ſon unique deſti-
ibloit être de procurer au mâle la fa-
tenir ſa femelle plus fortement ſerrée,
e pût lui échapper. (Rœs. p. 54.)
e Auteur remarque encore que la femelle
ouille, qui eſt l'objet de l'article pré-
ſur la partie inférieure de ſon corps un
nombre de taches noirâtres que le mâle.
dans les deux individus, la membrane
es doigts des pieds de derrière eſt plus
que dans les autres eſpèces de Gre-
Id. p. 3 & 4.)

EUR DE CHÈVRES (le Serpent.)
ytale. LIN. Amphib. Serp. *Boa* 323.
ſcutis abdominalibus 250, *& ſcutis cau-*
. GRONOV. Muſ. 2. p. 55. n°. 10.

re de ce Serpent eſt oblongue, étroite,
me preſque cylindrique, arrondie par-
convexe en-deſſus & couverte d'écailles
ſes figures : entre le muſeau & les yeux
quatre qui ſont quarrées & diſpoſées par
ces écailles ſont ſuivies d'une autre qui
e centre, & a la figure d'un cœur, dont
e eſt tournée en-arrière ; elle eſt accom-
de chaque côté d'une autre petite écaille,
quelle eſt ſitué l'œil ; cet aſſemblage eſt
par deux autres grandes écailles, d'une
à-peu-près triangulaire, qui garniſſent
a partie poſtérieure de la tête ; celle-ci a
és convexes dans le ſens vertical, & rec-
dans le ſens horiſontal. La mâchoire in-
eſt beaucoup plus courte que celle de
Les yeux ſont très-petits, un peu arrondis
és ſur les côtés de la tête.

Le tronc eſt allongé, très-effilé, ſans aucun enfoncement à l'endroit de ſa jonction avec la tête, ayant une largeur uniforme preſque juſqu'à l'anus, & recouvert inférieurement de deux cent-cinquante lames.

La queue eſt très-courte, un peu épaiſſe, mais moins que le tronc, terminée par une pointe déliée & garnie en-deſſous de vingt-ſix lames, ſelon Gronovius. Le nombre de ces lames eſt bien différent, ſuivant Linnæus, qui en a compté juſqu'à ſoixante & dix.

Le même auteur ajoute que la couleur de ce Serpent eſt d'un gris-cendré & verdâtre, marqué ſur le dos de taches rondes & noires ; ſur les côtés on voit d'autres taches qui repréſentent des anneaux noirs autour d'un diſque blanc. Le ventre eſt parſemé de petites taches de la même couleur, qui forment des ſuites de points contigus entr'eux. On trouve ce Serpent en Amérique. On prétend qu'il ſerre ſi étroitement dans ſes replis les chèvres, les brebis & autres animaux, qu'il les étouffe, pour les engloutir enſuite.

MANGEUR DE RATS (le Serpent).

Boa murina. LIN. Amphib. Serp. *Boa* 319.

Cenchris ſcutis abdominalibus 254, *& ſcutis caudalibus* 69. GRONOV. Muſ. 2. p. 70. n°. 44.

SEB. Muſ. 2. t. 29. f. 1.

Ce Serpent a la tête oblongue, applatie & terminée antérieurement par une pointe obtuſe. La partie ſupérieure eſt convexe, & relevée en boſſe de part & d'autre derrière les yeux. Les côtés ſont plans, ainſi que la partie inférieure.

Les écailles qui recouvrent la tête ont diverſes figures & vont en décroiſſant vers la partie poſtérieure, où elles ſont diſpoſées en recouvrement.

Le tronc eſt comprimé par les côtés, garni ſupérieurement & latéralement de très-petites écailles, diſpoſées auſſi en recouvrement, & dans ſa partie inférieure, de deux cent cinquante-quatre grandes plaques tranſverſales, & très-étroites.

La queue eſt courte, un peu épaiſſe, & recouverte en-deſſous de ſoixante-cinq plaques, ſelon Linnæus, & de ſoixante-neuf, ſuivant Gronovius.

Le deſſus du corps eſt d'une couleur bleuâtre, moucheté, ſur le dos, de grandes taches rondes, & ſur les côtés, de taches noires, plus petites que les précédentes. L'abdomen eſt blanchâtre, & également panaché de petites taches noires, éparſes ſans ordre.

Selon Seba, ce Serpent habite plus les eaux que les rochers. Il ſe nourrit d'une eſpèce de rats, dont le même Auteur donne la deſcription à la ſuite de celle du Serpent dont il s'agit.

MARBRÉ (le Crapaud).

Buſo marmoratus. LAUR. Spec. med. pag. 29. SEBA l. 7, t. 4 & 5.

Ce Crapaud a la partie ſupérieure du corps peinte de rouge & d'un jaune-cendré, qui par leur mêlange imitent celui des couleurs du marbre.

L'abdomen eſt jaune & moucheté de taches noires, On trouve cette eſpèce à Surinam.

MARBRÉ (le Lézard).

Lacerta Marmorata. LIN. Amph. Rept. *Lacerta*, n°. 31.

Lacerta caudâ tereti longâ, gulâ ſubcriſtatâ, anticè dentatâ, dorſo lævi. LIN. *Ibid.*

Id. amæn. ac. amphib. GYLLENBERG. n°. 15.

Lacerta caudâ tereti, corpore triplo longiore, pedibus pentadactylis, gulâ ſubcriſtatâ.

Id. Muſ. Princ. n°. 13. *Lacerta caudâ tereti, corpore longiore, pedibus pentadactylis, gulâ ſubcriſtatâ, dorſo lævi.*

Muſ. Ad. Fr. 1. p. 43.

Ce Lézard a la tête d'une couleur verdâtre & chargée d'inégalités dans ſa partie ſupérieure. Les ouvertures des narines ſont rondes, & tournées en arrière. Celles des oreilles ſont fermées par une membrane & pareillement arrondies. Les dents ſont petites & un peu obtuſes.

Le deſſous de la gueule eſt couvert d'écailles bombées, & la rangée du milieu, qui s'étend depuis l'extrêmité de la mâchoire inférieure, juſques vers la poitrine, forme une eſpèce de crête compoſée d'écailles, plus allongées & ſemblables à des dents. Cette crête eſt à peine ſenſible ſur la femelle : mais le mâle la porte pendante en forme de membrane.

Le tronc eſt couvert, depuis le dos, d'écailles arrondies. Celles qui garniſſent l'abdomen ſont ovales & aigues. Les os de la région iliaque forment une ſaillie au dehors.

La queue, qui égale trois fois le corps en longueur, eſt arrondie, relevée par neuf arrêtes qui la rendent anguleuſe, couverte d'écailles octogones ; elle eſt d'une couleur pâle, mouchetée de taches de couleur de rouille, dont le centre eſt blanc.

Les pieds, tant de devant que de derrière, ont cinq doigts. Les ongles des uns & des autres ſont plus recourbés & plus aigus dans cette eſpèce que dans aucune autre. Leur couleur eſt noire vers leur ſommet, & bleuâtre vers leur naiſſance.

La couleur des parties ſupérieures de l'animal eſt griſâtre, & marquée, depuis le dos, de raies tranſverſales, blanches & noires. Celle des cuiſſes & des côtés de l'abdomen eſt rouſſe & marbrée de taches blanches & brunâtres.

Le deſſous des cuiſſes de derrière eſt chargé de 8 ou 10 tubercules, diſpoſés ſur une ligne longitudinale. Ce caractère eſt moins ſenſible dans la femelle.

On trouve ce Lézard en Eſpagne. (LIN. *Amæn*).

MAURE (le Serpent).

Coluber Maurus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 218.

Ce Serpent a le deſſus du corps d'une couleur brune, & le deſſous d'un noir foncé. Son dos eſt marqué de deux lignes, deſquelles partent de chaque côté pluſieurs bandes noires, qui s'étendent juſqu'à l'abdomen. Cette partie eſt recouverte par cent cinquante-deux grandes plaques, & le deſſous de la queue eſt garni de ſoixante-ſix paires de plaques. On trouve cette eſpèce dans les environs d'Alger.

MEXICAIN, (le) eſpèce de Serpent.

Coluber Mexicanus. LIN. Amph. Serp.

Le ſeul caractère indiqué par Linnæus, pour diſtinguer cette eſpèce, eſt celui qui ſe tire de la forme des grandes plaques de l'abdomen, & de celles des plaques diſpoſées par paires ſur la partie inférieure de la queue. Cet auteur a compté cent trente-cinq des premières, & ſoixante & dix-ſept paires des ſecondes. Le Serpent dont il s'agit ſe trouve en Amérique.

MIGUEL, (le) eſpèce de Serpent.

Anguis Maculata. LIN. Amph. Serp.

Anguis ſquamis abdominalibus 195, *& caudalibus* 7. GRONOV. Muſ. 2, p. 53.

Seb. Muſ. 1, t. 53, f. 7.

Id. t. 100, f. 2.

Ce Serpent, ſelon Gronovius, a pluſieurs caractères communs avec l'*Anguis ſcytale*. Tels ſont ceux qui ſe tirent de la forme du corps, de celle des yeux, des narines, du muſeau, des mâchoires, de la langue & des dents.

Sa tête, qui ne paroit point être diſtinguée du reſte du corps, ſe rétrécit par la partie antérieure, & s'abaiſſe en pente vers le muſeau. Elle eſt couverte d'écailles polygones, dont celle qui couvre le centre a la figure d'un triangle à côtés inégaux.

Les écailles ſont liſſes, minces, brillantes, convexes, d'une grandeur ſenſible, & diſpoſées en recouvrement. Gronovius a compté cent quatre-vingt-quinze petites plaques ſur l'abdomen, depuis la tête juſqu'à l'anus, & ſept rangées ſous la queue qui eſt très-courte. Suivant Linné le nombre des premières eſt de deux cent, celui des autres de douze.

La couleur eſt mêlangée de brun & de [illegible]. Le dos & les côtés ſont marqués dans toute la longueur d'une ligne brune, deliée & un peu ondulée. L'extrêmité ſupérieure des côtes eſt marquée de taches blanchâtres & un peu arrondies diſpoſées entre les lignes dont on a parlé. L'intervalle d'une tache à l'autre eſt d'une couleur brune. Enfin l'abdomen eſt rayé de bandelettes tranſverſales, les unes brunes, & les autres blanches. On trouve ce Serpent en Amérique.

MILIAIRE, (le) eſpèce de Serpent.

Coluber Miliaris. LIN. Amphib. Serp.

Muſ. Ad. Fr. p. 27.

Ce Serpent a le deſſus du corps & les côtés d'une couleur brune. Ses écailles ſont marquées chacune d'une tache blanche. La partie inférieure eſt marquée d'une couleur blanche. L'abdomen eſt garni de cent ſoixante & deux grandes plaques, & le deſſous de la queue de cinquante-neuf paires de petites plaques. On trouve ce Serpent dans les Indes.

MILLET (le), eſpèce de Serpent.

Crotalus Miliarius. LIN. Amp. Serp.

pera caudiſona Americana minor. CATESBY, . 42.

e Serpent, qui eſt du genre des Serpens à ettes, a le fond de ſa couleur brun, ſelon :sby, & cendré, ſuivant Linnæus. Il eſt nué de e ſur le dos, avec de grandes taches noires, lées d'une raie blanche, & qui s'étendent ſur rangées longitudinales. L'abdomen eſt recou- par cent trente-deux grandes plaques, & le ous de la queue par trente & une. La mor- de ce Serpent eſt très-venimeuſe; mais me il eſt petit, ſon poiſon n'eſt pas ordinai- ent en aſſez grande abondance pour donner ort. On le trouve dans la Caroline.

INERVE (le Serpent de).

oluber Minervæ. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 328. uſ. Ad. Fr. 1, p. 36.

a couleur de ce Serpent eſt d'un verd de , marqué d'une bande brune qui s'étend ſur ongueur du dos. On voit ſur la tête trois s bandes de la même couleur. L'abdomen ecouvert par deux-cent trente-huit grandes ues, & le deſſous de la queue eſt garni de re-vingt-dix paires de petites plaques. On ve ce Serpent dans les Indes.

INIME (le Serpent).

oluber pullatus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 325. *nguis ſcutis abdominalibus* 217, *ſquamis cau- bus* 108. *Id. Amænit.* p. 581, 25. uſ. Ad. Fr. 1, p. 35, t. 20, f. 3. RON. Muſ. 2, p. 56, n°. 12.

e Serpent a la tête grande, ovale, anguleuſe, e en-deſſus, tachetée de blanc ſur les côtés ur ſa ſurface inférieure; les ouvertures des nes tournées en-dehors vers les parties laté- s du muſeau; les dents diſpoſées de part & tre de la mâchoire ſupérieure, ſur deux rangées, t l'une occupe le bord de la mâchoire, & l'autre ituée plus intérieurement; la langue noire, & inée par un double filet.

e tronc a deux ou trois pieds de longueur; il comprimé, ſur-tout à l'endroit du dos qui eſt que relevé en arrête, ce qu'on peut regarder, n Linnæus, comme le caractère diſtinctif de ce ent. Le dos eſt couvert d'écailles ovales, s, un peu obtuſes, ayant un côté brun & re blanc. L'abdomen eſt un peu applati, & i de deux cent dix-ſept grandes plaques, d'une eur blanche, excepté qu'étant priſes de trois trois ou même alternativement, à quelques roits, elles ſont brunes en leur bord.

a queue eſt plus arrondie que le corps, & e couleur plus ſombre; elle eſt garnie par- ous de cent huit paires de petites plaques. elon Gronovius, il n'y a que deux cent quinze des plaques ſur l'abdomen, & cent quatre paires petites plaques ſur la ſurface inférieure de la ue. On trouve cette eſpèce en Aſie.

MOCQUEUR (le Serpent).

oluber vittatus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 220. *Coluber ſcutis abdominalibus* 155, *& ſquamarum caudalium paribus* 62. GRONOV. Muſ. 2, n°. 31. SEB. Theſ. vol. 2, t. 45, f. 5. Id. t. 60, fig. 2 & 3. Muſ. Ad. Fr. p. 26, t. 18, f. 2.

Ce Serpent a la tête oblongue & ovale, un peu rétrécie dans ſa partie antérieure, plane en-deſſus & en-deſſous, convexe latéralement & couverte d'écailles polygones. Les yeux ſont ſitués ſur les côtés de la tête, à une très-petite diſtance du muſeau, d'une forme arrondie & tournés en-avant. Les narines ſe trouvent ſur les parties latérales du muſeau, où elles ont chacune leur ouverture.

Le tronc eſt aplati par les côtés, oblong, un peu effilé; ſa plus grande épaiſſeur eſt à la moitié de la diſtance entre la tête & l'anus, après quoi il s'amincit inſenſiblement vers l'extrêmité de la queue. Cette dernière partie, eſt d'une forme arrondie, un peu épaiſſe, ayant à-peu-près la quatrième partie du tronc en longueur. Les écailles du dos & des côtés ſont petites, ovales & diſpoſées en recouvrement. L'abdomen eſt garni, ſelon Gronovius, de cent cinquante-cinq grandes plaques, & de cent quarante-deux ſeulement, ſuivant Linnæus; le premier de ces deux auteurs a compté, ſur la partie inférieure de la queue, ſoixante & deux paires de petites plaques, & le ſecond, ſoixante & dix-huit paires, ce qui vient de ce qu'ils ont fait leurs obſervations ſur différens individus.

Le ſommet de la tête eſt d'une couleur noire, varié par de petites lignes tortueuſes blanchâtres. Le dos & les côtés du corps ſont pareillement blanchâtres, & marqués, depuis la tête juſqu'à l'extrêmité de la queue, de lignes noires longitudinales. On voit ſous la queue, ſuivant Linnæus, une bandelette blanche dentelée. Les lames de l'abdomen & les écailles de la queue ſont blanchâtres dans leur centre, & noires en leurs bords. On trouve cette eſpèce en Amérique. (GRONOV. *ibid.*).

MOLURE (le).

Coluber Molurus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 307.

Ce Serpent, ſelon Linnæus, a beaucoup de reſſemblance avec ceux du genre auquel cet Auteur a donné le nom de *Boa*; « mais, ajoute-t-il, » les lames de l'abdomen & les écailles qui re- » couvrent la tête, ſont plus grandes dans ce » Serpent, ainſi que dans les autres du genre des » *Coluber*, que dans les *Boa* ». L'abdomen eſt recouvert par deux cent quarante-huit grandes plaques, & le deſſous de la queue eſt garni de cinquante-neuf paires de petites plaques. On trouve ce Serpent dans les Indes.

MOUCHETÉ (le Lézard).

Lacerta Monitor. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*, n°. 6.

Lacerta caudâ carinatâ corpore mutico maculis ocellatis. LIN. ibid.

ınt toute la nuit. Mais elles ſe cachent durant
ır ſous des pierres & ſous différens abris.
à un grand nombre d'elles évitent d'être
ées par les Corbeaux, les Etourneaux &
ennemis de ce genre qui les cherchent avec
our en faire leur proie. Cependant lorſqu'il
, elles ſortent en ſi grand nombre de leurs
tes, que la terre en eſt toute couverte. Elles
quelquefois accompagnées par de petits Cra-
d'une eſpèce particulière qui ont pris leur
iſſement en même temps qu'elles. (*Id. p.* 12.).
tte même eſpèce de Grenouilles eſt une de
qui ont donné lieu à l'opinion ridicule des
de Grenouilles dont nous avons parlé plus
Nous citerons ici la traduction d'un endroit
ſel, où cet auteur rapporte les obſervations
a faites ſur ce prétendu météore animal.
3 & 14).

Un jour, dit-il, que je me promenois dans
hamps, ayant été ſurpris par la pluie, je
tirai dans un bois voiſin pour me mettre
vert ſous un arbre. Je ſentis alors quelque
qui tomboit ſur ma tête, & comme en
temps tout fourmilloit de Grenouilles au-
de moi, j'étois preſque tenté de croire
avoit eu réellement une pluie de ces petits
ux. Je voulus voir s'il en étoit tombé ſur
chapeau, & je ne trouvai qu'un brin de
ec. Comme le ſoleil commençoit à repa-
, pour me garantir de ſes ardeurs, je pé-
plus avant dans le bois, & j'apperçus un
rand nombre encore de Grenouilles qu'au-
ant. Mais le ſoleil continuant de luire, tous
animaux diſparurent, au point qu'en revenant
en vis pas même un ſeul. Il n'étoit guère
ble que ces Grenouilles, dont l'affluence avoit
d excité ma ſurpriſe, euſſent péri toutes en
temps. Je me mis donc à les chercher
ſoin, & je les trouvai cachées ſous des
s d'arbres, des broſſailles & des pierres.
obſervation me fit rejetter entièrement l'o-
vulgaire ſur les pluies de Grenouilles.....
Ceux à qui j'avois fait part de mon ſentiment
pparition ſubite des Grenouilles, ſe moc-
t quelquefois de moi, & me ſoutenoient
ſement qu'ils avoient vu plus d'une fois
oir des Grenouilles. Mais quand je leur de-
ois s'il en étoit tombé ſur eux, ou ils ré-
oient qu'ils avoient perdu le ſouvenir de ce
'étoit paſſé alors, ou ils étoient forcés de
nir que la choſe n'étoit point arrivée. Ceux
leur côté aſſuroient qu'ils avoient vu des
de Grenouilles dans le temps même où
uvoit à la ville, reſtoient muets, lorſque
r demandois pourquoi on n'avoit point vu
les Grenouilles tomber dans la ville.

Quant à ceux qui croient que la pouſſière dé-
ée par l'eau de pluie produit des Grenouilles,
qu'on voit de ces petits animaux s'élancer
coup des endroits où il eſt tombé des
gouttes de pluie, il eſt aiſé de les refuter par les obſervations que j'ai déjà citées ſur les accroiſſemens gradués par leſquels paſſent les tetards avant de devenir Grenouilles & d'arriver à leur entier développement. Et ſi l'on me réplique qu'il eſt bien difficile qu'il ſorte des endroits aquatiques une auſſi grande quantité de Grenouilles que celle qu'on voit paroître ſur la terre après la pluie, je leur répondrai qu'ils ignorent ce que j'ai remarqué plus haut, ſçavoir qu'une ſeule femelle donne ſix cents & juſqu'à onze cents œufs, & dans quelques lieux il ſe trouve beaucoup de ces mêmes Grenouilles, parmi leſquelles il y a néceſſairement un certain nombre de femelles. Il peut donc arriver aiſément qu'il ſorte d'un même étang une quantité prodigieuſe de ces animaux ».

Pluſieurs ont cru que la Grenouille dont il s'agit ici étoit venimeuſe. Mais Rœſel & M. Laurent (Rœs. *p.* 16. Laur. *p.* 136.) rapportent qu'à Nuremberg & à Vienne on la vend au marché pour la Grenouille mangeable, *Rana eſculenta*, (Lin.) dans le temps ou celle-ci eſt encore cachée ſous les eaux, & qu'ils n'ont jamais entendu dire que ceux qui en avoient mangé en euſſent été incommodés.

M. Laurent fit boire à un chien de l'eau dans laquelle pluſieurs de ces Grenouilles étoient reſtées plongées pendant long-temps, & il n'en réſulta non plus aucun accident. Il fit auſſi mordre une de ces mêmes Grenouilles par le Lézard qu'il appelle *Seps*, & ſur lequel la plus petite quantité de venin agit avec beaucoup d'efficacité; mais cette morſure n'eut aucune ſuite fâcheuſe. (*p.* 136).

MUGISSANTE (la Grenouille).

Mugissante, eſpèce de Grenouille.

Rana ocellata. Lin.

Rana auribus ocellatis, pedibus muticis. Lin. Amphib. Rept. *Rana* 10.

Rana maxima compreſſa miſcella. Brown. Jam. 466, t. 41, f. 4.

Rana maxima Americana aquatica. Catesb. Car. 2, p. 72, t. 72.

Seb. Muſ. 1, t. 76, f. 1.

Cette Grenouille a les yeux ovales, fort grands & ſaillans; la pupille bordée de cercles jaunes, & l'iris, qui eſt d'un rouge foncé, pareillement entourée d'un cercle jaune. Derrière les yeux, & un peu au-deſſous, ſont ſituées les oreilles, d'une forme circulaire, & couvertes d'une membrane mince & tranſparente.

Tout le deſſus du corps eſt d'un brun foncé, parſemé de taches irrégulières d'un brun encore plus obſcur, avec des teintes d'un verd jaunâtre, particulièrement ſur le devant de la tête & ſur les mâchoires. Le ventre eſt d'un blanc ſale, nuancé de jaune, & légèrement tacheté.

Selon Catesby, cette eſpèce eſt moins nombreuſe qu'aucune autre, & n'habite que les fontaines qui ſe trouvent fréquemment ſur la pente des petites collines de la Virginie. On voit ordinaire-

ment un couple de ces Grenouilles ſur chacun des petits étangs que forment les ſources dont on a parlé. Le peuple de la Virginie s'imagine qu'elles purifient les eaux, & il les épargne par cette raiſon. Elles font retentir une ſorte de mugiſſement qui reſſemble beaucoup à celui d'un taureau qu'on entendroit à une certaine diſtance; & ce qui augmente la force du ſon, c'eſt qu'il eſt repercuté par la cavité de la fontaine où ſe tiennent ces Grenouilles lorſqu'elles coacent. (CATESBY. *Ibid*).

MUQUEUX (le Serpent).

Coluber Mucoſus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 340. Muſ. Ad. Fr. 1, p. 37, t. 23, f. 1.

Natrix Mucoſa. LAUR. Specim. med. p. 77.

Les caractères diſtinctifs de cette eſpèce, ſelon M. Laurent, conſiſtent en ce qu'il a ſa tête anguleuſe, d'une couleur bleuâtre; les yeux très-ouverts, les lèvres marquées de petites raies noires; le corps peint d'une couleur nébuleuſe qui s'étend obliquement en forme de bandes. Linnæus a compté deux cens grandes plaques ſur l'abdomen, & cent quarante paires de petites plaques ſous la queue. On trouve ce Serpent dans les Indes.

MYDAS (le).

Teſtudo Mydas. LIN.

Teſtudo pedibus pinniformibus, unguibus palmarum binis, plantarum ſolitariis, teſtâ ovatâ. LIN. Syſt. Nat. p. 197.

Amæn. Acad. Amphib. GYLLENBORG. C. IV, n°. 22. *Teſtudo unguibus acuminatis: palmarum duobus, plantarum unico.*

B. SEB. Muſ. 1, t. 8, f. 9. *Teſtudo marina Americana Mydas dicta.*

MARCGR. *Braſ.* 241. *Jurucuja Braſilienſibus.*

Id. Amæn. Acad. Muſ. Princ. Claſ. 3, n°. 7.

Teſtudo unguibus acuminatis, palmarum plantarumque ſolitariis.

Cette Tortue a le muſeau aigu par le bord, & à-peu-près ſemblable à celui d'un Epervier, mais plus obtus. Elle n'a point de dents. Le corps eſt couvert ſupérieurement d'une écaille de figure ovale, entourée d'un bord compoſé de vingt petites lames, dont celles de derrière, plus chacune que la précédente, ſont inclinées l'autre, ce qui fait paroître le bord denté Cette même écaille eſt couverte de quin dont ſix placées ſur le dos ſont anguleuſes mière eſt plus petite que les autres, & la eſt un peu plus relevée en boſſe. Les l ſont oblongues & liſſes.

L'écaille inférieure eſt moins dure que d autres eſpèces, & l'on a obſervé qu'elle étoi vent parſemée de glands de mer, qui y adhèr fortement, ainſi qu'aux pieds de l'animal, ce prouve clairement que l'eſpèce dont il s'agit une Tortue de mer.

Les pieds ſont garnis d'écailles, dont la ſurf eſt calleuſe. Ceux de devant ont cinq doigts par une membrane: le premier eſt très-court, ſecond a une fois plus de longueur; le troiſièm très-long: ils vont enſuite en diminuant, de nière cependant que le quatrième eſt plus long le ſecond, & le cinquième un peu plus long le premier. Les ongles des deux premiers ſont aigus; ceux des autres doigts ſont membra & à peine apparens.

Les pieds de derrière ſont plus courts & obtus. Ils ont cinq doigts unis auſſi par une brane; le premier, qui eſt le plus court, por grand ongle aigu; l'ongle du ſecond eſt ova autres ſont membraneux & à peine diſtingu pied.

La ſurface ſupérieure de l'écaille eſt d'un obſcur.

La Variété B n'a point le muſeau recourb forme de bec d'Epervier. Sa paupière inf eſt diviſée en douze crenelures profondes, ou cules. Celle de deſſus eſt ſeulement ſtriée.

L'écaille ſupérieure a ſon bord diviſé en cinq parties, qui forment de petites émine d'où réſultent des eſpèces d'ondulations, co nous l'avons obſervé plus haut. Le diſque e vexe, un peu relevé en forme de carene, couvert par quinze lames, dont celles du m ſont toutes exagones, & la plupart des late quadrangulaires. La partie inférieure de l'é eſt compoſée de treize lames, ſans compter c qui ſont ſur les côtés. La queue eſt cour molle. Les pieds, tant de devant que derri ſont , & leur bord poſtérieur p lar , & l'antérieur plus ép Ils ongle, & un autr pe urement & ſemblab à u

C les iſles de l'Oc com . Sa char eſt lâtre ta ail pie ou

BULEUX (le Serpent).

ber Nebulatus. LIN. Amph. Serp. *Colub.* 265.
. Ad. Fr. p. 32, t. 24, f. 1.

artie ſupérieure de ce Serpent eſt nuée de
de cendré ; le deſſous du corps eſt mêlangé
nc & de brun. L'abdomen eſt garni de
uatre-vinq-cinq grandes plaques, & le
de la queue, de quatre-vingt-une paires
tes plaques. On trouve ce Serpent en Amé-

RETROUSSÉ (le), eſpèce de Serpent.

ber Myctericans. LIN. Amphib. Serp.
359.

ber ſcutis abdominalibus 180, *ſquamarum*
um paribus 134 *& ultrà.* GRON. Amphib.
106.

Muſ. 2. t. 23. f. 2.

ESB. Car. 2. p. 47. t. 47.

Serpent a la tête oblongue, étroite, plane
us, couverte vers ſa partie antérieure d'é-
polygones, derrière leſquelles ſont d'autres
plus petites, d'une figure ovale, & diſ-
en recouvrement comme les tuiles d'un
es bords ſupérieurs de la tête ſont relevés
te très-aiguë, depuis les yeux juſqu'à l'ex-
du muſeau, & planes dans tout le reſte
étendue. Le muſeau eſt terminé en une
très-aiguë, un peu ſaillante au-delà des
res, d'une ſubſtance élaſtique & cartilagi-
Les yeux ſont ſphériques, ſitués ſur les
la tête. La mâchoire inférieure eſt arrondie,
ge & plus courte que celle de deſſus. L'une
re eſt garnie de fortes dents, mais qui ne
int venimeuſes, ſuivant Gronovius. Lin-
au contraire, met ce Serpent au rang de
ont la morſure eſt dangereuſe.

Selon Catesby, le muſeau eſt retrouſſé, ou tourné en-haut, ce qui donne, en quelque ſorte à ce Serpent un air mocqueur ; & telle eſt apparemment l'origine du nom *Myctericans*, qui ſignifie en grec *mocqueur.*

Le tronc eſt applati par les côtés, & très-mince vers la tête. Les écailles qui garniſſent le dos ſont petites, oblongues, rétrécies, & diſpoſées ſur des lignes obliques qui ſe croiſent. La queue eſt très-effilée & d'un longueur égale à la moitié du tronc. Gronovius a compté cent quatre-vingt grandes plaques ſur l'abdomen, & cent trente-quatre paires de petites plaques ſous la queue.

Le dos eſt d'une couleur verdâtre, ainſi que les côtés, le deſſous de la tête & l'abdomen. La partie inférieure des côtés eſt marquée d'une ligne blanche qui diſparoit vers le milieu de la queue. On voit ſur le milieu de l'abdomen deux lignes étroites, parallèles, longitudinales, d'une couleur blanchâtre, qui s'évanouiſſent vers le milieu de la diſtance entre la tête & l'anus.

On trouve ce Serpent dans l'iſle de Ceylan & dans les Indes occidentales. Il ſe nourrit de Rats & d'inſectes ; mais il n'attaque point les hommes. (GRONOV.).

NOIR ET FAUVE (le Serpent).

Coluber fulvus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 249.

Le corps de ce Serpent eſt orné de vingt-deux anneaux noirs, entre leſquels ſont diſpoſés alternativement autant d'anneaux de couleur fauve, tachetés de brun, avec une bordure blanche de chaque côté. L'abdomen eſt recouvert par deux cent dix-huit grandes plaques, & la queue, dont la longueur n'eſt que la douzième partie de celle du corps, eſt garnie par-deſſous de trente & une paires de petites plaques. On trouve ce Serpent à la Caroline.

OCCIPUT-FOURCHU (l'), eſpèce de Lézard.

Lacerta ſcutata. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta.* n°. 5.

Lacerta caudâ ſubcompreſſâ mediocri, futurâ dorſali dentatâ, occipite bimucronato. LIN. *ibid.*

SEB. Muſ. p. 173. t. 109. f. 3. *Salamandra prodigioſa Amboinenſis ſcutata.*

LAUR. Spec. med. p. 49. *Iguana clamoſa.*

Ce Lézard a la tête très-courte & très-convexe. L'occiput forme deux avances ſemblables à des cornes. On voit ſur la longueur du dos & de la queue des aiguillons courts, de figure conique & en petit nombre. On trouve ce Lézard dans l'Inde orientale. (LAUR. *ſpec.*).

OPHRIE (l'), eſpèce de Serpent.

Boa Ophrias. LIN. Amphib. Serp. *Boa.* 345.

Ce Serpent, ſelon Linnæus, eſt ſemblable par ſon port à celui que nous avons appellé *le Devin.* (*Boa conſtrictor.* LIN.); mais il en eſt diſtingué par le fond de ſa couleur qui eſt brune, & par le nombre des grandes plaques qui lui recouvrent tant l'abdomen que le deſſous de la queue. Linnæus a compté deux cent quatre-vingt-une des premières, & ſoixante-quatre des ſecondes. Ce Serpent n'a encore été obſervé par les Sçavans que dans les cabinets d'hiſtoire naturelle, & on ignore les pays où il naît.

ORANGÉE (la Raine).

Rana Aurantiaca. SEBA 1. T. 71. 3.

Id. LAUR. Spec. med. 35.

Rana boans. LIN.

Rana palmis tetradactylis, plantis pentadactylis, palmatis, digitorum apicibus ſubrotundis. LIN. Amæn. Acad. Muſ. princ. n°. 8.

Le corps de cette Raine eſt jaune avec une teinte légère de roux. Le dos eſt comme circonſcrit par une file unique de points roux, ce qui eſt, ſelon M. Laurenti, le principal caractère diſtinctif de cette eſpèce.

On ne retrouve rien de cette deſcription dans celle que Linnæus a donnée de la Raine dont il s'agit ici. Selon cet Auteur, elle a ſur les cuiſſes & ſur les jambes de derrière, de même que vers la région des hypocondres, des bandes d'une couleur ſale & cendrée. Il ajoute qu'elle reſſemble beaucoup à la Grenouille boſſue, & que le caractère qui paroît l'en diſtinguer davantage, eſt d'avoir des taches d'un blanc de lait éparſes ſur le dos.

Quant aux caractères qui ſe tirent de la forme, les voici tels qu'ils ſe trouvent décrits par Linnæus. Cette Raine a la gueule très-ample, arrondie & ſans dents; les yeux un peu ſaillans & recouverts inférieurement par une membrane [illegible] tante; les oreilles fermées auſſi par une membrane, & ſituées auprès des yeux.

Le corps eſt oblong, rétréci dans ſa partie poſtérieure, un peu liſſe & chargé par-deſſous de tubercules. Les pieds de devant ont quatre doigts très-diſtincts & ſans membrane intermédiaire. Les ongles ſont orbiculaires, d'une ſubſtance molle, & plus larges que les doigts. Ceux-ci ſont aigus par les côtés; le premier eſt le plus court; le ſecond & le quatrième le dépaſſent un peu; le troiſième eſt encore plus long, & a de chaque côté une cavité arrondie. Les pieds de derrière ont cinq doigts réunis par une membrane. Le premier eſt le plus court; le ſecond eſt un peu plus long; le troiſième & le cinquième ſont encore plus longs, & le quatrième les dépaſſe de beaucoup. Les cuiſſes & les jambes ſont minces, & leur longueur excède celle de tout le corps. Les ongles ſont ſemblables à ceux des pieds de devant. On trouve cette Raine à Surinam.

ORVET (l'), eſpèce de Serpent.

Anguis fragilis. LIN. Amphib. Serp. *Aug.* 270.

Id. Faun. ſuec. 289.

RAI. quadr. 289. *Cæcilia Typhlus.*

ALDR. Serp. 245. *Cæcilia vulgaris.*

Imperat. Nat. 916. *Cæciliæ Geſneri.*

Ce Serpent, ſelon l'Emery, eſt d'une couleur de cuivre rouge. Sa longueur eſt d'environ un pied, & ſa groſſeur d'un ou deux pouces. On prétend que quand il eſt frappé avec une baguette, ou autre corps dur, il ſe caſſe comme du verre, ce qui lui a fait donner le nom de *Serpent caſſant.* On ajoute, qu'après ſa mort, il reſte encore caſſant juſqu'à ce qu'il ſe corrompe. Les rangées d'écailles qui recouvrent l'abdomen, dans cette eſpèce, & celles dont la queue eſt garnie ſur la partie inférieure ſont en nombre égal, & l'on compte cent trente-cinq des unes & des autres. On trouve ce Serpent en Europe. L'Emery dit qu'il y a de ces animaux à la montagne de Cuperberg, ce qui ſignifie en Allemand, *montagne de cuivre*, à vingt-quatre lieues de Stokolm. Le même Auteur préſume que la raiſon de leur fragilité vient de ce qu'ils ſe ſont nourris d'alimens chargés de rouille, qui ont condenſé & endurci leur ſubſtance, principalement à l'extérieur. Mais cet Auteur ne compte pas beaucoup lui-même ſur cette explication ſi ſingulière, puiſqu'il ajoute, qu'avant de l'admettre, il faudroit bien établir le fait dont il s'agit. (*Voyez le Diction. univerſ. des drogues ſimples, par l'Emery pag. 810*).

ADERE (le), eſpèce de Serpent.
oluber Padera. LIN. Amphib. Serp. Colub. 254.
luſ. Ad. Fr. 2. p. 44.
e Serpent eſt d'une couleur blanche, variée
un grand nombre de taches brunes, qui ſont
oſées deux à deux & comme attachées en-
ble par de petites lignes le long du dos. Les
ies latérales ſont auſſi marquées de taches
oles qui correſpondent à celles du dos. L'ab-
ien eſt recouvert par cent quatre-vingt-dix-
grandes plaques, & le deſſous de la queue
garni de cinquante-ſix paires de petites plaques.
trouve cette eſpèce dans les Indes.
ALE (le Serpent).
oluber Pallidus. LIN. Amphib. Serp. Colub. 251.
oluber ſcutis abdominalibus 155; ſquamis cau-
bus. LIN. Amæn. Surin. GRILL. p. 503. 11.
luſ. Ad. Fr. 1. p. 31. t. 7. f. 2.
s caractères diſtinctifs de cette eſpèce, ſelon Lin-
s, ſont d'avoir la tête plus épaiſſe que la plu-
des autres, le dos relevé de part & d'autre en
te, & la queue terminée en pointe très-effilée.
a tête de ce Serpent eſt couverte de pluſieurs
es; ſçavoir, deux grandes qui garniſſent l'oc-
t, trois autres ſituées entre les yeux, deux
re derrière celle-ci, & deux autres enfin plus
es que les précédentes. La couleur des yeux
âle; les narines ſont à peine ſenſibles;
ues points noirâtres ſont diſperſés ſur les
; les dents ſont très-petites; derrière les
s'étend une double ligne de couleur noire.
tronc eſt long d'un pied, & ſon épaiſſeur eſt la
e que celle d'une plume de cygne; le ventre
couvert par cent cinquante-cinq plaques.
ueue a une palme de longueur; elle eſt
die, étroite, & ſe termine, comme nous
s dit, en une pointe très-déliée; ce qui fait
diſtingue très-difficilement les petites plaques
ouvrent ſa partie inférieure. Linnæus en in-
quatre-vingt-ſeize paires.
couleur de la peau eſt d'un gris pâle, mou-
de taches d'un gris plus foncé, & diſperſées
rdre. On obſerve de part & d'autre ſur le dos,
angées de points, & des lignes interrompues
irâtres, qui ſéparent l'abdomen du reſte du
s, & qui ſe prolongent ſenſiblement ſur la
e. Tout le corps eſt d'ailleurs parſemé d'une
tude innombrable de petits points, à peine
oles à la vue ſimple. Les écailles dont il eſt
ſont ovales, aiguës & liſſes. On trouve ce
ent dans les Indes.
ARTERRE (le), eſpèce de Serpent.
oa hortulana. LIN. Amphib. Serp. Boa 418.
pera, paraguajana, formoſa. SEB. Muſ. 2. p.
T. 64. f.

Coluber Tlehua, ſeu igneus, perpulcher ex novâ Hiſpaniâ. Id. T. 84. f. 1.

Ce Serpent a la tête ornée de petites écailles de différentes couleurs, & qui forment un aſſortiment très-agréable, que Seba compare à une broderie, & Linnæus au parterre d'un jardin. Les autres caractères de cette eſpèce, ſelon Seba, ſont d'avoir les yeux petits, les narines marquées d'une tache blanche; les mâchoires larges, le cou mince, arrondi & luiſant; le corps long, & la peau luiſante. Il règne ſur toute l'étendue de ſon dos, un mêlange ſinguliер de grandes & de petites taches, les unes d'un brun foncé, les autres d'un pourpre brunâtre, & d'autres encore d'un gris blanc. Ces taches, ſuivant Linnæus, reſſemblent à des coins, par leur figure. Elles ſe tiennent les unes aux autres, & ſemblent former une chaîne continue. Les grandes plaques qui recouvrent l'abdomen, au nombre de deux cent-quatre-vingt-dix, ſont pareillement diverſifiées par un mêlange de couleurs qui font un bel effet. Le deſſous de la queue eſt garni de cent-vingt-huit paires d'autres plaques.

Linnæus réunit ſous la même dénomination un autre Serpent décrit par Seba, & auquel ſe rapporte la ſeconde phraſe citée de cet Auteur. La deſcription que celui-ci en donne a effectivement beaucoup de reſſemblance avec la précédente, & n'en diffère proprement, qu'en ce que le Serpent dont il s'agit ici a, ſelon le même Auteur, les yeux beaucoup plus grands que ceux de l'autre. Il a auſſi ſur les deux côtés du ventre des raies rouſſâtres qui diſparoiſſent près de la queue. Ce caractère n'eſt point cité dans la première deſcription. On trouve ce Serpent dans l'Amérique méridionale. Il ſe nourrit de Rats, de Loirs & autres animaux ſemblables.

PATTE D'OYE (la Grenouille).

Rana maxima. LAUR. Spec. med. p. 32.

Id. SEBA. I. t. 72. f. 3.

Cette Grenouille a le corps veiné, panaché de différentes couleurs, avec des taches ſituées obliquement ſur le ſommet du dos. Les quatre pieds ont tous leurs doigts réunis par des membranes intermédiaires. On trouve cette Grenouille dans les pays étrangers.

PÊCHE DE LA GRENOUILLE.

La *pêche* de la Grenouille ſe fait pendant la nuit. Les pêcheurs vont avec des torches de paille à l'endroit où ils ſçavent qu'il y a des Grenouilles. L'un d'eux ſe dépouille & ſe met dans l'eau, en tenant un ſac ouvert ſur ſes épaules, ou un panier entre ſes jambes, pour y mettre ſa *pêche*. Les autres ont à la main leurs torches allumées, ſoit pour éclairer leur compagnon, tandis qu'il ramaſſe les Grenouilles qui l'environnent de tous côtés, ſ pour attirer ces animaux par la lueur de ce f

qu'ils prennent pour celle du ſoleil. En obſervant un grand ſilence, il eſt aiſé de les ſaiſir; car elles ne font aucun mouvement pour s'échapper. Mais le moindre bruit leur fait prendre la fuite. Une grande obſcurité eſt encore une circonſtance favorable, pour obtenir une pêche plus abondante.

On employe le moyen ſuivant, pour faire venir des Grenouilles dans un endroit. On met un verre de cryſtal ſur une rondache de papier mâché près du bord de l'eau. On place une Grenouille ſous ce verre que l'on charge encore d'une pierre, pour le maintenir & empêcher la Grenouille de s'échapper, puis on ſe retire ſans bruit. Auſſi-tôt que les Grenouilles du voiſinage entendent celle qui eſt priſonnière, elles accourent de toutes parts comme pour la ſecourir. Alors on s'approche doucement, & on les prend avec une petite trouble que l'on gliſſe adroitement par-deſſous l'animal.

Le nuble, que l'on appelle auſſi *vanne*, & en quelques endroits *engaſte*, eſt un petit filet de pêcheur, qui reſſemble à un *capuchon à pêcher l'écreviſſe*, & dont l'ouverture eſt attachée à un cerceau, ou à quatre bâtons que l'on tient pendant vers le haut d'une perche. On s'en ſert pour prendre des *poiſſons*. (*Nouvelle maiſon ruſtique, ou économie générale de tous les biens de la campagne*, *pag.* 557 & 633).

PÊCHE DE LA TORTUE.

On prend en général les Tortues de trois manieres différentes: la premiere en les tournant ſur le ſable; la ſeconde avec la *varre*, & la troiſieme avec la *ſalue*. Pour la premiere maniere on obſerve quand les Tortues viennent pondre leurs œufs ſur le ſable, ou quand elles viennent reconnoître le terrein où elles doivent pondre. Quand on a remarqué une trace nouvellement faite ſur le ſable, ſi l'on revient au même lieu dix-ſept jours après, on y trouve ordinairement la Tortue qui vient pondre. On la prend par le côté & on la renverſe ſur le dos, afin qu'elle ne ſçauroit ſe relever, à la reſerve du ſeul qui a la carapace, ou l'écaille ſupérieure, convexe, ce qui facilite ſon retour ſur le ventre; mais on tue celui-là auſſi-tôt, ou bien tandis qu'il eſt tourné ſur le dos, on met de groſſes pierres autour de lui.

On prend auſſi les Tortues, tandis qu'elles dorment flottantes à la ſurface de l'eau. Les pêcheurs s'approchent doucement, renverſent la Tortue ſur le dos, & la pouſſent enſuite devant eux avec les mains juſqu'à leur barque. On dit que quand elles ſont couchées ſur le dos, elles mettent ſous leurs du fond de leur poitrine, & verſent des larmes en abondance. Suivant M. de Rochefort, dans ſon Hiſtoire Naturelle des îles Antilles de l'Amérique, les matelots des navires qui vont aux iſles du Cayeman pour faire leur charge de Tortues, en peuvent facilement tourner chaque jour, en moins de trois heures, quarante ou cinquante, dont les moindres pèſent cent cinquante livres, & les ordinaires deux cent livres.

La varre, qui eſt l'inſtrument dont les pêcheurs ſe ſervent pour la [illegible] les Tortues, eſt [illegible] cipales ſçavoir d'une [illegible] verge [illegible] pointe de fer [illegible] vers s'en ſervir [illegible] près au bout le plus mince de [illegible] eſt garni d'une [illegible] ſont d'environ quatre pouces. [illegible] de la douille. D'un côté [illegible] une aigle à trois cornes, une [illegible] de notre; ce manche [illegible] hampe, afin de pouvoir [illegible] lignes de la pointe. Une [illegible] Tortue.

Lorſque vous [illegible] à la varre, on va à [illegible] les endroits où [illegible] coupées ſur la ſurface de [illegible] marque certaine qu'il y a [illegible] nes. Ces coupures [illegible] en laiſſent toujours [illegible] monte & nage ſur l'eau.

Le varreur étant debout ſur [illegible] la varre à la main droite [illegible] s'il voit paroître quelque Tortue [illegible] ſe durant la nuit, parce qu'alors [illegible] la ſurface de l'eau, à l'endroit où la Tortue [illegible] leve la tête pour reſpirer. Ou bien il [illegible] court ſur l'eau, ou qu'une main [illegible] ce qu'on appelle un *carolage*, [illegible] & qui réfléchit la lumiere de la lune [illegible] fait appercevoir auſſi-tôt la Tortue; il faut [illegible] doit ajouter que dans les nuits obſcures [illegible] tout ours ſur la ſurface de la terre & des eaux [illegible] peu de lumiere, qui eſt ſuffiſante à ces [illegible] couchent ſur le ventre, pour voir à une [illegible] aſſez conſidérable autour d'eux.

Lorſque le varreur apperçoit la Tortue, [illegible] avec le bout de la varre à celui qui [illegible] canot, le lieu où il faut aller, & [illegible] portée de la Tortue, il la varre, [illegible] la trappe & la perce avec le clou qui [illegible] dans la hampe. Auſſi-tôt que la Tortue [illegible] bleſſée, elle fuit de toutes ſes forces, [illegible] traîne le canot avec une très-grande vîteſſe, [illegible] clou qui eſt entré dans ſon écaille ne [illegible] pas, & le varreur qui a retiré la hampe [illegible] fait pour enſeigner à celui qui eſt à l'avant [illegible] à le gouverner.

Après que la Tortue a couru pendant [illegible] tain temps, les forces lui manquent, ſouvent [illegible] le étouffe, faute de pouvoir revenir [illegible] pour reſpirer. Quand le varreur ſent que [illegible] meurt, il la retire peu-à-peu dans le canot, [illegible] s'approchant ainſi de la Tortue qu'il trouve ſur le dos, morte ou extrêmement affoiblie. Il [illegible] par une patte, & ſon compagnon par [illegible] ils la mettent dans le canot, après quoi [illegible] en chercher une ſeconde.

n'eſt pas néceſſaire qu'il y ait des ardillons
er de la varre, ni que le varreur faſſe entrer
r beaucoup plus avant que l'épaiſſeur de l'écaille,
e qu'auſſi-tôt que la Tortue ſent la douleur
le clou lui fait en perçant ſon écaille, elle
ſſerre tellement, qu'on a bien plus de peine à
er le clou, qu'on n'en avoit eu à le faire entrer.
a troiſième manière de prendre les Tortues
ſte à ſe ſervir de *la folle*. On appelle ainſi
rand filet à large mailles, que l'on employe
énéral pour pêcher les gros poiſſons, tels que
Rayes, Anges, Turbots, &c. On choiſit pour
re les folles, les endroits où il y a du ſable,
e que ce ſont ceux que la Tortue cherche
r venir pondre ſes œufs. On tend la folle ſur
ir, & on la lève le matin. La Tortue trouvant
let, lorſqu'elle va à terre, paſſe la tête ou
patte dans une des mailles, & ne trouvant
peu de réſiſtance, parce que le filet obéit,
s'efforce de paſſer, s'entortille dedans & ſe
e. On en trouve quelquefois quatre ou cinq
es & noyées dans le même filet. (*Nouveau*
age aux iſles de l'Amérique. T. 1. *p.* 296 *& ſuiv.*).

ELIE (le), eſpèce de Serpent.

Coluber Pelias, LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 290.

Ce Serpent a derrière les yeux & la tête des
es de couleur brune. Le reſte du corps eſt
nt d'une double bande noire, à l'exception
l'abdomen qui eſt d'une couleur verte, marquée
part & d'autre d'une ligne jaune. Les grandes
ques qui le recouvrent ſont au nombre de cent
tre-vingt-ſept, & le deſſous de la queue eſt
ni de cent trois paires de petites plaques. On
uve cette eſpèce dans les Indes.

PERLÉE (la Grenouille).

Rana margaritifera. LAUR. Spec. med. p. 30.
Id. SEB. I. t. 71, f. 6 & 7.
Var. B. SEB. I. t. 71, f. 8.

Le corps de cette Grenouille eſt d'un rouge brun,
rſemé de petits grains d'un rouge clair, & qui
ſemblent à des perles. Les parties latérales ſont
ouchetées de jaune; l'abdomen eſt blanchâtre,
les grains ou petites vérues dont il eſt chargé
nt d'un bleu clair. Les pieds ſont velus; ceux
devant ont quatre doigts.

La variété B eſt diſtinguée par ſa couleur qui eſt
un jaune clair, ſemé de grains rouges, & par la
rme des pieds de devant qui ont cinq doigts.

L'une & l'autre variété ſe trouvent aux *Bréſil.*

PETALAIRE (le), eſpèce de Serpent.

Coluber Petalarius. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 314. Muſ. Ad. Fr. 1, p. 35, t. 9, f. 2.

Ce Serpent a le deſſus du corps d'une couleur
une, relevée par des bandes blanches. La partie
férieure eſt d'une couleur pâle. L'abdomen eſt re-
uvert par deux cent douze grandes plaques, & le
ſſous de la queue eſt garni de 102 paires de petites
aques. On trouve cette eſpèce dans les Indes.

PETHOLE (le), eſpèce de Serpent.

Coluber Petola. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 299. *Coluber Scutis abdominalibus* 208, *ſquamis caudalibus* 90. LIN. Amæn. Surin. GRILL. p. 505. 13.

Coluber ſcutis abdominalibus 207, *caudalibus* 85. Id. Amphib. GYLLENB. p. 534. 8.

Anguis ſcutis abdominalibus 209, *ſquamis caudalibus* 90. Id. Muſ. princ. p. 587. 36.

SEB. Muſ. 1. t. 54. f. 4.

Linnæus décrit trois individus de cette eſpèce, qui différoient un peu l'un de l'autre par le nombre des grandes plaques de l'abdomen & des petites plaques de la queue. Le premier avoit deux cent huit plaques ſur l'abdomen; quant à celles de la queue il étoit difficile d'en déterminer le nombre avec préciſion, à cauſe de leur petiteſſe; mais on comptoit à-peu-près cent paires.

Ce Serpent eſt aiſé à diſtinguer, ſelon le même Auteur, par la couleur plombée de ſon dos, par pluſieurs bandes tranſverſales qui s'étendent ſur cette couleur, & par celle de ſon abdomen qui eſt blanchâtre, ſans être marquée d'aucune tache.

La ſeconde deſcription eſt plus détaillée. L'individu d'après lequel elle a été faite, avoit deux cent ſept grandes plaques ſur l'abdomen; le deſſous de la queue étoit garni de quatre-vingt-cinq paires de petites plaques.

Les autres caractères diſtinctifs de cette eſpèce, indiqués par la même deſcription, ſont d'avoir la tête garnie de neuf écailles, diſpoſées deux à deux, excepté qu'entre les yeux, il y en a trois ſur une même ligne; la mâchoire inférieure blanche, ainſi que le bord de celle de deſſus; les dents nombreuſes, petites, aiguës & recourbées; la partie ſupérieure de la tête d'une couleur brune-livide; le tronc couvert en-deſſus d'écailles ovales, liſſes, non relevées en arrêtes, très-entières dans leur bord, & diſpoſées ſur dix-neuf rangs; le dos d'une couleur pâle, avec un grand nombre de larges bandes tranſverſales; l'abdomen d'un jaune blanchâtre, ſans mêlange d'aucune autre couleur; la queue arrondie, déliée & couverte d'écailles, dont la ſurface ne formoit aucune ſaillie. La longueur de l'animal étoit d'environ deux pieds.

L'individu qui a ſervi pour la troiſième deſcription, avoit la tête oblongue, obtuſe, aplatie, brune en ſa ſurface ſupérieure, & blanche ſur les côtés, auſſi bien que ſur l'occiput; les narines aſſez grandes, & tournées vers les côtés du muſeau; les dents trop petites pour être capables de faire une morſure dangereuſe.

Le tronc étoit ſemblable à celui du précédent. L'abdomen étoit recouvert de deux cent neuf lames. Les plaques qui garniſſoient la queue étoient ſi petites, qu'il étoit très-difficile de les compter. Linnæus en a fixé le nombre à-peu-près à quatre-vingt-dix paires.

La couleur du dos étoit d'un brun plus pâle que dans les deux autres individus, l'abdomen étoit blanchâtre, & l'on y diſtinguoit un grand nombre de bandes annulaires, dont quelques-unes cependant ne s'étendoient pas juſqu'au dos.

orientales & occidentales, & que la diverſité du climat ne produit ſur les individus des deux pays, que de légères différences, quant à la couleur; le fonds qui eſt d'un rouge-brun, ſuivant le même Auteur, a une teinte plus foncée ſur les Serpens des Indes orientales, & les taches dont leur corps eſt moucheté ſont plus obſcures. Les rangées d'écailles qui recouvrent l'abdomen dans cette eſpèce ſont au nombre de cent-ſoixante-cinq, & l'on en compte trente-deux ſur la partie inférieure de la queue.

PIPA ou PIPAL (le), eſpèce de Crapaud. *Rana Pipa.* LIN.

Rana digitis anticis muticis quadridentatis, poſticis unguiculatis. LIN. *Syſt. nat. Amph. Rept. Rana. n.* 1.

GRON. *Muſ. p.* 84. *n°.* 64. *Rana manibus tetradactylis, fiſſis, apicibus digitorum quadrifidis, pedibus pentadactylis palmatis inermibus.*

SEB. *Theſ. vol.* 1. p. 121. *tab.* 77. *fig.* 1. 2. 3. 4. *Buſo ſive Pipa Americana ova quamplurima in dorſo habens.*

Le corps de ce crapaud eſt très-aplati, large, hériſſé par-tout de très-petites verrues un peu aiguës.

La tête eſt courte, ayant ſa partie ſupérieure dans une ſituation inclinée à l'égard du dos. Elle eſt très-aplatie, large, & s'etend d'abord de chaque côté en forme de pointe obtuſe, hériſſée & dirigée horiſontalement, puis ſe rétrécit inſenſiblement en un ſommet aigu vers ſa partie antérieure. Les yeux ſont très-petits, ſitués ſur la partie ſupérieure de la tête vers le muſeau, un peu arrondis & très-écartés l'un de l'autre. L'ouverture de la gueule eſt reſſerrée de bas en haut, & très-large en travers. Les mâchoires ſont minces, un peu arrondies, & l'inférieure eſt plus courte.

Le tronc eſt un peu convexe en-deſſus, plat pardeſſous, uniforme dans ſa largeur, ayant la figure d'un rectangle un peu plus large que long.

Les pieds de devant ſont courts, un peu épais, partagés en quatre doigts très-longs & obtus à leur extrêmité qui a quatre diviſions aiguës. Les pieds de derrière ſont auſſi un peu épais, aplatis, légérement palmés, & partagés en cinq doigts,

moitié du corps, paroiſſoient une
de ſon opinion; mais de nouvelles
prouvé que le ſentiment de Mlle
point conforme à la vérité, quoiqu
fait d'ailleurs très-exacte. Les œu
ſortir du corps de la femelle, ſor
mâle, de la même manière que
les autres Grenouilles ou Crapau
pouſſe en même temps ſous ſon ve
ſur le dos de la femelle; les œuf
peau, & la liqueur fécondante du
vironne, fait enfler les tégumens d
cependant groſſiſſent; les petits écl
de leur cellule, & un Obſervat
contre dans ce moment, peut croi
produits ſur le dos même de leur
ces animaux ont acquis un certain d
ils abandonnent le dos de leur mère
ſe frottant contre les plantes, ſe d
le reſte des œufs & de ſa propre p
pour lors en partie; car l'inflamm
que les petits ſont éclos. On voit
de cabinets d'hiſtoire naturelle des f
qui ont le dos couvert de petites cellu
les petits, & d'autres qui ont le d
liſſe. Cette manière de ſe reproduire
ticulière au Pipa; pluſieurs poiſſons
ainſi; les Chevaux marins portent le
des cavités à peu-près ſemblables à c
mais qui ſont placées ſur les côté

Au rapport de Mlle. Merian, les N
les Pipas & les trouvent fort bons
derrière, ſur-tout, ſont les parties q

PLASTRON DE LA TORTU

Le *plaſtron d'une Tortue* eſt, ſel
la plus propre du mot, la partie
l'enveloppe oſſeuſe, qui ſert comm
au corps de l'animal. Mais quelque
au mot de *plaſtron* un ſens plus é
entend par ce mot, ainſi que par celu
l'enveloppe entière. (*Voyez* CARA

PLISSÉ (le Lézard)

ps de ce Lézard eſt tout couvert d'écailles
, qui rendent ſa ſurface ſemblable à du
L'occiput eſt calleux. Les ſourcils ſont
Derrière les oreilles & vers les côtés
te on voit deux verrues garnies de
La peau qui eſt ſous le cou forme
e pli. La ſuture du dos a dans ſa partie
: une eſpèce de crenelure produite par
les aſſez grandes. Une ride ſaillante qui
e au cou, s'étend de part & d'autre ſur
ui recouvre les pieds de devant, & ſe
au milieu du tronc.
ue eſt arrondie, couverte de très-petites
& partagée en ſegmens preſque inſen-
longueur eſt double de celle du corps.
ts ſont allongés, garnis pardeſſous d'é-
güës, & pourvus d'ongles aplatis.
ouve ce Lézard dans les Indes. (LIN.
).

IALE (la), eſpèce de Grenouille.
rubeta. LIN.
orpore verrucoſo, ano obtuſo ſubtus punctato.
c. 276. LIN. Amphib. Rept. *Rana.* 4.
almis tetradactylis fiſſis, plantis penta-
ubpalmatis, ano ſubtus punctato. Syſt. nat.

Grenouille, ſelon Linnæus, reſſemble à
Crapaud. Elle a le corps chargé de verrues;
poſtérieure eſt obtuſe, & parſemée en-
une multitude de points. Les pieds de
nt quatre doigts; ceux de derrière cinq, qui
un peu en forme de main. On trouve cette
ns les différens pays de l'Europe. Il arrive
u'après une pluie la terre paroit toute cou-
es Grenouilles; ce qui a fait croire qu'il en
du ciel. Nous avons fait voir dans les
ons générales ſur les Grenouilles, ce qu'il
nſer de cette opinion. (LIN. *Ibid.*)
TUÉ (le), eſpèce de Lézard.
Punctata. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta,*

caudâ tereti mediocri, pedibus muticis,
tradactylis, dorſo longitudinaliter albo
LIN. Ibid.
B. Car. 3. p. 10. t. 10. fig. 10. *Stellio.*
zard a le corps d'une couleur brune. Le
arqué de deux rangées longitudinales de
ancs, qui ſe réuniſſent en une ſeule à
ce de la queue, ſur laquelle on obſerve
ée ſimple de pareils points. Cette eſ-
trouve dans la Caroline.
TUÉ (le Serpent).
Punctatus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 180.
ps de ce Serpent eſt d'une couleur cendrée,
partie inférieure, qui eſt jaune & mar-
rois bandes de points noirs, diſpoſés trois
r chaque bande. Le deſſous de la queue
lement jaune, & garni de quarante-trois
petites plaques. Les grandes plaques qui
nt l'abdomen ſont au nombre de cent trente-
ſix. On trouve cette eſpèce dans la Caroline.

PORTE-CRÊTE (le), eſpèce de Lézard.
Lacerta Amboinenſis. SCHLOSSER.
Lacerta caudâ tereti longâ, pinnâ caudali radiatâ, ſuturâ dorſali dentatâ. Id. *de Lacertâ Amboinenſi. Amſterd.* 1768.

M. Schloſſer, de la Société royale de Londres, a donné, en 1768, une deſcription très-détaillée, avec une belle figure, de cette eſpèce de Lézard, inconnue ou du moins mal décrite juſqu'alors. Cet Auteur regarde le Lézard dont il s'agit comme faiſant la nuance entre le Baſilic & l'Iguane, en ce que le caractère diſtinctif du premier eſt d'avoir ſur le dos une eſpèce de nâgeoire ou de crête compoſée de rayons, & celui de l'Iguane, d'avoir ſur la même partie une ſuture dentée, tandis que le Lézard d'Amboyne a en même-temps une nâgeoire telle que celle du Baſilic, mais ſituée ſur la queue, & une ſuture dentée ſemblable à celle de l'Iguane, & diſpoſée de même.

La tête de ce Lézard eſt tant ſoit peu tuberculeuſe en-deſſus, & couverte d'écailles rondes. La mâchoire ſupérieure ſe termine en un ſommet preſque quarré, qui forme la lèvre de deſſus, dont la hauteur eſt de trois lignes & la largeur de quatre. La lèvre de deſſous, ou l'extrêmité de la mâchoire inférieure, eſt d'une forme arrondie, dont la courbure eſt oblique; elle a comme l'autre quatre lignes de largeur & ſeulement une demi ligne en hauteur. Les écailles qui couvrent tout le contour de la gueule, ſur-tout de la mâchoire inférieure, ſont plus grandes & plus quarrées que celles de la tête, & l'on obſerve même que toutes celles qui garniſſent le bas de la mâchoire inférieure, quoique petites & arrondies, ont en général un peu plus d'étendue que celles qui ſe trouvent ſur la partie ſupérieure de la tête.

Les ouvertures des narines ſont ſituées ſur les côtés de la mâchoire inférieure, un peu ſaillantes, d'une figure ovale, ayant à peu près deux lignes de longueur & une ligne de largeur. La ligne de réunion des deux mâchoires, lorſque la gueule eſt fermée, a un pouce trois quarts de largeur.

Le diamètre des yeux, qui étoient à demi fermés dans l'individu obſervé par M. Schloſſer, avoit ſix lignes, depuis un coin de l'œil juſqu'à l'autre. L'intervalle entre les deux yeux étoit de douze lignes & demi.

La partie extérieure de l'oreille eſt formée par la membrane du tympan, qui eſt fortement tendue, d'une figure ovale, large de trois lignes, & longue de quatre lignes & demi.

La partie inférieure du cou & du goſier, priſe d'une part depuis les oreilles juſqu'aux épaules, & de l'autre, depuis le milieu de la largeur de la mâchoire inférieure juſqu'au ſternum, eſt revêtue d'une peau ample & lâche, qui a ſur-tout beaucoup de jeu & d'étendue vers le milieu de la partie inférieure de la gueule, où elle ſe termine en un ſommet arrondi; cette peau ne forme aucune den-

telure, mais elle eſt profondément pliſſée, ce qui lui a fait donner le nom de *Collier* par M. Schloſſer.

La langue, qui eſt épaiſſe & charnue, remplit preſque tout l'intérieur de la gueule; l'extrêmité eſt obtuſe & légèrement fendue.

Les deux mâchoires ſont garnies de chaque côté d'une rangée de dents ſerrees & pointues, dont les dernières ſont les plus grandes; de plus, vers le ſommet de la mâchoire inférieure, on voit de part & d'autre trois dents arrondies, courtes, aiguës & tournées obliquement en dehors, auxquelles correſpondent de part & d'autre du ſommet de la mâchoire ſupérieure quatre dents pareilles & ſemblablement ſituées, enſorte que ces deux rangees ſont beaucoup plus avancées en dehors que les rangées de dents ſerrées dont nous avons parlé d'abord, & qu'il ſe trouve entre les unes & les autres un vuide de deux lignes & demi.

Les pieds, tant de devant que de derrière, ont chacun cinq doigts garnis d'ongles. Tous ces doigts ont des deux côtés un rebord aigu, denté comme une ſcie, mais plus apparent ſur les doigts des pieds de derrière que ſur ceux des pieds de devant.

L'eſpèce de crête qui eſt ſur la queue commence vers l'anus; ſa forme imite celle d'un ſegment de cercle dont le bord forme des ſinuoſités inégales, ſur-tout vers ſa partie poſtérieure. Cette crête a neuf pouces & demi de longueur, & ſa plus grande largeur eſt de quatre pouces, y compriſe la largeur de la queue, qui n'eſt plus que de huit lignes & demie à l'endroit où ſe termine la crête. On diſtinguoit facilement au taſt, dans cette même crête, dix-ſept arrêtes d'une ſubſtance cartilagineuſe, & qui avoient en même-temps de la flexibilité & une certaine roideur, enſorte que l'on pouvoit conjecturer que la crête avoit toujours une ſituation droite ſur l'animal vivant, quoiqu'il eut la faculté de la développer & de la replier à ſon gré, comme les poiſſons ſont leurs nageoires. Enfin tout le bord ſupérieur de cette crête eſt garni de cent vingt petites dents, ſemblables à celles d'une ſcie, & dont la plupart ont leur ſommet recourbé en arrière.

La ſuture qui eſt ſur le dos, & qui s'étend depuis l'occiput juſqu'à la crête dont nous venons de parler, eſt compoſée de dents ſemblables à celles de cette crête, mais d'inégale grandeur, & arrangées de manière que les plus petites ſe trouvent diſtribuées en nombres inégaux entre les grandes; pluſieurs de celles-ci ſont terminées par un double ſommet; le nombre de toutes ces dents ſurpaſſe quatre-vingt-dix.

La longueur totale de ce Lézard, priſe en ligne droite depuis l'extrêmité de la gueule juſqu'à la pointe de la queue, eſt de trente-trois pouces & trois lignes; ſur quoi il faut obſerver que M. Schloſſer s'eſt ſervi pour ces meſures du pied du Rhin, qui eſt de cinq lignes plus court que le pied de Paris.

La couleur de la tête & du c[illegible] & marquée de ſtries blanches; cel[illegible] la queue eſt brune; la crête eſt [illegible] brun pâle; le ventre eſt gris. On [illegible] ſur les deux côtés du corps, un grand [illegible] marque d'inégales grandeurs, & d'une [illegible] che, diſtribuées ſans ordre, & [illegible] ſur les parties latérales des pieds [illegible] que de derrière.

Dès l'an 1726, François Valentin [illegible] une deſcription de ce Lézard, (*Deſcript. [illegible] novæque indiæ Orient. T. III, part. I, L[illegible]*, mais défectueuſe & accompagnée d'[illegible] peu reſſemblante, que M. Schloſſer n'[illegible] ne l'auroit jamais reconnue pour être [illegible] Lézard dont il s'agit, s'il n'avoit été [illegible] deſcription elle-même, qui, malgré [illegible] indique quelques-uns des principaux [illegible] diſtinctifs de cette eſpèce. Le même Valentin qui avoit obſervé le Lézard d'Amboyne [illegible] lieux mêmes, nous a laiſſé, au ſujet de ce [illegible] quelques détails particuliers dont nous [illegible] ici le précis.

Ce Lézard ſe tient ordinairement ſur le [illegible] des fleuves & des eaux douces, où il dépo[illegible] œufs dans le ſable. Il s'avance auſſi ſur [illegible] & monte ſur les petits arbres & ſur les [illegible] voiſins des eaux. Mais dès qu'il appercoit [illegible] homme ou un chien, il s'élance dans [illegible] ſe cache ſous les pierres qui s'y trouvent; [illegible] il eſt facile de l'y prendre, pourvu qu'on le ſaiſiſſe hardiment avec la main; car il eſt naturellement timide juſqu'à la ſtupidité, & ne mord [illegible] lorſqu'il ſe ſent pris. On ſe ſert auſſi de [illegible] le prendre. Sa chair eſt preférée à celle de [illegible] elle eſt très-blanche, d'une odeur à peu-près [illegible] blable à celle de la chair du chevreau.

Le même Auteur ajoute que le mâle & la [illegible] diffèrent l'un de l'autre par la forme de leurs [illegible] & par la diſpoſition de leurs couleurs. La [illegible] la femelle eſt toujours plus petite que [illegible] mâle, & ſon rebord eſt par tout ſurbaiſſé, [illegible] former aucune ſaillie, au lieu que la [illegible] mâle s'élève, tantôt au milieu du dos, & [illegible] vers la naiſſance de la queue. D'ailleurs, [illegible] leurs ſont plus variées & diſtribuées dans [illegible] bel ordre ſur le mâle que ſur la femelle.

PUSTULEUX (le Crapaud).

Bufo Puſtuloſus. SEBA I, 74, 1.

LAUR. Spec. med. p. 26, id.

Ce Crapaud a le dos d'une couleur rouſ[illegible] drée, & couvert, ainſi que la tête & les [illegible] de véſicules ou de puſtules jaunâtres. Les [illegible] ſont garnis d'épines. La couleur des parties [illegible] & de l'abdomen eſt d'un gris cendré [illegible] des taches rouſſes. On trouve ce Crapaud [illegible] les Indes.

UEUE-BLEUE (le Lézard).
acerta faſciata. LIN. Amphib. Rept. *Lac.* 40.
acerta caudâ tereti longiuſculâ, dorſo lineis que flaveſcentibus, caudâ cæruleâ. Id.
acertus caudâ cæruleâ. CATESB. Car. 2, p. 67.
e Lézard n'a communément que ſix pouces ron de longueur. Sa tête eſt d'une forme ra- cie. Son corps eſt brun & marqué de cinq s jaunâtres, qui s'étendent parallèlement, is le nez, ſur toute la longueur du dos. La e eſt d'une couleur bleue. On trouve ce rd à la Virginie & à la Caroline. Selon Ca- , on le voit ſouvent ſur la terre; il fait ſa ite dans les cavités des arbres que le temps a s. Le même auteur ajoute, qu'il y a des qui regardent ce Lézard comme venimeux, qu'il n'eût jamais entendu parler d'aucun ac- nt qui pût confirmer cette opinion.

QUEUE-LANCEOLÉE (la), eſpèce de Serpent.
Anguis laticauda. LIN. Amphib. Serp. *Ang.* 250. Muſ. Ad. Fr. 2, p. 48.
e caractère diſtinctif le plus apparent qui puiſſe rer de la forme de ce Serpent, paroît conſiſter dans l'applatiſſement de ſa queue, qui eſt élargie, & ſe termine en pointe aiguë. Elle eſt d'une couleur pâle, marquée de raies brunes. Les plaques qui recouvrent l'abdomen ſont au nombre de deux cents, & le deſſous de la queue eſt garni de cinquante autres rangées de plaques ſemblables. On trouve cette eſpèce à Surinam.

QUEUE-PLATE (la), eſpèce de Serpent.
Anguis Platura. LIN. Amphib. Serp. *Ang.*
Anguis caudâ compreſſâ obtusâ. Id.

Ce Serpent a la tête oblongue & un peu liſſe; la gueule dépourvue de dents, le corps long d'un demi-pied, noir en-deſſus & blanc ſur ſa partie inférieure, le dos un peu relevé en carène, la queue très-comprimée, ayant une longueur égale à celle de la neuvième partie du corps, & mouchetée de blanc & de noir. Tout le corps eſt couvert de petites écailles, un peu orbiculaires, & qui ne ſe recouvrent point mutuellement. On ne ſçait pas dans quel pays ſe trouve ce Serpent, qui a été obſervé par Linnæus dans la cabinet de M. Ziervogel, apothicaire de Stockolm. *V.* le Dict. de M. BOMARE, *Serpent nageur*, art. SERPENT.

cœur, dont la pointe, qui eſt aigue, ſe preſente en avant. Elle eſt d'une couleur noire marquée de lignes blanches. Le muſeau eſt ſaillant en forme de coin, & dépourvu de dents. La mâchoire inférieure eſt plus courte que celle de deſſus, & ſans aucun barbillon. Le cou eſt plus mince que la tête, & revêtu d'une peau lâche.

L'écaille du dos eſt très-large, d'une figure orbiculaire, ondulée par-devant, très-entière en

recouvrement, & ont cinq co
membrane lâche qui forme un
orbiculaire. Il y a cinq ong
devant, & quatre aux pieds de
ſont amincis & alongés en form
eſt courte. La couleur de l'ani
& comme marbrée de petites
tout ſur l'écaille du dos & ſur
cette Tortue dans les Indes orie

Suite de l'Introduction à l'Hiſtoire Naturelle des Quadrupèdes ovipares.

RAINES.

LES Raines diffèrent des Crapauds & des Grenouilles en ce qu'elles ont les doigts terminés par une plaque viſqueuſe, qui leur donne le moyen de ſe coller aux branches des arbres, & même à la face inférieure de leurs feuilles, & de s'y ſoutenir. Auſſi les Raines ſe tiennent-elles ſur les arbres dans la belle ſaiſon pour guetter les mouches & les autres inſectes dont elles font leur proie. En hiver elles ſe retirent dans des lieux humides & dans la vaſe des marais.

On a nourri pendant près de huit années une de ces Grenouilles vertes, que l'on appelle *Raines* ou *Rainettes*. On la gardoit dans un bocal de verre, fermé par une eſpèce de réſeau, & que l'on mettoit l'hiver dans un poële, où la Grenouille étoit à l'abri du froid. Pendant l'été, on lui donnoit pour nourriture de l'herbe fraîche, des mouches & des couſins, & pendant l'hiver, du foin

RAINES.

avec une adreſſe admirabl
dernière ſaiſon, l'animal
peine deux mouches en qu
bliſſoit & maigriſſoit bea
que l'abondance étoit reve
temps, la Grenouille repr
point, & même groſſiſſoi
roître comme enflée. Mai
guérir d'elle-même, par
qu'elle ſe procuroit, en ap
pattes de derrière à l'endro
dres, qu'elle preſſoit avec
elle rendoit par la gueul
blanche & viſqueuſe. On l
quefois coacer l'été aux
pluie. Lorſqu'on la tiroit
mettoit à ſauter de côté &
lançoit par la partie poſtéri
une liqueur limpide. Les
étoient noirs & grumeleux.

RAYÉ (le Lézard).

Lacerta quadri-lineata. LIN. Amphib. Rept. *Lac.* n°. 46.

Lacerta caudâ teretî longâ, palmis tetradactylis, corpore lineis quatuor flavis. LIN. Ibid.

Lacerta Ceilonica, minor lemniſcata. SEB. Muſ. 2, tom. 41, fig. 6.

Ce Lézard eſt petit, & a les pieds courts & terminés par de longs doigts, au nombre de cinq pour les pieds de devant, & de quatre pour ceux de derrière. Son corps eſt marqué, ſelon Seba, de raies noires & blanches, & ſelon Linnæus, de quatre lignes jaunâtres. On peut concilier ces deux caractères, en ſuppoſant que les raies ou lignes qui étoient blanches ſur l'individu décrit par Seba, avoient une teinte de jaune ſur celui dont parle Linnæus, & que ce dernier auteur n'a point fait mention de la couleur du fonds qui, étant noirâtre, doit paroître former des raies de cette même couleur, entre les blanches ou les jaunes dont nous avons parlé. Seba obſerve auſſi que ce Lézard a le corps un peu luiſant. On le trouve dans l'île de Ceylan.

RAYÉ (le Serpent).

Coluber lineatus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 252.

Serpens Ceilonica, lineis ſubfuſcis. SEB. Muſ. 2, pag. 14, tom. 12, fig. 3.

Ce Serpent, qui eſt petit, a le corps marqué de quatre raies brunes, ſur un fond bleuâtre; ces raies s'étendent depuis la tête juſqu'à l'extrémité de la queue. Le ventre eſt d'une couleur blanchâtre & recouvert par cent ſoixante-neuf grandes plaques. On voit une bandelette unie ſur chacun des côtés. Tout cet aſſortiment, ſelon Seba, jette beaucoup d'ornement ſur l'animal. Le deſſous de la queue eſt garni de quatre-vingt-quatre paires de petites plaques. On trouve ce Serpent en Aſie.

RAYON-VERD (le), eſpèce de Crapaud.

Buſo Schreberianus. LAUR. Spec. Med. pag. 27.

Le corps de ce Crapaud eſt d'une couleur de chair. Son caractère diſtinctif conſiſte dans des lignes vertes, dont il eſt marqué, & qui ſont diſpoſées comme autant de rayons. M. Laurenti a trouvé cette eſpèce en Saxe, auprès du monaſtère de Schréber.

REGINE (le), eſpèce de Serpent.

Coluber Reginæ. LIN. Amphib. Serp. *Coluber* 207.

Muſ. Ad. Fr. pag. 24, tom. 13, fig. 3.

Ce Serpent a le dos & les côtés d'une couleur brune, & le ventre tacheté de blanc & de noir. Les grandes plaques qui recouvrent cette dernière partie ſont au nombre de cent trente-ſept, & le deſſous de la queue eſt garni de ſoixante & dix paires de petites plaques. Cette eſpèce ſe trouve dans les Indes.

RÉSEAU (le), eſpèce de Serpent.

Anguis reticulata. LIN. Amphib. Serp. *Anguis* 214.

Anguis ſquamis abdominalibus 177, *caudalibus* 37. GRON. Muſ. 2, pag. 54, n. 3. SCHEUCH. Sacr. tom. 747, fig. 4.

La tête de ce Serpent eſt très-petite, arrondie, terminée par-devant en pointe, couverte ſupérieurement de grandes écailles gones. La langue eſt large, & légèrement ſon extrémité.

Le tronc eſt de la même groſſeur qu'à un peu aminci vers la queue, garni de très-p écailles qui ſe recouvrent comme les toit; on compte cent ſoixante & dix-ſept de grandes plaques ſur le ventre.

La queue eſt d'une forme un peu d'une groſſeur approchante de celle du courte & revêtue inférieurement de petites diſpoſées ſur trente-ſept rangées.

La couleur du dos eſt d'un gris noirâtre écailles ſont blanchâtres vers leur centre, forme l'aſpect d'un reſeau étendu ſur le Serpent. L'abdomen eſt d'un jaune mêlé de On trouve ce Serpent à Surinam.

RETICULAIRE (la Grenouille).

Rana venuloſa. LAUR. Spec. Med. pag. 31.

Id. SEBA I. tom. 72, fig. 4.

Le corps de cette Grenouille eſt comme avec des taches confluentes, enſorte que mal ſemble avoir un réſeau ſur ſa ſurface rieure. Les pieds ſont pourvus de doigts. trouve cette eſpèce dans les Indes.

RHOMBOIDAL (le Serpent).

Coluber Rhombeatus. LIN. Amphib. Serp. 227.

Muſ. Ad. Fr. pag. 27, tom. 24, fig. 2.

La couleur de ce Serpent offre, ſur un bleuâtre, des taches noires, évidées en leur qui laiſſe ſortir la couleur du fond, & ſimi par leur figure, à des lozanges. Le ventre vert par cent cinquante-ſept grandes plaques. deſſous de la queue eſt garni de ſoixante paires de petites plaques. On trouve cette dans les Indes.

RONDE (la).

Teſtudo orbicularis. LIN.

Teſtudo pedibus palmatis, teſtâ orbiculari culâ. LIN. Amphib. Serp. *Teſtudo* 5.

Cette Tortue a l'écaille du dos petite, figure arrondie, & ſans aucune échancrure ou l'autre extrémité. L'écaille du deſſous en deux dans ſa partie poſtérieure. Les doigts pieds ſont réunis par une membrane commune forme de plante orbiculaire. On trouve Tortue dans les provinces méridionales de rope. (LIN. ibid.).

ROUGE (la Raine).

Hyla rubra. SEBA II, tom. 68, fig. 5.

Id. LAUR. Spec. Med. pag. 35.

Cette Raine a la tête d'une groſſeur rable à proportion du corps, & l'ouverture gueule très-ſpacieuſe. Elle eſt d'une couleur

s laquelle paroît conſiſter ſon caractère diſ-
tif. On la trouve en Amérique.

OUGE-GORGE (le Lézard).

acerta bullaris. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*,
32.

acerta caudâ tereti longâ, veſicâ gulari. LIN.
.

acerta viridis Jamaïcenſis. CATESB. Car. 2,
. 66.

e Lézard eſt petit, & a le corps d'une cou-
verte. Il eſt remarquable ſur-tout par une
ce de veſſie rouge, qu'il a ſous la gueule, &
l gonfle ou rend flaſque à ſon gré. On pré-
i qu'il l'enfle lorſqu'il eſt effrayé. Ce Lézard
rouve à la Jamaïque. LIN. ibid.

OUGE-GORGE (le Serpent).

oluber jugularis. LIN. Amphib. Serp. *Coluber*,
.

e principal caractère diſtinctif de ce Serpent
iſte dans la couleur de ſa gorge qui eſt d'un
ge de ſang. Le reſte du corps eſt d'une cou-
noire. Le ventre eſt recouvert par cent
tre-vingt-quinze grandes plaques, & le deſſous
la queue eſt garni de cent deux paires de
ites plaques. Cette eſpèce ſe trouve en Egypte
elle a été obſervée par Haſſelquiſt.

ROULEAU (le), eſpèce de Serpent.

Anguis Scytale. LIN. Amphib. Serp. *Ang.* 253.
Anguis ſcutis abdominalibus, 227, *Squamis cau-
libus* 14.
GRONOV. Muſ. 2, n°. 4.
SEB. Muſ. 2, tom. 2, fig. 1, 2, 3, 4. Id. tom. 7,
4. Id. tom. 20, fig. 3.

La tête de ce Serpent eſt exactement de la même
uleur que le corps dont elle ne paroît point être
inguée. Elle s'applatit un peu vers ſa partie
érieure; elle eſt large ſupérieurement, un peu convexe, couverte entre les yeux & le muſeau de deux grandes écailles polygones, derrière leſquelles on en obſerve une autre plus grande & quadrangulaire, ſituée au milieu de la diſtance d'un œil à l'autre. La partie antérieure de la tête eſt un peu arrondie, & le deſſous forme une convexité oppoſée à celle de la partie ſupérieure.

Les yeux ſont très-petits, un peu arrondis, ſitués vers les angles des mâchoires dans la partie ſupérieure de la tête, & très-écartés l'un de l'autre.

Les narines ſont percées de part & d'autre d'un très-petit trou; elles occupent les côtés antérieurs du muſeau, & laiſſent entre elles une diſtance conſidérable.

La mâchoire ſupérieure eſt un peu plus longue que l'inférieure. La langue eſt fendue en deux. Les dents ſont aiguës, égales entre elles, tournées vers le dedans de la gueule, & nombreuſes dans l'une & l'autre mâchoire.

Le tronc eſt d'une groſſeur uniforme depuis la tête juſqu'à l'anus, un peu arrondi, garni de grandes écailles diſpoſées en recouvrement; les grandes plaques qui recouvrent la partie inférieure ſont diſpoſées ſur deux cent vingt-ſept rangées, ſuivant Gronovius, & ſur deux cent quarante, ſelon Linnæus.

La queue eſt très-courte, arrondie, un peu plus mince que le tronc, épaiſſie à ſon extrémité, & couverte inférieurement de quatorze rangs de petites plaques, au rapport de Gronovius, & de treize rangs, ſuivant Linnæus. On trouve ce Serpent dans les Indes.

Sa couleur, ſelon Linnæus, eſt blanchâtre, avec des bandes rouſſes. Les écailles ſont bordées çà & là de points de couleur de rouille.

SALAMANDRE A QUEUE PLATE (la).

Lacerta paluſtris. LIN. Amphib. *Lacerta*, n°. 44.

Lacerta caudâ ancipiti mediocri, pedibus nuticis fiſſis, palmis tetradactylis. LIN. Ibid.

GRON. Muſ. pag. [illegible], n°. 51. *Salamandra alepidota, verrucoſa, caudâ ancipiti, pedibus inermibus, fiſſis, palmis tetradactylis, plantis pentadactylis.*

Le corps de ce Lézard eſt d'une couleur un peu ſombre, couvert de toutes parts de verrues ſaillantes dont celles qui garniſſent les côtés ſont d'une couleur blanchâtre.

La tête, dont la largeur égale celle du cou, eſt ronde, excepté par-deſſus où elle eſt plate.

Les mâchoires ſont égales, larges & garnies de petites dents. L'ouverture de la gueule eſt médiocre. Le dos eſt large & marqué d'un enfoncement qui s'étend depuis la tête juſqu'à la naiſſance de la queue. L'abdomen eſt d'une couleur de ſafran, mouchetée d'un brun ſombre.

La queue eſt preſque auſſi longue que le corps : elle eſt comprimée, comme effilée par les côtés, & garnie par-deſſus d'une ſaillie en forme de tranchant.

Les pieds ſont courts ; ceux de devant ont quatre doigts, & ceux de derrière en ont cinq.

On trouve ce Lézard dans les marais de la Hollande. *Voyez* LAURENT. *pag. 59.*

Le mâle de cette eſpèce a environ trois pouces de longueur. Il eſt jaunâtre comme les Grenouilles ordinaires, & quelquefois brun. Il a le corps parſemé de taches rondes, très-noires & très-diſtinctes. Sur la tête on voit au lieu de taches, des bandes qui partent du cou, & vont ſe réunir vers l'extrémité du museau. Le long du dos règne une eſpèce de crête dentelée comme une ſcie, qui prend ſon origine vers le milieu de la tête entre les deux yeux, & ſe termine à l'extrémité de la queue ; elle eſt plus étroite & rarement dentelée dans la partie qui garnit la queue. Celle-ci a par-deſſous une bande argentée qui en parcourt toute la longueur.

La femelle eſt d'un jaune plus pâle ; ſa couleur eſt inégale ; elle eſt diſtinguée d'ailleurs du mâle, en ce qu'elle n'a ni taches, ni crête dentelée ſur le dos, qui eſt aſſez ordinairement plat, quoique l'épine forme quelquefois une petite éminence, lorſque la femelle commence à maigrir. (*Mémoires de l'Acad. des Sciences, ann. 1729, tom. 1. Obſerv. phyſiques ſur pluſieurs eſpèces de* Salamandres, *par M.* DUFAY).

SALAMANDRE A QUEUE RONDE (la).

Lacerta aquatica. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*, n°

Lacerta caudâ tereti ſubcarinatâ mediocri, pedibus nuticis fiſſis, palmis tetradactylis. LIN. Ibid.

GRONOV. Muſ. 2, pag. 78, n°. 52. *Salamandra alepidota, caudâ tereti ſubcarinatâ, pedibus [illegible] fiſſis, palmis tetradactylis, plantis pentadactylis.*

Selon Gronovius, ce Lézard reſſemble beaucoup, par ſa forme exterieure, à la Salamandre *à queue plate.* Cet auteur indique les caractères ſuivans pour aider à l'en diſtinguer.

La couleur du corps eſt livide, & on voit ſur le dos, de part & d'autre, deux raies longitudinales, d'un brun ſombre. Le corps eſt en outre parſemé çà & là de très-petites taches noires. Le ventre eſt d'une couleur orangée.

La queue eſt preſque égale au corps en largeur ; elle eſt un peu épaiſſe, d'une forme preſque quarrée, & va en diminuant inſenſiblement vers ſon extrémité. (GRON. *Muſ.*).

On trouve ce Lézard dans les eaux douces & ſtagnantes de l'Europe, & même dans les parcs.

Linnæus dit qu'il n'a pu s'aſſurer ſi ce Lézard étoit une eſpèce diſtinguée du Lézard ordinaire, ou s'il n'étoit autre choſe que ce dernier encore très-jeune. (LIN. *Syſt. nat.*).

SANS-TACHE (le Serpent).

Coluber niveus. LIN. Amphib. Serp. *Coluber* [illegible]

Serpens ex Libya. SEB. Muſ. 2, pag. 17, tom. 15, fig. 1.

Suivant Linnæus, ce Serpent eſt blanc, ſans tache, *albus immaculatus* ; cependant, ſelon Seba, il a quelques taches noires ſur le corps, & la queue noirâtre. Son dos eſt couvert de grandes écailles diſpoſées ſur pluſieurs rangs comme des chaînons. Sa longueur eſt de deux aunes & demi. Il a le ventre recouvert par deux cent neuf grandes plaques, & le deſſous de la queue garni de ſoixante-ſix paires de petites plaques. Il ſe nourrit d'oiſeaux & d'animaux de differentes eſpèces.

On le trouve en Afrique, & en particulier dans la Libye. Suivant Linnæus, ſa morſure eſt venimeuſe.

SATURNIN (le), eſpèce de Serpent.

Coluber Saturninus. LIN. Amphib. Serp. [illegible] 267.

Muſ. Ad. Fr. 1, pag. 32, tom. 9, fig. 1.

Ce Serpent a de grands yeux, & eſt d'une couleur livide, avec des teintes de couleur cendrée diſpoſées comme par nuages. Son ventre eſt couvert de cent quarante-ſept grandes plaques, & le deſſous de ſa queue eſt garni de cent [illegible] paires de petites plaques. On trouve cette eſpèce dans les Indes.

SAURITE (le), eſpèce de Serpent.

SUITE DE L'INTRODUCTION

A l'Hiſtoire Naturelle du cinquième Ordre des Animaux.

SERPENS.

Des écailles, ſans pieds ni nageoires.

PREMIER GENRE.

Serpens à Sonnettes, c'eſt-à-dire, qui ont au bout de la queue des anneaux mobiles & ſonores.

ESPÈCES

1 LE MILLET.

Trois rangs longitudinaux de taches noires.

2 LE BOIQUIRA.

Une chaîne de taches noirâtres bordées de blanc.

3 LE TEUTHLACO.

Nué de jaune & de brun.

4 LE MUET.

Une chaîne de grandes taches noires rhomboïdales ſur le dos.

SECOND GENRE.

Serpens qui ont des plaques ſous le ventre & ſous la queue, ſans ſonnettes.

ESPÈCES.

1 LE TORTU.

Un gros dos.

2 LE BOJOBI.

Verd ou orangé.

3 L'HIPNALE.

Nué de gris & de jaunâtre.

4 LE DEVIN.

Une croix en partie courbe ſur la tête.

5 LE MANGEUR DE RATS.

Bleu avec des taches rondes.

6 LE CENCHRIS.

Jaunâtre.

7 LE MANGEUR DE CHÈVRES.

Bleuâtre avec des taches rondes, [illegible] ches, & bordées de noir ſur les côtés du corps.

SERPENS.

L'OPHRIE.

Tortu & brun.

L'ENYDRE.

Nué de gris, avec de longues dents de deſſous.

SERPENS.

10 LE PARTERRE.

La tête marquée de traits jaunes, diſpoſés en différens ſens réguliers.

TROISIÈME GENRE.

Serpens qui ont de grandes plaques ſous le corps, & de petites plaques ſous la queue.

ESPÈCES.

LA VIPÈRE D'EGYPTE.

Le corps court & pâle, avec des taches brunes.

L'ATROPOS.

Blanc, avec des cercles bruns.

LE LEBERIS.

Des lignes noires.

LE LUTRIX.

Le dos & le ventre jaune, les côtés bleuâtres.

LE CALEMAR.

Livide, avec des lignes & des points bruns.

LE CAMUS.

Une croix blanche ſur la tête, avec un point noir au milieu.

LE STRIÉ.

Le dos ſtrié.

L'AMMODITE.

Une verrue ſur le nez.

LE CERASTE.

Une dent ſaillante au-deſſus de chacun des yeux.

10 LE BALI.

Sous le corps quatre lignes de points bruns.

11 LE SERPENT DES DAMES.

Blanc avec des bandes noirâtres.

12 L'ALIDRE.

Blanc.

13 LE PONCTUÉ.

Jaune par-deſſous, avec neuf points noirs.

14 LE TRIANGLE.

Un triangle brun au-deſſus des narines.

15 LA VIPÈRE.

Une bande noirâtre en zig-zag le long du dos.

16 LA DIPSADE.

Noirâtre.

17 L'ANGULEUX.

Brun-clair, avec des bandes noirs.

18 LE BLUET.

Des écailles mi-parties de bleu & de blanc.

19 LE BLANC.

Blanc ſans taches.

SERPENS.

20 L'ASPIC.

Le cou étroit.

21 LE TYPHE.

Bleuâtre.

22 LE VAMPUM.

Une bande teinte de brun ſur chacune des grandes plaques du ventre.

23 LE LEBETIN.

De couleur ſombre, avec des points bruns ſous le corps.

24 LA TÊTE-NOIRE.

La tête noire, le corps brun & liſſe.

25 LE COBEL.

De couleur cendrée & parſemée de lignes blanches & obliques.

26 LE REGINE.

Blanc & noir ſur le ventre, brun ſur le reſte du corps.

27 L'ANNELÉ.

Des bandes noires & tranſverſales ſur le dos.

28 L'IBIBE.

Une file de points noirs de chaque côté du corps.

29 LE MEXIQUAIN.

Cent trente-quatre grandes plaques, & ſoixante-dix-ſept petites.

30 L'HÉBRAÏQUE.

Des apparences de caractères hébraïques blancs ſur le corps.

31 L'AURORE.

Le dos jaune, le reſte du corps livide.

32 LE SIPÈDE.

De couleur fauve.

SERPENS.

33 LE MAURE.

Des bandes tranſverſales noires ſ côtés du corps.

34 LE CHAIQUE.

Deux bandes blanches ſur le

35 LE MOQUEUR.

Une bande blanche depuis ſa queue.

36 LE MILIAIRE.

Une tache blanche ſur les écail

37 LA BANDE-NOIRE.

Une bande noire entre les yeux.

38 LE RHOMBOÏDAL.

Des taches bleues rhomboïdales.

39 LE VERT-ET-BLEU.

Bleu par-deſſus, verdâtre par-

40 LE SERPENT A COLLIER.

Noir avec une tache blanche de c côté du cou.

41 L'AGILE.

Des bandes brunes & blanches.

42 LE LACTÉ.

Blanc avec des taches noires.

43 LE DARD.

Le corps cendré, avec des bandes le long du dos & des côtés.

44 LA LOSANGE.

Des bandes blanches en forme ſanges.

45 LE COLLIER.

Trois points blancs ſur le cou.

SERPENS.

5 LE NOIR ET FAUVE.

Quarante-quatre anneaux alternativement noirs & fauves.

LE PALE.

Pâle avec des taches griſes & des points bruns.

LE RAYÉ.

Bleuâtre avec quatre lignes brunes.

LE SERPENT A LUNETTES.

Une figure de lunettes ſur le cou.

LE PADERE.

Blanc avec pluſieurs paires de taches brunes ſur le dos.

LE GRISON.

Blanc avec des bandes brunes.

LA CHAINE.

Noir-bleuâtre avec des lignes jaunes.

LE MALPOLE.

Blanc en-deſſous, bleuâtre en-deſſus, avec des bandes noires.

LE LARGE-QUEUE.

La queue obtuſe & applatie.

LE SYRTALE.

Trois bandes d'un verd-bleuâtre ſur un fond brun.

L'ATROCE.

Blanc avec des écailles relevées en arêtes.

LE GIBON.

De couleur de rouille parſemée de blanc.

LE NÉBULEUX.

Nué de brun & de cendré.

SERPENS.

59 LE SOMBRE.

Une tache brune derrière chaque œil.

60 LE SATURNIN.

Cendré-pâle.

61 LE BLANCHATRE.

Blanchâtre avec des bandes brunes.

62 LE SANS-TACHE.

Tout blanc.

63 L'APRE.

Une tache noire & fourchue ſur la tête.

64 LE CARENE.

Le d'os-d'âne.

65 LE CORALLIN.

Seize bandes rouges le long du corps.

66 LE GUINPE.

Deux cens trois grandes plaques & ſoixante-treize petites.

67 LE SAURITE.

Verdâtre par-deſſous, brun par-deſſus, avec trois bandes verdâtres.

68 LE LIEN.

La gorge blanche.

69 LE DÉCOLORÉ.

Cendré-bleuâtre.

70 LE SITALE.

Gris avec une bande bordée de noir.

71 LE TRISCALE.

Bleu avec trois lignes brunes ſur le dos, qui ſe réuniſſent près de la tête.

72 LE MOUCHETÉ.

Des taches rouges & noires ſur le dos, & carrées ſur le ventre.

SERPENS.

73 LE LEMNISQUE.

Des anneaux blancs & noirs.

74 LE BAI-ROUGE.

Bai-rouge, avec des taches blanches.

75 LE DIPSE.

Bleu avec des écailles bordées de blanc.

76 LE PELIE.

Le ventre verd, avec une ligne jaune de chaque côté.

77 LE TYRIE.

Blanchâtre avec trois rangs longitudinaux de taches brunes rhomboïdales.

78 LE ROUGE-GORGE.

La gorge de couleur rouge.

79 LE PETHOLE.

Couleur de ſoufre, avec des taches & des raies noires.

80 LE VERDATRE.

Bleu par-deſſus, verdâtre par-deſſous.

81 LE MOLURE.

Deux cent quarante-huit grandes plaques & cinquante-neuf petites.

82 LE BOIGA.

Verd-doré, avec les écailles noires par le bout.

83 LE PÉTALAIRE.

Pâle en-deſſous, brun en-deſſus, avec des bandes blanches.

84 L'HAÏE.

Des écailles à moitié blanches.

SERPENS.

85 LE FIL.

Le corps très-menu & la tête groſſe noir en-deſſus, blanc en-deſſous.

86 LE MINIME.

Les tempes blanches, avec des taches noirâtres.

87 LE FER-A-CHEVAL.

Une bande brune & courbe entre les yeux.

88 LE SERPENT DE MINERVE.

Bleu avec trois bandes brunes ſur la tête, & une ſur le dos.

89 LE CENDRÉ.

Cendré en-deſſus, blanc en-deſſous.

90 LE VERT.

De couleur très-verte.

91 LE MUQUEUX.

Deux grandes plaques & cent quarante plaques.

92 LE DOMESTIQUE.

Deux taches noires entre les yeux.

93 LE CENCO.

Brun avec des taches pâles & des lignes blanches.

94 LE NEZ RETROUSSÉ.

Une raie pâle ſur les côtés du corps.

95 LE BLEUATRE.

De couleur bleuâtre.

96 L'ARGUS.

Des taches formées par des cercles noirs & rouges, & diſpoſées ſur le corps en lignes tranſverſales.

QUATRIÈME GENRE.

Serpens qui ont des écailles ſous le corps & ſous la queue.

ESPÈCES.

SERPENS.

1 LA PINADE.
Bleu avec des taches noires diſpoſées ſur des lignes longitudinales.

2 LE COLUBRIN.
Panaché de blanchâtre & de roux.

3 LE TRAIT.
Les plaques du ventre fort larges.

4 LE MIGUEL.
Jaune avec des raies & des anneaux roux.

5 LE RÉZEAU.
Les écailles blanches au centre, & rouſſes ſur les bords.

6 LE SERPENT CORNU.
Deux dents ſaillantes en forme de défenſes.

7 LE LOMBRIC.
Blanchâtre & en forme de Lombric.

SERPENS.

8 LA QUEUE-PLATE.
La queue obtuſe.

9 LA QUEUE LANCEOLÉE.
La queue pointue.

10 LE ROULEAU.
Un réſeau noir & inégal ſur un fond blanchâtre.

11 L'ERIX.
De couleur cendrée, avec trois raies noires & longitudinales.

12 L'ORVET.
Le dos couleur de rouille, le ventre gris.

13 LE SERPENT DE VERRE.
La queue trois fois auſſi longue que le corps.

CINQUIÈME GENRE.

Serpens qui ont des anneaux ſur le corps & ſur la queue.

ESPÈCES.

1 L'ENFUMÉ.
Nué de gris & de noirâtre.

2 LE BLANC.
Entièrement blanc.

SIXIÈME GENRE.

Serpens qui ont la peau des côtés nue & pliſſée.

ESPÈCES.

1 L'IBIARE.
Point de rides ſur la queue.

2 LE VISQUEUX.
Des rides ſur la queue.

SERPENT A COLLIER (le).

Coluber natrix. Lin. Amphib. Rept. *Colub.* 230. *Colubez ſcutis abdominalibus* 177, *caudalibus* 85. Id. Amæn. Amphib. Gyllenb. p. 530. 3.

Raj. quadr. 334. *Natrix torquata.*

Gron. Muſ. 2. p. 63, n. 27.

Ce Serpent eſt médiocrement gros, mais aſſez long; quelquefois même il parvient à une grandeur conſidérable. Il a la tête un peu large & plate, arrondie & obtuſe par le bout; la gueule ample, munie de petites dents crochues, tournées vers le goſier, le cou menu près de la tête, marqué endeſſus de taches d'un jaune-pâle ou blanchâtre; ces taches forment un demi-cercle, ou une moitié de collier, d'où eſt venu à ce reptile le nom de *Serpent à collier*. Il y a de part & d'autre, à l'extrémité du demi-cercle, une grande tache triangulaire, dont le ſommet regarde la queue. Le deſſus de la tête eſt couvert de grandes écailles, plus foncées en couleur que celles du corps. Les côtés de la mâchoire ſupérieure ſont blanchâtres, & marqués de cinq ou ſix lignes noires perpendiculaires.

Le tronc eſt renflé vers le ventre, & va enſuite en diminuant de groſſeur, puis ſe termine par une queue très-déliée. La couleur du dos eſt noirâtre ou d'un gris-brun; le deſſous du corps eſt blanc, près de la tête, à la réſerve de quelques taches noires ſur les côtés. Le ventre eſt varié de blanc, de bleuâtre & de noir, enſorte qu'inſenſiblement les taches noires augmentent en nombre & en grandeur juſqu'à l'anus & à la queue, où preſque toutes les écailles ſont noires, excepté à leurs extrémités qui ſont d'un blanc bleuâtre. Le deſſus du corps eſt couvert de petites écailles, marquées de lignes noires, qui commencent aux extrémités des grandes plaques de l'abdomen, & montent de diſtance en diſtance vers le milieu du dos, enſorte que le nombre de ces lignes paſſe quatre-vingt de chaque côté, ſans compter deux rangées de petites taches noires moins ſenſibles, qui ſe prolongent depuis la tête juſqu'à la queue. Les grandes plaques de l'abdomen, dans cette eſpèce, ſont au nombre de cent ſoixante & dix-ſept, & le deſſous de la queue eſt garni de quatre-vingt-cinq paires de petites plaques.

La morſure de ce Serpent n'eſt point venimeuſe; Wormius obſerve qu'on a vu bien des gens le manier avec les mains nues, & le porter dans leur ſein ſans aucun inconvénient. Il eſt fort commun en France &, ſelon Linnæus, en Suède, où il entre familièrement dans les étables. Il ſe plaît dans les endroits humides & marécageux, dans les prés & dans les buiſſons, en été: mais en hiver, il demeure pour l'ordinaire couché & engourdi dans des trous, au pied des vieux arbres, ou dans des levées auprès des haies. Il ſe nourrit d'herbes, d'inſectes, & de tout ce qu'il rencontre. Il mange auſſi des Souris, des Lézards & des Grenouilles. Les gens de la campagne rapportent qu'il entre [illegible] les pots au lait pour s'y coaguler, [illegible] même s'entortiller autour des [illegible] & ſe jeter à leurs mammelles pour [illegible] lait juſqu'au ſang; les anciens [illegible] même choſe au Serpent aquatique [illegible] qui eſt tout différent. On dit encore que [illegible] *à collier* ſe glisſe quelquefois dans [illegible] qui dorment le long des eaux. La bonne [illegible] & qu'on le fait tomber en [illegible] du lait bouillant. Il rampe ſur la terre & [illegible] l'eau avec aſſez de facilité, ce qui [illegible] *Natrix, Serpent nageur.*

Le *Serpent à collier* dépoſe ſes œufs [illegible] trous expoſés au midi le long des [illegible] les bords des étangs, ou des eaux [illegible] & plus ordinairement dans des couches de fum[illegible] où, après que les œufs ont été échauffés, [illegible] la chaleur du fumier que par les rayons [illegible] les petits en ſortent en état de ſe mouvoir [illegible] ramper. (*Suite de la Matière médicale de Geoffroy, Règne animal, tome 2, 1ère partie.*)

Serpent a lunettes (le).

Coluber naja. Lin. Amphib. Serp. *Colubri* [illegible]

Seb. Muſ. 1, tom. 44, fig. 1.

Id. Muſ. 2, tom. 85, fig. 1; tom. 89, fig. [illegible] 3, 4; tom. 90, fig. 1, 2; tom. 94, fig. 1; [illegible] fig. 1, 2, 3, 4.

Kœmph. Amæn. 565, tom. 567.

Ce Serpent eſt remarquable par un renflement que forment les parties latérales de ſon cou, & par une tache d'une figure particulière qui repréſente ce renflement, ſur la partie ſupérieure du corps. Cette tache imite à-peu-près un arc de cercle terminé par deux anneaux, ce qui l'a fait comparer aux lunettes dont on ſe ſert pour aider la vue; de-là le nom de *Serpent à lunettes* que l'on a donné à cet animal. La tache dont il s'agit varie dans les diverſes figures données par Seba & citées à la tête de cet article. Par exemple, dans la figure 1 de la 44e planche du tome [illegible] l'arc dont on a parlé eſt rétreci & terminé par deux crochets. On voit une tache ronde [illegible] arc & dans chacun des crochets, enſorte qu'on a cru appercevoir dans cet aſſemblage les principaux traits de la figure humaine.

La couleur de ce Serpent tire ſur le roux, [illegible] un mélange de blanc & de cendré. La [illegible] déſignée par la figure 3 de la planche 89 du [illegible] volume de Seba, a le corps entouré de bandes pourprées, diſpoſées de manière qu'il y a toujours trois étroites entre deux larges. Le ventre eſt garni de cent quatre-vingt-treize grandes plaques, & le deſſous de la queue, de ſoixante paires de petites plaques. Ce Serpent, dont la morſure eſt très-venimeuſe, ſuivant Linnæus, ſe trouve dans les Indes orientales.

SERPENT A SONETTE (le).

Crotalus Dryinas. Lin. Amphib. Serp. *Crotali*, [illegible] 195.

Anguis Scutis abdominalibus, 165, *caudalibus* 30. Lin. Amæn. Muſ. Princ. pag. 578, 24. Seb. Muſ. 2, tom. 95, fig. 3; & tom. 96, fig. 1.

Ce Serpent à la tête très-obtuſe. Son front eſt couvert de deux grandes lames & de pluſieurs écailles d'une largeur médiocre. Sa gueule, qui préſente une très-large ouverture, eſt garnie de part & d'autre en ſes bords de quatorze écailles. Ses dents ſont diſpoſées ſolitairement dans la mâchoire ſupérieure : elles reſſemblent aux dents canines, & ſont mobiles, très-grandes, très-aiguës, un peu recourbées au-dedans d'une eſpèce de ſac ou de veſſie.

Le tronc eſt revêtu d'écailles ovales; celles du dos ſont relevées en arrête, & plus aiguës que les autres; celles qui avoiſinent la tête ſont plus petites, & toutes forment une eſpèce de compartiment qui imite un quinconce. On compte ſur l'abdomen cent ſoixante cinq grandes plaques, qui ſe ſuccèdent ſans interruption depuis la gueule juſqu'à l'anus.

La queue eſt garnie par-deſſous de trente petites plaques, qui ne ſont point diviſées par le milieu, comme dans les autres genres de Serpens. Elle eſt terminée par pluſieurs petits corps cartilagineux, renflés, tranſparens, engagés l'un dans l'autre, ayant à-peu-près la figure d'un cœur, & compoſés d'une ſubſtance aride, fragile & ſonore. On dit que chaque année il ſurvient une nouvelle articulation à cet aſſemblage, ce qui n'eſt pas deſtitué de vraiſemblance, puiſque les deſcriptions des différens auteurs font varier le nombre de ces articulations depuis cinq juſqu'à vingt, & même juſqu'à quarante.

Lorſque ce Serpent veut s'élancer ſur ſa proie, il contracte ſubitement ſon corps en alongeant la tête, & au même inſtant toutes les pièces dont l'extrêmité de ſa queue, à laquelle on a donné le nom de *ſonette*, eſt compoſée, ſe rapprochent, s'entrechoquent, & font retentir l'air d'un bruit éclatant, qui eſt comme l'avant-coureur d'une morſure prochaine. Les voyageurs ſont avertis par ce bruit de fuir promptement, & de ſe dérober aux attaques d'un ennemi ſi redoutable. On dit que ſon approche s'annonce encore par une odeur fœtide particulière, qu'il exhale à une certaine diſtance. Selon Linnæus, ceux qui ont été mordus par ce Serpent, l'un des plus venimeux qu'il y ait, meurent dans l'intervalle du même jour, ou au plus tard, du ſecond.

Le même auteur rapporte, d'après le témoignage unanime des voyageurs qui avoient été en Penſilvanie, que quand le *Serpent à Sonette* apperçoit un Ecureuil ſur un arbre, il ſe couche au pied, & conſidère ſa proie avec des yeux étincelans & la gueule béante; que l'Ecureuil épouvanté court de tous côtés ſur l'arbre en cherchant à échapper par la fuite, mais qu'enfin, épuiſé de fatigue, il tombe dans la gueule de ſon ennemi.

Le corps d'un jeune Serpent de cette eſpèce, obſervé par Linnæus, avoit à peine deux pieds de longueur, & étoit d'une couleur cendrée, avec quelques taches jaunâtres ſur le dos; mais ce Serpent s'accroît quelquefois juſqu'à la longueur de cinq pieds. On le trouve dans le Bréſil, la Virginie, &c.

SERPENT DE VERRE (le).

Anguis ventralis. Lin. Amphib. Serp. *Ang.* 350. *Cæcilia maculata*. Catesb. Car. 2, tab. 59.

Ce Serpent a la tête fort petite. Sa longueur va rarement juſqu'à deux pieds. Le deſſus du corps eſt d'une couleur mêlée de brun & de verd, avec des taches jaunes diſpoſées ſymétriquement. Le ventre eſt jaune & d'une teinte plus claire au milieu que ſur les côtés. La peau eſt fort liſſe & luiſante, garnie d'écailles très-petites & très-ſerrées entre elles. Suivant Linnæus, le ventre eſt court, & l'on y obſerve une eſpèce de ſuture creuſe. La queue eſt compoſée d'anneaux, & trois fois auſſi longue que le reſte du corps. Elle eſt garnie inférieurement de deux cent vingt-deux rangées d'écailles. Celles qui recouvrent l'abdomen ſont au nombre de cent vingt-ſept.

On trouve ces Serpens en grand nombre dans les bois ſablonneux de la Virginie & de la Caroline. Ils paroiſſent au printemps, plutôt que les autres Serpens. On ne les croit pas dangereux. (Catesb. *ibid.*).

SERPENTINE (la Tortue).

Teſtudo Serpentina. Lin.

Teſtudo pedibus digitatis, teſtâ ſubcarinatâ, poſticè obtusâ, acutè quinque-dentatâ. Muſ. Ad. Fr. 2. p. 36. Lin. Amphib. Rept. *Teſtudo* 15.

La tête de cette Tortue a quelque reſſemblance avec celle d'un Serpent. L'écaille ſupérieure eſt un peu relevée en arrête, obtuſe à ſon extrêmité de derrière, & découpée en cinq dents aiguës. Les doigts des pieds ſont peu diſtingués entr'eux. La longueur de la queue égale celle de toute l'écaille ſupérieure. On trouve cette Tortue dans les eaux douces de la Chine. (Lin. *ibid.*).

SIBON (le), eſpèce de Serpent.

Coluber Sibon. Lin. Amphib. Serp. *Colub.* 264. *Anguis ſcutis abdominalibus* 180, *ſquamis caudalibus* 135. Lin. *Amæn. Muſ. princ.* 585. 32.

Seb. Muſ. 1. t. 14. f. 4.

Ce Serpent a la tête d'une forme un peu arrondie, & très-ſenſiblement aplatie; les yeux grands; le tronc couvert d'écailles rhomboïdales, & garni pardeſſous de cent quatre-vingt grandes plaques; la queue courte & étroite, ayant ſa ſurface inférieure recouverte par cent trente-cinq paires de petites plaques.

Ce Serpent eſt couleur de rouille, mêlangée de blanc; mais ces deux couleurs, qui paroiſſent fondues enſemble ſur le reſte du corps, ſont diſtinctes ſur l'abdomen, où le brun eſt diſperſé par taches ſur un fond blanc.

le deſſus du corps ſont rouſſâtres ; de grandes taches oblongues ou ſim- arrondies, d'un brun obſcur, & diſ- vec ſymétrie depuis la tête juſqu'à l'ex- le la queue. Entre ces taches & le long , on en obſerve d'autres d'une figure re. Au-deſſous de celles-ci, & vers le bas- regne une nouvelle rangée de taches plus diſpoſées auſſi dans un ordre régulier, & nent colorées. Les plaques qui recouvrent n ſont d'une couleur cendrée-claire. Ce e trouve à Ceylan.

point parlé, dans les deſcriptions précé- de ces taches ſituées derrière les yeux de èce de Serpent, & indiquées par Linnæus n de ſes caractères diſtinctifs. On voit t par la dernière deſcription, que Seba ervé de grandes taches ſur le front du ui en eſt l'objet ; mais il ne détermine nbre ni la ſituation préciſe de ces taches. uteur varie d'ailleurs ſur l'autre caractère ar Linnæus, & qui ſe tire de la couleur al. Peut-être cette diverſité vient-elle de tte couleur étant mixte, n'a été déſignée des indications vagues, comme le ſont cas celles qu'employent la plupart des par la difficulté d'indiquer d'une manière proportion des couleurs ſimples qui ſe mêlangées & fondues enſemble dans une compoſée.

Linnæus, l'abdomen dans cette eſpèce eſt t par cent quarante-neuf grandes plaques, ſous de la queue eſt garni de cent dix- s de petites plaques. On trouve ce Ser- Aſie.

NTE (la Grenouille).

Bombina. LIN.

corpore verrucoſo, abdomine albo nigro- , plicâ gulari. LIN. Syſt. Nat. Amphib.

Campaniſona. LAUR. Spec. Med. p. 30.

Grenouille reſſemble au Crapaud, mais oup plus petite ; elle a ſous le cou une ſverſale ; le fond de ſa couleur eſt noir. du corps eſt tout hériſſé de points ſaillans ; eſt marbré de noir & de blanc. Les pieds t ont quatre doigts bien diſtingués les utres. Ceux de derrière ſont palmés ou r une membrane, & ont cinq doigts.

ouve cette Grenouille en Allemagne. On ſon coacement imite le ſon des cloches s de loin.

CILLEUX (le Lézard).

a Superciliosa. LIN. Amphib. Rept. *La-* . 4.

a caudâ carinatâ, dorſo ſuperciliiſque ſqua- is. LIN. *ibid.*

a Ceilonica, criſtata & pectinata. SEB. Muſ. 4. fig. 4. Id. pl. 109. fig. 2 & 4. Ad. Fr. 1. p. 40. *Lacerta eadem.*

Ce Lézard a ſur la tête une eſpèce de crête dentelée. Sa gueule eſt toute bordée d'écailles aſſez larges. Celles dont le corps eſt couvert ſont d'un brun clair & mouchetées de taches d'un rouge foncé. Celles du dos ſont redreſſées en forme de peigne qui s'étend juſqu'à la queue. Ses cuiſſes ſont longues & minces, ſes pieds & ſa queue ſont auſſi garnis d'écailles plus grandes que celles du corps, & d'un rouge clair. Il a les ſourcils hériſſés de pointes ; les yeux grands & jaunâtres dans leur contour, comme la crête & le peigne. On trouve ce Lézard dans les Indes. (SEBA *ibid.*)

SOURD (le), OU LA SALAMANDRE DE TERRE.

Lacerta Salamandra. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta* n°. 47.

Lacerta caudâ tereti, brevi, digitis muticis, corpore poroſo nudo. LIN. *ibid.*

Amæn. Acad. Amphib. GYLLENBORG. n°. 17. *Lacerta caudâ tereti, pedibus inermibus, palmis tetradactylis, plantis pentadactilis, corpore nudo punctis perforato.*

RAJ. quadr. 173. *Salamandra terreſtris.*

LAUR. Spec. p. 42 & 151. *Salamandra maculoſa.*

La tête de cette eſpèce de Lézard eſt large & un peu convexe ; ſes yeux ſont ſitués ſur la partie antérieure de la tête, & les paupières ſont marquées d'une tache de couleur orangée. L'occiput a de part & d'autre une tache de la même couleur, parſemée de points noirs, oblongue & courbée en forme de rein. Le deſſous de la tête eſt auſſi marqué de taches jaunes qui s'étendent tout autour de la mâchoire inférieure. De pareilles taches ſont éparſes ſur tout le reſte du corps, ſur la queue & les pieds. La plupart ſont arrondies & quelques-unes ſont oblongues ; celles que l'on voit ſur les parties inférieures ſont d'un jaune plus clair.

Le corps eſt d'une couleur noirâtre très-ſombre, qui prend une teinte bleuâtre ſur les parties de deſſous.

La queue a, vers ſa naiſſance, une forme qui approche de celle d'un cône tronqué, mais qui paſſe peu-à-peu à la forme cylindrique. Elle eſt toute couverte d'anneaux qui ſemblent former autant d'articulations.

Tout le corps eſt parſemé de mammellons, d'où il ſort une liqueur laiteuſe. Ces mammellons ſont un peu durs ; ceux qui ſe trouvent ſur les extrêmités des doigts & ſur les côtés des pieds ont une couleur pâle.

Les flancs de l'animal ſont ſillonés par des cannelures profondes & tranſverſales, dont les entre-deux forment des renflemens d'une ſubſtance très-molle : ces renflemens, qui ſe continuent ſur la partie conique de la queue, ainſi que ſur ſa partie cylindrique où ils ſont plus rapprochés, forment tous les anneaux dont elle eſt compoſée.

Tout le corps eſt très-mou & très-liſſe, quoique couvert de verrues.

[illegible] trouve la Salamandre [illegible] Alpes & aux en [illegible] [illegible] même [illegible] Nicol. Laur. [illegible] *Vienne* [illegible] & 289.

La [illegible] M. [illegible] M. [illegible] née de la [illegible] *[illegible] des Sciences*, [illegible] points avec [illegible] que [illegible] a [illegible] caractères suivans : le ventre de la Salamandre est brun & quelquefois jaunâtre [illegible] partent des deux côtés [illegible] les yeux, & s'étendent jusqu'à [illegible] de la queue. Ces [illegible] du [illegible] quelquefois, mais rarement [illegible] interruption. La peau est [illegible] côtés ou [illegible] de ceux rangs [illegible] de mamelons qui accompagnent l'épine dans toute sa longueur.

Selon les observations du même Auteur, *la Salamandre* [illegible] la peau sèche comme un Lézard ; le plus souvent elle est enduite d'une espèce de rosée qui la rend comme vernie, [illegible] qu'on la touche, & elle passe dans un [illegible] de l'un à l'autre état.

L'espèce de lait qu'elle contient sous sa peau, s'échappe par une infinité de trous, dont plusieurs sont [illegible] à la vue simple, sur-tout ceux qui répondent aux mamelons. Quoique la première liqueur qui sert d'enduit à la peau de l'animal, n'ait aucune couleur, & ne paroisse qu'un vernis transparent, elle pourroit bien être la même que le lait dont nous avons parlé, mais répandu en gouttes si fines & en si petite quantité, qu'il ne paroît point être de sa blancheur ordinaire.

Ce lait ressemble assez à celui que répandent certaines plantes lorsqu'on les coupe ; il est d'une [illegible] sur la langue [illegible] [illegible] une [illegible] une [illegible]. Ce [illegible] par le rapport [illegible] avec cette plante [illegible] *la Salamandre* pourroit être regardée comme le T[illegible] des animaux.

[illegible] qu'on [illegible] ou qu'on presse *la Salamandre*, elle [illegible] une singulière & mauvaise odeur.

[illegible] bien [illegible] l'agilité du Lézard ; elle est paresseuse & triste ; elle vit [illegible] dans les lieux [illegible] sur-tout au pied des vieilles murailles, [illegible] de sa retraite [illegible] dans les temps de pluie, ou pour recevoir l'eau, ou de peur d'être noyée dans son trou, ou peut-être pour chercher les insectes dont elle vit, & qu'elle ne pourroit guère attraper qu'à demi noyés. (*Id.*).

Tous les signes menaçans que l'on peut faire à *la Salamandre* ne l'empêchent point d'aller en avant [illegible] continuer sa route ; mais quand on l'a [illegible] en spirale, elle demeure immobile.

[illegible] [illegible] [illegible] étant [illegible] [illegible] sur son ennemi. (Lett. [illegible] 288 & 289.)

Deux propriétés que l'on a attribuées [illegible] à *la Salamandre*, [illegible] être consumée par le feu. [illegible] pourtant tout ce que [illegible] de cette espèce de Lézard [illegible] plus singuliers & en même temps [illegible] tables dont on ait parlé. Pline, [illegible] [illegible], dit que *la Salamandre* [illegible] point à la glace, est si froide, qu'[illegible] seulement éteint le feu. Quelques-uns [illegible] *la Salamandre* se conserve [illegible] feu, à l'aide de cette liqueur [illegible] ces mamelons dont elle est toute [illegible]

Le même Pline, invective avec [illegible] dinaire, contre les prétendus [illegible] *mandre* commet par son poison. ([illegible] c. 4.). Plus dangereuse, [illegible] animaux venimeux, qui [illegible] victime à la fois, *la Salamandre* [illegible] tout-à-coup des peuples entiers [illegible] les fruits son venin aussi funeste [illegible] conit. D'autres ont avancé que [illegible] *Salamandre* étoit mortelle comme [illegible] père. (Matthiole. *L. VI. c.* [illegible]) [illegible] & prescrit des remèdes contre les [illegible] venin, & il étoit passé en proverbe, ([illegible] *L. C. c.* 92); qu'un homme mordu [illegible] *mandre* avoit besoin d'autant de [illegible] l'animal a de taches.

Plusieurs Sçavans modernes ont [illegible] vérifier ces opinions sur *la Salamandre* [illegible] ne tenoit qu'à l'Histoire Naturelle, [illegible] téressoit le repos de l'humanité ; & [illegible] vations exactes & réitérées ne [illegible] dans le prodige de *la Salamandre* [illegible] qu'un simple fait physique ridiculement [illegible] & dans les effets funestes de son [illegible] mal imaginaire auquel il falloit opposer [illegible] périences plutôt que des recettes.

On trouve dans la Collection académique [illegible] *Acad. T. 4, p. 319*), une observation [illegible] lettre écrite en 1676, par Ol. Jacobæus, [illegible] fesseur de l'Université de Copenhague. [illegible] cet Auteur rapporte qu'ayant jetté au [illegible] *Salamandres* qui lui avoient été données [illegible] Marchant, Botaniste à Paris, [illegible] consumer en très-peu de temps. Il est vrai [illegible] t-il, qu'elles résistèrent pendant quelque [illegible] à l'action des flammes, soit à cause de [illegible] visqueuse dont leur peau est enduite [illegible] rapport au froid & à l'humidité qui [illegible] quer en elles.

Mais parmi les Sçavans qui ont fait des [illegible] riences sur *la Salamandre*, aucun n'est [illegible] de plus grands détails que le célèbre M[illegible] pertuis. Cet Auteur rapporte, (*Mém.* [illegible]

1727), que les pluies abondantes qui étoient
bées au mois d'octobre de l'année 1726,
ent fait ſortir pluſieurs *Salamandres* qu'on lui
rta avec toutes les précautions que l'on peut
dre contre l'animal le plus terrible.
jetta d'abord pluſieurs *Salamandres* au feu ;
part y périrent ſur le champ : quelques-unes
nt la force d'en ſortir à demi-brulées, mais
ne purent réſiſter à une ſeconde épreuve.
de Maupertuis a remarqué un fait aſſez ſin-
r, qui arrive lorſqu'on brule la *Salamandre*.
eine eſt-elle ſur le feu, qu'elle paroit cou-
des gouttes de ce lait dont on a parlé, qui,
é par la chaleur, ne peut plus être contenu
ſes petits réſervoirs ; il s'échappe de tous
, mais en plus grande abondance ſur la tête
ix mamelons qu'ailleurs, & ſe durcit ſur
amp, quelquefois en forme de perles. Ce-
ant il s'en faut de beaucoup que ce lait ſoit
ſez grande quantité pour éteindre le moindre

uant aux ſuites funeſtes du venin attribué à
lamandre, M. de Maupertuis ſe propoſa deux
es : la première de faire mordre quelque ani-
ar la *Salamandre* ; la ſeconde de faire manger
lamandre à quelque animal ; mais ces expé-
es ſouffroient de grandes difficultés que ceux
edoutent tant la *Salamandre* ne ſoupçonne-
t guère ; il falloit trouver des animaux qui
aſſent manger la *Salamandre* ou des *Salamandres*
ouluſſent mordre. M. de Maupertuis eut beau
iter de mille manières, jamais aucune n'ouvrit
eule. Il fallut donc la leur ouvrir ; mais à
ection de leurs dents, quelle apparence qu'elles
nt bleſſer un animal ? Petites, ſerrées & égales,
couperoient plutôt que de percer, ſi la *Sa-*
ndre en avoit la force, mais elle ne la pas.
lut donc chercher quelqu'animal qui eût la
aſſez fine pour ſe laiſſer entamer. M. de
pertuis eſſaya inutilement de faire pénétrer
ents d'une *Salamandre* dans la peau d'un Poulet
umé, & quoiqu'il preſſat les mâchoires de la
mandre, les dents ſe dérangerent plutôt que
tamer le Poulet. Enfin, ayant ôté au Poulet
partie de la peau de la cuiſſe, il y fit faire
eurs morſures. Il en fit faire également à la
ue & aux lèvres d'un chien, & à la langue
Coq-d'Inde, par des *Salamandres* nouvel-
nt priſes. Aucun des animaux mordus n'é-
va le moindre accident.
I. de Maupertuis voulut éprouver enſuite ſi la
mandre, priſe comme aliment, ſeroit nuiſible,
ouvrir la gueule d'un Chien, & ayant coupé
Salamandre par morceaux, il les lui fit tous
er, la plupart vivans encore, & lui tint la
le liée pendant une demi-heure. Il fit en même
os avaler une petite *Salamandre* entière à un
e Coq-d'Inde.
es deux animaux parurent toujours auſſi gais
leur ordinaire. Une demi-heure après qu'on
eut délié la gueule du Chien, c'eſt-à-dire une heure après qu'il eut avalé la *Salamandre*, il en revomit la queue & les pattes, les parties qu'il auroit eu apparemment le plus de peine à digérer. Pour le Coq-d'Inde, on ne revit rien de la *Salamandre* qu'il avoit avalée. L'un & l'autre but & mangea à ſon ordinaire, & ne donna pas le moindre ſigne de maladie.

M. de Maupertuis fit encore une autre expérience. Il trempa du pain dans le lait de la *Salamandre*, & en fit manger à un Poulet. Il trempa dans le même lait de petits bâtons pointus, & les enfonça dans les plaies qu'il avoit faites à l'eſtomach & à la cuiſſe d'un autre Poulet ; mais toutes ces tentatives furent inutiles, & la *Salamandre* lui parut toujours auſſi peu dangereuſe.

M. Laurenti, qui a fait auſſi des expériences ſur le même ſujet, appliqua ſucceſſivement à un Poulet & à un Pigeon le corps d'une *Salamandre*, dont le lait ſe répandit bientôt ſur ces animaux, ſans qu'il en réſultat aucun accident fâcheux. Cependant le même Auteur ayant fait mordre une *Salamandre* par deux Lézards de l'eſpèce de celui qu'il appelle *Seps muralis*, l'un mourut auſſitôt après l'expérience, & l'autre ne ſurvécut que deux minutes. Un troiſième, auquel il avoit fait avaler du lait de *Salamandre*, expira de même après avoir éprouvé des convulſions qui furent ſuivies d'une eſpèce de paralyſie. (*Spec. med. p.* 158). Il paroit, d'après cette expérience, que le lait de la *Salamandre* pourroit être funeſte à quelques animaux, comme il y en a que le ſuc de certaines plantes fait périr, tandis que l'homme & la plupart des animaux peuvent manger impunément des ces mêmes plantes.

La *Salamandre* eſt à la fois ovipare & vivipare. M. de Maupertuis rapporte, (*Mém. de l'Acad. des Sc. an.* 1727), qu'ayant ouvert quelques *Salamandres*, il fut ſurpris de trouver dans la même des œufs & des petits auſſi parfaits que ceux des vivipares. Les œufs formoient deux grappes ſemblables aux ovaires des oiſeaux, excepté que ces grappes étoient plus allongées ; les petits étoient renfermés dans deux longs tuyaux, dont le tiſſu étoit ſi délié qu'on les voyoit très-diſtinctement à travers. M. de Maupertuis compta dans une *Salamandre* quarante-deux petits, & dans une autre cinquante-quatre, preſque tous vivans, auſſi bien formés & plus agiles que les grandes *Salamandres*.

SQUELETTE (le), eſpèce de Raine.
Hyla Sceleton. LAUR. Spec. Med. p. 35.
Id. SEBA I. T. 73. f. 3.

Le corps de cette Raine eſt d'une couleur jaune tirant ſur celle de l'or ; le dos eſt panaché de rouge. Toutes les parties du corps ſont d'une maigreur extrême ; ce qui a fait comparer cette Raine à un Squelette. On la trouve au Bréſil.

STELLION (le), eſpèce de Lézard.
Lacerta Stellio. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*, n. 10.

LIN. *Amen* SURIN. GRILL. p. 510, 17.

SEB. Muſ. 2, t. 95, f. 2.

CRONOV. Muſ. 2, p. 70, n. 45. *Crotalophorus* 174, 22, 3.

Ce Serpent eſt ſemblable au *Crotalus Dryinas*, par la forme de ſa tête, & par le nombre & la diſpoſition de ſes dents. Mais la plupart des caractères cités dans la deſcription de l'autre Sepent, ont chez celui-ci une expreſſion différente, outre qu'il en a pluſieurs qui lui ſont particuliers.

Sa longueur eſt de quatre pieds, & ſon épaiſſeur eſt egale à celle du bras. Sa couleur eſt mélangée de blanc & de jaune, avec des taches rhomboïdales, blanches en leur diſque, & noires vers les bords. Toutes les écailles dont il eſt couvert ſont ovales & relevées en arête, ſur-tout celles qui ſont ſur le dos & qui avoiſinent la tête. L'eſpace compris entre les yeux eſt d'une couleur noirâtre, relevée par une bande tranſverſale.

L'abdomen eſt garni de cent ſoixante-douze lames, juſqu'à l'anus, & depuis cette partie juſqu'à la ſonnette, on en compte vingt-une, à la ſuite deſquelles on obſerve trois paires d'écailles.

La queue eſt étroite, très-courte, terminée par une eſpèce de ſonnette qui a neuf articulations. Ce Serpent ſe trouve, comme l'autre, en Amérique.

THUILÉE (la), eſpèce de Tortue.

Teſtudo Imbricata. LIN.

Teſtudo pedibus pinniformibus, teſtâ cordatâ, ſubcarinatâ, ſerratâ, ſcutellis imbricatis, caudâ ſquamatâ. GRON. Zooph. 72.

CARET. DU TERTRE, Antill. t. 2, p. 229.

Cette tortue a l'écaille du dos en forme de cœur, arrondie antérieurement, pointue dans ſa partie poſtérieure, abaiſſée & dentée en ſes bords, & renflée vers le milieu, où elle forme une légère convexité, un peu relevée en manière de carène.

L'ecaille abdominale eſt arrondie & ſaillante par-devant, allongee poſterieurement, & terminée par une pointe obtuſe; du reſte elle eſt plane, relevée deux fois en carène, & couverte de lames convexes, ſituées comme les tuiles d'un toit.

On voit trois rangées de lames ſur le dos, quatre ſur le ventre, & une ſeule rangée ſur le contour: en général, ces lames ſont diſpoſées à l'aiſe, très-minces & tranſparentes. Celles qui compoient la rangée du milieu du dos, au nombre de cinq, ſont très-larges, relevées en arête liſſe & un peu tranchante; elles forment une pointe ſaillante en avant, & ont leur ſurface polie. Les deux rangées latérales ſont formées chacune de quatre lames fort larges, inclinées, liſſes en leur ſurface, & comme rongées en leurs bords. Le contour de l'écaille du dos eſt [illegible] cinq lames, dont celles qui ſont [illegible] devant, au nombre de neuf, [illegible] rondie, ſans aucune aſperité; [illegible] minent en pointe, ce qui forme [illegible] le bord poſterieur de la même [illegible]

Les lames qui compoient les [illegible] termédiaires, ſur l'ecaille du [illegible] nombre de ſix, très-larges, [illegible] bords, relevées vers le milieu en [illegible] dinale & aiguë. Les deux rangées [illegible] même partie, ſont formées chacune [illegible] lames planes, ſans aucune ſaillie, & [illegible] approchante du quarré.

On trouve cette Tortue dans les mers [illegible] baignent l'Amérique. Sa chair ne ſe mange [illegible] mais on employe ſon écaille pour faire des [illegible] tières, des peignes, &c. & pour orner des [illegible] & autres ouvrages du même genre. (GRONOV.)

Cette eſpèce, à laquelle les Voyageurs [illegible] le nom de *Caret*, eſt beaucoup plus petite [illegible] la Tortue franche & la Caouanne. Elle [illegible] pas ſes œufs dans le ſable comme les autres Tortues de mer, mais dans un gravier mêlé de petits cailloux. La chair n'en eſt point agreable, mais les œufs en ſont plus délicats que ceux des autres eſpèces. (*Matière médic. Continuation de Geoffroy. T.* 12. *p.* 289).

Selon le Pere Labat, la chair du Caret a une forte vertu purgative. Ceux qui en ont mangé [illegible] trouvent bientôt tout couverts de clous, [illegible] ont quelque humeur dans le corps. Ils ſont [illegible] nairement attaqués d'une fièvre violente, [illegible] qui n'eſt pas dangereuſe. C'eſt une criſe [illegible] pour les malades que la vigueur de leur [illegible] ramment met en état de réſiſter à l'activité [illegible] remède.

Le *Caret* a l'écaille du dos beaucoup plus [illegible] que celle des autres Tortues de mer, ce qui [illegible] donne la facilité de ſe retourner ſur le ventre [illegible] lorſqu'on l'a couché ſur le dos. Cette écaille, [illegible] l'on appelle ſa dépouille, eſt compoſée de neuf [illegible] feuilles, qui toutes enſemble peuvent peſer environ cinq livres. C'eſt ce que l'on appelle en Europe l'écaille de Tortue. (*Nouveau Voyage aux Iſles de l'Amérique. T.* 1. *p.* 304.).

Le bon *Caret*, ſuivant le Père du Tertre, doit être épais, clair, tranſparent, de couleur de [illegible] timoine & jaſpé de rouge & de blanc.

Le *Caret* eſt encore plus méchant que la Caouanne. Lorſqu'on le tourne, il faut ſe garder ſoigneuſement de ſa morſure, qui eſt très-vive & douloureuſe. (*Hiſt. nat. des Antilles. Traité des Poiſſons, chap.* 24.).

onces & deux drachmes & demie.
peut juger par ces obſervations, com-
cet animal, ainſi que tous ceux qui
chent ſous terre, pour ſe garantir des
ds de l'hiver, perdent peu de leur ſubſ-
e par la tranſpiration, pendant un jeûne
lu de pluſieurs mois. (*Collect. académ.*
VII, p. 120 & 121).

ière de préparer les Tortues mortes pour
s conſerver dans les Cabinets d'Hiſtoire
Naturelle.

our faire cette préparation, on détache
la baſe des côtés, avec des inſtrumens
venables, la partie qui recouvre le dos.
uite on décharne & on vuide, autant
il eſt poſſible, le corps de la Tortue; on
ulement attention de ne point enlever
queue, ni les pattes, non plus que le
& la tête. On imprégne ces dernières
ties d'un mêlange de chaux & d'alun
uit en poudre, & on les remplit de
on. On arrache les yeux de leur orbite,
on les remplace par des yeux d'émail qui
tent leur couleur. On remplit l'intérieur
la carapace ſupérieure avec du foin ou
coton; on réunit les deux parties de
veloppe oſſeuſe, dans leur ſituation
urelle; & on les aſſujettit à l'aide d'une
elle. Voilà pour ce qui regarde les pe-
s *Tortues*. Celles qui ſont grandes peu-
nt être décharnées & vuidées avec plus
rt, par des inciſions faites à la peau,
s les épaules & vers la queue. Les deux
ndes ouvertures qu'offre l'enveloppe
euſe vers ſes deux extrêmités, donnent
facilité d'y inſérer des inſtrumens pro-
s à cet effet, & d'enlever toutes les
ties qui rempliſſent cette enveloppe,
s être obligé de la ſéparer en deux,
mme cela ſe pratique pour les petites
rtues. (*Dict. raiſonné d'hiſt. nat. par* M.
LMONT DE BOMARE. T. IX, p. 62).

Tortue *de terre.*

Une *Tortue* de terre priſe ſur les côtes

de Coromandel & apportée en France, avoit quatre pieds de long, depuis l'extrêmité du muſeau juſqu'à celle de la queue, & quatorze pouces d'épaiſſeur. Son écaille étoit longue de trois pieds, & large de deux. Ces dimenſions ſont conſidérables pour une Tortue de terre, quoiqu'elles ſoient beaucoup au-deſſous de celles de certaines Tortues de mer.

L'écaille & tout le reſte de l'animal étoit d'une couleur uniforme, c'eſt-à-dire d'un gris fort brun. Les lames dont elle étoit recouverte avoient la plupart des figures pentagonales. L'épaiſſeur de cette écaille varioit depuis une ligne & demie juſqu'à dix-huit lignes.

La partie antérieure de l'écaille du deſſus avoit un rebord exhauſſé, pour laiſſer plus de liberté à la tête & au col de s'élever. Cette inflexion du col aide les Tortues pour ſe retourner lorſqu'elles ſont ſur le dos, ce qu'elles font avec beaucoup d'induſtrie: car, ne pouvant ſe ſervir de leur pattes qui ne ſe meuvent librement que vers le ventre, elles tournent leur col & leur tête, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, en appuyant contre terre, & ſe bercent en quelque ſorte, juſqu'à ce qu'elles aient trouvé le côté vers lequel l'inégalité de la terre leur facilite le moyen de ſe retourner, après quoi elles dirigent tous leurs efforts de ce même côté.

Il ſe trouvoit ſur l'écaille du dos, trois lames plus grandes que les autres, & qui avoient chacune ſur leur milieu une convexité haute de trois ou quatre lignes, & large d'un pouce & demi. L'écaille inférieure étoit un peu concave. Il y avoit ſur le dos une plaie, que l'on avoit faite ſans doute à l'animal, en le prenant, & qui n'avoit pu être conſolidée, pendant plus d'un an que la Tortue avoit vécu, depuis qu'elle avoit été priſe.

Toutes les parties du corps, ſaillantes hors des écailles, telles que la tête, les épaules, les jambes, étoient couvertes d'une peau lâche, pliſſée par de grandes rides, & de plus raboteuſe comme du maroquin.

Cette peau ne pénétroit point ſous l'écaille, pour couvrir les parties qui y étoient renfermées, mais elle étoit attachée ſur les bords de l'écaille. La peau qui garniſſoit la tête étoit plus mince que celle des autres parties. Cette tête avoit ſept pouces de long, ſur cinq de large, & reſſembloit à la tête d'un Serpent.

La mâchoire inférieure étoit preſqu'auſſi épaiſſe que celle de deſſus. Il n'y avoit point d'ouverture pour les oreilles. Les narines étoient placées au bout du muſeau, & percées de deux petits trous ronds. Les yeux étoient petits & hideux. Ils n'avoient point de paupière ſupérieure, mais celle de deſſous y ſuppléoit, en s'élevant juſqu'auprès du ſourcil. La peau, à l'endroit des lèvres, étoit dure comme de la corne, & tranchante comme aux autres Tortues. Ces lèvres étoient de plus dentelées en manière de ſcie, & l'intérieur des mâchoires étoit encore garni de deux rangées de véritables dents, quoique Pline aſſure que les Tortues ſont dépourvues de dents & de langue.

Chacun des pieds de devant avoit cinq ongles, ceux de derrière n'en avoient que quatre. Ces ongles étoient longs d'un pouce & demi, arrondis en forme d'ovale, d'une couleur mêlée de blanc & de noir en différens endroits. Ils étoient émouſſés & uſés, ce qu'on n'obſerve pas aux Tortues aquatiques, qui les ont beaucoup plus pointus, parce qu'elles ne les uſent pas en nageant.

La queue étoit groſſe, & avoit à ſon origine ſix pouces de diamètre. Sa longueur étoit de quatorze pouces, & elle ſe terminoit en une pointe dont la ſubſtance reſſembloit à une corne de bœuf. Cette queue, après la mort de la Tortue, étoit repliée ſur elle-même, & tellement inflexible, qu'on n'a jamais pu la redreſſer, quelqu'effort que l'on ait employé pour y parvenir. Cette roideur peut faire croire que la Tortue ſe ſert de ſa queue pour frapper, lorſqu'on l'attaque, & que l'eſpèce de corne qui eſt à l'extrêmité fait la fonction d'arme offenſi-

turelle des *Animaux*, par M. Pennant. *Seconde Partie*, p. 319 & ſuiv.)

Tortues de mer.

Les Tortues de mer ſont en général beaucoup plus grandes que celles de terre. On en trouve au Bréſil & aux Antilles qui ſont parvenues à un accroiſſement conſidérable, que la chair d'une ſeule ſuffiroit pour le dîner de quatre-vingts cent hommes. Solin dit que les Indiens conſtruiſent des cabanes avec deux écailles de Tortues. Selon Diodore de Sicile, ces écailles ſervent de nacelles aux pêcheurs voiſins de l'Ethiopie, pour naviguer près du continent. (*Matière médicale*, continuation de GEOFFROY. T. XII, p. 273)

Quelques Voyageurs aſſurent avoir vu dans l'Océan Indien des Tortues d'une telle grandeur, que quatorze hommes pouvoient monter à la fois ſur le dos ou l'écaille ſupérieure. Le Père Labat rapporte qu'il a donné quelquefois le plaiſir de ſe mettre avec un ſecond ſur le dos d'une Tortue, & que cet animal les portoit ſans peine & même aſſez vîte : mais il ajoute que c'eſt une voiture très-rude; parce que la Tortue ne pouvant ſe ſoutenir ſur ſes quatre pieds à la fois, elle élève le train de devant, s'élance tandis que ſes pieds de derrière pouſſent en avant, par un mouvement qui imprime des ſecouſſes à ſon écaille, & fatigue beaucoup ceux qui ſont monté deſſus. (*Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique*. T. Ier, p. 301).

Les Tortues paiſſent l'herbe ſous l'eau hors de l'eau. Elles trouvent leur nourriture principalement dans des eſpèces de prairies qui ſont au fond de la mer, le long de pluſieurs îles de l'Amérique. Il y a ſept de braſſes d'eau ſur quelques-uns de ces fonds, & les voyageurs rapportent que quand la mer eſt calme & le temps ſerein on voit au fond de l'eau ce beau tapis verd, avec les Tortues qui s'y promènent. Après qu'elles ont mangé, elles vont à l'embouchure des rivières chercher la

uce. Elles viennent reſpirer à la ſurface l'eau, enſuite s'en retournent au fond. and elles ne mangent point, elles ont dinairement la tête hors de l'eau, à moins 'elles ne voient quelque chaſſeur ou quel- 'oiſeau de proie, auquel cas, elles s'en- ncent bien vîte. Elles vont tous les ans terre pondre leurs œufs dans des trous 'elles ſe font ſur le ſable, un peu au- ſſus de l'endroit où la Lame vient battre. les les couvrent très-légèrement, afin ie le ſoleil les échauffe, & faſſe éclore s petits. Elles pondent de quinze en inze jours juſqu'à trois fois, & mettent s chaque fois juſqu'à quatre-vingt ou atre-vingt-dix œufs & plus. Au bout vingt-quatre ou de vingt-cinq jours, s petites Tortues ſortent de ces œufs & ont auſſitôt gagner l'eau. Mais les pre- iers jours la lame les rejette; les oiſeaux proie accourent & en enlèvent la plu- rt avant qu'elles ſoient aſſez vigoureuſes our tenir contre les flots & pour ſe gliſſer fond. Auſſi de trois cens œufs il n'en chappe quelquefois pas dix. (*Spect. de la Nat.* T. Ier, p. 399).

Les œufs des Tortues de mer ſont de la roſſeur d'une balle de jeu de paume, & nt la même rondeur, au lieu d'être ovales omme ceux de la plupart des oiſeaux. eur coque reſſemble à du parchemin ouillé. On y remarque toujours un petit uide. Le blanc ne ſe durcit jamais bien, quelque degré de cuiſſon qu'on lui donne. e jaune ſe cuit & ſe durcit comme celui les œufs de Poule. On en fait des omelettes qui ſont très-bonnes. (*Nouveau voyage aux îles de l'Amérique.* T. Ier, p. 304).

On diviſe les Tortues de mer en Tortue franche, en celle que l'on nomme *Caouanne* & en *Caret*. Elles ſont preſque toutes de la même figure, & ne diffèrent guères que par leur grandeur, par l'épaiſſeur de leur écaille, & par le goût & la qualité de leur chair.

Tortue *franche*.

La Tortue franche que l'on appelle auſſi

Tortue verte, eſt la ſeule eſpèce qui ſoit bonne à manger. Son écaille eſt mince, & l'on n'en fait aucun cas dans le commerce. Cette Tortue, ainſi que la Caouanne, parvient quelquefois à une grandeur ſi conſidérable, que la ſeule écaille de deſſus a environ quatre pieds & demi de longueur, ſur quatre de largeur. L'une & l'autre de ces Tortues ne vient guères à terre que pour y poſer ſes œufs. Elles choiſiſſent pour cet effet un ſable fort doux & fort délié, dans un endroit peu fréquenté du rivage de la mer. On dit qu'elles y abordent de plus de cent lieues de diſtance pour y faire leur ponte. (*Matière Médic. continuation de* GEOFFROY. T. XII, p. 287).

La chair de cette Tortue eſt auſſi délicate que le meilleur veau. On eſtime ſur-tout la partie qu'on appelle le plaſtron; c'eſt l'écaille du ventre, ſur laquelle on laiſſe trois ou quatre doigts de chair, avec toute la graiſſe qui s'y rencontre. Cette graiſſe eſt d'une couleur verte. Le plaſtron ſe met tout entier dans le four. On le couvre de jus de citron avec différentes épices. Quant aux autres parties de la Tortue franche, il y a diverſes manières de les préparer. Les inteſtins même & les pattes ſont regardés comme de très-bons mets. En général la chair de cette Tortue eſt très-ſaine & facile à digérer, quoique très-nourriſſante. (*Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique* T. Ier, p. 182).

Dampier, dans ſes voyages, diſtingue huit eſpèces de Tortues, qui paroiſſent n'être que des variétés de la Tortue franche, du Caret & de la Caouanne.

La première eſt la groſſe Tortue ou Tortue à bahu. Elle eſt communément plus groſſe que les autres, & a le dos plus élevé & plus arrondi. Sa chair eſt mal ſaine & d'une mauvaiſe odeur.

La ſeconde variété eſt la Groſſe-Tête, ainſi nommée parce qu'elle a la tête plus volumineuſe que les autres Tortues. Elle ſe nourrit de la mouſſe qui croît autour des rochers. Sa chair a, comme celle de la précédente, une odeur déſagréable. Il y a appa-

TORTUES.

l'étendue en largeur, car celle de leur
e eſt ordinairement de cinq pieds.
petite Tortue qui fait la huitième des
és citées par Dampier, ſe trouve ſur
e occidentale du Mexique. Sa chair
our être de très-bonne qualité. Mais
ier ne diſtingue cette Tortue que par
iteſſe, & n'en donne aucune deſcrip-
Hiſt. générale des Voyages, T. XLVIII,
& ſuiv.)
s différentes eſpèces de Tortues que
obſervées dans les divers pays, la
e de terre eſt, ſelon le rapport de
n, la ſeule qui ſe trouve au Cap de
-Eſpérance. Elle y eſt très-multipliée.
ir eſt blanche & d'excellent goût. Son
ſes œufs paſſent pour un mêts déli-

TORTUES.

cat : mais la Tortue eſt ſi petite, qu'elle n'a pas plus de quatre pouces de largeur. Sa tête & ſes pieds ſont d'une couleur brune. Son écaille eſt ſi dure, qu'on prétend qu'un charriot bien chargé paſſe deſſus ſans qu'elle en ſouffre.

Cette Tortue a dans le pays un ennemi redoutable, qui eſt l'Aigle *Oſſifrage*. Ces oiſeaux enlèvent les Tortues, & les laiſſent enſuite tomber ſur les rochers pour en briſer l'écaille, d'où leur vient leur nom. Une ſeule chute ne ſuffit pas, & l'Aigle eſt obligé de reprendre la Tortue & de la précipiter à pluſieurs repriſes, avant qu'elle ſoit aſſez briſée pour lui ſervir de nourriture. (*Hiſt. générale des Voyages*, T. XVIII, pag. 158 & 179.)

RAIT (le), eſpèce de Serpent.
nguis jaculus. LIN. Amphib. Serp. *Anguis* 209.
ASSELQ. Iter 319, n°. 64.
luſ. Ad. Fr. 2. p. 48.
e caractère diſtinctif de ce Serpent, ſelon Lin-s, eſt d'avoir les écailles de l'abdomen un plus étendues en largeur, qu'elles ne le ſont les autres eſpèces. Le nombre de ces écailles le cent quatre-vingt-ſix ; & on compte vingt-paires d'autres écailles, ſur la ſurface inférieure de la queue. On trouve ce Serpent en Egypte.

RIANGULAIRE (le Lézard).
acerta Nilotica. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*, 37.
acerta caudâ longâ extimo triquetrâ, corpore o ; dorſo ſquamarum lineis quatuor. LIN. *ibid.*
acerta caudâ tereti longâ, corpore toto glabro ; nis angulo obtuſo notatis. HASSELQ. Itin. 311, 9.
n réuniſſant les définitions que Linnæus & elquiſt ont données de ce Lézard, il paroit ſes caractères diſtinctifs ſont d'avoir le corps dans toute ſon étendue, la queue allongée rrondie, excepté à ſon extrêmité où elle eſt rée par trois angles ; les écailles bombées en e obtuſe & marquées de quatre lignes. On ve cette eſpèce en Egypte.

RIANGLE (le), eſpèce de Serpent.
oluber Buccatus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 181.
luſ. Ad. Fr. p. 29. t. 19. f. 3.
e Serpent a le corps brun, marqué de bandes ches ; la tête eſt de cette dernière couleur, deux points bruns ſur ſon ſommet, & une ce de triangle ſitué au-deſſus des narines. Le ventre eſt garni de cent ſept grandes plaques, & le deſſous de la queue de ſoixante & douze paires de petites plaques. Ce Serpent ſe trouve dans les Indes.

TRISCALE (le), eſpèce de Serpent.
Coluber Triſcalis. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 282.
Ce Serpent a le corps d'une couleur verdâtre, marqué ſur le dos de trois lignes longitudinales brunes, qui ſe réuniſſent à l'endroit du cou, & dont celle du milieu ſe termine au-delà. On obſerve de plus ſur chacun des côtés, une ligne pareillement brune, qui s'étend, ainſi que la ligne correſpondante du dos, juſqu'à l'extrêmité de la queue. Le ventre eſt couvert de cent quatre-vingt-quinze grandes plaques, & il y a quatre-vingt-ſix paires de petites plaques ſur la partie inférieure de la queue. Cette eſpèce ſe trouve dans les Indes. (LIN. *ibid.*)

TYPHIE (le), eſpèce de Serpent.
Coluber Typhius. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 193.
Ce Serpent a le corps d'une ſeule couleur tirant ſur le bleu. Les grandes plaques qui recouvrent le ventre ſont au nombre de cent-quarante, & le deſſous de la queue eſt garni de cinquante-trois paires de petites plaques. On trouve cette eſpèce dans les Indes.

TYRIE (le) eſpèce de Serpent.
Coluber Tyria. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 293.
Muſ. Ad. Fr. 2. p. 45.
Ce Serpent eſt d'une couleur blanchâtre, relevée par trois rangées longitudinales de taches brunes, en forme de lozanges. Le ventre eſt garni de deux cent-dix grandes plaques, & le deſſous de la queue, de quatre-vingt-trois paires de petites plaques. On trouve ce Serpent en Egypte.

ne fixement. Il ſaute aſſez haut pour ſe dé-
aux coups de canne qu'on veut lui donner.
ques chaſſeurs prétendent que ſa morſure eſt
ieuſe, & qu'on a vu même des chiens qui
oient été très-malades; mais il y a apparence
es chiens avoient été mordus par quelque
que l'on a priſe pour un Lézard vert; car
oit certain que cet animal n'a point de venin.
vrai qu'il eſt extrêmement colère, & que
il peut ſaiſir un chien par le nez, il ſe laiſſe
ter au loin, malgré les violentes ſecouſſes
e chien lui donne, en s'efforçant avec ſes
de lui faire lâcher priſe. On ajoute qu'il
e plutôt tuer que d'abandonner ſon ennemi;
on ne voit pas que ſa morſure ſoit jamais
d'aucun accident fâcheux. (*Continuation de
. médic. de Geoffroi, T. XII, p.* 90).

RT (le Serpent).

ber viridiſſimus. LIN. Amphib. Serp. *Col.* 339.
f. Ad. Fr. 2. p. 46.

couleur de ce Serpent eſt d'un verd très-
. Les grandes plaques qui lui recouvrent le
, au nombre de deux cent dix-ſept, ſont
s par le milieu. Le deſſous de la queue eſt
le cent-vingt-deux paires de petites plaques.
eſpèce ſe trouve à Surinam.

RT ET BLEU (le Serpent).

ber cyaneus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 229.
ber ſcutis abdominalibus 119, *ſquamis cauda-*
t 10. LIN. *Amæn. Surin.* GRILL. 10.
. Muſ. 2, t. 43. f. 2.

Serpent a deux pieds de longueur dans ſa
; ſçavoir, un pied & demi pour le tronc, &
ni pied pour la queue. Sa ſurface ſupérieure
n bleu foncé, ſans aucune tache, & ſa ſur-
férieure eſt d'un verd pâle. Il a le corps un
mprimé en-deſſus, & tout-à-fait plan
ventre; en ſorte que les côtés ſont relevés
te.

Ête eſt petite, ovale, garnie ſupérieurement
es un peu larges & obtuſes. Les narines ſont
vertes; les yeux roux; les dents très-petites.
it une bande étroite qui s'étend depuis les
uſque vers le muſeau, & qui forme des rides
es narines.

dos eſt couvert d'écailles ovales, planes,
, arrondies par les côtés, & d'une couleur
tre. La queue eſt très-déliée & garnie d'é-
s obtuſes, d'une figure à-peu-près exagone.
randes plaques qui recouvrent le ventre ſont
mbre de cent dix-neuf, & l'on compte ſous
eue cent-dix paires de petites plaques. Ce
nt ſe trouve dans l'Amérique.

ERTE (la Raine).

na arborea. LIN. *Hyla viridis.* LAUR. Spec.
& 138.
na corpore lævi: ſubtus punctis contiguis tuber-
o, pedibus fiſſis, unguibus orbiculato dilatatis.
Syſt. Nat. Amphib. Repr. *Rana.* n°. 16.
næn. Acad. Amphib. GYLLENBORG. n°. 20.
Rana pedibus fiſſis, unguibus ſubrotundis, corpore
lævi, pone anguſtato.

GRON. Muſ. 2. p. 84. n°. 63. *Rana palmis tetra-*
dactylis fiſſis, plantis pentadactylis ſemipalmatis,
unguibus digitorum ſubrotundis, corpore lævi, pone
anguſtato.

RŒSEL. Tab. IX, X, XI.

La tête de cette Raine eſt liſſe & convexe dans ſa partie ſupérieure. Les narines ſont très-petites & arrondies. Les yeux ſont oblongs, recouverts par deſſous d'une membrane clignotante. Les oreilles ſont à peine apparentes.

Le corps eſt tout couvert de petits tubercules par deſſous, liſſe ſur le dos, & rétréci dans ſa partie poſtérieure.

Les pieds de devant ont quatre doigts, dont le premier eſt le plus court; le 2e, le 4e & le 3e ſont de plus en plus longs.

Les pieds de derrière ont cinq doigts, dont les deux premiers ſont égaux, le 5e eſt plus long, le 3e très-long & le 4e très-court. Les ongles des pieds tant de devant que de derrière ſont un peu arrondis & ſemblables à ceux de l'homme.

Le deſſus du corps eſt d'une couleur cendrée-bleuâtre; toutes les parties de deſſous ſont blanches, ainſi que le bord de la mâchoire ſupérieure.

Il y a ſur les cuiſſes & ſur la région des hypocondres des lignes tranſverſales d'une couleur de rouille. (LIN. *Amæn. Acad.*)

Selon Laurenti le corps eſt d'un verd gai en deſſus, d'une couleur blanche par deſſous, & marqué de lignes jaunes ſur les côtés.

Nous ajouterons à cette deſcription celle de Gronovius, en ſupprimant ce qu'elle a de commun avec celle de Linnæus.

La tête eſt courte, auſſi large que le corps, un peu rétrécie dans ſa partie antérieure. La gueule eſt grande & dépourvue de dents. Les mâchoires ſont un peu arrondies. Les yeux ſont élevés & ſitués de côté. Le corps eſt court, preſque triangulaire, très-élargi vers la tête, convexe dans ſa partie ſupérieure & plat par-deſſous.

Les pieds de devant ſont médiocrement longs & épais. Ceux de derrière ſont minces & très-longs. (GRON. *Muſ.*)

On trouve cette Raine en Europe & en Amérique, où elle ſe tient ſur les feuilles des arbres.

VIPERE (la).

Coluber Berus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 183, *Colub. preſter.* Ibid. 185.

LAUR. Spec. Med. p. 100. *Vipera Moſis Charas.*
Coluber ſcutis abdominalibus 144, *caudalibus* 39.
Id. Amæn. Amphib. GYLLENBORG. 1.

A. *Vipera Anglica nigricans.* PETIR. Muſ. p. 17, n°. 104.

B. *Anguis cinerea, maculâ dorſi fuſcâ longitudinaliter dentatâ.* Act. Upſ. 1736. pag. 11, n°. 4.
Vipera Anglica fuſca dorſo lineâ undatâ nigricante conſpicua. PETIR. Muſ. p. 17, n°. 103.

Vipera vera Indiæ orientalis. SEB. Theſ. 2, p. 9, t. 8.

La tête de ce Serpent eſt marquée de diverſes ſutures, qui diviſent ſa ſurface en un certain nombre de petits eſpaces. Entre les yeux, on en voit cinq, dont celui du milieu eſt plus grand que les autres; ſur la partie antérieure, il y en a neuf diſpoſés circulairement, & qui en renferment dans leur enceinte deux autres plus petits. Sur le derrière de la tête, & vis-à-vis l'intervalle des deux yeux, on remarque encore deux nouveaux eſpaces plus étendus que les précédens.

La mâchoire ſupérieure eſt armée de part & d'autre de deux grandes dents recourbées, & renfermées dans une même membrane. Le bord de la lèvre ſupérieure eſt d'une couleur blanche ſur les côtés.

Le tronc eſt couvert ſupérieurement de dix-ſept rangées d'écailles ovales & relevées en carène, excepté les rangées latérales, où l'on n'obſerve aucune ſaillie. L'abdomen eſt garni de cent quarante-quatre grandes plaques, & la partie inférieure de la queue de trente-neuf paires de petites plaques, aſſez larges, excepté la dernière paire qui eſt en pointe aiguë. La couleur de tout le corps eſt noire.

La variété B diffère de la précédente par ſa couleur. La mâchoire ſupérieure, dans cette variété, eſt mouchetée de taches blanches & noires. Sur le dos, qui eſt d'une couleur cendrée, règne d'un bout à l'autre une bande découpée ſur les côtés, en forme d'échancrures, & les parties latérales du corps ſont marquées de taches noires, qui correſpondent aux différentes ſinuoſités de la bande dont on a parlé.

On trouve ce Serpent dans différentes parties de l'Europe. Selon Linnæus la variété B eſt aſſez commune en Suède, & ceux qui vont nuds pieds pendant l'été, dans les champs, les près & les bois, ſont ſouvent mordus par ce Serpent, dont le poiſon eſt actif, & occaſionne bientôt l'inflammation, la douleur, l'enflure & autres ſymptômes fâcheux, mais qui rarement ſe terminent par la mort. (LIN. *ibid.*)

La *Vipère* ſe trouve en France, ſur-tout dans le Dauphiné & le Poitou. Lorſqu'elle eſt parvenue à ſon entier accroiſſement, elle a deux pieds de long, ou même davantage, & ſa groſſeur eſt au moins égale à celle du pouce d'un homme. La tête, eſt plate; elle a une eſpèce de rebord formé par la peau, qui eſt comme retroulée autour de la mâchoire ſupérieure. La *Vipère* diffère à cet égard de la couleuvre, qui a ce même contour émouſſé & rabattu, & dont la tête eſt d'ailleurs plus pointue & plus étroite, à proportion des autres parties du corps. La tête de la *Vipère* a un pouce de longueur; ſa largeur, qui eſt de ſept à huit lignes vers le ſommet, va en diminuant inſenſiblement, enſorte qu'elle n'eſt plus que de quatre ou cinq lignes à l'endroit des yeux, & de deux lignes ſeulement vers le bout du muſeau. Sa hauteur ou ſon épaiſſeur d'environ deux lignes & demi.

Les ouvertures des narines ſont rondes, [illegible] & ſituées de part & d'autre ſur le devant du muſeau. Les yeux ſont très-vifs & ont le regard hardi. Il n'y a aucune ouverture extérieure qui puiſſe tranſmettre le ſon à l'organe de l'ouïe: les trous des narines y ſuppléent.

Le nombre des dents varie dans les différens individus; il y a de chaque côté de la mâchoire ſupérieure une & quelquefois deux dents qui ont environ deux lignes de long, & ſont crochues, blanches, creuſes, diaphanes & très-aiguës. Chacune de ces dents eſt environnée, peu-près juſqu'aux deux tiers de ſa hauteur, d'une tunique ou véſicule aſſez épaiſſe, remplie d'une humeur jaunâtre, tranſparent & médiocrement épaiſſe. Dans cette véſicule, & ſous la principale dent, il ſe trouve depuis deux juſqu'à ſept autres dents inégales, crochues & implantées dans de petits creux que la groſſe dent a près de ſa racine. Elles paroiſſent deſtinées à la remplacer, lorſqu'elle eſt tombée naturellement ou par accident.

Les longues dents canines ſont ordinairement couchées ſur la mâchoire, & leur pointe ne paroît qu'au moment où la *Vipère* veut mordre. Alors elle les redreſſe, les avance conjointement avec la mâchoire ſupérieure, & les enfonce en même temps qu'elle fait couler ſon venin dans la plaie. Les Phyſiciens ont fait pluſieurs recherches ingénieuſes ſur le ſiége & la nature de ce venin, mais dont le détail n'eſt point de notre objet.

Les mâchoires ſupérieure & inférieure ſont encore plus garnies de huit dents, ou même davantage, ſemblables aux grandes dents, mais beaucoup plus petites.

La langue eſt compoſée de deux corps ronds & charnus, qui adhèrent l'un à l'autre juſques vers les deux tiers de leur longueur, & qui ſe terminent en pointes très-flexibles & très-aiguës. Elle eſt renfermée d'un bout à l'autre dans une eſpèce de gaine. L'animal la darde & la retire par des mouvemens ſucceſſifs & très-rapides; mais cette langue ne pique point, & n'a rien de nuiſible. Elle ſert à la *Vipère* principalement pour attraper les petits animaux qu'elle veut dévorer. Il y a des *Vipères* dont la langue a trois & même quatre pointes.

Le cou, vers l'endroit de ſa naiſſance, eſt environ de la groſſeur du petit doigt. Celui des mâles eſt ordinairement un peu plus gros que celui des femelles.

La peau de l'animal eſt toute couverte d'écailles. Les grandes lames qui garniſſent le ventre, au nombre de cent quarante-ſix, ont une couleur d'acier dans toute l'étendue de leur ſurface, en quoi elles diffèrent de celles de la couleuvre, qui ſont ordinairement mouchetées de jaune. Les petites écailles qui couvrent toute la partie ſupérieure de l'animal ſont arrondies par leurs extrémités, recouvertes en partie les unes par les

…res, & diſpoſées dans un ordre très-régulier. …es forment des rangs qui ſe croiſent & ſe pré…tent toujours obliquement, de quelque côté …on ſe place pour les regarder. Elles diminuent de …ndeur à proportion de celle des parties qu'elles …rniſſent, & elles ſont ſtriées par pluſieurs lignes …oites, déliées & diſtinctes, qui s'étendent depuis …derrière de la tête juſqu'à l'extrémité de la queue. …ette dernière partie eſt garnie en deſſous de qua…nte-neuf paires de petites plaques. Elle eſt plus …ngue & plus groſſe dans le mâle que dans la fe…elle. Elle a environ quatre travers de doigt de …ngueur; mais celle des femelles n'en a guères que …ois. La queue du mâle, priſe à l'endroit de ſa …iſſance, eſt à-peu-près de la groſſeur du cou; …le ſe termine en pointe, de même que la queue …e la femelle; ni l'une ni l'autre ne piquent & ne …nt venimeuſes.

Le fond de la couleur eſt différent dans les divers …dividus. Il y a des *Vipères* de couleur blanchâtre, …ougeâtre, griſe, jaune & tannée. Ce fond eſt …ujours parſemé de taches noires, ou du moins …eaucoup plus obſcures que le reſte; ces taches …aroiſſent comme des chiffres ou des caractères de …ifférentes figures, diſtribués avec une ſorte de …métrie, principalement ſur la ſurface ſupérieure …ſur les côtés du corps.

La femelle met ſes petits au jour par une ouver…ure qui eſt au bas du ventre, & à laquelle abou…iſſent l'anus & les parties de la génération. Ce que …es *Vipères* ont de particulier, c'eſt que leurs petits …çoivent leur entière perfection dans la matrice de …a femelle, & qu'ils en ſortent vivans & en état de …courir, au lieu que les œufs des autres Serpens, …après avoir été dépoſés, ont beſoin d'un certain …temps pour éclorre. Les *Vipères* s'accouplent ordi…nairement deux fois l'année, & portent quatre ou …cinq mois leurs *Vipereaux*, qui ſont au nombre de …vingt ou vingt-cinq.

On ſçait combien la morſure de la *Vipère* eſt …dangereuſe; mais on a exagéré les périls auxquels …ſont expoſés ceux qui la rencontrent. Elle n'at…taque jamais ni les hommes ni les animaux, à …moins qu'ils ne l'irritent & ne la tourmentent. Na…turellement paiſible, elle ne devient cruelle que …pour ſe défendre ou pour ſe venger, & s'il arrive …quelquefois qu'elle morde une perſonne endormie …à la campagne, il faut néceſſairement que cette …perſonne l'ait foulée & preſſée ſans y faire atten…tion. (*Mem. de l'Acad. des Sciences, T. III, deſcript. de la Vipère, par M. Charas*).

Cependant, lorſque la Vipère eſt preſſée par la …faim, elle ſe jette ſur les Cantharides, les Scor…pions, les Grenouilles, les Souris, les Taupes, …les Lézards & autres animaux ſemblables, qu'elle …avale tout entiers, après les avoir tués avec ſes …grandes dents; & comme la capacité de ſon eſto…mach n'eſt pas toujours aſſez grande pour conte…nir tout ce qu'elle a avalé, le reſte eſt dans …ſon œſophage.

La *Vipère* ne rend pas beaucoup d'excrémens, & ils n'ont point de mauvaiſe odeur, comme ceux de la Couleuvre, qui exhalent une puanteur d'urine gardée & corrompue. Charas a ouvert des vaiſſeaux dans leſquels on avoit conſervé des *Vipères* en vie, & il ne s'eſt point apperçu qu'il en ſortît, comme on le prétend, un air infecte & nuiſible, à moins qu'il n'y eût dans le vaſe quelque *Vipère* morte & corrompue.

Les *Vipères* ne bondiſſent ni ne ſautent jamais, en quoi elles diffèrent des autres Serpens: elles rampent auſſi avec plus de lenteur. Elles ne font point de trous dans la terre pour s'y cacher, comme font les autres Serpens; mais elles ſe cachent ordinairement ſous des pierres ou dans de vieilles mazures, où on les trouve aſſez ſouvent entaſſées & entortillées en grand nombre. Quand il fait beau, elles ſe retirent ſous des buiſſons & ſous des herbes touffues.

Elles changent de peau tous les ans au printemps, & même quelquefois en Automne. Sous la peau écailleuſe qu'elles quittent, il s'en trouve une autre qui eſt toute formée, & qui paroît d'abord beaucoup plus belle & d'une couleur plus éclatante que celle qu'elles ont quittée. Bientôt il ſe forme inſenſiblement une nouvelle peau, deſtinée à remplacer celle qui recouvre actuellement la *Vipère*, en ſorte que cet animal a en tout temps une double peau. Toutes ces peaux, quoique garnies d'écailles, ſont tranſparentes lorſqu'on les préſente à la lumière.

Les *Vipères* peuvent vivre pluſieurs mois ſans manger. Quoiqu'elles ſoient avides de Lézards, lorſqu'elles ſont en liberté, Charas ayant jetté de ces animaux vivans dans un baril où il tenoit un grand nombre de *Vipères* en vie, & y ayant laiſſé les Lézards pendant pluſieurs jours, les *Vipères* ne leur firent aucun mal. (*Mém. de l'Acad. des Sc. Id.*)

M. Laurenti, qui a fait pluſieurs expériences ſur le venin des *Vipères*, a remarqué que de pluſieurs morſures ſucceſſives faites par cet animal, il n'y avoit que la première qui fût abſolument mortelle; que le venin s'épuiſoit peu à peu par les morſures, & devenoit toujours moins nuiſible, en ſorte qu'il falloit laiſſer paſſer quelques jours d'intervalle pour que le venin fournit de nouveau & recommençât à agir avec ſa première activité. (LAUR. *Spec. Med. p.* 213).

Ce fait étoit connu anciennement. Geſner rapporte, d'après Gallien, que les Marſes, qui ſe vantoient d'avoir un ſpécifique aſſuré contre la morſure des *Vipères*, n'employoient d'autre ſecret que celui de les forcer de mordre fréquemment de la chair qu'ils leur préſentoient, juſqu'à ce que leur venin fût épuiſé, après quoi ils ſe faiſoient mordre eux-mêmes en public, par ces animaux, ſans qu'il en réſultât aucun accident fâcheux. (GESN. *de Vip. p.* 75).

Redi, qui a travaillé ſur le même ſujet, a

prouvé que les morſures que l'on faiſoit avec les têtes des *Vipères* mortes depuis pluſieurs jours, avoient encore la faculté de faire périr les animaux auxquels on les ſoumettoit à cette expérience. (*Collect. Acad. T. p.*).

M. Pennant dit que, ſuivant les Obſervations qu'il a pu recueillir, le nombre d'œufs trouvés dans les *Vipères* que l'on a ouvertes ne va pas au-delà de onze; que ces œufs ſont, pour ainſi dire, enchaînés enſemble, & que leur groſſeur eſt la même que celle des œufs de Merle.

Selon le même Auteur, la longueur de la *Vipère* n'excède rarement deux pieds; cependant il a vu une femelle de cette eſpèce qui avoit près de trois pieds de long. Il ajoute que les *Vipères* s'accouplent au mois de mai, que le temps de la geſtation dans cette eſpèce d'animaux, eſt d'environ trois mois, autant qu'on a pu en juger par conjecture; que l'on croit auſſi que les *Vipères* ne parviennent à leur entier accroiſſement qu'au bout de ſix ou ſept ans; mais qu'elles ſont capables de produire au bout de deux ou trois ans.

Nous avons déjà remarqué que la *Vipère* pouvoit vivre longtemps ſans manger, & M. Pennant dit que l'on a gardé de ces animaux pendant ſix mois entiers dans une boîte, ſans leur donner de nourriture, & qu'ils n'avoient rien perdu de leur vivacité. On a remarqué qu'ils refuſoient même la nourriture qu'on leur préſentoit, lorſqu'ils étoient dans un état de captivité. On a enfermé avec une *Vipère*, dans la même boîte, une Souris vivante, & malgré l'avidité naturelle de la *Vipère* pour cet animal, elle s'eſt contentée de tuer la Souris, ſans la manger. (BRITISCH. *Zoology. T. 3. p.* 18 *& ſuiv.*).

On prend les *Vipères* de différentes manières. Les uns ſe ſervent d'un bâton fourchu, à l'aide duquel ils ſaiſiſſent les *Vipères* au col, comme avec une pince; enſuite ils les prennent par la queue avec la main, & les font tomber dans un ſac pour les emporter. D'autres appuyent l'extrémité d'un bâton ſur la tête de la *Vipère*, puis ils la ſerrent fortement au col avec la main; l'animal fait des efforts inutiles pour ſe défendre, & tandis qu'il tient ſa gueule beante, on lui coupe adroitement ſes dents venimeuſes avec des ciſeaux, ou bien on les fait tomber, à l'aide d'une lame de canif que l'on paſſe derrière, ce qui eſt d'autant plus facile, que ces dents ſont crochues & recourbées en-dedans vers le goſier. On met ainſi la *Vipère* hors d'état de nuire, & on peut la manier enſuite impunément. Il y a des perſonnes aſſez hardies pour ſaiſir bruſquement des *Vipères* au col avec la main nue, ou les enlever, en les prenant par la queue: ce que l'on peut faire ſans danger, parce que malgré tous les mouvemens que ces animaux ſe donnent, il leur eſt impoſſible de ſe dreſſer aſſez pour ſe jetter ſur la main qui les tient ſuſpendus.

De tous ceux qui ont travaillé ſur la *Vipère*, aucun n'a pouſſé plus loin ſes recherches que M. l'abbé Fontana, qui a fait plus de ſix mille expériences pour découvrir le vrai ſiège du venin des *Vipères* & en obſerver les effets ſur un très-grand nombre d'animaux. Malgré les dangers inſéparables d'un pareil genre de recherches, il a joint à ſes obſervations une attention ſcrupuleuſe à tous les moindres détails, une ſagacité & une patience rares dans de ſemblables travaux, & qui le mettent à des objets auxquels le travail de M. l'abbé Fontana n'a point un rapport direct à notre plan, on ne laiſſera pas de trouver dans ſon Ouvrage un grand nombre de détails intéreſſans, relatifs à l'Hiſtoire naturelle de la *Vipère*, & dont nous tâcherons de faire uſage.

Le premier objet ſur lequel M. Fontana a porté ſon attention, eſt le nombre, la ſtructure & l'uſage des dents de la *Vipère*. Ce ſont, ſuivant les obſervations de l'Auteur, à chaque côté de la partie antérieure & ſupérieure de la bouche un os mobile, qui fait partie de la mâchoire ſupérieure; chacun de ces deux os a deux avances qui ne ſont ſéparées que par une lame immédiate très-fragile, d'une ſubſtance ſpongieuſe & ſemblable à celle même de l'os. C'eſt dans ces avances que ſont implantées les dents canines, quelquefois au nombre de quatre, plus rarement de trois, mais le plus ſouvent de deux.

Quand ces dents ſont au nombre de quatre, il y en a ordinairement deux & quelquefois trois mobiles, & qu'on peut arracher ſans les toucher, au lieu qu'on n'arrache jamais entièrement celles qui ſont fixes.

A la baſe de ces groſſes dents, & toujours hors des alvéoles, on trouve toujours ſix ou huit dents très-petites, & quelquefois huit, qui vont en diminuant de groſſeur & de dureté, à meſure qu'elles s'éloignent des dents canines.

Outre ces deux eſpèces de dents, la *Vipère* a d'autres beaucoup plus petites, qui reſſemblent à de petits crochets, & ſont implantées formant au nombre de dix, même de quinze, dans deux petits os aſſez longs & paralleles qui forment de chaque côté la mâchoire ſupérieure: on en compte depuis huit juſqu'à douze dans chacun des deux qui forment la mâchoire inférieure.

Les dents canines, ainſi que celles qui ſervent à leur baſe, ſont renfermées dans une gaîne, compoſée de fibres très-fortes, & d'un tiſſu cellulaire & toujours ouverte vers la pointe de la dent; elle ſe termine par le repli de ſes deux lames en un ourlet ſouvent dentelé.

Les dents canines ont environ trois lignes de longueur, & une demi-ligne d'épaiſſeur à la baſe. Leur figure eſt celle d'une corne un peu courbe & très-recourbée à ſa baſe; mais la dent devient preſque droite vers ſon ſommet qui ſe termine en une pointe fort aiguë. Au-deſſus de la pointe de la dent, en tirant vers la pointe, on découvre même à l'œil, une petite ouverture très-étroite qui finit en une échancrure cannelée, qu'on ne voit bien qu'au microſcope, & ſe prolonge juſ-

ſorte qu'on avoit peine à ſe perſuader qu'elle fût ſortie par la pointe de la dent. Et voilà, ſuivant M. l'Abbé Fontana, ce qui a occaſionné la mépriſe de Redi. Il ſe ſervoit de *Vipères* vivantes, auxquelles il faut ouvrir la gueule par force, enſorte que dans ce cas la liqueur s'échappe trop promptement, outre qu'on ne peut ſans danger, l'obſerver d'aſſez près pour n'y être pas trompé. En employant, comme a fait M. l'Abbé Fontana, des *Vipères* mortes, on ſe procure la facilité d'obſerver à loiſir & avec certitude la manière dont ſe fait l'émiſſion de leur venin. M. l'Abbé Fontana a auſſi remarqué que l'humeur jaune ſortoit de toutes les dents canines à la fois, & non pas d'une ſeule dent de chaque côté, ainſi que l'avoit avancé Nicholls.

Nous ne ſuivrons pas M. l'Abbé Fontana dans les détails où il entre au ſujet du lieu où eſt ſitué le réſervoir du venin de la *Vipère*, parce que ces détails ont un rapport direct avec l'examen anatomique de la *Vipère*, qui n'eſt point de notre objet. Nous nous contenterons de dire, que d'après les obſervations de ce Naturaliſte, le ſiége du venin dont il s'agit eſt dans une petite veſſie placée ſous les muſcles de la mâchoire ſupérieure, & ſur la partie latérale de cette mâchoire. Le venin, en ſortant de la véſicule, eſt reçu dans un petit canal qui traverſe la gaîne dont la dent eſt enveloppée, & qui tranſmet la liqueur immédiatement dans l'intérieur de la dent.

Quelques Naturaliſtes ont cru que la morſure de la *Vipère* n'étoit mortelle qu'à cauſe de la rage dont cet animal étoit tranſporté au moment où il mordoit, enſorte que l'activité de ſon venin venoit, ſuivant ces Auteurs, à l'énergie de ſa ſalive exaltée, plutôt qu'au caractère même de la liqueur jaune.

M. l'Abbé Fontana a mis ſouvent des *Vipères* en fureur; il leur a enſuite ouvert la gueule de manière qu'elles ne puſſent ni ſerrer ni mordre; & après avoir imbibé des tampons de coton de cette ſalive ou bave dont toute la gueule étoit baignée, il a appliqué ces tampons à des animaux bleſſés, mais qui ne rendoient plus de ſang par leur plaie, & jamais il n'eſt réſulté aucun accident de cette application. L'animal même ne paroiſſoit pas en être incommodé. De là M. l'Abbé Fontana conclud que ce n'eſt ni la bave de la *Vipère*, ni aucune autre des humeurs de ſa gueule qui tuent les animaux qu'elle a mordus.

M. l'Abbé Fontana prit du venin dans les dents mêmes de pluſieurs *Viperes* auxquelles il avoit coupé ſubitement la tête, dans le moment où elles étoient calmes & tranquilles, & ce venin, appliqué avec ſoin ſur des bleſſures faites à différens animaux, a toujours tué ceux-ci, ſans qu'aucun ait échappé à ſon activité. Enfin, après avoir fait mordre ſucceſſivement pluſieurs animaux par une *Vipère*, juſqu'à ce que ſon venin fut épuiſé, il la tourmenta au point de la mettre en fureur, & lui préſenta des animaux qu'elle mordit de toute ſa force, mais aucun n'en parut incommodé; nouvelle preuve que le danger de la morſure des *Vipères* réſide uniquement dans l'humeur jaune qui ſort de leur dent, & non dans l'écume qui leur inonde la gueule, lorſqu'elles ſont en fureur.

Le même Naturaliſte ſe propoſa auſſi de chercher ſi le venin de la *Vipère* en étoit le même ſon eſpèce, ainſi que l'avoient avancé des auteurs très-graves, & entr'autres le Docteur Mead, d'après des raiſons d'analogie fondées ſur l'examen de certains animaux, tels que les Scorpions, les Araignées, & même quelques Serpens, comme ceux qu'on appelle *Serpens à ſonnettes*, dont on a cru que la morſure faiſoit périr les autres animaux de la même eſpèce. M. l'Abbé Fontana ſaiſit par le col une *Vipère* avec des pinces, tandis que de l'autre main il tenoit la queue, pour manier la *Vipère* avec plus de ſûreté: il en fit faire de même une ſeconde par une autre perſonne. Il préſenta le corps de l'une à la tête de l'autre; celle-ci ſe ſentant priſe & ſerrée étroitement par le col, ſiffloit, ſe tordoit, & à la fin déchargea ſa fureur ſur l'autre *Vipère* qu'elle mordit pluſieurs fois, & qui, à chaque morſure, témoigna, par la vivacité de ſes mouvemens, la douleur qu'elle reſſentoit. On voyoit à l'endroit où elle avoit été mordue une légère bleſſure baignée du venin & de la dent & du ſang de la plaie. Cette *Vipère* fut fermée enſuite dans un vaiſſeau de verre y reſta tranquille; deux heures après la partie mordue ſe trouvoit un peu enflée. Mais cette enflure diſparut bientôt. La *Vipère* reprit toute ſa vivacité, & depuis ayant été miſe en liberté avec une autre, elle ne montroit pas moins de force & d'activité que celle qui ſervoit de terme de comparaiſon. M. l'Abbé Fontana ayant mis cette *Vipère* au bout de trente-ſix heures, trouva pluſieurs trous à la peau dans l'endroit où elle avoit été mordue; les muſcles même du dos, étoient percés très-profondément, & les coups de dent avoient pénétré le corps de part en part à plus d'un endroit, ainſi que les viſcères du ventre. Enfin les bleſſures étoient légèrement enflammées, mais il n'y reſtoit plus aucun veſtiges de tumeur.

M. l'Abbé Fontana a répété pluſieurs fois cette expérience, en la variant de pluſieurs manières; il a même enlevé la peau du dos à trois *Vipères* avant de les faire mordre par d'autres, afin d'introduire plus ſûrement le venin dans leur ſang. Mais aucune des trois ne mourut des bleſſures qu'elle avoit reçues; aucune même ne parut être malade, excepté une ſeule qui donna des ſignes d'aſſoupiſſement & de langueur, enfla ſur le dos. Enfin, le venin d'une *Vipère* introduit dans ſon propre ſang par des bleſſures qu'on lui avoit faites dans la gueule, ne produiſit aucun effet funeſte.

Après s'être aſſuré que le venin de la *Vipère* n'étoit mortel ni pour elle-même, ni pour

venue plus groſſe. Ses mouvemens ſont plus lents & plus difficiles. Mais cet état eſt très-différent de celui qu'occaſionnent les cauſtiques mis ſur la langue.

Mead en obſervant à l'aide du microſcope le venin de la *Vipere* ceſſante, avoit cru y appercevoir un aſſemblage de cryſtaux ſalins qui s'iſoloient ſous la forme de petites aiguilles placées en différens ſens, de manière à repréſenter une eſpèce de réſeau. M. l'Abbé Fontana, curieux de répéter cette obſervation, prit une goutte du venin de la *Vipere* bien pur & ſans aucun mélange des autres liqueurs dont la gueule de ce Serpent eſt humectée. Il fit ſécher cette goutte de venin ſur une lame de verre, & l'expoſa ſous la lentille d'un bon microſcope. Il vit alors un aſſemblage de différens corps très-parens, d'une ſurface égale, diſpoſés avec beaucoup de ſymétrie, & qui repréſentoient des figures triangulaires ou quadrilatères; leurs pointes étoient très-aigues, enſorte que leur aſpect étoit à-peu-près celui d'un réſeau, ainſi que Mead l'avoit avancé. Leur régularité même & leur tranſparence pouvoient d'abord les faire prendre pour des ſels. Mais comme ils étoient iſolés & placés à des diſtances à-peu-près égales, ce qui n'arrive point aux ſels qui, en pareil cas, ſe réunifient par groupes, M. l'Abbé Fontana ne put ſe perſuader que ces petits corps fuſſent d'une nature ſaline. Il conjecturа plutôt que le venin s'étoit gercé & fendu en différens endroits à meſure qu'il ſe deſſéchoit, comme cela arrive à pluſieurs ſubſtances qui ſont retraite, par la deſſication, & ſe partagent en une multitude de fragmens de diverſes figures. D'ailleurs dans la cryſtallifation des ſels, on voit les petits cryſtaux qui ſe ſont formés d'abord, groſſir par l'addition de nouvelles molécules ſalines. M. l'Abbé Fontana remarque que dans le cas dont il s'agit il arrive tout le contraire, puiſque les parties du venin ſe ſéparent les unes des autres, en laiſſant des vuides entr'elles, de manière qu'il en réſulte l'eſpèce de réſeau dont on a parlé, & que M. l'Abbé Fontana compare à une toile d'araignée. Quant à certains petits globules qui ſe trouvent épars ſur le réſeau & dont parle le Docteur Mead, ils ne ſont autre choſe, ſelon M. l'Abbé Fontana, que des bulles d'air, qui réfractent la lumière, comme ſont toutes les bulles d'air qui ſe forment dans les fluides; il eſt facile, avec la pointe d'une aiguille de faire diſparoître ces globules. M. l'Abbé Fontana conclud de toutes ces obſervations que le venin de la *Vipere* ne renferme point ce ſel piquant & cauſtique que Mead & tous les obſervateurs, d'après lui, diſent y avoir apperçu, aſſer-

tion qu'il ſemble d'autant plus [illegible] en cas que le fait étoit [illegible] ment que Mead a [illegible] ce venin pris dans [illegible] *l'Extrait du Traité* [illegible] FELIX FONTANA. *Florence* [illegible]

Vipera Ægyptia [illegible]

Coluber Vipera. LIN. *Amœn. Acad.* [illegible]

HASSELQ. *Act. Upſal. ann.* [illegible]

Id. *Iter.* [illegible]

Cette *Vipere* a la tête [illegible] corps très-court, d'une couleur [illegible] taches brunes. Ses écailles [illegible] plaques cellulaires [illegible] dent. & le deſſous de la queue [illegible] deux paires de petites plaques. [illegible] pere en Egypte. Selon Haſſelquiſt, [illegible] *Vipere* des boutiques de ce pays. [illegible] les préparations connues [illegible] Vipere, *de chair de Vipere* [illegible] pour l'Egypte que pour d'autres pays. [illegible] Auteur ajoute qu'on en envoie [illegible] grande quantité à Venise, pour [illegible] de la thériaque.

VISQUEUX (le Serpent).

Cæcilia glutinoſa. LIN. *Amœn. Acad.* [illegible] 350.

Muſ. Ad. Fr. 1. p. 19. t. 2. fig. 1.

Ce Serpent eſt d'une couleur brune, [illegible] de part & d'autre d'une ligne latérale [illegible] blanchâtre. Les ſtries qui [illegible] au nombre de trois cent quarante. [illegible] compte dix autour de la queue, ce qui [illegible] différence de deux cent quinze, [illegible] des ſtries, par rapport à la première eſpèce, *Cæcilia* citée par Linnæus, & entre [illegible] tion ſenſible entre ces deux eſpèces. [illegible] il s'agit ici ſe trouve dans les Indes. [illegible]

UMBRE (le) eſpèce de Lezard.

Lacerta Umbra. LIN. *Amœn. Acad.* [illegible] n°. 29.

Lacerta cauda teretî longâ, auriculis [illegible] ſcutis callo[illegible], corpore ſtriato. LIN. [illegible]

Muſ. Ad. Fr. 2. p. 38.

Ce Lezard a la tête plus obtuſe & plus [illegible] que celle des autres eſpèces. L'occiput [illegible] d'une calloſité conſidérable, d'environ [illegible] La peau qui eſt ſous la gueule forme en [illegible] un pli profond. Le corps eſt d'une couleur [illegible] leute. Les écailles dont il eſt garni ſont [illegible] en arête à leur ſommet qui eſt aigu, [illegible] paroître le dos ſillonné par des ſtries [illegible] On trouve cette eſpèce dans les Provinces [illegible] ridionales. (LIN. *ibid.*)

ADDITION.

.SPIC. Les anciens appelloient de ce nom un pent venimeux, qui n'eſt plus connu. On a né le même nom à un Serpent qui ſe trouve environs de Paris. Il paroit plus effilé & un plus court que la Vipère. Sa tête eſt moins ıtie ; il n'a point de dents mobiles comme ipère. *Voyez* VIPÈRE. Son cou eſt aſſez mince. Serpent eſt marqué de taches noirâtres ſur un l de couleur rouſſâtre, & dans certain temps taches diſparoiſſent. Notre *aſpic* mord & déchire eau par ſa morſure : mais on a éprouvé qu'elle t point venimeuſe, au moins on n'a reſſenti aucun ſymptôme de venin, après s'être fait mordre par un de ces Serpens, au point de rendre du ſang par la plaie. Cette expérience a été faite & répétée pluſieurs fois ſur d'autres Serpens de ce pays, tels que la Couleuvre ordinaire, le Serpent à collier & l'Orvet, ſans qu'ils ayent cauſé aucun ſymptôme de venin. Il ſeroit à ſouhaiter que ces expériences fuſſent bien connues de tout le monde ; on ne craindroit plus ces Serpens, & leur morſure ne donneroit pas plus d'inquiétude que de mal. L'Aſpic a cent quarante-ſix grandes plaques ſur le ventre, & quarante-ſix paires de petites plaques ſous la queue.

anière de lire méthodiquement le Dictionnaire des Quadrupèdes ovipares & des Serpens.

Quadrupèdes ovipares.

EN liſant la première partie de l'Introtion à l'Hiſtoire Naturelle des Quadrules ovipares, pag. 547—550, on verra bord les caractères diſtinctifs de ces aniux pris collectivement, enſuite leurs diions en claſſes & en genres, & les raiſons ı ont empêché de faire dans l'Encyclopéméthodique une claſſe d'animaux ſous dénomination d'amphibies.

Après avoir lu la première partie de ıtroduction à l'Hiſtoire Naturelle des ıadrupèdes ovipares, il convient de paſſer ‹ ſuites de cette Introduction pour les ɔrtues, pag. 687—695 ; pour les Lézards, ɜ. 643—647 ; pour les Crapauds, pag. 5—611 ; pour les Grenouilles, pag. 9—635, & pour les Raines, pag. 666 667. On y verra les caractères diſtinc- employés dans la diviſion méthodique l'ordre des Quadrupèdes ovipares en ſſes, en genre & en eſpèces, & différens icles ſur la génération, l'inſtinct, la urriture & d'autres parties de l'Hiſtoire turelle de ces animaux ; & enfin on trouıa leurs diverſes eſpèces, & ce qui eſt nnu de leur Hiſtoire Naturelle, dans le rps du Dictionnaire, ſuivant l'ordre alphaique de leurs noms.

Serpens.

On aura dans la première partie de l'Introduction à l'Hiſtoire Naturelle des Serpens, pag. 551—563, les caractères diſtinctifs de ces animaux, leur diviſion en ſix genres, & différens articles de leur hiſtoire naturelle. Après avoir lu la première partie de l'Introduction, on pourra paſſer à la ſeconde partie, pag. 672—677, qui contient les caractères génériques & les caractères ſpécifiques de ces animaux. Leurs eſpèces & le détail de ce qui eſt connu de leur hiſtoire naturelle, ſont répandus dans le Dictionnaire ſuivant l'ordre alphabétique de leurs noms.

Quadrupèdes ovipares & Serpens.

Lorſqu'on voudra conſerver ces animaux après leur mort, on en trouvera les moyens pag. 564—570.

La manière de préparer & de conſerver les peaux deſſéchées des quadrupèdes ovipares & des Serpens, eſt expoſée page 571—574.

Il y a, pag. 575—586, une notice des différens ouvrages qui traitent des Quadrupèdes ovipares & des Serpens.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des noms latins & étrangers des Quadrupèdes ovipares & des Serpens, avec la Synonimie des Auteurs cités dans ce Dictionnaire.

A

Acontias ..... Serpent ..... *Voyez* Aurore & Sombre.
Æſculapii (*Coluber*) ..... Serpent ..... *V.* Bande-noire.
Æſtivus (*Coluber*) ..... Serpent ..... *V.* Verdâtre.
Agama (*Lacerta*) ..... Lézard ..... *V.* Agame.
Agilis (*Coluber*) ..... Serpent ..... *V.* Agile & Vert.
Agilis (*Lacerta*) ..... Lézard ..... *V.* Gris.
Ahœtulla (*Coluber*) ..... Serpent ..... *V.* Boiga.
Alba (*Amphisbœna*) ..... Serpent ..... *V.* Blanchet.
Albus (*Coluber*) ..... Serpent ..... *V.* Blanc.
Algira (*Lacerta*) ..... Lézard ..... *V.* Algire.
Alidras (*Coluber*) ..... Serpent ..... *V.* Alidre.
Amboinenſis (*Lacerta*) ..... Lézard ..... *V.* Porte-crête.
Ameiva (*Lacerta*) ..... Lézard ..... *V.* Ameiva.
Ammodytes (*Coluber*) ..... Serpent ..... *V.* Ammodyte.
Amphisbœna ..... Serpent ..... *V.* Enfumé.
Angulata (*Lacerta*) ..... Lézard ..... *V.* Exagonal.
Angulatus (*Coluber*) ..... Serpent ..... *V.* Anguleux.
Annulatus (*Coluber*) ..... Serpent ..... *V.* Bai-rouge.
Aquatica (*Lacerta*) ..... Lézard ..... *V.* Salamandre à queue rouge.
Arborea (*Rana*) ..... Raine ..... *V.* Verte.
Argus (*Coluber*) ..... Serpent ..... *V.* Argus.
Aſpis (*Coluber*) ..... Serpent ..... *V.* Aſpic.
Atropos (*Coluber*) ..... Serpent ..... *V.* Atropos.
Atrox (*Coluber*) ..... Serpent ..... *V.* Atroce.
Aulicus (*Coluber*) ..... Serpent ..... *V.* Lozange.
Aurantiaca (*Hyla*) ..... Raine ..... *V.* Orangée.
Aurata (*Lacerta*) ..... Lézard ..... *V.* Doré.
Aurora (*Coluber*) ..... Serpent ..... *V.* Aurore.
Azurea (*Lacerta*) ..... Lézard ..... *V.* Azuré.

B

Basiliscus (*Lacerta*) ..... Lézard ..... *Voyez* Baſilic.
is (*Coluber*) ..... Serpent ..... *V.* Vipere d'Europe.
nata (*Lacerta*) ..... Lézard ..... *V.* Sillonné.

is (*Rana*)	Raine	*V.* Orangée.
uacu	Serpent	*V.* Argus.
uatrara	Serpent	*V.* Bojobi.
iapo	Serpent	*V.* Sombre.
bina (*Rana*)	Grenouille	*V.* Sonante.
ilienſis (*Bufo*)	Crapaud	*V.* Agua.
atus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Triangle.
(*Rana*)	Crapaud	*V.* Crapaud.
aris (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Rouge-gorge.

C

LAMARIUS (*Coluber*)	Serpent	*Voyez* Calemar.
mita (*Bufo*)	Crapaud	*V.* Calamite.
tes (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Galeote.
vaniſona (*Rana*)	Grenouille	*V.* Sonante.
lidus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Blanchâtre.
na (*Boa*)	Serpent	*V.* Bojobi.
is (*Coluber*)	Serpent	*V.* Griſon.
ta (*Teſtudo*)	Tortue	*V.* Caret.
nata (*Teſtudo*)	Tortue	*V.* Dos-d'âne.
natus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Carené.
lina (*Teſtudo*)	Tortue	*V.* Courte-queue.
liverbera (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Fouette-queue.
hris (*Boa*)	Serpent	*V.* Cenchris.
hoa (*Coluber*)	Serpent	*V.* Cenco.
ſtes (*Anguis*)	Serpent	*V.* Cornu.
ſtes (*Coluber*)	Serpent	*V.* Ceraſte.
cides (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Chalcide.
mæleon (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Caméléon.
quarona	Serpent	*V.* Chayque.
ſea (*Coluber*)	Serpent	*V.* Aſpic.
reus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Cendré.
lla (*Coluber*)	Serpent	*V.* Cobelle.
a de Sipo	Serpent	*V.* Sombre.
leſcens (*Coluber*)	Serpent	*V.* Bleuâtre.
leus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Bleuet.
brina (*Anguis*)	Serpent	*V.* Colubrin.
rictor (*Boa*)	Serpent	*V.* Devin.
rictor (*Coluber*)	Serpent	*V.* Lien.
ortrix (*Boa*)	Serpent	*V.* Groin.
llinus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Corallin.
ylus (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Cordyle.
tcea (*Teſtudo*)	Tortue	*V.* Luth.
uta (*Rana*)	Crapaud	*V.* Cornu.
utus (*Bufo*)	Crapaud	*V.* Cornu.
rdilos	Lezard	*V.* Stellion.
odylus (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Crocodile.
ilophorus	Serpent	*V.* Teuthlaco.
ieus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Vert & Bleu.

D

Denticulata (Teſtudo) ..... Tortue ..... *Voyez* Dentelée.
Dipſas (Coluber) ..... Serpent ..... *V.* Dipſe.
Doliatus (Coluber) ..... Serpent ..... *V.* Annelé.
Domeſticus (Coluber) ..... Serpent ..... *V.* Domeſtique.
Domicella (Coluber) ..... Serpent ..... *V.* Dames.
Dracæna (Lacerta) ..... Lézard ..... *V.* Dragone.
Draco-volans ..... Lézard ..... *V.* Dragon.
Druinus ..... Serpent ..... *V.* Ammodyte.
Dryinas (Crotalus) ..... Serpent ..... *V.* Serpent à ſonnettes.
Duriſſus (Crotalus) ..... Serpent ..... *V.* Teuthlaco.

E

Ecacoatl ..... Serpent ..... *Voyez* Boiquira.
Enydris (Boa) ..... Serpent ..... *V.* Enydre.
Eryx (Anguis) ..... Serpent ..... *V.* Eryx.
Eſculenta (Rana) ..... Grenouille ..... *V.* Mangeable.
Exoletus (Coluber) ..... Serpent ..... *V.* Décoloré.

F

Faſciata (Lacerta) ..... Lézard ..... *Voyez* Queue-bleue.
Faſciatus (Coluber) ..... Serpent ..... *V.* Vampum.
Filiformis (Coluber) ..... Serpent ..... *V.* Fil.
Fragilis (Anguis) ..... Serpent ..... *V.* Orvet.
Fuliginoſa (Amphisbæna) ..... Serpent ..... *V.* Enfumé.
Fulvus (Coluber) ..... Serpent ..... *V.* Noir & fauve.
Fuſca (Hyla) ..... Raine ..... *V.* Brune.
Fuſcus (Buſo) ..... Crapaud ..... *V.* Brun.
Fuſcus (Coluber) ..... Serpent ..... *V.* Sombre.

G

Gecko (Lacerta) ..... Lézard ..... *Voyez* Gecko.
Geometrica (Teſtudo) ..... Tortue ..... *V.* Géométrique.
Getulus (Coluber) ..... Serpent ..... *V.* Chaine.
Gibboſa (Rana) ..... Raine ..... *V.* Boſſue.
Gibboſus (Buſo) ..... Crapaud ..... *V.* Boſſu.
Glutinoſa (Cœcilia) ..... Serpent ..... *V.* Viſqueux.
Græca (Teſtudo) ..... Tortue ..... *V.* Grecque.
Guttatus (Coluber) ..... Serpent ..... *V.* Chapelet.
Gyrinus .... *V.* Tetard.

H

Haïe (Coluber) ..... Serpent ..... *Voyez* Haïe.
Hipnale (Boa) ..... Serpent ..... *V.* Hipnale.
Hippis (Coluber) ..... Serpent ..... *V.* Fer-à-cheval.

Crotalus)..... Serpent..... *V.* Boiquira.
(*Boa*)..... Serpent..... *V.* Parterre.

I

RIX (*Coluber*)..... Serpent..... *Voyez* Dard.
Anguis)..... Serpent..... *V.* Trait.
..... Serpent..... *V.* Argus & Sipède.
ſo)..... Crapaud..... *V.* Couleur de feu.
certa)..... Lézard..... *V.* Iguane.
Teſtudo)..... Tortue..... *V.* Thuilée.
Coluber)..... Serpent..... *V.* Rouge-gorge.
..... Tortue..... *V.* Mydas.

L

(*Hyla*)..... Raine..... *Voyez* Couleur-de-lait.
oluber)..... Serpent..... *V.* Lacté.
Anguis)..... Serpent..... *V.* Queue-lancéolée.
s (*Coluber*)..... Serpent..... *V.* Large-queue.
luber)..... Serpent..... *V.* Leberis.
Coluber)..... Serpent..... *V.* Lebetin.
(*Lacerta*)..... Lézard..... *V.* Galonné.
(*Coluber*)..... Serpent..... *V.* Lemniſque.
Coluber)..... Serpent..... *V.* Rayé.
(*Anguis*)..... Serpent..... *V.* Lombric.
eſtudo)..... Tortue..... *V.* Bourbeuſe.
luber)..... Serpent..... *V.* Lutrix.

M

TA (*Anguis*)..... Serpent..... *Voyez* Miguel.
Cæcilia)..... Serpent..... *V.* Serpent de verre.
a (*Rana*)..... Grenouille..... *V.* Perlée.
Rana)..... Grenouille..... *V.* Bordée.
ana)..... Grenouille..... *V.* Epaule-armée.
(*Lacerta*)..... Lézard..... *V.* Marbré.
(*Bufo*)..... Crapaud..... *V.* Marbré.
(*Lacerta*)..... Lézard..... *V.* Gecote.
oluber)..... Serpent..... *V.* Maure.
Rana)..... Grenouille..... *V.* Patte-d'Oye.
alus (*Coluber*)..... Serpent..... *V.* Tête-noire.
Anguis)..... Serpent..... *V.* Pintade.
(*Coluber*)..... Serpent..... *V.* Mexicain.
oluber)..... Serpent..... *V.* Miliaire.
rotalus)..... Serpent..... *V.* Millet.
Coluber)..... Serpent..... *V.* Minerve.
Coluber)..... Serpent..... *V.* Molure.
oluber)..... Serpent..... *V.* Collier.
Lacerta)..... Lézard..... *V.* Moucheté.

Mucoſus (*Coluber*) ..... Serpent..... *V.* Muqueux.
Murina (*Boa*) ..... Serpent..... *V.* Mangeur de rats.
Muſica (*Rana*) ..... Crapaud..... *V.* Criard.
Muta (*Rana*) ..... Grenouille..... *V.* Muette.
Mutus (*Crotalus*) ..... Serpent..... *V.* Muet.
Mydas (*Teſtudo*) ..... Tortue..... *V.* Mydas.
Myſterizans (*Coluber*) ..... Serpent..... *V.* Nez retroussé.

N

Naja (*Coluber*) ..... Serpent..... *Voyez* Serpent à Lunettes.
Natrix (*Coluber*) ..... Serpent..... *V.* Serpent à collier.
Nebulatus (*Coluber*) ..... Serpent..... *V.* Nébuleux.
Nilotica (*Lacerta*) ..... Lézard..... *V.* Triangulaire.
Niveus (*Coluber*) ..... Serpent..... *V.* Sans tache.

O

Obstetricans (*Bufo*) ..... Crapaud..... *Voyez* Accoucheur.
Ocellata (*Rana*) ..... Grenouille..... *V.* Mugiſſante.
Ophrias (*Bona*) ..... Serpent..... *V.* Ophrie.
Orbicularis (*Lacerta*) ..... Lézard..... *V.* Tapaye.
Orbicularis (*Teſtudo*) ..... Tortue..... *V.* Ronde.
Ordinatus (*Coluber*) ..... Serpent..... *V.* Ibibe.
Ovivorus (*Coluber*) ..... Serpent..... *V.* Guimpe.

P

Padera (*Coluber*) ..... Serpent..... *Voyez* Padere.
Pallidus (*Coluber*) ..... Serpent..... *V.* Pâle.
Paluſtris (*Lacerta*) ..... Lézard..... *V.* Salamandre à queue plate.
Paradoxa (*Rana*) ..... Grenouille..... *V.* Jackie.
Pelias (*Coluber*) ..... Serpent..... *V.* Pelie.
Pentadactyla (*Rana*) ..... Grenouille..... *V.* Cinq-doigts.
Patalarius (*Coluber*) ..... Serpent..... *V.* Petalaire.
Petola (*Coluber*) ..... Serpent..... *V.* Pethole.
Phrynum ..... Crapaud..... *V.* Commun.
Pimberah ..... Serpent..... *V.* Sombre.
Pipa (*Rana*) ..... Grenouille..... *V.* Pipa.
Platura (*Anguis*) ..... Serpent..... *V.* Queue-plate.
Plica (*Lacerta*) ..... Lézard..... *V.* Pliſſé.
Plicatilis (*Coluber*) ..... Serpent..... *V.* Bali.
Principalis (*Lacerta*) ..... Lézard..... *V.* Large-doigts.
Pullatas (*Coluber*) ..... Serpent..... *V.* Minime.
Rata (*Lacerta*) ..... Lézard..... *V.* Double-Raye.
atus (*Coluber*) ..... Serpent..... *V.* Ponctué.
a (*Teſtudo*) ..... Tortue..... *V.* Bande-blanche.
oſus (*Bufo*) ..... Crapaud..... *V.* Puſtuleux.

Q

UADRILINEATA (*Lacerta*)... Lézard..... *Voyez* Rayé.
nque-lineata (*Lacerta*)..... Lézard..... *V.* Strié.

R

ANÆFORMIS (*Hyla*)..... Raine..... *Voyez* Boſſue.
næ (*Coluber*)..... Serpent..... *V.* Regine.
zelata (*Anguis*)..... Serpent..... *V.* Reſeau.
rbeatus (*Coluber*)..... Serpent..... *V.* Rhomboïdal.
ra..... Crapaud..... *V.* Crapaud commun.
ra (*Rana*)..... Grenouille..... *V.* Pluviale.
ra (*Hyla*)..... Raine..... *V.* Rouge.

S

LAMANDRA (*Lacerta*)..... Lézard..... *Voyez* Sourd & Gecko.
rninus (*Coluber*)..... Serpent..... *V.* Saturnin.
rita (*Coluber*)..... Serpent..... *V.* Saurite.
sr (*Coluber*)..... Serpent..... *V.* Aſpre.
ra (*Teſtudo*)..... Tortue..... *V.* Raboteux.
zon (*Hyla*)..... Raine..... *V.* Squelette.
sberianus (*Bufo*)..... Crapaud..... *V.* Rayon-vert.
sus (*Lacerta*)..... Lézard..... *V.* Scinque.
sioïdes (*Teſtudo*)..... Tortue..... *V.* Scorpion.
sta (*Lacerta*)..... Lézard..... *V.* Occiput-fourchu.
rale (*Anguis*)..... Serpent..... *V.* Rouleau.
rale (*Boa*)..... Serpent..... *V.* Mangeur de Chêvres.
(*Lacerta*)..... Lézard..... *V.* Seps.
rentina (*Teſtudo*)..... Tortue..... *V.* Serpentine.
rus (*Coluber*)..... Serpent..... *V.* Hebraïque.
-lineata (*Lacerta*)..... Lézard..... *V.* Lion.
Lans (*Coluber*)..... Serpent..... *V.* Malpole.
n (*Coluber*)..... Serpent..... *V.* Sibon.
us (*Coluber*)..... Serpent..... *V.* Camus.
don (*Coluber*)..... Serpent..... *V.* Sipède.
da (*Coluber*)..... Serpent..... *V.* Situle.
lio (*Lncerta*)..... Lézard..... *V.* Stellion.
catus (*Coluber*)..... Serpent..... *V.* Chayque.
atulus (*Coluber*)..... Serpent..... *V.* Strié.
mosa (*Lacerta*)..... Lézard..... *V.* Goîtreux.
rcilioſa (*Lacerta*)..... Lézard..... *V.* Sourcilleux.
talis (*Coluber*)..... Serpent..... *V.* Syrtale.

T

APAYAXIN..... Lézard..... *Voyez* Stellion.
uixin (*Lacerta*)..... Lézard..... *V.* Teguixin.
iguacu..... Lézard..... *V.* Teguixin.

Tenta[illegible]lia)	Serpent	*V.* Ibiare.
Tibia[illegible])	Raine	*V.* Fluteuſe.
Triſcaus ([illegible]er)	Serpent	*V.* Triſcale.
Turcica (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Griſon.
Typhius (*Coluber*)	Serpent	*V.* Thyphie.
Tyria (*Coluber*)	Serpent	*V.* Tyrie.

U

Umbra (*Lacerta*)	Lézard	*Voyez* Umbre.

V

Ventrales (*Anguis*)	Serpent	*Voyez* Serpent de verre.
Ventricoſa (*Rana*)	Grenouille	*V.* Goîtreuſe.
Ventricoſus (*Buſo*)	Crapaud	*V.* Goîtreux.
Venuloſa (*Rana*)	Grenouille	*V.* Reticulaire.
Vipera (*Coluber*)	Serpent	*V.* Vipere d'Egypte.
Virginica (*Rana*)	Grenouille	*V.* Galonnée.
Veridi-fuſca (*Hyla*)	Raine	*V.* Verdâtre.
Viridis (*Buſo*)	Crapaud	*V.* Vert.
Viridis (*Hyla*)	Raine	*V.* Verte.
Viridiſſimus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Vert.
Vittatus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Mocqueur.

ERRATA.

Aux articles Serpens *Colubrin*, *Miguel*, *Réſeau*, *Lombric*, *Queue-lancéolée*, Rou[illegible] *Erix*, au lieu de ces mots, *grandes plaques & paires de petites plaques*, liſez: [illegible] *écailles.*

Pag. 553, *lign.* 33, des; *liſez:* de grandes.
34, des écailles, *liſez:* de petites plaques.

Fin du Tome II de l'Hiſtoire Naturelle.
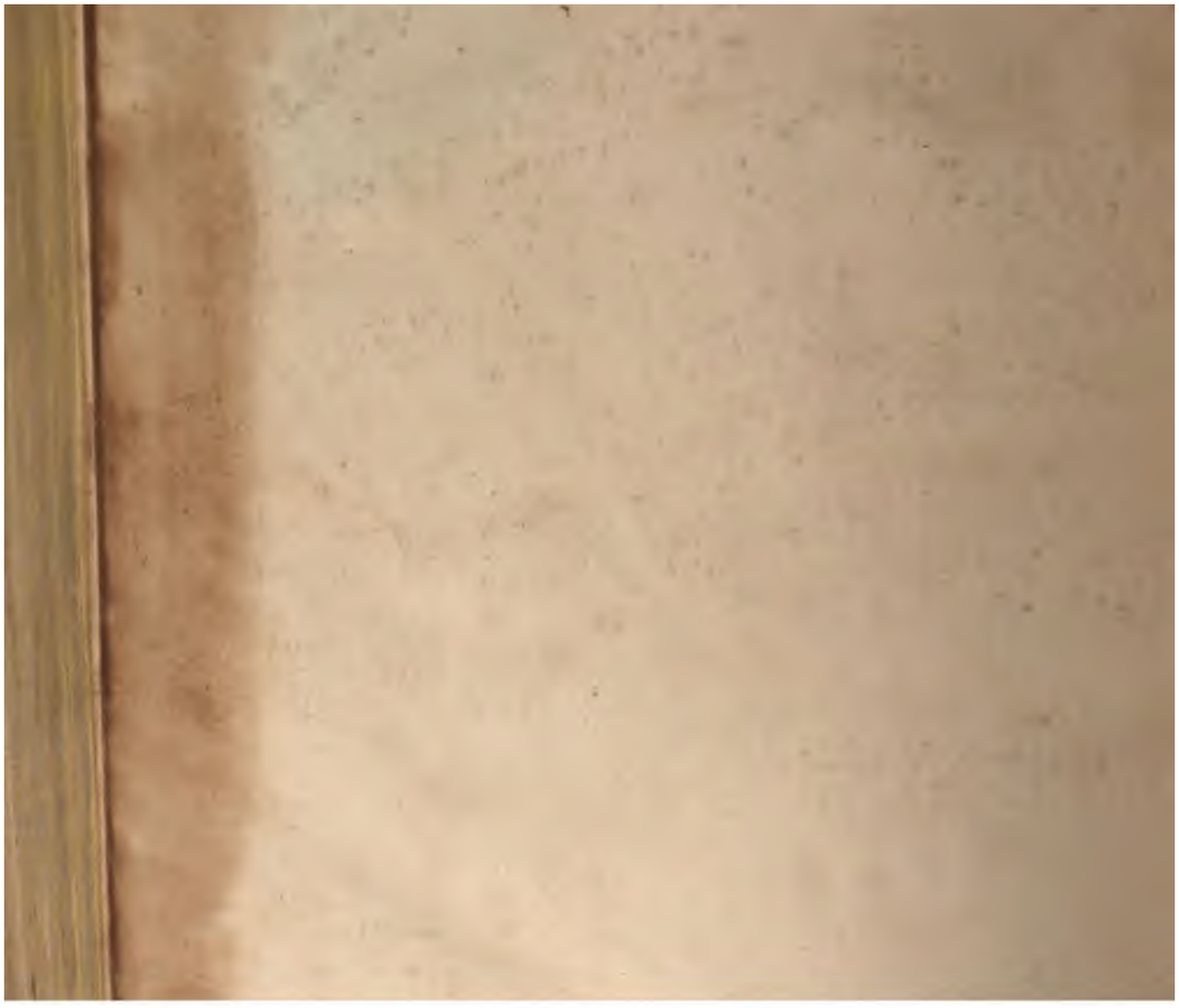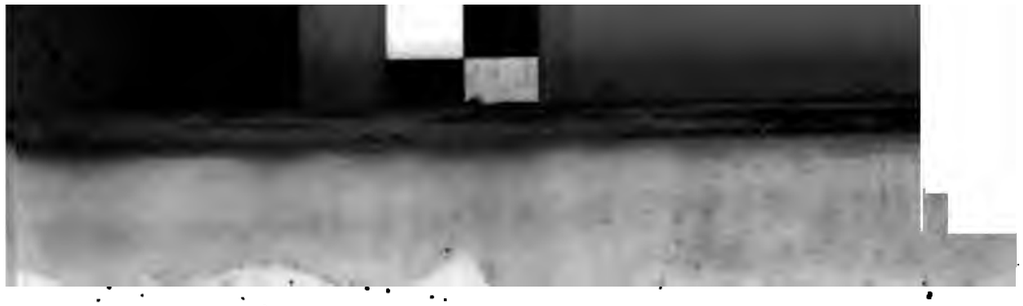
De l'Imprimerie de P. G. SIMON, & N. H. NYON, Imprimeurs du Parlement.